



<36635607740014

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

TOME PREMIER.

A—CNO

CET OUVRAGE se trouve aussi *à Paris,*

Chez les Libraires

PRUDHOMME fils et Compagnie, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n° 20.
TREUTTEL et WÜRTZ, *quai Voltaire.*
ARTHUS BERTRAND, *quai des Augustins.*

A Strasbourg,

TREUTTEL et WÜRTZ.

A Bordeaux,

MELON et Compagnie.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE,

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE LA FRANCE,

CONTENANT sa Description, sa Population, sa Minéralogie, son Hydrographie, son Commerce, ses Produits naturels et industriels; une Généalogie de tous ceux qui l'ont gouvernée depuis plus de quatre cents ans avant Jésus-Christ jusqu'à ce jour, avec les principaux évènemens qui se sont passés sous les différens règnes et gouvernemens; les coutumes, les institutions civiles, militaires et ecclésiastiques; des Tableaux comparatifs de la France Monarchique avec la France en République; tous les grands hommes célèbres ou fameux depuis plusieurs siècles, avec une notice des ouvrages qu'ils ont publiés; les Sièges, les Batailles, le lieu où elles se sont données, le nom des Généraux qui y ont commandé; l'Histoire de tous les pays conquis et réunis à la France; la Constitution française, le Sénatus-Consulte organique de la Constitution, le Sénatus-Consulte qui nomme NAPOLÉON BONAPARTE Empereur des Français; toutes les institutions sous ce dernier gouvernement; les Traités de paix conclus jusqu'à ce jour avec toutes les Puissances étrangères; un Dictionnaire des Colonies; avec une Carte générale, etc. etc.

TOME PREMIER.

A—CNO



A PARIS,

DE l'Imprimerie de BAUDOUIN, Imprimeur du Corps législatif, du Tribunat et de l'Institut national.

Et *se vend* chez LAPORTE, Libraire, rue de Savoie, nº 19.

AN XIII. — (1804.)



AVERTISSEMENT.

Un Avant-propos à la tête d'un Dictionnaire géographique, n'étant souvent qu'un éloge déguisé, dont l'auteur fatigue presque toujours le lecteur, nous avons cru devoir nous borner à faire connoître le but que nous nous sommes proposé, et les moyens que nous avons employés pour y arriver.

Le décret de l'Assemblée nationale du 15 janvier 1790, qui changeoit les provinces et pays d'Etats en quatre-vingt-huit départemens, fut à peine rendu, que nous conçûmes le plan d'un nouveau *Dictionnaire universel, géographique, statistique et politique de la France et des quatre parties du monde*.

Un plan aussi vaste demandoit plusieurs années pour son exécution. Depuis cette époque nous avons constamment annoncé et promis cet ouvrage; mais l'accroissement successif du territoire de la France, et les changemens multipliés qu'elle a subis dans sa division et dans son administration, ayant quadruplé notre travail, nous ont déterminés à publier séparément celui relatif à la France.

Dans une entreprise aussi grande, il falloit, nous osons le dire, du courage, du zèle, et de la patience. Depuis quatorze ans, nous avons établi une correspondance suivie avec toutes les administrations, avec des géographes, des savans, et ceux des principaux négocians de la France qui pouvoient nous donner des renseignemens certains ; nous avons en outre fait plusieurs voyages pour vérifier différens objets. Tous les Gouvernemens qui se sont succédés depuis 1789, appréciant le but et l'utilité de notre Dictionnaire, nous ont fait ouvrir leurs archives et leurs bureaux pour y puiser tout ce qui pouvoit nous être nécessaire.

Pour la partie géographique seulement, plusieurs géographes ont été occupés pendant huit ans à lever plus de trois cent mille articles sur les cent quatre-vingt-douze cartes de Cassini; sur les soixante feuilles de Ferrari, pour la Belgique; sur les cartes allemandes, pour les quatre départemens de la rive gauche du Rhin; sur celles de la Suisse et de la Savoie, pour les départemens du Léman, du Mont-Terrible et du Mont-Blanc; sur celles du Piémont, pour les six départemens, les trois duchés de Parme, Plaisance, Guastalla; et enfin sur les cartes de toutes nos colonies; à déterminer plus de huit cent mille distances anciennes et nouvelles; à indiquer les chefs-lieux de départemens, d'arrondissemens, de cantons ou justices de paix; à mesurer plus de quinze cents bois ou forêts, à lever le cours, depuis leur source, de trois mille quatre cents tant fleuves, que rivières, ruisseaux, lacs et étangs; à reconnoître les montagnes pour les indiquer et les décrire; enfin à faire connoître la population et le bureau de poste de chaque ville, bourg, village et hameau.

Cet ouvrage contient absolument tout ce qui est relatif à la géographie physique,

commerciale et industrielle de la France, comme description et indication des montagnes, rochers, volcans, caps, îles, bancs de sable, baies, golfes, rades et ports; origine et position des lacs, bassins, étangs, madragues et pêcheries, salines, eaux minérales, leur analyse et leurs propriétés; forêts, bois, usines, mines, carrières de toute espèce, productions du sol, monumens anciens et modernes, les arts, les sciences, les manufactures, le commerce, etc. etc.

A l'article FRANCE, on trouve une généalogie de tous ceux qui l'ont gouvernée depuis plus de quatre cents ans avant Jésus-Christ jusqu'à ce jour, l'établissement des Francs, les gouvernemens qui se sont succédés depuis cette époque; l'ancienne division de la France; l'histoire de toutes les provinces et des pays qui y ont été réunis depuis 1789; les métropoles, évêchés, monastères, abbayes et leur fondation; l'origine des ordres de chevalerie, celle des priviléges réels et personnels; la création de tous les offices et leurs attributions; les différentes corporations, et tout ce qui a existé sous la monarchie et dans les pays conquis ou cédés à la France; les siéges, les batailles, le lieu où elles se sont données, et le nom des généraux; enfin tous les grands hommes célèbres ou fameux depuis plusieurs siècles jusqu'à ce jour, sont placés chacun dans le lieu de leur naissance; avec une notice des ouvrages qu'ils ont publiés. Nous avons suivi la même marche pour les principaux personnages et les législateurs qui ont péri dans le cours de la révolution française, leurs noms appartenant également à l'histoire. (1)

Pour faciliter l'intelligence de l'histoire, nous présentons dans des tableaux comparatifs de la France *monarchique* avec la France en *république*, les différentes autorités qui ont remplacé les anciennes (2); la nouvelle division du territoire français, son agrandissement et l'augmentation de sa population; l'organisation du Gouvernement actuel; les attributions de chaque fonctionnaire public, civil et militaire; la constitution de l'an 8 (1802), le sénatus-consulte organique; le sénatus-consulte du 28 floréal an 12, qui nomme NAPOLÉON BONAPARTE Empereur des Français; la convention faite avec le pape pour le rétablissement du clergé de France et la liberté de plusieurs cultes; les traités de paix faits avec les différentes puissances, etc.

(1) On peut consulter à ce sujet principalement la Collection des Procès-verbaux; le Journal des Débats et des Décrets, imprimé chez Baudouin; le Moniteur universel; les Révolutions de Paris, 17 vol. *in*-8°; les ouvrages de *Rabaut* (de St. Etienne) et de *Lacretelle;* les Procès fameux, par *Desessarts;* Histoire de la révolution de France, par deux *Amis de la Liberté;* le Dictionnaire néologique des hommes et des choses, par le *Cousin-Jacques;* les Mémoires de madame *Roland;* l'Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution française, à dater du 24 août 1787, 6 vol. *in*-8°, avec des gravures et des tableaux chronologiques, contenant le nombre des individus qui ont péri pour cause de la révolution; de ceux qui ont émigré; les intrigues des factions qui ont tourmenté la France; avec un Dictionnaire de tous ceux qui ont été condamnés à mort par les tribunaux criminels, révolutionnaires, et les commissions militaires; les motifs de leurs jugemens, etc. etc.

(2) Le défaut de place ne nous a pas permis de citer toutes les justices de paix dans la colonne des tableaux qui contient les autorités; mais chaque commune désignée dans ce Dictionnaire comme *chef-lieu de canton*, est le siége d'une justice de paix.

Il est facile actuellement de concevoir le temps, les soins et les recherches qu'il a fallu pour recueillir, vérifier et classer tant de notions diverses.

Ce dictionnaire est d'autant plus nécessaire, que l'ancienne division et l'ancienne organisation de la France sont totalement changées, et qu'elle est augmentée d'environ quarante mille tant villes, que bourgs, villages et hameaux, et d'une population de près de huit millions d'individus.

Que de trésors nos recherches nous ont procurés ! avec quel étonnement nous avons vu tout ce que renferment d'intéressant les neuf départemens de la Belgique, les quatre départemens de la rive gauche du Rhin, ceux du Mont-Blanc, du Léman, et les six départemens du Piémont.

En indiquant les nouvelles distances, les nouvelles mesures et les nouveaux poids, nous les avons comparés avec ceux qu'ils ont remplacés.

Nous n'avons pas cru devoir franciser les noms italiens et allemands des pays réunis à la France.

Il suffira de consulter tous les dictionnaires sur la France et sur les pays conquis ou réunis à la République française, pour se convaincre que celui-ci est unique, et qu'il les remplace tous; on doit même le considérer comme un monument national, puisqu'il est le tableau de la France telle qu'elle est aujourd'hui. Notre but a été de rendre cet ouvrage indispensable à tous les fonctionnaires publics, aux jurisconsultes, aux historiens, aux géographes, aux naturalistes, aux négocians, aux voyageurs, et à tous les gouvernemens étrangers.

On trouvera à la suite du dernier volume le *Dictionnaire des colonies françaises*, et des villes, bourgs, etc. des trois ci-devant duchés de Parme, Plaisance et Guastalla.

La notice qui est en tête de ce volume renfermant ceux des articles de cet ouvrage qui sont indépendans de l'historique des villes, bourgs, villages et hameaux, prouve que nous avons voulu faire connoître tout ce qui existoit sous la monarchie et tout ce qui existe sous le Gouvernement actuel; convaincus que cette comparaison sera nécessaire aux historiens de tous les temps.

Nous avions pensé qu'il seroit plus utile de donner à la fin de ce dictionnaire, 1°. la nomenclature, en tableau, de la partie minéralogique; 2°. les usines; 3°. la résidence de chaque brigade de la gendarmerie nationale; mais, d'après différentes observations, nous avons placé ces articles aux endroits auxquels ils appartiennent. A cette époque, les lettres A, B, C, D, E, étoient imprimées, ce qui nous a obligés à donner en tête du premier volume une notice additionnelle aux articles de ces cinq premières lettres.

Une table générale des matières; une autre table par ordre alphabétique, contenant les noms de tous les grands hommes, célèbres, ou fameux, cités dans ce dictionnaire, et qui facilitera ainsi la connoissance du lieu de leur naissance, des faits qui les concernent ou

des ouvrages qu'ils ont publiés; enfin le tableau général des foires et marchés termine l'ouvrage.

Pour éviter un trop grand nombre de volumes, nous avons souvent été forcés de nous resserrer, à raison de la quantité des matières, persuadés qu'il vaut mieux, dans un ouvrage de cette nature, multiplier les citations, les faits historiques, et donner des renseignemens utiles sur tout ce qui tient aux connoissances humaines.

Cet ouvrage sera suivi du *Dictionnaire des autres parties du monde.*

L. Prudhomme père,

Membre de plusieurs sociétés littéraires.

NOTICE

Des principaux ouvrages que nous avons consultés pour notre travail, indépendamment des notes précieuses qui nous ont été fournies par les premiers Géographes, par d'anciens Académiciens, et par des Membres de l'Institut national.

Description historique et géographique de la France ancienne et moderne, par *Dufour de Longuerue.* — Les Géographies de *Büshing*, *de Genty*, de *Mentelle*, de *Guthrie*, etc. — Les Atlas de Robert de *Vaugondy*, de *Delisle*, de *Buache*, et la Géographie de l'Encyclopédie. — Géographie de nos villages, *ou* Dictionnaire géographique du Mâconois, par *Puthod.* — Les ouvrages de *Hunibault*, historiographe de Clovis; de l'abbé *Tritême* et de *Grégoire* de Tours. — Histoire générale et particulière des Celtes, des Gaulois et des Germains, par Simon *Pelloutier.* — Recherches sur l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés *Gaulois*, par dom Paul *Pezron.* — Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la monarchie française, par D.-Jacques *Martin* et D.-François *de Brézillac.* — Histoire critique de la monarchie française dans les Gaules, par Jean-Baptiste *Dubos.* — Les Monumens de la monarchie française, par dom Bernard de *Montfaucon.* — Les Œuvres de Claude *Fauchet*, contenant les Antiquités gauloises, et l'Histoire de l'origine des dignités et magistrats de France, 1610. — Les Œuvres d'Étienne et de Nicolas *Pasquier*, contenant principalement leurs Recherches sur la France. — État de la France, par le comte de *Boulainvilliers.* — Les ouvrages sur la France, par le P. *Lacary*, jésuite. — *Hadriani Valesii rerum francicarum tomi tres, à primordiis gentis anno Christi* 254, *ad Childerici destitutionem, anno* 752; *accedit ejusdem authoris disceptatio de Basilicis quas primi Francorum reges condiderunt, an ab origine monachos habuerint*, 3 vol. *in-folio.* — *Pauli Æmilii de rebus gestis Francorum libri X, cum chronic. Joannis Titii, ad annum* 1539. — Les grandes Chroniques de France, depuis les Troyens jusqu'à la mort du roi Charles VII, par Pasquier *Bonhomme.* — Les grandes Chroniques de France, par messire Jehan *Froissart*, et continuées par *Enguerrand de Monstrelet.* — Les grandes Chroniques dites de *Saint-Denis.* — Le Rosier historial de France; 1522, *in-folio.* — Histoires de France de *Legendre*, de *Mezerai*, de *Daniel*, de *Thou*, de *Velly*, *Villaret et Garnier.* — Les Abrégés de l'Histoire de France, de Claude *Châlons*, de *Bossuet*, du président *Hénault*, et de l'abbé *Millot.* — Les Mémoires de *Commines*, de *Godefroy*, de *Lenglet-Dufresnoy.* — Les Histoires des guerres civiles de France, de *Davila* et de l'abbé *Mallet.* — Les Mémoires de Michel *de Castelnau*, de Jean *Laboureur*, de Martin *Leroy*, de *Gomberville*, de Philippe *Mornay*, de Simon *Goulart*, de François *Boyvin* et de Claude *Malingre.* — Chronologie novennaire et septennaire, par Victor *Palma-Cayet.* — Les Mémoires de *Marolles.* — Les Histoires pour fait de religion et guerres civiles, par Jean le Frère *de Laval.* — Les Mémoires connus sous le nom de *Mémoires de Condé*, publiés par *Secousse* et *Lenglet-Dufresnoy.* — L'Empire français, par Laurent *Turquoin.* — L'Histoire et les Annales ecclésiastiques. — Histoire des Ordres monastiques, par Hippolyte *Hélyot.* — Histoire des Ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, par *Schoonebeek.* — Histoire du Clergé séculier, par le même. — Pour la province de *Champagne*, les Mémoires et Recueils d'Edme *Baugier*, de Nicolas *Bergier*, de Denis *Gaultherot* et de David *Andry.* — Pour la *Bourgogne* et la *Franche-Comté*, les ouvrages de l'abbé *Masseville*, Noel *Taillepied*, François *Farin*, Philippe *Lebrasseur*, Jean *Ruault*, Charles *Bourgneville*, Daniel *Huet*, Gilles *Bry*, Louis *Gollut*, *Dunod*, *Plancher*, *Petitot*, Claude *Thiroux*, *Thomas*, Claude *Jurain*, *Chifflet*, *Rymond*, l'abbé *le Bœuf*, et de Samuel *Guénichon.* — Pour la *Bretagne*, les ouvrages de dom *Guy*, Alexis *Lobineau*, Hyacinthe *Morice*, René-Aubert *de Vertot*, et de l'abbé *Guyot des Fontaines.* — Pour l'*Orléanais* et *Orléans*, les ouvrages de Symphorien *Guyon*, François *Lemaire*, Jean *Bernier*, Guillaume Morin, Basile *Fleureau*, et de Guy *Coquille.* — Pour la *Touraine*, l'*Anjou*, le Maine, le *Poitou*, l'*Angoumois* et le *Berri*, les ouvrages de Pierre-Martin *Marteau*, Jean *Hiret*, *Trouillard*, Jean *Beslig*, Christophe *Augier*, François *de Corlieu*, la *Thaumassière*, et les Opuscules de Nicolas *Catherinot.* — Pour le *Lyonnais*, la ville de *Lyon* et l'*Auvergne*, les ouvrages de François *Menestrier*, *Lamure*, Antoine *Choppuys*, *Durand*, Claude *Rubys*, et de *Bernard*; le Voyage d'Auvergne, par *Legrand d'Aussy.* — Pour la *Guienne*, la *Saintonge*, le *Périgord*, le *Limosin*, le *Rouergue*, le *Quercy*, l'*Agénois*, la *Navarre* et le *Béarn*, les ouvrages de Pierre *Louvet*, Elie *Vinet*, Armand *Maichqin*, Jean d'*Arnalt*, Joseph *Moret*, Pierre *Marca*, et de Pierre *Olhagaray*; la Chronique bordelaise, par Jean *Darnal*, l'Histoire de la ville de Montauban, par *le Bret*; Histoire de la ville de la Rochelle et du pays d'*Aunis*, par *Arcère.* — Pour le *Languedoc*, la *Provence* et le *Dauphiné*, les ouvrages de Claude *de Vic* et Joseph *Vaissette*, de *Bessé*, de *Catel* et d'*Andoque*; les Annales de la ville de Toulouse, par Germain *la Faille.* — Pour *Montpellier* et *Nîmes*, les ouvrages de Pierre *Gariel*, *Degrefeuille*, Léon *Mesnard*, Nicolas *Chorier*, *Morel de Bourchemir*, et les Antiquités de Nîmes, par Jean *Poldo d'Albenat*; Histoire de Carcassonne, du P. *Bouges*; la Chorographie *ou* Description de la Provence, par Honoré *Bouche*, François *Gaufridi*, Jean *Pitton*, Joseph *Seguin*, Jean *Bouis*, Jules-Raimond *de Soliers*, et par Louis-Antoine *Ruffi.* — Pour Paris, le plan de cette ville levé par ordre de M. *Turgot*; Histoire de la ville de Paris, 5 vol. *in-folio*, par *Félibien* et *Lobineau*, 1725; Description de Paris, par *Béguillet*, avocat au parlement, continuée par *Thiery*; Dictionnaire de Paris, par *Hurtaut*; Annales de Paris, par dom Toussaint *Duplessis*; Recherches et Histoire des antiquités de Paris, par Henri *Sauval*; Théâtre des antiquités de Paris, par Jacques *Dubreuil*; Recherches des antiquités, par Bernard *de Montfaucon*; Antiquités et Monumens français, par *Millin*; Monumens français, par *Lenoir*; Essais sur Paris, par *Saint-Foix.* — Histoire de la principauté de la ville d'Orange, par Bonaventure *Sistéron* et Joseph *de la Pise.* — Pour l'*Alsace*, la *Lorraine* et *Bar*, les ouvrages de Louis *la Guille*, de dom Augustin *Calmet*, et

l'ouvrage de *Joannis Danielis Schoepflini.* — Histoire de la ville de Soissons, par Claude *Dormay.* — Mémoires des pays, villes et comté de Beauvoisis, par Antoine *Loisel.* — Pour la *Picardie* et l'*Artois*, les Antiquités de la ville d'Amiens, par Adrien *de la Morlière*, par le P. Ignace *Jesus-Maria*, par D. Toussaint *du Plessis*, par *Bernard*; Histoire générale et particulière de la ville de Calais et du Calaisis, ou pays reconquis, par l'abbé *Lefebvre*; et l'ouvrage de *Jacobi Malberancq, De Morinis et Morinorum rebus, sylvis, paludibus, oppidis*, etc.; Histoire de Cambrai et du Cambrésis, par Jean *le Carpentier*; Histoire de la ville de Valenciennes, par André et Pierre d'*Outreman*; la Description de la ville de Lille, par Floris *van der Haën*; les Antiquités de la ville et comté de Corbeil, par Jean *de la Barre*; Histoire de la ville de Melun, par Sébastien *Rouillard*; Mémoires de la ville de Dourdan, par Jacques *de Lescornay.* — Histoire générale de Normandie, par *Dumoulin.* — Histoire de Genève, par Jacob *Spon*, 1730, 2 vol. in-4°. — Dictionnaire de Trévoux. — Dictionnaire des mœurs et usages des Français. — Les Dictionnaires géographiques de Michel-Antoine *Baudran*, de *Maty*, de *Coignard*, et de *Bruzen de la Martinière.* — Dictionnaire de *Moréri.* — Dictionnaire de la France, de l'abbé *Expilly*, de Robert de *Hesseln.* — Dictionnaire de la France, 3 vol. *in-fol.* publié en 1726. — Description de la France, par *Piganiol.* — Description de la France, par *Dulaure.* — Dictionnaire hydraulique. Dictionnaire forestier. — Voyageur français, par l'abbé *de la Porte.* — Voyage dans les départemens, par Joseph *Lavallée.*

Outre le dépouillement que nous avons fait dans les archives de la marine, nous avons consulté la Description topographique, physique, civile, politique et historique de l'île de Saint-Domingue, de *Moreau de Saint-Méri*, et tous les voyages dans les colonies françaises faits par ordre du Gouvernement. — Mémoires sur les colonies, par *Malouet.* — Les trois âges des colonies, par *Pradt.* — Le Neptune français, ou recueil des cartes de marine. — Précis historique de la Vendée, par *Beutre.* — Voyage de Paris à Strasbourg et dans les départemens du Bas-Rhin, par *Montciel.* — Voyage au Finistère, par *Cambry.* — Voyage au Mont-Jura, par *Lequinio.* — Description de l'Aveyron. — Voyage au Mont-d'Or. — Annales de statistique. — Les Statistiques officielles des départemens. — Statistique de *Hoech* pour les pays de l'Allemagne réunis à la France. Histoire générale d'Allemagne, par le P. *Barre.* — Voyage sur les frontières de l'Allemagne, par *Radcliffe.* — Voyage sur la rive gauche du Rhin, par *Forster.* — Description des aspects du Mont-Blanc, par *Bourit.* — Les Délices des Pays-Bas, contenant la description des dix-sept Provinces-Unies, avec des remarques, 1743. — *Joan. Bapt. Gramaye, Antiquitates Belgiæ*, 1708, *in-fol.* — Histoire générale des dix-sept Provinces-Unies des Pays-Bas, par Jean *Leclerc.* — Annales des Provinces-Unies, par Jacques *Basnage.* — Histoire métallique des dix-sept Provinces-Unies des Pays-Bas, traduites en français par Gérard *van Loon.* — La vie de Michel Ruyter, contenant l'histoire maritime de la République depuis 1652 jusqu'en 1676, par Gérard *Blandt.* — Description historique et diplomatique de la province de la Belgique, par Aubert *Miræus*, 1723. *Antonii Sanderi, Flandria illustrata, seu descriptio Flandriæ.* — Mémoires d'*Olivier de la Marche*, contenant les événemens mémorables arrivés en Flandre depuis 1435 jusqu'en 1492, etc. — *Della guerra di Flandria descritta* del cardinale *Bentivoglio.* — Voyage dans la ci-devant Belgique et dans les départemens réunis de la rive gauche du Rhin, par *Lebreton.* — Voyage dans les départemens réunis, par G. *Camus*, membre de l'Institut. — De la libre navigation du Rhin, par *Pavarey.* — Coup d'œil sur les quatre départemens de la rive gauche du Rhin, par *Herman.* — Mémoires concernant l'instruction publique, présentés au Gouvernement au nom de la ville de Mayence. — Histoire de la Savoie et du Piémont, 2 vol. — *La Historia di Torino* del conte Emanuel *Tesauro.* — Voyage en Piémont, par *le Breton.* — Description géographique et historique de l'île de Corse; Cartes de la Corse, par *Bellin* et par *Bellesme.* — Pour *les grands hommes et les femmes célèbres : Joann. Boccaccii de Certaldo; Opus de claris hominibus et mulieribus*, par *Joann. Zeyner de Reutlingen.* — La Galerie des femmes fortes, par Pierre *Lemoyne.* — Mémoires de Pierre *de Bourdeille*, seigneur de Brantôme, contenant les vies des dames illustres de son temps, et celles de plusieurs hommes illustres et capitaines français. — Vies des hommes illustres de la France, par M. d'*Aubigny*, avec la continuation par l'abbé *Pérau* et *Turpin.* — Le Dictionnaire des hommes illustres, par une société de gens de lettres. — Siècles littéraires de la France, par *Desessarts.* — Les Tablettes de *Lenglet-Dufresnoy.* — Campagnes du Nord et d'Italie pendant le cours de la révolution française. — La Géographie commerçante, par *Peuchet.* — Les ouvrages sur les monnoies, de *Beyerley*, de George *Agricola*, de Jean *Mariana*, d'Edouard *Bernard* et de *Corbaux.* — Le Dictionnaire de *Valmont de Bomare*, la Chimie de *Chaptal*, de *Fourcroy.* — Le Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France. — Le journal des mines. — Les ouvrages de *Faujas de Saint-Fond* et de l'abbé *Soulavie.* — Description des rivières, par Louis *Coulon* et par *Moithey*, etc. — Les systêmes métriques, par *Gattey* et par *Aubry.* — L'Art de vérifier les dates, par dom *Durand* et dom *Clémencet.* — Les Tables de *Blair.* — Le Coutumier général, etc. etc.

TABLE COMPARATIVE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CET OUVRAGE,

INDÉPENDANS DE L'HISTORIQUE DES VILLES, BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX :

Composant les anciennes et nouvelles divisions du territoire français; les Gouvernemens; les différentes branches de l'organisation civile, ecclésiastique et militaire; les Corporations, Institutions, Privilèges, Fondations; et tout ce qui a rapport à l'ordre judiciaire, etc. etc. tant sous le gouvernement monarchique, que sous le gouvernement actuel. (Indépendamment de ces articles, *voyez* l'art. France et les Tableaux comparatifs qui sont à la suite.)

MONARCHIE.

A

Abbayes. Voyez *Clergé.*
Abbé. Voyez *Clergé.*
Abbesse. Voyez *Clergé.*
Abolition. *Voyez* Grace de l'
Académies. Voyez *Institut.*
Administration de la justice. *Voyez* France.
Adultères. Voyez *Lois contre les adultères.*
Adultérins (Bâtards). Voyez *Lois.*
Agens de change. Il y en avoit dans les principales villes. La finance de ceux de Paris étoit de 10,000 fr.
Agens généraux du clergé. Voyez *Clergé.*
Agrégés. Voyez *Université de Paris.*
Aînesse (Droit d'). Voyez *Préciput.*
Alais, pays.
Alençon (Campagne d').
Aleu (Franc). Voyez *Fiefs,*
Alexandrie, contrée.
Alsace, province.
Altesse. Voyez *Titre d'honneur.*
Ambassadeur.
Amende honorable. Voyez *Peine infamante.*
Amiénois, province.
Amiral. (Grand-) de France.
Amirauté : siége.
Amortissement. Voyez *Main morte.*
Amberoue, pays.
Andorre, pays et vallée.
Angoumois, pays.
Anjou, province.
Annate (Droit d'). Voyez *Archevêchés.*
Année. Voyez *Mois.*
Annexe (Droit d'). Voyez *Parlement.*
Anoblir. Voyez *Noble.*
Aosta. (Val d'), (Piémont).
Apanage. Voyez *Terre.*
Appariteur. Voyez *Université.*
Archevêques et évêques.
Archidiacre. Voyez *Premier diacre.*
Argone, pays et forêt.
Armagnac, province.
Armées de terre et de mer. *Voyez* France.
Armes. Voyez *Marques d'honneur.*
Armes de France. *Voyez* France.
Armoiries : blason.
Armoriques.

RÉPUBLIQUE.

A

Administration communale. Voyez *Préfecture* et *Sous-préfecture.*
Administration de la marine. Voyez *Ports.*
Administration générale des forêts. *Voyez*, indépendamment de l'article, le tableau à l'article *Forêts.*
Administration des hôpitaux. *Voyez* Paris.
Administration générale des monnoies. Voyez *Monnoies.*
Administration de la justice. *Voyez* France.
Administration du Mont-de-Piété. Voyez *Mont-de-Piété.*
Administration générale des domaines et de l'enregistrement.
Administration et comptabilité des ports. Voyez *Ports.*
Administration générale des Postes. Voyez *Postes.*
Administration générale des poudres et salpêtres. Voyez *Poudres.*
Agence des receveurs généraux.
Agens de change. Voyez *Bourse.*
Agraires (Mesures). Voyez *Mesures et poids.*
Aide-de-camp du premier consul. Voyez *Palais du Gouvernement.*
Ain. (Sommaire du département de l').
Aisne (Sommaire du département de l').
Allier (Sommaire du département de l').
Alpes (Sommaire du département des Basses-).
Alpes (Sommaire du département des Hautes-)
Alpes maritimes (Sommaire du département des)
Altesse. Voyez *Titre d'honneur.*
Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et envoyés extraordinaires des puissances étrangères près du gouvernement français. Voyez *Ministres plénipotentiaires.*
Amiral (Grand) de l'empire. *Voyez* à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 prairial an 12.
Archevêques et évêques.
Archi-chancelier de l'empire. } *Voyez* à l'article *Constitution* les *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Archi-chancelier d'état. }
Archi-trésorier de l'empire. }
Archives nationales de la République.
Archives du gouvernement.
Ardèche (Sommaire du département de l').
Ardennes (Sommaire du département des).
Are. Voyez *Mesures et poids.*

MONARCHIE.

Arpent. Voyez *Mesures et poids.*
Arrêts. Voyez *Parlement.*
Artillerie.
Artois, pays et comté.
Arts. Voyez *Université.*
Assemblée du clergé. Voyez *Clergé.*
Assesseurs : juridiction.
Astarac, pays.
Aubaine, droit.
Auch (Territoire d').
Audiencier.
Auditeur (Conseiller).
Auditeur du Châtelet.
Auge, pays.
Aumônier (Grand), prêtre.
Aune. Voyez *Mesures et poids.*
Aunis, province.
Auribat, pays.
Auvergne, province.
Auxerrois, pays.
Auxois, comté.
Avallonnois, contrée.
Avocat du roi.
Avocat général. Voyez *Parlement.*
Avocats. Voyez *Défenseurs officieux.*
Avocats au conseils du roi. Voyez *Parlement.*

B

Baccalauréat. Voyez *premier degré dans les facultés.*
Baigorry *ou* Baigne, vallée.
Bailli, magistrat.
Bailliage.
Bâle. Voyez *Evêché de Bâle.*
Ban, arrière-ban. Voyez *Ordre du roi.*
Banibessi, province.
Banlieue.
Bannalité. Voyez *Seigneurs.*
Bannissement. Voyez *Lois.*
Bans de mariage. Voyez *Mariage.*
Bar, province et duché.
Barcelonnette, vallée.
Baron. Voyez *Seigneur.*
Baronnie, qualité.
Baronnies (les), pays.
Barousse, pays et vallée.
Basoche : juridiction.
Basques, pays.
Bassigny (le), pays.
Bâtards.
Bâtonnier des avocats.
Bazadois (le), pays.
Bazois, pays.
Béarn, province.
Beaujolois (le), contrée.
Beauce (la), pays.
Beauvoisis (le), contrée.
Bedeaux *ou* Appariteurs.
Belgique *ou* Pays-Bas, province.
Bellemois (le), pays.
Benauges, pays.
Bénéfice, office ecclésiastique.

RÉPUBLIQUE.

Armées de terre et de mer. *Voyez* FRANCE.
Arriége (Sommaire du département de l').
Arrondissemens communaux.
Arrondissemens forestiers de la marine. Voyez *Préfets maritimes.*
Arrondissemens maritimes. Voy. *Préfets maritimes.*
Artillerie. Voyez *Génie.*
Assemblée communale. Voyez *Constitution* et *Sénatus-Consulte.*
Assemblée de canton.
Assemblée primaire. Voyez *Constitution* et *Sénatus-Consulte.*
Assesseur du juge de paix.
Aube (Sommaire du département de l').
Aude (Sommaire du département de l').
Auditeurs. Voyez *Ministres.*
Aveyron (Sommaire du département de l')
Avocats. Voyez *Défenseurs officieux.*

B

Bagnes. Voyez *Ports.*
Banque de France.
Banquiers.
Bibliothèques nationales. Voyez PARIS.
Bouches-du-Rhône (Sommaire du département des).
Bourse de Commerce.
Bureau d'approvisionnement de Paris, et de navigation y relative. Voyez *Subsistances de Paris.*
Bureau des collèges irlandois et écossois. Voyez *Irlandois.*
Bureau des longitudes. Voyez *Longitudes.*
Bureau de garantie. Voyez *Garantie.*

MONARCHIE.	RÉPUBLIQUE.
Berri, province.	
Bessin, pays.	
Bienne, ancienne république.	
Bigorre, province.	
Blason. Voyez *Pièces.*	
Blésois, pays.	
Bocage, pays.	
Boisseau de Paris. Voyez *Mesures et Poids.*	
Bordelois (le), pays.	
Born, contrée.	
Bouillon, duché.	
Boulonnois, province.	
Bourbonnois, province.	
Bourgeois, qualité d'habitant.	
Bourgogne, province.	
Bourreau *ou* exécuteur.	
Brabant, duché.	
Bray, contrée.	
Bresse, pays.	
Bretagne, province.	
Brevet.	
Brevets d'invention. Voyez *Invention.*	
Briançonnois (le), pays.	
Brie (la), province.	
Brigadier des armées du roi.	
Briennois, pays.	
Brouageais (le), pays.	
Brullois, pays.	
Buch *ou* Busch, contrée.	
Bugex, pays.	
Bulle du pape.	
Bureau des finances. Voyez *Trésor.*	
C	C
Calaisis, pays.	Calvados (Sommaire du département du).
Campagne, nom que donnoient certains géographes.	Canonnage maritime. Voyez *Maîtres canonniers maritimes.*
Campine (la), contrée des Pays-Bas.	Canonniers-gardes-côtes. Voyez *Gardes-côtes.*
Campine liégeoise, pays et contrée du pays de Liége.	Cantal (Sommaire du département du).
Capitaine militaire.	Capacité (Mesures de). Voyez *Mesures et Poids.*
Capitainerie.	Capitaines du génie. Voyez *Génie.*
Capitale.	Capitaines de vaisseau. } Voyez *Marine.*
Capitation.	Capitaines de frégate. } Voyez *Marine.*
Capitoul.	Cavalerie. *Voyez* FRANCE.
Capsir, pays.	Centiare. } Voyez *Mesures et Poids.*
Carême, jeûne.	Centigramme. } Voyez *Mesures et Poids.*
Cathédrale, principale église.	Centilitre. } Voyez *Mesures et Poids.*
Catholique, titre de religion dominante.	Centimètre. } Voyez *Mesures et Poids.*
Caux, pays.	Chambres consultatives des manufactures, fabriques, arts et métiers. Voyez *Manufactures.*
Censeurs royaux.	Chambres de commerce.
Cerdagne française, pays.	Chancelier du sénat. Voyez *Sénat.*
Chablais (le), province de Savoie.	Chancelier (Grand-) de la légion d'honneur. Voyez *Légion d'honneur.*
Châlonnois, pays.	Charente (Sommaire du département de la).
Chalosse (la), pays.	Charente-Inférieure (Sommaire du département de la).
Chambellage, droit au profit du fief.	Chefs d'administration de la marine. Voyez *Ports.*
Chambellan (Grand).	Cher (Sommaire du département du).
Chambres, nom de plusieurs juridictions.	Colonels. *Voyez* FRANCE.
Champagne (la), province.	Colonies françaises. *Voyez* à la fin de l'ouvrage le *Dictionnaire des Colonies.*
Champagne (la), canton du pays d'Ouche.	
Champart, redevance du pays de droit écrit.	
Champsaur, pays.	
Chancelier de France.	

MONARCHIE.

Chantre (Grand).
Chapitre. Voyez *Clergé*.
Charollois (le), comté.
Chartrain (le), pays.
Chasse, droit des seigneurs de fief.
Château, titre des maisons de campagne des seigneurs.
Châtelet. Voyez *Justice royale*.
Chef d'escadre. Voyez *Armées de mer*, art. FRANCE.
Chemiers, qualité de fief.
Chevalier. Voyez *Titre*.
Chevaliers (Ordre des).
Clergé (Ordre du), avec des tableaux.
Coadjuteur. Voyez *Prélat*.
Collation des bénéfices.
Collecteur pour faire le recouvrement des tailles.
Collége des secrétaires du roi.
Collége royal.
Colléges, établissemens pour l'éducation.
Colombier. Voyez *Pigeons*.
Colonel général d'infanterie des Suisses et Grisons.
Colonel général de dragons.
Colonel général d'infanterie.
Colonel d'infanterie.
Colonel des troupes légères.
Colonel lieutenant.
Colonies. *Voyez* FRANCE.
Comédiens.
Combrailles, pays.
Commanderie. Voyez *Chevalerie*.
Commanderies et prieurés de Malte. Voyez le *Tableau*, art. *Chevalerie*.
Commensaux de la maison du roi.
Comminges, pays.
Commissaires pour toutes sortes d'administrations.
Commissaires généraux de police.
Committimus.
Communauté, habitans d'un village, etc.
Communautés des marchands et artistes.
Compagnie des Indes.
Complainte, action possessoire.
Comtat d'Avignon, pays.
Comtat Venaissin, pays.
Comte, individu noble.
Comte du palais.
Concubinage. Voyez *Lois contre le concubinage*.
Condomois (le), pays.
Condroz (le), pays.
Confiscation, usage non uniforme en France.
Conflent, pays.
Connétablie, juridiction des maréchaux de France.
Conseillers et conseils.
Conservateurs.
Consignation.
Consuls, titre commun à plusieurs officiers de justice.
Contrôle.
Contrôleur.
Contrôleur général des finances.
Contumace.
Corbonnois, pays.
Cornouailles, pays.
Corps royal d'artillerie.

RÉPUBLIQUE.

Colléges électoraux d'arrondissement. Voyez *Constitution* et *Sénatus-consulte*.
Colléges de France à Paris. *Voyez* FRANCE.
Colléges électoraux de département. Voy. *Constitution* et *Sénatus-consulte*. Par le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12, les colléges électoraux sont présidés par les grands titulaires de l'empire.
Colonels et inspecteurs généraux de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval et de la marine. *Voyez* à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Comité central de fortifications. Voyez *Inspection générale du génie*.
Commissaire général de police. Voyez *Mairie*.
Commissaires de police à Paris. Voyez *Police*.
Commissaires de police. Voyez *Mairie*.
Commissaires généraux de police.
Commissaires du gouvernement près les tribunaux. Voyez *Gouvernement* et *Procureurs-généraux impériaux*.
Commissaires de la marine. Voyez *Préfets maritimes*.
Commissaires-priseurs-vendeurs.
Commissaires des poudres et salpêtres. Voyez *Poudres*.
Commissaires pour l'organisation des études. Voyez *Instruction publique*.
Commissaires généraux et agens des relations commerciales des puissances étrangères dans les ports de France. Voyez *Relations commerciales*, et l'article *Commissaire*.
Commissaires ordonnateurs. Voy. *Armées*, art. FRANCE.
Commissaires des guerres et adjoints. *Idem*.
Commission sénatoriale de la liberté individuelle. } *Voyez* à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Commission de la liberté de la presse. } *Voyez* à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Comparaison de la France monarchique avec la France en république. *Voyez* FRANCE.
Comptabilité nationale.
Connétable de l'empire. *Voyez* à l'article *Constitution* le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Conscription des archevêchés et évêchés. Voyez *Archevêchés* et *Convention avec le pape*.
Conseil d'administration des postes aux chevaux. Voyez *Postes*.
Conseil d'administr. maritime. Voy. *Préfets maritimes*.
Conseil d'arrondissement. Voyez *Sous-Préfecture*.
Conseil (Grand) de la légion d'honneur. Voyez *Légion d'honneur*, et le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12, qui est à la suite de l'article *Constitution*.
Conseil de préfecture. Voyez *Préfecture*.
Conseil de salubrité navale. } Voyez *Salubrité*.
Conseil de salubrité de Paris. } Voyez *Salubrité*.
Conseil des anciens.
Conseil de santé.
Conseil des cinq-cents.
Conseil des bâtimens civils.
Conseil des mines de la République.
Conseil des prises.
Conseil d'état. *Voyez* en outre à l'article *Constitution* le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Conseil général d'agriculture, arts et commerce.

MONARCHIE.

Corps royal du génie.
Correcteurs des comptes.
Corvées.
Cotentin (le), pays.
Cour de France.
Cour des aides. Voyez *Souveraine*.
Cour souveraine. Voyez *Souveraine*.
Couronne royale.
Couronne (Droit à la).
Couronnement des rois. Voyez *Sacre*.
Courriers. Voyez *Messageries*.
Couserans (le), pays.
Coutumes consenties par le peuple. (Nombre des). *Voyez* FRANCE.
Couvens, maisons religieuses.
Croisades, expédition à la Terre-Sainte.
Croix sur les clochers.
Croix pectorales.
Croix de saint André.
Croix de saint-Louis.
Croix, terme de blason.
Curé, prêtre.

D

Dauphin, titre que l'on donnoit à l'héritier présomptif de la couronne.
Dauphiné, province.
Déclaration du roi.
Dégradation de noblesse.
Denier-césar.
Deniers royaux.
Département des secrétaires d'état, des administrateurs de la compagnie des Indes, des finances, etc.
Deuil, étiquette pour les deuils.
Dignités.
Dijonnois, pays.
Diois (le), contrée.
Directeurs des différentes administrations.
Direction du dépôt général de la guerre, des douanes, etc.
Division temporelle.
Division ecclésiastique.
Division administrative.
Division de la France ancienne.
Division de la France par Louis XVI.
(Division temporelle … par Louis XVI : *Voyez* FRANCE.)
Dixième (le), impôt.
Domaine de la couronne.
Dombes, pays.
Domestiques. Voyez *Livrée*.
Don gratuit.
Donnezan, pays.
Donziois (le), pays.
Dot des rois.

RÉPUBLIQUE.

Conseil général de département. Voyez *Préfecture*.
Conseil municipal. Voyez *Municipalités*.
Conservation des hypothèques. Voyez *Hypothèques*.
Conservation forestière. Voy. *Administration* et *Forêts*.
Conservatoire de musique.
Conservatoire des arts et métiers. Voyez *Métiers*.
Constitutions de 1791, 1793, de l'an 3 et de l'an 8.
Constructions navales. Voyez *Navales*.
Consuls : 1er, 2e et 3e consuls. Voyez *Constitution* et *Sénatus-consulte*.
Convention avec le pape. Voyez *Archevêchés*.
Corps législatif. Voyez les articles *Législatif*, *Corps Législatif*, *Constitution*, *Sénatus-consulte organique*, et le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Corrèze (Sommaire du département de la).
Côte-d'Or (Sommaire du département de la).
Côtes-du-Nord. (Sommaire du département des)
Cour (Haute) impériale. Voyez à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Cour de cassation. Voyez *Tribunal de cassation*, et à l'art. *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Cours d'appel. Voyez *Tribunaux d'appel*, et à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Cours de justice criminelle. Voyez *Tribunaux criminels*, et à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Courtiers. Voyez *Bourse*.
Creuse (Sommaire du département de la).
Cultes. Voyez *Cultes* et *Archevêchés*.
Curé. Voyez *Archevêques*.

D

Décagramme.
Décalitre.
Décamètre.
Déciare.
Décigramme.
Décilitre.
Décimètre.
Décistère.
(Décagramme … Décistère : Voyez *Mesures et Poids*.)
Départemens. *Voyez* le sommaire de chaque département, à son ordre alphabétique.
Départemens de la justice, des relations extérieures, de l'intérieur, des finances, etc.
Dépôts et archives.
Dépôt des cartes et plans de la guerre, de la marine et des colonies.
Deuil, étiquette pour le deuil.
Dignités (Grandes) de l'empire. *Voyez* à l'article *Constitution*, le *sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Directeurs, etc.
Directeurs sous le règne de la constitution de l'an 3.
Directeurs et sous-directeurs d'artillerie. Voy. *Génie*.
Directeurs et sous-directeurs des fortifications. Voyez *Fortifications*.
Directeurs du jury. Voyez *Jury*.
Direction générale de la liquidation de la dette publique. Voyez *Liquidation*.
Direction des contribut. directes. Voy. *Contributions*.
Direction générale des forges d'artillerie. Voy. *Forges*.

MONARCHIE.	RÉPUBLIQUE.
Duc et pair.	Direction générale des manufactures nat. d'armes à feu et d'armes blanches. Voyez *Manufactures nationales*.
Duel, loi sur le duel.	Directoire central des hôpitaux milit. Voy. *Hôpitaux*.
Dunois (le), pays et comté.	Directoire de l'habillement et équipement des troupes.
	Directoire exécutif sous le gouvernement actuel.
	Division administrative. *Voyez* France.
	Division du territoire de la République en départemens et arrondissemens communaux. Voyez *Préfets*.
	Division du territoire européen. *Voyez* France.
	Division ecclésiastique. *Voyez* France.
	Divisions militaires. *Voyez* France.
	Division temporelle. *Voyez* France.
	Doire (Sommaire du département de la).
	Dordogne (Sommaire du département de la).
	Douanes. Voyez *Tableaux des bureaux* et *Tarif des marchandises*.
	Doubs. (Sommaire du département du).
	Drôme (Sommaire du département de la).
	Dyle (Sommaire du département de la).

E

MONARCHIE.	RÉPUBLIQUE.
Eaux et forêts.	Ecole d'artillerie et du génie. Voyez *Génie*.
Ecclésiastiques.	Ecole d'arts et métiers. Voyez *Métiers*.
Echanson (Premier).	Ecole des ingénieurs de vaisseaux.
Echevins.	Ecole des ingénieurs militaires. Voyez *Mineurs*.
Echiquier : sorte de tribunal.	Ecole régimentaire des mineurs et sapeurs. Voyez *Mineurs*.
Ecolâtre.	Ecole des ponts et chaussées. Voy. *Ponts et chaussées*.
Ecole royale militaire.	Ecole gratuite de dessin.
Ecoles royales de dessin, de charité, de théologie, de droit, de médecine, de chirurgie et de pharmacie, etc.	Ecole polytechnique.
Écuyer (Grand).	Ecole primaire.
Ecuyer (Premier).	Ecole spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique. Voyez *Géographie*.
Ecuyers gentilshommes.	Ecole spéciale de langues orientales. Voyez *Langues orientales*.
Ecuyer tranchant.	Ecole spéciale de mathématiques transcendantes. Voy. *Mathématiques*.
Edits du roi.	Ecole spéciale de peinture et sculpture. Voy. *Peinture*, *Sculpture* et *Architecture*.
Eiffeld, pays; cercle de Westphalie. *Voy.* les *Tableaux*, article France.	Ecole spéciale militaire. Voyez *Militaire*.
Election, district d'une généralité.	Ecoles centrales remplacées par des lycées. Voy. *Lycées*.
Elus, officiers du tribunal nommé *élection*.	Ecoles d'application des services publics. Voyez *Ecole polytechnique*, *Écoles d'ingénieurs de vaisseaux*, *Ponts et Chaussées*, *Mines*, *Ingénieurs militaires*, *École de navigation*.
Embrunois (l'), pays.	Ecoles d'artillerie. Voyez *Génie*.
Eminence, titre des cardinaux.	Ecoles de médecine navale. Voyez *Médecine navale*.
Enclave d'Artois (Pays d').	Ecoles de navigation.
Engagiste, celui qui jouissoit par engagement des domaines de la couronne.	Ecoles de pharmacie.
Epaves, effets mobiliers.	Ecoles nationales des sourds-muets de naissance. Voy. *Sourds-muets*.
Epices, rétribution accordée aux juges.	Ecoles pratiques des mines. Voyez *Mines*.
Erguel (l'), contrée.	Ecoles secondaires.
Etats-généraux.	Ecoles spéciales. Voyez *Spéciales*.
Etendards : enseignes de la cavalerie.	Ecoles spéciales de dessin. Voyez *Ecoles nationales*.
Etoile (Ordre de l').	Ecoles spéciales de droit. Voyez *Spéciales*.
Evêché de Bâle.	Ecoles spéciales de médecine. Voyez *Médecine*.
Exempts de la connétablie.	Ecoles spéciales des arts mécaniques et chimiques. Voy. *Mécanique*.
Exhérédation.	Ecoles spéciales d'histoire naturelle, de physique et de chimie. Voyez *Histoire naturelle*.
Exil.	

Fabriques

MONARCHIE.

F

Fabriques des églises.
Facultés (Les quatre).
Faucigny (le), pays.
Fauconnier de France (Grand).
Féal, titre que donnoit le roi.
Ferme.
Fermiers-généraux.
Fêtes, leur nombre varioit.
Feuille des benéfices.
Fezenzac, pays.
Fezenzaquet, contrée.
Fiefs, terre ou héritages, et grands vassaux de France.
Finance, revenu du roi.
Finances (Receveurs généraux des).
Flandre française, pays.
Flandre maritime, pays.
Flandre impériale, pays.
Flandre hollandoise, pays.
Foi et hommage.
Foix, pays ou comté.
Forez, province.
Fouet. Voyez *Peine infamante.*
Fourches patibulaires. Voyez *Patibulaire.*
Franc-Lyonnois, contrée.
Franc-salé. Voyez *Gabelle.*
France monarchique, comparée avec la France en république.
Franche-Comté, province.
Franches-Montagnes (les), contrée.
Franchise, privilége.
Funérailles des catholiques.

G

Gabardan *ou* Gavaudan (le), province.

RÉPUBLIQUE.

Écoles vétérinaires.
Églises de France. Voyez *Archevêchés*, *Convention avec le pape.*
Églises réformées. Voyez *Convention avec le pape.*
Électeur (grand). Voyez *Sénatus-consulte* du 28 floréal an 12, article *Constitution.*
Élection. Voyez *Constitution* et *Sénatus-consulte.*
Éminence. Voyez *Cardinaux.*
Empereur. Voyez *Sénatus-consulte* du 28 floréal an 12, article *Constitution.*
Enregistrement. Voyez *Administration de l'enregistrement.*
Entrepôt des marchandises étrangères. Voyez *Marchandises.*
Entrepôt des poudres et salpêtres. Voyez *Poudres et Salpêtres.*
Envoyés extraordinaires. Voyez *Ministres plénipotentiaires.*
Escaut (Sommaire du département de l').
Établissemens centraux pour les condamnés à la détention.
État-major de l'armée. *Voyez* FRANCE.
État-major des ports. Voyez *Ports.*
Eure (Sommaire du département de l').
Eure-et-Loir (Sommaire du département de l').
Excellence. Voyez *Titres d'honneur.*

F

Finances. *Voyez* FRANCE.
Finistère (Sommaire du département du).
Forêts (Sommaire du département des).
Foires et marchés. Voyez *le tableau à la fin du dernier volume.*

G

Gard (Sommaire du département du).

MONARCHIE.	RÉPUBLIQUE.
Gabelles, impôt sur le sel.	Garde impériale. Voyez *Maison de l'Empereur*, au *Supplément*, fin du dernier volume, pour les changemens survenus pendant l'impression.
Galères. Voyez *Peine infamante*,	Garde-des-Consuls.
Gapençois, province.	Garde municipale de Paris.
Garde-des-sceaux.	Gardes-chiourmes.
Garde-marteau.	Garonne (Sommaire du département de la Haute-).
Garde-meuble de la couronne.	Gendarmerie nationale.
Garde-robe du roi (Grand maître de la).	Génie.
Gardes, arts et métiers.	Génie maritime.
Garde-gardienne.	Gers (Sommaire du département du).
Gardes à pied de la maison du roi.	Gironde (Sommaire du département de la).
Gardes de la porte du roi.	Golo (Sommaire du département du).
Gardes-côtes.	Gouvernement.
Gardes de la manche.	Gouvernement du palais. Voyez *Palais du Gouvernement*.
Gardes de la monnoie.	Grand-juge, ministre de la justice. Voyez *Ministres*.
Gardes de nuit et gardes des ports.	Greffes des tribunaux.
Gardes de la prévôté de l'hôtel.	
Gardes-du-corps.	
Gardes des rôles des officiers de France.	
Gardes-françaises.	
Gardes-suisses.	
Gascogne, province.	
Gastine, pays.	
Gâtinois (le), pays.	
Gaure, comté ou pays.	
Gaves, noms des rivières du ci-devant pays de Béarn.	
Gendarmes (10 compagnies de).	
Gendarmes de la garde pour la maison du roi.	
Général en chef.	
Généralité.	
Gens du roi.	
Gentilshommes.	
Gentilshommes de la chambre.	
Gentilshommes ordinaires.	
Gentilshommes servans.	
Gévaudan (le), pays.	
Gex, pays.	
Girouettes sur les maisons.	
Gouvernance.	
Gouvernement. *Voyez* FRANCE.	
Gouvernement militaire. *Voyez* FRANCE.	
Gouvernemens.	
Gouverneurs généraux des provinces.	
Gouverneurs particuliers.	
Grâce (Lettres de).	
Gradués.	
Grain (le). Voyez *Mesures et Poids*.	
Grairie, droit sur les bois.	
Graisivaudan, pays.	
Grand-maître de France.	
Grands du royaume.	
Grands jours.	
Grands officiers de la couronne.	
Grands rapporteurs.	
Greffes.	
Grénetier, officier des gabelles.	
Grenier à sel.	
Gros (le). Voyez *Mesures et poids*.	
Gruyer, officier particulier des eaux et forêts.	
Guastalla, duché.	
Gueldres, province.	

MONARCHIE.

Guet, milice de la garde de Paris.
Guienne et Gascogne, provinces.

H

Hainaut, l'une des provinces des Pays-Bas.
Haras du roi et du royaume.
Havre, petit pays.
Hérauts d'armes.
Hérédité d'offices de judicature.
Héritiers bâtards.
Homicide.
Hôpitaux civils.
Hôtel-de-ville.
Hôtel, maison des princes et seigneurs.
Hôtel royal des invalides.
Houlme, pays.
Huissiers, en général.
Hundsruch, pays.
Hurepoix (le), pays.

I

Impôts.
Imprimerie royale.
Indults.
Infâme, coupable.
Infanticide.
Ingénieurs.
Inspecteurs.
Instruction publique. *Voyez* FRANCE.
Intendans, magistrats.
Intendans de différentes administrations.
Interdiction.
Intérêt de l'argent.
Interprètes.
Introducteur des ambassadeurs.
Irissary, pays.
Isle de France, province.

J

Juges.
Juliers, duché. Voyez *les tableaux*, art. FRANCE.
Juridiction.
Juridiction du premier chirurgien du roi.
Justice seigneuriale.

L

Labour (le), pays.
Landes (les), pays.

RÉPUBLIQUE.

H

Haras nationaux.
Hérault (Sommaire du département de l').
Hôpitaux civils.
Hôpitaux de marine.
Hôpitaux maritimes.
Hôpitaux militaires.
Hospices des aveugles *dit* des Quinze-Vingts.
Hôtel national, et succursales des militaires invalides.
Huissiers du Gouvernement, du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat. Voyez *Palais du gouvernement*.
Huissiers près les tribunaux.

I

Ille-et-Vilaine (Sommaire du département d').
Impositions. Voyez *Contributions*, art. FRANCE.
Imprimerie de la République, actuellement Imprimerie impériale.
Indre (Sommaire du département de l').
Indre-et-Loire (Sommaire du département d').
Infanterie. Voyez *Armées*, article FRANCE.
Inscription maritime.
Inspecteurs aux revues.
Inspecteurs des contributions. Voyez *Contributions directes*.
Inspecteurs des loteries. Voyez *Loteries*.
Inspecteurs et colonels généraux de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval et de la marine. *Voyez*, à l'article *Constitution*, le *Sénatus-Consulte* du 28 floréal an 12.
Inspecteurs généraux des études. Voyez *Instruction publique*.
Inspecteurs des ponts et chaussées. Voyez *Ponts et Chaussées*.
Inspecteurs généraux des poudres et salpêtres. Voyez *Poudres*.
Inspection du service de la marine. Voyez *Préfets maritimes*.
Inspection générale d'artillerie. Voyez *Génie*.
Inspection générale du génie. Voyez *Génie*.
Institut national des Sciences et des Arts.
Instruction publique.
Isère (Sommaire du département de l').

J

Jardin national des Plantes. Voyez *Muséum national d'Histoire naturelle*, à l'article PARIS.
Jemmappes (Sommaire du département de).
Jura (Sommaire du département du).
Juridiction des Prud'hommes-Pêcheurs.
Justices de paix.

L.

Landes (Sommaire du département des).
Lazarets.

MONARCHIE.

Ostabarès, contrée.
Ossez, vallée et pays.
Ouche, pays.

P

Pain bénit.
Pairs de France.
Palatinat, province.
Parisis (le), pays.
Parlemens (Cour des).
Parme, duché.
Paulette, droit.
Payeur des rentes.
Pays de montagne.
Pays d'entre-deux mers.
Pays d'entre Loir et l'Allier.
Pays d'états.
Pays mixte.
Pays plats.
Perche (le), province.
Perche (la). Voyez *Mesures et poids.*
Périgord, province.
Perruquiers (Maitres).
Perthois (le), pays.
Picardie, province.
Pied (le). Voyez *Mesures et poids.*
Piémont, pays et principauté d'Italie.
Pilori.
Pinte. Voyez *Mesures et poids.*
Poids. Voyez *Mesures et poids.*
Poitou, province.
Ponthieu, pays.
Porcien, pays.
Potence, instrument de supplice.
Pouce. Voyez *Mesures et poids.*
Prédicateurs du roi.
Présidence.
Présidial.
Prévôté-le-comte.
Prévôts, grands prévôts de France.
Prévôts des marchands.
Prieur claustral.
Prieuré.
Primat.
Princes du sang, prince royal, princes français.
Principaux.
Prise à partie.
Prisons.
Privilége.
Procédure.
Procureurs.
Professeurs.
Promoteurs.
Provence, province.
Proviseurs.
Puisaye (la), pays.

Q

Quartier.
Quartinier.
Quatre vallées (les), pays.

RÉPUBLIQUE.

Organisation administrative. *Voyez* FRANCE.
Orne (Sommaire du département de l').
Ourthe (Sommaire du département de l').

P

Pain bénit.
Paix. (Traités de).
Parc d'artillerie. Voyez *Génie.*
Pas-de-Calais. (Sommaire du département du).
Payeurs généraux du trésor public, des divisions militaires, etc. Voyez *Trésor public.*
Pépinières nationales.
Pesage, mesurage et jaugeage.
Places et postes de guerre.
Pô (Sommaire du département du).
Pompiers.
Pontonniers.
Ponts et chaussées.
Ports de mer. *Voyez* FRANCE.
Potasse (Fabrication de la).
Poudreries et raffineries.
Précis sur l'histoire de France. *Voyez* FRANCE.
Préfecture de police.
Préfectures et sous-préfectures de départemens.
Préfets du palais. Voyez *Palais du gouvernement.*
Préfets maritimes.
Préteur du sénat. Voyez *Sénat.*
Princes français, prince impérial.
Procureurs généraux impériaux. } Voyez *Gouvernement.* (*Commissaires du*).
Procureurs impériaux. }
Promulgation des lois. *Voyez*, à l'article *Constitution*, le *Sénatus-Consulte* du 28 floréal an 12.
Propriétés littéraires. Voyez *Lycées.*
Puy-de-Dôme (Sommaire du département du).
Prytanée français.
Pyrénées (Sommaire du département des Basses-).
Pyrénées (Sommaire du département des Hautes-).
Pyrénées-Orientales (Sommaire du département des).

Q

Questeurs du corps législatif et du tribunat. *Voyez*, à l'article *Constitution*, *Sénatus-Consulte organique*, et le *Sénatus-Consulte* du 28 floréal an 12.

MONARCHIE.

Quercy (le).
Question, sorte de supplice pour faire avouer l'accusé.

R

Rasez, pays.
Rauracie (la), province.
Recéleurs.
Récompenses militaires. *Voyez* FRANCE.
Recteurs.
Référendaires.
Régale.
Régimens.
Régulier.
Rémois (le), pays.
Réthelois (le), pays.
Retrait féodal.
Retrait lignager.
Retz, pays.
Rhin (Cercle du Bas-).
Rhin (Cercle du Haut-).
Rivière, pays.
Rivière basse, pays.
Robe-courte.
Roi d'armes.
Roturier.
Roue, supplice.
Rouergue (le), pays.
Roumois, pays.
Roussillon, province.
Royanez (le), pays.

S

Sacre et couronnement des rois.
Sacrilége.
Saintonge (la), province.
Salés (Francs).
Saltzgau, pays.
Santerre, pays.
Sault, pays.
Savoie, duché souverain.
Secrétaires d'état.
Secrétaires du roi.
Sedan, principauté.
Seigneur : qualification des princes, etc.
Sénonois (le), pays.
Séparation de corps.
Serfs.
Sergent, officier établi pour faire des exploits judiciaires.
Serment.
Situation du territoire, étendue et pop. *Voy.* FRANCE.
Société royale d'agriculture.
Société royale de médecine.
Soissonnois (le), pays.
Sologne (le), pays.
Soule (la), pays.
Sponheim, comté. *Voy.* les *tableaux*, art. FRANCE.
Subdélégation.
Subsides.
Substitution.
Substituts.

RÉPUBLIQUE.

R

Raffineries de poudres. Voyez *Poudreries.*
Récompenses militaires. *Voyez* FRANCE.
Régiment d'artillerie à cheval.
Régiment d'artillerie à pied.
Rhin (Sommaire du département du Bas-).
Rhin (Sommaire dn département du Haut-).
Rhin-et-Moselle (Sommaire du département de).
Rhône (Sommaire du département du).
Roër (Sommaire du département de la).

S

Sacre et couronnement de l'Empereur.
Salines.
Salpêtre.
Sambre-et-Meuse (Sommaire du département de).
Saone (Sommaire du département de la Haute-).
Saone-et-Loire (Sommaire du département de).
Sapeurs (Bataillon de). Voyez *Mineurs.*
Sarre (Sommaire du département de la).
Sarthe (Sommaire du département de la).
Secrétaire d'Etat.
Seine (Sommaire du département de la).
Seine-et-Marne (Sommaire du département de la).
Seine-et-Oise (Sommaire du département de).
Seine-Inférieure (Sommaire du département de la).
Sénat conservateur.
Sénatorerie.
Sénatus-consulte. Voyez *Constitution.*
Séparation de corps.
Sermens (des). *Voyez*, à l'art. *Constitution*, le *Sénatus-consulte organique*, et le *Sénatus* du 28 floréal an 12.
Service des ports et arsenaux. Voyez *Ports.*
Sesia (Sommaire du département de la).
Sèvres (Sommaire du département des Deux-).
Situation du territoire. *Voyez* FRANCE.
Sociétés de médecine.
Sociétés libres d'agriculture.
Somme (Sommaire du département de la).
Stura (Sommaire du département de la).

MONARCHIE.	RÉPUBLIQUE.
Suicides.	
Sujets.	
Suntgaw *ou* Suntgow, pays.	
T	**T.**
Tabellion.	Tableau chronologique de tous ceux qui ont gouverné la France depuis plus de quatre cents ans avant Jésus-Christ jusqu'à ce jour. *Voyez* FRANCE.
Table de marbre.	Tableaux de comparaison de l'ancienne division de la France avec la France en République. *Voy.* FRANCE.
Tableau chronologique de tous ceux qui ont gouverné la France. *Voyez* FRANCE.	Tanaro (Sommaire du département du).
Taille, impôt.	Tarn (Sommaire du département du).
Tarantaise (la), pays.	Télégraphe. (Machine pour porter en un instant des ordres et des nouvelles au loin).
Tardenois (le), pays.	Train d'artillerie. Voyez *Artillerie*.
Télégraphes.	Traité de paix. Voyez *Paix*.
Terres démembrées.	Travaux maritimes. Voyez *Préfets maritimes*.
Thiérache, pays.	Trésor public.
Testament.	Tribunal de cassation, aujourd'hui Cour de cassation, *Voyez*, à l'article *Constitution*, le *Sénatus-consulte* du 28 floréal an 12.
Tiers-état.	Tribunal de police à Paris.
Toise (la). Voyez *Mesures et poids*.	Tribunat.
Toulois (le), pays.	Tribunaux criminels, aujourd'hui Cours de justice criminelle.
Toulousain (le), pays.	Tribunaux d'appel, actuellement Cours d'appel.
Touraine (la), province.	Tribunaux de commerce.
Trahison, peine.	Tribunaux de première instance.
Traite (Droit de).	
Trésoriers de France.	
Tribunal des maréchaux de France.	
Tricastrins (le), pays.	
Tursan (le), pays.	
U	**U.**
Université.	Université.
Uzegeois, pays.	
V	**V**
Valentinois (le), duché-pairie.	Var (Sommaire du département du).
Vallée de Nevers (la), pays.	Vaucluse (Sommaire du département de).
Vallée de Neste, pays.	Vendée (Sommaire du département de la).
Vallée d'Yonne, pays.	Vétérans nationaux.
Valromey, pays.	Vienne (Sommaire du département de la).
Vassaux.	Vienne (Sommaire du département de la Haute-).
Velay (le), pays.	Villes principales dont les maires sont présens à la prestation de serment du successeur du premier Consul.
Venaissin. Voyez *Comtat-Venaissin*.	Vosges (Sommaire du département des).
Vendômois (le), pays.	
Vexin (le), pays.	
Viatique.	
Vic-Fezenzac, pays.	
Vicaires. Voyez *Clergé*.	
Vicomté.	
Vimeux, pays.	
Vingtièmes.	
Vivarais, pays.	
Vœux pour les prêtres et religieux.	
Vosges, pays.	
	Y.
	Yonne. (Sommaire du département de l').
W	
Waës, pays.	
Wasgau, pays. Voy. *les tableaux*, art. FRANCE.	
Westerrich, pays. Voyez les *tableaux*, art. FRANCE.	

Notice additionnelle pour les lettres A, B, C, D, E, contenant les résidences des brigades de la Gendarmerie nationale, quelques Usines, Mines, Fabriques, etc.

Abainville, v. (Meuse). *Ajoutez*, Un fourneau et deux forges.
Abbenans, v. (Doubs). Une mine de houille non exploitée.
Abbeville, ville (Somme). Deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied.
Abjac-de-Nontron, v. (Dordogne). On y trouve des carrières de granit très-abondantes.
Absie (l'), v. (Deux-Sèvres). Une brigade à pied.
Aeltère, v. (Escaut). Une brigade de la gendarmerie à cheval.
Aerschot, ville (Dyle). *Idem.*
Agde, ville (Hérault). *Idem.*
Agen, ville (Lot-et-Garonne). Il y a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5e arrond. maritime. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, une à cheval et l'autre à pied. On trouve dans les environs des mines de houille non exploitées.
Ahun, ville (Creuse). Une brigade à cheval.
Aigaliers, v. (Gard). On y trouve des mines de houille non exploitées.
Aigle (l'), ville (Orne). Une brigade à cheval.
Aigle-Pierre, v. (Jura). Une mine de houille.
Aigre, bourg (Charente). Une brigade à cheval.
Aigrefeuille, v. (Loire-Inférieure). *Idem.*
Aiguebelle, bourg (Mont-Blanc). *Idem.*
Aigueperse, ville (Puy-de-Dôme). *Idem.*
Aigurande, ville (Indre). *Idem.*
Aillevillers, v. (Haute-Saone). Trois forges, deux martinets, une ferblanterie, une tréfilerie et les trois forges de Branlèvre.
Aillon, v. (Mont-Blanc). Deux forges, un fourneau et un martinet.
Aimoutier, bourg (Haute-Vienne). Une brigade à cheval.
Ain (Sommaire du département de l'). On trouve aux environs de Surjoux une mine d'asphalte.
Ainay-sur-Sologne, ville (Allier). Une forge.
Airaines, bourg (Somme). Une brigade à cheval.
Aire, ville (Landes). *Idem.*
Aire, ville (Pas-de-Calais). *Idem.*
Airvault, ville (Deux-Sèvres). *Idem.*
Aix, ville (Bouches-du-Rhône). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Aix, ville (Mont-Blanc). Une brigade à cheval.
Aix (les), bourg (Cher). *Idem.*
Aix-la-Chapelle, ville (Roër). *Idem.* En l'an 11 (1803), il a été trouvé dans cette ville, sous les ruines de l'ancienne basilique, bâtie par Charlemagne, une superbe colonne d'ordre corinthien. Elle a été placée dans la cathédrale, avec cette inscription : *Heroi Bonaparte, Reipublicæ gallicæ Consuli, Episcopus Aquisgranus posuit.*
Albanne, v. (Mont-Blanc). Il y a une forge et un martinet.
Alais, ville (Gard). Il y a une brigade à cheval. On trouve dans les environs des carrières de plâtre blanc et gris, stalactites.
Alban, v. (Tarn). Une brigade à cheval, une mine de plomb.
Albert, ville (Somme). Une brigade à cheval.
Albin, ville (Aveyron). Une brigade à pied.
Alby, bourg (Mont-Blanc). Une brigade à cheval.
Alby, ville (Tarn). *Idem.* On y exploite de l'argile.
Aldenau, ville (Rhin-et-Moselle). Une brigade à cheval.
Alençon, ville (Orne). Il y a une brigade à cheval, une à pied, et un chef des 1er et 3me bataillons de sapeurs.
Algenroth, v. (Sarre). Carrières d'agate qui sont abandonnées depuis la révolution française.
Allanche, ville (Cantal). Une brigade de la gendarmerie à cheval.
Allas-de-l'Evêque (Dordogne). On y trouve du plâtre à craie.
Allemond-en-Oisans, v. (Isère). On y exploite des ardoisières, et dans les environs une mine d'antimoine.
Allenbach, v (Sarre). Une forge.
Allons, v. (Basses-Alpes). Une mine de plomb non exploitée.
Ally, v. (Haute-Loire). Une brigade de la gendarmerie à pied et une fonderie.
Allos, v (Basses-Pyrénées). Une mine de plomb non exploitée.
Alost, ville (Escaut). Une brigade à cheval. On y fabrique de la faïence et de la poterie.
Alsenz, bourg (Mont-Tonnerre). Une brigade à pied.
Altbamberg, v. (Mont-Tonnerre). On y exploite du trapp à gros grains avec le granit.
Altein, v. (Mont-Tonnerre). Il y a des plâtrières.
Alterkulz, v. (Rhin-et-Moselle). Il y a plusieurs mines de plomb.
Altkirch, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval. Il y a près de cette commune des mines de plomb.
Altlay, v. (Rhin-et-Moselle). Une mine de plomb.
Altroff, v. (Meurthe). Une brigade à cheval.
Alzey, ville (Mont-Tonnerre) *Idem.*
Alzon, v. (Gard). Une brigade à pied.
Alzonne, ville (Aude). Une brigade à cheval.
Amaillon, v. (Deux-Sèvres). Une brigade à pied.
Amay, v. (Ourthe). On y exploite de l'argile jaune pour poterie.
Ambert, ville (Puy-de-Dôme). Une brigade à cheval.
Ambialet, ville (Tarn). Il y a une mine de cuivre et de plomb non exploitée.
Amblèves, rivière (Ourthe). On trouve aux environs du sable quartzeux.
Ambrières, ville (Mayenne). Une brigade à cheval.
Amiens, ville (Somme). Il y a un lycée et une brigade à pied.
Ampilly-le-Sec, v. (Côte-d'Or). Un fourneau et une forge.
Ancenis, ville (Loire-Inférieure). Une brigade à cheval et une à pied.
Ancy-le-Franc, v. (Yonne). Une brigade à cheval.
Andelot-Bourg (Haute-Marne). *Idem.*
Andelys-le-Grand, ville (Eure). *Idem.*
Andennes, bourg (Sambre-et-Meuse). *Idem.* On y exploite de l'argile pour creusets.
Andernach, ville (Rhin-et-Moselle). Une brigade à cheval.
Anet, bourg (Eure-et-Loir). *Idem.*
Angers, ville (Maine-et-Loire). Il y a un lycée et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Angerville-Lagaste, bourg (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval.
Angnise, v. (Dordogne). Il y a un fourneau et forge, dit *Beau-Soleil.*
Angoulême, ville (Charente). Trois brigades, dont deux à cheval et une à pied.
Anières, v. (Côte-d'Or). On y trouve des carrières de pierre à bâtir.
Anières, v. (Sarthe). On y exploite du marbre noir et autres propres à toutes sortes d'ouvrages.
Annonay, ville (Ardèche). Une brigade à cheval.
Annot, ville (Basses-Alpes). Une brigade à pied.
Annweiler, ville (Mont-Tonnerre). *Idem.*
Anthée, v. (Sambre-et-Meuse). Plusieurs bateries de fer.
Antigny, v. (Vendée). Il y a des mines de houille non exploitées.
Antraigues, v. (Ardèche). Une brigade à cheval.
Antrain, ville (Ille-et-Vilaine). Une brigade à pied.
Anvers, ville (Deux-Nèthes). Il y a des fabriques de céruse, une chambre de commerce, un payeur du trésor public, trois brigades de la gendarmerie, dont une à cheval et deux à pied. C'est un entrepôt réel des marchandises et denrées étrangères. La population d'Anvers est de 33,608.
Apremont, v. (Vendée). Une brigade à pied.
Apt, ville (Vaucluse). Une brigade à cheval.
Arbois, ville (Jura). On trouve dans les environs des mines de houille.
Arbresle (l'), ville (Rhône). Une brigade à cheval.
Arc, v. (Doubs). Il y a fourneau, forge et une source d'eau salée.
Arcens, v. (Ardèche). Mine de houille non en activité.
Arche (l'), v. (Basses-Alpes). Une brigade à pied.
Arcis-sur-Aube, ville (Aube). Une brigade à cheval.
Ardes, ville (Puy-de-Dôme). Une brigade à pied.
Ardillats (les), v. (Rhône). Il y a de la terre propre à la porcelaine.
Ardres, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.

Arendonck, bourg (Deux-Nèthes). Une brigade a cheval.
Argelès, ville (Hautes-Pyrénées). *Idem.*
Argentan, ville (Orne). Il y a des mines de houille et deux brigades, l'une à pied et l'autre à cheval.
Argentat, ville (Corrèze). Mine de plomb et une brigade à chev.
Argenteau, v. (Ourthe). Fabrique de sulfate d'alumine du bois des moines.
Argenteuil, bourg (Seine-et-Oise). On y trouve de l'argile pour la porcelaine : il y a une brigade à cheval.
Argentière (l'), ville (Ardèche). On trouve dans les environs des mines de plomb. C'est la résidence d'une brigade à cheval.
Argenton, ville (Indre). Une brigade à cheval.
Argenton-le-Château, ville (Deux-Sèvres). *Idem* à pied.
Argenton-les-Eglises, v. (Deux-Sèvres). *Idem* à cheval.
Arinthot, ville (Jura). Une brigade à pied.
Arles, ville (Bouches-du-Rhône). Une brigade à cheval.
Arles, ville (Pyrénées-Orientales). *Idem* à pied.
Arlon, ville (Forêts). *Idem* à cheval.
Armentières, ville (Nord). *Idem.*
Arnac-Pompadour, bourg (Corrèze). Il y a un haras national.
Arnay-sur-Arroux, ville (Côte-d'Or). Une brigade à cheval.
Aron, v. (Mayenne). Il y a deux forges et un martinet.
Arpajon, ville (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval. On exploite dans les environs des carrières de grès pour pavés. Il y a plusieurs moulins à battre le cuivre.
Arrancy, v. (Meuse). Il y a un fourneau, forge et martinet.
Arras, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.
Arreau, ville (Hautes-Pyrénées). *Idem.*
Artre, v. (Nord). Mine de houille non exploitée.
Arzac, bourg (Basses-Pyrénées). Une brigade à pied.
Arzay, v. (Isère). Une mine de plomb non exploitée.
Arvillard, v. (Mont-Blanc). Il y a forge et fourneau de *St.-Hugou.*
Arzeilliers, v. (Hautes-Alpes). On trouve tout auprès une mine de plomb.
As *ou* Asch, v. (Meuse-Inférieure). Une brigade à cheval.
Assche, bourg (Dyle). *Idem.*
Assesse, v. (Sambre-et-Meuse). *Idem.*
Asté, v. (Hautes-Pyrénées). Il y a des mines de houille dans les environs.
Ath, v. (Jemmapes). Une brigade à cheval.
Athesans, v. (Haute-Saone). Un fourneau, trois forges, un martinet, une fonderie a St.-George.
Aubagne, ville (Bouches-du-Rhône). *Idem.*
Aube, v. (Orne). Il y a un fourneau et deux forges.
Aubel, v. (Ourthe). Une brigade à cheval.
Aubenas, ville (Ardèche). On trouve dans les environs du grès, de la pierre calcaire, et des mines de houille : c'est la résidence d'une brigade à cheval.
Auberchicourt, v. (Nord). Mines de houille dans les environs.
Auberive, v. (Haute-Marne). Il y a fourneau, forge et une brigade à cheval.
Aubertaux, v. (Haute-Saone). Il y a une forge.
Aubiers (les), v. (Deux-Sèvres). Une brigade à cheval et une à pied.
Aubigny, ville (Cher). Une *idem* à cheval.
Aubusson, ville (Creuse). *Idem.*
Aucastels, v. (Lot). On y trouve des carrières de pierre calcaire.
Auch, ville (Gers). Une brigade à cheval et une à pied.
Augignac, v. (Dordogne). Des carrières de granit très-abondantes.
Aulnay, bourg (Charente-Inférieure.) Une brigade à cheval.
Aulnoy, ville (Meuse). Carrière de pierre de taille.
Aumale, ville (Seine-Inférieure). Une brigade à cheval.
Auneau, ville (Eure-et-Loir). *Idem.*
Aups, ville (Var). *Idem.*
Auray, ville (Morbihan). *Idem* et une à pied.
Aurillac, ville (Cantal). Une brigade à cheval.
Auriol, bourg (Bouches-du-Rhône). *Idem.* On trouve dans cette commune du tuf propre à bâtir.
Ausson, v. (Haute-Garonne). Il y a des carrières à plâtre.
Auterive, ville (Haute-Garonne). Une brigade à cheval.
Authon, ville (Eure-et-Loir). *Idem.*
Autrey, v. (Vosges), Il y a un martinet et une tôlerie.
Autun, ville (Saone-et-Loire). Une brigade à cheval.
Auvé, v. (Marne). *Idem.*
Auvet, v. (Haute-Saone). Un fourneau.
Auxerre, ville (Yonne). Une brigade à cheval et une à pied.
Auxon, ville (Aube). Une brigade à cheval.
Auxonne, ville (Côte-d'Or). *Idem.*
Auzance, ville (Creuse). *Idem.*
Auzon, ville (Haute-Loire). Il y a au lieu nommé *Motte* une mine de plomb.
Avallon, ville (Yonne). Une brigade à cheval.
Avelghem, bourg (Lys). *Idem.*
Avesnes, ville (Nord). *Idem.*
Avignon, ville (Vaucluse). Il y a une raffinerie de poudre, un lycée, une chambre de commerce, et une brigade à cheval.
Avranches, ville (Manche). Une brigade à cheval.
Avril-sur-Loire, v. (Nièvre). Forge neuve, forge de Neuilly, et forge de Perroy.
Avrillé, v. (Vendée). Une brigade à cheval.
Ax *ou* Ags, ville (Arriège). *Idem.*
Aynac, v. (Lot). On y trouve du grès dur.
Azay-le-Rideau, ville (Indre-et-Loire). Une brigade à cheval.
Azet, v. (Hautes-Pyrénées). On trouve dans les environs des mines de houille non exploitées.
Azillanet, v. (Hérault). Mines de houille non en activité.
Azincourt, v. (Pas-de-Calais). *Idem.*
Azoudange, v. (Meurthe). Une brigade à cheval.

B

Baccarat, ville (Meurthe). Une brigade à cheval.
Bacharach, ville (Rhin-et-Moselle). *Idem* à pied.
Badaroux, v. (Lozère). Les environs produisent des cristaux de plâtre.
Badonviller, ville (Meurthe). Une brigade à cheval.
Bagers, v. (Arriège). On y trouve du marbre rougeâtre et blanc.
Bagnas (Etang de). Il y a des marais salans entre Agde et Marseillan.
Bagnères-de-Bigorre, ville (Hautes-Pyrénées). Une brigade à cheval.
Bagnols, ville (Gard). *Idem.*
Bailleul, ville (Nord). *Idem.*
Bailly, v. (Yonne). On y exploite de la pierre de taille blanche.
Bain, bourg (Ille-et-Vilaine). Une brigade à cheval.
Bains (les), v. (Pyrénées-Orientales). *Idem.*
Bairon, v. (Ardennes). Un haut fourneau.
Baisieux, v. (Jemmapes). Mines de houille.
Balleroy, v. (Creuse). Une brigade à cheval.
Balma, v. (Haute-Garonne). Mine de houille non exploitée.
Balsièges, v. (Lozère). On trouve dans les environs du marbre blanc, veiné de rouge.
Bannallec, bourg (Finistère). Une brigade à pied.
Banne, v. (Ardèche). Une brigade à pied, et dans les environs des mines de houille.
Bannes, v. (Haute-Marne). Mine de houille non exploitée.
Bapaume, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.
Bar-sur-Aube, ville (Aube). *Idem.*
Bar-sur-Ornain, ville (Meuse). *Idem* à pied.
Bar-sur-Seine, ville (Aube). *Idem* à cheval.
Barbaira, v. (Aude). Une brigade à cheval.
Barberoth, v. (Bas-Rhin). Il y a de l'argile pour poterie.
Barbezieux, ville (Charente). Une brigade à cheval.
Barcelonette, ville (Basses-Alpes). *Idem*, et dans les environs de l'ardoise et mine de plomb.
Bardemberg, v. (Roër). Mines de houille non exploitées.
Barentin, v. (Seine-Inférieure). Une brigade à cheval.
Barjac, ville (Gard). *Idem.*
Barjols, ville (Var). *Idem.*
Barneville, bourg (Manche). Il y a une mine de plomb non exploitée.
Barr, ville (Bas-Rhin). Une brigade à cheval ; il y a une forge de la vallée de St.-Ulrich : on trouve dans les environs de l'argile pour poterie.
Barrême, bourg (Basses-Alpes). Une brigade à cheval.
Barriac, v. (Cantal). Mine de houille exploitée.
Bas (Isle de), (Finistère). Une compagnie de gardes-côtes sédentaires.
Bascharage, v. (Forêts). Une brigade à cheval.
Baselé, v. (Escaut). *Idem.*
Basse-Indre, v. (Loire-Inférieure). Il y a une fonderie de canons.
Bassée, ville (Nord). Une brigade à cheval.
Bastide de Seron, ville (Arriège). *Idem.*
Bastide-des-Jourdan (la), v. (Vaucluse). *Idem.*
Bastogne, ville (Forêts). *Idem.*
Baud, ville (Morbihan). *Idem*, et une à pied.
Baugé-le-Château, ville (Maine-et-Loire). *Idem.*
Baugy, bourg (Cher). Une brigade à cheval.
Baume-les-Dames *ou* Baume-sur-le-Doubs, ville (Doubs). Il y a teinturerie, salpêtrerie, nitrière, saline, et huiles.
Bavay, ville (Nord). Une brigade à cheval. On trouve dans les environs des mines de houille.
Bay, v. (Haute-Marne). Forge et batterie de la *Cudeneau.*

Bayeux, ville (Calvados). Une brigade à cheval et une à pied.
Bayon, ville (Meurthe). Une *idem* à cheval.
Bayonne, ville (Basses-Pyrénées). Il y a une chambre de commerce, une compagnie de gardes-côtes, un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères, une brigade à cheval et une à pied.
Bayse (la), (Tarn). Une brigade à pied.
Bazas, ville (Gironde). Une brigade à cheval.
Bazoge (la), v. (Sarthe). Une *idem* à pied.
Bazoilles, v. (Vosges). Il y a un fourneau et deux affineries.
Bazouges, v. (Sarthe). Une brigade à pied.
Beage, v. (Ardèche). *Idem.*
Beaucaire, ville (Gard). Une *idem* à cheval.
Beaufays, v. (Ourthe). On y exploite du poudingue.
Beaufort, v. (Jura). Une brigade à cheval.
Beaufort, v. (Maine-et-Loire). Une *idem* à pied.
Beaufort, bourg (Mont-Blanc). *Idem.*
Beaugency, ville (Loiret). *Idem* à cheval.
Beaujeu, ville (Rhône). *Idem.*
Beaulieu, ville (Corrèze). *Idem.*
Beaulon, bourg (Ille-et-Vilaine). *Idem* à pied.
Beaumetz, v. (Somme). *Idem* à cheval.
Beaumont, ville (Dordogne. Il y a un fourneau et forge de *Pont-Rendieu;* dans les environs on trouve des carrières à plâtre.
Beaumont, bourg (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval.
Beaumont-de-Lomagne, ville (Haute-Garonne). *Idem.*
Beaumont-sur-Oise, (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval; on exploite dans les environs des carrières de pierre.
Beaumont-sur-Sarthe, v. (Sarthe). Une brigade à pied et une à cheval.
Beaune, ville (Côte-d'Or). Une *idem* à cheval.
Beaunotte, v. (Côte-d'Or). Un fourneau et deux forges.
Beaupréau, ville (Maine-et-Loire). Une brigade à cheval et une à pied.
Beauraing, v. (Sambre-et-Meuse). Une *idem* à cheval.
Beaurieux, bourg (Aisne). Il y a une fabrique de sulfate de fer, dont le produit est considérable.
Beausset (le), bourg (Var) Une brigade à cheval.
Beauvais, ville (Oise). Il y a plusieurs fabriques de sulfate de fer, une brigade à cheval et une à pied.
Beauvoir, ville (Vendée). Une *idem* à pied.
Beauvoir-sur-Niort, bourg (Deux-Sèvres). Une *idem* à cheval.
Bécherel, bourg (Ille-et-Vilaine). Une *idem* à pied.
Becon, v. (Maine-et-Loire). *Idem.*
Bédarides, bourg (Vendée). *Idem* à cheval.
Bédarrieux, ville (Hérault). *Idem.*
Bédée, v. (Ille-et-Vilaine). Une *idem* à cheval et une à pied.
Bédouin, ville (Vaucluse). On exploite dans les environs de la terre pour poterie.
Bedous, bourg (Basses-Pyrénées). Une brigade à pied.
Béfort, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Bégars, v. (Côtes-du-Nord). *Idem.*
Bellabre, ville (Indre). Une brigade à pied.
Bellac, ville (Haute-Vienne). Une *idem* à cheval.
Bellegarde, bourg (Loiret). *Idem.*
Belle-Isle-en-Mer, ile (Morbihan). Il y a un fourneau et forge. C'est la résidence de cinq compagnies de gardes-côtes sédentaires, de sept compagnies de sapeurs-mineurs.
Belle-Isle-en-Terre, ville (Côtes-du-Nord). Il y a une brigade à cheval et une à pied.
Bellesme, ville (Orne). Une *idem* à cheval, fabriques de fils et treillis.
Belleville, v. (Seine). Une brigade à cheval.
Belleville, v. (Vendée). *Idem* à pied.
Bellevue-les-Bains, ville (Saone-et-Loire). *Idem* à cheval.
Belmont, ville (Loire). *Idem* à pied.
Belvez, ville (Dordogne). *Idem* à cheval.
Benfelden, ville (Bas-Rhin). *Idem.*
Berbourg, v. (Forêts). Il y a une forge.
Bergerac, ville (Dordogne). Une brigade à cheval.
Bergheim, bourg (Roër). *Idem.*
Bergues *ou* Berg-St.-Vinox, ville (Nord). *Idem.*
Bérigny, v. (Manche). On y exploite de très-belles carrières de pierre de taille.
Beringen, ville (Meuse-Inférieure). Une brigade à cheval.
Bernay, ville (Eure). *Idem.*
Bernecourt, v. (Meurthe). *Idem.*
Berru, v. (Marne). On trouve dans cette commune de l'argile rougeâtre.
Bersch *ou* Boersch, ville (Bas-Rhin). Il y a une manufacture d'armes blanches.
Bertholène, v. (Aveyron). Mine de houille non en activité.
Bertrix, v. (Forêts). Une brigade à cheval.
Besançon, ville (Doubs). Il y a une raffinerie de poudre, un lycée, et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Bessas, v. (Ardèche). Mine de houille.
Besse, ville (Puy-de-Dôme). Il y a une brigade à pied.
Bessines, v. (Haute-Vienne). Une *idem* à cheval.
Béthelainville, bourg (Meuse). Il y a un fourneau et deux forges.
Béthonvilliers, v. (Haut-Rhin). Un fourneau.
Béthune, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.
Bettendorf, bourg (Forêts). Carrières de pierre de taille.
Beurre, v. (Doubs). On y trouve de l'ardoise, du gypse blanc, et autre veiné de rouge très-abondant.
Béveren, bourg (Escaut). Une brigade à cheval.
Beziers, ville (Hérault). *Idem.*
Bézonotte, v. (Côte-d'Or). Il y a des fourneaux et deux forges.
Biarritz, v. (Basses-Pyrénées). Mines de houille non exploitées.
Bicêtre (le petit), hameau (Seine). Une brigade à cheval.
Bielle, v. (Haute-Marne). carrières de pierre de taille.
Bienne, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Bienville, v. (Haute-Marne). Il y a deux forges et un fourneau.
Billom, ville (Puy-de-Dôme). Une brigade à cheval.
Binch, ville (Jemmapes). *Idem.*
Bingen, ville (Mont-Tonnerre). *Idem.*
Bion, v. (Manche). Il y a un fourneau.
Biot (le), v. (Léman). Une brigade à pied.
Birckenfeld, ville (Sarre). *Idem* à cheval.
Birkersdorf, v. (Roër). Une fenderie.
Bischmisheim, v. (Sarre). On y exploite de la pierre à chaux.
Bischweir, v. (Haut-Rhin). Une forge où l'on fabrique de la quincaillerie façon du Tirol.
Bitbourg, ville (Forêts). Une brigade à cheval.
Bitche, ville (Moselle). *Idem.*
Bize, bourg (Aude). On y exploite du marbre et de la brèche violette.
Blain, bourg (Loire-Inférieure). Des mines de houille dans les environs, non exploitées.
Blamont, ville (Meurthe). Une brigade à cheval.
Blanc (le), ville (Indre). *Idem.*
Blanckenheim, bourg (Sarre). *Idem.*
Blanckenheimersdorf, v. (Sarre). Mine de plomb.
Blangy, bourg (Seine-Inférieure). Une brigade à cheval.
Blanzac, ville (Charente). Une *idem* à pied.
Blanzy, v. (Saone-et-Loire). On y exploite des mines de houille.
Blars, v. (Lot). On y exploite des carrières d'albâtre.
Blaye, ville (Gironde). Une brigade à cheval.
Bleneau, ville (Yonne). Une *idem* à pied.
Bleré, ville (Indre-et-Loire). *Idem.*
Blesle, ville (Haute-Loire). *Idem.*
Bleymard, bourg (Lozère). *Idem* à cheval.
Blienschweiller, v. (Bas-Rhin). Mines de houille non exploitées.
Bliescastel, ville (Sarre). Une brigade à cheval.
Blois, ville (Loir-et-Cher). On y exploite de la pierre calcaire. Il y a une brigade à cheval et une à pied.
Blumenthal, v. (Sarre). On trouve dans les environs des mines de houille non exploitées.
Boen, ville (Loire). Une brigade à cheval.
Boffzheim, v. (Bas-Rhin). *Idem.*
Bohain, ville (Aisne). *Idem.*
Bois-des-Dames (le), v. (Ardennes). Un haut fourneau, une forge et un martinet.
Bosset, v. (Jura). Il y a une platinerie.
Boissière-d'Anse (la), (Dordogne): Trois fourneaux et la forge d'Anse.
Boissy-St.-Léger, v. (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval.
Bolbec, ville (Seine-Inférieure). *Idem.*
Bolling-de-Val-de-Blora, ville (Alpes-Maritimes). Une brigade à pied.
Bollogne, v. (Haute-Marne): Il y a une forge.
Bologne, village et château (Forêts). Une forge, un martinet et une fenderie.
Bomal, v. (Ourthe). On y exploite du marbre rouge foncé.
Bondy, v. (Seine). Une brigade à cheval.
Bonn, ville (Rhin-et-Moselle). *Idem.*
Bonnac, v. (Cantal). Il y a près de ce lieu une mine d'antimoine.
Bonnetable, ville (Sarthe). Une brigade à cheval.
Bonneval, ville (Eure-et-Loir). *Idem.*
Bonneville (la), (Eure). Un fourneau, deux forges et quatre fourneaux à réverbères pour des canons.
Bonneville, ville (Léman). Une brigade à cheval.
Bonnières, v. (Seine-et-Oise). *Idem.*
Bonrepeaux, v. (Arriège). Pierre à plâtre.

Boom, bourg (Deux-Nèthes). Une brigade à cheval.
Boppart, ville (Rhin-et-Moselle). *Idem*.
Borcette, ville (Roër). On y exploite de l'argile pour briques.
Bordeaux, ville (Gironde). Il y a une poudrerie et raffinerie. C'est un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères ; il y a une chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers ; une chambre de commerce, un payeur du trésor public, un lycée et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied. Le moulin qui faisoit mouvoir vingt-quatre roues ne va plus depuis quelque temps.
Bordes, v. (Arriège). On y trouve des pierres violettes.
Born, v. (Forêts). Il y a une source d'eau salée non exploitée.
Bort, ville (Corrèze). C'est la résidence d'une brigade à cheval.
Bossus-les-Walcourt, v. (Nord). Fourneau et forge.
Bouchain, ville (Nord). Une brigade à cheval. On trouve dans les environs des mines de houille non exploitées.
Bouillé, v. (Maine-et-Loire). Une brigade à cheval.
Bouillon, ville (Ardennes). *Idem*.
Boulay, ville (Moselle). *Idem*.
Boulloire, bourg (Sarthe). *Idem* à pied.
Boulogne, ville (Haute-Garonne). *Idem* à cheval.
Boulogne, bourg (Seine). *Idem*.
Boulogne-sur-mer, ville (Pas-de-Calais). On y exploite des carrières de marbre et de pierre. Il y a un payeur du trésor public, un chef de bataillon des sapeurs et une brigade à cheval.
Boulon (le), bourg (Pyrénées-Orientales). Une brigade à cheval.
Bourbon-l'Archambaud, ville (Allier). *Idem*.
Bourbonne-les Bains, ville (Haute-Marne). *Idem*. On exploite dans les environs des carrières à plâtre gris et blanc de très-bonne qualité.
Bourbourg, ville (Nord). Une brigade à cheval.
Bourbriac, bourg (Côtes-du-Nord). *Idem* à pied.
Bourdelins (les), v. (Cher). *Idem* à cheval.
Bouré, v. (Loir-et-Cher). On y exploite de la pierre blanche.
Bourg, ville (Ain). Une brigade à pied.
Bourg (le), v. (Lot). Il y a des carrières de grès de bonne qualité.
Bourg-Argental, ville (Loire). Une brigade à cheval.
Bourg-d'Oisans (le), bourg (Isère). Une brigade à pied. On trouve aux environs des cristaux de roche.
Bourg-Lastic, bourg (Puy-de-Dôme). Près de ce lieu, il y a des mines de houille non exploitées.
Bourg-Libre, v. (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Bourg-Linster, bourg (Forêts). On trouve de l'agate dans les environs.
Bourg-St.-Andéol, ville (Ardèche). Une brigade à cheval.
Bourganeuf, ville (Creuse). *Idem*.
Bourges, ville (Cher), Il y a un lycée et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Bourget (le), v. (Seine). Une brigade à cheval.
Bourgoin, ville (Isère). *Idem*.
Bourgthéroude, bourg (Eure). *Idem*.
Bourmont, ville (Haute-Marne). Une brigade à cheval.
Bourran, v. (Aveyron). Mine de houille non exploitée.
Bourth, bourg (Eure). Deux forges.
Bourzolles, v. (Lot). Une forge.
Bousignies, v. (Nord). Une platinerie.
Boussac, ville (Creuse). Une brigade à cheval.
Boussac, v. (Lot). Des carrières de pierres calcaires de bonne qualité.
Boussay-sur-Sèvre, bourg (Loire-Inférieure). Une brigade à pied.
Boussenac, v. (Arriège). On y trouve des terres alumineuses et pyriteuses.
Boussu, v. (Jemmapes). Mine de houille.
Bout-de-Lande, v. (Ille-et-Vilaine). Une brigade à pied.
Bouvron, v. (Loire-Inférieure). Mines de houille non exploitées.
Bouxweiller, ville (Bas-Rhin). Une brigade à cheval.
Bouzils, v. (Vendée). *Idem* à pied.
Bouzonville, bourg (Moselle). *Idem* à cheval.
Brabant-sur-Meuse, v. (Meuse). Carrières de pierres de taille.
Bracieux, bourg (Loir-et-Cher). Une brigade à cheval.
Braine, bourg (Aisne). *Idem*.
Braine, ci-devant Braine-le-Comte, ville (Jemmapes). *Idem*.
Bramant, bourg (Mont-Blanc). *Idem* à pied.
Brantome, ville (Dordogne). *Idem* à cheval.
Brassac-de-Castelnau, v. (Tarn). *Idem*. Il y a une mine de plomb.
Bray-sur-Seine, ville (Seine-et-Marne). Il y a une brigade à cheval.
Bréal, bourg (Ille-et-Vilaine). *Idem*.
Brecey, bourg (Manche). *Idem* à pied.
Brecht, bourg (Deux-Nèthes), *Idem* à cheval.
Brée, ville (Meuse-Inférieure). *Idem*.
Breglio ou Briel, v. (Alpes-Maritimes). *Idem*.
Bréhat (Isles de), (Côtes-du-Nord). Il y a deux compagnies de canonniers gardes-côtes sédentaires.
Breinich, v. (Roër). On y exploite des carrières de pierre calcaire bleuâtre. Il y a des mines de calamine.
Breitenbach, v. (Sarre). Une mine de plomb.
Breitenthal, v. (Sarre). Mine de plomb non exploitée.
Breitfurth, v. (Mont-Tonnerre). On y exploite du plâtre.
Brelles, v. (Finistère). Carrières de granit en grandes masses.
Bresles, bourg (Oise). Une brigade à cheval.
Bressuire, ville (Deux-Sèvres). *Idem*.
Brest, ville (Finistère). Un martinet, dit *du port de Brest*, un payeur du trésor public, un état-major du port, composé d'un chef militaire contre-amiral ou chef de division, d'un adjudant capitaine de vaisseau, deux adjudans capitaines de frégate ou lieutenans de vaisseau, et de trois adjudans enseignes de vaisseau ; un conseil de salubrité navale, des chefs de constructions navales, des bagnes, une école de médecine navale, des chefs des mouvemens et d'administrations des ports, des maîtres-canonniers maritimes, et des apprentis canonniers, des gardes-côtes, des hôpitaux de marine et maritimes, une brigade à cheval.
Breteuil, ville (Oise). Une brigade à cheval.
Breuleux, v. (Haut-Rhin). On y exploite du sable blanc pour poterie.
Breurey-les-Forans, v. (Haute-Saone). Il y a deux forges.
Brezolles, v. (Eure-et-Loir). Une brigade à cheval.
Briançon, ville (Hautes-Alpes). *Idem*.
Briare, ville (Loiret). *Idem*.
Bricque-Boscq, v. (Manche). Carrière de sulfate de baryte non exploitée.
Brie-sur-Hières, ville (Seine-et-Marne). Une brigade à cheval.
Brienne-le-Château, bourg (Aube). *Idem*.
Briey, ville (Moselle). *Idem*.
Brignoles, ville (Var). *Idem*.
Brillon, v. (Meuse). Carrière de pierre de taille.
Brioude, ville (Haute-Loire). Fabrique de régule d'antimoine, une brigade à cheval.
Briouze, bourg (Orne). Une brigade à pied.
Brissac, ville (Maine-et-Loire). *Idem* à cheval.
Brives-la-Gaillarde, ville (Corrèze). *Idem*.
Broons, bourg (Côtes-du-Nord). *Idem*.
Broque (la), v. (Vosges). *Idem*.
Brou, ville (Eure-et-Loir). *Idem*, une forge et une fenderie.
Brouvelienre, v. (Vosges). Deux forges, un martinet et une fenderie.
Brucheville, v. (Manche). Mines de houille non exploitées.
Bruffière (la), v. (Vendée). Une brigade à cheval.
Bruges, ville (Lys). Un lycée, une compagnie de gardes-côtes, huit compagnies de mineurs et sapeurs, un dépôt réel des marchandises et denrées étrangères, et une brigade à pied.
Bruguières dit *Dulac* (la), ville (Tarn). Une brigade à cheval.
Brulon, bourg (Sarthe). *Idem* à pied.
Brumath, v. (Bas-Rhin). *Idem* à cheval.
Bruxelles, ville (Dyle). Des fabriques d'acides sulfuriques, vitrioliques, fabrique de blanc de céruse, une chambre de commerce, un lycée, un collége qui ne forme plus une des trois divisions du prytanée, un commissaire à réunion de poudres et salpêtres, et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Bruyères, ville (Vosges). Une brigade à pied.
Buderich, ville (Roër). Une *idem* à cheval.
Bugne (le), (Dordogne). *Idem*.
Buis (le), ville (Drôme). *Idem*.
Bully, v. (Loire). Mine de houille.
Bure, v. (Meuse). Carrières de pierre de taille.
Burnot (la), rivière (Sambre-et-Meuse). Deux forges, un martinet.
Burscheid, v. (Forêts). Une manufacture de draps et d'aiguilles.
Busançois, ville (Indre). Une brigade à cheval.
Busbach, v. (Roër). Mines de houille non exploitées.
Busserolles, v. (Dordogne). Deux forges, un martinet, fourneau et forge dites de *Volades*, deux autres forges, martinet et fourneau de *Bigot*.
Bussière, v. (Saone-et-Loire). Mine de manganèse non exploitée.

Bussière-Poitevins, v. (Haute-Vienne). Une brigade à cheval.
Bussy-en-Othe, v. (Yonne). On y exploite du grès.
Butgembach, bourg (Ourthe). Une brigade à cheval.
Butten *ou* Bust, v. (Bas-Rhin). On y exploite des terres pour poterie.
Buzancy *ou* Barles, bourg (Ardennes). Une brigade à cheval.
Buzancy, v. (Ardennes). Il y a de l'argile couverte d'une couche de sable.
Buzenol, v. (Forêts). Deux fourneaux.

C

Cabanne, v. (Bouches-du-Rhône). Une brigade à cheval.
Cabrerets, bourg (Lot). On exploite dans les environs du spath calcaire.
Cabrières, v. (Gard). Mine d'antimoine dont les travaux sont suspendus.
Cadarcet, v. (Arriège). On y trouve des terres alumineuses et pyriteuses.
Cadière (la), ville (Var). Mines de houille exploitées.
Cadillac, ville (Gironde). Dans les environs quinze petites forges, un martinet à quatre marteaux, et un moulage : on y fabrique des objets de taillanderie, outils aratoires et autres petits instrumens.
Caen, ville (Calvados). Un lycée, deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Caffiers, v. (Pas-de-Calais). Mines de houille non exploitées.
Cahors, ville (Lot). On exploite dans les environs des carrières de pierre calcaire, de pierre de taille dure, et de la terre à foulon. Il y a dans cette ville un lycée, et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Caillère (la), v. (Vendée). Une brigade à pied.
Caillouel, v. (Aisne). On trouve de l'argile dans les environs.
Calais, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.
Calcar, ville (Roër). *Idem.*
Callac, v. (Côtes-du-Nord). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Camarade, v. (Arriège). Fabrique d'acide nitrique et muriatique, fabrique de sulfate de cuivre. On y exploite de la pierre à chaux.
Camaret, v. (Finistère). Carrières d'ardoises, grès et schiste.
Cambrai, ville (Nord). Une brigade à cheval. On trouve des mines de houille dans les environs de cette ville.
Cambremer, bourg (Calvados). Une brigade à cheval.
Camou (les), v. (Bouches-du Rhône). On y trouve du grès dur et gris.
Campeneac, v. (Morbihan). Une brigade à pied.
Campron, v. (Manche). Il y a du marbre gris-noir, veiné de spath calcaire blanc.
Cancalle, ville (Ille-et-Vilaine). Une brigade à pied.
Candé, ville (Maine-et-Loire). *Idem*, à cheval.
Candel, bourg (Bas-Rhin). On y exploite de l'argile pour poterie.
Canly, v. (Oise). Il y a des terres vitrioliques.
Cannes, ville (Var). Une brigade à cheval.
Canourgue (la), ville (Lozère). *Idem.*
Canteleu, bourg (Seine - Inférieure). Fabrique de blanc d'Espagne.
Cantobre, v. (Aveyron). Mine de houille non exploitée.
Cany, bourg (Seine-inférieure). Une brigade à cheval.
Capelle-Marival (la), bourg (Lot). Il y a du poudingue, dont on fait des meules de moulin.
Capellen, v. (Deux-Nèthes). Une brigade à cheval.
Captieux, bourg (Gironde). *Idem.*
Caraman, ville (Haute-Garonne). *Idem.*
Carbon-Blanc (le), (Gironde). *Idem.*
Carcassonne, ville (Aude). Une chambre de commerce, et une brigade à cheval.
Carentan, ville (Manche). Une brigade à cheval.
Carhaix, ville (Finistère). *Idem.*
Carnac, v. (Morbihan). Carrières de pierre dure.
Carneille (la), bourg (Orne). Une brigade à cheval.
Carouge-la-Montagne, bourg (Orne). Une *idem* et une à pied.
Carpentras, ville (Vaucluse). *Idem.*
Carquefou, v. (Loire-Inférieure). Une *idem* à pied.
Carteret, v. (Manche). Mines de houille non exploitées.
Cascastel, v. (Aude). Terre grasse et noire ; marbre de diverses nuances, susceptible d'un beau poli ; une mine de plomb, une de houille, et une source d'eau salée.
Cassagnes-Begoulies, ville (Aveyron). Une brigade à cheval.
Cassel, ville (Nord). Mines de houille non exploitées, une brigade à cheval.
Casset (le), v. (Hautes-Alpes). Mine de cuivre non exploitée.
Cassis, bourg (Bouches-du-Rhône). On y trouve des stalactites calcaires.
Castel-Jaloux, ville (Lot-et-Garonne.) Une brigade de la gendarmerie à cheval.
Castel-Sagrat, ville (Lot-et-Garonne). Une *idem* à pied.
Castellane, ville (Basses-Alpes). *Idem.*
Castellaun, ville (Rhin-et-Moselle). *Idem* à cheval.
Castelnau-de-Magnoac, ville (Hautes-Pyrénées). *Idem* à pied.
Castelnau-de-Médoc, ville (Gironde). *Idem* à cheval.
Castelnau-de-Montratier, ville (Lot). *Idem.*
Castelnau-le-Crés, v. (Hérault). Marbre de diverses couleurs non exploité.
Castelnaudary, ville (Aude). Une brigade à cheval.
Castillon, ville (Arriège). *Idem.*
Castillon, ville (Gironde). *Idem.*
Castillonès, ville (Lot-et-Garonne). *Idem.*
Castres, ville (Gironde). *Idem.*
Castres, ville (Tarn). *Idem.*
Castelet (le), bourg (Aisne). *Idem.*
Cateau-Cambresis (le), ville (Nord). *Idem.*
Caudies, bourg (Pyrénées-Orientales). *Idem.*
Caumont, v. (Arriège). On y trouve du marbre noir et blanc.
Caumont, bourg (Calvados). On trouve près de ce lieu des ardoises et de la pierre à chaux.
Caumont, v. (Eure). Une acierie.
Caune (la), ville (Tarn). Une brigade à cheval.
Caunette (la), v. (Hérault). On y trouve des cristaux de plâtre.
Caunettes, v. (Aude). Mines de plomb non exploitées.
Caussades, ville (Lot). Une brigade à cheval.
Causse-de-la Selle, v. (Hérault). On trouve aux environs des marbres de diverses couleurs, non exploités.
Cavaillon, ville (Vaucluse). Une brigade à cheval.
Cavignac, v. (Gironde). Une brigade à cheval.
Cavigny, v (Manche). On y trouve du grès rouge micacé, pour paver.
Caylar (le), v. (Hérault). Une brigade à cheval.
Caylus, ville (Lot). Carrières de pierres calcaires. Il y a une brigade à cheval.
Cazals, bourg (Lot). On y trouve du granit médiocre, non exploité.
Cazotte (la), v. (Aveyron). Mines de plomb non exploitées.
Cazaubon, ville (Gers). Une brigade à pied.
Cazouls-les-Béziers, bourg (Hérault). Carrières de plâtre.
Ceauce, v. (Mayenne). Une brigade à pied.
Celles, v. (Haute-Marne). On y trouve des pierres à meules.
Cercottes, v. (Loiret). Une brigade à cheval.
Cercy-la-Tour, bourg (Nièvre). Un fourneau et forge.
Cerdon, bourg (Ain). Une brigade à cheval.
Céreste, v. (Basses-Alpes). *Idem.*
Céret, ville (Pyrénées-Orientales). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Cérilly, ville (Allier). Une *idem* à cheval.
Cerisay, bourg (Deux-Sèvres). Une *idem* à pied.
Cernay, ville (Haut-Rhin). Une *idem* à cheval.
Cessenon, v. (Hérault). Mines de houille non exploitées.
Cette, ville (Hérault). Il y a des carrières de marbre d'un fond rougeâtre. Cette ville est un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères, et la résidence d'une brigade à cheval.
Chabanois, ville (Charente). Une brigade à cheval.
Chabrignac, v. (Corrèze). Mine de plomb non exploitée.
Chagny, bourg (Saone-et-Loire). Une brigade à cheval.
Chaigey, v. (Haute-Saone). Un fourneau.
Chaillé-les-Marais, bourg (Vendée). Marais salans.
Chailloué, v. (Orne). Il y a un martinet.
Chailly-en-Bière, v. (Seine-et-Marne). Une brigade à cheval.
Chaise-Dieu (la), ville (Haute-Loire). *Idem.*
Chaise-Dieu (la), v. (Puy-de-Dôme). *Idem* à pied.
Chalabre, ville (Aude). *Idem* à cheval.
Chalais, bourg (Charente). *Idem.*
Chalard (le), v. (Haute-Vienne). Un fourneau et deux forges.
Challans, bourg (Vendée). Une brigade à cheval.
Chalonne, ville (Maine-et-Loire). *Idem* à pied.
Chalonne-sous-le-Lude, v. (Maine et-Loire). Carrières pour la chaux.
Châlons-sur-Marne, ville (Marne). Une brigade à cheval.
Châlons-sur-Saone, ville (Saone-et-Loire). Deux brigades, l'une à cheval, et l'autre à pied.
Chalus, ville (Haute-Vienne). Une brigade à cheval.
Chambéry, ville (Mont-Blanc). *Idem.* C'est par erreur qu'on a placé le château de Ripaille près de Chambéry. *Voyez* Ripaille.

Chambly, bourg (Oise). On y trouve de l'argile mêlée de sable ou terreau ferrugineux, mais elle n'est pas exploitée.
Chambon, ville (Creuse). Une brigade à cheval.
Chambre (la), bourg (Mont-Blanc). *Idem.*
Chamelet, bourg (Roër). *Idem* à pied.
Chammes, v. (Mayenne). Deux forges et deux fourneaux.
Champagnac, v. (Haute-Vienne). On y voit la forge de la rivière de Mondom.
Champagne-Mouton, v. (Charente). Une brigade à cheval.
Champagnôle, bourg (Jura). Une brigade à cheval, quatre forges et un haut fourneau.
Champdeniers, bourg (Deux-Nèthes). Une brigade à cheval.
Champigné, v. (Maine-et-Loire). *Idem* à pied.
Champigny, v. (Seine). Une brigade à cheval.
Champlitte, ville (Haute-Saone). *Idem.*
Champlon, v. (Sambre-et-Meuse). *Idem.*
Champniers, v. (Dordogne). Forge de *Chobrongli.*
Champoly, v. (Loire). Une carrière de marbre.
Champtoceaux, ville (Maine-et-Loire). Une brigade à cheval.
Chanat, v. (Corrèze). Mine d'antimoine.
Chaniat, v. (Ardèche). Mine de houille non exploitée.
Chantelle-le-Châtel, ville (Allier). Une brigade à cheval.
Chantenay, v. (Nièvre). Forge de la Ferté.
Chanteuge-le-Bourg, v. (Haute-Loire). Mine d'antimoine, travaux suspendus.
Chantenay, bourg (Vendée). Une brigade à cheval.
Chaource, ville (Aube). *Idem.*
Chapelle (la), v. (Seine). *Idem.*
Chapelle (la), v. (Haute-Vienne). Deux martinets et un fourneau.
Chapelle-Blanche *ou* les Trois-Volets, bourg (Indre-et-Loire). Une brigade à cheval.
Chapelle-en-Valgodemard, v. (Hautes-Alpes). Mine de plomb non exploitée.
Chapelle-Hugon (la), v. (Cher). Une forge.
Chapelle-sous-Chaux (la), v. (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Chapelle-sous-Rougemont, v. (Haut-Rhin). *Idem.*
Chapelle-St.-André, v. (Nièvre). Une forge, et auprès celle de Croissy et la petite forge de *Mée.*
Chapelle St.-Laurent (la), v. (Deux-Sèvres). Une brigade à pied.
Chapelle-Vendomoise, v. (Loir-et-Cher). Carrières de pierres calcaires.
Charbonnières-les-Varennes, v. (Puy-de-Dôme). Mines de houille non exploitées.
Charenton, ville (Cher). Carrières de pierre de taille. C'est la résidence d'une brigade à cheval.
Charité-sur-Loire (la), ville (Nièvre). Une brigade à cheval.
Charleroy, ville (Jemmapes). *Idem.*
Charleville, ville (Ardennes). Un chef de brigade directeur-général des manufactures nationales d'armes à feu et d'armes blanches, une brigade à cheval.
Charlieu, ville (Loire). Une brigade à cheval.
Charme (la Petite), v. (Haute-Marne). Un fourneau et deux forges.
Charmes-sur-Moselle, ville (Vosges). Une brigade à cheval.
Charny, bourg (Yonne). *Idem.*
Charolles, ville (Saone-et-Loire). Un fourneau, une forge, un martinet et une brigade à cheval.
Chartres, ville (Eure). Une brigade à cheval.
Chassey-les-Rougemont, v. (Haute-Saone). Un fourneau, trois forges et une fenderie.
Chassigny, v. (Haute-Marne). Mines de houille non exploitées.
Chassille, v. (Sarthe). Une brigade à cheval.
Chataigneraye-sur-Vouvant, ville (Vendée). *Idem.*
Château-Bourg, bourg (Ille-et-Vilaine). Une brigade à cheval et une à pied.
Château-Briant, ville (Meurthe). Une brigade à cheval.
Château-Chinon, ville (Nièvre). *Idem.*
Château-du-Loir, ville (Sarthe). Une brigade à cheval et une à pied.
Château-Dun, ville (Eure-et-Loir). Une brigade à cheval.
Château-Giron, bourg (Ille-et-Vilaine). Une brigade à pied.
Château-Gontier, ville (Mayenne). Une brigade à cheval.
Château-la-Valière, bourg (Indre-et-Loire). *Idem.*
Château-Landon, bourg (Seine-et-Marne). Il y a au lieu dit les *Moulins d'Egreville*, près le canal, une fabrique de blanc imitant le blanc d'Espagne, et dans la ci-devant abbaye de St.-Severin, une manufacture de cuirs, façon d'Angleterre. On trouve trois carrières de pierre dure près de cette ville.
Château-Lin, ville (Finistère). Une brigade à cheval.
Château-Meillan, ville (Cher). Une brigade à cheval.
Château-Regnault, v. (Ardennes). *Idem.*
Château-Renard, ville (Loiret). *Idem.*
Château-Renaud, ville (Indre-et-Loire). *Idem.*
Château-Salins, ville (Meurthe). *Idem.*
Château-Thierry, v. (Aisne). *Idem.*
Château-Verdun, v. (Arriège). Marbre panaché de rouge et de noir.
Châteauneuf, ville (Loiret). Une brigade à cheval.
Châteauneuf, ville (Maine-et-Loire). *Idem.*
Châteauneuf-de-Randon, bourg (Lozère). *Idem.*
Châteauneuf-du-Faou, ville (Finistère). Une brigade à cheval et une à pied.
Châteauneuf-du-Rhône, v. (Drôme). Mines de houille non exploitées.
Châteauneuf-en-Thimerais, ville (Eure-et-Loir). Une brigade à cheval.
Châteauneuf-Val-de-Bargis, bourg (Nièvre). Une forge.
Châteauroux, ville (Indre). Une brigade à cheval.
Châtel-de-Montagne, v. (Allier). *Idem.*
Châtelard, v. (Mont-Blanc). *Idem* à pied.
Châtelard (la), village au lieu de rivière (Charente). Une forge et un martinet.
Châtelaudren, ville (Côtes-du-Nord). Une brigade à cheval, et dans les environs une mine de plomb non exploitée.
Châtelet (le), bourg (Jemmapes). Mines de houille.
Châtelet (le), v. (Seine-et-Marne). Une brigade à cheval.
Châtellerault, ville (Vienne). *Idem.*
Châtellux, bourg (Creuse). *Idem.*
Châtenois, v. (Haut-Rhin). Un fourneau et des terres pour poterie.
Chatillon-de-Michaille, bourg (Ain). Une brigade à cheval.
Chatillon-sous-les-Côtes, v. (Meuse). On y exploite des carrières de pierre de taille.
Chatillon-sur-Indre, ville (Indre). Une brigade à cheval.
Chatillon-sur-Seine, ville (Côte-d'Or). *Idem.*
Chatillon-sur-Sèvre, ville (Deux-Sèvres). Une brigade à cheval et une à pied.
Châtre (la), ville (Indre). Une brigade à cheval.
Châtre (la), v. (Sarthe) *Idem* à pied.
Chaudes-Aigues, ville (Cantal). *Idem* à cheval.
Chaud-Fontaines, v. (Ourthe). Deux martinets pour lances de canons, deux fabriques de canons de fusils, foreries et mouleries. On y trouve du marbre à fond rouge et autre mêlé de gris, blanc et rouge. Cette commune est renommée par ses eaux minérales et par ses bains. Ce village est très-petit; mais les maisons y sont très-nettes. Il y en a une magnifique, qui contient quarante bains. Dans le bain *Sauveur* est la fontaine *Cadot*, et plusieurs autres puits, dont les eaux ne sont pas bouillantes comme celles d'Aix-la-Chapelle, mais seulement tièdes, à peu près au même degré que le lait sortant de la vache.
Chaumont, ville (Haute-Marne). Une brigade à cheval. On exploite aux environs des carrières de pierre de taille.
Chaumont-sur-Oise, ville (Oise). Une brigade à cheval.
Chauny, ville (Aisne). *Idem.*
Chaussey, île (Manche). Carrières de granit qui a gros grains, et pierre à chaux.
Chauvancy-St.-Hubert, v. (Meuse). Carrière de pierre de taille.
Chauvigny, ville (Vienne). Une brigade à cheval.
Chavange, bourg (Aube). *Idem.*
Chavignon, v. (Aisne). On y trouve de l'argile.
Chaylard (le), ville (Ardèche). Une brigade à pied.
Chazelet, v. (Indre). Un fourneau et deux forges.
Chazelles-sur-l'Yon, ville (Loiret). Une brigade à cheval.
Chef-Boutonne, bourg (Deux-Sèvres). *Idem.*
Chelun, v. (Ille-et-Vilaine). Un fourneau.
Chemery, v. (Loir-et-Cher). Carrières de pierre blanche.
Chemillé, ville, (Maine-et-Loire). Une brigade à cheval et une à pied.
Chenay, v. (Deux-Sèvres). Une *idem*, à cheval.
Chêne, (Léman). Il y a huit tanneries où l'on fabrique toutes sortes de cuirs.
Chenée, v. (Ourthe). Martinet et fenderies.
Chenehutte, v. (Maine-et-Loire). Carrières de tuffeau gris.
Cheratte, v. (Ourthe). Une platinerie à fusil; on y exploite du quartz pour la couverte des faïences.
Cherbourg, ville maritime (Manche). Une chambre de commerce, cinq compagnies de gardes-côtes, une brigade à cheval. Cherbourg est un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères.
Cheronnac, v. (Haute-Vienne). Il y a quatre forges.
Cheroy, bourg (Yonne). Une brigade à cheval.

Cherves,

Cherves, v. (Charente). Une forge.
Chesne-le-Populeux (le), bourg (Ardennes). Une brigade à cheval.
Chessy, ville (Rhône). Une fabrique de sulfate de cuivre.
Chevagnes, v. (Allier). Une brigade à cheval.
Chevreuse, ville (Seine-et-Oise). *Idem.*
Cheze (la), ville (Côtes-du-Nord). *Idem*, à pied.
Chezery, ville (Léman). Mines de houille non exploitées.
Chiché, bourg (Deux-Sèvres). Une brigade à pied.
Chichiliane-en-Trièves, v. (Isère). Mine de cuivre.
Chiettes (les petites), v. (Jura). Deux forges, un martinet, et une fabrique de bannettes.
Chimay, ville (Jemmapes). Une brigade à cheval.
Chiny, ville (Forêts). Près de cette ville, la forge de Roussel et celle d'Epieux.
Chitry, v. (Mont-Blanc). Dans les environs une mine de plomb.
Chizé *au lieu* de Chize, bourg (Deux-Sèvres). Une brigade à pied.
Chockier, v. (Ourthe). On y exploite de la roche calcaire.
Choisy-sur-Seine, v. (Seine). Une brigade à cheval.
Cholet, ville (Maine-et-Loire). Une *idem*, à cheval et une à pied.
Chonas, v. (Isère). Mines de houille non exploitées.
Chorges, bourg (Hautes-Alpes). Une brigade à cheval.
Cieurac, v. (Lot). Carrières de pierre de taille.
Ciney, ville (Sambre-et-Meuse). Une brigade à cheval.
Cinquétral, v. (Jura). Mine de houille non exploitée.
Ciotat (la), ville (Bouches-du-Rhône). On trouve dans les environs des stalactites calcaires, susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre. C'est la résidence d'une brigade à cheval.
Civray, ville (Vienne). Une brigade à cheval.
Clairvaux-les-Vauxdain, ville (Jura). *Idem.*
Claise, rivière (Ardèche). Il y a sur cette rivière un fourneau, deux forges, deux martinets, forge de *l'Epéria*, forge de *Seni.*
Claix, bourg (Isère). On y trouve du tuf de bonne qualité.
Clamecy, ville (Nièvre). Une brigade à cheval. On trouve dans les environs de la pierre orangée susceptible de poli.
Clans, v. (Alpes-Maritimes). Une brigade à pied.
Claret, v. (Basses-Alpes). On trouve dans les environs du marbre rougeâtre, et autre veiné de noir et plâtre.
Claye, bourg (Seine-et-Marne). Une brigade à cheval, une manufacture de toiles peintes, et une blanchisserie de toiles.
Clayette (la), bourg (Saone-et-Loire). Une brigade à cheval.
Cleden-Poher, bourg (Finistère). Mines de houille.
Clerjus-la-Franouses (le), (Vosges). Trois affineries et un martinet.
Clermont, v. (Meuse). Une brigade à cheval. On exploite dans les environs de l'argile bleuâtre, rougeâtre pour poterie.
Clermont, v. (Ourthe). Carrières de craie.
Clermont *ou* Clermont-Ferrand, ville (Puy-de-Dôme). Un lycée, une brigade à cheval.
Clermont-de-Lodève, ville (Hérault). Une brigade à cheval. On exploite dans les environs des carrières à plâtre.
Clermont-Oise, ville (Oise). Une brigade à cheval.
Cléry *ou* Notre-Dame-de-Cléry. Une *idem*, et une à pied.
Clèves, ville (Roër). Une brigade à cheval.
Clichy-la-Garenne, v. (Seine). *Idem.*
Clisson, ville (Loire-Inférienre). *Idem*, et une à pied.
Cluny, ville (Saone-et-Loire). Une brigade à cheval. Dans les environs une mine de manganèse.
Cluses, ville (Léman). Une brigade à cheval.
Coastascorn, v. (Côtes-du-Nord). Mine de plomb.
Coblentz, ville (Rhin-et-Moselle). Une brigade à cheval et une à pied.
Cognac, ville (Charente). Une *idem.*
Coignière, v. (Haute-Saone). Un fourneau, deux forges et un martinet.
Coigny, v. (Manche). Mines de houille non exploitées.
Coincy, bourg (Aisne). On y trouve de bonne argile.
Colinée, bourg (Côtes-du-Nord). Une brigade à pied.
Collet-de-Dèzes (le), v. (Lozère). Mines de plomb non exploitées.
Collioure, ville (Pyrénées-Orientales). Une brigade à pied.
Collonges, v. (Léman). *Idem.*
Colmiers-le-Bas, v. (Haute-Marne). Une forge.
Colmar, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval, une à pied, et un inspecteur des forêts.
Cologne, ville (Roër). On exploite dans les environs de la terre à pipe. Cette ville est un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères; il y a deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.

Colombey-aux-Belles-femmes, bourg (Meurthe). Une brigade à cheval.
Colombières, v. (Hérault). Mine de plomb.
Combe (la), (Jura). Une fabrique de sulfate de cuivre.
Combeau-Fontaine, v. (Haute-Saone). Une brigade à cheval.
Combourg, bourg (Ille-et-Vilaine). *Idem*, à pied.
Combovin, v. (Drôme). Carrières de pierre prenant un superbe poli et d'une grande blancheur.
Combrée, v. (Maine-et-Loire). Une brigade à pied.
Combronde, bourg (Puy-de-Dôme). Mine de houille non exploitée.
Commercy, ville (Meuse). Deux forges, carrières de pierre de taille. Une brigade à cheval. On trouve dans cette ville, au lieu dit de *Kupferkanlen*, une mine de cuivre.
Compiegne, ville (Oise). Un collége d'arts et métiers. Voyez *Métiers.* Un capitaine du génie, une brigade à cheval, et aux environs, des terres vitrioliques.
Conches, ville (Eure). Une brigade à cheval.
Conches-Vieux, v. (Eure). Deux fourneaux et deux forges.
Conchy-les-Pôts, v. (Oise). Une brigade à cheval.
Condé, bourg (Aisne). *Idem.*
Condé *ou* Nord-Libre, ville (Nord). *Idem* à pied.
Condé-sur-Iton, v. (Eure). Un fourneau.
Condé-sur-Noireau, ville (Calvados). Une brigade à cheval.
Condette, v. (Pas-de-Calais). Dans les environs, des mines de houille non exploitées.
Condom, ville (Gers). Une brigade à cheval.
Condrieux, ville (Rhône), *Idem.*
Cenflandey, v. (Haute-Saone). Un fourneau, trois forges, et un martinet.
Confolens, ville (Charente). Une brigade à cheval.
Congrier-en-Pouancé, v. (Mayenne). Une *idem* à pied.
Connaux, v. (Gard). Une *idem* à cheval.
Conneré, bourg (Sarthe). Une *idem* à cheval et une à pied.
Contres, bourg (Loir-et-Cher). Une *idem* à cheval.
Corbeil, ville (Seine-et-Oise). *Idem.*
Corbeny, bourg (Aisne). *Idem.*
Corbigny, ville (Nièvre). Une brigade à cheval. On trouve aux environs, du marbre gris veiné.
Cordes, ville Tarn). Une brigade à cheval.
Corey, v. (Rhin-et-Moselle), arr. de Coblentz, canton de Merl, près de la Moselle, à 6 m. (13 l. ½) de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Merl, 519.
Corlay, ville (Côtes-du-Nord). Une brigade à cheval et une à pied.
Cormery, ville (Indre-et Loire). Une brigade à cheval.
Cornelimunster, v. (Roër). On exploite des carrières de marbre bleuâtre veiné, de spath calcaire blanc : il y a des mines de houille non exploitées.
Cornilhon, v. (Gard). Mines de houille non exploitées.
Corps, bourg (Isère). Une brigade à cheval.
Corps-Nuds, bourg (Ille-et-Vilaine). *Idem* à pied.
Corse (île de). Trois compagnies de gardes-côtes.
Cortemberg, v. (Dyle). Une brigade à cheval.
Cosne, ville (Nièvre). *Idem.*
Cossé, v. (Mayenne). Un fourneau, une brigade à cheval.
Costaros, v. (Haute-Loire). Une brigade à pied.
Côte-St.-André (la), bourg (Isère). Une *idem* à cheval.
Coublevie, v. (Isère). Une forge *de la Tirolière.*
Couches, bourg (Saone-et-Loire). Une brigade à cheval.
Ceucy-le-Château, ville (Aisne). *Idem.*
Couffé, v. (Loire-Inférieure). Une *idem* à pied.
Couhé-Verac, bourg (Vienne). *Idem.*
Coulanges, v. (Nièvre). Une forge.
Coulans, v. (Sarthe). Une brigade à pied.
Coulommiers, ville (Seine-et-Marne). *Idem* à cheval.
Ceulonges, ville (Deux-Sèvres). *Idem.*
Coulonges-Thouarsais, v. (Deux-Sèvres). *Idem* à pied.
Couptrain, bourg (Mayenne). *Idem.*
Cour-l'Evêque, v. (Haute-Marne). Un fourneau et deux forges.
Courcelles-Chaussy, v. (Moselle). Une brigade à cheval.
Courçon, v. (Yonne). *Idem.*
Courgencey, v. (Haut-Rhin). *Idem.*
Courtenay, ville (Loiret). *Idem.*
Courtils, v. (Manche). Les salines dites de *Bouillon.*
Courtine (la), v. (Creuse). Une brigade à cheval.
Courtray, ville (Lys). Cette ville n'est plus place de guerre. Il y a deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied.
Courville, bourg (Eure-et-Loir). Une brigade à cheval.
Cousances-aux-Bois, v. (Meuse). Un fourneau.

Coussel, ville (Sarre). Une brigade à cheval. On y trouve du basalte mamelonné, gris-blanc, compact.
Coutances, ville (Manche). Une brigade à cheval.
Couterne, bourg (Orne). *Idem* à pied.
Coutures, v. (Loir-et-Cher). *Idem.*
Couvin, bourg (Ardennes). *Idem* à cheval.
Coux-Lubilhac, v. (Ardèche). On y trouve de l'émeri.
Couzon, v. (Haute-Marne). Un fourneau.
Crach, v. (Morbihan). Carrières de pierre dure, d'un grain fin.
Craissac, v. (Lot). Carrières de pierre de taille de belle qualité.
Cranenbourg, bourg (Roër). Une brigade à cheval.
Craon, ville (Mayenne). *Idem.*
Craponne, ville (Haute-Loire). *Idem.*
Crécy, ville (Seine-et-Marne). *Idem.*
Creil-de-Bournezeau, bourg (Vendée). *Idem.*
Creil-sur-Oise, ville (Oise). *Idem.*
Cremieu, bourg (Isère). *Idem* à pied.
Crespy, ville (Oise). *Idem* à cheval.
Crest, ville (Drôme). *Idem.*
Crête (la), v. (Haute-Marne). Un haut-fourneau, deux forges, un atelier d'enclumes, deux martinets, une batterie, une fabrique d'acier, de fonte, et de cémentation.
Creteil, v. (Seine). Une brigade à cheval.
Creutznach *ou* Kreuznach, ville (Rhin-et-Moselle). Une brigade à cheval, deux salines, celle de *Carlshalle*; une source salée de sept huitièmes de degrés, deux bâtimens de graduation, deux poêles et un poêlon. Son produit par année est de 5,500 quintaux (27,600 myriagrammes). La saline de Théodorshalle, dix bâtimens de graduation, et huit poêlons. Son produit par année est de 33,125 quintaux (165,625 myriagr.). On exploite aussi du porphyre rougeâtre.
Creutzwalt-Wilhemshron, v. (Moselle). Deux fourneaux.
Creuzot (le), v. (Saone-et-Loire). Quatre haut-fourneaux, onze fourneaux à réverbères, et deux forges; on trouve dans les environs, des mines de houille.
Crèvecœur, bourg (Oise). Une brigade à cheval.
Crevelut, ville (Roër). *Idem.*
Crevans, v. (Haute-Saone). *Idem* à pied.
Cressac, v. (Ardèche). Une mine d'antimoine dans la montagne de Champeroche.
Crocq, bourg (Creuse). Une brigade à cheval.
Croisille (la), v. (Haute-Vienne). Un fourneau et une forge.
Croissanville, v. (Calvados). Une brigade à cheval.
Croissy-la-Haye, v. (Seine-Inférieure). *Idem.*
Croix-Blanche (la), bourg (Seine-Inférieure). *Idem.*
Croix-en-Avranchin (la). v. (Manche). *Idem* à pied.
Croix-lès-Rouveray, v. (Jemmapes). Mines de houille.
Cronenbourg, bourg (Ourthe). Une forge.
Croteuay, v. (Jura). Forges *des Girod.*
Crozon, bourg (Finistère). Mines de houille non exploitées.
Cruchten, v. (Forêts). Pierre à chaux.
Cruseilles, bourg (Léman). Une brigade à cheval.
Cuers, ville (Var). *Idem.*
Cuges, v. (Bouches-du-Rhône). *Idem.*
Curban, v. (Basses-Alpes). Mine de plomb non exploitée, marbre rougeâtre, et autre blanc veiné de noir.
Cusorn, v. (Lot-et-Garonne). Deux forges.
Cusset, ville (Allier). Une brigade à cheval.

D

Dalbenden, v. (Roër). Auprès de ce lieu un haut-fourneau, deux affineries, un gros marteau, la forge de *Rossaul.*
Dalheim *ou* Dahlem, v. (Moselle). Une forge.
Dambach, ville (Bas-Rhin). On exploite de l'argile pour poterie.
Dambach, v. (Bas-Rhin). On y exploite une mine de manganèse.
Dambelin, v. (Doubs). Une brigade à cheval.
Damery, bourg (Marne). Mines de houille non exploitées.
Dammartin, ville (Seine-et-Marne). Une brigade à cheval.
Dampierre, v. (Maine-et-Loire). Pierre de taille dure.
Dampierre-en-Montagne, v. (Côte d'Or). Un fourneau.
Dampierre-les-Fraisans, v. (Jura). Un fourneau.
Damvillers, ville (Meuse). Une brigade à cheval.
Damvan, v. (Haut-Rhin). *Idem* à pied.
Dargoire, v. (Loire). Mine de houille non exploitée.
Darney, ville (Vosges). Une brigade à cheval.
Daumazan, ville (Ariège). On y trouve du grès dur et gris.
Daun, ville (Sarre). Une brigade à cheval.
Dax, ville (Landes). Deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied. Il y a aux environs des carrières à plâtre et pierres calcaires.
Decize, ville (Nièvre). Une brigade à cheval.
Delemont, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Delle *ou* Dattenreit, ville (Haut-Rhin). *Idem.*
Derval, v. (Loire-Inférieure). *Idem.*
Desvres, ville (Pas-de-Calais). Une brigade à cheval.
Deux-Ponts, ville (Mont-Tonnerre). *Idem.*
Deville, bourg (Seine-Inférieure). Une fabrique d'acide sulfurique.
Deynse, ville (Escaut). Une brigade à cheval, et mine de houille non exploitée.
Die, ville (Drôme). Une brigade à cheval.
Dierbach (Ober), v. (Rhin-et-Moselle). Il y a du basalte mamelonné gris-blanc, compact.
Diekirch, ville (Forêts). Carrières à carreaux et à plâtre.
Dieppe, ville (Seine-Inférieure). Une brigade à cheval.
Dieue, v. (Meuse). Carrière de pierre de taille.
Dieu-le-Fit, ville (Drôme). Une brigade à cheval.
Dieupart, v. (Ourthe). Un fourneau et deux forges.
Dieuze, ville (Meurthe). Une brigade à cheval.
Digne, ville (Basses-Alpes). *Idem.*
Digoin, gros bourg (Saone-et-Loire). *Idem.*
Dijon, ville (Côte-d'Or). Un lycée; deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Dinant, ville (Côtes-du-Nord). Une *idem* à cheval.
Dinant, ville (Sambre-et-Meuse). *Idem.*
Dipweiller, v. (Moselle). Une mine de cuivre, porphyre violet, et cristaux de feld-spath blanc.
Dives, bourg (Calvados). Une brigade à cheval.
Dixmude, ville (Lys). *Idem.*
Dol, ville (Ille-et-Vilaine). *Idem.*
Dolce-Agna, bourg (Alpes-Maritimes). *Idem* à pied.
Dole, ville (Jura). Une brigade à cheval, et une forge.
Domèvre, v. (Meurthe). On y exploite de l'argile de bonne qualité.
Domfront, ville (Orne). Deux brigades, une à cheval et l'autre à pied.
Domfront-en-Petite-Champagne, v. (Sarthe). Une *idem* à pied.
Dommartin-le-Franc, (Haute-Marne). Un fourneau.
Domme, bourg (Dordogne). Une brigade à pied.
Dompierre, bourg (Allier). *Idem* à cheval.
Dompierre, v. (Nièvre). Trois forges.
Donjeux, v. (Haute-Marne). Un fourneau, deux forges, un martinet.
Donjon (le), ville (Allier). Une brigade à cheval.
Donzenac, ville (Corrèze). *Idem.*
Donzy, ville (Nièvre). *Idem.*
Dorat (le), ville (Haute-Vienne). *Idem.*
Dormagen, v. (Roër). *Idem.*
Dormans, bourg (Marne). Une brigade à cheval; et dans les environs, des mines de houille non exploitées.
Dorsheim, v. (Rhin-et-Moselle). Deux fourneaux et forges.
Douay, ville (Nord). Un lycée, une brigade à cheval.
Doucier, v. (Jura). Une forge, trois martinets, et une fabrique de faulx.
Doué, ville (Maine-et-Loire). Une batterie, et une brigade à cheval.
Doulevant, bourg (Haute-Marne). Un fourneau, trois forges, et une brigade à cheval.
Dour, v. (Jemmapes). Mine de houille.
Dourbes, v. (Ardennes). Mine de plomb non exploitée.
Dourdan, ville (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval.
Dournazat, v. (Haute-Vienne). Une forge.
Dournes, v. (Tarn). Plusieurs batteries de cuivre; outre les ustensiles de cuisine, on y fabrique une grande quantité de tuyères pour les forges à la Catalane.
Douvaine, bourg (Léman). Une brigade à cheval.
Draguignan, ville (Var). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied; et, aux environs, des pierres calcaires.
Drambon, v. (Côte-d'Or). Un fourneau et forge.
Dreux, ville (Eure-et-Loir). Une brigade à cheval.
Droué, bourg (Loir-et-Cher). *Idem.*
Druy, v. (Nièvre). Un fourneau.
Druzenheim, ville. (Bas-Rhin). Une brigade à cheval.
Duern, v. (Rhône). *Idem.*
Dun-le-Palleteau, bourg (Creuse). *Idem.*
Dun-sur-Auron *ou* Dun-le-Roi, ville (Cher). *Idem.*
Dunkerque, ville (Nord). Un maître canonnier maritime, de 2e, 3e et 4e classe; c'est un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères.
Duras, bourg (Lot-et-Garonne). Une brigade à cheval.
Durbuy, ville (Sambre-et-Meuse). *Idem.*
Duren, ville (Roër). *Idem.*

Durfort, v. (Aude). Bureau de poste de Kaiserslautern.
Durkeim, ville (Mont-Tonnerre). Une brigade à cheval.
Durtal, ville (Maine-et-Loire). *Idem.*
Dussac, bourg (Dordogne). Fourneau, forges et martinets.
Duttweiler, v. (Sarre). Une forge.

E

Eausse, v. (Gers). Une brigade à cheval.
Ecardanville, v. (Eure). *Idem.*
Echelles (les), v. (Mont-Blanc). *Idem.*
Echenay, v. (Haute-Marne). Un fourneau.
Echternach, ville (Forêts). Une brigade à cheval.
Ecluse (l'), ville (Escaut). *Idem.*
Ecomoy, bourg (Sarthe). Deux *idem*, une à cheval et l'autre à pied.
Ecouen, bourg (Seine-et-Oise). Une *idem* à cheval.
Éconis, bourg (Eure). Une brigade à cheval.
Écueillé, v. (Indre). *Idem.*
Eecke, v. (Escaut). *Idem.*
Eecloo, (Escaut). *Idem.*
Égletons, ville (Corrèze). *Idem.*
Eguilles, bourg (Bouches-du-Rhône). Carrières à plâtre.
Eisenberg, v. (Mont-Tonnerre). Un fourneau, une forge. On y exploite de l'argile blanche et réfractaire.
Eiserley, v. (Roër). Une forge nationale, un haut-fourneau, deux affineries et une fonderie.
Elbe (Isle d'). Quatre compagnies de canonniers gardes-côtes, une brigade de la gendarmerie à cheval.
Élincourt, v. (Nord). On trouve dans les environs, des mines de houille non exploitées.
Ellendorf, v. (Roër) Dans les environs des mines de calamine.
Elne, ville (Pyrénées-Orientales). Une brigade à cheval.
Elognes, v. (Jemmapes). Mines de houille non exploitées.
Elvin, bourg (Morbihan). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Elzerath, v. (Sarre). Une *idem*, à cheval.
Embrun, ville (Hautes-Alpes). Une *idem*, à cheval. C'est un établissement central pour les condamnés à la détention.
Enghien, ville (Jemmapes). Une brigade à cheval.
Engis, v. (Ourthe). *Idem.*
Enonveaux, v. (Haute-Marne). Forge et deux batteries.
Ensisheim, ville (Haut-Rhin). Une brigade à cheval.
Entraigues, ville (Aveyron). *Idem*, à pied.
Épernay, ville (Marne). *Idem*, à cheval.
Épervière (l'), rivière (Maine-et-Loire). Un fourneau.
Épesses (les), bourg (Vendée). Une brigade à cheval.
Épinal, ville (Saone-et-Loire). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Erkelens, ville (Roër). Une *idem*, à cheval.
Ernée, ville (Mayenne). *Idem.*
Erstein, ville (Bas-Rhin). On y exploite des terres pour poterie.
Escarena ou Scarena, bourg (Alpes-Maritimes). Une brigade à cheval.
Eschweiler, ville (Roër). On y exploite de la pierre à chaux et pierre de taille. Une brigade à cheval.
Esnoux, v. (Ourthe). On y exploite des carrières de grès.
Espalion, ville (Aveyron). Une brigade à cheval.
Espelette, bourg (Basses-Pyrénées). *Idem*, à pied.
Essars (les), bourg (Vendée). Une brigade à cheval.
Estafort ou Astafort, ville (Lot-et-Garonne). *Idem.*
Estagell, bourg (Pyrénées-Orientales). *Idem.*
Estavar, v. (Pyrénées-Orientales). Mine de houille non exploitée.
Estoublon, v. (Basses-Alpes). Une brigade à cheval.
Étain, ville (Meuse). Une brigade à cheval. On exploite dans les environs des carrières de pierre de taille.
Étampes, ville (Seine-et-Oise). Une brigade à cheval.
Ethe, v. (Forêts). Deux fourneaux, une forge dite *de Claireau.*
Étoges, v. (Marne). Une brigade à cheval.
Etoux, v. (Rhône). On y trouve du tripoli.
Étrechet, v. (Indre). Un fourneau.
Étrépigney, v. (Jura). On y trouve une belle espèce de kaolin.
Ettelbruch, v. (Forêts). Une brigade à cheval. On exploite dans les environs de la pierre à chaux.
Eu, ville (Seine-Inférieure). Une brigade à cheval.
Eupen, ville (Ourthe). *Idem.*
Eurville, v. (Haute-Marne). Deux fourneaux, cinq forges, une fenderie, un martinet, et une aciérie.
Euville, v. (Meuse). Carrières de pierre de taille très-belle.
Évaux, ville (Creuse). Une brigade à cheval. Il y a aux environs des mines de houille non exploitées.
Évreux, ville (Eure-et-Loir). Deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied.
Évron, ville (Mayenne). Une *idem*, à cheval.
Exideuil, ville (Dordogne). *Idem.*
Eymet, ville (Dordogne). *Idem.*
Eysse, v. (Lot-et-Garonne). Il y a un établissement central pour les condamnés à la détention.

F

Faletans, v. (Jura). Un fourneau.
Farincourt, v. (Haute-Marne). Un fourneau.
Fismes ou Fimes, ville (Marne). Une brigade à cheval.
Flemalle-la-Grand, v. (Ourthe). Carrières de grès; on en fait des meules à aiguiser.
Flemalle-la-Haute, v. (Ourthe). Carrières de pierre de taille.
Flers, bourg (Orne). Une brigade à pied.

EXPLICATION

DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

arr. *ou* arrond. *ou* arrondiss. *signifie*	arrondissement.
b.	bourg.
Bur. de poste ou *B. de p.*	*Bureau de poste.*
cant.	canton.
ch.-l.	chef-lieu.
comm.	commune.
compr.	comprise.
dép. *ou* départ.	département.
dép. *ou* dépend.	dépendances.
E.	Est.
h.	hameau.
k. *ou* kil. *ou* kilom.	kilomètre.
Lat.	Latitude.
l.	lieue.
long.	longitude.
m. *ou* mèt.	mètre.
m. *ou* myr.	myriamètre.
N.	Nord.
O.	Ouest.
Pop. ou *Popul.* ou *P.*	*Population.*
Rel. de poste aux chev.	*Relais de poste aux chevaux.*
S.	Sud.
St.	Saint
Ste.	Sainte.
v.	village.

Nous avons pris les lieues sur l'échelle de 25 au degré; nous avons calculé, d'après cette mesure, les kilomètres et les myriamètres, ayant employé les myriamètres passé dix lieues, pour éviter de comparer aux lieues un grand nombre de kilomètres. Nous observons qu'on sera peut-être surpris de trouver 13 kilomètres pour 3 lieues, ne prenant que 4 kilomètres pour 1 lieue : nous répondrons que cette différence vient de ce qu'il faut un peu plus de 4 kilomètres pour 1 lieue, et que cet excédent, ajouté à celui qui existe entre 8 et 12 kilomètres, forme un entier, comme on peut le voir par l'exemple suivant, ainsi que pour les myriamètres.

Kilomètres.	Lieues.	Myriamètres.	Lieues.
4. 444	1	4. 4,440	10
8. 888	2	5. 884	11
13. 332	3	5. 3,328	12
18. 776	4	6. 772	13
22. 220	5	6. 2,216	14
27. 664	6	7. 660	15
31. 103	7	7. 1,104	16
36. 552	8	8. 548	17
40. 996	9	8. 992	18
		8. 4,436	19
		9. 880	20

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE,
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE LA FRANCE,

Contenant sa Description, sa Population, sa Minéralogie, son Hydrographie, son Commerce, ses Produits naturels et industriels, etc, etc.

Aa (l'), rivière (*Deux-Nèthes*), cant. d'Arendonck, à 4 k. (1 l.) N. p. E., duquel elle prend sa source, coule au S. p. O., passe à l'O. d'Oudt-Turnhout, et va se réunir à la Cale pour se rendre dans la Petite-Nèthe, à 4 k. (1 l.) O. d'Herenthals : elle a 25 k. (5 l. ¾) de cours.

Aa (l'), rivière (*Deux-Nèthes*), cant. d'Arendonck, à 8 k. (2 l.) N., duquel elle prend sa source, coule au N. N. E., passe près de Popel où elle sort du territoire français pour entrer dans celui de la république batave, puis coule au N. O., retourne au N. E., et, en serpentant, coule à l'E. pour se rendre dans l'Hilver, après 23 k. (5 l. ¼) de cours, dont 8 k. (2 l.) dans le dép. des Deux-Nèthes.

Aach, v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Pfalzel, à 6 k. (1 l. ½) de Pfalzel, 6 k. (1 l. ½) de Trèves. *Pop*. . . .

Aagon (*Manche*). *Voy*. Agon.

Aarhutte, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Blankenheim, à 8 k. (2 l.) de Blankenheim, 8 m. (18 l.) N. de Trèves. *Pop*. 25.

Aas (l'), rivière (*Pas-de-Calais*). Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. de Ricqueliers, coule à l'E., puis au N. N. E., arrose Fauquemberg, St.-Omer; là elle est navigable à 8 k. (2 l.) au-dessus de cette ville, par le moyen des écluses, et se divise ensuite en deux bras, dont le plus petit s'appelle *Colme*, et passe à Bergues : celui à gauche, qui conserve le nom de *Aas*, sépare la Flandre de la Picardie, et se perd dans l'Océan, au-dessous de Gravelines; elle a 7 m. (15 l. ½) de cours. Ce même bras fournit les eaux au canal de Bergues.

Aas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 29 k. (6 l. ½) d'Oléron, 36 k. (8 l.) de Pau. Il y a une ardoisière près de ce village : l'ardoise de cette carrière est très-bonne. Près du lac Densons, d'où naît la rivière de Valentin, il y a une mine de plomb où se trouve de la blende à petites écailles; la gangue en est calcaire : cette blende, mise au creuset, a donné du cuivre jaune. A la montagne de Sourines, il y a une mine de plomb qui a été exploitée à diverses reprises. Dans la montagne d'Aas, au quartier qu'on appelle *Béterête*, il s'y trouve de la blende et du plomb à petites facettes, qui contient de la pyrite jaune et de l'ocre martial; on y trouve aussi de la mine de fer en chaux rougeâtre et solide. Au quartier appelé *Arre*, il y a aussi de la blende et de la mine de fer avec pyrite jaune. A la montagne de la Tume-de-Susaeu on trouve du gypse à lames striées; il est communément mêlé de pyrites jaunes et de blende. A la montagne de Chezy, on voit des pierres calcaires jaunâtres, avec pyrites cuivreuses et vert de montagne. *Pop*. 252. *Bur. de poste* d'Oléron.

Aast, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 24 k. (5 l. ½) de Pau. On trouve dans cet endroit une source d'eau vive, à laquelle on a donné le surnom *d'Arquebusades*, à cause de la propriété qu'on lui attribue de guérir les plaies. *Pop*. 140. *Bur. de poste* de Tarbes.

Abadie (l'), v. (*Aveyron*). *Voy*. Lou-Mas-de-Labadie.

Abaillard (*Morbihan*). *Voyez* St.-Gildas.

Abainville, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Gondrecourt, près l'Ornain, à 2 k. (½ l.)

de Gondrecourt, 38 k. (8 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

Abalesca (l'), rivière (*Golo* en Corse), arr. de Cortés, cant. de Cursa. Sa source à Isolacio coule à l'E., et se rend dans la mer à 14 k. (3 l. ¼) de sa source.

Abancourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Estain, à 6 k. (1 l. ½) d'Estain, 5 m. (12 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 81. *Bur. de poste* d'Estain.

Abancourt, v. (*Nord*), arr. et cant. de la partie O. de Cambrai, à 6 k. (1 l. ½) de Cambrai, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. de Douai. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Cambrai.

Abancourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Fermeries, à 14 k. (3 l. ¼) de Grandvillers. *Pop....* *Bur. de poste* de Grandvillers.

Abancourt, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-lès-Eaux, près l'Epte, à 13 k. (3 l.) de Gournay, et 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Forges-lès-Eaux.

Abancourt, v. (*Somme*), commune de Warfusée, arr. d'Amiens, cant. de Corbie, à 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Warfusée, 427. *Bur. de poste* de Corbie.

Abancourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nanci, cant. de Nomény, à 14 k. (3 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 23 k. (5 l. ¼) de Nanci. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Abarakia (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 28 k. (6 l. ¼) S. de Mauléon; elle a, du N. au S., 2 k. (½ l.) de long.

Abat, v. (*Loiret*), à 26 k. (6 l.) d'Orléans. *Pop....* *Bureau de poste* d'Orléans.

Abbadino, v. (*Pô*), arr. et cant. de Pignerolle, à 8 k. (2 l.) de Pinerolo en plaine, près d'un ruisseau. *Pop.* 1226. *Bur. de poste* de Pignerolle.

Abbans-Dessous, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, à 3 k. (¾ de l.) de Quingey, 15 k. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Quingey.

Abbans-Dessus, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, à 2 k. (½ l.) de Quingey, 16 k. (3 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Quingey.

Abbaretz, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Châteaubriant, cant. de Nozay, à 22 k. (5 l.) de Châteaubriant, 39 k. (8 l. ¾) de Nantes. *Populat.* 1135. *Bureau de poste* de Nozay.

Abbas, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Moirazès, sur l'Aveyron, à 11 k. (2 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 393. *Bur. de p.* de Rhodez.

Abbay-Damparis (l'), v. (*Jura*). *Voy.* Damparis.

Abbaye (l'), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Dol, à 1 k. (¼ de l.) de Dol, 5 m. (10 l. ¾) de Rennes. *Pop....* *Bur. de poste* de Dol.

Abbaye-Nouvelle, *ou* la Nouvelle, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, canton de Salviac, sur le Ceou, à 5 k. (1 l. ¼) de Gourdon, 34 k. (7 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Gourdon.

Abbaye-sous-Plancy, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine, près l'Aube, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arcis, 31 k. (7 l.) de Troyes. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Abbazia di Lucedio. *Voyez* Lucedio. [C'est par abus qu'il se nomme Abbazia, à cause de sa célèbre abbaye.]

Abbé, v. (*Seine-et-Oise*), à 9 k. (2 l. ¼) de Rambouillet. *Pop....* *Bur. de poste* de Rambouillet.

Abbecourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Chauny, près de l'Oise, à 3 k. (¾ de l.) de Chauny, 39 k. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Chauny.

Abbecourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Beauvais.

Abbecourt, v. (*Seine-et-Oise*). *Pop....* *Bur. de poste* de Poissy.

Abbenans, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rougemont, à 18 k. (4 l.) de Baume, 4 m. (10 l.) de Besançon. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Vesoul.

Abbesse (l'), *ou* Monastère, *ou* le Bourg-la-Briane, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 1 k. (¼ de l.) de Rhodez. *Pop....* *Bur. de poste* de Rhodez.

Abbessenoists (les), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Saint-Aubin, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Aubin, 31 k. (7 l.) de Rhodez. *Pop....* *Bur. de poste* d'Albin.

Abbeville, ville (*Somme*), ch.-lieu d'arrondiss. et de canton, sur la Somme, qui la coupe en deux, à dix m. (22 l.) S. de Calais, 11 m. (24 l.) S. O. de Lille, 11 m. (24 l.) O. de Rouen, 27 k. (6 l.) S. E. de la mer, 40 k. (9 l.) N. O. d'Amiens, et 18 m. (40 l.) N. O. de Paris. Long. 19. 29. lat. 50. 7. Cette ville faisoit partie autrefois de la Basse-Picardie, et après Amiens c'est la plus considérable de cette province. Elle est très-peuplée et extrêmement commerçante, eu égard à sa situation dans une vallée fertile, et par la Somme, qui porte de grosses barques. Cette rivière a flux et reflux; elle coupe la ville en plusieurs parties qui sont elles-mêmes arrosées par trois autres petites rivières qu'on appelle *Lescardon*, *Sottins* et *Corneille* ou *Tanière*, qui font aller une trentaine de moulins à blé; l'air y est sain, les eaux excellentes; il y en a même de minérales en plusieurs endroits. Abbeville est une place forte; on y entre par cinq portes, à l'une desquelles est une promenade charmante le long de la Somme. Le palais de justice est assez beau; il y a de belles maisons et quelques beaux hôtels occupés autrefois par les seigneurs des environs: la maison de ville, l'église de St.-Valfran, méritent quelque attention. On peut juger de l'étendue de la ville par le nombre de ses églises paroissiales; on en comptoit quatorze, six couvens d'hommes, une maison de Frères des écoles chrétiennes, une abbaye et sept autres maisons religieuses pour filles, un hôtel-dieu, un hôpital pour les orphelins, et l'hôpital général. Mais le grand nombre de fabriques, et le commerce des productions de son territoire, la rendent, sur-tout, beaucoup plus intéressante. C'est dans cette ville qu'est établie la manufacture de draps si justement célèbre sous le nom de *Van-Robais*, hollandais, qui obtint son premier privilége en 1665. Les draps qui sortent de cette manufacture sont comparables, pour la finesse du lainage, la beauté et la perfection du travail, à tout ce que les Anglais peuvent faire de mieux en ce genre. Il s'y fabrique aussi des ratines qui ne le cèdent en rien à celles de Hollande, et qui sont à meilleur marché; des serges semblables à celles de Londres, des peluches, des bouracans de toutes façons fort estimés, des droguets supérieurs en qualité à ceux d'Angleterre; des étamines, des pinchinats, des moquettes, des damas de fil à fleurs; des toiles à doublures, à

matelas, à voiles, à sacs et à emballage. Ses savons gras, noirs et verts, sont très-recherchés. Le filage des laines y est si parfait, que les manufactures de Rouen, d'Elbeuf et même de Hollande, se servent pour la fabrique de leurs draps de laine filée à Abbeville. Toutes ces fabriques et manufactures emploient un nombre considérable d'ouvriers ; aussi y a-t-il peu d'indigens dans cette ville, à moins que ce ne soit des vieillards ou des personnes infirmes. Quant aux productions de son sol, elles suffiroient pour y entretenir l'aisance. On y fait un grand commerce de blé, tant de celui que recueillent les propriétaires, que de celui que les négocians de la ville achètent pour revendre et exporter. On peut y ajouter celui qui se fait des menus grains, comme avoine, chénevis, etc., qui se récoltent en abondance dans le dép., et qu'on apporte à Abbeville pour y être embarqués sur la Somme : le colza, la navette, la camomille, le lin, le chanvre, la rabette, sont encore une richesse du pays. Toutes ces graines servent à faire des huiles propres à la fabrication des savons noirs pour le dégraissage des étoffes. Enfin une autre espèce de commerce assez étendu des productions de son sol, est celui de la vente des lins filés, soit pour les fils à coudre, soit pour la fabrique des toiles. Il y en a de deux espèces, des noirs et des blonds : les lins noirs et argentés ont l'avantage de se filer plus fin, mais les blonds sont préférés pour la fabrique des toiles de ménage et de fatigue.

On trouve dans Abbeville une fontaine d'eau minérale ferrugineuse très-renommée dans le pays. C'est la patrie de Jean *Alegrin*, patriarche de Constantinople, sous *Grégoire IX* ; ensuite légat *à latere* en Espagne et en Portugal ; auteur de quelques ouvrages peu estimés : il mourut en 1237. — De Pierre *Barbay*, célèbre professeur de philosophie au collège de Beauvais à Paris ; il mourut en 1664. — De Philippe *Buet*, jésuite, bon géographe, né en 1601 ; mort, en 1668, bibliothécaire des colléges de Paris. Il a donné *Paralella geographiœ veteris et novœ*, 3 vol. *in*-4°. Cette géographie est très-méthodique, très-exacte, et ornée de cartes bien dessinées. *Annales mundi, sive chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1663, en 7 vol. *in*-12. *Philippi* l'abbé *et Philippi Brietti concordia chronologica*, 5 vol. *in*-fol. Paris, 1670. *Theatrum geographicum Europœ veteris* 1653, *in*-fol. — De Pierre *Duval*, géographe du roi, auteur de la *Géographie française*, né en 1618 ; mort en 1683. Il est auteur de plusieurs *traités et cartes de géographie*. — De Philippe *Hecquet*, médecin, docteur de la faculté de Paris, auteur de la *Médecine naturelle*, et de nombre d'autres ouvrages, né en 1660 ; mort en 1737. Ce savant médecin vouloit que la pratique de son art fût étayée d'une étude réfléchie et d'une théorie profonde ; et, selon lui, un médecin qui voyoit beaucoup de malades voyoit peu de maladies. *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans*, 1708, *in*-12. *Traité des dispenses de carême*, 2 vol. *in*-12, 1708 et 1715. *De la digestion des alimens et des maladies de l'estomac*, 2 vol. *in*-12. *Traité de la peste*, *in*-12. *Novus medecinœ conspectus*, 2 vol. *in*-12, etc. — De Claude *Mellan*, dessinateur et graveur, inventeur de la gravure d'un seul trait, né en 1601 ; mort à Paris en 1688. La réputation qu'il acquit par son burin le fit desirer par Charles II, roi d'Angleterre. Ses plus beaux ouvrages sont : le portrait du marquis *Justiniani*, *celui du pape Clément VIII*, *la galerie Justinienne*, *une Sainte-Face*. — De François de *Poilly*, célèbre graveur et dessinateur ; mort à Paris en 1693. Nicolas, son frère, mort en 1696, se distingua aussi dans le même art. Ils ont laissé l'un et l'autre des enfans qui ont suivi leurs traces. — De Nicolas *Sanson*, commerçant, puis ingénieur et mathématicien, ensuite géographe du roi Louis XIV, qui vouloit le nommer conseiller d'état, ce qu'il refusa ; né en 1600 ; mort à Paris en 1667. Il eut une dispute avec le père l'*Abbé*, qui l'avoit attaqué dans son *Pharus Galliœ antiquœ*, publié à Moulins en 1644, *in*-12. Sanson lui répondit par ses *Disquisitiones Geographiœ in Pharum Galliœ*, etc. 2 vol. *in*-12. On peut voir la liste de ses ouvrages dans la *Méthode pour étudier la géographie*, de l'abbé *Langlet-Dufresnoy*. — De Guillaume *Sanson* fils, né en 1703, géographe, auteur de plusieurs cartes très-estimées.

Il y a à Abbeville un sous-préfet, un tribunal de 1re instance, un tribunal de commerce, une direction des douanes, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de 4e. classe de la 15e. division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Valery-sur-Somme, 2e. arr. maritime. *Pop.* 18,125. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Abbeville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de St.-Pierre-sur-Dives, près l'Oudon, à 27 k. (6 l.) de Lisieux, 38 k. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Croissanville.

Abbeville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 8 k. (2 l.) de Briey, 25 k. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Briey.

Abbeville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, à 9 k. (2 l. ¼) d'Etampes, 6 m. (11 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 325. *Bur. de poste* d'Etampes.

Abbeville-St.-Lucien, v. (*Oise*), arr. de Clermont, caut. de Froissy, à 15 k. (3 l. ½) de Breteuil, 10 k. (2 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Beauvais.

Abbevillers, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Audincourt, 11 k. (2 l. ¾), O. de Porentruy, 9 k. (2 l. ⅓) de Delle. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Abbies, v. (*Forêts*), arr. de Neuf-Château, cant. de Paliseux, *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Neuf-Château.

Abblinghem, v. (*Nord*). *Voyez* Ebblinghem.

Abeau (l'Ile), v. (*Isère*), à 6 k. (1 l. ½) de la Verpillière. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de la Verpillière.

Abée, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, canton de Nandrin, à 3 k. (¾ l.) S. de Villers-le-Temple, 8 k. (2 l.) S. E. de Lucy, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Liége. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Lucy.

Abeilhan, v. (*Hérault*), arr. de Beziers, canton de Servian, sur une hauteur près de la rive droite de Tongue, à 14 k. (3 l. ¼) de Beziers, 5 m. (11 l. ¼) de Montpellier.

Populat. 573. *Bur. de poste* de Beziers.

Abeille (Pic d'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 21 k. (4 l. ¾) S. d'Arreau; elle est couverte de rochers.

Abein, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort. Cet endroit est remarquable par des eaux minérales qui sont en même temps chaudes. On croit qu'elles passent par des mines de fer. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Clermont.

Abelcourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 5 k. (1 l. ¼) de Luxeuil, 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Abenden, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, sur la Roër, à 1 k. (¼ de l.) S. de Nideggen, 4 k. (1 l.) N. d'Heimbach, 29 k. (6 l. ½) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 242.

Abenon, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, sur l'Orbec, à 21 k. (4 l. ¾) de Lisieux, 6 m. (13 l. ½) de Caen. *Pop.* 314. *Bur. de poste* d'Orbec.

Abense-de-Haut, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Mauléon.

Abentener, v. (*Sarre*), arr. de Prum, canton de Birckenfeld, à 4 k. (1 l.) O. de Birckenfeld, 19 k. (4 l. ¼) S. O. d'Obestein, 37 k. (8 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Trèves.

Aber (l'), riv. (*Finistère*), arr. de Chateaulin, cant. de Crozon; sa source à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Argol, coule au N. O. passe au N. d'Argol, et, allant à l'O., se rend dans la mer à l'anse d'Aber.

Aber (Ile d'), (*Finistère*), arr. de Chateaulin, cant. de Crozon, près l'embouchure de la riv. d'Aber, à 4 k. (1 l.) S. E. de Crozon; elle a la pointe du run à l'E. Elle est très-petite, et a 389 mètres de long (environ 200 toises) près la côte.

Aber-Benoist (l'), riv. (*Finistère*), arr. de Brest. Sa source, en plusieurs ruisseaux, à 6 k. (1 l. ½) N. de Brest, coule au N., puis à l'O. p. N., et va se rendre dans la mer vis-à-vis l'Ile Trevors, à 18 k. (4 l.) N. O. de sa source. Elle a l'île Trevors à l'O. de son embouchure, et au N. l'île Gaignac.

Abere, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Morlaas, à 19 k. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Pau.

Abergement-le-Grand, bourg (*Ain*), arr. de Nantua, canton de Brenod, près le Seran, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Nantua, 40 k. (9 l.) S. E. de Bourg, 20 k. (4 l. ½) N. E. de St.-Rambert. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Nantua.

Abergement-le-Petit, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Brenod, sur le Seran, à 16 k. (3 l. ¾) de Nantua, 39 k. (8 l. ¾) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois, sit. sur un ruisseau. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Nantua.

Abergement-de-Vareille (l'), v. (*Ain*), arr. de Belley, canton d'Amberieux, sur l'Oiselon, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Rambert, 30 k. (6 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 532. *Bur. de poste* d'Amberieux.

Abergement-lès-Auxonne (l'), v. (*Côte-d'Or*), cant. d'Auxonne, arrond. de Dijon, près la Saone, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Jean-de-Losne, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 388. *Bur. de poste* d'Auxonne.

Abergement-Foigney (l'), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, près la Crone, à 18 k. (4 l.) de Dijon. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Genlis.

Abergement-lès-Seurre (l'), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 18 k. (4 l.) S. O. de St.-Jean-de-Losne, 4 k. (1 l.) O. de Seurre, 37 k. (8 l. ¼) S. de Dijon. *Population*, 969. *Bur. de poste* de Seurre.

Abergement (l'), v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ornans, 29 k. (6 l. ½) de Besançon, 16 k. (3 l. ¾) de Salins. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Salins.

Abergement (l'), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe. Ce village est à 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Pontarlier, 19 k. (4 l. ¼) E. de Nozeroy, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Besançon. Il y a des mines de cuivre dans le terroir de cette commune. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Abergement-le-Grand, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton d'Arbois et Montigny, à 6 k. (1 l. ½) d'Arbois, 29 k. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 206. *Bur. de poste* d'Arbois.

Abergement-le-Petit, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arbois, 28 k. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 160. *Bur. de poste* d'Arbois.

Abergement (l'), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Cousance, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Cousance, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Lons-le-Saunier. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Abergement-lès-Malanges (l'), v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Gendrey, à 13 k. (3 l.) de Dole, 6 m. (12 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Dole.

Abergement-la-Ronce (l'), v. (*Jura*), arrond. et cant. de Dole, sur la Bleine, à 9 k. (2 l. ¼) de Dole, 4 m. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Dole.

Abergement-St.-Jean (l'), v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Chaussin, à 24 k. (5 l. ½) de Dole, 29 k. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Dole.

Abergement-lès-Thezy, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 13 k. (3 l.) d'Arbois, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Salins.

Abergement (l'), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, canton de Cuisery, à 23 k. (5 l. ¾) de Châlons, 32 k. (7 l. ¼) de Macon. *Pop.* 1093. *Bur. de poste* de Tournus.

Abergement-ste.-Colombe (l'), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, cant. de St.-Germain-Duplain, près la Noue, à 11 k. (2 l. ¾) de Châlons, 5 m. (11 l. ¾) de Macon. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Aber-Ildut, rivière (*Finistère*), arr. et cant. de Brest, à 2 k. (½ l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe à St.-Renau, et va se rendre dans l'Océan, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de sa source.

Aber-Vrac (l'), rivière (*Finistère*), arr. et cant. de Landernau, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. duquel elle prend sa source, coule au N., puis au N. O., et se rend dans la mer, au fort Cezon, à 23 k. (5 l. ⅓) N. O. de sa source.

Abersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Bechtheim, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bechtheim, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Worms, 37 k. (8 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 946.

Abeuse-de-Bus, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. et cant. de Mauléon, près le gave de Mauléon, à 6 k. (1 l. ½) de Mauléon,

42 k. (9 l. ½) de Pau. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Mauléon.

Abevillers, v. (*Doubs*), à 15 k. (3 l. ½) de St.-Hippolyte, sur le Doubs. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Abidos, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Orthès, sur le gave de Pau, à 15 k. (3 l. ½) d'Orthès, 24 k. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Orthès.

Abilly, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de la Haye, sur la Claise, à 18 k. (4 l.) de Preuilly, 5 m. (11 l. ½) de Tours, *Pop.* 600. *Bur. de poste* de la Haye-Descartes.

Abimé, montagne (*Isère*), arr. de Grenoble, canton d'Oysans, à 18 k. (4 l.) N. p. O. du bourg d'Oysans : elle a 3 k. (¾ de l.) de long.

Abit, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voy.* St.-Abit.

Abitain, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthès, cant. de Sauveterre, sur le gave d'Oléron, à 19 k. (4 l. ¼) d'Orthès, 5 m. (11 l. ¾) de Pau. *Pop.* 321. *Bur. de poste* d'Orthès.

Abjac-de-Nontron, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 9 k. (2 l. ¼) de Nontron, 4 m. (10 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 1233. *Bureau de poste* de Nontron.

Abjac-d'Hautefort, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 10 k. (2 l. ½) de Nontron. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Nontron.

Ablainsvelle, v. (*Pas-de-Calais*), à 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Arras.

Ablancourt, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, près la Marne, à 10 k. (2 l. ½) de Vitry, 20 k. (4 l. ½) de Châlons. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Ableige, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, près la Vionne, à 10 k. (2 l. ½) de Pontoise, 36 k. (8 l.) de Versailles. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Pontoise.

Ablemont, v. (*Seine-et-Oise*), à 5 k. (1 l. ¼) de Meulan. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Meulan.

Ablevenet, v. (*Vosges*), à 13 k. (3 l.) de Mirecourt. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Mirecourt.

Ableville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. d'Honfleur, à 13 k. (3 l.) de Pont-l'Évêque, 5 m. (12 l.) de Caen. *Pop.* 285. *Bur. de poste* d'Honfleur.

Ablin-St.-Nazaire, ou Ablain-lès-Montagne, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, cant. de Vimy, près le canal de Lens, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 787. *Bur. de poste* d'Arras.

Ablincourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 11 k. (2 l. ¾) de Péronne, et 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Lihons.

Ablis, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton du sud de Dourdan, sur la route de Paris à Chartres, à 13 k. (3 l.) O. de Dourdan, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Versailles, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Chartres. Le roi voulut faire un comte d'un maître des requêtes, et *Pierre Poncet* fut celui en faveur duquel ce bourg prit le titre de comté en 1658. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Dourdan.

Ablois (St.-Martin d'), (*Marne*). *Voyez* St.-Martin-d'Ablois.

Ablon, v. (*Calvados*), arrond. de Pont-l'Évêque, cant. d'Honfleur, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-l'Evêque, 5 m. (12 l.) de Caen. *Pop.* 324. *Bur. de poste* d'Honfleur.

Ablon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, à 13 k. (3 l.) de Corbeil, 23 k. (5 l. ½) de Versailles. Ce village, situé au bord de la Seine au-dessous d'Atis, est ainsi nommé, sans doute, à cause des sables ou terres rapportées par cette rivière, dont, à certaines époques, le lit a changé. Il eut autrefois pour seigneur *Pierre Grassin*, conseiller au parlement, qui donna les premiers fonds pour établir un collége à Paris, qui portoit encore son nom au commencement de la révolution. C'est à Ablon et à Charenton seulement qu'Henri IV permit aux protestans l'établissement d'un prêche ; mais Louis XIV en ordonna la destruction. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Villeneuve.

Ablon, v. (*Indre*), à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Benoît-du-Sault. Il y a une forge. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Abloux (l'), rivière (*Creuse*), arr. de Gueret, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Dun-le-Palleteau, coule au N., puis au N. O. et à l'O, et se réunit à la Sosne à 1 k. (¼ de l.) de l'Anglin.

Aboin, v. (*Loire*), commune de Périgueux, arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert. *Pop.* réunie à Périgueux, Meribet, Salunaux, Chemreilles, Mavieux, 2308. *Bur. de poste* de Montbrison.

Abolens, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avenne, à 5 k. (1 l. ¼) E. d'Hannut, 8 k. (2 l.) N. O. de Warem, 29 k. (6 l. ½) O. de Liége. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Huy.

Abon (*Nièvre*), commune de Maux, arr. et cant. de Moulins-en-Gilbert, à 7 k. (1 l. ⅔) de Moulins, 5 m. (10 l. ¾) de Nevers. *Pop.* réunie à Maux, 583. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Aboncourt (sur Seille), v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Château-Salins, sur la Seille, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Aboncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, à 14 k. (3 l. ¼) de Vezelize, 36 k. (8 l.) de Nancy. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Aboncourt, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metterwise, sur la côte près le Kaner, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 20 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 393, réunie à Neudelange. *Bur. de poste* de Thionville.

Aboncourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 8 k. (2 l.) de Jussey, 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Jussey.

Aboncourt, v. (*Meuse*), à 8 k. (2 l.) de Clermont. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Clermont.

Abondance, (N.-D. d') (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Évian, entre deux ruisseaux de la Drance, à 8 k. (2 l.) E. de le Biot, 16 k. (3 l. ¾) S. S. E. d'Evian, 5 m. (11 l. ½) E. p. S. de Genève. *Pop.* 1123. *Bur. de poste* de Marmande.

Abondant, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Habondant.

Abonfruit, v. (*Doubs*). *Voyez* Vallars St.-Georges.

Abornay, v. (*Vienne*), à 7 k. (1 l. ¾) de Châtellerault. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Châtellerault.

Abos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembeye, près le Lees, à 25 k. (5 l. ¾) de Pau. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Pau.

Abos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Moneiu, à 19 k. (4 l. ¼) d'Oléron, 18 k. (4 l.) de Pau. *Pop.* 573. *Bur. de poste* de Pau.

Aboul, v. (*Aveyron*), à 15 k.

(3 l. ½) de Rhodez. *Pop*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Abrecciani, v. (*Liamone en Corse*), arr. d'Ajaccio, cant. de Sorroinsu, à 4 k. (1 l.) de Vico, 28 k. (6 l. ⅓) d'Ajaccio. *Pop*. 146.

Abrechviller, v. (*Meurthe*). *Voyez* Eberchwiller. *Bureau de poste* de Sarrebourg.

Abret, v. (*Allier*), arrond. de la Palisse, cant. de Cusset, près l'Allier, à 4 k. (1 l.) de Cusset, 5 m. (12 l.) de Moulins. *Pop*. 751. *Bur. de poste* de Cusset.

Abrets (les), bourg (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Pont-de-Beauvoisin, à 6 k. (1 l. ½) O. de Pont-de-Beauvoisin, 10 k. (2 l. ½) E. de la Tour-du-Pin, 40 k. (9 l.) N. de Grenoble. *Pop*. 763. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Abriès, bourg (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, près le Gnil, à 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Briançon, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Gap, 29 k. (6 l. ½) N. N. E. de Mont-Lion. Il y a deux tanneries, une en cuirs, l'autre en basane. *Pop*. 1386. *Bur. de poste* de Mont-Lion.

Abriès (Col d'), passage dans les Alpes grecques entre les départemens du Pô ou Éridano, et celui des Hautes-Alpes, de But-du-Col (*Éridano*), à Prarola (*Hautes-Alpes*). Ce passage est de trois heures.

Abrin v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 8 k. (2 l.) de Condom, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop*. 43. *Bur. de poste* de Condom.

Abron (l'), rivière (*Allier*), arr. et cant. de Moulins. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Moulins, coule au N., et se rend dans la Loire à 7 k. (1 l. ⅔) de Decise.

Abron (l'), ruisseau (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Vernoux. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. de Beauchastel, coule au S. et se rend dans l'Érieux à 2 k. (½ l.) de sa source.

Abscon, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Bouchain, à 16 k. (3 l. ¾) de Valenciennes, et 15 k. (3 l. ½) de Douay. *Pop*. 425. *Bur. de poste* de Bouchain.

Absie (Forêt de l'), (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Montcontant, à 22 k. (5 l.) S. de Bressuire; elle a 2917 mèt. (1500 toises) de long, sur 1361 mèt. (700 t.) de large. Les bois y sont bons et en abondance; ils sont toutefois encore susceptibles d'amélioration.

Absie (l'), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Montcontant, à 22 k. (5 l.) S. de Bressuire, 13 k. (3 l.) de la Châtaigneraye. *Pop*.... *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Abslacberhof, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 8 k. (2 l.) N. de Kirkel, dont elle dépend, 14 k. (3 l. ½) de Waldemohr, 8 k. (2 l.) d'Homburg, 8 m. (17 l.) de Trèves. *Pop*....

Abweiller, v. (*Forêts*), arr. et canton sud de Luxembourg, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. d'Hesperange, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Soleuer, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Luxembourg. *Pop*. 58. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Abzac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Confolens, à 11 k. (2 l. ¾) de Confolens, 7 m. (15 l.) d'Angoulême. *Pop*. 1072. *Bur. de poste* de Confolens.

Abzac, v. (*Gironde*), à 2 k. (½ l.) de Coutras. *Pop*.... *Bur. de poste* de Coutras.

Acceglio v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de St.-Damiano, à la gauche de la Maria, à l'entrée d'une autre vallée, à 4 m. (10 l.) O. de Cuneo. *Pop*. 1601. *Bur. de poste* de Coni.

Accolans, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 21 k. (4 l. ⅔) de Baume, 5 m. (10 l. ¾) de Besançon. *Pop*. 266. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Accolay, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, sur la Cure, à 19 k. (4 l. ¼) d'Auxerre. *Pop*. 906. *Bur. de poste* de Vermanton.

Accons, v. (*Ardèche*), *montagne*, arr. de Tournon, cant. du Chaillard, à 37 k. (8 l. ⅓) de Tournon, 23 k. (5 l. ⅓) de Privas. *Pop*. 922. *Bur. de poste* du Chaillard.

Accous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, ch.-l. de canton, sur le gave d'Aspe, à 24 k. (5 l. ½) S. d'Oléron, 41 k. (9 l. ¼) S. O. de Pau, 13 k. (3 l.) O. de Lainus. On croit que ce lieu a été désigné, par les anciens auteurs, sous le nom d'*Aspaluca*. On trouve dans le terroir d'Accous des masses d'ophite. Le ruisseau que l'on nomme *la Verte*, et qui prend naissance dans les montagnes qui courent à l'Est d'Accous, roulent des pierres dures, composées de petits grains ferrugineux. A la pène d'Esquit on trouve des bancs de pierre calcaire d'un gris bleuâtre, susceptible de prendre le poli. Après ce lieu, situé à l'entrée des montagnes moyennes, il y a quelques couches de schiste qui se sépare par feuilles. *Pop*. 1607. *Bur. de poste* d'Oléron.

Accraigne, v. (*Meurthe*) arr. de Lunéville, cant. de Vezelise. *Pop*. 670. *Bur. de poste* de Vezelise.

Accren-St.-Gerion, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, près la Bender, à 3 k. (¾ l.) N. O. de Lessines, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Grammont, N. p. O. de Mons. *Pop*. 364. *Bur. de poste* d'Ath.

Accrene-St.-Martin, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, à 7 k. (1 l. ¾) de Lessines, 11 m. (25 l.) de Tournai. Il y a une brasserie et une blanchisserie. *Pop*. 974. *Bur. de poste* d'Ath.

Achain, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 39 k. (8 l. ¾) de Nancy. *Pop*. 259. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Achasse, riv. (*Ardèche*). Elle a sa source dans les montagnes du Vivarais, et se jette dans le Rhône à peu de distance de Viviers: son cours n'est pas considérable, ce n'est qu'un torrent.

Achein, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinan, cant. de Cyney, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Cyney, 8 k. (2 l.) E. de Dinan, 27 k. (6 l.) S. S. E. de Namur. *Pop*. 282. *Bur. de poste* de Dinan.

Achel, bourg (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, ch.-l. de cant. à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Hammont, 14 k. (3 l. ¼) N. de Peer, 4 m. (10 l. ½) N. p. O. de Maestricht. *Pop*. 640. *Bur. de p*. de Maseyck.

Achen, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Forbach, à 20 k. (4 l. ½) de Bitche, 7 m. (16 l. ½) de Metz. *Pop*. 720. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Achenan (l'), riv. (*Loire-Inférieure*), arr. de Paimbœuf, cant. de St.-Père-en-Retz. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. S. E. de Paimbœuf, coule à l'E. S. S. E., et se jette avec la Tenu dans le lac de Grand-Lieu, à 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Nantes.

Achenheim, ville (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, cant. d'Oberhausbergen, près le canal de Molsheim, à 8 k. (2 l.) de Strasbourg. *Pop*. 665. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Achère, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Henrichemont, à 23 k. (5 l. ¼) d'Aubigny, 24 k. (5 l. ½) de Bourges. *Pop.* 625. *Bur. de poste* d'Henrichemont.

Achères (*Eure-et-Loir*). *Voy.* Aschères.

Achères, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, près la forêt de Fontainebleau, à 13 k. (3 l.) de Nemours, 21 k. (4 l. ¾) de Melun. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Achères, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Saint-Germain-en-Laye, près la forêt de St.-Germain, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Germain, 18 k. (4 l.) de Versailles. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Poissy.

Achères (*Loiret*). *Voyez* Aschères.

Achery, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, sur l'Oise, à 14 k. (3 l. ¼) de Chauny, 22 k. (5 l.) de Laon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de la Fère.

Acheux, v. (*Somme*), arr. de Doulens, ch.-l. de canton, à 11 k. (2 l. ¾) d'Albert, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Doulens, 27 k. (6 l.) N. E. d'Amiens. *Pop.* 743. *Bur. de poste* d'Albert.

Acheux-Friroeuses, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, et 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 821. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Acheville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 198. *Bur. de poste* d'Arras.

Acheville, v. (*Vosges*). *Voyez* Aheville.

Achey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Dampierre, près la Saolon, à 8 k. (2 l.) de Champlitte, 41 k. (9 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Champlitte.

Achicourt, v. (*Pas-de-Calais*), arrondissement et cant. sud d'Arras, près le Crinchon, à 2 k. (½ l.) d'Arras. *Pop.* 896. *Bur. de poste* d'Arras.

Achiet-le-Petit, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 7 k. (1 l. ¾) de Bapaume, et 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Bapaume.

Achiet-le-Grand, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 5 k. (1 l. ¼) de Bapaume, et 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Bapaume.

Achin, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 9 k. (2 l. ¼) de Dinan. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Dinan.

Achouf, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Houffalize, à 4 k. (1 l.) O. p. N. d'Houffalize, 11 k. (2 l. ¾) O. de Steimbach, 7 m. (15 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bastogne.

Achourdoy (Montagne de l'), (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Jholdy, à 3 k. (¾ de l.) de l'O. de Larcebeau; elle a du S. O. au N. E. 4 k. (1 l.) de long.

Achtelsbach, v. (*Sarre*), arr. et canton de Birckenfeld, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Birckenfeld, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Nohefelden, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Trèves.

Achterbroect, v. (*Deux-Nèthes*), à 21 k. (4 l. ¾) d'Anvers. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Anvers.

Achun, v. (*Nièvre*), arr. de Moulins-en-Gilbert, cant. de Chatillon, à 21 k. (4 l. ⅔) de Château-Chinon, 15 k. (3 l. ½) de Nevers. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Corvigny.

Achy, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Marseille, sur le Petit-Therrein, à 11 k. (2 l. ¾) de Grandvilliers, 10 k. (2 l. ½) de Beauvais. On y fabrique quantité de bas au métier. *Pop.* 665. *Bur. de poste* de Beauvais.

Acigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et canton de Rennes, sur la Vilaine, à 10 k. (2 l. ½) de Rennes. *Pop.* 1960. *Bur. de poste* de Rennes.

Aclos (Forêt des), (*Hautes-Alpes*) arrond. et cant. de Briançon, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Briançon. Elle a du N. au S. 3895 mèt. (2000 toises) de long, et de l'E. à l'O. 2334 mèt. (1200 t.)

Aclon, v. (*Seine-Inférieure*), à 11 k. (2 l. ¾) de Dieppe. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Dieppe.

Aclou, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 11 k. (2 l. ¾) de Bernay, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Brionne.

Acolastre (*Loire*), petite riv. qui prend sa source à Azy-le-Vif, dans le département de la Nièvre, et se jette dans la Loire au dessous de Chambon.

Acolieu, v. (*Loire*), à 2 k. (½ l.) de St.-Chamond. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Chamond.

Acolin (l'), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, canton de Neuilly. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) de Moulins, coule au N., puis au N. O., et se rend dans la Loire à 6 k. (1 l. ½) de Decize.

Acon, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Nonancourt, sur l'Avre, à 13 k. (3 l.) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Thillières.

Acon (*Mont-Blanc*). *Voy.* Cons.

Aconin, v. (*Aisne*), commune de Noyant, arr. et cant. de Soissons, à 5 k. (1 l. ¼) de Soissons, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Noyant, 186. *Bur. de poste* de Soissons.

Acos, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 27 k. (6 l.) de Charleroy, et 16 k. (3 l. ¾) de Châtelet. Il y a une forge. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Charleroy.

Acosse, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, canton d'Avenne, à 4 k. (1 l.) S. O. de Ciples, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Hucorgne, 36 k. (8 l.) O. p. S. de Liége. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Huy.

Acq, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Dalhem, proche Visé. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Liége.

Acq ou Ax, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, cant. de Vimy, près la Scarpe, à 9 k. (2 l. ¼), d'Arras. *Pop.* 250. *Bur. de poste* d'Arras.

Acq, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Verviers, aux environs de Sonmagne. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Verviers.

Acqueville, v. (*Calvados*), arr. de Falaize, cant. d'Harcourt, à 14 k. (3 l. ¼) de Falaise, 23 k. (5 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 525. *Bur. de poste* d'Harcourt.

Acqueville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Beaumont, à 8 k. (2 l.) de Cherbourg, et 7 m. (15 l.) de Coutances. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Acqui, ville d'Italie dans le ci-devant marquisat de Montferrat, chef-lieu du 1er. arr. du dép. de Tanaro, sur la rive septentrionale de la rivière de Bormida, à 4 m. (10 l.) S. E. d'Asti, 6 m. (13 l.) N. O. de Gènes, 7 m. (16 l.) S. de Casal. Long. 26. 5. lat. 44. 40. Le nom de cette ville vient de ses salutaires bains chauds, et de la petite nation des *Statellii*, dont elle fut la capitale; on y voit deux églises: il y avoit trois couvens d'hommes et un de religieuses. Cette ville est le siége d'un évêché

qui étoit suffragant de Milan. Il y a des bains commodes. Quoique les eaux en soient bouillantes, il y vient de l'herbe très-verte, qui s'y conserve. Les Espagnols la prirent en 1743; les Piémontais la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit et l'abandonna, après en avoir fait sauter les fortifications. *George Mérulla* étoit originaire de cette ville. Cette ville est le siége d'un sous-préfet et d'un tribunal de 1re. instance. *Pop.* 6600. *Bur. de poste* d'Asti.

Acquigny, v. (*Eure*), arrond. et cant. de Louviers, sur l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Louviers, 14 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 738. *Bur. de poste* de Louviers.

Acquin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Omer, et 7 m. (15 l. ½) d'Arras. *Pop.* 827. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Acredogne (l'), riv. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de St.-Remy. Sa source, près le Puy-de-Montoncelle, montagne, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Thiers, coule à l'O., puis au N., puis à l'O., ensuite au N. E., et se rend dans l'Allier, à 14 k. (3 l. ¼) N. p. E. de Thiers.

Acremont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Palisseux, à 5 k (1 l. ¼) E. de Palisseux, 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de Bouillon, 7 m. (16 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Bouillon.

Acun, (Arrieu d'), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. N. O. d'Aucun, coule au S. E., passe à Aucun, et se rend dans le gave d'Azun, à 4 k. (1 l.) S. E. de sa source.

Acy, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, canton de Braine, sur un ruisseau, à 13 k. (3 l.) en avant de Crépy, 7 k. (1 l. ¾) E. de Soissons, 27 k. (6 l.) N. E. de Villers-Coterets, E. O. de Braine, à 29 k. (6 l. ½) S. O. de Laon. Il s'y fait commerce de chevaux. *Popul.* 700. *Bur. de poste* de Soissons.

Acy, autrefois Romance, v. (*Ardennes*) arr. et cant. de Rethel, près l'Aisne, à 2 k. (½ l.) de Rethel, 41 k. (9 ¼) de Charleville, *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Rhetel.

Acy-en-Muttien, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. d'Acy, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Crespy, 7 m. (16 l. ½) S. E. de Beauvais, 14 k. (3 l. ⅓) S. O. de la Ferté-Milon. On y fait commerce de chevaux. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de May.

Adainville, v. (*Seine et Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 11 k. (2 l. ¾) de Monfort, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Houdan.

Adam, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume sur le Doubs, à 5 k. (1 l. ¼) de Baume, 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Baume sur le Doubs.

Adam, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Vercel, à 20 k. (4 l. ½) d'Ornans, 29 k. (6 l. ½) de Besançon. *Pop.* 72. *Bur. de poste* d'Ornans.

Adamsweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 5 m. (12 l. ½) de Weissembourg, 5 m. (12 l.) de Strasbourg, 3 k. (¾ de l.) de Drulingen, 43 k. (9 l. ¾) d'Haguenau, 15 k. (3 l. ½) de Lixheim. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Sarre-Union.

Adast, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. d'Argelès, près le gave de Pau, à 4 k. (1 l.) d'Argelès, 33 k. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 128. *Bur. de p.* d'Argelès.

Adé, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lourde, à la source du Rieutor, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argelès, 13 k. (3 l.) de Tarbes. *Population* 568. *Bur. de poste* de Lourdes.

Adeghem (*Escaut*), arr. de Gand, canton de Leloo, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Maldegem, 1 k. (¼ de l.) S. p. E. d'Ardenbourg, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Gand. *Pop.* 2571. *Bur. de poste* de Bruges.

Adeilhac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fausseret, à 21 k. (4 l. ⅔) de Rieux, 5 m. (11 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 56. *Bur. de poste* de Martres.

Adelange, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Faulquemont, à 9 k. (2 l. ⅓) de Morange, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Adelans, v. (*Haute-Saone*), arr. et canton de Lure, à 11 k. (2 l. ⅔) de Luxeuil, 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Lure.

Adenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Lautercken, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Lautercken, 2 k. (½ l.) S. O. d'Odenbach, 5 m. (12 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Kaisers-Lautern.

Adendorf, v. (*Rhin et Moselle*), arrond. de Simmeren, canton de Rheinbach, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Rheinbach, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Bonn, 43 k. (9 l. ¾) N. E. de Coblentz. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Bonn.

Adhemart, v. (*Drôme*), à 5 kilomètres (1 l. ¼) de Pierrelatte. *Population* .... *Bureau de poste* de Pierrelatte.

Adiervielle, v. (*Hautes-Pyrénées*) arrond. de Bagnères, cant. de Bordères, près la Nester de Louron, à 29 k. (6 l. ½) de la Barthe, 5 m. (12 l. ¼) de Tarbes. Il y a des ardoisières ouvertes près de ce village. On trouve aussi des couches d'ardoise argileuse entre Adiervielle et Pouchergues. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Arreau.

Adilly, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Parthenay, sur le Cébron, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Parthenay, 43 k. (9 l. ¾) de Niort. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Parthenay.

Adinckerke, v. (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 4 k. (1 l.) O. de Furnes, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Dunkerque, 4 m. (10 l. ½) S. O. de Bruges. *Pop.* 677. *Bur. de poste* de Furnes.

Adincourt, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, près la Nied française, à 11 k. (2 l. ¾) de Morhange, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Adinfer, v. (*Pas-de-Calais*), à 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Arras.

Adis, v. (*Basses-Pyrénées*), commune d'Haron, arr. de Pau, cant. de Garlin, à 29 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* réunie à Haron, 110. *Bur. de poste* de Pau.

Adissan, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac, à 28 k. (6 l. ⅓) de Béziers, 37 k. (8 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Pézenas.

Adjots (les), v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, à 5 k. (1 l. ¼) de Ruffec, 5 m. (11 l.) d'Angoulême. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Ruffec.

Admesnil, v. (*Seine-Infér.*) arr. d'Yvetôt, cant. d'Ouville, à 4 k. (1 l.) de Doudeville, et 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Doudeville.

Administration générale des monnoies. L'administration des monnoies

noies surveille, dans toute l'étendue de la République, l'exécution des lois monétaires, la fabrication des monnoies, les fonctionnaires des monnoies, et l'entretien des hôtels des monnoies et ateliers monétaires. Elle vérifie le titre des monnoies, et juge le travail des directeurs de la fabrication; elle rédige les tableaux servans à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent seront échangées dans les hôtels des monnoies. Elle fait procéder, en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer la variation qu'il pourroit éprouver; elle est encore chargée de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la République.

Administration générale des forêts. Cette administration a sous ses ordres, des conservateurs, des inspecteurs, des sous-inspecteurs, dont le nombre, l'arrondissement et les résidences ont été déterminés par arrêté des Consuls, du 6 pluviose an 9 (26 janv. 1800). Les fonctions de ces nouveaux agens sont les mêmes que celles qu'exerçoient les anciens agens forestiers, et anciens gardes-marteaux.

Administration générale des douanes. Cette administration, est chargée de l'exécution des lois relatives aux importations et aux exportations dans les relations commerciales avec l'étranger, les droits de navigation, et la suite des acquits-à-caution, de *transit*, etc.

Administration générale des domaines et de l'enregistrement, chargée spécialement de réunir tous les états des versemens faits par les receveurs de l'enregistrement dans les caisses des départemens, et de s'assurer que les versemens sont parvenus au trésor public. Elle surveille les droits d'enregistrement, le timbre, le recouvrement des amendes, les hypothèques, les droits de greffe, ceux d'expédition des actes de l'état civil; le recouvrement des frais de justice; les fruits et revenus des biens nationaux et de ceux séquestrés; les rentes, les salines, les mines, les canaux, bacs et bateaux; les épaves et déshérences, le recouvrement du prix des bois nationaux, et des attributions sur ceux des communes; les domaines engagés, et tous autres droits et revenus domaniaux; le recouvrement des créances nationales, les remboursemens et rachats, les prix des ventes de mobiliers et d'immeubles nationaux, les décomptes, les patentes, les droits sur les voitures publiques, ceux de garantie des matières d'or et d'argent, ceux sur le tabac; le recouvrement de la taxe d'entretien des routes, les recettes imprévues; le recouvrement des arriérés des anciennes administrations et compagnies de finances, et des comptables particuliers; la comptabilité générale.

Administration générale des postes.

Administration des relais et des postes aux chevaux.

Administration des salines.

Administration générale de la dette publique.

Administration des poudres et salpêtres.

Administration de la guerre.

Administration des Colonies françaises, orientales, occidentales.

Administrations de département. Il y a dans chaque département un préfet, un conseil de préfecture et un conseil-général de dép.; le préfet est seul chargé de l'administration.

Administration de la loterie nationale.

Adohr, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Cochem, 8 k. (2 l.) E. d'Hantheim, 4 m. (10 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 111.

Adolins, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 20 k. (4 l. ½) de Mirande, 23 k. (5 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 139. *Bur. dep.* d'Auch.

Adoménil, v. (*Meurthe*), arr. et cant. N. de Lunéville, sur la rive droite de la Meurthe, près la forêt de Vitrimont, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Lunéville. *Pop....* *Bur. de poste* de Lunéville.

Adompt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mirecourt, et 21 k. (4 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Adon, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. de Chaumont, à 15 k. (3 l. ½) de Rhétel, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Rhétel.

Adon, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briarre, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gien, 7 m. (15 l.) d'Orléans. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Vernisson.

Adon (l'), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Vabre. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Massuguies, coule au N., puis à l'O., va au N. O., descend au S. p. O., et va ensuite à l'O., passe au S. de Realmont, baigne Mondragon, Groulhet, et Briatexte, et se rend dans l'Agout, à 4 k. (1 l.) N. O. de Lavaur, 7 m. (15 l.) O. de sa source.

Adour (ancien lit de l'), rivière (*Landes*), arr. de Dax, cant. du St.-Esprit: il n'a plus aucune communication avec l'Adour; il tire ses eaux de plusieurs ruisseaux et de l'étang d'Orx. Il coule dans les dunes de sables qui bordent la mer par Flaques et Etangs, passe au Cap-Breton, et se rend avec le Boucaut dans la mer, à 2 k. (½ l.) N. E. du Cap-Breton.

Adour (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ¼) de Barrège, où elle prend sa source à la Campanade et au col d'Espade-Montagne, en trois sources, coule au N. E., puis au N., arrose la vallée de Campan où elle passe, et à Bagnères de Bigorre; arrose Tarbes, passe à Maubourgues, et à l'E. de Castelnau de Rivière-basse, et au-dessus, tourne à l'O., arrose Risèle, St.-Mont, avoisine Barcelone; arrose Aire, Cazeres, Grenade, St.-Sever; reçoit la Douze à 5 k. (1 l. ¼) de Tartas; redescend au S. O., arrose Dax; descend au S., reçoit Luy, et plus bas le gave de Pau, la Bidouze; et, coulant à l'O., passe à Bayonne, et se rend dans la mer, à son embouchure, à 4 k. (1 l.) N. O. de Bayonne. Elle a 24 m. (55 l.) de cours navigable.

Adrets (l'), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Froges, coule à l'O., et se rend dans l'Isère, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Froges.

Adrets (les), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin, à 22 k. (5 l.) de Grenoble. *Pop.* 716. *Bur. de poste* de Grenoble.

Adrets (les), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fayence, à 21 k. (4 l. ¾) de Fréjus, 8 m. (19 l. ⅓) de Toulon. Le spath pesant qu'on trouve dans la montagne peut, avec un peu d'adresse, être employé à séparer la soude du sel marin. *Pop.* réunie à Montauroux, 1145. *Bur. de poste* de d'Aups.

Adrien-de-Boutroude, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 86. *Bur. dep.* de Rouen.

Adriers, v. (*Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de l'Isle-Jourdain, à 20 k. (4 l. ½) de Montmorillon, 5 m. (11 l. ¾) de Poitiers. *P.* 1416. *Bur. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Adrimont, v. (*Ourthe*), arr. de Malmedy, cant. de Limbourg, à 4 k. (1 l.) O. de Limbourg, 2 k. (½ l.) N. de Verviers, 21 k. (4 l. ¾) E. de Liége. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Verviers.

Adrisans (*Doubs*), arrond. de Baume, cant. de Rougemont, commune de Cuse, à 24 k. (5 l. ¼) S. E. de Vesoul, 14 k. (3 l. ¼) N. de Baume, 2 k. (½ l.) E. de Rougemont. *Pop.* réunie à Cuse, 491. *Bur. de poste* de Vesoul.

Advelt (Nider), v. (*Sarre*), à 5 m. (12 l. ½) de Trèves. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Trèves.

Advelt (Ober), v. (*Sarre*), à 5 m. (12 l.) de Trèves. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Trèves.

Aélange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cottenom. *Pop.* . . .

Aelbeke, v. (*Lys*), arr. et canton de Courtray, à 4 k. (1 l.) O. de Belleghem, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Courtray, 5 k. (1 l. ¼) de Bruges. *Pop.* 993. *Bur. de poste* de Courtray.

Aelst, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Buvinghen, 4 k. (1 l.) S. S. E. de St.-Tron, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Aeltere, v. (*Escaut*), arr. de Gand, canton de Nevele, à 8 k. (2 l.) N. O. de Nevele, 13 k. (3 l.) S. O. de Waerschoot, 19 k. (4 l. ¼) O. p. N. de Gand. *Pop.* 3313. *Bur. de poste* de Gand.

Aertryke, v. (*Lys*), arr. de Bruges, canton de Thorout, à 6 k. (1 l. ½) N. de Thorout, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Dixmude, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Bruges. *Pop.* 1686. *Bur. de poste* de Bruges.

Aerschot, ville (*Dyle*), arrond. de Louvain, ch.-l. de cant., sur la Demer, à 9 k. (2 l. ¼) de Montaigu, 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Louvain, 38 k. (8 l. ½) E. N. E. de Bruxelles. Les Français en forcèrent les lignes en 1705, la prirent en 1746, et la gardèrent jusqu'en 1748 qu'ils la perdirent encore pour la reprendre en 1793, comme toutes les villes du Brabant qui font aujourd'hui partie de la République française. Avant la suppression du clergé, cette ville renfermoit une paroisse du diocèse de Malines, avec une collégiale de 14 chanoines, et un couvent des capucins des Bogard, un prieuré, dit *du Mont Saint-Nicolas*, des religieuses augustines, des sœurs grises et un béguinage. Les productions du territoire d'Aerschot consistent en seigle, orge, avoine et sarrasin, avec des prairies et pâturages d'une qualité supérieure à toutes les autres communes de ce canton. L'industrie et le commerce y sont presque nuls. Il y a seulement trois brasseries, quelques génévreries et un moulin à eau. *Pop.* 2301. *Bur. de poste* de Louvain.

Aerzeele, v. (*Lys*), arr. de Courtray, canton de Meulebere, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Thielt, 22 k. (5 l.) O. p. S. de Gand, 25 k. (5 l. ¾) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 2300. *Bur. de poste* de Bruges.

Aesch (*Haut-Rhin*). *Voyez* Esché.

Aetrode, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Glabeeck, au N. O. de Glabeeck, 7 k. (1 l. ¾) N. de Tirlemont, 40 k. (9 l.) E. p. N. de Bruxelles. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Louvain.

Afferden, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. de Goch, près la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Goch, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Gueldres, 9 m. (21 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Clèves.

Affieux, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Treignac, à 18 k. (4 l.) d'Uzerche, 28 k. (6 l. ⅓) de Tulle. *Pop.* 774. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Affleville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 13 k. (3 l.) de Briey, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Briey.

Afflighem, v. (*Escaut*), arr. de Dandermonde, cant. de Termonde, à 8 k. (2 l.) S. de Lebbeke, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. d'Alost, S. O. de Gand. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Alost.

Affoux, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Tarare, à 29 k. (6 l. ½) de Villefranche, 33 k. (7 l. ½) de Lyon. *Pop.* réunie à Ronzière, 496. *Bur. de poste* de Tarare.

Affracourt, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton d'Haroné, près le Madon, à 6 k. (1 l. ½) de Vezelize, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Vezelize.

Affranc, v. (*Mont-Blanc*), à 13 k. (3 l.) de Modane. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Modane.

Affreney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, commune d'Amont. *Pop.*, comprise celle d'Amont, 895. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Affringues, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Omer, et 7 m. (15 l.) d'Arras. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Afsne, v. (*Escaut*), arr. et canton S. de Gand, près la Lys, à 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Nazareth, 7 k. (1 l. ¾) E. de Nesele, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Gand. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Gand.

Afts, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Schoenberg, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Cronembourg, 8 m. (17 l. ½) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 33. *Bur. de poste* de Trèves.

Agassac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 33 k. (7 l. ½) de St.-Gaudens, 5 m. (11 l. ¾) de Toulouse. *P.* 354. *Bur. de p.* de l'Isle-en-Dodon.

Agassas, v. (*Lot-et-Garonne*), à 14 k. (3 l. ¼) de Tonneins. *Pop.* . . ., *Bur. de poste* de Tonneins.

Agassens, v. (*Aude*), commune de Payra, arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, sur la Guanguise, à 7 k. (1 l. ¾) de Castelnaudary, 39 k. (8 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Payra, de Brésil et de la Guillhe, 404. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Agaton (Ile d'), (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Lannion, à 13 k. (3 l.) N. O. de Lannion, dans les sables de la mer, à l'O. de l'Isle-Grande; elle a du N. au S. 1 k. (¼ de l.) de long sur presqu'autant de large. *Bur. de poste* de Lannion.

Agay (Port d'), (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Fréjus, à 10 k. (2 l. ½) E. de Fréjus, entre la tour de Darmont et la redoute d'Agay qui en défendent l'entrée. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Fréjus.

Agay (les), riv. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus. Sa source, au pied de la montagne de Vinaigre et de Montuby, coule au S. S. E., reçoit la Gravières, et se rend dans la mer au port d'Agay, à 9 k. (2 l. ½) E. de Fréjus.

Agde, ville (*Hérault*), arr. de

Béziers, ch.-l. de cant., sur l'Hérault, à 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Montpellier, 22 k. (5 l.) E. de Béziers, 83 m. (188 l.) S. p. E. de Paris. Cette ville, autrefois épiscopale de Béziers, est fort ancienne : elle faisoit partie de la Gaule narbonnaise dans le pays de Valces-Tectosages, et étoit, avant la révolution, du nombre de celles qui composoient le Bas-Languedoc. Au Ve. siècle, cette ville appartenoit à la Septimanie. Alaric, roi des Goths, qui avoit embrassé le christianisme, y convoqua en 506 un concile où se trouve la signature d'un évêque d'Agde, nommé Sophronius, qui prouve l'antiquité de cette ville. Agde est située sur la rivière de l'Hérault, à une demi-lieue de son embouchure, dans la mer que l'on appelle le *Grau-d'Agde*, qui forme un petit port assez commerçant, quoiqu'il n'y puisse entrer que des barques, parce qu'il n'a ordinairement que six à sept pieds d'eau. Elle a quatre portes, et les maisons y sont bâties en pierres noires. Les habitans y sont presque tous marchands ou matelots. La cathédrale et les trois églises paroissiales n'ont rien de remarquable; le palais de l'évêque est un vieux bâtiment sans goût : mais il pouvoit voir de ses fenêtres tout son diocèse. A un quart de lieue d'Agde, sur la rive gauche de l'Hétault, il y avoit une chapelle sous le titre de Notre-Dame de Grace ou *du Grau*, qui étoit l'objet d'un nombre considérable de processions et de neuvaines de la part des habitans du voisinage, qui s'y portoient en foule pour révérer l'image de la sainte Vierge. Cette chapelle étoit desservie par les Capucins, dont le couvent étoit si beau, qu'un général de cet ordre en fut scandalisé, en faisant sa visite en 1714, au point de s'écrier : ***Est-ne vera domus sancti patris Francisci***? Est-ce bien véritablement ici une maison de notre père saint François? C'est là que fut enterré, en 1614, le duc de Montmorency, grand connétable de France, si connu, au XVIe. siècle, sous le nom de *Montmorency-d'Anville*. Vis-à-vis de cette chapelle est le petit fort de *Brescou*, qu'on peut regarder comme imprenable, pourvu qu'il soit bien fourni de vivres et de munitions. Les magasins, les casemates, les batteries mêmes, sont taillés dans le roc : on n'y peut faire aucun débarquement; il est impossible à aucun vaisseau, galiote à bombes et barque canonnière d'en approcher; il sert à présent à renfermer des prisonniers d'Etat, etc. On fait à Agde commerce de laines et de soies.

Cette ville a un tribunal de commerce, des courtiers de commerce, et un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger. Le port de cette ville fait partie du sixième arrondissement maritime, dont le port de Toulon est chef-lieu. Il y a dans ce port un *sous-commissaire d'administration*, chargé des fonctions de l'inscription maritime. Ce port est la résidence d'un syndic des marins; d'un sous-commissaire des relations commerciales de la République ligurienne. *Pop.* 6744. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Agde (Grau-d'), (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. d'Agde, à 4k. (1 l.) S. p. O. d'Agde : c'est l'embouchure de l'Hérault.

Agde (Cap d'), (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. d'Agde, à 5 k. (1 l. ⅓) S. E. d'Agde.

Agea, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. d'Armthot, à 10 k. (2 l. ½) d'Orgelet, 28 k. (6 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 146. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Agel, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, canton de Saint-Chinian, sur la Ceysse, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Pons, 9 m. (20 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Agen, ville (*Lot-et-Garonne*), ch.-l. de département et de canton, sur la rive droite de la Garonne, à 60 m. (136 l.), S. S. O. de Paris, 13 m. (30 l.), S. E. de Bordeaux. Long. 18. 15. lat. 44. 12. Agen étoit épiscopale et capitale d'une contrée qu'on appeloit l'Agenois, qui faisoit partie de la province de Guienne. Cette ville est fort ancienne; il est impossible de remonter à son origine. Attaquée, prise et reprise, détruite et démantelée plusieurs fois sous les empereurs romains; théâtre des fureurs des Goths, des Visigoths et des Ostrogoths, qui en chassèrent les Romains; tantôt pillée par les Huns, tantôt ravagée par les Vandales, les Alains, les Suèves, les Bourguignons, les Sarrazins, les Normands et les Danois; passant tour-à-tour sous la puissance des Rois français, des ducs d'Aquitaine, des rois d'Angleterre, des comtes de Toulouse, et enfin persécutée par le fameux comte d'Armagnac, on peut mieux raconter l'histoire de ses malheurs que celle de ses édifices et de ses murailles. Les guerres civiles et de religion en furent le complément. Il n'est point de ville qui ait plus souffert que celle-ci. Mais tout est oublié; ce séjour de deuil et de désolation est depuis long-temps l'asile de la volupté. Les dames y ont tant de beauté, disoient *Bachaumont* et *la Chapelle*, qu'elles nous surprirent dès le premier abord, et tant d'esprit, qu'elles nous gagnèrent dès la première conversation. L'intérieur de la ville ne répond point à la beauté de ses dehors; elle est mal bâtie, ses places sont irrégulières, ses rues étroites et tortueuses, sales et malsaines. On ne jouit du luxe et des agrémens de la vie que dans l'intérieur des maisons. De toutes les promenades d'Agen, le cours est le plus agréable; il suit les bords de la Garonne et a devant lui une perspective charmante. On a soin de faire remarquer aux étrangers un rocher assez curieux, sur lequel étoit placé un couvent qui n'existe plus depuis la révolution. La chapelle et les cellules sont taillées dans le roc; on présume que c'est l'ouvrage de quelques hermites qui succédèrent à St. Capraise, 1er évêque d'Agen. C'est, sans doute, là ce Mont Pompeïan qu'il habita, et c'est aussi là que se trouve cette fontaine miraculeuse que l'on doit à sa baguette; mais ce qui est bien plus surprenant, c'est la magnifique vue dont on jouit du haut de ce rocher : de là, on découvre, pour ainsi dire, sous ses pieds la ville entière, le cours superbe de la Garonne, les vastes prairies et tous les paysages variés, entrecoupés, qui n'ont de bornes que l'horizon.

Ses productions territoriales consistent en blés, vins, eaux-de-vie, chanvres, fruits et bestiaux. Tous ces objets forment une branche de commerce assez étendue; ses prunes sur-tout sont recherchées parce qu'elles ont une propriété anti-scorbutique. Une partie des grains convertie en farines, vont à Bordeaux, où elles sont embarquées pour les Iles françaises. Il y a sept manufactures : savoir, de tannerie pour la fabrication des cuirs et peaux; de serge, dite d'*Agen*, très-estimée; d'indienne et mouchoirs, de molletons de coton; de toiles rousses propres au ménage, de linge de

table et de toiles à voiles, qui est un établissement unique; de chandelles, amidonnerie et chauderonnerie. Tous ces différens objets sont autant de branches de commerce qui mettent cette ville en crédit, et lui procurent cet air d'aisance qu'ont en général toutes les villes industrieuses et laborieuses de la France qui ont de grands fleuves à leur disposition. C'est sur-tout à Agen que les teinturiers excellent dans l'écarlate et le cramoisi. Les manufacturiers des différens départemens y envoient leurs étoffes, et notamment les cadis de Montauban.

Il y a une société de sciences, belles-lettres et arts. Les instructions qu'elle répand, les prix annuels qu'elle distribue, et l'exemple de ses membres, qui mettent avec succès en pratique les leçons qu'ils donnent aux cultivateurs et aux arts en général, ont produit les plus grands avantages pour ce département.

C'est la patrie de Jean-Jacques *Boileau*, chanoine de l'église St.-Honoré, à Paris, biographe et épistolaire; mort en 1735. On a de lui: *Lettres sur différens sujets de morale et de piété*, 2 vol. *in*-12. — *La vie de madame la duchesse de Liancourt, et celle de madame de Condé.* — De Bernard-Germain-Étienne *Lacépède*, né le 26 décembre 1756, membre du Sénat-conservateur et de l'Institut national, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Il est membre de toutes les sociétés savantes; il étoit le collaborateur de Buffon. Ce savant naturaliste a publié des ouvrages sur *l'électricité*, sur la *musique*, l'*histoire des serpens*, des *poissons*, des *quadrupèdes*, et des *ovipares*; il a heureusement continué les ouvrages de Buffon. — De Joseph-Juste *Scaliger* ou de l'*Escade*, savant critique et littérateur fameux; mort en 1609 à Leyde où il fut professeur. Il mit le premier en règle la chronologie *De emendatione temporum*: — *Chronique* d'*Eusèbe*, etc. — Notes sur divers auteurs anciens, et autres ouvrages.

Agen est le siége d'un évêché, suffragant de l'archevêché de Toulouse; de la préfecture, d'un tribunal d'appel, criminel, de 1ère instance, de commerce: il y a une école centrale, direction des contributions directes, bureau d'enregistrement, conservat. des hypothèques, courtiers de commerce, receveur général. C'est la résidence d'un chef d'escadron et d'un capitaine de la gendarmerie nationale, d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, d'un sous-directeur des fortifications. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5e arr. maritime. Il y a un bureau de garantie du dép. pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés; un préposé payeur du département. *Pop.* 19647. Il y a *Bur. de poste*, et *Rel. de p. aux chev.*

Agen, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Pont-de-Sars, près la forêt de Palanges, à 8 k. (2 l.) de Rhodez. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de Rhodez.

Agence des receveurs généraux des contributions, établie à Paris. Cette agence reçoit des particuliers toutes les sommes qu'ils ont à faire passer dans les départemens, et on leur délivre, sur les receveurs des contributions, des mandats payables sur tous les points des divers départemens.

Agenois: c'étoit autrefois une petite province de France, avec titre de duché, qui dépendoit du gouvernement général et militaire de la Guienne et Gascogne; mais aujourd'hui elle fait partie du département de Lot-et-Garonne. L'Agenois avoit 11 m. (24 l.) de long sur 5 m. (12 l.) de large; il étoit sit. à l'E. entre ce que l'on nommoit le Quercy; au N. le Périgord; à l'Oc. le Bazadois; et au S. il étoit borné par la Garonne qui le séparoit du Condomois et de la Limagne. Ce pays, dont Agen étoit la capitale, a dû sa célébrité aux guerres qu'il eut à soutenir contre une foule de conquérans et d'avides usurpateurs qui lui firent subir le sort de tous les petits États dont se composoient la Guienne et la Gascogne. Louis XIII engagea le comté d'Agen au cardinal de Richelieu, dont les héritiers en jouissoient jusqu'à l'époque de la révolution de 1789. (*Voy.* Guienne; et pour le commerce, l'industrie, les productions et tout ce qui concerne l'Agenois, *voyez* le département de Lot-et-Garonne.) A l'exception de Ste.-Foix, qui dépend du département de la Gironde, l'état ecclésiastique de cette province, eu égard à son peu d'étendue, renfermoit 373 paroisses et 191 annexes; ce qui fait 564 clochers, indépendamment des abbayes et des autres couvens.

Agens de change. Voy. *Bourses.*

Agenville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Doulens.

Agenville, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 18 k. (4 l.) de Doulens, et 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Doulens.

Agenvillers, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, et 41 k. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 460. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Agert, v. (*Arriège*), à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Girons. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de St.-Girons.

Ageux (les), v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 14 k. (3 l. ¼) de Clermont, 39 k. (8 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Verberie.

Ageville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent, à 15 k. (3 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Chaumont.

Ageville (Forêt d'), (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent, entre le puits des Mezes et les Enouveaux, d'environ 4234 mèt. (2200 t.) de long sur 1985 à 2334 mèt. (1000 à 1200 t.) de large.

Agey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, sur le ruisseau de la source de la petite rivière d'Ouche, à 27 k. (6 l.) d'Arnay, 22 k. (5 l.) de Dijon. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Sombernon.

Agimont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinan, cant. de Florennes, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Florennes, 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Beauraing, 16 k. (3 l. ⅔) S. O. de Dinan. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Givet.

Agimont (l'), riv. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de St.-Symphorien-sur-Coize. Sa source est près Aveizes; elle coule au S. O. et se rend dans la Coize, à 2 k. (½ l.) S. de Chazelles.

Agincourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Nanci, sur un mont où il y a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse, à 7 k. (1 l. ¾) de Nanci. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Nanci.

Agiot (l'), v. (*Seine-et-Oise*), à 4 k. (1 l.) de Trappes. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Trappes.

Agirmay, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Agonnay.

Aglan, v. (*Nièvre*), arrond. et cant. de Nevers, commune de Chalux, à 7 k. (1 l. ¾) de Nevers. *Pop*.... *Bur. de poste* de Nevers.

Aglan, v. (*Lot*), arr. de Cahors, canton de Puy-l'Evêque, sur la route de Bordeaux à Cahors, près la rive droite du Lot, à 6 k. (1 l. ½) O. de Puy-l'Evêque, 29 k. (6 l. ½) O. de Cahors. *Pop*.... *Bur. de poste* de Fumel.

Agliano, v. (*Doria*), arr. de Chivasso, sur une colline à 4 k. (1 l.) N. O. de Chivasso, dans les bois. *Pop*. 1000. *Bur. de poste* de Chivasso.

Agliano, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, canton de Mombercelli, sur la rive gauche de la Nizza, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Asti. *Pop*. 2000. *Bur. de poste* d'Asti.

Aglie, ville (*Doria*), arr. de Chivasso, bourg au pied d'une colline, à la gauche de la Malosna, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Chivasso. *Pop*. 3235. *Bur. de poste* de Chivasso.

Agnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun. *Pop*.... *Bur. de poste* de Lauzun.

Agnat, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon, à 7 k. (1 l. ¾) de Brioude, 4 m. (10 l.) du Puy. *Pop*. 730. *Bur. de poste* de Brioude.

Agneaux, v. (*Manche*), arr. et canton de St.-Lô, près la Vire, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Lô, et 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop*. 851. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Agneaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), à 7 k. (1 l. ¾) de la Queue. *Pop*.... *Bur. de poste* de la Queue.

Agnel (Col d'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 16 k. (3 l. ¾) S. d'Abries : elle a du N. au S. 7 k. (1 l. ⅔) de long.

Agnello (Col. de l'), (*Stura*), Passage dans les Alpes-Maritimes de la vallée de Queyras (*Hautes-Alpes*), dans celle de Vraita. Il est long de 13 k. (3 l.), et bon pour les chevaux.

Agnereins, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier, à 11 k. (2 l. ¾) de Trévoux, 34 k. (7 l. ¾) de Bourg. *Pop*. 230. *Bur. de poste* de Montmerle.

Agnerville, v. (*Calvados*), à 16 k. (3 l. ¾) de Bayeux. *Pop*.... *Bur. de poste* de Bayeux.

Agnets, v. (*Oise*), arrond. et cant. de Clermont, à 2 k. (½ l.) de Clermont, 22 k. (5 l.) de Beauvais. *Pop*. 1616. *Bur. de poste* de Clermont.

Agnez-lès-Duisants, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, cant. de Beaumelz, sur le Gy, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arras. *Pop*. 328. *Bur. de poste* d'Arras.

Agnicourt, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, canton de Marle, sur la Serre, à 30 k. (6 l. ⅔) de Laon. *Pop*. réunie à Séchelles et à Morancy, 403. *Bur. de poste* de Montcornet.

Agnicourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, commune de Coutay, à 2 k. (½ l.) S. O. de Coutay, 15 k. (3 l. ½) N. E. d'Amiens, 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Albert. *Pop*. réunie à Hebart, 210. *Bur. de poste* d'Albert.

Agnieles, (Rif d') ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veyne. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. p. E. d'Aspres, coule au S., et se rend dans le Buech, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Agnielle, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veyne, sur le Rif-d'Agnieles, à 19 k. (4 l. ½) de Serre, 23 k. (5 l. ¼) de Gap. *Pop*. 208. *Bur. de poste* de Veyne.

Agnières, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 34 k. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop*. réunie à Audicourt et St.-Martin-le-Pauvre, 410. *Bur. de poste* de Poix.

Agnières-en-Devolny, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Étienne-en-Devolny, à 21 k. (4 l. ⅔) de Gap. *Pop*. 501. *Bur. de poste* de Veyne.

Agnures-lès-Aubigny, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, près la Scarpe, à 19 k. (4 l. ⅔) de St.-Pol, et 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop*. 117. *Bur. de poste* d'Arras.

Agnin, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, à 4 k. (1 l.) S. E. de Roussillon, 18 k. (4 l.) de Vienne. *Pop*.... *Bur. de poste* de le Peage.

Agnon, v. (*Puy-de-Dôme*), à 14 k. (3 l. ½) d'Ambert. *Pop*.... *Bur. de poste* d'Ambert.

Agnos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste.-Marie d'Oléron, près la Mielle, à 3 k. (¾ de l.) d'Oléron, 25 k. (5 l. ¾) de Pau. *Pop*. 333. *Bur. de poste* d'Oléron.

Agny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et canton S. d'Arras, près le Crinchon, à 3 k. (¾ de l.) d'Arras. *Pop*. 608. *Bur. de p.* d'Arras.

Agny (l'), rivière (*Isère*), arrond. et cant. de la Tour-du-Pin. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de la Tour-du-Pin, coule au N. O., puis au N., et se rend dans la Bourbre, à 10 k. (2 l. ½) O. de la Tour-du-Pin.

Agny, v. (*Rhône*), à 16 k. (3 l. ¾) de Lyon. *Pop*.... *Bur. de poste* de Lyon.

Agon ou Aagon, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Malo de la Lande, près la mer, à 9 k. (2 l. ¼) de Coutances. On y remarque, près du bord de la mer, une grande mare d'eau douce, où l'on pêche beaucoup de carpes fort grosses et excellentes. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, troisième arrondissement maritime. *Pop*. 1556. *Bur. de p.* de Coutances.

Agonac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Brantôme, à 11 k. (2 l. ⅔) N. de Périgueux, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. d'Exideuil, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Brantôme. *Pop*. 1516. *Bur. de poste* de Périgueux.

Agonés, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Ganges, près l'Hérault, à 36 k. (8 l.) de Montpellier. *Pop*. 92. *Bur. de poste* de Ganges.

Agonges, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, près l'Oucs, à 14 k. (3 l. ½) de Moulins. *Pop*. 750. *Bur. de poste* de Souvigny.

Agonnay, v. (*Charente-Inférie*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton de Saint-Savinien, sur la côte près la Charente, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-d'Angely et de Saintes. *Pop*. 161. *Bur. de poste* de St.-Savinien.

Agos, v. (*Landes*), arrond. et cant. de Mont-de-Marsan, sur la Midou, à 9 k. (2 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop*.... *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Agos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, canton de Bordières, sur la Nestes, à 27 k. (6 l.) de la Barthe, 5 m. (11 l.) de Tarbes. Il y a près de ce village du marbre gris, et au nord des bancs de schiste grossier. *Pop*. réunie à Vielle, 271. *Bur. de poste* d'Argelès.

Agos, v. (*Hautes-Pyrénées*),

arrond. et cant. d'Argelès, près le gave de Pau, à 4 k. (1 l.) d'Argelès, 25 k. (5 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 218. *Bur. de poste* d'Argelès.

Agot (Ile d'), (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, à 1 k. (¼ de l.) de la côte; cette île, infiniment petite, est à 9 k. (2 l. ¼) O. de St.-Malo.

Agour (l'), riv. *Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Lanta, coule au N., et se rend dans la Girers, à 8 k. (2 l.) N. de sa source.

Agout (l'), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. de la Salvetat-d'Anglès. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) O. de la Salvetat, coule à l'E. au pied de la grande montagne de l'Espinouse; passe à la Salvetat, à Brassac, à Castres, à Villemur; passe sous le pont de Lavaur, et se rend dans le Tarn, à St.-Sulpice, à 14 m. (32 l.) de sa source.

Agout (l'), rivière (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Murat. Sa source, au mont de la Chaume dans les Cévennes, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. de Murat, coule à l'O., passe à la Salvetat d'Anglès, à Brassac, à Ferrières; va à l'O., puis au S. O., traverse Castres, Villemur; passe à Lavaur, et, allant au N. O., se rend dans le Tarn à 1 k. (¼ de l.) N. de St.-Sulpice de la Pointe, à 10 m. (23 l.) O. p. N. de sa source.

Agouts (les), v. (*Charente-Inférieure*), à 7 k. (1 l. ¾) de Mirambeau. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Mirambeau.

Agreaut, v. (les), (*Landes*), à 11 k. (2 l. ¾) de Roquefort. *Pop.* ... *Rel. de p. aux chev.*

Agres, v. (*Aveyron*), arr. de Ville-Franche, canton d'Aubin-Flagnac, près le Lot, à 9 k. (2 l. ¾) d'Albin, 4 k. (1 l.) de Rhodez. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Vignac.

Agriculture, arts et commerce. (Conseil établi auprès du ministre de l'intérieur.) Ce conseil s'occupe essentiellement des moyens de connoître et d'améliorer l'état du commerce, des arts et de l'agriculture.

Agris, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, sur la Tardoire, à 6 k. (1 l. ½) de la Rochefoucauld, 20 k. (4 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* ... *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Agron, ou Egrond, rivière, (*Ardennes*), arr. de Vousières, cant. de Buzancy. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Nouart, coule à l'O. S. O., remonte au N. O., puis redescend au S., et se rend dans l'Aire, à 3 k. (¾ de l.) E. de Grand-Pré.

Agros, rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Realmont. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Denat, coule au S. O., et se rend dans l'Adou, à 18 k. (4 l.) de sa source, 1 k. (¼ de l.) N. de Graulhet.

Agudelles, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Jonzac, à 23 k. (5 l. ¼) de Pons, 43 k. (9 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Jonzac.

Agudes (les), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et canton d'Argelès, à 20 k. (4 l. ½) S. d'Argelès : elle borde le gave de Lectour.

Aguessac, v. (*Aveyron*), arrond. et canton de Milhau, au confluent du Menson et du Tarn, à 6 k. (1 l. ½) de Milhau, 4 m. (10 l. ½) de Rhodez. Il y a deux tanneries pour les cuirs. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Milhau.

Aguierville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trevières, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bayeux, 43 k. (9 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 338. *Bur. de poste* d'Isigny.

Aguilas (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de S. Savin, coule à l'E. et se rend dans le gave de Cauteres, à 2 k. (½ l.) E. de sa source.

Aguilcourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, sur la Suippe, à 31 k. (7 l.) de Laon. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Reims.

Aguillon (l'), rivière (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Lussan. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) O. de Lussan, coule à l'E., puis au N. E., se rend avec la Davege dans la Ceze, à 21 k. (4 l. ⅔) N. d'Uzès.

Aguin, v. (*Gers*), arrond. et canton de Lombez, à 36 k. (8 l.) de l'Isle-en-Jourdain, 23 k. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Lombez.

Agurande (*Indre*). *Voyez* Aigurande.

Agusan, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de St.-Hippolyte, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Hippolyte, à 39 k. (8 l. ¾) de Nimes. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Aguts, v. (*Tarn*) arr. de Lavaur, cant. de Cuq-Toulza, à 21 k. (4 l. ¾) de Lavaur, 28 k. (6 l. ¼) de Castres. *Pop.* 539. *Bur. de p.* de Puylaurens.

Agy, v. (*Calvados*), arrondissement et cant. de Bayeux, près la Drome, à 5 k. (1 l. ¼) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Bayeux.

Ahady (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Saint-Étienne-de-Baigorry, à 21 k. (4 l. ¾) S. O. de St.-Etienne : elle est à pic.

Ahaxe, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 22 k. (5 l.) de St.-Palais, 7 m. (15 l.) de Pau. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Ahe, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Kerpen, près l'Erft, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Kerpen, 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Bergheim, 38 k. (8 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 304.

Aheebach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonne, cant. de Sobernheim. *Pop.* 84.

Ahérée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, à 8 k. (2 l.) N. O. de Florennes, 11 k. (2 l. ⅔) N., 1 k. (¼ de l.) E. de Walcourt, 34 k. (7 l. ⅔) O. de Dinant. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Dinant.

Ahetze, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de Salliès, à 8 k. (2 l.) d'Ustaritz, 10 m. (22 l.) de Pau. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Luz.

Aheville, v. (*Vosges*), arr et cant. de Mirecourt, à 4 k. (1 l.) de Mirecourt, 18 k. (4 l.) d'Epinal. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Ah-Housselt, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maestricht, cant. de Bilsen, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Bilsen, 5 k. (1 l. ¼) N. de Tongres, 14 k. (3 l. ½) O. de Maestricht. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Tongres.

Ahhutte, v. (*Sarre*), arr. de Birkenten, cant. de Lyssendorf, à 10 k. (2 l. ½) de Lyssendorf, 7 m. (16 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Deimullerhof, 126.

Ahin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Audenne, près la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. d'Andenne, 1 k. (¼ de l.) O. d'Huy, 24 k. (5 l. ½) E. N. E. de Namur. *Pop.* 482. *Bur. de poste* d'Huy. *Rel. de p. aux chev.*

Ahinau, (*Bas-Rhin*). *Voyez* Rheinau.

Ahn, v. (*Forêts*) arr. de Luxem-

bourg, caut. de Grevenmacheren, sur la Moselle, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Mensdorf, 7k. (1 l. ¾) S. p. E. de Grevenmacheren, 20 k. (4 l. ½) E. p. N. de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ahouet (entrée du port d'), (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieuc, cant. de Pleneuf, à l'embouchure d'une petite rivière, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de Lamballe, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de St.-Brieuc.

Ahounsbide (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, à 18 k. (4 l.) S. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle a, du N. O. au S. E., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Ahrem, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Lechenich, attenant Lechenich, à 4 m. (10 l.) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Cologne.

Ahrmuhles, (*Sarre*), moulin, arrondissement de Birkenfeld, canton de Blankenheim, près et dépendant de la commune de Ripsdorf, à 4 k. (1 l.) de Blankenheim, 5 m. (12 l.) de Kerpens, 6 m. (15 l. ¾) de Trèves. *Pop.* réunie à Ripsdorf, 170.

Ahrweiller, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, et ch.-l. de cant. sur la Ahr, riv. à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Bonn., 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. d'Adenau, 40 k. (9 l.) N. O. de Coblentz. Cette ville, du diocèse de Cologne, est située au midi de Bonn, sur la rive gauche de l'Aar, qu'on passe sur un pont, (que plusieurs géographes écrivent *Ahr*). Ahrweiller est formé de ce premier mot et de *villare*, terme de la basse latinité. Les vignobles donnent un vin très-estimé, dont il se fait un commerce très-lucratif. *Pop.* 1779.

Ahuillé, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Laval, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Laval. *Pop.* 1402. *Bur. de poste* de Laval.

Ahun, ville (*Creuse*), arr. de Gueret, et ch.-l. du canton, sur une montagne près la Creuse, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Gueret, 18 k. (4 l.) N. p. O. d'Aubusson, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Chenerailles. Long. 19. 38. lat. 49. 5. Cette petite ville, riche et assez peuplée, est sit. sur une montagne au bas de laquelle passe la Creuse; on y fabrique des toiles. *Pop.* 1850. *B. de p.*

Ahunsqui (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Mauléon; elle a 1 k. (¼ l.) de diamètre.

Ahuy, (v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Dijon, près Suzon, à 6 k. (1 l. ½) de Dijon. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Dijon.

Aibes, v. (*Nord*). *Voy.* Haibes.

Aibre, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 3 k. (¾ de l.) de Delandant, 8 k. (2 l.) de Montbéliard. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Aibre, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 21 k. (4 l. ¾) de Lure, 41 k. (9 l. ⅓) de Vezoul. *Pop.* 28. *B. de p.* de Lure.

Aiches *ou* Aix, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 11 k. (2 l. ¾) de Briey, 33 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Briey.

Aicirits, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, sur la Balouze, à 2 k. (½ l.) de St.-Palais, 5 m. (12 l.) de Pau. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Aidat, v. (*Puy-de-Dôme*), à 16 k. (3 l. ¾) de Clermont-Ferrand. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Aideling, v. (*Moselle*). *Voy.* Hedling.

Aides (les), v. (*Loiret*), à 1 k. (¼ de l.) d'Orléans. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Orléans.

Aies (vallon des), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Briançon. Dans ce vallon il y a un ruisseau qui se rend dans la Durance, à 2 k. (½ l.) S. O. de Briançon.

Aiffres, v. (*Deux-Sèvres*), à 6 k. (1 l. ½) de Niort. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Niort.

Aigalades (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), à 6 k. (1 l. ½) de Marseille. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Marseille.

Aigaliers, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Uzès, à 9 k. (2 l. ¼) d'Uzès, 25 k. (5 l. ¾) de Nîmes. Ce lieu a vu naître *Pierre-François Delandun*, juge d'Uzès, auteur d'un *Art poétique* et d'autres ouvrages; il étoit né dans son château, où il mourut en 1629. *Pop.* 302. *Bur. de poste* d'Uzès.

Aigary (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Acris, à 27 k. (6 l.) S. d'Oléron; elle est très-élevée.

Aigats, v. (*Haute-Garonne*), à 9 k. (2 l. ¼) de Caraman. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Caraman.

Aige (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Accous, à 4 k. (1 l.) E. d'Accous; elle a de son sommet à sa pente 3 k. (¾ de l.) de long.

Aiglande, v. (*Manche*), arr. de Beaugé, cant. de St.-Jean-de-Daye, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de St.-Lô, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Constance, 18 k. (4 l.) E. de Perriers. On y trouve des carrières abondantes de pierre calcaire. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Aigle (l'), ville (*Orne*), arr. de Mortagne, et ch.-l. de canton, au bord de la rivière de Rille, à 38 k. (8 l. ½) N. E. de Séez, 5 m. (11 l.) S. O. d'Évreux, 8 m. (19 l.) S. O. de Rouen, 5 m. (12 l. ¼) N. E. d'Alençon, 14 m. (32 l.) O. de Paris. Cette ville, ceinte de murailles, est défendue par d'assez bons fossés. On y entre par six portes. Le château du ci-devant seigneur est remarquable par sa beauté. Elle avoit trois églises paroissiales, un couvent de Religieux pénitens, dit *Picpus*, un de Bénédictines et un hôpital. Les environs de l'Aigle abondent en gibier. Il y a plusieurs manufactures où l'on fabrique des épingles, des cloux d'épingles en fil de fer, des frocs et du papier d'impression. Elles sont situées près la rivière de Tille et sur le bord de la grande route de Paris. Les toiles, dites *Boulevardées*, que l'on fabrique à l'Aigle, sont propres à faire des chemises, caleçons, chaussons, chaussettes: il n'y a pas long-temps qu'on les blanchissoit encore avec de la chaux. Les manufactures de serges et étamines n'y sont que très-peu activées; mais ce qui donne la plus grande réputation d'industrie à cette ville, c'est la fameuse fabrique d'épingles qui y est établie; le succès des fabricans est fondé sur leur attention à perfectionner le travail et à baisser le prix de la vente. Le commerce de l'Aigle consiste, outre les objets ci-dessus, en quincaillerie et grains de toute espèce. Il y a à 3 k. (¾ de l.) une fontaine minérale, connue sous le nom de *St.-Santin*, dans un hameau appelé, pour cette raison, *Fontaine*. Ces eaux coulent au pied de deux collines dépendantes de la commune de St.-Martin. Comme plusieurs malades venoient boire de ses eaux et s'en trouvoient guéris, ils rendoient actions de graces de leur guérison dans une église bâtie sous le nom de St.-Martin, qui a pris ensuite le nom de *Saint-Santin* ou *Saint-Santé*. Ce fut vers l'an 1598 qu'on

s'aperçut pour la première fois de la salubrité de ces eaux. *Pop.* 5500. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Aigle (Joug de l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. et cant. d'Embrun, à 8 k. (2 l.) S. de Buratier.

Aigle (le bec et cap de l'), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, canton de la Ciotat, à 1 k. (¼ de l.) S. de la Ciotat, à 25 k. (5 l. ⅓) S. E. de Marseille.

Aiglemont, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Charleville, à 5 k. (1 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Mézières.

Aigle-Pierre, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 6 k. (1 l. ½) d'Arbois, 37 k. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saulnier. Il y a une mine de cuivre près de ce village. *Pop.* 466. *Bur. de poste de* Salins.

Aigleville, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Aiglun, v. (*Var*), arr. de Grasse, canton de St.-Auban, près l'Esteron, à 22 k. (5 l.) de Grasse, 12 m. (25 l. ¾) de Toulon. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Grasse.

Aiglun, ville (*Basses-Alpes*), arrond. et cant. de Digne, à 8 k. (2 l.) de Digne. Ce village étoit de la viguerie d'Entrevaux, et avoit été cédé à la France par le traité de Turin, de 1760. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Digne.

Aignan, ville (*Gers*), arr. de Mirande, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de Nogaro, 41 k. (9 l. ¼) O. p. N. d'Auch, 10 k. (2 l. ½) N. de Plaisance. *Pop.* 1413. *Bur. de poste* de Nogaro.

Aignay ou Acgnay, bourg, (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon-sur-Seine, ch.-l. de canton, sur une montagne, au bas de laquelle coule le ruisseau d'Aignay, à 25 k. (5 l. ⅔) S. E. de Châtillon, 4 m. (10 l.) N. O. de Dijon, 30 k. (6 l. ¾) E. de Montbard. Le territoire de ce bourg renferme une grande quantité de bois. Il y a une forge pour le fer et la tôle, sur un ruisseau à une demi-lieue de la commune. On y fait commerce de toiles. *Pop.* 766. *Bur. de poste.*

Aigne, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 25 k. (5 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Blanzac.

Aigne, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pont, cant. d'Olonzac, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Pont, 9 m. (21 l.) de Montpellier. *Pop.* 231. *Bur. de poste* d'Azille.

Aigne, v. (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans, *extrà muros*, à 8 k. (2 l.) du Mans. *Pop.* 567. *Bur. de poste* du Mans.

Aignes, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, commune et cant. de Cintegabelle, à 27 k. (6 l.) de Muret, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* réunie à Cintegabelle et à N. D. de la Peyre, 3000. *Bur. de poste* d'Auterive.

Aigneze, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. du Pont-St.-Esprit, près l'Ardèche, à 8 k. (2 l.) de Pont-Saint-Esprit, 5 m. (12 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Pont-St.-Esprit.

Aignoc, v. (*Aveyron*), arrond. et canton de Rhodez, sur la côte, près l'Aveyron, à 4 k. (1 l.) de Rhodez. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Rhodez.

Aigny, v. (*Aisne*), près Villers-Coterets. *Pop.* ...

Aigny, v. (*Marne*), arrond. et cant. de Châlons, près la Noire-Fosse, à 14 k. (3 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 315. *Bureau de poste* de Châlons.

Aigonnay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Celle, à 8 k. (2 l.) de St.-Maixent, 14 k. (3 l. ⅓) de Niort. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Aigou, v. (*Tarn*), 18 k. (4 l.) d'Alby. *Pop.* ... *Bur. de p.* d'Alby.

Aigouze, v. (*Gard*), à 8 k. (2 l.) d'Aigues-Mortes. *Pop.* ... *Bur. de poste* d'Aigues-Mortes.

Aigre, bourg (*Charente*), arr. de Ruffec, ch.-l. de cant. à 31 k. (7 l.) N. p. O. d'Angoulême, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Ruffec, 36 k. (8 l.) N. E. de Cognac. *Pop.* 1310.

Aigre (l'), rivière, (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Claye. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. de Château-Dun, passe à la Ferté-Villeneuille, et va à l'O. se jeter dans le Loir, à 2 k. (½ l.) S. de Claye.

Aigrefeuille, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, ch.-l. de cant. à 21 k. (4 l. ¾) de Rochefort, 5 m. (10 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 1290. *Bur. de poste* de Surgères.

Aigrefeuille, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 36 k. (8 l.) de Revel, 11 k. (2 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Caraman.

Aigrefeuille, v. (*Loire-Inf.*), arr. de Nantes, chef-lieu de cant., à 8 kilomètres (2 l.) O. de Clisson, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Nantes, 13 k. (3 l.) N. de Montaigu. *Pop.* 782. *Bur. de poste* de Clisson. *Rel. de p. aux chev.*

Aigrefoin, v. (*Seine-et-Oise*), à 5 k. (1 l. ½) de Chevreuse. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Chevreuse.

Aigremont, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Ledignan, à 18 k. (4 l.) d'Alais, 24 k. (5 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Ledignan.

Aigremont, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne, près l'Apance, rivière, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourbonne, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* réunie à la Rivière, 1092. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Aigremont, v. (*Seine-et-Oise*), à 3 k. (¾ de l.) de Poissy. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Poissy.

Aigremont, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, à 25 k. (5 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Nogent.

Aigreville. *Voyez* Égreville.

Aiguade (Plage de), (*Var*), arrond. de Toulon, à la côte N. O. de l'île de Porquerolles, 1 k. (⅓ de l.) N. E. de l'île de l'Angoustier, entre le cap de Bon-Renaud et le cap Rousset.

Aiguatebia, v. (*Pyrénées-Orientales*), à 21 k. (4 l. ¾) de Prades. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Prades.

Aigue (Forêt de l'), (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. d'Attichy, à 4 k. (1 l.) N. E. de Compiègne : elle a de l'E. à l'O. 9731 mèt. (5000 toises) de long sur 7013 mèt. (3600 t.) de large du N. au S.

Aiguebelette, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Pont-de-Beauvoisin, à 6 k. (1 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Chambéry.

Aiguebelle, rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veyne. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. O. d'Aspres, coule à l'E. S. E., et se rend dans la Burch, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Aiguebelle, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, ch.-l. de canton, près l'Arc, à 8 ou 13 k. (2 ou 3 l.) de sa jonction avec l'Isère, à 24 k. (5 l. ½) N. p. O. de St. Jean-de-Maurienne, 24 k. (5 l. ½) E. de Chambéry, 36 k. (9 l.) S. d'Annecy. Long. 23.52. latit. 45.34. A l'O. de ce bourg est une montagne appelée

appelée des *Heurtières*, qui contient des mines de fer et de cuivre. La mine de cuivre est exploitée par une compagnie; celle de fer, placée au-dessous, est exploitée par les habitans de la commune de St.-George, qui la regardent comme leur propriété, en y travaillant pendant l'hiver, lorsqu'ils ne sont point occupés aux travaux de la campagne. Chaque famille a sa galerie et la transmet en héritage à ses enfans. Cette mine est de fer spathique, à petites écailles, d'un gris tirant sur le fauve, brillantes et ondées: elle alimente la forge d'Albine, dans le territoire de la Bathie.

Il y a dans ce bourg une tannerie où il se fabrique du cuir pour empeignes de souliers. *Pop.* 571. *Bur. de poste.*

Aigue-Blanche (l'), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles. Elle a sa source en deux endroits différens, à 4 k. (1 l.) de distance l'une de l'autre, au pied du col d'Agnel et du col St.-Veran; coulent au N. O., et vont se rendre dans le Guil, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de leur source, à 5 k. (1 l. ¼) de leur réunion.

Aigueblanche, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton Nord de Moutiers, sur l'Isère, à 3 kilomètres (⅔ de l.) de Moutiers, 39 k. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Moutiers.

Aigue-Blanque (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Juncala. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Segus, coule au N., et se rend dans le gave de Pau, à 5 k. (1 l. ¼) N. de sa source.

Aiguebonne, v. (*Pyrénées-Orientales*). *Pop.*... *B. de p.* de Quillan.

Aiguebonne (Calanque d'), (*Var*), arr. de Draguignan, canton de St.-Tropez, entre la pointe et calanque de Cavalaire, et l'écueil de Javard.

Aigue-Cluse (Lacs d') (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 28 k. (6 l. ⅓) S. E. d'Argelès. Il y en a deux: le plus grand a 875 mèt. (450 t.) de long et autant de large; et le petit a du N. O. au S. E., 972 mèt. (500 t.) de long, et 387 mèt. (200 t.) de large.

Aiguede, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 4 kilom. (1 l.) S. S. E. de St.-Pé, 7 k. (1 l. ⅔) N. d'Argelès. Elle a, du S. O. au N. E., 1 k. (⅓ de l.) de long.

Aiguefonde, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, à 14 k. (3 l. ¼) de Castres. *Pop.* 794. *Bur. de poste* de Mazamet.

Aiguegalade (l'), rivière (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamet. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. de St.-Mamet, coule au S. O., et se rend dans la Vidourle, à 3 k. (⅔ de l.) N. O. de Sommières.

Aigue-Longue (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Pau, coule au N., et se rend dans l'huy de Béarn, à 6 k. (1 l. ½) N. de sa source.

Aigue-Mars (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Nyons, cant. du Buis. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. E. de Nyons, coule au S., passe à Benivay, à Propiac, et se rend dans l'Ouvèze, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Nyons, 3 k. (¾ de l.) O. de Molans.

Aigue-Noire (l'), riv. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de St.-Laurent-du-Pont. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. de St.-Laurent, coule au N. O., et se rend dans le Guiers-Mort, à 1 k. (⅓ de l.) S. des Echelles.

Aigue-Perse, v. (*Creuse*), à 22 k. (5 l.) de Bourganeuf. *Pop.*...

Aigue-Perse, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, ch.-l. de canton: sur le ruisseau de Buron, à 29 k. (6 l. ½) N. de Clermont-Ferrand, 15 k. (3 l. ½) N. de Riom, 8 k. (2 l.) S. de Gannat. Long. 20. 46. lat. 45. 50. Cette ville ne forme qu'une longue rue. Il y avoit deux églises collégiales: l'une sous le nom de *Saint-Louis*, l'autre sous le titre d'*Eglise paroissiale*. On voyoit dans une de ces églises un tableau de saint Sébastien, que les connoisseurs considéroient comme un chef-d'œuvre de peinture; et, dans la ville, on faisoit remarquer un morceau d'architecture en perspective, qu'il falloit toucher pour se convaincre que ce n'étoit pas une illusion. A quelque distance de cette ville, il y a une fontaine dont les eaux passent pour suffoquer les animaux qui en boivent, et faire mourir les oiseaux qui en goûtent. Elle a encore cela de surprenant, qu'elle boût et fait du bruit comme l'eau qu'on jette sur de la chaux; et cependant, quoique ses bouillons soient grands et impétueux, elle est froide au toucher; elle est sans saveur, du moins fort sensible.

C'est le lieu de naissance de Michel *de l'Hôpital* ou *Hospital*, chancelier de France. Il avoit été conseiller au parlement de Paris, ambassadeur au concile de Trente, surintendant des finances: devenu chef de la justice, il empêcha l'établissement de l'inquisition; étant disgracié de la reine, il se retira de lui-même, et mourut le 13 Mars 1573. On a de lui des *Harangues prononcées aux Etats d'Orléans* 1561, *in*-4°; des *Mémoires*, *Traités de paix*, *Apanages*, *Mariages*, *Reconnoissances*, *Foi et hommages*, etc., depuis l'an 1228 jusqu'en 1557, 3 vol. *in*-12; *Recueil de pièces servant à l'histoire*; Paris, 1623, *in*-4°, etc. Il y a dans cette ville une sous-préfecture. *Pop.* réunie à Chaluzat et Montpensier, 4351. *Bur. de poste* et *Rel. de p. aux chev.*

Aigue-Perse, bourg (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Montsols, à 39 k. (8 l. ¾) de Villefranche, 6 m. (14 l. ½) de Lyon. *Pop.* 873. *Bur. de poste* de Matour, dép. de Saone-et-Loire.

Aigue-Perse (Forêt d') (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Pierre-Buffière, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Paul, 8 k. (2 l.) S. de Saint-Léonard. Elle a, du N. au S., 3895 mèt. (2000 t.), et 2706 mèt. (1700 t.) de l'E. à l'O.

Aigue-Perse, v. (*Haute-Vienne*), arrond. de St.-Léonard, canton de Pierre-Buffière, à 11 k. (2 l. ¾) de St-Léouard, 22 k. (5 l.) de Limoges. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Aigues (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Remusat. Sa source, à 36 k. (8 l.) E. de Nions, coule au N. O. jusqu'à Ville-Perdrix, descend au S. O., passe au S. E. de Nions, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Orange, et se rend dans le Rhône, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Orange.

Aigues-Bonnes, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort; com. de Puylaurens, à 16 k. (3 l. ¾) de Quillan, 5 m. (10 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celles de Puylaurens, Lavagnac, la Pradelle, Salvesines et Caunel, 691. *Bur. de poste* de Quillan.

Aiguesjuntes, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron; sur l'Argensales, à 27 kil. (6 l.) de Tarascon. *Population* 220. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Aigues-Mortes, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brède, à 16 k. (3 l. ¾) de Bordeaux. Il y a un syndic des marins; il est aussi dans le syndicat de l'inscription maritime

du quartier de *Cette*, sixième arr. maritime. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Castres.

Aigues-Mortes, ville (*Gers*), arr. de Lectoure, cant. de Mauvesin, à 19 k. (4 l. ⅓) de Lectoure, 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Fleurance.

Aigues-Mortes, ville (*Gard*), arr. d'Uzès, et ch.-l. de canton, sur le canal de Roubine, à 27 k. (6 l.) E. de Montpellier, 33 k. (7 l. ½) S. O. de Nîmes, 4 m. (10 l. ½) S. p. O. de Beaucaire. Long. 22. 54. lat. 43. 34. Aigues-Mortes, placée dans un fond, étoit anciennement une ville maritime avec un port. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour la Terre-Sainte en 1243 et 1269. Elle est située près de l'étang, à 4 k. (1 l.) de la mer, avec un canal ou robine tirée du Rhône. La ville est de figure carrée, avec de bonnes et fortes murailles, flanquées de 15 tours très-bien bâties : on remarque surtout la 16e, qui est séparée des autres, et dans laquelle on entre par un pont-levis. C'est un château plutôt qu'une tour ; il y a un phare ou lanterne de mer. On voit encore une autre tour, qu'on appeloit jadis *la tour de la Reine ;* elle est près des autres le long des murailles. Ce n'étoit qu'un village, avec un port de mer avant que saint Louis en fit l'acquisition en 1248, par échange de l'abbaye de Psalmodi, à laquelle il appartenoit : ce fut ce roi qui la fit bâtir, avec la tour déja citée, pour servir de fanal aux vaisseaux en mer. C'est dans ce même lieu qu'il s'embarqua pour l'Afrique en 1248 et 1269. La mer s'est retirée, depuis son règne, de 4 à 5 k. (1 l. environ), et l'air y est devenu très-malsain à cause de ses marais : de sorte que cette ville, dont le nom d'*Aigues-Mortes* signifie *eaux dormantes*, n'a jamais été fort peuplée. Ses habitans n'ont que deux moyens d'exister, qui sont les salines de Pecais, et la pêche. Les soldats bourguignons y ont fait naître un proverbe ridicule, pour ne pas dire inhumain. C'est à l'occasion d'une garnison bourguignone que Jean Châlon, prince d'Orange, y laissa. Le baron de Vauverbe, à la tête des habitans, égorgea cette garnison ; et dans la crainte qu'elle n'infectât la ville, ils jetèrent les corps dans une fosse et les couvrirent d'une grande quantité de sel : c'est de-là qu'est venue l'épithète de *Bourguignon salé*. En effet, ils ont une grande quantité de salines, qui font le principal objet de leur commerce. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 9e division militaire, et la résidence du commandant de la place. *Pop.* 2800. *Bur. de poste.*

Aigues-Perses, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche, près du ruisseau de Fornin, au bas de la montagne de St.-Bonet, à 14 k. (3 l. ½) de Belvez, 6 m. (14 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 40. *Bur. de poste* de Belvez.

Aigues-Perses, v. (*Lot-et-Garonne*), à 16 k. (3 l. ¾) de Fumel. *Pop.*... *Bur. de poste* de Fumel.

Aigues-Vieilles (l'), rivière (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Cornus. Sa source près de Cornus, coule au S., fait tourner plusieurs moulins, et se rend dans la Sorgues, à 1 k. (¼ de l.) de sa source.

Aigue-Vive (l'), rivière (*Haute-Guyenne*), arr. et cant. de Tarbes : c'est un bras séparé de l'Adour, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Tarbes, qui coule au N., remet une partie de ses eaux au canal d'Alaric, et va se rendre dans l'Esteur, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Rabastens.

Aigues-Vives, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, sur le Coutirou, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirepoix, et 28 k. (6 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Aigues-Vives, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, près l'étang de Marseillette, à 14 k. (3 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Aigues-Vives, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, à 18 k. (4 l.) S. O. de Nîmes, 4 k. (1 l.) S. de Calvisson. Il y a une fabrique très-considérable d'eaux-de-vie ; chaque fabricant a son atelier dans sa maison : ces eaux-de-vie, ou esprits d'eau-de-vie, sont vulgairement désignées par $\frac{3}{5}$, $\frac{3}{6}$, $\frac{3}{7}$, et $\frac{3}{8}$, *Population* 1350. *Bureau de poste* de Calvisson.

Aigues-Vives, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montaiscard, à 10 k. (2 l. ½) de Villefranche, 22 k. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Villefranche de Lauraguais.

Aigues-Vives, v. (*Hérault*), arrond. de St.-Pons, cant. de St.-Chinian, près la Ceysse, à 18 k. (4 l.) de S. Pons, 9 m. (20 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Aigues-Vives (l'), rivière (*Hérault*), arrond. de Montpellier, cant. de Lune-la-Ville. Sa source à 14 k. (3 l. ¼) O. de Massillarguies, coule au S. p. E., et se rend dans l'étang de Mauguis, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Aigues-Vives, v. (*Loire-et-Cher*), à 6 k. (1 l. ½) de Montrichard. *Pop.*... *Bur. de poste* de Montrichard.

Aigues-Vives, v. (*Lot-et-Garonne*), à 11 k. (2 l. ¾) de Villeneuve d'Agen. *Pop.*... *Bur. de poste* de Villeneuve.

Aiguetinte, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence ; sur la Lauloue, à 14 k. (3 l. ¼) de Condom, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Condom.

Aiguette (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nesles. Sa source à 8 k. (2 l.) S. O. de la Barthe, coule au N. N. O. et se rend dans Lanos, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Aiguilhanes, ville (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre, à 4 m. (10 ½) de Carcassonne, 23 k. (5 l. ¼) de Limoux. *Pop.* réunie à celle de Couronne, 405. *Bur. de poste* de Quillan.

Aiguilhe, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. N. O. de Puy, près du Puy. Il y avoit une abbaye de Saint-Michel-de-l'Aiguilhe ; elle doit son origine à *Truand*, doyen et fondateur de l'église du Puy, en 962. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Puy.

Aiguille (l'), montagne dite l'*inaccessible*, (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vezille à 1 k. (¼ de l.) E. de Vezille. Elle est inclinée du N. E. au S. E., et à 5 k. (1 l. ¼) de long. Ce rocher s'élève sur une autre montagne ; cette montagne, dite l'*inaccessible*, est fort difficile à gravir.

Aiguilles, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, ch.-l. de cant., sur la Guil, à 22 k. (5 l.) de Briançon, 7 m. (14 l. ¾) de Gap. *Pop.* 823. *Bur. de poste* de Mont-Lion.

Aiguillet, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Rioz, à 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Rioz.

Aiguillier (Rocher de l'), mon-

tagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon, cant. de l'Argentière, à 9 k. (2 l. ¼) de l'Argentière.

Aiguillon, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Ste.-Marie, à 24 k. (5 l. ½) N. N. O. d'Agen, 9 k. (2 l. ¼) de Tonneins. Longit. 18. 8. latit. 44. 25. Cette ville est au confluent du Lot-et-Garonne, qui lui donne une très-grande facilité pour le commerce : la vallée qui l'entoure est fertile et lui fournit des grains, des chanvres, des fruits et du vin en abondance. C'étoit le ch.-l. d'un duché considérable, qui avoit été érigé en 1634 par Henri IV, en faveur du duc de Mayenne, qui le reçut de ce roi, quoiqu'il en fût l'ennemi. Après avoir passé par plusieurs mains, il étoit resté en dernier lieu à un des neveux du cardinal de Richelieu. On y voit un château très-ancien, qui fut assiégé en 1346 par le duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois, roi de France, sous le nom de Jean. Ce prince ne put réussir à le forcer quoiqu'il l'eût tenu investi pendant 14 mois, et qu'il eût employé pour réduire cette place une invention nouvelle ; car on prétend que ce fut alors pour la première fois qu'on fit usage du canon. Son commerce consiste en blés, vins, chanvres, tabacs et eaux-de-vie. Il y a une fabrique de bas. *Pop.* 2380. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Aiguillon (l'), v. (*Vendée*), arr. des Sables d'Olonne, canton de St.-Gilles-sur-Vic, à 20 k. (4 l. ½) des Sables, 8 m. (18 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 975. *Bur. de poste* de Luçon.

Aiguillon (Rade d'), (*Vendée*), arr. de Fontenay, canton de Luçon, à 4 k. (1 l.) S. de St.-Michel. Elle est formée par une pointe de sable qui s'étend du N. O. au S. E. et qui a 6 k. (1 l. ½) de long.

Aiguillon (l'), (*Orne*). *Voyez* St.-Martin-l'Aiguillon.

Aiguillon-sur-mer (l'), v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Luçon, au bord de la mer, à 41 k. (9 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Luçon.

Aiguillons (Pic des), montagnes (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 18 k. (4 l.) S. O. de Vielle.

Aiguillos (Brec de las), montagne inaccessible (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonnette, cant. de Meironne, à la frontière du Piémont, à 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de St.-Paul.

Aiguilly, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Charlieu, au bord de la Loire, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Roanne, 39 k. (8 l. ½) N. p. O. de Feurs, 7 m. (14 l. ¾) N. O. de Lyon. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Roanne.

Aiguines, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. d'Aups, à 13 k. (3 l.) E. de Riez, 31 k. (7 l.) N. E. de Barjols, 8 m. (17 l.) N. N. E. de Toulon. *Pop.* 947. *Bur. de poste* d'Aups.

Aiguisy, v. (*Marne*). *Voyez* Orquigny.

Aiguisy, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Fère en Tardois, près la Semoigne, à 28 k. (6 l. ½) de Château-Thierry, 4 m. (10 l.) de Laon. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de la Fère.

Aigulans ou Eguyans, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Laragne, à 6 k. (1 l. ½) de Laragne. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Serre.

Aigun, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous. Il y a près de ce village plusieurs espèces de marbre : 1°. du marbre violet ; 2°. du marbre vert ; 3°. du marbre vert, blanc et rouge ; et 4°. du marbre varié violet. La substance argileuse qui est mêlée avec ces marbres empêche qu'ils ne prennent un beau poli ; ils sont, par la même raison, peu propres à faire de la chaux. La plupart des marbres verts, et plusieurs autres pierres dures de cette couleur, ont la propriété d'être attirés par l'aimant. On rencontre au sud d'Aigun quelques couches d'ardoise grise argileuse. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Oléron.

Aigurande et les communaux, ville (*Indre*), arr. de la Châtre et ch.-l. de cant., à 21 k. (4 l. ½) O. de la Châtre, 27 k. (6 l.) N. de Guéret, 8 m. (19 l.) S. O. de Bourges, 4 m. (10 l.) S. p. E. de Châteauroux. Cette ville, sur la Creuse, faisoit partie autrefois du Bas-Berry. Ses environs ne produisent que du seigle, et de menus grains ; mais on y nourrit quantité de gros bétail. On remarque sur la place d'Aigurande une antiquité qui mérite quelque attention. C'est un perron octogone, auquel on monte de chaque côté par sept ou huit marches. Au milieu est un bâtiment de pierre de taille également octogone, vide en dedans, et qui reçoit le jour par de petites fenêtres qui se trouvent à chaque face. On est obligé de se courber pour entrer sous la porte, au-dessus de laquelle est une pierre de la même grandeur que celle des autels, et à peu près de pareille élévation. Au milieu de la face où cette pierre est appliquée, il y a une fenêtre qui semble avoir été faite pour jeter dans l'intérieur de l'édifice ce qui avoit été offert sur l'autel, et pour être consumé par le feu. On voit encore dans l'intérieur du dôme, qui sert de couverture à ce bâtiment, des traces de noirceur qui proviennent des impressions de la fumée. On ignore le culte et la nature de ces sacrifices. L'histoire ne nous a rien transmis de positif à cet égard. Il se fait à Aigurande un grand commerce de gros bétail. *Pop.* 1578. *Bur. de poste* de la Châtre.

Aiguzon, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. d'Argenton, 42 k. (9 l. ½) S. de Châteauroux, 18 k (4 l.) d'Aigurande. *Pop.* 1056. *Bur. de poste* d'Argentan.

Aile-des-Hayes-l'Inguily (l'), (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* l'Aile-des-Hayes.

Ailhon, v. (*Ardèche*), *montagne*, arr. de Privas, cant. d'Aubenas, à 25 k. (5 l. ¾) de Privas. *Pop.* 522. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Aillac, v. (*Indre*), à 20 k. (4 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Châteauroux.

Aillac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlus, sur la Dordogne, à 8 k. (2 l.) de Sarlat, 6 m. (13 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Sarlat.

Aillant-sous-Milleron, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Châtillon-sur-Loing, à 28 k. (6 l. ¼) de Montargis, 8 m. (17 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Châtillon-sur-Loing.

Aillant-sur-Thollon, bourg (*Yonne*), arr. de Joigny et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. de Joigny, 18 k. (4 l.) N. O. d'Auxerre, 33 k. (7 l. ½) N. E. de St.-Fargeau. Ce bourg a une fabrique de gros draps. *Pop.* 792. *Bur. de poste* de Joigny.

Aillas, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton d'Auros, sur la Bassane, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Bazas, 6 m. (13 l.) S. E. de Bordeaux, 11 k. (2 l. ¾) de la Réole. *Pop.* 1717. *Bur. de poste* de Basas.

Aillas-Vieux, v. (*Gironde*), à 16 k. (3 l. ¾) de Bazas. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Bazas.

Aillecourt, v. (*Ardennes*), près Mouzon. *Pop.* . . *Bur. de p.*

Ailles, v. (*Aisnes*), arr. de Laon, canton de Craone, près la Lette, à 14 k. (3 l. ¼) de Laon. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Laon.

Aillevans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villersexel, à 11 k. (2 l. ¾) de Lure, 20 k. (4 l. ½) de Vesoul. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Vesoul.

Ailleville, v. (*Aube*), arrond. et cant. de Bar-sur-Aube, près l'Aube, à 3 k. (¾ de l.) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Aillevillers, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de St.-Loup, près l'Angronne, à 11 k. (2 l. ¾) de Luxeuil, 36 k. (8 l.) de Vesoul. *Pop.* 1309. *Bur. de p.* de Luxeuil.

Aillicourt, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Raucourt, près la Meuse, à 5 kil. (1 l. ¼) de Sedan, 22 k. (5 l.) de Charleville. *Pop.* réunie à celle de Remilly, 756. *Bur. de poste* de Sedan.

Ailliel, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, et 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à Ailly-le-Haut-Clocher, 797. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Aillières, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Frênaye, près la forêt de Perseigne, à 6 k. (1 l. ½) de Mamers, 4 m. (10 l. ½) du Mans. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Mamers.

Ailloux (l'), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Cunlha. Sa source à 18 k. (4 l.) O. d'Ambert, coule au N. E., retourne au S. O., et se rend dans l'Allier, à 2 k. (½ l.) E. d'Issoire.

Aillon, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatelard; à 9 k. (2 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 1476. *Bur. de poste* de Chambéry.

Ailly, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibeuf, près la Dive, à 9 k. (2 l. ¼) de Falaise, 33 k. (7 l. ½) de Caen. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Falaise.

Ailly, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, à 7 k. (1 l. ¾) de Louviers, 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Population*, 1175. *Bur. de poste* de Gaillon.

Ailly, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, près la Meuse, à 2 k. (½ l.) de St.-Mihiel, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Ailly-le-Haut-Clocher, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. d'Abbeville, à 27 k. (6 l.) O. d'Abbeville, 29 k. (6 l. ½) N. E. d'Amiens. Il y a une papeterie où l'on fabrique du papier blanc, fin et commun. *Pop.* 737, réunie à Ailliel et Famcohon. *Bur. de poste* d'Abbeville. *Rel. de p. aux chev.*

Ailly-sur-Noye, ville (*Somme*), arr. de Montdidier, et ch.-l. de cant., sur le ruisseau de Noye, à 15 k. (3 l. ½) de Breteuil, 20 k. (4 l. ½) N. O. de Montdidier, 15 k. (3 l. ½) S. d'Amiens, 31 k. (7 l.) E. de Poix. Il y a une papeterie. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de Montdidier.

Ailly-sur-Somme, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, sur la Somme, à 7 k. (1 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* réunie à la ferme de Toulet, 378. *Bur. de poste* de Picquigny.

Ailon *ou* Ayton, v. (*Mont-Blanc*) arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne, 21 k. (4 l. ¾) de Chambéry. *Population*, 661. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Aimarques *ou* Aymarques, ville (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Vauvert, près le Rhosny, à 6 k. (1 l. ½) E. de Lunel, 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Nîmes, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Montpellier. C'est à Aimargues que saint Louis, et Alphonse comte de Toulouse, son frère, rassemblèrent leurs troupes pour les Croisades, avant qu'Aigues-Mortes fût peuplée. Cette ville étoit bien fortifiée du temps des troubles des Huguenots; elle appartenoit, il y a 772 ans, à la maison de Bermon, et de suite, jusqu'à l'époque de la révolution, au duc d'Usez. Il y a deux fabriques d'eau-de-vie. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Lunel.

Aime, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et cant. N. de Moutiers, près l'Hère, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Moutiers, 5 m. (11 l.) de Chambéry, 18 k. (4 l.) de St.-Maxime. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Moutiers.

Aimeries, bourg (*Nord*). *Voyez* Aymeries.

Aimert (l'), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Montirat. Sa source à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Montirat, coule à l'O., et se rend dans la Céron, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Aimontiers, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Mont-Beron, à 16 k. (3 l. ¾) de la Rochefoucauld, 31 k. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Aimoutier, bourg (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, et ch.-l. de cant., sur la Vienne, à 22 k. (5 l.) S. E. de St.-Léonard, 39 k. (8 l. ¾) E. S. E. de Limoges, 22 k. (5 l.) N. de Treignac. On trouve près ce bourg du talc noir, qui devient transparent, argenté, à mesure qu'on amincit les écailles. *Population* 2160. *Bur. de poste.*

Alliermont (Notre-Dame d'), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Notre-Dame d'Aliermont.

AIN.

Ce département comprend essentiellement les deux pays appelés *Bresse* et *Bugey*, avec le petit pays de Gex et la principauté de Dombes. Ils étoient compris dans le gouvernement de Bourgogne. La Bresse et le Bugey avoient été achetés par les ducs de Savoie de quelques seigneurs du Dauphiné. Emmanuel Philibert la céda en 1601 à Henri IV, en échange du marquisat de Saluces. Les bornes de ce département sont, au N., le département du Jura; à l'E., une partie de la montagne de ce nom; au S., le Rhône; à l'O., le département de Rhône-et-Loire; au N. O., celui de Saone-et-Loire. Il tire son nom de la rivière d'Ain qui y passe, et qui prend sa source dans celui du Jura. *Voyez* ce département.

La superficie de ce département est d'environ 1,077,432 arpens carrés, ou 549,905 hectares; sa population est de 284,445. Il est composé de 414 communes, et divisé en 4 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 32 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Bourg*. *Nantua*, *Belley* et *Trévoux*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Lyon, et dépend de la 6ᵉ division militaire, dont le commandant réside à Besançon. L'Ain est du ressort du tribunal d'appel séant à Lyon, département du Rhône, et dans la 17ᵉ Conservation forestière. *Voyez* Bourg.

Ce département est abondant en blé et en vin; on y fabrique, princi-

palement à Nantua, beaucoup de chapeaux, de tapisseries de Bergame et des cuirs tannés.

Il s'y trouve une grande quantité d'usines à scier le bois et à préparer le fer. Il y a des mines de fer et de charbon de terre ; une source d'eau minérale à Trévoux.

Les villes les plus remarquables sont : *Bourg*, *Nantua*, *Belley*, *Trévoux*.

Les rivières qui y prennent leur source sont, *Alberine*, *Chalaronne*, *Chevron*, *Cloin*, *Cousance*, *Euran*, *Fleran*, *Flen*, *Flon-Aubercy*, *Folmon*, *Renon*, *Reyssonce*, *Saone* et *Veyle*. Il y a deux lacs, *Filant* et *Nantua* ; la montagne du *Jura*, les forêts de *Montréal* et de *Seillon*.

Valeur des mesures agraires de ce département, en ares.

Canton d'Amberieu, arrondissement de Belley.
Seytive. *Amberieu*, 28.702 — St.-Denis, 35.244 — *Ambutrix*, 26.789 — Vaux, 34.611 — Château-Gaillard et St.-Maurice, 45.901.
Mesure de terre. — *Amberieu*, 5.784 — St.-Denis, 5.909. — *Ambutrix*, 6.694. — Vaux, 8.316 — Château-Gaillard et St.-Maurice, 6.226.
Ouvrée de vigne. *Amberieu*, 3.166 — St.-Denis, 2.533 — *Ambutrix*, 3.376 — Vaux, 3.747 — Château-Gaillard, 2.786.
Ambronay, cant. d'Amberieu, arrondissement de Belley.
Seytive ou *Soiture*, 49.232 — *Mesure* ou *Bicherée*, 8,205. — *Ouvrée*, 4.103
Canton d'Hemteville, arrondissement de Belley.
Journal. *Aranc*, 21.349 — Corlier, 16.031 — Lacour, 19.526 — Montgriffon et Nivolet, 20.967.
Seytive. Aranc, 19.867 — Corlier, 15.802 — Lacour, 21.425 — Montgriffon et Nivolet, 18.122.
Catnon de Bagé-le-Châtel, arrondissement de Bourg.
Coupée et *Ouvrée*, 6.595 ; *Meyterée*, 39.570 ; *Meau* et *Charrée*, 19.785.
Canton de Belley, troisième arr.
Journal et *Seytive*, 27.014 ; *Ouvrée*, 3.376.
Canton de Châtillon-de-Michailles, arr. de Nantua.
Journal, *Seytive*, *Soiture*, 28.870 ; *Ouvrée*, 3.7985.
Canton de Bourg, premier arr. *Coupée*, 6.595.
Canton de Brénod, arrond. de Nantua.
Seytive, * 34.189 ; *Journal*, 26.592.
Cantons de Cezeriat, arr. de Bourg, Chalamont, Pont-d'Ain et Pont-de-Veyle.
Coupée, 6.595 ; *Ouvrée*, 3.297.
Bicherée dans le canton de Chalamont, arr. de Trévoux, 10.552.
Cantons de Champagne, arr. de Belley, Ferney et Gex, Seyssel, St.-Benoît, Thoiry, Cezerieux et Virieu-le-grand.
Journal, *Seytive*, et *Pose de Genève*, 27,013. *Ouvrée*, *Fossoyée*, 3.3762.
Canton de Châtillon sur Chalaronne, arr. de Trévoux.
Coupée, 6.595 ; *Bicherée*, 13.190 ; *Meyterée*, 52.761 ; *Seyteree*, 105.521.

* *Dans les prés rapidement inclinés, cette mesure peut s'étendre jusqu'à* 38, *et même* 49.38.

Canton de Coligny, arr. de Bourg.
Journal et *Soiture*, 34.284 ; *Ouvrée*, 4.286.
Canton de Lagnieu, arrond. de Belley.
Journal ou *Seytive*, 22.792 ; *Bicherée* ou *deux Mesures*, 11.377 ; *Ouvrée*, 3.799.
Canton de Mornay.
Seytive, 22.792 ; *Mesure*, 6.647.
Canton de l'Huis, arr. de Belley.
Journal ou *Seytive*, 30.390 ; *Ouvrée*, 7.601.
Canton de Chalamont, arr. de Trévoux.
Coupée pour l'avoine, 8.245 — pour le froment, 6.595.
Canton de Meximieux, arr. de Trévoux.
Seytive, 31.656 ; *Bicherée*, 10.552 ; *Ouvrée*, 3.517.
Canton de Montluel, arr. de Trévoux.
Bicherée, 10.552 ; *Ouvrée*, 3.517.
Communes de Messimi, Farcins et Chaleins, au canton de Montmerle.
Bicherée, 10.552.
Les autres communes de ce canton.
Coupée, 8.903.
Canton de Mornay, arr. de Nantua.
Seytive, 33.239 ; *Mesure*, 6.647.
Communes de Contrançon et St.-Didier, au canton de Montrevel, arr. de Bourg.
Coupée, 5.771.
Autres communes de ce canton.
Coupée, 6.595.
Canton de Nantua.
Seytive, 34.189 ; *Mesure*, 7.218.
Arbane, au canton d'Oyonax, arr. de Nantua.
Soiture et *Journal*, 26.592.
Autres communes de ce canton.
Soiture et *Journal*, 24.692.
Canton de Pontcin.
Journal et *Seytive*, 22.792 ; *Bichette* ou *Mesure*, 7.598 ; *Ouvree*, 3.799.
De Songieux. Canton de Champagne, arr. de Belley.
Seytive ou *Journal*, 25.536.
Canton de St.-Trivier-de-Courte, arr. de Bourg.
St.-Jean et Jayat, *Coupée*, 6.595.
Canton de St.-Trivier sur Moignan, arr. de Trévoux.
St.-Trivier, Bancins, Bercins, Chancins et St.-Cyr, *Coupée*, 8.903.
Amberieu, *Aignereins*, Savignieu, Montieu et Villeneuve, *Bicherée*, 11.634 ; Bouligneux, Lapeyrouse, St.-Olive et Villars, *Bicherée*, 10.552.
Moguenin, Peyrieux et Valleins, au canton de Toissey, *Coupée*, 8.903. Les autres communes de ce canton, 7.914.
Canton de Treffort, arr. de Bourg.
Ouvrée, tout le canton, 3.297.
Coupée, Treffort, Cuisiat et Pressiat, 7.914 — Meillionaz, Saint-Etienne et Beny, 6.595 — Commangoux, 8.571.
Canton de Trévoux, troisième arr.
Bicherée, 12.878.
Canton du *Grand Abergement*.
Journal, 25.526 ; *Seytive*, 28.601.
Canton de St.-Rambert, arr. de Belley.
Seytive, 28.491 ; St.-Rambert, Oncien, Argis, Tinay, Chazay et Torcieu, *Bichette*, 6.079 ; Arundaz, Evoges, Hostiax et Clezieu, *Journal*, 18.234 ; St.-Rambert, Torcieu, Argis, Tinay et Oncieu, *Ouvrée*, 3.039.
De Chavannes. Canton de Pont-de-Vaux, arr. de Bourg.
Simandre, Pouillat, Germagnat et Chavannes. *Journal*, 34.274. Le reste du canton, l'*arpent forestier*, 51.072.
Tout le canton, *Coupée* de Chavannes, 7.255 ; *Ouvrée* de Chavannes, 3.627 ; *Coupée* de Treffort, 7.692 ; *Ouvrée* de Treffort, 3.847.

De Villebois. Canton de Lagnieux, arr. de Belley.
Journal, Villebois et Souclin, 22.793. — Serrières et Benonce, 17.095.
Seytive, tout le canton, 22.793.
Ouvrée, Villebois et Souclin, 3.799. — Serrieres et Benonce, 3.039.
Canton de Pont-de-Vaux.
Coupée, Chevroux, Boissey et Saint-Etienne, 6,595 — Le reste du canton, 9.615.
Dans un grand nombre de communes on emploie l'*arpent forestier*, valant en ares, 51.072.
Et l'*arpent* de Paris, 34.189.
Les mesures de ce département varient suivant l'inclinaison des terrains : c'est ce qu'on ne peut connoître que sur les lieux.

Les grands hommes célèbres ou fameux nés dans ce département, sont : Louis *Alleman*, dit le *cardinal d'Arles*, vertueux, et bon négociateur, né au château d'Arbent en 1390. — Marie-François-Xavier *Bichat*, né le 11 novembre 1771, à Thoirette, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur d'anatomie, de physiologie et de médecine, membre de plusieurs sociétés savantes ; mort à Paris d'une chute, le 3 thermidor an 10 (21 août 1801) âgé de 31 ans. La médecine a fait une grande perte. On a de lui *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, publiées en 1799, et plusieurs autres ouvrages sur la médecine. Le premier Consul, informé des regrets publics et de la cause trop juste qui les excitoit, a ordonné, par une lettre du 14 thermidor an 10 (4 août 1801), qu'un monument placé à l'Hôtel-Dieu retracât à la postérité, dans les noms de Desault et Bichat, le souvenir de deux hommes également illustres, et par leurs talens extraordinaires, et par leur mort prématurée. — Jean-Louis *Carra*, homme de lettres, l'un des journalistes de la révolution, député à la Convention nationale, né à Pont-de-Vesle ; décapité à Paris le 1er frimaire an 2 (31 octobre 1793), âgé de 50 ans. On a de lui : *Système de la raison*, ou le *Philosophe ; Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, 1778 ; *Essai sur la nature aërienne*, 1784 ; *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes*, etc., traduite de l'anglais, 1787, 6 vol. *in-8°* ; *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, 1790, 3 vol. *in-4°*, et plusieurs autres ouvrages. — Louis-Albert *Joly de Choin*, evêque de Toulon, homme vertueux ; né à Bourg en 1702. — Philibert *Collet*, du pays de Dombes, jurisconsulte, mort en 1718. *Traité des excommunications, de l'usure*, etc. ; *Statuts de Dombes*. — Louis *Duret*, célèbre médecin ordinaire de Charles IX et de Henri III, né à Beaugé-la-Ville ; mort en 1586. Ce prince qui l'aimoit beaucoup voulut assister au mariage de sa fille, à laquelle il fit des présens considérables. On a de lui *Commentaire sur les compus d'Hippocrate*. Paris, 1621, *in-fol.* grec et latin. — Honoré *Fabri*, professeur de philosophie et mathématicien, né à Belley en 1607, jésuite en 1626. *De plantis, de generatione animalium, et de homine*. Paris, 1666, *in-8°*. *Physique* en latin. Lyon 1669, 4 vol. *in-4°*. etc. — Nicolas *Faret*, traducteur épistolaire et versificateur, né à Bourg en 1600 ; mourut à Paris en 1645. *Histoire chronologique des Ottomans* ; diverses poésies, etc. — Antoine *Favre*, alias *Faber*, jurisconsulte et auteur tragique, né à Bourg en 1557 ; mourut en 1624. Ses œuvres forment 10 vol. *in-fol.* *Jurisprudentia Popinianea*. Lyon, 1658, 1 vol. *De erroribus*

interpretum juris, 2 vol. — Claude *Vaugelas*, jurisconsulte très-savant, né à Bourg en Bresse. On a de lui ses œuvres, en 10 vol. *in-fol.* — Claude *Favre*, seigneur de Vaugelas, fils d'Antoine, traducteur et grammairien, né à Bourg; mourut en 1650. Une traduction de *Quinte-Curce*, 1647, *in-4°*, fut le fruit d'un travail de 30 années. Vaugelas étudia toute sa vie la langue française, et travailla à l'épurer. — Jean-Marie-Claude-Alexandre *Goujon*, né à Bourg, député à la Convention nationale; condamné à être décapité à Paris le 28 prairial an 3 (17 juin 1794). Il s'est poignardé avec une lame de couteau que sa mère lui a fait parvenir. Il est mort de sa blessure. — N...... *Joubert*, général, mort glorieusement à la tête de l'armée française, en combattant les troupes de l'empereur, en l'an 8 de la République (1799) né à Pont-de-Vaux. — Joseph-Jérôme le Français *Lalande*, professeur d'astronomie, membre de l'Institut national et des principales académies et sociétés savantes de l'Europe; né à Bourg en Bresse le 11 juillet 1732. Il a publié plus de 200 mémoires sur l'*Astronomie*, répandus dans les Mémoires de l'académie des sciences, et beaucoup d'autres ouvrages sur l'*Astronomie*. — Claude-Gaspar *Bachet de Meziriac*, ex-jésuite, traducteur et commentateur, né à Bourg; mort en 1638. A l'âge de 20 ans il étoit professeur de rhétorique à Milan. Il fut de l'académie française. La *Vie d'Esope*. Traduction de Diophante, ancien mathématicien, en latin. Paris, 1621, *in-fol.*, avec des commentaires; *Epîtres d'Ovide*; des poésies, etc. — Jacques *Ozanam*, né à Bougneux, célèbre mathématicien, et de l'académie des sciences de Paris; mort en 1717. *Dictionnaire et Cours de mathématiques; Nouveaux Elémens d'Algèbre; Perspective théorique et pratique; Récréations Physiques et mathématiques*, 4 vol. *in-8°*. — Guillaume *Paradin*, né à Cuiseau, laborieux écrivain du seizième siècle; mort à Beaujeu en 1584. Il a donné: *Histoire d'Aristée*, in-4°; *Histoire de notre temps*, faite en latin. Lyon, 1552, *in-16*. *Annales Burgundiæ*, in-folio; *De moribus Galliæ historia*, *in-4°*; *Mémoires sur l'histoire de Lyon*, 1625, in-fol.; *De rebus in Belgio, anno 1543 gestis*; 1543, *in-8°*; la *Chronique de Savoie*, 1602, in-fol.; *Historia Galliæ à Francisci coronatione, ad annum 1550*; *Historia Ecclesiæ gallicanæ*; *Memorialia insignium Franciæ familiarum*.

Ain (l'), riv. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. des Planches, 18 k. (4 l.) S. de Nozeroy, reçoit à droite la Serpentine qui vient de Nozeroy, passe à Champagnole, va à l'O., puis au S., passe à l'O. de Moyrans, entre dans le dép. de l'Ain à qui elle donne son nom, coule au S. p. O., passe à Poncin au Pont-d'Ain, et, suivant son cours au S., se rend dans le Rhône à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Montluel, après 16 m. (36 l.) de cours.

Ain (*Saone*). *Voy.* Saint-Laurent-les-Maçons.

Ainans-Dessous, v. (*Haute-Saone*), arrond. et cant. de Lure, à 22 k. (5 l.) de Vesoul. *Pop.* réunie à Ainans-Dessus, 429. *Bur. de poste* de Lure.

Ainans-Dessus, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, sur l'Oignon, au confluent du Rahin dans l'Oignon, à 7 k. (1 l. ¾) de Lure, 22 k. (5 l.) de Vesoul. *Pop.* réunie à Ainans-Dessous, 429. *Bur. de poste* de Lure.

Ainat, v. (*Arriège*), arr. de de Foix, cant. de Tarascon, près le Saural, à 7 k. (1 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 193. *Bur. de p.* de Tarascon.

Ainay-sur-Sologne, ville (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Cérilly, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Cérilly, 5 m. (11 l. ½) O. N. O. de Moulins, 14 k. (3 l.) E. de St.-Amand-Montrond. Il y a un château assez fort; on y fabrique des droguets de toute espèce: il y a aussi des tanneries. *Pop.* 932. *Bur. de poste* de Cérilly.

Aincille, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de St.-Jean-pied-de-Port, cant. de Mauléon, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de St.-Jean-pied-de-Port, 2 k. (½ l.) S. p. O. de Saint-Palais, 14 k. (3 l. ½) E. S. de St.-Etienne-de-Baigorry. Il y a une petite saline exploitée dans la commune d'Aincille: le puits est situé entre deux montagnes, dans une gorge étroite. Il a 2 p. 7 pouc. de diamètre et 15 p. de profondeur; mais l'eau ne s'y élève que jusqu'à 2 pieds de l'orifice. On ne vide ce puits que 7 à 8 fois par an, parce que son eau perd sa salure après qu'elle a été puisée dix jours de suite. La propriété de cette saline est aux habitans d'Aincille. Le premier titre sur lequel ils l'établissent, est un arrêt du conseil d'Etat, du 22 mai 1672. Les 8 juin et 28 septembre 1683, un arrêt du conseil adjugea le puits d'eau salée au domaine; mais par un autre arrêt, rendu contradictoirement le 15 juillet 1587, les syndics des Etats de Navarre furent reçus opposans à l'exécution de l'arrêt du 28 septembre 1683, et les habitans d'Aincille maintenus et gardés dans la possession du puits d'eau salée. Il paroît qu'il n'y avoit originairement que 29 habitans à Aincille, qui distribuèrent le produit de ce puits salé en 29 portions, pour chacune desquelles on établit une chaudière; mais de ces 29 portions ou actions, il n'y en a plus que 2 et ½ entre les mains des habitans de ce village; les autres ont toutes été engagées à des seigneurs voisins, ou à de riches particuliers de St.-Jean-pied-de-Port, pour une somme de 360 fr. de capital. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de St.-Jean-pied-de-Port.

Aincourt, v. (*Seine-et-Oise*), cant. de Magny, arr. de Mantes, à 9 k. (2 l. ¼) de Mantes, 40 k. (9 l.) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les cidres qu'on y fait. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Mantes.

Aincourt, v. (*Oise*), à 7 k. (1 l. ¾) de Magny. *Pop.*... *Bur. de p.* de Magny, dép. de Seine-et-Oise.

Aincreville, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun-sur-Meuze, sur l'Andon, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montmédy, 7 m. (15 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Dun.

Aine, v. (*Ain*), arr. de Boury, cant. de Bagé-le-Châtel, près la Saone, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-de-Vaux, 32 k. (7 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Aine, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 17 k. (3 l. ¾) de Marche. *Pop.*... *Bur. de poste* de Marche.

Ainé, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 11 k. (2 l. ⅓) d'Argelès, 19 k. (4 l. ¼) de Tarbe. *Pop.* 65. *Bur. de poste* de Lourde.

Aineffe, v. (*Ourthe*), à 11 k. (2 l. ¾) de Huy. *Pop.*... *Bur. de poste* de Huy.

Aines (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Lugny, sur la Mouge, à 15 k. (3 l. ½) de Mâcon. *Pop.* réunie à Azé, 1085. *Bur. de poste* de Mâcon.

Aingeray, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Toul, près la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Toul, 14 k. (3 l. ¼) de Nancy. *Pop.* réunie à celle de Molzey, 365. *Bur. de p.* de Toul.

Aingeville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 14 k. (3 l. ⅓) de la Marche, 5 m. (11 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de la Marche.

Aingneville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 16 k. (3 l. ¾) d'Abbeville, et 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 742. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Aingoulaincourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly, à 9 k. (2 l. ⅓) de Joinville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Joinville.

Aingts et Enclave, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de la Trimouille, à 8 k. (2 l.) de Montmorillon, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 598. *Bur. de p.* de St.-Savin.

Ainharpe, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 5 k. (1 l. ¼) de Mauléon, 4 m. (10 l. ¼) de Pau. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Mauléon.

Ainhice, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Holdy, cant. de St.-Jean-pied-de-Port, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Palais, 33 m. (74 l. ¾) de Pau. *Pop.* réunie à Mongelas, 427. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ainhoué, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Espelatte, cant. de Bayonne, à 9 k. (2 l. ¼) d'Ustarits, 9 m. (20 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Bayonne.

Ainières, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Frasnes, près la Ronne, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Celles, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Renaix, 42 k. (9 l. ½) N. O. de Mons. *Pop.* réunie à Arcq, 1347. *Bur. de poste* de Tournay.

Ainval, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 13 k. (3 l.) de Montdidier, et 23 k. (5 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Montdidier.

Ainvelle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de St.-Loup, à 9 k. (2 l. ¼) de Luxeuil, 25 k. (5 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Ainvelle, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 8 k. (2 l.) de la Marche, 5 m. (11 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de la Marche.

Ainy (l'), riv. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de St.-Morel, coule à l'E. N. E., passe à Sugery, et va se rendre dans l'Aisne à 2 k. (½ l.) de Vouziers.

Ainzain, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant.-nord d'Arras, près la Scarpe, à 4 k. (1 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à St.-Aubin, 355. *Bur. de poste* d'Arras.

Aiphres, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Prahecq, sur la Guinandes, à 5 k. (1 l. ⅓) de Niort. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Niort.

Aïpierre (*Mont-Blanc*). *Voy.* Epierre.

Aippes, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 8 k. (2 l.) de Laon. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Laon.

Airaines, (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Molliens, à 27 k. (6 l.) O. d'Amiens, 18 k. (4 l.) d'Abbeville. Fabrique de velours imprimés et de piqués. *Pop.* réunie à Allery, 1490. *Bur. de p. de* Picquigny.

Airan, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, sur la Muancé, à 18 k. (4 l.) de Caen. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Croissenville.

Airasca, (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de None, sur le chemin de Pignerol à Moncaglieri, sur l'Oitana, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Pignerol. *Pop.* 1354. *Bur. de poste* de Pignerol.

Aire, v. (*Ardennes*), arr. de Rethel, cant. d'Asfeld, près l'Aisne, à 15 k. (3 l. ½) de Rethel, 5 m. (11 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Rethel.

Aire, ville (*Landes*), arr. de St.-Sever, ch.-l. de cant., sur l'Adour et sur la pente d'une montagne, dans un pays agréable et fertile, à 27 k. (6 l.) E. p. S. de St.-Sever, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Mont-de-Marsan, 2 k. (½ l.) O. de Barcelonne, 72 m. (164 l.) O. de Paris. Cette ville, très-ancienne, étoit épiscopale, et son évêché, dont le prélat retiroit trente mille livres de revenu, relevoit de l'archevêché d'Auch. Elle a été ravagée tant de fois, qu'elle ressemble plutôt à un village qu'à une ville. Il y a deux tanneries et une fabrique de chapeaux. *Pop.* réunie au Mas-d'Aire, 3476. *Bur. de poste.*

Aire, v. (*Léman*), à 5 k. (1 l. ¼) de Genève. *Bur. de p.* de Genève.

Aire, ville (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, ch.-l. de cant., à 5 m. (11 l.) N. O. d'Arras, 15 k. (3 l. ½) S. E. de St.-Omer, 5 m. (10 l. ¼) de Dunkerque, 25 m. (57 l.) N. de Paris. Long. 20. 3. lat. 50. 38. La ville d'Aire est sur la Lys qui la traverse entre des marais qui la rendent inaccessible. On y entre par cinq portes, y compris les deux portes d'eau. Quoique bien fortifiée, cette ville fut prise par le maréchal de la Meilleraye en 1641, reprise peu de temps après par les Espagnols qui la conservèrent jusqu'en 1676, que le maréchal d'Humières l'emporta, le 31 juillet, après cinq jours de tranchée ouverte. Le marquis de Goesbriand la rendit par capitulation le 9 de novembre 1710. Elle avoit été cédée à la France par la paix de Nimègue en 1678, et elle lui fut rendue par le traité d'Utrecht en 1713. Il y avoit plusieurs paroisses et une église collégiale très-belle, desservie par vingt-huit chanoines; quelques communautés d'hommes et de filles : capucins, capucines, sœurs grises, conceptionistes, clarisses anglaises, un béguignage et deux hôpitaux.

Aire a vu naître le père *Mallebranche*, jésuite fort instruit, et auteur d'une histoire d'Artois généralement estimée. — *Guyard des Moulins*, chanoine de cette ville, qui le premier a traduit toute la *Bible* en langue française, ce qu'il fit en quatre ans.

Cette ville a des filatures de toiles de lin, et des manufactures de carreaux de faïence d'un bel émail. Aire est une place de guerre de quatrième classe de la 16ᵉ division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. *Pop.* 8500. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Aire (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), cant. de St.-Jean-pied-de-Port. Sa source dans les montagnes des Pyrénées en Espagne, à 19 k. (4 l. ¼) S. S. O. de St.-Jean-pied-de-Port, coule au N. p. E., et se rend dans la Nève à 1 k. (⅓ de l.) N. O. de St.-Jean-pied-de-Port.

Aire, rivière (*Meuse*), cant. de Commercy. Sa source à 3 k. (¾ de l.) de St.-Aubin.

Airel, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, près la Vire, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Lô, et 33 k. (7 l. ½) de Coutances. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Aire-la-Ville, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, près le Rhône, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Thairy, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Thairy, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Genève. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Genève.

Aires (les), (*Hérault*), à 6 k. (1 l. ½) de Bédarrieux. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Bédarrieux.

Aireins, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de la Roquebron, à 8 k. (2 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1390. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Airolles, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à 4 m. (10 l.) de Carpentras, 6 m. (14 l. ½) d'Avignon. *Pop.* 75. *Bur. de p.* de Nions.

Airon, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc sur l'Arre, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 24 k. (5 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Clermont.

Airon (Notre-Dame d'), (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, à 7 k. (1 l. ¾) de Montreuil, et 8 m. (18 l. ¼) d'Arras. *Pop.*

240. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Airon-St.-Vaast, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, à 7 k. (1 l. ¾) de Montreuil, et 8 m. (18 l.) d'Arras. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Airon, rivière (*Nièvre*). Elle se forme de deux ruisseaux qui ont leur source près Montenoison; elle arrose Châtillon et Cerisy-la-Tour, et se jette dans la Loire près des fossés de la ville de Cize : son cours est d'environ 6 m. (14 l.) Elle reçoit à gauche l'Arrons, le Quesne, l'Andarge, l'Asagne, et quelques ruisseaux.

Airos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 3 k. (¾ de l.) d'Argelès, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 148. *Bur. de poste* d'Argelès.

Airou (l'), petite rivière (*Manche*), elle prend sa source dans le cant. de Villedieu, et se jette dans la Sienne, près le village de Ver.

Airous, v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudarry, à 8 k. (2 l.) de Castelnaudarry, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de la Ginette, 252. *Bur. de poste* de Castelnaudarry.

Airous, v. (*Vienne*), à 18 k. (4 l.) de Vivonne. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Vivonne.

Airoux (l'), rivière (*Gers*), arr. de Lectoure, cant. de Lavit de Lomagne. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Lavit, coule au N., passe à l'O. de Lavit, et, tournant à l'O., se rend dans la Garonne à 2 k. (½ l.) E. d'Auvillar.

Airue (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 25 k. (5 l. ⅔) S. E. d'Argelès. Elle a, du N. au S., 3 k. (⅔ de l.)

Airvault, ville (*Deux-Sèvres*), arr. de Partenay, ch.-l. de cant.; sur la Thoue, à 13 k. (3 l. ½) S. de Thouars, 6 m. (14 l.) N. E. de Niort, 30 k. (6 l. ⅔) S. E. d'Argenton-le-Château. C'est une assez jolie ville, qui possédoit, avant la suppression du clergé en France, une abbaye commandataire d'hommes, de l'Ordre de saint Augustin, fondée par Hildegarde, vicomtesse de Thouars, vers la fin du dixième siècle; elle valoit 6,000 livres de rente à son abbé. On y voit les restes d'un vieux château et les débris d'un monastère brûlé par l'amiral Coligny. Le canal qui conduit l'eau par-dessous la ville, forme dans chaque maison un bassin propre et commode.

Il se fabrique à Airvault des étoffes de laine du pays. Deux cents métiers sont employés à travailler le chanvre et le lin. Le commerce de cette ville consiste en horlogerie fort estimée, en laine et en moutons, dont il se fait un très-grand débit; en vin, eau-de-vie, blé, lin, provenant du territoire. Les environs de cette ville sont fort agréables : d'un côté sont des plaines couvertes de riches moissons; de l'autre, des coteaux de vignobles très-fertiles en vins rouges et blancs très-odorans. *Population*, 1800. *Bur. de poste.*

Aisches-en-Refaille, (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy. *Voyez* Asche.

Aiseau (l'), v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Chatellet, 7 k. (1 l. ¾) O. de Fosse, 5 m. (10 l. ½) E. de Mons. *Pop.* 255. *Bur. de p.* de Charleroy.

Aiserette (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Bourdeaux. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Bourdeaux, coule à l'O., et se rend dans le Roubion, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Aisey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Jussey, à 7 k. (1 l. ¾) de Jussey, 33 k. (7 l. ½) de Vesoul. *Pop.* réunie à Richecourt, 247. *Bur. de poste* de Jussey.

Aisey-sur-Seine, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Châtillon-sur-Seine, sur la Seine, à 13 k. (3 l.) S. de Châtillon-sur-Seine, 6 m. (13 l. ¼) N. de Dijon, 34 k. (7 l. ⅔) N. N. E. de Sémur. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Châtillon-sur-Seine.

Aisnay-le-vieil, v. (*Cher*), arr. de Saint-Amand-Montrond, cant. de Sauzay-le-Potier; à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Amand, 5 m. (10 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de St.-Amand.

AISNE.

Ce département tire son nom de sa principale rivière. Il comprend plusieurs petits pays qui appartenoient au ci-devant Gouvernement de l'Ile-de-France.

Ses bornes sont au N., le département du Nord; à l'E., celui des Ardennes; au S. E., celui de la Marne; à l'O., celui de l'Oise.

La superficie de ce département est d'environ 1,467,881 arpens carrés ou 749,183 hectares; sa population est de 430,628; il est composé de 855 communes, et divisé en 5 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 37 cantons et justices-de-paix. La préfecture de ce département est fixée à *Laon. Château-Thierry*, *Soissons*, *Saint-Quentin* et *Vervins* sont les siéges des sous-préfectures. Le département est dans l'évêché de Soissons, et dépend de la première division militaire, dont le commandant réside à Paris. L'*Aisne* est du ressort du tribunal d'appel séant à Amiens, département de la Somme, et dans la 26ᵉ Conservation forestière. *Voyez* Laon et Soissons.

Les principales villes sont, *Laon*, *St.-Quentin*, *La Fère*, *Soissons*, *Château-Thierry*.

Les principales rivières navigables sont, la *Somme* et l'*Oise*. La *Serre*, qui commence dans le département des Ardennes, coule à l'O., passe à Meste, et se jette dans l'Oise à la Fère. L'*Aisne*, qui commence à l'E., vers Bar, département de la Meuse, remonte au N., reçoit la *Vesle*, passe à Soissons, et se jette dans l'*Oise*; la *Vesle*, qui commence au S. O. de St.-Menechauld, département de la Marne, passe à Rheims, à Fismes, et se rend dans l'*Aisne*, à l'E. de Soissons; la *Marne*, a sa source dans le département de la Haute-Marne.

Les rivières et ruisseaux qui prennent leur source dans ce département, sont: *Alland*, *Brane*, *Crise*, *l'Escaut*, *Huis*, *Lette*, *Miette*, *Noiriet*, *Oise*, *Ourcq*, *Avugnon*, *Sambre*, *Seron*, *Livière*, *Somme*, *Souche*, *Sarmelin*, *Vilpion*; les canaux de St.-Quentin et de Picardie.

Le commerce de ce département est considérable en blé, laine, pois, haricots, noix, lin, chanvre, plumes d'oie, bois de construction et de chauffage.

Son industrie consiste en fabriques de grosses toiles, treillis, bas au métier, serges, ratines, tiretaines, filatures de laine, corderies, brasseries, blanchissage de toile.

On trouve principalement des eaux minérales à Braine, Burgères-sous-Laon, Bussières, Château-Thierry, Classy, Guise, Vailly, Chartrenne et Mareuil-en-Dole.

On exploite dans beaucoup d'endroits des terres végétales pyriteuses, des mines de soufre, d'alun, de bitume, de vitriol, de charbon-de-terre, fossilles. Il y a des forges, etc.

Ce département est riche en pierres à bâtir, en grès, sables et argiles : les argiles sont sur-tout propres à faire des pipes, de la poterie et des creusets.

Valeur des mesures agraires de ce département en ares.

Mesures de longueur et valeur en mètres.

Toise et *Pied*. Voyez *le département de la Seine*

Pied marchand de 11 pouces, 0.2977.

Perche ou *Verge* linéaire, dite de Saint-Médard, de 16 pieds 10 pouces, dits d'ordonnance, 5.4680.

Perche dite de St-Médard la-Potée, de 19 pieds, à 11 pouces par pied, 5.6576.

Perche

Perche de 19 pieds ½, à 11 pouces par pied, 5.8063.
Perche de 18 pieds 4 pouces, dite de Quartier-l'Evêque, 5.9554.
Perche du ci-devant comté de Braine, de 21 pieds, à 10 pouc. 8 lig. par pied, 6.0637.
Perche du ci-devant duché de Guise, de 22 pieds, *idem*, 6.3524.
Perche du ci-devant duché de Gêvres, de 20 pieds de roi, 6.4967.
Perche dite de Vermandois, de 22 pieds, à 11 pouces, 6.5510.
Perche dite de Pierrefond, de 20 pieds 4 pouces, 6.6051.
Perche de 20 pieds ½, de 11 pouces, 6.6998.
Perche de 24 pieds, à 10 pouces et ½ par pied, 6.8216.
Perche dite d'Igny, de 22 pieds, à 11 pouc. 8 lignes par pied, 6.9498.
Perche d'ordonnance, de 22 pieds, de 12 pouces, 7.1464.
Perche de 25 pieds, à 10 pouces ½, dite de Nouvion, 7.3597.

Mesures agraires ; valeur en mètres.

Perche ou *Verge*, dite de St.-Médard, 0.2991.
Perche dite de St.-Médard-la-Potée, 0.3201.
Perche à 19 pieds ½, de 11 pouces la perche lin. 0.33712.
Perche de Quartier-l'Evêque, 0.35463.
Perche du ci-devant comté de Braine, 0.36764.
Perche du ci-devant duché de Guise, 0.40348.
Perche du ci-devant duché de Gêvres, 0.42208.
Perche dite de Vermandois, 0.42918.
Perche de Pierrefond, 0.43620.
Perche à 20 pieds ½ de 12 pouces par perche lin., 0.44888.
Perche à 24 pieds, de 10 pouces ½ par perche lin., 0.46530.
Perche dite d'Igny, 0.48272.
Perche dite d'ordonnance, 0.51072.
Perche dite de Nouvion, 0.54156.
Arpent dit *Quartier-l'Evêque*, de 96 perches carrées, Quartier-l'Evêque, 34.048.
Arpent des comptes, de 96 perches carrées, dites de Vermandois, 41.148.
Arpent de 96 verges carrées d'ordonnance, 49.029.
Arpent de 100 perches carrées, à 20 pieds-de-roi par perche, du ci-devant duché de Gêvres, 42.208.
Arpent de 100 verges carrées, à 22 pieds de 11 pouces, dites de Vermandois, 42.915.
Arpent dit mesure d'Igny, 48.274.
Arpent d'ordonnance ou des eaux-et-forêts, 51.072.
Arpent de 108 perches carrées de Saint-Médard, 32.293.
Arpent de 108 verges carrées de Saint-Médard-la-Potée, 34.572.
Arpent de 112 verges carrées de Braine, 41.180.
Arpent de 112 verges carrées, de 22 pieds à 11 pouces, 48.066.
Arpent de 130 verges carrées, dites de Pierrefond, à 20 pieds 4 pouces, 56.729.
Arpent de 160 verges carrées, à 19 pieds ½ de 11 p. par verge, 53.946.
Arpent de 100 verges carrées, à 22 pieds de 11 pouces par verge, 44.886.
Le *Boisseau* de 7 verges carrées, à 21 pieds de 10 pouces 8 lignes, 2.5738.
Le *Boisseau* ou *Pugnet*, de 15 verges carrées, de 22 pieds, à 10 pouces 8 lig., 6.0530.
L'Essain de 30 verges, *idem*, 12.1065.
L'Essain de 48 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 20.599.
L'Essain de 60 verges, *idem.*, 25.750.
L'Essain de 65 verges, à 20 pieds 4 pouc. de roi, 28.358.
L'Essain de 56 verges, à 21 pieds de 10 pouc. 8 lig., 20.594.
La Faux de pré de 96 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 41.198.
La Faux de pré de 100 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 42.914.
La Faux de pré de 104 verges, à 24 pieds de 10 pouces ½, 48.396.
L'hommée de vignes, carré de 22 pieds-de-roi de côté, 0.5107.
L'hommée de 12 verges ½, à 22 pieds, *idem*, 6.384.
Le Jallois de 36 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 15.449.
Le Jallois de 50, *idem*, 21.457.
Le Jallois de 40, *idem*, 15.506.
Le Jallois de 60 verges, à 22 pieds de 10 pouces 8 lignes, 24.212.
Le Jallois de 60 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 25.749.
Le Jallois de 60 verges, à 22 pieds de 12 pouces, 30.643.
Le Jallois de 64 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 27.465.
Le Jallois de 60 ½, *idem*, 28.610.
Le Jallois de 66 ½, à 22 pieds ½, de 11 pouces, 29.926.
Le Jallois de 70 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 30.041.
Le Jallois de 70 verges, à 22 pieds ½ de 11 pouces, 31.421.
Le Jallois de 80 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 34.332.
Le Jallois de 80 verges, à 22 pieds de 12 pouces, 40.858.
Le Jallois de 120 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 51.498.
Le Jallois de 120 verges, à 22 pieds de 12 pouces, 61.286.
Le Mencaud de 26 verges, à 24 pieds de 10 pouces ½, 12.099.
Le Mencaud de 40 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 17.166.
La Mencaudée de 90 verges, à 22 pieds de 12 pouces, 45.965.
La Mencaudée de 100 verges, à 20 pieds de 11 pouces, 35.466.
Le *Pichet*, de 28 verges, à 21 pieds de 10 pouces 8 lignes, 10.295.
Le *Pichet* de 40 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 17.166.
Le *Pogneux*, de 20 verges, à 22 pieds, *idem*, 8.583.
Le *Pugnet*, ou *boisseau*, de 15 verges, à 22 pieds de 10 pouces 8 lig., 6.053.
Le *Pugnet* ou *boisseau* de 15 verges, à 22 pieds de 12 pouces, 7.661.
Le *Quartel* de 30 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 15.322.
Le *Quarteron* ou *Quartier* de 13 verges, à 24 pieds de 10 pouces ½, 6.495.
Le *Quartier* de 20 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 8.593.
Le *Setier*, de 48 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 20.599.
Le *Setier* de 50 verges, *idem*, 21.457.
Le *Setier* de 52 verges, à 24 pieds de 10 pouces 10 lignes, 24.208.
Le *Setier* de 60 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 25.749.
Le *Setier* dit de Noyon, de 70 verges, à 25 pieds de 10 pouces ½, 37.915.
Le *Setier* dit de Vermandois, de 80 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 34.332.
Le *Journal* de Meige, de 100 verges, petite mesure, 26.680.
Le *Setier* de Meige, de 75 verges, grande mesure, 32.186.
L'*Arpent* de Resigny, de 100 verges, 43.067.
Le *Jallois* de 45 verges, en usage à la Ferté, canton de Ribemont, 19.312.

Les hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Luc d'*Achery*, bénédictin, auteur du *Spicilège* et d'autres ouvrages; né à St.-Quentin en 1609. — Charles-Louis *Aubry*, né le 1[er] juin 1746, à la Ferté-Milon, géomètre, maintenant libraire. Il a publié la *Régie méthodique*, l'*Instruction élémentaire sur le Système des mesures*, le *Comparateur facile*, la *Correspondance du Libraire*, etc. — Henri-Marie *Boudon*, auteur pieux, né à la Fère en 1624; mourut en 1702. *Dieu présent par-tout*, in-24; *De la profanation, et du respect qu'on doit avoir aux Eglises*, in-24. *La Sainteté de l'état ecclésiastique*, in-12, *etc.* — Jean-Baptiste *Buridan*, jurisconsulte et commentateur, né à Guise, mort en 1633. *Commentaire sur la Coutume du Vermandois et de Reims.* — *Charles I*, duc de Lorraine, fils puîné de Louis d'Outremer, né à Laon. Il mourut en prison, après avoir fait hommage de ses Etats à l'empereur Othon II, son cousin, en 953. — Pierre-François-Xavier de *Charlevoix*, jésuite, historien et géographe, né à St.-Quentin en 1684, et mort en 1761. Il travailla pendant 24 ans au *Journal de Trévoux*. *Histoire et description du Japon*, 6 vol. *in*-12. *Histoire de l'Ile de Saint-Domingue*, in-4°., 2 vol.; Paris, 1730. *Histoire générale de la Nouvelle France*, in-12, 4 vol. — Camille *Desmoulins*, avocat, et homme de lettres, député à la Convention nationale, né à Guise; décapité à Paris, le 16 germinal an 2, (6 avril 1793) âgé de 33 ans : auteur de la *Lanterne aux Parisiens*; des *Révolutions de France et de Brabant*; de l'*Histoire des Brissotins*, etc.; du *Vieux Cordelier*. Ce dernier ouvrage déplut à Robespierre; ce qui contribua à la perte de Camille. — *Collot-d'Herbois*, homme de lettres, mauvais comédien, né à Soissons, député à la Convention nationale, membre du comité de *Salut public*; envoyé en mission à Lyon, où il avoit été sifflé quelques années auparavant; aussi fut-il l'un des plus sanguinaires ennemis de cette ville, et l'inventeur des mitraillades qui y eurent lieu. La Convention le condamna à être déporté à la Guiane, le 12 germinal an 3 (2 avril 1794), où il est mort. — Charles de *Condren*, général de l'Oratoire et auteur pieux, né à Vaubuin, près Soissons, en 1588; mourut à Paris en 1641. *Idée du Sacerdoce de Jésus-Christ*, in-12; *Lettres et Discours*, 2 vol. in-12. — Jean-Baptiste *Denisart*, né à Guise; mort en 1785. *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la Jurisprudence actuelle*; Paris, 1771, 4 vol. *in*-4°; *Actes de notoriété du Châtelet*, 1759, *in*-4°. — Michel *Dorigny*, peintre et graveur, né à St.-Quentin; mort en 1663. — *Demoustier*, homme de lettres, né à Villers-Cotterets; mort en l'an 8 (1799), âgé de 40 ans; a donné *Lettres à Emilie, sur la Mythologie*, 3 vol.; plusieurs comédies, le *Conciliateur*, les *Femmes*, la *Jambe de bois*; un poëme, le *Siége de Cythère*; *Annales du dix-huitième Siècle*, sous presse. — Jean de *La Fontaine*, poëte, célèbre par ses fables, ses contes, et par beaucoup d'autres ouvrages, né à Château-Thierry en 1621. — Louis *d'Héricourt*, littérateur, né à Soissons en 1687, mourut en 1753. *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, in-fol. *Traité de la vente des immeubles par décret*,

in-4°. *OEuvres posthumes*, 4 vol. *in*-4°, etc. — Barthélemy *Mercier*, connu sous le nom de l'abbé *de St.-Léger*, ancien bibliothécaire de Ste.-Geneviève à Paris, né à Soissons : mort en l'an 8 (1800) auteur de plusieurs ouvrages, du *Journa de Trévoux* depuis 1762 jusqu'en 1766. — Henri-François *Meurisse*, chirurgien, né à St.-Quentin ; mort en 1694. *Traité de la saignée*, in-12. — Jean *Papillon*, célèbre graveur en bois, né à St.-Quentin en 1661 : mourut en 1744. On a de son fils : *Histoire de la gravure en bois*. — Antoine *Quentin* (Fouquier-Tinville), né à Héronelle, procureur au Châtelet de Paris, accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris, décapité à Paris, le 17 floréal an 3 (7 mai 1794), âgé de 48 ans, comme coupable d'avoir fait périr injustement un grand nombre d'individus. — Bonaventure *Racine*, né à Chauny en 1708 ; mourut à Paris en 1755. *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, 13 vol. *in*-12. — Jean *Racine*, excellent poëte, et auteur dramatique, né à la Ferté-Milon en 1639, mourut en 1699. Ses Œuvres forment 4 vol. *in*-8°. — Pierre *Ramus* ou *de la Ramée*, né dans le Vermandois, professeur royal à Paris, fut très-opposé à la doctrine d'Aristote : assassiné en 1572, à la journée de St.-Barthélemy. Il peut être regardé comme un des restaurateurs des belles-lettres ; il a publié nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite sur-tout, *De moribus veterum Gallorum*, *et de militiâ Cæsaris*. — Charles-Philippe *Ronsin*, né à Soissons, âgé de 42 ans, homme de lettres avant la révolution, général de l'armée révolutionnaire sous le règne de Robespierre ; décapité à Paris le 4 germinal an 2 (25 mars 1793. — Jean *Robbe*, de Soissons, ingénieur et géographe; mort en 1721. *Méthode pour apprendre la géographie*, 2 vol. *in*-12 ; *Emblême sur la paix*, présenté au Roi en 1679, etc. etc. — Vincent *Thuillier*, bénédictin, auteur satyrique, né à Coucy en 1685; mourut en 1736. *Histoire de Polybe*, traduite du grec en français, avec un *Commentaire sur l'art militaire*, par le chevalier de Folard, 6 vol. *in*-4°, etc. — Charles *Witasse*, littérateur, né à Chauny en 1660 ; mourut en 1716. *Lettres sur la Pâque ; Examen de l'édition des Conciles du P. Hardouin*, etc.

Aisne (l'), rivière (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Horps. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Mayenne, coule à l'E., puis au N. et se jette dans la Mayenne, à 4 k. (1 l.) O. de Couplroin, 16 k. (3 l. ¾) N. de Vilaine.

Aisne (l'), rivière (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Triancourt, coule au S., puis au N. O., passe à Ste.-Menehould, à Autry, reçoit la Biesme, plus bas l'Aire, passe près Grand-Pré, Vouziers, tourne à l'O., arrose Rethel, Château-Forcien, va au S. O., puis à l'O., passe à Pontarcy, à Soissons, et va se rendre dans l'Oise un peu au-dessus de Compiègne. Elle a 22 m. (50 l.) de cours.

Aisone, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Demonte, sur la rive gauche de la Stura, à 36 k. (8 l.) S. O. de Cuneo. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* de Coni.

Aisonville, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, à 30 k. (6 l. ¾) de Vervins, 41 k. (9 l. ⅓) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Bernoville, 461. *Bur. de poste* de Guise.

Aissanville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Château-Villain, ou Ville-sur-Aujen, sur la Marne, à 18 k. (4 l.) de Chaumont. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Château-Villain.

Aissey, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Beaume-lès-Dames, à 8 k. (2 l.) de Beaume, 23 k. (5 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* réunie aux Granges-du-Mont, 213. *Bur. de poste* de Beaume-lès-Dames.

Aistaince (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 21 k. (4 l. ⅔) S. d'Accous. Elle a du N. O. au S. O. 3 k. (¾ de l.) de long.

Aistainces (Lac d'), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 20 k. (4 l. ½) S. d'Accous. Il a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) et du N. au S., 2 k. (½ l.)

Aisy, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 15 k. (3 l. ½) de Soissons, 14 k. (3. l. ⅓) de Laon. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Soissons.

Aisy-sur-Armançon, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, à 28 k. (6 l. ⅓) de Tonnerre, 5 m. (11 l. ½) d'Auxerre. Il y a des forges et un fourneau pour la fabrique des fers. *Pop.* 490. *Bur. de p.* de Noyers. *Rel. de p. aux chev.*

Aiti, v. (*Golo en Corse*), arr. de Corté, cant. de Vallerustie, à 13 k. (3 l.) de Corté, 40 k. (9 l.) de Bastia. *Pop.* 297.

Aitilhac, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Mercœur, près la Dordogne, à 33 k. (7 l. ½) de Tulle. *Pop.* 1544. *Bur. de poste* de Tulle.

Aitua, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. d'Olette. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Villefranche.

Aix, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et chef-lieu de canton dans une plaine près de l'Arc, à 7 m. (15 l. ½) S. E. d'Avignon, 12 m. (28 l.) E. de Montpellier, 78 m. (177 l.) S. S. E. de Paris. Long. 23. 6. lat. 43. 3. L'origine d'Aix est très-ancienne. Le proconsul *Sextius Calvinus*, général romain, en fut le fondateur vers 630, c'est-à-dire, 123 ans avant Jésus-Christ. Il la nomma *Aquæ Sextiæ*, à cause des eaux qu'il avoit trouvées en cet endroit, et auxquelles il donna son nom. Cette place fut d'abord du nombre de celles qu'on appeloit *les Villes latines*. Aix étoit de la Viennoise, sous la métropole de Vienne, avant d'avoir acquis le titre de province, dont les évêques d'Arles ont été les souverains jusqu'à la fin du huitième siècle. Cette ville fut ruinée par les Sarrazins, lorsqu'ils envahirent la Provence et le royaume de Bourgogne, sous Charles Martel ; ensuite rebâtie, mais avec plus de magnificence. Louis XII y institua un parlement en 1501, dont le premier président (Jean *Meynier*, baron d'Oppède) fit périr, par le fer et la flamme, plus de 4000 habitans, sous prétexte d'hérésie, quoiqu'il n'eût l'ordre d'en faire périr que 19 ; mais Henri II, après la mort de François I[er], son père, voulant punir ce crime atroce, le fit traduire au parlement de Paris qui le renvoya absous, parce qu'il eut l'art de persuader qu'il n'avoit fait qu'exécuter les ordres de François I[er]. C'est dans cette ville que naquit ce fanatique, qui mourut en 1558.

Louis XIV la rendit une des plus célèbres de France. Elle renferme une foule d'édifices d'une architecture gothique, mais hardie, qui fait voir qu'on a toujours vaincu les difficultés, quand on n'avoit pas même l'idée de la perfection. La bibliothèque de l'école centrale sur-tout contient plus de cent vingt mille volumes ; ce qui annonce que cette ville a été le berceau des arts, et que les lettres y furent constamment révérées. C'est le séjour de la politesse et de l'urbanité françaises ; en un mot, c'est Paris en miniature, copié dans tout ce qu'il a d'estimable.

Les collines qui dominent la ville d'Aix sont la plupart fertiles en huile excellente, principal objet du commerce de ce pays, en vins et en fruits. Les habitans d'Aix ont pendant quelque temps rivalisé les Lyonnais par leurs fabriques de soie et le fini de leurs beaux velours : ils étoient aussi parvenus à imiter la perfection des galons d'or et d'argent de Lyon. Leur fabrique de dentelle étoit aussi fort estimée ; mais tous ces établissemens ont beaucoup perdu de leur renommée. On compte à Aix vingt-cinq fabriques, tant en tanneries qu'en toiles peintes, bonnets, calmoucs de coton, huiles et eaux-

de-vie. Cette ville est aussi fort renommée par ses eaux thermales : elles ne sont que tièdes, et n'ont qu'un degré de chaleur modérée ; mais elles ont une qualité savonneuse et propre à décrasser les draps. On emploie ces eaux de trois manières pour différentes maladies : on les boit, on les prend en bains et en douches.

On trouve du marbre verd sur une montagne, à 4 k. (1 l.) de cette ville, où existe une ancienne tour, appelée *la Reirie*.

Dans cette ville ont pris naissance : — Michel *Adanson*, né en 1727 ; il fut successivement de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres et de l'Institut national, pour la botanique et la physique végétale ; il a laissé *une Histoire naturelle du Sénégal*, avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays pendant les années 1749 et 1753 ; *une nouvelle méthode pour apprendre à connoître les différentes familles des Plantes*. — *Amy*, avocat au parlement d'Aix, naquit en Provence ; habile physicien, mort en 1760. *Observations expérimentales sur les eaux de Seine-et-Marne, etc.*, 1749, *in-12*. *Réflexions sur les vaisseaux de cuivre, de plomb et d'étain*, 1757, *in-12*. — Michel-François *Dandré Bardon*, poëte : naquit le 22 mai 1700, et mourut le 14 avril 1783. On a de lui : *Passage du Var*, poëme ; *Impartialité sur la Musique*, poëme didactique, etc. — Jean-Baptiste *Bonardi*, historien, mort en 1756. On a de lui, en manuscrit, l'*Histoire des écrivains de la faculté de théologie de Paris ; Bibliothèque des écrivains de Provence ;* un *Dictionnaire des écrivains anonymes et pseudonymes*. — Honoré *Bouche*, géographe : né en 1598, mort en 1671. La *Chorographie*, ou *Description de la Provence*, et l'*Histoire chronologique du même pays*, 2 vol. *in-folio*. — David-Augustin *Brueys*, auteur dramatique, et controversiste catholique : né en 1740. Il a écrit contre l'*Exposition de la Foi*, par Bossuet, qui parvint à convertir l'auteur ; il écrivit alors contre les ministres protestans. Il a donné plusieurs pièces de théâtre : *le Grondeur*, l'*Important de Cour*, l'*Avocat Patelin*, *la Force du Sang*, etc. — Jean-Louis *Brunet*, jurisconsulte ; il vivoit en 1700. *Le parfait Notaire apostolique*, 2 vol. *in-4°*, etc. — Jean *Cambassat*, oratorien, canoniste vertueux : né en 1604, mort en 1685. On a de lui, *Juris canonici theoria et praxis*, in-fol., etc. — André *Campra*, compositeur et maître de musique ; né en 1660, mort à Versailles en 1744. Il a donné l'*Europe galante*, *Carnaval de Venise*, *Fêtes Vénitiennes*, tragédies-opéras ; et plusieurs ballets. — Dominique *Colonia*, jésuite, antiquaire et bibliographe, né en 1660 ; mort à Lyon en 1741. Il a donné une *Rhétorique*, en latin, *in-12* ; *la Religion chrétienne*, 2 vol. *in-12* ; *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2 vol. *in-4°*. ; *Bibliothèque* et *Dictionnaire des livres jansénistes*, 4 vol. *in-12*. — François *de Cormis*, jurisconsulte ; mort en 1734. Ses *Consultations* forment 2 vol. *in-fol.* — Balthazar *Debézieux*, savant jurisconsulte ; né en 1655, mort en 1722. Il fut conseil et procureur du pays en 1698. On a de lui 4 vol. *in-fol.* de toutes les *Questions qu'il avoit jugées au palais, avec les motifs qui l'avoient déterminé dans sa décision*. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1750, en 1 vol. *in-fol.* — Joseph *Duranti* de Bonrecueil, oratorien, traducteur ; mort à Paris en 1756. Il a traduit les *Lettres de St.-Ambroise*, 3 vol. *in-12*. *Pseaumes expliqués*, par Théodoret. *St. Basile* et *St. Jean-Chrysostôme*, 7 vol. *in-12*. — François d'*Etienne*, savant jurisconsulte. Il a publié un livre estimé : *Decisiones Stephani*. — Charles-Annibal *Fabrot*, jurisconsulte, né en 1580. Il a donné des notes sur les *Instituts de Justinien ;* une *Collection des lois romaines*, 7 vol. *in-fol.*, 1647, à Paris, sous le titre de *Basilicon ; des Instituts de Théophile Simoratte*, avec des notes ; une édition des *Œuvres de Cujas*, 10 vol. *in-fol.*, etc. — Honoré *Gaillard*, jésuite, célèbre prédicateur. — Joseph-Balthazar *Gibert*, de l'académie des inscriptions et des belles-lettres ; mort à Paris le 12 novembre 1772. Nombre de mémoires sur l'*Histoire* et la *Chronologie anciennes ; Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules*. — Jean-Pierre *Gibert*, professeur en théologie et en philosophie ; né en 1660, mort en 1736. Il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit, et mourut pauvre. Son principal ouvrage : *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, 1737, 3 vol. *in-fol.* — Joseph *Lieutaud*, médecin et auteur ; né en 1703, mort à Paris en 1733 : il étoit membre de l'académie des sciences en qualité d'astronome. On a de lui la *Connoissance des Temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729, 27 vol. — Charles *du Perrier*, poëte latin ; mort en 1692 : il étoit l'ami de *Santeuil*. Perrier étoit nommé le prince des poëtes lyriques. — Joseph Pitton *de Tournefort*, botaniste, auteur de différens ouvrages : né en 1656. Ses principaux ouvrages sont : *Élémens de Botanique*, ou *Méthode pour connoître les Plantes*, 3 vol. *in-8°*., imprimés au Louvre, 1694, avec 451 planches ; une deuxième édition en 1700, sous le titre de *Institutiones rei herbariæ*, en 3 vol. *in-4°* ; *Corollarium institutionum rei herbariæ*, 1703 ; ses *Voyages*, imprimés au Louvre, 1717, 2 vol. *in-4°* ; *Histoire des Plantes des environs de Paris*, 1698, 2 vol. *in-12* ; *Traité de matières médicales*, 1717, 2 vol. *in-12*. — Louis *Thomassin*, oratorien, auteur de plusieurs *Méthodes d'enseigner chrétiennement la Philosophie*, *l'Histoire*, *etc.*, et de beaucoup d'autres ouvrages. — Jean-Baptiste *Vanloo*, peintre : né en 1684, mourut dans la même ville en 1745 ; il jouissoit de la plus grande réputation : tous les princes de l'Europe se le disputèrent. Vanloo vint se fixer à Paris. Louis-Michel et Charles-Amédée-Philippe Vanloo, ses fils et ses élèves : l'un fut premier peintre du roi d'Espagne ; l'autre, peintre du roi de Prusse : ils firent revivre les talens sublimes de leur père.

Aix est le siége d'un archevêché, d'où dépendent les évêchés de Nice, Avignon, Ajaccio et Digne. Le sous-préfet y fait sa résidence : il y a un tribunal d'appel, criminel, de première instance ; école centrale ; direction des douanes ; conservation des hypothèques ; inspection des forêts ; receveur particulier ; hôtel des monnoies, non en activité, pour la fabrication des espèces marquées, etc. ; bureau de garantie, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportées : un préposé payeur du département. *Pop.* 26,900. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

AIX, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. d'Egurande, à 8 k. (2 l.) d'Ussel, 6 m. (14 l.) de Tulle. *Pop.* 1110. *Bur. de poste* d'Ussel.

AIX, v. (*Drôme*), arr. et canton de Die, près la Drôme, à 6 k. (1 l. ½) de Die, 5 m. (11 l.) de

Valence. Endroit remarquable par deux sources séparées l'une de l'autre de deux pieds seulement, dont l'eau de l'une est salée, et celle de l'autre est douce. *Pop.* 211. *B. dep.* de Die.

AIX (L'ILE D'), (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, à 3 k. (⅔ de lieue) O. de la pointe de l'Aiguille, 19 k. (4 l. ¼) O. p. N. de Rochefort. Cette île est petite, habitée et bien fortifiée; elle a, du S. O. au N. E., 2 k. (½ l.) de long, et de l'O. à l'E., 1 k. (⅓ de l.). Cette ville est une place de guerre de 4ᵉ classe, de la 12ᵉ division militaire, et la résidence d'un commandant de place. *Pop.* 213. *Bur. de p.* de Rochefort.

AIX (L'), riv. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Just-en-Chevalet. Elle tire ses eaux de plusieurs ruisseaux, coule au S. E., passe près St.-Just, près St.-Germain-la-Val, et va à l'E. se jeter dans la Loire, à 22 k. (5 l.) S. de Roanne.

AIX, ville (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, ch.-l. de cant. près le lac du Bourget, à 8 k. (2 l.) N. O. de Chambéry, 23 k. (5 l. ¼) E. p. S. de Belley, 22 k. (5 l.) S S. O. d'Annecy. Long. 23. 34. lat. 44. 40. Il y a une source d'eau thermale et sulfureuse. Les bâtimens des bains d'Aix offrent encore de précieux vestiges des travaux des Romains. On y voit un ancien arc sépulcral avec cette inscription :

Pompeius campanus, Romanorum dux.

On y admire la construction d'une grosse tour qui repose tout entière sur les ruines d'un temple dédié à Vénus. *Pop.* 1415. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

AIX, v. (*Moselle*), cant. de Conflans. *Voyez* AICHES.

AIX, v. (*Nord*), arr. de Douai, cant. d'Orchies, à 20 k. (4 l. ½) de Douai. Il y a deux forges où se fabriquent des instrumens de labour, et une tannerie. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Orchies.

AIX v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roiselle, commune de Previlly, à 13 k. (3 l.) de Péronne, à 6 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.* 344. *Bur. de p.* de Péronne.

AIX-D'ANGILLON (LES), bourg (*Cher*), arr. de Bourges, ch.-l. de cant. à 18 k. (4 l.) N. E. de Bourges, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Sancerre, 10 k. (2 l. ½) S. d'Enrichemont; sur la rivière de Colin, sur la route de Bourges à Sancerre, dans la partie haute de la ci-devant province de Berry-lès-Aix-Dam-Gillon, où la forteresse de Gillon étoit autrefois une petite ville; mais ce n'est à présent qu'un gros bourg. Le château qui en est très-près renferme dans son enceinte l'église collégiale et les maisons canonicales. Ce fut Gillon, seigneur de Sully, qui fit bâtir ce château. *Pop.* 1096. *Bur. de poste.*

AIX, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrond. d'Argelès, cant. de Lourde, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de St.-Pi. Elle a, du S. O. au N. E., 2 k. (½ l.) de long.

AIX-EN-ERGNY, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Hucqueliers, près la source de l'Aas, à 31 k. (7 l.) de Boulogne, et 6 m. (14 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Fruges.

AIX-EN-GOHELLE, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, à 11 k. (2 l. ¾) de Béthune, et 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 788. *Bur. de poste* de Béthune.

AIX-EN-ISSART, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Montreuil, cant. de Campagne, près le ruisseau du Bras-de-Brome, à 6 k. (1 l. ½) de Montreuil, et 7 m. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 637. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

AIX-EN-OTHE, bourg (*Aube*), arr. et ch.-l. de cant. de Troyes, à 24 k. (5 l. ½) d'Ervy, 27 k. (6 l.) de Troyes. Il y a une filature et bonneteries en coton, et papeterie. *Pop.* 1448. *Bur. de poste* d'Estissac.

AIX-LA-CHAPELLE, grande et belle ville, chef-lieu du département de la Roër. Cette ville est dans un fond, environnée de montagnes, à 22 k. (5 l.) S. O. de Juliers, 27 k. (6 l.) E. p. S. de Maëstricht, 36 k. (8 l.) E. N. E. de Liége, 35 m. (79 l.) E. N. E. de Paris. Long. 23 d. 55. lat. 51. 55. Aix-la-Chapelle, située dans le plus bel aspect, étoit une ville libre et impériale d'Allemagne; les Latins la nommèrent *Aquisgranum*, du mot *aquæ* et de *Granus* son fondateur, l'an 124 de Jésus-Christ. Les Huns la brulèrent et la pillèrent en 451. Charlemagne la rétablit pour y fixer sa résidence, et y fit bâtir une église qu'il dédia à la Vierge. Il y fut enterré. On y gardoit précieusement son épée, son baudrier, et le livre des évangiles, écrit en lettres d'or, et qui servoit au couronnement des empereurs. Aix-la-Chapelle est célèbre par plusieurs conciles et par le traité de paix conclu entre la France et l'Espagne en 1668. Le marquis de Spinola la prit en 1614; elle fut depuis réduite en cendres et rebâtie. L'électeur palatin s'en empara en 1769, et les François la prirent en 1792; elle fut reprise en l'an 2 (1793) par les Autrichiens; et en l'an 3 (1794) les Français s'en rendirent maîtres et la gardèrent.

La réputation de ses eaux minérales, où l'on arrive par une promenade agréable, attire de toutes parts un grand concours de monde. Elles contiennent, dit-on, 80 grains de sel, autant de soufre avec ses fleurs, deux grains d'argile et un de sable; les sels qui entrent dans leur composition sont le sel dit *marin*, de vitriol, de nitre et d'alun. Ces eaux se prennent intérieurement et extérieurement. Elles préparent les femmes à la prolification; elles sont bonnes pour les pulmoniques et pour les maladies invétérées, tant internes qu'externes.

Le commerce de cette ville est très-considérable en draps, en dés, épingles et aiguilles. Il y a un grand nombre de manufactures de draps en pleine activité : à l'époque de la révolution française, il y avoit mille métiers. Les draps qui se fabriquent à Aix sont, la plus grande partie, blancs, préparés pour le noir ou l'écarlate, et autres couleurs fines. Les fabriques n'emploient, pour la confection des draps, que des laines de Vigogne et d'Espagne. Il se fabrique à Aix-la-Chapelle beaucoup de cuirs tannés pour les semelles; des ouvrages de chaudronnerie, comme bassins, poêlons, casseroles, chaudrons, etc. du fil de fer et de laiton. Ses aiguilles à coudre sont recherchées par-tout; on en envoie dans toute l'Europe. Les environs d'Aix-la-Chapelle renferment des mines de fer, de plomb, de charbon de terre, dont on échange les productions avec les pays étrangers. Il y a, aux environs, des côtes très-riches de calamine, propre à opérer la ductilité du cuivre.

Cette ville, siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Malines, est la résidence du préfet. Il y a un tribunal criminel de 1ʳᵉ instance, un spécial; direction des contributions directes; un bureau d'enregistrement; receveur-général; hôpital militaire; conservation des hypothèques; inspecteur des forêts; bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots

de ces matières qui y sont apportés ; un chef d'escadron de la 25e légion ; un capitaine de la gendarmerie nationale ; un capitaine du génie ; une école du génie. Cette ville est une place de guerre de 3me classe, de la 26me division militaire, et la résidence d'un commandant de place de 4me classe. *Pop.* 23412. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Aix-Lafayette, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de St.-Germain-Lerm, à 16 k. (3 l. ⅓) d'Ambert, 5 m. (10 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 702. *Bur. de poste* d'Ambert.

Aix-sur-Coix, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 4 k. (1 l.) de Rebange, 5 k. (1 l. ¼) N. de Longwy, 28 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Luxembourg.

Aix-lès-Fampoux, v. (*Pas-de-Calais*), commune de Fampoux, arr. et cant. S. d'Arras. *Pop.* avec Fampoux, 638. *Bur. de p.* d'Arras.

Aixe, ville (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, ch.-l. de canton, sur la Vienne, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Limoges, 24 k. (5 l. ½) E. de Rochechouart, 38 k. (8 l. ⅓) S. de Bellac. En face de cette ville est un gouffre où se perd une partie de ses eaux. Le Rhin en offre un pareil devant la ville de Bingh. *Pop.* 2613. *Bur. de poste* de Limoges.

Aixe (Forêt d'), *Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Aixe, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Aixe. Elle a de l'E. à l'O. 2917 mètres (1500 t.), et du N. au S. 1945 mètres (1000 t.).

Aizac, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues, à 21 k. (4 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 497. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Aize, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Issoudun, 32 k. (7 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Vatan.

Aize, v. (*Léman*), arrondis. et canton de Bonneville, à 2 k. (½ l.) S. E. de Bonneville; 13 k. (3 l.) N. O. de Cluses, 28 k. (6 l. ¼) S. E. de Genève, 5 m. (11 l. ¾), de Chambéry. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Bonneville.

Aizec, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, sur l'Argentor, à 7 k. (1 l. ¾) de Ruffec, 40 k. (9 l.) d'Angoulême. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Ruffec.

Aizelle, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone, à 16 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Laon.

Aizenay, bourg (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de Poiré sur la Roche-sur-Yon, à 31 k. (7 l.) N. E. des Sables-d'Olonne, 7 m. (15 l. ½) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 15 k. (3 l. ½) N. O. de la Roche-sur-Yon. *Pop.* 3500. *Bur. de poste* de la Roche.

Aizenay (Forêt d'), (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de Poiré sur la Roche, à 1 k. (¼ de l.) E. d'Aizenay. Elle a de l'E. à l'O. 3112 mèt. (1600 t.) de long, sur 1361 à 1556 (7 à 800) de large.

Aizerey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, près le nouveau canal, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de St.-Jean-de-Losne, 18 k. (4 l.) S. E. de Dijon, 18 m. (40 l.) d'Auxonne. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Losne.

Aizery, v. (*Léman*), arr. de Reignier, cant. de Genève, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Reignier, 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Bonne, 15 k. (3 l. ½) S. S. E. de Genève. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Carouge.

Aizey-le-Duc, (*Côte-d'Or*). *Voyez* Aisey.

Aizicourt-le-Haut, v. (*Somme*). *Voyez* Hescourt-le-Haut.

Aizicourt-le-Bas, v. (*Somme*). *Voyez* Hescourt.

Aizier, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Quillebœuf, près la Seine, à 11 k. (2 l. ⅓) de Pont-Audemer, 6 m. (13 l. ¾) d'Evreux. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, deuxième arrondissement maritime. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Aizy (Pic d'), *montagne* (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Bancalas, à 3 k. (⅓ de l.) S. p. O. de Segus, 4 k. (1 l.) N. p. E. d'Argelès. Elle est couverte de rochers.

Aizy, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Sémur, cant. de Precy-sous-Thil, sur le Sérein, à 9 k. (2 l. ⅓) de Sémur, 6 m. (12 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de Maison-Neuve.

Ajac, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, à 6 k. (1 l. ½) de Limoux, 25 k. (5 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Limoux.

Ajaccio *ou* Adjazzo, ville (*Liamone en Corse*), ch.-l. de dép. d'arr. communal et de cant., à 11 m. (25 l.) S. O. de Bastia, 31 k. (7 l.) S. de Vico, 28 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Bastellica. Long. 26. lat. 28. 41. Elle n'a pas toujours subsisté où elle est actuellement. Elle étoit anciennement située à un mille environ de distance, tirant vers le fond du golfe. On croit que le mauvais air que produisoit un marais, actuellement divisé en vignes et jardins ou terres labourables, a été la cause de cette translation, qui se fit en 1435. Cette ville doit presque toute son existence aux Français qui y vinrent quarante-huit ans après sa formation, et qui, pendant ces cinq années qu'ils y demeurèrent, y firent plusieurs beaux ouvrages.

Il se fait à Ajaccio quelque vente de vin qui croît dans son territoire, que les Génois et d'autres habitans de la côte y vont charger. Mais son principal commerce est le corail, dont la pêche se fait, tant dans le golfe même d'Ajaccio que vers les bouches de Bonifaccio, et sur les côtes de la Sardaigne. On ne peut pas savoir le produit de cette pêche, tant ceux qui la font sont discrets à cet égard. On sait seulement que quelques-uns y ont fait fortune. Le port de cette ville est sûr et propre au commerce ; les plus gros vaisseaux y peuvent aborder en tout temps, et il est capable d'en contenir un grand nombre ; on y a vu des flottes entières. Il seroit possible, en faisant sauter un petit rocher qui est au-devant du môle, de procurer aux bâtimens la facilité de charger et de décharger sur le môle même : on prétend que ce travail peut se faire sans beaucoup de dépense.

Napoléon *Bonaparte* naquit à Ajaccio le 15 août 1769 ; général habile, élu premier consul de la République française, après avoir conquis deux fois l'Italie et fait la conquête de l'Egypte. — Lucien *Bonaparte*, frère du précédent, membre de l'Assemblée législative, ministre de l'intérieur, ambassadeur en Espagne, puis tribun, l'un des grands officiers de la légion d'honneur, en cette qualité siège et délibère au Sénat. — Joseph *Bonaparte*, second frère de Napoléon, ministre plénipotentiaire pour le traité de paix de Lunéville et d'Amiens, l'un des grands officiers de la légion d'honneur, siège et délibère au Sénat. — Louis *Bonaparte*, troisième frère de Napo-

léon. — Jérôme *Bonaparte*, quatrième frère de Napoléon : naquirent aussi dans cette ville.

Ajaccio, siége d'un évêché qui relève de l'archevêché d'Aix, est aussi celui de la préfecture. Il y a un tribunal d'appel, criminel, de première instance; de commerce, et spécial; école centrale; direction des contributions directes; conservateur des hypothèques; receveur général; un chef d'escadron de la vingt-sixième légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale; un payeur de la vingt-troisième division militaire. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription militaire du quartier d'Ajaccio, sixième arrondissement maritime; un préposé payeur du département. Cette ville est une place de guerre de troisième classe de la vingt-troisième division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. *Pop.* 6570. *Bur. de poste* dans l'île de Corse.

Ajaccio (Golfe d'), (*Liamone en Corse*), arr. d'Ajaccio; où est Ajaccio. Les rivières de Campo-di-Loro et del Prunelli s'y rendent: son entrée a 13 k. (3 l.) de large.

Ajam, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Guéret, à 10 k. (2 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1572. *Bur. de poste* de Guéret. *Rel. de poste aux chv.*

Ajas v., (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Campagnac, à 13 k. (3 l.) de Severac, 4 m. (10 l.) de Rhodez. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de St.-Géniés.

Ajat-d'Hautefort, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, à 15 k. (3 l. ½) de Montignac, 23 k. (5 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Montignac.

Ajlocche, (*Sessia*), arr. de Verceil, cant. de Crevacore; village de la vallée de Sessera, dans une gorge, à 42 k. (9 l. ½) N. O. de Vercelli. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Verceil.

Ajon v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas, à 8 k. (2 l.) de Privas. *Pop.* 494. *Bur. de p.* de Privas.

Ajon (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrècy. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) N. d'Hamars, coule au N., et va se rendre dans l'Odon, à 8 k. (2 l.) N. de sa source, à 18 k. (4 l.) S. O. de Caen.

Ajoncoure, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Delme, sur la Seille, à 16 k. (3 l. ⅓) de Château-Salins, à 19 k. (4 ¼) de Nanci. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Ajou, v. (*Eure*), arrond. de Bernay, cant. de Beaumesnil, sur le Rille, à 18 k. (4 l.) de Bernay, à 27 k. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Conches.

Ala, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Ceres, à la gauche de la Sura, sur une hauteur escarpée, à 4 m. (10 l.) N. O. de Torino. *Pop.* 879. *Bur. de p.* de Turin.

Alagnon (l'), rivière, (*Cantal*), arr. et cant. de Murat. Sa source, au pied du Cantal, coule à l'E., passe près Murat, va au N. E., passe à Massiac, à Lempde, et se rend dans l'Allier, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Germain-Lambron.

Alaione, v. (*Aude*), arr. de Limoux, ch.-l. de cant. à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Limoux, 24 k. (5 l. ½) de Carcassonne, 18 k. (4 l.) E. de Mirepoix. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Limoux.

Alaincourt, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, sur l'Avre, à 7 k. (1 l. ¾) de Verneuil, à 33 k. (7 l. ⅓) d'Evreux. On y fabrique des papiers de différentes espèces. *Pop.* 131. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Alaincourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 25 k. (5 l. ⅔) de Luxeuil, 36 k. (8 l.) de Vesoul. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Sussey.

Alaincourt-la-Côte, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, à 15 k. (3 l. ½) de Château-Salins, 25 k. (5 l. ¾) de Nanci. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Alainville, ville, (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 19 k. (4 l. ¼) de Neuville, à 39 k. (8 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Neuville-lès-Loges.

Alairac ou Aleyrac, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Montréal, à 9 k. (2 l. ¼) de Carcassonne. Ce lieu est fameux dans l'histoire de la guerre des *Albigeois*, qui en faisoient alors un poste important. *Pop.* réunie à Villeseque-Basse, 394. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Alairac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 19 k. (4 l. ¼) de Gaillac, à 6 m. (13 l. ⅓) de Castres. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Cordes.

Alais ou Ales. Ce pays faisoit partie de la province du Bas-Languedoc, aujourd'hui dépendant du département du Gard, excepté les communes de Morneis et St.-Pierre, qui sont du département de la Lozère. Ce pays est borné au nord par le ci-devant diocèse de Mende; au sud, par ceux de Nîmes, de Montpellier et de Lodève; à l'ouest, par celui de Vabres; et à l'est, par celui d'Uzès. Son étendue peut être évaluée à 22 m. (50 l.) carrées. *Voyez*, pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans, les départemens du Gard et de la Lozère.

Alais, ville (*Gard*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Gardon, au pied des Cévennes, à 6 m. (13 l. ½) N. de Montpellier, 40 k. (9 l.) N. O. de Nîmes, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Anduze, 65 m. (148 l.) S. S. E. de Paris. Long. 21.32. lat. 44.8. Alais est très-ancienne. César, dans ses commentaires, lui donne le nom d'*Alesia*. Les habitans prirent le parti des Protestans, et se conservèrent long-temps dans l'indépendance; mais Louis XIII les réduisit en 1629. Après la révocation de l'édit de Nantes, on y mit un évêque, dont la mission étoit de les convertir. Mais avant cette entreprise, le meurtre, les échafauds, les dragonades, l'exil, avoient été les préliminaires de cet apostolat; et Louis XIV, pour les contenir, y fit construire, en 1689, un fort, au bas duquel est une terrasse assez vaste, qui sert de promenade, et dont la vue s'étend sur des prairies qui occupoient 4 k. (1 l.) de terrain au-delà du Gordon.

Les productions et le commerce d'Alais consistent en grains, olives, huiles, quelques vins du pays : il s'y fabrique pour 100,000 fr. de rubans de soie de différentes largeurs, dont on fait des envois en Espagne et dans l'Amérique espagnole. Il y a une usine pour la couperose, plusieurs moulins à œuvrer les soies; beaucoup d'ouvriers qui fabriquent en particulier des bonnets, bas de coton, de soie, de laine et filoselle, galons de filoselle, serges, ratines, soies à coudre, faïence noire. Il y a aussi plusieurs tanneurs, chapeliers et potiers de terre. A une promenade de la ville, on trouve plusieurs sources d'eau vitriolique, des mines de vitriol et de couperose que l'on emploie avec succès. Les eaux minérales d'Alais sont appelées *sources de Daniel* : elles ne sont éloignées de

cette ville que d'un quart de lieue. On en distingue deux qui coulent chacune des deux côtés d'un vallon : la plus haute se nomme *la Comtesse*, et la plus basse *la Marquise*; la *Comtesse* n'est que ferrugineuse, mais la *Marquise* est vitriolique. Il y a, aux environs, six mines de fer et quatre mines de charbon de terre; il y a aussi des mines de fer et de vitriol à une lieue d'Alais.

Alais a donné naissance à Denis *Voirasse d'Allain*, dont il prit le nom. On a de lui une *Grammaire française méthodique*; *l'histoire de Sévarambes*. — Pierre des Ours de *Mendajors*, historien géographe, né en 1679. Il fut de l'Académie des Inscriptions en 1712, et déclaré vétéran en 1715: il mourut en 1747. *Histoire de la Gaule Narbonnoise*, in-12. *Dissertations*, dans les Mémoires de l'Académie, etc. — François de *Boissier* de *Sauvages*, médecin et auteur; né en 1706, mort à *Montpellier* en 1767. Ce fut un des plus grands médecins de son temps. Il fut professeur royal de médecine et de botanique en l'université de *Montpellier*; membre de la Société royale des Sciences de cette ville, de celles de *Londres*, d'*Upsal*; de la *Physico-Botanique* de *Florence*; des Académies de *Berlin*, de *Suède*, de *Toscane*; des *Curieux de la nature* de *Bologne* : on le regardoit comme le *Boërhaave du Languedoc*. *Pathologia*, in-12. *Nosologia methodica*. Amsterdam, 1763, 5 vol. in-8°.

Alais a un sous-préfet, un tribunal de 1ère instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. *Pop.* 7802. *Bur. de p.*

ALAIS-DE-BERBIÈRES, v. (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, près la Dordogne, à 11 k. (2 l. 3/4) de Sarlat, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Sarlat.

ALAIZE, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Amancez, à 11 k. (2 l. 2/3) de Quingey, 25 k. (5 l. 2/3) de Besançon. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Salins.

ALAN, v. (*Drôme*), arrond. et cant. de Montelimart, à 7 k. (1 l. 3/4) de Montelimart, 5 m. (11 l.) de Valence. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Montelimart.

ALAN, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. 1/4) de Toulouse. Il y a plusieurs fabriques d'étoffes. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Martres.

ALANDO, v. (*Golo en Corse*), arr. de Corté, cant. de Bozio, à 10 k. (2 l. 1/2) de Corté, 5 m. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 85.

ALANT (Montagne d'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 32 k. (7 l 1/4) S. S. E. d'Argelès. Elle a du N. O. au S. E. 7 k. (1 l. 3/4) de long. Il y a au N. O. des mines d'argent et de plomb.

ALARIC (l'), canal (*Hautes-Pyrénées*), canton de Rabastens. Le canal d'Alaric a 7 k. (1 l. 3/4) de long; il commence à 11 k. (2 l. 2/3) N. E. de Tarbes et finit à Rabastens. Il reçoit des eaux d'un bras de l'Adour et du Leix, va au N., passe à Rabastens, rejoint le canal de Galando, qui se rend dans l'Esteur, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Rabastens.

ALAS, v. (*Arriège*), commune de Balaguères, arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur le Lez, à 8 k. (2 l.) de St.-Girons, 5 m. (11 l. 3/4) de Tarascon. *Pop.* 1379. *Bur. de poste* de St.-Girons.

ALASSAC, ville (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Donzenac, à 13 k. (3 l.) N. de Brive, 23 k. (5 l. 1/4) O. de Tulle, 8 k. (2 l.) N. O. de Donzenac. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bergerac, 5e. arrondissement maritime. *Pop.* 3159. *Bur. de poste* de Donzenac.

ALATA, v. (*Liamone en Corse*), arr. et cant. d'Ajaccio, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Ajaccio, 23 k. (5 l. 1/4) de Vico. *Pop.* 270.

ALAUX, v. (*Aveyron*), commune de Sebrazac, arr. d'Espallion, canton d'Estaing, à 28 k. (6 l. 1/4) de St.-Geniez, 19 k. (4 l. 1/4) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de Sebrazac, ... *Bur. de poste* de Rhodez.

ALAYRAC, v. (*Drôme*), arr. de Montelimart, cant. de Dieu-le-Fit, au bord de la forêt de Taulignan, à 18 k. (4 l.) de Montelimart, 5 m. (11 l.) de Valence. Il y a une verrerie dans les bois. *Pop.* ... *Bur. de poste* d'Espallion.

ALBA, (*Tanaro*), ville d'Italie dans le Haut-Mont-Ferrat, ch.-l. d'arr., sur la rive droite du Tanaro, à 36 k. (8 l.) d'Asti, 4 m. (10 l.) S. E. de Tarino, 5 m. (11 l.) O. d'Acqui. Long. 25.40. lat. 44.36. Elle étoit le siége d'un évêché qui existe encore, et qui étoit suffragant de Milan; elle fut cédée par la paix de Cherasco, en 1631, au duc de Savoie. C'est la patrie du pape *Innocent Ier*, élu en 402. L'empereur *Pertinax* naquit près de cette ville, dans un lieu nommé *Villa Martis*. Il y avoit à Alba une église cathédrale, trois paroissiales, deux autres églises, quatre couvens d'hommes, trois de femmes : son évêque étoit suffragant de Milan. Cette ville est très-ancienne: on la croit fondée par Pompée. Il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques. *Pop.* 6950. *Bur. de poste* d'Asti.

ALBAN, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) E. d'Alby, 25 k. (5 l. 3/4) E. N. E. de Réalmont, 10 k. (2 l. 1/2) O. de St.-Sernin. Il y a près ce village une mine de fer très-riche qui rend 60 à 62 l. de fonte par quintal. *Pop.* 3078. *Bur. de poste* d'Alby.

ALBAN (MONT-), (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-St.-Maurice, à la frontière du Piémont, à 27 k. (6 l.) E. de Moutiers. Il a du N. au S. 3 k. (2/3 de l.) de long.

ALBAN-LÈS-BEAUMES. *Voyez* ST.-ALBAN-EN-MONTAGNE.

ALBANIÉS, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Riom-lès-Montagnes, à 28 k. (6 l. 1/4) de Mauriac, 5 m. (10 l. 3/4) d'Aurillac. *Pop.* 756. *Bur. de poste de* Mauriac.

ALBANNE, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et cant. de St.-Jean-de-Maurienne, à 8 k. (2 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 5 m. (11 l. 1/2) de Chambéry. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

ALBANO, (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Fuinto, village en plaine, entre deux ruisseaux, et peu loin de la Sesia, à 9 k. (2 l. 1/4) N. O. de Vercelli. *Pop.* 562. *Bur. de poste* de Verceil.

ALBARÈDE (l'), v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Vielmur, sur l'Agoul, à 16 k. (3 l. 3/4) de Castres. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Castres.

ALBAREDO, v. (*Maringo*), arr. de Voguerre, en plaine, à 31 k. (7 l.) N. E. de Voghera. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Voguerre.

ALBARET, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève.

Pop.... *B. de p.* de Mur-de-Barrez.

Albaret-le-Comtal, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Fournel, à 7 k. (1 l. 3/4) de St.-Chely, 5 m. (11 l. 1/4) de Mende. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de St.-Chely.

Albaret-Ste.-Marie, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de St.-Chely-d'Apcher, 9 k. (2 l. 1/4) de St.-Chely, 4 m. (10 l. 1/3) de Mende. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de St.-Chely.

Albarete, petit ruisseau qui coule dans le Trebbia à la rive droite, 4 k. (1 l.) au-dessus de Bobbio : il sépare le département de Maringo du Plaisantin.

Albaretto (*Stura*), arr. de Coni, cant de St.-Damiano, village de la droite de la Maira, près d'un ruisseau, à 28 k. (6 l. 1/4) de Cuneo. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* de Coni.

Albaretto, (*Tanaro*), arr. d'Alba, cant. de Bossolasco, village sur une colline, à 13 k. (3 l.) S. d'Alba. *P.* 848 avec Ceretto. *B. de p.* d'Asti.

Albarine, rivière (*Ain*), cant. de Nantua. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/3) S. de Nantua, coule au S., ensuite à l'O., passe à St.-Rambert, et se jette dans l'Ain, à 27 k. (6 l.) S. de Bourg, à 10 k. (2 l. 1/3) O. de Rambert.

Albaroux (*Vaucluse*). *Voyez* Barroux.

Albas, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban, à 13 k. (3 l.) de la Grasse, 39 k. (8 l. 3/4) de Carcassonne. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Sigean.

Albas, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech, sur le Lot, à 14 k. (3 l. 3/4) de Cahors. *Pop.* 1314. *Bur. de poste* de Cahors.

Albe (*Ardèche*). *Voyez* Aps.

Albefeuille, v. (*Haute-Gar.*), arr. et cant. de Castel-Sarrazin, à 10 k. (2 l. 1/4) de Castel-Sarrazin, 5 m. (11 l. 3/4) de Toulouse. *Pop.* réunie à Lagarde, 764. *Bur. de poste* de Castel-Sarrazin.

Albeac, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Tulliers. *Pop*.... *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Albenden, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Froitzheim. *Pop.* 242.

Albene, v. (*Isère*). *V.* Lalbene.

Alben-Nieder, v. (*Sarre*), arr. de Premin, cant. de Grumbach, sur la Stein-Albe, rivière, à 8 k. (2 l.) S. O. de Grumbach, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Cousel, 6 m. (14 l. 1/4) E. p. S. de Trèves. *Pop.* 275.

Albenque (l'), bourg (*Lot*), arr. de Cahors, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. 1/4) S. E. de Cahors, 18 k. (4 l.) S. O. de St.-Cirq, 11 k. (2 l. 3/4) N. N. E. de Montpezat. *Pop.* 1609. *Bur. de poste* de Cahors.

Albens, v. (*Mont-Blanc*), à 10 k. (2 l. 1/4) d'Aix. *Pop*.... *Bur. de poste* d'Aix. *Rel. de p. aux ch.*

Albera (l'), v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. des Cerets, cant. d'Argelès. Bataille gagnée an 3 (le 1[er] mai 1794) sur les Espagnols, par Dugommier, général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales : enlèvement de la fameuse redoute de Montesquieu ; prise de 200 pièces de canon, 2000 prisonniers. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Collioure.

Albersbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Wolfstein, à 7. k. (1 l. 3/4) S. p. O. de Wolfstein, 10 k. (2 l. 1/4) E. de Cusel, 7 m. (15 l. 1/4) S. O. de Mayence. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Albersseldrohort, (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Alzey, près et dépendant de la commune d'Offenheim, à 4 k. (1 l.) d'Alzey, 1 k. (1/4) de Kirchheim-Poland, 34 k. (7 l. 3/4) de Mayence. *Pop*.... *Bur. de poste* de Dieuze.

Albersweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), cant. d'Annweiler, arrond. de Mayence sur la Queich, à 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Annweiler, 6 k. (1 l. 1/4) O. p. N. de Landau, 8 m. (18 l. 1/4) S. de Mayence. *P.* 1358.

Albert, ville (*Somme*), arr. de Péronne, ch.-l. de cant, à 22 k. (5 l.) N. O. de Péronne, 27 k. (6 l.) N. E. d'Amiens. Long. 20.15. lat. 49.59. Albert, sur la rivière d'Encre, dont elle a porté le nom, est sur la route d'Amiens à Bapaume. Les nouveaux établissemens d'un moulin à papier et d'une blanchisserie à toiles, favorisés par les eaux, procurent à leurs propriétaires tous les avantages qu'ils en attendoient. Il en est de même de deux autres établissemens qui feroient le bien-être des habitans, en leur fournissant du travail : ce sont, 1°. une salpêtrière établie au château de Boulant, faubourg d'Albert ; 2°. une machine à imprimer des étoffes, et du papier à tapisserie, avec une célérité inconnue jusqu'alors : le citoyen Robillard, d'Avelines, près d'Albert, en est l'inventeur. Il y a aussi un hospice pour les malades des deux sexes de cette ville et de Miraumont. Il y a à Albert un souterrain ou carrière qui a 12 mètres (environ 36 pieds) de profondeur, dans lequel on remarque, dans un espace de 38 mèt. (115 pieds) de long et d'environ 2 mèt. (5 à 6 pieds) de large, une voûte de pétrifications, composée d'un nombre infini de roseaux, d'argentine, de mousse, et de plusieurs herbes marécageuses. Un tronc d'arbre, d'où sortent plusieurs branches qui s'élèvent dans un groupe de roseaux pétrifiés, attire les regards des curieux par la grosseur des branches, qui peuvent avoir environ 5 m. (15 p.) de circonférence ; par-là on peut juger de la hauteur, et par conséquent de la beauté de ce morceau. On y trouve encore plusieurs autres pétrifications très-curieuses. Commerce de blé et de bestiaux. *Pop.* 2000. *Bur. de p.*

Albertaccia, v. (*Liamone en Corse*), arr. de Vico, à 27 k. (6 l.) de Vico, 6 m. (12 l. 3/4) d'Ajaccio. *Pop.* 715.

Albernheim, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Cousel, à 5 k. (1 l. 1/4) S. O. de Cousel, 16 k. (3 l. 3/4) N. E. de St.-Wendel, 6 m. (13 l. 1/4) S. E. de Trèves. *Pop.* 80. *Bur. de poste de* Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Alberheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Kirchheim-Boland, sur la Prymm, à 4. k. (1 l.) E. p. S. de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. 1/4) N. E. de Goelheim, 40 k. (9 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 692. *Bur. de poste* de Worms.

Alsenheim-sur-l'Eise, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Grunstadt, à 1 k. (1/4 de l.) N. de Grunstadt, 1 k. (1/4 de l.) E. d'Asselheim, 4 m. (10 l. 1/4) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Worms.

Albestroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, à 16 k. (3 l. 3/4) N. E. de Dieuze, 6 m. (12 l. 3/4) N. E. de Nancy, 27 k. (6 l.) N. p. O. de Sarrebourg. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 560. *Bur. de poste.* de Dieuze.

Albiac, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 24 k. (5 l 3/4) de Figeac, 4 m. (10 l. 1/4) de Cahors. *P.* 248. *B. de p.* de Figeac.

Albiac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 21 k. (4 l. 3/4) de Revel, 28 k. (6 l. 1/4) de Toulouse, 9 m. (20 l.) de Bictonne. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Caraman.

Albiac-de-Comte, (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton de Ste.-Geneviève,

rivière, à 9 k. (2 l. ¼) de Mur-de-Barrez, 6 m. (12 l. ¾) de Rodez. *Pop.* réunie à Brieu et Brie-Cantoinez, 420. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Albiac-Montagne, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Albiano, v. (*Doire*), arr. d'Irée, sur le chemin de Vercelli à Ivrea, près du canal de Sauthia, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Ivrea. *Pop.* 1621. *Bur. de poste* d'Ivrea.

Albias, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Négrepelisse, sur l'Aveyron, à 10 k. (2 l. ½) de Montauban, 40 k. (9 l.) de Cahors, 4 k. (1 l.) de Négrepelisse. Ce lieu appartenoit à la maison de Négrepelisse. *Pop.* 1233. *Bur. de poste* de Montauban.

Albien ou Albens, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de la Biole, près la Certe, à 21 k. (4 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* d'Aix.

Albières, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Manthoumet, à 20 k. (4 l. ½) de la Grasse, 32 k. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de la Grasse.

Albiès, v. (*Arriège*), arr. de Tarn, cant. de Cabanes, à 13 k. (3 l.) de Tarascon. *Bur. de poste* de Tarascon.

Albio, v. (*Mont-Tonnerre*) arr. de Spire, cant. d'Alzey, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. d'Alzey, 4 k. (1 l.) S. O. d'Odernheim, 28 k. (6 l. ¼) S. S. E. de Mayence. *Pop.* 507.

Albigeois (l'). Ce petit pays dépendoit du Haut-Languedoc, borné au nord et à l'occident par le Rouergue, au sud par le Toulousain, et à l'orient par le Quercy. On lui donne 11 m. (24 l.) en longueur sur autant de largeur, et il comprenoit les diocèses d'Alby, de Castres, de St.-Papoul et de Lavaur. Ces deux derniers formoient le pays de Lauraguais.

On ne trouve aucune notice sûre de l'Albigeois avant le cinquième siècle, où il est parlé des *Cuirassiers Albigeois*. Ce fut dans ce même siècle que les Visigoths s'emparèrent de l'Albigeois, dont ils jouirent jusqu'à la mort d'Alaric. Clovis s'en étant rendu maître, ses successeurs gouvernèrent ce pays par leurs comtes et officiers, jusqu'à ce qu'Eudes, duc d'Aquitaine, s'en empara. Pepin le conquit sur Gaifre, petit-fils d'Eudes, et ce pays continua d'être gouverné par des comtes et des vicomtes, entr'autres, dans le onzième siècle, par le vicomte de Béziers, qui fut vassal du roi d'Arragon. Vers la fin du onzième et le commencement du 12[e] siècle, Bernard Athon, comte de Carcassonne étoit seigneur d'Alby, et ses successeurs en ont joui jusqu'au temps de la guerre des Albigeois, dont ces seigneurs avoient pris le parti : ce qui fit publier contre eux et contre leurs partisans une croisade. Les papes donnèrent l'Albigeois à la maison de Montfort, dont d'un des seigneurs le céda en 1226 au roi Louis VIII, qui le réunit à la couronne; et les droits de souveraineté furent pareillement cédés à St. Louis par le roi d'Arragon en 1258. L'archevêque d'Alby avoit la seigneurie d'Alby, et le roi avoit la haute-justice et le haut-domaine, tant dans la ville que dans tout l'Albigeois. La ville d'Alby en étoit la capitale.

Albignac, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Reinac, à 10 k. (2 l. ½) de Brive, 15 k. (3 l. ½) de Tulle. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Brive.

Albigny, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de Neuville, sur la côte près la Saone, à 10 k. (2 l. ½) de Lyon, 16 k. (3 l. ¾) de Villefranche. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Lyon.

Albin, ville (*Aveyron*), arr. et ch.-l. du cant. de Villefranche, à 27 k. (6 l.) N. E. de Villefranche, 33 k. (7 l. ½) N. O. de Rodez, 55 m. (124 l.) S. de Paris, entre deux ruisseaux, l'Elle et le Raol, et près de 8 k. (2 l.) de la rive gauche du Lot. *Pop.* 3150. *Bur. de poste* d'Albin.

Albin, (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt, commune de Fribourg-l'Évêque, à 13 k. (3 l.) S. E. de Dieuze, 5 m. (11 l. ½) N. E. de Nancy, 13 k. (3 l.) O. de Sarrebourg. *Pop.* réunie à celle de Fribourg-l'Évêque, 364. *Bur. de poste* de Dieuze.

Albin, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant, à 9 k. (2 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 439. *Bur. de p.* de Montmeillant.

Albin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. et commune de Bapaume, à 1 k. (¼ de l.) de Bapaume, et 21 k. (4 l. ¾) d'Arras. *Pop.* réunie à Bapaume, 3492. *Bur. de poste.*

Albine (l'), riv. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux. Sa source à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Bédarrieux, coule au S. et se rend dans le Libeon, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Albine, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, commune de la Bastie, cant. de Conflans. Il y a une forge qui a donné jusqu'à 20 et 25 quintaux de fer par jour. Ce fer se vend en barres de différentes qualités; on en fait des instrumens d'agriculture. La fonte qui alimente cette forge provient des minérais de Ste.-Hélène et des montagnes qui sont sur la gauche de l'Isère. *Pop.* réunie à la Bastie, 952. *Bur. de poste* de Conflans.

Albinelle (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de la Bastide-St.-Amans. Sa source à 5 k. (1 l. ⅓) de la Bastide, coule au N., puis au N. E., et se rend dans la Gaudessoubre, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Albinhac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, à 4 k. (1 l.) de Mur-de-Barrez, 6 k. (13 l.) de Rodez. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Albiove, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Riez. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Riez.

Albitreccia, v. (*Liamone en Corse*), arr. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ajaccio, 25 k. (5 l. ¾) de Sartène. *Pop.* 410.

Albon, bourg (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier, sur une hauteur, à 4 k. (1 l.) de la rive gauche du Rhône, 8 k. (2 l.) de St.-Vallier, 27 k. (6 l.) de Roman, 27 k. (6 l.) de Vienne, et 7 m. (15 l.) de Grenoble. *Bur. de poste* de St.-Valier.

Albousquet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, commune de St.-Pierre-de-Loge, près la Ceillone, à 33 k. (7 l. ½) de Revel, 14 k. (3 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Caraman.

Albret, bourg (*Landes*). *Voy.* Lebret.

Albugnano, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, canton de Castelnuovo, sur une montagne, à 40 k. (9 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 825. *Bur. de poste* d'Asti.

Albussac, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Argental, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tulle. *Pop.* 1078. *Bur. de poste* d'Argental.

Alby, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et canton d'Annecy, sur le Nepha, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. d'Annecy, 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Chambéry, 29 k. (6 l. ½) E. p. N. de Belley. Il y a deux tanneries dans

lesquelles on apprête des cuirs assortis. *Pop.* 812. *Bur. de p.* d'Annecy.

ALBY, ville (*Tarn*), ch.-l. de départ., d'arrond. et de cant., sur le Tarn, à 5 m. (12 l.) S. O. de Rodez, 7 m. (15 l.) N. E. de Toulouse, 38 k. (8 l. ½) N. de Castres, 66 m. (150 l.) S. de Paris. Long. 19. 48. lat. 43. 31. Les Sarrasins la prirent en 730. Elle se soumit volontairement à Pepin en 765. Le comté d'Alby fut réuni à celui de Toulouse par l'adhésion de l'oncle de Roger aux volontés du pape; mais le neveu, moins docile, paya bien cher sa résistance. Il fut assiégé dans sa ville capitale, c'est-à-dire, à Béziers, en 1209, par cinq cent mille combattans qui égorgèrent presque tous les individus que cette ville renfermoit. Cette scène avoit été préparée dans un conciliabule ou concile qui s'y tint en 1176, où l'on condamna la doctrine des Albigeois; et Saint-Louis en convoqua un autre en 1254, au retour de sa première croisade, où la mort des ennemis de son culte fut arrêtée. On rapporte que les Croisés, avant de monter à l'assaut, demandèrent à l'abbé de Cîteaux ce qu'ils devoient faire, dans l'impossibilité où l'on étoit de reconnoître les catholiques des hérétiques. *Tuez-les tous*, dit le moine, *Dieu connoît ceux qui sont à lui.* Simon de Montfort, s'empare d'Alby et y commet à peu près les mêmes horreurs. Cette ville, fatiguée du despotisme de ce seigneur, reconnoît pour maître Louis VIII en 1226. Elle obtint les honneurs du martyre sous le règne de Louis XIII, de ce roi soumis aux ordres du cardinal de Richelieu, son premier ministre. Enfin la proscription générale des Protestans est encore une tribulation que les Albigeois partagèrent avec tous ceux de leur secte qui existoient en France, et que (Louis XIV), sur la fin de ses jours, fit souffrir à ces infortunés, qui ne purent s'en venger qu'en emportant avec eux leur industrie.

Cette ville, si souvent ensanglantée, est à sa quatrième ou cinquième résurrection. On lit, dans le *Système de la nature*, que les cendres de la destruction servent à la réproduction des corps. S'il en est ainsi, qu'il faille périr pour renaître, on ne doit pas être étonné qu'Alby soit sortie de ses ruines, et que, perfectionnée par le malheur, elle ait reparu sur la terre avec éclat et plus brillante que jamais. Le devant du palais de l'archevêque est superbe. La rivière qui en bat les murs lui sert d'ornement et de défense. La Lice est une belle promenade, ou plutôt c'est une terrasse magnifique, bordée de deux rangs d'arbres; quatre portes y répondent pour la commodité des quartiers, et à chaque porte il y a une place qui laisse à la vue la liberté de s'étendre et d'admirer toutes les beautés d'une plaine délicieuse.

Alby est bâtie sur un tertre; la moitié est entourée par la Lice, et l'autre moitié par la rivière du Tarn. C'est un pays très-abondant en blé, pastel, vin, safran, prunes, bêtes à laine. On compte dans son sein onze manufactures de toiles, mouchoirs, cire, chandelles, chapeaux, cordelats, papier à écrire, tapisserie, plusieurs tanneries; elle a encore une fonderie à boulets, un établissement national en forges à fer. Il se fait dans les environs beaucoup de merrain, et à une demi-lieue de la ville il y a une manufacture de cuivre laminé, trois autres manufactures à papier, et une fabrique de faïence.

Cette ville est la patrie de Michel *Leclerc*, avocat au parlement de Paris, membre de l'académie française, auteur des tragédies de *Virginie* et d'*Iphigénie*; mort en 1691. *Racine* l'honora de l'épigramme

Entre *Leclerc* et son ami *Coras*.

— Antoine *Rossignol*, maître des comptes, excellent mathématicien, habile à deviner toutes sortes de chiffres, né en 1590; mourut dans sa belle maison de Juvisy près de Paris, où Louis XIV lui rendit visite. Rossignol avoit rendu de grands services à son pays. — Antoinette de *Salvan* de *Saliez*, dame savante: morte très-âgée en 1730: diverses *poésies*, etc.

A Alby il y a une préfecture, un trib. criminel de 1re instance, de commerce, trib. spécial, une école centrale, direction des contributions directes, bureau d'enregistrement, conservateur des hypothèques, inspecteur des forêts, courtiers de commerce, receveur général, un chef-d'escadron de la 10me légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale, un ingénieur des ponts et chaussées. *Pop.* 11176. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

ALBY-LE-JEUNE, v. (*Mont-Blanc*), canton Sud, arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, à 3 k. (⅔ de l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 4 m. (10 ¼) de Chambéry. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

ALBY-LE-VIEUX, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. Sud de Saint-Jean-de-Maurienne, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne, 4 m. (10 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 912. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

ALÇABEHETY, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant. de Cardet, près l'Alphoura, à 13 k. (3 l.) de Mauléon, 5 m. (11 l.) de Pau. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Mauléon.

ALÇAY, v. (*Basses-Pyrénées*), 3e arr. de Mauléon, cant. de Cardet, sit. près l'Alphoura, à 13 k. (3 l.) de Mauléon, 5 m. (11 l.) de Pau. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Mauléon.

ALCIETTE, v. (*Basses-Pyrénées*), cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, arr. de Mauléon, à 22 k. (5 l.) de St.-Palais, 7 m. (15 l.) de Pau. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

ALCKEN, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. d'Hasselt, cant. de Looz, sur le ruisseau du Herck, à 21 k. (1 l. ¾) S. d'Hasselt, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Looz, 27 k. (6 l.) O. de Maëstrecht. *Pop.* 2669. *Bur. de poste.* d'Hasselt.

ALCOMBES (Col des), montagne (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Michel, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de St.-Jean-de-Maurienne.

ALDENAU, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, ch.-l. de cant., à 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Bonn, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Virneburg, 4 m. (10 l. ¼) O. p. N. de Coblentz. La majeure partie de ce canton est montagneuse, et le climat rude et peu propre à fertiliser le sol: mais on y trouve en revanche des mines très-riches de plomb et de fer. Près de là est située la forge considérable appelée *la Stalilhult*, qui tire ses métaux de la mine de Pommertdorff, et dont le fer se débite en Hollande et aux environs de Liége. Le sol produit un peu de seigle, d'orge, de sarrasin, un peu plus d'avoine. Il y a quelques fabriques de tisseranderie. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bonn.

ALDENDORF, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Rheinbach, près l'Erfft, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Rheinbach, 2 k. (½ l.) S. de Meckenheim, 4 k. (1 l.) N. O. de

Coblentz. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Bonn.

Aldeneyck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Stevenswerd, cant. de Maseyck, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Maseyck, près la Meuse, 4 k. (1 l.) S. S. O. de Stevenswerd, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de Maëstrecht. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Maseyck.

Aldegund, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Luzérath, près la Moselle, à 11 k. (2 l. ¾) S. S. E. de Luzerath, 14 k. (3 l. ¼) E. de Witlich, 5 m. (10 l. ¾) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Bonn.

Aldenhoven, ville (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Linnich, 6 k. (1 l ½) O. de Juliers, 16 k. (3 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1030. *Bur. de poste* de Juliers.

Aldenrath, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 4 k. (1 l.) S. S. E. d'Elsen, 4 k. (1 l.) N. N. E. de Caster, 42 k. (9 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Cologne.

Aldorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Hochfelden, commune de Alt-Eckendorff, à 14 k. (3 l. ¼) d'Haguenau, 27 k. (6 l.) de Strasbourg. *Pop.* réunie à Alt-Eckendorff, 513. *Bur. de p.* de Saverne.

Aldorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Molsheim, sur le Plitt, à 16 k. (3 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Molsheim.

Aldringen, v. (*Ourthe*), arr. de Malandy, cant. de St.-Vith, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Reuland, 13 k. (3) N. N. E. de Steinbach, 6 m. (13 l.) S. E. de Liége. *Pop....* *Bur. de poste* de Verviers.

Aldudes v. (les), (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, sur l'Errecu, à 41 k. (9 l. ¼) de St.-Palais, 9 m. (20 l.) de Pau. Le 15 prairial an 2 (en 1793), l'armée des Pyrénées-occidentales gagna une victoire sur les Espagnols. Le camp d'Ispegny, les redoutes des Aldudes et de Berdaritz, furent enlevés à la baïonnette : il y eut grand nombre d'ennemis tués, 480 faits prisonniers.

Il y a une mine de cuivre en veines sur la montagne des Aldudes. Les hautes montagnes des environs sont composées de bancs inclinés de grès rougeâtre, et celles au nord renferment des bancs de marbre gris. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Alègre, ville (*Haute-Loire*), arr. de Puy et ch.-l. de cant., à 23 k. (6 l. ¼) E. S. E. de Brioude, 22 k. (5 l.) N. O. du Puy, 14 k. (3 l. ¼) S. de la Chaise-Dieu. Elle avoit titre de marquisat. Son château-fort commande la ville, qui est située au pied d'une montagne, au sommet de laquelle est un grand lac qu'on dit être un gouffre. *Pop.* 997. *Bur. de poste* du Puy.

Alein, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Eyguières, près le canal de Craponne, à 38 k. (8 l. ½) des Martigues, 5 k. (1 l. ¼) de Marseille. Ce pays est fertile en bonne huile. *Pop.* 1014. *Bur de poste* de Lambesc.

Alein, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la rive gauche du torrent d'Etroubé, à 13 k. (3 l.) N. O. d'Aosta. *Pop.* 542. *Bur. de poste* d'Aoste.

Aleines, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 2 k. (½ l.) de Péronne, et 4. m. (10 ¼) d'Amiens. *Pop.* 888. *Bur. de poste* de Péronne.

Alembon, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Guines, à 19 k. (4 l. ¼) de Calais, 8 m. (18 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 448. *Bur. de poste* d'Ardres.

Alençon (Campagne d'), dans la ci-devant Normandie et le pays des Marches, faisant partie actuellement du département de l'Orne.

Alençon, ville (*Orne*), ch.-l. de département, d'arrondis. et de cant., sur la Sarthe, 5 m. (11 l.) N. du Mans, 23 m. (30 l.) S. O. de Rouen, 19 m. (43 l.) O. S. O. de Paris. Long. 17. 45. lat. 48. 25. Cette ville est au milieu d'une vaste plaine qui porte son nom, au confluent de la Sarthe et de la Briante. Cette plaine riante, fertile, bien cultivée, est couverte de nombreux troupeaux. La ville d'Alençon est grande, bien bâtie, et entourée de cinq faubourgs très-agréables. Mais, malgré son étendue, elle n'avoit que deux paroisses et très-peu de maisons religieuses. Il n'y avoit qu'un couvent de Capucins et quatre communautés de filles, sous la dénomination d'Ursulines, de filles de Ste.-Claire, de la Visitation, et filles de l'Ordre de saint Benoît. Une époque honorable pour Alençon, c'est que ses murs n'ont point été souillés par le massacre de la S.-Barthélemi. Matignon, qui, depuis, fut maréchal de France, eut assez de fermeté pour tenir tête à Catherine de Médicis, et empêcher que ces horreurs ne s'y commissent. Elle ne put cependant échapper aux guerres que le fanatisme avoit allumées d'un bout à l'autre de la France. Elle a été prise et reprise par les Catholiques, les Protestans, les Ligueurs et les Royalistes, et, à chaque conquête, elle éprouva les atrocités d'usage en pareil cas, sans pour cela diminuer le nombre des qualités douces que possédoit alors, comme aujourd'hui, le peuple d'Alençon. Il est bon, complaisant, hospitalier, vit d'une manière aisée, sans prétention, sans étiquette, et, chose rare dans une petite ville, sans médisance. Une société littéraire vient de s'y établir sous le nom de Lycée.

Cette ville fait un grand commerce de dentelles provenant de ses propres fabriques : elles sont connues sous le nom de *Point d'Alençon*, parce que c'est à Alençon que fut établie, par l'ordre du ministre Colbert, la première manufacture en ce genre, et qui depuis a fait tant de progrès qu'il n'est presque point de ville commerçante en Europe qui n'en soit fournie. Plusieurs autres branches de commerce ajoutent encore à sa richesse. Ses toiles, ses chanvres, sont fort estimés. On y fait des serges, des étamines, et des ouvrages en diamans qu'on nomme cailloux *d'Alençon*; il y a aussi des tanneries, des fabriques de savon, de bas et de chapeaux. Alençon a une manufacture de basins et piqués, établie nouvellement, et qui sont si beaux qu'on les confond souvent avec ceux d'Angleterre. Il y a près de cents métiers d'occupés.

On trouve aux environs des mines abondantes de fer, et une mine de cinabre au hameau le Menildot, dont on tire beaucoup de gangue et de marcassites, et même un peu d'argent. Ce minéral est propre aux opérations métallurgiques ; on le croit le *minium* des anciens, aujourd'hui appelé le *vermillon*. Il est recherché, parce qu'il donne un vif-argent plus pur que celui que fournit l'exploitation des mines. Le caillou dit *diamant* d'*Alençon*, qui n'est que du cristal de roche, est renfermé dans une pierre pleine de brillans. Cette pierre, appelée *alstrée*, est marbrée et cristallisée, elle se trouve

dans une fontaine du village du même nom, à 4 k. (1 l.) de la ville d'Alençon. Il paroît qu'elle s'est formée d'une terre durcie, blanche, tendre au toucher, pleine de parties micacées et de grains quartzeux. Cette pierre ressemble beaucoup au caolin de la Chine; elle est employée par les potiers de terre. Les environs produisent beaucoup de blé et de vin; les cidres et eaux-de-vie sur-tout y sont de la meilleure qualité. Le pays est très-abondant en bois de construction et autres, propres à toute sorte de charpente : il s'en débite aussi beaucoup en planches et en merrain, que l'on transporte par mer aux lieux les plus éloignés. Alençon a plusieurs fabriques et forges de fer fondu, marmites, chaudrons, fourneaux, plaques de cheminées, poëles de fer battu, etc.

C'est la patrie de Pierre *Alix*, né en 1717; il mourut trésorier de l'église de Salisbury en Angleterre. On connoît de lui : *Réflexions sur l'ancien et le nouveau Testament. La Clef de l'Epître de saint Paul aux Romains. Traduction du Traité de* Rattamne, *du Corps et du Sang de J. C.*, etc. — de Charles d'*Augennes*, évêque du Mans, et cardinal négociateur à Rome, où l'on croit qu'il fut empoisonné. Il naquit au Perche en 1531. Sixte V lui donna le gouvernement de Cometo; il y mourut le 23 mars 1587. Ce fut sous son épiscopat que les Calvinistes prirent la ville du Mans, et pillèrent l'église cathédrale de St.-Julien. — de Guillaume de *Baillon*, célèbre médecin, auteur d'un *Traité des Calculs* : né au Perche en 1538, mort en 1616. Henri IV le nomma premier médecin du dauphin son fils. Il argumentoit avec tant de force qu'on l'appeloit le fléau des bacheliers : *Conciliorum medicinalium libri duo*. A Paris, *in*-4°. Ses œuvres forment quatre volumes *in*-4°. — de Thomas *Cormier*, historien et jurisconsulte. Sa femme, après quatorze ans de cohabitation, fit prononcer par l'official la nullité de leur mariage, pour cause d'impuissance; Cormier n'en épousa pas moins une seconde femme, de laquelle il eut deux fils et trois filles, qui furent reconnus de ses œuvres par les juges, malgré la réclamation de ses collatéraux : mort vers 1600. *Histoire de Henri II*, en cinq livres, imprimée à Paris en 1584, *in*-4°. Celle de *François II*; de *Charles IX* et de *Henri III*, qui sont restées en manuscrit : tous ces ouvrages sont en latin. *Le Code de Henri IV*; Paris 1608, *in*-4°, etc. — de Jacques-René *Hébert*, substitut de Chaumette, agent national de la commune de Paris; auteur du journal intitulé, *le Père-Duchesne* : décapité à Paris le 4 germinal an 2 (en 1793), âgé de 35 ans. Il avoit épousé une religieuse, qui a aussi été décapitée à Paris.

Cette ville est le siége de la préfecture. Il y a un tribunal criminel, de commerce, de première instance, et un tribunal spécial. Une école centrale, un inspecteur des forêts, un receveur général, une direction des contributions, un conservateur des hypothèques, un ingénieur des ponts et chaussées, un chef de la 3e légion, un capitaine de la gendarmerie nationale; un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. *Pop.* 16000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Alençon, v. (*Maine-et-Loire*), à 6 k. (1 l. ½) de Brissac. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Brissac.

Alens, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon. Il y a dans la montagne d'Alens une mine de fer en filons, exploitée autrefois, mais qui a été submergée. *Pop.* réunie à celle de Serres, 198. *Bur. de poste* de Tarascon.

Alenya, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. E. de Perpignan, près le Candal, à 9 kil. (2 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* réunie à Brissac, 183. *Bur. de poste* de Perpignan.

Aleth, ville (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, sur l'Aude, à 27 k. (6 l.) S. p. O. de Carcassonne, 7 k. (1 l. ¾) S. de Limoux, 14 k. (3 l. ¼) N. p. E. de Quillan. Long. 19. 52. lat. 42. 59. Cette ville est dans une vallée très-fertile, au pied des Monts-Pyrénées. Elle n'étoit, dans son origine, qu'une abbaye de l'Ordre de saint Benoit. Le pape Jean XXII y transféra, en 1318, l'évêché qu'il avoit voulu établir quelque temps auparavant à Limoux. L'abbé étoit alors seigneur temporel de cette petite ville, et c'est sur cette seigneurie qu'étoit pris le revenu de l'évêché. L'église et le couvent étoient très-beaux; mais les Calvinistes détruisirent entièrement l'église au XVIe. siècle; et lorsque les évêques sont rentrés en possession du couvent, on a été réduit à faire la cathédrale de l'ancien réfectoire des moines. On y recueille peu de blé, mais il y a d'excellens pâturages pour les bestiaux. Les environs d'Aleth contiennent des mines d'or, déja exploitées du temps des Romains, qui ont laissé dans les montagnes des vestiges de grands travaux. On fit une nouvelle recherche de ces mines; mais l'opération n'aboutit, après bien des frais, qu'à une découverte de mine de cuivre. Cependant rien n'est si commun que de voir les habitans de ces contrées ramasser dans les ruisseaux voisins des paillettes d'or suffisamment pour les faire vivre. Il y a beaucoup de mines de fer qui entretiennent plusieurs forges et des fabriques de cloux. *Pop.* réunie à celle de Veraza et St.-Salvaire, 948. *Bur. de poste* de Limoux.

Aleth *ou* Escorse, (l'), rivière (*Arriège*), arr. de Girons, cant. d'Oust. Sa source à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Seix, coule au N., puis à l'O., et se rend dans le Salat, à 13 k. (3 l.) N. N. O. de sa source.

Alettes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Huquceliers, à 28 k. (6 l. ¼) de Boulogne, et 7 m. (16 l.) d'Arras. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Aleu, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 14 k. (5 l. ¼) de St.-Girons, 29 k. (6 l. ½) de Tarascon. Sur la côte de la traverse, à l'est du village, il y a de petites veines de spath, mêlées de mine de plomb massive, et à grandes facettes, et de la mine de plomb spathique, blanche et grise, massive dans du schiste noir argileux. Les habitans de ce village tirent quelquefois de cette mine. *Pop.* 1895. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Alex, v. (*Drôme*), arrondiss. de Die, canton N. de Crest, à 27 k. (6 l.) p. N. de Crest, 16 k. (4 l. ¼) S. de Valence, 11 k. (2 l. ⅔) E. p. S. de la Voulte. Ce village a un moulin à blé, et un pressoir à huile. *Population* 1125. *Bureau de poste* de Crest.

Alexain, v. (*Mayenne*), arr. et cant. S. O. de Mayenne, à 13 k. (3 l.) S. O. de Mayenne, 18 k. (4 l.) N. de Laval, 15 k. (3 l. ½) E. p. S. d'Ernée. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Mayenne.

Alexandrie, (*Marengo*), ville forte et considérable d'Italie, dans

l'Alexandrin, ch.-l. d'arr. à 36 k. (8 l.) S. E. de Casal, 7 m. (16 l.) N. p. O. de Gênes, 9 m. (20 l.) S. p. O. de Milan. Long. 26. 15. lat. 44. 53. Cette ville, située sur le Tanaro, qui la sépare, a une bonne citadelle bâtie en 1178 en l'honneur du pape Alexandre III, dont elle porte le nom. Ce pape l'érigea en évêché suffragant de Milan, et lui accorda plusieurs beaux priviléges : cet évêché existe encore. Le prince Eugène de Savoye la prit au mois d'octobre 1706, après trois jours de siége. Les Français la prirent en 1745; mais le roi de Sardaigne, à qui elle appartenoit par la paix d'Utrecht, la reprit en 1746. Georges *Merulo* étoit de cette ville. Sa cathédrale est gothique. Il y avoit des foires considérables, où l'on échangeoit de la bijouterie et des étoffes contre de la soie, du coton, et autres productions du Levant. Il y avoit deux églises collégiales, douze paroisses, douze couvens de moines et cinq de religieuses.

Cette ville est le siége de la préfecture, d'un tribunal de première instance spécial; il y a direction des contributions directes; bureau d'enregistrement; conservateur des hypothèques; un sous-directeur des fortifications : Alexandrie est de la vingt-septième division militaire. *Pop.* 30000. Il y a un *Bur. de poste.*

Alexandrin, petite contrée du Piémont, autrefois détachée du duché de Milan en faveur du roi de Sardaigne; elle forme maintenant une partie du 1er. arr. communal du dép. de Marengo. Alexandria, sa capitale, en est le ch.-l. Cette contrée est très-fertile en blé.

Aleyrac, v. (*Aveyron*), arr. de Castelnaudary, cant. d'Espallion. *Pop.* réunie à celle d'Espallion, Calmon et les Bosses, 1748. *Bur. de poste* d'Espallion.

Aleyrac, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Flaret, à 24 k. (5 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Sauve, dép. du Gard.

Alezani, ville (*Golo en Corse*), arr. de Corté, et ch.-l. de cant. où est situé Valle, à 20 k. (4 l. ½) E. de Corté, 4 m. (10 l.) S. de Bastia.

Alf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Luzerath, près le confluent de l'Alf dans la Moselle, à 14 kil. (3 l. ¼) S. S. E. de Luzerath, 14 k. (3 l. ¼) E. de Wittlich, 5 m. (11 l.) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Trarbach.

Alf (l'), rivière (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, canton de Dauch, à 6 k. (1 l. ½) duquel elle prend sa source, coule au S., arrose plusieurs villages, tourne au S. E.; va à l'E. se rendre dans la Moselle, à Alf, à 4 k. (1 l.) N. de Bridel : a près de 6 m. (13 l.) de cours.

Alf (l'), petite rivière (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 34 k. (7 l. ¾) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. E., puis à l'E., et ensuite remonte au N. se rendre dans la grande Alf, à 2 k. (½ l.) O. de son confluent dans la Moselle, après 18 k. (4 l.) de cours.

Alfassen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, près la Blies, à 1 kilomètre (¼ de l.) N. de St.-Wendel, 8 k. (2 l.) E. de Tholey, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Breiten, 179. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Alfersbeg, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, à 5 k. (1 l. ¼) de Schoenberg, 6 m. (13 l.) de Trèves. *Pop.* 25. *Bur. de poste* de Trèves.

Alffe (l'), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Adenau, sur la frontière duquel elle prend sa source sur le bord du dép. de la Sarre, coule au S., puis tourne au S. E., remonte au N. pour se rendre dans l'Isbach, à 3 k. (¾ de l.) O. de la Moselle, après 5 m. (12 l.) de cours.

Alfiano, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une haute colline, à 22 k. (5 l.) S. O. de Casal. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Casal.

Alfort, château (*Seine*), à 9 k. (2 l. ¼) de Paris, où le ministre des finances Bertin forma en 1764 l'établissement d'une école royale vétérinaire, sous la direction du célèbre Chabert, et de Gilbert son élève : il étoit administré par l'intendant de Paris, et des députés de l'Academie des sciences. Les nouveaux bâtimens ont été construits très-avantageusement pour y rassembler tout ce que cette institution exige, et peut avoir d'utile. Le cabinet de zoologie et d'anatomie, enrichi de toutes les démonstrations de l'industrieux Chabert, présente une foule d'objets dignes de la curiosité de tous les naturalistes, et l'on n'en sort jamais qu'instruit de beaucoup de choses qu'on ignoroit. Il y a une très-belle collection d'histoire naturelle, sur-tout d'animaux supérieurement injectés. Les professeurs qui ont le plus illustré l'école vétérinaire, et que la faulx de la mort a moissonnés, sont *Bourgelat*, à qui l'on doit l'idée de cet établissement; *Vicq-d'Azyr*, qui y démontroit l'anatomie comparée; et *Daubenton*, l'économie rurale. On y tient des exercices publics, pour l'émulation des élèves; des prix en sont la récompense. On a classé, dans cette école, un certain nombre de beaux animaux. Il y a dans cette maison un jardin botanique que l'on cultive avec soin, et dans lequel on a construit des serres chaudes, où sont réunies toutes les espèces de plantes bienfaisantes. Les citoyens Périer y ont exécuté une machine hydraulique qui procure de l'eau dans toute la maison. Enfin l'école vétérinaire d'Alfort est un hospice précieux, où les chevaux malades sont traités avec la plus scrupuleuse attention. *Bur. de poste* de Charenton.

Algenroth, v. (*Sarre*), arr. de Prunux, canton d'Herstein, à 1 k. (¼ de l.) O. p. S. d'Idar, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. d'Herstein, 5 m. (11 l.) E. de Trèves. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Trèves.

Alges, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, près l'Epte, à 2 kilom. (½ l.) de Gournay, et 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Gournay.

Algesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Oberingelheim, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Oberingelheim, 7 k. (1 l. ¾) E. de Bingen, 20 k. (4 l. ½) O. de Mayence. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Bingen.

Algolzheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neufbrisach, près le Dierlach, ruisseau, à 18 k. (4 l.) de Colmar. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Neufbrisach.

Aloot (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer. Sa source à 4 k. (1 l.) E. de Cambremer, coule au S., puis à l'O. et se rend dans la Vie, à 1 k. (¼ de l.) O. de Crevecœur.

Algajola, v. (*Golo en Corse*), arr. de Calvi, au bord de la mer, à 9 k. (2 l. ¼) de Calvi, 5 m. (11 l.) de Bastia. Ce village, le plus central, étoit fortifié dans le temps des Génois. *Pop.* 158.

Algrange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, à

8 k. (2 l.) de Thionville, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* réunie à Batzendel, 215. *Bur. de poste* de Thionville.

Alguans, v. (*Tarn*), arr. de Lavaure, canton de Cuq, sur la Marsoulet, à 13 k. (3 l.) de Lavaur, 28 k. (6 l. ½) de Castres. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Puylaurens.

Algy, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Vigy, commune d'Argency, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Metz. *Pop.* réunie à Argency, 595. *Bur. de poste* de Metz.

Alheux (les), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenne-Ville, commune de Behen. *Pop.* comprise celle de Behen et dépendances, 640. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Alhoumont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Houffalize, commune de Tavigny, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Houffalize, 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Stimbach, 6 m. (12 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* réunie à Tavigny et à Vissoule, 72. *Bur. de poste* de Bastogne.

Alicastre (Fort de l'), (*Var*), arr. de Toulon, près la côte N. O. de l'île de Parquerolles, entre la plage N.-D. et celle de Courtade. *Bur. de poste* d'Hières.

Alice, v. (*Sesia*), arr. de Santhia, cant. de Ceyliano, au milieu des bois, sur la pente d'une colline, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Santhia. *Pop.* 1751. *B. de poste* de Verceil.

Alice, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, à la droite de l'Orea, à 36 k. (8 l.) O. d'Ivrea. *Pop.* 730. *Bur. de poste* d'Ivrea.

Alice, v. (*Tanaro*), arr. et cant. d'Acqui, sur une colline, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Belbo à Incisa, à 8 k. (2 l.) N. d'Acqui. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* d'Asti.

Alichamps, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, cant. de Châteauneuf, près le Cher, à 8 k. (2 l.) de St.-Amand, 33 k. (7 l. ½) de Bourges. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Alichamps, v. (*Haute-Marne*), à 8 k. (2 l.) de Vassy. Il y a des forges. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Vassy.

Aliette (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Étienne de Baigorry, à 4 k. (1 l.) S. de St.-Étienne. Elle a, du N. au S., 1 k. (¼ de l.) de long.

Alieze, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saulnier, cant. d'Orgelet, à 7 k. (1 l. ¾) d'Orgelet, 9 k. (2 l. ¼) de Lons-le-Saulnier. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Aligeron (l'), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière. Sa source dans le cant., et à 11 k. (2 l. ⅔) S. O. de Thueys, coule à l'E., remonte au N. E., passe à Jaujac, et se rend dans l'Ardèche, à 4 k. (1 l.) N. E. de Jaujac.

Alignan-du-Vent, v. (*Hérault*), arr. de Beziers, cant. de Servian, à 18 k. (4 l.) de Beziers, 4 m. (10 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 658. *Bur. de poste* de Pezenas.

Alionon (l'), rivière (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. d'Annonay. Sa source à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Annonay, coule à l'E. N. E., et se rend dans la Cance, à 2 k. (½ l.) S. p. E. d'Annonay.

Aligre ou Montiran, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de la Louppe, à 18 k. (4 l.) de Nogent, 34 k. (7 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Champrond.

Aliguiere, v. (*Lot*), à 8 k. (2 l.) de Caussade. *Bur. de poste* de Caussade.

Alincourt, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, près la Retourne, à 11 kil. (2 l. ¾) de Réthel, 5 m. (11 l.) de Charleville. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Réthel.

Alincourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 10 k. (2 l. ½) E. de Château-Salins. *Pop.* réunie à celle de Bioncourt, 356. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Alinctun, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Desvres, à 13 k. (3 l.) de Boulogne, 8 m. (19 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à Liannes, 343. *Bur. de poste* de Boulogne.

Aliquerville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 10 k. (2 l. ½) de Caudebec, et 39 k. (8 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Bolbec. *Rel. de p. aux chev.*

Alisay, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, à 11 k. (2 l. ⅔) de Louviers, 33 k. (7 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Pont-de-l'Arche.

Alise-Ste.-Reine, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Ste.-Reine.

Alissax, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, à 3 k. (¾ de l.) de Privas. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Privas.

Alix, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, sur la Nirie, à 9 k. (2 l. ¼) de Villefranche, 21 k. (4 l. ¾) de Lyon, 4 k. (1 l.) d'Anse. Le ruisseau de Charcin y prend sa source. Il y a 4 fours à chaux et trois potiers de terre. Ce village étoit célèbre par un chapitre de chanoinesses, composé de vingt-six dames, qui portoient une médaille d'or émaillée, surmontée d'une couronne comtale. *Pop.* 200. *Bur. de poste* d'Ance.

Alix (les), v. (*Lot*), à 12 k. (2 l. ¾) de Peyrac. *Bur. de poste* de Peyrac.

Alixan, bourg (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage, entre l'Egala et le Baraban, à 11 k. (2 l. ⅔) de Valence. *Pop.* 1820. *Bur. de poste* de Romans.

Alken, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppart, sur la Moselle, à 19 k. (4 l. ¼, O. N. O de Boppart, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Munster-Eiffeld, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Coblentz.

Alken, v. (*Meuse-Inférieure*), à 7 k. (1 l. ¾) de Hasselt. *Pop.*... *Bur. de poste* de Hasselt.

Allagnat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, à 13 k. (3 l.) de Clermont. *Pop.* 759. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Allagnon, v. (*Haute-Loire*), à 6 k. (1 l. ½) de Massiac. *Pop.*... *Bur. de poste* de Massiac, dép. du Cantal.

Allain-aux-Boeufs, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey-aux-Belles-Femmes, à 14 k. (3 l. ⅓) de Vezelise, 28 k. (6 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Colombey.

Allaincourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, sur l'Oise, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Quentin, 29 k. (6 l.) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Allaincourt, v. (*Haute-Saone*). *Voyez* Hallincourt.

Allaine, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 4 k. (1 l.) de Janville, 37 k. (8 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Janville et de Toury.

Allainville-en-Dronais, v.

(*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, à 4 k. (1 l.) de Dreux, 34 k. (7 l. ½) de Chartres. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Dreux.

Allainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. Sud de Dourdan, à 11 k. (2 l. ¾) de Dourdan, 43 k. (9 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Dourdan.

Allaire, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, ch.-l de cant., à 14 k. (3 l. ¼) de Rochefort, 41 k. (9 l. ¼) de Vannes, 5 k. (1 l. ¼) O. de Redon, *Pop.* 2195. *Bur. de poste* de Redon, dép. d'Ille-et-Vilaine.

Allamon, v. (*Léman*), à 3 k. (¾ de l.) d'Evian. *Bur. de poste* d'Evian.

Allamont, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 19 k. (4 l. ¼) de Briey, 30 k. (6 l. ¾) de Metz. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Metz.

Allamp, v. (*Meurthe*), arr. de Rail, cant. de Colombey, à 18 k. (4 l.) S. de Toul, 33 k. (7 l. ½) S. O. de Nancy, 8 k. (2 l.) O. de Colombey. Il y a une verrerie considérable, où l'on ne fabrique que des verres communs. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Toul.

Allanche, ville (*Cantal*), arr. de Murat, ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) N. de Murat, 36 k. (8 l.) O. de Brioude, 27 k. (6 l.) N. O. de St.-Flour. On y fait commerce de tannerie. Cette ville appartenoit à la maison Vendôme. *Pop.* 2497. *Bur. de poste* de Murat.

Allandhuy, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, à 15 k. (3 l. ½) de Vouziers, 31 k. (7 l.) de Charleville. *Pop.* 385. *Bur. de poste* d'Attigny.

Allans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux. *Pop....* *Bur. de poste* de Besançon.

Allarmont, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Schirmeck, à 10 k. (2 l. ½) N. de Lenoues, 14 k. (3 l. ¼) O. de la Broque. Il dépendoit de la principauté de Salm. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Raon-l'Etape.

Allas-Boccage, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jousac, cant. de Mirambeau, à 22 k. (5 l.) de Pons, 42 k. (9 l. ½) de Saintes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Mirambeau.

Allas-Champagne, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archive, à 21 k. (4 l. ¾) de Pons, 39 k. (8 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Barbezieux, dép. de la Charente.

Allas-de-Berbieres, (*Dordogne*), à 13 k. (3 l.) de Sarlat. *Pop...* *Bur. de poste* de Sarlat.

Allas-de-l'Évêque, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Sarlat, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarlat, 4 m. (10 l.) de Périgueux. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Sarlat.

Allauch, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. du centre *extrà muros* de Marseille, l'un des faubourgs. *Pop.* 3263. *Bur. de poste* de Marseille.

Alle, (*Haut-Rhin*). *Voyez* Halle.

Alle, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gedinne, à 6 k. (1 l. ½) S. S. E. d'Orchimont, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Bouillon, 7 m. (16 l. ¼) S. S. E. de Namur. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Marche.

Alleaume, v. (*Manche*), arr. et canton de Valognes, près Valognes, à 5 m. (11 l. ¾) de Coutances. Le territoire d'Alleaume est fertile en blé et en pâturages. Il y a aussi quelques landes et des bois. On y voit des carrières d'où l'on tire de la pierre de taille très-dure. A quelque distance il y avoit une chapelle sous le nom *de Notre-Dame des Victoires*. Le peuple du pays avoit une grande dévotion pour ce lieu de sainteté. *Pop.* 567. *Bur. de poste* de Valognes.

Allébaudierre, v. (*Aube*), arrondissement et canton d'Arcis-sur-Aube, sur le ruisseau d'Herbise, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. d'Arcis, 31 k. (7 l.) O. de Troyes, 18 k. (4 l.) N. E. de Méry-sur-Seine. *Pop.* 378. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Allebeck (l'), ruisseau (*Deux-Nèthes*), arr. de Ruremont, cant. de Turnhout, à 6 k. (1 l. ½) N. duquel il prend sa source, près le village de Beerse, coule à l'O., puis au S., reçoit à gauche le Brock, et va se rendre dans le Aa, à 4 k. (1 l.) N. d'Herenthals, après 14 k. (3 l. ¼) de cours.

Allée-Blanche (Col de l'), *ou* de la Seigne, (*Dora*). Col affreux et peu fréquenté des Alpes-Peninnes, entre le petit St.-Bernard et l'Aiguille du glacier. Par lui, les vallées de Faucigny et de Tarentaise (*Mont-Blanc*), communiquent avec celle d'Aosta par le val Veni. Longueur du passage, 5 heures ½.

Alleore, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, à 24 k. (5 l. ½) d'Uzès, 42 k. (9 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 970. *Bur. de poste* d'Ambroix.

Allemagne, v. (*Basses-Alpes*), arrondis. de Digne, cant. de Riez, près la Colostre, à 39 k. (8 l. ¾) de Digne. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Riez.

Allemagne, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton Sud de Caen, près l'Orne, à 4 k. (1 l.) de Caen. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Caen.

Allemanche, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 14 k. (3 l. ¼) de Sezanne, 6 m. (13 l.) de Châlons. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Sezanne.

Allemand (l'), ruisseau (*Ardennes*), arr. et cant. de Novion-Porcien. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Wassigny, coule à l'E., et se rend dans la rivière de Vaux, à 2 k. (½ l.) de sa source.

Allemand, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 13 k. (3 l.) de Soissons, 16 k. (3 l. ¾) de Laon. Il y a un four à chaux. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Chavignon.

Allemand-Rombach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Ste.-Marie-aux-Mines, à 23 k. (5 l. ½) de Colmar. *Pop.* 1294. *Bur. de poste* de Ste.-Marie-aux-Mines.

Allemand (l'), rivière (*Dordogne*), arr. et cant. de Villefranche-de-Belvés. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Orliac, coule au S. O., passe à Sauveterre, à St.-Front, descend au S. et se rend dans le Lot, à l'E. de Libos.

Allemands (les), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benoît, à 8 k. (2 l.) de Pontarlier, 4 m. (10 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Allemans, v. (*Dordogne*), arrondiss. et cant. de Riberac, à 5 k. (1 l. ¼) de Riberac, 34 k. (7 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 1438. *Bur. de poste* de Riberac.

Allemans, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, sur la rive gauche du Lot, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Penne, 25 k. (5 l. ¾) N. E. d'Agen. *Pop.* — *B. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Allemans, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, sur le Drot, à 13 k. (3 l.) de Lauzun, 5 m. (12 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Lauzun.

Allemans (les), v. (*Arriège*), arrondiss. et canton de Pamiers, à 18 k. (4 l.) de Mirepoix, 30 k.

(6 l.) ¾) de Tarascon. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Pamiers.

Allemant, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, à 6 k. (2 l. ½) de Sezanne, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Sezanne.

Allemogne, v. (*Léman*), à 13 k. (3 l.) de Genève. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Genève.

Allemond-en-Oisans, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, près la Romanche, à 23 k. (5 l. ¼) de Grenoble. Il y a une mine de plomb à grandes facettes, sur la montagne de Neyt-Warnier. Le filon est de 22 pouces. Le quintal de cette mine lavée a donné 75 pour cent de plomb et 7 deniers 12 grains d'argent. *Popul.* 1012. *Bur. de poste* de Bourg-d'Oisans.

Allémont, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 19 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Metz.

Allen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Mayen, à 1 k. (¼ de l.) de Mayen, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Montréal, 27 k. (6 l.) O. de Coblentz. *Pop.* réunie à Beresheim, 145.

Allenay, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, commune de Bourseville, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, et 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à Bourseville, 1270. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Allenay, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, près de l'Océan, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 214. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Allenbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Rhaunen, à 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Rhaunen, 11 k. (2 l. ¾) O. d'Idar, 38 k. (8 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Trèves.

Allenc, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, près l'Allemet, à 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de Mende, 25 k. (5 l. ¾) O. p. N. de Villefort, 27 k. (6 l.) S. O. de Langogne. Forges connues sous le nom de *ardisserie*; serges de Mende, cadis de la montagne, pour rideaux de lit, habillement d'homme et de femme. *Pop.* 1523. *Bur. de poste* de Mende.

Allençon (Notre-Dame d'), v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Notre-Dame d'Alençon.

Allendorf, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, canton de Lyssendorf, à 15 k. (3 l. ½) N. de Lyssendorf, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Blanckenheim, 8 m. (17 l.) N. de Trèves. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Trèves.

Allenfeld, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Stromberg, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Stromberg, 8 k. (1 l. ½) N. de Sobernheim, 6 m. (13 l. ¼) de Coblentz. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Creutznach.

Alleniet (l'), rivière (*Lozère*), arrond. et cant. de Bleymard. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) de Mende, coule à l'O. puis au S. O., et se rend dans le Lot, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Mende.

Allennes *ou* Allennes-lès-Marais, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Seclin, à 13 k. (3 l.) de Lille, et 21 k. (4 l. ¾) de Douai. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Caroni, dép. du Pas-de-Calais.

Allenviller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutiers, près le Sommerauh, à 34 k. (7 l. ¾) d'Haguenau, 28 k. (6 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Saverne.

Allerand, v. (*Marne*), à 10 k. (2 l. ½) de Reims. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Reims.

Allerborn, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Clervaux, à 13 kil. (3 l.) S. de Steinbach, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Clervaux, 5 m. (11 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.*...... *Bur. de poste* de Bastogne.

Allerey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arnay, 4 m. (10 l. ½) de Dijon. *Pop.* 794. *B. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Allerey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, cant. de Verdun-sur-Doubs, à 16 k. (3 l. ¾) de Châlons, 7 m. (15 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Verdun.

Alleriot, (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de St.-Martin-en-Bresse, à 7 k. (1 l. ¾) de Châlons, 6 m. (13 l.) de Mâcon. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Allery, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Molliens, commune d'Airaines, à 27 k. (6 l.) O. d'Amiens, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville. *Pop.* réunie à Airaines, 1490. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Allery, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Hallencourt, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Allertat (l'), v. (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, dans les montagnes, à 7 k. (1 l. ¾) de Nantua, 38 k. (8 l. ½) de Bourg. *Pop.* 1055. *Bur. de poste* de Nantua.

Alles, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Cadoin, sur la Dordogne, à 14 k. (3 l. ¼) de Belvez, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 530. *Bur. de poste* du Bugue.

Alleu (l'), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. du Sel, à 13 k. (3 l.) de Bain, 31 k. (7 l.) de Rennes. *Pop.* 780. *Bur. de poste* de St.-Aubin-du-Cormier.

Alleuds (les), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé, à 13 k. (3 l.) de Melle, 40 k. (9 l.) de Niort. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de saint Benoit, fondée en 1128 par *Gigaud de Sala*. Le terrain, siliceux et granitique des Alleuds, est fécond en châtaigniers, qui sont un objet de grande culture. *Pop.* 414. *Bur. de poste de* Chef-Boutonne.

Alleuds, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Touarcé, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Touarcé, 19 k. (4 l. ¼) S. E. d'Angers. *Pop*.....

Alleur *ou* Allem, v. (*Ourte*), arr. de Liége, cant. d'Holloque-aux-Pierres, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Flemalle, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Kemexhe, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Liége. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Liége.

Alleux (les), v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. du Chêne, à 8 k. (2 l.) de Vouziers, 32 k. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 231. *Bur. de poste* d'Attigny.

Alleuze, v. (*Cantal*), arr. et canton Sud de St.-Flour, sur la côte, près le Jurol, à 8 k. (2 l.) de St.-Flour, 5 m. (11 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Allevard, bourg (*Isère*), arr. de Grenoble, ch.-l. de canton, sur la rivière d'Ozeins, à 36 k. (8 l.) N. E. de Grenoble, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Barreaux, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Goncelin. Presque au sommet de la montagne, on trouve des mines qui sont exploitées par un grand nombre de propriétaires. Elles consistent

consistent en plusieurs filons parallèles, épais de 1 à 6 mèt. (3 à 18 pieds), qui se suivent sur une longueur de plus de 2334 mèt. (1200 t.). Beaucoup de galeries ouvertes dans le flanc de la montagne ont coupé ces différens filons, et servent en même temps de galeries d'airage, de roulage et d'écoulement. Elles produisent avec abondance de la mine spathique, mêlée de pyrites ferrugineuses et quelquefois cuivreuses : elles alimentent plusieurs fourneaux du Mont-Blanc, et presque tous ceux des départemens de l'Isère et de la Drôme. Elles seroient inépuisables, si elles n'étoient pas abandonnées aux ouvriers qui, n'ayant d'autre intérêt que celui du moment, n'en tirent que ce qui leur coûte peu de peine, et laissent ce qui leur présente quelques difficultés.

Il y a en outre à Allevard deux usines en fer, dans lesquelles on ne connoît pas de gueuses en fer; mais il y a des martinets où l'on travaille en quincaillerie le gros fer que l'on tire du Pont-de-Bens, département du Mont-Blanc.

Il y a près d'Allevard, dans la montagne de Vauche, une mine de fer très-riche; il y a des forges, affineries et fonderies où il se fabrique une grande quantité de fer. Le mont Allevard est fameux par deux mines de cuivre, dites *Sept-Eaux* et *la Cuë* de France. C'est encore dans le même lieu que se rencontrent les pierres du grand *glaizin*; et si l'on en croit les gens du pays, il y a dans le voisinage des mines d'or et d'azur. La mine de cuivre, nommée *la Violette*, n'est pas éloignée de cet endroit. *Pop.* 2256. *Bur. de poste* de Barreaux.

Alleve, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton Sud d'Annecy, près le le Nepha, à 13 k. (3 l.) d'Annecy, 20 k. (4 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 258. *Bur. de poste* d'Annecy.

Allevimare, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauvile, à 11 k. (2 l. ¾) de Caudebec, 39 k. (8 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Fauville.

Alleweb-Bach (l'), rivière (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoye, à 7 k. (1 l. ¾) N. duquel elle prend sa source, coule au N., reçoit la Rote-Web, prend le nom de Bridolsbuch, et se réunit à la Dente pour se rendre dans la Roër, à 2 k. (½ l.) S. O. de Juliers, après 22 k. (5 l.) de cours.

Allex, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, à 11 k. (2 l. ¾) d'Annecy, 32 k. (7 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 614. *Bur. de poste* d'Annecy.

Alleyras, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, canton de Cayres, près l'Allier, à 23 k. (5 l. ¼) du Puy. *Pop.* 800. *Bur. de poste* du Puy.

Alleyrat, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Meimac, à 8 k. (2 l.) d'Ussel, 5 m. (11 l.) de Tulle. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Tulle.

Alleyrat, v. (*Creuze*), arr. et canton d'Aubusson, sur la Creuse, à 4 k. (1 l.) d'Aubusson), 30 k. (6 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 502. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Allhienville, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, caut. de Vic, à 11 k. (2 l. ¾), de Château-Salins, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Bourmont.

Alliancelles, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Heiltz-le-Maurup, près la Chée, à 23 k. (5 l. ¼) de Vitry, 41 k. (9 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Allianville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 19 k. (4 l. ¼) de Bourmont, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 385. *Bur. de poste* de Bourmont.

Allias (l'), rivière (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Martin-de Vulgagne. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. d'Alais, coule au S. p. E. et se rend dans l'Avene, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de sa source.

Allias, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 11 k. (2 l. ¾) O. d'Argelès. Elle est couverte de rochers.

Allias (Lac des), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Aucun, à 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Argelès. Il a de l'E. à l'O. 291 mèt. (150 t.) de long sur 194 mèt. (100) de large.

Alliat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon. *Pop.* 72. *Bur. de poste de* Tarascon.

Alliat (l'), rivière (*Isère*), arr. et canton de la Verpillière. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Bourgoin, coule au N. O., redescend au S. O., remonte au N., passe à Verpillière, et se perd dans les marais qui bordent la Bourbre.

Allibaudière, v. (*Aube*), à 6 k. (1 l. ½) d'Arcis-sur-Aube. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Arcis.

Allichamp, v. (*Haute-Marne*), arrondissem. et canton de Vassy, près la Blaise, à 8 k. (2 l.) de St.-Dizier, 5 m. (11 l.) de Chaumont. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

ALLIER.

Ce département a pris son nom de sa principale rivière, qui le traverse du S. au N. Il répond à l'ancienne province du Bourbonnois. Cette province, ainsi que tous les lieux appelés Bourbon, ont pris leur nom des eaux minérales ou thermales qui s'y trouvent, et que l'on nommoit en celtique *Bourb*. Le château de Bourbon dépendoit de l'Aquitaine, dans le huitième siècle. Il y eut ensuite des seigneurs dont dix portèrent le nom d'Archambault; de-là, pour le château et pour la ville les noms de Bourbon et d'Archambault. Une princesse de cette famille ayant épousé Jean de Bourgogne, comte de Charolois, laissa pour héritière Béatrix, qui réunit ainsi le Charolois et le Bourbonnois : elle apporta cette dot à son mari, Robert de France, comte de Clermont (en Beauvoisis), sixième fils de saint Louis. C'est de lui qu'est descendu Henri IV et par suite Louis XVI. La terre de Bourbon-l'Archambault fut érigée en duché-pairie en faveur de Louis, fils de Robert, l'an 1327. Charles III, connétable de France, comte de Montpensier, épousa Jeanne, fille et héritière de Pierre II, duc du Bourbonnois, et eut ainsi ce comté, qui, après sa révolte, fut confisqué par François Ier en 1523. Il fut ensuite donné à Louis, prince de Condé, par Louis XIV, en échange d'autres terres, et on l'érigea de nouveau en duché-pairie.

La superficie de ce département est d'environ 1,454,341 arpens carrés, ou 742,272 hectares; sa population est de 272,616 : il est composé de 350 communes, et divisé en 4 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 26 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à Moulins : *Mont-Luçon*, *Gannat* et *la Palisse* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Clermont-Ferrand, et dépend de la 21e division militaire, dont le commandant réside à Bourg; l'Allier est du ressort du tribunal d'appel séant à Riom, département du Puy-de-Dôme, et dans la 10e Conservation forestière. Voyez *Moulins*.

Ses principales villes sont : *Mou-*

lins, *Gannat*, *la Palisse* et *Mont-Luçon*.

Les principales rivières de ce département sont : l'*Allier*, qui commence dans celui de la Haute-Loire aux pieds des montagnes du département de la Lozère, passe à Issoire, à Vichy, à Moulins, à Saint-Pierre-le-Moutier, et se rend dans la Loire en face de Nevers ; la *Loire*, qui prend sa source dans le département de l'Ardèche, et le *Cher* dans celui de la Creuse.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: *Abron*, *Acolin*, *Aumonce*, *Auron*, *Balavan*, *Bander*, *Banne*, *Barbenan*, *Barge*, *Beron*, *Bieurdre*, *Caesa*, *Chalon*, *Chamaron*, *Chaud*, *Crapeau*, *Creuse*, *Gour*, *Iolan*, *Landuise*, *Magieure*, *Marmande*, *Meuselle*, *Morgon*, *Mourgon*, *Mourgon-Mort*, *Noël*, *Odde*, *Ouesnan*, *Ourance* (*petite*), *Ours*, *Ouzon*, *Planches*, *Queune*, *Queune* (*la petite*), *Rondon*, *Sologne*, *Sonante*, *Teche*, *Thernille*, *Valençon et Verneige*.

Forêts. Aide, Bord, Dreuille, Grosbois, Lespinasse, Marsenac, Maulnay, Messarge, Moladie, Tronçais et Voudelle.

L'Allier est en général assez fertile en grains et en pâturages. L'air y est sain et tempéré. Il est sujet néanmoins aux orages et aux débordemens des rivières ; il se ressent quelquefois de la froideur des neiges des montagnes d'Auvergne.

Presque tout le commerce du département se concentre à Moulins, Bourbon-l'Archambault et Vichy, où l'on trouve des établissemens de forges très-importans qui fournissent des ancres à notre marine militaire. Il y a une grande fabrique d'armes et de boutons à la Charité, et une coutellerie considérable à Moulins. Cette dernière ville est d'ailleurs bien située pour l'entrepôt du commerce de terre entre Paris et les départemens qui comprennent l'Auvergne et le Lyonnais. La manufacture d'Aubusson, si renommée par ses tapisseries et les eaux minérales de Pougues, Bourbonne et Vichy, ne sont pas les moindres ressources de ce département, d'où l'on tire aussi une grande quantité de fer que l'on prépare dans le Nivernois.

Le terroir renferme des mines de plomb et d'antimoine, des carrières de marbre, de chaux et de charbon de terre.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur. *Voy.* le département de la Seine.

Mesures agraires; valeur en ares.

L'*Arpent* de 8 boisselées, 100 perches carrées, à 22 pieds par perche, 51.072.

La *Septérée* de 10 boisselées, en usage à Ebreuil, *idem*.

Et celle de 4 quartelées en usage à Mont-Luçon, *idem*.

La *Septérée* de 9 boisselées, en usage à Gannat, 57.456.

La *Quartelée* de la Palisse, contenant 8 coupées, 56.220.

La *Coupée* de Donjon, 10.522.

La *Cartonnée* de Cusset, 12.156.

La *Cartonnée* de Monmarault, 10.522.

La Boisselée, idem, 7.028.

La Boisselée de Burges-lès-Bains, 7.597.

Les grands hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : — Jean *Aubery*, médecin et auteur célèbre, vivant au commencement du 17ᵉ siècle. *Apologie de la médecine*, en latin : Paris, 1608, in-8°. *Antidote de l'amour*, 1599, *in*-12. — Claude de *Beauregard*, de Moulins ; mort professeur de philosophie à Padoue en 1760. Divers ouvrages *philosophiques*. — — Claude *Berigard*, philosophe, né à Moulins en 1578 ; mourut en 1663. *Circulus Pisanus*, in-4°. *Dubitationes in dialogum Galilæi pro terræ immobilitate*, 1632, *in*-4°. — Claude *Berroyer*, de Moulins, avocat de Paris, mort en 1735. *Bibliothèque des coutumes* et autres ouvrages de *jurisprudence*. — *Durand*, de Saint-Pourçain, dit *le Docteur très-résolutif*, jurisconsulte, théologien et commentateur, né à Saint-Pourçain ; mourut en 1333. *Commentaire sur les quatre livres des Sentences* : Paris, 1550, 2 vol. *in-fol*. *Traité sur l'origine des jurisdictions*. — Gilbert *Gaulmin*, né à Moulins, poëte et littérateur ; mort en 1667. *Poésies latines* et autres ouvrages. — Antoine-Gilbert *Griffet la Baume*, naquit à Moulins en 1756. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages en vers et en prose. *Galathée*, comédie. *Evelina*, ou l'*Entrée d'une jeune personne dans le monde*, 2 vol. Les *Souffrances maternelles*, 4 vol. *in*-8°. — Henri *Griffet*, jésuite, littérateur estimable, né à Moulins en 1698 ; mourut en 1775 à Bruxelles. *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire* : Liége, 1769, *in*-12. *Sermons* : Liége, 1767, 4 vol. *in*-8°. et *in*-12. *Année chrétienne*, 18 vol. *in*-12, etc. — Claude de *Lingendes*, jésuite, prédicateur, né à Moulins en 1591 ; mourut en 1660. *Sermons*, 3 vol. *in*-8°. en latin. *Conseils pour la conduite de la vie*. *Votivum monument. ab urbe Molens. Delphino oblatum*, in-4°. — Jean de *Lingendes*, poëte, né à Moulins : mourut en 1616 à la fleur de son âge. *Elégie pour Ovide*; *Stances*. Ses œuvres forment 5 vol. *in*-12. — Jean de *Lingendes*, prédicateur sous Louis XII et Louis XIII ; il ne craignit point d'attaquer les vices sous la pourpre et le dais ; né à Moulins, mort en 1665. — Antoine *Mizauld*, alias *Mizaldus*, médecin, auteur d'ouvrages latins sur l'astrologie, les phénomènes, etc. ; né à Mont-Luçon, mort en 1578. *Phenomena seu temporum signa*, in-8°, traduit en français sous le titre de *Mirouer du temps*, 1547, *in*-8°. etc. — Louis *de Bourbon*, duc de Montpensier, brave capitaine, né à Moulins en 1713 ; mourut dans son château de Champigny en 1583. Il se signala dans les armées sous François Iᵉʳ et Henri II. — Pierre *Petit*, physicien et mathématicien, né à Mont-Luçon en 15.8 ; mort en 1677 à Ligny-sur-Marne. Il devint par son mérite géographe du roi et intendant des fortifications de France. *Des traités du compas de proportion*, *de la pesanteur et de la grandeur des métaux*, *de la construction et de l'usage du calibre d'artillerie*, in-8°. *Du Vuide*, in-4°., etc. — Thomas *Regnaudin*, sculpteur, né à Moulins ; mort en 1762. On voit de lui dans les jardins de Versailles, l'*Automne* et *Faustine*, et aux Tuileries le beau groupe représentant l'*Enlèvement de Cybèle par Saturne sous la figure du Temps*. — Blaise de *Vigènes* naquit à Saint-Pourçain : littérateur ; mort en 1596. Traduction (avec notes) de *César*, *de Tite-Live*, *de Chalcondyle*, *des Tableaux de Théophraste*, *des Chroniques de Pologne*, etc. *Traités des chiffres*, des *comètes*, du *feu*, du *sel*, de *l'or*, etc. — Louis-Hector, duc de *Villars*, maréchal de France, grand capitaine ; il porta fort jeune les armes. Louis XIV, pour honorer sa valeur naissante, dit : « Il semble, dès que l'on tire » quelque part, que ce petit garçon sorte » de terre pour s'y trouver ». Né à Moulins en 1653. *Mémoires*, en 3 vol. Le premier est de lui ; mais les autres sont d'une autre main.

ALLIER (L'), rivière (*Lozère*), arrond. et canton de Bleymard. Sa source, près la forêt de Mercoire, à 20 k. (4 l. 1/2), N. O. de Villefort, coule à l'E., remonte au N., passe à l'E. de Langogne, à Issoire, à Vichy, à Moulins, à St.-Pierre-le-Moutier, et se rend dans la Loire, en face de Nevers.

ALLIER (L'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Tournay. Sa source, à 7 k. (1 l. 3/4) E. de Tournay, coule au N., puis à l'O., et se rend dans le Larcos, à 7 k. (1 l. 3/4) N. O. de sa source.

ALLIER, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton sud de Tarbes, sur l'Adour, à 6 k. (1 l. 1/2) de Tarbes. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Tarbes.

ALLIERE (L'), rivière (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) N. O. de Vassy, coule au N., puis à l'O., et se rend dans la Vire, à 3 k. (3/4 de l.) N. de Vire.

ALLIERES (LES), v. (*Ardèche*), arr. et canton de Privas, près l'Erieux, à 8 k. (2 l.) de Privas. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de la Voulte.

ALLIÈRES, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron, à 29 k. (6 l. 2/3) de Tarascon. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Foix.

ALLIERES, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant de Vif, à 9 k. (2 l. 1/3) de Grenoble. *Pop.* réunie à celle de Rissel, 620. *Bur. de poste* de Grenoble.

ALLIEUX-EN-BUSSY, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, à 24 k. (5 l. 1/2) de Montbrison. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Montbrison.

ALLIGNY, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Cosne, à 11 k. (2 l. 3/4) de Cosne, 5 m. (12 l.) de Nevers. *Pop.* 1506. *Bur. de poste* de Cosne.

ALLIGNY, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Montfauche, à 23 k. (5 l. 1/4) de Château-Chinon, 8 m. (18 l.) de Nevers. Il y a une mine de plomb dans le territoire de ce village, situé en pays de bois. *Pop.* 2091. *Bur. de poste* de Saulieu, départ. de la Côte-d'Or.

ALLINEUC, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. d'Uzel, à 18 k. (4 l.) de Loudéac, 23 k.

(5 l. ¼) de St.-Brieuc. *Pop.* 2203. *Bur. de poste* de St.-Quintin.

Allinge, v. (*Léman*), arr. et canton de Thonon, à 2 k. (½ l.) du Fort des Allinges, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Thonon, 32 k. (7 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Thonon.

Allinges (Fort des), (*Léman*), à 7 k. (1 l. ¾) de Thonon. *Bur. de poste* de Thonon.

Allioncourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Luxeuil, près la Lantenne, à 6 k. (1 l. ½) de Luxeuil, 23 k. (5 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Allogny, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Menetou-Salon, près la forêt d'Allogny et celle de Hautebrune, à 19 k. (4 l. ¼) de Vierzon, 16 k. (3 l. ¾) de Bourges. La plaine d'Allogny fournit un sable propre à faire des creusets pour la fonte des métaux. *Pop.* 634. *Bur. de poste* de Bourges.

Allogny (Forêt de), (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Menetou-Salon, à 15 k. (3 l. ½) E. de Vierzon. Elle a 4089 mèt. (2100 t.) de long, sur 1556 à 1750 mèt. (8 à 900) de large.

Allois (les), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de St.-Léonard, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Léonard, 13 k. (3 l.) de Limoges, 10 k. (2 l. ½) de Cosne et de la Loire. Ce village est situé dans un pays de bois. *Pop.* 83. *Bur. de p.* de St.-Léonard.

Allomier, (*Mont-Blanc*). *Voy.* Alonzir.

Allon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. d'Houeillés, à 16 k. (3 l. ¾) de Castel-Jaloux, 5 m. (18 l.) d'Agen. *Pop.*, réunie à Gout-d'Allon, 725. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Allonat, v. (*Jura*), à 1 k. (¼ de l.) de St.-Amour. *Pop.* .... *Bur. de poste* de St.-Amour.

Allondans, v. (*Haut-Rhin*), à 4 k. (1 l.) de Montbéliard. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Montbéliard.

Allondaz, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hopital-sous-Conflans, à 27 k. (6 l.) de Chambéry. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Conflans.

Allondrelle *et* la Malmaison, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, à 13 k. (3 l.) de Longwy, 6 m. (13 l.) de Metz. *Pop.* réunie à Malmaison, 623. *Bur. de poste* de Longwy.

Allone (Notre-Dame d'), v. (*Manche*). *Voyez* Notre-Dame d'Allone.

Allone, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 22 k. (5 l.) de Janville, 18 k. (4 l.) de Chartres. Il y a à Allone neuf manufactures de bas, bonnets, chaussons et gants. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Chartres.

Allone, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-ouest de Saumur, près l'Authion, à 8 k. (2 l.) de Saumur, 4 m. (10 l.) d'Angers. *Pop.* 1812. *Bur. de p.* de Saumur.

Allone, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, à 3 k. (¾ de l.) de Beauvais. *Pop.* 1427. *Bur. de poste* de Beauvais.

Allone, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Secondigny, à 11 k. (2 l. ¾) de Parthenay, 30 k. (6 l. ¾) de Niort. *Pop.* 1259. *Bur. de poste* de Parthenay.

Allones, v. (*Sarthe*), arr. et canton du Mans près la Sarthe, à 5 k. (1 l. ¼) du Mans. On découvre des vestiges de murailles, des débris de colonnes et de chapiteaux en marbres étrangers, qui attestent le séjour ancien des arts dans cet endroit. *Pop.* 466. *Bur. de poste* du Mans.

Allonjoie, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincour, ci-devant principauté de Montbéliard, à 5 k. (1 l. ¼) des Audans, 3 k. (¾ de l.) de Montbéliard. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Allons, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de St.-André, à 16 k. (3 l. ¾) de Castellane, 31 k. (7 l.) de Digne. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Castellane.

Allonville, v. (*Somme*), à 7 k. (1 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Amiens.

Allos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Radets, à 11 k. (2 l. ¾) de Mauléon, 4 m. (10 l. ¾) de Pau. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Mauléon.

Allouagnes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, à 8 k. (2 l.) de Béthune, 32 k. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 852. *Bur. de poste* de Lillers.

Alloudans, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard. *Pop.* ...

Alloué, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton, près la Charente, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Confolens, 5 m. (11 l.) N. E. d'Angoulême, 14 k. (3 l. ¼) S. O. d'Availles. *Pop.* 1720. *Bur. de poste de* Confolens.

Allouis, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Mehun, à 13 k. (3 l.) de Vierzon, 15 k. (3 l. ½) de Bourges. *Pop.* 717. *Bur. de poste* de Mehun.

Allouville, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Amiens, à 7 k. (1 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* réunie à la Ferme-Allançon, 683. *Bur. de poste* de Corbie.

Alloy (l'), rivière (*Isère*), arr. et cant. du Touvet. Sa source, au pied de la montagne de l'Arpette, à 4 k. (1 l.) S. O. de Barreaux, coule à l'E. S. E., et se rend dans l'Isère, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de la Terrasse.

Alloz, ville (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonnette, et ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) S. de Barcelonnette, 36 k. (8 l.) N. E. de Digne, 6 k. (1 l. ½) N. de Colmar. A une petite distance, au levant de cette ville, il y a un lac qui abonde en truites, parmi lesquelles il y en a d'une extrême grosseur. Ce lac a environ 4 k. (1 l.) de circonférence; il est sur une haute montagne, où la rivière de Verdon prend sa soure. Il y a un foulon à draps. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Barcelonnette.

Alltripez, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Groz, à 23 k. (5 l. ¼) de Sarguemine, 4 m. (10 l.) de Metz. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Puttelange.

Alluets (Forêt des), (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Meulan, à 2 k. (½ l.) N. E. de Meaulle, 7 k. (1 l. ¾) O. de Poissy. Elle a de l'O. N. O. à l'E. S. E. 5846 mèt. (3000 t.) et du S. S. O. au N. N. E. 2528 mèt. (1300 t.).

Alluets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, près la forêt des Alluets, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Germain, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Meaulle.

Allune (l'), rivière (*Ardèche*), arr. et cant. de Joyeuse. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Joyeuse, coule au S. E., puis à l'E. N. E., et se rend dans la Beaume, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Joyeuse.

Alluy, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Châtillon-en-Bazois, à 14 k. (3 l. ¼) de Moulins, 37 k. (8 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 947. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Alluye, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, sur la rive droite du Loir, à 18 k. (4 l.) de Château-Dun, 25 k. (5 l. ¾)

de Chartres. C'étoit une des cinq baronnies que ce pays renfermoit. *Pop.* 599. *Bur. de poste* de Bonneval.

Alluze, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, cant. de Chagny, à 16 k. (3 l. ¾), de Châlons, 6 m. (14 l.) de Mâcon. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Bourg-Neuf.

Ally, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Pleaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Mauriac, 29 k. (6 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de Mauriac.

Ally, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de St.-Ilpize, à 15 k. (3 l. ½) de Brioude, 4 m. (10 l.) du Puy. Il y a à Ally des mines de plomb qui donnent de bon antimoine. On a ouvert dans cette commune, au lieu dit *Prado*, en 1746 et 1747, une mine d'antimoine qui est sulfureuse; et à Montel, même commune, il y a un filon de mine d'antimoine. *Pop....* *Bur. de poste* de Brioude.

Alma (Vallon de l'), (*Stura*), petite vallée qui débouche dans celle de Stura à Demonte. Long. 8 k (2 l.) du S. E. au N. O.

Alma, v. (*Stura*), arrond. de Coni, cant. de St.-Damiano, à la gauche de Lamaira, au pied d'une montagne, à 6 k. (1 l. ½) de Cuneo. *Pop.* 316. *Bur. de p.* de Coni.

Almayrac, v. (*Tarn*), arr. de Pampelonne, cant. de Monestiés, à 20 k. (4 l. ½) d'Alby, 6 m. (13 l.) de Castres. *Pop.* 447. *Bur. de poste* d'Alby.

Almeneches, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, à 9 k. (2 l. ½) d'Argentan, 30 k. (6 l. ¾) d'Alençon, où il y a quelques fabriques particulières de toiles. *Pop.* 1155. *Bur. de poste* de Mortrée.

Almeneches (Château d'), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, près le Don, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 28 k. (6 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Nonaut.

Almerotte, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon : il y a forges et fourneaux. *Pop.* 38. *Bur. de poste* d'Arlon.

Almese, v. (*Pô*), arr. de Suse, canton de Villar-Almese, sur un ruisseau au pied de la colline où est Villar-Almese, à 27 k. (6 l.) N. O. de Suse. *Pop.* 861. *Bur. de poste* de Suse.

Almet (l'), rivière (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Benoît-du-Sault. Sa source, à 27 k. (6 l.) S. O. d'Argenton, coule au N. O., reçoit le ruisseau la Sausine, et se rend dans Langlin, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Belabre.

Almon, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Albin. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Vignac.

Almuten, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, à 10 k. (2 l. ½) de Schoenberg, 7 m. (16 l. ¼) de Trèves. *Pop.* 31.

Alnes, v. (*Nord*), arr. de Douai, cant. de Marchiennes. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Marchiennes.

Alon (Cap et Calanque d'), (*Var*), arr. de Toulon et cant. d'Olioulles, à la côte méridionale, à 19 k. (4 l. ½) de Toulon, entre la calanque du Four-Archan et le cap d'Aron.

Alonzier, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. d'Annecy, à 9 k. (2 l. ¼ l.) d'Annecy, 43 k. (9 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 349. *Bur. de poste* d'Annecy.

Alos, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, sur la Souladet, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Girons, 39 k. (8 l. ¾) de Tarascon. Il y a une forge sur la petite rivière de Souladet; on y travaille sept à huit mois de l'année; on y emploie de la mine de Vic-Dellos. *Pop.* 789. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Alos, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Montmirail, à 14 k. (3 l. ¼) de Gaillac, 5 m. (11 l.) de Castres. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Tarn.

Alost, ville (*Escaut*), arr. de Termonde, ch.-l. de cant., sur la Dendre, entre Gand et Bruxelles, à 25 k. (5 l. ¾) E. S. E. de Gand, 24 k. (5 l. ½) O. N. O. de Bruxelles, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Dindermonde. Long. 21. 38. lat. 49.55. Turenne prit cette ville, et la fit démanteler en 1667. Elle faisoit partie de la Flandre Autrichienne, et avoit titre de Comté. Il n'y avoit qu'une seule paroisse et plusieurs couvens ou maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe: Capucins et Guillemins, Carmélites déchaussées, Annonciades, Sœurs grises, Sœurs noires. Cette ville fut saccagée par les révoltés, qui la surprirent en 1576. Le duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France, s'en empara en 1582; puis elle tomba entre les mains des Anglais, qui la vendirent au duc de Parme, qui se la laissa enlever par Louis XIV, en 1667, après trois jours d'attaque. Mais les Français ne la gardèrent pas long-temps; ils la rendirent après avoir rasé les fortifications et fait sauter ses cinq portes. Elle est maintenant au pouvoir de la France, et fait partie de ce département. C'est la patrie de Pierre *Coeck* ou *Koeck*, architecte, peintre et graveur; mort en 1551; peintre et architecte de Charles-Quint. On a de lui: *Traité de géométrie, d'architecture, de perspective*, avec quelques gravures en bois et en cuivre. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bruxelles, 1[er] arrondissement maritime. Cette ville est une place de guerre de la 24[e] division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de 2[e] classe. *Pop.* 10927. *Bur. de p.* de Termonde. *Rel. de p. aux chev.*

Alost, canal (*Escaut*), arrond. de Termonde, canton d'Alost. Il commence au N. d'Alost, et va, par plusieurs sinuosités, à Termonde, qu'il traverse pour se rendre dans l'Escaut. Il a 10 k. (2 l. ½) de long.

Alouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. d'Yvetot, à 8 k. (2 l.) de Caudebec, et 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 1047. *Bur. de poste* d'Yvetot.

Aloxe, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Beaune, à 4 k. (1 l.) de Beaune, 31 k. (7 l.) de Dijon. Cette commune produit d'excellent vin rouge; le plus distingué est celui dit *Corton*. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Beaune.

Alpen, ville (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Rheinberg, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Rheinberg, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Gueldres, 8 m. (19 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Rheinberg.

Alp-Martin (l'), riv. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de l'Argentière. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. O. de Vallouise, coule à l'E., et se rend dans la Durance, à 15 k. (3 l. ½) de sa source.

ALPES (Basses).

Ce département tire son nom des Alpes. Dans la partie où elles sont moins élevées, elles touchent et même font partie de celles que les Anciens appeloient *Alpes maritimes*.

Le département des Basses-Alpes est un démembrement de l'ancienne Provence : il est traversé, du N. au S., dans sa partie occidentale, par *la Durance*, la plus considérable de ses rivières, qui prend sa source dans

les Hautes-Alpes, au N. E. d'Embrun, coule par le S., passe à Sisteron, sépare de l'E. à l'O. le département des Bouches-du-Rhône, un peu au-dessous d'Avignon. Cette rivière a un cours très-rapide.

Ce département a pour bornes au N. le département des Hautes-Alpes, à l'E. la partie de ces montagnes qui appartiennent au Piémont, au S. le département du Var, et à l'O. celui de Vaucluse.

La superficie de ce département est d'environ 1,459,699 arpens carrés, ou 745,007 hectares. Sa population est de 140,121. Il est composé de 262 communes, et divisé en 5 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 28 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Digne*. *Barcelonnette*, *Castelane*, *Forcalquier* et *Sisteron* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Digne, et dépend de la 8e. division militaire, dont le commandant réside à Marseille; il est du ressort du tribunal d'appel séant à Aix, département des Bouches-du-Rhône, et dans la 16e. Conservation forestière. *Voyez* Digne.

Les villes principales sont: *Digne*, *Barcelonnette*, *Castelane*, *Forcalquier* et *Sisteron*. C'est au S. de Barcelonnette, sur le Verdon, qu'est celle de Colmar, dans l'intérieur des montagnes, où l'on remarque une fontaine qui coule et s'arrête environ huit fois par heure.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: *Asse*, *Auson*, *Bachelard*, *Barthelemy*, *Basse*, *Blanche*, *Bleonne*, *Boucher*, *Bouimene*, *Calavon*, *Chadoulin*, *Clastre*, *Colostre*, *Corbières*, *Coulomp*, *Escure*, *Galabre*, *Galange*, *Grave*, *Isolle*, *Jabron*, *Joussoire*, *Largne*, *Laye*, *Lestelle*, *Malaise*, *Marderic*, *Maric*, *Parpaillon*, *Raduge*, *Rimonal*, *Rion*, *Sence*, *Ubaye*, *Ubayette*, *Vaire*, *Vauçon*, *Verdon*, *Vermeille*, *Versan*, *Volonge*.

Ruisseaux. Boulet, Bourdona, Brives-de-Rioul, Champcelas, Champlaurs, Codechai, Enchastraire, Encure, Epinousse, Gayesse, Joussoire, Picbes, Remotorn, Riou, Rioubrun, Serie, Taravon, Valette.

Lacs. Paroid et Longet.

Montagnes. Arpe, Pas-Aiguillos, Blanche, Boucher, Chabrières, Chamatre, Chamatte, Chancelaye, Chastre, Cheval-Blanc, Col-de-la-Seppé, Colbas, Combrettes, Corduech, Cornasque, Coste-Longue, Coupe, Entreulmes, Fours, Gache, Gernen, Gourdan, Grand-Gouger, Gainette, Lans, Laupie, Légerie, Loupet, Malacoste, Manchon, Montagnac, Pallon, Parpaillon, Pelourc, Pelvat, Sestrières, St.-Michel, Taillon, Valplanne.

Rochers. Clastre, Cline, Lausmet, Niere, Parliette, Rognouse et Siolane.

Forêts. Mercourt, bois national. Le Conservateur forestier fait sa résidence à Aix, département des Bouches-du-Rhône.

Les productions de ce département sont: huiles, vins, etc. Son industrie consiste en manufactures de draps, chapeaux, cuirs, fers, couteaux.

Le territoire renferme des eaux minérales et sources salées que l'on trouve à Castelane, Colmars, Digne, Gréoux, Nibles, Sénez; beaucoup de mines de fer et de charbon-de-terre; quelques mines de cuivre.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

La *Toise* de Paris, 1.94904.
La *Canne*, 1.98665.
Le *Pan*, 8e de la *Canne*, 0.24828.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *Canne carrée*, 0.039468.
Le *Journal*, 19.734.

Nota. Le Journal a lieu pour les prés, vignes et terres labourables; il contient 500 *Cannes carrées*.

Les grands hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: — Gaspar *Abeille*, poëte, né à Riez en 1648. On a de lui: Odes, Épitres, plusieurs Tragédies, une Comédie et deux Opéras; il mourut à Paris en 1718. — Scipion *Abeille*, frère de Gaspar, poëte; né à Riez, mort en 1697. *Histoire des os*, 1685, *in*-12. *Le parfait Chirurgien d'armée*, etc. — *Albertel*, mathématicien et poëte, né à Sisteron, dans le 13e siècle. — Hyacinthe *Boniface*, jurisconsulte et compilateur: né à Forcalquier en 1612, mort en 1695. *Arrêts notables du parlement de Provence*: Lyon, 1708, 8 vol. *in-fol.* — Jean Columbi, auteur de mélanges: né à Manosque en 1592, mort en 1679, à Lyon. On a de lui: *Hierarchia angelica et humana*, in-fol. Lyon, 1647. *Opuscula varia*, in-fol. 1668. *In S. Scripturam*, in-fol., 1656. — Guillaume *Durand*, dit *le Spéculateur*, évêque; né à Puymoisson, mort en 1328. Il a donné *Speculum Juris*; à Rome, 1464; *in-fol.* *Repertorium Juris*; Venise, *in-fol.*, 1496. *Rationale divinorum officiorum*; à Mayence en 1459. — Pierre *Gassendi*, émule de Descartes, né à Champtercier en 1592. Les Œuvres de Gassendi forment 6 vol. *in-fol.* — Marc-Antoine Laugier, écrivant avec facilité; né à Manosque en 1713, mort en 1769. Il a donné: *Essai sur l'Architecture*, 1755, *in*-8°. *Histoire de la Republique de Venise*, 12 vol. *in*-12, 1758 et 68. *Voyage à la mer du Sud*, traduit de l'anglais, 1756, *in*-4° et *in*-12. *Apologie de la musique française*, 1754, *in*-8°. — Dominique *Le Magnan*, né à Raillane en 1731, mort à l'hôpital de Florence en 1796. Il a publié: *La ville de Rome*, ou *Description abrégée de cette superbe ville*; un même ouvrage en 4 vol. *in-fol.* Les *Médailles de l'Abruze*. *Sur la naissance de J.-C.* *Sur les médailles de Lucanie*. *Miscellanea*, etc. — Gaspar *de Réal*, de Sisteron, grand sénéchal de Forcalquier, mort à Paris en 1752. On a de lui: *Science du Gouvernement*, 8 vol. *in*-4°. On trouve dans les tomes 2 et 3 des particularités intéressantes sur l'*Histoire des anciens Etats les plus célèbres, comme sur les modernes*. — Louis *Richeome*, jésuite, assistant général de France, théologien ascétique et controversiste; né à Digne en 1638, mort à Bordeaux en 1625. On a de lui plusieurs *Traités de controverse*, et des Écrits *ascétiques* et *théologiques*, imprimés à Paris, en 2 vol. *in-fol.*

ALPES (Hautes).

Ce département tire son nom de la partie des Alpes dans laquelle il est situé. Il est borné au N. et à l'E. par les Alpes elles-mêmes, au S. par le département des Basses-Alpes, à l'O. par celui de la Drôme, au N. O. par celui de l'Isère.

La superficie de ce département est de 1,084,614 arpens carrés, ou 553,569 hectares; sa population est de 118,322. Il est composé de 185 communes, et divisé en 3 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 27 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Gap*. *Briançon* et *Embrun* sont les chefs-lieux des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Digne, et dépend de la 7e division militaire, dont le commandant réside à Grenoble; il est du ressort du tribunal d'appel séant à Grenoble, département de l'Isère, et dans la 16e Conservation forestière. *Voyez* Gap.

Les principales villes du département sont: *Gap*, *Briançon* et *Embrun*.

La principale rivière est la *Durance*, dont il est parlé dans le département des Basses-Alpes.

Il y a dans ce département des mines de charbon, de plomb, de cuivre, contenant or et argent, marcassites, diamans, cristaux, etc. On y trouve principalement des eaux minérales à Argençon, à St.-Pierre-d'Argençon, à Monestier-de-Briançon.

Les productions de ce département sont: huile, vin et pâturages dans les montagnes; son industrie est la même que celle des Basses-Alpes.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: *Aigue-Belle*, *Aigue-Blanche*, *Alp-Martin*, *Bandon*, *Béal-de-la-Courtine*, *Béal-du-Pont*, *Béous*, *Biaisse*, *Blache*, *Blaisance*, *Bleine*, *Bonne*, *Bonvoisin*, *Braine-Fraine*, *Briech*, *Chagne*, *Cheniranne*, *Channe*, *Clairet*, *Crevoux*, *Cristillon*, *Coulaur*, *Drac*, *Durance*, *Glariette*, *Guil*, *Guisane*, *Gy*, *Lauzon*, *Luie*, *Mardane*, *Mélesen*, *Moriars*, *Néal*, *Pear*, *Potelier*, *Rabionz*, *Réal*, *Roanne*, *Ronde*, *Rioubelle*, *Rioupars*, *Rozines*, *Segure*, *Servières*, *Sevraisse*, *Sevraissette*, *Soulonare*, *Trente-Pas*, *Vence*, *Vachère*.

Ruisseaux. Agniel, Ascension, Anzon, Blezi, Brison, Chaffaut, Combe, Combe-Veyreres, Escaliers, Esperviers, Fare, Flandance, Garnier, Gorcin, Jouberer, Ker (Grand-), Ker (Petit-), Lure,

Moulin, Marderet, Mardurel, Pars, Peiguie, Ravel, Riffroid, Rioublanc, les trois Rious, Riouvert, Ristorte, Rousse, Sauveterre, Sigouste, Suffo, St.-Marcelin, Tramorillon, Turlet, Vallette.

Canal et lacs. Ascension, Cristal, Herbeys, Moutier, Agniel, Ascension, Blezi, Buson, Chaffaut, Combe, Combe-Veyreres, Escaliers.

Montagnes. Aguel, Aigle, Aiguillier, Asan, Aumaye, Autane, Balinouze, Barres, Bartes, Bat, Blanc, Bonvoisin, Bouchier, Boussolene, Cedera, Chabrières, Chalancher, Chailliol-le-Vieil, Champcert, Chautaduc, Chantié, Château-Renard, Chaudun, Chauvet, Chavres, Chirac, Clairette, Colet, Courettes, Cristillon, Despisse, Diablée, Diolon, Eguillette, Envers, Estrecht, Faut, Faye, Fées, Fleuran, Fonte, Fout-Froide, Gantinie, Gipsière, Gremer, Hautes-Montagnes, Hivernet, Homme (l'), Hommes (des), Isoard, Jamberoute, Lasti, La Laup, Lauzière, Lazarine, Laularet, Léolon-Laup, Lourco, Louzet, Madeleine, Madeleine (Puy-de-la), Marcel, Meale, Minier-d'Argent, Mont-Fred, Moaret, Nebert, Neuvaché, Noyer, Olan, Orco, Ours, Pelve, Peaterle, Pied-Brun, Pinier, Pinier-le-Petit, Piol, Pisse, Plane-Mourande, Ponzene, Posterle, Poussounière, Piel, Quiéras, Rabou, Raichac, Roche-Brune, Roche-Claire, Roche-Rousse, Roche-Taillante, Roc-Pic, Rutier, Sarciet, Selard, Serois, Seuze, Soleilbiau, Souffre; Traversette, faite de main d'homme; Valante, Vallouise, Valonnières, Vieux, Villard, Visson.

Forêts. Acles, Herbeya.

Vallées. Aies, Surfande.

Mines. Mine d'argent, mine de cristal.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

La *Canne* ou *Toise ordinaire* en usage dans tout le département, à l'exception des cantons et communes ci-après, 1.9506.

La *Canne* ou *Toise delphinale*, cantons de Embrun, Chorges, Saint-Clément, Baratier, et commune de St.-Chaffray, 2.0007.

— cantons de la Grave et Monestier, 1.9006.

— cantons de St.-Eusèbe et St.-Firmin, et commune de Lasalle, dans le canton de Monestier, 2.0607.

— canton de Ville-Vieille, 1.0303.

Nota. La *Canne* ou *Toise* est l'élément des mesures agraires; elle se divise en 6 pieds ou en 8 pans.

L'*Aune* de 5 *pans* en usage dans tout le département, à l'exception des cantons ci-après, 1.2204.

— cantons d'Embrun et Saint-Clément, 1.2504.

— canton de Serres, 1,3004.

Le *Rand* de 12 *pans*, pour les toiles et étoffes grossières, cantons de la Bastide-Neuve, Savines et la Saulce, 1.9206.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *Sétérée* de 2 éminées 4 quartelées, et 24 civayers, dans les cantons d'Orpierres et la Rochette, et dans les communes de Rambaud, la Bastide-Vieille au canton de la Bastide-Neuve, Château-Vieux au canton d'Etallard, et Montbrand au canton d'Aspres, 34.183.

— dans les cantons de Val-des-Prés, Abries, St.-Bonnet, Orciere, Chabottes, St.-Julien, et la commune de la Roche au canton d'Argentières, 15.19.

— dans les cantons de Guillestre et Montmorin, 11.398.

— dans la commune de St.-Martin au canton d'Argentières, 15.65.

— canton et com. d'Argentières, 13.45.

— canton de Lagrave, 9.116.

— canton d'Embrun, 9.716.

— canton de Ville-Vieille, 12.218.

— commune de St.-Veran au canton de Ville-Vieille, 15.69.

Sétérée de 4 *quartelées*, canton de Saint-Eusèbe, et dans les communes de Guillaume-Perouse, Clémence-d'Ambel, et Aspres-les-Corps au canton de St.-Firmin, 16.97.

— canton de St.-Firmin, 22.06.

Sétérée de 16 *éminées*, canton de Ribiers, 30.39.

Charge de 6 *éminées* ou 72 *civayers*, cantons de Gap et la Bastide-Neuve, et dans les communes d'Avançon au canton de St.-Etienne, et de Nefles au canton de Tallard, 39.89.

— cantons de Gap, Embrun, Savines, et dans la commune de Château-Vieux au canton de St.-Clément, 42.03.

— cantons de Veynes et St.-Etienne d'Avançon, et dans les communes de Jarjayes au canton de Tallard et de Pelleautier, au canton de Laroche, 45.58.

— au canton de Chorges, 64.04.

— canton de St.-Clément, 51.23.

La *Charge* de 5 *éminées* dans les communes de Tallard et de Letret au canton de Tallard, 28.49.

Éminée de 8 civayers, canton d'Orpierre, 22.80.

— communes de la Faurie et Aguiel au canton d'Aspres, 15.019.

— commune de la Baume au canton d'Aspres, 7.595.

— commune d'Aspres-les-Veynes, 7.975.

— autres communes du canton d'Aspres, 9.496.

Le *Poueur* de 3 fossorées, dans les cantons de Embrun, Savines, Serres, et les communes de Tallard, Letret et Jarjayes au canton de Tallard, 12,008.

— cantons de Gap et de Veynes, 11.398.

— dans la commune de Château-Vieux au canton de Tallard, 17.09.

— dans celles de Nefles, même canton, 15.19.

Fossorée dans le canton de Ribiers, 4.743.

Faucheur dans les cantons de Gap et de Veynes, 30.39.

Nota. Le *Poueur* et la *Fossorée* sont employés pour les vignes, le *Faucheur* pour les prés.

Les grands hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Claude *Comiers*, mathématicien et astronome; né à Embrun, mort en 1693. Ses principaux ouvrages sont: *La nouvelle Science de la nature des Comètes. Discours sur les Comètes.* Trois *Discours sur l'Art de prolonger la vie. Traité des lunettes. Traité des prophéties. Vaticiniations, prédictions et pronostications. Traité de la parole, des langues et écritures. L'Art de parler et d'écrire occultement.* Liége, *in*-12, 1691, etc. — Guillaume *Farel*, ministre et théologien mystique; né à Gap en 1489, mort à Neuf-Châtel en 1565. *Le Glaive de l'esprit*, ouvrage contre les libertins, *in*-12. *De la sainte Cène du Seigneur*, etc. — Oronce *Fine*, mécanicien, littérateur; né à Briançon en 1494, mort en 1555. Finé fut choisi par François I[er] pour professer les mathématiques au Collége-Royal. Il a donné: *Ouvrages de géométrie*, *d'optique*, *de géographie*, *d'astrologie*, formant 3 vol. *in-fol.* 1532, 42 et 56.

ALPES-MARITIMES.

Ce département, qui a reçu son nom de sa position dans les Alpes et de sa proximité vers la mer, renferme à peu près tout ce qui étoit compris sous le nom de comté de Nice. C'est un pays couvert de montagnes, et divisé en un grand nombre de petites vallées. Comme il y a peu de plaines, on y recueille peu de blé; mais le vin y est bon et l'huile excellente. Les montagnes offrent un puissant abri du côté du Nord. Il règne sur la côte un printemps presque perpétuel. Aussi beaucoup d'Anglais vont-ils ordinairerement passer l'hiver à Nice.

Les principales villes de ce département, sont: *Nice*, *Monaco*, et *Pujet-Théniers*.

Nice, dont le nom, ancien, tiré du grec, signifie *victoire*, a un joli port, et est environnée de murs et de remparts. Ce n'est pas la première fois que cette ville a été prise par les Français; car ils la prirent le 4 janvier 1691, sous la conduite du maréchal Catinat, et le 4 janvier 1706 sous le maréchal de Berwick; depuis en 1744: mais ils la rendirent à la paix de 1748. Le port de Nice étoit franc.

Monaco, petit port, étoit la capitale d'une petite principauté qui n'eût pu servir à l'état que tenoit le prince; mais comme il avoit des biens en France, il employoit ses revenus pour améliorer ce pays. Les habitans cultivent les oliviers, et surtout les citronniers; ils pourroient, avec un peu d'émulation, en faire un objet de commerce assez considérable. Cette ville étoit appelée en latin, *Portus Herculis Monti*, port d'Hercule-le-Solitaire.

Menton est plus peuplée que Monaco: on en tire des essences très-estimées. On y remarque que le langage des habitans a quelque chose de rude qui les fait distinguer de ceux de Monaco.

La superficie de ce département est d'environ 632,619 arpens carrés, ou 322,674 hectares; sa population est de 87,071. Il est composé de 96 communes, et divisé en 3 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, 21 cantons et 22 justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Nice*. *Monaco* et *Pujet-Théniers* sont les siéges des sous-préfec-

tures. Ce département est dans l'évêché de Nice, et dépend de la 8e division militaire, dont le commandant réside à Marseille; il est du ressort du tribunal d'appel séant à Aix, département des Bouches-du-Rhône, et dans la 17e Conservation forestière. *Voyez* NICE.

Les productions consistent en vin, huile, oranges, limons, cédrat et soie. On y fabrique de la soierie et de la parfumerie.

Le terroir offre des mines de cuivre, des carrières de marbre veiné de cuivre : on y trouve aussi des morceaux de cristaux assez gros.

Les rivières et ruisseaux qui prennent leur source dans ce département, sont : *Bevera*, *Bogna*, *Nariva*, *Paglion*, *Roya*, *Trinca*, *Var*.

Montagnes. Col-de-la-Corne, Col-de-Tende, Feriou, Finistère, Toraggion.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce departement.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Le *Trabuc* de Nice, de 12 pans, 1.139.
La *Canne* de Nice, de 8 pans, 2.093.
Le *Pan* ou *Palme*, de 12 onces, 0.2615.
La *Canne* de France, 2.002.
Le *Pan* de France, à 0.250.
L'*Aune* de 6 pans, de Nice, 1.569.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Trabuc superficiel*, élément de ces mesures, 0.9853.
La *Sétérée* de 156 *Trabucs* et ½, 15.395.
Le *Montural*, 16e de la *Sétérée*, 0.962.

Les grands hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : — François *Alberti*, de Villeneuve, né a Nice. On a de lui : le nouveau *Dictionnaire français italien et italien français*, composé sur les *Dictionnaires des Académies de France, de la Crusca*, etc. *D'El leducazione fisica e morale contra i principi del seg. Rousseau*, etc. — Jean-Dominique *Cassini*, astronome : né à Perinaldo en 1625, mort en 1712 à 87 ans. Il perdit la vue. *Traité touchant la comète qui parut en 1652, 53, 64.* Un *Traité de la méridienne de St.-Pétrone*, 1656, in-fol. *Traités sur les planètes*, etc. — Jacques Cassini son fils, héritier des talens de son père : mourut en 1756 à 84 ans. Il a donné trois ouvrages très-estimés : des *Elémens d'astronomie*, avec les tables astronomiques, 1740, 2 vol. *in*-4°. *Grandeur et figure de la terre*, 1720, *in*-4°. — Jacques *Maraldi*, du comté de Nice, savant mathématicien et astronome, de l'Académie des sciences : mort à Paris en 1729. *Catalogue des étoiles*, et divers *Mémoires* parmi ceux de l'Académie. Son *Eloge* a été fait par Fontenelle. — Théophile *Raynaud*, jésuite, auteur très-fécond, et plus singulier encore, prétendant avoir approfondi toutes les connoissances humaines : né à Sospello en 1583, mort à Lyon en 1663. Il demande, dans son ouvrage *Trinitas patriarcharum*, s'il est permis à un chartreux d'user de lavemens composés de jus de viande ou de topiques de la chair même.

ALPETTE, v. (*Doire*), arr. d'Yvrée, en belle situation, sur un rocher, au pied duquel coule un torrent qui tombe dans l'Orea, à 4 m. (10 l.) O. d'Yvrée. *Pop.* 593. *Bur. de poste* d'Yvrée.

ALPHA, (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon. *Voyez* SAINT-SAUVEUR-SUR-VINGEANNE.

ALPIGNANO, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Rivoli, sur la Dora Riparia, qui le traverse, à 2 k. (½ l.) N. de Rivoli, 13 k. (3 l.) E. de Torino. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Turin.

ALPS (*Ardèche*). Voy. APS.

ALPUECH, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espallion, cant. de Sainte-Geneviève, à 18 k. (4 l.) de Mur-de-Barrez, 5 m. (11 l.) de Rodez. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

ALQUINES, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Omer, et 8 m. (17 l.) d'Arras. *Pop.* 754. *Bur. de poste* d'Ardres.

ALRAD, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 18 k. (4 l.) de Bonn. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bonn.

ALRANCÉ, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Salescuran, commune de Peyrebrune, à 32 k. (7 l. ¼) de Milhau, 25 k. (5 l. ¾) de Rodez. *Pop.* réunie à celle de Peyrebrune, 1665. *Bur. de poste* de Milhau.

ALSACE. C'étoit autrefois une province considérable, où il y avoit un gouvernement militaire; elle faisoit partie de l'Allemagne, et compose aujourd'hui les départemens du Haut et Bas-Rhin. Elle est bornée au Septentrion par le Palatinat du Rhin; à l'Occident, par les départemens de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saone; et au Midi, par la Suisse. L'Alsace a 18 m. (40 l.) de longueur sur 5 m. (12 l.) de largeur, et sa circonférence est de 40 m. (90 l.) On la divise en Haute et Basse-Alsace, et le pays de Sundtgraw. La Haute est séparée de la Basse par un fossé pratiqué depuis les montagnes jusqu'à la rivière d'Ill. Le Sundtgraw est situé au Midi de la Haute-Alsace. Strasbourg étoit la capitale des deux divisions militaires, comme Béfort étoit la capitale du Sundtgraw; et Colmar, siége du Conseil royal et souverain de la province, celle de la Haute-Alsace. Cette province, en général, a été sous la domination des rois de France jusqu'à Louis IV : elle appartint ensuite aux Landgraves, puis à la Maison d'Autriche; elle est revenue à la France par le traité de Munster en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimègue en 1678, excepté Strasbourg, qui lui fut cédée enfin par celle de Riswick en 1697. La Haute-Alsace, dont Colmar étoit la capitale, appartient aujourd'hui au département du Haut-Rhin, ainsi que le pays de Sundtgaw. La Basse-Alsace, qui avoit pour capitale Strasbourg, dépend du département du Haut-Rhin. *Voyez*, pour les productions, le commerce, l'industrie, et tout ce qui concerne la Haute et Basse-Alsace, les départemens du HAUT et BAS-RHIN.

ALSAU (L'), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Saissac. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Saissac, coule au S. p. O., et se rend dans la Rougeanne, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de sa source.

ALSBACH, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, sur la Telsbach, rivière, à 1 k. (¼ de l.) N. de Bliescastel, 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Neuckirchen, 7 m. (16 l.) S. E. de Trèves. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Sarrebruck.

ALSCHEID, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Neverbourg, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Bitbourg, 5 m. (11 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bitbourg.

ALSCHEID, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Daun, à 6 k. (1 l. ½) de Daun, 5 m. (12 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 42.

ALSCHEIDT, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Wiltz, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Wirtz, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. d'Esch-sur-Sure, 42 k. (9 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Dieckirch.

ALSCHVEILLER, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Delemont, cant de Lauffon, à 30 k. (6 l. ¾) de Delemont, 37 k. (8 l. ¼) de Porentruy. *Pop.* 770. *Bur. de poste* d'Huningue.

ALSDORF, v. (*Forêts*), arr. et canton de Bitbourg, sur la Nims, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Bitbourg, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Welshbillich, 40 k. (9 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Luxembourg.

ALSDORFF (L'), rivière (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler, à 6 k. (1 l. ½) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. puis à l'O., et va se rendre dans la Worms après 8 k. (2 l.) de cours.

ALSEMBERG, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Ucla, à 7 k. (1 l. ¾)

S. d'Ucla, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Hal, 11 k. (2 l. ¾) S. de Bruxelles. Il y avoit dans ce village une magnifique église dédiée à une vierge miraculeuse, qui y attiroit beaucoup de monde. *Pop.* 375. *Bur. poste* de Bruxelles.

Alsenborn, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Kaiserslautern, à 10 k. (2 l. ½) S. de Winweiler, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Kaiserlautern.

Alsendermael, ville (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Tongres, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Liége. Cette ville est une place de guerre de la 26e division militaire, la résidence d'un commandant de place de 4e classe, et d'un adjudant de 1re classe. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Liége.

Alsenz, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Obermoschel, sur l'Alsenz, à 4 k. (1 l.) E. p. S. d'Omerboschel, 8 k. (2 l.) S. de Creuznach, 40 k. (9 l.) S. E. de Mayence. *Pop.* 838.

Alsette, rivière (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman. Sa source est près de Thil, village, à 10 k. (2 l. ½) de Longwy, 4 m. (10 l.) de Metz.

Alsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Mutterstadt, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Mutterstadt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Turkheim, 6 m. (14 l.) S. de Mayence. *Pop.* réunie à Grouau, 230. *Bur de poste* de Spire.

Alsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Bechtheim, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Bechtheim, 8 k. (2 l.) S. d'Oppenheim, 27 k. (6 l.) S. de Mayence. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Worms.

Alsen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Ulmen, à 2 k. (½ l.) S. S. E. d'Ulmen, 5 k. (1 l. ¼) O. de Kaisersech, 39 k. (8 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* 419.

Alson (l'), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de la Grasse. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Servies, coule au N. E., puis à l'E., et va se rendre dans l'Orbien, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de la Grasse, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Alst, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Saint-Tron, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Buvinghen, 4 k. (1 l.) S. S. E. de St.-Tron, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Maëstrecht. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Alstad, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, sur la Lauter, à 7 k. (1 l. ⅔) de Weissembourg, 5 m. (12 l.) de Strasbourg. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Alster, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bonn-Stadt, près la Roër, rivière, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Bonn-Stadt, 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Heytmertsen, 5 m. (12 l.) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 848. *Bur. de poste* de Coblentz.

Alsterweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserlautern, cant. d'Edenkoben, à 2 k. (½ l.) N. d'Edenkoben, 3 k. (¾ de l.) S. de Neustadt, 8 m. (18 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Neustadt.

Alsting, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Forbac, commune de Zinzing, à 10 k. (2 l. ½) de Sarguemines, 6 m. (13 l.) de Metz. *Pop.* réunie à Zinzing, 482. *Bur. de poste* de Forbach.

Alstorf, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Bolduc, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Bolduc, 9 k. (2 l. ¼) E. de Geylen-Kirchen, 34 k. (7 l. ¾) E. de Maëstricht. *Pop.* 831. *B. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Altagène, v. (*Liamoneen Corse*), arr. de Sartène, cant. de Tallano, à 9 k. (2 l. ¼) de Sartène, 36 k. (8 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 138.

Altare, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, village de la vallée de Bornida orientale, dans une gorge, à 5 m. (12 l.) S. O. d'Acqui, près les frontières de la Ligurie. *Pop.* 1228.

Altavilla, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur un petit ruisseau qui coule dans le torrent de Grana, à 15 k. (3 l. ½) S. de Casal. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Casal.

Altbamberg, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. d'Obernoschel, près l'Alsenz, à 4 k. (1 l.) N. d'Obermoschel, 4 k. (1 l.) O. de Creutznach, 40 k. (9 l.) O. S. O. de Mayence. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Altbohlanderhof, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Kirchhen-Boland, près et dépendant de la commune de Bolanden, à 6 m. (14 l.) de Kirchhen-Boland, 6 k. (1 l. ½) de Goelheim, 43 k. (9 l. ¾) de Mayence.

Altdorf, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Landau, à 15 k. (3 l. ½) de Strasbourg. Ce lieu est remarquable dans l'histoire, parce qu'il a été le berceau de la dernière maison qui régnoit en France, qui tiroit son origine de Robert-le-Fort, lequel avoit pour aïeul Welf, comte d'Altdorf, le même que d'autres nomment Wolpe, et qu'ils font originaire de Bavière. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Masheim.

Altdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Linnich, près la Dente, à 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Linnich, 3 k. (¾ de l.) S. par O. de Juliers, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Juliers.

Alteim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. de Medelsheim, sur la Pickalt, rivière, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Medesheim, 4 k. (1 l.) O. d'Hornebach, 11 m. (24 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Altekirch, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Kempen, à 8 k. (2 l.) N. de Kempen, 4 k. (1 l.) E. de Wachtendonck, 7 m. (16 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 597. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle. *Rel. de poste aux chevaux.*

Altenach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, sur la Largue, à 20 k. (4 l. ½) de Béfort, 5 m. (12 l.) de Colmar. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Béfort.

Altenahr, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Arweiller, sur l'Ahr, rivière, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. d'Arweiller, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Rheinbach, 4 m. (10 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Coblentz.

Altenbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, à 32 k. (7 l. ¼) de Béfort, 30 k. (6 l. ¾) de Colmar. *Pop.* réunie à Neuhausen, 569. *Bur. de p.* de Cernay.

Altenbourg, ville (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 2 k. (½ l.) S. E. de Juliers, 2 k. (½ l.) O. N. O. d'Ambach, 23 k. (5 l. ¼) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. Les environs de cette ville sont fertiles en pâturages : on y élève beaucoup de bétail. On y fabrique des étoffes de laine du pays, toiles de toutes espèces. C'est dans cette ville que se fait la préparation du soufre, du vitriol, et de l'arsenic. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Juliers.

Altenglahn, v. (*Sarre*), arr. de

de Prumm, canton de Consel, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Cousel, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Wolfstein, 6 m. (13 l. ½) E. S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Freitumhl, 280. *Bur. de poste* de Trèves.

Altenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, à 25 k. (5 l. ¾) d'Haguenau, 25 k. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Saverne.

Altenhof, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Kaiserlautern, dépend. de la commune d'Hochspeyer, à 2 k. (½ l.) N. d'Hochspeyer, 8 k. (2 l.) E. p. N. de Kaiserlautern, 7 m. (14 l. ¾) S. O. de Mayence. *Bur. de p.* de Trèves.

Altenkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 6 k. (1 l. ½) N. de Waldemohr, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de St.-Wendel, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Trèves.

Alterberg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Ahrweiler. *Pop.* 143.

Alterkulz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Castellaun, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Castellaun, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Simmeren, 4 m. (10 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Creutznach.

Altès, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Severac-le-Château, à 3 k. (¾ de l.) de Severac, 39 k. (8 l. ¾) de Rhodez. *Population*, 124. *Bureau de poste* de Severac.

Altewièse, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 7. k (1 l. ¾) S. S. O. de Roedt, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Remich, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Luxembourg. *P....* *Bur. de poste* de Luxembourg.

Altweiller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, à 28 k. (6 l. ¼) de Sarguemine, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Altewisse, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 42 k. (9 l. ½) de Metz. *Pop.* réunie avec Himmeling, Haling, Mondorff et Prische, 337. *Bur. de poste* de Thionville.

Altezzano, v. (*Pô*), arrond. de Turin, près de la Dora, à 8 k. (2 l.) N. E. de Torino. Avant que le palais de la Veneria fût bâti, on appeloit ce village *Altezzano-Inferiore*, pour le distinguer d'*Altezzano-Superiore*, aujourd'hui la Veneria. *Pop.* 800.

Althof, ferme (*Sarre*), arrond. de Fummen, canton d'Hermeskeil, près et dépendant de la commune de Thalfang, à 14 k. (3 l. ¼) d'Hermeskeil, 19 k. (4 l. ¼) de Birkenfeld, 24 k. (5 l. ½) de Trèves. *Pop.* réunie à Thalfang, 248. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Althorm, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, à 9 k. (2 l. ½) de Bitche, 9 m. (20 l.) de Metz. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Bitche.

Altornbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Neuhornbach, près l'Horne, à 2 k. (½ l.) de Neuhornbach, 5 k. (1 l. ¼) S. de Deux-Ponts, 10 m. (22 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Althutte, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Otterberg, près et dépendant de la commune d'Otterberg, à 1 k. (¼ de l.) S. p. E. d'Otterberg, 8. k. (2 l.) de Kaiserlautern, 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 6 m. (14 l.) de Mayence. 351.

Altiani, v. (*Golo en Corse*), arr. de Corté, à 14 k. (3 l. ⅓) de Corté, 5 m. (12 l. ¼) de Bastia. *P....*

Alticieux. *Voyez* Saint-Jacques d'Alticieux.

Altier, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Villefort, à 7 k. (1 l. ⅔) de Villefort, 29 k. (6 l. ½) de Mende, 29 k. (6 l. ½) de Langogne. Il y a une mine qui donne de la pyrite blanche arsenicale et sulfureuse, ne tenant qu'un et demi de cuivre. *Pop.* 1013. *Bur. de poste* de Villefort.

Altkir, v. (*Forêts*), arr. de Bittbourg, cant. d'Echternach, à 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Echternach, 6 m. (14 l.) E. de Bastogne, 22 k. (5 l.) S. de Bittbourg. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Bittbourg.

Altkirch, ville très-fortifiée, (*Haut-Rhin*), ch.-l. d'arrondissement et de canton, sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de l'Ill, à 27 k. (6 l.) O. d'Huningue, 27 k. (6 l.) O. de Bâle en Suisse, 5 m. (11 l. ½) S. de Colmar, 8 m. (18 l.) de Strasbourg, et 44 m. (99 l.) E. S. E. de Paris. On y fait commerce de toiles peintes. Il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un insp. des forêts, un receveur-particulier. *Pop.* 1625. *Bur. de poste.*

Altlay, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Trarbach, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Trarbach, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Zell, 5 m. (12 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Trarbach.

Altleiningen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Grunstadt, sur la Carlebach, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Grunstadt, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Galheim, 5 m. (12 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Worms.

Altlinster, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Betzdorff, sur l'Erens, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Bofferdingen, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Mersch, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Altmauher (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Edebornerhof.

Alto, v. (*Stura*), arrond. de Mondori, cant. de Garresio, à la gauche du torrent de Cento, à 8 m. (18 l.) S. de Mondori. Il y a un petit château fort. *Pop.* 305. *Bur. de p.* de Ceve.

Altoukendorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Hochfelden, à 14 k. (3 l. ¼) d'Haguenau, 27 k. (6 l.) de Strasbourg. *Pop.* réunie à Altorf, 513. *Bur. de poste* de Saverne.

Altrich, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Wittlich, près la Lieser, à 3 kilom. (¾ de lieue) S. S. E. de Wittlich, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Berncastel, 31 k. (7 l.) N. p. N. E. de Trèves. *Pop.* 225.

Altroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton d'Albestroff, à 16 k. (3 l. ¾) de Dieuze, 5 m. (12 l. ¼) de Nancy, 13 k. (3 l.) N. E. de Morange. — C'est le lieu de naissance de Jean-Michel *Lang*, professeur à Altorff, savant dans les langues orientales; mort en 1731; auteur de *Philosophia Barbara-Græca*, et de divers traités sur le mahométisme et l'Alcoran. *Pop.* 726. *Bur. de p.* de Dieuze. *Rel. de p. aux chev.*

Altroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwiser, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Thionville.

Altroff, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Meurs, à 3 k. (¾ de l.) de Meurs, 7 k. (1 l. ¾) S. d'Orsoy, 8 m. (17 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 581. *Bur. de p.* de Meurs.

Altstadt, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, sur la Blies, rivière, à 8 k. (2 l.)

S. S. O. de Waldemohr, 4 k. (1 l.) O. d'Homburg, 8 m. (17 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Altstadtherhof, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près et dépendant de la commune d'Altstadt. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Altstedien, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Bruhl, près la Roër, rivière, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Bruhl, 8 k. (2 l.) N. O. de Bonn, 6 m. (13 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Bruhl.

Alttripp, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Mutterstadt, près le Rhin, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Mutterstadt, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Manheim, 6 m. (14 l.) S. de Mayence. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Spire.

Altveidelbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Simmeren, à 3 k. (¾ de l.) E. de Simmeren, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Castellaun, 4 m. (10 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 127. *Bur. de p.* de Creutznach.

Altveiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Saar-Union, à 5 m. (11 l.) O. d'Harskercken, 6 m. (13 l. ⅓) O. d'Haguenau, 20 k. (4 l. ½) N. O. de Lixheim. (*Pop.* 636. *Bur. de poste* de Bouquenon.

Altweiller, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Meissenheim, à 4 k. (1 l.) N. de Meissenheim, 4 k. (1 l.) S. O. d'Odernheim, 8 m. (17 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Creutznach.

Altzweiller, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholay, à 2 k. (½ de l.) E. de Tholay, 7 m. (15 l.) N. E. de Thionville, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Betting. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Altzingen, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Luxembourg, près l'Alzette, à 1 k. (¼ de l.) S. d'Hesperange, 8 k. (2 l.) E. de Roedt, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Alues (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers. *Pop.* 1344. *Bur. de poste* de Moutiers.

Alveringhem, v. (*Lys*), arr. et canton de Furnes, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Loo, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Furnes, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Bruges. *Pop.* 2241. *Bur. de poste* de Furnes.

Alvert, bourg (*Charente-Inférieure*), dans une presqu'île du Brouage, au ci-devant pays d'Aunis.

Alvignac, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Ceré, 5 m. (10 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Pairac.

Alvoltsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Molsheim, près la Bruch, à 18 k. (4 l.) de Strasbourg. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Molsheim.

Alwegge, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maestricht, cant. de Tongres, près la Jaar, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Tongres, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Looz, 22 k. (5 l.) S. O. de Maestricht. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Tongres.

Alzan, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzonne, commune de Pézens. *Pop.* réunie à celle de Pézens, 904. *Bur. de poste* d'Alzonne.

Alzano v. (*Maringo*), arrondiss. de Tortonne, près de la rive droite de la Scrivie, à 15 k. (3 l. ½) N. de Tortonne. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Tortonne.

Alzein, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron, à 20 k. (4 l. ½) de Tarascon. On voit à quelque distance de-là un pont naturel formé dans le roc creusé par le ruisseau de Lairol, dont les eaux forment une cascade perpendiculaire, et se jettent dans un précipice affreux. Tout auprès est une grotte qui étonne la vue par sa grandeur et son élévation. Aux environs de ce village, il y a une mine d'argent. On trouve dans la montagne d'Alzein des pyrites et de la galène massive à petits grains, qui ont été reconnues n'être que des mines de transport. On voit à mi-côte de cette montagne des masses de mine de fer en décomposition, parsemées de veines de pyrite. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Foix.

Alzeins (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Kaiserslautern, à 10 k. (2 l. ½) E. N. E. duquel elle prend sa source à Alsenborn, coule au N., passe près Winweiler, tourne au N. N. E., passe à l'O de Rokenhausen, et, se dirigeant vers le N., se rend dans la Naw, à 4 k. (1 l.) O. de Creutznach, après 5 m. (11 l.) de cours.

Alzenbruck, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Winweiler, près l'Alzeins, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Winweiler, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Gœlheim, 5 m. (12 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Mayence.

Alzette (l'), rivière (*Forêts*), cant. de Bascharage, à 3 k. (¾ de l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. S. E., puis à l'E. N. E., passe à Esch, monte au N. E., arrose plusieurs villages, reçoit la Dudelange, passe à Heiperange, et, montant au N., fait des sinuosités pour arroser Strasbourg: en retournant au N., elle prend le nom d'Elfe, et va réunir ses eaux à celles de la Mamer et de Kalhlerbach ou Eischen, à l'E. de Mersch. Elle a 5 m. (11 l. ½) de cours.

Alzey, ville, (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. p. E. de Kircheim-Boland, 22 k. (5 l.) O. p. S. d'Oppenheim, 31 k. (7 l.) S. S. O. de Mayence. Alzey est située sur le Selzbach: il y a un vieux château, une église pour les réformés, deux autres pour les luthériens et les catholiques. Cette ville fut prise, en l'an 3 (le 23 octobre 1794), par *Desaix*, général de division de l'armée du Rhin. Son territoire est très-fertile en blé et grains de toutes espèces.

Cette ville est une place de guerre de la 16ᵉ. division militaire, et la résidence d'un adjudant de 1ʳᵉ classe. *Pop.* réunie à St.-Jean-de-Schaffhausen, 2559. *Bur. de p.* de Worms. *Rel. de p. aux chev.*

Alzi, v. (*Golo en Corse*), arr. de Cortès, à 13 k. (3 l.) de Cortès, 5 m. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 112.

Alzing, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 11 k. (2 l. ¾) de Sarre-Libre, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à Elich, 311. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Alzon, v. (*Gard*), arr. de le Vigan, et ch.-l. de cant. sur la Vis, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de le Vigan, 8 m. (17 l.) O. de Nîmes, 13 k. (3 l.) S. E. de Nant. *Pop.* 902. *Bur. de poste* de le Vigan.

Alzon (l'), rivière (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-de-Marival, à 1 k. (¼ de l.) de l'O. duquel elle prend sa source, coule à l'E, passe au S. de Gramat, au S. de Rocamadour, remonte au N., et se rend dans la Dordogne, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Souillac.

Alzonne, ville (*Aude*), arr. de Carcassonne, chef-lieu de canton, près le confluent du Lampy et de la Fresquel, à 15 k. (3 l. ½) de Carcassonne. Cette ville a été comprise dans les guerres des Albigeois. *Pop.* 1388. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Alzonne, v. (*Aveyron*), arr.

de Villefranche, cant. de St.-Antonin, à 22 k. (5 l.) de Villefranche, 6 m. (13 l.) de Rhodez. *Pop.* 77. *Bur. de poste.*

Amable (l'), rivière (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Monts, où elle prend sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Loudun, coule à l'E., remonte au N., passe à Richelieu, à Champigny, où elle se réunit à la Vende.

Amades, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Lombès, à 20 k. (4 l. ½) de l'Isle-en-Jourdain, 41 k. (9 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Lombès.

Amaffrey, v. (*Mont-Blanc*), à 4 k. (1 l.) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Jean.

Amage, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, près le Breuchin, à 8 k. (2 l.) de Luxeuil, 34 k. (7 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Amagney, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Roche-Marchaux, près la côte d'Amagney, à 9 k. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* réunie à celle de Longeaux-de-Mons, 559. *Bur. de poste* de Besançon.

Amagney (la Côte d'), (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Roche-Marchaux. Elle commence à Tiste, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Besançon, et finit près le Doubs, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Baume-les-Dames.

Amaigne, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Rethel, sur la Sances, à 11 k. (2 l. ¾) de Rethel, 32 k. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Rethel.

Amaillou, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et canton de Parthenay, à 5 m. (11 l.) N. N. E. de Niort, 16 k. (3 l. ¾) S. O. d'Airvault, 11 k. (2 l. ¾). N. de Parthenay. Ce canton abonde en bois. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Parthenay.

Amalaric-de-Lonpiac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars. *Pop.*... *Bur. de poste* de Rhodez.

Amalon (l'), rivière (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de St.-Beauzely. Sa source, au pied de la montagne du Levesou, à 15 k. (3 l. ½) O. de Milhau, coule au S., passe près St.-Symphorien, à le Minier, et se rend dans le Tarn, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Rome du Tarn.

Amance, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vendœuvre, près le ruisseau d'Amance, à 15 k. (3 l. ½) de Bar, 32 k. (7 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Vendœuvre.

Amance, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de Baume, sur la Creuse, à 13 k. (3 l.) de Baume, 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* réunie à Leuyney et à Bremonday, 181. *Bur. de poste* de Baume-les-Dames.

Amance, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. de Nanci, à 8 k. (2 l.) N. E. de Nanci, 40 k. (9 l.) S. de Metz, et 33 m. (74 l.) O. de Paris. Ce village, situé sur une haute montagne, dont la vue s'étend très-loin, étoit anciennement une des plus considérables forteresses du pays. *Frédéric*, roi des Romains, y fit prisonnier le duc Thibauld I, en 1218; *Ferry II* y faisoit sa résidence en 1265. Il y avoit une église paroissiale qui possédoit plusieurs bénéfices; mais la cure, pour être possédée légitimement, étoit soumise à la sanction d'une femme, qui avoit le droit, comme abbesse, d'y nommer. *Pop.* 464. *Bur. de poste* de Nanci.

Amance, bourg (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, et ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) E. de Jussey, 21 k. (4 l. ¾) N. de Vesoul, 10 k. (2 l. ½) O. de Conflans. Ce bourg, d'une très-ancienne origine, est situé sur une montagne très-élevée, d'où la vue s'étend au loin. L'Amancieule coule au pied. *Pop.* 862. *Bur. de poste* de Vesoul.

Amancey, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, et ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. O. d'Amans, 22 k. (5 l.) S. p. E. de Besançon, 28 k. (6 l. ½) O. N. O. de Pontarlier. *Pop.* 590. *Bur. de poste* d'Ornans.

Amancy, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de la Roche, à 2 k. (½ l.) N. E. de la Roche, 9 k. (2 l. ¼) S. de Bonne, 21 k. (4 l. ¾) S. S. E. de Genève. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de la Roche.

Amange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 11 k. (2 l. ¾) de Dole, 5 m. (12 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Dole.

Amanlix, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de Jauzé, à 21 k. (4 l. ¾) de la Guerche, 18 k. (4 l.) de Rennes. *Pop.* 2413. *Bur. de poste* de Rennes.

Amanty, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, cant. de Gondrecourt, à 7 k (1 l. ¾) de Gondrecourt, 40 k. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

Amanvilles, v. (*Moselle*), arr. de Metz, et chef-lieu de canton, à 10 k. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* réunie à Champenois et à Montiguy-Lagrange, 248. *Bur. de poste* de Metz.

Amanzé, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Charolles, cant. de la Clayette, à 10 k. (2 l. ½) de Charolles, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de la Clayette.

Amard, (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, commune de Bonnay, à 32 k. (7 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 549. *Bur. de poste* de Jouvence.

Amareins, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier-sur-Mognans, à 15 k. (3 l. ½) de Trévoux, 37 k. (8 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Montmerle.

Amarens, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 14 k. (3 l. ⅓) de Gaillac, 5 m. (12 l. ½) de Castres. *Pop.* 176. *Bureau de poste* de Cordes.

Amathay, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, à 9 k. (2 l. ¼) d'Ornans, 28 k. (6 l. ¼) de Besançon. *Pop.* réunie à Vesigneux, 343. *Bur. de poste* d'Ornans.

Amay, v. (*Ourthe*), arr. et cant. d'Huy, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Bodegnée, 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Huy, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Liége. *Pop.* 1700. *Bur. de poste* d'Huy.

Amaye-sur-Orne, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. d'Evrecy, près l'Orne, à 11 k. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 443. *Bur. de poste* d'Evrecy.

Amaye-sur-Seulles, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-le-Bocage, à 29 k. (6 l. ½) de Caen. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Villers-le-Bocage.

Amazy, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, à 9 k. (2 l. ¼) de Clamecy, 5 m. (12 l.) de Nevers. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Tannay.

Ambacourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Charmes, sur la côte près le Madon, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 30 k. (6 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Ambainac, v. (*Aveyron*), arr. de

Villefranche, cant. de Villeneuve, près le Lot, à 20 k. (4 l. ⅓) de Villefranche, 6 m. (12 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Villefranche.

Ambarez, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbon-Blanc, à 10 k. (2 l. ⅓) N. E. de Bordeaux, 19 k. (4 l. ⅓) O. de Libourne, 14 k. (3 l. ⅓) S. S. E. de Bourg. *Pop.* 2178. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Ambassadeurs et Ministres du Gouvernement français résidans près les puissances étrangères.

Ambassadeurs et Ministres des puissances étrangères près le Gouvernement français.

Ambax-la-Mezan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 34 k. (7 l. ¾) de St.-Gaudens, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Ambazac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. N. E de Limoges, 28 k. (6 l. ⅓) O. de Bourganeuf, 16 k. (3 l. ⅔) N. O. de St.-Léonard. *Pop.* 2226. *Bur. de poste* de Limoges.

Ambeirac, village (*Charente*). *Voyez* Emberac.

Ambel, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, canton de Corps, près le Drac, à 4 m. (10 l. ⅓) S. p. E. de Grenoble, 16 k. (3 l. ⅔) S. E. de la Mure, 18 k. (4 l.) N. O. de St.-Bonnet. *Pop.* 139. *B. de p.* de Meus.

Ambenay, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Rugles, sur la côte près le Rille, à 18 k. (4 l.) de Verneuil, 37 k. (8 l. ⅓) d'Evreux. On y fabrique des papiers de différentes espèces. *Pop.* 1052. *Bur. de poste* de Rugles.

Ambercourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, commune de Miannay, sur le ruisseau de Tiré, à 7 k. (1 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Miannay, 800. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Ambérieux, ville (*Ain*). *Voyez* St.-Germain-d'Ambérieux.

Ambérieux, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier, à 11 k. (2 l. ⅔) de Trévoux, 34 k. (7 l. ⅔) de Bourg. Il y a une tannerie, une filature de coton, moulins à blé, à huile et à tan; une fabrique de toiles, une papeterie. *Pop.* 553. *Bur. de poste.*

Amberieux, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, sur l'Azergue, à 7 k. (1 l. ⅔) de Villefranche, 19 k. (4 l. ⅓) de Lyon. *Pop.* 146. *Bur. de poste* d'Anse.

Amberloup, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, sur l'Ourthe, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Chenogue, 11 k. (2 l. ¾) E. de St.-Hubert, 7 m. (14 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Bastogne.

Ambernac, village (*Charente*), arr. et cant. de Confolens. *Voyez* Embernac.

Amberon (d'), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères, à 9 k. (2 l. ¼) de Janville, 4 m. (10 l. ½) de Chartres. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Janville.

Amberre, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, à 25 k. (5 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Ambert, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Neuville, dans la forêt d'Orléans, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Neuville, 10 k. (2 l. ½) N. d'Orléans. *Pop.* comprise celle de Chanteau qui en dépend, 263. *Bur. de poste* d'Orléans.

Ambert, ville (*Puy-de-Dôme*), ch.-l. d'arrondiss. et de canton sur la rive droite de la Dore, à 40 k. (9 l.) E. d'Issoire, 6 m. (13 l.) S. E. de Clermont-Ferrand, 43 m. (97 l.) S. de Paris. Long. 21. 28. lat. 45. 28.

Cette ville est une des plus riches et des plus commerçantes de ce département. Les manufactures de papier et de cartes à jouer y sont nombreuses et occupent une quantité prodigieuse de bras. Plusieurs petites rivières dont la plaine d'Ambert est coupée, ont favorisé l'accroissement et la multiplication de ces manufactures; le papier qu'on y fabrique est communément employé pour le dessin, pour les épreuves des gravures, pour les éventails, et c'en est assez pour donner une idée de sa beauté. Outre le débit qui s'en fait en France et en Suisse, l'Angleterre, pendant la paix, en fait une grande consommation. Dans les temps de calme on a compté jusqu'à cent papeteries dans les environs d'Ambert; elles sont aujourd'hui réduites à cinquante. Les camelots, les étamines dont se composent les tamis, les épingles, les rubans, les lacets, sont encore des sources abondantes d'occupations et de richesses pour cette ville. Sans rien avoir de la splendeur des villes opulentes, on y trouve cependant des maisons d'une assez belle apparence, mais plus solidement que légèrement bâties. L'intérieur d'Ambert est triste et sombre; ce qui vient non-seulement du peu de largeur des rues, mais encore de la couleur grise de la pierre dont la plupart des maisons sont construites. Cette pierre est d'une dureté extraordinaire; c'est une espèce de granit, assez commune dans ces cantons; on l'emploie même à paver les rues.

C'est la patrie de Gilles *Brun*, connétable de France, né en 1248.—De Michel *Rolle*, auteur des *Cascades*, publiées en 1690; d'un *Traité d'Algèbre*, 1699: il naquit en 1652, et mourut à Paris en 1719.

Cette ville est la résidence d'un sous-préfet: il y a un tribunal de 1re instance, de commerce, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* avec la campagne, 5467. *Bur. de poste.*

Ambès, village (Notre-Dame d') (*Gironde*). *Voyez* Notre-Dame-d'Ambès.

Ambesy, village (*Seine-et-Oise*), à 6 k. (1 l. ½) de Trappes. *Pop....* *Bur. de poste* de Trappes.

Ambialet, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Villefranche, sur le Tarn, à 19 k. (4 l. ¼) d'Alby, 40 k. (9 l.) de Castres. *Pop.* 2817. *Bur. de poste* de Tarn.

Ambiegna, v. (*Liamone en Corse*), arr. et cant. d'Ajaccio, à 21 k. (4 l. ¾) d'Ajaccio, 11 k. (2 l. ¾) de Vico. *Pop.* 96.

Ambierle, bourg (*Loire*), arr. de Roanne, canton de Haon-le-Châtel, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Roanne, 8 m. (18 l. ⅓) N. O. de Lyon, 20 k. (4 l. ½) S. E. de la Palisse. Ce bourg est situé sur un coteau, au pied duquel coule un ruisseau. Il y avoit un prieuré très-ancien de l'Ordre de saint Benoît. *Artaud* Ier, comte de Forêt, et *Gérard*, le fondèrent en 912. On y recueille beaucoup de vin; c'est-là tout son commerce. *Pop....* *Bur. de poste* de la Pacaudière.

Ambievillers, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, près le Coney, à 24 k. (5 l. ½) de Luxeuil, 39 k. (8 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Vesoul.

Ambillon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Château-Lavallière, à 14 k. (3 l. ⅓) de Lan-

geais, 19 k. (4 l. 1/4) de Tours. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Langeais.

Ambillon-la-Gresille, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Gennes, à 20 k. (4 l. 1/2) O. de Saumur, 29 k. (6 l. 1/2) S. S. E. d'Angers, 19 k. (4 l. 1/3) N. E. de Vihiers. *Pop.* 1036. *Bur. de poste* de Doué.

Ambilly, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 2 k. (1/2 l.) N. O. d'Annemasse, 8 k. (2 l.) E. de Carouge, 7 k. (1 l. 3/4) de Genève. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Carouge.

Ambin (*Pô*), long et triste passage dans les Alpes côtiennes et dans le départ. du Mont-Blanc. Il est très-peu fréquenté.

Amblagnieu, v. (*Isère*), arr. de Latour-du-Pin, cant. de Crémieu, près la forêt de Serveirin, à 31 k. (7 l.) de Latour-du-Pin, 8 m. (17 l. 1/2) de Grenoble. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Crémieu.

Amblain, v. (*Pas-de-Calais*). Voyez Hamblain.

Amblaincourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt, près l'Aire, à 24 k. (5 l. 1/2) de Verdun, 22 k. (5 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Verdun.

Amblainvelle, v. (*Pas-de-Calais*), arrondis. d'Arras, cant. de Croisilles, à 9 k. (2 l. 1/4) de Bapaume, et 16 k. (3 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 257. *Bur de p* de Bapaume.

Amblainville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 18 k. (4 l.) de Chaumont, 25 k. (5 l. 2/3) de Beauvais. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Méru.

Amblans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 6 k. (1 l. 1/2) de Lure, 20 k. (4 l. 1/2) de Vesoul. *Pop.* réunie à Velotte, 450. *Bur. de poste* de Lure.

Amblemont, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, commune de Mouaville, à 13 k. (3 l.) de Briey, 28 k. (6 l. 1/4) de Metz. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Briey.

Ambleny, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Vic-sur-Aisne, à 9 k. (2 l. 1/4) de Soissons, 38 k. (8 l. 1/2) de Laon. *Pop.* 1072. *Bur. de poste* de Villers-Coterets.

Ambléon, v. (*Ain*), arr. de Belleyon, cant. de l'Huis, à 6 k. (1 l. 1/2) de Belley, 6 m. (13 l. 1/4) de Bourg. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Belley.

Ambleteuse, ville, port de mer, (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, canton de Marquise, près la Selaque, à 8 k. (2 l.) de Boulogne, 22 k. (5 l.) de Calais, 10 m. (22 l. 3/4) d'Arras, 25 m. (57 l.) de Paris. Sa rade est bonne, les eaux sont belles et abondantes; on aperçoit aisément les côtes d'Angleterre, éloignées seulement de six lieues. Ce port est défendu par une tour construite en pierres sur un rocher. La baie est comblée au point que l'écluse de Vauban en est dominée de plusieurs mètres. Si le mal continue, il est à craindre que la chaussée de Paris à Calais, et les campagnes voisines, ne forment plus qu'un lac immense, et n'interceptent les communications les plus importantes de la république. Après l'entrée du prince d'Orange et des troupes hollandaises en Angleterre, le roi Jacques II, fuyant la persécution de ses sujets, aborda en cette ville, le 4 janvier 1688, dans une barque de pêcheur, accompagné du seul duc de Berwick, son fils naturel. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Marquise.

Amblèves (l'), rivière (*Ourthe*), arrondissement et canton de Malmédy, à 2 k. (1/2 l.) S. duquel elle prend sa source, coule au S., reçoit plusieurs ruisseaux, tourne à l'O, puis au N. N. O., retourne à l'O. en serpentant, passe à l'E. S. E. de Stavelot, redescend au S. O., remonte au N. en recevant la Salm, et ensuite la Lienne, et en serpentant beaucoup, remonte au N. O., prend le nom d'Availle, et va se rendre dans l'Ourthe dans le canton de Louveigne, à 9 k. (2 l. 1/4) S. O. de Louveigne. Elle a 7 k. (1 l. 3/4) de cours.

Ambleville, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, à 18 k. (4 l.) de Cognac, 31 k. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 345. *B. de poste* de Barbézieux.

Ambleville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, sur l'Aubette, à 19 k. (4 l. 1/4) de Mantes, 5 m. (11 l.) de Versailles. Il y a un pressoir pour le cidre qu'on y récolte. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Magny.

Amblies-sur-Seule, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 15 k. (3 l. 1/2) de Caen. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Caen.

Amblimont, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, à 10 k. (2 l. 1/2) de Sedan, 29 k. (6 l. 1/2) de Charleville. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Mouzon.

Ambloy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de St.-Amand, à 10 k. (2 l. 1/2) de Vendôme, 31 k. (7 l.) de Blois. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Vendôme.

Ambly, v. (*Meuse*), arrondissement et canton de Verdun, près la Meuse, à 15 k. (3 l. 1/2) de Verdun, 34 k. (7 l. 3/4) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 336. *B. de poste* de Verdun.

Ambly, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, canton de Nassogne, sur la Warlet, à 3 k. (3/4 de l.) N. O. de Nassogne, 7 k. (1 l. 3/4) E. p. S. de Rochefort, 5 m. (10 l. 3/4) S. E. de Namur. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Marche.

Ambly-sur-Aisne, v. (*Ardennes*), arrondissement et canton de Rethel, sur l'Aisne, à 9 k. (2 l. 1/4) de Rethel, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Sedan.

Ambly-sur-Bar, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, caut. d'Omont, à 21 k. (4 l. 3/4) de Charleville. *Pop*... *Bur. de poste* de Sedan.

Amboise, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, ch.-l. de canton, au confluent de la Loire et de la Masse, à 22 k. (5 l.) E. de Tours, 21 k. (4 l. 3/4) S. de Château-Renaud, 21 m. (47 l.) S. O. de Paris. Long. 18. 5. lat. 47. 24. Amboise étoit autrefois capitale de la Basse-Touraine. Elle a un château fort, à pont-levis, défendu par plusieurs tours rondes, et séparé par un large fossé taillé dans le roc. Deux grandes rues et quelqu'autres petites, mais transversales, forment à peu près toute la ville, qui n'a d'autre mérite que d'être sur la route, très-fréquentée, de Paris à Bordeaux, et d'être souvent obstruée de voyageurs qui y laissent beaucoup d'argent, et font vivre une grande partie de ses habitans, presque tous aubergistes. C'est dans cette ville que *Louis XI* institua l'Ordre de saint Michel en 1469. Elle a appartenu long-temps aux comtes d'Anjou, puis à des seigneurs particuliers, jusqu'à Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, qui en fut dépouillé pour avoir conspiré contre son souverain. Tous ses biens furent réunis à la couronne, par arrêt rendu à Poitiers le 8 mai 1431. *Charles VIII*, roi de France, étoit né à Amboise, il y mourut en 1498. C'est dans cette ville que les guerres civiles, pour cause de religion, éclatèrent, et que l'épithète injurieuse d'*Huguenots* fut donnée aux calvinistes en 1561, pour la première fois. Ce seroit ici le cas

de faire des réflexions utiles à l'humanité ; mais qui ne sait pas combien le fanatisme a causé de ravages? Personne n'ignore que la France a été couverte de sang, et que la tolérance étoit le seul remède qu'on dût choisir pour arrêter les progrès de ce fléau dévastateur.

Il y avoit dans la ville d'Amboise un chapitre composé de dix-huit chanoines, et deux églises paroissiales, dont l'une étoit destinée pour les nobles, les officiers du roi et leurs laquais, et l'autre pour les bourgeois et le peuple.

On y voyoit aussi un hôpital, gouverné par des filles de la Règle de saint Augustin; des Cordeliers, des Récolets, des Minimes et des Urselines.

Les ouvrages d'acier que l'on y fabrique depuis quelques années le disputent, par leur fini et la beauté de leur poli, à ceux que précédemment on faisoit venir d'Angleterre. Il y a des manufactures d'armes, d'instrumens pour les arts mécaniques, et de cuirs; une de salpêtre, une de salines; deux usines, chacune à deux marteaux, pour tirer l'acier; une usine à laminoir, et une autre pareille sur la Loire. On y fait aussi le commerce de vins.

Cette commune a un syndic des marins: elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Tours, 4e. arrondissement maritime. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 5120. *B. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Amboise (Forêt d'), (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. d'Amboise, à 2 k. (½ l.) S. d'Amboise. Elle a 1945 mètres (1000 t.) de long, sur 5846 mètres (3000 t.) dans sa plus grande largeur, et 1167 mètres (600 t.) dans sa partie la plus étroite.

Ambon, v. (*Morbihan*), arr. de Surzur, cant. de Muzillac, à 21 k. (4 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 3991. *B. de poste* de Muzillac.

Ambonay, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Epernay, 19 k. (4 l. ⅓) de Châlons. Sur la montagne de ce village, on rencontre plusieurs filets d'eau qui ont une saveur martiale très-forte, et qui déposent beaucoup de substance couleur de rouille de fer; elle est bonne pour les malades. On récolte de bons vins dans les environs. *Pop.* 457. *Bur. de poste* d'Épernay.

Ambonil, v. (*Drôme*), arrondissem. de Valence, cant. de Loriol. *Pop.* 65. *Bur. de poste* de Loriol.

Ambonville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Varry, cant. de Doulevant, près la source du Blaizon, ruisseau, à 16 k. (3 l. ¾) de Joinville, 23 k. (5 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Vignory.

Ambourie, v. (*Charente*). *Voy.* Embourie.

Ambournay, ville (*Ain*). *Voy.* Ambrouay.

Ambourville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, près de la Seine, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Rouen.

Ambrault, v. (*Indre*), arrondiss. et cant. d'Issoudun, à 19 k. (4 l. ½) d'Issoudun, 21 k. (4 l. ¾) de Châteauroux. Ce village est situé auprès de la source de la petite rivière de Théol. La maison de Condé étoit seigneur de ce pays. *Pop.* 550. *Bur. de poste* d'Issoudun.

Ambre, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rouland-l'Eglise, commune de Bouclans, à 16 k. (3 l. ⅓) de Besançon, 15 k. (3 l. ½) de Baume, 18 k. (4 l.) d'Ornans. *Pop.* réunie à Bouclans, 467. *Bur. de poste* de Besançon.

Ambres, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur, sur une hauteur entre les rivières d'Adou et d'Agout, à 3 k. (¾ de l.) de Lavaur, 39 k. (8 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* de Lavaur.

Ambricourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Fruges, à 29 k. (6 l. ½) de Montreuil, et 4 m. (10 l. ½) d'Arras. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Fruges.

Ambrief, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Oulchy-le-Château, à 8 k. (2 l.) de Soissons, 31 k. (7 l.) de Laon. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Soissons.

Ambrières, v. (*Marne*), arr. de Vitry-le-Français, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, près la Marne, à 21 k. (4 l. ¾) de Vitry, 5 m. (11 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* réunie à Haute-Fontaine, 357. *Bur. de poste* de St.-Dizier, département de la Haute-Marne.

Ambrières, ville (*Mayenne*), arr. de Mayenne, ch.-l. de canton, sur la Grète, à 9 k. (2 l. ⅓) N. de Mayenne, 9 k. (2 l. ⅓) S. O. de Lassay, 25 k. (5 l. ¾) N. E. d'Ernée. Il ne reste plus que des ruines de son ancien château. *Pop.* 2961. *Bur. de poste* de Mayenne.

Ambrines, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Pol, et 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Fréjus.

Ambronay *ou* Ambournay, ville (*Ain*), arr. de Belley, cant. d'Ambérieux, sur la Cousance, petite rivière, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de Bourg, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Rambert, 5 k. (1 l. ¼) N. d'Ambérieux. Il y avoit une abbaye sous le titre de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 800 par *Bernard*, archevêque de Vienne, qui rapportoit à son abbé 14,000 livres. On croit que la ville lui doit son origine. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les abbés en ont toujours été seigneurs, jusqu'à l'époque de la suppression du clergé en France. Il y a deux tanneries. *Pop.* 1538. *Bur. de poste* d'Ambérieux.

Ambrugeas, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Meimac, sur la Luzège, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ussel, 41 k. (9 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Tulle.

Ambrumesnil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Ostranville, à 9 k. (2 l. ¼) de Dieppe, 5 m. (10 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Dieppe.

Ambrus, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, à 15 k. (3 l. ½) de Castel-Jaloux, 30 k. (6 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 225. *Bur. de p.* d'Aiguillon.

Ambsin v. (*Ourthe*), arr. et cant. d'Huy, près la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Bodegnée, 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Huy, 24 k. (5 l. ½) O. S. O. de Liége. *Pop.* 581. *Bur. de poste* d'Huy.

Ambsiniaux, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avennes, près la Mehaigne, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Ciplet, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. d'Hannaut, 38 k. (8 l. ½) O. p. S. de Liége. *Pop.* 270. *Bur. de poste* d'Huy.

Ambutrix, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Lagnieux, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Rambert, 31 k. (7 l.) de Bourg. *Pop.* 311. *Bur. de poste* d'Ambérieux.

Amby, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meerssem, à 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Terbleys, 7 k. (1 l. ¾) S. de Recken, 3 k. (¾ de l.) E. de Maëstricht. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Ame, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Lillers, à

16 k. (3 l. ¾) de Béthune, 38 k. (8 l. ½) d'Arras. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Lillers.

Amécourt, v. (*Eure*), arr. des Andelys, canton de Gisors, près l'Epte, à 27 k. (6 l.) du grand Andelys, 6 m. (13 l.) d'Evreux. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Gisors.

Amécourt (l'), v. (*Ardennes*), arr. et canton de Sedan, commune de Rubécourt, à 5 k. (1 l. ¼) de Sedan, 23 k. (5 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* réunie à celle de Rubécourt, 142. *Bur. de poste* de Sedan.

Amée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Wierde, commune de Velaine, à 4 k. (1 l.) O. de Wierde, 13 k. (3 l.) S. E. de Fosse, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Namur. *Pop.* réunie à Velaine, 102. *Bur. de poste* de Namur.

Amel, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Estain, 6 m. (14 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 386. *Bur. de poste* d'Estain.

Amel, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de St.-Vith, à 8 k. (2 l.) S. de Butgembach, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Malmédy, 5 m. (11 l. ¾) E. S. E. de Liége. *Pop.* 1569. *Bur. de poste* de Verviers.

Amelange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Lorry-lès-Metz, à 8 k. (2 l.) N. de Metz, 3 k. (¾ de l.) de Mezières. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Metz.

Amelen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Cologne.

Amelscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Schoenberg, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Cronenbourg, 7 m. (15 l. ¼) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Trèves.

Amendieux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 4 k. (1 l.) de St.-Palais, 5 m. (12 l. ¼) de Pau. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Amenoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, près le ruisseau d'Amenoncourt, à 5 k. (1 l. ⅓) de Blamont, 4 m. (10 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Blamont.

Aménucourt, dit Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, près l'Epte, à 14 k. (3 l. ¼) de Mantes, 5 m. (11 l.) de Versailles. Il y a un pressoir pour le vin et le cidre qu'on y récolte. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Bonnières.

Amenvelle, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 18 k. (4 l.) de Darney, 4 m. (10 l.) d'Epinal. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Darney.

Amerée, v. du ci-devant pays de Liége (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Florennes, à 1 k. (¼ de l.) N. p. E. de Surisse, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Charlemont, 10 k. (2 l. ½) E. de Philippeville, 5 m. (11 l. ¼) N. de Mezières. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Charlemont.

Amermont, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, comm. de Bouligny. *Pop.* réunie à celle de Bouligny, 450. *Bur. de poste* de Spincourt.

Amern-Saint-Antoine, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Bracht, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Bracht, 5 k. (1 l. ¼) O. de Bracht, 5 m. (11 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 723. *Bur. de poste* d'Arlen.

Amern-Saint-Georges, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Bracht, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Bracht, 4 k. (1 l.) O. de Dulken, 5 m. (11 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1219. *Bur. de poste* d'Arlen.

Amerval (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Heuchin, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 36 k. (8 l.) d'Arras. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Amesieux, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, près la Seran, à 11 k. (2 l. ¾) de Belley, 5 m. (12 l.) de Bourg. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Belley.

Amettes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foul, à 18 k. (4 l.) de Béthune, 38 k. (8 l. ½) d'Arras. *Pop....* *Bur. de poste* de Hillers.

Ameugny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence-sur-Guye, près la Grosne, à 28 k. (6 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Clugny.

Amfreville, v. (*Calvados*, arr. de Caen, cant. de Tourn, à 11 k. (2 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Troarn.

Amfreville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 15 k. (3 l. ½) de Carentan, 41 k. (9 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Ste.-Mère-Eglise.

Amfreville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, canton de Doudeville, à 15 k. (3 l. ½) de Cany, 36 k. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Doudeville.

Amfreville-la-Mivoye, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, à 5 k. (1 l. ¼) de Rouen. *Voyez* la Mivoye. *Pop...* *Bur. de poste* de Rouen.

Amfreville-la-Campagne, v. (*Eure*), arr. de Louviers, canton de Tourville, à 16 k. (3 l. ¾) de Louviers, 25 k. (5 l. ¾) d'Evreux. Dans cette commune et celles circonvoisines il se fait commerce de coton, toiles et fils de coton. *Pop.* 893. *Bur. de poste* de Neubourg.

Amfreville-les-Champs, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Grainville, à 15 k. (3 l. ½) de Louviers, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 380. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Amfreville-sur-Iton, v. (*Eure*), arr. et cant. de Louviers, sur l'Iton, à 6 k. (1 l. ½) de Louviers, 14 k. (3 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Louviers.

Amfreville-sous-les-Monts, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. de Grainville, près la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) de Louviers, 32 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 380. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Amiara (Iles d') (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Lanmeur, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Lanmeur, 1 k. (⅓ de l.) de la côte. Ces deux très-petites îles ont au N. O. la pointe de Becaufry, au N. les Roc-Bœufs, et à l'E. le Roc-Ledan, le Creen et le Gouillat. Elles sont à 18 k. (4 l.) de Morlaix. *Pop....*

Amiénois. Ce pays qui étoit dans la haute Picardie, prenoit son nom d'Amiens, sa capitale; il avoit titre de comté, et étoit situé entre le 19e deg. 26 minutes 30 secondes, et le 20e d. 18 min. 15 sec. de long., et entre le 49e deg. 37 min. et 50 deg. 14 min. de latitude. Il étoit borné au septentrion par l'Artois, au midi et au levant par le Santerre, entre le midi et le couchant par le Beauvoisis et par la Normandie, et au couchant par le Ponthieu. Il a 7 m. (16 l.) de longueur sur 36 k. (8 l.) de largeur.

La Somme traverse l'Amiénois de l'orient à l'occident. Le climat de ce pays est sain et assez tempéré; les hivers y sont néanmoins un peu longs et fort humides, aussi-bien que le printemps. La terre y est fertile en grains, en lins, en pâturages et en fruits. Il y a quelques forêts, mais elles sont peu étendues.

L'Amiénois étoit du diocèse d'Amiens ; il dépend actuellement du département de la Somme. *Voyez* ce département pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans.

Amiens, ville (*Somme*), ch.-l. de département et de canton, sur la Somme, à 4 m. (10 l.) S. E. d'Abbeville, 10 m. (23 l.) N. E. de Rouen, 6 m. (13 l.) S. O. d'Arras, 13 m. (30 l.) N. de Paris. Long. 19. 57. lat. 49. 53.

La ville d'Amiens est grande et fort agréable; elle avoit titre de comté et de vidamie, et étoit capitale de toute la Picardie. La plus grande partie des rues d'Amiens sont droites et ornées de belles maisons, de plusieurs places publiques, et d'une citadelle où il y avoit un état-major et garnison, ainsi que dans la ville; magasins, corps d'artillerie et du génie : c'étoit un gouvernement de place, et le siége du gouverneur-général de la Picardie, d'une intendance, d'un bailliage et d'un présidial, d'un bureau de finances, d'un hôtel-de-ville, d'une grande maîtrise, et d'une maîtrise particulière des eaux-et-forêts, d'une élection, d'un grenier à sel, d'un bureau des traites foraines, d'une chambre et hôtel des monnoies, d'une justice du vidamé, d'une juridiction prévôtale de la maréchaussée, et d'une chambre du commerce, établie en 1761. Il y avoit aussi une académie des sciences et arts, et une société de musique. La bourgeoisie avoit quatre compagnies privilégiées; savoir, des arbalêtriers, des archers, des coulevriniers et des arquebusiers.

On assure que *Clodion* et *Mérovée* faisoient leur séjour à Amiens. On a vu dans cette ville cinq rois réunis pour une expédition militaire dans la Terre-Sainte : ces rois étoient ceux de France, d'Angleterre, d'Arragon, de Navarre et de Bohême.

Les anciens rois de France, pour ne pas se distraire du soin de prier Dieu, donnèrent aux évêques la seigneurie temporelle de cette ville : mais l'un de ces prélats, fatigué d'administrer la justice et de gouverner ce peuple, s'en désista en faveur des seigneurs de la maison de Bove, qui en furent dépossédés par Raoul, comte de Vermandois. Isabelle sa fille l'apporta en dot à Philippe d'Alsace, comte de Flandres ; et celui-ci, pour faire sa cour à Philippe-Auguste, roi de France, lui céda le comté d'Amiens en 1185. Charles VII, par le traité d'Arras, céda cette ville, avec les autres places de la Somme, à Philippe, duc de Bourgogne, en 1435 : mais son fils Louis XI, à qui ce traité ne convint point, les retira, et fut obligé de les rendre par celui de Conflans. La guerre ayant recommencé entre les Français et les Bourguignons, le roi se saisit d'Amiens et le réunit à la couronne, en 1597. Le 10 mars, *Fernand Tello*, gouverneur de Dourlens pour les Espagnols, surprit la ville d'Amiens par un stratagème qu'il employa à cet effet. Il fit conduire dans la ville un chariot chargé de paille, qu'il fit arrêter sur un des ponts, tandis qu'avec un sac rempli de noix qu'il ordonna de répandre, il amusa, par ce moyen, la garnison. C'est faire insulte aux habitans que de demander le prix des noix. Cette imprudence a coûté la vie à plusieurs étrangers. *Saint Firmin* est reconnu pour son premier évêque. Il étoit de Pampelune, d'où il vint sur la fin du 3ᵉ siècle pour y prêcher la foi de J.-Ch.; ce qui lui valut la palme du martyre. Quatre-vingts évêques au moins lui ont succédé; tous n'ont pas été saints : il n'y en a que sept de reconnus en cette qualité, et sept cardinaux, dont un (*Jean de la Grange*) fut surintendant des finances sous Charles V. La cathédrale est un ouvrage achevé : sa nef mérite d'être vantée. Cette église est une des plus grandes et des plus belles de France; elle étoit, avant la révolution, la mieux ornée. Son chapitre étoit composé de quarante-trois chanoines; le bas-chœur, de soixante-quatre chapelains, onze musiciens et dix enfans de chœur. Les rois *Philippe-Auguste* et *Charles VI* reçurent la bénédiction nuptiale dans cette église. L'évêque étoit suffragant de Reims. On comptoit à Amiens 14 paroisses, 3 abbayes, 10 couvens d'hommes, Capucins, Cordeliers, Augustins, Dominicains, Minimes, Célestins, Feuillans, Carmes Déchaussés, prêtres de l'Oratoire et de la Mission; 9 monastères de religieuses, Carmelites, Ursulines, Visitandines, Sœurs de saint Julien, de sainte Claire, des Filles de sainte Geneviève et des Filles-Pénitentes. L'Hôtel-Dieu étoit desservi par 35 religieuses de l'Ordre de saint Augustin, et l'hôpital-général par des sœurs de la Charité. On avoit établi dans celui-ci une filature de coton qui occupoit beaucoup d'ouvrières.

Les environs d'Amiens produisent une grande quantité de blé et de légumes, et également du chanvre, du lin, et autres objets de consommation, tels que bestiaux, cuirs, etc.

La fabrique des étoffes d'Amiens est sans contredit une des plus étendues et des plus recommandables de France. On y est parvenu à imiter parfaitement une grande partie des étoffes qui se fabriquent en Angleterre. Mais celles qui s'y fabriquent le plus ordinairement, ce sont les pannes ciselées et en laines de toutes espèces, et des peluches poil uni, gauffrées, cylindrées ou imprimées ; des camelots poils mi-soie et en laine, unis, rayés ou mélangés dans toutes les nuances possibles ; des velours d'Utrecht gauffrés et imprimés ; des velours et du piqué de coton ; des draps et plusieurs autres étoffes en laine ; des serges de diverses espèces, des éternelles, des turquoises, des satins turcs, des prunelles en soie ; des toiles communes pour emballage, sacs, paillasses. La fabrique des peluches et pannes est la plus ancienne. Il y a aussi des fabriques de molletons, d'espagnolettes, de ratines, de rubans de laine, de bonneterie, de chapeaux, de toiles, de savons gras, noirs et verts, de tannerie, corroierie et peausserie. Il en est une autre fort intéressante; c'est celle des tapisseries de laine, qui ont l'avantage de n'être pas sujettes à périr par les insectes. Cette propriété les rend préférables à de plus précieuses, sur-tout pour la campagne, où les étoffes de laine sont généralement plus exposées à périr par la vermine. Enfin toutes les marchandises qui sortent de ces différentes manufactures passent chez l'étranger, par Rouen, Saint-Valery et Dunkerque. Le commerce que la ville d'Amiens fait de ses étoffes est très-considérable : ses pâtés sont renommés; il s'en fait des envois dans toute la France. Il y a une fontaine minérale qui coule aux environs d'Amiens, dont les eaux passent pour être ferrugineuses. Elle a été découverte, pendant l'hiver de 1771, dans les rigoles de la pépinière que la ville a fait planter à cette époque.

Amiens est le lieu de naissance de Jean et Gaspard *Bauhin*, fils de Jean, médecin d'Amiens, mort à Bâle en Suisse. Ils furent médecins célèbres en Allemagne, anatomistes et botanistes;

botanistes; ils ont laissé différens ouvrages. — Claude-François-Félix *Boullanger de Rivery*, membre de l'académie d'Amiens, physicien, littérateur et fabuliste estimé. Les qualités de son cœur et ses mœurs répondoient à sa science; né en 1724: mort en 1758. *Traité de la cause et des phénomènes de l'électricité*, en 2 part. *in*-8°. *Recherches historiques et critiques sur quelques anciens spectacles, et particulièrement sur les mimes et les pantomimes*, broch. *in*-12, curieuse. *Fables et contes* en vers français, *in*-12. — Martin *Bouquet*, bénédictin, membre de l'académie d'Amiens, compilateur érudit: né en 1685, mort en 1754. Il eut part aux compilations de dom Montfaucon. On a de lui: la *Collection des historiens de France*, jusqu'au 8° volume. A Paris, 1738 et années suivantes, *in-fol.* Il avoit plus d'amour pour le travail que d'esprit et de discernement. — François de *Camps*, secrétaire de Ferroni, évêque de Mende, puis abbé de Signy, antiquaire savant et laborieux: né en 1643, mort à Paris en 1723. Ses recherches ont servi aux historiens qui sont venus après lui. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur les *médailles*, sur l'*histoire de France*, sur le titre de *très-chrétien* donné aux rois de France. — Charles *du Fresne du Cange*, trésorier de France, jurisconsulte et historien, fameux par son glossaire de la basse latinité, auteur de plusieurs autres ouvrages: né en 1610, mort en 1688. Il commença par l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français en* 1657. *Glossaire de la langue grecque du moyen âge*. Lyon, 1788, 2 vol. *in-folio*, en grec et en latin. Il a donné aussi des éditions de l'*Histoire de Saint Louis*, par Joinville, *in-fol.* 1688, avec de savantes remarques; des *Annales de Zonare* en 2 vol. *in-folio*; de la *Chronique paschale d'Alexandrie*, in-fol., enrichie de notes et de dissertations; *Historia Bizantina illustrata*, 1680, *in-folio*, etc., etc. — Jean d'*Estrées*, grand-maître de l'artillerie de France, intelligent et courageux: né en 1486, mort en 1567. Il fut d'abord page de la reine Anne de Bretagne; il rendit de grands services aux rois François Ier et Henri II. C'est lui qui commença à mieux organiser l'artillerie française. Il se signala à la prise de Calais en 1558, et donna dans plusieurs autres occasions des preuves d'intelligence et de courage. On dit que c'est le premier gentilhomme de Picardie qui ait embrassé la religion prétendue réformée. Il eut un fils nommé François-Annibal d'Estrées, qui fut duc, pair et maréchal de France: d'abord évêque de Laon, puis bon guerrier et littérateur, ambassadeur extraordinaire à Rome, auteur des *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*: il naquit en 1573, et mourut en 1670. Il se signala en diverses occasions, secourut le duc de Mantoue en 1626, prit Trèves, et se distingua par son esprit autant que par sa valeur: ses brusqueries et son humeur violente le brouillèrent avec Urbain VIII et avec ses neveux. Le maréchal d'Estrées étoit plus propre à servir le roi à la tête de ses armées, que dans une négociation épineuse. Il étoit frère de la belle Gabrielle d'Estrées, que Henri IV auroit, dit-on, épousée, si la mort ne l'eût enlevée. Nous avons de lui des *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*; une *Relation du siége de Mantoue*. Il règne dans ces différens ouvrages un air de vérité qui fait augurer favorablement de la franchise de l'auteur. Son fils, nommé César d'Estrées, cardinal, abbé de St.-Germain-des-Prés, né en 1628, fut élevé sur le siége de Laon en 1653. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne, il accommoda les affaires du clergé avec Rome, et eut beaucoup de part aux élections d'Alexandre VIII, d'Innocent XII et de Clément XI. Il mourut dans son abbaye, le 18 décembre 1714. S'il ne fut pas toujours heureux dans ses négociations, ce ne fut ni la faute de son esprit ni celle de sa prudence. — Jean-François *Fernel*, médecin du roi Henri II; mort en 1558. Il a publié plusieurs ouvrages qui sont estimés, dont quelques-uns ont été mis en usage dans les écoles de médecine. — Jean-Baptiste *Gresset*, écuyer, chevalier de St.-Michel, historiographe de l'Ordre de saint Lazare, et membre de l'académie française. Il avoit été dix ans Jésuite, et fut employé dans les finances à Amiens, où il avoit épousé une femme riche. Auteur comique et tragique, poëte bucolique et érotique: né à Amiens en 1709, mort en 1777. L'auteur voulut s'élever de la poésie légère à la tragédie; mais son *Edouard III*, joué en 1740, n'a plus reparu sur le théâtre. *Le Méchant*, joué avec grand succès en 1747, est une de nos meilleures comédies. — Pierre, dit *l'Ermite*, d'abord guerrier, puis solitaire, ensuite pélerin, enfin instigateur de la première croisade, et vicaire-général du patriarche de Jérusalem. La multitude qu'il conduisoit fut détruite près de Nicée par le sultan Soliman. Peu de temps après, Pierre lui-même, ennuyé des longues fatigues du siége d'Antioche, voulut revenir en Europe; mais retenu par Tancrède, il se signala au siége de Jérusalem. Il vivoit encore en 1099. — Pierre-Jean-Baptiste *Legrand d'Aussy*, né le 3 juillet 1737, conservateur de la bibliothèque nationale et garde des manuscrits, membre de l'Institut national, auteur de beaucoup d'ouvrages. — Charles *Merlin*, jésuite dans le diocèse d'Amiens, professeur en théologie au collége de Louis-le-Grand, auteur d'une *Réfutation de Bayle* et de quelques autres ouvrages: mort en 1747. Un *Traité historique et dogmatique sur la forme des sacremens*; plusieurs *Dissertations* insérées dans les Mémoires de Trévoux. — Pierre de *Miraumont*, conseiller en la chambre du trésor à Paris, auteur de l'*Origine des cours souveraines*, et de quelques autres ouvrages: né en 1551. On a encore de lui: *Mémoires sur la prévôté de l'hôtel*, 1605, *in*-8°; *Traité des chancelleries*, 1610, *in*-8°. Il mourut en 1611. — Jean *Riolan*, médecin de la faculté de Paris, professeur royal en anatomie et en botanique, et ensuite médecin de Marie de Médicis, mère de Louis XIII; mort en 1657. *Comparatio veteris medicinae cum novâ*, 1605, *in*-12. *Schola anatomica*, 1604, *in*-8°. *Gigantomachie*, 1612. *Gigantologie*, ou *Discours sur la grandeur des géans*, 1618, *in*-8°., etc. — Jacques *Rohault*, philosophe cartésien, professeur de physique: né en 1620, mort en 1675. Son esprit pénétra tous les systèmes des philosophes; mais il s'attacha sur-tout à ceux de Descartes. Clerselier, partisan de ce philosophe, fut si enchanté d'avoir pour lui un défenseur dans Rohault, qu'il lui donna sa fille en mariage. Nous avons de lui: *Traité de physique*, in-4°; *Elémens de mathématiques*; *Traité de mécanique* dans ses OEuvres posthumes, *in*-12. — Vincent *Voiture*, membre de l'académie française, voyageur en Afrique, en Espagne et à Rome,

puis maître-d'hôtel de Louis XIV, poëte français, italien et espagnol, auteur des lettres les mieux écrites de son temps : né en 1598. Il étoit fils d'un marchand de vin, et il avoit la petitesse de rougir de sa naissance. Il mourut le 27 mai 1648, et l'académie française prit le deuil; honneur qui n'a été renouvelé depuis pour aucun de ses membres. Ses poésies consistent en *Epîtres*, *Elégies*, *Sonnets Rondeaux*, *Ballades* et *Chansons*.

Amiens est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Paris.

Il y a une préfecture, tribunal d'appel, de commerce et criminel, école centrale, un directeur des contributions directes, bureau d'enregistrement, conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, courtiers de commerce, un préposé payeur du département, un receveur-général, un ingénieur des ponts et chaussées, un hôpital militaire, un octroi municipal; un chef d'escadron de la 15e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale.

Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 15e division militaire, la résidence d'un commandant de place, et d'un sous-directeur des fortifications.

Il y a un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. *Pop.*, avec sa banlieue, 40,000. *Bur. de p. Relai de poste aux chevaux.*

Amieres, v. (*Jemmapes*), à 18 k. (4 l.) de Tournay. *Pop....* *Bur. de poste* de Tournay.

Amifontaine, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Neufchâtel, près la source de la Miette, à 23 k. (5 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 307. *Bur. de p.* de Reims, départ. de la Marne.

Amigny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Chauny, à l'entrée de la Forêt-Basse, à 5 k. (1 l. ⅓) de Chauny, 23 k. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Rony, 851. *Bur. de poste* de Chauny.

Amigny, v. (*Marche*), arr. de St.-Lô, cant de St.-Jean-de-Daye, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Lô, et 23 k. (5 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de St-Lô.

Amillon, v. (*Mont-Blanc*), à 3 k. (¾ de l.) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop... B. de p.* de Maurienne.

Amilly, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Bailleau, à 6. k. (1 l. ½) de Chartres. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Chartres.

Amilly, v. (*Loiret*), arrond. et canton de Montargis, près de la Donant, à 3 k. (¾ de l.) de Montargis, 19 k. (4 l. ⅓) d'Orléans. Il y a une filature de coton. *Pop.* 1246. *Bur. de poste* de Montargis.

Amilly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, sur l'Aubetin, à 14 k. (3 l. ¼) de Rosoy, 41 k. (9 l. ¼) de Melun. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Amilly, v. (*Charente-Inférieure*), à 2 k. (½ l.) de Mauzé, *Pop.....* *Bur. de poste* de Mauzé, dép. des Deux-Sèvres.

Amilly, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Sains, à 5 k. (1 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* réunie à Dury, 630. *Bur. de poste* d'Amiens.

Amions, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Germain-Laval, à 18 k. (4 l.) de Roanne, 21 k. (4 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Roanne.

Amiral, *vice-Amiral*, premier grade de l'armée maritime.

Amiral ou *vice-amiral général des armées navales*, *et le chef de la marine.* Sous la monarchie, il y avoit un grand-amiral de France; il étoit l'un des grands-officiers de la couronne; son rang étoit après le grand-maître de l'artillerie.

Amirat, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 28 k. (6 l. ¼) de Grasse, 11 m. (25 l.) de Toulon. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Grasse.

Amirauté. Sous la monarchie étoit une juridiction établie pour les affaires de la marine, tant au civil qu'au criminel. Il y avoit des siéges généraux et des siéges particuliers.

Ammelbach (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), 3e arr. et cant. de Goelheim, à 6 k. (1 l. ½) S. duquel elle prend sa source, coule au N. E., arrose Ottersheim et Bubenheim, et se rend dans la Primm, à 4 k. (1 l.) O. d'Harxheim, après 8 k. (2 l.) de cours.

Ammeldingen, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Vianden, près l'Our, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Freylingen, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Vianden, 36 k. (8 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Dieckirch.

Ammelecourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, près la forêt de Château-Salins, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 28 k. (6 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Ammellino, v. (*Forêts*), arr. de Bittbourg, cant. de Neurbourg, à 4 k. (1 l.) N. de Neurbourg, 20 k. (4 l. ½) de Bittbourg. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Bittbourg.

Ammerskhwir, ville (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, cant. de Kaysersberg, près la Weiss, à 7 k. (1 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 1676. *Bur. de poste* de Colmar.

Ammertzwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, à 23 k. (5 l. ⅓) de Béfort, 4 m. (10 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Cernay.

Ammeville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, à 27 k. (6 l.) de Lisieux, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Vimoutier.

Amné-le-Chateau, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, à 16 k. (3 l. ¾) de Sillé, 19 k. (4 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 818. *Bur. de poste* de Sillé-Guillaume.

Amoenchof, (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Kaiserlautern, près et dépendant de la commune de Trippstadt, à 8 k. (2 l.) de Kaiserlautern, 15 k. (3 l. ½) de Landstteul, 8 m. (19 l.) de Mayence.

Amognes, v. (*Nièvre*). *Voyez* Cigogne.

Amoncourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Port-sur-Saone, sur la côte, près la Lantenne, à 14 k. (3 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Amondans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 8 k. (2 l.) d'Ornans, 19 k. (4 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Ornans.

Amonines, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée. *Pop.* 183.

Amonnay, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Bussy-Comertin, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Marmont, 484. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Amont, v. (*Haute-Saone*) arr. de Lure, cant. de Fauconey. *Pop...*

Amorots, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ¾) de Pau. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Amou, bourg (*Landes*), arr. de St.-Sever, ch.-l. de canton, sur l'Ay de Béarn, à 23 k. (5 l. ¾) S. O. de St.-Sever, 40 k. (9 l.) S. S. O. de Mont-de-Marsan. Il y a une tannerie. *Pop.* 1828. *Bur. de poste* d'Orthès, départem. des Basses-Pyrénées.

Amouotes, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Renaix, près la Ronne rivière, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Renaix, 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Avelghen, 40 k. (9 l.) S. p. O. de Gand. *Pop.* 893. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Amoulis, v. (*Arriège*), à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Girons. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Girons.

Amour (Montagne d'), (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Meze, à 4 k. (1 l.) N. O. de Russan.

Amours, v. (*Tarn*), à 4 k. (1 l.) de Rabasteins. *Pop....* *Bur. de poste* de Rabasteins.

Amousson, rivière. *Voyez* Mousson (la).

Ampaza, v. (*Liamone en Corse*), arr. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 22 k. (5 l.) d'Ajaccio, 24 k. (5 l. ½) de Sartene. *Pop.* réunie à Azilone, 329.

Ampeils, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Condom.

Ampiac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rhodez; sur l'Aveyron, à 6 k. (1 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Rhodez.

Ampilly-lès-Bordes, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Chatillon, cant. de Baigneux, à 25 k. (5 l. ¾) de Chatillon, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. Il y a une fonderie dans la commune. *Pop.* 208. *Bur. de poste* d'Aunay. *Rel. de p. aux chev.*

Ampilly-le-Sec, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et cant. de Chatillon-sur-Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Chatillon, 7 m. (15 l.) de Dijon, il y a à un ¼ k. (¼ quart de l.) trois manufactures pour la fonte, le fer et la tôle. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Amplain, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, près l'Arriège, à 4 k. (1 l.) de Tarascon. *Pop.* 188. *Bur. de p.* de Tarascon.

Amplepuis, bourg (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Thisy, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Tarare, 4 m. (10 l.) N. O. de Lyon, 30 k. (6 l. ¾) O. de Villefranche. Aux environs du château de Rochefort, on voit des rochers entiers de la nature du quartz, marbrés de différentes couleurs: ces cailloux ne peuvent se tailler ni prendre le poli. Dans l'intérieur de ces rochers est une pierre cristalline très-dure, diaphane, tantôt blanche, tantôt jaune, quelquefois couleur de lilas. Les rochers qui environnent ce château fournissent de beau cristal de roche d'un demi-pied d'épaisseur, ainsi que de l'améthyste commune. Il y a fabrique de toiles de coton et de fil. *Pop.* 3470. *Bur. de poste* de St.-Symphorien.

Ampliers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Fouquevillers, près l'Authie, à 31 k. (7 l.) d'Arras. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Doulens, dép. de la Somme.

Ampoigné, v. (*Mayenne*), arrondissement et cant. de Château-Gontier, à 8 k. (2 l.) de Château-Gontier, 29 k. (6 l. ½) de Laval. *Pop.* réunie à Chéripeaux, 727. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Amponville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, à 13 k. (3 l.) de Nemours, 30 k. (6 l. ¾) de Melun. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Ampriani, v. (*Golo en Corse*), arr. de Corté, cant. de Serra, à 19 k. (4 l. ¼) de Corté, 5 m. (11 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 88.

Ampugnani, v. (*Golo*), arr. de Bastia, ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l.) S. de Bastia, 24 k. (5 l. ½) S. O. de San-Gavino, et 27 k. (6 l.) S. O. de San-Pietro. *Pop...*

Ampure, v. (*Charente*). *Voyez* Empuret.

Ampury, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Lorme, à 14 k. (3 l. ½) de Corbigny, 6 m. (14 l. ½) de Nevers. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Lorme.

Ampus, v. (*Var*). *Voyez* Empuis.

Ampuy, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Ste.-Colombe, près le Rhône, à 31 k. (7 l.) de Lyon, 6 m. (13 l.) de Villefranche, 4 k. (1 l.) de Condrieux, 4 k. (1 l.) de Vienne. C'est dans son territoire que se récoltent les vins de Côte-Rôtie. Ampuy est arrosé par le ruisseau de la Falonnière, près du Rhône. L'air y est sain; on y récolte seigle et fruits, sur-tout des melons et des abricots. *Pop.* 1725. *Bur. de poste* de Condrieux.

Amstenraede, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsbeek, à 7 k. (1 l. ¾), S. S. O. de Zittart, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Fauquemont, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Amuré, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Fontenay, ci-devant Rohan-Rohan, à 14 k. (3 l. ½) de Niort. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Niort.

Amy-le-Grand-et-le-Petit, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Lussigny, à 14 k. (3 l. ½) de Noyon, 6 m. (13 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Roye, dép. de la Somme.

Anan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, sur la Save, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l.) de Toulouse, 4 k. (1 l.) de l'Isle-en-Dodon. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Anappe, bourg (*Nord*). *Voyez* Annappes.

Anareze (l'), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) N. de Castillon, coule au N., puis au N. N. E., et se rend dans le Sarlat, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de sa source.

Anbreville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, près l'Aire, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 41 k. (9 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 867. *Bur. de poste* de Clermont.

Ance, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, près le Vert, à 8 k. (2 l.) d'Oléron, 32 k. (7 l. ¼) de Pau. Il y a des couches d'ardoise marneuse dans le territoire de ce village. *Pop.* 379. *Bur. de poste* d'Oléron.

Ance (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 21 k. (4 l. ¾) S. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Ance (Sommet d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 22 k. (5 l.) S. p. O. de Bielle. Elle a, du S. O. au N. E., 3 k. (¾ de l.) de long.

Ance (l'), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Grandrieu. Sa source, au pied de la montagne la Margueride, à 23 k. (5 l. ½) O. de Langogne, coule au N., puis au N. E., retourne au N., passe à Vareyrolles, et se rend dans l'Allier, à 6 k. (1 l. ½) E. de Saugues, dép. de la Haute-Loire.

Ance (l'), rivière (*Puy-de-*

Dôme), arr. et cant. d'Ambert. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅓) N. E. d'Ambert, coule au S., passe à St.-Anthème, tourne au S. E., puis à l'E., et se rend dans la Loire, à 4 k. (1 l.) O. de Monistrol.

Ance (Lac d'), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 22 k. (5 l.) S. de Bielle. Il a 583 mèt. (300 t.) de long sur 486 mèt. (250 t.) de large.

Ance, (*Rhône*). *Voyez* Anse.

Anceaumeville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 15 k. (3 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Toste.

Anceins, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de la Ferté-Frenel, près le Charenton, à 14 k. (3 l. ¼) de Laigle, et 6 m. (12 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Laigle.

Ancelle, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, sur la Roanne, à 11 k. (2 l. ⅓) de Gap. *Pop.* 1174. *Bur. de poste* de Gap.

Ancelle (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Crest. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Puy-St.-Martin, coule au S. O., et se rend dans le Roubion, à l'E. de la Lanpie, à 9 k. (2 l. ⅓) N. E. de Montelimart.

Ancemont, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Souilly, près la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) de Verdun, 38 k. (8 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Ancenis, ville (*Loire-Inférieure*), chef-l. d'arr. et de cant., à 5 m. (12 l.) O. d'Angers, 20 k. (4 l. ½) O. d'Ingrande, 36 k. (8 l.) N. E. de Nantes, 35 m. (79 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 28. lat. 47. 22. Cette ville est située sur la rive droite de la Loire : quoique ce fleuve y soit encore à 8 m. (17 l.) de son embouchure, c'est cependant dans cet endroit que l'on construisoit autrefois d'assez gros vaisseaux, que l'on faisoit descendre à Nantes pour les conduire jusqu'à la mer. Les vaisseaux la *Nompareille*, sous François Ier, le *Grand-Caraquon* et le *Grand-Henri*, sous Henri II, y furent construits. Mais cela seroit aujourd'hui impraticable, par la quantité de bancs de sable qui se forment dans le lit de ce fleuve. Ancenis étoit autrefois la capitale des Amnites. Il s'y fait commerce de bois de construction, de vins, blé, fer.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, et d'un tribunal de 1re instance. Il y a conservation des hypothèques, receveur particulier. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Ingrande, 4e arrondissement maritime. *Pop.* 3295. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Ancerville, forêt (*Meuse*), cant. d'Ancerville, près dudit. Elle a 6818 mèt. (3500 t.) de long sur 2113 mèt. (1600 t.) de large.

Ancerville, bourg (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, et ch.-l. de cant. près la forêt d'Ancerville, à 5 m. (11 l.) O. de Dizier, 18 k. (4 l.) S. O. de Bar. 24 k. (5 l. ½) N. E. de Joinville. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de St.-Dizier, dép. de la Haute-Marne.

Ancerville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, près la Nied française, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Metz, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Morhange, 14 k. (3 l. ¼) O. de Faulquemont. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Ancerville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 6 k. (1 l. ½) d'Orgeviller. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Blamont.

Ancey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 15 k. (3 l. ½) de Dijon. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Sombernou.

Ancey, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 20 k. (4 l. ½) d'Avranches, et 6 m. (13 l.) de Coutances. *Pop.* 769. *Bur. de poste* de Pontorson.

Anerant, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Fumay, sur la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) de Rocroy, 18 k. (4 l.) de Charleville, *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Rocroy.

Anchaux (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Anhaux.

Anchay, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 21 k. (4 l. ¾) d'Orgelet, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 120. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Anché, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de l'Ile Bouchard, près la Vienne, à 6 k. (1 l. ½) de Chinon, 40 k. (9 l.) de Tours. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Chinon.

Anché, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Couhé, près la Cloire, à 14 k. (3 l. ½) de Lusignan, 27 k. (6 l.) de Poitiers. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Couhé.

Anchemoncourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. d'Amance, sur la Superbe, à 16 k. (3 l. ⅓) de Jussey, 27 k. (6 l.) de Vesoul. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Vesoul.

Anchenoncourt, v. (*Haute-Saone*), à 27 k. (6 l.) de Vesoul. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Vesoul.

Anchin, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Marchiennes, commune de Pecquencourt, dans une petite île formée par la Scarpe, à 9 k. (2 l. ¼) de Douay, 27 k. (6 l.) de Lille, 4 k. (1 l.) de Valenciennes. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1079, par *Sicher Valter* : le 1er abbé fut *Adelard*; le cardinal *d'Estrées*, en 1681; le cardinal *de Polignac*, en 1715; le cardinal *d'Yorck*, second fils du roi Jacques II roi d'Angleterre, en 1751. *Pop.*...... *Bur. de poste* de Marchiennes.

Ancienville, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Villers-Coterets, à 20 k. (4 l. ½) de Soissons, 5 m. (11 l.) de Laon. Il y a une tuilerie et un four à chaux. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Neuilly-St.-Front.

Ancier, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, près le Drugeon, à 3 k. (¾ de l.) de Gray, 41 k. (9 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Gray.

Ancigné, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Melle, 31 k. (7 l.) S. S. E. de Niort, 27 k. (6 l.) N. E. de St.-Jean-d'Angely. Le territoire produit des vins assez bons pour la consommation des habitans. *Pop.* 599. *Bur. de poste* de Melle.

Ancines, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, près la forêt de Perseigne, à 14 k. (3 l. ¼) de Mamers, 40 k. (9 l.) du Mans. *Pop.* 1202. *Bur. de p.* de Mamers.

Ancirean, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnières, canton d'Arreau, près la Neste, à 25 k. (5 l. ⅓) de la Barthe, 4 m. (10 l. ½) de Tarbes. Il y a dans différentes maisons particulières des fabriques de laine où il se fait des cordeilats. Une portion du territoire de ce bourg, du côté des eaux versantes de la vallée de Campan, renferme plusieurs mines. Au bas du pic d'Arbizon, quartier de la Concade, est une masse considérable de pyrite arsenicale blanche, dont on s'est servi ci-devant en place d'orpiment pour grenailler le plomb. On n'y a fait qu'un seul trou peu profond, dont on a tiré plusieurs centaines de quin-

taux de cette matière qu'on a prise dans le pays pour de la mine de colbalt. Il y a une autre masse de ce minéral, tout aussi abondante, à la côte Ouillère, même territoire. Au-dessous de cette même montagne, du côté de la vallée de Campan, à l'E. S. E. de l'étang de Montaroye, au pied du Templa, est une face de rocher-schisteux de plus de 5 mèt. ½ (3 t. env.) de largeur, paroissant entrer dans la montagne, toute pénétrée de vert de montagne, de mine de cuivre hépatique et d'ocre jaune qui y couvre presque toujours de la mine de cuivre jaune et du vert de montagne. Cette masse est sur une hauteur de près de 29 mèt. (15 t. env.). La pointe occidentale du bassin supérieur de l'étang du lac de Montaroye est chargée de mine de cuivre jaune et de vert de montagne. On y trouve un filon perpendiculaire, d'un pied d'épaisseur, dont les affleuremens se voient sur une longueur de plus de 38 mèt. (20 t. environ) : indépendamment de ces affleuremens, dans les environs on en voit encore de considérables de pyrite martiale massive. *Pop.* 667. *Bur. de poste* d'Arreau.

Ancloville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont, près la Calichon, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bayeux, 27 k. (6 l.) de Caen. *Pop.* 1134. *Bur. de poste* de Tilly-d'Orceau.

Anconne, v. (*Drôme*), arrondissement et cant. de Montelimart, sur le Rhône, à 3 k. (¾ de l.) de Montelimart, 41 k. (9 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Montelimart.

Ancos, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Sever, 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop....* *Bur. de poste* de St.-Sever.

Ancon (Col d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 28 k. (6 l. ¼) S. de Bielle. Il a du S. O. au N. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Ancon (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 30 k. (6 l. ⅔) S. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 4 k. (1 l.) de long.

Ancourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Osmonville, à 7 k. (1 l. ¾) de Dieppe, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Dieppe.

Ancourteville-sur-Héricourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville, à 9 k. (2 l. ⅓) de Cany, et 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Fauville.

Ancretieville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Yerville, à 22 k. (5 l.) de Caudebec, et 24 k. (5 l. ½) de Rouen. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Toster.

Ancretteville-sur-mer, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Valmont, à 10 k. (2 l. ½) de Cany, 6 m. (13 l.) de Rouen. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Cany.

Ancteville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Malo-de-la-Lande, près la rivière d'Ay, à 6 k. (1 l. ½) de Coutances. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Coutances.

Anctoville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Brehal, près le ruisseau du Bosc, à 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Granville.

Ancy, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Tarare, près la Tiezonelle, à 23 k. (5 l. ¼) de Villefranche, 25 k. (5 l. ¾) de Lyon. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Tarare.

Ancy-le-Franc, ville (*Yonne*), arr. de Tonnerre, ch.-l. de cant., sur l'Armançon, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Tonnerre, 4 m. (10 l.) E. d'Auxerre, 22 k. (5 l.) N. O. de Montbard. Il y avoit près d'Ancy-le Franc un superbe château. *Nicolo*, peintre célèbre du temps de François Ier, en avoit orné les appartemens. On y fait commerce de Faïence. *Pop.* 1158. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Ancy-le-Serveux, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur l'Armançon, à 11 k. (2 l. ¾) de Tonnerre, 41 k. (9 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

Ancy-lès-Solgne, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 15 k. (5 l. ⅔) de Morhange, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Metz.

Ancy-sur-Moselle, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, près la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* 877. *Bur. de poste* de Metz.

Ancre. *Voyez* Encre.

Andainville, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Fresnoy, 700. *Bur. de p.* d'Oisemont.

Andance, ville (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Ferrières, au confluent du Rhône et de la Denine, à 31 k. (7 l.) S. de Vienne, 21 k. (4 l. ⅔) N. de Tournon, 6 m. (13 l. ½) N. de Privas, 10 k. (2 l. ½) d'Annonay, 22 k. (5 l.) de Valence. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de St.-Vallier, dép. de la Drôme.

Andancette, v. (*Drôme*), à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Vallier. *Pop... Bur. de poste* de St.-Vallier.

Andarge, rivière (*Nièvre*) : elle prend sa source dans les vallées d'Unllan, forme les étangs d'Anlezy et Perray, et se jette dans l'Arron. Son cours est de 27 k. (6 l.)

Andart, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. d'Angers, près l'Authion, à 11 k. (2 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 133. *Bur. de poste* d'Angers.

Andauret. *Voyez* St.-Jeure-d'Andaure.

Andaye, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, près la Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, à 2 k. (½ l.) de Fontarabie, 25 kil. (5 l. ¾) d'Ustaritz, 12 m. (25 l. ¾) de Pau. Cette ville est renommée par ses eaux-de-vie et par son anis. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Luz.

Andé, v. (*Eure*), arr. et cant. de Louviers, sur la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Louviers, 23 k. (5 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 378. *Bur. de poste* des Andelys.

Andechy, v. (*Somme*) arr. et cant. de Montdidier, à 11 k. (2 l. ¾) de Montdidier, et 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Roye.

Andeglou, v. (*Loiret*), à 3 k. (¾ de l.) de Chevilly. *Pop.... Bur. de poste* de Chevilly.

Andegue, v. (*Var*), à 13 k. (3 l.) de St.-Maximin. *Pop..... Bur. de poste* de St.-Maximin.

Andel, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Planguenoual, sur la Guersan, à 4 k. (1 l.) N. O. de Lamballe, 14 k. (3 l. ¼) E. de St.-Brieuc, 23 k. (5 l. ¼) S. S. O. de Matignon. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Lamballe.

Andel, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Berncastel, 15 k. (3 l. ½) S.E. de Wittlich, 36 k. (8 l.) N.E. de Trèves. *Pop.* 161.

Andelain, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de la Fère, à 15 k. (3 l. ½) de Chauny, 20 k. (4 l. ½)

de Laon. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de la Fère.

ANDELAROT, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vesoul, à 5 k. (1 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Vesoul.

ANDELAROT, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vesoul, à 5 k. (1 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Vesoul.

ANDELAT, v. (*Cantal*), arr. et cant. de St.-Flour, sur la côte près la Salhans, et la petite rivière de Lauder, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Flour, 5 k. (1 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 687. *Bur. de p.* de Saint-Flour.

ANDELER, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, près l'Ourruisseau, à 4 k. (1 l.) N. de Schoenberg, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Cronenbourg, 7 m. (15 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Trèves.

ANDELHAU, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* ANDLAU.

ANDELLE, rivière (*Seine-Inférieure*). Elle a 4 m. (10 l.) de cours, elle prend sa source à 4 k (1 l.) N. O. de Forges, passe au pont St.-Pierre, et se jette dans la Seine à 5 k. (1 l. ¼) E. du Pont-de-l'Arche. On y fait flotter des bois à brûler, qu'on charge au confluent de cette rivière dans la Seine, et qu'on amène à Paris.

ANDELNANS, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Béfort, près la Savonneuse, à 4 k. (1 l.) de Béfort, 7 m. (14 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Béfort.

ANDELOT, v. (*Allier*), à 4 k. (1 l.) de Gannat. *Pop....* *Bur. de poste* de Gannat.

ANDELOT, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 19 k. (4 l. ¼) d'Orgelet, 30 k. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier, *Pop.* 253. *B. de p.* de St.-Amour.

ANDELOT, v. (*Jura*), arr. de Soligny, cant. de Champagnole, sur un tertre, à 13 k. (3 l.) d'Arbois, 34 k. (7 l. ¾) de Lons-le-Saulnier. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Champignolle.

ANDELOT, bourg (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, ch.-l. de cant., sur le Rognon, à 20 k. (4 l. ¼) N. O. de Chaumont, 22 k. (5 l.) O. N. O. de Bourmont, 27 k. (6 l.) S. E. de Joinville. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Chaumont.

ANDELOT, v. (*Puy-de-Dôme*), à 6 k. (1 l. ¼) d'Aigueperse. *Pop...* *Bur. de poste* d'Aigueperse.

ANDELOT (L'), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigueperse. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) N. de Riom, coule au N. E., et se rend dans l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) O. de Varenne.

ANDELU, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Maulle.

ANDELYS-LE-GRAND, ville (*Eure*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le ruisseau de Gambon. Elle est séparée en deux parties par un chemin pavé : l'un s'appelle le *Grand-Andelys*, et l'autre le *Petit-Andelys.* Ils sont à 1 k. (¼ de l.) l'un de l'autre, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Rouen, 31 k. (7 l.) N. E. d'Evreux, 9 m. (21 l.) N. O. de Paris. Long. 19. 2. lat. 49. 2. Outre les deux églises paroissiales, dont l'une formoit un chapitre composé d'un doyen, de six chanoines et d'un nombre de prêtres habitués; il y avoit dans cette ville deux monastères de filles et un couvent de Capucins. Elle étoit autrefois fortifiée; mais ses murailles, ses fortifications et son château fort sont détruits. C'est dans ce lieu qu'*Antoine de Bourbon*, roi de Navarre, père de Henri IV, mourut d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen en 1562.

C'est la patrie de *Guillaume Morel*, directeur de l'imprimerie royale de Paris; mort en 1564. Il a donné un *Dictionnaire grec, latin et françois*; et d'autres ouvrages. — Nicolas le *Poussin*, célèbre peintre : son rare mérite le faisoit estimer des grands de son temps. Louis XIII sachant que Poussin venoit à Fontainebleau, envoya plusieurs carrosses au-devant de lui et alla lui-même le recevoir jusqu'à la porte de ses appartemens. Un jour le cardinal *Mancini* lui rendit une visite : Poussin, qui n'avoit point de domestique, le reconduisit la lampe à la main. Le cardinal le plaignit de n'avoir pas un seul valet. Et moi, répondit Poussin, je vous plains beaucoup d'en avoir un si grand nombre. Né en 1594; mort à Rome en 1665. On l'appeloit *le Raphaël de la France.* —D'Adrien *Turnebe*, professeur en langue grecque; il se fit imprimeur, et eut la direction de l'imprimerie royale à Paris. Né en 1512; mort à Paris en 1565. Ses principaux ouvrages forment 3 vol. *in-fol.* 1606. On y trouve des notes sur *Cicéron*, sur *Varron*, sur *Thucydide*, sur *Platon*; ses écrits contre *Ramus*; ses traductions d'*Aristote*, de *Théophraste*, de *Plutarque* et *Platon*, et ses *poésies latines et grecques*; des *Traités particuliers.* On a encore de lui un recueil important, intitulé : *Adversaria*, 1580, *in-fol.* en 30 liv.

Son commerce consiste en bestiaux. Il y a quatre manufactures, tant en draps de première qualité, qu'en filature de coton à la main; tanneries où l'on fabrique le cuir fort, de vaches, veaux, chevaux, basane; toiles, imprimeries de toiles, siamoises, fabrique de pipes. On y fait aussi des bas de coton.

Andelys est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* réunie au Petit-Andelys, 5256. *Bur. de poste.*

ANDELYS-LE-PETIT, ville (*Eure*), arr. d'Andelys, cant. d'Andelys-le-Grand, à 5 k. (1 l. ¼) du Grand-Andelys, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. Son église paroissiale étoit sous le titre de *St.-Sauveur.* Il y a un Hôtel-Dieu qui étoit administré par des chanoinesses de l'Ordre de saint Augustin : il y avoit encore un couvent de religieux du Tiers-Ordre de saint François, dits *Picpus.* Cette ville, autrefois fortifiée, avoit un fort considérable, sous le nom de *Château-Gaillard*, bâti sur le sommet d'une roche escarpée : il dominoit la ville et la rivière de Seine. *Pop.* réunie à celle du Grand-Andelys, 5256. *Bur. de poste* du Grand-Andelys.

ANDELYS (Forêt d'), (*Eure*), arr. et cant. d'Andelys-le-Grand, à 3 k. (¾ de l.) d'Andelys, près la Seine. Elle a, du N. au S., 4867 mèt. (2500 t.) de long sur 4284 mèt. (2200 t.) de large.

ANDENAC, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, à 24 k. (5 l. ½) de Mirande, 39 k. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Mirande.

ANDENAY, v. (*Saone-et-Loire*), à 11 k. (2 l. ¾) de Mont-Cenis. *Pop...* *Bur. de p.* de Mont-Cenis.

ANDENNE (Forêt d'), (*Orne*), arr. de Domfront, de 22 k. (5 l.) de long, sur 8 k. (2 l.) de large.

ANDENNE, bourg (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, ch.-l. de cant., sur la rive droite de la Meuse, à 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Huy, 16 k. (3 l. ¾) E. p. N. de Namur, 23 k. (5 l. ¼) N. Ciney. Il y avoit un chapitre de dames nobles très-ancien, car

c'est le premier qui ait été créé en 1206; mais il a été supprimé en 1797. Le pont construit sur la Meuse, qui fut détruit en 1159 par les Liégeois, prouve que ce bourg étoit célèbre autrefois. Ses environs donnent de la terre à pipe. Il y a une belle manufacture de faïence. *Pop.* 2443. *Bur. de poste* de Namur.

ANDERLECHT, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, ch.-l. de cant., à 3 k. (¾ de l.) de Bruxelles, 14 k. (3 l. ½) N. p. E. d'Hal, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. d'Ucele. Anderlecht dépendoit du duché de Brabant, et avoit une paroisse du diocèse de Malines. Il y avoit une collégiale de 18 chanoines, un couvent de Minimes et un béguinage de religieuses non cloîtrées. Cette commune étoit du nombre des fauxbourgs de Bruxelles. Sa population est d'environ 2000 ames, y compris ses dépendances qui s'étendent jusqu'aux remparts de Bruxelles.

Les productions principales du territoire d'Anderlecht consistent en seigle, froment, colzat, légumes et fruits de toutes espèces : les prairies et pâturages y sont très-abondans. Ce village renferme quatre manufactures où l'on imprime des toilles de coton, deux moulins à huile, deux fabriques d'amidon, une foulerie en laine, un autre moulin à tan, une genièvrerie, et une fonderie en fer. *Pop.* 1929. *Bur. de poste* de Bruxelles.

ANDERLUES, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Fontaine-l'Evêque, 8 k. (2 l.) E. de Binch, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. de Mons. *Pop.* 1956. *Bur. de poste* de Charleroy.

ANDERNACH, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Cobleutz, ch.-l. de cant., sur le Rhin, à 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. de Mayen, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Munster-Mayen, 13 k. (3 l.) N. O. de Coblentz, 40 m. (91 l.) N. E. de Paris. Long. 25. lat. 50.27. Andernach, en latin *Antenacum* ou *Antarnacum*, sur le Rhin, dans une plaine au pied des monts, étoit une ville impériale. Restée détruite pendant fort longtemps, elle fut rebâtie en 1520. Il se donna près cette ville un grand combat, l'an 876, entre l'empereur Charles-le-Chauve, et Louis, son neveu, roi de Germanie. Ses dehors ni son intérieur n'offrent rien d'agréable à l'œil du voyageur; cependant sa situation est peut-être la plus avantageuse pour y établir un grand commerce. Ce fut, dit-on, près de là que César passa le Rhin pour porter la guerre chez les Souabes. On trouve encore sous l'hôtel-de-ville des souterrains vastes, anciens restes de quelques bains romains. Ce qui feroit volontiers croire à l'antiquité d'Andernach, c'est une grande tour, assez belle, sur laquelle sont les armes de la ville. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un couvent de Franciscains, un d'Annonciades, et un autre de Sœurs Servites.

La terre, quoique fertile en elle-même, n'y prodigue point ses richesses. On y fait le commerce de blé, meules, tufs, et eaux minérales. C'est au pied d'Andernach que viennent flotter des forêts entières. On réunit les différens trains qu'on conduit jusqu'à Dordrecht, pour y être employés à la construction des digues ou des navires. On trouve aux environs trois sources minérales fort renommées : l'une, chez les Carmes de Jonniestein; l'autre, nommée *Pouter Brumer*, qui délasse autant qu'elle désaltère; la troisième, connue sous le nom *d'Heilbrunnen*, dont les eaux contiennent une si grande quantité d'air fixe, que le vin fermente par leur mélange.

Cette ville est une place de guerre de la 27me division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 2022. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

ANDERNAY, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Révigny-aux-Vaches, près la Saux, à 14 k. (3 l. ½) de Bar. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

ANDERNOS, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. d'Andenge-de-Buch, à 4 m. (10 l.) de Bordeaux. *Pop.* 730. *Bur. de p.* de Teste-de-Bucq.

ANDERNY, v. (*Moselle*), arr. de Briey, à 23 k. (5 l. ¼) de Longwy, 32 k. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Briey.

ANDERT, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, sur la Furan, à 3 k. (¾ de l.) de Belley, 6 m. (13 l.) de Bourg. *Pop.* réunie à celle de Condou, 280. *Bur. de poste* de Belley.

ANDERVANE, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 16 k. (3 l. ½) de Grand-Pré, 5 m. (11 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 92. *Bur. de poste* de Buzancy.

ANDEVILLE, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Châteaudun, canton de Bonneval, à 27 k. (6 l.) de Châteaudun, 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Bonneval.

ANDEVILLE, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 20 k. (4 l. ½) de Chaumont, 20 k. (4 l. ½) de Beauvais. On fabrique dans ce village, comme à Méru, des tabletteries, bois d'éventails, des étuis de toutes les formes en bois de rose, des fiches et des jetons à jouer, des vases, des plateaux de toutes sortes de bois des îles et des Indes. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Méru.

ANDEZENO, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Riva-de-Chiéri, sur la petite pente d'une colline près de la jonction de la Bosnia et d'un ruisseau, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Tornio. *Pop.* 900. *B. de poste* de Chiéri.

ANDIÈRES (L'), rivière (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Monbazens. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) de Monbazens, coule au N. O., et se rend dans la Diège, à 10 k. (2 l. ½) d'Albin.

ANDILHAC, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Montmirail, à 10 k. (2 l. ½) de Gaillac, 5 m. (12 l.) de Castres. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Gaillac.

ANDILLE, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de la Ville-Dieu, sur la côte près le Clain, à 10 k. (2 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Vivone.

ANDILLY, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Cruseilles, 15 k. (3 l. ½) E. de Chaumont, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Genève. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Genève.

ANDILLY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourbonne, 36 k. (8 l.) de Chaumont. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Montigny-Source-Meuse.

ANDILLY, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domesvre, sur le Terrouin, à 9 k. (2 l. ½) de Toul, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Toul.

ANDILLY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Montmorency-Émile, près la forêt de Montmorency, à 10 k. (2 l. ½) de Gonnesse, 27 k. (6 l.) de Versailles. Ce village est du nombre de ceux que l'on rencontre avec plaisir dans la superbe vallée de Montmorency, qui n'est qu'à 13 k. (3 l.) de Paris. C'est la patrie du fameux *Arnauld d'Andilly*, dont Boileau célébra les écrits et la véritable piété. Son fils, sous le nom de *Pomponne*, fut ministre des affaires étrangères; et *Colbert de Tercy*, gendre de ce dernier, lui succéda

dans sa place, jusqu'à la mort de Louis XIV. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Montmorency.

Andilly-lès-Marais, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Marans, à 13 k. (3 l.) de la Rochelle, 6 m. (14 l. ½) de Saintes. *Pop.* 962. *Bur. de poste* de Marans.

Andinfer, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Baumetz, à 14 k. (3 l. ¼) de Bapaume, et 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Bapaume.

Andiran, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Nérac, 30 k. (6 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Nérac.

Andlau *ou* Andlhau, ville (*Bas-Rhin*), arrondis. et cant. de Barr, près l'Orteno, à 13 k. (3 l.) de Belfenden, 32 k. (7 l. ⅓) de Strasbourg. Il y avoit une abbaye de chanoinesses de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 880, par *sainte Richarde*, fille d'un roi d'Écosse; et femme de l'empereur Charles-le-Gros. L'abbesse étoit princesse de l'mpire; elle étoit mandée aux diètes. Le revenu étoit de 18,000 liv. pour 12 chanoinesses. Il y a une fabrique de potasse et salin. *Pop.* 2011. *Bur. de poste* de Barr.

Andlau (Forêt d'), (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Barr, près Andlau, à 13 k. (3 l.) O. de Benfelden, 29 k. (6 l.) ½) S. O. de Strasbourg. Elle a 3,895 m. (2,000 t.) de long sur 1,945 m. (1,000 t.) de large.

Andlaw, rivière (*Bas-Rhin*), qui prend sa source à l'ouest du bailliage d'Alsace qu'elle arrose, et se jette dans l'Ill.

Andoins, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 10 k. (2 l. ½) de Pau. Andoins étoit l'une des douze premières baronnies de Béarn. La dernière héritière de cette maison porta la province d'Andoins à Philibert d'Ann, comte de Grammont; et les ducs de Grammont qui en descendoient, la possédèrent jusqu'à l'époque de la révolution. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Pau.

Andolsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, ch.-l. de cant. près l'Ill., à 4 k. (1 l.) de Colmar. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de Colmar.

Andomo (Val d'), (*Sessia*), vallée fertile et agréable, de 18 k. (4 l.), arrosée par le Servo.

Andon, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 16 k. (3 l. ¾) de Grasse, 10 m. (22 l.) de Toulon. *Pop.* 139. *Bureau de poste* de Grasse.

Andoncette, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier. commune de St.-Romain-d'Albon. *Pop.* réunie à St.-Romain-d'Albon, St.-Philibert, Roussillon, Ancyron, Creuzi et Quoinos, 2445. *Bur. de poste* de Romans.

Andonno, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Borgos-Dalmazo, sur la rive gauche du Gesso, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Cuneo. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Coni.

Andonville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 19 k. (4 l. ¼) de Neuville, 42 k. (9 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 315. *Bur. de poste* d'Angerville-dép. de Seine-et-Oise.

Andorge-lès-Gardons, (*Gard*), *Voyez* Ste.-Cécile d'Andorge.

Andorre (la Vallée d'), petit pays très-fertile, au-delà des Pyrénées, et qui faisoit partie du gouvernement général du comté de Foix. Il étoit borné au midi et au couchant par la Catalogne, et au levant par la Cerdagne espagnole. Il avoit 22 k. (5 l.) de longueur sur 18 k. (4 l.) de largeur. Cette petite contrée est arrosée par plusieurs ruisseaux qui y prennent leur source, et entr'autres de la *Barila*, qui va se jeter dans la Sègre. Toutes ces rivières coulent du côté de l'Espagne. Il y a dans cette vallée des mines de fer, plusieurs forges, et de très-bons pâturages.

A l'exception des ouvriers employés aux mines, les habitans du pays n'ont d'autre profession que celle de berger. On y comptoit six communautés et trente villages, ou hameaux. Le roi et l'évêque d'Urgel en Catalogne étoient co-seigneurs de ce pays.

La vallée d'Andorre étoit du diocèse d'Urgel, de l'intendance de Perpignan, et du parlement de Toulouse. Le village d'Andorré étoit le principal lieu de ce pays, il avoisine le département de l'Arriège, où l'on trouvera les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans.

Andornay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Lure, à 7 k. (1 l. ¾) de Lure, 33 k. (7 l. ½) de Vesoul. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Lure.

Andouillé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de St.-Aubin-d'Aubigny, à 22 k. (5 l.) de Rennes, *Pop.* 903. *Bur. de poste* de Rennes.

Andouillé, v. (*Mayenne*), arr. de Chaval, cant. de Chailland, à 10 k. (2 l. ½) N. de Laval, 18 k. (4 l.) S. S. O. de Mayenne, 18 k. (4 l.) S. E. d'Ernée. Il y a une mine de fer. *Pop.* 2447. *Bur. de poste* de Laval.

Andouque, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valdériès. *Pop.* 1206. *Bur. de poste* d'Alby.

Andoy, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Namur, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Wierde, 13 k. (3 l.) O. S. O. d'Andenne, 2 k. (½ l.) S. E. de Namur. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Namur.

Andrale (l'), rivière (*Loire*), arr. de Montbrisson, cant. de St.-Bonnet-le-Château. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de St.-Bonnet, coule au S., et va se rendre dans l'Ance, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Andrale, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une montagne, à 6 k. (1 l. ½) S. N. d'Ivrée. *Pop.* 950. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Andre, rivière. *Voyez* Erdre.

Andregnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Quiévrain, 8 k. (2 l.) N. N. E. de Bavay, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Mons. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Mons.

Andrein, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthès, cant. de Sauveterre, sur le gave d'Oléron, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Orthès, 4 m. (10 l.) de Pau. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Orthès.

Andreme (l'), montagne, (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) S. E. de Bielle. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

André-sur-Cygens. *Voyez* St.-André-de-Rozans.

Andres, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Guines, à 10 k. (2 l. ½) de Calais, et 9 m. (20 l.) d'Arras. Ce bourg est très-ancien; l'abbaye de St.-Médard y fut fondée en 1080 pour des religieux de l'Ordre de saint Benoît. Le fameux camp *du drap d'or* est situé proche d'Andres; il eut lieu en janvier 1520, et fut occasionné par l'entrevue de François Ier, roi de France, et de Henri VIII, roi d'Angleterre. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Calais.

Andresieux, (*Loire*), arr. de Monthbrison, cant. de St.-Rambert, commune de St.-Cyprien, , près la Loire, à 15 k. (3 l. ½) de Montbrison, 23 k. (5 l. ¼) de Feurs. *Pop.* réunie à St.-Cyprien, 242. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Andert, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr.

arr. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, près le Lechez, à 6 k. (1 l. ½) de Vic-Bigorre, 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de Vic.

ANDREZÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, à 13 k. (3 l.) de Chollet, 4 m. (10 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Beaupréau.

ANDREZELLES, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 13 k. (3 l.) de Melun. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Guignes.

ANDREZY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, sur la Seine, à 8 k. (2 l.) de St.-Germain, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. L'église paroissiale appartenoit de temps immémorial au Chapitre de Notre-Dame de Paris. Ce Chapitre y possédoit quelques fiefs seigneuriaux, entr'autres à Maurecourt, où l'on assure que les rois de la première race avoient un château dans lequel Childeberg III rendit une ordonnance en 710. On n'en rapporte pas le texte. Il y a aux environs de ce village des carrières de pierre et moellon. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Triel bourg.

ANDRIA (L'), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimart, cant. de Marsanne. Sa source près Eyzahut, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Marsanne, coule au N. N. O., et se rend dans le Roubion, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

ANDRIALLE (L'), riv. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vielmur. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Vielmur, coule à l'O. N. O., et se rend dans l'Ariech, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

ANDRIE, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Coulanges-sur-Yonne, à 31 k. (7 l.) d'Auxerre, 33 k. (7 l. ½) de St.-Fargeau. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Coulanges.

ANDRIVAUX, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* réunie à Merlande, 378. *Bur. de poste* de Périgueux.

ANDRIX, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarlat, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Sarlat.

ANDUREIN, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondissement et cant. de Mauléon, à 6 k. (1 l. ½) de Mauléon, 42 k. (9 l. ½) de Pau. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Mauléon.

ANDUZE, ville (*Gard*), arr. d'Alais, ch.-l. de cant., sur le Gardon, au pied des Cévennes, à 39 k. (8 l. ¾) N. O. de Nîmes, 5 m. (11 l. ½) N. de Montpellier, 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Alais, 71 m. (160 l.) S. p. E. de Paris. Long. 23. 4. lat. 43. 39. Cette ville prit naissance au commencement du onzième siècle. Un seigneur, appelé *Pierre de Bermond*, à qui elle appartenoit, en fit hommage avec toutes ses terres à Louis VIII en 1126. Les habitans, qui avoient embrassé le parti protestant et fortifié leur ville, se soumirent volontairement à Louis XIII en 1629; et cet exemple fut suivi de tout le pays voisin. Cette ville est très-commerçante. On y fabrique des chapeaux, bas de soie, de laine et filoselle. Il y a aussi plusieurs tanneries, et poteries de terre. Elle a un tribunal de commerce. *Pop.* 4500. *Bur. de poste.*

ANEAU (L'), ruisseau (*Maine-et-Loire*), cant. de le Loroux. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de le Loroux, coule à l'O., et se rend dans le ruisseau Moucron, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

ANERAN, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Borderes, à 28 k. (6 l. ¼) de la Burthe, 5 m. (12 l.) de Tarbes. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Arreau.

ANÈRES, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, près la Nestes, à 6 k. (1 l. ½) de la Burthe, 38 k. (8 l.) de Tarbes. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Montrezeau, dép. de la Haute-Garonne.

ANERSMACHER, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 8 k. (2 l.) d'Arneval, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Bliescastel, 8 m. (17 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 433.

ANÈS, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Boixe, à 14 k. (3 l. ¼) de la Rochefoucauld, 14 k. (3 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* . . *Bur. de poste* du Mans.

ANESSE, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, près l'île, à 15 k. (3 l. ½) de Périgueux. *Pop.* réunie à celle de Beaulieu, 716. *Bur. de poste* de Massoulie.

ANET, bourg (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, ch.-l. de cant., près l'Eure, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Dreux, 15 k. (3 l. ½) N. O. d'Houdun, 4 m. (10 l. ¼) N. de Chartres, 8 m. (17 l.) O. de Paris. Le château avoit été bâti sur le dessin de Philippe de Lorme, par les ordres de Henri II, pour Anne de Poitiers, duchesse de Valentinois. L'art et la nature se sont épuisés pour le rendre merveilleux, et il est digne de l'attention du voyageur. On voit dans le milieu des pierres dont ce château est bâti, des cailloux noirs en forme de géodes.

Ce bourg est intéressant par ses relations commerciales. Il communique, par plusieurs grandes routes, à d'autres communes populeuses et marchandes. Il y a, dans ses environs, une grosse forge et une manufacture de papier. *Pop.* 1550. *Bur. de poste* de Dreux.

ANETTE, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ribecourt. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Ribecourt.

ANETZ, v. (*Loire-Inférieure*), arrondiss. et cant. d'Ancenis, près la Loire, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Ancenis, 39 k. (8 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 904. *Bur. de poste* de Varades.

ANEU (L'), montagne (*Basses-Pyrénées*), cant. de Tardets, à 30 k. (6 l. ¾) S. p. O. de Mauléon. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

ANEYRON, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier, commune de St.-Romain-d'Albon. *Pop.* réunie à St.-Romain-d'Albon, St.-Philibert, Roussillon, Audoncettes, Creuse et Quoinos, 2445. *Bur. de poste* de St.-Allier.

ANGAIS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, sur l'Agoin, à 7 k. (1 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 561. *Bur. de poste* de Pau.

ANGÉ, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Montrichard, près le Cher, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Agnan, 30 k. (6 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Montrichard.

ANGEAC-CHAMPAGNE, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, sur la Charente, à 9 k. (2 l. ¼) de Cognac, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Cognac.

ANGECOURT, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Raucourt, près l'Ennemane, à 7 k. (1 l. ⅔) de Sedan, 23 k. (5 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Sedan.

ANGÈLE (Montagne D'), (*Drôme*), arr. de Dié, cant. de Lamotte-Chalançon, à 8 k. (2 l.) S. de St.-Nazaire, 31 k. (7 l.) S. de Dié. Elle a de l'O. à l'E. 4 k. (1 l.) de long.

ANGELON, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, commune des Chères, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Claude, 32 k. (7 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.*

comprise celle de Chères, 338. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Angelsberg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Mersch, 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Feltz, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Angely, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Lisle-sur-la-Sérain, sur la côte près la Serain, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Avallon, 42 k. (9 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 308. *Bur. de poste* d'Avallon.

Angely-Boutonne. *Voyez* St.-Jean-d'Angely. (*Charente-Inférieure.*)

Angeot, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, sur le ruisseau de Nicolas, à 13 k. (3 l.) de Béfort, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Béfort.

Angere, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Benevent. *Pop*....

Angers, ville (*Maine-et-Loire*), chef-lieu de département, d'arrond. et de canton, sur la Mayenne, à 9 m. (20 l.) N. E. de Nantes, 10 m. (22 l.) O. de Tours, 30 m. (67 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 6. lat. 47. 28. L'origine d'Angers ressemble à celle de toutes les villes antiques, c'est-à-dire obscure et fabuleuse. *Jean Piret*, par amour pour son pays, veut qu'elle ait été fondée 300 ans après le déluge. Ce qui est plus croyable, ce sont les conciles qui s'y sont tenus en 453, 1055, 1270, 1366 et 1448. Cette ville n'est pas généralement belle, mais sa situation est agréable. Ses rues, pour la plupart, sont bien percées, ses places assez grandes : ses maisons ne sont pas toutes également belles, il en est d'antiques et d'une architecture de mauvais goût ; mais de loin on la prendroit pour une ville moderne. Elle reçoit cette perspective élégante de l'usage où l'on est d'y couvrir toutes les maisons en ardoise. Les carrières nombreuses de cette espèce de pierre rendent ce genre de couverture plus facile et moins coûteux que tout autre. Il y a peu de ses monumens dignes de l'attention du voyageur. La cathédrale est cependant curieuse. Ce qui intéresse, ce sont ses manufactures.

Il y en a deux de toiles à voiles, deux d'indiennes, une de mouchoirs peints et de mouchoirs Cholet, une de flanelle, une de siamoise, une de cotonnade, une scierie, et une raffinerie de sucre. On y fabrique aussi des cuirs de toutes espèces. Il y a un atelier considérable de souliers, des fabriques de bas de fil, et beaucoup de toiles communes. Ajoutez à cela le commerce en vins blancs, eaux-de-vie, chanvre, lin, fruits, confitures sèches, cire, bougie, écailles de poisson pour les perles. Il y a aux environs de cette ville une fontaine d'eau minérale, située dans la carrière de *Bouillon* : ses eaux sont ferrugineuses ; et l'on trouve à l'abbaye de St.-Serges, une carrière de marbre un peu noir et veiné de blanc.

C'est la patrie de Pierre *Airault*, célèbre avocat de Paris, et président à Angers, jurisconsulte et auteur : né en 1536, et mort à Angers en 1601. On a de lui deux bons ouvrages : *le Traité de l'ordre et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé. Administration publique conférée, à l'usage de la France* : Paris, 1598. *Puissance paternelle*, *in*-4°. fait à l'occasion d'un de ses fils que les Jésuites avoient enlevé pour le revêtir de leur habit. — François *Babin*, né en 1651, mort le 19 décembre 1734. Il est le rédacteur des dix-huit premiers volumes de l'édition en gros caractères des *Conférences* du diocèse d'Angers, fort estimées. Le style de Babin est tel qu'il le faut pour ces sortes d'ouvrages, net, clair, méthodique, et ne sentant point la barbarie de l'école. — Guillaume du *Bellay*, grand capitaine et négociateur habile : mort en 1543. François Ier l'ayant envoyé en Piémont en qualité de vice-roi, il reprit diverses places sur les Impériaux. Le marquis du Guast avouoit qu'il étoit le plus grand capitaine qu'il eût connu. C'étoit le premier homme de son temps pour découvrir ce qui se passoit dans les cours étrangères ; il étoit savant et bel-esprit. *Mémoires* 1757, 7 vol. *in*-12. *Epitome de l'histoire des Gaules*, imprimé avec ses opuscules, *in*-4°. Il naquit d'une famille noble d'Anjou. — Martin du *Bellay*, frère de Guillaume et de Jean, brave guerrier, bon diplomate, et protecteur des lettres. Il fut, comme ses frères, un grand capitaine et un bon négociateur. François Ier l'employa. *Mémoires historiques*, depuis 1513 jusqu'à l'an 1543, qui sont avec ceux de *Guillaume*, son frère. Cet homme, aussi sage qu'habile, mourut au Perche en 1559. — Jean du *Bellay*, évêque de Paris et cardinal, lieutenant-général sous François Ier ; né en 1492. Il mourut à Rome, le 16 février 1560, avec la réputation d'un courtisan adroit, d'un négociateur habile, et d'un très-bel esprit. *Harangues*, *Apologie pour François Ier*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Odes*, *in*-8°. Il étoit frère de Guillaume et de Martin. — François *Bernier*, dit *le Mogol*, habile médecin et fameux voyageur : mort en 1688. Saint-Evremond disoit qu'il n'avoit point connu de plus joli philosophe ; ses *Voyages* en 4 vol. *in*-12. Dans le dernier siècle, ses ouvrages le firent appeler *Bernier-le-Mogol*. *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, son *maître*, en 7 volumes, ouvrage que le *Système de Descartes*, alors à la mode, empêcha d'être aussi bien accueilli qu'il l'auroit mérité. *Traité du libre et du volontaire*, in-12. — Jean *Bodin*, calviniste, né en 1530, avocat, auteur d'une république, d'une démonomanie : *Theatrum naturæ*, in-8°. *Le Naturaliste. Methodus ad facilem historicam cognitionem*, *in*-4°. Bodin mourut de la peste à Laon en 1596. — Charles *Bourdigné*, poëte romanesque, et auteur de la *Légende de Pierre Faifeu*, vivoit en 1531. Charles avoit un frère, *Jean Bourdigné*, chanoine d'Angers, mort en 1555, dont on a *Histoire d'Anjou et du Maine* : Angers, 1529, *in* fol. — Jacques *Eveillon*, grand-vicaire d'Angers, surnommé à juste titre le père des pauvres : né en 1572, mort en 1651. Il répondit un jour au reproche qu'on lui faisoit de n'avoir pas de tapisseries : Quand en hiver j'entre dans ma maison, les murs ne me disent point qu'ils ont froid ; mais les pauvres tout tremblans qui se trouvent à ma porte, me disent qu'ils ont besoin de vêtemens. *De processionibus ecclesiasticis*, in-8° : Paris, 1645. *Delecta prallendi ratione*, in-4°. *Traité des excommunications et des monitoires*, in-4° : à Angers, en 1651. — Zacharie *Jacob*, dit *Montfleuri*, d'une famille noble d'Angers, comédien et auteur : mort en 1667. Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc de Guise. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui couroit les provinces ; il prit, pour se déguiser, le nom de Montfleuri. Il est auteur d'une tragédie intitulée : *La mort d'Asdrubal*. Il joua avec succès dans les premières représentations du *Cid*, en 1637. Plusieurs attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreste*. La gloire de Montfleuri est d'avoir été le premier maître de Ba-

ron, qui le surpassa. — François de *Launay*, savant jurisconsulte, né en 1612. Il obtint en 1663 la chaire du droit français. Denanga, Bijot, Cotellier, Ménage, et plusieurs autres savans, se faisoient un plaisir de causer avec lui. Il mourut le 9 juillet 1693. *Commentaires sur les institutes coutumières d'Antoine Loysel*, in-8°. *Traité du droit de chasse*, 1681. *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français*, in-4°. — Claude Pocquet de *Livonnière*, jurisconsulte d'Angers: mort en 1726 à Paris. Divers ouvrages sur les *fiefs*, les *règles du droit*, etc. Il fut l'auteur de l'académie d'Angers, et son premier secrétaire.—Gilles *Ménage*, d'abord avocat, puis chanoine, auteur, et savant littérateur. C'est lui qui ouvrit, un des premiers, avec succès une assemblée d'hommes de lettres, qui dura 30 ans après sa mort: né en 1613. Il mourut le 23 juillet 1692. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages latins et français. On prétend qu'il a pillé souvent Vincent Fabricius pour sa poésie latine.—Jean *Michel*, médecin du roi Charles VIII, conseiller au parlement, auteur de pièces dramatiques sur la *Nativité et la passion de Jésus*: né à Angers, mort en 1495. Il laissa une fille, mariée à Pierre *Leclerc Dutremblay*, un des aïeux de P. Joseph, capucin. Les éditions les plus rares de ses drames gothiques sont celles de 1485, 1490, 1499, *in*-folio. — Gabriel *du Pineau*, avocat, puis maire et capitaine-général d'Angers, jurisconsulte et auteur. La protection qu'il accordoit à tous, l'encouragement qu'il donnoit aux sciences, le firent surnommer *le Père du peuple*: né en 1573. Il suivit le barreau dans sa patrie avec une réputation supérieure à son âge. Il vint ensuite à Paris, et plaida avec éclat au parlement et au grand-conseil. Il fut consulté de toutes les provinces voisines, et il eut part à toutes les grandes affaires de son temps. *Commentaires, observations et consultations* sur plusieurs questions importantes, tant de la *coutume d'Anjou*, que du *droit français*, avec des *Dissertations sur différens sujets*, etc. en 2 vol. *in-fol.* Il mourut le 15 octobre 1644. — Gabriel-Michel *de la Roche-Maillet*, avocat, géographe, et éditeur d'un *Coutumier général*: né en 1561, mort en 1642. *Théâtre géographique de la France*: Paris, 1632, *in*-folio. — François de *Roye*, jurisconsulte. Angers lui doit d'avoir contribué à faire fleurir son université, d'où il est sorti beaucoup d'hommes célèbres: mort en 1586. *De jure Patronatûs*, in-4°. *De missis dominicis earumque officio et potestate*, 1672, *in*-4°. — Vincent *Tagereaux*, habile jurisconsulte. *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme. Le vrai Praticien français.* Il vivoit au XVII° siècle.

Angers est le siége de la préfecture, d'un tribunal criminel de première instance, de commerce, et spécial. Il y a une école centrale, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, des forêts, un receveur-général, un ingénieur des ponts et chaussées, un chef de la 5°. légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale, un préposé-payeur du département, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés.

Le port de cette ville fait partie du 4°. arrondissement maritime, dont le port de l'Orient est le chef-lieu. Il y a dans ce port un *sous-commissaire* d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime: ce port est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 33,900. *Rel. de poste aux chev.*

Angerville-Bailleul, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 23 k. (5 l. ¼) de Montivilliers, et 5 m. (11 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Fauville.

Angerville-en-Auge, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, sur l'Auge, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-l'Évêque, 25 k. (5 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Dives.

Angerville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Ciquetot-Léneval, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Montivilliers, 6 m. (13 l. ½) O. N. O. de Rouen, 18 k. (4 l.) S. de Fécamp. Ce village avoit une paroisse dédiée à la Ste.-Trinité. *Pop.* 959. *Bur. de p.* de Montivilliers.

Angerville-la-Campagne, v. (*Eure*), arrond. et cant. d'Évreux, près la forêt d'Évreux, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 152. *Bur. de poste* d'Évreux.

Angerville-Lagaste, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, canton de Méréville, à 11 k. (2 l. ⅓) de Versailles, 13 k. (3 l.) N. E. de Janville. On y fait beaucoup de bonneterie. *Pop.* 1547. *Bur. de poste* de Momerville.

Angerville-Martel, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Valemont, à 9 k. (2 l. ¼) de Cany, 5 myriam. (12 l. ½) de Rouen, 31 k. (7 l.) de Caudebec. La seigneurie d'Angerville-Martel fut érigée en baronnie en 1695 par Louis XIV en faveur de *Charles l'Etendart*, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Valmont.

Angervilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Dourdan, à 7 k. (1 l. ¾) de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Dourdan.

Anges (les), v. (*Mayenne*), à 8 k. (2 l.) de Craon. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Craon.

Angeville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, à 33 k. (7 l. ½) de Grenade, 6 m. (12 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Angeville, v. (*Haute-Marne*), à 10 k. (2 l. ½) de Joinville. *Pop.*... *Bur. de poste* de Joinville.

Angevillers, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 9 k. (2 l. ¼) de Thionville, 31 k. (7 l.) de Metz. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Thionville.

Angey, (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Sartilly, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avranches, et 33 k. (7 l. ½) de Coutances. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Granville.

Angicourt, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont, 32 k. (7 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Creil.

Angiens, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 11 k. (2 l. ¾) de Cany, et 5 m. (10 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 846. *Bur. de poste* de St.-Valery.

Angimont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. de Florenne, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Surisse, 4 k. (1 l.) N. de Givet, 4 m. (10 l. ½) N. de Mézières. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Charlemont.

Angirey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gray, à 13 k. (3 l.) de Gray, 34 k. (7 l. ¾) de Vesoul. *P.* 319. *B. de p.* de Gray.

Angistron, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, près l'Aubouiganc, commune d'Orgibet, à 18 k. (4 l.) de St.-Girons, 5 m. (12 l. ½) de Tarascon. *Pop.* réunie à celle d'Orgibet, 682. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Angivillers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 11 k. (2 l. ⅔) de Clermont, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de St.-Just.

Anglade, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de St.-Ciers-la-Lande, dans une contrée marécageuse et fertile en bons pâturages, à 21 k. (4 l. ⅔) de Bourg, 41 k. (9 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Blaye.

Anglards, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Salers, à 8 k. (2 l.) de Mauriac, 31 k. (7 l.) d'Aurillac. *Pop.* 2139. *Bur. de poste* de Mauriac.

Anglards, v. (*Cantal*), arrond. et cant. de St.-Flour, sur la rivière de Fruegere, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Flour, 5 m. (12 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 465. *Bur. de p.* de St.-Flour.

Anglars, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhau, cant. de Layssac, commune de Banc, près l'Aveyron, à 27 k. (6 l.) de Severac, 16 k. (3 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de Banc. *Bur. de p.* de Severac.

Anglars, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, à 22 k. (5 l.) de St.-Geniez, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de St.-Jean et de Brioune, 548. *Bur. de poste* d'Espalion.

Anglars, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 11 k. (2 l. ¾) d'Albin, 30 k. (6 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 626. *B. de p.* d'Albin.

Anglars, v. (*Aveyron*), à 6 k. (1 l. ½) de Vignac. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Vignac.

Anglard, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 18 k. (4 l.) de Figeac, 5 m. (11 l.) de Cahors. *Pop.* 731. *Bur. de poste* de Figeac.

Anglars, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech, près le Lot, commune d'Albas, à 19 k. (4 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Cahors.

Angle, montagne (*Cantal*), à 4 k. (1 l.) du *Mont-d'Or.* C'est au pied de cette montagne que se trouvent les fameuses eaux minérales, si connues sous le nom d'eaux du *Mont-d'Or.* *Voyez* Mont-d'Or.

Angle (l'), (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Faucogney. *Pop.* réunie à la Proiselière, 327. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Angle, ville (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Moutiers-les-Maufaits, près le Lay et la Trousse-Poil, à 19 k. (4 l. ⅓) O. de Luçon, 31 k. (7 l.) E. S. E. des Sables-d'Olonne, 4 m. (10 l. ⅓) O. de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de Luçon.

Angle, bourg (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de St.-Savin, sur la Langlin, à 30 k. (6 l. ¾) N. de Montmorillon, 15 k. (3 l. ½) N. de St.-Savin, 43 k. (9 l. ¾) E. S. E. de Poitiers. Il y avoit dans ce bourg une abbaye de l'Ordre de saint Augustin, fondée vers le XIe. siècle, qui ne rapportoit à l'abbé que 2000 l. *Pop.* 1325. *Bur. de poste.*

Anglefontaine, v. (*Nord*), à 6 k. (1 l. ½) de le Quesnoy. *Pop.*.... *Bur. de poste* de le Quesnoy.

Anglefort, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Seyssel, près le Rhône, à 20 k. (4 l. ½) de Belley, 5 m. (12 l. ½) de Bourg. *Pop.* 1021. *Bur. de poste* de Seyssel.

Anglemont, v. (*Vosges*), arr. d'Épinal, cant. de Rembervillier, à 4 k. (1 l.) de Rembervillier, 29 k. (6 l. ½) d'Épinal. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Rembervillier.

Angles, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de St.-André, à 16 k. (3 l. ⅔) de Castellane, 30 k. (6 l. ¾) de Digne. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Castellane.

Angles, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, sur le Né, à 11 k. (2 l. ⅔) de Cognac, 38 k. (8 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Cognac.

Angles (les), v. (*Correze*), arr. et cant. de Tulle, près la Correze, à 4 k. (1 l.) de Tulle. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de Tulle.

Angles (les), v. (*Gard*), arr. d'Usès, cant. de Villeneuve-lès-Avignon, à 20 k. (4 l. ½) de Beaucaire, 36 k. (8 l.) de Nîmes. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Villeneuve-lès-Avignon.

Angles (les), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, sur le Lechez, à 13 k. (3 l.) d'Argellès, 18 k. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 331. *Bur. de poste* de Lourde.

Angles (les), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Mont-Louis, à 30 k. (6 l. ⅔) de Prades, 7 m. (15 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Mont-Louis.

Angles, ville (*Tarn*), arrond. de Castres, et ch.-l. de cant., à 13 k. (4 l.) N. O. de St.-Pont-de-Thomières, 11 m. (24 l.) O. de Montpellier, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de la Salvetat-d'Angles. *Pop.* 2444. *Bur. de poste* de Castres.

Angles (les), v. (*Eure*), à 8 k. (2 l.) d'Evreux. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Evreux.

Angles (les), v. (*Gers*), à 14 k. (3 l. ¼) de Mirande. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mirande.

Angles, v. (*Hérault*), à 13 k. (3 l.) de St.-Pons. Marie-David-Albin *Lasource*, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an 9, âgé de 31 ans, étoit natif d'Angles. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de St.-Pons.

Angles (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Cuq. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. de Cuq, coule au N. O., et se rend dans l'Agout près Lavaur, à 8 k. (2 l.) N. O. de sa source.

Anglesqueville, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Pont-l'Evêque, au bord de la forêt de Toucques, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pont-l'Evêque, 40 k. (9 l.) de Caen. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de Toucques.

Anglesqueville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Criquetot, sur la rive droite de la Saone, à 9 k. (2 l. ¼) de Montivilliers, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Montivilliers.

Anglesqueville-la-Braslong, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 9 k. (2 l. ¼) de Cany, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de St.-Valery.

Aglet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Bayonne, à 10 k. (2 l. ½) d'Ustaritz, 9 m. (21 l. ½) de Pau. *Pop.* 1748. *Bur. de poste* de Bayonne.

Angleur, v. (*Ourthe*), arrond. et cant. de Liége, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Fleron, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Louveignée, 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Liége. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Liége.

Angliers, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Courson, à 15 k. (3 l. ½) de la Rochelle, 6 m. (13 l.) de Saintes.

Pop. 329. *Bur. de poste* de Nuaillé.

ANGLIN (L'), *ou* LANGLIN, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Benoît-du-Sault, commune de la Châtre. *Pop.* comprise celle de la Châtre, 1094. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

ANGLIERS, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Moncontour, sur un ruisseau, à 7 k. (1 l. ⅔) de Loudun, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 582. *Bur. de poste* de Loudun.

ANGLOISCHEVILLE, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Crocy, à 6 k. (1 l. ½) de Falaise, 37 k. (8 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Falaise.

ANGLURE, bourg (*Marne*), arr. d'Epernay et ch.-l. de cant., sur l'Aube, à 18 k. (4 l.) S. de Sezanne, 36 k. (8 l.) N. O. de Troyes, 6 m. (13 l.) O. de Châlons. C'étoit une des quatre baronnies mouvantes de l'évêché de Troyes; on pourroit dire *suantes*, puisque les seigneurs titulaires de ces quatre baronnies étoient obligés de porter processionnellement l'évêque, depuis l'abbaye de Notre-Dame jusqu'à la cathédrale, le jour qu'il faisoit son entrée publique dans la ville épiscopale. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Pont-sur-Seine.

ANGLUS, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Montierender, sur l'Ene, ruisseau à 31 k. (7 l.) de St.-Dizier, 43 k. (9 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Montierender.

ANGLUSELLES, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Fère-Champenoise, à 14 k. (3 l. ¼) de Sezannes, 5 m. (11 l.) de Châlons. *Pop.* réunie à celle de Courcelle, 200. *Bur. de poste* de Sezanne.

ANGOISSE, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de la Nouaille, sur le ruisseau de Loudour, à 11 k. (2 l. ¾) d'Exideuil, 42 k. (9 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 1075. *Bur. de poste* d'Exideuil.

ANGOMONT, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bacarat, à 10 k. (2 l. ½) de Blamont, 6 m. (13 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Blamont.

ANGONNES (LES), (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, commune de Brie, à 9 k. (2 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* réunie avec celle de Brie, 508. *B. de p.* de Grenoble.

ANGOS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thezes, à 15 k. (3 l. ½) de Pau. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Pau.

ANGOS, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. de Tarbes, sur Lassurene, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Tarbes.

ANGOULÊME, ville (*Charente*), ch.-l. de dép., d'arrond. et de cant., sur une montagne, au pied de laquelle coule la Charente, à 9 m. (20 l.) O. de Limoges, 13 m. (30 l.) S. E. de la Rochelle, 45 m. (102 l.) S. S. O. de Paris. Long. 17. 48. lat. 46. 39. Cette grande ville, autrefois épiscopale avec titre de duché, est infiniment plus belle de loin que de près. De vilaines maisons, grossièrement bâties et plus mal distribuées; des rues étroites et tortueuses; ni monumens, ni places publiques; peu d'édifices dignes d'attention; mais il y règne un ciel pur, un air salubre: il y a des promenades délicieuses, et quelques bâtimens agréables. Quant à son ancienneté, on l'ignore. Il est présumable qu'elle n'a point de fondateur; que sa position avantageuse pour la guerre donna l'idée, soit aux naturels du pays, soit à quelques conquérans étrangers, de la fortifier; que quelques hommes se fixèrent autour de cette première forteresse, et qu'insensiblement une ville se forma de ces premiers élémens, telle que nous la voyons aujourd'hui. Elle occupe un monticule que la nature a placé au confluent des rivières de la Charente et d'Angeine. Défendue par ces deux rivières, entourée de rochers escarpés, et d'une approche difficile, il est certain qu'on en feroit une place d'armes très-importante. Cette ville fut ruinée par les Normands dans le IXe siècle, rebâtie dans le Xe., et resta fidèle aux rois de France durant les guerres des Anglais dans le royaume. Mais dans le XIVe siècle, les Calvinistes la surprirent En 1562, le seigneur de Sansac la reprit ensuite, et elle se rendit peu de temps après à l'amiral Coligny. Les habitans d'Angoulême chassèrent les Anglais, et se donnèrent à Charles V, roi de France; puis elle fut cédée à la seconde branche de Valois, dont étoit François Ier, qui l'érigea en duché pour sa mère en 1515. Elle a depuis été donnée en engagement à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, des héritiers duquel elle a passé à la maison de Guise, et a été réunie à la couronne en 1710 par la mort du dernier duc d'Angoulême. Louis XIV enfin en fit l'apanage du duc de Berri, mort en 1714 et depuis les princes de la maison royale l'ont conservée jusqu'à l'extinction de la monarchie française.

Angoulême commerce en vins, eaux-de-vie et sels, dont la consommation se fait aux environs. Un autre objet de négoce est le produit des forges du ci-devant Angoumois et du ci-devant Périgord pour la fonderie de canons, magnifique et précieux établissement appartenant à la République. On cultive avec le plus grand soin le safran, dont il se fait un débit considérable. Les nombreuses manufactures de cette ville consistent en fabriques de serges, ras, droguets, ratines et autres étoffes communes, siamoises rayées en laine et coton, filatures dans le genre anglais, blanchisseries de toiles, papeteries justement renommées, tanneries et mégisseries, raffineries de sucre, amidonneries, fabriques de chaudières de cuivre pour distiller ou raffiner.

C'est la patrie de Jean-Louis *Guer de Balzac*, orateur français, dont l'éloquence a servi de modèle; né en 1594. Il mourut en 1654. *Lettres. Le Socrate chrétien. Aristippe. Vers latins*, etc. — Marc-René, marquis de *Montalembert*, doyen des généraux et des académiciens, auteur des *Fortifications perpendiculaires*: mort en 1671. — André de *Montalembert*, seigneur d'Esse et de Panvilliers, grand capitaine. Il fut tué à l'âge de soixante-dix ans, étant sur la brèche de la ville de Térouane. — Henri de *Nermond*, évêque de Montauban, puis archevêque d'Alby, et ensuite de Toulouse, orateur. — Jean *Poltrot de Meré*, fanatique protestant, assassin du duc de Guise: il fut condamné par arrêt du parlement à être déchiré avec des tenailles ardentes, et à être écartelé par quatre chevaux. Il vivoit en 1563. — François *Ravaillac*, feuillant, puis solliciteur de procès, ensuite maître d'école, et fanatique. Il assassina Henri IV à Paris, rue de la Féronnerie. Il fut écartelé vif le 27 mai 1610. — Jean-Baptiste *Vivien de Château-Brun*, auteur tragique: né en 1686; il mourut en 1775. *Mahomet II. Les Troïennes. Philoctète* et *Astyanax*, etc.

Il y a dans cette ville un évêque, qui relève de l'archevêque de Bordeaux; une préfecture, un tribunal criminel, un de première instance, et un tribunal de commerce; une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un con-

servateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un receveur général, un préposé-payeur du département, un capitaine de la gendarmerie nationale.

Cette ville est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du cinquième arrondissement. Il y a aussi un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. *Pop.* 11,500. *Bur. de poste. Rel. de p. aux ch.*

Angoulin, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. et cant. de la Rochelle, sur la côte, près les sables de la mer, à 6 k. (1 l. ½) de la Rochelle, 5 m. (12 l. ⅓) de Saintes. On trouve dans le territoire de cette commune beaucoup de marcassites où le mélange des métaux se distingue aisément. Le plateau d'Angoulin présente des cailloux transparens, blancs, jaunes, bruns et couleur de rose, dont le brillant égale ceux de Royan et de Médoc : il y a encore des marais salans. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Angoumé, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, à 7 k. (1 l. ¾) de Dax, 6 m. (12 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Dax.

Angoumer, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 7 k. (1 l. ¾) O. de St.-Girons, 40 k. (9 l.) E. de Foix.

Angoumois. En y comprenant la Saintonge, c'étoit un gouvernement général, militaire, de province, et le siége d'un évêché qui rapportoit vingt mille livres : borné au septentrion par le Poitou, au midi et au couchant par la Saintonge, au levant d'hiver par le Périgord, au levant d'été par une lisière de la province de Poitou qui le séparoit de la Marche et du Limousin.

L'Angoumois étoit du ressort du parlement de Paris. Les Romains s'en étant rendus maîtres, en furent chassé par les Visigoths, qui le possédèrent jusqu'en 507, que Clovis, après les avoir défaits à la bataille de Volcade, les expulsa entièrement de cette province; et l'évêque qui y étoit alors, professant les principes d'Arius, fut remplacé par un autre de la secte des catholiques. Le gouvernement ayant été confié à des comtes, ceux-ci, profitant de l'indolence du monarque, s'en déclarèrent les souverains héréditaires. L'Angoumois, après avoir appartenu à la maison de Lusignan, revint au roi, ensuite il fut cédé aux Anglais par le traité de Brétigny en 1360; mais les habitans d'Angoulême n'en pouvant supporter le joug, les chassèrent en 1371 ou 1372 pour se donner à Charles V, roi de France. François Ier, en 1515, l'érigea en duché en faveur de Louise de Savoie, sa mère; et Louis XIV en fit l'apanage du duc de Berri, son petit-fils, à la mort duquel il revint à la couronne en 1714. Enfin Louis XVI donna ce duché à Louis-Antoine d'Artois, fils du comte de ce nom, frère de ce monarque.

L'Angoumois compose aujourd'hui la plus grande partie du département de la Charente. Les communes la Rochebeaucourt et St.-Aulage dépendent du département de la Dordogne. *Voyez* les départemens de la Charente et de la Dordogne pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans.

Angous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, à 20 k. (4 l. ½) d'Oléron, 37 k. (8 l. ¼) de Pau. Près de ce village il y a des couches de schiste gris, friable. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Navarreins.

Angoustrina, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 41 k. (9 l. ¼) de Prades, 8 m. (18 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Monthebre.

Angoville, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. d'Harcourt, à 13 k. (3 l.) de Falaise, 27 k. (6 l.) de Caen. *Pop.* 146. *Bur. de poste* d'Harcourt.

Angoville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Dives. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Dozuley.

Angoville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 24 k. (5 l. ½) de Pont-Audemer, 38 k. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Bourgtheroude.

Angoville, v. (*Manche*), arrond. de Valogne, cant. de St.-Pierre-Eglise, à 21 k. (4 l. ¾) de Cherbourg, 7 m. (16 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Valognes.

Angoville-au-plain, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 5 k. (1 l. ¼) de Carentan, 37 k. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 119. *B. de p.* de Carentan.

Angouville-sur-É, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Lessay, à 25 k. (5 l. ¾) de Carentan, 27 k. (6 l.) de Coutances. *Pop.* 665. *Bur. de poste* de Périers.

Angre, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Quievrain, 11 k. (2 l. ¾) E. de Valenciennes, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Mons. *Pop.* 748. *Bur. de poste* de Mons.

Angres, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. de Béthune, près le canal de Lens, à 15 k. (3 l. ½) de Béthune, 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Lens.

Angreau, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 6 k. (1 l. ½) S. de Quievrain, 11 k. (2 l. ¾) E. de Valenciennes. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Mons.

Angresse, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Souston, à 27 k. (6 l.) de Dax, 8 m. (17 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 200. *B. de p.* de Dax.

Angreville, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, sur l'Eaulne, à 16 k. (3 l. ¾) de Dieppe, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Dieppe.

Angrie, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Candé, à 14 k. (3 l. ⅓) de Segré, 37 k. (8 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 990. *Bur. de poste* de Candé.

Angrogna (l'), (*Pô*), torrent qui, après 10 k. (2 l. ½) de cours du N. O. au S. E., tombe dans le Felice à Torre.

Anguien (Forêt d'), (*Marne*), arr. et cant. d'Epernay, à 9 k. (2 l. ¼) O. d'Epernay, entre la forêt de Boursault et celle de Vassy. Elle a de l'E. à l'O. 5846 mèt. (3000 t.), et 7013 mèt. (3600 t.) du N. au S.

Aguerny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 10 k. (2 l. ½) de Caen. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Caen.

Anowiller, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Dieuze.

Angy, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, près le Therain, à 7 k. (1 l. ¾) de Clermont, 21 k. (4 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Anhaux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Palais, 8 m. (17 l. ⅓) de Pau. Il y a près de ce village des bancs de pierre calcaire au S. S. E : on trouve dans les couches d'argile rougeâtre qui

bordent le chemin creux en cet endroit, du mica de fer, gras, friable. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Anhiers, v. (*Nord*), arr. et cant. de Douay, à 4 k. (1 l.) de Douay. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Douay.

Aniane ou St.-Benoit-d'Aniane, ville (*Hérault*), arr. de Montpellier, chef-l. de cant., près l'Hérault, au pied des montagnes, à 24 k. (5 l. 1/5) O. p. N. de Montpellier, 4 k. (1 l.) N. E. de Cignac, 22 k. (5 l.) E. de Lodève. Long. 21. 22. lat. 43. 45. Il y avoit anciennement à Aniane une abbaye qui produisoit 12,000 livres : elle avoit été fondée du temps de Charlemagne, par *saint Benoît*, fils d'un comte de Maguelonne. C'est ce même saint qui fut établi par Louis-le-Débonnaire, chef et général de tous les monastères de la France, et qui assista au concile d'Aix-la-Chapelle en 817. Avant de fonder son abbaye, Benoît avoit quitté la maison de son père, et avoit fait profession au monastère de Saint-Seine, dans la ci-devant Bourgogne. Il revint dans son pays vers l'an 780, et y bâtit d'abord un hermitage. Peu de temps après, la vallée où étoit situé cet hermitage se trouvant trop resserrée pour contenir les disciples qui se formoient sous la règle de Benoît, ce saint anachorète transféra sa communauté au lieu d'Aniane, et y bâtit un vaste monastère, dont une partie subsiste encore aujourd'hui. Il y mourut en 821, laissant pour ses moines des règles et des constitutions particulières, qui forment un précieux monument de l'ancienne histoire monastique et ecclésiastique de France. On fabrique à Aniane du sel de tartre. *Pop.* 1809. *Bur. de p.* de Gigniac.

Aniche, v. (*Nord*), arr. et cant. de Douay, à 11 k. (2 l. 3/4) de Douay. Il y a une mine de charbon, deux brasseries, deux forges et un tordoir. *Pop.* 763. *Bur. de poste* de Douay.

Anie (Pic d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à la frontière de la France, à 28 k. (6 l. 1/5) S. S. O. d'Oléron.

Anie (Pic d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 10 k. (2 l. 1/2) O. p. S. d'Accous.

Anières, v. (*Ain*), à 7 k. (1 l. 3/4) de Pont-de-Vaux. *Pop....* *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Anières, v. (*Calvados*), à 14 k. (3 l. 1/4) d'Isigny. *Pop....* *Bur. de poste* d'Isigny.

Anières, v. (*Charente*), à 11 k. (2 l. 3/4) d'Angoulême. *Pop....* *Bur. de poste* d'Angoulême.

Anières, v. (*Cher*), à 7 k. (1 l. 3/4) de Sancerre. *Pop....* *Bur. de poste* de Sancerre.

Anières, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 7 k. (1 l. 2/5) de Dijon. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Messigny.

Anières-en-montagne, v. (*Côte-d'Or*), à 11 k. (2 l. 3/4) de Montbard. *Pop....* *Bur. de poste* de Montbard.

Anières, v. (*Eure*), à 13 k. (3 l.) de Pont-Audemer. *Pop....* *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Anières, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. d'Orgelet, à 6 k. (1 l. 1/2) d'Orgelet, 10 k. (2 l. 1/2) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 49. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Anières, v. (*Léman*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Genève. *Pop....* *Bur. de poste* de Genève.

Anières, v. (*Sarthe*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Sablé. *Pop.....* *Bur. de poste* de Sablé.

Anières, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de l'Ile-Jourdain, à 12 k. (2 l. 3/4) de l'Ile-Jourdain. *Pop.....* *Bur. de poste* de l'Ile-Jourdain.

Anières, v. (*Yonne*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Vezelay. *Pop....* *Bur. de poste* de Vezelay.

Anières-Bellay, v. (*Maine-et-Loire*), à 7 k. (1 l. 3/4) de Doué. *Pop....* *Bur. de poste* de Doué.

Anières-sur-Oise, v. (*Seine-et-Oise*), à 6 k. (1 l. 1/2) de Luzarches. *Pop...* *Bur. de poste* de Luzarches.

Anières-sur-Seine, v. (*Seine*), à 4 k. (1 l.) de Neuilly, 7 k. (1 l. 3/4) de Paris. *Pop....* *Bur. de poste* de Neuilly.

Anille (l'), riv. (*Sarthe*), arr. de St-Calais, cant. de Vibraye. Sa source, dans la forêt de Vibraye, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de St.-Calais, coule au S., et se jette dans la Braye, à 8 k. (2 l.) S. de St.-Calais.

Anis, montagne (*Haute-Loire*), sur laquelle étoit autrefois la ville d'Anicium, à laquelle a succédé celle du Puy. La ville d'Anicium avoit elle-même succédé à celle de Rucsis ou Rucsio. On croit que la cité de Rucsio étoit située au même endroit où est aujourd'hui la petite ville de St.-Paulieux.

Anisy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 8 k. (2 l.) de Caen. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Caen.

Anisy, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, sur l'Aron, à 4 k. (1 l.) de Moulins, 4 m. (10 l. 1/4) de Nevers. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Anisy-le-Chateau, bourg (*Aisne*), arr. de Laon, ch.-l. de cant., sur la Lette, à 13 k. (3 l.) S. E. de Laon, 21 k. (4 l. 2/5) S. O. de Chauny, 8 k. (2 l.) E. de Coucy. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 1064. *Bur. de p.* de Chavignon.

Anjeac-Charente, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Château-Neuf-sur-Charente, près la Charente, à 21 k. (4 l. 3/4) de Cognac, 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Pop.* 743. *Bur. de poste* de Château-Neuf.

Anjeux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 14 k. (3 l. 1/4) de Luxeuil, 30 k. (6 l. 1/5) de Vesoul. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Anjoinct, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de St.-Christophe, à 31 k. (7 l.) d'Issoudun, 43 k. (9 l. 3/4) de Châteauroux. *Pop.* 1632. *Bur. de poste* de Valençai.

Anjou étoit une ancienne province de France, avec titre de duché, dont la plus grande partie formoit le gouvernement militaire d'Anjou; et la plus petite partie, qui s'avance au levant d'hiver entre le Poitou et la Touraine, formoit le gouvernement du Saumurois : mais aujourd'hui elle compose une grande partie du département de Maine-et-Loire; d'autres communes dépendent des départemens de la Sarthe, de Mayenne et de l'Indre-et-Loire. L'Anjou avoit 11 m. (25 l.) du midi au septentrion, et autant du levant au couchant. Il est borné à l'orient par la Touraine, aujourd'hui le département de l'Indre, et une partie de celui de la Sarthe; à l'occident, par une partie de la Bretagne, formant le départem. de la Loire-Inférieure; au midi, par le Poitou, aujourd'hui la Vendée; et par le Maine, ou le département de la Mayenne, au nord. L'Anjou, dont Angers étoit la ville capitale, fut érigé en duché-pairie en 1297, par *Philippe-le-Bel*, et réuni à la couronne en 1584. Cette province a été plusieurs fois l'apanage d'un fils de France. Philippe V, roi d'Espagne, et Louis XV, roi de France, portèrent successivement le

titre de ducs d'Anjou. Les évêques n'adoptoient point la dénomination de province; ils appeloient cela leur diocèse : celui-ci donc, en raison de son peu d'étendue, étoit hérissé de clochers. On y comptoit 24 chapitres, 17 abbayes d'hommes, 3 de filles, 190 prieurés, 1350 chapellenies, et 74 couvens de l'un et l'autre sexe. *Voyez*, pour les productions, le commerce, l'industrie, et tout ce qui concerne l'Anjou, les départemens cités ci-dessus.

Anjou, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, près la Lambre, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vienne, 7 m. (15 l. ½) de Grenoble. Il y a une manufacture dans laquelle il se fabrique des étoffes en coton. *Pop.* réunie à celles de Chambales et de Lachal, 2541. *Bur. de poste* du péage de Roussillon.

Anjoutey, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 5 m. (11 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Béfort.

Anjoutin (*Haut-Rhin*). *Voy.* Damjustin.

Aula, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, sur Lourse, à 18 k. (4 l.) de la Barthe, 5 m. (11 l.) de Tarbes. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Montrejean, département de la Haute-Garonne.

Anlsy-St.-André, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la droite de la Grisanche, à 27 k. (6 l.) S. O. d'Asta. *Pop.* 598. *Bur. de poste* d'Aoste.

Anlezy, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, sur la petite rivière d'Andrege, à 29 k. (6 l.) E. de Nevers, 14 k. (3 l. ¼) N. de Decize, 16 k. (3 l. ¾) S. de St.-Sauge. Anlezy avoit titre de comté, et appartenoit à la maison de Damas. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Decize.

Anliat, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Exideuil, à 6 k. (1 l. ½) d'Exideuil, 38 k. (8 l.) de Périgueux. *Pop.* 713. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Anlier, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Etalle, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. d'Habay-la-Neuve, 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Neufchâteau, 42 k. (9 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 286. *Bur. de poste* d'Arlon.

Anloy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Palisseux, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Palisseux, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de St.-Hubert, 8 m. (17 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Annappes, bourg (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, sur la rivière de Marque, à 6 k. (1 l. ½) de Lille, 30 k. (6 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1057. *Bur. de poste* de Lille.

Annat-de-Beldoire, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, à 25 k. (5 l. ⅔) de St.-Geniez, 28 k. (6 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 252. *Bur. de poste* d'Espalion.

Annavilliers (les), v. (*Doire*), arr. d'Aoste, dans le val Servet, à la droite du torrent, sur une colline, à 38 k. (8 l. ½) N. O. d'Aoste. *Pop.* 1252. *Bur. de poste* d'Aoste.

Annay-la-côte, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Lucy-le-Bois, à 5 k. (1 l. ¼) d'Avallon, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 413. *Bur. de poste* d'Avallon.

Annay-la-Rivière, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyers, sur la Serain, à 14 k. (3 l. ¼) de Tonnerre, 28 k. (6 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Noyers.

Annay-sur-Loire, v. (*Nièvre*), à 4 k. (1 l.) de Neuvy-sur-Loire. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Neuvy-sur-Loire.

Annebault, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Dives, à 11 k. (2 l. ⅓) de Pont-l'Evêque, 29 k. (6 l. ½) de Caen. La terre et seigneurie d'Annebault avoit le titre de baronnie; elle fut érigée en marquisat en 1643, en faveur de *Bernard Potier*, qui étoit seigneur de Blerencourt. *Pop.* 547. *Bur. de p.* de Dives.

Annebault (*Eure*). *Voyez* Appeville.

Annebourg, v. (*Seine-Inférieure*), à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Rouen.

Annecy, ville (*Mont-Blanc*), chef-lieu d'arrond. et de canton, sur le Tion, à 33 k. (7 l. ½) N. de Chambéry, 29 k. (6 l. ¾) S. p. O. de Carouge, 37 k. (8 l. ¼) N. E. de Belley, 47 m. (108 l.) S. E. de Paris. Long. 23.44. latit. 45. 53. Annecy est, après Chambéry, la ville la plus considérable de ce département. Le site où elle est bâtie est d'un aspect plus sauvage, et près d'un lac qui porte son nom, et s'étend d'environ 18 k. (4 l.) sur 2 k. (½ l.) de large, entre des montagnes élevées et couronnées de neige pendant toute l'année. De ce lac sort un large canal que l'on nomme *le Thioux*, et qui vient traverser Annecy avant de se jeter dans le torrent de Fier, qu'il joint à peu de distance des murs de la ville.

Annecy fut l'asile de l'évêque de Genève et de ses prêtres, lorsqu'en 1535 la religion protestante les chassa de cette petite république. Un vieux château, bâti sur le sommet d'une montagne, lui tenoit lieu de palais.

Un des trésors de cette ville étoient les cendres de St. François-de-Sales, qui attiroient dans cette ville une foule d'étrangers qui venoient de très-loin invoquer ce saint.

François de Sales, que l'on eût bien fait de surnommer *le juste*, méritoit ce titre. Cet homme sage est enterré à Annecy, son cœur est à Lyon.

La mairie d'Annecy possède un tableau précieux : c'est une descente de croix par *le Corrège*; ce tableau a appartenu au marquis de la Salle.

Il y a Annecy une fabrique de faïence, deux autres de poterie; deux manufactures de fer et acier, dans lesquelles on fabrique des armes, des limes et outils; on y prépare l'acier. Il y a aussi trois tanneries pour cuirs assortis. Ces fabriques sont placées dans des lieux commodes et agréables. Il y a encore des papeteries. On fait aussi le commerce de soierie, bonneterie, chaudronnerie, cristaux et verrerie.

Annecy est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un bureau pour la conservation des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier. *Pop.* 3440. *Bur. de poste.*

Annecy (Lac d') (*Mont-Blanc*), arrondiss. et canton d'Annecy. La rivière de Tion le traverse d'un bout à l'autre; elle prend sa source à 11 k. (2 l. ¾) S. du lac : il a, du N. au S., 13 k. (3 l.) de long, et 3 k. (¾ de l.) de large. Le Tion, en sortant du lac, traverse Annecy et se rend dans la Sier, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Annecy.

Annecy-le-Vieux, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et canton d'Annecy, sur la Sier, à 1 k. (¼ de l.) d'Annecy, 36 k. (8 l.) de Chambéry. *Pop.* 889. *Bur. de poste* d'Annecy.

Annelles, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiègne, à 4 k. (1 l.) de Compiègne, 5 m. (12 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Compiègne.

Année

Année républicaine, onzième année de la République française, à partir du 22 septembre 1792; et troisième année du consulat de Bonaparte, à commencer du 15 brumaire an 8 de la République. L'année républicaine est divisée en douze mois de 30 jours *Vendémiaire*, 1er, et le premier de l'automne, prend son étymologie des vendanges, qui ont lieu pendant ce mois. *Brumaire*, 2e, des brouillards et des brumes basses qui sont en quelque sorte la transsudation de la nature pendant ce mois. *Frimaire*, 3e., ainsi nommé du froid, tantôt sec, tantôt humide, qui se fait sentir pendant ce mois. *Nivose*, 4e, et le premier de l'hiver, prend son étymologie de la neige qui blanchit la terre pendant ce mois. *Pluviose*, 5e, tire son nom des pluies, qui tombent avec plus d'abondance pendant ce mois. *Ventose*, 6e, ainsi nommé des giboulées qui ont lieu, et du vent qui vient sécher la terre pendant ce mois. *Germinal*, 7e, et le premier du printemps, prend son étymologie de la fermentation et du développement de la sève pendant ce mois. *Floréal*, 8e, nommé ainsi de l'épanouissement des fleurs que la terre produit pendant ce mois. *Prairial*, 9e, tire son nom de la fécondité riante et de la récolte des prairies pendant ce mois. *Messidor*, 10e, et le premier de l'été, prend son étymologie de l'aspect des épis ondoyans et des moissons dorées qui couvrent les champs pendant ce mois. *Thermidor*, 11e, ainsi nommé de la chaleur tout à la fois solaire et terrestre qui embrase l'air pendant ce mois. *Fructidor*, 12e, tire son nom des fruits que le soleil dore et mûrit pendant ce mois. L'année est complétée par cinq ou six jours appelés *complémentaires*.

Annelles-lès-Menil, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, à 9 k. (2 l. ¼) de Réthel, 4 m. (10 l.) de Charleville. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Réthel.

Annemasse, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, près l'Arve, à 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Bonne, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Carouges, 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Genève. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de Genève.

Anneot, v. (*Yonne*), arr. et cant. d'Avallon, à 4 k. (1 l.) d'Avallon, 39 k. (8 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 211. *Bur. de poste* d'Avallon.

Anne-Percy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Chamboy, commune de Bonmesnil, à 6 k. (1 l.) ½) d'Argentan, 40 k. (9 l.) d'Alençon. *Pop.* réunie à Bonmesnil, 110. *Bur. de poste* d'Argentan.

Annepont, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saint-Jean-d'Angely, cant. de Saint-Savinien, à 13 k. (3 l.) de Saint-Jean-d'Angely, 10 k. (2 l. ½) de Saintes. Il y a aux environs des cailloux noirs et clairs, pesant jusqu'à 150 liv. situés à 2 mèt. (6 p.) de profondeur : ces cailloux servent de pierres à fusil, dont le commerce est très-considérable. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Saint-Savinien.

Annequin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Cambrin, à 6 k. (1 l. ½) de Béthune, 24 k. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 464. *Bur. de poste* de Béthune.

Annes (l'), v. (*Hautes-Pyrénées*). Voyez Lannes.

Annet, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Rihecourt, près la Marne, à 11 k. (2 l. ¾) de Meaux, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 885. *Bur. de poste* de Claye.

Anneulin, v. (*Nord*), à 4 k. (1 l.) de Carvin. *Pop.*... *Bur. de p.* de Carvin, dép. du Pas-de-Calais.

Anneux, v. (*Nord*), arr. de Cambray, cant. de Marcoings, à 7 k. (1 l. ¾) de Cambray, 24 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Cambray.

Anneville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 9 k. (2 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 95. *Bur. de p.* de Chaumont.

Anneville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, à 15 k. (3 l. ½) de Rouen. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2e arrondissement maritime. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Rouen.

Anneville-en-Cérès, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de Quethou, à 19 k. (4 l. ½) de Valognes, et 7 m. (15 l.) de Coutances. *Pop.* 684. *Bur. de p.* de Valognes.

Anneville-sur-mer, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Laissay, comm de Geffosses, près la rivière de Crique, à 13 k. (3 l.) de Coutances. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Coutances.

Anneville-sur-Seine, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, sur la Seye, à 10 k. (2 l. ½) de Dieppe, et 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 360. *Bur. de poste* d'Omonville.

Annevoie-Rouillon, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinan, à 8 k. (2 l.) N. ¼ O. de Bouvignes, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Wierde, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Dinan. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Dinan.

Anneyron, v. (*Drôme*), à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Vallier. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Vallier.

Annezain, v. (*Pas-de-Calais*), à 1 k. (¼ de l.) de Béthune. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Béthune.

Annezay, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saint-Jean-d'Angely, cant. de Tonnay-Boutonne, à 16 k. (3 l. ¾) de Saint-Jean-d'Angely, 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Saint-Jean-d'Angely.

Annezin, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. de Béthune, à 1 k. (¼ de l.) de Béthune, et 5 m. (10 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Béthune.

Annieres, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, à 13 k. (3 l.) de Melle, 32 k. (7 l. ½) de Niort. *Pop.* 553. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Annieres, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Saint-Jean-d'Angely, à 5 k. (1 l. ¼) de Saint-Jean-d'Angely, 18 k. (4 l.) de Saintes. *Pop.* 1093. *Bur. de poste* de Saint-Jean-d'Angely.

Annilen (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. E. de Prechac, coule à l'O. p. N., et se rend dans le gave de Barège, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Annoeullin, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Sélin, à 15 k. (3 l. ½) de Lille, 26 k. (4 l. ½) de Douay. *Pop.* 2418. *Bur. de poste* de Lille.

Annoire, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chemin, à 22 k. (5 l.) de Dole, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 802. *Bur. de poste* de Dole.

Annoisin, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Cremieu, à 24 k. (5 l. ½) de la Tour-du-Pin, 7 m. (16 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Cremieu.

Annonay, ville (*Ardèche*), arr. de Tournon, ch.-l. de cant., entre la Déom et la Cance, à 36 k. (8 l.) S. O. de Vienne, 22 k. (5 l.) N. N. O. de Tournon, 5 m. (12 l. ½) N. de Privas. Long. 22. 22. lat. 45. 15. Cette ville est au bas d'une chaîne de montagnes, à 8 k. (2 l.)

de la rive droite du Rhône. Elle n'est ni grande, ni jolie: ses deux faubourgs sont séparés de la ville même, l'un par la Cance, l'autre par le Déom. Ces deux petites rivières font tourner des moulins où l'on fabrique un papier dont le commerce est devenu très-considérable, et qui passe pour le plus beau et le meilleur de tous ceux qu'on fait en France; on n'en consomme point d'autre à Lyon et dans plusieurs départemens. Son commerce consiste dans les fabriques de cuirs et de pelleterie, qui y ont toujours été assez considérables. Il y a aussi quelques fabriques de bonnets de laine, et trois de soieries.

La position d'Annonay est très-avantageuse au commerce en général, et particulièrement à celui de la papeterie.

C'est la patrie de Philippe *Codun*, commentateur et controversiste; mort en 1660. Il étoit savant dans la langue hébraïque; il embrassa la religion catholique, après avoir été ministre à Nimes. On a de lui: *Commentaire sur Job*: Paris, 1651, *in-4°*; *Traité des Mandragores*.

Annonay a un tribunal de commerce. *Pop.* réunie à celle de Thoissieu, 3800. *Bur. de poste.*

Annone, v. (*Marengo*), arrond. d'Alexandrie, à 31 k. (7 l.) O. d'Alessandria. Ce village est dans une belle position, sur une colline escarpée, au bord gauche du Tanaro: il y avoit autrefois un fort. *Pop.* 1658. *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Annonville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly, sur le Rougeant, ruisseau; à 9 k. (2 l. ⅓) de Joinville, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Joinville.

Annonville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Montmartin-sur-mer, à 10 k. (2 l. ½) de Coutances. *Pop.* réunie à celle de Tourneville, 896. *Bur. de poste* de Coutances.

Annot, ville (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, ch.-l. de cant., sur la petite rivière de Vaire, à 6 k. (1 l. ½) de la rive droite du Var, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Castellane, 37 k. (8 l. ⅓) E. S. E. de Digne, 10 k. (2 l. ½) O. d'Entrevaux. Il y a une mégisserie de peaux blanches. *Pop.* 1190. *Bur. de poste* de Castellane.

Annoud, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 5 k. (1 l. ¼) de Briey, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Briey.

Annoux, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Lisle, sur le Serein, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Avallon, 40 k. (9 l.) d'Auxerre. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Noyon.

Annoy, v. (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Quentin, 37 k. (8 l. ¼) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Annoy, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Levet, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Ham, dép. de la Somme.

Annweiler, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, ch.-l. de cant., sur la Queiche, à 9 k. (2 l. ⅓) O. de Landau, 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Neustadt, 8 m. (19 l.) S. p. O. de Mayence. Elle est commandée par le château de Triffel, qui tombe en ruines. *Henri* IV y fit garder les joyaux de la Couronne. *Richard*, roi d'Angleterre, y fut détenu. Il reste encore une haute tour. Cette ville, autrefois impériale, n'a que 252 maisons. On y fait commerce de cuirs; il y existe une fabrique de draps, et une carrière de pierres. *Pop.* 1841. *Bur. de poste* de Landau.

Anore *ou* Anord, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Trelon, au milieu des bois, à 18 k. (4 l.) d'Avesnes, 13 k. (3 l.) de la Capelle. Il y a peu de terres labourables, et encore moins de prairies cultivées; on y voit deux forges, situées sur deux petits ruisseaux et deux verreries: l'une à glaces pour les vitres, et l'autre pour faire des bouteilles. *Pop....* *Bureau de poste* d'Avesnes.

Anos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 13 k. (3 l.) de Pau. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Pau.

Anost, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton de Lucenay-l'Evêque, à 21 k. (4 l. ¾) d'Autun, 11 myriam. (23 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 2201. *Bur. de poste* d'Autun.

Anouillasse (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 13 k. (3 l.) S. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Anould, v. (*Vosges*), arr. de Dié, canton de Fraize, près la Meurthe, à 10 k. (2 l. ½) de Dié, 37 k. (8 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 1395. *Bur. de poste* de Dié.

Anouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 22 k. (5 l.) de Montivilliers, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Fécamp.

Anouvre (l'), riv. (*Mayenne*), arr. et cant. de Mayenne. Sa source, dans la forêt de Mayenne, à 10 k. (2 l. ½) O. de la ville, coule au S., et se jette dans la Mayenne, à 15 k. (3 l. ⅓) N. p. E. de Laval.

Anoye, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembey, à 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Pau.

Anquetierville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. de Caudebec, à 6 k. (1 l. ½) de Caudebec, et 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 257. *Bureau de poste* de Caudebec.

Anrad, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Neersen, à 4 k. (1 l.) N. de Neersen, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Viersen, 5 m. (12 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Creivelt.

Anrivalle, v. (*Charente*), à 25 k. (5 l. ¾) de la Grolle. *Pop....* *Bur. de poste* de la Grolle.

Ans, v. (*Dordogne*), à 15 k. (3 l. ½) d'Exideuil. *Pop....* *Bur. de poste* d'Exideuil.

Ans, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Liége, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Flemalle, 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Kemexhe, 2 k. (½ l.) N. O. de Liége. *Pop.* 4300. *Bur. de poste* de Liége.

Ansac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Confolens, sur la Vienne, à 3 k. (⅔ de l.) de Confolens, 5 m. (12 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Confolens.

Ansac, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, à 5 k. (1 l. ¼) de Chaumont, 22 k. (5 l.) de Beauvais. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Ansages, v. (*Drôme*), à 18 k. (4 l.) de Crest. *Pop....* *Bur. de poste* de Crest.

Ansan, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Gimont.

Ansaramendy (Montagne de l'), (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle a du N. O. au S. E. 4 k. (1 l.) de long.

Ansauville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 16 k. (3 l. ¾) de Toul, 30 k. (6 l. ⅔)

de Nancy. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Toul.

Ansauvillers-en-Chaussée, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Breteuil, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Breteuil, 27 k. (6 l.) N. E. de Beauvais, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Montdidier. Le 24 Frimaire an 7 (15 décem. 1798) le feu a pris dans la chambre du commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale, et s'est communiqué avec une telle rapidité, que 104 maisons ont été la proie des flammes. La perte en bestiaux fut considérable, et beaucoup d'habitans furent réduits à la plus affreuse misère. Il y a une assez grande quantité de fabriques particulières de toiles, de bas de laine et de chapellerie. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de St.-Just.

Ansave (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 31 k. (7 l.) S. O. d'Accous. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Ansbacherhof, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Wolfstein, à 3 k. (¾ de l.) E., de la commune de Diefenbach, dont elle dépend, 2 k. (½ l.) de Wolfstein, 6 k. (1 l. ½) de Lauterckes, 6 m. (13 l.) de Mayence.

Anschau, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Virneburg, près l'Eltz, ruisseau, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Virneburg, 1 k. (¼ de l.) O. de Montréal, 34 k. (7 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* 100. *Bur. de poste* d'Andernach.

Anse *ou* Ance, ville (*Rhône*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., près de la Saone, à 20 k. (4 l. ½) N. de Lyon, 4 k. (1 l.) O. de Trévoux, 42 k. (9 l. ½) S. de Mâcon. Long. 22. 20. lat. 45. 55. L'air y est sain et bon pour les vieillards. Il s'est tenu six conciles à Anse : cette ville eut part aux malheurs du seizième siècle, dans les troubles de religion. Le château d'Anse est fort ancien : l'église paroissiale de St.-Pierre, la seule de la ville, renfermoit une chapelle dont les saints *Abdon* et *Sennen* étoient patrons. Depuis le 1er Mai jusqu'à la Pentecôte, plus de quatre-vingt-dix paroisses y venoient en procession, demander à Dieu la conservation des biens de la terre. La chapelle Saint-Cyprien étoit construite, à ce qu'on assure, dans un reste d'enceinte de murailles où étoit le palais d'Auguste : il y a été fondé un collége en 1728. Les environs de cette ville fournissent de la pierre très-dure, propre à bâtir. *Pop.* 1290. *Bur. de poste.*

Ansegsem, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. d'Avelghem, 16 k. (3 l. ¾) E. N. E. de Courtrai, 4 m. (10 l.) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 3245. *Bur. de poste* de Courtrai.

Anselm, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, commune de Bouttancourt, près la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à Bouttancourt et à Montiers, 363. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Anserème, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinan, sur la Meuse, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Dinan, 18 k. (4 l.) O. S. O de Cyney, 28 k. (6 l. ¼) S. de Namur. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Dinan.

Anserveul, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant de Celles, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Celles, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Renaix, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Mons. *Pop.* 1594. *Bur. de poste* de Tournai.

Anserville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 23 k. (5 l. ⅓) de Chaumont, 24 k. (5 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Méru.

Ansetot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 15 k. (3 l. ½) de Montivilliers, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Montivilliers.

Ansioman, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Fenouillet, sur l'Agly, à 34 k. (7 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de St.-Quillan, dép. de l'Aude.

Ansinel, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinan, cant. de Walcourt, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Florence, 13 k. (3 l.) N. E. de Walcourt, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de Namur. *Pop.* 446. *B. de poste* de Charleroy, dép. de Jemmapes.

Ansost, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabastens, près la Larcis, à 6 k. (1 l. ½) de Vic-Bigorre, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Tarbes.

Ansonis, v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Pertuis, à 15 k. (3 l. ⅔) d'Apt, 6 m. (13 l.) d'Avignon. *Pop.* 1149. *Bur. de poste* de Cadevet.

Anstino, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, à 9 k. (2 l. ¼) de Lille, 28 k. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Lille.

Anstrude, v. (*Yonne*), à 16 k. (3 l. ¾) de Sémur. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Sémur.

Ansuans v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Clerval, commune de Chaux-lès-Clerval, sur la côte près le Doubs, à 14 k. (3 l. ⅓) de Baume, 40 k. (9 l.) de Besançon. *Pop.* réunie à Chaux-lès-Clerval, 257. *Bur. de poste* de l'Ile-sur-le-Doubs.

Ansy-la-Magdelène (*Doire*), v. arr. d'Aoste, village sur une haute montagne dans le val Tournanche, à 29 k. (6 l. ½) N. E. d'Aoste. *Pop.* 373. *Bur. de poste* d'Aoste.

Antagnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Bouglen, à 6 k. (1 l. ⅓) de Castel-Jaloux, 5 m. (11 l. ⅓) d'Agen. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Ante, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yvre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Ste.-Menéhould, 39 k. (8 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Antechaut, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Blamont, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Antel (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf. Sa source à 6 k. (1 l. ⅓) O. de Falaise, coule à l'O., passe à Falaise, et va se rendre dans la Dive au S. de Coulibœuf, à 9 k. (2 l. ⅓) E. p. N. de Falaise.

Antence (l'), rivière (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. d'Aunay. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Aunay, coule au S. O., puis au S., et se rend dans la Charente au N. de Cognac.

Antejac, v. (*Lot*), à 6. k. (1 l. ½) de Caussade. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Caussade.

Antenac (l'), rivière (*Haute-Garonne*), cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Bagnères, coule au S., et se rend dans la Leaune, à 2 k. (½ l.) de sa source.

Antenay, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 20 k. (4 l. ½) d'Epernay, 5 m. (11 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Dormans.

Anterniedergrebuet, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Neersen. *Pop.* 2341. *Bur. de p.* de Clèves.

Anterrieux, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, à 22 k. (5 l.) de St.-Flour, 5 m. (10 l. ¾) d'Aurillac. Il y a des fabriques d'étoffes appelées *cadis*, laine du pays. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Anteuil, v. (*Doubs*), arr. de Baume-lès-Dames, cant. de Clerval, à 15 k. (3 l. ½) de Baume, 4 m. (10 l.) de Besançon. *Pop.* 452. *Bur. de p.* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Antezant, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de St.-Jean-d'Angely, sur la Boutonne, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Jean-d'Angely, 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Anthaie, v. (*Ourthe*), arr. et cant. d'Huy, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Hucorgne, 4 k. (1 l.) N. d'Huy, 27 k. (6 l.) O. S. O de Liége. *Pop.* 814. *Bur. de poste* d'Huy.

Anthe, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 3 k. (¾ de l.) S. de Tournon, 30 k. (6 l. ¾) S. O. d'Agen. *Pop.* .... *B. de p.* d'Agen.

Anthée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinan, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Bouvignes, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Dinan, 28 k. (6 l. ¼) S. S. O. de Namur. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Dinan.

Anthelup, v. (*Meurthe*), arrondiss. et cant. de Lunéville, à 7 k. (1 l. ⅔) de Lunéville, 1 k. (⅓ de l.) de Nancy. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Lunéville.

Anthenar, v. (*Ain*), à 4 k. (1 l.) de Chatillon-sur-Chalaronne. *Pop.* ... *Bur. de p.* de Chatillon.

Antheny, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant de Rumigny, près le Ton, à 18 k. (4 l.) de Rocroy, 30 k. (6 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 249. *Bur. de poste de* Maubert-Fontaine.

Antheuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Beaune.

Antheuil, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Resons-Humières, à 9 k. (2 l. ¼) de Compiègne, 5 m. (11 l.) de Beauvais. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Compiègne.

Anthieu, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, à 7 k. (1 l. ¾) de Corbigny, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* 871. *Bur. de poste* de Corbigny.

Anthieux-du-Bosc-Thérould (les), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Adrien-de-Boutroude.

Anthilly, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. d'Acy, près la Grinette, à 11 k. (2 l. ⅓) de Crespy, 27 k. (6 l.) de Beauvais. Il se trouve dans ce village une fontaine d'eau minérale qui a été découverte par le cardinal du Perron. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Crespy.

Anthon, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Meyzieu, près le Rhône, à 36 k. (8 l.) de Vienne, 8 m. (18 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Cremieu.

Anthon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Rioz, à 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Rioz.

Anthume, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 3 k. (¾ de l.) de Dole, 4 m. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Dole.

Anthy, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Thonon, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Bons, 29 k. (6 l. ½) E. de Genève. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Thonon.

Antibes, ville (*Var*), arrond. de Grasse, chef-lieu de canton, sur les frontières du Piémont, à 18 k. (4 l.) S. p. O. de Nice, 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Grasse, 11 myriamèt. (25 l.) N. E. de Toulon, 84 m. (190 l.) S. E. de Paris. Long. 24. 48. lat. 43. 34. A en juger par la quantité de monumens antiques qu'elle renferme, on ne peut se refuser à croire que les Romains ne l'aient possédée. Il y avoit un arsenal de marine et de belles fortifications, dont il reste encore deux fortes tours : l'une, dans le château du ci-devant seigneur, où logeoit le gouverneur, et l'autre jointe à l'église paroissiale. La chute de l'Empire Romain causa la ruine de cette ville. Après avoir passé sous la domination des Visigoths, des Ostrogoths, des rois français, Mérovingiens et Carlovingiens, des rois de Bourgogne et d'Arles, et enfin après avoir été totalement détruite par les Sarrasins à la fin du 9ᵉ siècle, elle fut rebâtie et repeuplée le siècle suivant, pour être encore saccagée par les pirates maures et espagnols. Le pape Innocent IV, voyant que les évêques avoient beaucoup à souffrir de l'incursion de ces barbares, transporta l'évêché d'Antibes à Grasse en 1290, où il avoit été établi dès les premiers siècles de l'église. Le peuple voulut avoir son évêque ; et pour l'appaiser on lui envoya un vicaire apostolique, revêtu de la pourpre épiscopale, sans en avoir le titre. Quoique l'église d'Antibes ne fût ni cathédrale, ni collégiale, les six prêtres qui la desservoient se faisoient appeler chanoines.

François Iᵉʳ et Henri IV firent fortifier cette ville. Les ouvrages qu'on y a construits depuis en ont fait une place importante. Le côté de la mer est très-bien défendu et même inabordable. Elle est d'une grandeur médiocre ; elle n'a en dedans de ses fortifications que 583 m. (300 t.) de diamètre en tous sens. Il y avoit un couvent d'Observantins, un de filles de l'Ordre de Citeaux et deux hôpitaux. Sa situation est très-favorable au commerce et dans une contrée fertile en fruits excellens, mais peu abondante en d'autres denrées nécessaires à la vie, excepté le vin et le poisson. Le poisson salé fait le principal objet de son commerce ; on peut y comprendre encore les olives, l'huile d'olive et les fruits secs.

Cette ville a un tribunal de commerce ; il y a un capitaine du génie, une école secondaire de navigation, un directeur des fortifications, un sous-directeur de l'artillerie, un préposé payeur de ce département. Antibes est de la 8ᵉ division militaire.

Il y a dans cette ville un sous-commissaire des relations commerciales de la république Ligurienne. Le port de cette ville fait partie du 6ᵉ arrondissement maritime, dont le port de Toulon est le chef-lieu. Il y a dans ce port un *sous-commissaire* d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime. Ce port est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 4114. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Antichamp, v. (*Drôme*), arrondiss. de Die, cant. de Crest, à 6 k. (1 l. ½) de Crest, 29 k. (6. ½) de Valence. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Crest.

Antichan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand-de-Comminges, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Gaudens, 9 m. (21 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Antichan, v. (*Hautes-Pyrénées*),

arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, près Lourse, à 19 k. (4 l. ¼) de la Barthe, 5 m. (11 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

ANTIGNAC, v. (*Charente-Inférieure*) arr. de Jonsac, cant. de St.-Genis, à 10 k. (2 l. ½) de Pons, 31 k. (7 l.) de Saintes. *Pop.* 154. *Bur. de p.* de St.-Genis.

ANTIGNAC, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 33 k. (7 l. ½) de St.-Gaudens, 11 m. (25 l.) de Toulouse. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Bagnères.

ANTIGNAC, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Morviel, à 18 k. (4 l.) de Béziers, 6 m. (13 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Béziers.

ANTIGNY, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay, cant. de la Châtaigneraye, près la mer, à 4 k. (1 l.) de la Châteigneraye, 18 k. (4 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de la Châteigneraye.

ANTIGNY, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de St.-Savin, sur la Gartempe, à 11 k. (2 l. ¾) de Montmorillon, 37 k. (8 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 1243. *Bur. de poste* de St.-Savin.

ANTIGNY-LA-VILLE *ou* ANTILLY-LE-MONT, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 6 k. (1 l. ½) d'Arnay, 43 k. (9 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 140. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

ANTIGNYANO v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, cant. de Tigliole, sur une haute colline, entre le Tanaro et le Borbo, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Asti. *Pop.* 1364. *Bur. de poste* d'Asti.

ANTILLY, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Viges, à 11 k. (2 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à Buy, 210. *Bur. de poste* de Metz.

ANTIN, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, à 20 k. (4 l. ½) de Tarbes, 4 m. (10 l.) d'Auch. La terre et seigneurie d'Antin, appartenant à la maison de Pardaillan, fut érigée en marquisat en 1612 et 1615, et en duché-pairie en 1711. Il y a des carrières de marbre fond blanc, avec des veines et des plaques couleur de chair, ce qui forme de beaux accidens; il y en a aussi mêlé de jaune, entrecoupé de grandes taches rouges : on le nomme *Veyrede*. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Trie.

ANTINNE, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Nandrin, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Delmelle, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Ferriere 18 k. (4 l.) S. p. O. de Liége. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Liége.

ANTIOCHE (Pertuis D'), (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle. C'est le passage entre l'île de Ré et le rocher d'Antioche, qui forme l'entrée du port de la Rochelle et de Rochefort. Il a 7 k. (1 l. ⅔) de large.

ANTIOCHE (Rocher D'), (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, au N. de l'île d'Oléron, dans le pertuis d'Antioche, à 36 k. (8 l.) O. p. N. de Rochefort.

ANTIS (LES), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sallies. *Pop.* 195. *Bur. de poste* d'Orthez.

ANTIS, rivière (*Basses-Pyrénées*). Elle prend sa source près la paroisse de Bugnon; arrose Ardin et Maillezais, et va se perdre à peu de distance de Maillé, après 31 k. (7 l.) de cours.

ANTISANTI, v. (*Golo en Corse*), arr. de Corté, à 24 k. (5 l. ½) de Corté, 6 m. (14 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 379.

ANTIST, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, sur l'Adour, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bagnères, 13 k. (3 l.) de Tarbes. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

ANTOIGNÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay, près la Dive, à 19 k. (4 l. ⅓) de Saumur, 5 m. (12 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Saumur.

ANTOIGNÉ, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Chatellerault, à 2 k. (½ l.) de Chatellerault, 33 k. (7 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Chatellerault.

ANTOIGNY-LE-TILLAC, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de St.-Maur-sous-Marmande, sur la Vienne, à 33 k. (7 l. ½) de Chinon, 5 m. (10 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Richelieu.

ANTOIGNY, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de la Ferté-Macé, à 22 k. (5 l.) de Domfront, 36 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 613. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail, dép. de la Mayenne.

ANTOIGNY, v. (*Sarthe*), à 10 k. (2 l. ½) de Beaumont-sur-Sarthe. Il y a des forges. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Beaumont.

ANTOING, bourg (*Jemmapes*), arr. de Tournai, ch.-l. de cant., au bord de l'Escaut, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Tournai, 13 k. (3 l.) O. p. S. de Luze, 38 k. (8 l. ½) O. N. O. de Mons. Ce bourg étoit dépendant du comté de Flandre, dans la partie appelée la *Flandre flanmigante*, au pays ci-devant connu sous le nom de *Tournaisis*. Il y a des tanneries. *Pop.* 1567. *Bur. de poste* de Tournai.

ANTOINO, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambren, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Issoire, 32 k. (7 l. ¼) de Clermont. *Pop.* réunie à Mazeret, 736. *Bur. de poste* d'Issoire.

ANTOISON, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Montbazon, à 15 k. (3 l. ½) S. de Vesoul, 22 k. (5 l.) N. O. de Baume-lès-Dames. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Rioz.

ANTONNE, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Savignac-lès-Eglises, à 8 k. (2 l.) E. de Périgueux, 22 k. (5 l.) S. O. d'Exideuil, 31 k. (7 l.) N. O. de Montignac. *Pop.* 1516. *Bur. de poste* de Périgueux.

ANTONI, v. (*Seine*), arr. et cant. de Sceaux, près la Bièvre, à 3 k. (¾ de l.) de Bourg-Egalité, 10 k. (2 l. ½) de Paris.

A côté d'Antoni est le château de Berny, que l'on cite parce que tous les édifices de Mansard méritent des éloges. Plusieurs seigneurs l'ont possédé: d'abord le chancelier *de Bellièvre*, puis le ministre *de Lionne*, et enfin le cardinal *de Fustemberg*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui le donna à ses successeurs pour maison de campagne. On voit, par les grands personnages qui l'ont occupé, combien ce château a dû renfermer d'objets de luxe, et combien son extérieur doit plaire encore aux personnes qui le voient pour la première fois.

Il y a à Antoni une manufacture considérable de cire et de bougie, qui ne le cède point à celle du Mans par la grande quantité de cire qui s'y blanchit. *Pop.* 1223. *Bur. de poste.*

ANTONICAOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arrondis. de Deux-Ponts, canton de Kaiserlantern, près et dépendant de la commune de Trippstadt, à 8 k. (2 l.) de Kaiserlautern, 15 k. (3 l. ½) de Landsthul, 8 m. (19 l.) de Mayence.

ANTONIUS, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant.

d'Obermoschel, à 2 k. (½ l.) S. O. de Kleinsdernheim, 8 k. (2 l.) d'Obermoschel, 6 k. (1 l. ½), de Meuerheim, 4 m. (10 l. ½) de Mayence.

Antorpe, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, à 24 k. (5 l. ½) de Dole, 6 m. (13 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Dole.

Antraignes (*Vaucluse*). *Voyez* Entraignes.

Antraigues, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, et ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ½) O. de Privas, 10 k. (2 l. ½) N. d'Aubenas, 8 k. (2 l.) E. de Burzet. Il y a une fabrique de papier et un moulin à farine. *Pop.* 1501. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Antrain, ville (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, ch.-l. de cant., sur le Couesnon, à 41 k. (9 l. ½) N. E. de Rennes, 27 k. (6 l.) d'Avranches, 22 k. (5 l.) S. E. de Dol. On y fabrique des étoffes de laine, des serges grossières pour habiller les enfans de la campagne. *Pop.* 1500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Antrain (*Nièvre*). *Voyez* Entrain.

Antran, v. (*Vienne*), arr. de Chatelleranlt, cant. de Leigné-sur-Usseau, sur la Vienne, à 4 k. (1 l.) de Chatellerault, 34 k. (7 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Antras, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (12 l.) de Tarascon. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Antras, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Ségur, à 14 k. (3 l. ½) d'Auch. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Auch.

Antrasmes (*Mayenne*). *Voyez* Entrasmes.

Antremont (la Forêt d'), (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, près la Nied. Elle a 5256 mèt. (2700 t.) de long sur 4478 mèt. (2300 t.) de large.

Antrenas, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Marvejols, à 3 k. (¾ de l.) de Marvejols, 19 k. (4 l. ½) de Mende. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Marvejols.

Antreuille, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Seclin, à 10 k. (2 l. ½) de Lille, 19 k. (4 l. ½) de Douay. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Lille.

Antros, île (*Gironde*), arr. de Lespart, cant. de Vivier, à l'embouchure de la Garonne, où on a élevé la fameuse tour de Cordouan, qui sert de phère ou fanal aux vaisseaux qui entrent dans le fleuve ou qui en sortent.

Antugnac, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Quillan, à 10 k. (2 l. ½) de Limoux, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Croux, 240. *Bur. de poste* de Quillan.

Antully, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. d'Autun, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Autun, 8 m. (16 l. ¾) N. O. de Mâcon, 37 k. (8 l. ¼) N. O. de Châlons-sur-Saone. *Pop.* 1189. *Bur. de poste* d'Autun.

Antweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Adenau, près l'Har, ruisseau, à 5 k. (1 l. ¼) O. S O. d'Honningen, 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Adenau, 5 m. (11 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Bonn.

Antweiler, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zulpich, près l'Erss, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Zulpich, 4 k. (1 l.) S. d'Enskirken, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Cologne.

Antweiller, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Geilenkirchen, 3 k. (¾ de l.) O. de Linnich, 21 k. (4 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Cologne.

Anvaing, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Frasne, près la Ronne, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Celles, 13 k. (3 l.) N. p. O. de Leuze, 40 k. (9 l.) N. O. de Mons. *Pop.* 919. *Bur. de p.* de Tournai.

Anvaing-le-Grand, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, près le Ternoise, à 8 k. (2 l.) de St.-Pol, et 40 k. (9 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à Anvaing-le-Petit, 428. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Anvaing-le-Petit, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, de la commune d'Anvain-le-Grand, à 8 k. (2 l.) de St.-Pol. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Anvare, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. et cant. de Puget-Theniers, à 8 k. (2 l.) de Puget, et 42 k. (9 l. ½) de Nice. Il y a une usine à farine, et indice de mine de cuivre aux environs. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Puget-Theniers.

Anvers (Seigneurie d'), ou marquisat du Saint-Empire. Il formoit autrefois une des dix-sept Provinces des Pays-Bas; il fait partie actuellement du département des Deux-Nèthes. Ce marquisat comprenoit seulement la ville d'Anvers qui en étoit la capitale; l'empereur Othon II le créa en faveur de Gerberge, sa tante, veuve de Louis d'Outre-mer, roi de France. Quelques historiens rapportent son institution aux annates de Pepin de Landen. Charles, fils de Gerberge, prit la qualité de marquis du Saint-Empire, comme héritier de sa mère. Après la mort d'Othon, le marquisat passa sous la domination de Godefroi d'Ardenne avec la Basse-Lorraine; ensuite l'empereur Henri IV le donna à Godefroi de Bouillon, depuis roi de Jérusalem, en lui accordant aussi l'investiture de la Basse-Lorraine. Ils passèrent ensuite l'un et l'autre aux ducs de Brabant.

Ce marquisat étoit autrefois, du temps de Charlemagne, composé non-seulement de la ville d'Anvers, mais aussi de celles de Gand, de Termonde, de Tournai, de Valenciennes, et des châteaux qui étoient sur l'Escaut; et, en dernier lieu, il n'étoit composé que de la ville d'Anvers sa capitale.

Anvers, grande et belle ville (*Deux-Nèthes*), ch.-l. de département et d'arr., située dans une plaine à la droite de l'Escaut, à 8 m. environ (17 l.) de la mer, entre Bruxelles, Louvain et Gand. Elle a une communication avec la première par le moyen d'un canal, qui aboutit à la rivière de Verpel, et se jette dans l'Escaut près du village de Willebroeck, à 36 k. (8 l.) de Bruxelles, 40 k. (9 l.) N. E. de Gand, 12 m. (27 l.) S. d'Amsterdam, 16 m. (37 l.) O. de Cologne, 30 m. (68 l.) de Paris. Long. 21. 50. lat. 51. 12. Cette ville est l'une des plus riches des Pays-Bas; son évêché étoit suffragant de celui de Malines; sa citadelle est des plus régulières et des plus fortes. Anvers a la figure d'un arc tendu; il y a un port très-commode et très-sûr. Amsterdam lui a enlevé une grande partie de son commerce depuis le traité de Munster, en recevant quantité de marchands chassés pour la religion; mais, depuis sa réunion à la France, la navigation de l'Escaut ayant été déclarée libre par le traité conclu à la Haye, le 17 mai 1791, entre les

Républiques Française et Batave, cette ville reprendra son ancienne splendeur. Les édifices publics, dont le nombre est considérable, sont d'une grande beauté; la cathédrale est d'une architecture superbe; la maison-de-ville est considérée comme l'une des plus belles de l'Europe.

La place carrée, qu'on appelle la *Bourse*, peut aller de pair avec les bourses de Londres et d'Amsterdam; elle est soutenue par quarante-trois piliers de pierre bleue, qui forment une galerie tout autour de la place: sa longueur est de 58 mèt. (180 pieds environ), sur 45 mèt. (140 p.) de largeur. Il y a des voûtes souterraines, qui servent de magasins aux marchandises; il y a au-dessus une grande salle, qu'on appelle l'*Académie*, où l'on enseigne les principes de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, des mathématiques, etc. Il y a dans cette ville plus de 240 rues, 24 places publiques, et beaucoup de maisons magnifiques: celle de *Oosterlingnes*, ayant 300 chambres, a été bâtie en 1568, pour la commodité des négocians étrangers.

Philippe II, roi d'Espagne, a tenu dans la cathédrale, le 21 janvier 1555, un chapitre de l'Ordre de la Toison-d'Or, où il créa dix-neuf nouveaux chevaliers: outre l'Empereur et Philippe II, Henri VIII, roi d'Angleterre; François Ier, roi de France; Ferdinand, roi des Romains; Chrétien, roi de Danemarck; Maximilien, roi de Bohême; Sigismond, roi de Pologne; Jean, roi de Pologne; Jean, roi de Portugal; non compris beaucoup d'autres princes et seigneurs. Outre les églises paroissiales, il y avoit la célèbre abbaye de St.-Michel, située auprès des remparts; les princes souverains et les gouverneurs y logeoient ordinairement: cette abbaye fut fondée en 1124 par saint *Norbert*. L'abbaye de *St.-Sauveur*, de l'ordre de Citeaux, fut fondée en 1444 par Pierre *Potz*. Il y avoit encore des Chartreux, des Carmes, des Augustins, des Dominicains, des Capucins, des Minimes, des Carmes-Déchaussés, des Alexiens, des Sœurs-Noires, des Clarisses, des Annonciades, des Sœurs-Blanches, des Dominicaines; maisons des Carmelites-Déchaussées, des Capucines, des Norbertines, des Ursulines, des Hospitalières, des Sœurs du Tiers-Ordre de St.-François; cinq maisons des religieuses de saint Augustin, et un Béguinage.

Anvers a eu des guerres civiles pour la religion. En 1566 les protestans pillèrent les églises et les couvens; les maux qu'elle éprouva en 1576 ne peuvent se décrire. Les Espagnols s'étant mutinés, faute de paiement, se rangèrent du côté des rebelles et surprirent la ville: cinq à six mille des premiers occupoient la citadelle et forcèrent le retranchement des bourgeois. Plus de 600 maisons furent brûlées, et près de 10,000 hommes tués ou noyés: l'hôtel-de-ville avec d'autres bâtimens magnifiques furent réduits en cendres, et le pillage dura trois jours. En 1582 se fit l'inauguration de François de Valois, duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France. Il y prit le titre de duc de Brabant; mais voyant son autorité trop bornée, il fut obligé d'en sortir en 1583 dans l'intention de surprendre la ville; et le 17 janvier de la même année, tandis qu'il feignoit de passer son armée en revue aux pieds de ses murailles, il y introduisit dix-sept compagnies d'infanterie: ce qui ouvrit les yeux aux habitans, qui en firent un carnage horrible. Le duc d'Alençon, après avoir manqué son coup, se retira en France où il mourut de chagrin. Le prince de Parme fut plus habile; il la reprit le 17 août 1585, après un siége d'un an, et elle fut rendue à la maison d'Autriche, par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle de 1648. Mais dans les premières années de la révolution, les armées françaises s'étant emparées de la Belgique, les habitans du comté d'Anvers émirent leur vœu pour leur réunion à la France, et cette réunion s'est effectuée par un décret particulier de la Convention nationale et par celui portant réunion générale de la Belgique, du 19 vent. an 4 (10 mars 1795.)

Le commerce d'Anvers est très-considérable, quoiqu'il le soit moins qu'autrefois. Anvers envoyoit à Rome, Ancône, Boulogne, Venise, Naples, en Sicile, à Milan, Florence et Gênes, toutes espèces de marchandises en toiles, épiceries, drogues, bijouteries, parfums, draps, éventails, étoffes, dentelles d'or et d'argent: elle envoyoit en France des pierres précieuses, du vif-argent, de l'argent monnoyé, plomb, étain, vermillon, toiles, tapisseries, poisson salé; en Espagne et en Portugal, des cuivres travaillés et bruts, des étoffes de différentes qualités. Les manufactures renommées en cette ville sont celles de coton imprimé, ou toiles peintes. Il s'y fabrique des étoffes de laine et de soie, et des chapeaux de bonne qualité; on y fait beaucoup de cas des tapisseries de haute-lice, qui sont un objet important de commerce: mais la principale des manufactures est celle des dentelles de fil appelées *malines*, dont la France et la Hollande faisoient une grande consommation. Aux environs sont des blanchisseries de toiles, très-estimées à cause de la propriété des eaux de la Schemd pour ce travail. L'imprimerie et la librairie y ont encore beaucoup d'activité. Anvers a une chambre d'assurances. On porte à la Bourse les marchandises envoyées de l'étranger, comme étoffes de soie, d'or et d'argent; draps et étoffes de laine; épiceries, potasse, vins et eaux-de-vie; sels de France, d'Espagne et de Portugal; harengs et stock-fish; huiles d'olive, baleine et graines; toiles peintes et mousselines; sucre, cassonnades. La navigation est très-favorable au commerce de cette ville: la rivière qui la traverse a de 6 à 13 mèt. (20 à 40 pieds) de profondeur, et forme un excellent port pour la charge et décharge des cargaisons dans huit canaux que cette cité renferme.

Anvers a produit un grand nombre d'hommes illustres dans tous les genres. C'est la patrie de Gaspar *Barlœas*, professeur de philosophie à Amsterdam; mort en 1647. *Poésies latines estimées*: Lugd. Batav. 1628. *Discours* et *Epîtres*. — Daniel *Bombery*, célèbre imprimeur. — Michel *Boudewins*, médecin et auteur, né en 1606; mort dans cette ville en 1681. Il étoit président du collége des médecins et docteur en chirurgie. Il a donné *Ventilabrum medico-theologicum*: Anvers, 1666, *in-4°*. — Mathieu *Brill*, peintre en paysage; mort à Rome en 1584: il excella dans le paysage. *Grégoire XIII* l'envoya au Vatican. Son frère cadet continua ses ouvrages; il se distingua comme lui par la vérité et l'agrément de ses paysages: il mourut à Rome en 1626. — Nicolas de *Bruyn*, graveur, qui vivoit encore au commencement du 16e siècle. — Denis *Calvart*, peintre et architecte: maître du *Guide*, de l'*Albane* et du *Dominiquain*: né en 1552; mort à Bologne en 1619. *Calvart* possédoit toutes les sciences nécessaires ou même utiles à la pein-

ture, l'architecture, la perspective, l'anatomie: ses ouvrages les plus remarquables étoient à Bologne, à Rome, à Reggio. — Michel *Coignet*, mathématicien, mort en 1623. Il a donné un *Traité de la navigation*, en français, 1581. — Gongalès *Coques*, peintre d'histoire et de portrait; né en 1618. Il se forma sur les ouvrages de *Rubens* et de *Van-Dick*. Il devint amoureux d'une jeune flamande avec laquelle il se sauva : on ignore dans quel pays *Coques* alla cacher ses talens et sa foiblesse. — Gaspar *Crayer*, peintre d'histoire et de portrait; mort à Gand en 1669. Il réussit également dans l'histoire et dans le portrait. Le célèbre *Rubens* le regardoit comme son émule. — Jean *Daens* : l'empereur Charles-Quint ayant accepté son dîner, à la fin du repas ce négociant brûla un billet de deux millions que lui devoit ce prince; il étoit né au commencement du 16ᵉ siècle. — Gérard *Edelinck*, graveur excellent, né en 1641; mort en 1707 dans l'hôtel des Gobelins où il avoit un logement avec le titre de graveur ordinaire du roi, et de conseiller de l'Académie royale de peinture. Son estampe de la *Madelène renonçant aux vanités du monde*, d'après un tableau de Lebrun, suffit pour sa réputation. — Thomas *Fœnus*, médecin et professeur à Louvain; mort en 1631. Traité *de viribus imaginationis*; autre, *de Formatione fœtus*, etc. — François *Flore*, peintre, surnommé le Raphaël de la Flandre : né en 1520; mort en 1570. Il disoit : *Le travail est ma vie, et le jeu est ma mort.* — Jean-Gaspar *Gérard*, jurisconsulte; mort en 1666. Plusieurs ouvrages de jurisprudence et poésies latines. — Abraham *Gorlæus* : mort en 1609. Divers ouvrages sur les antiquités et les médailles. — Jean-Baptiste *Grammaye* : mort en 1635. *Asia et Africa illustratae. Histoire et antiquités de Brabant, de Flandre*, etc. en latin.—François *Grimaudet*, conseiller et président d'Anvers, et bon jurisconsulte, né en 1520; mort en 1580. Ses œuvres imprimées à Amiens, 1669, *in-fol.*, sont consultées et citées par les jurisconsultes. — Jean *Gruter*, protestant, professeur d'histoire, né en 1560 : il mourut le 20 septembre 1627. Ce savant est auteur d'un *Recueil d'Inscriptions* en un gros volume *in-folio*, à Heidelberg 1601. *Lampas seu fax artium : hoc est Thesaurus criticus*, 6 vol. *in-8°*. *Deliciæ poëtarum Gallorum*, 3 vol. *in-12*. *Italorum*, 2 vol. *Belgarum*, 3 vol. *Danorum*, 2 vol. *Hungarigorum*, 1 vol. *Scotorum*, 2 vol. *Historiae Augustae scriptores, et cum notis variorum*, in-folio : Leyde 1671. *Ciceronis opera cum notis* : Hambourg, 3 vol. *in-folio*. — Georges *Hufnaguel*, peintre, poëte allemand et latin, né en 1545; mort dans cette ville en 1600. — Jacques *Jordans*, peintre célèbre, né en 1544; mort en 1678. Il étoit disciple de *Rubens*. Ses principaux tableaux étoient à Anvers et dans quelques villes de Flandre : il étoit gendre du célèbre *Van Ort*. — Jean de *Laet*, mort en 1640, présida à l'édition des descriptions données par *Elzevir*, sous le nom des *Petites Républiques*, et publia une *Histoire des Indes Occidentales*; *in-folio* : Leyde 1640.—Emmanuel de *Metereu*; mort à Londres en 1612. *Histoire des Pays-Bas, depuis Charles-Quint jusqu'à son temps*, en flamand, *in-folio*; depuis traduite en latin, en français, en italien.—Jean *Miel*, peintre en bambochades, né à *Vloendren*, près Anvers, en 1599; mort à *Turin* en 1664. Il a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises; son goût particulier le portoit à peindre des *paysages*, des *chasses*, des *bambochades*. Le duc de Savoie, *Charles Emmanuel*, attira ce célèbre artiste, et l'y fixa par des bienfaits : il le décora du cordon de l'Ordre de *St.-Maurice*.* — Francisque *Mile*, peintre en paysage, né en 1644; mort à Paris en 1680. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. *Mile* étoit élève de *Franc*. — Baltazar *Moret*, habile imprimeur d'Anvers, petit-fils de Plantin, et disciple du savant Juste-Lipse; mort en 1641. — Louis *Nonnius*, fils d'un médecin portugais, publia plusieurs ouvrages savans dans la médecine, et d'antiquités. — Abraham *Ortelinos*, né en 1527; mort en 1598 : habile géographe et littérateur. *Theatrum orbis. Pareagon veteris geographiæ. Thesaurus geographicus*, etc.— Nicolas *Pitau*, très-habile graveur, né en 1633, mort en 1671, donna une idée de ses talens par la *Sainte Famille*, qu'il grava d'après *Raphaël*. On remarque encore de *Pitau* plusieurs portraits qu'il grava d'après ses dessins : *nota* celui de *saint François de Salles*, revêtu du *pallium*. — Paul *Pontius*, graveur, dessinateur correct et savant; mort au commencement du 18ᵉ siècle. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après *Rubens*, *Van-Dyck* et *Jordaens*. — François *Pourbus*, le père, peintre en paysage et en portraits d'après nature; mort dans cette ville en 1580, âgé de 40 ans. Il s'étoit attaché à peindre des animaux. — François *Pourbus*, le fils, peintre d'histoire et de portraits, plus habile que son père dont il étoit élève : mort à Paris en 1622. Le roi possédoit plusieurs de ses tableaux; on voyoit aussi au Palais-Royal le portrait de Henri IV peint par ce maître.—Elie *Putschius*, éditeur de *Salluste*, et de trente-trois anciens *grammairiens*; né en 1590 : il mourut jeune à *Stade* le 9 mars 1606. Il a encore donné *Hannoviae* 1605, *in-4°*. — Erasme *Quellyn*, peintre, après avoir été littérateur et professé la philosophie; né en 1607 : mort en 1678. Il fréquenta l'école de *Rubens*. Ses principaux ouvrages étoient à Anvers. — Arthur *Quellyn*, neveu d'*Erasme*, sculpteur excellent. Il a fait à Anvers des morceaux de sculpture qui le font regarder comme un excellent artiste; c'est lui qui a exécuté toutes les belles *Sculptures* de l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, gravées par Hubert *Quellyn*. — Martin *Richard*, peintre, né, seulement avec le bras gauche, en 1591; mort en 1636. Son frère David *Richard* s'appliqua aussi à la peinture, mais non pas avec tant de succès. — Théodore *Rombouts* ou *Rambonts*, peintre, rival de *Rubens*, qu'il n'égaloit pas; né en 1597 : mort dans cette ville en 1637. Il possédoit très-bien la partie du coloris : après avoir peint des sujets graves et majestueux, il se délassoit à représenter des assemblées de charlatans, de buveurs et de musiciens. — Pierre-Paul *Rubens*, excellent peintre flamand, architecte, homme-de-lettres, et habile négociateur; mort à Anvers en 1640. *Traité de la peinture*. Albert, son fils, fut savant par rapport aux médailles et aux antiquités; et l'on publia après sa mort quelques-uns de ses ouvrages : il mourut en 1657. — Gilles *Sadeler*, graveur distingué : né en 1570; mort à Prague en 1629 : neveu et disciple de Jean *Raphaël*, qu'il surpassa par la correction et la sévérité de son dessin, par le goût et la netteté de ses gravures. Ses talens

lens distingués le firent desirer par les empereurs *Rodolphe II*, *Matthias* et *Ferdinand II*. Ses *Vestigi della antichita di Roma*, 1660, *in-fol.* sont recherchés. — Antoine *Sauder*, littérateur et poëte : mort en 1664. *Flandria illustrata. Brabantia sacra et profana*, etc. etc. etc. — André *Schott*, savant littérateur et jésuite : mort en 1629. Nombre d'ouvrages sur l'*Histoire romaine*, *l'histoire* d'*Espagne*; et *de littérature*, etc.— Corneille *Schut*, peintre, élève de *Rubens* : il ne faut pas le confondre avec le *Schut* son neveu, mort à Séville en 1676. Les tableaux de Corneille Schut sont fort estimés ; il en a orné plusieurs églises d'Anvers. Ce maître a gravé plusieurs sujets à l'eau-forte. —Daniel *Seghers*, jésuite, excellent peintre de fleurs : né en 1590; mort dans la même ville en 1660. Ses ouvrages sont précieux. Sa touche étoit d'une légéreté et d'une fraîcheur singulières. — Gérard *Seghers*, peintre fort estimé : né en 1592; mort dans la même ville en 1640. Il étoit frère de Daniel Seghers; il imita le goût de *Rubens* et de *Van-Dyck*. Il a peint beaucoup de *sujets de dévotion ;* il a aussi représenté des assemblées de joueurs et de musiciens. — Jean-François *Sénault*, oratorien, prédicateur, et savant auteur : né en 1599 ; mort à Paris le 3 août 1672. On a de lui : *Traité de l'usage des passions*, *in-4°* et *in-12*, et traduit en *Anglais*, en *Allemand*, en *Italien* et en *Espagnol*; une *Paraphrase de Job*, in-8°; l'*Homme Chrétien*, in-4°; et *l'Homme Criminel*, aussi *in-4°*; le Monarque, ou *les Devoirs des Souverains*, in-12; *Panégyrique des Saints*, 3 vol. *in-8°*; plusieurs *Vies* de personnes illustres par leur piété, etc. —François *Suedres*, excellent peintre flamand et ami de Rubens : mourut en 1657. — François *Snypers*, peintre et graveur : né en 1557 ; mort dans cette même ville en 1657. Il s'étoit consacré d'abord à peindre uniquement des fruits. Son goût le porta à faire des animaux ; personne ne l'a surpassé en ce genre : ses *chasses*, ses *paysages*, et ses tableaux où il a représenté des cuisines, sont fort estimés. Il a gravé un livre d'animaux. — François *Swert*, mort en 1629. *Rerum Belgicarum annales. Athnae Belgicae*. Recueil d'épitaphes, etc. — André *Tacquet*, jésuite, astronome et mathématicien : mort en 1660. On a de lui un bon *Traité d'astronomie*; des ouvrages imprimés en un vol. *in-fol.* Anvers 1669 et 1707. — *Tanchelin* ou *Tanchelme*, fanatique, se disoit l'époux de la *Vierge Marie*. Emprisonné, il s'échappa, et fut tué par un prêtre en 1125. Il prêcha publiquement, dans les Pays-Bas et dans la Hollande, que les sacremens de l'Église étoient des abominations ; que les prêtres, les évêques et le peuple même, n'étoient rien, et qu'il ne falloit pas payer la dîme. — David *Teniers*, dit *le Vieux*, peintre fort habile : né en 1582; mort dans la même ville en 1649. Élève de *Rubens*, il prit pour sujets de ses tableaux *des buveurs*, *des chimistes*, *des paysans*, qu'il rendoit avec beaucoup de vérité. — David *Teniers*, dit *le jeune*, peintre supérieur au précédent, qui étoit son père : né en 1610; mort au même endroit en 1694. *Teniers le jeune* jouit de son vivant de toute la réputation, des honneurs, de la fortune dus à son mérite et à ses bonnes qualités. *L'archiduc Léopold Guillaume* lui donna son portrait attaché à une chaîne d'or, et le fit gentilhomme de sa chambre. La reine de Suède lui donna aussi son portrait. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des scènes réjouissantes. Il a représenté des buveurs et des chimistes, des noces et des fêtes de village, plusieurs tentations de saint Antoine, des corps-de-garde et des après-soupés. — Antoine *Van-Dyck*, peintre, élève de Rubens : né en 1599; mort en 1641. Il étoit nommé le *roi* du portrait. Le tableau le plus précieux de ce célèbre peintre est une descente de croix, qui étoit dans l'église de Notre-Dame d'Anvers. Charles premier le fit chevalier des Bains, lui donna son portrait enrichi de diamans. — Lucas *Van-Uden*, peintre, fameux paysagiste : né en 1595; mort en 1660. Il donnoit beaucoup d'éclat à ces ciels. Les sites de ses paysages sont agréables et variés. Le célèbre *Rubens* l'employoit souvent à peindre les fonds et les paysages de ses tableaux. — Gerard *Van-Obstal*, sculpteur excellent pour les bas-reliefs : né en 1595 ; mort en 1668 dans l'exercice de la charge de recteur de l'académie de peinture et de sculpture de Paris. — Adam *Van-Oort*, peintre d'histoire, de portrait, et paysagiste : né en 1557; mort dans la même ville en 1641 : a peint des sujets d'histoire, le portrait et le paysage. Il étoit grand coloriste ; ses tableaux sont recherchés. — Matthieu *Wesembec*, habile jurisconsulte, mort professeur à Wittemberg en 1586. Nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont ses *Parallèles*. — Jean *Wildens*, peintre, fameux paysagiste : né en 1600; mort en 1644. Ses paysages sont précieux. Il a représenté les douze mois de l'année d'une manière ingénieuse et élégante.

Anvers est le siége de la préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance et de commerce. Il y a une direction des contributions directes, un directeur des domaines, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des agens de change et courtiers de commerce, un receveur général, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger; un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger, un chef d'escadron de la 17e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale.

Cette ville est une place de guerre de seconde classe de la 24e division militaire, la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place, d'un directeur des fortifications et de trois capitaines du génie. Le port de cette ville fait partie du premier arrondissement maritime, dont le port de Dunkerque est chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration de seconde classe, et un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. *P.... B. de p.*

Anveville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Onveville.

Anville, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouilhac, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Rouilhac, 25 k. (5 l. ¾) N. O. d'Angoulême. *Pop... Bur. de p.* de St.-Cibardeame.

Anwen, v. (Nider et Ober) (*Forêts*), à 10 k. (2 l. ½) de Luxembourg. *Pop. . . . Bur. de poste* de Luxembourg.

Anxaumont, v. (*Vienne*), à 8 k. (2 l.) de Poitiers. *Pop. . . . Bur. de poste* de Poitiers.

Anxetot (Petit), v. (*Seine-Inf.*), à 6 k. (1 l. ½) *Pop... B. de p.* de Bolbec.

Anxetot (Le parc d') (*Seine-Inférieure*), à 5 k. (1 l. ¼) de Bolbec. *Bur. de poste* de Bolbec.

Anxure, v. (*Mayenne*) à 11 k. (2 l. 3/4) de Mayenne. *Pop.*... *Bur. de poste* de Mayenne.

Any (Bois d') (*Orne*), arr. de Domfront, de 2 k. (1/2 l.) de longueur sur 2 k. (1/2 l.) de largeur.

Any, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Aubenton, à 23 k. (5 l. 1/4) de Vervins, 5. m. (12 l. 1/2) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Martin-Rieux, 750. *Bur. de poste* de d'Aubenton.

Anyls, v. (*Pyrénées-Orientales*), à 5 k. (1 l. 1/4) de Perpignan. *Pop.*... *Bur de poste* de Perpignan.

Anyrogna, gros v. (*Pô*), arr. de Grignolles, cant. de Torre, sur le torrent et dans la vallée de même nom, dont il est le chef-lieu, à 18 k. (4 l.) S. O. de Pinerolo. *Pop.* 2003. *Bur. de poste* de Pignerol.

Anza, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. d'Allanche, à 28 k. (6 l. 1/3) de Murat, 6 m. (14 l. 1/2) d'Aurillac. *Pop.* réunie à celle d'Apcher, 2400. *Bur. de poste* de Murat.

Anzain, v. (*Nord*), arr. de Douai, cant. de Valenciennes, à 2 k. (1/2 l.) de Valenciennes, 30 k. (6 l. 3/4) de Douai. Le 10 thermid. an 2 (29 juillet 1793), Osten, commandant l'armée du Nord, enleva à la baïonnette ce village aux Autrichiens, ainsi que les portes et redoutes tenant à Valenciennes. Il existe dans ce village des mines de houille ou de charbon de terre dont la découverte a été faite en 1734 par le vicomte *Desaudrouin*, à qui l'on doit encore celle des mines situées aux villages de Vieux-Condé et de Fresnes, communes du même département. Cette découverte tient presque du prodige quand on considère qu'il n'y avoit aucun indice de mine à la surface de la terre, et qu'il a fallu à ces courageux citoyens autant de persévérance que de force pour se livrer à une recherche qui leur a coûté quatorze années de travaux et plus de trois millions de dépense. Cette mine est réputée pour être celle qui offre le plus de difficultés dans son exploitation, parmi toutes celles de ce genre connues en Europe. Les puits d'extraction ont jusqu'à 389 m. (200 t.) de profondeur à plomb; on ne peut parvenir à la mine qu'à 37 m. (40 t.) environ, et avec le secours de pompes à feu, par la grande quantité d'eau que l'on y rencontre. C'est là que fut inventée la manière de contenir les eaux dans leur niveau, en doublant les puits du haut en bas avec des madriers de bois que l'on appelle *cuvelages*, et que la force des eaux oblige de porter jusqu'à 18 pouces d'épaisseur. Le combustible est gras, et par conséquent recherché pour l'usage des forges, fonderies, verreries, brasseries, et toutes usines où la flamme doit agir. Il est préféré pour le chauffage par les personnes qui veulent avoir un feu ardent et gai: 1500 ouvriers y sont employés régulièrement. C'est le cit. *Stanislas Desaudrouin*, considéré à juste titre comme un des premiers mineurs-praticiens de la France, fils de l'un des auteurs de la découverte, qui est un des concessionnaires de cette mine et le directeur général: il a porté cet établissement au degré de perfection et d'étendue qui le distingue. *Pop.* 3096. *Bureau de poste* de Valenciennes.

Anzel, ferme (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Prüm, près et dépendant de la commune d'Hersdorf-Ober, à 9 k. (2 l. 1/4) de Prüm, 11 k. (2 l. 3/4) de Mulberg, 4 m. (10 l. 1/2) de Trèves. *Pop.* réunie à Hersdorf-Ober, 24.

Anzeling, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 19 k. (4 l. 1/3) de Sarre-Libre, 29 k. (6 l. 1/2) de Metz. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Anzeme, v. (*Creuze*), arr. de Guéret, cant. de St.-Vaury, près la Creuse, à 9 k. (2 l. 1/3) de Guéret. *Pop.* 1399. *Bur. de poste* de Guéret.

Anzieux, rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles. Sa source, à 25 k. (5 l. 3/4) E. de Montbrison, coule à l'O., et se rend dans la Loire, à 10 k. (2 l. 1/2) S. de Feurs.

Anzy, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, sur la rive gauche de la Recouse, à 5 k. (1 l. 1/3) N. E. de Marcigny, 6 k. (1 l. 1/2) N. p. O. de Sémur, 6 m. (13 l. 1/3) O. de Mâcon. Il y avoit un prieuré qui rapportoit 2000 liv. *Pop.* 738. *Bur. de poste* de Marcigny.

Aosta (Val), (*Doire*), grande et belle vallée d'Italie, en Piémont, et formant l'arrondissement d'Aosta. Elle avoit ci-devant titre de duché, et étoit l'apanage du frère du roi de Sardaigne. Il y a un évêché. Elle est très-fertile, bien peuplée, abondante en pâturages: il y a des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de plomb, de cristal et de manganèse; de belles forêts de sapins et de mélèzes. La Dora Baltea l'arrose, et elle a 8 m. (19 l.) de long depuis Martin jusqu'au Mont-Blanc. Sous le nom de *val d'Aosta* sont compris ordinairement, outre celle-ci, les vallées qui y débouchent; savoir, Vallaise, Challan, Tournanche, Polima, St.-Barthélemy, Etrouble, Ferret, Veni, Ciarena, Grisanche, Reme, Serange, Fenil et Champorieu.

Aoste, (*Doire*), *Augusta prætoria*, ancienne ville d'Italie, ch.-l. d'arr. Elle est remarquable par plusieurs monumens des Romains, et par la naissance de saint *Anselme*, archevêque de Cantorbéry. Aoste est dans un pays fertile en pâturages et en toutes sortes de fruits, au pied des Alpes, sur la rive gauche de la Doria, à 12 m. (28 l.) N. de Suze, 11 m. (24 l.) N. de Turin, 14 m. (32 l.) E. de Genève. Long. 25. 3. latit. 45. 38. Auguste y établit une colonie de plus de 3000 soldats prétoriens, et lui donna son nom. Son évêque étoit suffragant de Moustiers en Tarentaise; sa cathédrale est assez grande. Il y avoit une église collégiale, 3 paroisses, 2 colléges, 4 couvens. On y avoit élevé un arc de triomphe en l'honneur d'Auguste.

Il y a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques. *P.* 5553. *Bur. de poste. Rel. de p. aux ch.*

Aougny, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 24 k. (5 l. 1/2) de Reims, 5 m. (12 l.) de Châlons. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Dormans.

Aouste, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Rumigny, sur l'Aube, à 19 k. (4 l. 1/3) de Rocroy, 29 k. (6 l. 1/2) de Charleville. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaines.

Aouste, bourg (*Drôme*), arrondiss. de Die, cant. de Crest, sur la Drôme, à 4 k. (1 l.) E. de Crest, 28 k. (6 l. 1/4) S. de Valence, 25 k. (5 l. 3/4) O. de Die, 43 k. (9 l. 3/4) S. E. de Valence. On y fabrique du papier et des huiles. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Crest.

Aouste ou Aoste, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Pont-de-Beauvoisin, entre la Bœuvre et le Guiers, à 11 k. (2 l. 3/4) de la Tour-du-Pin, 4 m. (10 l. 1/3) de Grenoble. *Pop.* 1393. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Aoust, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville, 6 m. (14 l.) d'Amiens.

Pop. ... *Bur. de poste* d'Eu, département de la Seine-Inférieure.

Apach, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Lannstroff, près la Moselle, à 20 k. (4 l. ½) de Thionville, 41 k. (9 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Thionville.

Apchat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Issoire, 4 m. (10 l.) de Clermont. *Pop.* 1117. *Bur. de poste* d'Ardes.

Apcher, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. d'Allanche, à 25 k. (5 l. ¾) de Murat, 6 m. (14 l.) d'Aurillac. La duchesse douairière d'*Usez* étoit héritière de la maison d'*Apcher*; elle possédoit de grandes terres en Auvergne. *Pop.* réunie à celle d'Auza, 2400. *Bur. de poste* de Massiac.

Apcher ou Apchier, v. (*Lozère*), réuni à la ville de St.-Chély, à 4 k. (1 l.) de la Trueyere, à 36 k. (8 l.) de Mende. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Massiac.

Apchon, bourg (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Riom-lès-Montagnes, à 29 k. (6 l. ½) de Mauriac, 40 k. (9 l.) d'Aurillac. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Bort, département de la Corrèze.

Aphoven, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg. *Pop.* 755. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Apinac, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Bonnet-le-Châtel, à 21 k. (4 l. ¾) de Montbrison, 4 m. (10 l.) de Feurs. *Pop.* réunie à Gaches, 1120. *Bur. de poste* de Crapone, département de la Haute-Loire.

Appanites, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle a, du N. O. au S. E., 5 k. (1 l. ⅓) de long.

Appel (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Winweiler, à 5 k. (1 l. ¼) N. duquel elle prend sa source, coule au N., arrose Neubamberg, Wolstein, et tournant au N. O., puis au N., se rend dans la Naw, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Bingen, après 40 k. ou 4 m. (9 à 10 lieues) de cours.

Appeldorn, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. de Calcar, à 4 k. (1 l.) S. E. de Calcar, 18 k. (4 l.) N. p. E. de Gueldres, 10 m. (22 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 599.

Appelle, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, canton de Ste.-Foi-la-Grande, à 37 k. (8 l. ¼) de Libourne, 6 m. (13 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* réunie à celle des Heves et Toumeyrargues, 1380. *Bur. de poste* de Ste.-Foi.

Appelle, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, à 16 k. (3 l. ¾) de Lavaur, 23 k. (5 l. ¼) de Castres. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Appelle, v. (*Escaut*), arr. de Dendermonde, cant. de Thermonde, près l'Escaut, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Lokeren, 3 k. (¾ de l.) O. de Dendermonde, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Gand. Il y a plusieurs usines favorables au commerce. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Thermonde.

Appelterre, (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, à 3 k. (¾ de l.) S. d'Aspelan, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Ninove, 34 k. (7 l. ¾) S. S. E. de Gand. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* d'Alost.

Appenans, v. (*Doubs*), arr. de Beaume-lès-Dames, cant. de l'Ile-sur-le-Doubs, sur la côte près le Doubs, à 19 k. (4 l. ¼) de Beaume, 5 m. (10 l. ⅔) de Besançon. Il y a une carrière de marbre dans le territoire de cette commune : le marbre est couleur de cendre, veiné de blanc. *Pop.* 164. *Bur. de p.* de l'Ile-sur-le-Doubs.

Appenay, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Belesme, à 3 k. (¾ de l.) de Belesme, 36 k. (8 l.) d'Aleuçon. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Belesme.

Appenberg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Kaisersesch, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Kaisersesch, 4 k. (1 l.) S. S. O. de Montréal, 38 k. (8 l. ½) O. p. S. de Coblentz. *Pop.* 100.

Appenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Oberingelheim, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. d'Oberingelheim, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Bingen, 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Mayence. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Bingen.

Appenhossen ou Azzenhossen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Billigher, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Weissembourg, 5 k. (1 l. ¼) de Landau. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Landau.

Appenthal, (*Mont-Tonnerre*), cense, arr. de Kaiserlautern, cant. de Neustadt, dépendant de la commune d'Emlstein, à 2 k. (½ l.) d'Elmstein, 13 k. (3 l.) O. de Neustadt, 8 m. (19 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Popul.* réunie à Elmstein....

Appersweir, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neufbrisach, à 7 k. (1 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Neufbrisach.

Appetot, v. (*Eure*), à 18 k. (4 l.) de Pont-Audemer. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Appeville dit Annebaut, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Montfort, sur le Rille, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-Audemer, 5 m. (10 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 1110. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Appeville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits, à 7 k. (1 l. ¾) de Carentan, 32 k. (7 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Carentan.

Appeville-le-Petit, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, près le ruisseau de Seye, à 2 k. (½ l.) de Dieppe, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Dieppe.

Apphoura (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Sunharète, coule au S. E., puis à l'E. N. E., passe entre Abey et Arhan, remonte au N., et se rend dans l'Uhaitshandier, au N. d'Alost, à 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de sa source.

Appieto, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, à 8 k. (2 l.) d'Ajaccio, 22 k. (5 l.) de Vico. *Pop.* 433.

Appilly, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Freton, à 8 k. (2 l.) de Noyon, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Noyon.

Appoigny, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Seignelay, près l'Yonne, à 8 k. (2 l.) d'Auxerre. Près de ce village il y a une source d'eau minérale que quelques auteurs ont vantée, mais que les habitans d'Appoigny estiment fort peu. Son eau est froide et ferrugineuse. *Pop.* 1085. *Bur. de poste* de Basson.

Apponay, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Fours, près la Halme, à 24 k. (5 l. ½) de Decise, 5 m. (11 l. ½) de Nevers. Il y avoit une Chartreuse. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Decise.

Apponvilliers, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Happonvilliers.

Appy, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, près la Bouche, ruisseau, à 11 k. (2 l. ¾)

de Tarascon. Dans les minières de cette commune sont des mines de plomb tenant argent. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Tarascon.

Apremont, v. (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, sur une montagne près de la source de l'Ange, à 7 k. (1 l. ¾) de Nantua, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Nantua.

Apremont, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de la Guerche, près l'Allier, à 13 k. (3 l.) de Sancoins, 5 m. (12 l. ¼) de Bourges. *Pop.* réunie à celle de le Veullin, 381. *Bur. de poste* de Sancoins.

Apremont, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Mihiel, 36 k. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. C'étoit le chef-lieu d'un comté considérable de la ci-devant Lorraine, où les seigneurs fondèrent un prieuré en 1050, et une collégiale en 1319. Il y avoit aussi un couvent de Récollets qui s'y étoient établis en 1708 sur l'emplacement du château, situé sur une montagne de difficile accès, et qui étoit déja ruiné en 1545. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Apremont, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton de Chambéry, à 6 k. (1 l. ½) de Chambéry. Ce village fut évacué le 19 septembre 1792, et cédé aux Français, commandés par le général Montesquiou. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Chambéry.

Apremont, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, sur la Saone, à 6 k. (1 l. ½) de Gray, 5 m. (11 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Gray.

Apremont, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Palluau, sur la petite rivière de Vic, à 29 k. (6 l. ½) N. des Sables-d'Olonne, 15 k. (3 l. ½) S. S. E. de Challans, 8 myriam. (17 l. ½) N. O. de Fontenay-le-Peuple. Long. 15. 52. latit. 46. 45. Il y a plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Challans.

Apremont, v. (*Ain*), à 8 k. (2 l.) de Nantua. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Nantua.

Apres (Notre-Dame d'), v. (*Orne*). *Voyez* Notre-Dame-d'Apres.

Aprey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, près la Vengeanne, à 13 k. (3 l.) S. O. de Langres, 40 k. (9 l.) S. de Chaumont, 22 k. (5 l.) N. E. de Champlitte. Il y a une manufacture de faïence *Pop.* 572. *Bur. de poste* de Langres.

Apricale, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, caut. de Perinaldo, à 18 k. (4 l.) de Menton, 43 k. (9 l. ⅔) de Nice. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Menton.

Apriex, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lempt, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Tour-du-Pin, 28 k. (6 l. ⅓) de Grenoble. Il y a une fabrique de fer et acier. *Pop.* 1297. *Bur. de poste* de Brives.

Aps, *ou* Albe, *ou* Alps, ville (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Viviers, à 10 k. (2 l. ½) de Viviers. On croit que cette ville est située au même endroit où étoit autrefois l'ancienne ville d'*Alba*, capitale des Helviens. La ville d'Albe fut ruinée, à ce qu'on prétend, par Crocus, roi des Allemands, qui fit une invasion dans les Gaules vers la fin du cinquième, ou au commencement du sixième siècle. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Viviers.

Apt, ville (*Vaucluse*), ch.-lieu d'arrondissement et de cant., sur le Calevon, à 4 m. (10 l.) N. d'Aix, 43 k. (9 l. ¾) E. d'Avignon, 72 m. (164 l.) S. S. E. de Paris. Long. 23. 6. lat. 43. 50. L'origine de cette ville se perd dans l'immensité des temps. On prétend que les murailles qui subsistent encore aujourd'hui sont l'ouvrage des Romains. Elle renferme plusieurs beaux monumens d'antiquité : le pont, d'une seule arche, sur le Cavalon, mérite d'être vu. Apt étoit le siége d'un évêché : on lui donne pour premier évêque saint *Auspice*, qui vivoit vers l'an 92, et qui souffrit le martyre sous Trajan en l'an 117. L'église cathédrale étoit alors sous l'invocation de la Vierge et de saint Castor; mais 800 ans après, la Vierge et saint Castor ne furent plus fêtés dans cette église. On leur préféra sainte Anne, dont le corps tout entier fut trouvé sous le règne de Charlemagne; mais on n'en conserva que la tête, pour l'exposer à la vénération des chrétiens, jusqu'à l'époque de l'an 1 de la république française (1793.) Il y avoit dans cette ville des Cordeliers, des Carmes, des Capucins, des Récollets, des Pénitens noirs, blancs et bleus, des filles de la Visitation et des Ursulines.

Le commerce d'Apt consiste en toutes sortes de fruits excellens, principalement en prunes et en pruneaux. La bougie qu'on y fabrique est très-estimée; on en débite considérablement. On y fabrique des étoffes de laine et de filoselle; il y a filature de coton et de soie; chapellerie, tannerie. Il y a de l'ocre à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, dans une plaine dite *Perrate*; on la transporte de tous côtés à cause de sa bonne qualité. Ce pays fournit encore une craie bonne pour la faïence, appelée *blanc d'Apt*.

Cette ville a donné naissance à Pierre *Dortigue*, sieur de Vaumoriere, littérateur et romancier; il mourut à Paris en 1693. Ses ouvrages sont : *L'Art de plaire dans la conversation*, *in*-12; 4 volumes de *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer*; *Recueil de Lettres*, *avec l'art de les écrire*, 2 vol. *in*-12; beaucoup de romans, dont *le Grand Scipion*, 4 vol. *in*-8°; les cinq derniers vol. de *Pharamond*, 12 vol. *in*-8°; *Diane de France*, *in*-12; *la Galanterie des Anciens*, 2 vol. *in*-12; *Ageatis*, 2 vol. *in*-12. *Vaumoriere* avoit le dessein de mettre l'histoire de France en dialogues. — Joseph *Mervesin*, religieux de Cluny, ensuite prieur de Baret, auteur d'une *Histoire de la Poésie française*, mort en 1721.

Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier. *Pop.* 4621. *Bur. de poste.*

Aptot, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Montfort, à 18 k. (4 l.) de Pont-Audemer, 41 k. (9 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 73. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Apzac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Coutras, sur l'Ile, à 14 k. (3 l. ¼) de Libourne, 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Coutras.

Aquatilla, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, canton de Casaconi, à 29 kil. (6 l. ½) de Bastia. *Pop.* 184.

Aqueduc de Maintenon (l'), (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville. Cet aquéduc commence près de Pontgouin, va à l'E. ensuite au N. E., et rejoint la rivière d'Eure près Maintenon.

Aquet, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, commune de Neuilly-le-Dieu, à 21 k. (4 l. ¾) d'Abbeville, et 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Neuilly-le-Dieu, 115. *Bur. de poste* d'Auchy-le-Chalans, dép. du Pas-de-Calais.

Aquila (Gave du bas d'), rivière

(*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Sa source au pied de la pic des Aiguillons, à 18 k. (4 l.) S. E. de Lus, coule à l'O., se rend dans l'eau de Maillet, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Arabaux, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 16 k. (3 l. ⅔) de Tarascon. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Foix.

Arablay, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Gien, à 6 k. (1 l. ½) de Gien, 6 m. (14 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Gien.

Arac (l'), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust. Sa source à 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Seix, coule au N. N. O., passe au N. E. de Massat, et va à l'O. se rendre dans le Salat, à 18 k. (4 l.) N. O. de sa source.

Araches, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Cluses, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Cluses, 7 k. (1 l. ¾) S. de Taninge, 4 m. (10 l. ½) E. S. E. de Genève. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Cluses.

Aradon, v. (*Morbihan*), arr. et cant. O. de Vannes, à 4 k. (1 l.) S. O. de Vannes, 13 k. (3 l.) E. S. E. d'Auray, 2 k. (½ l.) du lac du Morbihan. *Pop.* 1349. *Bur. de poste* de Vannes.

Aragnouet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, sur la Neste d'Aure, à 36 k. (8 l.) de la Barthe, 5 m. (11 l. ¾) de Tarbes. Il y a dans le territoire de ce village des pierres calcaires, dont on fait de la chaux; au sud, dans l'endroit dit *Leplan*, il y a des bancs de marbre gris. *Pop.* 321. *Bur. de poste* d'Arreau.

Aragon, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzonne, sur la Balboze, à 9 k. (2 l. ¼) de Carcassonne. *Pop....* *Bur. de poste* de Carcassonne.

Aragon (Pic de la pierre d'), (*Hautes-Pyrénées*), cant. et arr. d'Argelès, à 22 k. (5 l.) S. S. O. d'Argelès. Sa pente de l'E. à l'O. est de 2 k. (½ l.).

Araguès, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de l'Isle-en-Jourdain. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Jourdain.

Arailles, v. (*Gers*). *Voyez* St.-Traille.

Araise (Forêt d'), (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Châteaubriant, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Châteaubriant. Elle a 5846 mètres (3000 t.) de long sur 1945 mètres (1000 t. de large).

Aramengo, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Castelnuovo, sur une montagne, à 42 k. (9 l. ½) N. O. d'Asti. *Pop.* 1178. *Bur. de poste* d'Asti.

Aramits, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, et ch.-l. de cant. près le Vert, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Oléron, 36 k. (8 l.) S. O. de Pau, 18 k. (4 l.) S. E. de Mauléon. On trouve aux environs des couches de schiste jaunâtre, mol et friable. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* d'Oléron.

Aramons (Lac d'), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 29 k. (6 l. ½) S. de Bielle. Il a 194 mèt. (100 t.) carrés.

Aramont, ville (*Gard*), arr. de Nîmes, et ch.-l. de canton sur le Rhône, à 13 k. (3 l.) S. O. de Villeneuve, 25 k. (5 l. ¾) S. E. d'Uzès, 11 k. (2 l. ⅔) S. O. d'Avignon, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Beaucaire, 27 k. (6 l.) E. p. N. de Nîmes. Long. 22. lat. 43. 55. Elle est dans une contrée délicieuse et fertile, qui abonde sur-tout en huile excellente. Il y a une manufacture de tricot, et des fabriques de cordes, eaux-de-vie, poterie de terre, une fabrique de moules de chapeaux, et un atelier de salpêtre. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* de Villeneuve-lès-Avignon.

Aran, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Laignes, près la forêt du Jailly, à 25 k. (5 l. ¾) de Chatillon, 7 m. (15 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Montbar.

Aranc, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Hauteville, à la source du Flon, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de St.-Rambert, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Bourg, 10 k. (2 l. ½) E. d'Ambronay. Il y a une usine à scier le bois. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Arance, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près le gave de Pau, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 527. *Bur. de poste* d'Orthez.

Aranches (les) ou les Avancuers, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, à 4 k. (1 l.) de Moutiers, 38 k. (8 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Moutiers.

Arancou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de Bidache, à 13 k. (3 l.) de St.-Palais, 6 m. (15 l.) de Pau. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Arancourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de Méréville, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Étampes, 5 m. (11 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 117. *Bur. de poste* d'Étampes.

Arancy, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Laon.

Arandax, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de St.-Rambert, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Rambert, 40 k. (9 l.) de Bourg. *Pop.* 1108. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Arandon, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Morellet, à 16 k. (3 l. ¾) N. de la Tour-du-Pin, 6 m. (14 l. ¼) N. p. E. de Grenoble, 14 k. (3 l. ¼) E. de Crémieu. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Arangoroné (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon. Sa source à 11 k. (2 l. ⅔) O. S. O. de Mauléon, coule au S. E., remonte au N. E., et va se rendre dans le Gaison, ou gave de Mauléon, à 3 k. (⅔ de l.) S. S. O. de Mauléon.

Arangosse, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, à 20 k. (4 l. ½) de Tartas, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Bezaudun, 705. *Bur. de poste* de Tartas.

Aranvielle, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, sur la Neste de Lauron, à 31 k. (7 l.) de la Barthe, 5 m. (12 l. ½) de Tarbes. *Pop.....* *Bur. de poste* d'Arreau.

Arast, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 7 k. (1 l. ¾) de Mauléon, 40 k. (9 l.) de Pau. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Mauléon.

Araujuzon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, sur l'Auson, près le gave d'Oléron, à 14 k. (3 l. ¼) d'Orthez, 38 k. (8 l. ½) de Pau. *Pop.* 447 *Bur. de poste* de Navarreins.

Araules, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. d'Issengeaux, près l'Auzé, à 22 k. (5 l.) de Monistrol et du Puy. *Pop.* 1533. *Bur. de poste* d'Issengeaux.

Araux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, sur l'Auson, à 15 k. (3 l. ½) d'Orthez, 37 k. (8 l. ¼) de Pau.

Pop. 257. *Bur. de poste* de Navarreins.

Arbalêtre (l'), v. (*Seine-et-Oise*), à 5 k. (1 l. ¼) de Fromenteau. *Pop......* *Bur. de poste* de Fromenteau.

Arbanats, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Podensac, près la Garonne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Cadillac, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Castres.

Arbanne, (*Mont-Blanc*). *Voyez* Albanne.

Arbant, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. d'Ogonnax, sur la Merlanson, à 16 k. (3 l. ¾) de Nantua, 37 k. (8 l. ¼) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois, sur un ruisseau. C'est le lieu de naissance de *Alleman* (Louis), dit *le cardinal d'Arles*, né en 1390. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Nantua.

Arbas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, sur l'Arbas, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Gaudens, 8 m. (18 l. ⅓) de Toulouse. Il y a fabrique de boîtes, sabots et peignes, une verrerie et une forge; on y emploie la mine de Vicdessos. On trouve dans le territoire des mines de fer en rognons, truffles, ou morceaux isolés à la surface du terrain, et par couches dans la terre argileuse. Cette mine a dans sa cassure une couleur bleu-de-fer; elle est mêlée avec beaucoup de pyrite et de mine de fer hépatique, nommée *fetsche*. On l'emploie à la forge d'Arbas, après lui avoir fait subir plusieurs grillages, en la mêlant aux mines de Vicdessos. La montagne de *Larrière*, située près d'Arbas, renferme de la mine de fer en masse: il n'y a pas cent ans que les mines de cette montagne alimentoient encore deux fonderies, détruites actuellement. Ces mines, dans lesquelles on ne peut plus pénétrer, n'ont été abandonnées que par le peu de soin avec lequel on les exploitoit; elles s'éboulèrent vers 1690, et écrasèrent sept personnes. *Pop.* 583. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Arbas (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect. Sa source à 10 k. (2 l. ½) E. p. S. d'Aspet, coule au N., reçoit le Ribaris, et se rend dans le Salat, à 13 k. (3 l.) N. de sa source.

Arbecey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 9 k. (2 l. ¼) de Jussey, 21 k. (4 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Cinthrey.

Arbechan, v. (*Gers*), arr. et canton d'Auch, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch. *Pop.* 80. *Bur. de poste* d'Auch.

Arbechan (Ile), (*Gers*), à 8 k. (2 l.) de Mirande. *Pop.....* *Bur. de poste* de Mirande.

Arbellara, v. (*Liamone*), arr. de Sartene, sur laTavaria, à 4 k. (1 l.) de Sartene, 33 k. (7 l. ½) d'Ajaccio. *Pop.* 230.

Arbeost, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, près le Louzon, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argelès, 40 k. (9 l.) de Tarbes. Vers les montagnes moyennes, au sud, il y a des bancs de schiste et de pierre calcaire, qui se succèdent alternativement, et une mine de plomb située entre ce village et la mine de fer de Loubie, sur la rive droite du torrent de Louzon à Nogarot, village dépendant d'Arbezost. Il y a une forge bâtie sur la rivière de Louzon, au sud de celle de St.-Paul; sa trompe est de bois. Cette forge est fort bien construite, et ne manque jamais d'eau. La mine qui alimente cette forge est située à la montagne de Loubie. A une petite distance sud de cette forge on trouve des bancs de schiste dur, dont la direction varie. Les pierres calcaires des environs de Nogarot sont parsemées de pyrites cubiques.

Au lieu appelé *Riscabane*, en face de la mine de fer de Loubie, au-dessus de ce village, il y a de la galène dispersée dans les rochers. *Pop.* 782. *Bur. de poste* d'Argelès.

Arberats, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Palais, 5 m. (11 l. ½) de Pau. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Arbero, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Gatinara, sur la rive droite de la Sesia, sur le chemin de Vercilli à Gatinara, à 18 k. (4 l.) N. de Vercelli. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de Verceil.

Arberoue. C'étoit l'un des sept petits pays qui composoient ou divisoient la Basse Navarre, ayant environ 22 k. (5 l.) de longueur sur 10 k. (2 l. ½) de largeur. La paroisse d'*Isturitz*, la plus considérable de ce petit pays, est à 18 k. (4 l.) au levant d'hiver de Bayonne, et à environ 6 m. (13 l.) au couchant de Pau. La justice étoit rendue dans le pays d'Arberoue par un alcade ou juge d'épée, comme en Espagne. Ce pays fait actuellement partie du département des Basses-Pyrénées.

Arberre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembeye, commune et près de Corberre, à 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Pau.

Arbignieu, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, à 4 k. (1 l.) de Belley, 6 m. (14 l. ¼) de Bourg. *Pop.* réunie à celles de Thoys et Peyzieu, 718. *Bur. de poste* de Belley.

Arbigny, v. (*Ain*), arr. de Boury, cant. de Pont-de-Vaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Pont-de-Vaux, 36 k. (8 l.) de Bourg. *Pop.* 933. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Arbigny, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourbonne, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Arbis, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Targon, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Cadillac, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Bordeaux, 3 k. (¾ de l.) de Sauveterre. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Cadillac.

Arbito, v. (*Golo*), arr. de Corté, 13 k. (3 l.) de Corté, 5 m. (11 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 146.

Arbizon (Pic de l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 7 k. (1 l. ½) O. p. S. d'Arreau. Elle a de l'E à l'O. 1 k. (¼ l.) de long.

Arblade Comtat, *ou* Arblade-le-Haut, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 3 k. (¾ de l.) de Nogaro, 5 m. (12 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Nogaro.

Arblade-le-Bas *ou* Brassat, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Barcelonne, à 11 k. (2 l. ¾) de Nogaro, 6 m. (14 l.) d'Auch. *Pop.* 209. *Bur. de poste* d'Aire, département des Landes.

Arbleix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze. *Pop.* réunie à Pechevin et Sycheby... *Bur. de poste* de Pau.

Arbois, ville (*Jura*), arr. de Poligny, et ch.-l. de cant., sur la Cuisance, dans un vallon et entre deux montagnes, à 8 k. (2 l.) N. E. de Poligny, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Dole, 42 k. (9 l. ½) S. O. de Besançon, 31 k. (7 l.) N. E. de Lons-le-Saunier, 38 m. (86 l.) S. E. de Paris. Long 23. 30. lat. 46. 55. Il y avoit une collégiale composée de douze chanoines, fondée en 1385 par *Phi-*

lippe-le-Hardi, duc et comte de Bourgogne; un prieuré, une commanderie de Malte, une communauté de prêtres, et cinq couvens de l'un et l'autre sexe.

Ses vins, justement renommés, se transportent au loin. Le plus estimé est le *vin de gelée*, ainsi nommé, parce qu'il ne se fait qu'au commencement de l'hiver : c'est le vin de garde d'Arbois. Il y a des tanneries et des papeteries.

Il y a un tribunal de première instance, et un conservateur des hypothèques. *Pop.* 6649. *Bur. de poste, et rel. de poste aux chev.*

Arbois (Forêt d'), *Jura*), arr. de Poligny, cant. d'Arbois, à 2 k. (½ de l.) S. E. d'Arbois, 27 k. (6 l.) N. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 3,895 mètres (2000 t.) de long sur 351 mètres (1800 t.) de large.

Arbois, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 2 k. (½ l.) d'Audincourt, 2 k. (½ l.) de Montbelliard, 9 k. (2 l. ¼) d'Héricourt. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Montbeillard.

Arbon, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, près l'Op, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Gaudens, 9 m. (20 l.) de Toulouse. *Pop.* 173. *Bur. de Poste* de St.-Gaudens.

Arboncave, bourg (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, sur le Gabas, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Sever, 32 k. (7 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de St.-Germain, 419. *Bur. de poste* d'Aire.

Arbonens, v. (*Aude*), à 13 k. (3 l.) de Castelnaudary. *Pop... Bur. de poste* de Castelnaudary.

Arbonne, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Ustaritz, à 8 k. (2 l.) d'Ustaritz, 10 m. (21 l. ¾) de Pau. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Bayonne.

Arbonne, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Melun, à 14 k. (3 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Milly, dép. de Seine-et-Oise.

Arboras, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, près la Gamas, à 13 k. (3 l.) de Lodève, 34 k. (7 l. ⅔) de Montpellier. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Gignac.

Arbori, v. (*Liamone*), arrond. de Vico, canton de Sorrinsin, à 3 k. (¾ de l.) de Vico, 27 k. (6 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 329.

Arbot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton d'Auberive, à 25 k. (5 l. ¾) de Langres, 31 k. (7 l.) de Chaumont, près l'Aube. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Arbouet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Palais, 5 m. (11 l. ¾) de Pau. *Populat.* 250. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Arbouhans, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, ci-devant principauté de Montbelliard. *Pop..... Bur. de poste* de Montbelliard.

Arbouix, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 3 k. (¾ de l.) d'Argelès, 30 k. (6 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 124. *Bur. de poste* d'Argelès.

Arbourse, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Premery, à 18 k. (4 l.) de la Charité, 30 k. (6 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de la Charité.

Arboussals, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sounia, à 7 k. (1 l. ⅔) de Rhodez, 34 k. (7 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Perpignan.

Arbouville, v. (*Haute-Garonne*), à 7 k. (1 l. ¾) d'Auterive. *Pop.... Bur. de poste* d'Auterive.

Arbouvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), à 4 k. (1 l.) de Chevreuse. *Pop..... Bur. de poste* de Clairon.

Arbre, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Ath, 3 k. (¾ de l.) N. de Gièvres, 20 k. (4 l. ½) N. N. O. de Mons. Il y a un pressoir à huile et une brasserie à genièvre. *Pop.* 399. *Bur. de poste* d'Ath.

Arbre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 7 k. (1 l. ⅔) E. 1 k. (¼ de l.) S. de Fosses, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Wierde, 10 k. (2 l. ½) S. de Namur. *Pop.* réunie à Bérineux, 42. *Bur. de poste* de Namur.

Arbre-Fontaine, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Viel-Salm, à 6 k. (1 l. ½) O. de Viel-Salm, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Basse-Bodeux, 42 k. (9 l. ½) S. S. E. de Liége. *P.* 438. *B. de p.* de la Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Arbres (les), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Asprières, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Albin, 38 k. (8 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 483. *Bur. de poste de* Vignac.

Arbres-Quatorze (les), v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Riom-lès-Montagnes, à 28 k. (6 l. ¼) de Mauriac, 41 k. (9 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 533. *Bur. de poste* de Bort.

Arbre-Sec, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de Retiers, à 6 k. (1 l. ½) de la Guerche, 34 k. (7 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de la Guerche.

Arbresle (l'), ville (*Rhône*), arr. de Lyon, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. N. O. de Lyon, 6 k. (1 l. ½) S. de Châtillon, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Montrosier. Cette petite ville est pittoresque, gaie, mais sujette aux débordemens désastreux de deux petites rivières, la *Brévanne* et la *Turdine*. Le 17 septembre 1715, elle fut totalement ensevelie sous les eaux, et détruite de fond en comble. Une quantité prodigieuse de décombres des villages supérieurs entraînés par les eaux, et les troncs nombreux des arbres déracinés s'encombrèrent dessous et contre le pont de pierre de l'Arbresle, et ces eaux ne trouvant plus d'écoulement, s'étendirent avec une impétuosité terrible dans la ville. C'étoit la nuit : presque tous les habitans étoient endormis, et la majeure partie fut ensevelie sous les eaux. La plupart des maisons furent emportées; le pont fut détruit jusqu'en ses fondemens, et les édifices les plus solides éprouvèrent plus ou moins les ravages de ce fléau terrible. Le terrain est ingrat, et ne produit guère que du chanvre et du foin. Ses fabriques ne consistent qu'en toiles faites par un certain nombre de tisserands dispersés dans les environs et dans l'intérieur de la ville. Il y a derrière l'église un château qui tombe en ruine. Les tours de ce château servent de prison. On trouve à 4 k. (1 l.) de là, dans un endroit qu'on appelle *Sourcien*, des mines de cuivre. *Pop.* 860. *Bur. de poste.*

Arbret (l'), v. (*Pas-de-Calais*), à 16 k. (3 l. ¾) de Doulens. *Pop.... Bur. de poste* de Doulens, dép. de la Somme. *Rel. de p. aux ch.*

Arbroye (l'), v. (*Oise*), arr. de Compiègne, c. de Noyon, à 2 k. (½ l.) de Noyon, 7 m. (14 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Noyon.

Arbroz (La côte d'), v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Taninge. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Bonneville.

Arbuissonnas, v. (*Rhône*), arr. et cant. de Villefranche, à 8 k. (2 l.) de Villefranche, 36 k. (8 l.) de Lyon. *P.* 131. *B. de poste* de Villefranche.

Arbus, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, près le gave de Pau, à 11 k. (2 l. ¾) de Pau. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Pau.

Arbusigny, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de Reignier, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de la Roche, 13 k. (3 l.) S. O. de Bonne, 16 k. (3 l. ¾) de Genève. *Pop.* 628. *Bur. de poste* de Bonneville.

Arc, ville (*Haute-Marne*), arrondissement de Chaumont, et ch.-l. de canton, sur l'Aujon, à 7 m. (16 l.) N. de Dijon, 27 k. (6 l.) N. O. de Langres, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Chaumont. Long. 22.37. lat. 47.55.

Il y avoit dans cette ville un couvent de Récollets, une maison d'Ursulines. Il y a un hôpital. Cette ville est ceinte de murailles flanquées de tours. C'est la patrie de Pierre *Duchatel*, *aliàs Castellanus*, évêque de Tulle, puis d'Orléans, prédicateur, lecteur et bibliothécaire de François I: mort en 1552. Il fut un des plus savant prélats du XVIe siècle. Le roi, voulant l'élever aux premières dignités de l'église, fut curieux de savoir de lui s'il étoit gentilhomme: *Sire*, répondit le savant, bel-esprit, *ils étoient trois frères dans l'arche de Noé, je ne sais pas bien duquel des trois je suis sorti.* Il fut évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand-aumônier de France en 1548; enfin, évêque d'Orléans. On a de lui quelques ouvrages.

Il y a à Arc des fabriques de bas, des forges et fourneaux. *Pop.* 1166. *Bur. de poste* de Château-Villain.

Arc, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, près la Saone, à 19 k. (4 l. ½) de Champlitte, 4 m. (10 l. ½) de Vesoul. *Pop.* 1001. *Bur. de poste* de Champlitte.

Arc, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 9 k. (2 l. ⅓) de Quingey, 30 k. (6 l. ¾) de Besançon. *Pop.* réunie à Senans, 1300. *Bur. de poste* de Quingey.

Arc (l'), rivière (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Chermignon. Sa source, au pied du mont Islran, à 5 m. (12 l.) E. p. N. de St.-Jean-de-Maurienne, coule à l'O. S. O., puis à l'O., arrose Lans-le-Bourg, Souillieres, Bramant, remonte au N. N. E., passe à l'E. de St.-Jean-de-Maurienne, avoisine Pont-Amaffrey, Espierre, Aiguebelle, et se rend dans l'Isère, à 7 m. (15 l.) de sa source, après 9 m. (20 l.) de cours.

Arc (l'), rivière (*Var*), arr. de Erignolles, canton de St.-Maximin. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. de St.-Maximin, coule à l'O., passe à 1 k. (⅓ de l.) S. d'Aix, et va se rendre dans l'étang de Berre, à 5 m. (12 l.) de sa source.

Arc (Sommet d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Oléron. Elle a, du N. O. au S. E., 3 k. (¾ de l.) de long.

Arc (Forêt d'), (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Levier, à 23 k. (5 l. ¼) O. de Pontarlier, 33 k. (7 l. ½) S. de Besançon. Elle a 5846 mèt. (3000 t.) de long, 2234 m. (1200 t.) de large.

Arc (Forêt d'), (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton et près d'Arc. Elle a environ 4623 mètres, (2400 t.) de long sur 3501 mètres (1800 toises) de large, à droite de l'Aujon N., et celle à gauche 5846 m. (3000 t.) sur 3501 mèt. (1800 t.)

Arc-des-Dueyes. *Voyez* St.-Esteve.

Arc-en-Barrois, ville (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, et ch.-l. de cant., dans un pays de bois, à 11 k. (2 l. ¾) de Ville-sur-Aujon, 18 k. (4 l.) de Château-Villain, 36 k. (8 l.) de Dijon. Il y a des forges et fourneaux. *Pop.* 1160. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Arc-sous-Cicon, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benoît, à 16 k. (3 l. ¾) de Pontarlier, 33 k. (7 l. ½) de Besançon. *Pop.* 867. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Arc-sous-Montenot, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Levier, près la forêt d'Arc, à 28 k. (6 l. ¼) de Pontarlier, 36 k. (8 l.) de Besançon. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Salins, dép. du Jura.

Arc-sur-Tille, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 10 k. (2 l. ½) E. de Dijon, 28 k. (6 l. ¼) N. de Saint-Jean-de-Losne, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Mirebeau. A 1 k. (¼ de l.) est une carrière dite *Balle Fertile*, de laquelle on tire du marbre d'un jaune varié, rougeâtre: il prend le poli, et se trouve en assez grande masse pour faire des ouvrages considérables. Le grain en est fin. *Pop.* 1031. *Bur. de poste* de Dijon.

Arcachon (Bassin d'), (*Gironde*), arr. de Lesparre, cant. de la Teste-de-Buch, à 3 k. (¾ de l.) N. de la Teste-de-Buch, 40 k. (9 l.) O. p. S. de Bordeaux. Son entrée par la mer est située au passage du S. du Pilat; il a, du N. au S., 13 k. (3 l.) de long, et de l'E. à l'O. 19 k. (4 l. ⅓): il y a vers le centre une île nommée l'*île de la Teste*.

Arcaignac, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, à 10 k. (2 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 68. *Bur. de poste* d'Auch.

Arcaleta (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 18 k. (4 l.) S. de St.-Etienne. Elle a, du N. au S., 4 k. (1 l.) de long, et borde la frontière.

Arcambal, v. (*Lot*), arr. et cant. de Cahors, à 5 k. (1 l. ¼) de Cahors. *Pop.* réunie à celle du Bousquet, 400. *Bur. de poste* de Cahors.

Arcamont, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Segun, près le Gers, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 155. *Bur. de poste* d'Auch.

Arcançon (l'), rivière (*Vendée*), arr. de Fontenay, cant. de Ste.-Hermine. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) S. E. de la Caillere, coule au N. N. E., puis au N. O., et se rend dans le Loing, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Arcangues, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondissem. et cant. de Bayonne, à 7 k. (1 l. ¾) d'Ustaritz, 9 m. (21 l. ½) de Pau. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Bayonne.

Arcanhac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche, 42 k. (9 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 573. *Bur. de poste* de Villefranche.

Arcasque (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 10 k. (2 l. ½) S. S. E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Arcay, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Levet, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Bourges.

Arcay, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 6 k. (1 l. ½) de Loudun, 5 m. (11 l. ¼) de Poitiers. Les environs produisent un vin blanc de bonne qualité et très-spiritueux, qu'on exporte quelquefois en Hollande. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Loudun.

Arce (l'), ruisseau (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Ourt. Sa source, au pied des Pyrénées, à 18 k. (4 l.) S. E. de Seir, coule au N., et se rend dans le Garbet, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Arce (l'), rivière (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac. Sa source, près Becheresse, à 18 k. (4 l.)

(4 l.) S. p. O. d'Angoulême, coule au S. O., puis au N. O., et se rend dans la Né, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Barbezieux.

Arcé-sur-Fare (*Sarthe*). *Voy.* St.-Germain-d'Arcé.

Arceau-Arcellot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, près le Tille, à 13 k. (3 l.) de Dijon. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Dijon.

Arcen, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. de Gueldres, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Gueldres, 5. k. (1 l. ¼) O. N. O. de Stralen, 8 m. (17 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop* 418. *Bureau de poste* de Gueldres.

Arcenant, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, à 24 k. (5 l. ½) de Dijon. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Nuits.

Arcenay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, à 13 k. (3 l.) de Semur, 6 m. (13 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Maisonneuve.

Arcens, v. (*Ardèche*), arrondiss. de Tournon, canton de St.-Martin-de-Vallamas, à 43 k. (9 l. ¾) de Tournon, 30 k. (6 l. ⅔) de Privas. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Cheylard.

Arces, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Mortagne-sur-Gironde, cant. de Saintes, à 28 k. (6 l. ⅓) de Saintes. Dans les champs et les vignes de ce pays on trouve des cailloux clairs, de différentes couleurs et grandeurs, imitant ceux de Médoc. On les monte en bagues. *Pop.* 1025. *Bur. de poste* de Coze.

Arces, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Cerisiers, à 13 k. (3 l.) de St.-Florentin, 33 k. (7 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de Brinon.

Arcet, v. (*Landes*), arr. et cant. de Saint-Sever, commune de Banos, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Sever, 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à Banos, 616. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Arcette (l'), rivière (*Drôme*), arr. et cant. de Valence. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) E. d'Etoile, coule à l'O., et se rend dans l'Ozon, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Arcueil grand et petit, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 19 k. (4 l. ⅓) de Mantes, 4 m. (10 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Magny.

Arceville, v. (*Loiret*), arrondiss. de Pithiviers, cant. de Neuville-aux-Bois, à 19 k. (4 l. ⅓) de Neuville, 39 k. (8 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 303. *Bur. de poste* d'Angerville, département de Seine-et-Oise.

Arcey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 16 k. (3 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Bussy.

Arcey, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-lès-Dames, cant. de l'Ile-sur-le-Doubs, à 30 k. (6 l. ⅔) de Baume, 6 m. (13 l.) de Besançon. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de l'Ile-sur-le-Doubs.

Archail, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 13 k. (3 l.) de Digne. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Digne.

Archambault, v. (*Vienne*), à 11 k. (2 l. ¾) de Montmorillon. *Pop...* *Bur. de p.* de Montmorillon.

Archamp, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. dépendant de la commune de Collonge, à 7 k. (1 l. ¾) de Genève. *Pop....* *Bur. de poste* de Genève.

Archand, v. (*Mont-Blanc*), à 6 k. (1 l. ½) d'Annecy. *Pop....* *Bur. de poste* d'Annecy.

Archau (Calanque du four), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Ollioules, à 19 k. (4 l. ⅓) E. de Toulon, près le cap d'Alon.

Archbech, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 11 k. (2 l. ¾) de Weissembourg, 43 k. (9 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Arche (l'), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de Meironnès, sur l'Hubaye, à 14 k. (3 l. ⅓) E. p. N. de Barcelonette, 6 m. (14 l. ¼) N. E. de Digne, 30 k. (6 l. ¾) E. p. S. d'Embrun. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Barcelonette.

Arche (l'), rivière (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Morelet. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de la Tour-du-Pin, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans le Rhône, à 2 k. (½ l.) S. E. de Quirien.

Arche (Haute), forêt (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. d'Andenne, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. d'Andenne. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long, et 2 k. (½ l.) de l'E. à l'O.

Arche (Basse), forêt (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 4 k. (1 l.) S. d'Andenne. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.), et de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) : elle est carrée.

Archelange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 6 k. (1 l. ½) de Dole, 5 m. (12 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Dole.

Archelles, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, commune d'Arques, sur la rivière de Béthune, à 6 k. (1 l. ½) de Dieppe, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Dieppe.

Archembach (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserlautern, cant. de Neustadt, à 9 k. (2 l. ¼) duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au N., et se rend dans la Speyerbach, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Archenne, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, sur la Trine, rivière, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de Grez, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Louvain, 25 k. (5 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Génappe.

Archemont, v. (*Seine-et-Oise*), à 1 k. (¼ de l.) de Magny. *Pop....* *Bur. de poste de* Magny.

Arches, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Mauriac, à 9 k. (2 l. ¼) de Mauriac, 42 k. (9 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Mauriac.

Arches, v. (*Vosges*), arr. et cant. d'Epinal, à 8 k. (2 l.) d'Epinal. On y voit encore les ruines d'un vieux château où se trouve une chapelle ducale dédiée à *St.-Georges* : il avoit été bâti, sur la fin du 11e siècle, par *Thurre*, duc de Lorraine. Il y a deux papeteries sur la rive gauche de la Moselle. *Pop.* 842. *Bur. de poste* d'Epinal.

Archet, v. (*Seine-et-Oise*), à 10 k. (2 l. ½) de Rambouillet. *Pop....* *Bur. de p.* de Rambouillet.

Archettes, v. (*Vosges*), arr. et cant. d'Epinal, sur la Meuse, à 8 k. (2 l.) d'Epinal. Il y a une papeterie. *Pop.* 585. *Bur. de poste* d'Epinal.

Archevêques et évêques.

Archevêché. Ce mot avoit différentes significations. Sous le gouvernement monarchique il désignoit 1°. l'étendue du diocèse d'un archevêque ; 2°. la province ecclésiastique, qui comprenoit non-seulement le diocèse de l'archevêque, mais encore ceux des évêques suffragans ; 3°. le

palais archiépiscopal ; 4°. le revenu de l'archevêché.

Il y avoit en France

1°. 18 métropoles.

2°. 111 évêchés.

3°. 40,000 paroisses, dont 700 dépendoient de diocèses étrangers limitrophes du royaume.

4°. 800 abbayes d'hommes, y compris 13 qui dépendoient de diocèses étrangers limitrophes.

5°. 281 abbayes de filles, y compris 8 qui dépendoient de pays étrangers limitrophes.

6°. 679 chapitres, dont 24 étoient des chapitres de filles nobles, et 10 étoient du ressort de diocèses étrangers limitrophes.

La taxe en cour de Rome des métropoles avec leurs suffragans se montoit à 1,681,685 livres, monnoie de France; et leur revenu se montoit à 4,909,000 liv.

Dans le total des 40 mille paroisses de la France étoient comprises 147 cures situées en pays étrangers limitrophes, quoique dépendantes de divers évêchés de France, tels que Glandèves, Embrun, Grenoble, etc.

« L'archevêché d'Avignon et celui de Trèves, et les évêchés de Bâle, de Carpentras, Cavaillon, Genève, Lausanne, Liége, Spire, Tournay, Vaison et Ypres, qui avoient tous leur siége en pays étranger, étoient ceux de qui dépendoient les 700 paroisses, les 13 abbayes d'hommes, les 8 abbayes de filles et les 10 chapitres qui sont compris dans le dénombrement général de ces divers articles. De l'archevêché d'Avignon dépendoient 33 paroisses, 3 collégiales, et deux abbayes, une d'hommes et une de filles, situées en France; de l'évêché de Spire, 115 paroisses, 3 collégiales et 3 abbayes d'hommes; de l'évêché de Bâle, 237 paroisses, 2 collégiales, 6 abbayes d'hommes et 3 de filles, situées également en France. »

Archevêché-duché-pairie de Paris, bailliage et juridiction dont l'appel des sentences alloit directement au parlement de Paris. Ce tribunal étoit composé d'un bailli, d'un procureur-fiscal et d'un greffier. Il y avoit outre cela quatre procureurs, un huissier-audiencier, un huissier-priseur.

L'Archevêque étoit le chef et le premier des évêques d'une province ecclésiastique.

L'archevêque n'étoit au-dessus des évêques que dans l'ordre hiérarchique. Ils avoient tous la même puissance spirituelle, la même dignité pontificale; mais l'archevêque avoit de plus que les évêques une juridiction médiate sur les diocèses de sa province : c'étoit à lui que ressortissoient les appels des sentences rendues dans les officialités des évêques ses suffragans; c'est pourquoi il pouvoit avoir plusieurs officialités, l'une pour juger des appels, l'autre pour les affaires de son diocèse ; et si son diocèse étoit dans le ressort de plusieurs parlemens, il avoit dans chacun un official domicilié.

L'archevêque avoit le droit de confirmer les élections des évêques dépendans du siége métropolitain, de les consacrer, de leur faire observer les canons et les constitutions de la province, de convoquer et de présider les conciles provinciaux, quand le roi le permettoit, et les assemblées provinciales pour la nomination des députés aux assemblées générales du clergé. Il pouvoit pourvoir d'office aux bénéfices vacans dont la nomination avoit été négligée par les évêques dans le temps prescrit par les canons. Le pape adressoit aux archevêques les bulles du jubilé, afin qu'ils les notifiassent à leurs suffragans. Il y avoit encore d'autres prérogatives particulières aux archevêques; telles étoient la forme de la consécration, l'usage du *pallium*, le droit de faire porter la croix archiépiscopale devant eux, d'officier pontificalement, et de donner la bénédiction dans l'étendue de leur province ecclésiastique.

Le nom de suffragant donné aux évêques vient du droit de suffrage dont ils jouissoient dans les assemblées provinciales.

Un évêque *in partibus* étoit un prélat sacré, qui, ayant les mêmes pouvoirs ecclésiastiques que les autres évêques, n'avoit que le titre d'un siége érigé en évêché, soit en France, soit chez les infidèles.

Paris étoit la capitale du royaume : l'archevêché de cette ville étoit le plus distingué; mais il y avoit d'autres archevêchés qui avoient plus de prééminence et de prérogatives attachées à leur siége.

Depuis le concordat fait à Bologne en 1516, entre le pape Léon X et François Ier, on étoit convenu de payer à la cour de Rome un droit pour les bulles ou provisions des bénéfices *consistoriaux*, c'est-à-dire pour les grands bénéfices, comme les archevêchés, évêchés, abbayes, et autres dignités pour lesquelles le pape accordoit des provisions, suivant une délibération faite dans le *consistoire* des cardinaux. La taxe due à la cour de Rome avoit été réglée sur l'estimation faite du revenu de chaque bénéfice au temps du concordat. Le florin de la taxe étoit évalué à 5 l. 5 s. de notre monnoie.

La religion catholique, apostolique et romaine, étoit la seule dont l'exercice fût permis en France, depuis la révocation de l'édit de Nantes: on reconnoissoit le pape le chef spirituel de l'église, mais sa puissance étoit bornée en vertu des libertés de *l'église gallicane*. Elles consistoient en deux points principaux. Selon le premier, le pape ne pouvoit rien ordonner, ni en général, ni en particulier, concernant le temporel du roi et du clergé de France. Il ne pouvoit rien sur le roi, attendu que le pouvoir des rois venoit, disoit-il, de Dieu, à qui seuls ils étoient comptables dans l'administration du civil et du temporel.

Les archevêques et les évêques avoient le titre de *Monseigneur*.

L'Assemblée Constituante a rendu un décret, le 12 juillet 1790, portant, comme article constitutionnel, la suppression de tous les chapitres, monastères, abbayes, prieurés, etc.; que chaque département formeroit un diocèse ; que la France seroit divisée en dix arrondissemens métropolitains, dont les siéges seroient à *Rouen*, *Besançon*, *Rennes*, *Paris*, *Bourges*, *Bordeaux*, *Toulouse*, *Reims*, *Aix*, et *Lyon*; que les élections des évêques se feroient, par la voie du scrutin, à la pluralité absolue des suffrages, par le corps électoral, et dans la forme indiquée pour la nomination des membres de l'assemblée de département. Pour être éligible à un évêché, il falloit avoir rempli, au moins pendant quinze ans, les fonctions du ministère ecclésiastique dans le diocèse en qualité de curé, de desservant ou de vicaire, ou comme vicaire supérieur, ou comme vicaire directeur de séminaire.

Et par une Convention passée à Paris, le 26 messidor an 9 (15 juillet 1801), entre le Pape et le Gouvernement français, et dont les ratifications ont été échangées à Paris le 23 fructidor an 9 (10 septembre 1801); ensemble les articles organiques de ladite convention, et les articles organiques des

cultes protestans dont la teneur suit, seront promulgués et exécutés comme des lois de la République.

Séance du 14 germinal an 10 (4 avril 1802) de la République.

Les Consuls de la République arrêtent que le projet de loi portant que la convention passée entre le Pape et le Gouvernement français, les articles organiques de ladite convention, et les articles organiques des cultes protestans, seront promulgués comme des lois, sera proposé au Corps législatif.

Le premier Consul nomme pour le présenter et pour en soutenir la discussion, les citoyens Portalis, Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), et Regnier.

Le Gouvernement pense que la discussion sur ce projet doit s'ouvrir le 18 de ce mois.

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,
Le secrétaire d'État,
Signé, Hugues-B. Maret.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire-général du Conseil d'Etat, *Signé*, J. G. Locré.

Convention entre le Gouvernement français et Sa Sainteté Pie VII.

Échangée le 23 fructidor an 9 (10 septembre 1801.)

Le premier Consul de la République française, et Sa Sainteté le souverain pontife Pie VII, ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs;

Le premier Consul, les citoyens Joseph Bonaparte, conseiller d'État; Cretet, conseiller d'Etat; et Bernier, docteur en théologie, curé de Saint-Laud d'Angers, munis de pleins-pouvoirs;

Sa Sainteté, son éminence monseigneur Hercule Consalvi, cardinal de la sainte Eglise Romaine, diacre de Sainte-Agathe, *ad suburram*, son secrétaire d'Etat; Joseph Spina, archevêque de Corinthe, prélat domestique de Sa Sainteté, assistant du trône pontifical, et le Père Caselly, théologien consultant de Sa Sainteté, pareillement munis de pleins-pouvoirs en bonne et due forme.

Lesquels, après l'échange des pleins-pouvoirs respectifs, ont arrêté la convention suivante.

Convention entre le Gouvernement français et Sa Sainteté Pie VII.

Le Gouvernement de la République française reconnoît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français.

Sa Sainteté reconnoît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les Consuls de la République.

En conséquence, d'après cette reconnoissance mutuelle, tant pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit:

Art. Ier. La religion catholique, apostolique et romaine, sera librement exercée en France: son culte sera public, en se conformant aux réglemens de police que le Gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

2. Il sera fait par le Saint-Siége, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

3. Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français, qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même celui de leurs siéges. D'après cette exhortation, s'ils se refusoient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Eglise (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante.

4. Le premier Consul de la République nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique, suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement.

5. Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier Consul, et l'institution canonique sera donnée par le Saint-Siége, en conformité de l'article précédent.

6. Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du premier Consul le serment de fidélité qui étoit en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivans:

« Je jure et promets à Dieu, sur » les saints Evangiles, de garder » obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution de » la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun » conseil, de n'entretenir aucune » ligue, soit au-dedans, soit au-dehors; qui soit contraire à la tranquillité publique; et si, dans mon » diocèse ou ailleurs, j'apprends » qu'il se trame quelque chose au » préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement. »

7. Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le Gouvernement.

8. La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France.

Domine, salvam fac Rempublicam.
Domine, salvos fac Consules.

9. Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leur diocèse qui n'aura d'effet que d'après le consentement du Gouvernement.

10. Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le Gouvernement.

11. Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale, et un séminaire pour leur diocèse, sans que le Gouvernement s'oblige à les doter.

12. Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques.

13. Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle, ni ses successeurs, ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayans cause.

14. Le Gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les paroisses seront compris dans la circonscription nouvelle.

15. Le Gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire des fondations en faveur des églises.

16. Sa Sainteté reconnoit dans le premier Consul de la République française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissoit près d'elle l'ancien Gouvernement.

17. Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier Consul actuel ne seroit pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seront réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris, dans l'espace de quarante jours.

Fait à Paris, le 26 messidor an 9 (15 juillet 1801.)

Signé, Joseph Bonaparte. (L. S.) Hercules Cardinalis Consalvi (L. S.) Cretet (L. S.) Joseph, Archiep. Corinthi (L. S.) Bernier (L. S.) F. Carolus Caselly (L. S.)

Articles organiques de la convention du 26 messidor an 9 (15 juillet 1801.)

Tit. Ier. *Du régime de l'église catholique dans ses rapports généraux avec les droits et la police de l'Etat.*

Art. I. Aucune bulle, bref, rescript, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autre expédition de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du Gouvernement.

2. Aucun individu se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique, ou se prévalant de toute autre dénomination, ne pourra, sans la même autorisation, exercer sur le sol français, ni ailleurs, aucune fonction relative aux affaires de l'église gallicane.

3. Les décrets des synodes étrangers, même ceux des conciles généraux, ne pourront être publiés en France avant que le Gouvernement en ait examiné la forme, leur conformité avec les lois, droits et franchises de la République française, et tout ce qui, dans leur publication, pourroit altérer ou intéresser la tranquillité publique.

4. Aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante, n'auront lieu sans la permission expresse du Gouvernement.

5. Toutes les fonctions ecclésiastiques seront gratuites, sauf les oblations qui seroient autorisées et fixées par les réglemens.

6. Il y aura recours au Conseil d'Etat dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques.

Les cas d'abus sont l'usurpation ou l'excès de pouvoir, la contravention aux lois et réglemens de la République, l'infraction des règles consacrées par les canons reçus en France, l'attentat aux libertés, franchises et coutumes de l'église gallicane, et toute entreprise ou tout procédé qui, dans l'exercice du culte, peut compromettre l'honneur des citoyens, troubler arbitrairement leur conscience, dégénérer contre eux en oppression, ou en injure, ou en scandale public.

7. Il y aura pareillement recours au Conseil d'Etat, s'il est porté atteinte à l'exercice public du culte et à la liberté que les lois et les réglemens garantissent à ses ministres.

8. Le recours compétera à toute personne intéressée. A défaut de plainte particulière, il sera exercé d'office par les préfets.

Le fonctionnaire public, l'ecclésiastique ou la personne qui voudra exercer ce recours, adressera un mémoire détaillé et signé, au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, lequel sera tenu de prendre, dans le plus court délai, tous les renseignemens convenables; et, sur son rapport, l'affaire sera suivie et définitivement terminée dans la forme administrative, ou renvoyée, selon l'exigence des cas, aux autorités compétentes.

Tit. II. *Des ministres.*

Sect. Ière. *Dispositions générales.*

Art. 9. Le culte catholique sera exercé sous la direction des archevêques et évêques dans leurs diocèses, et sous celle des curés dans leurs paroisses.

10. Tout privilége portant exemption ou attribution de la juridiction épiscopale est aboli.

11. Les archevêques et évêques pourront, avec l'autorisation du Gouvernement, établir dans leurs diocèses des chapitres cathédraux et des séminaires. Tous autres établissemens ecclésiastiques sont supprimés.

12. Il sera libre aux archevêques et évêques d'ajouter à leur nom le titre de *citoyen* ou celui de *monsieur*; toutes autres qualifications sont interdites.

Sect. II. *Des archevêques ou métropolitains.*

Art. 13. Les archevêques consacreront et installeront leurs suffragans; en cas d'empêchement ou de refus de leur part, ils seront suppléés par le plus ancien évêque de l'arrondissement métropolitain.

14. Ils veilleront au maintien de la foi et de la discipline dans les diocèses dépendans de leur métropole.

15. Ils connoîtront des réclamations et des plaintes portées contre la conduite et les décisions des évêques suffragans.

Sect. III. *Des évêques, des vicaires-généraux et des séminaires.*

Art. 16. On ne pourra être nommé évêque avant l'âge de trente ans, et si on n'est originaire français.

17. Avant l'expédition de l'arrêté de nomination, celui ou ceux qui seront proposés seront tenus de rapporter une attestation de bonne vie et mœurs, expédiée par l'évêque dans le diocèse duquel ils auront exercé les fonctions du ministère ecclésiastique, et ils seront examinés sur leur doctrine par un évêque et deux prêtres qui seront commis par le premier consul; lesquels adresseront le résultat de leur examen au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes.

18. Le prêtre nommé par le premier Consul, fera les diligences pour rapporter l'institution du pape.

Il ne pourra exercer aucune fonction avant que la bulle portant son institution ait reçu l'attache du Gouvernement, et qu'il ait prêté, en personne, le serment prescrit par la convention passée entre le Gouvernement français et le Saint-Siége.

Ce serment sera prêté au premier Consul; il en sera dressé procès-verbal par le secrétaire d'Etat.

19. Les évêques nommeront et institueront les curés; néanmoins, ils ne manifesteront leur nomination et ils ne donneront l'institution canonique, qu'après que cette nomination aura été agréée par le premier Consul.

20. Ils seront tenus de résider dans leur diocèse; ils ne pourront en sortir qu'avec la permission du premier Consul.

21. Chaque évêque pourra nommer deux vicaires-généraux, et chaque archevêque pourra en nommer trois; ils les choisiront parmi les prêtres

ayant les qualités requises pour être évêques.

22. Ils visiteront annuellement, et en personne, une partie de leur diocèse, et, dans l'espace de cinq ans, le diocèse entier.

En cas d'empêchement légitime, la visite sera faite par un vicaire-général.

23. Les évêques seront chargés de l'organisation de leurs séminaires, et les réglemens de cette organisation seront soumis à l'approbation du premier Consul.

24. Ceux qui seront choisis pour l'enseignement dans les séminaires, souscriront la déclaration faite par le clergé de France en 1682, et publiée par un édit de la même année; ils se soumettront à y enseigner la doctrine qui y est contenue, et les évêques adresseront une expédition, en forme, de cette soumission au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes.

25. Les évêques enverront, toutes les années, à ce conseiller d'Etat le nom des personnes qui étudieront dans les séminaires et qui se destineront à l'état ecclésiastique.

26. Ils ne pourront ordonner aucun ecclésiastique, s'il ne justifie d'une propriété produisant au moins un revenu annuel de trois cents francs, s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les qualités requises par les canons reçus en France.

Les évêques ne feront aucune ordination avant que le nombre des personnes à ordonner ait été soumis au Gouvernement, et par lui agréé.

Sect. IV. *Des curés.*

Art. 27. Les curés ne pourront entrer en fonctions qu'après avoir prêté, entre les mains du préfet, le serment prescrit par la convention passée entre le Gouvernement et le Saint-Siége; il sera dressé procès-verbal de cette prestation par le secrétaire-général de la préfecture, et copie collationnée leur en sera délivrée.

28. Ils seront mis en possession par le curé ou le prêtre que l'évêque désignera.

29. Ils seront tenus de résider dans leurs paroisses.

30. Les curés seront immédiatement soumis aux évêques dans l'exercice de leurs fonctions.

31. Les vicaires et desservans exerceront leur ministère sous la surveillance et la direction des curés.

Ils seront approuvés par l'évêque, et révocables par lui.

32. Aucun étranger ne pourra être employé dans les fonctions du ministère ecclésiastique sans la permission du Gouvernement.

33. Toute fonction est interdite à tout ecclésiastique, même français, qui n'appartient à aucun diocèse.

34. Un prêtre ne pourra quitter son diocèse pour aller desservir dans un autre, sans la permission de son évêque.

Sect. V. *Des chapitres cathédraux et du gouvernement des diocèses pendant la vacance du siége.*

Art. 35. Les archevêques et évêques qui voudront user de la faculté qui leur est donnée d'établir des chapitres, ne pourront le faire sans avoir rapporté l'autorisation du Gouvernement, tant pour l'établissement lui-même, que pour le nombre et le choix des ecclésiastiques destinés à le former.

36. Pendant la vacance des siéges, il sera pourvu par le métropolitain, et, à son défaut, par le plus ancien des évêques suffragans, au gouvernement des diocèses.

Les vicaires-généraux de ces diocèses continueront leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à son remplacement.

37. Les métropolitains, les cathédraux, seront tenus, sans délai, de donner avis au Gouvernement de la vacance des siéges, et des mesures qui auront été prises pour le gouvernement des diocèses vacans.

38. Les vicaires-généraux qui gouverneront pendant la vacance, ainsi que les métropolitains ou capitulaires, ne se permettront aucune innovation dans les usages et coutumes des diocèses.

Tit. III. *Du culte.*

Art. 39. Il n'y aura qu'une lithurgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques de France.

40. Aucun curé ne pourra ordonner des prières publiques extraordinaires dans sa paroisse sans la permission spéciale de l'évêque.

41. Aucune fête, à l'exception du dimanche, ne pourra être établie sans la permission du Gouvernement.

42. Les ecclésiastiques useront, dans les cérémonies religieuses, des habits et ornemens convenables à leur titre. Ils ne pourront, dans aucun cas, ni sous aucun prétexte, prendre la couleur et les marques distinctives réservées aux évêques.

43. Tous les ecclésiastiques seront habillés à la française, et en noir.

Les évêques pourront joindre à ce costume la croix pastorale et les bas violets.

44. Les chapelles domestiques, les oratoires particuliers, ne pourront être établis sans une permission expresse du Gouvernement, accordée sur la demande de l'évêque.

45. Aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différens cultes.

46. Le même temple ne pourra être consacré qu'à un même culte.

47. Il y aura, dans les cathédrales et paroisses, une place distinguée pour les individus catholiques qui remplissent les autorités civiles et militaires.

48. L'évêque se concertera avec le préfet, pour régler la manière d'appeler les fidèles au service divin par le son des cloches. On ne pourra les sonner, pour toute autre cause, sans la permission de la police locale.

49. Lorsque le Gouvernement ordonnera des prières publiques, les évêques se concerteront avec le préfet et le commandant militaire du lieu, pour le jour, l'heure et le mode d'exécution de ces ordonnances.

50. Les prédications solennelles, appelées *sermons*, et celles connues sous le nom de stations de l'avent et du carême, ne seront faites que par des prêtres qui en auront obtenu une autorisation spéciale de l'évêque.

51. Les curés, aux prônes des messes paroissiales, prieront et feront prier pour la prospérité de la République française et pour les Consuls.

52. Ils ne se permettront, dans leurs instructions, aucune inculpation directe ou indirecte, soit contre les personnes, soit contre les autres cultes autorisés dans l'Etat.

53. Ils ne feront, au prône, aucune publication étrangère à l'exercice du culte, si ce n'est celles qui seront ordonnées par le Gouvernement.

54. Ils ne donneront la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui justifieront, en bonne et due forme, avoir contracté mariage devant l'officier civil.

55. Les registres tenus par les mi-

nistres du culte, n'étant et ne pouvant être relatifs qu'à l'administration des sacremens, ne pourront, dans aucun cas, suppléer les registres ordonnés par la loi pour constater l'état civil des Français.

56. Dans tous les actes ecclésiastiques et religieux, on sera obligé de se servir du calendrier d'équinoxe établi par les lois de la République; on désignera les jours par les noms qu'ils avoient dans le calendrier des solstices.

57. Le repos des fonctionnaires publics sera fixé au dimanche.

Tit. IV. *De la circonscription des archevêchés, des évêchés et des paroisses; des édifices destinés au culte, et du traitement des ministres.*

Sect. Ire. *De la circonscription des archevêchés et des évêchés.*

Art. 58. Il y aura en France dix archevêchés ou métropoles, et cinquante évêchés.

59. La circonscription des métropoles et des diocèses sera faite conformément au tableau ci-joint.

Sect. II. *De la circonscription des paroisses.*

Art. 60. Il y aura au moins une paroisse dans chaque justice de paix.

Il sera, en outre, établi autant de succursales que le besoin pourra l'exiger.

61. Chaque évêque, de concert avec le préfet, réglera le nombre et l'étendue de ces succursales. Les plans arrêtés seront soumis au Gouvernement, et ne pourront être mis à exécution sans son autorisation.

62. Aucune partie du territoire français ne pourra être érigée en cures ou en succursales sans l'autorisation expresse du Gouvernement.

63. Les prêtres desservant les succursales sont nommés par les évêques.

Sect. III. *Du traitement des ministres.*

Art. 64. Le traitement des archevêques sera de 15000 francs.

65. Le traitement des évêques sera de 10000 francs.

66. Les curés seront distribués en deux classes. Le traitement des curés de la première classe sera porté à 1500 francs; celui des curés de la seconde classe, à 1000 francs.

67. Les pensions dont ils jouissent en exécution des lois de l'Assemblée constituante, seront précomptées sur leur traitement.

Les conseils généraux des grandes communes pourront, sur leurs biens ruraux ou sur leurs octrois, leur accorder une augmentation de traitement, si les circonstances l'exigent.

68. Les vicaires et desservans seront choisis parmi les ecclésiastiques pensionnés en exécution des lois de l'Assemblée constituante.

Le montant de ces pensions et le produit des oblations formeront leur traitement.

69. Les évêques rédigeront les projets de réglemens relatifs aux oblations que les ministres du culte sont autorisés à recevoir pour l'administration des sacremens. Les projets de réglemens rédigés par les évêques ne pourront être publiés, ni autrement mis à exécution, qu'après avoir été approuvés par le Gouvernement.

70. Tout ecclésiastique pensionnaire de l'Etat sera privé de sa pension, s'il refuse, sans cause légitime, les fonctions qui pourront lui être confiées.

71. Les conseils généraux de département sont autorisés à procurer aux archevêques et évêques un logement convenable.

72. Les presbytères et les jardins attenans, non aliénés, seront rendus aux curés et aux desservans des succursales. A défaut de ces presbytères, les conseils généraux des communes sont autorisés à leur procurer un logement et un jardin.

73. Les fondations qui ont pour objet l'entretien des ministres et l'exercice du culte, ne pourront consister qu'en rentes constituées sur l'Etat; elles seront acceptées par l'évêque diocésain, et ne pourront être exécutées qu'avec l'autorisation du Gouvernement.

74. Les immeubles, autres que les édifices destinés au logement et les jardins attenans, ne pourront être affectés à des titres ecclésiastiques, ni possédés par les ministres du culte, à raison de leurs fonctions.

Sect. IV. *Des édifices destinés au culte.*

Art. 75. Les édifices anciennement destinés au culte catholique, actuellement dans les mains de la nation, à raison d'un édifice par cure et par succursale, seront mis à la disposition des évêques par arrêtés du préfet de département.

Une expédition de ces arrêtés sera adressée au conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes.

76. Il sera établi des fabriques pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes.

77. Dans les paroisses où il n'y aura point d'édifice disponible pour le culte, l'évêque se concertera avec le préfet pour la désignation d'un édifice convenable.

TABLEAU *de la circonscription des nouveaux archevêchés et évêchés de la France.*

PARIS, *archevêché*, comprendra dans son diocèse le département de la Seine.

Évêchés.
Troyes, l'Aube et l'Yonne.
Amiens, la Somme et l'Oise.
Soissons, l'Aisne.
Arras, le Pas-de-Calais.
Cambray, le Nord.
Versailles, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir.
Meaux, Seine-et-Marne, Marne.
Orléans, Loiret, Loir-et-Cher.

MALINES, *archevêché*, les Deux-Nèthes, la Dyle.

Évêchés.
Namur, Sambre-et-Meuse.
Tournay, Jemmapes.
Aix-la-Chapelle, la Roër, Rhin-et-Moselle.
Trèves, la Sarre.
Gand, l'Escaut, la Lys.
Liége, Meuse-Inférieure, Ourthe.
Mayence, Mont-Tonneire.

BESANÇON, *archevêché*, Haute-Saone, le Doubs, le Jura.

Évêchés.
Autun, Saone-et-Loire, la Nièvre.
Metz, la Moselle, les Forêts, les Ardennes.
Strasbourg, Haut-Rhin, Bas-Rhin.
Nancy, la Meuse, la Meurthe, les Vosges.
Dijon, Côte-d'Or, Haute-Marne.

LYON, *archevêché*, le Rhône, la Loire, l'Ain.

Évêchés.
Mende, l'Ardèche, la Lozère.
Grenoble, l'Isère.
Valence, la Drôme.
Chambéry, le Mont Blanc, le Léman.

AIX, *archevêché*, le Var, les Bouches-du-Rhône.

Évêchés.
Nice, Alpes-Maritimes.
Avignon, Gard, Vaucluse.
Ajaccio, le Golo, le Liamone.
Digne, Hautes-Alpes, Basses-Alpes.

TOULOUSE, *archevêché*, Haute-Garonne, Arriège.

Évêchés.
Cahors, le Lot, l'Aveyron.
Montpellier, l'Hérault et le Tarn.
Carcassonne, l'Aude, les Pyrénées-Orientales.
Agen, Lot-et-Garonne, le Gers.
Bayonne, les Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

BORDEAUX, *archevêché*, la Gironde.

Évêchés.
Poitiers, les Deux-Sèvres, la Vienne.
La Rochelle, la Charente-Inférieure, la Vendée.
Angoulême, la Charente, la Dordogne,

BOURGES, *archevêché*, le Cher, l'Indre.
Evêchés. CLERMONT, l'Allier, le Puy-de-Dôme.
SAINT-FLOUR, la Haute-Loire, le Cantal.
LIMOGES, la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne.

TOURS, *archevêché*, Indre-et-Loire.
Evêchés. LE MANS, Sarthe, Mayenne.
ANGERS, Maine-et-Loire.
NANTES, Loire-Inférieure.
RENNES, Ille-et-Vilaine.
VANNES, le Morbihan.
SAINT-BRIEUX, Côtes-du-Nord.
QUIMPER, le Finistère.

ROUEN, *archevêché*, la Seine-Inférieure.
Evêchés. COUTANCES, la Manche.
BAYEUX, le Calvados.
SEEZ, l'Orne.
EVREUX, l'Eure.

Articles organiques des cultes protestans.

TITRE Ier. *Dispositions générales pour toutes les communions protestantes.*

Art. 1er. Nul ne pourra exercer les fonctions du culte, s'il n'est Français.

2. Les églises protestantes ni leurs ministres ne pourront avoir de relations avec aucune puissance ni autorité étrangère.

3. Les pasteurs et ministres des diverses communions protestantes prieront et feront prier, dans la récitation de leurs offices, pour la prospérité de la République française et pour les Consuls.

4. Aucune décision doctrinale ou dogmatique, aucun formulaire sous le titre de confession ou sous tout autre titre, ne pourront être publiés ou devenir la matière de l'enseignement, avant que le Gouvernement en ait autorisé la publication ou promulgation.

5. Aucun changement dans la discipline n'aura lieu sans la même autorisation.

6. Le Conseil d'État connoîtra de toutes les entreprises des ministres du culte et de toutes les dissensions qui pourront s'élever entre les ministres.

7. Il sera pourvu au traitement des pasteurs des églises consistoriales, bien entendu qu'on imputera sur ce traitement les biens que ces églises possèdent, et le produit des oblations établies par l'usage ou par des réglemens.

8. Les dispositions portées par les articles organiques du culte catholique, sur la liberté des fondations et sur la nature des biens qui peuvent en être l'objet, seront communes aux églises protestantes.

9. Il y aura deux académies ou séminaires dans l'est de la France, pour l'instruction des ministres de la confession d'Ausbourg.

10. Il y aura un séminaire à Genève pour l'instruction des ministres des églises réformées.

11. Les professeurs de toutes les académies ou séminaires seront nommés par le premier Consul.

12. Nul ne pourra être élu ministre ou pasteur d'une église de la confession d'Ausbourg, s'il n'a étudié pendant un temps déterminé, dans un des séminaires français destinés à l'instruction des ministres de cette confession, et s'il ne rapporte un certificat en bonne forme, constatant son temps d'étude, sa capacité et ses bonnes mœurs.

13. On ne pourra être élu ministre ou pasteur d'une église réformée, sans avoir étudié dans le séminaire de Genève, et si on ne rapporte un certificat dans la forme énoncée dans l'article précédent.

14. Les réglemens sur l'administration et la police intérieure des séminaires, sur le nombre et la qualité des professeurs, sur la manière d'enseigner et sur les objets d'enseignement, ainsi que sur la forme des certificats ou attestations d'étude, de bonne conduite et de capacité, seront approuvés par le Gouvernement.

TITRE II. *Des églises réformées.*

Sect. Ire. *De l'organisation générale de ces églises.*

Art. 15. Les églises réformées de France auront des pasteurs, des consistoires locaux et des synodes.

16. Il y aura une église consistoriale par six mille ames de la même communion.

17. Cinq églises consistoriales formeront l'arrondissement d'un synode.

Sect. II. *Des pasteurs et des consistoires locaux.*

18. Le consistoire de chaque église sera composé du pasteur ou des pasteurs desservant cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes; le nombre de ces notables ne pourra être au-dessous de six ni au-dessus de douze.

19. Le nombre des ministres ou pasteurs dans une même église consistoriale ne pourra être augmenté sans l'autorisation du Gouvernement.

20. Les consistoires veilleront au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenans des aumônes.

21. Les assemblées des consistoires seront présidées par le pasteur, ou par le plus ancien des pasteurs. Un des anciens ou notables remplira les fonctions de secrétaires.

22. Les assemblées ordinaires des consistoires continueront de se tenir aux jours marqués par l'usage.

Les assemblées extraordinaires ne pourront avoir lieu sans la permission du sous-préfet, ou du maire en l'absence du sous-préfet.

23. Tous les deux ans, les anciens du consistoire seront renouvelés par moitié : à cette époque, les anciens en exercice s'adjoindront un nombre égal de citoyens protestans, chefs de famille, et choisis parmi les plus imposés au rôle des contributions directes de la commune où l'église consistoriale sera située, pour procéder au renouvellement. Les anciens sortans pourront être réélus.

24. Dans les églises où il n'y a point de consistoire actuel, il en sera formé un; tous les membres seront élus par la réunion des vingt-cinq chefs de famille protestans les plus imposés au rôle des contributions directes. Cette réunion n'aura lieu qu'avec l'autorisation et en la présence du préfet ou du sous-préfet.

25. Les pasteurs ne pourront être destitués qu'à la charge de présenter les motifs de la destitution au Gouvernement, qui les approuvera ou les rejetera.

26. En cas de décès, ou de démission volontaire, ou de destitution confirmée d'un pasteur, le consistoire, formé de la manière prescrite par l'article 18, choisira, à la pluralité des voix, pour le remplacer.

Le titre d'élection sera présenté au premier Consul par le conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, pour avoir son approbation.

L'approbation donnée, il ne pourra exercer qu'après avoir prêté, entre les mains du préfet, le serment exigé des ministres du culte catholique.

27. Tous les pasteurs actuellement en exercice sont provisoirement confirmés.

28. Aucune église ne pourra s'étendre d'un département dans un autre.

Sect. III. *Des synodes.*

Art. 29. Chaque synode sera formé du pasteur, ou d'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église.

30. Les synodes veilleront sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine et la conduite des affaires ecclésiastiques. Toutes les décisions qui émaneront d'eux, de quelque nature qu'elles soient, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

31. Les synodes ne pourront s'assembler que lorsqu'on en aura rapporté la permission du Gouvernement.

On donnera connoissance préalable au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, des matières qui devront y être traitées. L'assemblée sera tenue en présence du préfet ou du sous-préfet, et une expédition du procès-verbal des délibérations sera adressée, par le préfet, au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, qui, dans le plus court délai, en fera son rapport au Gouvernement.

32. L'assemblée d'un synode ne pourra durer que six jours.

Titre III. *De l'organisation des églises de la confession d'Ausbourg.*

Sect. Ière. *Dispositions générales.*

Art. 33. Les églises de la confession d'Ausbourg auront des pasteurs, des consistoires locaux, des inspections et des consistoires généraux.

Sect. II. *Des ministres ou pasteurs, et des consistoires locaux de chaque église.*

Art. 34. On suivra, relativement aux pasteurs, à la circonscription et au régime des églises consistoriales, ce qui a été prescrit par la section II du titre précédent, pour les pasteurs et pour les églises réformées.

Sect. III. *Des Inspections.*

Art. 35. Les églises de la confession d'Ausbourg seront subordonnées à des inspections.

36. Cinq églises consistoriales formeront l'arrondissement d'une inspection.

37. Chaque inspection sera composée du ministre, et d'un ancien ou notable de chaque église de l'arrondissement; elle ne pourra s'assembler que lorsqu'on aura rapporté la permission du Gouvernement. La première fois qu'il écherra de la convoquer, elle le sera par le plus ancien des ministres desservant les églises de l'arrondissement. Chaque inspection choisira dans son sein deux laïques, et un ecclésiastique qui prendra le titre d'inspecteur, et qui sera chargé de veiller sur les ministres et sur le maintien du bon ordre dans les églises particulières.

Le choix de l'inspecteur et des deux laïques sera confirmé par le premier Consul.

38. L'inspection ne pourra s'assembler qu'avec l'autorisation du Gouvernement, en présence du préfet ou du sous-préfet, et après avoir donné connoissance préalable au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, des matières que l'on se proposera d'y traiter.

39. L'inspecteur pourra visiter les églises de son arrondissement; il s'adjoindra les deux laïques, nommés avec lui, toutes les fois que les circonstances l'exigeront; il sera chargé de la convocation de l'assemblée générale de l'inspection. Aucune décision émanée de l'assemblée générale de l'inspection ne pourra être exécutée sans avoir été soumise à l'approbation du Gouvernement.

Sect. IV. *Des consistoires généraux.*

Art. 40. Il y aura trois consistoires généraux: l'un à Strasbourg, pour les protestans de la confession d'Ausbourg, des départemens du Haut et du Bas-Rhin; l'autre à Mayence, pour ceux des départemens de la Sarre et du Mont-Tonnerre; et le troisième à Cologne, pour ceux des départemens de Rhin-et-Moselle et de la Roër.

41. Chaque consistoire sera composé d'un président laïque protestant, de deux ecclésiastiques inspecteurs, et d'un député de chaque inspection.

Le président et les deux ecclésiastiques inspecteurs seront nommés par le premier Consul.

Le président sera tenu de prêter entre les mains du premier Consul, ou du fonctionnaire public qu'il plaira au premier Consul de déléguer à cet effet, le serment exigé des ministres du culte catholique.

Les deux ecclésiastiques inspecteurs et les membres laïques prêteront le même serment entre les mains du président.

42. Le consistoire-général ne pourra s'assembler que lorsqu'on en aura rapporté la permission du Gouvernement, et qu'en présence du préfet ou du sous-préfet. On donnera préalablement connoissance au conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, des matières qui devront y être traitées. L'assemblée ne pourra durer plus de six jours.

43. Dans le temps intermédiaire d'une assemblée à l'autre, il y aura un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un sera nommé par le premier Consul; les deux autres seront choisis par le consistoire général.

44. Les attributions du consistoire général et du directoire continueront d'être régies par les réglemens et coutumes des églises de la confession d'Ausbourg, dans toutes les choses auxquelles il n'a point été formellement dérogé par les lois de la République et par les présens articles.

Le premier Consul,
Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,
Le secrétaire d'Etat,
Signé, Hugues-B. Maret.

Pour extrait conforme, le secrétaire-général du conseil d'Etat.
Signé, J.-G. Locré.

L'archevêque et les seize évêques du Piémont réuni à la France, ne sont pas compris dans la convention avec le Pape; mais leurs siéges existent toujours, ainsi qu'il suit:

Archevêque à Turin.

Evêques dans les villes d'Acqui, d'Albe, d'Alexandrie, d'Aoste, d'Asti, Bielle, Bobbio, Casal, Mondovi, Pignerol, Salmes, Suze, Tortonne, Verceil, Yvrée, et à Fossano.

Confession d'Ausbourg.

A Colmar, Strasbourg.

Eglises consistoriales.

A Crest, Die, Lamotte, Dieulefit, la Rochelle, Saintes, la Tremblade.

Archeville, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 8 k. (2 l.) de Sarrebourg, 7 m. (16 l. 1/3) de Nancy. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Archiac, bourg (*Charente-Inférieure*),

férieure), arr. de Jousai, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Pons, 37 k. (8 l. ¼) S. E. de Saintes, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Barbezieux. *Pop.* 1510. *Bur. de poste* de Pons.

Archiane (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Die, coule au S. E., puis au S., et se rend dans la Bis, à 2 k. (½ l.) E. de Chatillon.

Archignac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Salignac, à 13 k. (3 l.) de Montignac, 5 m. (11 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Sarlat.

Archignat, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. d'Huriel, près la Magieure, à 14 k. (3 l. ¼) de Montluçon, 7 m. (16 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Montluçon.

Archigny, v. (*Vienne*), arr. de Châtelleraut, cant. de Vouneuil, près la source de l'Ozon, à 18 k. (4 l.) de Châtelleraut, 25 k. (5 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 1805. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Archingeay, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Savinien, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Jean-d'Angely, 22 k. (5 l.) de Saintes. *Pop.* 829. *Bur. de poste* de Saint-Savinien.

Archives du gouvernement. Secrétairerie d'état près du gouvernement.

Archives de la République au Palais du Corps législatif. En vertu d'un décret du 7 messidor an 2 (26 juin 1793), ce dépôt renferme toutes les lois, depuis et y compris les travaux préliminaires aux États-Généraux de 1789, les travaux des assemblées nationales, les procès-verbaux des corps électoraux, les types des monnoies, les étalons des poids et mesures, etc. Par un arrêté des Consuls, il a été dit que les archives nationales, ainsi que les deux sections qui en dépendent, connues sous le nom d'*archives judiciaires* et d'*archives domaniales*, seront réunies. L'archiviste est nommé et révocable par le premier Consul. Son traitement est de 10,000 fr.

Archizon (l'), rivière (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Coron, coule du N. N. E., et se rend dans le Layon, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Thouarcé, 15 k. (3 l. ½) de sa source.

Tome I.

Archon, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, à 41 k. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Rozoy-sur-Sarre.

Arcier, v. (*Doubs*), arrond. et canton de Besançon, près le Doubs, à 10 k. (2 l. ½) de Besançon. Il y a un moulin à poudre, un moulin à papier, et un martinet qui fabrique des cuivres pour des chaudières de salpêtriers, des tuyaux de fourneaux, et des lames à canon pour le service de la République. Ces usines sont situées à côté de la commune, sur plusieurs ruisseaux abondans et intarissables. Il y a aussi une poudrerie. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Besançon.

Arcigne (Lac d'), (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, près d'une des sources du Lez, à 18 k. (4 l.) S. O. de Castillon. Il a environ (400 t.) 778 mètres de long sur (200 t.) 389 mètres de large.

Arcine, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, près le Rhône, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. de Chaumont, 22 k. (5 l.) O. p. S. de Genève. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Frangy.

Arcinge, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Belmont, à 25 k. (5 l. ⅔) de Roanne, 5 m. (10 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Roanne.

Arcis-sur-Aube, ville (*Aube*), ch.-l. d'arrond. et de canton, près la rivière d'Aube, à 27 k. (6 l.) N. de Troyes, 40 k. (9 l.) S. O. de Vitry-le-Français, 13 k. (3 l.) E. de Plancy, 16 m. (35 l.) E. S. E. de Paris. Long. 21. 45. lat. 48. 30. Il n'y a, dans cette ville, qu'un pont de bois. On trouve, dans l'histoire de sainte Geneviève, qu'elle fit descendre à Paris onze bateaux chargés de grains, qu'elle étoit allée chercher en Champagne pour remédier à la famine que le passage d'Attila avoit causée aux environs de la capitale. C'est la patrie de George-Jacques *Danton*, avocat au conseil du roi, ministre de la justice sous la Convention Nationale, où il fut nommé l'un des membres : décapité à Paris, le 16 germinal an 2, (16 avril 1793), âgé de 34 ans. *Danton* a été dans les Assemblées l'un des orateurs le plus énergiques après *Mirabeau*.

A Arcis il se fait un commerce très-considérable de blé, avoine, orge et seigle. Il y a plusieurs manufactures de bas et de bonnets de coton.

Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, et un receveur particulier. *Pop.* 2322. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Arcis, v. (*Isère*), à 8 k. (2 l.) de Vienne. *Pop.....* *Bur. de poste* de Vienne.

Arcisse, v. (*Isère*) à 10 k. (2 l. ½) de Bourgoin. *Pop....* *Bur. de poste* de Bourgoin.

Arcit, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. *Pop.....* *Bur. de poste* d'Argelès.

Arcizac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et canton de Tarbes, près l'Adour, à 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Tarbes.

Arcizac-des-Angles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, sur le Lechez, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argelès, 16 k. (3 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Lourde.

Arcizant-Avant, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 1 k. (¼ de l.) d'Argelès, 32 k. (7 l. ¼) de Tarbes. Il y a des mines de cuivre et de plomb. Dans le territoire de ce village, à la montagne appelée *Escalléremale*, dans le terrain d'un nommé *Tachouas* (d'Arras), il se trouve de la pyrite d'un jaune pâle. A 1750 mèt. (900 t.) à l'O. S. O. de Law, au-dessus de la rive droite ou méridionale du gave d'Azun, il y a une mine de plomb en filons dans un rocher schisteux. *Pop.* 461. *Bur. de poste* d'Argelès.

Arcizant-Dessus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, à 4 k. (1 l.) d'Argelès, 34 k. (7 l. ¾) de Tarbes. Il y a des pierres calcaires dans le territoire de ce village. C'est une espèce de marbre gris. *Pop.* 304. *Bur. de poste* d'Argelès.

Arclas, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. du Beny-Bocage, à 15 k. (3 l. ½) de Vire, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Vire.

Arcomie, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de St.-Chely-d'Apcher, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Chely, 4 m. (10 l.) de Mende. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de St.-Chely.

Arcomps, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Mont-Roud, cant. de Sauzais-le-Potier, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Amand, 4 m. (10 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Arçon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de

Dijon, cant. de Mirebeau, à 5 k. (1 l. ¼) de Dijon, 18 k. (4 l.) de Mirebeau. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Mirebeau.

Arçon, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de la Pacaudière, commune de Vivans, à 20 k. (4 l. ½) de Roanne, 5 m. (11 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de la Pacaudière.

Arçon, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benoît, sur la côte près le Doubs, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontarlier, 41 k. (9 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 727. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Arçon (l'), rivière (*Gers*), arr. et cant. d'Auch. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) S. E. d'Auch, coule au N., reçoit la Roussanie, et se rend dans le Gers, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. E. d'Auch.

Arçon, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Haon-le-Châtel, à 14 k. (3 l. ⅓) de Roanne, à 40 k. (9 l.) de Feurs. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Roanne.

Arçonac, v (*Arriège*), à 11 k. (2 l. ¾) de Tarascon. *Bur. de poste* de Tarascon.

Arconcey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 9 k. (2 l. ⅓) N. d'Arnay, 40 k. (9 l.) O. de Dijon, 18 k. (4 l.) S. E. de Saulieu. *Pop.* 566. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Arconnay, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, à 13 k. (3 l.) de Frenay, 4 m. (10 l.) du Mans. *Pop.* 362. *Bur. de poste* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Arconsat, v. (*Loire*), à 14 k. (3 l. ¼) de Thiers. *Bur. de poste* de Thiers, dép. du Puy-de-Dôme.

Arconsat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de St.-Remy, à 11 k. (2 l. ¾) de Thiers, 5 m. (11 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 1571. *Bur. de poste* de Thiers.

Arconville, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, à 7 k. (1 l. ¾) de Bar, 5 m. (11 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Clairvaux.

Arcones, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 4 k. (1 l.) de Mirande. *Pop.* 171. *Bur. de p.* de Mirande.

Arconse, rivière (*Saone-et-Loire*), qui prend sa source entre Mâcon et Charolles, et qui se perd dans la Loire.

Arcovisse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumets, commune de Rivière. *Pop.* réunie à Rivière 1988. *Bur. de poste* de Beaumets.

Arcq, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Frasnes, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Celles, 8 k. (2 l.) S. S. O. de Renaix, 42 k. (9 l. ½) N. O. de Mons. *Pop.* réunie à Ainières, 1347. *Bur. de poste* de Tournay.

Arcs (les), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Longues, à 21 k. (4 l. ⅔) O. de Fréjus, 6 m. (13 l.) N. E. de Toulon, 8 k. (2 l.) S. de Draguignan. Il y a sept moulins à huile et deux à blé. On trouve aussi une mine de fer dans le territoire. Il y avoit un couvent de religieux de l'Ordre de saint François. *Pop.* 2163. *Bur. de poste* de Draguignan.

Arcueil, v. (*Seine*), arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, près la rivière de Bièvre *ou* des Gobelins, à 2 k. (½ l.) de Bourg-Egalité, 1 k. (¼ de l.) de Paris. On seroit tenté de croire que les Romains y ont les premiers fait construire un aquéduc, par les arcades qu'on y voit encore; mais l'histoire ne fait mention d'Arcueil qu'au 13e siècle, et ce n'est que vers le 16e que Marie de Médicis ordonna la construction de celui qu'on y remarque aujourd'hui, et qui acquit tant de gloire à celui qui en dirigea les travaux. C'est au célèbre *Brosse* que l'on est redevable de cet édifice bâti en 1624. Cet aquéduc conduit à Paris, par des rigoles qui ont 12813 m. (6600 tois.) de longueur, toutes les eaux du village de *Rungis* et de toutes les sources des environs. Si l'on voit de belles maisons à Arcueil, appartenantes à de riches particuliers, c'est à la bonté de ses eaux et à l'air pur qu'on y respire qu'il faut en attribuer la cause. Le fameux *Jodèle*, poëte du 16e siècle, en avoit une où il donnoit des fêtes à ses amis, du nombre desquels étoit *Ronsard*, poëte si décrié par Boileau. C'est même là que furent jouées les premières tragédies composées en français. *Pop.* 1338. *Bur. de poste* de Paris.

Arcy, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. et commune du Cheylard. *Pop.* réunie à celle du Cheylard, 1717. *Bur. de poste* du Cheylard.

Arcy, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Grand-Fresnoy, à 10 k. (2 l. ½) de Compiègne, 42 k. (9 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Compiègne.

Arcy, v. (*Yonne*), arrondiss. d'Auxerre, cant. de Vermanton, sur une colline sur la Cure, à 24 k. (5 l. ½) d'Auxerre. Il y avoit à 2 k. (une demi-lieue) d'Arcy, le prieuré de Bois-d'Arcy, Ordre de saint Augustin. Il y a des grottes très-curieuses : ce sont des carrières abandonnées, où la main du temps a fait disparoître les traces du travail. L'eau qui filtre à travers les plafonds se cristallise et forme des colonnes, imitant un jeu d'orgue, et trompant l'oreille par le son agréable qu'elles rendent. La voix, se propageant au loin, acquiert la rondeur du tonnerre, en se heurtant contre les parois de ces grottes immenses. *Pop.* 1608. *Bur. de poste* de Vermanton.

Arcy-le-Pensart, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Fimes, à 24 k. (5 l. ½) de Reims, 6 m. (13 l.) de Châlons. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Fimes.

Arcy-Ste.-Restitue, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, à 18 k. (4 l.) de Soissons, 37 k. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* réunie à celles de Restitue, Rugny, Soufry et Servenay, 455. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Ardacoitchia (l'), montagne, (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 19 k. (4 l. ¼) S. de Mauléon. Elle a, du N. O. au S. S., 2 k. (½ l.) de long.

Ardec (l'), petite rivière (*Manche*), arrondis. et cant. de Mortain. Sa source à 8 k. (2 l.) de Mortain, et se jette dans le golfe du mont Michel, à 6 k. (1 l. ½) au-dessous d'Avranches.

ARDÈCHE.

Ce département tire son nom d'une petite rivière qui l'arrose, qui prend sa source auprès de Vals, et se décharge dans le Rhône, auprès du pont St. Esprit. Il est formé en partie du Languedoc, du Comminges, du Nébouzant, et de Rivière-Verdun. Les bornes de ce département sont : au N., celui de la Loire; à l'E., celui de la Drôme; au S., celui du Gard; au S. O., celui de la Lozère; au N. O., celui de la Haute-Loire.

Ce pays est à peu près l'ancien Vivarais, si malheureusement célèbre par les maux qu'y a causés le fanatisme au temps de la guerre des Albigeois, et plus récemment sous Louis XIV.

En général, ce pays est montagneux et volcanique. Le *Mezen* ou *Mezin* sur-tout est fort élevé, et l'on y trouve en beaucoup d'endroits des

traces de volcans éteints à différentes époques. Le mont Coiron est de même hérissé de bouches volcaniques.

La superficie de ce département est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 267,535 ames. Il est composé de 335 communes, et divisé en 3 arrondissem. communaux ou sous-préfectures, et en 31 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Privas*. *Tournon* et *Argentières* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Mende, et dépend de la 9ᵉ division militaire, dont le commandant réside à *Montpellier*. Ardèche est du ressort du tribunal d'appel séant à Nîmes, département du Gard, et dans la 15ᵉ conservation forestière. *Voyez* Privas.

Les principales villes de ce département sont : *Privas*, *Annonay*, *Argentières* et *Tournon*.

Il y a beaucoup de papeteries, entr'autres celle d'Annonay, qui est une des plus considérables de la France. On y fabrique toutes sortes de papiers de la plus grande beauté pour l'écriture et l'impression, ainsi que des cartons propres à glacer les étoffes. Cette papeterie jouit de la plus haute réputation : Paris, Lyon, Orléans, etc., en consomment prodigieusement. Aubenas a un autre genre d'industrie qui répand la vie et l'abondance dans ce département : ce sont ses manufactures de draps et autres étoffes de laine; de mouchoirs de coton, façon des Indes; et ses filatures de soie. On y a vu jusqu'à cent tours à filer, et quarante moulins à ouvrer : l'objet de ce travail pouvoit se porter à 40 quintaux de soie par an.

On voit près de Tournon six mines de plomb : le territoire de St.-Laurent-les-Bains offre du quartz cristallin verdâtre qui annonce une mine de cuivre.

Les *rivières* ou *ruisseaux* qui prennent leur source dans ce département, sont : Abron, Aligeron, Alignon, Alune, Ardèche, Argentières, Auzenne, Auzon, Beaume, Bize, Bizorgues, Blajon, Borne, Bourdavie, Bouyon, Buzet, Cance, Chalon, Charavanne, Chatrou, Chaumaison, Claise, Conrane, Daise, Dardaillon, Davonne, Day, Dorne, Doux, Dorbie, Dunière, Duzon, Egoulet, Erieux, Escontay, Espezonnette, Fontaulier, Fontvive, Fous, Frayot, Furon, Gage, Gardan, Glucyre, Gouille, Horimeze, Ibie, Laduegne, Laude, Lavandière, Lavezon, Lembroche, Lenganiol, Lezeras, Liau, Licau, Ligne, Lioupan, Loire, Loubière, Luol, Mahlarie, Mas, Menejan, Merdarie, Merdorit, Mialan, Nadales, Negue, Orsanne, Ouvèze, Oyses, Ozon, Payre, Poulet, Pourseille, Rancune, Regourdet, Remercuer, Rhentiol, Rieutort, Riouman, Rouanel, Roubrau, Salastre, Saliouse, Salandre *ou* Douce, Salendres, Sandron, Serigoul, Sumène, Sure, Tallaron, Tauron, Thaurençon, Valechaud, Vendoul, Vernet, Veyradère, Veyruegne, Volane.

Lac. Issarles.

Montagnes. Coiron, Combe-de-Broussin, Côte-Chaude, Côte de Moutinandon, Tarnague.

Forêts. Bauzon, Boizon, *idem* Boizon.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures agraires; valeur en ares.

Sétérée dite de roi, de 800 toises carrées, 30.390.
— de 633 toises carrées, 24.046.
— de 625 *idem*, 23.742.
— de 605 *idem*, 22.982.
— de 600 *idem*, 22.792.
— de 3.00 pas carrés à 2 pieds 9 pouces, 28.728.
— de 30550 pieds carrés, 31.920.
— de 28800 *idem*, 30.390.
— de 27216 *idem*, 28.718.
— de 23760 *idem*, 25.071.
— de 21600 *idem*, 22.792.
— de 11000 *idem*, 11.607.
— de 9900 *idem*, 10.447.
Fessoirée de 6050 pieds carrés, 6.384.
— de 4537 pieds 6 pouces, 4.788.
Salmée de 16.00 toises carrées, 60.780.
Eminée de 300 toises carrées, 11.396.
Carto de 156 toises carrées, 5.935.
— de 200 *idem*, 7.597.
— de 600 *idem*, 22.792.
Cartonade de 200 toises carrées, 7.597.
Metenchée de 250 toises carrées, 9.497.
Journal de 105 1/144 toises carrées, 3.990.
— de 1650 pieds carrés, 1.741.
— de 2200 *idem*, 2.322.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Gabriel *Argou*, avocat au parlement de Paris, né au Vivarais; aussi estimable par ses vertus que par son mérite : vivoit dans le dix-huitième siècle. Il a donné : *Institutions au Droit français*, 2 vol. *in*-12. — François-Joachim *de Pierre*, comte de *Bernis*, cardinal, ministre d'Etat, membre de plusieurs académies : naquit à Saint-Marcel de l'Ardèche en 1715, mourut à Rome en septembre 1794; il fut ambassadeur de Venise à Rome. Ses *poésies* consistent dans quelques pièces, moitié sérieuses, moitié badines. Il a donné un *Poëme des quatre Saisons*. Les poésies de l'abbé de Bernis ont été recueillies en 1776 : Londres, 2 vol. *in*-18. On a encore de lui : *Correspondance avec M. Pâris du Verney*, depuis 1752-1762; Paris, 1790, 2 vol. *in*-8°; un *Poëme sur la Religion*, 1796; Parme, *in-fol.* — Philippe *Codure*, commentateur et controversite, né à Annonay : mort en 1660. Il étoit savant dans la langue hébraïque; il embrassa la religion catholique, après avoir été ministre à Nîmes. On a de lui : *Commentaire sur Job* : Paris 1651, *in*-4°; *Traité des Mandragores*. — François de Paule de *Combalusier*, médecin célèbre : né au bourg St.-Andéol, mort en 1762 professeur de pharmacie à Paris. Il a donné beaucoup d'*ouvrages polémiques* sur les querelles des chirurgiens et des médecins; un traité latin *sur les vents qui affligent le corps humain*; 1747, *in*-12; traduit en français, 1754, 2 vol. *in*-12. — Pierre *Davity*, cosmographe et compilateur : né à Tournon en 1573, mort à Paris en 1635. Il a donné : *Etats et Empires du monde*, 1 vol. *in-fol.* *Ranchin* et *Rocoles* augmentèrent cet ouvrage de quatre volumes.

Ardèche (l'), rivière (*Ardèche*) arr. de l'Argentières, cant. de Thueys. Sa source près la forêt de Bauzon, à 16 k. (3 l. 2/3) O. de Thueys, coule à l'E., reçoit plusieurs rivières, descend au S. E., passe au N. O. d'Aubenas, va au S. puis au S. E., passe au S. O. de Vallon, et va se rendre dans le Rhône, à 3 k. (2/3 de l.) N. du Pont-St.-Esprit.

Ardeillou (l'), ruisseau (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers. Sa source à 5 k. (1 l. 1/3) E. de Béziers, coule au S., en traverse le canal, et va à l'E. se rendre dans le Libron, à 9 k. (2 l. 1/3) S. E. de sa source.

Ardellays, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Herbiers, à 28 k. (6 l. 1/4) de Montaigu, 4 m. (10 l. 1/3) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1052. *Bur. de p.* des Herbiers.

Ardelles, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent, cant. de Châteauneuf, à 6 k. (1 l. 1/2) de Châteauneuf, 25 k. (5 l. 3/4) de Chartres. *Pop.* 366. *Bur. de p.* de Châteauneuf.

Ardelliers, (*Gard*), arr. de Vigan, cant. et commune de Valleranque. *Pop.* réunie à Valleranque, 3913. *Bur. de poste* de Vigan.

Ardelu, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 16 k. (3 l. 3/4) de Janville, 32 k. (7 l. 1/3) de Chartres. *Pop.* 125. *Bur. de poste* d'Augerville, dép. de Seine-et-Oise.

Ardenais, v. (*Cher*), arr. de de St.-Amand, cant. du Châtelet, près l'Arnon, à 16 k. (3 l. 2/3) de Châteaumeillant, à 5 m. (10 l. 3/4) de Bourges. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Châteaumeillant.

Ardenay, v. (*Mont-Blanc*), à 7 k. (1 l. 3/4) d'Aiguebelle. *Pop*... *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Ardenay, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Montfort, sur la côte près de la rivière de Landon, à 16 k. (3 l. 3/4) du Mans. On trouve au château des *Belles-Filles* une source d'eau minérale, des tourbières bonnes à exploiter. Le territoire offre du ludus quartzeux, tantôt rouge, tantôt jaunâtre. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Couère.

Ardenay, v. (*Seine-et-Oise*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Dourdan. *Pop*... *Bur. de poste* de Dourdan.

Ardenbourg, ville (*Escaut*), arr. du Sas de Gand, cant. de l'Ecluse, dépendant ci-devant de la Flandre hollandaise, à 6 k. (1 l. 1/2) S.

E. de l'Ecluse, 7 k. (1 l. 3/4) S. S. O. de Ostbourg, 30 k. (6 l. 3/4) N. O. de Gand. On nommoit anciennement cette ville *Rodembourgh*. Les Normands ont ravagé ces pays au XI[e] siècle ; les inondations et le voisinage des autres villes lui ont ôté tout son lustre : car elle étoit autrefois maritime, avec un port considérable. Ardenbourg a été une place forte : les Français l'attaquèrent en 1672, avec un corps de 8,000 hommes, mais ils ne purent alors, après deux assauts, s'en rendre maîtres. *Pop.* 1059. *Bur. de p.* de Bruges.

Ardengost, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 16 k. (3 l. 3/4) de la Barthe, 43 k. (9 l. 3/4) de Tarbes. *Pop.* 114. *Bur. de poste* d'Arreau.

ARDENNES.

Ce département tire son nom de la forêt considérable et montagneuse qui en occupe la partie septentrionale. Les Romains la nommoient *Arduenna sylva*, d'où s'est formé le nom *Forêt des Ardennes*. Il renferme la partie septentrionale de l'ancienne province de Champagne.

Les bornes de ce département sont au N., les Pays-Bas autrichiens ; au S. E., le département de la Meuse ; au S. O., celui de la Marne ; à l'O., celui de l'Aisne.

La superficie de ce département est d'environ 1,029,189 arpens carrés, ou 525,281 hectares ; sa population est de 254,000 ames. Il est composé de 599 communes, et divisé en 5 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 34 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Mézières*. *Rocroy*, *Sedan*, *Rethel* et *Vouziers* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Metz, et dépend de la 2[e] division militaire, dont le commandant réside à Mézières. Ardennes est du ressort du tribunal d'appel séant à Metz, département de la Moselle, et dans la 22[e] conservation forestière. *Voyez* Mézières.

Les principales rivières sont : la *Meuse* et l'*Aisne*, dont il est parlé dans leurs départemens.

Les terres de ce département ne sont pas en général très-fertiles ; on y trouve beaucoup de mines de fer, et au S. des pâturages et du blé.

Les principales villes sont : *Mézières*, *Rocroy*, *Rethel*, *Sedan* et *Vouziers*.

Il y a des tanneries dont le cuir est très-estimé, une foule de manufactures où l'on fabrique toutes sortes d'étoffes. La réputation des draps de Pagnon, à Sedan, nous dispense de nous étendre à ce sujet. On y fait aussi des points de dentelle, des tapisseries, des toiles, des serges drapées, serges cordelières, crêpons, bonneterie, tisseranderie, chapellerie, etc. *Voyez* les principales villes de ce département.

Le territoire offre des carrières de pierre et d'ardoise dont on fait un commerce considérable à Charleville et à Mézières : dans la dernière de ces villes, la chaux et le sable sont d'une bonté singulière ; on en compose un mortier d'une dureté extraordinaire qui rend la démolition très-difficile. On y trouve charbon-de-terre, mines de fer et bois : à la faveur desquels il y a des forges considérables, surtout pour la fabrication des armes et ustensiles de cuisine.

Les *rivières* qui prennent leur source dans ce département, sont : Agron *ou* Egrond, Ainy, Arne, Arquebusière, Aubre, Audry, Bar ; Bar, ancienne source ; Baraset, Bioufle, Charne, Cuvelle, Dhuis, Dalie, Delure, Eau d'heure, Ennemane, Faux, Ferrière, Fournelle, Grimaux, Hermeton, Jailly, Lallemand, Lierre, Maravé, Maronne, Moulinet, Nédimort, Noire-Eau, Oise, Retonne, Riez, Runogneulle, Rosière, Rouse, Rupt des vaches, Sauces, Serre, Terron, Thin, Thon, Vaux, Vence.

Forêts. Harcy, Mazarin, Montmeillant, Signy (petite forêt de), Signy (grande forêt de), St.-Martin, Tremont ; Reserve nationale, trois bois nationaux.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Toise et Aune de Paris. Voyez le département de la Seine.
Pied de Saint-Lambert, de 10 pouces 11 lignes, 0.2955.
Pied de 11 pouces, 0.2979.
Aune de Brabant, 0.7241.
— de Provins, 0.7309.
— de Chooz et Senseille, 0.6802.
— de Givet, 0,6880.
— de Philippeville et Margut, 0.7038.
— de Saint-Piermont, 0.7173.
— d'Authe et Brieulle, 0.7376.
— de Mariembourg, 0.7332.
— de Châtel et Treigne, 0.7444.
— de Gesponsard, 0.7580.
— de Fumay, 0.8663.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Arpent de 100 verges à 25 pieds de Paris par verge, 60.710.
— *idem* à 25 pieds de 11 pouces, 55.416.
— d'ordonnance de 100 perches à 22 pieds, 51.072.
— de 100 verges à 21 pieds 4 pouces, 48.023.
— *idem* à 21 pieds, 46.535.
— *idem* à 20 pieds 8 pouces, 45.069.
— *idem* à 20 pieds 7 pouces 1/2, 44.885.
— *idem* à 20 pieds 4 pouces, 43.626.
— *idem* à 20 pieds 2 pouces, 43.912.
— *idem* à 20 pieds 2 lignes, ou 22 pieds de 10 pouces 11 lignes, 42.265.
— *idem* à 20 pieds, 42.208.
— *idem* à 19 pieds 8 pouces 6 lignes, ou à 21 pieds 1/2 de 11 pouces, 41.026.
— *idem* à 19 pieds 6 pouces, 40.125.
— *idem* à 19 pieds 3 pouces, 39.103.
— *idem* à 19 pieds 2 pouces, 38.764.
— *idem* à 19 pieds 1 pouce, 38.42 .
— *idem* à 19 pieds, 38.093.
— *idem* à 18 pieds 10 pouces, 37.428.
— *idem* à 18 pieds 7 pouces 8 lignes, 36.659.
— *idem* à 18 pieds 5 pouces 10 lignes, ou à 22 pieds de 11 pouces 11 lignes, 36.060.
— de Vitry *idem* à 18 pieds 4 pouces, ou à 22 pieds de 10 pouces, 35.466.
— *idem* à 18 pieds 6 lignes, 34.347.
— *idem* à 17 pieds 9 pouces, ou à 19 pieds de 11 pouces, 33.247.
— *idem* à 17 pieds 5 lignes, ou à 19 pieds 1/2 de 10 pouces 1/2, 32.008.
— *idem* à 16 pieds, 27.013.
— *idem* à 9 pieds 8 pouces, 9.860.
— de 114 7/11 verges à 19 pieds, 43.648.
— de 160 verges à 17 pieds 10 pouces 6 lignes, ou à 19 pieds 1/2 de 11 pouces, 53.945.
— de 160 verges de Saint-Lambert, à 17 pieds 4 pouces, 50.725.
— et *Fauchée* de 160 verges à 16 pieds 6 pouces, ou à 18 pieds de 11 pouces, 46.858.
Bonnier de 200 verges à 16 pieds, 54.026.
— de 400 *idem* à 15 pieds, 94.969.
— *idem* à 14 pieds 8 pouces, ou à 16 pieds de 11 pouces, 90.793.
Journal de 133 1/3 verges *idem*, 30.264.
Bonnier de 400 verges à 14 pieds 6 pouces 8 lignes, ou à 16 pieds de 10 pouces, 89.426.
Journal de 100 verges *idem*, 22.356.
Setier de 80 verges à 16 pieds 8 pouces, ou à 18 pieds de 11 pouces, 23.459.

Nota. Il y a dans ce département des mesures agraires qui portent d'autres dénominations, telles que celles de *Fauchée*, *Jour*, *Journal*, *Setier* ; il est facile d'en connoître la valeur d'après celles ci-dessus. Soit, par exemple, le jour de 90 verges à 20 pieds 2 pouces par verge, dont on cherche la valeur en ares : cherchez la valeur de l'arpent de 100 verges à 20 pieds 2 pouces par verge, valeur qui est 42.912. Divisez ce nombre par 100, en reculant le point de deux places vers la gauche, ce qui vous donnera pour valeur de la verge 0.42912 ; multipliez ce dernier nombre par 90, vous aurez pour la valeur du jour en *ares* 38.621 : ainsi des autres.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : *Baudin*, habile législateur, philosophe, mort en l'an 8. — Nicolas-Louis *de la Caille*, astronome : naquit en 1714, et mourut le 21 mars 1762. Il se lia avec le célèbre Cassini, qui lui procura un logement à l'Observatoire, et partagea ses travaux. — Louis *Coppel*, de Sedan, professeur en hébreu dans l'académie ou collége calviniste de Saumur : se distingua par son habileté dans la critique ; il mourut en 1658. Plusieurs ouvrages sur *la langue hébraïque* et *la chronologie sacrée*. — Pierre *Carpentier*, bénédictin, né à Charleville en 1697 ; auteur du supplément au *Glossaire de du Cange*, 6 vol. *in-fol.* ; en entier du *Supplément à ce Glossaire*, 4 vol. *in-fol.*, 1766. *Alphabetum Tironianum*,

in fol., 1747. Mourut en 1767. — François *Desportes*, né en Champagne, 1661, habile peintre : mort à Paris en 1743, membre de l'académie de peinture à Paris; a laissé un fils qui joint au talent de la peinture celui de la poésie. — Charles *Drelincourt*, ministre controversite : né à Sedan en 1585, mort à Paris en 1669. Il étoit ministre de l'église prétendue réformée à Charenton; il publia plusieurs ouvrages contre ceux de la communion : un *Catéchisme*, vol. *in*-8°.; *Abrégé de controverses; Consolation contre les frayeurs de la mort* : Amsterdam, 1724, 2 vol. *in*-8°.; *la Préparation à la sainte cène*, 3 vol. *in*-8°.; *le Hibou des Jésuites*. Charles *Drelincourt*, son fils, étoit médecin à Montpellier; il mourut à Leyde en 1697. Il a donné des *Opuscules*, 1727, *in*-4°. Laurent *Drelincourt*, son autre fils; mort à Niort, en 1680, où il étoit ministre : a laissé des *Sermons*, et un recueil de *Sonnets chrétiens* : Amsterdam, 1766, *in*-12. — Louis *Dufour de Longuerue*, littérateur : né à Charleville en 1652, mort à Paris en 1733. Il étoit abbé de Sept-Fontaines et du Jard; Richelet fut son précepteur. Ce savant écrivain a donné une *Dissertation latine sur Tatien; Description historique de la France* : Paris, 1719, *in-fol*; *Annales Arsacidarum*, in-4°, 1732. — Jean *Pierquin*, curé, auteur d'ouvrages remplis de préjugés; né à Charleville, mort en 1742, âgé de 70 ans. Il a donné le *Sabat des Sorciers; Transformations magiques; Chant du Coq; Pesanteur de la flamme; OEuvres physiques et géographiques*, in-12 : Paris, 1744, etc. — Henri de la Tour, vicomte de *Turenne*, maréchal-de-France, général des armées françaises sous Louis XIV, aussi brave que modeste; il fut tué, à l'âge de 64 ans, par un boulet de canon, le 27 juillet 1675, au moment où il ordonnoit de placer une batterie. Né à Sedan en 1611, il avoit été fait maréchal-de-camp à 23 ans, et maréchal-de-France à 32. — Charles de Saint-*Yves*, né près de Rocroy, en Champagne; fameux oculiste à Paris, mort en 1733. *Traité des maladies de l'œil*.

Ardennes, v. (*Gers*), arr. et cant. Sud d'Auch, près l'Aulone, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch. *Pop.* 120. *Bur. de poste* d'Auch.

Ardennes (l'), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. de la Guerche, dans la forêt du même nom, coule au N., puis à l'O. et va se rendre dans la Seiche, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Ardennes, v. (*Seine-et-Oise*), à 6 k. (1 l. ½) d'Etampes. *Pop.*..... *Bur. de poste* d'Etampes.

Ardens, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-Fezensac, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Vic-sur-Lasse.

Ardes, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, ch.-l. de cant. près la Couze, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Brioude, 42 k. (9 l. ½) de Clermont-Ferrand. Long. 20. 40. lat 45. 22. C'étoit le chef-lieu du duché de *Mercœur*, qui appartenoit à la maison de Conti. Cette ville, quoique située au pied de la montagne du *Lugues*, et dans un pays hérissé de rochers, est dans un canton très-fertile en blé. On y trouve beaucoup de gibier. C'est l'entrepôt du commerce qu'on y fait entre ce qu'on appeloit autrefois *la Haute* et *Basse Auvergne*. *Pop.* 1662. *Bureau de poste*.

Ardeuil, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 14 k. (2 l. ½) de Grand-Pré, 5 m. (12 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Vouziers.

Ardevon, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 10 k. (2 l. ½) d'Avranches, 5 m. (11 l.) de Coutances. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Pontorson.

Ardezent (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères. Sa source à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bagnères, coule au S. E., et se rend dans l'Adour-de-Beaudran, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de sa source.

Ardiège, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand-de-Comminges, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Gaudens, 9 m. (20 l.) de Toulouse. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Montrejean.

Ardière (l'), rivière (*Rhône*), arrondis. et cant. de Villefranche. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) de Beaujeu, coule au N. E., puis au S. E., ensuite à l'E., et se rend dans la Saone, à 1 k. (¼ de l.) O. de Belleville.

Ardillats (les), v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, près l'Ardière, à 25 k. (5 l. ¾) de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) de Lyon. *Pop.* 1180. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Ardillères, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. d'Aigrefeuille, à 14 k. (3 l. ¼) de Rochefort, 40 k. (9 l.) de Saintes. *Pop.* 560. *Bur. de p.* de Surgères.

Ardillères, v. (*Seine-et-Oise*), à 3 k. (¾ de l.) de Limous. *Bur. de poste* de Limous. *Pop*...

Ardilleux, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Hardilleux.

Ardimont, v. (*Seine-et-Oise*), à 11 k. (2 l. ¾) de Pontoise. *Bur. de poste* de Pontoise. *Pop*....

Ardin, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges, à 18 k. (4 l.) de Niort. Dans le territoire de ce village, les carrières fournissent un marbre de couleur brune, qui reçoit un poli éclatant. *Pop.* 1627. *Bur. de poste* de Niort.

Ardizan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bigorre, sur l'Adour, à 5 k. (1 l. ¼) de Bagnères, 15 k. (3 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Bagnères de Bigorre.

Ardizas, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Cologne, à 13 k. (3 l.) de l'Isle-Jourdain, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Ardoix, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Satilleux, près la Courane, à 15 k. (3 l. ½) de Tournon, 5 m. (11 l. ½) de Privas. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Annonay.

Ardon, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. et commune de Châtillon de Michaille, près de Valserine, à 15 k. (3 l. ⅓) E. de Nantua, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Gex, 4 m. (10 l.) E. de Bourg. *Pop.* réunie à celle de Châtillon de Michaille, 965. *Bur. de poste*.

Ardon, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole sur l'Angillon, à 15 k. (3 l. ½) de Poligny, 29 k. (6 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Champagnole.

Ardon, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de la Ferté-St.-Aubin, à 18 k. (4 l.) de Beaugency, 13 k. (3 l.) d'Orléans. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de la Ferté-St.-Aubin.

Ardorf, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Blankenheim, près de l'Ahr, à 8 k. (2 l.) E. de Blankenheim, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Adenau, 8 m. (17 l. ¼) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 114.

Ardour (l'), rivière (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Benevent. Sa source, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Bourganeuf, coule à l'ouest, et se rend dans la Gartempe, à 14 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Laurière.

Ardouval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, à 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâtel, 38 k. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Ardoye, v. (*Lys*), arr. de Bruges, ch.-l. de cant. près de Drybeck, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Rousseloere, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Thielt, 24 k. (5 l. ½) S. de Bruges. *Pop.* 5875. *Bur. de poste* de Menin.

Ardre (l'), rivière (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois. Sa source dans les bois

de la montagne de Reims à Courtagnon, coule au N. O., arrose plusieurs villages, et se rend dans la Vesle, au N. O. de Fimes.

Ardres, ville (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tounheim, au lieu des Marais, à 14 k. (3 l. ¼) E. de Calais, 18 k. (4 l.) S. O. de Gravelines, 30 m. (68 l.) N. de Paris. Long. 19. 30. lat. 50. 35. François Ier, et Henri VIII roi d'Angleterre, eurent dans les environs de cette ville une entrevue qui occasionna de si belles fêtes, que l'endroit où ils se réconcilièrent en 1520 a conservé le nom de *Camp de Drap d'Or*, pour faire allusion à la magnificence des habits qu'avoient les courtisans de ces deux monarques. Les Espagnols prirent Ardres en 1596; mais ils évacuèrent cette place à la paix de Vervins en 1598. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye de Bénédictins, dont l'abbé étoit commendataire; un couvent de Carmes et de Bénédictins, des Sœurs de la Charité qui desservoient l'hôpital général des pauvres.

Cette ville est une place de guerre de la 16e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 1596. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Ardres (Canal d'), (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournheim. Il commence à Ardres, et se réunit au canal de Calais; il a 7785 mèt. (4000 toises).

Ardusson, rivière (*Aube*), arr. de Nogent sur Seine, cant. de Marigny. Elle prend sa source près de St.-Flavy, à 19 k. (4 l. ¼) de Nogent, et se jette dans la Seine à 3 k. (⅔ de l.) de Nogent.

Arduy (l'), rivière (*Haute-Loire*), arr. et cant. d'Yssingeaux. Sa source à 4 k. (1 l.) S. d'Yssingeaux, coule au N., puis au N. E., et se rend dans le Lignon, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Ardy (l'), rivière (*Landes*), arr. et cant. de Dax. Sa source à 8 k. (2 l.) S. O. de Dax, coule au S. E., et se rend dans l'Adour, à 6 k. (1 l. ½) de sa source.

Are (*l'*), hectomètre, carré superficiel, remplaçant la perche, et valant une perche 96 centièmes, même mesure.

Arebeck (l'), ruisseau (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. d'Herinnes, à 4 k. (1 l.) E. duquel il prend sa source, coule à l'O., et se rend dans la Marcq, à 5 k. (1 l. ¼) O. de sa source.

Aregno, bourg (*Golo*), arrondissement de Calvi, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de l'Ile-Rousse, 5 m. (11 l.) O. p. N. de Bastia, 10 k. (2 l. ½) E. de Calvi. *Pop.* 560. *Bur. de poste.*

Areines, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et can. de Vendôme, sur le Loir, à 2 k. (½ l.) de Vendôme, 30 k. (6 l. ¾) de Blois. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Vendôme.

Aremberaux (les), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. et commune de Barcus, à 9 k. (2 l. ¼) de Mauléon, 33 k. (7 l. ½) de Pau. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mauléon.

Arembecourt, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavange, à 33 k. (7 l. ½) d'Arcis, 4 m. (10 l. ½) de Troyes. *Pop.* 218. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Arembout, v. (*Nord*), arr. et cant. de Bergues, à 5 k. (1 l. ¼) de Bergues, 8 m. (19 l. ¼) de Douay. *Pop.* réunie à Cappelle, 404. *Bur. de poste* de Bergues.

Arembout, v. (*Nord*), arr. de Bergens, canton de Dunkerque, à 6 k. (1 l. ½) de Dunkerque. *Pop... Bur. de poste* de Dunkerque.

Aren (Cap et Batterie d'), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et canton de Marseille, à 1 k. (¼ de l.) N. de Marseille, près les neuves infirmeries.

Aren, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près le gave d'Oléron, 9 k. (2 l. ¼) d'Oléron, 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Navarreins.

Arena, bourg (*Marengo*), arr. de Vognerre, à 40 k. (9 l.) N. E. de Vognera; en Plaine sur la rive droite du Pô, vis-à-vis l'embouchure de l'Olona. *Pop.* 2590. *Bur. de poste* de Vognerre.

Arenberg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Adenau, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Adenau, 6 k. (1 l. ½) d'Honningen, 5 m. (11 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 201. *Bur. de poste.*

Arendonck, bourg (*Deux-Nethes*), arrond. de Turnhout, ch.-l. de cant. dans la ci-devant province qu'on appeloit le *Marquisat du Saint-Empire*, et dans la contrée appelée *la Campine*, près de la rivière de la Wimpe, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Oudt-Turnhout, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Turnhout, 5 m. (11 l. ¼) N. E. d'Anvers. Les manufactures de draps et autres étoffes de laine qu'on fabrique dans ce bourg, font le commerce et le bien des habitans. Il y a aussi deux fabriques d'eau-de-vie de genièvre, et trente-sept de bas au métier. Il y avoit autrefois des écoles latines, dirigées par des prêtres séculiers. *Pop.* 2447. *Bur. de poste* de Turnhout.

Arennes, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Alais, commune de St.-Christol, à 2 k. (½ l.) d'Alais. *Pop.* réunie à St.-Christol et à Vernail, 726. *Bur. de poste* d'Alais.

Arenrath, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Manderscheid, à 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Manderscheid, 13 k. (3 l.) S. E. de Witlich, 22 k. (5 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 78. *Bur. de poste.*

Arentemens ou Repos, montagne (*Vosges*), arr. de Ginal, cant. de Rembervillers, à 18 k. (4 l.) de Rembervillers. Elle est couverte de chênes et de sapins.

Arenthon, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Reignier, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Reignier, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Bonneville, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Genève. *Pop.* 620. *Bureau de poste* de Carouge.

Aresche, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 10 k. (2 l. ½) E. d'Arbois, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Lons-le-Saunier, 4 k. (1 l.) S. E. de Salins. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Salins.

Aresdorff, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, à 4 k. (1 l.) N. de Ramhruch, 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Esch-sur-Sure, 36 k. (8 l.) N. O. de Luxembourg. *Population*, 429. *Bureau de poste* d'Arlon.

Aresnes, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Benevent, à 20 k. (4 l. ⅓) de Bourganeuf, 25 k. (5 l. ¾) de Gueret. *Popul.* 834. *Bureau de poste* de Bourganeuf.

Aressy, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondis. et cant. de Pau, près le gave de Pau, à 3 k. (¾ de l.) de Pau. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Pau.

Areux, v. (*Ardennes*), arr. de Charleville, cant. de Renwez, à 7 k. (1 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Mézières.

Arfeuille, v. (*Allier*), arr.

et cant. de la Palisse, sur la Barbenan, à 22 k. (5 l.) E. de Cusset, 5 m. (12 l. ½) S. E. de Moulins, 22 k. (5 l.) S. du Donjon. *Pop.* 2850. *Bur. de poste* de la Palisse.

Arfeuille, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Charenton, à 8 k. (2 l.) de St.-Amand, 36 k. (8 l.) de Bourges. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Arfeuille, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, à 14 k. (3 l. ¼) de Montluçon. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Montluçon.

Arfons, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne, à 21 k. (4 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 1183. *Bur. de poste* de Revel, dép. de la Haute-Garonne.

Argaonia (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Mauléon. Elle a, de l'E à l'O., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Argagnou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près le gave de Pau, à 7 k. (1 l. ¾) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Populat.* 205. *Bur. de poste* d'Orthez.

Argain (l'), ruisseau (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil. Sa source à 6 k. (1 l. ½) O. de Daumazan, coule à l'E., et se rend dans l'Arize, au N. O. de Daumazan.

Argain, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. et commune de Montesquieu-de-Volvestre, à 13 k. (3 l.) de Rieux, 5 m. (12 l. ½) de Toulouse. *Pop.* réunie à Montesquieu et Castillon, 2670. *Bur. de poste* de Rieux.

Arganchey, v. (*Calvados*), arr. cant. et commune de Bayeux, à 5 k. (1 l. ¼) de Bayeux, 29 k. (6 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Bayeux.

Arganςon, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vendœuvre, près le Laudion, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 295. *Bureau de poste* de Bar-sur-Aube.

Argancy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, sur la côte près la Moselle, à 8 k. (2 l.) N. de Metz, 18 k. (4 l.) S. de Thionville, 20 k. (4 l. ½) E. de Briey. *Pop.* réunie à Vigy, 595. *Bur. de poste* de Metz.

Argein, (*Arriége*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, commune de Bethmale, près l'Abouigane, à 13 k. (3 l.) de St.-Girons, 5 m. (11 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Saint-Girons.

Argelès, ville (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, et ch.-l. de canton à 2 k. (½ l.) S. de la mer, à 22 k. (5 l.) S. E. de Perpignan, 4 k. (1 l.) N. O. de Collioure, 22 k. (5 l.) E. de Céret. Cette ville faisoit partie d'un petit pays qu'on appeloit le *Vallespir*, autrefois province du Roussillon : anciennement fortifiée, elle a soutenu plusieurs siéges. Elle se rendit à la France le 7 juin 1641, après que les habitans se furent rendus maîtres de la garnison, et l'eurent forcée de se réfugier dans l'église, où ils la tinrent assiégée jusqu'à l'arrivée de l'armée française. Le 12 vendémiaire an 2 (4 octobre 1793), le camp espagnol d'Argelès fut emporté par Delatre, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales. *Pop.* réunie à Taxe d'Avais, 847. *Bur. de poste* de Collioure.

Argelès, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, à 4 k. (1 l.) de Bagnères, 20 k. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Bagnères de Bigorre.

Argelès, ville (*Hautes-Pyrénées*), ch.-l. d'arr. et de cant. sur le gave d'Azun, à 31 k. (7 l.) S. O. de Tarbes, 13 k. (3 l.) N. de Cautères, 22 k. (5 l.) O. S. O. de Bagnères, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Lourde, 81 m. (184 l.) S. S. O. de Paris. Il y a près d'Argelès des couches d'ardoise grise, argileuse, et au sud des couches verticales de pierre calcaire.

Cette ville a une sous-préfecture, et un tribunal de première instance. Il y a un bureau pour la conservation des hypothèques, et un receveur particulier. *Population*, 800. *Bur. de poste* de Bagnères de Bigorre.

Argelliers, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Ginestas, près du canal, à 16 k. (3 l. ¾) de Narbonne, 4 m. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Narbonne.

Argelliers, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. d'Aniane, à 29 k. (6 l. ½) de Lodève, 20 k. (4 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Gigniac.

Argelos, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, à 37 k. (8 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 459. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Argelos, (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze, à 18 k. (4 l.) de Pau. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Pau.

Argelouze, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sore, à 6 m. (13 l. ¾) de Tartas, 5 m. (12 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Lispotey.

Argelouze, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, à 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. Il y a dans ce village une manufacture de poterie et vaisselle de terre. *Pop.* réunie à Arouille et à Sauboires, 456. *Bur. de poste* de Roquefort.

Argence la vive, rivière (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Guiolle. Sa source à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de la Guiolle, coule au N. O., reçoit les eaux d'Argence la morte, et se rend dans la Truyère, à 6 k. (1 l. ⅓) S. E. de Mur-de-Barrez.

Argence morte (l'), rivière (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève. Sa source à 18 k. (4 l.) S. E. de Mur-de-Barrez, coule au N. O., tourne à l'O. et se rend dans l'Argence vive, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Mur-de-Barrez.

Argence, bourg (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, sur la Muancé, à 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Caen, 27 k. (6 l.) N. de Falaise, 6 k. (1 l. ½) S. de St.-Trouard. Les habitans cultivent un vignoble assez considérable, et qui produit du vin blanc, qu'on nomme dans le pays *vin-huet*. Son prix est ordinairement le même que celui du cidre. *Pop.* 1283. *Bur. de poste* de Croisanville.

Argenoux, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de St.-Amand, à 15 k. (3 l. ½) de Cosne, 6 m. (13 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 475. *Bureau de poste* de Neuvy sur Loire.

Argens, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Génestas, sur le canal, à 20 k. (4 l. ½) de Narbonne, 34 k. (7 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Narbonne.

Argens, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castelane, cant. de Saint-André, à 22 k. (5 l.) de Castelane, 23 k. (5 l. ¼) de Digne, 11 m.

(24 l.) d'Aix. Ce village avoit titre de marquisat. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Castellane.

Argens, rivière (*Var*). Son cours est de 6 myr. (13 l.) lieues. Ce furent les Romains qui lui donnèrent le nom *d'Argens*, à cause de la pureté de ses eaux. Elle a trois sources différentes vers St.-Maximin; elle passe près Lorgues, et se décharge dans la mer Méditerranée, au S. de Fréjus dans le golfe de ce nom.

Argens (l'), rivière (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de St.-Maximin. Sa source à 1 k. (¼ de l.) O. de St.-Maximin, coule au N., puis à l'E., reçoit le Caulon, passe au N. E. de Châteauvert, de Corrans, traverse le canton de Brignolles, reçoit la Bresque; traverse le canton de Draguignan, reçoit la Flauziége, la Daillé, l'Artuby, et va se rendre à la mer dans le golfe, à 3 k. (¾ de l.) S. de Fréjus.

Argensal (l'), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de Foix. Sa source à 4 k. (1 l.) N. O. de Foix, coule à l'O. N. O., et se rend dans la Leze, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de sa source.

Argensolle, v. (*Aube*), près Troyes. *Pop*....

Argensolles, v. (*Marne*), à 10 k. (2 l. ½) d'Épernay. *Pop.* . . *Bur. de poste* d'Épernay.

Argenson, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de St.-Maure, commune de Maille, à 29 k. (6 l. ½) de Chinon, 39 k. (8 l. ¾) de Tours. *Pop.* réunie à celle de Maille, 457. *Bur. de poste* de St.-Maure.

Argenson, bourg (*Vienne*), arr. de Châtelleraut, cant. de Dangé, commune des Ormes, sur la rive droite de la rivière de Creuse, à 27 k. (6 l.) de Chinon, 22 k. (5 l.) de Richelieu, 4 k. (1 l.) de Châtelleraut, 22 k. (7 l.) de Toûrs. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Dangé.

Argent (l'), rivière (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton. Sa source à Victuriere, à 19 k. (4 l. ¼) O. de Confolens, coule au N. O., puis à l'O., après avoir reçu l'Or rivière, passe à Nanteuil en Vallée, descend au S. O., elle se rend dans la Charente, à 3 k. (¾ de l.) S. de Verteuil.

Argent, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, ch.-l. de cant., sur la Saudre, à 22 k. (5 l.) de Briare, 8 k. (2 l.) N. d'Aubigny, 5 m. (12 l.) N. de Bourges, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Gien. *Pop.* 1083. *Bur. de poste* d'Aubigny.

Argent double (l'), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac. Sa source à 10 k. (2 l. ½) de Caunes, coule à l'O., puis au S., passe à Caunes, tourne au S. E., passe à Perrine, à Merinville, et va se rendre par-dessous le canal dans l'Aude, à 22 k. (5 l.) S. E. de sa source.

Argental, v. (*Loire*), arr. de St.-Étienne, cant. de Bourg-Argental, sur l'Argental, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Étienne, 5 m. (12 l. ½) de Feurs. *Pop.* 752. *Bur. de poste* de St.-Étienne.

Argental (l'), rivière (*Loire*), arr. de St.-Étienne, cant. de Bourg-Argental. Sa source à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de St.-Étienne, coule au S., et se rend dans la Diaume, à 1 k. (¼ de l.) O. S. O. d'Argental.

Argentan, ville (*Orne*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur une hauteur, au milieu d'une plaine fertile, à 5 m. (11 l.) O. de Mortagne, 36 k. (8 l.) N. p. O. d'Alençon, 20 m. (44 l.) O. de Paris. La rivière de l'Orne traverse Argentan. Cette ville est assez bien bâtie. Ses remparts forment une promenade fort jolie. Ses rues sont larges, propres et bien percées; son château peut être de quelque défense: bâtie sur une éminence, elle domine toute la plaine à quelques kil. (lieues) de circonférence. Outre son église paroissiale, il y avoit un prieuré de Bénédictins, et trois autres couvens, Dominicains, Capucins, et des Filles de Sainte-Claire.

Le commerce de cette ville est fort étendu. On y fabrique des dentelles du même genre qu'à Alençon, des toiles, des étamines, et autres étoffes légères, qui sont appelées dans le pays *de petits draps*. Quant à la manufacture de cuirs, elle est très-considérable. Les eaux de la rivière d'Orne sont excellentes pour leur préparations. Les toiles qu'on fabrique dans cette ville et aux environs sont de la plus belle qualité; ou les transporte à Caen, où elles se vendent avantageusement. On nourrit dans les environs d'Argentan une grande quantité de volailles, dont les cultivateurs tirent d'assez grands profits. Il y a une mine de fer près de cette ville.

Argentan a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 5583. *Bur. de poste et rel. de poste aux chev.*

Argentan du bois (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-George-du-bois.

Argentat, ville (*Corrèze*), arr. de Tulle, et ch.-l. de cant., sur la rive droite de la Dordogne, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de Tulle, 4 m. (10 l.) N. O. d'Aurillac, 36 k. (8 l.) S. O. de Mauriac. Long. 19. 33. lat. 45. 4. Argentat faisoit partie de la vicomté de Turenne. Il y a des mines de charbon de terre aux environs.

Cette commune a un syndic des marins, et est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Fouillac, cinquième arrondissement maritime. *Pop.* 2850. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Argenteau, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daelhem, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Daelhem, 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Verriers, 11 k. (2 l. ½) N. E. de Liége. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Liége.

Argentel (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Moras. Sa source à 2 k. (½ l.) S. O. de Moras, coule à l'O., puis au S. O., et se rend dans la Bancel, à 2 k. (½ l.) E. du Rhône, 6 k. (1 l. ½) N. de St.-Vallier.

Argentelles, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près de la Dive, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argentan, et 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Nonant.

Argentenay, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur l'Armançon, à 11 k. (2 l. ¾) de Tonnerre, 40 k. (9 l.) d'Auxerre. Il y a une manufacture pour le papier commun. *Pop.* 100. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

Argenteuil, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, et ch.-l. de cant. sur la rive droite de la Seine, dans un vignoble considérable, varié par un infinité de jardins, à 13 k. (3 l.) N. E. de St.-Germain, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Paris, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Pontoise. Sa situation, à la proximité de Paris, est très-agréable. Il y a beaucoup de maisons de campagne. Argenteuil avoit un prieuré célèbre, à la nomination du roi. Les religieux Bénédictins qui l'occupoient, et dont le prieur étoit seigneur haut-justicier, avoient quelques motifs de

ques motifs de chérir cette maison; d'abord parce qu'elle étoit bien rentée, ensuite qu'elle avoit été long-temps sanctifiée par des religieuses, dont la supérieure rappelle des souvenirs déchirans, et qui furent obligées de la suivre au Paraclet. Je n'ai plus besoin de nommer *Héloïse*, le Paraclet décèle la victime de Fulbert. Mais il est intéressant qu'on sache que c'est dans ce prieuré qu'*Héloïse* disputa à Dieu le cœur de l'illustre et trop infortuné *Abailard*. Ce monastère possédoit la robe sans couture de Jésus-Christ; et le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte étoient consacrés à faire voir au peuple, qui s'y portoit en foule, cette robe miraculeuse. On y voyoit, outre l'église paroissiale, un couvent d'Augustins déchaussés et un d'Ursulines: celui des Bernardines avoit déja été supprimé long-temps avant la révolution. Il y a dans le territoire d'Argenteuil des carrières et fours à plâtre. Son commerce consiste en vins de médiocre qualité, et en fruits. *Pop.* 4742. *Bur. de poste.*

Argenteuil, bourg (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur un petit bras de l'Armançon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tonnerre, 40 k. (9 l.) d'Auxerre. Il y avoit dans ce bourg une paroisse dédiée à *St.-Didier*. Le territoire est fertile en pâturages, en grains et en vins. *Pop.* 780. *Bur. de p.* d'Ancy-le-Franc.

Argenthal, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrondis. et cant. de Simmern, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Simmern, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Bacharach, 5 m. (11 l.) S. de Coblentz. *Pop.* réunie à Mulsels, 589. *Bur. de poste* de Creutznagh.

Argenthaler (Forêt d'), (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, sur les confins du cant. de Simmern, dans la forêt d'Hundsruch, à 8 k. (2 l.) S. E. de Simmern. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long, et de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de large.

Argentiera, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Vindio, à la descente du col de ce nom, sur la Stura, au fond de la vallée, à 7 m. (15 l.) de Cuneo. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Coni.

Argentière (l'), ville (*Ardèche*), ch.-l. d'arrondis. et de cant., à 32 k. (7 l. ¼) O. de Viviers, 11 k. (2 l. ⅔) S. O. d'Aubenas. Cette ville est située au fond d'une vallée de 389 mèt. (200 t.) de profondeur. Il y a six fabriques pour ouvrer la soie. On y file aussi des organsines qui sont ouvrées à cette fabrique.

Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance; on y trouve aussi un bureau pour la conservation des hypothèques, et un receveur particulier. *Pop.* 2000. *Bur. de poste.*

Argentière, v. (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon, commune de Givnette, sur la Magieure; à 8 k. (2 l.) de Montluçon, 6 m. (13 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Montluçon.

Argentière (l'), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Fréjus, dans les bois de Taneron, coule au S., puis à l'E., et se rend dans la mer à la Napoule, dans le golfe.

Argentière (Plage de l'), (*Var*), arr. de Toulon, à l'E. des salines d'Hyères. Elle tient depuis le cap de l'Argentière jusqu'à la plage, île et cap du Pelegrin.

Argentière, v. (l'), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, et ch.-l. de cant., sur la Durance, à 15 k. (3 l. ½) S. S. O. de Briançon, 42 k. (9 l. ½) N. E. de Gap, 13 k. (3 l.) N. de Mont-Dauphin. Il y a une tannerie à basane. Aux environs se trouve une mine de plomb et argent, et une autre dans la montagne de Loupmartin. *Pop.* 964. *Bur. de p.* de Briançon.

Argentières, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Sauve, à 31 k. (7 l.) de Nîmes. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Sauve.

Argentières, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Mantes, cant. de Mormant, sur l'Yères, à 20 k. (4 l. ½) de Melun. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Guignes.

Argentine, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil, près la Nizonne, à 23 k. (5 l. ¼) de Nontron, 42 k. (9 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 653. *Bur. de poste* de Mareuil.

Argentine, bourg, (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, canton d'Aiguebelle, près l'Arc, à 18 k. (4 l.) N. p. O. de Saint-Jean-de-Maurienne, 22 k. (5 l.) E. p. S. de Chambéry, 18 m. (40 l.) de Moutiers. Il y a une forge qui rend annuellement 325 milliers de fer. Il se trouve aux environs plusieurs filons de mines de plomb et argent, qui donnent quarante à cinquante livres de plomb par quintal, et près de quatre onces d'argent par quintal de plomb. *Pop.* 903. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Argentolle ou Argensolles, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Tennelière, à 4 k. (1 l.) de Troyes. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Troyes.

Argentolle, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, à 25 k. (5 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Argenton, ville (*Indre*), arr. de Châteauroux, ch.-l. de cant., sur la Creuse, à 9 m. (20 l.) S. O. de Bourges, 9 m. (20 l.) de Poitiers, 9 m. (20 l.) N. de Limoges, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Châteauroux, 29 m. (65 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 10; lat. 40. 30. La rivière de la Creuse partage cette ville en haute et basse: elle faisoit partie du Bas-Berry. La ville haute a son enceinte particulière et quatre portes, dont une communique à la ville basse. Le château qui étoit au haut de la première, existoit avant le roi Pepin, puisqu'après avoir réduit la ville de Bourges, ce prince le fit réparer. Il étoit flanqué de dix tours, sur l'une desquelles, appelée la *tour d'Eraclée*, on lisoit, en grosses lettres gravées, ces mots: *Veni, vici*. Ce château a été démoli par ordre de Louis XIV. On voyoit dans la ville basse un couvent de Cordeliers, et une église dédiée à saint Sauveur, qui n'avoit rien de remarquable. Il y a un bureau conservateur des hypothèques. *Pop.* 3595. *Bur. de poste* d'Argenton. *Rel. de p. aux chev.*

Argenton, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Bierné, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Gontier, 32 k. (7 l. ¼) de Laval. *Pop.* 453. *Bur. de p.* de Château-Gontier.

Argenton, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gemblour, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Gemblour, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Pervez-le-Marchez, 13 k. (3 l.) N. O. de Namur. *Pop.*... *Bur. de poste* de Namur.

Argenton, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Bouglon, à 42 k. (9 l. ½) O. d'Agen, 1 k. (¼ de l.) sud de Bouglon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Argenton-le-Chateau, ville (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, ch.-l. de cant., sur l'Argenton, à 18 k. (4 l.) O. de Thouars, 8 m. (17 l.) N. de Niort, 16 k. (3 l. ¾) N. de Bressuire. Cette ville est bâtie sur une colline escarpée. Le château, construit sous Philippe

de Comines, a totalement disparu par les guerres de la Vendée. La terre, malgré les désastres survenus dans ce beau pays, semble produire comme par enchantement : mais les maisons y sont rares. Les environs fournissent beaucoup de bois. On y recueille des vins, tant rouges que blancs, fort estimés : ces derniers sont plus abondans. Il s'y fait commerce de chanvre et de verrerie. *Pop.* 875. *Bur. de poste* de Thouars. *Rel. de p. aux chev.*

Argenton - lès - Eglises, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-le-Château, près l'Argenton, à 8 k. (2 l.) N. de Thouars, 8 m. (19 l.) N. N. E. de Niort, 5 k. (1 l. 1/4) O. de Brion. On y recueille quelques vins rouges et beaucoup de blancs, généralement estimés, qui se débitent dans les environs. On y fait aussi commerce de bestiaux et de farines. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Thouars.

Argenton (l'), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Bressuire. Sa principale source, à Breuil-Chaussée, coule à l'E., puis au N., passe à l'O. de Bressuire, tourne au N. E., passe à l'O. d'Argenton-le-Château, à l'O. d'Argenton-lès-Eglises, et va se rendre dans la Thoue, à 5 k. (1 l. 1/4) S. O. de Montreuil-Bellay.

Argentor, rivière (*Charente*) qui se forme de deux autres, l'une appelée *Argent*, l'autre *Or*. Elles ont leurs sources à peu de distance du bourg de Champagne-Mouton. Cette rivière se perd dans la Charente, à 8 k. (2 l.) de Nanteuil, après 13 k. (3 l.) de cours.

Argentré-sous-Laval, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, ch.-l. de cant., sur la côte près la Jouanne, à 8 k. (2 l.) E. de Laval, 24 k. (5 l. 1/2) S. de Mayenne, 19 k. (4 l. 1/3) O. S. O. d'Evron. Il y a une tannerie pour la fabrication des baudriers, peaux de veau et de mouton, et une carrière de marbre noir, jaspé de noir et de blanc, et de noir, bleu et blanc. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Laval.

Argentré-sous-Vitré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Vitré, 40 k. (9 l.) E. de Rennes, 27 k. (6 l.) O. de Laval. *Pop.* 20 8. *Bur. de poste* de Vitré.

Argenty, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Marcillat, à 8 k. (2 l.) de Montluçon, 7 m. (15 l. 1/2) de Moulins. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Montluçon.

Argenvières, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, près la Loire, à 25 k. (5 l. 2/3) de Sancerre, 4 m. (10 l. 1/2) de Bourges. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de la Charité, dép. de la Nièvre.

Argenvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Nogent-le-Rotrou, à 11 k. (2 l. 2/3) de Nogent, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop.* 673. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Arget, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 21 k. (4 l. 2/3) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 248. *Bur. de p.* d'Orthez.

Argiers, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, à 3 k. (3/4 de l.) de Ste.-Menéhould, 38 k. (8 l. 1/2) de Châlons. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Argiesans, v. *Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 4 k. (1 l.) de Béfort, 7 m. (14 l. 3/4) de Colmar. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Béfort.

Argil, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de St.-Rambert, près l'Albarine, à 4 k. (1 l.) de St.-Rambert, 37 k. (8 l. 1/4) de Bourg. *Pop.* 547. *Bur. de p.* de St.-Rambert.

Argillières, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, à 9 k. (2 l. 1/3) de Champlitte, 39 k. (8 l. 3/4) de Vesoul. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Champlitte.

Argilliers, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Remoulins, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Uzès, 19 k. (4 l. 1/4) de Nîmes. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de la Fons.

Argilly, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, près la Meuzin, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Nuits, 13 k. (3 l.) E. de Beaune, 28 k. (6 l. 1/3) S. de Dijon. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Nuits.

Argine, v. (*Maringo*), arrondiss. de Voguerre et ch.-de cant., sur le chemin de Cartegio à Pavia, près du torrent de Cappa, en plaine, à 18 k. (4 l.) N. E. de Voghera. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Voguerre.

Argirey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Monthozon, à 16 k. (3 l. 2/3) de Vesoul. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Rioz.

Argiusta-e-Moriffo, v. (*Liamone*), arrondiss. de Saterne, à 21 k. (4 l. 3/4) de Saterne, 27 k. (6 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 224.

Argoeuves, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Amiens, à 5 k. (1 l.) 1/4 d'Amiens. *Pop.* 412. *Bur. de poste* d'Amiens.

Argol, v. (*Finistère*), arr. de Crozon, cant. de Château-Lin, à 18 k. (4 l.) O. N. O. de Château-Lin, 32 k. (7 l. 1/4) N. N. O. de Quimper, 10 k. (2 l. 1/2) O. S. O. de Faon. *Pop.* 843. *Bur. de poste* de Landernau.

Argonex, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. d'Annecy, à 3 k. (3/4 de l.) d'Annecy, 37 k. (8 l. 1/3) de Chambéry. *Pop.* 249. *Bur. de poste* d'Annecy.

Argonne, pays et forêt. Le pays d'Argonne s'étendoit partie dans la Champagne, et partie dans le Barrois, entre la Meuse, la Marne et l'Aisne. Il avoit environ 10 m. (22 l.) de longueur, sur une largeur fort inégale. Il s'étendoit depuis Beaumont, frontière de la principauté de Sedan, jusqu'aux confins méridionaux du Clermontois qui en faisoit partie. Ce pays est rempli de bois ; et c'est ce qu'on appelle *la forêt d'Argonne*. Il y a dans cette forêt des vides où sont bâtis des villes et des villages. Les habitans de ces lieux cultivent avec le plus grand soin le terrain des environs ; mais comme la qualité n'en est pas bonne, ils sont rarement payés de leurs peines : d'ailleurs les bêtes fauves, dont les bois de ces contrées sont remplis, causent ordinairement aux campagnes des dommages considérables. Aussi les habitans du pays d'Argonne n'ont de meilleure ressource que le commerce qu'ils font du bétail qu'ils nourrissent, et du bois qu'ils coupent et qu'ils envoient dans les pays voisins. Sainte-Menéhould en étoit la capitale. Clermont, Beaumont, Villefranche, Varennes, Grand-Pré et Montfaucon étoient les autres villes de ce pays qui fait partie du départem. de la Meuse. Beaumont est du dép. de la Marne, et Grand-Pré, du dép. des Ardennes.

Argonne (Forêt d'), (*Meuse*), arr. et cant. de Verdun, près de Clermont. Elle a environ 15577 m. (8,400 t.) de long, sur 7402 mètres (3,800 t.) de large.

Argos (l'), rivière (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Candé. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/4) O. de la Potherie, coule à l'E. S. E., puis au N. E., monte au N., reçoit la Verzée, et se rend dans l'Oudon, à l'E. de Segré, à 18 k. (4 l.) E. p. N. de sa source.

Argouges, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de St.-James, à 21 k. (4 l. ¾) d'Avranches, et 6 m. (13 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1329. *Bur. de poste* de St.-James.

Argouges-sous-Mosle, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trevières, près l'Aure, à 5 k. (1 l. ¼) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Bayeux.

Argouges-sur-Aure, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 5 k. (1 l. ¼) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 34. *Bur. de poste* de Bayeux.

Argoules, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Rue, à 8 k. (2 l.) N. de Crelly, 27 k. (6 l.) N. d'Abbeville. *Popul.* réunie à Valoires, 812. *Bur. de poste* de Montreuil.

Argueil (Col de l'), (*Pô*), passage de 10 kylom. (2 heures ½), de la vallée d'Houlx dans celle de Pragelato, de l'Argueil (v. d'Houlx) à Balbotte (v. de Prag).

Argueil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, ch.-l. de cant., près de la rive gauche de l'Audel, sur un ruisseau qui s'y jette, et sur le chemin de Gournay à Dieppe, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Gournay, 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Rouen. Il y a un atelier d'évaporation pour le salpêtre. *Pop.* 496. *Bur. de p.* de Gournay.

Arguel, v. (*Doubs*), arr. et cant. sud de Besançon, à 4 k. (1 l.) de Besançon. On trouve, aux environs, des carrières de marbre noir moucheté de blanc. Il est peu commun, et on n'en usoit que pour les ornemens d'église. Il n'y a que deux églises en Europe, bâties entièrement avec ce marbre : les ci-devant *Jésuites à Namur* et *à Manheim*. *Population* 200. *Bur. de poste* de Besançon.

Arguel, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton d'Hornoy, à 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* 80. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Arguel (Forêt d'), (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont. Elle a 4867 m. (2500 t.) de long sur 2 k. (½ l.) de large.

Arguello, v. (*Tanaro*), arrondiss. d'Albe, cant. de Bossolarco, près de la route d'Alba à Ceva, sur une colline, à 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Alba. *Pop.* 219. *Bur. de poste* d'Asti.

Arguenon (l'), rivière (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, où elle prend sa source en plusieurs endroits, à 8 k. et 13 k. (2 et 3 l.) de distance les uns des autres, coule au N., passe à Jugon, et va se rendre dans la mer, à 15 k. (3 l. ½) E. de St.-Malo, à 40 k. (9 l.) de sa source.

Arguenos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspet, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 9 m. (20 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 368. *Bureau de poste* de Saint-Gaudens.

Argues, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, près la Viaur, à 18 k. (4 l.) de Rhodez. *Popul.* 358. *Bureau de poste* de Rhodez.

Argut-Dessous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Argut-Dessus, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l. ¼) de Toulouse. Il y a une mine de plomb et argent en filons dans le territoire de cette commune; les travaux sont situés au S. S. E. du village, à la montagne d'Etelet; et à quelque distance plus bas on a exploité une autre mine de plomb nidulante. Il y a aussi une ardoisière près et à l'ouest de ce village. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Argy, b. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, à 21 k. (4 l. ¾) de Chatillon-sur-Indre, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Châteauroux, 6 k. (1 l. ½) N. de Buzançois. *Pop.* 1480. *Bur. de poste* de Buzançois.

Arhan, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, près l'Apphoura, à 14 k. (3 l. ¼) de Mauléon, 5 m. (10 l. ¾) de Pau. *Pop.* 81. *Bureau de poste* de Mauléon.

Arhansus, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, canton d'Ioldy, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Palais, 5 m. (12 l. ¼) de Pau. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ariac, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 23 k. (5 l. ¼) de Mirande, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Mirande.

Ariech (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) E. de Puy-Laurens, coule au N. N. O., puis au N. p. E., et se rend dans l'Agout, à 8 k. (2 l.) N. de sa source.

Arienschwang, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonne, cant. de Stromberg, sur la Grafenbach, riv., à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Stromberg, 6 k. (1 l. ½) N. de Sobernheim, 6 m. (13 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Coblentz.

Aries, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, sur le Gers, à 24 k. (5 l. ½) de la Barthe, 37 k. (8 l. ¼) de Tarbes. *Popul.* réunie à la Terrade, 111. *Bur. de poste* de Castelnau.

Arifat, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mont-Redon, à 18 k. (4 l.) N. E. de Castres. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Castres.

Arifates (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mont-Redon. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. E. de St.-Pierre, coule à l'O. p. S., et se rend dans l'Adou, à 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Arigas, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. d'Alzon, à 8 k. (2 l.) N. du Vigan, 7 m. (16 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 592. *Bur. de poste* du Vigan.

Arignac, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, à 3 k. (¾ de l.) de Tarascon. On a trouvé dans le territoire de ce village, entre les bancs d'une montagne calcaire, une veine de mica, dont il y en a de cristallisé en feuilles hexagones de 6 pouces de diamètre. *Populat.* 580. *Bureau de poste* de Tarascon.

Arignano, v. (*Tanaro*), arrondissement d'Asti, canton de Riva di Chieri, sur une colline près d'un ruisseau qui tombe dans la Bonna, à 18 k. (4 l.) E. de Torino. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Chieri.

Arigny, v. (*Marne*), arr. de Vitry-le-Français, cant. de Saint-Remi, sur la Blaize, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Vitry-le-Français.

Arimbo (l'), rivière (*Haute-Garonne*, arr. de St.-Gaudens, cant. de Joldy. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de St.-Béat, coule à l'O. S. O., et se rend dans le Modan, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de sa source.

Arinau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembége, près la source du Larcis, à 29 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Pau.

Arinthot, ville (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. 1/3) S. d'Orgelet, 31 k. (7 l.) S. de Lons-le-Saunier, 13 k. (3 l.) O. p. S. de Meyrant. Cette ville est remarquable par l'éducation et le commerce qu'elle fait des mulets : cet animal est un objet d'exportation pour les ci-devant Haut-Dauphiné, Provence et Savoie. *Pop.* 8117. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Ariourech (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Béat, coule au N., et se rend dans le Modan, à 2 k. (1/2 l.) de sa source.

Arith, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Châtelard, à 13 k. (3 l.) de Chambéry. *Pop.* 848. *Bur. de poste* de Chambéry.

Arize (l'), rivière (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de la Bastide, coule au N., puis au N. O., tourne à l'O., arrose la Bastide, remonte au N., traverse une montagne au S. du Mas d'Azil, passe à Sabarat, et va au N. O. se jeter dans la Garonne, vis-à-vis Carbonne.

Arjac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Conques, sur la Dourdou, à 11 k. (2 l. 3/4) d'Albin, 24 k. (5 l. 1/2) de Rhodez. *Pop.* 680. *Bureau de poste* de Rhodez.

Arjuzan, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, ch.-l. de cant., près le Bes, à 21 k. (4 l. 2/3) N. de Tartas, 31 k. (7 l.) O. N. O. de Mont-de-Marsan, 42 k. (9 l. 1/2) O. de Roquefort. *Pop.* 563. *Bureau de poste* de Tartas.

Arlant, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, ch.-l. de cant., sur une montagne près la Dolore, à 30 k. (6 l. 3/4) N. E. de Brioude, 15 k. (3 l. 1/2) S. d'Ambert, 7 m. (14 l. 2/3) S. E de Clermont. Cette ville est divisée en deux parties, la ville et le bourg; sa situation sur la rive droite de la Dore est infiniment agréable. On fabrique à Arlant beaucoup de rubans de fil, lacets, blondes, toiles et autres objets de mercerie : il s'y fait aussi commerce de cuirs. *Population* 3409. *Bur. de poste* d'Ambert.

Arlant, b. (*Puy-de-Dôme*), arrondissement et cant. d'Ambert. *Population*..... *Bureau de poste* d'Ambert.

Arlas (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à 28 k. (6 l. 1/3) S. O. d'Oléron. Elle a du N. au S. 2 k. (1/2 l.) de long.

Arlay, b. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Blettrans, sur la pente d'une montagne près la Seille, à 8 k. (2 l.) N. de Lons-le-Saunier, 15 k. (3 l. 1/2) S. O. de Poligny, 28 k. (6 l. 1/4) N. E. de Louhans. *Pop.* 1353. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Arlebose, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Felicien, à 14 k. (3 l. 1/3) de Tournon, 34 k. (7 l. 2/3) de Privas. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Tournon.

Arlempde, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Pradelles, près la Loire, à 21 k. (4 l. 2/3) du Puy. *Population* 721. *Bureau de poste* du Puy.

Arles, ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, ch.-l. de cant., sur le Rhône, à 29 k. (6 l. 1/2) S. E. de Nîmes, 7 m. (16 l.) O. N. O. d'Aix, 77 m. (174 l.) S. S. E. de Paris. Long. 22. 18. lat. 43. 40.

Cette ville étoit célèbre du temps de Jules-César, quoiqu'elle n'occupât originairement que la rive gauche du Rhône; elle le devint davantage par la prédilection de Constantin-le-Grand, qui fit bâtir sur la rive opposée de ce fleuve une autre ville qu'il joignit à l'ancienne par un pont de bateaux. Cet empereur s'y plaisoit tellement, qu'il y établit sa résidence. Il la fortifia, l'embellit, et la déclara capitale de l'empire, en lui donnant le nom de *Constantina*. Elle ne commença à dégénérer que sous les rois Mérovingiens; puis ce fut la résidence de ceux de Bourgogne, qui prirent le titre de rois d'Arles. Mais quelque temps après les habitans de cette contrée se constituèrent en république, jusqu'au temps où l'empereur Charles IV s'empara de la souveraineté pour la remettre ensuite au dauphin Charles, depuis roi de France sous le nom de Charles VI. La ville d'Arles excitera toujours l'attention du voyageur; les antiquités qu'elle renferme lui feront desirer d'en connoître les auteurs. L'amphithéâtre, l'obélisque, les Champs-Elysées, les tombeaux, les colonnes avec leurs chapiteaux, les bustes, les piédestaux, les aquéducs, les arcs de triomphe, ainsi que quelques restes du Capitole et des temples des faux dieux, sont des témoignages que les Romains ont laissés de leur ancienne splendeur.

Arles est une ville charmante; elle réunit tous les avantages, tant pour le site, les promenades et les jolis paysages de ses environs, que pour l'amabilité de ses habitans.

Cette ville a une manufacture de tabac d'Espagne, appelée *Arles, première sorte*; une fabrique de bouteilles de verre noir, deux fabriques de savon, deux fabriques d'eau-de-vie, et une filature de soie. C'est la patrie de Clément *Julien*, accoucheur célèbre : mort à Paris en 1729. Il fut trois fois à Madrid pour la reine d'Espagne. — Constantin II, dit le jeune, ou *Flavius Julius Constantinus* : né en 316. Il marcha contre son frère pour envahir ses États; il fut défait, et son corps jeté dans la rivière. — *Favorinus*, philosophe, contemporain de l'empereur Adrien. — André de *Laurens*, médecin, auteur d'un *Traité d'anatomie* estimé; mort en 1609 : il étoit premier médecin du roi Henri IV. — Jean-Baptiste *Molinier*, prédicateur : né en 1675; mort en 1745. Ses *Sermons* choisis forment 14 vol. *in*-12, 1731 et années suivantes. — *Robin*, poëte français.

Il y a à Arles un tribunal de commerce, une école secondaire de navigation, un ingénieur en chef pour le canal, et un conservateur des hypothèques. Le port de cette ville fait partie du sixième arrondissement maritime, dont le port de Toulon est chef-lieu. Il y a dans ce port un *sous-commissaire d'administration*, chargé des fonctions de l'inscription maritime : ce port est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 20,000. *Bur. de poste. Relai de poste aux chevaux.*

Arles, ville (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Ceret, ch.-l. de cant., sur le Tech, à 36 k. (8 l.) S. O. de Perpignan, 9 k. (2 l. 1/3) S. O. de Ceret, 24 k. (5 l. 1/2) S. E. de Prades.

Cette ville est située au pied du Canigou, sur le bord et à la gauche du Tech. Elle avoit deux églises paroissiales, et une abbaye de l'Ordre de saint Benoit, vénérable par son antiquité et plus encore par un tombeau de marbre gris-brut qui renfermoit, dit-on, les corps des saints martyrs Abdon et Sennen depuis la fin du onzième siècle. Ce tombeau n'avoit jamais manqué d'eau; au contraire, le 30 juillet, jour de la fête de ces bienheureux, on en tiroit beaucoup plus qu'il n'en pouvoit contenir. L'historien sacré ne dit pas positivement

qu'elle guérissoit toutes les maladies; mais il assure que la foi que les malades y avoient, les soulageoit beaucoup dans leurs infirmités. Près de cette ville il y a une mine de plomb, appelée *le minier de St. Antoine de Padoue*, située à la droite d'une forge de fer; une partie de ce minéral est employée par les potiers. Il y a aussi dans cette ville des eaux minérales et des bains; ces eaux sont sulfureuses, et font monter le thermomètre de Réaumur jusqu'au 57ᵉ degré ½. Près de ces bains, il y a des schistes durs et des masses de granit. Les eaux minérales sortent du pied d'une montagne, composée de ces deux espèces de pierre. Le fort d'Arles est bâti sur du schiste grossier, qui approche de la nature du granit. A 1 k. (¼ de l.) S. O., on découvre des masses de marbre gris. On trouve ensuite, jusqu'à la jonction du Tech et du ruisseau qui descend de Montferer, des schistes grossiers, mêlés avec des masses de granit. A la forge d'Arles on emploie de la mine de fer spathique, d'un jaune fauve, et de l'hématite noire mamelonnée : on mêle ces deux espèces pour en extraire le fer.

Arles a un tribunal de commerce, qui appelle à Montpellier, départ. de l'Hérault. *Pop.* 1107. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Arlet, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de St.-Ilpize. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Brioude.

Arleuf, v. (*Nièvre*), arr., cant. et à 6 k. (1 l. ½) de Château-Chinon, 7 m. (14 l. ¾) de Nevers. *Population*, 2050. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Arleux, b. (*Nord*), arr. de Douay, ch.-l. de cant., sur la rive gauche du Sauset, à 9 k. (2 l. ½) S. de Douay, 13 k. (3 l.) N. O. de Cambray, 20 m. (45 l.) N. de Paris. Long. 20. 46. lat. 50. 17. Ce bourg a deux brasseries. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Douay.

Arleux-en-Gohelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 10 k. (2 l. ½) d'Arras. *Popul.* 579. *Bureau de poste* de Douay.

Arlod, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, cant. de Chatillon-de-Michaille, sur le Rhône, à 18 k. (4 l.) de Nantua, 5 m. (10 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Chatillon-de-Michaille.

Arloff, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrondis. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 8 k. (2 l.) O. de Rheinbach, 2 k. (½ l.) N. de Münstereiffel, 6 m. (13 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Pop.* 293.

Arlon, ville (*Forêts*), arr. de Luxembourg, ch.-l. de cant., sur une hauteur entre Luxembourg et Neufchâteau, près la source de la Semoy, à 27 k. (6 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg, 18 k. (4 l.) N. de Longwy, 34 k. (7 l. ¾) E. S. E. de Neufchâteau, 27 m. (60 l. ½) E. N. E. de Paris. Long. 23. 20. lat. 49. 45.

Cette ville, autrefois grande et bien peuplée, a beaucoup souffert des guerres : ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, qui faisoit partie du duché de Luxembourg ou Luxembourg-Allemand. Elle avoit été cédée à la France en 1681; mais elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick. Il y eut, près d'Arlon, une bataille gagnée par le général en chef Jourdan, commandant l'armée de la Moselle : la ville fut prise le 29 germinal an 2 (19 avril 1793), l'ennemi taillé en pièces, vingt-deux canons et trois caissons pris. La ville d'Arlon fut consumée par les flammes en 1785. Il n'y eut que le couvent des Capucins qui échappa à l'incendie. Il y avoit une abbaye de religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée, en 1216, par *Ermensone*, comtesse de Luxembourg. Henri-le-Grand son fils et Marguerite de Bar son épouse augmentèrent cette fondation : ils y avoient leur sépulture.

Plusieurs hommes célèbres y ont pris naissance. Barthelemi *Latomus*, orateur célèbre, et conseiller de l'archevêque de Trèves. — François et Jérôme *Busleyden*, frères, docteurs en droit. Le premier obtint l'archevêché de Tolède et parvint au cardinalat : l'autre fut le fondateur du collége des trois langues à Louvain. Charles-Quint l'envoya en Espagne, en qualité d'ambassadeur ; il y mourut en 1517. — Henri Michel *Buch*, qu'on appeloit le *bon Henri*. C'étoit un maître cordonnier, qui vint s'établir à Paris, où il fut instituteur de la communauté des Frères tailleurs et cordonniers. Il y mourut le 9 juin 1666.

Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Population*, 2536. *Bur. de poste.*

Arloncourt, v. (*Forêts*), à 7 k. (1 l. ¾) de Bastogne. *Pop.* .. *Bur. de poste* de Bastogne.

Arlos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, près la Garonne, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Arlosheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Delemont, cant. d'Aesch, sur la Byr, à 30 k. (6 l. ⅓) de Delemont, 40 k. (9 l.) de Porentruy. Cet endroit étoit le siége du grand chapitre de l'évêché de Bâle, composé de 24 chanoines nobles, parmi lesquels s'élisoit le prince-évêque. Il y a, dans la cathédrale, des tableaux précieux et une architecture finie. Ce petit bourg étoit renommé par ses jardins anglais, commencés par le chanoine *Glerese* en 1775, finis en 1787, détruits par la révolution.

Les habitans d'*Arlosheim* travaillent dans des fabriques de rubans et autres ouvrages de soierie, appartenantes à des négocians Bâlois. *Population*, 618. *Bur. de poste* d'Huningue.

Arloz, v. (*Jura*), arr. de Soligny, canton de Salins, commune de Bracon, à 37 k. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* réunie avec celle de Bracon..... *Bureau de poste* de Salins.

Arly (l'), rivière (*Léman*), arrond. de Bonneville, canton de Megève. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Megeve, coule à l'O. S. O., se réunit au Doron, et se rendent ensemble dans l'Hère, à 31 k. (7 l.) O. S. O. de sa source.

Arlzdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Rheinbach, à 7 k. (1 l. ¾) de Bonn. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Bonn.

Arlzweiller (*Meurthe*). *Voy.* Harlweille.

Armagnac, ci-devant province qui avoit titre de comté en Gascogne, et étoit du gouvernement général de Guienne et Gascogne. Cette province se divisoit en haut et bas Armagnac. Le haut comprenoit la partie méridionale qui est située vers les Pyrénées, et où se trouvoit le pays des *quatre Vallées*. Le bas Armagnac étoit beaucoup plus étendu : outre l'*Armagnac* proprement dit, il comprenoit le comté d'*Astarac*, le *Brullois*, l'*Eauzan*, les comtés de *Fezensac* et de *Fezensaquet*, le comté de *Gavre*, le pays de *Verdun*, la *Lomagne*, le pays de *Rivière-Basse*, et celui de *Lussau*, etc.

L'Armagnac, en y comprenant les

divers pays que nous venons de nommer, étoit situé entre le 17e degré 18 min. et le 18e deg. 58 min. de long., et entre le 42e deg. 36 min. et le 44e ^{d}. 11 min. de lat. Il étoit borné au septentrion par l'Agénois, le Condomois et Gabardan; au midi par le Bigorre et le Comminges, ou par les Pyrénées qui le séparoient de l'Arragon; au levant par le Languedoc et le bas Comminges; et au couchant par le Marsan, le Tursan, la Chalosse proprement dite, et le Béarn. Il avoit 18 m. (40 l.) de longueur sur 12 m. (28 l.) de largeur. La ville d'*Auch* étoit la capitale de tout l'Armagnac, et en particulier du haut Armagnac. Dans le bas Armagnac, c'étoit la ville de *Nogaro* qui jouissoit de cette distinction.

Le comté d'Armagnac a eu autrefois ses comtes particuliers, qui se sont rendus célèbres, sur-tout dans le 14e siècle. Après avoir été réuni à la couronne par Henri IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui et ses enfans mâles et femelles. Le bas Armagnac dépend du dép. du Gers, et le haut Armagnac de celui des Hautes-Pyrénées. *Voyez* ces départemens, pour les productions, l'industrie et le commerce.

Armaillé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, sur la Verse, à 20 k. (4 l. ½) de Segré, 5 m. (11 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Segré.

Armaloze (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon. Sa source, dans les bois de Furestier, au pied de la montagne de Tuen, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Montauban, coule du N. O. et se rend dans l'Aigues, à 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de sa source, 27 k. (6 l.) E. de Nions.

Armance, rivière (*Aube*). Elle a environ 4 m. (10 l.) de cours, prend sa source près de Cahonne, où elle passe, ainsi que sous le pont d'Ervy, qu'elle baigne à droite, et se jette dans l'Armançon, au-dessous de St.-Florentin.

Armançon (l'), rivière (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly. Sa source près Essey, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. d'Arnay, coule au N. E., passe dans le département de l'Yonne, à Tonnerre, à Florentin où elle reçoit les eaux de l'Armance, et se jette dans l'Yonne, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Joigny.

Armancourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomeny, près la Seille, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Bemy.

Armancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Grandfrenoy, près l'Oise, à 6 k. (1 l. ½) de Compiegne, 5 m. (11 l.) de Beauvais. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Compiegne.

Armancy, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de la Roche, à 20 k. (4 l. ½) d'Annecy, 5 m. (12 l.) de Chambéry. *Pop.* 544. *Bur. de poste* de Bonneville.

Arme (Plage et Cap d'), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, au S. O. de l'île de Porquerolles, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de l'île du Grand-Langoustier, entre le cap de Brigançonnet et le cap Roux.

Armeau, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, canton de Villeneuve-sur-Yonne, près l'Yonne, à 8 k. (2 l.) de Joigny, 33 k. (7 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* réunie à celle de Palteau, 673. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Yonne.

Armel, v. (*Finistère*), commune et arrond. d'Ergné, cant. de Quimper. *Populat.* comprise celle d'Ergné, 1124.

Armela (l'), torrent du département de la Stura, qui a sa source au Pizzo d'Ormea et se jette dans le Tanaro à Ormea. Son cours est de 6 kilom. (1 l. ½).

Armendaritz, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de l'Holdy, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Palais, 7 m. (15 l.) de Pau. *Pop.* 706. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Armenonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, près la Voise, à 15 k. (3 l. ½) de Chartres. *Pop.* 263. *Bur. de poste* d'Epernon.

Armenteule, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordires, près la Nestes de Louron, à 30 k. (6 l. ⅔) de la Barthe, 6 m. (12 l. ⅓) de Tarbes. *Pop*.... *Bur. de poste* d'Arreau.

Armentières, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, près l'Ourcq, à 15 k. (3 l. ½) de Château-Thierry, 4 m. (10 l. ¼) de Laon. *Pop.* 234. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Armentières, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, près l'Avre, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 4 m. (10 l. ¼) d'Evreux. *Population*, 409. *Bur. de poste* de Maurice, départ. de l'Orne.

Armentières, ville (*Nord*), arr. d'Hazebrouch, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) N. O. de Lille, 37 k. (8 l. ¼) N. N. E. de Douay, 5 m. (12 l.) S. E. de Dunkerque, 26 m. (59 l.) N. de Paris. Long. 20. 27. lat. 50. 40.

Cette ville est située sur la Lys, qui la traverse, et y forme un petit port où les bateaux s'arrêtent pour charger ou décharger les marchandises et les briques qu'on cuit dans son voisinage en très-grande quantité. Elle eut beaucoup à souffrir lorsque les Français et les Flamands se faisoient la guerre, notamment en 1339 et 1382. Les Français furent contraints de l'abandonner à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, en 1647; mais ils la reprirent, et elle leur est restée par le traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle, en 1668. Ses fortifications sont totalement détruites. C'est à Armentières qu'existoit ce fameux couvent des *Bons-Fieux*, où l'on recevoit les prisonniers d'Etat. Il n'y avoit qu'une paroisse, un couvent de Capucins, un de Brigitins, et un autre de religieuses de l'Ordre de saint François. Cette ville a une belle manufacture de draps. On y fait aussi le commerce de pelleterie, de toiles, de dentelles et de briqueterie. *Population*, 5299. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Armentières (Paroisse d'), v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. d'Armentières, à 9 k. (2 l. ¼) de Lille, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 2372. *Bur. de poste* d'Armentières.

Armentières, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, près la Marne, à 9 k. (2 l. ⅓) de Meaux, 5 m. (12 l. ⅓) de Melun. *Pop.* réunie aux Iles-Meldecores, 454. *Bur. de poste* de Lizy.

Armentieu, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, à 29 k. (6 l. ½) de Nogaro, 43 k. (9 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Plaisance.

Armes, v. (*Nièvre*), arrondissement et canton de Clamecy, sur l'Yonne, à 2 k. (½ l.) de Clamecy, 6 m. (13 l. ½) de Nevers. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Clamecy.

Armes (les), (*Yonne*). *Voyez* les Ormes.

Armia, (Montagne de d'),

(*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, sur la droite du val de Laurhibarre, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle a du N. O. au S. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Armieu, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de St.-Quentin, commune de St.-Gervais, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Marcellin, 18 k. (4 l.) de Grenoble. Il y a une fabrique de canons. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Tullin.

Armillac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Lauzun, 4 k. (1 l.) S. E. de Miramont, 4 k. (1 l.) N. de St.-Barthélemy, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O d'Agen. *Pop.*... *Bur. de poste* de Lauzun.

Armissan, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Coursan, à 6 k. (1 l. ½) de Narbonne, 6 m. (13 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Narbonne.

Armix, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Virieu-le-Grand, à 13 k. (3 l.) de Belley, 5 m. (11 l.) de Bourg. *Pop.* réunie à celle de Humilieu, 574. *Bureau de poste* de Belley.

Armoicher, v. (*Haute-Saone*). *Voyez* Armoiche.

Armoiries. C'étoient, suivant l'art du blason, certaines marques distinctives de la noblesse, que les rois de France accordoient aux personnes et aux maisons qu'ils vouloient favoriser ou illustrer. Cet usage a commencé dans le temps des croisades, pour distinguer les personnes qui, étant couvertes de fer, n'étoient reconnoissables par aucune marque extérieure. C'étoit par les cottes d'armes que les chevaliers se distinguoient. *Armoiries* vient du terme *armure*, où elles étoient représentées dans l'origine.

Armois, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Thonon, sur la Drame, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Thonon, 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Evian, 38 k. (8 l. ½) E. de Genève. *Pop.* 573. *Bur. de poste* de Thonon.

Armoises (les Grandes), v. (*Ardennes*), arr. de Vouzières, cant. du Chêne, à 21 k. (4 l. ¾) de Grand-Pré, 30 k. (6 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 367. *Bur. de p.* de Buzancy.

Armoises (les Petites), v. (*Ardennes*), arr. de Vouzières, cant. du Chêne, sur la Bar, à 19 k. (4 l. ¼) de Grand-Pré, 31 k. (7 l.) de Charleville. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Buzancy.

Armonts (les), (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, commune de la Lanterne. *Pop.* ..

Armor et Vag (Ports d'), (*Finistère*), arrondissement de Châteaulin, canton de Plomodien, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Plomodien. Ils sont très-petits, et ont au S. la pointe de St.-Sébastien, et 4 k. (une lieue) de grève au N., et les pointes de Tintresse, de Castel, de Carson, de Kerninitte et de Keric.

Armorique. Ce nom signifie, dans *César* et dans *Pline*, une contrée voisine de l'Océan dans les Gaules, et paroît venir du mot *Armor*, qui veut dire en bas-breton, la mer. C'est pour cela que ces auteurs appeloient Villes Armoriques, *Armoricæ civitates*, toutes celles de la Basse-Bretagne et de la Basse-Normandie, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine, parce qu'elles sont proches de cette dernière rivière. *César*, livre 7, s'exprime ainsi : « Il fut ordonné à toutes les cités qui sont sur l'Océan, et qui s'appellent *Armoriques* ou *Maritimes*, au nombre desquelles sont celles de Quimper ou Cornouaille, de Tréguier, et les autres de la Basse-Bretagne, celles de Rennes, Avranches, Couteau et Caen, de fournir chacune 6000 hommes ».

Armous, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, à 28 k. (6 l. ⅓) de Nogaro, 34 k. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* réunie à celle de Cau, 404. *Bur. de poste* de Mirande.

Armsheim, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Wœrstadt, sur le Flonheimherbach, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Wœrstadt, 2 k. (½ l.) N. p. E. de Flonheim, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Mayence. *P.* 424. *Bur. de poste* de Worms.

Arnac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de St. Bauzely. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Milhau.

Arnac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, près l'Aveyron, à 27 k. (6 l.) de Villefranche, 6 m. (13 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* ... *Bur. de poste* de St.-Antonin.

Arnac, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de la Roquebrou, à 21 k. (4 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Arnac-la-Porte, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de St.-Sulpice-les-Fueilles, à 23 k. (5 l. ¼) du Dorat, 5 m. (11 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 1568. *Bureau de poste.*

Arnac-Pompadour, bourg (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Lubersac, à 15 k. (3 l. ½) d'Uzerche, 34 k. (7 l. ¾) de Tulle. Ce bourg est célèbre par son ancien château, bâti par Guy-de-Latour, surnommé *le Noir*, vers l'an 1026. Il le fit fortifier, afin de s'y défendre contre le vicomte de Ségur. Ce château, après avoir été long-temps possédé par la maison de Latour, fut réuni au domaine de l'Etat. Louis XV l'érigea en marquisat, et en fit don à la fameuse Jeanne-Antoinette de Poisson, sa favorite, plus connue sous le nom *de marquise de Pompadour. Pop.* 1016. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Arnage, v. (*Sarthe*), arrond. et canton du Mans, commune de Pont-Lieue, sur la Sarthe, à 7 k. (1 l. ¾) du Mans. *Pop.* réunie à Pont-Lieue, 1084. *Bur. de poste* du Mans.

Arnancourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Doulevant, sur la Blaise, à 19 k. (4 l. ¼) de Joinville, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Doulevant.

Arnans, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Treffort, à 18 k. (4 l.) de Bourg, 18 k. (4 l.) de Toissat. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Bourg.

Arnard, v. (*Doire*), arrondissement d'Aoste, sur une montagne, près de la gauche de la Dora-Battea, à 42 k. (9 l. ½) S. E. d'Asta. *Pop.* 1365. *Bur. de poste* d'Yvrée.

Arnas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, à 20 k. (4 l. ½) d'Orthez, 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 266. *Bureau de poste* d'Orthez.

Arnas (les), v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Villefranche, à 3 k. (¾ de l.) de Villefranche, 31 k. (7 l.) de Lyon. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Villefranche sur Saone. *Rel. de p. aux chev.*

Arnaud, hameau (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Bardenuhiæ, sur une colline dans le val de Suse, à 22 k. (5 l.) E. de cette ville. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Suse.

Arnaud-Guilhem, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, à 14 k. (3 l. ¼) de St. Gaudens, 7 m. (15 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* ... *Bureau de poste* de St.-Martory.

Arnave, v. (*Arriège*), arr. de

Foix, cant. de Tarascon, sur la Canave, à 3 k. (⅔ de l.) de Tarascon. On trouve sur la rive droite du ruisseau d'Arnave, à 1 k. (¼ de l.) au-dessus du village, sur les deux pentes du ravin formé par ce ruisseau, une terre verte vitriolique, qui renferme beaucoup de pyrites cristallisées. Ces pyrites se trouvent abondamment des deux côtés de ce ravin, quelquefois sous la forme de petits grenats. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Tarascon.

Arnave (l'), rivière (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. du Pont-St.-Esprit. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. du Pont-St.-Esprit, coule à l'E., et se rend dans le Rhône, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de sa source.

Arnaville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiancourt, près la Moselle, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-à-Mousson, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 694. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Arnay-sous-Vitteaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, sur la Brenne, à 13 k. (3 l.) de Semur, 43 k. (9 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 344. *Bur. de p.* de Vitteaux.

Arnay-sur-Arroux, ville (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, ch.-l. de cant., près l'Arroux, à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Beaune, 24 k. (5 l. ½) N. E. d'Autun, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Dijon, 28 m. (64 l.) S. E. de Paris. Long. 21. 56. lat. 47. 7. Arnay est dans une contrée mêlée de plaines et de montagnes. Il y avoit autrefois un château dont il ne reste plus que la tour. Outre l'église paroissiale, il y a un hôpital bien bâti, qui jouissoit d'un revenu considérable. Il y avoit un couvent de Capucins et un autre d'Ursulines. Le maréchal de Cossé fut battu dans cette place en 1570 par l'amiral Coligny. L'air y est bon, la terre fertile, surtout en grains et en pâturages. Il y a beaucoup de gibier et de volaille, quatre petites fabriques de draps communs, serges drapées et droguets. Son principal commerce consiste en grains, laines et bétail. Cette ville a vu naître *François Florin*, jurisconsulte, et professeur en droit à Orléans : mort en 1650. Ses œuvres sont en 2 vol. in-4.

Il y a dans cette commune un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2550. *Bur. de poste.*

Arnayon, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Motte-Chalençon, à 30 k. (6 l. ¾) de Die, 6 m. (13 l. ½) de Valence. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Die.

Arne (l'), rivière (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Machault. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Machault, coule à l'O. S. O., et se rend dans la Suippe, à 9 k. (2 l. ½) O. S. O. de sa source.

Arné, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Vagnères, cant. de Castelnau-de-Magnac, à 15 k. (3 l. ½) de la Barthe, 36 k. (8 l.) de Tarbes. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnac.

Arnech, v. (*Gard*), arr. de Vigan, cant. de Sauve, commune de Massilhargues, à 13 k. (3 l.) de St.-Hippolyte, 36 k. (8 l.) de Nîmes. *Pop.* réunie à St.-Pierre-de-Savignac et Massilhargues, 286. *Bur. de poste* de Sauve.

Arnède (Pointe d'), (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. des Martigues, à 8 k. (2 l.) S. des Martigues.

Arneguy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-pied-de-Port, sur l'Aire, à 32 k. (7 l. ½) de St.-Palais, 8 m. (17 l. ½) de Pau. Il y a des fours à chaux. A *Ondarolles*, dépendances d'Arneguy, on trouve une mine dans la montagne, dont les parois sont du schiste, sa gangue du quartz, et son minerai de la mine d'argent blanche, trièdre, cristallisée et massive, de la mine de cuivre jaune, et de la blende jaune, massive et cristallisée. On a trouvé à Oresson, près ce village, en 1785, sur la montagne près d'Ondarolles, une mine de cuivre, composée d'un puissant filon qui présente au jour deux pieds de pyrite, et d'un autre filon qui donne du minéral gris et jaune. A la montagne d'Astobiscar, est une autre mine de cuivre et d'argent, composée de deux filons : on voit les travaux faits sur cette mine, sur la pente méridionale de la vallée, et sur le côté oriental d'une gorge sur les limites d'Espagne. A la montagne de la Garancée, à une heure de chemin de la bente d'Orisson, est une mine de fer en filons avec pyrite et blende. A la montagne de Beharabia, à 13 k. (3 l.) d'Orisson, sont plusieurs veines qui contiennent de la mine de cuivre ; et, près du château Pignon, une autre mine de cuivre, dont le filon, d'une puissance extrême au jour, s'est réduit à 6 pouces en s'exploitant. *Pop.* réunie à Ondarolles, 225. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Arneille (Pic d'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de la Barthe. Elle est couverte de bois.

Arnès, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Gimont.

Arnette (l'), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. du Mas-Cabardes. Sa source, à 1 k. (¼ l.) N. de Pradelle-Cabardes, coule au S., remonte au N., reçoit plusieurs ruisseaux, arrose Hautpoul, traverse Mazamet, et se rend dans la Thauré, à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de sa source.

Arneval, bourgade (*Sarre*), ch.-l. de canton, près la Sarre, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Sarrebourg, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Bliescastel, 7 m. (15 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Rotheuhof, 502.

Arnicourt, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, sur un tertre, à 6 k. (1 l. ¼) de Réthel, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Réthel.

Arnières, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton d'Evreux, près l'Iton, à 3 k. (¾ de l.) d'Evreux. *Pop.* 403. *Bur. de poste* d'Evreux.

Arnike, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. de Cassel, près la Pèene, à 15 k. (3 l. ½) d'Hazebrouck, et 7 m. (15 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1372. *Bureau de p.* de Cassel.

Arnoldsweiler, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Pop.* 551.

Arnon (l'), rivière (*Creuse*), arr. de Boussac, où elle prend sa source, passe à Cullan, département du Cher, à Lignères, à Charot, et se rend dans le Cher, à 4 k. (1 l.) O. de Vierzon.

Arnon-Libre (*Cher*). *Voyez* Culant, arr. de St.-Amand.

Arnoncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne, sur l'Apance, à 6 k. (1 l. ½) de Bourbonne, 43 k. (9 l. ¾) de Chaumont. *Population* 261. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Arnostegouy (l'), rivière, (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port. Sa source, à 9 k. (2 l. ½) S. de St.-Jean, coule au N. p. E., et se rend dans la Nive, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de sa source.

Arnostegouy (Roc d'), (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant.

cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 5 k. (1 l. 1/3) S. E. de St.-Jean. Il a du N. E. au S. O. 1 k. (1/5 de l.) de long.

Arnouville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, près le Crou, à 2 k. (1/2 l.) de Gonesse, 30 k. (6 l. 2/3) de Versailles. *Populat.* 340. *Bureau de poste* de Gonesse.

Arnouville, v. (*Seine-et-Oise*), arrondiss. et canton de Mantes, à 16 k. (3 l. 2/3) de Montfort, 31 k. (7 l.) de Versailles. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Mantes.

Arnoy (l'), rivière (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas. Sa source, à 7 k. (1 l. 2/3) N. p. O. de Lunas, coule au S., et se rend dans l'Orbe, à 5 k. (1 l. 1/3) de sa source.

Aroffe, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Châtenois, à 15 k. (3 l. 1/2) de Neufchâteau, 5 m. (10 l. 3/4) d'Epinal. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Arolac (l'), *rivière* (*Finistère*). *Voyez* la Morlaix.

Aromaz, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 22 k. (5 l.) N. E. de Bourg, 28 k. (6 l. 1/4) S. O. d'Orgelet, 22 k. (5 l.) N. O. de Nantua. *Pop.* 240. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Aron, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Mayenne, sur l'Aron, à 4 k. (1 l.) de Mayenne, 30 k. (6 l. 3/4) de Laval. *Pop.* 904. *Bur. de p.* de Mayenne.

Aron (l'), rivière (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Bays, où elle passe et prend sa source, à 3 k. (3/4 de l.) de Bays, coule au N., ensuite à l'O., et se jette dans la Mayenne, à Moulay, à 4 k. (1 l.) S. de Mayenne.

Aron (l'), rivière (*Nièvre*), arr. de Nevers. Elle tire ses eaux de deux étangs, dans le canton de St.-Sauge, coule à l'E., puis au S. E. jusqu'à Anizy, tourne au S. O., et se rend dans la Loire près Decize.

Aron (Cap, Port et Pointe d'), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Ollioules, à la côte méridionale, à 19 k. (4 l. 1/4) de Toulon, entre la calanque d'Alon et la calanque de la Galère.

Aronde, rivière (*Aisne*), qui passe à Gournay, et se jette dans l'Oise, avant que cette rivière se grossisse des eaux de l'Aisne.

Arone (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Montech. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) E. N. E. de St. Porquier, coule au N. O., et se rend dans le Tarn, à 3 k. (3/4 de l.) N. O. de sa source.

Aronne, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Mazet-de-Montagne, sur la Suchon, à 11 k. (2 l. 2/3) de Cusset, 6 m. (13 l. 1/2) de Moulins. *Pop.* 896. *Bur. de poste* de Cusset.

Aros (l'), montagne (*Arriège*), arr. de St. Girons, cant. d'Oust, à 11 k. (2 l. 2/3) S. O. d'Oust. Elle a du S. O. au N. E. 3 k. (3/4 de l.) de long.

Aroue, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 10 k. (2 l. 1/2) de Mauléon, 4 m. (10 l.) de Pau. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Mauléon.

Arouede, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 23 k. (5 l. 1/4) de Mirande, 32 k. (7 l. 1/4) d'Auch. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Mirande.

Arouille, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabarret, à 30 k. (6 l. 2/3) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à Sauboires et Argelouze, 456. *Bur. de poste* de Roquefort.

Arouyet (Pic d'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 7 k. (1 l. 2/3) S. d'Arreau.

Aroz, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Secy-sur-Saone, à 13 k. (3 l. de Vesoul. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Arpaillargues, v. (*Gard*), arr. et canton d'Uzès, près la Seynes, à 3 k. (3/4 de l.) d'Uzès, 19 k. (4 l. 1/4) de Nîmes. *Pop.* 379. *Bur. de poste* d'Uzès.

Arpajon, ville (*Cantal*), arrondiss. et canton d'Aurillac, sur la Cer, riv., à 3 k. (3/4 de l.) d'Aurillac. *Pop.* 10,470. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Arpajon, ville (*Seine-et-Oise*), arrondissem. de Corbeil, chef-lieu de canton, à 19 k. (4 l. 1/4) N. d'Etampes, 27 k. (6 l.) S. de Versailles, 18 k. (4 l.) O. de Corbeil. Arpajon est situé sur l'Orge, et traversé par la grande route de Paris à Orléans. Cette ville est remplie d'hôtelleries, à cause du grand nombre de voyageurs, de rouliers et de voituriers de toutes espèces qui y passent continuellement. Il n'y avoit qu'une paroisse et une abbaye de Religieuses. A 8 kil. (2 l.) d'Arpajon étoit une seigneurie de la paroisse de *Ver-le-Petit*, ou *Valgrant*, que Louis XIV érigea en marquisat, en faveur du brave Duquesne, en 1682, quoiqu'il fût de la secte des Protestans, et que ce monarque les haït mortellement. Voici l'histoire de cette faveur particulière: Abraham Duquesne, l'un des plus intrépides capitaines qui aient marqué sous le règne de Louis XIV, fit des exploits si éclatans, et fut si heureux dans toutes ses conquêtes, que ce prince, après avoir gémi de ce que cet honnête homme n'étoit point catholique, jugea que, pour son intérêt et la prospérité de ses armes, il convenoit de récompenser son mérite, et il lui donna une gratification de 200 mille francs. Avec cette somme, Duquesne acheta le château du Bouchet et les terres de Ver-le-Petit ou Valgrant. Le roi en fit un marquisat. Mais étant sur le point de révoquer l'édit de Nantes, il lui ordonna d'empêcher qu'on exerçât la Religion prétendue réformée dans toute l'étendue de son domaine. Il obéit, et mourut dans sa croyance. Son corps fut enterré sans pompe dans un fossé au bout de son jardin; et s'il n'a pas été profané par les ennemis de son culte, c'est qu'aucun monument élevé à sa gloire n'indiquoit le lieu où reposoit ce grand homme.

Il y a à Arpajon des fabriques de coton, cardé et filé par le moyen des machines de M. Delaitre. Cette ville a une manufacture d'armes, des fours à tuile et à chaux: on y fait aussi le commerce de farine. *Pop.* 2251. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Arpaon. *Voyez* Saint-Julien-d'Arpaon (*Lozère*).

Arparens, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton d'Aignan, à 7 k. (1 l. 3/4) de Nogaro, 5 m. (10 l. 3/4) d'Auch. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Nogaro.

Arpavon, v (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à 9 k. (2 l. 1/4) de Nions, 7 m. (15 l. 3/4) de Valence. *Populat.* 360. *Bureau de poste* de Nions.

Arpe (l'), montagne (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, cant. de Meironnes, à 11 k. (2 l. 3/4) N. E. de St.-Paul.

Arpenans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 9 k. (2 l. 1/3) de Lure, 18 k. (4 l.) de Vesoul. *Population*, 562. *Bureau de poste* de Lure.

Arpette (Montagne de l') (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet,

à 28 k. (6 l. ⅓) N. p. E. de Grenoble. Elle est composée de rochers, et fait la suite, au N. E., du rocher du Sangle-du-Bœuf; elle sépare l'arrondissement de Grenoble de celui de St.-Jean-de-Maurienne, département du Mont-Blanc.

Arpheuil, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Mainsac, à 14 k. (3 l. ½) d'Evaux, 4 m. (10 l.) de Gueret. Le village de Chatain dépend de cette commune. *Pop.* 274. *Bur. de poste* d'Auzance.

Arpheuille, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Marcillat, à 14 k. (3 l. ¼) de Montluçon, 6 m. (13 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Montluçon.

Arpheuilles, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, canton de Chatillon-sur-Indre, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatillon, 33 k. (7 l. ½) de Châteauroux. *P.* 555. *B. de p.* de Chatillon.

Arphi, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, près de la Bourbie, à 4 k. (1 l.) du Vigan, 6 m. (14 l. ⅓) de Nimes. Il y a une fabrique de bas de coton. *P.* 486. *Bur. de p.* du Vigan.

Arpigny, v. (*Forêts*), à 22 k. (5 l.) d'Arlon. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Arlon.

Aquebouille, v. (*Loiret*), arr. et commune de Faronville, cant. de Baroche-lès-Gallerandes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Neuville-les-Loges, 37 k. (8 l. ½) d'Orléans. *Pop.* réunie à Faronville, 139. *Bur. de poste* de Neuville-les-Loges.

Arquebuserie (l'), rivière (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Signy, coule au N. O., et se rend dans la Vaux, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de sa source, au S. de Signy.

Arquenay, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Mélay, à 18 k. (4 l.) de Laval. *Pop.* 992. *Bur. de poste* de Laval.

Arquency, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. du Grand-Andelys, à la source du Gambon, à 4 k. (1 l.) du Grand-Andelys, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *P.* 177. *Bur. de p.* de Thillières.

Arques, v. (*Aude*), arr. de Limoux, et ch.-l. de cant., sur la Rialsesse, à 18 k. (4 l.) S. E. de Limoux, 30 k. (6 l. ⅔) S. de Carcassonne, 25 k. (5 l. ⅔) S. O. de la Grasse. *Pop.* 460. *B. de poste* de Limoux.

Arques (les), bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Cazals, à 19 k. (4 l. ¼) de Gourdon, 22 k. (5 l.) de Cahors. *P.* 658. *B. de p.* de Cahors.

Arques, v. (*Pas-de-Calais*), arrondis. et cant. de St.-Omer, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de St.-Omer, 6 m. (13 l. ¾) N. E. d'Arras, 10 k. (2 l. ½) S. de Thérouenne. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Arques, ville (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, sur l'Arques, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Dieppe, 8 k. (2 l.) N. de Longueville, 5 m. (11 l.) N. de Rouen. Long. 18. 50. lat. 49. 54. Cette ville, dont le château fort tombe en ruines, n'a rien de remarquable. Elle est cependant célèbre dans l'histoire par la fameuse bataille que se livrèrent *Henri IV* et le duc *de Mayenne*, en 1589. Il s'y fait commerce de bœufs et de chevaux. *Pop.* 700. *Bur. de poste de* Dieppe.

Arques (l'), rivière (*Seine-Inférieure*). Elle prend sa source au-dessus de St.-Saens, arrondissement de Neufchâtel, traverse l'arrondissement de Dieppe, et se jette dans l'Océan à Dieppe.

Arques (Forêt d'), *Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Offranville: elle a 4 k. (1 l.) de long sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Arquesnes, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Seneffe, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Seneffe, 5 k. (1 l. ¼) S. de Nivelles, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de Mons. *Pop.* 1304. *Bur. de poste* de Nivelles.

Arquetes, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de la Grasse, à 9 k. (2 l. ¼) de la Grasse, 18 k. (4 l.) de Carcassonne. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de la Grasse.

Arquèves, v. (*Somme*), arr. de Doullens, cant. d'Acheux, à 13 k. (3 l.) de Doullens, 23 k. (5 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Doullens.

Arquian, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de St.-Amand, à 15 k. (3 l. ½) de Cosne, 6 m. (14 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* de Neuvy.

Arracourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 27 k. (6 l.) E. de Nancy, 8 k. (2 l.) S. de Château-Salins, 18 k. (4 l.) N. de Lunéville. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Arradoy (Montagne de l') (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 2 k. (½ l.) N. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle est couverte de rochers.

Arraincourt, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, à 8 k. (2 l.) de Morhange, 30 k. (6 l. ¾) de Metz. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Arraise (l'), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, à 8 k. (2 l.) duquel elle prend sa source à l'E. par S., et se rend dans l'Oudon, à 27 k. (6 l.) de sa source.

Arrancy, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Soincourt, à 22 k. (5 l.) N. d'Estain, 34 k. (7 l. ¾) N. E. de Verdun, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Montmédy. Il y a une forge à fabriquer du fer de toute espèce. *Population*, 840. *Bureau de poste* de Longuyon, département de la Moselle.

Arras, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, à 8 k. (2 l.) N. de Tournon, 4 m. (10 l.) N. E. de Privas. *Pop.* 422.

Arras, ville (*Pas-de-Calais*), ch.-l. de département, d'arr. et de canton, sur la Scarpe, avec une des plus fortes citadelles de France et une belle place publique, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Douay, 36 k. (8 l.) N. O. de Cambrai, 6 m. (13 l.) N. E. d'Amiens, 20 m. (44 l.) N. p. E. de Paris. Long. 20. 26. lat. 50. 17. *Charles-le-Hardi*, duc de Bourgogne, comte d'Artois, ayant été tué devant Nancy, Louis XI, roi de France, s'empara de la ville d'Arras, par la trahison de Philippe Crève-Cœur, qui en étoit gouverneur. L'archiduc Maximilien d'Autriche, d'intelligence avec quelques bourgeois qui avoient fait faire des doubles clefs des portes de la ville, la reprit en 1492. Le prince d'Orange, à la tête d'un parti de rebelles, y entra en vainqueur en 1578, en chassa l'évêque Richardot, fit prisonnier l'abbé de St.-Vaast; mais les bourgeois catholiques, assistés de la garnison, repoussèrent les troupes du prince d'Orange, et plusieurs des traîtres furent pendus ou exilés. En 1640, l'armée française, commandée par les maréchaux de Chatillon, de la Mailleraye et de Chaulnes, effaça ce proverbe des habitans d'Arras, gravé sur une des portes de leur ville,

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

La ville fut prise, et depuis elle est restée à la France par la paix des Pyrénées. Arras est divisée en haute et basse: la dernière partie est dans un goût moderne, et régulièrement bâtie. Cette ville a été célèbre par les belles manufactures en laines ouvrées. C'est de cet endroit que les

Romains tiroient ces superbes étoffes de pourpre, destinées au luxe des riches et à la pompe des triomphateurs.

On fait remonter l'évêché d'Arras à l'époque du christianisme ; mais comme il étoit uni à celui de Cambrai, les deux évêques se brouillèrent, et ne voulurent plus travailler de concert à la vigne du Seigneur : en conséquence, l'évêque d'Arras pria le pape *Urbain II* de le séparer de celui de Cambrai ; et le pape, pour se venger de l'évêque de Cambrai qui avoit pris le parti de l'empereur *Henri IV* qu'il détestoit, sépara l'évêché d'Arras de celui de Cambrai par une bulle donnée à Rome l'an 1093. Depuis cette époque mémorable, 54 évêques se sont succédés plus ou moins rapidement, jusqu'à Louis-François-Marc-Hilaire *de Couzié*, qui ferme cette nomenclature par la suppression totale du clergé en France, occasionnée par la révolution qui s'y est opérée en 1789. On jugera de l'importance de cette ville par le nombre de ses paroisses, de ses couvens ou maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe. Elle avoit 11 églises paroissiales, 8 couvens d'hommes, et 14 ou 15 monastères ou communautés de filles religieuses, non compris cette fameuse abbaye de *St.-Vaast*, qui rapportoit 300 mille liv. Nous citerons deux miracles, dont l'un est très-ancien ; c'est *saint Jérôme* qui l'affirme, et la châsse d'argent, enrichie de perles et de diamans, que l'on voyoit dans la cathédrale d'Arras, le prouve. Il y avoit dans cette châsse la *sacrée manne*, tombée du ciel en forme de laine blanche vers l'an 371, pendant une grande sécheresse, et pour laquelle le peuple de cette ville avoit la plus grande vénération, ainsi qu'à la *sainte chandelle*, qui y avoit été apportée, dit-on, par la mère de Jésus-Christ, en 1105, à l'évêque *Lambert*, pour remède contre la maladie d'un feu ardent qui dévoroit jusqu'aux intestins des habitans.

Cette ville a deux raffineries de sucre, quatre de sel, plusieurs tanneries, deux manufactures de savon noir et blanc, et une de toiles peintes. On y fait une grande quantité de petites dentelles.

Il y a, dans les lieux les plus élevés de cette ville, des carrières de cailloux et de pierres blanches qui servent de doubles caves pour le vin. On a fait des stalles coupées dans le roc pour le chœur d'une église, et l'on peut y aller, à ce qu'assurent les habitans, depuis Arras jusqu'au village de St-Eloy, à 8 k. (2 l.) de distance. Les habitans d'Arras prétendent que les mines de charbon, dans la commune de Fresne-lès-Condé, et dans les faubourgs de Valenciennes, passent près des portes d'Arras, au-dessus du village de Ste.-Catherine, et s'étendent vers le rivage de la mer, du côté de Calais.

Arras a vu naître François *Baudouin*, professeur en droit, politique adroit, célèbre jurisconsulte, historien et théologien; né en 1520. Antoine de *Bourbon*, roi de Navarre, qui lui avoit confié l'éducation d'un de ses fils naturels, l'envoya au concile de Trente pour être son orateur. Il entra au conseil d'Etat dans la suite, et mourut en 1573. Nous avons de lui des ouvrages de *jurisprudence*, d'*histoire*, de *théologie* et de *controverse*. Le style en est facile et élégant. — Jean-Grégoire *Bauvin*, avocat, et professeur à l'Ecole-Militaire, auteur de la tragédie *des Chérusques;* né en 1714 : il y mourut en 1776. On a aussi de ce poëte une traduction en vers *des Sentences de Publius Syrus*, *in*-12. Il travailla pendant quelque temps au *Mercure* et au *Journal Encyclopédique*. C'étoit un bon littérateur, qui savoit discuter avec goût et avec esprit tout ce qui regardoit les belles-lettres. — Jean *Crespin* où *Crispin*, avocat au parlement de Paris, puis protestant, et imprimeur à Genève, où il mourut en 1572 de la peste. On a de lui un *Lexicon grec*, Genève, 1574. 1 vol. *in*-4°. *Vignon*, son gendre, dirigea son imprimerie après sa mort. —Robert-François *Damiens*, ancien domestique au collége des Jésuites. Sorti du collége, il empoisonna un de ses maîtres, qu'il vola; ensuite assassin de Louis XV, qu'il ne blessa que légèrement : il a fini par le même supplice que Ravaillac. Né à Arras en 1714. — François *de Monceaux*, poëte, diplomate et jurisconsulte; né vers 1550. Alexandre *Furnière*, duc de Parme, l'envoya en ambassade vers Henri IV, roi de France. Tous ses ouvrages sont en latin. *Bucolica sacra*, *in*-8°. Paris, 1589. *Aaron purgatus, sivè de Vitulo aureo, libri duo*, 1606, *in*-8°. *Templum Justitiae*, poëme. Douay, 1590, *in*-8°, etc. — Oudard du *Biéz*, habile et brave capitaine, maréchal de France, qui défendit pendant quatre mois Montreuil, assiégé par le duc de Norfock et le comte de Buzes, et les contraignit à la retraite ; mais le gendre de Biéz, Jacques de *Coucy*, qui défendoit une autre place, fut obligé de se rendre. François Ier fit condamner l'un et l'autre à perdre la tête ; et par grace Biéz fut enfermé au château de Roches, d'où quelques années après il vint à Paris mourir de chagrin en 1553. On se rappela les services de ce brave militaire, et sa mémoire fut réhabilitée en 1675. Il naquit dans un château de ce département. — Noël *Regnault*, jésuite, physicien et mathématicien : né en 1683, mort à Paris en 1762. *Entretiens physiques*, 5 vol. *in*-12. *Origine ancienne de la Physique nouvelle*, 3 vol. *in*-12. *Entretiens mathématiques*, 1747, en 3 v. *in*-12, etc. — Maximilien *Robespierre* aîné, avocat à Arras, député de la province d'Artois aux Etats généraux de 1789, puis député du département de Paris à la Convention nationale, décapité le 10 thermidor an 2 (29 juillet 1794): né à Arras. — Augustin-Bon-Joseph *Robespierre*, son frère, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 10 thermidor an 2 (29 juillet 1794), âgé de 30 ans : né aussi à Arras.—Joseph *Lebon*, ex-oratorien, curé constitutionnel, maire d'Arras, administrateur du département du Pas-de-Calais, député à la Convention nationale ; décapité à Amiens le 13 vendém. an 4 (5 octob. 1795), comme coupable de tous les crimes commis sous son proconsulat dans ce département. — Charles *de l'Ecluse*, *aliàs Eclusius*, médecin, professeur de botanique, et auteur ; né à Arras en 1525. Maximilien II et Rodolphe II lui confièrent leur jardin de simples : il mourut le 4 avril 1609. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. *in-fol.* Anvers, 1601, 1605. Ils roulent sur la science qu'il a cultivée.

Il y a à Arras un évêché qui relève de l'archevêché de Paris. Dans cette ville est le siége de la préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce : il y a un tribunal spécial, une école centrale, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, des agens de change, des courtiers de commerce, un receveur général, un

préposé payeur du département, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque de l'or et de l'argent venant de l'étranger; un octroi municipal, un chef de la 15ᵉ légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale.

Cette ville est une place de guerre de troisième classe de la 16ᵉ division militaire, la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place, d'un directeur des fortifications, et d'un sous-directeur. *Pop.* 21,019. *Bur. de poste.*

Arras, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, près le gave d'Azun, à 2 k. (½ l.) d'Argelès, 32 k. (7 l. ¼) de Tarbes. Dans le territoire de ce village, à la montagne de la côte, au lieu appelé l'*Ecrampette*, il y a une mine de plomb, sur laquelle on a pratiqué dans la montagne une excavation de 6 à 8 m. (3 à 4 t.) A la montagne de Curcillon et au levant de la barraque de Carrête il y a un atelier considérable; il s'y trouve, immédiatement après le gazon, un banc de rocher schisteux, découvert dans une longueur d'environ 20 m. (10 t.) sur près de 6 m. (3 t.) de largeur, rempli de belle galène massive à gros et à petits grains, mêlée de pyrites d'un jaune roux et de quelques veines de quartz. Une autre mine de plomb et de zinc se trouve à la crête de la montagne d'Espujos; une autre, près du ruisseau du Tona. On en trouve encore une à la montagne de Ringadis. Il y a aussi deux mines de cuivre dans ce territoire: l'une est nommée l'*Artonas*, située à la montagne de Cassin; l'autre est dans la terre des Nonaux. *Pop.* 796. *Bur. de poste* de St.-Vallion, département de la Drôme.

Arrasignet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac. *Pop....* *Bur. de poste* d'Orthez.

Arras (l'), rivière (*Gers*), qui prend sa source en Astarac, à Nose-Serre, Mazères, Castelnau, baigne Mauvesin, Monfort, Clar, et se jette dans la Garonne près d'Auvillard, presque vis-à-vis Valence.

Arratille (Lacs d'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, sur la pente de l'Arratille, à 25 k. (5 l. ⅓) S. p. O. d'Argelès. Le plus grand a du S. O. au N. E. 389 mèt. (200 t.) sur 194 m. (100 t.) de large, et le petit, 291 m. (150 t.) de long sur 194 mèt. (100 toises) de large.

Arratille (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de St.-Savin, au sommet des Pyrénées, à 27 k. (6 l.) S. p. O. d'Argelès. Elle a de pente du S. au N. 2 k. (½ l.).

Arraute, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ¾) de Pau. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Arrayon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lourde, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argelès, 14 k. (3 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Lourde.

Arre, v. (*Gard*), arr. et canton du Vigan, sur l'Arre, à 7 k. (1 l. ¾) du Vigan, 7 m. (15 l. ½) de Nîmes. Il y a des fabriques de bas de coton. *Pop.* 349. *Bur. de poste* du Vigan.

Arre (l'), rivière (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. d'Alzon. Sa source, dans les montagnes, au N. et au S. coule à l'E., passe au S. E. du Vigan en remontant au N. E., et va à l'E. se rendre dans le Hérault, à 5 k. (1 l. ⅓) E. du Vigan.

Arre (l'), rivière (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Saint-Just-en-Chaussée. Sa source à St.-Just, coule au S. et se rend dans la Bresche, à 1 k. (⅓ de l.) N. O. de Clermont.

Arre (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Bielle. Elle a du S. O. au N. E. 2 k. (½ l.) de long. Il y a une fontaine d'eau minérale chaude, et des pierres à plâtre.

Arre (Pic d'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vielle. Elle est couverte de rochers.

Arre, rivière (*Gard*), qui passe au Vigan et se jette dans l'Hérault, après cinq heures de cours.

Arreau, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, ch.-l. de cant., sur la Neste, à 4 m. (10 l.) S. E. de Tarbes, 4 k. (1 l.) N. E. d'Ancizan, 20 k. (4 l. ½) S. de la Barthe-de-Nestes. Le 13 vendémiaire an II (5 octobre 1793), les commandans Mascaron, Dat et Lasalle, à la tête d'une division de l'armée des Pyrénées-Occidentales, enlevèrent les postes d'Arreau et de la vallée d'Aure, après une attaque sur trois colonnes, et forcèrent l'ennemi à faire retraite.

Il y a dans cette ville six moulins à scie qui fabriquent des planches de sapin, hêtre et pin. On trouve, en descendant pour entrer dans Arreau, beaucoup de bancs de schiste; au sud, des pierres calcaires et du marbre vert et gris: plus loin les montagnes présentent des masses de granit. *Pop.* 855. *Bur. de poste* d'Arreau.

Arrées, montagnes qui s'étendent près de St.-Paul-de-Léon, de Quimper, de St.-Brieux et de Vannes. Ces montagnes, quoique les plus considérables de la Bretagne, ne sont pas fort élevées.

Arregion (l'), mont. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de St.-Savin, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Argelès. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Arrelles, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Riceys, près la Sarces, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar, 33 k. (7 l. ½) de Troyes. *Population*, 390. *B. de p.* de Bar-sur-Seine.

Arrens, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Prades, cant. d'Aucun, près Cautère, à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Argelès. Au sud d'Arrens il y a des bancs de schiste qui se prolongent à l'ouest près le lac des Alliars, à côté duquel est un col qui sert à la communication des vallées d'Azun et d'Asson. Sous la chapelle de Pouylaunt, qui n'est qu'à une petite distance sud d'Arrens, il y a des couches de pierre calcaire grise: cette église n'étoit point pavée; on avoit seulement mis de niveau le rocher qui en formoit le sol. On rencontre ensuite des bancs calcaires et schisteux, qui forment une partie des montagnes moyennes. Il y a des masses de granit, et à 1167 mètres (600 toises) du lac de Suyen. Près de la chapelle de Pouylaunt, il y a une mine de cuivre, de plomb et de zinc, appelée *la mine des Égoûts d'Arrens*, située près de la grange de l'Artonas. Du côté opposé, sur la rive droite du torrent de l'Aslonas, est une face de rocher schisteux qui donne de la mine de cuivre jaune, de la galène, de la blende brune et du quartz disposés. Il y a encore une mine de plomb au pène d'Aube, et une autre au quartier de Maluras, au pic d'Annien-Grand. *Pop.* 1190. *Bur. de poste* d'Argelès.

Arrens (Pic du midi d') (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 3 k. (⅔ de l.) S. d'Arrens, 11 k. (2 l. ¾) d'Argelès.

Arrentès-de-St.-Joseph, village (*Vosges*), arr. de Remiremont,

cant. de Comimont, dans le ban de St.-Joseph. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Remiremont.

Arrentière, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, à 4 k. (1 l.) de Bar, 4 m. (10 l.) de Troyes. *Pop.* 579. *Bureau de poste* de Bar-sur-Aube.

Arreq-de-Suet, rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Bielle, coule à l'O. et se rend dans le gave d'Aspe, à 3 k. (⅔ de l.) O. de sa source.

Arrest, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de St.-Vallery, à 15k. (3 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Catigy et Canquières, 735. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Arrette, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Aramits, sur un ruisseau, à 13 k. (3 l.) d'Oléron. Près de ce village, où finissent les collines qu'on peut regarder comme les premiers échelons de cette partie des Pyrénées, et où commencent les montagnes inférieures, il y a des couches de pierre calcaire; c'est communément de la marne : on y remarque aussi des bancs de marbre gris foncé, qui prend très-bien le poli; il est employé pour des chambranles. Sur un petit plateau d'une croupe inférieure, nommé *le Tosset de la mine*, au quartier de Toss, limites d'Arrette et d'Isseaux, il y a une mine de plomb de 8 à 10 pouces d'épaisseur. Il y a une autre mine du même métal, aussi en filon, à la montagne d'Alios; le filon a environ 8 pouces d'épaisseur. Aux environs d'Arrette, il y a une superbe forêt composée de bois de haute futaie et excellent pour la construction des vaisseaux. Il y a une marbrerie. *Pop...* *B. de p.* d'Oléron.

Arreye, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nonimy, sur la Seille, à 19 k. (4 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* réunie à celle de Han, 321. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Arriagosse, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Maubourguet, commune de Vidouze, à 8 k. (2 l.) de Vic-Bigorre, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* réunie à Vidouze, 868. *Bur. de p.* de Tarbes.

Arriamp, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, commune de Canens, à 10 k. (2 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à Canens, 171. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Arriance, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, près la forêt de Remilly, à 13 k. (3 l.) de Morhange, 25 k. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Arriban, v. (*Landes*), arr. de St.-Séver, cant. d'Hagetman. *Population*, 72. *Bureau de poste* de St.-Séver.

Arricau, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, commune de la Glorieuse, à 8 k. (2 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de la Glorieuse et de St.-Médard-de-Maignos, 400. *Bureau de poste* de Mont-de-Marsan.

Arricau, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* St.-Jacques d'Arricau.

ARRIÈGE.

Ce département a pris son nom de la plus considérable des rivières qui l'arrosent. Il est borné à l'E. par le département de l'Aude, au S. E. par celui des Pyrénées-Orientales, au S. par une partie des Monts-Pyrénées, à l'O. et au N. par le département de la Haute-Garonne.

Ce département répond à l'ancien comté de Foix et au Couserans.

La superficie de ce département est d'environ 1,037,533 arpens carrés, ou 529,540 hectares. Sa population est de 191,693. Il est composé de 337 communes, et divisé en 3 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 20 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Foix*; *Pamiers et St.-Girons* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Toulouse, et dépend de la 10ᵉ division militaire, dont le commandant réside à Toulouse. Arriège est du ressort du tribunal d'appel séant à Toulouse, département de la Haute-Garonne, et dans la 13ᵉ conservation forestière. *Voyez* Foix.

La principale rivière est l'Arriège, qui commence au S. dans les montagnes de ce département, sur les frontières du département des Pyrénées-Orientales. Elle remonte au N., arrose les villes d'Ax, des Cabannes, de Tarascon, de Foix, de Varilhes, de Pamiers, de Saverdun, etc. et se rend dans la Garonne. Ce fleuve roule par intervalle de petites paillettes d'or, que les habitans vont chercher avec beaucoup de soin. Cet or est très-pur. Le climat, qui est très-froid sur les montagnes, est chaud dans les plaines; le pays est abondant en pâturages.

Les principales villes sont : *Tarascon*, *Foix*, *Ax*, *Mirepoix*, *St.-Girons*, *Pamiers*.

Les rivières ou rui seaux qui prennent leur source dans ce département, sont : Aleth, Annveze, Arac, Arie, Argental, Arize, Arriège, Artillac, Asion, Aubonigane, Ausese, Bajet, Balaineig, Bareille, Bau, Belmont, Bemajour, Bielle, Bigot, Bordes, Bonche, Cazanave, Chivel, Contirou, Cirieu, Douctoimiere, Erp, Fargue, Fondvives, Fouillet, Garbet, Gorgues, Gourbit, Junac, Larene, Larget, Latou, Laur, Lausonne, Lauze, Lectouire, Lers, Lestaut, Lestrique, le Lez, la Lez, Lezieves, Lons, Maillasse, Maivcasse, Marmave, Merderic, Montbrun, Moulines, Mourgouliou, Nageav, Nert, Ode, Orle, Royne, Sabeneich, Sades, Salat, Sausat, Signer, Sonne, Souladet, Sour, Terneze, Trisine, Vicdessos, Viverot, Volps.

Etangs. Bissies, Couatte, Fontargense, Lalbe, Mongourlion, Naguille, des Ours, Sisquevu ou des Sisqua.

Lacs. Aveigne, les deux lacs de Bordes.

Montagnes. Avos, Aula, Balmion, Bissies, Berne, Bernos, Bertrone, Besolle, Bie, Bonreix, Bulard, Caco, Cavoni, Collat, Coste, Crabere, Dendron, Dinclos, Delvezine, Fointa, Fontargente, Garbet, Goulan, Izard, Joucland, Laigne, Lainesa, Lavanque, Lard, Lartigon, Lauriau, Lierbes, Loga, Loquere, Luselade, Mede, Montrorge, Montvalier, Nedai, Noux, Palle, Pedrons, Perregailere, Pic-du-port-d'Auvet, Pomerauda, Prigne, Rialp, Rouge, Sarrau, Serre, Serre de la Place, Serre-des-Raus, Tremaille, Vicdessos.

Rocs. Feille, Gesties, Madonne, Mille-Rocs, Roc-Blanc, Roc-Pointu, Seni.

Ports. Allée, Aimat, Cabanny, Deston, Los, Negre, Tuc de Moubeas.

Vallées. Bomllougue, Chichoué, Vallogne.

Combe. Ensignan.

En général ce département n'est point propre au commerce, et il s'en fait très-peu, à cause de la stérilité d'une grande partie de ses terres. Il n'est intéressant que pour les naturalistes. Ax, par exemple, a des eaux minérales très-renommées. Elles sont souveraines pour la guérison des maladies qui proviennent d'humeurs froides.

Ce département abonde en mines de fer, de plomb, de cuivre et d'argent; on y trouve des carrières de marbre et de jaspe, un certain minéral appelé *amiante* ou *laine de salamandre*, dont on peut faire une sorte de toile qui ne se consume pas au feu : on en fait des cordons, des jarretières et des ceintures. On y trouve beaucoup de plantes médecinales, des fleurs très-recherchées, sur-tout les tulipes. On y élève beaucoup de bestiaux.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur et valeur en mètres.

La *canne* est la mesure de tout ce département, mais elle est de grandeur différente. Elle se divise en 8 pans, le pan en 8 pouces, et le pouce en 8 lignes.

Nota. Les noms écrits en lettres ro-

maines sont ceux des chefs-lieux de canton ; ceux qui sont écrits en lettres *italiques* sont les noms des communes du canton précédent qui ont des mesures particulières.

— Ax. Le Carla-le-Peuple. Le Mas-d'Azil, 1.7966.
— Belesta, Castillon, Sainte-Croix, Daumazan, Saint-Girons, Saint-Lizier, Mirepoix, Rimons et Saint-Ybars, 1.8006.
— Cabannes et Tarascon, 1.7836.
— Sainte-Foix et Saint-Paul, 1.7536.
— La Bastide-de-Seron et Saurat, 1.7746.
— Lavelanet et Montferrier, 1.7906.
— Massat, 1.8066.
— *Aleu* et *Soalan*, 1.7966.
— Mazères et Querigut, 1.7806.
— Oust, 1.8126.
— Pamiers et Varilles, 1.7606.
— Saverdun, 1.7986.
— Vic-Dessos, 1.8206.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Sétérée, Ax, 25.187.
— Belesta, 51.874.
— Les Cabannes, 27.488.
— Le Carla-le-Peuple, 29.940.
— Daumazan, 62.551.
— Foix, 50.433.
— Saint-Girons, 25.417.
— Labastide-de-Seron, 51.651.
— *Aigues-Juntes*, *Alzen*, *Larbont*, *Montegagne*, *Montel* et *Neseus*, 55,547.
— Lavelanet, 51.304.
— *Benaich*, *Le Carla*, *Illat*, *Lieurac*, *Merviel*, *Pereille*, *Roqacfort*, *Sauteuil* et *Ventenac*, 58.919.
— Léran, 51.874.
— *Laroque* et *le territoire de la Redorte réuni à la commune de Montbel*, 59.579.
— Saint-Lizier, 28.589.
— Le Mas-d'Azil, 52.395.
— *Les Bordes*, *Gabres*, *Monesple*, *Paillès* et *Sabarat*, 56.307.
— Mazeres, 51.994.
— Mirepoix, 59.579.
— *Lapenne Manses*, et *Teillet*, 56.397.
— *Terrain de Péchaud, dans la commune de Rieucros, et terres ci-devant nobles de la commune d'Engraviès*, 51.274.
— *Terres ci-devant rurales de la même commune*, 57.188.
— Montferrier, 51.304.
— Saint-Paul, 50.433.
— Quérigut, 30.440.
— Saverdun, 53.055.
— Tarascon, 30.571.
— *Amplaing*, *Arignac* et *Bompas*, 50.893.
— *Alens*, *Alliat*, *Capoulech*, *Cazenave*, *Génal*, *Junac*, *Lapége*, *Mereus*, *Miglos* et *Serres*, 52.174.
— Varilles, 50.833.
— *Cazeaux*, *Dalon*, *St.-Félix*, *Loubens* et *Montégut*, 54.676.
— *Coussa*, *Gudas*, *Malléon* et *Ségura*, 59.579.
— *Crampagna*, 59.629.
— Vic-Dessos, 21.474.
— Saint-Ybars, 49.643.
Arpent. Castillon, 65.353.
— Sainte-Croix, 110.853.
— *Barjac*, *Bedeille*, *Cerisos*, *Fabas* et *Tourtouse*, 114.385.
— *Mauvesin* et *Mérigon*, 52.195.
— Oust, 38.636.
— *Sentenac*, 25.757.
— *Aulus*, *Erce*, *Soneix*, *Uston* et *Vic*, 115.916.
— Pamiers, 50.833.
— *Les Allemands*, *Saint-Amadon*, *Arvignat*, *Benagues*, *Le Carlaret*, *Les Issarts*, *Ludies*, *Les Pujols* et *Villeneuve-de-Paréage*, 57.658.
— Rimont, 114.385.
— *Lescure*, 101.677.
— *Esplas* et *Cert*, 203.223.
Sétérée. Communes de *Castelnau* et *Clermont*, 53.215.
Journal. Massat, 28.689.
— *Aleu* et *Soulan*, 37.955.
— *Boussenac*, 38.385.

Les hommes célèbres nés dans ce département, sont : — Pierre *Bayle*, philosophe calviniste : né au Carlat en 1647 ; il mourut à Rotterdam en 1706. Ses ouvrages sont : *Pensées diverses sur la Comète qui parut en 1680*, 4 vol. in-12. *Nouvelles de la République des Lettres*, etc. *Réponses aux Questions d'un Provincial*, 5 vol. in-12. *Dictionnaire historique et critique*, 4 v. in-f. Roterdam, 1720. — *Benoît II*, pape, savant, nommé d'abord *Jacques de Nouveau*, dit *Fournier*, comme étant fils de boulanger : né à Saverdun ; mort en 1342. — Joseph-Privat *de Molières*, oratorien, professeur en philosophie, né à Tarascon en 1677 ; mourut en 1742. Il a donné *Elémens de Géométrie et de Leçons de Physique ; Leçons de Mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de Physique qui s'enseignent actuellement au Collége Royal*, in-12, 1726. *Leçons de Physique, contenant les Elémens de la physique déterminée par les autres lois des mécaniques expliquées au Collége Royal*, in-12. Paris, 4 vol., 1739 ; et traduites en italien à Venise, 1743, 3 vol. in-8°.

Arrièce (l'), riv. (*Arriège*), arr. de Foix. Sa source, en trois endroits différens, à 15 k. (3 l. ¼) de distance les uns des autres dans les Pyrénées, à 31 et 36 k. (7 et 8 l.) de distance de Tarascon, coule au N., passe à Ax, à Tarascon, à Foix, à Pamiers, à Saverdun, à Cintegabelle, à Hauterive, où elle devient navigable, et va se rendre dans la Garonne, à 13 k. (3 l.) au-dessus de Toulouse. Cette rivière roule des sables mêlés de paillettes d'or : elle est remplie d'excellens poissons, comme truites saumonées et aloses d'un goût exquis.

Arrien, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 16 k. (3 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 209. *B. de poste* de Pau.

Arrien *ou* Arrout, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 13 k. (3 l.) de St.-Girons, 5 myr. (10 l.) ⅓ de Tarascon. Au-dessus de ce village il y a une ardoisière dont les couches se dirigent verticalement. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Saint-Girons.

Arriette (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle fait la limite de la France et de l'Espagne : elle a du N. au S. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Arrignand (l'), riv. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. d'Amon, coule à l'O., puis au N. N. O., et se rend dans le Luy, à 19 k. (4 l. ⅓) N. O. de sa source.

Arriste (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, c. d'Arudy, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long. Il y a de la mine de fer et de plomb.

Arriu-Beils (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) N. O. de Bielle, coule à l'E. p. S., et se rend dans le gave d'Osseau, au N. E. de Bielle.

Arriu-de-Loubie (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. S. E. de Bielle, coule à l'E. et se rend dans l'Ouzon, à 4 k. (1 l.) E. de sa source.

Arriu-du-Bosc (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Orthez, près duquel elle prend sa source, coule à l'O., reçoit la Clamande, et se rend dans le gave du Pau, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Pau.

Arriu-Gaston (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. d'Arudy, coule au N. O., arrose Ogen et plusieurs autres villages, passe à l'E. d'Oléron, et se rend dans le gave d'Oléron, au N. O. de la ville.

Arriu-Grand, riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton de Sauveterre. Sa source à Castel-Bon, coule au N. O. et se rend dans la Salies, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de sa source.

Arriu-Mage (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source dans les montagnes, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bielle, coule au N., puis à l'E., et se rend dans le gave d'Osseau, à l'E. de Bielle.

Arriu-Merde (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. C'est un ruisseau qui sort de la Lousse, et y rentre à 4 k. (1 l.) de distance.

Arrius (Col d'), montagne, (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 28 k. (6 l. ¼) S. de Bielle. Elle a du N. au S. 2 kil. (½ l.) de long.

Arriusé (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source dans les montagnes, à 11 k. (2 l. ⅔) S. S. O. de Bielle, coule au N. E., puis à l'O., et se rend dans le gave d'Osseau, à l'E. S. E. de Laruns.

ARRIUTORTE (l') montagne, (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long: elle est couverte de sapins.

ARRIVE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près le Soison, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 4 m. (10 ¼) de Pau. *Pop.* 127. *Bur. de poste* d'Orthez.

ARRIVERETTE ou RIVEREITE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, près le Soison, à 16 k. (3 l. ¾) de Mauléon, 4 m. (10 l. ¼) de Pau. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Mauléon.

ARRO, v. (*Liamone*), arrondis. d'Ajaccio, à 21 kil. (4 l. ⅓) d'Ajaccio, 10 k. (2 l. ½) de Vico. *Pop.* 127.

ARRODET, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argelès, 18 k. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

ARRODETS, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, à 9 k. (2 l. ¼) de la Barthe, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de la Barthe.

ARROMANCHES, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, près la mer, à 8 k. (2 l.) de Bayeux, 25 k. (5 l. ¾) de Caen. Il y a des grottes qui sont très-fréquentées pour leurs belles congélations. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Bayeux.

ARRONAISE (Forêt d'), (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Wassigny, à 27 k. (6 l.) N. O. de Vervins, 1 k. (¼ de l.) E. de Wassigny. Elle a du N. O. au S. E. 5846 mèt. (3000 t.) de long, et de l'E. à l'O. 3895 mèt. (2000 t.) de large.

Arrondissemens communaux de la république. Un département est divisé en plusieurs arrondissemens. Le préfet réside ordinairement dans le premier; les autres arrondissemens ont des sous-préfets; chaque arrondissement communal ou district de sous-préfecture a un collége électoral d'arrondissement. *Voyez* Préfets et sous-Préfets.

Arrondissemens maritimes. Les préfets maritimes, dans leurs ports respectifs, reçoivent immédiatement les ordres du ministre de la marine, et les font exécuter; ils ont seuls la correspondance habituelle avec lui. *Voyez* Préfets maritimes.

ARRONVILLE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur le Sausserois, à 14 k. (3 l. ⅓) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de Méru, dép. de l'Oise.

ARROS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, à 11 k. (2 l. ¾) de Pau. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* de Pau.

ARROS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Iholdy, à 10 k. (2 l. ¼) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ¾) de Pau. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de St.-Palais.

ARROS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste.-Marie-d'Oléron, près le gave d'Aspe, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Oléron, 23 kil. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 166. *Bur. de poste* d'Oléron.

ARROSÉ, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* ROSES.

ARROU, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Cloye, à 15 k. (3 l. ½) O. de Châteaudun, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Chartres, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Cloye. *Pop.* 2826. *Bur. de poste* de Châteaudun.

ARROUAISE, (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, commune du Transloy, cant. de Bapaume, à 5 k. (1 l. ¼) de Bapaume, 28 k. (6 l. ¼) d'Arras. Ce lieu étoit remarquable par la fameuse abbaye d'*Arrouaise*, fondée en 1090. Trois hermites donnèrent commencement à cette maison, qui devint chef d'une Congrégation, qu'on appeloit de son nom *la Congrégation d'Arrouaise.* Le monastère chef-lieu fut dédié à la Sainte Trinité. Son revenu étoit de 36,000 fr. *Pop.* réunie à Transloy, 1085. *Bur. de poste* de Bapaume.

ARROUES, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 15 k. (3 l. ½) de Mirande, 34 k. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Miélan.

ARROUGE (Castel), montagne, (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) E. d'Arudy. Elle a de l'O. p. N. à l'E. p. S. 3 k. (¾ de l.) de long.

ARROUS, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Meillan. *Pop*....

ARROUSSEC (l'), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de St.-Bertrand, coule au N., puis à l'E., remonte au N. E., et se rend dans l'Op, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

ARROUT (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. *Voyez* ARRIEN.

ARROUTIS, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou. *Pop*.... *Bur. de poste* de Mirande.

ARROUX (l'), riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais. Sa source, en trois branches, l'une près Sassey, l'autre près Liernais, et la troisième près Culestre, coule au S., passe près d'Autun, à Toulon, à Geugnon, en traversant le département de Saone et Loire, et se jette dans la Loire, près le nouveau canal, à 1 k. (⅓ de l.) O. de Digoin, 7 m. (16 l.) O. de Mâcon, 24 k. (5 l. ½) O. de Charolles.

ARROUYE (Pic d'), montagne, (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 7 k. (1 l. ⅔) O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

ARRY, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Villers-Bocage, sur l'Odon, à 15 k. (3 l. ½) de Caen. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Villers-Bocage.

ARRY, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, près la Maïe, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, et 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Rue.

ARS, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, sur le Pont-Blin, à 7 k. (1 l. ⅔) de Trévoux, 39 k. (8 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Trévoux.

ARS, v. (*Charente*), arrondis. et cant. de Cognac, sur le Né, à 6 k. (1 l. ½) de Cognac, 42 kil. (9 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Cognac.

ARS, bourg (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de St.-Martin, dans l'île de Rhé, à 12 m. (26 l. ½) O. de la Rochelle. On voit dans le territoire d'Ars divers cailloux transparens, blancs, jaunes, bruns et couleur de rose, dont le brillant ne le cède point à ceux de Royau et de Médoc. Il y a aussi des marais salans et des salines. Cette commune a un syndic. des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de l'île de Rhé, 5e. arrondissement maritime. *Population*, 3008. *Bur. de poste.*

ARS, v. (*Creuse*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Sulpice-des-Champs, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Ahun, 9 k. (2 l. ¼) N. O. d'Aubusson, 22 k. (5 l.) E. de Bourganeuf, 24 k. (5 ½) S. E. de Guéret. *Pop.* 1139. *Bur. de poste* d'Aubusson.

ARS, v. (*Puy-de-Dôme*), arr.

de Riom, cant. de Montaigu, à 4 k. (1 l.) de Montaigu, 5 m. (12 l.) de Clermont. *Popul.* 613. *Bureau de poste* de Montaigu.

Ars (Port d'), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, près St.-Tugan, à 4 k. (1 l.) O. p. S. d'Audierne. Il est borné au S. E. par la pointe de Brigneoch, et au N. O. par le port Biom. Il a 2 k. (½ l.) de large.

Ars-Laquenexy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 7 k. (1 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à celle de Chany-la-Horgne, 194. *Bur. de poste* de Metz.

Ars-sur-Moselle, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, sur la Moselle, à 8 k. (2 l.) de Metz. *Pop.* réunie à celle de Mance, 1171. *Bur. de poste* de Metz.

Arsac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rhodez. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Arsac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 20 k. (4 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 704. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Arsague, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 27 k. (6 l.) de Sever, 42 k. (9 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Dax.

Arsans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesmes, à 9 k. (2 l. ¼) de Gray, 5 m. (11 l.) de Vesoul. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Gray.

Arsas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cuitegabelle. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Lezat.

Arsay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Fontenay, sur la Sèvre Niortaise, à 18 k. (4 l.) de Niort. *Pop.* 881. *Bur. de poste* de Niort.

Arsbeck, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. d'Heinsberg, 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. d'Erkelens, 39 k. (8 l. ¾) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à Roërgen, 518.

Arse, v. (*Aude*), commune de Vendemies, arr. et cant. de Limoux, à 7 k. (1 l. ¾) de Limoux, 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celles de Vendemies et de Peyre, 150. *Bur. de poste* de Limoux.

Arsembouy, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, canton de Prémery, à 28 k. (6 l. ¼) de la Charité, 33 k. (7 ½) de Nevers. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de la Charité.

Arsenne (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Cadours, coule à l'E., et va se rendre dans la Save, à 13 k. (3 l.) E. de sa source, au S. de St.-Paul.

Arsins, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 31 k. (7 l.) de Lesparre, 28 k. (6 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Arsonay, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers. *Voyez* Arconnay.

Arsonval, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, près l'Aube, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Bar-sur-Aube, 42 k. (9 l. ½) de Troyes, 27 k. (6 l.) N. E. de Bar-sur-Seine. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Arst, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Virneburg, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Virneburg, 5 k. (1 l. ¼) d'Adenau, 41 k. (9 l. ¼) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 210.

Arsures, v. (*Jura*), arr. de Soligny, cant. de Noseroy, à 31 k. (7 l.) d'Arbois, 41 k. (9 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 215. *Bur. de poste* d'Arbois.

Arsurettes, v. (*Jura*), arr. de Soligny, cant. de Noseroy, à 31 k. (7 l.) d'Arbois, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Champagnole.

Artagnan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, près l'Adour, à 2 k. (½ l.) de Vic-Bigorre, 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 1003. *Bur. de poste* de Vic.

Artaix, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, près le confluent de l'Arçon, petite rivière qui se jette dans la Loire, à 3 k. (¾ de l.) de Marcigny, 6 m. (14 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 870. *Bur. de poste* de Marcigny.

Artaize, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, canton de Raucourt, à 13 k. (3 l.) de Sedan, 25 k. (5 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Sedan.

Artalens, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ¼) d'Argelès, 31 k. (7 l.) de Tarbes. *Pop.* 270. *Bur. de poste* d'Argelès.

Artanne, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et canton sud de Saumur, à 2 k. (½ l.) de Coudray, 6 k. (1 l. ½) de Saumur. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mont-Bazon.

Artannes, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Mont-Bazon, sur la côte de l'Indre, à 14 k. (3 l. ¼) de Tours. *Pop.* 1071. *Bur. de poste* de Mont-Bazon.

Artas, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de St.-Jean-de-Bournay, à 22 k. (5 l.) de Vienne, 6 m. (13 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 1085. *Bur. de poste* de Vienne.

Artassens, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 8 k. (2 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Grenade-sur-l'Adour.

Artau-Fontaine, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Combeau-Fontaine, commune de Cornot, sur la Gourgeonne, à 15 k. (3 l. ½) de Jussey, 23 k. (5 l. ⅓) de Vesoul. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Cinthrey.

Artegus (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 11 k. (2 l. ⅔) O. de Vielle. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Arteu-de-St.-Médard (l'), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Arthez. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. N. E. d'Arthez, coule à l'O., et se rend dans Luy-de-Béarn, à 6 k. (1 l. ½) de sa source.

Arthaz, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 2 k. (½ l.) S. O. de Bonne, 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Bonneville, 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Genève. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Carouge.

Arthel, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Prémery, à 30 k. (6 l. ¾) de la Charité, 34 k. (7 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de la Charité.

Arthemonnay, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, à 15 k. (3 l. ½) de Romans, 27 k. (6 l.) de Valence. *Pop.* réunie à celle de Reculais, 314. *Bur. de poste* de Romans.

Arthemps, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de St.-Simon, sur la Somme, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Quentin, 38 k. (8 l. ½) de Laon. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Arthenas, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Cousans, à 9 k.

k. (2 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Arthense, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. et commune d'Archiac, à 20 k. (4 l. ½) de Pons, 37 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop....* *B. de p.* de Pons.

Arthensy, b. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Neuville-aux-Bois, à 21 k. (4 l. ⅔) N. d'Orléans, 13 k. (3 l.) O. de Neuville-aux-Bois, 14 k. (3 l. ¼) E. de Patay. *Pop.* 1140. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

Arthès, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, sur le Tarn, à 5 k. (1 l. ¼) d'Alby, 40 k. (9 l.) de Castres. *Pop.* 551. *Bur. de p.* d'Alby.

Arthès, b. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Pau, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Navarreins. *Pop.* réunie à celle de Castel-Biet, 2078. *Bur. de poste* d'Orthez.

Arthés-d'Asson, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay. Il y a une forge. *Pop.* 1102. *Bur. de poste* de Pau.

Arthey, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. d'Emines, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Spy, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Namur. *Pop.* 23. *Bur. de poste* de Namur.

Arthez, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Villeneuve-de-Marsan, à 4 k. (1 l.) de Villeneuve, 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle d'Ayres, 630. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Arthezé, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Malicorne, à 16 k. (3 l. ¾) de Sablé, 33 k. (7 l. ½) du Mans. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de la Flèche.

Arthon, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de St.-Vincent-d'Ardentes, à 13 k. (3 l.) de Châteauroux. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Châteauroux.

Arthonne, (*Puy-de-Dôme*). *Voy.* Artonne.

Arthos, v. (*Landes*), commune de Vielle, arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Sever, 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Vielle, 776. *Bur. de poste* d'Aire.

Arthun, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boën, à 19 k. (4 l. ¼) de Montbrison. *Pop.* 550. *Bureau de poste* de Montbrison.

Artie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 11 k. (2 l. ¾) de Mantes, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour les cidres qu'on y récolte, et deux tuileries. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Mantes.

Artier (l'), rivière (*Puy-de-Dôme*), arrondis. de Clermont, cant. de Chamaillère. Sa source à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Clermont, coule au N. E., passe au pied de cette ville, et va se rendre dans l'Allier, à 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Clermont.

Artigamy, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 10 k. (2 l. ½) de Bagnères, 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Artigat, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Fossat, sur la Lèze, à 36 k. (8 l.) de Mirepoix et de Tarascon. *Pop.* réunie à celle de Bajouc, 932. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Artignose, v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de Tavernes, à 18 k. (4 l.) de Barjols, 7 m. (14 l. ¾) de Toulon. *Pop.* 459. *Bur. de poste* d'Aups.

Artigolle (l'), v. (*Gers*), arr. et cant. d'Auch. *Pop.* 26. *B. de poste* d'Auch.

Artigues, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Francescas, 25 k. (5 l. ¾) S. O. d'Agen. *Pop....* *Bur. de poste* de Nérac.

Artigues, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort, à 8 k. (2 l.) de Quillan, 5 m. (10 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Quillan.

Artigues, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bordeaux. *P.* 364. *B. de poste* de St.-Laurent.

Artigues, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 31 k. (7 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l.) de Toulouse. Dans le territoire de ce village, sur les confins de la vallée d'Aran, il y a plusieurs veines de mine de cuivre, sur l'une desquelles est placée la maison d'un habitant. Ces filons ont été découverts dans la vallée d'Aran en Espagne, dans le territoire de Bausens, village de cette vallée, à l'endroit nommé *Alta Banavera*, à la montagne de la Place. Les Espagnols y ont creusé un puits, dont il paroît que les véritables filons sont distans de 291 mèt. (150 t.) *P.* 150. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Artigues, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argelès, 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Lourde.

Artigues, v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de Ginasservie, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Maximin, 5 m. (12 l.) de Toulon. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Artigues-Dieu, v. (*Gers*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Mirande, sur la côte près le Sousson, à 10 k. (2 l. ½) de Mirande, 16 k. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Mirande.

Artigues-en-Donesan, village (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Quérigut, à 40 k. (9 l.) de Tarascon. *Pop.* 234. *Bur. de p.* de Tarascon.

Artigues-Létan, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondissement et cant. de Pau, sur la Lousse, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* réunie à Louboucq, 403. *Bur. de poste* de Pau.

Artigues-Louve, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lescar, près le gave de Pau, à 9 k. (2 l. ¼) de Pau. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Pau.

Artigues-Pache, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 3 k. (⅔ de l.) de Mirande, 19 k. (4 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 204. *Bureau de poste* de Mirande.

Artigues (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Préchac, coule à l'O. et se rend dans le gave de Barège, à 5 k. (1 l. ¼) O. de sa source.

Artillac (l'), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons. Sa source à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Rimont, coule au N., puis au N. E. et se rend dans l'Arize, à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de sa source.

Artillerie de France. Sous la monarchie, c'étoit un bailliage qui tenoit ses séances à l'arsenal de Paris. Il y avoit un bailli d'épée, un lieutenant général, un avocat et un procureur du roi, un substitut, un greffier, un garde-scel, un receveur des consignations et plusieurs huissiers. Ce tribunal connoissoit de tout ce qui concernoit les traités et marchés de l'artillerie, ainsi que de ce qui con-

cernoit les poudres et salpêtres, etc.

Artins, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, sur le Loir, à 23 k. (5 l. ¼) de Vendôme, 5 m. (10 l. ¼) de Blois. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Montoire.

Artioul (l'), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Rive-de-Gier. Elle coule au N. et se rend dans la Dourley, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Artis, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Laurès, à 21 k. (4 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 224. *B. dep.* de Cahors.

Artix, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilles, à 25 k. (5 l. ¾) de Mirepoix et de Tarascon. *Population*, 165. *Bureau de poste* de Pamiers.

Artix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, près le gave de Pau, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Orthez, 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 525. *Bur. de poste* d'Orthez. *Rel. de p. aux chev.*

Artois. C'étoit une province des Pays-Bas français, avec titre de comté: c'étoit l'apanage de Charles-Philippe de France, surnommé *comte d'Artois*, frère de Louis XVI. Elle fut cédée à la France en 1678 par le traité de Nimègue, confirmé par celui d'Utrecht en 1713. Arras étoit la ville capitale et le siége du gouvernement général de la province d'Artois. L'étendue de cette province avoit 10 myr. (22 l.) de long sur 5 myr. (11 l.) de large. La Flandre française la bornoit au septentrion, la Picardie au midi et au couchant, et le Hainaut français avec le Cambrésis au levant. C'est un pays fort plat qui s'abaisse du côté de la Flandre, où commence ce qu'on appeloit *Pays-Bas*, divisé en 17 provinces, dont l'Artois étoit une des plus considérables. Il compose aujourd'hui le département du Pas-de-Calais. Cette province avoit le privilége de tenir des États pour la levée des deniers royaux : la convocation s'en faisoit par lettres-patentes en forme de commission, adressées aux commissaires du roi, et par lettres de cachet particulières, adressées à ceux que sa majesté y appeloit. Ces États étoient composés, pour le clergé, des évêques d'Arras et de Saint-Omer, d'un grand nombre d'abbés et des députés de chaque chapitre; pour la noblesse, d'environ 70 gentilshommes; et pour le tiers-état, des échevins d'Arras et des députés des magistrats des huit principales villes de la province. Ils se tenoient ordinairement dans la ville d'Arras, au mois de novembre ou décembre, et quelquefois même en janvier : leur durée étoit de 15 jours ou trois semaines. On remarque qu'il falloit être toujours de l'avis des commissaires du roi, et qu'on finissoit, après beaucoup de débats, par payer tout ce que ces messieurs demandoient au nom du roi. La province d'Artois, qui n'étoit tenue qu'à un don gratuit de quelques cent mille livres envers le roi, a payé en divers temps jusqu'à 3 millions par an. Néanmoins il en restoit toujours assez pour les administrateurs de cette province, qui avoient soin, quand on leur demandoit trois millions, d'en imposer six sur les contribuables. La province d'Artois, divisée en neuf districts ou bailliages, étoit composée de onze villes, dont deux épiscopales, sept places fortes, six bourgs, huit cents villages et à peu près autant de clochers. *Voyez*, pour les productions, le commerce, l'industrie, et tout ce qui concerne l'Artois, le département du Pas-de-Calais.

Artois (l'), rivière (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 8 k. (2 l.) duquel elle prend sa source, coule à l'O. S. O., puis au S. S. O. et se rend dans l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Hirson. Elle a 18 k. (4 l.) de cours.

Artolsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, à 18 k. (4 l.) de Benfelden, 43 k. (9 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Marckolsheim.

Arton, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Paimbœuf, cant. de Pornic, à 20 k. (4 l. ½) S. de Paimbœuf, 31 k. (7 l.) O. S. O. de Nantes, 8 k. (2 l.) N. de Bourgneuf. *Pop.* 1661. *Bur. de poste* de Paimbœuf.

Arton (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyers, commune de Molay, sur la Serain, à 13 k. (3 l.) de Tonnerre, 29 k. (6 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* réunie à celle de Molay, 305. *Bur. de poste* de Noyers.

Artonges, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Condé, sur la rivière Dhuis, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Thierry, 7 m. (15 l. ¾) de Laon. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Mont-Mirail.

Artonnay, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de St.-Vinnemex, à 21 k. (4 l. ¾) de Tonnerre, 5 m. (11 l. ½) d'Auxerre. C'est le lieu de naissance de Valentin Jameray *Duval*, géographe et professeur d'histoire, né en 1695. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Tonnerre.

Artonne, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton d'Aigue-Perse, sur le Morges, à 10 k. (2 l. ½) S. de Gannat, 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Clermont-Ferrand, 4 m. (10 l.) S. O. d'Aigue-Perse. *Pop.* 1507. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Dès le quatrième siècle, plusieurs saints ont fait leur séjour dans cette ville. Saint Pourcain, dont l'église faisoit commémoration au 24 novembre, y a demeuré; on y voyoit le tombeau de sainte *Vitaline*. Il y avoit à Artonne un chapitre, fondé en 1048 par Guillaume, seigneur d'Artonne, composé de douze chanoines et d'un abbé, qui étoit, ainsi que les chanoines, à la nomination du chapitre. Le comte de Broglie étoit Seigneur de cette ville, au droit du marquis de Chandenier, qui tenoit cette seigneurie du duc de Bouillon, auquel elle avoit été donnée, ainsi que le comté d'Auvergne, en échange des souverainetés de Sedan et de Raucourt, d'après le traité de 1617.

Artouste (Lac d') (*Basses-Pyrénées*), canton d'Arudy, sur la rivière d'Artouste, à 25 k. (5 l. ¾) S. p. E. de Bielle. Il a 583 m. (300 t.) de diamètre.

Artouste (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), cant. d'Arudy. Sa source au lac d'Aramons, sommet des Pyrénées, à 30 k. (6 l. ¾) S. de Bielle, coule au N. puis à l'O. p. N., prend le nom de gave de Susoen, et se rend dans le gave de Gabas, à 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de sa source.

Artre, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. sud de Valenciennes, près la Ronelle, à 7 k. (1 l. ¾) de Valenciennes, 33 k. (7 l. ½) de Douay *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Artselaer, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Boom, à 4 k. (1 l.) O. de Conticq, 6 k. (1 l. ½) N. de Boom, 9 k. (2 l. ¼) d'Anvers. *Population*, 1202. *Bureau de poste* de Malines.

Artsfeld, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, ch.-l. de cant., sur la Dins, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Lichtenborn, 8 k. (2 l.) N. de Neverbourg, 6 m. (13 l.) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Art-sur-Meurthe, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 7 k. (1 l. ¾) de Nancy. *Pop.* réu-

nie à Bosserville, 435. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Artubie (l'), rivière (*Var*), arr. de Grasse, canton de Seranon. Sa source à 4 k. (1 l.) N. de Seranon, coule à l'O. puis au S., et se rend dans la Lane à 4 k. (1 l.) S. p. O. de sa source.

Artzenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Andolsheim, près la source de l'Ichert, à 14 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Marckolsheim.

Arudy, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, ch.-l. de cant., sur le gave d'Osseau, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Oléron, 22 k. (5 l.) S. de Pau, 10 k. (2 l. ½) O. de Bruges. Il y a beaucoup de mégisseries : c'est le principal commerce de cette ville. Il y a tout près une ancienne carrière de marbre, nommée *la carrière de l'Espalunge*. *Pop.* 1756. *Bur. de poste* d'Oléron.

Arve *ou* Arne, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, à 22 k. (5 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 798. *Bur. de poste* de Roquefort.

Arve *ou* Arne, rivière (*Léman*). Elle a sa source dans une vallée de glace près du col Ferer, et son cours vers le sud; elle passe à Notre-Dame, Coutamière, la Bonne-Ville; puis vers l'E. à Cluses, Magland, Saint-Martin, et se perd au pied du Mont-Blanc. Son cours est assez irrégulier. Resserrée entre d'énormes rochers, on la voit se presser, se précipiter, bondir pour arriver dans le sein de la vallée qu'elle arrose, embellit et ravage tour-à-tour : puis on traverse des vignobles qui contrastent avec les monts revêtus de noirs sapins, auxquels succèdent des vergers en pente rapide. C'est là qu'on voit un sentier qui descend à l'Arve où est *le pont des Chèvres*, ainsi nommé parce qu'il n'est composé que de deux planches, et que souvent il n'y a que des chèvres qui osent s'y hasarder. Ce passage est vraiment effrayant, lorsque la rivière est enflée par la fonte des neiges. Les beautés de ce lieu méritent d'être admirées.

Arve (l'), rivière (*Léman*), cant. de Chamounis, où elle prend sa source au pied du Mont-Blanc et du Chamounis, coule au N. O., descend au S., reçoit la Verouze, tourne à l'O., arrose Cluses, reçoit, à 8 k. (2 l.) N. O., la Giffre, va au N. O., arrose Bonneville, au-dessus duquel elle reçoit la Borne, et, en serpentant dans la plaine, va se rendre dans le Rhône à l'O. de Genève, après 10 m. (22 l.) de cours.

Arvert, b. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de la Tremblade, à 8 k. (2 l.) de Marennes, 39 k. (8 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 1248. *Bur. de p.* de la Tremblade.

Arvert (Pointe d') (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de la Tremblade, à 7 k. (1 l. ⅔) de la Tremblade, formant l'angle du pertuis de Maumusson ; elle tient à la côte d'Arvert, qui descend au S. jusqu'à la Tour-de-Bois : elle a 11 k. (2 l. ⅔) de long.

Arves (l'), riv. (*Mont-Blanc*), arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Fontcouverte. Sa source à 14 k. (3 l. ¼) S. de Foncouverte, coule au N., puis au N. E., et se rend dans l'Arc au S. E. de St.-Jean-de-Maurienne, à 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de sa source.

Arvey, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de St.-Pierre-d'Albigny, à 22 k. (5 l.) de Chambéry. *Pop.* réunie à Verrens, 540. *Bur. de poste* de Chambéry.

Arveyre, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Libourne, sur la Dordogne, à 5 k. (1 l. ¼) de Libourne, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1378. *Bur. de poste* de Libourne.

Arvier, v. (*Doire*), arrondiss. d'Aoste, près de la jonction de la Grisanche et de la Dora Baltea, à la droite de celle-ci, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Aosta. *Pop.* 849. *Bureau de poste* d'Aoste.

Arvieu, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 16 k. (3 l. ¾) de Briançon, 6 m. (12 l. ¾) de Gap. Il y a six tanneries en basane de mouton. *Pop.* 941. *Bureau de poste* de Montlong.

Arvieu, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Bégoulies, sur la Seor, à 19 k. (4 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 1247. *Bur. de poste* de Rhodez.

Arvigna, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mirepoix, 27 k. (6 l.) de Tarascon. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Pamiers.

Arvillard, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de la Rochette, à 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 1164. *Bureau de poste* de Montmeillant.

Arville, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de Montdoubleau, sur la Bray, à 9 k. (2 l. ¼) de Montdoubleau, 6 m. (13 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Montdoubleau.

Arville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de S.-Hubert, à 3 k. (¾ de l.) O. de St.-Hubert, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Bure, 6 m. (13 l.) S. E. de Namur. *Pop.* 312. *Bureau de poste* de Marche.

Arville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Châteaulandon, à 14 k. (3 l. ¼) de Nemours, 39 k. (8 l. ¾) de Melun. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Nemours.

Arvillers, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moneuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Montdidier, 30 k. (6 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 1018. *Bur. de poste* de Montdidier.

Arviliers, v. (*Seine-et-Marne*), à 1 k. (¼ de l.) de Claye. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Claye.

Arx, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, à 5 m. (12 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Roquefort.

Ary, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gonze, près de la Moselle, à 15 k. (3 l. ½) de Metz. *Pop.* réunie à Lahobbé et Voisage, 451. *Bur. de poste* de Metz.

Arz (Ile d'), v. (*Morbihan*), arrondissement et canton de Vannes, dans le Morbihan, à 8 k. (2 l.) de Vannes. *Pop.* 883. *Bur. de poste* de Vannes.

Arzac, b. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) E. d'Orthez, 27 k. (6 l.), N. de Pau, 22 k. (5 l.) S. S. O. d'Aire. *Pop.* 930. *Bureau de poste* d'Orthez.

Arzal, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Muzillac, à 5 k. (1 l. ¼) de la Roche-Bernard, 32 k. (7 l. ¼) de Vannes. *Population*, 1118. *Bureau de poste* de la Roche-Bernard.

Arzanno, v. (*Finistère*), arr. de Quimperlé, ch.-l. de cant., à 6 m. (13 l.) N. O. de Vannes, 8 k. (2 l.) N. E. de Quimperlé, 5 m. (11 l.) E. de Quimper. *Pop.* 3000. *Bur. de poste* de Quimperlé.

Arzay, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la côte St.-André, près du Suzon, à 25 k. (5 l. ⅔) de Vienne, 5 m. (11 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de la côte Saint-André.

Arzelliers, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton et commune de Laragne, à 11 k. (2 l. ¾) de Serres, 32 k. (7 l. ¼) de Gap. Il y a une tannerie pour les peaux et basanes

sur la rivière de Buech. *Pop.* 648. *Bur. de poste* de Serres.

Arzene-d'Apcher, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Fournels, près la Bès, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Chély, 5 m. (11 l. ¼) de Mende. *Population*, 300. *Bureau de poste* de Mende.

Arzène, v. (*Lozère*), arrond. de Mende, cant. de Châteauneuf-Randon, près du Chapeauroux, à 19 k. (4 l. ¼) de Langogne, 20 k. (4 l. ¼) de Mende. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Langogne.

Arzens, v. (*Aude*), arrondis. de Carcassonne, cant. de Montréal, sur le Merdeau, à 11 k. (2 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Corneille....... *Bur. de poste* de Carcassonne.

Arzet, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, commune de Saugnac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Dax, 5 m. (11 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Dax.

Arzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Landau, à 20 k. (4 l. ¼) de Weissembourg, 7 m. (16 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Landau.

Arzilliers, v. (*Marne*) arr. de Vitry-le-Français, cant. de St.-Remy, à 8 k. (2 l.) de Vitry, 39 k. (8 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Arzon, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey, sur l'Arzon, à 22 k. (5 l.) du Puy. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Couponne.

Arzon, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Sarzeau, à 16 k. (3 l. ⅔) de Vannes. *Pop.* 1647. *Bur. de poste* de Vannes.

Arzon (l'), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Viverols et d'Arlant, où elle prend sa source en plusieurs ruisseaux, coule au sud dans le département de la Haute-Loire, avoisine Craponne, va au S. S. O., puis au S. S. E., passe près Choncelis, à Arzon, et se rend dans la Loire à Vaurey, à 24 k. (5 l. ¼) S. de sa source.

As ou Asch, v. (*Meuse-inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meechelen, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Ghenck, 11 k. (2 l. ¾) O. de Stockem, 10 k. (2 l. ¼) N. O. de Maëstricht. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Asan (l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton de Montlion, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Guillestre. Elle a de l'E. à l'O. 7 k. (1 l. ¾) de long.

Asaps, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton de Sainte-Marie d'Oléron, à 7 k. (1 l. ¾) de Sainte-Marie d'Oléron, 6 k. (1 l. ½) S. d'Oléron, 15 k. (3 l. ½) O. d'Arudy, 28 k. (6 l. ⅓) de Pau. On trouve près d'Asaps des bancs de pierres calcaires grises, de la nature du marbre. Ce village est dominé du côté de l'E. par une montagne calcaire que l'on nomme *Binet*, qui, au rapport de quelques-uns, présage les changemens de temps, selon qu'elle est plus ou moins couverte de nuées ou de brouillards. *Pop.* 588. *Bur. de poste* d'Oléron.

Asbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Lauterecken, à 4 k. (1 l.) S. de Lauterecken, 4 k. (1 l.) N. O. de Wolfstein, 6 m. (14 l.) S. O de Mayence. *Population*, 195. *Bur. de poste* de Trèves.

Asbach, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Tholey, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Betting, 6 m. (12 l. ¾) E. ¼ N. de Thionville, 8 k. (2 l.) S. O. de Tholey. *Population*, 92. *Bureau de poste* de Sarre-Libre.

Asbach ou Aspach, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Archbech.

Asbach, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. d'Herstein, sur la Fischbach, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Herstein, 18 k. (4 l.) S. S. O. de Kirchberg, 4 m. (10 l.) E. de Trèves. Il y a des forges. *Pop.* 140. *Bur. de poste.*

Asbareist (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nai. Sa source à 7 k. (1 l. ⅔) de Nai, coule au N., puis au N. N. O., reçoit la Bat, et se rend dans le gave d'Oléron, à 7 k. (1 l. ⅔) N. de sa source.

Ascain, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, près la Nivelle, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ustaritz, 10 m. (22 l.) de Pau. *Pop.* 688. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Luz.

Asch, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Oucehelen. *Voyez* As.

Aschbacherhof, (*Mont-Tonnerre*), arrondis. de Deux-Ponts, canton de Kaiserlautern, près et dépendant de la commune de Stelzenberg, à 5 k. (1 l. ¼) de Kaiserlautern, 27 k. (6 l.) d'Aueweiler, 8 m. (19 l. ½) de Mayence.

Asche ou Aischet-en-Refaille, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. d'Huy, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Eghezée, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Pervez-le-Marchez, 15 k. N. p. O. de Namur. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Namur.

Aschères, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Château-Neuf, à 16 k. (3 l. ¾) de Dreux, 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Nogent-Roulebois.

Aschères-le-Marché, bourg (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 5 k. (1 l. ¼), N. N. O. de Neuville-aux-Bois, 24 k. (5 l. ½) N. d'Orléans, 19 k. (4 l. ½) O. de Pithiviers. *Pop.* 1305. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Loges.

Asco, v. (*Golo*), arr. de Calvi, cant. de Caccia, à 15 k. (3 l. ½) O. de Caccia, et 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Calvi. *Pop.* 673.

Ascou, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. d'Ax, sur l'Aude, à 25 k. (5 l. ¾) de Tarascon. Il y a une forge : les eaux qui la font rouler viennent de la rivière d'Ascou, et de celle de Réau, d'où elles sont amenées, par un très-long canal qui perd la moitié de l'eau. La chute de l'eau dont la trompe est de vingt-deux pieds, y compris la hauteur du bassin qui a cinq pieds, et la roue qui sert à faire aller le gros marteau, a sept pieds quatre pouces de diamètre. Elle travaille environ sept à huit mois dans l'année. Il a été ouvert une mine de fer à l'extrémité de la vallée d'Ascou, directement au bas du port de Pallier dans une espèce de plateau. Cette mine a été essayée à la forge de Migenès avec peu de succès. Ce résultat, et la crainte d'éprouver des difficultés de la part des eaux, l'ont fait abandonner. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Tarascon.

Ascoux, v. (*Loiret*), arrond. et cant. de Pithiviers, à 4 k. (1 l.) de Pithiviers, 36 k. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Ascq, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, à 7 k. (1 l. ¾) de Lille, 29 k. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Lille.

Ascurat, (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant. de St.-Etienne de Baigorry. *Voy.* Azcarat.

Asceros, v. (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Seros.

Asfeld-la-Ville, ou Écry-le-Franc, v. (*Ardennes*), arr. de Rhetel et ch.-l. de cant., sur

l'Aisne, à 19 k. (4 l. ¼) O. de Rhetel, 5 m. (12 l.) S. O. de Mézières, 24 k. (5 l. ½) N. de Reims. Il s'y fabrique des toiles de chanvre. *Pop.* 945. *Bur. de poste* de Rhetel.

Asigliano, bourg (*Sesia*), arr. de Verceil, canton de Stoppiant, en plaine, sur la Bona, près d'un bois, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Vercelli. *Pop.* 3163. *Bur. de poste* de Verceil.

Aslonne, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de la Ville-Dieu, à 15 k. (3 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 722. *Bur. de poste* de Vivonne.

Asme, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton d'Iholdy, à 8 k. (2 l.) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ¼) de Pau. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Asnan, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-lès-Allemands, à 16 k. (3 l. ¾) de Clamecy, 4 m. (10 l.) de Nevers. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de Tannay.

Asnans, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chaussins, à 16 k. (3 l. ¾) de Dole, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Dole.

Asnay, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Jarrie. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Nuaillé.

Asnebecq, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 5 k. (1 l. ¼) de Vire, 5 m. (12 l.) de Caen. *Pop.* 466. *Bur. de p.* de Vire.

Asnelles, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Royes, sur la Gronde près la mer, à 10 k. (2 l. ½) de Bayeux, 23 k. (5 l. ¼) de Caen. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Bayeux.

Asnières, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Bagé-le-Châtel, près la Saone, à 6 k. (1 l. ½) de Pont-de-Vaux, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Asnières, v. (*Calvados*), arr. de Bourg, cant. d'Isigny, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bayeux, 4 m. (10 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 278. *Bur. de poste* d'Isigny.

Asnières, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, canton d'Hersac, à 10 k. (2 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Asnières, v. (*Cher*), arr. et canton de Sancerre, commune de Gardeforts, à 6 k. (1 l. ½) de Sancerre, 39 k. (8 l. ¾) de Bourges. *Pop.* réunie à Gardeforts, 228. *Bur. de poste* de Sancerre.

Asnières, v. (*Cher*), arr., cant. et commune de Bourges. C'est dans ce village que Calvin commença à dogmatiser pendant qu'il étudioit le droit dans l'Université de Bourges. *Pop.*... *Bur. de poste* de Bourges.

Asnières-en-Montagne, v. (*Côte-d'Or*), arrond de Chatillon, cant. de Laignet, près la forêt du Jailly, à 28 k. (6 l. ¼) de Chatillon, 7 m. (16 l.) de Dijon. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Montbard.

Asnières, v. (*Sarthe*), arrond. de la Flèche, cant. de Sablé, sur la Vesgre, à 8 k. (2 l.) de Sablé, 34 k. (7 l. ¾) du Mans. Les environs fournissent des vins blancs assez estimés. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Sablé.

Asnières, v. (*Seine*), arrond. de St.-Denis, cant. de Nanterre, sur la Seine, à 4 k. (1 l.) de St.-Denis, 7 k. (1 l. ¾) de Paris. Le nom de ce village vient de ce qu'il étoit autrefois habité par des âniers, soumis aux religieux de l'abbaye de St.-Denis. C'est dans l'église paroissiale, qui dépendoit du chapitre de St.-Marcel de Paris, qu'on alloit vénérer les reliques de saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre. Le château d'Asnières étoit une possession du marquis de Voyer. Il est situé sur la rivière de Seine, qui forme un canal le long de la terrasse, et un autre canal partage en deux une ile placée en face de cette belle maison de plaisance dont on admire l'architecture. Le manége et les grandes écuries, où l'on mettoit les chevaux des haras du roi, sont auprès de ce château, qui seul fait tout l'agrément d'Asnières. Du temps du marquis de Voyer, les appartemens étoient richement meublés et ornés de tableaux des plus grands maîtres de l'École flamande. Deux autres petits endroits (*Genevilliers* et *Colombe*), qui avoient été démembrés de la paroisse d'Asnières, ne sont remarquables, le premier, que pour avoir appartenu à un temple de Janus, qui fut, dit-on, élevé dans les environs; et le second, parce que les habitans ont été jadis serfs de l'abbaye de St.-Denis, si l'on en croit une charte de 1248, qui les affranchit de cette servitude. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Neuilly.

Asnières-sur-Oise, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, près la forêt de Charnelle, à 18 k. (4 l.) de Gonesse, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 932. *Bur. de poste* de Luzarches.

Asnières, v. (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Vourceuil, près l'Ozon, à 9 k. (2 l. ¼) de Chatellerault, 27 k. (6 l.) de de Poitiers. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Asnières, v. (*Vienne*), arrond. de Montmorillon, cant. de l'Ile-Jourdain, près la Grande-Blourde, à 30 k. (6 l. ¾) de Montmorillon, 6 m. (13 l.) de Poitiers. *Pop.* 907. *Bur. de poste* de l'Ile-Jourdain.

Asnières, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Vezelay, à 15 k. (3 l. ½) d'Avallon, 34 k. (7 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Vezelay.

Asnois, (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, canton de Tannay, près l'Yonne, à 8 k. (2 l.) de Clamecy, 5 m. (12 l. ¾) de Nevers. *Pop.* réunie à St.-Loup, 412. *Bur. de poste* de Tannay.

Asnois, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Charroux, près la Charente, à 9 k. (2 l. ¼) de Civray, 5 m. (11 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Civray.

Asnoix, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Neufchâteau, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Neufchâteau, 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de Ching, 38 k. (12 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Bastogne.

Aspach, v. (*Meurthe*), arrond. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, à 10 k. (2 l. ½) de Sarrebourg, 6 m. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Aspach, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 2 k. (½ l.) d'Altkirch, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Kaiserlautern.

Aspach-le-Haut, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Thann, à 24 k. (5 l. ½) de Béfort, 38 k. (8 l. ½) de Colmar. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Cornay.

Aspach-le-Bas, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Cernay, à 25 k. (5 l. ¾) de Béfort, 39 k. (8 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 518. *Bur. de p.* de Cernay. *Rel. de p. aux chev.*

Aspach-le-Pont, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Cernay, à 24 k. (5 l. ½) de Béfort, 42 k. (9 l. ½) de Colmar. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Cernay.

Aspe (l'), vallée (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron. Elle commence à la source du gave et à

la montagne d'Aspe, sit. à la frontière, à 4 m. (10 l.) S. d'Oléron. Le 18 fructidor an IIe (5 septembre 1792), grande déroute de six mille Espagnols taillés en pièces dans cette vallée par six cents Français de l'armée des Pyrénées-Occidentales, sous le commandement de Robert; grand nombre d'ennemis tués. On a découvert, depuis peu, près de la montagne une carrière d'albâtre qui paroit très-étendue : les échantillons qui en ont été apportés sont d'une rare beauté.

Aspe, montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Accous, à la limite de la France, à 22 k. (5 l.) S. d'Accous. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Aspeck (le Moulin d'), (*Moselle*), arr., cant. et commune de Thionville, à 3 k. (¾ de l.) S. de Thionville. *Pop.* réunie à celle de Thionville, 4500. *Bureau de poste* de Thionville.

Aspect, ville (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, et ch.-l. de cant., sur le Gers, à 11 k. (2 l. ⅔) E. de St.-Gaudens, 8 m. (19 l.) S. O. de Toulouse, 13 k. (3 l.) N. E. S. de Béat. Il y a une tannerie pour les cuirs. *Pop.* 3492. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Aspelaer, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, cant. de Ninove, à 18 k. (4 l.) O. p. S. de Bruxelles, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. d'Oudenarde, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Gand. *Pop.* 785. *Bur. de poste* d'Alost.

Aspelt, v. (*Forêts*), arrondiss. et canton de Luxembourg, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Roedt, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. d'Hesperange, 11 k. (2 l. ¾) S. S. E de Luxembourg. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Asper, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nazareth, près l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Nazareth, 8 k. (2 l.) N. p. E. d'Oudenarde, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Gand. *Pop.* 1829. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Asperden, v. (*Roër*), arrond. de Crevelt, cant. de Goch, à 2 k. (½ l.) N. de Goch, 9 k. (2 l. ½) S. p. O. de Clèves, 10 m. (21 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Clèves.

Asperes, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, à 5 k. (1 l. ⅓) de Sommières, 27 k. (6 l.) de Nîmes. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Sommières.

Aspickroy, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Rhemberg, près et dépendant de la commune d'Huch. *Pop.* réunie à Huch, 132.

Aspin, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, canton d'Arreau, à 16 k. (3 l. ¾) de la Barthe-de-Nestes, 41 k. (9 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 177. *Bur. de poste* d'Arreau.

Aspin-des-Angles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Anglès, cant. de Juncalas, près le gave de Pau, à 10 k. (2 l. ½) d'Argelès, 19 k. (4 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 183 *Bur. de poste* de Lourde.

Aspiran, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont-Lodève, sur le ruisseau la Garelle, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Pesenas, 34 k. (7 l. ¾) O. de Montpellier, 7 k. (1 l. ⅔) S. de Clermont-Lodève. *Pop.* 1228. *Bur. de poste* de Pesenas.

Aspis, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près le gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (11 l. ¼) de Pau. *Pop.* 179. *Bur. de poste* d'Orthez.

Aspisheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Oberingelheim, à 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Oberingelheim, 8 k. (2 l.) S. E. de Bingen, 23 k. (5 l. ½) O. S. O. de Mayence. *Pop.* 395. *Bureau de poste* de Bingen.

Aspréjoc, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues, près la Bezorgues, à 20 k. (4 l. ½) de Privas. Il y a un moulin à farine. *Pop.* 523. *Bureau de p.* d'Aubenas.

Aspremont, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veynes, près le Buech, à 7 k. (1 l. ⅔) de Serres, 30 k. (6 l. ¾) de Gap. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Veyre.

Aspremont, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, près l'Aire, à 11 k. (2 l. ½) de Grand-Pré, 6 m. (13 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Varennes, dépat. de la Meuse.

Aspremont, bourg (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. de Nice, 18 k. (4 l.) N. O. de Monaco, 18 k. (4 l.) N. E. de St.-Paul-de-Vence. On y fait commerce d'huile, vin et légumes. *Pop.* 1275. *Bur. de poste* de Nice.

Aspremont (Vieux), v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, cant. d'Aspremont, à 8 k. (2 l.) N. de Nice, 18 k. (4 l.) de Monaco. *Bur. de poste* de Nice.

Aspremont, v. (*Cher*), à 13 k. (3 l.) de Sancoins. *Bur. de poste* de Sancoins. *Pop...*

Aspremont, v. (*Nièvre*), près de Nevers. Il y a une verrerie. *Pop.. Bur. de poste* de Nevers.

Aspremont, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Chantilly, près de la forêt de Hallate, à 5 k. (1 l. ¼) de Senlis, 39 k. (8 l. ⅔) de Beauvais. Il y a une fabrique de boutons de soie et de poil de chèvre. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Creil.

Aspremont, v. (*Seine-et-Oise*), à 8 k. (2 l.) de Mantes. *Pop...*

Aspremont, v. (*Seine-et-Oise*), à 4 k. (1 l.) de Meulan. *Pop.... Bur. de poste* de Mantes.

Aspres, v. (*Escaut*). *Voyez* Asper.

Aspres-lès-Corps, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin, près le Deac, à 29 k. (6 l. ½) de Gap. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Gap.

Aspres-lès-Veynes, ville, (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, ch.-l. de cant., sur la Buech, à 27 k. (6 l.) O. de Gap, 10 k. (2 l. ½) N. de Serres, 40 k. (9 l.) S. E. de Die. *Pop.* 768. *Bur. de p.* de Veynes.

Aspret, v. (*Haute-Garonne*), arrondissement et canton de Saint-Gaudens, à 2 k. (½ l.) de St.-Gaudens, 8 m. (19 l.) de Toulouse. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Asprières, bourg (*Aveyron*), arr. de Ville-Franche, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Figeac, 41 k. (9 l. ¼) N. O. de Rhodez, 5 k. (1 l. ⅓) N. de Peyrusse, 8 k. (2 l.) O. d'Albin. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Vignac.

Asque, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, cant. de la Barthe, à 8 k. (2 l.) de Bagnères, 25 k. (5 l. ¾) de Tarbes. Il y a aux environs une mine de plomb, située au quartier de Goûté-de-la-Soule, à 24 mèt. (12 t.) environ au-dessus du chemin qui conduit au quartier de Pailhas. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Asques, v. (*Gers*), arr. de Lectoure, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 28 k. (6 l. ½) de Lectoure, 5 m. (11 l.) d'Auch. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave, dép. de la Haute-Garonne.

Asques, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de St.-André-de-Cubzac.

Asquillies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Paturages, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Paturages, 14 k. (3 l. ¼) N. de Maubeuge, 6 k. (1 l. ½) S. de Mons. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Mons.

Asquins, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Vezelay, sur la Cure, à 10 k. (2 l. ½) d'Avallon, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Vezelay.

Assac, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence, à 22 k. (5 l.) d'Alby, 4 m. (10 l.) de Castres. *Pop.* 546. *Bur. de poste* d'Alby.

Assainville, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 4 k. (1 l.) de Montdidier, 39 k. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Montdidier.

Assais, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de St.-Loup, à 34 k. (7 l. ¾) de Parthenay, 6 m. (13 l. ¾) de Niort. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Airvault.

Assarts, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-lès-Allemands, à 29 k. (2 l. ¼) de Corbigny, 40 k. (9 l.) de Nevers. *Pop.* réunie à Haché, 121. *Bur. de poste* de Nevers.

Assas, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castres, à 9 k. (2 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Montpellier.

Assat, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondiss. et canton de Pau, sur le gave de Pau, à 7 k. (1 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 644. *Bur. de p.* de Pau.

Assau (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Graulhet. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Graulhet, coule à l'O., puis au S. O., et se rend dans l'Agoût, à 11 k. (2 l. ⅔) de sa source.

Assay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 10 k. (2 l. ½) de Chinon, 4 m. (10 l. ⅓) de Tours. Il y a quelques métiers à faire de la toile, ainsi que dans toutes les communes du canton de Richelieu. *Pop.* 163. *Bureau de poste* de Richelieu.

Asscue, bourg (*Dyle*), arr. de Bruxelles, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Termonde, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. d'Alost, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Bruxelles. Ce bourg faisoit partie du duché de Brabant, au quartier de Bruxelles, avec une paroisse du diocèse de Malines, et un couvent de sœurs hospitalières. Elle avoit titre de marquisat. Son territoire abonde en froment, seigle, orge, avoine, sarrazin, houblon, lin, chanvre et bois; mais son principal commerce consiste dans le lin et le houblon, auquel il faut ajouter celui des *Couques* que l'on y fait, et dont le débit est très-considérable. Ces *Couques* sont de petites galettes d'une pâte sucrée qui n'est pas sujette à une prompte corruption. Il y a aussi cinq brasseries, trois genièvreries et une savonnerie. *Pop.* 3768. *Bur. de poste* de Bruxelles. *Rel. de p. aux chev.*

Asse (l'), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Senez. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. p. S. de Senez, coule à l'E., tourne au N. O., redescend au S. O. et va à l'O. se rendre dans la Durance, à 37 k. (8 l. ½) S. O. de Digne, 36 kil. (8 l.) O. de sa source, et 9 myriamètres (20 l.) de cours.

Asselborn, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Clervaux, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Clervaux, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Stimbach, 6 m. (12 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* réunie à celles de Sassel, Boxhorn, Stoken, 764. *Bur. de poste* de Bastogne.

Assé-le-Bérangen, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Evron, à 4 k. (1 l.) E. d'Evron, 27 k. (6 l.) S. O. de Frenay-le-Vicomte. *Pop.* 578. *Bur. de poste* d'Evron.

Assé-le-Boisne, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Frenay, à 4 k. (1 l.) N. O. de Frenay, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. du Mans, 20 k. (4 l. ½) E. de Villaine. *Pop.* 1603. *Bur. de poste* de Frenay.

Assé-le-Riboulle, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Beaumont, à 10 k. (2 l. ½) de Frenay, 22 k. (5 l.) du Mans. On y fabrique des toiles. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Beaumont.

Assebrouck, v. (*Lys*), arr. et cant. de Bruges, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Oostcamp, 7 k. (1 l. ¾) S. de Damme, 4 k. (1 l.) E. N. E. de Bruges. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Bruges.

Asselheim, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserlautern, cant. de Grunstadt, sur l'Eise, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Grunstadt, 11 k. (2 l. ¾) E. de Galheim, 4 m. (10 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* réunie à Psortumhl, 576. *Bur. de poste* de Worms.

Asselt, v. (*Meuse-Inférieure*), arrondissement et canton de Ruremonde, commune de Swalmen, près la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) O. N. p. E. de Ruremonde, 5 m. (10 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Ruremonde.

Assemblée primaire. Réunion de citoyens pour élire les électeurs, les juges-de-paix, etc. sous la Constitution de 1791, celle de 1793, et celle de l'an 3.

Assemblée communale. Assemblée pour élire les agens municipaux et leurs adjoints: Constitution de 1791, 1793, et celle de l'an 3.

Assemblée électorale. Réunion des électeurs pour nommer les membres du Corps législatif, ceux du tribunal de cassation: Constitution de 1791, 1793, et celle de l'an 3.

Assemblée de canton. Le premier Consul nomme le président de l'assemblée de canton. Ses fonctions durent cinq ans; il peut être renommé indéfiniment. Le président de l'assemblée de canton nomme les présidens des sections; elle désigne deux citoyens pour chaque place vacante de suppléans aux juges-de-paix. Le 1er Consul choisit le juge-de-paix du canton. L'assemblée de canton nomme au collége électoral d'arrondissement le nombre de membres qui lui est assigné, en raison du nombre de citoyens dont elle se compose; elle nomme au collége électoral de département le nombre de membres qui lui est attribué.

Assenay, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly, à 20 k. (4 l. ½) d'Ervy, 13 k. (3 l.) de Troyes. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Troyes.

Assencières, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Pinex, à 6 k. (1 l. ½) de Troyes. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Troyes.

Assenède, gros bourg (*Escaut*), arr. du Sas-de-Gand, ch.-l. de cant. près d'un canal, à 3 k. (¾ de l.) O. du Sas-de-Gand, 6 k. (1 l. ½) E. de Philippine, 20 k. (4 l. ½) N. de Gand. *Pop.* 3120. *Bur. de poste* de Sas-de-Gand.

Assenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserlautern, cant. de Mutterstadt, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Mutterstadt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Turkheim, 6 m. (14 l.) S. de Mayence. *Pop.* 3441. *Bur. de poste* de Spire.

Assenois, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 14 k. (3 l. ¼) N. N. E. de Bouillon, 8 m. (17 l.) O. N. O. de Luxem-

bourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Bouillon.

Assenois, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Bastogne, 20 k. (4 l. ½) O. p. N. d'Esch-sur-Sure, 5 m. (11 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 96. *Bur. de p.* de Bastogne.

Assenoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt, à 7 k. (1 l. ⅔) de Dieuze, 4 m. (10 l. ½) de Nancy. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Dieuze.

Assension (Lac de l'), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, à 10 k. (2 l. ½) S. de Briançon. Il est très-petit.

Assension (Ruisseau de l'), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon. Sa source, à 9 k. (2 l. ½) S. de Briançon, coule au S. O., et se rend dans la Durance, à 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Asserac, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savaray., cant. d'Herbignac, à 11 k. (2 l. ⅔) de Guérande, 7 m. (15 l. ⅓) de Nantes. *Pop.* 1349. *Bur. de poste* de Guérande.

Assesse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrondissement et canton de Namur, sur le ruis. Coupet, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Wierde, 13 k. (3 l.) S. S. O. d'Andenne, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* réunie à Sarième, 833. *Bur. de poste* de Namur.

Assesseur, officier adjoint au juge-de-paix pour l'aider ou le suppléer dans ses fonctions. Les assesseurs n'existent plus depuis l'an 10.

Assesseur; juridiction sous la monarchie : le premier conseiller du tribunal qui accompagnoit le juge à l'audience, et dans la chambre du conseil, et qui faisoit les mêmes fonctions que lui en son absence. Les juges d'épée, comme ceux de la maréchaussée, devoient avoir pour conseil un officier gradué qu'on nommoit *assesseur*. Il y avoit dans plusieurs bailliages, sénéchaussée, élection des assesseurs.

Assevant, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près la Sambre, à 28 k. (6 l. ½) du Quesnoy, 7 m. (15 l.) de Douay. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Assier, v. (*Lot*), arr. de Figeac, canton de Livernon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Figeac, 43 k. (9 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 660. *B. de p.* de Figeac.

Assietta (l'), célèbre position des Alpes dans le département du Pô ou de l'Eridan, où est un camp retranché au sommet des montagnes, qui sépare les vallées d'Oulx et de Pragelato, entre Exillé et Fenestrelle. Cette position est tellement fortifiée, qu'elle passe pour la meilleure des Alpes. Elle fut prise par les Français en 1744.

Assieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, sur le Bassin, à 13 k. (3 l.) de Vienne, 7 k. (1 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* réunie à celle de Surieu. *Bur. de poste* du Péage.

Assignan, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. de St.-Chinian, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Pons, 8 m. (18 l. ½) de Montpellier. *Pop....* *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Assignat, billet d'Etat, dont le paiement étoit *assigné* sur la vente des biens nationaux.

Assigny, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Vailly, à 11 k. (2 l. ⅔) de Sancerre, 4 m. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Sancerre.

Assigny, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 16 k. (3 l. ¾) de Dieppe, 6 m. (14 l.) de Rouen. *Pop.* 390. *Bur. de poste* d'Eu.

Assion-la-Tour, v. (*Ardèche*), arr. d'Argentière, cant. des Vans, à 7 k. (1 l. ¾) de Joyeuse, 5 m. (11 l.) de Privas. *Pop.* 1178. *Bur. de poste* des Vans.

Assiquart, v. (*Var*), à 10 k. (2 l. ½) de Grasse. *Pop....* *Bur. de poste* de Grasse.

Assises. Sous la monarchie, les seigneurs levoient dans certaines provinces, sur les animaux qui servoient au labourage, une taxe qu'on nommoit *assises*.

Asson, v. (*Basses-Pyrénées*), arrondiss. de Pau, canton de Nay, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. Il y a à Asson une forge de fer; les mines qu'on y emploie sont situées à la montagne de Loubie, au-dessus de la rive gauche de Louzon. Sous l'église d'Asson, il y a des masses de pierre calcaire grise qui est un marbre grossier. Entre ce village et le pont de la Tape, on voit des couches de schiste presque verticales, qui se lèvent par lames, et des masses d'ophite. Il y a une grosse forge de fer à St.-Paul, dépendance d'Asson : elle est située sur la rivière de Louzon, à 1167 mèt. (600 t.) du village, au bas et attenant au château, habité par le ci-devant marquis d'Angos, à qui la forge appartient. Attenant à cette forge, il y a un martinet où l'on fait de la rondine ou verge ronde. La mine qu'on y emploie est située à la montagne de Loubie. Sous l'église de St.-Paul, on découvre des pierres calcaires; à une petite distance Sud de la forge, il y a du schiste mol, et au-delà des bancs de marbre gris. *Pop.* 2487. *Bur. de poste* de Pau.

Assondange, v. (*Meurthe*), à 11 k. (2 l. ½) de Dieuze. *Pop....* *Bur. de poste* de Dieuze.

Assonval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Omer, 6 m. (13 l.) d'Arras. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Fruges.

Assouste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Laruns, près le confluent du Valentin et du gave de Gabat, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Oléron, 36 k. (8 l.) de Pau. A Aigues-Caudes, près d'Assouste, on trouve des eaux minérales chaudes que l'on assure être fort bonnes pour les maux de tête et d'estomac. Il y a, aux environs, des couches d'ardoise argileuse. *Pop.* 69. *Bur. de poste* d'Oléron.

Assviller, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 7 k. (1 l. ¾) de Péronne, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Péronne.

Assy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Ferre, sur la Serre, à 14 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Laon.

Astafort, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Estaffort.

Astague, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Bagnères, à 6 k. (1 l. ½) de Bagnères, 15 k. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 576. *Bur. de p.* de Bagnères de Bigorre.

Astaillac, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beaulieu, à 32 k. (7 l. ⅓) de Brive, 36 k. (8 l.) de Tulle. *P.* 564. *Bur. de p.* de Brive.

Astarac *ou* Estarac. C'étoit un petit pays qui avoit titre de comté en Gascogne, borné au septentrion par les comtés d'Armagnac et de Fezensac, au midi par le pays des Quatre-Vallées, au levant par le pays de Rivière-Verdun et par le Comminges, et au couchant par le Bigorre, par une partie de l'Armagnac. Ce pays pouvoit avoir 7 myr. (16 l.) de longueur sur 5 myr. (12 l.) de largeur. On y comptoit quatre villes; savoir, Mirande, qui en étoit la capitale, Castelnau de Barbarens, Massoube et Simorre. Ce pays est couvert de hautes collines qui renferment de petites plaines situées le long des rivières. Le climat

climat y est fort tempéré, et la terre fertile en froment, en seigle, en avoine et en vin. Il y a quantité de bons pâturages. Le gibier, le poisson et la volaille s'y trouvent en abondance. Les bois de l'Astarac, d'ailleurs peu considérables, ne consistent qu'en taillis. Les principales rivières qui arrosent ce pays, et qui coulent toutes du midi au septentrion, sont le Gers, la Baise, la Losse et l'Arroz. Depuis les Romains, le pays d'Astarac a eu le même sort que l'Armagnac, ayant été depuis gouverné par ses comtes particuliers. Enfin Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, comte d'Astarac, étant mort en 1661, et ses biens ayant été saisis réellement, le comté d'Astarac fut adjugé par décret à Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, mort en 1683. Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, maréchal de France, son fils, mort en 1738, ne laissa que deux filles, la duchesse de Rohan et la princesse de Pons, qui ont hérité du comté d'Astarac. Ce petit pays fait partie du département du Gers et de celui des Hautes-Pyrénées. [Voir ces départemens pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans].

Aste (l'), riv. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisance. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Beaumarchez, coule au N., puis au N. E., et se rend dans le Larros, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Aste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Laruns, sur le gave d'Ossau, à 24 k. (5 l. ¼) d'Oléron, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. C'est de ce territoire que se tirent les beaux mâts de navires dont on fait usage à Bayonne. Au nord de ce village, du côté de Bielle, il y a des bancs de marbre gris et des couches de pierre calcaire. On a ouvert entre Aste et Bielle une carrière d'ardoise, qui est rarement employée à cause de sa mauvaise qualité. A une petite distance sud de ce village, les montagnes sont composées en partie d'une pierre grise, dure. Il y a près d'Aste une mine de fer spathique grise, tirant sur le blanc, et en petites lames. La même mine se trouve encore du côté de Loubie, à la montagne d'Aste, sur la côte orientale du ruisseau nommé Saurde. *Pop.* réunie à Béon, 468. *Bur de poste* d'Oléron.

Aste, v. (Pic n'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, à 19 k. (4 l. ¼) d'Argelès.

Asté, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Campan, près l'Adour, à 3 k. (⅔ de l.) de Bagnères, 22 k. (5 l.) de Tarbes. C'étoit autrefois la résidence des vicomtes de ce nom, qui relevoient des comtes de Bigorre; et par suite il appartint au duc de Grammont, vicomte du comté de Bigorre et vicomte d'Aster. *Pop.* 690. *Bur de poste* de Bagnères de Bigorre.

Astene, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Denyse, sur la Lys, à 2 k. (½ l.) E. de Denyse ou Péteghem, 18 k. (4 l.) N. p. O. d'Oudenaerde, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Gand. *Pop.* 1138. *Bur. de poste* de Gand.

Asti. *Asta* ou *Hasta Pompeia* lui donna son nom. Belle et ancienne ville d'Italie, chef-lieu de département. du Tanaro, à 31 k. (7 l.) N. E. d'Alba, 4 m. (10 l.) S. O. de Casal, 4 m. (10 l.) E. Long. 25. 50. lat. 44. 50. Cette ville, à quelque distance de la rive gauche du Tanaro, dans la contrée appelée *Astigiano* ou *Astesan*, dont elle étoit la capitale, étoit autrefois fortifiée; mais sa citadelle ayant été rasée, il ne lui reste plus qu'un château et des murs démantelés. Les Français la prirent en 1703; le duc de Savoie la reprit en 1704; les Français la reprirent de nouveau en 1745, et le roi de Sardaigne la reprit en 1746. On pense que cette contrée fut d'abord une colonie romaine dans la Ligurie; elle fut ensuite une république que les ducs de Milan détruisirent: les Français la cédèrent à Charles-Quint, qui la céda au duc de Savoie. Elle fut autrefois très-commerçante. Son évêque étoit suffragant de Milan. Il est actuellement suffragant de l'archevêque de Turin. On y comptoit cinquante-sept églises. C'est la patrie de Léonard *Botal*, célèbre médecin, qui vint s'établir à Paris, où il mit en usage la saignée fréquente. Ses œuvres ont été réimprimées à Leyde, en 1660.

Asti est le siége de la préfecture. Il y a un tribunal de première instance, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur-général, et un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des lingots d'or et d'argent. *Pop.* 21225. *Bur. de poste.*

Astien, v. (*Arriège*), arr. de Stain-Girons, cant. de Castillon, commune de Cescau. *Population*, réunie à Cescau. . . . *Bur. de poste* de Tarascon.

Astigiano ou Astesan, (*Tanaro*), petite contrée d'Italie dans le Piémont, arr. d'Asti. La ville d'Asti en étoit la capitale.

Astis, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 14 k. (3 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Pau.

Astobiseaux (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Saint-Etienne-de-Baigorry, à 16 k. (3 l. ⅔) S. p. E. de St.-Etienne. Elle est à pic.

Astoin, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers, à 28 k. (6 l. ¼) de Sisteron, 32 k. (7 l. ¼) de Digne. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Sisteron.

Aston, rivière (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Aix. Sa source, dans l'étang de Fontagente, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Ax, coule au N., et va se rendre dans l'Arriège, à l'O. de Cabannes, à 19 k. (4 l. ¼) N. de sa source.

Aston, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, canton de Cabannes, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Cabannes, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. de Foix. *Popul.* comprise celle de Larcat. . . . . . . *Bur. de poste* de Tarascon.

Asuel, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 9 k. (2 l. ¼) de Porentruy. Ce village est dans une vallée profonde, au-dessus de laquelle se remarquent les débris d'un ancien château. On y fabrique d'excellente eau-de-vie. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Porentruy.

Asweiler, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Drulingen, 42 k. (9 l. ½) O. d'Haguenau, 14 k. (3 l. ⅓) N. E. de Fénestrange. *Pop.* 315. *Bur. de p.* de Phalsbourg, dép. de la Meurthe.

Asweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, sur la Lébach, à 6 k. (1 l. ½) O. de St.-Wendel, 3 k. (¾ de l.) E. de Tholey, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Hanherserhof, 150. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Asweiler, (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Bliescastel, 11 k. (2 l. ¾) E. de Sarrebruck, 7 m. (16 l.) S. de Trèves. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Atas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, com-

mune de Lées, près le gave d'Aspe, à 23 k. (5 l. ¼) d'Oléron, 40 k. (9 l.) de Pau. Au nord de ce village, du côté de celui d'Osse, on trouve des pierres calcaires de l'espèce du marbre gris; du même côté s'élève une montagne de forme conique, composée de masses d'ophite. A 2 k. (½ l.) à l'ouest, sur la route de la forêt d'Isseaux, on trouve des couches de schiste gris qui se divise par feuilles; il est appuyé sur des bancs calcaires. Le terroir de ce village renferme une usine de fer: elle est située dans les possessions de la ferme de Touron. On a établi dans cette commune des fourneaux et des boccards. *Pop.* réunie à Lées, 882. *Bur. de poste* d'Oléron.

Atas, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Saramon, commune de Pouy-Loubrin. *Pop.* réunie à celle de Pouy-Loubrin et la Nebère, 151. *Bur. de poste* d'Auch.

Atchulegui (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Ustaritz.

Atelles (les), v. (*Orne*), arr. d'Argenton, cant. de Gace, à 28 k. (6 l. ¼) de l'Aigle, 43 k. (9 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Gace.

Ath, (*Jemmapes*), arr. de Tournay, ch.-l. de cant., à 23 k. (9 l. ½) N. O. de Mons, 28 k. (6 l. ¼) E. de Tournay, 21 k. (4 l. ¾) O. p. N. de Soignies, 5 m. (11 l. ¼) S. O. de Bruxelles, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Mons, 22 m. (50 l.) N. N. E. de Paris. Long. 21. 30. lat. 50. 35. Ath est une petite, mais jolie ville sur la Dendre, qui porte des bateaux de cinquante tonneaux. Les Français la prirent en 1697 et en 1701. Les confédérés la reprirent en 1707. Ath renferme quatre genièvreries, quatre savonneries, dix salines, et cinq brasseries à bière, et dans le hameau de la banlieue, dépendant de cette ville, il y a un tordoir et une genièvrerie. Ses habitans sont laborieux; c'est un composé d'artisans, de négocians et de marchands. Son territoire est un des plus riches de la Belgique; il produit des denrées de toutes espèces. On cultive avec succès du lin, du chanvre, du tabac, du houblon, du colzat, différentes espèces de blé; on y fabrique des huiles de lin et de colzat. Elle fait particulièrement un commerce de toiles, qui s'élève, année commune, à trois millions tournois. Il y a beaucoup d'orfèvres qui travaillent à un prix si modique, que leurs ouvrages sont préférés dans toutes les villes voisines. La rivière de Dendre commence à être navigable à 4 k. (une lieue) au-dessus d'Ath, au village de Maffle, où on charge sur des bélandres des pierres calcaires à bâtir, des grès, des pierres vitrifiables pour les chaussées, et de la chaux qu'on conduit en Flandre et en Hollande. On dépose à Ath les houilles venant des exploitations environnantes, qu'on charge aussi sur des bateaux qui se rendent dans la Flandre et la Hollande. Cette commune renferme aussi plusieurs établissemens de bienfaisance, une maison des orphelins, un hospice, un collége, des écoles pour les indigens. Ath est une place de guerre de la 24e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de première classe. *Pop.* 7634. *Rel. de p. aux chev.*

Athée, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton d'Auxonne, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Jean-de-Lône, 27 k. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 463. *Bur. de poste* d'Auxonne.

Athée, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Bléré, sur la rive gauche du Cher, à 10 k. (2 l. ½) d'Amboise, 19 k. (4 l. ¾) de Tours. *Pop.* 1246. *Bur. de poste* d'Amboise.

Athée, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gonthier, cant. de Craon, sur l'Oudon, à 4 k. (1 l.) N. de Craon, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Laval, 18 k. (4 l.) E. de la Guerche. *Pop.* 1166. *Bur. de poste* de Craon.

Athenay, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de la Sux, à 16 k. (3 l. ¾) du Mans. *Pop.* 216. *Bur. de poste* du Mans.

Athenople, v. (*Var*). *Voyez* Grimaud.

Atherey, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, près l'Uhaitz-Handia, à 16 k. (3 l. ¾) de Mauléon. Au nord du moulin d'Atherey, il y a des masses d'une pierre quelquefois un peu schisteuse, et communément nuancée de vert-clair et de vert-obscur; elle forme des montagnes entières. Cette pierre, soumise à la vitriolisation, donne, comme le porphyre vert et le porphyre rouge antique, de l'alun, de la sélénite, du vitriol martial, et du sel de Sedlitz. Les masses d'ophite, dans le terroir d'Atherey, se prolongent par le Barlanès, qui est une gorge parallèle à celle où est situé ce village. A 1 m k. (¼ de l.) S. du moulin d'Atherey, les montagnes sont composées de bancs de pierre calcaire, dont la direction varie. Le terroir de ce village fournit du vert de montagne. Le même terroir renferme une mine de cuivre: elle est située au lieu nommé *Etcheveri-Lépon*. On y voit les affleuremens d'un filon sur une longueur d'environ 118 mèt. (60 toises environ:) Sa gangue au jour est argileuse et sablonneuse, mêlée d'ocre; elle est encaissée par un rocher calcaire noir. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Mauléon.

Athesans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 9 k. (2 l. ¼) de Lure, 27 k. (6 l.) de Vesoul. *Pop.* réunie à St.-George, 485. *Bur. de poste* de Lure.

Athie, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, sur l'Armançon, à 9 k. (2 l. ¼) de Semur, 7 m. (14 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Semur.

Athie, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. d'Ile-sur-le-Serein, à 9 k. (2 l. ¼) d'Avallon, 42 k. (9 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 206. *Bur. de poste* d'Avallon.

Athies, v. (*Aisne*), arr et cant. de Laon, à 4 k. (1 l.) de Laon. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Laon.

Athies, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. d'Arras, près la Scarpe, à 4 k. (1 l.) d'Arras. *Pop.* 308. *Bur. de poste* d'Arras.

Athies, v. (*Somme*), arr. de Péronne, à 5 m. (11 l.) E. d'Amiens, 22 k. (5 l.) O. de St.-Quentin. *Pop.* 760. *Bureau de poste* de Péronne.

Athis-sur-Orne, v. (*Calvados*), arrond. et cant. de Caen, sur l'Orne, à 4 k. (1 l.) de Caen. *Pop.* 18. *Bur. de poste* de Caen.

Athis, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Quiévrain, 7 k. (1 l. ¾) N. de Bavay, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Mons. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Mons.

Athis, v. (*Marne*), arrond. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Cole, sur la Somme-Sonde, à 19 k. (4 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Châlons.

Athis, v. (*Orne*), arr. de Domfront, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) N. de Domfront, 29 k. (6 l. ½) E. de Vire, 6 m. (13 l. ¾) N. O. d'Alençon. Il y a une manufacture de bureis et toiles de coton. *Pop.* 3260. *Bur. de poste* de Caen.

Athis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, près la Seine, à 13 k. (3 l.) de Corbeil, 22 k. (5 l.) de Versailles. On fait dériver le nom de ce village d'un mot de la basse latinité, *Attegia*, qui veut dire *Cabane*. Ce qui lui a donné quelque célébrité, c'est la châsse de sainte Geneviève, tirée de Paris, dans la crainte que les Normands ne la profanassent, et qui s'arrêta plusieurs jours dans les cabanes qu'habitoient alors quelques familles de bergers. L'église paroissiale ne date que du 13e siècle; et les plus anciens seigneurs d'Athis n'existoient que du temps de Philippe-Auguste. Un certain Hugues Athis, sous le règne de saint Louis, étoit grand panetier de France. Mais on ne sait comment, vers le 16e siècle, cette terre est échue à une famille de magistrats appelée *Viole*, d'où est sortie une espèce de fou qui, possédé de la fureur d'être ermite, vécut long-temps à Athis, sous le nom de *Frère de la mort*, portant une robe noire et une tête de mort pendue à son cou. Nous n'avons point parlé du château, qui est fort simple, et dont la situation fait tout le mérite. Athis, vers la fin du 17e siècle, appartenoit au duc de Roquelaure, et a passé ensuite à la veuve du maréchal de Villars. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Villeneuve-Saint-George.

Athos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près le gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (11 l. ½) de Pau. *Pop.* 268. *Bur. de poste* d'Orthez.

Athose, v. (*Doubs*), arrond. de Baume, cant. de Vercel, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ornans, 28 k. (6 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 662. *Bur. de poste* d'Ornans.

Atillé, v. (*Mayenne*), arr. et canton de Laval, à 11 k. (2 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1095. *Bur. de poste* de Laval.

Atin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Etaples, près la Canche, à 28 k. (6 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (17 l. ¼) d'Arras. *Popul.* 304. *Bur. de poste* de Montreuil.

Atray, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 7 k. (1 l. ¾) de Neuville, 30 k. (6 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 138. *B. de p.* de Neuville-aux-Bois.

Atrive, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avenne, près la Mehaigne, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Ciplet, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Hannut, 36 k. (8 l.) S. p. O. de Liége. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Huy.

Attainville, v. (*Seine-et-Oise*), cant. d'Ecouen, à 10 (2 l. ½) de Gonesse, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* 364. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Attalaibu (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 14 k. (3 l. ½) S. p. E. de St.-Jean-pied-de-Port. Elle est en rocher, et à pic.

Attancourt, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Vassy, sur la Blaise, à 2 k. (½ l.) de Vassy, 13 k. (3 l.) de Joinville, 13 k. (3 l.) de St.-Dizier, 5 m. (11 l.) de Chaum. Ce village est très-considérable. On trouve dans ses environs une fontaine minérale, connue depuis plus d'un siècle : elle coule dans la plaine à environ dix verges de la rivière de Blaise. Le bassin de cette fontaine est d'environ quatre pieds en carré, et sa source jette de l'eau de la grosseur du bras. Ce bassin est toujours plein, soit en hiver, soit en été. L'eau en est froide, claire et légère, d'un goût un peu aigrelet, âpre et astringente. Un grand nombre de médecins de la Champagne ont fait des éloges pompeux de ces eaux; quelques-uns les préféroient même aux eaux de Forges, de Passy, et autres fontaines martiales de la France. Il y a encore au milieu du bois de Marne ou Mornes, à 4 k. (une lieue) de ce village, une source d'eau minérale qui porte le nom du bois, et qui est extrêmement ferrugineuse : aussi passe-t-elle sur des mines de fer. Elle est rafraîchissante et apéritive. A 4 k. (une petite lieue) d'Attancourt est un endroit nommé *Marnelle*, où se trouve une source d'eau minérale. Cette source coule dans un bois. L'eau est savonneuse; mais elle ne diffère essentiellement de celle d'Attancourt, qu'en ce qu'elle est moins ferrugineuse, et paroît un peu plus séléniteuse. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Attaques (les), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Calais, commune de Coulogne, sur le canal de Calais, à 7 k. (1 l. ¾) de Calais, 9 m. (20 l. ½) d'Arras. *Pop.* .. *Bur. de poste* de Calais.

Attbreitenselderhof, (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près et dépendant de la commune de Jaegerbourg, à 2 k. (½ l.) de Waldemohr, 6 k. (1 l. ½) d'Homburg, 7 m. (15 l. ½) de Trèves.

Attenburg, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Blanckenheim, près et dépendant de la commune de Blanckenheimdorf, à 1 k. (¼ de l.) de Blanckenheim, 10 k. (2 l. ½) de Reifferscheid, 8 m. (17 l. ½) de Trèves.

Attencourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, commune de Thoulis, à 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Thoulis, 237. *Bur. de poste* de Marle.

Attenhof, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, près et dépendant de la commune d'Aach, à 6 k. (1 l. ½) de Pfalzel, 6 k. (1 l. ½) de Trèves.

Attenhofen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Arlon, 8 k. (2 l.) N. de Rebange, 28 k. (6 l. ¼) O. p. N. de Luxembourg. *Population*..... *Bureau de poste* de Luxembourg.

Attenhoven, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, à 2 k. (½ l.) N. de Landen, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Buvinghen, 37 k. (8 l. ¼) O. N. O. de Liége. *Pop.* 780. *Bur. de poste* de Tyrlemont, départ. de la Dyle.

Attenswiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 18 k. (4 l.) d'Altkirch, 6 m. (12 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 404. *Bur. de poste* d'Huningue.

Atterf, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 10 k. (2 l. ½) E. p. N. d'Habay-la-Neuve, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Arlon, 30 k. (6 l. ¾) O. N. O. de Luxembourg. *Population*, 161. *Bureau de poste* d'Arlon. *Rel. de poste aux chevaux*.

Attert (l'), rivière (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 8 k. (2 l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule au S., puis à l'E., va à l'E. N. E., passe près d'Attert, dont elle prend le nom, arrose plusieurs villages, passe à Useldange, en allant à l'E., et, remontant au N., se réunit à l'Eischen, qui prend le nom d'*Alzette*, pour se rendre dans la Sure près Engelsdorf, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Diekirch : elle a 43 k. (9 l. ¾) de cours.

Attiches, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, près du bois national, à 13 k. (3 l.) de Lille, et 16 k. (3 l. ¾) de Douay. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de Lille.

Atticht, v. (*Oise*), arr. de de Beauvais, et ch.-l. cant. sur l'Aisne, à 20 k. (4 l. ½) N. N. O. de Soissons, 7 m. (15 l. ½) E. de Beauvais, 19 k. (4 l. ¼) S. de Noyon. Ce bourg possède un hôpital, administré par les officiers municipaux. Deux sœurs de l'Ordre de Nevers le desservoient, et y prenoient soin des malades. L'une des deux étoit chargée de l'instruction des filles de ce bourg. *Pop.* 847. *Bur. de poste* de Noyon.

Atticieu, v. (*Ardèche*), à 11 k. (2 l. ¾) d'Annonay. *Pop.*....... *Bur. de poste* d'Annonay.

Attignat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Montrevel, sur la côte près la Reyssouse, à 10 k. (2 l. ½) de Bourg. *Pop.* réunie à celle de Grangeac, 1227. *Bur. de poste* de Bourg.

Attignat, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. des Échelles. *Population* réunie à celle d'Oncein, 1190. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Attignéville, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, près le Vair, à 8 k. (2 l.) de Neufchâteau, 5 m. (12 l.) d'Épinal. Ce village a des mines de fer commun. *Population*, 500. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Attigny, ville (*Ardennes*), arr. de Vouzier, et ch.-l. de cant. sur l'Aisne, à 15 k. (3 l. ½) E. p. S. de Réthel, 5 m. (11 l.) N. E. de Reims, 36 k. (8 l.) S. de Charleville. Long. 21. 17. lat. 49. 30. Chilperic II, roi de France, y mourut. Quelques rois en ont fait leur séjour. On y a tenu plusieurs conciles, en 765, 822 et 870. Son origine est très-ancienne. *Pop.* 921. *Bur. de poste.*

Attigny, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Darney, sur la côte près la Saone, à 2 k. (½ l.) de Darney, 32 k. (7 l. ¼) d'Épinal. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Darney.

Attilloncourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, près la Seille, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Salins, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Attilly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant de Brie-sur-Hyères, à 21 k. (4 l. ¾) de Melun. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hyères.

Atton, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, sur une côte près la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) de Pont-à-Mousson, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy, et 27 k. (6 l.) de Verdun. Guillaume d'Harcourt, fameux évêque de Verdun, mort dans cette ville en 1500, y fut inhumé dans l'église paroissiale, où l'on voyoit son mausolée. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Attre, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvre, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. d'Ath, 3 k. (¾ de l.) N. E. de Chièvre, 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Mons. Il y a une brasserie à bière, une à genièvre, et deux carrières. *Pop.* 368. *Bur. de poste* d'Ath.

Attricourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Antrey. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Champlitte.

Attwibs, ferme (*Sarre*), arr. de Prümm, cant. d'Hermeskeil, près et dépendant de la commune de Reinsfeld, à 7 k. (1 l. ¾) d'Hermeskeil, 20 k. (4 l. ½) de Neumagen, 15 k. (3 l. ½) de Trèves. *Pop.* réunie à Reinsfeld, 500.

Aturs, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre de Chignac, à 4 k. (1 l.) de Périgueux. *Population*, 778. *Bur. de poste* de Périgueux.

Atus, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, près la Messancy, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Rebange, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Montmédy, 25 k. (5 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.*... *Bur. de poste* d'Arlon.

Aubagnan, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetman, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Sever, 25 k. (5 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Aubagne, ville (*Bouches-du-Rhône*), arrondiss. de Marseille, chef-lieu de cant., sur la Veanne, à 36 k. (8 l.) N. O. de Toulon, 14 k. (3 l. ¼) E. de Marseille, 20 k. (6 l. ½) S. p. E. d'Aix. Long. 23. 22. lat. 43. 17. Cette ville est située dans une contrée agréable. Il y avoit une abbaye de filles, et l'on y tenoit quelquefois les Etats de la province. Il y a auprès une mine de charbon de terre; on y fait commerce de vins, tuilerie. C'est la patrie de l'abbé *Barthélemi*, de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, et garde du cabinet du roi : né à Canis-Petit-Pont, le 20 janvier 1716, mort à Paris, le 10 floréal an 4 (30 avril 1795); célèbre par les *Voyages du jeune Anacharsis*. *Pop.* 5610. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Aubaigne, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève, à 5 k. (1 l. ¼) de Lodève, 43 k. (9 l. ¾) de Montpellier. C'est le lieu de naissance d'Alphonse de *Vignoles*, né en 1649 dans le Bas-Languedoc, mort à Berlin en 1744; savant littérateur, et de la société royale de Berlin, auteur de grand nombre d'ouvrages, dont le principal est *la Chronologie de l'Histoire Sainte*, etc. 2 vol. in-4°. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Lodève.

Aubaine, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, à 15 k. (3 l. ½) de Beaune, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Beaune.

Aubaine. C'étoit un droit que les rois de France avoient de succéder aux biens des étrangers morts en France sans avoir été naturalisés, et sans laisser d'enfans nés et domiciliés dans le Royaume. Le droit d'aubaine avoit été introduit, soit pour mettre une distinction entre les Français et les étrangers, soit à l'imitation des autres nations qui en usoient de même envers les Français. Il y avoit des étrangers privilégiés, comme les ambassadeurs, et ceux qui étoient à leur suite, qui n'étoient pas sujets au droit d'aubaine.

Aubais, bourg (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, à 5 k. (1 l. ¼) de Sommières, 19 k. (4 l. ¼) de Nîmes. Il y a plusieurs fabriques d'étoffes : chaque fabricant a son atelier dans sa maison. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Sommières.

Aubancheuil-au-Bac, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cambrai, près la Censé, à 10 k. (2 l. ½) de Cambrai, et 13 k. (3 l.) de Douay. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Cambrai.

Aubanchoul-aux-Bois, v. (*Aisne*), arr. de Saint-Quentin, cant. du Castelet, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Quentin, 6 m. (13 l.) de Laon. *Pop.* 629. *Bur. de poste* du Castelet.

Aubange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Messaney, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Rebange, 5. k. (1 l. ¼) N. p. E. de Longwy, 28 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 816. *Bur. de poste* d'Arlon.

Aubarat, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de St.-Ilpize, sur la Croucette, à 16 k. (3 l. ⅔) de Brioude, 37 k. (8 l. ¼) du

Puy. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Langeac.

Aubarede, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, et ch.-l. de cant., sur le Larros, à 14 k. (3 l. ½) E. p. N. de Tarbes, 6 m. (14 l.) N. N. O. de Lannemezan, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Trie. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Tarbes.

Aubas, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac, sur le Vezère, à 3 k. (¾ de l.) de Montignac, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Montignac.

Aubazine, v. (*Corrèze*). *Voyez* Obasine.

AUBE.

Ce département est borné au N. par le département de la Marne, à l'E. par celui de la Haute-Marne, au S. E. par celui de la Côte-d'Or, au S. O. par celui de l'Yonne, au N. O. par celui de Seine-et-Marne; il comprend une grande partie de la Champagné méridionale.

L'Aube qui lui donne son nom, a sa source dans le département de la Haute-Marne, coule au N., puis au N. O., et se rend dans la Seine à 27 k. (6 lieues) N. O. de Troyes.

La superficie de ce département est d'environ 1,196,370 arpens carrés, ou 610,608 hectares; sa population est de 240,661; il est composé de 454 communes, et divisé en 5 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 26 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est fixée à *Troyes*. *Arcis-sur-Aube*, *Bar-sur-Aube*, *Bar-sur-Seine* et *Nogent-sur-Seine*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Troyes, et dépend de la 18e division militaire, dont le commandant réside à Dijon. Aube est du ressort du tribunal d'appel séant à Paris, département de la Seine, et dans la 2e conservation forestière. (*Voyez* Troyes.)

Les principales villes de ce département sont: *Troyes*, *Bar-sur-Aube*, *Arcis-sur-Aube*, *Nogent*, *Bar-sur-Seine*.

Rivières. Ardusson, Barce, le Lorrain, Lorrin et Vannes.

Forêts. Daumont, Bossican, Chaource, Clairvaut.

La principale richesse de ce département provient de ses vins, si généralement connus sous le nom de *vins de Champagne*. Les meilleurs vins blancs sont ceux de Hautvilliers, d'Aï, Bierry, Avenay, d'Epernay, et ceux des coteaux qui environnent la ville de Reims. Les vins rouges supportent la navigation, se conservent très-long-temps et s'améliorent en vieillissant. Les plus recherchés sont ceux de Verzenay, Verzy, Thezy, Bouzy, Mailly. Il produit en abondance toutes sortes de grains et d'excellens pâturages. Quelques-unes de ses contrées sont remplies de bois, d'autres d'étangs, et tout le département en général abonde en gibier, poisson et volaille. C'est un de ceux qui ont le plus de verreries. On y fabrique beaucoup de menues marchandises qui sont d'un grand débit dans le Sénégal, sur les côtes de Guinée, et au royaume de Congo. Il fournit une grande quantité de laine, beaucoup de poterie de terre, de miel jaune. C'est à ce miel que les pains d'épices de Reims doivent leur réputation. Il s'y fait beaucoup de commerce. Il y a un nombre considérable de manufactures où l'on fabrique toutes sortes d'étoffes; satins, toiles, basins, treillis, coutis, serges drapées, sergettes, droguets, bas de coton, filatures de coton, bonneterie, chapellerie, tannerie, blanchisserie, etc. (Voyez les principales villes de ce département). Il y a une mine de fer à Riel-lès-Eaux, et une carrière de beau marbre à Chasseuay, à 8 k. (2 l.) de Bar-sur-Aube.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune, *Toises et Pied* de Paris. Voyez Paris.

Aune de Troyes, 0.81126.

Mesures agraires; valeur en ares.

L'*arpent* de 100 perches, à 25 pieds, 65.950.

— *idem* à 22 pieds, 51.072.

— *idem* à 20 pieds, 42.208.

— *idem* à 19 pieds, 38.092.

— de 8 denrées ou 512 carreaux, perches ou quartières de 9 pieds de côté, 43.741.

— de 10 denrées ou 800 carreaux de 8 p. 8 pouces de côté, 63.369.

— *idem* de 8 p. 6 pouces de côté, 60.990.

— de 8 denrées ou 640 carreaux de 8 pieds 4 pouces de côté, 46.878.

— *idem* de 8 pieds 2 p. de côté, 45.041.

— *idem* de 8 pieds de côté, 43.224.

— de 9 denrées ou 720 carreaux de 8 pieds de côté, 48.627.

Le *Journal* ou *Fauchée* de 75 perches carrees, à 20 pieds par perche, 31.656.

Nota. On évalue encore dans ce département les terres en mesure de terre, qui est le 6e de l'arpent, et mesure de chenevière, qui en est le 12e d'arpent; Boisseau, Journée, Ouvrée, Felie, 16e ou 12e d'arpent pour les autres terres; et Homme, pour les vignes. C'est sur les lieux qu'on doit apprendre en quels rapports ces divisions sont avec l'unité principale, qui est l'arpent, dont on trouve ici la valeur.

Les grands hommes celèbres ou fameux nés dans ce département, sont: Guillaume *le Bé*, célèbre graveur, et fondeur en caractères d'imprimerie, né à Troyes en 1525: il mourut en 1598. Henri *le Bé*, son fils, fut imprimeur à Paris, où il donna une édition *in*-4o. des *Institutiones Clenardi in linguam græcam*. — François *Boutard*, de Troyes, poëte latin, et de l'Académie des Inscriptions, mort en 1729. Nombre *de Poésies Latines*, dont quelques-unes traduites en français. — Claude *Cadet* naquit en 1695, à Regnosi; membre du collége de Chirurgie de Paris en 1724: mort à Paris en 1745. On a de lui: *Dissertation* et *Observation sur les Maladies Scorbutiques*: Paris, 1742, *in*-12. — Nicolas *Camusat*, né à Troyes en 1575, chanoine de cette ville, y mourut en 1655. *Promptuarium Sacrarum Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis*, 1610, *in*-8o. *Historia Albigensium*, 1615, *in*-8o, etc. — Nicolas *Caussin*, jésuite, orateur, né à Troyes en 1583, auteur *d'une Vie de sainte Isabelle; de la Cour-Sainte; du Parallèle de l'Eloquence Sacrée et Profane*, *in*-4o, etc. — Jean-Baptiste Philipotot du *Chesne*, historien élementaire: né au Chêne en 1687, mourut en 1755. *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, *in*-12. *Abrége de l'Histoire Ancienne*, *in*-12., etc., etc. — Charles le *Cointe*, oratorien, naquit à Troyes en 1611, et mourut en 1681. *Annales Ecclesiastici Francorum*, un v. *in*-f., qui commencent à l'an 235, et finissent à l'an 835. — Adrienne le *Couvreur*, excellente actrice, née à Fismes en 1698. Elle débuta à Paris, le 14 mai 1717, par le rôle d'Electre. Elle mourut le 20 mars 1730. — George-Jacques *Danton*, ex-avocat au conseil du roi, ministre de la justice sous la Convention nationale, dont il fut nommé l'un des membres, né à Arcis-sur-Aube; décapité à Paris le 16 germinal an 2 (6 avril 1794), âgé de 34 ans. *Danton* a été l'un des orateurs révolutionnaires les plus énergiques après Mirabeau. — Louis *Debonnaire*, oratorien, moraliste et controversiste, né à Troyes, mort subitement à Paris, dans le jardin du Luxembourg, en 1752. *Leçons de la Sagesse*, 3 vol. *in*-12. *L'Esprit des Lois quintessencié*, 2 vol. *La Religion chrétienne méditée*, 6 vol. — Valentin Jameray *Duval*, géographe et professeur d'histoire; né à Artonay en 1695. — François *Girardon*, un des plus célèbres sculpteurs que la France ait vu naître: les monumens qu'il nous a laissés attestent sa célébrité. Né à Troyes en 1628; mort à Paris en 1715, à 88 ans. *Mausolée du cardinal de Richelieu* dans l'église de la Sorbonne. *Statue équestre de Louis XIV*, etc., etc. — Nicolas *Henrion*, de Troyes, mort en 1720, de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. *Dissertations sur les Médailles*, etc. — Amadis *Jamyn*, célèbre poëte, étoit né à Chaource, et mort vers 1785. *OEuvres poétiques*, 2 vol., et *Discours philosophique en prose*. Il acheva la traduction de l'*Iliade en vers*, commencée par Hugues *Salel*, de Quercy. Il étoit lecteur et secrétaire des rois *Charles IX* et *Henri III*. — Edme-Marie-Joseph *Lemoine*, né à Essoirs, le 5 octobre 1751. Maître de conférences de philosophie au collége de Navarre, à l'âge de 18 ans; professeur de physique, de mathématiques, directeur et propriétaire de l'institution polythecnique à Paris depuis 1774. La réputation justement méritée de son établissement, les élèves qui sortent de cette maison, prouvent les talens distingués de l'instituteur. Il a publié un *Cours de Mathématiques*, 2 vol. *in*-8o. *Géographie Elémentaire*, 1 vol. — Eustache *Lenoble*, de Troyes, l'un des plus fertiles écrivains de son temps; mort à Paris en 1711. *Ses OEuvres en vers et en prose*, 20 vol. *in*-12. — Pierre-Alexandre *Levesque-de-la-Ravalière*, de Troyes, membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres; mort le 4 février en 1762. *Examen critique des Historiens. Histoire des Comtes de Champagne. Poésie du roi de Navarre.* — Edmond *Mérille*, ne à Troyes, célèbre,

professeur en droit à Cahors et à Bourges; mort en 1647. Plusieurs ouvrages sur la *Jurisprudence* et *Opéra : Neapoli* 1720, 2 vol. *in-4°.*—Pierre-Claude Berbier du *Metz*, lieutenant-général d'artillerie et des armées du roi : naquit à Rosnay en 1638; il fut tué d'un coup de mousquet en 1690, à la bataille de Fleurus. — Pierre *Mignard*, peintre fameux, né à Troyes en 1610; il mourut à Paris en 1695. A l'âge de 11 ans, il dessinoit des portraits très-ressemblans. — Nicolas *Mignard*, frère de Pierre, peintre, né à Troyes en 1608; il mourut en 1668; il ne fut pas aussi célèbre que son frère. — Frédéric *Morel*, imprimeur célèbre, et professeur de langues : naquit en Champagne, et mourut, en 1583, à Paris. — Frédéric *Morel* fils, plus célèbre que son père, fut professeur et interprète du roi, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin et le français. *Edition des Œuvres d'Ecumenius et d'autres*, en 2 vol. *in-fol.* Il mourut en 1630 à 78 ans. — Claude *Morel*, petit-fils du premier, bon imprimeur et savant : vivoit en 1738. *Edition de saint Grégoire de Nysse*, 1638, 3 vol. *in-fol.* — Jacques de Savoie, duc de *Nemours*, brave capitaine; né à l'abbaye de Vauluisant en 1531; il mourut à Annecy en 1505. Il signala son courage sous Henri II. Il sauva Charles IX qui étoit investi par les rebelles à Meaux. — Jean *Passerat*, professeur d'éloquence, poëte latin et français, l'un des auteurs de la satire *Ménippée* : né à Troyes en 1534; il mourut en 1602. *Poëmes, Elégies, Sonnets, Chansons, Epigrammes*, *in-8°. Métamorphose d'un Oiseau. Commentaires sur Tibulle, Catule,* et *Properce. Etrennes, Epitaphes, etc., etc.* — Pierre-Nicole *Perrin*, né à Vassy, négociant à Troyes, député à la Convention nationale, mort dans les fers, par jugement du tribunal révolutionnaire de Paris, le 28 vendémiaire an 2 (28 octobre 1794), à l'âge de 42 ans. Il ne dut ses malheurs qu'à ses opinions en faveur de *Brissot*. — *Pithois*, minime, prédicateur, ensuite protestant, auteur de *l'Apocalypse de Meliton*, ou *Révelation des Mystères cénobitiques*; mort en 1676. — Pierre *Pithou*, jurisconsulte, et l'un des auteurs du *Catholicon d'Espagne*, né à Troyes en 1539. Il mourut le 1er novembre 1596. *Traité des Libertés de l'Eglise Gallicane*, 4 vol. in-fol., 1731. *Commentaire sur la Coutume de Troyes*, *in-4°*. — François *Pithou*, frère de Pierre, éditeur du *Corps du Droit canonique*, de la *Loi salique*, et de quelques autres *Ouvrages* tant latins que français : né à Troyes en 1544. Il mourut en 1621 à 77 ans. — *Rabaut-Saint-Etienne*, de l'Assemblée constituante, décapité en l'an 2. — Cesar-Pierre *Richelet*, connu par son *Dictionnaire de la Langue Française* : né à Cheminon en 1631. *Dictionnaire des Rimes. Les plus belles Lettres des Auteurs français*, en 1737, en 2 v. *in-12.*, etc. — Edmon *Richer*, grand partisan de la Ligue. Il approuva, dans une thèse, l'action de Jacques *Clément* : il revint de son erreur. Quoiqu'il fût grand-maître du collége du cardinal *Lemoine*, il se déclara contre la puissance de Rome : il naquit à Chaource en 1560. — André-Barthélemy de *Rouçay*, voyageur, verturux, et antiquaire. — Philippe *Thomassin*, célèbre graveur, né à Troyes; il vivoit en 1600. — *Urbain IV*, pape, nommé auparavant Jacques *Pantaléon de Court-Palais*, fils d'un savetier; auteur, instituteur de la *Fête du Saint-Sacrement* : né à Troyes; il vivoit en 1263. — Paul-François *Velly*, jésuite, historien, né à Fismes; il mourut en 1759. *John Bull* ou *le Procès sans fin*, *in-12*, etc. — Nicolas *Vignier*, né à Bar-sur-Seine, médecin et historien; mort en 1596. *Bibliothèque Historiale*, 4 vol. in-fol., et autres *Ouvrages*. — Modeste *Vinot*, oratorien, littérateur et traducteur : né à Nogent; mort en 1731. *Denomination d'une Thèse de Théologie*, soutenue à Tours, le 10 mai 1717. — Jean *Vittement*, professeur de philosophie, né à Dormans en 1655. *Traité sur la Grace. Commentaire sur plusieurs Livres de l'Ancien Testament*, etc., etc.

Aube (l'), rivière (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit. Sa source à 3 k. (¾ de l.) S. d'Auvillier, coule au S., puis à l'O., et se rend dans le Tan, à 2 k. (½ l.) S. E. d'Aubenton.

Aube (l'), rivière (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auberive, à 8 k. (2 l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N., passe à Auberive, à Arbot, va au N. O., retourne au N., arrose la Ferté-sur-Aube, Clairvaux, Bar-sur-Aube, Dienville, en suivant le N. O., tourne à l'O., passe à Arcy-sur-Aube, Plancy, Anglure, et va se rendre dans la Seine à Pont-sur-Seine. Elle a 18 m. (40 l.) de cours.

Aube, v. (*Moselle*) arr. de Metz, cant. de Pange, à 18 k. (4 l.) de Morhange, 16 k. (3 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Metz.

Aube, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de l'Aigle, sur la Rible, à 6 k. (1 l. ½) de l'Aigle, et 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. Il y a une usine pour la fabrication du fer. *Pop.* 477. *Bur. de poste* de l'Aigle.

Aube (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, cant. d'Arreau. Sa source, à 20 k. (4 l. ½) S. S. O. d'Arreau, coule au N. O., et se rend dans la Neste, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Aube (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, cant. d'Arreau, à 15 k. (3 l. ½) S. p. E. d'Arreau : elle a du S. au N. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Aube (Pic d'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 9 k. (2 l. ⅓) E. S. E. d'Argelès.

Aubeaux (les), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 27 k. (6 l.) de Bayeux, 5 m. (11 l. ¾) de Caen. *Pop.* 452. *Bur. de poste* d'Isigny.

Aubecourt, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, près de la Nied française, à 18 k. (4 l.) de Morhange, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Metz.

Aubel, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Limbourg, 18 k. (4 l.) S. O. d'Aix-la-Chapelle, 22 k. (5 l.) E. N. E. de Liége. *Pop.* 3070. *Bur. de poste* de Harne.

Aubenas, ville (*Ardèche*), arr. de Privas et ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Viviers, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Privas, 60 m. (135 l.) S. S. E. de Paris. Long. 22. 3. lat. 44. 37. Aubenas est située sur la rivière de l'Ardèche, et renferme une manufacture assez estimée de toiles de coton et de mouchoirs; dans la ci-devant banlieue il y a trois fabriques en soie, quatre usines pour les teintures, quatre tanneries, deux moulins à farine et quatre à huile. On y voit aussi un beau collége qui, dans son origine, n'étoit qu'un petit hospice que les Jésuites avoient établi pour leurs missionnaires. Aubenas a un tribunal de commerce, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. *Pop.* 2796. *Bur. de poste.*

Aubenas, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Forcalquier, à 7 k. (1 l. ¾) de Forcalquier, 5 m. (10 l. ⅔) de Digne. On trouve près de ce lieu un filon de mine de soufre très-pur. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Manosque.

Aubenasson, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans, à 10 k. (2 l. ½) de Crest, 36 k. (8 l.) de Valence. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Saillans.

Aubence (l'), rivière (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers. Ses sources en deux ruisseaux, l'une à 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de Vihiers, l'autre à 19 k. (4 l. ¼) O. p. N. de Saumur, coulent toutes deux au N., puis à l'O., arrosent Brissac, puis allant à l'O. N. O. se rendent dans le Loiret, qui est un bras séparé de la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Aubenton, ville (*Aisne*), arr. de Soissons et ch.-l. de cant., sur le Ton, à 22 k. (5 l.) E. de Vervins, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Rocroy, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Rumigny. Long. 21. 55. lat. 49. 51. Cette ville tire son nom de cette rivière et de l'Aube, *Aube-en-Thon*, parce que l'Aube se jette dans le Thon au-dessus de ce bourg. Cette ville étoit autrefois considérable. Elle a été plusieurs fois prise, pillée

et brûlée, entr'autres par le comte de Nassau en 1521. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1070. *Bur. de poste.*

AUBEPART, v. (*Corrèze*). *Voyez* ST.-CYR-LA-ROCHE.

AUBEPIERRE, v. (*Creuse*), à 27 k. (6 l.) de la Châtre. *Pop.* ..... *Bur. de poste* de la Châtre, dép. de l'Indre.

AUBEPIERRE, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Arc, sur l'Aube, à 28 k. (6 l. ½) de Chaumont. Il y a des forges. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Ville-Neuve-sur-Aujon.

AUBEPIERRE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormans, à 20 k. (4 l. ½) de Melun. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Mormans.

AUBEPIN, v. (*Rhône*), à 11 k. (2 l. ¾) de Chazelle. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Chazelle, dép. de la Loire.

AUBERBOSE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 16 k. (3 l. ¾) de Caudebec, et 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Fauville.

AUBERCHICOURT, v. (*Nord*), arrondissement et canton de Douay, à 10 k. (2 l. ½) de Douay. Il y a deux brasseries, et deux forges pour la fabrique de fers et autres instrumens propres à l'agriculture. *Pop.* 788. *Bur. de poste* de Douay.

AUBECOURT, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Mareuil, sur le ruisseau de Luce, à 20 k. (4 l. ½) de Montdidier, et 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Corbie.

AUBERCY, v. (*Meuse*), à 15 k. (3 l. ½) de Ste.-Menéhould. *Pop.*... *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould, dép. de la Marne.

AUBERGENVILLE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, à 18 k. (4 l.) de Saint-Germain, 25 k. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Meulan.

AUBERIVE, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roussillon, sur la Varize, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Vienne, 8 m. (17 l. ½) O. p. N. de Grenoble, 4 k. (1 l.) E. de Condrieu. *Pop.* 1512. *Bur. de poste* du Péage. *Rel. de p. aux chev.*

AUBERIVE, bourg (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, sur la Suippe, à 29 k. (6 l. ½) E. de Reims, 29 k. (6 l. ½) N. de Châlons, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de Vouziers. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

AUBERIVE, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres et ch.-l. de cant., près l'Aube, à 22 k. (5 l.) O. de Langres, 36 k. (8 l.) de Chaumont, 38 k. (8 l. ½) E. de Chatillon-sur-Seine. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 451. *Bur. de poste* de Langres.

AUBERIVE-EN-ROYANS, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Pont-en-Royans, sur la Bourne, à 9 k. (2 l. ¾) de St.-Marcellin, 37 k. (8 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

AUBERMÉNIL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Foucarmont, à 15 k. (3 l. ½) de Foucarmont, et 6 m. (13 l.) de Rouen. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Dieppe.

AUBERMESNIL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 8 k. (2 l.) de Dieppe, et 4 m. (10 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

AUBERMURE, v. (*Seine-Inférieure*), à 3 k. (¾ de l.) de St.-Romain. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Romain.

AUBEROCHE, v. (*Dordogne*), à 16 k. (3 l. ¾) de Périgueux. *Pop.*... *Bur. de poste* de Périgueux.

AUBERT, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de la Bassée, à 16 k. (3 l. ¾) de Lille, et 31 k. (7 l.) de Douay. *Pop.* 1209. *Bur. de poste* de la Bassée.

AUBERT, v. (*Arriège*), à 4 k. (1 l.) de St.-Girons. *Pop.* .... *Bur. de poste* de St-Girons.

AUBERTAUX, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Montbazon, sur la Quenoche, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vesoul. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Rioz.

AUBERT-CAPLOKO (LAC D'), (*Hautes-Pyrénées*), cant. de Bordères, à 11 k. (2 l. ⅔) O. p. N. de Vielle. Il a du N. au S. 778 m. (400 tois.) de longueur, sur 194 m. (100 t.) de largeur.

AUBERTIN, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Lasseube, sur la Baise, à 11 k. (2 l. ¾) d'Oléron, 11 k. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 1265. *Bur. de poste* d'Oléron.

AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Lillebonne, cant. du Havre, à 8 k. (2 l.) de Caudebec, et 37 k. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Lillebonne.

AUBERVILLE-LA-RENAULT, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 20 k. (4 l. ½) de Montivilliers, et 6 m. (13 l.) de Rouen. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Fécamp.

AUBERVILLE-LE-MANUEL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 5 k. (1 l. ¼) de Cany, et 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Cany.

AUBERVILLE-SUR-EAULNE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, sur l'Eaulne, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Dieppe, et 5 m. (11 l. ¾) de Rouen. *Population*, 106. *Bureau de poste* de Dieppe.

AUBERVILLE-SUR-MER, village (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-l'Évêque, 28 k. (6 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Dives.

AUBERVILLE-SUR-YÈRES, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, près l'Yères, à 20 k. (4 l. ½) de Dieppe, et 6 m. (14 l.) de Rouen. *Pop.* 103. *Bur. de poste* d'Eu.

AUBERVILLIERS *ou* NOTRE-DAME-DES-VERTUS, v. (*Seine*), arr. et cant. de Saint-Denis, près le ru de Mont-fort, à 3 k. (⅔ de l.) de St.-Denis, 5 k. (1 l. ⅓) de Paris. Ce village est plus connu sous le nom de Notre-Dame-des-Vertus, primitivement appelée *Notre-Dame-des Miracles*. La chapelle qui existoit en 1242, n'est devenue célèbre que cent ans après. Philippe de Valois et son épouse y vinrent en pélerinage, adorer une image miraculeuse de la Vierge, et lui firent de riches offrandes. Tout le peuple des environs s'y rendoit en foule le second mardi du mois de mai, jour que la fête de cette Vierge se célébroit. Il y avoit dans ce village une communauté des Pères de l'Oratoire et un Séminaire. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Paris.

AUBESSAGNE, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de St.-Germain-les-Belles-Filles, commune de la Porcherie, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Yriex, 36 k. (8 l.) de Limoges. *Pop.* 62. *Bur. de p.* de Pierre-Buffière.

AUBESSAGNE, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin, à 22 k. (5 l.) de Gap. *Pop.* 727. *Bur. de poste* de Gap.

Aubeterre, v. (*Aube*). *Voyez* Obterre.

Aubeterre, ville (*Charente*), arr. de Barbezieux, ch.-l. de cant., sur la Dronne, qui la divise en deux parties, à 42 k. (9 l. ½) S. d'Angoulême, 5 m. (12 l.) O. de Périgueux, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Barbezieux. Long. 17. 40. lat. 45. 15. Le château, qui est bâti sur la hauteur, domine les deux parties de la ville. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, qui fut sécularisée dans le 16e siècle, et plusieurs autres maisons religieuses des deux sexes. Il s'y fait un commerce assez considérable de blé, que l'on transporte à Bordeaux, et de là en Espagne et dans la Flandre. On y fabrique beaucoup de grosses toiles et quantité de papier, qu'on vend à Bordeaux, à la Rochelle et à Toulouse. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Grôle.

Aubetin (l'), rivière (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges. Sa source, près le village de Fontaine, à 16 k. (3 l. ¾) E. N. E. de Provins, coule au N., puis à l'E., arrose plusieurs villages, et va au N. se rendre dans le Grand-Morin, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Coulommiers.

Aubets, v. (*Mont-Blanc*), à 5 k. (1 l. ¼) d'Aiguebelle. *Pop*...... *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Aubette (l'), rivière (*Seine-et-Marne*), arr. de Mantes, cant. de Magny. Sa source, en forme de ruisseau, au N. O. et N. E. de Magny, à 3 k. (¾ de l.), coule à l'E. et se rend dans l'Epte, à 8 k. (2 l.) O. de Magny.

Aubeville, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 21 k. (4 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Blanzac.

Aubevillers, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 8 k. (2 l.) N. O. de Montdidier, 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Amiens, 8 k. (2 l.) E. S. S. d'Ailly. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Montdidier.

Aubevoye, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, à 11 k. (2 l. ¾) de Louviers, 21 k. (4 l. ⅘) d'Evreux. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Gaillon.

Aubeziers, v. (*Gers*), à 21 k. (4 l. ¾) de Nogaro. *Pop*.... *Bur. de poste* de Nogaro.

Aubiac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Bazas, à 5 k. (1 l. ¼) de Bazas, 4 m. (10 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Bazas.

Aubiac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de St.-Macaire, commune de St.-Maixant, près la Garonne, à 6 k. (1 l. ½) de Cadillac, 33 k. (8 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 677. *Bur. de poste* de Saint-Macaire.

Aubise, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Plume, à 7 k. (1 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 655. *Bur. de poste* d'Agen.

Aubiat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigueperse, à 9 k. (2 l. ¼) de Riom, 23 k. (5 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 1042. *Bur. de poste* d'Aigueperse.

Aubiat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, commune d'Auxat, à 13 k. (3 l.) d'Issoire, 4 m. (10 l. ½) de Clermont. *Pop.* réunie à celle d'Auxat, 1467. *Bur. de poste* d'Aigueperse.

Aubie, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de St.-André-de-Cubzac, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bourg, 23 k. (5 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de St.-André-de-Cubzac.

Aubières, b. (*Puy-de-Dôme*), arrond. et cant. de Clermont-Ferrand, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Clermont-Ferrand, 8 k. (2 l.) N. de St.-Amand, 18 k. (4 l.) O. de Billom. *Pop.* réunie à celles d'Omme et de Pérignat, 1491. *Bur. de poste* de Clermont.

Aubiers (les), b. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Chatillon-sur-Sèvre, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Chatillon-sur-Sèvre, 7 m. (16 l.) N. de Niort, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. d'Argenton-le-Château. On fabrique dans ce bourg des mouchoirs de fil et coton, et quelques siamoises. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* d'Argenton-le-Château.

Aubiet, b. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, près le Rats, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 1256. *Bur. de poste* de Gimont. *Rel. de p. aux chev.*

Aubignan, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Baumes, sur la Bregoux, à 24 k. (5 l. ½) N. E. d'Avignon, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Carpentras. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Carpentras.

Aubignas, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Viviers, sur la Frayol, à 16 k. (3 l. ¾) de Privas. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Viviers.

Aubigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de St.-Aubin d'Aubigné, à 20 k. (4 l. ½) N. de Rennes. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Rennes.

Aubigné, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Mayet, à 10 k. (2 l. ½) de Château-du-Loir, 36 k. (8 l.) du Mans. *Pop.* 1664. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Aubigné, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 19 k. (4 l. ¼) de Melle, 39 k. (8 l. ¾) de Niort. *Pop.* 651. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Aubigné-Briand, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers, sur le Layon, à 8 k. (2 l.) de Vihiers, 30 k. (6 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Vihiers.

Aubignemont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neuf-Châtel, cant. d'Aumale, à 19 k. (4 l. ¼) de Neuf-Châtel, 6 m. (13 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 411. *Bur. de poste* d'Aumale.

Aubigney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme, à 13 k. (3 l.) de Gray, 11 k. (2 l. ¾) de Vesoul. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Gray.

Aubignose, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, près la Durance, à 7 k. (1 l. ⅔) de Sisteron, 23 k. (5 l. ⅓) de Digne. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Sisteron.

Aubigny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone, à 14 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 400. *Bureau de poste* de Laon.

Aubigny, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, commune d'Auroir, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de St.-Quentin, 8 k. (2 l.) de Vermand. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Aubigny, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Lurcy-le-Sauvage, à 28 k. (6 l. ¼) de Cerilly, 19 k. (4 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Moulins.

Aubigny, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, sur l'Audry, à 18 k. (4 l.) de Rocroy, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 360. *B. de p.* de Rocroy.

Aubigny, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, près l'Aube, à 8 k. (2 l.) d'Arcis, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 261. *Bur. de poste* d'Arcis.

Aubigny, v. (*Calvados*), arr. et

et cant. de Falaise, à 3 k. (¾ de l.) de Falaise, 31 k. (7 l.) de Caen. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Falaise.

Aubigny, ville (*Cher*), arr. de Sancerre, ch.-l. de cant., sur la Nerre, à 6 m. (14 l.) S. E. d'Orléans, 4 m. (10 l.) N. de Bourges, 18 m. (40 l.) S. de Paris. Long. 20. 6. lat. 47.29. Cette ville qui avoit titre de Duché, a un château dans une plaine agréable. Les anciens seigneurs en firent don au chapitre de St.-Martin de Tours, qui la remit ensuite au roi Philippe-Auguste. Philippe-le-Bel la donna en apanage à Louis de France, chef de la maison d'Evreux; et étant retournée à la couronne, Charles VII en fit présent à Jean *Stuart*, connétable d'Écosse, en récompense de ses services. Cette ville fait commerce de laines, fils, toiles, et cire. Ce qui le fait fleurir, c'est la manufacture de draps qui a été long-temps une des plus considérables de France. Il y a encore manufacture de serge, teintures, des tanneries, et une verrerie où l'on fabrique du verre à vitres. On y pêche des truites. *Pop.* 1838. *B. de p.*

Aubigny v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Aubigny, près d'Aubigny. *Pop.* 487. *B. de p.* d'Aubigny.

Aubigny (Forêt d'), (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Aubigny, près d'Aubois et de la Loire, à 30 k. (6 l. ⅔) de Sancerre. Elle a 5451 mètres (2800 toises) de long, sur 3895 mètres (2000 t.) de large.

Aubigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Losne, sur la côte, près la Vouge, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Jean-de-Losne, 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Belle-Défense.

Aubigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, sur la Brenne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arnay, 30 k. (6 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Sombernon.

Aubigny, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 10 k. (2 l. ½) de Loches, 5 m. (10 l. ⅓) de Tours. Il y a une verrerie. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Loches.

Aubigny, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 22 k. (5 l.) de Langres, 6 m. (11 l. ⅔) de Chaumont. On y récolte des vins fins. *Popul.* 260. *Bur. de poste* de Langres.

Aubigny, v. (*Manche*), à 5 k. (1 l. ¼) de Périers. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Périers.

Aubigny, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, commune de Coincy, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Metz. *Pop.* réunie à celle de Coincy, 189. *Bur. de poste* de Metz.

Aubigny, b. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) E. de St.-Pol, 14 k. (3 l. ¼) O. N. d'Arras, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Lens. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Aubigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Melun, à 7 k. (1 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Melun.

Aubigny, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Thenezay, à 14 k. (3 l. ¼) de Parthenay, 5 m. (12 l.) de Niort. Il y a beaucoup de bois aux environs d'Aubigny. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Parthenay.

Aubigny, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Corbie, près la Somme, à 13 k. (3 l.) d'Amiens. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Corbie.

Aubigny, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olone, cant. de Lamotte-Achard, à 8 k. (2 l.) de la Roche-sur-Yon, 6 m. (11 l. ⅔) de Fontenay-le-Peuple. *Popul.* 670. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Aubigny-au-Bacq, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. d'Arleux, près le Censé, à 13 k. (3 l.) de Douay. On y trouve une forge pour fabrique d'instrumens aratoires. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Douay.

Aubigny-la-Ronce, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Nolay, à 18 k. (4 l.) de Beaune, 5 m. (11 l.) de Dijon. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Nolay.

Aubigny-le-Chétif, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Decize, sur la côte près la Landarge, à 10 k. (2 l. ½) de Decize, 31 k. (7 l.) de Nevers. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Decize.

Aubigny-lès-Pottes, v. (*Ardennes*), à 10 k. (2 l. ½) de Maubert-Fontaine. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Aubilly, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, près les Vasseurs, rivière, à 13 k. (3 l.) de Reims, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. On trouve dans le terroir de ce village une espèce de pierre blanche fort légère, qui nage sur l'eau. *Pop.* réunie à Méry et à Premécy, 250. *Bur. de poste* de Reims.

Aubin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, près la Canche et la forêt d'Hesdin, à 16 k. (3 l. ¾) de Montreuil, 6 m. (13 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à St.-Wast, 540. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Aubin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze, à 16 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Pau.

Aubin-d'Eymet, (*Dordogne*). *Voyez* St.-Aubin-de-Cahuzac.

Aubinges, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. d'Aix-d'Angillon, près la Collins, à 21 k. (4 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Bourges.

Aubisque (Col d'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arrudy, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Bielle. Elle a, du S. O. au N. E., 2 k. (½ l.) de long.

Aubiste (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Lus. Elle a, de l'E. à l'O., 1 k. (¼ de l.), et du N. au S., 1 k. (¼ de l.)

Aublevenay, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, sur l'Illon, à 13 k. (3 l.) de Mirecourt, 19 k. (4 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 180. *B. de p.* de Mirecourt.

Aublin, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Couvin, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Dailly, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Chimay, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Mézières. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Marienbourg.

Aublinghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, à 3 k. (¾ de l.) de Béthune, 32 k. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 127. *B. de poste* de Béthune.

Aubois (l'), rivière (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sancoins. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Sancoins, coule au N. E., et se rend dans la Loire, à 27 k. (6 l.) N. N. E. de Sancoins.

Auboncourt-lès-Vaucelles, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, sur la Sauces, à 9 k. (2 l. ¼) de Réthel, 28 k. (6 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Rhétel.

Auboncourt-Rivière, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. de Novion-Porcien, à 16 k. (3 l. ¾) de Rhétel, 24 k. (5 l. ½) de Charleville. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Rhétel.

Aubonne, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benoît, à 14 k. (3 l. ⅓) de Pontarlier, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Aubonne, v. (*Léman*), à 13 k. (3 l.) de Genève. *Pop.... Bur. de poste* de Genève.

Aubonne, v. (*Seine-et-Oise*), à 3 k. (¾ de l.) de Montmorency *ou* Emile. *Pop... Bur. de p.* d'Emile.

Aubord, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Vauvert, près le Vistre, à 8 k. (2 l.) de Nîmes. Il y a deux fabriques d'eaux-de-vie. *P.* 160. *Bur. de poste* de Nîmes.

Auboudange, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Salins, 39 k. (8 l. ¾) de Nancy, 6 k. (1 l. ½) Morhange. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Auboué, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, sur l'Orne, à 4 k. (1 l.) de Briey, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* réunie à Comville, 300. *Bur. de poste* de Briey.

Aubouigane (l'), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Castillon, coule au N., puis à l'E., et se rend dans le Lez, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Castillon, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de sa source.

Aubous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, sur l'Arcis, à 36 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* 189. *Bureau de p.* de Pau.

Aubrac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. et commune de St.-Chely, à 18 k. (4 l.) de St.-Geniez, 4 m. (10 l. ¼) de Rhodez. Il y avoit dans ce village une abbaye d'hommes, de l'Ordre de saint Augustin, bâtie en 1120. Son revenu, d'environ 60,000 liv., avoit été réuni, avant la révolution, à l'Ecole militaire. *Pop.* réunie à St.-Chely et au Poujet, à Belveze et à Estaing, 1660. *Bur. de poste* d'Espalion.

Aubray, v. (*Seine-et-Oise*), à 13 k. (3 l.) d'Etampes. *Pop.... Bur. de poste* d'Etampes.

Aubrechies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Quevaucamp, à 8 k. (2 l.) N. N. E. de Peruwelz, 4 k. (1 l.) S. E. de Leuze, 23 kilom. (5 l. ¼) N. O. de Mons. *P.* 185. *Bur. de p.* de Tournay.

Aubres, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nyons, près l'Aigues, à 2 k. (½ l.) de Nyons, 7 m. (14 l. ¾) de Valence. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Nyons.

Aubreville, v. (*Meuse*), à 5 k. (1 l. ¼) de Clermont. *Pop.... Bur. de poste* de Clermont.

Aubries, v. (*Seine-et-Oise*), à 3 k. (¾ de l.) de Montfort-l'Amaury. *Pop.... Bur. de poste* de Montfort.

Aubrigout, v. (*Haute-Loire*), à 5 k. (1 l. ¼) de Craponne. *Pop..... Bur. de poste* de Craponne.

Aubrive, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, sur la Meuse, à 27 k. (6 l.) de Rocroy, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 211. *Bur. de p.* de Charleville.

Aubrometz, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Auxy-la-Réunion, près la Canche, à 34 k. (7 l. ¾) de Montreuil, 42 k. (9 l. ½) d'Arras. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Frévent.

Aubry, v. (*Nord*), arr. de Douay, canton de Valenciennes, à 4 k. (1 l.) de Valenciennes, 27 k. (6 l.) de Douay. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Aubry-en-Exmes, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, près la Dive, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 103. *Bur. de poste* d'Argentan.

Aubry-le-Panthou, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers. *Pop.... Bur. de poste* de Sap.

Aubrée, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, à 6 k. (1 l. ½) de Chatillon, 8 m. (17 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Auburf, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Ste.-Marie-aux-Mines, à 16 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Ste.-Marie-aux-Mines.

Aubussargues, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, à 7 k. (1 l. ¾) d'Uzès, 20 k. (4 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 276. *Bur de p.* d'Uzès.

Aubusson, ville (*Creuse*), ch.-l. d'arr. communal et de cant., sur la Creuse, à 7 m. (16 l.) E. de Limoges, 33 k. (7 l. ½) E. de Bourganeuf, 36 k. (8 l.) S. O. d'Evaux, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Guéret, 36 m. (82 l.) de Paris. Long. 19. 45. lat. 45. 58. La manufacture d'Aubusson, sans avoir atteint cependant le degré de splendeur de celle des Gobelins est, après celle-ci, la plus célèbre de France par la beauté de ses ouvrages. Il est assez ordinaire de voir des ouvriers en sortir pour venir se perfectionner à Paris, et rapporter à Aubusson le goût qu'ils ont acquis dans cet apprentissage. C'est à cela que plusieurs morceaux sortis de cette manufacture doivent leur réputation. Les procédés de l'art ne paroissent pas les mêmes à Aubusson qu'aux Gobelins; les ouvrages s'y font plus rapidement, et c'est peut-être une des raisons de leur qualité inférieure. On y traite aussi beaucoup plus de sujets de guerre que d'histoire : mais les paysages, que l'on y désigne sous le nom de *verdures*; les chasses, les animaux, les arabesques, sont ceux dans lesquels cette manufacture excelle. Les tapis veloutés, dont nous avons emprunté l'usage des Orientaux, et dont l'introduction en France n'est pas bien ancienne, sont sur-tout d'une magnificence extraordinaire. Les dessins, les nuances, la vivacité des couleurs, l'étonnante grandeur des pièces, les rendent aussi précieux que ceux qui sortent de la Savonnerie, et les ont fait admettre dans le faste des cours. Cette manufacture, pour tous ces avantages, mérite d'être soutenue et encouragée, moins peut-être sous le point de vue de l'utilité des objets qui en sortent, que parce qu'elle occupe une quantité considérable de bras dans une petite ville dont les environs sont arides et incultes, et où les ressources ne sont pas en proportion des besoins. Aubusson, entourée de montagnes, située sur un terrain qui se refuse à la culture, ne pourroit pas nourrir ses habitans sans l'aisance que cette manufacture y apporte, et sans le commerce du sel que l'on y fait avec assez de succès.

Les bâtimens et les travaux de la manufacture d'Aubusson, qui portoit le titre de *royale*, y sont les seuls objets dignes de la curiosité des voyageurs. Les amateurs des sciences mécaniques y verront entr'autres avec intérêt une machine très-ingénieuse, au moyen de laquelle un seul homme peut retordre à la fois 400 écheveaux de soie. Cette machine est une espèce de rouet, extrêmement facile à faire mouvoir, et dont la combinaison des forces motrices est parfaitement simple. Il y a aussi une manufacture de draps, établie depuis environ dix ans.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, une école centrale, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur général. *Pop.* 3522. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Aubusson, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, près la Vere, à 22 k. (5 l.) de Domfront 6 m. (13 l. ¼) d'Alençon. *Pop* 848. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau

Aubusson, v. (*Puy-de-Dôme*) arr. de Thiers, cant. de Courpière

à 13 k. (3 l.) de Thiers, 42 k. (9 l. ½) de Clermont. *Population* réunie à Espinasse, 513. *B. dep.* de Thiers.

Auby, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Bertrix, 8 k. (2 l.) S. S. E. de Palizeul, 8 m. (16 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg. *Pop....* *B. dep.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Auby, v. (*Nord*), arr. et cant. de Douay, près du canal de Douay, à 5 k. (1 l. ¼) de Douay. Il y a une forge. *P.* 715. *Bur. dep.* de Douay.

Aucalenc, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Dinan, à 5 k. (1 l. ¼) de Dinan, 5 m. (10 l. ½) de St.-Brieuc. *Pop.* 294. *B. dep.* de Dinan.

Aucanville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton. *Pop.* 130. *Bur. de p.* de Toulouse.

Aucanville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Verdun, à 6 k. (1 l. ½) de Verdun, 27 k. (6 l.) de Toulouse. *Pop.....* *Bur. de poste* de Grenade.

Aucastels, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 3 k. (¾ de l.) de Lauzerte, 34 k. (7 l. ½) de Cahors. *Pop....* *Bur. de poste.* de Lauzerte.

Aucazein, (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur l'Aubouigane, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (11 l. ¾) de Tarascon. *P.* 196. *B. de p.* de St.-Girons.

Aucelon, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalançon, à 14 k. (3 l. ½) S. de Die, 5 m. (11 l. ¼) de Valence. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de la Motte-Chalançon.

Aucelon (Montagne d'), (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc, à 4 k. (1 l.) de Luc, 13 k. (3 l.) S. de Die. Elle a, du N. au S., 5 k. (1 l. ¼) de long.

Auch (Territoire d'), ci-devant dépendant de la Gascogne et du Bas-Armagnac. La ville d'Auch en étoit la capitale. Ce territoire fait partie du département du Gers, où l'on trouve les productions, le commerce, l'industrie des habitans.

Auch, ville (*Gers*), chef-lieu du départ., et de cant., à 7 m. (16 l.) O. de Toulouse, 16 m. (37 l.) S. E. de Bordeaux, 71 m. (160 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 14. lat. 43. 38. C'est une des plus anciennes villes des Gaules, et, du temps de César, elle étoit la principale des peuples nommés *Auscii*. Crassus, un de ses lieutenans, dont il est parlé dans la guerre de Vercingentorix, fut le général qui soumit ces peuples à César. Auch étoit comptée parmi les plus anciens archevêchés de la chrétienté; en effet, son premier archevêque date du 4ᵉ siècle, et cette ville offroit une grande liste de saints parmi ses premiers pontifes: ces prélats, jusqu'en 1789, conservèrent le titre de *primat d'Aquitaine*, quoique depuis bien des siècles il n'existât plus d'Aquitaine. L'église métropolitaine, bâtie par Clovis, et l'une des plus belles qu'il y ait en France, est sous l'invocation de Notre-Dame. Le chapitre étoit composé de trente-sept chanoines, y compris les dignitaires, outre cinq chanoines honoraires, dont le roi étoit le premier en qualité de comte d'Armagnac: les quatre autres étoient les quatre barons de *Montaut*, de *Montesquiou*, de *l'Isle*, et de *Pardaillan*; le bas-chœur étoit composé de 34 prébendes, de douze chapelains royaux; les chanoines faisoient preuve de noblesse; il y avoit encore la collégiale de *S. Onens*, de l'ordre de Cluny. Auch est bâtie en amphithéâtre et présente dans la perspective un coup d'œil assez pittoresque; le Gers coule au pied de cette colline et la divise en haute et basse ville; un escalier de 200 marches communique de la partie supérieure à la partie inférieure; les rues sont presque toutes étroites et tortueuses; mais, elles sont propres et bien pavées: la cathédrale et le palais archiépiscopal sont les deux seuls monumens que cette ville renferme. Ce palais est en effet magnifique. La cathédrale est un assemblage d'architecture grecque et de l'étonnante architecture gothique. Il faudroit, pour que cette ville s'embellît, que le commerce y répandît l'abondance. Il y a trois tanneries et de la chapellerie, parce que les matières manufacturées qui en sortent sont de bonne qualité. Le territoire d'Auch produit un peu de froment, quelques vins et eaux-de-vie; mais ce sont surtout ses fruits qu'il compte au nombre de ses richesses: on vante avec raison ses poires, connues ailleurs sous le nom de *poires de bon chrétien*. Il y a une mine turquoise près de cette ville. Il s'y faisoit autrefois beaucoup d'étoffes de laine. Il y a 48 ans, un flamand fit fabriquer à Auch des draps fins et ordinaires, qui eurent assez de succès. En 1757, de riches particuliers formèrent dans cette ville un établissement où la soie est apprêtée depuis la naissance du ver qui la produit, jusqu'à l'entière perfection des étoffes.

C'est la patrie de Joseph *du Chesne*, chimiste et médecin, né dans l'Armagnac; mort en 1609. Il fut médecin ordinaire du roi; ce fut aussi un très-savant chimiste; il a fait en vers français la *Folie du Monde*, 1583, *in-4ᵒ*; *le Grand Miroir du monde*, 1593, *in-8ᵒ*. Il a composé plusieurs ouvrages de *chimie* qui ont eu beaucoup de réputation. — Pierre de *Montesquiou d'Artagan*, maréchal de France et bon général, né en 1640, mort en 1725 avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Montesquiou se signala dans les guerres de la succession. Il commanda l'infanterie française à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet: le bâton de maréchal de France fut la récompense de sa valeur, le 20 septembre 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal de Villars. — Gaston-Jean-Baptiste marquis, puis *duc de Roquelaure*, surnommé le *Momus français*, guerrier courageux et homme à bons mots; il faisait les plaisirs de la cour de Louis XIV. Il naquit en 1615, dans le Bas-Armagnac. — Guillaume *Sallusto* du *Bartas*, poëte français, mort en 1590. Le plus connu de ses ouvrages est la *Semaine* ou *la Création du monde*, poëme en sept livres. — Jean-Marie de *Lamarque Tellader*, né en Armagnac, de l'académie des Inscriptions et Belles-Letères, mort en 1715. Plusieurs écrits dans les Mémoires de cette académie; recueil de *Dissertations*, dont la plupart sont de M. Huet. — Jean *Sénac*, du diocèse de Lombès, premier médecin du roi, de l'académie des sciences, mort à Paris le 20 décembre 1769. *Discours sur l'Opération de la taille; des Causes de la peste; de la Structure du cœur humain; de la Nature des fièvres; Nouveau Cours de chimie*, 1732, 2 vol. *in-12*.

Auch est le siége de la préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance, et de commerce. Il y a une école centrale, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, des courtiers de commerce, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, un chef de

la 9e légion, un capitaine de la gendarmerie nationale, et un préposé-payeur du département. *Pop.* 8559. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Auchatel, v. (*Moselle*), arron. de Metz, canton de Verny, à 23 k. (5 l. 1/3) de Morhange, 21 k. (4 l. 3/4) de Metz. *Pop.* 214. *B. de p.* de Metz.

Auché, v. (*Vienne*), à 8 k. (2 l.) de Couhé. *P.*... *B. de p.* de Couhé.

Auchelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 11 k. (2 l. 3/4) de Béthune, 32 k. (7 l. 1/4) d'Arras. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Lillers.

Auchin, v. (*Nord*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Bouchain. *Bur. de poste* de Bouchain.

Auchonviller, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 29 k. (6 l. 1/4) de Péronne, 32 k. (7 l. 1/4) d'Amiens. *P.* 392. *B. de p.* d'Albert.

Auchy, v. (*Nord*), arrondis. de Douay, canton d'Orchies, à 15 k. (3 l. 1/2) de Douay. *Pop.*..... *Bur. de p.* d'Orchies.

Auchy-aux-Bois, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 23 k. (5 l. 1/4) de St.-Omer, 41 k. (9 l. 1/4) d'Arras. *Pop.* 131. *Bur. de poste* d'Aire.

Auchy-en-Bray, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Senantes, à 23 k. (5 l. 1/4) de Beauvais, 15 k. (3 l. 1/2) de Soissons. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Gournay, dép. de la Seine-Inférieure.

Auchy-la-Montagne, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Crevecœur, à 13 k. (3 l.) de Breteuil, 16 k. (3 l. 2/3) de Beauvais. *Pop.* 695. *Bur. de poste* de Crevecœur.

Auchy-lès-la-Bassée, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Cambrin, à 10 k. (2 l. 1/2) de Béthune, 25 k. (5 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de la Bassée, département du Nord.

Auchy-sur-Ternoise, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton de Wail, près la Ternoise, à 24 k. (5 l. 1/2) de Montreuil, 5 m. (11 l.) d'Arras. *P.* 825. *B. de p.* d'Hesdin.

Auçois (*Mont-Blanc*). *Voyez* Ossois.

Auconville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. et commune de Gorze, à 4 k. (1 l.) O. de Gorze, 6 k. (1 l. 1/2) de Metz. *Pop.* réunie à Gorze et à Beauerlle, 1589. *B. de p.* de Metz.

Aucourt, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Flize, commune de Viviers, à 8 k. (2 l.) de Charleville. *Pop.* réunie à Viviers, 302. *Bureau de poste* de Mézières.

Aucourt, v. (*Meuse*), à 7 k. (1 l. 3/4) d'Étain. *P.*... *B. de p.* d'Étain.

Aucourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, près le petit Coyœule, à 19 k. (4 l. 1/4) de Bapaume, 14 k. (3 l. 1/4) d'Arras. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Bapaume.

Aucun, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, ch.-l. de cant., près le gave d'Azun, à 7 k. (1 l. 2/3) O. S. O. d'Argelès, 38 k. (8 l. 1/2) S. O. de Tarbes, 14 k. (3 l. 1/3) S. de St.-Pé. A l'abat d'Aucun, près Carieux, il y a une mine de plomb, de cuivre et de zinc : on y voit plusieurs excavations anciennes. On trouve des bancs de schiste aux environs d'Aucun, du côté de Gaillage. *Pop.* 746. *Bureau de poste* d'Argelès.

Audancourt, v. (*Nord*), arr. de Cambray, cant. de Clary, à 15 k. (3 l. 1/2) de Cambray, 38 k. (8 l. 1/2) de Douay. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Cateau.

Audaux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, sur le gave d'Oléron, à 14 k. (3 l. 1/2) d'Orthez, 36 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Navarreins.

AUDE.

Ce département a pris son nom de sa principale rivière. Il faisoit autrefois partie du Languedoc, dont il renferme quelques diocèses.

Ses bornes sont, au N. E., le département de l'Hérault; au N., celui du Tarn; à l'E. la mer; au S., le département des Pyrénées-Orientales; à l'O., celui de l'Arriége.

La principale rivière est l'*Aude*, qui prend sa source dans les Pyrénées-Orientales au S., remonte au N., passe à Quillan, Alet, Limoux, et Carcassonne, puis tournant à l'E., accompagne le canal jusqu'au S. de Ginestas, où le canal monte au N. E., et le fleuve continue à l'E. jusqu'à la mer.

La superficie de ce département est d'environ 1,275,503 arpens carrés ou 650,996 hectares; sa population est de 226,198; il est composé de 438 communes, et divisé en 4 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en 30 cantons, et 31 justices de paix. La préfecture de ce département est à *Carcassonne*. *Castelnaudary*, *Narbonne* et *Limoux* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Carcassonne, et dépend de la 10e division militaire, dont le commandant réside à Toulouse. Aude est du ressort du tribunal d'appel séant à Montpellier, departement de l'Hérault, et dans la 14e conservation forestière. (*Voyez* Carcassonne.)

Le canal connu sous le nom *de canal de Languedoc* commence, ou, si l'on veut, finit à 2 k. (un mille) de Toulouse; il établit ainsi les communications commerciales par eau de l'Océan à la Méditerranée; car de Toulouse il va jusqu'à la Méditerranée au S. de Béziers, et à Agde. Il a fallu, pour l'exécution de ce grand ouvrage, couper des montagnes, et élever des fonds infiniment trop bas. Le plan en fut proposé par Riquet en 1666, et il fut achevé au bout de 15 ans; il appartenoit à M. de Caraman. A Norouze, l'endroit le plus élevé entre les deux mers, on a pratiqué un bassin de 389 mètres, (200 t.) de long sur 211 mètres (150 t.) de large, et on a construit un réservoir immense à St.-Ferréol, pour pouvoir y entretenir les eaux qui servent à la navigation, et réparer la perte qui s'en fait à l'ouverture des écluses. Ce réservoir, pratiqué entre des montagnes, a 2334 mètres (1200 t.) de long sur 972 mèt. (500 t.) de large, et 7 mètres (20 pieds) environ de profondeur. Il a la forme d'un triangle, dont une forte digue forme la base.

Les villes principales sont : *Carcassonne*, *Limoux* et *Narbonne*.

Les rivières et ruisseaux qui prennent leur source dans ce département, sont: Alsau, Alson, Alsongue, Argentdouble, Arbieu, Arnette, Ausson, Bagagnoux, Baris, Bernassonne, Berre, Blau, Boulsanne, Brau, Bretonne, Camporel, Cap-Servi, Ceize, Chalabrei, Clamons, Cornenla, Cougain, Cunet, Dunviel, Ers-Morte, Fourques, Fresques, Gardijol, Gelade, Gly, Graizeillou, Guangnize, Guenne, Joure, *idem* Joure, Lambroles, Lamoy, Lampy, Lanquet, Lanquette, Laragnal, Leayneles, Lers, Lignon, Linbe, Manes, Merdeaux, Moisette, Naval, Pommere, Prenille, Rabe, Rebenti, Resclozes, Rialclesse, Ricaudier, Rougesune, Sals, Saiflonre, Sou, *id.* Sou, Tenten, Trapel, Treboul, Treille, Valette, *idem* Valette, Verdeau, Verdouble, Vixiege.

Ruisseaux. Balboze, Bec, Couleurs, Fourlou, Granairolles, Herminis, Lait, Lauzeille, Martine, Mas, Merdeau, Moulin, Pastori, Pugal, Rablchol, Respsaal, Reveillon, Ringros, Rivairolle, Rounel, Roze, Rupiquet, Thomas, Thouringue.

Iles. Des Ouilloux, de Ste.-Lucie.

Canaux. De la Nouvelle, de la Robine, de la Ville.

Etangs. Bages et Sijean, Fleury, Gruissan, Marseillette, Palme.

Grandes Bordures de mer. Franqui, Grazelle, Jongrausse, Pissevaques, Vieille-Nouvelle.

Fort. De la Nouvelle.
Rocher. De Cubieres.
Montagnes. Bugarach, Canalo, Dagas, Gesse, Roque-Longue, Saint-Louis (Col de).
Forêts. Belesta, Colombe, Fauge, Gesse, Guilhaumard; Forêt nationale.

Cependant ce département ne produit point au-delà de ce que ses habitans peuvent consommer. Il est riche par le grand nombre de ses manufactures. On y fabrique des ratines et des draps de toute espèce, de la cire, des huiles et des eaux-de-vie. Il y a une grande quantité de forges, de tanneries et de verreries. Le miel de Narbonne est un objet de commerce très-considérable. Les vins n'y sont point abondans. On y recueille une herbe appelée *sallicou* ou *salicot*, qu'on fait sécher et qu'on distribue ensuite dans les verreries des départemens voisins et en Italie. Il y a des salines considérables près de l'étang de Sijean, qui a 13 k. (3 l.) de long et 8 k. (2 l.) de large. Le terroir renferme plusieurs mines de fer, de cuivre, d'argent et de jayet; les carrières de marbre y sont assez communes.

Valeur des mesures agraires en ares dans ce département.

Mesures de longueur et valeur en mètres.

La Toise, 1.949.
La Canne de Carcassonne, 1.785.
-- de Narbonne, 1.967.
— de Montpellier, 1.988.

Mesures agraires; valeur en ares.

La Sétérée de 1024 cannes carrées de Carcassonne, 32.615.
— de 1060 *id.*, 33.762.
— de 1105 *id.*, 35.21.
— de 1120 *id.*, 35.67.
— de 1174 *id.*, 37.39.
— de 1200 *id.*, 38.23.
— de 1248 *id.*, 39.75.
— de 1470 *id.*, 46.82.
— de 1600 *id.*, 50.96.
— de 1764 *id.*, 56.19.
— de 1774 *id.*, 56.51.
— de 1837 ½, 58.51.
— de 928 *id.*, 29.56.
— de 896 *id.*, 28.54.
— de 704 *id.*, 22.42.
— de 3600 *id.*, 114.65.
— de 448 cannes carrées de Montpellier, 17.6982.
— de 484 *id.*, 19.1209.
— de 488 *id.*, 19.2789.
— de 512 *id.*, 20,2271.
— de 544 *id.*, 21.4912.
— de 562 *id.*, 22.2022.
— de 564 *id.*, 22.2813.
— de 575 *id.*, 22.7155.
— de 576 *id.*, 22.7555.
— de 600 *id.*, 23.7035.
— de 610 *id.*, 24.0986.
— de 625 *id.*, 24.6517.
— de 525 *id.*, 24.6902.
— de 650 *id.*, 25.678.
— de 660 *id.*, 26.074.
— de 666 *id.*, 26.311.
— de 720 *id.*, 28.445.
— de 768 *id.*, 30.340.
— de 778 *id.*, 30.735.
— de 830 *id.*, 31.605.
— de 864 *id.*, 34.133.
— de 900 *id.*, 35.555.
— de 928 *id.*, 36.661.
— de 940 *id.*, 37.135.
— de 1024 *id.*, 40.455.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: — François *Bosquet*, évêque, historien, né à Narbonne en 1605; mort en 1676. *Epîtres d'Innocent III. Les Vies des Papes d'Avignon*, in-8°, 1632. — Marie-Claire-Priscille-Marguerite de *Catellan*, poëte, et l'une des maîtresses des Jeux Floraux, née à Narbonne en 1662; elle mourut en 1545. *Ode à la louange de Clémence Isaure.* Cette ode mérita le prix, et elle obtint, peu de temps après, des lettres de maîtresse des Jeux Floraux. — Philippe-François - Nazaire *Fabre d'Eglantine*, homme de lettres, député à la Convention nationale, né à Carcassonne, décapité à Paris le 17 vendémiaire an 2 (9 octobre 1794), âgé de 39 ans. Il est auteur de plusieurs pièces restées au théâtre. *Le Philinte de Molière* ou la suite *du Misanthrope*, comédie en 5 actes, en vers, 1790. Le *Convalescent de Qualité* ou l'*Aristocrate Moderne*, comédie en 2 actes, en vers, 1791. Le *Collatéral* ou l'*Amour et l'Intérêt*, comédie en 3 actes, 1792. Les *Précepteurs*, comédie en 5 actes. On a encore de lui les *Amans de Beauvais*, romance, 1776; l'*Etude de la Nature*, poëme: Londres, 1783, in-8°. — Guillaume de la *Faille*, analyste, né à Castelnaudary en 1616; mourut en 1711. Les *Annales de Toulouse*, 2 vol. *in-folio*, 1687 et 1701. *Traité de la noblesse des Capitouls*, in-4°, en 1707. — Jean-Joseph Cassanea de *Mondonville*, violon et compositeur, né à Narbonne en 1715; il mourut à Belleville près Paris, en 1772. Ce fut un excellent musicien. *Symphonies; Isbé, Carnaval du Parnasse*, *opéras*, etc. — Bernard de *Montfaucon*, naquit au château de Soulage en Languedoc en 1655, il mourut à Paris en 1741, bénédictin, historien profond et bibliographe érudit. On a de lui 44 vol. *in-folio*, dont l'*Antiquité* expliquée en latin et en français, 15 vol. — Antoine de *Rivarol*, de l'académie de Berlin, né à Bagnoli en 1755, littérateur. — Terentius *Varron le Gaulois*, poëte latin, né à Arace. *De bello Sequanico.* Il mit aussi en vers latins le poëme des *Argonautes* d'Appollonius de Rhodes, etc.

Aude (l'), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, prend sa source à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Mont-Louis, coule au N., passe à Fronaguerre, entre dans le département de l'Aude, arrose Quillan, Allet, Limoux, Carcassonne, remonte un peu au-dessus au N., arrose Trébes, et, tournant à l'E., côtoie le canal national qui communique aux deux mers, et, quittant le canal au-dessus de Narbonne, se sépare en deux branches, dont l'une va se rendre dans l'étang de Fleury et dans la Méditerranée, à 18 k. (4 l.) E. de Narbonne, et l'autre descend au S. se rendre dans l'étang de Gruissau qui se décharge dans la mer. Elle a 16 m. (35 l.) de cours.

Aude (Etang de la source de l'), (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Mont-Louis, à 8 k. (2 l.) N. O. de Mont-Louis.

Aude, v. (*Allier*), à 13 k. (3 l.) d'Hérisson. *Pop.* ... *Bur. de poste* d'Hérisson.

Audechaux, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Blamont, à 8 k. (2 l.) de St.-Hipoplyte, 6 m. (14 l.) de Besançon. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Audeghem, v. (*Escaut*). *Voyez* Oudeyhem.

Audejos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, à 14 k. (3 l. ¼) d'Orthez, 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* réunie à Herm, 398. *Bur. de poste* d'Orthez.

Audelange, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant de Rochefort, sur la côte, près le Doubs, à 8 k. (2 l.) de Dole, 5 m. (11 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 150. *B. de p.* de Dole.

Aude-la-Roche, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, à 10 k. (2 l. ½) du Donjon, 5 m. (10 l.) de Moulins. *Pop.* 538. *Bur. de poste* du Donjon.

Audelon ou Odeillo, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Mont-Louis, commune de Réal, à 23 k. (5 l. ⅓) de Prades, 6 m. (14 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* réunie à Réal, 2500. *Bur. de poste* de Mont-Louis.

Audeloncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bourmont, 28 k. (6 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de Bourmont.

Audembert, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Marquise, à 16 k. (3 l. ¾) de Boulogne, 10 m. (22 l. ½) d'Arras. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Marquise.

Audemey, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Peruwelz, à 8 k. (2 l.) S. O. de Leure, 21 k. (4 l. ⅔) S. O. d'Ath, 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de Tournay. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Tournay.

Audenaeken, v. (*Dyle*). *Voyez* Oudenaeken.

Audenaerde. *Voyez* Oudenarde.

Audencoint, v. (*Doubs*), près l'Ile-sur-Doubs.

Audenge, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, et ch.-l. de cant., à 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de Teste-de-Bucq.

Audenkellerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Contwig, près et dépendant de la commune d'Einath, à 11 k. (2 l. ¾) de Contwig, 15 k. (3 l. ½) de Neuboruach, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.*...

Auderath, v. (*Rhin-et-Mo-

selle), arrond. de Simmeren, cant. d'Ulmen, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. d'Ulmen, 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Kaisersesch, 39 k. (8 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* 167. *Bur. de p.*

Auderville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Beaumont, près l'Océan, à 23 k. (5 l. ¼) de Cherbourg, 8 m. (18 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Audeux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, et ch.-l. de canton, à 11 k. (2 l. ½) de Besançon. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Besançon.

Audeville, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 11 k. (2 l. ½) de Pithiviers, 4 m. (10 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Audeviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Puttelange, sur l'Albe, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarguemines, 6 m. (12 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à Wintzviller, 358. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Audibergue (l'), montagne (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Vallier, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de St.-Vallier. Elle a, de l'E. à l'O., 8 k. (2 l.) de long.

Audicourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix-Châtelain, commune d'Agnières, à 34 k. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Poix.

Audiencier. Sous la monarchie c'étoient des huissiers qui maintenoient l'ordre et le silence aux audiences, et qui signifioient les productions de procureur à procureur. Les huissiers-audienciers de la grande chancellerie étoient chargés de rapporter les lettres pour le sceau royal.

Audierne, ville (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, avec un petit port de mer et un bon havre, à 32 k. (7 l. ¼) O. de Quimper, 4 m. (10 l.) S. O. de Pont-Croix, 13 k. (3 l.) E. de la pointe du Ras. Il y a une école hydrographique pour les élèves de la marine. Cette commune a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Quimper, 3ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 935. *Bur. de poste* de Pont-Croix.

Audierne (Baie d'), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Pont-Croix. Elle va du N. O. au S. E. et a 24 k. (5 l. ½) de long. La côte est bordée d'une levée de cailloux et d'une autre de sable, qui ont ensemble 13 k. (3 l.) de long; la baie est bornée au N. par la pointe de Lesvilly, et au S. S. E. par celle de Penmarch.

Audigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. du Lion-d'Angers, à 7 k. (1 l. ½) de Ségré, 27 k. (6 l.) d'Angers. *Pop.* 275. *Bur. de poste* du Lion-d'Angers.

Audignicourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 16 k. (3 l. ¾) de Chauny, 37 k. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 231. *Bur. de p.* de Noyon, dép. de l'Oise.

Audignies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 2 k. (½ l.) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ½) de Douay. *P.* 142. *B. de p.* de Bavay.

Audignon (Haut et Bas), v. (*Landes*), arrondissement et cant. de St.-Sever, à 4 k. (1 l.) de St.-Sever, 19 k. (4 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Audigny, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Guise, à 19 k. (4 l. ¼) de Vervins, 34 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* 427. *Bur. de p.* de Guise.

Audigny (les Fermes d'), v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Wassigny, à 32 k. (7 l. ¼) de Vervins, 5 k. (1 l. ¼) de Laon. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Guise.

Audincourt, v. (*Doubs*) arr. de St.-Hippolyte, cant. de Blamont. *P.* 279. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte.

Audincourt, bourg (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, et ch.-l. de cant. dans une plaine, à 7 k. (1 l. ¾) de Porentruy, 4 k. (1 l.) de Monbelliard, 11 k. (2 l. ¾) d'Héricourt. Ce bourg a des forges très-considérables qui l'environnent, et qui occupent journellement beaucoup d'ouvriers. Il y a encore une manufacture de fer-blanc et de tôle laminée. *Population*, 535. *Bur. de poste* de Monbelliard.

Audincthun, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer, 6 m. (12 l. ½) d'Arras. *P.* 330. *Bur. de p.* de Fruges.

Audinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Boulogne, cant. de Marquise, à 9 k. (2 l. ¼) de Boulogne, 10 m. (23 l. ¼) d'Arras *Pop.* 769. *Bur. de poste* de Marquise.

Audirac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembeye, à 18 k. (4 l.) de Pau. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Pau.

Audiran, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Andiran.

Audisque, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Samer et commune de St.-Etienne. *Pop.* réunie à St.-Etienne, 357. *Bur. de poste* de Boulogne.

Auditeur. Sous la monarchie c'étoit le conseiller chargé d'examiner les comptes et pièces des comptables, pour en faire le rapport devant les présidens et maîtres-des-comptes. (Voyez *Chambres-des-Comptes.*)

Auditeur du Châtelet de Paris. Celui qui jugeoit seul les causes à l'audience, sans ministère d'avocat, et sans épices.

Audivilliers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Tillé, à 13 k. (3 l.) de Beauvais. *Pop.* 695. *Bur. de poste* de Beauvais.

Audon, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Tartas, près le Midou, à 4 k. (1 l.) de Tartas, 28 k. (6 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Tartas.

Audoumont ou Nadoumont, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Louvégné, à 2 k. (½ l.) N. de de Louvégné, 11 k. (2 l. ½) N. O. de Spa, 13 k. (3 l.) S. E. de Liége. *P.* 249. *Bur. de p.* de Liége.

Audouville-la-Hubert, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 11 k. (2 l. ¾) de Carentan, 43 k. (9 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Carentan.

Audrehem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, près la rivière d'Hem, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Omer, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* 472. *Bur. de poste* d'Ardres.

Audressein, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur le Lez, à 11 k. (2 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (11 l.) de Tarascon. *Pop.* 334. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Audreselles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Marquise, à 10 k. (2 l. ½) de Boulogne, 10 m. (23 l.) d'Arras.

Cette commune a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Boulogne, 2ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Marquise.

Audrieux, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 18 k. (4 l.) de Caen. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Tilly-d'Orceau.

Audrix, v. (*Dordogne*), à 5 k. (1 l. ¼) de Lebegne. *Pop*..... *Bur. de poste* de Lebegne.

Audruick, bourg. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de Gravelines, 18 k. (4 l.) S. E. de Calais, 8 m. (18 l. ½) N. O. d'Arras. *Pop.* 1704. *Bur. de poste* d'Ardres.

Audry (l'), rivière (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny. Sa source à 4 k (1 l.) E. S. E. de Lintz, coule au N., puis à l'E. N. E., et se rend dans la Sormonne, à 9 k. (2 l. ½) O. de Charleville.

Auduque (Col d'), montagne (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. (sud *extrà muros*) de Marseille, à 4 k. (1 l.) S. de Masargues. Elle a, du N. O. au S. E., 1 k. (⅓ de l.) de long.

Audun-le-Roman, v. (*Moselle*), arr. de Briey, et ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) de Longwy, 34 k. (7 l. ¾) de Metz, 20 k. (4 l. ½) de Thionville, 5 k. (1 l. ¼) de Longuyon. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *P.* 274. *Bur. de p.* de Briey.

Audun-le-Tiche, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 15 k. (3 l. ½) de Longwy, 42 k. (9 l. ½) de Metz. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Longwy.

Aue, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Schoenberg, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Schoenberg, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Cronenbourg, 7 m. (15 l. ½) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Trèves.

Auel, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Lyssendorff, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Lyssendorff, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Stadt-Kill, 6 m. (14 l.) N. de Trèves. *Pop.* 33. *Bur. de poste* de Trèves.

Auen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. de Sobernheim, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Sobernheim, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Kirn, 7 m. (15 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Creutzenach.

Auerbach, v. (Nider), (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Contwig, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Contwig, 3 k. (¾ de l.) N. E de Deux-Ponts, 9 m. (20 l. ¼) S. O. de Mayence. *P.* 383. *Bur. de p.* de Deux-Ponts.

Auerbach, v. (Ober), (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Contwig, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Deux-Ponts, 2 k. (½ l.) N. de Contwig, 9 m. (21 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Auersmacker, v. (*Sarre*), à 11 k. (2 l. ¾) de Sarrebruck. *Pop*.... *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Auf-dem-Opel (l'), montagne (*Rhin-et-Moselle*), arrondis. de Bonn, cant. de Stromberg, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Stromberg, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Bacharach, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Simmern.

Auffargis, v. (*Seine-et-Oise*), cant. de Rambouillet. *Voyez* Fargis.

Auffay, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tôtes, sur la Seye, à 18 k. (4 l.) N. d'Arques, 6 k. (1 l. ½) de Bellemare, 22 k. (5 l.) S. de Dieppe, 31 k. (7 l.) N. de Rouen. Outre l'Eglise paroissiale, dédiée à Notre-Dame, il y avoit un prieuré, à la nomination de l'abbé de St.-Evron, qui rapportoit 2000 liv. On y fait le commerce de grains et de cuirs; on y fait aussi blanchir des toiles sur les prés. *P.* 1148. *Bur. de p.* de Tôtes.

Auffderschantz, v. (*Forêts*), à 21 k. (4 l. ¾) de Luxembourg. *Pop*.... *B. de poste* de Luxembourg.

Auff, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Wellin, à 5. k. (1 l. ¼) N. E. de Wellin, 13 m. (30 l.) de Vassogne, 18 k. (4 l.) S. O. de Marche. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Marche.

Aufferville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 8 k. (2 l.) de Nemours, 36 k. (8 l.) de Melun. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Nemours.

Aufflvance, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 27 k. (6 l.) de Sedan, 43 k. (9 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Carignan.

Auffreville et Brasseuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, sur la Vaucouleurs, à 3 k. (¾ de l.) de Mantes, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. Il y a six moulins, tant à blé qu'à tan, et un pressoir pour le vin qu'on y récolte *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Mantes.

Auffrique, v. (*Aisne*), arr. de Haon, cant. et près de Coucy-le-Château, à 3 k. (¾ de l.) de Coucy, 21 k. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Coucy.

Aufroipret, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, près le bois d'Aufroipret, à 6 k. (1 l. ½) du Quesnoy, 4 m. (10 l. ½) de Douay. *P.* 158. *B. de p.* de Bavay.

Auga, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Pau.

Augaerden, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Tirlemont, à 2 k. (½ l.) E. d'Hougaerde S. p. O. de Tirlemont, 41 k. (9 l. ¼) E. p. S. de Bruxelles. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Augan, v. (*Morbihan*), arr. de Ploermel, cant de Guer, à 13 k. (3 l.) de Ploermel, 5 m. (11 l.) de Vannes. *Pop.* 2120. *Bur. de poste* de Ploermel.

Augargues, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. de Sommières, à 2 k. (½ l.) de Sommières, 20 k. (4 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Sommmières.

Auge, en latin *algia*, ci-devant petit pays dans la Haute Normandie, avec titre de *vicomté*, dans le ci-dev. diocèse de Lisieux; il étoit situé des deux côtés de la Tonque, au-dessous de Lisieux, entre la Dive et le Lieuvin, et la mer à la vue du Havre-de-Grace, et comprenoit les villes de Honfleur et le marquisat de Beuvron, la ci-devant baronnie de Roucheville sur la Tonque. Il fait partie du département du Calvados et de celui de l'Orne. (*Voyez* ces départemens, pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans).

Auge (l'), rivière (*Calvados*), arrond. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer. Sa source à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Bonnebosq, coule à l'O., passe à Angerville et va se rendre dans la Dives, à 4 k. (1 l.) S. de Dives.

Auge (l'), rivière (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac. Sa source à 9 k. (2 l. ⅓) O. de Marsillac, coule à l'E., et se rend dans la Charente, à 1 k. (¼ de l.) S. de Marsillac.

Auge, v. (*Ardennes*) arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit, à 19 k. (4 l. ⅓) de Rocroy, 33 k. (7 l. ½) de Charleville. *Pop.* 148. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Auge, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de Rouilhac, à 30 k. (6 l. ¾) de Ruffec, 30 k. (6 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 432. *Bur. de p.* de St.-Cibardeau.

Auge, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, près la Verneigette, à 14 k. (3 l. ¼) d'Evaux, 36 k. (8 l.) de Guéret.

Pop. 216. *Bur. de p.* de Chambon.

Auge, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Clervaux, à 16 k. (3 l. ¾) d'Orgelet, 19 k. (4 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Augé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de St.-Maixent, à 7 k. (1 l. ⅓) de St.-Maixent, 19 k. (4 l. ¼) de Niort. *Pop.* 1173. *Bur. de p.* de St.-Maixent.

Augeat, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Cousance, à 16 k. (3 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Augeduc, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbézieux, à 7 k. (1 l. ¾) de Barbézieux, 24 k. (5 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Barbézieux.

Augenheim *ou* Auenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Bischwiler, près le Rhin, à 16 k. (3 l. ⅓) d'Haguenau, 32 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Augerans, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Montbarey, près la forêt de Chaux, à 9 k. (2 l. ⅓) de Dole, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saulnier. *P.* 202. *B. de p.* de Dole.

Augerolles, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Courpière, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Thiers, 22 k. (5 l.) E. de Billom, 42 k. (9 l. ½) E. de Clermont. *Pop.* 2774. *Bur. de poste* de Thiers.

Augerès, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Benevent, à 15 k. (3 l. ½) de Bourganeuf, 14 k. (3 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 563. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Augers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Provins, 5 m. (12 l.) E. N. E. de Melun, 10 k. (2 l. ½) S. de la Ferté-Gaucher. *Pop.* réunie à celle de Gondelet, 329. *Bur. de poste* de Provins.

Augez-St.-Vincent, (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crépy, à 5 k. (1 l. ¼) de Crépy, 6 m. (13 l.) de Beauvais. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Crépy.

Augerville-la-Rivière, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, sur l'OEuf ou riv. d'Essone, à 15 k. (3 l. ½) de Pithiviers, 5 m. (12 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Augès, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de St.-Etienne-lès-Orgues. *Pop.* 94.

Augeville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Donjeux, à 15 k. (3 l. ½) de Joinville, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Joinville.

Augeville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, à 21 k. (4 l. ¾) de Neufchâtel, 23 k. (5 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Tôtes.

Augeviller, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange, à 11 k. (2 l. ⅓) de Dieuze, 5 m. (12 l.) de Nancy. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Dieuze.

Augicourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 22 k. (5 l.) E. de Fay-Billot, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Vesoul, 5 k. (1 l. ¼) S. de Jussey. *P.* 543. *B. de p.* de Jussey.

Augier, v. (*Mont-Blanc*), à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.*.. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Augignac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 7 k. (1 l. ¾) de Nontron, 4 m. (10 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 1036. *Bur. de poste* de Nontron.

Augirein, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (12 l. ¾) de Tarascon. Il y a une mine de plomb et d'argent, appelée *la mine de la Fouquette*; elle est située sur la rive gauche du ruisseau de la Fouquette, dans le bois, à une hauteur considérable, au-dessus de la cense de Firmin. D'après les essais qui ont été faits, le minerai a fourni 28 livres de plomb et 4 onces d'argent au quintal. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Augisey, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 13 k. (3 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 735. *Bur. de p.* de Lons-le-Saunier.

Augis-sur-l'Aubois *ou* Augry, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sancoins, sur l'Aubois, à 8 k. (2 l.) de Sancoins, 4 m. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 778. *Bur. de poste* de Sancoins.

Augnat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, à 15 k. (3 l. ½) d'Issoire, 42 k. (9 l. ½) de Clermont. *Pop.* 434. *Bur. de p.* d'Ardes.

Augnax, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, à 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 233. *Bureau de poste* d'Auch.

Augny-sous-Grimont, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 8 k. (2 l.) de Metz. *Pop.* réunie à celle de Vany, 184. *Bur. de p.* de Metz.

Augomont, v. (*Meurthe*), à 11 k. (2 l. ¾) de Blamont. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Blamont.

Augoville, v. (*Calvados*), à 9 k. (2 l. ¼) de Thury-Harcourt. *P.* . . . *Bur. de poste* de Thury.

Auguaise, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton de Moulins-la-Marche, près la forêt de Bons-Moulins, à 8 k. (2 l.) de l'Aigle, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Moulins-la-Marche.

Augue, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers, à 18 k. (4 l.) de St.-Léonard, 36 k. (8 l.) de Limoges. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Auguemenil, v. (*Seine-Inférieure*), à 18 k. (4 l.) de Dieppe. *Pop*... *Bur. de poste* de Dieppe.

Auguilcourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, sur la Serre, à 18 kilom. (4 l.) de Chauny, 19 k. (4 l. ⅓) de Laon. *P.* réunie à celle de Lesard, 578. *B. de p.* de la Fère.

Augy, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Braine, près la Vêle, à 19 k. (4 l. ¼) de Soissons, 27 k. (6 l.) de Laon. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Braine.

Augy, v. (*Yonne*), arr. et cant. d'Auxerre, sur l'Yonne, à 4 k. (1 l.) d'Auxerre. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de St.-Bris.

Augy-Bourbonnois, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Lurcy-le-Sauvage, à 23 k. (5 l. ¼) de Cerilly, 22 k. (5 l.) de Moulins. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Moulins.

Augy-sur-Aubois, v. (*Cher*), à 9 k. (2 l. ¼) de Sancoins. *Pop*.... *Bur. de poste* de Sancoins.

Auha, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 27 k. (6 l.) N. N. E. d'Accous. Elle a, du S. O. au N. E., 2 kilom. (½ l.) de long.

Aujac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Jean-d'Angely, 22 k. (5 l.) de Saintes. *Populat.* 927. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Aujan, v. (*Gers*) arr. de Mirande, cant. de Masseube, près Sousson, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 173. *B. de p.* de Castelnau-le-Magnoac, dép. des Hautes-Pyrénées.

Aujeac, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant.

cant. de Genolhac, à 25 k. (5 l. 3/4) d'Alais, 6 m. (14 l. 1/2) de Nîmes. *Popul.* réunie à celle de Bornejac, 717. *Bur. de poste* de Genolhac.

Aujeurs, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, près la source de la Vengeanne, à 18 k. (4 l.) de Langres, 42 k. (9 l. 1/2) de Chaumont. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de Langres.

Aujols, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de l'Albenque, à 9 k. (2 l. 1/4) de Cahors. *Pop.* réunie à celle de la Burgade, 1400. *B. de p.* de Cahors.

Aujon, rivière (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau. Sa source près celle de la Suize.

Aula (Port d'), montagne (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. d'Oust, à la frontière ou sommet des Pyrénées.

Aulage, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, près la rivière de Béthune, à 2 k. (1/2 l.) de Neufchâtel, 41 k. (9 l. 1/4) de Rouen. *Pop.* 45. *B. de p.* de Neufchâtel.

Aulaines, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Bonestable, à 15 k. (3 l. 1/2) de la Ferté-Bernard, 27 k. (6 l.) du Mans. *Popul.* 612. *Bur. de poste* de Bonestable.

Aulans, v. (*Drôme*), arr. de Nions, canton de Sederon, sur la Combe-Tolèrene, à 28 k. (6 l. 1/4) de Nions, 9 m. (20 l. 1/4) de Valence. *Pop.* 148. *Bur. de p.* de Buis.

Aulas, ville (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, sur la Dourbie, à 4 kil. (1 l.) N. O. du Vigan, 6 m. (14 l. 1/2) O. p. N. de Nîmes, 10 k. (2 l. 1/2) S. O. de Vallerangue. Il s'y fabrique des bas de coton. *Pop.* 941. *Bur. de poste* du Vigan.

Auldes, v. (*Allier*), arrond. de Montluçon, cant. d'Hérisson, à 13 k. (3 l.) de Montluçon, 6 m. (13 l. 1/2) de Moulins. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Montluçon.

Aule (Lac d'), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Bielle, à 21 k. (4 l. 2/3) S. d'Arudy. Il a 583 mètres (300 toises) de long sur 389 mèt. (200 t.) de large.

Aule (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 20 k. (4 l. 1/2) S. de Bielle. Elle a de l'E à l'O. 2 kil. (1/2 l.) de long.

Aulenbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Baumholder, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de Baumholder, 9 k. (2 l. 1/4) E. de Birchenfeld, 4 m. (10 l. 1/4) S. E. de Trèves. *Popul.* 142. *Bur. de poste* de Creutznach.

Aulès, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, commune de Doarit, à 8 k. (2 l.) de St.-Sever, 23 k. (5 l. 1/3) de Mont-de-Marsan. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Sever.

Aulhat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, sur l'Ailloux, à 6 k. (1 l. 1/2) d'Issoire, 29 kilmo. (6 l. 1/2) de Clermont. *Pop.* réunie à celle de St.-Privat, 449. *Bur. de p.* d'Issoire.

Aulin, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, à 14 k. (3 l. 1/4) d'Auch. *P.* 50. *Bur. de p.* d'Auch.

Aulis (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Oléron. Elle a du N. au S. 1 kilom. (1/4 de l.) de long.

Aulise (l'), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges. Sa source, à 19 k. (4 l. 1/4) O. de Parthenay, coule au S. S. O., puis à l'O., passe à St.-Pompin, au S. E. de Xandon.

Aullene, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Scopamena, à 16 k. (3 l. 3/4) de Sartène, 32 k. (7 l. 1/4) d'Ajaccio. *Pop.* 868.

Aulmont, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, près la forêt d'Hallate, à 3 k. (3/4 de l.) de Senlis, 40 kilom. (9 l.) de Beauvais. Il y a dans son terroir un mont ou très-grosse butte d'où l'on ne tire qu'avec permission du sable blanc, semblable à celui que produit le grès écrasé : il se débite par les marchands des villes et bourgs des environs ; on en envoie même à Paris. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Aulnat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. de Clermont, commune de Malintias, sur l'Artier, à 5 kilom. (1 l. 1/3) de Clermont. *Pop.*... *Bur. de poste* de Clermont.

Aulnay, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavanges, près le Ravet, ruisseau, à 20 k. (4 l. 1/2) E. p. S. d'Arcis, 31 k. (7 l.) N. E. de Troyes, 36 k. (8 l.) N. O. de Bar-sur-Aube. *Pop.* 141. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Aulnay, bourg (*Calvados*), arr. de Vire, ch.-l. de cant., près l'Audon, à 28 k. (6 l. 1/4) N. E. de Vire, 27 k. (6 l.) S. O. de Caen, 14 k. (3 l. 1/4) S. E. de Caumont. Ce bourg est fort connu, sur-tout dans la ci-devant Basse-Normandie, par les marchés considérables que l'on y tient, et où l'on ne pouvoit rien vendre autrefois qu'après que le seigneur baron d'*Aulnay* avoit acheté ce qui lui convenoit. Il y avoit, à quelque distance de ce bourg, une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Jourdain de *Say*, en 1131. Le célèbre *Huet*, évêque d'Avranches, la posséda long-temps. Il mourut à Paris, le 26 janvier 1721, à 91 ans, dans la maison professe des Jésuites, où il fixa sa demeure. *Pop.* 1394. *Bur. de poste*.

Aulnay, b. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, ch.-l. de cant., sur la Bredoire, à 36 k. (8 l.) S. p. E. de Niort, 15 k. (3 l. 1/2) N. E. de St.-Jean-d'Angely, 38 k. (8 l. 1/2) N. E. de Saintes. *Pop.* 1297. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Aulnay, v. (*Drôme*). *Voyez* Onay. *Bur. de poste* de Romans.

Aulnay, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, sur l'Iton, à 6 kilom. (1 l. 1/2) d'Evreux. *Pop.* 222. *B. de poste* d'Evreux.

Aulnay-Crecy, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent, cant. de Dreux, sur la Blaise, à 8 k. (2 l.) de Dreux, 29 k. (6 l. 1/2) de Chartres. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Dreux.

Aulnay-sous-Auneau, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Chartres, cant. d'Auneau, à 28 k. (6 l. 1/4) de Janville, 23 kil. (5 l. 1/3) de Chartres. *Pop.* 915. *Bur. de p.* de Gallardon.

Aulnay-aux-Planches, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Vertus, au bord des marais de St.-Gond, à 19 k. (4 l. 1/3) de Sezanne, 32 k. (7 l. 1/3) de Châlons. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Fère-Champenoise.

Aulnay-l'Aitre, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, près le Fion, rivière, à 10 k. (2 l. 1/2) de Vitry, 21 k. (4 l. 2/3) de Châlons. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Aulnay-sur-Marne, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Cole, sur la Marne, à 13 k. (3 l.) de Châlons. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Châlons.

Aulnay, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, cant. de Chatillon-en-Bazois, à 15 k. (3 l. 1/2) S. de Corbigny, 19 k. (4 l. 1/4) O. N. O. de Château-Chinon, 40 k. (9 l.) E. N. E. de Nevers. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Corbigny.

Aulnay, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Cosne, à 14 k. (3 l. 1/4) de Cosne, 6 m. (14 l. 1/4) de Nevers. *Pop.* 807. *Bur. de poste* de Neuvy.

Aulnay-la-Rivière, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, sur l'OEuf ou rivière d'Essone, à 8 k.

(2 l.) de Pithiviers, 5 m. (10 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Aulnay, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mesle-sur-Sarthe, à 19 k. (4 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Mesle.

Aulnay, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, près le canal de Douay à Lille, à 19 kil. (4 l. ¼) de Béthune, 21 k. (4 l. ¾) d'Arras. *P.* 867. *Bur. de p.* de Lens.

Aulnay, v. (*Seine*), à 4 k. (1 l.) d'Antony. *Pop...* *Bur. de p.* d'Antony.

Aulnay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, sur la Maudre, à 18 k. (4 l.) de St.-Germain, 21 k. (4 l. ¼) de Versailles. *P.* 332. *B. de p.* de Maulle.

Aulnay-le-Grand-et-le-Petit, v. (*Seine-et-Oise*), à 6 k. (1 l. ½) de Houdan. *Pop....* *Bur. de poste* de Houdan.

Aulnay-lès-Bondy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, à 5 k. (1 l. ¼) de Gonesse, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 580. *Bur. de poste* du Bourget, département de la Seine.

Aulnay (Forêt d'), (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, à 31 k. (7 l.) S. O. de Niort. Elle a 9731 mèt. (5000 toises) de long sur 2917 mèt. (1500 toises) de large.

Aulnay, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Moncontour, à 10 k. (2 l. ½) de Loudun, 41 kil. (9 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Loudun.

Aulnay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, à 8 k. (2 l.) de Caudebec, 20 kilom. (4 l. ½) de Rouen. *P.* 103. *Bur. de poste* de Caudebec.

Aulnay (Notre-Dame d'), v. (*Orne*). *Voyez* Notre-Dame-d'Aulnay.

Aulne (l'), rivière (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Ponton. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Plougonven, coule au S., reçoit l'Hières, passe à Châteauneuf-du-Faon, va à l'O., passe à Châteaulin, et, montant au N. E., se rend dans la baie de Brest, sous le nom *de rivière de Châteaulin*, à 4 m. (10 l.) O. S. O. de sa source.

Aulne, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Verviers, à 2 k. (½ l.) S. de Soumagne, 7 k. (1 l. ¾) O. de Verviers, 15 k. (3 l. ½) E. p. S. de Liége. *Pop.* 2061. *B. de p.* d'Herve.

Aulneaux (les), v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Frênaye, à 9 k. (2 l. ¼) de Mamers, 5 m. (11 l.) du Mans. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Mamers.

Aulnizieux, v. (*Marne*). *Voyez* Oniseux.

Aulnoin-lès-Blaregnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Pâturages, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Pâturages, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Maubeuge, 13 k. (3 l.) S. S. O. de Mons. *Pop.* 279. *Bur. de p.* de Mons.

Aulnois, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 5 k. (1 l. ¼) de Laon. *Pop.* 194. *B. de p.* de Laon.

Aulnoy-d'Arbot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton d'Auberive, à 23 k. (5 l. ¼) de Langres, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *P.* 210. *B. de p.* de Langres.

Aulnoy, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, à 5 k. (1 l. ¼) de Commercy, 38 k. (8 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 341. *B. de p.* de Commercy.

Aulnoy, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, à 15 k. (3 l. ½) de Bar. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Ligny.

Aulnoy, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, sur la Seille, à 15 k. (3 l. ½) de Château-Salins, 22 k. (5 l.) de Nancy. *P.* 303. *B. de p.* de Château-Salins.

Aulnoy, v. (*Nord*), arrond. de Douay, canton de Valenciennes, près la Ronelle, à 3 k. (¾ de l.) de Valenciennes, 32 k. (7 l. ¼) de Douay. *Pop....* *Bur. de poste* de Valenciennes.

Aulnoy-lès-Berlaimont, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, près la Sambre, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avesnes, 5 m. (12 l. ½) de Douay. *Pop.* 111. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Aulnoy-sous-Boufraumont, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâteau, 5 m. (11 l.) d'Épinal. *P.* 252. *Bur. de p.* de Neufchâteau.

Aulnoy-les-Minimes, v. (*Seine-et-Marne*), à 10 k. (2 l. ½) de Provins. *P....* *B. de p.* de Provins.

Aulon, v. (*Creuse*), arrond. de Bourganeuf, cant. de Benevent, à 15 k. (3 l. ½) de Bourganeuf, 16 k. (3 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 477. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Aulon, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, sur la Noue, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ½) de Toulouse. *Pop.* réunie à celle de Mengué, 973. *B. de p.* de Martres.

Aulon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, près du Lavaudan, à 27 k. (6 l.) de la Barthe, 4 m. (10 l. ½) de Tarbes. *P.* 166. *B. de p.* d'Arreau.

Aulonshoy, ferme (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Meissenheim, à 2 k. (½ l.) d'Artweiler, dont elle dépend, 4 k. (1 l.) de Meissenheim, 4 kilom. (1 l.) d'Odernheim, 8 m. (17 l. ½) de Trèves.

Aulos, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. des Cabanes. *Pop...* *Bur. de poste* de Tarascon.

Aulouse (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. O. de Pau, coule au N. O., et se rend dans l'Ousse, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Pau.

Aulp, v. (*Léman*), à 15 kilom. (3 l. ½) de Thonon. *Pop...* *Bur. de poste* de Thonon.

Ault, b. (*Somme*), arr. d'Abbeville, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) O. de l'Océan, 4 k. (1 l.) N. d'Eu, 7 m. (15 l.) O. N. O. d'Amiens, 27 k. (6 l.) O. d'Abbeville. Ce bourg, situé sur l'Océan, a un petit port, entre l'embouchure du Halbe et celle de la Bresle. C'est de ce bourg que vient à Paris le meilleur poisson frais de la mer. Il y a 50 manufactures où l'on fabrique des serrures fines, ordinaires, et des armes. *Pop.* 1555. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Aulus, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, sur la Garbet, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Girons, 23 k. (5 l. ¼) de Tarascon. On y voyoit un vieux château garni de fausses braies, appelé *Castelminie*: ce lieu est remarquable par ses mines. On y voit une grande porte qui conduisoit à la fonderie où s'affinoient l'or et l'argent. Un habitant y trouva un lingot d'argent de seize marcs. A la montagne des Argentères, située dans le terroir d'Aulus, il y a des mines de plomb et d'argent; on en trouve une autre au couchant de la butte de la même montagne: on la nomme la mine de la *Corre* ou la *Quorre*; elle est infiniment plus riche; elle fournit différentes sortes de galènes massives et de la mine de plomb spathique massive, grise, blanche et rougeâtre, et du massicot natif. Du côté de la même montagne, qui domine la vallée d'Agnecerre, est une mine de fer

en filon. La montagne du Pouech de Guass, qui domine la rivière de Garbet, renferme de grands travaux des anciens, appelé *Csastelminier* : c'est une mine d'argent; une mine de cuivre au lieu appelé l'*Enfer*; près et côtovant la rivière d'Arce, un filon qui fournit de la mine de cuivre jaune, du vert de montagne, de la mine hépathique et de l'ocre; une mine de cuivre au Pouech de Guass, dont le filon traverse la rivière; une mine de fer sur la rive gauche de la rivière de Garbet, au lieu dit *la Scala de Larouillas*; une mine de plomb et de zinc au lieu appelé le *Trou des yeux*; une autre mine de cuivre au lieu nommé la *Fontaine d'Aubac*; une autre de plomb et de zinc à la sangle du bois des Charbonniers, même montagne; dans les bois d'Aubac, à la lesse du Rocher-Noir; à la même montagne, une autre mine de cuivre et de pyrite martiale et arsenicale, nommée mine de *Playets de Lasmer*; encore plus haut, et entre des rochers argileux, est un filon de pyrite blanche arsenicale; une autre mine de cuivre et de zinc située aux Jalumes, en face de la Fréchérière, au-dessus de la rivière de Parvis; une autre mine de cuivre à 95 mèt. (100 p. environ) de profondeur, au-dessus de la rivière d'Arce dans la montagne des Escanarades, dans la partie nommée *Commartis*; dans la même montagne des Escanarades, une autre mine de cuivre en filon. La forge d'Aulus est située sur la rivière de Garbet, à quelques cents mèt. ou toises au S. E. du village. A la montagne de Basetz, à l'endroit même où le ruisseau de Fouillet forme une cascade assez large, il y a de grands rochers, de beau spath calcaire feuilleté, rhomboïdal, mêlé d'une grande quantité de pyrite martiale d'un grain très-fin et serré. *Pop.* 1021. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Aulut *ou* Orlut, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 19 k. (4 l. ¾) de Janville, 32 k. (7 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Janville.

Aumagne, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton de St.-Hilaire, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 23 k. (5 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 1042. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Aumale, ville (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, ch.-l. de canton, près de la Bresle, à 22 k. (5 l.) E. de Neufchâtel, 6 m. (13 l. ½) N. E. de Rouen, 40 k. (9 l.) S. d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens, 12 m. (27 l.) N. O. de Paris. Long. 19. 20. lat. 49. 50. Aumale avoit titre autrefois de duché-pairie. Cette ville est très-mal bâtie. Elle n'avoit qu'une seule paroisse, une abbaye de Bénédictins occupée par des religieux de la Congrégation de saint Maur depuis 1704; un couvent de Pénitens du Tiers-Ordre et un de Jacobins. Il y a deux hôpitaux, l'un pour les malades et l'autre pour les orphelins; un collége et des écoles gratuites pour l'un et l'autre sexe. Aumale est auprès d'une forêt qui a 13 k. (3 l.) de circuit. Il y a douze manufactures où l'on fabrique des serges et des draps de St.-Lô : on y trouve plusieurs tanneries. On y répare les armes. Il y a aussi un moulin à foulon. On recueille près de cette ville de la garance, plante très-propre à la teinture en jaune. Aumale a des eaux minérales qui ont été découvertes, au mois de juillet 1755, par dom Mahon, religieux bénédictin. Les eaux avoient quatorze sources à divers endroits; mais trois seulement, appelées *les trois sources des Mollières*, ont été rassemblées, et même avec beaucoup d'embellissement, par le comte d'Eu, duc d'Aumale : un très-beau bassin de 19 mèt. (57 pieds environ) de longueur sur 4 mè. ½ (14) de largeur, qui a été détruit par ses ordres, n'est que la moindre partie de la décoration de ces sources. Les trois sources ou fontaines sont situées dans une prairie au nord de la ville, à 400 pas de distance de ses murs : la première est la *Bourbonne*; la seconde, la *Savari*; et la troisième, la *Malou*. La plus abondante des trois est la Bourbonne : c'est l'assemblage de trois autres sources, dont l'une vient du midi, l'autre du sud-ouest, et la troisième coule verticalement à travers le tuf : les deux dernières ne fournissant pas assez pour les séparer, elles ont été réunies en un seul bassin avec la source du sud. Ce bassin se décharge du sud au nord, et reçoit l'eau par trois trous qui sont percés à son fond. La Savary et la Malou coulent de l'ouest à l'est, et se déchargent dans un ruisseau qui leur est commun avec la Bourbonne. Ces eaux sont ferrugineuses et très-renommées; on les vante pour toutes les maladies chroniques où conviennent les eaux de forges, et sur-tout pour les maladies de l'estomac, pour la gravelle, les obstructions, les pâles couleurs, la jaunisse et pour certaines espèces d'hydropisies. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Aumatre, v. (*Somme*). *Voyez* Omatre.

Aumaye (l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serre, à 2 k. (½ l.) S. de Serre. Elle a du N. au S. 7 k. (1 l. ⅔) de long.

Aumelas, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, canton de Gignac, à 28 kil. (6 l. ¼) de Lodève, 22 k. (5 l.) de Montpellier. *Pop.* 240. *B. de poste* de Gignac.

Aumencourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, commune de Couvron, à 11 k. (2 l. ⅔) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Couvron, 636. *Bur. de poste* de Laon.

Aumenencourt-le-Grand, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, sur la Suippe, à 14 k. (3 l. ⅓) de Reims, 5 m. (11 l. ¾) de Châlons. *Pop.* réunie avec Aumenencourt-le-Petit, 336. *Bur. de poste* de Reims.

Aumenencourt-le-Petit, village (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, près la Suippe, à 14 k. (3 l. ¼) de Reims, 6 m. (11 l. ¾) de Châlons. *Pop.* réunie avec Aumenencourt-le-Grand, 336. *Bur. de poste* de Reims.

Auménsan, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Valence. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Aumes, v. (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. de Montagnac, à 24 k. (5 l. ½) de Béziers, 37 k. (8 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Montagnac.

Aumessas, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. d'Alzon, à 7 k. (1 l. ¾) du Vigan, 6 m. (14 l.) de Nîmes. *Pop.* 810. *B. de p.* du Vigan.

Aumetz *ou* Omete, v. (*Moselle*), à 16 k. (3 l. ¾) de Longwy. *Bur. de p.* de Longwy. *Rel. de p. aux chev.*

Aumeville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quettehou, à 10 k. (2 l. ½) de Valognes, 5 m. (12 l. ½) de Coutances. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Montebourg.

Aumières (les), v. (*Aveyron*), à 9 k. (2 l. ¼) de Rhodez. *Bur. de poste* de Rhodez.

Aumonce (l'), rivière (*Allier*), arr. de Montmarault. Sa source entre le Montet, Tronget et Rode, dans l'arrondissement de Moulins, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Montmarault, coule à l'O., au N. et ensuite au N. O., passe à Hérisson et se jette dans le Cher, à 16 k. (3 l. ⅔) O. de Cerilly, près de Meaulne.

Aumone, v. (*Seine-et-Oise*), à 1 k. (¼ de l.) de Pontoise. *Pop*.... *Bur. de poste* de Pontoise.

Aumonier. Sous la monarchie, c'étoit un officier ecclésiastique qui servoit le roi, les princes et les prélats dans les fonctions qui regardoient le service du culte. Le grand aumônier de France étoit un officier de la couronne, et celui qui possédoit la première dignité ecclésiastique du royaume; il avoit la surintendance de tout ce qui concernoit le service divin dans la chapelle du roi, étant l'évêque de la cour.

Aumont (*Aube*). *Voyez* Ile-Aumont.

Aumont (la Forêt d'), tenant à la forêt de Chaource (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly. Elle a 11676 mè. (9000 t.) de long sur 4673 mèt. (2400 t.) dans sa plus grande largeur, à 18 k. (4 l.) de Troyes.

Aumont (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. et canton de Muret. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Muret, coule au N. N. E. et se rend dans l'Arriège, à 8 k. (2 l.) N. E. de sa source.

Aumont, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 9 k. (2 l. ¼) de Poligny, 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop*. 761. *B. de p*. de Poligny.

Aumont, b. (*Lozère*), arr. de Marvejols, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. de St.-Chély, 29 k. (6 l. ½) N. O. de Mende, 22 k. (5 l.) E. de St.-Vreize. *Pop*. 928. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Aumont, v. (*Oise*), à 4 k. (1 l.) de Senlis. *Bur. de poste* de Senlis.

Aumont, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, commune de Fèves. *Pop*. réunie à Aumont, Senorroy et Wasnanque. *B. de p*. de Metz.

Aumont, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, à 25 kilom. (5 l. ¾) d'Amiens. *P*. 340. *Bur. de poste* de Poix.

Aumontel, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Castres. *Pop*. 304. *Bur. de poste* de Castres.

Aumouzey, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Corcieux, près la Vologne, à 6 k. (1 l. ½) de Bruyères, 24 k. (5 l. ½) d'Epinal. *Pop*. 157. *Bur. de poste* de Bruyères.

Aumoy, v. (*Seine-Inférieure*), à 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâtel. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Aumur, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, à 9 k. (2 l. ⅓) de Dole, 4 m. (10 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P*. 280. *B. de p*. de Dole.

Aunac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chély-d'Aubrac, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Geniez, 34 k. (7 l. ⅔) de Rhodez. Il y a des tisserands qui fabriquent des burats. *Pop*. 444. *Bur. de poste* d'Espalion.

Aunac, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, sur la Charente, à 6 k. (1 l. ½) de Ruffec, 33 k. (7 l. ½) d'Angoulême. *Pop*. 348. *Bur. de poste* de Mansle.

Aunac (l'), riv. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Cayres. Sa source, à 2 k. (½ l.) E. du Puy, coule au N. E. et se rend dans la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Aunat, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 10 k. (2 l. ½) de Quillan, 5 m. (11 l. ½) de Carcassonne. *Pop*. 354. *Bur. de poste* de Quillan.

Aunay. *Voyez* Aulnay.

Aune (l'), v. (*Sarthe*), à 6 k. (1 l. ½) de Frenay-sur-Sarthe. Il y a des forges. *Bur. de p*. de Frenay.

Auneau, ville (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, ch.-l. de cant., à 21 k. (4 l. ¾) de Chartres, 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Ablis, 31 k. (7 l.) N. de Janville, 13 m. (29 l.) N. E. du Mans. Cette ville est remarquable par la défaite des Reistres ou des Allemands, que le duc de Guise y tailla en pièces le 14 septembre 1587. Il y a au midi, à l'entrée d'un parc, une tour appelée *la tour d'Anneau* : elle renferme une manufacture de bas, de bonnets et de tricot. *Pop*. 1364. *Bur. de poste* de Gallardon.

Aunette (l'), rivière (*Oise*), arr. et cant. de Senlis. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Senlis, à la fontaine de Rully, coule à l'O. S. O. et se rend dans la Nonette, à 1 k. (⅓ de l.) O. de Senlis.

Auneuil, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. O. de Beauvais, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Chaumont, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Gournay. La terre et la seigneurie d'Auneuil appartenoient au marquis de Vibraye. *Pop*. 1033. *B. de poste* de Beauvais.

Aunis. C'étoit une province avec un gouvernement militaire, détachée de la Saintonge et du Poitou, dont elle faisoit autrefois partie. Elle étoit bornée au septentrion par le Poitou; au levant par une partie de cette même province et de la Saintonge; au midi par une partie de cette dernière province, et au couchant par l'Océan. La Rochelle étoit la ville capitale et le chef-lieu du gouvernement général de cette province, qui tire son nom des *Aulnes*, peuple qui avoit donné le sien à un territoire de 13 k. (3 l.) de long sur 8 k. (2 l.) de large, appelé *le grand fief d'Aulnes*, auprès de la Rochelle. Ce grand fief a eu ses seigneurs particuliers, qui le transmirent ensuite à la maison de Thouard. L'Aunis est aujourd'hui enclavé dans le département de la Charente-Inférieure; c'est un très-petit pays, dont les principales villes sont : la Rochelle, Rochefort, Brouage, l'île de Rhé et l'île d'Oléron. *Voyez* tous ces articles en particulier, et en général le département de la Charente-Inférieure, où l'on trouve tout ce qui est relatif aux productions, au commerce et à l'industrie des habitans de l'Aunis.

Aunoi. *Voyez* Aulnois.

Aunoi, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Rosoy, 4 m. (10 l. ½) de Melun. *Pop*. 244. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Aunou, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Sées, à 23 k. (5 l. ¼) d'Alençon. *P*. 536. *B. de p*. de Sées.

Aunou-le-Faucon, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, entre la forêt de Gouferu et l'Orne, à 4 k. (1 l.) d'Argentan, 33 k. (7 l. ½) d'Alençon. *Pop*. 357. *Bur. de poste* d'Argentan.

Aunoux-la-Grange, v. (*Moselle*), à 11 k. (2 l. ¾) de Briey. *Pop*.... *Bur. de poste* de Briey.

Aupillon (l'), v. (*Basses-Alpes*), à 5 k. (1 l. ¼) de Barcelonette. *Bur. de poste* de Barcelonette.

Aupont, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Paliseul, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de St.-Hubert, 8 m. (19 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop*. 269. *Bur. de poste* de Bouillon.

Aupont, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Bellevue-les-Bains, ci-devant Bourbon-Lancy, à 8 k. (2 lieues) de Bellevue, 8 m. (19 l.) de Mâcon. *Pop*. 179. *Bur. de poste* de Bellevue-les-Bains.

Aupouls, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, canton de Rivesaltes, à 20 k. (4 l. ½) de Perpignan. *Pop*. 599. *Bur. de poste* de Perpignan.

Auppegard, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, à 10 k. (2 l. ½) de Dieppe, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop*. 600. *Bur. de poste* d'Omonville.

Aups, ville (*Var*), arr. de Draguignan, ch.-l. de cant., sur la Braque, à 19 k. (4 l. ⅓) N. E. de Barjols, 22 k. (5 l.) O. N. O. de Draguignan, 6 m. (13 l. ¾) N. E. de Toulon. Cette ville a douze tanneries où l'on fabrique des cuirs. *Pop.* 2987. *Bur. de poste.*

Auquainville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près la Toncques, à 9 k. (2 l. ¼) de Lisieux, 4 m. (10 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Lisieux.

Auquemenil, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 18 k. (4 l.) de Dieppe, 6 m. (13 l. ½) de Rouen. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Dieppe.

Auradé, v. (*Gers*), arrond. de Lombez, cant. de l'Isle-en-Jourdain, à 5 k. (1 l. ¼) de l'Isle-en-Jourdain, 39 k. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 632. *B. de p.* de l'Isle-en-Jourdain.

Auradon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Penne, 20 k. (4 l. ½) N. E. d'Agen, 19 k. (2 l. ¼) S. E. de Villeneuve-d'Agen. *Pop...* *Bur. de poste* d'Agen.

Auradour, v. (*Haute-Vienne*), près le Dorat. *Bur. de p.* de Dorat.

Auraigne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Nailloux, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 28 k. (5 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 541. *Bur. de poste* d'Auterive.

Aurant, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Entrevaux, sur le Coulomp, à 29 k. (6 l. ½) de Castellane, 39 k. (8 l. ⅓) de Digne. *Pop.* 95. *Bur. de poste* d'Entrevaux.

Aurat (Pic du port d'), (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à la frontière sommet des Pyrénées, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Vic-de-Sos.

Auray, ville (*Morbihan*), arr. de Lorient, ch.-l. de cant., avec un port de mer sur le golfe du Morbihan, à 27 k. (6 l.) S. E. d'Hennebon, 11 m. (25 l.) S. S. O. de Rennes, 18 k. (4 l.) O. de Vannes, 44 m. (104 l.) O. S. O. de Paris. Long. 47. 40. lat. 14. 40. Cette ville, assez jolie, n'a qu'une rue, ou, pour mieux dire, même qu'un quai sur le confluent de deux petites rivières qui se jettent à 8 k. (2 l.) plus bas dans le Morbihan, espèce de golfe ou bras de mer qui s'enfonce dans les terres et qui a donné son nom à ce département. Il y a peu d'habitans, ils sont industrieux; et après Lorient c'est la commune où se fait le commerce le plus étendu : c'étoit sur-tout en grains qu'ils trafiquoient avec l'Espagne et sur les côtes de Gascogne, et en miel et en sardines avec le reste de l'Europe. Dans ces cantons on avoit l'usage d'un jeu nommé la *Saoule*, que la féodalité avoit introduit et dont les ci-devant seigneurs se donnoient le spectacle : ce jeu étoit bizarre. Les seigneurs de paroisse faisoient lancer au hasard un ballon assez fortement huilé par dehors, pour que l'on eût de la peine à le saisir. Ce jeu se jouoit de village à village. La grande adresse étoit de parvenir à le faire passer d'un territoire à un autre ; et celui qui y parvenoit remportoit le prix.

Cette ville fait le commerce de vins et a une fabrique de bas, une tuilerie, une corderie et une briqueterie. Il y a un octroi municipal. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 3078. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Auray (l'), rivière (*Morbihan*), arr. et cant. de Vannes. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. de St.-Avé, coule à l'O., puis au S., passe à Auray, et se rend dans le Morbihan, à 27 k. (6 l.) S. S. O. de sa source.

Aure (d'), l'une des quatre vallées dans le haut Armagnac. Les principaux lieux sont : *Arreon*, *Cadiac*, *Aucisan*, *Guchen*, *Azet*, *St.-Luré et Trames*. Cette vallée fait partie aujourd'hui du département des Hautes-Pyrénées.

Aure, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Vouziers, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Grandpré, 6 m. (12 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 131. *Bur. de poste* de Vouziers.

Aure (l'), rivière (*Calvados*), arrondis. de Bayeux, cant. de Caumont. Elle coule au N., passe à Bayeux, et va se perdre dans la fosse de Soucy avec la Drôme, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Bayeux, 3 k. (¾ de l.) S. de la mer. Son cours est de 22 k. (5 l.)

Aure (l'), rivière (*Orne*), arr. de Mortagne, où elle prend sa source, à 18 k. (4 l.) S. O. de Verneuil où elle passe, coule ensuite à l'E., passe à Tillières, à Nonancourt, et se jette dans l'Eure, à 4 k. (1 l.) N. de Dreux.

Aurec, ville (*Haute-Loire*), arr. d'Issingeaux, canton de St.-Didier, sur l'Ance, à 8 k. (2 l.) de Monistrol, 4 m. (10 l.) du Puy. On trouve à Cenriol, dépendance de cette commune, un filon de mine de plomb qui court aussi sur la montagne dite *la Cayette*. *Pop.* 2104. *Bur. de poste* de Monistrol.

Aureil, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Châtellerault, canton de Limoges, à 9 k. (2 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Limoges.

Aureilhan, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Mimizan, près l'étang d'Aureilhan et de Mimizan, à 5 m. (12 l.) de Tartas, 7 m. (15 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 189. *B. de p.* de Lhispothey.

Aureilhan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Tarbes, sur le canal Alaric, à 2 k. (½ l.) de Tarbes. *Pop.* 853. *Bur. de p.* de Tarbes.

Aureillac, v. (*Gard*), arr. et canton d'Uzès, à 5 k. (1 l. ¼) d'Uzès, 19 k. (4 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 74. *Bur. de poste* d'Uzès.

Aureil-Maison, v. (*Vosges*), à 1 k. (¼ de l.) de la Marche. *Bur. de poste* de la Marche.

Aurel, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans, sur la Colombe, à 9 k. (2 l. ¼) de Die, 42 k. (9 l. ½) de Valence. Ce village a pris son nom d'une mine d'or qui existe sur la montagne. Cette mine a été découverte du temps des Romains. On y trouve aussi des espèces de diamans et une eau spécifique pour la fièvre tierce. *Pop.* 712. *B. de p.* de Die.

Aurel, v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Sault, à 33 k. (7 l. ½) de Forcalquier, 6 m. (14 l. ½) de Digne. *Pop.* 680. *Bur. de poste* d'Apt.

Aurelle, v. (*Ardèche*), à 16 k. (3 l. ¾) de Langogne. *Bur. de poste* de Langogne, dép. de la Lozère.

Aurelle ou Orelle, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 5 m. (12 l. ¼) de Chambéry. Il y a une chamoiserie où il se prépare des peaux de chèvre et de mouton en jaune et en blanc. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Aurelles, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de St.-Geniez-de-Rivedols, à 5 k. (1 l. ¼) de Saint-Geniez, 39 k. (8 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* réunie à Ginestas et à Bourgnou, 1753. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Aurenque, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurance, à 5 k. (1 l. ¼) de Lectour, 29 k. (6 l. ½) d'Auch. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Fleurance.

Aurensan, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Barcelonette, près

le Lées, à 21 k. (4 l. 2/3) de Nogaro, 6 m. (14 l. 1/3) d'Auch. *Pop.* 128. *Bur. de p.* d'Aire, dép. des Landes.

Aurensan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Tarbes, sur l'Adour, à 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Tarbes.

Aurent, v. (*Basses-Alpes*), à 15 k. (3 l. 1/2) d'Entrevaux. *Pop.*..... *Bur. de poste* d'Entrevaux.

Aurent, v. (*Alpes-Maritimes*), *Pop.*..... *Bur. de poste* d'Entrevaux, département des Basses-Alpes.

Aures, v. (*Aveyron*), arrond. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Begoules, *Pop.*... *B. de p.* de Rhodez.

Auressieux ou Avressieux, b. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de St.-Geniez, commune de Lay, à 18 k. (4 l.) de Chambéry. *Pop.* réunie à Lay, 656. *Bur. de poste* de Pont-de-Bauvoisin.

Aureville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, près la Cossignol, à 9 k. (2 l. 1/3) de Muret, 13 k. (3 l.) de Toulouse. *Pop.* 197. *Bur. de poste* d'Auterive.

Auriabat, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Lombez. *Pop.* 29. *Bur. de poste* de Lombez.

Auriac, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, à 20 k. (4 l. 1/2) de la Grasse, 33 k. (7 l. 1/2) de Carcassonne. Il y a une forge à la Catalane pour les fers forts et doux, et des mines qui contiennent du cuivre, du plomb et de l'antimoine. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de la Grasse.

Auriac, v. (*Aude*), arr. et cant. de Carcassonne, à 4 k. (1 l.) de Carcassonne. *Pop.*...... *Bur. de poste* de Carcassonne.

Auriac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Cassagnes-Begoules, à 22 k. (5 l.) de Rhodez. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Rhodez.

Auriac, v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. de Servières, à 31 k. (7 l.) de Tulle. *Pop.* 1290. *Bur. de poste* d'Argental.

Auriac, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, à 11 k. (2 l. 3/4) de Bourganeuf, 37 k. (8 l. 1/3) de Guéret. *Pop.* 678. *Bureau de poste* de Bourganeuf.

Auriac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac, à 4 k. (1 l.) de Montignac, 34 k. (7 l. 2/3) de Périgueux. *Pop.* 1044. *Bur. de poste* de Montignac.

Auriac, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, sur la Giron, à 15 k. (3 l. 1/2) de Revel, 32 k. (7 l. 1/3) de Toulouse. *Pop.* 1545. *Bur. de poste* de Caraman.

Auriac, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande. *Pop.*...... *Bur. de poste* de Boulogne, département de la Haute-Garonne.

Auriac (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, à 16 k. (3 l. 3/4) de Lauzun, 7 k. (1 l. 3/4) de Sauvetat. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Marmande.

Auriac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 18 k. (4 l.) de Pau. *P.*... *B. de p.* de Pau.

Auriac (*Var*), hameau dépendant du village de St.-Esteve-d'Auriac, commune de Brue, arr. de Brignolles, cant. de Barjols, à 10 k. (2 l. 1/2) de St.-Maximin, 4 m. (10 l.) de Toulon. *Pop.* réunie à St.-Esteve-d'Auriac, 74. *Bur. de poste* de Barjols.

Auriac (*Var*). *Voyez* St.-Ester-d'Auriac.

Auriac-de-Boursac, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, canton de Verteillac, près la Nizonne, à 15 k. (3 l. 1/2) de Riberac, 41 k. (9 l. 1/3) de Périgueux. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Marem.

Auriac-l'Église, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, près la Sionne, à 27 k. (6 l.) de St.-Flour, 5 m. (11 l. 2/3) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanches. *Pop.* 894. *Bur. de poste* de Massiac.

Auribail, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. d'Auterive, à 19 k. (4 l. 1/4) de Rieux, 29 k. (6 l. 1/2) de Toulouse. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Lerat.

Auribat, ci-devant petit pays des Landes en Gascogne, entre Dax et Tartas, sur la rive gauche de l'Adour. Il a 13 k. (trois lieues) de long. sur environ, 18 k. (quatre) de largeur. Il y avoit huit paroisses ou communautés: celle de *Saint-Jours* étoit la plus considérable. Elle étoit sur le chemin de Tartas à Pau. Auribat fait partie du département des Landes, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions, au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Auribat, v. (*Landes*), à 8 k. (2 l.) de Tartas. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Tartas.

Auribeau, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 13 k. (3 l.) de Digne. *P.* 213. *B. de p.* de Digne.

Auribeau, v. (*Var*), arr. et cant. de Grasse, sur le ruisseau des Rives, près la Saigne, à 6 k. (1 l. 1/2) de Grasse, 8 m. (19 l. 1/3) de Toulon. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Grasse.

Auribeau, v. (*Vaucluse*), arr. et canton d'Apt, à 6 k. (1 l. 1/2) d'Apt, 5 m. (12 l.) d'Avignon. *Pop.* 132. *Bur. de poste* d'Apt.

Auribat, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Maubourguet, à 11 k. (2 l. 3/4) de Vic-Bigorre, 30 k. (6 l. 2/3) de Tarbes. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Tarbes.

Aurice, v. (*Landes*), à 7 kil. (1 l. 3/4) de Saint-Sever. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Auriebat, v. (*Gers*). *Pop.*... *Bur. de poste* de Lombez.

Aurières, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort, commune de Vernines, à 16 k. (3 l. 2/3) de Clermont. *Pop.* 1309. *Bur. de poste* de Clermont.

Aurieu ou Avrieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. de Modane, à 30 k. (6 l. 3/4) de St.-Jean-de-Maurienne, 7 m. (15 l. 1/3) de Chambéry. Il y une tannerie où l'on fabrique des peaux de veau. *Popul.* 192. *Bur. de poste* de Modane.

Aurignac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, ch.-l. de cant. à 6 m. (14 l.) S. E. de Toulouse, 18 k. (4 l.) N. E. de St.-Gaudens, 33 k. (7 l. 1/2) N. E. de Saint-Bertrand. Aurignac est fort commerçant, sur-tout en étoffes et en bétail. Il y a cinq tanneries pour les cuirs. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Martres.

Aurillac, ville (*Cantal*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., sur la Jordanes, à 7 m. (15 l.) S. E. de Tulle, 5 m. (12 l.) O. p. S. de St.-Flour, 49 m. (111 l.) S. de Paris. L. 20. 7. lat. 44. 55. Un ermite appelé *Géraud*, de la maison d'Auvergne, est le fondateur de cette ville. Les papes et les rois français confirmèrent cette fondation. Géraud fut proclamé *saint*; il vivoit au 9e siècle, et Aurillac ne remonte pas au-delà. Elle est passablement bâtie; ses rues sont larges et saines, des eaux courantes les rafraîchissent et les balayent. Les habitans sont laborieux. Les soldats des Guises et les soldats protestans y ont tour-à-tour porté le fer et la flamme. Les successeurs de saint Géraud, c'est-à-dire les abbés du monastère qu'il avoit fondé, s'étoient arrogé le titre *de comtes d'Aurillac*. Il est constant cependant que pendant plusieurs siècles cette ville fut libre, franche et indépendante. Les habitans s'assembloient pour élire leurs magistrats, qui prenoient le titre *de consuls*. Ce ne fut qu'après le siége que lui

firent éprouver les protestans réunis du Quercy, du Rouergue et de la vicomté de Turenne, qu'elle perdit cette apparence de liberté, et qu'elle fut obligée de recevoir dans ses murs un gouverneur pour le roi. Il y avoit deux paroisses, celle de Saint-Etienne, qui étoit la paroisse du château, et celle de *Notre-Dame*, qui est au centre de la ville. Cette paroisse étoit desservie par un curé et par 60 prêtres. On y voyoit une fameuse abbaye de religieux Bénédictins, sous l'invocation de saint Pierre, fondée l'an 894 par saint *Gérand*: l'abbaye fut sécularisée en 1561, et elle fut soumise au St.-Siége. L'abbé étoit seigneur d'Aurillac, et prenoit le titre *de comte*. Aurillac avoit un couvent de Filles de la Visitation de sainte Marie, fondé par Anne *de Noailles*, duc et pair de France. L'abbaye de St.-Jean-du-Buits ou Buitz pour les Filles de l'Ordre de saint Benoît; un couvent des Ursulines; deux couvens de moines; des Carmes, des Cordeliers, des Religieuses de St.-Joseph. Le couvent des Cordeliers fut pillé par les Calvinistes.

Il y a une manufacture de papier commun et de papier à lettres, trois martinets à cuivre pour les ustensiles de ménage, et plusieurs tanneries pour la préparation des cuirs et peaux de mouton. Son commerce consiste en bestiaux et fromages, fabriques d'étamines et bas de toutes espèces; tapisserie de haute et basse-lisse, dentelles et points dont le négoce se monte à 150,000 fr. par année.

C'est le lieu de naissance de Jean-Baptiste *Carrier*, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 25 frimaire an 3 (16 décembre 1794), âgé de 36 ans; il fut l'un des proconsuls envoyés à Nantes. — Jean *Cinq-Arbres*, professeur en langues hébraïque et syriaque, mort en 1587. *Grammaire hébraïque*, in-4°. Traduction de plusieurs ouvrages *d'Ariannes*, médecin arabe. — François-Xavier *Pagès* qui naquit en 1745: a donné, *Voyage autour du monde*, précédé d'un *Voyage en Italie*, 3 v. *in-8°*.; un *Cours d'étude encyclopédique*, 6 vol. *in-8°*; l'*Histoire de la révolution française*, 5 v. *in-8°*; *Nouveau Dialogue des morts, entre les plus fameux personnages de la révolution française, et plusieurs hommes célèbres anciens et modernes*, 1 vol. *in-8°*; et beaucoup de romans. — *Silvestre II*, pape, le plus grand génie de son temps; mort en 1003. Il se retira à Reims et fut chargé de l'école de cette ville, où il eut pour disciple *Robert*, fils de Hugues Capet. On a de lui 149 *Epîtres*, etc.

Aurillac est le chef-lieu de la préfecture; il y a un tribunal de commerce, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés; un chef d'escadron de la 11e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale; un sous-inspecteur des forêts; un receveur-général, et un préposé payeur du dép. *Pop.* 10,470. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

AURILLAC, v. (*Gironde*), à 3 k. (3/4 de l.) de St.-Macaire. *Bur. de poste* de St.-Macaire.

AURIMONT, v. (*Gers*), arrondiss. d'Auch, cant. de Saramon, sur Lauze, à 21 k. (4 l. 3/4) d'Auch. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Gimont.

AURIN, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, *P.* 292. *Bur. de poste* de Caraman.

AURIOL, bourg (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de Roquevaire, sur la Luvone, à 9 kil. (2 l. 1/4) N. p. E. d'Aubagne, 23 k. (5 l. 1/4) S. E. d'Aix, 22 k. (5 l.) N. E. de Marseille. Il y a auprès d'Auriol des mines de charbon de terre; on y fait commerce de coton. *P.* 3672. *Bur. de p.* de Roquevaire.

AURIOLES-SOUS-SAMPZON, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, à 6 k. (1 l. 1/2) S. E. de Joyeuse, et 22 k. (5 l.) O. de Privas. *Pop.* réunie à Baume, 1221. *Bur. de poste* de Joyeuse.

AURIOLES, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, à 19 k. (4 l. 1/3) de la Réole, 5 m. (11 l. 1/2) de Bordeaux. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Monségur.

AURION (*Landes*). *Voyez* STE.-CROIX.

AURIONS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 32 k. (7 l. 1/3) de Pau. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Pau.

AURIPLE, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Crest, à 7 k. (1 l. 3/4) de Crest, 32 k. (7 l. 1/4) de Valence. *P.* 187. *Bur. de p.* de Crest.

AURIS, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, à 32 k. (7 l. 1/4) de Grenoble. *Pop.* 412. *Bur. de p.* de Bourg-d'Oisans.

AURIS, v. (*Landes*), arrond. et cant. de St.-Sever, à 6 k. (1 l. 1/2) de Sever, 10 k. (2 l. 1/2) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Gastec, 865. *Bur. de p.* de Saint-Sever.

AURIS-EN-RATIERS, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues, à 32 k. (7 l. 1/4) de Grenoble. *P.* 392. *B. de p.* de la Mure.

AURIT, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, à 15 k. (3 l. 1/2) d'Orthez, 30 k. (6 l. 2/3) de Pau. *Pop.* réunie à Haget-Aubin et à Mascort, 821. *Bureau de poste* d'Orthez.

AUROIR, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, à 14 k. (3 l. 1/4) de St.-Quentin, 4 myr. (10 l. 1/4) de Laon. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Ham, dép. de la Somme.

AURON (L'), rivière (*Allier*), arr. et cant. de Cérilly. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/4) N. de Cérilly, coule au N. N. O., passe à Bannegon, à Dun, et se réunit à l'Evre à Bourges.

AURONS, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Salon, à 31 k. (7 l.) des Martigues, 5 m. (11 l.) de Marseille. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Lambesc.

AUROS, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. E. de Bazas, 5 m. (11 l. 3/4) S. E. de Bordeaux, 13 k. (3 l.) S. O. de la Réole. *Pop.* 464. *Bureau de poste* de Langon.

AUROSÉ, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de la Ferté-sur-Amance, à 14 k. (3 l. 1/4) de Bourbonne, 5 m. (11 l. 1/2) de Chaumont, 18 kil. (4 l.) de Langres. *Pop.* 464. *Bur. de p.* de Pay-Billot.

AUROSTOLA, torrent (*Sesia*), qui a sa source dans les montagnes qui bornent au sud la vallée de Sessera, passe à Masserano, et se jette dans le Cervo au-dessous de Castelletto. Son cours a 20 k. (4 l. 1/2).

AUROUER, v. (*Allier*), arr. et cant. de Moulins, à 13 k. (3 l.) de Moulins. *Pop.* 462. *Bur. de poste* de Moulins.

AUROUER, v. (*Cher*), arr. de Saint-Amand, cant. de Néroudes, à 14 k. (3 l. 1/4) N. O. de Sancoins, 34 k. (7 l. 3/4) E. S. E. de Bourges, 28 k. (6 l. 1/4) N. E. de St.-Amand-Montrond. *Pop.* 1272. *Bur. de poste* de Sancoins.

AUROUER, v. (*Oise*). *Voyez* OROER.

AUROUX (*Côte-d'Or*). *Voyez* ST.-AUBIN.

Auroux, bourg (*Lozère*), arr. de Mende, canton de Langogne, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Langogne, 31 k. (7 l. ½) N. E. de Mende, 10 k. (2 l. ½) O. de Pradelles. *P.* 1048. *Bur. de p.* de Langogne.

Aurouze, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, commune de Mazeirat, à 19 kil. (4 l. ¼) de Brioude, 29 k. (6 l. ½) du Puy. *Pop.* réunie à celle de Mazeirat, 766. *Bur. de p.* de Brioude.

Ausage, (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Crest, commune d'Ombleze, à 22 k. (5 l.) de Crest, 28 k. (6 l. ½) de Valence. *Pop.* réunie à Ombleze, 530. *Bur. de poste* de Crest.

Ausance (l'), rivière (*Vendée*), arr. des Sables d'Olonne, cant. de la Motte-Achart. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de la Motte-Achart, coule à l'O., passe au N. de la Motte, va au S. O., retourne à l'O., se rend dans la mer au Havre-de-la-Gâchère, à 22 k. (5 l.) O. p. S. de sa source.

Ausat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, près la Vic-de-Sos, à 14 k. (3 l. ¼) de Tarascon. Les montagnes des environs sont composées de masses de granit. *Pop.* 1255. *Bur. de poste* de Tarascon.

Ausebosc, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. d'Yvetot, à 6 k. (1 l. ½) de Caudebec, 31 kil. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 570. *Bur. de poste* d'Yvetot.

Ausembourg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, sur l'Eischen, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Useldange, 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. d'Arlon, 13 k. (3 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ausen, v., Nieder (*Roër*), arr. et cant. de Bergheim, à 2 k. (½ l.) N. E. de Bergheim, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Bedburg, 40 k. (9 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 147.

Ausèses (l'), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) S. p. E. de Seix, coule au N. p. E., et se rend dans l'Aleth, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Ausiony, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Biole ou Biola, à 23 k. (5 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 86. *Bur. de poste* d'Aix.

Auslremoine, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de la Voûte près Chilac. *Pop.* . . .

Ausoigne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de la Marche, cant. d'Havelange, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. d'Havelange, 10 k. (2 l. ½) S. d'Huy, 27 k. (6 l.) E. p. S. de Namur. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Namur.

Auson, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, commune de Saint-Julien de Cassagnas, à 4 kil. (1 l.) N. de Novacelles, 22 kil. (5 l.) N. O. d'Uzès, et 8 k. (2 l.) N. E. d'Alais. Près de ce village est *la Fontaine puante*, ainsi nommée à cause de l'odeur sulfureuse qu'elle répand au loin; l'eau en est transparente et fraîche; elle coule d'un grand et large bassin. Il s'élève, tous les matins, au-dessus une espèce d'écume blanchâtre, qui s'épaissit et se durcit comme du soufre ordinaire; aussi en est-ce un véritable. On s'en sert à Auzon, qui n'en est pas éloigné, pour les mêmes usages que l'on feroit du soufre qui allume le feu, pour guérir les maladies cutanées des troupeaux. Depuis un certain nombre d'années, les habitans du lieu ont commencé à boire de ces eaux dans l'été. Elles ont à-peu-près les mêmes propriétés que celles d'Euzet ou Youset, dans le ci-devant diocèse d'Uzès; c'est-à-dire qu'elles sont bonnes pour les maux de poitrine, l'asthme, l'extinction de voix et la phthisie, sur-tout quand ces maladies n'ont pas encore fait des progrès considérables. Elles purgent aussi par les urines, et fondent quelquefois de gros graviers et de petites pierres. *Pop.*...... *Bur. de poste* de St.-Ambroix.

Auson (l'), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de St.-Etienne-des-Orgues. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. de St.-Etienne, coule au S., puis à l'E., retourne au S, reçoit le Rion, et se rend dans la Durance, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Forcalquier, 22 k. (5 l.) S. p. E. de sa source.

Aussac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Bouex, près la forêt de Saint-Amand, à 16 k. (3 l. ¾) de la Rochefoucauld, 19 k. (4 l. ½) d'Angoulême. *Pop.*... *B. de p.* de Mansle.

Aussac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen, à 11 k. (2 l. ⅔) de Gaillac, 34 k. (7 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 238. *Bureau de poste* de Gaillac.

Aussannons, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Saint-Gaudens.

Aussat, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, à 16 k. (3 l. ¾) de Beaune, 38 k. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Beaune.

Aussat, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, sur la Cabournieu, à 14 k. (3 l. ⅓) de Mirande, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 180. *Bur. de p.* de Miélan.

Aussaviele, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, sur Pousse, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Pau.

Ausseignat, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, commune de Barbaste. *Pop.* comprise celle de Barbaste, 1250. *B. de poste* de Nérac.

Ausseing, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Aussen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, à 2 k. (½ l.) N. O. de Betting, 5 m. (11 l. ¼) N. E. de Thionville, 14 kil. (3 l. ⅓) S. O. de Tholey. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Aussilion, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, sur la Ravaille, à 16 k. (3 l. ¾) de Castres. *P.* 986. *B. de p. de* Mazamet.

Aussogne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Hévelange. *Pop....* *Bur. de poste* d'Hévelange.

Aussoit, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Walcourt, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Florenne, 42 k. (9 l. ½) S. O. de Namur. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Philippeville, dép. des Ardennes.

Aussoix (*Mont-Blanc*). *Voyez* Ossots.

Ausson, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, sur la Garonne, à 10 kil. (2 l. ½) de St.-Gaudens, 9 myriam. (20 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Montrejean.

Ausson (l'), rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, canton de Lezignan. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de Fabresan, coule à l'E., puis au N., passe à Ornezon, et se rend dans l'Orbieu, à 11 kilom. (2 l. ¾) de sa source.

Ausson (l'), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Ganges. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) de Ganges, coule au S. O., et se rend dans l'Hérault, à 9 kilom. (2 l. ⅓) S. O. de sa source.

Aussonce, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. de Juniville, à 19 k. (4 l. ¼) de Rhétel, 5 m. (12 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 406. *Bur. de p.* de Reims, dép. de la Marne.

Aussonne (l'), rivière (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Montmoreau. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) de Montmoreau, coule au S., et se rend dans la Drôme, à 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Aubeterre.

Aussonne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, à 13 k. (3 l.) de Toulouse. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Toulouse.

Aussonne (l'), rivière (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Monastier. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Monastier, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Loire, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de sa source.

Aussonnette (l'), rivière, (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de St.-Lys. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. de St.-Lys, coule à l'E., puis au N. E., et se rend dans la Garonne, à 29 k. (6 l. ½) de sa source, 11 k. (2 l. ⅔) N. p. O de Toulouse.

Aussonville, v. (*Seine-et-Oise*), à 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *P....* *Bur. de poste* d'Etampes.

Aussos, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 25 k. (5 l. ¾) de Mirande, 31 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 203. *B. de p.* d'Auch.

Aussuruc, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 8. kil. (2 l.) de Mauléon, 5 m. (11 l.) de Pau. *Pop.* 623. *Bur. de poste* de Mauléon.

Austreberte (l'), ruisseau, (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen. Il prend sa source près Pavilly, et se jette dans la Seine près Duclair.

Austreberte, v. (*Seine-Inférieure*), à 6 k. (1 l. ½) de Barentin. *P... Bur. de poste* de Barentin.

Austregnies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, canton de Maubeuge, commune de Colleret, à 18 k. (4 l.) d'Avesnes, 7 myr. (15 l. ¾) de Douay. *Pop.* 39. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Austrieres, v. (*Tarn*), à 12 k. (2 l. ¾) de Rabasteins. *P.... Bur. de poste* de Rabasteins.

Austruhe, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de l'Ile-sur-le-Serein, à 10 k. (2 l. ½) de l'Ile-sur-le-Serein, 21 k. (4 l. ⅔) d'Avallon, 5 m. (11 l. ⅓) d'Auxerre. *Bur. de poste* d'Avallon.

Austruwel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. d'Anvers, à 3 k. (¾ de l.) d'Anvers. *Pop.... B. de p.* d'Anvers.

Ausweiller, ville (*Sarre*), arrondissement de Birkenfeld, cant. de de Baumholder, à 10 k. (2 l. ½) O. de Landau, 18 k. (4 l.) N. de Weissembourg, 29 k. (6 l. ½) N. ¼ S. de Lauterbourg, 4 k. (1 l.) de Landau. Ausweiller est située dans les montagnes, sur la route qui conduit de Landau aux Deux-Ponts, au pied d'un très-ancien château ruiné et démoli, nommé *Trifels*. Cette ville, jadis ville impériale, est arrosée par la rivière de la Queich. Quoiqu'elle ne soit pas considérable, on la met au rang des villes principales, à cause du passage des montagnes. Elle est environnée d'une simple muraille. Son principal commerce consiste dans la quantité de tanneries qui y sont établies. Il y a aussi une manufacture de draps. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Landau.

Ausweiler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Baumholder, sur la Lautenbach, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Baumholder, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Birckenfeld, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Autamboul (Forêt d'), (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de la Breguière *dit* Dulac, et de Soreze qui la partage, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Castres. Elle a du N. O. au S. E. 4089 mèt. (2100 t.) de long, et du S. O. au N. E. 972 à 1167 mèt. (5 à 600 t.) de large.

Autane (l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Chorges, à 11 k. (2 l. ⅓) N. de Chorges.

Autane, v. (*Drôme*), arr. de Nyons, commune de Vercoiran, cant. de le Buis, à 15 k. (3 l. ½) de Nyons, 8 m. (17 l. ½) de Valence. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de le Buis.

Autaret (Col de l') (*Stura*), passage dans les Alpes-Maritimes du val d'Ubays dans celui de Belino, de la Gardette à Maurin, 20 k. (4 l. ½).

Autechaux, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-les-Dames, à 3 k. (⅔ de l.) de Baume, 31 k. (7 l.) de Besançon. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Autefage, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Villeneuve-d'Agen, 18 k. (4 l.) N. E. d'Agen, 13 k. (3 l.) O. de Roquecort. *Pop.* 1,927. *B. de p.* d'Agen.

Autefond, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Paray-le-Monial, à 7 k. (1 l. ¾) de Charolles, 5 m. (12 l.) de Mâcon. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Paray.

Autel, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Dampierre, près la Saolon, à 16 k. (3 l. ⅓) de Champlitte, 36 k. (8 l.) de Vesoul. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Gray.

Autel-Bas, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon. *Pop.* 133. *Bur. de poste* d'Arlon.

Autel-Haut, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon. *Pop.* 91. *Bur. de poste* d'Arlon.

Autels (les), v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, à 5 m. (11 l.) de Laon. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Rozoy-sur-Seine.

Autels-sur-Seine (les), v. (*Eure*). *Pop..... Bur. de poste* du Pont-de-l'Arche.

Autels-Lesseville, ou Autels-St-Eloi (les), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, canton d'Authon, à 21 k. (4 l. ¾) de Nogent, 5 m. (10 l. ⅔) de Chartres. *Pop.... Bur. de poste* de Brou.

Autels-Tuboeuf (les), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton d'Authon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Nogent, 4 m. (10 l. ½) de Chartres. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Autenay, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, sur l'Iton, à 16 k. (3 l. ¾) de Verneuil, 21 k. (4 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Damville.

Auterac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Langeac, à 30 k. (6 l. ⅔) de Brioude, 20 k. (4 l. ½) du Puy. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Langeac.

Auterine (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à la frontière de la France et à pic, à 13 k. (3 l.) S. O. de St.-Etienne.

Auterive, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Muret et ch.-l. de cant., sur l'Arriège, à 29 k. (6 l. ½) S. de Toulouse, 18 k. (4 l.) S. E. de Muret, 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Villefranche. Il y a une manufacture sur la rive gauche de l'Arriège qui partage cette petite ville, où l'on fabrique des draps, façon de Sedan, pour les troupes, des casimirs et londrins. *Pop.* réunie à Ychausas, 3000. *Bur. de poste.*

Auterive, v. (*Gers*). *Voyez* Hauterive.

Auterive, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Hauterive.

Autertre-Doutrain, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Mons.

Auteuil, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. d'Acy, à 14 k. (3 l. ½) de Crespy, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* réunie au Plessis, 460. *Bur. de poste* de Compiègne.

Auteuil, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Beauvais.

Auteuil, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, canton de Neuilly, sur la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Saint-Denis, 5 k. (1 l. ¼) de Paris. Ce village est agréablement situé près du bois de Boulogne. Les religieux de Ste.-Geneviève en étoient seigneurs. Boileau-Despréaux y fit son séjour. Il renferme les restes précieux du célèbre Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, et de son épouse, Anne Lefebvre d'Ormesson; ceux du philosophe Helvétius et de son épouse. Il y a beaucoup de maisons de campagne; on y voit celle où Molière et son ami Chapelle alloient se réjouir. Auteuil possède des eaux minérales, dont Pierre Hubert, médecin, a publié, en 1628, un petit traité, intitulé: *Des vertus et des propriétés des eaux minérales d'Auteuil.* Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, on trouve une espèce d'analyse des eaux d'Auteuil. On ne connoit actuellement dans cet endroit que les eaux qui coulent dans les jardins de la maison ci-devant seigneuriale de Pally, à l'extrémité du village. On soupçonne qu'elles contiennent du cuivre; du moins M. de la Popelinière, qui occupoit cette maison, avoit-il défendu qu'on en puisât à cause de cet inconvénient. *P.* 1205. *B. de p.* de Paris.

Auteuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 7 k. (1 l. ⅓) de Montfort, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de la Queue.

Autevermes, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. de Gisors, à 16 k. (3 l. ⅓) du Grand-Andelys, 41 k. (9 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Gaillon.

Autevielle (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Hautevielle.

Authe, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. du Chêne, sur le ruisseau la Cuvelle, à 13 k. (3 l.) de Grand-Pré, 37 k. (8 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Buzancy.

Authels-en-Ecages (les), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près la Mone, à 24 k. (5 l. ½) de Lisieux, 43 k. (9 l. ¾) de Caen. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Vimoutier.

Autherive, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Beaumont, près la Gimonne, à 28 k. (6 l. ⅓) de Grenade, 4 m. (10 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Autheuil, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, sur l'Eure, à 15 k. (3 l. ½) de Louviers, 11 k. (2 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 285. *Bur. de poste* d'Evreux.

Autheuil, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Château-Dun, cant. de Cloye, à 7 k. (1 l. ¾) de Château-Dun, 5 m. (11 l. ½) de Chartres. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Cloye.

Autheuil, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, près la Commeauche, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortagne, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 419. *B. de p.* de Mortagne.

Authieux (les), v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 8 k. (2 l.) de Doulens, 28 k. (6 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 366. *Bur. de poste* de Doulens.

Authezal, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Veyre, à 18 k. (4 l.) de Clermont. *Pop.* réunie à la Sauvelat, 1692. *Bur. de poste* de Clermont.

Authie, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 5 k. (1 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Caen.

Authie, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, près la source de la rivière d'Authie, à 10 k. (2 l. ½) de Doulens, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Doulens.

Authie (l'), rivière (*Pas-de-Calais*), où elle prend sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Pas, arr. d'Arras et cant. de Fouquevillers, 22 k. (5 l.) S. O. d'Arras, coule au S., arrose Pas, tourne au N. O., arrose Doulens, où elle reçoit la Grouche, arrose Auxy-le-Château, et, suivant un cours tortueux, va se rendre dans la Manche, à 18 k. (4 l.) S. O. de Montreuil, à son embouchure, après 9 m. (20 l.) de cours.

Authieulle, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, sur l'Authie, à 2 k. (½ l.) de Doulens, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Doulens.

Authieux (les), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, sur la Calone, à 6 k. (1 l. ½) de Pont-l'Evêque, 5 m. (10 l. ¾) de Caen. *Pop.* 652. *Bur. de poste* de Croissanville.

Authieux (les), v. (*Eure*), arr. de Bernay, commune de Barquet, cant. de Beaumont-le-Roger, à 21 k. (4 l. ¾) de Bernay, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 104. *B. de poste* de Conches.

Authieux (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, à 15 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Evreux.

Authieux (les), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, à 18 k. (4 l.) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Nonant.

Authieux (les), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. du Mellerault, à 22 k. (5 l.) de l'Aigle, 37 kilom. (8 l. ¼) d'Alençon. Il y a aux environs une mine de fer. *Pop.* 219. *Bur. de poste* du Mellerault.

Authieux (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, près la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Rouen. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Pont-de-l'Arche.

Authieux (les), v. (*Seine-Inf.*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, près la rivière d'Arques, dans la forêt d'Eauy, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâtel, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 168. *B. de poste* de St.-Saens.

Authieux-sur-Buchy (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 30 k. (6 l. ¾) de Gournay, 21 k. (4 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Buchy.

Authieux-sur-Clères (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 20 k. (4 l. ½) de Rouen. *P.* 210. *B. de p.* de Tostes.

Authieux-sur-Corbon (les), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, à 20 k. (4 l. ½) de Pont-l'Evêque, 25 k. (5 l. ¾) de Caen. *P.* 71. *B. de p.* de Bonnebosq.

Authion (l'), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Langeais. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de Langeais, coule à l'O., passe à Bourgueuil, va au N. O., et tournant à l'E. se rend dans la Loire au Pont-de-Cé, dans le département de Maine-et-Loire, à 7 m. (15 l.) de sa source.

Authion (Canal de l'), (*Maine-et-Loire*). Il tire ses eaux de la rivière de l'Authion, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Corne, cant. de Beaufort, en trois

branches, va à l'O., passe à Brain-sur-Authion, cant. S. E. d'Angers, et finit à St.-Aubin-lès-Ponts-de-Cé, dans la Loire : il a 18 k. (4 l.) de long. Il est un commencement du canal du Nivernois.

Authiou, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 22 k. (5 l.) de Clamecy, 36 k. (8 l. ½) de Nevers. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Varzy.

Authon, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Sisteron, près la Vanson, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sisteron, 19 k. (4 l. ⅓) de Digne. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Sisteron.

Authon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Jean-d'Angely, 20 k. (4 l. ½) de Saintes. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Authon, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Montfort-sur-Rille, près la Rille, à 18 k. (4 l.) de Pont-Audemer, 41 k. (9 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Authon, ville (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent et ch.-lieu de cant. à 5 m. (11 l. ½) S. O. de Chartres, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Montmirail, 13 k. (3 l.) S. E. de Nogent-le-Rotrou. Il y a une manufacture d'étamines, serges et droguets, etc. *P.* 1480. *B. de p.* de Nogent-le-Rotrou.

Authon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Dourdan, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 41 k. (9 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 654. *Bur. de poste* de Dourdan.

Authonne (l'), rivière (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) E. de Crespy, coule à l'E., passe à Frenois-la-Rivière, et se rend dans l'Oise au N. de Verberie.

Authouillet, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, sur l'Eure, à 16 k. (3 l. ⅔) de Louviers, 11 k. (2 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 217. *Bur. de poste* d'Evreux.

Authuille, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près le ruisseau de Miraumont, à 24 kilom. (5 l. ½) de Péronne, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 268. *Bur. de poste* d'Albert.

Auti (Mont de l'), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Hyères. Il a du S. O. au N. E. 3 k. (¾ de l.) de long.

Autiège, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 7 k. (1 l. ¾) de Nérac, 18 k. (4 l.) d'Agen. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Nérac.

Autieux-Papion (les), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mesidon, à 15 k. (3 l. ½) de Lisieux, 32 k. (7 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Lisieux.

Autigny, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 15 k. (3 l. ½) de Cany, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 290. *Bur. de p.* de St.-Valery-en-Caux.

Autigny-la-Tour, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, sur le Vair, à 6 k. (1 l. ½) de Neufchâteau, 6 m. (12 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* 416. *Bur. de p.* de Neufchâteau.

Autigny-le-Grand, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Joinville, sur la Marne, à 3 k. (¾ de l.) de Joinville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Joinville.

Autigny-le-Petit, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Joinville, sur la Marne, à 4 k. (1 l.) de Joinville, 41 k. (9 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Joinville.

Autin (Forêt d'), (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Thenezay, à 13 k. (3 l.) E. de Parthenay. Cette forêt, où le bois est abondant, a 5451 mèt. (2800 toises) de long sur 4867 mèt. (2500 t.) de large.

Autingues, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Tournehem, à 15 k. (3 l. ½) de Calais, (8 m. (18 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 212. *Bur. de poste* d'Ardres.

Autinville, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, près la forêt de Marchenoir, à 21 k. (4 l. ¾) de Mer, 33 k. (7 l. ½) de Blois. *Pop.* 610. *B. de p.* de Mer.

Autisle, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, près la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Mantes, 4 m. (10 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 231. *Bureau de poste* de Bonnières.

Auton, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de St.-Amand, à 21 k. (4 l. ⅔) de Vendôme, 33 k. (7 l. ½) de Blois. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Montoire.

Autonayes, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Entonar.

Autoreille, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 19 k. (4 l. ¼) de Gray, 39 k. (8 l. ⅔) de Vesoul. *P.* 462. *B. de p.* de Gy.

Autouillet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 7 k. (1 l. ¾) de Montfort, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Autouyre, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St.-Ceré, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Ceré, 5 m. (12 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de St.-Ceré.

Autrac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Blesle, à 21 k. (4 l. ⅔) de Brioude, 7 m. (15 l. ¼) du Puy. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Massiac.

Autrage, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, commune d'Eschène, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 6 m. (14 l.) de Colmar. *P.* réunie à Eschêne, 152. *B. de p.* de Béfort.

Autrans, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Villars-de-Lans, sur le grand ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 962. *Bur. de poste* de Grenoble.

Autrêche, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Château-Regnault, près la Ramberge, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Regnault, 28 k. (6 l. ¼) de Tours. *Pop.* 345. *Bur. de p.* de Château-Regnault.

Autrêches, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. d'Attichy, à 18 k. (4 l.) de Noyon, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Soissons, départ. de l'Aisne.

Autrecourt, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Sedan, 28 k. (6 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 535. *Bur. de poste* de Mouzon.

Autrecourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt, près l'Aire, à 8 k. (2 l.) S. E. de Clermont, 31 k. (7 l.) N. de Bar, 22 k. (5 l.) S. O. de Verdun. Il y a des fabriques de poterie, tuilerie, et faïencerie commune. *Pop.* 512. *B. de p.* de Clermont.

Autre-Église, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Judoigne, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Jauche, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Landen, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Bruxelles. *Pop.* 517. *Bur. de p.* de Tirlemont.

Autremencourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, à 20 k. (4 l. ½) de Laon. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Marle.

Autrepierre, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 3 k. (¾ de l.) de Blamont, 4 m. (10 l. ½) de Nancy. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Blamont.

Autreppe, v. (*Aisne*), arr. et

cant. de Vervins, sur l'Oise, à 8 k. (2 l.) de Vervins, 41 k. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* 800. *Bureau de poste* de Vervins.

AUTREPPE, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 25 k. (5 l. ¾) de Thalin, 6 m. (13 l.) de Mons. *Pop.* 143. *B. de p.* d'Ath.

AUTRETOT, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Yvetot, à 13 k. (3 l.) de Caudebec; 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 943. *Bur. de poste* d'Yvetot.

AUTREVILLE, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 469. *Bur. de p.* de Chaumont.

AUTREVILLE, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, commune de Sincheny, près la Forêt Basse, à 3 k. (¾ de l.) de Chauny, 28 k. (6 l. ¼) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Sincheny, 1013. *Bur. de poste* de Chauny.

AUTREVILLE, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Blamont, près la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-à-Mousson, 15 k. (3 l. ½) de Nancy. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

AUTREVILLE, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Stenay, à 18 k. (4 l.) de Montmédy, 9 m. (20 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a une pilerie à tan et une tuilerie allant à eau. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Mouzon, dép. des Ardennes.

AUTREVILLE, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 18 k. (4 l.) de Neufchâteau, 6 m. (13 l.) d'Epinal. *Pop.* 308. *B. de p.* de Colombez, dép. de la Meurthe.

AUTREY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray et ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. O. de Gray, 14 k. (3 l. ¼) S. de Champlitte, 29 k. (6 l. ½) E. d'Is-sur-Thil. Il y a des forges et une fabrique de petits grains et passementerie. *Pop.* 744. *Bur. de poste* de Champlitte.

AUTREY, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Rambervilliers, sur la montagne, à 6 k. (1 l. ½) de Rambervilliers, 22 k. (5 l.) d'Epinal. Il y a 3 manufactures de fils de fer. Il y avoit une abbaye de chanoines de saint Augustin, fondée en 1150. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Rambervilliers.

AUTREY (Forêt D'), (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 15 k. (3 l. ½) S. de Champlitte, 6 m. (11 l. ¾) O. S. O. de Vesoul. Elle a environ 8757 mèt. (4500 t.) de long sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

AUTREY-LÈS-CÈRE, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Noroy-le-Bourg, à 13 k. (3 l.) de Vesoul. *P.* 286. *B. de p.* de Vesoul.

AUTREY-LE-VAY, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, canton de Willersexel, sur l'Oignon, à 18 k. (4 l.) de Lure, 21 k. (4 l. ⅔) de Vesoul. *Pop.* 212. *B. de p.* de Vesoul.

AUTREY-SUR-BRENON, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Vezelize, à 5 k. (1 l. ⅓) de Vezelize, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 192. *Bur. de p.* de Vezelize.

AUTRICOURT, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon, cant. de Montigny, sur l'Ource, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Chatillon, 8 m. (18 l. ¼) N. E. de Dijon, 8 k. (2 l.) E. de Mussy. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Mussy-sur-Seine, dép. de l'Aube.

AUTRICOURT, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Norroy-le-Bourg, commune de Vallerois, à 6 k. (1 l. ½) de Vesoul. *Pop.* réunie à Vallerois, 254. *B. de p.* de Vesoul.

AUTRIVE, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Escurolles, sur l'Allier, à 19 k. (4 l. ¼) de Gannat, 5 m. (12 l. ⅓) de Moulin. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Gannat.

AUTRUCHE, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. du Chêne, à 11 k. (2 l. ¾) de Grand-Pré, 38 k. (8 l. ½) de Charleville. *Pop.* réunie à celle de Gignaux, 330. *Bur. de poste* de Buzancy.

AUTRUY, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 23 k. (5 l. ⅓) de Neuville, 4 m. (10 l.) d'Orléans. *Pop.* 800. *Bur. de p.* d'Angerville, département de Seine-et-Oise.

AUTRY, bourg (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, sur l'Aisne, à 22 k. (5 l.) N. de Ste.-Menéhould, 8 k. (2 l.) S. de Grand-Pré, 5 m. (12 l. ½) S. de Mezières. *P.* 594. *B. de p.* de Vouziers.

AUTRY-ISSARDS, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, à 14 k. (3 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Souvigny.

AUTRY-LA-VILLE, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Chatillon-sur-Loire, sur la côte, près la Nord-Yèvre, à 9 k. (2 l. ¼) de Gien, 6 m. (13 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* de Gien.

AUTRYVE, v. (*Lys*), arr. de Tournay, cant. d'Avelghem, à 13 k. (3 l.) E. S. E. de Courtrai, 18 k. (4 l.) S. O. d'Oudenarde, 1 k. (¼ de l.) S. p. E. de Bruges. *Pop.* 922. *Bur. de poste* de Courtrai.

AUTUCHE (montagne L'), (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à 3 k. (¾ de l.) E. de Nions; sa direction est en cercle du N. au S. O. Elle a environ 13 k. (3 l.) de long.

AUTUINÉ, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, à 30 k. (6 l. ¾ de Louhans, 8 m. (17 l.) de Mâcon, 13 kilom. (3 l.) de Seurre. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Seurre.

AUTUN, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amand-des-Corps, près la Selve, à 18 k. (4 l.) de Mur-de-Barrez, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

AUTUN, ville (*Saone-et-Loire*), ch.-l. d'arr. communal et de canton, sur l'Arroux, au pied de trois hautes montagnes, à 9 m. (20 l.) E. de Nevers, 7 m. (16 l.) S. O. de Dijon, 4 m. (10 l. ½) S. de Châlons-sur-Saone, 8 m. (19 l.) N. O. de Mâcon, 29 m. (65 l.) S. E. de Paris. Long. 21. 58. lat. 46. 56. Cette ville, qui existoit du temps que les Aduens, peuple fameux dans l'histoire, occupoient cette contrée, portoit, dès-lors, le nom de *Bibracte.* Elle fut assiégée par l'empereur *Tétricus*, et ce siége mémorable dura sept mois. Tout ce que l'on peut souffrir des fureurs d'un ennemi irrité par une résistance opiniâtre; tout ce que peuvent faire ressentir la disette des vivres de première nécessité, et les maladies occasionnées par la putréfaction des cadavres que l'on n'avoit pas le temps d'enterrer, l'incendie, le viol, le pillage, les désastres de tous genres, inséparables d'un assaut, Autun éprouva tout. Cette ville, ruinée par Tétricus et les Bagaudes, fut relevée par Constantin, qui l'habita pendant quelque temps dans le quatrième siècle. Enfin, dans le huitième, elle fut saccagée par les Sarrasins; depuis elle n'a pu se relever; et, de son antique splendeur, il ne lui reste plus que la majesté de ses ruines. Telle qu'elle est encore, elle passe pour une grande ville. Les ruines du temple de Janus, que Drusus y avoit bâti, annoncent encore sa magnificence. Deux arcs de triomphe parfaitement conservés, les restes d'un temple de Minerve, une foule d'inscriptions, de bas-reliefs, de statues, quelques

traces d'anciennes voies militaires, des urnes, des tombeaux; tels sont les monumens de la grandeur d'Autun, qui, dans la suite des siècles, ont été remplacés par douze couvens de l'un et de l'autre sexe, dont trois avoient, avant la suppression du clergé en France, titre d'Abbayes, et par une église cathédrale dont le chapitre étoit composé d'un évêque pour tout le diocèse, de cinquante chanoines, de dix dignitaires, et des desservans attachés à une principale église. Il y avoit aussi un séminaire, et il y a encore deux hôpitaux, dont l'un fut fondé par l'évêque Colbert en 1688 : on ignore l'origine de l'autre. Les habitans de cette ville avoient autrefois la coutume de s'assembler près des portes de St.-André et de l'Arroux le premier septembre, jour de St.-Lazare; et là, en armes, ils accompagnoient leur *vierg* ou maire, revêtu d'une robe de satin violet, à cheval avec les échevins et le syndic. Ce maire portoit à la main un bâton enrichi de pierreries, en forme de sceptre; et, en cet équipage, il rendoit la justice, l'étendart de la ville déployé, porté par un héraut à cheval, armé de toutes pièces. Au retour, dans le champ de St.-Lazare, une partie des habitans armés s'emparoit de trois forts construits en bois; l'autre partie en faisoit le siége et s'en emparoit à son tour. Cette coutume étoit un reste de l'ancienne souveraineté qu'exerçoit le premier magistrat d'Autun qui avoit droit de vie et de mort sur ses sujets. Sa puissance ne duroit qu'un an. La reine Brunehaut y est inhumée dans l'église St.-Martin.

Cette ville a deux manufactures : l'une de draps pour les troupes, de crépons et de toiles, l'autre de bas et de bonnets; deux usines : dans l'une on fabrique des canons, des affûts, des caissons et des boulets, et dans l'autre des fusils. Il y a une papeterie qui fournit des papiers de plusieurs espèces. On y fabrique encore une étoffe commune et assez singulière, qui ne se trouve dans aucun autre endroit de la France. On la nomme *tapisserie de marchand*. Elle est toute de poil et fil. Il y en a de toutes sortes de couleurs. Cette étoffe est propre à faire des couvertures et des tours de lit, des couvertures de chevaux, des portières, des tapis de pied, et à mettre sous les tentures de damas pour les conserver. Chaque pièce est de 3 mèt. env. (une aune deux tiers de longueur) sur 1 mèt. environ (deux tiers de largeur). Aux environs de cette ville on trouve du granit grisâtre qu'on emploie pour la construction des bâtimens et pour le pavé de cette ville. On ne voit que deux anciens monumens, situés près de l'église de St.-André et à la porte du pont de l'Arroux, qui soient en pierre calcaire. La montagne qu'on aperçoit en sortant d'Autun, près la route de Toulon, est composée de masses de granit et de sable graniteux.

C'est la patrie de Charles *Clément*, bénédictin, professeur de rhétorique, né à Pamblane près Autun, en 1704; mort à Paris en 1792. C'étoit un homme ardent, attaché à ses opinions, pieux, vrai, sincère et bon ami. On a de lui l'*Art de vérifier les dates*, 1750, *in-4°*. *Lettres à Mecenas sur son Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique de Fleury*, 1757, *in-12*. *Histoire Générale de Port-Royal*. *Continuation de l'Histoire Littéraire de France*, 11 vol. *Justification de l'Histoire Ecclésiastique de Rouen*, 1760, *in-12*. *La Vérité et l'Innocence victorieuses de l'Erreur et de la Calomnie*.— Jacques *Guyon*, d'Autun, mort en 1625. *Poésies latines* estimées.—Louis *Laguille*, jésuite, né en 1658, mort à Pont-à-Mousson en 1742; il étoit du congrès de Bade en 1714 : il a donné une *Histoire d'Alsace ancienne* et *moderne*, *depuis César* jusqu'en 1725. 2 vol. *in-folio* et 8 vol. *in-8°*.

Il y a dans cette ville un évêché qui relève de Besançon, un sous-préfet, un tribunal de première instance et de commerce, une école centrale, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 7792. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

AUTUNOIS. Pays du ci-devant duché de Bourgogne, ainsi nommé à cause d'Autun qui en étoit la capitale. Il étoit borné au septentrion par l'Auxois, au midi par le Charolois et le haut Bourbonnois, au levant par le Châlonnois et le Dijonnois, et au couchant par le Nivernois. On lui donne 9 myr. (20 lieues de longueur) sur 5 myr. (12 lieues de largeur). Outre le ci-dev. bailliage d'Autun, ce pays renfermoit ceux de Montcenis, de Semur en Brionnois, et de Bourbon-Lancy. Le climat de cette contrée est fort tempéré, et l'air y est généralement sain. Il y a beaucoup de pâturages; le terroir produit du froment et du seigle en abondance. Les plus considérables forêts sont celles de *la Farge*, dans le ci-devant bailliage de Semur en Auxois, et l'*Avoise*, dans le ci-dev. bailliage de Montcenis. Bourbon-Lancy, la plus considérable ville de cette contrée après Autun, est fort renommée par ses eaux minérales. *Voyez* BOURBON-LANCY. Ce pays fait partie du département de Saone-et-Loire, où l'on trouve les productions, le commerce et l'industrie des habitans de ce pays.

AUTY, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Molières, à 22 k. (5 l.) de Montauban, 28 k. (6 l. 1/3) de Cahors. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

AUVE, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yvre, sur l'Auve, à 15 k. (3 l. 1/2) S. O. de Ste.-Menéhould, 25 k. (5 l. 3/4) N. E. de Châlons, 37 k. (8 l. 1/3) S. O. de Grand-Pré. *Pop.* 345. *B. de p.* de Sainte-Menéhould.

AUVE (L'), rivière (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yvre, à l'O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. N. E., reçoit l'Yvre, et se rend dans l'Aisne au S. et près Ste.-Menéhould.

AUVELOIS-COMTÉ, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 5 k. (1 l. 1/3) N. O. de Fosses, 5 k. (1 l. 1/3) S. O. de Spy, 15 k. (3 l. 1/2) de Namur. *Pop.* 594. *Bur. de poste* de Namur.

AUVELOIS-LE-VOISIN, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Namur.

AUVERGNE. C'étoit une province de France très-étendue, avec un gouvernement militaire, divisée en Haute et Basse-Auvergne. Elle avoit 13 myr. (40 lieues) du sud au nord, et 18 myr. (30 lieues) de l'est à l'ouest. Bornée au Nord par le Bourbonnois; E. par le Forêt et le Velay; O. par le Limousin, le Quercy et la Marche; S. par le Rouergue et les Cévennes. Clermont étoit la ville capitale, et le siége d'un évêché et du gouvernement général militaire de toute l'Auvergne, qui compose aujourd'hui, principalement avec le Velay, deux départemens : la Haute-Auvergne, le département du Cantal; la Basse-Auvergne, celui du Puy-de-Dôme. Plusieurs communes font néanmoins partie des départemens de la Creuse et de la Haute-Loire.

Cette province fut confisquée sur

le connétable de Bourbon, et réunie à la Couronne en 1527. Le climat n'est pas égal par-tout; il est beaucoup plus tempéré dans la Basse que dans la Haute-Auvergne, qui est hérissée de montagnes, et où la terre est couverte de neige pendant sept ou huit mois de l'année : aussi une grande quantité d'Auvergnats se répandent dans toute la France, et même dans les pays étrangers, sur-tout en Espagne où l'on compte qu'il en passe, année commune, cinq à six mille pour labourer et semer les terres; ce qui leur fait rapporter dans la province 7 ou 800 mille livres, leur travail leur tenant lieu de commerce. Même nombre de chaudronniers, après avoir parcouru toute la France, y font circuler à-peu-près la même somme lorsqu'ils rentrent dans leurs foyers. En général ce peuple est extrêmement laborieux, pour ne pas dire infatigable. Les villes principales étoient : Clermont, dont la domination de l'évêque s'étendoit sur 800 paroisses : Aurillac, St.-Flour, autre évêché qui comprenoit 270 paroisses; ce qui faisoit pour toute la province, sans y comprendre les couvens et les abbayes, 1070 clochers : Murat, Clermont-Ferrand, Riom. (*Voyez* tous ces articles en particulier; et pour ce qui est relatif en général au commerce, à l'industrie, aux productions de la Haute et de la Basse-Auvergne, *consultez* les départemens du Cantal et du Puy-de-Dôme.)

Auvergne (la Forêt d'), (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, à 14 k. (3 l. ½) sud de Billom. Elle a 7013 mètres (3600 t.) de long sur 5062 mètres (2600 t.) dans son plus large, et 2334 mètres (1200 t.) dans son plus étroit.

Auvergny, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Rugles, sur la côte près le Rille, à 22 k. (5 l.) de Verneuil, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 142. *B. de p.* de Rugles.

Auvernaux, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et canton de Corbeil, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbeil, 41 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Ponthiery, département de Seine-et-Marne.

Auverné-le-Grand, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Châteaubriant, cant. de Moisdon-la-Rivière, à 14 k. (3 l. ½) de Châteaubriant, 4 m. (10 l. ½) de Nantes. *Pop.* 1109. *Bur. de poste* de Châteaubriant.

Auverné-le-Petit, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Châteaubriant, cant. de St.-Julien-de-Vouvantes, près la Don, à 5 k. (1 l. ¼) de Châteaubriant, 5 m. (11 l.) de Nantes. *Pop.* 820. *Bureau de poste* de Châteaubriant.

Auvers, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Carentan, près la Madelène, à 5 k. (1 l. ¼) de Carentan, 30 k. (6 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1186. *Bur. de poste* de Carentan.

Auvers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, sur la Juisne, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Etampes, 36 k. (8 l.) de Versailles. *Pop.* 335. *Bur. de poste* d'Etreihy.

Auvers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près l'Oise, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pontoise, 31 k. (7 l.) de Versailles. *Pop.* 1754. *Bur. de p.* de Pontoise.

Aversa, gros ruisseau du Piémont. Il prend sa source près de Gatti, arr. de Bobbio (*Marengo*), et tombe dans le Pô à Portarbrella : son cours est de 33 k. (7 l. ½).

Auverse, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaugé, cant. de Noyant, à 11 k. (2 l. ¾) de Beaugé, 4 m. (10 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 881. *Bur. de poste* de Beaugé.

Auvers-le-Hamon, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Sablé, sur la côte près l'Erve, à 7 k. (1 l. ⅔) de Sablé, 41 k. (9 l. ⅓) du Mans. Il y avoit un prieuré qui dépendoit de l'abbaye de Marmontier. *Pop.* 1997. *Bur. de poste* de Sablé.

Auvers-sous-Montfaucon, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, à 20 k. (4 l. ½) de Sillé, 20 k. (4 l. ½) du Mans. *Pop.* 345. *Bur. de poste* du Mans.

Auvet, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 11 k. (2 l. ⅔) de Champlitte, 5 m. (11 l.) de Vesoul. *P.* 453. *B. de p.* de Gray.

Auvile (Lac de l'), (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigue, à 11 k. (2 l. ⅔) N. E. de Grenoble. Il a 291 mèt. (150 t.) de long sur 194 mèt. (100 t.) de large.

Auvillars, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, près le ruisseau la Botte, à 13 k. (3 l.) de Pont-l'Evêque, 31 k. (7 l.) de Caen. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Bonnebosq.

Auvillars, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 1 k. (¼ de l.) de la Saone, 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Losne, 29 k. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Seurre.

Auvillars, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, ch.-l. de cant. près la Garonne, à 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Agen, 4 k. (1 l.) S. de Valence, 10 k. (2 l. ½) O. de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Il y a des fabriques de bas de laine que l'on transporte à Bordeaux. C'est la patrie de *Vincent Contenson*, habile théologien.

Le port de cette ville fait partie du 5ᵉ arrond. maritime, dont Rochefort est le chef-lieu. Il y a dans ce port un *sous-commissaire d'administration*, chargé des fonctions de l'inscription maritime. C'est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 2220. *Bur. de poste* de Valence d'Agen.

Auville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, commune du Titre, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. On y fabrique beaucoup de bois d'éventails. *Pop.* réunie au Titre, 315. *Bur. de poste* de Meru.

Auvillers, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, à 3 k. (⅔ de l.) de Clermont, 23 k. (5 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Auvillers, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 9 k. (2 l. ¼) de Neufchâtel, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Auvillers, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 20 k. (4 l. ½) de Péronne, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 403. *Bur. de poste* d'Albert.

Auvilliers-les-Forges, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signé-le-Petit, à 13 k. (3 l.) S. O. de Rocroy, 29 k. (6 l. ½) N. O. de Mézières, 4 k. (1 l.) O. de Maubert. *Pop.* 524. *Bureau de poste* de Maubert-Fontaine.

Auville-sur-le-Vay, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Carentan, à 6 k. (1 l. ½) de Carentan, 37 k. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Carentan.

Auvilliers, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Bellegarde, à 10 k. (2 l. ½) de Bois-Commun, 4 m. (10 l.) d'Orléans. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Auvine, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Machault, sur l'Arne, à 24 k. (5 l. ½) de Vouziers, 6. m (13 l.) de Charleville. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Vouziers.

Auw, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Duleldorf, sur le

Kyll, à 8 k. (2 l.) S. de Dudeldorf, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Bitbourg, 5 m. (10 l. ¾) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Auweghem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Cruyshautem, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Nazareth, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Oudenarde, 18 k. (4 l.) S. S. O. de Gand. *Pop.* 1408. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Aux, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 14 k. (3 l. ¼) de Mirande, 34 k. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Miélan.

Aux-les-Cromary, v. (*Haute-Saone*), cant. de Rioz, à 13 k. (3 l.) de Rioz. *P.* 181. *B. de p.* de Rioz.

Auxais, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Eny, près la Taute, à 9 k. (2 l. ¼) de Carentan, 22 k. (5 l.) de Coutances. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de Carentan.

Auxange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Gendrey, à 14 k. (3 l. ¼) de Dole, 5 m. (12 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Dole.

Auxat-sur-Allier, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux. *Pop.* 1467.

Auxaumont, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien-Lars, à 7 k. (1 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Poitiers.

Auxelles-Bas, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 11 k. (2 l. ¾) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Béfort.

Auxelles-Haut, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 13 k. (3 l.) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. Près de ce village il y a une mine de plomb qui servoit à séparer l'argent du cuivre des mines de Giromagny. Il y a aussi dans un endroit voisin, appelé vulgairement *Pfleuning-Thourn*, et dans un autre nommé *Saint-Pierre*, deux mines d'argent qui s'exploitent. Le terroir d'Auxelles-Haut renferme en outre neuf mines; savoir, cinq de plomb, qui sont St.-Jean, St.-Urbin, St.-Martin, celle de l'Homme-Sauvage et celle de Scherchemise; et quatre autres mines tout argent: elles sont appelées de Ste-Barbe, de Kelchaffe, de Montmenard et de St.-Jacques. *Pop.* 650. *Bureau de poste* de Béfort.

Auxerre, ville (*Yonne*), ch.-l. de département, d'arrondissement et de canton, sur l'Yonne, avec un beau port, situé d'une manière très-avantageuse pour le commerce, à cause de sa communication facile avec Paris. Elle est à 5 m. (11 l.) S. S. E. de Sens, 31 k. (7 l.) O. de Tonnerre, 41 k. (9 l. ¼) N. E. de St.-Fargeau, 16 m. (37 l.) S. E. de Paris. Long. 2. 14. lat. 47. 47. Cette ville étoit le siége d'un évêché. Ses dehors sont délicieux; mais son intérieur est désagréable. Elle ne possède que deux places publiques très-étroites, et n'a qu'une seule rue qu'on puisse citer. Ses églises font tout son luxe, et le palais de l'évêque est le seul monument remarquable; c'est le plus bel édifice épiscopal de toute la France. On y comptoit 8 paroisses, 4 abbayes, plusieurs couvens d'hommes et de filles, un séminaire, un collége, et deux hôpitaux. Les seigneurs ou comtes de Châtelux étoient chanoines nés du chapitre de la cathédrale. Ils tenoient cet honneur d'un de leurs ancêtres. Ce Châtelux avoit défendu, dans le 15e siècle, la petite ville de Crévant, à quelques kilom. (lieues) d'Auxerre, et l'avoit remise ensuite au chapitre de cette ville, qui, par reconnoissance, accorda à toute la postérité de Charles de Beauvoir, seigneur de Châtelux, le titre de chanoine, avec le privilège d'assister à l'office en soutanne, en surplis, botté, éperonné, le casque en tête, l'aumusse sur le bras droit, et un oiseau de proie sur le poing, et de se faire donner un écu pour son droit de présence. Lorsque l'évêque faisoit son entrée dans la ville, trois barons les plus illustres de l'évêché, et le procureur du roi comme vassal, étoient obligés de promener le prélat sous un dais qu'ils portoient, et de recevoir à chaque coin de rue, jusqu'à son palais, la bénédiction. C'est à Auxerre que le duc de Bourgogne, 32e roi de France, mourut en 936. Le célèbre Amyot, précepteur de Charles IX, fut évêque de cette ville et grand aumônier de France, quoiqu'il eût écrit l'histoire d'Aristide et de Caton. On lui disoit un jour: Vous qui aimez tant les rois de France, vous devriez écrire leur histoire. — C'est précisément pour cela, répondit-il, que je ne l'écrirai point.

Le commerce d'Auxerre est peu considérable, si l'on en excepte ses vins. Ceux de Chablis, d'Yranci, de Coulanges, sont les plus renommés, et cette ville partage avec celle de Tonnerre la réputation des meilleurs vignobles de ce département. Le bétail y est peu considérable. Il n'y a guère que la seule prairie de *Bauche* où l'on puisse engraisser quelques troupeaux; elle a environ 13 k. (3 l.) de long sur cinq à six cents pas de large: le reste du territoire est coupé de collines presque toutes pelées et d'une terre argileuse qui ne répond pas à la culture. On fabrique à Auxerre des draps mêlés de différentes couleurs, droguets de laine, serges, façon anglaise: il y a une manufacture de bas de coton et de laine de toutes qualités. La filature de coton à l'anglaise, établie à l'hôpital général, a eu un succès décidé. On trouve aussi des tanneries pour la préparation des cuirs et peaux. C'est dans cette ville que fut imaginé, en 1640, le serpent, instrument de musique d'église. On trouve aux environs de cette ville des bancs horizontaux de pierre calcaire, sans mélange de silex, mais qui ne paroît pas assez dure pour recevoir le poli.

C'est la patrie de Germain *Brice* (Brixius), mort en 1528: il fut l'un de ceux qui apportèrent en France le bon goût d'Italie; il eut de grandes liaisons avec *Liscaris*. Il a donné des *Poësies latines*, une *Traduction* d'ouvrages grecs, etc. — Guillaume *Daubenton*, jésuite, orateur et biographe. — Jean-Baptiste *Duval*, mort en 1634. Divers ouvrages de *Littérature* et *d'Antiquités*. *Dictionnaire de la Langue Arabe*. — Pierre *Jeannin*, connu sous le nom du *Président Jeannin*: né en 1540, mort en 1622. Henri III lui donna une charge de président au parlement de Bourgogne. Henri IV le fit entrer au conseil; il partagea toujours avec Sully la confiance de ce prince. Henri IV dit à la reine, en lui présentant *Jeannin*: Vous voyez l'un des plus hommes de bien de mon royaume. On a de lui, des *Mémoires* et *des Négociations*, publiés à Paris en 1659, *in*-folio; chez les Elzevirs, 2 vol. *in*-12.; et en 1695, 4 vol. *in*-12., etc. — Jean *Lebœuf*, chanoine d'Auxerre, historien, voyageur, et antiquaire; il fut associé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, en 1750: né en 1687, mort à Paris en 1760. On a de lui: *Recueil de vers écrits, servans à l'éclaircissement de l'Histoire de France*, 2 vol. *in*-12, 1778. *Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Paris*, 3 vol. *in*-12. *Traité historique et*

pratique sur le chant ecclésiastique, 1741, *in*-8°. *Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre*, 2 vol. *in*-4°, 1743. *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, 15 vol. *in*-12. — Louis *Liger*, né en 1658, mort à Guerchi en 1717. Il a donné beaucoup d'ouvrages sur l'agriculture et le jardinage; l'*Economie Générale de la Campagne*, ou *Nouvelle Maison Rustique*, dont la meilleure édition est celle de l'an VI (1798), 3 vol. *in*-4°, avec beaucoup de figures, etc.

Cette ville est le siége de la préfecture. Il y a aussi un tribunal criminel, un de première instance et un de commerce, une école centrale, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un receveur général, un ingénieur des ponts et chaussées, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un capitaine de gendarmerie nationale, et un préposé payeur du département. *Pop.* 11,640. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Auxerrois. C'étoit un pays et troisième comté de la ci-devant province et des états généraux de Bourgogne, neuvième bailliage du gouvernement de ce nom, faisant une lieutenance générale avec l'Autunois et l'Auxois. Il étoit borné au septentrion et au levant par la Champagne, au levant d'été par l'Avallonnois, au midi par le Nivernois, et au couchant par le Gâtinois Orléanois. Cette petite contrée qui fait actuellement partie du départ. de l'Yonne, pouvoit avoir 27 k. (6 l.) du levant au couchant, et autant du septentrion au midi. L'air y est sain et assez tempéré. La terre y est fertile en vins qui ont de la réputation. L'Auxerrois étoit un pays découvert, sec et aride, rempli de collines, et peu abondant en blé. Les habitans tiroient d'Avallon la plus grande partie des blés qui leur étoit nécessaire. Quant aux pâturages, il n'y a guère que la prairie de *Bauche* qui en fournisse. Cette prairie est située au couchant d'été d'Auxerre: elle a environ 13 k. (3 l.) de longueur sur cinq à six cents pas de largeur; c'est-là qu'on mène paître le bétail; il s'y engraisse, et il fournit d'ailleurs assez de lait et de beurre pour la consommation des habitans du pays. Outre les vins, les bois font encore un objet de commerce pour les habitans du ci-devant comté d'Auxerre. Ces bois descendent par les rivières de Cure et d'Yonne jusqu'à Auxerre, et de là on les fait passer à Paris par l'Yonne et la Seine.

Pour les productions, l'industrie, le commerce, etc., *voyez* le département de l'Yonne.

Auxey-le-Grand, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Beaune, près la Genest, ruisseau, à 7 k. (1 l. 3/4) de Beaune, 37 k. (9 l. 3/4) de Dijon. *P.* réunie à celle d'Auxey-le-Petit, 684. *B. de p.* de Beaune.

Auxey-le-Petit, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Beaune, commune d'Auxey-le-Grand, près la Genest, ruisseau, à 7 k. (1 l. 3/4) de Beaune, 43 k. (9 l. 3/4) de Dijon. *Pop.* réunie à celle d'Auxey-le-Grand, 684. *Bur. de poste* de Beaune.

Auxois, contrée de France, dans la ci-devant Bourgogne, entre le Dijonnois, l'Auxerrois, la Champagne, et l'Autunois: Semur en étoit la capitale. Cette contrée fait actuellement partie du département de la Côte-d'Or et de celui de l'Yonne. (*Voyez* ces départemens, pour les productions, le commerce, l'industrie de ses habitans).

Auxon, ville (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Ervy, à 4 k. (1 l.) de Noyers, 24 k. (5 l. 1/2) S. S. O. de Troyes, 6 k. (1 l. 1/2) d'Ervy. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2336. *Bur. de poste* d'Ervy.

Auxon-Dessous, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 7 k. (1 l. 3/4) de Besançon. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Besançon.

Auxon-Dessus, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 8 k. (2 l.) de Besançon. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Besançon.

Auxon-lès-Vesoul, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Port-sur-Saone, à 6 k. (1 l. 1/2) de Vesoul. *P.* 539. *B. de p.* de Vesoul.

Auxonne, ville (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, et ch.-l. de cant., sur la Saone, à 31 k. (7 l.) S. E. de Dijon, 13 k. (3 l.) N. O. de Dole, 12 k. (3 l.) N. E. de St.-Jean-de-Losne, 34 m. (77 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 3. lat. 47. 11. Cette ville, très-bien fortifiée, est dans une situation très-favorable au commerce. *Zurvieu*, qui rapporte l'étymologie de son nom à *Saona*, *Sangona* de *Sanguine*, à cause de la persécution que les Chrétiens y essuyèrent en l'an 130, en fixe la fondation à l'an 400 de l'ère chrétienne; d'autres prétendent qu'elle ne subsiste que depuis l'an 701 de la fondation de Rome. Le comte de Lannoy étant venu pour en prendre possession, au nom de Charles-Quint, les habitans fermèrent leurs portes. Il fut obligé d'en faire le siége; mais les assiégés se défendirent si bien, qu'il le leva et se retira à Dole. Le Gouvernement y avoit établi en 1758 une école d'artillerie. On y voit un arsenal, des hangards, des greniers à blé, des magasins à poudre et salpêtre pour l'approvisionnement des places du Midi. On trouve dans ses environs une sorte de pierre, couleur d'ardoise. Il y en a aussi de rouge, bleue, jaune, et de couleur pourpre: elles sont toutes arborisées, et les carrières d'où elles sortent produisent des espèces de turquoises, des astroïtes et du corail; on trouve encore, à 4 k. (1 l.) d'Auxonne, d'assez beau marbre et du bois pétrifié et métallifié. Il y avoit un couvent de Capucins, une communauté de Filles de Ste.-Claire, et une d'Ursulines.

Le commerce d'Auxonne, qui s'accroîtroit beaucoup par la confection du canal de la Côte-d'Or, consiste en grains, vins et bois; draps et serges qu'on envoie à Lyon, d'où l'on rapporte en échange des épiceries, des étoffes de soie, vins de Mâcon, etc.

Il y a à Auxonne une école d'artillerie, un tribunal de commerce, un sous-inspecteur des forêts. Cette ville est une des places de guerre de 4e classe, de la 18e division militaire, et la résidence d'un commandant de place.

C'est la patrie de Gabriel *Davot*, l'un des auteurs du *Traité du Droit François à l'usage du duché de Bourgogne*; — d'*Antoine*, ingénieur des ponts et chaussées, membre de la société des sciences, arts et agriculture de Dijon. *Pop.* 5000. *Bur. de p.* de Dijon. *Rel. de p. aux chev.*

Auxonnois, petit pays, et comté de la ci-devant Bourgogne, et dans le ci-devant Dijonnois, faisant partie actuellement du départ. de la Côte-d'Or. Il étoit borné au levant par la Franche-Comté, au couchant par la Saone qui le séparoit, pour ainsi dire, du ci-devant Dijonnois; au midi, par une petite partie du ci-devant Châlonnois. Il s'étendoit sur la rive gauche de la Saone; de sorte qu'il étoit presque tout en longueur du septentrion au midi, n'ayant que 8 k. (deux petites lieues) dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Fort bas et fort marécageux, il étoit coupé par plusieurs petits ruisseaux. Les pâturages

rages y sont bons et abondans. Il y a aussi quelques bois de futaie et des taillis. On y recueille peu de vin; mais les habitans d'Auxonne font dans leur ville un dépôt de ceux qu'ils achètent dans les ci-devant Mâconois et Beaujolois, et qu'ils revendent ensuite aux ci-devant Lorrains et Comtois. Outre ce commerce, les habitans d'Auxonne font aussi celui du blé et des bois.

Auxy, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant de Beauvre, à 11 k. (2 l. ⅓) de Bois-Commun, 5 m. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 1468. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Auxy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. d'Autun, à 9 k. (2 l. ¼) d'Autun, 7 m. (16 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* réunie à Repas, 1142. *Bur. de poste* d'Autun.

Auxy-la-Réunion, ci-devant Auxy-le-Chateau, bourg (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol-sur-mer, et ch.-l. de cant., sur l'Authie, à 36 k. (8 l.) S. E. de Montreuil, 5 m. (11 l.) O. d'Arras, 18 k. (4 k.) N. O. de Doulens. Cette petite ville est divisée en deux parties par la rivière d'Authie: la partie qui est à la droite de cette rivière, prenoit le nom *d'Auxy-le-Château*, avec titre de marquisat; elle dépendoit du gouvernement général de l'Artois, intendance de Lille. L'autre partie, qui est sur la rive gauche de l'Authie, appelée *Auxy* et *Miaquiers*, étoit dans l'Amiénois au commencement de la Basse-Picardie. *Pop.* 2348. *Bureau de poste.*

Auveille, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Eyguyères, à 25 k. (5 l. ¾) de Tarascon, 6 m. (13 l.) de Marseille. Il y a cinq manufactures en laine, où se fabriquent des étoffes appelées *cadis*, et une autre où se fabrique la toile. Il y existe une carrière de marbre mêlé de blanc, de jaune, de rouge et de couleur de chair. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de St.-Remy.

Auzainvilliers, v. (*Vosges*). *Voyez* Ozainvilliers.

Auzance, ville (*Creuse*), arr. d'Aubusson, et ch.-l. de cant., sur un coteau environné d'étangs, à 18 k. (4 l.) S. d'Evaux, 4 m. (10 l. ½) E. S. E. de Guéret, 27 k. (6 l.) E. p. N. d'Aubusson. On fait dans cette ville un assez fort commerce en cuir, chanvre, fil, toile, laine et plumes. Il y a aussi une mine d'antimoine qui a été exploitée autrefois. *Pop.* 1370. *Bur. de poste.*

Auzance (l'), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Thenezay, où elle prend sa source, coule à l'E., et se jette dans la Clain, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Poitiers.

Auzas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l.) de Toulouse. *Pop.* 623. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Auzat-le-Luguet, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. d'Issoire, cant. d'Ardres, à 7 k. (1 l. ¾) d'Issoire, 36 k. (8 l.) de Clermont. Il y a des mines de charbon de terre. *Pop.* 1749. *Bur. de poste* d'Ardres.

Auzay, v. (*Vendée*), arrond. et cant. de Fontenay-le-Peuple, près la Vendée, à 5 k. (1 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Fontenay.

Auze (l'), rivière (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant de Salers. Sa source, à 21 k. (4 l. ¾) E. S. E. de Mauriac, coule à l'O., et se rend dans la Dordogne, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Mauriac.

Auzé (l'), riv. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Tence. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Tence, coule au nord, reçoit la Naie, et se rend dans le Lignon, à 13 k. (3 l.) N. de sa source.

Auze-sur-Serein, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Vieux-Chateau.

Auzecourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vaubecourt, à 18 k. (4 l.) de Bar. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Auzelles, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Cunlhat, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Ambert, 39 k. (8 l. ⅔) de Clermont. *Pop.* 2109. *Bur. de poste* d'Ambert.

Auzenne (l'), rivière (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Pierreville. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Pierreville, coule à l'E., puis au N. E., et se rend dans l'Erieux, à 1 k. (⅓ de l.) E. de St.-Sauveur de Montagut.

Auzers, v. (*Cantal*), arrond. et cant. de Mauriac, près la Chavaroche, à 10 k. (2 l. ½) de Mauriac, 37 k. (8 l. ⅓) d'Aurillac. *Pop.* 995. *Bur. de poste* de Mauriac.

Auzet, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne, à 25 k. (5 l. ⅔) de Digne. *P.* 308. *Bur. de poste* de Seyne.

Auzeville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, à 8 k. (2 l.) de Toulouse. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Toulouse.

Auzeville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, sur l'Aire, à 2 k. (½ l.) de Clermont, 37 k. (8 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 1572. *B. de p.* de Clermont.

Auzielle, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, à 11 k. (2 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Toulouse.

Auzil, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, à 9 k. (2 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Toulouse.

Auzies, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 29 k. (6 l. ¾) N. E. de Villefranche, 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Albin, 27 k. (6 l.) N. O. de Rhodez. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Rignac.

Auzoir-le-Doyen, v. (*Loir-et-Cher*), arrondiss. de Blois, cant. d'Auzoir-le-Marché, à 11 k. (2 l. ¾) E. d'Auzoir-le-Marché, 37 k. (8 l. ¼) S. de Blois. *Pop....*

Auzon, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Pyney sur l'Auzon, à 24 k. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Troyes.

Auzon, ville (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, et ch.-l. de cant., près de l'Allier, à 9 k. (2 l. ⅓) N. de Brioude, 6 m. (12 l. ½) N. O. du Puy, 18 k. (4 l.) E. d'Ardes. Cette ville avoit le titre de baronnie. Il y a une mine de charbon de terre. *Pop.* 1066. *Bur. de p.* de Brioude.

Auzon (l'), rivière (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. O. de Privas, coule au S., reçoit la Laduegne, et, tournant au S. O., se rend dans l'Ardèche près Lanas, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Villeneuve-de-Berg.

Auzon (l'), rivière (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Bagnols. Sa source près Masmolène, à 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Uzès, coule à l'O., puis au S. O., passe à l'E. d'Uzès, et allant au S. se rend dans la Seynes, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Uzès.

Auzon (l'), riv. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Auzon, coule à l'O., reçoit le ruisseau Maupas, et se rend dans l'Allier à Auzon, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Auzon (l'), rivière (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron. Sa source à Flassans, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de Mourmoiron, coule au S., puis à l'O., arrose Mazan, Carpentras, passe près

Monteux, et se rend dans la Nesque, à 29 k. (6 l. ½) O. S. O. de sa source.

AUZONET (L'), rivière (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Ambroix. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. de St.-Ambroix, coule à l'E. S. E., passe au S. d'Auzon, remonte au N. E., et se rend dans la Ceze à l'O. de la rivière de Theyrargues, à 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de St.-Ambroix.

AUZOUER, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Château-Regnault, sur la Quintanne, ruisseau, à 5 k. (1 l. ¼) de Château-Regnault, 24 k. (5 l. ½) de Tours. *Pop.* 1680. *Bur. de p.* de Château-Regnault.

AUZOUVILLE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 15 k. (3 l. ½) de Caudebec, 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Fauville.

AUZOUVILLE-L'ESNEVAL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, canton d'Yerville, à 18 k. (4 l.) de Caudebec, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 147. *Bur. de poste* d'Yvetot.

AUZOUVILLE-SUR-RY, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, à 15 k. (3 l. ½) de Rouen. *P.* 774. *B. de p.* de Rouen.

AUZOUVILLE-SUR-SAENNE, v. (*Seine-Inférieure*) arr. de Dieppe, cant. de Basqueville, sur la Saenne, à 22 k. (5 l.) de Dieppe, 37 k. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 295. *Bur. de poste* d'Omonville.

AVAC (Port D'), (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. de Crozon, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. d'Argol. Il a au S. E. la pointe de Bellec, et au N. O. l'anse du Caon et la pointe de Peguerguen.

AVAILLES, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, près la Seiche, à 4 k. (1 l.) de la Guerche, 40 k. (9 l.) de Rennes. *Pop.* 850. *B. de p.* de la Guerche.

AVAILLES, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. d'Airvault, sur la Thoue, à 13 k. (3 l.) de Thouars, 7 m. (14 l. ⅔) de Niort. Ce territoire a beaucoup de bois. Les vins qu'on y recueille sont d'une qualité moyenne, et ne sont employés que pour la consommation des habitans. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Airvault.

AVAILLES, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Vouneuil, près l'Ozon, à 7 k. (1 l. ½) de Châtellerault, 27 k. (6 l.) de Poitiers. *Pop.* 552. *B. de p.* de Châtellerault.

AVAILLES, ville (*Vienne*), arr. de Civray, et ch.-l. de cant., sur la rive droite de la Vienne, à 13 k. (3 l.) N. de Confolens, 6 m. (13 l.) S. S. E. de Poitiers, 29 k. (6 l. ½) E. de Civray. A quelque distance il y a des eaux minérales, limpides et salées, fort estimées. *Pop.* 1754. *Bur. de poste* de Civray.

AVAILLES-SUR-CHIZÉ, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Corbeil, cant. de Brioux, près la Boutonne, à 28 k. (6 l. ⅓) de Niort. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Niort.

AVAINS (LES), v. (*Sambre-et-Meuse*), arrondiss. de la Marche, canton d'Havelange, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Havelange, 11 k. (2 l. ¾) S. p. E. d'Huy, 31 kilom. (7 l. ¼) E. p. S. de Namur. Ce village est célèbre par la bataille qui a été donnée en 1635. L'armée de France, commandée par les maréchaux de Chatillon et de Brezé, attaqua et défit celle d'Espagne, commandée par le prince Thomas de Savoie, qui y perdit quatre mille hommes, tout son bagage, et seize pièces de canon. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Namur.

AVAL (Isle D'), (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, dans les sables de la mer, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Lannion. Elle a, du N. au S., 389 mèt. (200 t.) de long sur 194 mèt. (100 t.) de large.

AVALATS (LES), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de St.-Juery, sur le Tarn, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Alby, 38 k. (8 l. ½) de Castres. *Pop.* 262. *Bur. de poste* d'Alby.

AVALLON, ville (*Yonne*), ch.-l. d'arrondissement et de cant., sur le Cousin, à 9 m. (20 l.) O. de Dijon, 7 m. (15 l.) N. O. d'Autun, 4 m. (10 l. ½) S. S. E. d'Auxerre, 21 m. (47 l.) S. E. de Paris. Long. 21. 14. lat. 47. 28. Cette ville est bâtie sur un roc de granit rouge, susceptible de poli. Sous le roi Robert le *pieux*, le château d'Avallon souffrit un long siége, et ne put être forcé à cause de la bravoure des habitans qui se défendirent à outrance. Il ne reste aucun vestige de ce château. Robert en étant enfin devenu maître, le fit démanteler. Il y avoit quatre couvens, tant de religieux que de religieuses; un collége occupé par des Doctrinaires; une collégiale fondée, l'an 846, par Gérard de Roussillon, comte de Nevers: son chapitre étoit composé de douze chanoines. Eudes, dit Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, y mourut en 1002. Avallon est entourée de pâturages et de terres fertiles en froment, en fourrages et en vins. Non loin de cet endroit se trouvent de vastes forêts dont Paris tire son chauffage. On fait flotter ces bois sur la Cure, jusqu'à l'Yonne, qui le rend à son tour à la Seine. Outre tous ces objets de commerce, il y a plusieurs fabriques de draps et de droguets, de bas de laine, et trois moulins à foulon, deux papeteries, et une manufacture de chapeaux. On y fait aussi commerce de grains, vins, charbon, et bestiaux. Il y a des tanneries.

C'est le lieu de naissance de Jacques *Boileau*, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an 2 (31 octobre 1793), âgé de 42 ans. — Lazare André *Bocquillot*, né en 1648, mort en 1728. Il fut d'abord secrétaire d'ambassade; de retour en France, il se fit recevoir avocat, ensuite curé. Dans le nombre de ses ouvrages, on remarque son *Traité sur la Liturgie*, ouvrage curieux et intéressant pour ceux qui aiment les antiquités. On a encore de lui plusieurs volumes d'*Homélies*. *Histoire du chevalier Bayard*, in-12, etc.

Dans cette ville il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, de commerce, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 4166. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

AVALLON-SUR-VINGEANNE, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* ST.-SEINE-SUR-VINGEANNE.

AVALLON, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin, près de la rive gauche de la rivière d'Azeins, à 8 k. (2 l.) N. N. E. de Goncelin, 4 k. (1 l.) E. de Fort-Barraux, 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Grenoble, 3 k. (¾ de l.) de son confluent dans l'Isère. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Barraux.

AVALLONNOIS. C'étoit une contrée de France dans la ci-devant Bourgogne, entre le Dijonnois, l'Auxenois, etc. La ville d'Avallon en étoit la capitale. Cette contrée fait actuellement partie du départem. de l'Yonne. (*Voir* ce département pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans.)

AVANCHERS (LES), (*Mont-Blanc*). *Voyez* ARANCHES (LES).

AVANCIAT (L'), v. (*Jura*) *Voy.* LANVACIAT.

AVANÇON, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de la Bâtie-

Neuve, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Embrun, 8 k. (2 l.) de Gap. *Pop.* 561. *Bur. de poste* de Gap.

Avançon, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Château-Porcien, à 8 k. (2 l.) de Rhétel, 5 m. (10 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Réthel.

Avancey, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 13 k. (3 l.) de Boulay, 10 k. (2 l. ½) de Metz. *P.* 106. *B. de p.* de Metz.

Avanné, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, sur la Saone, à 5 k. (1 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Besançon.

Avans, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, c. de Marcilly-le-Hayer, à 9 k. (2 l. ¼) de Nogent, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Avant, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arcis, 22 k. (5 l.) de Troyes. *Pop.* 292. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Avanton, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Neuville, à 8 k. (2 l.) de Poitiers. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Poitiers.

Avapessa, v. (*Golo*), arrond. de Calvi, à 9 k. (2 l. ⅓) de Calvi, 5 m. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 252.

Avaray, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Mers, à 4 k. (1 l.) N. E. de Mers, 22 k. (5 l.) N. E. de Blois, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Beaugency. Il y a fabrique de bonnets de laine. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Mers.

Avaris (l'), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Sorèze, coule au N. O., puis au N. et se rend dans la Sor, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Avaux, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. d'Asfeld-la-Ville, près l'Aisne, à 21 k. (4 l. ¾) de Réthel, 6 m. (13 l.) de Charleville. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Réthel.

Ave, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Wellin, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Rochefort, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Wellin. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de Marche.

Aveines, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton d'Ecouché, à 9 k. (2 lieues ¼) d'Argentan, 30 k. (6 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 539. *Bur. de poste* d'Argentan.

Aveize, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Symphorien-sur-Coize, à 29 k. (6 l. ½) de Lyon, 39 k. (8 l. ¾) de Villefranche. *Pop.* 987. *Bur. de poste* de Chazelles.

Aveizien, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montbrison, 22 k. (5 l.) de Feurs. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Chazelles.

Avélan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, sur la Neste-de-Louron, à 27 k. (6 l.) de la Barthe, 6 m. (11 l. ¾) de Tarbes. Il y a des bancs de marbre gris près de ce village. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Arreau.

Avelan, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Barjac, à 27 k. (6 l.) du Pont-St.-Esprit, 5 m. (11 l. ¼) de Nîmes. Il y a des mines de fer et de cuivre, et des rognons de mine de plomb, que l'on nomme *extra-filons*, couverts de terre fort humide. Dans une ancienne ouverture, il se trouve deux filons qui se réunissent dans le roc jusqu'à 8 m. (4 t.) de profondeur. Cette mine a donné par quintal 10 onces d'argent. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Barjac.

Avelanges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille, à 8 k. (2 l.) d'Is-sur-Tille, 30 k. (6 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 94. *Bur. de p.* d'Is-sur-Tille. *Rel. de p. aux chev.*

Avelège, v. (*Somme*), cant. de Molliens, à 25 k. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* réunie avec les fermes de Courchon et Bazincamps, 177. *Bur. de poste* de Picquigny.

Avelghem, bourg (*Lys*), arr. de Courtrai, et ch.-l. de cant., près la rive gauche de l'Escaut, à 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Courtrai, 23 k. (5 lieues ¼) N. p. E. de Tournay, 15 k. (3 l. ½) S. O. d'Oudenarde, 5 m. (11 l. ¼) S. p. E. de Bruges. *Pop.* 3355. *B. de p.* de Courtrai.

Avelin, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marq, à 10 k. (2 l. ½) de Lille, 19 k. (4 l. ¼) de Douay. *P.* 1323. *B. de p.* de Lille.

Avelon (l'), rivière (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Gesmer. Sa source, à 18 k. (4 l.) O. p. N. de Beauvais, coule au S., puis à l'E., et se rend dans le grand Therain à l'O. de Beauvais.

Aveluy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près le ruisseau de Miraumont, à 23 k. (5 l. ¼) de Péronne, 30 k. (6 lieues ¾) d'Amiens. *P.* 316. *B. de p.* d'Albert.

Aven, Aufen *ou* Hières (l'), rivière (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Callac. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Pithiviers, coule au S., puis remonte au N. O., redescend au S. S. O., passe à l'O. de Carhaix, avoisine Châteaulin, et, remontant au N. O., se rend dans la baie de Brest.

Avenans, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de St.-Julien, commune d'Andelot, à 18 k. (4 l.) d'Argelet, 30 k. (6 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 603. *B. de p.* de St.-Amour.

Avenas, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, près la source de la Grosne, à 24 k. (5 l. ½) de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) de Lyon. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Avenay, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, sur la Saone, à 6 k. (1 l. ½) de Besançon. *P.* 155. *B. de p.* de Besançon.

Avenay, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, sur la Guine, à 11 k. (2 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Caen.

Avenay, v. (*Marne*), arr. de Valognes, cant. d'Ay, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Epernay, 27 k. (6 l.) de Châlons. On trouve sur les côtes de cette ville beaucoup de cailloux, et de ce qu'on appelle *rocaille*. Il y avoit près d'Avenay, dans une vallée connue sous le nom d'*Anne*, une fameuse abbaye de Filles de l'Ordre de saint Benoît, dont le revenu étoit de plus de 20,000 liv. Il y avoit 40 religieuses. Elle fut fondée par sainte Berthe, femme de Gombert, maire du Palais. On y voyoit une église collégiale. Cette abbaye étoit l'une des plus belles maisons de France. L'abbesse d'Avenay nommoit aux six canonicats qui composoient le chapitre de l'église collégiale. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* d'Epernay.

Aven-Capelle, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, sur le graght de Creke, rivière à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Dixmude, 5 k. (1 l. ½) E. de Furnes, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Bruges. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Furnes.

Avène, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, sur l'Orb, à 18 k. (4 l.) de Lodève, 7 m. (14 l. ⅓) de Montpellier. Il y a des mines de plomb et de cuivre riches en argent. *Pop.* 1172. *Bur. de poste* de Lodève.

Avène, v. (*Ourthe*) arr. d'Huy, ch.-l. de cant., près la Mehaigne, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Ciplet, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. d'Hannut, 32 k. (7 lieues ¼) O. p. S. de Liége.

Population, 175. *Bur. de p.* d'Huy.

Avenelles, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près la Dive, à 13 k. (3 l.) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* d'Argentan.

Avenelle-St.-Denis, v. (*Nord*), arr. et canton d'Avesnes, près la grande Helpe, à 1 k. (¼ de l.) d'Avesnes, 7 myr. (15 l. ½) de Douay. *P.* 401. *B. de p.* d'Avesnes.

Avenheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Cologne.

Avenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, à la source du Leisbach, à 23 k. (5 l. ¼) d'Haguenau, 16 k. (3 l. ¾) de Strasbourg. Il y a dans ce village des bains fournis par une fontaine dont les eaux ont une odeur désagréable : elles sont froides en été, et chaudes en hiver. Les puits intarissables, autrement la source de cette fontaine est dans le village même. Son bassin a environ 2 mèt. (6 pieds) de profondeur et autant de largeur, et fournit un égal volume d'eau pendant toute l'année, même pendant les plus grandes chaleurs de la canicule; et les hommes, ainsi que les animaux, y trouvent toujours un remède sûr. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Avenières (les), (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Morelet, près le Guiers, à 13 k. (3 l.) de la Tour-du-Pin, 5 m. (12 l. ¼) de Grenoble. Il y a une fabrique de tuiles et briques. *Population*, 2234. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Avenières (Notre-Dame d'), b. (*Mayence*), arr. et canton de Laval, à 1 k. (¼ de l.) de Laval. Il y a quatre blanchisseries de toiles, et des manufactures de briques et de pots de terre. *Pop.* 2034. *Bur. de poste* de Laval.

Avennes, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de Marolles, sur l'Orne, à 8 k. (2 l.) de Mamers, 31 k. (7 l.) du Mans. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Mamers.

Avensac, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Mauvezin, à 25 k. (5 l. ¾) de Lectour, 32 k. (7 l. ⅓) d'Auch. *P.* 184. *B. de p.* de Gimons.

Avensac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 25 k. (5 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Aventignan, v. (*Hautes-Pyrénées*), à 4 k. (1 l.) de Montrejean. *Pop... Bur. de poste* de Montrejean, département de la Haute-Garonne.

Aventon, v. (*Vienne*), à 10 k. (2 l. ½) de Poitiers. *Pop...... Bur. de poste* de Poitiers.

Aventure (l'), v. (*Seine-et-Oise*), à 4 k. (1 l.) de Bonnières. *Pop...... Bur. de p.* de Bonnières.

Aveny, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. d'Écos, près l'Epte, à 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Vernon.

Averan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, à 11 k. (2 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Tarbes.

Averboden, v. (*Dyle*), à 7 k. (1 l. ¾) de Tiest. *Pop.... Bur. de poste* de Tiest.

Averdines, v. (*Cher*), à 4 k. (1 l.) de Villequiers. *Pop... Bur. de poste* de Villequiers.

Averdoing, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pol, 24 k. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Averdon (l'), rivière (*Loir-et-Cher*), arrondis. de Blois, cant. de Marchenois. Sa source, près de Boesseau, coule au S., et se réunit à l'Andesson, qui coule parallèlement à la Loire, dans laquelle elle se jette près d'Amboise.

Averdon, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, près le ruisseau l'Averdon, à 10 k. (2 l. ½) de Blois. *Pop.* 510. *B. de p.* de Blois.

Averkoden, village des Pays-Bas (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Diest, à 6 k. (1 l. ½) N. de Montaigu, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Diest, 5 m. (10 l. ¾) N. E. de Bruxelles. Ce village dépendoit de la ci-devant province du duché de Brabant. Il y avoit autrefois une magnifique abbaye de religieux de l'Ordre des Prémontrés, fondée en 1128. *Pop... Bur. de poste* de Diest.

Avermes, v. (*Allier*), arr. et cant. ouest de Moulins, sur la côte, près l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) de Moulins. *Pop.* 400. *Bureau de poste* de Moulins.

Avernage, v. (*Doubs*), à 7 k. (1 l. ¾) de Baume-les-Dames. *Pop... Bur. de poste* de Baume-les-Dames.

Avernas-le-Boduin, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, près la Gette, à 2 k. (½ l.) N. d'Hannut, 7 k. (1 l. ¾) de Landen, 36 k. (8 l.) O. p. N. de Liége. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Tirlemont, département de la Dyle.

Avernes, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, à 31 k. (7 l.) de l'Aigle, 6 m. (13 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Lesap.

Avernes, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près la Dive, à 18 k. (4 l.) d'Argentan, 41 k. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Nonant.

Avernes, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur le ruis. l'Aubette, à 18 k. (4 l.) de Pontoise, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Meulan.

Averon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, sur un tertre, à 8 k. (2 l.) de Nogarot, 43 k. (9 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Nogaro.

Averre (l'), rivière (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Martin-de-Valgagne. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de Notre-Dame de Laval, coule à l'E., descend au S., reçoit l'Allias, et se rend dans le gardon d'Alais, à 5 k. (1 l. ⅓) S. E. d'Alais.

Aversalle (l'), riv. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Goron. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Mayenne, coule à l'E., et se jette dans la Mayenne, à 4 k. (1 l.) N. d'Ambrières.

Avertignan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Nestier, entre le Merdan et le Nistos, près la Neste, à 10 k. (2 l. ½) de la Barthe, 41 k. (9 l. ¼) de Tarbes. Le terroir de ce village renferme une mine d'or. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de la Barthe.

Averton, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton de Villaines-la-Juhel, près le Merdereau, à 23 k. (5 l. ¼) d'Évron, 5 m. (11 l.) de Laval. *Pop.* 1226. *Bur. de poste* de Villaines.

Aves, v. (*Tarn*), à 4 k. (1 l.) de Gaillac. *Pop... B. de p.* de Gaillac.

Avésé, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Ferté-Bernard, sur l'Huisne, à 5 k. (1 l. ¼) de la Ferté-Bernard, 43 k. (9 l. ¾) du Mans. *Pop.* 1153. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Avesnes, ville (*Nord*), ch.-l d'arrond. et de cant., sur l'Helpe, à 8 m. (19 l.) de Valenciennes, 7 m (15 l.) S. E. de Douay, 20 m. (45 l. N. E. de Paris. Long. 21.33. lat. 50.10 Avesnes étoit bâtie dès le 11e siècle

Elle a donné son nom à des seigneurs qui ont été comtes du Hainaut, de Hollande, de Zélande, etc. Elle a passé ensuite à la maison d'Autriche-Espagne, et elle étoit alors un comté-pairie du Hainaut. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1659, avec les villes du Quesnoy et Landrecies. Avesnes, dans un pays inégal et couvert de bois, a été possédée anciennement par des comtes qui ont gouverné en souverains la Flandre, le Hainaut, la Hollande et la Zélande : les Français s'en étant emparés, elle leur est demeurée par le traité des Pyrénées. Il y avoit une collégiale où Louise d'Albret, dame d'Avesnes, établit un Chapitre de douze chanoines en 1534. On y voyoit aussi deux couvens, l'un de Récollettes et l'autre de Béguines.

Il y a un sous-préfet, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier. Avesnes est une place de guerre de 4e classe, de la 16e division militaire. On y fait commerce de fruits, houblon, épingles, quincaillerie, clouterie, fil de fer, blondes, toiles ; il y a des tanneries. *Pop.* 2703. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Avesnes, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 22 k. (5 l.) de Dieppe, 6 m. (13 l. ½) de Rouen. *Pop.* 180. *Bureau de poste* de Gournay.

Avesnes, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 4 k. (1 l.) de Gournay, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Gournay.

Avesnes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hucqueliers, à 32 k. (7 l. ¼) de Boulogne, 6 m. (14 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Fruges.

Avesnes, b. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. d'Arras, 18 k. (4 l.) S. E. de St.-Pol., 18 k. (4 l.) N. E. de Doulens. *Pop.* 1154. *Bur. de poste* d'Arras.

Avesnes, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à Sauchoy, 327. *B. de p.* d'Oisemont.

Avesnes-Haut, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Rue, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville, 6 m. (14 l. ¼) d'Amiens. *Pop... Bur. de p* de Montreuil, dép. du Pas-de-Calais.

Avesne-le-Sec, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Bouchain, à 16 k. (3 l. ¾) de Valenciennes, 24 k. (5 l. ¼) de Douay. *Pop.* 972. *Bur. de poste* de Bouchain.

Avesnes-lès-Aubert, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 10 k. (2 l. ½) de Cambrai, 28 k. (6 l. ¼) de Douay. On y fabrique de la batiste. *Pop.* 2047. *Bur. de p.* de Cambrai.

Avesnes-lès-Nonains, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Bapaume, à 1 k. (¼ de l.) de Bapaume, 21 k. (4 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 118. *Bur. de p.* de Bapaume.

Avessac, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de St.-Nicolas-de-Redon, à 25 k. (5 l. ¾) de Blain, 5 m. (12 l. ½) de Nantes. *Pop.* 2299. *Bur. de poste* de Redon, département d'Ille-et-Vilaine.

Avessé, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Brulon, à 14 k. (3 l. ¼) de Sablé, 33 k. (7 l. ½) du Mans. *Pop.* 775. *Bur. de p.* de Sablé.

Aveux, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, cant. de Mauléon, près Lourse, à 16 k. (3 l. ¾) de la Barthe, 5 m. (10 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Avexy, v. (*Cher*), arrondis. de Bourges, cant. de Graçay, à 19 k. (4 l. ¼) de Vierzon, 43 k. (9 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 583. *Bur. de poste* de Vatan.

AVEYRON.

Ce département tire son nom de la rivière qui, passant de l'Est à l'Ouest, se sépare en deux parties. Il répond à l'ancienne province de Rouergue, comprise alors dans le gouvernement de la Guyenne.

Ses bornes sont, au N. le département du Cantal, au N. E. celui de la Lozère, à l'E. celui du Gard, au S. E. celui de l'Hérault, au S. O. celui du Tarn, à l'O. celui du Lot. Ses principales rivières sont : le *Lot*, dont il est parlé dans le département de la Lozère. L'*Aveyron*, qui donne son nom au département, et qui commence à l'E. vers le S. E. de Séverac-le-Château; il remonte et passe à l'O. de cette même ville, de Gaillac, au N. O. et par le N. de Layssac; de là il tourne à l'O., passe à Gages, à Rhodez, par le N. de Colombiers, à Ville-Franche, d'ou il redescend au S., passe à Najac, reçoit la *Viaur*, tourne à l'O. passe à Varen, Saint-Antonin, sort du département, arrose Penne, Montricoux, Boulle, Négrepelisse, passe au S. et près de Réalville, d'où il tourne à l'O., et se rend dans le Tarn au N. O. de Montauban. Ce pays est montagneux, et l'air y est très-sain ; il y croît peu de grains, mais il est abondant en excellens pâturages. On fait un commerce considérable de la quantité de bestiaux que l'on y élève. La superficie de ce département est d'environ 1,767,424 arpens carrés, ou 902,064 hectares ; sa population est de 328,195 : il est composé de 589 communes, et divisé en 5 arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en 43 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Rhodez*. *Espalion*, *Milhaud*, *Saint-Afrique* et *Villefranche* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Cahors, et dépend de la 9e division militaire dont le commandant réside à Montpellier. Aveyron est du ressort du tribunal d'appel séant à Montpellier, département de l'Hérault, et dans la 14e conservation forestière. (*Voyez* Rhodez).

Les principales villes sont : *Rhodez*, *Espalion*, *Milhau*, *Saint-Afrique* et *Villefranche*.

Rivières. Aigues-Vielles, Amalon, Anpières, Argence, Argence, Aveyron, Baringuene, Baye, Boralde, Beras, Cabrias, Cernon, Coussonne, Dangouze, Daze, Diège, Douzon, Galatrave, Gos, Grozou, Hirondel, Innous, Jaoul, Lescudelle, Lezert, Lieux, Liort, Mam, Mardon, Maxilion, Menepyre, Menson, Merdanson, Mounargues, Morte, Mossau, Monssauroux, Muse, Nuège, Nuejouls, Peaux, Poujade, Rance, Ruissec, Rioulalet, Sedène, Seniq, Selvez, Serre, Seye, Sorgues, Versolet, Viaur, Violou, Vive.

Ruisseaux. Cabot, Campaline, Dourbiet, Franchelieux, Juerg, Lerones, Lieux, Maragne, Ocrone, Pessades, Pleaux, Riencros, Selvet, Teissonnière, Vernhau.

Forêts. Guilhaumard, Palanges.

Montagnes. Levesou, Monbanast, Fltousque.

Rocher. Larzac.

Son principal commerce consiste en bestiaux, sur-tout en mulets qu'on conduit en Espagne. On y fabrique une grande quantité de serges, de cadis, de tiretaine et toiles grises, qui se débitent dans la ci-devant province de Languedoc, et passent même en Italie. L'Aveyron est fort riche en mines de fer et de cuivre, d'alun, de vitriol, de soufre. Il y a beaucoup de mûriers pour la nourriture des vers à soie.

Valeur des mesures agraires de ce département, en ares.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

La Canne à Albin, 2.2017.
— à Milhau, 1.9887.
— à Mur-de-Barrez, 2.1107.
— à Najac, 1.9917.
— à Naut, 1.8884.
— à Rhodez, 1.9844.
— à Saint-Antonin, 1.8136.

— à Séverac, 1.9967.
— à Conques, Cornus, Entraigues, Espalion, la Guiolle, Pont-de-Camarès, Saint-Afrique, Saint-Geniez, Saint-Rome-du-Tarn, Saint Sernin, Sales-Curan, Sauveterre et Villefranche, 2.0037.

Nota. La Canne se divise en 8 pans; ainsi la valeur du pan est le 8e de la valeur de chaque espèce de canne.

Mesures agraires; valeur en ares.

La Sétérée d'Albin, 720 cannes carrées, 4 quartes, 16 boisseaux, ou 160 perches, 34.904.
— de Milhau, 640 *id.* 4 quartes, 16 boisseaux, 160 destres, 25.255.
— Mur-de-Barrez, 460 toises carrées, à 6 pieds 6 pouces, 28.306.
— Najac, de 80 lattes carrées, 4 quarterons, 16 pennes, ou 80 pattes, 53.013.
— Nant, de 500 cannes carrées, 4 quartes, ou 16 rézeaux, 19.694.
— Rhodez, 640 cannes carrées, 25.207.
— Saint-Antonin, 1024 lattes carrées, faisant 2 emines, 16 quartes, 256 boisseaux, ou 4096 lattes, 210.549.
— Séverac, 640 cannes carrées, valant 4 quartes, ou 16 boisseaux, 25.515.
— Conques et Entraigues, 640 cannes carrées, faisant 4 quartes, ou 16 boisseaux ou gétaux, 25.693.
— Cornus, Pont-de-Camarès et Saint-Afrique, de 900 cannes carrées, valant 4 quartes, et la quarte 7 boisseaux et demi, 36.132.
— Espalion, La Guiolle et Saint-Geniez, de 800 cannes carrées, 32.117.
— Saint-Rome-du-Tarn, de 672 cannes carrées, faisant 4 quartes ou 16 boisseaux, 26.978.
— Saint-Sernin, de 1280 cannes carrées, 52.784.
— Sales-Curan et Sauveterre, de 160 perches, 25.693.
— Villefranche, de 1024 cannes carrées, valant 4 quartes, 16 punières, ou 64 pauques, 41.090.

Nota. Dans quelques communes les divisions de la sétérée n'ont pas d'autre dénomination que la moitié, le quart, etc. ou un nombre de cannes.

Les grands hommes célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: François *Chabot*, ex capucin, député à la Convention nationale, né à Saint-Geniez-Dol, décapité à Paris, le 16 germinal an 2 (6 avril 1794), âgé de 35 ans.— Pierre *Chirac*, médecin et auteur: né à Conques en 1650; mort en 1732. *Dissertations et Consultations Médicinales de MM. Chirac et Silva*, 3 vol. *in-12*. *Deux Lettres* contre *Vieussens*, etc.— Jean *Claude*, ministre, prédicateur et controversiste: né à la Sauvetat; mort en 1687. *Réponse au Traité de la Perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie*. 1671, 2 vol. *in-8°*. *Défense de la Réformation*, ou *Réponse aux Préjugés légitimes de Nicole*, 2 vol. *in-4°* et *in-12*. *Réponse à la Conférence de Bossuet*, *in-12*., etc. — François *Roaldès*, professeur en droit, historien et géographe; né à Marsilhaç, mort en 1589. *Annotationes in notitiam utrumque, tum Orientis, tum Occidentis. Discours des Choses Mémorables de la ville de Cahors.* — Guillaume-Thomas *Raynal*, philosophe, et auteur de l'*Histoire des Découvertes et des Etablissemens des Européens dans les deux Indes*, 10 v. *in-8°*. Il étoit membre de la Société royale de Londres, de l'Académie de Berlin, et de l'Institut national pour l'Histoire; naquit le 11 mars 1711 à Saint-Geniez, et mourut le 7 mars 1796, an 4. — Jacques-Godefroi-Charles-Sébastien-Xavier-Jean-Joseph *Valady*, député à la Convention nationale, né à Villefranche, décapité à Paris le 15 frimaire an 2 (6 décembre 1793). — Bernard-Louis *Verlac de la Bastide*, ci-devant avocat à Nîmes; naquit à Ségur. Il a publié plusieurs ouvrages en 1789, sur le système d'une refonte générale des monnoies.

Aveyron (l'), rivière qui donne son nom au département, arrond. de Milhau, cant. de Séverac-le-Château. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Séverac, remonte et passe à l'O. de Séverac, au N. O. de Gaillac, et par le N. de Layssac, tourne à l'O., passe à Gages, à Rhodez, par le N. de Colombiers, à Villefranche, d'où elle redescend au S., passe à Najac, reçoit la Viour, tourne à l'O., passe à Varen, St.-Antonin, sort du département, arrose Penne, Montricoux, Boulle, Négrepelisse, passe au S. et près de Reuville, d'où elle tourne à l'O. et se rend dans le Tarn, au N. O. de Montauban.

Avezac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, à 4 k. (1 l.) de la Barthe, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop.* réunie à Prat, 620 *B. de p.* de la Barthe.

Avezac, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur, commune de Cadoul, près la source du Nadalou, à 5 k. (1 l. ¼) de Lavaur, 36 k. (8 l.) de Castres. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Boulogne.

Avezaguet (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de la Barthe, coule au N., puis à l'O., et se rend dans l'Arros, à 4 k. (1 l.) N. O. de sa source.

Avezan, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de St.-Clar-de-Lomagne, sur la côte, près le Rats, à 15 k. (3 l. ½) de Lectour, 28 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de St.-Clar-de-Lomagne.

Aveze, v. (*Gard*), arrondissem. et canton du Vigan, près l'Arre, à 2 k. (½ l.) du Vigan, 6 m. (14 l.) de Nîmes. Il y a des fabriques de bas de soie et coton, et trois tanneries au bord de la rivière. *Pop.* 810. *Bur. de poste* du Vigan.

Aveze, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Tauves, à 29 k. (6 l. ½) de Besse, 43 k. (9 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 772. *Bur. de poste* de Tauves.

Aviernoz, v. (*Léman*), arr. de Conneville, cant. de la Roche, à 4 k. (1 l.) S. O. de Thorens, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Annecy, 29 k. (6 l. ½) S. p. E. de Genève. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de la Roche.

Avigliana, ville d'Italie (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant., dans le Piémont, et ci-devant marquisat de Suze, située sur une hauteur près de la Dora Riparia, à 24 k. (5 l. ½) O. de Turin, 31 k. (7 l.) E. de Susa, 31 k. (7 l.) N. de Pignerol. Long. 25. 2. lat. 45. 4. Cette ville est fameuse par la bataille que les Français y gagnèrent contre les Piémontais, en 1630. Il y avoit trois monastères. Le mont sur lequel est bâti la *Superga* présente une belle et riche perspective. *Pop.* 2877. *B. de p.* de Suze.

Avigneau, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de Coulanges-la-Vineuse, à 5 k. (1 l. ⅓) de Coulanges-la-Vineuse, 9 k. (2 l. ¼) d'Auxerre. *P...* *B. de p.* d'Auxerre.

Avignon, ville (*Vaucluse*), chef-lieu d'arrondiss. et de cant., sur le Rhône, à 7 m. (16 l.) N. O. d'Aix, 20 k. (4 lieues) N. E. de Tarascon, 21 k. (4 l. ¾) S. d'Orange, 74 m. (168 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 28. lat. 43. Cette ville très-ancienne étoit la capitale de l'État du même nom, au Comtat-Venaissin, jusqu'à l'époque de la révolution française. La ville d'Avignon se trouve dans une position des plus avantageuses: au couchant, le Rhône coule le long de ses murailles; mais, entre la ville et le Rhône, il y a de belles jetées et de superbes quais, qui forment une promenade fort agréable: des autres côtés, la ville est environnée d'une belle plaine, variée de terres labourables, de prairies, de vignes, de jardins plantés d'une immense quantité de mûriers. Cette ville, qui étoit originairement aux Gaulois *Cavariens*, fut depuis colonie romaine, jusqu'à la ruine totale de l'empire d'Occident, qu'elle fut prise par les Bourguignons, qui la cédèrent d'abord aux Visigots, ensuite aux Ostrogots, desquels elle passa aux rois Mérovingiens et Carlovingiens, dont les gouverneurs s'étant rendus absolus, il y eut pendant long-temps de grandes contestations au sujet d'Avignon, entre les comtes de Toulouse, ceux de Provence et de Forcalquier. Ce dernier ayant donné la part qu'il avoit dans cette ville, à la communauté des habitans, ceux-ci s'érigèrent en république. Jeanne, héritière du dernier

comte de Toulouse, ayant épousé Alphonse, comte de Poitiers et frère de saint Louis, Alphonse se ligua avec son autre frère, Charles, comte d'Anjou, qui avoit épousé l'héritière de la Provence; et les deux frères réunirent leurs forces, sommèrent la ville d'Avignon de se rendre, en 1251. Philippe-le-Hardi hérita de la part d'Alphonse, son oncle, et la laissa à Philippe-le-Bel, son fils, qui la donna, en 1290, à Charles, roi de Sicile et comte de Provence, qui devint seul seigneur propriétaire d'Avignon.

Le pape Clément V, natif de Bazas en Gascogne, de la maison de Tartas, s'engagea envers Philippe-le-Bel à demeurer toujours en France, à établir sa cour à Avignon, et le siége y resta fixé pendant 72 ans, sous les papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, et Grégoire XI, qui le transféra de nouveau à Rome, en 1377. Clément V et ses successeurs n'avoient aucune autorité pour le temporel, dans cette ville, jusqu'à ce qu'enfin Clément VI en acheta la propriété, en 1348, avec son territoire, de Jeanne, reine de Sicile et comtesse de Provence, pour la somme de 80,000 florins.

Après la mort de Grégoire XI, qui rétablit le siége à Rome, les cardinaux, étant pour la plupart Français, effrayés par une sédition affreuse du peuple romain en faveur d'Urbain VI, italien, et élu pape, sortirent de Rome, déclarèrent son élection nulle, et créèrent pape le cardinal Robert, de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Il s'établit à Avignon, et y étant mort, les cardinaux, ses partisans, lui donnérent pour successeur Pierre de Luna, qui fut appelé Benoît XIII. Les Français, ennuyés, à la fin, du schisme, chassèrent Benoît XIII d'Avignon, en 1408. Les papes qui résidoient à Rome gouvernèrent, depuis, l'État d'Avignon par des cardinaux légats, et, en leur absence, par des vice-légats, qui se rendirent enfin absolus.

L'église d'Avignon n'a eu le titre d'évêché que dès les premiers siècles, d'abord sous la métropole de Vienne, ensuite sous celle d'Arles. Le pape Sixte IV l'érigea en archevêché en 1475, en faveur de son neveu le cardinal Julien de la Rovere, depuis pape sous le nom de Jules II.

Avignon renfermoit presqu'autant d'églises et de couvens qu'il y a de maisons particulières; du moins est-il vrai de dire que l'emplacement de tous ces édifices équivaut au terrain qu'occupent les maisons de la ville. On y comptoit huit Collégiales, y compris l'église métropolitaine, desservies par 109 chanoines, 41 bénéficiers, et quantité d'autres ecclésiastiques attachés au service de ces huit chapitres; vingt couvens de moines et quinze de religieuses, Dominicains inquisiteurs, Cordeliers, Grands-Augustins, Grands-Carmes, Bénédictins, Célestins, Jésuites, Minimes, Capucins, Antonins, Récollets, Carmes déchaussés, Augustins réformés, Picpus, Oratoriens, Observantins, Doctrinaires et Trinitaires: ceux de filles, l'abbaye de Sainte-Claire, l'abbaye de Saint-Laurent, l'abbaye de Sainte-Catherine, Dominicaines, Visitandines, et encore Visitandines, Carmélites déchaussées, les religieuses du Verbe-Incarné, de Notre-Dame du Refuge, de Notre-Dame de Miséricorde, de Notre-Dame de Saint-André, Augustines et Hospitalières. Il y avoit beaucoup d'hôpitaux, savoir: Saint-Benezet pour les incurables, Saint-Bernard pour les pélerins qui alloient visiter Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Roch pour les pestiférés, l'Aumône générale fondée à l'occasion de la famine de 1541, le Mont-de-Piété où l'on prêtoit de l'argent à ceux qui en avoient besoin en donnant des gages, mais sans intérêt; les Insensés, les Orphelins, Notre-Dame de la Garde et les Repenties, où l'on mettoit les filles de mauvaises mœurs. Il y avoit encore des Pénitens de toutes couleurs, blancs, gris, noirs, bleus, violets, rouges et miséricordieux, et trois séminaires où l'on mettoit les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. De sorte que, récapitulation faite de tous les individus attachés au service des autels, et de tous les établissemens pieux que nous venons de citer, on comptoit dans Avignon, y compris les sept confrairies de Pénitens, plus d'un bon tiers des habitans de la ville uniquement occupés du soin de prier Dieu. On entendoit sonner tous les jours deux à trois cents cloches. Rabelais nomme fort plaisamment cette ville *la ville Sonnante*. On pourroit dire la ville aux beaux édifices. En effet, une grande partie de ceux qu'occupoient les moines et les prêtres renferme des beautés de détail et d'ensemble dignes de l'admiration des hommes de goût et des amis des arts. Le palais apostolique, le palais archiépiscopal, et celui où logeoit le grand inquisiteur, ne sont pas sans défauts; mais il y avoit des objets de magnificence qu'on ne pouvoit se lasser d'examiner.

Cette ville a produit de grands hommes et beaucoup de femmes célèbres. La belle *Laure*, qui a inspiré 318 sonnets et 80 chansons à *Pétrarque*, en l'honneur de laquelle plusieurs beaux-esprits ont fait des épitaphes, qui fut honorée de huit vers français par François Ier, roi de France, et qui furent gravés sur le tombeau de cette illustre fille, mérite d'être citée la première. *Alix* de Ceva, marquise de Saluces; *Jeanne*, dame de Baux; *Huguette* de Sabran-de-Forcalquier; *Briande* d'Agoult; *Mabile de Villeneuve*, dame de Vence; *Isoarde*, de Roquefeuil; *Anne* de Terride, femme de Louis, vicomte de Tallard; *Blanche* de Pontevès, surnommée *Blanche-Fleur; Douce* de Moustier; *Antoinette* de Cadenet; *Rixunde* de Puyverd; *Estephanette* de Gantelme, et quantité d'autres femmes charmantes qui formèrent à Avignon deux académies qu'on nomma *la Cour d'Amour*, et qui produisirent cent agréables disputes sur la valeur intrinsèque des hommes qui ne faisoient pas partie de leur société. — Marie-Justine du *Roncerai Favart*, femme de l'auteur dramatique, née le 15 juin 1727, morte à Paris le 20 avril 1772. On lui attribue les *Amours de Bastien* et *de Bastienne*, parodie de l'opéra du *Devin du village*; la *Fête de l'Amour*, ou *Lucas* et *Colinette*, etc.

C'est aussi la patrie d'Eléazar-François *de la Baume* des *Achards*, d'abord chanoine, puis prévôt de la cathédrale d'Avignon, ensuite évêque, et envoyé par le pape Clément XII en Chine, où il mourut dans la ville de Cochin, en 1721, sans avoir pu concilier les Missionnaires. Il étoit né en 1679. On a fait imprimer, en 3 vol. in-12, une *Relation curieuse et édifiante de sa Mission*. — Joseph-Louis-Dominique, marquis de *Cambis Veilleron*, ancien capitaine de Dragons et colonel-général de l'Infanterie du comtat d'Avignon, littérateur et bibliographe; né en 1706, mort en 1772. Sa bibliothèque étoit une des plus belles de la province. On a de lui *Catalogue raisonné des monumens* de son Cabinet, 2 vol. in-4°. *Addition* ou *Mémoires historiques de la vie de St.-Lary de Bellegarde*, in-12, 1767.

— Paul-César *de Cicéri*, prédicateur ordinaire du roi, membre de l'académie française; né en 1678, mort le 27 avril 1759. Ses discours ont paru à Avignon, en 1761, 6 volum. in-12. — Jean *Duprat*, négociant, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an 2 (31 octobre 1793), à l'âge de 33 ans. — Louis *Ferriet*, poëte tragique et érotique, mis à l'inquisition à cause du vers suivant :

L'Amour pour les mortels *est le souverain bien.*

Il en fut absous par le crédit de ses amis. Il fut le précepteur des enfans du duc de St.-Aignan. Né en 1652, il mourut en 1721, dans sa terre de la Martinière, en Normandie. On a de lui trois tragédies, *Anne de Bretagne*, *Adraste*, et *Montezuma*. Elles ont toutes trois été représentées. — Le chevalier Charles de *Folard*, d'abord cadet au régiment de Berry, puis sous-lieutenant, ensuite partisan, aide-de-camp du duc de Vendôme, et ingénieur dans l'armée d'Italie. Il contribua beaucoup à la prise de la cassine de la Bouline, qui lui valut la croix de St.-Louis. Ayant été blessé dangereusement à la bataille de Cassano, il ne s'en trouva pas moins à celle de Malplaquet, où il fut encore blessé et fait prisonnier. Le prince Eugène ne put le gagner par les offres les plus brillantes; de retour en France, il eut le commandement de Bourbourg. Il fut ensuite à Malte et en Suède signaler ses talens et son courage; il revint faire sa dernière campagne sous le maréchal de Berwick, et donner des leçons au comte de Saxe. Il a laissé divers ouvrages relatifs à la guerre. Il étoit né en 1669, et mourut en 1752. On a de lui, *Commentaires sur Polybe*, 6 vol. in-4°, 1727, réduits en 3 vol. par un homme du métier. — François *Genet*, d'abord employé par l'évêque de Grenoble et l'archevêque d'Aix, puis chanoine et théologal de la cathédrale d'Avignon, ensuite évêque de Vaison. Ses vertus pastorales le firent estimer généralement. Ayant reçu les Filles de l'Enfance de Toulouse, il fut arrêté et conduit à l'île de Rhé, dans laquelle il passa 15 mois. Rendu à son diocèse à la prière du pape, il retournoit d'Avignon à Vaison, lorsqu'il se noya dans un petit torrent en 1702. Il étoit né à Avignon en 1640. On a de lui, *Morale de Grenoble*, 8 vol. in-12, 1715. L'abbé *Genet*, son frère, mort en 1716, a traduit en latin cet ouvrage. — Jean-Joseph *Mouret*, compositeur et maître de musique, auteur de plusieurs opéras; né en 1682, mort à Charenton près Paris en 1738. Il fit les plaisirs de toutes les fêtes que donnoit à Sceaux la duchesse du Maine. Il en étoit le directeur et le compositeur. — Blaise-François, comte de *Payau*, habile mathématicien, mort à Paris en 1665. *Traité de Fortifications. Théorèmes géométriques. Théorie des Planètes.* — Esprit *Pezenas*, né en 1692, mort dans cette ville le 4 février 1776. Professeur royal d'hydrographie à Marseille, astronome, il a traduit la physique de *Désaguliers*, 2 vol. in-4°; l'Optique de *Smith*, 2 vol. in-4°; des *Fluxions*, de *Maclaurin*; de l'*Algèbre* du même; du *Microscope*, de *Braker*; du *Guide* des *Mathématiques*, de *Wardo*; l'*Astronomie des Marins*, in-8°, 1766. — Louis *Poule*, abbé, célèbre prédicateur, né en 1711, mort en 1781. Ses Sermons forment deux vol. in-8°. — Joseph *Suarès*, mort à Rome en 1677. On a de lui nombre d'ouvrages de littérature et autres, etc.

Avignon a été réuni à la France par un décret de l'Assemblée constituante, du 14 septembre 1791.

Il y avoit à Avignon un hôtel des monnoies, et une université qui fut fondée en 1303 par Boniface VIII, pour le droit civil et canonique, pour la médecine et pour les arts libéraux : on y joignit la faculté de théologie.

Son commerce consiste principalement en étoffes de soie qu'on y fabrique. Ce qui s'emploie de soie entretenoit dans le pays, avant la révolution, près de mille métiers, dont la plupart en petits taffetas à raies ou à carreaux légers, qu'on appelle *florence*, et plus légers encore, que l'on appelle demi-florence : le reste est en armoisins, gros-de-tours, droguets, serges et étoffes en filoselle. Il y avoit une cinquantaine de métiers occupés en rubans unis et 70 métiers à faire des bas. On évaluoit le produit de la totalité de ces objets à 2 millions 200 mille francs. On y faisoit le commerce des livres qu'on y imprimoit. On y fait aussi celui des vins, des eaux-de-vie, des fruits secs, des olives et huile d'olive. Il y a des tanneries et une salpêtrière.

Il y a un évêché qui relève de l'archevêché d'Aix. Avignon est le siége de la préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce, et spécial. Il y a une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, une raffinerie de poudre, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un receveur général, un préposé payeur du département, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que les lingots de ces matières qui y sont apportés, un chef de la 24e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. *Pop.* 6033. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Avignon, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Claude, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Poligny.

Avignon, v. (*Var*), à 1 k. (¼ de l.) de St.-Tropez. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Avignon (l'), rivière (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Vialas. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) S. O. de Villefort, coule à l'O. S. O., remonte au N., et se rend dans le Garadigon, à 16 k. (3 l. ⅔) de Villefort.

Avignon (Plage d'), (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Saint-Tropez, dans le golfe de Grimaud, entre la plage du Pillon et la pointe de Bertaud.

Avignonet, ville (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, sur le Lers, à 39 k. (8 l. ¾) S. E. de Toulouse, 6 k. (1 l. ¼) S. E. de Villefranche, 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. de Castelnaudary. Cette ville est connue dans l'histoire par le massacre que les Albigeois y firent, en 1242, de cinq Inquisiteurs. Comme ce meurtre se commit dans la maison que *Raymond*, comte de Toulouse, avoit en cette ville, il fut violemment soupçonné de l'avoir commandé. Pour se réconcilier avec l'église, il fut obligé, par sentence du pape Innocent III, de se laisser traîner tout nu, et flageller. Non content de cette vengeance, le pape publia contre lui une croisade pour le dépouiller de ses états. *Pop.* 1761. *Bur. de poste* de Villefranche.

Avignonet, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Monestier-de-Clermont, sur la côte près le Drac, à 27 k. (6 l.) de Grenoble. *Pop.* 281. *B. de p.* de Monestier-de-Grenoble.

Avignonette, v. (*Tarn*), à 6 k. (1 l. ¼) de Rabasteins. *Pop....* *Bur. de poste* de Rabasteins.

Avigy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Goin, commune de Pournoy-la-Grasse,

la-Grasse, à 13 kilom. (3 l.) S. de Metz, 4 k. (1 l.) de Pournoy-la-Grasse. *P.* réunie à celle de Pournoy-la-Grasse, 282. *B. de p.* de Metz.

Avillers, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresnes-en-Woivre, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Mihiel, 4 m. (10 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Avillers, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 25 k. (5 l. ¾) de Longwy, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Briey.

Avillers, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 19 k. (4 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 286. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Avilley, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rougemont, près l'Oignon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Baume, 28 k. (6 l. ⅓) de Besançon. *P.* 260. *B. de p.* de Baume sur le Doubs.

Avin, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avenne, près la Mehaigne, à 2 k. (½ l.) O. p. N. de Ciplet, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Hannut, 32 k. (7 l. ¼) O. p. S. de Liége. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Huy.

Avion, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, près le canal de Lens, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *P.* 808. *B. de p.* de Lens.

Avioth, v. (*Meuse*), arrond. et cant. de Montmédy, près la Thonne, à 5 k. (1 l. ⅓) de Montmédy, 8 m. (19 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Ce village a deux scieries de planches de toutes espèces, et trois chamoiseries de peaux de mouton. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Montmédy.

Aviré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Segré, sur la Susie, à 5 k. (1 l. ⅓) de Segré, 31 kil. (7 l.) d'Angers. *Pop.* 554. *Bureau de poste* du Lion-d'Angers.

Avirey-le-Bois, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. des Riceys, sur la Sarce, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar, 36 k. (8 l.) de Troyes. *Pop.* réunie à celle de Lingey, 588. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Aviron, v. (*Eure*), arr. et cant. d'Evreux, à 3 k. (¾ de l.) d'Evreux. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Evreux.

Avis (Plage, Cap, Port et Calanque du Grand et Petit), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à la côte N. O. de l'île du Levant ou Titan, entre la calanque du Guier et la calanque de la Galère.

Avise, b. (*Marne*), arr. d'Epernay, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. d'Epernay, 27 k. (6 l.) O. de Châlons, 5 k. (1 l. ⅓) N. de Vertus. On y récolte d'excellens vins blancs mousseux. *P.* 1100. *B. de p.* d'Epernay.

Avise, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la rive gauche de la Dora-Baltea, à sa jonction avec un petit ruisseau, à 13 k. (3 l.) S. O. de Tosta. *Pop.* 545. *Bur. de poste* d'Aoste.

Avocats. Voyez *Défenseurs officieux.*

Avocourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, près la Buanne, à 11 k. (2 l. ¾) de Clermont, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a une papeterie. On y fabrique encore des poteries, tuileries et faïences communes. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Varennes.

Avoine, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Chinon, à 5 k. (1 l. ¼) de Chinon, 43 k. (9 l. ⅘) de Tours. *Pop.* 765. *Bur. de poste* de Chinon.

Avoines, v. (*Orne*), à 6 kilom. (1 l. ½) d'Argentan. *P....* *B. de p.* d'Argentan.

Avoise (la Forêt d'), (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Autun. Elle a 3895 mèt. (2000 toises) de long sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Avoise, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Sablé, près la Sarthe, à 8 k. (2 l.) de Sablé, 33 kilom. (7 l. ½) du Mans, 18 k. (4 l.) de la Flèche. Il y avoit une paroisse et un prieuré. Les habitans font un commerce assez considérable en fer, en ardoises et en bois. Il y a une papeterie. *P.* 968. *B. de p.* de Sablé.

Avolasca, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur le sommet d'une colline, à 13 k. (3 l.) S. E. de Tortonne. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Tortone.

Avon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de l'Ile-Bouchard, à 15 k. (3 l. ½) de Chinon, 31 kil. (7 l.) de Tours. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de l'Ile-Bouchard.

Avon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Fontainebleau, près la forêt attenant les murs du parc, à 15 k. (3 l. ½) de Melun. *Pop.* 1019. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Avon, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de la Mothe-St.-Heray, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Maixent, 36 k. (8 l.) de Niort. *Popul.* 208. *Bur. de poste* de la Mothe.

Avon-la-Peze, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, à 16 k. (3 l. ¾) de Nogent, 32 k. (7 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Avord, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Baugy, à 21 kil. (4 l. ⅘) de Bourges. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Bourges.

Avosnes, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, à 28 k. (6 l. ¼) de Semur, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* réunie à celle de Barain, 421. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Avot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey-en-Montagne, sur une branche du Tille, à 13 k. (3 l.) d'Is-sur-Tille, 33 k. (7 l. ½) de Dijon. *Pop.* 253. *Bur. de p.* de Grancey.

Avouay, v. (*Haute-Saone*), à 2 k. (½ l.) de Rioz. *Pop....* *Bur. de poste* de Rioz.

Avoudry, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Vercel, à 22 kil. (5 l.) d'Ornans, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon. *P.* 411. *B. de p.* d'Ornans.

Avoués. On nomme *avoués* les officiers ministériels chargés de représenter les parties dans les tribunaux, lorsqu'elles y intentent ou y défendent quelque action. On appeloit anciennement ces officiers, *procureurs.* Les avoués ont été créés par la loi du 27 ventose an 8 (18 mars 1800). Ils peuvent *seuls* prendre des conclusions qui engagent leurs parties : ils instruisent *seuls* la procédure. La loi porte que les parties pourront toujours se défendre elles-mêmes, verbalement ou par écrit, ou faire proposer leur défense par qui elles le jugeront à propos ; ce qui ne doit s'entendre que de la plaidoirie à l'Audience. Le nombre des avoués près chaque tribunal est fixé par le gouvernement, sur l'avis du tribunal. Lorsqu'il y a encore des places vacantes, le candidat ou aspirant doit obtenir la présentation de sa personne par le tribunal, qui peut la lui refuser. Le candidat doit joindre à cette présentation, qui est envoyée au ministre de la justice par le commissaire du gouvernement, un certificat de moralité et de capacité de la chambre des avoués près le tribunal. Il est délivré à chaque avoué une commission émanée du 1[er] Consul. L'avoué nommé doit acquitter, dans le mois, le montant du cautionnement. Il n'est admis à prêter serment que sur le vu de la quittance de cautionnement. Si l'avoué nommé remplace un démissionnaire ou un décédé, le démissionnaire ou les héritiers du décédé lui passent un transfert du

cautionnement que l'un ou l'autre a payé. Un avoué ne peut exercer que près le tribunal pour lequel il a été nommé. Il n'y a plus d'avoués près les tribunaux criminels : les avoués près le tribunal d'appel, ou ceux de première instance, y exercent leurs fonctions.

Avoully, v. (*Léman*), à 10 k. (2 l. ½) de Genève. *Pop.*... *Bur. de poste* de Genève.

Avounex, v. (*Léman*), à 16 k. (3 l. ¾) de Cluses. *Pop.*... *Bur. de poste* de Cluses.

Avouze *ou* Aouze, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenois, à 13 k. (3 l. de Neufchâteau, 5 m. (10 l. ¾) d'Épinal. *Pop.* 632. *B. de p.* de Neufchâteau.

Avoye, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 25 k. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 36. *Bur. de poste* de Rioz.

Avrainville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 13 k. (3 l.) N. de Toul, 20 k. (4 l. ½) N. O. de Nancy, 27 k. (6 l.) E. de Commercy. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Toul.

Avrainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 18 k. (4 l.) de Corbeil, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Avrainville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, près du Collon, ruisseau, à 9 k. (2 l. ⅓) de Mirecourt, 28 k. (6 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Avranches, ville (*Manche*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur une montagne près la Séez, à 2 k. (½ l.) de la mer, dont le flux y amène de petits bâtimens, 40 k. (9 l.) S. de Coutances, 5 m. (12 l.) E. de St.-Malo, 31 m. (70 l.) O. de Paris. Long. 16. 17. lat. 48. 41. Aucun historien n'a encore pu trouver la véritable origine de cette ville. Tous cependant s'accordent à dire qu'elle est très-ancienne. On sait seulement que sa cathédrale a été dédiée à saint André, et consacrée, en 1121, par l'évêque Turgis, en présence d'Henri II, roi d'Angleterre, et d'une apparence de concile. Avant d'être réunie à la couronne, Avranches étoit une place d'armes très-forte, qui avoit été construite pour résister aux Bretons, qui cependant la prirent sur Jean Sans Terre, en 1203. Ils rasèrent son château et ses fortifications. Mais saint Louis, après l'avoir conquise, connoissant l'importance d'une pareille position, fit faire une seconde enceinte avec de grands fossés. Au XIVᵉ siècle elle étoit du domaine de Charles, roi de Navarre; puis les Anglais s'en emparèrent jusqu'en 1450 qu'ils en furent chassés ignominieusement. En 1562, elle tomba au pouvoir des Calvinistes qui, après une longue résistance et beaucoup de sang répandu de part et d'autre, furent forcés de se soumettre au parti catholique. L'évêché d'Avranches rapportoit quinze mille livres. Outre la cathédrale qui n'a rien de merveilleux, il y avoit trois églises paroissiales, un prieuré de Bénédictines, un couvent de Capucins, un collége, un hôpital desservi par des religieuses, un séminaire et une maison de Prémontrés. C'est auprès d'Avranches qu'est le *Mont St.-Michel*, dans des sables que la mer couvre lors du flux, et où l'on ne peut arriver que quand elle est basse; encore ce passage est-il dangereux pour les personnes qui osent s'abandonner sans guide sur ces sables mouvans. On y avoit établi une prison d'Etat, dans l'intérieur de laquelle il y avoit un local où le prisonnier se trouvoit exposé à toutes les intempéries des saisons.

C'est le lieu de naissance de Jacques *Bairain*, baron des *Coutures*, traducteur de *Lucrèce*, avec des remarques : Amsterdam, sous le titre de Paris, 1692 : 2 vol. *in*-12. Une traduction de *la Genèse* : Paris, 1687 et 1688; 4 vol. *in*-12, etc. Il mourut en 1702.

Les productions du territoire sont le blé, le lin, le chanvre et beaucoup de fruits; peu de prairies, bois et vignobles. Le principal commerce des habitans consiste en avoine, seigle, orge, cidre et sel, qui se fait sur la côte, et dont le débit est considérable. Ce même sel, ainsi que les eaux qui ont concouru à le produire, sert à l'agriculteur pour l'engrais et la fécondité de ses terres.

Il y a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, une école centrale, un conservateur des hypothèques, et un receveur particulier. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, troisième arrondissement maritime. *Pop.* 5880. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Avranchin, pays de la ci-devant Basse-Normandie, avec un ancien titre de vicomté; borné au septentrion par le Cotentin, au midi par la Bretagne et le Maine, au levant par le pays d'Houlme en Normandie, et au couchant par l'Océan et le golfe de St.-Michel. Il a 6 m. (treize lieues) de longueur sur 36 k. (huit lieues) de largeur. Les principales rivières qui arrosent ce pays sont la Canche, le Coësnon ou Couesnon, la Séez, la Guintre, l'Ardée, la Broise, la Thar. Les trois premières portent des bateaux plats de vingt tonneaux, aussi avant que le flot les pousse, c'est-à-dire 4 k. (une lieue) ou environ dans les terres : le reste de leur cours est embarrassé de moulins et de chaussées. Avranches étoit le principal lieu de cette contrée; on y comptoit encore les petites villes de Mortain et de Pont-Orson. Le climat de l'Avranchin est assez doux et tempéré, mais un peu humide. La terre y est fertile en blé, en lin, en chanvre et en fruits. Il y a peu de bois et de pâturages. On y fait beaucoup de cidre fort estimé. Le principal commerce des habitans consiste en sel, en avoine, en seigle, en orge et en cidre. Le sel se fait sur la côte, et le débit en est considérable. (*Voyez* le département de la Manche dont il fait partie, pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans).

Avranville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 14 k. (3 l. ¼) de Neufchâteau, 7 m. (16 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Avray, v. (*Rhône*), à 21 k. (4 l. ¾) de Villefranche. *P.*... *B. de p.* de Villefranche-sur-Saone.

Avre, petite rivière (*Orne*). Elle prend sa source dans la forêt du Perche, et se jette dans l'Eure, au dép. de l'Eure.

Avre (l'), rivière (*Somme*). Elle prend sa source dans le dép. de l'Oise, près de la forêt de Bouvresse et du vil. d'Avricourt, cant. de Frétoy, entre dans le dép. de la Somme, passe à Roye, traverse l'arr. de Montdidier, et se jette dans la Somme, près de Boves, cant. de Sains, arr. d'Amiens.

Avrechy, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, sur l'Arre, à 7 k. (1 l. ¾) de Clermont, 24 k. (5 l. ½) de Beauvais. *P.* 338. *B. de p.* de Clermont.

Avrecourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny-source-Meuse, à 15 k. (3 l. ½) de Bourbonne, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* réunie à celle de

Sersiliers, 261. *Bur. de poste* de Montigny-source-Meuse.

Avrée, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Luzy, près l'Halène, à 19 k. (4 l. 1/4) de Moulins, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Luzy.

Avregny, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, à 5 k. (1 l. 1/4) S. O. de Cruseilles, 15 k. (3 l. 1/2) E. S. E. de Chaumont, 29 k. (6 l. 1/2) O. S. O. de Genève. *Pop.* 26. *Bur. de poste* de Genève.

Avregny, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 10 k. (2 l. 1/2) de Clermont, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Avresmesnil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, à 13 k. (3 l.) de Dieppe, 4 m. (10 l. 1/2) de Rouen. *Pop.* 1325. *Bur. de poste* de Dieppe.

Avressieux, v. (*Mont-Blanc*), à 4 k. (1 l.) de Pont-de-Beauvoisin. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Avreuil, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, près l'Armance, à 6 k. (1 l. 1/2) d'Ervy, 29 k. (6 l. 1/2) de Troyes. *Pop.* 362. *Bur. de poste* d'Ervy.

Avricourt, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt-la-Petite, près la source du Sanon, à 8 k. (2 l.) de Blamont, 5 m. (11 l.) de Nancy. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Blamont.

Avricourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Lassigny, près la forêt de Bouvresse, à 13 k. (3 l.) de Noyon, 6 m. (13 l. 3/4) de Beauvais. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Roye, dép. de la Somme.

Avrieux, (*Mont-Blanc*). *Voyez* Aurieu.

Avrigney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesmes, à 19 k. (4 l. 1/4) de Gray, 42 k. (9 l. 1/2) de Vésoul. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Marnay.

Avrigny, v. (*Oise*), à 9 k. (2 l. 1/4) de Pont-Ste.-Maxence. *P.*... *B. de p.* de Pont-Ste.-Maxence.

Avrigny, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Ligné-sur-Usseau, sur la Vende, à 13 k. (3 l.) de Châtellerault, 36 k. (8 l.) de Poitiers. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Châtellerault.

Avril, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 4 k. (1 l.) de Briey, 24 k. (5 l. 1/2) de Metz. *P.* réunie à Filières-Sec, 550. *B. de p.* de Briey.

Avril-sur-Loire, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Décize, sur l'Abron, près la Loire, à 18 k. (4 l.) de St.-Pierre-le-Moutier, 23 k. (5 l. 1/3) de Nevers. *P.* 391. *B. de p.* de St.-Pierre-le-Moutier.

Avrillé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Langeais, à 11 k. (2 l. 3/4) de Langeais, 30 k. (6 l. 3/4) de Tours. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Langeais.

Avrillé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. N. O. d'Angers, à 7 k. (1 l. 1/2) N. O. d'Angers, 33 k. (7 l. 1/2) E. de Candé, 22 k. (5 l.) S. de Châteauneuf. *Pop.* 1021. *Bur. de poste* d'Angers.

Avrillé, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, à 22 k. (5 l.) des Sables, 5 m. (11 l. 3/4) de Fontenay-le-Peuple. Avrillé est à 4 kil. (1 l.) de la mer, sur les confins de la plaine et du bocage, coupé par une grande route, faisant le point central des Sables-d'Olonne à Luçon. Cette commune réunit les productions de la plaine et du bocage; elle peut devenir un dépôt très-intéressant pour l'approvisionnement de la ville des Sables, et offrir aux commerçans et aux habitans du pays de très-grandes ressources. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Luçon.

Avrillet, v. (*Orne*), arr. et cant. de Domfront, à 5 k. (1 l. 1/4) de Domfront, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 553. *B. de p.* de Domfront.

Avrilly, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, près la Loire, à 14 k. (3 l. 1/4) du Donjon, 6 m. (12 l. 1/3) de Moulins. *Pop.* 492. *Bur. de poste* du Donjon.

Avrilly, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 9 kil. (2 l. 1/3) d'Evreux. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Damville.

Avrolles, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, à 3 k. (3/4 de l.) de St.-Florentin, 24 kil. (5 l. 1/2) d'Auxerre. *Pop.* 696. *Bur. de p.* de St.-Florentin.

Avron, v. (*Seine*), à 3 k. (3/4 de l.) de Bondy, 8 k. (2 l.) de Paris. *Bur. de poste* de Bondy.

Avroult, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. et commune de Fauquemberg, à 15 k. (3 l. 1/2) de Saint-Omer, 6 m. (13 l. 1/4) d'Arras. *P.*.... *B. de p.* de Fruges.

Avry ou Aoury, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, à 19 k. (4 l. 1/4) de Morhange, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Avuglione et Vernone, v. (*Pô*), arrond. de Turin, canton de Riva di Chieri, sur la pente d'une colline, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Torino. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Chieri.

Avully, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, près le Rhône, à 11 k. (2 l. 3/4) N. de Viry, 18 k. (4 l.) S. de Gex, 10 k. (2 l. 1/2) O. p. N de Genève. *Pop.* réunie à Epeisse, 409. *Bur. de poste* de Genève.

Avusy, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 7 k. (1 l. 3/4) N. de Viry, 7 k. (1 l. 3/4) E. de l'Ecluse, 11 k. (2 l. 3/4) O. p. S. de Genève. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Genève.

Avy, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 4 k. (1 l.) de Pons, 23 k. (5 l. 1/3) de Saintes. *P.* 414. *B. de p.* de Pons.

Awagne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 6 k. (1 l. 1/2) N. N. E. de Dinant, 9 k. (2 l. 1/4) E. de Cyney, 20 k. (4 l. 1/2) S. S. E. de Namur. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Dinant.

Awans, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, canton d'Hollogne-aux-Pierres, à 5 k. (1 l. 1/4) S. E. de Kemexhe, 13 k. (3 l.) S. de Tongres. 7 k. (1 l. 3/4) O. N. O. de Liége. *Pop.* 421. *B. de p.* de Liége.

Awelhof, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, près et dépendant de la commune de Zurleiben, à 3 k. (3/4 de l.) de Pfalzel, 1 k. (1/4 de l.) de Trèves.

Awenne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Nassogne, à 7 k. (1 l. 3/4) S. p. O. de Nassogne, 11 k. (2 l. 3/4) S. S. E. de Rochefort, 5 m. (12 l. 1/2) S. E. de Namur. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Marche.

Awoing, v. (*Nord*), arrond. et cant. de Cambrai, à 4 k. (1 l.) de Cambrai, 27 k. (6 l.) de Douay. *Pop.* 338. *Bur. de p.* de Cambrai.

Awoir, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 6 k. (1 l. 1/2) O. p. S. de Flemalle, 11 k. (2 l. 3/4) S. de Kemexhe, 13 kil. (3 l.) S. O. de Liége. *P.* 660. *B. de p.* de Liége.

Awondance, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Fruges, à 24 k. (5 l. 1/2) de Montreuil, 5 m. (11 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Fruges.

Ax ou Aos, ville (*Arriège*), arr. de Foix, ch.-l. de cant., sur l'Arriège, à 24 kil. (5 l. 1/2) S. E. de

Tarascon, 5 m. (11 l.) S. S. E. de Pamiers, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Foix. Cette ville possède des eaux thermales très-recommandées pour différentes maladies, telles que les humeurs froides et les écrouelles, dont la cure est si difficile et si rare ailleurs. Les principales sont celles de *Teix*, celles du *faubourg* et celles du *Couloubres*. Leur chaleur varie entre le 18e et le 61e. degré au thermomètre de Réaumur. On ne peut s'en servir pour les bains; leur extrême chaleur s'y oppose. On les emploie seulement pour tous les ouvrages domestiques où l'eau bouillante est nécessaire; on s'en sert avec succès pour blanchir le linge et pétrir la pâte de la boulangerie. La fontaine que l'on nomme du *Rossignol* est constamment dans un tel degré d'ébullition, que les bouchers y jettent les porcs qu'ils tuent, et qu'après un très-court moment ils s'y dépouillent de leur poil avec une facilité que l'on n'obtient point de l'infusion de l'eau bouillante ordinaire. Il y a dans cette ville une mine de plomb, une tannerie pour les cuirs, et un moulin à scier le bois. Il y a des bancs de schiste sur la rive gauche de l'Arriège; ces bancs traversent la rivière au nord de cette ville. On trouve parmi ces bancs des couches d'ardoise et du schiste qui ne se divise point par lames. Ces bancs de schiste ne s'étendent point en largeur au-delà d'Ax. Les montagnes situées au sud de cette ville sont communément composées de masses de granit. *Pop.* 1554. *Bur. de poste* de Tarascon.

Axat, v. (*Aude*), arr. de Limoux, canton de Roquefort, sur l'Aude, à 8 k. (2 l.) de Quillan, 4 m. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Quillan.

Axel, ville forte (*Escaut*), arr. du Sas-de-Gand, ch.-l. de cant., dans une île sur l'Escaut au Polder du Nord, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Sas-de-Gand, 1 k. (¼ de l.) E. de Philippine, 27 kil. (6 l.) N. N. E. de Gand. Cette ville est une place de guerre de la 24e. division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de première classe. Il y a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Sas-de-Gand, premier arrondissem. maritime. *Pop.* 1843. *Bur. de poste* de Sas-de-Gand.

Axiat, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. des Cabannes, à 14 k. (3 l. ½) de Tarascon. Il y a une mine de plomb qui a plusieurs galeries peu profondes, qu'on a poussées, interrompues et recommencées à plusieurs reprises, sur une galène disposée par rognons dans du schiste noir veiné de blanc, calcaire, qui n'est pas susceptible de dédommager des frais d'exploitation : on exploite à la montagne du Carbon, située au midi d'Axiat, sur la pente orientale de la vallée, une mine de fer en masse dans du schiste. Il y a encore une mine de fer à la Ransmaillère, située sur le côté occidental de la même vallée, du côté opposé à la précédente; une autre à la Houlette, qui n'est éloignée d'Axiat que de 2 k. (½ l.) : ce ne sont que des habitans qui travaillent à ces minières à temps perdu. A Norjeat, près d'Axiat, il y avoit un minier dont le travail a été abandonné : on y tiroit plus de mine que des trois précédens. Entre Axiat et Saleix il y a des rochers d'amiante. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Tarascon.

Ay, bourg (*Marne*), arr. de Reims, ch.-l. de cant., près la Marne, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Epernay, 22 k. (5 l.) S. de Reims, 29 k. (6 l. ½) O. p. N. de Châlons. Ay jouit d'une grande réputation à cause de ses excellens vins, seul commerce des habitans de ce bourg. Vis-à-vis la porte d'entrée de la ci-devant abbaye d'Ay, en montant à St. Nivard, il y a des carrières d'un grès fort dur, et des blocs d'une pierre argileuse, dont le grain est fin; plusieurs sont arborisées et tachetées de diverses couleurs. On trouve aussi dans les sablonnières de ces montagnes quantité de morceaux de bois pétrifiés, ainsi que plusieurs fossiles et des cailloux agatisés. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2516. *Bur. de poste* d'Epernay.

Ay (l'), petite riv. (*Manche*). Elle prend sa source dans l'arrondissement et le cant. de Coutances. Son cours est de 18 k. (4 l.); elle se jette dans l'Océan. A son embouchure dans la mer, l'Ay forme une espèce de port, nommé le *Havre de St.-Germain au Bec-du-Bouc*. C'est sur la côte méridionale de ce havre que sont situées les salines de Lessay, de Saint-Germain et de Créance.

Ay, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, près la Moselle, à 14 k. (3 l. ¼) de Metz. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Metz.

Ayace, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur une colline au milieu du Val-Challan, à la droite du Lovinson, à 42 k. (9 l. ½) N. E. d'Aoste. *Pop.* 689. *Bur. de poste* d'Aoste.

Ayat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de St.-Gervais, à 15 k. (3 l. ½) de Montaigut, 34 k. (7 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Montaigut.

Aycourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Marquion, près le ruisseau de l'Hirondelle, à 23 k. (5 l. ¼) de Bapaume, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à Saint-Quentin, 1574. *Bur. de poste* de Bapaume.

Aydabals, v. (*Pyrénées-Orientales*), à 18 k. (4 l.) de Mont-Libre ou Mont-Louis. *Pop... Bur. de poste* de Mont-Libre.

Aydat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Saint-Amand, sur la Veyre, à 15 k. (3 l. ½) de Clermont. *Pop.* réunie à St.-Julien-d'Aydat, à d'Aydat et Montredon, 1617. *Bur. de poste* de Clermont.

Aydat (Lac d'), (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Saint-Amand-Tallande. Il est traversé par la rivière de Veyre, à 14 k. (3 l. ¼) S. S. O. de Clermont, près Aydat.

Aydie, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 37 k. (8 l. ¼) de Pau. *Pop.* réunie à l'Herm et à Pocy, 118. *Bur. de poste* de Pau.

Aydius, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, sur le gave d'Aydius, à 22 k. (5 l.) d'Oléron, 37 k. (8 l. ¼) de Pau. Dans le terroir il y a des couches d'ardoise argileuse qu'on transporte dans les villes de ce département, ainsi que dans plusieurs autres endroits. *Pop.* 633. *B. de p.* d'Oléron.

Aydius (Gave d'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous. Sa source, au pied de la montagne du Cachiquet, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. d'Accous, coule à l'O., et se rend dans le gave d'Aspe à l'O. de Redons, à 7 k. (1 l. ¾) O. de sa source.

Aydoille, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Bruyères, à 11 k. (2 l. ¾) de Bruyères, 9 k. (2 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de Bruyères.

Aye, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Marche, 8 k. (2 l.) N. E. de Rochefort, 41 k. (9 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Marche.

· Ayen ou Ayn, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Novalaie, à 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 732. *B. de p.* de Chambéry.

Ayen-Haut, v. (*Corrèze*), arr. et cant. de Brive, près le ruisseau de l'Elle, à 18 k. (4 l.) de Brive. *Pop*... *Bur. de poste* de Brive.

Ayen-Bas, bourg (*Corrèze*), arr. de Brive, chef-l. de cant., près le ruisseau de l'Elle, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Brive, 15 k. (3 l. ½) O. de Donzenac, 33 k. (7 l. ½) O. de Tulle. Ce bourg avoit titre de comté. C'est en faveur de Louis de Noailles, fils aîné du maréchal de ce nom, qu'en 1737 il fut érigé en duché héréditaire. L'église collégiale étoit composée d'un doyen et de quinze chanoines. Il y avoit aussi à quelque distance de là une commanderie de l'Ordre de Malte, sous le nom de *Temple d'Ayen*. On y voit des mines de cuivre. *P.* 947. *B. de p.* de Brive.

Ayencourt, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 4 k. (1 l.) de Montdidier, 37 kil. (8 l. ¼) d'Amiens. C'est la patrie de Thomas de *Courcelles*, recteur de l'Université de Paris, doyen de l'église de Paris, chanoine d'Amiens et curé de Saint-André-des-Arcs, orateur éloquent et bon négociateur : né le 20 octobre 1402, mort en 1469. Il assista au concile de Bâle en qualité de docteur en théologie, et à celui de Mayence, en 1441, comme orateur de l'Université. Il prononça l'*Oraison funèbre de Charles VII* à St.-Denis, en 1441. *Pop.* réunie au Mouchel, 173. *Bur. de poste* de Montdidier.

Ayes (les), ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Goncelin, coule au N. O., puis au N., et se rend dans le Theys, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de sa source.

Ayes, v. (*Isère*), à 17 kilom. (3 l. ¾) de Grenoble. *Pop*.... *Bur. de poste* de Grenoble.

Ayet, v. (*Arriège*), à 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop*... *B. de p.* d'Arras.

Ayette, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 11 k. (2 l. ¾) de Bapaume, 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Bapaume.

Ayghem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. d'Herzele, près la Meule-Beecke, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Herzele, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Aspelaer, 22 k. (5 l.) S. S. E. de Gand. *Pop.* 1408. *B. de p.* d'Alost.

Ayglun, v. (*Basses-Alpes*), à 9. (2 l. ¼) de Digne. *Pop*..... *Bur. de poste* de Digne.

Aygneux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Flerou, à 2 k. (½ l.) S. E. de Flerou, 10 k. (2 l. ½) O. de Verviers, 1 k. (¼ de l.) S. de Liége. *P.* 832. *B. de p.* de Liége.

Aygremont, v. (*Aveyron*), à 1 kilom. (¼ de l.) de Villefranche. *Pop*.... *B. de p.* de Villefranche.

Ayguatebia, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 24 k. (5 l. ½) de Prades, 6 m. (13 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Villefranche.

Ayguesève, v. (*Gers*), à 6 k. (1 l. ½) de l'Ile-Jourdain. *Pop*.... *Bur. de poste* de l'Ile-Jourdain.

Ayherre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Baïonne, cant. de la Bastide-de-Clérence, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Palais, 7 m. (16 l. ¼) de Pau. *Pop.* 1410. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ayl, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 3 k. (¾ de l.) de Sarrebourg, 14 k. (3 l. ¼) de Trèves. *Pop.* 274.

Aymères, v. (*Aveyron*), à 8 k. (2 l.) de Rhodez. *Pop*.... *Bur. de poste de* Rhodez.

Aymeries, bourg (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, près la Sambre, à 13 k. (3 l.) d'Avesnes, 5 m. (12 l. ½) de Douay, 22 k. (5 l.) du Quesnoy, 22 k. (5 l.) de Maubeuge. Ce bourg étoit autrefois fortifié. *Pop.* 171. *Bureau de poste* d'Avesnes.

Aymet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Marmande, à 10 k. (2 l. ½) de Tonneins, 39 k. (8 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Tonneins.

Aynac, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 14 k. (3 l. ¼) de Digne. *P.* 106. *B. de p.* de Digne.

Aynac, v. (*Lot*), arr. de Figeac, canton de la Capelle-Marival, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Figeac, 5 m. (11 l. ¼) N. E. de Cahors, 8 k. (2 l.) S. de St.-Céré. *Pop.* 1292. *Bur. de poste* de Figeac.

Aynat, v. (*Arriège*), à 6 k. (1 l. ½) de Tarascon. *Pop*.... *Bur. de poste* de Tarascon.

Aynef, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Bodegnée, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Bodegnée, 7 k. (1 l. ¾) S. de Warem, 23 k. (5 l. ¼) O. de Liége. *Pop.* 82. *B. de poste* d'Huy.

Aynes-Montarnal, v. (*Aveyron*), à 34 k. (7 l. ¾) de Rhodez. *Pop*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Ayons (Lac d'), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 24 k. (5 l. ½) S. de Bielle. Il a 583 mèt. (300 t.) de long sur autant de large.

Ayons (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 25 k. (5 l. ¾) S. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Ayrans, v. (*Gironde*), à 5 k. (1 l. ¼) de Castres. *Pop*.... *Bur. de poste* de Castres.

Ayreins, v. (*Cantal*), à 11 k. (2 l. ¾) d'Aurillac. *Pop*..... *Bur. de poste* d'Aurillac.

Ayre-Luy (*Landes*). *Voyez* Oeyre-Luy.

Ayrelles-Grandes (les), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flizé, à 5 k. (1 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Mézières.

Ayrelles-Petites (les), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flizé, près la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) de Charleville. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Mézières.

Ayre-Lay, v. (*Landes*). *Voyez* Oeyre-Lay.

Ayrens, v. (*Lot-et-Garonne*), à 16 k. (3 l. ¾) de Villeneuve-d'Agen. *Pop*..... *Bur. de poste* de Villeneuve.

Ayres, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Villeneuve-de-Marsan, commune d'Arthez, à 6 k. (1 l. ½) de Villeneuve, 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle d'Arthez, 630. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Ayrignac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Layssac, commune de Bertholene, près la forêt de Palanges, à 23 k. (5 l. ¼) de Severac, 18 k. (4 l.) de Rhodez. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Severac.

Ayron, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, près la Vaudeloigne, à 22 k. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 753. *Bur. de poste* de Poitiers.

Ayroux, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Gençay, près la Belle, à 21 k. (4 l. ¾) de Civray, 30 k. (6 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Thaunay.

Ayrue (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 25 k. (5 l. ¾) S. p. E. d'Argelès. Elle a du N. O. au S. O. 3 k. (¾ de l.) de long.

Aysonville, v. (*Eure-et-Loire*). *Voyez* Oysonville.

Ayssene-Broquiés, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-de-Tarn, commune d'Ayssene-l'Abbesse, près le Tarn, à 15 kilom. (3 l. ½) de St.-Afrique, 36 k. (8 l.) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle d'Ayssene-l'Abbesse, 1270. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Ayssene-l'Abbesse, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-de-Tarn, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Afrique, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle d'Ayssene-Broquiés, 1270. *B. de poste* de St.-Afrique.

Ayssiats, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 9 k. (2 l. ⅓) de Rhodez. *Pop....* *Bur. de poste* de Rhodez.

Ayssiols-Montezic, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amand-d'Ecopts, commune de Montezic. *P.* 80. *B. de p.* de Mur-de-Barrez.

Ayton, v. (*Mont-Blanc*). *Voy.* Aillon.

Aytré, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de la Rochelle, à 4 k. (1 l.) de la Rochelle, 6 m. (13 l.) de Saintes. *Pop.* 1024. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Ayvelles, v. (*Ardennes*), à 5 k. (1 l. ¼) de Mézières. *Pop... Bur. de poste* de Mézières.

Aywaille, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Louveigné, près la rivière d'Awyaille, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Louveigné, 14 k. (3 l. ½) O. de Spa. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Liége.

Aywiers, v. (*Dyle*), à 21 k. (4 l. ¾) de Bruxelles. *Pop....* *Bur. de poste* de Bruxelles.

Ayzac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, près le gave de Pau, à 3 k. (⅔ de l.) d'Argelès, 28 k. (6 l. ⅓) de Tarbes. Les montagnes qui environnent ce village sont composées de marbre gris. *Pop.* 282. *Bur. de poste* d'Argelès.

Ayzieux, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Cazaubon, à 10 k. (2 l. ½) de Nogaro, 5 m. (12 l. ¼) d'Auch. *P.* 458. *B. de p.* de Nogaro.

Azac-les-Ris, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. du Dorat, à 11 k. (2 l. ⅔) du Dorat, 6 m. (13 l.) de Limoges. *P.* 605. *B. de p.* du Dorat.

Azana, v. (*Liamone*), arr. et cant. de Vico. *Pop.* 318.

Azannes, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Damvillers, à 14 k. (3 l. ¼) d'Etain, 6 m. (14 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Damvillers.

Azans, v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, près le Doubs, à 1 kilom. (¼ de l.) de Dole, 4 m. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Dole.

Azas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, à 23 k. (5 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Toulouse.

Azat-Chatenet, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Bénévent, à 13 k. (3 l.) de Bourganeuf, 13 k. (3 l.) de Guéret. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Guéret.

Azay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, à 8 k. (2 l.) de Vendôme, 40 k. (9 l.) de Blois. *Pop.* réunie à Beaulieu, 730. *Bur. de poste* de Vendôme.

Azay-Brulé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de St.-Maixent, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Maixent, 18 k. (4 l.) de Niort. *Pop.* 1479. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Azay-le-Brulé, ou le Chétof, v. (*Indre-et-Loire*), à 10 k. (2 l. ½) de Loches. *P....* *B. de p.* de Loches.

Azay-le-Feron, bourg (*Indre*), arr. de Leblanc, cant. de Mézières, sur la Clec, à 4 m. (10 l. ½) O. de Châteauroux, 16 k. (3 l. ¾) S. de Chatillon-sur-Indre, 10 k. (2 l. ½) E. de Preuilly. *Pop.* 1855. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Indre.

Azay-le-Rideau, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, et ch.-l. de cant., sur l'Indre, à 22 k. (5 l.) S. O. de Tours, 22 k. (5 l.) N. E. de Chinon. Long. 18. 5. lat. 47. 18. Il y avoit un château magnifique qui appartenoit au seigneur du lieu. On y trouve quelques métiers où l'on fait de la toile et des étamines. *Pop.* 1600. *Bur. de poste.*

Azay-sur-Cher, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton de Bléré, sur le Cher, à 11 k. (2 l. ¾) de Tours. *Pop.* 1321. *Bur. de poste* de Tours.

Azay-sur-Indre, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches, à 9 k. (2 l. ¼) de Loches, 28 k. (6 l. ⅓) de Tours. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Loches.

Azay-sur-Thoue, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Partenay, cant. de Secondigny, à 7 k. (1 l. ¾) de Partenay, 36 k. (8 l.) de Niort. Ce village possède des fabriques de tiretaines chaîne de fil et trame de laine en demi-aune, de droguets unis en demi-aune. *Pop.* 868. *Bur. de poste* de Partenay.

Azcarat, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 25 k. (5 l. ⅔) de St.-Palais, 8 m. (16 l. ¾) de Pau. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Azé, v. (*Mayenne*), arrond. et cant. de Château-Gontier, près la Mayenne, à 1 k. (¼ de l.) de Château-Gontier, 29 k. (6 l. ½) de Laval. Il y a une manufacture de cotonnade et des fabriques de toiles. *Pop.* 1150. *B. de p.* de Château-Gontier.

Azé, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, sur la Mouge, à 15 k. (3 l. ½) de Mâcon. *Pop.* réunie à Aisne, 1085. *Bur. de poste* de Mâcon.

Azeglio, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur la pente d'une colline au bord de la Chiusella, à 13 k. (3 l.) O. d'Ivrée. *Pop.* 1742. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Azelot, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 11 k. (2 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Azenhauserhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. des Deux-Ponts, cant. de Kaiserslautern, près et dépendant de la commune de Weilerbach, à 13 k. (3 l.) de Kaiserslautern, 8 k. (2 l.) de Wolstein, 8 m. (16 l. ¾) de Mayence. *Pop....*

Azentès-de-Corcieux, v. (*Vosges*), arr. de St.-Diez, canton de Corcieux. *Pop.* 544. *Bur. de poste* de Bruyeres.

Azerables, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de la Sonterraine, à 13 k. (3 l.) de la Souterraine, 37 k. (8 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1621. *Bur. de p.* de St.-Benoît-du-Sault, départ. de l'Indre.

Azerac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, à 9 k. (2 l. ¼) de Montignac, 32 k. (7 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 1208. *Bur. de poste* de Périgueux.

Azerailles, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, sur la Meurthe, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Lunéville, 4 m. (10 l.) S. E. de Nancy, 13 k. (3 l.) S. O. de Blamont. *P.* 626. *B. de p.* de Baccarat.

Azeras, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon, près l'Allier, à 7 k. (1 l. ¾) de Brioude, 5 m. (12 l.) du Puy. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Brioude.

Azereix, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, sur la Surdaine, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 720. *B. de p.* de Tarbes.

Azergues (l'), riv. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 8 k. (2 l.) O. duquel elle prend sa source, au pied d'une montagne près les bois d'Aujoux, coule au S. jusqu'à Chamelé, va au S. E., passe près Chatillon, à Chazay, en remontant au N. E., et se rend dans la Saone, à 2 k. (½ l.) E. d'Anse. C'est un torrent des plus fougueux lors de ses crues.

Azergues, v. (*Rhône*), à 5 k. (1 l. ¼) de l'Arbresle. *Pop*.... *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Azet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 31 k. (7 l.) de la Barthe, 5 m. (12 l.) de Tarbes. *Pop*. 406. *Bur. de poste* d'Arreau.

Azet (Pic d'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Vielle. Sa pente du S. au N. a 2 k. (½ l.) de long.

Azeville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Montebourg, à 11 k. (2 l. ¾) de Valognes, 4 m. (10 l. ½) de Coutances. *Pop*. 185. *Bur. de poste* de Montebourg.

Azgues, v. (*Aveyron*). *Voyez* Argues.

Azieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, commune de Genas, cant. de Meyzieu-d'Anthon, à 25 k. (5 l. ⅓) de Vienne, 8 m. (18 l. ¾) de Grenoble. *Pop*. réunie à celle de Genas, 703. *Bur. de poste* de Cremieu.

Azillanet, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. d'Olonzac, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Pons, 10 m. (22 l.) de Montpellier. *Pop*. 500. *Bur. de poste* d'Azille, départ. de l'Aude.

Azille, ville (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, à 30 k. (6 l. ¾) de Narbonne, 27 k. (6 l.) E. de Carcassonne, 24 k. (5 l. ½) S. de St.-Pons-de-Thomières. Il y a une tannerie où l'on prépare les peaux de veau, bœuf, cheval et vache. *Pop*. 1114. *Bur. de poste*.

Azilone e Ampaza, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, canton d'Ornano, à 21 k. (4 l. ¾) d'Ajaccio, 24 k. (5 l. ½) de Sartene. *P*. 329.

Azimont, v. (*Gers*), à 8 k. (2 l.) de l'Ile-Jourdain. *Pop*.... *Bur. de poste* de l'Ile-Jourdain.

Azincourt, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Bouchain, commune d'Emerchicourt, à 19 k. (4 l. ¼) de Valenciennes, 14 k. (3 l. ¼) de Douay. *P*... *B. de p*. de Fruges.

Azincourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Wail, à 25 k. (5 l. ¾) de Montréal, 5 m. (11 l.) d'Arras. Azincourt est célèbre par la bataille que Henri V, roi d'Angleterre, gagna sur les généraux de Charles VI. Cette journée fut aussi désastreuse pour la France que celles de Creci et de Poitiers; les Français y perdirent dix mille hommes, et l'élite de leurs guerriers; Charles d'Orléans y fut fait prisonnier : il y périt six princes du sang, le connétable d'Albret, général de l'armée, et un grand nombre de nobles. Les Anglais, quoique victorieux, perdirent encore plus de monde que les Français. *P*. 338. *B. de p*. de Hesdin.

Azolette, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Montsolt, sur la Sornive, à 32 k. (7 l. ¼) de Villefranche, 6 m. (12 l. ¾) de Lyon. *Pop*. 431. *B. de p*. de Beaujeac.

Azoudange, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt-l'Évêque, à 10 k. (2 l. ½) de Dieuze, 4 m. (10 l. ½) de Nancy. *Pop*. 308. *Bur. de poste* de Dieuze.

Azun (Vallée d'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Elle commence au pied du sommet des Pyrénées, au port d'Azun, à 24 k. (5 l. ½) S. p. O. d'Argelès. En descendant cette vallée, entre le pic du midi d'Arreins et le pic de Pau, il y a des mines de plomb, ainsi qu'à l'O. de Sireix et à l'O. du pic de Pau.

Azun (Port d'), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, entre deux montagnes, au bout de la vallée d'Azun, à 24 k. (5 l. ½) S. p. O. d'Argelès. Ce port est un chemin qui conduit en Espagne.

Azur, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Souston, à 24 k. (5 l. ½) de Dax, 7 m. (15 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop*. 207. *B. de p*. de Castets.

Azy, v. (*Aisne*), arr. et canton de Château-Thierry, près la Marne, à 4 k. (1 l.) de Château-Thierry, 6 m. (14 l. ½) de Laon. *Pop*. 253. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Azy, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, à 18 k. (4 l.) de Sancerre, 27 k. (6 l.) de Bourges. *Pop*. 1052. *B. de poste* de Bourges.

Azy-le-Vif, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Pierre-le-Moutier, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pierre-le-Moutier, 23 k. (5 l. ½) de Nevers. Il y a une mine de fer dans le bois d'Azy-le-Vif, et une forge. *Pop*. 622. *Bur. de p*. de St.-Pierre-le-Moutier.

Azzano, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, sur la rive gauche du Tanaro, à 4 k. (1 l.) E. d'Asti. *Pop*. 461. *Bur. de poste* d'Asti.

Azzenhossen, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Appenhossen.

Azzentès-St.-Joseph, v. (*Vosges*), arr. de Remiremont, cant. de Cornimont. *Pop*. 229. *Bur. de poste* de Remiremont.

B

Baalborn, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Otterberg, à 4 k. (1 l.) S. S. E. d'Otterberg, 2 k. (½ l.) N. de Neukirchen, 6 m. (14 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop*. 156.

Baalon, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. d'Omont, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Charleville. *Pop*. 660. *Bur. de poste* de l'Aunoy.

Baalons, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Stenay, à 8 k. (2 l.) de Montmédy, 8 m. (18 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop*. 489. *Bur. de poste* de Stenay.

Baar, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Virneburg, à 1 k. (¼ de l.) O. N. O. de Virneburg, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Adenau, 38 k. (8 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop*. 129. *Bur. de poste* d'Andernach.

Baarlo, v. (*Roër*), arr. de Crévelt, cant. d'Horst, près la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) S. p. E. d'Horst, 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Venlo, 6 m. (14 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop*. 316.

Baazem, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Cronenbourg, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Cronenbourg, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Stadt-Kyll, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Liége. *Pop*... *Bur. de poste* de Spa.

Babare, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Bavard.

Babaudière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Dourdan, commune de Breuillet, entre l'Orge et la Remorde, à 5 kil. (1 l. ¼) O. d'Arpajon, 13 k. (3 l.) E. de Dourdan. *Pop*. comp. Breuillet, 675. *B. de p*. d'Arpajon.

Babeau, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. de St.-Chinian, sur

la Berna-Sobres, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Pons, 8 m. (18 l.) de Montpellier. *Pop....* *B. de p.* de Saint-Chinian.

Babille, ruisseau (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres, à 14 k. (3 l. ½) E. duquel il prend sa source, coule au N. E., et va se rendre dans la Mandel-Becke près Cachtem, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de sa source. Elle a 7 k. (1 l. ¾) de cours.

Baboeuf, v. (*Oise*), arrond. de Compiègne, cant. de Fretoy, à 6 k. (1 l. ½) E. de Noyon, 9 k. (2 l. ¼) O. de Chauny, 8 m. (17 l.) E. N. E. de Beauvais. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Noyon.

Baby, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine, à 19 k. (4 l. ¾) de Provins, 5 m. (11 l. ¾) de Melun. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

Bac-a-Bery, v. (*Aisne*). *Voyez* Berry-au-Bac.

Bacalan, h. (*Gironde*), arr. et cant. de Bordeaux, à 2 k. (½ l.) de Bordeaux. *Pop.* réunie à celle de Bordeaux.... *B. de p.* de Bordeaux.

Bacarisse, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Bassoue, à 18 k. (4 l.) de Mirande. *Pop.* réunie à celle de Gazax, 205. *Bur. de poste* de Mirande.

Bac-Aubencheul, v. (*Nord*), arr. et cant. de Cambrai, à 11 k. (2 l. ¾) de Cambrai.

Baccarat, ville (*Meurthe*), arr. de Lunéville, ch.-l. de cant., sur la Meurthe, à 22 k. (5 l.) S. E. de Lunéville, 5 m. (11 l.) S. E. de Nancy, 13 k. (3 l.) N. E. de Rembervillers. Cette ville étoit épiscopale et l'évêque en étoit seigneur et juge. Il y a un hôpital, outre une annexe dépendante de la paroisse. Il y avoit un couvent de Cordeliers. Cette petite ville a une verrerie qui appartenoit à l'évêque de Metz. On y fait de la gobeletterie moyenne, et on y coule du verre en sable pour les vitres. On y fait commerce de bois et planches. Il y a des forges et une verrerie. *Pop.* réunie à celle de Basménil, 983. *B. de p.*

Baccarets, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle, sur l'Arriège, à 23 k. (5 l. ¼) de Muret, 33 k. (7 l. ½) de Toulouse. *Pop.* réunie à St.-Étienne, Bajourneuille et St.-Exapers... *B. de p.* d'Auterive.

Bach, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. d'Albenque, à 21 k. (4 l. ¾) de Cahors. *P.* 459. *B. de p.* de Cahors.

Bachambre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, commune d'Oinville, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Meulan, 8 k. (2 l.) E. N. E. de Limay et de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Oinville, 587. *Bur. de poste* de Meulan.

Bachant, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, à 10 k. (2 l. ½) de Maubenge. *Pop...* *Bur. de poste* de Maubeuge.

Bacharach, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, ch.-l. de cant., au bord du Rhin, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de Stromberg, 16 k. (3 l. ¾) E. p. N. de Simmern, 4 m. (10 l.) S. p. O. de Coblentz. Cette ville est dans une contrée charmante, où le voyageur rencontre à chaque pas de nouvelles beautés. Là le Rhin, semblable à un lac allongé, coule resserré entre de hautes montagnes, dont la cime est couronnée d'épaisses forêts. Au milieu du fleuve paroit avec orgueil le vaste château polygone; et à gauche, Oberwetel, environné de ruines et de châteaux, forme le spectacle le plus imposant: c'est là que le Rhin s'élançant à travers les rochers, vient se perdre dans un abîme de montagnes, dont la seule vue inspire une ténébreuse horreur. On prétend que le nom de *Bacharach* est une étymologie de Bacchus, qu'on appeloit dans ce pays *Bachiara*, autel de Bacchus, à qui les habitans faisoient des sacrifices. Cette contrée fait un grand commerce de vins muscats très-estimés, qu'on récolte dans le territoire. Cette ville est une place de guerre de la 26e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de première classe. *Pop.* 1237. *B. de p.* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Bacharach (la Forêt d'), (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Bacharach, à 3 k. (¾ de l.) O. duquel elle est située. Elle a du N. au S. 4 k. (1 l.) de long, et de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de large.

Bachas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, sur la Louge, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l.) de Toulouse. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Martres.

Bache (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 13 k. (3 l.) E. de Lus. Elle a de pente du N. au S. 1 k. (¼ de l.) de long.

Bachelais, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. et commune de Douvaine, à 14 k. (3 l. ½) de Genève. *Pop.* comprise celle de Douvaine, 696. *Bur. de poste* de Genève.

Bachelard (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette. Sa source, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Barcelonette, coule au N. O., puis à l'O., passe à Fours, et, remontant au N., se rend dans l'Hubaye, à 2 k. (½ l.) E. de Barcelonette, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de sa source.

Bachelerie (la), b. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Terrasson, à 8 k. (2 l.) N. de Montignac, 34 k. (7 l. ¾) E. de Périgueux, 13 k. (3 l.) O. de Terrasson. *Pop.* 1177. *Bur. de poste* de Terrasson.

Bachem-Nider, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bonn-Stadt, à 3 k. (¾ de l.) S. S. E. de Bonn-Stadt, 6 k. (1 l. ½) N. de Grind, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 327.

Bachem-Ober-et-Nider, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bonn-Stadt, à 4 k. (1 l.) S. S. E. de Bonn-Stadt, 5 k. (1 l. ¼) N. de Grind, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *P.* 105. *B. de p.* de Bonn.

Bachem, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. d'Ahrweiler, à 2 k. (½ l.) E. S. E. d'Ahrweiler, 4 k. (1 l.) O. de Grind, 38 k. (8 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Bonn.

Bachem, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Wieden, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Cologne, 8 k. (2 l.) N. de Lechenich, 4 m. (10 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 213. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Bachem, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Merzig, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Wadern, 34 k. (7 l. ¾) S. de Trèves. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, départ. de la Moselle.

Bachen, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, à 22 kil. (5 l.) de St.-Sever, 25 k. (5 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Cournet, 141. *B. de p.* d'Aire.

Bacheviron (le), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 22 k. (5 l.) S. S. E. d'Argelès. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (¼ de l.) de long.

Bachimont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Auxy-la-Réunion, commune de Buire-aux-Bois, à 36 k. (8 l.) de Montreuil, 4 m. (10 l.) d'Arras. *P.* réunie à celle de Buire-aux-Bois et Courtebonne, 686. *B de p.* d'Auxy-la-Réunion.

Bachivilliers, v. (*Oise*), arr. de

de Beauvais, cant. de Chaumont, à 6 k. (1 l. ½) de Chaumont, 18 k. (4 l.) de Beauvais. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Chaumont.

Bachos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Gaudens, 10 m. (23 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 116. *Bur. de p.* de Saint-Béat.

Bachot, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine, commune de Charny, *Pop.* réunie à celle de Charny, 259. *Bur. de p.* de Méry-sur-Seine.

Bachouen, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Fillard, au confluent du Worns et du Geelen, à 4 kilom. (1 l.) de Maseyk, 3 kilom. (¾ de l.) S. de Stephanswerd. *P.*.... *Bur. de poste* de Maseyk, départ. de la Meuse-Inférieure.

Bachte, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. de Denyse, près la Lys, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Denyse, ou Peteghem, 4 k. (1 l.) S. de Nevele, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Gand. *Pop.* 450. *B. de p.* de Gand.

Bachy, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Templeuve, à 16 k. (3 l. ¾) de Lille, 24 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 910. *Bur. de poste* de Lille.

Bacilly, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Sartilly, à 5 k. (1 l. ¼) d'Avranches, 39 k. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1555. *Bur. de poste* d'Avranches.

Baclain, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Steinbach, 9 k. (2 l ¼) N. p. E. d'Houffalize, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *P.*..... *B. de p.* de Bastogne.

Bacon, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Meung, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Beaugency, 21 k. (4 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de Meung-sur-Loire.

Bacon (le), v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de St.-Chely-d'Apcher, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Chely, 4 m. (10 l.) de Mende. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de St.-Chely.

Baconfroy, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Laroche, commune de Theneville, à 21 k. (4 l. ¾) de Marche. *Pop.* comprise celle de Theneville et dépendances, 184. *B. de p.* de la Marche.

Baconnes, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Verzy, à 24 k. (5 l. ½) de Reims, 23 k. (5 l. ¼) de Châlons. *P.* 255. *B. de p.* de Reims.

Baconnière (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Chailland, à 13 k. (3 l.) d'Ernée, 14 k. (3 l. ⅓) de Laval. *P.* 1800. *B. de p.* d'Ernée.

Bacouel, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, sur la Celle, à 8 k. (2 l.) d'Amiens. *Pop.* 142. *Bur. de poste* d'Amiens.

Bacourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Noményं, à 13 k. (3 l.) de Château-Salins, 31 k. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Baquencourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, commune d'Hombleux, à 22 k. (5 l.) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Hombleux, 804. *Bur. de poste* de Ham.

Bacquepuis, v. (*Eure*), arr. et cant. d'Evreux, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 207. *Bur. de poste* d'Evreux.

Bacqueville, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. de Grainville, à 7 k. (1 l. ¾) du Grand-Andelys, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* 640. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Bacqueville, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, ch.-l. de cant., sur la Vienne, à 18 k. (4 l.) S. O. de Dieppe, 40 k. (9 l.) N. de Rouen, 13 k. (3 l.) S. O. d'Arques, 3 k. (¾ de l.) d'Ormonville. Il y avoit une église paroissiale dédiée à saint Pierre; elle étoit desservie par un chanoine régulier de l'Ordre de saint Augustin. Le prieuré de Bacqueville étoit ci-devant réuni au collége des Jésuites de Rouen. On y fabrique des toiles et des serges. *Pop.* 2370. *Bur. de p.* d'Omonville.

Bacrenthal, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Bitche, à 11 k. (2 l. ¾) de Bitche. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Bitche.

Badailhac, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Vic. *Pop.* 770. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Badaroux, v. (*Lozère*), arr. et cant de Mende, sur la côte près le Lot, à 4 k. (1 l.) de Mende. Les serges dites *de Mende*, cadis de la Montagne, servent pour doublures, habillemens d'hommes, de femmes, et rideaux de lit. Les tisserands ont chacun leur métier. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Mende.

Bade (la), v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Salvy-de-la-Bade.

Badecon, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Eguzon, commune du Pin, près la Creuse, à 8 k. (2 l.) d'Argenton, 33 k. (7 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* réunie à celle du Pin, 1045. *Bur. de poste* d'Argenton.

Badefol, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Hautefort, à 16 k. (3 l. ¾) d'Exideuil, 38 k. (8 l. ½) de Périgueux. Près ce village, au bord de la Durance, et dans des cavernes, il y a des marcassites d'étain, de plomb et de cuivre de l'épaisseur de deux pouces, séparées en petites lames. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Bergerac.

Badefol, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cadoin, sur la Dordogne, à 19 k. (4 l. ¼) de Belvez, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 340. *B. de p.* d'Exideuil.

Badem, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorff, commune d'Ordoff, à 6 m. (12 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Ordoff et dépendances, 1031. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Baden ou Badeune, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. d'Arradon, à 13 k. (3 l.) de Vannes. *Pop.* 2063. *Bur. de poste* de Vannes.

Badenhard, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de St.-Goar, à 4 k. (1 l.) O. de St.-Goar, 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Rheinfels, 33 k. (7 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 176. *Bur. de p.* de Coblentz.

Badenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrondis. de Spire, cant. de Wælstein, sur l'Appel, à 3 k. (¾ de l.) de Wælstein, 7 kilom. (1 l. ¾) E. de Creutznach, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Badens, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, à 11 k. (2 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Badet (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielles. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Vielles, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans la Neste d'Aure, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Badet (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 16 k. (3 l. ¾) O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

Badeune, (*Morbihan*). *Voyez* Baden.

Badevel, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 6 k. (1 l. ½) d'Audincourt, 9 k. (2 l. ⅓) de Montbéliard. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Badic (le), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, commune de Parisot, à 8 k. (2 l.)

de Caylus, 14 k. (3 l. ¼) de Parisot, 18 k. (4 l.) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Parisot, 1503. *Bur. de p.* de Caylus, dép. du Lot.

Badic (la), v. (*Alpes-Maritimes*), à 7 k. (1 l. ¾) de Nice. *Pop.*... *Bur. de poste* de Nice.

Badie (la), v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Michel-de-la-Badie.

Badine (Plage et Port de la), (*Var*), arrondis. de Toulon, cant. d'Hyères, à l'E. de la presqu'île de Giens. Ils s'étendent depuis le cap d'Esterel jusqu'au passage du Gras près le bas de l'étang du Pesquier.

Badménil, v. (*Meurthe*). *Voyez* Basménil.

Badménil-au-Bois, v. (*Vosges*), arr. d'Auxerre, cant. de Châtel, à 8 k. (2 l.) de Rambervillers, 15 k. (3 l.) d'Epinal. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Rambervillers.

Badon (le Salin de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Arles, près l'étang de Fournele, dans l'île de la Camargue, dépendant du village du Sambuc, à 22 k. (5 l.) d'Arles, 6 k. (1 l. ¼) de la mer.

Badonviller, ville (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, à 10 k. (2 l. ¼) S. de Blamont, 6 m. (13 l.) E. S. E. de Nancy, 13 k. (3 l.) E. d'Azerailles. Il y a une manufacture de faïence et de poterie. Il y avoit une église paroissiale qui servoit de temple aux Luthériens, et un couvent d'Annonciades des Dix-Vertus. Le duc François II, père de Charles IV, y faisoit sa résidence. La ville se divisoit pour lors en deux parties : la plus foible avec le faubourg dit *le Haut*, étoit au roi; le reste appartenoit au prince de Salm. Par le traité fait entre le roi de Pologne et lui, en 1751, cette ville étoit restée en entier à la Lorraine. *Pop.* 1766. *Bur. de p.* de Blamont.

Badonvillier *ou* Baudonvilliers, (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Gondrecourt, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Gondrecourt, 40 k. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Badorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Bruhl, à 3 k. (¾ de l.) O. de Bruhl, 6 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Lechenich, 5 m. (11 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 712. *Bur. de poste* de Cologne.

Bael, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Hæght, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. d'Hæght, 6 k. (1 l. ¼) O. d'Aerschot, 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Bruxelles. Son terroir fournit peu de grains et de bois. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Louvain.

Baeleghem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. d'Oosterzeele, 7 k. (1 l. ¾) N. de Sotteghem, 15 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Gand. *Pop.* 2249. *Bur. de poste* de Gand.

Baelen, v. (*Ourthe*), arr. de Malmedy, cant. de Limbourg, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Limbourg, 4 k. (1 l.) O. d'Eupen, 28 kilom. (6 l. ¼) E. de Liége. *P.* 1657. *Bur. de poste* d'Henry-Chapelle.

Baelen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Mol, à 13 k. (3 l.) E. de Geel, 14 k. (3 l. ¼) N. de Beringen, 5 m. (12 l. ¼) E. d'Anvers. *Pop.* 2413. *Bur. de poste* de Turnhout.

Baerdeghem, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Lebbeke, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Alost, 31 k. (7 l.) E. S. E. de Gand. Il y a plusieurs brasseries et autres usines pour le commerce. *P.* 730. *Bur. de p.* d'Alost.

Baerl, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nevèle, près la Lys, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Nevèle, 13 k. (3 l.) S. de Wærschoot, 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Gand. *P.* 233. *Bur. de poste* de Gand.

Baerl, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Meurs, à 3 k. (¾ de l.) S. de Meurs, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. d'Urdingen, 7 m. (15 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 519. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Baersande, v. (*Escaut*), arr. de Sas-de-Gand, cant. d'Ysendych, à 8 k. (2 l.) N. O. d'Ysendyck, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. d'Oostbourg, 38 k. (8 l. ½) N. p. O. de Gand. *Pop.*... *Bur. de poste* de Sas-de-Gand.

Baerweiler, v. (*Sarre*), arr. de Prum, cant. de Meissenheim, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Meissenheim, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Odernheim, 7 m. (16 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Odernheim.

Baesrode, v. (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, sur la rive droite de l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Lebbeke, 11 k. (2 l. ¾) N. E. d'Alost, 30 k. (6 l. ¼) E. de Gand, 7 k. (1 l. ¾) E. de Termonde. Il a dans ses dépendances huit chantiers les plus forts de ce département et départemens voisins pour la construction des navires; cordiers, maréchaux de navires, et autres établissemens propres à la marine, bois de construction, bois de charpente, plusieurs brasseries de bière et genièvre, et autres usines à l'usage du commerce. *Pop.* 2153. *Bur. de poste* de Termonde.

Baeveghem, v. (*Escaut*), arr. de Dendermonde, cant. d'Alost, à 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Oordeghem, 5 k. (1 l. ¼) E. d'Oosterzeele, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Gand. *Pop.* 660. *Bur. de poste* d'Alost.

Baexem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Weert, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. d'Halen, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Ruremonde, 43 k. (9 l. ¾) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de Maseyck.

Baffe (la), v. (*Vosges*), arr. et cant. d'Epinal, à 9 k. (2 l. ¼) d'Epinal. *P.* 406. *B. de p.* d'Epinal.

Baffie, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Viverols, commune de St.-Just-de-Baffie, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ambert. *Pop.* comprise celle de St.-Just-de-Baffie, 1731. *Bur. de poste* d'Ambert.

Bagagnoux (le), rivière (*Aude*), arr. et cant. de Limoux. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. d'Alet, coule au N. E., et se rend dans l'Aude, à 8 k. (2 l.) N. E. de sa source.

Bagards, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. d'Anduse, à la source du ruisseau le Valat-de-Fontoire, à 5 k. (1 l. ¼) d'Alais, 37 k. (8 l. ¼) de Nîmes. *P.* 224. *B. de p.* d'Anduse.

Bagas, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, près de la Drot, à 4 k. (1 l.) de la Réole, 5 m. (10 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de la Réole.

Bagas (la), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Roquecourbe. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Roquecourbe, coule au S. O., et se rend dans l'Agout, à 18 k. (4 l.) de sa source.

Bagat, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. du Bourg-de-Viza, à 2 k. (½ l.) de Bourg-de-Viza, 14 k. (3 l. ¼) O. de Lauzerte, 42 kilom. (9 l. ½) S. O. de Cahors. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Bagat (le), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, à 15 k. (3 l. ½) de Lauzerte, 18 k. (4 l.) de Cahors. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Bagatelle (*Seine*). Château et jardin de plaisance qui appartenoient au comte d'Artois. *Voy.* Boulogne près Paris.

Bagé-la-Ville *ou* Bagé-la-

Campagne, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Bagé-le-Châtel, à 13 k. (3 l.) de Pont-de-Vaux, 24 kilom. (5 l. ⅔) de Bourg. Ce lieu a donné naissance à Louis *Duret*, célèbre médecin ordinaire de Charles IX et de Henri III. Ce prince, qui l'aimoit beaucoup, le gratifia d'une pension de 400 *écus d'or*, reversible sur la tête de cinq fils qu'il avoit, et voulut assister au mariage de sa fille, à laquelle il fit des présens considérables. Il étoit partisan de la doctrine d'Hippocrate, et traitoit la médecine dans le goût des anciens. De plusieurs ouvrages qu'il a laissés, le plus estimé est un *Commentaire sur les Coaques d'Hippocrate*, Paris, 1621, *in-fol. grec et latin*. Il mourut en 1586. *Pop.* 1809. *Bur. de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Bagé-le-Chatel *ou* Bagé-de-l'Ain, ville (*Ain*), arr. de Bourg, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. de Pont-de-Vaux, 24 k. (5 l. ¾) N. O. de Bourg, 7 k. (1 l. ¾) E. de Mâcon. Cette ville étoit dans la ci-devant province de la Bresse; elle en étoit anciennement regardée comme la capitale, étant la résidence des principaux seigneurs du pays. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Bager (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 16 k. (3 l. ⅔) S. E. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Bagers, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (11 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Bages, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, près l'étang de son nom, à 6 k. (1 l. ½) de Narbonne, 5 m. (12 l.) de Carcassonne. *Pop.* 716. *Bur. de poste* de Narbonne.

Bages, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Tarbes, cant. de Thuir, près le Candal, à 9 k. (2 l. ⅓) de Perpignan. Il y a dans cette commune une juridiction de prud'hommes pêcheurs, qui a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime dont cette commune est le chef-lieu. *Pop.* 206. *B. de p.* de Perpignan.

Bagès, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy. Un peu au-dessus de ce village, il y a une carrière d'ardoise assez bonne. *P....* *Bur. de poste* d'Oléron.

Bages et Sijean (Etang de), (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sijean, à 3 k. (⅔ de l.) E. de Sijean, 3 k. (¾ de l.) S. de Narbonne. Ils ont du N. au S. 14 k. (3 l. ⅓) de long, et de l'E. à l'O. 5 kilom. (1 l. ¼) de large. De ces étangs sort le canal qui arrose Narbonne, et qui va se rendre dans l'Aude, à 8 k. (2 l.) N. O. de Narbonne.

Bages (Pic de), *Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, à 10 k. (2 l. ½) d'Argelès.

Baget (le), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Castillon, coule à l'E. p. S., et se rend dans le Lez, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Bagimont, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, à 3 k. (¾ de l.) E. de Gespunsard, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Charleville, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Mézières. *Pop.* 86. *Bur. de p.* de Mézières.

Bagiri, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, sur la Garonne, à 16 kilom. (3 l. ¾) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l.) de Toulouse. *Pop.* 183. *Bur. de p.* de Montrejean.

Bagnac, v. (*Lot*). *Voyez* Baniac.

Bagnas (Etang de), (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. d'Agde, à 6 k. (1 l. ½) E. d'Agde. Il a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.), et autant du N. au S.; il est au bord du canal.

Bagnasco, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Ceve, à la gauche du val Tanaro, à 29 k. (6 l. ½) S. E. de Mondovi. *Pop.* 1231. *Bur. de poste* de Ceve.

Bagnasco, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Montafia, sur la rive gauche de la Montafia, à 31 k. (7 l.) N. E. d'Asti. *Pop.* 239. *Bur. de poste* d'Asti.

Bagneau (Ile de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à 22 k. (5 l.) E. S. E. d'Hyères, ½ kilom. (½ quart de l.) E. de l'île de Porteros. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long, un ½ k. (½ quart de l.) de large. Il y a dans cette île deux montagnes, dont l'une se nomme *Montremans*, et l'autre *Gueretiou*.

Bagneaux, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. et commune de Douzy, à 16 k. (3 l. ¾) de Cosne, 43 k. (9 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Cosne.

Bagneaux, v. (*Seine-et-Marne*), arrondis. de Fontainebleau, cant. de Nemours, sur le canal de Loing, à 4 k. (1 l.) de Nemours, 34 kilom. (7 l. ¾) de Melun. Il y a une verrerie. *Pop.* réunie à Glandelles, 129. *Bur. de poste* de Nemours.

Bagneaux, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Villeneuve-sur-Vanne, à 23 k. (5 l. ¼) de Sens, 5 m. (11 l.) d'Auxerre. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Vanne.

Bagnecourt, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Baillescourt.

Bagnenaud (Pointe de), (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Guibron, à 5 k. (1 l. ⅓) N. p. E. de Guibron. Elle a au N. le Roc-Vidée, la Basse-Platte et le Roc-Lagalus, et au S. le Port-Guen et la Pointe-Beguerolance, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. de distance.

Bagnères-de-Bigorre, ville (*Hautes-Pyrénées*), ch.-l. d'arr. communal et de cant., sur l'Adour, à 20 k. (4 l. ½) S. de Tarbes, 20 k. (4 l. ½) O. de la Barthe-de-Nestes, 16 k. (3 l. ¾) E. de Lourde, 80 m. (180 l.) S. S. O. de Paris. Long. 17. 45. lat. 43. 3. Cette ville, située dans une jolie plaine, à l'entrée du Férule, vallon de Campan, étoit le rendez-vous des grands et des petits seigneurs. Ils y étoient attirés par la réputation de ses eaux salutaires et minérales, dont les effets ont produit et produisent journellement des cures merveilleuses; et par le jeu et les plaisirs de tous genres qu'on pouvoit s'y procurer. De tous les temps il n'y a eu que la classe des gens riches ou du moins très-aisés, qui put entreprendre le voyage de Bagnères; et c'étoit là comme par-tout où il y a des eaux propres à la guérison des maux qui affligent l'humanité, que bien des personnes qui n'avoient aucune espèce de maladie se rendoient pour faire des dupes; et tel qui se faisoit appeler monsieur le comte, n'étoit bien souvent qu'un aventurier à qui le jeu fournissoit le moyen de récolter l'or et l'argent que chacun y apportoit pour ses menus plaisirs. On excepte les gens sensés qui n'alloient à Bagnères que pour rétablir leur santé, et jouir du délicieux spectacle de la nature. Les sources de cette ville et de ses environs sont nombreuses; elles ont toutes des noms différens : on en a compté jusqu'à 32, dont quelques-unes n'existent plus ou ont pris un autre cours. Les divers degrés de chaleur s'élèvent depuis le 26e jusqu'au 46e degré au thermomètre de Réaumur. Les Romains les connoissoient et les fréquentoient; on en a la preuve dans les antiquités et les

médailles que l'on trouve encore autour de la fontaine. La source dite *du Salut* est la plus estimée. On a vu à Bagnères jusqu'à dix mille étrangers. Les deux bains *des Pauvres*, ceux de *la Goute*, de *St.-Roch*, de *la Reine*, et de *l'Ane*, sont au pied de la montagne la plus proche de Bagnères. Le bain du *Salut* est à 1 k. (¼ de l.) de la ville; celui de la *Forge*, le *Grand* et le *Petit Bain*, sont dans Bagnères même. On n'a trouvé de différence entre les eaux de tous ces bains que celle du degré de chaleur; elles sont toutes limpides, sans saveur manifeste, et, nous le répétons, très-salutaires. Ces bains sont fréquentés deux fois l'année, au printemps et en automne.

On fabrique, dans cette ville, des étoffes en laine de deux espèces et de très-bonne qualité, cadis, razes, reverses, étamine, crêpes de laine. Il y a aussi une manufacture de papier.

Les montagnes qui environnent Bagnères sont composées d'une espèce de marbre commun ou de pierre à chaux grise, dont les maisons sont bâties. Les environs des bains de *Sault* ou de *Salut*, qui ne sont qu'à 1361 mèt. (700 t.) de Bagnères, sont calcaires et schisteux : on y trouve de la pyrite cubique, dispersée dans la pierre à chaux et dans le schiste. On trouve aussi aux environs de Bagnères une veine d'asbeste cristallisée qui traverse les serpentines dont ces montagnes sont composées. La figure de ces cristaux est un parallélipipède rhomboïdal comprimé. A une petite distance nord de Bagnères, les collines sont composées de pierres argileuses; il y en a de grenues en masses : on y trouve aussi des couches de schiste un peu micacée et de schiste gris, qui se sépare par feuillets. On y trouve également du marbre gris. La montagne calcaire, du pied de laquelle jaillissent les eaux minérales, est remarquable par une caverne profonde qu'on appelle la grotte de *Bédat*. Entre Bagnères et les bains de *Salut*, il y a des couches verticales de schiste gris, qui se divise par feuillets; il y en a aussi quelques-unes d'inclinées. On trouve, près de la fontaine de Salut, des bancs de marbre gris. La montagne, au sud de cette source, en paroît entièrement composée. A un k. (¼ de l.) de Bagnères, on a découvert du marbre blanc qui reçoit bien le poli.

Bagnères est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, et il y a un conservateur des hypothèques. *Pop.* 1217. *Bur. dep. Rel. de p. aux chev.*

• BAGNÈRES-DE-LUCHON, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, ch.-l. de canton, dans la vallée de Luchon, au pied des Pyrénées, à 16 k. (3 l. ⅔) S. S. O. de St.-Béat, 27 k. (6 l.) S. de Saint-Bertrand, 37 k. (8 l. ¼) S. p. O. de St.-Gaudens, 12 m. (25 l. ¾) S. O. de Toulouse. Il y a des bains qui ont à peu près les mêmes propriétés que ceux de Bagnères dans le dép. des Hautes-Pyrénées; mais ils sont moins fréquentés. On a cependant commencé à construire un superbe bain, divisé en plusieurs cellules, en une grande salle commune, en deux galeries couvertes pour se promener. Le peu d'affluence rend à Luchon les logemens et la nourriture beaucoup moins chers qu'à l'autre Bagnères, et l'on y trouve quelques maisons commodes. Les eaux de ces bains sont divisées en trois classes, les chaudes, les presque tièdes et les froides. La première source chaude est l'ancienne source de la *Grotte :* les eaux en sont excessivement chaudes. La seconde est surnommée de *la Salle :* la troisième est celle des *Romains*, parce qu'elle va déposer ses eaux dans un endroit où se sont trouvés des vestiges d'anciens bains bâtis par les Romains; la quatrième est celle du *Rocher*; la cinquième est celle de la *Reine*. On donne le nom de la *Douce* à la sixième source; la septième est la *Chaude à droite;* la huitième est nommée la *Chaude à gauche;* les neuvième et dixième sont appelées les *Blanches :* elles sont séparées entre elles par deux autres sources froides qui sont les onzième et douzième. Les eaux de Luchon sont démontrées par l'expérience journalière être souveraines contre les maladies cutanées, et principalement contre les dartres et les suites fâcheuses de l'acrimonie des humeurs. A 389 mèt. (200 t.) O. N. O. de Bagnères, sur la rive gauche de la rivière d'Oo, sur la pente de la montagne, est une mine de plomb et pyrite en filon, à 59 mèt. (30 t. environ) au-dessus d'un moulin à scier. Presque en face de cette mine, mais plus au couchant, sur la rive droite de la même rivière, il y a une masse de rochers mêlangée de pyrite martiale blanche attirant l'aimant, de grenats rouges massifs, de mica noirâtre, feuilletée de quartz et de schiste noir : on y trouve aussi des bancs de marbre gris. A une petite distance S. de cette ville, les sources minérales jaillissent dans des bancs de schiste dur, entre des blocs de granit roulé. A un ½ k. (¼ de l.) S. des eaux de Baguères, il y a des fours à chaux établis au pied d'une montagne, d'où l'on tire des pierres calcaires. A l'hôpital de Bagnères il y a des couches d'ardoise argileuse : les habitans de cette ville ont ouvert près de ce lieu une ardoisière. Les montagnes qui s'élèvent au S. de l'hôpital sont composées, jusqu'aux plus hauts sommets, de bancs de marbre gris. Les torrens que l'on voit se précipiter du port de Venasque et des autres montagnes qui dominent l'hôpital de Bagnères, ne roulent pas des roches de granit; mais il s'en trouve dans celui qui vient du côté du port de Glère. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de St.-Béat.

BAGNEUX, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, sur l'Aisne, à 8 k. (2 l.) de Soissons, 28 k. (6 l. ¼) de Laon. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Soissons.

BAGNEUX, v. (*Allier*), arrond. et cant. de Moulins, à 14 k. (3 l. ½) de Moulins. *Pop.* 425. *Bur. de p.* de Moulins.

BAGNEUX, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de St.-Christophe, à 32 k. (7 l. ½) d'Issoudun, 41 k. (9 l. ½) de Château-roux. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de Valençai.

BAGNEUX, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Saumur, à 2 kilom. (½ l.) de Saumur. *Pop... Bur. de poste* de Saumur.

BAGNEUX, v. (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. d'Anglure, sur le Livon, à 20 k. (4 l. ½) de Sezanne, 6 m. (13 l. ½) de Châlons. *Pop* 625. *Bur. de poste* de Méry-sur-Marne, département de l'Aube.

BAGNEUX, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, à 13 k. (3 l.) de Toul, 27 kilom. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Colombey.

BAGNEUX, v. (*Seine*), arr. et cant. de Sceaux, à 2 k. (½ l.) de Bourg-Égalité, 7 k. (1 l. ½) de Paris. Ce village, où on récolte d'assez bon vin, seroit indifférent à citer, sans une tradition à laquelle les habitans de l'endroit croient de bonne foi. Il y a dans ce village une maison avec un fort beau jardin, où l'on montroit un cabinet appelé le *Cabinet des Oubliettes*. On prétend que cette maison a appartenu au cardinal de

Richelieu. *Voyez* Ruel. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Paris.

Bagneux, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Doulens, commune de Gezaincourt, à 2 k. (½ l.) de Doulens, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à celle de Gezaincourt, 445. *Bur. de poste* de Doulens.

Bagneux-la-Fosse, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, canton des Riceys, près la Sarce, à 14 kilom. (3 l. ½) S. O. de Bar-sur Seine, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Troyes, 4 k. (1 l.) O. des Riceys. *Pop.* 695. *B. de poste* de Bar-sur-Seine.

Bagnezau, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, sur l'Anteine, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-d'Angely, 30 k. (6 l. ½) de Saintes. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Bagnolet, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, à 4 k. (1 l.) de St.-Denis, 5 k. (1 l. ¼) de Paris. Ce village est remarquable par sa situation agréable. Bagnolet deviendroit très-intéressant si la terre qu'on y trouva il y a 18 ou 20 ans, semblable à celle qui entre dans la composition des porcelaines de la Chine, se réalisoit encore de nos jours. Nous rappelons cette découverte pour engager à faire de nouvelles recherches.

Il a un château qui appartenoit à Philippe d'Orléans, régent de France. Mais comme il renfermoit une foule de tableaux licencieux, son fils, père de celui qui a été décapité à Paris, fit vendre tous les meubles les plus précieux, et tous les objets de luxe et d'agrément. C'est à Bagnolet qu'on a commencé à pratiquer la manière de multiplier les pêches, et de les faire mûrir par une concentration de chaleur. Cet usage s'est depuis étendu jusqu'à Montreuil près Paris, et ailleurs. *Pop.* 1043. *Bur. de poste* de Paris.

Bagnolles, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Bagneaux.

Bagnolles, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Conques, sur la Clamouse, à 8 k. (2 l.) de Carcassonne. C'est le lieu de naissance d'Antoine de *Rivarol*, littérateur, de l'académie de Berlin; né en 1755. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Bagnolo, b. (*Pô*), arr. de Pinerolo. Ce bourg est divisé en plusieurs parties dans un vallon sur la Grana, à 20 k. (4 l. ½) de Pinerolo. *P.* 4252.

Bagnols, ville (*Gard*), arrondis d'Uzès, ch.-l. de canton, près de la Cèze qui roule des paillettes d'or, à 10 k. (2 l. ½) S. du Pont-Saint-Esprit, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Nîmes, 27 k. (6 l.) S. E. de Barjac, 69 m. (157 l.) de Paris. Long. 22. 13. lat. 44. 10. Les rues de cette ville sont étroites, et les maisons assez mal bâties : il y a une très-belle place carrée entourée de portiques, et qui feroit honneur à la plus belle ville. On remarque deux fontaines au milieu de la ville, qui sortent de leur source, et qui donnent une grande quantité d'eau très-claire et excellente à boire. On y a fait un bassin où commence le canal qui conduit les eaux hors de la ville, pour que chacun puisse s'en servir pour arroser ses terres. La *Cèze*, qui roule de l'or dans ses flots, coule à quelques pas de ses murailles, que l'on éleva pour la mettre à l'abri des incursions de ces hommes à qui l'esprit de parti a donné le surnom de *Camizards*. Bagnols a plusieurs moulins à soie et une fabrique sur la rivière de Cèze, composée de 8 à 9 moulins. On fait à Bagnols la meilleure récolte en soie; il s'y file au loin une grande quantité de cocons; on fabrique des objets de fantaisie en fleurets et en serges, pour lesquels sont employés les débris des filatures. On croit que les Romains avoient construit des bains dans cette ville. Cette conjecture est confirmée par quelques monumens découverts à Bagnols. *Pop* 4800. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bagnols *ou* Baignolles, village (*Orne*), arrond. et cant. de Domfront, près de Juvigny, au bord de la forêt d'Andaine. Il y a une grosse forge pour la fabrication du fer. Cet endroit est fameux par des eaux minérales tièdes et sulfureuses, qui sourdrent en bas d'une vallée très-profonde, nommée *la vallée de Baignolles*, bonnes pour l'apoplexie et la paralysie. *Pop....* *Bur. de poste* de Domfront.

Bagnols, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Pardoux-la-Tour, à 24 k. (5 l. ½) de Besse, 5 m. (10 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 1389. *Bur. de poste* de Tauves.

Bagnols *ou* Banyuls-sur-mer, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et canton de Céret, sur la mer, à 32 k. (7 l. ¼) de Ceret, 31 k. (7 l.) de Perpignan. On fait dans ce village de la chaux avec des pierres calcaires qui se trouvent du côté de Notre-Dame des Abeilles. Au S. de Bagnols, jusqu'aux limites d'Espagne, on voit quatre tours: la première est appelée la *tour de Rex*; la seconde *tour du Baile*; la troisième la *tour d'Empages*, et la quatrième, absolument sur les limites d'Espagne, à 2917 m. (1500 toises) de la mer, la *tour de Caroch*. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Collioure.

Bagnols, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Bois-d'Yoingt, à 11 k. (2 l. ⅔) de Villefranche, 25 k. (5 l. ⅔) de Lyon. Il y avoit un château et une baronnie. Aux environs on trouve des tuileries et des carrières. L'église étoit sous le vocable de saint Blaise. Le seigneur nommoit à la cure. *Pop.* 534. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Bagnols, v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Fréjus, sur la Vauloube, à 11 k. (2 l. ¾) de Fréjus, 8 myr. (17 l. ⅓) de Toulon. Il y a une verrerie où l'on fabrique toutes sortes de verreries, bouteilles, gobelets et autres. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Fréjus.

Bagnols-les-Bains, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Langogne, 33 k. (7 l. ½) N. E. de Mende, 29 k. (6 l. ½) O. N. O. de Villefort, 22 k. (5 l.) N. E. de Florac. Ces eaux minérales ont beaucoup de réputation; elles excitent l'appétit et la transpiration. On fabrique à Bagnols des serges connues sous le nom de *Cadisseries*, serges de Mende, *cadis* de la Montagne : ces étoffes sont de laine, et servent principalement de doublure, souvent même aux habillemens d'hommes et de femmes, rideaux de lit, etc. *Population* 323. *Bureau de poste* de Mende.

Bagnols, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Jean-de-Lône, 29 k. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Seurre.

Baguenaud (Ile de), (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, canton de Saint-Nazaire, à 13 k. (3 l.) de Guérande, 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Nazaire. *Pop......* *Bur. de poste* de Guérande.

Baguer-Morvan, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, canton de Dol, sur le Cardequint, à 3 kilom. (¾ de l.) de Dol, 4 m. (10 l. ½) de Rennes. *P.* 1750. *B. de p.* de Dol.

Baguer-Pican, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, canton de Dol, à 4 k. (1 l.) de Dol, 5 m. (11 l.) de Rennes. *P.* 1360. *B. de p.* de Dol.

Bahais, v. (*Manche*), arr. de

St.-Lô, cant. de St.-Jean-de-Daye. Il y a des carrières abondantes de pierres calcaires. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Bahl, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Erkelens, à 4 k. (1 l.) O. S. O. d'Erkelens, 6 k. (1 l. ½) de Linnich, 29 k. (6 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 342.

Baho, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Perpignan, sur la Basse, à 5 k. (1 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 456. *B. de p.* de Perpignan.

Bahus, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, près la Bahus, à 8 k. (2 l.) de St.-Sever, 19 k. (4 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop*... *B. de p.* de St.-Sever.

Bahus-Soubiran, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, près le Bahus, à 21 k. (4 l. ¾) de Saint-Sever, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 514. *B. de p.* d'Aire.

Bahus (la), riv. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. S. E. de Geaune, coule au N. p. O., puis à l'O., remonte au N. O., et se rend dans l'Adour, à 2 k. (½ l.) E. de St.-Sever, 31 k. (7 l.) N. O. de sa source.

Bahus (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Teze. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) E. de Teso, coule au N.

Baignaux, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères, à 8 k. (2 l.) de Janville, 43 kilom. (9 l. ½) de Chartres. *P.* 298. *Bur. de p.* d'Artenay, dép. du Loiret.

Baignaux, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Cornac, à 13 k. (3 l. ½) de Cadillac, 32 k. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Pondensac.

Baignaulx, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Selommes, à 14 k. (3 l. ½) de Vendôme, 22 k. (5 l.) de Blois. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Blois.

Baigne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Say-sur-Saone, à la source de la Baignotte, ruisseau, à 8 k. (2 l.) de Vésoul. Il y a des forges. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Vésoul.

Baigne (Vallée de), (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Baigorry.

Baignes, b. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Saignes, à 1 k. (¼ de l.) de la Grolle, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Barbezieux, 40 k. (9 l.) S. O. d'Angoulême. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Benoît et de la congrégation de Cluny, fondée par Charlemagne. *P.* 421. *B. de p.* de Grolle.

Baigneux, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Verneville, à 6 k. (1 l. ½) O. de Rozerieulles, 15 k. (3 l. ½) O. de Metz. *Pop.* réunie à Chantreine et à Malmaison, 779. *B. de p.* de Metz.

Baigneux, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, sur la Thoue, à 10 k. (2 l. ½) de Thouars, 8 m. (19 l. ½) de Niort. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Thouars.

Baigneux-les-Juifs, b. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. O. d'Aignay, 27 k. (6 l.) N. E. de Semur, 43 k. (9 l. ½) N. O. de Dijon. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Bussy-le-Grand.

Baigneville, v. (*Seine-Infér.*), arr. du Hâvre, cant. de Goderville, à 23 k. (5 l. ½) de Montivilliers, 5 m. (12 l. ½) de Rouen. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Fécamp.

Baignolet, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Voves, à 20 k. (4 l. ½) de Janville, 32 k. (7 l. ½) de Chartres. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Bonneval.

Baignon, v. (*Morbihan*), arr. de Ploermel, canton de Guer, à 16 k. (3 l. ¾) de Ploermel, 5 myriam. (12 l. ½) de Vannes. *Pop.* 1800. *B. de poste* de Plélan, département d'Ille-et-Vilaine.

Baignoux, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien, près la forêt de Moulière, à 9 k. (2 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Poitiers.

Baigorry *ou* Baigne (Vallée de) (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Saint-Étienne-de-Baigorry. Elle commence aux limites de la France et de l'Espagne. Ce pays est dans la ci-devant Basse-Navarre, pays de Basques, borné au septentrion par la vallée d'Ossez, au midi par la Navarre espagnole, au levant par le pays d'Ostabarès, et au couchant par la Biscaye espagnole. Cette vallée peut avoir 18 k. (4 l.) de long sur 13 k. (3) de large. La rivière de Nive l'arrose en partie. Les principaux lieux sont : *Etienne*, qui en étoit la capitale; *Hermiette*, *Lasse*, *Enhaux*, *Ascarat*, *Jruligny* et *Sorhonette*. Il y a dans cet endroit une fonderie, et tout auprès des mines de cuivre les plus considérables du département. Cette fonderie a des bâtimens vastes, de beaux fourneaux, etc. situés au pied des montagnes, dans un vallon fort étroit, traversé par la Nive, rivière assez considérable, qui coule à Bayonne, se joint à l'Adour, et va se perdre ensuite dans l'Océan. Cette rivière resserre beaucoup cet établissement, de manière que les bâtisses et minières se trouvent d'un côté; le reste de l'ensemble est de l'autre et se communique par un pont. Il résulte de cette position gênante, que l'exploitation des mines ne peut se faire avec autant de facilité et d'économie qu'on le feroit dans un autre local. Les travaux principaux des mines, les machines, les fonderies diverses, les boccards, lavoirs, etc. sont rapprochés dans un espace de moins de 972 mèt. (500 t.) Jamais l'eau n'y manque, et les bois sont à portée. Tous les ateliers, pour le grillage, la fonte, le raffinage, la liquation, le rafraîchissement, le ressuage et la coupellation, y sont réunis. La conduite des eaux, les machines qu'elles font mouvoir, les travaux des mines qui environnent l'établissement, le lavage, et tous les travaux de la fonderie, l'opération de la casserie, le triage, etc. sont des objets très-intéressans et curieux à voir. L'origine primitive de l'exploitation des mines de Baigorry est très-ancienne, et remonte peut-être au temps des Romains. Quoiqu'on ne puisse assurer que ces peuples les aient exploitées, on a des doutes qu'ils peuvent les avoir connues, par les médailles ou pièces de monnoie de cuivre ou d'argent qu'on a trouvées en creusant les fondemens de diverses bâtisses qui font partie du corps de l'établissement qui existe. Quelques-unes de ces médailles étoient bien conservées; on lisoit entr'autres sur l'une, *Octave*, *Lépide* et *Antoine*, époque du triumvirat : elles furent envoyées au ministre. En 1728, M. de la Tour obtint la concession de ces mines; les premiers travaux se firent en 1730, et ont toujours continué jusqu'à la dernière guerre avec l'Espagne : il est bien à desirer qu'ils reprennent leur activité. Les premiers travaux que l'on rencontre en venant de St.-Étienne-de-Baigorry, vers la fonderie, sont ceux que l'on nomme *Philisbourg*. A 272 mèt. (140 t.) au-dessous des travaux de Philisbourg, et sur la rive droite de la Nive, se trouve la mine de Ste.-Élisabeth; en remontant la Nive de 78 mèt. (40 t.), on voit sur la rive gauche les travaux de St.-Louis; peu au-dessous des travaux de St.-Louis, sont ceux nommés les

travaux d'*Aoust*, où on a creusé un puits, au sol duquel on a laissé un filon apparent; mais la trop grande proximité de la rivière a obligé de rechercher ce filon du côté opposé et sur la rive droite de la Nive. Le filon dit *de St.-Antoine* a été attaqué peu au-dessus des travaux de Ste.-Elisabeth. Le filon ou travaux de Sainte-Marie côtoie la rive gauche de la Nive, de l'E. à l'O. La mine des *Trois-Rois*, ainsi nommée à cause du jour de sa découverte, est la plus considérable de toutes celles qu'on exploite, tant par son étendue horizontale, que par sa profondeur perpendiculaire qui est de 156 mèt. (80 t.); elle est sur la rive gauche de la Nive : le filon a été poursuivi sur une longueur de 350 mèt. (180 t.) jusqu'à sa jonction à l'O. N. O. avec le filon de Ste.-Marie. Le filon ou travaux de *Berg-op-Zoom* pénètre dans l'intérieur de la montagne bien plus que les précédens. Les travaux de *Ste.-Marthe*, qui sont sur la rive gauche de la Nive, ont été poussés à près de 259 mèt. (135 t.) seulement de profondeur horizontale. Les travaux dits de *St.-Michel* sont au S. E. de la mine des Trois-Rois, sur la rive droite de la Nive. Toutes ces mines ont des galeries profondes et spacieuses et fournissent du cuivre abondamment. Il y a encore, parmi les gîtes de minéraux qu'il est naturel de regarder comme essentiellement dépendans de l'établissement par rapport à leur proximité, quelques veines puissantes de quartz, qui se trouvent au nombre de quatre sous l'aquéduc qui conduit les eaux de dessus la rivière d'un de ses bords à l'autre. Il y a aussi un large filon d'environ 2 mèt. (une toise) d'épaisseur, nouvellement découvert, à 3 mèt (9 pieds) au-dessus de la rive gauche de la Nive, vis-à-vis le filet à arrêter le bois, à la place qu'on nomme *Bondalécou*. Il y a encore divers travaux anciens, tels que des puits près du lieu nommé *Eretsenia;* un puits près la maison d'*Ohaio;* des travaux près de l'endroit appelé *Berecoborda;* plusieurs galeries le long du canal, et d'autres petites galeries débouchées plusieurs fois, mais jamais déblayées. Tous ces travaux paroissent être une suite du filon de Berg-op-Zoom, que les Romains avoient effleuré dans tout ce côté de montagne qui se trouve sur la rive droite de la Nive, et qu'on nomme la montagne d'*Astoescoria*, si l'on en juge par les affaissemens qui s'y font sur cette direction. On trouve dans la même montagne d'Astoescoria de la mine de cuivre jaune qui fournit environ 30 livres de cuivre par quintal; et de la mine de cuivre d'un gris clair, qui rend également 30 livres de cuivre et depuis 2 jusqu'à 5 marcs d'argent. On trouva en 1766, à *Errecenia*, un peu située à mi-côte, au-dessus des fonderies de Baigorry, au bord d'un petit ruisseau, un bloc de minerai pur d'environ onze quintaux, qui provenoit vraisemblablement des montagnes supérieures. Près de la fonderie on trouve des couches d'une espèce d'ardoise et de bancs argilo-quartzeux traversés par des filons de mine de cuivre. Non loin de la chapelle de cet établissement on voit des pierres calcaires très-dures; il y en a aussi au sud et près le pont de Bihourieta : au sud de ce pont on trouve des matières argileuses dont on fait de la tuile. Plus loin sont de hautes montagnes, composées de bancs inclinés, de grès rougeâtre, d'un pied ou environ d'épaisseur; ces bancs se prolongent du nord au sud, direction assez générale des matières qui se trouvent depuis la fonderie de Baigorry jusqu'aux Aldudes. Le 1er brumaire an 2 (24 septembre 1793), le général Dubouquet, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales, y remporta un avantage signalé sur les Espagnols; il y eut 150 ennemis tués, 11 prisonniers.

Baigts, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 19 kil. (4 l. ⅓) de St.-Sever, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Royeux, 806. *Bur. de p.* de St.-Sever.

Baigts, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, près le gave de Pau, à 1 k. (1 l. ⅓) d'Orthez, 4 m. (10 l. ¼) de Pau. *Pop.* 984. *Bur. de poste* d'Orthez.

Bail (le), v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Hippolyte, 8 m. (17 l. ¼) de Besançon. *P.* réunie à Burnevillers et à Richebourg, 170. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Baile (Tour du), (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Ceret, dans le terroir de la commune de Bagnols *ou* Banyuls-sur-mer, à 7 k. 1 l. ¾) de Collioure. *Pop....* *Bur. de poste* de Collioure.

Baileux, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Chimay, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Marienbourg, 6 m. (12 l. ¾) S. E. de Mons. *Pop.* réunie à celle de Boutonville, 815. *Bur. de poste* de Chimay.

Bailievres, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 6 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Chimay, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Liessies, 5 myr. (10 l. ¾) S. S. E. de Mons. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Chimay.

Bailliage : Juridiction. Sous la monarchie, il y avoit en France un *Bailliage* de la Duché-Pairie de l'archevêché, qui siégeoit à Paris ; un *Bailliage* du Palais, séant à Paris, dans l'enclos du Palais; *Bailliage* de l'*Arsenal* ou de l'*Artillerie de France*, siégeant dans l'enclos de l'Arsenal; *Bailliage* et *Capitainerie royale des chasses de la Varenne du Louvre*, grande vénerie et fauconnerie de France; *Bailliage* et *Capitainerie royale des chasses de la Varenne des Tuileries*, séant à Paris; *Bailliage* et *Capitainerie royale des chasses de Vincennes*, séant à Bélair, près St.-Mandé, près Paris; *Bailliage du Temple*, séant à Paris, dans l'enclos du Temple de l'Ordre de Malte; *Bailliage de St.-Jean de Latran*, séant à Paris; *Bailliage de l'Abbaye St.-Germain-des-Prés*, séant à Paris; *Bailliage de Saint-Martin-des-Champs*, séant à Paris; *Bailliage de l'Abbaye de Ste.-Geneviève*, séant à Paris; *Bailliage* ou *Juridiction de la barre du Chapitre de Notre-Dame* de Paris; *Bailliage de Lyon*, dans le Lyonnois. Bénéfice de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand prieuré d'Auvergne. Ce bénéfice valoit 14,000 livres. *Bailliage de Manosque*, bénéfice de l'Ordre de Malte, de la langue de Provence et du grand prieuré de St.-Gilles. Ce bénéfice valoit 3,500 livres. *Bailliage de la Morée* ou *de St.-Jean de Latran*, à Paris, bénéfice de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand prieuré de France : ce bénéfice valoit 260,882 livres de rente. *Bailliages* appartenans à la ville de Strasbourg, ci-devant capitale de l'Alsace. Ces bailliages étoient au nombre de trois : *Baar*, *Jelkirch* et *Wasselone*.

Baillamont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, canton de Gédinne, à 6 k. (1 l. ⅓) N. E. d'Orchimont, 13 k. (3 l.) S. O. de Villance, 27 k. (6 l.) S. O. de St.-Hubert. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Baillard, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, à 15 k. (3 l. ⅓) de Mirepoix. *Pop....* *B. de p.* de Mirepoix.

Baillard, v. (*Aude*), arr. de

Limoux, cant. de Roquefort, à 21 k. (4 l. ¾) de Quillan, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Ste.-Colombe-sur-Guette et de la Redorto, 1018. *B. de p.* de Quillan.

Baillard, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabry, commune de Ste.-Colombe-sur-l'Lau, à 23 k. (5 l. ¼) de Limoux, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Calerate et de Montbel, 333. *Bur. de poste* de Limoux.

Baillargeaux, v. (*Vienne*). *Voy.* St.-George-lès-Baillargeaux.

Baillargues, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, près Aiguesvives, à 13 k. (3 l.) de Montpellier. *Pop.* réunie à celle de Collombier, 455. *Bur. de poste* de Montpellier.

Baillarguet, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Montpellier. *P.* 33. *B. de poste* de Montpellier.

Baillasbats, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombès, à 32 k. (7 l. ¼) de l'Ile-en-Jourdain, 22 k. (5 l.) d'Auch. *P.* 163. *B. de p.* de Lombès.

Baillé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de St.-Brice, à 13 k. (3 l.) de Fougères, 36 k. (8 l.) de Rennes. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de St.-Aubin-du-Cormier.

Bailleau, v. (*Seine-et-Oise*), arr., cant. et commune de Corbeil, à 4 k. (1 l.) N. d'Arpajon, 4 k. (1 l.) N. O. de Montlhéry. *Pop.* réunie à celle d'Arpajon et dépendances, 2251. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bailleau-le-Pin, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Chartres, cant. d'Illiers, à 14 k. (3 l. ¼) de Chartres. *P.* 697. *B. de p.* de Chartres.

Bailleau-l'Évêque, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. et cant. de Chartres, à 8 k. (2 l.) N. O. de Chartres, 14 k. (3 l. ⅓) S. E. de Châteauneuf, 18 k. (4 l.) S. O. de Maintenon. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Chartres.

Bailleau-sous-Gallardon, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, près la Voise, à 15 k. (3 l. ½) de Chartres. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Gallardon.

Baillée, h. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Grez-en-Bouëre, sur l'Erve, à 23 kilom. (5 l. ⅓) de Château-Gontier, 30 k. (6 l. ⅔) de Laval. Il y a dans ce bourg des ouvriers en toile et une tannerie. *Pop.* 763. *Bur. de poste* de Sablé, département de la Sarthe.

Baillerie *ou* Bois-Hery, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Wavre, commune de Moustiers, à 5 k. (1 l. ¼) de Génappe. *Pop.* comprise celle de Moustiers, 636. *Bur. de poste* de Génappe.

Bailles (les), v. (*Arriège*). *Voyez* Cazal-des-Bailles.

Baillescourt *ou* Bagnecourt, v. (*Pas-de-Calais*), commune de Puiseux-au-Mont, arrond. d'Arras, cant. de Fouquevillers, à 11 k. (2 l. ¾) de Bapaume, 23 k. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Puiseux et dépendances, 1019. *Bur. de poste* de Bapaume.

Baillet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 14 k. (3 l. ¼) de Gonesse, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Bailleul, v. (*Eure*), arrondis. d'Evreux, cant. de St.-André, à 15 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 155. *Bur. de poste* d'Evreux.

Bailleul (le), v. (*Manche*). *Voyez* St.-Cyr-du-Bailleul.

Bailleul, ville (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. d'Hazebrouch, 5 m. (10 l. ¾) N. O. de Douay, banlieue de Douay. Elle fut réduite en cendres par un accident en 1582. Deux autres époques plongèrent ses habitans dans la désolation. Les Français y mirent le feu en 1653 et en 1681. Elle fut fortifiée anciennement par Robert le *Frison*, et plusieurs comtes de Flandre y avoient ajouté divers ouvrages. Son magistrat consistoit en un grand-bailli héréditaire, un avoué, 9 échevins, 24 conseillers pensionnaires, et un trésorier; il y avoit en outre une cour féodale, de laquelle relevoient plusieurs fiefs: le magistrat faisoit assembler les notables, qui formoient un corps de 26 bourgeois, lorsqu'il s'agissoit d'impositions, de levées de deniers, et pour d'autres affaires importantes. La plus grande partie de la ville fut brûlée, avec l'église paroissiale et quelques couvens. Outre cette église, il y avoit un couvent de Capucins, des Sœurs noires et des Sœurs grises, un prieuré de St.-Antoine, occupé anciennement par des religieux de l'abbaye de Saint-Jean, qui allèrent s'établir à Ypres. On y fait d'excellent fromage. Il y a 160 fabriques de fils retors, deux de rubans de fil, deux de faïence, une de poterie, huit de becque ou baye, deux de toiles et serviettes, et une de sel. Les draps, toiles et serviettes, ainsi que les dentelles, se fabriquent dans presque toutes les maisons. On fabrique aussi des ratines. Ces fabriques sont dans la ville, excepté celle de toiles, qui est située sur un courant d'eau dont la source est à la Montagne Noire.

C'est le lieu de naissance de Jean *Briard*, vice-chancelier de l'Université de Louvain, auteur d'un *Traité sur la cause des Indulgences*, et d'un autre sur les *Loteries*. Il est mort en 1520. — Gilles *Conink*, jésuite, commentateur de la *Somme de saint Thomas*, ouvrage supprimé par les parlemens lors de la chute de sa société. Né en 1571, il mourut à Louvain en 1536. — Jacques *Meyer*, écrivain estimé, ainsi que son frère Antoine. *Pop.* 11576. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Bailleul, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Templeuve, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de Templeuve, 7 k. (1 l. ¾) E. de Launoy, 5 m. (11 l. ¼) O. N. O. de Mons. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Tournay.

Bailleul, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 6 k. (1 l. ½) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 889. *Bur. de poste* d'Argentan.

Bailleul (le), bourg (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Malicorne, à 15 k. (3 l. ½) de Sablé, 37 kil. (8 l. ⅓) du Mans. Bailleul a été autrefois une ville très-commerçante. Deux incendies l'ont réduite à l'état de bourg. C'est le lieu de naissance de René *Chopin*, jurisconsulte et auteur célèbre, né en 1537. Il plaida long-temps avec distinction au parlement de Paris. Retiré ensuite dans son cabinet, il fut consulté comme un des oracles du Droit. Il mourut à Paris en 1606. Ses ouvrages en 6 vol. in-fol. en latin et en français, ont été publiés en 1663. Un des plus estimés est la *Coutume d'Anjou*. La ville d'Angers lui accorda, en 1581, le titre et les honneurs d'échevin, pour le remercier de cet ouvrage. *Pop.* 945. *B. de p.* de la Flèche.

Bailleul, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinière, à 7 k. (1 l. ¾) de Neufchâtel, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Bailleul-aux-Cornailles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pol, 24 k. (5 l. ½) d'Arras. *Population*, 471. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bailleul-Gransart, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton d'Hallencourt,

d'Hallencourt, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 34 k. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* réunie à celle de Bellefontaine et dépendances, 615. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bailleul-la-Vallée, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Cormeilles, sur la Calonne, à 18 kilom. (4 l.) de Pont-Audemer, 6 myriam. (12 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 483. *Bur. de p.* de Pont-Audemer.

Bailleul-le-Soc, v. (*Oise*), arr. de Clermont, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) de Clermont, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *Pop.* 728. *Bur. de poste* de Clermont.

Bailleul-les-Pernes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Pol, 36 k. (8 l.) d'Arras. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bailleul-Mont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* réunie à celle de Hayette, 341. *Bur. de poste* d'Arras.

Bailleul-Sire-Bertoult, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 562. *Bur. de poste* d'Arras.

Bailleul-Val, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 291. *Bur. de poste* d'Arras.

Bailleul-sur-Thérain, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Nivillé, sur le Thérain, à 10 k. (2 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 737. *Bur. de poste* de Beauvais.

Bailleval, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, canton de St.-Just, près la Bresche, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Populat.* 280. *Bureau de poste* de Clermont-Oise.

Bailli. Sous la monarchie, c'étoit une juridiction appelée *bailliage*. La juridiction du bailli étoit ordinaire et extraordinaire. On entendoit par *ordinaire* le droit de connoître en première instance des affaires de sa compétence; et par *extraordinaire*, le droit de juger les appellations de sentences rendues dans les tribunaux inférieurs de son ressort. Il y avoit aussi des *baillis châtelains d'épée* et de *robe-courte*. Le bailli châtelain connoissoit des causes d'appel dans la seigneurie et justice subalterne. Le *bailli d'épée*, ou *grand bailli*, ou *bailli* de *robe courte*, étoit le propriétaire de la justice du bailliage : il avoit le droit de faire rendre la justice en son nom. Les *baillis d'épée* étoient reçus en épée. Le premier juge du bailliage de l'artillerie prenoit le titre de *grand bailli d'épée*.

Baillicourt, v. (*Ardennes*), arrondiss. de Mezières, cant. de Segny-le-Grand, commune de Jandun, à 4 k. (1 l.) de Launoy. *Pop.* comprise celle de Jandun, 600. *Bur. de poste* de Launoy.

Bailloleт, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinière, à 6 k. (1 l. ½) de Neufchâtel, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Baillon, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville; cant. de Rue, commune de Machy, sur la rivière de Maie, près la forêt de Maie, à 19 k. (4 l. ¼) d'Abbeville, 5 myriam. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Baillon ou Baillou, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Montdoubleau, à 3 k. (¾ de l.) de Montdoubleau, 6 m. (12 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Montdoubleau.

Baillon, v. (*Oise*), arrondis. de Senlis, cant. de Creil, commune de la Morlay, sur la Thève, à 4 k. (1 l.) de Luzarches. *Pop.* comprise celle de la Morlay, 409. *Bur. de poste* de Luzarches, dép. de Seine-et-Oise.

Baillon, v. (*Somme*), arrondis. d'Amiens, cant. de Corbie, commune de Warloy, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Coutay, 21 kilom. (4 l. ¾) N. E. d'Amiens, 8 k. (2 l.) O. d'Albert. *Pop.* réunie à celle de Warloy, 1700. *Bur. de poste* d'Albert.

Baillonville, rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Cyney, à 6 k. (1 l. ½) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O. en serpentant, redescend au S. E., passe à Baillonville, continue au S. E., et, remontant au N. N. E., se rend dans l'Ourthe, à 8 kil. (2 l.) N. E. de Marche. Elle a 20 k. (4 l. ½) de cours.

Baillonville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, sur la Baillonville, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Marche, 13 k. (3 l.) S. O. de Durbuy, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Namur. *P.* 258. *B. de p.* de Marche.

Baillou, v. (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Baillon.

Bailly, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Ribecourt, près l'Oise, à 8 k. (2 l.) de Noyon, 6 m. (14 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Noyon.

Bailly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crecy, à 14 k. (3 l. ¼) de Meaux, 36 kilom. (8 l.) de Melun. *Pop.* réunie à celle de Romainvilliers, 319. *Bur. de p.* de Lagny.

Bailly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 24 k. (5 l. ½) de Melun. *Pop.* réunie à celle de Carrey, 259. *Bur. de poste* de Nangis.

Bailly, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, à 5 k. (1 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Versailles.

Bailly, v. (*Yonne*), arr. et cant. d'Auxerre, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. d'Auxerre, 2 k. (½ l.) S. O. de St.-Brix. *Pop.....* *B. de p.* de St.-Brix.

Bailly-aux-Forges, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Wassy, à la source du Lavivoir, ruisseau, à 18 kilom. (4 l.) de Saint-Dizier, 42 k. (9 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Wassy.

Bailly-en-Campagne, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, cant. de Londinière, à 15 k. (5 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 260. *B. de p.* de Neufchâtel.

Bailly-en-Rivière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, sur le ruisseau de Baillybec, à 18 k. (4 l.) de Dieppe, 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Dieppe.

Bailly-le-Franc, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, canton de Chavauget, à 38 k. (8 l. ½) d'Arcis, 5 m. (12 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Brienne.

Bailly-lès-Chauffour, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar, 21 k. (4 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Bain, b. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, ch.-l. de cant., à 31 k. (7 l.) S. de Rennes, 37 k. (8 l. ¼) N. E. de Redon, 36 m. (81 l.) O. S. O. de Paris. On y fabrique des étoffes de laine et des serges. *Pop.* 3126. *Bur. de poste.*

Bain-sur-Ouche, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon. *Pop.* réunie à celle de Ste.-Marie, 355. *Bur. de poste* de Dijon.

Bainctun, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Boulogne, à 5 k. (1 l. ¼) de Boulogne, 9 m. (20 l. ¼) d'Arras. *Popul.* réunie à celle de Queslenghen, 1128. *Bur. de poste* de Boulogne-sur-mer.

Bainghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Desvres, près le bois de la Garenne, à 21 kil.

(4 l. ¾) de Boulogne, 8 m. (18 l. ¼) d'Arras. *P.* 191. *B. de p.* de Samer.

Bains, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Redon, à 6 k. (1 l. ½) de Redon, 5 m. (12 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 3989. *Bur. de p.* de Redon.

Bains, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Solignac, à 9 k. (2 l. ¼) du Puy. *P.* 1182. *B. de p.* du Puy.

Bains (les), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Ceret, cant. d'Arles, sur le Tech, à 5 k. (1 l. ¼) de Ceret, 31 k. (7 l.) de Perpignan. Ce village est ainsi nommé à cause des bains qu'il renferme. Il est situé dans la contrée appelée le *Vallespir*, près de la forteresse qui a été bâtie sous le règne de Louis XIV, qui porte, par la même raison, le nom de *Fort-les-Bains*. C'est au pied de cette forteresse que se trouvent deux sources qui ne sont distantes que de 30 pas l'une de l'autre, et dont la différence est uniquement le degré de température. Ces eaux sont extrêmement chaudes, et il faut que les baigneurs soient robustes pour rester trois quarts d'heure dans le bassin. Ce bassin est fort grand, et les degrés pour y descendre sont d'une composition que l'eau ne peut altérer. Le tout est couvert par une voûte des plus anciennes, percée par le milieu pour donner du jour. Il paroît que ce bassin est l'ouvrage des Romains. *Pop.* 253. *Bur. de poste* d'Arles.

Bains, bourg (*Vosges*), arr. de Mirecourt, ch.-l. de cant., sur le Begnerat, ruisseau, à 18 k. (4 l.) S. O. de Plombières, 18 k. (4 l.) S. E. de Darney, 24 k. (5 l. ½) S. O. d'Epinal. Ce bourg est situé dans un vallon charmant. Il y avoit un château très-commode, qui a été converti en auberge pour les baigneurs. On prétend que ce bourg étoit fréquenté par les Romains, à cause de quelques sources d'eau chaude qui s'y trouvent. Peu de monumens prouveroient la vérité de cette assertion. Il est à présumer qu'ils ont connu celles de Plombières, et que la proximité des unes et des autres les a fait confondre sous le nom général de *Bains*, qui sera resté à l'un des deux endroits. Il y a deux principales fontaines : l'une appelée la *grande Source*; elle est très-abondante ; l'eau qui en sort est la plus chaude. La seconde est celle de la *Source du château*; elle est moins abondante et moins chaude que la première. De ces deux sources on a formé le bassin d'un bain spacieux, qui a 9 mèt. (27 p. environ) de longueur et 6 mèt. ½ (20 p. environ) de largeur. En 1750 on y a construit un second bain appelé *le Nouveau*. Son bassin, formé en ovale, a 3 mèt. (10 p. environ) de longueur et 2 m. ½ (8 pieds environ) de largeur : il est couvert et enfermé dans toute son enceinte. Outre la fontaine qui compose ce nouveau bain, et qui est la troisième, il y en a une quatrième, appelée la *Fontaine des vaches* : elle est enfermée dans un pavillon à côté de ce dernier bain. Il y a outre ces fontaines d'eau chaude, trois belles fontaines d'eau fraîche à la proximité des bains. Ses eaux minérales sont très-limpides. Elles ne sont pas tout-à-fait si chaudes que celles de Plombières ; mais elles sont plus efficaces pour les maladies de poitrine, les gouttes vagues et rhumatismes goutteux. Il y a une manufacture considérable de fer-blanc, une usine appelée le *Moulin aux bois*, où l'on fabrique du fer en barre, et une autre dite le *Quenet*, où l'on fabrique de l'acier commun. L'église paroissiale étoit sous l'invocation de saint Colomban. *Pop.* 1827. *Bur. de poste.*

Bains-de-la-Cabane, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, commune de Cautères, à 42 k. (9 l. ½) de Tarbes, 14 k. (3 l. ¼) d'Argelès. *Pop.* comprise celle de Cautères et dépendances, 659. *B. de p.* de Tarbes.

Bains-du-Bois (les), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, commune de Cautères, au confluent du gave du Marcadom et de celui de Lectour, à 4 m. (10 l.) de Tarbes, 16 k. (3 l. ¾) d'Argelès. *Pop.* comprise celle de Cautères et dépendances, 659. *Bur. de poste* de Tarbes.

Bains-de-Mont-Ferrand (les), v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Arques, sur la Sals, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Limoux, 32 k. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Limoux.

Bains-du-Mont-d'Or, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse. *Pop.* 656. *Bur. de poste* de Besse. *Voy.* Mont-d'Or-les-Bains.

Bains-de-Sault, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr., cant. et commune de Bagnères, à 1 kil. (¼ de l.) de Bagnères-de-Bigorre. *Pop.* comprise celle de Bagnères, 1217. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Bains-Tanargue. *Voyez* St.-Laurent-des-Bains.

Bainson, v. (*Marne*), arrond. de Reims, canton de Chatillon, près Chatillon, à 9 k. (2 l. ¼) de Dormans, 28 k. (6 l. ¼) de Reims. *Pop....* *Bur. de poste* de Dormans.

Bainville, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Toul, près le Madon, à 18 k. (4 l.) de Toul, 13 k. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Nancy. *Rel. de poste aux chev.*

Bainville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirecourt, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 251. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Bainville-au-Miroir, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, sur la Moselle, à 14 kil. (3 l. ¼) de Vezelize, 29 k. (6 l. ½) de Nancy. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Charmes, dép. des Vosges.

Bainville-le-Comte *ou* Beville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 16 k. (3 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Gallardon.

Bairols, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-Theniers, cant. de Villars, à 16 k. (3 l. ¾) de Puget, 30 k. (7 l. ¾) de Nice. Il y a deux usines à huile et farine. *Pop.* 176. *B. de p.* de Puget-Theniers.

Bairon, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, canton de Raucourt. *Pop.* réunie à celle de Mont-Dieu, 216. *Bur. de poste* de Sedan.

Bais, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, à 8 k. (2 l.) de la Guerche, 31 k. (7 l.) de Rennes. *Pop.* 3127. *Bur. de poste* de la Guerche.

Baise, île (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Montesquieu, à 8 k. (2 l.) de Mirande. *Pop....* *Bur. de poste* de Mirande. *Voyez* Ile-de-Noé *ou* Ile-Arbechan.

Baise (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Lasseube. Sa source, en plusieurs branches, à 13 k. (3 l.) E. d'Oléron, coule au N. N. E., passe à Lasseube, à Aubertin, à Monein, et va se rendre dans le gave de Pau, à 1 k. (⅓ de l.) E. de Lagor, 30 k. (6 l. ⅔) N. O. de sa source.

Baise-de-Devant (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 3 k. (¾ de l.) S. S. O. duquel elle prend sa source, coule au N. N. E., reçoit à sa droite la Solle et se réunit à la Baise et à la Baissolle, à l'île de Noé, passe à Condom, à Nérac où elle devient navigable par les écluses, passe près l'Avardac, reçoit la Gelise, et se jette dans la Garonne, à 2 k. (½ l.) au-dessus d'Aiguillon.

Baise-Derrière (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Lannemezan. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Lannemezan, coule au N. p. E., se réunit à la Baissole, à 8 k. (2 l.) S. de Mirande.

Baisieux v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Quiévrain, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Valenciennes, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Mons. *Pop.* 533. *Bur. de poste* de Mons.

Baisieux, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, à 14 k. (3 l. ¼) de Lille, 30 kilom. (6 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Lille.

Baislieux, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Epernay, 4 m. (10 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Dormans.

Baissey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, près la Vengeanne, à 13 k. (3 l.) de Langres, 41 k. (9 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Langres.

Baissole (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. de Lannemezan, coule au N. p. E. et se réunit à la Baise-Derrière, à 8 kilom. (2 l.) S. de Mirande.

Baisy, v. (*Dyle*). *Voyez* Bézy.

Baives, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Trélon, à 20 k. (4 l. ½) d'Avesnes, 8 myr. (19 l. ½) de Douay. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Chimay, dép. de Jemmapes.

Baix, bourg (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Chommerac, près le Rhône, à 13 k. (3 l.) de Privas. *Pop.* 952. *Bur. de poste* de Privas.

Baix, v. (*Drôme*). *Voyez* Plan-de-Baix.

Baix, v. (*Mayenne*). *Voyez* Bays.

Baixas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Rivesaltes, à 9 k. (2 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 1173. *Bur. de poste* de Perpignan.

Baize, ruisseau (*Orne*). Il prend sa source dans l'arrond. d'Argentan, cant. de Mortrée, et se jette dans l'Orne.

Baize, v. (*Gers*). *Voyez* Saint-Paul-de-Baize.

Baizieux, v. (*Somme*). *Voyez* Bézieux.

Baizil (le), v. (*Marne*). *Voyez* Bézil (le).

Bajamont, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. d'Agen, près Agen. *Pop.* 966. *Bur. de poste* d'Agen.

Bajamont-Laurendane, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Roquetinbaut. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Agen.

Bajande, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagous, à 38 k. (8 l. ½) de Prades, 8 m. (17 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Mont-Louis.

Bajeurieux, v. (*Jemmappes*), arr. de Mons, cant. de Soignies. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Soignies.

Bajeux, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Pol, 25 k. (5 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bajo, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, près de la rive droite de la Dora-Baltea, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. d'Ivrée. *Pop.* 407. *B. de p.* d'Ivrée.

Bajolet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Forges, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 20 kil. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Forges, 726. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bajonette, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Mauvezin, à 19 k. (4 l. ¼) de Lectour, 23 k. (5 l. ⅓) d'Auch, 10 k. (2 l. ½) de Fleurance. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Fleurance.

Bajos, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, canton et commune de Cuq-Toulza, à 11 k. (2 l. ¾) de Puy-Laurens, 18 k. (4 l.) de Lavaur, 2 k. (½ l.) de Cuq. *Pop.* comprise celle de Cuq-Toulza et dépend., 947. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Bajou, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Fossat, commune d'Artegat, à 36 k. (8 l.) de Mirepoix, 39 k. (8 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* réunie à celle d'Artegat, 932. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Bajou, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, commune de Pis, à 28 k. (6 l. ¼) d'Auch, 4 k. (1 l.) de Masseube, 22 k. (5 l.) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Masseube, 224. *Bur. de poste* d'Auch.

Bajourneville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton et commune de Cintegabelle. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Auterive.

Bajro, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur la rive gauche de la Malosna, à 18 kilom. (4 l.) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 1290. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Balacet, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Girons, 5 m. (11 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Baladra (le), ruisseau (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse. Sa source, à 16 k. (3 l. ⅔) N. O. d'Ur, coule au N., et se rend dans l'Arriège, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Baladon, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. et commune de Martel, à 4 k. (1 l.) de Martel, 27 k. (6 l.) de Gourdon. *Pop.* comprise celle de Martel, 3011. *Bur. de poste* de Martel.

Balagnas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton d'Argelès, à 2 k. (½ l.) d'Argelès, 6 m. (7 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 75. *Bur. de poste* d'Argelès.

Balagner, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre, commune de Corbières. *Pop.* comprise celle de Corbières, 156. *Bur. de poste* de Limoux.

Balagnères, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de ce dernier, 8 kil. (2 l.) O. de Saint-Girons. *Pop.*.... *Bur. de p.* de St.-Girons.

Balagnier, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Asprières, à 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Villeneuve, 2 k. (½ l.) N. N. E. de Monsalès, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Villefranche. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Villefranche.

Balagnier, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, sur le Rance, à 27 k. (6 l.) de St.-Afrique, 5 m. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Saint-Sernin.

Balagnier (Tour de), et Fort de l'Éguilette (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Ollioules, près le passage du Goulet, sur une partie de terre avancée qui défend l'entrée de la petite rade avec la grosse tour qui y est opposée, à 3 k. (⅔ de l.) S. p. O. de Toulon.

Balagny-sur-Aunette, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, sur l'Aunette, à 4 k. (1 l.) de Senlis, 4 m. (10 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Senlis.

Balagny-sur-Thérain, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly, près le Thérain, à 21 k. (4 l. ⅔) de Senlis, 23 k. (5 l. ¼) de Beauvais, 4 k. (1 l.) de Mello, 4 k. (1 l.)

de Mouy. Il y a un beau château avec un parc dans lequel est une chapelle où on honore sainte Maure et sainte Brigide, qui y ont été martyrisées. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Balainvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, à 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Lonjumeau.

Balaison, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaines, à 4 k. (1 l.) S. E. de Douvaines, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Bonne, 21 k. (4 l. ¾) E. de Genève. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Genève.

Balaisseaux, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, à 14 k. (3 l. ¼) de Dole, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Dole.

Balaives, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flize, à 10 k. (2 l. ½) de Charleville, 10 k. (2 l. ½) de Mézières. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Mézières.

Balame, ferme (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens.

Balameig (la), rivière (*Arriège*), arr. de Saint-Girons, cant. d'Oust. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. de Seix, coule à l'O. N. O., et se rend dans le Lez, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Balan, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, sur une côte près le Rhône, à 4 k. (1 l.) de Montluel, 42 k. (9 l. ½) de Bourg. *Pop.* 258. *B. de poste* de Montluel.

Balan, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Sedan, à 2 k. (½ l.) de Sedan, 20 k. (4 l. ½) de Charleville. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Sedan.

Balan, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angély, cant. de Matha, à 28 k. (6 l. ¼) de Saint-Jean-d'Angély, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angély.

Balance (Îles de), (*Finistère*), arr. de Brest, à 36 k. (8 l.) O. de Brest, au N. O. de l'île de Molène. Elles sont plusieurs et ont entre elles 3 k. (⅔ de l.) d'étendue de l'E. à l'O., et autant du N. au S.

Balanclerie (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. et commune de Tournans, à 3 kilom. (¾ de l.) de Tournans. *Pop.* 1568. *Bur. de poste* de Tournans.

Balancous (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Arreau, coule au N. O., et se rend dans la Neste-de-Louron, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de sa source.

Balanette (la), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. et commune de Campan, à 11 k. (2 l. ¾) de Bagnères-de-Bigorre. *P.* comprise celle de Campan et dépendances, 3640. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Balangero, v. (*Pô*), arr. de Turin, canton de Lango, sur un monticule à la gauche du Sangal, à 27 kilom. (6 l.) N. O. de Torino. *Pop.* 1450. *Bur. de poste* de Turin.

Balanos, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Amour, à 3 k. (⅔ de l.) d'Orgelet, 29 k. (6 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Balanzac. *Voyez* Boilanzac.

Balaruc, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Frontignan, au bord de l'étang de Thau, à 23 k. (5 l. ¼) de Montpellier. Ce village est renommé par ses eaux thermales. Les bains sont situés assez près de l'étang; ils sont au nombre de trois, différemment désignés: le bain vieux dont on ne fait plus usage; le bain ordinaire, où se trouve la source; et le bain des pauvres, qui est un écoulement du second. La chaleur des eaux de Balaruc est, pendant l'été, de 42 à 43 degrés. L'hiver, cette température varie; la chaleur ne s'élève alors qu'à 37. Ces eaux, dont la source est au-dessous du niveau de l'étang et de la mer, sont connues depuis long-temps. Elles sont assez fréquentées, et bonnes contre le relâchement des fibres, les obstructions et les douleurs, ou rhumatismales, ou occasionnées par des blessures. Au milieu de l'étang de Thau, vis-à-vis des bains de Balaruc, il y a un rocher isolé, appelé *Rocairals*, dont le pied est garni de moules vivantes, de lepas, de glands de mer, d'oursins vivans, qui sont fortement attachés au rocher: on les détache avec un cercle de fer emmanché dans une longue perche, après avoir jeté un peu d'huile sur l'eau. L'eau minérale de Balaruc fournit dans une grotte voisine des bains, et une plante qui imite le chou-fleur. *Pop.* 404. *Bur. de p.* de Montpellier.

Balazin, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, commune de Sarraziet, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Sever, 22 k. (5 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Sarraziet, 295. *B. de p.* de St.-Sever.

Balatre, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 22 k. (5 l.) de Montdidier, 4 myriam. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Roye.

Balatre-Ste.-Aldégonde, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembleux, sur la Ligne, rivière près de ce village, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Spy, 7 k. (1 l. ¾) S. de Gembloux, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Namur. Le 11 messidor an 2 (30 juin 1794), le commandant Hatry remporta une victoire sur les Coalisés: il y eut quatre mille ennemis de tués et huit cents prisonniers de faits. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Namur.

Balatre-St.-Martin, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* St.-Martin-Balatre.

Balavan (le), rivière (*Allier*), arr. et cant. du Donjon. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. p. O. du Donjon, coule à l'O., et se rend dans l'Allier, à 2 k. (2 l.) S. de la Palisse.

Balay, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, sur la Fournelle, à 4 k. (1 l.) de Vouziers, 39 k. (8 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* réunie à celle de Clairefontaine et de Laudeve, 434. *B. de p.* de Vouziers.

Balayssagne, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Baleyssagnes.

Balazé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. N. de Vitré, à 5 k. (1 l. ¼) de Vitré, 37 k. (8 l. ½) de Rennes. *Pop.* 2036. *Bur. de poste* de Vitré.

Balazé, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembeye, commune de Bassillon. *Pop.* réunie à Bassillon, 132. *B. de p.* de Pau.

Balazin, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, commune de Sarraziet, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Sever, 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à Sarraziet... *Bur. de poste* de St.-Sever.

Balazuc, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon, sur l'Ardèche, à 10 k. (2 l. ½) de Joyeuse, 31 k. (7 l.) de Privas. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Barjac, dép. du Gard.

Balbarie (la), v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de la Roquebron, commune de Siran, à 25 k. (5 l. ¾) d'Aurillac, 7 k. (1 l. ¾) de Roquebron. *Pop.* comprise celle de Siran, 1255. *Bureau de poste* d'Aurillac.

Balberg, v. (*Roër*), arr. de Creveld, cant. de Xanten, à 4 k. (1 l.) O. de Xanten, 9 k. (2 l. ¼) N. de Gueldres, 9 m. (20 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 640.

Balbiac-le-Bas, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, commune de Rosières. *Pop.* réunie à celle de Rosières, 750. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Balbiac-le-Haut, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Balbigny, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Neronde, près la Loire, à 25 k. (5 l. ¾) de Neronde, 8 k. (2 l.) de Feurs. On remarquoit dans ce village un monument qu'on croit le tombeau de *Bellinus*, officier de l'armée de Jules César. L'église est sous le vocable de saint Thurin, évêque d'Evreux. Le terroir de ce village produit du blé, du chanvre, du bois; il y a des prairies. *Pop....* *Bur. de poste* de Saint-Symphorien.

Balborn, v. (*Mont-Tonnerre*), *Voyez* Baalborn.

Balbin *ou* Balben, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Côte St.-André, à 2 k. (½ l.) O. de ce dernier, 28 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Vienne. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de la Côte S.-André. *Voyez* St.-Albin.

Balboze (la), ruisseau (*Aude*), arr. de Carcassone, cant. d'Alzonne. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. de Montolieu, coule à l'E. S. E., et se rend dans la Trapel, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. S. E. de sa source.

Balbronn, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, près la source du Mehr, à 22 k. (5 l.) de Strasbourg. *Pop.* 935. *Bur. de poste* de Molsheim.

Balcre (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Mont-Louis. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Fromiguère, coule au N. E., reçoit les eaux de l'étang de Balcere, et se rend dans l'Aude, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de sa source.

Baldenau, cense (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Rhaunen, à 1 k. (¼ de l.) E. S. E. d'Hontheim dont elle dépend, 18 k. (4 l.) de Rhaunen, 10 k. (2 l. ½) de Bernenstel, 37 k. (8 l. ¼) de Trèves. *Pop.* réunie à Houtheim, 174. *Bur. de poste* de Trèves.

Baldenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, à 15 k. (3 l. ½) de Benfeldem, 41 k. (9 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 826. *Bur. de poste* de Marckosheim.

Baledtersheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Habshein, sur le canal de Neufbrisack, à 22 k. (5 l.) d'Altkirch, 31 k. (7 l.) de Colmar. *Pop.* 523. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Baldichierc, v. (*Tañaro*), arr. d'Asti, cant. de Tighole, sur une hauteur près d'un ruisseau qui se jette dans la Mautafia, et de la route de Torino à Asti, à 13 k. (3 l.) O. d'Asti. *P.* 505. *B. de p.* d'Asti.

Baldissero, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Sommaria-Basco, sur une montagne, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Alba. *Pop.* 925. *Bur. de poste* d'Asti.

Baldissero, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Chieri, sur la pente d'une colline, à 6 k. (1 l. ½) de Torino. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Chieri.

Baldissero, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, à la droite de la Churella, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 406. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Baldour, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Baldringen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 13 k. (3 l.) de Sarrebourg, 18 k. (4 l.) de Trèves. *Pop.* réunie à Heutreu, 186.

Balduin (*Sarre*), ferme dépendante de la commune de Pallien, arr. et cant. de Trèves. *Voyez* Pallien.

Balduin, ferme (*Sarre*), près et dépendant des arr., cant. et commune de Trèves. *Pop.* réunie à Trèves.

Baleghem, v. (*Escaut*). *Voyez* Baeleghem.

Baleicourt, v. (*Meuse*), à 6 k. (1 l. ½) de Verdun-sur-Meuse. *Pop....* *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Baleines (la Tour des), v. (*Charente-Inférieure*), à 17 k. (3 l. ¾) de St.-Martin-de-Ré. *Pop....* *Bureau de poste* de St.-Martin-de-Ré.

Balerng (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Marlaas, coule au N., et se rend dans l'Huy-de-France, à 8 k. (2 l.) N. de sa source.

Baleivre, v. (*Ardennes*). *Voy.* Balaive.

Baleix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Montaner, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop....* *Bur. de p.* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Balême, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de la Haye, près la Creuse, à 24 k. (5 l. ½) de Preuilly, 4 m. (10 l. ½) de Tours. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de la Haye-Descartes.

Balen, v. (*Ourthe*), à 4 k. (1 l.) de Neaux. *Pop....* *Bur. de poste* de Neaux.

Balencourt *ou* Ballancourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-Aleps, à 11 k. (2 l. ¾) de Corbeil. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Balène (la), v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, près la Sienne, à 16 k. (3 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Coutances.

Balensum, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, à 4 k. (1 l.) E. d'Orthez, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Lagor. *Pop.* réunie à Caustins et Placis, 390. *Bur. de poste* d'Orthez.

Balère (la Tour de), (*Pyrénées-Orientales*), dans le terroir de la commune de la Bastide, arr. et cant. de Céret, à 8 k. (2 l.) S. d'Arles. *Pop....* *Bur. de poste* d'Arles.

Balering, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Saralbe, commune de Richling, à 4 k. (1 l.) S. de Puttelange, 6 k. (1 l. ½) O. de Saralbe. *Pop.* comprise celle de Richling et dépendances, 384. *Bur. de poste* de Puttelange.

Balerne (*Jura*), ci-devant abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dans la ci-devant Franche-Comté, à 18 k. (4 l.) de Salins. Cette abbaye étoit en commende, et valoit 8000 fr.

Balesfeld, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 8 k. (2 l.) de Kilbourg, 4 m. (10 l.) N. de Trèves. *Pop.* 43.

Balesme, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 4 k. (1 l.) de Langres, 36 k. (8 l.) de Chaumont, près la source de la Marnotte. *Pop.* 450. *Bureau de poste* de Langres.

Balesseaux, v. (*Jura*). *Voyez* Balaisseaux.

Balesta, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejeau, près la Saigonade, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Gaudens, 8 m. (19 l.) de Toulouse. *Pop.* 406. *Bur. de p.* de Montrejeau.

Baletous (Pic de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, à 24 k. (5 l. ½) S. O. d'Argelès.

Baletous (la), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Sa source au pied de la Castelle, pic du sommet des Pyrénées, coule au N. E., reçoit l'eau des trois lacs de Remoulains, et, coulant au N., prend le nom de *Gave d'Azun*, reçoit plusieurs ruisseaux, et, tournant au N. E., reçoit à sa droite le gave de Dun, passe au S. d'Argelès, et se rend dans le gave de Pau, à 1 k. (⅓ de l.) E. d'Argelès.

Baleyssac, v. (*Gironde*), à 7 k. (1 l. ¾) de la Réole. *Pop.*.. *Bur. de poste* de la Réole.

Baleyssagnes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, à 21 k. (4 l. ¾) de Marmande, 7 m. (14 l. ¾) d'Agen. *Population*, 660. *Bureau de poste* de Marmande.

Balgau, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neufbrisach, à 21 k. (4 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Neufbrisach.

Balhac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. et commune de l'Albenque, à 21 k. (4 l. ¾) de Cahors, 6 k. (1 l. ½) de l'Albenque. *Pop.* comprise celle de l'Albenque et dépendances, 1609. *Bur. de p.* de Cahors.

Balhade, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Pissos, à 6 m. (13 l. ¾) de Tartas, 5 m. (12 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Lipostey.

Balham, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. d'Asfeld, dans une petite île formée par l'Aisne, à 14 k. (3 l. ½) de Réthel, 5 m. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Réthel.

Baliar, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, commune de Lescure, à 4 k. (1 l.) de St.-Girons. *Pop.* comprise celle de Lescure, 1443. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Baliganc, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 21 k (4 l. ⅔) de Lectour, 42 k. (9 l. ½) d'Auch. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de St.-Clar-de-Lomagne.

Balignicourt, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavange, sur le Merdenson, ruisseau, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arcis, 37 k. (8 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Brienne.

Balincourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 11 k. (2 l. ⅓) de Corbeil, 37 k. (8 l. ⅓) de Versailles. Ce village avoit un très-beau château bâti sur les dessins de Liégeon. De grandes avenues, des canaux d'eau vive qu'entretenoit la petite rivière de Sausseron, des avant-cours, des cours qui conduisoient à un bâtiment isolé et orné sur toutes ses faces de colonnes, de frontons, de bas-reliefs, offroient au premier aspect le coup-d'œil le plus agréable. La chapelle, soutenue de huit colonnes d'ordre ionique, et de forme ovale, répondoit à l'élégance des autres bâtimens. Le parc étoit très-grand, et les eaux distribuées de manière à produire les plus charmans effets. On y voyoit, au milieu d'une grande place circulaire, au bout de l'avenue, un monument élevé à la gloire du maréchal de Ballincourt, oncle de celui qui possédoit ce magnifique château. Ce monument avoit été exécuté par Boccardy. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Pontoise.

Balines, village (*Eure*). *Voyez* Baslines.

Balinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 11 k. (2 l. ¾) de Calais, 8 m. (19 l. ½) d'Arras. *Pop.* 318. *Bur. de poste* d'Ardres.

Balion (le), ruisseau (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Captieux. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. p. N. de Captieux, coule au N., et se rend dans le Ciron, au N. de Villandrau, à 14 k. (3 l. ¼) de sa source.

Baliquets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de la Villeneuve-en-Chevry, à 4 k. (1 l.) N. E. de Bonnières, 13 k. (3 l.) O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Villeneuve, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Baliracq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 30 k. (6 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Pau.

Baliros, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, près le gave de Pau, à 8 k. (2 l.) de Pau. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Pau.

Balises, v. (*Gironde*), arr. de Lesparre, cant. de St.-Vivien, commune de Soulac, à 27 k. (6 l.) de Lesparre. *Pop.* comprise celle de Soulac, 742. *Bur. de poste* de Lesparre.

Balisis (Grand-), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, commune de Ballainvilliers, à 2 k. (½ l.) S. S. E. de Lonjumeau, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Ballainvilliers, 402. *Bureau de poste* de Lonjumeau.

Balisis (Petit-), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Longjumeau, commune de Ballainvilliers, à 2 k. (½ l.) S. S. E. de Longjumeau, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Corbeil. Ce village est séparé de celui de Balisis (Grand) par une petite rivière qui se jette dans l'Ivette, à 2 k. (½ l.) vers l'E. *Pop.* comprise celle de Ballainvilliers, 402. *Bureau de poste* de Longjumeau.

Balisson, v. (*Côtes-du-Nord*), à 7 k. (1 l. ¾) de Plancoet. *Voyez* Plessis-Balisson. *Pop.*... *Bur. de poste* de Plancoet.

Balizac, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton de St.-Symphorien, à 20 k. (4 l. ½) de Bazas, 41 kil. (9 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 967. *Bur. de poste* de Bazas.

Balkhausen, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Kerpen, à 3 k. (¾ de l.) O. de Kerpen, 4 k. (1 l.) N. O. de Norvenich, 31 k. (7 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Population*, 204. *Bureau de poste* de Cologne.

Ball, v. (*Roër*), arrondis. de Creveld, cant. d'Erkelens, à 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Juliers, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Erkelens. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Juliers.

Ballan, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Montbazon, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Tours, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Montbazon, 15 k. (3 l. ½) E. de Langeais. *Pop.* 915. *Bur. de p.* de Tours.

Ballarin, v. (*Gers*), arrond. de Condom, canton et commune de Montréal, à 10 k. (2 l. ½) de Condom, 4 k. (1 l.) de Montréal. *Pop.* réunie à celle de Montréal.... *Bur. de poste* de Condom.

Balle (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. et commune de Cazaubon, à 30 k. (6 l. ¾) de Condom, 6 k. (1 l. ½) de Cazaubon. *Pop.* comprise celle de Cazaubon et dépendances, 2266. *Bureau de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Balle (la), v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Villeneuve, commune de St.-Cricq, à 41 k. (9 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à St.-Cricq.... *Bur. de p.* de Roquefort, dép. des Landes.

Balledent, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Château-Ponsac, près la Couze, à 11 k. (2 l. ¾) de Bellac, 32 k. (7 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 697. *Bur. de poste* de Bellac.

Ballerat, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, canton de Pougues, à 9 k. (2 l. 1/5) de Nevers. *Pop.* 365. *B. de p.* de Nevers.

Ballerot, v. (*Creuse*). *Voyez* St.-Silvain-Basleroc.

Balleroy, bourg (*Calvados*), arr. de Bayeux, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. O. de Bayeux, 33 k. (7 l. 1/2) O. de Caen, 23 k. (5 l. 1/4) N. O. d'Aulnay. Il y avoit dans ce village un superbe château que M. Choisy, conseiller d'état, fit bâtir d'après les dessins du fameux architecte Mansard. On voit une mine de fer et quelques forges d'un produit considérable dans ses environs. *Popul.* 1228. *Bur. de poste.*

Ballersbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton et commune d'Ottweiler, à 20 k. (4 l. 1/2) N. N. E. de Sarrebruck, 1 k. (1/4 de l.) S. d'Ottweiler. *Pop.* comprise celle d'Ottweiler et dépendances, 1460. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

Ballerstorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 5 k. (1 l. 1/4) d'Altkirch, 5 m. (11 l. 3/4) de Colmar. *Pop.* 416. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Ballestavie, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Vinca, à 34 kilom. (7 l. 3/4) de Perpignan. Il y a une mine d'argent et de cuivre dans le terroir de ce village, au col de la galerie; le filon est de quatre pieds : on trouve un autre filon au lieu nommé le *Puich des Mores*, et un autre au lieu qu'on appelle *la Coma*. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Perpignan.

Balleville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenoy, sur le Vair, à 10 k. (2 l. 1/2) de Neufchâteau, 5 myriam. (10 l. 2/5) d'Épinal *Pop.* 275. *Bur. de p.* de Neufchâteau.

Ballon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. d'Aigrefeuille, à 13 k. (3 l.) de Rochefort, 43 k. (9 l. 2/5) de Saintes. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Surjées.

Ballon, ville (*Sarthe*), arr. du Mans, ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. 1/5) N. du Mans, 14 k. (3 l. 1/4) O. de Bonnetable, 8 k. (2 l.) S. E. de Beaumont. Long. 17. 58. lat. 48. 10. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Orne; c'étoit autrefois une des plus fortes places du Maine; elle fut assiégée et prise, en 1199, par Philippe Auguste, qui en fit démolir les fortifications, qu'on rétablit peu de temps après. Les Anglais s'en emparèrent en 1417, et en furent chassés, ainsi que du reste de la province, par Charles VII. Il y avoit deux églises paroissiales, St.-Mars et St.-George. Cette ville entretient un petit hôpital : elle a beaucoup de métiers à fabriquer la toile, et un atelier de salpêtre. *Pop.* réunie à St.-George et à St.-Mars, 3368. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Ballons, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sideron, à 41 k. (9 l. 1/5) de Nions, 9 m. (19 l. 2/5) de Valence. *Pop.* 438. *Bur. de poste* du Buis.

Ballore, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Guiche, à 14 k. (3 l. 1/4) de Charolles, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Bonnet-de-Joux.

Ballot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 11 k. (2 l. 3/4) de Chatillon, 7 m. (15 l. 3/4) de Dijon. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Laignes.

Balloy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine, près la Seine, à 21 kilom. (4 l. 3/4) de Provins, 39 k. (8 l. 3/4) de Melun. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

Balma, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse. *Pop.* réunie à St.-Martin, 551. *Bur. de p.* de Toulouse.

Balma (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Cérès, village presque à la source de la branche méridionale de Stura, à 5 m. (11 l.) N. O. de Turin. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Turin.

Balme *ou* St.-Jean-de-Balme, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. et commune de Peyreleau, à 16 k. (3 l. 3/4) de Milhau, 2 k. (1/2 l.) de Peyreleau. *Pop.* comprise celle de Peyreleau, 378. *Bureau de poste* de Milhau.

Balme (Col de la), (*Piémont*), chemin, de 4 heures environ, qui communique de la vallée d'Oropa à celle de Vallaise, de la Madona d'Oropa à Thilli (Val-Vallaise) : c'est le chemin de Biella à Issima.

Balme (la), v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, près la forêt de Serveirin, à 33 k. (7 l. 1/2) de la Tour-du-Pin, 8 m. (18 l. 1/4) de Grenoble. Il y a dans ce village une fameuse grotte creusée dans une montagne fort élevée; tous les voyageurs se plaisent à voir ces caprices de la nature. Il y avoit une chapelle de la Vierge, qui occupoit la moitié de l'entrée de la grotte, et qui attiroit un grand concours de Pélerins. Lorsqu'on s'est avancé dans le sein de la montagne, à travers des monceaux de rochers, on descend sur le vrai terrain de la grotte : dans une grande salle l'on trouve deux rues ou galeries qui sont tapissées et pavées d'une quantité de congélations représentant diverses figures; dans celle qui est à droite et qu'on appelle la *galerie des chauves-souris*, est un réservoir formé de la même matière que les congélations, et rempli d'une eau fort claire qui découle le long d'un massif de pareilles pétrifications. La salle du lac, qui est à gauche, peut être appelée *la salle du Torrent* : en effet, on y en voit un qui vient d'une rue dont on ignore la longueur. Dès qu'il est sorti de cette route, il se perd sous terre; et après avoir parcouru toute l'étendue de la grotte, il reparoît vers l'entrée, où il forme un ruisseau qui va, non loin de-là, se jeter dans le Rhône. Ce torrent passe pour être un gouffre, depuis le voyage que François I[er], qui étoit alors en Dauphiné, fit faire sur ces eaux pour en découvrir la source. Cette entreprise fut confiée à des personnes qui ne réussirent pas. Un curé de la Balme, plus hardi, parvint jusque-là avec plusieurs de ses amis. Sa navigation, qui fut de 4 k. (1 l.), se termina à une ouverture ronde, spacieuse, d'où l'eau sort à gros bouillon. *Pop.* 514. *Bureau de poste* de Cerdon.

Balme (la), montagne (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domène, à 13 k. (3 l.) E. p. S. de Grenoble. Elle est inclinée du N. N. E. au S. S. O. Elle a 5 k. (1 l. 1/4) de long, et est couverte de bois.

Balme (la), montagne (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 5 k. (1 l. 1/4) S. de Cruseille, 13 k. (3 l.) N. O. d'Annecy, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Genève. Dans l'intérieur de cette montagne est une grotte connue sous le nom de grotte *de Balme*, élevée de 389 m. (200 t.) au-dessus du lac de Genève; elle pénètre dans la profondeur par un canal si tortueux et si étroit, qu'il faut une résolution bien déterminée pour s'y engager. On présume que la formation de cette grotte est causée par une crevasse qui a donné passage aux eaux qui l'ont arrondie et augmentée. Les parois du canal, irrégulières, tortueuses, parsemées de cavités arrondies, manifestent l'action de cet élément.

Balme (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 21 k. (4 l. 2/5) de Chambéry. *Pop.*

486. *Bureau de poste* de Chambéry.

Balme-d'Ety, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St. Julien, à 22 k. (5 l.) d'Orgelet, 34 k. (7 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 140. *Bureau de poste* de St.-Amour.

Balme-de-Silliney, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, à 8 k. (2 l.) d'Annecy, 39 k. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 376. *Bur. de poste* d'Annecy.

Balme-de-Thuy (la, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Thones, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Annecy, 36 k. (8 l.) de Chambéry. *Pop.* 196. *Bur. de poste* d'Annecy.

Balmes (les), v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barre, à la source du ruisseau Rieutort, à 8 k. (2 l.) de Florac, 31 k. (7 l.) de Mende. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Florac.

Balme-sur-Cerdon (la), v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Mornay, à 11 k. (2 l. ⅔) de Nantua, 23 k. (5 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Nantua.

Balmelles (les), v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Villefort. *Population*, 248. *Bureau de poste* de Villefort.

Balmion (Lac de), (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 2 k. (½ l.) S. S. O. de Massat.

Balmont, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy. *Pop.* 133. *Bur. de poste* d'Annecy.

Balmouze (Col de), montagne, (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Ville-Vieille.

Balnot-la-Grange, v. (*Aube*), arrondis. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 19 k. (4 l. ¼) de Bar, 37 k. (8 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Balnot-sur-Laigne *ou* Balnot-le-Chatel, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. des Riceys, près la Laigne, à 8 k. (2 l.) de Bar, 37 k. (8 l. ⅓) de Troyes. On y fait commerce de vins. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Baloco, v. (*Sesia*), arr. de Santia, cant. de Buronzo, sur la Bastia en plaine, à 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Santhia. *Pop.* réunie à Cassins-di-Baloco et Bastia, 621. *Bur. de poste* de Verceil.

Balogna, v. (*Liamone en Corse*), arr. de Vico, cant. de Soroins, à 3 k. (¾ de l.) de Vico, 32 k. (7 l. ⅓) d'Ajaccio. *Pop.* 264.

Balon (le), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans. Sa source, au pied d'un roc, dans les bois des Chalamhes, à 11 k. (2 l. ⅔) N. p. O. du Bourg-d'Oysans, coule au S. p. E., et se rend dans la Romagne, à 5 kilom. (1 l. ¼) de sa source.

Balots, v. (*Mayenne*), arrond. de Château-Gontier, cant. de St.-Aignan-sur-Roë, près la forêt de Craon, à 8 k. (2 l.) de Craon, 28 k. (6 l. ¼) de Laval. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Craon.

Balsac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, à 11 k. (2 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Rhodez.

Balsehwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, près la Largue, à 23 k. (5 l. ¼) de Béfort, 5 m. (10 l. ⅔) de Colmar. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Béfort.

Balsiéges, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Mende, entre le Lot et le Bremont, à 4 k. (1 l.) de Mende. Il y a une fabrique de cadisseries dits *serge de Mende*, cadis de la montagne, servant aux doublures d'habillement d'hommes et de femmes, et aux rideaux de lit. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de Mende.

Baltlersweiler, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de St.-Wendel, près la Settersbach, ruisseau, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de S. Wendel, 9 k. (2 l. ¼) S. de Nohefelden, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Baltzenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Andolsheim, sur le Rhin, à 14 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Neufbrisach.

Balweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Bliescastel, 14 k. (3 l. ½) E. de Sarrebourg, 7 m. (16 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Wecklingen, 180. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Balzac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, canton d'Hiersac, sur la Charente, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Angoulême. La culture du safran y est très-activée, et les produits en sont considérables : cette denrée s'expédie à Lyon, en Allemagne, en Hollande. *Pop.* 957. *B. de p.* d'Angoulême.

Balzac, v. (*Drôme*). *Voyez* Barsac.

Balzème, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Levroux, à 30 k. (6 l. ⅔) de Châteauroux. *Pop.* 220. *Bureau de poste* de Levroux.

Balzola (*Sesia*), village sur un ruisseau en plaine, à peu de distance de la gauche du Pô, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Trino. *Pop.* 1100.

Bambeque, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. d'Hondtschoott, près l'Yser, à 10 k. (2 l. ½) de Bergues, 7 m. (16 l.) de Douay. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Bergues.

Bambergerhof, ferme (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, dépendant de la commune de Breitenback, à 2 k. (½ l.) S. de Breitenbach, 7 kilom. (1 l. ¾) de Waldemohr, 10 kilom. (2 l. ½) d'Ottweiler, 6 myr. (13 l. ¼) de Trèves. *Population* réunie à Breitenbach, 438.

Bambiderstroff, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant de Faulquemont. *Pop*..... *Bur. de poste* de Metz.

Bambrugge, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. d'Herzèle, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. d'Herzèle, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. d'Oordeghen, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Gand. *Pop.* 522. *Bur. de poste* d'Alost.

Bamerath, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, près et dépendant de la commune de Lampaden, à 11 k. (2 l. ¾) de Contz, 13 kil. (3 l.) de Trèves. *Population* comprise celle de Lampaden et dépendances.....

Ban, v. (*Jura*) arr. de Dole, cant. de Montbarey, près la Cuisance, à 14 k. (3 l. ¼) de Dole, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Dole.

Ban, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, commune de Vulbens. à 16 k. (3 l. ¾) de Genève. *P.* comprise celle de Vulbens, 556. *Bur. de poste* de Genève.

Ban (le), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de St.-Genest-de-Malifant. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Etienne, coule au N., et se rend dans le Jarest, à 9 k. (2 l. ¼) E. de St.-Etienne.

Ban, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de St.-Vinnemer, à 11 k. (2 l. ½) de Tonnerre, 42 k. (9 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Tonnerre.

Ban-d'Alle, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gedinn, sur la Semoy, à 6 k. (1 l. ½) S. S. E. d'Orchimont, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Bouillon, 7 m. (16 l. S. p. E. de Namur. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Ban-de-St.-Joseph, v. (*Vosges*), arr.

arrondis. de Remiremont. *Voyez* St.-Joseph. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Remiremont.

Ban-sur-Meurthe, v. (*Vosges*), arr. de St.-Diez, cant. de Fraise. *Pop.* 1181. *Bur. de p.* de St-Diez.

Ban, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, près Mont-sous-Vaudray. *P.* 289. *B. de p.* de Dole.

Ban, v. près Vulbens (*Léman*), cant. de St.-Julien. *Voyez* Vulbens.

Ban, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. et commune de Givors, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Vienne, 20 k. (4 l. ½) S. de Lyon, 6 k. (1 l. ½) E. de St.-Andéol. *P.* réunie à celle de Givors, 2800. *Bur. de p.* de Lyon.

Ban-St.-Martin, v. (*Moselle*), arrondis. et cant. de Metz, près la Moselle, à 2 k. (½ l.) de Metz. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Metz.

Ban-de-St.-Joseph. *Voyez* St.-Joseph.

Ban-de-Sapt *ou* Baude-Sapt, v. (*Vosges*), arr. de St.-Diez, cant. de Senones, à 8 k. (2 l.) de St.-Diez, 4 m. (10 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 1313. *Bur. de poste* de St.-Diez.

Bananec (Ile), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Concarneau, près celle de Glenan, à 16 k. (3 l. ¾) de Concarneau. *Bur. de poste* de Concarneau.

Banassat, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de la Canourgue, près l'Urugne, à 15 k. (3 l. ⅓) de Marvejols, 23 k. (5 l. ⅓) de Mende. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Marvejols.

Banat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, près le Gourbit, à 3 k. (⅔ de l.) de Tarascon. *Pop.* 97. *Bureau de poste* de Tarascon.

Banbois (le), v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, commune de Belmont, à 24 kilom. (5 l. ½) S. O. de Molsheim, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Rosheim, 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Barr. *Pop.* comprise celle de Belemont, 428. *Bur. de poste* de Molsheim.

Banc, v. (*Aveyron*). *Voyez* Bonc.

Banc-aux-Rays (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, dans l'embouchure de la Seine, à 2 k. (½ l.) N. d'Honfleur. Il a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long, 2 k. (½ l.) de large.

Bancel (la), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. du Grand-Serre-le-Moras. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Hauterive, coule à l'O., reçoit l'Argentel, et se rend dans le Rhône, à 6 k. (1 l. ½) N. de St.-Vallier.

Banchette, v. (*Doire*), arrondis. d'Ivrée, sur la pente d'une colline vis-à-vis et à 1 k. (¼ de l.) O. d'Ivrée. *Pop.* 395. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Bancigny, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Vervins, à 9 k. (2 l. ¼) de Vervins, 40 k. (9 l.) de Laon. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Vervins.

Bancourt, v. (*Pas-de-Calais*, arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 3 k. (¾ de l.) de Bapaume, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bande, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Nassogne, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Nassogne, 15 k. (3 l. ½) N. de St.-Hubert. *P.* 83. *B. de p.* de Marche.

Bandes (la), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud. Sa source, aux environs de St.-Hilaire, à 10 k. (2 l. ½) sud de Bourbon-l'Archambaud, coule à l'O., et se rend dans la Morgon, à 6 k. (1 l. ½) E. de Cosne, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Vieure.

Bandeville, v. (*Seine-et-Oise*), arrondis. d'Etampes, cant. de Dourdan, commune de St.-Cyr, à 5 k. (1 l. ¼) de Dourdan. *P.* comprise celle de St.-Cyr, 647. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bandol (Plage, Château, Ile et Cap de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à la côte de Bandol, à 14 k. (3 l. ⅓) O. de Toulon, entre la calanque de Renecros et la plage de Gazaille. *Bureau de poste* de Beausset.

Bandol-Belle-Rade, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 13 k. (3 l.) de Toulon, près de la mer. Cette commune a un syndic des marins : elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de la Ciotat, 6e arrondissement maritime. *Pop.* 1217. *Bur. de p.* d'Olioulles.

Bandorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Remagen, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Remagen, 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Ahrweiler, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 29.

Bandres (la Forêt), (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Chevillon, près d'Autigny. Elle a 3895 m. (2000 toises) de long sur 3306 (1700 t.) de large.

Bandreville *ou* Baudreville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 14 k. (3 l. ¼) de Janville, 33 k. (7 l. ½) de Chartres. *P.* 378. *Bur. de p.* de Janville.

Banège (la), riv. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) d'Issigeac où elle passe, coule au S. O., et se rend dans le Dropt, à 1 k. (¼ de l.) N. de Cahusac.

Baneins, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier, à 22 k. (5 l.) de Trévoux, 27 k. (6 l.) de Bourg. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Baneuil, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Linde, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bergerac, 38 k. (8 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 206. *Bureau de poste* de Bergerac.

Baneux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. et commune de Louvegnée, à 16 k. (3 l. ¾) de Liége. *Pop.* comprise celle de Louvegnée et dépendances, 1494. *B. de p.* de Liége.

Bangart, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, près et dépendant de la commune d'Altenbamberg, à 4 k. (1 l.) d'Obermoschel, 4 k. (1 l.) de Creutznach, 40 k. (9 l.) de Mayence. *P.* comprise celle d'Altenbamberg et dépendances, 269.

Bangor, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Belle-Isle-en-mer, dans l'île de ce nom, à 41 k. (9 l. ⅓) d'Auray, 5 m. (11 l. ¼) de Vannes. C'étoit une des quatre paroisses entre lesquelles cette île étoit divisée ; les trois autres étoient *Palais*, *Sauzon* et *Locmaria*. Cette commune a un syndic des marins : elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Belle-Isle-en-mer, 4e arrondissement maritime. *P.* 1245. *B. de p.* de Belle-Isle-en-mer.

Banhars, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amans-des-Copts, près la Trueyre, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Mur-de-Barrès, 37 k. (8 l. ¼) de Rhodez. *Pop.*... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrès.

Baniac, v. (*Lot*), arr. et cant. de Figeac, commune de la Capelle, sur la Selle, à 11 k. (2 l. ⅔) de Figeac, 6 m. (14 l.) de Cahors. *Pop.* réunie à celle de la Capelle... *Bur. de poste* de Figeac.

Baniba (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. O. de Pau, coule au N. p. O., et se rend dans la Lousse, à 6 kilom. (1 l. ½) N. p. O. de sa source.

Banières, v. (*Lot*), à 8 k. (2 l.) de Martel. *Voyez* St.-Felix, St.-

Michel de Banières. *Pop.*... *Bur. de poste* de Martel.

Banios, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Bagnères-de-Bigorre, près Besquedu, à 7 kilom. (1 l. 3/4) de Bagnères, 25 k. (5 l. 2/3) de Tarbes. *Pop.* 307. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Banise, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Saint-Sulpice-des-Champs, sur la côte près de la Villeneuve, rivière, à 14 k. (3 l. 1/4) d'Aubusson, 28 k. (6 l. 1/3) de Guéret. *P.* 780. *B. de p.* d'Aubusson.

Banlieue. Sous la monarchie, c'étoit l'espace de terrain dans lequel le juge ordinaire du lieu principal pouvoit faire bannie et proclamation. Cet espace étoit d'environ 4 k. (1 l.) en circonférence, à l'exception de la banlieue de Paris qui s'étendoit à plus de 8 kil. (2 l.) : celle de Rouen avoit aussi plus d'étendue.

Bann, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Landstuhl, 15 k. (3 l. 1/2) O. p. S. de Kaiserslautern, 7 m. (16 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 323. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

Bannalec, bourg (*Finistère*), arr. de Quimperlé, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. O. de Quimperlé, 31 k. (7 l.) E. de Quimper, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Concarneau. Pendant les guerres de la Ligue, il se livra près des murs de Kimars une bataille entre les troupes royales et les ligueurs. *Pop.* réunie à celle de Trévoux, 4800. *Bur. de poste* de Quimperlé.

Bannans, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de Pontarlier, près le Drujeon, à 9 k. (2 l. 1/4) de Pontarlier, 42 k. (9 l. 1/2) de Besançon. *Pop.* 517. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bannay, v. (*Cher*), arr. et cant. de Sancerre, près de la Loire, à 6 k. (1 l. 1/2) de Sancerre, 5 myriamèt. (11 l. 1/4) de Bourges. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Sancerre.

Bannay, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmort, à 15 k. (3 l. 1/2) de Sezanne, 4 m. (10 l. 1/2) de Châlons. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Sezanne.

Bannay, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Boulay, à 7 k. (1 l. 3/4) S. de Boulay, 22 k. (5 l.) E. de Metz. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Boulay.

Banne (la), rivière (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon. Sa source, à 18 kilom. (4 l.) S. E. de Montluçon, coule au N., et se rend dans l'OEil, à 13 k. (3 l.) E. p. S. de Montluçon.

Banne, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentières, canton des Vans, à 4 m. (10 l.) N. p. E. d'Uzès, 14 k. (3 l. 1/4) S. O. de Joyeuse, 5 m. (12 l. 1/3) S. O. de Privas. *Pop.* 2400. *Bur. de poste* des Vans.

Bannec (Ile de), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, à 28 k. (6 l. 1/4) de Brest. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Brest.

Bannegon, bourg (*Cher*), arr. de St.-Amand-Mont-Rond, cant. de Charenton, près l'Auron, à 18 k. (4 l.) de St.-Amand, 40 k. (9 l.) de Bourges. *Pop.* 566. *Bureau de poste* de St.-Amand.

Bannes, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. et commune de Beaumont, près la Couze, à 21 k. (4 l. 3/4) de Belvèze, 4 m. (10 l.) de Périgueux. *Pop.* réunie à Beaumont... *Bur. de poste* de Bergerac.

Bannes, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Fère-Champenoise, dans les marais de St.-Gond, à 16 k. (3 l. 2/3) de Sezanne, 38 k. (8 l. 1/2) de Châlons. *Pop.* 406. *Bureau de poste* de Fère-Champenoise.

Bannes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly, à 5 k. (1 l. 1/3) de Langres, 30 k. (6 l. 3/4) de Chaumont. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Langres.

Bannes, v. (*Mayenne*), arrond. de Laval, cant. de Neslay, à 19 k. (4 l. 1/3) d'Evron, 31 k. (7 l.) de Laval. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Sablé, dép. de la Sarthe.

Bannes, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Château-du-Loir, sur un bras du Loir, à 3 k. (2/3 de l.) de Château-du-Loir, 41 k. (9 l. 1/2) du Mans. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Banneville-la-Campagne, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, à 9 k. (2 l. 1/3) de Caen. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Troarn.

Banneville-sur-Ajon, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-Bocage, à 1 k. (1/4 de l.) de l'Ajon, 21 k. (4 l. 2/3) de Caen. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Caen.

Bannières, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 28 k. (6 l. 1/4) de Revel, 25 k. (5 l. 2/3) de Toulouse. *Pop.* 366. *Bur. de poste* de Caraman.

Banno (*Monte di*), montagne qui fait partie de l'Apennin, entre la vallée d'Orba et celle de Piotta. Elle sépare aussi le département du Tanaro de la Ligurie.

Bannogne, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Château-Porcien, à 19 k. (4 l. 1/4) de Réthel, 5 m. (11 l.) de Charleville. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Réthel.

Banocrès, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 1 k. (1/4 de l.) de Rhodez, près l'Aveyron. *Pop.* 11. *Bur. de poste* de Rhodez.

Banon, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. 1/2) N. O. de Forcalquier, 5 m. (11 l.) O. de Digne, 31 k. (7 l.) S. O. de Sisteron. *Pop.* 1004. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Banoncourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, sur la Meuse, à 8 k. (2 l.) de St.-Mihiel, 32 k. (7 l. 1/3) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de St. Mihiel.

Banos, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, à 5 k. (1 l. 1/4) de St.-Sever, 19 k. (4 l. 1/4) de Mont-de-Marsan. *P.* réunie à celle d'Arcet, 616. *B. de p.* de St.-Sever.

Banost, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 15 k. (3 l. 1/2) de Provins, 42 k. (9 l. 1/2) de Melun. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Provins.

Banque de France. Cette banque est établie à Paris. Elle escompte les lettres de change et les billets à ordre revêtus de trois signatures de négocians français et étrangers ; elle se charge de tous recouvremens d'effets pour le public et pour le gouvernement. Il y a pour l'administration de cette banque des régens, des censeurs et un directeur général. Cet établissement remplace la caisse d'escompte, qui existoit sous la monarchie ; il a de même un papier, on le change à bureau ouvert contre de l'argent.

Banquier. C'est une personne qui fait profession de change ou de banque d'une place de commerce à une autre. Sous la monarchie il y avoit de plus des banquiers expéditionnaires à la cour de Rome. Ces banquiers étoient en titre d'office pour faire solliciter à Rome ; ils en faisoient venir les bulles, provisions, dispenses, et en général tous les actes qui émanoient du pape ou de son légat d'Avignon. Ces banquiers, au nombre de vingt, avoient le titre de conseillers du roi.

Bansat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Saux-Illanges, à 9 k. (2 l. 1/3) d'Issoire, 39 k.

(8 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 522. *Bur. de poste* d'Issoire.

BANTANGES, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Montpont, sur la Seille, à 8 k. (2 l.) de Louhans, 40 k. (9 l.) de Mâcon. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Louhans.

BANTELU, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 11 k. (2 l. ¾) de Mantes, 43 k. (9 l. ¾) de Versailles. Il y a un pressoir pour le cidre qu'on y récolte. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Magny.

BANTEUX, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, cant. de Marcoing, près l'Escaut, à 13 k. (3 l.) de Cambrai, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Cambrai.

BANTHEMONT, v. (*Ardennes*), *Voyez* BAUTHEMONT.

BANTHEVILLE, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Montfaucon, sur une côte près de l'Andon, à 27 k. (6 l.) de Montmédy, 7 m. (14 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Dun.

BANTIGNY, v. (*Nord*), arr. et cant. de Cambrai, à 6 k. (1 l. ½) de Cambrai, 19 k. (4 l. ¼) de Douay. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Cambrai.

BANTOUZEL, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, près de l'Escaut, à 13 k. (3 l.) de Cambrai, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Cambrai.

BANTZENHEIM, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* BRANTZENHEIM.

BANVILLARD, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 6 kilom. (1 l. ½) de Béfort, 7 m. (15 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Béfort.

BANVILLE, bourg (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 15 k. (3 l. ½) de Bayeux, 16 k. (3 l. ¾) de Caen. *Pop.* 654. *Bur. de poste* de Bayeux.

BANVOU, v. (*Orne*), arr. de Domfront, canton de Saint-Gervais-de-Messey, à 10 k. (2 l. ½) de Domfront, 5 myr. (12 l.) d'Alençon. *Population*, 1043. *Bur. de poste* de Domfront.

BANYULS-DELS-LES-ASPRES, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Céret, à 14 k. (3 l. ⅓) de Perpignan, 13 k. (3 l.) de Céret. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Céret.

BANYULS-SUR-MER, (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* BAONOLS.

BANZON, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, commune de St.-Gengoux-de-Scissé, à 19 k. (4 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* réunie à St.-Gengoux, 669. *Bur. de poste* de Tournus.

BAONS (LES), bourg (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Yerville, 13 k. (3 l.) de Caudebec, à 31 k. (7 l.) de Rouen. Baons avoit le titre de baronnie; c'étoit le siége d'une sergenterie qui comprenoit 27 paroisses. *P.* 528. *B. de p.* d'Yerville.

BAPAUME, ville (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) S. O. de Cambrai, 22 k. (5 l.) N. de Péronne, 22 k. (5 l.) d'Arras, 16 myriam. (37 l.) N. de Paris. Long. 20. 30. lat. 50. 6. Cette ville est située dans un pays sec et sans rivière. C'étoit au onzième siècle un château qui servoit de repaire à quelques brigands: ce ne fut qu'en 1335 qu'il devint bourg. *Eudes*, duc de Bourgogne et comte d'Artois, donna ensuite le titre de ville à Bapaume. Charles-Quint la fit fortifier pour l'opposer à Péronne, qui étoit alors le boulevard de la Picardie. Louis XIII s'en empara en 1641, et elle fut cédée à Louis XIV en 1659 par le traité des Pyrénées. On y entre par deux portes diamétralement opposées. L'intérieur de la place est assez régulier; les rues y sont assez bien pavées. Il n'y a qu'une église paroissiale, et un hôpital qui étoit desservi par des religieux de l'Ordre de saint Augustin. Il y avoit un couvent de Récollets, une commanderie de l'Ordre de Malte avec titre de *Grand-Prieur*. On y fabrique de l'huile, des toiles et de grosses batistes. Les habitans ne faisoient usage que de très-mauvaise eau jusqu'en 1721, qu'on construisit vis-à-vis de l'hôtel-de-ville une fontaine; on l'orna, en 1723, de la statue de Louis XV. Il y a dans cette ville un sous-inspecteur des forêts. Elle est une place de guerre de la 16e. division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* réunie à celle de St.-Albin, 3492. *B de p.*

BAPAUME (LE), rivière (*Seine-Inférieure*). *Voyez* CALLY.

BAPAUME, v. (*Seine-Inférieure*). Il y a une papeterie et une fabrique d'indiennes. *Bur. de poste* de Rouen.

BAPTENAUS, (*Doubs*). *Voyez* BATENANS.

BAPTERESSE, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vivonne, près de la Clouere, à 11 k. (2 l. ¾) de Lusignan, 18 k. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 123. *Bur. de p.* de Vivonne.

BAPTIEUR, v. (*Léman*), à 13 k. (3 l.) de Sallanches. *Bur. de poste* de Sallanches.

BAQUE (Col de LA), montagne, (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, au sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Bagnères.

BAR (LA), rivière (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Briquenay, coule au N. O., puis au N., et va, en serpentant dans la plaine, se rendre dans la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Sedan, 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de Charleville.

BAR (LA), rivière (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy; ancienne source de la rivière de Bar, dont les eaux sont détournées pour la forge de Champigneulle. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Buzancy, coule au S. O., puis à l'E., et se rend dans l'Agron, à 4 k. (1 l.) S. de Buzancy.

BAR, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, commune de Bors, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 43 k. (9 l. ⅔) de Rhodez. *P.* réunie à celle de Bors, 731. *Bur. de poste* de Villefranche.

BAR, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Corrèze, à 7 k. (1 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 1346. *B. de p.* de Tulle.

BAR, v. (*Lot-et-Garonne*), à 4 k. (1 l.) de Fumel. *B. de p.* de Fumel.

BAR (LE), v. (*Var*), arr. de Grasse, et ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ⅔) N. E. de Grasse, 11 m. (24 l.) N. E. de Toulon, 9 k. (2 l. ⅓) N. O. de St.-Paul. *Pop.* 1206. *Bur. de poste* de Grasse.

BAR-SUR-AUBE, ville (*Aube*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 36 kilom. (8 l.) de Chaumont, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Seine, 5 m. (12 l.) E. p. S. de Troyes, 21 m. (48 l.) E. S. E. de Paris. Long. 22. 20. lat. 48. 14. Elle est dominée par une montagne assez élevée, à laquelle elle est adossée. C'est une des plus anciennes villes de la France. On prétend qu'elle fut dévastée par les Vandales. Bar se forma, après le passage d'Attila, des habitans de Florence qui survécurent à la fureur de ce conquérant. De nombreuses ruines, d'épaisses murailles, des fossés profonds dans les intervalles où le temps ne les a pas comblés, décèlent l'étendue et la puissance de cette ville, qui n'existent plus. Dans une de ces immenses vallées où la ville est assise, saint Bernard avoit placé l'abbaye de son nom, qui renfermoit des bâtimens considérables et construits avec magnificence. Le chapitre de Bar étoit composé d'un doyen

et de dix chanoines. Cette ville étoit du domaine du roi. Bar-sur-Aube a une manufacture de boutons, six tanneries, dont trois de chamoiserie, deux de mégisserie ; deux fabriques de cloux, deux moulins à trois roues, deux foulons à écorce, deux foulons à draps, et une tuilerie à eau. On y fait le commerce des vins provenant du territoire, draps, serges, toiles de chanvre, bonneterie et papiers sortis de diverses manufactures. Ces marchandises se transportent à Paris par l'Aube, qui descend dans la Seine.

Bar est la patrie de *sainte Germaine*, qui souffrit le martyre par ordre d'Attila dans un champ situé derrière l'église de Saint-Macron. Son corps avoit été déposé dans l'église du prieuré, qui portoit son nom, et qui étoit située près de la ville. — Nicolas *Bourbon*, célèbre poëte grec et latin, neveu d'un autre Nicolas *Bourbon*, fameux poëte latin du seizième siècle, fils d'un médecin, professeur d'éloquence au collége royal de Paris ; mort le 8 août 1644, chanoine de Langres, et un des quarante de l'Académie française, âgé de 70 ans.

Il y a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 3594. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bar, ci-devant province et duché faisant partie des États de Lorraine. Cette province étoit bornée au levant par le pays Messin, le Toulois et la Lorraine ; au couchant par la Champagne ; au septentrion par le duché de Luxembourg ; et au midi par la Champagne et la Franche-Comté. Elle avoit 14 myriamèt. (32 lieues) de long sur 7 myriamètres (16 lieues) de large ; le Toulois et le Verdunois y étoient enclavés, sans en être pour cela dépendans. Ses principales rivières sont la Meuse, la Moselle, l'Aire, la Saux, l'Ornain, etc. On distinguoit communément le duché de Bar en Barrois mouvant, et en Barrois non mouvant. Le Barrois, mouvant du ressort du parlement de Paris, étoit composé des bailliages de Bar et de la Marche. Les principaux lieux de cette partie étoient : Bar, Ligny, la Marche, St.-Thiébaut, Gondrecourt-le-Château, Domremy-la-Pucelle, etc. Le Barrois non mouvant ressortissoit à la cour souveraine de Nancy, et comprenoit huit bailliages. Les lieux les plus remarquables étoient : Bourmont, Bulgnéville, Briey, Moyeuvre, Sancy, Etain, Buzy, Norroi-le-sec, Longuyon, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Hattonchâtel, Thiaucourt, Villers-la-Montagne et Commercy.

La maison de Lorraine a pendant long-temps fait hommage de tout le duché de Bar à la France : il fut même cédé au roi par le traité des Pyrénées ; mais il retourna à ses premiers souverains par le traité de Riswick ; enfin, par le traité du 18 novembre 1736, il fut donné, ainsi que la Lorraine et toutes ses dépendances au roi Stanislas Ier, à charge de réversion à la France après la mort de ce prince. Ce pays est mêlé de montagnes, de collines et de plaines. L'air y est froid et épais, cependant point malsain. On y recueille abondamment du vin et des grains de toutes les espèces. Le gibier, la volaille et le poisson y abondent également. Les pâturages y sont bons, et nourrissent quantité de gros et menu bétail, dont les habitans font un assez bon commerce. Il y a aussi beaucoup de bois, des mines de fer et d'autres métaux, beaucoup de forges, diverses manufactures dans les principales villes, des carrières de belle pierre de taille, du bois de Ste.-Lucie, des eaux minérales, des fossiles curieux, etc. Cette ci-devant province fait partie des départemens de la Moselle, de la Meuse, de la Haute-Marne et de celui des Vosges. (*Voyez* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce de ses habitans.)

Bar-sur-Ornain, ci-devant Bar-le-Duc, ville (*Meuse*), chef-lieu de département, d'arrondissement et de cant., sur la petite rivière d'Ornain, au penchant d'une colline, à 15 kil. (3 l. ½) N. E. de Ligny, 22 k. (5 l.) N. E. de St.-Dizier, 5 m. (12 l.) O. de Toul, 8 m. (17 l.) de Nancy, 24 m. (53 l.) E. de Paris. Long. 22. 50. lat. 48. 46. Bar-sur-Ornain est une ville assez jolie ; mais ses édifices publics n'ont rien de bien remarquable. Sa situation est agréable ; elle s'élève en amphithéâtre sur un coteau, et est arrosée par l'Ornain, qui descend de la ci-devant Champagne. On appeloit anciennement le lieu où elle est située, *Bannis*. Tous les chemins qui conduisent de la ville basse au château et à la ville haute, sont difficiles. Le château domine la ville basse, et il est lui-même dominé par la ville haute. Le comte Fréderic I fit rebâtir le château en 964, et le duc Charles III l'augmenta de plusieurs parties de bâtimens. Un incendie en consuma une grande partie, le 14 février 1649. Louis XIV fit démolir, en 1670, les tours et partie des murs ; mais on conserva les portes et les murailles de la ville. La ville haute n'est séparée du château que par une grande cour ouverte d'un côté, et dont la plupart des bâtimens ont été démolis : c'est cette partie de la ville qui s'élève en amphithéâtre. La chambre du conseil et des comptes du Barrois étoit fort ancienne. Cette chambre étoit composée d'un président, de onze conseillers, d'un procureur et d'un avocat-général. Il y avoit à Bar deux églises collégiales ; l'une de Saint-Maxime : c'étoit autrefois la chapelle et la paroisse des comtes et ducs de Bar. On y voyoit plusieurs tombeaux et mausolées ; mais les connoisseurs distinguoient celui d'un prince d'Orange, tué à St.-Dizier en 1544. Le chapitre de cette église étoit composé d'un doyen, de douze chanoines, de plusieurs chapelains et de quatre semi-prébendés. La collégiale de Saint-Pierre avoit un chapitre composé d'un doyen, de dix chanoines, de quatre hauts-vicaires et de deux chapelains. Le prieuré de Notre-Dame, fondé dans le onzième siècle par la comtesse Sophie, sous la dépendance de l'abbaye de St.-Mihiel, étoit l'unique paroisse de la ville. Elle étoit desservie par un prêtre séculier, institué par l'évêque, et par trois Bénédictins : il y avoit en outre huit chapelains. L'église de la commanderie des Antonistes n'étoit remarquable que par la retable de l'autel, fait sur le modèle de l'église Saint-Antoine de Paris. Il y avoit encore des Carmes, fondés en 1631 ; des Annonciades, fondées en 1641 ; un collége, fondé en 1581, par Gilles de Trèves, doyen de Saint-Max. Le roi de Pologne fonda, en 1752, deux écoles de charité ; l'une pour la ville haute, et l'autre pour la ville basse. Les Sœurs de la Charité ont été instituées à Bar par madame de Serinchamp, en 1694. On voyoit aussi à Bar des Bénédictins, des Augustins, des Minimes, des Claristes et des Filles de la Congrégation. Il y a un hôpital, quatre manufactures de toiles de coton, bas et bonnets de coton ou de laine, filature de coton et fabrique de dentelles. Elle a aussi quelques fabriques de grosses étoffes de laine et de chapeaux, des tanneries, corroieries et chamoiseries. On y fait d'excellentes confitures de fraises, framboises et groseilles, et un grand commerce de vins du pays, qui autrefois valoient

ceux de Champagne. Dans un de ses faubourgs, on travaille toutes sortes d'ouvrages en acier. Le bois y est aussi une branche de commerce considérable. Il y a dans ce pays beaucoup de forges, des carrières de belle pierre de taille, du bois de Sainte-Lucie, des eaux minérales, des fossiles curieux.

Bar a produit Pierre *Alliot*, premier médecin de la reine Anne d'Autriche. — Deux Hyacinthe *Alliot*, Bénédictins, dontun fut abbé de Moyen-Moutier. — Humbert *Belhomme*, abbé de la même abbaye. — Jérôme *Dubois*, peintre, né au commencement du 17e siècle : il excelloit dans les grotesques, les figures bouffonnes et les fantômes. Il a peint un enfer d'une manière si vive, si vraie et si terrible, que le spectateur est saisi en le voyant. — Remi *Cellier*, savant, prieur de Flavigny. — Jean *Erard*, ingénieur du roi Henri IV. — *Gaget*, *Houtzeau* et Louis *Humbert*, tous trois célèbres sculpteurs. — Augustin et Martin *le Marlorat*, frères. — André *Moreau* et Marie *Yard*, peintres les plus célèbres du pays dans leur temps. — Nicolas *Maillet*, consul au Caire. — Le père *Norbert-Parisot*, capucin, et depuis abbé *Plattel*, fameux par ses écrits sur les Indes et sur les missions étrangères. — *Rouillon*, habile machiniste. — François de *Rozières*, grand archidiacre de Toul, aussi connu par ses malheurs que par ses écrits. — Jacques *Villotte*, savant jésuite missionnaire. — *Regnault Warin*, né en 1774. Il a donné : *Introduction philosophique à l'histoire de la révotion de* 1769, sous le titre de *Siècle de Louis XVI*, 2 vol. *in*-8°. 25 *Années de la vie de Figaro*, 2 vol. *Le Cimetière de la Magdeleine*, 4 vol. *in*-12.

Bar-sur-Ornain est le siége de la préfecture, d'un tribunal de première instance et de commerce. Il y a une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un inspecteur des forêts, un bureau de garantie pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, et celui des lingots de ces matières qui y sont apportés ; un chef d'escadron de la 18e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. *P.* 9111. *B. dep.*

Bar-sur-Seine, ville (*Aube*), chef-lieu d'arrondissement et de canton, sur la Seine, à 36 k. (8 l.) O. de Bar-sur-Aube, 31 k. (7 l.) S. E. de Troyes, 20 m. (44 l.) S. E. de Paris. Long. 22. lat. 48. 5. Le territoire de cette ville étoit connu dès le huitième siècle, sous le nom de *Pagus Parrisus* : elle a eu des seigneurs particuliers. Mais en 1223, Thibault, comte de Champagne, la réunit à la la Champagne, et le roi Jean à la couronne. Charles VII donna cette ville à Philippe-le-bon, duc de Bourgogne ; elle est revenue à la couronne après la mort de Charles l'*Intrépide*. Henri IV l'ayant donnée ensuite à la maison de Bourbon-Montpensier, elle passa à celle d'Orléans. Bar-sur-Seine dépendoit autrefois du gouvernement général de Bourgogne, où elle avoit droit d'envoyer des députés aux Etats-généraux qui s'y tenoient. Il y avoit un couvent de Mathurins, un d'Ursulines, et un hôtel-dieu fondé depuis 100 ans par la charité des habitans, pour douze malades. Outre l'église paroissiale, il y avoit aussi un collége de nouvelle création. On y voit une manufacture de bon papier. Le commerce y consiste en vins, grains, fabriques de bonneterie et coutellerie. Il y a près de Bar à Riel-les-Eaux, une mine de fer et une carrière de beau marbre. Le comté de Bar appartenoit au duc d'Orléans ; le terrain y est rempli de montagnes : les meilleurs vins sont ceux de Vicès.

C'est le lieu de naissance de Nicolas *Vignier*, médecin et historien ; mort en 1596, auteur de la *Bibliothèque historiale*, 4 vol. *in-fol.* etc.

Bar est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. On y trouve un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. *Pop.* 2270. *Bur. de poste.*

Baracé, b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, canton de Durtal, à 22 k. (5 l.) O. de la Flèche, 8 k. (2 l.) S. O. de Durtal, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Châteauneuf, 22 k. (5 l.) N. E. d'Angers. *Pop.* 6.9. *Bur. de poste* de Durtal.

Barade (la), rivière (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Montesquiou. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Montesquiou, coule au N., et se rend dans la Guironé, à 10 k. (2 l. ½) N. de sa source.

Barade (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. de Pontac, coule au N., et va se rendre dans la Lousse, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Pontac, 16 k. (3 l. ¾) N. de sa source.

Baragnie, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, à 10 k. (2 l. ½) de Castelnaudary, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Barain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur-en-Auxois, cant. de Vitteaux, commune d'Avosne. *Pop.* réunie à celle d'Avosne, 421. *Bur. de p.* de Vitteaux.

Baraise, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, canton d'Eguson, à 10 k. (2 l. ½) d'Argenton, 38 k. (8 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 660. *Bur. de poste* d'Argenton.

Baralles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Marquion, près de la Gache, à 20 k. (4 l. ½) de Bapaume, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Cambrai, dép. du Nord.

Barangeon (la), rivière (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Menetou. Sa source, à 19 k. (4 l. ¼) N. de Bourges, coule au N. O., puis au S. O., et va se rendre dans l'Evre, à 6 k. (1 l. ½) de Vierzon.

Baraques (les), v. (*Gard*), arr. d'Uzès, canton de St.-Chaptes, commune de St.-Geniez, à 16 k. (3 l. ¾) de Nîmes. *Pop...* *Bur. de poste* de Nîmes. *Rel. de poste aux chev.*

Baraques (les), v. (*Puy-de-Dôme*), arrondis. et canton de Clermont, commune de Chamalières, à 5 k. (1 l. ¼) de Clermont-Ferrand. *Pop.* comprise celle de Chamalières, 1227. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand. *Rel. de poste aux chev.*

Baraques-du-Bois-des-Hêne (les) v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de cette dernière ville, 14 k. (3 l. ½) E. N. E. de la première. *Pop.* 114. *Bur de p.* de Phalsbourg.

Barasset (le), riv. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. O. de Briquenay, coule au N. p. E., et se rend dans la rivière de Bar, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de sa source.

Baraston, village (*Var*). *Voyez* St.-Raphael.

Barastre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, à 6 k. (1 l. ½) de Bapaume, 27 k. (6 l.) d'Arras. *Pop.* 714. *Bureau de poste* de Bapaume.

Baratier, v. (*Hautes-Alpes*), à 2 k. (½ l.) d'Embrun. *Pop...* *Bur. de poste* d'Embrun.

Baraton, pays et vallée du ci-

devant Béarn, sénéchaussée et diocèse d'Oléron, parlement de Pau, intendance d'Auch. Cette vallée s'étend entre le gave d'Aspe et le pays de Soule. Elle peut avoir 4 m. (10 l.) de longueur sur 13 k. (3 l.) de largeur. Il y a de belles forêts d'où l'on tire de très-beaux mâts de vaisseaux, qui sont transportés à Bayonne par le gave d'Oléron et par l'Adour. La paroisse de *Laune* étoit la plus considérable des six qui formoient la vallée de Bar. Atonelle est à 8 k. (2 lieues) au couchant d'hiver d'Oléron. Les impositions se mettoient, dans ce pays, sur les terres et les bestiaux. Cette vallée fait partie du département des Basses-Pyrénées.

Baratonia, hameau (*Pô*), arr. de Turin, canton de Veneria, sur un ruisseau qui tombe dans la Stura, à 18 k. (4 l.) N. O. de Turin. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Turin.

Barbachen, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabastens, à 7 k. (1 l. ¾) de Vic en Bigorre, 28 k. (6 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Tarbes.

Barbaggio, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 8 kilom. (2 l.) de Bastia. *Pop.* 263.

Barbairan, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Cappendu, à 13 k. (3 l.) de Carcassonne, 4 k. (1 l.) de Cappendu. *Pop.* 318. *B. de p.* de Carcassonne. *Relai de p. aux chev.*

Barbaize, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Signy-le-Grand, à 2 k. (½ l.) E. de Jaudun, 13 k. (3 l.) S. O. de Charleville, 22 k. (5 l.) N. E. de Réthel. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Launois.

Barbançon *ou* Brabançon, bourg (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Solre-Libre, ci-devant Solre-le-Château, à 27 k. (6 l.) N. E. d'Avesnes, 8 m. (19 l. ½) E. de Douay. On y fait commerce de dentelles et de marbre. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Beaumont, département de Jemmapes.

Barbanniae, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Corio, à la droite et près du Malone, à 31 k. (7 l.) N. O. de Turin. *Pop.* 1428. *Bur. de poste* de Turin.

Barbantane, bourg (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de Château-Renard, sur une hauteur au confluent du Rhône et de la Durance, à 13 k. (3 l.) N. de Tarascon, 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Avignon, 7 m. (16 l.) N. O. d'Aix, 8 m. (19 l.) N. O. de Marseille. Il y avoit un couvent de religieux de l'étroite observance de St.-François, une commanderie de l'Ordre de Malte, qui valoit 4000 liv. de rente, et un grand-prieuré de Saint-Gilles. Au lieu appelé la *Garde-Frainet*, et dans les montagnes des Maures, il y a une mine de fer et de filons de plomb. On y fait le commerce de vins et de fruits, et sur-tout de melons. *P.* 2309. *B. de p.* de Tarascon.

Barbarens, v. (*Gers*). *Voyez* Castelnau-Barbarens.

Barbaresc, v. (*Tanaro*), arr. et sur le chemin d'Albe à Asti, à la droite du Tanaro, à 4 k. (1 l.) N. d'Albe. *Population* réunie à celle de Trezzo, 1453.

Barbas, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 1 k. (¼ de l.) de Blamont, 5 m. (11 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Blamont.

Barbas, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, commune de Born, à 5 k. (1 l. ¼) de Monflanquin, 16 k. (3 l. ¾) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* comprise celle de Born et dépendances, 1464. *B. de p.* de Montflanquin.

Barbaste, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Nérac, 27 k. (6 l.) O. d'Agen, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Castel-Jaloux. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* d'Agen.

Barbatogne, v. (*Tarn*), à 23 k. (5 l. ¼) d'Alby. *Voyez* St.-Paul-de-Barbatogne. *P...* *B. de p.* d'Alby.

Barbatre, b. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. et commune de Noirmoutier, dans l'île de Noirmoutier, à 25 k. (5 l. ¾) de Challans, 12 myriam. (26 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple ou Fontenay-le-Comte. Ce bourg n'étoit sujet à aucune sorte d'imposition, à l'exception du papier timbré et des contrôles d'insinuation. *Pop.* réunie à celle de Noirmoutier, 5405. *Bur. de poste* de Noirmoutier.

Barbautan, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton et commune de Cazaubon, à 26 k. (5 l. ¾) de Roquefort, 34 k. (7 l. ¾) de Condom, 3 k. (¾ de l.) de Cazaubon. *Pop.* comprise celle de Cazaubon et dépendances, 2266. *Bureau de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Barbay, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Corcieux, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bruyères, 30 k. (6 l. ⅔) d'Épinal. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Bruyères.

Barbazan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, canton de St.-Bertrand, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Gaudens, 9 m. (21 l.) de Toulouse. Il s'y trouve des eaux minérales. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Montrejean.

Barbazan-de-Bat, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Tarbes, sur l'Adour, à 4 k. (1 l.) de Tarbes. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Tarbes.

Barbazan-Dessus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à la source de Lassarène, à 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Tarbes.

Barbe (Isle) (*Rhône*). *Voyez* Isle Barbe.

Barbé (Forêt de St.-) (*Vosges*), arr. et cant. de Remberviller. Elle a 429 mèt. (3300 toises) de long sur 2917 mèt. (1500 t.) de large.

Barbechat, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton de Loroux-Bottereau, commune de la Chapelle-Bassemer, près de la rivière de la Divate, qui sépare ce département de celui de Maine-et-Loire, à 22 k. (5 l.) de Clisson et de Nantes. *Pop.* réunie à la Chapelle-Bassemer.... *Bur. de poste* de Nantes.

Barbeira, v. (*Aude*). *Voyez* Barbaira.

Barben (la), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Salon, sur la Touloubre, à 28 k. (6 l. ⅓) des Martigues, 40 k. (9 l.) de Marseille. Il y a une carrière de bol rouge, et une mine de fer en grains. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Lambex.

Barbenan (la), rivière (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Mayet-de-Montagne. Sa source, à 28 k. (6 l. ¼) E. de Cusset, coule au N., tourne à l'O., et se rend dans la Bebre, à 5 k. (1 l. ¼) S. de la Palisse.

Barbe-neuve-Senoch (*Indre-et-Loire*). *Voyez* St.-Senoch.

Barberas-le-Petit, v. (*Mont-Blanc*), arrondis. et canton de Chambéry, à 2 k. (½ l.) de Chambéry. *P.* 407. *B. de p.* de Chambéry.

Barberas-le-Gras, v. (*Mont-Blanc*), arrondis. et canton de Chambéry, commune de Barberas-le-Petit, à 4 k. (1 l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Barberas-le-Petit, 407. *Bureau de poste* de Chambéry.

Barberey-aux-Moines, village (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, près de la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Troyes. *P.* 129. *B. de p.* de Troyes.

Barberey-St.-Sulpice, v. (*Aube*), arr. et canton de Troyes, près de la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Troyes.

Pop. 256. *Bur. de poste* de Troyes.

BARBERIER, v. (*Allier*), arr. de Gannat, canton de Chantelle-le-Château, près de la Sioule, à 13 k. (3 l.) de Gannat, 40 k. (9 l.) de Moulins, 8 k. (2 l.) de Chantelle-le-Château, 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Pourçain. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

BARBEROTH, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Wissembourg, cant. de Bergzabern, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Bergzabern, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Luxembourg, 9 k. (2 l. ¼) S. de Landau. *Pop.* 245. *Bur. de p.* de Wissembourg.

BARBERY-L'ABBAYE, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-l'Aize, près la forêt du même nom, à 18 k. (4 l.) de Falaise, 18 k. (4 l.) de Caen. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1170 par Robert Marmion. Le P. *Mégrigny*, capucin, évêque de Grasse, en fut abbé. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Caen.

BARBERY, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretteville-sur-l'Aize, commune de Cingal, à 16 k. (3 l. ¾) de Falaise, 19 k. (4 l. ¼) de Caen. *Pop.* réunie à Cingal.... *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

BARBERY, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, à 5 k. (1 l. ¼) de Senlis, 5 m. (10 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Senlis.

BARBETTES (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, canton d'Arpajon, commune de Leuville, sur la grande route de Paris à Orléans et celle de Dourdan, à 2 k. (½ l.) S. de Linas, 2 k. (½ l.) N. d'Arpajon. *Pop.* comprise celle de Leuville et dépendances, 1002. *Bur. de poste* de Linas.

BARBETTI *ou* BARBETS, nom générique des habitans des vallées du Piémont, depuis Susa jusqu'à Orméa: ils sont braves.

BARBEVILLE, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Bayeux, sur la côte près de la Drôme, à 3 k. (¾ de l.) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Bayeux.

BARBEY, v. (*Seine-et-Marne*), arrondis. de Fontainebleau, canton de Montereau-Fault-Yonne, sur la Seine, à 29 k. (6 l. ½) de Nemours, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* 170. *Bureau de poste* de Villeneuve-la-Guiard, dép. de l'Yonne.

BARBEY, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Corcieux. *Pop.* comprise celle de Seroux, 396. *Bur. de poste* de Bruyères.

BARBEZIÈRES, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, canton d'Aigre, à 25 k. (5 l. ¾) de Ruffec, 34 k. (7 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 332. *Bur. de poste* d'Aigre.

BARBEZIEUX, ville (*Charente*), ch.-l. d'arr. et canton, sur une montagne, à 8 m. (17 l. ½) N. E. de Bordeaux, 31 k. (7 l.) S. O. d'Angoulême, 46 m. (108 l.) S. S. O. de Paris. Cette ville est située sur la route d'Angoulême à Bordeaux; elle étoit autrefois fortifiée, et avoit un château qui fut détruit dans le 17ᵉ siècle; ses murailles furent aussi rasées. C'étoit anciennement une seigneurie appartenante à la maison de la Rochefoucauld, et qui a passé dans celle de Louvois. Il y avoit deux paroisses, l'une, dite de St.-Ismas, et l'autre de Saint-Mathias, qui étoit en même temps un prieuré de l'Ordre de Cluny; un couvent de Cordeliers, qui étoit hors l'enceinte des murs. Barbezieux est célèbre par une ancienne manufacture de toiles qui se débitent en France et en Angleterre. Les chapons de Barbezieux sont excellens. Le terroir est fertile en blé, seigle, avoine et foin: quelques coteaux sont cultivés en vignes d'un bon produit. On élève dans les pâturages une race de moutons d'une taille ordinaire, mais d'une excellente qualité: la laine en est estimée. Il y a tout auprès un endroit connu sous le nom de *Fontevuilleuse*, où se trouve en effet une fontaine qui mérite bien de porter ce nom; l'eau en est limpide et sent néanmoins le marécage: quoiqu'on la fasse évaporer, elle demeure toujours limpide, et, son évaporation faite, les côtés et le fond des vaisseaux se trouvent légèrement enduits de quelque peu de terre sablonneuse grise-brune, un peu salée: le sel qu'on en tire est semblable au sel commun.

Cette ville a donné naissance à *Elie Venet*, un des plus savans hommes du 16ᵉ siècle. Ses ouvrages sur les antiquités de Bordeaux, Bourg, Saintes et Barbezieux, sont très-estimés. Il en a publié d'autres sur la géométrie, et des commentaires sur d'anciens auteurs. Il mourut, en 1587, à Bordeaux, où il occupoit la place de principal du collége de Guienne.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. *Populat.* 2740. *Bureau de poste* de Barbezieux.

BARBI, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. de Chambéry, à 5 k. (1 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 202. *Bureau de poste* de Chambéry.

BARBIANELLO, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, à la gauche du torrent de Schiepazzo, à 24 kilom. (5 l. ½) N. E. de Voguère. *P.* 680.

BARBIE (LA), riv. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Montaigu. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Roquecor, coule à l'O. S. O., puis au N. O., remonte au N., et se rend dans le Baudusson, à 1 k. (¼ de l.) O. de Penne.

BARBIÈRE, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage, sur la Barberolle, à 21 k. (4 l. ¾) de Valence. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Romans.

BARBIREY-SUR-OUCHE, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, canton de Sombernon, à 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Sombernon.

BARBIVOT (LE), rivière (*Var*), arr. de Barjols, cant. de Tavernes. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Tavernes, 8 k. (2 l.) N. O. de Barjols, coule au S. E., et se rend dans la Bresque, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Barjols.

BARBON, v. (*Léman*), à 13 k. (3 l.) d'Évian. *P*... *B. de p.* d'Évian.

BARBON-VIEIL, village (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, canton d'Astafort, à 3 k. (¾ de l.) S. de cette dernière ville. *Pop*... *Bur. de poste* d'Astafort.

BARBONNE (LA), rivière (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Lussac. Sa source, à Moubadon, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Lussac, coule au S. O., puis à l'O. p. N., descend au S. se rendre dans l'île, à 1 k. (¼ de l.) N. de Libourne, 16 k. (3 l. ¾) O. de sa source.

BARBONNE, b. (*Marne*), arr. et cant. de Sézanne, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Sézanne, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Châlons, 36 k. (8 l.) N. O. d'Arcis-sur-Aube. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Sézanne.

BARBONVAL, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, à 23 k. (5 l. ¼) de Soissons, 23 k. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 58. *Bureau de poste* de Fismes, dép. de la Marne.

BARBONVILLE, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, à 10 k. (2 l. ½) de Lunéville, 20 k. (4 l. ½) de Nanci. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Lunéville.

BARBOUX, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, canton de Russey, à

23 k. (5 l. ¼) de St.-Hippolyte, 5 m. (12 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 395. *Bureau de poste* de Morteau.

Barbrier-Persenat, v. (*Allier*). *Voyez* Barberier.

Barbuise, v. (*Aube*), arrond. de Nogent-sur-Seine, cant. de Villenoxe, à 8 kilom. (2 l.) de Nogent, 4 m. (10 l. ½) de Troyes. *Pop.* 473. *B. de poste* de Villenoxe.

Barby, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, près de l'Aisne, à 4 k. (1 l.) de Réthel, 41 k. (9 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Réthel.

Barc, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, à 16 k. (3 l. ¾) de Bernay, 24 k. (5 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Beaumont-le-Roger.

Barcagnère, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Lupiac, à 10 k. (2 l. ½) de Vic-sur-Losse, 30 k. (6 l. ¾) de Mirande, 8 k. (2 l.) d'Aignan. *Pop.* comprise celle de Lupiac, 1058. *Bur. de poste* de Barcagnère.

Barcahallée (Gave de), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Lus, coule au N. E., et se rend dans le gave de Barrège, à 2 k. (½ l.) N. E. de sa source. Elle est près de la montagne du même nom.

Barcahallée (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Lus. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long, et 1 k. (¼ de l.) du N. au S.

Barce, rivière (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Vendœuvres, près duquel elle prend sa source, et va se jeter dans la Seine près Troyes.

Barcelone, ville (*Gers*), arr. de Mirande, ch.-l. de canton, sur l'Adour, à 2 k. (½ l.) E. d'Aire, 16 k. (3 l. ¾) O. p. S. de Nogaro, 7 m. (15 l.) O. d'Auch. *Pop.* 842. *Bureau de poste* d'Aire, département des Landes.

Barcelone, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil, à 14 k. (3 l. ¼) de Valence. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Valence.

Barcelonette, ville (*Basses-Alpes*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Ubaye, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Embrun, 7 m. (15 l.) S. O. de Pignerols, 10 m. (22 l.) N. O. de Nice, 5 m. (10 l. ¾) N. E. de Digne, 69 m. (156 l.) S. E. de Paris. Long. 24. 23. lat. 44. 26. Barcelonette étoit du comté de Nice, et ch.-lieu de la vallée de son nom. Cette ville a été bâtie, en 1231, par Raimond Béranger, comte de Provence. Amédée, comte de Savoie, s'en empara en 1388; et par le traité d'Utrecht, elle fut cédée à la France avec la vallée qui faisoit partie du diocèse d'Embrun. Quelques inscriptions que l'on y a trouvées, font juger que les Romains y eurent quelques établissemens; on croit même que ce fut auparavant une ville dont on ignore le nom, qui, ayant été détruite dans les guerres, fut rétablie en 1230, sous le nom de *Barcelone*. Il y a quatre foulons à draps: ces foulons, pour la plupart, sont placés près du lieu d'habitation et mus par l'eau amenée dans des canaux assez prolongés. Il s'y fait un commerce de blé et de moutons. Au commencement du 14ᵉ siècle, *Ugo Cardinalis*, religieux de St.-Dominique, auteur de la *Concordance de la Bible*, et né dans cette ville, y fonda un couvent de religieux de l'Ordre de saint Dominique; mais cette maison, dans la suite, fut donnée aux Pères de la Doctrine chrétienne, qui formèrent un collége.

C'est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. *P.* 1898. *Bur. de poste.*

Barcelonette (la Vallée de), contrée bornée au septentrion par le ci-devant Dauphiné; au midi par les vigueries de Guillaumes, de Colmars et de Digne; au levant par le marquisat de Saluces et le comté de Nice dont il faisoit partie, et celui de Beuil. Cette vallée est située au septentrion de la viguerie de Seyne, et prend le nom de *Barcelonette*, qui étoit sa capitale. Ce territoire fut pris en 1388 par Amédée, comte de Savoie, sur Louis d'Anjou, alors comte de Provence. François Iᵉʳ l'ayant repris, le réunit à la Provence. Henri II le restitua, en 1559, au duc Emmanuel-Philibert, en exécution du traité de Cateau-Cambresis. Ce pays ayant été depuis pris et repris à différentes fois, Victor-Amédée le céda à la fin à la France, par le traité d'Utrecht de 1713, en échange de la partie du Dauphiné située à l'orient des Alpes. Les Dauphinois ayant eu à ce sujet des contestations avec les Provençaux, Louis XIV décida en faveur de ces derniers; de sorte que la vallée de Barcelonette, et tout ce qui a été cédé à la France par la paix d'Utrecht, étoit du gouvernement de Provence. Elle n'envoyoit point de députés aux assemblées générales des communautés de Provence, étant réputée *terre adjacente*, et n'ayant rien de commun avec le corps de la province. Elle abonde en excellens pâturages qui, en été, sont couverts d'une quantité prodigieuse de bétail, et particulièrement de moutons. Elle fait actuellement partie du dép. des Basses-Alpes.

Barchain, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarrebourg, 6 m. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 140. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Barchen, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Dalhem, commune de Housse, à 9 k. (2 l. ¼) de Liége. *Populat.* comprise celle de Housse et dépendances, 701. *Bur. de poste* de Liége.

Barcillonnette, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, ch.-l. de cant., sur la Deoule, à 27 k. (6 l.) N. de Sisteron, 4 m. (10 l. ½) N. O. de Digne, 18 k. (4 l.) E. de Serre. *Population.* 367. *Bureau de poste* de Sisteron.

Barcq, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, à 4 k. (1 l.) de Beaumont-le-Roger, 18 k. (4 l.) de Bernay. *Pop.* 645. *B. de p.* de Beaumont-le-Roger.

Barcugnan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 15 k. (3 l. ½) de Mirande, 33 k. (7 l. ½) d'Auch. *Pop.* 189. *B. de poste* de Miélan.

Barcus, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, près le Jos, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Mauléon, 36 k. (8 l.) O. p. O. de Pau, 13 k. (3 l.) O. d'Oléron. *Pop.* 2200. *Bur. de p.* de Mauléon.

Barcy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, à 6 k. (1 l. ½) de Meaux, 6 m. (12 l. ¾) de Melun. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Meaux.

Bard, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 9 k. (2 l. ¼) de Semur, 7 m. (15 l.) de Dijon. *Pop.* réunie à celle de Jeux, 538. *Bur. de poste* de Semur.

Bard (le), v. (*Isère*). *Voyez* la Chapelle-du-Bard.

Bard, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, à 4 k. (1 l.) de Montbrison. *Pop.* 868. *Bur. de p.* de Montbrison.

Bard, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, canton de St.-Germain-Lambron. Il y a des eaux minérales qui sortent en abondance par plusieurs endroits d'un petit monticule

en

en bouillonnant, et se réunissent ensemble, d'où résulte un ruisseau assez considérable. Ces eaux sont alcalines. *Pop*... *B. de p.* d'Issoire.

Bard-le-Régulier, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Liernais, à 11 k. (2 l. 3/4) d'Arnay, 5 m. (12 l. 3/4) de Dijon. *Pop.* 301. *B. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Bard, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme-lès-Pesmes, à 20 k. (4 l. 1/4) de Gray, 5 m. (12 l. 1/4) de Vésoul. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Gray.

Bard, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, à la gauche de la Dora Baltea, dans la vallée d'Aoste, dans un lieu où elle est tellement resserrée, qu'il n'existe que le chemin qui traverse le village et qui étoit dominé par une bicoque que sa position rendoit inexpugnable. Elle étoit regardée comme la clef du val d'Aoste; mais en 1800 elle fut tournée par l'armée française de réserve, qui fut obligée de se frayer un chemin à travers les précipices. On porta le canon sur les rochers qui dominent le donjon: peu de jours après il se rendit et fut rasé. Il est vis-à-vis l'entrée du val de Champorcher, à 4 m. (10 l.) S. E. d'Aoste. *P.* 183. *B. de p.* d'Ivrée.

Bard-lès-Pesme, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesme, à 20 k. (4 l. 1/4) de Gray, 5 m. (12 l. 1/4) de Pesme. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Gray.

Bardais, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Cérilly, près la Marmande, à 10 k. (2 l. 1/2) de Cérilly, 4 m. (10 l. 1/3) de Moulins. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Cérilly.

Bardanry (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Morainvilliers, à 8 k. (2 l.) O. de Poissy, 22 kil. (5 l.) N. O. de Versailles, 7 kil. (1 l. 3/4) S. de Meulan. *Pop.* comprise celle de Morainvilliers, 595. *B. de poste* de Poissy.

Bardassano, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Gassino, sur une colline à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Pô, à 10 k. (2 l. 1/2) N. E. de Turin. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Turin.

Barde (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Ronsac, canton de Montguyon, près la Dronne, à 22 k. (5 l.) de Montlieu, 8 m. (19 l.) de Saintes, 15 k. (3 l. 1/2) de Coutras. *Pop.* 687. *Bur. de poste* de Coutras, dép. de la Gironde.

Barde (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc. *Voyez* Labarde.

Barde (la), v. (*Dordogne*), à 11 k. (2 l. 3/4) de Bergerac. Il y a dans ce village plusieurs forges. *P*... *B. de p.* de Bergerac. *Voy.* Coume de la Barde.

Barde-Fagnane (la), village (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Médard.

Bardel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Monfort-l'Amaury, commune de Vicq, à 5 k. (1 l. 1/4) N. de Montfort-l'Amaury, 22 k. (5 l.) O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Vicq, 185. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Bardenac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Chalois, à 22 k. (5 l.) de Barbezieux, 41 k. (9 l. 1/4) d'Angoulême. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Grôle.

Bardenac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, commune de Gradignan, à 6 k. (1 l. 1/2) de Bordeaux, 3 kil. (3/4 de l.) de Pessac. *Populat.* comprise celle de Gradignan, 1860. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Bardenazza, gros ruisseau du Piémont. Il commence à Torazza, arrond. de Voghera (*Marengo*), et tombe dans le Pô, un peu au-dessus de Parpanèse. Dans presque tout son cours, il sépare le dép. de Marengo du Plaisantin.

Bardenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Wadern, sur la Waderevbach, à 3 k. (3/4 de l.) S. de Wadern, 11 k. (2 l. 3/4) O. de Tholey, 32 k. (7 l. 1/4) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise la ferme de Biel, 147.

Bardenberg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, à 8 kilom. (2 l.) O. p. N. d'Eschweiler, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Juliers, 4 k. (1 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1369. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Bardenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 18 kil. (4 l.) d'Altkirch, 5 m. (11 l. 1/3) de Colmar. *Populat.* 1130. *Bur. de poste* de Siercuts.

Bardigues, v. (*Gers*), arrond. de Lectour, canton de Lavit-de-Lomagne, à 24 kilom. (5 l. 1/2) de Lectour, 5 m. (11 1/2) d'Auch. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen, dép. de Lot-et-Garonne.

Bardinetto, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, dans l'Apennin, presqu'à la source de la Bormida occidentale, sur les confins de la Ligurie, à 4 m. (10 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 705.

Bardonechia, v. (*Pô*), arrond. de Suse, ch.-l. de canton, et vallée de même nom, à la jonction de deux torrens, à 40 kilom. (9 l.) S. O. de Suse. *Pop.* 932. *Bureau de poste* de Suse.

Bardonechia (la), torrent (*Pô*), qui a sa source dans les Alpes Cottiennes, aux confins des trois départemens de l'Eridan, du Mont-Blanc et des Hautes-Alpes, et se jette dans la Dora Riparia à Houlx: son cours est de 31 k. (7 l.). Il donne son nom à une vallée.

Bardonechia (Vallée de), (*Pô*), arrosée par un torrent de même nom. C'est aussi le nom de son chef-lieu.

Bardos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de Bidache, à 22 k. (5 l.) E. N. E. d'Ustaritz, 7 m. (16 l.) O. N. O. de Pau, 22 k. (5 l.) N. N. O. de St.-Palais, 22 k. (5 l.) de Bayonne. *Pop.* 2451. *Bur. de poste* de Bayonne.

Bardou, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 21 k. (4 l. 3/4) de Bergerac, 5 myriam. (11 l. 1/2) de Périgueux. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Bergerac.

Bardoues (*Gers*), ci-devant abbaye d'hommes et en commende, de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Morimont, à 2 kilom. (1/2 l.) de Mirande, 22 k. (5 l.) d'Auch, sur la rive gauche de la Blaise. Cette abbaye a été fondée, en 1134, par Bernard, comte d'Astarac, et Sanchés II, son fils, qui donnèrent la terre de Bardoues pour cet établissement. Cette dotation fut considérablement augmentée par les biens que plusieurs autres seigneurs y avoient ajoutés. L'abbaye de Bardoues valoit 8000 livres. La taxe en cour de Rome étoit de 1500 florins. A la prière du comte d'Astarac et à celle de l'abbé de Bardoues, le pape Jean XXIII érigea en évêché l'abbaye dont il est question. Le siége de ce nouvel évêché devoit être à Mirande. Mais Berenger, qui étoit alors archevêque d'Auch, s'opposa à cette érection; et ayant su faire entrer le roi Charles VI dans ses intérêts, il vint à bout de la faire révoquer en 1413.

Bardouville, v. (*Seine-Inf.*) arr. de Rouen, canton de Ducler,

près de la Seine, dans la forêt de Mauny, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 263. *Bur. de p.* de Rouen.

Bareil (le), v. (*Dordogne*). *Voy.* Chapelle-du-Bareil (la).

Bareille (la), ruis. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, canton de St.-Lizier. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de St.-Lizier, coule au N., puis à l'O., et se rend dans la Lanarèze, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Bareilles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arreau. *Pop.*... *Bur. de poste* d'Arreau.

Bareldonck, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Zele, commune de Berlaere, à 8 k. (2 l.) O. de Termonde. *Pop.* comprise celle de Berlaere, 2380. *Bur. de poste* de Termonde.

Barelles (les), v. (*Haute-Garonne*), arr., cant. et commune de Villefranche, à 1 k. (¼ de l.) de Villefranche-de-Lauragais. *Pop.* réunie à celle de Villefranche.... *Bur. de poste* de Villefranche.

Barembach ou Bœrenbach, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Schirmeck, près la Bruch, à 3 k. (¾ de l.) N. de Rothau, 7 k. (1 l. ¾) O. de Greadellbrouch. *Pop.* 571.

Baren ou Bareux, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Beat, à 28 k. (6 l. ⅓) de St.-Gaudens, 11 m. (24 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de St.-Beat.

Barenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Grumbach, à 22 k. (5 l.) de Sarre-Libre. *Pop.* 221. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Barenbach, village, (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmern, cant. de Kirchberg, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Kirchberg, 14 k. (3 l. ¼) E. de Trarbach, 6 m. (13 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Creutznach.

Barenstein, v. (*Roër*). *Voyez* Barrenstein.

Barenthal, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Bitche. *Pop.* 384. *Bur. de p.* de Bitche.

Barentin, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, près l'Austreberte, à 16 k. (3 l. ¾) de Caudebec, 15 k. (3 l. ½) de Rouen. Barentin avoit deux chapelles, dont les religieux de Fécamp étoient seigneurs. Il y a des moulins à papier. *Pop.* 1510. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Barenton, ville (*Manche*), arr. de Mortain, ch.-l. de cant., près des sources de l'Ardée, à 13 k. (3 l.) O. de Domfront, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Mortain, 27 kil. (6 l.) S. de Vire. Il y avoit un couvent de Religieuses. On y a conservé un hospice pour les malades. C'est la patrie de Guillaume *Postel*, d'abord maître d'école d'un village près Pontoise, d'où il vint continuer ses études à Paris; mais sa pauvreté le força de s'associer avec d'autres écoliers : il eut de plus le malheur d'être volé de tout ce qu'il avoit, même de ses habits. Cet événement lui causa une maladie qui l'obligea de rester à l'hôpital pendant deux ans, d'où il sortit sans ressource et fut forcé d'aller glaner en Beauce. Il revint à Paris achever de s'instruire au collége de Ste-Barbe, sous plusieurs régens qu'il servoit. Ayant acquis de la célébrité dans les différentes sciences qu'il possédoit, François Ier l'envoya en Orient. Il en rapporta plusieurs manuscrits précieux, et fut nommé professeur de mathématiques et de langues étrangères, avec des appointemens considérables. La reine de Navarre, irritée de son attachement au chancelier *Poyet*, lui fit perdre ses places. Obligé de quitter la France, il se retira à Vienne et s'en fit chasser, se rendit à Rome, se fit jésuite, fut exclu de l'Ordre et mis en prison en 1545 pour avoir soutenu la puissance des conciles contre celle du pape. Etant sorti au bout d'un an, il se retira à Venise, où une vieille fille s'empara de son cœur et de son esprit. Il prétendit la diviniser par un livre pour lequel on l'enferma comme imbécille. Il étoit intitulé : *Des très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil.* Paris, 1553, in-16. De retour à Paris, il continua à débiter ses extravagances : contraint de fuir en Allemagne, il se retira à la cour de Ferdinand, et professa quelque temps dans l'Université de Vienne en Autriche. L'amour de la patrie le força de retourner en France; il adressa une rétractation à la reine, qui le rétablit dans sa chaire du collége royal. Il recommença à répandre ses folies. Il fut relégué au monastère de St.-Martin-des-Champs où il mourut en 1581. Il étoit né à la Dolerie, hameau de la paroisse de Barenton, en 1510. Il a laissé divers ouvrages : *L'unique moyen de l'œuvre des Protestans et des Catholiques. De Phœnicum Litteris*; Paris, 1552, *in-8°*. *Liber de Causis Naturæ*, 1552, *in-16*. *De Originibus Nationum*, 1553, *in-8°*., etc. etc. *Pop.* 3100. *Bur. de p.* de Mortain.

Barenton-Bugny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, à 7 kil. (1 l. ¾) de Laon. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Laon.

Barenton-Cel, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crecy-sur-Serre, à 9 k. (2 l. ¼) de Laon. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Laon.

Barenton-sur-Serre, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Crecy-sur-Serre, à 13 k. (3 l.) de Laon. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Laon.

Baresia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, près l'Ain, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Orgelet, 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 252. *Bur. de p.* de Lons-le-Saunier.

Barettali, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 23 k. (5 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 528.

Bareugnan, v. (*Gers*), à 10 kil. (2 l. ½) de Miélan. *Pop*... *Bur. de poste* de Miélan.

Barfleur, bourg (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quetehou, près l'Océan, à 22 kilom. (5 l.) de Valognes, 7 m. (15 l. ¾) de Coutances. Barfleur étoit le siége d'une vicomté, d'une amirauté et d'un bureau de cinq grosses fermes. Ce bourg étoit anciennement une ville considérable, et le meilleur port de Normandie. Les ducs de ce nom y faisoient la plupart des embarquemens, dont la destination étoit pour l'Angleterre, qui leur étoit soumise. La ville de Barfleur étant retournée sous la domination des rois de France, Edouard, roi d'Angleterre, conduit par Geoffroi de Harcourt, la prit par capitulation en 1346 : après avoir pillé la ville, il en fit enlever tous les habitans. Depuis cette époque le bassin de Barfleur ayant été négligé, s'est rempli de sable. On appelle le cap de Barfleur *la presqu'île du Cotentin*, situé à l'extrémité la plus septentrionale. Il y avoit un couvent d'Augustins; la cure dépendoit de l'abbaye de Montebourg. Le principal commerce de Barfleur consiste en poissons frais et salé. On y fait aussi commerce de pois, fèves, lin et fils de lin, chanvre et beurre. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de la Hougue, deuxième arr. maritime. *Pop.* 893. *Bur. de p.* de Valognes.

Bargalonne (la), rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier. Sa source en plusieurs branches, l'une à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Terry, 10 kilom. (2 l. ½) S. de Cahors, l'autre à 3 k. (⅔ de l.) E. N. E. de Salgues, coulent toutes au S. O., passent au S. E. de Lauzerte, se réunissent à 8 kilom. (2 l.) S. O. de Cahors, arrosent plusieurs villages, et se rendent dans la Garonne, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Valence.

Barge, ville (*Pô*), arrondiss. de Pignerol. Cette petite ville est fermée avec un vieux château, à la jonction d'un torrent et du Giandon, à 24 kil. (5 l. ½) S. de Pignerol. *Pop.* 6905. *B. de p.* de Pignerol.

Barge (la), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud. Sa source, à 15 kil. (3 l. ½) E. S. E. de Cérilly, coule au N. E., reçoit le ruisseau la Cæsa, et se rend dans l'Ours, à 5 k. (1 l. ¼) N. de St.-Menoux.

Barge (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugneray. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Izeron, coule au S. O., remonte au N., et se rend dans la Brevenne, à 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. d'Izeron.

Barjème, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Comps, à 22 k. (5 l.) de Draguignan, 8 m. (19 l.) de Toulon. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Draguignan.

Bargemont, bourg (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Callas, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Draguignan, 8 m. (17 l.) N. E. de Toulon, 4 k. (1 l.) N. de Callas. Bargemont est situé sur une colline couverte d'oliviers et de vignobles, et entourée de montagnes. L'église des Augustins déchaussés possédoit une image miraculeuse de la Vierge. C'est la patrie de Louis *Moreri*, docteur en théologie, auteur du grand *Dictionnaire historique et critique*. Né en 1643, il mourut à Paris le 10 juillet 1680. La meilleure et dernière édition de son *Dictionnaire* est en 10 vol. in-fol. *Pop.* 1786. *B. de p.* de Draguignan.

Barges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevrey, à 11 k. (2 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Barraque-de-Gevrey.

Barges (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 34 k. (7 l. ¾) E. p. S. de Nions: sa direction de l'O. à l'E. Elle a 3 k. (⅔ de l.) de long..

Barges, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Pradelles, à 25 k. (5 l. ⅔) du Puy. *Pop.* 195. *Bur. de poste* du Puy.

Barges, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près la Dive, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Nonant.

Barges, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, près l'Amance, à 5 k. (1 l. ⅓) de Jussey, 36 k. (8 l.) de Vésoul. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Jussey.

Bargny, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. d'Acy, à 8 k. (2 l.) de Crépy, 7 m. (15 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Crépy.

Barguaronne, v. (*Basses-Pyrénées*), à 14 k. (3 l. ¼) d'Orthez. *Pop.* . . . *Bureau de poste* d'Orthez. *Voyez* Burgaronne.

Bargues, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 215. *B. de poste* de Mont-de-Marsan.

Baricades (les), (*Stura*), rocher qui resserre tellement la vallée de Stura, qu'il semble la couper en deux, entre Perinaldo et Ponte Bernardo. Il est très-fortifié et fort important par la difficulté qu'il présente à ce passage, où l'on est obligé de passer cinq ponts dans 1 k. (¼ de l.) pour profiter du peu de terrain que laisse la rivière.

Baricourt, bourg (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 16 k. (3 l. ¾) de Grand-Pré, 4 m. (10 l.) de Charleville. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Buzancy.

Baridère (le), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. S. de St.-Béat, coule au S. p. O., et se rend dans le Modan, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Bari-d'Illemade (le), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Castel-Sarrazin, près le Tarn, à 13 k. (3 l.) de Castel-Sarrazin, 5 myriam. (12 l. ¼) de Toulouse. *Pop.*... *Bur. de poste* de Castel-Sarrazin.

Barie, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Auros, près la Garonne, à 5 k. (1 l. ⅓) de la Réole, 5 myriam. (10 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de la Réole.

Barils (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 7 k. (1 l. ¾) de Verneuil, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Verneuil.

Barineuf, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, commune de Fougax, près la Frau, à 23 k. (5 l. ⅓) de Quillan, 5 m. (12 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Fougax, 1500. *B. de p.* de Mirepoix.

Barinque, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlans, à 5 k. (1 l. ¼) de Pau. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Pau.

Bario, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. d'Annecy, commune d'Argonnex, à 4 k. (1 l.) d'Annecy. *Pop.* comprise celle d'Argonnex, 249. *Bur. de poste* d'Annecy.

Barfolet (le), v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Vigeois, commune de Perpezat-le-Noir, à 9 k. (2 l. ¼) d'Uzerches. *Pop.* comprise celle de Perpezat-le-Noir, 1259. *Bur. de p.* d'Uzerches. *Rel. de p. aux chev.*

Bariquet, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Picquigny, commune de Ville-St.-Ouen, à 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Ville-St.-Ouen et de Rederie, 200. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Baris (le), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de S. Hilaire, coule au N. O., et se rend dans la Lanquète au S. E. de St.-Hilaire.

Barisis, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 8 k. (2 l.) de Chauny, 21 k. (4 l. ¾) de Laon, 7 k. (1 l. ¾) de Coucy. *Pop.* 887. *Bur. de poste* de la Fère.

Barizey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Givry, à 13 k. (3 l.) de Châlons, 5 m. (12 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Barizey-au-Plain, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, à 18 k. (4 l.) de Toul, 31 k. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Colombey.

Barizey-la-côte, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, à la source de la Core, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) de Toul, 30 k. (6 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Colombey.

Barizonzo, hameau (*Marengo*), arr. de Voguerre, sur la rive droite d'un ruisseau qui tombe dans la Coppa, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Voguerre. *Pop.* 86.

Barjac, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre, à 8 k. (2 l.) de St.-Girons, 4 m. (10 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 248. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Barjac, ville (*Gard*), arr. d'Alais, et ch.-l. de cant., à 33 k. (7 l. ½) N. d'Uzès, 24 k. (5 l. ½) O. p. N. de

Pont-St.-Esprit, 5 m. (12 l.) N. de Nîmes. On y trouve une pierre blanche d'une espèce particulière, tendre lorsqu'on la sort de la carrière : la scie la partage avec facilité, quoique son tissu soit cependant fort serré. Quand elle sèche, elle acquiert une qualité sonore ; elle durcit à l'air, et la finesse de son grain la rend alors très-propre pour la sculpture. *Pop.* 1294. *Bur. de poste.*

Barjac, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Chanac, près la Ginest, à 6 k. (1 l. ½) de Mende. On y fabrique une quantité considérable de pièces de serges très-estimées, connues sous le nom de *cadisseries, serge de Mende, cadis de la montagne*. Ces étoffes sont en laine, et servent principalement aux doublures et aux habillemens d'hommes et de femmes, et à faire des rideaux de lits. *Pop.* 862. *Bur. de poste* de Mende.

Barjols, ville (*Var*), arr. de Brignolles, et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. E. de St.-Maximin, 4 m. (10 l.) E. d'Aix, 5 m. (11 l.) N. de Toulon, 83 m. (187 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 45. lat. 43. 35. Cette ville appartenoit à Raimbault, archevêque d'Arles, qui la porta en don à Notre-Dame de l'Espinar, en l'honneur de laquelle il fonda une église en 1060. Le pape Alexandre II, enchanté de cet acte de générosité, prit cette église sous sa protection, et l'exempta de la puissance des évêques, moyennant un bezant de cens, ou tribut annuel à payer à l'Église Romaine par le chapitre de l'Espinar. Celui de Fréjus, se moquant de la décision du pape, força le prévôt et tout son chapitre de le reconnoître. Il étoit composé d'un prévôt, d'un capiscol, d'un sacristain, et de huit chanoines, dont l'un étoit théologal; outre cela il y avoit deux curés, un maître de musique, et des enfans de chœur. Barjols avoit encore un couvent d'Augustins, et une maison de Religieuses. Cette ville avoit le droit de députer aux États et aux Assemblées de la province. Barjols a seize tanneries où l'on fabrique des cuirs. Il y a aussi deux papeteries, faïencerie, blanchisserie de cire, et filature de soie. Dans la montagne de Barjols, on voit, le long du chemin, une fontaine salée. Dans la chapelle souterraine d'une sacristie du ci-devant couvent des Carmes déchaussés de cette ville, les congellations qui s'y voient représentent toutes sortes d'animaux, ainsi que différens fruits. Il y a des cavernes qui méritent d'être vues pour les belles congellations ; on en tire du sable pour les verreries. Il y a aussi une mine d'or et une autre d'argent près de cette ville. *Pop.* 2894. *Bur. de poste.*

Barjon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey-en-Montagne, sur une branche des Tille, à 15 k. (3 l. ½) d'Is-sur-Tille, 33 k. (7 l. ½) de Dijon. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Grancey.

Barjonville, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. et cant. de Chartres, près l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Chartres. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Chartres.

Barle, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, commune d'Afferden, à 22 k. (5 l.) de Gueldres, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Goch. *Pop.* comprise celle d'Afferden, 552. *Bur. de poste* de Gueldres.

Barleherlogh ou Baerleherlot, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Hoogstraeten. *Pop.* 819. *Bur. de p.* de Turnhout.

Barles, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne, sur la Bès, à 21 k. (4 l. ¾) de Digne. Il y a des mines de fer près de ce village. *Pop.* 575. *Bur. de poste* de Seyne.

Barlets, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de St.-Pé, à 18 k. (4 l.) d'Argelès, 16 kilom. (3 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 307. *B. de poste* de Lourde.

Barlette, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Dommart-en-Ponthieu, commune de Franqueville, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 25 k. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Franqueville, 300. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Barleux, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 4 k. (1 l.) de Péronne, 42 k. (9 l. ½) E. d'Amiens, 18 k. (4 l.) E. de Bray. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Péronne.

Barlieu, v. (*Cher*), arr. de Sancère, cant. de Vailly, à 14 k. (3 l. ¼) d'Aubigny, 5 myriamèt. (10 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 754. *Bur. de poste* d'Aubigny.

Barlin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, à 8 kil. (2 l.) de Béthune, 22 kil. (5 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Braquencourt, 459. *Bur. de poste* de Béthune.

Barlo, v. (*Roër*), à 4 k. (1 l.) de Venlo. *Pop*... *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Barly, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Freuilly, à 7 k. (1 l. ½) de Caen. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Caen.

Barly ou Barly-Fossay, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Pol, 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Barly-Fosseux, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Barly.

Barly, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 6 k. (1 l. ½) de Doulens, 34 k. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Doulens.

Barmainville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 9 k. (2 l. ¼) de Janville, 40 k. (9 l.) de Chartres. *P.* 164. *B. de p.* d'Angerville.

Barmen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Linnich, 2 k. (½ l.) O. de Juliers, 20 k. (4 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Juliers.

Barmont, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Mehun, près l'Evre, à 16 k. (3 l. ¾) de Vierzon, 13 k. (3 l.) de Bourges. *Pop.* 336. *Bur. de p.* de Mehun-sur-l'Evre.

Barmontoise, v. (*Creuse*). *Voyez* Celle-Barmontoise (la).

Barnave, v. (*Drôme*), arr. de Dié, cant. de Luc, à 10 k. (2 l. ½) de Dié, 5 m. (11 l.) de Valence. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Dié.

Barnay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Lucenay, près la Travoux, à 15 k. (3 l. ½) d'Autun, 10 m. (21 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 333. *Bureau de poste* d'Autun.

Barnazat ou Combarnazat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randans, dont il est éloigné de 3 k. (¾ de l.) S., et à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. d'Aigueperse. *Pop*.... *Bur. de poste* de Maringues.

Barneau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, commune de Servon, à 10 k. (2 l. ½) de Brie-sur-Hières. *Pop.* comprise celle de Sognolles, 700. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Barneville, bourg (*Manche*), arr. de Valognes, et ch.-l. de cant., au fond d'une anse qui forme le port de Carteret, à 25 k. (5 l. ¾) S. O. de Valognes, 30 k. (6 l. ¾) S. de Cherbourg, 15 k. (3 l. ½) S. des Pieux. *Pop.* 800. *Bur. de p.* de Valogne.

Barneville, v. (*Calvados*). *Voyez* Basseneville.

Barneville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot, à 24 k. (5 l. ¼) de Pont-Audemer, 4 m. (10 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 840. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Barnich, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. d'Arlon, 4 k. (1 l.) O. p. S. de Stinfort, 21 k. (4 l. ¾) O. de Luxembourg. *Pop.* 164. *Bur. de poste* d'Arlon.

Baroche-Gondouin (la), v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Lassay, à 19 k. (4 l. ¼) de Vilaine, 5 m. (11 l. ⅓) de Laval. *Pop.* 720. *Bureau de poste* de Ribay.

Baroche-sous-Lucé (la), bourg. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Juvigny, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Domfront, 5 m. (11 l. ¼) O. d'Alençon, 13 k. (3 l.) E. de Passais. *Pop.* 1471. *Bur. de poste* de Domfront.

Barocherie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de Dourdan, commune de St.-Cir, à 4 k. (4 l.) de Dourdan. *Pop.* comprise celle de St.-Cir et dépendances, 647. *Bur. de poste* de Dourdan.

Baroille, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Georges-de-Barolles.

Barolo, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, sur la pente d'une montagne, à 13 k. (3 l.) S. d'Albe. *Pop.* 534.

Baroménil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, à 24 k. (5 l. ¼) de Dieppe, 7 m. (15 l.) de Rouen. *Pop.* 163. *Bur. de p.* d'Eu.

Baron (le), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. des Stes.-Maries, près le petit Rhône, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arles, 8 m. (18 l. ¼) de Marseille. *Pop.* . . *Bur. de poste* d'Arles.

Baron, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, près l'Audon, à 10 k. (2 l. ¼) de Caen. Il y a des carrières de marbre de différentes couleurs. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Caen.

Baron, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Libourne, 21 kylomèt. (4 l. ¾) de Bordeaux. *P.* 566. *B. de poste* de Libourne.

Baron, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, près la Nonette, à 6 k. (1 l. ¼) N. O. de Nanteuil-le-Haudouin, 10 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Senlis, 5 m. (12 l. ¼) S. E. de Beauvais. *P.* 654. *B. de p.* de Nanteuil-le-Haudouin.

Baron, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, sur l'Arconce, à 1 k. (⅓ de l.) de Charolles, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 528. *Bur. de p.* de Charolles.

Baron, sous la monarchie: c'étoit un gentilhomme qui avoit un titre au-dessus du châtelain, mais au-dessous du comte et du marquis. Les plus puissans du royaume étoient autrefois appelés *Barons*. Les *Hauts-Barons* étoient ceux qui tenoient une des quatre notables baronnies de France, qui étoient Coucy, Craon, Sully et Beaujeux. Baron a été aussi un nom général, que l'on donnoit à toutes les personnes illustres; dénomination qui a été remplacée après par celle de *seigneur*.

Baroncheix, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon. *Pop.* . . *Bureau de poste* de Chambon.

Baronde (Lac de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 20 k. (4 l. ¼) S. O. de Vielle, près le pic du même nom. Il y en a deux dont le plus grand a de long du N. au S. 486 mèt. (250 t.) sur 291 m. (150 t.) de large, et le plus petit 389 m. (200 t.) sur 194 m. (100). Ils sont sur la rivière de Saur.

Baronie, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, commune de Caixas. *Pop.* comprise celle de Caixas, 310. *Bur. de poste* de Perpignan.

Baronne (la), v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Blamont, 4 m. (10 l.) de Nancy. *Pop.* 9. *Bur. de poste* de Blamont.

Baronnie. Sous la monarchie c'étoit une terre qui donnoit la qualité de *baron* à celui qui la possédoit. Ce mot signifioit, il y a plusieurs siècles, la première seigneurie après la souveraine, ayant toute justice et droits mouvans de la couronne; ce qu'on appeloit *Fief-chevel* ou *Tenu à chef*.

Baronnies (les), ci-devant pays et district dans la partie méridionale du ci-devant Dauphiné, et qui ne formoit qu'un même bailliage, situé au midi du Gapençois et du Diois, et au septentrion de la Provence et du comté Vénaissin, ayant environ 6 myriamètres (14 l.) de longueur sur 27 kilom. (6 l.) de largeur. Ce pays renfermoit les deux grandes baronnies de *Mevoillon* et de *Montauban*, autrefois libres et indépendantes de toute autre seigneurie que de l'empereur. La capitale de la baronnie de Mevoillon est Buy ou Buis, et Nyon étoit le principal lieu de celle de Montauban. Le siége royal étoit au Buy, qui reconnoissoit, aussi bien que Nyon, l'évêque de Vaison dans le comté Vénaissin; mais Montauban et Mevoillon étoient du diocèse de Gap. Les communes de ce pays font actuellement partie du département de la Drôme. Pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans, *voyez* le département de la Drôme.

Baronville, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, à 2 k. (½ l.) de Morhange, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* 349. *Bureau de poste* de Faulquemont.

Baronville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beauraing, sur la rivière d'Hilan, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Beauraing, 7 k. (1 l. ¾) E. de Givet, 41 k. (9 l. ¼) S. de Namur. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Givet, départ. des Ardennes.

Baronville, v. (*Sambre-et-Meuse*) arr. de Dinant, cant. de Beauraing, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Givet, 1 k. (¼ de l.) N. de Beauraing, 14 k. (3 l. ¼) S. de Dinant. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Givet, départ. des Ardennes.

Barou, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibeuf, à 11 k. (2 l. ¾) de Falaise, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. *P.* 285. *B. de p.* de Falaise.

Baroucheix, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Evaux, 5 myriamèt. (10 l. ¾) de Guéret. *Pop.*.... *B. de poste* de Chambon.

Baroude (Pic de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, près du sommet des Pyrénées, à 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

Baroue, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une colline près du lac de Candia, à 13 k. (3 l.) N. de Chivas. *Pop.* 580. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Baroussé, pays et vallée de la ci-devant Gascogne. C'étoit une des quatre connues sous le nom *de pays des quatre vallées*, qui faisoit autrefois partie de l'Armagnac. Cette vallée est située au levant de celle de l'Aure, et de trois autres côtés elle est bornée par le Comminge. C'est un pays froid. La terre y est assez fertile, sur-tout en pâturages. Il y a de belles forêts, d'où l'on tire des bois de charpente et de construction. La petite ville de Mauléon en étoit le chef-lieu. On y comptoit dix-huit paroisses, dont quatorze étoient le siége de justices royales.

Ce pays fait partie du département des Hautes-Pyrénées, où l'on trouvera tout ce qui a rapport aux productions, au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Baroville, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, à 4 k. (1 l.) de Bar, 5 m. (11 l.) de Troyes. *Pop.* 439. *B. de p.* de Bar-sur-Aube.

Barp (le), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Belin, à 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1014. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Barque, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, commune de Ligny, à 2 k. (½ l.) de Bapaume, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Ligny, 550. *Bur. de poste* de Bapaume.

Barque, (Calanque et Pointe de la), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyeres, à la côte S. E. de l'île du Levant ou Titan, entre le cap du Ponton et la plage du Layet.

Barques, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Aumale, à 18 k. (4 l.) de Neufchâtel, 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 139. *Bur. de poste* d'Aumale.

Barquet, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont, à 20 k. (4 l. ½) de Bernay, 21 kylom. (4 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Beaumont-le-Roger.

Barr, ville (*Bas-Rhin*), ch.-l. d'arrond. et de cant., à 18 k. (4 l.) N. de Schelestat, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Strasbourg, 10 kylomèt. (2 l. ½) O. N. O. de Benfelden. Il y a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 1771. *Bur. de poste.*

Barr (Forêt de), (*Bas-Rhin*), arrondiss. et canton de Barr et de Rosheim, à 2 k. (½ l.) O. de Barr, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Benfelden, 31 k. (7 l.) S. O. de Strasbourg. Elle a 9731 mèt. (5000 t.) de long sur 3895 mèt. (2,000 t.) de large.

Barrade (Forêt de), (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Montignac. Elle a 1361 m. (700 toises) de long sur 778 m. (400 t.) de large.

Barran, bourg (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, sur le Barran, à 11 k. (2 l. ⅔) O. d'Auch, 11 k. (2 l. ⅔) N. de Mirande, 16 k. (3 l. ⅔) E. p. N. de Bassones. *Pop.* 1451. *Bur. de poste* d'Auch.

Barran-Abbatial, v. (*Gers*), arrond. et canton d'Auch, à 16 k. (3 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 1565. *Bur. de poste* d'Auch.

Barran-Coneou, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnou, canton d'Arreau, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Barthe, 42 k. (9 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 89. *Bureau de poste* d'Arreau.

Barras (les), v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, près l'Eduye, à 9 k. (2 l. ⅓) de Digne. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Digne.

Barratier, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. d'Embrun, à 4 k. (1 l.) S. d'Embrun, 32 k. (7 l. ¼) E. de Gap. *P.* 227. *B. de p.* d'Embrun

Barraute, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, sur le gave d'Oléron, à 14 kilom. (3 l. ½) d'Orthez, 4 m. (10 l.) de Pau. *Pop.* 217. *B. de p.* de Monbidoure.

Barraux, ville place forte (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet, sur l'Isère, à 33 k. (7 l. ½) N. E. de Grenoble, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Montmeillan, 29 k. (6 l. ½) E. p. N. de Voiron. Il y a une forteresse que la France doit à la vanité de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui trouva très-plaisant de la construire en présence de l'armée française, que commandoit alors le connétable Lesdiguières, qui crut qu'il seroit encore plus plaisant de la laisser bâtir et de la prendre aussitôt qu'elle seroit achevée. En 1596, le général français fut blâmé par Henri IV : ce prince dit qu'il lui faisoit un grand desservice de ne pas s'y opposer. Lesdiguières répondit au roi : Votre majesté a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmeillan ; puisque le duc en veut faire la dépense, il faut la lui laisser faire ; dès que la place sera suffisamment pourvue de canons et de munitions, je me charge de la prendre. Lesdiguières tint sa promesse ; il s'empara du fort au clair de la lune, le 13 mars 1598. Ce fort est resté à la France par le traité de Vervins, conclu la même année. C'est un poste de guerre de 4e classe de la 7e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place, d'un sous-directeur des fortifications, et d'un capitaine du génie. *Pop.* 1312. *Bur. de poste.*

Barre (Lac de), (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues, à 7 k. (1 l. ⅔) N. E. d'Entraigues. Il a 389 m. (200 t.) de long, sur 238 m. (130 t.) de large.

Barre (la), v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, commune de Vernajoul, à 4 k. (1 l.) de Foix. *Pop.* comprise celle de Vernajoul.... *Bur. de poste* de Foix.

Barre (la), bourg (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Bernay, 36 k. (8 l.) O. S. O. d'Evreux, 19 k. (4 l. ⅓) N. de l'Aigle. *Pop.* comprise celle de Villers, 948. *Bur. de poste* de Conches.

Barre, v. (*Haut-Rhin*). *V.* Bart.

Barre (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton et commune d'Aups, à 5 k. (1 l. ¼) d'Aups, 23 k. (5 l. ¼) de Draguignan. *Pop.* comprise celle d'Aups et dépendances, 2953. *Bur. de poste* d'Aups.

Barre (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, près l'Oignon, à 23 k. (5 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 81. *B. de p.* de Rioz.

Barre (la), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, près le Doubs, à 18 k. (4 l.) de Dole, 5 m. (11 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Dole.

Barré, bourg (*Lozère*), arr. de Florac, ch.-l. de cant., à 33 kilom. (7 l. ½) S. p. E. de Mende, 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. de Meyrveis, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Florac. *Pop.* 483. *Bur. de poste* de Florac.

Barre (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson. *Pop.* 81. *Bureau de poste* de Rioz. *Voyez* Labarre.

Barre (la), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières. *Pop...* *B. de p.* de Brie-sur-Hières.

Barre (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Senlisse, à 13 k. (3 l.) E. de Rambouillet, 4 k. (1 l.) S. O. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de Senlisse, 498. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Barré (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorency), commune de Deuil, à 5 k. (1 l. ¼) N. de St.-Denis, 2 k. (½ l.) S. S. E. d'Emile, 3 kilom. (¾ de l.) O. de Pierrefite. *P.* comprise celle de Deuil, 998. *B. de p.* de St.-Denis, dép. de la Seine.

Barre (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, commune de Machy, sur la Maie, près la forêt de Veron, à 19 k. (4 l. ¼) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Machy...... *Bur. de poste* d'Abbeville.

Barre, v. (*Tarn*), arrond. de

Castres, cant. de Murat, commune de Cabanes, à 11 k. (2 l. ¾) de la Caune, 5 m. (11 l. ⅔) de Castres. *Pop.* comprise celle de Cabanes, 1336. *Bureau de poste* de la Caune.

Barre (la), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Nieul, commune de Vérac, annexe de Beuil, à 11 k. (2 l. ¾) E. de St.-Junien, 16 k. (3 l. ¾) O. de Limoges. *Pop.* comprise celle de Vérac et dépendances, 1205. *Bur. de poste* de St.-Junien. *Rel. de p. aux chev.*

Barre-Clérin (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle, à 5 k. (1 l. ¼) de Melle, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Melle.

Barre-de-Semilly (la), v. (*Manche*), arr. et cant. de St.-Lô, à 4 k. (1 l.) de St.-Lô, 31 k. (7 l.) de Coutances. Dans la commune de la Barre, il y a deux carrières d'ardoise en exploitation, à 3 kilom. (¾ de l.) de St.-Lô. L'ardoise qu'on tire de ces carrières a ordinairement un côté plus uni que l'autre; sa couleur est moins foncée que celle de l'ardoise d'Angers; son épaisseur est un peu plus forte: mais son principal défaut est d'être traversée de veinules qui en diminuent la solidité. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Barrège, bourg (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, dans une contrée montagneuse de la ci-devant province de Bigorre, à 19 k. (4 l. ¼) de Bagnères, 42 k. (9 l. ½) de Tarbes. *Barrège*, en langue celtique, veut dire *lieu retiré, lieu caché*. Ce bourg est caché par des montagnes escarpées; il n'a qu'une seule rue de 194 m. (100 t.) de long, environ. Les casernes qu'on y a bâties pour les militaires blessés sont belles. La situation de Barrège, plus basse que le *gave de Bastan*, l'expose à de fréquentes inondations, sur-tout lors de la fonte des neiges qui gonflent ce torrent avec une incroyable rapidité. Les orages qui se forment au sommet des Pyrénées, semblent se précipiter avec violence. Le voyage que fit Louis XIV pour prendre les eaux sur les lieux, lui acquirent une grande réputation. Ces bains sont au nombre de quatre: celui appelé *Grand* est entretenu par deux sources d'une eau limpide, dont la chaleur fait monter le thermomètre au 36e degré; les trois autres provenant des mêmes sources diminuent sensiblement de chaleur. Quelques savans, entr'autres *Montaud* et de *Briende*, ont publié des écrits sur ces eaux, sur leurs propriétés, et sur la manière de les administrer.

A l'est de Barrège, il y a une carrière de marbre blanc avec des veines verdâtres. A l'extrémité de la grande rue de Barrège, vers le Tourmalet, il y a des bancs presque verticaux de schiste dur: il y a aussi du schiste dur ferrugineux au pied du Tourmalet. Plus haut, vers ce passage, la montagne est composée de bancs de schiste gris. Presque tous les ruisseaux qui se déchargent dans le gave de la vallée de Bastan, roulent des blocs de granit; il y en a d'énormes, à une petite distance de Barrège, et en si grande quantité, qu'on ne peut s'empêcher de penser que cette espèce de pierre a dû former anciennement ces hautes montagnes dans cette partie des Pyrénées. Les montagnes qui sont sur la rive gauche du Bastan produisent de l'amiante, espèce de lin fossile, sur-tout celle nommée la montagne de *Dretlis*, dont les productions minérales sont le schorls blanc de différentes formes, et plus ou moins transparent; du quartz cristallisé, du spath calcaire dit *spath d'Islande*. Cette montagne est composée en partie de granit, et en partie d'une roche argileuse-micacée. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Tarbes. *Rel. de p. aux chev.*

Barrèges (Vallée de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Elle commence au-dessus de Gavarnie, à la source du gave de Pau. Il y a dans la montagne de Heas de la mine d'argent et de plomb. Au N. E. de Gavarnie, dans la montagne de Cournelie, au S. de Lus, on trouve des marbrières et des eaux minérales.

Barrême, bourg, (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, ch.-l. de cant., sur la rivière d'Asse, à 1 k. (⅕ de l.) N. de Senez, 16 kilom. (3 l. ¾) N. p. O. de Castellane, 18 k. (4 l.) S. p. E. de Digne. Près de cette commune, le soufre sur les pyrites se tire de terre. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Digne.

Barren, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Vendel, commune de Baltersweiler, à 34 kilom. (7 l. ¾) N. N. E. de Sarrebruck, 4 k. (1 l.) N. N. E. de St.-Vendel. *P.* comprise celle de Baltersweiler, 124. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Barrenstein, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Elsen, 2 k. (½ l.) S. S. E. de Grevenbroich, 42 k. (9 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle, 26 k. (7 l.) de Cologne. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Cologne.

Barrère (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, à 18 k. (4 l.) de Condom, 5 m. (11 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Condom.

Barrerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaizeau, commune de Villiers-le-Bacle, à 6 k. (1 l. ½) E. de Chevreuse, 8 k. (2 l.) O. de Palaizeau. *Pop.* comprise celle de Villiers-le-Bacle, 222. *Bureau de poste* de Chevreuse.

Barres (Pointe des), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Ville-Vieille.

Barres-de-Nintré (les), v. (*Vienne*). *Voyez* Nintré.

Barret, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbezieux, à 4 k. (1 l.) de Barbezieux, 33 k. (7 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 1182. *Bur. de poste* de Barbezieux.

Barret-de-Lioures, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 34 kilom. (7 l. ¾) de Nions, 10 m. (22 l.) de Valence. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Buis.

Barret-le-Bas, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Ribiers, près la Meande, à 19 k. (4 l. ¼) de Serres, 4 m. (10 l.) de Gap. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Serres.

Barret-le-Haut, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Ribiers, au pied de la montagne de Chabres, à 16 k. (3 l. ¾) de Serres, 42 k. (9 l. ½) de Gap. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Serres.

Barrete (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. et commune de Corbie, à 1 k. (¼ de l.) de Corbie, 16 k. (3 l. ⅔) d'Amiens. *P.* réunie à celle de Corbie. *B. de p.* de Corbie.

Barretons (la Vallée de), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, à 25 k. (5 l. ⅔) S. O. d'Oléron, sur une branche du Vert. Elle a 11 k. (2 l. ⅔) de long, et finit près Aramits.

Barriac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, commune de Coucourez, à 15 k. (3 l. ½) de Rhodez, 4 kilom. (1 l.) de Bozouls. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Barriac, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Pleaux, à 9 k. (2 l. ¼) de Mauriac, 28 k. (6 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Mauriac.

Barriqueau (la), rivière,

(*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Vielle, coule au N. E., et se rend dans le Rioumaiou, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de sa source.

Barro, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, sur la Charente, à 3 k. (¾ de l.) de Ruffec, 40 k. (9 l.) d'Angoulême. *Pop.* 461. *Bur. de p.* de Ruffec.

Barrois, v. (*Allier*), arr. et cant. de Lapalisse, à 8 k. (2 l.) du Donjon, 43 k. (9 l. ⅔) de Moulins. *Population*, 471. *Bureau de poste* de Lapalisse.

Barron, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, à 11 kilom. (2 l. ⅔) d'Uzès, 23 k. (5 l. ⅓) de Nîmes. *Population*, 222. *Bureau de poste* d'Uzès.

Barrotière (la), v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Herbiers, à 21 k. (4 l. ¾) de Montaigu, 5 m. (11 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 367. *Bur. de p.* des Herbiers.

Barrou, v. (*Aude*), arrond. de Narbonne, cant. de Coursan, commune de Gruissan, à 14 k. (3 l. ¼) de Sigean, 4 k. (1 l.) N. de Gruissan, 2 k. (½ l.) de la mer. *Pop.* comprise celle de Gruissan et dépendances, 1715. *Bur. de p.* de Sigean.

Barron, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Pressigny-le-Grand, sur la Creuse, à 14 k. (3 l. ⅓) de Preuilly, 6 myriamèt. (13 l. ⅓) de Tours. *P.* 685. *B. de poste* de la Haye-Descartes.

Barroux ou Albaroux, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Malancène, proche du ruisseau de Salette, à 9 k. (2 l. ⅓) de Carpentras, 31 k. (7 l.) d'Avignon. *Pop.* 756. *Bureau de poste* de Carpentras.

Baruguette (la), rivière (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) N. E. d'Estaing, coule au S. O., et se rend dans le Lot, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Estaing.

Barry, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans, à 9 k. (2 l. ⅓) de Die, 37 k. (8 l. ½) de Valence. *Pop.* comprise celle de Verchenay, 438. *Bur. de poste* de Die.

Barry (le), v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, commune de Montpeyroux, à 7 k. (1 l. ¾) de Gignac, 15 k. (3 l. ½) de Lodève. *P.* comprise celle de Montpeyroux, 1456. *Bureau de poste* de Gignac.

Barry, v. (*Jemmapes*), arr. de Leuze, cant. de Tournai, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. S. de Leuze, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Tournai, 32 k. (7 l. ½) N. N. O. de Mons. *Pop.* 534. *Bur. de poste* de Tournai.

Barry, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun. *Pop...* *Bur. de poste* de Tarbes.

Barry-Vigouroux, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars, commune de Fraissines, au bord de la forêt de Palanges, à 10 k. (2 l. ½) de Rhodez. *Pop. . . .* *Bur. de poste* de Rhodez.

Bars, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, à 1 k. (¼ de l.) S. de St.-Hippolyte, 15 k. (3 l. ½) de Mur-de-Barrez. *Pop...* *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bars, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, à 8 k. (2 l.) de Montignac, 29 k. (6 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 1082. *Bur. de poste* de Périgueux.

Bars, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, à 8 k. (2 l.) de Mirande, 7 m. (16 l. ¼) d'Auch. *Popul.* comprise celle de Marignan, 327. *Bur. de poste* de Mirande.

Barsa, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, sur la Vixiège, à 15 k. (3 l. ½) de Castelnaudary, 34 k. (7 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Cazalrénoux, de Piquemoure, Saint-Esleffe, 263. *B. de p.* de Mirepoix, dép. de l'Arriège.

Barsac, v. (*Drôme*), arrond. et cant. de Die, à 6 k. (1 l. ½) de Die, 39 k. (8 l. ¾) de Valence. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Die.

Barsac, bourg (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Podensac, sur la Gironde, à 33 k. (7 l. ½) S. E. de Bordeaux, 2 k. (½ l.) S. de Cadillac, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Macaire. On y récolte du bon vin. *Pop.* 2583. *Bur. de p.* de Cadillac.

Barse, v. (*Ourthe*), arr. et cant. d'Huy, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Villers-le-Temple, 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Huy, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Liége.

Barslanges, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, canton de Bugeat, à 22 k. (5 l.) d'Ussel, 39 k. (8 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 170. *B. de p.* de Tulle.

Barsine, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Ciney, commune de Leignon, à 16 k. (3 l. ¾) de la Marche, 1 k. (¼ de l.) S. de Ciney. *Pop.* comprise celle de Leignon, 760. *Bur. de p.* de la Marche.

Barst, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemines, cant. de St.-Avold, à 22 k. (5 l.) de Sarguemines, 4 m. (10 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Barsun, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac, près la Lousse, à 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Pau.

Bart, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 4 k. (1 l.) d'Audincourt, 2 k. (½ l.) de Montbéliard. *Pop.* 229. *Bur. de p.* de Montbéliard.

Bartacaignard, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle, à 9 k. (2 l. ⅓) de Nogaro, 6 m. (12 l. ⅔) d'Auch. *P.* 34. *B. de p.* de Nogaro.

Bartadères (la), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron. Sa source, à Haget, à 6 k. (1 l. ½) E. d'Oléron, coule au N., passe à l'O. de Monein, prend le nom de Luzoé, et se rend dans le gave de Pau, à 1 k. (¼ de l.) N. de Lagor.

Bartaine ou Barretaine, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Voiteur, à 2 k. (½ l.) de Poligny, 20 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier, 13 k. (3 l.) de Salins. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Poligny.

Bartenans, v. (*Doubs*), à 8 k. (2 l.) de Quingey. *Pop... Bur. de p.* de Quingey. *Voyez* Bartherans.

Bartenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Habsheim, près le canal de Neubrisack, à 24 k. (5 l. ½) d'Altkirch, 29 k. (6 l. ½) de Colmar. *Pop.* 685. *Bur. de p.* d'Huningue.

Barth (Crête des), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, à 14 k. (3 l. ⅓) N. O. d'Embrun. Elle a du S. S. O. au N. N. E. 8 k. (2 l.) de long.

Barthe (la), rivière (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Chirac. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de la montagne de Montasset, coule au S., et se rend dans le Doulon, à 6 k. (1 l. ½) de sa source, 13 k. (3 l.) S. O. de Marvejols.

Barthe (la), v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, commune de Belflons, près la Guanguise, à 11 k. (2 l. ¾) de Castelnaudary, 4 m. (10 l. ⅓) de Carcassonne. *Popul.* réunie à celle de Belflons et Caillabel, 336. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Barthe (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, près la Lèze, à 5 k. (1 l. ⅓) de Muret, 16 k. (3 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Muret.

Barthe,

Barthe (la), v. (*Gers*), arr. et cant. d'Auch, près le Gers, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 215. *Bur. de poste* d'Auch.

Barthe (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Molières, à 16 k. (3 l. ¾) de Lauzerte, 29 k. (6 l. ½) de Cahors. *Pop.*.. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Barthe, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, sur la Solle, à 24 k. (5 l. ½) de la Barthe-de-Nestes, 33 k. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 58. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Barthe (la), bourg (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, et ch.-l. de cant., près de la Nestes, à 31 k. (7 l.) S. E. de Tarbes, 15 k. (3 l. ½) O. de Montréjean, 5 k. (1 l. ¼) S. de Lannemezan. Au nord de la Barthe est une grande plaine, qui manque moins de fécondité que de cultivateurs. Les pierres roulées qu'on y rencontre sont les témoins qui décèlent le secret de sa formation : située au pied des Pyrénées, son sol s'est élevé par les matières que les torrens y ont répandues. On y fabrique des étoffes de laine. *P.* 420. *B. de p.* de Tarbes.

Barthe (la), v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. et commune de Puy-l'Évêque, à 3 k. (¾ de l.) de Puy-Laurens, 22 k. (5 l.) de Lavaur. *P.* comprise celle de Puy-l'Evêque et dép. 5109. *B. de p.* de Puy-Laurens.

Barthe-Bleys (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 5 k. (1 l. ¼) de Cordes. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Cordes.

Barthe-Coignard (la), v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle. *Pop.* 34. *Bur. de poste* de Nogaro. (*Voyez* Bartacaignard).

Barthe-de-Riviera (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, à 4 k. (1 l.) de St.-Gaudens, 8 m. (19 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 1303. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Barthe-Inard (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Saint-Gaudens, à 8 k. (2 l.) de St.-Gaudens, 8 m. (16 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 572. *B. de p.* de St.-Gaudens.

Barthelasse, v. (*Vaucluse*), arr., cant. et commune d'Avignon, dans une île formée par le Rhône, à 4 k. (1 l.) d'Avignon. *Pop.* réunie à celle d'Avignon.... *Bureau de poste* d'Avignon.

Barthele (la), v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Riscle, près de la Sage, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Nogaro, 6 m. (13 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 114. *Bur. de p.* de Lombez.

Barthérans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 7 k. (1 l. ¾) de Quingey, 22 k. (5 l.) de Besançon. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Quingey.

Barthes (les), village (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Castel-Sarrazin, près le Tarn, à 8 k. (2 l.) de Castel-Sarrazin, 6 m. (13 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 572. *Bur. de p.* de Castel-Sarrazin.

Bartos (la), rivière (*Gironde*), arr. de Basas. Sa source dans le département de Lot-et-Garonne, entre Heulies, canton de Bouglon, et St.-Martin, canton de Castel-Jaloux; coule au N. O., entre dans le département de la Gironde, canton de Grignols; passe près de la commune de Marions, et, prenant son cours à l'O., va se jeter dans le Ciron.

Bartos (la), rivière (*Lot-et-Garonne*), arr. de Mirande, cant. de Castel-Jaloux, à 10 k. (2 l. ½) E. duquel elle prend sa source, coule au N. O., puis à l'O. p. S., et se rend dans le Ciron, à 14 k. (3 l. ⅓) O. de sa source.

Bartrès, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourdes, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Argelès, 15 k. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Lourdes.

Barveau-en-Condroz, village (*Sambre-et-Meuse*), arrondis. de Marche, canton d'Havelange, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Ciney, 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de Marche, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Marche.

Barveaux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, sur l'Ourthe, à 2 k. (½ l.) E. de Durbuy, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Ferrière, 4 m. (10 l. ¼) E. p. S. de Namur. *Pop.* 778. *B. de p.* de Marche.

Barville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, à 13 k. (3 l.) de Bernay, 5 m. (11 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 219. *Bureau de p.* de Bernay.

Barville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 8 k. (2 l.) de Bois-Commun, 43 kilom. (9 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Boyne.

Barville, v. (*Meurthe*), arr. de Sarbourg, canton de Lorquin, sur le Rouge-Eau, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarbourg, 7 myr. (14 l. ⅓) de Nancy. *Population*, 46. *Bureau de poste* de Sarbourg.

Barville, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Perveuchers, près la Sarthe, à 15 k. (3 l. ½) de Mortagne, 19 k. (4 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Mêle.

Barville, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, canton de Cany, sur la Durdan, à 2 k. (½ l.) de Cany, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Cany.

Barville, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, près le Vair, à 7 k. (1 l. ⅔) de Neufchâteau, 5 m. (12 l.) d'Epinal. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Barweiler, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Adenau, à 2 kil. (½ l.) S. O. d'Adenau, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Virneburg, 5 m. (10 l. ¾) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Bonn.

Bary, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Orange, cant. de Bollène. *Pop.* 421. *Bur. de poste* de St.-Esprit.

Barzan, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Saintes, cant. de Mortagne-sur-Gironde, à 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 555. *B. de p.* de Cozes.

Barzelles, v. (*Indre*), arrond. d'Issoudun, cant. de St.-Christophe, commune de Varennes, à 4 k. (1 l.) de Valençay, 40 k. (9 l.) d'Issoudun, 8 k. (2 l.) de St.-Christophe. *Pop.* comprise celle de Varennes, 964. *B. de poste* de Valençay.

Barzies, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Nouvion, sur la Sambre, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Vervins, 5 m. (12 l.) de Laon. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Dormans, département de la Marne.

Barzy, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur la Marne, à 11 kil. (2 l. ¾) de Château-Thierry, 5 m. (12 l.) de Laon. *Pop.* 477. *Bureau de poste* de Guise.

Bas, village (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, canton d'Entraigues, commune de St.-Hippolyte, à 18 k. (4 l.) de Mur-de-Barrès, 25 kilom. (5 l. ¾) d'Espalion, 5 k. (1 l. ¼) d'Entraigues. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrès.

Bas (Ile de), (*Finistère*), arr. de Morlaix, dans l'Océan, à l'entrée de la baie de St.-Pol-de-Léon, et assez près à l'occident. Elle est du canton de St.-Pol-de-Léon, pays de Cornouailles, et faisoit partie autrefois de la Basse-Bretagne, à 6 kil. (1 l. ½) N. de St.-Pol-de-Léon, 1 k. (⅓ de l.) de la côte. Elle a

de l'E. à l'O. 6 k. (1 l. ½), et du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de large. Il y a la petite Ile-Verte, entre Roscoff et l'île de Bas, qui est entourée de Rochers; et depuis cette île jusqu'à l'embouchure de la rivière de Morlaix, la mer est en grande partie couverte de rochers. On y a bâti un fort pour défendre la rade de Roscoff. La pêche fait la principale occupation des habitans. La population de cette île n'est que de 805 habitans, dont est composé le village de Bas.

Bas, v. de l'île de Bas (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de St.-Pol-de-Léon, à 6 kil. (1 l. ½) de St.-Pol-de-Léon, 1 k. (⅓ de l.) N. de la côte, 22 k. (5 l.) de Morlaix, 8 myr. (18 l. ¾) de Quimper. Ce village est le seul dans l'île de Bas. *Voyez* Ile de Bas. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de St.-Pol-de-Léon.

Bas (le), riv. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geanne. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Geanne, coule au N. N. O., et se rend dans le Gabas, à 24 k. (5 l. ½) de sa source.

Bas (Forêt de), (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Germain-la-Val, à 18 k. (4 l.) S. de Roanne. Elle a 3501 mèt. (1800 t.) de long sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Bas, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randans, à 21 k. (4 l. ⅓) de Riom, 32 k. (7 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Lezat, 503. *B. de p.* d'Aigueperse.

Bas-Bellain, v. (*Forêts*) arr. de Diekirch, cant. de Clairvaux, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Clairvaux, 30 k. (6 l. ¾) N. O. de Diekirck. *Pop.* 871. *Bur. de p.* de Diekirch.

Bas-Bras, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de St.-Hubert, commune de Haute-Bras, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. de St.-Hubert, 20 kil. (4 l. ½) E. N. E. de Palizeul, 7 m. (15 l.) S. E. de Namur. *Populat.* comprise celle de Haute-Bras, 308. *Bur. de poste* de Marche.

Bas-en-Basset, bourg (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, ch.-l. de cant., sur l'Ance, à 4 k. (1 l.) O. de Monistrol, 36 k. (8 l.) N. E. du Puy, 21 k. (4 l. ¾) E. de Craponne. Ce bourg est sujet à des inondations qui viennent de la montagne. La paroisse est sous la vocable de St.-Thyrse; la cure étoit à la nomination de l'évêque du Puy. Ses productions territoriales consistent en vin, blé; on y fabrique de la poterie et de la blonde. Les femmes y font de la dentelle et des rubans. *Pop.* 4961. *Bur. de poste* de Monistrol.

Bas-Heers, *ou* Neerheers, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. d'Hasselt, cant. de Looz. *Voy.* Neerheers.

Bas-Justiciers, sous la monarchie. Voyez *Juges*, *Juridiction*, *Justice*.

Bas-Lieu, (*Nord*), arr. et cant. nord d'Avesnes. *Voyez* Avesnes, banlieue basse et banlieue haute.

Bas-Lieux, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Fîmes, à 24 k. (5 l. ½) de Reims, 6 m. (14 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Dormans.

Bas-Lieux, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Longwy, à 9 k. (2 l. ¼) de Longwy, 4 myr. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* 517. *Bureau de poste* de Longwy.

Bas-Mauco, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever., à 6 kilom. (1 l. ½) N. de cette ville. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Basaluzzo, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, à la jonction du Lemme et d'un ruisseau, à 20 k. (4 l. ½) S. d'Alexandrie. *Pop.* 1319.

Basancourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Cormeilles-en-Vexin, à 9 k. (2 l. ¼) de Pontoise, 4 k. (1 l.) S. E. de Marieu. *Pop.* comprise celle de Cormeilles, 822. *Bur. de poste* de Pontoise.

Basberg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 4 k. (1 l.) de Lyssendorf, 6 m. (14 l.) N. de Trèves. *Population* réunie à celle de Lehnraterhof, 30.

Bascassans, village (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, commune d'Alciette. *Pop.* comprise celle d'Alciette, 280. *Bureau de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Baschamp, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Berlaimont, près la Sambre, à 10 k. (2 l. ½) d'Avesnes, 6 m. (13 l.) de Douay. *Pop.* 399. *Bur. de p.* d'Avesnes.

Bascharage, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) O. S. E. d'Arlon, 8 k. (2 l.) S. O. de Bitbourg. *Pop.* 838. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Baschleide, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Esch-sur-Sure, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Bastogne, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop...* *Bur. de poste* d'Arlon.

Bascons (Ile), (*Gers*). *Voyez* Ile Bascons.

Bascons, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 9 k. (2 l. ¼) de Mont-de-Marsan, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Ville-Neuve-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Bostens, 1642. *Bur. de poste* de Grenade-sur-l'Adour.

Basconès, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 4 k. (1 l.) de Mirande. *P.* 58. *B. de p.* de Mirande.

Bascons, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. d'Eauze, à 25 k. (5 l. ¾) de Condom, 39 k. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Condom.

Basdirsen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Sarre-Libre (ci-devant Sarre-Louis), à 14 kil. (3 l. ¼) de Sarre-Libre, 37 kilom. (8 l. ⅓) de Metz. *Pop...* *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Basecles, v. (*Jemmapes*), à 9 k. (2 l. ¼) de Nord-Libre. *Pop...* *Bur. de poste* de Nord-Libre, dép. du Nord.

Basecles, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. de Quevaucamp, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Peruwelz, 7 k. (1 l. ¾) S. d'Ath, 23 k. (5 l. ¼) O. N. O. de Mons. Dans ce canton il s'exploite une pierre noire, qui imite le marbre sans en avoir le poli. *Pop.* 1283. *B. de p.* de Tournay.

Basele, v. (*Escaut*), arrondis. de Termonde, cant. de Tamise, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Beveren, 9 kil. (2 l. ¼) S. S. O. d'Anvers, 40 kil. (9 l.) E. N. E. de Gand. Il y a deux moulins à huile. *Pop.* 3185. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Baselva, v. (*Marengo*), arr. de Voguerre, sur la rive droite du Curone, à 20 kil. (4 l. ½) S. de Voguerre. *Pop.* 135.

Baseture, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. et commune de St.-Michel, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de St.-Jean-de-Maurienne, 2 kil. (½ l.) N. E. de St.-Michel. *Pop.* comprise celle de St.-Michel et dépendances, 1222. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Basiége, bourg (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, cant. de Montgiscard, sur le canal, à 22 k. (5 l.) S. E. de Toulouse, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Villefranche, 3 k. (¾ de l.) E. de Montgiscard. *Pop.* 1440. *Bur. de poste* de Villefranche.

Basincourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan,

commune de Chapet, à 8 k. (2 l.) N. O. de Poissy, 4 k. (1 l.) S. E. de Meulan. *Population*, comprise celle de Chapet, 377. *B. de p.* de Poissy.

Basine (la), rivière (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Château-Ponsac. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Rancon, coule au N. O., et se rend dans le Vincon, au S. de Bellac.

Basinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Marquise, à 11 k. (2 l. ¾) de Boulogne, 10 m. (22 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Marquise.

Basinville, v. (*Loiret*). *Voyez* Bazinville.

Basinville ou Bazainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, à 9 k. (2 l. ¼) de Montfort, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. *P.* 410. *B. de p.* de Houdan.

Baslières-le-Bourg, village (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, cant. de Noroy-le-Bourg, à 14 k. (3 l. ½) de Vesoul. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Vesoul.

Baslines, v. (*Eure*), arrondis. d'Evreux, cant. de Verneuil, près l'Avre, à 3 k. (¾ de l.) de Verneuil, 33 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Verneuil.

Basloux, v. (*Creuse*). *Voyez* Chapelle-Basloux.

Basly, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 11 kil. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Caen.

Basmenil, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. et commune de Baccarat, à 23 k. (5 l. ¼) de Lunéville, 5 m. (10 l. ¾) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Baccarat, 983. *Bur. de poste* de Baccarat.

Basneville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, près la Dives, à 25 k. (5 l. ¾) de Pont-l'Évêque, 15 k. (3 l. ½) de Caen. *Pop.* 384. *B. de p.* de Dozuley.

Basneville, v. (*Calvados*), à 4 k. (1 l.) de Troarn. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Troarn.

Basnich, v. (*Roër*), à 15 kil. (3 l. ½) de Juliers. *Pop.*... *Bur. de poste* de Juliers.

Basnueil, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. des Trois-Moutiers, commune de Puançais, à 14 kilom. (3 l. ½) de Loudun, 8 k. (2 l.) des Trois-Moutiers. *P.* comprise celle de Puançais, 235. *B. de p.* de Loudun.

Basoche du Châtelet. Sous la monarchie, c'étoit une juridiction. Elle fut établie le 25 avril 1699. Elle autorisoit les principaux clercs du Châtelet à plaider par-devant le juge auditeur. Le prévôt de la Basoche avoit le droit d'être reçu sans examen dans ce tribunal, soit à l'office de procureur, soit à toute autre charge dont la réception se faisoit au Châtelet.

Basoches, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères, à 18 k. (4 l.) de Châteaudun, 39 k. (8 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Châteaudun.

Basouges-la-Pérouse, bourg, (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain, à 19 k. (4 l. ½) S. E. de Dol, 36 k. (8 l.) N. N. E. de Rennes, 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. d'Antrain. La pierre, dite de *Landrasse*, que l'on tire près de Basouges, est estimée pour les bâtimens, et recherchée par les Suédois pour recevoir le cuivre fondu qu'ils mettent en saumons. *Pop.* 4500. *Bureau de poste* d'Antrain.

Basques (Le pays des), ci-dev. petit pays de France vers les Pyrénées. On le comprenoit souvent dans la ci-devant Gascogne: il s'étendoit entre l'Adour, les frontières d'Espagne, l'Océan et le Béarn, occupant un espace d'environ 50,000 pas de long, sur 24,000 de large. Ce pays renfermoit trois petites contrées; savoir, le Labour, la Basse-Navarre et le pays de Soule. Bayonne étoit la principale ville de la première contrée; St.-Jean-Pied-de-Port, de la seconde; et Mauléon, de la troisième. Ce pays fait actuellement partie du département des Basses-Pyrénées. (*Voyez* ce département, pour les productions, le commerce et l'industrie des habitans de ce pays).

Bassa (Colla), (*Stura*), passage dans l'Apennin du val Tanaro dans celui de Mouza, long de 13 k. (3 l.).

Bassa (Peine de la), pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 20 k. (4 l. ½) S. S. O. d'Argelès, entre le gave d'Azun et celui de Bun.

Bassac, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac-Charente, près la Charente, à 18 k. (4 l.) de Cognac, 21 k. (4 l. ¾) d'Angoulême. Il y avoit à Bassac une abbaye d'hommes en commende, de l'Ordre de saint Benoît, qui avoit été fondée en 1009. Les Calvinistes l'avoient détruite; mais elle avoit été rétablie par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. *Pop.* 819. *Bur. de poste* de Jarnac.

Bassac, (*Dordogne*), arrond. de Bergerac, canton de Montagnac-la-Crempse, commune de Beauregard, à 20 k. (4 l. ½) de Bergerac, 24 k. (5 l. ½) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Beauregard, 592. *Bur. de poste* de Bergerac.

Bassan, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, à 9 k. (2 l. ¼) de Béziers, 6 m. (13 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 307. *B. de poste* de Béziers.

Bassancourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hatton-Chatel, sur le ruisseau de Signeul, à 18 k. (4 l.) de St.-Mihiel, 5 m. (10 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 66. *Bur. de p.* de St.-Mihiel.

Bassane (la), rivière (*Gironde*), arr. de Bazas, canton d'Auros. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. d'Aillas, coule au N., arrose Aillas, et se rend dans la Garonne, à 16 k. (3 l. ¾) de sa source au S. de Gironde.

Bassange, v. (*Meuse-Inférieure*), à 10 k. (2 l. ½) de Maëstricht. *P.*... *Bur. de poste* de Maëstricht.

Bassanne, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Auros, sur la Bassane, à 4 k. (1 l.) de la Réole, 6 m. (11 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 188. *Bureau de poste* de la Réole.

Basse (Forêt de) (*Aisne*), arr. de Laon, cantons de Chauny et de Coucy-le-Château, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Chauny, 2 k. (½ l.) N. E. de Coucy. Elle a du N. E. au S. O. 9341 mèt. (4800 t.) de long, et du N. O. au S. E. 4867 mèt. (2500 t.) de large.

Basse (Pic de la), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, entre le gave de Gaube et la Basse-Gave, à 19 k. (4 l. ½) S. d'Argelès. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Basse (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Perpignan, cant. de Millas, à 1 k. (¼ de l.) E. où elle se sépare du Tet, va à l'E. N. E., reçoit un ruisseau qui sort de la Gly, et allant à l'E. se rend dans la Méditerranée, à 23 k. (5 l. ¼) E. N. E. de sa source.

Basse-Bodeux, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Stavelot, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Stavelot, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Viel-Salm, 36 k. (8 l.) S. E. de Liége. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Verviers.

Basse-Bras, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, commune de Haute-Bras, sur la rivière de l'Homme, à 6 k. (1 l. ½) S. de St.-Hubert, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de Palizeul, 7 m. (15 l. ¼) S. E.

de Namur. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Bastogne, dép. des Forêts.

Basse-Fontaine, ci-devant abbaye d'hommes en commende, de l'Ordre de Prémontré, dans le Vallage, dans la ci-devant Champagne, à 8 k. (2 l.) de Vandœuvre, dép. de l'Aube. Cette abbaye avoit été fondée en 1141 par le comte de Brienne.

Basse-Goulaine, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton de Vertou, sur un ruisseau près la Loire, à 6 k. (1 l. ½) de Nantes. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Nantes.

Basse-Indre, v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Nantes, près de la Loire, à 8 k. (2 l.) de Nantes, *Pop.* comprise celle de Haute-Indre, 1700. *Bur. de poste* de Nantes.

Basse-Oha, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Héron, près la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Hucorgne, 3 k. (¾ de l.) O. d'Huy, 31 k. (7 l.) S. O. de Liége. *Pop.* 666. *Bur. de poste* d'Huy.

Basse-Parte (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, commune de Boust, à 8 kil. (2 l.) de Thionville, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Boust et de Haute-Parte, 393. *Bur. de poste* de Thionville.

Basse-Quennetrange, village (*Moselle*), arr., cant. et commune de Thionville, à 2 k. (½ l.) de Thionville. *Populat.* comprise celle de Thionville, 4500. *Bur. de poste* de Thionville.

Basse-Suisse, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, sur la Roue, à 6 k. (1 l. ½) de Morhange, 32 k. (7 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Basse-sur-le-Rupt (la) (*Vosges*), arr. de Remiremont, cant. de Cornimont. *Pop.* 768. *Bur. de poste* de Remiremont.

Basse-Wavre, (*Dyle*), arr. de Nivelles, canton de Wavre, sur la Dyle, à 1 k. (¼ de l.) N. N. E. de Wavre, 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Grez, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Génappe.

Bassecourt, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Berlincourt.

Basseville, v. (*Nièvre*), arr. et canton de Clamecy, commune de Surgy, sur l'Yonne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Clamecy. *Pop.* comprise celle de Surgy, 665. *Bureau de poste* de Clamecy.

Bassevoivre (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vesoul, canton de Jussey, près le Coney, à 18 k. (4 l.) de Jussey, 37 k. (8 l. ⅓) de Vesoul. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Jussey.

Bassée (la), rivière (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Peyrehorade, coule au N., puis au N. O., et se rend dans le Luy, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de sa source.

Bassée (la), ville (*Nord*), arr. de Lille, chef-lieu de canton, sur la Deule, à 22 k. (5 l.) S. O. de Lille, 27 k. (6 l.) N. d'Arras, 27 k. (6 l.) N. O. de Douay. Long. 20. 30. lat. 50. 53. Elle a été autrefois très-bien fortifiée; mais les différens siéges qu'elle a soutenus l'ont réduite à un état médiocre : c'est maintenant une ville ouverte et sans défense. Il n'y avoit que deux maisons religieuses des deux sexes, l'une occupée par des Augustins et l'autre par des religieuses du Tiers-Ordre de saint François. Les environs de la Bassée donnent des tourbes très-estimées dans le pays. Il s'y fait commerce de bestiaux, grains, toiles et tourbe. *Pop.* 2108. *Bur. de poste.*

Bassée (Canal de la) (*Nord*), arr. de Lille. Il commence à la Bassée, et, allant à l'E., se rend dans le canal de Lille : il a 5 k. (1 l. ⅓) de long.

Basseilles, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Namur, à 1 k. (⅓ de l.) N., 1 k. (⅓ de l.) E. de Wierde, 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Andennes, 6 k. (1 l. ½) E., 1 k. (¼ de l.) S. de Namur. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Namur.

Basselscheid, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppart. *Popul.* 78. *Bur. de poste* de Boppart.

Bassemberg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Villé, à 19 k. (4 l. ¼) de Benfelden, 4 m. (10 l.) de Strasbourg. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Schelestat.

Basseneville *ou* Barneville-le-Bertrand, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, canton d'Honfleur, près la forêt de Toucques, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Évêque, 4 myr. (10 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 236. *Bur. de poste* d'Honfleur.

Bassenge, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. sud de Maëstricht, près de la Jaar, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Ryneps, 9 k. (2 l. ¼) E. de Tongres, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 170. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Bassenheim, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Rubenach, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Rubenach, 16 k. (3 l. ¾) E. de Mayen, 9 k. (2 l. ¼) O. de Coblentz. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Coblentz.

Bassenon (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Ste.-Colombe. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Condrieu, coule au S., et se rend dans le Rhône, à 1 k. (⅓ de l.) E. de Condrieu.

Bassens, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 7 k. (1 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 2165. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Bassens, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, à 2 k. (½ l.) de Chambéry. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Chambéry.

Bassercles, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton d'Amon, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Sever, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bassère (la), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, à 4 k. (1 l.) de Bagnères, 20 kilom. (4 l. ½) de Tarbes. Sous le village de la Bassère, sur la rive gauche du ruisseau qui se joint au Gailteste, il y a des couches de schiste un peu nuancé, et de schiste gris qui se sépare par feuilles : elles se prolongent par le domaine dépendant de Lacoume, maison bâtie sur des couches de schiste gris. L'église de la Bassère est située au pied d'une colline calcaire, sur laquelle on voit une tour presque entièrement ruinée; le penchant de cette colline est aride du côté du sud-ouest. Après l'église, il y a des couches verticales de schiste gris qui se lève par lames. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Bassère (la). *Voyez* Labassère. *Pop...* *B. de p.* de Bigorre.

Basses, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 4 k. (1 l.) de Loudun, 5 m. (12 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Loudun.

Basset, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Bas-en-Basset. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de Monistrol.

Basset, v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton d'Aups, commune d'Aiguines, à 11 k. (2 l. ¾) d'Aups. 24 k. (5 l. ½) de Draguignan. *Pop.* comprise celle d'Aiguines, 947. *Bur. de poste* d'Aups.

Basset (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 27 k. (6 l.) S. S. E. d'Argelès. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Basseux, v. (*Pas-de-Calais*),

arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 227. *B. de p.* d'Arras.

Basseveldé, v. (*Escaut*), arr. de l'Écluse, canton de Caprycke, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Caprycke, 7 k. (1 l. ¾) O. du Sas-de-Gand, 20 k. (4 l. ½) N. de Gand. *Pop.* 2810. *Bur. de poste* de Gand.

Bassevelle, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, à 20 k. (6 l. ¾) de Meaux, 6 m. (14 l. ½) de Melun. *Population*, 365. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Bassia (Pic de), montagne de roche (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de la Barthe-de-Nestes, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de la Barthe. Elle a de l'O. N. O. à l'E. S. E. 4 k. (1 l.) de long.

Bassias (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton d'Arreau, à 13 k. (3 l.) S. d'Arreau.

Bassies (Étangs des) (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Vic-de-Sos. Ils sont au nombre de cinq sur un petit ruisseau qui se rend dans le Vic-de-Sos, à 6 k. (1 l. ½) de sa source. Le plus grand de ces étangs a 583 mèt. (300 t.) de long de l'E. à l'O., et 778 mèt. (200 t.) de large.

Bassies (la), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 19 k. (4 l. ⅓) S. E. d'Oust. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

Bassignac, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, canton de Saignes, près la Sumène, à 11 k. (2 l. ¾) de Mauriac, 43 kil. (9 l. ⅓) d'Aurillac. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

Bassignac-le-Bas, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, canton de Mercœur, sur la côte, près de la Dordogne, à 29 k. (6 l. ½) de Tulle. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Tulle.

Bassignac-le-Haut, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Servières, à 24 k. (5 l. ½) de Tulle. *Pop.* 761. *Bur. de poste* d'Argentat.

Bassignana, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, dans la plaine sur la droite du Pô, près de sa jonction avec le Tanaro, à 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Alexandrie. *Pop.* 3110.

Bassigney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Vauvillers, sur la côte, près la Lantenne, à 14 k. (3 l. ¼) de Luxeuil, 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Vésoul.

Bassigny (le), pays qui faisoit partie du ci-devant gouvernement général de la Champagne; au midi de cette province; situé entre le 22ᵉ degré 27 minutes, et le 23ᵉ degré 26 minutes de longitude, et entre le 47ᵉ degré 25 minutes, et le 48ᵉ degré 16 minutes de latitude; borné au septentrion par le Vallage, au levant par le duché de Bar et la Franche-Comté, au midi par la même province et la Bourgogne, au couchant par cette dernière province. Il pouvoit avoir 9 m. (20 l.) dans sa plus grande longueur du septentrion au midi, et 7 m. (16 l.) dans sa plus grande largeur du levant au couchant. On ne comprend point dans cette étendue la petite partie de ce pays qui est au couchant, entièrement séparée de celle-ci par une enclave de la Bourgogne, et bornée au couchant et au midi par la même province, mais au septentrion par le Vallage. Cette petite partie est longue et très-resserrée par le milieu, où elle n'a tout au plus que 4 k. (1 l.) d'étendue. On lui donne 40 k. (9 l.) dans sa plus grande longueur du midi au septentrion, et 22 k. (5 l.) dans sa plus grande largeur à chacune des extrémités. Dancevoir en étoit le principal lieu et la rivière d'Aube l'arrose dans toute sa longueur du midi au septentrion. Le Bassigny renfermoit un petit pays sous le nom de *Montsaugeonois*: c'étoit le territoire de Montsaugeon. Les bornes de ce petit pays n'étoient pas déterminées, et il se trouvoit confondu avec le Bassigny.

La Marne est la principale rivière du Bassigny; elle y prend sa source aux environs de Langres, qui en étoit la capitale. La Meuse, l'Aube, l'Amance et plusieurs autres rivières y prennent leur source. Les lieux les plus considérables de ce pays, après Langres, sont Chaumont, Montigny-le-Roi, Nogent-le-Roi, le Val des Écoliers et Bourbonne-les-Bains. L'air y est sain et tempéré; la terre y est fertile en blé, en vin et en fruits. Il y a des eaux minérales, et quantité de bois et de bons pâturages. Le gibier, le poisson et la volaille y sont abondans. On y voit encore quantité de vestiges de chemins ou levées des Romains.

La ville de Chaumont disputoit à celle de Langres le titre de capitale de ce pays. Ces deux villes avoient l'une et l'autre des moyens pour soutenir leur prétention respective. Les communes du ci-devant Bassigny font partie du département de la Haute-Marne. (*Voy.* ce département pour les productions, l'industrie et le commerce du Bassigny).

Bassillac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, canton de St.-Pierre-de-Chignac, près l'Ile, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Périgueux.

Bassillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembeye, à 30 k. (6 l. ⅓) de Pau. *Pop.* réunie à Balazé, 132. *Bur. de poste* de Pau.

Bassilly, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. d'Enghien, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. d'Enghien, 8 k. (2 l.) S. E. de Lessinnes, 25 k. (5 l. ¾) N. de Mons. Il y a une brasserie. *Pop.* 1214. *Bur. de poste* d'Enghien.

Bassin (le), rivière (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Roussillon, coule à l'O., puis au N., et se rend dans la Vareize, à 3 k. (¾ de l.) d'Auberive.

Bassing, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, près la source du Verbach, à 4 k. (1 l.) N. E. de Dieuze, 5 m. (11 l.) N. E. de Nancy, 15 k. (3 l. ¼) O. de Fenestrange. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Dieuze.

Bassoles, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chauny, 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Coucy.

Bassompierre, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, à 21 k. (4 l. ¾) de Longwy, 33 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Thionville.

Bassoncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourmont, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Montigny-source-Meuse.

Bassots (les), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. et commune de Morteau, à 7 k. (1 l. ¾) de Morteau, 32 k. (7 l. ¼) de Pontarlier. *Pop.* comprise celle de Morteau et dépendances, 1368. *Bur. de poste* de Morteau.

Bassou, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, au confluent de l'Yonne et du Serain, à 9 k. (2 l. ⅓) de Joigny, 14 k. (3 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 386. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bassoues, ville (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Montesquiou, à 9 k. (2 l. ⅓) N. O. de Mirande, 29 k. (6 l. ½) O. p. S. d'Auch, 11 k. (2 l. ¾) E. de Beaumarchez.

Pop. 1400. *Bur. de p.* de Mirande.

Bassu, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Heiltz-le-Maurupt, à la source du Fion, à 14 k. (3 l. ½) de Vitry, 28 k. (6 l. ½) de Châlons. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bassué, bourg (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heiltz-le-Marupt, à 9 k. (2 l. ½) N. E. de Vitry-le-Français, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Châlons, 36 k. (8 l.) O. de Bar-le-Duc. Il y a une brasserie. *Pop.* 778. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Bassurels (*Lozère*). *Voyez* St.-Martin-de-Campcellade.

Bassussarry, village (*Basses-Pyrénées*), arrondissem. et canton de Bayonne, à 7 k. (1 l. ¾) d'Ustaritz, 9 m. (21 l. ½) de Pau. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Bayonne.

Bassy-de-Chissey (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Gengoux.

Bassy, v. (*Léman*), arrondis. de Genève, canton de Frangy, près le Rhône, à 9 k. (2 l. ½) de Frangy, 6 k. (1 l. ½) N. de Seyssel, 41 k. (9 l. ½) S. O. de Genève. *Pop.* 95. *Bureau de poste* de Frangy.

Bastan (Pic de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Vielle.

Bastan (Vallée de) (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lus. Cette vallée commence au lac d'Aigue-Cluse, à 15 k. (3 l. ½) E. de Lus. Barrèges est située dans cette vallée, qu'arrose la rivière d'Escoubous.

Bastanes, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du gave d'Oléron, à 15 k. (3 l. ½) d'Orthez, 33 kil. (7 l. ½) de Pau. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Navarreins.

Bastanet (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrondis. de Bagnères, canton de Vielle, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

Bastanous, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 37 k. (8 l. ½) d'Auch. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Miélan.

Baste (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, commune du Plessis-au-Bois, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 8 k. (2 l.) de Claye. *Pop.* comprise celle de Plessis-au-Bois, 182. *Bur. de p.* de Meaux.

Baste (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Maulle, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Maulle, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Meulan, 23 k. (5 l. ½) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Maulle, 1200. *B. de p.* de Maulle.

Bastelica, village (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, à 28 k. (6 l. ½) d'Ajaccio, 41 k. (9 l. ½) de Sartène. *Pop.* 1790.

Bastendorf, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, à 3 k. (¾ de l.) N. de Diekirch, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Wianden, 33 k. (7 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bastennes, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton d'Amon, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Sever, 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. Le territoire de ce village produit une espèce de terre qui a la propriété du bitume quand on l'emploie avec le bois, et celle du ciment quand on l'unit à la pierre; on la pétrit facilement comme on pétrit le bitume échauffé, et, cependant, comme lui, elle ne s'attache point aux doigts. Elle est impénétrable aux liquides; l'eau ne la décompose pas, et l'on s'en sert avec succès pour sceller les vases qui contiennent quelques liqueurs. On peut en user comme du mastic; mais c'est sur-tout pour lier les pierres dans la maçonnerie qu'elle est d'un usage précieux. Elle acquiert à l'air et par le temps une telle dureté, qu'on ne parvient plus à démolir les pierres qu'elle a unies, et qu'il faut nécessairement les briser. Il y a une mine d'asphalte ou bitume. On voit les anciennes fouilles faites sur cette mine, où l'on trouve les ruines d'anciens fourneaux. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bastia, ville (*Golo*), chef-lieu du départem. du Golo, du 1[er] arr. communal et de canton, avec un bon port et un fort château, sur la côte orientale de la Corse, vers le nord, à 18 m. (40 l.) S. p. E. de Gênes, 33 k. (7 l. ½) S. de Rogliano, 5 m. (10 l. ¾) N. de Cervione, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Oletta, 132 myria. (300 l.) S. E. de Paris. Long. 27. 12. lat. 42. 35. Le port n'est pas très-important; mais il a un bon môle, commode aux petits vaisseaux, qui ne peuvent manquer de ressources, par rapport au voisinage des îles, qui sont fréquentes dans cette mer. La ville de Bastia est regardée comme la capitale de la Corse et la résidence du gouvernement: c'est là que les Génois établissoient leur souveraineté. Vue du côté de la mer, elle est d'un bel aspect; mais l'intérieur la dépare un peu: les rues en sont étroites. Le château peut devenir une puissante forteresse, sauf quelques réparations extérieures: il est situé sur une terre appelée *Terra Nuova*. La cathédrale n'a rien de remarquable. Toutefois l'église St.-Jean n'est pas sans mérite. Les couvens des Franciscains et des Capucins sont assez bien situés. Les environs sont fertiles en froment et en vin. Les chèvres et les bœufs y sont d'une grande beauté; et une multitude de sources ne permettent pas à la stérilité d'affliger ce pays. Près de Bastia on trouve une sorte de minéral appelé vulgairement *petra quadrata*, qui a presque la dureté du marbre, la couleur du fer et le poids du plomb.

Il y a dans cette ville un préfet, un tribunal criminel, de 1[ère] instance, spécial, une école centrale, un directeur des contributions directes, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques et un inspecteur des forêts.

Cette ville est une place de guerre de troisième classe de la 23[e] division militaire, et la résidence d'un commandant et de deux adjudans de place. Il y a un directeur des fortifications et deux capitaines du génie. C'est la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division, qui comprend les départemens du *Golo* et de *Liamone*. Il y a dans ce port un commissaire des relations commerciales d'*Espagne* pour les ports de l'*île de Corse*. Le port de cette ville fait encore partie du 6[e] arrondissement maritime, dont le port de Toulon est chef-lieu. Il y a un sous-commissaire d'administration chargé des fonctions de l'inscription maritime, et c'est la résidence d'un syndic des marins. Il y a aussi un chef de la 26[e] légion, un chef d'escadron et un capitaine de la gendarmerie nationale. *Population* 11,336. *Bureau de poste.*

Bastia, v. (*Sesia*), arrond. de Santia, sur la gauche de la Bastia, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Santia. *Pop.* réunie à Baloco et Cassini di Baloco, 621.

Bastia (la), v. (*Stura*), arr. de Mondovi, sur une colline, à 2 k. (½ l.) du Tanaro, 14 k. (3 l. ½) N. E. de Mondovi. *Pop.* 900.

Bastia (Riodi), ruisseau (*Sesia*), qui a sa source à 2 k. (½ l.) E. de Masserano, et se jette dans la Roe-

senda, à Villa-Biotti. Son cours est de 27 k. (6 lieues).

Bastida de Dossi, v. (*Marengo*), arr. de Voguerre, en plaine, au confluent du Curone et du Pô, à la droite de l'un et de l'autre, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Voguerre. *P.* 295.

Bastida - Pancarana, village (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive droite du Pô avec un pont de bateaux, à 13 k. (3 l.) N. E. de Voguerre. *Pop.* 800.

Bastidasse (la), v. (*Var*), arr. de Brignolles, canton de Barjols, commune de Seillons, à 11 k. (2 l. ¾) de Barjols, 22 k. (5 l.) de Brignolles. *Pop.* comprise celle de Seillons, 347. *Bur. de poste* de Barjols.

Bastidasse (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Lorgues, commune de Luc, à 8 k. (2 l.) de Luc, 29 k. (6 l. ½) de Draguignan, 20 k. (4 l. ½) de Lorgues. *Populat.* comprise celle de Luc, 3060. *Bur. de poste* de Luc.

Bastide (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. et canton de Castellane, commune de Peyroulles, près la route de Graste, à 8 k. (2 l.) S. E. de Castellane. *Pop.* comprise celle de Peyroulles et dépendances, 674. *Bur. de poste* de Castellane.

Bastide (la), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de St.-Étienne de Lucdares, commune de Veyrune, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Langogne, 34 k. (7 l. ¾) O. de l'Argentière. *Pop.* comprise celle de Veyrune, 363. *Bur. de p.* de Langogne, département de la Lozère.

Bastide (la), (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues, à 23 k. (5 l. ⅓) de Privas. *Pop.* comprise celle de Juvinas, 1100. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Bastide (la), v. (*Aude*), arrond. et canton de Castelnaudary, commune de St.-Papoul, à 11 k. (2 l. ¾) de Castelnaudary. *P.* comprise celle de St.-Papoul, 1016. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Bastide (la), v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, commune de Laudinhac, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Mur-de-Barrez. *Pop.* 14. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bastide (la), v. (*Aveyron*), arr. et canton d'Espalion, commune de Castelnau de Mandailles, à 6 k. (1 l. ½) d'Espalion. *Pop.* comprise celle de Castelnau de Mandailles, 1069. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bastide (la), v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Masseube, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 28 k. (6 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 105. *Bureau de poste* d'Auch.

Bastide (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbon-blanc, commune de Cenon, à 1 k. (¼ de l.) de Bordeaux. *Pop.* compris celle de Cenon, 1395. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Bastide (la), v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetmau, sur le Luy-de-France, à 18 k. (4 l.) de St.-Sever, 34 k. (7 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bastide (la), v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, commune de Chasserade, à 16 k. (3 l. ¾) de Villefort, 33 k. (7 l. ½) de Mende. *Pop.* comprise celle de Chasserade, 795. *B. de p.* de Villefort.

Bastide (la), village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, canton de la Barthe, à 5 k. (1 l. ¼) de la Barthe, 32 k. (7 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Tarbes.

Bastide (la), village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Ceret, canton d'Arles, à 14 k. (3 l. ⅓) de Ceret, 31 k. (7 l.) de Perpignan. *Pop.* 425. *Bur. de poste* d'Arles.

Bastide (Grande), v. (*Var*), arr. canton et commune de Brignolles, à 38 k. (8 l. ½) de Toulon. *Populat.* réunie à celle de Brignolles.... *Bur. de poste* de Brignolles.

Bastide (la Grande), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. et commune de Fréjus, à 5 k. (1 l. ¼) de Fréjus, 22 k. (5 l.) de Draguignan. *Pop.* réunie à celle de Fréjus.... *Bur. de p.* de Fréjus.

Bastide d'Armagnac (la), bourg (*Gers*), arr. de Condom, canton de Cazaubon, sur la Douze, à 27 k. (6 l.) N. N. O. de Nogaro, 7 m. (16 l. ¼) N. O. d'Auch, 13 k. (3 l.) S. E. de Roquefort. *Pop.* 1463. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Bastide de Béarn (la), village (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sillies, près le lac nommé de la Bastide, à 20 kil. (4 l. ½) d'Orthez, 5 m. (12 l. ½) de Pau. *Pop.* 850. *Bur. de poste* d'Orthez.

Bastide de Beauvoir (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 9 k. (2 l. ¼) de Villefranche, 23 kil. (5 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Villefranche.

Bastide de Besplas (la), village (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mas-d'Azil, sur l'Arize, à 5 m. (11 l.) de Mirepoix, 4 m. (10 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 600. *B. de poste* de Rieux, dép. de la Haute-Garonne.

Bastide de Bouzignac, village (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mirepoix, sur la Contirou, à 3 k. (¾ de l.) de Mirepoix, 32 k. (7 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Bastide-Capdenas (la), village (*Aveyron*), arr. et canton de Villefranche, à 5 k. (1 l. ¼) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 434. *Bur. de p.* de Villefranche.

Bastide - Carbausse (la), v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, canton de Monestiers, à 13 k. (3 l.) d'Alby, 5 m. (11 l. ½) de Castres. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Alby.

Bastide Castel-Moron (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Bouglon, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Marmande, 4 myr. (10 l.) O. N. O. d'Agen, 15 k. (3 l. ½) O. de Tonneins. *Pop.* 1214. *B. de p.* de Cast l-Jaloux.

Bastide-Cazerac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arthès, sur la route de Pau à Bayonne, près du Gave de Pau, à 22 k. (5 l.) d'Orthez, 16 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 588. *B. de p.* d'Orthez.

Bastide de Clarence (la), ville (*Basses-Pyrénées*), arrondissem. de Bayonne, ch.-l. de canton, à 21 k. (4 l. ¾) N. O. de St.-Palais, 7 m. (16 l. ½) O. N. O. de Pau, 20 k. (4 l. ½) O. d'Orthez. Cette ville a été bâtie par Louis *Hutin*, quand il n'étoit encore que roi de Navarre. Le terroir de la Bastide renferme une mine de cuivre située sur la pente méridionale d'une ravine, creusée par le ruisseau d'Arrestschoulégui : elle renferme, dans des bancs de schiste argileux inclinés au nord, une veine dont l'inclinaison est à l'ouest, composée de quartz, de spath et de rocher calcaire, mêlés de belle mine de cuivre jaune, et de mine de fer spathique qui coupe le banc de schiste sans épontes distinctes. Ce même terroir renferme encore une autre mine appelée la mine d'*Usteley* : celle-ci est la plus considérable par sa bonté et la puissance de son filon, qui produit une mine de fer spathique blanche, pure, sur 6 m. (3 t.) d'épaisseur. *Pop.* 2071. *B. de poste* de Bayonne.

Bastide-Constance (la), village (*Haute-Garonne*), arr. et canton de Toulouse, à 11 k. (2 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* réunie à celle de Pechbonieu, 327. *B. de p* de Toulouse.

Bastide d'Anjou (la), village (*Aude*), arr. et canton de Castelnaudary, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Castelnaudary, 43 k. (9 l. ¾) O. p. N. de Carcassonne, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Avignonet. *Pop.* comprise celle de Laval-des-Cugnats, 222. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Bastide de Congoust (la) *ou* la Bastide-sur-l'Hers, village (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mirepoix, sur le Lers, à 24 k. (5 l. ½) de Quillan, 4 m. (10 l. ⅓) de Carcassonne, 13 k. (3 l.) S. S. E. de Mirepoix. Il y a des manufactures de jayet. *P.* 501. *B. de p.* de Mirepoix.

Bastide de Fons, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Cornus, sur des rochers, près la forêt de Guilhaumard, à 30 k. (6 l. ⅔) de St.-Afrique, 8 myr. (17 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Saint-Afrique.

Bastide de Gardernoux (la), *ou* la Bastide de Lordat, village (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, à 14 k. (3 l. ¼) de Mirepoix, 34 k. (7 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 300. *B. de p.* de Pamiers.

Bastide-Delmont (la), v. (*Lot*), arr. de Figeac, canton de Gorses, à 34 k. (7 l. ¾) de Figeac, 7 m. (15 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Bastide de Denat (la), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Réalmont, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Alby, 30 k. (6 l. ¾) de Castres. *Pop.* 326. *Bur. de p.* d'Alby.

Bastide d'Engras, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Lussan, près de la Tave, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Uzès, 31 k. (7 l.) de Nîmes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Bagnols.

Bastide d'Enrichard, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre, commune de Gueytes, à 18 k. (4 l.) de Limoux, 32 k. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Popul.* comprise celle de Gueytes, 40. *Bur. de p.* de Limoux.

Bastide de Pareage (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle, sur la Viaur, à 10 k. (2 l. ½) de Sauveterre, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Bastide de Penne (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Montpezat. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Bastide de Pradines (la), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Saint-Afrique, sur la côte près le Cernon, à 13 k. (3 l.) de St.-Afrique, 5 m. (12 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Bastide d'Esclapon, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, près la Bruyéry, rivière, à 25 k. (5 l. ⅔) de Draguignan, 9 m. (20 l.) de Toulon. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Draguignan.

Bastide de Seron, ville (*Arriège*), arr. de Foix, ch.-l. de cant., sur la Rize, à 23 k. (5 l. ⅓) N. O. de Tarascon, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Foix, 11 k. (2 l. ⅓) E. de Rimont. Cette petite ville ne contient qu'une forge. Dans le voisinage de cette commune il y a plusieurs ruisseaux aurifères. Le ruisseau de la Beouse, situé à 778 m. (400 t.) N. N. E. de la Bastide, est à sec lorsqu'il ne pleut pas; il a formé une ravine composée d'argile rougeâtre, d'argile grise, de cailloux roulés quartzeux et schisteux: cette ravine est entourée de terres fortes propres au labour. L'argile grise est d'une très-belle couleur; on s'en sert pour peindre les maisons. Les verreries d'Arbas, de Pointis et de Sainte-Croix en viennent chercher pour faire leurs creusets: cette terre est mêlée de fragmens de jayet dispersés et point en veines. Sur le revers de la côte de Beouse est le ruisseau du Taliol qui est aurifère, et dont les produits sont parfaitement semblables à ceux du ruisseau de la Beouse. Le ruisseau de Pitrou, près de la métairie de Mazelles ou Mazères, est également aurifère. En montant la côte de la métairie de Sourre, on trouve un filon de mine de cuivre qui traverse le chemin. Au-dessus, en montant la côte, et sur des rochers dont il y a beaucoup de parties couvertes de verd de montagne, on a fait une ouverture sur plusieurs veines de spath pesant. On a aussi découvert, en 1749, les mines d'argent et de cuivre de Méras et de Montégalle. *Pop.* 2132. *Bur. de poste* de Foix.

Bastide de St.-Pierre (la), v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Montauban, commune de Bellegarde, à 6 k. (1 l. ½) de Montleutec. *Pop.* 82, compris celle de Bellegarde. *Bureau de poste* de Montauban.

Bastide de Virac (la), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon, à 19 k. (4 l. ¼) de Joyeuse, 4 m. (10 l. ½) de Privas. *P.* 307. *B. de poste* de Barjac, dép. du Gard.

Bastide des Feuillans (la), *ou* la Bastide de Clermont, village (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 21 k. (4 l. ¾) de Muret, 39 k. (8 l. ¾) de Toulouse. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1162, et qui étoit la résidence du supérieur général de l'Ordre. Elle rapportoit 30,000 liv. à l'abbé. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Noé.

Bastide des Jourdans (la), v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Pertuis, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de Manosque, 22 k. (5 l.) S. E. d'Apt, 32 k. (7 l. ⅓) N. E. d'Aix. Le terroir de ce village possède des perles et des pierres à fusil. *Pop.* 1004. *Bur. de poste* de Pertuis.

Bastide du Salat (la), village (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, sur le Salat, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Girons, 6 m. (12 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Bastide du Temple (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Castel-Sarrazin, à 8 k. (2 l.) de Castel-Sarrazin, 6 m. (13 l.) de Toulouse. *Pop.* 717. *Bur. de poste* de Castel-Sarrazin.

Bastide du Vert, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, sur le Vert, à 16 k. (3 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Cahors.

Bastide-Esparverenque (la), v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. du Mas-Cabardès, à 19 k. (4 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Bastide-Fortunière (la), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, et chef-l. de canton, à 18 k. (4 l.) de Gourdon, 24 k. (5 l. ½) de Cahors. Le village de Gourdon est réuni à cette commune. *Pop.* 1301; savoir, 856 à la Bastide, et 445 à Gourdon. *Bur. de poste* de Gourdon.

Bastide-l'Evêque (la), village (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, près le Lezert ou Martinet, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) de Villefranche, 36 k. (8 l.) de Rhodez. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Villefranche.

Bastide-Lonquers (la), village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, à 5 k. (1 l. ⅓) de Mur-de-Barrèz, 6 m. (14 l.) de Rhodez. *Pop*.... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrèz.

Bastide-Marniac (la), v. (*Lot*), arr. et cant. de Cahors, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de Cahors. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Cahors.

Bastide-Marsa (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Limongne, commune de Beauregard, à 30 k. (6 l. ⅔)

(6 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Caylus.

Bastide Meylan (la), v. (*Isère*), arr. et cant. (est) de Grenoble, commune de Meylan, à 7 k. (1 l. ¾) de Grenoble, 2 k. (½ l.) de Meylan, *Pop.* comprise celle de Meylan et dépend. 937. *B. de P.* de Grenoble.

Bastide Monfort ou de Levis (la), v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, à 10 k. (2 l. ½) O. d'Alby, 8 k. (2 l.) E. N. E. de Gaillac, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Cahuzac-sur-Verre. *P.* 926. *B. de p.* de Gaillac.

Bastide Montréjean (la), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez. *Pop.* 299. *B. de p.* d'Orthez.

Bastide Nantel (la), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche, à 8 k. (2 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Villefranche.

Bastide Paumés (la), village (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 31 k. (7 l.) de St.-Gaudens, 5 m. (11 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Bastide Ronairouze (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de St.-Amans-la-Bastide, sur la Thore, à 8 k. (2 l.) de St.-Pons, 10 myr. (22 l. ¾) de Montpellier. *P.* 1475. *Bur. de poste* de St.-Pons, dép. de l'Hérault.

Bastide Rouge-Peyre (la), (*Aude*), arr. et cant. de Carcassonne, commune de Penautier, sur le Merdeau, à 7 k. (1 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Penautier, 1214. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Bastide Savès (la), v. (*Gers*), arr. de Lombès, cant. de Samatan, près la Save, à 13 k. (3 l.) de l'Isle-Jourdain, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Samatan.

Bastide-sur-Lac (la), v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de la Grasse, près l'Alson, à 11 kilom. (2 l. ⅓) de la Grasse, 19 kilom. (4 l. ¼) de Carcassonne. *Populat.* 212. *Bur. de poste* de la Grasse.

Bastide Saint-Amans (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres et ch.-l. de cant., sur la Thoré, à 25 k. (5 l. ⅔) S. E. de Castres, 22 k. (5 l.) O. de St.-Pons-de-Thomières, 9 k. (2 l. ¼) E. de Mazamet. *Pop.* 2140. *Bur. de poste* de Mazamet.

Bastide St.-Georges (la), v. (*Tarn*), arr. et canton de Lavaur, près l'Agout, à l'E. de Lavaur, 24 k. (7 l. ¾) de Castres. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Lavaur.

Bastide Saint-Pierre (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Grizolles, près le Tarn, à 25 k. (5 l. ⅔) de Castel-Sarrazin, 36 k. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* 419. *Bur. de p.* de Grizolles.

Bastide Saint-Sernin (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, près le Giron, à 14 k. (3 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 212. *Bur. de p.* de Toulouse.

Bastide Teutat (la), v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, dont il est éloigné de 10 k. (2 l. ½) N. O., et à 36 k. (6 l.) O. de Saint-Afrique. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Saint-Sernin.

Bastide Villefranche (la), (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Bastide-de-Béarn.

Bastidette (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, près le Rieutord, à 6 k. (1 l. ½) de Muret, 22 k (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 65. *Bur. de p.* de Muret.

Bastidonne (la), v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Pertuis, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Apt, 7 m. (15 lieues) d'Avignon. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Pertuis.

Bastidonne (la), v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de Barjols, à 3 k. (¾ de l.) de Barjols, 5 m. (11 l.) de Toulon. *Pop.* comprise celle de Pontevis et dépend. 556. *Bur. de poste* de Barjols.

Bastie (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, à 14 k. (3 l. ¼) de Moutiers, 32 k. (7 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Albin, 652. *Bur. de p.* de Conflans.

Bastie, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. (sud) de Chambéry, commune de Balby, à 4 k. (1 l.) de Chambéry, 2 k. (½ l.) de St.-Alban. *P.* comprise celle de Balby, 202. *B. de p.* de Chambéry.

Bastie (Col de la), montagne, (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Conflans, 13 k. (3 l.) N. de Moutiers. Elle a du N. au S. 7 k. (1 l. ¾) de long, et 9 kilom. (2 l. ¼) de l'E à l'O.

Bastie (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers, à 15 k. (3 l. ½) de Sisteron, 29 k. (6 l. ½) de Digne. *Pop.* comprise celle d'Esparon, 250. *Bur. de poste* de Sisteron.

Bastie-Beaussone (la), (*Lot*). *Voyez* Beaussone.

Bastie-Cotte-Chaude (la), v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, commune de Montaulieu, à 5 k. (1 l. ⅓) de Nions, 7 m. (15 l. ½) de Valence. *P.* 69. *B. de p.* de Nions.

Bastie-Cramezin (la), village (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc-en-Diois, près la Maravel, à 25 k. (5 l. ¾) de Die, 7 m. (15 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 52. *Bur. de p.* de la Motte-Chalançon.

Bastie-d'Andaure (la), ou la Bastie-du-Doux, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Agrève, près le Doux, à 28 k. (6 l. ¼) de Tournon, 33 k. (7 l. ½) de Privas. *Pop.* 744. *Bur. de poste* de Vernoux.

Bastie-de-Gresse (la), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Monestier-de-Clermont, commune de Gresse, à 19 k. (4 l. ¼) de Mens, 40 k. (9 l.) de Grenoble. *P.* comprise celle de Gresse, 688. *B. de p.* de Mens.

Bastie-des-Fonds (la), village (*Drôme*), arr. de Die, canton de Luc-en-Diois, sur la Drôme, à 33 k. (7 l. ½) de Die, 8 m. (17 l.) de Valence. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de la Motte-Chalençon.

Bastie-Divisin (la), v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, près l'Huer, à 7 k. (1 l. ¾) de la Tour-du-Pin, 4 m. (10 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 773. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Bastie-du-Doux (la). *Voyez* Bastie d'Andaure (la).

Bastie-Mongascond (la), v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Pont-de-Beauvoisin, près l'Huer, à 5 k. (1 l. ⅓) de la Tour-du-Pin, 4 m. (10 l. ½) de Grenoble. *Populat.* 1318. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Bastie-Monsaléon (la), v. (*Hautes-Alpes*), à 4 k. (1 l.) de Serres. *Voyez* Labatie-Monsaléon. *Pop....* *Bur. de p.* de Serres.

Bastie-Neuve (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap et ch.-lieu de cant., à la source de la Luie, à 8 k. (2 l.) E. de Gap, 23 k. (5 l. ¼) O. d'Embrun, 27 k. (6 l.) N. p. O. de Seyne. *Pop.* 808. *Bur. de p.* de Gap.

Bastie-Roland (la), village (*Drôme*), arrond. de Montélimart, cant. de Marsanne, sur un tertre, à 9 k. (2 l. ¼) de Montélimart, 42 k. (9 l. ½) de Valence. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Montélimart.

Bastie-Verdun (la), v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Buis, commune de St.-Sauveur, près la Seynuet, à 20 k. (4 l. ½) de Nions,

8 m. (17 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Nions.

Bastie-Vieille (la), village (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de la Bastie-Neuve, à 6 k. (1 l. ½) de Gap. *Pop.* 199. *B. dep.* de Gap.

Bastiedonne (la), v. (*Var*). *Voyez* Bastidonne.

Bastiedonne (la), v. (*Vaucluse*). *Voyez* Bastidonne.

Bastigny, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant de St.-André, près la forêt de Pacy, à 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 94. *B. de p.* d'Evreux.

Bastit-de-Beaussone *ou* Saint-Hilaire-du-Bastit (le), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, commune de Pinsac, près la Dordogne, à 31 k. (7 l.) de St.-Ceré, 4 m. (10 l.) de Cahors. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Souillac.

Bastit-du-Cause, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat, à 22 k. (5 l.) de Gourdon, 36 k. (8 l.) de Cahors. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Peyrac.

Bastogne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, ch.-l. de cant., à 28 k. (6 l. ¼) E. de St.-Hubert, 30 kil. (6 l. ¾) N.E. de Neufchâteau, 5 m. (12 l. ¼) N. O. de Luxembourg, 29 myr. (66 l. ½) N. E. de Paris. Longitude, 23. 30. latitude, 50. 10. Cette ville, dans le ci-devant duché de Luxembourg ou Luxembourg-Walon, est située dans la forêt des Ardennes. Malgré que Bastogne ne soit pas fortifiée, les Français y avoient établi garnison en 1684. Ils la cédèrent aux Espagnols avec sa prévôté, qui faisoit partie du comté des Ardennes, en 1698, par le traité de paix de Riswick. On croit que Jean *Beck*, homme d'un rare mérite, prit naissance dans cette ville. Il appartenoit à des parens obscurs; mais il sut, par sa valeur et ses talens militaires, parvenir au grade de mestre-de-camp-général des troupes espagnoles, gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg. Il eut la fierté de répondre à un grand seigneur qui lui reprochoit son origine et son état: *Il est vrai, je fus messager; mais si vous l'eussiez été comme moi, on ne vous eût jamais vu général.* Il fut tué en 1648 à la bataille de Lens en Artois. Il y avoit plusieurs couvens; savoir, les Croisiers, les Récollets et les Religieuses pénitentes. Il y a dans cette ville un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* comprise celle de Bisos, Marvée, et Esle-lès-Prés, 2314. *Bur. de poste.*

Bastries (les), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars, commune de Flavin, à 8 k. (2 l.) de Rhodez. *Pop... Bur. de poste* de Rhodez.

Basville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 21 k. (4 l. ¾) de Pont-Audemer, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Bourgtheroude.

Baswarneton, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Quesnoy-sur-Deule, sur la rive droite de la Lys, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Lille, 43 kil. (9 l. ¾) N. O. de Douay. La partie qui est sur la rive gauche est du dép. de la Lys, cant. de Warvick. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Lille.

Baswarneton, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Warvick, sur la rive gauche de la Lys, à 15 k. (3 l. ½) S. S. E. d'Ypres. Cette commune étoit ci-devant sous la souveraineté de la maison d'Autriche. La France ne possédoit que la partie sur la rive droite de la Lys, qui est du dép. du Nord, cant. de Quesnoy-sur-Deule. *Pop.* 1452. *Bur. de poste* d'Ypres.

Basweiler, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Geilenkirchen, 6 k. (1 l. ½) O. d'Aldenhoven, 13 k. (3 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Bat (Roc du), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Ville-Vieille. Elle a du N. O. au S. E. 2 k. (½ l.) de long.

Bat (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. O. de Nay, coule au N., et se rend dans Lasbareits, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

Bat-d'Aville, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long.

Bataille (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 15 k. (3 l. ½) de Melle, 37 k. (8 l. ⅓) de Niort. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Bataille (la), rivière (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Collobrières. Sa source, à 2 k. (½ l.) du roc Rigaud, coule au S. O., puis au S. E., passe à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Bormes, et se jette dans la mer, à 4 k. (1 l.) S. E. de Bormes, à la plage de la Vielle.

Bataille (la), v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Bains; commune de Vioménil, à 13 k. (3 l.) de Bains, 7 k. (1 l. ¾) de Darney, 24 k. (5 l. ½) de Mirecourt. Il y a une verrerie. *P.* comp. celle de Vioménil et dép. 558. *B. dep.* de Darney.

Bataillière (la), v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. et commune de St.-Maximin, à 4 k. (1 l.) de St.-Maximin, 14 k. (3 l. ¼) de Brignolles. *Pop.* réunie à celle de St.-Maximin. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Batard (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvre, commune de Vaucresson, à 4 kilom. (1 l.) N. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Vaucresson, 254. *Bur. de poste* de Versailles.

Bâtards. Sous la monarchie, dans le Dauphiné, et quelques coutumes particulières, ils succédoient à leur mère. Par-tout ailleurs ils ne pouvoient hériter de leurs auteurs naturels, encore moins des parens de l'un ou de l'autre. Ils ne pouvoient même en recevoir des legs universels ou donations considérables. Les *bâtards* adultérins et incestueux n'avoient droit qu'à des alimens. Les héritiers devoient leur en assurer, si le père étoit mort sans y avoir pourvu. Les *bâtards* n'étoient capables, ni d'offices, ni de dignités, ni de prêtrise, ni même de bénéfice sans dispense. Les *bâtards* du roi, lorsqu'il les avoit reconnus, étoient princes; ceux d'un prince, gentilshommes; ceux d'un gentilhomme, roturiers. Lorsqu'un *bâtard* ne laissoit point d'enfans, et n'avoit disposé de son bien ni par donation ni par testament, sa succession appartenoit au seigneur haut-justicier sur le territoire duquel il étoit né, propriétaire, et décédé. L'une de ces trois conditions manquant, le roi héritoit.

Batchimale (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrondis. de Baguères, cant. d'Arreau, à 22 k. (5 l.) S. d'Arreau, au sommet des Pyrénées. Elle a du S. O. au N. E. 1 k. (¼ de l.) de pente.

Batdour, v. (*Aveyron*). *Voyez* Batou.

Bate (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. (nord) de Dourdan, commune de Rochefort, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Rochefort, 688. *Bur. de poste* de Dourdan.

Batelemont v. (*Meurthe*),

arr. de Château-Salins, cant. de Dieuse, commune de St.-Médard, près une forêt nationale, à 8 k. (2 l.) de Château-Salins, 36 k. (8 l.) de Nancy. *Pop.* comprise celle de St. Médard, 201. *Bur. de p.* de Marsal.

Batenaus ou Baptenans, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 6 k. (1 l. ½) de Meiche. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Baternay, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, à 16 k. (3 l. ⅓) de Romans, 29 k. (6 l. ½) de Valence. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Romans.

Batersbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruch, cant. d'Ottweiler, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Wiebelskirchen dont il dépend, 2 k. (½ l.) S. d'Ottweiler, 6 m. (13 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à celle de Wiebelskirchen, 518.

Batesme, v. (*Haute-Marne*), *Voyez* Balesme. *Bur. de poste* de Langres.

Bathélemont-lès-Bauzement, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Vic, à 14 kilom. (3 l. ½) de Château-Salins, 25 k. (5 l. ⅓) de Nancy. *P.* 209. *Bur. de poste* de Lunéville.

Batice, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hervé, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. d'Aubel, 1 k. (¼ de l.) E. d'Hervé, 18 k. (4 l.) E. de Liége. *Pop.* 3350. *Bur. de poste* d'Hervé.

Baties (les Deux), v. (*Haute-Saone*), arrondis. de Gray, cant. de Fresne-St.-Mametz, à 24 k. (5 l. ½) de Gray, 23 k. (5 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Gray.

Batisolo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de St.-Michele, sur une montagne entre la Monza et le Tanaro, à 18 k. (4 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Mondovi.

Batignolles (les), v. (*Seine*), près la banlieue de Paris. *Bur. de poste* de Paris.

Batilly, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 4 k. (1 l.) N. de Bois-Commun, 40 k. (9 l.) N. E. d'Orléans, 5 kilom. (1 l. ¼) S. de Boyne. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Batilly, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briarre, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Gien, 8 m. (17 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Bonny.

Batilly, v. (*Moselle*), arr. de Briey, à 8 k. (2 l.) de Briey, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Briey.

Batilly, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouche, à 13 k. (3 l.) d'Argentan, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 202. *Bur. de poste* d'Argentan.

Batis et des Hamets (Forêt des) (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, canton de Sailly. Elle a 5,451 m. (2,800 t.) de long sur 3,501 m. (1,800 t.) de large.

Batmale (la), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac, près le Louron, à 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Pau.

Bâtonnier des avocats, sous la monarchie. Ainsi appelé, parce qu'il avoit chez lui le *bâton* de la confrérie de Saint-Nicolas, dont il étoit le chef, comme présidant aux assemblées et députations des avocats, tous membres nés de cette confrérie. Le *bâtonnier* étoit toujours un des anciens de sa compagnie; il restoit en fonctions pendant une année. Il n'avoit aucune juridiction sur l'*Ordre*, mais seulement la voix de représentation et de remontrance. C'étoit lui qui dressoit le *tableau* des avocats autorisés à exercer leur talent au palais. Ce tableau se renouveloit tous les ans. Le nombre des inscrits n'étoit pas limité. On ne pouvoit en être rayé que pour des causes graves.

Batou ou Batdour, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, commune de Vines, à 14 k. (3 l. ¼) de Mur-de-Barrez, 40 k. (9 l.) d'Espalion. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bats, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Bax.

Bats-en-Tursan, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Sever, 29 k. (6 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Batsère, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, commune d'Espêche, sur l'Aiguette, à 10 kilom. (2 l. ½) de Bagnères, 27 k. (6 l.) de Tarbes. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Batte (la), rivière (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 2 k. (½ l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule au S., puis à l'O., et va se rendre dans le Tow, au N. de St.-Mard. Elle a 19 k. (4 l. ¼) de cours.

Battenans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Baume.

Battenans, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 11 k. (2 l. ⅓) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Battenbroech, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Duffel, commune de Wælhem, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Duffel, 4 k. (1 l.) N. O. de Malines. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Malines.

Battenberg, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 3 k. (¾ de l.) S. de Grunstadt, 4 k. (1 l.) N. O. de Frainsheim, 5 m. (11 l. ½) S. p. O. de Mayence, 36 k. (8 l.) de Kaiserslautern. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Battencourt, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, sur la Batte, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Rebange, 6 k. (1 l. ½) N. de Longwy, 29 k. (6 l. ½) O. p. S. de Luxembourg. *P...* *B. de p.* d'Arlon.

Battenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, à 6 k. (1 l. ½) d'Ensisheim, 10 k. (2 l. ½) d'Habsheim, 25 k. (5 l. ¾) d'Altkirch. *Pop.* 685. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Batterans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, à 4 k. (1 l.) de Gray, 42 k. (9 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Gray.

Batteren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, commune de Hilbring, à 18 kilom. (4 l.) de Sarre-Libre, 34 k. (7 l. ¾) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Hilbring, 925. *Bureau de poste* de Sarre-Libre.

Batteries (Plage des), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, entre l'île de la Carsalade et le cap du Gros, entre la pointe de Coudoulière et le cap du Gros, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. p. S. de Toulon.

Battexey, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirecourt, 31 k. (7 l.) d'Épinal. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Charmes.

Battice, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hervé, à 2 k. (½ l.) E. d'Hervé, 16 k. (3 l. ¾) E. de Liége. *Pop.* 3920. *Bur. de poste* d'Hervé.

Battionies, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch. *Pop.* 230. *Bureau de poste* de Charleroy.

Battigny, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, près le Brenon, à 8 k. (2 l.) de Vezelise, 31 k. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Vezelise.

Battincourt, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, commune de Rachecourt, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arlon. *Pop.* comprise celle de Rachecourt, 437. *Bur. de poste* d'Arlon.

Battonceau (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de Gazeran, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Rambouillet, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gazeran, 682. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Battonceau (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de Gazeran, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Rambouillet, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gazeran, 682. *Bureau de poste* de Rambouillet.

Battweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Contwig, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Contwig, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Deux-Ponts, 9 m. (21 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Batude (la), v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 16 k. (3 l. ¾) de Figeac, 5 m. (12 l. ½) de Cahors. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Figeac.

Batut (la), v. (*Arriège*), à 6 k. (1 l. ½) de Saverdun. *Voyez* Labatut. *Bur. de poste* de Saverdun.

Batut (la), v. (*Landes*), à 18 k. (4 l.) de Dax. *Voyez* Labatut. *Bur. de poste* de Dax.

Batut (le), (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amand-d'Escopts, commune de Florentin. *P.* 30. *B. de p.* de Mur-de-Barrez.

Batut-Rivière (la), v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, commune de Ladevèse, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Plaisance, 31 k. (7 l.) de Mirande, 11 k. (2 l. ¼) de Marciac. *Pop.* comprise celle de Ladevèse et dépendances, 680. *Bur. de poste* de Plaisance.

Batut (la), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Maubourguet, à 7 k. (1 l. ¾) de Vic-Bigorre, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 756. *Bur. de poste* de Vic.

Batz, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, commune de Castillon-de-Batz, à 6 k. (1 l. ½) de Vic-sur-Losse, 31 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Castillon et dépendances, 1151. *B. p.* de Vic-sur-Losse.

Batz, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. du Croisic, près les marais salins et près la mer, à 6 k. (1 l. ½) de Guérande, 6 m. (14 l.) de Nantes. *Popul.* 3346. *Bur. de poste* de Guérande.

Batzendal, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, commune d'Angevillers, à 8 k. (2 l.) de Thionville, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Thionville.

Batzendorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. d'Haguenau, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Haguenau, 22 k. (5 l.) de Strasbourg. *Pop.* 452. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Bau (le), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. S. E. de Rimont, coule au N. O., puis à l'O., et se rend dans le Salut, à 14 k. (3 l. ⅓) O. de sa source, au N. de St.-Girons.

Bau (Arrieu de), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) E. S. E. d'Aucun, coule au N., et se rend dans le gave de Dun ou d'Azun, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

Baubau, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Bagnères.

Baubeste, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Lupiac, à 11 k. (2 l. ¾) de Vic-sur-Losse, 39 k. (8 l. ¾) de Mirande, 6 k. (1 l. ½) d'Aignan. *Pop.* comprise celle de Lupiac, 1058. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Baubigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 13 k. (3 l.) de Beaune, 5 m. (10 l. ⅓) de Dijon. *P.* 461. *B. de p.* de Beaune.

Baubigny, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Barneville, à 25 k. (5 l. ¾) de Valognes, 5 m. (11 l. ½) de Coutances. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Valognes.

Baucels (*Hérault*), arrondis. de Montpellier, cant. de Ganges. *Pop.*... *Bureau de poste* de Ganges. *Voyez* Ginestous.

Baucet (le), v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Pernes, à 25 k. (5 l. ⅓) d'Avignon. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Carpentras.

Bauche (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. des Échelles, à 13 k. (3 l.) de Chambéry. *Pop.* 494. *B. de p.* de Pont de Beauvoisin.

Bauchen, v. (*Somme*). *Voyez* Beauchamp-Embreville.

Bauck, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette. *P.* 553.

Baucourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton de Mareuil, à 16 k. (3 l. ¾) de Montdidier, 23 k. (5 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 342. *Bur. de poste* d'Amiens.

Baud, ville (*Morbihan*), arr. de Pontivy, ch.-l. de canton, à 22 kil. (5 l.) S. de Pontivy, 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Vannes, 13 k. (3 l.) O. de Locmine. Les environs de cette ville fournissent des pierres métalliques qui représentent des croix régulières et souvent en sautoir, ou croix de saint André. *Pop.* 4621. *Bur. de poste* de Pontivy.

Baudement, v. (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. d'Anglure, sur la côte près l'Aube, à 16 k. (3 l. ¾) de Sézanne, 6 myriam. (13 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Pont-sur-Seine, dép. de l'Aube.

Baudemont, v. (*Dyle*), arr. et canton de Nivelles, commune de Bois-Seigneur-Isaac, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Bois-Seigneur-Isaac et dépendances, 221. *Bur. de poste de* Nivelles.

Bau-de-Sapt (*Vosges*). *Voyez* Ban-de-Sapt.

Baudicourt, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Étampes, canton de Dourdan, commune de Sonchamp, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Rambouillet, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Dourdan, 27 k. (6 l.) N. O. d'Étampes. *Pop.* comprise celle de Sonchamp, 1030. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Baudiet, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, à 5 m. (11 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 168. *Bur. de p.* de Roquefort.

Baudignan, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, à 31 k. (7 l.) de Roquefort, 22 k. (5 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Roquefort.

Baudignecourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Gondrecourt, sur l'Ornain, à 7 k. (1 l. ⅔) de Gondrecourt, 32 k. (7 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

Baudignies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton du Quesnoy, sur l'Écaillon, à 4 kil. (1 l.) du Quesnoy, 42 k. (9 l. ½) de Douay. *Pop.* 580. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Baudoins (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de

Chevreuse, commune des Layes, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Rambouillet, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Chevreuse, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle des Layes, 195. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Baudoins (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, canton de la Ferté-Alais, commune de Videlle, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de la Ferté-Alais, 19 k. (4 l. ¼) E. d'Étampes. *Pop.* comprise celle de Videlle, 580. *Bur. de poste* de la Ferté-Alais.

Baudon, v. (*Côtes-du-Nord*), à 7 k. (1 l. ¾) de Lannion. *Pop.* 174. *Bureau de poste* de Lannion. *Voyez* Pleumeur-Baudour.

Baudoncour, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, sur la Lautenne, à 4 k. (1 l.) de Luxeuil, 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Baudonvilliers, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, à 13 k. (3 l.) de Bar. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Saint-Dizier, dép. de la Haute-Marne.

Baudou (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Tallard. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de la Saulce, coule à l'E., puis au S. S. E., et se rend dans la Rozines, près la Durance.

Baudour, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Lens, 4 kil. (1 l.) N. p. E. de St.Ghislain, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Mons. *Pop.* 1624. *Bur. de poste* de Mons.

Baudrecourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevant, à 13 k. (3 l.) de Joinville, 34 k. (7 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Doulevant.

Baudrecourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Noméuy, sur la Nied, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Salins, 37 k. (8 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Baudremont, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Pierrefite, près l'Aire, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Mihiel, 19 k. (4 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 97. *Bureau de poste* de St.-Mihiel.

Baudres, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, canton de Levroux, à 29 k. (6 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Levroux.

Baudreville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de la Haye-au-Puits, à 29 k. (6 l. ½) de Carentan, 32 k. (7 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 298. *Bureau de poste* de Periers.

Baudreville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Gomet-la-Ville, à 13 k. (3 l.) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gomet-la-Ville, 315. *Bur. de poste* de Limours.

Baudrezy, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, à 18 k. (4 l.) de Longwy, 39 kilom. (8 l. ¾) de Metz. *P.* 259. *B. de p.* de Longwy.

Baudribosc, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 18 k. (4 l.) de Cany, 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Doudeville.

Baudricourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Avesnes, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Pol, 25 kil. (5 l. ¾) d'Arras. *Populat.* réunie à Oppy, 228. *Bur. de poste* de Frevent.

Baudricourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 6 k. (1 l. ½) de Mirecourt, 39 k. (8 l. ½) d'Epinal. Il y a un château dont la cour renferme une source d'eau minérale sulfureuse. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Baudron, v. (*Var*), arrondis. de Draguignan, canton d'Aceps, à 8 k. (2 l.) de Draguignan, 7 m. (16 l. ¼) de Toulon. *Pop...* *Bur. de poste* de Draguignan.

Bauffe, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Lens, 4 k. (1 l.) S. E. de Chièvres, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Mons. *Pop.* 522. *Bur de poste* de Mons.

Baufin, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Corps, près le Drac, à 5 m. (11 l.) de Grenoble, 13 kil. (3 l.) de Corps. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de la Mure.

Baugas ou Beaugeas, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Cancon, à 10 kil. (2 l. ½) O. de Montflanquin, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Villeneuve-d'Agen, 10 k. (2 l. ½) N. de Ste.-Livrade. *Pop....* *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Baugé-le-Chateau, ville (*Maine-et-Loire*), ch.-l. d'arrondiss. et de cant., sur le Couesnon, à 18 k. (4 l.) de la Flèche, 36 k. (8 l.) E. p. N. d'Angers, 26 m. (59 l.) S. O. de Paris. Il y avoit à Baugé une maîtrise des eaux et forêts, une maréchaussée, et gouvernement de place. Cette ville est divisée en deux parties ou deux villes; la première se nomme *Baugé-le-Vieil*, l'autre *Baugé-le-Château.* Il y a des fabriques de toiles, serges, droguets, ras, étamines, toile à voiles et filatures de coton. On y fait le commerce de charpente, bestiaux, etc. Baugé est le lieu de naissance de François *le Goux de la Boulaye*, voyageur instruit, mort vers 1669. Il parcourut une partie du monde : de retour de son premier voyage, il parut si défiguré, que sa mère ne vouloit pas le reconnoître; il fut obligé d'intenter un procès pour avoir son droit d'aînesse : quelques années après il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du Grand-Seigneur et du Grand-Mogol. Il mourut en Perse d'une fièvre chaude, en 1669. *Relations de ses voyages*, *in-4°*, 1653.

Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 2904. *Bur. de poste.*

Baugé-le-Vieil, ville (*Maine-et-Loire*), arr., canton et commune de Baugé, près le Couesnon, à 1 k. (⅓ de l.) de Beaugé, 3[illegible] k. (7 l. ½) d'Angers. Il y a un chateau [illegible] par Foulques de Nerra, comte d'A[illegible] dans le 11e siècle, et un hôpital. A[illegible] de Melun, chanoinesse de Ste.-Vaudricé, fille de Guillaume, prince d'Epinoy, a rendu de grands services à cette maison : elle y donna des exemples de vertu en la desservant comme religieuse hospitalière, pendant vingt-deux ans. Elle mourut en odeur de sainteté en 1679. *Pop.* 1874. *Bur. de poste* de Baugé.

Baugé (Forêt de) (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Baugé. Elle a de l'E. à l'O. 3306 mèt. (1700 t.) de long, et du N. au S. 2917 mèt. (1500 toises) de large.

Baugerais, ci-devant abbaye d'hommes de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1173 par Henri II, roi d'Angleterre, comte de Touraine, à 8 k. (2 l.) de Chatillon, département de l'Indre.

Baugy, bourg (*Cher*), arr. de Bourges, ch.-l. de canton, à 21 kil. (5 l. ⅔) de Bourges, 4 k. (1 l.) de Villequiers. Ce bourg est situé dans une contrée fertile en blé et en pâturages. *Pop.* 708. *Bur. de poste* de Villequiers.

Baulac, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisanee, sur l'Adour, à 20 k. (4 l. ½) de Nogaro, 5 m. (10 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Plaisance.

Baulay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton d'Amance, sur la côte près la Saone, à 8 k. (2 l.) de Jussey, 21 k. (4 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Vésoul.

Baule, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Beaugency, sur la côte près la Loire, à 4 k. (1 l.) N. E. de Beaugency, 20 k. (4 l. ½) S. O. d'Orléans, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Saint-Ay. On recueille dans son territoire le meilleur safran du ci-devant Gâtinois. *Pop.* comprise celle de Villeneuve, 1625. *Bur. de poste* de Menu-sur-Loire.

Bauler, v. (*Forêts*), arrond. de Dieckirck, cant. de Vianden, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Freylingen, 3 k. (¾ de l.) N. de Vianden, 42 kil. (9 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de p.* de Luxembourg.

Bauler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, près et dépendant de la commune de Barweiler, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Aldenau, 5 m. (11 l.) de Coblentz.

Baulez ou Bonlez, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, sur la Trine, rivière, à 4 k. (1 l.) S. de Grez, 20 k. (4 l. ½) S. de Louvain, 30 k. (6 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. Son territoire est abondant en grains, prairies et pâturages. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Génappe.

Baulny, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, canton de Varennes, sur la Buanthe, à 18 k. (4 l.) de Clermont, 5 m. (12 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Population*, 149. *Bureau de poste* de Varennes.

Baulon (*Allier*). *Voy.* Beaulon.

Baulon, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 20 k. (4 l. ½) de Tarascon, 7 k. (1 l. ¾) de Foix. Dans cette commune on a creusé au-dessus de la ferme de Zarapel une mine de charbon de terre. Il en a été percé une autre sur la pente orientale du roc de Redon. Il y a aussi dans cette mine une petite veine de jais. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Foix.

Baulouze (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Rieumes, coule au N., et se rend dans la Save, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de l'Ile-Jourdain.

Baumaderie (l'ort de) (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, canton des Martigues, à 8 kilom. (2 l.) S. des Martigues.

Baumbiderstroff, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Fauquemont, à 10 k. (2 l. ½) de Boulay, 31 k. (7 l.) de Metz. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Baume (la), v. (*Basses-Alpes*), arr., cant. et commune de Sisteron, à 1 k. (¼ de l.) N. de Sisteron. *Pop.* comprise celle de Sisteron, 4000. *Bur. de poste* de Sisteron.

Baumes-de-Transit, v. (*Drôme*). *Voyez* Beaume-de-Transit.

Baume-la-Roche, v. (*Côte-d'Or*), arrondiss. de Dijon, canton de Sombernon, à 18 k. (4 l.) de Dijon. On trouve dans ce village des carrières de marbre couleur d'olive, tacheté de points rougeâtres et de marques blanches. *Pop.* 357. *Bureau de poste* de Dijon.

Baume-la-Roche (*Jura*). *Voyez* St.-Romain-de-Roche.

Baume-les-Messieurs, v. (*Jura*). *Voyez* Beaume, ci-devant les Moines.

Baume-Roland (la), village (*Bouches-du-Rhône*), arr., canton et commune de Marseille, à 6 kil. (1 l. ½) de Marseille. *Pop.* réunie à celle de Marseille. *Bur. de poste* de Marseille.

Baume-les-Dames ou Beaume-sur-le-Doubs, ville (*Doubs*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur le Doubs, à 29 k. (6 l. ½) N. E. de Besançon, 36 k. (8 l.) O. de St.-Hippolyte, 39 m. (87 l.) S. E. de Paris. Cette commune a été plusieurs fois ruinée par le passage des troupes en temps de guerre. Elle avoit été anciennement surnommée *Baume-les-Dames* par oposition à la ville appelée *Baume-les-Moines*, et à cause d'un célèbre monastère de Bénédictines, où les religieuses faisoient preuve de noblesse: elles n'étoient point cloîtrées. Elle fut fondée vers le milieu du 5ᵉ siècle, par saint Romain et saint Lupicin, frères, qui y placèrent pour première abbesse leur sœur. Bientôt ce monastère fut très-peuplé et fort fréquenté; les rois de Bourgogne le prirent en affection, entr'autres saint Gontran, qui y fut enterré. On y voyoit son tombeau, sur lequel on a sculpté le fameux songe de ce roi, en conséquence duquel il forma plusieurs abbayes. Charlemagne, et son fils, Louis-le-Débonnaire, comblèrent cette abbaye de richesses. Il y avoit aussi un couvent de Capucins, et une paroisse où plusieurs prêtres habitués avoient des bénéfices ou chapelles.

On y récolte des vins très-estimés. On y trouve des carrières de marbre, gypse, ardoise; des mines de fer et de charbon de terre; des tanneries, papeteries, verreries, forges et fourneaux pour la fabrique d'outils grossiers, bombes, boulets, enclumes et bigornes.

Baume est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 2454. *Bur. de poste.*

Baume-sur-Veaure (la), v. (*Drôme*), arr. cant. et commune de Valence, à 2 k. (½ l.) de Valence. *Pop.* réunie à celle de Valence. *Bur. de poste* de Valence.

Baumes ou Beaumes (les), v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barre, à 8 k. (2 l.) de Florac, 10 k. (2 l. ½) de Barre. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Florac.

Baumes-St.-Antoine (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), à 8 k. (2 l.) de Marseille. *Bur. de poste* de Marseille. *Voyez* St.-Antoine.

Baumettes (les), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. et commune de St.-Auban, à 28 k. (6 l. ¼) de Grasse, 3 k. (¾ de l.) de St.-Auban. *Pop.* comprise celle de St.-Auban, 607. *Bur. de poste* de Grasse.

Baumholder, ville (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ¼) O. p. S. de l'Autrecken, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Coussel, 5 m. (11 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle d'Eschelbach, 665. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Baumier, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Bausset, commune de Signes, à 23 k. (5 l. ¼) de Brignolles, 21 k. (4 l. ¾) de Toulon, 10 k. (2 l. ½) de Bausset. *Pop.* comprise celle de Signes, 2442. *Bur. de poste* de Brignolles.

Baunay, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, sur la Nied allemande, à 6 k. (1 l. ½) de Boulay, 21 k. (4 l. ¾) de Metz. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Boulay.

Baune, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Beaune.

Baunes, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St.-Céré, commune de St.-Vincent, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Céré, 25 k. (5 l. ¾) de Figeac. *Pop.* comprise celle de St.-Vincent, 1046. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Baurech, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, sur la Garonne, à 13 k. (3 l.) de Cadillac, 16 k. (3 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Castres.

Baurégard, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-du-Péage, à 11 k. (2 l. ¾) de Romans, 24 k. (5 l. ½) de Valence. *Pop.* comprise celle de Jaillang et Meymans, 1400. *Bur. de poste* de Romans.

Baurens, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Jegun, commune de Castillon-Massas, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch, 6 k. (1 l. ½) de Jegun. *Pop.* comprise celle de Castillon, 390. *Bur. de poste* d'Auch.

Baurières, v. (*Drôme*), arr. de Die, caut. de Luc en Diois, sur la Maravel, à 24 k. (5 l. ½) de Die, 7 m. (15 l.) de Valence. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Die.

Bausdorf, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Freylingen, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Neverbourg, 5 m. (10 l. ¾) N. N. E. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Bitbourg.

Bausendorf, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, près l'Alf, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Wittlich, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Trarbach, 38 k. (8 l. ½) N. N. E. de Trèves. *Population*, 256. *Bur. de poste* de Trèves.

Bauson (le), rivière (*Hérault*), arr. de Beziers, cant. de St.-Gervais. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Gervais, coule à l'O., puis au S., pour se rendre dans la Mare, à 6 k. (1 l. ½) E. de sa source.

Baussaine (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Tinteniac, à 39 k. (8 l. ¾) de St.-Malo, 27 k. (6 l.) de Rennes. *Pop.* 1208. *Bur. de poste* de Bécherel.

Bausse, v. (*Jemmapes*), à 15 k. (3 l. ½) de Mons. *Voyez* Bauffe. *Bur. de poste* de Mons.

Baustert, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neurbourg, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Neurbourg, 8 k. (2 l.) O. de Bitbourg, 5 m. (10 l. ¾) N. E. de Luxembourg. *P.* 411. *B. de p.* de Luxembourg.

Bauteil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 13 k. (3 l.) de Rosoy, 40 k. (9 l.) de Melun. *Pop.* 500. *Bureau de poste* de Coulommiers.

Bautenberg, v. (*Forêts*), à 8 m. (16 l. ¾) de Luxembourg. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bautersem, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. (1er) de Tirlemont, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Louvain, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Tirlemont, 23 k. (5 l. ¼) E. de Bruxelles. Ce village dépendoit du duché de Brabant, dont deux de ses extrémités sont adjacentes, l'une aux remparts de Louvain, et l'autre à ceux de Tirlemont. C'étoit une baronnie du ressort de la mairie de Cumptich. Son territoire est abondant en froment, seigle, avoine et sarrasin; l'orge et le colzat y sont en moindre quantité. Les prairies et pâturages y sont variés, et il y a beaucoup de bois. Les habitans s'y livrent entièrement à l'agriculture, et tirent un produit avantageux de leurs denrées, parce qu'ils ont une communication facile avec Tirlemont et Louvain: il y a deux brasseries et une genièvrerie. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Louvain.

Bauteux, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, caut. de Marcoing, à 13 k. (3 l.) de Cambrai, 6 k. (1 l. ½) de Marcoing. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Cambrai.

Bautheil *ou* Beauteuil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 5 k. (1 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Bauthémont *ou* Banthémont, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, à 13 k. (3 l.) de Réthel, 10 k. (2 l. ½) de Novion-Porcien. *Pop.* comprise celle de Gercy, 450. *Bur. de poste* de Réthel.

Bauvain, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carrouge, à 36 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Carrouge.

Bauvechain, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Grez, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Louvain. Il y a une brasserie; on y recueille beaucoup de grains de toute espèce: il y a de bons pâturages. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Génappe.

Bauville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 18 k. (4 l.) de Cany, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Doudeville.

Bauweiler, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Pop.* 10.

Baux (les), v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap, commune de la Roche, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Gap, 3 k. (¾ de l.) S. O. de la Roche-des-Arnauds. *Pop.* comprise celle de la Roche, 922. *Bur. de poste* de Gap.

Baux (les), v. *Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de St.-Remy, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Remy. *Pop.* 3531. *Bur. de poste* de St.-Remy.

Baux (les), v. (*Vaucluse*), arr. et cant. de Carpentras, commune de Bedoin, à 16 k. (3 l. ¾) de Carpentras, 3 k. (¾ de l.) de Bedoin. *Pop.* comprise celle de Bedoin, 2026. *Bur. de poste* de Carpentras.

Baux-de-Breteuil (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, dans une plaine de la forêt de Breteuil, à 18 k. (4 l.) de Verneuil, 30 k. (6 l. ⅔) d'Evreux. *P.* 1600. *B. de poste* de Conches.

Baux-Ste.-Croix (les), v. (*Eure*), arr. et cant. (sud) d'Évreux, dans la forêt d'Évreux, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *P.* 504. *B. de p.* d'Évreux.

Bauzac, v. (*Dordogne*), à 23 k. (5 l. ¼) de Bergerac. *Pop....* *Bur. de poste* de Bergerac. *Voyez* St.-Maime-de-Rozan *ou* de Bauzac.

Bauzan-lice. *Voy.* St.-Cirgues-en-Montagne.

Bauze (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Hautefort, à 4 k. (1 l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O., et se rend dans la Lourde, à 1 k. (¼ de l.) N. O. d'Hautefort.

Bauzelle, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. (4e) de Toulouse, sur la Garonne, à 8 k. (2 l.) de Toulouse. *Pop.* 193. *B. de p.* de Toulouse.

Bauzemont, v. (*Meurthe*), arr. et cant. (nord) de Lunéville, sur le Sanon, à 13 k. (3 l.) de Lunéville, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Lunéville.

Bauzon (Forêt de), (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueyts et de Montpezat, en deux parties séparées; la plus considérable à 8 k. (2 l.) O. de Montpezat, et a de l'E. à l'O. 9531 myr. (5,000 t.), et du N. au S. 7,013 m. (3,600 t.). La seconde, à 3 k. (⅔ de l.) N. de Montpezat, et a de l'E. à l'O. 5846 m. (3,000 t.), et du N. au S. 3895 m. (2,000 t.). *Bur. de poste* de Langogne, département de la Lozère.

Bauzon *ou* Banzon, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Banzon.

Bauzon-sur-Salindres. *Voyez* St.-Genest-de-Bauzon.

Bauzou, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Bollène. *Pop.* 384. *Bur. de poste* du St.-Esprit.

Bauzy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, près Bonneheure, à 21 k. (4 l. ¾) de Blois. Le château étoit magnifique et spacieux; on y voyoit, au milieu de la cour, sur une colonne, l'image du roi

David, en bronze, d'un très-grand prix; elle avoit été apportée de Rome depuis 200 ans: entr'autres portraits qu'on y voyoit encore, étoit celui du moine *Fustemberg*, qui inventa la poudre et l'artillerie. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de St.-Dié-sur-Loir.

Bavans, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 4 k. (1 l.) de Désandans, 6 k. (1 l. ½) de Montbéliard. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Bavantore, v. (*Marengo*), arr. de Tortonne, sur une colline près de Ste.-Agathe, à 22 k. (5 l.) S. de Tortonne. *P.* 181. *B. de p.* de Tortonne.

Bavart, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, commune d'Eup, près la Garonne, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Gaudens, 11 m. (24 l. ¼) de Toulouse, 2 k. (½ l.) de St.-Beat. *Pop.* comprise celle d'Eup, 303. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Bavay, ville (*Nord*), arrondissement d'Avesne et ch.-l. de canton, sur la route de Maubeuge à Valenciennes, à 20 kilom. (4 l. ½) E. de Valenciennes, 11 k. (2 l. ¾) N. E. du Quesnoy, 5 m. (11 l. ½) E. de Douay, 13 k. (3 l.) de Maubeuge, 27 m. (47 l.) de Paris. Cette ville est très-ancienne. Elle a servi de place d'armes aux Romains; les commentaires de César nous en donnent la certitude. Les inscriptions, les tombeaux de leurs généraux, un aquéduc, des médailles frappées de leur temps, les tours et les masures d'un cirque qu'ils y ont construit, sont des marques illustres de son antiquité, et peut-être du rang qu'elle occupoit parmi les villes soumises à leur empire. Elle n'est plus ce qu'elle étoit autrefois. D'ailleurs elle a été brûlée et saccagée si souvent, qu'il lui auroit été difficile de s'agrandir. Elle a servi de retraite à l'armée française en 1709, après la fameuse bataille de Malplaquet, où 25 mille hommes périrent, tant du côté des alliés que du côté des Français, le 11 septembre de la même année. Outre l'église paroissiale, il y avoit des Récollets, des Sœurs grises, et des Prêtres de l'Oratoire qui y enseignoient les humanités. Bavay a trois fabriques: la première de platines en fer de toute espèce sur la rivière; la deuxième, de fils de coton; et la troisième, de bas de diverses qualités. *P.* 1339 *B. de p.*

Bave (la), rivière (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Gorses. Sa source, près la Bastide-Delmont, à 3 kilom. (½ de l.) N. E. de la Tronquière, coule à l'O. p. N., passe à St.-Céré, et va se rendre dans la Dordogne, à 9 k. (2 l. ⅓) O. p. N. de St.-Céré.

Bavel, v. (*Ain*), à 10 k. (2 l. ½) de Belley. *Voyez* St.-Martin-de-Bavel. *Bur. de poste* de Belley.

Bavelincourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, près le ruisseau de Hallu, à 15 kilom. (3 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Agnicourt et d'Hébart, 210. *Bur. de poste* d'Albert.

Bavent, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, à 13 kilom. (3 l.) de Caen. *Pop.* 827. *Bur. de poste* de Troarn.

Baverans, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, sur la côte près le Doubs, à 4 k. (1 l.) de Dole, 5 m. (10 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 125. *B. de p.* de Dole.

Baves (la), rivière (*Cantal*), arr. de St.-Flour. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. de Blesle, coule à l'E., et se rend dans l'Allagnon, à 16 kil. (3 l. ¾) de sa source.

Bavichove, v. (*Lys*), arr. et cant. (1er) de Courtrai, à 2 k. (½ l.) E. p. S. d'Hulste, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Courtrai, 38 k. (8 l. ½) S. de Bruges. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Courtrai.

Baville, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Croc, près la Tarde, à 18 k. (4 l.) de Felletin, 5 m. (12 l.) de Guéret. *Pop.* 783. *Bur. de poste* de Felletin.

Baville, v. (*Eure*), à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bourgthéroude. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Baville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. (nord) de Dourdan, commune de St.-Cheron, à 9 k. (2 l. ¼) d'Arpajon, 14 k. (3 l. ¼) N. d'Étampes. Il y a une tuilerie. *P.* comprise celle de St.-Cheron, 1050. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bavillier, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 3 kilom. (¾ de l.) de Béfort, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Béfort.

Bavinchoze, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. de Cassel, près la Peene, à 3 k. (2 l.) d'Hazebrouck, 6 m. (14 l. ½) de Douay. *Pop.* 903. *Bur. de poste* de Cassel.

Bavinourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Pol, 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Doulens, département de la Somme.

Bavisiau, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, commune de Buvigny, à 9 k. (2 l. ¼) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ¼) de Douay. *Pop.* comprise celle de Buvigny, 101. *Bur. de p.* de Bavay.

Bax, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieux, à 8 k. (2 l.) de Rieux, 5 m. (10 l.) de Toulouse. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Rieux.

Bax, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 13 k. (3 l.) de Nérac, 18 k. (4 l.) d'Agen. *P.* 39. *Bur. de p.* de Nérac.

Baxen, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voy.* Baexem.

Bay, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Veyle, commune de Cormaranche, à 13 k. (3 l.) de Chatillon, 30 k. (6 l. ¾) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Cormaranche, 740. *Bur. de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Bay, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 27 k. (6 l.) de Rocroy, 33 k. (7 l. ½) de Charleville. *Pop.* 309. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Bay, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton d'Auberive, sur l'Aube, à 21 k. (4 l. ½) de Langres, 33 k. (7 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Langres.

Bay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesmes, à 20 k. (4 l. ½) de Gray, 5 m. (11 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Marnay.

Bay (Tour de la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrondis. de Bagnères, cant. de Vielle, à 7 k. (1 l. ⅔) O. N. O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

Bay, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Vallier, commune d'Escragnolles, à 13 k. (3 l.) de Grasse, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Vallier. *Pop.* comprise celle d'Escragnolles, 346. *Bur. de poste* de Grasse.

Baya, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 6 k. (1 l. ½) de Huy, dép. de l'Ourthe. *Bur. de poste* de Huy.

Bayac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, sur la Couze, à 20 k. (4 l. ½) de Bergerac, 43 k. (9 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Bergerac.

Bayard, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* Neuville-Bayare (la).

Bayas, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Guitres, à 16 k. (3 l. ¾) de Libourne, 38 k. (8 l. ½) de Bordeaux. *P.* 451. *B. de p.* de Coutras.

Baye (la), rivière (*Aveyron*), arr.

arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Parisot, coule au S., et se rend dans l'Aveyron, à 1 k. (¼ de l.) E. p. N. de Varen.

Baye, v. (*Marne*), arr. d'Epernai, cant. de Montmort, à 14 k. (3 l. ⅓) N. de Sezanne, 18 kilom. (4 l.) E. de Montmirail, 4 m. (10 l.) O. de Châlons. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Sezanne.

Bayecourt, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Châtel, sur le Durbion. *P.* 226. *B. de p.* d'Epinal.

Bayel, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, sur la côte près l'Aube, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bar, 5 m. (12 l.) de Troyes, 6 k. (1 l. ½) de Clairvaux. Il y a une verrerie où l'on ne fabrique que de la gobeletterie. *Pop.* 375. *Bur. de p.* de Clairvaux.

Bayelle (la), rivière (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Roujan, coule au S. p. E., et se rend dans la Peine, à 7 kilom. (1 l. ¾) de sa source.

Bayencourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Foucquevillers, commune de Souastre, à 9 k. (2 l. ¼) de Bapaume, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* réunie à celle de Souastre, 576. *Bur. de p.* de Bapaume.

Bayencourt, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *P.* 181. *B. de p.* d'Albert.

Bayenghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Omer, 7 m. (16 l. ½) d'Arras. *Pop...* *Bur. de poste* de St-Omer.

Bayenghem-lès-Seninghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 13 k. (3 l.) de St.-Omer, 7 m. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de St.-Omer.

Bayeren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, commune de Kiff. *Pop.* comprise celle de Kirff, 233. *Bureau de poste* de Bouzonville.

Bayerfeld, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, commune de Stucweiler, sur l'Alzeins, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Rokenhausen, 10 k. (2 l. ½) E. d'Odenbach, 4 myr. (10 l. ¼) S. O. dè Mayence. *Pop...* *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Bayers, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, canton de Mansle, près la Charente, à 11 k. (2 l. ¾) de Ruffec, 31 k. (7 l.) d'Angoulême. Les environs produisent beaucoup de safran, dont on fait des envois à Lyon, en Hollande et en Allemagne. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Mansle.

Bayet, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de Chantelle-le-Château, près la Sioule, à 18 k. (4 l.) de Gannat, 36 k. (8 l.) de Moulins. *Pop.* 535. *B. de p.* de St.-Pourçain.

Bayet, v. (*Aube*). *Voyez* Bayel.

Bayeux, ville (*Calvados*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Aure, à 27 k. (6 l.) O. N. O. de Caen, 40 k. (9 l.) E. de Carentan, 5 m. (11 l. ⅓) N. de Vire, 26 m. (58 l.) O. p. N. de Paris. Long. 16. 57. lat. 49. 16. Cette ville est très-ancienne; car les Druides l'occupoient du temps de César. Ces prêtres païens, absolus dans les affaires d'Etat et de religion, y établirent une école qui devint célèbre, à la porte d'*Araegenus* ou de *Bayeux*, sur le mont Phaunus, au milieu d'un bois de chênes, où ont été bâtis depuis les prieurés de St.-Victor et de Saint-Nicolas de la Chenay. Cette ville, après Caen, est une des plus considérables de ce département; mais elle est mal bâtie, c'est-à-dire comme le sont à-peu-près toutes les villes antiques. Il n'y a de remarquable que la cathédrale qui mérite l'attention du voyageur. Son portail est magnifique, et les trois clochers qui le surmontent sont d'une élévation et d'une hardiesse surprenantes. Son chapitre étoit composé de 47 chanoines, y compris les dignitaires, de 55 chapelains, 6 grands vicaires, 6 petits, et de 6 enfans de chœur. Le siége de Bayeux date du quatrième siècle. Saint Exupère ou Spire en a été le premier évêque. Outre quatorze paroisses que cette ville renfermoit, il y avoit le prieuré de Saint-Vigor, celui de l'Ordre de saint Benoît, celui de la Congrégation de saint Maur, le prieuré de la Chenay, de l'Ordre de saint Augustin; des Cordeliers, des Augustins, des Capucins, des Bénédictines, des Ursulines, des Sœurs de la Charité et des Hospitalières; un séminaire dirigé par les Lazaristes. L'évêché étoit un objet de plus de 70,000 fr. de rente pour l'évêque. La réception de l'évêque étoit singulière. Après avoir célébré la messe, il alloit coucher au prieuré de Saint Vigor-le-Grand, à 1 k. (¼ de l.) de Bayeux. Il y arrivoit monté sur une haquenée, et avoit des éperons d'argent. Le seigneur de la baronnie de Beaumont aidoit le prélat à descendre de sa monture, prenoit la haquenée et la faisoit conduire à son écurie. C'étoit l'un des plus beaux droits de son fief. L'évêque se plaçoit ensuite sous un dais, porté par quatre religieux du prieuré de Saint-Vigor jusque dans son appartement. Le commerce de cette ville consiste en fabriques de dentelles, bas au métier, draps, serges, ratines, toiles, grains, chanvre, beurre, cidre. Les teintures sont belles; leur réputation se soutient.

Bayeux a vu naître Michel *Beziers*, d'abord curé de St.-André de Bayeux, puis chanoine du St.-Sépulcre de Caen et membre de l'académie de cette ville, chronologiste, historien et littérateur. Il mourut à Caen en 1782. On a de lui: *Chronologie historique des Baillis et des Gouverneurs de Caen*, in-12. 1769. *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, 1773, in-12, etc. — Pierre du *Bosc*, ministre et controversiste: né en 1623, mort en 1692. On a de lui 7 vol. de sermons. Louis XIV disoit *qu'il étoit le plus beau parleur de son royaume.* — Jean *Brebeuf*, jésuite, missionnaire, né en 1592. Il fut envoyé aux missions du Canada l'an 1628, où il convertit à la foi plus de 7,000 habitans. Comme il étoit chez les Hurons, ennemis des Iroquois, ceux-ci le prirent et le brûlèrent à petit feu en 1640. — Alain *Chartier*, orateur, mort à Avignon en 1449; il étoit conseiller au parlement de Paris. Il avoit le nom de *Père de l'éloquence française.* Ses œuvres ont été publiées in-4°. en 1617. — Guillaume *Chartier*, son frère, étoit aussi conseiller au parlement de Paris, et évêque de cette ville en 1447: il mourut en 1472. Il fut un des commissaires pour la révision du procès de la *Pucelle d'Orléans.* — Jean *Chartier*, son frère, étoit bénédictin. On a de lui: *Chroniques de St.-Denis*, rédigées en français depuis *Pharamond* jusqu'au décès de *Charles VIII*, en 3 vol. *in-fol.* Paris, 1493, ouvrage rare. *Histoire de Charles VII*, imprimée au Louvre en 1661, *in-folio.* — Thomas de *Douvre*, premier Normand placé par *Guillaume-le-Conquérant* sur le siége d'Yorck; mort en 1100. Il fit plusieurs livres sur le *chant ecclésiastique.* — Pierre *Hallé*, auteur et versificateur, né en 1611. On a de lui des *Poésies latines*, des *Harangues* et des *Ouvrages de Jurisprudence.* — Jacques de *la Mariousse* de *Clavigny*, littérateur; mort en 1702: il étoit cha-

noine de Gondam. On a de lui : *Traduction libre des Psaumes de vêpres des dimanches. Du Luxe. Vie de Guillaume-le-Conquérant*, roi d'Angleterre. *Les Prières que David a faites à Dieu comme roi.* — Jacques *Moussare*, architecte, peintre et géomètre ; mort en 1750, âgé de quatre-vingts ans. C'est d'après ses dessins que la tour de l'horloge de la cathédrale de Bayeux fut rebâtie en 1714. Ses tableaux sont estimés des connoisseurs. *Guillaume* son frère puiné, vicaire-général de Bayeux, avoit beaucoup d'érudition. La relation qui parut sur la mort de François de *Nesmond*, évêque de Bayeux en 1715, est de lui. Il mourut en 1756. — François-André *Plugnet*, né en 1713, mort en 1790 chanoine de Cambrai. S'étant fixé à Paris, Plugnet fut professeur d'histoire naturelle au collége royal. On a de lui : *Examen du Fanatisme*, 3 vol. *in*-12, 1757. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Égaremens de l'Esprit humain*, ou *Dictionnaire des Hérésies*, 1762, 2 vol. *in*-8°. *De la Sociabilité*, 2 vol. *Les livres classiques de l'Empire de la Chine*, recueillis par le Père *Noël*, 7 vol. 1784 et 1785. *Traité philosophique et politique sur le Luxe*, 2 vol.

Il y a à Bayeux un évêché qui relève de l'archevêché de Rouen, un sous-préfet, un tribunal de première instance, de commerce ; une école centrale, un sous-inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, et un receveur particulier. *P.* 10,578. *Bur. de poste.*

Baychem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Oosterzeele, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Nazareth, 13 k. (3 l.) S. de Gand. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Gand.

Bayiou (la), rivière (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Trests. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Vauvenargues, coule à l'O., descend au S. O. se rendre dans l'Arc, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Baylongue, v. (*Landes*), à 11 k. (2 l. ¾) de Tartas. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Tartas.

Baynes, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, près l'Esques, à 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Bayeux, 43 k. (9 l. ¾) O. de Caen, 14 k. (3 l. ½) S. E. d'Isigny. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Balleroy.

Baynes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Valence, commune d'Espalais, à 5 k. (1 l. ¼) de Valence, 30 k. (6 l. ¾) d'Espalais. *Pop.* comprise celle d'Espalais, 315. *Bur. de poste* de Valence.

Bayon, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de Bourg, près la Gironde, à 3 k. (¾ de l.) de Bourg, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1230. *Bur. de poste* de Bourg.

Bayon, ville (*Meurthe*), arr. de Lunéville et ch.-l. de cant., sur la Moselle, à 18 k. (4 l.) S. O. de Lunéville, 27 k. (6 l.) S. de Nancy, 18 k. (4 l.) E. de Vézelize. Bayon fut érigé en marquisat en 1720, en faveur de la belle Marie-Isabelle de Ludres. Le château, bâti sur une belle terrasse au bord de la Moselle au XIIIe. siècle, tombe en ruines. Il y avoit une église paroissiale dans son enceinte, et un couvent de religieux, appelés *Tiercelins*, qu'on transféra hors de la ville en leur assignant un revenu plus considérable. *Pop.* 708. *Bur. de p.* de Lunéville.

Bayonne, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Bourg-Lastic. *Pop...* *Bur. de poste* de Clermont.

Bayonne, ville (*Basses-Pyrénées*), ch.-l. du 4e. arr. et de cant., à 9 m. (21 l.) O. de Pau, 4 m. (10 l.) S. O. de Dax, 29 k. (6 l. ½) N. E. d'Andaye, 80 m. (180 l.) de Paris. Long. 16. 9. lat. 43. 39. Bayonne est située à 4 k. (1 l.) de la mer, au confluent de la Nive et de l'Adour. Ces deux rivières, après voir partagé cette ville en trois parties à peu près égales, confondent leurs eaux à 2 k. (½ l.) de là, et vont se perdre dans l'Océan.

Cette ville présente le plus bel aspect. Les places publiques, si elles ne sont pas régulières, sont du moins décorées de fort beaux édifices. Le quartier qui se trouve sur la rive gauche de la Nive se nomme *le grand Bayonne ;* celui qui est bâti entre la rive droite de cette rivière et la rive gauche de l'Adour, est *le petit Bayonne ;* et le troisième quartier, assis sur la rive droite de l'Adour, s'appelle *le faubourg du Saint-Esprit.* On communique dans tous ces quartiers par différens ponts, du centre desquels on découvre les vaisseaux, les barques, les chaloupes, et autres constructions maritimes dont ces rivières sont couvertes, et qui donnent une vue délicieuse à ces diverses perspectives. La promenade publique n'est pas un des moindres agrémens de cette ville. C'est une espèce de cours, soigneusement entretenu, d'une assez longue étendue, planté de plusieurs allées d'arbres élevés, vigoureux et touffus, dont l'ombrage est aussi agréable que recherché dans un climat où quelquefois les chaleurs sont insupportables. Le soir elle est fréquentée par toute la ville. Charles VII la conquit sur les Anglais vers le milieu du XVe. siècle, et depuis elle est toujours restée à la France. C'étoit le siége d'un évêché peu considérable : il ne rapportoit que 20 mille livres de rente. L'église cathédrale étoit dédiée à la sainte Vierge ; il n'y avoit point d'autre paroisse dans la ville. L'évêque et les chanoines étoient les curés naturels et primitifs de cette paroisse. Il se faisoit tous les ans à Bayonne une fameuse procession en l'honneur de *saint Léon*, nommé archevêque de Rouen par le Pape vers l'an 900, et envoyé sur les frontières d'Espagne pour travailler à la conversion des peuples de ces contrées. Saint Léon se trouvant en 907 à Bayonne, continua de prêcher contre les pirates, et contre ceux qui leur donnoient asile. Les pirates, outrés contre lui, le saisirent, et lui tranchèrent la tête hors de la ville, auprès de la rivière de Nive. Les habitans, pour marquer leur reconnoissance à saint Léon, faisoient tous les ans cette procession le jour de la Pentecôte.

Les Espagnols ont tenté deux fois de surprendre cette ville, d'abord en 1595, la nuit de la veille de saint Jean-Baptiste, et ensuite en 1551. Le complot fut découvert, les chefs furent punis ; et c'étoit en actions de graces qu'il se faisoit tous les ans une procession générale le dimanche après la fête de saint Jean-Baptiste. Il y avoit à Bayonne cinq couvens de moines, Capucins, Cordeliers, Carmes, Augustins et Dominicains ou Jacobins ; et trois maisons de Religieuses, les Filles de la Visitation, les Dames de la Foi, et les Filles de Sainte-Claire. Outre la collégiale et la commanderie de l'Ordre de Malte, et une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, appelée *Saint-Bernard-lès-Bayonne*, il y avoit aussi un monastère de Religieuses. Cependant plus de la moitié de la ville professe la religion juive. Les Juifs sont tous négocians.

C'est ici le cas de parler de son commerce : sous bien des rapports, il n'en existe guère de plus brillant. Mais toutes ses spéculations se tournent vers l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande ; et tous les objets que

renferme la France dans ses manufactures et ses productions territoriales, qui sont susceptibles d'être échangés pour l'or ou les marchandises de ces trois nations commerçantes, servent à étendre leur commerce extérieur. Celles que l'on porte dans la Haute-Navarre, ce sont des draperies de Montauban; savoir, cadis, serges, burats, bayettes, toiles, comme celles de Bretagne, de Laval, de St.-Quentin et de Cambrai; toiles teintes d'Allemagne, de Reims et de Rouen; dentelles or et argent, fin et faux, qui se fabriquent à Lyon; étoffes de soie de cette dernière ville et d'Avignon, et quelque peu de Tours; beaucoup de quincaillerie du Forez, merceries de toute espèce, nommément soies à coudre, passemens de fil, guipures de fil et soie qui se font à Lyon, bas; quantité de marchandises de Tournai, Valenciennes, Lille et Amiens, telles que camelots, bouracans, ligatures, dentelles; épiceries, drogueries, sucres et cassonnades, cire de Hollande et des Landes; poissons frais, salé, tels que morue, saumon, colacqs, anguilles et rousseaux; cacao des Iles: ce dernier article, tiré de Bayonne par les Espagnols, s'élève à plus de 12 mille quintaux année commune. Ils donnent en retour de ces marchandises des laines d'Arragon, de Navarre et de Castille, des vins, du fer, de la réglisse, de l'huile d'olive, ou bien ils les paient en or ou argent monnoyé, en vieille vaisselle, et quelquefois en lingots. Les navires de Bayonne portent également à Cadix du brai noir et rouge, du goudron, des planches, et quelques autres marchandises propres à la navigation; mais ce commerce n'est pas conséquent. Il n'en est pas de même des laines que cette ville tire de l'Espagne. Ce sont, comme on sait, les plus estimées de toute l'Europe. Il entre à Bayonne chaque année environ 15 à 20 mille balles de laine de toutes qualités venant de ce royaume. On les distingue nominativement en ségovies superfines, ségovies Léonese, ségovies ordinaires, sories ségoviennes, burgalèses, sories de Caballeros, sories molines, grands et petits albarasins, cuençâs, étrémenas, belchittes, campos d'Arragon, fleuretons de Navarre, et toutes sortes d'agnelins fins et communs, en surge et lavés. Quantité de négocians de Bayonne achètent une partie de ces laines en surge, et les font laver sur les lieux pour leur compte; les autres s'adressent directement aux Espagnols qui ont des troupeaux, ou à des marchands de cette nation qui, tous les ans, les envoient à Bayonne toutes lavées pour les y vendre eux-mêmes: de manière que les négocians de cette ville, pouvant se procurer ces laines de la première main, sont en état de les livrer à meilleur compte que les autres. Elle fait aussi un commerce considérable de jambons, qui le disputent, comme on sait, à ceux de Mayence et d'eaux-de-vie. Il y a une verrerie, appelée la *verrerie de Blancpignon*, située très-près de cette ville, sur la rive gauche de l'Adour, établie en vertu de lettres-patentes du 21 novembre, du 13 décembre 1775 et du premier octobre 1776. Cette verrerie appartient à MM. Pierre-Descamp, Abraham Nunes et Neveu, de Bayonne. Elle fabrique près de 400 mille bouteilles par an, et approvisionne les départemens des Hautes et Basses-Pyrénées, etc. Elle fournit elle seule aux expéditions des vins et eaux-de-vie en bouteilles qui se font de Bayonne pour l'étranger comme pour l'intérieur de la République. Cette ville posséde deux raffineries de sucre. Le marbre de Bayonne est tout blanc: il vient des Pyrénées, et se tire des montagnes, non loin de la ville.

Cette ville est la patrie de Jean *du Verger* de *Havrane*, abbé de Saint-Cyran, intime ami de Jansenius: né en 1581, mort à Paris en 1643. On a de lui: *La Somme des Fautes et Faussetés capitales contenues en la Somme Théologique* du P. François Garrasse. *Des Lettres spirituelles*, etc. — Bertrand *Pelletier*, apothicaire à Paris, membre de l'Académie des sciences et de l'Institut national pour la chimie: né en 1761, mort en 1797, âgé de 36 ans. Il a donné beaucoup de *Mémoires* dans les *Journaux*. Il étoit professeur de chimie à l'école polytechnique, et co-éditeur du *Journal d'histoire naturelle*.

Bayonne est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Toulouse. Il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, de commerce; une grande école de navigation, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, des agens de change, des courtiers de commerce, un receveur particulier, un hôpital militaire, un octroi municipal, et un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées L, un commissaire, un directeur de la fabrication, un contrôleur du monnoyage, et un caissier. Il y a aussi un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. On y trouve encore un bureau de sortie, par mer, des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger. Cette ville est une place de guerre de 2e. classe de la onzième division militaire, et la résidence d'un commandant et de deux adjudans de place, d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications. La citadelle de Bayonne est un poste de guerre de quatrième classe de la onzième division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Il y a un chef de brigade directeur de l'artillerie, et un capitaine du génie. Le port de cette ville fait partie du cinquième arrondissement maritime, dont le port de Rochefort est chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration, qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. Ce port, comme chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime, est la résidence d'un *syndic des marins*. Il y a un premier sous-inspecteur de la marine qui remplit dans ce port les fonctions attribuées à l'inspecteur de l'arrondissement maritime. Il y a dans ce port des commissaires des relations de *la République batave*, du *Danemarck* et d'*Espagne*. *Pop.* 12578. *Bur. de poste.*

Bayonnetes (le), île (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. d'Auray, dans l'Océan, à 1 k. (¼ de l.) de la côte, 14 k. (3 l. ¼) d'Auray, 2 k. (½ l.) de Loemariaque. *Pop....* *Bur. de p.* d'Auray.

Bayons, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers, près la Clastre, à 25 k. (5 l. ⅓) de Sisteron, 29 k. (6 l. ½) de Digne. *Pop.* 748. *Bur. de poste* de Sisteron.

Bayonville, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Buzancy, à 10 k. (2 l. ½) de Grand-Pré, 4 m. (10 l. ½) de Charleville. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Buzancy.

Bayonville, v. (*Meurthe*), arr. de Tul, cant. de Thiaucourt, sur le Mad, rivière, à 13 k. (3 l.) de Pont-à-Mousson, 39 k. (8 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Bayonvillers, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Rozières, à 24 k. (5 l. ½) de Montdidier, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de Corbie.

Bayrin, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, commune de Merrieux, à 18 k. (4 l.) de Chambéry, 5 k. (1 l. ¼) d'Yenne. *Population* comprise celle de Merrieux, 237. *B. de p.* de Chambéry.

Bays, bourg (*Mayenne*), arr. de Mayenne, ch.-l. de canton, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Vilaine, 20 k. (4 l. ½) E. p. S. de Mayenne, 36 k. (8 l.) N. E. de Laval. *Pop.* 1950. *Bur. de poste* de Mayenne.

Bayse (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Brassac, commune de Bez, à 18 k. (4 l.) E. p. N. de Castres, 4 k. (1 l.) O. de Brassac. *Population* comprise celle de Bez et dépendances, 1350. *Bur. de poste* de Castres.

Bayvel, v. (*Eure*), à 13 k. (3 l.) de Pont-Audemer. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Pont-Audemer. *Voyez* Chapelle-Baivel (la).

Bazac, v. (*Charente*), arrond. de Barbezieux, cant. de Chalais, près la Dronne, à 31 k. (7 l.) de Barbezieux, 5 m. (10 l. ⅓) d'Angoulême. *Population*, 381. *Bureau de poste* de Griôle.

Bazadois (le), ci-devant pays en Guienne et en Gascogne, dont Bazas étoit la capitale. Il étoit borné au septentrion par la Dordogne, qui le séparoit du Bordelois et du Périgord; au midi par le Condomois, au levant par l'Agénois et par le Condomois, et au couchant par le Bordelois et les grandes Landes. Il fait actuellement partie du département de la Gironde et de celui de la Haute-Garonne. Il avoit environ 8 m. (18 l.) de longueur sur autant de largeur. Ce pays étoit arrosé par la Garonne, qui le divisoit en deux parties, l'une septentrionale, l'autre méridionale; la première tenant à la Guienne, et celle-ci à la Gascogne: il étoit encore arrosé par le Drot, la Dordogne, l'Avance, etc. Le climat de ce pays étoit tempéré et sain; la terre étoit fort fertile en blés et en vins, à la réserve de la partie méridionale trop sablonneuse, et où commencent les grandes Landes.

Le Bazadois étoit entièrement du gouvernement général militaire de Guienne et Gascogne, du parlement, de la généralité et de l'intendance de Bordeaux, et de l'élection de Condom.

Le Bazadois passa de la domination des Romains sous celle des Goths, en même temps que le reste de la Gascogne. Il fut soumis, en 507, par Clovis aux Français, ainsi que tout le reste du pays qui s'étend au midi de la Garonne jusqu'aux Pyrénées. Depuis ce temps le Bazadois suivit le sort de la Gascogne.

Les habitans de cette contrée font beaucoup d'eau-de-vie, et cultivent quantité de chanvre, dont ils font un gros commerce. Ces marchandises s'envoient ordinairement à Bordeaux par la Garonne. La marée monte dans ce fleuve jusqu'à Langon, petite ville du Bazadois, à 22 k. (5 l.) au septentrion de Bazas, et à 4 m. (10 l.) au midi vers le levant de Bordeaux. *Voyez* les départemens dont ce pays fait actuellement partie, pour les productions, l'industrie et le commerce de ses habitans.

Bazaiges, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, canton d'Eguzon, à 10 k. (2 l. ½) d'Argenton, 38 k. (8 l. ½) de la Châtre. *Pop.* 490. *Bur. de poste* d'Argenton.

Bazailles, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Villers-la-Montagne, à 13 k. (3 l.) de Longwy, 4 m. (10 l.) de Metz. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Longwy.

Bazancourt, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, près la Suippe, à 15 k. (3 l. ½) de Reims, 5 m. (11 l.) de Châlons. *Pop.* réunie à Poncacle, 815. *Bur. de poste* de Reims.

Bazancourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Senantes, à 20 k. (4 l. ½) de Grandvilliers, 29 kil. (6 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Songeons.

Bazancy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton. *Pop.* 135. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bazantin-le-Grand, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton d'Albert, à 15 k. (3 l. ½) de Péronne, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Barentin-le-Petit, 379. *Bur. de poste* d'Albert.

Bazantin-le-Petit, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. d'Albert, à 15 k. (3 l. ½) de Péronne, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bargntin-le-Grand, 379. *Bur. de poste* d'Albert.

Bazanville, bourg (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 8 k. (2 l.) de Bayeux, 21 k. (4 l. ½) de Caen. Ce bourg a vu naître Antoine *Hallé*, professeur d'éloquence dans l'université de Caen, et l'un des meilleurs poëtes latins: il mourut à Paris en 1676, à l'âge de 86 ans. On a de lui des *Pièces de poésie*, *in-8°.*, et des *Traités sur la grammaire latine.* — Son frère, Henri *Hallé*, mort en 1688, professeur dans la même université, n'avoit point d'égal pour expliquer les nœuds de la jurisprudence. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Bayeux.

Bazarges, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, canton d'Eguzon, près la source de la Sosne, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argenton, 37 k. (8 l. ⅓) de Châteauroux. *Pop.* 490. *Bur. de poste* d'Argenton.

Bazarne, village (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Coulange-la-Vineuse, sur l'Yonne, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 487. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Bazas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, à 15 k. (3 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 306. *B. de poste* de Toulouse.

Bazas, ville (*Gironde*), ch.-lieu d'arr. et de cant., sur un rocher, à 7 m. (16 l.) N. O. de Condom, 5 m. (12 l. ¼) S. S. E. de Bordeaux, 60 m. (135 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 20. lat. 44 20. Bazas est une ville ancienne de la ci-devant Gascogne ou de la Novem-Populanie, province d'Aquitaine; elle a été chantée par le poëte *Ausone*, *Idylle I.* Les Vasates, ou peuples bazadois, étoient avec ceux d'Auch les plus puissans de la Novem-Populanie. L'église cathédrale de cette ville, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, avoit un chapitre composé de trois archidiacres, d'un chantre, d'un sacristain, et de 18 chanoines. Les Barnabites avoient la direction du séminaire et du collége. Le sénéchal de Bazas étoit d'épée.

Les productions de Bazas consistent en bois de toute espèce et de construction pour la marine. On y fabrique des droguets et espats, et des cuirs. Il y a deux verreries à bouteilles: ces verreries sont les seules qui consomment du bois. Il y a encore deux fabriques de faïence, et plusieurs blanchisseries de cire où l'on fait beaucoup de bougies.

Bazas a vu naître Jules *Ausone*, médecin et philosophe, né vers 237. Il fut premier médecin de l'empereur *Valencienne* Ier. Il fut préfet de l'*Illyrie*, et sénateur honoraire de Rome et de Bordeaux. Il mourut à l'âge de 90 ans.

Cette ville est le siége d'une sous-

préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 4540. *Bur. de poste.*

BAZEGNEY, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, à 7 k. (1 l. ¾) de Mirecourt, 19 k. (4 l. ¾) d'Épinal. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Mirecourt.

BAZEILLES, v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sédan, à 3 k. (⅔ de l.) de Sédan, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 1062. *Bur. de poste* de Sédan.

BAZEILLES, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, sur l'Othoin, à 5 k. (1 l. ¼) de Montmédy, 8 m. (18 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Montmédy.

BAZELAT, v. (*Creuse*), arr. et cant. de la Souterraine, à 13 k. (3 l.) de la Souterraine, 32 k. (7 l. ⅓) de Guéret. *Pop.* 677. *Bur. de poste* de la Souterraine.

BAZELLAC, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, commune de Duran, à 7 k. (1 l. ¾) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Duran, 325. *Bur. de poste* d'Auch.

BAZEMONT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, à 16 k. (3 l. ⅔) de Saint-Germain, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Maulle.

BAZENS, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Port-Sainte-Marie, dont elle est éloignée de 3 k. (¾ de l.), et à 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. d'Agen. *Pop...* *Bur. de poste* de Port-Sainte-Marie.

BAZES, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. nord de Tarbes, sur l'Adour, à 6 k. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 390 *Bur. de poste* de Tarbes.

BAZET, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, à 18 k. (4 l.) de Castel-Jaloux, 27 k. (6 l.) d'Agen. *Pop.* 1331. *Bur. de poste* d'Aiguillon.

BAZEUGE (LA), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. du Dorat, à 4 k. (1 l.) du Dorat 5 m. (11 l.) de Limoges. *P.* 493. *B. de p.* du Dorat.

BAZIAN, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Vic-sur-Losse, ci-devant Vic-Fezensac, à 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Population*, 346. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

BAZICOURT, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 15 k. (3 l. ⅓) de Clermont, 40 k. (9 l.) de Beauvais. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

BAZIEGE ou BASIÈGE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Mongiscard, à 11 k. (2 l. ¾) de Villefranche-de-Lauragais, 3 kil. (¾ de l.) de Mongiscard. *Pop.* 1440. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

BAZIEN, v. (*Vosges*), arrond. et cant. de Rambervillers, à 7 k. (1 l. ¾) de Rambervillers, 31 kilom. (7 l.) d'Épinal. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Rambervillers.

BAZIET, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Theze, commune de Sevignac, à 16 k. (3 l. ⅔) de Pau. *Pop.* comprise celle de Sevignac et de Loubix, 678. *Bur. de poste* de Pau.

BAZILLAC, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabastens, sur l'Adour, à 4 k. (1 l.) de Vic-Bigorre, 13 k. (3 l.) de Tarbes. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Tarbes.

BAZINCOURT, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Gisors, près l'Epte, à 25 k. (5 l. ¾) du Grand-Andelys, 5 m. (12 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Gisors.

BAZINCOURT, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, sur la Saux, à 10 k. (2 l. ½) de Bar. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

BAZINCOURT, v. (*Somme*), arr. et canton de Péronne, commune de Biarbe, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Péronne, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Lihous. *Pop.* comprise celle de Biache, 356. *Bur. de poste* de Péronne.

BAZINVAL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Foucarmont, près la forêt d'Eu, à 27 kil. (6 l.) de Neufchâtel, 7 m. (15 l.) de Rouen. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

BAZINVILLE, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches-lès-Gallerandes, commune de Guignonville, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Neuville, 11 k. (2 l. ¾) de Pithiviers, 5 k. (1 l. ¼) de Bazoches. *Populat.* comprise celle de Guignonville, 350. *Bur. de poste* de Pithiviers.

BAZOCHE AU-PERCHE-GOUET (LA), bourg (*Eure-et-Loire*), arrond. de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Authon, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Authon, 23 k. (5 l. ⅓) S. E. de Nogent-le-Rotrou, 27 k. (6 l.) O. N. O. de Châteaudun. C'est le lieu de naissance de Jacques *l'Enfant*, mort en 1728 à Berlin : il étoit de l'académie de cette ville. On a de lui : *Histoire des conciles de Constance, de Pise et de Bane* (exacte et modérée, quoique écrite par un protestant); et autres ouvrages. Il se forma chez M. l'Enfant une société de gens de lettres, appelée des *Anonymes*, à laquelle le journal intitulé *Bibliothèque germanique* doit sa naissance. *Pop.* 2400. *B. de p.* de Brou.

BAZOCHE (LA), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de la Poutroye, à 11 k. (2 l. ⅔) de Colmar. *Pop.* 1457. *Bur. de poste* de Colmar.

BAZOCHES, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, canton de Braisne, sur la Vêle, à 23 k. (5 l. ¼) E. S. E. de Soissons, 31 k. (7 l.) O. de Reims, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Fère-en-Tardenois, 4 k. (1 l.) O. de Fismes. *Pop.* 254. *Bur. de p.* de Fismes.

BAZOCHES-LES-HAUTES, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères, à 8 k. (2 l.) de Janville, 40 k. (9 l.) de Chartres. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Châteaudun.

BAZOCHES, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Courtenay, sur la Bez, à 24 k. (5 l. ½) de Montargis, 8 m. (19 l.) d'Orléans. *Pop.* 442. *Bur. de p.* de Cheroy, département de l'Yonne.

BAZOCHES, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, canton de Lorme, à 15 k. (3 l. ½) de Corbigny, 6 m. (14 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de St.-Aubin, 1028. *Bur. de poste* de Lorme.

BAZOCHES-LÈS-BRAY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Bray-sur-Seine, sur un tertre, à 20 k. (4 l. ½) de Provins, 41 k. (9 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 597. *Bur. de p.* de Bray-sur-Seine.

BAZOCHES, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 3 kilom. (¾ de l.) de Montfort, 19 k. (4 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

BAZOCHES-EN-OULMES, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Putange, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Argentan, 8 k. (2 l.) S. de Falaise, 13 k. (3 l.) S. E. de Pont-d'Ouilly. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Falaise, département du Calvados.

BAZOCHES-LÈS-GALLERANDES, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, ch.-l. de canton, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Toury, 10 k. (2 l. ½) N. de Neuville-aux-Bois, 31 kilom. (7 l.) N. d'Orléans. Les productions du pays consistent en blé, vin, lentilles et safran : ce dernier objet, par sa qualité supérieure, forme une branche

principale de commerce pour cet endroit et pour Paris : le reste passe en Hollande et en Angleterre. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Bois.

Bazoches-sur-Hoesne, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) de Mortagne, 31 k. (7 l.) d'Alençon. *Pop.* 1406. *Bur. de p.* de Mortagne.

Bazoge (la), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, à 6 k. (1 l. ½) de Mortain, 5 m. (12 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Mortain.

Bazoge (la), v. (*Sarthe*), arr. et canton (*extrà muros*) du Mans, à 10 k. (2 l. ½) N. du Mans, 14 k. (3 l. ½) S. de Beaumont, 19 kilom. (4 l. ½) O. N. O. de Montfort. On y fabrique des toiles. *Pop.* 1991. *Bur. de p.* du Mans. *Rel. de poste aux chev.*

Bazoge-Monpinçon, v. (*Mayenne*), arr. et cant. nord-est de Mayenne, à 4 k. (1 l.) de Mayenne, 27 k. (6 l.) de Laval. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Mayenne.

Bazoges, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton de Matha, à 28 k. (6 l. ½) de St.-Jean-d'Angely, 41 k. (9 l. ½) de Saintes. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Bazoges-en-Paillers, village (*Vendée*), arr. de Montaigu, canton de St.-Fulgent, à 16 k. (3 l. ¾) de Montaigu, 5 myriam. (12 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 491. *Bur. de poste* des Herbiers.

Bazoges-en-Pareds, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay, canton de la Châtaigneraye, à 13 k. (3 l.) de la Châtaigneraye, 23 kilom. (5 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Bazoille, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, sur la Meuse, à 5 k. (1 l. ½) de Neufchâteau, 6 m. (13 l. ½) d'Épinal. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Bazoilles, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Vittel, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 27 k. (6 l.) d'Épinal. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Bazois, ci-devant pays qui occupoit la partie orientale du pays appelé *Nivernois*. Il étoit composé de plusieurs vallées bornées par les montagnes du ci-devant Morvant. Ce pays avoit 4 myr. (10 l.) de longueur sur autant de largeur; il étoit arrosé de plusieurs petites rivières, dont la principale étoit celle d'Airon : la terre, peu fertile en blé, abondoit en pâturages excellens, en bois et mines de charbon de terre. La ville de Moulins-Engilbert étoit regardée comme le chef-lieu du pays, qui fait actuellement partie du département de la Nièvre. (*Voyez* ce département pour les productions, l'industrie et le commerce de ses habitans.)

Bazole, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. d'Elven, commune de Treffléan, à 8 k. (2 l.) de Vannes, 8 k. (2 l.) d'Elven. *Pop.* comprise celle de Treffléan, 681. *B. de p.* de Vannes.

Bazolles, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 25 k. (5 l. ¾) de Château-Chinon, 39 k. (8 l. ¾) de Nevers. *P.* 1020. *Bur. de poste* de Corbigny.

Bazomesnil, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, canton de Bellencombre, à 24 k. (5 l. ½) de Dieppe, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Tostes.

Bazoncourt, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Spincourt, commune de Bouvigny. *Pop.* comprise celle de Bouvigny..... *Bur. de poste* de Spincourt.

Bazoncourt, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, près la Nied française, à 18 k. (4 l.) de Boulay, 16 k. (3 l. ½) de Metz. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Metz.

Bazonville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. et commune de Sancy-le-Bas, à 1 k. (¼ de l.) N. de Sancy-le-Bas, 21 kilom. (4 l. ¾) S. E. de Longwy, 16 kilom. (3 l. ¾) O. de Thionville. *Pop.* comprise celle de Sancy-le-Bas, 540. *B. de p.* de Briey.

Bazoque (la), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 18 k. (4 l.) de Bayeux, 37 k. (8 l. ½) de Caen. *P.* 540. *B. de p.* de Balleroy.

Bazoque (la), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, à 22 k. (5 l.) de Domfront, 7 m. (14 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, département du Calvados.

Bazoques, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, à 9 k. (2 l. ¼) de Bernay, 4 m. (10 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de Bernay.

Bazouge-des-Alleux, village (*Mayenne*), arr. et cant. nord-est de Mayenne, à 13 kilom. (3 l.) de Mayenne, 18 k. (4 l.) de Laval. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Mayenne.

Bazouge-de-Chemere (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton de Meslay, sur la côte près la Vaige, à 22 k. (5 l.) de Laval. *Pop.* 1070. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Bazougers, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton de Meslay, à 14 kil. (3 l. ½) de Laval. *Pop.* 1263. *Bur. de poste* de Laval.

Bazouges, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gontier, à 1 k. (¼ de l.) de Mayenne, 27 k. (6 l.) de Laval. *Pop.* 1790. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Bazouges, v. (*Sarthe*), arr. et canton de la Flèche, près le Loir, à 6 k. (1 l. ½) de la Flèche, 4 myr. (10 l.) du Mans. Les environs produisent un vin rouge très-estimé, qui conserve cependant un petit goût de terroir. *Pop.* 1396. *Bureau de poste* de la Flèche.

Bazouges-du-Desert, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Louvigné-du-Desert, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Fougères, 6 m. (12 l. ¾) de Rennes. Il y a des papeteries où l'on fabrique du papier commun. *Pop.* 2260. *B. de p.* de Fougères.

Bazouges-sous-Hedé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, canton d'Hedé, à 23 k. (5 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Hedé.

Bazourdan, v. (*Hautes Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Castelnau-de-Magnoac, à 21 kilom. (4 l. ¾) de la Barthe-de-Nestes, 39 k. (8 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 459. *Bur. de poste* de Castelnau.

Bazuel, v. (*Nord*), arrondis. de Cambrai, cant. de Cateau, à 27 k. (6 l.) de Cambrai, 5 m. (10 l. ¾) de Douay. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Bazugues, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Mirande, à 8 k. (2 l.) de Mirande, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Miélan.

Bazus, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Bazas.

Bazus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton d'Arreau, près la Nestes, à 25 k. (5 l. ¾) de la Barthe, 5 m. (11 l.) de Tarbes. *Pop.* 171. *Bur. de poste* d'Arreau.

Bazus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, sur la Nestes, à 5 kilom. (1 l. ¼) de la Barthe, 33 kilom. (7 l. ½) de Tarbes. Il y a des montagnes de marbre gris. *Pop.* 150. *Bur. de poste* d'Arreau.

Bé (grande et petite Ile de) (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Saint-Malo, au bord de la mer attenant St.-Malo. Elles ont chacune un fort. *B. de p.* de St.-Malo.

Beage (le), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Montpezat, à 43 k. (9 l. ⅔) de Joyeuse, 40 k. (9 l.) de Privas. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Beal de la Courtine, rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serre. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. de Serre, coule à l'O., et se rend dans la Malaize, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Beal-du-Pont (le), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Serres, coule à l'O. p. N., et se rend dans la Malaize, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Bealcour, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 11 k. (2 l. ¾) de Doulens, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Mons, 293. *B. de p.* de Doulens.

Beallencourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton de Wail, à 16 k. (3 l. ¾) de Montreuil, 5 m. (11 l.) d'Arras. *Pop.* 338. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Béard, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, canton de Decize, près la Loire, à 18 k. (4 l.) S. E. de Nevers. 9 k. (2 l. ⅓) N. O. de Decize, 18 k, (4 l.) N. E. de Saint-Pierre-le-Moutier. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Decize.

Béarn, ci-devant province qui donnoit son nom à un des gouvernemens militaires du ci-devant royaume, composé du Béarn et de la Navarre. Nous ne parlerons ici que de la première de ces deux provinces. Elle avoit titre de principauté : elle étoit située au pied des Pyrénées, et bornée par le ci-devant comté de Bigorre à l'orient; par la prévôté d'Acqs, par une partie du pays de Soule et la Basse-Navarre, au couchant; par les montagnes d'Arragon et de la Haute-Navarre, au midi; et enfin par le Bas-Armagnac, le Tursan et la Chalosse, au septentrion.

La justice se rendoit en Béarn suivant les coutumes du pays, qu'on appelle *Fors.* Il y avoit parlement et chambre des comptes. Les juges des cinq sénéchaussées établies dans les villes de Pau, Morlaas, Oléron, Sauveterre et Orthez, n'étoient, à proprement parler, que les lieutenans du sénéchal d'épée, au nom duquel la justice se rendoit. Le roi étoit seigneur haut-justicier dans tout le Béarn; il s'ensuivoit que les seigneurs particuliers n'avoient que la moyenne et la basse justice. Leurs juges, nommés *Jurats*, connoissoient de toutes sortes d'affaires. L'appel de leurs jugemens en matière civile pouvoit aller ou à une sénéchaussée ou au parlement, au choix des parties, qui pouvoient, sans avoir subi aucun jugement subalterne, aller droit au parlement.

Le pays est montueux, et par conséquent sec. Les plaines y sont assez fertiles par l'industrie des habitans. On n'y sème guère de froment ni de seigle; mais le pays abonde en manioc, qui supplée aux grains ordinaires, et dont le peuple se nourrit. On y recueille beaucoup de lin; on y élève des chevaux, et on y nourrit beaucoup de bétail. Les coteaux de ce pays sont couverts de vignes, qui donnent en certains endroits de très-excellens vins : ceux de Jurançon entr'autres ont la meilleure réputation. Dans les montagnes de la sénéchaussée de *Moncius* il y a des mines de plomb, de cuivre et de fer, et quantité de sapins dont on fait des mâts de navires et des planches. Dans la vallée d'Osseau on trouve des mines de cuivre qui tiennent un peu d'argent, et les eaux minérales d'Aigues-Caudes qui sont bonnes pour les maux de tête et d'estomac, et d'autres très-bonnes pour les plaies. Dans la même vallée, près du bourg d'Arudy, il y a une ancienne carrière de marbre appelée l'*Espalunge*, et une marne noire et puante près des villages d'Ogeu et de Busy. On rencontre une mine de plomb appelée *Soris*, paroisse de Souze et Aas, à 4 k. (1 l.) de Laruns, sur la montagne de Habas. Les montagnes de Belonca et de Ludens renferment deux mines de plomb avec de beau talc, et une mine de cuivre. On aperçoit plusieurs filons de ce même métal sur la montagne de Malpestre. La fontaine et le puits d'eau salée de la ville de Salliés, dans la sénéchaussée et paroisse de Sauveterre, fournit d'excellent sel au Béarn et à la Navarre. Il y a une autre source salée du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port, et une autre à Révenac. Dans la vallée d'Aspe se trouvent une mine de pur cuivre, près du bourg de Bodens, et les eaux minérales d'Escot qui sont fort rafraîchissantes; et près d'Oléron celles d'Ogeu, qui sont de même qualité. On parle encore des mines de Bellons, d'Iriré, de Bourrins, toutes de cuivre pur, et de celles de bitume, situées dans la ci-devant juridiction de Gonjeac. On tire du goudron de celles-ci, et l'on en fait de l'asphalte. On trouve encore dans une des montagnes de ce pays ou des environs, appelée *Auvesia* en latin, des carrières de très-beau marbre, du cristal, des topases, des saphirs, et d'autres pierres précieuses. Le commerce du pays consiste dans le débit qu'on y fait des vins que produit un canton de la ci-devant sénéchaussée de Morlaas : ils souffrent facilement le transport; et en temps de paix les Anglais et Hollandais en enlèvent chaque année. Les habitans de cette province vendent en Espagne leurs toiles, leurs bestiaux, et beaucoup de petits chevaux qui sont merveilleux pour les pays de montagnes. Les Béarnois fabriquent, avec le lin de la Haute-Guienne, des mouchoirs très-fins et fort recherchés. Les gens du peuple de la province qui n'y sont pas employés vont en Espagne pour y travailler aux terres et faucher les prés, et ils en rapportent de l'argent. Tous ces moyens contribuent à faire vivre les habitans du ci-devant Béarn. Les deux rivières principales du pays sont nommées *Gaves* : l'une est le Gave Béarnois, et l'autre le Gave d'Oléron. Ces rivières ne sont point navigables, mais fort poissonneuses, et leurs eaux roulent des paillettes d'or. Pau étoit la ville capitale; les autres sont Lescar, Oléron, Naï, Orthez, Navarreins, Morlaas, Sauveterre, Pontac, Lauberges, Salliés, et 434 bourgs et villages ou châteaux, outre les 50 qui sont au pays de Soule. Cette province étoit pays d'États; ses assemblées n'étoient composées que de deux corps : le clergé et la noblesse composoient ensemble le premier, et le tiers-état faisoit le second. Les personnes du clergé qui entroient aux états étoient les évêques de Lescar et d'Oléron, les abbés de Saubelade, de la Reule et de Luc. A la tête de la noblesse étoient douze anciens barons, et quatre autres. Tous ceux qui étoient seigneurs de paroisse, ou possesseurs de terres nobles, avoient droit d'entrer aux États, de même que les abbés laïcs, c'est-à-dire les abbés qui avoient des dîmes inféodées, avec droit de patronage et de nomination aux cures. Le tiers-état étoit composé des maires et jurats de 42 villes ou communautés. Il y avoit deux syndics généraux, l'un d'épée et l'autre de robe, un secrétaire et un trésorier. Ces Etats se tenoient tous les ans : l'évêque de Lescar y présidoit toujours, soit qu'ils se tinssent dans son diocèse ou ailleurs.

Cette ci-devant province fait partie actuellement du département des Basses-Pyrénées, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions, au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Bears, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St.-Gery, à 13 k. (3 l.) de Cahors. *Popul.* comprise celle de Bouzies.... *Bur. de poste* de Cahors.

Beas (le), v. (*Lot-et-Garonne*), à 8 k. (2 l.) de Nérac. *Pop... Bur. de poste* de Nérac.

Beau (Calanque du Grand et Petit) (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Toulon, entre la calanque des Jonquets et la plage du faux Brugas.

Beau (Cap du) et Cap du Moulin-a-vent (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, sur la côte N. O. de l'île de Porteros. Ils sont entre l'île Bagneau et celle de Porteros.

Beaubec-la-Ville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâtel, 40 k. (9 l.) de Rouen. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux, fondée en 1127 par Hugues de Gournay, sous l'invocation de saint Laurent. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Forges.

Beaubery, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de St.-Bonnet-de-Joux, à 9 k. (2 l. ¼) de Charolles, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *Pop... Bur. de poste* de St.-Bonnet-de-Joux.

Beaubigny, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, à 7 kil. (1 l. ½) de St.-Denis, 9 k. (2 l. ¼) de Paris. Le prieur de Saint-Martin étoit nominateur de la cure de ce village. Ce curé, anciennement, exerçoit à Paris la fonction de greffier de la chambre ecclésiastique, et celle de chapelain d'Étienne de Poncher, évêque de Paris. *Pop.* 260. *Bureau de poste* de Bondy.

Beaubourg, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, à 22 k. (5 l.) de Meaux, 32 k. (7 l. ½) de Melun. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Lagny.

Beaubray, v. (*Eure*), arr. d'Évreux, cant. de Conches, à 20 kil. (4 l. ½) de Verneuil, 21 k. (4 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Conches.

Beaucaire, ville (*Gard*), arr. de Nîmes, ch.-l. de canton, sur le Rhône, à 14 k. (3 l. ½) N. d'Arles, 20 kil. (4 l. ½) S. O. d'Avignon, 22 k. (5 l.) E. de Nîmes, 73 myr. (166 l.) S. S. E. de Paris. Long. 22. 18. lat. 43. 48. Cette petite ville est célèbre dans toute l'Europe par sa foire qui rivalise avec celle de Francfort et celle de Leipsick. Elle n'a point d'édifices assez grands pour contenir cette foire qui se tient sous des tentes, dans une prairie non loin de la ville, et qui couvre une surface beaucoup plus grande que Beaucaire même. Elle commence le 22 juillet et ne dure que trois jours; mais, malgré ce court intervalle, elle est, en temps de paix, le rendez-vous des plus riches marchands et négocians, non seulement de l'Europe, mais encore du Levant et de l'Afrique. Cette ville, sans avoir aucun monument bien recommandable, est un séjour charmant par sa situation. Elle n'est séparée de Tarascon que par le Rhône: on seroit tenté de les prendre l'une et l'autre pour deux parties d'une même ville. Il y avoit une église collégiale et paroissiale sous le titre de *Notre-Dame-de-Pommiers*; son chapitre étoit composé de douze chanoines, de deux vicaires perpétuels et de quatre bénéficiers. On voyoit encore deux églises extrêmement anciennes, l'une sous le titre de Sainte-Catherine, l'autre sous le titre de Saint-Pierre *de Ripis*; des Cordeliers, des Capucins, une maison des prêtres de la Doctrine chrétienne, un couvent d'Ursulines, un de Religieuses hospitalières. On y trouve deux hôpitaux, l'un fondé en 1300, l'autre en 1690. On découvrit en 1734 un grand chemin des Romains, qui va de Beaucaire à Nîmes: c'est une partie de la grande route Aurélienne, qui commençoit à la ville de Rome, et alloit aboutir aux extrémités de l'Espagne. Il y a un pont de bateaux qui communique à ces deux villes, et qui est construit de manière à servir de promenade à leurs habitans. On fabrique à Beaucaire des tricots, cadis, bonnets de laine, cuirs de vache lissés, cuirs rayés, cuirs noirs, veau, mouton, chèvre, et toutes sortes de cuirs. Il y a aussi une poterie en terre.

Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'*Arles*, sixième arrondissement maritime. *P.* 8,510. *Bureau de poste.*

Beaucaire (Canal de), (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Beaucaire. Ce canal commence à l'étang d'Escamandre, et va avec quelques sinuosités finir à Beaucaire, où il se décharge dans le Rhône. Il a 28,193 mètres (15,000 toises) de long.

Beaucaire, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Valence, sur la Baise, à 13 k. (3 l.) de Condom, 27 k. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Condom.

Beaucamp, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de St.-Romain, à 9 k. (2 l. ¼) de Montivilliers, 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de St.-Romain.

Beaucamp-le-Jeune, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Liomer, à 39 k. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 590. *Bur. de poste* d'Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Beaucamp-le-Vieux, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, près la forêt d'Arguel, à 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 1598. *Bur. de poste* d'Aumale, dép. de la Seine-Infér.

Beaucamps, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. d'Haubourdin, à 9 kil. (2 l. ¼) de Lille, 28 k. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 770. *B. de p.* de Lille.

Beaucé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. (2ᵉ.) de Fougères, à 3 k. (¾ de l.) de Fougères, 4 myriam. (10 l. ½) de Rennes. *Pop.* 1047. *Bur. de poste* de Fougères.

Beauce, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, canton de Saint-Florent-le-Vieil, à 8 k. (2 l.) de Saint-Florent, 32 k. (7 l. ¼) d'Angers. *P.* 232. *Bur. de poste* de St.-Florent.

Beauce (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton nord de Dourdan, commune de Saint-Cheron, à 10 kilom. (2 l. ½) S. O. d'Arpajon, 8 k. (2 l.) E. de Dourdan, 11 k. (2 l. ¾) N. d'Étampes. *Pop.* comprise celle de St.-Cheron, 1050. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Beaucen, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton d'Argelès, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Argelès, 31 kil. (7 l.) de Tarbes. On voit une source hépatique dans la vallée de Davantaigue, près de *Beaucen*. Les habitans du pays l'emploient en boisson; elle est sulfureuse, mais froide; et comme elle se présente telle à la sortie de son rocher, il est à présumer qu'elle doit son refroidissement à des causes sur lesquelles il est difficile d'opérer: mais quand elle ne fourniroit qu'à une petite fontaine rustique, un pareil usage n'est point à dédaigner. Il y a une mine de plomb dans un rocher qui sert de base au château de Beaucen; ce rocher, formé de schiste calcaire, renferme de la pyrite, de la galène

galène et de l'ocre : ces veines de galène paroissent sur une étendue de 10 à 12 mèt. (5 à 6 t.). Il y a aussi une mine de cuivre tout près de Beaucens, à une petite butte nommée *Aiguesalat*. *P.* 379. *Bur. de p.* d'Argelès.

Beauchalot, village (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de St.-Martory, sur la Saumés, à 11 k. (2 l. ⅓) de St.-Gaudens, 7 m. (16 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Beauchamp, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. et commune de St.-Remy, à 4 k. (1 l.) de St.-Remy, 19 k. (4 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* comprise celle de St.-Remy, 5060. *B. de p.* de St.-Remy.

Beauchamp (*Lot*). *Voyez* Chamaran.

Beauchamp, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Gueugnon, commune de Neuvy, à 13 k. (3 l.) de Bellevue-les-Bains, 10 k. (2 l. ½) de Gueugnon. Il y a des forges. *Pop.* comprise celle de Neuvy, 1045. *Bur. de poste* de Bellevue-les-Bains.

Beauchamp, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Émile, ci-devant Montmorency, commune de Taverny, près la Garenne, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Franconville, 8 k. (2 l.) S. E. de Pontoise, 8 k. (2 l.) S. E. d'Émile. *Pop.* comprise celle de Taverny, 1375. *Bureau de poste* de Franconville.

Beauchamp-Embreville, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Gamaches, près la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 6 m. (12 l. ¾) d'Amiens. Il y a fabrique de serrurerie et de quincaillerie. *Pop.* 269. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Beauchamps, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Bellegarde, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bois-Commun, 40 k. (9 l.) d'Orléans. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Beauchamps, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, canton de la Haye-Pesnel, à 16 k. (3 l. ¾) d'Avranches, 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de la Haye-Pesnel.

Beaucharmoy, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Bourbonne, 41 k. (9 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Beauchastel, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de la Voulte, sur l'Érieux, à 18 k. (4 l.) de Privas. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de la Voulte.

Beauché, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, à 7 k. (1 l. ¾) de Verneuil, 30 k. (6 l. ¾) de Dreux. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Verneuil, dép. de l'Eure.

Beauché, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, près la Claise, à 27 k. (6 l.) de Châteauroux. *Pop...* *Bur. de poste* de Buzançois.

Beauchemin, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, à 20 kilom. (4 l. ½) de Dole, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Dole.

Beauchemin, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 8 k. (2 l.) de Langres, 24 kilom. (5 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Langres.

Beauchêne, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, près l'Égraine, à 10 k. (2 l. ½) de Domfront, 7 m. (14 l. ¾) d'Alençon. Il y a des fabriques de clous. *Pop.* 1173. *B. de p.* de Domfront.

Beauchery, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges, à 9 k. (2 l. ⅓) de Provins, 5 m. (12 l. ½) de Melun. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Provins.

Beauches, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, à 23 k. (5 l. ⅓) de Châteauneuf, 4 m. (10 l. ½) de Chartres. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Brézolles.

Beauchesne, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Montdoubleau, à 6 k. (1 l. ½) de Montdoubleau, 4 m. (10 l. ¼) de Blois. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Beauclair, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, à 19 k. (4 l. ¼) de Montmédy, 8 m. (17 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Il y a une forge où se fabrique du fer ordinaire, une brasserie de bière ambrée, et une tuilerie ou briqueterie. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Stenay.

Beaucoudray, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Tessy, à 18 k. (4 l.) de St.-Lô, 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop.* 370. *B. de poste* de Thorigny.

Beaucourt, v. (*Pas-de-Calais*), *Voyez* West-Beaucourt.

Beaucourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 18 k. (4 l.) de Béfort, 7 m. (16 l. ½) de Colmar. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Delle.

Beaucourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près le ruisseau de Miraumont, à 24 k. (5 l. ½) de Péronne, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *P.* 168. *B. dep.* d'Albert.

Beaucourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, près le ruisseau de Haller, à 15 k. (3 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 296. *Bur. de poste* d'Albert.

Beaucourt (Plage de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Toulon, entre l'île et le cap de la Tourette, et la plage de Cristan, qui est un rocher qui s'avance au S. O. d'environ 1 k. (¼ de l.)

Beaucouzé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. N. O. d'Angers, à 5 k. (1 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 552. *Bur. de poste* d'Angers.

Beaucroissant, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Rives, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Marcellin, 25 k. (5 l. ⅔) de Grenoble. Il y a une taillanderie. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de Rives.

Beaudéan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Campan, près l'Adour, à 4 k. (1 l.) de Bagnères, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. Aux environs du château de Beaudéan, du côté du S. O., il y a des bancs de pierre calcaire. *Pop.* 723. *B. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Beaudéduit, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers, à 8 k. (2 l.) de Grandvilliers, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Beaudemont, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Écos, sur l'Epte, à 21 k. (4 l. ⅔) du Grand-Andelys, 39 k. (8 l. ⅔) d'Évreux. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Vernon.

Beaudière (la), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans, commune de St.-Paul-lès-Romans, sur la rive droite de l'Isère, sur la route de Romans à St.-Marcellin, à 10 k. (2 l. ½) de Romans. *Pop.* comprise celle de St.-Paul et dépendances, 845. *B. de p.* de Romans.

Beaudinar, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. d'Aups, à 21 k. (4 l. ⅔) de Barjols, 6 m. (13 l. ⅔) de Toulon. *P.* 324. *B. de p.* d'Aups.

Beaudreix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, sur le gave de Pau, à 13 k. (3 l.) de Pau. *P.* 137. *B. de p.* de Pau.

Beaudres ou Saint-Ouen-de-Beaudres, v. (*Manche*), arr. et cant. de St.-Lô, près la Vire, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Lô, 28 k. (6 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Beaudrière, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de St.-Germain-du-Plain, à 16 k. (3 l. ¾) de Châlons, 43 k. (9 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 1191. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Beauduc (Étang de), *Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. d'Arles, au bord de la mer, dont il n'est séparé que par un banc de sable, à 32 k. (7 l. ⅓) S. d'Arles, 3 k. (¾ de l.) O. du Vieux-Rhône auquel il communique. Il a du N. au S. 5 k. (1 l. ⅓), et de l'O. p. N. à l'E. p. S. 8 k. (2 l.)

Beaudument, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, à 9 k. (2 l. ¼) de Sisteron, 18 k. (4 l.) de Digne. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Sisteron.

Beaudun (le), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. d'Aups, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Riez, 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Barjols, 7 m. (16 l.) N. de Toulon. *Pop.* 864. *Bur. de poste* d'Aups.

Beaufay, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Laigle, près la Rille, à 8 k. (2 l.) de Laigle, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Laigle.

Beaufay, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Balon, à 19 k. (4 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 1887. *Bur. de poste* de Bonnetable.

Beaufays, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Louveigné, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Louveigné; 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Chenée, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Liége. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Liége.

Beauficel, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, à 19 k. (4 l. ⅓) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Lions-Forêt.

Beauficel, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Sourdeval, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortain, 5 m. (11 l.) de Coutances. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Beaufin, v. (*Isère*). *Voyez* Baufin.

Beaufort, bourg (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Crest, à 9 k. (2 l. ⅓) de Crest, 22 k. (5 l.) de Valence. On y fabrique des ratines et autres draperies d'une aune. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Crest.

Beaufort, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach. *Pop.* 1078. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Beaufort, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 16 k. (3 l. ¾) de Muret, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de St.-Lys.

Beaufort, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomieres, cant. d'Olonzac, à 22 k. (5 l.) de St.-Pons, 11 k. (2 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 147. *Bur. de poste* d'Azille, dép. de l'Aude.

Beaufort, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roybon, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Marcellin, 5 m. (11 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Beaufort, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 964. *Bur. de poste* de Lons-le Saunier. *Relai de poste aux chevaux*.

Beaufort, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaugé, et ch.-l. de cant., près le Louanon, à 27 k. (6 l.) E. d'Angers, 7 m. (15 l.) O. de Tours, 26 m. (62 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 26. lat. 47. 16. Cette ville étoit appelée *Beaufort-en-Vallée*, pour la distinguer de *Beaufort-en-Franchise* qui en est le faubourg. Ils ne sont séparés que par une branche de la rivière de Coesnon. Il y avoit deux églises paroissiales, et une maison religieuse de Récollets. Au 14e. siècle, cette ville fut donnée par le roi Philippe de Valois à un neveu du pape Clément VI, dont le nom étoit Roger, et qui prit celui de Beaufort. Il y a dans cette ville une manufacture de toiles à voile pour la marine, d'environ deux cents métiers. On y fabrique beaucoup de coutils pour l'habillement des troupes, des toiles de chanvre, des serges, droguets, et chapeaux. Les productions du territoire consistent en blé, légumes secs, et chanvres, qui alimentent les fabriques du pays. *P.* 5641. *Bur. de poste.*

Beaufort, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, à 18 k. (4 l.) de Montmédy, 8 m. (17 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a plusieurs forges ou fourneaux. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Stenay.

Beaufort, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, et ch.-l. de cant., près le Doron, à 20 k. (4 l. ½) de Moutiers, 4 m. (10 l. ⅓) de Chambéry. Il y a dans son territoire des mines de cuivre; et dans la vallée de ce bourg, on trouve une mine de plomb. *Pop.* comprise celle de St.-Maxime, 2097. *Bur. de poste* de Conflans.

Beaufort, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 10 k. (2 l. ½) d'Avesnes, 6 m. (14 l. ½) de Douay. *Pop.* 619. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Beaufort, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pol, 20 k. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Arras.

Beaufort, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voy.* Chapdes-Beaufort.

Beaufort, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Rosières, à 15 k. (3 l. ½) de Montdidier, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Roye.

Beaufort-Montmorency, v. (*Aube*). *Voy.* Montmorency.

Beaufour, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. du Poiré, sous-la-Roche-sur-Yon, à 18 k. (4 l.) de la Roche-sur-Yon, 7 m. (15 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Beaufour, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Cambremer, à 13 k. (3 l.) de Pont-l'Évêque, 28 k. (6 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 322. *Bur. de p.* de Bonnebosq.

Beaufremont, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 13 k. (3 l.) S. de Neufchâteau, 5 m. (12 l.) O. d'Épinal, 13 k. (3 l.) N. E. de Bourmont. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Beaufresne, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Aumale, à 16 k. (3 l. ¾) de Neufchâtel., 5 m. (11 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Beaugeas. *Voy.* Baugas.

Beaugeay, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de St.-Aignan, à 9 k. (2 l. ⅓) de Marennes, 31 k. (7 l.) de Saintes. *Pop.* 195. *Bur. de p.* de Rochefort.

Beaugency, ville (*Loiret*), arr. d'Orléans, et ch.-l. de cant., près de la Loire, à 24 k. (5 l. ½) S. O. d'Orléans, 31 k. (7 l.) N. E. de Blois, 4 m. (10 l.) E. de Vendôme, 15 m. (33 l.) S. p. O. de Paris. Beaugency est entre Suèvre et Meun. Cette ville a un pont de vingt-deux arches, divisé par une petite île, sur cette rivière. Il s'y est tenu deux conciles: le premier en 1104, en présence du roi Philippe Ier. et de Bertrade, femme de Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, avec laquelle ce prince vivoit après avoir répudié Berthe sa femme. Le second,

qui se tint en 1152, par quatre archevêques et plusieurs évêques, avoit pour objet le mariage de Louis VII avec la reine Eléonore. On y voit un château et deux hospices, où l'on reçoit les pauvres non malades, les enfans et les vieillards de la ville, au nombre de cent. Il y avoit anciennement un chapitre de chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, fondé par le seigneur de Beaugency, vers 1100, sous le titre d'abbaye, et sous l'invocation de Notre-Dame. Il n'y avoit plus, à l'époque de la révolution, qu'un certain nombre de religieux, qui vivoient sous la réforme de Ste.-Geneviève de Paris. On y fait le commerce de vins et eaux-de-vie, de blé, et serges drapées. La qualité du vin est supérieure à la plus grande partie de ceux d'Orléans. Il y a trois tanneries pour la fabrication des cuirs et peaux, des fabriques d'étoffes de laine et de chapeaux, un moulin à tan, et dix moulins à farine pour la consommation de cette ville et des communes environnantes. On trouve à Beaugency des carrières de pierre calcaire, dont on a construit les fondations de la cathédrale d'Orléans et celles des ponts d'Orléans et de Tours. Cette commune a un syndic des marins: elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Orléans, 4e. arr. maritime. *Pop.* 4515. *Bur. de p.*

Beaugey, v. (*Côte-d'Or*), à 16 k. (3 l. ¾) de Saulieu. *Pop....* *Bur. de poste* de Saulieu.

Beaugies, bourg (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Frétoy, à 9 k. (2 l. ¼) de Noyon, 8 m. (17 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Guiscard.

Beaugies, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ressons, près l'Aronde, à 7 k. (1 l. ⅓) de Compiègne, 5 m. (10 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 232. *B. de p.* de Compiègne.

Beaugnay, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. d'Aulnay, à 30 k. (6 l. ⅓) de Vire, 24 k. (5 l. ½) de Caen, 2 k. (½ l.) d'Aulnay. *Pop.* 368. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Beaugnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Peruwel, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Leuze, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Tournai, 31 k. (7 l.) O. N. O. de Mons. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Tournai.

Beaujeu, ville (*Rhône*), arr. de Villefranche, et ch.-l. de cant., sur l'Ardière, à 15 k. (3 l. ½) de la Saone, 25 k. (5 l. ½) S. O. de Mâcon, 4 m. (10 l. ½) N. N. O. de Lyon, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Villefranche. Long. 22. 16. lat. 49. 9. Beaujeu est situé au pied d'une montagne, au haut de laquelle on voit les ruines d'un vieux château fort. On admiroit dans l'église collégiale de superbes morceaux de peinture et de sculpture, et sur-tout un taurobole en marbre blanc, que son antiquité rendoit très-précieux. Le chapitre de la collégiale étoit composé de trois dignitaires, de neuf chanoines et d'un chapelain : les chanoines officioient avec la mitre. L'église de Saint-Nicolas, qui étoit l'unique paroisse de la ville, fut consacrée par le pape Innocent II, en 1129. Le chapitre de la collégiale en étoit curé primitif, et avoit droit d'y faire les fonctions curiales quand bon lui sembloit, d'exiger même que le curé et ses acolytes vinssent processionnellement à sa rencontre jusqu'au lieu marqué, et d'être reconduit de la même manière. Il y avoit à Beaujeu un couvent de Pénitens du Tiers-Ordre, dit *Picpus*; il y a un hôpital qui étoit desservi par cinq sœurs de St.-Joseph. Le commerce consiste en vins, en fabriques et blanchisseries de toiles, et tanneries, etc. *Pop.* 1665. *Bur. de poste.*

Beaujeux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Fresne-St.-Mamez, sur la côte près la Saone, à 9 k. (2 l. ¼) de Gray, 38 k. (8 l. ½) de Vésoul. Il y a une forge et un fourneau. *Pop.* 854. *Bur. de poste* de Gray.

Beaujolois (le), petite contrée du ci-devant royaume, faisant partie du gouvernement de la province du Lyonnais. Elle étoit située entre la Saone et la Loire, le Lyonnais et la Bourgogne; elle appartenoit au duc d'Orléans. Le terrain en est assez abondant. Il y a quelques montagnes. Le Beaujolois étoit un pays de droit écrit, dans lequel les ventes forcées par décret ne payoient point de lods et ventes. Il renfermoit cent vingt-six paroisses ou annexes, dont les principaux lieux, après Villefranche qui en étoit la capitale, étoient: *Beaujeu*, *Belleville*, *Lay*, *Thisy*, *Perreux*, *Amplepuis*.

Les rivières et ruisseaux qui l'arrosent, sont principalement: *la Trambouze*, *le Reins*, *la Turdine*, *la Jarnossette*, *l'Azergues*, *le Mornanton*. Cette province abonde en minéraux; c'est pourquoi ses anciens seigneurs avoient des officiers particuliers, sous le titre de *Gardes des Mines*. On y trouve presque par-tout du quartz, du spath et des fluors cristallins. Cette province fait actuellement partie des départemens du Rhône et de la Loire. (*Voyez* ces départemens pour les productions, le commerce, l'industrie, et tout ce qui concerne le ci-devant Beaujolois.)

Beaujou, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 18 k. (4 l.) de Digne. Il y a un filon de fer de bonne qualité, et une mine de plomb. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Seyne.

Beaulac, v. (*Gironde*), à 7 k. (1 l. ¾) de Bazas. *Pop....* *Bur. de p.* de Bazas. *Rel. de p. aux ch.*

Beaulaincourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Bapaume, à 4 kilom. (1 l.) de Bapaume, 25 kil. (5 l. ¾) d'Arras. *P.* 368. *Bur. de p.* de Bapaume.

Beaulandais, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Juvigny, à 8 k. (2 l.) de Domfront, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Domfront.

Beaulches (la Rivière de) (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Courçon. Cette rivière coule au N., et se jette dans l'Yonne, à 5 k. (1 l. ⅓) N. d'Auxerre.

Beaule, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Alais, commune de Lardy, sur la rivière d'Essonnes, à 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Etrechy, 7 k. (1 l. ¾) de la Ferté-Alais, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Lardy, 670. *Bur. de p.* d'Etrechy.

Beaulens, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 13 k. (3 l.) de Nérac, 20 kilom. (4 l. ½) d'Agen. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Nérac.

Beaulers, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelles, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Nivelles, 7 k. (1 l. ¾) O. de Génappe, 18 kilom. (4 l.) S. de Bruxelles. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Nivelles.

Beaulieu, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, à 13 k. (3 l.) de Joyeuse, 5 myriam. (11 l. ½) de Privas. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Beaulieu, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Maubert-Fontaine, 3 kilom. (¾ de l.) E. de Signy-le-Petit, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Rocroy. *Pop....* *B. de poste* de Maubert-Fontaine.

Beaulieu, village (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, commune de Casoul, à 7 k. (1 l. ¾) de Caylus, 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Antonin, 22 k. (5 l.) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Casoul, 303. *Bur. de poste* de Caylus, dép. du Lot.

Beaulieu, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. du Beny-Bocage, à 9 k. (2 l. ¼) de Vire, 4 myriam. (10 l. ¼) de Caen. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Vire.

Beaulieu, v. (*Cantal*), arrond. de Mauriac, cant. de Champs, à 33 k. (7 l. ½) de Besse, 6 m. (13 l.) de Clermont. *P*.... *B. de p.* de Bort.

Beaulieu, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, près la Sonnette, à 24 k. (5 l. ½) de Confolens, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *P.* 671. *B. de p.* de St.-Claude.

Beaulieu, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Lavalette, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Clolas, 212. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Beaulieu, ville (*Corrèze*), arr. de Brive, ch.-l. de cant., sur la Dordogne, à 32 k. (7 l. ¼) S. de Tulle, 31 k. (7 l.) S. E. de Brive, 6 k. (1 l. ½) N. de Bretenoux. Cette ville doit son origine à un ancien monastère d'hommes de l'Ordre de saint Benoit, fondé par Rodolphe ou Raoul de Turenne, archevêque de Bourges, vers l'an 860. En 870, Frotaire, qui succéda à Raoul dans l'archevêché de Bourges, donna à cette abbaye le village d'Orbassac, situé dans le même pays. Cet archevêque, qui avoit acquis ce village du comte Eudes, fit cette donation pour le repos de l'âme de Raymond, comte de Toulouse, et de sa postérité. Il n'y avoit à Beaullieu qu'une paroisse. Cette ville renfermoit plusieurs maisons religieuses, comme des Ursulines, qui y avoient été établies en 1632, et des sœurs hospitalières de St.-Alexis. On y voit un hospice. *Pop.* 3003. *B. de p.* de Tulle.

Beaulieu, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton d'Aigmy, sur le Brevon, à 21 k. (4 l. ⅔) de Chatillon, 5 myriam. (11 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 156. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Beaulieu, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Plelan, commune de Languedias, à 14 kil. (3 l. ½) de Dinant. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, fondée en 1163 par Roland, seigneur de Dinant. *Pop.* comprise celle de Languedias, 157. *Bur. de poste* de Dinant.

Beaulieu, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, commune d'Anesse, près Lisle, à 10 k. (2 l. ½) de Périgueux. *Pop.* comprise celle d'Anesse, 716. *Bur. de poste* de Périgueux.

Beaulieu, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, à 18 k. (4 l.) de Montpellier. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Montpellier.

Beaulieu, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Benoît-du-Sault, à 28 k. (6 l. ¼) d'Argenton, 6 m. (12 l. ⅔) de Châteauroux. *P.* 248. *B. de p.* de St.-Benoît-du-Sault.

Beaulieu, ville (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches, sur l'Indre, à 1 k. (¼ de l.) de Loches, 38 k. (8 l. ½) de Tours. Il y avoit dans cette ville trois paroisses, une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Benoît et de la Congrégation de saint Maur, fondée et bâtie en 1010 par Foulques de Nerra, comte d'Anjou et seigneur de Loches; une maison de chanoinesses de l'Ordre de saint Augustin, sous le titre de *Filles de la Mère de Dieu*, fondée en 1643, par une religieuse aux Véroniques de Blois, du même Ordre. Il y a vingt-cinq à trente fabricans de draps comme à Loches, et six tanneries où se fabriquent des cuirs forts, baudriers et veaux à l'huile. Ces tanneries sont sur la rivière d'Indre. *Pop.* 2030. *Bur. de p.* de Loches.

Beaulieu, v. (*Isère*), arr. et cant. de St.-Marcellin, commune de Tesche, sur l'Isère, à 2 kilom. (½ l.) S. de Tesche, 27 k. (6 l.) O. de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Tesche, 791. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Beaulieu, v. (*Léman*), arrond. cant. et commune de Genève, à 1 k. (¼ de l.) de Genève. *P.* réunie à celle de Genève.... *B. de p.* de Genève.

Beaulieu, v. (*Loire*), arr. et canton de Roanne, commune de Riorge, sur la Renaison, à 2 kilom. (½ l.) de Roanne. *P.* comprise celle de Riorge.... *B. de p.* de Roanne.

Beaulieu, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey, à 9 k. (2 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 955. *Bur. de poste* du Puy.

Beaulieu (la) rivière, (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St. Julien-de-Chapteuil. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de St.-Julien, coule à l'O., puis au N. O., retourne à l'O. pour se rendre dans la Loire, à 13 k. (3 l.) N. O. de sa source.

Beaulieu, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, commune d'Azay, à 8 k. (2 l.) de Vendôme, 40 k. (9 l.) de Blois. *Pop.* comprise celle d'Azay, 730. *Bur. de poste* de Vendôme.

Beaulieu, bourg (*Loiret*), arr. de Gien, canton de Chatillon-sur-Loire, près la Loire, à 21 kilom. (4 l. ¼) de Gien, 8 m. (17 l. ⅔) d'Orléans. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Bonny.

Beaulieu, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, sur l'Amance, riv., à 18 k. (4 l.) de Langres, 4 myr. (10 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Beaulieu, v. (*Lot*). *Voyez* Hopital (l').

Beaulieu, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, à 18 k. (4 l.) de Laval. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Laval.

Beaulieu, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triaucourt, près la forêt d'Argonne, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Clermont, 30 kilom. (6 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a à Corrupt une verrerie où l'on fabrique des bouteilles de verre noir, des cloches et pièces de chimie. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Clermont.

Beaulieu, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarée, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Vihiers et d'Angers. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Brissac.

Beaulieu, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-lès-Allemands, à 11 k. (2 l. ⅔) de Corbigny, 40 k. (9 l.) de Nevers. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Nevers.

Beaulieu, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Lassigny, près la forêt de Bouvresse, à 11 kilom. (2 l. ⅔) N. N. O. de Noyon, 6 m. (14 l. ½) N. E. de Beauvais, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Roye. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Noyon.

Beaulieu, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, près l'Avre, à 21 k. (4 l. ¾) de Mortagne, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de St.-Maurice.

Beaulieu (*Pas-de-Calais*), ci-devant abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, dans le ci-devant Boulonnois, contrée de Picardie, à 8 k. (2 l.) d'Ambleteuse, département du Pas-de-Calais. Cette abbaye étoit dans une belle plaine: elle avoit

été fondée dans le 11[e]. siècle par Eustache de Fienne, à son retour de la terre sainte. Elle avoit été brûlée par les Anglais, et rétablie depuis.

Beaulieu, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lembron, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Issoire, 41 k. (9 l. ¼) de Clermont, 4 k. (1 l.) de St.-Germain-Lembron et de Bard. Il y a des eaux minérales alkalines dont la source coule sous le village d'où elle tire son nom. Elle sort d'une grotte fort étroite, creusée dans le roc qui borde cette rivière; elle paroît et disparoît très-souvent, sans qu'on en puisse attribuer la cause ni à la pluie ni à la sécheresse: elle est réellement périodique, puisqu'elle a les temps marqués pour ses apparitions et ses disparitions. *Pop.* 493. *Bur. de poste* d'Issoire.

Beaulieu, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, commune de Cens, à 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Marche, 7 k. (1 l. ¾) S. de la Roche. *Populat.* comprise celle de Cens, 149. *Bureau de poste* de Marche.

Beaulieu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. (nord) de Dourdan, commune de Breuillet, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Arpajon, 15 k. (3 l. ½) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Breuillet, 675. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Beaulieu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Bréval, à 14 kilom. (3 l. ¼) O. de Mantes, 10 kilom. (2 l. ½) S. p. O. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Bréval, 563. *Bur. de poste* de Mantes.

Beaulieu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune d'Andresy, sur la rive droite de la Seine, à 4 k. (1 l.) N. de Poissy, 20 k. (4 l. ½) N. p. O. de Versailles. *P.* comprise celle d'Andresy, 1050. *B. de p.* de Poissy.

Beaulieu, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Mazières, à 7 k. (1 l. ¾) de Parthenay, 33 k. (7 l. ½) de Niort. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Parthenay.

Beaulieu, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Bressuire, à 4 k. (1 l.) de Bressuire, 6 m. (14 l.) de Niort. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Bressuire.

Beaulieu (Forêt de), (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Mazières, à 7 k. (1 l. ⅔) S. p. E. de Parthenay. Elle a 3501 m. (1800 toises) de long sur 2334 m. (1200 t.) de large. Les bois y sont assez bons et en abondance.

Beaulieu, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers, commune de Peyrat, à 22 k. (5 l.) de St.-Léonard, 40 kil. (9 l.) de Limoges. *Populat.* comprise celle de Peyrat, 1555. *B. de p.* de Limoges.

Beaulieu-des-Marchais (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarcé, à 7 k. (1 l. ⅔) N. E. de Chazeau, 1 k. (¼ de l.) N. de Rablay. Elle a de l'E. à l'O. 6235 mèt. (3200 t.) de long, et du N. au S. 2334 mètres (1200 t.) de large.

Beaulieu-l'Arconce, village, (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Germain-de-Rives.

Beaulieu-sous-la-Roche, bourg (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de la Motte-Achard, à 24 k. (5 l. ½) N. E. des Sables d'Olonne, 7 m. (15 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 14 k. (3 l. ¼) O. de la Roche-sur-Yon. *Pop.* 1367. *Bur. de poste* des Sables.

Beaulieu-sur-Mareuil, village (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Mareuil, près le Lay, à 23 k. (5 l. ¼) de la Roche-sur-Yon, 28 k. (7 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 208. *B. de p.* de Luçon.

Beaulincourt, village, *Pas-de-Calais*. *Voyez* Beaulaincourt.

Beaulne, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 14 kil. (3 l. ¼) de Laon. *P.* comprise celle de Chivy, 170. *B. de p.* de Laon.

Beaulne, v. (*Seine-et-Oise*, arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Alais, sur la Juisne, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Etampes, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de la Ferté-Alais.

Beaulon, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Chevagnes, sur la Gour, à 27 k. (6 l.) de Moulins. *Pop.* 1308. *B. de p.* de Moulins.

Beaulon, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Guichen, à 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Rennes, 40 k. (9 l.) N. de Redon, 36 kilom. (8 l.) E. de Ploërmel. *Pop.* 1368. *Bur. de poste* de Plélan.

Beauloup, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, canton de Stavelot, commune de la Gleize, à 11 kilom. (2 l. ¾) S. de Spa, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Stavelot, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Malmédy. *P.* comprise celle de Gleize, 599. *B. de p.* de Spa.

Beaumais, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Coulibeuf, à 8 k. (2 l.) de Falaise, 38 kilom. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 691. *Bur. de poste* de Falaise.

Beaumais, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, à 8 k. (2 l.) de Dieppe, 4 myriam. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Dieppe.

Beaumarais, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Rellingen, à 2 k. (½ l.) de Sarre-Libre, 42 k. (9 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Picards, 603. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Beaumarchais, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Chapelle-Union, à 5 kil. (1 l. ¼) de Tournans, 20 k. (4 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Chapelle-Union et dépendances, 407. *Bur. de poste* de Tournans.

Beaumarchais (Petit), village (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Chapelle-Union, à 5 k. (1 l. ¼) de Tournans, 19 k. (4 l. ¼) de Coulommiers. *P.* comprise celle de Chapelle-Union et dépendances, 407. *Bur. de poste* de Tournans.

Beaumarchez, ville (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, sur la côte près le Larros, à 22 k. (5 l.) S. S. E. de Nogaro, 40 k. (9 l.) O. p. S. d'Auch, 4 k. (1 l.) S. E. de Plaisance. *Pop.* 1925. *Bur. de poste* de Plaisance.

Beaumat, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de la Bastide, à 13 k. (3 l.) de Gourdon, 24 k. (5 l. ½) de Cahors. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Gourdon.

Beaumé, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, à 18 k. (4 l.) de Vervins, 5 m. (11 l.) de Laon. *P.* 208. *B. de p.* d'Aubenton.

Beaume-le-Haut. *Voyez* Chateau-la-Beaume.

Beaume (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton d'Aspres-lès-Veyne, sur la Chaurane, à 15 k. (3 l. ½) de Serres, 36 k. (8 l.) de Gap. *Pop.* 160. *B. de p.* de Veyne.

Beaume, ci-devant les Moines, ville (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 7 k. (1 l. ¾) de Lons-le-Saunier, au milieu d'un précipice et d'arides rochers. On trouve aux environs des pierres détachées des rochers voisins. Cette ville fut ainsi nommée à cause de la ci-devant abbaye des Bénédictins qu'elle renfermoit, et par opposition à celle de *Baume-les-Dames*,

L'abbaye dont cette ville porte le nom, étoit déja, du temps de Charlemagne, mise au nombre des plus riches de son Empire, et de celles qui devoient un service militaire au monarque. On ne reçut par la suite dans cette abbaye que les gentilshommes qui prouvoient seize quartiers de noblesse. Il y avoit une église abbatiale dédiée à saint Pierre, où l'on conservoit le chef de saint Desiré, évêque de Besançon; on y voyoit aussi les tombeaux des comtes de Bourgogne, de Vienne, de Châlons et de Mont-Beillard. *Pop.* 855. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Beaume (la), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, sur la Beaume, à 5 k. (1 l. 1/3) de Joyeuse, 40 k. (9 l.) de Privas. *Pop.* comprise celle d'Auréolte, 1121. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Beaume (la), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de St.-Etienne-de-Lucdarés. Sa source, à 9 k. (2 l. 1/3) E. S. E. de St.-Etienne, coule à l'E. S. E., passe au N. de Joyeuse, va au S. E., passe à Beaume, et se rend dans l'Ardèche, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Joyeuse.

Beaume (la), v. (*Gard*), arr. et cant. d'Uzès, sur la Seynes, à 6 k. (1 l. 1/2) d'Uzès, 23 k. (5 l. 1/4) de Nimes. *P.* 50. *B. de p.* d'Uzès.

Beaume (Forêt de la), (*Var*), arr. et cant. de St.-Maximin, à 14 k. (3 l. 1/3) S. p. O. de St.-Maximin. Elle a de l'E. à l'O. 2917 mèt. (1500 toises) de long, et environ 1167 mèt. (600) de large. Elle est toute de sapins.

Beaume-Cornillanne (la), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil, à 18 k. (4 l.) de Valence. *P.* 353. *B. de p.* de Valence.

Beaume de St.-Michel d'Eau Douce (la), montagne (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. 5e, dit du sud, *extrà muros* de Marseille, à 3 kilom. (3/4 de l.) S. S. O. de Masargues.

Beaume-d'Hostun (la), village (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-du-Péage, à 13 k. (3 l.) de Romans, 28 kilom. (6 l. 1/3) de Valence. *P.* 300. *B. de p.* de Romans.

Beaume-sur-Veoré (la), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Pierrelatte.

Beaumelle, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. et commune d'Allos, à 16 k. (3 l. 3/4) S. de Barcelonette, 4 k. (1 l.) N. N. O. d'Allos. *Populat.* comprise celle d'Allos, 1400. *Bureau de poste* de Barcelonette.

Beauménil, bourg (*Eure*), arr. de Bernay, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. 2/3) S. E. de Bernay, 32 k. (7 l. 1/4) O. d'Evreux, 22 kil. (5 l.) E. d'Orbec. Ce bourg avoit titre de baronnie, et un superbe château bâti à la moderne. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Bernay.

Beaumesnil, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 8 k. (2 l.) de Vire, 6 m. (12 l. 1/2) de Caen. *P.* 415. *B. de p.* de Vire.

Beauménil, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Laurent-de-Beauménil.

Beauménil, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Bruyères, près la Vologne, à 3 kil. (2/3 de l.) de Bruyères, 21 k. (4 l. 3/4) d'Epinal. *Pop.* 146. *Bur. de p.* de Bruyères.

Beaumery, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, près la Canche, à 3 k. (3/4 de l.) de Montreuil, 7 m. (16 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 158. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Beaumes, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, et ch.-l. de cant., près la Salette, à 27 k. (6 l.) N. E. d'Avignon, 7 k. (1 l. 3/4) N. de Carpentras, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Vaison. Il y avoit une collégiale sous le titre de St.-Pierre. Son chapitre étoit composé d'un prévôt et de cinq chanoines. Beaumes est fertile en blé, en bons pâturages, en excellent vin muscat et en huile d'olive. Il y a dans ce territoire trois sources d'eau salée qui ne tarissent jamais. *Pop.* 1402. *B. de p.* de Carpentras.

Beaumes-de-Transit, v. (*Drôme*), arr. de Montélimart, cant. de Pierrelatte, sur le Lez, à 25 k. (5 l. 3/4) de Montélimart, 7 m. (15 l.) de Valence, 14 k. (3 l. 1/4) de Pierrelatte. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Pierrelatte.

Beaumettes (les), v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Gordes, sur le Calavon, à 15 k. (3 l. 1/2) d'Apt, 33 k. (7 l. 1/2) d'Avignon. *Pop.* 83. *Bur. de p.* d'Avignon.

Beaumetz, v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton de Bernaville, à 15 k. (3 l. 1/2) de Doulens, 30 k. (6 l. 3/4) d'Amiens. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Doulens.

Beaumetz-lès-Cambrésis, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, cant. de Bertincourt, à 9 k. (2 l. 1/4) de Bapaume, 24 k. (5 l. 1/2) d'Arras. *Pop.* 1089. *Bureau de poste* de Bapaume.

Beaumetz-lès-Laires, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, à 23 k. (5 l. 1/4) de Saint-Omer, 5 m. (10 l. 3/4) d'Arras. *P.* 304. *B. de p.* de Fruges.

Beaumetz-lès-Loges, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, et ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. 1/4) S. O. d'Arras, 21 k. (4 l. 3/4) N. O. de Bapaume, 27 k. (6 l.) O. S. O. de Doulens. *P.* 340. *B. de p.* d'Arras.

Beaumont, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, commune de Sandrant, à 8 k. (2 l.) de Chatillon, 3 k. (3/4 de l.) de Marlieux. *Pop*... *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Beaumont, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Chauny, à 9 k. (2 l. 1/3) de Chauny, 38 k. (8 l. 1/2) de Laon. *P.* 421. *B. de p.* de Marle.

Beaumont, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Valgorge, à 8 k. (2 l.) de Joyeuse, 41 k. (9 l. 1/4) de Privas. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de l'Argentière.

Beaumont, bourg (*Ardennes*), arr. de Sédan, cant. de Mouzon, à 10 k. (2 l. 1/2) O. N. O. de Stenay, 8 k. (2 l.) S. de Mouzon, 36 k. (8 l.) S. E. de Mézières. Ce fut dans ce bourg que se firent, le 7 floréal an 2 (27 avril 1794), la réunion et l'entrée des armées des Ardennes et du Nord, sous le commandement des généraux Charbonnier et Desjardin, après avoir enlevé de vive force en quatre heures les hauteurs de Bossu, et fait un grand carnage des Autrichiens. *P.* 1183. *B. de p.* de Mouzon.

Beaumont, v. (*Arriège*), à 13 k. (3 l.) de Mirepoix. *Pop*... *Bur. de p.* de Mirepoix.

Beaumont, bourg (*Calvados*), arr. et cant. de Pont-Lévêque, à 5 k. (1 l. 1/4) O. de Pont-Lévêque, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Caen, 18 k. (4 l.) N. p. E. de Lisieux. Le vicomte de Rocheville y avoit fondé, en 1060, un prieuré de Bénédictins, qui dépendoit de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Il est très-bien construit. On y admire une terrasse d'où l'on découvre la mer et tout le pays d'Auge. Le commerce de bœufs y est considérable. *Pop.* 1132. *Bur. de poste* de Pont-Lévêque.

Beaumont, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Gemozac, commune de Cravans, à 15 k. (3 l. 1/2) de St.-Génis, 19 k. (4 l. 1/4) de Saintes. *Pop.* comprise celle de Cravans, 927. *Bur. de poste* de St.-Génis.

Beaumont, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Seilhac, à 18 k. (4 l.) de Tulle. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Tulle.

Beaumont, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. et commune de Felletin, à 1 k. (¼ de l.) de Felletin, 7 k. (1 l. ¾) d'Aubusson. *Pop.* réunie à celle de Felletin.... *Bur. de poste* de Felletin.

Beaumont, ville (*Dordogne*), arr. de Bergerac, et ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Bergerac, 19 k. (4 l. ⅓) O. de Belvez, 4 m. (10 l. ½) S. de Périgueux. *Pop.* 1392. *Bur. de p.* de Bergerac.

Beaumont, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Valence, à 8 k. (2 l.) de Valence. *P.* 1008. *B. de p.* de Valence.

Beaumont, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc-en-Diois, à 22 k. (5 l.) de Die, 6 m. (13 l. ¾) de Valence. *P.* 249. *B. de p.* de Die.

Beaumont, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 6 k. (1 l. ½) de Condom, 42 k. (9 l. ½) d'Auch. *Pop.* 225. *B. de p.* de Condom.

Beaumont, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 16 k. (3 l. ¾) de Loches, 4 m. (10 l. ¼) de Tours. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Loches.

Beaumont (Forêt de), (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Christophe, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Château-Regnault. Elle a 6429 m. (3300 toises) de long sur 4668 m. (2400) de large dans son plus large.

Beaumont, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Rives, à 3 k. (¾ de l.) de Rives, 30 k. (6 l. ¾) de Saint-Marcellin. Il y a plusieurs forges à acier. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Rives.

Beaumont, ville (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, ch.-l. de cant., petite ville entre la Sambre et la Meuse, sur un monticule, à 18 k. (4 l.) E. p. N. de Maubeuge, 22 k. (5 l.) N. de Chimay, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Mons, 21 m. (46 l. ¾) N. N. E. de Paris. Long. 21. 51. lat. 50. 12. Beaumont étoit l'apanage des fils aînés des anciens comtes de Hainaut. Ceux de Beaumont y firent bâtir un château tellement vaste, que trois princes souverains auroient pu y loger avec leur suite. Ce château, très-bien fortifié, avoit une terrasse extrêmement grande, armée de beaucoup de canons; mais le comte de Grandpré, lieutenant-général français, le fit sauter en 1660. Les Espagnols cédèrent cette ville en 1684 à la France, qui la rendit à la maison d'Autriche. Il n'y avoit qu'une seule église paroissiale, des Sœurs Grises, et un couvent de Récollets *extrà muros*. Les environs de Beaumont sont riches en marbre nuancé dans ses couleurs, connu sous le nom *de Flandre*, et en mines d'argent qu'on croit n'avoir jamais été exploitées à cause de leur proximité des anciennes frontières. Il y a un moulin à huile et une scierie pour le marbre : il y a aussi un inspecteur des forêts. *Pop.* 1376. *B. de p.*

Beaumont ou Hantes (la), rivière (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Beaumont, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. N. O., passe au S. O. de Beaumont, va à l'O., remonte au N., passe à l'O d'Hantes où elle prend son nom, et se rend dans la Sambre, à 1 k. (¼ de l.) E. S. E. de Merbes-le-Château. Elle a 28 k. (6 l. ¼) de cours.

Beaumont, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Viry, 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Bonne, 15 k. (3 l. ½) S. de Genève. *Pop.* comprise celle de Jussy et de Chable, 471. *Bur. de poste* de Genève.

Beaumont, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. de Brioude, à 3 kilom. (¾ de l.) de Brioude, 5 m. (11 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Brioude.

Beaumont, v. (*Manche*), arr. de Cherbourg, ch.-l. de canton, à 15 k. (3 l. ½) O. de Cherbourg, 10 k. (2 l. ½) du cap de la Hogue. *Pop.* 530. *Bur. de p.* de Cherbourg.

Beaumont (la Forêt de), (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. de Montmirail. Elle a 1361 mètres (700 t.) de large, et du N. au S. 3895 mèt. (2000 t.) de long.

Beaumont, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 19 k. (4 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 34 k. (7 l. ¾) de Nancy. Il y a des forges. Beaumont est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson. *Rel. de p. aux chev.*

Beaumont, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, à 10 k. (2 l. ½) de Verdun, 6 m. (13 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Beaumont, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, commune de Moineville, sur l'Orne, à 4 k. (1 l.) de Briey, 19 k. (4 l. ⅓) de Metz. *Pop.* comprise celle de Moineville et de Serry, 529. *B. de p.* de Briey.

Beaumont, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau, à 18 k. (4 l.) de Cambrai, 38 k. (8 l. ½) de Douay. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Cateau-Cambrésis.

Beaumont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 575. *Bur. de poste* de Douay, dép. du Nord.

Beaumont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, commune de Colline ou Pont-à-Colline, près l'Authie, à 14 k. (3 l. ¼) de Montreuil, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Pont-à-Colline, 127. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Beaumont, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. de Clermont-Ferrand, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Clermont-Ferrand, 8 k. (2 l.) N. de St.-Amand. *Pop.* 1465. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Beaumont, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randan, à 24 k. (5 l. ½) de Riom, 34 k. (7 l. ⅔) de Clermont. *Pop.* 571. *Bur. de poste* d'Aigueperse.

Beaumont, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Sennecey-le-Grand, à 10 k. (2 l. ½) S. de Châlons, 2 k. (½ l.) N. de Sennecey. *Pop....* *Bur. de poste* de Sennecey-le-Grand.

Beaumont, bourg (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 33 k. (7 l. ½) S. O. de Fontainebleau, 18 k. (4 l.) E. de Pithiviers, 4 m. (10 l. ½) S. de Melun, 22 k. (5 l.) S. O. de Nemours. *Pop.* 1150. *Bur. de p.* de Pithiviers, dép. du Loiret.

Beaumont, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Malancene, à 18 k. (4 l.) de Carpentras, 39 k. (8 l. ¾) d'Avignon. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Carpentras.

Beaumont, v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Perthuis, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Apt, 8 m. (16 l. ¾) d'Avignon. *Pop.* 1046. *Bur. de poste* de Perthuis.

Beaumont, v. (*Vienne*), arr. de Châtelleraut, cant. de Vouneuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Châtelleraut, 18 k. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 1240. *Bur. de poste* de Châtelleraut.

Beaumont, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Léonard, 4 m. (10 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Limoges.

Beaumont-de-Lezat, v. (*Haute-*

Garonne), arr. de Muret, canton d'Auterive, près la Lèze, à 8 k. (2 l.) de Muret, 25 k. (5 l. ¾) de Toulouse. *P.* 775. *B. de p.* d'Auterive.

Beaumont-de-Lomagne, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, ch.-l. de cant., sur la Gimonne, à 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Grenade, 5 m. (11 l.) N. O. de Toulouse, 14 k. (3 l. ½) E. p. N. de Tourcoupe. Il y a plusieurs fabriques de gros draps, de rases, trois manufactures de chapeaux, et trois autres de cuirs. *Pop.* 3057. *Bur. de poste.*

Beaumont-sur-Oise, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Ile-Adam, à 36 k. (8 l.) N. de Paris, 40 k. (9 l.) S. E. de Beauvais, 18 k. (4 l.) N. E. de Pontoise, 40 k. (9 l.) N. E. de Versailles. Long. 19. 56. lat. 49. 8. Il y avoit une église collégiale dont les canonicats ne valoient que 400 livres; le chapitre a été fondé en 1186: ils étoient à la nomination du prince de Conti, comme seigneur engagiste. Cette ville a un très-beau pont sur la rivière de l'Oise; et au haut de la colline sur laquelle est bâtie la ville, il y a un château fort presque détruit. Cette terre a appartenu à *Charles*, duc d'Orléans; mais pendant que ce prince fut détenu dans les prisons d'Angleterre, les Bourguignons s'en emparèrent, l'abandonnèrent au pillage, et jetèrent la plus grande partie des habitans dans la rivière, en 1400. Il s'y fait commerce de blé, de farines et de verrerie. *Pop.* 2156. *Bur. de p.* d'Etampes.

Beaumont *ou* St.-Georges-de Beaumont, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Seignelay, sur la Serain, à 13 k. (3 l.) d'Auxerre. *Pop.* 299. *Bur. de p.* d'Auxerre.

Beaumont-en-Véron, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Chinon, à 4 k. (1 l.) de Chinon, 42 k. (9 l. ½) de Tours. *Pop.* 1480. *Bur. de poste* de Chinon.

Beaumont-Hamel, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 27 k. (6 l.) de Péronne, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 756. *Bur. de poste* d'Albert.

Beaumont-la-Chartre, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de la Chartre, près la Deme, à 10 k. (2 l. ½) de Château-du-Loir, 4 m. (10 l.) du Mans. *Pop.* 806. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Beaumont-la-Ronce, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Neuillé-Pont-Pierre, à 18 k. (4 l.) de Château-Regnault, 20 k. (4 l.) de Tours. Il y a une fabrique d'étoffes de laine. *Pop.* 1612. *Bur. de poste* de Neuvy-la-Loi.

Beaumont-le-Chartif, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, canton d'Authon, à 11 k. (2 l. ¾) de Nogent, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Beaumont-lès-Forges *ou* Beaumont-la-Ferrière, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, à 15 k. (3 l. ½) E. de la Charité, 23 k. (5 l. ½) N. de Nevers, 22 k. (5 l.) S. de Donzy. Il y a quatre forges et une fonderie pour le fer et l'acier, sur la rivière, à 18 k. (4 l.) de la Charité; une manufacture d'ancres pour les vaisseaux. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de la Charité.

Beaumont-la-Rivour, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. et commune de Luzigny, près la rive droite de la rivière de Barse, à 13 k. (3 l.) E. de Troyes. *Pop.* comprise celle de la Rivour et de Verdemanche, qui dépendent de ce village, 221. *Bur. de poste* de Troyes.

Beaumont-le-Hareng, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Bellencombre, à 18 k. (4 l.) de Neufchâtel, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de St.-Suent.

Beaumont-le-Roger, *Bellomontium Rogerii*, ville (*Eure*), arrondissement de Bernay, chef-lieu de cant., sur la Rille, à 28 k. (6 l. ¼) O. d'Évreux, 18 k. (4 l.) N. O. de Conches, 13 k. (3 l.) E. de Bernay, 8 k. (2 l.) S. d'Harcourt, 5 m. (10 l. ¾) S. de Rouen. Long. 18. 26. lat. 49. 2. Cette ville avoit titre de comté, et fut ainsi nommée parce qu'elle fut bâtie par Roger, l'un de ses comtes. Il y avoit autrefois un château fort que le temps a détruit. En 1253, saint Louis acquit cette terre qui pendant un siècle resta unie au domaine; mais le roi Jean la donna, en 1353, à Louis, frère du roi Charles, qui la céda, avec Évreux, au roi Charles VI, et, par suite, à la maison de Bouillon. Outre son église paroissiale, il y avoit un prieuré de Bénédictins. Au couchant de cette ville est une forêt considérable de bois taillis et de haute futaie, qui a 22 k. (5 l.) de circuit. Son commerce consiste en bois et verrerie: il s'y fait du verre en plat et en bouteilles. *Pop.* 1325. *Bur. de poste.*

Beaumont-le-Roger (Forêt de), (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Beaumont-le-Roger, à 8 k. (2 l.) E. de Bernay, 1 k. (¼ de l.) O. de Beaumont. Elle a du N. N. O. au S. S. E. 11600 m. (6000 toises) de long sur 4284 m. (2200 t.) de large; elle borde la rivière de Rille.

Beaumont-les-Nonains, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. d'Auneuil, à 10 k. (2 l. ½) de Chaumont, 11 k. (2 l. ¾) de Beauvais. *Populat.* 436. *Bureau de poste* de Chaumont.

Beaumont-lès-Tours, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Tours, près un bras de la Loire qui se communique au Cher, et qui forme l'Ile-Berthenay, à 1 k. (¼ de l.) de Tours. Il y avoit une maison religieuse qui étoit magnifique. Cette abbaye de filles, de l'Ordre de saint Benoît, a été d'abord fondée dans la ville de Tours. La maison que ces religieuses occupoient dans cette ville, fut convertie en une paroisse qu'on appeloit *Notre-Dame de Lacrignole*. L'an 1007, ce monastère fut transféré, et fondé par Hervé, trésorier de St.-Martin de Tours. La communauté étoit de soixante religieuses, et n'avoit que dix mille livres de rente. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Tours.

Beaumont-Monteux, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Valence, sur l'Isère, à 9 k. (2 l. ⅓) de Romans, 9 k. (2 l. ¼) de Valence. *Pop.* 1407. *Bur. de poste* de Tain.

Beaumont-Pied-de-Boeuf, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Grezen-Bouère, sur la côte près la Vaige, à 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. de Château-Gontier, 31 k. (7 l.) S. E. de Laval, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Sablé. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Sablé, dép. de la Sarthe.

Beaumont-Pied-de-Boeuf, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Château-du-Loir, près l'Ire, à 7 k. (1 l. ⅔) de Château-du-Loir, 31 k. (7 l.) du Mans. *Pop.* 991. *B. de p.* de Château-du-Loir.

Beaumont-sur-Buchy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâtel, 27 k. (6 l.) de Rouen. *P.* 105. *B. de p.* de Buchy.

Beaumont-sur-Sardolle, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, à 11 k. (2 l. ⅔) de Decize, 18 k. (4 l.) de Nevers. Les terres sont bonnes pour les grains. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Decize.

Beaumont-sur-Sarthe, ci-devant Beaumont-le-Vicomte), ville (*Sarthe*),

(*Sarthe*), arr. de Mamers, ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) N. du Mans, 23 k. (5 l. ¼) S. d'Alençon, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Frenay. Long. 17. 40. lat. 48. 12. Cette ville a été ainsi surnommée, parce qu'elle fut bâtie par les anciens vicomtes du Mans. Elle passe pour avoir été forte. Durant les guerres des comtes du Maine avec les ducs de Normandie, elle fut plusieurs fois prise et reprise par Guillaume-le-Conquérant. On n'y voit plus aujourd'hui aucun reste de ses anciennes fortifications. Elle fut réunie à la couronne, sous le règne d'Henri IV. Il y a une fabrique d'étamine à pavillons, toiles et serges. *Pop.* 1400. *Bur. de poste.*

Beaumont-sur-Vesle, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Verzy, à 13 k. (3 l.) S. E. de Reims, 29 k. (6 l. ½) N. N. O. de Châlons, 22 k. (5 l.) N. E. d'Epernay. *Pop.* réunie à Courmelois, 345. *B. de p.* de Reims.

Beaumont, ferme (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Estrepy, dépendant de la commune de Blêmes, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 40 k. (9 l.) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Blêmes et de Bréaux, 309. *Bur. de poste* de Vitry-le-Français.

Beaumont-sur-Vingeanne, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, à 20 kilom. (4 l. ½) E. S. E. d'Is-sur-Tille, 30 kilom. (6 l. ⅔) N. E. de Dijon, 18 k. (4 l.) O. de Gray. *Populat.* 408. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Beaumontel, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, près le Rille, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bernay, 30 k. (6 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 551. *Bur. de p.* de Beaumont-le-Roger.

Beaumorel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, com. de la Celle, à 10 k. (2 l. ½) E. de Rambouillet, 26 k. (5 l. ¾) N. p. O. d'Etampes, 11 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de la Celle, 725. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Beaumotte, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 22 k. (5 l.) de Gray, 42 k. (9 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Marnay.

Beaumotte, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, près l'Oignon, à 23 k. (5 l. ¼) de Vésoul. Il y a une tirerie de fil de fer. *Pop.* 390. *B. de p.* de Rioz.

Beaunay, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmort, près le Melin, à 36 k. (8 l.) de Châlons. *Pop.* 245. *B. de p.* de Vertus.

Beaunay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tôtes, près la Vienne, à 21 k. (4 l. ¾) de Dieppe, 36 k. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 542. *B. de p.* d'Ormonville.

Beaune, ville (*Côte-d'Or*), ch.-l. d'arr. et de cant., dans un pays agréable et fertile, sur la rivière de la Bourgeoise, à 29 k. (6 l. ½) N. de Châlons-sur-Saone, 40 k. (9 l.) E. N. E. d'Autun, 37 k. (8 l. ½) S. S. O. de Dijon, 31 m. (70 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 20. lat. 47. 2. Les fortifications de Beaune sont ruinées en plusieurs endroits : quatre grands bastions, deux ravelins et six boulevarts revêtus d'un mur dont les pierres sont taillées en pointe de diamans, sont toute la défense de cette ville. Henri IV, après la révolte du maréchal de Biron, fit démanteler le château, qui passoit pour le meilleur de la province. Nicolas Rollin, chancelier de Philippe-le-Bon, y fit construire en 1443 un hôpital dit *Notre-Dame*, qui étoit desservi par des Religieuses qui ne faisoient vœu que pour un an. Louis XI, à qui on le montroit, dit, en parlant de ce chancelier : Il est très-juste qu'ayant fait tant de pauvres pendant sa vie, il ait fait bâtir avant sa mort une maison pour les loger. Il y avoit une collégiale qui étoit aussi paroissiale : son chapitre étoit composé de trente chanoines ; une autre paroisse dédiée à saint Pierre, et trois autres dans les faubourgs ; cinq couvens de filles, et une abbaye pour des Bernardines, appelée *Notre-Dame-du-Lieu-Dieu*, qui fut fondée l'an 1140 par un seigneur de Vergi. Les couvens d'hommes étoient : les Chartreux, fondés au XIIIe siècle, par les ducs de Bourgogne de la première race (ce couvent étoit à 2 k. (½ l.) de la ville) ; les Cordeliers, fondés l'an 1247 ; les Jacobins, depuis 1477 ; des Capucins et des Minimes, qui étoient beaucoup plus anciens ; le collége est grand et beau. Il y a encore un autre hôpital bien entretenu, et destiné à des orphelins, qu'on y occupe à carder et à filer de la laine : il y avoit une commanderie de Malte, dans le prieuré de Champagne. Beaune a été la résidence de la cour sous plusieurs ducs, et le premier siége du parlement de Bourgogne, sous le nom de *jours généraux*. Les principales productions consistent en blé et vins excellens qui s'expédient dans les diverses parties de la France. Beaune a des fabriques de draps, serges et droguets, des teintureries qui tirent leur principal mérite des eaux du canton ; on y trouve aussi des carrières de granit et de pierre polie. A 1 k. (¼ de l.) de cette ville, on voit une superbe fontaine, appelée *la fontaine de l'Aigle*, dont les eaux très-limpides se jettent dans la rivière de la Bourgeoise. Beaune est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 10114. *Bur. de poste.*

Beaune, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur le Surmelin, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Thierry, 6 m. (14 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Beaune, village (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Montmarault, à 6 k. (1 l. ½) de Montmarault, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Montmarault.

Beaune, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, canton de Craponne, sur l'Arzon, à 28 k. (6 l. ¼) du Puy. *Pop.* 950. *B. de p.* de Craponne.

Beauné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaugé, canton de Seiche, à 18 k. (4 l.) O. de Beaugé, 18 k. (4 l.) E. d'Angers, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Beaufort. *Pop.* 1254. *Bur. de poste* de Beaufort.

Beaune, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, à 8 k. (2 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 5 m. (11 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 469. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Beaune, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, canton d'Ambazac, à 9 k. (2 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Limoges.

Beaune-la-Rolande, bourg (*Loiret*), arr. de Pithiviers, ch.-l. de cant., à 4 k. (1 l.) N. E. de Bois-Commun, 43 k. (9 l. ⅓) N. E. d'Orléans, 7 k. (1 l. ⅓) S. E. de Boyne. Cette petite ville est située sur la route de Pithiviers à Montargis; elle étoit autrefois considérable; elle appartenoit au comte Roland, neveu de Charlemagne et le héros du poëme de l'*Arioste*. Voilà l'origine du nom de *Beaune-la-Rolande*. Il la donna, par une charte positive, à l'abbaye de Saint-Denis pour l'entretien de la chaussure et des souliers des moines, avec l'engagement de les défendre

envers et contre tous *au tranchant de son épée*. Les moines de St.-Denis étoient seigneurs haut-justiciers de Beaune et de 82 fiefs qui en étoient mouvans. On y récolte d'assez bon vin, mais qui est d'une qualité bien inférieure à celui de Beaune de la ci-devant Bourgogne. *Pop.* 2028. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Beaunotte, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, à 22 k. (5 l.) de Chatillon, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Tarpezon, 192. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Beaupont, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Coligny, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Beauport, v. (*Ain*), à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Amour. *Pop... Bur. de poste* de St.-Amour, dép. du Jura.

Beauport (Rade de), (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, à 4 k. (1 l.) E. de Paimpol. Elle a dans l'intérieur 2 k. (½ l.) de large, et son entrée 1 k. (¼ de l.)

Beauport, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, à 18 k. (4 l.) de Tréguier, 2 kilom. (½ l.) de Paimpol. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Prémontrés, fondée par Alain, comte de Gaello, et par Pétronille sa femme, en 1202. *Pop... Bur. de p.* de Paimpol.

Beauport, v. (*Var*), à 4 k. (1 l.) d'Olioulles. *Pop.... Bureau de poste* d'Olioulles.

Beaupouyet, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Mussidan, à 8 k. (2 l.) de Mussidan, 41 kilom. (9 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 471. *Bur. de p.* de Mussidan.

Beaupré, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, près de la rive gauche de la Meurthe, à 4 k. (1 l.) S. E. de Lunéville, 4 k. (1 l.) N. E. de Gerbeviller. Il y avoit une abbaye régulière de Bernardins réformés, de la filiation de Morimont, Ordre de Citeaux, fondée au commencement du 12ᵉ siècle. Plusieurs princes de la maison de Lorraine y ont été inhumés : on y voyoit le tombeau du duc de Raoul, tué à la bataille de Crécy, en 1346 ; de Ferri III, de Thibaut II, et de Vautier de Gerbeviller. *Pop... Bureau de poste* de Lunéville.

Beaupré, v. (*Meuse*), à 9 kilom. (2 l. ¼) de Gondrecourt. *Pop.... B. de p.* de Gondrecourt.

Beaupré, v. (*Oise*), à 18 kilom. (4 l.) de Beauvais, sur le petit Thérin. Il y avoit une abbaye d'hommes en commende de l'Ordre de Citeaux, qui fut fondée, en 1135, par Manassés de Milly. Elle valoit à son abbé 10,000 liv. de rente. *Pop... Bur. de poste* de Beauvais.

Beaupré (Forêt de), (*Oise*), arr. de Grandvilliers, cant. de Marseille, à 1 k. (¼ de l.) E. de Marseille. Elle a du S. O. au N. E. 2917 mèt. (1500 toises), et du N. O. au S. E. 1945 mèt. (1000 t.) de large.

Beaupré (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Marquise.

Beaupré, v. (*Escaut*), à 5 kil. (1 l. ¼) de Grammont. *Pop... Bur. de poste* de Grammont.

Beaupré, v. (*Creuse*), à 9 kil. (2 l. ¼) de la Souterraine. *Pop.... Bur. de poste* de la Souterraine.

Beaupré, v. (*Doubs*), à 7 kilom. (1 l. ¾) de Besançon. Il y avoit un prieuré simple et en commende, occupé par des chanoines réguliers. C'étoit anciennement une collégiale ; et sur les derniers temps le prieur ne prenoit que la qualité de doyen : il étoit à la nomination du pape. *Pop... Bur. de poste* de Besançon.

Beaupré, village (*Jura*). *Voyez* Chateau-des-Prez.

Beaupréau, ville (*Maine-et-Loire*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur l'Evre, à 4 m. (10 l.) S. O. d'Angers, 18 k. (4 l.) S. de St.-Florent-le-Vieil, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Montfaucon. Cette ville avoit deux églises paroissiales, une collégiale, et un très-petit chapitre. Il s'y fabrique des mouchoirs, des toiles de Cholet, des flanelles et étoffes en fil et laine. La terre de Beaupréau avoit autrefois le titre de baronnie ; mais elle fut érigée en marquisat en 1554, en faveur de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon ; et elle fut érigée en duché-pairie en 1562, en faveur du même prince. Ce marquisat appartenoit en dernier lieu à la maison de Villeroi. A 4 k. (1 l.) de Beaupréau il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins.

Beaupréau est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance ; il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. *Popul.* 1640. *Bur. de poste* d'Angers.

Beaupuis, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 18 k. (4 l.) de Chaumont, 38 kil. (8 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Clermont.

Beaupuy (*Haute-Garonne*). *Voy.* Belfech.

Beaupuy, v. (*Gers*), arrond. de Lombès, cant. de l'Ile-Jourdain, à 6 k. (1 l. ½) de l'Ile-Jourdain, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de l'Ile-Jourdain.

Beaupuy, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Marmande, à 4 kil. (1 l.) de Marmande, 5 m. (11 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Marmande.

Beaupuy-dit-Belfech, village (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Verdun, près la Doire, à 15 k. (3 l. ½) de Grenade, 36 k. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* 500. *B. de p.* de Grisolles.

Beauquay, v. (*Calvados*). *Voyez* Beaugnay.

Beauquêne, bourg (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, à 22 kil. (5 l.) N. d'Amiens, 7 k. (1 l. ¾) S. de Doulens, 19 k. (4 l. ¼) E. de Dommart. *Pop.* 2046. *Bur. de p.* de Doulens.

Beauquesnay (Forêt de), (*Manche*), arr. de St.-Lo, cant. de Canisy. Elle a 3 k. (¾ de l.) de longueur sur 4 k. (1 l.) de largeur.

Beaurain, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, commune de Flavigny-le-Grand, près l'Oise, à 19 k. (4 l. ¼) de Vervins, 37 kil. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* comprise celle de Flavigny-le-Grand, 533. *B. de p.* de Guise.

Beaurain, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Solesmes, à 9 k. (2 l. ¼) du Quesnoy, 39 k. (8 l. ¾) de Douay. *Pop.* 292. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Beaurain, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Fretoy, à 3 k. (¾ de l.) de Noyon, 7 m. (15 l.) de Beauvais. Il a été fait dans cet endroit la découverte d'une terre inflammable, dont les cendres ont la propriété d'augmenter le fruit des travaux de la campagne. On sème ces cendres au mois de nivose (janvier) sur les blés et sur les bas prés. L'académie a approuvé ces cendres et les a reconnues plus fortes que celles d'Amiens, et même que celles de Hollande, qui se vendent à Douay, Cambrai et autres villes. *Pop.* 184. *B. de p.* de Noyon.

Beaurain (Petit), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, canton de Campagne, commune de Beaurainville, à 11 k. (2 l. ¾) de Montreuil, 3 k. (¾ de l.) de Campagne. *Pop.* comprise celle de Beaurainville

et dépendances, 781. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-Mer.

Beaurainchau, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, canton de Campagne, commune de Beaurainville, près la Canche, à 10 kil. (2 l. ½) de Montreuil, 6 myriam. (14 l. ½) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Beaurainville, 721. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Beauraing, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) E. de Givet, 30 k. (6 l. ¾) O. N. O. de Saint-Hubert, 43 k. (9 l. ¾) S. p. E. de Namur. Il y a un grand et fort château qui appartenoit à la maison de Spontes de Beaufort : c'étoit un des avant-postes les plus importans de l'armée belgique en 1790. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Givet, département des Ardennes.

Beaurains, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. sud d'Arras, à 3 kilom. (¾ de l.) d'Arras. *Pop.* 621. *Bur. de poste* d'Arras.

Beaurainville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, canton de Campagne, près la Canche, à 10 k. (2 l. ½) de Montreuil, 6 m. (14 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Beaurainchau, 781. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Beaure, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, commune de Ste.-Suzanne, à 5 k. (1 l. ¼) d'Orthez, 4 m. (10 l.) de Pau. *Pop.* comprise celle de Ste.-Suzanne et dépendances, 797. *B. de p.* d'Orthez.

Beaurecueil, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, canton de Treste, près la Bagion, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Aix, 27 k. (6 l. ½) de Marseille. Il existe près de là une carrière de marbre jaune bariolé et très-beau : c'est une espèce de brocatelle. *Pop.* 306. *B. de p.* d'Aix.

Beauregard, bourg (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, sur la Saone, à 6 k. (1 l. ½) de Trévoux, 43 k. (9 l. ¾) de Bourg. C'étoit autrefois la ville capitale de toute la principauté de Dombes et le siége de son parlement ; mais ayant été prise d'assaut, en 1377, par un comte de Savoie, elle a été détruite. Elle avoit été bâtie par les seigneurs de Beaujeu. *Pop.* 278. *Bur. de p.* de Trévoux.

Beauregard, v. (*Allier*). *Voyez* Borgat.

Beauregard, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Montagnac-la-Crempse, à 20 k. (4 l. ½) de Bergerac, 24 k. (5 l. ½) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Bassac, 592. *Bureau de poste* de Mur-de-Barrès.

Beauregard, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Terasson, à 6 k. (1 l. ½) de Terasson, 30 k. (6 l. ¾) de Sarlat. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Terasson.

Beauregard, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Verton, commune de Damptcourt, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Arlon, 2 k. (½ l.) O. de Verton. *Pop.* comprise celle de Damptcourt, 879. *Bureau de poste* d'Arlon.

Beauregard, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, canton de Limougne, à 30 k. (6 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Caylus.

Beauregard, v. (*Moselle*), arr. cant. et commune de Thionville, à 2 k. (½ l.) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Thionville, 4500. *Bur. de p.* de Thionville.

Beauregard, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, canton de Vertaizon, à 9 k. (2 l. ¼) de Billom, 16 k. (3 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 1492. *Bur. de poste* de Lezoux.

Beauregard (Forêt de), (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Chagny, à 8 k. (2 l.) N. de Châlons. Elle a environ 9731 mèt. (5000 t.) de long sur autant de large.

Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, dont il est éloigné de 5 k. (1 l. ¼) E., à 13 k. (3 l.) S. de Versailles. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Limours. *Voyez* St.-Jean-de-Beauregard.

Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, commune d'Amenucourt, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Bonnières, 13 kilom. (3 l.) N. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Amenucourt, 228. *Bur. de poste* de Bonnières.

Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Milon, à 3 k. (¾ de l.) N. de Chevreuse, 9 k. (2 l. ¼) S. de Trappes, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Milon, 203. *Bureau de poste* de Chevreuse.

Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune d'Orgeval, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Poissy, 15 k. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orgeval, 1375. *Bur. de p.* de Poissy.

Beauregard *ou* Meauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune des Lays, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Trappes, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Chevreuse, 18 k. (4 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle des Lays, 195. *Bur. de poste* de Trappes.

Beauregard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton ouest de Versailles, commune de Roquencourt, à 4 kil. (1 l.) N. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Roquencourt, 132. *Bur. de poste* de Versailles.

Beauregard-Vendon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Combronde, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Riom, 21 k. (4 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Riom.

Beaurepaire, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, à 4 k. (1 l.) de Grand-Pré, 5 m. (10 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

Beaurepaire, bourg (*Isère*), arr. de Vienne, ch.-l. de canton, sur le Lauron, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de Vienne, 6 m. (12 l. ¾) O. N. O. de Grenoble, 31 kilom. (7 l.) E. N. E. d'Annonay. Il y a plusieurs moulins à blé, un moulin à tabac, un foulon, une tannerie, quinze fabriques particulières de ratine et de draperie. Les usines s'exercent par un courant d'eau continuel. *Pop.* 2158. *Bur. de poste.*

Beaurepaire, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* St.-Quentin.

Beaurepaire, v. (*Nord*), arr. et canton sud d'Avesnes, près le bois de la haie Catelaine, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avesnes, 6 m. (13 l. ½) de Douay. *Pop.* 446. *Bur. de p.* de Landrecies.

Beaurepaire, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence, près l'Oise, à 9 k. (2 l. ¼) de Senlis, 38 k. (8 l. ½) de Beauvais. *Popul.* 125. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Beaurepaire, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) E. de Louhans, 5 m. (12 l. ¼) S. E. de Mâcon, 13 k. (3 l.) O. de Lons-le-Saunier. *Pop.* 867. *Bur. de poste* de Louhans.

Beaurepaire, v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Criquetot, à 13 k. (3 l.) de Montivilliers, 7 m. (15 l.) de Rouen. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Montivilliers.

Beaurepaire, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. nord de Dourdan, commune de Roinville, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Dourdan, 31 k. (7 l.) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Roinville, 551. *Bur. de poste* de Dourdan.

Beaurepaire, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Lisses, près la route de la Ferté-Alais, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Corbeil. Il y a château et parc. *Pop.* comprise celle de Lisses, 400. *Bur. de poste* de Corbeil.

Beaurepaire, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Montainville, à 6 k. (1 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Montainville, 540. *Bur. de poste* de Mantes.

Beaurepaire, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Maulle, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Maulle, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Meulan, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Maulle, 1200. *Bur. de poste* de Maulle.

Beaurepaire, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 37 kil. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Fourcigny, 218. *Bur. de poste* d'Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Beaurepaire, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Herbiers, à 19 k. (4 l. ⅓) de Montaigu, 5 m. (12 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 708. *Bur. de poste* des Herbiers.

Beaurepos, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlus. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Sarlat.

Beaurevert, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de la Chambre, commune de Montaimont, à 10 k. (2 l. ½) de Saint-Jean-de-Maurienne, 3 k. (¾ de l.) de la Chambre. *Pop.* comprise celle de Montaimont, 1437. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Beaurevoir, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Catelet, près la source de l'Escaut, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Quentin, 5 m. (12 l.) de Laon. *P.* 1160. *B. de p.* du Catelet.

Beaurieux, bourg (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Craonne, près l'Aisne, à 21 k. (4 l. ⅔) S. E. de Laon, 9 k. (2 l. ½) N. E. de Fîmes, 30 k. (6 l. ¾) E. de Soissons. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Fîmes, département de la Marne.

Beaurieux, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Solre-le-Château, près le bois du parc, à 13 k. (3 l.) d'Avesnes, 7 m. (17 l.) de Douay. *Pop.* 192. *B. de p.* de Solre-Libre.

Beaurieux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, commune d'Oupeye, à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Liége, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Glons. *Pop.* comprise celle d'Oupeye, 329. *Bur. de poste* de Liége.

Beauronne, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Neuvie, sur la Beauronne, à 6 k. (1 l. ½) de Mussidan, 28 k. (6 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Mussidan.

Beauronne-de-Chancelade, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux. *Voyez* Chancelade.

Beauronne (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Neuvie. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. E. de Riberac, coule au S. p. O., et se rend dans l'ile, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Mussidan.

Beaurose, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, commune de Ferolles, à 6 k. (1 l. ½) de Brie-sur-Hières, 23 k. (5 l. ¼) de Melun. *Pop.* comprise celle de Férolles, 248. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Beaurouge (Pointe et Calanque du), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à la côte, près Saint-Nazaire, à 10 k. (2 l. ½) O. de Toulon, entre le cap de Portissol et le grand môle.

Beausaint, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 2 k. (½ l.) S. O. de la Roche, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Marche, 6 m. (13 l. ¼) E. S. E. de Namur. *P.* 314. *B. de p.* de Marche.

Beausart, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. et commune de Mailly, à 8 k. (2 l.) N. d'Albert, 30 k. (6 l. ¾) N. E. d'Amiens, 18 kilom. (4 l.) O. de Bapaume. *Pop.* comprise celle de Mailly et de Collencamps, 1202. *Bur. de poste* d'Albert.

Beause, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Saint-Florent, à 14 k. (3 l. ½) de Beaupréau, 8 k. (2 l.) de St.-Florent. *Pop...* *Bur. de poste* de Beaupréau.

Beauséjour, ci-devant St.-Seine-en-Bache, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Belle-Défense, ou Saint-Jean-de-Losne. *Pop.* comprise celle de Saint-François, 355. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Losne.

Beausemblant, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier, à 25 k. (5 l. ⅔) de Romans, 31 kil. (7 l.) de Valence. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de St.-Vallier.

Beausque (Port de), (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, au sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Bagnères.

Beaussac, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, canton de la Bastide, à 21 k. (4 l. ⅔) de Gourdon, 32 k. (7 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 30. *Bur. de p.* de Peyrac.

Beaussac, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Nontron, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 482. *Bur. de p.* de Mareuil.

Beaussault, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux, à 8 k. (2 l.) de Neufchâtel, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 936. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Beaussay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Celle, sur le Lambon, à 14 k. (3 l. ½) de Saint-Maixent, 24 k. (5 l. ½) de Niort. Il y a un haras de baudets dans ce village. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Beausse (la), *ou* Beauce. C'étoit un pays qui commençoit dans la partie méridionale du ci-devant gouvernement général de l'Ile-de-France, à 36 k. ou 4 m. (8 ou 10 l.) au midi de Paris, et s'étendoit au couchant de l'Orléanois, d'un côté jusqu'à la Loire, et de l'autre jusqu'au canal de Briarre; de sorte qu'il formoit toute la partie du couchant de ce gouvernement, depuis Orléans, sa capitale, en s'étendant aussi un peu dans le gouvernement général de l'Ile-de-France, vers son midi, où il embrassoit une partie du Hurepoix et du Mantois. Ce pays pouvoit avoir 11 myriam. (25 l.) dans sa plus grande longueur, et 8 m. (18 l.) dans sa plus grande largeur. La ville de Chartres en étoit la capitale. C'est un pays de plaines, où il n'y a presque pas de montagnes. Il est très-fertile en froment : c'est ce qui le fait appeler *le grenier de Paris*. Il n'y croit que très-peu de vignes. L'eau et les prairies y sont rares; cependant les pâturages en sont excellens: on y nourrit une très-grande quantité de moutons. Le peuple crédule suppose aux bergers qui en ont la garde des connoissances et des pouvoirs extraordinaires qu'ils n'ont pas. Comme il n'y a presque ni fontaines ni rivières dans le pays, les habitans sont obligés de se servir de citernes et de mares profondes pour y conserver l'eau de pluie : ils ont néanmoins quelques puits qui sont extrêmement profonds, attendu l'élévation du pays, mais dont l'eau n'est guère bonne.

La Beausse se divisoit en *Beausse* proprement dite, ou pays Chartrain, en Dunois et en Vendômois. *Voyez*

chaque article en particulier; pour les productions, le commerce et l'industrie de ses habitans, le département d'Eure-et-Loire, et celui de Loir-et-Cher, dont cette ci-devant province fait partie.

Beausséré, v. (*Oise*), arr. et cant. de Chaumont, sur l'Epte, à 11 k. (2 l. ¾) de Chaumont, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Chaumont.

Beausserons (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, commune de Brunoy, près la forêt de Senars, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Villeneuve-Saint-George, 8 k. (2 l.) N. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Brunoy, 970. *Bur. de poste* de Villeneuve-Saint-George.

Beaussery, v. (*Aube*). *Voyez* Fontenay-de-Beaussery.

Beausset (le), bourg (*Var*), arr. de Toulon, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. O. de Toulon, 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Tarente, 31 k. (7 l.) S. O. de Brignolles. Le commerce y consiste en huile d'olive, eau-de-vie, savon, draps, toiles, teintures. Il y a une chapellerie, une tuilerie, tannerie et verrerie. *Pop.* 3060. *Bur. de poste.*

Beausset (le), v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Perne, à 10 k. (2 l. ¼) de Carpentras, 19 k. (4 l. ¼) de Perne. *Pop...* *B. de p.* de Carpentras.

Beaussiet, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 5 kil. (1 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 185. *Bur. de p.* de Mont-de-Marsan.

Beaussoin (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Blaru, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Vernon, 7 k. (1 l. ¾) O. de Bonnières, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Blaru, 669. *Bureau de poste* de Vernon, dép. de l'Eure.

Beaussone, village (*Lot*). *Voyez* Bastide-Beaussone (la).

Beauté, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Périers, près la Sève, à 7 k. (1 l. ¾) de Carentan, 30 k. (6 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Carentan.

Beauteville, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, près les Mortes, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) de Villefranche, 38 k. (8 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Villefranche.

Beautiran, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brède, près la Garonne, à 19 k. (4 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Beautor, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, dans une île formée par l'Oise, à 9 k. (2 l. ¼) de Chauny, 22 k. (5 l.) de Laon. Il y a une fabrique de toile à treillis. *Pop.* 518. *B. de p.* de la Fère.

Beautot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 25 k. (5 l. ¾) de Caudebec, 23 k. (5 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Totes.

Beauvais, ville (*Oise*), ch.-l. de dép., d'arrond. et de cant., sur le Thérain, à 5 m. (12 l.) S. d'Amiens, 4 m. (10 l.) N. O. de Senlis, 7 m. (16 l.) E. de Rouen, 8 m. (17 l.) N. N. O. de Paris. Long. 19. 44. lat. 49. 26. Cette ville est grande, peuplée, et très-commerçante. Beauvais étoit le siége d'un évêché qui remonte jusqu'au milieu du 3ᵉ siècle. Il rapportoit à son prélat 60,000 livres. On y remarque la cathédrale comme un chef-d'œuvre d'architecture. Le chœur est d'une élévation, d'une légèreté et d'une hardiesse admirables. L'évêque avoit le titre de comte de Beauvais, pair de France; il avoit le droit de sacrer les rois et de porter le manteau royal. Son chapitre étoit composé de cinq dignitaires, de quarante-un chanoines, trente-sept chapelains, douze enfans de chœur. Cinq églises collégiales; savoir, St.-Nicolas, St.-Michel, St.-Barthélemi, Notre-Dame-du-Châtel et St.-Sauveur. Les abbayes de St.-Lucien, St.-Quentin, St.-Symphorien; des Cordeliers, des Jacobins, des Minimes, des Capucins, des Cordelières, et douze paroisses. Deux ci-devant abbayes, l'une de Génovéfains, appelée *Saint-Quentin*; l'autre de Bénédictins, appelée *Saint-Lucien*. La première est occupée par une très-belle manufacture de toiles peintes qui le disputent à celles de Jouy; la seconde est un bâtiment élevé, d'un aspect agréable. L'église qui en dépendoit n'offre plus que des ruines. Au centre de la ville et sur la grande place, est la maison commune, qui, par sa construction tout-à-fait régulière, contraste d'une manière frappante avec les maisons qui l'environnent. Plus loin, se trouve l'ancien couvent des Ursulines, métamorphosé en une sorte d'académie des sciences et belles-lettres; car on y a placé l'école centrale du département. Les faubourgs sont assez beaux et bien aérés.

Les Anglais assiégèrent inutilement Beauvais en 1443. Cette ville est à jamais célèbre par la honteuse retraite de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, qui, avec une armée de 80,000 hommes, ne put venir à bout de la prendre d'assaut en 1472. Les femmes de Beauvais, ces illustres amazones, ayant à leur tête Jeanne Laisné, dite *Fourquet*, surnommée *Hachette*, parce que dans le combat elle avoit une hachette à la main, réunies à la garnison, secondèrent si bien la valeur et l'intrépidité de leurs chers compagnons d'armes, qu'elles parvinrent à repousser l'ennemi. Un peintre fameux a transmis à la postérité cette action vraiment héroïque. Il s'y est tenu plusieurs conciles, entr'autres un en 1114, célèbre par l'excommunication de l'empereur Henri V. C'est aussi dans ce concile que Thomas de Marle, seigneur de Coucy, fut dégradé de noblesse pour avoir porté atteinte aux biens du clergé. A Beauvais, il y avoit un collége gouverné par des prêtres séculiers, qui enseignoient les humanités. Il y a plusieurs hôpitaux, entr'autres l'hôpital général, qui contient plus de 300 pauvres, tant vieillards que personnes incommodées et enfans. C'est une fondation de Choard de Buzenval, évêque de cette ville. Il étoit desservi par des religieuses chanoinesses de Saint-Augustin.

Le territoire de Beauvais est extrêmement fertile en grains. Il fournit abondamment des lins et des chanvres: ses manufactures de toiles en consomment une grande partie. La navette, dont on extrait l'huile, forme encore une branche de commerce considérable; mais les plus importantes sont les bestiaux, les draperies, telles que ratines, molletons, espagnolettes, voiles, tricots, serges, etc. Les savons, les bonneteries, les chapeaux, les toiles et mousselines, indiennes, mouchoirs et tapisseries de haute et basse lisse de la plus grande beauté, qui rivalisent celles de Gobelins. Toutes ces différentes fabriques ont acquis une telle réputation, que tous les magasins de l'Europe ont une correspondance directe avec les fabricans de Beauvais. Cette ville peut devenir une des plus importantes de la France, et par son commerce, et parce qu'elle est elle-même le chef-lieu d'un département fécond en hommes laborieux et industrieux. Le bureau de la société d'agriculture de la généralité de Paris, qui fut établie le

1er mars 1761, a rendu de grands services. Il y a aux environs de Beauvais des sources d'eaux minérales. Les deux principales et les plus remarquables, sont celles appelées les *Fontaineux* et la *Rouge-vêtue*. Cette dernière tire son nom d'une ocre ferrugineuse, ou d'un sédiment rouge dont sont couverts les bords de la fontaine et les verres dans lesquels cette eau repose quelque temps. Les habitans de Beauvais et des contrées voisines ont fait usage, dès les temps les plus reculés, des eaux de ces deux fontaines, et sur-tout de celles de la *Rouge-Vêtue*, pour la guérison d'un grand nombre de maladies dangereuses. Comme on n'en avoit pas encore donné de description, elles étoient peu connues des étrangers avant 1752, que leur réputation s'étendit par quelques cures célèbres. Le sieur *Vallot*, apothicaire de cette ville, a soutenu une thèse en 1757 au sujet de ces eaux.

C'est le lieu de naissance de Jean-Jacques *Bruhier d'Ablaincourt*, médecin, l'un des auteurs du *Journal des Savans*. Il a laissé, entr'autres ouvrages, d'excellentes observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme, et une *Traduction de la Médecine raisonnée d'Hoffman*, 1739, 9 v. *in-12*. *Mémoire présenté au roi sur la nécessité d'un réglement général, au sujet des Enterremens et Enfournement. Caprices d'imagination*, ou *Lettres sur divers sujets. Traité des Fièvres, etc.* Mort en 1756. — Odet de *Coligny*, cardinal de Chatillon, archevêque de Toulouse, évêque de Beauvais, né en 1515. S'étant fait calviniste, il fut excommunié et privé de ses dignités ecclésiastiques et de ses bénéfices par le pape Pie IV et le concile de Trente. Ayant été décrété de prise de corps pour s'être trouvé à la bataille de St.-Denis, il se retira en Angleterre, où un de ses domestiques l'empoisonna le 14 février 1571. — Jean-Baptiste *Dubos*, abbé, historien et négociateur, secrétaire perpétuel de l'Académie française : né en 1670, mort à Paris en 1742. Il a laissé différens ouvrages. Les principaux sont : *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, 1719, *in-12*. *Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles. Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, 1734, 2 vol. *in-4°*, etc. — Nicolas *Lenglet du Frenoy*, théologien d'abord, ensuite géographe et politique, chargé de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. Son amour pour l'indépendance lui fit négliger le soin de sa fortune, et la liberté qu'il se donnoit d'écrire toutes ses opinions, le fit emprisonner dix à douze fois à la Bastille ; enfin à l'âge de 81 ans, il périt malheureusement, s'étant laissé tomber dans le feu en 1755 : il étoit né en 1674. — Les principaux ouvrages de ce savant sont : un *Nouveau Testament en latin. Le Rationarum Temporum*, du savant *Petau. Commentaire de Dupuis. Roman de la Rose. Mémoires de la Régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, 5 vol. *in-12*. *Méthode pour étudier la Géographie. Diurnal Romain. Principes de l'Histoire*, etc. etc. — Antoine *Loysel*, jurisconsulte; mort en 1617. *Règles du droit français*, et autres ouvrages. — François-Philippe *Mésenguy*, né en 1677, mort en 1763 : auteur de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament*, 10 vol. *in-12*. *Exposition de la Doctrine Chrétienne*, ou *Instructions sur les principales vérités de la Religion*, 6 vol. *in-12*, etc. — Pierre *Restaut*, avocat au parlement et aux conseils du roi, grammairien très-estimé : né en 1694, mort à Paris en 1764. *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire Française. Traité de l'orthographe, en forme de Dictionnaire.* — Denis *Simon*, jurisconsulte: mort en 1731. *Bibliothèque des Auteurs du droit. Supplément à l'Histoire de Beauvais*, et autres ouvrages. — Jean-Foy *Vaillant*, voyageur, antiquaire, médailliste, et auteur de plusieurs ouvrages historiques ; il avoit été captif à Alger et à Tunis : né en 1632, mort en 1706. *Histoire des Césars. Numismata græca historia Ptolemaeorum Egypti regum, ad fidem numismatum accommodata*, etc. — Jean de *Villiers* de l'Ile-Adam, maréchal-de-France, qui facilita la réduction de Paris au roi Charles VII, prit Pontoise, et fut tué à Aruges dans une sédition populaire en 1437. — Philippe de *Villiers*, de l'Ile-Adam, grand-maître de St.-Jean-de-Jérusalem en 1521. Cet Ordre sous lui reçut de Charles-Quint l'île de Malte, dont il prit le nom : né en 1464, mort en 1534, pleuré de ses chevaliers, dont il avoit été le défenseur et le père. — Vincent de *Beauvais*, savant dominicain, lecteur de saint Louis, et précepteur de ses enfans ; mort en 1264. Il fit les ouvrages suivans : *Speculum majus*, Douay 1624, 10 tom. 4 vol. *in-8°*. *Traité de l'éducation des Princes*, etc.

Beauvais est le siége d'une préfecture, d'un tribunal criminel de première instance et de commerce. Il y a une école centrale, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et un octroi municipal. Il y a aussi un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Beauvais est aussi la résidence d'un capitaine de la première légion de la gendarmerie nationale. *P.* 14000. *B. de p.*

Beauvais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Nainville, à 13 k. (3 l.) S. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Nainville, 138. *Bur. de p.* de Corbeil.

Beauvais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton (nord) de Dourdan, commune de Roinville, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Roinville, 551. *Bur. de poste* de Dourdan.

Beauvais, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Valpuisaux, à 11 kil. (2 l. ¾) O. de Milly, 11 kilom. (2 l. ¾) S. E. d'Etampes. *Populat.* comprise celle de Valpuisaux, 375. *Bur. de poste* de Milly.

Beauvais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de St.-Remy-l'Honoré, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Montfort-l'Amaury, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Chevreuse, 19 k. (4 l. ½) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Remy-l'Honoré, 526. *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Beauvais, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune d'Orphin, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Rambouillet, 32 kil. (7 l. ½) N. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Orphin, 400. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Beauvais, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Salvagnac, près la rive gauche du Tescou, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Salvagnac, 23 kil. (5 l. ½) O. de Gaillac. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Rabastens.

Beauvais-sur-Matha, village, (*Charente-Inférieure*), arrond. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 28 k. (6 l. ½) E. p. S. de St.-

Jean-d'Angely, 38 k. (8 l. ½) E. p. S. de Saintes, 29 k. (6 l. ½) N. p. E. de Cognac. *Pop.* 889. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Beauvaisière (la), v. (*Seine-et-Oise*), à 3 k. (¾ de l.) d'Arpajon. *Pop... Bur. de poste* d'Arpajon.

Beauval, v. (*Cher*), arrond. de St.-Amand. *Voyez* St.-Pierre.

Beauval (*Mont-Blanc*). *Voyez* St.-Sigismond.

Beauval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, commune de Fontenay-St.-Père, près le chemin de Mantes à Magny, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Mantes et de Limay. *Pop.* comprise celle de Fontenay-St.-Père, 739. *B. de p.* de Mantes.

Beauval, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, à 6 k. (1 l. ½) de Doulens, 24 kilom. (5 l. ½) N. d'Amiens. On y fabrique de la toile grise et d'emballage. *Pop.* 1630. *Bur. de poste* de Doulens.

Beauvallon, v. (*Vendée*). *Voyez* St.-Memin.

Beauveau, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiche, à 11 k. (2 l. ¾) de Baugé, 25 kilom. (5 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Baugé.

Beauverger, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hières, commune de Chevry, à 7 k. (1 l. ¾) de Brie-sur-Hières, 23 k. (5 l. ¼) de Melun. *Pop.* comprise celle de Chevry, 460. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Beauvernois, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, canton de Pierre, à 29 k. (6 l. ½) de Louhans, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 313. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Saone.

Beauverset, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Mées, commune de Mirabeau, près la Bleonne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Digne. *Pop.* comprise celle de Mirabeau, 541. *Bur. de poste* de Digne.

Beauvert, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 6 kilom. (1 l. ½) O. p. N. de Linas, 8 k. (2 l.) E. de Limours, 16 kilom. (3 l. ¾) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Marcoussis, 1354. *Bur. de poste* de Linas.

Beauvezer, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Colmars, près le Verdon, à 36 k. (8 l.) de Castellane, 29 k. (6 l. ½) de Digne. *Pop.* 800. *B. de p.* de Digne.

Beauvezer-de-Lure. *Voyez* Montfort.

Beauville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 18 k. (4 l. de Revel, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Caraman.

Beauville, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, commune de Balma, à 5 k. (1 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Balma, 551. *Bur. de poste* de Toulouse.

Beauville, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, et ch.-l. de canton, à 22 kilom. (5 l.) E. p. N. d'Agen, 20 k. (4 l. ½) N. de Valence, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Roquecor. *P.* 2500. *B. de p.* d'Agen.

Beauville (la), v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton et commune de Gorze, à 3 k. (¾ de l.) de Gorze, 18 kilom. (4 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Gorze, d'Anconville, de Ste.-Catherine et de St.-Thubaut, 1589. *Bur. de poste* de Doudeville.

Beauvilliers, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 2 kilom. (½ l.) de Lisieux, 40 k. (10 l.) de Caen. *P.* 260. *B. de p.* de Lisieux.

Beauvilliers, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 20 k. (4 l. ½) de Janville, 21 kil. (4 l. ⅔) de Chartres. *Populat.* 600. *Bur. de poste* de Chartres.

Beauvilliers, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton de Marche-Noir, près le ruisseau de Reveillon, à 23 k. (5 l. ¼) de Mer, 28 kil. (6 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Blois.

Beauvilliers (Bois de), (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Luzarche, commune de Chaumontel, à 2 k. (½ l.) de Luzarche, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Pontoise, 10 k. (2 l. ½) E. de Beaumont. *Pop.* comprise celle de Chaumontel, 380. *Bur. de poste* de Luzarche.

Beauvilliers, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, canton de Quarre-les-Tombes, à 13 k. (3 l.) d'Avallon, 6 m. (12 l. ⅔) d'Auxerre. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Rouvray, département de la Côte-d'Or.

Beauvin, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Séclin, près le canal de Douay à Lille, à 18 k. (4 l.) de Lille, 21 kil. (4 l. ¾) de Douay. *P.* 724. *Bur. de p.* de Lille.

Beauvoir, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Ham, département de la Somme. *Rel. de p. aux chev.*

Beauvoir, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, canton de Riceys, sur la Sarce, à 15 k. (3 l. ½) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *P.* 198. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Beauvoir, v. (*Cher*), arr. de Bourges, canton de Mehun, commune de Marmagne, à 3 k. (¾ de l.) de Mehun-sur-Yèvre, 13 k. (3 l.) de Bourges. Il y avoit dans cette paroisse une abbaye régulière de filles de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1234 par Robert de Courtenay, seigneur de Magdor, et par Mathilde, sa femme. *Pop.* comprise celle de Marmagne et dépendances, 797. *Bur. de poste* de Mehun-sur-Yèvre.

Beauvoir, v. (*Hérault*), à 7 k. (1 l. ¾) de Sommières. *Pop.* ... *B. de poste* de Sommières, dép. du Gard. *Voyez* St.-Hilaire.

Beauvoir, bourg (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Pont-en-Royans, sur la côte près l'Isère, à 4 k. (1 l.) de St.-Marcellin, 32 k. (7 l. ¼) de Grenoble. Il y a trois fabriques de ratines et de toiles. *Pop.* 142. *B. de p.* de St.-Marcellin.

Beauvoir, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 14 k. (3 l. ¼) d'Avranches, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Pontorson.

Beauvoir, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 6 kilom. (1 l. ½) de St.-Pol, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *P.* 192. *B. de p.* de St.-Pol.

Beauvoir, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de la Frenaye, près la forêt de Perseigne, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Mamers, 4 m. (10 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Mamers.

Beauvoir, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 19 k. (4 l. ⅓) de Melun. *P.* 302. *Bur. de poste* de Guignes.

Beauvoir, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Morigny, à 4 kilom. (1 l.) E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Morigny, 800. *B. de p.* d'Etampes.

Beauvoir, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Hallencourt, commune d'Hocquincourt, à 5 k. (1 l. ¼) d'Abbeville, 42 kilom. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Hocquincourt et d'Etamenil, 343. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Beauvoir, ville, (*Vendée*), arrond. des Sables d'Olonne, et ch.-l. de canton, au bord de la mer, à 5 m. (11 l.) S. O. de Nantes, 11 m. (24 l. ½) N. O. de la Rochelle, 13 k.

(3 l.) N. O. de Challans, 11 m. (24 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple.

Cette ville a un port : elle est située au bord de la mer. Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, l'assiégea en 1588. Le lendemain que le château fut investi, voulant reconnoître le pays, il sortit avec trente gentilshommes et douze de ses gardes. Ce prince, qui se promenoit tranquillement à quelque distance de sa suite, fut couché en joue par quarante-cinq hommes du parti ennemi, qui s'étoient cachés dans un fossé. Son écuyer, qui le suivoit de près, se mit aussitôt devant lui, et ses gentilshommes l'avoient déja entouré, lorsque les ennemis firent feu. Mais des quarante-cinq coups, trois seuls portèrent. Il n'y eut qu'un gentilhomme de tué et deux de blessés. Dix-sept jours après, les assiégés demandèrent à capituler, et le roi de Navarre leur permit de sortir avec armes et bagages. Ils se retirèrent dans l'île de Bouin. Il y a près de cette ville des salines ou marais salans. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Noirmoutiers. *P.* 1188. *B. de p.*

Beauvoir, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien-Lars, à 8 k. (2 l.) de Poitiers, 2 kilom. (½ l.) de Nouaillé. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Poitiers.

Beauvoir, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Toucy, près du Tolon, à 14 k. (3 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Toucy.

Beauvoir-de-Marc, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de St.-Jean de Bournay, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Vienne, 7 m. (14 l. ⅔) de Grenoble. *Pop.* 1333. *B. de p.* de Vienne.

Beauvoir-en-Lions, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 9 k. (2 l. ¼) de Gournay, 36 k. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 1950. *Bur. de p.* de Gournay.

Beauvoir-Evaussaux, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 3 k. (¾ de l.) de Breteuil, 25 k. (5 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Breteuil.

Beauvoir-Rivière, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, sur l'Authie, à 13 kilom. (3 l.) de Doulens, 37 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 271. *Bur. de p.* d'Auxy-la-Réunion, dép. du Pas-de-Calais.

Beauvoir-sur-Niort, bourg (*Deux-Sèvres*), arrond. de Niort, et ch.-l. de cant. à 15 k. (3 l. ½) S. de Niort, 15 kilom. (3 l. ½) E. de Mauzé, 27 k. (6 l.) O. de Melle. Le terroir abonde en vins blancs excellens. *P.* 316. *B. de p.* de Niort.

Beauvois, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 10 k. (2 l. ½) de Cambrai, 33 kilom. (7 l. ½) de Douay. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Cambrai.

Beauvoisin, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Nions, 8 m. (17 l.) de Valence. *Populat.* comprise celle de Benivaix, 175. *B. de p.* de Buis.

Beauvoisin, v. (*Gard*), arr. de Nimes, cant. de Vauvert, à 13 kil. (3 l.) de Nimes. *Pop.* 780. *Bur. de poste* de Nimes.

Beauvoisin, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, près le Doubs, à 20 k. (4 l. ½) de Dole, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Dole.

Beauvoisis (le), contrée de la ci-devant Picardie, sous le ci-devant gouvernement général de l'Ile-de-France, au nord de Paris, et qui avoit la ville de Beauvais pour capitale. Ce petit pays étoit borné au septentrion par l'Amiénois et le Santerre, deux contrées de la province de Picardie ; au levant, par le Valois et le Noyonnois ; au midi, par l'Ile-de-France proprement dite, et par le Vexin Français ; au couchant, par la Normandie. Il pouvoit avoir 7 m. (16 l.) de long sur 4 m. (10 l.) de large. Les lieux les plus remarquables de ce pays sont, Beauvais, Clermont, Boufflers, Varty et la Neuville. Il est arrosé par l'Oise, le Thérain, et plusieurs autres rivières moins considérables. L'air de cette contrée est un peu froid, mais fort sain. Le sol y est mêlé de plaines et de collines, par conséquent assez inégal : on y recueille beaucoup de blé, mais peu de vin. Ce pays ne manque pas de bois, et les pâturages y sont excellens, sur-tout pour le menu bétail. On y vante beaucoup les moutons de Beauvais. Il abonde en volaille, gibier et poissons. Son principal commerce consiste en blés, en étoffes de laine, en toiles, en dentelles, en laines non travaillées, en tapisseries, etc. Le Beauvoisis étoit divisé en deux élections, celle de Beauvais et celle de Clermont : la première dépendoit de la généralité de Paris, l'autre faisoit partie de la généralité de Soissons. Outre les paroisses ou communautés de ces deux élections, il y en avoit encore plusieurs qui faisoient partie de l'élection de Montdidier, qui étoit de la généralité d'Amiens. Pour ce qui concernoit le militaire, le gouverneur de Beauvais étoit en même temps grand-bailli et lieutenant général pour le roi en Beauvoisis. Il n'y avoit pour juridictions dans cette contrée que les deux élections ci-dessus mentionnées, deux bailliages, l'un à Beauvais et l'autre à Clermont, et la juridiction de l'évêque de Beauvais pour les eaux et forêts de son évêché. Cette contrée dépend actuellement du département de l'Oise, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions, au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Beauwelz, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Chimay, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. d'Hirson, 5 m. (12 l. ¾) S. S. E. de Mons. *Pop.* 388. *Bur. de p.* de Chimay.

Beaux (les), ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de St.-Remy, sur un rocher escarpé, à 13 k. (3 l.) S. E. de Tarascon, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. d'Arles, 6 m. (13 l. ¼) O. N. O. d'Aix, 7 myr. (15 l. ½) O. N. O. de Marseille. Le terroir de ces environs est fertile, et l'huile qui en provient est excellente. On trouve dans le voisinage une carrière de bol rouge, mêlé de quelques grains de fer. On trouve aussi en montant des pierres composées de grains ferrugineux. *P.* 3531. *Bur. de poste* de St.-Remy.

Beaux-Salons (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. N. de Dourdan, commune du Val, à 8 k. (2 l.) N. E. de Dourdan, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle du Val, 639. *Bur. de poste* de Dourdan.

Beauzac, bourg (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Monistrol, à 5 k. (1 l. ⅓) de Monistrol, 30 k. (6 l. ¾) du Puy. *Pop.* 2457. *Bur. de poste* de Monistrol.

Beauzée, bourg (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt, sur l'Aire, à 27 k. (6 l.) S. O. de Verdun, 22 k. (5 l.) N. de Bar, 18 k. (4 l.) S. E. de Clermont. Il y a une papeterie et quatre tanneries. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Bebange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, commune d'Habergy, à 9 k. (2 l. ¼) d'Arlon. *Pop.* comprise celle d'Habergy, 235. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bebec, v. (*Seine-Inférieure*), arr.

arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, à 6 k. (1 l. ½) de Caudebec, 33 k. (7 l. ½) de Rouen. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Caudebec.

Bebing, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 4 k. (1 l.) de Sarrebourg, 6 m. (13 l. ½) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Renting, 170. *B. de poste* de Sarrebourg.

Bebing, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Forbach, commune de Folckling, à 5 k. (1 l. ¼) de Forbach, 13 k. (3 l.) de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Folckling, 454. *Bur. de p.* de Forbach.

Beblenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaysersheim, sur la côte près le ruisseau de Sembach, à 8 k. (2 l.) de Colmar. *Pop.* 897. *Bur. de poste* de Colmar.

Bebre (la), rivière qui prend sa source aux environs de St.-Priest-la-Prugne, arr. de Roanne, dép. de la Loire, sur les confins de ce dép., cant. de St.-Just-en-Chevalet; elle coule au N., entre dans le dép. de l'Allier, traverse l'arr. de la Palisse, passe dans cette ville et à Jalligny, et se rend dans la Loire, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bourbon-Lancy.

Bec-de-Mortagne, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 25 k. (5 l. ¾) de Montivilliers, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la Congrégation de saint Maur. Elle fut fondée en 1034 par le *Herluin*, seigneur danois, qui quitta les armes pour embrasser la vie cénobitique. Il fut le premier abbé de cette maison. Les religieux portèrent long-temps l'habit blanc; ils le quittèrent lorsqu'ils se réunirent à la Congrégation de St. Maur. L'abbé jouissoit de 70000 l. de revenu. Il étoit seigneur du lieu, et nommoit à plusieurs bénéfices, et à un grand nombre de cures. L'église et la bibliothèque méritoient l'attention des amateurs. *Pop.* 756. *Bur. de poste* de Tescamp.

Bec (Notre-Dame-du-). *Voyez* Notre-Dame-du-Bec.

Bec (le), ruisseau (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Arques. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Bugarach, coule à l'O. p. N., et se rend dans la Valette, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de sa source.

Bec (le), (*Eure*). *Voyez* Bec-Hellouin.

Bec-aux-Cauchois, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Valmont, commune de Rouxmenil, sur la rivière de Gauseville, à 11 k. (2 l. ¾) de Cany, 5 m. (12 l. ½) de Rouen. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Valemont.

Bec-Hellouin (le), bourg (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, sur le Rille, à 18 k. (4 l.) de Bernay, 38 k. (8 l. ½) d'Evreux. La 14e cohorte de la Légion d'honneur, dont Bernay est chef-lieu, réside dans l'abbaye de ce bourg. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Brionne.

Becas, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, près Larros, à 21 k. (4 l. ¾) de Mirande, 43 k. (9 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Miélan.

Becca-di-Sale (*Piémont*), montagne des Alpes-Pennines, entre le val Pollina et le val Tournanche, (*Dora*). Il y a un passage pour aller de l'une à l'autre de ces vallées.

Beccas (Col), passage de la vallée de Stura dans celle de St.-Etienne (*Alpes-Maritimes*), des bains de Vinadis à Rajès, 13 k. (3 l.).

Beccleers, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Leuze, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Leuze, 8 k. (2 l.) E. N. E. de Tournai, 38 k. (8 l. ½) O. N. O. de Mons. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* d'Ath.

Becco, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Theux, commune de la Reid, à 5 k. (1 l. ¼) de Spa, 19 k. (4 l. ¼) E. p. S. de Malmédy. *Pop.* comprise celle de la Reid, 1709. *Bur. de poste* de Spa.

Bece (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, commune de Valoires, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Michel. *Pop.* comprise celle de Valoires et dépendances, 1863. *B. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Becède (la), v. (*Aude*), arr. et cant. N. de Castelnaudary, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Castelnaudary, 33 k. (7 l. ½) N. O. de Carcassonne, 6 k. (1 l. ½) S. de Revel. *Pop.* 990. *B. de p.* de Castelnaudary.

Beceleuf ou Becelœuf, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges, à 16 k. (3 l. ¾) de Niort, 7 k. (1 l. ¾) de Coulonges. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Niort.

Bech, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, près la Moselle, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Remich, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Sierch, 18 k. (4 l.) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bech, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. d'Echternach, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Grevenmacheren, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Béchamps, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 14 k. (3 l. ⅓) de Briey, 33 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Hallois et Chenois, 245. *B. de p.* de Briey.

Béchariau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Hermeray, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Epernon, 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 36 k. (8 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Hermeray, 643. *B. de p.* d'Epernon, dépt. d'Eure-et-Loire.

Becharprey, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Viel-Salm, commune de Grand-Halleux, à 20 k. (4 l. ½) S. p. S. de Spa, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Viel-Salm, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Grand-Halleux, 1137. *Bur. de poste* de Spa.

Béchat, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier. *Pop.* 1010. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Bécheme, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Habay-la-Neuve, 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Neufchâteau, 4 m. (10 l.) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Arlon.

Bechenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Alzey, 6 k. (1 l. ½) N. de Kirchheim, 33 k. (7 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Population*, 323. *Bureau de poste* de Worms.

Becherbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Lautercken, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. d'Odenbach, 5 m. (12 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Becherbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Grumbach, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Grumbach, 13 (3 l.) O. S. O. de Meisenheim, 6 k. (12 l. ¾) E. de Trèves. *Pop.* 296. *Bur. de p.* de Creutznach.

Becherbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Meissenheim, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de Meissenheim, 13 k. (3 l.) E. N. E. d'Oberstein, 6 m. (14 l. ½) E. de Trèves. *Pop.*.. *Bur. de poste* d'Oberstein.

Bécherel, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Monfort, et ch.-l. de cant., à 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Rennes, 18 k. (4 l.) N. de Montfort, 9 k. (2 l. ¼) O. de Hédée. Les environs de ce bourg produisent quantité de lin : la plus grande partie est employée à faire du fil retors, qui se débite avantageusement dans le pays. Il y a près Bécherel une source d'eau minérale, acide, ferrugineuse et vitriolique, que l'on apporte à Rennes en bouteilles, et que les médecins prescrivent comme tonique. *Pop.* 882. *Bureau de poste.*

Becherelles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Donnemarie, commune de Dontilly, sur la vieille Seine, à 15 k. (3 l. ½) de Provins, 33 k. (7 l. ½) de Melun. *Pop.* comprise celle de Dontilly, 811. *Bur. de poste* de Donnemarie.

Becheresse, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, près la source de la Noy, à 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Blanzac.

Becheret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. ouest de Versailles, commune de Roquencourt, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Roquencourt, 132. *Bur. de poste* de Versailles.

Bechertskopf (la), montagne (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Neustadt, 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Durckeim, 23 k. (5 l. ¼) E. de Kaiserslantern.

Becheville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Mezy, paroisse des Mureaux, à 2 k. (½ l.) S. de Meulan, 24 k. (5 l. ½) N. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle des Mureaux, 675. *Bur. de poste* de Meulan.

Bechevillers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. N. de Dourdan, commune de St.-Maurice, à 9 k. (2 l. ¼) O. d'Arpajon, 16 k. (3 l. ¾) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 414. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bechhofen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Hombourg, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Landstuhl, 9 m. (20 l.) S. O. de Mayence. *P.* 417. *B. de p.* d'Hombourg.

Beching, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Boechingen.

Bechlenheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Boehlenheim.

Bechof, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Bechhofen.

Bechtheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Worms, 13 k. (3 l.) S. p. O. d'Oppenheim, 30 k. (6 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 1055. *Bur. de poste* de Worms.

Bechtholheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Warstadt, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Warstadt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. d'Armsheim, 23 k. (5 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Worms.

Béchy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, à 20 k. (4 l. ½) de Morhange, 21 kilom. (4 l. ¾) de Metz. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Metz.

Beck, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Xanten, dépendant de la commune d'Hochbruch, au bord du Rhin, à 2 k. (½ l.) E. N. E. de Xanten, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. d'Alpen, 9 m. (20 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à Hœbruck, 232. *Bur. de poste* de Gueldre.

Beckeghem, v. (*Lys*). *Voyez* Bekeghem.

Beckem, v. (*Lys*). *Voy.* Bechem.

Becker-Holtz, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 16 k. (3 l. ¾) de Sarre-Libre, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Beckerich, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Operen, à 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Useldange, 8 k. (2 l.) N. E. d'Arlon, 23 k. (5 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 512. *B. de p.* d'Arlon.

Beckerzele, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Assche, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Vilvorde, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Bruxelles. Son territoire abonde en grains de toute espèce. Il y a une brasserie dont la bière est très-renommée. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Beckevoort, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, près le ruisseau Bever, à 4 k. (1 l.) S. de Montaign, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Diest, 4 m. (10 l. ¼) E. N. E. de Bruxelles. Il y a deux brasseries et deux genièvreries. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Diest.

Becking, v. (*Moselle*). *Voyez* Beking.

Beckond, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Schweich, à 4 k. (1 l.) N. de Schweich, 9 k. (2 l. ¼) O. de Neumagen, 14 k. (3 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Creutznach.

Beckrath, v. (*Roër*), arr. de Créveld, cant. d'Erkelens, près la Niers, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Erkelens, 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Dalen, 40 k. (9 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 398. *Bur. de poste* d'Alen.

Becolaere, v. (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Menin, 18 k. (4 l.) O. de Courtrai, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 1922. *Bur. de poste* de Menin.

Becon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. du Louroux-Beconnais, à 19 k. (4 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 1444. *Bureau de poste* d'Angers.

Becon (Forêt de), *Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de St.-Georges-sur-Loire, à 3 k. (¾ de l.) N. d'Angers. Elle a de l'E. à l'O. 4673 m. (2400 t.) de long, et du N. au S. 2334 m. (1200 t.) de large.

Becon, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Nanterre, commune de Courbevoye, près la Seine, à 2 k. (½ l.) N. E. de Neuilly, 5 k. (1 l. ¼) E. de Nanterre, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de St.-Denis. *Pop.* comprise celle de Courbevoye, 140. *B. de poste* de Neuilly.

Beconne, v. (*Drôme*), arr. de Montélimart, canton de Dieu-le-Fit, près le Lez, à 25 k. (5 l. ¾) de Montélimart, 5 m. (12 l. ¼) de Valence. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Dieu-le-Fit.

Becordel, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, commune de Becourt, à 20 k. (4 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Becourt, 165. *Bur. de poste* d'Albert.

Becourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Hucqueliers, à 23 k. (5 l. ¼) de Boulogne, 7 m. (16 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Mieurle, 340. *Bur. de poste* de Samer.

Becourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton d'Albert, à 20 k. (4 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bécordel, 165. *Bur. de p.* d'Albert.

Becquera (Col), (*Piémont*), passage du val Vallaise dans celui d'Elvo; de Lilliane (Vallaise) à Sorderio (v. d'Elvo). Ce passage est de trois heures.

Becthomas (le), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, sur l'Oison, à 14 k. (3 l. ¼) de Louviers, 28 k. (6 l. ⅓) d'Évreux. *Pop.* 296. *Bur. de poste* d'Elbœuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Bedarrides, bourg (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, et ch.-l. de cant., sur la Louveze, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avignon. Les environs de ce bourg sont charmans; ils sont très-fertiles, et produisent d'excellens pâturages. Il y avoit une paroisse et une communauté de Prêtres de la Doctrine chrétienne, et une confrérie de Pénitens blancs. *Pop.* 1658. *B. de poste* d'Avignon.

Bédarrieux, ville (*Hérault*), arr. de Béziers, et ch.-l. de cant., sur la rive d'Orbe, à 36 k. (8 l.) N. de Béziers, 6 m. (13 l.) O. de Montpellier, 18 k. (4 l.) S. O. de Lodève. Long. 20. 54. lat. 43. 39. Il y a quatorze manufactures de draps, dont une partie est destinée pour le Levant et l'autre pour l'intérieur de la France. Ils servent également à l'habillement des troupes. Il y a aussi quarante fabriques pour les bas poil d'Inde, un fil coton et un fil laine : ces fabriques fournissent une quantité considérable de bas poil d'Inde, qui se consomment dans l'intérieur et chez l'étranger, et servent aussi à la chaussure des troupes; quarante-six fabriques pour les étoffes mi-soie et mi-laine, dont il se fait un grand débit dans ce département; deux fabriques de papier, douze fabriques de cuirs; vingt-deux usines pour tous les ateliers, qui servent à la teinture et à l'apprêt des draps et étoffes, à la préparation des bas et des cuirs, et à la fabrication du papier. On y fabrique de l'huile d'olive et de l'eau-de-vie; et enfin cette ville renferme une fonderie de cuivre. Il y a encore à Bédarrieux une verrerie. *Pop.* 3308. *Bur. de poste.*

Bedat (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. N. de Clermont. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅓) N. O. de Clermont, coule à l'E., passe à Gerzat, tourne au N. E., et se rend dans l'Embenne à Entraigue, à 18 k. (4 l.) N. E. de Clermont.

Bedburdick, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. O. d'Elsen, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Neuss, 42 k. (9 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1115. *B. de poste* de Neuss.

Bedburg, ville (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, au bord de l'Erfft, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Bergheim, 39 k. (8 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle, 24 k. (5 l. ½) de Cologne. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Cologne.

Bedde, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Château-Meillant, à 4 k. (1 l.) de Château-Meillant, 5 m. (12 l. ⅓) de Bourges. Le terroir produit du froment et du seigle; il y a peu de vignes et quelques prés. La marquise de Nonant étoit seigneur de ce village. *Pop.* 324. *Bur. de p.* de Château-Meillant.

Bedeaux. Sous la monarchie, il y avoit des bedeaux ou appariteurs, qui portoient une masse d'argent devant les premiers officiers de l'Université, lorsqu'ils marchoient en corps. Il y avoit aussi des bedeaux dans les églises et paroisses. On nommoit *bedeaux*, de bas-officiers laïques, vêtus de longues robes de drap rouge ou bleu, portant sur la manche gauche une plaque d'argent ou un chiffre en broderie, qui représentoit l'image ou le nom du patron de cette église; à la main droite, une verge ou baleine garnie de viroles et de plaques d'argent : ils précédoient le clergé dans les cérémonies, et servoient à maintenir le bon ordre pendant l'office.

Bedechan, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, à 19 k. (4 l. ⅓ d'Auch. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Gimont.

Bedée, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Montfort, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Montauban, 4 k. (1 l.) N. de Montfort, 21 k. (4 l. ¾) O. N. O. de Rennes. *Pop.* 2667. *Bur. de p.* de Montfort-sur-Meu. *Rel. de p. aux chev.*

Bedeilhac, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, près la Saurat, à 4 k. (1 l.) de Tarascon. Il y a des grottes considérables dans son terroir. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Tarascon.

Bedeille, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Girons, 5 m. (11 l.) de Tarascon. *Pop.* 483. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Bedeille, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 397. *B. de poste* de Pau.

Bédéjeun-la-Clape, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barrême, à 9 k. (2 l. ¼) de Digne. *P.* 131. *B. de p.* de Digne.

Bedenac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Mont-Lieu, à 8 k. (2 l.) de Mont-Lieu, 7 m. (16 l.) de Saintes. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Mont-Lieu.

Bedene, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de la Guiole, commune de Montpeyroux-du-Bousquet, à 14 k. (3 l. ¼) d'Espalion, 5 k. (1 l. ¼) de la Guiole. *Pop.* comprise celle de Montpeyroux-du-Bousquet et dépendances, 585. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bedes ou Bedettes, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhau, cant. de Salles-Curan, commune de Curan, à 22 k. (5 l.) de Milhau, 6 k. (1 l. ½) de Salles-Curan. *Pop.* comprise celle de Curan et dépendances, 618. *Bur. de poste* de Milhau.

Bedesbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, près la Glan, ruisseau, à 10 k. (2 l. ½) O. de Wolfstein, 4 k. (1 l.) N. E. de Cusel, 6 m. (14 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bedeschidt, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Bitche, commune de Sturzelbronn, à 11 k. (2 l. ¾ de Bitche, 38 k. (8 l. ½) de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Sturzelbronn, 181. *Bur. de poste* de Bitche.

Bedestroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, commune de Bourgaltroff, à 8 k. (2 l.) de Dieuze, 5 m. (10 l. ⅓) de Nancy. *Populat.* comprise celle de Bourgaltroff, 489. *Bureau de poste* de Dieuze.

Beding, v. (*Mont-Tonnerre*), à 4 k. (1 l.) de Deux-Ponts. *B. de p.* de Deux-Ponts. *Voyez* Bœdingen.

Bedos, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de St.-Afrique, sur le Dourdon, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Afrique, 5 m. (10 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Seyralbe, 185. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Bedoues, v. (*Lozère*), arrond. et cant. de Florac, près le Tarn, à 2 k. (½ l.) de Florac, 21 k. (4 l. ¾) de Mende. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Florac.

Bedouin, ville (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron, sur la Mede, à 37 k. (8 l. ½) N. E. d'Avignon, 13 k. (3 l.) N. E. de Carpentras. Outre l'église paroissiale dédiée à saint Pierre, il y avoit un couvent de Dominicains; on y trouve un hôpital. *Pop.* 1941. *Bur. de poste* de Carpentras.

Bedous, bourg (*Basses-Pyrénées*),

arr. d'Oléron, cant. d'Accous, près le gave d'Aspe, à 21 k. (4 l. ¾) d'Oléron, 38 k. (8 l. ½) de Pau. Dans le terroir de cette commune vers le nord, on voit des matières argileuses, mêlées avec des masses d'orphite. On trouve aussi des bancs de pierre calcaire à une petite distance. On découvre à la montagne d'Aidious une mine de cuivre, nommée *la mine de Boureins*; on trouve aussi sur cette montagne du vert de montagne, sur des pierres argileuses durcies, du genre des ardoises. La même montagne fournit de la mine de fer en chaux; elle est brune et solide. A la montagne de Certignous, il y a un filon de mine de cuivre d'environ dix pouces d'épaisseur. Il y avoit près de Bedous une fonderie pour réduire ces minerais : ces bâtimens qui avoient été augmentés en 1724 et 1725, sont en ruines. *Pop.* 1013. *Bur. de poste* d'Oléron.

Beduer, v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac, près la Suelle, à 4 k. (1 l.) de Figeac, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de Figeac.

Beeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meerssem, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Fauquemont, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Recken, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 2171. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Beeck, v. (*Roër*), arr. de Crévelt, canton d'Erkelens, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Erkelens, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Dalen, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 689. *B. de p.* de Dalen.

Beegden, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde. *Pop.* 542. *B. de p.* de Maseyck.

Beek, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Brée, à 1 k. (¼ de l.) N. de Brée, 13 k. (3 l.) E. de Peer, 28 k. (6 l. ¼) O. de Ruremonde. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Maseyck.

Beemalen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meerssem, à 4 k. (1 l.) S. de Meerssem, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Wyck, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Maëstricht. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Beerling, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, sur la Herck, à 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Looz, 8 k. (2 l.) E. de St.-Tron, 27 k. (6 l.) O. de Maëstricht. *Pop.* 131. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Beernem, v. (*Lys*), arr. et cant. (c) de Bruges, à 8 k. (2 l.) E. d'Oostcamp, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Damme, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Bruges. *Pop.* 1807. *Bur. de poste* de Bruges.

Beerse, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. de Turnhout, près l'Allebeeck, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Gierle, 6 k. (1 l. ½) O. de Turnhout, 34 k. (7 l. ¾) N. E. d'Anvers. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Turnhout.

Beersel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Heyst-op-den-Bergh, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Heyst-op-den-Bergh, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Malines, 27 k. (6 l.) S. E. d'Anvers. *Pop.* 628. *Bur. de poste* de Lierre.

Beersel, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Uccle. Le territoire, quoique sablonneux, produit froment, seigle, orge et avoine. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Hall.

Beerst, v. (*Lys*), arrond. de Furnes, cant. de Dixmude, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Dixmude, 24 k. (5 l. ½) N. d'Ypres, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de Bruges. *Pop.* 826. *Bur. de p.* de Furnes.

Beerthe, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Hall, à 4 k. (1 l.) O. de Hall, 14 k. (3 l. ¼) N. E. d'Enghien, 18 k. (4 l.) S. O. de Bruxelles. *P....* *B. de p.* de Hall.

Bees (le), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Bielle, coule au N., puis à l'E., retourne au N. et N. E., pour se rendre dans le Gave de Pau, à 13 k. (3 l.) N. N. E de sa source, près Nai.

Beez, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Namur.

Béfery, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, à 8 k. (2 l.) S. O. de cette dernière ville, 2 k. (½ l.) S. de Miramont. *P....* *Bur. de p.* de Marmande.

Beffa, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, à 4 k. (1 l.) de Grand-Pré, 4 m. (10 l. ½) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Mort-Homme, 170. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

Beffe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, sur la Keshelle, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Clerhaid, 8 k. (2 l.) N. N. O. de la Roche, 5 m. (11 l. ¾) E. S. E. de Namur. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Marche.

Beffecourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, comm. de Vaucelles, à 6 k. (1 l. ½) de Laon. *P.* comprise celle de Vaucelles, 171. *Bur. de poste* de Laon.

Beffelt, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Belfelt.

Beffes, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, près la Loire, à 30 k. (6 l. ¾) de Sancerre, 4 m. (10 l. ½) de Bourges, 9 k. (2 l. ¼) de la Charité. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de la Charité, département de la Nièvre.

Beffey, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Vigy, à 15 k. (3 l. ½) E. de Metz. *Pop.* comprise celle de Rabas, 106. *Bur. de poste* de Boulay.

Beffia, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 4 k. (1 l.) d'Orgelet, 15 k. (3 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 188. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Beffort, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Diekirch, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Diekirch, 8 k. (2 l.) E. p. N. d'Echternach, 28 k. (6 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de p.* de Luxembourg.

Beffou (Forêt de), (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Belle-Ile-en-terre, à 6 k. (1 l. ½) O. de Plougonvert. Elle a de l'E. à l'O. 4284 mèt. (2200 t.) de long sur 1556 m. (800 t.) de large.

Béfort, ville très-fortifiée (*Haut-Rhin*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur la Savoureuse, à 12 m. (28 l.) S. O. de Strasbourg, 5 m. (12 l.) O. d'Huningue, 6 m. (14 l.) S. O. de Colmar, 13 kil. (3 l.) de Caussade, 41 m. (92 l.) E. S. E. de Paris. C'est une des villes importantes du département. Elle étoit la capitale d'un petit pays, appelé le *Sundgaw* : ce fut long-temps une des clefs du comté de Bourgogne. Elle eut d'abord des souverains particuliers, ensuite elle appartint à l'Autriche; et en 1648, elle passa à la France par le traité de Westphalie. Elle est divisée en ville haute et en ville basse. Cette distinction est moderne. Quoique Louis XIV l'eût fait extrêmement fortifier, M. de Vauban s'aperçut qu'elle étoit commandée par des hauteurs. Pour y remédier, il fit construire de nouvelles fortifications avec des tours bastionnées; en sorte que l'enceinte se trouvant cernée par là, on bâtit une seconde ville, dont les rues sont tirées au cordeau. Le château que ce

même Vauban a fait réparer, est un ouvrage plus ancien, placé sur des montagnes escarpées, et dont les murailles sont d'une élévation prodigieuse. Cette commune avoit une collégiale, dont le chapitre étoit composé d'un prévôt et de six chanoines. Tous les bénéfices étoient à la nomination du duc de Mazarin, qui étoit seigneur de cette ville. Les environs de Béfort sont assez fertiles, et sur-tout en pâturages; on y trouve des mines de fer très-abondantes. Il y a une forge avec ses bâtimens, où l'on fabrique du fer ordinaire, des barreaux et des bandes pour toutes sortes d'usage; elle est à 1 kilom. (¼ de l.) de la ville : les eaux y découlent d'un canal tiré de la Savoureuse. Deux martinets sont employés à battre le petit fer carré et plat, en baguettes, et à faire des cercles pour les tonneaux, et des verges cremelées pour la fine clouterie: ces martinets sont placés, à peu de distance de la forge, sur le canal que nous venons de citer. Il y a aussi un fourneau à fondre les matières minérales. Ce fourneau produit des fontes en gueuse, en moulage, et des outils en fonte. Il est placé au bas et hors de la place, au-dessous des tanneries. Le canal qui traverse la place sert à deux établissemens, c'est-à-dire au fourneau et à huit tanneries, ainsi qu'à deux moulins à blé, qui ont chacun trois à quatre tournans. Il y a en outre un atelier de charité pour la filature de coton, qui occupe des filles orphelines; des moulins à poudre, une tuilerie située à 2 kilom. (½ l.) de la ville, et une sécherie de draps militaires. Il y a à Béfort des fabriques d'indiennes, des papeteries; il s'y fait un grand commerce de ferblanc, fil de fer, etc.

L'abbé Joseph *Delaporte*, naquit en cette ville en 1718 : il mourut à Paris en 1779. Il a donné le *Voyageur français*, 24 vol. *in*-12. *L'Histoire littéraire des Femmes françaises*, 5 vol. in-8°. *Anecdotes dramatiques*, 3 vol. *in*-8°. *Dictionnaire dramatique*, 3 vol. *Les Pensées de Massillon. L'Esprit de J. J. Rousseau*, du Père *Castel. Des Monarques philosophes. L'Esprit de Desfontaines*, etc.

Béfort est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de quatrième classe de la 5°. division militaire, et la résidence du commandant et de l'adjudant de la place, d'un sous-directeur des fortifications, d'un capitaine du génie. Il y a aussi un capitaine de la 1re légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 5000. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bégadan, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Lesparre, à 6 k. (1 l. ½) de Lesparre, 6 m. (14 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1244. *Bur. de poste* de Lesparre.

Beganne, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. d'Allaire, à 9 k. (2 l. ¼) de la Roche-Bernard, 39 k. (8 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 1481. *Bur. de p.* de Redon, département d'Ille-et-Vilaine.

Bégar *ou* Begaar, v. (*Landes*), arr. et cant. ouest de Tartas, à 3 k. (¾ de l.) de Tartas, 29 k. (6 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Tartas.

Bégars, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) de Guingamp, 22 k. (5 l.) de Tréguier. Il y avoit une abbaye d'hommes en commende, de l'Ordre de Citeaux. Cette abbaye a été fondée, en 1130, par *Etienne* III, comte de Penthièvre, et par Avoise de Guingamp, sa femme. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Guingamp.

Bege (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, près le canal, à 9 k. (2 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Toulouse.

Bege (la), rivière (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Beaurepaire, coule au S. O., et se rend dans le Dolon, à 2 k. (½ l.) O. de Chambalu, 23 k. (5 l. ¼) S. de Vienne.

Begeline, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Nezée, à 4 k. (1 l.) N. de Maule, 8 k. (2 l.) S. O. de Meulan, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Versailles. *P.* comprise celle de Nezée, 421. *Bur. de poste* de Maule.

Beggen, v. (*Forêts*), arrond. et cant. sud de Luxembourg. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Beggendorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Geilenkirchen, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Aldenhoven, 15 k. (3 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 368. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Beggenendyck, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Aerschot, à 13 k. (3 l.) de Louvain. Il est environné de bois, d'étangs et de bruyères. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Louvain.

Begle, v. (*Gironde*), arrond. et cant. de Bordeaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 2115. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Begney, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Cadillac, sur la Garonne, à 1 k. (¼ de l.) de Cadillac, 30 k. (6 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.* 942. *Bur. de poste* de Cadillac.

Bégnicourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, commune de Clémery, à 8 k. (2 l.) de Pont-à-Mousson, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Clémery, 310. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Begnicourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mirecourt.

Begny, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, à 14 k. (3 l. ⅓) de Réthel, 32 k. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 131. *Bur. de p.* de Réthel.

Begolles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, à 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Tarbes.

Begon, v. (*Aveyron*), arrond. de Rhodez, cant. de la Selve, à 20 k. (4 l. ½) de Sauveterre, 24 k. (5 l. ½) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Sanguières, 350. *Bur. de p.* de Rhodez.

Begosse (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 14 k. (3 l. ⅓) S. de Mauléon. Elle a du N. O. au S. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Begoulus, v. (*Aveyron*). *Voyez* Cassagnes-Begoulies.

Begoux, v. (*Lot*), arr., cant. et commune de Cahors, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Cahors. *Pop.* réunie à celle de Cahors... *Bur. de p.* de Cahors.

Begrolle, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, commune de May, à 11 k. (2 l. ¾) de Chollet, 7 k. (1 l. ¾) de Beaupréau. *Pop.* comprise celle de May et dépendances, 2271. *Bur. de poste* de Chollet.

Begude-Blanche (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, commune d'Estoublon, à 11 k. (2 l. ¾) de Riez, 21 k. (4 l. ¾) de Digne. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Riez. *Rel. de p. aux chev.*

Begude-de-Jordy (la), v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Servian, commune de Montblanc,

à 13 k. (3 l.) de Béziers, 4 k. (1 l.) de Servian. *Pop.* comprise celle de Montblanc, 867. *Bur. de poste* de Béziers. *Rel. de p. aux chev.*

Begue (le), v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon, commune de Ballons, à 30 k. (6 l. ¾) de Buis, 42 k. (9 l. ½) de Nions. *Pop.* comprise celle de Ballon, 438. *Bur. de poste* de Buis.

Begues, v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, à 4 k. (1 l.) de Gannat, 5 m. (11 l. ½) de Moulins. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Gannat.

Beguios, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, sur le Mihomta, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ¼) de Pau. *Population*, 613. *Bureau de poste* de St.-Palais.

Behagen, v. (*Escaut*), arr. de l'Écluse, cant. d'Axel, commune de Zuiddorpe, à 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Gand, 3 k. (¾ de l.) N. d'Axel, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. d'Hulst, 7 k. (1 l. ¾) de Sas-de-Gand. *Pop.* comprise celle de Zuiddorpe, 461. *Bur. de poste* de Gand.

Behagnies, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 4 k. (1 l.) de Bapaume, 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Bapaume.

Behaine, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. et commune de Marle, à 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* comprise celle de Marle, 1212. *B. de p.* de Marle.

Behardière (la), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, à 24 k. (5 l. ½) de Mortagne, 6 m. (13 l.) d'Alençon. *Pop.* 185. *Bur. de p.* de St.-Maurice.

Beharligui, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de St.-Jean-Pied-de-Port, à 23 kilom. (5 l. ¼) de St.-Palais, 6 m. (14 l. ½) de Pau. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Behasque, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 2 k. (½ l.) de St.-Palais, 5 myr. (11 l. ¾) de Pau. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Behaune, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, à 8 k. (2 l.) de St.-Palais, 6 myriam. (13 l. ¾) de Pau. *Pop.* 686. *Bureau de poste* de St.-Palais.

Behelen, v. (*Eure*). *Voyez* St.-Denis-de-Behelen.

Behen, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 7 k. (1 l. ¾) d'Abbeville, 42 k. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celles de Bienfay, Bellavène, Bernard, Bœncourt, les Alheux et les Croisettes, 640. *B. de p.* d'Abbeville.

Behencourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, sur le ruisseau de Hallu, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 505. *Bur. de poste* d'Albert.

Behéricourt, v. (*Oise*), arr. et cant. de Noyon, à 4 k. (1 l.) de Noyon, 7 m. (16 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 441. *B. de p.* de Noyon.

Behonne, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Vavincourt, à 3 k. (⅔ de l.) de Bar. *Pop.* 520. *Bur. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Behor, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Viel-Salm, à 8 k. (2 l.) S. E. de Viel-Salm, 11 kil. (2 l. ⅔) S. O. de St.-Villy, 23 k. (5 l. ⅓) S. de Malmédy. *Pop.* 348. *B. de p.* de Malmédy.

Behorleguy, v. (*Basses-Pyrénées*), à 10 k. (2 l. ½) de Saint-Jean-Pied-de-Port. *Pop*... *Bur. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Behotte (la), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, canton de Rochefort, à 2 l. (½ l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. p. O., puis au S. O., et se rend dans la rivière de l'Homme, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Rochefort, après 4 k. (1 l.) de cours.

Behoust, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 7 k. (1 l. ¾) de Montfort, 28 k. (6 l. ⅓) de Versailles. *P.* 148. *B. de p.* de la Queue.

Behr (la), rivière (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, à 8 k. (2 l.) N. duquel elle prend sa source, coule au S. E., et va se rendre dans la Prum, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de sa source.

Behren, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Forbach. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Forbach.

Behrenkopff, montagne des Vosges (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, qui sépare le canton de Giromagny de celui de Masvaux. Elle a 11,843 mèt. (6,600 t.) de long.

Beurlnigen, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne. *Pop*... *Bur. de p.* de Saverne.

Behuard, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de St.-Georges. *Pop.* 300. *B. de p.* d'Angers.

Beich, v. (*Forêts*), arrondis. de Luxembourg, cant. de Remich, à 20 k. (4 l. ½) de Luxembourg. *Pop.* 264. *B. de p.* de Luxembourg.

Beiguios, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Beguios.

Beillé, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de Tuffe, près l'Huisne, à 15 k. (3 l. ½) de la Ferté-Bernard, 24 k. (5 l. ½) du Mans. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Conneré.

Beilless, v. (*Léman*), arr. et cant. de Genève, à 3 k. (¾ de l.) de Genève. *Pop*..... *Bur. de poste* de Genève.

Beilling, v. (*Forêts*), à 5 m. (12 l. ¼) de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Beilstein, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Zell, près la Moselle, à 10 kilom. (2 l. ½) N. de Zell, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Cochenn, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Coblentz. Cette ville est assez jolie; elle est environnée d'une cinquantaine de villages. Il y a dans la dépendance de Beilstein un château dont le seigneur possédoit le bailliage de Wehreu, conjointement avec l'électeur de Trèves. *P.* 245. *B. de p.* de Trarbach.

Bein, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, près la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. d'Andenne, 3 k. (¾ de l.) O. d'Huy, 21 k. (4 l. ¾) E. N. E. de Namur. *Pop.* 579. *Bur. de poste* d'Huy, dép. de l'Ourthe.

Beinac, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, et ch.-l. de cant., à 15 kil. (3 l. ½) E. de Brives, 16 kilom. (3 l. ⅔) S. de Tulle, 8 k. (2 l.) N. E. de Meissac. *Pop.* 1167. *Bur. de poste* de Brives.

Beinderheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Franckenthal, à 4 kilom. (1 l.) de Franckenthal. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Franckenthal.

Beindersbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton et commune d'Annweiler, à 10 k. (2 l. ½) de Landau. *Pop.* comprise celle d'Annweiler et dépendances, 1841. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Beine, v. (*Marne*), arrond. de Reims, et ch.-l. de canton, à 13 kil. (3 l.) de Reims, 34 k. (7 l. ¾) de Châlons. *Populat.* comprise celle de Nauroi, 840. *Bur. de poste* de Reims.

Beine, v. (*Seine-et-Oise*). *Voy.* Beyne.

Beines (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Buchelay, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Mantes. *Pop.* comprise celle de

Buchelay, 432. *Bureau de poste* de Mantes.

Beinetto (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Chiusa, village en plaine, entre les torrens de Losina et de Colla, à 15 k. (3 l. ½) E. de Cuneo. *Pop.* 1457. *Bur. de poste* de Coni.

Beinhausen, v. (*Sarre*), arr. de Prum, cant. de Daun, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Daun, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Manderscheid, 6 m. (14 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Trèves.

Beinheim, bourg (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Seltz, sur le Surbach, à 22 k. (5 l.) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 834. *Bureau de poste* de Lauterbourg. *Rel. de p. aux chev.*

Beinsfeld, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Clairvaux, commune de Weiswampack, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Weiswampach et dépendances, 940. *B. de p.* de Bastogne.

Beire-le-Fort, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, près le canal projeté sur la Tille, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Jean-de-Losne, 19 k. (4 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 136. *Bur. de poste* d'Auxonne.

Beirendrecht, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. d'Eckeren, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Staebroecht, 2 k. (½ l.) S. p. E. de Santuliet, 15 k. (3 l. ½) N. p. O. d'Anvers. *Pop.* 1033. *Bureau de poste* d'Anvers.

Beissière (la), v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, commune de Dienne, à 8 kilom. (2 l.) de Murat, 29 k. (6 l. ½) de St.-Flour. *Pop.* comprise celle de Dienne.... *Bur. de poste* de Murat.

Bejan (la), v. (*Gers*). *Voyez* Labejan.

Bejnasco, v. (*Pô*), arr. de Turin, sur le chemin de Turin à Giaveno, à la gauche du Sangone, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. de Turin. *Pop.* 480.

Bekeghem, v. (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Ghistel, à 6 kil. (1 l. ½) E. de Ghistel, 11 kilom. (2 l. ¾) S. E. d'Ostende, 14 kilom. (3 l. ¼) O. p. S. de Bruges. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Bruges.

Bekerkhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederolm, commune d'Oberolm, à 5 k. (1 l. ¼) de Niederolm, 9 k. (2 l. ¼) d'Oberingelheim, 6 k. (1 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Oberolm, 553. *Bur. de poste* de Mayence.

Beking, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Rellingen, près la Sarre, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Sarre-Libre, 5 m. (11 l.) N. E. de Metz, 23 k. (5 l. ¼) E. de Sierck. *Pop.* 313. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Bel (le), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Beaumont, commune de Ste.-Sabine, à 25 k. (5 l. ⅔) de Belvez, 5 m. (12 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Ste.-Sabine et de St.-Germain, 640. *Bur. de poste* de Bergerac.

Belaignes, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Champagnac-de-bel-Air, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nontron, 24 k. (5 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Bourdeille.

Belaigue, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Montaigu, commune de Virelet, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Montaigu, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Riom. *Pop.* comprise celle de Virelet, 970. *Bur. de poste* de Montaigu.

Belair (Forêt de), (*Charente*), arr. de Ruffec et de Confolens, cant. de Mansle et de Chasseneuil, qui la partagent en deux, à 10 k. (2 l. ½) N. de la Rochefoucauld. Elle a 4673 mèt. (2400 t.) de long sur 1945 mèt. (1000 t.) de large.

Belair (Ile de), (*Morbihan*), arr. et cant. de la Roche-Bernard, près la côte. Elle est très-petite, n'ayant environ que 291 m. (150 t.) de diamètre. Elle a au N. la grande côte du Pilay, la pointe de Loemer, celle de Cosreno, et la pointe de l'île; et au S. celle de Loscolo, le pertuis du Diable, le Goulins et l'Alloès, rochers. *B. de p.* de la Roche-Bernard.

Belair, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. et commune de Nanterre, à 1 k. (¼ de l.) E. de Nanterre, 10 k. (2 l. ½) S. O. de St.-Denis, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Paris. *Pop.* comprise celle de Nanterre, 1991. *Bur. de p.* de Nanterre.

Belair, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, commune de Ferrière, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Lagny, 19 k. (4 l. ½) S. O. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Ferrière, 415. *Bur. de p.* de Lagny.

Belair, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Villeneuve-le-Peuple, à 9 k. (2 l. ¼) de Lagny. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-le-Peuple et dépendances, 634. *Bur. de poste* de Lagny.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. nord et commune de Dourdan, à 1 k. (¼ de l.) N. de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Dourdan, 2880. *B. de p.* de Dourdan.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Émile ou Montmorency, commune d'Andilly, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. d'Émile, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Andilly, 351. *Bur. de poste* d'Émile.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune de Mauchamps, sur la route de Paris, vis-à-vis l'avenue du château de Chamarande, à 4 k. (1 l.) N. d'Étrechy, 10 k. (2 l. ½) N. d'Étampes. *Pop.* comprise celle de Mauchamps, 166. *Bur. de poste* d'Étrechy.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, commune d'Orsay, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Palaiseau, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orsay, 852. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. et commune d'Arpajon, à 1 k. (¼ de l.) O. d'Arpajon. *Pop.* comprise celle d'Arpajon, 2251. *Bur. de p.* d'Arpajon.

Belair, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune des Lays, à 8 k. (2 l.) S. O. de Trappes, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle des Lays, 195. *Bur. de p.* de Trappes.

Belaire, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Flerou, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. N. E. de Chenée, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Daelhem, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Liége. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Liége.

Belan-sur-Ource, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, sur l'Ource, à 15 k. (3 l. ½) de Chatillon, 8 m. (17 l. ¼) de Dijon. Il y a des forges. *Pop.* 730. *B. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

Belange, v. (*Meurthe*), à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins. *Pop.*... *Bur. de p.* de Château-Salins. *Voyez* Bellange.

Bélarga, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, sur l'Hérault, à 24 k. (5 l. ½) de Lodève, 23 k. (5 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 256. *B. de poste* de Montagnac.

Belaye, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lauzech, près le Lot, à 23 k. (5 l. ⅓) N. de Lauzerte, 20 k. (4 l. ½) O. de Cahors, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Puy-l'Évêque.

Pop. 702. *Bur. de p*. de Lauzerte.

Belbereaud, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 16 k. (3 l. ¾) de Villefranche, 15 k. (3 l. ½) de Toulouse. *Pop*. 337. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Belbeze, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, canton de Beaumont, à 23 k. (5 l. ¼) de Grenade, 4 m. (10 l. ¼) de Toulouse. *Pop*. 201. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Belbeze, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 20 k. (4 l. ½) de Toulouse. *Pop*. 144. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Belbeze, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saliés. *Pop*. 732. *Bur. de poste* de Saint-Martory.

Belbeze-lès-Toulouse, village (*Haute-Garonne*), arr. et cant. (4ᵉ) de Toulouse, à 6 k. (1 l. ½) de Toulouse. *P*. 236. *B. de p*. de Toulouse.

Belbeuf, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, près la Seine, à 6 kilom. (1 l. ½) de Rouen. *Pop*. 668. *Bur. de poste* de Rouen.

Belbiannes, v. (*Aude*). *Voyez* Belviannes.

Belbizoc, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Nérac, cant. et commune d'Houeillés, à 13 k. (3 l.) de Castel-Jaloux, 22 k. (5 l.) de Nérac. *Pop*. réunie à Houeillés, 691. *B. de p*. de Castel-Jaloux.

Belbo (le), (*Piémont*), rivière non navigable, qui a sa source au mont Zemotto dans l'Apenniu (Stura), arrose les départemens de la Stura, du Tanaro, passe à Nizza, et se jette dans le Tanaro entre Felizzano et Alexandrie (Tanaro). Son cours est de 10 m. (23 l.).

Belcaire, bourg (*Aude*), arr. de Limoux, et ch.-l. de cant, sur un tertre, à 33 k. (7 l. ½) S. O. de Limoux, 31 k. (7 l.) S. O. d'Alet, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Quillan, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Carcassonne. *Pop*. 915. *Bur. de poste* de Quillan.

Belcaire, bourg (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 27 k. (6 l.) d'Alet, 31 k. (7 l.) de Mirepoix. *Popul*. 406. *B. de p*. de Lauzerte.

Belcasse, v. (*Haute-Garonne*), arr., cant. et commune de Castel-Sarrazin, à 5 k. (1 l. ¼) de Castel-Sarrazin. *Pop*. comprise celle de Castel-Sarrazin.... *Bur. de poste* de Castel-Sarrazin.

Belcastel, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire, à 11 k. (2 l. ⅔) de Limoux, 21 k. (4 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop*. comprise celle de Buc, 170. *Bur. de p*. de Limoux.

Belcastel, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Aubin, 19 k. (4 l. ⅓) de Rhodez. *Pop*. 706. *Bur. de poste* de Rignac.

Belcastel, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur, à 7 k. (1 l. ⅔) de Lavaur, 40 k. (9 l.) de Castres. *Pop*. 463. *Bur. de poste* de Lavaur.

Belcèle, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de St.-Nicolas, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de St.-Nicolas, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Lokeren, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de Gand. *Pop*. 2205. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Belch, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 4 m. (10 l. ½) de Creutznach. *Pop*... *Bur. de poste* de Creutznach.

Belcodène, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de Roquevaire, à 15 k. (3 l. ½) d'Aix, 21 k. (4 l. ¾) de Marseille. *Pop*. 110. *Bur. de poste* de Roquevaire.

Belcombe, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. d'Issengeaux, à 4 k. (1 l.) S. E. de cette ville, 20 k. (4 l. ½) E. du Puy. *Pop*... *Bur. de poste* d'Issengeaux.

Belebac, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de la Ferté-Alais, commune de Boutigny, à 6 k. (1 l. ½) S. de la Ferté-Alais, 15 k. (3 l. ½) E. d'Étampes. *Pop*. comprise celle de Boutigny, 530. *Bur. de poste* de la Ferté-Alais.

Belechy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. et commune de St.-Étienne-de-Baigorry, à 3 k. (¾ de l.) S. de Saint-Étienne-de-Baigorry, 33 k. (7 l. ½) S. O. de St.-Palais, 9 k. (2 l. ¼) O. de St.-Jean-Pied-de-Port. Il y a des fours à chaux près du ruisseau qui descend de ce village. La chaux se fait avec la pierre calcaire qui se trouve dans les environs. Il existe une mine de cuivre sur la montagne de Belechy. On a fait dans la pente E. N. E. d'une petite gorge à pente douce, un travail sur un filon qui offre, sur une puissance de 4 pieds jusqu'à une toise, un mélange de quartz, de grès, de pyrite et de mine de cuivre jaune. Ses parois sont un schiste noir. *Pop*. comprise celle de St.-Étienne-de-Baigorry..... *Bur. de poste* de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Beleghem, v. (*Dyle*). *Voyez* Beyghem.

Belehamps, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, commune de Bremoncourt, à 13 k. (3 l.) S. O. de Lunéville, 4 k. (1 l.) N. E. de Bayon. Il y avoit une abbaye qui avoit été fondée en 1133 par Pierre de Montreville et par Alberon, archevêque de Trèves. Cette abbaye fut brûlée en 1589 par l'armée protestante, et perdit alors la plupart de ses titres. *Pop*. comprise celle de Bremoncourt, 138. *Bur. de poste* de Lunéville.

Belehou (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 15 k. (3 l. ½) E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle est à pic.

Belenerhof, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Betzdorff, commune de Junglinster, à 16 kil. (3 l. ¾) de Luxembourg. *Pop*. comprise celle de Junglinster, 1250. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Belengard, v. (*Aude*). *Voyez* Bellegarde.

Belerstein, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. et commune de Bitche, à 8 k. (2 l.) S. E. de Bitche, 33 k. (7 l. ½) E. p. S. de Sarguemines. *Pop*. comprise celle de Bitche et dépendances, 2481. *Bur. de poste* de Bitche.

Belesme, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Serris, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Lagny, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Meaux, 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Crécy. *Pop*. comprise celle de Serris, 339. *Bur. de poste* de Lagny.

Belesta, ville (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Lavelanet, sur la Frau, à 20 k. (4 l. ½) O. de Quillan, 5 m. (11 l.) S. O. de Carcassonne, 29 k. (6 l. ½) E. p. N. de Tarascon. *Pop*. comprise celle de l'Eguillon, 1682. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Belesta, ville (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Belpech, commune de Peyrefite, à 4 kilom. (3 l. ⅓) de Castelnaudary, 14 m. (10 l.) de Carcassonne. Il y a au midi, à quelque distance de cette petite ville, une fontaine nommée *Font-Estorbe*: elle est si abondante, qu'elle compose presque seule la rivière de Lers. Elle forme une espèce de grotte, dans laquelle on a placé des pierres d'espace en espace pour que l'on pût y entrer quand la fontaine est dans son plein: cette grotte est tournée en voûte, grande et spacieuse,

spacieuse, qui a 8 à 10 m. (4 ou 5 t.) de profondeur, et dont l'ouverture a pour le moins 13 mèt. (40 pieds) de largeur sur 10 mèt. (30 pieds) de hauteur. L'ouverture de la fontaine est précisément à droite en entrant dans la voûte; elle est triangulaire: la pointe du triangle la plus aiguë est à la partie supérieure, et la base est à fleur de terre; mais le terrain de cet endroit est beaucoup plus élevé que celui du Lers. Une singularité de cette source est d'avoir un flux et un reflux fort sensibles à toutes les heures du jour et dans tous les temps de l'année, lorsqu'il a fait pendant quelques jours un temps sec; en sorte que cette fontaine est une espèce d'horloge d'eau fabriquée par la nature. Lorsque le flux arrive, on entend un grand bruit du côté d'où viennent les eaux; et elles coulent avec tant d'abondance, que l'on s'aperçoit qu'elles grossissent la rivière de Lers plus de 8 k. (2 l.) au-dessous. Il y a une mine de fer dans le terroir de cette commune. *Pop.* comprise celle de Peyrefite et de Feuillés, 216. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Belesta, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Muret, à 14 k. (3 l. ¼) de Revel, 36 k. (8 l.) de Toulouse, 11 k. (2 l. ¾) de Montrejean, *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Montrejean.

Belesta (Forêt de), (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Ste.-Colombe, 3 k. (⅔ de l.) E. de Belesta. Elle a du S. O. au N. E. 6800 m. (3400 t.), et de l'E. à l'O. 3000 m. (1500 t.): elle est toute en sapins.

Belesta de la Frontière, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, à 24 k. (5 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Perpignan.

Beleste, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Châtellux, à 9 k. (2 l. ⅓) de Boussac, 27 k. (6 l.) de Guéret. *Pop.* 824. *Bur. de poste* de Boussac.

Belesten, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Laruns, commune de Gère, près le gave d'Ossau, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Oléron, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* comprise celle de Gère, 359. *Bur. de p.* d'Oléron.

Beleymas, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Montagnac, à 16 k. (3 l. ¾) de Bergerac, 13 k. (3 l.) de Montagnac. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Bergerac.

Belfaich, v. (*Arriège*), à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Girons. *Voyez* Betchat *ou* Béchat. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Belfay, v. (*Doubs*), arr. de St. Hippolyte, cant. de Meiche, à 8 k. (2 l.) de Saint-Hippolyte, 7 myr. (14 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 85. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Belfay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Mélisey, à 21 k. (4 l. ⅔) de Lure, 4 m. (10 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Lure.

Belfeld, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Venloo, près la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Venloo, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Ruremonde, 6 m. (13 l. ¾) N. E. de Maëstricht, 5 k. (1 l. ¼) de Venloo. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Venloo.

Belflou, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, à 14 k. (3 l. ¼) de Castelnaudary, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Labarthe et Caillavel, 336. *Bureau de poste* de Castelnaudarry.

Belfonds, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Séez, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Alençon, 4 k. (1 l.) de Séez. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Séez.

Belfort, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, près le Rebenti, à 11 k. (2 l. ¾) de Quillan, 4 m. (11 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Quillan.

Belfort, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de l'Albenque, à 22 k. (5 l.) de Cahors, à 13 k. (3 l.) de Caussade. *Pop.* 2285. *Bur. de poste* de Caussade.

Belfourtes, v. (*Tarn*). *Voyez* Brassac-de-Belfourtes.

Belfrote, v. (*Tanaro*), arr. d'Aqui, cant. de Castelletto-Orba, sur la rive droite de l'Orba-Piccola, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Acqui. *Pop.* 425. *Bur. de poste* d'Asti.

Belg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmern, cant. de Kirchberg, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Kirchberg, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Zelle, 5 m. (12 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Zelle.

Belgeard, v. (*Mayenne*), arr. et cant. nord-est de Mayenne, à 6 k. (1 l. ½), de Mayenne, 27 k. (6 l.) de Laval. *P.* 578. *B. de p.* de Mayenne.

Belgentier, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, à 15 kilom. (3 l. ½) N. de Toulon, 16 kilom. (3 l. ¾) N. O. d'Hyères, 5 k. (1 l. ¼) O. de Cuers. Il y a une papeterie. *Pop.* 1210. *Bur. de poste* de Soliés-le-Pont.

Belgique ou Pays-Bas. On a donné le nom de *Pays-Bas* à toute cette étendue de pays qui est entre la France, l'Allemagne et l'Océan, et qui s'étend depuis le 49e degré 30 minutes de latitude, jusqu'au 53e 30 minutes, et depuis le 19e degré 40 minutes de longitude jusqu'au 25e. Les *Pays-Bas* ont la France au midi, l'Allemagne à l'orient, l'Océan au septentrion et à l'occident. Le terrain y est en plusieurs endroits plus bas que la mer; et c'est ce qui leur a fait donner le nom de *Pays-Bas*. La ressemblance du langage et des mœurs les a fait aussi appeler la *Basse-Allemagne*. On les distingue très-souvent par le nom de Flandre, en prenant une partie pour le tout. Jules-César, dans ses *Commentaires*, les nomme la *Gaule Belgique*, à laquelle il donne plus d'étendue qu'elle n'en a aujourd'hui; car il comprend sous ce titre tout le pays situé entre le Rhin, l'Océan, et les rivières de Seine et de Marne. Les Romains eurent beaucoup de peine à s'en rendre maîtres, parce que les Belges étoient la nation la plus brave et la plus belliqueuse des Gaules. Ils étoient connus sous les noms de *Germains*, d'*Attrebates*, de *Bataves*, de *Nerviens*, de *Morins*, etc. Tacite dit dans ses *Annales*, que les Romains les traitoient d'amis, de frères et d'associés.

Lorsque les *Pays-Bas* étoient réunis sous un même souverain, ils formoient un état beaucoup moins considérable par son étendue que par ses richesses, le nombre et l'industrie de ses habitans. L'espace qu'ils occupent n'est pas plus grand que la cinquième partie de l'Italie, et le pays est plus riche et plus peuplé que l'Italie entière. On compte que l'étendue de terrain occupée par les Pays-Bas est de 1300 milles carrés, ou 14 millions d'arpens, et sa population de cinq millions d'individus. On y comptoit aussi jusqu'à 200 villes murées, 150 bourgs aussi grands que des villes, 6300 villages, sans parler d'une quantité prodigieuse de hameaux.

On ne doit attribuer cette abondance de peuple et de richesses qu'aux travaux infatigables et à l'industrie des habitans. On voit peut-être dans diverses contrées de l'Europe, des terres plus fertiles que celles des Pays-Bas, prises dans leur totalité; mais on n'en

voit nulle part de mieux cultivées : c'est là que l'on sait vaincre, à force de travail et d'industrie, la résistance de la nature; et il n'y a point de terrain si ingrat et si stérile dont les Flamands ne viennent à bout de tirer quelque parti.

L'art de filer le lin et d'en faire des toiles et des dentelles d'une finesse et d'une beauté merveilleuses, y est encore porté à la dernière perfection. Dès le temps que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, étoit souverain des Pays-Bas, les tapisseries de Flandre étoient recherchées dans toute l'Europe : les dessins en étoient bizarres et gothiques, c'étoit le vice du temps; mais l'éclat et la vivacité des couleurs, joints au mélange industrieux de la laine et de l'or, formoient un tissu qui se fait encore admirer, et qui décoroit autrefois les appartemens des plus grands princes. Depuis ce temps-là cet art, loin de dégénérer entre les mains des Flamands, n'a fait que se perfectionner. Leurs tapisseries, faites sur des dessins plus corrects et plus réguliers, sont encore plus recherchées qu'elles ne l'étoient autrefois.

Jusqu'où n'ont-ils pas porté l'art de la peinture? L'Ecole flamande, devenue si fameuse par les chefs-d'œuvre immortels de Rubens et de Van-Dyck, tient un rang distingué, aux yeux des connoisseurs, parmi les plus célèbres écoles de peinture. Le burin délicat des Wierx, des Galle et des Edelinckt a presque égalé, dans l'art de la gravure, le mérite de ces grands peintres.

Les célèbres imprimeurs d'Anvers, de Leyde et d'Amsterdam, tels que les Plantin, les Blaeus, les Elzevir, ont enrichi le public d'un nombre prodigieux de livres, qui, pour la beauté du papier et des caractères, ne laissent rien à desirer.

Mais en quoi les peuples des Pays-Bas semblent avoir particulièrement excellé, c'est dans la science du commerce, la plus propre de toutes à enrichir un État. Les Vénitiens, les Florentins et les Génois n'avoient connu, pour ainsi dire, que les premiers élémens de cette science; ceux-ci les ont surpassés. Les richesses de la Hollande en sont la preuve. Plus ces peuples se sont trouvés resserrés dans les bornes étroites de leurs provinces, plus ils ont fait d'efforts pour s'étendre, par le commerce, dans tous les pays du monde. Quelles mers n'ont pas été et ne sont pas encore aujourd'hui couvertes de leurs vaisseaux? Dans quelle contrée de l'Univers n'ont-ils pas pénétré? Où n'ont-ils pas des comptoirs et des établissemens dont ils tirent des profits immenses? Quel genre de commerce n'ont-ils pas embrassé? De quelle espèce de denrées et de marchandises ne font-ils pas le débit? Est-il un climat dans l'Univers qui ne soit obligé de payer en quelque sorte un tribut annuel à leur industrie? Quelle multitude innombrable de vaisseaux et de barques de transport abordent continuellement à tous les ports de Hollande! Ne diroit-on pas qu'elle a presque autant de sujets sur mer que sur terre? Que d'intérêts et d'engagemens divers entretiennent un mouvement perpétuel dans la bourse d'Amsterdam? Quoique la ville d'Anvers soit aujourd'hui fort déchue de son ancienne splendeur, il s'y fait un commerce aussi étendu que les circonstances le permettent.

Les Flamands n'ont pas eu moins de succès dans les sciences les plus abstraites et les plus élevées, quand ils s'y sont appliqués avec cette constance, et, si on ose le dire, avec cette espèce d'opiniâtreté qui leur est naturelle. Quels noms dans la république des lettres que celui d'un Erasme, d'un Vossius, d'un Grotius, d'un Juste-Lipse, d'un Heinsius, d'un Huyghens, etc.! Ils ont eu même parmi eux des poëtes latins, tels que Hoschius et Wallius, qui par leur élégance nous rappellent le souvenir du siècle d'Auguste.

Les plus grands princes de l'Europe se sont disputé long-temps la possession des Pays-Bas. Ils ont été, pendant plusieurs siècles, le théâtre ordinaire de la guerre; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les peuples y ont toujours été aussi patiens pour en supporter les ravages, qu'habiles et industrieux pour les réparer. Ce sont ces guerres qui ont obligé d'y construire tant de belles fortifications, dont les unes sont l'ouvrage du fameux Vauban pour la France, et les autres de Coehorn, son émule et son rival, pour les Provinces-Unies.

Le caractère de ces peuples est doux et paisible; ils sont passionnés pour la liberté, dont l'amour semble être né avec eux. Strada les accuse de pousser quelquefois cet amour à l'excès : ce qu'il y a de certain, c'est que la dureté les aigrit, la sévérité les rebute, le mépris les irrite, et que ceux qui ont droit de leur commander en obtiennent tout ce qu'ils veulent en les traitant avec douceur, et même avec une sorte de familiarité. C'est par-là que l'empereur Charles-Quint avoit trouvé le secret de s'en faire adorer.

Ce pays, si peu favorisé de la nature à certains égards, s'est cependant rendu considérable par les ressources qu'il a trouvées dans le génie de ses habitans.

Les Pays-Bas étoient autrefois divisés en dix-sept provinces; savoir, quatre duchés, sept comtés, cinq seigneuries et un marquisat. Les duchés étoient le Brabant, Limbourg, Luxembourg et Gueldre. Les comtés étoient Flandre, Artois, Hainaut, Namur, Hollande, Zélande, Zutphen. Les seigneuries : Malines, Utrecht, Frise, Over-Issel, Groningue. Le marquisat étoit la ville d'Anvers avec son district. Sept de ces provinces, qui font la partie maritime du côté du nord, sont ce qu'on a toujours nommé la Hollande ou les Provinces-Unies, et forment aujourd'hui la République Batave; les autres, qui étoient la partie nommée les Pays-Bas autrichiens et les Pays-Bas français, appartiennent aujourd'hui à la République Française. La première partie qui appartenoit à la maison d'Autriche, a été conquise par la France, réunie par décret de la Convention nationale du 9 vend. an 4, (23 sept. 1795), et cédée définitivement par le traité de paix conclu avec l'Empereur à Campo Formio, près d'Udine en Italie, le 6 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797). La seconde partie, qui étoit les Pays-Bas français, appartenoit à la France par conquête et cession ancienne. Et une partie de la Gueldre appartenoit au roi de Prusse. (*Voyez*, pour les détails, le tableau suivant.)

TABLEAU contenant les noms des dix-sept provinces des Pays-Bas, où sont distinguées celles qui formoient ce qu'on appeloit autrefois les Provinces-Unies *ou* États de Hollande, *et qui composent aujourd'hui la République batave, et celles qu'on a appelées les* Pays-Bas autrichiens *ou* Provinces belgiques, *actuellement réunies à la République française, avec désignation de leurs villes principales, des souverains qui les possédoient avant leur réunion à la France, et du nom des départemens où elles sont situées.*

NOMS des dix-sept Provinces, et leur subdivision.	VILLES PRINCIPALES.	ANCIENS SOUVERAINS.	ÉPOQUE DE LA SOUVERAINETÉ actuelle.	DÉPARTEMENS.	CHEFS LIEUX de DÉPARTEMENS.
Comté de Zélande.	Middelbourg.	Provinces-Unies ou États de Hollande.	République Batave fondée l'an 1794.		
Seigneurie d'Utrecht	Utrecht.				
Comté de Zélande	Amsterdam.				
Seigneurie de Frise	Leuvarde.				
Seigneurie de Groningue. . .	Groningue.				
Seigneurie d'Over-Issel . . .	Deventer.				
Comte de Zutphen					
DUCHÉ de GUELDRE. — GUELDRE BASSE ou septentrionale.	Zutphen.				
DUCHÉ de GUELDRE. — GUELDRE HAUTE ou méridionale. (La Gueldre méridionale étant encore aux Espagnols après l'établissement des Provinces-Unies, la Maison d'Autriche se l'étoit partagée avec le roi de Prusse. Depuis 1713, les Hollandais en ont acquis deux places.)	GUELDRE, capitale.	Le roi de Prusse.	Conquise par l'armée française, et cédée par le traité de Rastadt.	Roër.	Aix-la-Chapelle.
	Ruremonde.	L'Empereur.	Conquis idem, et réuni à la France par décret du 9 vendémiaire an 4 (premier octobre 1795.)	Meuse-Inférieure.	Meëstricht.
	Kevelaer.	Le roi de Prusse	Conquis et cédé comme Gueldre.	Roër.	Aix-la-Chapelle.
	Wert.	L'Empereur.	Conquis et réuni comme Ruremonde.	Meuse-Inférieure.	Meëstricht.
	Erckolens.	Électeur palatin.	Conquis et cédé comme Gueldres,	Roër.	Aix-la-Chapelle.
	Watendonck.	L'Empereur.	Conquis et cédé comme Ruremonde.		
	Venlo. Stevenswert ou Stephanswort.	Les Hollandais.	Conquis idem, et cédés par les Hollandais, par l'art. 12 du traité de paix conclu à la Haye, le 27 floréal an 3 (16 mai 1795), et réunis par le même décret du 9 vendémiaire, an 4 (premier octobre 1795.)	Meuse-Inférieure.	Maëstricht.
DUCHÉ de BRABANT. — BRABANT proprement dit	Bruxelles, capitale. Louvain. Aerschot. Tirlemont.	L'Empereur.	Conquis par l'armée française, et réunis à la République française par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795.)	Dyle.	Bruxelles.
BRABANT Wallon.	Nivelles. Jodoigne. Wavre.				
BRABANT Hollandais.	Bos-le-Duc. Berg-op-Zoom. Breda	Provinces-Unies ou États de Hollande.	République batave.		
	Meëstricht.		Cédé à la France par les Hollandais, comme les villes de Venlo et Stevenswert.	Meuse-Inférieure.	Maëstricht.
MARQUISAT du St.-Empire ou D'ANVERS.	Anvers. Lierre. Duffel. Herengals. Geel. Turnhout. Arendonck.	L'Empereur.	Conquis par l'armée française, et réunis à la France par décret du 9 vendém. de l'an 4 (1er octobre 1795.)	Deux-Nèthes.	Anvers.
SEIGNEURIE DE MALINES.	Malines, capitale.	L'Empereur.			
DUCHÉ de LIMBOURG. — PAYS de Limbourg proprement dit.	Limbourg, capitale. Les 5 Bans de Baelen, Herve, Montzen, Walhorn, Sprimont.		Conquis par l'armée française, et réunis à la France par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er. octobre 1795.)	Ourthe.	Liége.
PAYS d'outre-Meuse.	Le Pays de Bolduc.			Meuse-Inférieure.	Maëstricht.
	Les Comtés de Dalhem.	Cédés à l'Empereur par les Hollandais, par le traité de Fontainebleau en 1785.		Ourthe.	Liége.
	Les Comtés de Fauquemont.	Les Hollandais.	Cédé à la France par les Hollandais, comme les villes de Venlo, Stevenswert et Maëstricht.	Meuse-Inférieure.	Maëstricht.

NOMS des dix-sept Provinces, et leur subdivision.	VILLES PRINCIPALES.	ANCIENS SOUVERAINS.	ÉPOQUE DE LA SOUVERAINETÉ actuelle.	DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.
DUCHÉ de Luxembourg. — LUXEMBOURG Allemand.	Luxembourg. Arlon. Remich. Grevenmacheren. Echternach. Diekirch. Vianden. Bitbourg. Saint-Vith.	L'Empereur.	Conquis par l'armée française de Sambre et Meuse, au mois de prairial, an 3 (avril 1795), et réunis en territoire français par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795).	Forêts.	Luxembourg.
LUXEMBOURG Wallon et Duché de Bouillon.	Virton. Chiny. Neufchâteau. Bastogne. Houffalise.	L'Empereur.		Sambre-et-Meuse.	Namur.
	Bouillon.		Le ci-devant duché de Bouillon a été réuni par décret du 4 brumaire même année (26 décembre 1795.)	Ardennes.	Mézières.
	La Roche. Saint-Hubert. Rochefort. Marche-en-Famene.			Sambre-et-Meuse.	Namur.
LUXEMBOURG Français.	Thionville, capitale. Rodemach. Sierck.	Les Espagnols.	Cédé à la France par les Espagnols, par le traité de paix des Pyrénées, conclu en l'année 1659.	Moselle.	Metz.
	Ivoy-Carignan.			Ardennes.	Mézières.
	Montmédy. Marville.			Meuse.	Bar-sur-Ornain.
COMTÉ DE NAMUR.	Namur.	L'Empereur.	Décret du 9 mars 1793.	Sambre-et-Meuse.	Namur.
	Chastellet. Charleroi.		Décret du 11 mars 1793. — Conquis par les armées françaises, et réuni à la France par les décrets ci-contre, et par le décret général du 9 vendém. an 4 (premier octobre 1795.)	Jemmapes.	
	Thuin. Florennes.		Décret du 4 mars 1793.	Sambre-et-Meuse.	Namur.
	Fleurus.		Décret du 11 mars 1793.	Jemmapes.	Mons.
	Dinant. Walcourt.		Décret du 8 mai 1793.	Sambre-et-Meuse.	Namur.
	Charlemont. Givet. Marienbourg.	Les Espagnols.	Cédé à la France par les Espagnols, par le traité de paix de Nimégue, en l'an 1678.	Ardennes.	Mézières.
COMTÉ du Hainaut. — HAINAUT Autrichien.	Mons, capitale. Saint-Ghislain. Lessines.	L'Empereur.	Conquis par les armées françaises, et réuni en territoire français par décret du 2 mars 1793, et par celui du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795).	Jemmapes.	Mons.
	Enghien. Hall.			Dyle.	Bruxelles.
	Ath. Beaumont. Binche. Leuze. Braine-le-Comte.			Jemmapes.	Mons.
HAINAUT Français.	Valenciennes, capitale. Nord-Libre (Condé) Bouchain. Maubeuge. Bavay.	Les Espagnols.	Conquis par la France sur les Espagnols, qui l'ont cédé par le traité de paix de Nimégue, en 1678.	Nord.	Douay.
	Le Quesnoy. Avesnes. Landrecies.		Cédé par les Espagnols par le traité de paix des Pyrénées, en 1659.		
	Philippeville.			Ardennes.	Mézières.
CAMBRESIS incorporé au Hainaut par Charles-Quint.	Cambrai, capitale. Cateau-Cambresis.		Cédé par les Espagnols, par le traité de paix de Nimégue, en 1678.	Nord.	Douay.

NOMS des dix-sept Provinces, et leur subdivision.			VILLES PRINCIPALES.	ANCIENS SOUVERAINS.	ÉPOQUE DE LA SOUVERAINETÉ actuelle.	DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.
COMTÉ de FLANDRE.	FLANDRE IMPÉRIALE.	Pays de Waes.	Saint-Nicolas. Rupelmonde. Stekene. Temsche. Tête de Flandre.	L'Empereur.	Conquis par l'armée française et réunis au territoire français par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er oct. 1795).	Escaut.	Gand.
		Seigneurie de Termonde.	Termonde.				
		Comté d'Alost.	Alost. Ninove. Renaex. Grammont.				
	FLANDRE TEUTONIQUE.	Flandre Hollandaise.	Sas-de-Gand. L'Ecluse. Middelbourg. Ardenbourg. Yzendick. B.ervliet. L'Isle de Cassand.	Les Hollandais.	Conquise par l'armée française, & cédée à la France par les Hollandais par l'art. 12 du traité de paix conclu à la Haye, le 27 floréal an 3 (16 mai 1795), ratifié par décret du 8 prairial suivant, et réunie par celui du 19 vendémiaire an 4 (11 octobre 1795.)		
		Les quatre offices.	Office de Bouchout. Office d'Assenede.	L'Empereur.	Conquis et cédés comme le pays de Waes.		
			Office d'Axel. Office de Holst	Les Hollandais.	Conquis et cédés comme la Flandre hollandaise.		
	FLANDRE MARITIME ou FLANDRE FLAMINGANTE. Quartier de Gand.		Gand, capitale de toute la Flandre. Audenarde. Courtray. Menin.	L'Empereur.	Conquis et cédé comme le pays de Waes.		
			Werwick.	Partie par l'Empereur, partie par la France,	La première partie conquise et cédée idem, et la seconde par les Français en 1667, et leur a été cédée par les Espagnols par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, et par celui d'Utrecht en 1713.	Lys pour la première partie. Nord pour la seconde.	Bruges. Douay.
	Le Franc ou quartier de Bruges.		Bruges. Gistel. Thorout. Roosselaër. Ostende. Nieuport. Dixmude.	L'Empereur.	Conquis par l'armée française, et réuni à la république française par décret des 2 et 19 mars 1793, et par celui du 19 vendémiaire an 4 (11 octobre 1795.)	Lys.	Bruges.
	Quartier d'Ypres.		Ypres. Le Fort Lequenoke. Loo. Poperinghe. Messines.				
			Werneton.	La partie au-delà de la rivière par l'Empereur, l'autre partie en deçà par la France.	La première partie conquise idem, et l'autre conquise par les Français en 1667, et leur a été cédée par les Espagnols par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, et par celui de Nimègue, en 1718.	Lys pour la première partie. Nord pour la seconde.	Bruges. Douay.
	Pays du Tournaisis.		Tournai. Antoing.	L'Empereur.	Conquis et cédé à la France comme le pays de Waës.	Jemmapes.	Mons.
	Partie de la Flandre Française.		Cassel, capitale de la Flandre Flamingante. Merville. Etaires. Stéenwoorde. Hazebrouck.	Les Espagnols.	Conquis sur les Espagnols, et cédés par eux à la France par le traité de Nimègue, conclu en l'an 1678.	Nord.	Douay.
			Dunkerque. Fort Mardick.	Le roi d'Angleterre.	Acquis par Louis XIV en 1662, du roi d'Angleterre, moyennant 5 millions de flor.		
			Bergues-Saint-Vinox. Gravelines. Bourbourg. Bailleul.	Les Espagnols.	Conquis sur les Espagnols et par eux cédés à la France par le traité des Pyrénées, conclu en l'an 1659.		
			Furnes.		Conquis comme la ville de Cassel.	Lys.	Bruges.

NOMS des dix-sept Provinces, et leur subdivision.	VILLES PRINCIPALES.	ANCIENS SOUVERAINS.	ÉPOQUE DE LA SOUVERAINETÉ actuelle.	DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.
SUITE de la Province et Comté de Flandre. — FLANDRE GALLICANE, WALLONNE ou FRANÇAISE.	Lille, capitale.				
Pays de Melantois.	Seclin, chef-lieu.	Les Espagnols.	Conquis par les Français sur les Espagnols le 27 août 1667, et cédés à la France par les traités de paix d'Aix-la-Chapelle en 1668, et d'Utrecht en 1713.	Nord	Douay.
Pays de Carembaut.	Phalempin, chef-lieu. Douay.				
Pays de Pevel.	Cisoin, chef-lieu. Orchies. Saint-Amand. Mortagne.				
Pays de Ferein.	Comines, capitale.	La partie au-delà de la rivière, par l'Empereur; la partie en-deçà, par la France.	Conquis comme le quartier de Bruges.	Lys.	Bruges.
	Lannoy. Tourcoing. Roubaix.		Conquis par les Français en 1667, il leur a été cédé par les Espagnols, par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668 et 1713.	Nord.	Douay.
Pays de Weppe.	Armentières, capitale. La Bassée.	Les Espagnols.	Conquis et cédée comme la ville de Lille.	Nord.	Douay.
Pays d'Alleux ou de la Louve.	Laventie. Sailly.				
Dernière Province. — Comté d'Artois.	Arras, capitale. Bapaume. Saint-Pol. Hesdin. Béthune. Aire. Saint-Omer.	Les Espagnols.	Conquis sur les Espagnols, et par eux cédé à la France par le traité des Pyrénées, en 1659. Cédé à la France par les Espagnols, par le traité de Nimègue en 1678, et par celui d'Utrecht en 1713.	Pas-de-Calais.	Arras.

Les historiens ne sont point d'accord sur l'origine de la plupart des villes de ce riche pays, ainsi que sur le commencement de la conversion de ces peuples. Quelques-uns soutiennent que saint Nazaire, Romain, qui souffrit le martyre sous l'empereur Néron, fut le premier qui annonça l'évangile. D'autres, qu'Ægiste, un des soixante-douze disciples du Christ, fut envoyé par saint Pierre en Frise, pour y annoncer la foi. D'autres enfin croient que le pape Évariste y envoya, vers l'an 112, saint Siagre, pour tirer les peuples de ce pays des erreurs du paganisme.

Il est plus vraisemblable qu'ils n'ont embrassé la foi chrétienne que vers l'an 270, sous le pontificat de saint Denis. Vers la fin du même siècle, le pape Marcellin envoya en France et aux Pays-Bas plusieurs saints ecclésiastiques, qui choisirent chacun leur quartier. Saint Ruffin et saint Valère prêchèrent à Reims; saint Fuscien et saint Victoric, à Thérouane; saint Piat, saint Chrysole et saint Eugène à Tournai. saint Piat y ayant fait de grands progrès, et converti plus de 30000 ames, y fut martyrisé par des soldats romains, ainsi que saint Chrysole, pendant qu'il prêchoit à Comines. saint Eugène prêchoit vers le même temps à Seclin, et saint Servais à Tongres et à Maëstricht. L'an 390, saint Diogène fut envoyé par saint Nicaise, archevêque de Reims, à Arras, pour affermir ces peuples dans la foi.

L'an 407, les Vandales, après avoir saccagé une partie de l'Allemagne, vinrent fondre sur les Pays-Bas, où ils mirent tout à feu et à sang. Saint Nicaise, saint Diogène et plusieurs autres apôtres furent massacrés. L'an 445, Clodion, roi de France, mit une puissante armée en campagne, se rendit maître de Cambrai et de Tournai, et subjugua tout le pays jusqu'à la Meuse.

Pendant que les Français firent ces conquêtes, Attila, roi des Huns, vint, l'an 451, avec une armée de 690,000 hommes, ruina et brûla presque toutes les villes des Pays-Bas. L'an 484, le pape Félix III créa saint Eleuthère évêque de Tournai; et comme la religion chrétienne commençoit à dominer, on bâtit des églises à Cambrai, à Arras, à Thérouane, à Maëstricht, et en plusieurs autres villes du pays.

Saint Amand prêcha l'évangile à Gand vers l'an 608; et, après avoir renversé les idoles, il y fit bâtir l'église de Saint-Pierre, celle de Renaix, près d'Audenarde; une à Drougène, et une à Anvers, qu'on appelle encore aujourd'hui l'*Église du Bourg*.

L'an 662, saint Éloy prêchoit à Anvers, et saint Waast à Arras; en 678, saint Boniface en Frise; en 690, saint Willebrord avec plusieurs de ses compagnons, en Hollande, Zélande et Utrecht; saint Lambert dans la Campine; et en 753, saint Rombaut à Malines, sans compter un grand nombre d'autres saints apôtres et évêques sortis principalement de l'Irlande et de l'Écosse, pour prêcher la foi catholique aux peuples des Pays-Bas.

En 836, les Normands, avec une armée formidable, descendirent dans l'île de Walcheren en Zélande, d'où ils vinrent à Anvers. Après avoir brûlé cette ville, ils vinrent à Malines, où ils exercèrent les mêmes cruautés, ainsi qu'à Lierre. L'irruption qu'ils firent l'an 880 fut encore plus violente; ils prirent et saccagèrent Arras, Saint-Omer, Tournai, et toutes les autres villes situées sur l'Escaut. L'empereur Arnoul assembla une puissante armée contre ces barbares, et vint à Louvain où il les défit entièrement.

Après ces troubles, le pays fut pendant plus de 200 ans dans une tranquillité profonde. La religion chrétienne s'accrut de plus en plus, et on augmenta considérablement le nombre des églises, abbayes et monastères; mais l'hérésiarque Tanchelin vint troubler la paix l'an 1115, et causa par-tout des désordres, principalement à Anvers. Saint Norbert vint du fond de la France dans le Brabant avec quarante compagnons, pour combattre et détruire l'hérésie de Tanchelin, et fonda, l'an 1120, l'Ordre des Prémontrés. L'an 1132, saint Bernard, abbé de Clairvaux, y vint pareillement prêcher l'évangile.

Après la décadence de l'Empire Romain, les peuples de la Belgique s'affranchirent de toute servitude plus qu'aucune autre nation. Après avoir reconnu plusieurs souverains particuliers, ils tombèrent enfin au pouvoir des ducs de Bourgogne, qui en furent souverains depuis l'an 1383 jusqu'en 1477. Voilà comment ils sont passés sous la domination de la maison d'Autriche.

Le comte de Flandre, Louis de Cressi, comte de Nevers et de Réthel, fut le premier qui augmenta sa puissance par l'acquisition qu'il fit, en 1333, de la ville et seigneurie de Malines, laquelle lui fut vendue, avec ses dépendances, par Adolphe de la Marck, évêque de Liége, pour la somme de 100,000 florins.

Il acheta en même temps de Renaud, comte de Gueldre, l'avouerie de la même ville de Malines, pour la somme de 60,000 florins, de sorte qu'il réunit en lui les droits de souveraineté, de domaine et de protection, qui appartenoient auparavant à deux personnes différentes.

Ce comte avoit épousé Marguerite de France; et quoiqu'elle ne fût pas la seconde fille du roi Philippe-le-Long, et de Jeanne, fille d'Othon, comte de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois, cependant elle succéda dans la suite aux comtés de Bourgogne et d'Artois, et à la seigneurie de Salins, qui lui échurent, en 1361, par le mort de Philippe, duc et comte de Bourgogne, son petit-neveu, premier mari de Marguerite de Flandre, de laquelle il n'avoit pas eu d'enfans.

La princesse Marguerite de France mourut en 1382, et laissa tous ses biens au comte de Flandre, Louis dit *de Male*, son fils unique; de sorte que ce prince réunit sous sa puissance les comtés de Flandre, de Bourgogne, d'Artois, de Nevers, de Réthel, et les seigneuries de Malines et de Salins.

Marguerite de Flandre, fille unique du comte Louis de Male, hérita de tous ces biens après la mort de son père, en 1383. Elle avoit été mariée en premières noces à Philippe, duc et comte de Bourgogne, duquel elle n'avoit point eu d'enfans; elle épousa en secondes noces Philippe de France, surnommé le Hardi, qui avoit été fait duc de Bourgogne en 1363 par le roi Jean son père.

Outre les pays et seigneuries qui appartenoient au duc Philippe-le-Hardi, tant de son chef que de celui de la duchesse son épouse, cette princesse étoit encore héritière présomptive des duchés de Lottier, de Brabant et de Limbourg, du marquisat d'Anvers, et de quelques terres du pays d'outre-Meuse, du chef de Marguerite de Brabant sa mère.

Jean III, duc de Brabant, grand-père de la duchesse de Bourgogne, n'avoit laissé que trois filles, dont l'aînée, nommée *Jeanne*, lui avoit succédé au duché de Brabant; la seconde, nommée *Marguerite*, avoit été mariée à Louis de Male, comte de Flandre; et la troisième, nommée *Marie*, avoit épousé Renaud, comte de Gueldre.

Jeanne, duchesse de Brabant, n'ayant point eu d'enfans de ses deux maris, Guillaume, comte de Hollande, mort en 1346, et Wenceslas de Bohême, mort en 1383, avoit mis toute son affection aux petits-enfans de sa sœur Marguerite, comtesse de Flandre.

Philippe-le-Hardi et Marguerite de Flandre sa femme, profitant de la bonne volonté de la duchesse de Brabant leur tante, avoient disposé de leurs biens, en 1403, en faveur de trois enfans mâles qu'ils avoient eus de leur mariage.

Ils avoient assigné pour partage à l'aîné, nommé Jean, les duchés et comtés de Bourgogue, la seigneurie de Salins, les comtés de Flandre, d'Alost, d'Artois, et les seigneuries de Termonde et de Malines.

Antoine, leur second fils, devoit avoir les duchés de Lothier, de Brabant et de Limbourg, le marquisat d'Anvers et les terres d'outre-Meuse, dans lesquels il fut reçu comme gouverneur, et ensuite comme propriétaire, après la mort de la duchesse Jeanne sa grand'tante, en 1406.

Philippe, le troisième fils, devoit avoir les comtés de Nevers et de Réthel, la baronnie de Donzy, les terres de Château-Renaud, de Braux et de Champagne; et en cas que le duc de Berry vînt à mourir sans enfans, ce prince devoit encore avoir le comté d'Etampes, avec les villes de Dourdan et de Gien, ou, à leur défaut, les châteaux de Montréal et de Castelguyon, avec 3000 livres de rente sur la saline de Salins.

Cette disposition fut exécutée après la mort de Philippe-le-Hardi. Le duc Jean, son fils aîné, se contenta du patrimoine que son père lui avoit laissé: heureux s'il s'étoit aussi contenté d'y dominer, et si la passion de gouverner la France ne lui avoit fait abandonner ses propres sujets pour aller inquiéter ceux d'autrui, et commettre des violences qui le firent assassiner en 1419.

Philippe-le-Bon, son fils unique, n'eut pas plutôt recueilli la succession de son père, qu'il songea à s'agrandir. Il commença par acquérir le comté de Namur, les villes, terres et seigneuries de Béthune, Bailleul, Peteghem, Poillevache, et les quatre métiers ou offices de Flandre, qui sont *Bouchout*, *Assenede*, *Axel* et *Hulst*, qui lui furent vendus, en 1421, par Jean de Flandre, comte de Namur, pour la somme de 132,000 écus d'or.

Les duchés de Lothier, de Brabant et de Limbourg, le marquisat d'Anvers et les terres d'outre-Meuse, (qui sont Daelhem, Fauquemont et Rolduc) avoient été donnés en partage à Antoine de Bourgogne; et ce prince ayant été tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, ces duchés et seigneuries étoient passés à ses enfans.

Le duc Jean les posséda jusqu'en 1426, lorsqu'étant mort sans avoir eu d'enfans de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, sa femme, ils passèrent à son frère Philippe, qui mourut en 1430 sans avoir été marié.

La mort de ce prince fit naître une contestation pour la succession.

Marguerite de Bourgogne, fille du duc Philippe-le-Hardi, et veuve de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, prétendit qu'étant la tante du dernier duc de Brabant, elle devoit être son héritière, préférablement au duc de Bourgogne, qui n'étoit que cousin-germain du défunt.

Charles de Bourgogne, comte de Nevers, prétendit que dans le partage que Philippe-le-Hardi avoit fait à ses enfans, il avoit été ordonné qu'en cas que la ligne masculine d'Antoine, son second fils, vînt à manquer, le duché de Brabant et les autres terres qu'il lui laissoit, passeroient aux descendans mâles de Philippe, comte de Nevers, son troisième fils; et qu'en vertu de cette clause de substitution il devoit hériter du défunt duc de Brabant, son cousin-germain.

Le duc de Bourgogne, sans attendre la décision de ce différent, se rendit en diligence à Louvain, où il se fit reconnoître duc de Brabant, et se mit ensuite en possession du duché de Limbourg, du marquisat d'Anvers, et des terres d'outre-Meuse, qu'il conserva malgré les oppositions de la comtesse de Hainaut et les poursuites que le comte de Nevers et ses successeurs firent dans la suite pour être rétablis dans leurs droits.

Ce ne furent pas les seuls biens qui échurent au duc de Bourgogne par la voie de succession. Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande, et dame de Frise, sa cousine, n'ayant point d'enfans de Jean IV, duc de Brabant, son mari, l'avoit voulu faire passer pour impuissant. Elle avoit commencé quelques procédures pour faire déclarer son mariage nul; mais sa vivacité ne pouvant s'accommoder des longues formalités de la justice, elle épousa Humfroy, duc de Glocestre.

Une conduite aussi déréglée lui attira le mépris de tous ses sujets. Philippe, duc de Bourgogne, sut en profiter: il réduisit cette princesse à lui remettre la garde et le gouvernement de ses pays, et à le reconnoître pour son plus proche et légitime héritier; le traité en fut passé à Delft, le 3 juillet 1428, et il eut tout l'effet que le duc en attendoit. Cette princesse étant morte sans enfans en 1436, laissa par testament au duc de Bourgogne, son cousin-germain, les comtés de Hainaut, de Hollande et Zélande, avec la seigneurie de Frise, ou au moins une partie de cette seigneurie, et les prétentions qu'elle avoit sur l'autre partie, que Charles-Quint acheta depuis du duc de Saxe, en 1515, pour la somme de 100,000 florins d'or.

Le duché de Luxembourg fut la dernière acquisition que fit Philippe-le-Bon. Ce duché étoit possédé par Elisabeth de Gorlitz. Elle étoit inquiétée par Frédéric, électeur de Saxe, et par Guillaume, landgrave de Thuringe, son frère, qui prétendoient que ce duché ne lui appartenoit pas en propriété, et qu'elle n'y avoit qu'un droit d'engagement.

Le duc de Bourgogne étoit le prince le plus voisin qui fût en état de soutenir les droits de cette princesse; elle eut recours à lui, et il entreprit sa défense: elle lui céda tous ses droits sur le duché de Luxembourg et le comté de Chiny.

Guillaume de Saxe, landgrave de Thuringe, avoit épousé Anne d'Autriche, seconde fille de l'empereur Albert II, et il en avoit eu pour dot la somme de cent mille florins d'une part et vingt mille florins de l'autre, qui lui avoient été assignés sur le duché de Luxembourg. C'étoit à cause de cette prétention qu'il avoit fait la guerre à Elisabeth de Gorlitz, et il ne voulut point faire de paix avec cette princesse, que le duc de Bourgogne ne se fût engagé à lui payer cette somme; ce qui fut fait par un traité du 29 décembre 1443.

Elisabeth de Gorlitz, duchesse de Luxembourg, n'avoit d'autre droit sur ce duché que celui qui lui avoit été cédé par l'empereur Wenceslas, son oncle, lorsqu'elle avoit été mariée à Antoine, duc de Brabant; et par le contrat de leur mariage, passé le 27 avril 1409, cet empereur s'étoit réservé, pour lui et les siens, la faculté de racheter ce duché.

Le droit de rachat étoit dévolu à Ladislas d'Autriche, roi de Hongrie, et il lui avoit été réservé expressément dans ce traité du 29 décembre 1443; mais ce prince étant mort sans enfans, Guillaume de Saxe, landgrave de Thuringe, mari de sa sœur Anne d'Autriche, prétendit que ce droit de rachat appartenoit à son épouse: de sorte que le duc de Bourgogne, voulant s'assurer la propriété du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, trouva à propos de s'accommoder avec ce landgrave. Il lui promit, en 1462, la somme de 40,000 écus d'or, qui lui furent payés dans les quatre années suivantes; moyennant quoi la femme du landgrave, autorisée de son mari, lui céda tous les droits qu'elle avoit sur ce duché et sur ce comté, qui sont, par ce moyen, passés à sa postérité.

Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, succéda en 1467 à tous les Etats de son père, et il y ajouta le duché de Gueldre et le comté de Zutphen. Arnout, comte d'Egmont, à qui ce duché et ce comté appartenoient en propriété, avoit le malheur de n'avoir qu'un fils, qui étoit le moins raisonnable et le plus violent de tous les hommes. Il ne s'étoit pas contenté de faire la guerre à son père, il l'avoit encore fait enfermer dans un cachot, où il seroit mort de froid et de misère, si Charles, duc de Bourgogne, n'avoit eu la générosité de l'en faire retirer par force, l'an 1470, et de le rétablir dans ses Etats, dont son fils s'étoit emparé.

Le vieux duc de Gueldre, outré contre un fils ingrat et dénaturé, et d'ailleurs plein de reconnoissance du service que le duc de Bourgogne lui avoit rendu, lui transporta par forme d'engagement, le 7 décembre 1472, son duché de Gueldre avec le comté de Zutphen, pour 300,000 florins d'or, sans y rien réserver que la faculté de rachat pour lui et ses héritiers, à l'exception de son fils Adolphe et des enfans descendant de lui.

En vertu de cet engagement, le duc de Bourgogne alla, en 1473, prendre possession du duché de Gueldre et du comté de Zutphen. Mais comme Gérard, duc de Juliers, avoit des prétentions sur ces deux provinces, quoiqu'il ne les eût jamais possédées, le duc de Bourgogne, pour rendre son acquisition plus sûre et ajouter un droit à l'autre, traita avec le duc de Juliers, qui, par lettres du 20 juin 1473, lui céda et transporta tous ses droits et prétentions sur le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, moyennant la somme de 80,000 flor. du Rhin.

Le transport du 7 décembre 1472 n'étoit qu'un engagement simple, sujet à rachat; et celui du 20 juin 1473 étoit absolu: aussi le duc de Bourgogne le jugeant plus favorable à ses desseins, cacha le premier transport, et se servit seulement du second (quoique fait par un prince dont le droit n'étoit pas très-certain) pour obtenir de l'empereur Fréderic III l'investiture de ce duché et de ce comté, qui lui fut accordée pendant leur entrevue dans la ville de Trèves, le 6 novembre 1473, en vertu seulement de

de cette seconde cession, sans qu'il fût fait mention dans les lettres du droit de cession faite de ces provinces par le duc Arnoul, ni de la faculté de rachat qu'il avoit réservée à ses héritiers.

Quoique par les lettres d'engagement données par le duc Arnoul, la postérité de son fils Adolphe eût été exclue de la faculté de racheter ces provinces; cependant ce prince Adolphe ayant été tué en 1477, Charles, son fils, qui étoit né avant le transport, prétendit rentrer dans les biens de son père et de son grand-père. Il fit long-temps la guerre pour ce sujet; mais enfin, par un traité de l'an 1528, il céda à l'empereur Charles-Quint son duché de Gueldre et son comté de Zutphen, en cas qu'il vînt à mourir sans enfans; ce qu'il confirma par un autre traité du 10 décembre 1536.

On ne sait pourquoi le duc de Gueldre changea de sentiment, après avoir fait deux traités aussi solennels que ceux de 1528 et 1536; mais on trouve un autre traité du 27 janvier 1538, par lequel il reconnoît, du consentement des Etats de ses pays, que personne n'y pourra succéder après sa mort, que Guillaume, fils de Jean, duc de Clèves et de Juliers.

L'Empereur, mécontent de cette disposition, s'empara du duché de Juliers, et obligea par ce moyen le duc à se désister de ses prétentions sur la Gueldre et le comté de Zutphen, comme il se désista lui-même de la prise qu'il avoit faite du duché de Juliers. Leur traité fut fait le 7 septembre 1543, et confirmé le 12 du même mois par un deuxième traité fait à Venlo avec les Etats du pays, par lequel l'Empereur leur promit de les maintenir dans leurs priviléges, et de les traiter comme ses bons sujets, pourvu qu'ils gardassent la fidélite qu'ils lui devoient comme à leur souverain. L'auteur des *Annales de Clèves* ajoute que ces dispositions furent confirmées par un traité fait à Bruxelles le 2 janvier 1544, que le duc de Clèves fut ensuite reconnu pour prince de l'Empire, et qu'il demeura toujours attaché au service de l'Empereur.

La province de Groningue et les Ommelandes avoient été agitées de différentes guerres contre les princes de Saxe, qui les avoient toujours gouvernées; et après avoir cherché long-temps un prince qui pût les maintenir en paix, et les défendre contre leurs ennemis, elles s'étoient mises sous la protection du duc de Gueldre, et l'avoient reconnu pour leur souverain: mais ce prince n'étant pas en état de les soutenir, céda ses droits à l'empereur Charles-Quint par les mêmes traités des années 1528 et 1536, moyennant une somme de 35,000 florins d'or et une pension de 25,000 florins. Les États du pays reconnurent aussi l'Empereur pour leur souverain, et se soumirent à sa domination en 1536.

La province d'Utrecht appartenoit à l'évêque de ce nom, qui en étoit seigneur spirituel et temporel, ainsi que de la province d'Over-Issel. La richesse et la puissance de cet évêque lui attiroient souvent des querelles avec ses voisins. Le duc de Gueldre étoit un des plus acharnés contre lui: en sorte que l'évêque Henri de Bavière se voyant hors d'état de défendre sa souveraineté, eut recours à l'empereur Charles-Quint; et pour l'engager indispensablement à la défense de ces provinces, il lui en céda absolument la souveraineté et la seigneurie temporelle, en l'année 1528; ce qui fut confirmé depuis par une bulle du pape Clément VII, donnée le 20 août 1529.

C'est ainsi que les dix-sept provinces se sont trouvées successivement réunies sous différens princes, et qu'elles sont passées, dans la suite du temps, sous la domination de la maison d'Autriche.

I. II. La Flandre avec Malines, en 1333.

III. L'Artois, en 1382.

IV. Namur, en 1421.

V. VI. VII. Brabant, Limbourg et Anvers, en 1430.

VIII. IX. X. Hainaut, Hollande et Zélande, en 1436.

XI. Frise, en 1436 et 1515.

XII. Luxembourg, en 1443 et 1462.

XIII. XIV. Gueldre et Zutphen, en 1472 et 1473.

XV. Groningue, en 1528 et 1536.

XVI. XVII. Utrecht et Over-Issel, en 1529.

Marie, fille unique de Charles-le-Hardi, fut recherchée en mariage par plusieurs princes; mais elle préféra Maximilien, archiduc d'Autriche, qui fut depuis empereur, à qui elle porta pour dot les Pays-Bas et la Franche-Comté. Philippe I, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, fut reconnu prince héréditaire des Pays-Bas. Il épousa Jeanne de Castille, fille de Ferdinand-le-Catholique, de laquelle il eut deux fils, Charles et Ferdinand. Philippe étant mort avant l'Empereur son père, Charles fut héritier de ces Etats; et l'an 1519, après la mort de son grand-père Maximilien, il fut élu Empereur, et connu sous le nom de Charles-Quint.

Son règne fut long et heureux, quoiqu'il eût plusieurs traverses par les hérésies de Luther et de Calvin, qui s'élevèrent en ce temps-là, et infectèrent non seulement l'Allemagne et la France, mais se glissèrent aussi dans les Pays-Bas, où elles ont donné ensuite occasion à la révolte de quelques provinces. Il eut aussi de longues guerres à soutenir contre la France, où il fut presque toujours victorieux, ayant fait même prisonnier le roi François I, l'an 1525, à la bataille de Pavie.

Ce prince, dégoûté des grandeurs humaines, et touché du desir de la retraite, se démit volontairement, l'an 1556, de l'empire en faveur de Ferdinand son frère, et laissa l'Espagne, les Pays-Bas, et ses autres États et Royaumes, à son fils Philippe. Et comme s'il eût été soulagé d'un pesant fardeau, il prit aussitôt le chemin de l'Espagne, et se renferma dans le couvent de Saint-Just, de l'Ordre de saint Jérôme, dans l'Estramadure, où il mourut le 22 septembre 1558, âgé de 58 ans.

Philippe II posséda les 17 provinces jusqu'à l'an 1580, qu'il en perdit 7 par l'établissement de la république de Hollande.

Après la mort de son père, il partit de Flessingue, port de Zélande, le 8 août 1559, pour retourner en Espagne, laissant le gouvernement général des Pays-Bas à sa sœur naturelle, Marguerite, duchesse de Parme; il nomma en même temps aux nouveaux évêchés que le pape Paul IV avoit établis à sa sollicitation dans les Pays-Bas.

Il avoit formé un conseil d'État, composé du cardinal de Granvelle, du comte de Barlaymont et de Viglius de Aytta, président du conseil-privé, auxquels les principaux seigneurs du pays, tels que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Hornes, avoient droit d'assister; mais les trois premiers, et principalement le cardinal de Granvelle, avoient plus de part que les autres à la confiance intime du roi et de la Gouvernante.

Antoine Perennot, si connu sous le nom de cardinal de Granvelle, avoit été d'abord évêque d'Arras avant d'être nommé à l'archevêché

ché de Malines. Il n'étoit pas encore cardinal lorsque Philippe II quitta les Pays-Bas; il ne le fut qu'en 1561 : mais la plupart des historiens, sans faire attention à cette époque, lui en donnent souvent le titre par anticipation. Charles-Quint, qui avoit une haute idée de son mérite et de sa capacité dans le maniement des affaires, l'avoit particulièrement recommandé à son fils; et celui-ci l'avoit laissé auprès de la Gouvernante comme un ministre dont elle devoit suivre les avis dans les affaires importantes. Ce choix ne fut pas agréable aux Flamands. Granvelle, né à Besançon, étoit par conséquent étranger dans un pays, où ceux qui n'y étoient pas nés étoient vus de mauvais œil occuper les premières places ; et quoique son père eût rempli des charges très-considérables à la cour de Charles-Quint, il n'étoit pas d'une naissance illustre : ainsi les seigneurs ne voyoient qu'avec peine la principale autorité entre les mains d'un homme qui leur étoit si inférieur du côté de la naissance. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que la Gouvernante ne les appeloit au conseil que pour la forme; et qu'après avoir entendu leurs avis, elle ne se décidoit jamais que sur ceux du cardinal. Le sujet ordinaire des délibérations du conseil rouloit principalement en ce temps-là sur les moyens les plus propres à arrêter les progrès des hérésies de Luther et de Calvin, qui commençoient à se répandre dans toutes les provinces.

Le roi d'Espagne inclinoit toujours pour les voies de rigueur, et le cardinal approuvoit fort ce penchant. Les seigneurs, au contraire, vouloient qu'on usât de modération, et que l'on eût égard aux priviléges reconnus par le roi lui-même à sa *joyeuse entrée*. La Gouvernante, quoique très zélée pour le maintien de la religion catholique, étoit naturellement portée à modérer la sévérité des édits publiés contre les hérétiques, pourvu que l'on trouvât quelque autre moyen de maintenir la religion catholique, qu'ils attaquoient ouvertement par leurs discours et quelquefois à main armée.

Il est vrai qu'à considérer la chaleur qui régnoit alors dans les esprits, ce milieu n'étoit pas facile à trouver : d'ailleurs elle étoit obligée d'exécuter les ordres qui lui venoient d'Espagne, et les seigneurs étoient persuadés que ces ordres étoient dictés par le cardinal et par ceux du conseil qui entroient dans ses vues. Piqués du peu d'égards que l'on avoit pour leurs avis, ils n'oublièrent rien pour persuader aux peuples que toutes les innovations étoient l'effet de l'ambition et de l'humeur impérieuse du cardinal de Granvelle; que c'étoit lui qui favorisoit le long séjour des troupes étrangères dans les Pays-Bas, l'établissement des nouveaux évêques et du tribunal de l'inquisition, et qu'il appuyoit toutes les nouveautés qui tendoient à la ruine entière de leurs priviléges. Ces discours, semés de toutes parts par des hommes d'un si grand poids, faisoient beaucoup d'impression sur les esprits.

Après avoir rendu le cardinal odieux, ils travaillèrent à le rendre ridicule : ils ne voulurent plus que leurs gens portassent des habits de la couleur de leurs livrées; ils leur en donnèrent qui étoient tous de la même couleur, comme s'ils n'eussent fait entre eux qu'une seule famille; et ils firent broder sur les manches de ces nouveaux habits la figure de ces petites marottes, qui sont regardées comme le symbole de la folie : chacune avoit un petit capuchon, semblable, pour la forme, au camail du cardinal de Granvelle.

Le roi d'Espagne, qui fut bientôt informé de cette plaisanterie, en fut très-mécontent : il leur fit ordonner, en son nom, par la Gouvernante, de supprimer ces ridicules symboles. Ils obéirent; mais ils firent broder à leur place sept flèches liées ensemble, avec ces mots : *Vis unita fortior*.

Ces espèces d'emblêmes avoient été imaginées par le comte d'Egmont; et il est remarquable que ce faisceau de sept flèches, que l'on mit à une des pates du lion belgique dans les armes des Provinces-Unies, avoit été imaginé par ce comte long-temps avant qu'aucune des dix-sept provinces pensât à former une république.

Le cardinal dut s'apercevoir de l'aversion que la noblesse avoit pour lui. Lorsqu'il alla prendre possession de son archevêché de Malines, il ne se trouva pas un seul gentilhomme à cette cérémonie; et la Gouvernante lui ayant demandé, à son retour, pourquoi il ne les avoit pas fait avertir de s'y trouver : *C'est*, dit-il, *madame, parce que je savois qu'ils étoient tous résolus de n'y pas venir*. Il appeloit l'union du prince d'Orange, du comte d'Egmont et du comte de Hornes, le *triumvirat*; et il prévoyoit que cette union seroit un jour très-funeste à l'autorité du souverain. L'événement a fait voir qu'il ne se trompoit pas. Il redoutoit particulièrement le génie du prince d'Orange, qu'il appeloit le *Taciturne*, parce que ce prince ne parloit guère sans nécessité, et toujours en peu de mots. Et lorsque l'on vint dire au cardinal que le duc d'Albe croyoit avoir fait un grand coup en arrêtant le comte d'Egmont et le comte de Hornes, il demanda s'il avoit pris le *Taciturne*; et sur ce qu'on lui dit que non : *Si cela est*, répliqua-t-il, *c'est comme s'il n'avoit rien fait; il n'a point été à la source du mal*.

Ces trois seigneurs écrivirent une lettre en Espagne, pour se plaindre du cardinal de Granvelle, et pour supplier sa majesté de le retirer des Pays-Bas. Philippe eut beaucoup de peine à s'y déterminer; mais la Gouvernante lui ayant envoyé un exprès pour lui dire qu'il n'y avoit que ce moyen-là de pacifier les troubles, il prit enfin le parti de le rappeler, sans toutefois lui ôter sa confiance; car il ne cessa point de l'employer à Madrid, à Rome et au royaume de Naples, dans les plus grandes charges de l'État.

On crut que la Gouvernante ne l'avoit abandonné que parce qu'il vouloit la gouverner avec trop d'empire, ou parce qu'elle craignoit de partager la haine publique dont il étoit chargé, si elle s'obstinoit davantage à le soutenir.

Les États du pays avoient député le comte d'Egmont en Espagne pour se plaindre des nouveautés qui donnoient atteinte à leurs priviléges. Le roi lui ayant fait donner satisfaction sur ces griefs, avec promesse de venir lui-même dans les Pays-Bas, le mécontentement y cessa pour quelque temps; mais les peuples voyant qu'on leur manquoit de parole, se mutinèrent, et les principaux seigneurs firent à Gertruidenberg une confédération entre eux, où l'on résolut de faire une députation vers la duchesse de Parme.

Henri, comte de Brederode, accompagné de plusieurs seigneurs et gentilshommes, l'alla trouver en leur nom, et lui présenta, le 5 avril 1566, une requête ; la Gouvernante les voyant venir, en fut tout interdite, car il étoit accompagné de plus de 300 gentilshommes. Le comte de Barlaymont, qui étoit auprès d'elle, dit, pour la rassurer, que ce n'étoit qu'un

tas de gueux. Ces paroles de mépris ayant été rapportées aux confédérés, ils se nommèrent eux-mêmes les *Gueux*, et se mirent ensuite au cou une médaille d'or, où d'un côté l'on voyoit l'effigie du roi, avec ces mots: *Fidèles au roi;* et de l'autre, deux mains jointes tenant une besace, avec ces mots : *Jusqu'à la besace.* Le comte de Brederode fit faire une bouteille d'or en forme de calebasse, avec une écuelle de même métal, qu'il portoit attachées à sa ceinture, avec cette devise : *Vivent les Gueux!*

Le roi ayant reçu la requête de Brederode, qui lui fut envoyée en Espagne, assembla son conseil, qui étoit composé de Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, et de Ruy Gomez de Sylva, tous deux de très-grande autorité auprès de lui. Il y avoit aussi le cardinal Didaco Spinosa, grand inquisiteur et président de Castille, le grand prieur de l'Ordre de Malte; et le père Bernard Fresneda, évêque de Cuença, et confesseur du roi. Quelques-uns d'entre eux opinèrent qu'il falloit agir avec douceur pour ramener les Flamands à leur devoir, et que le roi devoit lui-même aller dans les Pays-Bas; mais l'avis du duc d'Albe et du cardinal inquisiteur l'emporta : il fut résolu d'user de la dernière sévérité, et d'y envoyer le duc d'Albe avec une armée pour soumettre les rebelles.

Ce duc s'embarqua au port de Carthagène, où le duc Jean Doria l'attendoit avec 37 galères. Il descendit à Gênes, passa par l'Allemagne, et arriva à Bruxelles au mois d'août 1567. Son armée étoit composée de 8,780 fantassins et de 1,200 chevaux. Ferdinand de Tolède, son fils naturel, commandoit la cavalerie; Chiapin Vitelli, marquis de Cétone, étoit maréchal-de-camp; et Gabriel Serbellon, général de l'artillerie. Il y avoit aussi Julien Romero, Christophe de Mondragon, Sanche d'Avila, François Verdugo, et plusieurs autres capitaines de grande réputation.

Les habitans des Pays-Bas furent tellement alarmés de cette nouvelle, que plus de cent mille personnes quittèrent le pays pour s'établir ailleurs. Les États députèrent vers le roi les marquis de Bergues et de Montigny; mais ils furent arrêtés à Ségovie, où le premier mourut de chagrin et l'autre eut la tête tranchée.

Pendant ces troubles, les principaux seigneurs voyant le peuple ému, unirent leurs conseils à ceux de la Gouvernante pour calmer ces désordres. Ils les assoupirent en quelque façon, et le peuple commençoit à rentrer sous l'obéisssance; mais la sévérité du duc d'Albe jota dans l'esprit des Flamands la frayeur et le désespoir. Marguerite n'étoit pas contente de sa venue, ni de la trop grande autorité que le roi lui avoit donnée; elle fit sur ce sujet des plaintes à sa majesté, demandant d'être rappelée du gouvernement des Pays-Bas, ce que le roi lui accorda. Elle partit de Bruxelles au mois de février 1568, au grand regret des peuples, pour s'en aller en Italie.

Le duc d'Albe commença son gouvernement en faisant arrêter, le 9 septembre 1567, les comtes d'Egmont et de Hornes, qui furent conduits prisonniers au château de Gand, sous une escorte de 3000 Espagnols. Il établit ensuite un conseil, dont il se déclara le chef, et qu'il nomma le *Conseil des troubles;* mais les Flamands le surnommèrent *Conseil de sang*. Il étoit composé du comte de Barlaymont, du baron de Noircarmes, d'André Vasgas, d'Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldre; de Jacques Martens, président du conseil de Flandre; de Louis del Rio, docteur en théologie; de Pierre Asset, président du conseil d'Artois; de Jean de Blasere, conseiller du grand conseil; et de Jacques Hessels, conseiller du conseil de Flandre. On ajourna d'abord le prince d'Orange, le comte Louis, son frère, les comtes de Hooghtrate, de Bergues et de Culembourg, pour comparoître dans le terme de 15 jours : mais comme ils avoient pris le parti de se retirer, ils furent déclarés criminels de lèze-majesté. La Grandesse d'Espagne et la Toison d'or furent ôtées au prince d'Orange; on mit garnison espagnole dans la ville de Breda; et l'hôtel de Culembourg, à Bruxelles, fut rasé jusqu'aux fondemens.

L'année suivante le même conseil condamna vingt-un gentilshommes, qui furent exécutés sur la place du Sablon à Bruxelles : huit d'entre eux moururent dans la religion catholique, les autres persistèrent. Trois jours après (le 5 juin 1568), on trancha la tête aux comtes d'Egmont et de Hornes sur le grand marché de Bruxelles, vis-à-vis la maison du roi. Ils avoient été moins prévoyans que le prince d'Orange, qui s'étoit retiré en Allemagne, à cause du danger qui le menaçoit. Il avoit exhorté le comte d'Egmont à le suivre; mais le comte, qui ne se croyoit pas aussi coupable qu'on le jugeoit en Espagne, ne put jamais s'y résoudre. *Adieu, prince sans terre*, dit-il au prince d'Orange lorsqu'ils se séparèrent. Le prince lui répondit : *Adieu, comte sans tête.* Il prit le parti de faire la guerre à l'Espagne avec les troupes que lui fournissoient les princes luthériens d'Allemagne et les Flamands calvinistes, qui se rangèrent sous ses étendards. Il livra divers combats au duc d'Albe, qui fut toujours victorieux. Le comte de Hooghtrate, de son côté, entra dans le pays de Juliers pour pénétrer dans les duchés de Gueldre et de Brabant; Cocqueville, capitaine français, pénétra dans l'Artois avec quelques troupes françaises et anglaises qu'il avoit ramassées; Louis et Adolphe, frères du prince d'Orange, tentèrent de se rendre maîtres de la Frise, où le prince d'Orange avoit résolu de les suivre : mais le comte de Hooghtrate fut défait par les troupes du roi, entre Dalem et Erkelens, et Cocqueville eut la tête tranchée à Paris, à cause qu'il avoit levé des troupes sans la permission du roi de France. Il n'y eut que le corps du comte de Nassau qui eut quelque succès; car il battit l'armée du comte d'Aremberg à Winschote, dans la province de Groningue, le 24 mai 1568. Ce fut là la première bataille qui se donna pour la liberté des provinces révoltées : mais ces troupes furent bientôt après battues à leur tour par celles du roi.

Ce fut aussi cette année qu'arriva la mort de don Carlos, infant d'Espagne, dont on n'a jamais bien su les véritables circonstances. Il paroît que ce prince fut non seulement soupçonné, mais convaincu de correspondance avec les rebelles des Pays-Bas, et d'avoir eu le dessein de partir à l'insu du roi son père pour se mettre à leur tête.

Les secrets des gouvernans sont quelquefois si bien gardés, qu'ils deviennent pour la postérité des mystères impénétrables. Il n'y a rien de sacré pour le despotisme et la tyrannie; ils emploient tous les moyens pour se défaire d'un ennemi secret, tel par exemple que ce prisonnier de la Bastille dont le visage étoit toujours couvert d'un masque, quoique l'on sache que ce trait d'histoire, rapporté par Voltaire, n'est point une fable ni une idée chimérique. On en a des preuves incontestables dans des re-

gistres originaux qui subsistent encore et qui prouvent que ce prisonnier est réellement arrivé masqué dans ce château le 18 septembre 1698, qu'il y étoit encore le 19 novembre 1703, et qu'il fut enterré le lendemain au cimetière de la paroisse St.-Paul, sous le nom manifestement supposé de *Marchialy*.

Il en est à peu près de même de l'emprisonnement et de la mort de don Carlos. Strada prouve assez bien qu'il eut dessein de quitter l'Espagne à l'insu et contre la volonté du roi son père, pour venir dans les Pays-Bas, où il étoit disposé à favoriser la conduite des rebelles : ce seul projet peut avoir été le motif de sa détention. Le reste, quoi qu'on en dise, est absolument inconnu : les uns prétendent qu'il mourut dans sa prison, d'une maladie causée par le chagrin; d'autres, qu'il y fut étouffé dans un bain, où on lui ouvrit les veines; d'autres, qu'il eut la tête coupée; d'autres, enfin, qu'il fut étouffé entre deux matelas : mais tout cela se dit sans preuve et sans connoissance. L'histoire qu'en a donnée l'abbé de Saint-Réal n'est qu'un agréable roman qui a trompé bien des lecteurs. La vraisemblance y est très-bien gardée, et par-là il est très-propre à séduire; mais des faits et des circonstances, qui ne sont appuyés d'aucunes preuves, ne seront jamais propres à persuader.

Le roi d'Espagne vit dans la suite que les troubles, au lieu de diminuer, ne faisoient qu'augmenter par la trop grande sévérité du duc d'Albe, qui fut rappelé en Espagne sur la fin de l'an 1573, après qu'il eût été six ans gouverneur des Pays-Bas. On dit qu'il déclara au comte de Konigstein qu'il avoit fait mourir 18,600 hommes par la main du bourreau. C'étoit un grand capitaine, mais un gouverneur trop cruel : il ne savoit gagner que des batailles, et non les cœurs des peuples qu'il gouvernoit.

Il eut pour successeur, l'an 1574, Louis de Requesens, grand-commandeur de l'Ordre de saint Jacques, lequel, en arrivant aux Pays-Bas, trouva la ville de Middelbourg assiégée par les rebelles. Il fit ce qu'il put pour la secourir; mais elle se rendit le 20 février 1574. Pour insinuer aux peuples qu'il vouloit agir avec douceur, et que la conduite de son prédécesseur avoit été désapprouvée en Espagne, il fit ôter la statue que le duc d'Albe s'étoit fait ériger dans la citadelle d'Anvers : il fit publier un pardon général; mais il mourut à Bruxelles peu de temps après.

Cependant les provinces se voyant exposées à la fureur des soldats, appelèrent le prince d'Orange à leur secours, et s'unirent pour la défense commune. On fit alors le fameux traité qu'on appela la *Pacification de Gand*, parce qu'il y fut conclu le 8 novembre 1576 : le prince d'Orange s'y étoit rendu avec les députés de Hollande et de Zélande.

Philippe II, n'étant pas satisfait de ce traité, envoya dans les Pays-Bas don Juan d'Autriche, fils naturel de l'empereur Charles-Quint; et il fut reçu à Louvain l'an 1577, comme gouverneur-général du pays. Les États se brouillèrent d'abord avec lui; mais il se fit un traité d'accommodement à Marche-en-Famine, le 12 février 1577, qu'on appela l'*Édit perpétuel*, contre lequel le prince d'Orange et les Etats de Hollande et de Zélande protestèrent.

Don Juan fit une entrée magnifique à Bruxelles le 1er mai; mais la bonne intelligence entre ce prince et les Etats du pays ne dura pas long-temps; car, sous prétexte d'aller saluer Marguerite de Valois, reine de Navarre, qui prenoit les eaux à Spa, il surprit la ville de Namur. Les provinces, irritées de cette surprise, refusèrent de nouveau de lui rendre obéissance; elles rappelèrent le prince d'Orange, qui fut reçu par les Etats de Brabant comme protecteur des Pays-Bas.

On arma de part et d'autre, et la guerre recommença plus vivement que jamais. Philippe de Croy, duc d'Arschot, dont la maison avoit toujours été ennemie de celle de Nassau; Charles, comte de Lalaing, et quelques autres seigneurs de la première noblesse du pays, ne pouvant souffrir l'autorité du prince d'Orange, formèrent un troisième parti, sous le nom de *Mécontens*. Ils offrirent le gouvernement à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, qui s'y rendit incessamment. Ce prince, qui n'étoit âgé que de 19 ans, sans expérience, sans troupes, sans argent et sans appui, fut reçu gouverneur sous de certaines conditions, et fit son entrée à Bruxelles l'an 1577. La lieutenance-générale du pays fut donnée au prince d'Orange, qui se conserva toute l'autorité et la disposition des affaires.

Les États firent ensuite démolir la citadelle d'Anvers, du côté qui regardoit la ville; ils firent raser les châteaux de Gand, d'Utrecht, de Lille, de Valenciennes, d'Aire, de Béthune et de Bapaume; ils prirent à leur service plusieurs vieux corps qui abandonnèrent le parti du roi. Le duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France, leur amena un secours de troupes françaises; et le prince Casimir, frère de l'électeur palatin, y vint avec un corps de troupes allemandes, qui étoient à la solde d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

Don Juan d'Autriche, déclaré ennemi du pays, fit revenir les soldats espagnols et italiens qui étoient sortis des Pays-Bas en conformité de l'édit perpétuel, et assembla une armée de 20000 hommes, avec laquelle il remporta, le 31 janvier 1578, une victoire considérable à Gembloux en Brabant; elle fut suivie de la prise de plusieurs places, tant en Brabant qu'en Hainaut : mais il ne put jouir du fruit de ses conquêtes, parce que la mort le ravit dans son camp de Bouges près de Namur, la même année 1578.

Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui succéda à son oncle dans le gouvernement des Pays-Bas, donna tous ses soins à faire rentrer au service du roi les chefs des mécontens, et il y réussit; car les principaux seigneurs abandonnèrent le parti des rebelles. Mais ceux-ci voyant qu'on vouloit les désunir, s'assemblèrent, le 13 janvier 1579, à Utrecht, où ils firent le fameux traité qu'on nomme l'*Union d'Utrecht*.

Les troubles s'augmentèrent de plus en plus, l'empereur Rodolphe présenta sa médiation; on tint une assemblée à Cologne, pour les assoupir; mais après que le congrès eût duré sept mois, on se sépara sans rien faire. L'archiduc Mathias, se voyant négligé, retourna en Allemagne, où il devint ensuite empereur.

Le prince d'Orange ayant persuadé aux États du pays assemblés à Anvers de déclarer le roi Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas, ils envoyèrent vers le duc d'Alençon sept députés de leur corps, qui traitèrent avec lui le 29 septembre 1580, au château de Plessis-lès-Tours. Au commencement de l'an 1582, ce prince arriva à Flessingue, et de-là à Anvers, où il fut proclamé duc de Brabant et protecteur des Pays-Bas, et le prince d'Orange lui mit le bonnet et le manteau ducal. Il ne jouit pas

long-temps de cette souveraineté ; car, voyant que son pouvoir étoit trop limité, il voulut se rendre, l'an 1583, maître de la ville d'Anvers ; mais ses troupes y ayant été repoussées avec beaucoup de perte, il se retira précipitamment en France, à Château-Thierry, ville de son apanage, où il mourut le 2 juin 1584.

Le prince d'Orange, qui avoit été comme le principal agent de l'élection du duc d'Alençon, voyant que son parti diminuoit par la vigilance et par l'adresse du duc de Parme, se retira à Delft, en Hollande, où il fut assassiné le 10 juillet 1584.

Les rebelles, déconcertés par le mauvais état de leurs affaires, recherchèrent la protection de la France et de l'Angleterre. La première refusa ses offres, à cause des embarras que lui donnoit la Ligue ; et l'Angleterre ne voulant pas la souveraineté, s'engagea, par un traité conclu le 10 août 1585, de leur envoyer un puissant secours d'hommes et d'argent, et de les prendre sous sa protection. Les États lui livrèrent de leur côté, pour otages, les villes de Flessingue, la Brille, etc.

La reine Élisabeth fit d'abord passer en Hollande des troupes considérables, sous le commandement de Jean Norris. Robert Dudley, comte de Leycester, y fut ensuite envoyé, et fut reconnu gouverneur général du pays.

C'étoit le favori d'Élisabeth, et on prétend que cette reine avoit eu quelque envie de l'épouser : il est certain qu'il eut un grand crédit sur son esprit. Il fit son entrée à la Haye au commencement de l'année 1586. Il y étoit attendu, et il y fut reçu comme le libérateur de la république ; mais le succès ne répondit pas à de si belles espérances. Il traitoit les Flamands avec hauteur ; il donnoit tous les emplois militaires à des Anglais, et principalement ceux qui étoient les plus lucratifs ; il disoit hautement qu'il ne pouvoit pas répondre d'une place, à moins qu'elle ne fût défendue par un officier anglais. Les Flamands se plaignirent à la cour d'Angleterre. Les Anglais qui étoient avec lui écrivirent de leur côté pour le justifier, sachant bien que le vrai moyen de plaire à leur reine, c'étoit de paroître content de la conduite de son favori. Les Flamands n'eurent pas la même complaisance ; mais ils ne furent pas écoutés. La reine l'avoit vanté comme un grand capitaine, et il parut en tout fort inférieur au prince Alexandre de Parme, gouverneur général des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, qui faisoit tous les jours de nouvelles conquêtes. Le comte de Leycester retourna en Angleterre, où il fut rappelé pour présider au jugement de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse. Il conserva toujours, malgré son absence, le titre et les fonctions de gouverneur général des Provinces-Unies. Il disposoit de toutes les charges militaires ; et toutes les ordonnances du conseil d'Etat étoient faites en son nom, et scellées du sceau de ses armes.

Les conquêtes du prince de Parme, qui augmentoient tous les jours, obligèrent les Flamands d'implorer encore une fois le secours de la reine d'Angleterre, et de lui demander de nouveaux renforts. Elle leur en envoya ; mais toujours prévenue pour son favori, elle voulut qu'il retournât dans les Pays-Bas pour les commander. Il y consentit avec peine ; mais il ne réussit pas mieux à ce second voyage qu'il n'avoit fait au premier. La mésintelligence augmenta entre lui et les Etats : il vouloit gouverner avec une autorité absolue. On parla de restreindre ses pouvoirs, ce qui lui déplut extrêmement. Il avoit des cabales et des partisans dans toutes les villes ; et il y eut une conjuration formée pour lui livrer celle de Leyde. Ce projet fut découvert, et les magistrats firent trancher la tête à quelques-uns des conjurés, sans lui demander son avis. Tout étoit plein de troubles et de divisions dans la république. Il obtint de la reine la permission de retourner en Angleterre, et il se démit de sa charge de gouverneur général, qu'il avoit exercée, sans beaucoup de gloire, à la place du comte Maurice, trop jeune encore pour en faire les fonctions, quoiqu'il en eût le titre. Après le départ du comte de Leycester, le comte Maurice de Nassau demeura seul gouverneur général en titre : mais comme on se défioit encore de sa jeunesse et de son peu d'expérience, on lui donna pour lieutenant-général le comte Philippe Hoënlo, qui fut chargé de le conduire et de l'aider de ses conseils.

Philippe II, irrité contre la reine d'Angleterre, à cause du secours qu'elle donnoit à ses sujets rebelles, résolut de s'en venger. Il fit équiper une flotte qu'on nomma l'*Invincible ;* elle étoit de 150 voiles, montée de 8000 matelots, de 20,000 soldats, de 1600 pièces de canon de bronze et de 1050 de fer. On dit qu'elle avoit coûté 12 millions de ducats d'or. Le roi avoit envoyé en même temps ordre au duc de Parme de tenir les forces navales de son gouvernement prêtes à favoriser l'exécution d'une si grande entreprise. La flotte partit de Lisbonne vers la fin de mai 1588 ; et étant arrivée au mois d'août dans le canal qu'on nomme la *Manche d'Angleterre*, elle y fut battue par une tempête furieuse. Les Anglais, qui avoient toutes leurs forces en mer, l'attaquèrent pendant ce désordre : environ 10,000 hommes y périrent, et plus de 30 vaisseaux furent pris, brûlés ou coulés à fond. Alphonse Perez de Gusman, duc de Medina Sidonia, qui commandoit cette flotte, fut contraint de se retirer et de faire le tour de l'Écosse et de l'Irlande pour regagner les côtes d'Espagne : à peine resta-t-il 52 ou 53 bâtimens de cette grande flotte.

Si le roi d'Espagne, au lieu d'attaquer l'Angleterre et d'obliger le duc de Parme à passer en France pour y soutenir les Ligueurs, avoit employé toutes ses forces à soumettre les Pays-Bas, il n'auroit pas perdu ces belles provinces qu'on a nommées les Provinces-Unies.

Le duc de Parme, après avoir remis la plupart des provinces sous l'obéissance du roi, leur souverain légitime, mourut à Arras l'an 1592, s'étant acquis la réputation d'un des plus illustres capitaines de son siècle. Il eut pour successeurs dans le gouvernement des Pays-Bas les comtes de Mansfeld, l'archiduc Ernest, le comte de Fuentes et l'archiduc Albert, pour lors cardinal.

Le roi Philippe II, desirant jouir de quelque repos dans sa vieillesse, maria sa fille Isabelle-Claire-Eugénie à l'archiduc Albert, et lui donna pour dot les Pays-Bas et la Bourgogne. L'archiduc, ayant déposé les marques du cardinalat sur l'autel de Notre-Dame à Halle, partit de Bruxelles en 1598. Il passa par l'Allemagne et l'Italie, accompagné de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, pour aller chercher son épouse.

Le roi Philippe II mourut à l'Escurial le 13 septembre 1598, à l'âge de 72 ans, après un règne de 42 ans. On dit qu'il avoua en mourant, que la guerre des Pays-Bas lui avoit coûté 560 millions de ducats, et qu'il avoit fait verser des fleuves de sang hérétique.

L'archiduc Albert étant arrivé en Italie, y trouva Marguerite d'Autriche qui devoit épouser Philippe III: ils allèrent ensemble à Ferrare, où elle reçut la bénédiction nuptiale du pape Clément VIII. Les procureurs des absens étoient l'archiduc Albert pour Philippe, et le duc de Seffa, ambassadeur d'Espagne à Rome, pour l'infante. Les nouveaux mariés s'embarquèrent à Gènes et passèrent en Espagne, où les noces se firent dans la ville de Valence avec beaucoup d'éclat et de magnificence. L'archiduc et Isabelle arrivèrent aux Pays-Bas le 5 septembre 1599, et firent une entrée magnifique à Bruxelles le 24 novembre, qui se fit ensuite aussi dans les autres villes.

La première action qui se passa entre l'archiduc et les États, fut la bataille de Nieuport, où les Hollandais eurent tout l'avantage. Son altesse assiégea ensuite la ville d'Ostende, et donna la direction du siége au général Ambroise Spinosa, qui s'y acquit une grande réputation. La ville se rendit le 22 septembre 1604, après trois ans de siége; et pendant ce temps-là plus de 140,000 hommes de part et d'autre y perdirent la vie.

Enfin la trève de douze ans avec les Hollandais fut conclue à la Haye l'an 1609, contre la volonté des États de Zélande et du prince Maurice, stathouder de Hollande, qui vouloit continuer la guerre. L'archiduc la signa et la ratifia à Bruxelles, et les Hollandais en firent de même à Berg-op-Zoom. En vertu de ce traité, les États furent reconnus comme peuples libres et indépendans.

Cette trève expira le 9 avril 1621, et les Hollandais recommencèrent d'abord les hostilités, qui ne finirent qu'en 1648 par la paix de Munster. Cependant l'archiduc Albert étoit mort à Bruxelles le 13 juillet 1621, regretté des peuples, âgé de 61 ans et 8 mois, après avoir gouverné 25 ans. Son corps fut enterré dans l'église de Sainte-Gudule, devant l'autel du saint sacrement des miracles. On ne vit jamais pareille magnificence à celle de son enterrement; tout ce qu'il y avoit de grands seigneurs, d'archevêques, d'évêques et abbés dans le pays, y assistèrent: le convoi commença à huit heures du matin et ne finit qu'à 7 heures du soir.

Après la mort de l'archiduc, l'infante Isabelle gouverna la Belgique pendant douze années. Cette princesse étoit d'une si grande piété, que son palais ressembloit plutôt à un monastère qu'à une cour: sa douceur, sa prudence et sa justice la rendirent extrêmement chère aux peuples qu'elle gouvernoit. Elle mourut l'an 1633, et fut enterrée sans aucune pompe.

Louis XIII, roi de France, animé par les conseils du cardinal de Richelieu, son premier ministre, fit déclarer la guerre à l'Espagne l'an 1635. L'enlèvement de Pierre Christophe de Sotern, électeur de Trèves, qui s'étoit mis sous la protection de la France, et qui avoit été conduit prisonnier à Luxembourg et de-là au château de Namur, fut le prétexte de cette guerre, par laquelle les Français et les Hollandais sembloient vouloir envahir l'Espagne. Elle causa bien des maux aux Pays-Bas, où plusieurs batailles furent données et plusieurs places prises et reprises; on ne la termina que par la paix qui fut conclue le 30 janvier 1648 à Munster avec la Hollande, en vertu de laquelle elle fut reconnue pour une république souveraine.

La guerre continua cependant dans les Pays-Bas, théâtre ordinaire de la guerre entre l'Espagne et la France, où il y eut, pendant la minorité de Louis XIV, plusieurs divisions dont les Espagnols profitèrent. Le parlement de Paris déclara le cardinal Mazarin, qui étoit premier ministre, ennemi du roi et de l'Etat; et, par une procédure fort extraordinaire, il avoit mis sa tête à prix en promettant 50,000 écus à celui qui le prendroit vif ou mort. Ce cardinal avoit fait arrêter les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville: la reine régente fut obligée de leur rendre la liberté, et le premier se retira dans les Pays-Bas auprès de l'archiduc Léopold qui en étoit gouverneur. Il se mit à la tête des troupes; et si la France n'avoit pas eu à lui opposer un général accompli dans la personne de Turenne, les armées de l'archiduc auroient été plus heureuses. A la fin la paix se conclut en 1659, entre la France et l'Espagne, par l'entremise du cardinal Mazarin et de don Louis Mendez de Haro Gusman, qui la signèrent après vingt-quatre conférences dans l'île des Faisans, aux Pyrénées.

Le mariage de Louis XIV avec la princesse Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi Philippe IV, en fut la base.

Le roi Philippe IV mourut à Madrid le 17 septembre 1664, et Charles II son fils, âgé de quatre ans, lui succéda, et fut inauguré à Bruxelles le 24 février 1666. Marie-Anne d'Autriche, sa mère, fut établie régente des royaumes d'Espagne pendant sa minorité. Pendant la même année 1666 la peste fit de grands ravages dans les Pays-Bas.

Louis XIV fit au même temps une irruption dans les Pays-Bas et dans la Franche-Comté, où il prit plusieurs places en temps de paix, sous prétexte des droits que la reine Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse, prétendoit avoir sur le duché de Brabant. Le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, n'avoit point de forces suffisantes poûr opposer à celles de la France; de sorte que l'Espagne fut obligée de faire la paix, qui fut conclue à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668, par la médiation des États-généraux. Lille, Tournai, Douay, Courtrai, Audenarde, Ath, Furnes, Bergues-St.-Vinox, Armentières, Binche et Charleroi, avec leurs dépendances, chatellenies, etc. demeurèrent à la France, qui rendit à l'Espagne la Franche-Comté.

L'an 1672 la guerre se ralluma dans les Pays-Bas entre la France et les États-généraux. Louis XIV se rendit maître de soixante-cinq places de Hollande en une campagne: l'empereur et les Espagnols se liguèrent depuis avec les États-généraux contre la France. On donna le 10 août 1674 la fameuse bataille de Senef, où les deux partis s'attribuèrent la victoire.

La paix fut conclue à Nimègue le 10 août 1678, entre la France et les États-généraux, et le 17 du mois suivant entre l'Espagne et la France. En vertu de ce traité, Louis XIV rendit au roi d'Espagne les villes de Charleroi, Binche, Ath, Audenarde, la ville et le duché de Limbourg, Gand, Courtrai, Saint-Ghilain et dépendances, et Maëstricht aux Hollandais. Le roi d'Espagne céda, de son côté, à la France toute la Franche-Comté, les villes de Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Cassel, Bavay et Maubenge, avec leurs dépendances et chatellenies.

En 1684 Louis XIV recommença les hostilités au sujet du comté d'Alost, sur lequel il avoit formé des prétentions; ses troupes assiégèrent la ville de Luxembourg et la prirent en peu de temps; mais il se conclut à Ratisbonne, en Allemagne, le 15 août 1684, une trève pour 20 ans entre l'Espagne et la France.

En novembre 1688, Guillaume prince d'Orange se mit en mer avec une flotte très-considérable et une armée de 13,000 hommes; il passa en Angleterre, d'où le roi Jacques II fut obligé de se sauver. En 1689 la guerre recommença entre la France et l'Espagne avec ses alliés; elle désola le pays l'espace de huit années, et il se donna plusieurs batailles sanglantes aux Pays-Bas; plusieurs villes furent prises et reprises, et la France eut le plus grand avantage. Guillaume III, roi d'Angleterre, et Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, qui avoit été nommé l'an 1692 gouverneur des Pays-Bas, y furent les chefs de l'armée des alliés.

Cette guerre finit par la paix qui fut conclue, en 1697, au château de Riswick, en Hollande, en vertu de laquelle Guillaume, prince d'Orange, fut reconnu par la France pour roi d'Angleterre; et les États-généraux mirent garnison dans les places fortes du Pays-Bas espagnol, sous le prétexte de barrière contre la France.

Louis XIV, Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, et les Etats-Généraux des Provinces-Unies conclurent ensuite ensemble, à la Haye, le 11 octobre 1698, un traité de *partage* touchant la monarchie d'Espagne, en cas que le roi Charles II mourût sans enfans. La base de ce traité étoit, que le prince électeur de Bavière, fils aîné de l'électeur de ce nom, succéderoit au roi d'Espagne; mais ce traité ne subsista pas long-temps: la mort inopinée de ce jeune prince, arrivée à Bruxelles le 6 février 1699, dans la sixième année de son âge, rompit les mesures qu'on avoit prises jusqu'alors. On fit un second traité de partage entre les mêmes souverains, qui fut signé à Londres le 3 mars, et à la Haye le 25 mars 1700; mais la France ne voulut pas s'y tenir dans la suite.

Charles II, roi d'Espagne, mourut à Madrid le 1er novembre 1700, âgé de 39 ans, sans laisser aucune postérité. Il avoit nommé, par son testament du 2 octobre 1700, et par codicille signé le 5 suivant, Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV, pour successeur de tous ses Etats.

Le duc d'Anjou arriva en Espagne au mois de février 1701; et cependant les troupes françaises, comme auxiliaires, prirent en un même jour (6 janvier 1701) possession de toutes les places fortes des Pays-Bas, dans plusieurs desquelles il y avoit garnison hollandaise, sous le titre de barrière; elles entrèrent aussi dans la ville et citadelle de Liége, comme troupes du cercle de Bourgogne, le 22 novembre 1701.

Philippe V fut inauguré à Bruxelles le 21 février 1702, comme duc de Brabant, et à Gand, le 19 mars, comme comte de Flandre: tous les autres Etats de la monarchie d'Espagne le reconnurent pour leur souverain.

La succession lui fut pourtant disputée. L'empereur Léopold Ier soutenoit qu'elle ne pouvoit être aliénée au préjudice de sa maison. L'Empereur et l'Empire firent un traité d'alliance contre la France et l'Espagne, avec Guillaume III, roi d'Angleterre, et les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Il fut conclu à la Haye le 7 septembre 1701, et signé par le comte de Goes et le comte de Wratislau, de la part de l'Empereur; par milord Malborough, de la part de l'Angleterre; et par sept députés, de la part des Etats-Généraux de chacune des Provinces-Unies. Louis XIV arma d'abord de toutes ses forces pour maintenir Philippe V, son petit-fils, sur le trône. Toute l'Europe prit part à cette guerre; le roi de Portugal et le duc de Savoie entrèrent dans les intérêts de la maison d'Autriche, et les électeurs de Bavière et de Cologne se joignirent à la France.

Jacques II, roi d'Angleterre, qui avoit été obligé de chercher un asile en France, vint mourir à Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701; et Louis XIV reconnut d'abord son fils pour roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III. Les Anglais prirent cette reconnoissance pour une infraction au traité de Riswick, et le parlement fit un bill contre ce prince, qu'il nomma *prétendant*, par lequel il fut déclaré criminel de haute trahison. Cependant le roi Guillaume III mourut le 14 mars 1702; et la princesse Anne de Danemarck, sa belle-sœur, fut proclamée reine de la Grande-Bretagne. Elle prit le même parti, et envoya une puissante armée aux Pays-Bas, sous les ordres du duc de Malborough.

La guerre étoit commencée en Italie, où le prince Eugène de Savoie commandoit les armées impériales; mais elle s'étendit, l'an 1702, aux Pays-Bas et sur le Haut-Rhin. La première entreprise des alliés fut le siége de Keysersweert, petite ville de l'électorat de Cologne, sur le Rhin, qui se rendit le 15 juin 1702, après un siége de six semaines. Le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers, qui commandoient l'armée de France, furent sur le point de surprendre Nimègue; et les alliés se rendirent encore maîtres des duchés de Gueldre et de Limbourg, de tout l'électorat de Cologne et de l'évêché de Liége. En Allemagne la guerre commença par le siége de Landau, qui fut investi par le prince Louis de Bade, et pris le 10 septembre 1702 par Joseph, roi des Romains.

Les Français, épouvantés des grands progrès que les alliés avoient faits la campagne précédente, firent faire des lignes pour couvrir la province de Brabant contre leurs insultes: mais tous ces frais servirent à peu de chose. Le 30 juin 1703 il se donna une bataille à Eckeren, près d'Anvers, et les deux partis s'attribuèrent la victoire.

L'électeur de Bavière eut des avantages considérables du côté de la Souabe et de la Franconie, où il battit le général Schlick, près de Passau, le 11 mars 1703. Le maréchal de Villars, pour le soutenir et porter la guerre au cœur de l'Allemagne, avoit surpris le fort de Kell et réparé le pont sur le Rhin devant Strasbourg, pour recevoir par là les secours de la France: il joignit l'armée de l'électeur de Bavière, avec laquelle il prit la ville de Donawert. Les Français ayant ainsi le pied dans l'Empire, l'électeur fit marcher ses troupes tout-à-coup vers le Tyrol, où il prit la ville d'Inspruck, et quelques autres. Son dessein étoit de donner les mains au duc de Vendôme qui s'avançoit du côté de l'Italie, et d'ouvrir par là un chemin vers l'Allemagne aux ennemis de l'Empereur; mais les troupes de France ne purent forcer les passages du Trentin; de sorte que l'électeur fut obligé de regagner le Danube, et de se rejoindre au maréchal de Villars: ils prirent ensemble la ville d'Augsbourg. Le duc de Bourgogne emporta Brisach le 7 septembre; et le maréchal de Tallard reprit, le 19 novembre, la ville de Landau, après avoir défait l'armée du prince de Hesse-Cassel près de Spirback.

Vers la fin de cette année, l'empereur Léopold déclara son second fils, l'archiduc Charles, héritier de tous les droits qui lui appartenoient sur la monarchie d'Espagne. Ce prince fut reconnu sous le nom de Charles III, et fut transporté par les flottes d'An-

gleterre et de Hollande au royaume de Portugal, où il arriva le 9 mars 1704. Les Anglais s'emparerènt vers le même temps des villes de Gibraltar et de Port-Mahon, dont ils sont demeurés les maîtres, malgré tous les efforts des Espagnols.

En 1704, le fort de la guerre fut au centre de l'Empire. Il vint un corps considérable de troupes anglaises et hollandaises sous les ordres du duc de Malborough, au secours de l'Empereur et de l'Empire. L'électeur de Bavière s'étoit retranché auprès de Donawert, sur la montagne de Schellenberg, où le prince Louis de Baden et le duc de Malborough l'attaquèrent le 4 juillet 1704; ils mirent une partie de ses troupes en déroute, et lui prirent son artillerie et tout son bagage.

L'armée impériale, sous les ordres du prince Eugène de Savoie, du prince Louis de Baden et du duc de Malborough, décampa le 12 août pour s'avancer jusqu'à Hochstet; mais l'électeur les ayant prévenus, il fut résolu d'attaquer incessamment les Français et les Bavarois. L'action commença le 13 juillet au matin: les alliés fondirent avec tant de furie sur leurs ennemis, qu'ils remportèrent une victoire complète. Le maréchal de Tallard fut fait prisonnier sur le bord du Danube, où une partie des fuyards de son armée se précipita et périt malheureusement en voulant se sauver à la nage; douze mille hommes qui en restoient, se rendirent prisonniers de guerre.

Cette bataille, si célèbre par la déroute entière du parti bavarois en Allemagne, fut décisive pour les affaires de l'électeur; car il fut contraint d'abandonner sa famille et ses États, et de retourner dans les Pays-Bas avec le maréchal de Marsin et les débris de son armée. Il arriva à Bruxelles le 1er oct.; et Philippe V, pour le consoler des disgraces qu'il venoit d'essuyer à la journée d'Hochstet, lui donna le titre de vicaire-général des Pays-Bas.

L'empereur Léopold mourut à Vienne le 5 mars 1705, et son fils aîné Joseph, roi des Romains, succéda à la couronne impériale, que son père avoit portée quarante-huit ans. Le nouvel empereur mit les électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'Empire.

Le duc de Malborough, qui étoit retourné dans les Pays-Bas, força le 18 juillet les lignes que les Français avoient fait faire par delà Tirlemont. Ce fut plutôt une fuite précipitée qu'une bataille; car il n'y demeura pas beaucoup de monde. L'électeur, qui étoit à la tête des armées des deux couronnes, ayant le maréchal de Villeroi sous lui, fut contraint de mettre son armée derrière Louvain et la Dyle, et la campagne finit.

L'an 1706, les armées de part et d'autre se remirent en campagne, ayant les mêmes chefs à leur tête. Le maréchal de Villeroi, qui avoit fait passer la Dyle à son armée, s'avança vers Tirlemont, et vint camper le 23 mai à Ramillies, où l'électeur arriva le même jour. Quelques heures après, le duc de Malborough attaqua l'armée de France avec tant de bravoure, que les troupes de la maison du roi furent renversées, et la cavalerie mise en déroute; on ne voyoit plus que confusion et désordre parmi les troupes françaises.

Après la perte de la bataille de Ramillies, on vit d'abord une révolution générale par tout le pays. L'armée victorieuse s'avança vers Louvain et Bruxelles, où le duc de Malborough entra le 28 mai. Les magistrats vinrent au-devant de lui, et lui présentèrent les clefs de la ville. L'électeur (*) et le maréchal de Villeroi furent obligés d'abandonner la campagne, et de se retirer sous le canon des places fortes avec les débris de leurs troupes. On établit d'abord à Bruxelles, par ordre de la reine d'Angleterre et des États-Généraux, un conseil d'État pour gouverner le pays au nom du roi Charles III.

Toutes les villes du Brabant ouvrirent leurs portes aux alliés, de même que plusieurs villes de Flandre, où l'on prit encore Ostende, Termonde, Menin et Ath. Les armes des alliés ne furent pas moins glorieuses en Espagne et en Piémont. Le roi Philippe, ayant sous lui le maréchal de Thessé, avoit assiégé en personne la ville de Barcelone, qui s'étoit rendue l'année précédente au roi Charles: mais il fut obligé de lever le siége, le 11 mai, avec tant de précipitation, qu'il abandonna ses munitions et son artillerie, qui consistoit en cent quarante pièces de canon.

En Piémont, le roi de France avoit fait investir, le 15 mai, la ville de Turin par le duc de la Feuillade; mais il fut obligé d'abandonner son entreprise, avec perte de cent quatorze pièces de canon et de cinquante-cinq mortiers, après que l'armée commandée par le duc d'Orléans eût été entièrement défaite le 7 septembre, par celle des alliés, sous le duc de Savoie et le prince Eugène.

En 1707, le sort des armes fut égal dans les Pays-Bas: les Français évacuèrent l'Italie; les alliés furent défaits en Espagne à la bataille d'Almanza, le 25 avril: le maréchal de Berwick, fils naturel du roi Jacques II, y commandoit les troupes du roi Philippe, et plus de 7000 hommes des alliés y furent tués ou faits prisonniers. Le duc de Savoie avec le prince Eugène ayant assiégé la ville de Toulon, furent contraints aussi d'abandonner leur entreprise le 22 août.

L'an 1708, le duc de Bourgogne se mit à la tête de l'armée de France en Flandre, ayant avec lui le chevalier de St.-Georges (ou Jacques III, roi d'Angleterre) et le duc de Vendôme. Le prince Eugène de Savoie vint aussi dans les Pays-Bas avec un renfort considérable de troupes impériales, et commanda l'armée des alliés conjointement avec le duc de Malborough: jamais on ne vit de plus belles ni de plus nombreuses troupes des deux côtés. Les Français surprirent Gand le 5 juillet; mais ils furent battus le 11 suivant près d'Audenarde: on y fit beaucoup de prisonniers, et cette défaite fut suivie de la prise des villes de Lille, de Gand, de Bruges, etc.

La campagne étant finie, on commença à parler de paix. M. de Colbert, marquis de Torcy, vint faire des propositions à la Haye de la part du roi de France. On y dressa quelques préliminaires, qui ne furent point acceptés par la cour de France, et les conférences n'eurent aucun effet.

Le 6 janvier 1709, il survint une gelée si rude, que de mémoire d'homme on n'en avoit vu de pareille. Elle dura neuf semaines, et fut particulièrement ressentie en France, où la disette de blé et de vin, qui font ses principales richesses, causa une grande misère. Cette disette fit perdre aux Français Tournai avec sa citadelle, la ville de Mons et Saint-Ghilain,

(*) Maximilien-Emmanuel, électeur et duc de Bavière, a été gouverneur des Pays-Bas depuis l'année 1692, où il gagna l'affection générale des peuples. En 1706, après les révolutions de ce pays, il se retira à Mons, à Namur, et enfin à Compiégne; il ne retourna dans ses États de Bavière qu'après la paix de Bade. Il mourut à Munich, le 26 février 1726, âgé de 64 ans. Son fils aîné, Charles Albert, lui succéda: il étoit né à Bruxelles le 6 août 1697; et il avoit épousé l'archiduchesse Marie-Amélie, fille de l'empereur Joseph I.

Ghilain. La bataille de Malplaquet, la plus sanglante de toute la guerre, où les Français eurent le désavantage, les fit songer à chercher de nouveaux moyens pour avoir la paix. Cette bataille se donna le 11 septembre; mais les Alliés y perdirent le plus de monde, et les troupes hollandaises y souffrirent beaucoup.

Milord Townshend, ambassadeur de la reine d'Angleterre, et les députés des Etats-Généraux des Provinces-Unies, firent à la Haye un traité *de barrière*, le 29 octobre 1709, contre la France, et toute autre puissance qui voudroit attaquer les Pays-Bas espagnols.

Au commencement de l'année 1710, Louis XIV fit faire à la Haye de nouvelles ouvertures pour la paix, et envoya pour ce sujet le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac à Gertruidemberg, ville du Brabant hollandais; et les Etats-Généraux nommèrent de leur côté deux plénipotentiaires pour traiter avec eux. Les Français y firent des offres fort avantageuses; mais comme on ne put convenir touchant la monarchie d'Espagne, que les Alliés vouloient ôter au roi Philippe V, les conférences furent rompues le 25 juin.

Les Français perdirent encore, cette année, les villes de Douay, de Béthune, d'Aire et de St.-Venant. Le sort des armes fut tout autre en Espagne : Philippe V y fut premièrement défait à Almenara le 27 juillet, et à Sarragosse le 20 août; la ville de Madrid même se soumit le 20 octobre au roi Charles III, qui y fit son entrée. Mais la prise de Brihuega, dont le duc de Vendôme se rendit maître le 9 décembre après un rude combat, fit changer la face des affaires; et la bataille de Villa Viciosa, qu'il donna le lendemain, fit regagner en peu de temps tout ce que le roi Philippe avoit perdu.

L'empereur Joseph, fils de Léopold Ier, étant mort à Vienne de la petite vérole, le 19 avril 1711, le roi Charles III, son frère, partit de Barcelone le 17 septembre pour s'en retourner en Allemagne. Il fut élu empereur des Romains à Francfort, le 12 octobre, sous le nom de Charles VI. Les Alliés prirent, pendant la même année, aux Pays-Bas, la ville de Bouchain, qui se rendit le 13 septembre, et eurent sur la France d'autres avantages si considérables, qu'on la croyoit perdue sans ressource.

Le commencement de l'année 1712 ne lui fut pas moins fatal; car la dauphine de France, Marie-Adélaïde de Savoie, mourut à Versailles le 12 février, âgée de 26 ans, et le dauphin son époux six jours après, dans la 29e année de son âge.

L'armée des Alliés aux Pays-Bas, sous les ordres du prince Eugène de Savoie et de milord duc d'Ormond, général des troupes anglaises, y prit la ville du Quesnoy; mais la reine d'Angleterre, qui traitoit secrètement avec la France, ordonna à son nouveau général d'abandonner les Alliés, et on publia le 17 juillet une suspension d'armes entre les troupes anglaises et celles de France. Le maréchal de Villars profita de cette séparation, et remporta le 24 juillet, au bourg de Denain, un avantage si considérable sur une partie de l'armée des Alliés, commandée par milord comte d'Albermarle, que plusieurs mille hommes et beaucoup de généraux y périrent. Cette victoire rétablit les affaires de la France; car outre que les alliés furent obligés de lever le siége de Landrecie, les Français reprirent en peu de temps Douay, le Quesnoy et Bouchain.

La guerre dont l'Europe avoit été désolée pendant douze années fut enfin terminée par la paix conclue à Utrecht, le 11 avril 1713, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, la Prusse, les États-Généraux et la Savoie. Le congrès avoit été commencé dès le 29 février 1712, et tous les princes de l'Europe y envoyèrent leurs ambassadeurs.

En vertu de cette paix le roi Philippe V resta sur le trône d'Espagne, le duc de Savoie devint roi de Sicile, et la France remit aux États-Généraux, dans les Pays-Bas espagnols, Ypres, Namur, Furnes, Charleroy et Luxembourg, afin que ces villes leur servissent de *barrières*, et qu'ils les remissent ensuite à l'empereur Charles VI. Les États-Généraux y mirent des commandans hollandais et des garnisons de leurs troupes, comme ils en avoient déja dans celles de Mons, de Tournai, de Menin, etc. Les belles fortifications de Dunkerque furent rasées, et le risban démoli, pour contenter les Anglais. Le roi de Prusse acquit la ville de Gueldres, avec un territoire considérable, etc.

L'Angleterre et la Hollande avoient toujours leurs députés à Bruxelles, qui formoient un conseil qu'on nomma *la Conférence*, pour veiller à leurs intérêts. Ils obligèrent le conseil d'état à signer la subordination aux puissances maritimes; mais les membres de ce conseil le refusèrent, soutenant que le pays appartenoit uniquement à l'Empereur et au roi d'Espagne; et les ministres d'Angleterre et de Hollande établirent en 1713 un autre conseil d'état qui se soumit à leurs ordres.

La guerre continua cependant en Espagne contre les Barcelonois, quoique les troupes allemandes eussent quitté la Catalogne dès le 22 juin 1713. L'Empereur continua la guerre en Allemagne, mais foiblement; le maréchal de Villars y reprit Landau et Fribourg. Enfin la paix fut conclue à Radstat (petite ville de la Souabe), le 6 mars 1714, par l'entremise du prince Eugène de Savoie et du maréchal de Villars. En exécution de ce traité, la France rendit à l'Empereur les forteresses de Fribourg, de Brisack et de Kell; et les électeurs de Cologne et de Bavière furent rétablis dans leurs États et dignités électorales. Cette paix fut confirmée à Bade en Suisse le 7 septembre suivant, et tout l'Empire y fut compris. Le Pape et tous les princes de l'Empire y eurent aussi leurs ministres.

Il arriva dans ce même temps deux choses remarquables : l'une fut la mort d'Anne Stuart, reine d'Angleterre, décédée le 10 août 1714, à l'âge de 45 ans, sans laisser d'enfans; George-Louis, électeur et duc d'Hanovre, lui succéda en vertu d'un acte du parlement, et il fut couronné le 12 octobre 1714 : l'autre fut la prise de Barcelone, qui se soumit avec toute la Catalogne au maréchal duc de Berwick, général de l'armée d'Espagne, après un siége de deux mois, soutenu par les seuls habitans, qui se défendirent en désespérés.

Aussitôt que la paix fut conclue, l'Empereur envoya aux Pays-Bas le comte de Konigsegg, afin de régler avec les États-Généraux les affaires du pays. On commença à Anvers les conférences touchant *la barrière*, le 17 septembre 1714, et les États y envoyèrent quatre députés; le général Cadogan y assista pour l'Angleterre : le traité fut conclu le 15 novembre 1715, après quarante-huit conférences. En vertu de ce traité, les troupes hollandaises sortirent de Mons, de Luxembourg,

d'Ath, de Charleroy, d'Ostende, de Nieuport, etc. On céda aux Hollandais la ville de Venlo, le fort de Stevenswert, et plusieurs autres places et villages dans le haut quartier de Gueldre, comme aussi quelques terres en Flandre; et le pays fut chargé d'une somme de 500,000 écus par an, hypothéquée sur tous les revenus des Pays-Bas autrichiens. Après l'échange de ce traité les ministres des deux puissances maritimes remirent l'administration du pays au comte de Konigsegg, qui s'en chargea par provision.

Louis XIV étoit mort à Versailles quelques mois auparavant, ayant laissé la couronne à son arrière-petit-fils, qui fut nommé Louis XV. Comme ce prince n'étoit âgé que de cinq ans, Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, fut régent pendant sa minorité.

Les États des provinces de Brabant et de Flandre, mécontens du traité de *barrière*, envoyèrent au commencement de 1716 une députation solennelle à Vienne, pour remontrer leurs griefs à l'Empereur et au roi d'Espagne, qui les reçut favorablement, et envoya en Hollande le marquis de Prié, avec caractère de plénipotentiaire, pour le gouvernement des Pays-Bas pendant l'absence du prince Eugène de Savoie, auquel l'Empereur avoit donné ce gouvernement. Ce prince ne put se rendre aux Pays-Bas, à cause que sa présence étoit nécessaire en Hongrie. Les Turcs ayant rompu la trève de Carlowitz, conclue l'an 1699, avoient pris en 1715 toute la Morée sur les Vénitiens. L'Empereur, en vertu de l'alliance faite avec cette République, déclara en 1716 la guerre aux infidèles, et envoya le prince Eugène de Savoie avec une puissante armée en Hongrie, où il les défit entièrement, le 5 août, à la bataille de Péterwaradin: il se rendit maître peu de temps après de la forteresse de Themesmar, que les Turcs avoient surnommée l'*invincible*.

Au commencement de l'an 1717, la France fit à la Haye un traité d'alliance avec l'Angleterre et la Hollande, qui fut augmenté ensuite et ratifié à Londres le 2 août 1718, et fut pareillement signé par les ministres de l'Empereur. On le nomma *la quadruple alliance*, dont le sujet étoit la pacification des troubles de l'Europe.

La campagne recommença en Hongrie avec plus de vigueur qu'auparavant. Le prince Eugène investit le 18 juin la ville de Bellegrade: les Turcs vouloient la secourir; mais ils y furent mis en déroute le 16 août, et deux jours après cette importante forteresse se rendit à discrétion. Cependant l'Espagne, jalouse des conquêtes de l'Empereur, et gouvernée pour lors par le cardinal Alberoni, s'empara du royaume de Sardaigne, et prit Cagliari, sa capitale, le 2 octobre 1717.

Vers la fin de cette année on fit aux Pays-Bas l'inauguration de l'empereur Charles VI avec beaucoup d'éclat et de magnificence. Le marquis de Prié reçut le serment de fidélité à Bruxelles, le 11 Octobre, des États de Brabant et de Limbourg; et à Gand, le 18 du même mois, des États de Flandre; le prince de Rubempré, grand-veneur de Brabant, à Mons, celui des États de Hainaut.

L'année suivante 1718, la flotte espagnole arriva devant Palerme, capitale du royaume de Sicile, et y débarqua le général marquis de Lede avec un gros corps de troupes; mais l'amiral Bing, que le roi d'Angleterre avoit envoyé, en vertu de la quadruple alliance, au secours de l'Empereur, battit et dispersa la flotte espagnole le 11 août dans les mers de Syracuse.

L'Empereur fit la paix avec la Porte-Ottomane le 21 juillet, et envoya une armée en Sicile pour arrêter les progrès des Espagnols qui s'étoient déja emparés de Palerme et de Messine. En 1719 l'armée impériale assiégea à son tour la ville de Messine. Louis XV avoit aussi déclaré la guerre à l'Espagne; il fit quelques conquêtes dans la Biscaye et dans la Navarre, sans que les Espagnols lui pussent résister. Ils acceptèrent les articles du traité de paix dont on étoit convenu par la quadruple alliance. Elle fut signée le 16 Février 1720.

L'empereur Charles VI, voulant procurer aux provinces des Pays-Bas tous les avantages de la paix, accorda, le 19 décembre 1722, un octroi pour l'érection d'une compagnie des Indes à Ostende, avec les mêmes priviléges dont jouissent celles des autres Souverains: mais cette compagnie donna tant d'ombrage aux Hollandais, aux Anglais et aux Français, qu'il eût fallu, pour la conserver, entreprendre une nouvelle guerre. L'Empereur aima mieux la supprimer, en révoquant son octroi, que de troubler la paix de l'Europe.

Dès l'année 1723, l'empereur Charles VI avoit fait une *pragmatique-sanction*, par laquelle il régloit la succession de ses États héréditaires, au cas qu'il n'eût point d'enfans mâles. Suivant cet acte, les archiduchesses ses filles devoient recueillir toute sa succession, en suivant l'ordre de la progéniture. Il appeloit, à leur défaut, les filles de l'empereur Joseph Ier son frère, et, au défaut de ceux-ci, les archiduchesses ses sœurs.

Cette sanction fut publiée solennellement à Bruxelles, le 15 mai de l'année 1725, en présence des députés.

La même année, Marie-Elisabeth d'Autriche, sœur de l'empeur Charles VI, fut nommée gouvernante générale des Pays-Bas: elle partit de Vienne le 4 septembre, et fit une entrée magnifique à Bruxelles le 9 octobre suivant. Le prince de Rubempré et d'Everberg, chevalier de la Toison-d'Or, et grand-veneur du Brabant, fut déclaré son grand écuyer.

L'Europe jouissoit, depuis plusieurs années, des douceurs de la paix, lorsque son repos fut troublé par la mort d'Auguste, roi de Pologne, décédé le premier février 1733.

La nation choisit, pour lui succéder, le roi Stanislas Leckszynski, beau-père de Louis XV; mais, dans le temps même de l'élection, il se forma un parti contraire qui choisit Frédéric Auguste, fils du dernier roi, et comme lui électeur de Saxe. L'Empereur soutint l'élection de Frédéric Auguste, et Louis XV déclara la guerre à l'Empereur sur la fin de l'année 1733. La Czarine prit le parti de l'électeur de Saxe: ses troupes entrèrent en Pologne, et la France n'envoya qu'un foible secours au roi Stanislas, qui fut obligé de céder la couronne à son concurrent.

Comme on n'envisage ici l'histoire qu'autant qu'elle a un rapport direct avec les Pays-Bas, on n'entrera dans aucun détail sur ce qui se passa en Italie et en Allemagne pendant les années 1734 et 1735: il suffira d'observer que les Pays-Bas gardèrent une exacte neutralité, et que Louis XV fit déclarer à l'archiduchesse Gouvernante qu'elle pouvoit rester à Bruxelles en toute sûreté, et l'envoyé que la France avoit auprès d'elle eut ordre d'y demeurer.

Dans le temps que les armées agissoient de part et d'autre en Italie et

en Allemagne avec des succès divers, la paix se conclut à Vienne lorsqu'on s'y attendoit le moins, par les soins du cardinal de Fleury, premier ministre de France, qui eut toujours une aversion naturelle pour la guerre, et des inclinations très-pacifiques. Les articles préliminaires furent signés le 3 octobre 1735.

Le roi Stanislas conserva le titre et les honneurs de roi de Pologne; et les duchés de Lorraine et de Bar lui furent donnés en souveraineté, sa vie durant, à condition qu'après sa mort ils seroient réunis à perpétuité à la couronne de France. Le grand duché de Toscane fut donné au duc de Lorraine pour l'indemniser des deux duchés qu'il abandonnoit. Il entra peu de temps après en possession de la Toscane, par la mort du grand-duc Jean-Gaston, décédé à Florence, le 9 juillet 1737, sans laisser de postérité. Les forts de Kell et de Philisbourg, que les Français avoient pris au commencement de la guerre, furent rendus à l'Empire.

Par le même traité, les royaumes de Naples et de Sicile, et quelques places des côtes de Toscane, furent donnés à l'infant don Carlos, qui fut après roi d'Espagne. Le roi de Sardaigne obtint quelques places dans la Lombardie, et les duchés de Milan et de Mantoue demeurèrent à l'Empereur.

Auguste III fut reconnu roi de Pologne; et enfin Louis XV s'engagea très-formellement à garantir, dans la meilleure forme, la *pragmatique-sanction*, faite par l'Empereur. Tout ceci fut ratifié dans la suite par un traité définitif de paix entre l'Empereur et la France, conclu à Vienne le 18 novembre 1738, auquel les rois d'Espagne, de Sardaigne et de Naples, accédèrent l'année suivante.

Par la signature des préliminaires, l'Empereur se croyoit très-assuré que la France ne feroit aucune démarche pour s'opposer à l'exécution de la *pragmatique* : dès-lors il ne balança plus à conclure le mariage de l'archiduchesse sa fille aînée, à laquelle il destinoit toute sa succession, avec le prince François-Etienne de Lorraine, grand-duc de Toscane. Les noces se firent à Vienne le 12 février 1736.

L'année suivante, l'empereur eut une grande guerre à soutenir contre l'Empire ottoman, où l'on s'aperçut que ses armées n'étoient plus commandées par le prince Eugène de Savoie, qui étoit mort avant qu'elle fût déclarée. Cette guerre ne fut pas longue; mais le traité de paix qui fut signé le 1er septembre 1739 fut plus avantageux aux Turcs qu'ils n'avoient lieu de l'espérer, ayant eu à combattre à la fois contre deux puissans Empires, l'Allemagne, et la Russie qui avoit joint ses forces à celles de l'Empereur. On n'entrera dans aucun détail sur les événemens de cette guerre, qui n'avoit aucun rapport direct avec les Pays-Bas, dont elle ne pouvoit altérer la tranquillité.

L'empereur Charles VI mourut à Vienne, le 20 octobre 1740, âgé de 55 ans, dans une juste espérance que, par les mesures qu'il avoit prises, l'archiduchesse sa fille aînée hériteroit tranquillement de tous ses États, conformément à la *pragmatique-sanction*, dont la France et la plupart des autres Puissances de l'Europe lui avoient garanti l'exécution : mais la suite prouva le contraire. A peine ce prince eut-il les yeux fermés, qu'il s'éleva de tous côtés des difficultés contre cette sanction. Tout paroissoit se réunir pour dépouiller cette grande héritière, et chacun vouloit avoir quelque partie de cette belle succession. Elle prit d'abord le titre de reine de Hongrie et de Bohême; elle s'associa comme corégent dans tous ses États et Royaumes, le prince grand-duc de Toscane, son époux, par un acte publié à Vienne le 21 novembre 1740. Cette princesse mit au monde dans cette ville, le 13 mars 1741, un archiduc, qui fut nommé Joseph-Auguste-Benoît. Le pape Benoît XIV et le roi de Pologne furent ses parrains.

Elle se fit couronner à Presbourg reine de Hongrie, le 25 juin : mais les commencemens de son règne furent traversés par plusieurs princes, qui envahirent d'abord une grande partie des Etats que les droits du sang et la *pragmatique-sanction* du feu empereur son père lui avoient adjugés. Le roi de Prusse fut son premier agresseur. Il venoit de succéder au trône de son père, mort le 31 mai 1740; et, au mois de décembre de la même année, il entra en Silésie avec une puissante armée qu'il commandoit en personne. Il se rendit maître en fort peu de temps de la ville de Breslau et de toute la basse Silésie. Le 10 avril de l'année suivante, il gagna la bataille de Molwitz contre l'armée autrichienne, commandée par le comte de Neiperg; et la conquête du reste de la Silésie fut le prix et la suite de cette victoire.

Pour revenir aux Pays-Bas, qui sont toujours ici notre principal objet, il faut remarquer que l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de l'empereur Charles VI, mourut sur ces entrefaites, le 26 août 1741, au château de Marimont, âgée de 60 ans et 8 mois, universellement regrettée des peuples qu'elle avoit gouvernés pendant 16 ans avec beaucoup de sagesse et de douceur. Elle fut enterrée dans l'église de St.-Gudule, auprès de l'archiduc Albert, et de l'infante Isabelle Claire-Eugénie. Le comte de Harrach, grand maître de sa maison, fit alors les fonctions de gouverneur et capitaine-général, en vertu d'une lettre de la reine de Hongrie, qui avoit été déposée au château d'Anvers, et qui lui en donnoit l'autorité jusqu'à l'arrivée du duc Charles de Lorraine, à qui la reine donna le gouvernement général de ses provinces belgiques.

Pendant que la reine de Hongrie assuroit la tranquillité de ces provinces en leur accordant pour gouverneur le prince son beau-frère, elle étoit sur le point de perdre tous ses États en Allemagne. L'électeur de Bavière, qui avoit épousé la seconde archiduchesse, fille de l'empereur Joseph, ne voulut pas s'en tenir à la *pragmatique-sanction*, quoiqu'il se fût engagé solennellement à l'observer. Il commença par surprendre la ville de Passau. Les troupes françaises vinrent à son secours; une partie, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, commença à passer le Rhin, le 16 août 1741, pour se rendre de-là en Bavière et dans le Haut-Palatinat; l'autre, aux ordres du maréchal de Maillebois, occupa les duchés de Berg et de Juliers, l'électorat de Cologne, les évêchés de Munster et d'Osnabruck, et tout le Bas-Rhin, où les Français prirent leurs quartiers d'hiver, le 26 octobre. On commença à Francfort les premières conférences pour l'élection d'un nouvel Empereur. Philippe Charles, baron d'Eltz, électeur de Mayence, y présida comme archichancelier de l'Empire. Le pape Benoît XIV y envoya son nonce, Charles Doria, archevêque de Calcédoine. Le maréchal de Belle-Isle s'y trouva comme ambassadeur de France; et le comte de Montijo, comme ambassadeur d'Espagne. L'électeur de Bavière, avec le secours des troupes françaises, entra, au

mois d'octobre, dans la haute Autriche, et s'empara de toutes les places.

Les Français se rendirent maîtres de Lintz, qui est, pour ainsi dire, aux portes de Vienne, dont on ne doutoit pas qu'ils ne fissent bientôt le siége. La reine de Hongrie et le grand-duc son époux s'étoient retirés à Presbourg avec le jeune archiduc. D'un autre côté, l'électeur de Saxe, qui avoit épousé l'archiduchesse, fille aînée de l'empereur Joseph, avoit aussi des prétentions sur le royaume de Bohême. Les troupes françaises, bavaroises et saxonnes, prirent d'assaut la ville de Prague : la garnison autrichienne, au nombre de 3,000 hommes, fut faite prisonnière de guerre, et l'électeur de Bavière s'y fit proclamer roi de Bohême ; ce qui ne s'accordoit pas trop avec les prétentions de l'électeur de Saxe.

Il sembloit enfin que les Puissances de l'Europe avoient conspiré pour détruire la *pragmatique-sanction*, et pour anéantir la maison d'Autriche; mais le Dieu des armées lui accorda une protection visible contre tant d'ennemis. Outre les vieilles troupes autrichiennes, la noblesse hongroise qui étoit montée à cheval, les Croates, les Waradins, les Esclavons, dits *Pandoures*, et quantité d'autres peuples sujets de la reine de Hongrie, firent des efforts incroyables pour la maintenir dans la possession de son héritage, et ils se distinguèrent dans cette occasion critique par une fidélité et un courage qui prouvoient l'attachement qu'ils avoient pour la reine de Hongrie.

Cependant on fit à Francfort l'élection d'un nouvel Empereur. Le choix étoit décidé par les négociations du maréchal de Belle-Isle, avant que l'on s'assemblât pour en délibérer. Toutes les voix se réunirent en faveur de Charles-Albert Gaëtan, électeur de Bavière, qui étoit né à Bruxelles le 6 août 1697. Les archevêques, électeurs de Mayence et de Cologne, s'y trouvèrent en personne : tous les autres y envoyèrent leurs ambassadeurs plénipotentiaires. La voix de Bohême demeura suspendue, malgré les protestations de la reine de Hongrie, qui ne voulut pas reconnoître le nouvel Empereur, soutenant que son élection étoit contraire aux règles fondamentales de la bulle d'or. Le prince Clément Auguste, électeur de Cologne, fit la cérémonie du sacre de son frère le 12 février, l'électeur de Mayence lui ayant cédé cette fonction. Mais il ne suffisoit pas de faire un nouvel Empereur, il falloit encore le défendre et le maintenir dans la possession de ses propres Etats; il fut si vivement attaqué et si mal défendu, qu'après avoir voulu dépouiller la reine de Hongrie, il se vit dépouillé lui-même des villes et des pays qui lui appartenoient.

La reine songea d'abord à éloigner les Français du voisinage de Vienne. Lintz, capitale de la Haute-Autriche, fut reprise le 23 janvier 1742, par le duc co-régent, assisté du comte de Kavenhuller. Le comte de Ségur, lieutenant-général des armées de France, qui y commandoit un corps d'environ 8,000 Français et Bavarois, fut obligé de rendre cette place, à condition que les troupes de sa garnison ne pourroient servir d'un an contre la reine de Hongrie.

Ensuite le comte de Kevenhuller, après avoir remporté plusieurs avantages considérables contre les Bavarois, se rendit maître de la ville de Munich et de toute la Bavière; ce qui obligea le nouvel Empereur d'aller tenir sa cour et la diète de l'Empire à Francfort-sur-le-Mein. La reine reçut encore de nouveaux secours des puissances maritimes, au mois de mai 1742.

George II, roi de la Grande-Bretagne, fit passer dans les Pays-Bas, par Ostende, un corps de 16,000 Anglais, sous les ordres du comte de Stair, qui fut en même temps revêtu du caractère d'ambassadeur extraordinaire auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, afin de les engager à prendre les armes pour soutenir la reine de Hongrie, seul moyen de maintenir l'équilibre de l'Europe; mais les premières tentatives qu'il fit auprès d'eux, n'eurent aucun succès.

Le roi de la Grande-Bretagne fit plus; il envoya encore dans les Pays-Bas 16,000 hommes de ses troupes hanovriennes, et 6000 Hessois qui étoient à la solde de l'Angleterre. La reine, de son côté, fit passer en Flandre un corps de 8000 Autrichiens.

La reine de Hongrie avoit tant d'ennemis sur les bras, que la bonne politique exigeoit qu'elle travaillât à en diminuer le nombre. Le roi de Prusse, jeune, hardi, né avec des talens supérieurs pour la guerre et pour le Gouvernement, étoit, sans contredit, le plus redoutable dans ces circonstances. Elle fit sa paix particulière avec lui par un traité qui fut signé à Breslau, le 11 juillet, et ratifié à Vienne le 14 du même mois.

Par ce traité, la plus grande partie de la Silésie demeura au roi de Prusse. Le roi de Pologne ne tarda pas à mettre bas les armes, et il fit de son côté un traité de paix avec la reine.

En 1743, la ville de Prague, bloquée par les troupes de la reine, étant réduite aux abois, le maréchal de Belle-Isle l'abandonna le 2 janvier pendant la nuit. Il faisoit un froid excessif; et après plusieurs marches forcées, où le maréchal perdit beaucoup de monde, soit par la rigueur du froid, soit par les attaques continuelles des hussards et des pandoures, il revint en France avec 15 ou 16,000 hommes, reste de deux belles et nombreuses armées, qui sembloient vouloir donner la loi à toute l'Allemagne.

La reine fut couronnée à Prague le 12 mai comme reine de Bohême : il ne restoit plus aux ennemis que la forteresse d'Egra, dont la garnison fut faite prisonnière de guerre le 9 septembre.

Pendant que la reine prenoit possession de la Bohême, les troupes autrichiennes qui s'étoient rassemblées dans les Pays-Bas se mirent en marche pour se porter sur le Rhin et sur le Mein. Le roi d'Angleterre vint lui-même se mettre, le 19 juin, à la tête de cette armée. Il avoit servi sous le prince Eugène dans la guerre de la succession, et il ne fut pas fâché de donner dans celle-ci de nouvelles preuves de sa valeur. On donnoit à son armée le nom de *Pragmatique*, parce qu'elle étoit destinée à soutenir la *pragmatique-sanction* du feu empereur Charles VI. Le maréchal de Noailles, qui commandoit l'armée française, vint attaquer celle des Alliés, le 27 juin, à Ettingen : le combat fut très-vif; la perte fut plus grande du côté des Français, qui furent mis en déroute, et obligés de repasser le Mein. A la fin de juillet, quelques mille Hollandais se mirent en marche pour se joindre à l'armée *pragmatique*; mais ils n'y arrivèrent que vers le temps qu'elle étoit sur le point de se séparer.

Le 7 janvier de l'année suivante 1744, le duc Charles de Lorraine épousa à Vienne l'archiduchesse Marie-Anne, fille cadette de l'empereur Charles VI; et le lendemain elle fut associée au prince son époux, par lettres-patentes, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Ils y

vinrent, au mois de mars, prendre possession de leur gouvernement, et furent reçus par-tout avec autant de joie que de magnificence.

Le 20 du mois suivant, le duc Charles fit à Bruxelles la cérémonie de l'inauguration de la reine en qualité de duchesse de Brabant, après quoi il partit le 7 mai pour aller se mettre à la tête de l'armée de la reine en Allemagne. La même inauguration se fit à Mons, à Menin, à Luxembourg et à Malines, en son absence, par des députés particuliers.

Jusque-là le roi de France avoit secouru les ennemis de la reine de Hongrie sans lui déclarer la guerre. Cette déclaration, si long-temps différée, parut enfin au mois d'avril 1744; et ce monarque fit déclarer, par son ambassadeur à la Haye, qu'il attaqueroit les Pays-Bas. Les hostilités commencèrent le 17 mai suivant. Les Français s'emparèrent d'abord de Courtrai; ils firent ensuite le siége de Menin, d'Ypres, du fort de Knoque et de Furnes, dont ils rasèrent toutes les fortifications. L'armée française étoit commandée par le roi; celle des Alliés, par le duc d'Aremberg. Cette armée, couverte par l'Escaut, se tint tranquille entre Gand et Audenarde, pendant que les ennemis firent les siéges dont on vient de parler.

Le duc Charles de Lorraine, qui commandoit l'armée de la reine sur le Rhin, arrêta la conquête des Français dans les Pays-Bas, par une entreprise hardie et heureuse. Après avoir trompé par mille ruses de guerre la vigilance des généraux français et bavarois, il passa ce fleuve, le 2 juillet, s'empara des lignes de Spire, de Germersheim, de Lauterbourg et d'Haguenau, et s'établit au milieu de l'Alsace. Cet événement inattendu obligea Louis XV de passer en Alsace et de détacher 30,000 hommes de l'armée qu'il avoit dans les Pays-Bas; ce qui la mit dans l'impossibilité de continuer ses conquêtes.

Peu de temps après, le roi de Prusse, sans égard à la paix de Breslau, entra en Bohême avec une armée de 100,000 hommes. Cette diversion obligea le duc Charles d'abandonner l'Alsace pour voler au secours de la Bohême, que le roi de Prusse, de son côté, fut obligé d'abandonner. La marche, conduite par le duc Charles, s'étoit faite avec tout l'ordre et toute la promptitude imaginables.

Pendant ce temps-là, l'archiduchesse Marie-Anne, son épouse, mourut à Bruxelles, le 16 décembre 1744, des suites malheureuses d'une couche prématurée et précipitée. L'empereur Charles VII, électeur de Bavière, mourut peu de temps après elle, au mois de janvier 1745.

Le trône impérial étoit vacant, et il falloit le remplir. Le grand-duc, co-régent des Pays-Bas héréditaires, y aspiroit, et il fut élu à Francfort au mois de septembre, au milieu des armées que la France avoit rassemblées pour traverser son élection. Louis XV refusa hautement de le reconnoître pour empereur; il se mit à la tête d'une armée de cent mille hommes, commandés, sous ses ordres, par le maréchal de Saxe; et cette armée ouvrit la campagne dans les Pays-Bas par le siége de Tournai. Les Alliés qui s'étoient avancés pour secourir cette place, furent battus le 11 mai, auprès du village de Fontenoy. Cette bataille a toujours été nommée depuis *la bataille de Fontenoy:* il n'y eut proprement que les troupes anglaises qui chargèrent l'ennemi, sous les ordres du duc de Cumberland, second fils du roi d'Angleterre. Les troupes hollandaises, commandées par le prince de Waldeck, demeurèrent dans l'inaction. La prise de la ville et citadelle de Tournai fut la suite de cette victoire; et Louis XV en fit raser les fortifications, qui avoient coûté des sommes immenses à Louis XIV son bisaïeul.

Le 25 décembre 1745, l'Impératrice-Reine fit un nouveau traité avec le roi de Prusse, dont les dispositions furent à peu près les mêmes que celles du traité de Breslau.

Au commencement de l'année suivante, le maréchal de Saxe forma le dessein d'assiéger Bruxelles, où il y avoit une garnison de dix-huit bataillons et de neuf escadrons, presque tous Hollandais, sous les ordres du général Van-der-Duin. Malgré la rigueur de la saison et la difficulté des transports, la place fut investie le 29 janvier 1746, et la tranchée fut ouverte le 7 février. L'attaque se fit du côté de la porte de Scaerbeck. La ville capitula le 12 du même mois; toute la garnison fut faite prisonnière de guerre, avec dix-sept officiers généraux. Les soldats hollandais furent conduits en France; le comte de Kaunitz-Ritberg, qui, en qualité de ministre plénipotentiaire, faisoit, en l'absence du duc Charles de Lorraine, les fonctions de gouverneur général, obtint une capitulation particulière pour le gouvernement civil et pour le peu de troupes autrichiennes qui se trouvoit dans la place. Il se retira ensuite à Anvers, avec le conseil d'état, le conseil privé, celui des finances, et la chambre des comptes; mais le conseil de Brabant, le magistrat et les autres tribunaux furent maintenus dans l'exercice de leurs fonctions, et dans toutes leurs prérogatives.

Louis XV fit son entrée publique à Bruxelles, le 4 mai suivant, et logea à l'hôtel d'Egmont, qui a été nommé ensuite hôtel d'Aremberg.

La campagne de 1746 fut signalée par la bataille de Rocoux, que le maréchal de Saxe gagna contre les Alliés le 11 octobre. Les Français s'emparèrent ensuite de toute la Flandre hollandaise et du fort de la Perle. Les villes de l'Ecluse, du Sas-de-Gand, de Hulst et d'Axel, furent soumises en moins d'un mois, et se rendirent presque sans résistance. Le maréchal gagna encore l'année suivante la bataille de Lawfelt, qui se donna, le 2 juillet, près de Tongres. Après cette victoire, le comte de Lowendal fut détaché, avec une partie de l'armée française, pour faire le siége de Berg-op-Zoom, dont il se rendit maître le 16 septembre au grand étonnement de toute l'Europe; car cette place, déja très-forte par elle-même, étoit défendue par une armée qui pouvoit être secourue et rafraîchie par la mer, les Français n'ayant point envoyé de flotte pour bloquer le port.

Ils ouvrirent la campagne de 1748 par le siége de Maëstricht, pendant que les ministres des Puissances intéressées dans la guerre étoient déja assemblées à Aix-la-Chapelle pour traiter de la paix: elle y fut signée le 16 septembre 1748, et Louis XV fut fidèle à la parole qu'il avoit donnée, de rendre toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas.

L'année 1756 fut remarquable par le traité d'alliance conclu entre la France et la maison d'Autriche: l'accroissement de la puissance du roi de Prusse en fut l'origine. La guerre s'étant rallumée dans l'Allemagne, la France unit ses forces à celles de l'Impératrice-Reine; l'Empire se déclara pour elle, et l'Impératrice de Russie vint encore à son secours.

Le roi de Prusse, aidé de la seule alliance de l'Angleterre, soutint les efforts de ces quatre puissances réunies: il gagna des batailles, et il éprouva quelques revers; mais, soit

habileté, soit bonheur, soit plutôt l'un et l'autre ensemble, il sut toujours réparer ses pertes et se mettre en état de résister à ses ennemis. Les Pays-Bas ne prirent part à cette nouvelle guerre que par les secours abondans et multipliés qu'ils fournirent à l'Impératrice-Reine.

On songea sérieusement à faire la paix, selon l'usage, quand tout le monde fut las de la guerre.

Le roi de Prusse garda la Silésie, et l'alliance de l'Impératrice-Reine avec la France subsista toujours. Cette alliance a été le gage le plus assuré pour la tranquillité des peuples des Pays-Bas autrichiens; ils ont été délivrés par-là de ces fréquentes incursions des troupes françaises, qui venoient d'abord les attaquer dès que la France étoit en guerre avec la maison d'Autriche. Ces incursions étoient devenues plus faciles et plus dangereuses depuis que la France, dans la guerre de 1744, avoit détruit les remparts des plus fortes places, qui ne pouvoient plus servir ni de boulevards aux Flamands, ni de barrière aux Hollandais. Dès-lors les Pays-Bas dits autrichiens cessèrent d'être le théâtre de la guerre.

Joseph II, archiduc d'Autriche, fils aîné de l'Impératrice-Reine de Hongrie, succéda à sa mère. Il fut élu roi des Romains, le 27 mars 1764, et Empereur, le 18 août 1765. L'oppression de cet empereur ayant irrité les habitans des Pays-Bas autrichiens, ils voulurent conquérir leur liberté, et reprirent leur ancien nom de *Provinces belgiques*. Mais des chefs ayant résolu de leur faire supporter un nouveau joug, et de les asservir par le fanatisme religieux, les hommes instruits se réunirent pour remettre ce pays à la disposition de l'empereur Léopold, qui succéda à son frère Joseph II à l'Empire d'Allemagne. Léopold fut élu roi de Hongrie et de Bohême, le 20 février 1790, élu et proclamé Empereur des Romains, le 30 septembre de la même année.

L'an 1792, Louis XVI, roi des Français, déclara la guerre à l'empereur Léopold.

L'empereur Léopold mourut peu de temps après, et l'empereur François II son fils lui succéda et fut élu Empereur le 14 juillet 1792.

La guerre s'alluma entre la France contre l'Empereur et le roi de Prusse, d'une telle manière, que toutes les villes et places fortes des Pays-Bas, tant autrichiens que hollandais, furent prises par les armées françaises: d'abord *Arlon* le 29 germinal l'an 2 de la République française (19 avril 1794), *Courtrai* le 7 floréal, *Menin* le 10 du même mois, *Dinan* le 7 prairial (27 mai), *Ypres* le 29 du même mois, *Charleroy* le 7 messidor (26 juin), *Mons* et *Ostende* le 13, *Tournai* le 14, *Audenarde* et *Gand* le 17, *Bruxelles* le 22, *Louvain* et *Malines* le 27, *Namur* le 28, *Nieuport* le 30, *le Fort de l'Ecluse* le 9 fructidor (27 août), *Bois-le-Duc* le 21 vendémiaire de l'an 3 (13 octobre 1795), *Hulst*, *Axel* et *Sas-de-Gand*, le 5 brumaire (27 octobre), *Venlo* le 8, *Maëstricht* le 14, le *fort Schenk* au couchant du *Wala-du-Rhin* le 16, *Nimègue* le 18, *Burick* le 19, *Bommel*, le *Fort St.-André* et *Grave* le 7 nivose (28 décembre), *Tiel* le 22, *Heusden* le 24, *Utrecht* le 28, *Gerutridemberg* le 29, *Amsterdam*, *Gorcum* et *Dordrecht* le 2 pluviose (22 janvier); toutes les Provinces-Unies de Hollande le 15 du même mois, et *Luxembourg* le 24 prairial suivant.

Le peuple des Pays-Bas voulut profiter de ce moment pour devenir libre et indépendant. En effet, secondé par les armées françaises, celui des Provinces-Unies ou Etats de Hollande se constitua en République, sous le nom de *République batave*; il forma une assemblée nationale sous le nom de *Convention*. Cette république fit un traité de paix et d'alliance avec la République française; ce traité fut conclu et arrêté à la Haye le 27 floréal de l'an 3 (16 mai 1795), et ratifié par la République française par décret de la Convention nationale, du 8 prairial.

Quant aux autres provinces des Pays-Bas dits ci-devant Autrichiens ou Provinces Belgiques, le peuple de chacune d'elles, réuni en assemblées primaires, a émis son vœu pour sa réunion au territoire français. Ce vœu a été accepté par la République française par plusieurs décrets de la Convention nationale des 1, 2, 4, 6, 8, 9, 11, 19 et 23 mars et 8 mai 1793 an 2. La réunion générale a eu lieu par le décret du 9 vend. an 4 (1er oct. 1795.)

« La Convention nationale décrète ce » qui suit:

Art. 1. « Les décrets de la Convention nationale, des 2 et 4 mars, et 8 mai 1793 (an 2), » qui ont réuni les pays de Liége, de Stavelot, de Logne et de Malmédi au territoire français, seront exécutés selon leur » forme et teneur.

» 2. Seront pareillement exécutés les décrets de la Convention nationale, des 1, » 2, 6, 8, 9, 11, 19 et 23 mars 1793 (an 2), qui » ont réuni au territoire français le Hainaut, le Tournaisis, le pays de Namur, » et la majorité des communes de la Flandre et du Brabant.

» 3. La Convention nationale accepte le » vœu émis en 1793 (an 2) par les communes » d'Ypres, Grammont, et autres communes » de la Flandre, du Brabant, et de la partie ci-devant autrichienne de la Gueldre, » non comprises auxdits décrets, par leur » réunion au territoire français.

» 4. Sont pareillement réunis au territoire français tous les autres pays en » deçà du Rhin qui étoient, avant la » guerre actuelle, sous la domination de » l'Autriche, et ceux qui ont été conservés à la République française par le » traité conclu à la Haye, le 27 flor. dernier » (17 mai 1794), entre ses plénipotentiaires » et ceux de la République des Provinces-Unies, auquel il n'est dérogé en rien par » aucune des dispositions du présent décret.

» 5. Les habitans des pays de Liége, » de Stavelot, de Logne et de Malmédy; » et ceux des communes de la Belgique » comprises dans les art. 2 et 3 du présent » décret jouiront dès à présent de tous » les droits de citoyens français, si d'ailleurs ils ont les qualités requises par la » Constitution.

» 6. A l'égard des communes comprises » dans l'article IV ci-dessus, les habitans » jouiront, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement disposé, de tous les droits garantis par la Constitution aux étrangers » qui résident en France, ou y possèdent » des propriétés.

» 7. Les pays mentionnés dans les quatre » premiers articles du présent décret, » seront divisés en 9 départemens; savoir, » celui de la *Dyle* (Bruxelles, chef-lieu); » celui de l'*Escaut* (Gand, chef-lieu); » celui de la *Lys* (Bruges, chef-lieu); » celui de *Jemmapes* (Mons, chef-lieu); » celui des *Forêts* (Luxembourg, chef-lieu); celui de *Sambre-et-Meuse* (Namur, chef-lieu); celui de l'*Ourthe* (Liége, chef-lieu); celui de la *Meuse-Inférieure* » (Maëstricht, chef-lieu); celui des *Deux-Nèthes* (Anvers, chef-lieu).

» 8. Les représentans du peuple envoyés » dans la Belgique sont chargés de déterminer les arrondissemens respectifs » de ces départemens, et de les diviser en » cantons, à l'instar des autres parties du » territoire français.

» 9. Ils nommeront provisoirement les » fonctionnaires qui devront composer les » administrations de départemens, celles » de cantons, et les tribunaux des pays » de Limbourg, de Luxembourg, de » Maëstricht, de Venlo et leurs dépendances, et de la Flandre ci-devant » Hollandaise.

» 10. Le Corps législatif déterminera le » nombre de représentans du peuple que » chacun des départemens formés en » exécution de l'article 7 ci-dessus, devra » nommer, conformément à la Constitution, à l'époque du renouvellement qui » aura lieu l'an 5 de la République (1796).

» 11. Les représentans du peuple envoyés dans la Belgique veilleront à la » très-prompte rentrée des contributions » extraordinaires imposées à ces pays, » et formant leur contingent des frais de » la guerre de la liberté.

» 12. Les bureaux de douanes actuellement existans, soit entre la France et les » pays mentionnés dans les quatre premiers » articles du présent décret, soit entre les » différentes parties de ces mêmes pays, » sont supprimés.

» Ceux qui sont établis entre ces mêmes » pays, les Provinces-Unies et les pays » non-réunis entre Meuse et Rhin, de- » meurent maintenus. »

La République française et la République batave ont arrêté et conclu, entr'autres articles, ceux qui suivent:

Art. 11. La République française restitue, et dès à présent, à la République des Provinces-Unies tout le territoire, pays et villes faisant partie ou dépendant des Provinces-Unies, sauf les réserves et exceptions portées dans l'article suivant:

12. Sont réservés pour la République française, comme une juste indemnité des villes et pays conquis, restitués par l'article précédent:

1°. La Flandre hollandaise, y compris tout le territoire qui est sur la rive gauche du Rhin;

2°. Maëstricht, Venlo et leurs dépendances, ainsi que les autres enclaves et possessions des Provinces-Unies, situées au sud de Venlo, de l'un et de l'autre côté de la Meuse.

13. Il y aura dans la place et le port de Flessingue garnison française exclusivement, soit en paix, soit en guerre, jusqu'à ce qu'il en soit stipulé autrement entre les deux nations.

14. Le port de Flessingue sera commun aux deux nations en toute franchise; son usage sera soumis à un réglement convenu entre les parties contractantes, lequel sera attaché comme supplém. au présent traité.

Les deux nations française et batave se serviront également du port et du bassin de Flessingue pour la construction, la réparation et l'équipement de leurs vaisseaux.

Chaque nation y aura, séparément et sans mélange, ses propres arsenaux, magasins, chantiers et ouvriers.

15. En cas d'hostilités de la part de quelqu'une des puissances qui peuvent attaquer, soit la République des Provinces-Unies, soit la République française, du côté du Rhin ou de la Zélande, le Gouvernement français pourra mettre garnison française dans les places de Bois-le-Duc, Grave et Berg-op-Zoom.

18. La navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, du Hondt, et de toutes leurs branches jusqu'à la mer, sera libre aux deux nations française et batave. Les vaisseaux français et des Provinces-Unies y seront indistinctement reçus, et aux mêmes conditions.

Après une guerre longue et sanglante, et toujours victorieuse pour la France, l'Empereur traita enfin de la paix avec la République française; elle fut conclue et signée à Campo Formio, près d'Udine en Italie 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797) de la République française. Ce traité, porte entr'autres choses, ce qui suit:

« Art. 3. Sa majesté l'Empereur, roi de » Hongrie et de Bohême, renonce pour » elle et ses successeurs, en faveur de la » République française, à tous ses droits » et titres sur les ci-devant provinces » belgiques, connues sous le nom de » *Pays-Bas Autrichiens*. La République » française possédera ces pays à perpé- » tuité, en toute souveraineté et propriété, » et avec tous les biens territoriaux qui en » dépendent. »

Les Pays-Bas réunis à la République française, le traité d'alliance et d'amitié avec la République batave, et les limites formées par le Rhin entre la France et l'Empire, banniront peut-être pour jamais les calamités de la guerre dont les Pays-Bas ont continuellement été le théâtre; car on peut dire qu'il y a eu peu de contrées dans l'Europe dont la terre ait été plus abreuvée de sang et plus souvent fatiguée par le séjour des armées.

Sans parler d'une multitude innombrable de sieges qui y ont été soutenus, nous avons cru devoir donner la liste effrayante des plus fameuses batailles qui s'y sont données depuis le XIe siècle jusqu'au traité de paix fait avec la république française.

En 1015, la bataille de Florines, où Godefroi, duc de Lorraine, défit, entre la Sambre et la Meuse, Lambert, duc de Brabant.

En 1018, la bataille de Mernet, près de Dordrecht, où les Frisons défirent l'armée de Godefroi, duc de Lorraine.

En 1071, la première bataille de Cassel, où Robert-le-Frison, usurpateur du comté de Flandre, défit l'armée de Philippe Ier, roi de France, qui soutenoit les intérêts d'Arnould, comte de Flandre son vassal: ce comte fut tué dans cette malheureuse journée.

En 1214, la bataille de Bonvines, entre Lille et Tournai, gagnée par Philippe-Auguste, roi de France, contre l'empereur Othon IV et ses alliés, dont les principaux étoient Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, Ferrand, roi de Portugal et comte de Flandre, Renaud, comte de Boulogne: ces deux derniers y furent faits prisonniers.

En 1288, la bataille de Woringen, où Jean de Brabant défit l'armée de Sifrid, électeur de Cologne, et le fit prisonnier avec les comtes de Gueldre et de Nassau.

En 1297, la bataille de Furnes, où Robert, comte d'Artois, qui commandoit les troupes de Philippe-le-Bel, roi de France, défit Guy de Flandre, qui s'étoit déclaré pour Edouard Ier, roi d'Angleterre.

En 1302, la bataille de Courtrai, où Jean, comte de Namur, défit l'armée française. Robert d'Artois y fut tué.

En 1304, le 18 août, la bataille de Mons en Revel, entre Lille et Douay, où les Flamands furent battus par Philippe-le-Bel, roi de France.

En 1328, la seconde bataille de Cassel, où Philippe de Valois, roi de France, défit les Flamands, qui s'étoient révoltés contre Louis de Crecy, comte de Flandre. Le connétable Gaucher de Chatillon y combattit à l'âge de 80 ans.

En 1382, la bataille de Rosebecq, entre Ypres et Courtrai, où Charles VI, roi de France, accompagné du duc de Bourgogne et du connétable de Clisson, défit les Flamands, commandés par Philippe Artevelle.

On lit dans l'Histoire du moine de St.-Denis, auteur contemporain, qui a été mise en français par le *Laboureur*, que les Flamands étoient conduits par une vieille *sorcière*, qui les avoit assurés de la victoire, pourvu qu'on lui donnât à porter la bannière de saint Georges. Il ajoute que cette femme fut tuée au commencement du combat. Il y auroit bien des réflexions à faire sur cette particularité, qui n'a pas été assez remarquée par les historiens modernes.

Il y a lieu de croire que les Flamands la regardoient plutôt comme une personne inspirée de Dieu, que comme un organe du démon; puisqu'une armée, ou, pour mieux dire, une nation entière ne donne pas sa confiance à une personne reconnue pour sorcière, que la raison oblige de regarder avec mépris. Sans doute que le nom de cette femme courageuse ne seroit pas tombé dans l'oubli, si ses prédictions avoient été suivies d'un succès plus heureux. Il y a grande apparence que Philippe Artevelle avoit mis en œuvre l'enthousiasme et la réputation de cette femme pour encourager ses soldats, en leur persuadant qu'ils étoient assurés, par sa présence, de la protection du ciel. La fameuse Pucelle d'Orléans parut en 1429, à la tête des armées françaises, sous le règne de Carles VII, 47 ans après la bataille de Rosebecq. La circonstance de la prétendue sorcière qui avoit porté la bannière de saint George, n'étoit pas encore oubliée. La Pucelle d'Orléans fut pareillement traitée de sorcière par les Anglais, tandis que les Français la regardoient comme une personne inspirée du ciel. Les prédictions de celle qui conduisit les Flamands à Rosebecq se trouvèrent fausses par l'événement; au lieu que la Pucelle d'Orléans en fit plusieurs qui furent accomplies à la lettre. Le peu de succès de la Pucelle flamande a fait tomber son nom dans l'oubli; au lieu que les avantages que les Français conduits par la Pucelle d'Orléans remportèrent sur les Anglais, a fait passer son nom à la postérité. On n'a commencé à douter de la mission divine et miraculeuse de la Pucelle d'Orléans, que sous le règne de François Ier, du moins à en juger par les monumens qui nous restent. Plusieurs écrivains modernes l'ont attaquée plus ouvertement, en la traitant de fraude et d'imposture. Le père Daniel n'a pas été de leur sentiment. Il soutient fortement que la Pucelle d'Orléans étoit divinement inspirée et envoyée du ciel pour tirer la France du péril dont elle étoit menacée. Dans cette diversité de jugemens, M. Leclerc a pris un sen-

timent mitoyen, suivant la remarque du président Hénault. « Il écarte « tout à la fois de cet événement la » fraude et le merveilleux. Une jeune » fille se présente, elle se croit ins- » pirée ; on profite de l'impression » que son enthousiasme peut faire » sur les soldats ; et, sans rien mettre » au hasard, les généraux qui la » conduisent ont l'air de la suivre : » elle n'a point de commandement, » et paroît ordonner de tout ; son » audace, que l'on cherche à entre- » tenir, se communique à toute l'ar- » mée, et change la face des affaires. »

En 1415, la bataille d'Azincourt, en Artois, où Henri V, roi d'Angleterre, remporta sur l'armée française une victoire complète. Les ducs d'Alençon, de Lorraine et de Bar, de Brabant, de Nevers ; le connétable d'Albret, le maréchal de Boucicault, et l'amiral Dampierre, y furent tués sur la place.

En 1453, la bataille de Grave, sur l'Escaut, où Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, défit l'armée des Gantois rebelles.

En 1476, la bataille de Guinegaste, où Maximilien, archiduc d'Autriche, défit l'armée de France qui marchoit au secours de Therouanne.

En 1554, la bataille de Renti, où le roi Henri II défit une partie de l'armée impériale qui marchoit au secours de Renti, dont il fut cependant obligé de lever le siége, malgré l'avantage qu'il venoit de remporter sur l'ennemi.

En 1557, la bataille de Saint-Quentin, que l'on a aussi nommée la bataille de Saint-Laurent, parce qu'elle se donna le 10 août, jour de la fête de ce saint. Emmanuel Philibert, duc de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas, y défit entièrement l'armée française, commandée par le connétable de Montmorenci.

En 1558, la bataille de Gravelines, où Lamoral, comte d'Egmont, général en chef de l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, défit celle de Henri II, roi de France, commandée par le maréchal de Thermes, qui y fut fait prisonnier.

En 1568, la bataille de Gemmingen, en Frise, sur la rivière d'Ems, où le duc d'Albe, gouverneur-général des Pays-Bas, défit l'armée des rebelles, commandée par le prince d'Orange.

En 1574, la bataille de la Bruyère-Moock, près de Nimègue, où don Sanche d'Avila, général des troupes espagnoles, défit les rebelles commandés par Christophe, prince palatin, et par les comtes Louis et Henri de Nassau : ces deux derniers y furent tués.

En 1578, la bataille de Gembloux, gagnée contre les rebelles par don Juan d'Autriche, fils naturel de l'empereur Charles-Quint.

En 1600, la bataille de Nieuport, où le comte Maurice de Nassau, stathouder de la république des Provinces-Unies, battit l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas Espagnols.

En 1622, la première bataille de Fleurus, dans le comté de Namur, où le comte de Tilly, général des troupes de l'empereur Ferdinand II, défit Christian de Brunswick et le bâtard de Mansfeld.

En 1635, le 20 mai, la bataille d'Avein, gagnée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé contre l'armée espagnole, commandée par le prince Thomas de Savoie.

En 1642, le 26 mai, la bataille de Honnecourt, près du Catelet, où don Francisco de Mello, gouverneur des Pays-Bas, et le baron de Beck, défirent le comte de Guiche, ensuite maréchal de Grammont.

En 1648, le 20 août, la bataille de Lens, gagnée par le prince de Condé, contre l'archiduc Léopold, qui commandoit l'armée d'Espagne.

En 1654, le 25 août, le combat d'Arras, assiégée par l'archiduc Léopold et par le prince de Condé, qui furent forcés dans leurs lignes par Turenne.

En 1656, le 16 juillet, le combat de Valenciennes, assiégée par les maréchaux de Turenne et de la Ferté, qui furent attaqués et forcés dans leurs lignes par don Juan d'Autriche, accompagné du prince de Condé.

En 1658, le 4 juin, la bataille des Dunes, près de Dunkerque, gagnée par Turenne contre don Juan d'Autriche et le prince de Condé.

En 1674, le 11 août, la bataille de Senef, entre Nivelle et Charleroi, où le prince de Condé battit l'arrière-garde de l'armée des Alliés, et leur prit tout leur bagage. Il attaqua ensuite le corps de bataille, qui s'étoit retranché dans le village de Senef, où il y eut beaucoup de monde de tué de part et d'autre. La nuit fit cesser le combat ; mais les Français prirent un si grand nombre de drapeaux et d'étendards, qu'ils paroissent avoir eu raison de s'attribuer la victoire.

En 1677, le 11 avril, la troisième bataille de Cassel, où Philippe, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, accompagné des maréchaux d'Humières et de Luxembourg, défit l'armée du prince d'Orange qui venoit au secours de Saint-Omer.

En 1678, le 14 août, la bataille de St.-Denis, près de Mons, où le prince d'Orange vint attaquer le maréchal de Luxembourg, lorsque le traité de paix venoit d'être signé à Nimègue : il croyoit surprendre le maréchal ; mais M. de Luxembourg eut bientôt rangé ses troupes en bataille ; elles combattirent avec une extrême valeur, et le prince d'Orange fut repoussé avec perte.

En 1690, le 1er juillet, la seconde bataille de Fleurus, où le maréchal de Luxembourg battit l'armée des Alliés, commandée par le prince de Waldeck.

En 1691, le 18 septembre, le combat de Leuse, sur les confins du Hainaut et du Brabant, où 28 escadrons de la maison du roi, commandés par le maréchal de Luxembourg, en battirent 75 des troupes ennemies.

En 1692, le 3 août, la bataille de Steinkerque, où le maréchal de Luxembourg, qui ne s'attendoit pas à être attaqué, repoussa l'armée du prince d'Orange, après un combat sanglant et opiniâtre.

En 1693, le 29 juillet, la bataille de Nerwinde, gagnée contre le prince d'Orange par le maréchal de Luxembourg. Le premier y perdit toute son artillerie, environ 12,000 hommes tués sur la place, 2000 prisonniers, 60 étendards et 22 drapeaux.

En 1706, le 23 mai, la bataille de Ramelies ou Ramillies, gagnée par le duc de Malborough contre les Français, commandés par le maréchal de Villeroi.

En 1708, le 11 juillet, la bataille d'Audenarde, gagnée par les Alliés, sous les ordres du prince Eugène de Savoie et du duc de Malborough, contre l'armée française, commandée par le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme, qui ne s'accordoient pas ensemble.

En 1709, le 11 septembre, la bataille de Malplaquet, où les Alliés, commandés par le prince Eugène de Savoie et par le duc de Malborough, attaquèrent les retranchemens de l'armée française, commandés par le maréchal de Villars, et vinrent à bout de les forcer après le plus sanglant combat que l'on eût vu depuis long-temps.

En 1712, le 24 juillet, la bataille de Denain, où le maréchal de Villars força le camp des ennemis pendant que le prince Eugène de Savoie étoit occupé au siége de Landrecie.

En 1745, le 11 mai, la bataille de Fontenoy, près de Tournai, où Louis XV, accompagné du maréchal de Saxe, battit les Alliés, commandés par le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre.

En 1746, le 11 octobre, la bataille de Rocoux, gagnée par les Français contre les Alliés.

En 1747, le 2 juillet, la bataille de Lawfelt, entre Tongres et Maëstricht, où l'armée de France, commandée par Louis XV en personne, et, sous ses ordres, par le maréchal comte de Saxe, défit l'armée des alliés pour la troisième fois.

A l'époque de la Révolution française, entre les armées françaises et les puissances coalisées contre la France, an 1er de la République française.

En 1793, première année de la République (le 8 septembre 1793), la bataille d'Honscoote, gagnée par 13,000 républicains de l'armée commandée par le général en chef Houchard, contre 18,000 hommes de troupes des coalisés ; 6,000 ennemis tant tués que blessés.

Le 9 du même mois, fuite précipitée du duc d'Yorck ; retraite de 40,000 Anglais, Hessois et coalisés, forcés, par suite de la bataille d'Honscoote, de lever le blocus de Dunkerque et de Bergues. Prise de 52 canons et de 300 milliers de poudre.

Le 13, combat à Werwick et Comines ; prise de 48 canons par l'armée du Nord, commandée par les généraux Hédouville, Béru et Macdonald ; deux mille ennemis prisonniers.

An 2 de la République française (1793).

En l'an 2 de la République, les 25 et 26 vendémiaire (17 et 18 oct.), la bataille de Wattignies, gagnée sur les Autrichiens par l'armée du Nord, commandée par le général Jourdan, après deux jours de combat et trois charges à la baïonnette ; levée du blocus de Maubeuge. 6,000 Autrichiens tués.

Le premier brumaire (23 octobre), enlèvement des postes de Warneton, Comines, Werwick, Roncq, Allain, Menin, Furnes, et Poperinghe, par l'armée du Nord, commandée par le général Souham. Prise de 7 canons, 40 ennemis tués, 500 faits prisonniers.

Le 10 frimaire (1er décembre), attaque de tous les postes ennemis sur la Lys par la même armée, commandée par le même général : 150 ennemis tués, 140 faits prisonniers.

Le 12 dudit mois (3 décembre), vigoureuse sortie de la garnison de Givet, de l'armée des Ardennes, commandée par l'adjudant-général Bostolant, qui tua beaucoup d'ennemis, et ne perdit que 5 à 6 hommes entre Falmagnes et Falmignoule.

Le 27 du même mois (18 décembre), combat

combat près du bois de Jamaïque aux environs de Philippeville, entre une partie de la garnison de Givet, de l'armée des Ardennes, commandée par le général Hardy, contre les Autrichiens; l'ennemi repoussé avec perte.

Le 16 ventose (7 mars), combat près Soumoy et Cerffontaine par la même armée; défaite de l'ennemi, 40 Autrichiens tués, 80 blessés.

Le 21 germ. (11 avril), avantage signalé, remporté par un foible détachement de l'armée des Ardennes, commandé par le général Charbonnier, sorti de Philippeville, (ou Vedette Républicaine), qui chasse l'ennemi du bois situé entre Villiers et Florennes, et le met en déroute après lui avoir tué 70 hommes et fait plusieurs prisonniers.

Le 29 du même mois, bataille gagnée par l'armée de la Moselle, commandée par le général Jourdan; prise d'Arlon; déroute de l'ennemi; prise de 22 canons et de 3 caissons.

Le 3 floréal (23 avril), déroute complète de l'ennemi après un combat de 12 heures aux environs d'Aussoy, près de Philippeville, par l'armée des Ardennes, qui étoit commandée par le général Charbonnier. 200 Autrichiens y furent tués.

Le 7 du même mois, victoire remportée par l'armée des Ardennes, commandée par les généraux Charbonnier et Desjardins, après 4 heures d'une résistance opiniâtre; enlèvement de vive force des hauteurs de Bossu; perte considérable de l'ennemi; entrée et réunion des armées des Ardennes et du Nord dans Beaumont.

Le même jour, prise de Courtrai par l'armée du Nord, commandée par le général en chef Pichegru et par le commandant Daendels, après une bataille générale sur toute la ligne, depuis Dunkerque jusqu'à Givet; prise de 3 pièces de canon et de plusieurs magasins.

Le 10 dudit mois, victoire à Mont-Cassel, par l'armée du Nord, commandée par le général Souham, sur 20,000 Autrichiens; prise de 32 canons et de 2 drapeaux; 4000 ennemis tués.

Le même jour, prise de Menin et d'une grande quantité d'artillerie; 1500 ennemis tués par l'armée du Nord, commandée par les généraux Moreau et Vandamme.

Le 21 du même mois, prise de Thuin par l'armée des Ardennes, commandée par le général Marceau, après un combat opiniâtre; enlèvement à la baïonnette de tous les retranchemens autrichiens.

Le même jour et les deux suivans, défaite des ennemis devant Tournai par l'armée du Nord, commandée par les généraux Souham et Daëndels; prise de 11 pièces de canon; 1200 hommes tués.

Combat de 7 heures devant Courtrai; déroute complète de l'ennemi; prise de plusieurs canons et caissons; on lui fait 150 prisonniers.

Déroute de l'ennemi à Ingelmunter; grand nombre de tués; prise de 4 canons.

Le 23, enlèvement par l'armée des Ardennes de tous les ouvrages du camp de Merbes, d'où l'ennemi est forcé de se retirer sous le canon de Grandreny.

L'armée commandée par Desjardins charge sous le feu des batteries ennemies, en criant: VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Au passage de la Sambre, le 23, les grenadiers du 49e régiment, ci-devant Ventimille, s'élancent à l'eau pour soutenir les tirailleurs.

Ce 49e régiment met en déroute la légion de Bourbon (le 24).

Le 68e régiment, ci-devant Beauce, soutient seul, sur un pont, l'attaque des Autrichiens de beaucoup supérieurs, quoique en butte à l'artillerie, et conserve son poste.

Le 24, combat opiniâtre; prise et reprise trois fois du village de Grandrang par la même armée, sous le commandement de Desjardins.

Le 29, défaite de l'ennemi à Mœscroen par l'armée du Nord, commandée par le général Thierry; enlèvement à la baïonnette de ses retranchemens; prise de 4 canons, et 400 prisonniers.

Le même jour, bataille gagnée par l'armée du Nord, commandée par le général Souham, sur les coalisés, entre Menin et Courtrai; fuite précipitée du duc d'Yorck; prise de 65 pièces de canon; grand nombre d'ennemis tués.

Le même jour, glorieuse résistance de 1500 Français de l'armée des Ardennes, commandée par Dufour, commandant du bataillon de Bar, qui s'opposent à la marche de 14000 Autrichiens vers Curfoz; valeur signalée de 150 jeunes gens de la réquisition, qui tiennent en échec toute la droite de l'armée de Beaulieu devant Bouillon.

Le 30, belle défense de 160 Français de l'armée des Ardennes, commandée par le général Heyraud, renfermés et attaqués par de nombreux ennemis dans le château de Bouillon.

Le 1er prairial (21 mai), défaite de l'ennemi à Lobbes et Erguelines, par la même armée, sous le commandement des généraux Charbonnier et Desjardins, après un combat de 6 h. 1500 hommes furent tués.

Le 4, déroute complète de l'avant-garde de Beaulieu par l'armée de la Moselle, sous le commandement du général en chef Jourdan; grand nombre d'ennemis tués, 100 prisonniers.

Le 5, victoire à Merbes-le-Château, après une charge générale, par l'armée des Ardennes, commandée par le général Kléber; 1200 ennemis tués; 200 prisonniers.

Le 6, enlèvement du poste de St.-Hubert par l'armée de la Moselle, commandée par le général en chef Jourdan: ce poste étoit défendu par 2000 Autrichiens; fuite de l'ennemi; prise de son camp et de tous ses effets.

Le 7, la prise des redoutes et de la ville de Dinant par la même armée; grand nombre d'ennemis tués et blessés, et 60 prisonniers.

Le 12, attaque des avant-postes du camp de St.-Gerard, par la même armée; les coalisés débusqués de la majeure partie de leurs avant-postes.

Le 14, déroute des ennemis près le bois de Ste.-Marie, à 22 k. (5 l.) d'Ivoy-Carignan, par l'armée des Ardennes, commandée par le gén. Debrun; 200 hommes tués.

Le 24, passage de la Sambre par l'armée de la Moselle, commandée par le général en chef Jourdan; investissement de Charleroy; combat aux avant-postes; l'ennemi par-tout repoussé laisse beaucoup de prisonniers.

Le même jour, action vigoureuse sur plusieurs colonnes des armées de la Moselle, des Ardennes et du Nord, réunies sur la Sambre, commandées par le général en chef Jourdan, qui repoussent tous les avant-postes de Charleroy, et se portent victorieuses jusqu'au-dessus de Goesselies.

Le 26, enlèvement et destruction sous le feu du canon ennemi d'une redoute près Charleroy, par les mêmes armées réunies sous les commandans Devaux et Bois-Gérard; la garnison de Charleroy vigoureusement repoussée.

Le même jour, enlèvement de vive force, et en moins de 10 minutes, de la redoute près Charleroy, à côté de la chaussée de Bruxelles, par les mêmes armées réunies sous le commandement de l'adjudant-général Devaux. Le premier bataillon du Bas-Rhin repousse vigoureusement une sortie de la garnison de Charleroy.

Le 28, victoire sur les coalisés par les mêmes armées réunies, sous le commandement du général en chef Jourdan, après un combat de 12 heures. Prise de 7 canons; 6000 ennemis tués; 500 prisonniers.

Le 29, prise d'Ipres par l'armée du Nord, commandée par le général Moreau, après 12 jours de tranchée ouverte; la garnison de 6000 hommes, prisonnière; prise de 100 pièces de canon, 29 drapeaux, 900 chevaux.

Le 7 messidor (26 juin), prise de Charleroy par les trois armées réunies, sous le commandement du général en chef Jourdan; la ville rendue à discretion; 300 hommes de garnison prisonniers; prise de 50 pièces de canon.

Le 8, victoire mémorable de Fleurus, remportée par les mêmes armées, sous le commandement du même général, après 18 heures de combat, par 70,000 républicains contre 100,000 hommes des armées coalisées; fuite de l'ennemi avec perte de 10,000 hommes tués.

Le même jour, avantage considérable remporté sur l'ennemi aux postes de Lernes, Marchiennes, Monceau et Souvret, par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par les généraux Kléber, Bernadotte, Poncet et Daurier; fuite et perte considérable de l'ennemi.

Le 13, enlèvement des redoutes et du camp de Rœulx, des postes du Mont-Palessel et du bois d'Harvé, et prise de deux canons par la même armée, sous le commandement de Kléber.

Le même jour, prise de Mons par les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, sous le même commandant; déroute de l'ennemi; prise de 20,000 quintaux de grains.

Ledit jour, expulsion de l'ennemi de Seneff. L'armée de Beaulieu est vigoureusement repoussée de Nivelles et d'auprès de Gembloux par l'armée de Sambre-et-Meuse, sous le commandement des généraux Moreau et Olivier.

Le même jour, prise d'Ostende et de quantité de vaisseaux ennemis par l'armée du Nord, sous le commandement du général Moreau.

Le 14, entrée de l'armée du Nord, commandée par le général Pichegru, dans Tournai; prise de 20 pièces de canon et de beaucoup de munitions.

Le 17, prise d'Audenarde et de Gand par la même armée, commandée par le même général; 24 pièces de canon, 10,000 boulets, 300,000 rations de fourrage, et 14 bateaux chargés de munitions.

Le 18, défaite de 30,000 ennemis par l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, de 14,000 hommes, commandée par le général en chef Jourdan, près de Vaterlo.

Les 18 et 19, victoire remportée sur les coalisés à Sombref, Boignée et Balatre,

par la même armée, commandée par le général Hatry; 4000 ennemis tués; 800 faits prisonniers.

Le 20, combat très-vif à Chapelle St.-Lambert par la même armée, commandée par le général Dubois; déroute de l'ennemi qui laisse beaucoup de prisonniers.

Le 22, entrée victorieuse de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan, dans Bruxelles; prise des magasins et des munitions.

Enlèvement à la baïonnette des redoutes et du poste de Trepstadt par l'armée de la Moselle, commandée par le général Moreau; prise de 6 canons et de 2 obusiers.

Le 27, enlèvement de vive force du poste de la montagne de Fer, près Louvain, par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Kléber; l'ennemi chassé de Louvain; prise de cette ville après une vigoureuse résistance.

Ledit jour, prise de Malines par l'armée du Nord, commandée par le général Salme, après un combat. Les Français font 200 prisonniers.

Le 28, prise de Namur par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan et par le commandant Hatry; retraite forcée de l'ennemi; prise de 51 pièces de canon, et 400 prisonniers.

Le 29, reddition de Landrecies par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Schérer, après six jours de tranchée. La garnison, forte de 1500 hommes, prisonnière; prise de 92 canons.

Le 30, prise de Nieuport par l'armée du Nord, commandée par le général Moreau, après 5 jours de tranchée; prise de 60 pièces de canon, et 2 mille ennemis prisonniers.

Le 1[er] thermidor (20 juillet), défaite de l'ennemi sur les hauteurs en arrière de Tirlemont par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan; grand nombre d'ennemis tués, et 60 faits prisonniers.

Le 28, reprise du Quesnoy rendu à discrétion après 20 jours de tranchée; 120 bouches à feu, munitions de toute espèce; 2800 prisonniers faits par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Schérer.

Le 9 fructidor (27 août), prise du fort l'Ecluse, de 152 bouches à feu, cent milliers de poudre et 800 fusils, par l'armée du Nord, commandée par le général Moreau. La garnison composée de deux mille hommes, prisonnière.

Le 10, enlèvement à la baïonnette du village d'Anzain et des postes et redoutes tenant à Valenciennes, par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Osten.

Le même jour, reprise de Valenciennes par la même armée, commandée par le général Schérer; la garnison de 4,500 hommes prisonnière sur parole. Prise de 227 canons, de 800 milliers de poudre et de magasins de toutes espèces.

Le 13, reprise de Condé par la même armée, commandée par le même général; 1,600 hommes de garnison prisonniers sur parole; 6,000 fusils, 300 milliers de poudre, 100 mille boulets, 600 milliers de plomb, munitions pour six mois; prise de 188 bâtimens de commerce.

Le 30, déroute totale de l'ennemi à Boxtel; 5,000 Anglais battus par 800 Français de l'armée du Nord, commandée par le général en chef Pichegru; deux bataillons ennemis désarmés par 30 hussards; prise de 8 canons, et 2,000 prisonniers.

Le 1[er] jour complémentaire (18 septembre), victoire remportée par toute la ligne de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan et par les généraux de division Schérer et Kléber, depuis Maseick jusqu'à Sprimont; prise de Lauwellet, d'Emale et de Montenacken; passage de l'Ourthe et de Laywalle; levée du camp de la Chartreuse par l'ennemi; 2,800 des siens tués; 1,500 prisonniers; prise de 34 canons, 5 drapeaux, 79 caissons.

Le 4[e] jour (21 septembre), enlèvement de vive force des hauteurs de Chamont par la même armée, commandée par les généraux Championnet et Legrand, après sept attaques successives; 800 ennemis tués ou blessés.

An 3 de la République française (1794).

Le 1[er] vendémiaire an 3 (23 septembre 1794), enlèvement de vive force des postes du bois d'Aix-la-Chapelle et de Reckem, et 1000 ennemis tués par la même armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan.

Le 6, capitulation de Crèvecœur; prise de 29 bouches à feu, 1,000 fusils, 30 milliers de poudre; et 500 prisonniers faits par l'armée du Nord, commandée par Delmas.

Le 11, bataille d'Aldenhoven par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général en chef Jourdan; déroute complète des coalisés; 5,000 ennemis tant tués que blessés.

Le 19, reprise de vive force de deux canons par le 3[e] régiment de chasseurs à cheval de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Duhesmes, commandant l'armée chargée de l'investissement de Maëstricht; reprise du château de Mont-St.-Pierre; 80 ennemis tués ou faits prisonniers.

Le 21, entrée de l'armée du Nord dans Bois-le-Duc, sous le commandement de Delmas; prise de 146 bouches à feu, 130 milliers de poudre, 9,000 fusils, et 650 prisonniers.

Le 28, défaite de l'ennemi aux environs de Nimègue par l'armée du Nord, commandée par le général Souham; destruction de la légion de Rohan; prise d'un drapeau, de 4 canons, et 600 prisonniers.

Le 5 brumaire (27 octobre), prise de Hulst, Axel et Sas-de-Gand, par l'armée du Nord, commandée par le général en chef Pichegru; garnisons ennemies prisonnières de guerre.

Le 8, prise de Venlo, attaquée par 5,000 Français et quelques pièces de campagne de l'armée du Nord, commandés par Laurent, commandant; la garnison de 1800 hommes prisonnière sur parole; prise de 150 canons, 200 milliers de poudre et 7,000 fusils.

Le 14, prise de Maëstricht, après 11 jours de tranchée ouverte, par l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Kléber; garnison de 10,000 hommes prisonnière sur parole; prise de 351 bouches à feu, de 20,000 fusils et de 400 milliers de poudre.

Le 16, prise du fort de Schenk par l'armée du Nord, commandée par le général Vandamme. Les Français s'en emparent en passant dix par dix sur des barques.

Le 17, sortie de la garnison de Berg-op-Zoom, chargée à la baïonnette par l'armée du Nord, commandée par le chef de bataillon Watelette, et forcée d'y rentrer avec perte de 100 hommes tués et de 80 faits prisonniers.

Le 18, entrée triomphante de l'armée du Nord, commandée par Souham, dans Nimègue; 1,200 Hollandais prisonniers de guerre; prise de 100 bouches à feu.

Le 19, prise de Burick; ses retranchemens forcés; 100 ennemis tués, 50 faits prisonniers par la même armée, commandée par les généraux Moreau et Vandamme.

Le 1[er] frimaire (22 novembre), défaite de plus de 4,000 ennemis par l'armée de la Moselle, commandée par les généraux Debrun, Huet et Péduchelle, commandant dans la forêt de Grunnevald, près Luxembourg, après un combat de sept heures; prise de 3 pièces de canon et de 4 caissons; 30 ennemis faits prisonniers.

Le 7 nivose (28 décembre), passage du Waal par l'armée du Nord, commandée par Daëndels; les retranchemens ennemis forcés à la baïonnette; prise de Bommeil, du fort St.-André et de 4 postes environnans.

Le même jour, reddition de Grave; 1800 prisonniers, non compris la garnison; 100 bouches à feu, 600 chevaux pris, par l'armée du Nord, commandée par le général en chef Pichegru et le commandant Salme.

Le 22, prise de Tiel et de six forts, enlevés sous le feu le plus terrible par la même armée, sous les ordres du commandant Devinter; de 300 canons, 19 drapeaux, et beaucoup de munitions.

Le 24, prise d'Heusdin par la même armée, commandée par le général en chef Pichegru; de 173 pièces de canon et 150 milliers de poudre; 1200 hommes de garnison prisonniers sur parole.

Le 28, prise d'Utrecht, d'Amersfort et des lignes du Greb; de 80 pièces de canon par la même armée, sous les ordres du général en chef Pichegru; passage de la Leck.

Le 29, prise de Gertruydenberg par la même armée, aux ordres du général en chef et du général de division Bonneau, commandant, après un bombardement de 4 jours, et enlèvement de tous ses forts; la garnison faite prisonnière sur parole.

Le 2 pluviose (22 janvier), reddition de Gorcum, de Dordrecht et d'Amsterdam, par la même armée, commandée par le général en chef.

Le 15, invasion de toutes les Provinces-Unies par la même armée, commandée par le général en chef; reddition de toutes les places fortes et des vaisseaux de guerre.

Le 24 prairial (13 juin), prise de Luxembourg par l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres de Hatry, général de division commandant; l'ennemi y perd 12,396 prisonniers de guerre; 25 drapeaux, 819 bouches à feu, dont 467 en bronze; 16,244 fusils, 336,857 boulets, 47,801 bombes, 114,704 grenades, 1,033,153 liv. de poudre.

An 4 de la République française (1795.)

Le 19 messidor an 4 (8 juillet 1796), combat devant Limbourg par l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres des généraux de division Bernadotte et Championnet; l'ennemi poursuivi jusque dans la ville; attaque et prise de Runkel; grand nombre d'ennemis tués, et 80 faits prisonniers.

Belgodere, bourg (*Golo*), arr. de Calvi, à 20 k. (4 l. 1/2) de Calvi, 41 k. (9 l. 1/4) de Bastia. *Pop.* 653.

Belhade, v. (*Landes*), à 16 k. (3 l. 3/4) de l'Hispothey. *Pop.* . . *Bur. de poste* de l'Hispothey.

Belhaudi (la), montagne

(*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 27 kilom. (6 l.) S. S. O. de Mauléon. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Belherbe, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 13 k. (3 l.) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l.) de Besançon. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Belhiveiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmern, commune de Ravengisbourg, sur la Simmerbach, à 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Simmern, 5 k. (1 l. ¼) E. de Kirchberg, 5 m. (11 l. ¾) S. S. O. de Coblentz, 1 k. (¼ de l.) N. de Ravengisbourg dont elle dépend. *Pop.* comprise celle de Ravengisbourg, 191.

Belhomert, bourg (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de la Louppe, près l'Eure, à 16 k. (3 l. ⅔) de Châteauneuf, 32 k. (7 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Champon.

Belhôtel, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. d'Exmes, près le ruisseau de Vic, à 19 k. (4 l. ¼) d'Argentan, 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. *P.* 262. *B. de p.* de Vimoutiers.

Beliant, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Paturages, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Paturages, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de St.-Ghislain, 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Mons. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Mons.

Beliet, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Belin, à 42 k. (9 l. ½) de Bordeaux *Pop.* 893. *B. de p.* de Belin.

Belieu, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. du Russey, à 27 k. (6 l.) de St.-Hippolyte, 5 m. (10 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 368. *Bureau de poste* de Morteau.

Belignat, v. (*Ain*). *Voyez* Bellignat.

Bélignieux, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, à 5 k. (1 l. ⅓) de Montluel, 39 k. (8 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Montluel.

Béligny, v. (*Rhône*), arr. et cant. de Villefranche, sur la Saone, à 1 k. (⅓ de l.) de Villefranche, 25 k. (5 l. ⅔) de Lyon. Il y avoit une église paroissiale, et une chapelle dans la place de Béligny. Les habitans sont dans l'aisance. Le terrain est fertile en grains, en bons fruits et en vin. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Belin, bourg (*Gironde*), arr. de Bordeaux, et ch.-l. de cant., à 47 k. (9 l. ½) S. S. O. de Bordeaux, 4 m. (10 l. ½) O. p. S. de Basas, 32 k. (7 l. ¼) E. S. E. de la Tête-de-Buch. *Pop.* 1280. *B. de p.*

Belis, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Labrit, à 18 k. (4 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Bell, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmern, cant. de Castellaun, à 2 k. (½ l.) S. O. de Castellaun, 11 k. (2 l. ¾) N. de Kirberg, 4 m. (10 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 312. *Bur. de poste* d'Andernach.

Bell, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Mayen, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Mayen, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Rempenich, 25 k. (5 l. ¾) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Creutznach.

Bellabre, ville (*Indre*), arr. de le Blanc, et ch.-l. de cant., sur l'Anglin, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de le Blanc, 5 m. (11 l.) S. O. de Châteauroux, 13 k. (3 l.) N. E. de la Trémouille. On y exploite les deux forges de Mauvières et de Resmes. *Pop.* 1126. *B. de p.* de le Blanc.

Bellabre, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Cirq-de-Bellabre.

Bellac, ville (*Haute-Vienne*), chef-l. du 1er. arr. et de cant., sur la rivière de Vincon, à 36 k. (8 l.) N. O. de Limoges, 8 m. (17 l.) S. E. de Poitiers, 36 m. (81 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 44. lat. 46. 4. Bellac est dépourvue de toute espèce de débouchés. Bellac a pris son nom d'un château qui, dans le dixième siècle, étoit une place des plus importantes du royaume, contre laquelle échoua l'armée combinée du roi Robert et du duc d'Aquitaine. Le titre de cité lui vient de ce que les anciens comtes de la Marche y firent leur séjour. Elle marque cependant dans l'histoire par un siége vigoureux qu'elle soutint en faveur d'Henri IV contre les troupes de la Ligue, commandées par la Guierche. Ce siége a cela de remarquable, que les assiégeans s'y servirent encore d'une de ces machines de guerre en usage chez les anciens, pour jeter un pont sur la cime des murailles, afin d'en favoriser l'entrée aux assaillans; machines bien infructueuses depuis que le canon subsiste. Le canon de Bellac détruisit celle-ci. On fabrique dans cette ville des draps, des toiles, des chapeaux. Il y a une papeterie, des tanneries, ainsi qu'une fonderie. On y fabrique et on fait le commerce de couverture. On recueille de bon vin dans son territoire.

Bellac est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 3838. *Bur. de poste.*

Bellacourdel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, commune de Rivière-Groville, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. d'Arras, 4 k. (1 l.) de Beaumetz. *Pop.* comprise celle de Rivière-Groville, Bellacourt et Brétencourt, 1988. *B. dep.* d'Arras.

Bellacourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, commune de Rivière-Groville, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Arras. *Pop.* comprise celle de Rivière, Bellacourt, Bellacourdel, 1988. *Bur. de poste* d'Arras.

Bellaffaire, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers, à 32 k. (7 l. ¼) de Sisteron, 38 k. (8 l. ½) de Digne. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Sisteron.

Bellagne, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Levier, commune d'Arc-sous-Montrot, à 9 k. (2 l. ¼) de Salins, 10 k. (2 l. ½) de Levier, 29 k. (6 l. ½) de Pontarlier. *Pop.* comprise celle d'Arc-sous-Montrot, 218. *Bur. de poste* de Salins (Jura).

Bellain, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. (est) de Valenciennes, près le bois d'Amand et Vicogne, à 9 k. (2 l. ¼) de Valenciennes, 13 k. (3 l.) de Douay. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Bellair (la), (*Moselle*), cant. et commune de Valleroy. *Pop.* comprise celle de Valleroy et la Neuville, 519. *Bur. de poste* de Briey.

Bellancourt, v. (*Somme*), arr. et cant. N. d'Abbeville, à 5 k. (1 l. ¼) d'Abbeville, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Montflieres, 260. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bellange, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 9 k. (2 l. ⅓) de Château-Salins, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Bellantre, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-St.-Maurice, près l'Isère, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Moutiers, 5 m. (12 l.) E. de Chambéry, 41 k. (9 l. ⅓) S. p. E. de Cluse. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bellary, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Pouilly, commune

de Vielmanay, à 15 k. (3 l. ½) E. de Pouilly, 22 k. (5 l.) S. E. de Cosne. *Pop.* comprise celle de Vielmanay, 453. *B. de p.* de Pouilly.

Bellavène, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, commune de Behen, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 42 k. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Behen et dépendances, 640. *B. de p.* d'Abbeville.

Bellavilliers, v. (*Orne*), arr. de Bellesme, cant. de Pervencheres, à 7 k. (1 l. ¾) de Bellesme, 30 k. (6 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Bellesme.

Bellay, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yvre, à 21 k. (4 l. ½) de Ste.-Menéhould, 21 k. (4 l. ½) de Châlons. *Pop.* 21. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Bellay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, à 19 k. (4 l. ½) de Pontoise, 43 k. (9 l. ½) de Versailles. Il y avoit une chapelle. *Pop.* 197. *Bur. de p.* de Magny.

Belle, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Mol, commune de Meerhout, à 21 k. (4 l. ¾) de Turnhout, 4 k. (1 l.) de Mol. *Pop.* comprise celle de Meerhout, 2386. *Bur. de poste* de Turnhout.

Belle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Dewres, à 9 k. (2 l. ¼) de Boulogne, 9 m. (20 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à Houllefort, 361. *Bur. de poste* de Boulogne-sur-Mer.

Belle (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil. Sa source, à 2 k. (½ l.) N., coule au S. O., puis au N. O., passe près Mareuil, et se rend dans la Nizonne, à 3 k. (¾ de l.) E. de la Rochebeaucourt.

Belle (la), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Melle, coule au S. O., et se rend dans la Boutonne, à 4 k. (1 l.) S. E. de Chizé.

Belle (la), rivière (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Gençay, où elle prend sa source, à 18 k. (4 l.) N. E. de Civray, coule au N., et se jette dans la Clouère, près Gençay, à 27 k. (6 l.) N. p. E. de Civray.

Belleassise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Villeneuve-le-Peuple, à 8 k. (2 l.) S. E. de Lagny, 23 k. (5 l. ¼) O. de Coulommiers, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Rosoy. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-le-Peuple, 634. *Bur. de poste* de Lagny.

Belleau, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 8 k. (2 l.) de Château-Thierry, 6 m. (13 l.) de Laon. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Belleau, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmirail, commune du Vezier, à 10 k. (2 l. ½) de la Ferté-Gaucher, 5 m. (11 l.) de Montmirail. *P.* comprise celle du Vezier, 288. *B. de p.* de la Ferté-Gaucher.

Belleau-du-Hautoy, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomeny, à 13 k. (3 l.) S. E. de Pont-à-Mousson, 15 k. (3 l. ½) N. de Nancy, 22 k. (5 l.) O. de Salins. *P.* 211. *B. de poste* de Pont-à-Mousson.

Bellebat, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 14 k. (3 l. ¼) de Cadillac, 31 k. (7 l.) de Bordeaux, 15 k. (3 l. ½) de Podensac. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Podensac.

Bellebat, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaizeau, commune de Nosay, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Linas, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Palaizeau, 15 k. (3 l. ½) S. p. E. de Versailles. *P.* comprise celle de Nozay, 268. *B. de p.* de Linas.

Bellebat, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, commune de la Selle-St.-Cloud, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Versailles, 6 k. (1 l. ½) O. de St.-Cloud. *Pop.* comprise celle de la Selle, 361. *Bur. de poste* de Versailles.

Belle-Beeck, rivière (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Lennick-St.-Martin, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. duquel elle prend sa source, coule au N., reçoit le ruisseau Groot, et tournant à l'O., va se rendre dans la Dendre ou Dender, rivière, à l'O. S. O. de Téraphène, après 15 k. (3 l. ½) de cours.

Bellebronn, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. et commune de Bergzabern, à 7 k. (1 l. ¾) de Weissembourg, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Bergzabern. *Pop.* comprise celle de Bergzabern, 1408. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Belle-Brune, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Desvres, à 10 k. (2 l. ½) de Boulogne, 9 m. (19 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Boulogne-sur-Mer.

Bellechambre, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Touvet, commune de St.-Vincent-de-Mereuse, à 31 k. (7 l.) de Grenoble, 3 k. (¾ de l.) de Touvet. *Pop.* comprise celle de St.-Vincent-de-Mereuse, 429. *Bur. de p.* de Grenoble.

Bellechasseigne, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Sournat, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ussel, 5 m. (12 l. ½) de Tulle. *P.* 190. *B. de p.* d'Ussel.

Bellechaume, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Brinon-sur-Armançon, près la forêt d'Othe, à 9 k. (2 l. ½) de St.-Florentin, 28 k. (6 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Brinon.

Bellecin, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, près l'Ain, à 6 k. (1 l. ½) d'Orgelet, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 78. *Bur. de p.* d'Orgelet.

Bellecombe, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de le Buis, à 16 k. (3 l. ¾) de Nions, 8 m. (16 l. ¾) de Valence. *P.* 100. *B. de p.* de le Buis.

Bellecombe, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet, commune de Chapareillans, à 37 kilom. (8 l. ¼) de Grenoble. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue de France et du grand prieuré d'Auvergne. *Pop.* comprise celle de Chapareillans, 1541. *Bur. de poste* de Barreaux.

Bellecombe, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Bouchoux, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Claude, 5 m. (11 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 468. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Bellecombe (Notre-Dame de), bourg (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Megève, près l'Arti, à 4 k. (1 l.) E. de Flumet, 16 k. (3 l. ¾) S. de Cluses, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Genève. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Bonneville.

Bellecombe, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. S. de Moutiers, à 3 k. (¾ de l.) de Moutiers, 39 k. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bellecombe, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatelard, à 19 k. (4 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 916. *Bur. de poste* de St.-Pierre d'Annecy.

Belle-Combette, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. S. de Chambéry, commune de Jacob, à 2 k. (½ l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Jacob, 331. *B. de p.* de Chambéry.

Belle-Côte, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Boissy-Monvoisin, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Mantes, 6 k. (1 l. ½) S. de Bonnières. *Populat.*

comprise celle de Boissy-Monvoisin, 622. *Bur. de poste* de Mantes.

Bellecourt, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Evêque, à 27 k. (6 l.) de Fontaine-l'Evêque, 5 myr. (11 l.) de Chambéry. *Pop.*... *Bur. de poste* de Nivelles, dép. de la Dyle.

Bellecourt, bourg (*Meurthe*), arr. et cant. de Blamont, commune de Remoncourt, à 10 k. (2 l. ½) de Blamont, 41 k. (9 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Remoncourt, 165. *B. de p.* de Blamont.

Bellecroix, v. (*Meurthe*), arr., cant. et commune de Lunéville, à 1 k. (¼ de l.) N. de Lunéville. *Pop.* réunie à celle de Lunéville.... *Bur. de poste* de Lunéville.

Bellecroix, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Chagny, à 4 k. (1 l.) de Chagny, 13 k. (3 l.) de Châlons. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue de France et du grand prieuré de Champagne. *Pop.*...

Belle-Défense, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune. *Voyez* St.-Jean-de-Losne.

Belle-Église, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, sur le Ru de Meru, à 27 k. (6 l.) de Senlis, 28 k. (6 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 397. *B. de poste* de Chambly.

Belle-Eglise, ferme et hameau (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, commune de Léalvillers, à 8 k. (2 l.) de Doulens, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *P.* comprise celle de Léalvillers, 375. *B. de p.* de Doulens.

Belle-Épine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau. *Pop.*... *Bur. de poste* de Fromenteau.

Belle-Étoile, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, commune de Cerisy, à 7 k. (1 l. ¾) de Domfront, 7 m. (14 l. ¾) d'Alençon, 8 k. (2 l.) de Condé-sur-Noireau, 18 k. (4 l.) de Vire. Il y avoit une abbaye de Prémontrés, bien bâtie, qui valoit 2,500 liv. à son abbé; elle étoit située entre deux montagnes. Cette abbaye avoit été fondée en 1218 par Henri de Beaufort, sous l'invocation de la Vierge. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Belle-Faie, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 13 k. (3 l.) de Boussac, 41 k. (9 l. ½) de Guéret. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Boussac.

Bellefond (Areste de), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet, près la source du Guiers-Mort, à 19 k. (4 l. ¼) N. de Grenoble. *Pop.*...

Bellefond, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Seignelegier, commune de Gommois, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Seignelegier, 22 k. (5 l.) S. de Porentruy, 8 kil. (2 l.) N. O. de Cortetari. *Pop.* comprise celle de Gommois, 90. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bellefond, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. (nord) de Dijon, à 11 k. (2 l. ½) de Dijon. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Dijon.

Bellefond, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, sur l'Engrane, à 20 k. (4 l. ½) de Cadillac, 33 k. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 305. *B. de p.* de Podensac.

Bellefond, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, commune de Génévrières, à 25 kil. (5 l. ¾) de Langres, 5 m. (12 l. ½) de Chaumont. *Pop.* comprise celle de Génévrières, 540. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Bellefond, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Vouneuil près la Vienne, à 19 k. (4 l. ½) de Châtellerault, 20 k. (4 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Belle-Fontaine, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Villecomte.

Belle-Fontaine, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Esalle, à 24 k. (5 l. ½) O. N. O. d'Arlon. *Pop.* 952. *Bur. de poste* d'Arlon.

Belle-Fontaine, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morey, à 22 k. (5 l.) de St.-Claude, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. Il s'y fait beaucoup d'ouvrages mécaniques, comme montres, pendules, horloges, tournebroches, qui s'exportent dans toute l'Europe. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Morey.

Belle-Fontaine, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, commune d'Andrezé, à 11 kilom. (2 l. ¾) N. p. O. de Cholet, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Beaupréau. *Pop.* comprise celle d'Andrezé, 523. *Bur. de poste* de Cholet.

Belle-Fontaine, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, à 5 k. (1 l. ¼) de Mortain, 5 m. (11 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Mortain.

Belle-Fontaine, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, commune des Grandes-Islettes, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Clermont, 29 k. (6 l. ½) O. de Verdun. Il y a une verrerie. *Pop.* comprise celle des Grandes-Islettes, 946. *Bur. de poste* de Clermont.

Belle-Fontaine, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune de Gondreville, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Metz, 4 k. (1 l.) E. de Vry. *Pop.* comprise celle de Gondreville et dépendances, 196. *B. de p.* de Boulay.

Bellefontaine, (*Haut-Rhin*). *Voyez* St.-Ursanne.

Belle-Fontaine, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gedinne, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Orchimont, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Gedinne, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de St.-Hubert. *Pop.* 93. *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Bellefontaine (Grand), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Maurecourt, à 8 k. (2 l.) N. de Poissy, 22 kil. (5 l.) N. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Maurecourt, 530. *Bur. de poste* de Poissy.

Bellefontaine (Petit), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Maurecourt, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Poissy, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Maurecourt, 530. *Bur. de poste* de Poissy.

Bellefontaine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, à 13 k. (3 l.) de Gonesse, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *P.* 265. *Bur. de poste* de Luzarches.

Bellefontaine, v. (*Vosges*), arrond. de Remiremont, canton de Plombières, à 10 k. (2 l. ½) de Remiremont, 18 k. (4 l.) d'Épinal. Il y a des forges. *Pop.* 1753. *Bur. de poste* de Plombières.

Bellefontaine-sur-Somme, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Hallencourt, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 33 k. (7 l. ½) d'Amiens, *Pop.* comprise celle de Bailleul, 879. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Belle-Fosse, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, cant. de Rosheim, près la Chergoutte, à 29 k. (6 l. ½) de Benfelden, 43 k. (9 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Molsheim.

Belle-Fosse, v. (*Seine-Infér.*), arr. et cant. d'Yvetot, à 9 k. (2 l. ¼) de Caudebec, 37 k. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Fauville.

Bellegarde, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 15 k. (3 l. ½) de Limoux, 28 kilom. (6 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Limoux.

Bellegarde, ville, (*Creuse*), arr. d'Aubusson, et ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) S. O. d'Evaux, 8 k. (2 l.) E. d'Aubusson, 39 k. (8 l. ¾) S. E. de Guéret. Le territoire de cette ville est fort inégal et rempli de montagnes. Bellegarde est une place de guerre de 4e classe de la 10e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. *Pop.* 1687. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Bellegarde, v. (*Dordogne*), à 9 k. (2 l. ¼) de Mont-Pont. *Voyez* St.-Barthelemy-de-Bellegarde. *Bur. de poste* de Mont-Pont.

Bellegarde, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalançon, sur l'Oulle, à 24 k. (5 l. ½) de Die, 6 m. (13 l. ¾) de Valence. *Pop.* 604. *Bur. de p.* de Die.

Bellegarde, v. (*Gard*), arr. de Nimes, cant. de Beaucaire, près les marais de Bellegarde et de Castagnette, à 11 k. (2 l. ¾) de Beaucaire, 15 k. (3 l. ½) de Nimes. *Pop.* 880. *Bur. de p.* de Nimes.

Bellegarde (Marais de), (*Gard*), arr. de Nimes, à 18 k. (4 l.) E. S. E. de Nimes. Il a du S. S. O. au N. N. E. 5 k. (1 l. ¼) de long; sa forme est triangulaire, et du sommet du S. E. au N. O. il a 4 k. (1 l.) de traverse.

Bellegarde, village (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours, à 18 k. (4 l.) de Grenade, 28 k. (6 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de l'Ile-en-Jourdain, dép. du Gers.

Bellegarde, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 21 k. (4 l. ⅔) de Mirande, 25 k. (5 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 286. *Bur. de poste* d'Auch.

Bellegarde, ville (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire, à 16 k. (3 l. ¾) de Vienne, 6 myr. (14 l. ½) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Poussieux.... *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Belle-Garde, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles, à 19 k. (4 l. ¼) de Montbrison. Il y avoit une église paroissiale dédiée à saint Cunemond, et un prieuré auquel nommoit l'abbé d'Aisnay. La cure étoit à la nomination du prieur. *Population*, 1000. *Bureau de poste* de Chazelles.

Bellegarde, bourg (*Loiret*), arr. de Montargis, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Bois-Commun, 41 k. (9 l. ¼) E. S. E. d'Orléans, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Boyne. *P.* 800. *B. de p.* de Bois-Commun.

Bellegarde, v. (*Lot*), arrond. et canton (ouest) de Montauban, à 8 k. (2 l.) de Montauban, 6 m. (13 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de la Bastide, 82. *B. de p.* de Montauban.

Bellegarde, (*Lozère*). *Voyez* St.-Privat-de-Vallongues.

Bellegarde, fort et ville (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Argelès, à 9 k. (2 l. ¼) de Céret, 27 k. (6 l.) de Perpignan. Cette forteresse est située à la frontière d'Espagne, sur une montagne qui domine l'entrée de l'Ampourdan, et qui défend le passage des Pyrénées de Catalogne par le Col de Pertuis; ce n'étoit autrefois qu'une tour, qui existoit déja dans le 14e siècle, puisque Martin I, roi d'Arragon, y nomma un gouverneur en 1398. Les Espagnols la prirent en 1674, et y ajoutèrent quelques fortifications. L'année suivante, le maréchal de Schomberg leur enleva ce poste; et à la paix de Nimègue, en 1679, Louis XIV en fit une place régulière, composée de cinq bastions. Quand on a grimpé sur la montagne, on entre dans la place par le côté, le long du chemin couvert, à gauche. On trouve ensuite à droite la porte de la place; c'est une longue route très-roide à monter; elle conduit à la place d'armes, qui est vaste et plus longue que large. Le fort fut pris, en 1793, par les Espagnols, et fut repris par les Français, le premier jour complémentaire an 2 (18 septembre 1794), par le général en chef Dugommier, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales. La ville se rendit à discrétion, après quatre mois et demi d'investissement. On y fit mille prisonniers : on s'empara de soixante-dix canons et de quarante milliers de poudre. *P.* 130. *B. de p.* de Céret.

Bellegarde, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de St.-Juery. *Pop.* 324. *Bur. de poste* d'Alby.

Belleghem, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 6 k. (1 l. ½) S. de Courtrai, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Tournai, 10 k. (2 l. ½) E. de Menin, 5 m. (11 l. ½) S. de Bruges. *Pop.* 2440. *Bur. de poste* de Courtrai.

Bellegy, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de Bellegarde. *Pop.*.. *Bur. de p.* d'Aubusson.

Belleherbe, v. (*Doubs*). *Voy.* Belherbe.

Belle-Ile, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, à 7 k. (1 l. ¾) de Brissac. Cette île est formée par la Loire, près de Juigné.

Belle-Ile-en-Mer (Ile), (*Morbihan*), arr. de Lorient. Elle forme un canton dont le chef-lieu est le Palais, sur la côte méridionale du Morbihan, d'environ 18 k. (4 l.) de long sur 8 k. (2 l.) de large, à 4 m. (10 l.) S. O. de Vannes, 5 m. (11 l.) O. de Guérande. Long. 14. 33. lat. 47. 17. Le Palais est le chef-lieu de l'île, près la citadelle. Elle a au N. du Palais les roches plates de la pointe de Taillefer, qui a 5 kilom. (1 l. ¼) de long au N., et au N.O. la pointe des Poulains et l'île du même nom, et la basse des Poulains au N. O. de cette petite île : ce sont des rochers couverts d'eau, à 3 k. (⅔ de l.) en mer. Il y a plusieurs petits ports et pointes autour de l'île. Belle-Ile a un port qui s'ouvre entre deux rochers, et ne peut être abordé que par des bateaux de pêcheurs. La rade même est très-dangereuse, et les vaisseaux qui y viennent mouiller en venant de l'Inde, ou à leur retour de l'Amérique, n'osent point s'y arrêter. Elle est défendue par une citadelle. Belle-Ile ne forme un canton qu'avec les îles de Honat et Hoédic, toutes deux près d'Auray. Le poisson est excellent : la sardine sur-tout est celui qui procure le plus de bénéfice. Il y a toujours cent soixante chaloupes du port de deux à trois tonneaux, employées tous les ans à cette pêche. On y fait un grand commerce d'huile de sardine : on y récolte beaucoup de blé, avoine, etc.

Belle-Ile, dont l'ancien nom étoit *Guedel*, fut d'abord habitée par des brigands, connus sous la dénomination d'*écumeurs de mer et forbans*, qui devinrent si dangereux au cabotage, qu'on la surnomma l'*Ile des Larrons*. Après la destruction de ces brigands, elle fut habitée par des pêcheurs. Au 9e siècle, elle appartenoit à un comte de Cornouailles. Un comte de Rennes s'en empara, et en fit don à l'abbaye de Redon, dont son frère étoit abbé. Vers l'an 880, Alain, duc de Bretagne, la reprit à ces moines, pour la rendre au comte de Cornouailles, qui en fit don à l'abbaye de Quimperlay. Ces moines conservèrent cette île jusqu'au milieu du 16e siècle, qu'ils demandèrent au roi Charles IX à l'échanger, ne pouvant la défendre contre les brigands et les corsaires. Le maréchal de Retz fut chargé par le roi de

faire cet échange, et mit cette place dans un état de défense contre de petits corsaires. Il l'a fit défricher, cultiver, planter de bois; il y fit élever des bestiaux, et y forma des établissemens qui la rendirent très-commerçante. Elle fut érigée en marquisat-pairie, et le fils aîné du maréchal de Retz en portoit le nom; en 1658, il l'a vendit à Fouquet, surintendant des finances, pour un million trois cent soixante-dix mille livres. Louis XIV en confirma le marché par des lettres patentes. Cette belle acquisition contribua en partie à la perte de Fouquet, par les établissemens et les fortifications qu'il y fit. Lorsqu'il fut arrêté, on se saisit de Belle-Ile, qui quelque temps après fut adjugée à la veuve de Fouquet pour ses reprises. A sa mort, son petit-fils en fit un échange avantageux avec Louis XV, sous la régence du duc d'Orléans, contre les plus beaux domaines de la Normandie et du Languedoc. En 1766 et 1768, le gouvernement appela 78 familles acadiennes; et par un arrêté du conseil-d'Etat, le 12 décembre 1769, les Etats de Bretagne furent autorisés à faire des concessions de 15 à 20 journaux de terrain à chaque famille, tant des nouveaux que des anciens colons, moyennant des redevances en nature, fixées à ⅛ de percée, équivalant à un boisseau de froment, évalué à 3 francs par journal; les concessions ont été confirmées par le gouvernement à la charge de les tenir roturièrement. C'étoit pour attacher les anciens et les nouveaux colons à la commune patrie, qu'il leur avoit été distribué des terres. Les Anglais s'emparèrent de Belle-Ile au mois de juin 1761, et l'ont rendue par le traité de Versailles en 1763.

Cette île est une place de guerre de 2ᵉ classe de la 13ᵉ division militaire, et la résidence d'un commandant, de deux adjudans de place, d'un sous-directeur des fortifications, et de deux capitaines du génie. Le port de cette ville fait partie du 4ᵉ arrondissement maritime, dont le port de Lorient est chef-lieu. Il y a dans ce port un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime; il est la résidence d'un syndic des marins.

Belle-Ile, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, commune de Chelles, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Lagny, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Chelles, 1110. *Bureau de poste* de Lagny.

Belle-Ile-en-Terre, ville, (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, et ch.-l. de cant. sur le Guer, à 18 k. (4 l.) O. de Guingamp, 4 m. (10 l. ½) O. de St.-Brieux, 22 k. (5 lieues) S. de Lannion. Il y a une manufacture de papier située à 1 k. (¼ de l.), et plusieurs mines de plomb aux environs, dont une dite de *quartnoz*, et une autre dans la forêt de Coetanos. *Pop.* 632. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Bellejame, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 2 kilom. (½ l.) O. p. N. de Linas, 11 kilom. (2 l. ¾) E. de Limours, 19 kilom. (4 l. ¼) S. p. E. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Marcoussis, 1354. *Bur. de poste* de Linas.

Bellelay (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, à 3 k. (¾ de l.) S. de St.-Brais, 30 k. (6 l. ¾) de Porentruy, 8 k. (2 l.) O. de Mallerey. Ci-devant célèbre abbaye de Prémontrés, fondée en 1136, dont l'abbé avoit le titre de prélat, et étoit président né des Etats de la principauté de Porentruy. Les religieux y avoient ouvert un pensionnat, où l'on donnoit une éducation pareille à celle des colléges: on y joignoit les exercices du corps, tels que la danse, le maniement des armes. L'acquéreur vient d'y établir une brasserie et une fabrique d'ébauches de montres. *Pop... B. de poste* de Porentruy.

Bellem, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. de Sommerghem, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Nevele, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Waerschoot, 16 k. (3 l. ¾) O. N. O. de Gand. *Pop.* 1249. *Bur. de poste* de Gand.

Bellemacker, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, commune de Naündorff, à 21 k. (4 l. ½) de Thionville, 41 k. (9 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle de Naündorff, 503. *Bur. de p.* de Thionville.

Bellemare, ville (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, commune des Centacres, à 5 m. (12 l.) de Rouen, 83 m. (188 l.) de Paris, 19 kilom. (4 l. ¼) de Dieppe, 4 k. (1 l.) de Longueville. *Pop.* comprise celle des Centacres, 101. *Bur. de poste.*

Bellemois (le). C'étoit un petit pays du Perche, qui tiroit son nom de la ville de Bellesme, qui en étoit la capitale. Ce pays fait partie aujourd'hui du département de l'Orne. (*Voyez* ce département pour les productions du sol, le commerce, l'industrie, etc. du Bellemois.)

Bellemont, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 10 k. (2 l. ½) de Condom, 42 k. (9 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 118. *Bur. de p.* de Condom.

Bellemont, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 29 k. (6 l. ½ d'Auch). *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Bellenave, bourg (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Ebreuil, à 14 k. (3 l. ½) N. O. de Gannat, 4 m. (10 l.) S. S. O. de Moulins, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Montmarault. Dans le terroir de ce village il y a une carrière de marbre. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Gannat.

Bellenborn, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, à 13 kilom. (3 l.) S. d'Annweiler, 5 k. (1 l. ¼) N. de Weissembourg, 10 m. (21 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Weissembourg, département du Bas-Rhin.

Bellencombre, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) de St.-Saen, 15 kilom. (3 l. ½) O. de Neufchâtel, 31 k. (7 l.) N. N. E. de Rouen, situé sur la rive gauche de l'Argue. Outre la paroisse, il y avoit une chapelle dédiée à saint Vimer. *P.* 250. *B. de poste* de St.-Saen.

Bellencourt, v. (*Somme*). *Voyez* Bellancourt.

Belleneuve, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, sur l'Albane, à 18 kilom. (4 l.) de Dijon. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Bellenglise, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Castelet, à 8 k. (2 l.) de St.-Quentin, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Bellengreville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebut, à 11 k. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Caen.

Bellengreville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Envermeu, près la rivière d'Eaulne, à 9 k. (2 l. ¼) de Dieppe, 5 m. (12 l.) de Rouen. *P.* 168. *B. de p.* de Dieppe.

Bellenoix, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, commune de Lamaize, près le Drujon, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* réunie à

Lamaize, 82. *Bur. de p.* de Vésoul.

Bellenord, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 18 k. (4 l.) d'Arnay, 36 kilom. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Sombernon.

Bellenot-St.-Origny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, près la Seine, à 21 k. (4 l. 2/3) de Chatillon, 5 m. (11 l. 2/3) de Dijon. *Pop.* 250. *Bur. de poste* d'Aignay.

Bellenoue, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Mareuil, près le Maillet, ruisseau, à 20 k. (4 l. 1/2) de la Roche-sur-Yon, 34 k. (7 l. 3/4) de Fontenay-le-Peuple, 14 k. (3 l. 1/4) de Luçon. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Luçon.

Bellepanne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Levy, à 5 k. (1 l. 1/4) de Trappes. *Pop.* comprise celle de Levy et dépendances, 328. *Bur. de poste* de Trappes.

Belleperche, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Verdun, commune de Bourret, à 11 k. (2 l. 3/4) de Montech, 19 k. (4 l. 1/4) de Verdun, 5 kilom. (1 l. 1/4) de Castel-Sarrazin. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1143. *Pop.* comprise celle de Bourret, 115. *Bur. de poste* de Montech.

Belle-Perche (Forêt de), (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de St.-Sulpice-les-Feuilles, à 5 k. (1 l. 1/4) N. p. O. de Dorat. Elle a du N. O. au S. E. 5256 mèt. (2700 toises), et du N. E. au S. O. 1550 à 1756 mèt. (8 à 900 t.).

Belleplace, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Villeneuve-St.-Georges, sur l'Yères, à 1 k. (1/4 de l.) S. de Villeneuve-St.-Georges, 11 k. (2 l. 3/4) N. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-St.-Georges, 1189. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Beller, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 8 k. (2 l.) O. de Remagen, 9 kilom. (2 l. 1/4) S. de Bonn, 43 k. (9 l. 3/4) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 41. *Bur. de poste* de Bonn.

Bellerray, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Verdun, sur la Meuse, à 3 k. (2/3 de l.) de Verdun, 4 m. (10 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 164. *B. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Bellerive, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chesne-Thonex, commune de Collonge, près le bord du lac Léman, à 6 k. (1 l. 1/2) N. d'Annemasse, 10 k. (2 l. 1/2) O. S. O. d'Hermance, 10 k. (2 l. 1/2) E. p. N. de Genève. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Genève.

Belle-Roche, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay. *P.*... *Bur. de poste* de Nolay.

Belle-Roche, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Belmont, à 30 k. (6 l. 2/3) de Roanne, 5 m. (11 l.) de Feurs, 14 k. (3 l. 1/4) de Beaujeu. *Popul.* 940. *Bur. de poste* de Beaujeu, dép. du Rhône.

Belles-Croix (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr., cant. et commune d'Etampes, paroisse de St.-Martin-lès-Etampes, à 2 k. (1/2 l.) S. O. d'Etampes. *Populat.* comprise celle d'Etampes..... *Bur. de p.* d'Etampes.

Belleserre, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours, à 15 k. (3 l. 1/2) de Grenade, 34 k. (7 l. 3/4) de Toulouse. *Pop.* 114. *B. de p.* de Beaumont-de-Lomagne.

Belleserre, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne, à 20 k. (4 l. 1/2) de Castres. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Revel, département de la Haute-Garonne.

Bellesme, ville (*Orne*), arr. de Mortagne, et ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l.) E. p. S. d'Alençon, 16 k. (3 l. 3/4) S. de Mortagne, 20 k. (4 l. 1/2) de Nogent-le-Rotrou, 16 m. (36 l.) O. S. O. de Paris. Long. 18. 13. lat. 48. 22. En 1725, cette ville prétendoit être aussi la capitale du Perche: elle l'étoit du moins anciennement. Elle est située au sud d'une grande forêt du même nom. On la regardoit comme une des plus fortes places de la France. La situation, en effet, en est très-avantageuse. Elle a soutenu plusieurs siéges, dont la plupart ont été levés. Le roi saint Louis s'en empara, en 1228, après 15 jours d'attaques réitérées. On y a trouvé des antiquités qui prouvent qu'il y avoit dans la forêt voisine un temple dédié à Vénus, et un autre aux Dieux Infernaux. Il y a dans la forêt que nous venons de citer quelques sources d'eaux minérales estimées, mais que l'on n'a pas su mettre en réputation; ce qui, par conséquent, attire peu d'étrangers. Cette ville fait commerce de canevas et de toiles pour serviettes. L'exploitation des bois de Bellesme, dont on fabrique du merrain pour les vignobles environnans, fait le principal et presque l'unique commerce de cette ville. Il y a des mines de fer dans la forêt de Bellesme. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *P.* 2868. *Bur. de poste.*

Bellestein (Château de), (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. et commune de Bitche, à 6 k. (1 l. 1/2) S. E. de Bitche, 31 kilom. (7 l.) E. p. S. de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Bitche et dépendances, 2481. *B. de p.* de Bitche.

Belle-Tanche, v. (la), (*Moselle*), arr. et cant. 2e de Metz, commune de Grigy, à 3 k. (2/3 de l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Grigy, 144.

Belleu, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, à 2 k. (1/2 l.) de Soissons, 30 k. (6 l. 3/4) de Laon. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Soissons.

Belleuse, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, à 24 k. (5 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Breteuil.

Bellevaivre (Forêt de), (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Frêne-St.-Mamez, près la Saone, à 6 k. (1 l. 1/2) E. p. N. de Gray, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Vésoul. Elle a 13626 mèt. (7200 t.) de long sur 3501 mèt. (1800 t.) de large.

Bellevaux, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Bouillon, à 6 kilom. (1 l. 1/2) N. p. E. de Bouillon, 9 k. (2 l. 1/4) O. p. S. de Bertrix, 29 k. (6 l. 1/2) E. N. E. de Mézières. Cette commune dépendoit du ci-devant duché de Bouillon. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Bouillon.

Bellevaux, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, à 3 k. (3/4 de l.) N. O. de Lullin, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Thonon, 36 k. (8 l.) E. p. S. de Genève. *P.* 905. *B. de p.* de Thonon.

Bellevaux, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, commune d'Abon, à 7 k. (1 l. 3/4) de Moulins. Il y avoit une abbaye commendataire de Prémontrés. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

Bellevaux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. des Neuves-Granges, près l'Oignon, à 25 kilom. (5 l. 1/2) de Vésoul. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1199. *Pop.* réunie à celle des Neuves-Granges, 208. *Bur. de p.* de Rioz.

Bellevaux-lès-Cirey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, commune de Cirey, à 5 kilom. (1 l. 1/4) S. p. O. de Rioz. *Pop.* comprise celle de Cirey et dépendances, 278. *Bur. de poste* de Rioz.

Bellevesvre,

Bellevesvre, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, sur la côte, près la Brêne, à 27 k. (6 l.) N. E. de Louhans, 7 m. (16 l. ½) N. E. de Mâcon, 27 k. (6 l.) O. de Poligny. C'est le lieu de naissance de Claude-Louis *Mazuyer*, homme de loi, député du département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, décapité à Paris le 29 ventose an 2 (20 mars 1794), âgé de 34 ans. *P.* 423. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Bellevesvre (Forêt de), (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Fresne, à 10 k. (2 l. ½) de Gray. Elle a 13 k. (3 l.) de long sur 4 k. (1 l.) de large.

Belleville, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. du Chêne, à 11 k. (2 l. ¾) de Grand-Pré, 37 kilom. (8 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 272. *Bur. de p.* de Buzancy.

Belleville, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, à 24 k. (5 l. ½) de Nogent, 23 k. (5 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Belleville, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Leray, à 20 k. (4 l. ½) de Sancerre, 6 m. (13 l.) de Bourges. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Cosne, dép. de la Nièvre.

Belleville (*Haute-Garonne*). *Voyez* Valesvilles.

Belleville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, canton de Domèvre, près la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 15 kilom. (3 l. ½) de Nancy. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson. *R. de p. aux chev.*

Belleville, v. (*Meuse*,) arr. de Verdun, cant. de Charny, près de la Meuse, à 2 k. (½ l.) de Verdun, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Verdun.

Belleville, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de St.-Jean-de-Maurienne, commune de Montrond, à 9 k. (2 l. ¼) S. de St.-Jean-de-Maurienne, 5 m. (10 l. ¾) S. p. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Montrond, 433. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Belleville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Auxy, commune de Rougefay, à 19 kilom. (4 l. ¼) de St.-Pol, 4 m. (10 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Rougefay, 188. *B. de p.* de Frévent.

Belleville, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Paris, 2 kilom. (½ l.) S. O. de Pantin, 6 k. (1 l. ½) S. E. de St.-Denis. Ce village, qui a porté précédemment les noms de *Savie* et de *Poitronville*, est à une très-petite distance des barrières de Paris. Situé sur un mont très-élevé, il domine cette grande ville et présente le coup-d'œil le plus étonnant qu'on puisse imaginer. C'est sans doute cette heureuse situation qui a fait construire tant de jolies maisons de campagne, où les gens aisés de Paris se retirent dans la belle saison. Ce village n'est pas fort ancien; car en 1540 il n'y avoit point encore d'église. Celle qu'on y voit aujourd'hui n'a été bâtie que vers le milieu du 16ᵉ siècle. Il y avoit un couvent du Tiers-Ordre de saint François, qui fut fondé par Jean *Bordier*, argentier du roi. *Pop.* 2864. *Bur. de p.* de Paris.

Belleville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 25 k. (5 l. ¾) de Dieppe, 31 kilom. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Tostes.

Belleville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Gomets-le-Châtel, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Limours, 11 k. (2 l. ¾) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gomets-le-Châtel, 403. *Bur. de p.* de Limours.

Belleville, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Beauvoir, à 23 k. (5 l. ⅓) de Niort. On récolte beaucoup de vins rouges excellens dans le terroir de ce village. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Niort.

Belleville, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. du Poiré-sur-la-Roche-sur-Yon, à 11 kilom. (2 l. ¾) N. de la Roche-sur-Yon, 6 m. (13 l. ½) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Leger. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Belleville-sur-Mer, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, près de l'Océan, à 6 k. (1 l. ½) de Dieppe, 6 m. (13 l.) de Rouen. *P.* 300. *B. de p.* de Dieppe.

Belleville-sur-Saone, ville (*Rhône*), arr. de Villefranche, et ch.-l. de cant., près de la Saone, à 36 k. (8 l.) N. de Lyon, 13 k. (3 l.) N. de Villefranche, 22 k. (5 l.) S. de Mâcon. Long. 22. 16. lat. 45. 5. Cette ville est fort jolie; les dehors en sont agréables. Il y avoit une abbaye commendataire de chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, fondée vers le milieu du 12ᵉ siècle. On a établi une manufacture d'étoffes de coton brochées; une autre de mousselines avec des filatures. On y trouve plusieurs manufactures de toiles de différentes qualités. On y fait commerce de vins. *Pop.* 1536. *Bur. de p.*

Bellevue, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, commune de Leuze, à 4 k. (1 l.) N. p. O. d'Aubenton, 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. de Vervins. *P.* comprise celle de Leuze, 230. *Bureau de poste* d'Aubenton. *Rel. de p. aux chev.*

Bellevue, v. (*Léman*), arr. de Genève, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* . . *Bur. de p.* de Genève.

Bellevue, v. (*Orne*), arr. de Mortagne. Il y a une verrerie. *Bur. de poste* de Mortagne.

Bellevue, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, commune d'Erneuville, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Marche, 8 k. (2 l.) de la Roche. *Pop.* comprise celle d'Erneuville, 179. *Bur. de poste* de Marche. *Rel. de p. aux chev.*

Bellevue (*Seine-et-Oise*), Maison de plaisance, entre St.-Cloud et Meudon, qui appartenoit au roi; il l'avoit donnée à mesd. de France, tantes du roi Louis XVI. Cette maison renfermoit des objets précieux. Sa position est des plus agréables. Ce fut madame de Pompadour qui fit bâtir Bellevue. Les travaux ont commencé le 30 juillet 1748; on les avoit poussés avec tant de vivacité, que le grand bâtiment, les terrasses et les jardins furent terminés au mois de novembre 1750.

Bellevue, v. (*Seine et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune d'Ormoy-la-Rivière, à 2 k. (½ l.) S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Ormoy-la-Rivière, 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bellevue-les-Bains, ci-devant Bourbon-Lancy, ville (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, et ch.-l. de cant., près la Loire, à 33 kilom. (7 l. ½) E. de Moulins, 6 m. (13 l.) S. O. d'Autun, 9 m. (20 l.) N. O. de Mâcon, 31 m. (69 l.) S. E. de Paris. Long. 21. 26. lat. 46. 37. Cette ville est sur le penchant d'une montagne. On la divise en trois parties. La première, appelée *la ville*, n'est séparée de la seconde, connue sous le nom de *Château*, que par un fossé; et la troisième est le faubourg de St.-Léger, où sont les bains dont on parlera plus bas. Cette ville avoit trois paroisses, un couvent de Capucins, un d'Ursulines, deux prieurés, dont l'un étoit habité par des Bénédictins de l'Ordre de Cluny, fondé l'an 1030

par *Anseau*, sire de Bourbon, et l'autre par des Augustins. Il y a deux hôpitaux, l'un pour les malades de la ville, l'autre pour les étrangers qui vont y prendre les eaux. Ces eaux minérales sont claires, très-légères, et tellement sans odeur, qu'on en peut faire du pain : les fontaines qui donnent ces eaux, sont situées dans une cour carrée ; elles sont dans le petit faubourg de St.-Léger, au-dessous d'un rocher escarpé, d'où sort la source de ces eaux. Elles étoient déja en réputation du temps des Romains; ce que l'on reconnoît par les restes des édifices, et les statues de marbre blanc. Tout étoit dans le plus grand désordre depuis long-temps. En 1580, Henri III fit tout rétablir. Mais les troubles de la Ligue firent cesser les travaux, qui furent repris sous Henri IV, et sous Louis XIV, vers l'an 1680. Les fontaines et les bains furent remis en état. Il y a actuellement cinq bains, de deux desquels on a retiré des monumens antiques fort précieux, entr'autres une statue entière, qui a été transportée à Paris, et beaucoup de médailles d'or, d'argent et de bronze. Les fontaines sont au nombre de sept. La principale s'appelle la *Grande Limbe*; une autre la fontaine de *la Reine*, parce que Marie de Lorraine, femme d'Henri III, en fit usage. La première de ces fontaines est très-chaude : on en boit cependant l'eau, un instant après qu'elle est sortie de sa source, sans qu'elle brûle les lèvres, et elle n'est pas chaude dans l'estomac. En général, ces eaux n'ont ni goût ni odeur ; mais elles sont sulfureuses, bitumineuses, mêlées de sel marin et de nitre : elles raffermissent les nerfs débilités, et soulagent les personnes attaquées de rhumatismes. *P.* 2623. *Bur. de poste.*

Bellevue-sur-Saone *ou* St.-Symphorien, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Belle-Défense, ci-devant St.-Jean-de-Losne. *Voyez* St.-Symphorien.

Belley, ville (*Ain*), ch.-l. d'arrondissement et de cant., à 5 kilom. (1 l. ¼) N. du Rhône, 7 m. (15 l.) E. de Lyon, 6 m. (14 l.) S. O. de Genève, 6 m. (14 l.) S. E. de Bourg, 46 m. (109 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 20. lat. 45. 43. Belley est agréablement située près du Rhône et du Foran, entre deux coteaux, dans un pays très-fertile. C'étoit le siége d'un évêché qui étoit du 5ᵉ siècle et qui ne rapportoit que 8000 l. de rente. Mais cet évêché donnoit à l'évêque la qualité de prince du St.-Empire, et celle de seigneur de la ville, qui n'avoit qu'une seule paroisse, soumise à l'église cathédrale, dont le chapitre étoit composé de 19 chanoines. Il y avoit aussi plusieurs maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe, Capucins et Cordeliers, Ursulines, Bernardines, Filles de sainte Marie, enfin un séminaire et un collége qui furent agrégés à l'université de Besançon par lettres-patentes enregistrées aux parlemens de Bourgogne et de Franche-Comté.

L'histoire assure que cette ville a été connue du temps des Romains, et qu'elle fut brûlée et détruite par *Attila* en 1385, et que ce fut Amédée VIII, duc de Savoie, qui la fit rétablir. Plusieurs saints ont été évêques à Belley. On y vit, principalement au milieu du 12ᵉ siècle, saint *Antelme*, de la famille de Migin, noble illustré en Savoie ; il édifia tellement l'empereur Frédéric *Barberousse* par sa piété, que ce monarque lui donna un diplôme, qui déclara saint Antelme et ses successeurs princes du St.-Empire, et seigneurs de la ville de Belley, avec le droit de faire battre monnoie. Son corps ne fut découvert qu'au 17ᵉ siècle par Jean de *Passalaigue*, évêque de Belley, qui faisoit rebâtir la tour du clocher. On assure que son corps étoit encore sans corruption. Il fut placé dans une châsse, où on le révéroit dans la cathédrale.

Belley a une manufacture de garats pour indiennes, de guinées fines et de mousselines, qui se débitent à Lyon et à Avignon. Il y a aussi une tannerie.

Cette ville a vu naître Honoré *Fabri*, jésuite. On a de lui : *De Plantis, de generatione Animalium, et de Homine*, Paris 1666, *in*-8°. *Physique en latin*, Lyon 1669, 4 vol. *in*-4°., etc. Professeur de philosophie et mathématicien, né en 1607.

Il y a à Belley un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts et un receveur particulier. *P.* 4025. *B. de p.*

Belley, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, à 4 k. (1 l.) de Troyes. *Pop.* 145. *B. de p.* de Troyes.

Belleydoux, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. d'Oyonnax, près la Semine, à 18 k. (4 l.) de Nantua, 43 k. (9 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Nantua.

Belleymas, v. (*Dordogne*), arrondis. de Bergerac, cant. de Montagnac-la-Crempse, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bergerac, 28 k. (6 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Bergerac.

Bellheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, près la Whirbach, à 6 k. (1 l. ½) O. de Germersheim, 11 k. (2 l. ¾) E.S.E. de Landau, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* 1442. *Bur. de poste* de Landau, département du Bas-Rhin.

Bellicourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Castelet, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 5 m. (11 l. ¾) de Laon. *Pop.* 840. *Bur. de p.* de Castelet. *Rel. de p. aux chev.*

Bellième, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Billième.

Bellière (la), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de la Haye-Pesnel, près la Tanaise, à 15 kilom. (3 l. ½) d'Avranches, 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop.* 277. *Bur. de p.* de la Haye-Pesnel.

Bellière (la), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, près la Cance, à 13 k. (3 l.) d'Argentan, 23 k. (5 l. ¼) d'Alençon. *P.* 498. *Bur. de poste* de Mortrée.

Bellière (la), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges, sur l'Epte, à 15 kilom. (3 l. ½) de Gournay, 40 k. (9 l.) de Rouen. *P.* 96. *B. de p.* de Forges.

Belligaona (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 13 kilom. (3 l.) S. S. O. de Mauléon. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Bellignat, v. (*Ain*), arr. de Nantua, canton d'Oyonnax, près l'Ange, à 9 k. (2 l. ¼) de Nantua, 31 k. (7 l.) de Bourg. Il y a, sur un ruisseau, une usine à scier le bois. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Nantua.

Bellioné, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, cant. de Varades, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Ancenis, 5 m. (11 l.) de Nantes. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* de Varades.

Bellignies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, près du Hongnau, à 13 k. (3 l.) du Quesnoy, 5 m. (11 l.) de Douay. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Bavay.

Bellinghe, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Halle, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. N. de Halle, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. d'Enghien, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Bruxelles. Il

y avoit autrefois un prieuré de chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, nommé *Catimpré*. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Halle.

Bellinghoven, v. (*Roër*), arr. de Crévelt, cant. d'Erkelens. *P.* 119.

Bellino, ville (*Stura*), arr. de Saluces, cant. de San-Peyre, à la droite de la Vraitæ, commandée par le fort de Castel Delfino, à 5 m. (11 l. ⅓) S. O. de Saluces. *P.* 1159. *Bur. de poste* de Saluces.

Belliolle (la), v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Villeneuve-sur-Vanne, à 15 k. (3 l. ⅓) de Sens, 5 m. (12 l.) d'Auxerre. *Pop.* 243. *Bur. de p.* de Cheroy.

Belloc, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Mirepoix, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Pamiers, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Limoux, 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. de Chalabre. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Belloc, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, commune de Betchat, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Girons, 15 k. (3 l. ⅓) de St.-Lizier. *Pop.* comprise celle de Betchat, 1010. *Bureau de poste* de St.-Girons.

Belloc, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 6 kilom. (1 l. ⅓) de Mirande, 24 k. (5 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 428. *Bur. de p.* de Mirande.

Belloc, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisance, sur l'Adour, à 22 k. (5 l.) de Nogaro, 5 m. (10 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 251. *Bur. de p.* de Plaisance.

Belloc, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres, commune d'Escource, à 22 k. (5 l.) de Lhispothey, 5 m. (11 l.) de Mont-de-Marsan, 20 kilom. (4 l. ⅓) de Sabres. *Pop.* comprise celle d'Escource, 900. *B. de p.* de Lhispothey.

Belloc, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, commune de Conat, à 5 k. (1 l. ¼) de Prades, 4 m. (10 l. ⅓) de Perpignan. *Pop.* réunie à Conat, 319. *Bur. de poste* de Prades.

Belloc (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrondissement de Bagnères, cant. de Mauléon, à 9 k. (2 lieues ⅓) S. O. de Mauléon. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Bellocq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sallies, sur le Gave de Pau, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orthez, 5 m. (11 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 976. *Bur. de poste* d'Orthez.

Bellon, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, canton d'Aubeterre, à 29 k. (6 l. ⅓) de Barbezieux, 32 k. (8 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de la Grolle.

Bellone, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, à 20 k. (4 l. ⅓) d'Arras. *P.* 110. *B. de p.* de Douay.

Bellongue (Vallée de), (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à l'O. de Castillon, le long de l'Aubouigane. Elle a environ 8 k. (2 l.) de long.

Bellons, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette, commune de Fours, à 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Barcelonette, 15 k. (3 l. ⅓) E. p. N. d'Allos. *Pop.* comprise celle de Fours, 470. *Bureau de poste* de Barcelonette.

Bellot, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, sur le Petit-Morin, à 32 k. (7 l. ⅓) de Rosoy, 6 m. (13 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Rebais.

Bellou, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, à 18 k. (4 l.) de Lisieux, 5 m. (11 l.) de Caen. *P.* 348. *B. de p.* de Lisieux.

Bellou, v. (*Orne*). *Voyez* Belou-sous-Regmalar.

Bellou-au-Houlme, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de St.-Gervais-de-Messey, à 19 k. (4 l. ¼) de Domfront, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 3600. *Bur. de p.* d'Argentan.

Bellou-le-Trichard, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. du Theil, à 11 k. (2 l. ¾) de Bellesme, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 716. *Bur. de poste* de Bellesme.

Bellouet, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, à 16 k. (3 l. ⅔) de Lisieux, 5 m. (10 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Lisieux.

Belloy, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ressons, à 18 k. (4 l.) de Compiègne, 42 k. (9 l. ⅓) de Beauvais. On y fait commerce de bonneterie. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Compiègne.

Belloy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, à 13 k. (3 l.) de Gonesse, 37 k. (8 l. ⅓) de Versailles. Son territoire consiste principalement en terres labourables. L'église est très-ancienne. M. Camus de Pont-Carré étoit seigneur de Belloy, avec le chapitre de Paris. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Luzarches.

Belloy, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, commune de Friville, à 20 k. (4 l. ⅓) d'Abbeville, 6 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Friville, 1227. *Bur. de poste* d'Eu, département de la Seine-Inférieure.

Belloy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 6 k. (1 l. ⅓) de Péronne, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Berry, 390. *Bur. de p.* de Péronne.

Belloy-sur-Somme, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 13 k. (3 l.) d'Amiens. *Pop.* 688. *Bur. de poste* de Picquigny.

Belloy-St.-Léonard, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, à 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 325. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Bellozanne, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 8 k. (2 l.) de Gournay, 31 k. (7 l.) de Rouen. Il y avoit une abbaye commendataire de Prémontrés, fondée en 1198. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de Gournay.

Belluire, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 4 k. (1 l.) de Pons, 24 k. (5 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* comprise celle de St.-Seurin-de-Clerbize, 164. *Bur. de poste* de Pons.

Belmatte (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon, à 16 k. (3 l. ⅔) E. de Die. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Belmagny, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 15 k. (3 l. ⅓) de Béfort, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Béfort.

Belmenil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 25 k. (5 l. ¾) de Dieppe, 38 k. (8 l. ⅓) de Rouen. *Pop.* 270. *Bur. de poste* d'Omonville.

Belmont, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Virieu-le-Grand, près de la Serre, à 14 k. (3 l. ¼) de Belley, 5 m. (11 l.) de Bourg. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Belley.

Belmont (le), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de Foix. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de St.-Paul, coule au N. p. E., puis à l'O., passe au N. de St.-Paul, et va au N. N. O. se rendre dans l'Arriège, à 14 k. (3 l. ⅓) N. O. de sa source.

Belmont, ville (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, et ch.-l. de canton, sur l'Alrance, à 15 k. (3 l. ⅓) S. O. de Vabres, 20 k. (4 l. ⅓) S. O. de

St.-Afrique, 6 m. (14 l.) S. de Rhodez. Il y avoit un chapitre. *P.* 1450. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Belmont, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel, à 14 k. (3 l. ½) de Baume, 25 k. (5 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 139. *B. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Belmont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, sur le Ton, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Virton, 16 k. (3 l. ¾) O. N. O. de Longwy, 43 k. (9 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 310. *Bur. de poste* d'Arlon.

Belmont, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, près du Ient, à 11 k. (2 l. ¾) de la Tour-du-Pin, 43 k. (9 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Belmont, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, près la forêt de Chaux et la Louvre, rivière, à 11 l. (2 l. ⅔) de Dole, 39 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 420. *B. de poste* de Dole.

Belmont, ville (*Loire*), arr. de Roanne, et ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) N. E. de Roanne, 6 m. (13 l.) N. O. de Lyon, 13 k. (3 l.) E. de Charlieu. *P.* 2440. *B. de p.* de Roanne.

Belmont, v. (*Lot*), arr. de Cahors, canton d'Albenque, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Albenque. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Cahors.

Belmont, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Bretenoux, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Céré, 6 m. (13 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Belmont, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. et commune de Bussières, près du Saulon, rivière, à 22 k. (5 l.) de Langres, 5 m. (11 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* comprise celle de Bussières, 1520. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Belmont ou Bellemont, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de St.-Genix, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Pont de Beauvoisin, 16 k. (3 l. ¾) O. de Chambéry, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de St.-Genix. *Pop.* comprise celle de Tramonex, 1100. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Belmont, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, près la Chergoutte, à 27 k. (6 l.) de Benfelden, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *P.* 428. *Bur. de poste* de Barr.

Belmont, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche, 14 k. (3 l. ⅓) de Lyon. *Pop.* 129. *Bur. de poste* d'Anse.

Belmont, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Luxeuil, à 9 k. (2 l. ⅓) de Luxeuil, 32 k. (7 l. ⅓) de Vésoul. *P.* 163. *B. de p.* de Lure.

Belmont, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Brouvelieures, à 3 k. (⅔ de l.) de Bruyères, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *P.* 421. *B. de p.* de Bruyères.

Belmont, v. (*Vosges*), arr. de Darney, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 3 k. (⅔ de l.) de Darney, 36 k. (8 l.) d'Épinal. *P.* 207. *Bur. de poste* de Darney.

Belmont-sur-Vair, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 19 k. (4 l. ⅓) de Neufchâteau, 40 k. (9 l.) d'Épinal. *P.* 225. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Belmont-Tramonex, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Pont-de-Beauvoisin, à 16 k. (3 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Tramonex, 1100. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Belmontels, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. et commune de Salvaignac, à 8 k. (2 l.) N. O. de Rabasteins, 15 k. (3 l. ½) O. de Gaillac, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Salvaignac. *Pop.* comprise celle de Salvaignac et dépendances, 1159. *Bur. de poste* de Rabasteins.

Belmontet, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Montclar, à 10 k. (2 l. ½) de Montauban, 5 m. (12 l. ½) de Cahors. *Pop.* 286. *B. de poste* de Montauban.

Belmontet, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, à 11 k. (2 l. ¾) de Lauzerte, 24 k. (5 l. ½) de Cahors. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Beloeil, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Quevaucamp, à 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de Peruwels, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Leuze, 18 k. (4 l.) N. O. de Mons. *Pop.* 1684. *Bur. de poste* de Nord-Libre, dép. du Nord.

Belon, v. (*Manche*), à 6 k. (1 l. ½) de Villedieu. *Voyez* N.-D.-de Beslon.

Belonce (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous. Sa source au pied des Rouges-d'Espalunguères, à 16 k. (3 l. ⅔) S. p. O. d'Accous, coule au N. N. E., et se rend dans le Gave d'Aspe, à 7 k. (1 l. ⅔) N. N. E. de sa source.

Belou-sous-Regmalard, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Regmalard, près de l'Huine, à 15 k. (3 l. ½) de Bellesme, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *P.* 891. *B. de poste* de Regmalard.

Belpech, ville (*Aude*), arr. de Castelnaudary, ch.-l. de cant., près de la Vixiège, à 22 k. (5 l.) S. O. de Castelnaudary, 5 m. (11 l.) O. de Carcassonne, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Pamiers. *Pop.* 2072. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Belpech, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, près l'Aveyron, à 22 k (5 l.) de Villefranche, 6 m. (12 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 217. *B. de p.* de St.-Antonin.

Belpech, v. (*Haute-Garonne*). *Voy.* Betpouech.

Belpech ou Beaupuy, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. (3[e]) de Toulouse, à 9 k. (2 l. ½) de Toulouse. *P.* 190. *Bur. de poste* de Grizolles.

Belpraon, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Delemont, cant. de Moutiers, à 4 k. (1 l.) E. de Moutiers, 7 k. (1 l. ⅔) S. E. de Delemont, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Porentruy. *Pop.* 56. *Bur. de poste* de St.-Imier.

Belping, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinca, commune de Prunet, à 18 k. (4 l.) de Prades, 27 k. (6 l.) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Prunet, 273. *Bur. de p.* de Perpignan.

Belrain, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, près l'Aire, à 18 k. (4 l.) de St.-Mihiel, 14 k. (3 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Belregard, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, près l'Argence-la-Vive, à 6 k. (1 l. ½) de Mur-de-Barrez, 5 m. (12 l.) de Rhodez. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Belrupt, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Verdun, à 4 k. (1 l.) de Verdun, 4 m. (10 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Belrupt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Darney, sur la la côte, près la Saone, à 3 k. (⅔ de l.) de Darney, 28 k. (6 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 350. *B. de p.* de Darney.

Belsauve, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, commune de Bostmoros, à 10 k. (2 l. ½) de Bourganeuf, 18 k. (4 l.) de Guéret. *Pop.* comprise celle de Bostmoros, 454. *B. de p.* de Bourganeuf.

Belsteckel, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, com-

mune de Friederichsthal, à 10 kil. (2 l. ½) d'Ottweiler, 7 k. (1 l. ¾) de Neukirchen, 6 m. (14 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Friederichsthal et de Hunerfeld, 133.

Beltheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 4 m. (10 l.) N. E. de Creutznach, 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Castellaun, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Simmeren. *Pop.* comprise celle de Franckweiler, 378. *Bur. de poste* de Creutznach.

Belus, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade, à 13 k. (3 l.) de Dax, 6 m. (13 l. ½) de Mont-de-Marsan. *P.* 581. *B. de p.* de Dax.

Beluy (Montagne de), (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Malaucenne, à 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Malaucenne. Elle a de l'E. à l'O. 9 k. (2 l. ½) de long.

Belval, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Buzancy, 22 k. (5 l.) E. N. E. de Vouziers. *Pop....* *Bur. de poste* de Buzancy.

Belval, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Mézières, près la Sormonne, à 6 k. (1 l. ½) de Charleville. *P.* 180. *Bur. de poste* de Mézières.

Belval, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Cérizy-la-Salle, près la Soulle, à 6 k. (1 l. ½) de Coutances. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Coutances.

Belval, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 10 k. (2 l. ½) d'Epinay, 41 k. (9 l. ½) de Châlons. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Dormans.

Belval, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yvre, à 18 k. (4 l.) de Ste.-Menéhould, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Belval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, commune de Troisvaux, près la forêt de St.-Pol, à 4 k. (1 l.) de St.-Pol, 33 k. (7 l. ½) d'Arra. *P.* comprise celle de Troisvaux, 232. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Belval, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, commune de Brailly, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Brailly et Cornehotte, 488. *Bur. de poste* d'Auxy.

Belval, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Senones, à 1 k. (¼ de l.) N. du Puy, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Senones. Il dépendoit de la principauté de Salm. *Popul.* 333. *Bur. de poste* de Raon-l'Étape.

Belvaux, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Soleuvre, 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. d'Esch-sur-l'Alzette, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Luxembourg. *Pop...* *Bur. de poste* de Luxembourg.

Belveau, v. (*Ourthe*), arrond. et cant. de Malmédy, à 6 k. (1 l. ½) E. de Stavelot, 4 k. (1 l.) S. p. O. de Malmédy, 41 k. (9 l. ¼) S. E. de Liége. *Pop.* 456. *Bur. de p.* de Spa.

Belvedere, v. (*Alpes-Marit.*) arr. de Nice, cant. de Roccabilière. *Pop.* 745. *Bur. de poste* d'Utelle.

Belvedere, v. (*Liamone*), arrondissement et caut. de Sartène, à 10 k. (2 l. ½) de Sartène, 36 k. (8 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 89.

Belvedere, ville (*Marengo*), arr. de Casale, sur une montagne, à 40 k. (9 l.) S. O. de Casale. *P.* 650.

Belvedere, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Alais, commune de Chamarande, au bout du parc de Chamarande, à 2 k. (½ l.) N. p. E. d'Etrechy, 8 k. (2 l.) N. p. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chamarande, 335. *Bur. de p.* d'Etrechy.

Belvedere, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, sur une montagne, presque à la source d'un torrent qui tombe dans la Réa, à 31 k. (7 l.) S. d'Albe. *Pop.* 530.

Belverne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 13 kil. (3 l.) S. E. de Lure, 18 k. (4 l.) de Montbéliard. *P.* 274. *Bur. de p.* de Lure.

Belves, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, commune de Casseneuil, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Ste.-Livrade, 13 k. (3 l.) N. O. de Villeneuve-d'Agen, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Cancon. *Pop.* comprise celle de Casseneuil et dépendances, 2789. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Belvez, ville (*Dordogne*), arr. de Sarlat, ch.-l. de cant., à 22 kilom. (5 l.) S. O. de Sarlat, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Périgueux, 52 m. (119 l.) S. S. O. de Paris. Il y a une tannerie et un tribunal de commerce. *Pop.* 1798. *Bur. de poste* de Sarlat.

Belveze, v. (*Aude*), arr. de Limoux, caut. d'Alaigne, à 13 kilom. (3 l.) de Limoux, 23 k. (5 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 335. *B. de p.* de Limoux.

Belvezé, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. et commune de St.-Chély, à 18 k. (4 l.) de St.-Geniez, 4 m. (10 l. ½) de Rhodez. *Pop.* réunie à Saint-Chely, à Aubrac, à Estaing et au Pouget. *Bur. de poste* d'Espalion.

Belveze, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Castillon, à 16 k. (3 l. ¾) de Libourne, 43 k. (9 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 425. *Bur. de p.* de Castillon.

Belveze, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 8 kil. (2 l.) de Lauzerte, 30 k. (6 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Belvezet, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Lussan, sur la Seynes, à 8 k. (2 l.) d'Uzès, 28 k. (6 l. ½) de Nimes. *P.* 300. *B. de p.* d'Uzès.

Belvezet, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, près du Chassezac, à 21 k. (4 l. ¾) de Villefort, 20 k. (4 l. ½) de Mende. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Villefort.

Belviannes, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Quillan, sur l'Aude, à 3 k. (⅔ de l.) de Quillan, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Quillan.

Belvis, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 8 k. (2 l.) de Quillau, 4 m. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de la Peyre et la Malairede, 651. *Bur. de poste* de Quillan.

Belvoir, bourg (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Clerval, à 19 k. (4 l. ½) de Baume, 4 m. (10 l.) de Besançon. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Belz, bourg (*Morbihan*), arr. de Lorient, chef-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) d'Auray, 31 k. (7 l.) de Vannes. *P.* 1247. *B. de p.* d'Auray.

Belzergue, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Campagnac, commune de Saint-Saturnin, à 8 k. (2 l.) de St.-Geniez, 4 k. (1 l.) de Campagnac, 37 kil. (8 l. ¼) de Milhau. *Pop.* comprise celle de St.-Saturnin, 1250. *Bur. de poste* de Saint-Geniez.

Bemajour, rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de St.-Girons, coule au N., puis à l'E. p. N., et se rend dans le Salat, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Bemecourt, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant de Breteuil, près de la forêt de Breteuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Verneuil, 28 k. (6 l. ½) d'Evreux. Il y a plusieurs manufactu-

res de clouterie et de ferronnerie. *P.* 895. *Bur. de poste* de Verneuil.

Bémelen, village (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meersen, à 4 k. (1 l.) S. E. de Maëstricht. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Bémont, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, à 15 k. (3 l. ½) de Vervins, 5 m. (10 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 560. *Bur. de p.* d'Aubenton.

Bémont, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelegier, à 27 k. (6 l.) de Porentruy. *Pop.* 623. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bénac, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 16 k. (3 l. ¾) de Tarascon, 6 k. (1 l. ½) de Foix. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Foix.

Bénac (*Ille-et-Vilaine*). *Voy.* Renac.

Bénac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, sur la Lechez, à 9 k. (2 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 807. *Bur. de poste* de Tarbes.

Benafort *ou* Bennafort, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, commune de Figanière. *Pop*... *Bur. de p.* de Draguignan. *V.* Bennafort.

Benagues, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers, près l'Arriège, à 21 k. (4 l. ¾) de Mirepoix, 24 k. (5 l. ½) de Tarascon, 5 k. (1 l. ¼) de Pamiers. *Pop.* 236. *Bur. de p.* de Pamiers.

Benainvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Morainvilliers, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Poissy, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Morainvilliers, 595. *Bur. de poste* de Poissy.

Benais, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lave-Canet, à 22 k. (5 l.) de Tarascon, 19 k. (4 l. ¼) de Mirepoix. *Pop.* 311. *Bur. de p.* de Mirepoix.

Benais, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Bourgueil, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Langeais, 37 k. (8 l. ¼) de Tours, 4 k. (1 l.) de Bourgueil. *Pop.* 1500. *Bur. de p.* de Bourgueil.

Benaize, v. (*Indre*). *Voyez* St.-Hilaire-de-Benaise.

Benajon, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, canton de Réalmont, commune de Denat, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. E. d'Alby, 6 k. (1 l. ½) N. de Réalmont. *Pop.* comprise celle de Denat, 334. *Bur. de p.* d'Alby.

Benamenil, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud-est de Lunéville, près la Vézouze, à 13 k. (3 l.) de Lunéville, 39 k. (8 l. ¾) de Nancy, 10 k. (2 l. ½) O. de Blamont. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Lunéville. *Relai de poste aux chev.*

Benarville-Putot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 25 k. (5 l. ¾) de Montivilliers, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Fauville.

Benasque (Port de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 27 k. (6 l.) S. p. E. d'Arreau, à la frontière.

Benassay, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de Vouillé, à la source de la Boivre, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Lusignan, 22 k. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 1357. *B. de p.* de Lusignan.

Benaste (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. et canton de Saint-Jean-d'Angely, à 8 k. (2 l.) de St.-Jean-d'Angely, 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Benaste (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton de Legé, à 16 k. (3 l. ¾) de Machecoul, 30 k. (6 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 376. *Bur. de p.* de Machecoul.

Benat (Mont de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Bormes, près de la pointe de la grande Calanque, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de Bormes. Il a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Benat (Calanque et Pointe de), (*Var*), arr. de Toulon, entre la pointe de la grande Calanque et la pointe du Pradeau, à 4 k. (1 l.) E. de l'île de Bregançon.

Benatre, v. (*Calvados*). *Voy.* Boisbenatre.

Benaudet *ou* Banaudet (le), rivière (*Finistère*), arr. et cant. de Châteaulin. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Châteaulin, coule au S. et se rend dans le Benaudet à Quimper, à 18 kil. (4 l.) de sa source.

Benauges. C'étoit un petit pays fort peuplé du ci-devant Bordelois en Guyenne. La ville de Cadillac en étoit le chef-lieu. Cette contrée est située le long de la rive droite de la Garonne. Il peut avoir 22 k. (5 l.) de long sur autant de large. Il est bien cultivé; on y recueille du blé, du vin et des fruits. Ce pays fait partie du département de la Gironde, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions, au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Benaven *ou* Gaspard-Benaven, (*Aveyron*), arr. de Mur-de-Barrez, cant. de Ste.-Geneviève, à 8 kilom. (2 l.) de Mur-de-Barrez, 5 myr. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Mur-de-Barrez.

Benay, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, à 8 kilom. (2 l.) de St.-Quentin, 32 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Saint-Quentin.

Benay, v. (*Corrèze*), arrond. de Brives, canton de Lubersac, sur la haute Vesère, à 13 k. (3 l.) d'Uzerche, 37 k. (8 l. ⅓) de Tulle. *Pop.* 823. *Bur. de p.* d'Uzerche.

Bend, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler. *Pop.* . . .

Bendorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton de Ferette, à la source de la petite Largue, à 15 kil. (3 l. ½) d'Altkirch, 7 m. (14 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Huningue.

Bené, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-ouest d'Angers, commune de Juigné, à 8 k. (2 l.) N. p. O. d'Angers. *Pop.* . . . *B. de p.* d'Angers.

Bene, ville (*Stura*), arr. de Savigliano, ch.-lieu de canton, dans la plaine, sur le chemin de Cuneo à Cherasco, sur un ruisseau de même nom, à 18 k. (4 l.) E. de Savigliano, 13 k. (3 l.) S. de Cherasco, 22 k. (5 l.) N. O. de Mondovi. Elle est jolie et bien située: il y avoit deux églises et trois couvens. *Popul.* 5020. *Bur. de poste* de Fossan.

Bene (Bealeradi), branche de rivière faisant partie de la réunion de plusieurs ruisseaux du département de la Stura. Elle passe à Bene, et, se divisant en deux branches, l'une tombe dans la Bealeradi Cherasco, et l'autre dans la Mondalavia.

Beneauville-la-Campagne, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, à 14 k. (3 l. ¼) de Caen. *Pop.* 144. *B. de p.* de Caen.

Beneche (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caussade, commune de Réalville, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. p. O. de Caussade, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Montauban. *Population*, comprise celle de Réalville, 2500. *Bureau de poste* de Caussade.

Bénéfice. Sous la monarchie, c'étoit un office ecclésiastique auquel étoit annexé un revenu certain. Il y en avoit de deux espèces, les *séculiers* et les *réguliers*. Les premiers étoient affectés aux clercs non engagés dans la

vie monastique. C'étoient les évêchés, les canonicats, les abbayes en commande, les prieurés, les cures et les chapelles. Les *réguliers*, comme les abbayes en titre, et les offices claustraux auxquels il y avoit des revenus attachés, ne pouvoient être possédés que par des *religieux*. Parmi les séculiers on distinguoit les bénéfices à *charge d'ames*, dont les pourvus étoient tenus de résider et d'aller au chœur, et les bénéfices *simples* qui n'y obligeoient pas, tels que les abbayes, les prieurés, les chapelles, chargés seulement de quelques messes. Tout bénéficier devoit être regnicole ou naturalisé. La nomination aux archevêchés, évêchés et abbayes, appartenoit au roi. La plupart des autres bénéfices se conféroient en vertu du droit de patronage laïc ou ecclésiastique, par résignation ou permutation. Plusieurs étoient affectés aux gradués. Les professeurs septénaires de l'université de Paris l'emportoient sur tous les gradués pour ceux qui venoient à vaquer aux mois de janvier et de juillet. Les fruits d'un bénéfice après la mort du titulaire se divisoient entre ses héritiers et le successeur, à proportion du temps. L'origine des bénéfices venoit de ce qu'anciennement les évêques donnoient quelquefois aux ecclésiastiques qui avoient long-temps servi, une portion des biens de l'église pour en jouir pendant un certain nombre d'années; ce qui ressembloit aux concessions de terres faites par les Empereurs aux soldats romains en récompense de leurs services.

Benejac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près de l'Agoin, à 16 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 1192. *Bur. de poste* de Pau.

Benerville, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Pont-l'Evêque, près de la mer, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Pont-l'Evêque, 34 k. (7 l. ¾) de Caen. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Tonques.

Benesse, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, à 6 k. (1 l. ½) de Dax, 5 m. (11 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Dax.

Benesse-en-Marenne, village (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Vincent de Tirosse, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Dax, 8 m. (16 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Dax.

Benest, v. (*Charente*), arr. de Confolens, canton de Champagne-Mouton, à 16 k. (3 l. ¾) de Confolens, 5 m. (11 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 1400. *Bur. de p.* de Confolens.

Benestroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton d'Alberstorff, à 10 k. (2 l. ½) de Dieuze, 5 m. (11 l.) de Nancy. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Dieuze.

Benet, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Romain de Benet.

Benet, bourg (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Maillezay, à 13 k. (3 l.) N. O. de Niort, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Fontenay-le-Peuple, 10 k. (2 l. ½) E. de Maillezay. Il y a plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays. *Pop.* 2007. *Bur. de p.* de Fontenay-le-Peuple.

Beneter *ou* Beneterie, village (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Clairefontaine, près de la forêt des Ivelines, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Rambouillet, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Dourdan, 25 k. (5 l. ¾) N. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Clairefontaine, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Benette (la), v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Fretois, commune de Villeselve, à 13 k. (3 l.) de Noyon, 7 m. (17 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Villeselve, 455. *Bureau de poste* de Guiscard.

Beneuvre, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Recey-sur-Ource, à 33 k. (7 l. ½) de Chatillon, 42 kilom. (9 l. ½) de Dijon. *Pop.* 291. *B. de p.* d'Aignay-le-Duc.

Benevello, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Bassolasco, au sommet d'une haute colline, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Albe. *Pop.* réunie à celle de Borgomale, 764. *Bur. de poste* d'Asti.

Benevent, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Orpierre, commune de Nossages, à 14 k. (3 l. ¼) de Serres, 39 k. (8 l. ¾) de Gap. *Pop.* comprise celle de Nossages, 90. *Bur. de poste* de Serres.

Benevent, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gap. *Pop.* comprise celle de Charbillac, 595. *Bur. de poste* de Gap.

Benevent, ville (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) O. de Guéret, 22 k. (5 l.) N. N. O. de Bourganeuf, 18 k. (4 l.) S. E. de la Souterraine. Il y avoit une abbaye commendataire de Génovéfains de l'Ordre de saint Augustin, fondée en 1048, qui rapportoit à son abbé 10,000 fr. *Pop.* 1077. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Benevesche *ou* Beurneveseïn, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 7 k. (1 l. ⅔) de Porentruy. *Pop.* 224. *Bureau de poste* de Porentruy.

Beneville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 14 k. (3 l. ¼) de Cany, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Doudeville.

Beney, village (*Meuse*). *Voyez* Benney.

Benfelden, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, ch.-l. de cant., sur l'Ile, à 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Schelestat, 27 k. (6 l.) S. S. O. de Strasbourg, 44 m. (100 l.) E. p. S. de Paris. Long. 25. 15. lat. 48. 14. Le tabac est très-cultivé dans ce canton: on y rompte quatorze fabriques et trois moulins à tabac, huit à préparer le chanvre, une fabrique de bas au métier, une brasserie, deux manufactures de chandelles, quatre teintureries, quatre tuileries et briqueteries, deux corderies, et deux poteries de terre, où l'on emploie d'excellente argile du pays, et une taillanderie. A 4 k. (1 l.) de cette ville se trouve un puits découvert, au 10ᵉ siècle, par Adalric: il a environ 4 mèt. (12 p.) de profondeur; il est assez ample et défendu des injures de l'air par une couverture: l'eau n'en tarit jamais. On y a pratiqué une pompe par le moyen de laquelle on élève l'eau, qui coule ensuite dans les canaux de bois pour se rendre de là dans les bains qu'on y a construits, et qu'on appelle les *Bains de Holzbad*. *Pop.* 1309. *Bur. de poste.*

Bengen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 6 k. (1 l. ½) de Remagen, 4 kilom. (1 l.) N. p. E. d'Ahrwiller, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 231.

Bengy-sur-Craon, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Baugy, près la source du Craon, à 28 k. (6 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 898. *Bur. de poste* de Villequiers.

Benhen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, commune de Leymen, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. d'Huningue, 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Altkirch. *Pop.* comprise celle de Leymen, 846. *Bureau de poste* d'Huningue.

Benic, v. (*Côtes-du-Nord*), arr.

de St.-Brieux, cant. de Lanvollon, commune d'Etables, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Brieux, 11 k. (2 l. ¾) de Lanvollon. Il y a une fabrique de fil, et on y pêche de la morue. *Pop.* comprise celle d'Etables, 3455. *Bur. de poste* de St.-Brieux.

Benicourt, v. (*Meurthe*), à 10 k. (2 l. ½) de Pont-à-Mousson. *Pop...* *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

Benifontaine, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, à 14 k. (3 l. ½) de Béthune, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Carvin.

Beniguet (Pointe et Roche de), (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Sarzeau, à 4 k. (1 l.) S. de Sarzeau. Elle a à l'O. la pointe Saint-Jacques, et à l'E. celle de Bocarvi et l'anse de Sucinto, qui a 5 k. (1 l. ¼) de large, et a au S. E. l'île ou roc des Demoiselles.

Benin, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, commune de Viller, à 8 k. (2 l.) S. E. de Fauquemont, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Viller, 346. *Bureau de poste* de Fauquemont.

Bening, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, canton de St.-Avold, à 10 kil. (2 l. ½) de Saint-Avold, *Pop.* 240. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Bening, v. (*Moselle*). *Voyez* Benningen.

Bénissons-Dieu v. (*Loire*, arr. et canton de Roanne, commune de Briennon, sur le Sernet, à 4 k. (1 l.) de la rive gauche de la Loire, 13 k. (3 l.) N. de Roanne. Il y avoit dans ce village une abbaye régulière de Filles de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux. Cette abbaye, qui valoit 12,000 fr., fut fondée en 1138 : elle fut d'abord occupée par des Bernardins. Claude de Nérestang, son premier abbé, la permuta avec Françoise de Nérestang, sa sœur, abbesse de Megemont dans la ci-devant Auvergne. Cette translation se fit en 1612. *Pop.* comprise celle de Briennon, 800. *Bureau de poste* de Roanne.

Benivay, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, sur l'Aigue-Mars, à 7 k. (1 l. ¾) de Nions, 8 m. (16 l. ¾) de Valence. *Pop.* comprise celle de Beauvoisin, 175. *Bur. de poste* du Buis.

Benizhof, (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Spire, près et dépendant de la commune d'Otterstadt, à 7 k. (1 l. ¾) de Spire, 13 k. (3 l.) de Manheim, 8 myriam. (16 l.) de Mayence.

Benna, v. (*Sésia*), arr. de Bielle, cant. de Candelo, au pied d'une colline et sur un ruisseau qui se jette dans le Cervo, à 8 k. (2 l.) S. E. de Bielle. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Bielle.

Bennafort, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, commune de Figanière, à 8 k. (2 l.) N. du Muy, 7 k. (1 l. ¾) E. de Draguignan, 13 k. (3 l.) O. de Fayence. On voit à Bennafort des pierres à fusil colorées et approchant du jaspe : les unes sont blanches et rouges, les autres blanches et violettes; on y voit encore un granit blanc assez beau, et une mine de fer. *Pop.* comprise celle de Figanière, 1254. *Bur. de poste* de Draguignan.

Benne (la), v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Vincent-de-Tirosse, à 32 k. (7 l. ¼) de Dax, 8 m. (18 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées.

Bennecourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de la Villeneuve-en-Chevrie, sur la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) de Mantes, 5 m. (11 l.) de Versailles. Il y a trois pressoirs pour le vin qu'on y récolte. *Pop.* 937. *Bur. de p.* de Bonnières.

Benneret, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, à 13 k. (3 l.) de Lisieux, 5 m. (12 l. ¼) de Caen. *Pop.* 197. *Bureau de poste* d'Orbec.

Bennerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Limours, à 2 k. (½ l.) N. E. de Limours, 15 k. (3 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Limours, 750. *B. de p.* de Limours.

Bennes, v. (*Yonne*), arrondis. d'Auxerre, cant. de Chablis, à 10 k. (2 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Chablis.

Benney, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 9 k. (2 l. ⅓) de Vezelize, 20 k. (4 l. ½) de Nancy. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Vezelize.

Benney (la Forêt de), (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué. Elle a 7402 mèt. (3800 t.) de long sur 2917 mèt. (1500 t.) de large.

Benney, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigueulles-lès-Hatton-Châtel, à 22 k. (5 l.) de St.-Mihiel, 5 m. (12 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Bennhausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 6 kilom. (1 l. ½) N. de Kirchheim-Boland, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Goelheim, 4 m. (10 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Worms.

Benningen, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Rorbach, à 13 k. (3 l.) de Bitche, 8 m. (17 l. ½) de Metz. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de Bitche.

Beno (Ile), (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de Perros-Guirec, à 16 k. (3 l. ¾) de Lannion, 7 k. (1 l. ¾) de Perros-Guirec. *Bur. de poste* de Lannion.

Benoissey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, à 10 kil. (2 l. ½) de Semur, 6 m. (12 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Montbard.

Benoittevaux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, commune de Busson, à 19 k. (4 l. ½) S. de Joinville, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Blain, 29 k. (6 l. ½) N. p. E. de Chaumont. *Pop.* comprise celle de Busson, 177. *Bur. de poste* de Joinville.

Benoitevaux, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, dans des bois, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Mihiel, 28 k. (6 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 37. *Bur. de p.* de St.-Mihiel.

Benoitville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. des Pieux, près de la Dielette, à 16 kil. (3 l. ¾) de Cherbourg, 6 m. (13 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Benon, bourg (*Charente-Infér.*), arr. de Rochefort, cant. de Surgères, à 27 k. (6 l.) E. de la Rochelle, 5 m. (12 l.) N. p. E. de Saintes, 10 k. (2 l. ½) O. de Mauzé, 32 k. (7 l. ¼) N. N. E. de Rochefort. *Pop.* 919. *Bur. de p.* de Surgères.

Benon (Forêt de), (*Charente-Inférieure*), arrond. de Rochefort, cant. de Surgères, à l'E. et près de Benon. Elle a du N. N. O. au S. S. E. 11676 mèt. (6000 t.), et du S. O. au N. E. 2334 mèt. (1200 t.).

Benon, v. (*Gironde*). *Voyez* Notre-Dame de Benon.

Benon (Forêt du), (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 3 k. (¾ de l.) E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 4400 mèt. (2200 t.), et du N. au S. 1400 mèt. (700 toises).

Benon (la), montagne (*Basses-Pyrénées*),

Pyrénées), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à 24 k. (5 l. ½) S. S. O. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long.

Benonce, v. (*Ain*), arr. de St.-Rambert, cant. de l'Huis, à 13 k. (3 l.) de Saint-Rambert, 4 m. (10 l. ½) de Bourg. *Pop.* 509. *Bur. de poste* d'Amberieux.

Benonville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Douvres, près l'Orne, à 8 kil. (2 l.) de Caen. *Pop.* 246. *B. de p.* de Fécamp.

Benonville, v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Criquetot, près l'Océan, à 19 k. (4 l. ¼) de Montivilliers, 7 m. (15 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 294. *Bureau de poste* d'Omonville.

Benovie (la), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. des Matelles. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. E. des Matelles, coule à l'E., et se rend dans la Vidourle, à 16 k. (3 l. ¾) de sa source.

Benque, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, sur la Nère, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Gaudens, 6 m. (12 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Martres.

Benque, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Lupiac, à 9 k. (2 l. ¼) de Vic-sur-Losse, 9 k. (2 l. ¼) d'Aignan, 30 k. (6 l. ¾) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Lupiac et dépendances, 1058. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Benqué, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 10 k. (2 l. ½) de Bagnères, 23 k. (5 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Bagnères de Bigorre.

Benque (le Pont de), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton et commune de Fousseret, sur la Louge, à 9 k. (2 l. ½) de Rieux, 5 m. (10 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Fousseret, 1407. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Benque-Dessous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, commune de Benque-Dessus, sur Leaune, à 36 k. (8 l.) de Saint-Gaudens, 12 m. (25 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Benque-Dessus, 164. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Benque-Dessus, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, sur Leaune, à 36 k. (8 l.) de Saint-Gaudens, 12 m. (25 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Benque-Dessous, 164. *Bureau de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Benquet, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 6 k. (1 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de St.-Christophe, 1251. *B. de p.* de Mont-de-Marsan.

Bensa, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, à 14 k. (3 l. ¼) de Mirepoix. *Pop.*.... *Bureau de poste* de Mirepoix.

Benste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près l'Agoin, à 14 k. (3 l. ¼) de Pau. *Pop.* 483. *Bur. de poste* de Pau.

Bental, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 25 k. (5 l. ⅔) de Beaume, 5 m. (12 l.) de Besançon. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Bentayou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Vic, département des Hautes-Pyrénées.

Benting, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, commune de Heckling. *P.* comprise celle de Heckling, 249. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Benusse, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton de Boussière, à 14 k. (3 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 42. *Bur. de poste* de St.-Vit.

Benwyr, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Keysersberg, à 7 k. (1 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Colmar.

Beny, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Coligny, à 13 k. (3 l.) de Bourg. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Bourg.

Beny-Bocage (le), bourg (*Calvados*), arr. de Vire, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ⅔) N. de Vire, 4 m. (10 l.) S. E. de Caen, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Vassy. C'étoit anciennement une baronnie ; elle fut érigée en marquisat en 1593, en faveur de Pierre d'Harcourt, qui transmit ce titre à ses descendans. *Pop.* 745. *Bur. de poste* de Vire.

Beny-sur-Mer, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 13 k. (3 l.) N. de Caen, 20 kilom. (4 l. ½) E. de Bayeux, 4 k. (1 l.) S. E. de Ranville. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Caen.

Benzweiler, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmern, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Simmern, 9 k. (2 l. ¼) O. de Bacharach, 4 m. (10 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Bergenhausen, 232.

Beolare v. (*Pô*), arrondiss. de Suse, cant. d'Oulx, au pied d'une montagne, sur un ruisseau, à 39 k. (8 l. ¾) S. O. de Suse. *Pop.* 789. *Bur. de poste* de Suse.

Beon, v. (*Ain*), arr. de Belley, caut. de Champagne, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Belley, 6 m. (12 l. ¾) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Luirieux, 492. *B. de p.* de Belley.

Beon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Bielle, commune d'Aost, sur le Gave d'Ossau, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Oléron, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. Il y a une forge près de ce village. *Pop.* comprise celle d'Aost, 468. *Bur. de poste* d'Oléron.

Beon, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, à 5 k. (1 l. ⅓) de Joinville, 25 k. (5 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Joigny.

Beons (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Etienne-en-Devoluy. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Saint-Etienne, coule au S., et se rend dans la Buech, à 13 k. (3 l.) S. de sa source.

Beons (le), rivière (*Drôme*), arrond. de Die, canton de la Motte-Chalançon. Sa source, à 15 kilom. (3 l. ½) O. de Valdrome, coule au N. p. E., et se rend dans la Drôme, à l'O. de Luc, à 16 k. (3 l. ⅔) S. p. E. de Die.

Beost, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Laruns, près le Gave d'Ossau, à 27 k. (6 l.) d'Oléron, 33 k. (7 l. ½) de Pau. Près de ce village, du côté d'Assouste, il y a une carrière de très-bonne ardoise. Les montagnes de Beost fournissent les mines suivantes : 1°. au quartier appelé *Fournateig*, de la mine de cuivre d'un jaune pâle, mêlée avec de l'ocre martial et du vert de montagne : la gangue en est quartzeuse. 2°. Au quartier appelé *Lombré*, de la mine de fer spathique, d'un gris fauve, et de la mine de fer en chaux brune et solide : celle-ci ressemble un peu à des scories. 3°. Au quartier de *Lalout*, de la mine de cuivre d'un jaune pâle. 4°. Enfin, au quartier appelé *Gadost*, de la mine de plomb à petites facettes, avec gangue spathique. Cette mine de plomb, qui paroît avoir été attaquée par les anciens, est souvent parsemée de petits grains pyriteux. *Pop.* 366. *Bur. de poste* d'Oléron.

Bequerel, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Boiry-Bequerel.

Bequet, village (*Eure*), à 5 k. (1 l. ¼) de Lieurey. *Pop*... *Bur. de poste* de Lieurey. *Voy*. la Chapelle-Bequet.

Bequet, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* St.-Crespin-du-Bequet.

Bequigny, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Bohain, à 23 k. (5 l. ¼) de Saint-Quentin, 5 m. (11 l. ½) de Laon. *Pop*. 174. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Bequigny, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 6 k. (1 l. ½) de Montdidier, 32 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop*. 246. *Bur. de poste* de Montdidier.

Bequin, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, commune de Montesquieu, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de Port-Sainte-Marie, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Nérac, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Lavardac. *Pop*. comprise celle de Montesquieu, 1262. *B. de p.* de Port-Ste.-Marie.

Bequincourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, à 8 kil. (2 l.) de Péronne, 37 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop*. 203. *Bur. de poste* de Péronne.

Bequinelle, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Bohain, commune de Bequigny, à 23 kil. (5 l. ¼) N. p. E. de Saint-Quentin. *Pop*. comprise celle de Bequigny et dépendances, 174. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Berange (la), riv. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. de Restinilières, coule au S. p. E., et se rend dans l'étang de Mauguio, à 18 k. (4 l.) S. E. de sa source.

Berangeville-la-Campagne, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neubourg, à 13 k. (3 l.) de Louviers, 10 k. (2 l. ½) d'Evreux. *Pop*. 284. *Bur. de poste* de Louviers.

Berangeville-la-Rivière, v. (*Eure*), arr. et cant. (sud) d'Evreux, sur l'Iton, à 5 k. (1 l. ¼) d'Evreux. *P*. 154. *B. de p.* d'Evreux.

Beranzy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, commune de Musson, à 7 k. (1 l. ¾) de Longwy. *Pop*. comprise celle de Musson, 772. *B. de p.* de Longwy, dép. de la Moselle.

Berat, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, près la Touch, à 14 k. (3 l. ⅓) de Muret, 32 k. (7 l. ⅓) de Toulouse. *Pop*. 596. *Bur. de poste* de Noé.

Beraut, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 4 k. (1 l.) de Condom, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop*. 402. *Bur. de poste* de Condom.

Beraute, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, commune de Licharre, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Mauléon. *Pop*. comprise celle de Licharre, 348. *B. de p.* de Mauléon.

Berberust, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 8 k. (2 l.) d'Argelès, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop*. 101. *Bur. de poste* de Lourde.

Berbezit, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 16 k. (3 l. ¾) de Brioude, 34 k. (7 l. ¾) du Puy. *Pop*. 194. *Bur. de poste* de Brioude.

Berbières, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sarlat, 4 myr. (10 l. ½) de Périgueux. *Pop*. 486. *Bur. de poste* de Sarlat.

Berborn, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virneburg. *Pop*. 70.

Berbourg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, à 21 k. (4 l. ¾) N. p. O. de Grevenmacheren, 8 k. (2 l.) S. d'Echternach, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Luxembourg. *Pop*. 420. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berbrouck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. d'Herk, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. d'Herk, 11 k. (2 l. ¾) O. d'Hasselt, 37 k. (8 l. ¼) O. p. N. de Maëstricht. *Pop*. 260. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Berca (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Bielle. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Bercagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, commune de Moussy, à 8 k. (2 l.) E. p. E. de Magny, 5 k. (1 l. ¼) S. de Marines, 18 k. (4 l.) N. O. de Pontoise. *Pop*. comprise celle de Moussy, 97. *B. de poste* de Magny.

Bercenay-en-Othe, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Estissac, sur le Lancre, à 19 k. (4 l. ¼) d'Ervy, 18 k. (4 l.) de Troyes. *Pop*. 410. *Bur. de poste* d'Estissac.

Bercenay-le-Hayer, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, sur le Lorrain, à 19 k. (4 l. ¼) de Nogent, 36 k. (8 l.) de Troyes. *Pop*. 262. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Berche, v. (*Doubs*, arr. de St.-Hippolyte, cant. de Pont-de-Roide, près le Doubs, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l. ⅔) de Besançon. *Pop*. 121. *Bur. de poste* de Montbéliard, dép. du Haut-Rhin.

Berchem, v. (*Forêts*), arr. et cant. S. de Luxembourg, près l'Alzette, à 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Hesperange, 11 k. (2 l. ¾) N. E. d'Esch-sur-l'Alzette, 7 k. (1 l. ¾) de Luxembourg. *Pop*. 101. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berchem, bourg (*Deux-Nèthes*), arrond. et cant. d'Anvers, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Wilryck, 3 k. (¾ de l.) S. E. de l'Escaut, 3 k. (¾ de l.) S. p. E. d'Anvers. *Pop*. 1526. *Bur. de poste* d'Anvers.

Berchem-St.-Laurent, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Lennick-St.-Martin. *Voyez* St.-Laurent-Berchem.

Bercheres, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, près la Vesgre, à 18 k. (4 l.) de Dreux, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop*. 479. *Bur. de poste* de Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Bercheres, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, commune de Pontault, à 30 k. (6 l. ⅔) de Melun, 22 k. (5 l.) de Paris. Il y avoit une chapelle. Ce lieu est connu depuis le règne de *Louis-le-Gros*. Cette seigneurie appartenoit à la maison d'Armaillé. *Pop*. comprise celle de Pontault, 417. *Bur. de poste* de Tournans.

Bercheres-la-Maingot (St.-Pierre de), v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. N. de Chartres, à 9 k. (2 l. ⅓) de Chartres. *P*. 322. *B. de p.* de Chartres.

Bercheres-l'Evêque, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. S. de Chartres, à 7 k. (1 l. ¾) de Chartres. *Pop*. 600. *Bur. de p.* de Chartres.

Berck ou Bergh, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Eupen, commune d'Eynatten, à 26 k. (5 l. ¾) de Spa, 8 k. (2 l.) d'Eupen, 28 k. (6 l. ¼) de Malmédy. *Pop*. comprise celle d'Eynatten, 807. *Bur. de poste* de Spa.

Berck-sur-Mer, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil-sur-Mer, à 13 k. (3 l.) de Montreuil, 8 m. (19 l. ¼) d'Arras. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Valery-sur-Somme, 2e arrondissement maritime. *Pop*. 984. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-Mer.

Berckem, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Anderlecht, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. d'Anderlecht, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Vilvorde, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Bruxelles. Il y a quatre brasseries, trois genièvreries, deux tanneries, une fabrique de potasse et une de tabac. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Berckem, bourg (*Escaut*), arr. et cant. (1er) d'Audenarde, près l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Renaix, 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Avelghem, 33 k. (7 l. ½) S. p. O. de Gand. *Pop.* 1122. *Bur. de poste* d'Audenarde.

Berclau, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Cambrins. *Pop.* comprise celle de Billy-Berclau, 1092. *Bur. de poste* de la Bassée, dép. du Nord.

Bercloux, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-d'Angely, 16 k. (3 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Bercoul, v. (*Pyrénées-Orientales*). *V.* Corneilla-del-Vercol.

Bercy, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton, près la Seine, à 8 k. (2 l.) de Bourg-Égalité, 3 k. (¾ de l.) de Paris. C'est un endroit charmant par quantité de belles maisons de plaisance, entr'autres le château, qui a été bâti par Louis *Leveau*, célèbre architecte. Le parc est terminé par une superbe terrasse sur le bord de la Seine; les dessins du parc sont du fameux Le Nôtre. Il y a à Bercy une manufacture d'indiennes, de vitriol, une raffinerie de sucre, et des tanneries. Bercy est l'entrepôt général des vins pour la consommation de Paris. *Pop.* 1665. *Bur. de poste* de Paris.

Berder (Ile de), (*Morbihan*), arr. et cant. O. de Vannes, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. Vannes. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Vannes.

Berdhuis, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Nacé, à 13 k. (3 l.) de Bellesme, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *P.* 618. *B. de p.* de Nogent-le-Rotrou, dép. d'Eure-et-Loire.

Berdin (la), rivière (*Sarthe*), arr. du Mons, cant. de Sillé-le-Guillaume. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Sillé, coule au S., et se jette dans la Vesgre, à 6 k. (1 l. ½) de sa source, près Tennie.

Berdorf, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Echternach, 18 k. (4 l.) S. E. de Vianden, 29 k. (6 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 458. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Berdoues, v. (*Gers*). *Voyez* Lasserre-Berdouès.

Berre, v. (*Loire-Inférieure*), arr., cant. et commune de Château-Briant, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Château-Briant. *Pop.* comprise celle de Château-Briant, 3,384. *Bur. de poste* de Château-Briant.

Bere (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 13 k. (3 l.) S. S. O. d'Oléron. Elle a de l'O. p. N. à l'E. p. S. 2 k. (½ l.) de long. Il y a une mine de cuivre.

Beregelle, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton d'Aignan, à 8 k. (2 l.) de Nogaro, 42 kilom. (9 l. ½) d'Auch. *P.* 71. *B. de p.* de Nogaro.

Bereheux, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Sibret, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Neufchâteau, 18 k. (4 l.) S. O. de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Jusseret, 203. *Bureau de poste* de Bastogne.

Bereillac, v. (*Haute-Garonne*), *Pop*.... *Bur. de poste* de Grisolles.

Bereins, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier-sur-Mognans, à 20 k. (4 l. ½) de Trévoux, 28 k. (6 l. ¼) de Bourg. *P.* 108. *B. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Bereldino, v. (*Forêts*), arr. et cant. S. de Luxembourg, près l'Elfe, à 3 k. (¾ de l.) S. de Bofferdingen, 11 k. (2 l. ¾) O. de Mensdorff, 5 k. (1 l. ¼) N. de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berelle, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Solre-Libre, ci-devant Solre-le-Château, à 15 k. (3 l. ½) d'Avesnes, 8 m. (16 l. ¾) de Douay. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Solre-Libre.

Beren, v. (*Moselle*). *Voyez* Behren.

Berenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 13 k. (3 l.) N. N. O. de Grumbach, 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. d'Oberstein, 6 m. (13 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Berenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Meissenheim, à 18 k. (4 l.) O. p. N. de Meissenheim, 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Oberstein, 7 m. (13 l. ¾) E. de Trèves.

Berenbach *ou* Barenbach, bourg (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Schirbeck, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Molsheim, 31 k. (7 l.) N. E. de St.-Dié. *Pop.* 1532. *Bureau de poste* de Molsheim, département du Bas-Rhin.

Berendrecht, v. (*Deux-Nèthes*). *Voyez* Beirendrecht.

Berenger (le), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source, au pied du col de la Pisse, à 11 k. (2 l. ¾) E. d'Entraigues, coule au S. E., et se rend dans la Bonne, à l'O. de Valjouffrey, à 41 k. (9 l. ⅓) S. E. de Grenoble.

Berenrath, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bruhl, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Bruhl, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Lechenich, 5 m. (11 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Cologne.

Berentzwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Altkirch, 5 m. (12 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 324. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Berenx, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Salliès, près le Gave de Pau, à 6 k. (1 l. ½) d'Orthez, 4 m. (10 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Orthez.

Berenzerhof, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, commune de Differdange, près le village de Belvaux son annexe, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Differdange, 20 k. (4 l. ½) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Differdange et dépendances, 1272. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berereux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près le Gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Oléron, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Navarreins.

Beresheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Mayen, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Mayen, 6 k. (1 l. ½) E. de Montréal, 25 k. (5 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* réunie à Allen, 1451. *Bur. de poste* d'Andernach.

Bereziat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Montrevel, près le Netout, ruisseau, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-de-Vaux, 23 k. (5 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 656. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Berfang, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de St.-Avold, commune de Folchevillers, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de St.-Avold, 32 k. (7 l. ¼) O. p. S. de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Folchevillers et dépendances, 567. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Berfay, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Vibraye, à 8 k.

(2 l.) de St.-Calais, 41 k. (9 l. ¼) du Mans. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de St.-Calais.

Berg *ou* Berich, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, sur la côte, près la Moselle, à 13 k. (3 l.) de Thionville, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *P.* 140. *B. de p.* de Thionville.

Berg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, sur l'Alzette, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Mersch, 8 k. (2 l.) E. N. E. d'Useldange, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Luxembourg. *P.* 354. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Berg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, près la Sire, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Grevenmacheren, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Mensdorff, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berg, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, commune d'Harspelt, annexe de la paroisse de Groscampen, à 7 m. (14 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Harspelt et dépendances, 195. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berg, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Meerssen, à 3 k. (¾ de l.) de Terbleyt, 6 k. (1 l. ½) O. de Fauquemont, 5 k. (1 l. ¼) E. de Maëstricht. *Pop.* 561. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Berg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Lauterbourg, sur le Lauter, à 21 k. (4 l. ⅔) de Weissembourg, 6 m. (12 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Berg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Drulingen, 4 m. (10 l.) O. de Haguenau, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Bouquenom, 8 k. (2 l.) de Sarre-Libre. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Berg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiler, près l'Ahr, ruisseau, à 8 k. (2 l.) O. d'Ahrweiler, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Rhimbach, 4 m. (10 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 80.

Berg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Gemund, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Munster-Eiffel, 41 k. (9 l. ¼) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Duren.

Berg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 6 k. (1 l. ½) O. de Zulpich, 2 k. (½ l.) E. S. E. de Nideggen, 30 k. (6 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Maseyck, dépt. de la Meuse-Inférieure.

Berg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, au bord de la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) O. de Sittard, 31 k. (7 l.) N. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 234.

Berg (Nider), v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Lechenich, près la Nassel, à 2 k. (½ l.) S. de Lechenich, 5 k. (1 l. ¼) N. d'Euskirchen, 4 m. (10 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 190.

Berg, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Budelich, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Neumagen, 28 k. (6 l. ¼) E. p. N. de Trèves. *Pop.* réunie à Liclet, 185.

Berg, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Trèves. *Voy.* Bergh.

Bergamasco, bourg (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur une colline, à 4 k. (1 l.) de la gauche du Belbo, 24 kilomèt. (5 l. ½) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 1200.

Bergamy, v. (*Lot*). *Voyez* Breganty.

Bergbieten, bourg (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasslonne, près le Mehr, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Strasbourg. C'étoit autrefois une petite ville environnée d'une muraille avec un fossé. *Pop.* 606. *B. de poste* de Molsheim.

Bergel, v. (*Roër*). *Voyez* Birgel.

Bergelle, v. (*Gers*). *Voyez* Beregelle.

Bergem, v. (*Forêts*), arr. et cant. S. de Luxembourg, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. d'Hesperange, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Soleuvre, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bergen, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, près la Mense, à 8 k. (2 l.) S. O. de Goch, 22 k. (5 l.) N. O. de Gueldres, 9 m. (20 l. ¾) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Gueldres.

Bergen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Merzig, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Wadern, 28 k. (6 l. ¼) S. de Trèves. *Pop.* réunie à Bergenmuhl, 86. *B. de p.* de Trèves.

Bergen, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Herstein, à 3 kilom. (¾ de l.) O. de Kyrn, 6 myriam. (13 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 295.

Bergenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmern, commune de Benzweiler, à 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Creutznach, 4 k. (1 l.) N. p. E. de Simmern. *Pop.* comprise celle de Benzweiler, 232. *Bur. de poste* de Creutznach.

Berger (Forêt de), (*Indre*), arr. de Châteauroux, canton de Chatillon-sur-Indre, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Chatillon. Elle a 5846 mèt. (1500 tois.) de long sur 2334 (1200) de large.

Bergerac, ville (*Dordogne*), ch.-l. d'arrond. et de canton, dans une grande plaine, sur la Dordogne, à 8 m. (19 l.) E. de Bordeaux, 42 k. (9 l. ½) S. S. O. de Périgueux, 53 m. (120 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 7. lat. 45. Cette ville est la plus vivante de ce département. La quantité d'ouvriers qui y sont employés à fabriquer des ustensiles avec le fer que l'on tire en abondance des forges répandues dans ses environs, y donne une très-grande activité. Sa situation la rendoit autrefois un poste important. Cette place étoit très-forte sous la première race des Valois. Elle soutint un siége mémorable contre les Anglais, qui s'en emparèrent en 1345. Mais Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, la reprit en 1371. Les guerres de religion survinrent, et les habitans de Bergerac, qui avoient embrassé le calvinisme, se révoltèrent en 1561. Leur ville fut prise et reprise différentes fois. Louis XIII s'en étant rendu maître à cette époque, en fit raser les fortifications. Ses environs sont agréables et pittoresques, et sur-tout très-fertiles en vins, eaux-de-vie, châtaignes, grains, pâturages, bois, chanvres et bestiaux. Il y a manufacture d'armes, atelier de salpêtre, 5 tanneries, fabriques de bonneterie à l'aiguille, bas, chapeaux, des faïenceries, papeteries, forges, et une fonderie de canons. On y fait commerce de grains, vins et eaux-de-vie. Les vins de Bergerac passent en partie en Hollande et dans les îles. Les fabriques de cuivre occupent quatre martinets; le papier, sept moulins : ces moulins sont à 1 k. (¼ de l.) de Bergerac.

Cette ville est la patrie de Jean de *Barri*, sieur de la Renaudie, un des chefs de la conjuration d'Amboise; il fut tué à la tête des troupes qu'il commandoit, et ensuite pendu sur le pont d'Amboise, à un gibet, ayant sur le front : *Chef de rebelles*. Le 16 mars 1559, son corps fut porté dans la forêt de Château-Renard, près d'Amboise. — Savinien *Cyrano*,

brave, et auteur : né en 1620, mort en 1655, d'un coup à la tête. Ses ouvrages forment 3 vol. *in*-12. — Armand de *Gontaut*, baron de Biron, grand capitaine, et maréchal de France; mort en 1592 d'un coup de canon au siége d'Epernay, à l'âge de 65 ans. — Charles de *Gontaut*, duc de Biron, fils du précédent, brave guerrier, et maréchal de France, décapité pour intelligence avec la cour d'Espagne contre Henri IV; il vivoit en 1595.

Bergerac est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, de commerce : il y a un conservateur des hypothèques. Cette ville est aussi chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 5e arrondissement. *Pop.* 8569. *Bur. de poste.*

Bergère, v. (*Aube*), arrond. et cant. de Bar-sur-Aube, à 4 k. (1 l.) de Bar, 4 m. (10 l. ¼) de Troyes. *P.* 644. *B. de p.* de Bar-sur-Aube.

Bergères (Ile aux), (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de St.-Florent, à 18 k. (4 l.) N. p. O. de Beaupréau. Cette île est formée par la Loire, près St.-Florent.

Bergères, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, canton de Montmirail, sur le Petit-Morin, à 16 k. (3 l. ⅔) de Sézanne, 6 m. (13 l.) de Châlons. *P.* 330. *B. de p.* de Montmirail.

Bergères, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. des Vertus, à 28 k. (6 l. ¼) de Châlons. On y trouve de la pierre de taille en assez grande quantité. *Pop.* 626. *Bur. de poste* des Vertus.

Bergerhausen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 3 k. (¾ de l.) O. de Kerpen, 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Norvenich, 37 k. (7 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 217. *Bur. de p.* de Cologne.

Bergerie (la), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, commune de Dalem, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Sarre-Libre, 38 k. (8 l. ½) O. p. S. de Thionville, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Bouzonville. *Pop.* comprise celle de Dalem, 353. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bergerie (la), v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Volmunster, commune d'Hottevillers, à 8 k. (2 l.) N. O. de Bitche, 18 k. (4 l.) S. E. de Sarguemines, 6 k. (1 l. ½) S. de Volmunster. *Pop.* comprise celle d'Hottevillers et dépendances, 685. *B. de p.* de Bitche.

Bergerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Souzy, à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Arpajon, 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Souzy et dépendances, 199. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bergeries (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. de Magny, commune de Chaussy, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Magny, 13 k. (3 l.) N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chaussy, 808. *Bur. de poste* de Magny.

Bergeries (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Draveil, près la forêt de Senars, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Villeneuve-St.-Georges, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Draveil, 967. *B. de p.* de Villeneuve-St.-Georges.

Bergermuhl, hameau (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, près et dépendant de la commune de Bergen, à 8 k. (2 l.) de Merzig, 10 k. (2 l. ½) de Wadern, 28 k. (6 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Bergen, 86.

Bergers (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. (nord) de Moûtiers, commune de la côte d'Aime, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Moutiers, 5 k. (1 l. ¼) N. de la Côte-d'Aime. *P.* comprise celle de la Côte-d'Aime et dépendances, 635. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bergesserin, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 23 k. (5 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 407. *B. de p.* de Cluny.

Bergh, v. (*Dyle*), arrondiss. de Bruxelles, cant. de Villevorde, à 1 k. (¼ de l.) S. de Campenhout, 13 k. (3 l.) N. O. de Louvain, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Buxelles. Il y a dans ce village trois brasseries et une genièvrerie. *Pop.* 774. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Bergh, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 2 k. (½ l.) N. E. de Tongres, 8 k. (2 l.) S. de Bilsen, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. *P.* 175. *Bur. de poste* de Tongres.

Berghausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Spire, à 2 k. (½ l.) S. E. de Spire, 7 k. (1 l. ¾) N. de Philipsbourg, 8 m. (16 l. ¾) de Mayence. *Pop... Bur. de poste* de Spire.

Bergheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Rebeauvillé. *Population... Bureau de poste* de Schelestat, département du Haut-Rhin.

Bergheim (Mittel), v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Barr, à 10 k. (2 l. ½) de Benfelden, 30 k. (6 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 936. *Bur. de poste* de Barr.

Bergheim, bourg (*Roër*), arr. de Cologne, et ch.-l. de cant., sur l'Erfft, à 16 k. (3 l. ¾) E. de Juliers, 23 k. (5 l. ¼) S. de Nuys, 38 k. (8 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 469. *Bur. de poste* de Cologne. *Rel. de p. aux chev.*

Bergheim-er-Dorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Bergheim, 39 k. (8 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 200.

Bergheim, v. (*Roër*), arrondiss. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund. *Pop.* 64.

Bergheim, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Pop.* 64.

Berghemerdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 21 k. (4 l. ¾) de Cologne. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de Cologne.

Bergholtz, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Sultz-Guebwiller, près la Fogelbach, à 19 k. (4 l. ¼) de Colmar. *Pop.* comprise celle de Bergholtzell, 699. *Bur. de poste* de Rouffach.

Bergholtzelle, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller, près la Fogelbach, à 19 k. (4 l. ¼) de Colmar. *Pop.* comprise celle de Bergholtz, 699. *B. de p.* de Rouffach.

Bergicourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, sur le ruisseau des Evoissons, à 25 kilom. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 242. *B. de p.* de Poix.

Bergilez, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, sur la Jaar, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Warem, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Kemexhe, 18 k. (4 l.) N. O. de Liége. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Liége.

Bergkirch, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, canton de Drulingen, commune de Berg, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Sarre-Union, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Drulingen, 24 k. (5 l. ½) S. p. E. de Saverne. *Pop.* comprise celle de Berg, 326. *Bur. de poste* de Sarre-Union.

Bergnicourt, v. (*Ardennes*). *Voyez* Bernicourt.

Bergolo, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, sur un torrent, à 20 k. (4 l. ½) S. E. d'Albe. *Pop....*

Bergonée, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, commune de Retijeons, à 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Retijeons, Lugant et Bourriot, 1668. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bergonne, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, à 4 k. (1 l.) d'Issoire, 32 k. (7 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 301. *B. de p.* d'Issoire.

Bergons (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembeye. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Lembeye, coule au N., passe à Madiran, et va se rendre dans l'Adour, à 1 k. (¼ de l.) O. de Riscle.

Bergons (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lus, à 21 k. (4 l. ¾) S. S. E. d'Argelès.

Bergouey, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Sauveur, 31 kilom. (7 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Tartas.

Bergouey, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de Bidache, près la Bidouze, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Palais, 6 m. (13 l.) de Pau. *Pop.* 339. *Bur. de p.* de St.-Palais.

Bergouignan, v. (*Gers*). *Voyez* Vergoignan.

Bergounhous, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Vesins, commune de Segur, à 16 k. (3 l. ¾) de Séverac, 6 k. (1 l. ½) de Vesins, 27 k. (6 l.) de Milhau. *Pop.* comprise celle de Segur, 1600. *Bur. de poste* de Séverac.

Bergrath, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler, à 2 k. (½ l.) S. S. E. d'Eschweiler, 10 k. (2 l. ½) O. de Duren, 13 k. (3 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 384. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Bergrave-Lombeke, v. (*Dyle*). *Voyez* Borq-Grav-Lombeck.

Bergstein, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 4 k. (1 l.) O. de Nideggen, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Duren, 33 k. (5 l. ¼) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 402. *B. de p.* de Duren.

Bergsunden, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Permasenz. *Pop.*... *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bergues, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Nouvion, près la Sambre, à 27 k. (6 l.) de Vervins, 5 m. (11 l. ¾) de Laon. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Guise.

Bergues *ou* Berg-St.-Winox, ville (*Nord*), ch.-l. d'arrondiss. et de cant., sur la Colme, au pied d'une montagne, à 8 k. (2 l.) S. de Dunkerque, 22 k. (5 l.) E. de Gravelines, 8 m. (18 l. ¼) N. O. de Douay, 27 m. (60 l.) N. de Paris. Long. 20. 6. lat. 50. 57. Cette ville est coupée par plusieurs canaux, principalement le quartier St.-Martin; l'enceinte de la ville est une vieille muraille avec plusieurs tours rondes. On y voit quelques ouvrages modernes, de la construction du maréchal de Vauban. Il y avoit l'abbaye de St.-Winox-de-Berg, fondée l'an 900 par *Baudoin-le-Chauve*, comte de Flandre, en l'honneur de St.-Winox, anglais, qui bâtit son premier monastère à Wornehout. Outre l'abbaye Saint-Winox, qui étoit paroisse, il y avoit encore celle de St.-Martin. Le collége des magistrats étoit composé d'un bourgmestre, de quatorze échevins, de deux pensionnaires, quatre greffiers et un receveur. Il y avoit à Bergues une cour féodale, appelée le *Perrau de Berg*, d'où relevoient la vicomté et plusieurs fiefs. Cette ville a un port commode et un canal de 8 k. (2 l.) de longueur, qui conduit directement à la mer, et qui peut porter et recevoir des navires chargés de 300 tonneaux, au moyen d'une grande écluse à l'embouchure du port de Dunkerque. Il y a un vaste emplacement, commode et utile au commerce, qui deviendroit très-important, si Berguès pouvoit obtenir à son gré l'ouverture de cette écluse. Bergues est au centre du canton; ses communications sont faciles par le grand nombre de canaux et de chemins qui y conduisent. Les habitans des villes voisines qui vont s'y approvisionner y trouvent abondamment tous leurs besoins en viande de boucherie, vin, bière, beurre, fromage, blé, sel, épiceries, savon, sucre, toiles, draps et effets d'habillement, cuirs tannés et corroyés, tabac raffiné, etc.; objets que fournissent les manufactures et fabriques en tout genre qui y sont établies. Par suite de la victoire d'Hondschoote, remportée le 9 septembre 1793 par l'armée du Nord, trente mille Anglais, Hessois et coalisés fuyant devant le général Houchard, abandonnèrent le siége de Bergues, et laissèrent à la disposition des Français cinquante-deux pièces de canon et trois cents milliers de poudre.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. Bergues est une place de guerre de 4e classe de la 16e division militaire. *Pop.* 6108. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bergues a Dunkerque (Canal de), (*Nord*). Il prend ses eaux à Bergues, et, suivant une ligne courbe, se rend à Dunkerque, et de là dans la mer dans la principale rade. Il a 10 k. (2 l. ½) de long.

Bergues a Furnes (Canal de), (*Nord*). Il prend ses eaux à Bergues, va à l'E., s'approche des étangs de la Grande-Moers, et, tournant au Nord, va à Furnes en recevant les eaux de la Grande-Moers, à 2 k. (½ l.) de Furnes, par des canaux qui fournissent des eaux à Furnes et au canal de Dunkerque. Il a 22 k. (5 l.) de long.

Bergues a Watten (Canal de), (*Nord*). Il reçoit ses eaux à Bergues, va à l'O., redescend au S., reçoit les eaux de plusieurs ruisseaux, et communique ses eaux à Watten, au canal de St.-Omer, à Gravelines. Il a 24 k. (5 l. ½) de cours.

Berguette, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 22 k. (5 l.) de St.-Omer, 42 k. (9 l. ½) d'Arras. *Pop.* 380. *Bur. de poste* d'Aire.

Bergui, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe. *Pop.* 138. *B. de p.* d'Asti.

Berguineuse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Pol, 42 kil. (9 l. ½) d'Arras. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bergweiler, v. (*Moselle*), à 8 k. (2 l.) de Sarre-Libre. *Pop.*... *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bergweiler, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Wittlich, 20 k. (4 l. ½) O. de Trarbach, 29 k. (6 l. ½) N. N. E. de Trèves. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Trèves.

Bergzabern, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, et ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) N. de Weissembourg, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Landau, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Lauterbourg. On y trouve deux foulons à draps et à bonneterie, une mine de fer en grains et une forge, deux ateliers d'armes, quatorze fabriques de bas au métier, six brasseries, un atelier de chaudronnerie, neuf poteries en terre, vaisselle, etc. trois fabriques de savon, une de tabac, six tuileries ou briqueteries,

deux teintureries, et une corderie. La terre argileuse que l'on tire aux environs est excellente pour la fabrique de terre à pots et ustensiles de ménage, dont il se fait un grand commerce, ainsi que des autres objets manufacturés ci-dessus. Cette ville est la résidence d'un agent particulier de l'administration forestière. *Pop.* 1408. *Bur. de p.* Weissembourg.

Berhem, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, commune de Givroul, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Givroul, 193. *Bur. de poste* de Bastogne.

Berhet, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de la Roche-Derrien, à 11 k. (2 l. ½) de Lannion, 4 m. (10 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 457. *Bur. de p.* de Lannion.

Bérich, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, à 7 k. (1 l. ¾) de Morhange, 41 k. (9 l. ¼ de Metz. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Bérich, v. (*Sarre*). *Voyez* Beurigh.

Bericle (Ile ou Tey de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Arles. Elle est formée par deux bras du Rhône et par la mer, d'une forme triangulaire, à 13 k. (3 l.) O. S. O. des Martigues, 37 kilom. (8 l. ¼) d'Arles. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ¼) de long, et du N. au S. 2 k. (½ l.)

Bérigny, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Lô, 39 k. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Beringen, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Hall, à 1 kil. (¼ de l.) N. de Hall, 15 k. (3 l. ½) S. de Bruxelles, 18 k. (4 l.) N. O. de Braine-la-Lende. Il y a une brasserie et une genièvrerie. Ses productions consistent en grains de toute espèce, prairies et pâturages. *Pop.* comprise celle de Kestergat et la ferme de Thof-teu-berg, 342. *B. de p.* de Hall.

Beringen *ou* Boevingen, village (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Mersch, sur l'Alzette, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Mersch, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Felz, 16 k. (3 l. ¾) N. de Luxembourg. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Beringen, ville (*Meuse-Inférieure*), arro. d'Hasselt, et ch.-l. de canton, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Diest, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Peer, 41 kilom. (9 l. ¼) N. O. de Maëstricht. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Berismenil, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 6 k. (1 l. ½) O. de la Roche, 9 kilom. (2 l. ¼) O. N. O. d'Houffalize, 7 m. (14 l. ¾) E. S. E. de Namur. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Marche.

Berjou, v. (*Orne*), arrond. de Domfront, cant. d'Athis, près le Noireau, à 31 k. (7 l.) de Domfront, 6 m. (14 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Berjouville, v. (*Eure-et-Loire*). *Voyez* Barjouville.

Berkersdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 1 k. (¼ de l.) de Duren. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Duren.

Berlaere, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Zele, à 8 kil. (2 l.) S. de Lokeren, 7 k. (1 l. ¾) O. de Termonde, 20 kil. (4 l. ½) E. p. N. de Gand. *Pop.* 2380. *Bur. de poste* de Termonde.

Berlaereo, b. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Lierre, à 6 k. (1 l. ½) E. de Lierre, 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Malines, 14 kil. (3 l. ¼) O. S. O. d'Herenthals, 21 k. (4 l. ¾) S. E. d'Anvers. *Popul.* 3236. *Bur. de poste* de Lierre.

Berlaimont, bourg (*Nord*), arr. d'Avesnes, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. du Quesnoy, 5 myr. (12 l. ¼) S. O. de Douay. *Pop.* 1550. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Berlan, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. et commune de Roquecourbe, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Castres, 3 k. (¾ de l.) N. E. de Roquecourbe. *Pop.* comprise celle de Roquecourbe, 1433. *B. de poste* de Castres.

Berlancourt, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Sains, à 11 k. (2 l. ¾) de Vervins, 25 kilomèt. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Marle.

Berlancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Fretoy, sur la côte près la Vorse, à 10 kilom. (2 l. ½) de Noyon, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Guiscard.

Berland (le), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Melle, coule au S. O., puis à l'E., et se rend dans la Beronne, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Melle.

Berlangenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Baumholder, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Birkenfeld, 5 m. (11 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Zinckweiler, 124.

Berlats, v. (*Tarn*). *Voy.* St.-Amans-de-Berlats.

Berle, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. d'Esch-sur-Sure, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Wiltz, 4 m. (10 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop*... *B. de p.* de Bastogne.

Berleghem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Maria-Hoorebéke, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Maria-Hoorebéke, 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Oosterzeele, 16 k. (3 l. ¾) S. de Gand. *Pop.* 291. *Bur. de p.* d'Oudenarde.

Berles-lès-Aubigny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de S.-Pol, canton d'Aubigny, près la Scarpe, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 18 k. (4 l.) d'Arras. *P.* 434. *B. de p.* d'Arras.

Berles-au-Bois, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Berles-Moutier, 624. *Bur. de p.* d'Arras.

Berles-Moutier, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, commune de Berles-au-Bois, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Arras. *Pop.* comprise celle de Berles-au-Bois, 624. *Bur. de p.* d'Arras.

Berlette, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, commune de Savy, près la Scarpe, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Savy, 416. *B. de p.* d'Arras.

Berlevenez, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Brelevenez.

Berlière, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 21 k. (4 l. ⅓) N. p. E. de Grand-Pré, 14 k. (3 l. ⅓) S. O. de Monzon, 31 k. (7 l.) S. S. E. de Charleville. *P.* 293. *B. de p.* de Buzancy.

Berlière (la), v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Ath, commune d'Houtaing, à 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Tournai, 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Ath. *Pop.* comprise celle d'Houtaing, 349. *Bureau de poste* de Tournai.

Berlière (la), v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Lassigny, sur la Matz, à 18 kilom. (4 l.) de Noyon, 5 m. (11 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Roye, département de la Somme.

Berlières, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. et commune de Cornus, à 24 k. (5 l. ¼) de St.-Afrique, 3 k. (¾ de l.) de Cornus. *Pop.* comprise celle de Cornus, 950. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Berlin, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton d'Auros, commune d'Aillas, à 13 k. (3 l.) de Bazas, 4 k. (1 l.) d'Auros. *Pop.* comprise celle d'Aillas, 1717. *Bur. de poste* de Bazas.

Berlincourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesne, à 13 k. (3 l.) de St.-Pol, 24 k. (5 l. ½) d'Arras. *Populat.* comprise celle de Cauray, 511. *B. de p.* de Frevent.

Berlincourt et Bassecourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Delemont, sur la Sorne, à 7 kilomèt. (1 l. ¾) de Delemont, 21 k. (4 l. ¾) de Porentruy. Il y a une papeterie en grande activité dans ce village. *Pop.* comprise celle de Bassecourt, 659. *Bur. de poste* de Delemont.

Berlingen, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 15 k. (3 l. ½) de Sarrebourg, 8 m. (17 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

Berlingen, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Beerlingen.

Berlingen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, commune de Bombogen, à 4 k. (1 l.) de Wittlich, 11 kilom. (2 l. ¾) de Trarbach, 36 k. (8 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Bombogen et de Billigen, 180.

Berlingen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 4 k. (1 l.) de Gerolstein, 5 m. (12 l.) N. de Trèves. *Pop.* 52.

Berlinquinerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. (nord) de Dourdan, commune de la Celle, près la forêt des Ivelines, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Rambouillet, 14 k. (3 l. ½) N. p. O. de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de la Celle, 725. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Berlize, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Montcornet, près le Hurtaut, à 37 k. (8 l. ½) de Laon. *Pop.* 266. *B. de p.* de Montcornet.

Berlize, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 15 kilom. (3 l. ½) de Boulay, 14 k. (3 l. ½) de Metz. *Popul.* 135. *Bur. de poste* de Metz.

Berln, v. (*Roër*). *Voyez* Barl.

Berlo, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warem, à 3 kilom. (¾ de l.) O. de Warem, 7 kilom. (1 l. ¾) S. S. E. de Buvinghen, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Liége. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Liége.

Berlou, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. d'Olargues, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pons, 8 m. (17 l.) de Montpellier. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de St.-Chinian.

Berlou (le), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de la Canne. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Vanne, coule à l'O., et se rend dans le Gijou, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Bermhorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 4 kil. (1 l.) S. de Wolskirken, 5 m. (11 l. ½) O. de Hagueneau, 9 k. (2 l. ⅓) S. p. E. de Harskirck. *Pop.* 435. *B. de p.* de Bouquenon.

Bermel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnenburg. *Pop.* 91. *B. de poste* d'Andernach.

Bermerain, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Solesmes, près l'Ecaillon, à 7 kilom. (1 l. ¾) du Quesnoy, 34 k. (7 l. ¾) de Douay. *Pop.* 861. *Bur. de p.* du Quesnoy.

Bermericourt, village (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Reims, 5 myr. (11 l. ¾) de Châlons. *Pop.* réunie à celle de Loivre, 580. *Bur. de poste* de Reims.

Bermeries, v. (*Nord*), arrond. d'Avesne, cant. de Bavay, à 8 k. (2 l.) du Quesnoy, 4 m. (10 l. ¾) de Douay. *P.* 273. *B. de p.* de Bavay.

Bermering, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Alberstorff, à 13 kilom. (3 l.) de Dieuze, 5 m. (10 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Dieuze.

Bermersheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de Pfeddersheim, 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Westoffen, 36 k. (8 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Worms.

Bermersheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Alzey, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Armsheim, 27 k. (6 l.) S. S. O. de Mayence. *P.* 211. *B. de p.* de Worms.

Bermicourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Pol, 41 k. (9 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 248. *Bureau de poste* de St.-Pol.

Bermont, v. (*Doubs*). *Voyez* Granges-de-Bermont.

Bermont, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, près la Savoureuse et la forêt d'Oye, à 6 kilom. (1 l. ½) de Béfort, 7 m. (15 l.) de Colmar. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Béfort.

Bermonville, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 13 k. (3 l.) de Caudebec, 39 kil. (8 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Fauville.

Bernac, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Villefagnan, près le Lien, à 3 k. (¾ de l.) de Ruffec, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Ruffec.

Bernac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, sur les confins du département, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Duras, 3 k. (¾ de l.) N. de Soumenzac, 25 k. (5 l. ¾) N. N. E. de Marmande. *Pop...* *Bur. de poste* de Ste.-Foy, département de la Gironde.

Bernac-Debat, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. (sud) de Tarbes, sur l'Adour, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Tarbes, 34 k. (7 l. ⅔) O. de Tournai, 11 k. (2 l. ⅔) N. de Bagnères. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Tarbes.

Bernac, v. (*Tarn*), arrond. et cant. de Gaillac, sur l'Isère, à 11 k. (2 l. ⅔) de Gaillac, 4 m. (10 l.) de Castres. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Gaillac.

Bernac-Dessus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. sud de Tarbes, sur la rivière du canal Alaric, à 8 kil. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Tarbes.

Bernacomine, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Namur, à 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Emières, 8 k. (2 l.) N. O. de Wierde, 1 k. (¼ de l.) N. de Namur. *Pop.....* *Bur. de poste* de Namur.

Bernadets, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, cant. de Morlaas, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Pau.

Bernadet-de-Bas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Trie, sur la Boués, à 23 kilom. (5 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Trie.

Bernadets-Dessus, v. *Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournay, près la Boués, à 27 k. (6 l.) de Tarbes. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Trie.

Bernand (la), rivière (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Néronde. Sa source, à 27 k. (6 l.) S. E. de Roanne, coule à l'E., puis au S., et

et se rend dans la Loire, à 27 kil. (6 l.) S. de Roanne.

Bernapré, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 2 k. (½ l.) de Senarpont, 8 k. (2 l.) d'Oisemont. *P.* 149. *B. de p.* d'Oisemont.

Bernard (Crest-du-Haut), montagne (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Allevard, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. d'Allevard. Elle est inclinée du N. N. O. au S. S. E.: elle tient à la cheste du mont Mayen, qui commence à 1 kilom. (⅓ de l.) d'Allevard, et ont ensemble près de 8 k. (2 l.)

Bernard (le), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, à 24 kilom. (5 l. ½) des Sables, 5 m. (11 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 650. *B. de p.* de Luçon.

Bernard-Faone, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrières, commune de Xhoris, à 24 k. (5 l. ½) de Liége, 4 k. (1 l.) de Ferrières, 31 k. (7 l.) d'Huy. *Population* comprise celle de Xhoris, 538. *B. de p.* de Liége.

Bernardière (la), v. (*Vendée*), arr. et cant. de Montaigu, à 8 kil. (2 l.) de Montaigu, 8 m. (16 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Clisson, département de la Loire-Inférieure.

Bernardweiller-lès-Obernheim, v. (*Bas-Rhin*), arrondis. de Barr, canton d'Obernheim, à 13 k. (3 l.) de Benfelden, 24 kil. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Barr.

Bernardweiller-lès-Barr, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Barr, près la Schernetz, à 13 k. (3 l.) de Benfelden, 34 k. (7 l. ¾) de Strasbourg. *P.* 317. *B. de p.* de Strasbourg.

Bernasorbes (la), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Chinian, coule au S. E., arrose St.-Chinian, et remontant à l'E. N. E., se rend dans l'Orbe, à 14 k. (3 l. ¼) E. de sa source.

Bernasoubre, rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅓) E. de Soreze, coule au N. p. O., borde la forêt d'Autamboul, et se rend dans la Mouscaillou, à 11 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Bernassonne (la), rivière (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Saissac. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Saissac, coule au S., arrose Saissac, et se rend dans la Fresquel, au S. E. d'Alzonne, à 16 kilom. (3 l. ⅔) S. de sa source.

Bernatre, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 37 kil. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 176. *Bur. de poste* d'Auxy, département du Pas-de-Calais.

Bernauwe, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Dalhem, près la Berwine, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Visé, 4 kilom. (1 l.) N. de Dalhem, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Liége. *Pop.* 300. *B. dep.* de Liége.

Bernaville, v. (*Somme*), arr. de Doulens, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) O. de Doulens, 28 kilom. (6 l. ½) N. d'Amiens, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Dommart. *Pop.* 947. *Bur. de poste* de Doulens.

Bernay, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton de Loulay, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 36 k. (8 l.) de Saintes. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Bernay, ville (*Eure*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Charentonne, à 27 k. (6 l.) E. S. E. de Lisieux, 5 m. (12 l.) S. O. de Rouen, 40 k. (9 l.) O. d'Evreux, 19 m. (43 l.) O. N. O. de Paris. Long. 18. 20. lat. 49. 6. Cette ville avoit deux paroisses, Sainte-Croix et Notre-Dame de la Couture; un petit collége, des Annonciades fondées en 1250, et plusieurs maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe. Il y avoit aussi une riche abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1013 par *Judith*, femme de Richard II, duc de Normandie: elle rapportoit à son abbé 16,000 liv. On y voit deux hôpitaux, dont l'un fondé par saint Louis étoit desservi par des religieuses Urbanistes: l'autre est un hôpital général. Bernay a deux manufactures de toiles et de frocs, d'où sortent des étoffes utiles, sur-tout à la classe du peuple la moins aisée, et dont la beauté et la bonté les font rechercher même de l'étranger. Il s'en fait un débit considérable. Ses autres branches de commerce consistent en bestiaux, grains, poiré, cidre et bougie, papeterie, fabrique de toiles, siamoises, flanelles, étoffes de laine, blanchisserie de cire, et verrerie. Il y a trois moulins à fouler les frocs, et trois teintureries.

Cette ville a vu naître Jean-Michel *Duroy*, député à la Convention nationale, décapité à Paris, le 28 prairial an 3 (17 juin 1795). Il s'étoit poignardé après la lecture de son jugement; mais n'étant pas mort de ses blessures, il fut exécuté le même jour. — Alexandre de *Pâris*, long-temps regardé comme le fondateur de la poésie française sous le roi Philippe-Auguste.

Bernay est la résidence d'un sous-préfet. Il y a un tribunal de première instance, de commerce, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. Cette ville est chef-l. de la 14ᵉ cohorte de la légion d'honneur, qui réside dans l'abbaye du Bec, près Bernay. *Population*, 6473. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Bernay, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Coulie, sur la Vesgre, à 13 k. (3 l.) de Sillé, 20 k. (4 l. ½) du Mans. La plupart de ses coteaux renferment des pierres calcaires d'une finesse admirable et d'un grain très-serré. Le beau pont d'Ecommoy est bâti de cette espèce de pierre. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de Sillé-le-Guillaume.

Bernay, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, sur l'Yères, à 1 k. (¼ de l.) de Rosoy, 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Rosoy.

Bernay-Beauregard, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, près de la rive gauche de la rivière du Maye et de la forêt de Cressy, à 4 kil. (1 l.) E. de Rue, 1 k. (¼ de l.) N. de Nouvion, 20 kilom. (4 l. ½) N. d'Abbeville, 10 kil. (2 l. ½) N. E. du Crotoy. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Rue. *Rel. de p. aux chev.*

Bernay-sur-Orne, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, à 10 k. (2 l. ½) d'Argentan, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 127. *Bur. de poste* d'Argentan.

Bernbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Dahn, sur la Lauter, à 11 k. (2 l. ¾) de Weissembourg, 6 m. (13 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 76. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Bernbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ulmen, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Ulmen, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Virneburg, 43 kilom. (9 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Trèves, département de la Sarre.

Berncastel, ville (*Sarre*), arr. de Trèves, et ch.-l. de cant., sur la Moselle, à 4 k. (1 l.) S. O. de Trarbach, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Wittlich, 29 kil. (6 l. ½) N. E.

de Trèves. Cette ville commença à devenir un peu importante lorsque Poppon, évêque de Trèves, en eut chassé les voleurs : on ne peut pas fixer l'ancienneté de son origine ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'autrefois elle se nommoit *Tabernae*, qui signifie *Tavernes*. L'état florissant de Berncastel se soutint jusqu'en l'année 1277. Son château, situé sur la Moselle, au pied de trois montagnes, fut bâti en 1277 par *Henri de Fistingen*, enceint de murs, fortifié de tours et embelli intérieurement par *Boemond de Warnsberg*. Cette ville jouissoit de grands priviléges, accordés par l'empereur Rodolphe. Elle a beaucoup souffert des guerres ; mais elle a su par son industrie se relever de ses pertes. Elle est avantageusement située, et riche en vignobles très-fertiles. Les marchands y sont attirés par la bonté de ses vins. On trouve aux environs une mine de cuivre et de plomb. *Pop.* 1263. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Berndorf, v. (*Bas-Rhin.*) *Voy.* Bermdorff.

Berne, v. (*Escaut*), à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Oudenarde. *V.* Berckem. *Pop.* .... *Bur. de p.* d'Oudenarde.

Berne (Picau de), Montagne (*Ariège*), arrond. de St.-Girons, cant. de Massat, à 5 k. (1 l. ⅓) E. de Massat.

Berne (la), riv. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré. Sa source à Dommalain, cant. d'Argentré, coule à l'O., et se rend dans la Seiche, à 16 k. (3 l. ¾) de sa source.

Berne, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roisselle, à 11 k. (2 l. ¾) de Péronne, 6 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Fléchin, 688. *Bureau de poste* de Péronne.

Berné, v. (*Morbihan*), arrond. de Pontivy, cant. du Faouet, à 7 k. (1 l. ¾) du Faouet, 6 m. (13 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 1805. *Bur. de poste* du Faouet.

Berneave, v. (*Ourthe.*) *Voy.* Bernauwe.

Bernécourt, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domevre, à 16 k. (3 l. ¾) de Pont-à-Mousson, 30 k. (6 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Bernede, v. (*Gers*), arrondiss. de Mirande, canton de Riscle, à 18 k. (4 l.) de Nogaro, 7 m. (14 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 317. *Bureau de poste* d'Aire, départ. des Landes.

Bernegoue, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Prahecq, près la source de la Guirande, à 16 k. (3 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 522. *Bur. de poste* de Niort.

Bernenchon, v. (*Pas-de-Calais*). *Voy.* Mont-Bernenchon.

Bernes, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Ile-Adam, à 19 k. (4 l. ¼) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½). de Versailles. *Population* 199. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Bernes, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Roisel, à 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Péronne, 4 k. (1 l.) S. de Roisel. *Pop.* comprise celle de Fléchin, 688. *Bur. de poste* de Péronne.

Bernesq, v. (*Calvados*), arrond. de Bayeux, cant. de Trévières, près l'Esque, à 16 k. (3 l. ¾) de Bayeux, 42 k. (9 l. ½) de Caen. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de Bayeux.

Bernet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, commune de Billère, à 31 k. (7 l.) de St.-Gaudens, 12 m. (26 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Billère, 108. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Bernet, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, à 21 k. (4 l. ⅔) de Mirande, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac, départ. des Hautes-Pyrénées.

Berneton (la), riv. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Symphorien-de-Lay. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. E. de Roanne, coule au S. O. et se rend dans la Loire, à 22 k. (5 l.) S. de Roanne.

Bernetot, ville (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 14 kil. (3 l. ¼) de Cany, 4 myr. (10 l. ½) de Rouen. C'est la patrie de René-Aubert *de Vertot*, né en 1655 ; mort à Paris en 1735, âgé de quatre-vingts ans. Il étoit de l'Académie des Inscriptions. On a de lui *Révolutions Romaines* ; *Révolutions du Portugal et de Suède* ; *Traité de la mouvance de la Bretagne*, etc. *Histoire de Malte*, etc. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Fauville.

Berneuil, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbezieux. *Pop.* 922. *Bur. de poste* de la Grolle.

Berneuil, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, à 8 k. (2 l.) de Beauvais. *Pop.* 764. *Bur. de poste* de Beauvais.

Berneuil, v. (*Oise*), arrond. de Compiègne, canton d'Attichy, près l'Aisne, à 13 k. (3 l.) de Compiègne, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Population* 585. *Bur. de poste* de Compiègne.

Berneuil, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Dommart, à 13 k. (3 l.) de Doulens, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de Doulens.

Berneuil, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantiat, sur le Vincon, à 6 k. (1 l. ½) de Bellac, 30 k. (6 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 945. *Bur. de poste* de Bellac.

Berneuil-en-Pons, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Gemozac, à 11 k. (2 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 1395. *Bur. de poste* de Pons.

Berneval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Criquetot, près l'Océan, à 13 k. (3 l.) de Montivilliers, 7 m. (16 l.) de Rouen. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Dieppe.

Berneval-le-Grand, ville (*Seine-Inférieure*), arrond. de Dieppe, cant. d'Offranville, près de l'Océan, à 7 k. (1 l. ¾) de Dieppe, 6 m. (13 l. ¼) de Rouen. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Dieppe, 2e arrondissement maritime. *Population* 900. *Bur. de poste* de Dieppe.

Bernevesain, v. (*Haut-Rhin*), à 10 k. (2 l. ½) de Porentruy. *Voyez* Benevesche.

Berneville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Arras, 27 k. (6 l.) N. O. de St.-Pol, 27 k. (6 l.) S. O. de Doulens. *Pop.* 342. *Bur. de poste* d'Arras.

Bernex, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Evian, 11 kilom. (2 l. ¾) E. p. S. de Thonon, 4 m. (10 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* 731. *Bur. de poste* d'Evian.

Bernex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouges, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Pommier, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Thairy, 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Genève. *Pop.* comprise celle de Ornex et Confignon, 1030. *Bur. de poste* de Genève.

Bernezzo, bourg (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Caraglio, sur un petit ruisseau entre deux collines, à 6 k. (1 l. ½) de Cuneo. *Pop.* 2600. *Bur. de poste* de Coni.

Bernichet (le), ruis. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. duquel il prend sa source, coule à l'O. et se réunit à la Recogne pour se rendre dans le Noireau, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Bernicourt, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. d'Asfeld, sur la Retourne, à 13 k. (3 l.) de Réthel, 5 m. (11 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Réthel.

Berniencourt, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, à 9 k. (2 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 64. *Bur. de poste* d'Evreux.

Bernienville, v. (*Eure*), arr. et canton nord d'Evreux, à 10 k. (2 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 236. *Bur. de poste* d'Evreux.

Bernières, bourg (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, sur la Dive, à 9 k. (2 l. ¼) de Falaise, 31 k. (7 l.) de Caen. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Caen, 2e arrondissement maritime. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Falaise.

Bernières, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, à 18 k. (4 l.) de Caen. *Pop.* 1245. *Bur. de poste* de Caen.

Bernières, v. (*Eure*), arr. de Louviers, canton de Gaillon, près de la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) de Louviers, 27 k. (6 l.) d'Evreux. *Population* 150. *Bureau de poste* de Gaillon.

Bernières, v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 22 k. (5 l.) de Montivillers, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 708. *Bur. de poste* de Bolbec.

Bernières-Bocage, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, près l'Aure, à 8 k. (2 l.) de Bayeux, 24 k. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Bernieres-le-Patry, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy, à 11 k. (2 l. ⅔) de Vire, 5 m. (11 l.) de Caen. *Pop.* 1474. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Bernieulles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Etaples, à 22 k. (5 l.) de Boulogne, 8 m. (17 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Bernimont, v. (*Forêts*), arrond. et canton de Neufchâteau, commune d'Assenois, à 29 k. (6 l. ½) d'Arlon, 4 k. (1 l.) S. E. de Neufchâteau. *Population* comprise celle d'Assenois, 511. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bernin, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Grenoble, 19 k. (4 l. ¼) E. de Voreppe, 22 k. (5 l.) S. de Barraux. *Pop.* 889. *Bur. de poste* de Grenoble.

Bernis, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. de Vauvert, près du Vistre, à 9 k. (2 l. ¼) de Nîmes. Il y a huit fabriques d'eaux-de-vie et un atelier de salpêtre. *Pop.* 1022. *Bur. de poste* de Nîmes.

Bernisart, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Quevaucamp, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Peruwez, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Condé, 21 k. (4 l. ¾) O. de Mons. *Pop.* 648. *Bur. de poste* de Nord-Libre.

Bernistappe, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, commune de Tavigny, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Tavigny et dépendances, 368. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bernon, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 18 k. (4 l.) E. de Florentin, 36 k. (8 l.) S. de Troyes, 8 kil. (2 l.) S. E. d'Ervy. *Pop.* 417. *Bur. de poste* d'Ervy.

Bernos (Tuc de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Massat.

Bernos, bourg (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, à 6 k. (1 l. ½) de Bazas, 6 m. (13 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1394. *Bur. de poste* de Bazas.

Bernot, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, canton de Guise, près de l'Oise, à 28 k. (6 l. ⅓) de Vervins, 36 k. (8 l.) de Laon. *Pop.* 991. *Bur. de poste* d'Origny.

Bernoud, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, commune de Genay, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Trévoux. *Pop.* comprise celle de Genay, 1100. *Bur. de poste* de Trévoux.

Bernouil, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 7 kil. (1 l. ¾) de Tonnerre, 27 k. (6 l.) d'Auxerre. *P.* 205. *B. de poste* de Tonnerre.

Bernouville, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, sur la Bonde, à 21 kilom. (4 l. ⅔) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l.) d'Evreux. *P.* 124. *B. de p.* de Gisors.

Bernoville, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, commune d'Aisonville, à 31 k. (7 l.) de Vervins, 41 k. (9 l. ½) de Laon. *Pop.* comprise celle d'Aisonville, 461. *Bur. de poste* de Guise.

Bernthul, v. (*Moselle*). *Voyez* Barenthal.

Berntzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. d'Haguenau, à 8 kil. (2 l.) d'Haguenau, 23 k. (5 l. ⅓) de Strasbourg. *P.* 151. *Bur. de poste* de Brumpt.

Berntzhéim, v. (*Bas-Rhin*), arr. d'Haguenau, cant. de Brumpt, à 9 k. (2 l. ¼) d'Haguenau, 20 k. (4 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 250. *B. de p.* de Brumpt.

Bernucourt, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Bermicourt.

Bernweiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Soultz, à 25 k. (5 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 788. *Bur. de poste* de Mulhausen.

Bernweiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Cernay, à 25 kil. (5 l. ¾) de Béfort, 5 myr. (10 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Cernay.

Berny, v. (*Seine*), arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, commune de Fresnes, à 2 k. (½ l.) E. p. N. d'Antony, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Sceaux, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Villejuif. On y voyoit un beau château; il a appartenu anciennement au chancelier de Bellievre, et en dernier lieu aux abbés de St.-Germain-des-Prés de Paris. Cette maison étoit remarquée, tant par ses ornemens, que pour les beautés de ses canaux et fontaines. Le comte de Clermont, prince du sang, a occupé ce château pendant plus de 36 ans. *Pop.* comprise celle de Fresnes, 361. *Bur. de p.* d'Antony.

Berny, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, près du ruisseau de Noye, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montdidier, 16 kilom. (3 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 183. *Bur. de poste* d'Amiens.

Berny, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 39 k. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bellay, 354. *Bur. de p.* de Péronne.

Berny-Rivière, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, près de l'Aisne, à 14 k. (3 l. ¼) de Soissons, 39 kilom. (8 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 443. *B. de p.* de Soissons.

Beron (la), rivière (*Allier*), arr. et cant. de Gannat. Sa source, à 8 kil. (2 l.) E. S. E. de Gannat,

coule au N. N. E., et se rend dans l'Allier, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Cusset.

Beron, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Pont-de-Beauvoisin, à 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 807. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Béron (le), rivière (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Bierné. Sa source, à 14 k. (3 l. ½) E. de Château-Gontier, coule au S. O., et se jette dans la Mayenne, à 8 k. (2 l.) S. de Château-Gontier.

Beronne (la), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) N. de Melle, coule au S. O., se réunit à la Berlande, et se rendent ensemble dans la Boutonne, à 5 kil. (1 l. ½) de Chizé.

Bérou, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 7 k. (1 l. ¾) d'Evreux. *P.* 45. *B. de p.* d'Evreux.

Bérou, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Brezelles, sur l'Aure, où est une forge pour le fer, à 23 k. (5 l. ½) de Dreux, 4 myr. (10 l. ½) de Chartres. *Pop.* comprise celle de la Mulotière, 461. *Bur. de poste* de Tillières, département de l'Eure.

Berpsahon, v. (*Haut-Rhin*), à 8. k. (2 l.) de Delemont. *Pop.*.... *Voyez* Belpraou.

Berque (le), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chesne-Thonex, commune de Cranvessalle, à 10 kil. (2 l. ½) E. de Genève. *Pop.* comprise celle de Cranvessalle, 641. *Bur. de p.* de Genève.

Berquin (nord), (*Nord*). *Voyez* Vieux-Berquin.

Berquin (sud), (*Nord*), à 6 k. (1 l. ½) de Merville. *Voyez* Neuf-Berquin. *B. de poste* de Merville.

Berra, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, canton de Scarena, à 13 k. (3 l.) de Nice. Commerce en blé, huile, légumes, châtaignes. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Nice.

Berra, v. (*Doire*), arrond. de Chivasso, à 2 k. (½ l.) N. E. de Chivasso. *Pop.* réunie à Civa et Boschetto, 750. *B. de p.* de Chivasso.

Berrac, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 9 k. (2 l. ⅓) de Lectour, 41 k. (9 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Lectour.

Berraute, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Saint-Palais, à 14 k. (3 l. ½) de Mauléon, 5 myr. (11 l. ½) de Pau. *Pop.* 122. *Bur. de p.* de Mauléon.

Berre, ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, ch.-l. de cant., sur l'étang de même nom, à 23 k. (5 l. ½) O. p. S. d'Aix, 27 k. (6 l.) N. O. de Marseille, 20 k. (4 l. ½) S. p. E. de Salon. Long. 22. 52. lat. 43. 32. Cette ville étoit autrefois très-fortifiée. Elle fut prise après un long siége en 1591 par Charles *Emmanuel*, duc de Savoie, qui l'évacua en 1598, en exécution du traité de Vervins. Le roi *René*, comte de Provence, l'érigea en baronnie en faveur de *Charles*, comte du Maine, son neveu. L'église paroissiale de Berre étoit en grande réputation par ses reliques. L'étang de Berre a 18 k. (4 l.) de long sur 13 k. (3 l.) de large. Cet étang est bordé de villages; il communique à la mer par les canaux de Martigues et de la Tour-de-Bouc. Il s'y fait du sel excellent et en grande quantité, et beaucoup d'huile. Les environs de cette petite ville sont charmans. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Martigues, 6e arrondissement maritime. *Pop.* 1660. *Bur. de poste* d'Aix.

Berre (la), rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban. Sa source, près de Quintillan, coule à l'E. N. E., arrose Durban, Portel, le Lac, et va se rendre dans l'étang de Bages et de Sigean, à 3 k. (¾ de l.) N. de Sigean, à 25 k. (5 l. ⅔) de sa source.

Berre (la), rivière (*Drôme*), arr. de Montélimart, cant. de Grignan. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de Taulignan, coule à l'O. S. O., et se rend dans le Rhône, à 4 kilom. (1 l.) S. de Douzère.

Berre, St.-Chamas, Marthe et Vaine (Etangs de), *Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix. Ces étangs n'en font qu'un dont celui de Berre est au centre; celui de St.-Chamas, au N. N. O.; celui de Marthe, au S.; et celui de Vaine, à l'E. Ils ont ensemble, du N. N. O. au S. S. E., 19 k. (4 l. ⅓) de long, et autant de l'E. à l'O. Ils sont d'une forme irrégulière.

Berrendorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Kerpen, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Hambach, 32 kilom. (7 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 411. *B. de p.* de Cologne.

Berrendorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Lyssendorf, 4 k. (1 l.) S. O. de Kerpen, 7 m. (16 l. ½) N. de Trèves. *P.* 120. *B. de poste* de Trèves.

Berri. C'étoit une province située au centre de la France, avec titre de duché, et un des grands gouvern. gén. et militaires: elle étoit bornée au septentrion par l'Orléanois; au levant, par le Nivernois; au midi, par le Bourbonnois et la Haute-Marche; et au couchant, par le Poitou et la Touraine. Bourges en étoit la capitale. Le Berri se divisoit en haut et bas. Le premier s'étendoit au levant d'été, depuis le Cher jusqu'à la Loire: le bas est compris entre le Cher et la Creuse. Cette province a 16 m. (36 l.) de long sur 13 m. (30) de large. Elle compose aujourd'hui la plus grande partie du département du Cher. Ses principales villes sont Bourges, Issoudun, Vierzon, la Châtre, le Blanc et Château-Roux.

Sous les rois de la première race, le Berri étoit gouverné par des comtes, comme il l'avoit été sous les Romains et les Goths. Ces comtes s'en rendirent par la suite propriétaires, et prirent le titre de *comtes de Bourges*; ils se firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle. Cette province eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eude *Arpin*, qui la vendit au roi *Philippe I* en 1100. Le roi *Jean* l'érigea en duché en 1360 en faveur de Jean de France son troisième fils; enfin ce duché, après avoir été aliéné plusieurs fois de la couronne et réuni à son domaine, devint l'apanage de Louis-Auguste de France, né à Versailles le 17 novembre 1755. Cette province étoit du ressort du parlement de Paris.

Quoique le Berri ne comportât point autant d'évêchés qu'il y en avoit dans plusieurs autres provinces de France, l'état ecclésiastique y étoit cependant excessivement nombreux; on y comptoit vingt-cinq chapitres, neuf archidiaconés, vingt archiprêtrés, huit cents paroisses, cent annexes, trente abbayes d'hommes et cinq de filles. (*Voyez* pour les productions, le commerce, l'industrie et tout ce qui concerne le Berri, *le département du Cher.*)

Berriac, v. (*Aude*), arrond. et cant. de Carcassonne, près de l'Aude, à 4 k. (1 l.) de Carcassonne. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Berrias, v. (*Ardèche*), arr. de Largentière, cant. des Vans, sur le Granzon, à 11 kilom. (2 l. ¾) de

Joyeuse, 5 m. (11 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 900. *Bur. de poste* des Vans.

Berric, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Questembert, à 15 k. (3 l. ½) de Rochefort, 18 k. (4 l.) de Vannes. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Muzillac.

Berrien, v. (*Finistère*), arr. de Châteaulin, canton d'Huelgoët, à 19 k. (4 l. ⅓) de Carhaix, 5 m. (11 l. ¾) de Quimper. On élève quelques moutons dans Spezel et Berrien, peu de chèvres; les porcs y sont en assez grande abondance. Il y a une mine de plomb près de cette commune. *Pop.* 1895. *Bur. de poste* de Carhaix.

Berrieux, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Laon.

Berrogain, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, commune de Laruns, à 3 k. (¾ de l.) de Mauléon, 40 kil. (9 l.) de Pau. Il y a des couches de terre argileuse friable près de ce village. *Pop.* comprise celle de Laruns, 1471. *Bur. de poste* de Mauléon.

Berru, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Beine, à 8 kilom. (2 l.) de Reims, 39 k. (8 l. ¾) de Châlons. On trouve à Berru une source d'eau minérale. Cette eau, d'après les observations des officiers de santé, est très-salutaire pour les maladies chroniques. Il y a aussi une fontaine qui jaillit une eau ferrugineuse, qui dépose beaucoup d'oxide de fer. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Reims.

Berry-au-Bacq, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, sur l'Aisne, à 28 k. (6 l. ¼) de Laon, 10 k. (2 l. ½) de Neufchâtel, 19 k. (4 l. ¼) de Reims. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Berry-Marmagne, v. (*Cher*). *Voyez* Berry.

Berry-Villequier, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Baugy, commune de Villequiers, à 1 kil. (¼ de l.) E. N. E. de Villequiers, 31 kil. (7 l.) E. de Bourges. *Pop.* comprise celle de Villequiers, 866. *Bur. de poste* de Villequiers.

Bersac (le), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, à 3 k. (¾ de l.) de Serres, 31 k. (7 l.) de Gap. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Serres.

Bersac ou Brassac, village (*Dordogne*), arr. et cant. de Riberac, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Riberac. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Riberac.

Bersac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Bessines, à 29 k. (6 l. ½) de Bellac, 31 k. (7 l.) de Limoges, 6 k. (1 l. ½) de Chanteloube. *Pop.* 1523. *Bur. de poste* de Chanteloube.

Bersaillin, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, sur une montagne, à 8 k. (2 l.) de Poligny, 20 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 310. *Bureau de poste* de Poligny.

Bersat, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Térasson, commune de Beauregard, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Térasson, 29 k. (6 l. ½) N. de Sarlat. *Pop.* comprise celle de Beauregard, 1020. *Bur. de poste* de Térasson.

Bersaucourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, commune de Pertain, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 42 k. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Pertain, 926. *Bur. de poste* de Nesle.

Bersay (Forêt de), (*Sarthe*), arr. de Saint-Calais, cant. de Château-du-Loir, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Château-du-Loir. Elle a la forme d'un demi-cercle, et elle a 15577 m. (8000 t.) de diamètre, et 3895 m. (2000 t.) de large.

Bersch ou Boersch, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, sur l'Ehn, à 16 k. (3 l. ¾) de Benfelden, 25 k. (5 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 1878. *Bureau de poste* de Strasbourg.

Bersch ou Boersch (Forêt de), (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, à 6 k. (1 l. ½) O. de Rosheim, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Benfeld, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Strasbourg. Elle a 6624 m. (3400 t.) de long, sur 5062 m. (2600 t.) de large.

Berscheid, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Neverbourg, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Vianden, 4 m. (10 l.) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berschweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Herstein, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. d'Herstein, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Kyrn, 6 m. (12 l. ¾) E. de Trèves. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Berschweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Lebach, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Sarrebruck, 5 m. (12 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Berschweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Baumholder, 8 k. (2 l.) O. N. O. de Cousel, 5 myr. (12 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Trèves.

Bersée, v. (*Nord*), arrond. de Lille, canton de Pont-à-Marcq, à 18 k. (4 l.) de Lille, 13 k. (3 l.) de Douay. *Pop.* 1308. *Bur. de poste* d'Orchies.

Bersillies, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Merbes-le-Château, sur la rivière de Thure, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Merbes-le-Château, 13 k. (3 l.) E. de Maubeuge, 27 k. (6 l.) S. E. de Mons. *Pop.* 297. *B. de p.* de Beaumont.

Bersilly, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 27 k. (6 l.) du Quesnoy, 7 m. (14 l. ¾) de Douay. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Berssons, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Blaye, à 8 kilom. (2 l.) de Bourg, 30 k. (6 l. ½) de Bordeaux. *Population*, 1700. *Bureau de poste* de Blaye.

Berstett, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, à 13 k. (3 l.) d'Haguenau, 11 k. (2 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 503. *Bureau de poste* de Brumpt.

Bert, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Jaligny, près de la Têche, à 6 k. (1 l. ½) du Donjon, 40 k. (9 l.) de Moulins. *Pop.* 697. *Bur. de poste* du Donjon.

Bertagne, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. et commune de St.-Junien, à 4 k. (1 l.) N. E. de St.-Junien, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Rochechouart. *Pop.* comprise celle de St.-Junien et dépendances, 5416. *Bur. de poste* de St.-Junien.

Bertaignemont, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Sains. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Guise.

Bertancourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, à 11 k. (2 l. ½) de Chauny, 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle d'Espourdon, 405. *Bur. de poste* de la Fère.

Bertancourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt, commune de Lavoye, à 8 k. (2 l.) S. de Clermont, 31 k. (7 l.) N. O. de Bar, 8 k. (2 l.) N. p. E. de

Triancourt. *Pop. . . . Bur. de poste* de Clermont.

Bertangles, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Boccage, à 11 k. (2 l. 3/4) d'Amiens. *Pop.* 375. *Bureau de poste* d'Amiens.

Bertaucourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, près du ruisseau de Luce, à 20 kil. (4 l. 1/2) de Montdidier, 15 kil. (3 l. 1/2) d'Amiens. *Population*, 247. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Bertaucourt, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Dommart-lès-Ponthieu, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 20 k. (4 l. 1/2) d'Amiens. Il y avoit une paroisse remarquable par une abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1095 par saint Gautier, abbé de Pontoise, dont l'église étoit sous l'invocation de Notre-Dame. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Doulens.

Bertaud (Pointe de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Saint-Tropez, dans le golfe de Grimaud, à l'O. de la plage d'Avignon, à 3 k. (2/3 de l.) O. de St.-Tropez. *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Bertaudière (la), v. (*Indre-et-Loire*), à 8 k. (2 l.) de Château-Regnault. *Pop... Bur. de poste* de Château-Regnault.

Berte, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. de Collobrières, commune de Bormes, à 18 k. (4 l.) N. E. de Hyères, 33 k. (7 l. 1/2) E. p. N. de Toulon, 6 k. (1 l. 1/2) S. O. de Collobrières. *Pop.* comprise celle de Bormes, 1316. *Bur. de p.* de Hyères.

Berte (la), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez. Sa source, à 6 k. (1 l. 1/2) S. p. O. de St.-Tropez, coule au N., et se rend dans la mer, à la plage d'Avignon, à 2 k. (1/2 l.) O. de Saint-Tropez.

Berteauville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. de Cany, à 5 k. (1 l. 1/4) de Cany, 5 m. (11 l. 1/2) de Rouen. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Cany.

Bertegom, v. (*Vienne*). *Voyez* Bretegom.

Berten, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. de Bailleul, à 13 k. (3 l.) d'Hazebrouck, 5 m. (12 l. 1/2) de Douay. *Pop.* 613. *Bur. de poste* de Bailleul.

Bertencourt, v. (*Somme*), à 8 k. (2 l.) de Poix. *Pop.... Bur. de p.* de Poix. *Voy.* Bertrancourt.

Bertets (les), v. (*Léman*), arr. de Genève, à 14 k. (3 l. 1/2) de cette ville. *Pop... B. de p.* de Genève.

Berthecourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, près du Petit-Silly, à 11 k. (2 l. 3/4) de Beauvais. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Beauvais.

Bertheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Berntzheim.

Berthelange, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 19 k. (4 l. 1/3) de Besançon, 3 kilom. (3/4 de l.) de St.-Vit. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de St.-Vit.

Berthelévile, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Gondrecourt, à 5 k. (1 l. 1/4) de Gondrecourt, 43 k. (9 l. 2/3) de Bar-sur-Ornain. Il y a plusieurs forges et fourneaux. *Pop.* 175. *Bur. de p.* de Gondrecourt.

Berthelming, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fenestrange, près la Sarre, à 21 k. (4 l. 2/3) de Dieuze, 6 m. (14 l.) de Nancy, 10 kilom. (2 l. 1/2) de Sarrebourg. *Pop.* 426. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Berthem, v. (*Dyle*), arrond. et cant. 2e de Louvain, sur la Voër, rivière, à 3 k. (3/4 de l.) E. N. E. de Leefdael, 5 k. (1 l. 1/4) O. p. S. de Louvain, 19 k. (4 l. 1/4) E. p. N. de Bruxelles. Ci-devant paroisse du duché de Brabant, diocèse de Malines, au quartier de Louvain. C'étoit une seigneurie ressortissant de la mairie d'Aerschot. Les productions de son territoire consistent en froment, seigle, orge, avoine, sarrazin, colzat : il y a aussi beaucoup de bois et de pâturages. On y trouve une brasserie et un moulin à eau. *Pop.* y compris dépendances qui sont la ferme de Berthemboch, 902. *B. de p.* de Louvain.

Berthenay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. sud de Tours, sur la Loire, dans l'île de Berthenay, formée par la Loire et le Cher, à 11 k. (2 l. 3/4) de Tours. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Tours.

Berthenicourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, sur l'Oise, à 9 k. (2 l. 1/3) de St.-Quentin, 29 k. (6 l. 1/2) de Laon. *Pop.* 264. *Bur. de p.* de St.-Quentin.

Berthenonville, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, canton d'Ecos, sur la côte, près de l'Epte, à 19 k. (4 l. 1/4) du Grand-Andelys, 41 k. (9 l. 1/4) d'Evreux, 6 k. (1 l. 1/2) des Thillières. *Pop.* 140. *Bureau de poste* de Thillières.

Berthenoux, bourg (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 11 k. (2 l. 3/4) de la Châtre, 31 k. (7 l.) d'Issoudun, 40 k. (9 l.) de Bourg, 32 kil. (7 l. 1/3) de Châteauroux. Outre l'église paroissiale, qui est très-belle, il y avoit un prieuré simple. *Pop.* 1200. *B. de p.* de la Châtre.

Berthès, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Auros, à 8 k. (2 l.) de Bazas, 5 m. (12 l.) de Bordeaux. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de Bazas.

Bertholene, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Layssac, à 25 k. (5 l. 2/3) de Severac, 16 k. (3 l. 2/3) de Rhodez. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Severac.

Berthomm (Pointe de), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, à 5 k. (1 l. 1/4) E. S. E. de Conquet. Elle a au N. et N. E. la pointe de Temboget, l'anse de Porsniliu, la pointe et l'anse de Tréganon, qui tiennent 2 k. (1/2 l.) d'étendue.

Berthoncelles, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Regmalard, à 24 k. (5 l. 1/2) E. de Bellesme, 6 m. (13 l. 1/4) E. d'Alençon, 7 k. (1 l. 3/4) E. de Regmalard. *Pop.* 2013. *Bur. de p.* de Regmalard.

Berthouville, bourg (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 9 k. (2 l. 1/4) de Bernay, 41 kilom. (9 l. 1/4) d'Evreux. *Pop.* 783. *Bur. de poste* de Brionne.

Bertignat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de St.-Amand-Roche-Savine, à 8 k. (2 l.) d'Ambert, 5 m. (11 l. 1/4) de Clermont. *Pop.* 1996. *Bur. de p.* d'Ambert.

Bertignolle, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Cérisay, à 8 kilom. (2 l.) de Bressuire, 6 m. (13 l. 3/4) de Niort. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Chatillon.

Bertignolles, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, sur l'Arce, à 10 k. (2 l. 1/2) de Bar, 38 k. (8 l. 1/2) de Troyes. *Pop.* 871. *Bur. de p.* de Bar-sur-Seine.

Bertin, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, commune de Maignaud, à 9 k. (2 l. 1/4) de Condom, 3 k. (3/4 de l.) de Valence. *Pop.* comprise celle de Maignaud, 252. *Bur. de poste* de Condom.

Bertinchamps, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 3 k. (3/4 de l.) O. de Gembloux, 8 k. (2 l.) N. O. de Spy, 18 k. (4 l.) N. O. de Namur. *Pop.* 15. *B. de p.* de Namur.

Bertincourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, et ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. 1/4) de Bapaume, 28 k. (6 l. 1/4) d'Arras. *Pop.* comprise celle du hameau d'Ossimont, 1094. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bertinval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Luzarches, commune de Chaumontel, à 2 k. (½ l.) N. de Luzarches, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Pontoise, 10 k. (2 l. ½) E. de Beaumont. *Pop.* comprise celle de Chaumontel, 380. *Bur. de poste* de Luzarches.

Bertis-de-Biron, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Monpazier, à 23 k. (5 l. ⅓) de Belvez, 7 m. (15 l.) de Périgueux. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Monpazier.

Bertling, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, commune de Misserich, à 4 m. (10 l. ½) de Luxembourg. *Pop.* 40. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bertogne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Chenogne, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Bastogne, 6 m. (14 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 188. *B. de p.* de Bastogne.

Bertoncourt, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Réthel, à 3 k. (¾ de l.) de Réthel, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Réthel.

Bertonnie (la), v. (*Lot-et-Garonne*), à 11 k. (2 l. ¾) de Tonneins. *Pop...* *Bur. de poste* de Tonneins.

Bertrad, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 13 k. (3 l.) de Schoenberg, 8 m. (17 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 55.

Bertrambois, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquiun, sur l'Herbas, ruisseau, à 9 k. (2 l. ⅓) de Blamont, 6 m. (13 l. ½) de Nancy. Il y a une manufacture de faïence et de poterie. *Pop.* réunie à celle de la Forêt, 882. *Bur. de p.* de Blamont.

Bertrameix, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 22 k. (5 l.) de Longwy, 38 k. (8 l. ½) de Metz. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Briey.

Bertrancourt, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 16 k. (3 l. ¾) de Doulens, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 540. *Bur. de poste* d'Albert.

Bertrancourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, commune de Fretemolle, à 36 kil. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Fretemolle, 435. *B. de p.* de Poix.

Bertrand (le), v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Géniez-de-Bertrand.

Bertrande (la), riv. (*Cantal*), arr. et cant. d'Aurillac. Sa source, près du Puy-Chaveroche, à 21 kil. (4 l. ¾) N. E. d'Aurillac, coule à l'O., et se rend dans la Marône, à 21 k. (4 l. ¾) N. O. d'Aurillac.

Bertrandon, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzone, commune de Montolieu, à 13 kil. (3 l.) de Carcassonne. *Pop...* *Bur. de poste* de Carcassonne.

Bertrange, v. (*Forêts*), arr. et cant. nord de Luxembourg, près de l'Elfe, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. d'Hesperange, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Steinfort, 6 k. (1 l. ½) O. de Luxembourg. *Pop.* 601. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Bertrange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, près de la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) de Thionville, 21 k. (4 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Meldange, 317. *B. de p.* de Thionville.

Bertranière, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de Gazesan, à 4 k. (1 l.) S. O. de Rambouillet, 31 k. (7 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gazesan, 682. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Bertransart, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voy.* Sart-St.-Eustache.

Bertre, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, commune d'Appelle, à 15 k. (3 l. ½) de Lavaur, 24 k. (5 l. ½) de Castres. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Bertrée, v. (*Ourthe*), arr. de Huy, cant. de Landen, sur la Gette, à 2 k. (½ l.) N. d'Hannut, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Landen, 34 kilom. (7 l. ¾) O. p. N. de Liége. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Tirlemont, dép. de la Dyle.

Bertrens, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauleon-en-Barousse, près de la Garonne, à 21 k. (4 l. ¾) de la Barthe, 5 m. (11 l. ¾) de Tarbes. Les montagnes inférieures des environs, jusqu'à St.-Bertrens, renferment des bancs de marbre gris. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Montrejean.

Bertreville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. de Cany, à 4 k. (1 l.) de Cany, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Cany.

Bertreville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 13 kilom. (3 l.) de Dieppe, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 360. *Bur. de p.* d'Omonville.

Bertrich, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, commune d'Hontheim, à 5 m. (10 l. ¾) N. O. de Trèves, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Wittlich. Il y a des eaux minérales. *Pop.* comprise celle d'Hontheim et dépendances, 250. *Bur. de poste* de Trèves.

Bertrichamps, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bacarat, près de la Meurthe, à 29 k. (6 l. ½) de Lunéville, 5 m. (11 l.) de Nancy. *Pop.* 701. *Bur. de p.* de Bacarat.

Bertricourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, près de la Suippe, à 34 k. (7 l. ¾) de Laon. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Bertricq, v. (*Dordogne*) arr. de Riberac, cant. de Vertillac, à 6 k. (1 l. ½) de Riberac, 31 kil. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de Riberac.

Bertrimont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 30 k. (6 l. ¾) de Dieppe, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Tostes.

Bertrimoutier, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 kil. (2 l.) E. de Saint-Dié, 4 myr. (10 l. ½) E. N. E. d'Epinal, 8 k. (2 l.) O. de Ste.-Marie-aux-Mines. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Bertring, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, canton de Tenquin-Gros, à 8 k. (2 l.) de Morhange, 34 k. (9 l. ¾) de Metz. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Bertrix, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 13 kil. (3 l.) O. de Neufchâteau, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Bouillon, 7 m. (16 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. Ce village faisoit partie autrefois du duché de Luxembourg ou Luxembourg wallon. *Popul.* 1044. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Bertrone (Tuc de), montagne (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 11 k. (2 l. ⅔) S. O. d'Oust. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Bertry, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, cant. de Clary, à 18 k. (4 l.) de Cambrai, 40 k. (9 l.) de Douay. *Pop.* 1169. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Bertzweiler, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Berzweiler.

Beru, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Tonnerre, à 8 k. (2 l.) de Tonnerre, 23 k. (5 l. ¼) d'Auxerre.

Pop. 295. *Bur. de poste* de Chablis.

Beruge, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, sur la côte, près de la Boivre, à 9 k. (2 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 803. *Bur. de poste* de Poitiers.

Bérulle, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Aix-en-Othe, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Ervy, 34 k. (7 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Vannes, dép. de l'Yonne.

Berur, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Secours, à 18 k. (4 l.) S. p. E. de Metz. *Pop.* comprise celle de Secours, 243. *B. de p.* de Metz.

Berus, bourg (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, à 5 k. (1 l. ¼) de Sarre-Libre, 42 k. (9 l. ½) de Metz. Il y avoit un château fort qui est détruit. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Berus, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, à 9 k. (2 l. ¼) de Frenay, 42 k. (9 l. ½) du Mans. *Pop.* 322. *Bur. de poste* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Bervard, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, commune d'Esch, sur l'Alzette, à 16 k. (3 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Esch, 838. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Berven, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. et commune de Plouzevede, sur la route de St.-Pol à Brest, à 1 k. (¼ de l.) de Plouzevede, 22 k. (5 l.) de Morlaix. *Pop.* comprise celle de Plouzevede, 656. *Bur. de poste* de Lesneven.

Berville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, à 23 k. (5 l. ¼) de Lisieux, 32 k. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Croissanville.

Berville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Beaumont-le-Roger, à 24 k. (5 l. ½) de Bernay, 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 331. *Bur. de poste* de Conches.

Berville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Bourgthéroude, à 22 k. (5 l.) de Pont-Audemer, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Berville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 16 k. (3 l. ¾) de Cany, 34 kilom. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 1025. *Bur. de poste* de Doudeville.

Berville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, près de la source du Sausseron, à 16 k. (3 l. ¾) de Pontoise, 4 m. (10 l.) de Versailles. Il y a près de ce village des veines de mines de fer imparfaites qui donnent de l'or et de l'argent. Dans une pièce de terre, près de Berville, il a été trouvé en 1747 plusieurs morceaux d'un mélange de cuivre et de fer; selon la tradition du lieu, on y a travaillé autrefois une mine de cuivre. Aux environs on trouve un sable verdâtre qui, aux essais, donne du cuivre, mais en petite quantité. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Meru, dép. de l'Oise.

Berville-sur-Mer, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Benzeville, sur le bord de l'embouchure de la Seine, à 14 k. (3 l. ¼) de Pont-Audemer, 7 m. (16 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Berville-sur-Seine, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, près de la Seine, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Rouen.

Bervillers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, commune de Chévry, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Brie-sur-Hières, 24 k. (5 l. ½) N. de Melun. *Pop.* comprise celle de Chévry, 460. *Bureau de poste* de Brie-sur-Hières.

Berweiller *ou* Belvillere, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarre-Libre, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Berweiler, v. (*Sarre*), arrond., cant. et commune de Deux-Ponts, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Sarrebruck, 8 k. (2 l.) S. O. de Deux-Ponts. *Pop.* comprise celle de Deux-Ponts... *B. de p.* de Sarrebruck.

Berweiler, v. (*Sarre*). *Voyez* Baerweiler.

Berwine (la), rivière (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Aubel, à 6 k. (1 l. ½) S. duquel elle prend sa source, coule au N. N. O., reçoit plusieurs ruisseaux, tourne à l'O., arrose Daelheim, monte au N. et tourne à l'O., pour se rendre dans la Meuse, à 2 k. (½ l.) N. de Visé. Elle a 23 k. (5 l. ¼) de cours.

Bery, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, commune de St.-Christophe-à-Berry, à 14 k. (3 l. ¼) de Soissons, 38 k. (8 l. ½) de Laon. Il y a un moulin à huile. *Pop.* comprise celle de St.-Christophe, 400. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne. *Rel. de p. aux chev.*

Béry, v. (*Cher*), arrondis. de Bourges, cant. de Mehun, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourges. *Pop.*... *Bur. de poste* de Bourges.

Berye, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, à 11 k. (2 l. ¾) de Pau. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Pau.

Berzano, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, cant. de Castel-Nuovo. *Pop.* 515. *Bur. de poste* d'Asti.

Berzano, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une colline, à 4 k. (1 l.) E. de Tortone, entre le Curone et le Vigghizzolo. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Tortone.

Berzdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bruhl. *Pop.* 272.

Berzée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, sur la rivière d'Eau-d'Heure, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Walcourt, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Beaumont, 40 k. (9 l.) S. O. de Namur. *Pop.* 296. *Bur. de p.* de Beaumont, dép. de Jemmapes.

Berzé-la-Ville, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. et cant. nord de Mâcon, à 11 k. (2 l. ¾) de Mâcon, situé partie en montagne, partie en vallon. Il y a quelques vignes, et un petit ruisseau qui fournit de l'eau à plusieurs moulins. On trouve de l'albâtre blanc ou jaune-blanc dans les deux carrières de Berzé-la-Ville. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Cluny.

Berzé-le-Chatel, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 14 k. (3 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Mâcon.

Berzème, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, canton de Villeneuve-de-Berg, à 9 k. (2 l. ¼) de Privas. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Villeneuve-de-Berg.

Berzezio, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Vinadio, à la gauche de la Stura, à 6 m. (14 l.) O. de Cuneo. *Pop.* 715. *B. de p.* de Coni.

Berzi-le-Sec, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Populat.* comprise celle de l'Echelle et de Chazel, 300. *Bur. de poste* de Soissons.

Berzieux, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, à 10 k. (2 l. ½) de Sainte-Menéhould, 39 kil. (8 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Berzweiler, v. (*Mont-Tonnerre*),

nerre), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, sur l'Odenbach, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Wolfstein, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Rockenhausen, 6 m. (12 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Bès (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Burriers, commune de Piégu, à 32 k. (7 l. ½) N. de Sisteron, 15 k. (3 l. ½) N. de la Mothe du Caire. *Pop.* comprise celle de Piégu, 216. *Bur. de poste* de Sisteron.

Bès (la), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. de Lus-la-Croix-Haute, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Die, coule à l'E., passe au S. de Chatillon, et se rend dans la Drôme, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. E. de Die.

Bès, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, sur la côte, près de l'Arre, à 5 kilom. (1 l. ⅓) du Vigan, 7 m. (15 l. ⅓) de Nîmes. Il y a une fabrique de bas de coton. *Pop.* 836. *Bur. de poste* du Vigan.

Bes (le), rivière (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Arjuzan, coule au N. O., puis au S., et se rend dans le Midou, à 24 k. (5 l. ½) de sa source.

Bes (la), rivière (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Nasbinals. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) O. de Marvejols, coule au N., puis au N. O., remonte au N., et va se rendre dans la Truyère, à 10 k. (2 l. ½) S. de Saint-Flour, département du Cantal.

Besace (la), v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Raucourt, à 15 k. (3 l. ½) de Sedan, 29 kilom. (6 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Mouzon.

Besacourt, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembege, à 25 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Pau.

Besain, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 8 k. (2 l.) de Poligny, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Populat.* 346. *Bureau de poste* de Poligny.

Besanceuil, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, ci-devant St.-Gengoux-le-Royal, à 32 k. (7 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Cluny.

Besançon, ville très-fortifiée (*Doubs*), chef-lieu de départ., d'arr. et de cant., sur le Doubs, à 9 m. (20 l.) E. de Dijon, 4 m. (10 l.) N. E. de Dole, 37 m. (84 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 42. lat. 47. 13. Besançon a été long-temps appelée *Chrysopolis*, ville d'or : les uns prétendent que ce nom lui vient d'une monnoie qu'un roi y fit battre ; d'autres, des paillettes d'or que la rivière du Doubs roule dans ses flots.

Cette ville a été fondée 400 ans avant Rome. Quatre vers latins, que l'on a vus long-temps dans l'arsenal de cette ville, ont accrédité l'antiquité de sa fondation.

Martia Romulidum senior Vesontio gente,
Magnanimos habui Martis in arte viros :
Nondùm Cæsareas, nec lilia sceptra gerebant,
Cùm cessit jussis Sequana terra meis.

César, dans son 1er livre de la *Guerre des Gaules*, parle avec éloge de la ville de Besançon : il la cite comme une des plus fortes et des plus belles de son temps. Elle est, dit-il, enveloppée de tous côtés par la rivière, excepté l'espace de 600 pas, qui est fermé par une haute montagne. Cette montagne est elle-même entourée d'une haute muraille, en sorte qu'elle forme une forteresse qui défend toute la ville.

Tout confirme encore aujourd'hui la véracité du récit de César. Les restes d'un superbe amphithéâtre d'environ 120 pieds de diamètre, une multitude de ruines de temples, de palais, de bains publics, de portiques, etc. annoncent qu'en effet elle rivalisa, du moins pour les arts, avec la Reine du monde. Nombre de quartiers et de rues retiennent encore aujourd'hui les noms romains ; on en retrouve l'étymologie au milieu de la corruption du langage : Les Cles, *Sacra septa* ; le Champ de Mars, *Campus Martius* ; Romlhau, *Collis Romæ* ; Champ-Carnau, *campus Carnæ* ; la rue de Rhée, *vicus Rehæ* ; la rue de la Vennie, *vicus Veneris*.

Son plus grand période de splendeur fut sous l'empire d'Aurélien, et elle le dût à la flatterie. Un arc de triomphe qu'elle éleva en l'honneur de ce prince, lui valut son attention, et il se plut à l'embellir. Elle fut ensuite ruinée sous le règne de Julien par les Allemands. Rétablie après, elle se vit encore l'objet des ravages d'Attila. Enfin, les Bourguignons la rebâtirent et l'ont laissée à peu près dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Les habitans de Besançon ont toujours fait preuve de courage : l'histoire a consigné leurs traits de bravoure, en 406, contre les Vandales ; en 413, contre les Bourguignons ; en 451, contre les Huns ; en 1288, contre les Allemands ; en 1335, contre les ducs de Bourgogne ; en 1362 et 1364, contre les Anglais ; et en 1375, contre les Protestans.

Le Doubs, qui l'entouroit autrefois, la partage aujourd'hui en deux parties à peu près égales, dont l'une s'appelle la haute et l'autre la basse ville. Quelques fontaines décorent les places de cette cité ; une de ces fontaines représente l'apothéose de Charles-Quint. Cet empereur, à cheval, comme Jupiter, sur un aigle à deux têtes, le front couvert de lauriers, tenant dans une main le globe du monde, et dans l'autre une épée nue, semble s'envoler vers le ciel. L'aigle verse l'eau par ses deux têtes. On lit au-dessus de la statue ces mots : *Plût à Dieu !* Il y a trois autres fontaines : l'une représente un Bacchus ; l'autre un Neptune, et la 3e, une jeune Nymphe presque nue, dont les seins versent de l'eau.

Besançon, qui long-temps fut ville libre et impériale, fut cédée à l'Espagne par l'Empereur, en échange de *Frankendal*, par le traité de Munster : passée sous la domination de l'Espagne, cette ville se gouverna encore en république par son magistrat, composé de quatorze gouverneurs et de vingt-huit notables, élus tous les ans par une assemblée populaire, composée de tous les chefs de famille. Ce gouvernement étoit une espèce de représentation populaire ; mais Louis XIV, s'étant emparé de Besançon en 1674, abolit cette forme de gouvernement, et remplaça ce magistrat par un bailliage, un corps d'échevinage, une intendance, un parlement. Il y avoit encore une table de marbre, un bureau de finances, une maîtrise particulière des eaux et forêts, une prévôté générale de la maréchaussée, un hôtel des monnoies, un hôtel de ville, une université pour toutes les facultés ; une académie des sciences, belles-lettres et arts ; une société littéraire-militaire. Besançon étoit un gouvernement particulier du gouvernement général de la Franche-Comté.

Comme l'observe Voltaire, de petites rivalités de courtisans firent passer la *Franche-Comté* sous le joug de Louis XIV. *Condé* étoit jaloux de *Turenne*, et *Louvois* l'étoit de la faveur du *maître*. *Turenne* avoit mis peu de temps à conquérir la Flandre française : *Condé* voulut

effacer cette gloire en conquérant la *Franche - Comté* en moins de temps encore ; il confia son projet à *Louvois*, qui le saisit avec ardeur, moins pour l'avantage qui en revenoit à la France, que pour humilier *Turenne*, qu'il haïssoit, et le rendre, pour ainsi dire, inutile.

La corruption, plus que les armes, fit la conquête de la *Franche-Comté*. Un homme long-temps officier, long-temps chartreux, long-temps musulman, alors abbé, mais toujours intrigant, et frère d'un ambassadeur d'Espagne à Londres, fameux par l'insulte dont Louis XIV tira une si grande vengeance, *Vatteville* enfin, fut le premier acheté. On lui promit qu'il seroit grand-doyen de la cathédrale ; et, pour devenir le premier d'un chapitre, il consentit à devenir le dernier de la terre. Cet homme corrompu en corrompit bien d'autres ; toute la *Franche-Comté* fut marchandée. Le marché fait, 20,000 hommes parurent ; la conquête fut l'affaire d'un jour ; et tous les bas valets de la flatterie crièrent dans l'Europe au miracle, et placèrent Louis XIV au rang des dieux. Une telle conquête coûtoit-elle beaucoup à sa valeur ? *Thersite*, à ce prix, eût été un grand conquérant. Louis XIV se glorifiant de la conquête de la *Franche-Comté*, ressemble à Néron s'enorgueillissant des applaudissemens donnés à sa voix rauque et fausse, tandis qu'il les avoit payés dix millions de *sesterces*.

La citadelle de Besançon est extrêmement forte par sa situation. C'est plutôt un rocher taillé qu'une muraille construite. Ce rocher est d'une hauteur prodigieuse. Les fortifications s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au sommet. Cette citadelle, pour ainsi dire unique dans son genre, est séparée de la campagne par un énorme fossé creusé dans le roc à une grande profondeur.

Ce fut Louis XIV qui fit réparer et augmenter les fortifications de cette ville. La haute ville est entourée d'une muraille flanquée de huit tours bastionnées. L'enceinte de la basse ville est beaucoup plus irrégulière, et consiste en trois grands bastions, autant de demi-lunes, et des tours. C'est l'une des plus fortes places de guerre de France. Outre plusieurs forts, dont chacun renferme une garnison, Besançon a encore un arsenal, des magasins et une artillerie considérable.

On conservoit avec le plus grand soin dans l'église cathédrale de Besançon, entr'autres reliques précieuses, le chef de saint Agapit ; mais la plus fameuse de toutes étoit le saint Suaire qui, dit-on, fut apporté en cette ville sous le pontificat de l'évêque Chélidoine. Cette relique sacrée attiroit un concours de peuple de tout sexe et de tout âge, vers l'Ascension ou le jour de Pâques. L'archevêché de cette ville remonte au 18e siècle. L'archevêque prenoit le titre de prince de l'Empire, et avoit pour suffragans les évêques de Lausanne, de Bâle et de Belley. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de quarante-trois chanoines, et grand nombre de prêtres habitués : les chanoines portoient la soutane violette ; ils officioient la mitre en tête.

Le chapitre collégial de Sainte-Marie-Magdeleine, fondé en 1064, étoit composé de douze chanoines. Il y avoit à Besançon huit paroisses, trois abbayes d'hommes, une de religieuses de l'Ordre de Clairvaux, une maison d'Oratoriens, six couvens d'hommes, cinq de filles, un séminaire, un collége tenu autrefois par les Jésuites. Il y a un hôtel-dieu, un hôpital-général, un hôpital militaire, un hôpital pour les enfans trouvés, une maison pour les filles débauchées. On y voyoit une confrérie de saint Georges, établie en 1400, où, pour être agrégé, il falloit faire preuve de quatre degrés de noblesse, tant du côté paternel que du maternel. La maison du ci-devant gouverneur, l'hôtel de ville, et celui de Granidelle, sont les plus beaux édifices de Besançon.

Les amateurs de l'histoire naturelle trouvent dans les environs de cette ville de nombreux objets pour leur curiosité : la terre y est semée de bélemnites, de sabots, de pourpres, de pierres numismales, et de limaçons de toutes espèces.

L'école d'artillerie de Besançon étoit célèbre ; et c'est une des villes de la République où l'on fabrique les meilleures armes, soit blanches, soit à feu. Il y en a trois manufactures et deux martinets : celui de Taragnoz est employé pour le service de ces manufactures ; celui de la Morlière fabrique des lames à canon et des baïonnettes à fusil. Il y a neuf tanneries pour les cuirs, cinq moulins à blé, un à tabac et un autre à moutarde.

On y voit une manufacture considérable d'horlogerie, dont les citoyens *Megerande* et *Erol* sont les fondateurs. Elle a été établie par une loi de la Convention nationale, du 7 messidor an 2 (26 juin 1794), qui portoit que les horlogers de Besançon seroient tenus de prendre deux cents élèves par an, tous Français, choisis dans les familles des défenseurs de la patrie, et entretenus aux frais de la République. Cinq mille marcs d'argent furent mis à la disposition des entrepreneurs, et en seize mois il fut fabriqué 21,000 montres par 1500 ouvriers, dont la plupart étoient des habitans des montagnes de Neufchâtel en Suisse. Enfin, son commerce consiste en grains, vins, bestiaux, fer, clous d'épingle, limes, tôle, fer laminé, chaînes et fil de fer. Il y a aussi des forges, une fabrique de chamois, des fabriques de bas de soie, de laine, de bonneterie, de droguets, de chapeaux, de toiles de ménage. On y fabrique aussi l'acier. Il y a près de Besançon des papeteries. On a découvert dans cette ville, pendant l'été de l'année 1677, une source d'eau minérale.

Besançon a donné naissance, en 1700, à *Blavet*, musicien célèbre. Il excelloit à jouer de la flûte ; il a été pendant plus de 30 ans attaché à la musique du roi : il fit les délices de l'Opéra. Il mit en musique les *Jeux olympiques*, la *Fête de Cythère*, opéras des chevaliers de *Laures*. — Jean-Jacques *Chifflet*, historien, né en 1588. Après avoir visité les principales villes de l'Europe, il fut nommé médecin de l'archiduchesse, des pays et du roi d'Espagne. Ses principaux ouvrages sont : *Vesuntio, civitas imperialis...... monumentis illustrata*, in-4°. Lyon, 1660. *Vindiciæ Hispanicæ*, Anvers, 1650. *Le faux Childebrand*, 1659, in-4°. *De Ampullâ Remensi*, Anvers, 1651, in-fol. *Pulvis febrifugus ventilatus*, 1653, in-8°. Ses ouvrages politiques et historiques ont été recueillis à Anvers en 2 vol. in-fol. Ce savant mourut en 1660. — Jules *Chifflet*, son fils, docteur en théologie, prieur de Dampien, grand-vicaire de l'archevêque de Besançon, fut fait grand-chancelier de l'Ordre de la Toison, en 1648, par Philippe IV, roi d'Espagne. Il étoit aussi savant que son père. On a de lui l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1634, in-4°. *Traité de la maison de Rye*, 1644, fol. *Les Marques d'honneur de la maison de Tassis*, Anvers, 1645, in-fol. *Bre-*

viarion historicum velleris aurei, 1652, in-fol. — Pierre-François *Chifflet*, savant, mort en 1682 à 92 ans, étoit son parent. Il a donné beaucoup d'ouvrages : *Lettres sur Béatrix, comtesse de Champagne* : Dijon, 1656, in-4°. *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, 1664, in-4°. etc. etc. — Jean-Jacques *Boissard*, né en 1582. Il voyagea beaucoup pour dessiner les monumens les plus précieux ; il est auteur de plusieurs ouvrages. — Jacques *Courtois*, peintre ; né en 1621. Il mourut à Rome en 1676. Pendant trois ans il suivit une armée, et il dessina les *campemens*, les *siéges*, les *marches*, les *combats* dont il fut témoin. Il se fit Jésuite. — François-Ignace *Dunod* de Charnage, professeur en droit et historien ; mort en 1751. On a de lui : *Histoire de Sequanois*, ou *Mémoires du C. de Bourgogne*, 1735, 1737 et 1740, 3 vol. in-4°. *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, 1750, 2 vol. in-4°. *Traité des Prescriptions*, 1730, 2 vol. in-4°. *De la Main-morte et des Retraits*, 1733, in-4°. — Son fils, Joseph *Dunod*, avocat à Besançon, mort en 1765, a laissé beaucoup d'observations sur les ouvrages de son père. — Pierre *Dunod*, savant jésuite, son parent, a donné, en 1697, un livre curieux, intitulé : *La découverte de la ville d'Antré en Franche-Comté*, avec des questions sur l'histoire de cette province. — Antoine-François *Momoro*, âgé de 38 ans, fut le premier qui profita de la liberté de la presse pour établir une imprimerie à Paris à l'époque de la révolution de 1789 ; élu administrateur du département, il fut l'auteur de la fameuse inscription qui fut placée sur chaque maison de la France : *Liberté, Fraternité, Indivisibilité de la République, ou la Mort*. Ce fut encore lui qui proposa, au club des Cordeliers, la *loi agraire*. Il a été décapité à Paris le 4 germinal an 2 (25 mars 1794). On a de lui : *Manuel de l'imprimeur*, 1 vol. in-8° ; Paris, 1796. — Claude-Adrien *Nonotte*, jésuite, naquit en 1711. Il s'est rendu célèbre par ses disputes avec Voltaire, sous le rapport littéraire. On a de lui : Les *Erreurs de Voltaire*, 2 vol. in-12. *Réfutation du livre des Mœurs*, 1757. *Dictionnaire philosophique de la religion*, 4 vol. in-12. *Dictionnaire philosophique*, etc. 1769, in-8°. *Les Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*, 1789, in-12. — Antoine *Perrenot*, savant, évêque d'Arras, puis chancelier de Philippe II, et bon négociateur ; né en 1517, mort en septembre 1586, à l'âge de 70 ans. Il étoit plus connu sous le nom de *Cardinal de Grandelle*. — Antoine *du Pinet*, de la religion protestante, et furieux dans ses écrits contre l'Eglise catholique et la cour de Rome ; bon traducteur, et auteur de plusieurs ouvrages recherchés : il vivoit au 6e siècle. Il a donné la *Conformité des Eglises réformées de France* et de *l'Eglise primitive* : Lyon, 1564, in-8°. Il a traduit la *Taxe de la Chancellerie de Rome* : Lyon, in-8°. en 1564, et réimprimé à Amsterdam, 1700. *Histoire naturelle de Pline* : Lyon, 2 vol. in-fol. 1566 ; et à Paris, 1608. Il a encore donné les *Plans des principales forteresses du monde* : Lyon, 1564, in-fol. — Jacques-Hugues *Quarré*, oratorien. Ses ouvrages, ses sermons et ses vertus lui firent une grande réputation ; mort en 1656 docteur de Sorbonne. — *Marnezia-Lezay*, député à l'Assemblée constituante, mourut à Paris en l'an 9 (1800), âgé de 66 ans. Auteur d'un *Essai sur le bonheur des campagnes*. La *Famille vertueuse*, etc.

Besançon est le siége d'une préfecture, d'un archevêché d'où dépendent les évêques d'Autun, Metz, Strasbourg, Nancy et Dijon ; d'un tribunal d'appel, criminel, de première instance et de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, une école centrale, un conservateur des forêts, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, et une raffinerie de poudre. Il y a aussi un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. C'est encore la résidence d'un commissaire à ambulance pour la fabrication de la potasse.

Cette ville est une place de guerre de 2e classe de la 6e division militaire, qui comprend les départemens du *Doubs*, du *Jura*, de *l'Ain* et de la *Haute-Saone*, et la résidence d'un commandant, de deux adjudans de la place et d'un commissaire-ordonnateur. Il y a un sous-directeur des fortifications, et sept capitaines du génie.

La citadelle est la résidence d'un adjudant de place et d'un chef de la 20e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 27,469. *Bur. de p. Rel. de p. aux chevaux.*

Besancourt, v. (*Seine-Inférieure*), à 8 k. (2 l.) de Gournay. *Voyez* Bezancort. *Pop....* *Bur. de poste* de Gournay.

Besarion (Le Cros de), montagne (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Fuers, à 6 k. (1 l. ½) de Pierre-Fen.

Besaudun, v. (*Var*), arr. de Brignolle, cant. de Barjols, à 7 k. (1 l. ¾) de Barjols, 5 m. (12 l.) de Toulon. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Barjols.

Besaumont, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, près de la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) de Pont-à-Mousson, 19 k. (4 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Besaure, v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Gordes, commune de Joncas, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. d'Apt, 8 k. (2 l.) N. p. E. de Gordes. *Pop.* comprise celle de Joncas, 303. *Bur. de p.* d'Apt.

Besaye, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-du-Péage, commune de Charpey, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Valence, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Romans. *Pop.* comprise celle de Charpey et dépendances, 2388. *Bur. de poste* de Valence.

Bescat, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Oléron, 20 k. (4 l. ½) de Pau. *P.* 454. *B. de p.* d'Oléron.

Bescau (la), v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, à 10 k. (2 l. ½) de Bazas, 6 m. (13 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 211. *Bur. de p.* de Bazas.

Besch, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 14 k. (3 l. ½) N. d'Hermeskeil, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Birckenfeld, 23 k. (5 l. ½) E. p. N. de Trèves. *P.* 87.

Besche, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. et commune de Viel-Salm, à 33 k. (7 l. ½) de Marche, 3 k. (¾ de l.) de Viel-Salm, 20 k. (4 l. ½) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Viel-Salm et dépendances, 2,431. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Bescheid, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, sur la Traun, à 3 k. (¾ de l.) S. S. E. de Bude-

lich, 9 k. (2 l. ¼) de Neumagen, 19 k. (4 l. ¼) E. p. N. de Trèves. *Pop.* comprise celle de la ferme de Kakenbourg qui en dépend...

Besignan, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, à 15 kilom. (3 l. ¾) de Nions, 8 m. (17 l. ½) de Valence. *Pop.* 18. *Bur. de poste* de Nions.

Besimauda, montagne du Piémont, qui fait partie de l'Apennin. Elle s'avance entre la vallée de Vermegana et celle de Pesio, et se termine près de Boves.

Besincourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Fretoy, commune de Bussy, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Noyon. *Pop.* 27. *Bur. de poste* de Noyon.

Besing, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près le Gave de Pau, à 10 k. (2 l. ½) de Pau. *Pop.* 99. *Bur. de p.* de Pau.

Besingran, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près le Gave de Pau, à 21 k. (4 l. ¾) d'Orthez, 19 k. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 70. *Bur. de poste* d'Orthez.

Besive (le), pic (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 11 k. (2 l. ⅔) S. d'Olette.

Besle-Treve, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Guémené, commune de Macerac, près de la Vilaine, à 27 (6 l.) de Blain, 6 m. (13 l. ½) de Nantes. *Pop.* comprise celle de Macerac, 765. *Bur. de poste* de Redon, dép. d'Ille-et-Vilaine.

Beslon, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy. *Voyez* Notre-Dame-de-Beslon.

Besmes, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 8 k. (2 l.) de Chauny, 32 k. (7 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Noyon, dép. de l'Oise.

Besmont, v. (*Aisne*). *Voyez* Bemont.

Besmont, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, près l'Authonne, à 6 k. (1 l. ½) de Crespy, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Crespy.

Besnans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, près l'Oignon, à 21 k. (4 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 190. *B. dep.* de Vésoul.

Besnard, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenne-Ville, dépendant de la commune de Behen, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 41 k. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Behen et dépendances, 742. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Besne, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Pont-Château, à 27 k. (6 l.) de Guerande, 4 m. (10 l.) de Nantes. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Pont-Château.

Besneville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douve, à 19 k. (4 l. ¼) de Valognes, 39 k. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1339. *Bur. de poste* de Valognes.

Besniers (Haut), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. N. de Dourdan, commune de la Celle, près de la forêt des Ivelines, à 8 k. (2 l.) E. de Rambouillet, 15 k. (3 l. ½) N. de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) N. O. d'Étampes. *Pop.* comprise celle de la Celle, 725. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Besny, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 2 k. (½ l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Loïsy, 106. *Bur. de poste* de Laon.

Besoin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Lardie, sur la rivière d'Essonnes, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. d'Etrechy, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de la Ferté-Aleps. *Pop.* comprise celle de Lardie, 670. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Besole (la), v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, à 8 k. (2 l.) de Limoux, 29 k. (6 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Limoux.

Besolle (Pic de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Massat. Il y a au pied de cette montagne une mine de fer.

Besone, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, commune de Coucourez, à 11 k. (2 l. ¾) de Rhodez, 7 k. (1 l. ¾) de Bozouls. *Pop.*.. *Bureau de poste* de Rhodez.

Besons, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, sur la rive droite de la Seine, à 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Argenteuil, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Versailles. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Argenteuil.

Besonvaux, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Chauny, à 10 k. (2 l. ½) de Verdun, 6 m. (12 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Besou, v. (*Gard*), arr. de Nimes, cant. de Marguerites, à 10 kilom. (2 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Nîmes.

Besplas, v. (*Arriège*). *Voyez* Bastide de Besplas (la).

Besplas, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. et commune de Villa Savary, à 9 k. (2 l. ¼) de Castelnaudary, 28 k. (6 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Villa Savary et Rascons, 1850. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Bessac, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, commune d'Esplas, à 15 k. (3 l. ½) de Pamiers. *Pop.* comprise celle d'Esplas, 237. *Bur. de poste* de Pamiers.

Bessac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Montmoreau, à 11 k. (2 l. ⅔) de Barbezieux, 28 k. (6 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Blansac.

Bessac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, commune de Malvières, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. p. N. de Craponne, 29 k. (6 l. ½) E. p. N. de Brioude, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de la Chaise-Dieu. *Pop.* comprise celle de Malvières, 512. *Bur. de p.* de Craponne.

Bessais-le-Fromental, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, cant. de Charenton, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Amand, 4 m. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 656. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Bessamorel, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. d'Yssingeaux, à 21 k. (4 l. ⅔) de Monistrol, 18 kilom. (4 l.) du Puy. *Pop.* 469. *Bur. de poste* d'Yssingeaux.

Bessan, bourg (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. d'Agde, près l'Hérault, à 18 k. (4 l.) de Béziers, 4 m. (10 l. ½) de Montpellier. *P.* 203. *Bur. de poste* d'Agde.

Bessancourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorency), près de la forêt d'Emile, à 8 k. (2 l.) de Pontoise, 20 k. (6 l. ¼) de Versailles, 22 k. (5 l.) de Paris. L'église, bien bâtie, est l'une des plus grandes du canton. *Pop.* 789. *Bur. de poste* de Pontoise.

Bessan, v. (*Hérault*), arr., cant. et commune de Béziers, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville. *Pop.* réunie à celle de Béziers... *Bur. de p.* de Béziers.

Bessancourt (Garenne de), (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorency), à 2 k. (½ l.) de Pontoise. Elle a du N. O. au S. E. 8,952 mèt. (4,600 toises) de long, et du N. E. au S. O. 3,112 mèt. (1,600 t.) *Bur. de poste* de Pontoise.

Bessans, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Thermignon, près l'Arc, à 4 m. (10 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne, 8 m. (18 l. ¼) de Chambéry. *Pop.*

1,084. *B. de poste* de Lans-le-Bourg.

Bessas, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon, à 15 k. (3 l. ½) de Joyeuse, 5 m. (11 l. ½) de Privas. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Barjac, dépt. du Gard.

Bessay, bourg (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Neully-le-Réal, sur la route de Moulins à St.-Flour, à 13 k. (3 l.) S. de Moulins, 14 k. (3 l. ½) N. de Varenne, 22 kilom. (5 l.) O. p. S. de Dompierre. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Moulins.

Bessay, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Mareuil, à 27 k. (6 l.) de la Roche-sur-Yon, 28 k. (6 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Luçon.

Bessay-le-Monial, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud, près la forêt de Grosbois, à 18 k. (4 l.) de Cerilly, 23 k. (5 l. ½) de Moulins. *Pop.* 134. *B. de p.* de Bourbon-l'Archambaud.

Besse, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amans-des-Corps, commune de St.-Gervais, à 15 k. (3 l. ½) de Mur-de-Barrez, 39 k. (8 l. ½) d'Espalion. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Besse (la), v. (*Aveyron*). *Voyez* Abbesse (l').

Besse, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de St.-Cernin, commune de St.-Cirques-de-Malbert, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de St.-Martin-de-Valmoroux, 20 kilom. (4 l. ½) N. p. O. d'Aurillac, 6 k. (1 l. ½) N. O. de St.-Cernin. *Pop.* comprise celle de St.-Cirques-de-Malbert, 1,048. *Bur. de poste* de St.-Martin-de-Valmoroux.

Besse, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Ruffec, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *P.* 255. *B. dep.* d'Aigre.

Besse, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche, à 14 k. (3 l. ½) de Belvez, 6 m. (14 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Belvez.

Besse, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, près de la Salsé, à 38 k. (8 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 922. *Bur. de poste* de Bourg-d'Oisans.

Besse, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, et ch.-l. de cant, à 8 k. (2 l.) du Mont-d'Or, 38 k. (8 l. ½) S. de Clermont-Ferrand, 24 k. (5 l. ½) d'Issoire, 42 m. (95 l.) S. de Paris. Elle n'avoit qu'une église paroissiale, en même temps collégiale, et qui renfermoit un clergé fort nombreux. On y conservoit une image miraculeuse de la mère de Jésus-Christ, qui avoit été trouvée sur la montagne de *Va-s-y-veyre;* ce qui veut dire en bon Français *va y voir*. Les habitans, pour se rendre cette image plus favorable, firent bâtir en son honneur une chapelle sur la montagne, à l'endroit où cette figure de la Vierge avoit été trouvée, et y fondèrent à perpétuité, tous les mercredis, une messe. Il y a dans cette ville un hôpital. A quelque distance, on voit un lac qui présente un effet merveilleux. Lorsqu'on y jette une pierre avec force, il s'élève une vapeur épaisse, qui, un instant après, se résout en petite pluie. On y cultive le lin avec succès : son principal commerce est en bestiaux et en fromages. Il y a près de cette ville une fontaine d'eau minérale. *Pop.* 1338. *Bur. de poste*.

Besse, v. (*Var*), arr. de Brignolles, et ch.-l. de cant., près de l'Isolle, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Brignolles, 32 k. (7 l. ½) N. E. de Toulon. *Pop.* 1,546. *Bur. dep.* de Brignolles.

Besse (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de Seyne, coule au S., puis à l'O., retourne au S., et se rend dans la Bleonne, à 27 k. (6 l.) S. S. O. de sa source.

Bessé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Gennes, à 2 k. (½ l.) de St.-Georges, 18 k. (4 l.) de Saumur. *Pop.*... *Bur. de poste* des Rosiers.

Bessé, bourg (*Sarthe*), arr. et cant. de St.-Calais, près la Braye, à 22 k. (5 l.) O. de Vendôme, 9 k. (2 l. ½) S. de St.-Calais, 4 m. (10 l.) E. S. E. du Mans. Bessé a des fabriques de serges et cotonnades, des moulins à ratines, des teintureries, des papeteries. On a trouvé dans le terroir des médailles romaines et gauloises. *Pop.* 1,800. *Bureau de poste* de Moutoire, dép. de Loir-et-Cher.

Bessecourt, v. (*Aisne*). *Voyez* Beffecourt.

Bessède, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort, à 10 k. (2 l. ½) de Quillan, 5 m. (11 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Gesse, 375. *Bureau de poste* de Quillan.

Bessel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Venloo, près de la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) N. O. d'Elmpt, 11 k. (2 l. ¾) E. de Ruremonde, 5 m. (11 l. ½) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 885. *Bur. de poste* de Masseyck.

Besselich, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 9 k. (2 l. ½) O. N. O. de Pfalzel, 14 k. (3 l. ½) S. de Dudeldorf, 8 k. (2 l.) N. O. de Trèves. *P.* comprise la ferme de Kumling qui en dépend, 35. *Bureau de poste* de Trèves.

Bessenay, bourg (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de l'Arbresle, à 22 k. (5 l.) O. de Lyon, 6 k. (1 l. ½) E. de Moutrotier. On y fait commerce de bons vins. Ce bourg étoit célèbre par ses foires. *Pop.* 1,400. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Bessenois, v. (*Aveyron*). *Voyez* Abbessenoits (les).

Bessenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich, à 2 k. (½ l.) N. de Zülpich, 9 k. (2 l. ½) O. p. N. d'Euskirchen, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Cologne.

Bessens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Glisolles, à 21 k. (4 l. ¾) de Castel-Sarrazin, 34 k. (7 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Montech.

Besserette, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Monsalvy, à 21 k. (4 l. ¾) d'Aurillac. *P.* 874. *B. de poste* d'Aurillac.

Besseringen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, près de la Sarre, rivière, à 3 k. (¾ de l.) N. de Merzig, 19 k. (4 l. ½) E. p. N. de Sierck, 32 k. (7 l. ½) S. de Trèves. *Pop.* compris les hameaux de Ponten, Ganghaf et Besseringermühl, qui en dépendent, 403. *B. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Besseringermuhl, hameau (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, près et dépendant de la commune de Besseringen, à 3 k. (¾ de l.) de Merzig, 19 k. (4 l. ½) de Sierck, 32 k. (7 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Besseringen et des hameaux qui en dépendent, 303.

Besserve, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de St.-Gervais, à 23 k. (5 l. ½) de Montaigu, 31 k. (7 l.) de Clermont. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Montaigu.

Besset, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, près du Lers, à 3 k. (¾ de l.) de Mirepoix, 32 k. (7 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Bessette (la), v. (*Puy-de-Dôme*), à 10 k. (2 l. ½) de Tauves. *Pop.*..

Bureau de poste de Tauves. *Voyez* Labossette.

Besseweiler, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestorff, commune de Virnimg, à 14 kilom. (3 l. ½) N. p. E. de Dieuze, 22 k. (5 l.) N. E. de Château-Salins, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. d'Albestorff. *Pop.* comprise celle de Virnimg, 5,075. *Bur. de poste* de Dieuze.

Bessey, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pelussin, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Etienne, 5 myr. (12 l. ⅓) de Feurs. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Coudrieu, départ. du Rhône.

Bessey-en-Chaume, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, à 8 k. (2 l.) de Beaune, 34 k. (7 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Beaune.

Bessey-la-Cour, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, à 19 k. (4 l. ½) de Beaune, 40 k. (9 l.) de Dijon. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Arnay.

Bessey-les-Citeaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis-d'Aiserey, sur la Vouge, à 8 k. (2 l.) de St.-Jean-de-Losne, 21 k. (4 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Genlis.

Bessière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. O. de Versailles, commune de Trappes, à 2 k. (½ l.) O. de Trappes, 6 k. (1 l. ½) O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Trappes, 561. *Bur. de poste* de Trappes.

Bessière (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, à 5 k. (1 l. ½) de Castres. *Pop.* comprise celle de St.-Julien-de-Burin, 141. *Bur. de poste* de Castres.

Bessière (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Murat, commune de Cabane, à 14 k. (3 l. ½) de la Caune, 5 k. (1 l. ½) de Murat, 5 m. (12 l.) de Castres. *Pop.* comprise celle de Cabane et dépendances, 1,336. *Bur. de poste* de la Caune.

Bessière-Candeil (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen, à 14 k. (3 l. ½) de Gaillac, 30 k. (6 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Gaillac.

Bessière-de-Lair (la), v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, commune de Bournoncles, sur la route de St.-Flour à Montpellier, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Flour, 5 k. (1 l. ½) S. p. O. de Ruines. *Pop.* comprise celle de Bournoncles, 252. *Bur. de poste* de St.-Flour. *Relai de poste aux chev.*

Bessière-Ste.-Marie (la), v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Pinols, à 37 k. (8 l. ½) de Brioude, 38 k. (8 l. ½) du Puy. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Langeac.

Bessières, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, sur le Tarn, à 25 k. (5 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 834. *B. de p.* de Rabasteins, dép. du Tarn.

Bessin. C'étoit un pays qui faisoit partie de la ci-devant Normandie, borné au couchant par la Vire ou le Cotentin, au septentrion par la Manche, au levant par le pays d'Auge et celui des Marches, et au midi par le pays d'Houlme. Il avoit environ 8 m. (18 l.) de long sur autant de large, et faisoit presque toute l'étendue du diocèse de Baïeux, dont il avoit pris son nom. Il étoit arrosé par la Vire, la Drôme, l'Aure, l'Orne, la Dive et la Laise. On le divisoit en trois petites contrées; savoir, le Bessin proprement dit, le Bocage, et la Campagne de Caen.

Le Bessin proprement dit renfermoit le territoire de Baïeux, qui en étoit le principal lieu. Il est borné au septentrion par la Manche, au levant par la Campagne de Caen, ou par la Seule, depuis sa source jusqu'à son embouchure, au midi par le Bocage, et au couchant par le Cotentin, ou par la Vire, depuis les environs de Thorigny, bourg sur un ruisseau à 4 k. (1 l.) de la rive droite de la Vire. Ses autres rivières sont la Drôme, l'Aure, l'Elle et l'Esque : la Drôme et l'Aure se perdent au fossé de Saussy, à 4 k. (1 l.) de l'Océan. Cette petite contrée peut avoir 40 k. (9 l.) de long sur 31 k. (7 l.) de large. Le territoire abonde en excellens pâturages, et on y recueille beaucoup de blé. On y fait aussi de très-bon cidre; le poisson, la volaille et le gibier y sont fort communs. La plus grande forêt de ce pays est celle de Cérisy. Les communes du Bessin font partie du département du Calvados, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, le commerce, l'industrie, etc.

Bessine, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Fontenay (ci-devant Rohan), à 4 k. (1 l.) de Niort. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Niort.

Bessines, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, et ch.-l. de cant., sur la côte près la Gartempe, à 24 k. (5 l. ½) E. de Bellac, 32 k. (7 l. ⅓) N. p. E. de Limoges, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de la Souterraine, 21 k. (4 l. ⅔) O. de Benevent. *Pop.* 2,513. *Bur. de poste* de Morterol.

Bessinge, v. (*Léman*), arr. et cant. E. de Genève, commune de Vandœuvre, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Genève. *Pop.* comprise celle de Vandœuvre, 447. *B. de p.* de Genève.

Bessins, v. (*Isère*), arr. et cant. de St.-Marcellin, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Marcellin, 37 k. (8 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Bessode-le-Sourd, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Severac-le-Château, à 7 k. (1 l. ¾) de Severac, 32 k. (7 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Severac.

Besson, bourg (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, sur le ruisseau la Creuse, à 11 k. (2 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 2,900. *Bur. de poste* de Moulins.

Besson (le), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet. Sa source au pied de la montagne du Suel, en plusieurs branches, coule à l'E. S. E., et se rend dans l'Isère, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de la Terrasse.

Bessoncourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 4 k. (1 l.) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Béfort.

Bessonie (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. et commune de Mont-Redon, à 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Castres, 13 k. (3 l.) E. de Lautrec, 29 k. (6 l. ½) O. de la Caune. *Pop.* 279. *B. de p.* de Castres.

Bessonies, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Gorzes, commune de St.-Hilaire, à 24 k. (5 l. ½) de Figeac, 7 m. (15 l. ¾) de Cahors. *Pop.* comprise celle de St.-Hilaire, 629. *Bur. de poste* de Figeac.

Bessono, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, commune de la Balme, près du Rhône, à 11 k. (2 l. ¾) N. du Pont-de-Beauvoisin, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de la Balme et dépendances, 486. *Bur. de poste* du Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Bessons (les), v. (*Lozère*), arr. de Marvéjols, cant. de St.-Chély-d'Apcher, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Chély, 36 k. (8 l.) de Mende. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Bessuejouls ou Cohulet, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Géniez, 23 k. (5 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 334. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bessy, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Mery-sur-Seine, près de la Barbuise, ruisseau, à 8 k. (2 l.) d'Arcis, 28 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Bessy, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. de Chambéry, à 2 k. (½ l.) de Chambéry. Il y a des mines de houille. *Pop.* 461. *Bureau de poste* de Chambéry.

Bessy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Guegnon, commune d'Uxeau, sur l'Arroux, à 25 k. (5 l. ¾) de Bourbon, 7 m. (15 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comprise celle d'Uxeau, 911. *Bur. de poste* de Toulon-sur-Arroux.

Bessy, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, sur la Cure, à 23 k. (5 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 625. *B. de p.* de Vermanton.

Bestiac, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Tarascon.

Betbeze, v. (*Haute-Garonne*), à 8 k. (2 l.) de St.-Martory. *Voyez* Belbeze. *Bur. de p.* de St.-Martory.

Bestingen (Ober et Nider), v. (*Forêts*), arr. et cant. de Clervaux, sur la Volx, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Steinbach, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Clervaux, 6 m. (14 l. ¼) N. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Diekirch.

Bétaille-la-tourette-d'Ambert, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Vayrac, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Martel, 31 k. (7 l.) N. E. de Gourdon. *Pop...* *Bur. de poste* de Martel.

Betain (le), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 19 k. (4 l. ⅓) de Béfort, 7 m. (16 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Delle.

Betancourt (la Forêt de), (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Donjeux, près Bettancourt. Elle a 2,528 mèt. (1,300 t.) de long, sur 778 à 972 mèt. (4 à 500 toises) de large.

Betancourt. *Voyez* Bethencourt-en-Veau.

Betancourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, près la Saone, à 4 k. (1 l.) de Jussey, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Jussey.

Betbeze, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau de-Magnoac, à 28 k. (6 l. ¼) de la Barthe, 41 k. (9 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Betbezer, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabarret, à 29 k. (6 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Roquefort.

Betcave, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombès, à 37 k. (8 l. ¼) de l'Ile-en-Jourdain, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Lombès.

Betecom, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Aerschot, près de la Demer, rivière, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Aerschot, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Louvain, 34 k. (7 l. ¾) N. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie et une genièvrerie. *Pop.* 1147. *Bur. de poste* de Louvain.

Beteille, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 21 k. (4 l. ¾) de Villefranche, 5 m. (11 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Villefranche.

Betète, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chatelux, à 10 k. (2 l. ½) O. de Boussac, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Chatelux. *Pop.* 824. *Bur. de poste* de Boussac.

Bethancourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, à 5 k. (1 l. ¼) de Chauny, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* 707. *Bur. de poste* de Chauny.

Bethancourt, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, sur l'Authonne, à 5 k. (1 l. ¼) de Crespy, 6 m. (13 l. ¼ de Beauvais. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Crespy.

Bethancourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, commune de Tenques. *Pop.* comprise celle de Tenques et de Tinquette, 745. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bethancourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, près de la Somme, à 15 k. (3 l. ½) de Péronne, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Nesle.

Bethe *ou* Bel-les-Abbiès, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 4 k. (1 l.) N. de Paliseul, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de St.-Hubert, 8 m. (18 l. ¾) O. N. O. de Luxembourg. *Pop..* *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Bethe (la), rivière (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Cayres, à 4 k. (1 l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule à l'E. N. E., et se rend dans la Loire, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Bethelainville, bourg (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 4 m. (10 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 413. *Bureau de poste* de Varennes.

Bethemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorency), près de la forêt de Montmorency, à 10 kilom. (2 l. ½) de Pontoise, 30 k. (6 l. ¾) de Versailles. L'église portoit le titre de Notre-Dame. Le dernier seigneur de cette terre étoit le comte de *Montmorency*. On voit un superbe château près de l'église. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Franconville.

Bethemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain-en-Laye, commune d'Egremont, à 4 k. (1 l.) S. O. de Poissy, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de St.-Germain, 14 k. (3 l. ½) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Egremont, 138. *B. de p.* de Poissy.

Bethencourt, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 14 k. (3 l. ¼) de Cambrai, 36 k. (8 l.) de Douai. *Pop.* 726. *Bur. de poste* de Cambrai.

Bethencourt-en-Veau *ou* Betancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ribecourt, commune de Cambronne, à 10 k. (2 l. ½) de Noyon. *Pop.* comprise celle de Cambronne, 432. *Bureau de poste* de Noyon.

Bethencourt-St.-Nicolas, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. *Population* 191. *Bur. de poste* de Clermont.

Bethencourt-St.-Ouen, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 286. *B. de p.* de Flixencourt.

Bethencourt-sur-mer, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, à 23 k. (5 l. ¼) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 533. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Betheniville, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, sur la Suippe, à 22 k. (5 l.) de Reims, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Reims.

Bethenou, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. et commune de Crémieu, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de Crémieu, 27 k. (6 l.) N. O. de la Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de Crémieu et dépendances, 2,236. *Bur. de poste* de Crémieu.

Betheville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 5 k. (1 l. ¼) de Caudebec, 25 k.

(5 l. 3/4) de Rouen. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Caudebec.

Betheny, v. (*Marne*), arr. et cant. de Reims, à 4 k. (1 l.) de Reims, 43 k. (9 l. 3/4) de Châlons. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Reims.

Bethines, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de St.-Savin, près de la Sarleron, à 15 k. (3 l. 1/2) de Montmorillon, 5 m. (11 l.) de Poitiers. *Pop.* 1,110. *Bur. de poste* de St.-Savin.

Bethisie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, commune d'Egly, à 2 k. (1/2 l.) S. E. d'Arpajon, 16 k. (3 l. 3/4) d'Etampes. *P.* comprise celle d'Egly, 400. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bethisy-St.-Martin, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy. *Voyez* St.-Martin-de-Bethisy.

Bethisy-St.-Pierre, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy. *Voyez* St.-Pierre-de-Bethisy.

Bethléem, v. (*Nièvre*), arr., cant. et commune de Clamecy, à 1 k. (1/4 de l.) de Clamecy. *Pop.* comprise celle de Clamecy... *Bur. de poste* de Clamecy.

Bethon, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay. *Voyez* Fontaine-Bethon.

Bethon, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, à 9 k. (2 l. 1/4) de Frénay, 41 k. (9 l. 1/4) du Mans. *Pop.* 181. *Bur. de poste* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Bethoncourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 3 k. (3/4 de l.) de Montbéliard. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Bethonsart, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 15 k. (3 l. 1/2) de St.-Pol, 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 314. *Bur. de poste* d'Arras.

Bethonvilliers, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Authon, à 13 k. (3 l.) de Nogent, 5 m. (11 l. 1/4) de Chartres. *Pop.* 343. *Bureau de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Bethonvilliers, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Béfort.

Béthune, ville (*Pas-de-Calais*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 29 k. (6 l. 1/2) N. p. O. d'Arras, 13 k. (3 l.) O. de la Bassée, 21 m. (48 l.) N. de Paris, près la petite rivière de Brette. Cette ville étoit anciennement la demeure des seigneurs de Béthune, alliés aux principales maisons souveraines de France et des Pays-Bas. Gaston, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, à la tête des Français, la prit le 29 août 1645. Elle est restée à la France par le traité des Pyrénées. Le maréchal de Vauban en augmenta considérablement les fortifications, et y fit de belles casernes pour le logement des troupes; de sorte qu'elle est aujourd'hui une place régulière et très-importante: ce qui n'empêcha pas les alliés de la reprendre encore en 1710, après avoir perdu bien du monde; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1714. Son château et ses fortifications sont dus au maréchal de Vauban. On doit faire mention séparément de l'illustre confrérie des Charitables de saint Éloy, instituée, en 1188, par deux maréchaux-ferrans, qui, au même moment, à la même minute, eurent une révélation pendant leur sommeil, qui les obligea à se lever pour se rendre au lieu indiqué par l'Esprit-Saint; et là, après s'être raconté leur songe, ils se reconnurent pour des élus que le ciel favorisoit, et vécurent ensuite comme des hommes qui ne devoient jamais mourir.

Il y avoit une collégiale sous l'invocation de Saint-Barthélemy, composée de vingt-quatre chanoines, et autant de chapelains; deux paroisses, celle de Sainte-Croix et celle de Saint-Wast; deux prieurés, Saint-Prix et Saint-Éloy; deux couvens, Récollets et Capucins, qui renfermoient le mausolée d'Antoine le Prêtre de Vauban, lieutenant-général des armées du roi, neveu du maréchal de Vauban. Il y avoit un collége, quatre maisons religieuses de filles; savoir, les Filles de la Paix, les Annonciades, les Sœurs d'En-Bas et les Sœurs d'En-Haut, qui desservoient le grand hôpital; un autre hôpital, dit de Saint-Georges, fondé pour sept femmes âgées; et des écoles gratuites pour les petites filles pauvres. Les dames de la ville avoient élevé un calvaire.

Béthune a plusieurs tanneries où l'on prépare les cuirs, des brasseries, quelques moulins à farine, et beaucoup de moulins à huile. On y fait de la poterie de terre. Cette ville est renommée pour ses excellens fromages. On en envoie beaucoup dans les départemens voisins. Le commerce de Béthune n'est pas considérable. Cependant cette ville alimente, au moyen d'un canal qui va à la Lys, un marché de toiles communes assez considérable.

Cette ville a vu naître, vers 1340, Jean *Buridan*, sophiste, auteur de *la Supposition de l'âne mourant de faim et de soif entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, plutôt que de se déterminer à choisir l'un des deux*. Il a embarrassé les grands personnages de son temps par ses sophismes, et son âne devint fameux parmi ceux de ses écoles. — Simon *Hurtrelle*, sculpteur.

Béthune est la résidence d'un sous-préfet. Il y a un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 16e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, et d'un capitaine du génie. *Pop.* 6932. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Béthune (la), rivière (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux. Elle prend sa source près de Gaille-Fontaine, traverse les arrondissemens de Neufchâtel et de Dieppe, et se jette dans l'Arques, au village d'Arques.

Betignicourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, sur la Voire, à 31 k. (7 l.) de Bar, 32 k. (7 l. 1/4) de Troyes. *Pop.* 124. *B. de p.* de Brienne.

Betincourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, à 20 k. (4 l. 1/2) de Clermont, 5 m. (12 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Varennes.

Betirac, v. (*Aveyron*), à 8 kil. (2 l.) de St.-Sernin. *Pop... B. de p.* de St.-Sernin.

Betissart, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, commune d'Ormeignies, à 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Ath, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Chièvres, 21 k. (4 l. 3/4) N. O. de Mons. *Pop.* comprise celle d'Ormeignies, 564. *Bur. de poste* d'Ath.

Betisy, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton et commune d'Harbonnières, à 23 k. (5 l. 1/4) de Montdidier, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Harbonnières, 1776. *Bur. de poste* de Roye.

Betjan (la), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Montirat. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) E. p. S. de Montirat, coule au S. E., puis au S., à l'O. et au S., pour se rendre dans la Serret, à 7 k. (1 l. 3/4) de sa source.

Betlach et St.-Blaise, village (*Haut-Rhin*),

(*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, cant. de Ferette, près l'Ill, à 19 k. (4 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 201. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Betmale, bourg (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. *Pop.* 346. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Betmont, v. (*Hautes-Pyrénées*), à 7 k. (1 l. ¾) de Trie. *Pop.* 70. *Bur. de p.* de Trie. *Voyez* Belmont.

Beton (le), rivière (*Finistère*), arr. de Quimperlé, cant. de Bannalec. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de Bannalec, coule au S., puis au S. O., et se rend dans la mer, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Pontaven, 13 k. (3 l.) S. p. O. de sa source.

Beton-Bazoches, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-George, près l'Aubetin, à 16 k. (3 l. ⅔) de Provins, 4 m. (10 l. ½) de Melun. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Provins.

Betoncourt (le Grand), village (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Montbéliard. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Betoncourt (le Petit), village (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, commune de Betoncourt-le-Grand, à 2 k. (½ l.) N. de Montbéliard. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Betoncourt-lès-Brottes, village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 8 k. (2 l.) de Luxeuil, 19 k. (4 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Betoncourt-les-Menetrier, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 4 k. (1 l.) S. E. de Morey. *Pop.* comprise celle de Ménétrier, 215. *Bur. de poste* de Cintrey.

Betoncourt-sur-Mance, village (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 18 k. (4 l.) de Jussey, 28 k. (6 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 253. *B. de p.* de Jussey.

Betoncourt-St.-Pancras, village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 19 k. (4 l. ¼) de Luxeuil, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 205. *B. de p.* de Vésoul.

Betorne (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Breval, à 14 k. (3 l. ½) O. p. S. de Mantes, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Bréval, 563. *Bur. de poste* de Mantes.

Betous, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Nogaro, près du Midon, à 6 kil. (1 l. ½) de Nogaro, 4 m. (10 l. ½) d'Auch. *Pop.* comprise celle de la Gardère, 245. *Bureau de poste* de Nogaro.

Betou (le), v. (*Haute-Vienne*), à 14 kil. (3 l. ¼) du Dorat. *Bur. de poste* du Dorat. *Voyez* Saint-Priest-le-Betoux.

Betplan, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Miélan, près de l'Arros, à 20 k. (4 l. ½) de Mirande, 41 k. (9 l. ½) d'Auch. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Miélan.

Betpouech, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, commune de Montespan, à 11 kil. (2 l. ¾) de Saint-Gaudens, 8 m. (16 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Montespan, 927. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Betpouey, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, près du gave de Barrèges, à 18 kilom. (4 l.) d'Argelès, 40 k. (9 l.) de Tarbes. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Tarbes.

Betpouy, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 4 kilom. (1 l.) de Castelnau-de-Magnoac. *Pop.* 187. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Betrac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, sur la Bergons, à 34 k. (7 l. ¾) de Pau. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Pau.

Betschbach (Mittel), (*Sarre*). *Voyez* Mittel-Bexbach.

Betschbach, v. (Nider), (*Sarre*). *Voyez* Bexbach-Nieder.

Betschbach (Ober), (*Sarre*). *Voyez* Bexbach-Ober.

Betschdorff (Nider), v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Sorls, à 15 k. (3 l. ½) de Weissembourg, 38 k. (8 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 618. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Betschdorff (Ober), v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Soultz, à 16 k. (3 l. ⅔) de Weissembourg, 37 k. (8 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 309. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Betstadt, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 4 k. (1 l.) de Lebach, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 57.

Bettaincourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Donjeux, sur le Rognon, à 16 k. (3 l. ¾) de Joinville, 23 k. (5 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Vignory.

Bettainvillers, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, à 5 k. (1 l. ¼) de Briey, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Briey.

Bettancourt, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, canton de Château-Porcien, commune de St.-Quentin, à 21 k. (4 l. ¾) O. de Réthel, 13 k. (3 l.) O. de Château-Porcien. *Pop.* comprise celle de St.-Quentin, 343. *Bur. de poste* de Réthel.

Bettancourt, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heiltz-le-Maurupt, près de Chée, à 25 k. (5 l. ⅔) de Vitry, 41 k. (9 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 399. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Bettancourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de la Ferté-sur-Amance, commune de Pisseloup, à 13 k. (3 l.) N. E. de Fay-Billot, 4 kilom. (1 l.) S. E. de la Ferté-sur-Amance, 32 kilom. (7 l. ½) E. de Langres. *Populat.* comprise celle de Pisseloup, 228. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Bettancourt, v. (*Meuse*), à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Verdun. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Meuse. *Voyez* Bethincourt.

Bettancourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Molliens, à 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Rivière, 319. *Bur. de poste* de Picquigny.

Bettancourt-Lafère, village (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de St.-Dizier, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Dizier, 7 m. (14 l. ⅔) de Chaumont. Il s'y fait commerce de vins. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Bettange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Hespérange, à 13 k. (3 l.) O. d'Hespérange, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Soleuvre, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 601. *B. de p.* de Luxembourg.

Bettange, v. (*Moselle*), arr. et canton de Thionville, commune de Florange, sur une côte, près de la Fanche, à 4 k. (1 l.) S. O. de Thionville, 23 k. (5 l. ¼) N. de Metz, 31 k. (7 l.) O. de Bouzonville. *Pop.* comprise celle de Florange, 405. *Bur. de poste* de Thionville.

Bettange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, près de Nied, à 7 k. (1 l. ¾) de Boulay, 30 k. (6 l. ¾) de Metz. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Boulay.

Bettborne, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fenestrange, près de la Sarre, à 22 kil. (5 l.) de

Dieuze, 5 myr. (14 l.) de Nancy. *Pop.* 282. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Bette, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. d'Alaigne, commune d'Escueillens. *Pop.* comprise celle d'Escueillens, des Mazaches, de Cantin, 245. *B. de p.* de Limoux.

Bettegney-devant-Dompaire, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, commune de Damas, à 2 k. (½ l.) de Mirecourt, 14 k. (3 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Bettegney-St.-Brice, village (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 11 k. (2 l. ¾) de Mirecourt, 18 k. (4 l.) d'Epinal. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Charmes.

Bettel, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Vianden, près l'Our, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Vianden, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Dieckirch, 38 k. (8 l. ½) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Betteldorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 8 kil. (2 l.) de Gerolstein, 6 m. (13 l.) N. de Trèves. *Pop.* 73.

Bettembos, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Poix, à 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Poix.

Bettembourg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, ch.-l. de canton, sur l'Alzette, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. d'Hesperange, 9 k. (2 l. ¼) E. de Soleuvre, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Luxembourg. *Popul.* 540. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bettemont, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, à 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Trie.

Bettendorf, bourg (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, sur la Sure, à 4 kilom. (1 l.) E. N. E. de Diekirch, 16 kil. (3 l. ¾) N. O. d'Echternach, 32 k. (7 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bettendorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, près l'Ill, à 5 k. (1 l. ¼) d'Altkirch, 5 m. (12 l. ½) de Colmar. *Pop.* 294. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Bettenhof, v. (*Bas-Rhin*), à 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Strasbourg. *Pop...B. de p.* de Strasbourg. *Voyez* Bettenhoffen.

Bettendorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich. *Population*, 200.

Bettenfeld, bourg (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorff, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Dudeldorff, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Witlich, 7 m. (16 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. Ce bourg faisoit partie autrefois du duché de Luxembourg ou Luxembourg allemand. *Pop.* 467. *B. de p.* de Luxembourg.

Bettenhoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Brumath, près du Landgrabem, à 15 k. (3 l. ½) d'Haguenau, 15 k. (3 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Gamlsheim, 845. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Bettenhoven, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Juliers, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Titz, 31 k. (7 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 43. *Bur. de p.* de Juliers.

Bettenheimerhofe, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Woellstein, commune de Sprendlingen, à 4 k. (1 l.) de Woellstein, 9 k. (2 l. ¼) de Creutznach, 22 k. (5 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Sprendlingen, 1218.

Bettes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 5 k. (1 l. ¼) de Bagnères, 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Bettignies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 25 k. (5 l. ¾) du Quesnoy, 6 m. (14 l. ¼) de Douay. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Bettincourt, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 2 k. (½ l.) N. O. de Warem, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Buvinghen, 24 k. (5 l. ½) O. N. O. de Liége. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Liége.

Betting, v. (*Forêts*). *Voyez* Bettingen.

Betting, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Tholey, à 5 m. (11 l. ½) N. E. de Thionville, 6 m. (14 l.) N. E. de Metz, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Tholey. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Betting, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, à 22 k. (5 l.) de Sarre-Libre, 5 m. (11 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Gongelfang qui en dépend, 207. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Betting-Haut, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de St.-Avold, commune de Betting-Bas, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarguemines, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Betting-Bas, 248. *Bur de poste* de St.-Avold.

Betting-Bas, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de St.-Avold, à 8 k. (2 l.) de St.-Avold, 4 myr. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Betting-Haut, 248. *Bur. de p.* de St.-Avold.

Bettingen, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, sur la Prumm, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Freylingen, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Bitbourg, 43 k. (9 l. ¾) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 130. *B. de p.* d'Arlon.

Bettingen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, commune de Steinfort, à 2 k. (½ l.) S. de Steinfort, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Arlon, 18 k. (4 l.) O. de Luxembourg. *Pop.* 115. *B. de p.* d'Arlon.

Bettingen (Nider), v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, près le Kyll, ruis., à 5 k. (1 l. ¼) N. de Gerolstein, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Hillesheim, 5 m. (12 l.) N. de Trèves. *Pop.* 63.

Bettingen (Ober), v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 4 k. (1 l.) de Lyssendorf, 7 m. (15 l.) N. de Trèves. *Pop.* 73.

Bettlainville, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Thionville.

Bettomont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, commune de Bertogne, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Bertogne, 178. *Bur. de poste* de Bastogne.

Betton, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. nord-est de Rennes, sur l'Ille, à 8 k. (2 l.) N. de Rennes, 16 k. (3 l. ¾) S. E. d'Hédée, 20 k. 4 l. ½) O. S. O. de St.-Aubin. *Pop.* 1804. *Bur. de p.* de Rennes.

Betton-Bettonnet, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Rochette. *Pop.* 316. *B. de p.* d'Aiguebelle.

Bettoncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, canton de Sailly, à 14 k. (3 l. ¼) de Joinville, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Joinville.

Bettoncourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, sur le Merdon, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 29 k. (6 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 196. *B. de p.* de Mirecourt.

Bettrechies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 10 k.

(2 l. ½) du Quesnoy, 4 m. (10 l. ½) de Douay, 5 k. (1 l. ¼) de Bavay. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Bavay.

Bettweiller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Rorbach, sur le Bukenalb, à 10 k. (2 l. ½) de Bitche, 8 m. (18 l.) de Metz. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Bitche.

Bettweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 2 k. (½ l.) de Drulingen, 6 m. (13 l. ½) de Weissembourg, 5 myr. (12 l.) de Strasbourg, 10 kilom. (2 l. ½) de Sarre-Union. *Pop.* 263. *Bur. de p.* de Sarre-Union.

Betz, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, sur la Grande-Geette, à 6 k. (1 l. ½) N. de Leau, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de St.-Tron, 5 m. (12 l. ½) E. p. N. de Bruxelles, 15 k. (3 l. ½) de Tirlemont. *Pop.* 720. *Bur. de p.* de Tirlemont.

Betz, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Bressigny (le grand), sur la Brignon, à 15 kil. (3 l. ½) de Preuilly, 5 m. (10 l. ¾) de Tours. *Pop.* 1048. *Bur. de poste* de Preuilly.

Betz, v. (*Oise*), arr. de Senlis, ch.-l. de cant., sur la Grinette, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Crespy, 7 m. (15 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Crespy.

Betzbourg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près la Roër, à 6 k. (1 l. ½) S. de Duren, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Norvenich, 24 k. (5 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Kupferath, 186.

Betzdorf, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, ch.-l. de cant., sur la Sire, à 6 k. (1 l. ½) O. de Grevenmacheren, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Mensdorff, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Betzen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, commune de Metternich, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Coblentz, 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Munster. *Pop.* comprise celle de Metternich et dépendances, 171. *Bur. de poste* de Coblentz.

Betzhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Lautercken, près et dépendant de la commune de Becherbach, à 6 k. (1 l. ½) de Lautercken, 3 k. (¾ de l.) d'Odenbach, 5 m. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Becherbach, 105.

Beu (Basse), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 6 kil. (1 l. ½) de Thimonville, 16 kil. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Beu (Haute), 216. *Bur. de poste* de Metz.

Beu (Haute), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 24 k. (5 l. ½) de Morhange, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Beu (Basse), 216. *B. de p.* de Metz.

Beuc (le), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, commune de Tingry. *Pop.* comprise celle de Tingry, 259. *Bur. de poste* de Samer.

Beucken, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Vilvordy, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Campenhout, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Louvain, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de Bruxelles. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Beugin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, à 13 kil. (3 l.) de Béthune, 24 kil. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Béthune.

Beugnatre, v. (*Pas-de-Calais*), à 5 k. (1 l. ¼) de Bapaume. *Pop...* *Bur. de poste* de Bapaume. *Voyez* Biugnatre.

Beugné, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonge. *Pop...* *Bur. de poste* de Niort. *Voyez* St.-Maixent-de-Beugné.

Beugné-la-Plaine, v. (*Vendée*). *Pop...* *Bur. de p.* de St.-Hermand. *Voyez* St.-Jean de Beugné.

Beugneux, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Chatel, à 18 k. (4 l.) de Soissons, 40 kilom. (9 l.) de Laon, 5 k. (1 l. ¼) d'Oulchy. *Pop.* comprise celle de Wallée, 128. *B. de p.* d'Oulchy.

Beugnicourt, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. d'Arleux, à 9 k. (2 l. ¼) de Douay. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Douay.

Beugnieres, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Arc-en-Barrois, à 19 k. (4 l. ¼) de Chaumont, 15 k. (3 l. ½) de Ville-sur-Aujon. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Beugnis, v. (*Nord*), arrond. et cant. nord d'Avesnes, près du bois de la Haye d'Avesnes, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Avesnes, 7 m. (16 l.) de Douay. *Pop.* 592. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Beugnon, v. (*Deux-Sèvres*), à 20 k. (4 l. ½) de Parthenay. *Pop...* *B. de p.* de Parthenay. *Voy* Buignon.

Beugnon, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Florentin, 31 kil. (7 l.) d'Auxerre. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de St.-Florentin.

Beugny, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Paturages, commune d'Harmignies, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Paturages, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Mons. *Pop.* comprise celle d'Harmignies, 374. *Bureau de poste* de Mons.

Beuil, bourg (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-Théniers, et ch.-l. de cant., à 20 kil. (4 l. ½) N. de Puget-Théniers, 5 myr. (11 l.) N. N. O. de Nice, 8 k. (2 l.) N. E. de Guillaume. Il y a une usine à farine. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de St.-Sauveur.

Beuil, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Christophe. Il y avoit une église collégiale qui fut fondée par les anciens seigneurs de Beuil, où l'on voyoit leurs tombeaux.

Beulay, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 k. (2 l.) de St.-Dié, 5 m. (10 l. ¾) d'Epinal, *Pop.* 115. *B. de p.* de St.-Dié.

Beule, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Meulan, commune de Bazemont, près la forêt des Alluets, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Maulle, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Meulan, 22 k. (5 l.) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bazemont, 364. *B. de p.* de Maulle.

Beulig, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Treis, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Boppard, 25 k. (5 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 260.

Beull, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen. *Pop.* 204.

Beulotte-St.-Laurent, village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, sur le Bulletin, à 22 k. (5 l.) de Luxeuil, 4 myr. (10 l. ½) de Vésoul. *Populat.* 636. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Beune (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. E. de Montignac, coule au S. O., et se rend dans le Vezère, à 19 kilom. (4 l. ¼) S. O. de Montignac. *Pop...*

Beur *ou* Buer, (*Roër*). *Voyez* Buer.

Beurdouze (Lac de), (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, à une des sources de la Crouze, à 4 k. (1 l.) S. de Besse. Il a 486 mèt. (250 toises) de long sur 291 mèt. (150 toises) de large.

Beuren, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Trarbach, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de Trarbach, 8 k. (2 l.) E. de Berncastel, 5 m. (13 l. ¾) S. O. de Coblentz. *Pop.* 200. *Bureau de poste* de Trarbach.

Beuren, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Luzerath, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Luzerath, 14 k. (3 l. ¼) E. p. N. de Witlich, 4 m. (10 l. ½) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Trèves, département de la Sarre.

Beuren, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Sarrebourg, 6 k. (1 l. ½) O. de Frendenberg, 27 kil. (6 l.) S. S. O. de Trèves. *Pop.* 84. *Bur. de p.* de Luxembourg, département des Forêts.

Beuren, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Budelich, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Budelich, 24 kilom. (5 l. ½) S. O. de Berncastel, 14 k. (3 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Trèves.

Beureries (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, commune de Feucherolles, à 7 k. (1 l. ¾) de Poissy, 9 kilom. (2 l. ¼) N. O. de Marly, 15 kilom. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Feucherolles, 707. *Bur. de poste* de Poissy.

Beurey, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, canton d'Essoyes, à 10 k. (2 l. ½) de Bar, 31 k. (7 l.) de Troyes. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Beurey, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, sur la Saulx, à 8 k. (2 l.) O. de Bar, 15 k. (3 l. ½) N. de St.-Dizier, 8 kil. (2 l.) S. de Revigny. *P.* 500. *Bureau de poste* de Bar-sur-Ornain.

Beurey-Beauguay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Pouilly, près la source du Serein, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arnay, 4 myr. (10 l. ½) de Dijon. *Populat.* 344. *Bur. de poste* de Saulieu.

Beurheumont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Palescal, commune de Bertrix, à 15 kilom. (3 l. ½) de Bouillon. *Pop.* comprise celle de Bertrix, 1079. *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Beurich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, près de la Sarre, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Sarrebourg, 6 k. (1 l. ½) N. de Frendenberg, 18 kil. (4 l.) S. de Trèves. *Pop.* 315.

Beurières, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Arlanc, à 13 k. (3 l.) d'Ambert, 7 m. (15 l.) de Clermont. *Pop.* 1184. *Bur. de poste* d'Ambert.

Beurle, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de St.-Porchaise, à 21 k. (4 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 126. *B. de poste* de Tonnay, département de la Charente.

Beurneuvillers, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, à 14 k. (3 l. ½) E. de St.-Hippolyte, 8 m. (17 l.) E. de Besançon, 11 kilom. (2 l. ¾) S. S. O. de Porentruy. *Pop.* comprise celle du Bail et de Richebourg, 170. *Bureau de poste* de St.-Hippolyte.

Beurnevesin, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 7 kil. (1 l. ¾) de Porentruy. *Pop.* 224. *Voyez* Bernevesain.

Beuron, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Perdrauville, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de Mantes, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. E. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Perdrauville, 424. *Bur. de poste* de Mantes.

Beurre, v. (*Doubs*), arrond. et canton sud de Besançon, près du Doubs, à 3 k. (¾ de l.) S. de Besançon, 15 kilom. (3 l. ½) N. O. d'Ornans, 14 k. (3 l. ½) S. S. O. de Quingey. Il y a un moulin à blé, une huilerie pour l'usage des habitans, une ribe à préparer le chanvre pour l'œuvre, un martinet appelé *gouille*, employé pour le service de la grosse artillerie. On y fabrique des tuyères de fourneaux et de la batterie de cuisine, des lames à canons pour les ateliers d'armes de Paris et de Besançon. Toutes ces usines sont situées sur la rivière du Doubs, à 1 kil. (¼ de l.) de ce village. *Pop.* 690. *Bur. de poste* de Besançon.

Beurville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevent, sur le Stond, ruisseau, à 27 kilom. (6 l.) de Joinville, 32 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Doulevent.

Beury, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux. *Voyez* St.-Beury.

Beusevillette, village (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 14 k. (3 l. ¼) de Caudebec, 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 424. *B. de poste* de Bolbec.

Beussent, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Hucqueliers, à 23 k. (5 l. ½) de Boulogne, 8 myr. (17 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle d'Enguenehault, 679. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Beuste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Pau. *Pop.* 483. *Bur. de poste* de Pau.

Beutin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Étaples, près de la Canche, à 28 k. (6 l. ¼) de Boulogne, 8 myriam. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Beuvange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, à 13 kilom. (3 l.) de Briey, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Justemont, 403. *B. de poste* de Thionville.

Beuvange-sous-St.-Michel, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Cattenom, à 6 k. (1 l. ½) de Thionville, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Thionville.

Beuvardes, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de la Fère-en-Tardenois, à 11 k. (2 l. ⅔) de Château-Thierry, 5 m. (10 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de la Fère-en-Tardenois.

Beuve (le), v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Langon. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Langon.

Beuveille, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Longwy, 5 m. (11 l. ¼) de Metz. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Longuyon.

Beuvezain, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, canton de Colombey, à 15 k. (3 l. ½) de Vézelise, 39 k. (8 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Vézelise.

Beuvière (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, près de la Clairance, à 5 k. (1 l. ¼) de Béthune, 30 k. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 587. *B. de poste* de Béthune.

Beuville, v. (*Calvados*) arr. de Caen, cant. de Douvres, sur le Dou, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) de Caen. *Pop.* 400. *B. de p.* de Caen.

Beuville (la), v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresnes-en-Woëvre, à 18 k. (4 l.) d'Estain, 6 m. (13 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 275. *Bur. de p.* d'Estain.

Beuvillers, v. (*Calvados*). *Voyez* Beauvilliers.

Beuvillers, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman,

à 19 k. (4 l. 3/4) de Longwy, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Briey.

Beuvraces, v. (*Nord*), arrond. de Douay, canton nord de Valenciennes, à 3 k. (3/4 de l.) de Valenciennes, 30 k. (6 l. 3/4) de Douay. *P.* 702. *B. de p.* de Valenciennes.

Beuvraines, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 14 kilom. (3 l. 1/4) de Montdidier, 4 m. (10 l.) d'Amiens, 6 k. (1 l. 1/2) de Roye. *P.* 1236. *B. de p.* de Roye.

Beuvray (le Mont), (*Nièvre*), arr. et cant. de Château-Chinon, à 18 kilom. (4 l.) S. E. de Château-Chinon. C'étoit autrefois un camp; aujourd'hui c'est la place d'une foire. La plaine de dessus a 3 k. (3/4 de l.) de long sur 2 kilom. (1/2 l.) de large. Quatre chemins y conduisent.

Beuvray, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Léger-sous-Beuvray.

Beuvrequem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquis, à 8 k. (2 l.) de Boulogne, 10 m. (21 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Marquise.

Beuvreghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, commune de Waquinghem. *Pop.* comprise celle de Waquinghem, 66. *B. de p.* de Boulogne.

Beuvreuil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, près de l'Epte, à 6 k. (1 l. 1/2) de Gournay, 43 k. (9 l. 3/4) de Rouen. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Gournay.

Beuvrière (la), village (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, commune de Gosnay, à 5 k. (1 l. 1/4) de Béthune, 7 k. (1 l. 3/4) d'Houdain. *Pop.* comprise celle de Gosnay, 128. *Bur. de poste* de Bethune.

Beuvrigny, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Tessy, à 18 k. (4 l.) de St.-Lô, 33 k. (7 l. 1/2) de Coutances. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Thorigny.

Beuvron, bourg (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, canton de Cambremer, sur le ruisseau de la Botte, à 20 k. (4 l. 1/2) S. O. de Pont-l'Évêque, 20 k. (4 l. 1/2) O. de Lisieux, 22 k. (5 l.) E. de Caen. Ce bourg avoit titre de marquisat. Cette seigneurie portoit auparavant titre de baronnie; elle fut érigée en marquisat avec plusieurs autres terres, en 1593, en faveur de Pierre de Harrourt, chevalier, et par suite à ses descendans. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Bonnebosq.

Beuvron (le), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Louvigné-du-Désert. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) O. de Louvigné, coule à l'O., puis au N. O., arrose St.-James, et se jette dans l'Ardée, après 22 k. (5 l.) de cours.

Beuvron, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, sur le Beuvron, à 11 kil. (2 l. 3/4) de Clamecy, 5 m. (11 l.) de Nevers. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Tannay.

Beuvron, v. (*Manche*), à 6 k. (1 l. 1/2) de St.-James. *Voyez* St.-Senier-de-Beuvron. *Bur. de poste* de St.-James.

Beuvron (le), rivière (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Sauge. Sa source, à 27 k. (6 l.) N. E. de Nevers, coule au N., passe à Beuvron, et se rend dans l'Yonne, à Clamecy.

Beuvry, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Cambrin, à 3 kil. (3/4 de l.) E. de Béthune. *Pop.* 2020. *B. de p.* de Béthune.

Beuvry-lès-Orchies, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. d'Orchies, à 18 k. (4 l.) de Douay. Il y a cinq forges, où l'on fabrique des instrumens propres au labour. *Pop.* 1658. *Bur. de poste* d'Orchies.

Beuxes, v. (*Vienne*) arrond. et cant. de Loudun, à 11 k. (2 l. 3/4) de Loudun, 6 m. (13 l. 3/4) de Poitiers. *P.* 232. *B. de p.* de Loudun.

Beuze, v. (*Finistère*), arr. cant. et commune de Landerneau, à 1 k. (1/4 de l.) S. O. de Landerneau. *Pop.* réunie à celle de Landerneau... *Bur. de poste* de Landerneau.

Beuzec-Cap-Caval, village (*Finistère*), arrond. de Quimper, cant. de Pont-l'Abbé, commune de Plomeur, à 23 k. (5 l. 1/4) S. O. de Quimper, 6 k. (1 l. 1/2) O. p. S. de Pont-l'Abbé. *Pop.* comprise celle de Plomeur, 1498. *Bureau de poste* de Quimper.

Beuzec-Cap-Sizun, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 4 k. (1 l.) de Pont-Croix, 31 kil. (7 l.) de Quimper. *Pop.* 1783. *Bur. de poste* de Pont-Croix.

Beuzec-Conq, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Concarneau, à 19 k. (4 l. 1/4) de Quimper. *Pop.* 1113. *B. de p.* de Concarneau.

Beuzet, v. (*Jemmapes*). *Voyez* Buzet.

Beuzet, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 5 k. (1 l. 1/4) N. E. de Fosses, 7 k. (1 l. 3/4) S. E. de Spy, 7 kilom. (1 l. 3/4) S. O. de Namur. *Pop...* *Bur. de poste* de Namur.

Beuzet, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 4 k. (1 l.) S. E. de Gembloux, 5 k. (1 l. 1/4) N. de Spy, 9 kilom. (2 l. 1/4) N. O. de Namur. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Namur.

Beuzeval, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Dives, à 16 k. (3 l. 3/4) de Pont-l'Evêque, 25 k. (5 l. 3/4) de Caen. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Dives.

Beuzeville, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, et ch.-l. de cant. à 13 k. (3 l.) O. de Pont-Audemer, 10 k. (2 l. 1/2) S. E. d'Honfleur, 7 m. (15 l. 1/2) N. O. d'Evreux. Les religieux de l'abbaye du Bec étoient seigneurs de ce bourg. *Pop.* 2260. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Beuzeville-au-Plain, village (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 14 kilom. (3 l. 1/4) de Carentan, 4 m. (10 l.) de Coutances. *Pop.* 78. *B. de poste* de Ste.-Mère-Eglise.

Beuzeville-la-Guérard, village (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville, à 8 kil. (2 l.) de Cany, 4 myr. (10 l. 1/2) de Rouen. *Pop.* 307. *Bur. de p.* de Fauville.

Beuzeville-la-Bastille, village (*Manche*), arr. de Valogne, cant. de Ste.-Mère-Eglise, près la Douvre, à 10 k. (2 l. 1/4) de Carentan, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Ste.-Mère-Eglise.

Beuzeville-la-Gissarde, village (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, à 19 kilom. (4 l. 1/4) de Neufchâtel, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Bolhard.

Beuzeville-la-Grenière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 18 k. (4 l.) de Montivilliers, 7 m. (14 l. 3/4) de Rouen. *Pop.* 807. *Bur. de poste* de Bolbec.

Beuzeville-sur-le-Vay, village (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Carentan, à 6 k. (1 l. 1/2) de Carentan, 38 k. (8 l. 1/2) de Coutances. *Pop.* 420. *Bureau de poste* de Carentan.

Beva, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Corny, à 2 k. (1/2 l.) E. de Corny, 6 k. (1 l. 1/2) d'Ogny. *Pop.* réunie à celle de Corny, 976. *B. de p.* de Metz.

Bevange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, commune de

Richemont, près le lieu où l'Orne vient se jeter dans la Moselle, à 8 k. (2 l.) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Populat.* comprise celle de Richemont, 589. *Bureau de poste* de Thionville.

Bevecom, v. (*Dyle*). *Voyez* Bauvechain.

Bevel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Heyst-op-den-Berg, à 2 k. (½ l.) N. E. de Berlaer, 7 k. (1 l. ¾) E. de Lier, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. d'Anvers. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Lier.

Bevenais, v. (*Isère*), arr. de Latour-du-Pin, cant. de Lemps-le-Grand, à 14 k. (3 l. ¼) de Latour-du-Pin, 37 k. (8 l. ¼) de Grenoble. *P.* 834. *Bur. de poste* de la Frette.

Bever, v. (*Dyle*), arrondis. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 11 k. (2 l. ¾) de Bruxelles. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Bevera (la), rivière (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, cant. de Sospello. Sa source, à 14 kilom. (3 l. ⅓) N. de Sospello, coule au S., puis à l'E. S. E., passe près Sospello, et se rend dans la Roia, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de sa source.

Bevère, v. (*Escaut*), arr. et cant. 1er d'Oudenarde, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. d'Oudenarde, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Ste.-Marie-Hoorebeke, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Gand. *Pop.* 1186. *B. de p.* d'Oudenarde.

Beveren, bourg (*Escaut*), arr. de Termonde, et ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) O. d'Anvers, 8 k. (2 l.) N. de Rupelmond, 40 k. (9 l.) E. N. E. de Gand. Ce bourg étoit de la ci-devant province et comté de Flandre, appelée *Flandre Impériale* ou *pays de Væs*. C'étoit le chef-lieu d'une baronnie qui appartenoit au duc d'Aremberg. Le château très-ancien, n'a rien de merveilleux. Il appartenoit au comte de Berghyk, quoiqu'il n'en fût pas seigneur. *P.* 4927. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Beveren, v. (*Lys*), arr. de Furnes, canton d'Haeringhe, près de l'Yser, rivière, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Rousbrughe, 18 k. (4 l.) N. O. d'Ypres, 5 m. (12 l.) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 1238. *Bur. de poste* de Menin.

Beveren, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Haerlebeke, près la Lys, à 3 kilom. (¾ de l.) N. E. d'Haerlebeke, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Courtrai, 43 k. (9 l. ¾) S. p. E. de Bruges. *Pop.* 1084. *Bur. de poste* de Courtrai.

Beveren, bourg (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Hooglède, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Rousselaere, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Thielt, 25 kilom. (5 l. ¾) S. de Bruges. *Pop.* 2378. *Bur. de poste* de Courtrai.

Beverloo, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Beringen, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Beringen, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Diest, 43 k. (9 l. ¾) N. O. de Maëstricht. *Pop.* 1086. *Bur. de poste* d'Asselt.

Béverne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 13 k. (3 l.) de Lure. *Pop.... Bur. de poste* de Lure. *Voyez* Belverne.

Beveron (le), rivière (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de St.-Jean-d'Aulph. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. p. O. du Biot, coule au N., et se rend dans la Drance, à 15 k. (3 l. ⅔) de sa source.

Beverst, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Bilsen, sur la Oude-Demer, à 8 k. (2 l.) S. de Ghenck, 4 k. (1 l.) S. O. de Bilsen, 16 k. (3 l. ¾) O. N. O. de Maëstricht. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Beves, v. (*Dyle*), arrondis. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Grimberghen, 5 k. (1 l. ¼) N. de Bruxelles, 8 k. (2 l.) N. O. de Ste.-Stevens-Woluwe. Cette commune a une brasserie et une genièvrerie : elle abonde en pâturages et toutes sortes de grains. *Populat.* 102. *Bureau de poste* de Bruxelles.

Beveuge, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villersexel, 14 k. (3 l. ¼) de Lure, 25 kilom. (5 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Vésoul.

Bevillard, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Delemont, cant. de Montiers, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Delemont, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Saint-Ursanne *Pop.* 181. *Bur. de p.* de St.-Imier.

Béville (*Eure-et-Loire*). *Voyez* Bainville-le-Comte.

Bevillers, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 19 k. (2 l. ¼) de Cambrai, 32 k. (7 l. ¼) de Douay. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Cambrai.

Bevillers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Choisel, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Chevreuse, 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Choisel, 358. *Bur. de p.* de Chevreuse.

Bevilly, v. (*Jura*), à 4 k. (1 l.) de Poligny. *Pop.... Bur. de poste* de Poligny. *Voyez* Buvilly.

Bevinco (le), rivière (*Golo*), arrond. de Bastia, canton de St.-Quillico, à 25 k. (5 l. ⅔) S. O. de Bastia, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans l'étang de Biguglia, à 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de sa source, 8 k. (2 l.) S. de Bastia.

Bevingen, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, sur l'Attert, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Useldange, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Mersch, 20 k. (4 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bevingen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, près de l'Alzette, à 4 kilom. (1 l.) S. p. O. d'Hesperange, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Roëdt, 7 k. (1 l. ¾) S. de Luxembourg. *Pop.* 541. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Bevinghen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 3 k. (¾ de l.) S. de St.-Tron, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Leau, 37 k. (8 l. ¼) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Bevons, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Noyers, à 5 k. (1 l. ¼) de Sisteron, 31 k. (7 l.) de Digne. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Sisteron.

Bevoy (Basse), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Peltre, à 3 k. (¾ de l.) de Metz. *Populat.* comprise celle de Peltre et de la Horg, 262. *Bur. de poste* de Metz.

Bevoy (Haute), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Peltre, à 2 k. (½ l.) S. de Metz. *Pop.* comprise celle de Peltre, 262. *Bur. de poste* de Metz.

Bevy, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Genlis. *Pop.* comprise celle de Collonges, 408. *Bur. de poste* de Nuits.

Bewingen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 4 k. (1 l.) de Gerolstein, 5 m. (11 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 70.

Bexbach (Nider), v. (*Sarre*), arr. de Berkenfeld, cant. de Waldemohr, près la Blies, ruisseau, à 8 k. (2 l.) S. O. de Waldemohr, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Homburg, 7 m. (16 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 194.

Bexbach (Ober), v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Waldemohr, 8 k. (2 l.) N. O.

d'Homburg, 7 m. (15 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 185.

Bey, v. (*Ain*). *Voyez* Bay.

Bey, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Quimperlé, à 4 kilom. (1 l.) de Quimperlé, 39 k. (8 l. ¾) de Quimper. Le territoire de Bey est coupé de beaucoup de ruisseaux; la moitié de ce pays est couvert de landes. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Quimperlé.

Bey, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, près de la Seille, à 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Nancy.

Bey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de St.-Martin en Bresse, à 9 k. (2 l. ¼) de Châlons, 6 myr. (13 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Bey, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, commune de Gœdenroth, à 22 k. (5 l.) S. p. O. de Coblentz, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Castellaun. *Pop.* comprise celle de Gœdenroth et dépendances, 439. *Bureau de poste* de Coblentz.

Bey (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, à 8 k. (2 l.) S. O. duquel elle prend sa source en trois ruisseaux, coule au N. O., et va se rendre dans la Moselle au N. de Bourg, après 33 kilom. (7 l. ½) de cours.

Beychac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 16 k. (3 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Beydweiller, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Echternach, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Grevenmacheren, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 206. *B. de poste* de Luxembourg.

Beydweillerbac (la), rivière (*Forets*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 8 k. (2 l.) S. p. O. duquel elle prend sa source, coule au S., puis au S. E., et va se rendre dans la Sire, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Grevenmacheren. Elle a 7 kilom. (1 l. ¾) de cours.

Beyerst, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Beverst.

Beygaerden (Grand), v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Anderlecht, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Anderlecht, 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Assche, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Bruxelles. Il y a deux brasseries. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Beyghem, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Grimberghen, à 2 k. (½ l.) N. de Grimberghen, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Vilvorde, 11 k. (2 l. ¾) N. de Bruxelles. Il y a dans cette commune une brasserie et une genièvrerie : les productions consistent en grains de toute espèce. *Pop.* 204. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Beylerward, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Calcar. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Clèves.

Beylongue, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. ouest de Tartas, à 10 k. (2 l. ½) de Tartas, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Tartas.

Beynac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Sarlat, sur la Dordogne, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarlat, 5 m. (11 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 555. *Bureau de poste* de Sarlat.

Beynac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Aixe, à 9 k. (2 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Limoges.

Beyne, v. (*Jura*), arr. et cant. de Lons-le-Saunier, à 6 k. (1 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Beyne, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fléron, à 2 kilom. (½ l.) O. de Fléron, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Louvégué, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Liége. *P...B. de p.* de Liége.

Beyne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Montfort-l'Amaury, sur la Maudre, à 9 k. (2 l. ¼) de Montfort, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 925. *Bur. de poste* de Neauphle-le-Château.

Beynes, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Digne. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Digne.

Beynost, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, à 4 kilom. (1 l.) de Montluel, 4 m. (10 l.) de Bourg. *P.* 770. *B. de p.* de Montluel.

Beyrac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, commune de Lupiac, à 4 k. (1 l.) S. E. de Castel-Jaloux, 23 k. (5 l. ¼) S. de Marmande. *Pop.....* *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Beyre-le-Chatel, *ou* Beyre-la-Ville, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, sur le Tille, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Dijon.

Beyrède, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, sur la Neste, à 13 k. (3 l.) de la Barthe, 40 k. (9 l.) de Tarbes. Il y a quatre carrières de marbre qui ont été exploitées, jusqu'en 1771, pour le compte du Gouvernement. La première de ces carrières consiste en une taille, ouverte de 12 m. (6 t.) de profondeur sur environ 8 m. (4 t.) de hauteur, qui entre dans le rocher de l'E. S. E. à l'O. N. O. Elle fournit du marbre blanc et gris veiné de rouge. La seconde carrière, plus grande que la précédente, est taillée dans le rocher sur la même direction : elle a environ 24 m. (12 t.) de profondeur horizontale sur 14 m. (7 t.) de hauteur. Les veines rouges y sont très-fortes. La 3e est à peu près de la même dimension que la 1re. La 4e est la plus élevée : elle a 35 m. (18 t.) de profondeur, 8 m. (4 t.) de largeur et 10 m. (5 t.) de hauteur, dans la même direction que les premières. Le grain de son marbre est d'une finesse supérieure à celui de toutes les autres carrières. Ces marbres se transportoient par radeaux sur la Neste, à Toulouse, et de là à Bordeaux. *Pop.* comprise celle de Jumet, 212. *Bur. de p.* d'Arreau.

Beyren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, à 15 k. (3 l. ½) de Thionville, 40 k. (9 l.) de Metz. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Thionville.

Beyren, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, à 4 k. (1 l.) S. E. de Mensdorff, 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. O. de Roedt. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Beyres (Cense et moulin), (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, commune de Thiaumont, annexe de la paroisse de Lischer, à 6 k. (1 l. ½) d'Arlon. *Pop.* comprise celle de Lischer, 156. *Bur. de poste* d'Arlon.

Beyrie (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Cazaubon, commune de Castex, à 21 k. (4 l. ¾) de Roquefort, 4 m. (10 l. ½) O. de Condom, *Pop.* comprise celle de Castex, 514. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Beyrie, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, commune de Louvigny, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orthez, 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *P.* comprise celle de Louvigny, 303. *Bur. de poste* d'Orthez.

Beyrie, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Palais, 6 m. (13 l.) de Pau. *Pop.* 760. *B. de p.* de St.-Palais.

Beyrie, v. (*Basses-Pyrénées*),

arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, près l'Huy-de-Bearn, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orthez, 34 k. (7 l. ¾) de Pau. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Pau.

Beyries, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 22 k. (5 l.) de St.-Sauveur, 38 k. (8 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Beyssac, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Lubersac, à 13 k. (3 l.) d'Uzerche, 31 k. (7 l.) de Tulle. Dans le village du *Mont*, qui dépend de la commune de Beyssac, naquit le pape Innocent VI, vers la fin du 13ᵉ siècle. Son nom étoit *Etienne d'Albert*. Protégé par son prédécesseur, Clément VI, il parvint, à force de mérite, au suprême pontificat, après avoir passé par tous les grades ecclésiastiques; il succéda à son protecteur en 1352, et porta sur le Saint Siége des vertus supérieures à celles de Clément VI. Il diminua de beaucoup la dépense de la maison du pape, que son prédécesseur avoit portée jusqu'au luxe le plus excessif. Il renvoya les bénéficiers dans leurs bénéfices et fit une constitution contre les commandères. Il protégea les gens de lettres, et travailla avec ardeur à concilier les différens qui existoient entre les rois de France et d'Angleterre. Il eut seulement un peu trop de foiblesse pour sa famille. Pierre de Selves son neveu fut élevé par lui à la pourpre. On appeloit celui-ci *cardinal de Pampelune*, à cause qu'il étoit évêque de cette ville. *Pop.* 970. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Beyssac, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Courtine, à 15 k. (3 l. ¼) de Felletin, 5 m. (12 l. ⅓) de Guéret. *Pop.* 515. *Bur. de p.* de Felletin.

Beyssac, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Vayrac, sur le Riannet, à 28 k. (6 l. ⅓) de St.-Céré, 6 m. (14 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Martel.

Beyssac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Marmande, comm. de la Madeleine, à 3 k. (¾ de l.) N. de Marmande. *Pop.* comprise celle de la Madeleine, 289. *Bur. de poste* de Marmande.

Beyssem, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 4 k. (1 l.) O. d'Hérent, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Louvain, 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. de Bruxelles. Son terroir fournit des grains de toute espèce, des bois et des pâturages. *Pop.* 245. *Bur. de p.* de Louvain.

Beyssenac-Villemaud, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Lubersac, sur la Haute-Vezère, à 20 k. (4 l. ½) O. d'Uzerche, 40 k. (9 l.) N. O. de Tulle, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Lubersac. *Pop.* 926. *B. de poste* d'Uzerche.

Bez, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Aspières, à 10 k. (2 l. ½) d'Albin, 41 k. (9 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 906. *Bur. de poste* de Rignac.

Bez, v. (*Gard*), à 6 k. (1 l. ½) du Vigan. *P.* . . . . . *Bur. de poste* de le Vigan. *Voyez* Bès.

Bez (le), rivière (*Loiret*), arr. de Montargis. Sa source, à 13 kil. (3 l.) E. p. N. du Ferrières, coule à l'O., et se rend dans l'Oing, à 3 k. (¾ de l.) E. de Château-Landon.

Bez (la), rivière (*Yonne*), arr. et cant. de Sens. Sa source près Domas, à 18 k. (4 l.) S. O. de Sens, coule à l'O., et se réunit à l'Oing, à 19 k. (4 l. ¼) N. de Montargis.

Bez-de-Belfourtes *ou* Bès (le), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Brassac, à 19 k. (4 l. ¼) E. de Castres, 4 k. (1 l.) S. O. de Brassac. *Pop.* 1350. *Bur. de poste* de Castres.

Bezac, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, canton de Mirepoix, sur l'Arriège au confluent de Lestrigue, à 24 kil. (5 l. ½) de Mirepoix, 34 k. (7 l. ¾) de Tarascon, 5. k. (1 l. ¼) de Pamiers. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Pamiers.

Bezacoul, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. d'Alben. *Pop.* 310. *B. de p.* d'Alby.

Bezagettes, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Argenton, 25 k. (5 l. ⅔) de Chateauroux. *Pop.* 320. *Bureau de poste* d'Argenton.

Bezalles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 13 k. (3 l.) de Provins, 43 kilom. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Provins.

Bezancourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Gournay, 38 kilom. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 1107. *Bur. de poste* de Gournay.

Bezange-la-Grande, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 8 k. (2 l.) de Château-Salins, 22 k. (5 l.) de Nancy, 7 k. (1 l. ¾) de Moyenvic. Il y a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse. *Populat.* 444. *Bureau de poste* de Moyenvic.

Bezange-la-Petite, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 30 k. (6 l. ⅔) de Nancy, 6 k. (1 l. ½) de Moyenvic. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Bezannes, v. (*Marne*), arr. et cant. de Reims, à 4 kil. (1 l.) de Reims, 41 k. (9 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Reims.

Bezaudun, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Bordeaux, sur le Bin, à 18 k. (4 l.) de Crest, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Valence. Il y a un moulin à blé, un pressoir à huile, et quelques fabriques de draperies et ratines de 4 q. et ⅓. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Dieulefit.

Bezaudun, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, commune d'Arengosse, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Tartas, 25 k. (5 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle d'Arengosse, 705. *Bur. de p.* de Tartas.

Bezaudun, v. (*Var*), arrond. de Grasse, canton de Coursegoules, à 13 k. (3 l.) de St.-Paul, 12 myr. (27 l. ½) de Toulon. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de St.-Paul-du-Var.

Bezaudun *ou* Besaudun, village (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de Barjols, à 8 k. (2 l.) N. O. de Barjols, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Brignolles. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Barjols.

Bezaumont, village (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Pont-à-Mousson. *Voyez* Besaumont.

Bezaye, v. (*Drôme*), arrond. de Valence, cant. de Bourg-du-Péage, commune de Marches, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. p. E. de Romans, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Valence. *Pop.* comprise celle de Marches et dépendances, 395. *Bur. de p.* de Romans.

Bèze, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, à la source de la Bèze, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Is-sur-Tille, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Dijon, 24 k. (5 l. ½) O. de Gray, 8 k. (2 l.) de Mirebeau. Il y avoit une abbaye fondée dès le 17ᵉ siècle par un maire du palais du roi Clotaire II. Elle étoit occupée par des Bénédictins de la Congrégation de saint Maur. Le couvent étoit entouré de murailles. Il y a dans cette commune une manufacture d'indienne et de toile peinte, une forge, un martinet pour le fer fin, et des mines de fer. *Pop.* 885. *Bur. de p.* de Mirebeau.

Bèze (le), ruisseau (*Rhône*), arr.

arr. et cant. de Villefranche. Sa source à 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Villefranche, coule au N. E. et se rend dans la Vauzonne, à 1 k. (⅓ de l.) E. d'Arbuissonnas.

Bezelle, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. et commune de Valderies, à 7 k. (1 l. ¾) d'Alby, 4 k. (1 l.) de Valderies. *Pop.* comprise celle de Valderies et dépendances, 1273. *Bur. de poste* d'Alby.

Bezenac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, près de la Dordogne, à 10 k. (2 l. ½) de Sarlat, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Sarlat.

Bezencourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, commune de Tronchoy, à 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Tronchoy et Boulainvilliers, 710. *Bur. de poste* de Poix.

Bezencourt, hameau (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Cressy, commune de Boufflers, à 19 kilom. (4 l. ½) d'Abbeville 4 myriam. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Boufflers, 178. *Bur. de p.* d'Auxy.

Bezeril, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan, à 18 k. (4 l.) de l'Isle-en-Jourdain, 27 k. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Lombez.

Bezic (la), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. et commune de Montbazens, à 8 k. (2 l.) de Rignac, 3 kil. (¾ de l.) de Montbazens, 19 k. (4 l. ¼) de Villefranche. *P.* comprise celle de Montbazens, 865. *Bur. de p.* de Rignac.

Béziers, ville (*Hérault*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur une colline, près de l'Orbe, à 13 k. (3 l.) N. O. de la mer, 22 k. (5 l.) N. E. de Narbonne, 22 k. (5 l.) O. d'Agde, 6 m. (14 l.) S. O. de Montpellier, 82 m. (186 l.) S. p. E. de Paris. Long. 20. 52. lat. 43. 20.

Béziers est une ancienne ville du ci-devant Bas-Languedoc. Son origine remonte aux siècles les plus reculés. Cette ville existoit du temps des Volcæ-Arécomici, et s'appeloit *Biterræ*. Les Romains s'en emparèrent à peu près dans le même temps que de Narbonne, et y établirent une de leurs légions, que l'on dit avoir été la septième. De-là vient que les anciens auteurs l'appellent *Colonia Septimanorum*. Quelque temps après on y bâtit deux temples, dont l'un fut dédié à Auguste, et l'autre à Julie, sa fille. L'empereur Tibère donna à cette ville des marques particulières et signalees de considération. Elle s'accrut insensiblement, et devint au 4e siècle une des places les plus florissantes de la Gaule méridionale. Dans le siècle suivant les Goths envahirent toute cette contrée, et prirent Béziers qu'ils ruinèrent, n'y laissant presque aucune trace des monumens et des beaux édifices que les Romains y avoient élevés.

Clovis défit ces barbares en bataille rangée, et se rendit maître de leur royaume; mais ils y rentrèrent aussitôt après sa mort. Cependant Béziers s'étoit bien rétabli sous les rois français, lorsque les Sarrazins s'en emparèrent en 736. Charles Martel la reprit l'année suivante; et de crainte que ces infidèles n'en fissent un lieu de retraite, il la détruisit presqu'entièrement. Les habitans de cette ville infortunée eurent le courage de la rétablir de nouveau. Sous Charlemagne, elle avoit repris toute sa splendeur, et paroissoit plus florissante qu'elle ne l'avoit jamais été. Cet empereur en partagea la seigneurie entre l'évêque et les comtes, séculiers qu'il y établit à vie et amovibles. Ceux-ci eurent des vicomtes, qui, au bout de quelque temps, se trouvèrent héréditaires et tout-puissans dans Béziers.

Béziers étoit ville épiscopale; l'évêché reconnoissoit pour son fondateur *saint Aphrodise* Il s'est tenu plusieurs conciles dans cette ville. Les Etats de la province s'y sont aussi assemblés plusieurs fois : le prince de Conti les y tint en 1632. Il est rare de trouver une ville dans une situation plus belle et plus heureuse que celle de Béziers. Elle est sur une colline assez élevée, au pied de laquelle coule la rivière d'Orbe qui reçoit le canal du Midi. Rien de plus charmant que les divers points de vue dont on y jouit de tous les côtés. A l'ouest de la ville, et du haut des murs, on voit vers le nord, une chaîne de montagnes bleuâtres, du sein desquelles semble sortir la rivière d'Orbe; devant est un riche vallon qui s'élève insensiblement, et forme un amphitéâtre diversifié par des jardins, des vignobles, des champs pleins de moissons ou couverts d'oliviers et de mûriers, des bouquets d'arbres plantés çà et là, et une grande quantité de villages et de métairies répandus dans la campagne. On voit sur-tout les huit écluses du canal accolées ensemble, où la chute des eaux forme la plus belle cascade qu'on puisse imaginer, et le plus beau coup d'œil qui soit peut-être en Europe. Une si belle situation a fait naître ce vers latin :

Si Deus in terris vellet habitare, Biterris.

Cette ville, une fois plus longue que large, a une enceinte assez considérable. On y entre par cinq portes. Les murailles qui l'entourent, flanquées de quelques tours antiques, sont en quelques endroits des espèces de bastions. En arrivant du côté du couchant, c'est-à-dire par la route de Toulouse, on passe la rivière d'Orbe sur un beau pont, et l'on peut monter à la ville par deux chemins, l'un plus court, étroit et roide, l'autre plus long, plus large, et qui côtoie la colline.

Outre cinq églises paroissiales et la cathédrale, dédiée à saint Nazaire, il y avoit une collégiale à saint Aphrodise, une abbatiale à saint Jacques, une à la Madeleine, et une annexe à saint Félix. L'église de saint Aphrodise fut, dit-on, bâtie hors de la ville, dans un endroit couvert de quelques arbres qui ombrageoient une grotte où le saint apôtre se retiroit pour vaquer à la prière. On a tranformé cette grotte en une petite chapelle souterraine, dont l'escalier se trouve au côté gauche de la porte du chœur. Cette église étoit anciennement la cathédrale; mais, dans des temps de trouble, le titre en fut transféré en 1154 à l'église St.-Nazaire, située dans la ville même. On agrandit celle-ci, et on l'embellit d'une manière convenable, au moyen d'une contribution que l'on tira des Juifs, qui la payèrent volontiers pour se rédimer d'une vexation à laquelle ils avoient été assujétis dès le temps de Charlemagne. A certains jours de l'année on soufiletoit en cérémonie tous ces malheureux Hébreux devant la porte de cette même église de saint Aphrodise.

La rue Française, anciennement appelée la *Carrière Bretche*, est la plus belle rue de Béziers. On dit que lors de la prise de cette ville par les Anglais, un vaillant capitaine, nommé *Peire Pécruc*, les empêcha, lui seul, d'entrer dans cette rue : c'est à cette occasion qu'elle fut nommée *Française*, parce qu'elle avoit été conservée franche. Au bas de cette rue on voit une grosse statue de

pierre qui représente ce guerrier, et qui fut d'abord nommée de son nom, mais à laquelle on donna dans la suite, par corruption, celui de *Pepesuc*.

On fait à Béziers commerce de grains, vins, huiles, eaux-de-vie, et celui de la soie. L'agriculture y est en vigueur, et nul canton n'offre des terres aussi bien cultivées que les environs de Béziers. Il y a plusieurs manufactures de lainerie, de draps fins et de droguets, qui se débitent pour la plupart en Allemagne. On y trouve des tanneries et des papeteries.

Béziers est la patrie de Jean *Barbeyrac*, historien, diplomate, moraliste et traducteur, né en 1674, mort en 1747. Il fut nommé à la chaire de droit et d'histoire de Lausanne en 1710, et à celle du droit public et privé, à Groningue, en 1717. Il traduisit *le Traité du droit de la nature et des gens*: celui *des Devoirs de l'homme et des citoyens*, par Pufendorff, et l'ouvrage de *Grotius* sur *le droit de la guerre et de la paix*. Ses principaux ouvrages sont: *Histoire des anciens traités jusqu'à Charlemagne*, in-folio, 2 parties, 1739. *Traité des gens*, 3 vol. in-4°. *Traité de la morale des pères*, in-8°, 1728. — Jean *Boscager*, jurisconsulte, né en 1600, mort en 1687. Il enseigna le droit à Paris avec succès: il laissa une *Institution au droit français et au droit romain*. — Pierre *Cléric*, jésuite, professeur de rhétorique, et auteur tragique, né en 1661, mort à Toulouse en 1740. Après avoir professé 22 ans la rhétorique, il fut couronné huit fois par l'académie des Jeux floraux. On a de lui la *tragédie d'Electre* de *Sophocle*, en vers français, et plusieurs autres pièces de poésie en latin et en français. — Jacques *Esprit*, de l'académie française, mort à Paris en 1678. *Fausseté des vertus humaines*, etc. — Paul *Pélisson Fontanier*, avocat célèbre, auteur de l'*Histoire de l'académie française*, né en 1624, mort à Versailles en 1693. Il fut enfermé à la Bastille pendant quatre ans, lors de la disgrace de Fouquet dont il étoit le premier commis; mais la cour le dédommagea de cette captivité par des pensions. On a de lui: *Histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin* en 1661, *jusqu'à la paix de Nimègue* en 1678, 3 v. *in*-12, imprimés en 1749. *Abrégé de la vie d'Anne d'Autriche*, in-folio. *Histoire de la conquête de la Franche-Comté* en 1668. *Lettres historiques et œuvres diverses*, 3 v. *in*-12. Paris, 1749. *Recueil de pièces galantes* en prose et en vers, de madame la comtesse de *la Suze* et de *Pélisson*, 1695, 5 vol. *in*-12. *Poésies chrétiennes et morales. Réflexions sur les différens de la religion*, 4 v. *in*-12, et *Traité de l'Eucharistie*, *in*-12. — Paul *Riquet*, inventeur du canal du Languedoc. Il étoit d'une ancienne famille originaire de Florence, et qui étoit divisée en deux branches, connues, l'une sous le nom de *Riquet*, comte de Caraman, et l'autre sous celui de *Riquety*, marquis de Mirabeau.

Béziers est le siége d'une sous-préfecture: il y a un tribunal de première instance, de commerce; un conservateur des hypothèques; un sous-inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, et un receveur particulier. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Agde, 6e arrondissement maritime. Cette ville est chef-lieu de la 9e cohorte de la légion d'honneur, qui réside dans le ci-devant évêché. *Pop.* 12501. *Bur. de poste* et *rel. de p. aux chev.*

Bézieux, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Corbie, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Amiens, 9 k. (2 l. ¼) d'Albert. *P.* 641. *B. de p.* d'Albert.

Béziey, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, commune de Castelnau-Dauson, à 24 k. (5 l. ½) O. de Condom, 9 k. (2 l. ¼) O. de Montréal. *Pop.* comprise celle de Castelnau-Dauson, 1627. *Bur. de poste* de Condom.

Bézignan *ou* Bésignan, village (*Drôme*). *Voyez* Bésignan.

Bézil (le), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmort, à 14 k. (3 l. ¼) d'Epernay, 41 kil. (9 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 436. *Bur. de poste* d'Epernay.

Bézincourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Frétoy. *Pop*... *Bur. de poste* de Compiègne.

Bezines, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, commune d'Arbres. *Pop.* comprise celle d'Arbres, 421. *B. de p.* de Namur.

Bézing, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Mayen, commune d'Hausen, près de la Nethe, rivière, à 2 k. (½ l.) E. p. S. de Mayen, 7 k. (1 l. ¾) E. de Montréal, 25 k. (5 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle d'Hausen, 93.

Bézinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Hucquelières, à 21 k. (4 l. ¾) de Boulogne, et 8 m. (17 l.) d'Arras. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Samer.

Bezins-dessous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saint-Béat, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Garraux. 132. *Bureau de poste* de St.-Béat.

Bezins-dessus, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 10 m. (22 l.) de Toulouse. *Bureau de poste* de St.-Béat.

Bézolles, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 15 kilom. (3 l. ½) de Condom, 28 k. (6 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Condom.

Bezons, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton d'Argenteuil, sur la Seine, à 9 kil. (2 l. ¼) de St.-Germain, 14 k. (3 l. ⅓) de Versailles. Quelques vieilles traditions font remonter l'existence de ce village à la première race des rois de France, qui y faisoient battre monnoie. Mais ce qui lui donnoit de la réputation, c'étoit un rendez-vous à l'occasion de la foire de Bezons, qui s'ouvroit le premier dimanche après la Saint-Fiacre, où se trouvoit une très-grande quantité de monde de tous les états, qui, à l'envi, s'y faisoient remarquer par de brillans équipages; d'autres à cheval, et beaucoup même masqués. La nomination à la cure appartenoit à l'archevêque de Paris. Les Filles-Dieu de Paris possédoient anciennement une ferme à Bezons, mais elles l'aliénèrent en 1578, à cause des guerres de religion. *Population*, 480. *Bur. de poste* d'Argenteuil.

Bezorgues (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. N. O. d'Antraigues, coule au S., passe à la Bastide, tourne au S. E., se rend dans l'Ardèche, à 1 k. (¼ de l.) S. de Vals.

Bezouotte, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, près de la Bèze, à 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. Il y a une fonderie dans cette commune. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Bezu, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, commune de St.-Just, à 6 k. (1 l. ½) de Quillan, 37 k. (8 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.*

comprise celle de St.-Just, 268. *Bur. de poste* de Quillan.

Bezu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Chérence, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Bonnières, 11 k. (2 l. ¾) N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chérence, 365. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bezu-la-Forêt, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, près de la Levrière, à 23 kil. (5 l. ¼) du Grand-Andelys, 5 m. (12 l. ⅓) d'Evreux. Il y a une verrerie. *Pop.* 860. *B. de p.* de Gisors.

Bezu-le-Guerry, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Chezy-sur-Marne, à 13 k. (3 l.) de Château-Thierry, 7 m. (15 l. ¼) de Laon. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Charly-sur-Marne.

Bezu-le-Long, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, sur la Bonde, à 22 kilom. (5 l.) du Grand-Andelys, 5 myr. (11 l. ½) d'Evreux. Il y a une verrerie. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Gisors.

Bezu-les-Fèves, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, sur le Clignon, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Château-Thierry, 5 m. (12 l. ¼) de Laon. *P.* 61. *B. de p.* de Coincy.

Bezu-St.-Germain, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 6 k. (1 l. ½) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. ¾) de Laon. *Pop.* 412. *Bur. de p.* de Château-Thierry.

Bezues, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Masseube, à 22 k. (5 l.) de Mirande, 30 kilom. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Auch.

Bezy, v. (*Dyle*), arrondiss. de Nivelles, cant. de Genappe, à 2 k. (2 l.) S. E. de Genappe, 9 kilom. (2 l. ¼) E. p. N. de Nivelles, 32 k. (7 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. Cette commune renferme beaucoup de prairies et de pâturages. Il y a une brasserie. Bezy est la patrie de *Godefroy de Bouillon*, roi de Jérusalem. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Genappe.

Biac, v. (*Aveyron*), arrondiss. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, commune de Cantoin, à 10 kilom. (2 l. ½) de Mur-de-Barrez, 36 kil. (8 l.) d'Espalion, 3 k. (¾ de l.) de Ste.-Geneviève. *Pop.* comprise celle de Cantoin, 420. *B. de poste* de Mur-de-Barrez.

Biache, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, près de la Somme, à 1 k. (¼ de l.) de Péronne, 4 myr. (10 l.) d'Amiens. Il y avoit une abbaye régulière de filles, de l'Ordre de Citeaux, qui valoit 6,000 fr. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Péronne.

Biache-Vaast, village (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Vitry, près de la Scarpe, à 13 k. (3 l.) d'Arras. *Population*, 683. *Bureau de poste* d'Arras.

Biaisse (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arrond. d'Embrun, cant. d'Orcier. Sa source, au pied du col de Prel-au-minier-d'argent, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Orcier, coule à l'E., et va se rendre dans la Durance, à 18 k. (4 l.) E. de sa source.

Bialy, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, commune de Maiseret, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Namur, 9 k. (2 l. ¼) d'Andenne. *Pop.* comprise celle de Maiseret, 100. *B. de p.* de Namur.

Bian (Port de), (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Pont-l'Abbé, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. de Plomeur. Il a environ 2 k. (½ l.) de large, à l'O. les rochers de Penivic et de Penbras, et à l'E. celui de Tresmenmeur.

Bian (Port de), et anse St.-Yves, (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Audierne. Il est borné au S. E. par par le port d'Ars, et à l'O. par l'anse de Porsergor. Il a 1 k. (⅓ de l.) de large.

Biandos, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Esprit, à 27 k. (6 l.) de Dax, 8 m. (17 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 571. *B. de p.* de Dax.

Bianne, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch. *Pop.* 130. *Bur. de poste* d'Auch.

Bians, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, près de l'Isel, à 22 k. (5 l.) de Lure, 43 k. (9 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 85. *Bur. de p.* de Béfort, dép. du Haut-Rhin.

Bianzate, v. (*Sesia*), arrond. de Santia, cant. de Livorno, sur la Gardina, en plaine, à 13 k. (3 l.) S. O. de Santia. *Pop.* 1700. *Bur. de poste* de Verceil.

Biard, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Hippolyte-de-Biard.

Biard, v. (*Vienne*), arrond. et cant. sud. de Poitiers, à 2 k. (½ l.) de Poitiers. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Poitiers.

Biards (les), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, à 20 k. (4 l. ½) de Mortain, 5 myr. (12 l. ¼) d'Isigny. *Populat.* 1180. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Biaret (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Morlaas. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Morlaas, coule au N. p. O., et se rend dans l'Huy de France, à 15 k. (3 l. ½) N. p. O. de sa source.

Biarge, v. (*Charente*), arr. de Confolens, canton de Champagne-Mouton, commune de Chassier, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Confolens, 38 k. (8 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Chassier, 660. *Bur. de poste* de Ruffec.

Biarne, village (*Jura*). *Voyez* Byarne.

Biarotte, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Esprit, à 24 k. (5 l. ½) de Dax, 7 m. (16 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Bayonne.

Biarre, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 24 k. (5 l. ½) de Montdidier, 4 myriam. (10 l. ½) d'Amiens. *Populat.* 144. *Bur. de poste* de Nesle.

Biarritz, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. N. O. de Bayonne, à 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. d'Ustaritz, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Bayonne, 10 m. (22 l.) O. p. N. de Pau, 1 k. (¼ de l.) E. de la mer. *Pop.* 928. *Bur. de poste* de Bayonne.

Biars, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Bretenoux, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Céré, 6 m. (14 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Bias, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Mimizan, à 5 m. (10 l. ⅔) de Tartas, 6 m. (14 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Lhipostey.

Bias, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, sur la rive gauche du Lot, à 2 k. (½ l.) N. O. de Villeneuve. *Pop*... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Bias (Lac de), (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 27 k. (6 l.) S. p. O. de Bielle. Il a de l'E. à l'O. 778 m. (400 toises) de long, sur 194 m. (100 t.) de large.

Bias (le), v. (*Lot*), à 10 kil. (2 l. ½) de Montauban. *Bur. de p.* de Montauban. *Voyez* Albias.

Biau (le), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Murat. Sa source, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Murat, coule au S. O., et se rend dans la Vèhe, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Biaudos, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Esprit, à 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Bayonne, 28 k. (6 l. ½) S. O. de Dax, 14 k. (3 l. ½)

E. p. N. de St.-Esprit. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Bayonne, département des Basses-Pyrénées.

Bibelhausen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, sur la Sarre, à 4 kil. (1 l.) N. de Sarrebourg, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Grevenmacheren, 13 k. (3 l.) S. de Trèves. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bibelsheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 13 k. (3 l.) de Bliescastel, 6 m. (14 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Neuhof, 394.

Bibengen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, près de la Sarre, à 4 k. (1 l.) S. d'Arneval, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Bliescastel, 7 m. (16 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 165.

Biberkirick, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, sur la Bièvre, à 7 kil. (1 l. ¾) de Sarrebourg, 7 m. (15 l. ½) de Nancy. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Bibian, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. et commune de Pezenas, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Pezenas, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Béziers. *Pop.* comprise celle de Pezenas, 1013. *B. de p.* de Pezenas.

Bibiana, bourg (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Cavour, à la source de la Grana, à 13 k. (3 l.) S. de Pignerol. *Pop.* 2502. *Bur. de poste* de Pignerol.

Bibiche, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 19 k. (4 l. ¼) de Sarre-Libre, 32 k. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Bibiche (Forêt de), (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville. Elle a 3695 mèt. (1900 t.) de long, sur 1361 mèt. (700 t.) de large.

Biblenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, près de la Mehr, à 19 k. (4 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Sults, 741. *Bur. de poste* de Molsheim.

Bibling, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, commune de Merten, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sarre-Libre. *Pop.* réunie à celle de Merten, 605. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Biblisheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Woerth, sur le Surbach, à 19 k. (4 l. ¼) de Weissembourg, 36 k. (8 l.) de Strasbourg. *Pop.* 153. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Bibost, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de l'Arbresle, à 22 k. (5 l.) de Lyon, 20 k. (4 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Biceleuf, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges, à 16 k. (3 l. ¾) de Niort. *P.* 1007. *Bur. de poste* de Niort.

Bicêtre, (*Seine*), ancien château, sur une hauteur, à 2 kilom. (½ l.) de Paris. Il fut bâti en 1400, par *Jean*, duc de Berri, frère de Charles V; et c'étoit alors un des plus beaux châteaux de plaisance qu'il y eût en France. Ayant été pillé et détruit dans les troubles sous Charles VI, Louis XIII le fit rétablir, et le destina à un hôpital pour les soldats invalides; mais, sous Louis XIV, cet hôpital devint une maison de correction et le séjour des valides. Le puits de cette maison mérite l'attention des curieux. *Bur. de poste* de Paris.

Bicêtre (le Petit), hameau (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, commune de Gentilly, près l'hôpital de Bicêtre. *Bur. de poste* de la banlieue de Paris.

Bichancourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 3 k. (¾ de l.) de Chauny, 30 k. (6 l. ¾) de Laon. Il y a une fabrique de savon noir. *Pop...* *Bur. de poste* de Chauny.

Bichelberg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Lauterbourg, au centre de la forêt de Bienvalt, à 11 kil. (2 l. ¾) de Weissembourg, 6 m. (13 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Bicherel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Vicq, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 22 k. (5 l.) O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Vicq, 185. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Bicheret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de St.-Remi-l'Honoré, à 6 kilom. (1 l. ½) de Montfort-l'Amaury, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Chevreuse, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Remi-l'Honoré, 506. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Bichet, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Châtillon, à 11 k. (2 l. ¾) de Moulins, 37 k. (8 l. ⅓) de Nevers. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Bichisa, v. (*Liamone*), arrond. de Sartène, commune de Petrello, à 18 k. (4 l.) de Sartène, 23 kil. (5 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* comprise celle de Petrello, 684.

Bickenbach, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Coblentz.

Bickendorf, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, sur la Nims, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Bitbourg, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Malberg, 6 m. (12 l. ¾) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 438. *B. de p.* de Luxembourg.

Bickenholtz, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestranges, à 10 kil. (2 l. ½) de Sarrebourg, 7 m. (16 l. ½) de Nancy. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Bicong, v. (*Sarre*). *Voyez* Beckond.

Bicknaspach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et commune de Neuhornbach, à 8 kilom. (2 l.) de Deux-Ponts, 24 k. (5 l. ½) de Bitche, 10 m. (23 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Neuhornbach et dépendances, 972. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bicnenberg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reiffercheid, à 3 k. (¾ de l.) de Reiffercheid, 8 myr. (18 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 55.

Bicqueley, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, sur la Bouvale, à 8 k. (2 l.) S. de Toul, 22 k. (5 l.) S. O. de Nancy, 18 k. (4 l.) N. O. de Vezelise. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Toul.

Bidache, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, et ch.-l. de cant. sur la Bidouze, à 19 k. (4 l. ⅓) N. p. O. de St.-Palais, 7 m. (15 l.) O. N. O. de Pau, 27 k. (6 l.) E. de Bayonne. Il y a dans ce village une grande quantité de pierres à bâtir, et on y trouve aussi du grave roule, espèce de caillou qui forme, avec le mortier, des murs de toute solidité. *Pop.* 2242. *B. de p.* de Bayonne.

Bidannière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain-en-Laye, commune d'Egremont, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Poissy, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de St.-Germain, 13 k. (3 l.) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Egremont, 138. *B. de p.* de Poissy.

Bidarray, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne de Baigorry, près de la rive gauche de la Nive, à 8 k. (2 l.) N. de St.-Etienne, 36 k. (8 l.) O. de Mauléon,

23 kil. (5 l. ¼) O. de St.-Palais, 15 k. (3 l. ¼) N. O. de St.-Jean-Pied-de-Port. *Pop... Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Bidart, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, près de la mer, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Ustaritz, 10 m. (22 l. ⅔) de Pau. On trouve dans les environs des pierres calcaires, de la pierre à fusil, et plus loin des couches argileuses. Cette commune a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Jean-de-Luz, 5e arrondissement maritime. *Pop.* 841. *B. de p.* de Bayonne. *Rel. de poste aux chev.*

Biderens, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du gave d'Oléron, à 19 k. (4 l. ¼) d'Orthez, 5 m. (11 l. ¼) de Pau. *Pop.* 93. *Bur. de poste* d'Orthez.

Biderscheid, v. (*Forêts*), arr. de Dieckirch, cant. de Wiltz, commune d'Esch-sur-Fase, à 17 kilom. (3 l. ¾) de Bastogne. *Pop.* comprise celle d'Esch et dépendances, 935. *Bur. de poste* de Bastogne.

Biderstroff ou Bederstroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Rellingen, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarre-Libre, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 103. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Bidestroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, près du Spin, à 6 k. (1 l. ½) de Dieuze, 5 m. (10 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 285. *Bur. de p.* de Dieuze.

Bidette, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, commune de Caussens, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Condom, 36 k. (8 l.) N. p. O. d'Auch. *Pop.* comprise celle de Caussens, 503. *Bur. de poste* de Condom.

Bideux, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Tongres, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Looz, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Maëstricht. *Pop..... B. de p.* de Tongres.

Bidienbacher (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 5 k. (1 l. ¼) N., où elle prend sa source, coule au S. E., reçoit plusieurs ruisseaux, et va se rendre dans la Simmerbach, à 2 k. (½ l.) N. de Gemunden, après 9 k. (2 l. ¼) de cours.

Biding, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tanquin-Gros, à 7 k. (1 l. ¾) de Heilleiner, 25 k. (5 l. ¾) O. de Sarguemines. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Biding, v. (*Moselle*). *V.* Buding.

Bidolet, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, commune de Bissy-sous-Uxelles, à 18 k. (4 l.) S. p. E. de Buxy, 31 k. (7 l.) N. p. O. de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Bissy-sous-Uxelles, 311. *Bur. de poste* de Buxy.

Bidon, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Bourg-St.-Andéol, à 42 k. (9 l. ½) de Privas. *Pop.* 119. *B. de p.* de Bourg-St.-Andéol.

Bidos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, près du gave d'Aspe, à 1 k. (¼ de l.) d'Oléron, 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 153. *Bur. de poste* d'Oléron.

Bidouze (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon. Sa source, près de la montagne Appanitas, à 13 k. (3 l.) E. S. E. de St.-Jean-Pied-de-Port, coule au N., passe à St.-Palais, et, tournant au N. N. O., passe près de Bidache, où elle reçoit l'Hibours, et se rend dans l'Adour, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Guiche.

Bidugne (la), v. (*Jura*), arr., cant. et commune de Dole, à 1 k. (¼ de l.) S. p. E. de Dole. *Pop...* réunie à celle de Dole. *B. de p.* de Dole.

Bie (Pic de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Massat. *Pop...*

Biebelsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœlstein, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Wœlstein, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Creutznach, 22 k. (5 l.) S. O. de Mayence. *P.* 310. *B. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Biebelnheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœrstadt, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Wœrstadt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. d'Armsheim, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Worms.

Biebern, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. p. N. de Simmeren, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Kirchberg, 5 m. (11 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 214. *Bur. de p.* de Creutznach.

Biebernheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar. *Pop.* 154. *Bur. de p.* de Coblentz.

Biecourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 13 k. (3 l.) de Mirecourt, 40 k. (9 l.) d'Epinal. *Pop.* 215. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Bied (le), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, où elle prend sa source en plusieurs ruisseaux, coule au N. p. O., puis au N. p. E., et se rend dans la mer après avoir traversé les sables, où est située la pêcherie des huîtres, à 22 k. (5 l.) N. de sa source.

Bied (la), rivière (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Villeneuve-sur-Yonne. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Joigny, passe à Courtenay, et va se jeter dans la Loing, à 13 kilom. (3 l.) N. de Montargis.

Biedenthalerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœlstein, près et dépendant de la commune de Furfeld. *Pop.* comprise celle de Furfeld et d'Iben, 599.

Biedersbach ou Bindersbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et commune d'Annweiler, à 9 k. (2 l. ¼) de Landau, 20 k. (4 l. ½) de Neustadt, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Annweiler et Sarnstal, 1841.

Biedershausen, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Budershausen.

Biederthal, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirck, cant. de Ferette, près la Busich, à 23 k. (5 l. ¼) d'Altkirck, 7 m. (15 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 232. *Bur. de p.* d'Huningue.

Biedeston, v. (*Doubs*). *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Bief, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, sur le Doubs, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 6 m. (12 l. ¾) de Besançon. *P.* 103. *B. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Bief (le), ruisseau (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Fontenay, ci-devant Rohan-Rohan. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. de Niort, coule à l'O., et se réunit à la Guirande, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Brief-des-Maisons, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches, à 29 k. (6 l. ½) de Poligny, 37 k. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Champagnole.

Bief-du-Bourg, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, sur une côte, près la source de la Serpentine, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Arbois, 4 m. (10 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 471. *B. de p.* de Champagnole.

Biefmorin, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, sur la côte, près la Glantine, à 13 k. (3 l.) de Poligny, 25 k. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 168. *Bur. de p.* de Poligny.

Biel, v. (*Haut-Rhin*), à 10 k. (2 l. ½) d'Huningue. *Bur. de poste* d'Huningue.

Biel, ferme (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Wadern, près et dépendante de la commune de Bar-

denbach, à 3 kilom. (¾ de l.) de Wadern, 11 k. (2 l. ¾) de Tholey, 32 kilom. (7 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Bardenbach, 147.

BIELLA *ou* BIELLE, ville d'Italie (*Sesia*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la rivière de Cervo et sur le penchant d'une belle colline, à 4 myr. (10 l. ½) N. O. de Verceil, 22 kil. (5 l.) N. E. d'Ivrée. Long. 25. 33. lat. 45. 22. Biella étoit la capitale d'une petite contrée appelée *Biellèse*. Le commerce y consiste en chanvre et toiles, draps, droguets, serges, alphétix, pirlattes, molletons, étoffes de laine, fil de laine et coton, toiles peintes, bas drapés. Il y a une filature de coton et de soie, une tannerie et une papeterie. Cette ville est le siége d'un évêché, d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. *Pop.* 7762. *B. de p.*

BIELLE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, sur le gave d'Osseau, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Oléron, 28 k. (6 l. ¼) de Pau, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Arudy. Au nord de Bielle, il y a des bancs de marbre gris très-foncé, qui prend très-bien le poli : il est composé d'un assemblage de petits corps ronds, que l'on regarde comme une seule espèce de coquilles. Dans ces montagnes de marbre, s'ouvre une grotte fort spacieuse et remarquable par ses cristallisations calcaires; elle est située au-dessus d'Iseste. Il y a encore de ces bancs de marbre gris entre Bielle et Aste, ainsi que des couches de pierres calcaires qui, se levant par lames, peuvent être rangées parmi les ardoises marneuses. On a ouvert entre ces deux villages des carrières d'ardoise, rarement employée à cause de sa mauvaise qualité. Il y a une mine de cuivre jaune à la montagne de l'Espetche, au-dessus de la rive gauche du ruisseau de l'Arrioumaye, pente occidentale de la gorge qu'il arrose à l'ouest de Bielle. Cette mine tient un peu d'argent : elle a été ouverte en 1739. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Oléron.

BIELLE (LA), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) S. de Seix, coule au N., et se rend dans l'Aleth, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

BIELLES, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent Haute-Marne, à 10 k. (2 l. ½) E. de Chaumont, 24 k. (5 l. ½) N. de Langres, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Bourmont. Il y a fabrique de poêlons et poêles de fer. *Pop.* 565. *Bureau de poste* de Chaumont.

BIELLESE (LE), petite contrée d'Italie dans le Piémont, arrond. de Biella, département de la Sesia. La ville de Biella en étoit la capitale.

BIELLEVILLE, (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 20 k. (4 l. ½) de Caudebec, 5 m. (10 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Bolbec.

BIELS (Port de), montagne, (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, près du sommet des Pyrénées, à 18 k. (4 l.) S. O. de Vielle. Elle est couverte de rochers.

BIÉMÈLE (LA), rivière (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Beaumont, 6 k. (1 l. ½) E. duquel elle prend sa source, coule au N., et va se rendre dans la Sambre au N. O. de Thuin. Elle a 16 k. (3 l. ¾) de cours.

BIÈME-SOUS-THUIN, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Thuin, sur la Biémèle, 2 k. (½ l.) S. p. E. de Thuin, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de Beaumont, 29 kilom. (6 l. ½) E. S. E. de Mons. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Charleroy.

BIENCOURT, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux, sur l'Orge, à 13 k. (3 l.) de Gondrecourt, 28 k. (6 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Ligny.

BIENCOURT, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 16 k. (3 l. ¾) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* 208. *Bur. de poste* d'Oisemont.

BIENFAIT, v. (*Calvados*). *Voyez* ST.MARTIN-DE-BIENFAIT.

BIENFAIT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune du Val, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Dourdan, 24 k. (5 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle du Val, 639. *Bureau de poste* de Dourdan.

BIENFAY, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Moyenneville, commune de Behen, à 7 k. (1 l. ¾) d'Abbeville, 42 kilom. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Behen et dépendances, 640. *Bur. de poste* d'Abbeville.

BIENNAC, v. (*Haute-Vienne*), arr. et cant. de Rochechouart, à 8 k. (2 l.) de St.-Junien, 32 k. (7 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 1681. *Bureau de poste* de Rochechouart.

BIENNAIS, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 32 k. (7 l. ¼) de Dieppe, 23 k. (5 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Tostes.

BIENNE (ci-dev. Répub. de), pays et contrée de la ci-devant principauté de Porentruy, sur les confins des cantons suisses de Berne et de Soleure, qui le bornent à l'est, et qui tient à la Franche-Comté à l'ouest. Sa situation est riante et favorable pour la facilité de se procurer toute espèce de denrées, et par les eaux propres à tout usage. La ville de Bienne en étoit la capitale. La plaine au nord-est est riche en beaux vergers et en bons fourrages; derrière la ville de Bienne et au nord-est, s'étend un vignoble dont le produit est abondant, mais de petite qualité. De l'intérieur du Jura, elle tire de beaux bois de construction, et toutes les productions ordinaires des Alpes ou pâturages d'été, et du miel d'une qualité exquise. Le torrent ou rivière de la Suze, qui arrose le pays, sort d'un vallon qui ouvre la communication avec l'Erguel, Moutiers-Grandval, le Salsgaw et autres pays de l'évêché de Bâle, par le fameux passage de Pierre-Pertuis, coupé dans un roc. Cette route est devenue très-bonne par le rétablissement des chemins. Les eaux de ce torrent, en débouchant dans la plaine, vers Boujean, servent pour des martinets, des tireries de fil de fer, et d'autres usines; on en tire encore parti, dans les basses eaux, pour l'irrigation. La Thièle, qui sort du lac près de Nideau, offre la commodité du transport par eau jusque dans l'Aar et de celle-ci dans le Rhin. A une très-petite distance de Bienne, au pied du Jura, sort une source d'eau vive qui fournit à toutes les fontaines publiques. Les lieux principaux de cette contrée, sont la *Neuveville*, *Diesse*, *Lamboing*, *Nodz*, *Presle*, *Boujean*. Ce pays, ainsi que l'*Erguel* et *Moutiers-Grandval*, quoiqu'implicitement réuni à la France, avec la principauté de Porentruy, par le décret du 23 mars 1793, s'étoit, pendant 4 ans, soustrait à l'effet de cette loi de réunion, en invoquant spécialement son alliance avec la Suisse : mais le Directoire exécutif, par ses arrêtés des 29 brumaire et 6 frimaire an 6 (20 et 27 novembre 1797), a prononcé l'adjonction définitive de ces lieux au département du Mont-terrible. Ce département ayant été incorporé à celui du Haut-Rhin, le canton de Bienne est aujourd'hui compris dans l'arr. de Délemont,

Bienne, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, et ch.-l. de cant., sur la Suze, entre Soleure et Neufchâtel, à 7 m. (16 l. ½) de Délemont, 8 m. (18 l.) S. E. de Porentruy, 2 k. (½ l.) de Nidau, 31 k. (7 l.) de Berne, 16 myr. (36 l.) de Colmar. Long. 24. 44. lat. 47. 11. Cette ville, jadis alliée des Suisses, faisoit partie de la principauté de Porentruy, et non de l'évêché de Bâle proprement dit, parce que ses habitans, ainsi que ceux de la Neuveville, du Val-St.-Imier et de Moutiers-Granval, suivant la religion réformée, sous la protection de l'Etat de Berne, se trouvoient ainsi hors du domaine spirituel de l'évêque. La ville est médiocre, et renferme environ 300 maisons. Sa position sur la Suze, non loin du lac auquel on arrive par un chemin bordé d'arbres, d'une étendue de 1200 pas, est très-pittoresque. Elle est bien bâtie; mais ses édifices, vieux la plupart, n'offrent rien de remarquable: la propreté y règne; ses maisons sont décorées au-dehors de peintures à la mode allemande. Cette ville est ornée de belles fontaines, parmi lesquelles on distingue celle dite du *Diable*. La ville de Bienne est ancienne; sa propriété fit l'objet de fréquentes contestations entre les comtes de Neufchâtel et les évêques de Bâle. Ayant contracté une alliance avec Berne, sans la participation de l'évêque Jean Devienne, celui-ci, pour s'en venger, la saccagea et la brûla entièrement en 1367; mais elle fut reconstruite 21 ans après. Elle sert d'entrepôt au commerce de Neufchâtel, dont elle n'est éloignée que de 27 k. (6 l.); elle possède plusieurs ateliers et une fabrique de toiles peintes. Le lac de Bienne a 18 k. (4 l.) de longueur du nord au sud, sur 4 k. (1 l.) de largeur; il est très-poissonneux, et renferme deux petites îles dont la plus grande, dite de la *Mothe* ou *St.-Pierre*, de 4 k. (1 l.) de circuit, et qui, dans cet espace borné, contient une maison champêtre, et réunit à la fois des champs, des prés, des vignes, une petite forêt, des pâturages, des collines et des vallées, est illustrée par le séjour qu'y fit *J.-J. Rousseau*, lorsque obligé de fuir du territoire de Motiers-Travers, il vint chercher dans cette habitation isolée et tranquille un abri contre les poursuites du magistrat de Genève; mais ce philosophe ne put résister à la masse de de ses ennemis. L'Etat de Berne le contraignit de quitter ce séjour champêtre deux mois après son arrivée. Il passa quelque temps à Bienne, et de là se rendit en Angleterre. « *De toutes mes habitations*, dit-il, dans ses *Confessions*, celle que j'ai le plus regrettée, c'est l'île de *St-Pierre*, au lac de Bienne. »

Le commerce de Bienne consiste en vins, planches de sapin, bois de charpente, rubans, cuirs, et toiles peintes. Il y a un bureau d'enregistrement. *Pop.* 2666. *Bur. de poste.*

Bienne, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Merbes-le-Château, 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Thuin, 22 kilom. (5 l.) E. S. E. de Mons. *Pop....* *Bur. de p.* de Binch.

Biennes-les-Happart, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Merbes-le-Château, 6 k. (1 l. ½) O. de Thuin, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Mons. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Binch.

Bienne (la), rivière (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Frênaye. Sa source, dans la forêt de Perseigne, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Mamers, coule au S. O., reçoit les eaux de la Sonnette, ruisseau, et celles de la Semelle, ruisseau, et se jete dans la Sarthe, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Frênaye.

Bienne, rivière (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morez. Sa source, à 24 k. (5 l. ½) N. E. de St.-Claude, coule au S. O., passe à St.-Claude, coule à l'O, et se jette dans l'Ain, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Claude.

Bienvalt (Forêt de), (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Lauterbourg, entre le Rhin, le Lauter et l'Otterbach. Elle a 19,462 mèt. (10,800 t.) de long, sur 9,731 mèt. (5,000 t.) de large, à 31 k. (7 l.) N. E. d'Haguenau, 5 m. (12 l.) N. N. E. de Strasbourg. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Bienvaltmuhl, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg. *Bur. de poste* de Veissembourg.

Bienville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Chevillon, sur la Marne, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Dizier, 5 m. (11 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 330. *Bur. de p.* de St.-Dizier.

Bienville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, com. de Retonfey, à 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de Metz. *Pop.* comprise celle de Retonfey, 393. *Bur. de poste* de Metz.

Bienville, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiègne, sur l'Aronde, à 3 k. (¾ de l.) de Compiègne, 5 myr. (12 l.) de Beauvais. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Compiègne.

Bienvillers-au-Bois, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Foncquevillers, à 19 k. (4 l. ¼) de Bapaume, 18 k. (4 l.) d'Arras. On y fabrique de l'huile et des toiles de batiste. *Pop.* 1080. *B. de p.* d'Arras.

Bierbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, sur la Blise, ruisseau, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bliescastel, 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Homburg, 7 m. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Sarrebruch.

Bierbeech, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Bautersem, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Louvain, 30 k. (6 l. ¾) E. de Bruxelles. Son terroir abonde en grains, pâturages et bois. Il y a deux brasseries. *Pop.* 1379. *Bur. de poste* de Louvain.

Biercée, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Thuin, à 10 k. (2 l. ½) de Thuin, 5 m. (12 l. ½) de Charleroy. *Pop.* 282. *Bureau de poste* de Binch.

Bière, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Montégut, à 20 k. (4 l. ½) de Nogaro, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Guérande, 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. E. d'Aignan. *Pop.* comprise celle de Montégut; 100. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bieren, v. (*Sarre*), arrondis. de Trèves, cant. de Sarrebourg, commune de Dilmahr, à 23 k. (5 l. ¼) E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Dilmahr, 66. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bierfeld, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 4 k. (1 l.) S. d'Hermeskeil, 18 kilom. (4 l.) O. de Nohefelden, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* réunie à Saint-Hubert, 242. *Bur. de p.* de Trèves.

Bierfink, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, sur la Tranbach, à 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. d'Hermeskeil, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Birchenfeld, 32 k. (7 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Trèves.

Bierge, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Wavre, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Wavre, 7 kilom. (1 l. ¾) O. S. O. de Grez, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Génappe.

Bierges, v. (*Marne*), arroud. d'Epernay, cant. de Vertus, sur la Somme-Sonde, à 20 k. (4 l. ½)

de Châlons. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Vertus.

Bierges, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelles, cant. d'Hérinnes, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Tubize, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Enghien, 23 k. (5 l. ¼) S. S. O. de Bruxelles. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Hall.

Bierme, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, sur l'Aisne, à 3 k. (⅔ de l.) de Réthel, 40 k. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Réthel.

Biermerée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Florenne, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Florenne, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de Bouvignes, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Namur. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Dinant.

Biermont, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ressons, à 19 k. (4 l. ⅓) de Noyon, 5 m. (11 l.) de Beauvais. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Montdidier, dép. de la Somme.

Bierne, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Iles-ou-Aumont, commune de Villemereuil, à 9 k. (2 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Troyes.

Bierne, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennicourt, à 23 k. (5 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 66. *Bur. de p.* de Bar-sur-Aube, dép. de l'Aube.

Biekné, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gonthier, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ⅔) de Château-Gonthier, 33 k. (7 l. ½) de Laval. *Pop.* 945. *Bur. de poste* de Château-Gonthier.

Bierne, v. (*Nord*), arr. et cant. de Bergues, à 1 k. (¼ de l.) de Bergues, 8 m. (18 l. ½) de Douay. *Pop.* 483. *B. de p.* de Bergues.

Bierre-lès-Semur, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Semur, cant. de Précy-sous-Tille, à 7 k. (1 l. ¾) de Semur, 6 m. (12 l. ¾) de Dijon. *P.* 280. *B. de p.* de Maison-Neuve.

Bierry-les-Bellefontaines *ou* Austrude, v. (*Yonne*), arrondis. d'Avalon, cant. d'Ile-sur-le-Serain, à 4 k. (1 l.) d'Avallon, 4 m. (10 l.) d'Auxerre. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Semur, département de la Côte-d'Or. *Voyez* Ausprude.

Biersdorff, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Bitbourg, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Neverbourg, 5 myriam. (11 l. ¾) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 535. *B. de p.* de Luxembourg.

Bierset, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hologne-aux-Pierres, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Kemexhe, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Warem, 7 k. (1 l. ¾) O. de Liége. *Pop.* 186. *B. de p.* de Liége.

Biert, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, commune de Boussenac, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Girons, 4 k. (1 l.) de Massat. *Pop.* comprise celle de Boussenac, 2177. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Biert, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, près et dépendant de la commune de Blankenheimerdorf, à 1 kil. (¼ de l.) de Blanckenheim, 10 k. (2 l. ½) de Reifferscheid, 8 m. (17 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Blankenheimerdorf et dépendances, 306.

Biertlingen, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, à 4 k. (1 l.) S. O. de Bitbourg, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Diekirch. *Pop.* 40. *Bur. de poste* de Bitbourg.

Biertro, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Millesimo, sur le sommet d'une montagne, à 31 k. (7 l.) S. E. de Mondovi, entre les deux Bormida. *Pop.* 375. *Bur. de p.* de Ceve.

Bierville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 33 k. (7 l. ¼) de Gournay, 18 k. (4 l.) de Rouen. *Pop.* 166. *B. de p.* de Buchy.

Bierville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Méréville, commune de Boissy-la-Rivière, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Boissy-la-Rivière, 278. *Bur. de poste* d'Étampes.

Biervliet, ville et fort (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Yssendick, au bord de l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) E. d'Yssendick, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Philippine, 29 k. (6 l. ½) N. de Gand. L'île dans laquelle cette forteresse est située lui a donné le nom de *Biervliet*. Les Hollandais, qui en étoient les maîtres depuis 1604, l'ont fortifiée régulièrement, pour empêcher l'entrée dans la ci-devant Flandre par mer. Guillaume *Benkelins*, qui a trouvé le premier le moyen de saler les harengs dans des tonneaux, mourut dans cet endroit en 1397. L'empereur Charles-Quint eut la curiosité de voir son tombeau. Le 12 novembre 1377, la mer submergea dix-neuf villages entre l'île de Biervliet et le fort de Terneuse. *Pop.* 1025. *Bur. de p.* de Gand.

Bierwart, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Héron, à 7 k. (1 l. ¾) O. d'Hucorgne, 38 k. (8 l. ½) O. p. S. de Liége. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Namur, département de Sambre-et-Meuse.

Biés, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Félix-de-Caraman, commune de Mourville (haute), à 13 kil. (3 l.) de Revel, 37 k. (8 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Mourville (haute), 340. *Bur. de p.* de Revel.

Biesbach, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, commune de Malbach, *ou* Nolbach, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarre-Libre. *Pop.* comprise celle de Malbach, 478. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Biesheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neufbrisack, près du Rhin, à 14 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 1472. *Bur. de poste* de Neufbrisack.

Biesingen, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruch, cant. de Bliescastel, à 4 k. (1 l.) O. de Bliescastel, 13 k. (3 l.) E. de Sarrebruch, 7 m. (16 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Sarrebruch.

Biesme (la), rivière (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould. Sa source, à 1 k. (½ l.) N. E. de Passavant, coule au N., tourne à l'O., passe à Vienne-le-Château, et se rend dans l'Aisne, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Ste.-Menéhould.

Biesme, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Fosses, 8 k. (2 l.) S. E. de Châtelet, 23 kilom. (5 l. ¼) S. O. de Namur. *Pop.* 616. *Bur. de poste* de Namur.

Biesmerée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Florennes, à 18 k. (4 l) O. p. N. de Dinant, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Florennes. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Dinant.

Biesnes *ou* Busnes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lilliers, à 9 k. (2 l. ¼) de Béthune, 38 k. (8 l. ½) d'Arras. *Pop.* 1285. *Bur. de poste* de St.-Venant.

Biessen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, sur l'Attert, où sont établies des forges, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Mersch, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Useldange, 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Biesterscheid, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton de Rokenhausen, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. S. de Rokenhausen,

11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de Wolfstein, 5 myriam. (11 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Biettlenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, à 10 k. (2 l. ½) d'Haguenau, 15 k. (3 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Brumpt.

Bieudre (la), rivière (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Cerilly, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe près le Veurdre, à 1 kilom. (¼ de l.) N. E. duquel elle se rend dans l'Allier.

Bieudre. *Voyez* St.-Plaisir.

Bieujac, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton de Langon, à 13 k. (3 l.) de Bazas, 5 m. (10 l. ⅔) de Bordeaux. *P.* 706. *B. de p.* de Langon.

Bieussac *ou* Bioussac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, près la Lisonne, à 5 k. (1 l. ⅓) de Ruffec, 43 k. (9 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 542. *B. de p.* de Ruffec.

Bieusy, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pluvigner, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Pluvigner, 14 k. (3 l. ¼) N. E. d'Auray. *Pop*.... *Bur. de poste* d'Auray.

Bieuxy, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, à 7 k. (1 l. ¾) de Soissons, 29 k. (6 l. ½) de Laon. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Soissons.

Bieuzy, bourg (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Baud, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Pontivy, 4 m. (10 l.) N. O. de Vannes, 18 k. (4 l.) S. E. de Guemené. *Pop.* 1396. *Bur. de poste* de Pontivy.

Bievene, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Lessines, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Grammont, 30 k. (6 l. ¾) N. de Mons. Il y a une saline et deux brasseries. *Pop.* 2306. *Bur. de poste* d'Enghien.

Biéville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, à 6 kilom. (1 l. ½) de Caen. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Caen.

Biéville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mezidon, entre la Vic et la Dive, à 23 k. (5 l. ⅓) de Pont-l'Evêque, 24 k. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Croissanville.

Biéville, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Thorigny, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Lô, 41 k. (9 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 500. *Bur. de p.* de Thorigny.

Biévillers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 2 k. (½ l.) de Bapaume, 20 kilom. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bièvre, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Laon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 235. *B. de p.* de Laon.

Bièvre, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 28 k. (6 l. ¼) de Sedan, 4 m. (10 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 318. *B. de p.* de Montmédy, département de la Meuse.

Bièvre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, canton de Gedinne, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Orchimont, 8 k. (2 l.) N. O. de Paliseul, 6 m. (13 l. ¾) S. p. E. de Namur. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Bièvre (la), rivière (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Pont-de-Beauvoisin. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de St.-Jean, coule au N., et se rend dans le Rhône, près le confluent du Guiers et du Rhône, à 1 k. (¼ de l.) N. de St.-Didier-les-Champagne.

Bièvre (la Rivière de), (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de St.-Aignan, à 2 k. (½ l.) duquel elle prend sa source, coule au N. O., passe près Corneray-le-Bourg, et se jette dans le Beuvron, à 4 k. (1 l.) E. de la Loire, 10 k. (2 l. ½) S. de Blois.

Bièvre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, sur la rivière de Bièvres, à 8 k. (2 l.) de Versailles. C'est à des animaux aquatiques qu'on appeloit *Bièvres*, plus connus sous le nom de *loutres*, dont la peau servoit à faire des fourrures, que ce village, situé sur la petite rivière des Gobelins, doit sa dénomination. Cette terre étoit un marquisat de fraîche date; on croit même que celui qui la possédoit il y a cinq ans, époque de sa mort, est le premier qui en a porté le titre. Infiniment plus respectable par ses talens et son esprit, nous croyons honorer davantage sa mémoire en disant qu'il a eu pour digne appréciateur de ses ouvrages, l'Anacréon du siècle dernier, le célèbre Dorat, dont il étoit l'ami et qu'il prit quelquefois pour modèle. Il y a dans ce village une manufacture d'indiennes et de toiles peintes. *Pop.* 1000. *B. de poste* de Palaiseau.

Bièvres (la), rivière (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. (ouest) de Versailles, où elle prend sa source, à 2 k. (½) S. de St.-Cyr, grand parc de Versailles, près l'étang d'Arcis, coule à l'E., passe à Buc, à Bièvres dont elle prend le nom, traverse la route d'Orléans au pont d'Antony, arrose Arcueil, Gentilly, prend ensuite le nom des *Gobelins*, entre dans le champ de l'Alouette, le faubourg Saint-Marcel, borde la manufacture des Gobelins à Paris, et se jette dans la Seine au-dessus du jardin des Plantes, après 31 kilom. (7 l.) de cours.

Biez, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, près la Trine, rivière, à 1 k. (¼ de l.) S. S. E. de Grez, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Vavre, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. On cultive le tabac dans cette commune, où se trouvent quelques grains, pâturages et bois. Il y a aussi une brasserie. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Génappe.

Biez (le), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Fruges, à 15 k. (3 l. ½) de Montreuil, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 520. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Biffontaine, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Brouvelieures, près la Valogne, à 6 k. (1 l. ½) de Bruyères, 27 k. (6 l.) d'Epinal. *Pop.* 400. *B. de p.* de Bruyères.

Biganon, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Pissos, à 7 m. (14 l. ⅔) de Tartas, 6 m. (13 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Population*, 360. *Bur. de poste* de Lhispotey.

Biganos, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. d'Audenge, à 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Teste-de-Buch.

Bigaroque, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, sur la Dordogne, à 23 k. (5 l. ¼) de Sarlat, 40 k. (9 l.) de Périgueux. *Pop.* 108. *B. de p.* de Bugne.

Bigat (le), ruisseau (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Sainte-Croix, coule au S., et se rend dans la Lons, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Bigna, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, canton de Rouillac, près la Charente, à 32 k. (7 l. ¼) de Cognac, 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Cibardeaux.

Bignais, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de St.-Jean-d'Angely, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 21 k. (4 l. ⅔) de

Saintes. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Bignan, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, canton de St.-Jean-Brevelay, à 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Josselin, 25 k. (5 l. ¾) N. de Vannes, 4 k. (1 l.) E. de Loémin. *Pop.* 2891. *Bur. de p.* de Loémin.

Bigne (la), v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. d'Aulnay, à 23 kil. (5 l. ¼) de Vire, 32 k. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 367. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Bigne-les-Salans, v. (*Jura*), à 3 k. (¾ de l.) de St.-Vit. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Vit, département du Doubs.

• Bignicourt, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, sur la Retourne, à 11 k. (2 l. ¾) de Réthel, 5 m. (10 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Réthel.

Bignicourt, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, sur la Marne, à 4 kilom. (1 l.) de Vitry, 36 k. (8 l.) de Châlons. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bignicourt-sur-Saulx, village (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur la Saulx, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 37 kil. (8 l. ¼) de Chalons. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bignon (le), v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Ferrières, à 22 k. (5 l.) de Montargis, 8 myr. (18 l.) d'Orléans. *Pop.* 420. *Bur. de poste* d'Egreville, département de Seine-et-Marne.

Bignon (le), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton de Vieillevigne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Clisson, 14 k. (3 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 801. *B. de p.* de Nantes.

Bignon (le), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Meslay, à 18 kil. (4 l.) de Laval. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Laval.

Bignon (Ile), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Meulan, à 1 k. (¼ de l.) de Meulan. *Pop....* *Bur. de p.* de Meulan.

Bignonnerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune d'Elancourt, à 3 k. (¾ de l.) de Trappes. *Pop.* comprise celle d'Elancourt, 300. *B. de poste* de Trappes.

Bignoux, v. (*Vienne*). *Voyez* Baignoux.

Bigny-sur-Cher, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, canton de Châteauneuf, commune de Grançay, à 6 k. (1 l. ¼) S. O. de Châteauneuf, 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Amand. Il y a des forges situées sur la rivière du Cher. *Pop.* comprise celle de Grançay, 138. *Bur. de p.* de Châteauneuf.

Bigorno, v. (*Golo*), arrondissement de Bastia, à 10 k. (2 l. ¼) S. de St.-Pierre, 16 k. (3 l. ¾) S. O. d'Oletta, 27 k. (6 l.) S. O. de Bastia, 10 k. (2 l. ¼) N. O. de la Porta. Le général Maillebois s'empara, en 1739, des hauteurs de Bigorno, défendues par les rebelles. Ce poste fut emporté, l'épée à la main, avec l'impétuosité ordinaire des soldats français. *Pop.* 162.

Bigorre (le). C'étoit une province de la ci-devant Gascogne, avec titre de comté, bornée au septentrion par l'Armagnac, au midi par les Pyrénées qui la séparent de l'Arragon, au levant par le pays des Quatre-Vallées, le Nebousan et l'Astarac, et au couchant par le Béarn. Elle avoit environ 9 m. (20 l.) de long sur 40 k. (9 l.) de large. On divisoit communément ce pays en trois parties, qui sont, les *montagnes*, la *plaine*, et le *Rustan*. Ses villes et bourgs remarquables sont, Tarbes, la capitale; Vic-de-Bigorre, Lourde, Bagnères, Barège, Saint-Sever-de-Rustan, Jornac, etc.

Ses principales rivières sont, le Gave, l'Adour, l'Arroz.

L'air de ce pays est tempéré dans les plaines, et très-froid dans les montagnes. Les plaines sont fertiles en foin, en seigle, en orge et en millet; mais on y recueille fort peu de froment. Les vignes, qui la plupart sont plantées sur des coteaux, donnent d'excellens vins. Cette ci-devant province étoit bien peuplée : on y comptoit 276 paroisses, 10662 feux, et 65000 individus. De la domination des Romains, le Bigorre passa sous celle des Visigoths, et successivement sous celle des Français et des Gascons. Ce pays a eu depuis ses comtes particuliers; il fut réuni en 1252 au comté de Béarn, dont il avoit suivi le sort. Le comté de Bigorre avoit ses privilèges distingués du reste de la Gascogne; on y assembloit tous les ans les États, dont l'évêque de Tarbes étoit président. Ces États tenoient huit jours, et l'ouverture en étoit faite par le sénéchal-gouverneur de Bigorre, comme commissaire du roi. Tous les députés étoient dans la même salle; cependant on y opinoit par chambre, selon la forme des États-généraux; et ceux qui étoient à la tête du clergé, de la noblesse et du tiers-état, rapportoient le vœu de leur corps. Celui du clergé étoit composé de l'évêque de Tarbes, qui y présidoit (et, en son absence, c'étoit l'abbé de St.-Pé), de quatre abbés, de deux prieurs et d'un commandeur de l'Ordre de Malte. Le corps de la noblesse consistoit en douze barons; et ceux qui possédoient des baronnies entroient dans les Etats, soit gentilshommes ou roturiers. (Le marquis de Lavedan étoit le premier de ces barons.) Le tiers-état étoit formé par les consuls et jurats de Tarbes, de Vic, de Bagnères, de Lourde, etc. Les députés des sept vallées étoient aussi membres de ce corps. Les impositions dans le Bigorre se faisoient sur les biens; conséquemment la taille y étoit réelle. Outre ce nombre de représentans, il y avoit les officiers des Etats, et entr'autres un syndic général des Etats de Bigorre. La manière de procéder à la décision des affaires et à l'établissement des impositions, étoit que les trois chambres des Etats de Bigorre délibéroient séparément, et qu'ensuite elles s'assembloient pour résoudre à la pluralité de deux voix contre une. Chaque député avoit la liberté de parler et de faire ses représentations. Le sénéchal de Bigorre étoit d'épée; il commandoit la noblesse lors de la convocation du ban. La justice se rendoit en son nom, et il étoit employé dans l'état des frais municipaux du pays pour la somme de 1500 livres qui lui étoit payée tous les ans; savoir, 1200 livres pour la tenue des Etats, et 300 pour la convocation d'iceux. La sénéchaussée de Bigorre étoit du ressort du parlement de Toulouse. Le sénéchal de Bigorre étoit aussi gouverneur particulier de la province de ce nom, sous l'autorité du gouverneur général de Béarn et de Navarre. Quant au commerce de cette ci-devant province, le meilleur étoit celui du bétail, qu'on engraissoit dans les vallées qui s'avancent le plus vers le midi, et où il y a de très-bons pâturages. Ce bétail se vendoit en quantité en France et en Arragon. Dans la montagne du *Pic-du-Midi*, qui est une des plus hautes des Pyrénées, et dans quelques rochers voisins de Barège, on trouve des filamens transparens, auxquels est attaché le *lin incombustible*, en amas de petits filamens très-fins de couleur argentée ou d'un cendré-argentin; c'est ce qu'on appelle

amiante ou *asbeste*. Les montagnards de ces cantons font de ce lin minéral des bourses, des jarretières, etc. Il y a dans les montagnes du Bigorre de très-beaux bois de charpente et de construction, même de beaux mâts de vaisseaux; mais l'éloignement des rivières et la difficulté du transport sont cause qu'on ne retire pas de ces bois toute l'utilité possible. Cette province a aussi de belles carrières de très-beau marbre, et plusieurs sources d'eaux minérales très-estimées. Les plus renommées de ces dernières sont celles de Bagnères, de Barège et de Caudères ou Cautères. Cette province compose aujourd'hui une partie du département des Hautes-Pyrénées. (*Voyez* pour le commerce, l'industrie, les productions du sol, et tout ce qui concerne le Bigorre, le département des Hautes-Pyrénées.)

Bigotière (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Chailland, à 13 k. (3 l.) d'Ernée, 16 kilom. (3 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* d'Ernée.

Bigouville, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Fauxvillers. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Malmaison.

Bigue (Ile ou Tey de la), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. ouest d'Arles, à l'embouchure du Rhône, dans la Méditerranée, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Martigues. Elle est fermée à l'E. et au S. par la mer, à l'O. par un bras du Rhône, qui la sépare de l'île ou tey de Bericle, et au N. par un autre bras qui passe le long de la côte. Elle a 4 k. (1 l.) du N. au S., et de l'E. à l'O. 1 kil. (¼ de l.)

Biguglia (Etang de), (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Mariana, au bord de la mer, au S. de Bastia. Il reçoit les eaux de la rivière de Bevinco, et se décharge dans le canal du Golo, à son embouchure dans la mer, à 21 k. (4 l. ¾) de Bastia. Ce lac est dans la plaine d'Aleria, près Mariana. Près de là on voit aussi un étang, dit *il stagno di Diana*, remarquable en été en ce que le soleil attirant son eau en partie, l'autre est absorbée par le sable, et il reste une espèce de sel dont les Corses font beaucoup usage. Dans l'étang *di Diana*, on pêche de fort bon poisson. On trouve d'excellentes huitres sur le bord de la mer où cet étang se décharge.

Biguglia, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 7 k. (1 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 227.

Bihain, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton d'Houffalize, près la Martin-Ronce, rivière, à 9 k. (2 l. ¼) N. d'Houffalize, 13 kil. (3 l.) N. N. O. de Steinbach, 16 k. (3 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle des Petites-Tailles, 528. *Bureau de poste* de Bastogne.

Biihl, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Gebwiller, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Rouffach, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Colmar. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Rouffach.

Bilanges (les), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, canton d'Ambazac, à 14 kil. (3 l. ⅓) de St.-Léonard, 27 k. (6 l.) de Limoges. *Pop.* 705. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Bilazay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 5 k. (1 l. ¼) de Thouars, 8 myr. (16 l. ⅔) de Niort. Il y a dans ce village deux fontaines, dont l'une passe sur une mine de soufre, et l'autre sur une mine de fer. Le terroir produit des vins rouges et blancs. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Thouars.

Bilbac, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Beaulieu, à 31 k. (7 l.) de Brives, 36 kil. (8 l.) de Tulle. *Pop.* 624. *Bur. de poste* de Tulle.

Bilborn *ou* Betborn, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, à 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Osperen, 18 k. (4 l.) S. O. de Diekirch. *Pop.* 597. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bilée, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, sur la Meuse, à 4 k. (1 l.) S. O. de St.-Mihiel. *Pop.* . . *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Bilh *ou* Bille, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, sur la Bièvre, à 2 k. (½ l.) de Sarrebourg, 7 myr. (15 l.) de Nancy. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Bilhach (la), rivière (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, où elle prend sa source, coule au N. N. O., et va se rendre dans la Dieerfft, près et au S. de Kilverod, à 4 k. (1 l.) N. de Grevenbroich, après 18 k. (4 l.) de cours.

Bilhere, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Riscle, à 23 k. (5 l. ¼) de Nogaro, 7 m. (15 l. ½) d'Auch. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bilheux (les grands), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton d'Houdan, commune de Courgent, près le chemin d'Houdan à Mantes et de la rivière de Vaucouleurs, à 11 kil. (2 l. ¾) S. p. O. de Mantes, 13 k. (3 l.) N. p. E. d'Houdan. *Pop.* comprise celle de Courgent, 234. *Bur. de poste* de Mantes.

Bilia Grossa Tivolaggio, v. (*Liamone*), arr. et cant. de Sartène, à 7 k. (1 l. ¾) de Sartène, 39 k. (8 l. ⅔) d'Ajaccio. *Pop.* 1012.

Billancelles, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, canton de Courville, à 9 k. (2 l. ¼) de Châteauneuf, 20 k. (4 l. ½) de Chartres. *Pop.* 366. *Bur. de p.* de Courville.

Billancourt, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, commune de Boulogne, à 1 k. (¼ de l.) E. p. N. de Sèvre, 14 k. (3 l. ½) S. O. de St.-Denis, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Neuilly. *Pop.* comprise celle de Boulogne, 3600. *Bur. de p.* de Sèvre, dép. de Seine-et-Oise.

Billancourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton de Roye, à 25 k. (5 l. ¾) de Montdidier, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Nesle.

Billarri (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 27 k. (6 l.) S. p. O. d'Oléron. Elle a du N. au S. 3 kilom. (⅔ de l.) de long: elle est fort élevée.

Billaux (les), *ou* St.-George-lès-Guêtres, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Libourne, à 4 k. (1 l.) de Libourne, 29 kil. (6 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Libourne.

Bille, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Fougères, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Rennes, 23 kil. (5 l. ¼) O. d'Ernée. *Pop.* 1112. *B. de poste* de Fougères.

Billemont, v. (*Meuse*), arr. et canton de Verdun, commune de Dugny, à 4 k. (1 l.) S. de Verdun. *Pop.* comprise celle de Dugny, 825. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Billecul, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Nozeroy, à 23 kilom. (5 l. ¼) d'Arbois, 37 kil. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Champagnole.

Billière, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 32 k. (7 l. ¼) de St.-Gaudens, 12 m. (26 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Bernet, 108. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Billère, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, près le Gave de Pau, à 1 k. (1/5 de l.) de Pau. *Pop.* 517. *Bur. de poste* de Pau.

Billères, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 20 k. (4 l. 1/2) d'Oléron, 28 kilom. (6 l. 1/4) de Pau. Il y a des blocs de schiste dans le terroir de ce village, ainsi qu'au col de Marie-Blanque, passage situé à l'ouest de ce lieu : le schiste se divise par feuilles, et contient des pierres verdâtres de la nature de l'ophite ; des couches de schiste jaunâtre se trouvent pareillement à l'ouest et non loin de ce passage. Les montagnes qui dominent la prairie du Benou, du côté du nord, sont composées de pierres calcaires, à demi-cristallisées, dures, grises et brillantes; elles font rarement effervescence avec les acides, à moins d'avoir été soumises à l'action du feu. Des carrières d'ardoise bornent la même prairie du Benou du côté du sud ; les habitans de Billères en tirent de l'ardoise marneuse. *Pop.* 489. *B. de p.* d'Oléron.

Billette, v. (*Ain*). *Voyez* Villette-de-Loyes.

Billette (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune des Breviaires, près de la forêt, à 7 k. (1 l. 3/4) N. de Rambouillet, 25 k. (5 l. 2/3) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle des Breviaires, 387. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Billevaux, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatelard, commune d'Ecole, à 13 kilom. (3 l.) N. de St.-Pierre-d'Albigny, 6 k. (1 l. 1/2) N. O. du Chatelard, 18 k. (4 l.) E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Ecole et dépend. 728. *Bur. de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Billey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Auxonne, à 13 kil. (3 l.) de St.-Jean-de-Losne, 36 k. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 463. *Bur. de poste* d'Auxonne.

Billezois, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, à la source du Mourgon, à 11 k. (2 l. 2/3) de Cusset, 4 m. (10 l.) de Moulins. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de la Palisse.

Billiat, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Chatillon de Michaille, à 14 k. (3 l. 1/4) N. de Seyssel, 4 m. (10 l. 1/4) E. S. E. de Bourg, 15 k. (3 l. 1/2) E. S. E. de Nantua. Il y a des mines d'asphalte. *Populat.* 678. *Bur. de p.* de Chatillon-de-Michaille.

Billienne, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 21 k. (4 l. 3/4) de Chambéry. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Chambéry.

Billiers, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Muzillac, à 14 k. (3 l. 1/4) de la Roche-Bernard, 23 k. (5 l. 1/3) de Vannes. *Popul.* 688. *Bur. de p.* de Muzillac.

Billieu, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, commune de Magnieux, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Belley. *Pop.* comprise celle de Magnieux, 442. *Bur. de poste* de Belley.

Billieu, v. (*Isère*), à 11 kil. (2 l. 3/4) de Voiron. *Bureau de poste* de Voiron.

Billig, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Zulpich. *P.* 124. *Bureau de poste* de Cologne.

Billigheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 15 k. (3 l. 1/2) N. E. de Weissembourg, 10 k. (2 l. 1/2) de Landau, 18 k. (4 l.) N. de Lauterbourg. Il y a deux foulons à draps et à bonneterie, un atelier d'armes, une fabrique de bas au métier et deux de bas au tricot, une brasserie, deux poteries en terre d'argile excellente, tirée des environs; un atelier de taillanderie, une teinturerie, deux tuileries ou briqueteries, et cinq corderies. Billigheim a aussi des tourbières dont l'exploitation pourroit être fort avantageuse pour le chauffage économique des habitans. *Populat.* 942. *Bur. de poste* de Landau.

Billigen, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, près et dépendant de la commune de Bombogen, à 4 k. (1 l.) de Wittlich, 11 k. (2 l. 3/4) de Trarbach, 36 k. (8 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Bombogen et Berlingen, 180.

Billio, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Saint-Jean-Brevelay, à 10 k. (2 l. 1/2) de Josselin, 25 k. (5 l. 2/3) de Vannes. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Josselin.

Billom, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. 1/2) E. S. E. de Clermont-Ferrand, 22 k. (5 l.) N. d'Issoire, 40 myr. (91 l.) S. de Paris. Cette ville appartenoit anciennement aux évêques de Clermont qui la tenoient de la munificence d'une maison illustre qui a produit trois cardinaux et un chancelier de France. Ce dernier, appelé Gilles *Aycelin*, fonda le collége de Montaigu à Paris en 1309. Suivant une tradition immémoriale, l'église de Billom possédoit du sang de Jésus-Christ, et un morceau de la vraie croix, que son clergé promenoit en procession le 3 mai de chaque année. Il y avoit une collégiale composée d'un clergé nombreux. Cette église étoit dédiée à saint Cernent ; l'abbé étoit à la nomination du Seigneur de Montaigut. Le collége a été fondé en 1556 par Guillaume *Duprat*, évêque de Clermont, fils du fameux chancelier Antoine *Duprat*. Cette maison fut du temps des troubles le foyer de la Ligue en Auvergne. Il s'y tint en 1589 des espèces d'Etats, où présidèrent le comte de la Rochefoucauld, Randans, et l'évêque de Clermont. Les habitans de ce lieu cultivent aux environs du chanvre qui est fort estimé ; ils ont beaucoup de noyers dont ils font de l'huile. Ils fabriquent aussi des fils de couleur, connus sous le nom de *fil de Bretagne*. Billom est le siége d'un tribunal de commerce. *Pop.* 4763. *Bur. de poste.*

Billot, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. et com. de Notre-Dame de Fresnay. *Pop.* réunie à celle de Fresnay, 274. *Bur. de poste* de Vimoutiers.

Billoux (les), v. (*Gironde*), arr. et cant. de Libourne, commune de Lalande, à 4 k. (1 l.) de Libourne. *Pop.* comprise celle de Lalande, 450. *Bur. de poste* de Libourne.

Billsthein, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Duren.

Billy, bourg (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Varennes, près l'Allier, à 11 k. (2 l. 2/3) de Cusset, 38 k. (8 l. 1/2) de Moulins. *Pop.* 1476. *Bureau de poste* de Saint-Gérand.

Billy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, à 15 kil. (2 l. 1/2) de Caen. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Caen.

Billy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorentin, cant. de Selles-sur-Cher, à 16 k. (3 l. 3/4) de Romorentin, 39 k. (8 l. 2/3) de Blois. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Billy, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, à 8 k. (2 l.) de Clamecy, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de Clamecy.

Billy, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, à 22 k. (5 l.) de Nevers. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Nevers.

Billy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Bourray, à 9 k. (2 l. 1/4)

S. E. d'Arpajon, 15 k. (3 l. ½) N. E. d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Bourray, 500. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Billy-Berclau, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Cambrin, à 15 kil. (3 l. ½) de Béthune, 25 k. (5 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Berclau, 1092. *B. de p.* de Lahassée, dép. du Nord.

Billy-le-Grand, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippes, à 20 k. (4 l. ½) de Châlons. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Billy-lès-Chanceaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon, cant. de Baigneux-les-Juifs, sur la Seine, à 29 k. (6 l. ½) de Semur, 36 kil. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de St.-Seine.

Billy-Montigny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, à 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 268. *Bur. de p.* de Lens.

Billy-sous-Mangienne, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, sur le Loison, à 13 k. (3 l.) d'Estain, 6 m. (13 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a des forges. *Pop.* 1000. *B. de p.* d'Estain.

Billy-sous-les-Côtes, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, à 16 kil. (3 l. ⅓) de Saint-Mihiel, 4 myr. (10 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Il y a plusieurs forges ou fourneaux. *Pop.* 225. *Bur. de p.* de St.-Mihiel.

Billy-sur-Aisne, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, à 5 kil. (1 l. ¼) de Soissons, 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* 444. *Bur. de p.* de Soissons.

Billy-sur-Ourcq, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, à 3 k. (⅔ de l.) de l'Ourcq, 18 k. (4 l.) de Soissons, 4 m. (10 l.) de Laon. *Pop.* 350. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Biloy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de St.-Avenoux, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Avenoux, 342. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bilques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Omer, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. *P.* 175. *B. de poste* de Saint-Omer.

Bilschdorf, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Lebach, 8 k. (2 l.) N. de Sarrebruck, 4 myr. (10 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 127. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Bilscheid, v. (*Sarre*). *Voyez* Bitscheid.

Bilsdorf, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, commune d'Arsdorff, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de Rambruck, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. d'Esch-sur-Sure, 37 kil. (8 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Arsdorff, 443. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bilsen, ville (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, et ch.-l. de cant., sur la Demer, à 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Tongres, 14 k. (3 l. ¼) S. E. d'Hasseldt, 11 k. (2 l. ¾) O. N. de Maëstricht, 32 m. (73 l. ¼) N. E. de Paris. Long. 23. 11. 9. Lat. 50. 53. 36. Un célèbre chapitre de Chanoinesses a donné son nom à cette ville. Il falloit être de la plus haute noblesse pour y entrer. La règle qu'elles suivoient n'étoit point austère : elles avoient comme l'abbesse la liberté de se marier. On conservoit dans l'église de Munster-Bilsen une image de la Vierge ; mais on ne dit pas quels sont les prodiges qui ont donné lieu à la vénération qu'on lui portoit. On trouve à quelque distance de Bilsen une source d'eau minérale ferrugineuse. *Pop.* 1925. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Bilsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Haguenau, 15 k. (3 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 167. *B. de p.* de Brumpt.

Bilstain, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Limbourg, à 2 k. (½ l.) N. O. de Limbourg, 4 k. (1 l.) N. E. de Verviers, 25 k. (5 l. ¾) E. de Liége. *Pop.* 594. *Bur. de p.* de Verviers.

Bilzheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, près l'Ill, à 13 kil. (3 l.) de Colmar, 7 kil. (1 l. ¾) de Rouffach. Il y avoit une abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Rouffach.

Bilzingen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Sarrebourg, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Sarrebourg, 22 k. (5 l.) S. O. de Trèves, 22 k. (5 l.) E. de Luxembourg. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Luxembourg, dép. des Forêts.

Bimmen, v. (*Roër*), arr. et cant. de Clèves, près le Waal, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de Clèves, 13 k. (3 l.) E. de Nimègue, 11 m. (24 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 80. *Bur. de p.* de Clèves.

Bimonine, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, commune de Fisenne, à 4 k. (1 l.) S. O. de Clerhaide, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Durbrug, 16 k. (3 l. ⅔) N. E. de Marche. *Pop.* comprise celle de Figenne et Blier, 181. *Bur. de poste* de Marche.

Bimont, v. (*Ardennes*). *Voyez* Usimont.

Bimont, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Beauville, commune de Dondais, à 20 kilom. (4 l. ½) E. p. N. d'Agen, 2 kil. (½ l.) S. p. O. de Beauville. *Pop.* comprise celle de Dondias, 316. *Bur. de poste* d'Agen.

Bimont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Hucqueliers, à 29 kil. (6 l. ½) de Boulogne, 7 m. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Bin (le), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Bourdeaux. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Bourdeaux, coule au S., puis à l'O., et se rend dans le Roubion, au N. de Bourdeaux.

Binand, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliège, à 9 k. (2 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Repe-de-Beauregard, 151. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Binanville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune d'Arnouville, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Arnonville, 604. *B. de p.* de Mantes.

Binarville, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, à 16 k. (3 l. ¾) de Ste.-Menéhould, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Binas, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Ouzouer-le-Marché, à 23 kil. (5 l. ¼) de Mer, 37 k. (8 l. ¼) de Blois. *Pop.* 1020. *B. de p.* de Baugency, dép. du Loiret.

Binch, ville (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) E. p. S. de Mons, 22 k. (5 l.) O. p. S. de Charleroy, 20 k. (4 l. ½) N. N. E. de Maubeuge, 22 m. (49 l.) N. N. E. de Paris, entre Mons et Charleroy. Elle est entièrement ouverte, et arrosée par un ruisseau qui tombe dans la Haine, au-dessous de Trivière. Long. 21. 50.

lat. 50. 23. Henri II, roi de France, fit brûler en 1554 le magnifique château de Marimont, que Marie, reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, venoit de faire bâtir à 4 k. (1 l.) de cette ville, pour lui rappeler l'incendie de son château de Folembray en Picardie, dont elle s'étoit rendue coupable. Après avoir traité de la même manière la ville de Binche où elle avoit son palais, il fit graver cette inscription : *Reine insensée, souviens-toi de Folembray*. Les habitans de cette ville ayant pris le parti des révoltés de Nivelle, furent assiégés par don Juan d'Autriche en 1578; et dans la même année le duc d'Alençon, profitant de la mort de ce prince, l'emporta d'assaut. Les Français y pillèrent les églises, et tuèrent tous ceux qu'ils trouvèrent en armes. Les Espagnols s'en étant emparés de nouveau, la cédèrent à la France, qui la leur rendit par le traité de paix conclu à Nimègue en 1678. Cette ville fut réunie à la France par le décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795). Le 22 floréal an 2 (12 mai 1794), l'aile droite de l'armée du Nord, réunie à celle des Ardennes, s'empara de cette ville. Outre deux abbayes de l'un et de l'autre sexe, *extrà muros*, une église paroissiale et collégiale tout à la fois, il y avoit plusieurs couvens; savoir, Récollets, Récollettes, Sœurs Noires, et un collége pour les humanités sous la direction des Augustins. Le commerce de Binch consiste en couteaux très-estimés, en marbre, fil, papier et tordoirs, bonneterie, faïencerie, feutrerie, tannerie, tuilerie et verrerie. *Popul.* 3798. *Bur. de poste.*

BINCHOFFOSHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Borheim, à 14 k. (3 l. ¼) de Benfelden, 21 k. (4 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 1474. *Bur. de poste* de Strasbourg.

BINDERNHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, à 9 k. (2 l. ¼) de Benfelden, 36 k. (8 l.) de Strasbourg. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Marckolsheim.

BINDERVELT, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de St.-Tron, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Looz, 38 k. (8 l. ½) O. de Maëstricht. *P.* 168. *B. de p.* d'Hasselt.

BINDY (Ile et Pointe de), *Finistère*), arrond. de Brest, canton de Daoulas, à 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Yvrillac, 16 kilom. (3 l. ¾) de Landerneau, dans la rade de Brest. Elle a au S. l'anse du Loc, et au N. E. l'embouchure de la rivière de Landerneau.

BINERSHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Frankenthal, à 4 kilomètres (1 l.) N. p. O. de Frankenthal, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Worms, 5 m. (10 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* 390.

BINET (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Oléron. Elle tient à celle de Maille-Rouge, et a 2 k. (½ l.) de long de l'E. à l'O.

BINGART, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, dépendant de la commune de Feil, à 2 k. (½ l.) N. de Feil, 5 kilom. (1 l. ¼) N. p. O. d'Obermoschel, 41 k. (9 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Feil, 650.

BINGE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Pontaillier-sur-Saone, à 18 k. (4 l.) E. de Dijon, 24 k. (5 l. ½) S. d'Is-sur-Tille, 10 k. (2 l. ½) O. de Pontaillier. *P.* 532. *B. de p.* de Pontaillier.

BINGEL, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Wittlich, sur l'Alf, ruisseau, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Wittlich, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Trarbach, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Springersbach, 332. *Bur. de poste* de Trarbach, département de Rhin-et-Moselle.

BINGELRAEDT, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsbeck, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Zittart, 14 k. (3 l. ¼) de Geylen-Kirchen, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Maëstricht.

BINGEN, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, et ch.-l. de cant., au confluent de la Nawe, à 13 kil. (3 l.) O. d'Oberingelheim, 13 kil. (3 l.) O. de Stromberg, 28 kilom. (6 l. ¼) O. de Mayence. Bingen est située sur le bord du Rhin, auprès de laquelle est le Bingerloch, gouffre formé par une chaîne étroite de rochers d'où l'eau se précipite en forme de cataracte sur une pointe voisine. Au milieu du fleuve est la tour des *Rats* ou *Mausethurn*, où l'archevêque Ratton fut, à ce qu'on assure, dévoré par les animaux, en punition de son mépris pour les pauvres, qu'il appeloit *des rats mangeant la peine des riches*. Une des portes de cette ville, nommée *Drusithor*, porte de Drusus, prouve son antiquité. Elle tient le milieu entre l'air vénérable de la vieillesse et les agrémens des fondations modernes. Louis XIV la fit souffrir de son ambition; et cette malheureuse cité fut incendiée en 1689, après avoir vu raser ses fortifications. Elle tomba au pouvoir des Français en 1792. Les Prussiens peu après la reprirent; mais le général en chef Moreau, ayant chassé les Prussiens de leurs positions importantes, entra dans Bingen le 29 vendémiaire an 4 (21 oct. 1795). Elle est aujourd'hui soumise aux lois françaises. En face de Bingen s'offrent sur la cime orgueilleuse d'un rocher les sublimes ruines du château d'Ehrenfelds, ainsi que le désigne l'étymologie de son nom. Depuis Bingen jusqu'à Bonn, les montagnes contiennent de la pyrite et de l'argile ardoisée: on y trouve aussi des masses de granit et de porphyre très-précieux. Bingen est une place de guerre de la 26e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de 1re classe. *P.* 2663. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

BINGERT, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. et commune d'Obermoschel, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Creutznach, 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Obermoschel. *Pop.* comprise celle d'Obermoschel et dépendances, 670. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

BINIC, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lanvollon, commune d'Etables, sur la Manche, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. O. de S.-Brieux, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Lanvollon. Il y a un petit port: le commerce consiste en fil. On y fait la pêche de la morue. *Pop.* comprise celle d'Etables.. *Bur. de poste* de St.-Brieux.

BINISVILLE, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douve, à 8 k. (2 l.) de Valognes, 42 k. (9 l. ½) de Coutances. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Valognes.

BINKOM, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Clabbeeck, à 4 k. (1 l.) O. de Clabbeeck, 13 k. (3 l.) E. de Louvain, 38 k. (8 l. ½) E. p. N. de Bruxelles. La récolte dans ce canton consiste en seigle, avoine, sarrasin et chanvre. Ce pays est couvert de bois. Il y a une brasserie. *P.* 405. *Bur. de poste* de Louvain.

BINNENGEN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Coblentz.

Binniguet (Ile de), (*Finistère*), arr. de Brest, à 24 k. (5 l. ¼) O. p. S. de Brest, 3 k. (⅔ de l.) de la côte. Elle a du S. S. O. au N. N. E. 3 k. (⅔ de l.) de long sur 1 kilom. (½ quart de l.) de large, et au S. S. E. des rochers.

Binos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, près l'Aune, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Gaudens, 14 k. (3 l. ¼) de Toulouse, 7 k. (1 l. ¾) de Saint-Béat. *Pop.* 88. *Bureau de poste* de St.-Béat.

Binots (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Boinvilliers, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Boinvilliers, 253. *Bur. de poste* de Mantes.

Binsfeld, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Steinbac, 7 k. (1 l. ¾) N. de Clervaux, 6 myr. (13 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de poste* de Diekirch.

Binsfeld, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Duren, 6 kilom. (1 l. ½) O. p. S. de Norvenich, 29 k. (6 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Duren.

Binsfeld, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 10 kil. (2 l. ½) de Kilbourg, 31 k. (7 l.) N. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Kaysermuhl, 276.

Binson, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Chatillon, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Chatillon, 1 kilom. (¼ de l.) de la Marne. *Pop*... *Bur. de poste* de Dormans.

Bintheim, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Rhinberg, commune d'Orsoy, sur le Rhin, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Rhinberg, 18 k. (4 l.) de Creveldt. *Pop.* comprise celle d'Orsoy, 1000. *Bur. de poste* de Rhinberg.

Bio, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St.-Céré, près l'Alzou, à 28 k. (6 l. ¼) de Figeac, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 849. *Bur. de poste* de Figeac.

Biogna (la), rivière (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, cant. de la Briga. Sa source, à 16 kilom. (3 l. ⅔) N. O. de la Briga, 10 kil. (2 l. ½) N. O. de Tende, coule au S., et se rend dans la Roia, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Biole, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, près le Lent, à 8 kil. (2 l.) de la Tour-du-Pin, 43 k. (9 l. ⅔) de Grenoble. *Pop.* 1070. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Biole (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, et ch.-l. de cant., près la Certe, à 19 k. (4 l. ½) N. de Chambéry, 15 k. (3 l. ½) S. O. d'Annecy, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. d'Aix. *Pop.* 928. *Bur. de p.* d'Aix.

Biolée (Grand et Petit), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Biolet, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de St.-Gervais, à 23 k. (5 l. ¼) de Montaigu, 40 k. (9 l.) de Clermont. *Pop.* 987. *Bur. de poste* d'Auzance, département de la Creuse.

Bioley (le), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, commune de Pimorin. *Pop.* réunie à celle de Pimorin, 566. *Bur. de p.* de St.-Amour.

Biolly (le), mont (*Léman*), arr. et cant. de Cluses, à 4 k. (1 l.) N. de Cluses. Il est traversé sous terre par la rivière de Gifre; il a du N. au S. 6 k. (1 l. ½) de long.

Bion (le), ruisseau (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Verpillière. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de Maubec, coule à l'E., puis au N., passe à l'O. de Bourgoin, et se rend dans la Bourbre, à 2 k. (½ l.) N. de Bourgoin.

Bion, v. (*Manche*), arr. et cant. de Mortain, à 3 kil. (¾ de l.) de Mortain, 6 m. (13 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Mortain.

Bionaz, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, à la droite de la Dora Batiea, près d'un torrent, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Aoste. *Pop.* 321. *Bur. de poste* d'Aoste.

Bioncourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, sur la côte près la Seille, à 10 k. (2 l. ½) O. de Salins, 18 k. (4 l.) N. E. de Nancy, 13 k. (3 l.) S. E. de Noмény. *Pop.* comprise celle d'Aleincourt, 356. *Bureau de poste* de Château-Salins.

Bionne (la), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Chabeuil, coule à l'O., et se rend dans la Viore, à 1 k. (¼ de l.) O. de Beaumont, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Valence.

Bionval, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. d'Ecos, commune de Valcourbon, à 19 kilom. (4 l. ¼) du Grand-Andelys, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 47. *Bur. de poste* de Vernon.

Bionville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bacarat, près la Plaine, rivière, à 15 k. (3 l. ½) de Blamont, 6 m. (14 l.) de Nancy. *Pop.* 216. *B. de p.* de Blamont.

Bionville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, près la Nied Allemande, à 8 k. (2 l.) de Boulay, 19 k. (4 l. ¼) de Metz. *Pop.* 316. *B. de p.* de Fauquemont.

Biosan ou Beausan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, sur la Baise-de-Devant, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Mirande, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Mirande.

Biot (le), v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de St.-Jean-d'Aulph, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. de N. D. d'Abondance, 13 kilom. (3 l.) S. d'Evian, 43 k. (9 l. ¾) E. p. S. de Genève. *Pop.* 1847. *Bur. de poste* de Thonon.

Biot, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. d'Antibes, près la Brague, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Antibes, 11 m. (25 l.) N. E. de Toulon, 7 kilom. (1 l. ¾) S. de St.-Paul. L'argile du Biot est estimée pour faire les cruches à l'huile; on en fait aussi des creusets. Le commerce de poterie cuite est considérable. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* d'Antibes.

Bioulé, ville (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Negrepelisse, sur l'Aveyron, à 16 k. (3 l. ¾) de Montauban, 41 kilom. (9 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Caussade.

Bioulx, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. N. E. de Bouvignes, 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. de Dinant, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Namur. *Pop.* 577. *B. de p.* de Dinant.

Biourge, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Bertrix, 10 k. (2 l. ½) N. de Chiny, 7 m. (15 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop*... *Bur. de poste* d'Arlon.

Bioussac, v. (*Charente*). Voyez Bieussac.

Biozat, v. (*Allier*), arrond. et cant. de Gannat, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Gannat, 5 m. (12 l. ¼) S. de Moulins, 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Cusset. *Pop.* 1066. *Bur. de poste* de Gannat.

Birac, v. (*Charente*), arrond. de

Cognac, cant. de Châteauneuf-sur-Charente, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Cognac, 19 k. (4 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Birac, v. (*Gironde*), arrond. et cant. de Bazas, à 6 k. (1 l. ½) de Bazas, 6 m. (13 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 390. *B. de p.* de Bazas.

Birac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, canton et commune de Vayres, à 10 kilom. (2 l. ½) de Libourne, 3 k. (¾ de l.) de Vayres. *Populat.* comprise celle de Vayres, 1350. *Bur. de poste* de Libourne.

Birac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Marmande, à 7 k. (1 l. ¾) de Marmande, 42 kilom. (9 l. ½) d'Agen. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Marmande.

Biran, bourg (*Gers*), arrondis. d'Auch, cant. de Segun, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 1098. *Bur. de poste* d'Auch.

Biran (la), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Beauraing, à 2 k. (½ l.) S. duquel elle prend sa source, coule au N., passe au N. E., remonte au N., et va se rendre dans la Lesse, à l'O. de Waulin. Elle a 14 k. (3 l. ½) de cours.

Biras, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Brantôme, à 13 k. (3 l.) de Périgueux. *Pop.* 771. *Bur. de poste* de Bourdeille.

Birchding, v. (*Moselle*). *Voyez* Buding.

Birches (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 14 k. (3 l. ½) N. E. de Crest. Elle a 4 k. (1 l.) de long du S. O. au N. E., et tient à la montagne d'Embel.

Birckenfeld, ville (*Sarre*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Oberstein, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Baumholder, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Trèves. Cette ville, dans le ci-devant cercle du Haut-Rhin, près la Nau, a donné son nom à un prince palatin de Deux-Ponts. On y voit un château d'un goût antique, où mourut Charles III, duc de Lorraine, le 17 septembre 1675. Il y a aux environs deux fonderies de fer. Birckenfeld est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de 1re instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un sous-inspecteur des forêts. Il y a un receveur particulier. *Pop.* 1061. *Bur. de poste* de Trèves.

Birden, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, à 4 k. (1 l.) O. de Diekirch, 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Esch-sur-Sure, 30 k. (6 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Birel, v. (*Forêts*), arrond. et cant. (sud) de Luxembourg, commune de Sandweiler, à 6 kilom. (1 l. ½) E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Sandweiler, 472. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Biren ou Buren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bellingen, près le Nied, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarre-Libre, 4 myr. (10 l.) de Metz. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Biresborn, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 15 k. (3 l. ½) de Kilbourg, 4 m. (10 l.) N. de Trèves. *Pop.* réunie à celle de Romerhof, 402.

Birgden, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Geilenkirchen, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Gangelt, 21 k. (4 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 627. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Birgel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, près le Rhin, à 2 k. (½ l.) N. E. de Remagen, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Ahrweiler, 34 k. (7 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 38. *Bur. de poste* de Bonn.

Birgel, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 4 k. (1 l.) S. O. de Duren, 14 kilom. (3 l. ½) O. de Norvenich, 21 k. (4 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 301.

Birgel, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, canton de Lyssendorf, près Lyssendorf, à 7 m. (15 l.) N. de Trèves. *Pop.* 46.

Birgelen, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Heinsberg, 14 kil. (3 l. ¾) O. N. O. d'Erkelens, 34 kil. (7 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Dalen.

Biriatou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Baïonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, près le Bidassoa, à 23 k. (5 l. ½) d'Ustaritz, 11 m. (25 l.) de Pau. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Luz.

Birieux, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de Meximieux, à 11 k. (2 l. ½) de Montluel, 31 k. (7 l.) de Bourg. *Pop.* 243. *B. de p.* de Meximieux.

Biring, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launstorff, à 18 k. (4 l.) de Sarre-Libre, 41 k. (9 l. ½ de Metz. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Birkeim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmern, cant. de St.-Goar, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de St.-Goar, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Oberwesel, 36 kil. (8 l.) S. de Coblentz. Ce village dépend de Badenhard. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Coblentz.

Birkenbert, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, commune de Bellenborn, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Annweiler, 7 k. (1 l. ¾) N. de Weissembourg, 9 m. (21 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Bellenborn et dépendances, 63. *Bur. de poste* de Weissembourg, département du Bas-Rhin.

Birkenherd ou Burkenherd, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. et commune de Bergzabern, à 8 k. (2 l.) N. de Weissembourg. *Pop.* comprise celle de Bergzabern, 1408. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Birkersdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près la Roër, à 1 k. (¼ de l.) N. de Duren, 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Norvenich, 24 kil. (5 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 289.

Birlenbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 9 k. (2 l. ½) S. O. de Soultz, 7 k. (1 l. ¾) S. de Weissembourg, 8 kil. (2 l.) N. de Haguenau, 4 m. (10 l.) de Strasbourg. Il y a des mines de charbon de terre. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Birkweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Annweiler, à 4 kilom. (1 l.) E. d'Annweiler, 5 k. (1 l. ¼) O. de Landau, 8 m. (19 l.) S. de Mayence. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Landau, département du Bas-Rhin.

Biron, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 5 k. (1 l. ¼) de Pons, 23 k. (5 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Pons.

Biron, v. (*Dordogne*). *Voyez* Notre-Dame-de-Biron.

Biron, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 4 k. (1 l.) d'Orthez, 36 kil. (8 l.) de Pau. *Pop.* 119. *Bur. de p.* d'Orthez.

Biron, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, sur le ruisseau Biron, à 7 k. (1 l. ¾) O.

O. de Clerhaid, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Durbuy, 4 m. (10 l. ½) E. S. E. de Namur. *Pop.* 108. *Bur. de p.* de Marche.

Biron (le), ruisseau (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Ciney, à 3 k. (¾ de l.) E. duquel il prend sa source, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Bouck, à 2 k. (½ l.) N. de Ciney. Il a 5 k. (1 l. ¼) de cours.

Biron (Col de), (*Stura*). Passage de la vallée de Maira dans celle de Strita, de St.-Damiano à Rore, 13 k. (3 l.)

Biros (Vallée de), (*Arriège*), arrondis. de St.-Girons, canton de Castillon, à 20 kilom. (4 l. ½) de St.-Girons.

Birresdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Remagen, 4 kil. (1 l.) E. N. E. d'Ahrweiler, 38 k. (8 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 78. *Bur. de p.* de Bonn.

Birscheld, v. (*Forêts*). *Voyez* Berscheid.

Birse (la), riv. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont. Elle prend sa source près le fameux passage de Pierre-Pertuis, et, après un cours tortueux et rapide de 6 m. (14 l.) du S. au N. E., va se jeter dans le Rhin, à 2 k. (½ l.) de Bâle.

Birseck (*Haut-Rhin*), arrond. de Délemont, canton de Lauffon, commune d'Arlesheim. Vieux château fort, élevé au sommet d'une colline escarpée et hérissée de rochers, dominant le bourg d'Arlesheim, et situé au-dessus de ses jardins. Ce château fut brûlé en 1793, à la même époque où le vandalisme détruisit les charmans jardins anglais d'Arlesheim; il n'offre plus aujourd'hui qu'un amas de ruines.

Birthen, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Xanten, à 3 kil. (¾ de l.) E. de Xanten, 4 k. (1 l.) N. d'Alpen, 9 m. (20 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Gueldres.

Birtrange, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bis (le), v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Brassac de Castelnau, à 20 k. (4 l. ½) de la Caune, 19 kil. (4 l. ⅓) de Castres. *Pop.* 1350. *Bur. de poste* de la Caune.

Bisanos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, près du Gave de Pau, à 2 kilom. (½ l.) de Pau. *Populat.* 517. *Bur. de poste* de Pau.

Bisarée (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Accous, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. et du N. au S. 1 k. (⅓ de l.)

Bisaucourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 4 k. (1 l.) de Bapaume, 19 kilom. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bisay (le) v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Aubin-le-Bizey.

Bisbach, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, commune de Bulding, à 13 k. (3 l.) de Thionville, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Bulding et d'Hachemberg, 302. *Bur. de poste* de Thionville.

Biscarosse, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Parentis, près des étangs de Biscarosse, de Parentis et de Gastes, à 7 myr. (15 l. ⅓) de Tartas, 8 m. (17 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 1292. *Bur. de poste* de la Portey.

Biscarosse (Etang de), (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Parentis, à l'O. de Parentis. Il a du N. au S. 3 k. (⅔ de l.) de long sur autant de large; il a la forme triangulaire; sa décharge coule au S., dans le petit étang d'Aureillan, et va se rendre dans la mer par un courant qu'on appelle le *Courant*.

Biscay, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, sur la Bidouze, à 8 k. (2 l.) de St.-Palais, 6 m. (13 l.) de Pau. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Bischar, v. (*Nord*), arrond. de Lorgues, cant. de Bergues, sur la route de Bergues à Cassel, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Bergues, 8 m. (17 l.) N. O. de Douay. *Pop...* *Bur. de p.* de Bergues.

Bischeim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. d'Oberhausbergen, près de l'Ill, à 3 k. (¾ de l.) de Strasbourg. *Pop.* 1423. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Bischeim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, canton de Kirchheim-Boland, à 1 k. (¼ de l.) E. de Kirchheim-Boland, 39 (8 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Heuberg qui en dépend, 315. *Bur. de poste* de Worms.

Bischfeld, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Wardern, sur la Wadererbach, ruisseau, à 4 kil. (1 l.) S. de Wardern, 13 k. (3 l.) O. de Tholey, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 190. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Bischmisheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 5 k. (1 l. ¼) E. d'Arneval, 6 kil. (1 l. ½) E. de Sarrebruck, 7 m. (16 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 438. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

Bischoffsheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Binchoffsheim.

Bischofstein, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, commune de Lasserig, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Coblentz, 4 k. (1 l.) N. p. E. de Munster. *Pop.* comprise celle de Lasserig, 83. *Bureau de poste* de Coblentz.

Bischofsthnon, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Rhaunen, à 2 k. (½ l.) de Rhaunen, 40 kil. (9 l.) de Trèves. *Pop.* 94.

Bischoltz, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, canton de Bouwiller, sur la Rothbach, à 33 k. (7 l. ½) de Weissembourg, 38 k. (8 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Saverne.

Bischweiller, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, ch.-l. de cant., sur la Moder, près de la rive droite du Moter, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Haguenau, 22 kil. (5 l.) N. N. E. de Strasbourg, 6 kil. (1 l. ½) O. de Druzenheim. Cette ville a un château entouré d'un fossé plein d'eau, qui appartenoit au prince palatin. Elle n'a d'autre fortification qu'une simple palissade donnant sur la campagne, accompagnée d'un fossé comblé en beaucoup d'endroits. Le commerce de cette ville est fondé sur son industrie intérieure: on y compte une manufacture de garance, quatre moulins à préparer le chanvre, trois ateliers de taillanderie, une mine de fer en grains par bancs et par nappes, un atelier d'armes, quatre fabriques de bas au métier, vingt-sept brasseries, une fabrique de chaudronnerie, vingt-deux fabriques de draps, une fonderie en cuivre et fer, neuf poteries de terre où l'on emploie l'excellente argile à potier des environs, six manufactures de tabac, sept teintureries, cinq tuileries ou briqueteries, une fabrique de gants de laine et une corderie. Bischweiller appartenoit au prince de Birkenfeld. *Pop.* réunie à celle de Hanhoffen, 3320. *B. de p.* de Strasbourg.

Bischweiler, v. (*Sarre*). *Voyez* Rickweiler.

Bischweir, v. (*Haut-Rhin*), arr.

de Colmar, cant. d'Andolsheins, sur le Plint, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) de Colmar. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Colmar.

Bisdorf, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, commune de Cruchten, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Freylingen, 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Diekirch, 36 k. (8 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Cruchten, 399. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bisel, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, à 9 k. (2 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (13 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Bisert, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Sarre-Union, à 1 k. (⅓ de l.) N. O. de Harskirken, 6 m. (12 l. ¾) O. de Haguenau, 23 k. (5 l. ⅓) N. de Sarrebourg. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Sarre-Union.

Bisheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Bischeim.

Bisholder, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Coblentz, 2 k. (½ l.) S. S. O. de Rubenach, 3 k. (¾ de l.) N. E. de Winningen. *Pop.* 82. *Bur. de p.* de Coblentz.

Bisinchi, v. (*Golo*), arrondissement de Corté, cant. de Rostino, près du Golo, à 23 k. (5 l. ⅓) de Corté, 29 k. (6 l. ½) de Bastia. *Pop.* 537.

Bising, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à 19 k. (4 l. ¼) de Sarre-Libre, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* 283. *B. de p.* de Bouzonville.

Bisio, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Castelletto-Orba, à la gauche du Lemme, en plaine, à 22 k. (5 l.) E. d'Acqui. *P.* 40. *B. de p.* d'Asti.

Bislée, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, près de la Meuse, à 4 k. (1 l.) de St.-Mihiel, 27 k. (6 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 146. *Bur. de p.* de St.-Mihiel.

Bisorti, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bastogne, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de Bastogne, 11 k. (2 l. ¾) S. d'Houffalize, 5 m. (12 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Bastogne, Marvée et He-lès-Près, 2314. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bisping, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange, à 13 k. (3 l.) de Dieuze, 13 k. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 539. *Bur. de p.* de Dieuze.

Bisseghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. de Menin, près de la Lys, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Courtrai, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Menin, 4 m. (10 l. ¼) S. de Bruges. *Pop.* 462. *Bur. de poste* de Courtrai.

Bissersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Grunstadt, à 4 k. (1 l.) S. E. de Grunstadt, 4 k. (1 l.) N. E. de Frainsheim, 5 m. (11 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Worms.

Bisseuil, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, sur la Marne, à 9 k. (2 l. ¼) d'Epinay, 22 k. (5 l.) de Châlons. *Pop.* 672. *Bur. de poste* d'Epernay.

Bissey-la-Côte, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, à 11 k. (2 l. ⅔) de Chatillon, 7 m. (16 l.) de Dijon. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Bissey-la-Pierre, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 9 k. (2 l. ⅓) de Chatillon, 8 m. (17 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Laignes.

Bissey-sous-Cruchot, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 14 k. (3 l. ¼) de Châlons, 5 m. (11 l.) de Mâcon. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Buxy.

Bissezeele, v. (*Nord*), arr. et cant. de Bergues, à 6 k. (1 l. ½) de Bergues, 8 m. (17 l. ¼) de Douay. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Bergues.

Bissia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orgelet, 16 k. (3 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 56. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bissières, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mezidon, à 28 k. (6 l. ¼) de Pont-l'Evêque, 21 k. (4 l. ¾) de Caen. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Croissanville.

Bissonerie (la), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de St.-Remy-l'Honoré, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Montfort-l'Amaury, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Remy-l'Honoré, 506. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Bissy, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Bessy.

Bissy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. N. de Dourdan, commune de Bonnelles, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Limours, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Dourdan, 22 k. (5 l.) N. p. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Bonnelles, 513. *Bur. de p.* de Limours.

Bissy-la-Maconnaise, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *Pop.* réunie à celle de Chéreubles, 293. *Bur. de poste* de Tournus.

Bissy-sous-Fley, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 22 k. (5 l.) de Châlons, 43 k. (9 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Buxy.

Bissy-sous-Uxelles, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, ci-devant St.-Gengoux-le-Royal, à 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Buxy.

Bist, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Bouquenon.

Bistagno, v. (*Tanaro*), arr. et cant. d'Acqui, à la jonction des chemins d'Acqui et Nizza à Noli, sur la rive gauche de la Bormida, à 8 k. (2 l.) O. d'Acqui. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* d'Asti.

Bistauzac, v. (*Lot-et-Garonne*), à 10 k. (2 l. ½) de Tonneins. *Pop...* *Bur. de poste* de Tonneins.

Bistdorf, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Pisdorff.

Bistel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de St.-Cyr, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Dourdan, 27 k. (6 l.) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Cyr, 647. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bisten, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, près du Bisten, à 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Sarre-Libre, 42 k. (9 l. ½) N. E. de Metz, 40 k. (9 l.) E. p. S. de Thionville. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bisten-im-Lock, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, à la source du Bistin, à 18 k. (4 l.) de Sarre-Libre, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Bisterscheid, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Biesterscheid.

Bistroff, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, à 36 k. (8 l.) S. de Sarre-Libre, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Boulay, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Morhanges. *Pop.* 297. *B. de p.* de Fauquemont.

Bitbourg, petite ville (*Forêts*), chef-lieu d'arrond. et de cant., dans le ci-devant duché de Luxembourg

ou Luxembourg Allemand, sur une hauteur, près de la rivière de Nims, à 7 k. (1 l. ¾) de Dudeldorf, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Neverbourg, 5 m. (11 l. ¾) N. N. E. de Luxembourg, 33 m. (74 l.) E. N. E. de Paris. Long. 24. 13. lat. 50. Cette ville est très-ancienne. On la nomma *Bedavicus*, d'où est venu le nom de *Bitbourg*. Il y avoit deux églises paroissiales et un couvent de religieuses hospitalières. Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 1666. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bitche, ville (*Moselle*), arr. de Sarguemines, ch.-l. de cant., au pied des monts, près la rivière de Schwalb, à 38 k. (8 l. ½) O. de Weissembourg, 6 m. (13 l.) S. E. de Sarre-Libre, 6 m. (14 l.) N. p. O. de Strasbourg, 9 myr. (20 l. ½) E. de Metz, 42 m. (95 l.) E. p. N. de Paris. Long. 25. 14. lat. 49. 3. Louis XIV, après s'être emparé de cette place, la fit fortifier en 1680 : mais forcé de la rendre par le traité de Riswick, il en fit démolir les fortifications. En 1740, la Lorraine se trouvant assurée à la France, et ce pays étant menacé d'être le théâtre d'uue guerre prochaine avec l'Empereur, on s'occupa de rétablir les défenses de cette place. Elle est maintenant sur un pied respectable. On y a pratiqué, en cas de siége, des casemates qui sont à l'abri de la bombe. Cette ville néanmoins n'offre rien à l'intérieur qui puisse fixer l'attention du voyageur. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent d'Augustins, et deux chapelles. Il y a un hôpital. On trouve une tuilerie hors des murs de la ville ; près de cette tuilerie on voit une grosse pierre qui représente l'empreinte d'un corps d'homme. On prétend qu'un prince y fut dévoré par les bêtes féroces, et qu'on n'en retrouva que la main. Il y a beaucoup de forêts près de Bitche. Le 24 vendémiaire an 2 (16 oct. 1793), le commandant Delaunay, accompagné d'un petit détachement de l'armée de la Moselle, fit fuir précipitamment douze mille coalisés, leur tua cinquante hommes, et leur prit douze pièces de canon.

Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 3e division militaire, et la résidence du commandant et d'un adjudant de place ; d'un sous-inspecteur des forêts, et d'un capitaine du génie. *Populat.*, 2481. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bithaine *et* Leval, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 13 k. (3 l.) de Luxeuil, 18 k. (4 l.) de Vésoul. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Citeaux, et de la filiation de Morimond, qui fut fondée en 1133. *Pop.* réunie à celle de Leval, 210. *Bur. de poste* de Lure.

Bitry, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. d'Attichy, près de l'Aisne, à 20 k. (4 l. ½) de Noyon, 7 m. (16 l.) de Beauvais, 20 k. (4 l. ½) de Compiègne. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Soissons, dép. de l'Aisne.

Bitry, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de St.-Amand, à 14 kilom. (3 l. ½) de Cosne, 6 m. (12 l. ⅓) de Nevers. Il y a une mine d'ocre que l'on extrait pour peindre les bâtimens. Ces ocres se transportent à Nantes : leur qualité friable les rend supérieures à celles tirées de plusieurs ports de la République. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de Neuvy-sur-Loire.

Bitscheid, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Lebach, 8 k. (2 l.) N. de Sarrebruck, 4 m. (10 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 26. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Bitschoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Niederbronn, sur le Landgraben et sur la Moder, à 31 k. (7 l.) de Weissembourg, 32 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Walk, 497. *Bur. de p.* d'Haguenau.

Bitschweiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Thann, sur la Thuren, à 27 k. (6 l.) de Béfort, 34 k. (7 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 795. *Bur. de poste* de Cernay.

Bitten, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Butten.

Bitzen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 4 k. (1 l.) S. E. de Merzig, 13 k. (3 l.) N. N. O. de Sarre-Libre, 41 kilom. (9 l. ¼) S. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Gayermuhl, 235. *B. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Bival, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux, commune de Beaussault, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Neufchâtel, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Forges. *Pop.* comprise celle de Beaussault, 936. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Bivels, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, sur l'Our, à 3 k. (¾ de l.) N. de Vianden, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Neverbourg, 42 k. (9 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Biver, v. (*Sarre*), arrondiss. de Trèves, cant. et commune de Pfalzel, à 3 k. (¾ de l.) O. de Pfalzel, 8 k. (2 l.) S. O. de Schweich, 3 kilom. (¾ de l.) N. de Trèves. *Populat.* comprise celle de Pfalzel, 860. *Bur. de poste* de Trèves.

Bivers, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de Steinback, 7 (1 l. ¾) N. p. O. de Clervaux, 6 m. (13 l. ¼) N. p. O. de Luxembourg. *Pop...* *B. de p.* de Bastogne.

Biviers, v. (*Isère*), arr. et cant. E. de Grenoble, au pied de la montagne d'Aynard, à 7 k. (1 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 616. *Bur. de poste* de Grenoble.

Biville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Beaumont, à 14 k. (3 l. ¼) de Cherbourg, 7 m. (15 l. ½) de Coutances. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Biville-la-Baignarde, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 23 kil. (5 l. ¼) de Dieppe, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 680. *Bur de poste* de Tostes.

Biville-la-Rivière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Basqueville, sur la Saanne, à 20 k. (4 l. ½) de Dieppe, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 282. *Bur. de poste* d'Omonville.

Biville-le-Martel, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Valemont, à 11 k. (2 l. ¾) de Cany, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Valmont.

Biville-sur-mer, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, sur l'Océan, à 14 k. (3 l. ¼) de Dieppe, 6 m. (14 l.) de Rouen. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Dieppe.

Bivilliers, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, près de la Commeauche, à 8 k. (2 l.) de Mortagne, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 241. *B. de p.* de Mortagne.

Bivinco, v. (*Golo*), arr. de Bastia, et ch.-l. de cant. *Pop...*

Biving, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, commune de Fechingen, près de la Sarre, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle de Fechingen, 372. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Biwer, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, sur

la Beydweillerbach, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Grevenmacheren, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Trèves, 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 636. *B. de p.* de Luxembourg.

Bixschote, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. d'Elverdinghe, à 4 k. (1 l.) O. de Langhemarcq, 8 k. (2 l.) N. d'Ypres, 5 m. (11 l. ¼) S. S. O. de Bruges. *P.* 604. *B. de p.* d'Ypres.

Bizac, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, commune de Calvisson, près de l'Esattes, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Nîmes, 31 k. (7 l.) N. E. de Montpellier, 8 k. (2 l.) de Sommières. *Pop.* comprise celle de Calvisson et Cinsens, 2400.

Bizanet, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, à 10 k. (2 l. ½) de Narbonne, 43 k. (9 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Narbonne.

Bize (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraignes. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Antraignes, coule au S. p. O., et se rend dans la Volane à Antraigues.

Bize, bourg (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Ginestas, sur la Cesse, à 19 k. (4 l. ¼) de Narbonne, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Narbonne.

Bize, v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton d'Evian, commune de Notre-Dame-d'Abondance, à 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Evian, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Notre-Dame-d'Abondance, 22 k. (5 l.) S. E. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Notre-Dame-d'Abondance, 1416. *Bur. de poste* d'Evian.

Bize, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de la Ferté-sur-Amance, à 15 k. (3 l. ½) de Bourbonne, 5 m. (10 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 129. *Bureau de poste* de Fay-Billot.

Bize, v. (*Hautes-Pyrenées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, à 7 k. (1 l. ¾) de la Barthe, 39 k. (8 l. ¾) de Tarbes. Il y a dans le terroir de Bize une carrière de marbre fond noir. *Pop.* réunie à celle de Nestos, 2100. *Bur. de poste* de Montrejeau, dép. de la Haute-Garonne.

Bizec (Ile de), (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de St.-Pol-de-Léon, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de St.-Pol-de-Léon, 16 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Morlaix.

Bizeneuille, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson, à 11 k. (2 l. ¾) de Montluçon, 5 m. (11 l.) de Moulins. *Pop.* 533. *Bur. de p.* de Montluçon.

Biziat, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, à 10 k. (2 l. ½) de Chatillon, 21 k. (4 l. ¾) de Bourg. *P.* 888. *B. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Bizières (les Côtes), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, commune d'Osny, sur la rivière de Vionne, à 4 k. (1 l.) N. de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Osny, 422. *Bur. de poste* de Pontoise.

Bizon, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Longny, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mortagne, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 260. *B. de poste* de Longny.

Bizonne, v. (*Isère*), arr. de La-tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, à 13 k. (3 l.) N. E. de la Côte-St.-André, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de la Tour-du-Pin, 41 k. (9 l. ¼) N. O. de Grenoble, 40 k. (9 l.) E. p. S. de Vienne. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Bizot, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. du Russey, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 260. *B. de poste* de Morteau.

Bizous, v. (*Gers*). *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Nogaro.

Bizous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Baguères, cant. de Nestier, sur la Neste, à 4 kil. (1 l.) de la Barthe, 36 k. (8 l.) de Tarbes. *Pop.* 223. *B. de p.* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Bizy, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, à 24 k. (5 l. ½) d'Evreux. Il y a un château qui appartenoit au prince de Conti. Son bois est considérable; il a 8 k. (2 l.) de long sur 4 k. (1 l.) de large. Le chemin d'Evreux le traverse. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de Vernon.

Blacarville, v. (*Eure*), arr. et cant. de Pont-Audemer, à 3 k. (¾ de l.) de Pont-Audemer, 6 m. (13 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 279. *B. de poste* de Pont-Audemer.

Blacé, v. (*Rhône*), arr. et cant. de Villefranche, à 6 k. (1 l. ½) de Villefranche, 32 kil. (7 l. ¼) de Lyon. Les vins rouges de ce terroir sont d'une bonne qualité. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Blache (Forêt de la), (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieu, à 18 k. (4 l.) E. p. S. de Vienne. Elle a 3112 mèt. (1600 tois.) de long sur 2334 m. (1200 t.) de large.

Blache (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Chorges. Sa source à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Chorges, coule au S. p. O., arrose Chorges, et va au S. p. E. se rendre dans la Durance, à 9 k. (2 l. ¼) S. de sa source.

Blachère (la), bourg, (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Joyeuse, 43 k. (9 l. ¾) de Privas. *Pop.* 1827. *Bur. de p.* de Joyeuse.

Blachon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 31 k. (7 l.) N. E. de Pau, 4 k. (1 l.) N. de Lembège. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Pau.

Blacourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-Saint-Germer, à 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. *Populat.* . . . *Bur. de poste* de Beauvais.

Blacqueville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 10 k. (2 l. ½) de Caudebec, 21 kil. (4 l. ¾) de Rouen. *P.* 785. *Bur. de poste* de Barentin.

Blacy, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, près la Marne, à 1 k. (¼ de l.) de Vitry, 28 k. (6 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Blacy, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. d'Ile, sur le Serein, à 14 k. (3 l. ¼) d'Avallon, 40 kil. (9 l.) d'Auxerre. *Pop.* 360. *Bur. de poste* d'Avallon.

Blaesheim. *Voyez* Bloesheim.

Blaesvelt, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. sud de Malines, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Villebroeck, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Malines, 19 k. (4 l. ¼) S. d'Anvers. *P.* 650. *Bur. de poste* de Malines.

Blafsweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg. *Pop.* 80.

Blagnac, bourg (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, sur la Garonne, à 4 k. (1 l.) N. O. de Toulouse, 18 k. (4 l.) S. S. E. de Grenade, 25 k. (5 l. ¾) E. de l'Isle-en-Jourdain. *Pop.* 1118. *Bur. de poste* de Toulouse.

Blagnac, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, à 3 kilom. (¾ de l.) de la Réole, 5 myriam. (11 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de la Réole.

Blagnan, v. (*Gironde*), arrond. et cant. de Lesparre, à 6 k. (1 l. ½) de Lesparre, 6 m. (13 l.) de Bordeaux. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Lesparre.

Blagny, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, ci-devant

Ivoy, près de la Chiers, à 20 kilom. (4 l. ½) de Sedan, 37 k. (8 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Carignan.

Blagny (Notre-Dame de), v. (*Calvados*). *Voyez* Notre-Dame de Blagny.

Blagny-sur-Vingeanne, village (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Is-sur-Tille, 30 k. (6 l. ⅓) de Dijon. *P.* 182. *B. de p.* de Mirebeau.

Blaguiere (la), v. (*Hérault*), *V.* St.-Jean-de-la-Blaguiere.

Blaigny ou Bligny, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Vandœuvre, près du Landion, à 7 k. (1 l. ¾) de Bar, 41 k. (9 l. ⅓) de Troyes. Il y a une verrerie. *Pop.* 911. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Blaimont, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Beauville, dont il est éloigné de 2 k. (½ l.) N., et à 22 k. (5 l.) N. E. d'Agen. *Pop....* *Bur. de poste* d'Agen.

Blaimont, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beauraing, à 11 k. (2 l. ⅓) S. O. de Bonvigny, 7 k. (1 l. ⅔) N. E. de Charlemont, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Dinant. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Givet, dép. des Ardennes.

Blain, bourg (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay et ch.-l. de canton, près l'Isac, à 30 k. (6 l. ¾) N. E. de Paimbœuf, 40 k. (9 l.) S. O. de Château-Briant, 34 k. (7 l. ⅔) N. O. de Nantes, 39 m. (87 l.) O. S. O. de Paris. Il y a un hospice pour les indigens.

Ce bourg a vu naître *Henri*, duc *de Rohan*, pair de France, prince de Léon, général des Grisons, guerrier habile et grand politique, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire ancienne et moderne, né l'an 1579; il mourut de ses blessures à la tête du régiment de Nassau en 1638, et fut enterré dans l'église de St.-Pierre de Genève. Il a laissé plusieurs ouvrages : *les Intérêts des princes*, in-12, 1666. *Le parfait Capitaine*, ou *Abrégé des guerres des Commentaires de César. Traité du gouvernement des treize Cantons. Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'Etat, depuis* 1613 : *jusqu'en* 1629, in-8°. Paris, etc. etc. *Marguerite de Béthune*, qu'il avoit épousée en 1605, se rendit célèbre par son courage; elle soutint Castres contre le maréchal de Thémens en 1625, et partagea les fatigues d'un époux dont elle captiva tous les sentimens. Elle mourut à Paris le 22 octobre 1660. *Popul.* 4085. *Bur. de poste.*

Blaincourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, sur l'Aube, à 25 kil. (5 l. ¾) de Bar, 30 k. (6 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Brienne.

BlaindevasLch, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) de Sarrebourg, 7 myriam. (15 l. ½) de Nancy, 13 k. (3 l.) de Phalsbourg. Il y a une fabrique de verres. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Blainville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, à 7 kil. (1 l. ¾) de Caen. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Caen.

Blainville, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St-Malo-de-la-Lande, à 7 kil. (1 l. ¾) de Coutances, 4 k. (1 l.) de la mer, 27 k. (6 l.) N. de Granville. *Pop.* 1834. *Bur. de poste* de Coutances.

Blainville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 30 k. (6 l. ¾) de Gournay, 16 k. (3 l. ¾) de Rouen. Il y a un atelier d'évaporation de salpêtre. *Pop.* 718. *Bur. de poste* de Buchy.

Blainville-la-Petite, village (*Meurthe*), arr. et cant. de Lunéville, à 4 k. (1 l.) de Lunéville, 24 k. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 90. *B. de poste* de Lunéville.

Blainville-sur-l'Eau, ville (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, sur la Meurthe, à 8 kil. (2 l.) S. O. de Lunéville, 22 kil. (5 l.) S. E. de Nancy, 15 k. (2 l. ½) N. E. de Bayon. Cette ville est agréablement située; ses dehors sont délicieux, les rues bien alignées. On y entre par trois belles portes : le château et le parc rendent ce séjour très-gai. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent de Dominicains fondé au primat de Ténoncourt, et un petit ermitage à quelque distance de la ville. L'église paroissiale est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Lunéville.

Blairville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 8 kil. (2 l.) d'Arras. *Pop.* 338. *Bur. de poste* d'Arras.

Blais, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, canton de Conflans, commune de St.-Thomas, à 6 kil. (1 l. ½) de Conflans. *Pop.* 502. *B. de poste* de Conflans.

Blaisance (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Saint-André-de-Rozans. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de St.-André, coule à l'E. et se rend dans la Buech, à 16 k. (3 l. ¾) E. de sa source.

Blaise, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, à 3 k. (¾ de l.) de Vouziers, 43 kil. (9 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Vouziers.

Blaise (la), rivière (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Sénonches, près duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe à Maillebois, à Blevy, à Dreux, et se jette dans l'Eure, à 4 k. (1 l.) N. E. de Dreux.

Blaise, rivière (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt. Sa source est près de Guillancourt, même canton.

Blaise-le-Chatel, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, sur la Blaise, à 22 k. (5 l.) N. N. O. de Chaumont, 20 k. (4 l. ½) E. de Bar-sur-Aube, 10 k. (2 l. ½) S. de Doulevent. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Doulevent.

Blaise-sous-Arzilliers, village (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Saint-Remy-en-Bouzemont, sur l'Isson, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vitry, 38 kil. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Blaise-sous-Hauteville, village (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Saint-Remy-en-Bouzemont, sur la Blaise, à 5 m. (11 l.) de Châlons, 19 k. (4 l. ⅓) de Vitry. *Pop.* 172. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Blaisheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Blæsheim.

Blaison, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, canton de Pont-de-Cé, près de la Loire, à 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Angers, 7 k. (1 l. ⅔) N. E. de Brissac, 11 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Beaufort. *Pop.* 1029. *B. de poste* de Brissac.

Blaison, rivière (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevent. Elle a sa source près Ambonville.

Blaisy-Bas, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 24 k. (5 l. ½) de Dijon. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Sombernon.

Blaisy-Haut, v. (*Cote-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 21 k. (4 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Sombernon.

Blajan, bourg, (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens,

cant. de Boulogne, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Gaudens, 8 myr. (16 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 651. *Bureau de poste* de Boulogne.

Blajon (le), rivière (*Ardèche*), arr. et canton de l'Argentière. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de l'Argentière, coule au S. E., puis au S. O., et se rend dans la Beaume, à 1 k. (¼ de l.) E. de Joyeuse.

Blalais, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, cant. de Neuville, près du Palu, à 19 k. (4 l. ¼) de Poitiers. *P.* 138. *B. de p.* de Mirebeau.

Blame (Col de la), (*Pô*), passage de la vallée de Saint-Martino dans celle de Pragelato-de-Basille (val S. M.) à Cantel (V. de Prag.) 2 heures ½.

Blamecourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 19 k. (4 l. ⅓) de Mantes, 4 myr. (10 l. ¾) de Versailles. Il y a un pressoir à cidre. *Pop.* 142. *B. de p.* de Magny.

Blamont, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte et ch.-l. de canton, à la source de la Glon, à 8 k. (2 l.) N. de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l. ½) E. de Besançon, 14 k. (3 l. ¼) S. de Montbéliard. Il y a un moulin à papier, une forge où se fabriquent du fer, du fil de fer, et des canons de fusils. On y fabrique aussi des chapeaux, des cuirs et des verres. *Pop.* 617. *B. de p.* de l'Ile-sur-le-Doubs.

Blamont, ville (*Meurthe*), arr. de Lunéville et ch.-l. de cant., sur la Vezouze, à 27 k. (6 l.) E. de Lunéville, 5 myr. (12 l.) E. S. E. de Nancy, 38 m. (85 l.) E. p. S. de Paris. Long. 24. 20. lat. 48. 35. Son château, qui avoit été bâti sur la montagne, n'offre plus que des ruines. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins, un monastère de filles, un ermitage dédié à saint Jean, dont le chapitre de Blamont étoit patron. Il y a un hôpital qui fut bâti en 1726. La terre des environs de cette ville est très-fertile; elle produit de beaux grains et d'excellens pâturages. On trouve du cristal de roche au village de Couvay, à 4 k. (1 l.) de Blamont. A pareille distance de cette ville, dans un lieu nommé *Lombrigny*, sur la route de Badonviller, il se trouve une fontaine minérale très-bien entretenue, entourée de murailles, et pavée. L'eau de cette source a les mêmes principes et propriétés que celles de Domèvre. Il y a une faïencerie.

Cette ville a un sous-inspecteur des forêts. Le château de Blamont est un poste de guerre de la 6ᵉ division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 1659. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Blan, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, commune de Poudis, près la Sor, à 25 k. (5 l. ⅔) de Lavaur, 21 k. (4 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Blanay, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Planay.

Blanc, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Pont-de-Camarès, sur le Sanctus, à 23 kilom. (5 l. ¼) de St.-Affrique, 7 myr. (16 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Blanc (le), roc (Montagne) (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Mont-Lion, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de St.-Clément. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

Blanc (le), ville (*Indre*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 36 k. (8 l.) O. d'Argenton, 11 m. (25 l.) S. O. de Bourges, 5 m. (12 l.) O. S. O. de Châteauroux, 30 m. (67 l.) S. p. O. de Paris. Long. 18. 43. lat. 46. 38. Le Blanc faisoit partie autrefois du Bas-Berry; elle est située sur la rivière de la Creuse qui la partage en ville haute et ville basse. Le château de Naillac est dans la première. Il y avoit un prieuré et un couvent d'Augustins dans la seconde. Le sol est ingrat et stérile; il est rempli de bois et de forges, et d'une si prodigieuse quantité d'étangs, qu'on en compte jusqu'à 309 dans la ci-devant terre du Bouchet, seigneurie qui appartenoit au duc de Mortemar. Aux environs de cette ville, il y a un vignoble qui produit d'assez bon vin; et quoique la rivière de Creuse ne soit pas navigable, elle ne laisse pas de servir au débit de beaucoup de bois qu'on met en merrain, qu'on jette à bois perdu sur cette rivière, et qu'on rassemble au port de Piles. Elle renferme en outre une filature de laine pour la manufacture de Châteauroux, une poterie de terre d'un grand produit, 30 métiers de grosses étoffes qui servent à l'habillement des habitans de la Campagne. On y fait aussi commerce de vins et de poissons.

Le Blanc est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, et d'un receveur particulier. *Pop.* 4780. *Bur. de poste.*

Blanc (lac) et ruisseau du lac Blanc, (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oysans. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. du Bourg-d'Oysans, coule au S. S. O., traverse le lac Blanc, et va se rendre dans la Sarennes, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de sa source.

Blanc (la), pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, au sommet des Pyrénées, à 32 kilom. (7 l. ¼) S. d'Argelès.

Blanc-Fossé, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Crèvecœur, à 7 k. (1 l. ¾) de Breteuil, 27 k. (6 l.) de Beauvais. Il y a 35 fabriques pour doublure, et deux pressoirs pour le cidre. *P.* 446. *B. de p.* de Breteuil.

Blancaffort, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, canton d'Argent, sur la Grande-Saudre, à 8 k. (2 l.) d'Aubigny, 5 m. (11 l. ½) de Bourges. *Pop.* 1139. *Bur. de poste* d'Aubigny.

Blancanet, v. (*Dordogne*). *Voy.* St.-Georges-de-Blancanet.

Blancart, v. (*Gers*). *Voyez* St.-Blancart.

Blancey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, sur l'Armançon, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Arnay, 42 k. (9 l. ½) de Dijon. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Blanchampagne, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, ci-devant Ivoy, commune de Sailly, à 20 k. (4 l. ½) de Sedan, 38 kil. (8 l. ½) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Sailly, 402. *B. de p.* de Carignan.

Blanche (la), montagne (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette, à 16. k. (3 l. ⅔) S. O. de Barcelonette. Elle a du N. O. au S. E. 13 k. (3 l.) de long.

Blanche (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Seyne, coule au N. O., passe au S. de Seyne, remonte au N., et va se rendre dans la Durance, à 22 k. (5 l.) N. O. de sa source.

Blanche (la), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. et commune de Noirmoutier, à 4 k. (1 l.) de Noirmoutier, 8 m. (16 l. ¾) des Sables-d'Olonne. *Pop.* comprise celle de Noirmoutier et dépendances, 5405. *Bur. de poste* de Noirmoutier.

Blanche-Couronne, v. (*Loire-Inférieure*), arr., cant. et commune de Savenay, à 3 k. (¾ de l.) de Savenay, 36 k. (8 l.) de Nantes. *Pop.* comprise celle de Savenay... *Bur. de poste* de Savenay.

Blanche-Eglise, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Dieuze, près de la Seille, à 3 kilom. (¾ de l.) de Dieuze, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Dieuze.

Blanche-Fontaine, v. (*Doubs*), arrondis. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Hippolyte, 6 m. (12 l. ⅔) de Besançon. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Blanchefosse, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 27 k. (6 l.) de Rocroy, 36 kilom. (8 l.) de Charleville. *Populat.* 431. *Bur. de poste* d'Aubenton, département de l'Aisne.

Blanchefouasse, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Sermaise, à 6 k. (1 l. ½) E. de Dourdan, 24 k. (5 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Sermaise, 672. *Bur. de poste* de Dourdan.

Blanche-Froide. *Voyez* Saint-Veran.

Blanc-Sablons (Anse du), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, à 1 k. (¼ de l.) N. de Conquet; elle a l'anse du Port-Babu à l'O., et au N. l'anse, pointe et corps-de-garde d'Illien.

Blanche-Maison, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton et commune d'Hornoy, à 29 kilom. (6 l. ½) O. d'Amiens, 13 k. (3 l.) N. E. d'Aumale, 8 k. (2 l.) N. O. de Poix. *Pop.* comprise celle d'Hornoy, 1127. *Bur. de poste* de Poix.

Blanche-Roche, v. (*Doubs*), à 3 k. (¾ de l.) de Morteau. Il y a une verrerie. *Bureau de poste* de Morteau.

Blanches-Oreilles, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, commune d'Offagne, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Paliseul, 14 k. (3 l. ¼) N. N. E. de Bouillon. *Pop.* comprise celle d'Offagne et dépendances, 383. *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Blancherupt, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Rosheim, près la Chergoutte, à 30 k. (6 l. ¾) de Benfelden, 4 m. (10 l.) de Strasbourg. *Populat.* 118. *Bur. de poste* de Barr.

Blancheville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, à 15 kilom. (3 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Chaumont.

Blanchirie (la), (*Oise*). *Voyez* Saint-Crépin-aux-Bois.

Blanckenberghe, ville et place riveraine de la mer (*Lys*), arr. et cant. (Section E.) de Bruges, au bord de la mer, à 8 k. (2 l.) N. p. E. d'Houtave, 18 k. (4 l.) N. E. d'Ostende, 11 k. (2 l. ¾) N. p. O. de Bruges. La pêche est très-renommée. On s'y baigne dans la mer très-commodément, autant pour le plaisir que pour la santé. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bruges, 1[er] arrondissement maritime. *Pop.* 1916. *Bur. de poste* de Bruges.

Blanckenborn, v. dépendant de la commune de Bellenborn (*Mont-Tonnerre*), canton d'Annweiler, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Annweiler, 8 k. (2 l.) N. de Weissembourg, 9 m. (19 l. ½) S. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Bellenborn et dépendances, 631. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Blanckenbronn, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. et commune de Bergzabern, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Weissembourg. *Pop.* comprise celle de Bergzabern, 1408. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Blanckenheim, bourg (*Sarre*), arr. de Prumm et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ⅓) E. de Reifferscheid, 14 k. (3 l. ¼) S. S. O. de Menesteireiffel, 8 myr. (17 l. ½) N. de Trèves. Ce bourg étoit auparavant chef-lieu d'un comté de même nom; il confine avec l'électorat de Cologne et le duché de Juliers. Les comtes de Blanckenheim étoient puissans dans ce pays, qui tomba en la possession de Thierry III, comte de Manderscheid; et aujourd'hui il se trouve réuni à la France. Il y a un château et un moulin. *Pop.* 500. *Bureau de poste* de Trèves.

Blanckenheimerdorf, village (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Blanckenheim, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Blanckenkeim, 10 kilom. (2 l. ½) E. de Reifferscheid, 8 myr. (17 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* comprise celle de plusieurs hameaux qui en dépendent, 306. *Bur. de poste* de Trèves.

Blanckenroth, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Zell, commune de Blankenrad, à 18 k. (4 l.) S. O. de Trarbach, 5 k. (1 l. ¼) de Zell, 36 k. (8 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Blankenrad et dépendances, 429. *Bur. de poste* de Trarbach.

Blanc-Mesnil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, à 4 k. (1 l.) de Gonesse, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 120. *Bur. de poste* du Bourget, département de la Seine.

Blancmesnil, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, cant. d'Ostranville, à 8 k. (2 l.) de Dieppe, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Dieppe.

Blancmurger (le), (*Vosges*). Il y a des forges.

Blandain, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Templeuve, à 3 k. (¾ de l.) S. S. E. de Templeuve, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Tournai, 5 myr. (11 l.) O. N. O. de Mons. *Pop.* 2106. *Bur. de p.* de Tournai.

Blandine, v. (*Isère*), arr. et cant. de la Tour-du-Pin. *Voyez* Ste.-Blandine.

Blandainville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, canton d'Illiers, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 286. *Bur. de poste* d'Illiers.

Blandans, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, près de la Seille, à 9 k. (2 l. ¼) de Poligny, 11 k. (2 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Poligny.

Blandas, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. d'Alzon, à 10 kilom. (2 l. ½) du Vigan, 7 m. (15 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 533. *Bur. de poste* du Vigan.

Blanday, v. (*Eure*), arrondis. d'Evreux, cant. de Damville, sur l'Iton, à 14 k. (3 l. ¼) de Verneuil, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Damville.

Blanden, v. (*Dyle*), arrond. et cant. 2[e] de Louvain, près la forêt d'Hervele, à 8 k. (2 l.) O. de Bautersem, 5 k. (1 l. ¼) S. de Louvain, 24 k. (5 l. ½) E. de Bruxelles. Il y a beaucoup de bois dans son territoire. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Louvain.

Blandenin, rivière (*Saone-et-Loire*), arr. de Bellevue-les-Bains, ci-devant Bourbon-Lancy, cant. de Gengnon, où elle prend sa source, près de la Chapelle-au-Mans, coule au S., et se jette dans la Loire, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Bellevue-les-Bains.

Blandin, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, à 8 k. (2 l.) N. de Grand-Lemps, 1 k. (¼ de l.) O. de Virieu, 7 k. (1 l. ¾) S. de la Tour-du-Pin. *Pop...* *Bur. de poste* de Virieu.

Blandouet, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Ste.-Susanne, à 11 k. (2 l. ¾) d'Evron, 32 kilom. (7 l. ¼) de Laval. *Pop.* 530. *Bur. de poste* d'Evron.

Blandy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 9 k. (2 l. ¼) de Melun. *Pop.* 977. *Bur. de p.* de Melun.

Blandy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, à 15 k. (3 l. ½) d'Etampes, 6 m. (12 l. ²⁄₃) de Versailles. *Pop.* 220. *Bur. de p.* d'Etampes.

Blaneau, v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Mont-Redon, à 15 k. (3 l. ½) de Castres. *Pop....* *Bur. de poste* de Revel.

Blangermont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol, 40 kil. (9 l.) d'Arras. *Pop.* 81. *Bur. de p.* de Frevent.

Blangerval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 9 kilom. (2 l. ¼) de St.-Pol, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Frévent.

. Blangy, bourg (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, et ch.-l. de cant., sur la Bresle, à 8 k. (2 l.) S. E. de Pont-l'Evêque, 4 m. (10 l. ½) E. de Caen, 11 k. (2 l. ²⁄₃) N. E. de Lisieux. Ce bourg a été brûlé deux fois, et depuis ce temps il n'a pu se rétablir dans son premier état. Il y a une église paroissiale. Il s'y fait commerce de chevaux et de cidre. *Pop.* 880. *B. de p.* de Pont-l'Evêque.

Blangy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Wail, à 11 k. (2 l. ¾) O. de St.-Pol, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Hesdin, 4 myr. (10 l.) N. O. d'Arras. Ce lieu étoit remarquable par une abbaye de Bénédictins, fondée pour des filles, par sainte Berthe, en 618. Mais dans le 11ᵉ siècle, on y fit venir des religieux de l'abbaye de Fécamp, qui y trouvèrent 20,000 liv. de revenu. *Pop.* 807. *Bur. de p.* d'Hesdin.

Blangy, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. E. d'Eu, 27 kilom. (6 l.) N. E. de Neufchâtel, 7 myr. (15 l.) N. E. de Rouen. Ce bourg jouissoit autrefois des prérogatives de ville. L'église paroissiale, consacrée sous l'invocation de la Mère de Dieu, avoit l'église saint Denis pour succursale. L'hôpital a été fondé par mademoiselle de Montpensier. Il y avoit une fabrique de dentelles, établie pour trente-trois filles, conduites par quatre sœurs de la Charité. Il y a une fabrique de savon vert et vingt tanneries. *Pop.* 1554. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Blangy, v. (*Somme*), arrondis. d'Amiens, cant. de Liomen, commune de Montmarquet, à 40 kilom. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Montmarquet et dépendances, 100. *Bur. de poste* de Poix.

Blangy, v. (*Somme*), arrondis. d'Amiens, cant. de Sains, sur la Somme, à 8 kil. (2 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Tronville, 400. *Bur de p.* d'Amiens.

Blangy-lès-Arras, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. nord d'Arras, à 1 k. (¼ de l.) N. d'Arras. *Pop.* 103. *Bur. de p.* d'Arras.

Blangy-lès-Poix, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Poix, à 25 k. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Poix.

Blanin ou Blauen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, canton d'Aesch, à 4 k. (1 l.) de Délemont, 33 k. (7 l. ½) de Porentruy. *P.* 241. *Bur. de poste* de Délemont.

Blankenberghe-Vaert, rivière (*Lys*), arr. et cant. (section E.) de Bruges. Elle prend ses eaux dans le canal de Bruges à Ostende, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Bruges, coule au N., passe à Meetkercke, fournit les eaux au ruisseau Noort-Hec-Rui, et va se rendre dans la mer, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de Blankenberghe, après 11 k. (2 l. ¾) de cours.

Blankenrad, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, à 10 k. (2 l. ½) E. de Zell, 8 k. (2 l.) O. de Castellane, 4 m. (10 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 259.

Blanmont, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Perwez, près de la Mauligna, rivière, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Vilroux, 7 kil. (1 l. ¾) N. N. O. de Gembloux, 34 kilom. (7 l. ¾) S. S. E. de Bruxelles. *Pop.* 212. *Bur. de p.* de Génappe.

Blannaves, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, canton de St.-Martin de Valgagne, à 15 k. (3 l. ½) d'Alais, 5 m. (12 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 650. *Bur. de poste* d'Alais.

Blannay, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Lucy-les-Bois, sur la Cure, à 9 kilom. (2 l. ⅓) d'Avallon, 34 k. (7 l. ²⁄₃) d'Auxerre. *Pop.* 323. *Bur. de p.* de Vezelay.

Blanot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Liernais, à 19 k. (4 l. ½) d'Arnay, 6 myr. (13 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Saulieu.

Blanot, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, près la source du Grison, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Cluny.

Blanquefort, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, sur le Rats, à 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 126. *Bur. de p.* de l'Ile-en-Jourdaim

Blanquefort, bourg (*Gironde*), arr. de Bordeaux et ch.-l. du cant., à 8 kilom. (2 l.) N. O. de Bordeaux, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Bourg, 18 kil. (4 l.) S. E. de Castelnau. *Pop.* 2080. *B. de p.* de Bordeaux.

Blanquefort, village (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Fumel, à 18 kil. (4 l.) de Monflanquin, 5 m. (12 l.) d'Agen. Il y a une usine où se fabrique le fer destiné aux outils aratoires. C'est la patrie de Pierre-Sylvain *Regis*, né en 1632, philosophe cartésien, auteur d'un système complet de philosophie, et de quelques autres ouvrages. *Pop.* 1633. *Bur. de poste* de Fumel.

Blanquefort, v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de Besse, commune de Flassans, à 14 k. (3 l. ½) S. E. de Brignolles, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Besse. *Pop.* comprise celle de Flassans et dépendances, 940. *Bur. de poste* de Brignolles.

Blanquerie (la), v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Nant, commune de la Couverturade, à 8 k. (2 l.) de Nant, 23 k. (5 l. ¼) de Milhau. *Pop.* comprise celle de la Couverturade et dépendances, 800. *Bur. de poste* de Nant.

Blanzac, ville (*Charente*), arr. d'Angoulême et ch.-l. de cant., sur le Noy, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Angoulême, 15 k. (3 l. ½) E. de Barbezieux, 20 kil. (4 l. ½) O. de la Valette. Blanzac est dans un fond, d'une part dominé par des coteaux, de l'autre en quelque sorte submergé. Les rues sont mal pavées, quelques-unes escarpées, les habitations désagréables et peu saines. On ne peut de toutes parts y aborder que par des chemins étroits et presque toujours mauvais. Des débordemens fréquens de plusieurs ruisseaux (le Né, la Mauri, l'Ecli, et autres qui coulent dans ce voisinage,) en rendent l'accès difficile. Aucune grande route ne traverse ce territoire. Le commerce est languissant dans cette commune. Il y avoit une église collégiale, dont le

le chapitre étoit composé de treize chanoines. Le premier prenoit le titre d'abbé. *Pop.* 649. *Bur. de p.*

Blanzac, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 15 k. (3 l. ¼) de St.-Jean-d'Angely, 27 kilom. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Blanzac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Paulien, à 8 k. (2 l.) du Puy. *Pop.* 381. *Bur. de poste* du Puy.

Blanzac, v. (*Haute-Vienne*), arr. et cant. de Bellac, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bellac, 37 k. (8 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Bellac.

Blanzaguet, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, canton de la Valette, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Angoulême. Il y a une maillerie et une teinturerie. *Pop.* 347. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Blanzaguet, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, commune de Pinsac, sur la Dordogne, à 27 k. (6 l.) de St.-Céré, 4 myr. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Souillac.

Blanzat, v. (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon, commune de Desertines, près du Cher, à 1 kil. (¼ de l.) de Montluçon, 6 myr. (13 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Montluçon.

Blanzat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont, près de la Beda, à 5 k. (1 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 947. *Bureau de poste* de Clermont-Ferrand.

Blanzay, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, à 6 k. (1 l. ½) de Civray, 42 k. (9 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 1144. *Bur. de p.* de Chaunay.

Blanzay-sur-Boutonne, village (*Charente-Inférieure*), arrond. de St.-Jean-d'Angely, cant. d'Aunay, à 14 kilom. (3 l. ¼) de St.-Jean-d'Angely, 38 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 190. *Bur. de p.* d'Aunay.

Blanze, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Noмény, commune de Bouxières-aux-Chênes, à 9 kil. (2 l. ¼) N. de Nancy. *Pop.* comprise celle de Bouxières, 1093. *Bur. de poste* de Nancy.

Blanzée, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, à 10 kilom. (2 l. ½) de Verdun, 5 m. (11 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Verdun, dép. de la Meuse.

Blanzy, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. d'Asfeld, près de l'Aisne, à 14 k. (3 l. ¼) de Réthel, 5 m. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Réthel.

Blanzy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, sur la Bourbince, à 29 k. (6 l. ½) d'Autun, 5 m. (12 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 1308. *B. de p.* de Montcenis.

Blanzy, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, commune de St.-Remi, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Soissons, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Laon. *Pop.* comprise celle de St.-Remi, 360. *Bur. de poste* d'Auchy-le-Challot.

Blanzy-les-Perles, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Broisne, à 25 k. (5 l. ¾) de Soissons, 25 k. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Fimes, département de la Marne.

Blaquière (la), v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton et commune de la Cavalerie, à 8 k. (2 l.) S. E. de Milhau, 5 k. (1 l. ¼) N. de la Cavalerie. *Pop.* comprise celle de la Cavalerie et dépendances, 760. *Bur. de poste* de Milhau.

Blaquière (la), v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Jean-de-la-Blaquière.

Blaregnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Paturages, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Paturages, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Maubeuge, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Mons. *Pop.* 544. *Bur. de p.* de Mons.

Blargies, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, canton de Formerie, à 13 k. (3 l.) de Grandvilliers, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *Pop.* 934. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Blarians, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchau, à 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 32. *Bur. de poste* de Besançon.

Blaringhem, v. (*Nord*), arr. et cant. nord d'Hazebrouck, à 9 kil. (2 l. ¼) S. O. d'Hazebrouck, 6 m. (13 l. ¼) N. O. de Douai. *P.* 1777. *Bur. de poste* d'Aire, département du Pas-de-Calais.

Blars, v. (*Lot*), arrondiss. de Cahors, cant. de Lauzés, à 25 kil. (5 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Cahors.

Blaru, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnière, à 19 k. (4 l. ¼) de Mantes, 5 myr. (12 l. ¼) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour le cidre. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Mantes.

Blascheit, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bofferdingen, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Mersch, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. *Pop...* *Bureau de poste* de Luxembourg.

Blasimont, bourg (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Sauveterre, à 11 kil. (2 l. ⅓) S. de Castillon, 19 kil. (4 l. ¼) N. de la Réole, 41 k. (9 l. ¼) E. p. S. de Bordeaux. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Castillon.

Blassac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de St.-Ilpize, près de l'Allier, à 13 k. (3 l.) de Brioude, 40 k. (9 l.) du Puy. *Pop...* *Bur. de poste* de Brioude.

Blaton, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Peruwelz, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Peruwelz, 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. E. de Condé, 21 k. (4 l. ¾) O. p. N. de Mons. *Pop.* 1486. *Bur. de p.* de Nord-Libre, département du Nord.

Blats (les), v. (*Cantal*). *Voy.* St.-Jacques-des-Blats.

Blatzheim, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Kerpen, à 25 k. (5 l. ¾) de Cologne. *P.* 897. *Bur. de poste* de Cologne.

Blau (le), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Puivert, coule au N. p. E., passe à l'O. de Puivert, et va se rendre dans le Lers, à Chalabre.

Blau-dit-Lescale (le), village (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre, commune de Puivert, sur la Blau, à 10 k. (2 l. ½) de Quillan, 4 myr. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Puivert, 1589. *Bur. de p.* de Quillan.

Blaubach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Cousel, à 2 k. (½ l.) N. de Cousel, 15 k. (3 l. ½) O. de Wolstein, 5 m. (12 l. ½) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Blaucau, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, canton de Mont-Redon, à 15 k. (3 l. ½) de Castres. *Pop...* *Bur. de poste* de Castres.

Blaudeix, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Jarnage, à 16 k. (3 l. ⅓) de Boussac, 18 k. (4 l.) de Guéret. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Gouzou.

Blauen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, à 4 k. (1 l.) de Lauffon, 13 k. (3 l.) de Délemont. *Pop.* 241. *Bur. de p.* de Délemont.

Blaugies, v. (*Jemmapes*), arr.

de Mons, cant. de Dour, à 18 k. (4 l.) E. p. S. de Quiévrain, 7 k. (1 l. 3/4) N. de Bavay, 14 kilom. (3 l. 1/4) O. S. O. de Mons. *Populat.* 1058. *Bur. de poste* de Mons.

Blaugour (la), rivière (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. de Souillac, coule au S., arrose Souillac, et se rend dans la Dordogne, à 1 k. (1/4 de l.) S. de Souillac.

Blauvac, v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron, à 11 k. (2 l. 3/4) de Carpentras, 32 k. (7 l. 1/2) d'Avignon. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Carpentras.

Blauzac, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Molières, à 14 k. (3 l. 1/2) de Lauzerte, 33 kil. (7 l. 1/2) de Cahors. *Pop.* 451. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Blauzac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Salvetat-Peyrales, à 8 k. (2 l.) de Sauveterre, 34 k. (7 l. 3/4) de Rhodez. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Rhodez.

Blauzac, v. (*Gard*), arrond. et cant. d'Uzès, à 6 k. (1 l. 1/2) S. O. d'Uzès, 14 kil. (3 l. 1/4) N. de Nîmes, 21 kil. (4 l. 3/4) N. O. de Montfrin. *Pop.* 784. *Bur. de poste* d'Uzès.

Blavepeyre, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, canton d'Auzance, à 20 k. (4 l. 1/2) d'Evaux, 4 m. (10 l.) de Guéret. *Pop.* 123. *Bur. de poste* d'Auzance.

Blavet (le), rivière (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, canton de Mez-le-Carbaix, à 4 k. (1 l.) E. N. E. duquel elle prend sa source, coule à l'E., puis au S. p. E., passe à Pontivy, à Hennebon, et se rend dans l'Océan, entre le Port-Louis et Lorient.

Blavets (les), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus. Sa source, à 11 k. (2 l. 3/4) N. N. E. de le Muy, 9 k. (2 l. 1/4) E. de Draguignan, coule au S., et se rend dans l'Argens, à 6 k. (1 l. 1/2) O. de Fréjus.

Blavier (Gros et Petit), montagne (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, à 7 kilom. (1 l. 3/4) de Pierrefeu.

Blavignac, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de St.-Chély-d'Apcher, à 8 k. (2 l.) de St.-Chély, 4 m. (10 l.) de Mende, 22 k. (5 l.) de St.-Flour. On y fabrique des cadis et des serges. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Blavincourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 14 k. (3 l. 1/4) de St.-Pol, 21 kil. (4 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 344. *Bur. de poste* d'Arras.

Blavon, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Quentin-de-Blavon.

Blay, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 9 k. (2 l. 1/4) de Bayeux, 36 k. (8 l.) de Caen. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Bayeux.

Blay, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, canton de Conflans, commune de St.-Paul, près de l'Isère, à 14 k. (3 l. 1/4) de Moutiers, 30 k. (6 l. 3/4) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de St.-Paul, 655. *Bur. de poste* de Conflans.

Blaye, ville (*Gironde*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur la Gironde, à 33 k. (7 l. 1/2) N. de Bordeaux, 7 m. (16 l.) S. de Saintes, 9 myr. (20 l.) S. O. d'Angoulême, 53 m. (121 l.) de Paris. Long. 16. 53. lat. 45. 6. Blaye est une ancienne et forte ville; elle est divisée en haute et basse ville. La ville basse est habitée par des marchands ou négocians. La ville haute est plus connue sous le nom de *citadelle de Blaye*; elle est bâtie sur un rocher, et flanquée de quatre grands bastions, accompagnés de plusieurs ouvrages de très-bonne défense, entourés de fossés larges et profonds. Rien de plus majestueux que la Gironde devant Blaye; et du lieu où l'on s'embarque, le coup-d'œil est enchanteur. Là, ce fleuve à 8 kil. (2 l.) de largeur; mais au milieu, en face même de cette ville, il y a un fort, que l'on appelle *Pâté de Blaye*, qui bat de tous côtés, de manière que la flotte la plus formidable, avant d'arriver jusqu'à lui, seroit détruite, si elle tentoit le passage de cette rivière pour aller assiéger Bordeaux. Les batteries de ce fort, se croisant d'un côté avec la citadelle de Blaye, et de l'autre avec celle du fort Médoc, situé sur la rive opposée, rendent ce passage, non seulement difficile, mais impraticable aux ennemis; et Bordeaux ne peut être assiégé que par trahison. On ne parle pas des inconvéniens qu'il faut surmonter pour entrer en rivière, des bancs de sable qui sont tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, qui dérangent la marche naturelle d'un vaisseau, et qui les met presque tous dans la nécessité de passer un à un pour se faire couler bas, même dans les temps les plus favorables. Aussi ce fleuve, à l'embouchure de la mer, est-il surveillé par une infinité de pilotes côtiers, les uns habitans de Blaye, les autres de Royans et des lieux circonvoisins, qui attendent l'instant du malheur ou de la fortune pour prendre le commandement du navire qui sort ou qui entre dans cette rivière. Ces hommes ont une étude-pratique tellement approfondie de tous les écueils mobiles, et savent si bien, par la nature des vents, ce qui doit résulter de leur impétuosité ou de leur tranquillité, qu'ils ont acquis le droit de commander en maîtres jusqu'à ce qu'ils aient mis les bâtimens qu'ils gouvernent hors de danger. C'est même une loi de sûreté commerciale, qu'aucun d'eux n'entre et ne sorte de la rivière, jusqu'à une certaine distance en mer, sans avoir un pilote pour les conduire. La violation de cette loi est terrible pour le capitaine qui oseroit l'enfreindre; il perd sa fortune et son état, et son nom est inscrit dans toutes les villes de commerce de l'Europe. S'il est prouvé qu'il a quelque intérêt dans la cargaison du vaisseau qu'il commande, on le condamne à une peine déshonorante, parce qu'on suppose que le bâtiment qu'il a fait périr étoit assuré pour une somme infiniment supérieure aux marchandises qu'il renfermoit. Il faut cependant convenir qu'on voit très-peu de marins capables d'un tel forfait. Cette ville étoit connue du temps des Romains, et les légions s'y tenoient en garnison. Dans la suite des temps elle fut souvent un sujet de querelle entre les premiers ducs de Guienne et les ducs de Gascogne. Blaye a été cruellement maltraitée par les Calvinistes en 1568; mais les ligueurs s'étant emparés de cette ville, le maréchal de Matignon vint l'assiéger pour le roi, et il fut forcé de se retirer. Il y avoit à Blaye deux abbayes d'hommes, l'une de l'Ordre de saint Benoît, et l'autre de saint Augustin, dédiée à saint Romain. C'est dans cette dernière abbaye que fut enterré un prince de la race de Clovis, nommé *Caribert*, qui mourut à Blaye en 570. Les huguenots détruisirent son tombeau en 1568. Enfin le port de Blaye est fréquenté en temps de paix par un nombre considérable de vaisseaux étrangers, qui rendent cette ville florissante; elle fournit des vivres à tous les bâtimens qui sortent de la rivière de Bordeaux. Il s'y fait un grand commerce de blé, qu'on recueille dans les marais qu'on a des-

séchés, et qu'on tire en grande quantité des départemens voisins. Il s'y fait aussi un commerce de vins rouges, blancs, et eaux-de-vie, fort considérable; ce qui procure l'aisance dont jouissent presque tous les habitans, en général très-laborieux.

Blaye est le siége d'une sous-préfecture. Il y a un tribunal de première instance et de commerce, un conservateur des hypothèques, des courtiers de commerce, et un receveur particulier.

Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 11e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, d'un sous-directeur des fortifications et d'un capitaine du génie. Le port de cette ville fait partie du 5e arrondissement maritime, dont le port de Rochefort est chef-lieu. Il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; il est la résidence d'un syndic des marins. *Population*, 4715. *Bureau de poste. Relai de poste aux chevaux.*

Blaye (le). C'étoit un petit pays dans la Guienne propre, ou le Bordelais. Blaye en étoit la capitale. Les principaux lieux sont *St.-Andromy*, *Anglade*, *Campugnan*, *Castelegne*, *St.-Qristoli* et *Berson*. Ce pays fait aujourd'hui partie du département de la Gironde.

Blaye, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Monestier, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Alby, 5 m. (11 l. ¼) de Castres. Il y a une verrerie. *Pop.* 367. *Bur. de poste* d'Alby.

Blaye, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, commune de Racécourt, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Mirecourt. *P.* comprise celle de Racécourt, 225. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Blays, v. (*Aveyron*). *Voyez* Capelle-Bleys (la).

Blazheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 4 k. (1 l.) S. O. de Kerpen, 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Norvenich, 32 k. (7 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Population*, 897.

Blazier, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 8 k. (2 l.) de Condom, 33 k. (7 l. ½) d'Auch. *P.* 564. *B. de p.* de Condom.

Blazy, v. (*Moselle*), arr. et cant. 3e de Metz, à 2 k. (½ l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de St.-Priva et de la Grange-le-Mercier, 82. *Bur. de poste* de Metz.

Bléangis, v. (*Nord*). *Voyez* Blougies.

Blechamp, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, commune de Collonge-Archamp, à 8 k. (2 l.) S. de Genève, 5 k. (1 l. ¼) S. de Carouge. *Populat.* comprise celle de Collonge-Archamp et dépendances, 536. *Bur. de poste* de Genève.

Bleckhausen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 4 k. (1 l.) N. de Manderscheid, 5 m. (11 l. ¼) N. p. E. de Trèves. *P.* 68.

Blecken, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 2 k. (½ l.) S. S. E. de Bergheim, 8 k. (2 l.) N. p. E. de Kerpen, 39 k. (8 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 216.

Blecmuhl, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Lanntrof, commune de Schweinling, près de la Sarre, à 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Thionville, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Lanntrof, 22 k. (5 l.) N. O. de Sarre-Libre. *P.* comprise celle de Schweinling, 298. *B. de p.* de Thionville.

Blécourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Joinville, à 7 k. (1 l. ¾) de Joinville, 30 k. (6 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Joinville.

Blécourt, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Cambrai, à 5 k. (1 l. ¼) de Cambrai, 19 k. (4 l. ¼) de Douai. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Cambrai.

Bledesbach, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Cousel, à 2 k. (½ l.) S. O. de Cousel, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de St.-Wendel, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 130. *B. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Bledheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 4 k. (1 l.) N. de Castellaun, 15 k. (3 l. ½) O. de St.-Goar, 38 k. (8 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 371.

Blees (la), rivière (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Viandeu, à 7 k. (1 l. ¾) N. O., duquel elle prend sa source, coule au S., puis au S. E., reçoit la Tandelbeeck, et va se rendre dans la Sure, à 2 k. (½ l.) E. N. E. de Diekirch. Elle a 15 k. (3 l. ½) de cours.

Blefonds, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 4 k. (1 l.) de Baume, 25 k. (5 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 17. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Blegiers, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 19 k. (4 l. ¼) de Digne. *Pop.* comprise celle de Chanolles, 481. *Bur. de poste* de Digne.

Blegne, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Dalhem, commune de Trembleur, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Herve, 4 k. (1 l.) S. de Dalhem, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Liége. *Pop.* comprise celle de Trembleur, 1630. *Bur. de p.* de Herve.

Blegny-le-Carneau, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Ligny-le-Châtean, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Florentin, 8 k. (2 l.) d'Auxerre. *Pop.* 359. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Bleharies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Villemeau, 7 k. (1 l. ¾) N. de St.-Amand, 37 k. (8 l. ½) O. de Mons. *Pop.* 568. *B. de poste* de Tournai.

Blehen, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avennes, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. d'Hannut, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Warem, 31 k. (7 l.) O. de Liége. *Pop.* 222. *Bur. de poste* d'Huy.

Bleialf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoënberg, à 5 k. (1 l. ¼) de Schoënberg, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Prumm, 6 m. (13 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 304.

Bleidenberg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppart, commune d'Oberfel, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Coblentz, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Boppart. *Pop.* comprise celle d'Oberfel, 203. *Bur. de poste* de Coblentz.

Bleiderding, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, commune de Weyersbach, sur la Nahe, rivière, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Weyersbach, dont il dépend, 5 k. (1 l. ¼) de Birckenfeld, 9 k. (2 l. ¼) de Baumholder, 4 m. (10 l. ¼) de Trèves. *P.* comprise celle de Weyersbach et dépendances, 165. *Bur. de poste* de Trèves.

Bleine, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Lorrès, sur l'Orvanne, à 23 k. (5 l. ½) de Nemours, 41 k. (9 l. ½) de Melun. *Pop.* 632. *Bur. de p.* de Villeneuve-la-Guiare.

Bleine (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serre. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) O. de Serre, coule à l'E., et va se rendre dans le Buech, au S. de Serre, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Bleine (Montagne de) (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 3 k. (⅔ de l.) N. de Sirnon. Elle

a de l'E. à l'O. 11 k. (2 l. ⅓) de long, et tient à celle de Thorgue.

Bleitersheim ou Pleitersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Walstein, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Walstein, 6 k. (1 l. ½) E. de Creutznach, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Blémerey, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 7 k. (1 l. ¾) de Blamont, 42 k. (9 l. ½) de Nancy. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Blamont.

Blemerey, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 8 k. (2 l.) de Mirecourt, 36 k. (8 l.) d'Epinal. *P.* 114. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Blenche, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Montfort-l'Amaury, à 2 k. (½ l.) de Montfort, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Montfort, 2400. *B. de poste* de Monfort-l'Amaury.

Blendecques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. sud de St.-Omer, près de l'Aas, à 4 k. (1 l.) de St.-Omer, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. Il y a manufacture de toiles et de fer-blanc. *P.* 960. *B. de p.* de St.-Omer.

Bleneau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Bernay, à 2 k. (½ l.) S. de Rosoy, 21 k. (4 l. ¾) S. p. O. de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Bernay, 410. *Bur. de poste* de Rosoy.

Bleneau, ville (*Yonne*), arr. de Joigny, et ch.-l. de canton, sur le Loing, à 13 k. (3 l.) N. E. de Briare, 5 m. (11 l.) O. d'Auxerre, 24 k. (5 l. ½) E. de Gien, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Saint-Fargeau. On y fait commerce de bois à brûler. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de St.-Fargeau.

Blenet, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Conty, commune de Fosse, à 21 k. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Fosse, 364. *Bur. de poste* de Poix.

Bleney, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orgelet, 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Blénod, bourg (*Meurthe*), arr. et cant. de Toul, à 8 k. (2 l.) S. de Toul, 27 k. (6 l.) S. O. de Nancy, 13 k. (3 l.) E. de Vaucouleurs. Il y a un hôpital. *Pop.* 1225. *Bur. de poste* de Toul.

Blénod-lès-Pont-à-Mousson, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 23 kilom. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Blens, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 3 k. (¾ de l.) S. de Nideggen, 2 k. (½ l.) N. d'Heimbach, 29 k. (6 l. ½) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Duren.

Bléonne (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Juvie. Sa source, à 23 k. (5 l. ⅓) N. E. de le Brusquet, coule au S. O., au S., puis à l'O., redescend au S. p. O., passe à l'O. de Digne, tourne au S. O., puis à l'O., pour se rendre dans la Durance, à 2 k. (½ l.) N. de les Mées, 5 m. (12 l.) S. O. de sa source.

Bléquin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Omer, 7 m. (15 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Blérancourdel, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, à 13 k. (3 l.) de Chauny, 36 k. (8 l.) de Laon. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Noyon, département de l'Oise.

Blérancourt, bourg (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Chauny, 34 k. (7 l. ⅓) O. de Laon, 13 k. (3 l.) S. E. de Noyon. Ce bourg avoit un joli château, construit sur le modèle du palais du Luxembourg, qui a été vendu et démoli. Il y avoit un monastère de Feuillans, où étoit un hôpital de pauvres orphelins, garçons et filles, dont le gouvernement étoit confié à des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Soissons. On y fait le commerce de chevaux, chanvres et grains. Il y a une manufacture de toile à treillis. On y exploite des terres végétales pyriteuses. C'est la patrie de Claude-Nicolas *le Cat*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, où il forma une école d'anatomie et de chirurgie, et une société littéraire, érigée depuis en académie : né en 1700 ; mort en 1768. On a de lui, *Dissertations*, couronnées à l'académie de chirurgie, depuis 1732, première année de ces prix, jusqu'en 1738. C'étoit un athlète redoutable, et plusieurs académiciens le prièrent de ne plus se présenter au concours. *Traité des Sens*, en 2 vol. *in*-8° : Paris, 1767. *Mémoire* qui a remporté le prix de l'académie de chirurgie ; *Mémoire* qui a remporté le prix à Toulouse. — D'Antoine *Saint-Just*, étudiant à l'époque de la révolution ; il fut nommé électeur de son département, député à la Convention nationale, membre du comité de salut public avec Robespierre. Il a été décapité à Paris, le 10 thermidor an 2 (27 juillet 1794), âgé de 26 ans. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Noyon, dép. de l'Oise.

Blercourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Sonilly, à 10 k. (2 l. ½) de Verdun, 39 k. (8 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Bleré, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, ch.-l. de canton, sur le Cher, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Amboise, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Tours, 13 k. (3 l.) N. E. de Cormery. Cette ville étoit autrefois bien plus considérable. Les anciens rois y avoient un gouvernement et une garnison. *Pop.* 2116. *Bur. de p.* d'Amboise.

Bleret, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 3 k. (¾ de l.) E. de Warem, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Kemexhe, 2 k. (½ l.) O. N. O. de Liége. *P.* 140. *B. de p.* de Liége.

Blerick, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Horst, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Horst, 1 k. (¼ de l.) O. du fort St.-Michel, 6 m. (13 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Venlo, département de la Meuse-Inférieure.

Bléruais, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de St.-Meen, à 11 k. (2 l. ¾) de Montfort, 32 k. (7 l. ½) de Rennes. *Popul.* 1122. *Bur. de poste* de Montfort-sur-Meen.

Blery, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Boissy-Monvoisin, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Mantes, 7 k. (1 l. ¾) S. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Boissy-Monvoisin, 622. *Bur. de poste* de Mantes.

Blesheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechenich, près de l'Erfft, à 2 k. (½ l.) N. E. de Lechenich, 6 k. (1 l. ½) O. de Bruhl, 4 m. (10 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Cologne.

Blesle, ville (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, ch.-l. de cant., sur la Belan, à 18 k. (4 l.) O. p. N. de Brioude, 6 m. (14 l. ½) N. O. du Puy, 8 k. (2 l.) S. d'Arlles. *P.* 1414. *Bur. de poste* de Massiac, département du Cantal.

Blesmes, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, près de la Marne,

à 4 k. (1 l.) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ½) de Laon. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Blesmes, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 40 k. (9 l.) de Châlons. *Pop.* réunie à celle de Baumont et Breaux, 304. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Blesnes, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Bleine.

Blésois (le), ci-devant petit pays qui faisoit partie du gouvernement général de l'Orléanois, au midi de la Beauce; de la généralité d'Orléans: il étoit tout entier dans le ressort du parlement de Paris. Il étoit borné au septentrion par le Dunois et l'Orléanois proprement dit, au levant par le Berri, au midi par la Touraine, et au couchant par la Touraine et le Vendômois. Il avoit environ 9 m. (20 l.) de longueur du couchant au levant, sur 6 m. (14 l.) de largeur du septentrion au midi.

Ce pays est arrosé par *la Loire*, *le Beuvron*, *la Saudre*, *le Cosson*, *la Bonneheure*, *la Cise*, l'*Andizon*, *le Raire*.

Ses villes principales étoient: *Blois*, qui en étoit la capitale; *Romorantin*, *Saint-Dié*, *Suevre*, *Mer*, *Chambord*. Il y a environ autant de bourgs. L'air y est sain et fort tempéré. La terre y est fertile en grains, en vins, en fruits, en pâturages. Il y a plusieurs belles forêts, dont les plus considérables sont celles de Chambord et de Boulogne, la forêt de Blois, celle de Bruadan, et la forêt de Russy.

Le Blésois abonde en gibier, en volaille et en poisson: on peut le regarder comme un des plus beaux, des plus agréables et des meilleurs pays de la France. C'est sans doute ce qui avoit déterminé la cour à y passer souvent la belle saison.

Les habitans du Blésois font un commerce considérable des denrées de leur cru, telles que des vins, des eaux-de-vie, des grains, du bétail, des étoffes de laine, etc.

Le comté de Blois étoit retourné à la couronne par la mort de Gaston-Jean-Baptiste de France, qui n'a pas laissé d'enfans mâles; et il faisoit partie de l'apanage qui fut donné par le roi Louis XIV à Philippe de France, duc d'Orléans, son frère unique. Une grande partie de la Sologne étoit confondue avec le Blésois au midi. Ce pays fait actuellement partie du département de Loir-et-Cher. (*Voyez* ce département pour tout ce qui concerne les productions du sol, le commerce et l'industrie de ses habitans.)

Blessat, v. (*Creuse*), arrond. et cant. d'Aubusson, à 4 k. (1 l.) d'Aubusson, 31 k. (7 l.) de Gueret. *Population*, 372. *Bureau de poste* d'Aubusson.

Blesset, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, commune de Blessy, à 4 k. (1 l.) d'Aire. *P.* comprise celle de Blessy, 518. *Bur. de poste* d'Aire.

Blessey, v. (*Côte-d'Or*) arrond. de Semur, cant. de Flavigny, à 27 k. (6 l.) de Semur, 32 k. (7 l. ¼) de Dijon. *P.* 211. *B. de p.* de St.-Seine.

Blessière (Col de), (*Pô*), communication entre les vallées d'Houlx et Prageleto, du Pui à Sapel, deux heures.

Blessonville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 10 k. (2 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Blessy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Norrent-Foules, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Omer, 5 m. (10 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Blessel, 518. *Bur. de poste* d'Aire.

Blésy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, sur la Blaise, près de sa source, à 7 k. (1 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Chaumont.

Blet, bourg (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Nerondes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Sancoins, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 787. *Bur. de poste* de Sancoins.

Blettange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, sur la côte près de la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Popul.* comprise celle de Bousse et de Landrevauge, 368. *Bur. de poste* de Thionville.

Bletterans, bourg (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, et ch.-l. de cant., dans une île formée par la Seille, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Lons-le-Saunier, 22 k. (5 l.) S. O. de Poligny, 22 k. (5 l.) N. E. de Louhans. Ce bourg a été fortifié; mais ses murs et ses fortifications n'existent plus depuis longtemps. Son château seul a été conservé. *Pop.* 675. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bleu (la), riv. (*Lot*), arr. et cant. de Gourdon. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Gourdon, coule à l'O., passe au Vigan, au S. E. de Gourdon, descend au S., et se rend dans le Ceon, à 3 kilom. (¾ de l.) de Gourdon.

Bleuche, (*Seine-et-Oise*). *Voy.* Blenche.

Bleurville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 6 k. (1 l. ½) de Darney, 38 k. (8 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 736. *Bur. de poste* de Darney.

Bleury, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, à 21 k. (4 l. ¾) de Chartres. *Population*, 504. *Bureau de poste* de Gallardon.

Blevaincourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Damblain, à 8 k. (2 l.) de la Marche, 6 m. (12 l. ⅔) d'Épinal. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de la Marche.

Bleves, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Frênaye, près de la Sarthe, à 11 k. (2 l. ¾) de Mamers, 5 m. (11 l. ⅔) du Mans. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Mamers.

Bleville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. du Havre, cant. d'Ingouville, à 7 k. (1 l. ¾) de Montivilliers, 7 m. (16 l. ¼) de Rouen. Il y a des eaux minérales. *Popul.* 206. *Bur. de poste* du Havre.

Blevy, bourg (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, sur la Blaise, à 7 k. (1 l. ¾) de Châteauneuf, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Bley-Aue, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, près et dépendant de la commune de Weissenau, à 8 k. (2 l.) de Niederholm, 11 k. (2 l. ¾) d'Oppenheim, 3 k. (¾ de l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Weissenau et dépendances, 710.

Bleyd, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton de Virton, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Virton, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Longwy, 39 k. (8 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Longwy, départ. de la Moselle.

Bleybier, v. (*Roër*), arrondis. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Gemund, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Heimbach, 39 k. (8 l. ¾) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 162.

Bleyenberg, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haegt, commune de Keerbergen, à 15 k. (3 l. ½) de Louvain, 3 k. (¾ de l.) d'Haegt.

Pop. comprise celle de Keerbergen, 1310. *Bur. de poste* de Louvain.

Bleymard, bourg (*Lozère*), arr. de Mende et ch.-l. de cant., sur le ruis. de Combresonde, à 19 k. (4 l. ¾) de Mende, 18 k. (4 l.) de Villefort, 20 k. (4 l. ½) de Florac. Il y a des fabriques de serges dites de *Mende*, cadis de la montagne pour rideaux de lit, habillemens d'homme et de femme, doublures d'habits. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Mende.

Bleys, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, commune de la Barthe, près de la Cerou, à 20 k. (4 l. ½) de Gaillac, 6 m. (13 l. ⅓) de Castres. *P.* comprise celle de la Barthe, 194. *Bur. de p.* de Cordes.

Bleyssol, *ou* Lou-Bleyssol, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, sur la Cedene, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 34 k. (7 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Villefranche.

Blezi (le), ruiss. (*Hautes-Alpes*), arrondis. d'Embrun, cant. d'Orcier. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. p. E. d'Orcier, coule au S. E., et se rend dans le Drac, à 4 k (1 l.) de sa source.

Blezignac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 16 k. (3 l. ⅔) de Cadillac, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Popul.* 207. *Bur. de poste* de Podensac.

Blikweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, près de la Blise, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Bliescastel, 16 k. (3 l. ¾) E. de Sarrebruck, 8 m. (17 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Blicourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, sur le ruiss. l'Herpérie, à 14 k. (3 l. ¼) de Grandvilliers, 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 653. *Bur. de poste* de Crèvecœur.

Blidestroff-Gros, (*Moselle*). *Voyez* Gros-Blidestroff.

Blienbetck, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goëh, commune d'Afferden, près de la rive droite de la Meuse, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Clèves. *Pop.* comprise celle d'Afferden, 552. *Bur. de poste* de Clèves.

Blienschweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Barr, à 13 k. (3 l.) de Benfelden, 37 k. (8 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Schelestat.

Blier, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, commune de Fisenne, près de l'Haine, à 4 kil. (1 l.) O. S. O. de Clerhaid, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Durbuy, 5 m. (11 l. ½) E. S. E. de Namur. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Marche.

Blies-Bricken *ou* Blisbrucken, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Sarguemines, près de la Blise, à 5 k. (1 l. ⅓) de Sarguemines, 7 m. (16 l. ½) de Metz. *Pop.* 885. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Blies-Ebersehing *ou* Blisebersing, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Sarguemines, près de la Blise, à 4 k. (1 l.) de Sarguemines, 7 m. (16 l.) de Metz. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Bliescastel, ville (*Sarre*), arr. de Sarrebruck et ch.-l. de cant., près de la Blise, à 18 k. (4 l.) E. de Sarrebruck, 13 k. (3 l.) S. p. E. de Neukirchen, 7 m. (16 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 1278. *B. de poste* de Sarrebruck.

Bliesen, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Tholey, à 4 k. (1 l.) N. E. de Tholey, 7 m. (15 l. ½) N. E. de Thionville, 18 k. (4 l.) N. E. de Betting. *Pop.* 366. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bliesguerveiller *ou* Blisquersviller, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemines, près de la Blise, à 4 k. (1 l.) de Sarguemines, 7 m. (15 l. ½) de Metz. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Bliesheim, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Lechenich, sur l'Erfft, à 3 k. (¾ de l.) E. de Lechenich, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Bruhl, 5 m. (10 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Cologne.

Bliesheim, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, près du Rhin, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Urdingen, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Meurs, 7 m. (16 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 133.

Bliesransbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton d'Arneval, à 8 k. (2 l.) S. S. E. d'Arneval, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Berncastel, 8 m. (17 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Blieux, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castelane, cant. de Senez, sur l'Asse, à 10 k. (2 l. ½) de Castelane, 27 k. (6 l.) de Digne. *P.* 913. *Bur. de poste.* de Castelane.

Blignicourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, près de la Voire, à 29 k. (6. ½) de Bar, 39 k. (8 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Brienne.

Bligny, v. (*Aube*). *Voyez* Blaigny.

Bligny, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, près de l'Ardre, à 14 k. (3 l. ¼) de Reims, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Reims.

Bligny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Fontenay-lès-Brus, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Limours, 19 k. (4 l. ¼) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Fontenay, 701. *Bur. de poste* de Limours.

Bligny-en-Othe, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Brison-sur-Armançon, à 8 k. (2 l.) de St.-Florentin, 25 k. (5 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Brinon.

Bligny-le-Sec, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, à 29 k. (6 l. ½) d'Is-sur-Tille, 27 k. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 522. *Bur. de poste* de St.-Seine-l'Abbaye.

Bligny-sur-Beaune, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, près de l'Avant-d'Heune, à 4 k. (1 l.) de Beaune, 41 k. (9 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Beaune.

Bligny-sur-Ouche, bourg (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Beaune, 37 k. (8 l. ¼) S. O. de Dijon, 14 k. (3 l. ¼) E. d'Arnay. *Pop...* *Bur. de poste* de Beaune.

Blincourt, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 14 k. (3 l. ¼) de Clermont, 39 k. (8 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Chantilly.

Blincourt, v. (*Oise*), arrond. de Senlis, cant. de Creil sur-Oise, à 16 k. (3 l. ⅔) de Senlis, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. *Popul.* 536. *B. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Blingel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Wail, sur la Ternoise, à 28 k. (6 l. ½) de Montreuil, 4 m. (10 l. ½) d'Arras. *Pop.* 207. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Blino (Val), (*Piémont*), petite vallée qui débouche dans celle de Vraïta à Castel-Delfino. Elle à 18 k. (4 l.) de long de Castel-Delfino au col de l'Autaret.

Bliquetuit-Notre-Dame, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, près de la Seine, à 4 k. (1 l.) de Caudebec, 24 k.

(5 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Caudebec.

Bliquetuit-Saint-Nicolas, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, à 2 k. (½ l.) de Caudebec, 28 k. (6 l. ¼) de Rouen. *Population*, 307. *Bur. de poste* de Caudebec.

Bliquy, v. (*Jemmapes*), arrond. de Mons, cant. de Chievres, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Ath, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Leuze, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Mons. *Pop.* 956. *Bur. de poste* d'Ath.

Blis, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre de Chignac, à 13 k. (3 l.) de Périgueux. *Population* comprise celle de Barn, 676. *Bureau de poste* de Périgueux.

Blis-Schweyen, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemines, près de la Blise, à 5 k. (1 l. ¼) de Sarguemines, 7 m. (16 l.) de Metz. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Blisbrucken. *V.* Bliesbricken.

Blisc (la), riv. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Saint-Wendel, à 8 kil. (2 l.) O. duquel elle prend sa source au pied du mont Schaumberg, coule à l'E. p. N., tourne au S. E., arrose St.-Wendel, va au S., passe à Ottweiler, avoisine Neukirchen, tourne à l'E., puis au S. E., au S., à l'O., au S. O., puis au N. O., et, allant au S. O., se rend dans la Sarre à Sarguemines, après 8 m. (19 l.) de cours très-tortueux.

Bliseberbsing. *Voy.* Blies-Eberbsching.

Blismes, v. (*Nièvre*), arrond. et cant. de Château-Chinon, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Chinon, 5 m. (11 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Blisquersviller. *Voyez* Blies-Guersweiller.

Blipterswich, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Horst, sur la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Horst, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Wees, 8 m. (18 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Venlo, département de la Meuse-Inférieure.

Blittersdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrondis. de Bonn, cant. d'Ahrweiler. *Pop.* 46. *Bur. de poste* de Dalen.

Blodelsheim, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, cant. d'Ensisheim, à 25 k. (5 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 823. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Blœdesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bechtheim, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Bechtheim, 6 k. (1 l. ½) E. S. E. d'Alzey, 31 k. (7 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Worms.

Blœsheim ou Blacsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Gayspoltsheim, sur Schiffbach, à 13 k. (3 l.) de Strasbourg. *P.* 770. *B. de poste* de Strasbourg.

Blois, v. (*Jura*). *Voyez* Bloye.

Blois, ville (*Loir-et-Cher*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur la Loire, dans un pays fertile et agréable, à 6 m. (13 l.) S. O. d'Orléans, 6 m. (13 l.) N. E. de Tours, 31 k. (7 l.) S. E. de Vendôme, 17 myr. (39 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 59. lat. 47. 35. Cette ville s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, et semble couronnée par le château qui la domine. On cherche inutilement l'origine de Blois; elle s'est perdue dans le berceau de l'histoire. Un aquéduc superbe, taillé dans le roc par les Romains, trahit son antiquité. Cet ouvrage est vraiment précieux. Il est fait en forme de grotte et coupé dans le rocher avec un tel art, que plusieurs personnes peuvent presque par-tout y marcher de front. Au nombre des monumens de Blois, le pont qui traverse la Loire mérite une attention particulière; ouvrage du 10e siècle, porté sur onze arches, il est parfaitement conservé, et semble avoir bravé les injures du temps. C'est au point central de la ligne courbe qu'il décrit, que l'on a élevé une pyramide de 32 m. (100 p.) dont la délicatesse étonne et plait tout à la fois. Malgré l'opinion générale sur l'antiquité de cette ville, qui nous fait traverser les siècles avec une longue liste de comtes de Blois, depuis Louis XII, la chronologie de ces comtes n'offre qu'une nomenclature de fous, d'imbécilles ou d'usurpateurs. C'est un Thibaut, dit le *Tricheur;* c'est un Guillaume, dit le *Seigneur du Soleil;* c'est un Etienne, dit le *Saint*, etc. Chacun porte en surnom le cachet de son caractère, suivant l'usage du temps. Ces comtes de Blois jetèrent les premiers fondemens du château qui existe encore. C'est dans ce château qu'Henri III fit, sous ses yeux, assassiner le duc de Guise, le 23 décembre 1588, et que le cardinal de Guise, son frère, fut massacré le lendemain. Peindre les grands crimes qui s'y sont commis, c'est avoir dessiné le plan du château, qui est d'une architecture barbare. Une des singularités de cette ville, c'est de voir la statue de la Vierge sur toutes les portes. Elle y a été posée, dit la tradition, en reconnoissance d'un miracle qu'elle a opéré en délivrant Blois de la peste. Les habitans sont très-civilisés. C'est peut-être la seule ville en France où l'on parle mieux français, et où il n'y ait point de jargon. L'hôtel de ville est un assez beau corps de bâtiment. Le palais de justice a été bâti par les comtes de Blois, les ducs d'Orléans, et par les rois Louis XII, Henri II et Henri III. Sous le palais même sont les halles. Les églises de Blois furent presque toutes ruinées en 1565 par les huguenots. Les productions de son territoire consistent en vins et eaux-de-vie, tirées de la ci-devant Sologne, en blés récoltés dans d'immenses et fertiles plaines voisines, en bois de toute espèce exploités dans les trois forêts de Chambord, Blois et Ruffy, montant ensemble à 15 à 16 mille arpens; sa position géographique sur les bords d'un des principaux fleuves de la France, et sur la route d'Espagne, est des plus agréables. L'évêché de Blois est d'une belle construction; on y entre par la place Ste.-Soleine; une avant-cour vaste est close au nord, au midi et au couchant, par les bâtimens; au levant sont les terrasses et partie des jardins. Il est situé sur la partie la plus élevée de la ville; il a pour vue au midi la Loire: les forêts qui s'élèvent, forment pour point de vue le plus beau rideau que la nature puisse offrir. Les variétés de la Sologne et même le parc de Chambord en sont facilement aperçus; les parties les plus éloignées, avec le secours de l'optique, ne peuvent échapper à la situation la plus heureuse que peut offrir la France.

Le commerce de Blois consiste en coutellerie, tannerie, quincaillerie, droguerie, verrerie, bois de construction, ganterie, eaux-de-vie, vins, vinaigre: cette dernière partie se fait par commission, par des négocians qui, de tout temps, ont justement mérité la confiance. On y fabrique aussi des serges, des étamines et des crépons.

On trouve aux portes de la ville quelques morceaux de mine de fer bézoardique, ou de pyrolite ferrugineuse, réunis en masse. Les fontaines de Blois doivent être mises au nombre des principales beautés

de la ville. L'évêché de Blois fut érigé en 1697. Les chapitres des églises collégiales de St.-Sauveur et de Saint-Jacques de Blois furent unies pour former le chapitre de la cathédrale, établie dans l'église de Ste.-Soleine. Il y avoit à Blois l'abbaye de St.-Laumer, de l'Ordre de saint Benoit; l'abbaye de Bourg-Moyen, de l'Ordre de sainte Geneviève. Il y avoit en outre une maison de chanoines réguliers de saint Lazare, des Cordeliers, des Capucins, des Carmélites, des filles de la Visitation, des Chanoinesses, dites Véroniques; un superbe collége, dirigé par des Séculiers. On y trouve un hôpital, qui étoit desservi par des Religieuses hospitalières.

Blois est le lieu de naissance de Jean *Bernier*, médecin et auteur; mort en 1668. *Histoire de Blois*; Paris, 1682, in-4°. *Essais de médecine*, 1689, in-4°. *Anti-Menagiana*, 1693, in-12. *Jugement sur les œuvres de Rabelais*; Paris, 1697, in-12. — Louis *Bourgeois*, *aliàs Burgensis*, médecin et politique; né vers 1494: premier médecin de François Ier et de Henri II. — Joseph-Nicolas *Charenton*, jésuite, traducteur et continuateur de *Mariana*: né en 1649, mort à Paris en 1735. *Histoire générale d'Espagne*, du père *Mariana*, jésuite; traduite en français, augmentée du sommaire du même auteur, et des fêtes; avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et des cartes géographiques. Paris, 1725, 5 vol. *in*-4°. — Jean *Dampierre*, cordelier, poëte latin; mort avant 1550. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses *poésies latines*. — Thomas Mahy de *Favras*, pendu à Paris, le 19 février 1790, après avoir fait amende honorable devant l'église de Notre-Dame. Il étoit accusé d'un projet de contre-révolution, et d'avoir eu l'intention d'attenter à la vie de la Fayette, Bailly et Necker, et d'enlever le roi et la famille royale. On a de lui: *Le déficit des finances de France, vaincu par un mode de reconstitutions annuitaires qui opérera en trente ans la libération de la dette nationale*. *Testament de mort*, etc. — Louis XII, surnommé le *Juste* et le père du peuple; grand guerrier, protégeant les sciences et les arts: né en 1462.

Il y a dans cette ville une préfecture, un tribunal criminel, de 1re instance, de commerce, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Orléans, 4° arrondissement maritime. Il y a aussi à Blois un chef d'escadron de la 6e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. *Pop.* 13280. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Blois (Forêt de), (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, à 2 k. (½ l.) O. de Blois. Elle a 8174 m. (4200 t.) de long, sur 4867 m. (2500 t.) de large.

Blomac, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Peyrac, près de l'Aude, à 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Blomard, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, canton de Montmarault, à 3 kil. (¾ de l.) de Montmarault, 41 k. (9 l. ½) de Moulins. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Montmarault.

Blombay, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Rocroy, à 11 k. (2 l. ¾) de Rocroy, 20 k. (4 l. ½) de Charleville. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Blomendael, v. (*Lys*), arr. et cant. (C) de Bruges, commune de Beernem, à 10 k. (2 l. ½) de Bruges. *Pop.* comprise celle de Beernem, 1807. *Bur. de p.* de Bruges.

Blonac, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. et commune de Rabasteins, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Rabasteins, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Rabasteins et dépendances, 5930. *Bur. de poste* de Rabasteins.

Blonay, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. et commune d'Evian, sur le lac, à 1 kilom. (¼ de l.) E. d'Evian. *P.* comprise celle d'Evian, 1650. *Bur. de poste* d'Evian.

Blonchamps, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. de Melesey, près de l'Oignon, à 11 k. (2 l. ¾) de Lure, 38 kil. (8 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Lure.

Blond, bourg (*Haute-Vienne*), arr. et cant. de Bellac, à 8 k. (2 l.) de Bellac, 31 k. (7 l.) de Limoges. *Pop.* 2552. *Bur. de poste* de Bellac.

Blondefontaine, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, à 6 k. (1 l. ½) de Jussey, 38 k. (8 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Jussey.

Blomère (Combe de la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet. Sa source, à 25 kilom. (5 l. ¾) N. de Grenoble, coule au N., et se rend dans le Guiers-Vif, à 2 k. (½ l.) N. de sa source.

Blonville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Dives, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Evêque, 32 k. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 1030. *Bur. de poste* de Touques.

Blootenblye, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Axel, à 27 kil. (6 l.) N. p. E. de Gand, 20 kilom. (4 l. ½) E. p. S. d'Ysendick. *Pop*... *B. de p.* de Sas-de-Gand.

Bloquemont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, commune de Lisogne, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Dinant. *Pop.* comprise celle de Lisogne et dépendances, 231. *Bureau de poste* de Dinant.

Blora, v. (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Bollena-de-Val-de-Blora.

Bloscheid, v. (*Forêts*), arr. de Strasbourg, canton et commune de Neverbourg, à 5 myr. (12 l.) de Luxembourg, 3 k. (¾ de l.) N. de Neverbourg. *Pop.* comprise celle de Neverbourg et dépendances, 1226. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bloscon (Fort de), (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de St.-Pol-de-Léon, près de Roscoff, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de St.-Pol-de-Léon, 20 k. (4 l. ½) N. p. O. de Morlaix.

Bloskull (Montagne de), (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, à 13 kilom. (3 l.) S. E. de Kaiserslautern, 18 kil. (4 l.) N. d'Annweiler.

Blosseville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de St-Valery-en-Caux, à 13 k. (3 l.) de Cany, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. Il y a trois manufactures dans lesquelles on fabrique des indiennes, des toiles, des poteries; il y a une mécanique pour la filature du coton. *Pop.* 938. *Bur. de poste* de Saint-Valery-en-Caux.

Blosville, v. (*Manche*), arr. de Valogne, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 7 k. (1 l. ¾) de Carentan, 38 k. (8 l. ½) de Coutances. *Pop.* 320

320. *Bureau de poste* de Carentan.

Blosseville *dit* Bon-Secours, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, près de la Seine, à 2 k. (½ l.) E. de Rouen. *Pop.* 755. *Bur. de poste* de Rouen.

Blot-l'Eglise, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. de Menat, à 20 kilomèt. (4 l. ½) de Montaigu, 31 k. (7 l.) de Clermont. On y fait le commerce de bois et de tannerie. *Pop.* 1078. *Bur. de poste* de Montaigu.

Bloterie (la), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Saint-Remy-l'Honoré, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Montfort-l'Amaury, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Chevreuse, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Remy-l'Honoré, 506. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Blotzheim, bourg (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 20 k. (4 l. ½) d'Altkirch, 5 m. (12 l.) de Colmar. *Pop.* 1560. *Bur. de poste* d'Huningue.

Blou, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Longué, à 21 k. (4 l. ⅔) de Baugé, 40 k. (9 l.) d'Angers. *Pop.* 995. *Bur. de poste* de Beaufort.

Blouère (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, commune de Ville-Dieu, à 7 kilom. (1 l. ⅔) S. de Beaupréau, 1 kilom. (¼ de l.) N. de Ville-Dieu. *Pop.* comprise celle de Ville-Dieu, 1052. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Blougies ou Bleaugies, village (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Bavay, commune de St.-Vaast-Bavay, à 1 k. (¼ de l.) O. S. O. de St.-Vaast, 1 k. (¼ de l.) E. de Houdain, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Bavay. *P.* 52. *B. de p.* de Bavay.

Blourds (la Petite), rivière (*Vienne*), arr. et canton de Montmorillon. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. de Montmorillon, coule au N. O., et se jette dans la Vienne, à 15 kil. (3 l. ½) O. p. S. de Montmorillon.

Bloure (Bollina de la vallée de), (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Bollena de val de Blora.

Blousson, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, près de Lahus, à 18 k. (4 l.) de Mirande, 38 k. (8 l. ½) d'Auch. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Mirande.

Bloutière (la), v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. de Ville-Dieu, près de la Sienne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Avranches, 24 kilom. (5 l. ½) de Coutances. *P.* 668. *Bur. de poste* de Ville-Dieu.

Bloux, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, commune de Vallery, à 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Genève, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de St.-Julien. *Pop.* comprise celle de Vallery, 255. *Bur. de poste* de Genève.

Bloye ou Blois, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 9 k. (2 l. ¼) de Poligny, 11 k. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 350. *Bur. de p.* de Poligny.

Bloye, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 11 k. (2 l. ¾) d'Annecy, 23 k. (5 l. ¼) de Chambéry. *P.* comprise celle de Sallagine, 153. *B. de p.* de Rumilly.

Bluche, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Montfort, à 1 k. (¼ de l.) S. de Montfort-l'Amaury. *Pop.* comprise celle de Montfort. *Bur. de p.* de Montfort-d'Amaury.

Bluffy, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. N. d'Annecy, près de la Sier, à 10 k. (2 l. ½) d'Annecy, 34 k. (7 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 125. *Bur. de poste* d'Annecy.

Blumenthal, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 2 k. (½ l.) de Reifferscheid, 8 m. (18 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 87.

Blumeré, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevent, à 22 k. (5 l.) de Joinville, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 221. *B. de p.* de Doulevent-le-Château.

Blussang, v. (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, près du Doubs, à 21 k. (4 l. ⅔) de Baume, 5 m. (11 l.) de Besançon. *Pop.* 322. *Bur de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Blussangeaux, v. (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, cant. de l'Ile-sur-le-Doubs, sur du Doubs, à 21 k. (4 l. ¾) de Baume, 5 m. (11 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Chatelot, 151. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Bluye (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 15 k. (3 l. ½) S. de Nions. Sa direction de l'O. à l'E. Elle a 8 k. (2 l.) de long.

Blye, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Lagnieux, commune de St.-Vulbas, à 15 k. (3 l. ½) S. O. d'Ambérieux, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Lagnieux, 1 k. (¼ de l.) de la rivière de l'Ain. *Pop.* comprise celle de St.-Vulbas, 426. *Bur. de poste* d'Ambérieux.

Blye, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliège, près de l'Ain, à 8 k. (2 l.) S. E. de Conliège, 13 k. (3 l.) S. E. de Lons-le-Saunier. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bô (le), v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Pierre-du-Bô.

Boart, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Pau.

Bobbenheim, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Populat.* 20. *Bureau de poste* de Franckenthal.

Bobbi, v. (*Pô*), arr. de Pignerolle, cant. de Torre, à la droite du Felice, entre deux collines, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Pignerolle. *Pop.* 1783. *Bur. de poste* de Pignerolle.

Bobbio, petite ville d'Italie dans le Piémont, chef-lieu d'arrondiss. communal et de cant., du dép. de Marengo, sur la rive gauche de la Trebia, à 8 m. (18 l.) N. E. de Gênes, 6 myr. (13 l.) S. O. de Plaisance, 6 m. (13 l.) E. S. E. de Tortone, 7 myr. (15 l.) S. E. de Pavie, 8 m. (18 l.) S. E. d'Alexandrie. Cette ville étoit le siége d'un évêché suffragant de Gênes. Il y avoit une abbaye célèbre, fondée par saint *Colomban*, qui mourut en 615. C'est un édifice des plus anciens. Bobbio est le siége d'une sous-préfecture. *Pop.* 3560. *Bur. de poste* de Voguère.

Bobenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Franckenthal, 4 k. (1 l.) S. de Worms, 4 m. (10 l.) S. de Mayence. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Bobenhein-ès-montagnes, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 4 k. (1 l.) S. de Grunstadt, 4 k. (1 l.) N. N. E. de Frainsheim, 5 m. (11 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Bobenthal, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Dahn, près du Lauter, à 9 k. (2 l. ¼) de Weissembourg, 5 m. (12 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Bobiese ou Territoire de Bobbio. Ce petit pays étoit autrefois du duché de Milan, et avoit titre de comté. Sous le roi de Sardaigne, il formoit une province séparée. Ce n'est proprement qu'une portion de la vallée

de Trebbia, comprise actuellement dans le département de Marengo.

Bobing, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Boebingen.

Bobital, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. ouest de Dinant, à 6 k. (1 l. ½) de Dinant, 5 m. (11 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Dinant.

Bocage. C'étoit un petit pays de la Basse-Normandie, faisant partie du Bessin, situé entre la rivière de Vire et l'Orne. Il est borné au midi par le pays d'Houlme, au couchant par le Cotentin, au septentrion par le Bessin proprement dit et la campagne de Caen, et au levant par le pays des Marches. Il a 4 m. (10 l.) de long, sur 36 k. (8 l.) de large. Il est arrosé sur ses frontières par la Vire, la Rouvre et l'Orne, et dans l'intérieur par trois autres rivières. Vire en étoit le principal lieu.

La terre y est moins fertile que dans le Bessin proprement dit : il n'y croît guère que du seigle, de l'avoine et du sarrasin. Il y a des bois, des mines, des forges de fer, et quelques pâturages assez bons. Le meilleur commerce que font les habitans de ce pays, consiste en toiles et en étoffes de laine. Le Bocage fait actuellement partie du département du Calvados, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions, à l'industrie, au commerce, etc.

Bocanère (Roc et Montagne de la), (*Haute-Garonne*), arr. de S. Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 8 k. (2 l.) N. E. de Bagnères, au sommet des Pyrénées.

Bocange, v. (*Moselle*). *Voyez* Bockange.

Bocasse (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 19 k. (4 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Barentin.

Bocé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé, à 4 k. (1 l.) de Baugé, 36 k. (8 l.) d'Angers. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Baugé.

Bochein, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 8 k. (2 l.) E. de Kerpen, 8 k. (2 l.) N. de Lechenich, 4 m. (10 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 24.

Bochenhoff, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Kempen. *Pop.* 24.

Bochenhoff, cense (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, commune de Souffltienne *ou* Sousgen. *Pop.* comprise celle de Souffltienne *ou* Sousgen, 567. *B. de p.* de Thionville.

Bochenich, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Erkelens, 6 k. (1 l. ½) N. de Titz, 36 k. (8 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 418.

Bochet (le), (*Seine-et-Marne*), à 10 k. (2 l. ½) de la Ferté-Gaucher. *Pop.....* *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Bochheim, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Dalen.

Bocholt, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Brée, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Brée, 22 k. (5 l.) E. N. E. de Peer, 36 k. (8 l.) N. p. O. de Maëstricht. *Pop.* 1135. *Bur. de poste* de Maseyck.

Bocholtz, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Wiltz, commune de Goesdorff, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. d'Esch-sur-Sure, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Wiltz, 38 k. (8 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *P.* comprise celle de Goesdorff et dépences, 494. *B. de p.* de Bastogne.

Bocholtz, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Roldur, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Wittem, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Aix-la-Chapelle, 22 k. (5 l.) E. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 733. *B. de p.* de Maëstricht.

Bocholtz *ou* Behault, v. (*Ourthe*), arr. de Malmedy, cant. de Viel-Salm, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Viel-Salm, 13 k. (3 l.) S. O. de St.-Vith, 6 m. (13 l.) S. E. de Liége. *P.* 366. *Bur. de p.* de Spa.

Bochout *ou* Bouckhout, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 4 k. (1 l.) E. de Buvinghem, 6 k. (1 l. ½) N. de Warem, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 93. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Bochum, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 2 k. (½ l.) N. de Geilenkirchen, 8 k. (2 l.) S. p. E. d'Heimsberg, 15 k. (3 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle, 23 k. (5 l. ¼) de Créveldt. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Créveldt.

Bockange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, commune de Bertoncourt, à 6 k. (1 l. ½) de Boulay, 23 k. (5 l. ¼) de Metz. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Metz.

Bockelheim-Thal, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 9 k. (2 l. ¼) de Creutznach. *P...* *Bur. de p.* de Creutznach.

Bockelmund, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 13 k. (3 l.) N. O. de Cologne, 9 k. (2 l. ¼) S. de Dormagen, 5 m. (11 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 88. *B. de p.* de Cologne.

Bockenau, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmern, cant. de Sobernheim, près de la Bochennuerbach *ou* Fischbach, ruisseau, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Sobernheim, 7 kilom. (1 l. ¾) S. O. de Stromberg, 6 m. (14 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Creutznach.

Bockenich, v. (*Roër*). *Voyez* Basnich.

Bockenheim (Gros), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 2 k. (½ l.) N. de Grunstadt, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Pfeddersheim, 4 m. (10 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Worms.

Bockenheim (Klein), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 3 k. (¾ de l.) N. de Grunstadt, 2 k. (½ l.) N. E. d'Asselhem, 43 k. (9 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Worms.

Bocket, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, près de la Roër, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Heinsberg, 8 k. (2 l.) N. E. de Geilenkirchen, 25 k. (5 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 421.

Bockhof, ferme (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Consel, près et dépendant de la commune d'Hirscheweiler, à 6 k. (1 l. ½) de Consel, 8 k. (2 l.) de Muncheveiler, 6 m. (14 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comprise celle d'Hirscheweiler et dépend. 282.

Bockholtz, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, commune d'Hosingen, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Clervaux, 9 k. (2 l. ¼) de Wiltz, 5 m. (10 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *P.* comprise celle d'Hosingen et dépendances, 899. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bockum, v. (*Roër*), arr. de Créveldt, cant. d'Urdingen, à 2 k. (½ l.) O. d'Urdingen, 4 k. (1 l.) N. E. de Créveldt, 7 m. (14 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 562.

Bocognano, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. de Celavo, à 29 k. (6 l. ½) d'Ajaccio, 5 m. (10 l. ¾) de Sartene. *Pop.* 1866.

Bocquegney, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 14 k. (3 l. ½) de Mirecourt, 11 k. (2 l. ¾) d'Épinal. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Bocquencé, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de la Ferté-Fresnel, près du Charenton, à 14 kilom.

(3 l. ¼) de Laigle, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Laigle.

Bocquiaux, v. (*Aisne*), arrond. de Saint-Quentin, cant. de Bohain, commune d'Étaves. *Pop.* comprise celle d'Étaves, 1021. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Bodange, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et commune de Fauvillers, sur la Sure, à 2 k. (½ l.) E. de Fauvillers, 11 k. (2 l. ¾) O. de Rambrouch, 42 k. (9 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle de Fauvillers et dép., 744. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bodberg, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, au bord du Rhin, à 1 k. (¼ de l.) N. E. d'Urdingen, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Meurs, 7 m. (15 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Creveldt.

Bodeghem, v. (*Dyle*). *Voyez* St.-Mertens-Bodeghem.

Bodegnée, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmedy et ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) S. de Warem, 9 kil. (2 l. ¼) N. p. E. de Huy, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Liége. *Pop.* 320. *B. de p.* de Huy.

Bodekirch, v. (*Roër*). *Voyez* Rodenkirchen.

Bodenbach, village (*Rhin-et-Moselle*), arrondis. de Bonn, cant. d'Adenau, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. d'Adenau, 13 k. (3 l.) O. de Virneburg, 5 myr. (11 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Borler, 158. *Bur. de poste* de Bonn.

Bodendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, près de l'Ahr, ruisseau, à 3 k. (¾ de l.) O. de Remagen, 6 k. (1 l. ½) E. d'Ahrweiler, 36 k. (8 l.) N. N. O. de Coblentz. *P.* 384. *B. de p.* de Bonn.

Bodenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. d'Oppenheim, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Niedérolm, 7 k. (1 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* 910. *Bur. de poste* de Mayence.

Bodenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 15 k. (3 l. ½) de Bonn. *Pop... Bur. de poste* de Bonn.

Bodeo (le), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Ploeuc, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Quintin, 25 k. (5 l. ¾) S. O. de St.-Brieux, 13 k. (3 l.) O. de Ploeuc. *Pop.* 821. *Bur. de poste* de Quintin.

Bodesteinermuhl, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Merzig, près et dépendant de la commune de Merzig, à 19 k. (4 l. ½) de Sierck, 18 k. (4 l.) de Sarre-Libre, 37 k. (8 k. ½) de Trèves. *Populat.* comprise celle de Merzig et dépendances, 1832.

Bodeux (Basse), v. (*Ourthe*). *Voyez* Basse-Bodeux.

Bodeux, v. (Haute), v. (*Ourthe*), arr. de Malmedy, cant. de Stavelot, commune de Basse-Bodeux, à 16 k. (3 l. ¾) S. p. E. de Spa, 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Stavelot, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Malmedy. *Pop.* comprise celle de Basse-Bodeux, 432. *Bur. de poste* de Spa.

Bodilis, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, canton de Landivisiau, à 15 k. (3 l. ½) de Lesnevin, 6 m. (13 l. ½) de Quimper. Selon une vieille tradition, la fontaine de Bodilis a la propriété d'indiquer aux amans si leur maîtresse a conservé son innocence : il faut lui dérober l'épingle qui ferme sa colerette et qui se trouve placée le plus près de son cœur : on la pose sur la surface de l'eau; tout est perdu si l'épingle s'enfonce : surnage-t-elle, elle est encore *vierge*. *Pop.* 1675. *Bur. de poste* de Landivisiau.

Bodivit, v. (*Finistère*), arr. et canton de Quimper, commune de Plomelin, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Quimper. *Pop.* comprise celle de Plomelin, 1100. *B. de p.* de Quimper.

Boé, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. d'Agen, sur la rive droite de la Garonne, à 2 k. (½ l.) au-dessous de l'embouchure du Gers, 4 kilom. (1 l.) S. d'Agen. *Pop..... Bur. de poste* d'Agen.

Boebingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Edenkoben, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Landau, 8 m. (17 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 523. *Bur. de p.* de Neustadt.

Boeckout ou Bouchout, village (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Berchem, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Conticq, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Lier, 8 k. (2 l.) S. E. d'Anvers, 15 kil. (3 l. ½) de Malines. *Pop.* 964. *Bur. de poste* de Malines.

Boecourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 8 k. (2 l.) de Délemont, 19 k. (4 l. ⅓) de Porentruy. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Délemont.

Boedic (Isle de), (*Morbihan*), arr. et cant. est de Vannes, commune de Sené, dans le lac du Morbihan, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Vannes. *Pop... Bur. de poste* de Vannes.

Boedingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, près et dépendant de la commune d'Althornbach, à 8 k. (2 l.) de Neuhornbach, 5 k. (1 l. ¼) de Deux-Ponts, 10 myr. (22 l. ½) de Mayence. *Populat.* comprise celle d'Althornbach, 146.

Boege, v. (*Léman*), arr. de Bonneville,, cant. de Vieux-en-Salaz, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Vieux-en-Salaz, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Bons, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Genève. Il y a une manufacture de poterie. *Pop.* 934. *Bur. de poste* de Bonneville.

Boege (le Mont), (*Mont-Blanc*), arr. et canton de Thonon, au S. de Lullin et du Biot. Il a de l'E. à l'O. 13 k. (3 l.) de long, et du N. au S. 8 k. (2 l.).

Boehingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Edenkoben, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Landau, 9 m. (19 l. ⅓) S. S. O. de Mayence. *P.* 309.

Boehl, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Mutterstadt, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Neustadt, 7 m. (15 l.) S. de Mayence. *Pop.* 923. *Bur. de poste* de Spire.

Boehlenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, sur le Leisbach, à 22 k. (5 l.) d'Haguenau, 11 k. (2 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 117. *Bur. de p.* de Brumalt.

Boeil, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Clarac, près du Gave de Pau, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Pau.

Boeilh, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. et commune de Vic-Bigorre. *Pop.* comprise celle de Vic-Bigorre, 3026. *B. de p.* de Vic.

Boeilh, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 29 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* 289. *Bureau de poste* de Pau.

Boeilo, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 25 k. (5 l. ¾) de Pau. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Pau.

Boekweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, près de la Pickalt, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Medelsheim, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Hornebach, 10 m. (23 l. ¼) S. O. de Mayence. *Population*, 302.

Boen, ville (*Loire*), arr. de Montbrison, et ch.-l. de cant., sur le Lignon, à 18 k. (4 l.) O. de Feurs, 27 k. (6 l.) N. N. O. de Montbrison,

6 m. (14 l. ¼) O. de Lyon. Boën est située au pied des montagnes, sur la rive gauche du Lignon, où l'on construisit un très-beau pont en 1745. Elle n'avoit, avant la suppression du clergé, qu'une église paroissiale, une confrérie de Pénitens, et une abbaye de Bernardines. Il y a un hôpital, qui étoit desservi par des Religieuses hospitalières. Sur la rivière de Lignon se trouve un moulin à papier.

Cette petite ville a donné naissance à Joseph-Marie *Terrai*, abbé; mort en 1778 dans sa terre de la Motte, près Nogent-sur-Seine, contrôleur-général des finances. Il a donné des *Mémoires sur les Finances. Pop.* 1227. *Bur. de poste* de Montbrison. *Rel. de poste aux chevaux.*

Boencourt *ou* Biencourt, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenne-Ville, commune de Behen, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop* comprise celle de Behen, 640. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Boerbacherhof *ou* Baerbacherhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landsthul, dép. de la com. d'Obermohr, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Landsthul, 2 k. (½ l) de Nider et d'Obermohr, 8 m. (18 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop...*

Boersch (*Bas-Rhin*). *V.* Bersch.

Boerstadt (Nider), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, à 3 k. (¾ de l.) E. de Winweiler, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Goelheim, 5 m. (11 l. ¾) S. S. O. de Mayence. Cette commune dépend d'Oberboerstadt.

Boerstadt (Ober), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, à 4 k. (1 l.) E. de Winweiler, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Goelheim, 5 m. (11 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Boerstadtnider, 515.

Boeschepe, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. de Steenworde, à 14 k. (3 l. ¼) d'Hazebrouck, 5 m. (12 l. ½) de Douay. *Pop.* 1758. *Bur. de poste* de Bailleul.

Boesinghe, v. (*Lys*), arrondis. d'Ypres, cant. d'Elverdinghe, près du canal d'Ypres, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Elverdinghe, 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. d'Ypres, 4 m. (10 l. ½) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 1622. *Bur. de poste* d'Ypres.

Boeskoenoernheim *ou* Koergernheim (Boes), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, sur la Selzbach, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. d'Alzey, 1 kilom. (¼ de l.) S. d'Obernheim, 28 k. (6 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 162.

Boesne, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, commune de Montepilloy, à 9 k. (2 l. ¼) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Montepilloy, 175. *Bur. de poste* de Senlis.

Boesse, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 20 k. (4 l. ½) de Bergerac, 5 m. (12 l.) de Périgueux. *Pop.* 666. *Bur. de p.* de Bergerac.

Boesse, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, à 14 k. (3 l. ¼) de Pithiviers, 5 m. (11 l.) d'Orléans. *P.* 876. *Bur. de p.* de Pithiviers.

Boesse, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton d'Argenton-le-Château, près d'Argenton, à 20 k. (4 l. ½) de Thouars, 7 m. (16 l. ½) de Niort. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Thouars.

Boesse-Sauzay, v. (*Deux-Sèvres*), à 2 k. (½ l.) d'Argenton-Château. *Pop...* *B. de p.* d'Argenton-Château.

Boesseau, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, à 18 k. (4 l.) de Mer, 21 k. (4 l. ¾) de Blois. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Vendôme.

Boesynghe - Graght, ruisseau (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. d'Elverdinghe. C'est un bras séparé du Poperinghe-Vaert; il s'en sépare à 2 k. (½ l.) S. de sa réunion à l'Yser; il coule du S. O. au N. E., et se rend dans l'Yser après 6 k. (1 l. ½) de cours.

Boete (Île de), (*Morbihan*), arrondis. et canton est de Vannes, commune de Sené, dans le lac du Morbihan, à 6 k. (1 l. ½) S. de Vannes. *Bur. de poste* de Vannes.

Boeuf, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Jean-de-Boeuf.

Boeuf (le), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Chapelle. Sa source, au S. de S. Julien, coule au S., et se rend dans le Vernaison, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Boeuf, v. (*Loire*). *Voyez*. St.-Pierre-de-Boeuf.

Boeuf-Couronné, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, commune de Basinville, sur le chemin d'Houdan à Dreux, à 6 k. (1 l. ½) E. d'Houdan, 21 kilom. (4 l. ¾) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Basinville, 457. *Bur. de p.* d'Houdan.

Boeufs (les), v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Combles, à 13 k. (3 l.) de Péronne, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop....* *Bur. de poste* de Bapaume, dép. du Pas-de-Calais.

Boeul, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Nieul, commune de Veyrac, à 13 k. (3 l.) de St.-Junien, 8 k. (2 l.) de Nieul, 18 k. (4 l.) de Limoges. *Pop.* comprise celle de Veyrac, 1205. *Bur. de poste* de St-Junien.

Boeur, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Steinbach, 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Houffalize, 6 m. (13 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de Bastogne.

Boeurs-en-Othe, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Cérisiers, à 15 k. (3 l. ½) de Florentin, 40 k. (9 l.) d'Auxerre. *Pop.* 647. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Vannes.

Boevauge *ou* Bogen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Clervaux, 33 k. (7 l. ½) N. O. de Diekirch, 5 m. (11 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Diekirch.

Boevingen (*Forêts*). *Voyez* Beringen.

Boezeghem, v. (*Nord*), arr. et canton sud d'Hazebrouck, à 8 k. (2 l.) d'Hazebrouck, 5 m. (12 l. ½) de Douay. *Pop.* 919. *Bur. de poste* d'Aire, dép. du Pas-de-Calais.

Boffердingen, v. (*Forêts*), arr. et cant. nord de Luxembourg, commune de Steinsel, à 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Grevenmacheren, 27 k. (6 l.) E. d'Arlon, 7 k. (1 l. ¾) N. de Luxembourg. Il est situé près de la rivière d'Elfe; il faisoit autrefois partie du duché de Luxembourg ou Luxembourg allemand. *Pop....* *Bur. de p.* de Luxembourg.

Boffles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Auxy, ci-devant Auxy-le-Château, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pol, 41 k. (9 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Frévent.

Boffres, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Vernoux, à 19 k. (4 l. ¼) de Tournon, 22 k. (5 l.) de Privas. *Pop.* 1521. *Bur. de poste* de Vernoux.

Boffzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, cant. de Benfelden, près du Ossenhiem, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) de Benfelden, 28 k. (6 l. ¼) de Strasbourg. *P.* 607. *B. de p.* de Benfelden.

Bogaerden, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Hall, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Hall, 8 k. (2 l.) N. E. d'Enghein, 20 kilom. (4 l. ½)

S. O. de Bruxelles. Son terroir est fertile en grains, pâturages et bois : il y a un moulin à huile, une brasserie et une genièvrerie. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Hall.

Bogen (*Forêts*). *Voy.* Boevauge.

Bogenhoven, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, à 2 k. (½ l.) E. S. E. de Leau, 5 k. (1 l. ¼) O. de St.-Tron, 5 m. (12 l. ½) E. de Bruxelles. Ses productions principales consistent en froment, seigle, orge, avoine, et pâturages. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Bogève, v. (*Léman*), arrond. de Bonneville, cant. de Vieux-en-Salaz, à 6 k. (1 l. ½) E. de Vieux-en-Salaz, 8 k. (2 l.) S. E. de Bons, 27 kilom. (6 l.) E. S. E. de Genève. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Bonneville.

Bogny-les-Murtins, v. (*Ardennes*), arr. de Mézieres, canton de Renwez, près de la Sormonne, à 14 k. (3 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Mézieres.

Bogy, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de Serrières, à 25 k. (5 l. ¼) de Tournon, 6 m. (14 l.) de Privas. *Pop....* *Bureau de poste* d'Annonay.

Bohain, ville (*Aisne*), arr. de St.-Quentin et ch.-l. de canton, au commencement du canal pour les torrens, qui va au Castellet, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de St.-Quentin, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Guise, 5 myr. (11 l.) N. de Laon. Il y a plusieurs fabriques de gazes, linons, batistes et mousselines. Bohain est environnée de bois qui en rendent le séjour agréable. Cette ville faisoit partie du domaine de la couronne ; elle fut donnée à titre d'engagement par Henri le Grand au maréchal de Balagny en 1594. Louis XIV érigea en comté le domaine de Bohain en 1703 ; il appartenoit en dernier lieu au marquis de Nesle. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2100. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Bohal, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, canton de Queslembert, à 11 k. (2 l. ⅔) de Rochefort, 27 k. (6 l.) de Vannes. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Bohalle (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, sur la Loire, à 13 k. (3 l.) d'Angers. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* d'Angers.

Bohan, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gedinne, sur le Semois, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Bouillon, 11 k. (2 l. ¾) S. de Gedinne, 38 k. (8 l. ½) S. O. de St.-Hubert. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Bohans, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de St.-Germain-du-Bois, sur la côte près la Brêne, à 16 k. (3 l. ¾) de Louhans, 6 m. (14 l. ⅓) de Mâcon. *P.* 451. *Bur. de poste* de Louhans.

Bohars, (*Finistère*). *Voyez* Bothars.

Bohaz, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Ceyseriat, sur la Suran, à 13 k. (3 l.) de Bourg. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Bourg.

Bohemen, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. nord d'Alost, commune de Wichelen, sur la rive droite de l'Escaut, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Termonde. *Pop.* comprise celle de Wichelen et dépendances, 3081. *Bur. de poste* de Termonde.

Boheries, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, sur l'Oise, à 25 k. (5 l. ¾) de Vervins, 40 k. (9 l.) de Laon. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux ; Barthélemy *de Vio*, évêque de Laon, en a été le fondateur en 1141 : elle rapportoit 20000 fr. *P.* 23. *B. de p.* de Guise.

Bohlem, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Kerpen, 2 k. (½ l.) O. p. N. de Norvenich, 32 k. (7 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 107. *Bur. de p.* de Cologne.

Bohon, v. (*Manche*), à 5 kilom. (1 l. ¼) de Carentan. *Pop....* *Bur. de poste* de Carentan.

Boich, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim. *P.* 130.

Boiche (le), v. (*Jura*), arr., cant. et commune de Dole, à 3 k. (¾ de l.) S. de Dole. *Pop.* réunie à celle de Dole... *Bur. de poste* de Dole.

Boicholz, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 13 k. (3 l.) de Coblentz. *Pop....* *Bur. de poste* de Coblentz.

Boignée, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Gosselies, près de la rivière de Ligne, à 13 kil. (3 l.) E. N. E. de Gosselies, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Fleurus, 5 m. (11 l.) E. p. N. de Mons. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Namur, département de Sambre-et-Meuse.

Boigneville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, à 20 k. (4 l. ½) d'Etampes, 6 myr. (12 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Milly.

Boigny, bourg (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Chécy, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Orléans. Ce petit bourg est situé à l'entrée de la forêt d'Orléans. Il y avoit un château où le roi Louis le Jeune, revenant de la Terre-Sainte, établit, en 1250, douze chevaliers, du nombre de ceux qui s'étoient consacrés au service des lépreux dans la ville de Jérusalem : ils exercèrent à Boigny la même hospitalité. Le roi les visitoit souvent ; et en 1154 il y célébra son mariage avec Constance de Castille. Depuis cette époque jusqu'à celle de la révolution, Boigny avoit toujours appartenu à l'Ordre de saint Lazare. On trouve dans ce bourg une pierre à grain fin, blanc-sale, mêlée de taches noires, qui paroît être une concrétion de coquilles pétrifiées. *P.* 226. *B. de poste* d'Orléans.

Boigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Baulne, près de la route de Corbeil, à 3 k. (¾ de l.) de la Ferté-Aleps, 16 k. (3 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Baulne, 278. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Boilanzac *ou* Balanzac, village (*Charente-Inférieure*), arrond. de Saintes, cant. de Saujon, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Saujon.

Boilhe, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warem, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. S. de Warem, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. d'Hannut, 29 k. (6 l. ½) O. p. N. de Liége. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Huy.

Boinveau (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, commune de Bourray, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Etrechy, 11 k. (2 l. ¾) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Bourray, 500. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Boinveau (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Bourray, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Etrechy, 11 k. (2 l. ¾) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Bourray, 500. *B. de p.* d'Etrechy.

Boinville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Estaing, à 4 kil. (1 l.) d'Estaing, 6 m. (13 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 169. *Bur. de poste* d'Estaing.

Boinville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 18 kilom. (4 l.) de Montfort, 30 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Mantes.

Boinville-le-Gaillard, village (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes,

cant. sud de Dourdan, à 10 kilom. (2 l. ½) de Dourdan, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Dourdan.

Boinvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 19 kilom. (4 l. ½) de Montfort, 37 k. (8 l. ½) de Versailles. *Pop.* 253. *Bur. de p.* de Mantes.

Boiron, v. (*Somme*), arrondiss. d'Amiens, cant. d'Oisemont, commune d'Inval, à 39 kil. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Inval, 328. *Bur. de poste* d'Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Boiry-Bequerel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Croisilles, près du Cogeul, à 11 k. (2 l. ¾) de Bapaume, 8 kil. (2 l.) d'Arras. *P.* 223. *B. de p.* d'Arras.

Boiry-Notre-Dame, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Vitry, à 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 468. *Bur. de poste* d'Arras.

Boiry-Rictrude, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, à 13 kilom. (3 l.) de Bapaume, 10 k. (2 l. ½) d'Arras. *Pop.* 205. *Bur. de poste* d'Arras.

Boiry-St.-Martin, village (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arres, canton de Beaumetz, à 13 k. (3 l.) de Bapaume, 9 k. (2 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 345. *Bur. de poste* d'Arras.

Bois, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de St.-Genis, à 9 k. (2 l. ½) de Pons, 29 kilom. (6 l. ½) de Saintes. *Pop.* 902. *Bur. de poste* de St.-Genis.

Bois (le), v. (*Charente-Infér.*), arr. de la Rochelle, cant. de St.-Martin-de-Ré, dans l'Isle de Ré, à 19 k. (4 l. ½) de la Rochelle, 8 m. (17 l. ½) de Saintes. *Pop.* 1883. *B. de p.* de St.-Martin-de-Ré.

Bois (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. et commune de Beaufort, près du Doron, à 15 k. (3 l. ½) N. de Moutiers, 4 kilom. (1 l.) S. de Beaufort. *Pop.* comprise celle de Beaufort et dépendances, 2907. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bois (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, près de l'Isère, à 1 k. (¼ de l.) de Moutiers, 40 kil. (9 l.) de Chambéry. *Pop.* 178. *B. de p.* de Moutiers.

Bois (le), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Avesne, commune de Sart-sur-Canches, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Pol. *Pop.* comprise celle de Sart-sur-Canches, 174. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bois (le), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Braulicourt, 343. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Bois (le), v. (*Mayenne*). *Voyez* Lesbois.

Bois (les), (*Cher*). *Voyez* St.-Pierre-les-Bois.

Bois (les), (*Eure-et-Loire*). *Voy.* Meslay-le-Vidame.

Bois (les), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Passais. *Pop.* 452. *B. de poste* de Domfront.

Bois (les), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelegier, à 6 k. (1 l. ½) de Saignelegier. Les habitans s'adonnent presque exclusivement à l'horlogerie. A 2 k. (½ l.) des Bois, près de la Chaux-d'Abel, sont construits des moulins et scieries dans un souterrein de 33 m. (100 p.) et plus de profondeur, et que font mouvoir les eaux d'un étang situé au-dessus, qui s'y précipitent et s'y perdent. *Pop.* 1020. *Bur. de p.* de Porentruy.

Bois, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, caut. d'Havelange, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Havelange, 15 k. (3 l. ½) S. S. E. d'Huy, 36 k. (8 l.) E. p. S. de Namur. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Namur.

Bois, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Fontainebleau, entre la forêt et la Seine, à 7 k. (1 l. ¾) de Melun. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Bois (les), (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Houdan, commune de Bourdonné, paroisse de St.-Agnan, près de la forêt de Rambouillet, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Houdan, 23 kilom. (5 l. ¼) S. de Mantes. *Populat.* comprise celle de Bourdonné, 457. *Bureau de poste* de Houdan.

Bois-André, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 28 k. (6 l. ¼) de Verneuil, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Conches.

Bois-Arnault, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 16 k. (3 l. ¾) de Verneuil, 39 k. (8 l. ½) d'Evreux. Il y a une fabrique d'épingles. *P.* 1285. *B. de p.* de Rugles.

Bois-Baril, v. (*Eure*), arrond. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune de la Barre, à 18 k. (4 l.) de Bernay, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Conches.

Bois-Belles, v. (*Cher*). *Voyez* Henrichemont.

Bois-Benatre, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 15 k. (3 l. ½) de Vire, 7 myriam. (15 l. ¼) de Caen. *Pop.* 916. *Bur. de poste* de Vire.

Bois-Bernard, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Douay, dép. du Nord.

Boisbergue, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 7 k. (1 l. ¾) de Doulens, 30 kilom. (6 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Doulens.

Bois-Blanc (Forêt de), (*Charente*), arr. et cant. (1er) d'Angoulême, à 8 k. (2 l.) E. d'Angoulême. Elle a 3895 mèt. (2000 toises) de long, sur 2723 mèt. (1400 toises) de large.

Bois-Blancs (les), v. *Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Lardy, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Arpajon, 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Lardy, 670. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Boisbreteau, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brassac. *Pop.* comprise celle de Bon, 238. *Bur. de poste* de la Grolle.

Bois-Briard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Courcouronne, près de la route de la Ferté-Aleps, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Courcouronne, 154. *Bur. de p.* de Corbeil.

Bois-Chaland, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et caut. de Corbeil, commune de Lisses, près de la route de la Ferté-Aleps, à 4 kil. (1 l.) O. p. S. de Corbeil. *Populat.* comprise celle de Lisses, 400. *B. de p.* de Corbeil.

Bois-Champbeault, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de Roinvilliers, à 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Roinvilliers, 148. *Bur. de p.* d'Etampes.

Bois-Commun, ville (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, près du ruisseau des Ondes, à 25 k. (5 l. ¾) O. de Montargis, 38 kilom. (8 l. ½) N. E. d'Orléans, 12 myr. (26 l.) S. de Paris. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1100. *B. de p.*

Bois-d'Ajeux, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. du Meux, près de l'Oise, à 13 k. (3 l.) de Compiègne, 5 m. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Compiègne.

Bois-Damier, (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* St.-Jean-Kdaniel.

Bois d'Amont, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morcy, sur l'Orbe, à 27 k. (6 l.) de St.-Claude, 4 m. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 994. *B. de poste* de Morcy.

Bois-d'Annebourg, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen. *P.* 352. *B. de p.* de Rouen.

Bois-d'Arcy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. ouest de Versailles, dans le grand parc de Versailles, à 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Versailles.

Bois-d'Arcy, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, sur la Cure, à 24 k. (5 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 66. *Bur. de p.* de Vermanton.

Bois-d'Ardon, v. (*Seine-et-Oise*), arrondis. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune d'Angervilliers, à 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Dourdan, 21 k. (4 l. ¾) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Angervilliers, 279. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bois-de-Cené, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, canton de Challans, à 9 k. (2 l. ½) de Challans, 10 m. (22 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Challans.

Bois-de-Gand (le), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaumergy, à 15 k. (3 l. ½) de Poligny, 16 k. (3 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 190. *Bureau de poste* de Poligny.

Bois-de-la-Pierre (le), village (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, à 9 k. (2 l. ½) de Rieux, 38 k. (8 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 203. *Bur. de p.* de Noé.

Bois-de-la-Roche (le), (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. et commune de Mauron, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Jocelin, 13 k. (3 l.) de Ploërmel. C'étoit une seigneurie, qui étoit tombée en héritage à Philippe-Auguste de Volvire, frère de Joseph de Volvire, comte du Bois-de-la-Roche, mort sans alliance en 1747. *P.* comprise celle de Mauron, 3500. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Bois-de-Lessines, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Lessines, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Lessines, 10 kil. (2 l. ½) E. d'Enghien, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. de Mons. *Pop.* 1439. *Bur. de poste* d'Ath.

Bois-de-Lihus, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. d'Estrées-St.-Denis, commune de Moyvillers, sur la route de Flandre, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Pont-Ste.-Maxence. *Pop.* comprise celle de Moyvillers, 489. *Bur. de poste* de Pont-Ste-Maxence. *Rel. de p. aux chev.*

Bois-d'Ennebourg (le), (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Bois-d'Annebourg.

Bois-des-Champs, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Brouvellieures. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Bruyères.

Bois-des-Dames (le), v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 19 kilom. (4 l. ½) de Grand-Pré, 41 k. (9 l. ½) de Charleville. *Populat.* 237. *Bur. de poste* de Buzancy.

Bois-des-Faux (le), v. (*Eure*). *V.* Chapelle-du-Bois-des-Faux.

Bois-d'Espince, v. (*Meuse.*) Il y a une manufacture de faïence. *Pop....* *Bur. de poste* de Clermont.

Bois-des-Henes (le), (*Meurthe*). *Voyez* les Baraques-du-Bois-des-Henes.

Bois-de-Villers, (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, dans une plaine dans la forêt de Marlagne, à 8 k. (2 l.) E. de Fosse, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Wierde, 8 kil. (2 l.) S. p. O. de Namur. *Pop.* 933. *Bur. de poste* de Namur.

Bois-d'Haine, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Seneffe, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Seneffe, 7 k. (1 l. ¾) E. de Roeulx, 21 k. (4 l. ¾) E. N. E. de Mons. Bois-d'Haine a vu naître en 1533 Henri *Agglée*, homme de lettres. — Abraham *Diepenbeck*, peintre, né en 1607, mort à Anvers en 1675: il étudia sous *Rubens.* Son plus grand ouvrage est le *Temple des Muses.* — Guillaume-Jacques de *Gravesende*, mathématicien, astronome et philosophe: né en 1688; mort en 1742 d'un excès de travail. *L'Essai sur la perspective. Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive Introductio ad philosophiam newtonianam*, etc. etc. — Théodore *Van Tulden*, peintre et graveur, élève de *Rubens*, né vers 1620. Il représentoit particulièrement des *foires*, des *marchés*, des *fêtes de village*, etc. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Nivelles, département de la Dyle.

Bois-Dieu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de Rezeux, à 5 k. (1 l. ¼) d'Epernon, 9 kilom. (2 l. ¼) O. p. S. de Rambouillet. *Pop.* comprise celle de Rezeux, 469. *B. de poste* d'Epernon, dép. d'Eure-et-Loire.

Bois-d'Ivry ou Bois-le-Roy (le), v. (*Eure*). *Voyez* Bois-le-Roy.

Bois-d'Oingt (le), bourg (*Rhône*), arr. de Villefranche, et ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) de Villefranche, 27 k. (6 l.) N. O. de Lyon, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Anse, 10 kilom. (2 l. ½) de l'Arbresle. *Pop.* 867. *Bur. de p.* de l'Arbresle.

Bois-Domaniaux, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Duffel. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Malines.

Bois-du-Chêne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Villeneuve-en-Chevrie, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bonnières, 14 k. (3 l. ¼) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-en-Chevrie, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bois-Fourgon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Villeconin, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Etrechy, 8 k. (2 l.) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Villeconin, 550. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Bois-Gautier, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neuchâtel, cant. d'Argueil, à 22 k. (5 l.) de Gournay, 25 k. (5 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Buchy.

Bois-Gautier, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, commune de Lissy, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Brie-sur-Hières, 14 k. (3 l. ¼) O. de Mormant, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Melun. *Pop.* comprise celle de Lissy, 149. *Bur. de p.* de Brie-sur Hières.

Bois-Gelin, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Plouha, commune de Plehédel, à 11 kilom. (2 l. ¾) S. de Paimpol, 28 kilom. (6 l. ¼) N. p. O. de Saint-Brieux. *Pop.* comprise celle de Plehédel, 987. *Bur. de poste* de Paimpol.

Bois-Grollan, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, commune de Poiroux, à 18 k. (4 l.) des Sables-d'Olonne, 7 k. (1 l. ¾) de Talmont. *Pop.* comprise celle de Poiroux, 521. *Bur. de poste* des Sables.

Bois-Guiart (le), (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Jeuffosses, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Bonnières, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Jeuffosses, 276. *Bur. de p.* de Bonnières.

Bois-Guilbert, v. (*Seine-Infé-*

rieure), arr. de Rouen, canton de Buchy, à 23 k. (5 l. ¼) de Gournay, 25 k. (5 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 334. *B. de p.* de Buchy.

Bois-Guillaume, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, à 3 k. (¾ de l.) de Rouen. *P.* 1751. *Bur. de p.* de Rouen.

Bois-Hellain, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Cormeilles, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-Audemer, 6 m. (14 l.) d'Evreux. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Bois-Hénoult, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Buchy, à 24 k. (5 l. ¼) de Gournay, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Buchy.

Bois-Herpin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, à 8 k. (2 l.) d'Etampes, 5 myr. (11 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 105. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bois-Héry, (*Dyle*). *Voyez* Baillerie.

Bois-Himont, v. (*Seine-Inférieure*), à 5 k. (1 l. ¼) d'Yvetot. *Pop....* *Bur. de poste* d'Yvetot.

Bois-Hubert, v. (*Eure*), arr. et cant. d'Evreux, à 13 kil. (3 l.) d'Evreux. *Pop.* 100. *Bureau de poste* d'Evreux.

Bois Hulin, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 13 k. (3 l.) de Dieppe, 42 kil. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Bellemare.

Bois-Jambon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Jeuffosses, à 4 k. (1 l.) O. de Bonnières, 14 kil. (3 l. ¼) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Jeuffosses, 276. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bois-Jean, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Campagne, à 5 k. (1 l. ¼) de Montreuil, 7 m. (16 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 593. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Bois-Jencelin, v. (*Eure*). *Voy.* St.-Sébastien-du-Bois-Jencelin.

Bois-Jérôme (le), v. (*Eure*). *V.* St.-Sulpice-du-Bois-Jérôme.

Bois-la-Ville, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 3 k. (¾ de l.) de Baume, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 85. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Bois-l'Epicier, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Houdan, commune de Maulette, à 2 kilom. (½ l.) de Houdan, 23 k. (5 l. ¼) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Maulette, 218. *Bur. de p.* de Houdan.

Bois-le-Roy *ou* Bois-d'Yvry, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, à 15 k. (3 l. ¼) N. de Dreux, 24 k. (5 l. ¼) N. E. d'Evreux, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de St.-André. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loire.

Bois-le-Roy, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Bois.

Bois-les-Bois, v. (*Charente*). *Voyez* Bors.

Bois-les-Moines, v. (*Meuse*), arr. de Montmédi, cant. de Damvillers, commune de Romagne-sous-les-Côtes, à 6 kil (1 l. ½) E. de Damvillers, 21 k. (4 l. ¾) S. p. E. de Montmédi. *Pop.* comprise celle de Romagne, 553. *Bur. de poste* de Damvillers.

Bois-les-Pargny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, à 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Laon.

Bois-l'Evêque, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, à 11 kil. (2 l. ¾) de Rouen. *P.* 321. *B. de p.* de Rouen.

Bois-le-Vicomte, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, commune de Tremblai, à 8 k. (2 l.) de Claye, 9 k. (2 l. ¼) E. de Gonesse, 37 k. (8 l. ¼) E. p. S. de Pontoise. Il y a un château assez beau, avec parc. *Pop.* comprise celle de Tremblai, 824. *Bur. de poste* de Claye, dép. de Seine-et-Marne.

Bois-Lezolle, (*Dordogne*). *V.* St.-Front-de-Champniers.

Bois-Mailliard, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, caut. de Rugles, à 27 k. (6 l.) de Verneuil, 42 k. (9 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Rugles.

Bois-Mandé, v. (*Haute-Vienne*), à 8 k. (2 l.) d'Arnac. *Pop....* *Bur. de poste* d'Arnac.

Bois-Martin, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Saint-André-de-Cubzac, commune de St.-Laurent, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de St.-André-de-Cubzac, 24 kil. (5 l. ½) N. p. E. de Bordeaux. *Pop.* comprise celle de Saint-Laurent-d'Arce, 858. *Bur. de poste* de Saint-André-de-Cubzac.

Bois-Mercier, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de la Forêt-Ste.-Croix, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de la Forêt-Ste.-Croix, 210. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bois-Minard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Chalo-Saint-Mars, à 9 k. (2 l. ¼) O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chalo-Saint-Mars, 975. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bois National (*Basses-Alpes*), arrondiss. et canton de Forcalquier, à 3 k. (¾ de l.) N. de Forcalquier. Il a du S. O. au N. E. 3895 m. (2000 t.), et de l'E. à l'O. 778 m. (400 t.). Il est d'une forme bizarre.

Bois National (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez, à 3 k. (¾ de l.) N. de Renwez, 13 k. (3 l.) N. O. de Charleville. Il a de l'E. à l'O. 2528 m. (1300 t.), et du N. au S. 1556 m. (800 t.)

Bois National (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, à 8 k. (2 l.) N. E. de Charleville. Il a du N. au S. 5451 m. (2800 t.), et de l'E. à l'O. 2917 m. (1500 t.)

Bois National (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Monthermé, à 13 k. (3 l.) N. de Charleville. Il a de l'E. à l'O. 3501 mèt. (1800 toises), et 2917 m. (1500 t.) du N. au S.

Bois National (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudesaygues, sur la Trueyre, qui le traverse dans sa longueur. Il a 5451 mètres (2800 toises) de long, sur 972 mèt. (500 t.) de large.

Bois National (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, tenant à la forêt de Borne, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Beaune. Il a 3895 m. (2000 t.) de long, sur 2917 m. (1500 toises) de large.

Bois National (*Hérault*), arr. et cant. de Saint-Pons-de-Thomières, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de St.-Pons. Il a du S. O. au N. E. 3501 m. (1800 t.) de long, sur 972 mèt. (500 t.) de large.

Bois National (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain, à 8 k. (2 l.) S. O. de Bazonges. Il a de l'E. à l'O. 3306 m. (1700 t.) de long, et du N. au S. environ 1945 m. (1000 t.)

Bois National (*Indre*), arr. et cant. d'Issoudun, à 8 k. (2 l.) S. S. O. d'Issoudun. Il a 9731 m. (5000 t.) de long, sur 3501 mèt. (1800 m.) de large.

Bois National (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould. Il a du N. au S. une étendue de 10,703 m. (5500 t.), et de l'E. à l'O. de 7013 m. (3600 t.). Il borde la rivière de Biesme.

Bois National

Bois National (*Meurthe*), arr. et canton de Sarrebourg, dans les monts des Vosges. Il a 14,015 mèt. (7,200 t.) de long, sur 10,509 m. (5,400 t.) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange. Il a 5,451 m. (2,800 toises) de long, sur 3,895 m. (2,000 t.) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre. Il a 10,120 m. (5,200 t.) de long, sur 6,429 m. (3,300 toises) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. et cant. nord-est de Nancy. Il a 4,673 m. (2,400 toises) de long, sur 3,895 m. (2,000 toises) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestroff. Il a 7,013 m. (3,600 t.) de long, sur 2,334 m. (1,200 t.) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Guermange. Il a 4,867 m. (2,500 toises) de long, sur 1,361 m. (700 toises) de large.

Bois National (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins. Il a 7,013 m. (3,600) de long, sur 3,895 m. (2,000 t.) de large.

Bois National, nommé le Bois-des-Chasses (*Meurthe*), arr. et cant. de Lunéville. Il a 10,905 m. (5,400 toises) de long, sur 4,867 m. (2,500 t.) de large.

Bois National (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à la frontière. Il a 5,256 m. (2,700 toises) de long, sur 1,556 m. (800 t.) de large.

Bois National (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenoin. Il a 5,445 m. (2,900 t.) de long, sur 2,334 m. (1,200 t.) de large.

Bois National (*Nièvre*), arr. et cant. de Château-Chinon, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Château-Chinon. Il a 7,013 m. (3,600 toises) de long, sur 4,867 m. (2,500 t.) de large.

Bois National (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton de Lucenay-l'Evêque, à 8 k. (2 l.) O. d'Autun. Il a 7,013 m. (3,600 toises) de long, sur 2,445 m. (1,200 t.) de large.

Bois National (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Mont-Cenis, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Autun. Il a environ 9,731 m. (5,000 tois.) de long, sur 5,846 m. (3,000 toises) de large.

Bois National (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Châlons-sur-Saone, cant. de Varennes-le-Grand, à 5 k. (1 lieue ⅓) S. de Châlons. Il a environ 10,703 m. (5,500 t.) de long, sur 4,673 m. (2,400 t.) de large.

Bois National (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. d'Angles, à 5 k. (1 l. ⅓) O. N. O. de Saint-Pons (*Hérault*). Il a de l'E. à l'O. 4,673 m. (2,400 t.), et du N. au S. 583 m. (300 t.)

Bois National (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Lusignan, à 4 kil. (1 l.) S. de Lusignan. Il a 3,112 mèt. (1,600 t.) de long, sur 1,945 m. (1,000 t.) de large.

Bois National (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Lusignan, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de Lusignan. Il a 4,673 m. (2,400 t.) de long, sur 2,528 m. (1,300 t.) de large.

Bois-Normand, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 23 k. (5 l. ⅓) de Verneuil, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* 751. *Bur. de poste* de Conches.

Bois-Normand, v. (*Eure*), arr. et cant. d'Evreux, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Conches.

Bois-Nouvel, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 29 k. (6 l. ½) de Verneuil, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Rugles.

Bois-Panthoul, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 28 k. (6 l. ⅓) de Verneuil, 40 kilom. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 133. *B. de p.* de Rugles.

Bois-Renaut, v. (*Oise*). *Voy.* St.-André-de-Bois-Renaut.

Bois-Renaut, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune d'Ormoy-la-Rivière, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Ormoy, 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bois-Robert, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Mantes, 25 k. (5 l. ⅔) de Versailles. Il y a un pressoir pour le vin que l'on y recueille. *Pop.* comprise celle de la Brosse, 339. *Bur. de poste* de Mantes.

Bois-Robert (le), v. (*Seine-Inférieure*). *V.* Bosc-Robert (le).

Bois-Rond, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. d'Etale, com. d'Hachy, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arlon. *Pop.* comprise celle d'Achy, 1151. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bois-Saussaye (*Seine*), à 3 k. (¾ de l.) du Bourget. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* du Bourget.

Bois-Seigneur-Isaac, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelles, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. de Braine-la-Leude, 5 k. (1 l. ¼) N. de Nivelles, 23 k. (5 l. ¼) S. de Bruxelles. Ce village, qui dépendoit de la paroisse de Haut-Ittre, avoit un prieuré de chanoines de l'Ordre de saint Augustin. Il y a un château. *Pop.* comprise celle de Haut-Ittre, 300. *Bur. de poste* de Nivelles.

Bois-Soleil, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Simphorien-des-Bois.

Boisdinghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambres, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Omer, 7 myr. (15 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 209. *B. de p.* de Saint-Omer.

Boisdidier, v. (*Allier*). *Voyez* Saint-Didier.

Boisdon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Provins, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Provins.

Boiseau, v. (*Loire-Inférieure*). *Voyez* St.-Jean-de-Boisseau.

Boiseaugeay, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, commune de Pougné, près d'Argentor, à 9 kil. (2 l. ¼) de Ruffec, 39 k. (8 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Pougné, 455. *B. de p.* de Ruffec.

Boiselot (le), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Sellières, à 13 k. (3 l.) O. de Poligny, 7 k. (1 l. ¾) de Saint-Lothain. *Pop.* comprise celle de Mautry, Mausfans, etc. 867. *B. de p.* de Poligny.

Boisemont, v. (*Eure*), arrond. et cant. du Grand-Andelys, à 7 k. (1 l. ⅔) du Grand-Andelys, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 605. *Bur. de p.* d'Ecouis.

Boisemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, à 7 kil. (1 l. ¾) de Pontoise, 25 k. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Poissy.

Boisgahon, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Cloye, à 13 k. (3 l.) de Châteaudun, 5 m. (11 l. ½) de Chartres. *Pop.* 233. *Bur. de p.* de Châteaudun.

Boisgelin (Canal de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Orgon. Il tire ses eaux de la Durance, cant. des Martigues, et au N. de Malmort, va à l'O., remonte au N., se rend dans un ruisseau qui côtoie la Durance à l'E. d'Orgon, va au N. N. O. se rendre dans la Durance, après avoir reçu les eaux du canal de Réal : il a environ 15 kil. (3 l. ½) de construction.

Boisgervilly, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Montauban, à 8 k. (2 l.) de Montfort, 29 kilom. (6 l. ½) de Rennes. *P.* 949. *Bur. de poste* de Montauban.

Boisle-la-Broye, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Créci, à 21 k. (4 l. ¾) d'Abbeville, 7 k. (1 l. ¾) de Créci. *Pop.* comprise celle de ses dépendances, 484. *Bur. de p.* d'Abbeville. *Rel. de p. aux chev.*

Boisleux-au-Mont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Croisilles, près du Cogeul, à 13 k. (3 l.) de Bapaume, 8 kil. (2 l.) d'Arras. *Pop.* 455. *Bur. de poste* d'Arras.

Boisleux-St.-Mard ou Fruart, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, près du Cogeul, à 13 k. (3 l.) de Bapaume, 8 kilom. (2 l.) d'Arras. *Pop.* 189. *Bur. de poste* d'Arras.

Boismaur, village (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. d'Arles, territoire des Stes.-Maries, près de la rive gauche du petit Rhône, à 22 k. (5 l.) d'Arles, 8 m. (18 l. ¾) de Marseille. *Populat.* . . . . *Bur. de poste* d'Arles.

Boismé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton de Bressuire, à 8 k. (2 l.) de Bressuire, 5 myr. (11 l. ⅓) de Niort. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Bressuire.

Boismont, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 13 k. (3 l.) de Longwy, 4 m. (10 l. ¼) de Metz. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Longwy.

Boismont, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery-sur-Somme, à 10 k. (2 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Pinchesalise, 410. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Boismorand, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Gien, près du Vernisson, à 13 k. (3 l.) de Gien, 6 myriam. (13 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 216. *Bur. de p.* de Nogent-sur-Vernisson.

Boismurie, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 15 k. (3 l. ½) de Besançon. *P.* 84. *Bureau de poste* de St.-Vit.

Boisney, bourg (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 8 kil. (2 l.) de Bernay, 38 k. (8 l. ½) d'Evreux. C'est dans le terroir de ce bourg qu'on recueille le meilleur safran du ci-devant Gâtinois. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Brionne.

Boisorhel, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. du Ponton, à 14 k. (3 l. ¼) de Morlaix, 7 myriam. (15 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Morlaix.

Boisrault (le), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, à 30 k. (6 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Poix.

Boisrédon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Mirambeau, à 30 k. (6 l. ⅔) de Pons, 5 m. (11 l.) de Saintes. *Pop.* 1079. *Bur. de poste* de Mirambeau.

Boisriflart, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Cressy, commune de Vironchaux, à 21 k. (4 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Vironchaux, 784. *B. de p.* de Rue.

Boisroger, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Malo-de-la-Lande, à 7 k. (1 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 567. *Bureau de poste* de Coutances.

Boissay, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Vaux, à 6 kilom. (1 l. ½) de Pont-de-Vaux, 27 k. (6 l.) de Bourg. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Boissay, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Grez-en-Bouëre, sur la côte près la Vaige, à 23 k. (5 l. ¼) de Château-Gontier, 34 k. (7 l. ¾) de Laval. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Sablé, départem. de la Sarthe.

Boissay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, près l'Eaulne, à 13 k. (3 l.) de Neufchâtel, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 132. *B. de p.* de Neufchâtel.

Boissay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 27 k. (6 l.) de Gournay, 21 k. (4 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 374. *B. de p.* de Buchy.

Boisse (la), v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, à 2 k. (½ l.) de Montluel, 4 m. (10 l.) de Bourg. *Pop.* 777. *Bur. de poste* de Montluel.

Boisse, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Aubin, près du Lot, à 7 k. (1 l. ¾) d'Albin, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Rignac.

Boissé, v. (*Calvados*). *Voyez* Boissey.

Boisse, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Bergerac, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Issigeac. *Pop.* 666. *B. de p.* de Bergerac.

Boisse, v. (*Loiret*). *Voy.* Boesse.

Boisse, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, commune de St.-Alanzic, à 16 k. (3 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Boissé ou Boecé, (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bazoches-sur-Hoësne, à 6 k. (1 l. ½) de Mortagne, 29 k. (6 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 199. *B. de p.* de Mortagne.

Boissé-le-Sec, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Tuffé, à 8 k. (2 l.) de la Ferté-Bernard, 30 k. (6 l. ¾) du Mans. *Pop.* 705. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Boisseau, v. (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Boesseau.

Boisseauville-Offen, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, commune de St.-Blimont, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de St.-Blimont, 1208. *B. de poste* d'Abbeville.

Boisseaux (Forêt de), (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Eguzon, à 5 k. (3 l. ½) S. d'Argenton. Elle a 3,112 mètres (1,600 t.) de long, sur 2,139 m. (1,100 t.) de large.

Boisseaux, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 22 k. (5 l.) N. de Neuville-aux-Bois, 40 k. (9 l.) N. d'Orléans, 6 k. (1 l. ½) S. d'Angerville. *Pop.* 535. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Boissede, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Ile-en-Dodon, à 36 k. (8 l.) de St.-Gaudens, 5 m. (12 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de l'Ile-en-Dodon.

Boisseilles, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Dinant, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Ciney, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Charlemont. *Pop.* 32. *Bur. de poste* de Dinant.

Boissel, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, commune de Senouilhac, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Senouilhac et dépendances, 791. *Bur. de poste* de Gaillac.

Boisseleau, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. et commune de Droué, à 13 k. (3 l.) N. de la Ville-aux-Clercs, 28 k. (6 l. ¼) N. de Vendôme. *Pop.* comprise celle de Droué, 845. *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Boisselle (la), v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, commune d'Auvillers, à 20 k. (4 l. ½)

de Péronne, 31 kilom. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 403. *B. de p.* d'Albert.

Boissenval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. et commune de Méréville, à 8 k. (2 l.) E. p. N. d'Angerville, 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Méréville, 1400. *Bureau de poste* d'Angerville.

Boisserette, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, commune de Curienne, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Curienne, 501. *Bur. de p.* de Chambéry.

Boisseron, bourg (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Lunel-la-Ville, sur la Benovie, à 23 k. (5 l. ½) de Montpellier. *Populat.* 195. *Bur. de p.* de Sommières, dép. du Gard.

Boisset, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Maurs, à 22 k. (5 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1893. *Bur. de p.* de Maurs.

Boisset, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. d'Anduse. *Pop.* comprise celle de Gaujac et St.-Martin de Sigaujac, 244. *B. de p.* d'Anduse.

Boisset, v. (*Hérault*), arr. et cant. de St.-Pons-de-Thomières, sur la Brian, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pons, 11 k. (2 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de St.-Pons.

Boisset, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 3 k. (¾ de l.) d'Arbois, 37 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Salins.

Boisset (Notre-Dame de), v. (*Loire*). *Voyez* Notre-Dame de Boisset.

Boisset (St.-Vincent de), v. (*Loire*). *Voyez* St.-Vincent de Boisset.

Boisset-lès-Montrond, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, près de la Mare, à 10 k. (2 l. ½) de Montbrison, 13 k. (3 l.) de Feurs. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Montbrison.

Boisset-lès-Prevanches, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, à 14 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 242. *Bur. de poste* d'Evreux.

Boisset-le-Tirange, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Bas, à 14 k. (3 l. ½) de Monistrol, 32 k. (7 l. ½) du Puy. *Pop.* 893. *Bur. de poste* de Craponne.

Boisset-St.-Priet, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Priet-Boisset.

Boissets, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 19 k. (4 l. ½) de Montfort, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 331. *Bur. de p.* d'Houdan.

Boissette, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, près de la Seine, à 4 k. (1 l.) de Melun. En 1778 il a été établi dans cette commune une manufacture de porcelaine dont la blancheur est très-éclatante: elle a l'avantage d'aller au feu sans aucun risque. Cette manufacture appartient à MM. Vermont, père et fils. *Pop.* 186. *Bureau de poste* de Tournans.

Boisseuil, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Hautefort, à 10 k. (2 l. ½) d'Exideuil, 38 k. (8 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Boisseuil, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Pierre-Buffière, à 8 k. (2 l.) de Limoges. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Limoges. *Rel. de p. aux chev.*

Boissey, v. (*Ain*). *V.* Boissay.

Boissey, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Pierre-sur-Dives, 21 k. (4 l. ¾) de Lisieux, 34 k. (7 l. ¾) de Caen. *Pop.* 468. *Bur. de poste* de Croissanville.

Boissey-Hennequin, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, à 18 k. (4 l.) d'Evreux. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de Vernon.

Boissey-la-Londe *ou* Boissée, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, à 5 k. (1 l. ¼) de Mortrée, 8 k. (2 l.) d'Argentan. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Mortrée.

Boissey-le-Chatel, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Bourgthéroude, à 21 k. (4 l. ¾) de Pont-Audemer, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Boissey-Maugis, v. (*Orne*). *Voyez* Boisey-Maugis.

Boissezon-d'Aumontel, bourg (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Mazamet, sur la Durinque, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Castres, 14 k. (3 l. ¼) O. d'Angles, 9 k. (2 l. ¼) N. de Mazamet. Il y a des fabriques de londons, molletons, ratines, casimirs, flanelles, ségoviannes, cadis, pillots, frisons, rases, couvertures de laine. *Pop.* 3009. *Bur. de poste* de Castres.

Boissezon-de-Matriel, v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton et commune de Murat, à 18 k. (3 l. ¼) de la Caune, 4 k. (1 l.) de Murat, 6 m. (13 l.) de Castres. *Pop.* comprise celle de Murat, 1900. *Bur. de poste* de la Caune.

Boissia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, près de la Drouenne, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orgelet, 16 k. (3 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Boissiere, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, canton de Sommières, à 10 k. (2 l. ½) de Sommières, 11 k. (2 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Calvisson.

Boissiere, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Catus, à 11 k. (2 l. ½) de Cahors. *Pop.* 666. *Bur. de poste* de Cahors.

Boissiere, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Gembloux, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Spy, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Namur. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Namur.

Boissiere (la), v. (*Calvados*), arr. et cant. 2ᵉ de Lisieux, à 6 k. (1 l. ½) de Lisieux, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Lisieux.

Boissiere (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, près de la forêt de Mère, à 19 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 242. *Bur. de poste* d'Evreux.

Boissière (la), rivière (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. de la Chaise-Dieu, coule au S. O., puis à l'O., va se rendre dans la Ternivolle, à 8 k. (2 l.) S. de sa source.

Boissière (la), v. (*Haut-Rhin*), à 6 k. (1 l. ½) de Montbéliard. *P...* *B. de p.* de Montbéliard.

Boissiere (la), v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. d'Aniane, à 28 k. (6 l. ¼) de Lodève, 20 k. (4 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Gignac.

Boissiere (la), v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Bouchamp, sur le Chéran, à 7 k. (1 l. ¾) de Craon, 36 k. (8 l.) de Laval. *P.* 268. *B. de p.* de Craon.

Boissiere (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, à 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. On y fabrique des bois d'éventails. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de Méru.

Boissière (la), v. (*Seine*), arr. de Sceaux, canton de Vincennes, commune de Rosny, 18 k. (4 l.) N. E. de Sceaux, 4 k. (1 l.) N. E. de Vincennes. *Pop.* comprise celle

de Rosny, 693. *Bureau de poste* de Paris.

Boissière (la), v. (*Seine-Inf.*) arr. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, commune d'Osmonville, à 4 k. (1 l.) de St.-Saens, 13 k. (3 l.) de Neufchâtel. *Pop.* comprise celle d'Osmonville, 54. *B. de p.* de St.-Saens.

Boissiere (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 9 k. (2 l. ¼) de Rosoy, 37 k. (8 l. ¼) de Melun. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Farmoutiers.

Boissiere (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, à 32 k. (7 l. ⅓) de Dourdan, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. *Pop.* 430. *B. de p.* de Rambouillet.

Boissière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Breuillet, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arpajon, 15 k. (3 l. ½) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Breuillet, 675. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Boissière (la), (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de la Villeneuve-en-Chevrie, à 3 k. (¾ de l.) S. de Bonnières, 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Villeneuve-en-Chevrie, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Boissière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Chaussy, à 8 k. (2 l.) S. O. de Magny, 11 k. (2 l. ¾) N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chaussy, 808. *B. de p.* de Magny.

Boissière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Menuls, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Montfort-l'Amaury, 22 k. (5 l.) O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Menuls, 305. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Boissière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Plaisir, à 2 k. (½ l.) E. de Neauphle-le-Château, 14 k. (3 l. ¼) O. de Versailles, 13 k. (3 l.) O. p. S. de Marly. *Pop.* comprise celle de Plaisir, 1260. *Bur. de p.* de Neauphle.

Boissière (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Liomer, à 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 255. *Bur. de poste* d'Aumale, dép. de la Seine-Infér.

Boissière (la), v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 6 k. (1 l. ½) E. de Montdidier, 38 k. (8 l. ½) S. E. d'Amiens, 8 k. (2 l.) S. E. de Roye. *P.* comprise celle de Boiteau, 261. *Bur. de poste* de Montdidier.

Boissière (la), v. (*Vendée*), arr. et cant. de Montaigu, à 9 k. (2 l. ¼) de Montaigu, 6 m. (14 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 676. *Bur. de poste* de Montaigu.

Boissière (la Petite), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Châtillon-sur-Sèvres, à 20 kilom. (4 l. ½) de Bressuire, 7 m. (15 l.) de Niort. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Châtillon-sur-Sèvres.

Boissière-d'Ans (la), v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, sur le haut Vezère, à 21 k. (4 l. ¾) E. de Périgueux, 13 k. (3 l.) S. p. E. de Thenon, 14 k. (3 l. ¼) S. O. d'Exideuil. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Périgueux.

Boissière-des-Landes (la), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Moutiers-lès-Maufaits, à 25 k. (5 l. ¾) des Sables, 5 m. (11 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 443. *Bur. de poste* des Sables-d'Olonne.

Boissière-du-Dore (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. du Loroux, près de la Divatte, à 18 k. (4 l.) de Clisson, 23 k. (5 l. ⅓) de Nantes. *Pop.* comprise celle de la Renaudière, 2500. *Bur. de poste* de Beaupréau, dép. de Maine-et-Loire.

Boissière-en-Gatine (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Mazières, à 13 k. (3 l.) de Parthenay, 27 k. (6 l.) de Niort. *Pop.* 399. *Bur. de p.* de Parthenay.

Boissière-sur-Bourcia (la), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, commune de Bourcia. *Pop.* comprise celle de Bourcia, 306. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Boissière-sur-Chatonay (la), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orgelet, 28 k. (6 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 301. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Boissière-Thouarsoise (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Parthenay, près du Cébron, à 7 k. (1 l. ¾) de Parthenay, 4 m. (10 l. ½) de Niort. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Parthenay.

Boissirette, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Cazals, commune de Marminhac, à 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Gourdon, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Cazals, 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Cahors. *P.* comprise celle de Marminhac, 965. *B. de p.* de Gourdon.

Boissise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, sur la Seine, à 6 k. (1 l. ½) de Melun. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Melun.

Boissise-la-Bertrand, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, près de la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Melun, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Corbeil, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Fontainebleau. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Melun.

Boissi-le-Cuté, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, à 9 k. (2 l. ¼) d'Etampes, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Boisson, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, commune d'Allègre, à 18 k. (4 l.) S. O. de Saint-Ambroix. *Pop.* comprise celle d'Allègre, 970. *Bur. de poste* de St.-Ambroix.

Boissonade (la), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, commune de Luc, à 3 k. (¾ de l.) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Luc, 611. *Bur. de poste* de Rhodez.

Boissy, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Dreux, à 7 k. (1 l. ⅓) de Dreux, 36 k. (8 l.) de Chartres. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Dreux.

Boissy, v. (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. de Montmirail, sur le Petit-Morin, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sezanne, 5 m. (12 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 400. *B. de p.* de Montmirail.

Boissy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-dev. Montmorenci, commune du Plessis-Bouchard, près la Garenne, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Franconville, 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Emile, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Pontoise. *Pop.* comprise celle du Plessis, 222. *Bur. de poste* de Franconville.

Boissy-aux-Cailles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, à 15. k. (3 l. ½) de Nemours, 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Boissy-de-Lamberville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, à 8 k. (2 l.) de Bernay, 4 m. (10 l.) d'Evreux. *Pop.* 766. *Bur. de poste* de Bernay.

Boissy-l'Aillerie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, près la Vione, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pontoise, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Pontoise.

Boissy-la-Rivière, v. (*Seine-et-*

Oise), arr. d'Etampes, canton de Méréville, sur la Juisne, à 6 k. (1 l. ¼) d'Etampes, 5 m. (11 l.) de Versailles. *Pop.* 278. *Bur. de poste* d'Etampes.

Boissy-le-Bois, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 4 k. (1 l.) de Chaumont, 19 k. (4 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Chaumont-Oise.

Boissy-le-Chatel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 21 k. (4 l. ⅔) de Rosoy, 5 m. (10 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Boissy-le-Sec, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-Vidame, à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Châteauneuf. *P.* 697. *B. de poste* de Verneuil, dép. de l'Eure.

Boissy-le Sec, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 6 k. (1 l. ¼) d'Etampes, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. *Pop.* 659. *Bur. de poste* d'Etampes.

Boissy-lès-Gombies, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-Haudouin, commune de Fresnoy, à 8 kil. (2 l.) de Crespy, 6 myr. (14 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Fresnoy, 542. *Bur. de poste* de Nanteuil-Haudouin.

Boissy-Maugis, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Nocé, près la Commeauche, à 13 k. (3 l.) de Bellesme, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 1013. *B. de p.* de Regmalard.

Boissy-Mauvoisin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 9 k. (2 l. ⅓) de Mantes, 43 k. (9 l. ¾) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins et cidres qu'on y récolte. *Pop.* 622. *Bur. de poste* de Mantes.

Boissy-sans-Avoir, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort, 23 k. (5 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Boissy-sur-Damville, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 19 k. (4 l. ¼) de Verneuil, 21 kil. (4 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Damville.

Boissy-sous-St.-Yon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Etampes, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* 890. *B. de p.* d'Arpajon.

Boissy-St.-Denis (Petit), village (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de la Chapelle, commune de Clairefontaine, à 3 kilom. (¾ de l.) de la Chapelle, 21 k. (3 l. ¾) de Vervins. *Population*, comprise celle de Clairefontaine, 1008. *Bur. de poste* de la Chapelle.

Boissy-St.-Léger, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, et ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ¼) de Corbeil. 30 k. (6 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 615. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bois-Ste.-Marie, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Clayette, à 13 k. (3 l.) S. E. de Charolles, 37 k. (8 l. ¼) O. de Mâcon, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Marcigny. *Pop.* 884. *Bur. de poste* de la Clayette.

Boisbudan, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Janville, à 13 k. (3 l.) de la Guerche, 25 k. (5 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 1054. *Bur. de poste* de la Guerche.

Boisville-la-St.-Pere, village (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 20 kil. (4 l. ½) de Janville, 20 kilom. (4 l. ½) de Chartres. Il y a cinq manufactures de bas, bonnets, chaussons et gants. *Pop.* 754. *Bur. de p.* de Chartres.

Boisvillette, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 16 kil. (3 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Chartres.

Boisy, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, commune de Ballaison, à 18 k. (4 l.) E. p. N. de Genève, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Douvaine, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Ballaison, 501. *Bur. de poste* de Genève.

Boisy, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Martin-de-Boisy.

Boisyvon, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Poix, à 22 k. (5 l.) de Mortain, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Villedieu.

Boiteau, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, commune de la Boissière, à 6 kilom. (1 l. ½) de Montdidier, 38 kilom. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de la Boissière, 261. *Bur. de poste* de Montdidier.

Boiteaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. sud de Dourdan, commune de Ponthévrard, à 11 kil. (2 l. ¾) O. de Dourdan, 31 kil. (7 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Ponthévrard, 200. *Bur. de poste* de Dourdan.

Boiteauville, v. (*Seine-et-Oise*), à 5 k. (1 l. ¼) de Mantes. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Mantes.

Boitron, bourg (*Orne*), arrond. d'Alençon, canton de Mesle-sur-Sarthe, à 20 k. (4 l. ½) d'Alençon. Ce bourg portoit depuis 1720 le titre de comté. *Pop.* 855. *Bur. de poste* de Séez.

Boitron, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de Rebais, à 33 k. (7 l. ½) de Rosoy, 6 m. (13 l. ½) de Melun. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Rebais.

Boitron (Petit-), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Fontenay, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Rosoy, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Fontenay et dépendances, 866. *B. de p.* de Rosoy.

Boitsfort, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Uccle, à 4 k. (1 l.) E. d'Uccle, 8 k. (2 l.) S. de Ste.-Stevens-Woluwe, 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Bruxelles. C'étoit une ci-devant annexe de la paroisse de Coudenberg de Bruxelles. Boitsfort étoit une seigneurie ressortissante de la mairie de Rhode. Son territoire est presqu'enclavé dans la forêt de Soigne. Ses productions consistent en grains. Il y a une brasserie, et il s'y fait un commerce de bois considérable. *Pop.* 826. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Boitshoek, v. (*Lys*), arrond. de Dixmude, cant. de Nieuport, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Perwise, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Furnes, 37 kil. (8 l. ¼) O. S. O. de Bruges. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Furnes.

Boitzen, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 8 m. (16 l. ¾) N. O. de Trèves, 21 kil. (4 l. ¾) N. O. de Prumm, 8 k. (2 l.) N. de Schoenberg. *Pop.*... *Bur. de poste* de Trèves.

Boivre (la), rivière (*Vienne*), arr. et cant. de Lusignan, où elle prend sa source, à 15 k. (3 l. ½) N. p. O. de Lusignan, coule à l'E., et se jette dans la Clain, au-dessous de Poitiers.

Boizon (Forêt de), (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de St.-Etienne-de-Lucdarès, à 5 k. (1 l. ⅓) E. de St.-Etienne. Elle est partie en sapins et partie en autres bois : elle a du N. au S. 8,174 mèt. (4,200 t.), et de l'E. à l'O. 2,334 à 2,917 mèt. (12 à 1,500 toises).

Boizon (Forêt de), (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueys, à 8 k. (2 l.) S. O. de Thueys. Elle a de l'E. à l'O. 6,329 mèt. (3,400 t.), et du N. au S. 972 à 1167 mètres (5 à 600 t.)

Bolanden, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Goelheim, 43 kilom. (9 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle des censes qui en dépendent, 465. *B. de p.* de Worms.

Bolandoz, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Amancey, à 9 k. (2 l. ¼) d'Ornans, 25 kilom. (5 l. ½) de Besançon. *Pop.* 497. *Bur. de poste* d'Ornans.

Bolbec, ville (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, ch.-l. de cant., à 4 m. (10 l. ½) O. de Rouen, 18 k. (4 l.) O. de Caudebec, 27 kilom. (6 lieues) O. du Havre. Cette ville est située sur la Bresle; elle dépendoit autrefois du comté d'Eu; elle étoit ceinte de murailles, et l'on y entroit par trois portes. Elle est intéressante aujourd'hui par ses fabriques de cuirs, qui sont au nombre de vingt, et par ses autres fabriques de toiles de lin, de siamoises, d'indiennes, mouchoirs de fil, draperies, velours de coton et dentelles. On y fabrique des couteaux qui sont très-estimés, à cause de la bonté de leur trempe. On y fait aussi le commerce de chevaux. Cette ville fut consumée, le 14 juillet 1765. Le feu prit, à une heure après-midi, dans la maison d'un boucher; sur 900 maisons, 868 furent réduites en cendres. Outre l'église paroissiale, il y avoit encore un prieuré à la nomination de l'abbé de Bernay. *Populat.* 4302. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bolbec (Petit), rivière (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec. Elle prend sa source près de Bolbec, et se jette dans la Seine, à 4 k. (1 l.) de Lille-Bonne.

Bolbonne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. et commune de Cintegabelle, à 8 kil. (2 l.) S. E. d'Auterive, 27 k. (6 l.) S. E. de Muret, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Cintegabelle. *Pop.* comprise celle de Cintegabelle et dépendances, 3000. *Bur. de poste* d'Auterive.

Bolenberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, sur la Worm, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. de Geilenkirchen, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Gangelt, 13 k. (3 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 106. *Bur. de p.* de Worms.

Bolendorf, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Bergheim, commune de Berghemerdorf, sur l'Erft, à 22 k. (5 l.) O. p. N. de Cologne, 2 k. (½ l.) N. de Bergheim. *Pop.* comprise celle de Berghemerdorf, 200. *Bur. de poste* de Cologne.

Bolen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenoin, à 13 k. (3 l.) N. de Thionville, 40 k. (9 l.) N. de Metz, 9 k. (2 l. ¼) O. de Sierck. *Pop.* comprise celle d'Evanges, 934. *Bur. de poste* de Thionville.

Bolgen *ou* Boschen, v. (*Sarre*), *Voy.* Boschen.

Bolgorato, village (*Marengo*), arr. de Bobbio, près de la source d'un ruisseau qui se jette dans la Coppa, à 42 k. (9 l. ½) de Bobbio, au N. O. *Pop.* 754. *Bur. de poste* de Voguère.

Bolhard *ou* Bollehard (le), bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, à 22 k. (5 l.) de Neufchâtel, 22 k. (5 l.) de Rouen. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Tostes.

Bolingen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 11 k. (2 l. ¾) de Bonn. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Bonn.

Bolinne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Huy, à 2 k. (½ l.) N. E. d'Eghezée, 8 kil. (2 l.) N. E. de Pointillas, 16 kil. (3 l. ¾) N. p. E. de Namur. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Namur.

Boliziac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, commune du Bouchet, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Castel-Jaloux, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Marmande. *Pop.* comprise celle du Bouchet, 207. *Bur. de p.* de Castel-Jaloux.

Bollazec, v. (*Côtes-du Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Callac, commune de Lohuec, à 18 k. (4 l.) N. de Carhaix, 13 k. (3 l.) N. O. de Calac, 36 kilom. (8 l.) S. O. de Guingamp. *Pop.* comprise celle de Lohuec, 699. *B. de p.* de Carhaix, département du Finistère.

Bollebeke, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Merchtem, 14 k. (3 l. ¼) E. d'Alost, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Bollena-de-Val-de-Blora, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, cant. de Roccabigliera, à 32 kilom. (7 l. ½) de Nice. Il s'y fait commerce de blé, chanvre, soie, pommes de terre, châtaignes, fromages. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Nice.

Bollenbach-Kirch, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Baumholder, 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Idar, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 493. *Bur. de p.* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Bollenbach-Mittel, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, à 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Baumholder, 5 k. (1 l. ¼) E. d'Oberstein, 4 m. (10 l. ¾) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Bollenbach-Nah, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, sur la Nah, riv., à 11 k. (2 l. ¾) N. de Baumholder, 3 kil. (¾ de l.) E. p. N. d'Oberstein, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Bollenbach-Rhaunen, village (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Rhaunen, à 1 k. (¼ de l.) S. de Rhaunen, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Kyrn, 6 m. (12 l. ¾) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

Bollendorf, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, sur la Sure, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Echternach, 14 kil. (3 l. ¼) S. E. de Vianden, 33 k. (7 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bollène, ville, (*Vaucluse*), arr. d'Orange, ch.-l. de cant., sur le Lez, à 36 k. (8 l.) N. O. de Carpentras, 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Mont-Dragon. *Pop.* 3120. *Bur. de poste* de Saint-Esprit, dép. du Gard.

Bollengo, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une montagne, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Ivrée. *Pop.* 1924. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Bolleville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits, près du ruisseau de Rambault, à 24 k. (5 l. ½) de Carentan, 30 k. (6 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Periers.

Bolleville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton de Bolbec, à 14 k. (3 l. ¼) de Caudebec, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Population*, 560. *Bureau de poste* de Bolbec.

Bollezeele, bourg (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Wormhout, à 13 kilom. (3 l.) de Bergues, 8 m. (17 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1258,

Bureau de poste de Wormhout.

Bollina-de-Valdebloaa, *ou* Val-de-Blora, ville (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, cant. de St.-Salvador, à 5 m. (11 l.) N. de Nice, 40 k. (9 l.) N. O. de Tende, 29 k. (6 l. ½) N. E. du Puget-Théniers. Il s'y fait commerce en blé, seigle, châtaignes, fromages et beurre. *Pop.* 996. *B. de p.* de St.-Sauveur.

Bolloone, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, près de la Marne, à 10 k. (2 l. ½) N. de Chaumont, 33 k. (7 l. ½) E. de Beaumont, 27 k. (6 l.) S. de Joinville. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Chaumont.

Bolluzec, v. (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. du Huelgoët, à 6 k. (1 l. ½) E. de Sirignac. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Carhaix.

Bologne, v. et château (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et commune d'Habay-la-Neuve, à 14 kil. (3 l. ½) d'Arlon, 1 k. (¼ de l.) O. p. N. d'Habay-la-Neuve. *Pop.* comprise celle d'Habay-la-Neuve, 912. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bolozon, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, cant. de Mornay, près de l'Ain, à 10 k. (2 l. ½) de Nantua, 19 k. (4 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Nantua.

Bolquère, v. (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* Bulquera.

Bolsdorf, v. (*Sarre*) arrond. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 4 k. (1 l.) de Gerolstein, 6 m. (12 l. ¾) N. de Trèves. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Gerolstein.

Bolsenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. d'Erstein, sur la Scheer, à 5 k. (1 l. ¼) de Benfelden, 21 k. (4 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 347. *B. de p.* de Benfelden.

Bolsheim, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Bracht, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Bracht, 5 kilom. (1 l. ¼) O. N. O. de Suchtelen, 5 m. (12 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 821. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Boltan *ou* Bohan, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Gédinne, sur la Semay, à 4 k. (1 l.) S. O. d'Orchimont, 16 k. (3 l. ¾) N. N. E. de Charleville, 7 m. (15 l. ½) S. p. E. de Namur. *Pop.* 430. *B. de p.* de Marche.

Bolweiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Soultz, à 25 k. (5 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 842. *B. de p.* d'Ensisheim.

Bomal (Petit), v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. de Ferrière, près du confluent de l'Aisne, dans l'Ourthe, à 24 kil. (5 l. ½) de Marche. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Marche, département de Sambre-et-Meuse.

Bomal, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrière, près du confluent de l'Aisne, dans l'Ourthe, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Ferrière, 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Durbuy, 3 kil. (¾ de l.) S. de Liége. *P.* 224. *Bur. de poste* de Marche, département de Sambre-et-Meuse.

Bombaye, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daëlhem, à 4 kil. (1 l.) E. p. S. de Visé, 2 k. (½ l.) N. N. E. de Daëlhem, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Liége. *Pop.* 420. *Bur. de p.* d'Herve.

Bomboillon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesmes, à 14 k. (3 l. ⅓) de Gray, 4 myriam. (10 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Marnay.

Bombon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormans, à 14 k. (3 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Mormans.

Bomershoven, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 6 k. (1 l. ½) O. de Tongres, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Looz, 23 k. (5 l. ¼) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Tongres.

Bomes, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Langon, à 18 kil. (4 l.) de Bazas, 37 k. (8 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 876. *Bur. de p.* de Langon.

Bomiers, v. (*Indre*), arrond. et cant. du levant et du midi d'Issoudun, à 18 k. (4 l.) d'Issoudun, 22 k. (5 l.) de Châteauroux. *Pop.* 565. *B. de p.* d'Issoudun.

Bommal, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Jodoigne, près de la Grande-Gette, rivière, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Pervez, 6 kil. (1 l. ½) S. de Jodoigne, 43 kilom. (9 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. Ses productions principales consistent en froment, seigle, orge, avoine, colsat, pâturages, et quelques bois. On y trouve une brasserie. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Génappe.

Bommelscheyer, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, commune de Sanem, à 16 k. (3 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Sanem et dépendances, 874. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Bommersbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Lebach, commune de Bouse, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Sarre-Libre, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle de Bouse, 319. *Bur de poste* de Sarre-Libre, département de la Moselle.

Bomy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, près la Laquette, à 20 k. (4 l. ½) S. de St.-Omer, 5 m. (11 l.) N. O. d'Arras. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Fruges.

Bon, v. (*Charente*), arrond. de Barbezieux, cant. de Baignes. *Pop.* comprise celle de Bois-Berteau, 236. *Bur. de p.* de la Grolle.

Bon-Menu *ou* Anne-Percy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 6 k. (1 l. ½) d'Argentan, 40 k. (9 l.) d'Alençon. *Pop.* 110. *Bur. de poste* d'Argentan.

Bon-Secours, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. et commune de Peruwels, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Nord-Libre, ci-devant Condé, 2 kil. (½ l.) S. E. de Peruwels, 18 k. (4 l.) N. O. de Tournay. *Pop.* comprise celle de Peruwels, 5302. *Bur. de poste* de Nord-Libre, dép. du Nord.

Bon-Secours (Notre-Dame de), v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, commune d'Heillecourt, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Nancy. *Pop.* comprise celle d'Heillecourt, 206. *Bur. de poste* de Nancy.

Bon-Secours, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Blosseville, dit Bon-Secours.

Bon-Villard, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, à 28 k. (6 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne, 22 kil. (5 l.) de Chambéry. Les mines de la montagne de Bon-Villard, outre le fer, contiennent encore deux filons de plomb tenant argent, un grand filon de cuivre, et, près du mas du Châtelet, une mine de houille. Le val du Châtelet est le foyer principal de la mine de plomb. Elle se porte ensuite vers la montagne de Sainte-Hélène, où l'on connoît des affleuvemens de filons de plomb, mêlé à du bismuth et à de l'antimoine, mais qui n'ont pas été suivis régulièrement. Il est très-remarquable par ses mines de cuivre et de plomb qui sont, pour ainsi dire, encaissées et recouvertes de mines de fer. *Pop.* 750. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Bon-Villaret, v. (*Mont-Blanc*),

arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, à 25 k. (5 l. ⅔) de St.-Jean-de-Maurienne, 23 kil. (5 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 440. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Bons-Hommes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Écouen, commune de Matfliers, près la forêt de l'Ile-Adam, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. d'Ecouen, 13 kil. (3 l.) E. p. N. de Pontoise. *Popul.* comprise celle de Matfliers, 446. *Bur. de poste* d'Écouen.

Bons-Moulins, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Moulins-la-Marche, à 14 k. (3 l. ¼) de l'Aigle, 41 k. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Moulins-la-Marche.

Bons-Moulins (Forêt de), (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Moulins-la-Marche. Elle a 4 k. (1 l.) de longueur, sur 3 k. (¾ de l.) de largeur.

Bon-Usage, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Usage.

Bona, v. (*Nièvre*), arrondis. de Nevers, cant. de St.-Saulge, près l'Yxeur, à 22 k. (5 l.) de Nevers. *Pop.* 808. *Bur. de p.* de Nevers.

Bona-Roggia, petit ruisseau du département de la Sesia, dérivé à Azigliano de la Gardina. Il arrose les rizières, et se jette dans la Sesia, près de la Marcova.

Bonac, v. (*Arriège*), arrond. et cant. de Pamiers, sur l'Arriège, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pamiers, 37 kil. (8 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Pamiers.

Bonac, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur le Lez, à 18 k. (4 l.) de St.-Girons, 5 m. (11 l. ⅔) de Tarascon. Il y a dans le terroir de ce village des couches d'ardoise argileuse, inclinées du sud au nord. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Bonaguil, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Fumel, à 4 k. (1 l.) S. E. de St.-Front, 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Fumel. *Populat.... Bureau de poste* de Fumel.

Bonaire, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Gosselies, commune de Wagnelée, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de Charleroy, 5 kilom. (1 l. ¼) E. de Gosselies. *Pop.* comprise celle de Wagnelée, 250. *Bur. de poste* de Charleroy.

Bonal-de-Comps, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Bejouhes, commune de Comps, près de la rivière de Viaur, à 1 kilom. (¼ de l.) N. O. de Comps, 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Flavins, 10 kil. (2 l. ½) S. de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Comps, 538. *Bur. de poste* de Rhodez.

Bonance, v. (*Aveyron*). *Voyez* Capelle-Bonance (le).

Bonas, v. (*Gers*), arrondis. de Condom, cant. de Valence, à 21 k. (4 l. ⅔) de Condom, 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Condom.

Bonavis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Bazainville, à 6 kilom. (1 l. ½) E. de Houdan, 21 kilom. (4 l. ¾) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Bazainville, 410. *Bur. de p.* de Houdan.

Bonavy, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, cant. de Marcoing, commune d'Onnecourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Cambrai, 5 kilom. (1 l. ¼) de Marcoing. *Populat.* comprise celle d'Onnecourt, 1030. *Bur. de p.* de Cambrai. *Rel. de p. aux chev.*

Bonay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Jouvence, ci-devant St.-Gengoux-le-Royal, à 32 k. (7 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de St.-Hippolyte et Amard, 549. *Bur. de poste* de Buxy.

Bonbogen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 4 kil. (1 l.) E. de Wittlich, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Trarbach, 36 k. (8 l.) N. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Berlingen et Billigen, dépendantes de cette commune, 180. *Bur. de poste* de Trèves.

Bonc, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Layssac, près l'Aveyron, à 27 k. (6 l.) de Séverac, 16 k. (3 l. ¾) de Rhodez, 16 kil. (3 l. ¾) de St.-Geniez, 4 myriam. (10 l. ¼) de Milhau, 6 k. (1 l. ½) de Gaissac. *Populat.* comprise celle d'Anglas-du-Causse, 973. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Bonc, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Gardane. *Pop.* 1506. *Bur. de p.* d'Aix.

Boncé, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Chartres.

Boncelles, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Seraing, à 3 kilom. (¾ de l.) S. E. de Seraing, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Flérou, 6 kilom. (1 l. ½) S. de Liége. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Liége.

Bonchamp, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Argentre, à 5 k. (1 l. ¼) de Laval. *Pop.* 1235. *Bur. de poste* de Laval.

Bonchamp, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. sud et commune de Dourdan, près de la forêt, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Dourdan, 31 k. (7 l.) S. p. O. de Versailles. *P.* comprise celle de Dourdan, 2880. *Bur. de p.* de Dourdan.

Boncou (Combe et rivière de), (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de Bagnères, coule au N., et se rend dans la Lys, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Boncou (Serre de), montagne (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 8 k. (2 l.) S. de Bagnères. Elle a du S. O. au N. E. 2 kilom. (½ l.) de long.

Boncourt, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Sissonne, à 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Laon.

Boncourt, v. (*Eure*), arrondis. d'Evreux, cant. de Pacy, à 11 kil. (2 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 155. *B. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Boncourt, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, près de la Vesgre, à 14 k. (3 l. ¼) de Dreux, 4 m. (10 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 236. *B. de p.* de Dreux.

Boncourt, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, près de la Meuse, à 4 k. (1 l.) de Commercy, 31 kil. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a des fourneaux et une forge pour la fabrication du fer en barres. *Pop.* réunie à celle de Mandres, 466. *Bur. de p.* de Commercy.

Boncourt, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, près de l'Orne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Briey, 25 k. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à Spelmail, 233. *B. de poste* Metz.

Boncourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, près de la Laquette, à 22 k. (5 l.) de St.-Omer, 4 m. (10 l. ¼) d'Arras. *P.* comprise celle de Livossart, 104. *Bur. de poste* de Fruges.

Boncourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, sur la Halle, à 9 k. (2 l. ¼) de Porentruy. Il y a une taillanderie accréditée. On voit près de ce village l'ancien château de Milindre, dont une des tours est conservée, et d'amples souterrains, dont une partie est submergée dans la crue des eaux. *P.* 379. *Bur. de poste* de Delle.

Boncourt.

Boncourt, (*Oise*). *Voyez* Longvillers.

Boncourt-la-Ronce, v. (*Côte-d'Or*), arr. sud de Beaune, cant. de Nuits, à 7 kil. (1 l. ¾) de Nuits. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Nuits.

Boncourt-le-Bois, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, cant. de Nuits, à 21 k. (4 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Nuits.

Bondaroy, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 1 k. (¼ de l.) de Pithiviers, 40 k. (9 l.) d'Orléans. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Bonde (la), riv. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Etrépagny, coule au S. S. E., puis au S., passe à Etrépagny, va à l'E. se rendre dans la Levrière, à St.-Eloy, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Gisors.

Bondenthal *ou* Bapenthal, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Dahn, à 10 k. (2 l. ½) de Weissembourg. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Weissembourg.

Bondesir, v. (*Indre-et-Loire*), à 11 k. (2 l. ¾) de Tours. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Tours.

Bondeval, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Blamont, près de la forêt de son nom, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Hippolyte, 7 m. (15 l.) de Besançon. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de l'Ile-sur-Doubs.

Bondeval, (Forêt de), (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Blamont, à 9 k. (2 l. ¼) N. de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l.) E. N. E. de Besançon. Elle a 3,501 mèt. (1,800 t.) de long sur 1,750 mèt. (900 t.) de large.

Bondeville, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Valmont, à 14 k. (3 l. ¼) de Cany, 6 myriam. (13 l. ½) de Rouen. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Fécamp.

Bondeville, v. (*Seine-Infér.*). *V.* Notre-Dame-Bondeville.

Bondice (la), v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne. Il y a une verrerie. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Bondigoux, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, près du Tarn, à 28 k. (6 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Grisolles.

Bondons (les), v. (*Lozère*), arr. et cant. de Florac, à 5 k. (1 l. ¼) de Florac, 19 k. (4 l. ¼) de Mende. *Pop.* 895. *Bur. de poste* de Florac.

Bondorf, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, commune de Martelange, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Rambruch, 9 kilom. (2 l. ¼) E. p. N. de Fauvillers, 37 k. (8 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Martelange et dépendances, 637. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bondoufles, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 7 k. (1 l. ¾) de Corbeil, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. Cette terre appartenoit au marquis de Sebbeville. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Corbeil.

Bondues, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. sud de Turcoing, à 7 k. (1 l. ¾) de Lille, 38 k. (8 l. ½) de Douay. *Pop.* 2313. *Bur. de poste* de Lille.

Bondy, v. (*Seine*), arr. de St-Denis, cant. de Pantin, près de la forêt de Bondy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Denis, 10 k. (2 l. ½) de Paris. Ce village est connu depuis 1100 ans. Il a donné son nom à une belle et grande forêt que plusieurs événemens tragiques ont rendue célèbre. Chilpéric II, roi de France, y fut assassiné. Charles VI y alloit souvent chasser. Comme elle faisoit partie du domaine de la couronne, les rois, quand ils étoient pieux, accordoient de temps en temps à différentes communautés religieuses le droit de chauffage. La Basoche avoit celui d'y couper tous les ans le plus bel arbre, pour en faire hommage au parlement en le plantant dans la cour du Palais. Cela s'appeloit *planter le Mai*. Le château de Raincy, qui appartenoit au duc d'Orléans, est situé au milieu de la forêt de Bondy; c'étoit le rendez-vous des grandes parties de chasse du dernier duc d'Orléans. Il y a à Bondy plusieurs belles maisons de plaisance, et l'ancien château. La forêt de Bondy a du N. N. O au S. S. O., y compris le petit Raincy, 4,867 m. (2,500 t.) de long, sur 3,501 m. (1,800 t.) de large de l'E. à l'O. *P.* 650. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Boneffe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Dhuy, sur la Mehaigne, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Eghezée, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Pointillas, 18 k. (4 l.) N. N. E. de Namur. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Namur.

Bonen, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. et commune de Rosternen, à 4 k. (1 l.) S. de Rosternen, 5 m. (10 l.) S. p. O. de Guingamp. *Pop.* comprise celle de Rosternen, 1500. *Bur. de poste* de Rosternen.

Bonenberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, commune de Notberg, à 15 k. (3 l. ½) d'Aix-la-Chapelle, 3 k. (¾ de l.) E. d'Eschweiler. *Pop.* comprise celle de Notberg, 61. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Bonencontre, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Jean-de-Lône, 29 k. (6 l. ½) S. de Dijon, 8 k. (2 l.) N. de Seurre. *P.* 588. *Bur. de poste* de Seurre.

Bonencontre (Notre-Dame-de), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. 2[e] d'Agen, près de la grande route d'Agen à Toulouse, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. d'Agen. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Agen.

Bonfaye, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vitel, commune de Ligneville. Il y avoit, à quelque distance de ce village, une abbaye régulière de Prémontrés. On ne connoît pas bien l'époque de sa fondation, mais on la place au milieu du 12[e] siècle. *Pop.* comprise celle de Ligneville. 108. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Bonfol, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 5 k. (1 l. ¼) de Porentruy. On y fabrique de la poterie très-estimée; la vente s'en étend au loin. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bongard, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ulmen. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Bonn.

Bongard, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Daun.

Bongenberg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 8 k. (2 l.) de Reifferscheid, 8 m. (17 l.) N. de Trèves. *Pop.* 16. *Bur. de poste* de Trèves.

Bonges, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton nord de Namur, à 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Emines, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Wierde, 1 k. (¼ de l.) N. E. de Namur. Il y a quantité de fours à chaux. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Namur.

Bonghat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Billom, à 6 k. (1 l. ½) de Billom, 24 k. (5 l. ½) de Clermont. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Billom.

Bonhaupt-Ober, (*Haut-Rhin*). *Voyez* Burnhaupt-le-Haut.

Bonheyden, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. sud de Malines, commune de Tisset, à 5 k. (1 l. ¼) de

Malines. *Pop.* comprise celle de Thisset, 1396. *Bur. de poste* de Malines.

Bonhomme, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de la Poutroie, sur la Béguine, ruisseau, à 21 k. (4 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 1018. *Bur. de poste* de Colmar.

Boniac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Verfeil, commune de St.-Marcel. *Pop.* comprise celle de St.-Marcel, 138. *Bur. de poste* de Toulouse.

Bonieu (Cap de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. et commune des Martigues, près du village de la Couronne, à 7 kilom. (1 l. ⅔) S. S. O. des Martigues, au S. du port de Lauroh.

Bonieux, ville (*Vaucluse*), arr. d'Apt et ch.-l. de cant., à 42 k. (9 l. ½) E. d'Avignon, 8 k. (2 l.) S. O. d'Apt, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Carpentras. *Pop.* 2405. *Bur. de poste* d'Apt.

Bonifacio, ville (*Liamone*), arr. de Sartène et ch.-l. de canton, à l'extrémité du sud de l'île, au bord de la mer, à 4 m. (10 l.) de Talano, 16 m. (35 l. ½) S. p. O. de Bastia, 40 k. (9 l.) S. E. de Sartène, avec un bon port. Située vis-à-vis de l'île de Sardaigne, elle est bien fortifiée, et assez peuplée. Alphonse V, roi d'Arragon, y fut battu par les Génois en 1420, et obligé de se retirer, n'en pouvant faire le siége. Les Génois y débarquèrent à la faveur des troubles, et y figurèrent de façon à se rendre redoutables. Le St.-Père, irrité d'une pareille conduite, lança sur eux les foudres de l'église, et les obligea à se désister de leur projet. Les Génois, furieux de se voir exclus d'une possession à laquelle ils avoient long-temps aspiré, commencèrent à attaquer Pito, et finirent par se rendre maîtres de la Corse, vers le milieu du quatorzième siècle. Ce fut alors qu'ils exercèrent la plus rigoureuse domination sur un peuple naturellement impétueux, violent et intrépide. Les Corses ne devoient pas les regarder de bon œil; convaincus par expérience que les sujets étrangers d'une petite république sont plus malheureux que ceux d'un gouvernement considérable, ils ne pouvoient s'attendre qu'à une tyrannie déclarée de la part de leurs vainqueurs. Vers l'an 1550 la Corse se ranima sous la conduite d'un héros qui s'éleva pour la délivrance de sa patrie. Ce fut *Sampietro di Bastelien*, élevé chez le cardinal Hippolyte, neveu du pape Clément VII; il se distingua dans toutes les grandes affaires de ce temps-là.

Il y a à Bonifacio un tribunal de commerce. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 23e division militaire, la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. Cette commune a un syndic des marins. *Pop.* 3187. *B. de p.*

Boningue-lès-Ardres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Guines, près de la riv. d'Hem, à 21 k. (4 l. ¾) de Calais, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* 490. *Bur. de poste* d'Ardres.

Boningue-lès-Calais, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Boulogne-sur-mer, cant. de Calais, à 8 k. (2 l.) de Calais, 10 m. (22 l.) d'Arras. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Calais.

Bonipaire, v. (*Vosges*), arrond. et cant. de St.-Dié, à 8 k. (2 l.) de St.-Dié, 4 m. (10 l. ½) d'Épinal. *Pop.* 338. *B. de p.* de St.-Dié.

Bonix, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 7 k. (1 l. ⅔) de Châtillon, 8 m. (17 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Laignes.

Bonjéons (les), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 21 k. (4 l. ¾) de Pontarlier, 6 m. (12 l. ⅔) de Besançon. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bonleuze, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, près des Vasseurs, ruisseau, à 14 k. (3 l. ⅓) de Reims, 5 m. (11 l.) de Châlons. *P.* 115. *B. de p.* de Reims.

Bonlez, (*Dyle*). *Voy.* Baulez.

Bonlieu, v. (*Creuse*), arr. de Chénerailles, à 10 k. (2 l. ½) de cette commune. *Pop.*..... *Bur. de p.* de Chénerailles.

Bonlieu, v. (*Drôme*), arr. de Montélimart, cant. de Marsanne, sur le Roubion, à 11 k. (2 l. ⅔) de Montélimart, 38 k. (8 l. ½) de Valence. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Montélimart.

Bonlieu, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Boen, commune de la Boutresse, à 14 kilom. (3 l. ¼) N. p. O. de Montbrison, 4 k. (1 l.) E. p. S. de Boen. *Pop.* comprise celle de la Boutresse et dépendances, 365. *Bur. de poste* de Montbrison.

Bonliez, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Tillé, à 6 kilom. (1 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Beauvais.

Bonloc, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Hasparren, commune de Mendioude, à 22 k. (5 l.) S. E. de Bayonne. *Popul.* comprise celle de Mendioude, 1513. *Bur. de poste* de Bayonne.

Bonn, grande ville (*Rhin-et-Moselle*), chef-lieu d'arrond. et de canton, sur le Rhin, à 11 kil. (2 l. ¾) N. N. O. de Remagen, 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Heytmertsen, 5 m. (11 l.) N. O. de Mayence, 40 m. (90 l.) E. de Paris. Long. 24 deg. 40 min. lat. 50 deg. 24 min. Cette ville est très-ancienne. Tacite la nomme *Bonna*. Elle est ronde, fermée de murailles, et sans fortifications; elle fut autrefois la résidence de l'électeur de Cologne. Elle est fort peuplée, et les maisons les plus éloignées du centre sont habitées jusqu'aux toits. Elle ne vit que de son commerce indigène, et n'a aucune relation avec l'étranger. D'un côté l'on voit un château qui ferme assez mal la ville, et qui, de l'autre côté, ne présente que des murailles. Les édifices les plus remarquables sont l'église métropolitaine avec son beau parvis, la maison de ville, le grand rempart, dit le *Vieux Péage*, la maison Radermacher, située sur la place de la cathédrale. Tous les bâtimens sont d'une construction vraiment imposante. La bibliothèque électorale avoit été considérablement augmentée sous le dernier souverain. On y voit une horloge d'un travail admirable. A 2 k. (½ l.) de Bonn, au milieu des bois, est une église située sur une éminence, où l'on alloit en pélerinage: il y avoit sept stations de cinquante en 50 pas, où la sainte Vierge étoit représentée en autant de circonstances douloureuses de sa vie. Le sol des environs est très-fertile: la terre abonde en grains et légumes; les ceps de vigne y réussissent très-bien, et la culture y auroit été entièrement perfectionnée sans les impôts dont on grevoit le cultivateur. Le chauffage ordinaire est du charbon de terre, le bois y étant très-rare. Bingen et Bonn se trouvent unis par des montagnes qui contiennent de la pyrite et de l'argile ardoisée. On aperçoit sur la surface de grosses couches de pierres sablonneuses. A Gudesberg, distant de 4 kilom. (1 l.) de Bonn, il y a une source d'eau minérale, qui, sous le dernier électeur, a été mise en réputation plus par les édifices pleins de goût qu'on y a construits, que par la position natu-

mille des environs, qui offrent la perspective la plus agréable. Il y avoit une école normale. Il s'y est établi depuis quelques années un club littéraire. Les juifs ont à Bonn, pour eux seuls, une rue qui contient vingt-une maisons, et leur commerce est le même que celui qu'ils font dans toute l'Europe.

Bonn est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts et un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de quatrième classe, de la 26e division militaire, et la résidence d'un chef de bataillon. *Pop.* comprise celle de Dnausdorf et de Groenreindorf qui en dépendent, 8837. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bonna (la), gros ruisseau, qui a sa source au sud et près de Sciolze, (*Pô ou Eridan*), passe à Poirino, et se jette dans le Pô un peu au-dessus de Moucaglière. Cours, 36 kil. (8 l.)

Bonnaban, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de St.-Servan, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Malo, 6 m. (12 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Bonnac, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, sur l'Arceuil, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Flour, 6 m. (14 l. ½) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanches. *Pop.* 752. *Bur. de poste* de Massiac.

Bonnafort, v. (*Var*). *Voyez* Bennafort.

Bonnafous, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop...* *B. de p.* d'Alby.

Bonnal, v. (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, cant. de Rougemont, près de l'Oignon, à 18 k. (4 l.) de Baume, 40 k. (9 l.) de Besançon. Il y a forges et fourneaux pour la fabrication du fer, près de la rivière de l'Oignon. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Vésoul, département de la Haute-Saone.

Bonnal, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, commune de Neunhausen, près de la rive droite de la Sure, à 4 k. (1 l.) O. p. S. d'Esch-sur-Sure, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Wiltz, 38 k. (8 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Neunhausen et dépendances, 319. *B. de p.* de Bastogne.

Bonnard, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, au confluent de la Serain dans l'Yonne, à 10 k. (2 l. ½) de Joigny, 16 k. (3 l. ⅔) d'Auxerre, *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Bassou.

Bonnat, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Ambazac, à 11 k. (2 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 973. *Bur. de poste* de Limoges.

Bonnat-lès-Églises, b. (*Creuse*), arr. de Guéret et ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. de Guéret, 24 k. (5 l. ½) O. de Boussac, 13 k. (3 l.) S. S. E. d'Aiguerande. *Pop.* 2087. *Bur. de poste* de Guéret.

Bonnatray, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, comm. de Ballaison, à 20 k. (4 l. ½) E. p. N. de Genève, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Douvaine, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Thonon. *P.* comprise celle de Ballaison, 501. *Bur. de poste* de Genève.

Bonnay, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 10 k. (2 l. ½) N. de Besançon, 23 k. (5 l. ¼) O. de Baume, 38 k. (8 l. ½) E. de Gray. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Besançon.

Bonnay, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Corbie, sur le ruisseau d'Encre, à 15 k. (3 l. ½) d'Amiens, *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Corbie.

Bonne (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arrond. et cant. de Gap. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. p. O. de Gap, coule au S. S. E., puis au S., et se rend dans la Luie, à 5 k. (1 l. ⅓) S. S. E. de sa source, près Gap.

Bonne (la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source, à 18 k. (4 l.) E. d'Entraigues, aux glacières de Turbat, coule à l'O., passe au S. du Désert, et va se rendre dans le Drac, à 3 k. (⅔ de l.) S. de la Mure, 36 k. (8 l.) S. de Grenoble.

Bonne, ville (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chesne-Thonex, à 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Bonneville, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Thonon, 21 k. (4 l. ¾) E. S. E. de Genève. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de Genève.

Bonne, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Beaune.

Bonne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Chamarande, sur la route de Paris, à 3 k. (¾ de l.) N. d'Etréchy, 8 k. (2 l.) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chamarande, 335. *Bur de poste* d'Etréchy.

Bonneau, v. (*Indre*). Il y a plusieurs forges. *Pop...*, *Bur. de poste* d'Issoudun.

Bonnebasq, bourg (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, sur la Botte, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Pont-l'Evêque, 33 k. (7 l. ¼) E. de Caen, 13 k. (3 l.) de Lisieux. *Pop.* 1056. *Bur. de poste.*

Bonnecombe-Paréage, ou Paréage-Bonnecombe, village (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1166 par Raimond V, comte de Toulouse, et par Paul-Hugues, comte de Rhodez. Elle valoit 20,000 f.

Bonnecoste, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, sur un tertre, à 14 k. (3 l. ⅓) de Gourdon, 39 k. (8 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Peyrac.

Bonnecourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, près de la source de la Treire, à 14 k. (3 l. ¼) de Langres, 27 k. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Montigny-sur-Meuse.

Bonnée, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzouer-sur-Loire, à 22 k. (5 l.) de Gien, 32 k. (7 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Gien.

Bonne-Espérance, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, commune de Villereille-le-Brayeux, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Binch, 24 k. (5 l. ½) E. p. N. de Charleroy. Il y avoit une abbaye. *Population*, comprise celle de Villereille-le-Brayeux, 381. *B. de p.* de Binch.

Bonne-Espérance, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. nord de Valenciennes, commune d'Anzin, à 2 k. (½ l.) de Valenciennes, 30 kilom. (6 l. ¾) de Douay. Il y avoit une abbaye de Prémontrés. *Pop.* comprise celle d'Anzin, 3096. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Bonnefaigne, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Maymac, com. de Combrossol, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Ussel, 8 kilom. (2 l.) S. p. E. de Maymac. *Pop.* comprise celle de Combrossol, 750. *B. de p.* d'Ussel.

Bonnefare, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, commune de St.-Avit de la Fumadières, sur le Lactou, à 34 k. (7 l. ¾) de Mussidan, 7 m. (15 l.) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de St.-Avit de la Fumadières, 25. *B. de p.* de Castillon, dép. la Dordogne.

Bonnefon, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chély-d'Aubrac, à 11 k. (2 l. ⅓) de St.-Ge-

niez, 39 k. (8 l. ¾ de Rhodez. Il s'y fabrique des cadis et des refoulés de flanelle et impériales. *Pop.* 396. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bonnefond, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Bugeat, près de la source de la Corrèze, à 25 k. (5 l. ¾) d'Ussel, 34 k. (7 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Tulle.

Bonnefond, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, com. d'Arnaud-Guilhem, à 5 k. (1 l. ¼) O. de St.-Martory, 13 k. (3 l.) E. p. N. de St.-Gaudens. *P*... *Bur. de poste* de St.-Martory.

Bonnefond, v. (*Loire*), arr. et cant. de Saint-Étienne, à 6 kilom. (1 l. ¼) de Saint-Chamond, 37 kil. (8 l. ⅓) de Feurs. Il y a une fabrique de rubans, une clouterie, et plusieurs fosses d'où l'on tire du charbon de terre. *Pop.* 2255. *Bur. de poste* de St.-Chamond.

Bonnefond, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, com. de Nom-Dieu, à 11 k. (2 l. ¾ E. de Nérac, 6 k. (1 l. ¼) N. E. de Francescas. *Pop.* comprise celle de Nom-Dieu, 323. *B. de p.* de Nérac.

Bonnefond-d'Antin, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, sur la Baise-Derrière, à 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 821. *Bur. de poste* de Trie.

Bonne-Fontaine, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, commune de Bay, à 6 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Aubenton, 27 k. (6 l.) S. O. de Rocroy, 3 k. (¾ de l.) S. de Rumigny. *Pop.* comprise celle de Bay et dépendances, 309. *Bur. de poste* d'Aubenton, dép. de l'Aisne.

Bonne-Fontaine, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, commune de Palaiseul, à 15 k. (3 l. ¼) de Langres, 43 k. (9 l. ¾) de Chaumont. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1154 par les seigneurs de Rumigny. *Pop.* comprise celle de Palaiseul et Caqueray, 208. *B. de p.* de Langres.

Bonnefontaine (*Ain*). *Voy.* St.-Sorlin.

Bonnefontaine, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 6 k. (1 l. ¼) de Bliescastel, 7 m. (15 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Wersweiler, 65.

Bonnefoy, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Martin de Vallamas, commune de St.-Martial, à 5 m. (11 l. ¼) S. O. de Tournon, 16 k. (3 l. ¾) de Chaylard. *Pop.* comprise celle de Saint-Martial, 1667. *Bur. de poste* de Chaylard.

Bonnefoy, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Auvillard, commune de Dunes, à 8 k. (2 l.) S. O. de la Magistère, 18 k. (4 l.) S. E. d'Agen, 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Auvillard. *Pop.* comprise celle des Dunes, 818. *B. de p.* de la Magistere.

Bonnefoy, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Moulins-la-Marche, près de l'Yton et de la forêt des Bons-Moulins, à 10 k. (2 l. ¼) de l'Aigle, 4 m. (10 l.) d'Alençon. *Population*, 416. *Bur. de poste* de Moulins-la-Marche.

Bonnefoy (*Rhône*). *Voyez* Ste.-Foy.

Bonnegarde, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 24 k. (5 l. ¼) de St.-Sever, 40 k. (9 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bonneguette, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 18 k. (4 l.) d'Annecy, 39 k. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 158. *Bur. de p.* de Rumilly.

Bonneguise, village (*Dordogne*). *Voyez* Badefol.

Bonneil, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, près de la Marne, à 5 k. (1 l. ¼) de Château-Thierry, 6 m. (14 l. ¼) de Laon. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Bonneleau, v. (*Oise*) arr. de Clermont, cant. de Crèvecœur, près de la Celles, à 10 k. (2 l. ¼) de Breteuil, 28 k. (6 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Fontaine, 519. *Bur. de poste* de Breteuil.

Bonnelles, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de Limours.

Bonnemain, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, à 8 k. (2 l.) de Dol, 40 k. (9 l.) de Rennes. *Pop.* 1533. *Bur. de poste* de Combourg.

Bonne-Maison, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-Bocage, à 31 k. (7 l.) de Falaise, 24 k. (5 l. ¼) de Caen. *Pop.* 720. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Bonnemaison, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, sur l'Arros, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Bagnères, 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Bonnemenne (Montagne de la), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Hyères. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Bonnenheimerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Woellestein, commune de Hakenheim, à 1 k. (¼ de l.) E. d'Hakenheim, 6 k. (1 l. ¼) de Woelstein, 3 k. (¾ de l.) de Creutznach, 34 k. (7 l. ¾) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Hakenheim, 244.

Bonnenouvelle, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, canton de Montflanquin, commune de Paulhiac, à 8 k. (2 l.) N. E. de Montflanquin. *Pop*...... *Bur. de poste* de Montflanquin.

Bonnenuit, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Saint-Michel, commune de Valoires, à 18 k. (4 l.) S. p. E. de St.-Jean-de-Maurienne, 10 k. (2 l. ¼) S. de Saint-Michel. *Pop.* comprise celle de Valoires et dépendances, 1863. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Bonne-Pierre (Combe de la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source, à 30 k. (6 l. ¾) E. d'Entraigues, coule à l'O., et se rend dans le Tancou, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de sa source.

Bonnerée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et cant. de St.-Hubert, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de St.-Hubert, 18 k. (4 l.) O. de Bastogne, 7 m. (15 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 47. *Bur. de poste* de Bastogne, dép. des Forêts.

Bonnert *ou* Bonradt, village (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. d'Arlon, 8 k. (2 l.) N. O. de Steinfort, 27 k. (6 l.) O. N. O. de Luxembourg. Il y a une platinerie. *Pop.* 220. *B. de p.* d'Arlon.

Bonnerue, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Bastogne, commune de Vellereux, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. S. O. d'Houffalize, 13 k. (3 l.) N. de Bastogne, 7 m. (14 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Vellereux et Engreux, 328. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bonnes, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 9 k. (2 l. ⅓) de Château-Thierry, 5 m. (12 l.) de Laon. *Pop.* 277. *B. de poste* de Neuilly-St.-Front.

Bonnes, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. d'Aubeterre, sur la Drôme, à 36 k. (8 l.) de Bar-

bezieux, 4 m. (10 l. ⅓) d'Angoulême. *P.* 978. *B. de p.* de la Grolle.

BONNES, v. (*Basses-Pyrénées*), à 31 k. (7 l.) S. de Pau. On trouve dans ses environs des eaux thermales, souveraines pour les maladies de poitrine, tumeurs, ulcères, etc. *Voyez* EAUX-BONNES.

BONNES, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien-Lars, près de la Vienne, à 19 k. (4 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 1266. *Bur. de poste* de Poitiers.

BONNESINE, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, commune de Venthon, sur le Doron, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Conflans, 20 k. (4 l. ⅓) N. de Moutiers. *Pop.* comprise celle de Venthon, 218. *B. de p.* de Conflans.

BONNESSON, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, à 13 k. (3 l.) de Corbigny, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Vignol, 375. *B. de p.* de Corbigny.

BONNET, v. (*Jura*). *Voyez* GRANGES-BONNET.

BONNET, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Gondrecourt, à 5 kil. (1 l. ¼) de Gondrecourt, 34 k. (7 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a plusieurs forges ou fourneaux aux environs de ce village. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

BONNET-L'EGLANTIER, v. (*Corrèze*). *Voyez* ST.-BONNET-SADROT.

BONNETABLE, ville (*Sarthe*), arr. de Mamers, ch.-lieu de canton, à 27 k. (6 l.) N. E. du Mans, 24 k. (5 l. ⅓) S. O. de Bellesme, 18 k. (4 l.) O. de la Ferté-Bernard. Long. 18. 5. latitude 48. 11. Cette ville se nommoit autrefois *Malestable*, parce que c'étoit un mauvais gîte pour les voyageurs; mais ses anciens seigneurs en ayant fait un lieu sûr et peuplé, en l'entourant de murailles, on lui donna un nom tout-à-fait contraire. Son territoire est fertile en grains et en pâturages. Le blé fait le principal commerce de cette ville, qui est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Populat.* 4373. *Bur. de poste.*

BONNETABLE (la Forêt de), (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Bonnetable, à 9 k. (2 l. ⅓) O. de la Ferté. Elle a 519 m. (270 t.) de long, sur 2,334 m. (1,200 t.) de large.

BONNETAGE, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. du Russey, à 10 k. (2 l. ⅓) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. Il y a des charbons de terre dans les montagnes de ce village. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.

BONNETAN, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Créon, à 11 k. (2 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Bordeaux.

BONNETERRE, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Campagnac, commune d'Ajas, à 13 k. (3 l.) de St.-Geniez, 39 k. (8 l. ¾) de Milhau, 3 k. (¾ de l.) de Campagnac. *Pop.* comprise celle d'Ajas, 102. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

BONNETOT, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 24 k. (5 l. ⅓) de Dieppe, 30 kil. (6 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Tostes.

BONNETTE (LA), rivière (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caylus. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Caylus, coule au S., passe à Caylus, et se rend dans l'Aveyron, à l'O de St.-Antonin.

BONNEUIL, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Château-Neuf, à 20 k. (4 l. ⅓) de Cognac, 24 kil. (5 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop.* 591. *Bur. de poste* de Château-Neuf.

BONNEUIL, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Crespy, sur l'Authonne, à 8 k. (2 l.) de Crespy, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Lieurestauré, 570. *Bur. de poste* de Crespy.

BONNEUIL, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Breteuil, à 7 k. (1 l. ⅔) de Breteuil, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. Il y a trente métiers à faire des bas, et quelques pressoirs pour le cidre. *Pop.* 1118. *B. de poste* de Breteuil.

BONNEUIL, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, sur le Crou, à 1 kil. (¼ de l.) de Gonesse, 30 k. (6 l. ⅔) de Versailles. La cure appartenoit au chapitre de Notre-Dame de Paris. Cette terre avoit passé dans la maison de *Harlay*, et a été possédée par la présidente *Crevecœur*, sœur de M. du Harlay, conseiller d'Etat, mort intendant de la généralité de Paris. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Gonesse.

BONNEUIL, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chenay, sur la Dive, à 24 k. (5 l. ⅓) de Saint-Maixent, 40 kil. (9 l.) de Niort. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de la Mothe-Ste.-Heraye.

BONNEUIL-MATOURS, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Vouneuil, sur la Vienne, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Châtellerault, 21 kil. (4 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 1230. *Bur. de poste* de Châtellerault.

BONNEUIL-SUR-MARNE, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton, près de la Marne, à 11 k. (2 l. ¾) de Bourg-Egalité, 13 k. (3 l.) de Paris. Bonneuil étoit anciennement une terre royale, un domaine où les rois de France de la première ou de la seconde race avoient une maison de plaisance. Les terres de cette commune sont bonnes pour le labourage: il y a de belles prairies. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Paris.

BONNEVAL, v. (*Aube*). *Voyez* ST.-JEAN-DE-BONNEVAL.

BONNEVAL, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon, à 23 k. (5 l. ⅓) de Die, 7 m. (15 l.) de Valence. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Die.

BONNEVAL, ville (*Eure-et-Loire*), arrond. de Châteaudun, ch.-lieu de cant., à 31 k. (7 l.) S. de Chartres, 13 kil. (3 l.) N. de Châteaudun, 16 k. (3 l. ¾) E. de Brou. Long. 18. 5. lat. 48. 18. Bonneval est située sur la rive gauche du Loir, vis-à-vis d'une île qu'il forme en cet endroit. Cette ville a été plus considérable autrefois. Henri V, roi d'Angleterre, la fit presque entièrement détruire dans le temps qu'il assiégeoit Orléans. Les rois successeurs de Charles VII la firent rebâtir. Outre trois paroisses, il y avoit une abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée, selon quelques-uns, en 841, par Charles-le-Chauve, et, selon d'autres, par un seigneur nommé *Foulques*, en 1113. Elle rapportoit à son abbé 10,000 liv. de rente. Il y a un hôtel-dieu et une filature de coton. *Pop.* comprise celle de Holon et de St.-Martin-du-Pean, 2171. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

BONNEVAL, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 28 k. (6 l. ⅓) de Brioude, 32 k. (7 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de Craponne.

BONNEVAL, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, cant. de Thermignon, près de l'Arc, à 5 myr. (11 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 8 m. (18 l. ⅓) de Chambéry. Il y a une mine de plomb abondante, qui contient une portion considérable d'argent. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Lans-le-Bourg.

Bonneval, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, à 6 k. (1 l. ½) de Moutiers, 34 k. (7 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bonneval, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Aubin-de-Bonneval.

Bonneval, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, canton d'Alban, commune de St.-André, à 22 k. (5 l.) d'Alby, 6 k. (1 l. ½) d'Alban. *Pop.* comprise celle de St.-André, 346. *Bur. de poste* d'Alby.

Bonneval, v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* St.-Hilaire-Bonneval.

Bonnevau, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Bruno, près de la Juisne, à 19 k. (4 l. ¼) d'Etampes, 5 m. (11 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bruno, 420. *Bur. de poste* de Milly.

Bonnevaux, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, sur le Drujon, près de la forêt d'Haute-Joux, à 16 k. (3 l. ¾) de Pontarlier, 5 m. (11 l.) de Besançon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bonnevaux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Braine, à 3 k. (¾ de l.) d'Ornans, 15 k. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* d'Ornans.

Bonnevaux, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Génolhac, à 28 k. (6 l. ⅓) d'Alais, 7 m. (14 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 737. *Bur. de poste* de Génolhac.

Bonnevaux, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, commune de Notre-Dame-d'Abondance, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. E. d'Evian, 4 k. (1 l.) S. p. E. d'Abondance, 6 k. (3 l. ¾) S. E. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Notre-Dame-d'Abondance, 1416. *Bur. de poste* d'Evian.

Bonnevaux, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, près de la Bray, à 23 k. (5 l. ¼) de Vendôme, 5 m. (11 l. ¼) de Blois. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Montoire.

Bonnevaux, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vivonne, commune de Marçay, à 7 k. (1 l. ¾) de Vivonne, 14 k. (3 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* comprise celle de Marçay, 805. *Bur. de poste* de Vivonne.

Bonnevaux-la-Côte, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Côte-St.-André, commune de Semons, à 22 k. (5 l.) E. p. S. de Vienne, 10 k. (2 l. ½) N. O. de la Côte-St.-André. Il y a une verrerie. *Pop.* comprise celle de Semons, 233. *B. de poste* de Vienne.

Bonneveine (Notre-Dame-de-la), v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. et cant. 5e de Marseille, entre la mer et le village de Masargues, à 2 k. (½ l.) S. de Marseille. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Marseille.

Bonnevent, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 27 k. (6 l.) de Gray, 31 k. (7 l.) de Vésoul. *Populat.* 137. *Bureau de poste* de Gy.

Bonnevialle, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Rhodez.

Bonneville, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac, à 28 k. (6 l. ⅓) de Ruffec, 25 k. (5 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de St.-Cibardeaux.

Bonneville, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, commune de Bost-Moreau, à 8 k. (2 l.) N. de Bourganeuf. *Pop.* comprise celle de Bost-Moreau, 454. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Bonneville, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, à 29 k. (6 l. ½) de Mussidan, 6 m. (13 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Castillon-sur-Dordogne, dép. de la Dordogne.

Bonneville (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, sur l'Iton, à 8 k. (2 l.) d'Evreux. Il y a des forges. *Pop.* 359. *Bur. de p.* de Conches.

Bonneville, ville (*Léman*), chef-lieu d'arrondissement et de cant., sur l'Arve, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Cluse, 24 k. (5 l. ½) E. N. S. d'Annecy, 27 k. (6 l.) S. E. de Genève, dans une jolie plaine. Elle n'a de remarquable que sa forme triangulaire, et une place qui remplit l'aire du triangle; elle est élevée de 65 m. (39 t.) au-dessus du lac de Genève. La porte de la ville, du côté de Genève, est assise sur des rochers d'une pierre composée de mica. On trouve dans les fentes de belles cristallisations de spath calcaire. Vis-à-vis de Bonneville, de l'autre côté de l'aire, s'élève une haute montagne calcaire, nommée *le Brezon*. Le côté de la ville est taillé absolument à pic, à une grande hauteur, et forme un précipice effroyable, que l'on ne peut examiner avec assurance qu'en se couchant à plat, et avançant la tête avec beaucoup de précaution.

Bonneville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, et un conservateur des hypothèques. *Pop.* 989. *Bur. de poste.*

Bonneville, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Neung-sur-Beuvron, à 11 k. (2 l. ½) de Romorantin, 28 k. (6 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 83. *Bur. de p.* de Beaugency, dép. du Loiret.

Bonneville, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton d'Andenne, commune de Sampson, à 12 k. (2 l. ¾) O. p. N. de Namur, 4 k. (1 l.) S. O. d'Andenne. *Pop.* comprise celle de Sampson et dépendances, 328. *Bur. de poste* de Namur.

Bonneville. *Voy.* Neuveville.

Bonneville, v. (*Seine-Infér.*), à 4 k. (1 l.) de Dieppe. Il y a des fabriques de toiles peintes. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Dieppe.

Bonneville, v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton de Domart, à 9 k. (2 l. ¼) de Doulens, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de Doulens.

Bonneville, v. (*Tarn*), arr. et canton de Gaillac, commune de Faissac, près Lescoudrons, à 9 k. (2 l. ¼) de Gaillac, 4 m. (10 l.) de Castres. *Pop.* comprise celle de Faissac, 384. *Bur. de p.* de Gaillac.

Bonneville (la), v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur, sur le Doux, à 19 k. (4 l. ¼) de Carentan, et 39 k. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Carentan.

Bonneville (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, commune de Méry, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontoise, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. de l'Isle-Adam. *Pop.* comprise celle de Méry, 579. *Bur. de poste* de Pontoise.

Bonneville-la-Louvet, village (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, sur la Calonne, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Evêque, 5 m. (11 l. ½) de Caen. *Pop.* 1476. *Bur. de poste* de Pont-l'Evêque.

Bonneville-les-Bouchoux (*Jura*). *Voyez* Bouchoux (les).

Bonneville-sur-le-Bec, village (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Montfort-sur-Rille, à 21 k. (4 l. ⅔) de Pont-Audemer, 39 k. (8 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Brionne.

Bonneville-sur-Touques, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Pont-l'Evêque, à 7 k. (1 l. ¾) de Pont-l'Evêque, 39 k. (8 l. ¾) de Caen,

1 k. (¼ de l.) de Touques. *P.* 443. *Bur. de poste* de Touques.

Bonneviolle, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Bretenoux, commune de St.-Michel de Loubjou, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de St.-Céré, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Bretenoux, 39 k. (8 l. ¾) N. p. O. de Figeac. *Pop.* comprise celle de St.-Michel et dépendances, 439. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Bonne-Volonté (la), v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, à 19 k. (4 l. ¼) de Reims. *Pop...* *B. de p.* de Reims, dép. de la Marne.

Bonnevoye, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, commune d'Hollerich, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. d'Hesperange, 1 k. (¼ de l.) S. de Luxembourg. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bonnières, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, sur le Grand Therain, à 11 k. (2 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Beauvais.

Bonnières, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, canton d'Auxy, (ci-devant Auxy-le-Château), à 16 kil. (3 l. ¾) de Saint-Pol, 37 k. (8 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 1131. *Bur. de poste* de Frévent.

Bonnières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, ch.-l. de cant., sur la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Mantes, 5 m. (10 l. ⅔) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour la vendange. *P.* 715. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bonniers, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, commune d'Esperons, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Sever, 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle d'Esperons, 189. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bonnieure, v. (*Charente*). *Voy.* St.-Amand de Bonnieure.

Bonnigharder-Heide, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton de Xanten. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Clèves.

Bonnines, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Emines, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Wierde, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Namur. *P.* 301. *Bur. de poste* de Namur.

Bonning, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Xanten. *Pop.* 70.

Bonnoeil, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Benoît du Sault, à 31 k. (7 l.) de le Blanc, 6 m. (13 l. ⅓) de Châteauroux. *P.* 295. *B. de p.* de St.-Benoît du Sault.

Bonnoeil, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Ham, commune d'Eppeville, près de la Somme, à 22 k. (5 l.) de Péronne, 6 m. (12 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Eppeville, 400. *Bur. de poste* de Ham.

Bonnoeuil, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à 11 k. (2 l. ¾) de Falaise, 29 k. (6 l. ½) de Caen. *Pop.* 296. *Bureau de p.* de Thury-Harcourt.

Bonnoeuvre, v. (*Loire-Infér.*), arr. d'Ancenis, cant. de St.-Mars-la-Jaille, près de l'Erdre, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Ancenis, 43 k. (9 l. ⅔) de Nantes. *Pop.* 485. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Bonnot, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 10 k. (2 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bonnut, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, à 6 k. (1 l. ½) d'Orthez, 43 k. (9 l. ¾) de Pau. *Pop.* 1202. *Bur. de p.* d'Orthez.

Bonny-sur-Loire, ville (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, sur la Loire, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Briare, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Gien, 8 m. (18 l.) S. O. d'Orléans. C'est la patrie de Nicolas *Habicot*, célèbre chirurgien, dont les ouvrages sont fort estimés, entr'autres un *Traité de la peste*, et celui qu'il composa à l'occasion du corps du géant Theutobocus, qu'on découvrit près du château de Langon en Dauphiné. Il mourut le 17 Juin 1704. *P.* 1067. *B. de poste.*

Bonpas, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, sur la Cazanave, près de l'Arriège, à 2 k. (½ l.) de Tarascon. *Pop.* 204. *Bur. de p.* de Tarascon.

Bonpas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Perpignan, sur la Basse, à 5 k. (1 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Perpignan.

Bonpas, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Avignon, cant. de Cavaillon, commune de Caumont, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Avignon, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Cavaillon. *Pop.* comprise celle de Caumont, 1468. *Bur. de poste* d'Avignon. *Rel. de poste aux chev.*

Bonport, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton d'Aix, commune de Tresserve, sur le lac du Bourget, à 2 k. (½ l.) S. O. d'Aix, 9 k. (2 l. ¼) N. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Tresserve, 400. *Bur. de poste* d'Aix.

Bonporteau (Pointe, Cap et Plage de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, entre la calanque de la Chappe, et la calanque du Cavalaire.

Bonporteau (le), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. de Grimaud, coule à l'E., et se rend dans la mer à la plage de Bonporteau.

Bonrath, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Contz, à 13 kil. (3 l.) de Contz, 13 kil. (3 l.) de Trèves. *Pop.* 85. *B. de p.* de Trèves.

Bon-Renaud (Plage et Cap de), (*Var*), arr. de Toulon, canton d'Hyères, à la côte septentrionale de l'île de Porquerolles, entre le cap du Man et la plage de l'Aiguade.

Bonrepeaux, v. (*Arriège*), arr. de Saint-Girons, cant. de Saint-Lizier, commune de Lacave, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Girons. *Pop.* comprise celle de Lacave, 293. *Bur. de p.* de Saint-Girons.

Bonrepeaux, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, canton de Villebrumier, près de Lescon, à 31 k. (7 l.) de Castel-Sarrazin, 39 k. (8 l. ⅔) de Toulouse. *Popul.* 90. *Bur. de poste* de Montauban, dép. du Lot.

Bonrepos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Verseil, à 16 k. (3 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Toulouse.

Bonrepos, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de St.-Lys, sur l'Aussonnelle, à 18 k. (4 l.) de Muret, 24 k. (5 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de St.-Lys.

Bons, v. (*Ain*). *Voyez* Beon.

Bons, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à 7 k. (1 l. ¾) de Falaise, 27 k. (6 l.) de Caen. *Pop.* 269. *Bur. de p.* de Caen.

Bons, bourg (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Douvaine, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Bonne, 19 kil. (4 l. ¼) E. p. S. de Genève. *Pop.* 784. *Bur. de poste* de Genève.

Bonsac, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Villers-Saint-Georges, à 10 k. (2 l. ½) de Provins, 6 m. (12 l. ¾) de Melun. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-de-Chenetron, 199. *Bur. de poste* de Provins.

Bonsaint, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Durbuy, 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Havelange, 38 k. (8 l. ½) E. p. S. de

Namur. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Marche. *Relais de poste aux chev.*

Bonsdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, près de l'Erfft, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Kerpen, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Bergheim, 39 kilom. (8 l. ¾) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 445.

Bonse, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 15 kil. (3 l. ½) S. p. E. de Lebach, 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Sarrebruck, 6 m. (13 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 319.

Bonson, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Etienne. *Bur. de poste* de Saint-Etienne.

Bonson (la), rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Saint-Bonnet-le-Chatel. Sa source, au pied du mont où il est situé, coule au N. E., et se rend dans la Loire, à 3 k. (⅔ de l.) N. de Saint-Rambert.

Bonvicino, v. (*Tanaro*), arrond. d'Alba, au pied d'une montagne, sur la rive droite de la Réa, à 31 kil. (7 l.) S. d'Alba. *Pop.* 510.

Bonviller, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Lunéville, à 4 k. (1 l.) de Lunéville, 24 kil. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 245. *B. de poste* de Lunéville.

Bonviller, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 24 k. (5 l. ¼) de Longwy, 33 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Briey.

Bonvillet, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Darney, sur la côte près de la Saone, à 1 kilom. (¼ de l.) de Darney, 30 k. (6 l. ¾) d'Epinal. *P.* 388. *B. de p.* de Darney.

Bonvilliers ou la Chapelle-Fortain, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-Vidame, à 27 k. (6 l.) O. de Châteauneuf, 5 myr. (11 l.) N. O. de Chartres. *Populat.* 390. *Bur. de poste* de Verneuil, dép. de l'Eure.

Bonvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Puiselet-le-Marais, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Etampes, 18 kil. (4 l.) O. de Milly. *Pop.* comprise celle de Puiselet-le-Marais, 251. *B. de p.* d'Etampes.

Bonvoisin (montagne), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière, à 13 kil. (3 l.) O. Vallouise. Elle a de l'O. à l'E. 2 k. (½ l.) de long.

Bonvoisin (le), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. O. de Vallouise, coule au N., et se rend dans la Ronde, à 6 k. (1 l. ½) N. de sa source.

Bony, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Catelet, à 16 k. (3 l. ⅔) de Saint-Quentin, 5 myr. (12 l. ½) de Laon. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Catelet.

Bonzac, v. (*Gironde*), arrond. de Libourne, cant. de Guitres, près de l'Ile, à 10 kil. (2 l. ½) de Libourne, 34 kil. (7 l. ⅔) de Bordeaux. *P.* 668. *B. de p.* de Coutras.

Bonzée, v. (*Meuse*). *Voyez* Bouzée.

Bonzo, v. (*Pô*), arr. de Turin, à la gauche de la Stura, à 5 myr. (12 l. ¼) N. O. de Torino ou Turin. *Pop.* 589.

Boo, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. *Pop.* comprise celle de Silhens, 278. *Bur. de poste* d'Argelès.

Boom, bourg (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, ch.-l. de cant., sur la Dyle, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de son confluent dans l'Escaut, 9 kil. (2 l. ¼) O. N. O. de Malines, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Lier, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. d'Anvers. Il y a deux fabriques de sel, une de peaux chamoisées, deux amidonneries, une poterie, cinquante briqueteries. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Malines, 1er arrondissement maritime. *Pop.* 3800. *Bur. de poste* de Malines.

Boom, v. (*Pas-de-Calais*). *Voy.* Valhuon.

Boos, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, sur la Nah, ruis., à 4 k. (1 l.) E. de Sobernheim, 11 k. (2 l. ¾) de Creutznach, 7 m. (15 l. ¾) S. de Coblentz. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Creutznach.

Boos, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, ch.-l. de cant., à 9 kil. (2 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Rouen.

Boosbach (la), rivière (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de St.-Wendel, à 15 k. (3 l. ½) N. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E., et, descendant au S. E., se rend dans la Nah, à 8 k. (2 l.) E. de sa source.

Boosen, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Hermeskeil, 11 kil. (6 l. ¾) S. O. de Birkenfeld, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 344.

Booss, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Virneburg, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Virneburg, 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Montréal, 38 kil. (8 l. ½) O. de Coblentz. *Pop.* 500. *Bur. de p.* d'Andernach.

Bootzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, près de l'Ichert, à 20 k. (4 l. ½) de Benfelden, 4 m. (10 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 325. *Bur. de p.* de Marckolsheim.

Boppart, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, ch.-l. de cant., sur le Rhin, au pied d'une montagne, à 27 k. (6 l.) N. de Baccarat, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Munster-Effeld, 20 k. (4 l. ½) S. de Coblentz, 40 myr. (91 l.) N. E. de Paris. Long. 25. 10. latit. 50. 19. Située dans le ci-devant archevêché de Trèves, autrefois ville impériale, Henri VIII la céda à Beaudouin, son frère, en 1494 : elle fut réunie dans la suite à l'électorat de Trèves, sous Scau de Bade, qui en étoit archevêque et électeur. Cette ancienne ville, entourée de ses antiques murailles, a un aspect triste et lugubre. Elle renfermoit cependant un très-beau couvent de Bénédictines avec l'abbaye de Marienberg, bâtie sur un mont très-élevé. Cette abbaye fut enrichie successivement par les donations des empereurs et des électeurs. Il y avoit en outre de ces Bénédictines un couvent de Carmes et un de Cordeliers. Cette ville est une place de guerre de la 26e division militaire, et la résidence d'un adjudant de 1re classe. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Coblentz.

Boppart, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bacharach, près et dépendant de la com. d'Oberwesel, à 4 k. (1 l.) de Bacharach, 6 k. (1 l. ½) de St.-Goar, 4 m. (10 l.) de Coblentz. *Pop.* comprise celle d'Oberwesel et dépendances, 1753. *Bur. de poste* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Boppenhoven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. et commune de Rheinbach, à 10 k. (2 l. ½) O. de Bonn. *Pop.* comprise celle de Rheinbach et dépendances, 1119. *Bur. de p.* de Bonn.

Boqueho, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Chatelaudren, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1286. *Bur. de poste* de Chatelaudren.

Boquets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Boissy-Monvoisin, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. de Mantes

tes et 8 k. (2 l.) S. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Biossy-Monvoisin, 622. *Bur. de p.* de Mantes.

Boquien (Forêt de), *Cotes-du-Nord*), arr. de Loudéac, canton de Collinée, à 3 kil. (¾ de l.) E. de Collinée. Elle a de l'E. à l'O. 5,062 m. (2,600 toises), et du N. au S. 2,334 m. (1,200 t.).

Boquille *ou* Roquille (la), v. (*Gironde*). *Voyez* Roquille.

Bor, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Belpech, commune de St.-Amand, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Castelnaudary, 10 k. (2 l. ½) de Belpech. *Pop....* *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Borain, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, com. de Mesnil-St.-Denis, à 5 k. (1 l. ½) S. O. de Trappes, 13 k. (3 l.) S. O. de Versailles, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de Mesnil-St.-Denis, 474. *Bur. de p.* de Trappes.

Boralde (la), rivière (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chely-d'Aubrac. Sa source, à 16 k. (3 l. ⅔) N. de St.-Geniez, coule au N. O., redescend au S. O., passe à St.-Chély, et se rend dans le Lot, à 2 k. (½ l.) E. de St.-Cosme.

Boran, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, sur l'Oise, à 16 k. (3 l. ¾) de Senlis, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *Pop.* 781. *Bur. de p.* de Beaumont, dép. de Seine-et-Oise.

Boras (la), rivière (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Cornus. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Cornus, coule au S., puis au S. O., et se rend dans la Sorgues, à 1 k. (¼ de l.) O. de la source de la Sorgues.

Borbach, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Weiden, commune de Bachen, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Cologne. *Pop.* comprise celle de Bachen, 213. *Bureau de poste* de Cologne.

Borbera (*Piémont*), petite rivière d'Italie, qui a sa source près de Carega (Ligurie) et tombe dans la Serivia, vis-à-vis de Serravalle (Piémont). La vallée qu'elle arrose ne produit que des châtaignes. Son cours est de 40 k. (9 l.).

Borbo, gros ruisseau du dép. du Tanaro. Il a sa source près de Baldissero, et, coulant du S. O. au N. E., se jette dans le Tanaro à la porte d'Asti, après un cours de 36 kil. (8 l.).

Borc-sur-Airault, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. d'Airvault, à 19 k. (4 l. ¼) de Thouars, 6 m. (14 l. ¼) de Niort. *Pop.* 286. *Bur. de p.* d'Airvault.

Borce, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Accous, sur le Gave d'Aspe, à 31 kilom. (7 l.) d'Oléron, 4 myr. (10 l. ½) de Pau. Les montagnes, au nord de ce village, sont composées de bancs de marbre d'un gris bleuâtre. Au midi, vers le pont Severs, il y a des couches d'ardoise grise argileuse. A ce pont il y a aussi des bancs de marbre d'un gris bleuâtre, et à une petite distance de là des couches de schiste gris. Au Pourtalet, restes d'un ancien fort, dominé par les montagnes de la région supérieure, il y a des bancs en marbre gris foncé, où l'on distingue des pierres calcaires composées de madrépores. A la montagne d'Irrivé, à une hauteur considérable au-dessus de la rive gauche du Gave, il y a une mine de cuivre. A Ibosque, au-dessus d'Irrivé, il y a une galerie sur une mine de cuivre jaune dans de la pierre à chaux, avec efflorescence de vert de montagne. A 972 m. (500 t.) au-dessus et au sud de Borce, est le torrent de Bélonce, venant du S. O., et se jetant dans le Gave par sa rive gauche. On y voit un puits de 20 m. (10 t.), et une galerie de 10 m. (5 t.), sur une mine de plomb en filons, qui contient de la galène et de la bleinde. Il y a du vert de montagne dispersé dans les rochers de la montagne de la Gravette. En suivant le Gave d'Aspe jusqu'aux bois d'Anglus, aux frontières d'Espagne, on arrive à la montagne de Maspètre, où il se trouve de la mine de cuivre gris et argent, éparse dans un rocher calcaire. Au-dessus de Peyrénèse, entre la montagne de Maspètre et celle de Causia, et sur la pente septentrionale de la gorge, à la montagne de Lascourettes, est une mine de cuivre en filons. *Pop.* 768. *Bureau de poste* d'Oléron.

Borcette, bourg (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, ch.-l. de cant., célèbre par ses bains chauds, à 1 k. (¼ de l.) S. p. E. d'Aix-la-Chapelle, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Juliers. Il y avoit dans ce bourg une abbaye fondée par saint Grégoire, fils de Nicéphore, empereur de Constantinople, et frère de Théophanie, femme de l'empereur *Othon II.* Il fut établi, en l'an 1220, des religieuses de Citeaux, dont l'abbesse prenoit le titre de princesse du St.-Empire. Il y a plusieurs familles luthériennes et calvinistes. On peut prendre des bains chauds dans 14 maisons différentes: il y en a une 15e où les pauvres se baignent *gratis*. L'eau de plusieurs bains est si chaude et si bouillante, qu'en y jetant un animal, il meurt au même instant. Les pauvres gens y font cuire des œufs. Il y a des eaux minérales et une fabrique d'aiguilles. *Pop.* 3534. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Bord (Forêt de), (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambault, à 8 k. (2 l.) S. E. de Moulins. Elle a 4,400 m. (2,200 t.) de long, sur 13,626 m. (7,000 t.) de large.

Bord, v. (*Charente*). *Voyez* Bors *ou* Bois-les-Bois.

Bord (Lac de), (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Nasbinals, près de la montagne du Peyron, à 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de Marvejols. Il a environ 389 m. (200 tois.) de large, sur 486 m. (250 t.) de long.

Bord, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Billom. *Voyez* St.-Pourçain de Bord.

Borde (la), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe de Nestes, à 8 k. (2 l.) de la Barthe, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Populat.* 372. *Bureau de poste* de Bagnères de Bigorre.

Borde (la), (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. et commune de Brie-sur-Hyères, à 2 k. (½ l.) de Brie-sur-Hyères. *Pop.* réunie à celle de Brie. . . *Bur. de p.* de Brie-sur-Hyères.

Borde (la), (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Sermaise, à 5 k. (1 l. ½) E. de Dourdan, 29 kil. (6 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Sermaise, 672. *Bur. de poste* de Dourdan.

Borde-Blanche (la), v. (*Var*), arr. de Brignolles, cant. de St.-Maximin, commune de Nans, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de St.-Maximin, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Brignolles. *Pop.* comprise celle de Nans.... *Bureau de poste* de St.-Maximin.

Borde-Golard (la), v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chemin, commune de St.-Aubin, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Dole, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Chemin. *Pop.* comprise celle de St.-Aubin. . *Bur. de poste* de Dole.

Borde-la-Lane, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eauze, commune de Mourade, à 6 k. (1 l. ½) N. de Vic-sur-Losse, 19 k. (4 l. ¾) S. p. O. de Condom. *Pop.* comprise celle de Mourade, 180. *Bur. de p.* de Vic-sur-Losse.

Borde-Neuve, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, commune de Fonters-du-Razes, sur l'Ersmorte, à 8 k. (2 l.) de Castelnaudary, 38 k. (8 l. ½) de Carcassonne. *Popul.* comprise celle de Fonters-du-Razes et dépendances, 116. *B. de p.* de Castelnaudary.

Borde-Rousseau (la), v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, commune de Choisey, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Dole. *Pop.* comprise celle de Choisey, 473. *Bur. de poste* de Dole.

Bordeau-de-Vigny (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, commune de Vigny, sur le chemin de Pontoise à Magny, à 8 k. (2 l.) N. de Meulan, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Marines. *Pop.* comprise celle de Vigny, 562. *Bur. de poste* de Meulan. *Rel. de poste aux chevaux.*

Bordeaux, ville (*Gironde*), chef-lieu de département, d'arrondiss. et de canton, sur la Garonne, à 23 m. (52 l.) S. de Poitiers, 33 m. (75 l.) de Nantes, 23 m. (51 l.) N. O. de Toulouse, 72 m. (164 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 5. lat. 44. 50. Bordeaux perd son origine dans l'obscurité des siècles. Les Romains en ont été les maîtres. On est convaincu aujourd'hui que cette ville a été long-temps la capitale de l'Aquitaine. De la domination des Romains, elle passa sous celle des Visigoths, auxquels elle fut enlevée par Clovis, dont les descendans en restèrent les maîtres. Au 8e siècle, les Sarrazins la ravagèrent, et au 9e les Romains achevèrent de la ruiner. Elle fut quelque temps abandonnée, eut ensuite des comtes particuliers, et fut soumise aux ducs de Gascogne et aux ducs de Guienne. Ces deux duchés ayant été réunis, elle suivit le sort de cette dernière province. Louis XIV, pour faire fortifier le Château-Trompette, fit, sans respect pour les arts, abattre les restes d'un temple construit par les Romains, dédié aux Dieux tutélaires. Huit colonnes d'ordre corinthien soutenoient la corniche, et six autres terminoient l'édifice à chaque bout. Ainsi, par sa forme et par son architecture, on voit qu'il avoit quelque ressemblance avec la maison carrée de Nîmes. Les anciennes murailles de la ville de Bordeaux existent encore en partie. Le célèbre Ausone, qui nous a laissé la description de Bordeaux, sa patrie, et qui vivoit lui-même sous le règne de Valentinien Ier, a peint dans ses écrits la beauté et l'élévation de ces murailles; et sans doute, de son temps, elles étoient un des principaux ornemens de cette ville, qui fut détruite et brûlée par les Sarrasins et les Normands. On la reconstruisit sur un plan plus vaste, et depuis elle s'est sensiblement accrue. La Garonne forme devant Bordeaux un quart de cercle, dont les deux pointes de l'arc sont éloignées l'une de l'autre de 4 k. (1 l.); et cette courbe est assez allongée pour qu'il soit possible de l'apercevoir d'un seul coup d'œil dans toute son étendue. Bordeaux est situé sur la rive gauche de ce fleuve; et, en arrivant par Blaye, on le découvre en entier, depuis le commencement du Chartron jusqu'au fort Ste.-Croix, qui sont les deux extrémités opposées de la ville : on voit aussi un quai superbe, de 4 kil. (1 l.) d'étendue, qu'on embrasse d'un seul regard. Si, en arrivant le soir, on ne peut distinguer les maisons, soit élégantes, soit magnifiques, dont ce quai est entièrement bordé, on en est dédommagé par le spectacle enchanteur de l'illumination, et peut-être n'en est-il pas de plus étonnant et de plus beau dans le monde. Paris dans sa magnificence n'offre rien de semblable à une ville qu'on aperçoit ainsi tout-à-coup, comme par enchantement, et que l'innombrable quantité de lumières que ce port présente d'un bout à l'autre en mille endroits différens, fait paroître tout en feu. La beauté du fleuve qui coule avec une majestueuse rapidité sous ses murs, et dont la largeur est de 3 k. (¾ de lieue) dans cette partie, couverte en tout temps d'une épaisse forêt de mâts qui s'élèvent d'une foule de vaisseaux de toutes les grandeurs et de toutes les nations : ces objets, dis-je, forment un ensemble qu'il est impossible de peindre, dont les yeux ne peuvent se rassasier, que l'on revoit toujours avec les charmes de la surprise et de la nouveauté. Le vieux Château-Trompette occupoit le centre de ce vaste demi-cercle. C'étoit une forteresse que Vauban avoit réparée et agrandie, et dont l'objet étoit de tenir Bordeaux en bride et de commander le port. La place qu'on se propose de bâtir sur les ruines de cette citadelle sera le complément de cette admirable décoration. L'aspect de ce Château-Trompette attristoit le cœur. Il est si douloureux d'apercevoir l'image de la guerre et du despotisme au milieu de la réunion des arts et de l'opulence du commerce, et d'être obligé, pour ainsi dire, d'associer ainsi le souvenir des maux qui affligent l'humanité avec l'idée de tout ce qui répand le charme sur l'existence de l'homme! . . .

La plus belle place de Bordeaux est celle de la Liberté, connue, il y a quelques années, sous le nom de *Place royale*, au milieu de laquelle on voyoit la statue équestre de Louis XV, qui a été renversée comme toutes les autres de ce genre qui existoient en France avant l'époque de sa révolution. Cette place est remarquable, et par sa situation, et par la beauté de ses bâtimens; elle est entièrement ouverte du côté de la rivière, bordée, dans cette partie, par un quai magnifique, d'où l'on découvre toutes les beautés que nous avons déja décrites. D'un côté est le bâtiment de la bourse, et de l'autre celui qu'on appeloit l'*hôtel des fermes*. Toute l'architecture de la place est couronnée de frontons ornés de bas-reliefs allégoriques, relatifs au commerce et à la marine.

La salle du théâtre est la plus vaste qui existe en Europe. Douze colonnes de l'ordre corinthien, supportant des pendentifs et du plus grand module, soutiennent un plafond de forme circulaire et peint par Robin. Une galerie en arcade, ornée de pilastres corinthiens, fait le tour extérieur de cet édifice dont la façade opposée à la façade principale n'est pas moins belle ni moins estimée des gens de l'art.

Après ce coup-d'œil rapide sur les principaux objets dignes de la curiosité des voyageurs, et qui, si l'on en excepte les anciens quartiers, sont accompagnés par-tout de maisons de particuliers aussi riches qu'élégantes; après avoir parcouru en idée les superbes faubourgs de Saint-Surin et du Chartron, qui le disputent à ce qu'on voit de plus beau dans les villes modernes, parlons de ses anciens établissemens et de son commerce.

Bordeaux avoit un archevêque qui prenoit le titre de primat d'Aquitaine. Outre les églises paroissiales,

il y avoit une collégiale dédiée à saint Surin : son chapitre, après celui de la cathédrale, étoit le plus considérable. On y voyoit trois séminaires ; plusieurs colléges ; l'abbaye de *Sainte-Croix*, de l'Ordre de saint Benoît ; l'église Saint-Michel ; une commanderie de l'Ordre de Malte ; un prieuré de *Notre-Dame* de Verdelays, des Célestins, et grand nombre de moines mendians, etc. ainsi que des maisons de religieuses ; une université fondée en 1441, une académie célèbre, une école de dessin.

Le parlement de Bordeaux fut établi, en 1460, en conséquence de la capitulation que les Bordelais avoient faite en 1451 avec le lieutenant-général du roi Charles VII ; mais les Bordelais ayant, peu de temps après, rappelé les Anglais, le roi cassa le parlement, et le réunit à celui de Paris. Le parlement de Bordeaux fut rétabli dans cette ville au mois de juin 1462. Le roi ayant donné la Guienne en apanage à son frère en 1469, le parlement fut transféré à Poitiers, où il siégea jusqu'en 1472, qu'il fut rétabli à Bordeaux. Dans les derniers temps, il étoit composé de neuf présidens à mortier, et de quatre-vingt-dix conseillers.

La cour des aides de Bordeaux fut établie d'abord à Périgueux en 1553, par le roi Henri II, qui ensuite la supprima en 1557 ; elle fut rétablie à Bordeaux par Louis XIII en 1637. Louis XIV la transféra à Saintes en 1647, et la rétablit à Bordeaux en 1659 : il la transféra encore à Libourne en 1675, et la rétablit de même à Bordeaux en 1690.

Il y avoit encore dans cette ville un bureau des finances, l'un des seize bureaux généraux créés par François Ier ; un hôtel des monnoies ; un hôtel de ville qui n'a rien de remarquable. Il y a un Institut de sourds-muets indigens ; plusieurs hospices pour les malades et les valides.

Le port de Bordeaux est celui où il y a le plus d'armateurs ; les eaux-de-vie de Bordeaux sont les moins chères. L'industrie des habitans de cette ville consiste principalement en armemens pour la pêche, raffineries pour le sucre, fabrique d'indiennes et de bas de toute espèce, bijouterie, orfévrerie, fabrique de cadis blancs, mêlés, teints, unis et ratinés, d'une bonne qualité ; manufacture de faïence, de verre blanc de toute beauté, et trois verreries à bouteilles ; corderies pour la marine, tanneries, fabrique d'eau forte préférée à celle de l'étranger, liqueurs, etc. ; ses jambons sont très-estimés. Bordeaux fait le commerce sur toutes les parties de marchandises fabriquées en France, et sur toutes les productions. Les arts ne laissent rien à desirer. La pêche de la baleine et celle de la morue, soit de poisson verd, soit de poisson sec, dont ses vaisseaux rapportent une partie pour sa consommation, et distribuent l'autre dans différens ports d'Espagne, d'Italie et autres endroits de l'Europe, sont encore un objet de commerce très-considérable.

Les vins sont une des grandes richesses de Bordeaux. Ceux de première qualité se vendent de 2,000 à 2400 fr. le tonneau ou quatre barriques. Les plus estimés sont ceux connus sous les noms de *Médoc*, de *Haut-Brion*, de *St.-Émilion*, de *Grave*. Les vins de Médoc, les meilleures qualités, sont ceux de Lafitte, Latour et Margaut. Ceux de Grave les plus recherchés sont ceux du Haut-Brion, du Haut-Talence, de Mérignac, Pessac, Langon, Ville-Nave, etc. Les vins blancs qui tiennent les premiers rangs sont ceux de Carbonnieux, Serons, Barsac, Pignac, Santerre, Baume et Ste-Croix-du-Mont.

Une partie du vin de Médoc passe en Angleterre ; les vins de Grave blancs et rouges se consomment ordinairement en France. La plus grande partie de ceux de Palus s'embarque pour l'Inde et les colonies. Les Hollandais en tirent une quantité considérable. Les vins de côtes et autres qualités inférieures passent en grande partie en Allemagne, en Hollande et dans la ci-devant Bretagne. Le surplus sert à la consommation du pays, ou se convertit en eau-de-vie et en vinaigre.

Bordeaux reçoit en échange de ses vins, des sucres bruts, des cafés, de l'indigo, du coton, du bois de teinture, des épiceries, des chanvres, etc. La tonnellerie, la construction et l'entretien des vaisseaux, sont les deux parties de travail qui occupent le plus de bras. Les fruits, le poisson, la viande et le gibier sont excellens. Ce département fournit peu de grains. Le moulin qui suffit à lui seul à la consommation de la ville, mérite une attention particulière ; une seule roue en fait mouvoir à la fois 24 autres.

Il y a dans cette ville une fontaine minérale découverte dans le 16e siècle, rue la *Rousselle*, dont la fontaine a pris le nom. L'eau de cette fontaine a la vertu de purger en rafraîchissant, de dissiper les vapeurs, de guérir le mal de tête, les obstructions, et d'être très-bonne dans les fièvres intermittentes. Quelques auteurs donnent à cette fontaine le nom de *Duge*.

Les mœurs, les usages, les modes et les plaisirs des habitans sont les mêmes que ceux de Paris ; le luxe est au plus haut degré. Les appartemens sont décorés d'une manière élégante. Il se fait encore un grand commerce d'ébénisterie, quincaillerie, mercerie, parcheminerie, etc. Il n'est aucune partie sur laquelle le Bordelais ne fasse des spéculations. Bordeaux renferme des fabriques en tout genre. La librairie forme une branche de commerce assez considérable. Les habitans de Bordeaux sont en général de vrais négocians.

Bordeaux a vu naître Jean-Jacques *Bel*, jurisconsulte célèbre ; né en 1693. *Dictionnaire néologique ; Lettres critiques sur la* Marianne *de Voltaire*, tragédie ; et autres ouvrages. — Arnaud *Berquin*, poëte, mort à Paris le 21 décembre 1791, âgé de 42 ans. *Idylles ; l'Ami des Enfans ; le petit Grandisson*, etc. Œuvres complètes, 28 volumes. — Jean-Baptiste *Boyer*, dit *Fonfrède*, négociant à Bordeaux, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 10 brumaire an II (1er novembre 1793), âgé de 27 ans. — Jacques *la Caze*, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an II (31 oct. 1793), âgé de 42 ans. — Louis *le Comte*, jésuite, voyageur et auteur, mort en 1729. Il fut envoyé à la Chine en qualité de missionnaire et de mathématicien en 1685. A son retour, il publia deux volumes de *Mémoires*, in-12, en forme de lettres, sur l'*état de cet empire*. — *Dazès*, auteur critique, partisan des jésuites : mort en 1766. *Compte rendu des comptes rendus. Il est temps de parler. Le Cosmopolite*. — Pierre *Desault*, médecin et auteur, qui vivoit en 1733. *Dissertation sur les maladies vénériennes*, contenant une *méthode de les guérir sans flux de bouche, sans risque et sans dépense*, 1733, *in*-12, Bordeaux. — Jean-François *Ducos*, homme de lettres, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 10 brumaire an II (1er nov. 1793), âgé de 38 ans. — Jean *Espagnet*,

président au parlement de Bordeaux, philosophe hermétique et historien, vivant en 1616. *Enchiridion phisicae restitutae*. Paris, 1623, *in-8°*, et traduit en français sous ce titre : *La philosophie des anciens, rétablie en sa pureté*, 1651, *in-8°*, etc. — Arnaud *Gensonné*, homme de loi, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 10 brumaire an II (premier novembre 1793), âgé de 35 ans. — Bernard *Girard du Haillan*, mort à Paris en 1610. *Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VII*, et autres ouvrages, tels que celui de l'*Etat et succès des affaires de France*. — Joseph-François *Lafitau*, jésuite, professeur de belles-lettres, voyageur et historien, mort vers 1740. *Les Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimé à Paris en 1723, 2 vol. *in-4°*. *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, 1733, 2 vol. *in-12*. *Remarques sur Gin-Deiug*. Paris 1728, *in-12*. — Pierre-François *Lafitau*, jésuite, puis évêque de Sisteron, historien et prédicateur : né en 1685, mort en 1764. *Histoire de la Constitution Unigenitus*, 2 vol. *in-12*. *Histoire de Clément XI*, en 2 vol. *in-12*. *La vie et les mystères de la Ste.-Vierge*, 2 vol. *in-12*. — Decius *Magnus Ausone*, fils de Jules, professeur de grammaire, et grand philosophe : mort vers 393. Il fut questeur, préfet du prétoire, et consul en 379. Il avoit composé des *Fastes consulaires* ; mais cet ouvrage est perdu : nous n'avons que ses poésies, dont il y a une très-belle édition, *ad usum Delphini*, in-4°, et dont M. l'abbé *Jaubert* a publié une traduction en 4 vol. *in-12*, 1679. — Charles de *Secondat*, baron de la Brède et de *Montesquieu*, né au château de Brède, près Bordeaux, le 18 janvier 1689 ; mort le 10 février 1755, à 66 ans. Il fut philosophe au sortir de l'enfance : dès l'âge de vingt ans il préparoit les matériaux de l'*Esprit des Lois*. En 17 6 il fut pourvu de la charge de président à mortier au parlement de Bordeaux. On a publié après sa mort un recueil complet de ses Œuvres. Montesquieu fut regretté autant pour son génie que pour ses qualités personnelles : il étoit aussi aimable en société que grand, sublime dans ses ouvrages. — *Saint Paulin*, consul romain, époux de Thérésie ; long-temps après il fut élu par le peuple évêque de Nole : mort âgé de 74 ans. *Traité de la Trinité, contre Felix d'Urgel*. *Instructions salutaires*, etc. — Joseph *de Voisin*, prêtre et prédicateur, auteur latin et français, mort en 1685. *Théologie des Juifs*, 1647, *in-4°*, en latin. *Traité latin de la loi divine*, in-8°. *Traduction française du Missel romain*, en quatre volumes *in-12*. — *Aymar de Ranconnet*, fils d'un avocat de Bordeaux, très-habile dans le droit romain, dans les mathématiques et dans les antiquités, écrivant bien en grec et en latin, et jouissant, de son temps, de la plus haute réputation par sa capacité dans les affaires : de conseiller au parlement de Bordeaux, il devint président au parlement de Paris. Le cardinal de Lorraine ayant fait assembler le parlement de Paris, pour avoir son avis sur la punition des hérétiques, Ranconnet y porta les œuvres de *Sulpice Sévère*, et y lut l'endroit où il est parlé de *Priscillien* dans la vie de saint Martin de Tours. Cet acte de bon citoyen ayant déplu au cardinal, Ranconnet fut renfermé à la Bastille, où il mourut de douleur en 1559, âgé de plus de 60 ans. Tous les maux à la fois l'avoient assailli et avoient rempli ses jours d'amertume : la misère le réduisit à être simple correcteur des *Etienne*; il vit mourir sa fille sur le fumier, exécuter son fils, et sa femme fut écrasée par le tonnerre. Ce fut lui qui composa le dictionnaire qui porte le nom de *Charles-Etienne*. On a de lui le *Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne*, qui servit beaucoup à *Nicot* et à *Monet* pour la composition de leurs dictionnaires.

Bordeaux est le siége d'un archevêché, dont dépendent les évêchés de Poitiers, la Rochelle, et Angoulême; c'est le siége de la préfecture. Il y a un tribunal d'appel, criminel, de 1re instance, de commerce, une grande école de navigation, une école centrale, un musée des arts, un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur et inspecteur des forêts, des agens de change et courtiers de commerce, un receveur-général, et un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, un directeur des douanes, un bureau d'enregistrement ; il y a aussi un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées *K*, un commissaire, un directeur de la fabrication, un contrôleur du monnoyage et un caissier, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger ; on y a aussi établi un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés à l'étranger. Il y a à Bordeaux une loterie nationale dont les tirages se font les 3, 13 et 23 de chaque mois ; un inspecteur en chef et des inspecteurs particuliers de la loterie : il y a encore une poudrerie, une raffinerie et un octroi municipal.

Bordeaux est une place de guerre de 3e classe, de la 11e division militaire, qui comprend les départemens de la *Gironde*, des *Landes* et des *Basses-Pyrénées* ; c'est la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. On y trouve encore un sous-directeur de l'artillerie, un chef de la 7e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. Le port de cette ville fait partie du 5e arrondissement maritime, dont le port de Rochefort est chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration, qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. Ce port, comme chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime, est la résidence d'*un syndic des marins*. Il y a un premier sous-inspecteur de la marine, qui remplit dans ce port les fonctions attribuées à l'inspecteur de l'arrondissement maritime. Il y a dans ce port un agent commercial de la république des *États-Unis d'Amérique*, et des commissaires des relations commerciales de la république *Batave*, du *Danemarck*, de l'*Espagne*, des républiques *Helvétique* et *Ligurienne*, et des villes *Anséatiques*. *Pop.* 104,676. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bordeaux, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 11 k (2 l. ¾) de Bois-Commun, 5 m. (11 l. ⅓) d'Orléans. *Population*, 160. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Bordeaux, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, commune de Villevaude, à 16 k. (3 l. ¾) de Meaux, 41 k. (9 l. ¼) de Melun, 6 k. (1 l. ½) de Claye. *Pop.* comprise celle de Villevaude, 130. *Bur. de poste* de Lagny.

Bordeaux-en-Caux, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Criquetot, à 18 k. (4 l.) de Montivilliers, 7 m. (15 l.) de Rouen. *Population*, 636. *Bur. de poste* de Fécamp.

Bordel (la), riv. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de Cheux, coule au N., puis à l'O., et se rend dans la Seule, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de sa source.

Bordel (le), ruisseau (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Moretel. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. O. de Moretel, coule au S. O., passe autour de Moretel à l'O. et au S., et se rend dans la Save, à 4 k. (1 l.) E. de Moretel.

Bordelles (les Isles), (*Calvados*), à 13 k. (3 l.) de Falaise. *Pop*. . . . *Bur. de poste* de Falaise.

Bordelois (le) *ou* Bourdelois. C'étoit un pays qui avoit titre de comté, qui faisoit partie du gouvernement général de la Guienne et de la Gascogne. Il renfermoit quantité d'autres petits pays; savoir, le Bordelois propre, le Médoc avec la petite Flandre de Médoc; les Landes de Bordeaux, le pays de Busch, le pays de Born, et celui de Morentin (tous ces pays sont au midi de la Garonne), le Benauge, le pays d'Entre-deux-mers, le pays de Libourne, le Fronsadois, le Cuzaguès, le Bourgès, le Blayois et le Vittrezay (tous ces pays sont au septentrion, ou le long de la rive droite de la Garonne). Le Bordelois, y compris les petits pays nommés ci-dessus, est borné au septentrion par la Saintonge, au midi par le Bazadois et les grandes Landes, au levant par les grandes Landes, le Bazadois, le Périgord et l'Angoumois, et au couchant par l'Océan. Il peut avoir 27 k. (6 l.) de longueur, sur la moitié de largeur. Quant au Bordelois propre, il s'étend le long de la Garonne au midi de ce fleuve, et n'a que 5 à 6 m. (12 à 13 l.) de long, sur 22 k. (5 l.) de large.

De la domination des Romains, ce pays passa sous celle des Visigoths vers l'an 409 ou 419; mais depuis la défaite de ces derniers par Clovis à la bataille de Vouillé, le sort du Bordelois fut attaché à celui de la Guienne. La ville de Bordeaux et tout le Bordelois furent saccagés en 752 par les Sarrasins, et dans le siècle suivant par les Normands. Ce pays ayant eu pendant quelque temps ses comtes particuliers, fut enfin réuni à la Guienne dans le onzième siècle.

Le Bordelois suivoit les principes du Droit écrit, lorsque la coutume de Bordeaux n'avoit point de dispositions contraires. Cette province compose aujourd'hui une partie du département de la Gironde.

Borderes, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Sever, 16 k. (3 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop*. 660. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Borderes, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près du Logoin, à 15 k. (3 l. ½) de Pau. *Pop*. 341. *Bur. de poste* de Pau.

Borderes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, ch.-l. de cant., sur la Neste-de-Louron, à 25 k. (5 l. ⅔) de la Barthe, 5 m. (11 l.) de Tarbes. *Pop*. . . *Bur. de p.* d'Arreau.

Borderes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. nord de Tarbes, cant. d'Ibos, sur le Lechez, à 3 k. (¾ de l.) de Tarbes. *Pop*. 1400. *Bur. de poste* de Tarbes.

Bordes, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur le Lez, à 13 k. (3 l.) de St.-Girons, 5 m. (10 l. ¾) de Tarascon. *Pop*. 238. *B. de p.* de St.-Girons.

Bordes, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, commune de Payra, à 8 k. (2 l.) de Castelnaudary, 9 k. (2 l. ¼) de Sales. *Pop*.... *B. de p.* de Castelnaudary.

Bordes, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Simon des Bordes.

Bordes, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, près de la Garonne, à 7 kil. (1 l. ⅔) de St.-Gaudens, 8 myriam. (19 l. ½) de Toulouse. *Pop*. 534. *Bur. de poste* de Montrejean.

Bordes, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop*. réunie à celle de la Hitolle, 136. *Bur. de p.* de Pau.

Bordes, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, à 9 k. (2 l. ¼) de Pau. *Pop*. 591. *Bur. de poste* de Pau.

Bordes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ¼) d'Argelès, 28 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop*. 596. *B. de p.* d'Argelès.

Bordes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, sur l'Arros, à 13 k. (3 l.) de Tarbes. *Pop*. 645. *B. de p.* de Tarbes.

Bordes (la), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 14 k. (3 l. ⅓) S. de Castillon, coule au N., et se rend dans le Lez, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Bordes (les), v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly. *Pop*. . . . *Bur. de p.* d'Ervy.

Bordes (les deux Lacs de) (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à la source de la rivière de Bordes. Ils sont petits, et ont au plus 194 m. (100 toises) de long.

Bordes (les), ville (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil, sur l'Arize, à 41 k. (9 l. ¼) de Mirepoix, 36 k. (8 l.) de Tarascon. *Pop*. 1100. *B. de p.* du Mas-d'Azil.

Bordes (les), v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzone-sur-Loire, à 22 k. (5 l.) de Gien, 38 k. (8 l. ½) d'Orléans. *P*. 513. *B. de p.* de Gien.

Bordes (les), v. (*Moselle*), arr. et cant. 2e de Metz, commune de Vallières. *Pop*. comprise celle de Vallières et dépendances, 501. *Bur. de poste* de Metz.

Bordes (les), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-le-Doubs, près de Verdun, à 7 m. (15 l. ½) de Mâcon. *P*. 240. *B. de p.* de Verdun-sur-Saone.

Bordes (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hyères, commune de Moissy, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Lieusain, 6 k. (1 l. ½) S. de Brie-sur-Hyères, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Melun. *Pop*. comprise celle de Moissy, 600. *Bur. de poste* de Lieusain.

Bordes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de Ponthévrard, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Rambouillet, 9 kil. (2 l. ¼) O. de Dourdan, 23 kil. (5 l. ¼) N. O. d'Etampes. *Pop*. comprise celle de Ponthévrard, 200. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Bordes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrondissement de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger, commune de la Queue, à 1 k. (¼ de l.) N. p. O. de la Queue, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Boissy-St.-Léger, 21 k. (4 l. ¾) N. de Corbeil. *Pop*. comprise celle de la Queue, 459. *Bur. de poste* de Paris.

Bordes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Neauphle-le-Château, à 1 k. (¼ de l.) S. de Neauphle-le-Château, 8 k. (2 l.) E. p. N. de Monfort, 15 k. (3 l. ½) E. de Versailles. *Pop*. comprise celle

de Neauphle, 925. *B. de poste* de Neauphle-le-Château.

Bordes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, commune de Mespints, à 15 k. (3 l. ¾) O. de Milly, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Mespints, 289. *Bureau de poste* d'Etampes.

Bordes (les), v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Villeneuve-sur-Yonne, à 13 k. (3 l.) de Joigny, 37 k. (8 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 519. *B. de p.* de Villeneuve-sur-Yonne.

Bordes-Bricard, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, commune de St.-Martin-du-Mont, à 2 k. (½ l.) S. de St.-Seine, 22 k. (5 l.) N. O. de Dijon. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-du-Mont, 725. *Bur. de poste* de St.-Seine.

Bordes-pied-de-fer (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Bondoufle, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbeil. *P.* comprise celle de Bondoufle, 186. *Bur. de poste* de Corbeil.

Bordesoule (la), rivière (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. de la Châtre, coule au N., et se jette dans la Vanvre, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de la Châtre.

Bordettes, v. (*Drôme*). *Voyez* Chateauneuf-de-Bordettes.

Bordiers (les), v. (*Lot-et-Garonne*, arr. d'Agen, cant. de la Roquetimbaut, commune de Monbalen, à 18 k. (4 l.) N. E. d'Agen, 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de la Roquetimbaut. *Populat.* comprise celle de Monbalen, 715. *B. de p.* d'Agen.

Bordos, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, commune de Mauries, à 23 k. (5 l. ¼) S. E. de St.-Sever, 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Geaune. *Pop.* comprise celle de Mauries, 220. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Bordou, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 4 k. (1 l.) N. E. de Marche, 13 k. (3 l.) S. de Durbuy, 24 k. (5 l. ½) N. de St.-Hubert. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Marche.

Bords (Grand), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sauzay-le-Poitiers, commune de Faverdines, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Amand, 1 k. (¼ de l.) de Sauzay-le-Poitiers. *Pop.* comprise celle de Faverdines et dépendances, 382. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Bords (Petit), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sauzay-le-Poitiers, commune de Faverdines, à 11 k. (2 l. ¾) S. de St.-Amand, 1 k. (¼ de l.) N. de Sauzay-le-Poitiers. *P.* comprise celle de Faverdines et dépendances, 382. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Bordun *ou* Bourdun, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, à 7 k. (1 l. ¾) de Vic-Bigorre, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. *Pop...* *Bur. de poste* de Vic.

Borée, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Martin-de-Vallamas, à 5 m. (11 l. ⅓) de Tournon, 33 k. (7 l. ½) de Privas. *Pop.* comprise celle de Contagnes, 1800. *Bur. de poste* de Chaylard.

Boresse, v. (*Charente-Infér.*) arr. de Jonsac, cant. de Monguyon, sur le Palais, à 13 k. (3 l.) de Montlieu, 7 m. (15 l.) de Saintes. *Pop.* 178. *Bur. de p.* de Montlieu.

Boret *ou* Boux-aux-Bois, village (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. du Chêne. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Grandpré.

Borga (la), torrent, dép. de la Sesia, dans la vallée de la Sessera, qui tombe dans cette rivière, à près de 4 k. (1 l.) de cours près de Coggiolo.

Borgamale, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. du Bossolasco, sur la pente d'une colline, près de la gauche du Belbo, à 11 k. (2 l. ¾) d'Albe. *Pop.* comprise celle de Benevello, 764. *Bur. de p.* d'Asti.

Borgaro, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Caselle, au milieu des bois, sur le chemin de Caselle à Torino, à 8 k. (2 l.) N. de Torino. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Turin.

Borgat, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Livery-le-Sauvage, commune de Veurdre, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pierre-le-Moutier, 32 k. (7 l. ¼) de Moulins. Il y a des forges. *Pop.* comprise celle de Veurdre, 873. *Bureau de poste* de St.-Pierre-le-Moutier, dép. de la Nièvre.

Borgée-l'oeil (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean de Maurienne, cant. de St.-Michel, commune de Valmeinier, à 21 kilom. (4 l. ¾) S. E. de St.-Jean-de-Maurienne, 11 k. (2 l. ¾) S. de St.-Michel. *Pop.* comprise celle de Valmeinier, 602. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Borgerhout, bourg (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Berchem, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Wilryck, 1 k. (¼ de l.) E. d'Anvers. *Pop...* *Bur. de poste* d'Anvers.

Borghaaren, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Meersem, à 4 k. (1 l.) O. de Meersem, 2 k. (½ l.) N. de Maëstricht, 9 k. (2 l. ½) O. de Fauquemont. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Borghetto, v. (*Marengo*), arr. de Tortona, entre les montagnes, dans la vallée de Borbera, à 33 k. (7 l. ½) S. de Tortona. *Pop.* 788. *Bur. de poste* de Tortona.

Borgiolo, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrea, au sommet d'une colline, à 22 kil. (5 l.) O. d'Ivrea, 4 kilom. (1 l.) de Courgné, entre la Chouesella et la Malasna. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Courgné.

Borgo, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Mariana, à 18 k. (4 l.) de Bastia. *Pop.* 431.

Borgo-d'Alice, ville (*Sesia*), arr. de Santia, cant. de Sigliano, au pied d'une colline, à 8 k. (2 l.) O. de Santia. *Pop.* 2532. *Bur. de poste* de Chivas (Doire).

Borgo-Franco, bourg (*Doire*), arr. d'Ivrea, sur la pente d'une colline, peu loin de la Dora Baltea, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Ivrea. *Pop.* 1355. *Bur. de poste* d'Ivrea.

Borgo-Masino, bourg (*Sesia*), arr. de Santia, sur une colline, près du canal de Santia, à 15 k. (3 l. ½) S. d'Ivrea. *Pop.* 1810. *Bur. de poste* d'Ivrea.

Borgo-Sto.-Dalmazzo, bourg (*Stura*), arrond. de Coni, ch.-l. de cant., sur la rive gauche du Gesso, vis-à-vis l'embouchure de la Vermegnono, à 8 k. (2 l.) S. O. de Cuneo. *Pop.* 2754. *Bur. de poste* de Coni. *Rel. de p. aux chev.*

Borgo-Sto.-Martino, village (*Marengo*), arr. de Casal, sur une petite colline, à 8 k. (2 l.) S. E. de Casal. *Pop.* 748. *Bur. de poste* de Casal.

Borgon, v. (*Pô*), arr. de Susa, cant. de Bussolin, avec un pont sur la Dora Reparia, à 18 k. (4 l.) E. de Susa. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Susa.

Borgoratto, v. (*Marengo*), arr. d'Alessandria, sur le chemin d'Alessandria à Incisa, près de la rive gauche de la Bormida, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Alessandria. *Pop.* 502. *Bur. de poste* d'Alessandria.

Borgt, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Walverthem, à 2 k. (½ l.) E. ¼ S. de Grimberghen, 9 k. (2 l. ¼) E. de Campen-

houf, 8 k. (2 l.) N. de Bruxelles. Il y a auprès de ce village un château nommé *Tomen-Hof*. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Borie-Geniez (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lauzès, commune de Sauliac, sur le Lot, à 18 k. (4 l.) de Cahors. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Cahors.

Borig, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Remich, à 7 k. (1 l. 3/4) S. E. de Remich, 7 k. (1 l. 3/4) N. E. de Sierck, 25 k. (5 l. 3/4) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Borlée, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Bodegnée, à 6 k. (1 l. 1/2) N. N. O. de Bodegnée, 7 k. (1 l. 3/4) de Warem, 23 k. (5 l. 1/4) O. de Liége. *Pop.* 188. *Bureau de poste* d'Huy.

Borler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Aldenau, commune de Bodenbach, à 2 kilom. (1/2 l.) N. O. de Bodenbach, 6 k. (1 l. 1/2) S. O. d'Aldenau, 4 m. (10 l. 3/4) O. de Coblentz. *Popul.* comprise celle de Bonn, 158.

Borlo, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 1 k. (1/4 de l.) S. de Buvinghem, 7 k. (1 l. 3/4) N. O. de Warem, 37 k. (8 l. 1/4) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de St.-Tron.

Borlon, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Durbuy, 10 k. (2 l. 1/2) E. d'Havelange, 39 k. (8 l. 3/4) E. p. S. de Namur. *Pop.* 199. *Bur. de p.* de Marche.

Bormate, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Crevacore, sur la rive droite de la Sessera, près de sa jonction avec la Sesia, à 40 kilom. (9 l.) N. de Verceil. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Verceil.

Bormes, ville (*Var*), arrond. de Toulon, cant. de Collobrières, à 18 k. (4 l.) E. d'Hières, 29 kilom. (6 l. 1/2) E. de Toulon, 27 kilom. (6 l.) S. de Luc. On a trouvé de l'aimant dans le cap de Benac, près de cette ville, sur le rivage de la Méditerranée, près du château de Brançon. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Toulon, 6e arrondissement maritime. *Pop.* 1316. *Bur. de poste* d'Hières.

Bormida, rivière du Piémont. Elle prend sa source près du village de Bormida (*Ligurie*), arrose les départemens de la Stura et du Tanaro, passe à Cairo Acqui, et se jette dans le Tanaro à la porte d'Alessandria. Elle n'est pas navigable et charie de l'or. Son cours est de 15 myr. (34 l.).

Bormida, rivière non navigable du Piémont. Elle a sa source près de Baronietto (*Stura*), passe à Milesimo, Cortemiglia, et s'unit à une autre rivière du même nom, à 13 k. (3 l.) au-dessus d'Acqui. Son cours est de 10 m. (23 l.).

Born, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, canton de Saint-Pierre-de-Chignac, commune de Blis, à 13 k. (3 l.) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Blis, 676. *Bur. de poste* de Périgueux.

Born, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton d'Echternach, sur la Sure, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Echternach, 8 k. (2 l.) O. de Trèves, 31 kil. (7 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Born (le), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 32 k. (7 l. 1/4) de Toulouse. *Pop.* 239. *B. de p.* de Fronton.

Born, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Villemur. *Bur. de p.* de Grizolles. *Voyez* St.-Eutrope-de-Born.

Born (le), v. (*Lozère*), arr. et cant. de Mende, près du ruisseau le Bouisset, à 6 k. (1 l. 1/2) de Mende. On y fabrique des serges, dites de Mende, cadis de la montagne pour doublures, habillemens d'homme et de femme, rideaux de lit, etc. *Pop.* 459. *Bur. de poste* de Mende.

Born, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, à 6 kil. (1 l. 1/2) N. de St.-Vith, 16 kil. (3 l. 3/4) E. S. E. de Stavelot, 5 m. (11 l. 1/2) S. E. de Liége. *Pop.....* *Bur. de poste* de Spa.

Born, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, à 5 k. (1 l. 1/4) E. p. N. de Stockem, 31 k. (7 l.) N. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 402. *B. de p.* de Dalen.

Born, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Bracht, sur la Swalmen, à 5 k. (1 l. 1/4) S. de Bracht, 6 k. (1 l. 1/2) O. de Dulchen, 5 m. (12 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 887. *B. de p.* de Maseyck.

Born-de-Roquepin, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à 25 kilom. (5 l. 3/4) de Belvez, 6 m. (12 l. 3/4) de Périgueux. *Populat.* 300. *Bureau de poste* de Bergerac.

Bornacq (Forêt de), (*Cher*), arr. de Saint-Amand-Montrond, cant. de Sauzay-le-Poitier, à 8 kil. (2 l.) S. S. E. de St.-Amand. Elle a 7,013 m. (3,600 toises) de long, sur 3,113 m. (1,600 t.) de large.

Bornan, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 21 k. (4 l. 3/4) de Loches, 37 k. (8 l. 1/3) de Tours. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Loches.

Barnanbulse, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton de Goderville, à 14 kil. (3 l. 1/4) de Montivilliers, 6 m. (12 l. 3/4) de Rouen. *Populat.* 286. *Bur. de poste* de Bolbec.

Bornand (le Grand), bourg (*Mont-Blanc*), arrond. d'Annecy, cant. de Thones, à 18 kil. (4 l.) d'Annecy, 4 m. (10 l.) N. E. de Chambéry, 10 k. (2 l. 1/2) O. p. S. de Cluse. *Pop.* 1922. *Bur. de poste* d'Annecy.

Bornand (le Pont), v. (*Léman*), arr. et cant. de Bonneville, près de la Borne, rivière, à 9 kil. (2 l. 1/4) S. p. E. de la Roche, 5 k. (1 l. 1/4) S. p. O. de Bonneville, 30 kilom. (6 l. 3/4) S. p. E. de Genève. *Pop.* 1625. *B. de p.* de Bonneville.

Born. C'étoit une petite contrée dans le ci-devant Languedoc, sur les confins des diocèses de Viviers, de Mende et d'Uzès. Les principales communes étoient *Parentis*, *Biscarosse*, *Sanguinet*, *Gastes*, *Potens*, *Saint-Paul-de-Born*, *Mémisans*, *Bias*, *Mesos*, *St.-Julien*, *le Vignac* et *Contis*. Le pays de Born fait aujourd'hui partie du département des Landes, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions du sol, le commerce et l'industrie de ses habitans.

Borne, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de St.-Etienne-de-Lucdarès, sur la Borne, à 23 k. (5 l. 1/4) de Joyeuse, 5 m. (11 l.) de Privas. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Langogne, dép. de la Lozère.

Borne (la), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Saint-Etienne-de-Lucdarès. Sa source, dans la forêt de Boizon, coule au S., puis au S. O., retourne au S., puis à l'E. S. E, reçoit la Granzon, et, remontant au N. E., prend le nom de Chassezac, et se rend dans l'Ardèche, à 8 k. (2 l.) S. E. de Joyeuse.

Borne (Forêt de), (*Côte-d'Or*),

arrond. de Beaune, canton de Nuits, à 6 kilom. (1 l. ½) E. de Beaune. Elle a 6,429 m. (3,300 t.) de long, sur 3,105 m. (1,800 t.) de large.

Borne (la), v. (*Creuse*), arr. et cant. d'Aubusson. *Bur. de poste* d'Aubusson. *Voyez* Saint-Thomas-de-la-Borne.

Borne, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Paulien, près de la Borne, à 8 k. (2 l.) du Puy. *Pop.* 226. *B. de p.* du Puy.

Borne (la), rivière (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de la Chaise-Dieu. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) S. E. de la Chaise-Dieu, coule au S., puis au S. E., tourne à l'E., passe à l'E. du Puy, et se rend dans la Loire, à 29 k. (6 l. ½) de sa source.

Borne (la), rivière (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, canton de Thonnes, où elle prend sa source, au pied et au S. du Grand-Bournaud, coule au N. et va jeter ses eaux dans l'Arve, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Bonneville. Elle a 27 k. (6 l.) de cours.

Borne-Blanche (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Villeneuve-le-Comte, à 6 k. (1 l. ½) de Tournans, 20 kil. (4 l. ½) O. de Coulommiers, 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Rosoy. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-le-Comte, 634. *Bur. de poste* de Tournans.

Borne-des-Trois-Évêchés, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, commune de Chaulnes, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de Guignes, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Tournans, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Meaux. *P.* comprise celle de Chaulnes et dépendances, 1627. *Bur. de poste* de Guignes.

Bornejac (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Génolhac, commune d'Aujeac, à 25 k. (5 l. ¾) d'Alais, 6 m. (14 l. ½) de Nimes. *Pop.* comprise celle d'Aujeac, 717. *Bur. de poste* de Génolhac.

Bornel, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Méru, sur le ruis. de Méru, à 24 k. (5 l. ½) de Chaumont, 27 kil. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Méru.

Bornen, v. (*Roër*). *V.* Barmen.

Bornerof, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, près et dépendant de la commune de Furschweiler, à 6 k. (1 l. ½) de Saint-Wendel, 18 k. (4 l.) de Cusel, 5 m. (11 l. ½) de Trèves. *Popul.* comprise celle de Furschweiler, 139.

Bornet, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 9 kil. (2 l. ¼) de Boussac, 34 k. (7 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Boussac.

Bornhaupt-Nider (*Haut-Rhin*). Bornhaupt-le-Bas.

Bornheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Edenkoben, 2 k. (½ l.) N. E. de Landau, 9 m. (20 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Bornheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 8 k. (2 l.) N. N. O. d'Alzey, 3 k. (¾ de l.) S. d'Armsheim, 28 kil. (6 l. ¼) S. S. E. de Mayence. *Pop.* 307.

Bornheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bruhl, près de la Roës, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Bruhl, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Bonn, 6 m. (13 l.) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1552. *Bur. de poste* de Cologne.

Bornhem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, à 40 k. (9 l.) N. O. de Puers, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Boom, 18 kil. (4 l.) S. S. O. d'Anvers. Il y a une fabrique de poterie, d'huile de colza, cinq fabriques d'eau-de-vie de genièvre, et trois fabriques de vinaigre de bière. *Pop.* 3124. *Bureau de poste* de Malines.

Bornival, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Nivelles, à 3 k. (¾ de l.) O. de Nivelles, 9 k. (2 l. ¼) E. de Braine-le-Comte, 29 k. (6 l. ½) S. de Bruxelles. Son territoire abonde en grains de toute espèce, prairies et pâturages. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Nivelles.

Bornival, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. d'Enghien, commune de Marcq, à 2 k. (½ l.) O. d'Enghien, 27 k. (6 l.) N. de Mons. *Pop.* comprise celle de Marcq, 1583. *Bur. de poste* d'Enghien.

Borny-la-Belle-Tanche, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 4 k. (1 l.) E. de Metz, 29 k. (6 l. ½) O. de Fauquemont, 22 k. (5 l.) S. O. de Boulay. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Metz.

Boron, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 14 k. (3 l. ½) de Béfort, 7 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Delle.

Boron (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Pionsat. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Montaigu, coule à l'O., passe à Pionsat, et se rend dans le Cher, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de St.-Pourçain, 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Montaigu.

Borq-Gray-Lombeke, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Lennick-St.-Martin, à 15 kilom. (3 l. ½) de Bruxelles. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Hall.

Borr, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, près du Die-Bach, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Lechnich, 8 kilom. (2 l.) N. O. de Bruhl, 4 m. (10 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 232.

Borr, v. (*Nord*), arr. et canton sud d'Hazebrouck, à 3 k. (¾ de l.) d'Hazebrouck, 5 m. (12 l.) de Douay. *P.* 796. *B. de p.* d'Hazebrouck.

Borrest, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, sur la côte près de la Nonette, à 6 k. (1 l. ½) de Senlis, 5 m. (12 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de Senlis.

Borrey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Noroy-le-Bourg, à 15 k. (3 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Vésoul.

Boriana, v. (*Sesia*), arrond. et cant. de Biella, sur une montagne, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Biella. *Pop.* 589. *Bur. de poste* de Biella.

Borrignon, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Délemont. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Délemont.

Bors, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Montmarault, à 29 k. (6 l. ½) de Barbezieux, 34 k. (7 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 649. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Bors, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Savinien, à 22 k. (5 l.) de St.-Jean-d'Angely, 21 k. (4 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 847. *Bur. de poste* de St.-Savinien.

Bors *ou* Bois-les-Bois, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Baigne, *Populat.* 264. *Bur. de poste* de la Grolle.

Bors-de-Bar, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 43 k. (9 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Bar, 731. *Bur. de p.* de Villefranche.

Borsbeek, v. (*Escaut*), arrond. d'Audenarde, canton d'Herzele, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Herzele, 8 k. (2 l.) S. E. d'Osterzele, 21 kil. (4 l. ¾)

(4 l. ¼) S. S. E. de Gand. *Pop.* 625. *Bur. de poste* d'Alost.

Borsbecke, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Berchem, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de Wilrick, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Lier, 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Anvers. *Pop.* 568. *Bur. de poste* d'Anvers.

Borscheit, (*Roër*). *Voyez* Borcette.

Borsem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, près de la Ziep, à 2 k. (½ l.) N. E. de Reckem, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Fauquemont, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 631. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Borset, v. (*Ourthe*), arrond. de Huy, cant. de Bodegnée, commune de Waux. *Pop.* comprise celle de Waux, 410. *Bur. de poste* de Huy.

Borst, v. (*Escaut*), arr. d'Audenarde, cant. de Maria-Hoorebeke, près de la Swalme, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Maria-Hoorebeke, 4 k. (1 l.) O. de Sotteghem, 21 kil. (4 l. ¾) S. de Gand. *Pop.* 546. *Bur. de poste* d'Audenarde.

Borsu, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 6 k. (1 l. ½) E. d'Havelange, 16 k. (3 l. ¾) S. S. E. d'Huy, 34 k. (7 l. ¾) E. p. S. de Namur. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Namur.

Bort, ville (*Corrèze*), arr. d'Ussel, ch.-l. de cant., à 6 m. (13 l. ¼) E. N. E. de Tulle, 22 k. (5 l.) S. E. d'Ussel, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Mauriac. Cette ville est située sur la rive droite de la Dordogne. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Minimes. Il s'y fait commerce de gants de Tulles, qui sont fort estimés. Il y a des mines de charbon de terre aux environs de cette commune; mais elles sont négligées.

C'est la patrie de Jean-François *Marmontel*, philosophe, littérateur, membre de l'Académie française, auteur de *Bélisaire*, et de beaucoup d'autres ouvrages, entr'autres de plusieurs tragédies, opéras et comédies. Il naquit en 1719. Membre du conseil des Anciens lors du 18 fructidor, il fut proscrit à cette époque. Marmontel est un des écrivains du 18e siècle dont les talens se sont exercés avec assez de succès sur un très-grand nombre de sujets littéraires. Il mourut en l'an 7 (1799). *Pop.* 1723. *Bur. de poste.*

Bort (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Menat. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Montaigu, coule au S. S. E., et se rend dans la Sioule, à 14 k. (3 l. ⅓) S. E. de Montaigu.

Bort-St.-Georges, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 11 kil. (2 l. ⅓) de Boussac, 34 k. (7 l. ⅓) de Gueret. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de Gouzou.

Borth, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, canton de Rhimberg, à 6 kil. (1 l. ½) N. p. O. de Rhimberg, 5 k. (1 l. ¼) E. d'Alpen, 9 m. (19 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Rhimberg.

Bortmeerbeke, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haeght, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Haeght, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Malines, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Bruxelles. On recueille beaucoup de grains dans ce pays, qui abonde aussi en prairies et pâturages. Il y a deux brasseries et une genièvrerie. *P.* 866. *B. de p.* de Louvain.

Borville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, à 18 k. (4 l.) de Lunéville, 31 k. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Lunéville.

Borville, (*Ourthe*). *Voyez* Forville.

Bos, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, commune de Meylis. *Pop.* comprise celle de Meylis et Saubon.... *Bur. de poste* de Tartas.

Bosbeleix *ou* Valbeleix, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, sur la Crouze, à 6 k. (1 l. ½) de Besse, 37 k. (8 l. ¼) de Clermont. *P.* 947. *Bur. de p.* de Besse.

Bosbenard-Commin, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, près de la forêt de la Londe, à 23 k. (5 l. ¼) de Pont-Audemer, 41 k. (9 l. ¼) d'Evreux. *P.* 490. *B. de p.* de Bourgtheroude.

Bosbenard-Cressy, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Bourgtheroude, près la forêt de la Londe, à 24 k. (5 l. ½) de Pont-Audemer, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *P.* 320. *B. de p.* de Bourg-Achard.

Bosc (le), v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, près du Larget, à 16 k. (3 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 1530. *Bur. de poste* de Foix.

Bosc (le), v. (*Calvados*). *Voy.* St.-Léger-du-Bosc.

Bosc (le), v. (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève, à 5 k. (1 l. ¼) de Lodève, 41 k. (9 l. ¼) de Montpellier. *P.* 714. *B. de p.* de Lodève.

Bosc (le), ruisseau (*Manche*). Il prend sa source dans le cant. de Bréhol, arr. de Coutances, et se jette dans l'Océan à Granville.

Bosc-Asselin, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, canton d'Argueil, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Gournay, 28 k. (6 l. ¼) de Rouen, 4 k. (1 l.) d'Elbeuf. *Pop.* 62. *Bur. de poste* d'Elbeuf, département de la Seine-Inférieure.

Bosc-Bérenger, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, à 18 k. (4 l.) de Neufchâtel, 25 k. (5 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 140. *Bur. de p.* de St.-Saens.

Bosc-Bordel, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Buchy, à 25 k. (5 l. ¾) de Gournay, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de Buchy.

Bosc-Cadoule-lès-Pradials, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Salvetat-Peyrales. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Bosc-d'Arros, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, à 9 k. (2 l. ¼) de Pau. *Pop.* 1813. *Bur. de poste* de Pau.

Bosc-Edeline, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Buchy, à 23 k. (5 l. ¼) de Gournay, 28 k. (6 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Buchy.

Bosc-Geffroy, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, à 13 k. (3 l.) de Neufchâtel, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Bosc-Guérard (le), v. *Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Rouen, 6 k. (1 l. ½) S. de Clères. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Rouen.

Bosc-Mesnil, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Saint-Saens, à 9 k. (2 l. ¼) de Neufchâtel, 31 k. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Bosc-Morel (St.-Christophe de), v. (*Eure*). *Voyez* St.-Christophe-de-Bosc-Morel.

Bosc-Normand, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 29 k. (6 l. ½) de Pont-Audemer, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Populat.* 333. *Bur. de poste* de Bourgtheroude.

Bosc-Quentin, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, à 22 k. (5 l.) du Grand-Andelys, 5 m. (12 l.) d'Evreux. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Bosc-Robert, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune de Gizay, à 16 k. (3 l. ¾) de

Bernay, 41 k. (9 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de sept hameaux qui dépendent de ce village, 296. *B. de poste* de Conches.

Bosc-Robert, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Brionne, à 19 k. (4 l. ¼) de Bernay, 37 k. (8 l. ¼) d'Évreux. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Brionne.

Bosc-Robert (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 10 k. (2 l. ½) de Dieppe, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 269. *Bur. de poste* d'Omonville.

Bosc-Roger, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Évreux. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Bosc-Roger, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont, commune de Barquet, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bernay, 21 k. (4 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Montreuil-l'Argile.

Bosc-Roger, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 27 k. (6 l.) de Gournay, 27 kil. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de Buchy.

Bosc-Roger-sous-Baquet, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Ecos, à 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys, 37 kil. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Vernon.

Boscamenant, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montguyon, à 16 k. (3 l. ¾) de Montlieu, 7 m. (17 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 339. *Bur de poste* de Montlieu.

Boscarello (Passo), (*Piémont*). Passage de la vallée de Sesia dans celle de Sessera, par le mont Talmont, de Scopello à la Sessera, 2 heures ½.

Bosch, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, commune de Heeten, à 2 k. (½ l.) O. de Leau, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Tirlemont, 5 myr. (11 l. ½) E. de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Heelen, 80. *B. de poste* de Tirlemont.

Bosch-Capelle, v. (*Escaut*), arrond. de l'Ecluse, canton d'Axel. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Gand.

Boschellen, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton 2e de Tirlemont, commune d'Hackendover, à 4 kil. (1 l.) de Tirlemont, 22 k. (5 l.) de Louvain. *Popul* comprise celle d'Hackendover, 359. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Boschemont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. d'Yvetot, à 6 k. (1 l. ½) de Caudebec, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 282. *Bur. de poste* d'Yvetot.

Boschen, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de Bliescastel, près et dépendant de la commune de Mengen, à 8 k. (2 l.) de Bliescastel, 14 k. (3 l. ¼) de Sarrebruck, 8 m. (18 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Mengen et Græffenthal, 516.

Boscherville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 28 k. (6 l. ¼) de Pont-Audemer, 34 k. (7 l. ⅓) d'Evreux. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée en 1187 par Raoul, premier du nom, et sire de Tancarville. Cette abbaye valoit 14,000 fr. à son abbé. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Bourgtheroude.

Boschetto (*Doire*), arrond. de Chivasso, très-petit village sur le chemin d'Ivrea à Chivasso, à 2 kil. (½ l.) N. de Chivasso. *Pop.* réunie à celle de Céva et de Berra, 750.

Boschweiler, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, sur la Hambach, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Birckenfeld, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. d'Oberstein, 39 k. (8 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 98.

Bosco, v. (*Marengo*), arrond. d'Alexandrie, sur un bras de l'Orba, à 13 k. (3 l.) S. d'Alexandrie, en plaine. *Pop.* 2661. *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Boscodun, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et canton d'Embrun, commune des Crottes, à 8 k. (2 l.) S. d'Embrun. *P.* comprise celle des Crottes, 1165. *Bur. de poste* d'Embrun.

Bosconero, v. (*Doire*), arr. de Chivasso, dans les bois, près de la gauche de l'Orca, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Chivasso. *Pop.* 1241. *Bur. de poste* de Chivasso.

Bosdemont, v. (*Saone-et-Loire*), arrondiss. de Charolles, cant. de la Clayette, à 18 k. (4 l.) de Marcigny, 42 k. (9 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de la Clayette.

Bosdorf, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, près de Tettingen dont il dépend, à 16 kil. (3 l. ¾) S. S. O. de Sarrebourg, 4 kil. (1 l.) E. p. S. de Remich, 33 k. (7 l. ½) S. S. O. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Tettingen, 160. *Bur. de poste* de Cologne.

Bosegros, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen, com. de la Bessière, à 11 k. (2 l. ¼). S. p. E. de Gaillac, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Cadalen. *Pop.* comprise celle de la Bessière et dépendances, 602. *Bur. de poste* de Gaillac.

Boselin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Milon, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Chevreuse, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Milon, 203. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Bosemont, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, près de la Serre, à 25 k. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Marle.

Bosen-Biesen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Benfelden, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 205. *Bur. de p.* de Marckolsheim.

Bosgoet, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Routot, à 24 k. (5 l. ½) de Pont-Audemer, 43 k. (9 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 694. *Bur. de p.* de Bourg-Achard.

Boshion, v. (*Eure*), arr. d'Évreux, cant. de Conches, à 24 kil. (5 l. ½) de Verneuil, 13 k. (3 l.) d'Évreux. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Conches.

Boshion, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 6 k. (1 l. ½) de Gournay, 41 k. (9 l. ½) de Rouen. *P.* 660. *Bur. de poste* de Gournay.

Bosia, v. (*Tanaro*), arr. d'Alba, cant. de Cortemiglia, entre un ruisseau et le Belbo, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Alba. *Pop.* 415. *Bur. de p.* d'Asti.

Bosjan, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Saint-Germain-du Bois, à 16 k. (3 l. ¾) de Louhans, 6 m. (14 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Louhans.

Boslar, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Juliers, 4 k. (1 l.) E. de Linnich, 27 kil. (6 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 624.

Bosmendiette ou les cinq Monticules, (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Mauléon. Ils tiennent un espace de 3 k. (⅔ de l.) de l'E. à l'O.

Bosmie, v. (*Haute-Vienne*), arr et cant. de Limoges. *Pop.* 397. *B. de p.* de Limoges.

Bosnasco, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, en plaine, sur le chemin de Voguère à Piacenza, et sur un ruisseau qui se jette dans le Pô, à 40 k. (9 l.) N. E. de Voguère.

Pop. 382. *Bur. de p.* de Voguère.

Bosodenbach, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voy.* Odenbach.

Bosouls, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, ch.-l. de cant., sur le Dourdon qui le traverse, à 18 k. (4 l.) N. E. de Rhodez, 4 m. (10 l.) N. E. de Sauveterre, 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Espalion. *Pop.* comprise celle de Membres, 2600. *B. de p.* de Rhodez.

Bosquet (le), v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de la Guiole, commune de Soulages, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Espalion. *Pop.* comprise celle de Soulages et dépendances, 322. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bosquet (le Grand), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Conty, à 19 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bosquet-le-Petit, 540. *Bur. de p.* de Breteuil.

Bosquet (le Petit), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, commune de Bosquet (le Grand), à 18 k. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bosquet (le Grand), 540. *Bur. de poste* de Breteuil.

Bosquet (le Petit), v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, commune de Jumelle, à 20 kil. (4 l. ½) de Montdidier, 15 k. (3 l. ½) d'Amiens. *P.* comprise celle de Jumelle, 278. *B. de p.* de Montdidier.

Bosquet-la-Barthe (le), ou le Bousquet, v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barré, à 10 kilom. (2 l. ½) de Florac, 34 k. (7 l. ⅔) de Mende. *Pop.* 141. *B. de poste* de Pompidou.

Bosquien, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudeac, cant. de Colinée, commune du Gourray, près de la forêt de son nom, à 14 k. (3 l. ½) E. p. S. de Moncontour, 5 k. (1 l. ¼) E. de Colinée, 31 k. (7 l.) N. E. de Loudeac. *Pop.* comprise celle du Gourray, 1705. *Bur. de poste* de Moncontour.

Bos-Renoult, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, à 29 k. (6 l. ½) de Laigle, 6 myr. (12 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 680. *B. de p.* du Sap.

Bos-Renoult (le), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Pont-Audemer, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Évreux. *Pop.* 300. *B. de p.* de Bourgtheroude.

Bos-Renoult (le), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, à 18 k. (4 l.) de Bernay, 33 k. (7 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Conches.

Bosrocourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, à 25 k. (5 l. ¾) de Dieppe, 7 m. (15 l. ½) de Rouen. *Pop.* 140. *B. de p.* d'Eu.

Bos-Roger, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune de Lisay, à 15 k. (3 l. ½) de Bernay, 41 k. (9 l. ¼) d'Évreux. *Pop.* comprise celle de trois hameaux et celle de la Glassonnière, 82. *Bur. de poste* de Conches.

Bos-Roger, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 30 k. (6 l. ¾) de Pont-Audemer, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 1723. *Bur. de poste* de Bourgtheroude.

Bossancourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vandœuvres, près de l'Aube, à 8 k. (2 l.) de Bar, 38 k. (8 l. ½) de Troyes. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Bossay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Preuilly, près de la Claise, à 3 kil. (¾ de l.) de Preuilly, 7 m. (14 l. ¾) de Tours. Il y a une forge pour la fabrication du fer. *Pop.* 1575. *Bur. de poste* de Preuilly.

Bosse, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. du Russey, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Hippolyte, 4 m. (10 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Morteau.

Bosse (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. du Sel, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bain, 28 k. (6 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Bain.

Bosse (la), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Auzoner-le-Marché, à 24 k. (5 l. ½) de Mer, 30 k. (6 l. ¾) de Blois. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Blois.

Bosse (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, à la source de la Launette, à 8 k. (2 l.) de Chaumont, 15 k. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Chaumont.

Bosse (la), v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Tuffé, à 8 kilom. (2 l.) de la Ferté-Bernard, 30 k. (6 l. ¾) du Mans. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Bonnetable.

Bossée, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 20 k. (4 l. ½) de Loches, 31 k. (7 l.) de Tours. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Ste.-Maure.

Bosselhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxviller, à 20 k. (4 l. ½) d'Haguenau, 30 k. (6 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Saverne.

Bossenay, v. (*Aube*). *Voyez* St.-Pierre de Bossenay.

Bossenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Wolstein, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Wolstein, 8 k. (2 l.) E. de Cusel, 7 m. (14 l. ¾) S. O. de Mayence. *P.* 315.

Bossendorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Hochfelden, à 16 k. (3 l. ¾) d'Haguenau, 25 k. (5 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Saverne.

Bossenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wolstein, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Wolstein, 4 k. (1 l.) E. de Creutznach, 27 kilom. (6 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 400. *B. de p.* de Creutznach.

Bosserville, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de St.-Nicolas, commune d'Ars-sur-Meurthe, sur la Meurthe, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Nancy. Il y avoit une Chartreuse dont les bâtimens étoient magnifiques : cette Chartreuse commença par la confiscation des biens de Melchior de la Vallée, brûlé, sous prétexte de magie, auprès de Nancy en 1631. Elle fut fondée l'année suivante par le duc Charles IV pour treize Chartreux et sept frères. Elle fut bâtie, en 1666, sur le bord de la Meurthe. Le fondateur, mort au camp d'Alembac dans le Palatinat, entre Bencastel et Birkinfeld, en 1675, y fut transporté en 1717. Le prince de Vaudemont son fils, mort en 1723, y avoit sa sépulture. Il y a dans ce village une manufacture de toiles de coton peintes. *Pop.* comprise celle d'Ars-sur-Meurthe, 435. *B. de p.* de Nancy.

Bosses (les), v. (*Aveyron*), arr., cant. et commune d'Espalion. *Pop.* comprise celle d'Espalion, d'Aleyrac et de Calmon, 1748. *Bur. de poste* d'Espalion.

Bosset, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Force, à 9 k. (2 l. ¼) de Mussidan, 40 k. (9 l.) de Périgueux. *Pop.* 453. *Bur. de p.* de Bergerac.

Bossette (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Tauves, à 31 k. (7 l.) de Besse, 5 m. (12 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 323. *B. de poste* de Tauves.

Bosseval, v. (*Ardennes*), arr. et cant. nord de Sedan, à 7 k. (1 l. ⅔) de Sedan, 10 k. (2 l. ½) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Briau-

court, 232. *Bur. de poste* de Sedan.

Bossey, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Carouge, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Carouge, 18 k. (4 l.) O. de Bonne, 6 k. (1 l. ½) S. de Genève. *Pop.* comprise celle de Troinex qui en dépend, 320. *Bur. de poste* de Carouge.

Bossican (Forêt de), (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube. Elle a 4,867 m. (2,500 toises) de long, sur 4,673 m. (2,400) de large.

Bossieu, v. (*Isère*), à 9 kilom. (2 l. ¼) de la Côte-St.-André. *Pop...* *Bur. de poste* de la Côte-St.-André.

Bossigné, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voy.* Bourseigne, neuve et vieille.

Bossolino, v. (*Pô*), arr. de Suse, ch.-l. de cant., sur la Dora Riparia qui le traverse, à 8 k. (2 l.) de Suse. Il y a un pont, et on y voit quelques restes de murailles. *Pop.* 1459. *Bur. de poste* de Suse.

Bossugan, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, canton de Pujols, près de l'Escouach, à 21 k. (4 l. ½) de Libourne, 42 k. (9 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Castillon.

Bossus, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, sur le Ton, à 21 k. (4 l. ¾) de Rocroy, 33 k. (7 l. ½) de Charleville. Les Français remportèrent une victoire près de ce village. Il y a une forge et un fourneau où se fabrique du fer pour l'artillerie. *Pop.* 216. *Bur. de poste* d'Aubenton, dép. de l'Aisne.

Bossus (les), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Neufmoutiers, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Tournans, 13 k. (3 l.) N. O. de Rosoy, 19 k. (4 l. ½) O. p. S. de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Neufmoutiers, 366. *Bur. de p.* de Tournans.

Bossus-en-Fagne, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Couvin, près de l'Eau-Blanche, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Couvin, 4 k. (1 l.) S. O. de Marienbourg, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Mézières. Il y a une forge et un fourneau pour fabriquer le fer destiné à l'artillerie, etc. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Marienbourg.

Bossus-les-Walcourt, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Solre-Libre, ci-devant Solre-le-Château, à 32 k. (7 l. ¼) d'Avesnes, 9 m. (21 l.) de Douai, 10 k. (2 l. ½) de Beaumont. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Beaumont, dép. de Jemmapes.

Bossut, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Grez, à 3 kilom. (¾ de l.) N. de Grez, 13 k. (3 l.) S. de Louvain, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Bruxelles. On y voit un vieux château. On y cultive le tabac : les bois y sont entremêlés de bruyères. Il y a plusieurs brasseries dans cette commune. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Génappe.

Bossut, village (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Avelghem, près de l'Escaut, à 18 k. (4 l.) N. de Tournai, 13 k. (3 l.) S. O. de Courtrai, 5 m. (12 l. ¼) S. p. E. de Bruges. *Populat.* 506. *Bureau de poste* de Courtrai.

Bossuts (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Breval, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Mantes, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Bonnières. *Population*, comprise celle de Breval, 563. *Bur. de poste* de Mantes.

Bossy, v. (*Léman*), arrond. et cant. ouest de Genève, commune de Collex, à 4 k. (1 l.) O. de Collex, 8 k. (2 l.) S. de Gex, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Genève. *Pop.* comprise celle de Collex, 601. *Bur. de poste* de Genève.

Bost, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, près de la Mourgon, à 6 k. (1 l. ½) de Cusset, 4 m. (10 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Cusset.

Bost (le Bourg du), v. (*Dordogne*), à 7 k. (1 l. ¾) E. de Riberac. *Bur. de poste* de Riberac. *Voy.* Bourg-du-Bost.

Bost, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. 2e de Tirlemont, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Hougaerde, 2 k. (½ l.) S. de Tirlemont, 41 k. (9 l. ¼) E. p. S. de Bruxelles. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Bost, v. (*Landes*), arr. et cant. 2e de Tartas, à 15 k. (3 l. ½) de Tartas, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Tartas.

Bostens, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 13 k. (3 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Bostens, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, commune de Bascon, à 7 k. (1 l. ¾) de Marsan. *Pop.* comprise celle de Basron, 1642. *Bureau de poste* de Mont-de-Marsan.

[B]ost-Moreaux, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, sur la côte près du Thorion, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourganeuf, 19 kilom. (4 l. ½) de Gueret. Il y a dans cette commune, au village de Lusmais, une mine de charbon de terre, découverte en 1765. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Bostrogier, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Bellegarde-St.-Silvain, à la source du Mazeau, à 6 k. (1 l. ½) d'Aubusson, 36 k. (8 l.) de Gueret. *Pop.* 372. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Botans, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 4 k. (1 l.) de Béfort, 7 k. (1 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Befort.

Botassart, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Bouillon, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Bouillon, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Orchimont, 24 k. (5 l. ½) E. N. E. de Mézières. Ce village est du ci-devant duché de Bouillon. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Bouillon.

Botey, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Gembloux, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Chatelet, 16 k. (3 l. ¾) O. N. O. de Namur. *Population*, 156. *Bur. de poste* de Namur.

Bothars, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Brest, à 4 k. (1 l.) de Brest, 6 m. (12 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 582. *Bur. de poste* de Brest.

Bothemont, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, à 13 k. (3 l.) de Réthel, 30 k. (6 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Sorcy, 450. *B. de p.* de Réthel.

Bothéon, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles, sur une côte près de la Loire, à 16 k. (3 l. ¾) de Montbrison, 23 k. (5 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 560. *B. de poste* de Montbrison.

Bothoa, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Rostreneu, 36 k. (8 l.) S. O. de St.-Brieux, 7 k. (1 l. ¾) O. de Corlay. *Pop.* 1965. *Bur. de poste* de Guingamp.

Botlezan, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Begars, à 15 k. (3 l. ½) de Lannion, 43 k. (9 l. ¾) de St.-Brieux. *Pop.* 914. *Bur. de poste* de Guingamp.

Botmel, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. et commune de Callac, à 21 k. (4 l. ¾) de Rostreneu, 5 m. (11 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* comprise celle de Callac, 1686. *Bur. de poste* de Guingamp.

Bottarolo, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, dans une plaine à la droite et près du torrent de Schiepazzo, à 27 k. (6 l.) N. E. de

Voguère. *Pop.* 382. *B. de poste* de Voguère.

Botte (la), v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant de St.-Romain, commune de St.-Aubin, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de St.-Romain, 14 k. (3 l. ½) E. p. N. du Havre. *P.* comprise celle de St.-Aubin, 278. *Bur. de poste* de St.-Romain. *R. de p. aux chev.*

Botte (la), ruisseau (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer. Sa source, à 2 k. (½ l.) E. de Bonnebosq, où elle passe, en coulant à l'O., passe à Beuvron, et se rend dans la Dives, à l'E. de Saiosm, à 6 k. (1 l. ½) O. de Beuvron.

Bottelaer, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Oosterzeele, 10 k. (2 l. ½) E. de Nazareth, 9 k. (2 l. ¼) S. de Gand. *Pop.* 593. *Bur. de poste* de Gand.

Bottenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Neuhornbach, 13 k. (3 l.) S. E. de Deux-Ponts, 9 m. (21 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bottenbroich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Kerpen, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Lechenich, 40 k. (9 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Grefratts, 418. *Bur. de poste* de Cologne.

Botteraux (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 24 k. (5 l. ½) de Verneuil, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Rugles.

Botz, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de St.-Florent-le-Vieil, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Florent, 38 k. (8 l. ½) d'Angers. *Pop.* 736. *Bur. de poste* de St.-Florent.

Bou, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Chécy, sur la côte, près de la Loire, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 689. *Bur. de poste* d'Orléans.

Bouafles, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, près de la Seine, à 4 k. (1 l.) du Grand-Andelys, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 370. *Bur. de poste* des Andelys.

Bouafles, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Germain, 24 k. (5 l. ½) de Versailles. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Meulan.

Bouafles, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchatel, cant. d'Aumale, près de la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) de Neufchâtel, 7 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 270. *Bur. de poste* d'Aumale.

Bouair, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Tuffe, à 11 k. (2 l. ⅓) de la Ferté-Bernard, 32 k. (7 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Bouant, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, à 5 k. (1 l. ⅓) de Tarascon. Sur la montagne située près de ce village, il y a une mine en filons de deux pieds d'épaisseur, qui contient de la mine de fer spathique jaunâtre, de l'hématite brune, et de la mine micacée. A Gudanes, dans ladite commune, il y a trois forges, situées sur la rivière d'Artou. Un long canal, dont les eaux sont tirées de cette rivière, fournit l'eau aux deux forges inférieures. La première, qui est la plus près du château de Gudanes, est la forge du château Verdun, et la seconde, la forge neuve; enfin, la supérieure est la forge d'Artou, qui est éloignée du château d'environ 3,895 mèt. (2,000 t.). De ces trois forges il y en a deux qui vont toute l'année: elles consomment la moitié de la mine de Vic-Desse, et le surplus de la montagne de Lareat. Les mines de Gudanes sont toutes situées autour, ou à une petite distance du château. Il y a encore à Sinxat, sur la montagne, des mines qui ont été exploitées autrefois, et qui sont comblées maintenant. *Pop.* comprise celle de Sinxat, 176. *Bur. de poste* de Tarascon.

Bouant, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, commune d'Escalans, à 4 m. (10 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop... Bur. de poste* de Roquefort.

Bouart, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marine, commune d'Us, sur la rivière de Vionne, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Pontoise, 5 k. (1 l. ¼) S. de Marine. *Pop.* comprise celle d'Us, 425. *Bur. de poste* de Pontoise.

Bouasse (la), v. (*Var*), arr., cant. et commune de Draguignan, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Draguignan. *Pop.* réunie à celle de Draguignan... *Bur. de poste* de Draguignan.

Bouaye, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. O. de Nantes, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Savenay, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Machecoul. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Nantes.

Boubée (la), v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch. *Pop... B. de p.* d'Auch.

Boubers, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Mons, 1171. *Bur. de poste* de St.-Valery-sur-Somme.

Boubert, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, canton d'Auxy, ci-devant Auxy-le-Château, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Pol, 38 k. (8 l. ½) d'Arras. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Frévent.

Boubert-lès-Hesmond, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Campagne, à 13 k. (3 l.) de Montreuil, 6 m. (14 l.) d'Arras. *Pop.* 96. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Boubiers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, près de la source du Réveillon, à 4 k. (1 l.) de Chaumont, 28 k. (6 l. ½) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Fayel, 305. *Bureau de poste* de Chaumont.

Bouble (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pionsat. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. de Montaign, coule au N. E., passe à St.-Pourçain, et se rend dans la Sioule, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de St.-Pourçain.

Boubon, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Matthieu, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Junien, 38 k. (8 l. ½) de Limoges. *Pop.* 124. *Bur. de p.* de Chalus.

Boubos, v. (*Lozère*). *Voyez* St.-Martin-de-Boubos.

Boubveiller, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Tholay. *Pop.* 172. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Bouc (le), ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Allevard. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. d'Allevard, coule au N. N. O., et se rend dans l'Ozeins, à 5 k. (1 l. ⅓) S. d'Allevard.

Bouc-Etourdy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Longvillers, à 3 k. (¾ de l.) N. de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Longvillers, 557. *Bur. de poste* de Dourdan.

Boucagnère, v. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch, sur le Gers, à 9 k. (2 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 98. *Bur. de poste* d'Auch.

Boucagny, v. (*Seine et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Chaussy, à 8 k. (2 l.) S. O. de Magny, 15 k. (3 l. ½) N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chaussy, 803. *Bur. de poste* de Magny.

Boucairan *ou* Boucoiran, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Ledignan, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Ledignan, 18 k. (4 l.) N. p. O. d'Alais. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de Ledignan.

Boucard-le-Noyer, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, canton de Vailly. Il y a une verrerie pour les vitres, première qualité. *Bur. de poste* de Sancerre.

Boucau (Vieux), (*Landes*), à 20 k. (4 l. ½) de Castets. *Bur. de poste* de Castets. *Voyez* Vieux-Boucau.

Boucée, v. (*Allier*), arr. de Cusset, cant. de Varennes, près du Valençon, à 21 k. (4 l. ¾) de Cusset, 31 k. (7 l.) de Moulins. *Pop.* 608. *B. de p.* de Varennes-sur-Allier.

Boucelles, v. (*Ourthe*). *Voyez* Boncelles.

Boucey, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 19 k. (4 l. ½) d'Avranches, 6 m. (12 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 609. *Bur. de p.* de Pontorson.

Boucey, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, près de la Cance, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 28 k. (6 l. ½) d'Alençon. Il y a une grosse forge et un fourneau où se fabriquent du fer en gueuse et en barre, et des outils d'agriculture. *Popul.* 1422. *Bur. de p.* d'Argentan.

Bouch, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, commune d'Escherange, à 13 k. (3 l.) N. O. de Thionville, 15 k. (3 l. ½) O. p. N. de Cattenom. *Pop.* comprise celle d'Escherange, 270. *Bur. de p.* de Thionville.

Bouchage (le) v. (*Charente*), arrond. de Confolens, canton de Champagne-Mouton, à la source de la Lisonne, à 22 kil. (5 l.) de Confolens, 5 m. (10 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Ruffec.

Bouchage (le), v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Moretel, près du Pont-du-Vers, rivière, à 13 k. (3 l.) de la Tour-du-Pin, 6 m. (13 l.) de Grenoble. *Pop.* 619. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Bouchain, ville (*Nord*), arr. de Douay, ch.-l. de cant., sur l'Escaut qui la divise en deux, à 16 k. (3 l. ¾) de Valenciennes, 19 k. (4 l. ½) S. E. de Douay, 13 k. (3 l.) N. E. de Cambrai. Cette ville n'est remarquable que par ses fortifications. C'étoit jadis la capitale du pays et comté d'Ostrevand, apanage ordinaire d'un des fils aînés des anciens comtes du Hainaut. Elle se glorifioit du titre de *pucelle*; mais le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, la dévirgina en 1676. L'armée des alliés, sous les ordres de Marborough et du prince Eugène, la reprit en 1711; et le succès du maréchal de Villars à la bataille de Denain la fit rentrer l'année d'après au pouvoir des Français. La paroisse et l'hôtel-de-ville sont dans la ville haute; dans la ville basse, il y avoit des Récollettes avec un hospice de Récollets. Bouchain a des écluses, par le moyen desquelles on peut faire monter l'eau dans les fossés de ses dehors. La fondation de cette ville date du huitième siècle. On assure que c'est Pepin qui l'a fait bâtir. Elle avoit ses seigneurs particuliers dès le dixième siècle. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 16e division militaire. *Pop.* 1128. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bouchamp, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Craon, à 4 k. (1 l.) S. O. de Craon, 31 k. (7 l.) S. O. de Laval, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Pouance. *Pop.* 781. *Bur. de p.* de Craon.

Bouchaud (le), v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, près de la source de la petite Vozance, à 9 k. (2 l. ½) du Donjon, 5 m. (12 l.) de Moulins. *Pop.* 490. *Bur. de p.* du Donjon.

Bouchaud, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 8 k. (2 l.) de Poligny, 20 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 255. *Bur. de p.* de Poligny.

Bouchavaines, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 6 k. (1 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 534. *Bur. de p.* de Péronne.

Bouche (la), ruisseau (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Cabannes. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. N. E. de Cabannes, coule au S. S. O., et se rend dans l'Arriège, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Bouchel-en-Brenne (le), v. (*Indre*), arr. et cant. de le Blanc, commune de Donadic, à 13 k. (3 l.) N. p. E. de le Blanc, 42 k. (9 l. ½) O. p. S. de Châteauroux. *Pop.* comprise celle de Donadic et dépendances, 844. *B. de p.* de le Blanc.

Bouchemaine, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-ouest d'Angers, sur la Mayenne, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Angers, 22 k. (5 l.) E. d'Ingrande, 13 k. (3 l.) N. E. de Chalonne. *Pop.* 830. *Bur. de poste* d'Angers.

Boucheport, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 8 k. (2 l.) de Boulay, 31 k. (7 l.) de Metz, 22 k. (5 l.) de Sarre-Libre. *Pop.* 185. *Bur. de p.* de St.-Avold.

Boucher (Col de), montagne, (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. d'Allos, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. d'Allos. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.). *Bur. de poste* de Barcelonette.

Boucher (le), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. d'Allos. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. d'Allos, coule au S. O., et se rend dans le Verdon au N. d'Allos, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Boucher (le), v. (*Doubs*). *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bouchen (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 3 k. (¾ de l.) O. de Linas, 10 kil. (2 l. ½) E. de Limours, 19 kil. (4 l. ½) S. p. E. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Marcoussis, 1354. *Bur. de poste* de Linas.

Boucherans, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Noseroy, près de la Serpentine, à 28 k. (6 l. ½) d'Arbois, 43 k. (9 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 57. *Bur. de p.* de Champagnole.

Boucheresse, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de la Courtine, commune de Cléravaux, à 9 kil. (2 l. ½) S. de Felletin, 18 k. (4 l.) S. d'Aubusson, 13 k. (3 l.) N. p. E. de la Courtine. *Pop.* comprise celle de Cléravaux, 777. *Bur. de poste* de Felletin.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Ce département a pris son nom des différentes embouchures du Rhône. Il a pour bornes au N. la Durance, qui le sépare du département de Vaucluse; à l'E., le département du Var; au S., la Méditerranée; à l'O., le Rhône, qui le sépare du département du Gard. Il renferme en partie les anciens diocèses d'Arles, d'Aix et de Marseille.

La partie septentrionale de ce département est arrosée de l'E. à l'O. par la *Durance*, dont on a tiré un canal qui commence à quelque distance de l'O. du Pertuis; et tandis que la *Durance* remonte par le N. O. pour se rendre dans le Rhône, à quelque distance au S. d'Avignon, et très-près au N. de Barbantane, ce canal

va assez directement à l'O. se rendre dans le même fleuve à Arles.

C'est à ce même point où se trouve Arles, que le Rhône se divise en deux branches assez considérables : l'une descend au S., tirant un peu vers l'E.; l'autre passe à l'O., puis tourne au S., pour se rendre à la mer aux Stes.-Maries. Entre ces deux embouchures est le vaste étang de Vauréas.

Tout ce que nous ont dit les anciens des embouchures du Rhône, nous prouve qu'elles ont varié de configuration et même de nombre, car leur direction paroît différente. Les uns donnent à ce fleuve deux, d'autres trois, et même jusqu'à sept embouchures. Les géographes, surtout d'après ce qui est arrivé à Aigues-Mortes, prétendoient que les eaux de la Méditerranée s'étoient retirées; mais de bons observateurs en histoire naturelle sont aujourd'hui convaincus que ce sont les terrains, enrichis de tout ce que leur ont procuré les fleuves et les chutes d'eau, qui se sont élevés. C'est ce qui est particulièrement arrivé aux Bouches-du-Rhône. Outre les embouchures naturelles de ce fleuve, *Marius*, faisant la guerre dans ce pays, avoit employé son armée à creuser un canal pour établir une communication facile entre Arles et la mer. On l'appeloit *Fossa Mariana*. A peine en reste-t-il quelques traces auprès de Foz-lès-Martigues. A Aigues-Mortes on reconnoît encore les vestiges d'un ancien lit, appelé le *Rhône Mort*; et depuis le Grau jusqu'aux bords opposés dans le département du Gard, on trouve dans la Camargue (île entre les deux bras du Rhône indiqués ci-dessus) les traces d'un ancien lit, qui a perpétuellement varié de gauche à droite dans cet espace, en sorte que ce n'est qu'un amas de matériaux délaissés par ce fleuve. Et c'est probablement parce que le Rhône varie ses embouchures à l'O., que les anciens n'y avoient pas construit de port; au lieu que les modernes, l'ayant tenté par ignorance, en ont vu combler cinq depuis le cinquième siècle. On doit remarquer au contraire que vers l'E. le Rhône n'a rien changé du côté des villes de Toulon et de Marseille; c'est l'effet du courant constant sur cette côte : aussi le voyage par mer de Marseille à Cette est-il plus court que celui de Cette à Marseille. Il existe encore plusieurs tours solitaires à quelque distance de la mer, qui servoient alors à défendre l'entrée de différentes embouchures, et à y recevoir les péages. Cette augmentation de terrain dans l'un et l'autre département, produite de sables et des pierres entraînés des montagnes, est estimée de 38,900 mèt. (20,000 t.) carrés.

Il a été parlé précédemment des deux branches du Rhône qui forment un angle dont le sommet est à Arles. La branche orientale se nomme le *grand Rhône*; la branche occidentale, le *petit Rhône*.

Mais la branche orientale se partage en six branches avant de se jeter à la mer. Ces six embouchures se nomment les *Gras*.... de *Foz*, de *Fer*, de la *Brigue*, de *Beriche*, du *Midi*, et du *Sauzet*.

La branche de l'Ouest, appelée aussi quelquefois *Rhodanet*, est à peu près aussi large que la Seine; elle se jette à la mer par le *Grau* (mot languedocien, et le *Gras*, mot provençal) d'Orgon.

Cette branche du Rhône s'ouvre vers Olivier, et donne ses eaux au canal de Silvéréal, qui se divise en deux canaux, le Peccais, et le Bourgidon.

Le canal de Peccais se divise en trois autres canaux, qui sont appelés le *Rhône vif*, le *Rhône mort* de la Vible, et le *Rhône mort* de Saint-Romain; ces deux derniers se perdent dans l'étang de Repanset. Quant au Rhône vif, il ne donne d'eau qu'après les inondations, et la laisse perdre dans des atterrissemens, depuis que son embouchure a été comblée, et que le Grau neuf n'existe plus.

Au reste, il ne faut pas perdre de vue que le Rhône forme continuellement deux torrens qui rendent à la mer, l'un des eaux, l'autre des sables; ce dernier est si considérable vers la mer, qu'en un jour il pourroit combler un passage qui la veille eût été praticable pour des navires; aussi l'Etat entretient-il des gens que l'on nomme *les balizers*, dont les fonctions sont de sonder tous les jours ces embouchures, et de montrer quels sont les passages praticables aux vaisseaux. Ces balizers se placent à différentes stations, et indiquent par des signaux convenus l'état du lit fluviatile.

La *Camargue* est le Delta de nos provinces méridionales; sa surface est un amas de petites îles, de sable, et de marais, et le fond est un ancien lit de mer sablonneux, qui a retenu une grande quantité de sel; on y élève des chevaux très-légers à la course, et des bœufs presque indomtables. Le *Grau* est une vaste plaine couverte de cailloux, où l'on élève des moutons qui s'y nourrissent d'herbes fines et savoureuses.

Le climat est très-varié; en général il est sec vers la mer, et il vient dans ce pays plus de fruits que de blé : on y est quelquefois bien incommodé d'un vent froid, appelé le *Mistrau* ou *Mistral*.

Les principales villes du département des Bouches-du-Rhône sont *Arles*, *Aix*, *Marseille*.

La superficie de ce département est d'environ 1,179,425 arpens carrés ou 601,960 hectares; sa population est de 320,072. Il est composé de cent sept communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, dix-neuf cantons, et vingt-six justices de paix. La préfecture de ce département est à Marseille; *Aix* et *Tarascon* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché d'*Aix*, et dépend de la 8e division militaire, dont le commandant réside à Marseille : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Aix, et dans la 16e conservation forestière.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : La Bayion, Beal de Concernarde, la Jaret, la Longarèle, la Merlancon, le Rhône, la Touloubre, Valat (le grand), la Vanlubière.

Golfe. Des Leques.

Canaux. De Boisgelin, de Craponne, du Réal, du Vegueyral.

Etangs. De Beauduc, de Berre, de Caronte, St.-Chamas, du Drignon, d'Engremier, de Fournelé, de Galejon, de Giraud, Dezeaumes, de Lavalduc, de Lestomac, De Ligagnau, de Marignane et Balmont, Marthe et Vaine, de Mégrignagne, de Meyrane, de l'Olivier, de la Pelugue, du Pourau, de Vaine, de Valcarès.

Marais. Du Cellier, les Paluns, de Rosty, de Valcarès.

Madragues ou pêcheries. De Cable et Cordage, de Ginas, de Lestagne, de Niolon, de Sauset.

Iles. De Bericle, de la Bigne, de Calaseraigne, de la Camargue, de Daume, de Gloria, If, de Jaros, de le Maire, du Plan-du-Bourg, du Planier, de Pomegue, de Ratoneau, de Rion, de Tiboulen, Verte.

Plages, ports, caps et pointe. De l'Aigle, d'Aren, d'Arnede, de Baumadrie, de Bonieu, de Bone, du Cap Sec, de Carro, de Carry, Couronné, de la Couronne (vieille), de Courtion, de Croiselle, de Daume, Gros, de Jauet, de Lauron, de Marseille, de Mégean, de Mion, de Morgion, de Ponteau, de la Pinède, Port et Moleste-Pierre, de Riche, de la Rose, du Rondeau, du Rouet, de Saumau, de Sauset, de Sormion, de Sormion-Bec, de Ste.-Croix, de Vaune, de Verdon.

Creux, *vallon*. De Boursion, de Calelongue.

Caverne de corail. Fuguerol.

Collines, montagnes. D'Angune, Beaume, la Baugros, l'Etoile, la Gineste, la Gradule, de Marseillevert, de Maucaussade, de Montredon, de la Pene, du Pujet, de Viou, de Sermion, St.-Michel-d'Eau-Douce, de Vaufrece.

Les productions de ce dép. sont très nombreuses et toutes fort recherchées pour la consommation de plusieurs Etats de l'Europe. Elles consistent en vins de liqueur, eaux-de-vie, huile, savon, olive, blé, riz, anis, figues, avelines, amandes, raisins secs, confitures de toute espèce, grenades, oranges, citrons, miel, cire, capres, corail, alun, térébenthine, sel, nitre, sels alkalins, bois, liége, laines, soies, mûriers blancs pour la nourriture des vers à soie, fleur d'aspic, graine d'écarlate, garance, poisson frais et salé, sur-tout les sardines, thons et anchois; bétail, dans lequel on distingue le mouton, la brebis et la chèvre; plusieurs salines.

Son industrie est portée à un très-haut degré; c'est un des départemens qui a le plus de manufactures à opposer à celles des puissances maritimes et commerciales de l'Europe, tant pour le commerce intérieur qu'extérieur de la France; c'est surtout aux négocians de Marseille que l'on s'adresse pour toutes les productions du sol de la basse Provence, comme Aix est aussi le chef-lieu de correspondance de la haute. (*Voyez* Marseille et Aix.)

Les étoffes d'or, d'argent et de soie, que l'on fait dans ce département, sont dans le genre de celles de Lyon et des Indes; on y fabrique une quantité prodigieuse de toiles peintes, draps de laine d'Espagne, cadis, cordelats, petits ras, serges, sergettes, pinchinas: ce dernier article est de deux espèces, l'une de laine d'Espagne, l'autre de laine du pays; des chapeaux. Il y a un grand nombre de tanneries où l'on prépare toutes sortes de cuirs très-estimés. Le maroquin qu'on y fabrique, est de toutes couleurs. Les papeteries y sont très-nombreuses, et le papier qui en sort, excellent, entr'autres celui à écrire. Tout le monde connoît les manufactures de savon de Marseille et de Toulon, et l'on sait combien les huiles de ce département sont délicieuses et combien le commerce qui s'en fait est étendu. Les raffineries de sucre jouissent de la plus haute réputation; les verreries travaillent sans relâche; la faïence passe aussi pour une des plus fines et des plus belles de France. Enfin le commerce des Bouches-du-Rhône soutient et encourage l'industrie, et répand l'abondance dans tous les départemens qui l'avoisinent; car il embrasse non-seulement les objets qui sortent de ses fabriques et ceux de ses riches productions, mais encore tout ce qui est relatif au commerce de la France, des échelles du Levant, des côtes de Barbarie, de la Morée, d'Italie, d'Espagne, des ports de l'Océan, de la Méditerranée, de la Baltique, des principaux Etats de l'Europe, des îles françaises et de l'Amérique, dont les objets d'exportation dans toutes ces différentes contrées sont une source de richesses inépuisables pour la France en général et pour ce département en particulier. L'exportation seulement des échelles du Levant s'élève à plus de 30 millions; celle des échelles de la Morée, Corran, Patras, Naples, de Romanie, etc. consiste en dorures de Lyon, bijouterie, piastres, vif-argent, cochenille, corail taillé en olive, papiers, bonnets de laine teints en rouge, draps de différens assortimens, fins et grossiers, étoffes de soie, quincailleries du Forez. Le retour de ces marchandises s'en fait en cuirs, peaux de chagrin, poils de chèvre, laine, lin, coton filé et non filé, toiles blanches et teintes, soies de plusieurs espèces, tapis de Perse, manne, séné, gomme arabique, encens, safran, noix de galle, pistaches, cire, opium, storbaz, et autres drogues.

Son principal commerce sur les côtes de Barbarie se fait avec Tunis, Alger et Tripoli. Il reçoit en échange de ses vins et de ses piastres, du séné, des laines du pays, et des plumes d'autruche. Alger et Tunis reçoivent de l'argent, des draps et des piastres, et ils donnent en échange du corail, du maroquin, de la cire et des blés.

Les chargemens pour les îles françaises et pour l'Amérique, se font en fruits, vins, farines, huiles, morue sèche, harengs blancs et saurs, fromages et autres provisions de bouche, étoffes de soie, draps, étoffes de laine de différens assortimens, chapeaux, bonnets, bas, souliers, toiles de toutes qualités, mousselines, savon, quincaillerie du Forez, mercerie, bijouterie, argenterie, plomb et poudre à tirer. On lui rend en échange de toutes ces marchandises, du sucre, café, coton, indigo, cacao, gingembre, cuirs secs, sirops de mélasse et autres, et toutes sortes de bois pour la teinture et la marqueterie.

Toutes les grandes manufactures de France, comme celles de Lyon, Tours, Amiens, et les principales villes du ci-devant Languedoc, tirent leurs matières premières du département des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'une grande quantité de marchandises de toute espèce provenant de sa main-d'œuvre et de ses productions territoriales.

Ce département est rempli de carrières de marbre de toutes couleurs, fort curieuses et d'un grand prix. Il contient beaucoup d'albâtre, et des grottes intéressantes par leurs singulières congellations. On trouve dans le territoire plusieurs mines de fer et de plomb.

Valeurs des mesures agraires en ares de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

La Canne d'Aix, Lambesc, Saint-Canat, Orgon, Senas, Aubagne, Marignane, Saint-Chamas, Allanch, Peyrolles, Eguilles, Martigues, Berre, Malmort et Gemenos, 1.9885.
— d'Arles, 2.0474.
— de Salon, Eyguieres et Pelissane, 1.990.
— de Marseille, 2.0128.
— de Tarascon, Saint-Remy, Barbantane, Graveson, Maussane, 1.9727.
— de Roquevaire, 2.0567.
— de Noves, Saint-Andiol et Cabanes, 1.9837.

La Canne carrée d'Aix, Saint-Canat, Lambesc, Orgon, Senas, Aubagné, Marignane, Saint-Chamas, Allauch, Peyrolles, Eguilles, Pelissane, Berre, Martigues, Salon et Eyguieres, 0.039525.
— d'Arles, 0.041929.
— de Marseille, 0.040526.
— de Saint-Remy, Barbantane, Tarascon et Graveson, 0.038925.
— de Roquevaire, 0.042328.

La Quarteree d'Aix, Allauch et Eguilles, 25.720.
— de Marseille, 20.509.

Le Journal d'Aix, Eguilles et Peyrolles, 59.322.

La Salmée de Salon, 63.371.
— de Saint-Remy et Graveson, 70.014.
— de Verquieres, Saint-Andiol et Cabanes, 70.777.

La Charge de Saint-Canat, Pelissane et Berre, 63.276.
— de Lambesc et Marignane, 79.096.
— de Senas et Orgon, 71.186.
— d'Aubagne, 85.887.
— de Saint-Chamas, 66.440.
— d'Eyguieres, 71.294.
— de Peyrolles, 59.321.
— de Martigues, 98.869.
— de Malemort, 63.274.
— de Lamanon, 71.183.
— de Maussane, 70.045.
— de Roquevaire, 105.747.
— de Gemenos, 79.092.

La grande Sétérée d'Arles (dite d'herbage), 26.193.

La petite Sétérée d'Arles (dite de semence), 17.464.

L'Eminée de Salon, 7.921.
— de Saint-Canat, Pelissane et Malemort, 7.909.
— de Lambesc, 9.888.
— de Saint-Remy, Graveson et Maussane, 8.756.
— d'Orgon, Senas et Lamanon, 8.899.
— de Saint-Chamas, 8.306.
— d'Eyguieres, 8.912.
— de Peyrolles, 11.864.
— de Verquieres, Saint-Andiol et Cabanes, 8.847.

Le Panal d'Aubagne, 8.689.
— de Marignane et Gemenos, 7.909.
— de Peyrolles, 5.932.
— de Berre, 6.327.
— de Martigues, 9.888.

Le Dextre d'Arles, 0.2619.
— de Marseille, 0.1426.
— de Saint-Remy et Graveson, 0.8756.
— de Maussane, 0.1368.

L'Euchenne de Saint-Canat, Pelissane, Malemort, 0.9888.
— de Lambesc, 1.2358.
— de Lamanon, 1.1122.

Le Boisseau d'Orgon, 1.1123.

La Poignardiere de Sénas, 1.1122.
— de Saint-Chamas, 1.3842.
— d'Eyguieres, 1.1139.

Le Picotin d'Aubagne, 1.0862.
— de Marignane, 0.9887.
— de Martigues, 0.6179.

Le Civadier de Marignane, 1.9775.
— de Peyrolles, 1.4829.
— de Martigues, 2.4718.
— de Maussane, 1.0947.

Le Garaval de Martigues, 0.1547.

La Soucherée de Gemenos, 23.728.

La Cosse de Verquieres, Saint-Andiol et Cabanes, 0.4423.

Nota. Le Pan ou la Palme est un huitième de la Canne; il sert de pied et d'aune, et se divise en huit menus.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Guillaume *Adhemar*, poëte, auteur d'un *Traité des Femmes Illustres*, en vers, et d'autres pièces de poésie. — Guillaume d'*Agoult*, poëte, mort en 1198. Il fut un des meilleurs chansonniers de son temps. — Claude *Alagon*, voulant profiter de la ressemblance de son nom avec celui de la maison d'Arragon, essaya de livrer Marseille aux

aux Espagnols ; mais, découvert par un forçat, le duc de Guise le fit conduire à Paris, où il fut décapité en 1605. Sa tête fut envoyée à Marseille, pour être exposée sur une des portes de la ville. — *Albertet*, mathématicien et poëte, né à Sisteron, dans le treizième siècle ; mort à Tarascon. Il fit toute sa vie des vers pour une dame de *ses pensées*, suivant la coutume de son siècle. — *Amy*, avocat au parlement d'Aix, habile physicien, mort en 1760. *Observations expérimentales sur les eaux de Seine et Marne*, etc. 1749, *in*-12. *Réflexions sur les vaisseaux de cuivre, de plomb et d'étain*, 1757, *in*-12. — Michel *Andanson*, né à Aix en 1727, successivement de l'Académie des Sciences de Paris, de la société royale de Londres, et de l'Institut national pour la botanique et la physique végétale. Il a laissé une *Histoire naturelle du Sénégal*, avec la *Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays pendant les années* 1749 et 1753. *Une nouvelle Méthode pour apprendre à connoître les différentes familles des plantes*, etc. — Laurent d'*Arvieux*, littérateur et négociateur, né à Marseille en 1635, mort en 1702. *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*, 6 vol. *in*-12, publiés en 1735. *Voyage d'Arabie*, par Laroque, 1717, *in*-12. — Joseph *Autelan*, chanoine de Fréjus, auteur de plusieurs bons ouvrages. — Michel-François d'André *Bardon*, poëte, né à Aix le 22 mai 1700, et mort le 14 avril 1783. On a de lui : *Passage du Var*, poëme. *Impartialité sur la Musique*, poëme didactique, etc. — François *Baron*, consul de France, né à Marseille en 1620, mort à Surate en 1671, où il résida pendant 12 ans, comme consul, sous le grand Colbert. — L'Abbé *Barthélemi*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, et garde du cabinet du roi, né à Cassis, petit port près Aubagne, le 20 janvier 1716 ; mort à Paris le 10 floréal an 4 (30 avril 1795). Cet écrivain célèbre a publié beaucoup d'ouvrages, et le *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, 7 vol. *in*-8° et 4 vol. *in*-4° avec atlas. — Jean *Berthet*, professeur des langues anciennes et modernes, né à Tarascon en 1622, mort en 1692. *Dissertations savantes sur différens sujets*, des *Odes*, des *Sonnets* italiens, des *Chansons* provençales, des *Vers libres*, des *Epigrammes*, *Madrigaux*, etc. — Jean-Baptiste *Bonardi*, historien, né à Aix, mort en 1756. On a de lui, en manuscrit, l'*Histoire des Ecrivains de la Faculté de Théologie de Paris*. *Bibliothèque des Ecrivains de Provence*. Un *Dictionnaire des Ecrivains anonymes et pseudonymes*. — Joseph-Duranti de *Bonrecueil*, oratorien, traducteur, né à Aix, mort à Paris en 1755 : à l'âge de 93 ans il traduisoit encore. Il a traduit : *Lettres de saint Ambroise*, 3 vol. *in*-12. Psaumes expliqués par *Théodoret*, *saint Basyle* et *saint Jean-Chrysostôme*, 7 vol. *in*-12. — Honoré *Bouche*, géographe, né à Aix en 1598, mort en 1671. La *Chorographie* ou *Description de la Provence*, et l'*Histoire chronologique du même pays*, 2 vol. *in-fol.* — Jean-Baptiste-Nicolas *Boyer*, médecin célèbre pour les maladies contagieuses, né à Marseille en 1693. Il a donné une nouvelle édition du *Codex medicamentarius*, seu *Pharmacopœa parisiensis*, *in*-4°., ouvrage très-précieux pour les médecins. — Jean-Louis *Brunet*, jurisconsulte, né à Arles ; il vivoit en 1700. Le *Parfait Notaire apostolique*, 2 vol. *in*-4°, etc. — David-Augustin *Bruéys*, auteur dramatique et controversiste catholique, né à Aix en 1640. Il a écrit contre l'*Exposition de la foi*, par *Bossuet*, qui parvint à convertir l'auteur : il écrivit alors contre les ministres protestans. Il a donné plusieurs pièces de théâtre : le *Grondeur*, le *Muet*, l'*Important de Cour*, l'*Avocat patelin*, la *Force du sang*, etc. — Jean *Cabassut*, oratorien, canoniste vertueux, né en 1604 à Aix, mort en 1685. On a de lui, *Juris canonici theoria et praxis*, in-fol. etc. — André *Campra*, compositeur et maître de musique, né à Aix en 1660, mort à Versailles en 1744. Il a donné *Europe Galante*, *Carnaval de Venise*, *Fêtes Vénitiennes*, *Tragédies*, *Opéras*, et plusieurs *Ballets*. — Félix *Cary*, historien, né à Marseille en 1699, de l'académie de Marseille. *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore, par les médailles*, in-4°. — Claudius-Marius *Victor* ou *Victorinus*, rhéteur et poëte, né à Marseille, mort en 445, sous l'empire de *Théodose* (le jeune), et de *Valentinien* III. Il a donné un poëme sur la *Genèse*, en vers. *Epître à l'abbé Salomon*, contre la corruption des mœurs de son temps, imprimée in-8°, 1536, 1545, 1560, avec les poésies de *saint Avit* de Vienne. — Julien *Clément*, accoucheur célèbre, né à Arles, mort à Paris en 1729. Il fut trois fois à Madrid pour la reine d'Espagne. — *Clinas*, médecin, né à Marseille. Il amassa à Rome de grandes richesses, qu'il employa pour les fortifications de sa patrie. — Dominique *Colonia*, jésuite, antiquaire et bibliographe, né à Aix en 1660, mort à Lyon en 1741. Il a donné une *Rhétorique en latin*, in-12. La *Religion chrétienne*, 2 vol. in-12. *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2 vol. in-4°. *Bibliothèque et Dictionnaire des livres jansénistes*, 16 vol. in-12. — *Constantin* II dit le *jeune*, ou *Flavius Julius Constantinus*, né à Arles en 316. Il marcha contre son frère pour envahir ses Etats ; il fut défait et son corps jeté dans la rivière. — François de *Cormis*, jurisconsulte, né à Aix, mort en 1734. Ses consultations forment 2 vol. *in-fol.* — Adam de *Crapone*, ingénieur, né à Salon en 1558. Il fit le canal qui portoit son nom, tiré de la Durance jusqu'à Arles ; il avoit entrepris de joindre les deux mers en France. Henri II l'envoya à Nantes pour démolir une citadelle qui étoit commencée sur un mauvais terrain ; il fut empoisonné par les premiers entrepreneurs, à l'âge de 40 ans. — Arnauld *Daniel*, versificateur, né à Tarascon, mort en 1189. Il composa plusieurs écrits en vers qui servirent beaucoup à Pétrarque. Ses principaux ouvrages sont : *Sextinas*, les *Suivantes*, les *Aubades*, les *Martegales*, *Fantanmaries Danpaganisme*. — Balthazar *Debezieux*, savant jurisconsulte, né à Aix en 1655, mort en 1722. Il fut consul et procureur du pays en 1692. Il y a de lui 4 vol. *in-fol.* de toutes les questions qu'il avoit jugées au palais, avec les motifs qui l'avoient déterminé dans sa décision. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1750, en 1 vol. *in-fol.* — Antoine *Delaroque*, né à Marseille, poëte français, auteur du *Mercure* pendant vingt-trois ans, mort à Paris en 1744. — Joseph-Privat de *Molière*, de Tarascon, professeur de philosophie au collége royal de Londres, mort en 1742. *Leçons de Mathématiques et de Physique*, 6 vol. *in*-12. *Elémens de Géométrie*, et divers mémoires parmi ceux de l'Académie. — Pierre d'*Hozier*, né à Marseille, célèbre généalogiste, mort en 1660. Ses descendans se sont distingués dans la même science. — Paul-Alexandre *Dulard*, philologue, né à Marseille, mort en 1760, à 64 ans. On a de lui un poëme sur les *Grandeurs de Dieu dans les merveilles de la nature*, in-12. *Œuvres diverses*, 1758, 2 vol. *in*-12. — Claude-Romain Lanse *Duperret*, âgé de 46 ans, député à la Convention nationale, décapité le 10 brumaire an 2 (1er novembre 1793). — Honoré *Durfé*, né à Marseille, mais dans une illustre maison du Forez, l'un des beaux-esprits de son temps, auteur du roman intitulé l'*Astrée*, et de quelques *Poésies* ; mort en Piémont l'an 1625. — *Favorinus*, né à Arles, philosophe, contemporain de l'empereur Adrien. — François *Etienne*, né à Aix, étoit l'un des plus savans jurisconsultes du seizième siècle. Il a publié un livre estimé : *Decisiones Stephani*. — Charles-Annibal *Fabrot*, jurisconsulte, né à Aix en 1580. Il a donné des notes sur les *Institutes* de *Justinien* ; une collection des *Lois romaines*, 7 vol. *in-fol.*, 1647, à Paris, sous le titre de *Basilicon* des *Institutes* de *Théophile Simocates*, avec des notes ; une édition des *Œuvres de Cujas*, 10 vol. *in-fol.* etc. — Honoré *Gaillard*, jésuite, célèbre prédicateur, né à Aix en 1641. — Pierre *Garidel*, botaniste, né à Manosque ; mort en 1737, à 78 ans. On a de lui, *Histoire des plantes qui naissent en Provence*, 1 vol. *in-fol.*, figures. — Pierre *Gauthier*, de la Ciotat, fameux musicien ; mort en 1697. Il a eu deux parens du même nom, qui ont aussi excellé dans la musique. — Joseph-Balthazar *Gibert*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort à Paris le 12 novembre 1772. Nombre de mémoires sur l'*Histoire et la Chronologie ancienne*. *Mémoire pour servir à l'Histoire des Gaules*. — Jean-Pierre *Gibert*, professeur en théologie et en philosophie, né à Aix en 1660, mort en 1736. Il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit et mourut pauvre. Son principal ouvrage est *Corpus júris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, 1737, 3 vol. *in-fol.* — Paul-Robert *Lamanon*, né à Salon en 1752. Il périt dans le voyage autour du monde, entrepris en 1785 ; il étoit l'ami de Condorcet. Lamanon fut choisi par le roi pour rectifier les idées reçues sur l'*Hémisphère austral, perfectionner l'Hydrographie, et hâter les progrès de l'Histoire naturelle*. — André de *Laurens*, médecin, auteur d'un bon *Traité d'anatomie* ; né à Arles, mort en 1609. Il étoit premier médecin du roi Henri IV. — Joseph *Lieutault*, médecin et auteur, né à Aix en 1703, mort à Paris en 1743. Il étoit membre de l'Académie des Sciences. En qualité d'astronome, on a de lui, *Connoissance des Temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729, 27 vol. — François *Moillé*, vieillard d'une telle vigueur, qu'à l'âge de cent ans il eut un enfant d'une fille de village, et qu'à 110, étant à la chasse, il tomba d'une muraille et se cassa la jambe, ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à 119 ans : né à Pontevez, mort en 1709. — Michel-Ange *Marin*, religieux Minime, controversiste, et auteur de plusieurs bons ouvrages ; né à Marseille en 1697. Il étoit originaire d'une famille noble. On a de lui, *Conduite de la sœur Violet*, décédée en odeur de sainteté à Avignon. *Adélaïde de Vitzburi*, ou la *Pieuse Pensionnaire*. La *Parfaite religieuse Virginie*, ou la *Vierge chrétienne*, roman pieux, 2 vol. in-12. La *Vie des Solitaires d'Orient*, 9 vol. in-12. La *République des Incrédules*, 5 vol. in-12. etc.

— César - Chesneau du *Marsais*, grammairien, philosophe, né à Marseille en 1676 ; mort à Paris en 1756, âgé de 80 ans. Les *œuvres* de du *Marsais* ont une célébrité qui ne mourra jamais. — Jules *Mascaron*, fameux prédicateur, né à Marseille en 1634 : mort en 1703. Les *Oraisons funèbres de Mascaron* sont dignes de *Bossuet* et de *Fléchier*. — Jean-Baptiste *Massillon*, célèbre orateur, évêque de Clermont, membre de l'Académie française. Il entra à l'Oratoire à l'âge de 17 ans : né à Hières en 1663 ; mort en 1742. Les *sermons de Massillon* forment 15 vol. *in*-12. — Léon *Menard*, historien et antiquaire, né à Tarascon en 1706 ; mort en 1767. *Menard* étoit conseiller au présidial de Nîmes. On a de lui : *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, 1750 et années suivantes, 7 vol. *in*-4°. *Mœurs et usages des Grecs*, 1743, *in*-12. Les *Amours de Calistène* et d'*Aristoclie*, 1767. *Pièces fugitives* pour servir à l'*Histoire de France*, 3 vol. *in*-4°. — Sébastien *Michaelis*, dominicain, auteur d'un *Traité de la vocation des sorciers et des magiciens* : né à Saint - Zacharie ; mort à Paris en 1618, âgé de 74 ans. — Jean-Baptiste *Mirabeau*, secrétaire perpétuel de l'Académie française, traducteur du *Tasse* et de l'*Arioste* ; mort en 1760, âgé de 85 ans. — Jean-Baptiste *Molinier*, prédicateur : né à Arles en 1675 ; mort en 1745. Ses *Sermons choisis* forment 14 vol. *in*-12. 1730, et années suivantes. — Michel *Nostradamus*, médecin et astrologue, auteur de *Quatrins prétendus prophétiques* : né à Saint - Remy en 1503 ; mort à Salon en 1566. — Claude-Mathieu *Olivier*, biographe célèbre, avocat et historien : né à Marseille en 1701 ; mort en 1736. Il a publié l'*Histoire de Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre le Grand*, 2 vol. *in* - 12. *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais pendant la onzième guerre punique, et durant la guerre contre les Gaulois.* — Jean *Meynier*, baron d'*Oppède*, premier président au parlement d'Aix, et lieutenant-général de la Provence. Il fit périr par le fer et la flamme plus de 4000 habitans, comme hérétiques, quoiqu'il eût, par arrêt du parlement, l'ordre de n'en faire périr que 19. François Ier eut horreur de cette destruction atroce ; il recommanda à son fils Henri II, en mourant, de punir les auteurs de cette barbarie. L'affaire fut portée au parlement de Paris ; *Oppède* tâcha de prouver qu'il n'avoit fait qu'exécuter les ordres de François Ier contre ces sectaires, et que le roi lui avoit enjoint qu'en cas qu'ils ne voulussent abjurer l'hérésie, de les exterminer comme Dieu avoit ordonné à *Saül* d'exterminer tous les Amalécites. Il fut renvoyé absous. Il étoit né à Aix : il mourut en 1558. — Emmanuel - Claude - Joseph-Pierre *Pastoret*, né à Marseille en 1756 ; conseiller à la cour des aides de Paris, maître des requêtes, directeur général des travaux relatifs à la législation, à l'histoire et au droit public ; historiographe de France ; des académies des Inscriptions et Belles - Lettres de Paris, de Lyon, Marseille, Toulouse, Rouen, Bordeaux, Nîmes, Metz, Nancy, Châlons, Angers, Arras, etc. ; de celles de Madrid, Cortone, Florence, etc. membre de l'Institut national. — Simon - Joseph de *Pellegrin*, de Marseille, poëte français ; mort à Paris en 1745, âgé de 84 ans. *Diverses poésies*, en grand nombre ; *Odes, Cantiques*, etc. — Charles du *Perrier*, poëte latin : né à Aix ; mort en 1692. Il étoit l'ami de *Santeuil*. *Perrier* étoit nommé le *prince des poëtes lyriques*. — *Pétrone* ou T. *Petronius Arbiter* ; né à Marseille, homme voluptueux et ami de *Néron*, qui néanmoins le fit mourir l'an 67 de l'ère vulgaire. On a de lui une *Satyre*, partie prose, partie vers ; ouvrage élégant, et qui se ressent de la mollesse de cet écrivain. . . . . *Ejus Satyricon editum a Petro Burmanno*, in-4°. — Charles *Peyssonel*, de Marseille, consul à Smyrne, et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : mort en 1757. *Dissertation sur les rois du Bosphore*, etc. — Joseph Pitton de *Tournefort*, botaniste, auteur de différens ouvrages : né à Aix en 1656 ; mort en 1708. *Dès qu'il vit des plantes*, dit Fontenelle, *il se sentit botaniste*. Ses principaux ouvrages sont : *Elémens de botanique*, ou *Methode pour connoître les plantes*, 3 vol. *in*-8° : imprimés au Louvre, 1694, avec 451 planches ; une deuxième édition en 1700, sous le titre de *Institutiones rei herbariæ*, en 3 vol. *in*-4°. *Corollarium institutionum rei herbariæ*, 1703. *Ses voyages* : imprimés au Louvre 1717, 2 vol. *in*-4°. *Histoire des plantes des environs de Paris*, 1698, 2 vol. *in*-12. *Traité de matière médicale*, 1717, 2 vol. *in*-12., etc. — Charles *Plumier*, minime, mathématicien et botaniste, né à Marseille en 1646 : mort au port Sainte - Marie, proche de Cadix, en 1706. On a de lui : *Nova plantarum americanarum genera. Parisiis*, 1703, *in* - 4°. *Description des plantes de l'Amérique*, Paris, 1693, *in fol.* avec 108 planches. *Traité des fougères de l'Amérique*, en latin et en français, Paris, 1705, *in-fol.* 172 planches. *L'Art de tourner*, 1749, *in - fol.* Cet ouvrage est très-curieux. — Pierre *Puget*, sculpteur, peintre et architecte, né à Marseille en 1623. — André du *Rameau*, médecin, né à Tarascon. — *Robin*, poëte français, né à Arles. — Antoine de *Ruffi*, historien et avocat. Ayant perdu un procès, faute d'avoir assez examiné les pièces, il fit remettre à sa partie le montant de cette perte : né à Marseille ; mort en 1689. Ses vertus lui obtinrent une place de conseiller d'état en 1654. On a de lui une *Histoire de Marseille*, 2 vol. *in-fol.* La meilleure édition est celle de 1695. *Vie de Gaspar de Simiane.* Aix, 1655, *in* - 12. *Histoire des comtes de Provence*, in-fol. 1655. *Histoire Curieuse des généraux de galères*, dans le père *Anselme*. Son fils, Louis-Antoine de *Ruffi*, né à Marseille en 1657, mort en 1724, a donné un deuxième vol. de l'*Histoire de Marseille*. — *Témithée*, femme vertueuse, qui se tua pour éviter de trahir la foi conjugale ; née à Marseille ; vivoit dans le quinzième siècle. — Louis *Thomassin*, oratorien, auteur de plusieurs *Méthodes d'enseigner chrétiennement la philosophie, l'histoire*, etc. et de beaucoup d'autres ouvrages ; né à Aix. — Jean-Baptiste *Vanloo*, peintre : né à Aix en 1684 ; mort dans la même ville en 1745. Il jouissoit de la plus grande réputation ; tous les princes de l'Europe se le disputèrent. *Vanloo* vint se fixer à Paris. *Louis-Michel* et *Charles-Amédée-Philippe Vanloo*, ses fils et ses élèves : l'un fut premier peintre du roi d'Espagne ; l'autre, peintre du roi de Prusse. Ils firent revivre les talens sublimes de leur père. — Antoine *Vassé*, père, sculpteur : né à Toulon ; mort en 1736. Il étoit de l'Académie de Peinture. — Balthazar de *Vias*, poëte latin : né à Marseille en 1587 ; mort dans la même ville en 1667. On a de lui des pièces intitulées : *Les Graces*, ou *Charitum libri tres* : Paris, 1660, *in* - 4°. *Sylvæ regiæ* : Paris, 1623, *in*-4° ; un *poëme sur le pape Urbain* VIII, etc. — Antoine de la *Visclède*, académicien estimable : né à Tarascon en 1692 ; mort à Marseille en 1760. Il étoit secrétaire perpétuel de l'Académie. *Les OEuvres de Visclède* forment 2 vol. *in* - 12 ; elles ont été publiées en 1727.

Bouchet, v. (*Drôme*), arrond. de Montélimart, cant. de Pierre-Latte, à 32 k. (7 l. ¼) de Carpentras, 41 k. (9 l. ¼) d'Avignon. Il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Citeaux, qui fut fondée en 1190 par Robert IV, comte d'Auvergne. On voyoit dans cette abbaye les tombeaux des comtes d'Auvergne. *Pop.....* *Bur. de poste* de Vauréas, départ. de Vaucluse.

Bouchet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, à 3 k. (¾ de l.) de Castel-Jaloux, 4 m. (10 l. ½) d'Agen. *Pop.* 207. *B. de p.* de Castel-Jaloux.

Bouchet (le), v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Cayres, à 19 k. (4 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 815. *Bur. de poste* du Puy.

Bouchet (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, commune de Vert-le-Petit, sur la rivière d'Essone, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Arpajon, 18 k. (4 l.) N. E. d'Etampes. Cette terre a appartenu anciennement à Henri de Guénégaud, secrétaire d'état, qui l'eut en échange de la belle maison qu'il avoit à Paris, appelée l'*hôtel Conti*, sur l'emplacement duquel on a bâti l'hôtel des Monnoies de Paris. Le château de Bouchet fut érigé en marquisat en faveur d'*Abraham Duquesne*, fameux marin, qui fut ignominieusement enterré au Bouchet sur le bord d'un fossé, comme étant de la religion prétendue réformée. *Pop.* comprise celle de Vert-le-Petit, 393. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bouchet (les), v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Monts, à 7 k. (1 l. ¾) de Loudun, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Loudun.

Boucheville (Forêt de), (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Rochefort, à 18 k. (4 l.) de Quillan. Elle a 6 k. (1 l. ½) du N. au S., et 4 k. (1 l.) de l'E. à l'O.

Bouchevillers, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, sur l'Ept, à 27 k. (6 l.) du Grand-Andelys, 6 m. (13 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Gisors.

Boschier (le), rocher et montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. et cant. de Briançon, à 13 k. (3 l.) E. S. E. de Villard-Saint-Pancrace. C'est la partie N. de Roche-Brune.

Bouchière (Calanque de la), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre la Pointe St.-Pierre et la Calanque de la Moutte.

Bouchigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Cresche, à 9 k. (2 l. 1/4) de Rambouillet, 15 k. (3 l. 1/2) de Dourdan, 31 k. (7 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Cresche, 150. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Bouchoire, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Rozières, à 13 k. (3 l.) de Montdidier, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 697. *Bur. de poste* de Roye.

Bouchon, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 24 k. (5 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Bouchon (le), v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux, à 19 k. (4 l. 1/4) de Bar. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Ligny.

Bouchout, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, commune de Hop-Hem, à 7 kil. (1 l. 3/4) O. d'Assche, 5 k. (1 l. 1/4) E. S. E. d'Aloat, 19 k. (4 l. 1/4) N. O. de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Hop-Hem, 160. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Bouchoute, bourg (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Assnede, à 4 k. (1 l.) N. p. O. d'Assnede, 4 k. (1 l.) S. O. de Philippine, 22 k. (5 l.) N. de Gand. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* de Gand.

Bouchoux (le), v. (*Ain*). *Voy.* St.-André-le-Bouchoux.

Bouchoux (les), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude et ch.-l. de canton, près du Tacon, à 10 k. (2 l. 1/2) S. de St.-Claude, 4 m. (10 l. 1/2) S. E. de Lons-le-Saunier, 22 k. (5 l.) N. E. de Nantua. *Pop.* 2026. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Bouchrain (le), ruis. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Perreux. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/4) S. E. de Roanne, coule au N. O., et se rend dans le Rhin, à 2 k. (1/2 l.) S. E. de Roanne.

Bouchy-le-Repos, v. (*Marne*), arr. et cant. d'Epernay, à 18 k. (4 l.) de Sezanne, 7 m. (16 l.) de Châlons. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Sezanne.

Boucieu-le-Doux, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de St.-Félicien, près du Doux, à 11 k. (2 l. 3/4) de Tournon, 34 k. (7 l. 3/4) de Privas. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Tournon.

Bouck (le), riv. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Cyney, à 6 k. (1 l. 1/2) E. duquel elle prend sa source, coule au N., redescend au S. O., remonte au N. p. O., tourne à l'O. en serpentant beaucoup, arrose Spontin, et, en suivant un cours tortueux, se rend dans la Meuse, à 6 k. (1 l. 1/2) N. de Bouvignes. Elle a 40 kil. (9 l.) de cours.

Bouckhout, v. (*Meuse-Infér.*). *Voy.* Bochout.

Bouclans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rouland-l'Eglise, à 16 k. (2 l. 2/3) de Besançon, 15 k. (3 l. 1/2) de Baume, 18 k. (4 l.) d'Ornans. *Pop.* comprise celle d'Ambre, 467. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Bouclans (Forêt de), (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rouland-l'Eglise, à 10 k. (2 l. 1/2) E. de Besançon, 1 k. (1/4 de l.) de Mancray. Elle a 2,917 mèt. (1,500 t.) de long, sur autant de large.

Boucle, v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. de Chatillon, à 20 k. (4 l. 1/2) de Die, 6 m. (14 l. 1/4) de Valence. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Die.

Boucly, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Roiselle, commune de Tincourt, à 7 k. (1 l. 3/4) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à Tincourt, 584. *Bur. de poste* de Péronne.

Boucoiron, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Ledignan, près du Gardon d'Anduze, à 16 k. (3 l. 3/4) O. d'Uzès, 22 k. (5 l.) N. O. de Nimes, 31 k. (7 l.) O. de Remoulins. *Pop.* 555. *Bur. de poste.*

Boucone (Forêt nationale de), (*Haute-Garonne*), arrond. de Toulouse, cant. de Leguevin, à 14 k. (3 l. 1/3) O. p. N. de Toulouse. Elle a du S. O. au N. E. 9,731 mèt. (5,000 t.) de long, sur 3,501 mèt. (1,800) de large.

Bouconville, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone, près de la Lette, à 14 k. (3 l. 1/3) de Laon. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Laon.

Bouconville, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 11 k. (2 l. 3/4) de Grand-Pré, 6 m. (13 l.) de Charleville, 21 k. (4 l. 3/4) de Ste.-Menehould. *Pop.* 249. *Bur. de p.* de Ste-Menéhould.

Bouconville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de St.-Mihiel, à 15 k. (3 l. 1/2) E. de Saint-Mihiel, 4 m. (10 l.) E. de Bar, 13 k. (3 l.) S. E. de Commercy. On y voit un étang qui a plus de 4 k. (1 l.) de circuit. Il y a un petit hôpital. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Bouconvilliers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 9 k. (2 l. 1/4) de Chaumont, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Chaumont.

Boucoue, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 31 k. (7 l.) d'Orthez, 30 k. (6 l. 2/3) de Pau. *Pop.* 135. *Bureau de poste* de Pau.

Boucq, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. nord de Toul, à 11 k. (2 l. 3/4) de Toul, 31 k. (7 l.) de Nancy. Il y a une tuilerie où il se fabrique de la tuile creuse. *Pop.* 746. *Bur. de poste* de Toul.

Boucquetot, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Routot, à 19 k. (4 l. 1/4) de Pont-Audemer, 4 m. (10 l. 1/2) d'Evreux. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Bourg-Achard.

Boucres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Guines, à 8 kil. (2 l.) de Calais, 9 myr. (21 l.) d'Arras. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Calais.

Bouczon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembege, commune d'Escures. *Pop.* comprise celle de Castels et d'Escures, 212. *Bur. de poste* de Pau.

Boudan, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de Buzançois, commune de Chapelle-Arthemale, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Buzançois, 19 k. (4 l. 1/2) O. de Châteauroux. *P.* comprise celle de Chapelle-Arthemale et dépendances, 228. *Bur. de poste* de Buzançois.

Boude, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, à 9 k. (2 l. 1/3) d'Issoire, 37 k. (8 l. 1/4) de Clermont. *Pop.* 657. *Bur. de poste* d'Issoire.

Boudelles, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, à 4 k. (1 l.) de la Réole, 6 m. (12 l. 2/3) de Bordeaux. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de la Réole.

Boudeloo, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Hulst, commune de St.-Jean-Steen, à 6 k. (1 l. 1/2) N. p. O. d'Hulst, 9 k. (2 l. 1/4) N. E. d'Axel, 37 k. (8 l. 1/4) N. N. E. de Gand.

Pop. comprise celle de Saint-Jean-Steen, 927. *B. de p.* de St.-Nicolas.

Boudeville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 19 k. (4 l. ¼) de Cany, 34 kil. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Doudeville.

Boudeville (Notre-Dame de), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Marommes. *Voyez* Notre-Dame-de-Boudeville.

Boudeville, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. et commune de Flixecourt, à 1 k. (¼ de l.) N. p. O. de Flixecourt, 22 k. (5 l.) N. O. d'Amiens, 20 kil. (4 l. ½) S. E. d'Abbeville. *Pop.* comprise celle de Flixecourt, 1218. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Boudil, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Antonin.

Boudou, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Moissac, à 20 kil. (4 l. ½) de Lauzerte, 5 m. (11 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 1160. *Bur. de poste* de Moissac.

Boudout (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 5 k. (1 l. ¼) S. d'Accous. Elle a, du N. au S., 2 k. (½ l.) de long.

Boudrac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejeau, à 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 9 m. (19 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 312. *B. de p.* de Montrejeau.

Boudreville, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny-sur-l'Aube, à 21 k. (4 l. ¾) de Chatillon, 7 myriam. (16 l.) de Mâcon. Il y a une fonderie pour le fer sur l'Aube. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Boudusson (le), rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech. Sa source à Belaye, coule à l'O., passe au S. de Tournon, et va se rendre dans le Lot au port de Penne.

Boué, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Nouvion, près de l'ancien lit de la Sambre, à 25 k. (5 l. ⅔) de Vervins, 5 m. (11 l. ¼) de Laon. *Pop.* 1187. *Bur. de poste* de Guise.

Boue (Port et Tour de), (*Bouches-du-Rhône*), arr., cant. et commune des Martigues, à l'entrée de l'etang de Caronte; la tour située à l'entrée S. du port, dans une petite île, à 5 k. (1 l. ⅓) O. p. N. de Martigues. *Bur. de poste* d'Aix.

Bouée, v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Savenay, à 5 k. (1 l. ¼) de Savenay, 29 k. (6 l. ½) de Nantes. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de Savenay.

Bouelle, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 4 kil. (1 l.) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Bouer, v. (*Sarthe*). *Voyez* Bouair.

Bouer, v. (*Charente*), arr. et cant. 2e d'Angoulême, à 13 k. (3 l.) d'Angoulême. *Pop.* 501. *Bur. de p.* d'Angoulême.

Bouere, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gonthier, cant. de Grez en Bouere, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Gonthier, 31 kil. (7 l.) de Laval. *Pop.* 1404. *Bureau de poste* de Château-Gonthier.

Boues (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Tournay, coule au N., puis au N. O., passe au N. E. de Marciac, et se rend dans le Larros, à 5 kil. (1 l. ⅓) S. E. de Plaisance.

Bouesse, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton, sur la Creancet, à 13 k. (3 l.) d'Argenton, 22 k. (5 l.) de Châteauroux. *Pop.* 420. *Bur. de poste* d'Argenton.

Bouexière (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Littre, à 18 k. (4 l.) N. E. de Rennes, 18 k. (4 l.) N. O. de Vitré, 8 k. (2 l.) S. de St.-Aubin. *Pop.* 1660. *Bur. de poste* de Vitré.

Bouezic, v. (*Ille-et-Vilaine*), à 15 k. (3 l. ½) de Plélan. *Voyez* Chapelle-Bouezic (la).

Bouezon, v. (*Basses-Pyrénées*). *Pop...* *Bur. de poste* de Pau.

Bouffemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Econen, près de la forêt d'Emile (ci-devant Montmorenci), à 13 k. (3 l.) de Gonesse, 30 kilom. (6 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 276. *Bur. de poste* d'Emile.

Boufferé, v. (*Vendée*), arr. et cant. de Montaigu, à 3 k. (¾ de l.) de Montaigu, 7 m. (15 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Montaigu.

Bouffey, v. (*Eure*), arr., cant. et commune de Bernay, à 1 k. (⅓ de l.) de Bernay, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Bernay.

Bouffiac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Peyrelau, commune de la Roque-Ste.-Marguerite, à 8 k. (2 l.) de Milhau, 9 k. (2 l. ¼) de Peyrelau. *Pop.* comprise celle de la Roque, 518. *Bur. de poste* de Milhau.

Bouffiagues, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, commune de Listras, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Monségur, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de la Réole. *Pop.* comprise celle de Listras, 306. *Bureau de poste* de Monségur.

Bouffie (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier. *Pop.* comprise celle de la Madeleine, 382. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Bouffignereux, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, à 28 k. (6 l. ¼) de Laon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Fimes.

Bouffioux, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. 2e de Charleroy, à 3 k. (¾ de l.) S. de Chatellet, 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de Charleroy, 42 k. (9 l. ½) E. de Mons. Il y a une platinerie. Les manufactures de pots de grès qui s'y trouvent en grand nombre, font la majeure partie du commerce des habitans. *Pop.* 736. *Bur. de poste* de Charleroy.

Boufflers, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Créci, près de l'Authie, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Noyelle, 178. *Bur. de poste* d'Auxy, départ. du Pas-de-Calais.

Boufflers-Tagay ou Saissevał, v. (*Oise*), arr de Beauvais, cant. de Songeons, sur le Thérain, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. de Songeons, 13 k. (3 l.) N. O. de Beauvais. La terre et seigneurie de Boufflers fut érigée en duché-pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Boufflers, maréchal-de-France. Il y avoit une statue équestre de Louis XIV sur le Thérain, qui fut transportée à Beauvais. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Songeons.

Bouffry, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de Droué, à 15 k. (3 l. ½) de Montdoubleau, 5 m. (11 l. ¼) de Blois. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Bouffy, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, près de la Népha, à 7 k. (1 l. ¾) d'Annecy, 28 k. (6 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Rumilly.

Bougainville, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Moliens-Vidame, à 18 k. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* 1040. *Bur. de poste* de Picquigny.

Bougarbet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, près du Lusan, à 14 k. (3 l. ¼) de Pau. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Pau.

Bougean ou Boujean, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Boujean.

Bougeries (les), v. (*Léman*),

arr. et cant. est de Genève, commune des Eaux-vives, à 5 k. (1 l. ¼) de Genève. *P.* comprise celle des Eaux-vives et dépendances, 509. *Bur. de poste* de Genève.

Bouges, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Levroux, à 25 k. (5 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Levroux.

Bouges (Montagne du), (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barré. Elle a 8 k. (2 l.) de long et s'étend de l'O. à l'E. à 8 k. (2 l.) E. de Florac.

Bouges, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Namur, à 1 kil. (¼ de l.) N. E. de Namur. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Namur.

Bougey, v. (*Haute Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 5 k. (1 l. ¼) de Jussey, 23 k. (6 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Jussey.

Bougeyron, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, commune de Meyronne, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Martel, 8 k. (2 l.) S. E. de Souillac, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Gourdon. *Pop.* comprise celle de Meyronne, 465. *Bur. de poste* de Martel.

Bougheat, v. (*Puy-de-Dôme*), à 7 k. (1 l. ¾) de Billom. *Voyez* Bongheat.

Bougival, v. (*Seine et - Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, près de la Seine, à 6 k. (1 l. ½) de Versailles. Il y a dans son terroir beaucoup d'arbres fruitiers, des vignes, de belles prairies, et beaucoup d'eau très-saine. L'église est très-ancienne. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Bouglainval, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, à 13 k. (3 l.) de Chartres. *Pop.* 376. *Bur. de p.* de Maintenon.

Bougligny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Château-Landon, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 38 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Château-Landon.

Bouglon, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. de Castel-Jaloux, 4 m. (10 l. ½) O. N. O. d'Agen, 13 k. (3 l.) S. de Marmande. *Pop.* 2437. *B. de p.* de Castel-Jaloux.

Bouglon-vieux, village (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. et commune de Bouglon, à 10 kil. (2 l. ½) de Castel-Jaloux, 11 kil. (2 l. ¾) S. p. O. de Marmande, 2 k. (½ l.) N. E. de Bouglon. *Pop.* comprise celle de Bouglon, 2437. *Bureau de poste* de Castel-Jaloux.

Bougnadoresse, village (*Gard*). *Voyez* Pougua-Doresse.

Bougne, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, sur le Ludon, à 7 k. (1 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 540. *Bureau de poste* de Mont-de-Marsan.

Bougneaux, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 4 k. (1 l.) de Pons. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Pons.

Bougnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Pâturages, à 6 k. (1 l. ½) S. de Mons, 6 k. (1 l. ½) de Paturages. *Populat.* 168. *Bur. de poste* de Mons.

Bougnon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Port-sur-Saone, à 7 k. (1 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 489. *Bur. de p.* de Vésoul.

Bougon, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, canton de la Mothe-Ste.-Héray, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Maixent, 36 k. (8 l.) de Niort. *Pop* 385. *Bur. de poste* de la Mothe-Ste.-Héray.

Bouguimont, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de St.-Hubert, 19 k. (4 l. ¼) E. de Villance. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Marche.

Bougy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, près de l'Audon, à 14 k. (3 l. ½) de Caen. *P.* 138. *Bur. de poste* de Caen.

Bougy, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bernay, 23 k. (5 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Conches.

Bougy, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Neuville-aux-Bois, près de la forêt d'Orléans, à 3 kil. (¾ de l.) de Neuville, 18 k. (4 l.) d'Orléans. Il y a trois gouffres dans lesquels se décharge le Nau, gros ruisseau qui prend sa source à Mallesse, et qui fait de grands ravages en Beauce quand il se déborde. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Bois.

Bouham, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 13 k. (3 l.) de Luxeuil, 21 k (4 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Lure.

Bouhans, v. (*Haute - Saone*), arr de Gray, cant. d'Autrey, à 15 k. (3 l. ½) de Champlitte, 4 m. (11 l. ½) de Vésoul *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Gray.

Bouhans - lès - Montbozon, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. de Montboson, à 19 k. (4 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Vésoul.

Bouhet, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, canton d'Aigrefeuille, à 27 k. (6 l.) de Rochefort, 5 m. (11 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Surgères.

Bouhey, v. (*Côte - d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Arnay, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Sombernon.

Bouheyeden, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, canton de Duffet. *Pop.* 626. *Bur. de p.* de Malines.

Bouheyre (la), v. (*Landes*), à 13 k. (3 l.) de Lhispothey. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Lhispothey.

Bouhy, village (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de St.-Amand, à 20 k. (4 l. ½) de Cosne, 5 m. (12 l. ½) de Nevers. *Pop.* 1704. *Bur. de p.* de Cosne.

Bouildroux, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de la Châtaigneraye, près de la source de l'Arcançon, à 10 kil. (2 l. ½) de la Châtaigneraye, 19 kilom. (4 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Bouilh - Darré, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton d'Aubarède, à 11 k. (2 l. ¾) de Tarbes. *P.* 146. *B. de p.* de Tarbes.

Bouilh - Devant, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Rabastens, à 19 k. (4 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Trie.

Bouillac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Asprières, sur le Lot, à 8 k. (2 l.) d'Albin, 41 k. (9 l. ¼) de Rhodez. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cahors, 5ᵉ arr. maritime. *Pop.* 580. *Bur. de p.* de Rignac.

Bouillac, bourg (*Haute - Garonne*), arr. de Castel - Sarrazin, cant. de Verdun, près de la Nades, à 16 k. (3 l. ⅔) de Grenade, 38 k. (8 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 878. *Bur. de poste* de Grisolles.

Bouillac *ou* Bouillat, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cadouin, près de la Couze, à 7 k. (1 l. ⅔) de Belvez, 5 m. (11 l. ⅓) de Périgueux, 9 k. (2 l. ¼) N. de Montpazier, 6 k. (1 l. ½) S. de Cadouin, 38 k. (8 l. ½) E. p. S. de Périgueux. *Pop.* 289. *Bur. de p.* de Montpazier.

Bouillancourt, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, près du ruisseau de Dom, à 5 k. (1 l. 1/4) de Montdidier, 29 kilom. (6 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Montdidier.

Bouillancourt-en-Séry, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Wateblevie, 1081. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bouillancourt-sur-Mianné, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. et commune de Moyenneville, près du ruisseau de Trie, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Abbeville, 4 m. (10 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Moyenneville, 905. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bouillancy, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. d'Acy, à 14 k. (3 l. 1/4) de Crespy, 6 m. (13 l. 1/4) de Beauvais. *Pop.* comprise celle du Plessy, 453. *Bur. de poste* de Nanteuil-le-Haudouin.

Bouilland, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, sur le ruisseau cours de Roin, à 11 k. (2 l. 3/4) de Beaune, 29 k. (6 l. 1/2) de Dijon. Il y a des mines de fer. *P.* 555. *B. de p.* de Beaune.

Bouillant, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, à 1 k. (1/4 de l.) de Crespy, 6 m. (14 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de St.-Germain, 454. *Bur. de poste* de Crespy-en-Valois.

Bouillargues, v. (*Gard*), arr. et cant. 3e de Nîmes, à 4 k. (1 l.) de Nîmes. Il y a deux fabriques de tuiles. *P.* 1840. *B. de p.* de Nîmes.

Bouillas, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurance, commune de Paouilhac, à 5 k. (1 l. 1/4) S. de Lectour, 5 k. (1 l. 1/4) N. p. O. de Fleurance. *Pop.* comprise celle de Paouilhac, 730. *Bur. de poste* de Lectour.

Bouille (la), bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne, près de la Seine et de la forêt de la Londe, à 13 k. (3 l.) de Rouen. Tout près de la Bouille, à Caumont, on voit une carrière, nommée *Jacqueline*, qui mérite l'examen des curieux. Cette carrière présente un grand vestibule dans son entrée, qu'on ne peut passer sans être courbé. Il y a des fabriques de toiles de coton, situées sur le bord de la rivière, et une fabrique de draps, façon d'Elbeuf, qui occupe une grande partie des habitans. Ce bourg est connu par la voiture de ses bateaux qui vont à Rouen trois fois le jour. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2e arrondissement maritime. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Bourg-Achard, dép. de l'Eure.

Bouillé, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Maillezais, à 11 k. (2 l. 1/3) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Bouillé-Lorretz, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-le-Château, à 13 k. (3 l.) de Thouars, 8 m. (19 l. 1/2) de Niort. Les environs de ce village possèdent beaucoup de vignes excellentes qui fournissent à la consommation et au commerce quelques vins rouges et une grande abondance de vins blancs. *P.* 1038. *Bur. de poste* de Thouars.

Bouillé-Ménard, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, près de l'Araise, à 9 kil. (2 l. 1/4) N. O. de Segré, 43 kil. (9 l. 1/3) N. O. d'Angers, 15 k. (3 l. 1/2) E. de Pouancé. *Pop.* 832. *Bur. de poste* d'Angers.

Bouillé-St.-Paul, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-le-Château, à 11 k. (2 l. 2/3) de Thouars, 8 m. (18 l.) de Niort. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Thouars.

Bouillens, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune d'Orgeval, à 6 k. (1 l. 1/2) O. p. S. de Poissy, 16 k. (3 l. 3/4) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orgeval, 1375. *Bur. de poste* de Poissy.

Bouillie (la), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Matignon, à 13 k. (3 l.) de Lambale, 25 k. (5 l. 2/3) de St.-Brieux. *Pop.* 513. *Bureau de poste* de Plancoët.

Bouillie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Versailles, commune de Buc, à 3 k. (3/4 de l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Buc, 618. *Bur. de poste* de Versailles.

Bouillière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Dannemarie, à 3 k. (3/4 de l.) S. de Houdan, 27 k. (6 l.) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Dannemarie, 80. *Bur. de poste* de Houdan.

Bouillon, ci-devant duché, qui étoit souverain; entre les terres du duché de Luxembourg, de la principauté de Carignan, de l'abbaye de Saint-Hubert et de la principauté de Sedan. Il a plus de 22 kil. (5 l.) de longueur, sur environ moitié de largeur. Cette souveraineté est située dans la forêt des Ardennes, et par conséquent c'est un pays rempli de bois. Il y a d'assez bons pâturages, beaucoup de gibier et de poisson, mais peu de grains. Ce duché étoit une ancienne seigneurie démembrée du comté d'Ardennes, dont Godefroy, fils d'Eustache, comte de Boulogne, étoit propriétaire, l'ayant eue de sa mère Ide. Comme il avoit été investi du duché de la Basse-Lorraine, et qu'il étoit duc, on l'appela, depuis, le duc Godefroy de Bouillon; et de-là le nom de duché passa à cette terre. La Convention nationale, par un décret rendu le 3 brumaire an 2 (25 octobre 1793), a réuni le duché de Bouillon à la France. Il fait partie aujourd'hui du département des Ardennes. *Voyez* ce département, pour les productions du sol, le commerce et l'industrie des habitans du ci-devant duché de Bouillon.

Bouillon, jolie ville (*Ardennes*), arr. de Sedan et ch.-l. de cant., sur la Semoy, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de Sedan, 24 k. (5 l. 1/2) E. p. N. de Mézières, 23 k. (5 l. 1/4) N. de Mouzon, 7 m. (15 l.) O. p. N. de Luxembourg, 25 m. (56 l.) N. E. de Paris. Long. 22. 55. lat. 49. 45. Bouillon est bâtie sur un roc escarpé et de difficile accès; le château est défendu par de bonnes fortifications et des tours anciennes. Bouillon a donné son nom au fameux *Godefroy* de Bouillon, général de la première croisade et premier roi de Jérusalem. Avant de partir pour cette croisade, il engagea, l'an 1096, la seigneurie à Otbert, évêque de Liége, pour la somme de 1500 marcs d'argent, avec droit de la racheter, s'il revenoit. Il y avoit à Bouillon une cour souveraine; mais, outre ce tribunal, le duc avoit établi à Paris, où il résidoit le plus ordinairement, un conseil souverain, composé de sept conseillers. Bouillon passa ensuite à Guillaume, comte de la Marck, par un traité conclu à Tangres en 1484. Cette principauté passa définitivement à la maison de la Tour-d'Auvergne par le mariage de Charlotte avec le vicomte de Turenne. En 1676, le maréchal de Créqui se saisit du château de Bouillon par ordre de Louis XIV, quoique l'évêque de Liége fût en pleine paix avec la France. Le 29 flor. an 2 (12 mai 1793), les Français, au nombre de quinze cents, firent une

glorieuse résistance sous le général Dufour, et s'opposèrent à la marche de quatorze mille Autrichiens vers Anfoz. Cinquante jeunes gens de la première réquisition tinrent en échec toute la droite de l'armée de Beaulieu devant Bouillon. Le 30 il y eut une glorieuse défense de cent soixante Français attaqués par de nombreux ennemis, et renfermés dans le château de Bouillon. Cette ville est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. C'est une place de guerre de la 2e division militaire, et la résidence de l'adjudant de place. *P.* 2138. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bouillon, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelles, commune de Baulers, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Baulers, 602. *Bur. de poste* de Nivelles.

Bouillon (le Grand), village (*Jemmapes*), arr. de Mons. Il y a des mines de houille. *Pop.*... *Bur. de poste* de Mons.

Bouillon, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, canton de Granville, près du Thar, à 16 k. (3 l. ¾) d'Avranches, 31 k. (7 l.) de Coutances. *Pop.* 751. *Bur. de p.* de Granville.

Bouillon (Fontaine de), v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, commune de Colmey, à 3 k. (¾ de l.) de Longuyon, 37 k. (8 l. ½) de Briey. *Pop.* comprise celle de Colmey, 311. *Bur. de poste* de Longuyon.

Bouillon (le), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Séez, près de la forêt d'Écouves, à 14 k. (3 l. ¼) d'Alençon. *P.* 265. *B. de p.* de Séez.

Bouillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 22 k. (5 l.) d'Orthez, 24 k. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Pau.

Bouillonnac, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Carcassonne. *P.* 126. *B. de p.* de Carcassonne.

Bouillons, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Bouillens.

Bouillons, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Cernay, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Chevreuse, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Cernay, 400. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Bouillonville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, sur la Madine, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Pont-à-Mousson, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Bouilly, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) N. d'Ervy, 13 k. (3 l.) S. de Troyes, 31 k. (7 l.) O. N. O. de Bar-sur-Seine. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Troyes.

Bouilly, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 8 k. (2 l.) de Pithiviers, 36 k. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Bouilly, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, près des Vasseurs, à 13 kil. (3 l.) de Reims, 4 m. (10 l.) de Châlons. Sur la montagne de Bouilly, en creusant un peu, on trouve des bancs tout entiers de roches toutes cristallisées. *Pop.* réunie à celle de Courmas, 310. *Bur. de p.* de Reims.

Bouilly, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, à 20 kil. (4 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 309. *B. de p.* de St.-Florentin.

Bouin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, près de la Canche, à 18 k. (4 l.) de Montreuil, 6 m. (12 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 247. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Bouin, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, près de la source de la Losine, à 18 k. (4 l.) de Melle, 43 k. (9 l. ¾) de Niort. *Pop.* 299. *B. de poste* de Chef-Boutonne.

Bouin, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Secondigny, commune de Neuvy, à 16 k. (3 l. ⅔) de Parthenay, 38 k. (8 l. ½) de Niort. *Pop.* comprise celle de Neuvy, 552. *B. de p.* de Parthenay.

Bouin (Isle de), (*Vendée*), à 7 k. (1 l. ¾) de Beauvoir. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Noirmoutiers, 5e arrondissement maritime. *B. de p.* de Beauvoir.

Bouinenc (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie. Sa source, à 14 k. (3 l. ⅓) E. p. S. du Brusquet, coule à l'O., et se rend dans la Bleonne, à 13 k. (3 l.) O. de sa source.

Bouirex (la), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Oust. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long, et, allant au N. E., 4 kil. (1 l.)

Bouisse, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, à 21 k. (4 l. ¾) E. p. S. de Limoux, 18 kil. (4 l.) S. O. de la Grasse, 27 k. (6 l.) S. p. E. de Carcassonne. *Pop.* 548. *Bur. de p.* de la Grasse.

Bouisse (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Salvagnac, commune de Villette, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Rabastens, 4 k. (1 l.) O. p. S. de Salvagnac, 21 k. (4 l. ¾) O. de Gaillac. *P.* comprise celle de Villette, 156. *B. de p.* de Rabastens.

Bouisset (le), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de St.-Amand-de-Randon. Sa source, à 9 kilom. (2 l. ⅓) N. N. E. de Mende, coule au S., et se rend dans le Lot, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Mende.

Bouissou, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 11 k. (2 l. ⅔) de Figeac, 5 m. (11 l.) de Cahors. *Popul.* 273. *Bur. de poste* de Figeac.

Bouit-Jussan, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Nogaro, à 2 kil. (½ l.) de Nogaro, 5 myr. (11 l. ½) d'Auch. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bouit-Soubiran, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bouix, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 8 k. (2 l.) N. O. de Chatillon-sur-Seine, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Laignes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Boujaille, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, canton de Levier, à 21 k. (4 l. ¾) de Pontarlier, 39 k. (8 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 845. *Bur. de p.* de Salins, dép. du Jura.

Boujan, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, près du Libron, à 4 k. (1 l.) de Béziers, 6 m. (13 l.) de Montpellier. *Pop.* 541. *B. de p.* de Béziers.

Boujean, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne, à 2 k. (½ l.) N. E. de Bienne, 23 kilom. (5 l. ⅓) S. de Délemont, 15 kil. (3 l. ½) E. de Cortelari. Il y a une tirerie de fil de fer, que font mouvoir les eaux de la Suze. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Bienne.

Boujey, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, canton de Roussillon, sur la rive droite de la Beige, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Roussillon, 20 k. (4 l. ½) S. de Vienne. *Pop.* comprise celle d'Anjou, de Chambalade et de Lachal, 2541. *Bur. de poste* du péage de Roussillon.

Bouta-de-Billeres, roc et montagne tenant au roc et à la montagne las-Hercqs (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arrudy, à 1 k. (¼ de l.) N. de Bielle. Il a 1 k.

(⅓ de l.) de long de l'E. à l'O.

Boulmer (Nider et Ober), v. (*Escaut*), à 1 k. (¼ de l.) de Grammont. *Pop*.... *B. de p.* de Grammont.

Boulages, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine, près de l'Aube, à 18 k. (4 l.) d'Arcis, 33 k. (7 l. ½) de Troyes. *Populat.* 399. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Boulaide, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Fauvillers, à 24 k. (5 l. ½) d'Arlon. *Pop.* 258. *Bur. de poste* d'Arlon.

Boulaincourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Mirecourt, 34 kilom. (7 l. ½) d'Epinal. *P.* 135. *B. de p.* de Mirecourt.

Boulains, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton du Châtelet, commune d'Echou, à 22 k. (5 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle d'Echou, 415. *Bur. de p.* de Montereau.

Boulainvilliers, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Liomer, commune de Tronchoy, à 31 kilom. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Tronchoy et de Bezencourt, 710. *Bureau de poste* de Poix.

Boulais (la), rivière (*Calvados*), arr. et cant. 2e de Falaise. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. d'Ouilly, coule au S., et se rend dans la Baize, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de sa source.

Boulancourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne, commune de Valentigny, à 13 kil. (3 l.) de Brienne, 27 k. (6 l.) de Bar-sur-Aube. *Pop.* comprise celle de Valentigny, 200. *Bur. de poste* de Brienne.

Boulancourt, village (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, canton de la Chapelle, près de la Juisne, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Nemours, 36 k. (8 l.) de Melun. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1149 pour des Chanoines réguliers, qui la cédèrent à l'Ordre de Cîteaux en 1152. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Boulange, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 21 k. (4 l. ¾) de Longwy, 33 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Thionville.

Boulant, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daëlhem, à 9 kil. (2 l. ¼) S. S. E. de Vise, 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. d'Aubel, 14 kil. (3 l. ¼) E. p. N. de Liége. *Pop.* 564. *Bur. de poste* de Herve.

Boulau, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, sur la côte, près de Lauze, à 19 kil. (4 l. ⅓) d'Auch. *Populat.* 246. *Bureau de poste* de Gimont.

Boulay (le), v. (*Eure*). *Voyez* Ste.-Colombe.

Boulay, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Prez-en-Pail, à 13 k. (3 l.) de Vilaine, 6 myriam. (13 l. ¾) de Laval. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail.

Boulay, ville (*Moselle*), arr. de Metz, ch.-l. de canton, à 24 kil. (5 l. ½) S. O. de Sarre-Libre, 24 k. (5 l. ½) E. N. E. de Metz, 35 m. (78 l.) E. p. N. de Paris. Cette petite ville est sur la rive gauche d'une petite rivière appelée Kultzbach. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent qui, avant sa suppression, étoit habité par des Récollets irlandais, à qui on céda en 1700 le château sur l'emplacement duquel ils bâtirent leur maison et leur église. Une rue entière est occupée par des Juifs qui y tiennent une synagogue. Le pays est mêlé de montagnes, de plaines et de bois. Il produit du blé, du seigle, de l'avoine, peu de fourrages et de pâturages, mais bons, beaucoup de fruits à noyaux, et sur-tout des cerises. Il y a des mines de charbon de terre et de plomb qui ne valent pas les frais de l'exploitation. Cette ville a une fabrique de cuirs à empeignes et à harnois, beaucoup de tanneries. *Pop.* 2780. *Bur. de poste.*

Boulay (le), village (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, commune de Souppes, à 7 kil. (1 l. ¾) de Nemours, 37 k. (8 l. ¼) de Melun. *Pop.* comprise celle de Souppes, 1030. *Bur. de poste* de Souppes.

Boulay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, près d'Andelle, à 20 k. (4 l. ½) de Gournay, 24 k. (5 l. ½) de Rouen. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt, dép. de l'Eure.

Boulay (le), v. (*Seine-et-Oise*), à 4 k. (1 l.) de Houdan. *Pop*.... *Bur. de poste* de Houdan.

Boulay (le), v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Bruyères, à 7 k. (1 l. ¾) de Bruyères, 15 k. (3 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Bruyères.

Boulay-des-deux-Eglises, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton de Châteauneuf, à 11 kil. (2 l. ¾) de Dreux, 23 k. (5 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Boulay-Mivoye, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, à 9 k. (2 l. ⅓) de Dreux, 23 k. (5 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Nogent-Roulebois.

Boulay-Morin, v. (*Eure*), arrond. et cant. nord d'Evreux, à 6 k. (1 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Evreux.

Boulay-Thierry, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, à 11 k. (2 l. ¾) de Dreux, 22 k. (5 l.) de Chartres. *Pop.* 725. *Bur. de poste* de Nogent-Roulebois.

Boulayde *ou* Bouschleide, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Fauxvillers, à 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. d'Esch-sur-Sure, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Bastogne, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Populat.* 316. *Bureau de poste* de Malmaison.

Boulaye (la), v. (*Saone-et-Loire*), arrond. d'Autun, cant. de Mesvres, sur la côte près de l'Arroux, à 28 kil. (6 l. ¼) d'Autun, 7 m. (16 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 340. *Bur. de p.* de Toulon-sur-Arroux.

Boulayes (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, commune de Chartres, à 2 k. (½ l.) S. E. de Tournans, 23 k. (5 l. ¼) N. p. E. de Melun. *Pop.* comprise celle de Chartres, 911. *Bur. de poste* de Tournans.

Boulaza, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chignac, sur la rive droite de la rivière du Manoir, à 1 k. (¼ de l.) de son confluent dans celle de l'Ile, 3 kilom. (¾ de l.) E. S. E. de Périgueux. *Pop*.... *Bur. de p.* de Périgueux.

Boulbène (la), v. (*Tarn*), arr. et cant. de Castres, à 7 k. (1 l. ¾) de Castres. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Castres.

Boulbon, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de Château-Renard, à 6 k. (1 l. ½) de Tarascon, 8 m. (19 l.) de Marseille. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Tarascon.

Boul-Damont, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, sur la Boulès, à 15 kil. (3 l. ½) de Prades, 27 k. (6 l.) de Perpignan. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Perpignan.

Boule, v. (*Ardèche*) arrond. de l'Argentière,

l'Argentière, cant. de Valgorge, à 13 k. (3 l.) de Joyeuse, 38 kil. (8 l. ½) de Privas. *Pop.* comprise celle de Vallos, 720. *Bur. de poste* de l'Argentière.

Boule-Ternerre, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinca, sur la Boulès, à 13 kil. (3 l.) de Prades, 24 k. (5 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de Perpignan.

Bouleaux (Petits), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Ferrière, à 5 k. (1 l. ¼) S p. E. de Lagny, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Ferrière et dép. 415. *Bur. de p.* de Lagny.

Bouleaux (Grands), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Ferriere, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Lagny, 19 kil. (4 l. ¼) S. O. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Ferrière et dép., 415. *Bur. de poste* de Lagny.

Boulemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune d'Herbeville, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Maulle, 11 k. (2 l. ¾) S. de Meulan, 18 k. (4 l.) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Herville, 167. *Bur. de poste* de Maulle.

Bouléon, v. (*Loire*), à 14 kil. (3 l. ¼) de Chazelles. *Bur. de poste* de Chazelles. *Voyez* Bothéon *ou* Bouhéon.

Boulerne (la), rivière, (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. O. de Clerieux, coule au S. S. O., et se rend dans le Rhône, à 1 k. (⅓ de l.) S. E. de Tain.

Boulès (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Ceret, cant. d'Arles. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. d'Arles, coule au N. p. E., puis au N. p. O., tourne à l'E. p. N., et se rend dans le Tel, à 23 kil. (5 l. ¼) N. N. E. de sa source.

Boulet, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. d'Ingré, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 370. *Bur. de poste* d'Orléans.

Bouleur (la), rivière (*Deux-Sèvres*), arrond. de Melle, cant. de Sauzé, où elle prend sa source près de Clussay, à 14 k. (3 l. ⅓) E. de Melle, coule à l'E., puis au N. E., et se réunit à la Cloire et à la Dive, petites rivières près Voulon, à 13 k. (3 l.) S. E. de Lusignan, se joint à la Clouère, prend le nom de Clain, passe à Poitiers, et se jette dans la Vienne, à 4 k. (1 l.) O. de Châtellerault.

Bouleurs, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 43 kil. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* 633. *B. de p.* de Crécy.

Bouleuse, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Reims. *Pop.* 115. *Bur. de p.* de Reims.

Bouley (le), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune de Laudepereuse, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Bernay, 4 k. (1 l.) O. de Beaumesnil. *Popul.* comprise celle de Laudepereuse. 361. *Bur. de poste* de Bernay.

Bouley-le-Vieux, v. (*Eure*). *Voyez* St.-Vincent-du-Bouley.

Boulez, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Grez, à 20 kil. (4 l. ½) E. de Génappe, 3 kil. (¾ de l.) S. de Grez. *Pop.* 376. *B. de poste* de Génappe.

Bouliac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Carbonblanc, à 6 k. (1 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 849. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Boulie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Chamarande, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. d'Etrechy, 8 k. (2 l.) N. p. E. d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Chamarande, 335. *Bur. de p.* d'Etrechy.

Boulière (la), v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres, à 43 k. (9 l. ¾) de Tartas, 5 m. (11 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Tartas.

Boulieux, bourg (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. d'Annonay, à 27 kil. (6 l.) de Tournon, 6 m. (13 l. ½) de Privas. *Pop.* 1184. *B. de poste* d'Annonay.

Bouligneux, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. d'Estrivier, à 19 k. (4 l. ¼) de Trévoux, 28 k. (6 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Boulioney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 13 k. (3 l.) de Luxeuil, 31 k. (7 l.) de Vésoul. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Bouligny, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, à 11 kil. (2 l. ⅔) d'Estain, 7 m. (16 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle d'Amermont, 450. *Bur. de poste* d'Estain.

Boulin (le), v. (*Gers*), arr. et cant. d'Auch. *Bur. de p.* d'Auch. *Voyez* Leboulin.

Boulin, v. (*Landes*), arrond. et cant. de St.-Sever, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Sever, 18 k. (4 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 520. *Bur. de p.* de St.-Sever.

Boulin, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarède, à 5 k. (1 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Tarbes.

Boulincourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Monfort-l'Amaury, commune d'Autouillet, à 8 k. (2 l.) N. de Montfort-l'Amaury, 25 k. (5 l. ¾) O. p. N. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Autouillet, 272. *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Boulinette, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Banon, commune de Simiane, à 20 k. (4 l. ½) O. p. N. de Manosque, 15 k. (3 l. ½) O. de Forcalquier. *P.* comprise celle de Simiane, 1157. *B. de poste* de Manosque.

Boullard, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, à 14 k. (3 l. ¼) de Crespy, 8 m. (16 l. ⅔) de Beauvais. *P.* 205. *B. de poste* de May, dép. de Seine-et-Marne.

Boullay (le), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de de Tours, cant. de Château-Regnault, à 4 k. (1 l.) de Château-Regnault, 28 k. (6 l. ¼) de Tours. *Pop.* 629. *B. de poste* de Château-Regnault.

Boulleret, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Léray, à 10 k. (2 l. ½) de Sancerre, 5 m. (11 l. ¾) de Bourges. Il s'y fait commerce de bestiaux. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Cosne.

Boulleville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Beuzeville, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-Audemer, 7 m. (15 l. ¼) d'Evreux. *P.* 461. *B. de poste* de Pont-Audemer.

Boulloire, bourg (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, ch.-l. de cant., sur la Tortue, à 27 k. (6 l.) E. du Mans, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de St.-Calais, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Vibraye. Boulloire, situé sur un ruisseau qui se jette dans l'Huigne, fut érigé en baronnie en 1593 en faveur de Jean Maillé de la Tour-Landry. On y fabrique des toiles de crin et de lin de différentes qualités, longueur et largeur. *Pop.* 1395. *Bur. de poste* de Conneré.

Boullon, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretteville-sur-Laize, à 22 k. (5 l.) de Falaise, 14 k. (3 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 688. *Bur. de poste* d'Harcourt.

Bouloc, v. (*Aveyron*), à 18 k. (4 l.) de Milhau. *Pop.... Bur. de poste* de Milhau.

Bouloc, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, à 20 k. (4 l. ½) de Toulouse. *P.* 656. *Bur. de poste* de Grisolles.

Bouloc, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 4 k. (1 l.) de Lauzerte, 30 k. (6 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Bouloc, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Hasparrets, près du Gamboury, à 15 k. (3 l. ½) d'Ustaritz, 8 m. (16 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Bayonne.

Boulogne, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-Michel de Boulogne.

Boulogne, ville (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, ch.-l. de cant., à 7 m. (16 l. ½) S. O. de Toulouse, 22 k. (5 l.) N. N. O. de St.-Gaudens, 10 k. (2 l. ½) E. de Castelnau-de-Magnoac. On y fait commerce de grains, châtaignes, fil de lin, fer. Il y a treize tanneries. *Pop.* comprise celle de Seraut, 1420. *Bur. de poste.*

Boulogne (la Forêt de), (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux. Elle tient au parc de Chambord; elle est à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Blois: elle a 14,598 m. (7,500 toises) de long, sur 4,673 m. (2,400 t.) de large.

Boulogne, v. (*Nord*), arr. et cant. sud d'Avesnes, près de la petite Helpe, à 5 k. (1 l. ¼) d'Avesnes, 7 m. (15 l.) de Douay. *Pop.* 310. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Boulogne, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant de Ressons, à 21 k. (4 l. ¾) de Noyon, 5 m. (11 l.) de Beauvais. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Montdidier, dép. de la Somme.

Boulogne (Forêt de), (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Boulogne. Elle a 7 k. (1 l. ¾) de long, sur 2 k. (½ l.) de large.

Boulogne, bourg (et bois de) (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, près de la Seine, à 13 k. (3 l.) de St.-Denis, 6 k. (1 l. ½) de Paris. Des habitans de Paris, de retour d'un pélerinage de Boulogne-sur-mer, voulurent, pour favoriser la propagation de la foi, en établir un où les habitans de Paris pussent venir les imiter. C'est dans ce village, qu'on appeloit *Menus*, qu'ils édifièrent vers le quatorzième siècle, avec la permission de l'abbesse de Montmartre, une chapelle où ils se formèrent en confrérie en l'honneur de la Vierge, pour laquelle on déserta, en très-peu de temps, l'église paroissiale du lieu. Le pape alors vint à leur secours, il accorda à cette confrérie des indulgences; et bientôt les dévots parisiens de ce temps-là se portèrent en foule à la nouvelle Notre-Dame et au village des *Menus*, qui prit aussitôt le nom de *Boulogne-sur-Seine*, en mémoire, sans doute, de Boulogne-sur-mer. Le bois de *Rouvrai*, qu'il falloit traverser pour se rendre dans ce lieu, perdit également son nom; et, depuis cette époque, on l'appelle *bois de Boulogne*. Le bois de Boulogne, sous les rois de la première race, couvroit les bords de la Seine et s'étendoit jusqu'à l'ancien Paris. François I[er] le fit clore de murs en 1556. Le château de *la Muette*, qui se trouve sur la lisière de ce bois et à l'entrée du village de Passy, étoit un lieu de plaisance où Louis XV se rendoit très-souvent. L'extérieur de ce château est très-simple; mais l'intérieur étoit orné de tout ce que les yeux pouvoient voir de beau: ce qui sur-tout fixoit l'attention des artistes, c'étoient les tableaux qui embellissoient ce séjour. Le vestibule offroit quatre sujets d'histoire, dont deux de *Van-der-Meulen*, représentant les *siéges d'Orsoy* et de *Rées*; les deux autres de *Martin*, les *siéges de Mons* et de *Namur*. On remarquait dans la salle à manger six tableaux peints par *Oudry*, entr'autres une *chasse au sanglier*, et une *au loup*, du même auteur, qui faisoient l'admiration des connoisseurs. L'*enlèvement d'Europe*, peint par *Boucher*, étoit dans le salon; et le superbe tableau de *Raphaël*, représentant la *sainte Famille*, ornoit la chapelle de ce château. Enfin le jardin, l'orangerie et la serre d'été avoient aussi leur genre de beauté. Il y avoit un autre château dans ce bois, appelé *Madrid*, qui fut, dit-on, bâti par François I[er], au retour de sa prison d'Espagne, dont l'architecture se ressentoit du temps où il avoit été construit: on y comptoit autant de fenêtres que de jours dans l'année. Les derniers rois de France l'avoient totalement abandonné, jusqu'à l'époque de la révolution française qu'il a été détruit, et à la place duquel se sont établis plusieurs restaurateurs. Le bois de Boulogne a du N. au S. 4,673 mèt. (2,400 toises) de long, et de l'E. à l'O. 2,129 mèt. (1,100 t.) de large: c'est une promenade charmante, où tous les habitans de Paris vont fêter le retour du printemps. C'est où se fait cette fameuse promenade de Long-Champ, qui a lieu tous les ans pendant les trois derniers jours de la semaine sainte. Dans l'origine, on y étoit attiré par la réunion des actrices de l'Opéra, qui s'étoient consacrées à Dieu ces trois jours. La voix mélodieuse de ces nouvelles Madeleines, qui, ces jours-là, se faisoit entendre, devint le signal d'un rendez-vous anniversaire à l'abbaye de Long-Champ, qui a été bâtie au treizième siècle. La voûte du ciel, qui couvre le bois de Boulogne, a remplacé la voûte de l'église, qui d'ailleurs n'étoit plus assez vaste pour contenir la moitié des habitans de Paris, qui ont conservé l'habitude de la promenade de Long-Champ, qui se borne actuellement au bois de Boulogne. Cette partie se fait librement et avec beaucoup d'ordre; les voitures se suivent à la file jusqu'au rendez-vous, et s'en reviennent tranquillement former une autre file pour s'en retourner à Paris. Cette promenade sera long-temps à la mode, parce qu'il y aura toujours à Paris beaucoup de jolies femmes intéressées à la perpétuer. Dans le bois de Boulogne est encore un autre château appelé *Bagatelle*, qui a été construit par le comte d'Artois, frère du dernier roi, Louis XVI, et qu'on appeloit *Folies d'Artois*. Cet édifice est infiniment simple et petit, mais commode, ainsi que l'annonce l'inscription latine au-dessus de la porte de ce château: *Parva, sed apta*. Trois cours précèdent ce château: la dernière surtout présente une foule de statues en marbre, placées dans des niches. Le vestibule, la salle à manger, celle des bains, le salon, le boudoir, la chambre à coucher, la salle des jeux, celle de billard, toutes ces différentes pièces offroient, quand le prince occupoit ce château, une foule de beautés de tous genres. Peinture, sculpture, architecture, tous les arts se sont réunis pour faire de ce séjour le temple de la volupté. Mais ce qui sur-tout en fait le charme, c'est le jardin à l'anglaise, où l'on s'égare dans mille détours délicieux. L'ermitage, la maison et l'oratoire forment un contraste avec la magnificence des cours. L'œil est agréablement flatté par les bosquets, les prairies, les ruisseaux qu'il faut franchir sur des ponts dont la structure

étonne, entr'autres le *pont de Palladio*. Il y a une grotte souterraine pour arriver au *pavillon du philosophe* : là sont les portraits des sept sages de la Grèce, et une galerie qui entoure ce pavillon, bâti sur une roche qui est elle-même une grotte très-vaste où sont réunies les plus riches productions du règne minéral. *Pop.* 1600. *Bur. de poste de Paris.*

Boulogne, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Essarts, près de Boulogne, à 15 k. (3 l. ½) de la Roche-sur-Yon, 5 m. (21 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Boulogne (la), riv. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Essarts. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. des Essarts, coule au N. O., et se jette dans le lac de Grand-Lieu, cant. de Machecoul, à 20 k. (4 l. ½) S. O. de Nantes.

Boulogne-sur-mer, ville (*Pas-de-Calais*), ch.-l. d'arr. et de cant., au bord de la mer, à l'embouchure de la Lianne, avec un très-joli port, à 4 m. (10 l. ¼) O. de St.-Omer, 10 m. (23 l.) O. de Lille, 7 m. (16 l.) N. d'Abbeville, 31 k. (7 l.) S. O. de Calais, 9 m. (21 l.) N. O. d'Arras, 24 m. (55 l.) N. p. O. de Paris. Long. 19. 16. lat. 50. 43. Boulogne est divisé en deux parties. La ville basse est bâtie en belle pierre grise, et habitée par les marchands. La ville haute a plusieurs belles fontaines ; elle est ornée de beaux bâtimens, tels que ceux du palais ci-devant épiscopal, du palais de justice et de l'église cathédrale. Les Anglais l'assiégèrent en 1544 ; elle leur fut livrée par la lâcheté du gouverneur, malgré les habitans qui s'étoient offerts de la défendre. Charles-Quint la détruisit en 1553, après un siége de six semaines. Outre deux églises paroissiales il y avoit plusieurs couvens et communautés d'hommes et de filles, Cordeliers, Capucins, Minimes, Missionnaires, Oratoriens, chargés de la conduite du collége ; des Annonciades, des Ursulines, une Ecole Chrétienne. Il y a un hôpital général, qui étoit desservi par des Sœurs de la Charité.

Boulogne a un port difficile, et le mouillage en est mauvais. L'état dans lequel il se trouve, les sables qui l'assaillent continuellement, en rendent l'entrée fort dangereuse. On fait dans ce pays un commerce très-étendu ; il consiste principalement en poisson frais et salé, et sur-tout en harengs et maquereaux, grains, beurre salé, charbon de terre. On y fabrique des toiles, des étoffes de laine, des bas et des tricots. Il y a des manufactures de savon noir, une raffinerie de sucre, et une faïencerie.

Son commerce extérieur consiste en sels, vins blancs et eaux-de-vie qu'y apportent les bâtimens de Bordeaux, de la Rochelle et de Nantes, et en cuirs d'Irlande, quand la France est en paix avec l'Angleterre. On y vend aussi de la quincaillerie, des boutons, etc. Les thés font un objet de commerce très-important. On a découvert à quelque distance de cette ville, sur la route de Calais, une fontaine à laquelle on a donné le nom de *Fontaine de fer*. Ce n'est que depuis environ l'an 1750 que l'on en connoît le mérite : elle coule toujours par un seul petit jet, qui n'est pas plus gros que le robinet d'un tonneau. L'eau en est si claire, que les grandes pluies même ne peuvent la troubler. Elle est bonne contre les obstructions, et elle est capable d'émousser les pointes d'un acide très-actif.

Boulogne est la patrie de *Turot*, fameux armateur. Il commença par être mousse ; il servit en qualité de chirurgien, et fut fait prisonnier en Angleterre ; il s'échappa, et s'empara d'un bateau, qu'il conduisit lui seul à Calais. En 1760 on lui confia cinq frégates pour faire une descente en Irlande, où il aborda et obtint des succès ; mais il périt dans un combat qu'il fut obligé de livrer à une flotte anglaise. Il étoit né en 1725. On a une relation d'une de ses campagnes, 1 vol. *in*-12.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de 1ère instance, de commerce, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, et un receveur particulier. Boulogne est une place de guerre de 4e classe, de la 16e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, et d'un capitaine du génie. Le port de cette ville fait partie du 2e arrondissement maritime, dont le port du Havre est le chef-lieu. Il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime. Il est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 10,137. *Bur. de p.*

Bouloir, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Chapet, à 4 k. (1 l.) S. de Meulan, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Chapet, 377. *Bureau de poste* de Meulan.

Boulois, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Salles-Curan. *P.* 95. *Bur. de poste* de Severac.

Boulois, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 32. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Boulon, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Thury-Harcourt, 22 k. (5 l.) N. O. de Falaise, 15 k. (3 l. ½) S. de Caen. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Boulonnois. C'étoit une très-petite province, située le long de la Manche, dans la partie la plus septentrionale de la Picardie. Elle étoit bornée au septentrion par le pays reconquis, au levant par l'Artois, et au midi par le Ponthieu. Quoique le Boulonnois n'eût qu'un lieutenant de roi, son gouvernement étoit indépendant de celui de Picardie. Il fut long-temps le théâtre de la guerre entre les Français et les Anglais. Les rois de France, pour récompenser la bravoure et la fidélité de ses habitans, leur accordèrent le privilége de se garder eux-mêmes : dès-lors personne ne fut exempt de porter les armes. Ils s'enrégimentèrent, et formèrent un corps de troupes de 3000 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie : la discipline militaire y étoit si bien observée, qu'on ne faisoit point de différence entre elles et les troupes du roi. Les Boulonnois servoient par honneur et pour l'amour de leur pays, qui fait aujourd'hui partie du départ. du Pas-de-Calais. (*Voyez* ce départ. pour le commerce, l'industrie, les productions du sol, et tout ce qui concerne cette ci-devant province.)

Boulonville-aux-Bois, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 7 k. (1 l. ¾) de Pithiviers, 32 k. (7 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Boulot, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 378. *Bur. de p.* de Besançon, dép. du Doubs.

Boulou (le), bourg (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Céret, sur le Tech, à 7 k. (1 l. ¾) de Céret, 20 k. (4 l. ½) de Perpignan. Le 12 vendémiaire an 2 (4 octobre 1793), le commandant Delâtre, à la tête d'un détachement de l'armée des

Pyrénées-Orientales, délogea les Espagnols de ce poste. Près de Boulon il y a des masses de granit; au-delà de la rivière de Tech, des schistes grossiers. Plus loin, ces schistes se trouvent mêlés avec du granit, traversé de veines de quartz. *Pop.* 480. *B. de p.* de Céret. *Rel. de p. aux chev.*

Boulouneix, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Champagne de Bel-Air, à 18 k. (4 l.) de Nontron, 24 k. (5 l. ½) de Périgueux, 6 kil. (1 l. ½) de Bourdeille. *P.* 498. *Bur. de p.* de Bourdeille.

Boulouze (la), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ducey, à 10 k. (2 l. ½) d'Avranches, 4 m. (10 l.) de Coutances. *Pop.* 192. *Bur. de poste* d'Avranches.

Boulsane (la), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) S. p. O. de Puy-Laurens, coule au N. avec beaucoup de sinuosités, ensuite tourne à l'E., et se rend dans la Gly, après avoir arrosé Caudies, au S. O. de St.-Paul de Fénouilhet, à 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de sa source.

Boult, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Bourgogne, sur la Suippe, à 15 k. (3 l. ⅓) de Reims, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Ferrières, 1040. *B. de poste* de Reims.

Boulternère, v. (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* Bouleternerre.

Boulve (le), v. (*Lot*), arr. de Cahors, canton de Moncuq. *Voyez* Voulve (le).

Boulzicourt, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, près de la Vence, à 9 k. (2 l. ⅓) de Charleville, 7 k. (1 l. ¾) de Mézières. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Mézières.

Boumourt, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, à 21 k. (4 l. ¾) d'Orthez, 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Population*, 259. *Bureau de poste* d'Orthez.

Bouniague, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 10 k. (2 l. ½) de Bergerac, 5 m. (11 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Bergerac.

Boupere (le), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay, cant. de Pouzauge-la-Ville, à 7 k. (1 l. ¾) de Pouzauge, 22 k. (5 l.) de la Châtaigneraye, 38 kil. (8 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Pouzauge.

Bouquehaut, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Guines, à 14 k. (3 l. ½) de Calais, 8 m. (19 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 555. *Bur. de poste* d'Ardres.

Bouquelon, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Quillebœuf, à 4 k. (1 l.) de Pont-Audemer, 6 m. (14 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Bouquemaison, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, à 6 kil. (1 l. ½) de Doulens, 37 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Doulens.

Bouquemont, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, près de la Meuse, à 13 k. (3 l.) de St.-Mihiel, 32 k. (7 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Bouquenais, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Bouaye, près de la Loire, à 8 k. (2 l.) S. O. de Nantes, 19 k. (2 l. ¼) E. p. S. du Pélerin, 33 k. (7 l. ½) E. S. E. de Pimbeuf. *Pop....* *B. de p.* de Nantes.

Bouquenom, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, à 28 k. (6 l. ½) S. O. de Bitche, 7 m. (15 l. ⅓) E. de Metz, 20 k. (4 l. ½) S. de Sarguemines. Cette ville et celle de *Neuf-Saarverden* sont réunies en une seule commune, sous le nom de *Saar-Union*, qui est chef-lieu de canton. Outre l'église paroissiale, il y avoit des filles de la Congrégation, un petit collége de Jésuites, fondé en 1630, et rétabli par Louis XIV. Ce monarque tint son quartier général à Bouquenom en 1683. Il y a une fontaine d'eau minérale, nommée *Sarre-Bronn*, c'est-à-dire, fontaine Aigre-Bouquenom, *Pop.* comprise celle de Neuf-Saarwerden, 2950. *Bur. de poste* de Saar-Union.

Bouquerie (la), v. (*Dordogne*). *Voyez* Labouquerie.

Bouqueron, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, commune de Meylan, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Meylan et dépendances, 937. *Bur. de poste* de Grenoble.

Bouquet, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, à 20 k. (4 l. ½) d'Uzès, 38 k. (8 l. ½) de Nimes. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Saint Ambroix.

Bouquet (le), v. (*Seine*), arr. de Sceaux, canton de Charenton, commune de Champigny, à 16 k. (3 l. ¾) E. p. N. de Sceaux, 6 k. (1 l. ½) E. de Charenton. *Populat.* comprise celle de Champigny, 1474. *B. de poste* de Paris.

Bouqueval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 4 k. (1 l.) de Gonesse, 33 k. (7 l. ½) de Versailles, 3 kilom. (¾ de l.) d'Ecouen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Bour, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, commune de Tintingen, sur l'Eischen, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. d'Useldange, 18 k. (4 l.) E. p. N. d'Arlon, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bour, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St-Pol, cant. d'Heuchin, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol, 31 k. (7 l.) d'Arras. *Popul.* comprise celle de Monneville, 522. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Bouranton, v. (*Aube*). *Voyez* Bourenton.

Bouras, v. (*Nièvre*), arrond. de Cosne, canton de Donzy, commune de St.-Malo, à 9 k. (2 l. ¼) de Varzy, 14 k. (3 l. ¼) de Donzy, 31 k. (7 l.) de Cosne. *Pop.* comprise celle de St.-Malo, 364. *Bur. de poste* de Varzy.

Bouray, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, sur la Juisne, à 13 k. (3 l.) d'Etampes, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles, 9 k. (2 l. ¼ (d'Arpajon. *Pop.* 500. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bourbach, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Burbach.

Bourbarre, v. (*Ille-et-Vilaine*), à 14 k. (3 l. ¼) de Rennes. *Bur. de poste* de Rennes. *Voyez* Bourg-Baré.

Bourbel, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Foucarmont, près de la Bresle, à 25 k. (5 l. ⅓) de Neufchâtel, 7 m. (15 l.) de Rouen. *Pop.* 38. *B. de poste* de Neufchâtel.

Bourberain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Fontaine-Française, près de la forêt de Velour, à 14 k. (3 l. ½) d'Is-sur-Tille, 29 k. (6 l. ½) de Dijon, 11 k. (2 l. ¾) de Mirebeau. *Pop.* 433. *Bureau de poste* de Mirebeau.

Bourbette (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, commune de Favières, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Tournans, 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Melun. *Pop.* comprise celle de Favières et dépendances, 245. *Bur. de poste* de Tournans.

Bourbevelle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, près de la Saone, à 11 k. (2 l. ¾) de Jussey, 38 k. (8 l. ½) de Vésoul.

Population, 307. *Bur. de poste* de Jussey.

Bourbine (la), rivière (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, près duquel elle prend sa source, coule au S. S. O., passe à Charolles, à Paray, et, tournant à l'O., se jette dans l'Arroux, à 3 k. (⅔ de l.) de la Loire, 23 k. (5 l. ⅓) O. de Charolles.

Bourbon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Roquetinbaut, commune de Monbalen, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. d'Agen, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Roquetinbaut. *P.* comprise celle de Monbalen et dépendances, 715. *Bur. de poste* d'Agen.

Bourbon-Coutard, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Chevagnes, comm. de Beaulon, à 28 k. (6 l. ¼) E. de Moulins, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Chevagnes. *Pop.* comprise celle de Beaulon et dépendances, 1308. *Bur. de poste* de Moulins.

Bourbon-Lancy, v. (*Saone-et-Loire*). *Voy.* Bellevue-les-Bains.

Bourbon-l'Archambaud *ou* Burges-les-Bains, ville (*Allier*), arr. de Moulins, ch.-l. de cant., près de la Barge, à 22 k. (5 l.) O. de Moulins, 18 k. (4 l.) E. de Cérilly, 4 m. (10 l.) S. de Nevers, 8 m. (17 l.) S. E. de Bourges, 29 m. (65 l.) S. de Paris. Cette ville est enclavée dans la ci-devant province du Bourbonnois; elle portoit le nom de *Bourbon*. Ce pays, après la destruction des *Visigoths*, étoit tombé sous la domination des ducs d'Aquitaine. Vers le 10ᵉ siècle Charles-le-Simple donna à un de ses favoris, nommé *Aymard*, une terre, dont un bourg nommé *Bourbon* étoit le principal lieu. Cet Aymard fut donc le premier des sires de Bourbon; et ses descendans ayant presque tous porté le nom d'Archambaud, ce bourg de Bourbon en prit à la longue le surnom. Son étymologie vient de ses eaux bourbeuses. C'est un triste séjour, l'air y est malsain. Le château, par ses débris, annonce qu'il devoit être d'une importance majeure. Dès le 8ᵉ siècle il étoit déja fameux, et servoit de place forte aux ducs d'Aquitaine. Ce ne fut qu'au 10ᵉ siècle que cette terre fut réunie à la couronne. L'église, extrêmement gothique, a quelques beautés; les vitraux, conservés avec le plus grand soin, sont infiniment curieux par la vivacité des couleurs. Les croisées, qui sont au nombre de huit, représentent différens passages de l'histoire de la religion chrétienne, entr'autres Constantin apercevant dans les airs la croix miraculeuse, avec ces mots: *In hoc signo vinces*, et Héraclius, après la défaite de Cosroès, portant en triomphe la vraie croix. Ce fut là que mourut la fameuse madame Montespan, maîtresse de Louis XIV, qui y avoit été exilée par ce monarque: on montre encore aujourd'hui aux voyageurs la maison où elle logeoit.

Le commerce de cette ville n'est pas très-étendu. Il y a cependant quelques fabriques de droguets, de toiles et d'étamines, etc.

Bourbon est célèbre par ses eaux minérales: elles sont contenues dans trois espèces de puits, chacun de cinq pieds huit pouces de diamètre, qui paroissent d'abord comme trois sources différentes, mais qui n'en font qu'une seule. Les bouillons du puits du milieu sont plus abondans que dans les deux latéraux. Au-dessus de ces puits il y a un grand bain carré, qu'on appelle le *bain des pauvres*; et à deux pas de là, on entre dans une maison qui a au rez-de-chaussée trois chambres voûtées. C'est là où sont les bains, qui ont trois pieds d'eau: l'un est pour les hommes; dans le second l'on ne se baigne presque point, et le troisième est pour les femmes. Près de cette ville il y a des roches avec des veines dont les petites pierres, qui ressemblent à des diamans, coupent le verre. Il y avoit à Bourbon trois chapelles; savoir, *Notre-Dame*, la *Sainte-Chapelle* et le *Trésor*; en outre, une paroisse, une collégiale, un prieuré, un couvent de Capucins. Il y a deux hôpitaux, celui des Passans, et celui de la Charité. *Pop.* 2605. *Bureau de poste.*

Bourbonderie (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, commune d'Ozone-la-Ferrière, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Tournans, 25 k. (5 l. ¼) N. p. E. de Melun. *Population*, comprise celle d'Ozone-la-Ferrière.... *Bur. de p.* de Tournans.

Bourbonne-les-Bains, ville (*Haute-Marne*), arr. de Langres, ch.-l. de cant., sur l'Apance, à 31 k. (7 l.) E. de Langres, 5 m. (11 l.) S. E. de Chaumont, 31 m. (69 lieues) E. S. E. de Paris. Long. 23. 20. lat. 47. 54. Il y a des eaux minérales chaudes qui sont excellentes pour la paralysie, les rhumatismes, les humeurs froides, le scorbut, les maladies vénériennes, la goutte et la gravelle. On prétend qu'elles guérissent la fièvre-quarte mieux que le quinquina. L'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains est rempli de soldats, depuis le 11 floréal (30 juillet) jusqu'au 10 vendémiaire (2 octobre); ils y viennent de tous les points de la France. La fontaine est située à l'extrémité méridionale de la ville, et coule à la partie occidentale. Elle est en forme de puits, et l'on s'en sert uniquement pour boire, du moins à sa source. La chaleur de l'eau de cette fontaine est au sixième degré au moins; ce qui fait qu'on ne peut se servir de cette eau pour les bains domestiques qu'après qu'elle a reposé un temps considérable. La source dont il est question peut fournir près de deux cents muids d'eau par jour. Cette eau s'écoule en partie dans le bassin d'un bain public, distant de quarante pas ou environ vers l'orient. L'eau de ce bassin se filtre dans un autre qui est contigu, et qui n'est séparé que par un mur: celui-ci se remplit d'ailleurs par d'autres sources. Ces deux bains sont attenans à une maison ci-devant seigneuriale, que l'on nommoit *la maison* ou *le bain du seigneur.* A côté et à deux pas de distance, en retournant vers la source principale, sont deux autres bains séparés par une cloison, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes: on les nomme les *bains des pauvres.* A cent cinquante pas vers l'orient, plusieurs petites sources concourent à remplir deux autres bassins, séparés également par une cloison, et qui forment deux nouveaux bassins, dont la chaleur est supportable: c'est ce qu'on appelle le *bain patrice*.

Il y a dans cette ville un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 3107. *Bur. de poste.*

Bourbonnerie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Auffargis, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Rambouillet, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Auffargis, 557. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Bourbonnois. C'étoit un des gouvernemens généraux et militaires des plus considérables de France, avec titre de duché, situé presque au centre de ce royaume, et borné au septentrion par le Nivernois et une partie du Berri, au couchant par la Haute-Marche, au midi par l'Auvergne, et au levant par la Bourgogne et le Lyonnois; de 14 m. (32 l.) de longueur du levant au couchant, et de 7 m. (15 l.) de largeur du

septentrion au midi. Cette province tire son nom de la ville de Bourbon-l'Archambaud. La cinquième branche de la troisième race des rois de France lui devoit aussi le sien. *Voyez* Bourbon-l'Archambaud.

Elle se divisoit en haut et bas. Le premier étoit au levant, et le bas au couchant. Moulins étoit la capitale de tout le Bourbonnois. Cette province compose aujourd'hui une partie du département de l'Allier. Le duché de Bourbonnois fut cédé à la maison de Condé par le traité des Pyrénées; elle en jouissoit depuis 1559. Les principales villes du Bourbonnois étoient Moulins, Bourbon-l'Archambaud, Charoux, Gannat, Verneuil, Rioux, Ussel, l'Aubepierre, Bessay, Billy, Vichy, Murat, Chantelle, Montluçon, Chaveroches, Bourg-le-Comte et Hérisson. *Voyez* tous ces articles.

Le clergé n'y étoit pas aussi nombreux que dans bien d'autres provinces. Quoique celle-ci composât quatre évêchés, on n'y comptoit que trois abbayes, vingt-trois prieurés, sept collégiales, et trente monastères de l'un et de l'autre sexe. (*Voyez*, pour le commerce, l'industrie, les productions du sol, et tout ce qui concerne le Bourbonnois, le département de l'Allier.)

Bourbourg, ville (*Nord*), arr. de Bergues et ch.-l. de cant., à 4 k. (1 l.) de Gravelines, 9 m. (20 l. ¼) N. O. de Douay, 18 k. (4 l.) O. de Bergues. Les Français et les Anglais ont souvent attaqué cette ville. Ces derniers, sur-tout, commandés par l'évêque de Nortwich, s'en rendirent maîtres en 1383, après avoir taillé en pièces 12,000 Flamands qui s'opposoient à leur invasion. Les troupes françaises, sous les ordres du duc d'Orléans, s'en emparèrent en 1645, et ses fortifications furent démolies après la paix des Pyrénées. Il y avoit une superbe abbaye de religieuses de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1129 par Clémence de Bourgogne, sœur du pape Calixte II. Il falloit faire preuve de seize quartiers de noblesse. Les Capucins y avoient aussi un couvent; et les Sœurs Grises, qui desservoient l'hôpital, conservoient, dit-on, dans leur église, une image miraculeuse de la Vierge. Il y a un entrepôt pour les grains, et différens emplacemens dans la maison commune pour les boutiques des marchands forains, et de ceux de la ville. *Pop.* 2084. *Bur. de poste.*

Bourbourg a Dunkerque (Canal de) (*Nord*). Il tire ses eaux du canal de St.-Omer à Gravelines, à 3 k. (¾ de l.) O. de Bourbourg, rejoint celui de Mardick, passe à Arembouts, va à Dunkerque, et de-là à la mer. Il a près de 22 kil. (5 l.) de long.

Bourbourg-Campagne, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Bourbourg, à 5 k. (1 l. ¼) de Gravelines. *Pop.* 1327. *B. de p.* de Bourbourg.

Bourbre (la), rivière (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Chabons. Sa source, à Burein, à 14 k. (3 l. ½) S. de la Tour-du-Pin, coule au N. E., retourne à l'O., passe à la Tour-du-Pin, remonte au N. O., puis au N., à l'E. de la Verpillière, et se rend dans le Rhône, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Crémieu, 31 k. (7 l.) N. O. de la Tour-du-Pin.

Bourbriac, bourg (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) S. de Guingamp, 31 k. (7 l.) O. de St.-Brieux. *Pop.* 2607. *Bur. de poste* de Guingamp.

Bourcé, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Droué, à 6 k. (1 l. ½) de Montdoubleau, 5 m. (12 l. ½) de Blois. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Montdoubleau.

Bourcefrand, v. (*Charente-Inférieure*), arr., cant. et commune de Marennes. *Pop.* comprise celle de Marennes, 4931. *Bur. de poste* de Marennes.

Bourcheuil, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Carvin, à 22 k. (5 l.) d'Arras, 10 k. (2 l. ½) de Douay. *Pop.* comprise celle du hameau Harponeur, 151. *Bur. de poste* de Douay, dép. du Nord.

Bourcia, v. (*Jura*). *Voyez* Boursia.

Bourcy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Bastogne, commune de Rachamps, à 13 kilom. (3 l.) S. O. de Steinbach, 8 k. (2 l.) S. p. E. d'Houffalize, 6 m. (13 l.) N. N. O. de Luxembourg, 9 kil. (2 l. ¼) de Bastogne. *Populat.* comprise celle de Rachamps, 217. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bourdainville, v. (*Seine-Inf.*), arr. d'Yvetot, cant. d'Yerville, à 22 k. (5 l.) de Caudebec, 28 kil. (6 l. ¼) de Rouen. Il y a une filature de coton. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Tôtes.

Bourdalat, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Villeneuve-de-Marsan, à 9 k. (2 l. ¼) de Villeneuve, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Bourdaric (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de Vessaux, coule au S. p. O., passe à la Villedieu, et va au S. S. E. se rendre dans l'Auzon, à 3 k. (¾ de l.) de Villeneuve-de-Berg.

Bourdaric (la), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. O. des Vans, coule au N. E., passe aux Vans, et se rend dans la Borne, à 2 k. (½ l.) N. E. des Vans.

Bourdaric (la), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Vallon, coule au S. O., reçoit le petit ruisseau la Goulette, et se rend dans l'Ardèche, à 4 kil. (1 l.) de sa source.

Bourdeaux, bourg (*Drôme*), arr. de Die et ch.-l. de cant., sur le Roubion, à 27 k. (6 l.) S. S. O. de Die, 18 k. (4 l.) S. de Crest, 31 k. (7 l.) E. de Montelimart, 8 kil. (2 l.) de Dieu-le-Fit. Il y a un grand nombre de fabriques pour serges de $\frac{4}{4}$ et ratines de $\frac{5}{4}$, trois de sergettes, où l'on travaille toute l'année. Il y a aussi un moulin à blé et un pressoir. *Pop.* 1156. *Bur. de poste* de Dieu-le-Fit.

Bourdeaux, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, près du lac du Bourget, à 13 k. (3 l.) de Chambéry. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Chambéry.

Bourdeille, ville (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Brantôme, sur la Drôme, à 19 k. (4 l. ¼) de Périgueux. Bourdeille a appartenu long-temps à la maison de son nom. Tous les auteurs conviennent qu'il est bien difficile de savoir laquelle des deux a donné le sien à l'autre. Cette maison étoit déja connue au 10e siècle, et s'est divisée en plusieurs branches, dont quelques-unes subsistent encore. Elle a produit Pierre *Bourdeille*, connu sous le nom de *Brantôme* dont il étoit abbé, et qui joignit à ce titre ceux de seigneur et baron de Richemont, de chevalier de l'ordre, de gentilhomme de la chambre des rois Charles IX et Henri III, de chambellan du duc d'Alençon. Il est auteur des *Vies des grands capitaines, hommes et dames illustres de France.* On fabrique à Bourdeille des étamines, des bonnets de coton, des serges: il y a beaucoup de tisserands. On y voyoit un château très-ancien,

mais bien bâti. La terre avoit le titre de première baronnie de la province de Périgord. *Pop.* réunie à celle de St.-Julien-de-Bourdeille, 1559. *Bur. de poste.*

Bourdeix (le), v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 7 kil. (1 l. ½) de Nontron, 5 myriam. (10 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Nontron.

Bourdelins (les), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Nérondes, commune d'Aurouer, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Sancoins, 13 kil. (3 l.) S. p. O. de-Néronde, 33 kil. (7 l. ½) N. E. de St.-Amand. *Pop.* comprise celle d'Aurouer, 1272. *Bur. de poste* de Sancoins.

Bourdelles, v. (*Gironde*). *Voyez* Boudelles.

Bourdennay, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, près du Lorain, à 16 kil. (3 l. ¾) de Nogent, 37 k. (8 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Bourdet (le), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Mauzé, à 15 k. (3 l. ½) de Niort, 6 kilom. (1 l. ½) de Mauzé. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Mauzé.

Bourdets, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiche, commune de Puymiclan, à 14 kilom. (3 l. ¼) E. de Marmande, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. E. de Seiche. *Pop.* comprise celle de Puymiclan, 1030. *Bur. de poste* de Marmande.

Bourdettes, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, cant. de Nay, près du Gave de Pau, à 13 k. (3 l.) de Pau. *Population* 263. *Bureau de poste* de Pau.

Bourdeyre, v. (*Landes*). *Voyez* Bordères.

Bourdic, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, à 7 k. (1 l. ¾) d'Uzès, 16 k. (3 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 212. *Bur. de poste* d'Uzès.

Bourdignin, v. (*Léman*). *Voyez* Burdignin.

Bourdigny-Dessous, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève, commune de Satigny, à 8 kilom. (2 l.) O. p. N. de Genève. *Pop.* comprise celle de Satigny et dépendances, 736. *Bur. de poste* de Genève.

Bourdigny-Dessus, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève, commune de Satigny, à 8 kilom. (2 l.) O. p. N. de Genève. *Pop.* comprise celle de Satigny et dépendances, 736. *Bur. de poste* de Genève.

Bourdinière (la), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, commune de St.-Loup, à 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Chartres, 14 k. (3 l. ¼) E. p. N. d'Illiers. *Populat.* comprise celle de St.-Loup, 600. *Bur. de poste* de Chartres. *Rel. de poste aux chev.*

Bourdon, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Pequigny, à 18 k. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Flexencourt.

Bourdonnay, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 18 k. (4 l.) E. de Vic, 22 k. (5 l.) E. de Château-Salins, 40 k. (9 l.) E. de Nancy. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Moyenvic. *Rel. de p. aux chev.*

Bourdonnaye (Forêt de la), (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Carentoir, à 7 k. (1 l. ¾) de la Gacille. Elle a de l'E. à l'O. 3,112 m. (1,600 t.), et du N. au S. 2,334 mèt. (1,200 t.)

Bourdonné, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, sur la Vesgre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Montfort, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Houdan.

Bourdonnerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Cravent, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Bonnières, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Cravent, 321. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bourdons (le), ruisseau (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) de Barcelonette, coule au S. S. O. et se rend dans l'Urbage, à 4 k. (1 l.), S. S. O. de sa source.

Bourdons, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, sur le Rognon, ruisseau, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Chaumont.

Bouré, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Montrichard, près du Cher, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Agnan, 29 kil. (6 l. ½) de Blois. *Pop.* 600. *B. de p.* de Montrichard.

Bourenton, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Troyes.

Bouresche, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 6 k. (1 l. ½) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ½) de Laon. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Bouresses, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Lussac-les-Châteaux, à 28 k. (5 l.) de Montmorillon, 28 k. (6 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 813. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Bouret, v. (*Pas-de-Calais*), arrondissement de Saint-Pol, canton d'Auxy, ci-devant Auxy-le-Château, près de la Canche, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Pol, 32 k. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 295. *B. de p.* de Frévent.

Bouretout, v. (*Seine-Inférieure*), à 7 k. (1 l. ¾) de Doudeville. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Doudeville.

Bourets, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 14 k. (3 l. ¼) de Béthune, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Lillers.

Boureulles, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, sur l'Aire, à 10 k. (2 l. ½) de Clermont, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 525. *B. de p.* de Varennes.

Bourey, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, à 16 k. (3 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Coutances.

Boureze (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Terrasson. Sa source, près Paulin, à 16 kilom. (3 l. ⅔) S. E. de Belvez, coule au S. E., et se rend dans la Dordogne, à Souillac.

Bourfeld, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, commune de Neunhausen, à 15 kilom. (3 l. ½) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Neunhausen et dépendances, 319. *B. de p.* de Bastogne.

Bourg, ville (*Ain*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur la Reyssouse, à 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Mâcon, 7 m. (15 l.) O. de Gex, 43 m. (96 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 53. lat. 46. 12. On assure que cette ville étoit connue, du temps des Romains, sous le nom de *Tanus*; quelques inscriptions trouvées sous une ancienne porte de la ville le prouvent. Plusieurs savans ont assuré que Bourg étoit le *Forum Segusianorum*. La situation de cette ville est agréable. Elle a été fondée par les anciens seigneurs de Baugé, qui l'étoient de la Bresse. Le dernier de ces seigneurs, nommé *Guy*, lui donna le titre de *Ville libre et franche*. Les ducs de Savoie, à qui elle passa par alliance, y firent construire une citadelle des plus régulières de l'Europe. Elle a été rasée l'an 1611 par Louis XIII. Il subsiste encore du château de ces anciens comtes de Savoie un vieux bâtiment, dont les murs sont épais, et qui sert de prison : la maison commune est belle. Bourg fut épiscopale depuis 1515

jusqu'en 1536. Outre trois églises paroissiales, il y en avoit une prédominante, sous le titre de *Notre-Dame*, desservie par 17 chanoines, non compris les dignitaires. On y voyoit aussi des Cordeliers, des Jacobins, des Capucins, des Visitandines, des Filles de sainte Claire, des Ursulines, des Hospitalières, et un collège où les Jésuites avoient autrefois enseigné. Il y a plusieurs hospices. L'hôtel-dieu étoit administré par des religieux pris dans tous les ordres de cette ville, qui n'étant point à portée des grandes routes et des rivières navigables, ne peut avoir un commerce bien étendu. On y fabrique cependant des draps grossiers, des toiles de Mayenne, quantité d'ouvrages de bonneterie, des chapeaux, des dentelles de fil, et des peignes : il y a d'assez bonnes tanneries et corroieries : son commerce principal consiste en chevaux, grains, bestiaux, et en pelleteries que l'on y blanchit parfaitement, et que l'on vend à des négocians de Grenoble et de Lyon.

Bourg est le lieu de naissance de Claude-Gaspard *Bachet*, de Meziriac, ex-jésuite, traducteur et commentateur, mort en 1638, à l'âge de 60 ans. Il étoit professeur de rhétorique à Milan : il fut de l'Académie française. On a de lui la *Vie d'Esope*. *Traduction de Diophante*, en latin, avec un *Commentaire*. Paris, 1621, in-fol. *Ancien Mathématicien*. *Epîtres d'Ovide*; des *poésies*, etc. — Philibert *Collet*, jurisconsulte, mort en 1718. On a de lui, *Traités des Excommunications*, *de l'Usure*, etc. *Statuts de Dombes*, 1689 et 90. *Entretien sur la clôture des Religieuses*, in-12. — Nicolas *Faret*, traducteur épistolaire et versificateur : né en 1600, mort à Paris en 1646. *Histoire chronologique des Ottomans*. Diverses *poésies*, etc. — Antoine *Favre*, *alias* Faber, jurisconsulte et auteur tragique : né en 1557, mort en 1624. Ses œuvres forment 10 vol. in-fol. *Jurisprudentia papinianea*, Lyon, 1658, 1 vol. *De erroribus interpretum Juris*, 2 vol. etc. — Claude *Fabre*, seigneur de Vaugelas, fils d'Antoine, traducteur et grammairien, mort en 1650. Une *traduction* de *Quinte-Curce*, 1647, *in-4°*, fut le fruit d'un travail de 30 années : Vaugelas étudia toute sa vie la langue française, et travailla à l'épurer. — *Goujon*, député à la Convention nationale, condamné à être décapité à Paris le 28 prairial an 3 (17 juin 1794); il se poignarda aussitôt qu'il entendit le prononcé de son jugement : il mourut de sa blessure. — Louis *Albert Joly de Choin*, évêque de Toulon, homme vertueux, né en 1702. — Joseph-Jérôme *Lefrançais Lalande*, professeur d'astronomie, membre de l'Institut national, et des principales académies et sociétés savantes de l'Europe; né le 11 juillet 1732. Il a publié plus de 200 Mémoires sur l'*Astronomie*, répandus dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et beaucoup d'autres ouvrages sur l'*Astronomie*.

Bourg est la résidence d'un préfet. Il y a un tribunal criminel, de première instance, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un conservateur des hypothèques et un inspecteur des forêts. Il y a aussi un capitaine de la 21e légion de la gendarmerie nationale et un octroi municipal. *Pop.* 6533. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bourg, v (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, près de l'Aisne, à 19 k. (4 l. $\frac{1}{3}$) de Laon. Dans ce terroir est une mine très-abondante de soufre, d'alun, de bitume et de vitriol, dont l'exploitation a été abandonnée faute de moyens. *Pop.* comprise celle de Commin, 239. *Bur. de poste* de Fîmes, départ. de la Marne.

Bourg, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Vouziers, à 4 k. (1 l.) O. de Vouziers, 42 k. (9 l. $\frac{1}{2}$) S. de Mézières, 23 k. (5 l. $\frac{1}{4}$) S. O. de Réthel. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Vouziers.

Bourg, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, commune de Mettendorff, à 43 kilom. (9 l. $\frac{3}{4}$) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Mettendorff, 606. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bourg (le), riv. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Langeac. Sa source, à 15 k. (3 l. $\frac{1}{2}$) O. S. O. de Langeac, coule au N. E., et se rend dans la Chalon, à 5 k. (1 l. $\frac{1}{3}$) de sa source.

Bourg (le), v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 15 k. (3 l. $\frac{1}{2}$) de Figeac, 5 m. (10 l. $\frac{1}{3}$) de Cahors. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Figeac.

Bourg, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, à 6 k. (1 l. $\frac{1}{2}$) de Langres, 38 k. (8 l. $\frac{1}{2}$) de Chaumont. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Langres.

Bourg, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Cattenom, commune de Puttelange, à 15 k. (3 l. $\frac{1}{2}$) de Thionville, 41 kilom. (9 l. $\frac{1}{4}$) de Metz. *Pop.* réunie à Puttelange, Kickercy et Kasensprunk, 476. *B. de p.* de Thionville.

Bourg (le), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près de la forêt de Gouferne, à 11 k. (2 l. $\frac{3}{4}$) de Nonant, 9 k. (2 l. $\frac{1}{4}$) d'Argentan, 38 kil. (8 l. $\frac{1}{2}$) d'Alençon. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Nonant.

Bourg, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Lanneman, près du confluent de Larros et du Lesquedu, à 9 k. (2 l. $\frac{1}{4}$) E. p. N. de Bagnères-de-Bigorre, 22 k. (5 l.) S. E. de Tarbes, 9 k. (2 l. $\frac{1}{3}$) O. p. N. de la Barthe-de-Neste. *Pop.* 549. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Bourg, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabastens, commune de Liac, à 6 k. (1 l. $\frac{1}{4}$) de Vic-Bigorre, 20 k. (4 l. $\frac{1}{2}$) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Liac, 286. *Bur. de poste* de Vic.

Bourg (la), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, à 4 k. (1 l.) de Lauffon. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Délemont.

Bourg, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 8 kilom. (2 l.) de Béfort, 5 myr. (11 l. $\frac{1}{3}$) de Colmar. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Béfort.

Bourg, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Burg.

Bourg (le), bourg (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 2 k. ($\frac{1}{2}$ l.) de la Roche-sur-Yon, 5 m. (11 l. $\frac{1}{3}$) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1238. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Bourg (le), v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Soalles, à 2 k. ($\frac{1}{2}$ l.) de St.-Dié, 5 m. (12 l. $\frac{1}{3}$) d'Epinal. *Pop.* comprise celle de Bruche, 748. *B. de p.* de St.-Dié.

Bourg (le Vieux), v. (*Côtes-du-Nord*.) *Voy.* Vieux-Bourg (le).

Bourg-Altroff, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Dieuze, à 7 k. (1 l. $\frac{2}{3}$) de Dieuze, 5 m. (10 l. $\frac{1}{3}$) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Bedestroff, 480. *Bur. de poste* de Dieuze.

Bourg-Archambault, v. (*Vienne*), arrond. et canton de Montmorillon, à 10 k. (2 l. $\frac{1}{2}$) de Montmorillon, 5 m. (12 l. $\frac{1}{2}$) de Poitiers,

Poitiers. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Bourg-Argental, ville (*Loire*), arr. de St.-Etienne, et ch.-l. de cant., sur le ruisseau le Riolet, près de la Diaume, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de St.-Etienne, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Lyon, 10 k. (2 l. ½) N. O. d'Aunonay. Cette ville étoit autrefois plus considérable; mais les Calvinistes en 1562, la famine et la peste en 1585 et 1586, la ravagèrent horriblement. Elle fut entraînée dans le parti de la Ligue. Les religionnaires l'attaquèrent le 17 février 1588, et furent repoussés. En 1589 elle fut saccagée par le duc de Ventadour, qui y séjourna pendant quinze mois. Le duc de Nemours l'en chassa le 3 juin 1591, et remit la ville au pouvoir des Ligueurs. Il y avoit à Bourg-Argental, outre deux églises paroissiales, un couvent d'Ursulines, et des Sœurs de saint Joseph. Il y a un hôpital pour les malades et les enfans, qui y sont occupés à faire des dentelles et à filer du coton. On a trouvé dans cette ville une mine de plomb. *Pop.* 1356. *Bureau de poste* d'Annonay, départ. de l'Ardèche.

Bourg-Barré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. sud-ouest de Rennes, à 18 k. (4 l.) de Bain, 14 k. (3 l. ½) de Rennes. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Rennes.

Bourg-Baudouin, v. (*Eure*), arrondis. des Andelys, canton de Grainville, à 21 k. (4 l. ¾) de Louviers, 41 k. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 850. *Bur. de poste* d'Ecouis. *Rel. de p. aux chev.*

Bourg-Blanc (le), v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Plabennec, à 13 k. (3 l.) de Brest, 6 m. (14 l. ½) de Quimper. *Pop.* 1444. *Bur. de poste* de Brest.

Bourg-Dauphin, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, commune de Bérus, à 4 k. (1 l.) de Sarre-Libre, 42 k. (9 l. ½) de Thionville. Il y a une verrerie. *Pop.* comprise celle de Bérus, 600. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bourg-de-Batz (le), v. (*Loire-Inférieure*). *Voy.* Batz.

Bourg-Denis (le), v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, commune de St.-Léger-du-Bourg-Denis, à 5 k. (1 l. ¼) de Rouen, 2 k. (½ l.) de Darnetal. *Pop.* comprise celle de St.-Léger-du-Bourg-Denis, 312. *Bur. de poste* de Rouen.

Bourg-de-Péage-de-Pizançon (le), v. (*Drôme*). *Voy.* Péage-de-Pizançon.

Bourg-de-Sirod (le), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, sur la Serpentine, à 23 k. (5 l. ¼) de Poligny, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Champagnole.

Bourg-des-Comtes, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Guichen, à 10 k. (2 l. ½) N. de Bain, 21 k. (4 l. ¾) de Rennes, 38 k. (8 l. ½) O. de la Guerche. On trouve près de ce village un grès argileux, tendre, d'un grain très-propre à faire des pierres à aiguiser. *Pop.* 1442. *Bur. de poste* de Bain.

Bourg-des-Maisons (le), v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, à 13 k. (3 l.) de Riberac, 28 k. (6 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 332. *Bur. de p.* de Bourdeille.

Bourg-Dessus, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton et commune de Beaumont, à 1 k. (¼ de l.) N. p. E. de Beaumont-le-Roger, 14 kilom. (3 l. ¼) E. de Bernay. *P.* comprise celle de Beaumont et dépendances, 1325. *Bur. de poste* de Beaumont-le-Roger.

Bourg-de-Thizy, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Thizy, près de la Trambouze, à 32 k. (7 l. ⅓) de Villefranche, 5 m. (11 l. ⅓) de Lyon. *Pop.* 1509. *Bur. de poste* de St.-Simphorien.

Bourg-de-Vizat, bourg (*Lot*), arr. de Montauban et ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) O. de Lauzerte, 4 m. (10 l.) O. S. O. de Cahors, 6 k. (1 l. ½) E. de Beauville. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Bourg-d'Hem (le), v. (*Creuse*), arrond. de Guéret, cant. de Bonat, sur la côte près de la Creuse, à 14 k. (3 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de Guéret.

Bourg-Dieu ou Déols, bourg (*Indre*), arr. et cant. de Châteauroux, à 2 kil. (½ l.) de Châteauroux. Cette commune étoit jadis une grande ville, et la capitale de la principauté de Déols. On attribue sa fondation à Léocade, chef de la maison de Déols, qu'on assure avoir été sénateur romain, et préteur ou préfet de la Gaule Lyonnoise et Aquitanique, sous les premiers empereurs. On y fait commerce de bestiaux, etc. *Pop.* 1424. *Bur. de p.* de Châteauroux.

Bourg-Diré (le), v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Segré, près de la Verzée, à 7 k. (1 l. ⅔) de Segré, 39 k. (8 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 928. *Bur. de poste* de Segré.

Bourg-d'Oisans (le), bourg (*Isère*), arr. de Grenoble et ch.-l. de canton, sur la Romanche ou Vençon, à 27 k. (6 l.) S. E. de Grenoble, 5 m. (11 l. ½) O. N. O. de Briançon, 5 m. (12 l. ½) N. de Gap. A 2 kilom. (½ l.) de ce bourg, sur la montagne du Pointes, il y a une mine de plomb, partie à grandes facettes, et partie à petits points brillans, dans le nœud de deux filons qui se croisent. Le quintal de cette mine a donné quarante-deux livres de plomb doux et dix deniers douze grains d'argent. Il y a aussi de la mine d'or près de ce bourg. *Pop.* 2062. *Bur. de poste.*

Bourg-d'Oueil, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, dans la vallée d'Oueil, sur l'Eaune, à 33 k. (7 l. ½) de St.-Gaudens, 12 m. (25 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Bourg-du-Bost, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Riberac, près de la Dronne, à 6 k. (1 l. ½) de Riberac, 37 k. (8 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Riberac.

Bourg-Dun (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, sur le ruiss. le Dun, à 13 k. (3 l.) E. de St.-Valery, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Dieppe, 5 m. (11 l. ½) N. de Rouen. *Pop.* 678. *Bur. de poste* de Dieppe. *Rel. de p. aux chev.*

Bourg-Felden, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 2 k. (½ l.) S. O. d'Huningue, 24 k. (5 l. ½) E. d'Altkirch, 22 k. (5 l.) S. de Neubourg. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Huningue.

Bourg-Fidel, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Rocroy, à 4 k. (1 l.) de Rocroy, 19 k. (4 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Rocroy.

Bourg-Helles, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Templeuve-en-Pevele, à 15 k. (3 l. ½) de Lille, 24 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Lille.

Bourg-l'Abbaye, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Bourg-la-Briane (le), (*Aveyron*). *Voy.* Abbesse-Monastère (l').

Bourg-la-Loi, ville (*Sarthe*), arrond. de Mamers, cant. de St.-Paterne, sur le Rozay, ruiss., à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Frenay, 38 k.

(8 l. ½) N. du Mans, 18 k. (4 l.) O. de Mamers. *Pop.* 450. *Bur. de poste* d'Alençon, départ. de l'Orne.

Bourg-Lastic, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand et ch.-l. de canton, à 4 m. (10 l.) O. de Clermont-Ferrand, 22 k. (5 l.) N. E. d'Ussel, 32 k. (7 l. ½) O. N. O. de Besse. *Pop.* 2065. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Bourg-l'Égalité (le), (ci-devant Bourg-la-Reine), bourg (*Seine*), arr. et cant. de Sceaux, à 8 k. (2 l.) S. de Paris, 14 k. (3 l. ½) E. p. S. de Versailles, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Charenton. Ce bourg a été l'objet d'une discussion historique. Les uns ont prétendu que la reine Blanche, mère de saint Louis, lui avoit donné son nom ; les autres, que la princesse de *Frise*, nommée *Colombe*, enlevée par le seigneur Gérard de Dammartin, guerrier de profession, ayant été conduite à Paris ; le roi de Frise, irrité, courut après ces deux amans, et les atteignit à la cour de Childebert. Ce roi de France ordonna le combat entre le ravisseur et le roi de Frise, dans un petit village appelé *Briquet*, et, depuis l'aventure, *Bourg-la-Reine*, parce que le père de la princesse Colombe ayant été tué dans ce combat singulier, elle en épousa l'assassin, et s'établit avec lui sur le champ même de sa victoire. Voici deux autres versions. Une princesse du propre sang de *Chilpéric* est le sujet de la première. Promise par ce prince au roi des Visigoths, elle partit pour aller rejoindre son époux. En route, son char se brisa, ses équipages furent gâtés et volés : tous ces malheurs l'obligèrent à s'arrêter longtemps au village de *Briquet*, changé encore en *Bourg-la-Reine*. Enfin, voici la dernière version. La reine Adélaïde, femme de Louis-le-Gros, étant maîtresse de disposer des terres qui dépendoient de ce bourg, en fit présent à l'abbaye de Ste.-Geneviève et aux religieuses de Montmartre ; au 12e siècle, celles-ci firent bâtir l'église de la paroisse, et plus tard elles vendirent le *Bourg-la-Reine* à bail emphythéotique ; ensuite, ce bail expiré, elles rentrèrent en possession de cet endroit, et lui donnèrent le nom sous lequel il est connu depuis ce temps. *Pop.* 749. *B. de poste.*

Bourg-le-Comte ou Bourg-le-Mont, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, à 3 k. (¾ de l.) de Marcigny, 7 m. (14 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Marcigny.

Bourg-le-Prêtre, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Montsurs, commune de Nuillé-sur-Ouette, à 18 kil. (4 l.) E. p. N. de Laval, 4 kil. (1 l.) S. p. E. de Montsurs. *Pop.* comprise celle de Nuillé-sur-Ouette, 498. *Bur. de p.* de Laval.

Bourg-les-Moutiers, v. (*Loire-Inférieure*), arrond. de Pimbeuf, cant. de Bourgneuf, près de la mer, à 28 k. (6 l. ½) de Pimbeuf, 39 k. (8 l. ½) de Nantes. *Pop.* 1900. *B. de p.* de Pimbeuf.

Bourg-lès-Valence, bourg, (*Drôme*), arr. et cant. de Valence, sur le Rhône, à 1 k. (¼ de l.) N. de Valence. Il y a une imprimerie en indiennes pour mouchoirs, etc. *Pop.* 1800. *Bur. de p.* de Valence.

Bourg-l'Evèque, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Segré. *Pop....* *Bur. de poste* de Segré.

Bourg-Libre, ci-devant Saint-Louis, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 24 kil. (5 l. ½) d'Altkirch, 1 k. (¼ de l.) d'Huningue, 6 myriam. (1 l. ¾) de Colmar. Il y a dans cette commune un bureau de sortie par terre, pour l'est, des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger. *Bur. de p.* d'Huningue. *Rel. de p. aux chev.*

Bourg-Linster, bourg (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, commune de Junglinster, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. de Basserdingen, 7 k. (1 l. ¾) de Mensdorff, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Junglinster, 1250. *B. de p.* de Luxembourg.

Bourg-Paul, (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. et commune de Muzillac, à 2 k. (½ de l.) N. de Muzillac. *Pop.* comprise celle de Muzillac, 1791. *Bur. de poste* de Muzillac.

Bourg-Philippe, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gonthier, commune de Chemazé, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Château-Gontier, 33 k. (7 l. ½) de Laval. *Pop.* comprise celle de Chemazé et Molière, 1575. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Bourg-sur-Charente, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, sur la Charente, à 8 kilom. (2 l.) de Cognac, 29 k. (6 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 670. *Bur. de p.* de Jarnac.

Bourg-sur-la-Roche, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 3 k. (¾ de l.) de la Roche-sur-Yon, 37 k. (8 l. ½) de Montaigu. *Population*, 1238. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Bourg-sur-mer, ville (*Gironde*), arrond. de Blaye et ch.-l. de cant., près du confluent de la Dordogne et de la Garonne, à 13 kil. (3 l.) S. E. de Blaye, 22 k. (5 l.) N. de Bordeaux, 54 m. (123 l.) S. O. de Paris. Cette ville est un petit port où quelques vaisseaux et autres bâtimens viennent charger des vins des environs, qui sont assez bons et qui se conservent bien à la mer. Ils les transportent dans les pays étrangers, où ils sont extrêmement recherchés.

Il y avoit à Bourg-sur-mer une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, fondée en 1124, dans laquelle on trouva, en 1658, un corps tout entier, une petite bouteille d'eau, une lame de plomb, et une inscription sépulcrale de dom *Guyrard*, premier abbé de cette église, mort en 1161. Dans les montagnes de Bourg on tire une pierre, couleur gris blanc, que les habitans du lieu appellent *marbre bâtard* : quoiqu'il soit propre à être poli, il est cependant bien différent du marbre pour la dureté. Il y a une verrerie à bouteilles, qui roule au moyen du charbon de terre. Cette ville a vu naître Jean *Labadie*, jésuite, hypocrite, apostat, et chef d'une secte libertine, ensuite ministre calviniste, enfin chef d'une nouvelle église : né en 1610, mort en 1674. Il intituloit ses livres singulièrement. Le *Héraut du grand Roi Jésus* : Amsterdam, 1667, *in*-12. Le *Véritable exorcisme*, ou l'*unique moyen de chasser les diables du monde chrétien* : Amsterdam, 1667, *in*-12. Le *Chant royal du roi J. C.* : Amsterdam, 1671, *in*-8°. L'*Empire de l'esprit*, Amsterdam, 1671, *in*-12. *Pop.* 2200. *Bur. de poste.*

Bourg-St.-Andéol ou Bourg-sur-Rhône (le), ville (*Ardèche*), arr. de Privas, ch.-l. de cant., près du Rhône, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Viviers, 41 k. (9 l. ¼) S. de Privas, 13 k. (3 l.) N. de Pont-St.-Esprit. Long. 22. 20. lat. 44. 24. C'étoit le lieu de résidence ordinaire de l'évêque de Viviers : il y avoit un très-beau séminaire sous la direction des Sulpiciens. Sa position est agréable. Elle doit son nom à un saint qui souffrit le martyre dans le Vivarais, l'an 208

de l'ère ancien. *Pop.* 3598. *Bur. de poste.*

Bourg-St.-Bernard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 9 k. (2 l. ¼) de Caraman, 29 k. (6 l. ½) de Revel, 21 kil. (4 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 958. *Bur. de poste* de Caraman.

Bourg-St.-Cristophe, v. (*Ain*). *Voyez* St.-Cristophe-le-Bourg.

Bourg-St.-Maurice, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* St.-Maurice.

Bourg-Ste.-Marie, bourg (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, près de la Meuse et de la forêt de Romain, à 2 k. (½ l.) de Bourmont, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Bourmont.

Bourg-St.-Pierre (le), v. (*Maine-et-Loire*), à 1 k. (¼ de l.) de Mayenne. *Pop...* *Bur. de poste* de Mayenne.

Bourg-St.-Sernin ou Bourg (le), v. (*Lot*). *Voyez* Bourg (le).

Bourg-Vilain, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tramaye, sur la Valouze, à 16 k. (3 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Cluny.

Bourgachard, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Routot, à 22 k. (5 l.) E. de Pont-Audemer, 4 m. (10 l.) N. O. d'Evreux, 22 kil. (5 l.) O. S. O. de Rouen. Ce lieu n'étoit remarquable que par son prieuré claustral de Chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, institués en 1680 par le père *Moulin*, mort en 1723. C'étoit aussi le séminaire où l'archevêque de Rouen envoyoit les ecclésiastiques qui avoient donné l'exemple de mauvaises mœurs. Il y a un hospice civil. *Pop.* 1120. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Bourgade (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, sur la Gimonne, à 25 k. (5 l. ½) de Grenade, 5 m. (10 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Bourganeuf, ville (*Creuse*), ch.-l. d'arrondissement et de cant., sur une montagne, près du Thaurion, à 40 k. (9 l.) E. N. E. de Limoges, 27 k. (6 l.) S. de Guéret, 36 m. (82 l.) S. de Paris. Cette ville n'est remarquable que parce qu'elle fut long-temps le chef-lieu d'un grand-prieuré de l'Ordre de Malte, et la résidence du grand-prieur, et par l'hospitalité qu'il donna à Zizica, fils de Mahomet II, persécuté par son frère. A environ 972 mèt. 500 toises de cet endroit, sur le ruisseau le Verger, est une papeterie à papier gris, Lombard, papier d'impression blanc, beau et fort. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nantes, 4ᵉ arr. maritime. Il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques et un réceveur particulier. *P.* 2062. *Bureau de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bourgaronne, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 4 m. (10 l. ½) de Pau. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Monbidouze.

Bourgeac, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. d'Aups, commune d'Aiguines, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Aups, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Draguignan. *Pop.* comprise celle d'Aiguines et dépendances, 947. *Bur. de poste* d'Aups.

Bourgeauville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, canton de Dives, à 9 kil. (2 l. ¼) de Pont-l'Evêque, 11 k. (2 l. ¾) de Dives, 32 k. (7 l. ½) de Caen. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Dives.

Bourgeaux, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Bletterans, commune de Coges, à 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Coges, 651. *Bureau de poste* de Lons-le Saunier.

Bourgeois. Sous la monarchie, c'étoient les habitans des villes. Les bourgeois jouissoient, dans plusieurs endroits, de priviléges avantageux. Ceux de Paris pouvoient posséder des fiefs sans payer le droit de francs-fiefs; ils étoient exempts du ban et de l'arrière-ban; ils avoient droit de vendre eux-mêmes le vin de leur cru, en se soumettant à ce qui étoit prescrit par l'ordonnance de 1680; ils avoient la garde bourgeoise de leurs enfans; ils ne pouvoient être tirés hors de la ville pour plaider en défendant; ils fasioient valoir eux-mêmes les terres qui leur appartenoient dans l'étendue de l'élection de Paris, sans être assujettis à la taille; enfin ils avoient le droit, sans titre, de faire saisir et arrêter à Paris les biens et effets appartenant à leurs débiteurs forains.

Bourgeoise, rivière (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Beaune. Elle prend sa source entre cette ville et le village de Vernois, coule au S. E., et se jette dans la Dheune, à 6 kilom. (1 l. ½) de Verdun.

Bourgeon, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, commune de Fontenoy, à 8 k. (2 l.) S. E. de Tournai, 2 k. (½ l.) E. d'Antoing. *Pop.* comprise celle de Fontenoy, 523. *B. de p.* de Tournai.

Bourgeonval ou Neuville, v. (*Pas-de-Calais*), à 10 k. (2 l. ½) de Bapaume. *Pop...* *Bur. de poste* de Bapaume.

Bourges, ville (*Cher*), ch.-l. de dép. d'arrond. et de cant., à 6 m. (13 l.) N. O. de Nevers, 10 m. (22 l.) S. E. d'Orléans, 13 m. (30 l.) E. p. S. de Tours, 16 m. (37 l.) N. E. de Limoges, 24 m. (55 l.) S. de Paris. Long. 20. 3. lat. 47. 4. La situation de cette ville sur l'Auron et l'Evre rend son séjour fort agréable. Quoiqu'on ignore le nom de son fondateur, on y voit cependant plusieurs restes d'antiquités des Romains. Les rivières, les marais qui environnent la ville, sont larges et profonds, et la rendent forte. Par sa grandeur et sa position, il faudroit trois camps pour l'assiéger. Elle a toujours été puissante, puisque *Vercingentorix*, chef des Berruyers, y résista à Jules-César. On montre encore le lieu où *Vercingentorix* assit son camp lorsqu'il eut à combattre les Romains : il y fut forcé, et 40 mille Gaulois perdirent la vie. Les murailles de Bourges, encore presque entières et de pierre très-forte, sont vues avec admiration comme un ouvrage des Romains. Quatre-vingts tours hautes et épaisses, outre celle qu'on appelle la *Grosse Tour*, la défendent. L'église métropolitaine étoit une des plus grandes et des mieux bâties de France; elle est embellie de plusieurs sculptures en dehors, et sur l'une des portes est représenté le *jugement dernier*, qui attire les regards des curieux. On remarque dans Bourges une tour extraordinaire, environnée de plusieurs autres moins considérables, qui protège la ville du côté où l'on peut y aborder à sec; on n'en voit pas de pareille ailleurs. Il y a dans cette ville une machine de guerre pour lancer des pierres, d'une grandeur étonnante, et une cage de bois treillissée, ceinte de barres ou lances de fer, où Louis, duc d'Orléans, ensuite roi sous le nom de Louis XII, a été jadis détenu par le roi Charles VIII. L'artillerie est au plus haut degré de perfection pour la défense de la ville, qui a un très-grand nombre de belles

maisons. Mais celle de *Jacques Cœur*, argentier du roi, qui vivoit sous le règne de Charles VII, est la plus remarquable; elle a autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année.

La ville de Bourges n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur: elle est divisée en ville nouvelle et en ville ancienne; ces deux parties, à peu près d'une égale grandeur, sont subdivisées en quatre quartiers, de *Bourbonnox*, d'*Auron*, de *St.-Sulpice* et de *St.-Privé*, dans lesquels on ne voyoit presque que des gentilshommes, des prêtres et des écoliers: chacun de ces quartiers étoit gouverné par un échevin, sous un maire qui étoit le chef de la ville. C'est au privilége de noblesse, accordé par le roi Louis XI aux maire et échevins de Bourges, qu'il faut attribuer le grand nombre de nobles qui habitoient cette ville, et l'indifférence des habitans pour le commerce. La suppression de la noblesse a rendu son commerce et son industrie beaucoup plus considérables.

Le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un doyen, d'un chantre, d'un chancelier, d'un grand archidiacre, d'un sous-chantre, de 9 archidiacres, et de 40 chanoines. Les autres chapitres étoient, la *Sainte-Chapelle*, *St.-Ursin*, de *Notre-Dame de Salles*, et *St.-Oustrillet*.

La *Sainte-Chapelle* avoit été fondée par *Jean de France*, duc de Berri, pour servir de chapelle à son palais. Son chapitre étoit composé de douze chanoines, de treize chapelains et de treize vicaires. Le chapitre de Saint-Ursin étoit composé de dix-huit canonicats. Le chapitre de *Notre-Dame de Sales*, fondé par saint Ursin, avoit douze chanoines. L'église collégiale de St.-Oustrillet fut fondée par Simplice XVe, prélat de Bourges; son chapitre avoit douze chanoines. L'abbaye de *Saint-Sulpice*, fondée par le roi Clotaire II au commencement du 17e siècle, étoit occupée par des Bénédictins de la Congrégation de saint Maur. L'abbaye de *St.-Ambroise*, occupée par des Chanoines réguliers de la Congrégation de France, avoit été fondée au 8e siècle. L'abbaye de *Saint-Laurent*, occupée par les Religieuses Bénédictines, fut fondée par Charlemagne. L'abbaye de *Notre-Dame de Bussières*, fondée en 1159 par le seigneur de Culant et de Charenton, étoit occupée par les religieuses de Bussières. Bourges avoit seize paroisses et un grand nombre de maisons religieuses de l'un et l'autre sexe. Parmi les couvens et communautés de cette ville, on remarquoit le monastère des Annonciades bâti en 1503 par Jeanne de France, fille du roi Louis XI et femme de Louis, duc d'Orléans, qui la répudia. Cette princesses est la fondatrice de tout l'Ordre de l'Annonciade, dont le couvent de Bourges étoit la première maison.

Il y avoit aussi un très-beau collège et une université, fondée par Louis XI en 1463, ou tout au moins rétablie. Cette université étoit l'une des plus anciennes de France, après celle de Paris.

Il s'est tenu à Bourges sept conciles, en 1030, 1225, 1276, 1286, 1431, 1448 et 1528.

La salpêtrerie de Bourges est remarquable par la beauté et l'étendue de ses caves voûtées, par le grand nombre de chaudières qu'elles contiennent. Il y a trois manufactures, une de draps, une de toiles de toutes espèces, et une autre de toiles à voiles.

Le commerce de cette ville consiste en blé, vin, bétail, laine, serges, et chanvres qui y croissent en abondance, et qui sont d'une grande utilité pour les manufactures du pays. On trouve près de Bourges plusieurs carrières de différentes espèces de pierres: l'une assez molle, imitant le moellon, qu'on emploie comme pierre de taille dans la construction des édifices; l'autre, appelée *pierre grise*, plus dure que la première, est susceptible de se fendre à la gelée, et ne s'emploie qu'à faire de la chaux; une troisième espèce de pierre extrêmement dure sert à poser les premières assises des bâtimens dont les fondemens sont jetés sous l'eau.

Près de cette ville il y a une fontaine minérale, appelée la *Fontaine Saint-Firmin* ou la *Fontaine de fer*. Elle est située à l'orient, et prend sa source dans de hautes collines dont le terrain est ferrugineux en plusieurs endroits. Au faubourg de St.-Privé il y a une source d'eau aigrelette et salubre. Elle est excellente pour ceux qui sont travaillés de la pierre.

Bourges est la patrie de Louis *Bourdaloue*, jésuite, orateur et controversiste; né en 1632: il mourut en 1704. — Etienne *Chamillard*, jésuite, antiquaire et prédicateur: né en 1656; mort à Paris en 1730. Il a donné: *Dissertations sur plusieurs médailles, pierres gravées, et autres monumens d'antiquité*, in-4°, Paris. — Etienne Agard des *Champs*, jésuite, savant; né en 1631: mort à la Flèche en 1701. On a de lui: *De Haeresi Janseniana*, dédié à Innocent X en 1654. — Jean de la *Chapelle*, diplomate et auteur dramatique: né en 1655; mort en 1723. It fut secrétaire du prince de Conti, et Louis XIV, instruit de son talent, l'employa aussi. Il a publié: *Lettres d'un Suisse*, en français, *sur la guerre de* 1701, 8 vol. *in*-12. *Zaïde*, *Théléphonte*, *Cléopâtre*, tragédies; et *les Carrosses du duc d'Orléans*, comédie. — Jacques *Cœur*. Il devint, par un commerce très-étendu, le plus riche particulier sous Charles VII, qui le nomma d'abord son argentier, et ensuite ambassadeur. *Cœur* prêta à Charles VII 200 mille écus d'or. Il perdit les faveurs du roi, à la sollicitation des courtisans, qui parvinrint à le dépouiller, et même à le faire emprisonner. Il mourut en 1456. Il y eut un de ses fils, nommé *Jean Cœur*, qui fut archevêque de Bourges; il se fit estimer par son mérite, et mourut en 1483. — Pierre Joseph d'*Orléans*, jésuite, historien, né en 1641: mort à Paris en 1698. Il a laissé: *Histoire des révolutions d'Angleterre*, 3 v. *in*-4°. *Histoire des révolutions d'Espagne*, 3 vol. *in*-4°. *Sermons*, 2 vol. *in*-12. — François *Pinsson*, avocat célèbre, canoniste; mort en 1691. — Etienne *Souciet*, savant bibliothécaire du collège des Jésuites de Paris; mort en 1744. On a de lui: *Recueil de Dissertations sur les Antiquités*, etc., 3 vol. *in*-4°. *Observations mathématiques*, *astronomiques*, *géographiques*, *chronologiques* et *physiques*, 2 v. *in*-4°. — Gaspar Thomasd de la *Thaumassière*, mort à Paris en 1712. *Histoire du Berri*, in-fol. 1689. *Traité du franc-aleu de cette province. Notes sur la Coutume du Berri*, 1701, *in*-f.

Bourges est le siége de la préfecture et d'un archevêché, d'où dépendent les évêchés de Clermont, St.-Flour et Limoges. Il y a un tribunal d'appel, criminel, de 1re instance et un de commerce, une école centrale, un directeur des contributions directes, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts. Il y a aussi un bureau de garantie du département pour faire

l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Bourges dépend de la 21e division militaire. Cette ville est la résidence du général-commandant et du commissaire-ordonnateur de la division, qui comprend les départ. du *Cher*, de l'*Allier*, de la *Creuse*, de l'*Indre*, de la *Nièvre* et de la *Haute-Vienne*; de deux capitaines du génie, d'un chef d'escadron, et d'un capitaine de la 13e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 15,964. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Bourget (le), village (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Reillane, à 9 k. (2 l. ¼) de Forcalquier, 5 m. (11 l.) de Digne. *Population*, 25. *Bureau de poste* de Briançon.

Bourget (le), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, près de l'Ain, à 7 k. (1 l. ¾) d'Orgelet, 24 k. (5 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 162. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Bourget, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Saint-Alban, sur le bord du lac du même nom, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Chambéry, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. d'Aix. Il y a une forge qui rend cent mille quintaux de fer. Une fabrique de faïence fine, créée, dès la révolution, sur les bords du lac du Bourget, au lieu dit *Haute-Combe*, y a pris des accroissemens assez heureux. *Pop.* 1169. *Bur. de poste* de Chambéry.

Bourget, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Modane, près d'Arc, à 28 kilom. (6 l. ½) de Saint-Jean-de-Maurienne, 7 m. (15 l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Villarodin, 407. *Bur. de poste* de Modane.

Bourget (le), v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Denis, 10 k. (2 l. ½) de Paris. *Pop.* 486. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Bourget (Col du), (*Pô*), passage de la vallée de Pragellato dans celle d'Houlx, de Sestrière à Houlx, une heure et demie.

Bourget-en-l'huile (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Rochette, à 18 k. (4 l.) de Chambéry. *Pop.* 395. *Bur. de p.* de St.-Pierre-d'Albigny.

Bourgez ou Bourgès. C'étoit un petit pays de la ci-devant Guienne, situé à la droite de la Garonne et de la Dordogne. Bourg en étoit le principal lieu. Quant à son étendue, on lui donne 22 k. (5 l.) environ de long, sur 18 k. (4 l.) de large. Son terroir est fertile en vins et en blé. Ces deux denrées y sont d'une qualité excellente. Il y a aussi de très-bons pâturages. Les étrangers enlèvent une grande quantité de vins de cette petite contrée, qui fait aujourd'hui partie du département de la Gironde. (*Voyez* ce département pour les productions du sol, le commerce, l'industrie, etc.)

Bourgfeld, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, commune de Franken, à 16 kil. (3 l. ¾) S. p. E. de Bonn, 5 k. (1 l. ¼) S. de Remagen. *Pop.* comprise celle de Franken, 213. *B. de p.* de Bonn.

Bourgnac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Montagnac, à 3 k. (¾ de l.) de Mussidan, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *Populat.* 302. *Bur. de poste* de Mussidan.

Bourgneuf, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Jarrie, à 9 k. (2 l. ¼) de la Rochelle, 6 myr. (12 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Bourgneuf, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Valançay, à 33 kil. (7 l. ½) de Châteauroux. *Populat.* 123. *Bureau de poste* de Valançay.

Bourgneuf, ville (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf et ch.-l. de cant., avec un petit port sur la Loire, à 37 k. (8 l. ¼) S. O. de Nantes, 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Machecoul, 13 k. (3 l.) S. E. de Portnic, 1 kil. (¼ de l.) E. de la mer. Bourgneuf a une baie d'une assez grande étendue, entourée de neuf villages populeux, sur-tout en matelots. Il s'y pêche de fort bonnes huitres. Les marais salans sont très-avantageux au pays, et rendent jusqu'à seize et dix-sept muids de sel. Le commerce s'y fait à l'intérieur de toutes les productions du pays, consistant en grains de toute espèce, fèves, sel, vins et eaux-de-vie dont on n'exporte guère que le superflu. *Populat.* 2200. *Bureau de poste.*

Bourgneuf, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Saint-Florent, commune de St.-Laurent-de-la-Plaine, à 18 k. (4 l.) N. E. de Beaupréau, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Saint-Florent. *Population*, comprise celle de Saint-Florent-de-la-Plaine, 656. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Bourgneuf, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle. *Pop.* 245. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Bourgneuf, bourg (*Saone-et-Loire*), arrondiss. de Châlons-sur-Saone, cant. et commune de Touches, à 11 k. (2 l. ¾) de Châlons, 6 m. (13 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Touches, 1029. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bourgneuf-de-Loury, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Neuville-aux-Bois, dans une plaine intérieure de la forêt d'Orléans, à 5 k. (1 l. ¼) de Neuville, 16 k. (3 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Bois.

Bourgneuf-la-Forêt (le), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, à 14 k. (3 l. ¼) S. d'Ernée, 18 kil. (4 l.) N. O. de Laval, 18 k. (4 l.) E. de Vitré. *Pop.* 1753. *B. de p.* de Laval.

Bourgneux (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. nord de Dourdan, commune de Rochefort, à 8 k. (2 l.) N. de Dourdan, 29 k. (6 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Rochefort, 688. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bourgniau, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 3 k. (¾ de l.) de Pons, 19 k. (4 l. ½) de Saintes. *Pop.* 383. *Bur. de p.* de Pons.

Bourgnou, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Geniez-de-Rivedolt, commune d'Aurelle, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Geniez, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* comprise celle d'Aurelle et de Ginest, 1753. *B. de p.* de St.-Geniez.

Bourgogne. C'étoit une belle province et l'un des grands gouvernemens généraux militaires du royaume, avec la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Elle avoit titre de duché-pairie, et c'étoit un pays d'États-généraux. Le Charollois, le Mâconnois, le Bugey et le pays de Gex avoient des États particuliers. La Bourgogne forme le département de la Côte-d'Or, et partie de ceux de l'Yonne, Saone-et-Loire, Aube et Haute-Marne. Cette province a plus de 22 myr. (50 l.) de longueur du septentrion au midi, et 13 m. (30 l.) environ de largeur du levant au couchant. Elle est bornée au septentrion par la Champagne, au levant par la Franche-Comté et la Bresse, au midi par les gouver-

nemens du Lyonnois et du Dauphiné, et au couchant par le Bourbonnois et le Nivernois. La Bourgogne se divisoit en huit provinces particulières; savoir, l'Auxerrois, le pays de la Montagne, l'Auxois, le Dijonnois, l'Autunois, le Châlonnois, le Charollois et le Mâconnois. Dans quelques-unes de ces contrées étoient confondus d'autres petits pays, tels que l'Avalonnois, le Briennois, etc. La Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, dépendoient seulement du gouvernement général de Bourgogne, sans faire partie de la province. Le Charollois, le Mâconnois, l'Auxerrois et Bar-sur-Seine étoient quatre comtés dépendant du duché de Bourgogne : en sorte que la province de Bourgogne pouvoit être regardée comme divisée en deux parties principales; savoir, en duché de Bourgogne, et en comtés en dépendant. Près de quarante rivières, toutes fort poissonneuses, arrosent cette province : les principales sont, la *Saone*, la *Vingeanne*, la *Tille* qui produit les meilleures truites du pays, l'*Ouche* qui donne les meilleures carpes, la *Grône*, l'*Arconce*, l'*Arroux*, la *Brébince*, la *Loire*, l'*Yonne*, la *Cure*, le *Sérain*, l'*Armançon*, la *Brainc*, la *Baize*, la *Dehune*, l'*Ougnon*, le *Doux*, la *Ressouze*, la *Velle*, et la *Seine* qui a deux sources dans le pays de la Montagne; l'une à 22 k. (5 lieues) au septentrion de Dijon, un peu vers le couchant, à quelque distance du bourg de Saint-Seine, et l'autre à Chanceaux; mais elle n'est pas navigable dans cette province. Six à sept seulement des autres rivières sont navigables en tout ou en partie.

Le gouvernement général militaire de Bourgogne renfermoit environ 60 villes, plus de 90 bourgs, 1840 paroisses; les villes et bourgs et plusieurs communautés réunies n'étant comptés que chacun pour une paroisse : environ 800 hameaux, et plus d'un million 273 mille 300 habitans.

Dijon étoit la capitale de la Bourgogne. Les autres villes les plus remarquables sont : Arnai-le-Duc, Avalon, Autun, Auxerre, Auxonne, Bar-sur-Seine, Beaune, Bourbon-Lancy, Bourg, Belley, Gex, Châlons-sur-Saone, Charolles, Chatillon-sur-Seine, Mâcon, Nuits, St.-Jean-de-Lône, Saulieu, Semur-en-Auxois, Semur-en-Briennois, Seurre et Viteaux. La situation heureuse de la province de Bourgogne, la douceur de son climat et la bonté de son sol, font qu'elle étoit de toutes celles de France, l'une des plus grandes, des plus fertiles et des mieux peuplées. Cette ci-dev. province est renommée pour ses vins excellens; elle abonde en toutes sortes de grains, de pâturages dans lesquels on nourrit une quantité prodigieuse de bêtes blanches qui fournissent beaucoup de laine; elle est fertile en chanvres, en fruits et en poissons, et ses forêts sont remplies de gibier : elles fournissent des bois de construction à l'usage de la marine, des bois de chauffage et propres à bâtir. On compte environ 50,000 arpens de bois dans cette ci-devant province. Les plus remarquables sont : La forêt de la *Marche*, dont une partie appartient aux habitans, et l'autre appartenoit au marquis de Tavannes; celle de *Crochères* qui appartient aux habitans de la ville d'Auxonne : celles de *Pluvault* et de *Villers-lès-Pots*, nommées *Bois-le-Duc*, *Bois-défendu* et *Chardenois*, à la maison de Choiseul, étoient toutes dans le bailliage d'Auxonne, et renfermoient plus de 720 arpens en bois de futaie et futaie sur taillis, essence de chêne, de charme, de tremble et de verne.

Le bailliage de Dijon renfermoit plus de 9,800 arpens en forêts considérables, composées de futaie et de futaie sur taillis, essence de chêne, de charme, de tremble, d'orme et de verne. Ce sont les forêts qui appartenoient au prieuré de *St.-Léger*; celle de l'abbaye de *St.-Benigne*, située dans la terre de Cressy; celle de *Perrigny*, à la communauté de même nom; celle de la seigneurie de *Lonchamp*, aux Chartreux de Dijon; celle de *Mirebeau*, au prince de Beaufremont; celle du *Temple de Faverney*, autrement le bois *Marmiot*, au commandeur de la Magdeleine de Dijon. Les forêts de *Cîteaux*, qui appartenoient à l'abbaye de ce nom, renfermoient environ 4,450 arpens de bois, essence de chêne, de charme et de tremble : elles sont situées dans le ci-devant bailliage de Saint-Jean-de-Lône. Dans le ci-de- bailliage de Nuits on compte environ 5,500 arpens de bois de futaie sur taillis, essence de chêne, de charme et de tremble. C'étoient les forêts du prieuré de *St.-Vivant*, situées dans les paroisses d'Arcenant, d'Estoën et de Ternant; celles du marquisat de *Perrière*, et les forêts de *Montmain*, qui appartenoient à un seigneur particulier.

La ci-devant basse Bourgogne est un vignoble aussi fort étendu, qui contient plusieurs cantons excellens. Le ci-devant bailliage de Châlons renfermoit plus de 13,500 arpens de bois composés de futaie sur taillis, essence de chêne, de charme et de verne : ce sont les forêts de la ci-devant baronnie de *Pagny*, celle de *Pourlans*, ci-devant aux Jésuites de Dijon; celle des seigneurs du *Perroux* et de *Saint-Bonnot*; celle de *Servigny*, au seigneur de même nom; celle de la Marche, au comté de *Bosjean*; la forêt de *Bellevèvre*; celle de l'abbaye de *la Ferté*, et celle de l'abbaye de *Maizières*. Les ci-devant bailliages de *Mâcon*, de *Bourbon-Lancy*, renfermoient environ 2,200 arpens de bois peu considérables, et qui sont fort éparpillés. La forêt d'*Aroise*, dans le bailliage de Montcenis, comprend environ 1,600 arpens de bois en futaie, essence de chêne, sans taillis. Les religieuses de *Champchavoux* avoient dans le même bailliage une forêt qui contient environ 900 arpens en futaie, essence de chêne. La forêt de *la Farge*, dans le bailliage de Semur-en-Briennois, contient environ 400 arpens de bois en futaie de sapin. Dans le bailliage de Charolles, la forêt *le Parc-Chaumont*, aux héritiers de madame d'Angoulême, contient 3,000 arpens en futaie de chêne dans la paroisse de St.-Bonnet-de-Jongs.

Les principales fabriques de cette province sont de serges, cadis, burats, bauges, bonneteries, chapelleries, tanneries, des briqueteries où l'on fait la meilleure brique.

Le commerce le plus ordinaire de la Bourgogne est celui des grains, des bois et des vins. Il en sort aussi beaucoup de bestiaux, de chanvre, de toile, d'étoffes de laine, de fer, de charbon de terre, etc. Son principal commerce se fait à Paris par la rivière d'Yonne, et à Lyon par celle de Saone. Par rapport aux vins, on distingue la Bourgogne en haute et basse. Nous avons cru devoir consigner dans cet article les différens prix et qualités. Ceux de la Basse-Bourgogne varient suivant la quantité et la qualité; ils se vendent depuis 200 jusqu'à 300 fr. le muid, contenant 270 litres ou 300 pintes, divisé en deux feuillettes; elles sont plus grosses que celles de la Haute-

Bourgogne. Les meilleurs vins de la Haute-Bourgogne sont :

Côte de Beaune. Vollenay, Pomart, Beaune, 400 fr.; Chassaignes, Sauvigny, Aloxe, 300 à 350; Meursault, 600 fr. Montrachet, blanc, 1200 fr.

Côte de Nuits. Chambertin, Clos-de-Vougeot, La Romanée, Tache, Richebourg, Saint-George, 1000 fr. Nuits, Vosne, Prémeau, de 800 à 900 fr. Chambolles, Money, 320 fr. Chenove, Marc-d'Or, de 400 à 450 fr.

Les principaux cantons de la basse Bourgogne sont : Auxerre, Coulanges, Ireney, Avallon, Chablis, St.-Bris.

Le gouvernement de Bourgogne n'avoit qu'une université, qui étoit pour le droit seulement; 34 collèges, dont 10 étoient gouvernés par des ecclésiastiques. Ce gouvernement avoit aussi 66 hôpitaux.

Le gouvernement ecclésiastique de la Bourgogne comprenoit cinq évêchés, dont une partie des paroisses située dans les pays adjacens. Les siéges de ces cinq diocèses étoient *Autun*, *Châlons*, *Mâcon*, *Dijon* et *Auxerre*.

Le clergé de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, formoit trois corps, celui du diocèse de Lyon en Bresse et en Bugey, celui du diocèse de Belley, et celui du diocèse de Genève à la partie de France. Les assemblées du clergé de la partie du diocèse de Lyon se tenoient à Bourg-en-Bresse. On y élisoit quatre députés, qui formoient une chambre ecclésiastique siégeant à Bourg. Ils faisoient la répartition des décimes et autres impositions sur les bénéficiers. Il y avoit un député pour les hauts bénéficiers, un pour les chapitres, le troisième étoit pour les curés, et le quatrième pour les Chartreux. Cette chambre connoissoit de toutes les contestations qui survenoient au sujet des impositions. La chambre ecclésiastique de Belley étoit composée de l'évêque de Belley et de l'abbé de St. Sulpice, députés perpétuels pour les hauts bénéficiers; d'un député du chapitre de la cathédrale, et d'un autre pour les curés. Ces deux derniers étoient nommés à chaque triennalité dans l'assemblée du clergé de Belley. C'étoit l'official qui convoquoit les assemblées du clergé de Genève à la partie de France. On y nommoit les députés qui composoient la chambre ecclésiastique, et un receveur qui devoit résider à Seyssel.

Le gouvernement général militaire de Bourgogne étoit des plus considérables de France; il étoit le premier duché-pairie. Au sacre et au couronnement des rois de France, le prince le plus proche du trône représentoit le duc de Bourgogne, ancien premier pair de France; il portoit la couronne royale, et ceignoit l'épée au roi.

Il y avoit pour la Bourgogne un gouverneur-général, un lieutenant-général-commandant, quatre autres lieutenans-généraux pour le roi, savoir : 1°. Un pour le Dijonnois, le comté d'Auxonne, le pays de la Montagne, l'Autunois, l'Auxois, le Briennois et le Charollois; 2°. un pour le Châlonnois; 3°. un pour le Mâconnois; 4°. un pour la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. On y comptoit six lieutenans de roi de la province, savoir, un pour les grands bailliages de Dijon, de la Montagne, et les comtés d'Auxonne et de Bar-sur-Seine; un pour l'Autunois, l'Auxois et l'Auxerrois; un pour le Châlonnois, un pour le Mâconnois, un cinquième pour le Charollois, et un sixième pour le Bugey, le pays de Gex et le Valromey. Trente-un gouvernemens de place dépendoient du gouvernement militaire de Bourgogne; savoir, Dijon, le château de Dijon, Auxonne, Tour du pont de Mâcon, Bourbon-Lancy, Semur, Chatillon, Chatillon-sur-Seine, Vezelay, Auxerre, Pont-de-Velle, Pont-d'Arles, Mont-Luel, Seyssel, Saint-Jean-de-Lône, Seurre et Bellegarde, ville et château de Châlons, Flavigny, Nuits, Crevan, Ports de Chanez et Lavour, Bourg-en-Bresse, Chatillon-lès-Dombes en Bresse, Gex et pays, principauté de Dombes, Pierre-Châtel, Talent, ville et château.

Parmi tous ces gouvernemens de place on ne comptoit que cinq villes fortifiées; savoir, *Dijon*, *Auxonne*, *Châlons-sur-Saone*, *Bourg-en-Bresse* et *Pierre-Châtel*. Le gouverneur-général de la Bourgogne étoit ordinairement gouverneur-particulier des ville et château de Dijon, des villes de Seurre et de Saint-Jean-de-Lône.

La province de Bourgogne avoit deux grandes sénéchaussées héréditaires; celle du duché de Bourgogne et des comtés qui en dépendoient, et celle de la Bresse, du Bugey, Valromey et pays de Gex.

Le parlement de Dijon fut créé par lettres-patentes du roi Louis XI, données à Arras le 18 du mois de mars de l'an 1477, sous le titre de *Cour souveraine de parlement de Bourgogne*. Ce tribunal a été créé après la mort de Charles-le-Guerrier, dernier duc de Bourgogne, pour tenir lieu des *jours généraux* que les ducs de Bourgogne de la 1re race avoient établis à *Beaune* et à *St.-Laurent-lès-Châlons*. Le siége de cette cour avoit été fixé à Dijon, où elle tint sa première séance le 24 oct. de l'an 1480.

L'évêque de Dijon, aussi bien que ceux d'Autun et de Châlons, et l'abbé de St.-Benigne, entroient au parlement de Bourgogne comme conseillers d'honneur; mais l'évêque de Dijon avoit la préséance en qualité de premier conseiller-né de cette cour souveraine. L'abbé et chef général de l'Ordre de Citeaux prenoit aussi le titre de conseiller-né, et il avoit sa séance du côté et au-dessus du doyen. La cour souveraine de parlement étoit divisée en trois chambres.

La Bourgogne a été long-temps gouvernée par ses ducs particuliers, jusqu'à sa réunion à la couronne en 1477, époque à laquelle le roi Louis XI s'en empara comme fief masculin, après la mort de Charles-le-Hardi, son dernier duc. Ce fut l'année suivante que les *jours généraux* furent réunis et érigés en parlement, dont le siége avoit été fixé à Dijon.

(Pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne la Bourgogne, *voyez* les dép. de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de l'Aube, de Saone-et-Loire et de la Haute-Marne.)

Bourgogne, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et commune de Cuers, à 3 k. (3/4 de l.) N. E. de Cuers, 21 k. (4 l. 3/4) N. E. de Toulon. *Pop.* comprise celle de Cuers et dépendance, 4077. *Bur. de poste* de Cuers.

Bourgogne (Canal de), (*Côte-d'Or*). Il communique de la Saone à l'Yonne, commence à St.-Jean-de-Lône et va à Dijon, tourne à l'O., descend au S., retourne au N. E., reçoit les eaux de plusieurs rivières, côtoie la Brenne, passe à Montbart, près Ancy-le-Franc, côtoie l'Armançon, avoisine Tonnerre, passe à St.-Florentin, et se rend dans l'Armançon, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Florentin, département de l'Yonne. Il a 24 m. (55 l.) de cours.

Bourgogne-lès-Reims, v. (*Marne*), arr. de Reims et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. 1/2) N. de Reims,

5 m. (11 l.) N. O. de Châlons, 27 k. (6 l.) S. O. de Réthel. *Pop.* 657. *Bur. de poste* de Reims.

Bourgogne-Vaert, rivière (*Lys*), cant. de Ghistel, à 7 kilom. (1 l. ¾) E. S. E. duquel elle prend sa source, coule au N., puis à l'O., reçoit le Crombeck, la Verdtbeck et le Mœrleyte, remonte au N. O., puis au N., et se rend dans le canal de Nieuport à Ostende, après 11 k. (2 l. ¾) de cours.

Bourgognerie (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. et commune de Tournans, à 1 kilom. (¼ de l.) S. O. de Tournans, 23 k. (5 l. ¼) N. p. E. de Melun. *Pop.* réunie à celle de Tournans, 1568. *B. de poste* de Tournans.

Bourgogniac, (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, commune de St.-Laurent. *Populat.* comprise celle de St.-Laurent, 538. *Bur. de poste* de Lauzun.

Bourgoin, ville (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, ch.-l. de cant., à 6 m. (12 l. ¾) N. N. O. de Grenoble, 32 k. (7 l. ¼) E. de Vienne, 13 k. (3 l.) O. de la Tour-du-Pin, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Lyon. On y fait le commerce de toiles, qu'on fabrique dans ses manufactures. Il y a un hospice civil, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, et un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 3368. *Bur. de poste. Relai de poste aux chev.*

Bourgomont, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Stavelot, commune de Gleize, à 8 k. (2 l.) S. de Spa, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Stavelot, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Gleize et dépendances, 599. *Bur. de poste* de Spa.

Bourgon (la Forêt de), (*Mayenne*), arr. et cant. est de Mayenne, à 13 k. (3 l.) S. E. de cette ville. Elle a 7,013 m. (3,600 t.) de long, sur 2,917 mèt. (1,500 t.) dans sa plus grande largeur.

Bourgon (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, sur la côte, près de la Vilaine, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ernée, 23 k. (5 l. ¼) de Laval. Il y a des mines de fer et des forges. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* d'Ernée.

Bourgonée (la), v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 k. (2 l.) de St.-Dié, 32 k. (7 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 553. *Bur. de p.* de St.-Dié.

Bourgtheroude, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer et ch.-l. de cant., à 37 kilom. (8 l. ¼) N. O. d'Evreux, 27 k. (6 l.) E. de Pont-Audemer, 22 kilom. (5 l.) S. O. de Rouen. La terre de Bourgtheroude fut érigée en baronnie, en 1617, en faveur de Nicolas Roux, président à mortier au parlement de Rouen. *Pop.* 743. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Bourguebus, v. (*Calvados*), arr. de Caen et ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) de Caen. *P.* 315. *B. de p.* de Caen.

Bourgueil, (*Indre-et-Loire*), *Voy.* St.-Germain-de-Bourgueil.

Bourguenolles, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Villedieu, près de l'Airon, à 14 kilom. (3 l. ⅓) d'Avranches, 6 k. (1 l. ½) de Villedieu, 29 k. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 687. *B. de poste* de Villedieu.

Bourguet, v. (le) (*Basses-Alpes*). *Voy.* Bourget (le).

Bourguet (le), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 27 k. (6 l.) de Draguignan, 8 myr. (19 l. ½) de Toulon. *Populat.* 147. *Bur. de poste* de Draguignan.

Bourguets (les), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Léguevin, près de la Save, à 23 k. (5 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Pradèle, 163. *Bur. de poste* de Toulouse.

Bourguede (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. du Bourg-de-Viza, commune de Montgoudon, à 13 k. (3 l.) S. O. de Lauzerte, 8 k. (2 l.) S. p. E. du Bourg-de-Viza, 36 k. (8 l.) N. O. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Montgoudon, 279. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Bourguerin, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. et commune de Droué, près de Droué, à 14 kil. (3 l. ⅓) N. de la Ville-aux-Clercs, 29 kil. (6 l. ½) N. de Vendôme. *Pop.* comprise celle de Droué et dépendances, 845. *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Bourguignette, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de St.-Maurice, à 9 k. (2 l. ¼) O. d'Arpajon, 16 k. (3 l. ¾) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 414. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bourguignon, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 6 k. (1 l. ½) de Laon. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Laon.

Bourguignon, v. (*Aisne*), arr. de Chauny, cant. de Coucy-le-Château, commune de Camelin, à 8 k. (2 l.) de Chauny, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Noyon, dép. de l'Oise.

Bourguignon, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, sur la Seine, à 2 k. (½ l.) de Bar, 28 k. (6 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Bourguignon, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Pont-deroide, sur le Doubs, à 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 6 myr. (13 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Bourguignon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, sur la côte, près de la Lantenne, à 15 k. (3 l. ½) de Luxeuil, 21 k. (4 l. ⅔) de Vésoul. *Pop.* 329. *Bur. de p.* de Cintrey.

Bourguignon-les-la-Charité, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, près de la Romaine, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Rioz.

Bourguignon-les-Morey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, près de l'Arigotte, ruiss., à 19 k. (4 l. ⅓) de Jussey, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Vésoul.

Bourianne, v. (*Charente*). *Voy.* St.-Martin-de-Bourianne.

Bouricos, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Miziman, commune de Ponteux, à 5 m. (11 l.) de Tartas, 6 m. (13 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Population*, comprise celle de Ponteux, 840. *B. de p.* de Lhipostey.

Bouricourt, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 5 k. (1 l. ¼) de Gournay, 4 m. (10 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Gournay.

Bourideys, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Préchac, sur le Balion, dans les Landes, à 6 kilom. (1 l. ½) O. de Préchac, 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Bazas. *Pop....* *Bur. de poste* de Bazas.

Bouriège, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, sur la Corneula, à 8 kil. (2 l.) de Limoux, 30 kil. (6 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de St.-Sernin-Leville et la Plane, 255. *Bur. de p.* de Limoux.

Bourigeole, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, à 9 k. (2 l. ¼) de Limoux, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Tournebouis, 347. *Bur. de p.* de Limoux.

Bouriot, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, à

à 32 k. (7 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Popul.* comprise celle de Lugant, Retgeons et Bergonce, 1668. *Bur. de poste* de Roquefort.

Bourisp, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, sur la Mousquère, à 28 k. (6 l. ⅓) de la Barthe, 5 m. (11 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 169. *Bur. de poste* d'Arreau.

Bourlanger, ville (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune d'Etiolles, près de la Seine, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Corbeil. *Pop.* comprise celle d'Etiolles, 348. *Bur. de poste* de Corbeil.

Bourlemont ou Bouvellemont, v. (*Ardennes*), arr. de Mezières, cant. d'Omont, à 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Launoy.

Bourlenc, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-Andéol-de-Bourlenc.

Bourlens, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 2 k. (½ l.) N. O. de Tournon, 18 k. (4 l.) E. de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Furnel.

Bourlers, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Chimay, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Couvin, 6 m. (12 l. ¾) S. E. de Mons. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Chimay.

Bourliers (Vallon de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud de Marseille, à 3 k. (¾ de l.) S. de Masargues.

Bourlon-Estimont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Marquion, près du bois de Bourlon, à 21 k. (4 l. ¾) de Bapaume, 28 k. (6 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 1008. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bourloncle ou Bournoncle, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. de Brioude, à 7 k. (1 l. ¾) de Brioude, 6 m. (12 l. ⅔) du Puy. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Pont-de-Lempde.

Bourmont, ville (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, ch.-l. de cant., sur une montagne près de la Meuse, à 20 k. (4 l. ½) S. de Neufchâteau, 36 k. (8 l.) E. N. E. de Chaumont, 20 k. (4 l. ½) N. E. de la Marche, 28 m. (64 l.) E. S. E. de Paris. Cette ville est d'un difficile accès, et ne peut s'étendre que du côté de Saint-Thiébaut, comme le duc Léopold l'avoit desiré : ce prince accordoit des terrains à ceux qui bâtiroient à la descente de la montagne, entre Bourmont et St.-Thiébaut. Il y avoit une paroisse et une collégiale. Son chapitre étoit composé de dix chanoines et de deux vicaires. On y fait commerce de grains, vins et bois; de fil-de-fer, clouterie de fil-de-fer et feutrerie. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1200. *Bur. de poste.*

Bournac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de St.-Affrique, sur le Dourdon, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Affrique, 4 m. (10 l.) de Rhodez. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Bournac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Montaigut, à 1 k. (¼ de l.) de cette dernière ville, 32 k. (7 l. ¼) E. N. E. d'Agen. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Agen.

Bournainville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, à 8 k. (2 l.) de Bernay, 5 m. (11 l.) d'Evreux. On y fabrique du ruban de fil. *Pop.* 456. *B. de p.* de Bernay.

Bournan, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Bornan.

Bournan, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Troismoutiers, à 8 k. (2 l.) de Loudun, 6 m. (13 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Loudun.

Bournand (le Petit), montagne (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de la Roche, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de la Roche, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Bonneville, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Genève.

Bournay, v. (*Jura*), arr. et cant. de Lons-le-Saunier, à 6 k. (1 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 913. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bournay, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. et commune de St.-Jean-de-Bournay, à 22 k. (5 l.) E. de Vienne, 1 k. (¼ de l.) E. p. N. de St.-Jean-de-Bournay. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-de-Bournay, 2671. *Bur. de poste* de Vienne.

Bournazel, bourg (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 8 k. (2 l.) d'Albin, 6 k. (1 l. ½) de Rignac, 25 k. (5 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 761. *Bur. de poste* de Rignac.

Bournazel, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 23 k. (5 l. ¼) de Gaillac, 4 k. (1 l.) de Cordes, 6 myr. (13 l. ½) de Castres. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Cordes.

Bournazet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune de Montaigut, à 36 kilom. (8 l.) N. E. d'Agen, 1 k. (¼ de l.) S. de Montaigut. *Pop...* *Bur. de poste* d'Agen.

Bourneau, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de l'Hermeneault, à 13 k. (3 l.) de Fontenay-le-Peuple. Il y a quelques fabriques de toiles pour les habitans du pays. On y compte au moins 20 fabriques de chaux. *Pop.* 678. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Bournègue (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont. Sa source près de Clotes, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Beaumont, coule au S. O., et se rend dans la Dropt, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Castillonnez.

Bournel, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de Villeréal, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Monflanquin. *Pop....* *Bur. de p.* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

Bournel, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-Saint-Maurice, commune de Tignes et Val-de-Tignes, à 36 k. (8 l.) E. de Moutiers, 18 k. (4 l.) S. E. de Bourg-St.-Maurice. *Pop.* comprise celle de Val-de-Tignes, 1000. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bournelle, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rougemont, comm. d'Abbenans, à 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Vésoul, 16 k. (3 l. ¾) N. de Baume, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Rougemont. *Popul.* comprise celle d'Abbenans, 699. *Bur. de poste* de Vésoul, dép. de la Haute-Saone.

Bournet-l'Isère, (*Drome*). *Voy.* St.-Nazaire.

Bourneville, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Quillebeuf, à 27 kil. (6 l.) de Rouen, 8 k. (2 l.) de Pont-Audemer, 6 myr. (12 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Bourneville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères, à 23 k. (5 l. ¼) de Janville, 41 k. (9 l. ⅓) de Chartres, 19 k. (4 l. ¼) d'Artenay. *Populat.* 210. *Bureau de poste* d'Artenay, département du Loiret.

Bournezeau, v. (*Vendée*). *Voy.* Creil-de-Bournezeau.

Bournezeau, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, à 4 k. (1 l.) de Mirebeau, 22 k. (5 l.) de Poitiers, 27 k. (6 l.) de Fontenay-le-Peuple, 18 k. (4 l.) de Luçon. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Bournionac, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Pampelonne, com. de Mirandol, à 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Cordes, 3 k. (¾ de l.) N. de Pampelonne, 25 k. (5 l. ¾) N. p.

E. d'Alby. *Pop.* comprise celle de Mirandol, 1666. *Bur. de poste* de Cordes.

Bournīquel, bourg (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à 19 k. (4 l. ¼) de Belvez, 43 k. (9 l. ⅔) de Périgueux. Ce bourg a un château au haut d'un rocher. *Pop.* 297. *B. de p.* de Monpazier.

Bournois, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 19 k. (4 l. ⅓) de Baume, 4 m. (10 l. ½) de Besançon. *P.* 503. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Bournoiseau, v. (*Indre*). Il y a une verrerie. *Pop....* *Bur. de poste* d'Argenton.

Bournoncles, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, à 13 k. (3 l.) de St.-Flour, 6 m. (13 l.) d'Aurillac. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Bournonville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, canton de Devres, près de la Liaune, à 16 k. (3 l. ¾) de Boulogne, 8 m. (18 l.) d'Arras. *P.* 193. *B. de p.* de Samer.

Bournonville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, commune de Jouy-le-Peuple (ci-devant Jouy-le-Comte), à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Beaumont-sur-Oise, 3 k. (¾ de l.) N. de l'Isle-Adam, 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Pontoise. *P.* comprise celle de Jouy-le-Peuple, 579. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Bournos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze, à 16 k. (3 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Pau.

Bourogé, v. (*Charente*). *Voyez* Boiseaugeay.

Bourogne, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 7 m. (15 l.) de Colmar. *Pop.* 615. *B. de p.* de Delle.

Bouron, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Jean-de-Vergt, à 9 k. (2 l. ¼) de la Massoulie, 18 k. (4 l.) de Périgueux. *P.* 370. *Bur. de p.* de la Massoulie.

Bouron, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, près de la forêt de Fontainebleau, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 7 k. (1 l. ¾) de Fontainebleau, 22 k. (5 l.) de Melun. *Pop.* 809. *Bur. de p.* de Fontainebleau.

Bourouse (la), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, où elle prend sa source, coule au N. et se jette dans la Vienne, à 2 k. (½ l.) E. de l'île Bouchard.

Bourpaul, v. (*Morbihan*). *Voyez* Bourg-Paul.

Bourran, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, commune de la Cazotte, à 8 k. (2 l.) de St.-Affrique, 7 k. (1 l. ¾) de St.-Rome-du-Tarn. *Pop.* comprise celle de la Cazotte, 303. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Bourreac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourdes, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argelès, 4 k. (1 l.) de Lourdes, 15 k. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Lourdes.

Bourreau. Autrement *exécuteur de la haute justice*, ou *maître des hautes œuvres.* Sous la monarchie ses fonctions étoient infâmes. Quand les lettres de son office avoient été scellées, on les jetoit sous la table. Il n'y avoit point de Français, quelque avilie que fût sa profession, qui n'eût horreur de boire avec lui, de voyager dans la même voiture, d'en être salué. Des philosophes se sont élevés contre ce préjugé. Les bourreaux étoient en possession de remettre les os disloqués ou rompus, malgré les réclamations du corps des chirurgiens; mais ils ne pouvoient s'occuper que des fractures et des luxations : toute autre opération de chirurgie leur étoit interdite.

Bourrepeaux, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Galan, sur la Boissole, à 25 kilom. (5 l. ⅔) de Tarbes, 15 k. (3 l. ½) de Castelnau-de-Magnoac, 4 kilom. (1 l.) S. p. E. de Galan. *Pop.* 546. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Bourret, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Verdun, près de la Garonne, à 22 k. (5 l.) de Grenade, 4 m. (10 l.) de Toulouse. *Pop.* 1156. *Bur. de p.* de Monteck.

Bourreze, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Salaignac, sur la Boureze, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sarlat, 6 m. (13 l. ½) de Périgueux. *P.* 897. *Bur. de poste* de Sarlat.

Bourrignon, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 5 k. (1 l. ¼) de Délemont, 21 kilom. (4 l. ⅔) de Porentruy. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Délemont.

Bourrouillan, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Cazaubon, à 7 k. (1 l. ¾) de Nogaro, 5 myr. (11 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 562. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bours, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Tarbes, près de l'Adour, à 5 k. (1 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Tarbes.

Boursault, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Dormans, à 8 k. (2 l.) d'Epernay, 8 m. (19 l.) de Châlons. Il y a dans ce village une fontaine minérale dont l'eau est ferrugineuse et sert avec succès dans la pratique médicinale. Le bois de Boursault présente une bordure de futaie longue d'environ 18 k. (4 l.) sur 4 k. (1 l.) de large. *Pop.* 470. *Bur. de poste* d'Epernay.

Boursault (Forêt de), (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Dormans, à 5 k. (1 l. ⅓) O. d'Epernay. Elle a du N. au S. 3,112 mèt. (2,917 t.), et de l'E. à l'O. 2,917 mèt. (1,500 t.); elle tient à l'O. à la forêt d'Enghien, et à l'E. à celle d'Epernay.

Bourscheid, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 10 kil. (2 l. ½) de Sarrebourg, 8 m. (16 l. ¾) de Nancy, 5 k. (1 l. ½) de Phalsbourg. *Pop.* 184. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Bourse. Agens-de-change et courtiers de commerce. Il y en a dans les principales villes de France. Les agens-de-change et courtiers de commerce sont seuls chargés de constater le cours du change, celui des effets publics, marchandises d'or et d'argent, et de justifier devant les tribunaux et arbitres la vérité et le taux des négociations, ventes et achats. Les agens-de-change et courtiers de commerce versent un cautionnement dans la caisse d'amortissement, et l'intérêt leur en est payé à 5 pour cent.

Bourse (Forêt de), (*Orne*), arr. d'Alençon. Elle a 4 k. (1 l.) de longueur, sur 3 k. (¾ de l.) de largeur.

Bourse (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Cambrin, à 4 k. (1 l.) de Béthune, 24 kil. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Béthune.

Bourse (la), v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, commune de Taintrux, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de St.-Dié. *Pop.* comprise celle de Taintrux, 1237. *B. de p.* de St.-Dié.

Boursbigne-Neuve, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Gédinne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Gédinne, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Fumay, 14 k. (3 l. ¼) N. N. O. d'Orchimont, 6 m. (12 l. ¾) S. de Namur. *P.* 289. *B. de p.* de Marche.

Bourseigne-Vieille, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gédinne, à 6 k. (1 l. ½) N.

de Gédinne, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Fumay, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. d'Orchimont, 6 myr. (13 l.) S. de Namur. *P.* 114. *B. de p.* de Marche.

Bourbriac, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Plancoët, à 16 k. (3 l. ⅓) de Dinant, 38 k. (8 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de Plancoët.

Boursseville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à Marlaigneville, 1270. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Bourscheit, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Diekirch, 8 k. (2 l.) S. O. de Vianden. *Pop.* comprise celle de Lipperscheid, 1122. *Bur. de poste* de Diekirch.

Boursia, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 24 k. (5 l. ½) d'Orgelet, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de la Boissière, 306. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Boursières, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, sur la Baignotte, ruisseau, à 8 k. (2 l.) de Vésoul. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Vésoul.

Boursin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Guines, à 16 k. (3 l. ¾) de Boulogne, 8 m. (19 l. ½) d'Arras. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Marquise.

Boursonne, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, à 11 k. (2 l. ¾) de Crespy, 8 m. (16 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de la Ferté-Milon, dép. de l'Aisne.

Boursy, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoings, à 14 k. (3 l. ¼) de Cambrai, 25 k. (5 l. ¾) de Douay. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Cambrai.

Bourth, bourg (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, près de l'Iton, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Verneuil, 38 k. (8 l. ½) S. O. d'Evreux, 13 k. (3 l.) E. de l'Aigle. Il y a forge, fourneau, fonderie où il se fabrique de toute espèce de fer et poterie en fonte, une fabrique d'épingles, et un moulin à blé à deux tournans, etc. *Pop.* 1640. *Bur. de poste* de Verneuil.

Bourth (Forêt de), (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 1 k. (¼ de l.) E. de Bourth. Elle a 2,334 mèt. (1,200 t.) de long sur 1,945 m. (1,000 t.) de large.

Bourthes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Hucqueliers, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Montreuil-sur-mer, 7 m. (15 l. ½) N. O. d'Arras, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Boulogne. *Pop.* 1057. *B. de poste* de Samer.

Bourville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 13 k. (3 l.) de Cany, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de St.-Valery-en-Caux.

Boury, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 10 k. (2 l. ½) de Chaumont, 33 kilom. (7 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 400. *B. de p.* de Gisors, dép. de l'Eure.

Bourzen, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. d'Havelange, 10 k. (2 l. ½) O. de Durbuy, 32 k. (7 l. ¼) E. S. E. de Namur. *Pop.* 250. *B. de p.* de Namur.

Bourzolle (Forêt de), (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, cant. de Salaignac, à 18 k. (4 l.) E. de Sarlat. Elle a 1,945 m. (1,000 toises) de long sur 1,361 m. (700 t.) de large.

Bourzolles, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. et commune de Souillac, à 37 k. (8 l. ¼) de St.-Ceré, 5 m. (12 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Souillac.

Bous, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Remich, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Remich, 3 kil. (¾ de l.) S. E. de Roëdt, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Luxembourg. *Population*, 400. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bous (Gros), v. (*Forêts*). *Voy.* Gros-Bous.

Bousbecke, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. nord de Turcoing, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Lille, 4 m. (10 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1540. *B. de p.* de Menin, dép. de la Lys.

Bouschbach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Forbach, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarguemines, 6 m. (13 l.) de Metz. *Pop.* 390. *Bur. de p.* de Forbach.

Bouscat (le), v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bordeaux, à 3 k. (⅔ de l.) de Bordeaux. *Pop.* 1650. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Bouscaut (le), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brède, commune de Cadaujac, à 10 kilom. (2 l. ½) S. de Bordeaux, 7 kil. (1 l. ¾) N. de la Brède. *Pop.*... *Bur. de p.* de Bordeaux. *Rel. de p. aux chev.*

Bouschwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 22 kilom. (5 l.) d'Altkirch, 5 m. (12 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Huningue.

Bousies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Landrecies, à 10 k. (2 l. ½) du Quesnoy, 4 m. (10 l.) de Douay. *Pop.* 1121. *Bur. de p.* de Landrecies.

Bousignies, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, à 15 k. (3 l. ½) de Valenciennes, 20 kil. (4 l. ½) de Douay. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Beaumont, départ. de Jemmapes.

Bousincourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 27 k. (6 l.) de Péronne, 28 k. (6 l. ⅓) d'Amiens. *Pop.* 593. *B. de poste* d'Albert.

Bousinhac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 5 k. (1 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Rhodez.

Bousou, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-Théniers, canton de Gillette, près du Var, à 20 k. (4 l. ½) de Puget, 19 k. (4 l. ⅓) de Nice. Il y a deux usines à farine et à huile. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Puget-Théniers.

Bousquet, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort, à 14 k. (3 l. ¼) de Quillan, 5 m. (12 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Quillan.

Bousquet (le), v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, à 20 kil. (4 l. ½) de Tarascon. *Pop.* comprise celle de St.-Martin de Ventenac, 525. *Bur. de p.* de Pauliers.

Bousquet (le), v. (*Lot*), arr. et cant. sud de Cahors. *Popul.* comprise celle d'Arcambel, 400. *B. de p.* de Cahors.

Bousquet (le). *Voyez* Bosquet-la-Barthe (le).

Boussac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, près du Lezert, à 7 k. (1 l. ¾) de Sauveterre, 5 kil. (1 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 320. *Bur. de p.* de Rhodez.

Boussac, ville (*Creuse*), ch.-l. d'arrond. et de canton, près de la Petite-Creuse et du Véron, à 31 k. (7 l.) S. E. de la Châtre, 30 kil. (6 l. ¾) O. de Montluçon, 33 k. (7 l. ½) N. E. de Guéret, 32 m. (72 l. ⅓) S. de Paris. Cette ville est ceinte de murailles flanquées de tours de 20 en 20 mèt. (10 ou 10 t.). Une grande partie de cette ville est bâtie sur le bord de précipices et sur des rochers escarpés; il n'y a qu'un seul côté très-étroit par où les charrettes

puissent aborder. Le château, excepté la grosse tour, fut bâti par Jean de Brosse, maréchal de France. Boussac est le siége d'une sous-préfecture; il y a un receveur particulier. *Pop.* 594. *Bur. de p.*

Boussac (la), v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Labouss ac.

Boussac, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Livernon, près de la Selle, à 8 k. (2 l.) de Figeac, 42 k. (9 l. ½) de Cahors. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Figeac.

Boussac-lès-Eglises, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Guéret. *Pop.* 1012. *Bur. de p.* de Boussac.

Boussageau, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de l'Engloistre, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirebeau, 18 k. (4 l.) de Châtellerault, 25 k. (5 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Boussagnes, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarieux, à 36 kil. (8 l.) de Béziers, 6 myr. (13 l. ½) de Montpellier, 5 k. (1 l. ¼) de Bédarieux. Il y a des mines de plomb et de cuivre qui sont riches en argent. Le mont Condour, près de Boussagnes, renferme une mine de charbon de terre. *Pop.* 1021. *Bur. de p.* de Bédarieux.

Boussais, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. d'Airvault, à 16 k. (3 l. ⅔) de Thouars, 5 myr. (11 l.) de Niort. *Pop.* 560. *Bur. de poste* d'Airvault.

Boussan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, sur la Garonne, à 22 kil. (5 l.) de St.-Gaudens, 6 myriam. (13 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 622. *Bur. de p.* de Martres.

Boussange, v. (*Moselle*), arr. et canton de Thionville, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Thionville.

Boussas, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, commune de Montdebat, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Plaisance, 27 k. (6 l.) S. E. de Mirande. *Pop.* comprise celle de Mondebat, 173. *Bur. de p.* de Plaisance.

Boussay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Preuilly, à 3 k. (¾ de l.) de Preuilly, 6 m. (14 l. ⅔ de Tours. *Pop.* 850. *Bur. de p.* de Preuilly.

Boussay-l'Hospitant, (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Boussais.

Boussay-sur-Sèvre, bourg, (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Clisson, près de la Sèvre-Nantaise, à 8 k. (2 l.) de Clisson, 34 k. (7 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Clisson.

Bousse, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, commune de Blettange, sur la côte près de la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Blettange, 368. *Bur. de poste* de Thionville.

Bousse, v. (*Sarre*), à 8 k. (2 l.) de Sarre-Libre. *Bur. de p.* de Sarre-Libre. (*Moselle*).

Bousse, v. (*Sarthe*), arrond. de la Flèche, cant. de Malicorne, à 7 k. (1 l. ¾) de la Flèche, 32 k. (7 l. ¼) du Mans. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de la Flèche.

Boussède, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Besse, commune de Flassans, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Brignoles, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Besse. *Pop.* comprise celle de Flassans et dép., 940. *Bur. de p.* de Brignoles.

Bousselanges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, sur la côte, près de la Sablonne, à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-de-Lône, 40 k. (9 l.) de Dijon. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Seurre.

Bousselargues, v. (*Haute-Loire*), arrond. de Brioude, cant. de Blesle, sur la Baves, à 18 k. (4 l.) de Brioude, 6 myr. (14 l. ½) du Puy. *Pop.* 170. *B. de p.* de Brioude.

Boussenac, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 18 k. (4 l.) de St.-Girons, 23 k. (5 l. ¼) de Tarascon. Près de cette commune, entre les mines de Massat et de Saurat, à 1,552 m. (800 toises) au midi du chemin de ces deux communes, est située la forge dite *de Canadèle*. Les eaux y sont abondantes; leur chute est très-considérable. La fabrication y dure huit à neuf mois. Il y a une mine de fer à la montagne du Col-du-Four, et une mine en filon de pyrite martiale blanche dans la pente de la montagne d'Escarol: cette pyrite est attirable à l'aimant, et le filon a deux pieds d'épaisseur. *Pop.* 2177. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Boussenois, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Selongey, à 14 k. (3 l. ¼) d'Is-sur-Tille, 38 k. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Selongey.

Boussens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cazères, sur la Garonne, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. ¾) de Toulouse. *P.* 257. *Bur. de poste* de Martres.

Bousserancourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, à 14 k. (3 l. ⅓) de Jussey, 30 k. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Jussey.

Boussère, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune de Port-Ste.-Marie, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Port-Ste.-Marie, 23 k. (5 l. ¾) N. O. d'Agen. *Pop.* comprise celle de Port-Ste.-Marie et dépendances, 3681. *B. de p.* de Port-Ste.-Marie.

Boussés, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. d'Houeillés, à 7 k. (1 l. ¾) d'Houeillés, 19 k. (4 l. ¼) de Nérac. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Nérac.

Bousseval, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Génappe, sur le Thy, rivière, à 4 k. (1 l.) E. de Génappe, 3 k. (¾ de l.) O. de Vilroux, 30 k. (6 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. Il y a dans ce village une forge et une fonderie en fer; et une brasserie au hameau de la Motte. *P.* 734. *Bur. de poste* de Génappe.

Bousseweiller. *V.* Busweiller.

Boussey, v. (*Côte-d'Or*). *Voy.* Soussey.

Boussey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St-André, à 11 k. (2 l. ¾) de Pacy-sur-Eure, 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 159. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

Boussicourt, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, près de la rivière d'Avre, à 6 k. (1 l. ½) de Montdidier, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 160. *B. de p.* de Montdidier.

Boussière, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, ch.-l. de cant., à 5 k. (1 l. ⅓) de Quingey, 11 k. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Quingey.

Boussière (Montagne de) (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 9 k. (2 l. ⅓) N. p. E. de Crest. Elle a 5 k. (1 l. ¼) du S. au N.

Boussière, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 9 k. (2 l. ¼) de Cambrai, 30 k. (6 l. ¾) de Douay. *Pop.* 463. *Bur. de p.* de Cambrai.

Boussière, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, près de la Sambre, à 16 k. (3 l. ¾) du Quesnoy, 6 m. (13 l.) de Douay. *Pop.* 141. *B. de p.* de Maubeuge.

Boussière (Forêt du Grand-) (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 5 k. (1 l. ¼)

O. du Dorat. Elle a du N. O. au S. E. 3,895 m. (2,000 toises), et du S. O. au N. E. 1,945 m. (1,000 t.)

Boussieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Côte-St.-André, près du Suzon, à 24 k. (5 l. ½) de Vienne, 5 m. (11 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de la Côte-St.-André.

Boussignereux, v. (*Aisne*). *Voy.* Bouffignereux.

Boussois, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près de la Sambre, à 29 k. (6 l. ½) du Quesnoy, 7 m. (15 l. ½) de Douay. *Pop.* 273. *Bur. de p.* de Maubeuge.

Boussoit-sur-Haine, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Roeulx, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Roeulx, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Binch, 9 k. (2 l. ¼) E. de Mons. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Mons.

Boussolène (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. d'Embrun, à 8 k. (2 l.) S. E. de Baratier.

Bousson, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, près de la Loire, à 18 k. (4 l.) de Montbrison, 25 k. (5 l. ¾) de Feurs. *Pop...* *B. de p.* de St.-Étienne.

Boussorp, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Roquetimbaut, commune de Monbaleu, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Roquetimbaut. *Pop.* comprise celle de Monbalen, 715. *B. de p.* d'Agen.

Boussu, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, ch.-l. de cant., près de l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Quievrain, 2 k. (½ l.) O. S. O. de St.-Ghislain, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Mons. *Pop.* 1882. *Bur. de poste* de Mons.

Boussu, v. (*Nord*). *Voyez* Bossus-lès-Walcourt.

Boussy-St.-Antoine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Leger, sur l'Hyères, à 8 k. (2 l.) de Corbeil, 32 k. (7 l. ½) de Versailles. Les religieux de saint Antoine de Paris étoient seigneurs de cette terre. L'abbé de Chaumes nommoit à la cure. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hyères, département de Seine-et-Marne.

Boust, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 8 k. (2 l.) de Thionville, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Haute-Parte et Basse-Parte, 393. *Bur. de poste* de Thionville.

Boustroff, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Tenquin-Gros, à 9 k. (2 l. ¼) de Morhange, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Bousval, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, commune de Rozerottes, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Mirecourt. *Pop.* comprise celle de Rozerottes, 260. *Bureau de poste* de Mirecourt.

Bousweiler, v. (*Moselle*). *Voy.* Busweiller.

Bout, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant de Rioz, à 30 k. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 697. *Bur. de p.* de Rioz.

Bout-au-Gervais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Villeneuve-en-Chevrie, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bonnières, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-en-Chevrie, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bout-au-Pot, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Villeneuve-en-Chevrie, à 4 k. (1 l.) S. O. de Bonnières, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-en-Chevrie, 433. *B. de p.* de Bonnières.

Bout-a-vent, v. (*Oise*), arr. de Beauvais-la-Grange, cant. de Songeons, commune d'Ernemont, à 13 k. (3 l.) de Grandvilliers, 33 k. (7 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Bout-de-Lande, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Rennes, commune de Chartres, à 16 k. (3 l. ¾) N. de Bain, 11 k. (2 l. ¾) S. de Rennes. *Pop.* comprise celle de Chartres, 719. *Bur. de poste* de Bain. *Rel. de p. aux ch.*

Bout-d'en-haut (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Puiselet-le-Marais, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Etampes, 15 k. (3 l. ½) O. de Milly. *Pop.* comprise celle de Puiselet-le-Marais, 251. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bout-de-Ville, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, commune de Flixecourt, à 1 kil. (¼ de l.) de Flixecourt, 9 k. (2 l. ¼) de Picquigny, 21 k. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Flixecourt, 1218. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Bout-des-Épines (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Villeneuve-en-Chevrie, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bonnières, 11 k. (2 l. ¾) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-en-Chevrie, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Bout-du-Four, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Jossigny, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Lagny, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Jossigny, 509. *B. de p.* de Lagny.

Bout-du-Monde (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Villeneuve-St.-Denis, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Lagny, 15 k. (3 l. ½) O. de Farmoutiers, 21 k. (4 l. ¾) O. de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Villeneuve-St.-Denis, 249. *Bur. de poste* de Lagny.

Boutancourt, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flize, à 8 k. (2 l.) de Charleville. Il y a des forges. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Mézières.

Boutancourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, sur la Launette, à 5 k. (1 l. ¼) de Chaumont, 20 k. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 279. *B. de poste* de Chaumont-Oise.

Boutancourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, près de la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Anselme et de Moutiers, 563. *Bureau de poste* d'Oisemont.

Boutarié (la), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Réalmont, près de l'Adour, à 16 k. (3 l. ¾) d'Alby, 23 k. (5 l. ½) de Castres. *Pop.* 144. *Bur. de poste* d'Alby.

Boutarvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 7 k. (1 l. ¾) d'Etampes, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 174. *Bur. de poste* d'Etampes.

Boutavent, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 20 k. (4 l. ½) d'Orgelet, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Boutayrac, v. (*Lot*). *Voy.* Boutouyrac.

Boutecrot (la), riv. (*Rhône*), arrond. et cant. de Villefranche. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) de Villié, coule à l'E. et se jette dans la Saone, à 4 k. (1 l.) N. E. de Belleville.

Bouteille (la), v. (*Aisne*), arr. et cant. de Vervins, à 5 k. (1 l. ¼) de Vervins, 42 k. (9 l. ½) de Laon. *Pop.* 824. *Bur. de poste* de Vervins.

Boutfillerie (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de la Ventie, commune de Fleurbais, à 7 k. (1 l. ¾) d'Armentières, 5 k.

(1 l. ¼) de la Ventie, 20 k. (4 l. ¼) de Béthune. *Pop.* comprise celle de Fleurbais, 3021. *Bur. de poste* d'Armentières, départ. du Nord.

Bouteilles, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, sur la Sandronne, à 10 k. (2 l. ¼) de Riberac, 37 k. (8 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Riberac.

Bouteilles, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, à 2 k. (½ l.) de Dieppe. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Dieppe.

Boutel (le), ruisseau (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. de Turriers, coule au N., et se rend dans la Piebes, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Boutenac, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lezignan, à 18 k. (4 l.) de Narbonne, 37 k. (8 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 273. *B. de p.* de Lezignan.

Boutenac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Saintes, cant. de Cozel, à 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de St.-Genies.

Bouteresse (la), v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boën, à 13 k. (3 l.) de Montbrison. Il y a dans ce village de la terre propre à faire de la poterie, des tuiles, des briques; il y avoit une abbaye régulière de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée dans le 12ᵉ siècle : son église est fort belle ; on y voyoit le mausolée des seigneurs d'Urfé. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Montbrison.

Boutés, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, cant. de Belpech, commune de Mezerville, à 16 k. (3 l. ¾) de Castelnaudary, 5 m. (10 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Mezerville, 337. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Bouteville, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Châteauneuf, à 18 kil. (4 l.) de Cognac, 23 kil. (5 l. ¼) d'Angoulême. Il y a une teinturerie. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Bouteville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 8 k. (2 l.) de Carentan, 41 k. (9 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Carentan.

Boutguillon, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. de Limay, commune de Jambville, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. de Meulan, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Mantes et de Limay. *Populat.* comprise celle de Jambville, 391. *B. de p.* de Meulan.

Boutiers (le), petite contrée du ci-devant Vivarais. Ce pays est tout rempli de montagnes presque stériles ; il y vient quantité de chanvre et de châtaignes : les habitans n'y sont pas riches.

Boutiers, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 7 k. (1 l. ⅔) de Cognac, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Cognac.

Boutigny, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Dreux, 34 k. (7 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Houdan, départ. de Seine-et-Oise.

Boutigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, à 5 k. (1 l. ¼) de Meaux, 5 myr. (10 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Meaux.

Boutigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, près de la Juisne, à 15 kil. (3 l. ½) d'Etampes, 4 m. (10 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Boutilliers (les), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Neufmoutiers, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Tournans, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Rosoy, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Coulommiers. *P.* comprise celle de Neufmoutiers et dépendances, 366. *Bur. de poste* de Tournans.

Boutouchère, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de St.-Florent, commune de Botz, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Beaupréau, 4 k. (1 l.) S. p. E. de St.-Florent. *Pop.* comprise celle de Botz, 735. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Bouton, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, commune de Linière. *Pop.* comprise celle de Linière, 247. *Bur. de poste* de Baugé.

Boutonne (la), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chefboutonne, près duquel elle prend sa source, coule au N. E., redescend au S. O., passe à Chizé, passe au au S. de St.-Jean-d'Angely, et se rend dans la Charente, à 22 k. (5 l.) O. de St.-Jean-d'Angely.

Boutonnet, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 3 k. (⅔ de l.) de Rhodez. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Rhodez.

Boutonville, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, commune de Bailleux, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. S. de Chimay, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Mareinbourg, 5 m. (12 l. ¾) S.E. de Mons. *Pop.* comprise celle de Bailleux, 815. *Bur. de poste* de Chimay.

Boutouyrac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Limougne, commune de Saillac, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 13. *Bur. de p.* de Cahors.

Boutschdorf, v. (*Sarre*). Voyez Bosdorf.

Boutté (le) ou Loc-Boutté, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 3 k. (¾ de l.) de Vic-sur-Losse, 28 k. (6 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Bouttemont, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, près de la Toucques, à 5 k. (1 l. ¼) de Lisieux, 42 k. (9 l. ½) de Caen. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Lisieux.

Boutx, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. *P.* 778. *B. de p.* de St.-Béat.

Bouvaincourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, près de la Bresse, à 25 k. (5 l. ¾) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Cantepie, 278. *Bur. de p.* d'Eu, départ. de la Seine-Inférieure.

Bouvaincourt, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Péronne.

Bouval (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Limougne, commune de St.-Martin, sur le Lot, à 22 k. (5 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 302. *Bur. de poste* de Cahors.

Bouvancourt, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Fîmes, à 16 k. (3 l. ¾) de Reims, 6 m. (13 l.) de Châlons. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Fîmes.

Bouvantes-en-Royans, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Jean-en-Royans, sur la Lionne, à 30 k. (6 l. ¾) de Valence. A quelques kilomètres ou lieues de cette commune on exploite pour le fourneau de St.-Laurent plusieurs filons, qui produisent de belle mine spathique, demi-transparente, une terre octéreuse jaune et abondante, et une mine en roche quartzeuse très-dure. Ces mines ne sont employées au fourneau que mélangées avec celle d'Allerard, départ. du Mont-Blanc. Il y

a des moulins à scier des planches. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Valence.

Bouvées, v. (*Gers*), arrond. de Lectour, canton de Mauvesin, à 30 k. (6 l. ¾) de Lectour, 28 kil. (6 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Gimons.

Bouvelinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer. cant. de Lumbres, entre le bois du Petit-Quercamps et le bois de Tervat, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Omer, 7 m. (16 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Bouvent, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, cant. d'Oyonax, à 15 k. (3 l. ½) de Nantua, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Nantua.

Bouverans, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, sur le Drujon, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontarlier, 4 m. (10 l.) de Besançon. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bouvesse, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Morelet, à 27 k. (6 l.) de la Tour-du-Pin, 7 m. (16 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Cremieu.

Bouviala, v. (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de Cornus, commune de la Bastide-de-Fonds, à 31 k. (7 l.) de St.-Affrique, 8 k. (2 l.) de Cornus. *Pop.* comprise celle de la Bastide-de-Fonds et dépendances, 204. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Bouvieres, v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. de Bourdeaux, sur le Lez, à 30 kil. (6 l. ⅔) de Die, 5 m. (12 l.) de Valence. *Pop.* comprise celle de Guisans, 755. *Bur. de poste* de Die.

Bouviers, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. ouest de Versailles, commune de Guyencourt, à 5 k. (1 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Guyencourt, 548. *Bur. poste* de Versailles.

Bouvignes, ville (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, sur la rive gauche de la Meuse, à 1 k. (¼ de l.) N.O. de Dinant, 20 k. (4 l. ½) N. p. E. de Givet, 23 k. (5 l. ¼) S. de Namur. Le château de Crèvecœur, qui dominoit la ville de Dinant, et celui de Polivache, bâti sur des rochers, ont été démolis. Les Français prirent cette ville d'assaut en 1554, sous le règne d'Henri II; les habitans, cette fois-là, payèrent bien cher leur opiniâtreté : ceux qui ne purent se noyer furent pendus.

Outre l'église paroissiale il y avoit à Bouvignes deux couvens, l'un d'Augustins, et l'autre de religieux du St.-Sépulcre. Elle a dans ses environs plusieurs forges de fer et de cuivre, et des papeteries. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Dinant.

Bouvignies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Ath, à 8 kil. (2 l.) S. S. O. de Lessinnes, 3 kil. (¾ de l.) N. d'Ath, 27 k. (6 l.) N. N. O. de Mons. *Pop.* 563. *Bur. de poste* d'Ath.

Bouvignies, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, à 11 k. (2 l. ¾) de Béthune, 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Boyefsles, 612. *Bur. de p.* de Béthune.

Bouvigny, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Etain, 7 m. (16 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Dammarin et Bezancourt, dépendans de la commune de Bouvigny, 166. *Bur. de poste* d'Etain.

Bouvigny v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Marchiennes, à 13 k. (3 l.) de Douay. *Pop.* 1415. *Bur. de poste* de Marchiennes.

Bouville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Bonneval, à 21 k. (4 l. ¾) de Châteaudun, 9 k. (2 l. ¼) de Bonneval, 22 k. (5 l.) de Chartres. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de Bonneval.

Bouville (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune de Petit-Bouville, à 8 k. (2 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Petit-Bouville, 552. *B. de poste* d'Etampes.

Bouville (Petit), *ou* Villiers-en-Beauce, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Grand-Bouville, 552. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 11 k. (2 l. ¾) de Caudebec, 5 k. (1 l. ¼) de Barentin, 20 k. (4 l. ½) de Rouen. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Barentin.

Bouviller, v. (*Meurthe*). *Voyez* Bonviller

Bouvillers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 5 k. (1 l. ⅓) de Breteuil, 25 kilom. (5 l. ¾) de Beauvais. Il y a des fabriques particulières de toiles de chanvre. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de Breteuil.

Bouvines, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Templeuve-en-Pévèle, à 10 k. (2 l. ½) de Lille, 24 kil. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Lille.

Bouvre (le), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Tinteniac, commune de Pleugueneuc, à 13 k. (3 l.) S. E. de Dinan, 30 k. (6 l. ¾) S. p. E. de St.-Malo, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Tinteniac. *Pop.* comprise celle de Pleugueneuc.... *Bureau de poste* de Dinan, départ. des Côtes-du-Nord.

Bouvresse, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Formeries, à 2 k. (½ l.) de Formeries, 13 k. (3 l.) O. de Grandvilliers. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Bouvresse (Forêt de), (*Oise*), arrond. de Compiègne, canton de Lassigny, le Fretoy et Guiscard, à 8 k. (2 l.) N. O. de Noyon. Elle a du S. O. au N. E. 7,557 m. (3,895 t.) de long, sur env. 3,895 m. (2,000 t.) de large.

Bouvron, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Blain, à 8 k. (2 l.) de Savenay, 34 kilom. (7 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 1923. *Bur. de poste* de Savenay.

Bouvron, v. (*Meurthe*), arr. et canton sud de Toul, à 6 k. (1 l. ½) de Toul, 22 k. (5 l.) de Nancy. *P.* 231. *Bur. de poste* de Toul.

Bouwen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Herenthals, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. d'Herenthals, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Lierre, 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Anvers. *Pop.* comprise celle d'Eschelpoel, 366. *Bur. de poste* de Lierre.

Boux-aux-Bois. *Voyez* le Boret.

Boux-sous-Salmaise, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, canton de Flavigny, près de la Loze, à 22 kil. (5 l.) de Semur, 36 k. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Flavigny.

Bouxal, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, cant. de Gorses, à 15 k. (3 l. ½) de Figeac, 6 m. (13 l.) de Cahors. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Figeac.

Bouxières-au-Chêne, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 1093. *Bureau de poste* de Nancy.

Bouxières-aux-Bois, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 13 k. (3 l.) de Mirecourt, 14 k. (3 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Charmes.

Bouxières-aux-Dames, village (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy,

sur la Meurthe, à 6 k. (1 l. ⅓) de Nancy: Il y avoit dans ce village une abbaye considérable, fondée par saint Gauzelin, évêque de Toul, en 936, pour des Bénédictines qui s'étoient fait séculariser, et avoient formé un chapitre noble de Lorraine, où l'on faisoit des preuves rigoureuses. Ces Dames vivoient dans leur particulier sans aucun engagement, et d'autre obligation que celle d'assister au chœur. Le chapitre étoit composé de 15 prébendes, dont deux appartenoient à l'abbesse. Elles avoient pour aumôniers trois chanoines. L'église abbatiale est ancienne; elle étoit remplie de tombeaux. L'église paroissiale s'appelle *St.-Martin*. Ce village possède quelques fossiles. On y trouve des pectines, poulettes cristallisées, etc. *Populat.* 412. *Bureau de poste* de Nancy.

Bouxières-sous-Froidemont, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Monsson, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Pont-à-Mousson, 30 kilom. (6 l. ⅔) N. O. de Nancy. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Bouxurulles, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, à 7 k. (1 l. ¾) de Mirecourt, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Charmes.

Bouxweiler, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, à 15 k. (3 l. ⅓) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Bouxweiller, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne et ch.-l. de cant., dans un terrain très-fertile, entre trois montagnes, à 13 k. (3 l.) N. E. de Saverne, 22 kilom. (5 l.) O. d'Haguenau, 6 k. (1 l. ⅓) E. de Neuviller. Cette petite ville est dans la partie basse de la ci-devant province d'Alsace. C'étoit le lieu principal des terres du comte de Hanan: la maison de ces comtes est éteinte depuis quelques années; mais le laudgrave de Hesse-Darmstadt étoit en possession de ces biens, parce qu'il en avoit épousé l'héritière. Il y avoit à Bouxweiller un *gymnase* pour l'éducation de la jeunesse. Les événemens de la guerre qui ont désolé, en 1793, cette contrée, ont dissous le collège. Le préfet de ce département fait rétablir le bâtiment pour rendre à cet établissement toute son utilité.

Le commerce de cette ville suit les progrès de ses manufactures ou ateliers: on y compte une blanchisserie en toile, une houillère non exploitée, un atelier d'armes, 2 fabriques de bas au métier, et une de bas au tricot, 11 brasseries, 2 fabriques de chandelles, un atelier de chaudronnerie, 2 fabriques de brosses en crin, une de chanvre, une de potasse et salin, 3 teintureries, 2 tuileries ou briqueteries, et 3 corderies. L'argile à potier est excellente dans le terroir de Bouxweiler. *Pop.* 2520. *Bur. de poste* de Saverne.

Bouy, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Piney, à 15 k. (3 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Bouy, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Méhun, à 9 k. (2 l. ¼) de Bourges. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Bourges.

Bouy, v. (*Marne*), arrond. de Chalons, cant. de Suippe, sur la Vesle, à 14 k. (3 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Bouy (le), v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* Buis (le).

Bouy-sur-Orvin, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Trainel, à 8 k. (2 l.) de Nogent, 4 m. (10 l.) de Troyes. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Troyes.

Bouyère, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. et commune de Lautrec, à 14 k. (3 l. ¼) de Castres, 1 k. (¼ de l.) de Lautrec. *Pop.* comprise celle de Lautrec, 3343. *Bur. de poste* de Castres.

Bouyon (le), riv. (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas, dont la source est à 4 k. (1 l.) N. Elle coule du N. E. et se rend dans l'Erieux, à 6 k. (1 l. ⅓) O. p. N. de la Voulte.

Bouyon, v. (*Var*), arrond. de Grasse, canton de Coursegeules, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Paul, 12 m. (28 l.) de Toulon. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de St.-Paul-lès-Vence.

Bouys (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, commune de Puiselet-le-Marais, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Etampes, 14 k. (3 l. ¼) O. de Milly. *Pop.* comprise celle de Puiselet-le-Marais, 251. *Bur. de poste* d'Etampes.

Bouzailles, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, canton des Petites-Chiettes, à 18 k. (4 l.) d'Orgelet, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Bouzains *ou* Douzains, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillonnès, à 2 k. (½ l.) S. de Castillonnès, 6 k. (1 l. ⅓) E. de Lauzun. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Lauzun.

Bouzais, v. (*Cher*), arrond. et cant. de St.-Amand-Montrond, sur les Coutards, ruisseau, à 3 k. (⅔ de l.) de St.-Amand, 42 kil. (9 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Bouzancourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevent, sur la Blaise, riv., à 20 k. (4 l. ⅓) de Joinville, 27 k. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Doulevent.

Bouzanne (la), riv. (*Indre*), arr. de la Châtre. Sa source près Aigurande, à 20 k. (4 l. ⅓) S. O. de la Châtre, coule au N., puis à l'O., et se rend dans la Creuse, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. d'Argenton.

Bouzanteuil (la), riv. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton. Sa source, à 10 k. (2 l. ⅓) N. d'Argenton, coule au S. O., et se jette dans la Creuse, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. d'Argenton.

Bouzanville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 11 k. (2 l. ¾) de Véselise, 36 k. (8 l.) de Nancy. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Mirecourt, dép. des Vosges.

Bouzbeuren, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, commune de Hontheim, à 9 k. (2 l. ¼) de Wittlich, 10 k. (2 l. ⅓) de Manderscheid, 43 k. (9 l. ¾) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Hontheim et dépendances, 250.

Bouze, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Beaune, 36 k. (8 l.) S. O. de Dijon, 23 k. (5 l. ¼) E. S. E. d'Arnay. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Beaune.

Bouzée, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Fresne-en-Woëvre, sur le Longeau, à 16 k. (3 l. ¾) de Verdun, 5 m. (10 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Verdun.

Bouzel, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Billom, cant. de Vertaizon, à 6 k. (1 l. ⅓) de Billom, 18 k. (4 l.) de Clermont. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Billom.

Bouzemont, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 8 k. (2 l.) de Mirecourt, 18 k. (4 l.) d'Epinal. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Bouzenacker, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, commune de Kirchnaumen, à 19 k. (4 l. ⅓) de Thionville, 38 kilom. (8 l. ¼)

(8 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Kirchnammen et dépendances, 419. *Bur. de p.* de Thionville.

Bouzencourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Corbie, commune de Hamel, près de la Somme, à 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Hamel, 595. *Bur. de poste* de Corbie.

Bouzeron, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Chagny, au pied de la montagne de l'Ermitage, à 15 k. (3 l. ½) de Châlons, 7 m. (14 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Chagny.

Bouzet (le), v. (*Gers*). *Voyez* St.-Jean-du-Bouzet.

Bouzey *ou* Dombrot, v. (*Vosges*). *Voyez* Dombrot.

Bouzic, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Doucuse, sur la Ceon, à 18 k. (4 l.) de Sarlat, 7 m. (14 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Sarlat.

Bouzies-Bas, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St.-Genis, à 18 k. (4 l.) de Cahors. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cahors, 8e arrondissement maritime. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Cahors.

Bouzies-Haut, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St-Genis, commune de Beurs, près du Lot, à 15 k. (3 l. ½) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Beurs, 356. *Bur. de p.* de Cahors.

Bouzigniers, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Solre-le-Château, près de Beaumont, à 23 k. (5 l. ¼) d'Avesnes, 8 m. (17 l. ¾) de Douay. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Solre-le-Château.

Bouzigues, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Mèze, au bord de l'étang de Thau, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Mèze.

Bouzillé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Champtoreau-le-Vieil, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de St.-Florent-le-Vieil, 4 m. (10 l.) O. d'Angers, 6 k. (1 l. ½) E. d'Ancenis. *Pop.* 1104. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Bouzils, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, canton de St.-Fulgent, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Montaigu, 6 m. (14 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 21 k. (4 l. ¾) E. de St.-Léger. *Pop.* 1480. *B. de p.* de Montaigu.

Bouzin, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 11 k. (2 l. ¾) de Martres, 16 k. (3 l. ⅔) de Saint-Gaudens, 7 m. (14 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Martres.

Bouzogle, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, commune de Magnac, à 3 k. (¾ de l.) S. de Bourganeuf. *Pop.* comprise celle de Magnac, 158. *B. de p.* de Bourganeuf.

Bouzon (l'Isle), (*Gers*), à 5 kilom. (1 l. ¼) de Saint-Clar-de-Lomagne.

Bouzon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Nogaro, 4 m. (10 l. ½) d'Auch. *Pop.* 151. *Bureau de poste* de Nogaro.

Bouzon, v. (*Pô*), arr. de Suse, sur le penchant d'une colline, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Sangone, à 22 k. (5 l.) S. E. de Suse. *Pop.* 441. *Bur. de p.* de Suse.

Bouzonet, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Bouzon, à 8 k. (2 l.) S. E. de Nogaro, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Mirande, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Aignan. *Pop.* comprise celle de Bouzon, 151. *Bur. de poste* de Nogaro.

Bouzonville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. et commune d'Auterive, à 1 kil. (¼ de l.) S. d'Auterive, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Muret. *Pop.* comprise celle d'Auterive et dépendances, 3000. *Bur. de poste* d'Auterive.

Bouzonville, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 4 k. (1 l.) de Pithiviers, 41 k. (9 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Bouzonville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, commune de Puxe, sur l'Orne, à 29 kilom. (6 l. ½) de Briey, 30 k. (6 l. ⅔) de Metz. *Pop.* réunie à celle de Puxe, 107. *Bur. de poste* de Metz.

Bouzonville, bourg (*Moselle*), arr. de Thionville, et ch.-l. de cant., sur la pente d'une colline près du Nied, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Sarre-Libre, 33 k. (7 l. ½) N. E. de Metz, 13 k. (3 l.) N. de Boulay. Bouzonville se nomme en allemand *Busendorff*. On n'y parle que cette langue. Outre son église paroissiale, il y avoit une belle abbaye de Bénédictins non réformés, fondée en 1033 par Adalbert, grand-père de Gérard d'Alsace. Ce bourg a une fabrique de cuirs pour empeignes, et une chamoiserie. Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1472. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bouzy, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Châteauneuf, à 21 k. (4 l. ⅓) de Bois-Commun, 36 kil. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 470. *Bureau de poste* de Bois-Commun.

Bouzy, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. d'Ay, à 14 k. (3 l. ¼) d'Épernay, 21 k. (4 l. ¾) de Châlons. On fait à Bouzy récolte et commerce de bon vin rouge. *Pop.* 174. *Bur. de poste* d'Epernay.

Bovée, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, cant. de Void, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Commercy, 30 kil. (6 l. ¾) S. E. de Bar-sur-Ornain, 13 k. (3 l.) N. E. de Vaucouleurs. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Void.

Bovekercke, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Dixmude, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Dixmude, 25 k. (5 l. ¾) N. N. E. d'Ypres, 28 kil. (6 l. ¼) S. O. de Bruges. *Populat.* 512. *Bur. de poste* de Bruges.

Bovelle, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Molliens, à 10 k. (2 l. ½) O. d'Amiens, 18 k. (4 l.) N. E. de Poix. *Pop.* 466. *Bur. de poste* de Pirquigny.

Bovenistier, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 4 kil. (1 l.) S. E. de Warem, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Kemexhe, 20 k. (4 l. ½) O. p. N. de Liége. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Liége.

Boverath, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 2 k. (½ l.) N. de Daun, 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Gerolstein, 5 m. (12 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Trèves.

Boves, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, commune de Presle, à 15 kilom. (3 l. ½) de Soissons, 20 kil. (4 l. ½) de Laon. *Pop.* comprise celle de Preslo, 320. *Bur. de poste* de Soissons.

Boves, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Sains, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Amiens, 15 kilom. (3 l. ½) S. O. de Corbie. Les fermes de Formanoir et du Cambos dépendent de cette commune. *Populat.* y compris les dépendances, 1009. *Bur. de poste* d'Amiens.

Boves, petite ville (*Stura*), arr. de Coni, ch.-l. de canton, avec d'anciennes murailles, au pied d'une colline, à la jonction de la Colla et d'un torrent, à 8 k. (2 l.) S. de Cuneo. *Pop.* 6702. *Bureau de poste* de Coni.

Boves (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton et commune de Magny, à 1 k. (¼ de l.) N. de Magny, 19 k. (4 l. ¼) N. p. E. de Mantes. *Populat.* comprise celle de Magny, 1370. *Bur. de p.* de Magny.

Bovesse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de d'Huy, commune de St.-Denis, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Emines, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Spy, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Namur. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Namur.

Bovigny, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Viel-Salm, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Viel-Salm, 15 kil. (3 l. ½) N. N. E. d'Houffalize, 5 myr. (12 l. ¼) S. E. de Liége. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Bovila, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, commune de Fargues, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Lauzerte, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Moncuq, 22 kil. (5 l.) O. p. S. de Cahors. *Populat.* comprise celle de Fargues, 159. *B. de p.* de Lauzerte.

Bovile, (*Pô*), arr. de Pignerole, canton de Perrero, hameau du val St.-Martino, sur un ruisseau, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Pinerolo. *Voyez* Perrero pour la population. *B. de poste* de Pignerole.

Boville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 5 k. (1 l. ¾) de Cany, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 1026. *Bur. de poste* de Cany.

Bovina, (*Marengo*), arrond. de Voguère, petit village en plaine, à la jonction du torrent de Schiepazo et du Pô, à 29 kil. (6 l. ½) N. E. de Voguère. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Voguère.

Boviolle, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 18 k. (4 l.) de Commercy, 23 k. (5 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Ligny.

Bowen, v. (*Forêts*). *Voyez* Buwen.

Boxberg, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Daun, à 8 k. (2 l.) de Daun, 6 m. (13 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 46.

Boxhorn, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Clervaux, commune d'Asselborn, à 4 k. (1 l.) N. O. de Clervaux, 8 kil. (2 l.) S. E. de Steinbach, 6 m. (12 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle d'Asselborn, Sassel et Stokem, 764. *Bur. de poste* de Bastogne.

Boxmer, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton de Goch, près de la Meuse, à 18 k. (4 l.) O. de Goch, 3 k. (¾ de l.) S. p. O de Gennep, 9 m. (21 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. Boxmer, avant sa réunion à la France, étoit le chef-lieu d'une seigneurie souveraine qui appartenoit à la princesse de Hohenzollern-Zigmarnige. Il y a un château très-ancien, qui a été reconstruit en 1784. On y voyoit un couvent de Carmes, et des Carmélites qui tenoient des pensionnaires, et enseignoient la langue flamande aux Filles de la Franchise. *Pop.* 1297.

Boyard (Banc de sable de), (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, au N. E. de l'île d'Oléron, en face du chenal de la Pérotine, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de la Coste. Il a du N. O. au S. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Boyaval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol, 39 kilom. (8 l. ¾) d'Arras. On voit dans ce lieu un fameux puits. Il est de tradition que c'est de ce puits qu'on a tiré les pierres dont l'église du lieu a été bâtie. Il a environ 20 brasses de profondeur. L'eau n'y monte, pour l'ordinaire, qu'à la moitié : il arrive cependant quelquefois qu'elle le remplit entièrement; elle en sort pour lors en abondance. Le temps où ce puits déborde n'est pas réglé. Lorsque ce puits regorge, il se forme une fontaine, dont la source a environ un pouce de diamètre. Cette fontaine coule auprès d'un bois voisin, plus élevé de 3 m. (9 pieds) que la gorge du puits. Dès que le puits cesse de répandre ses eaux, et qu'il se remet à son niveau ordinaire, la fontaine tarit aussitôt : mais ce qu'il y a de plus singulier dans le débordement de ce puits, c'est que les habitans du lieu ont observé de tout temps que quand il s'est ainsi gonflé, les campagnes qui l'avoisinent deviennent stériles. Le blé qui y croît est pour lors très-mince et en petite quantité. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Boyeffles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, commune de Bouvignies, à 11 kil. (2 l. ¾) de Béthune, 16 k. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Béthune.

Boyelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 10 kil. (2 l. ½) de Bapaume, 10 k. (2 l. ½) d'Arras. *Pop.* 206. *Bur. de poste* d'Arras.

Boyentran, v. (*Gironde*), arr. et cant. de l'Esparre, commune de St.-Germain. *Popul.* comprise celle de St.-Germain et de l'Hôpital, 1171. *Bur. de poste* de l'Esparre.

Boyer, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de Charlieux, près de la Jarnossin, à 11 kil. (2 l. ¾) de Roanne, 40 k. (9 l.) de Feurs. *Pop.* 240. *Bureau de poste* de Roanne.

Boyer, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Senecey-le-Grand, sur la Natouse, à 21 k. (4 l. ¾) de Châlons, 32 k. (7 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 1117. *Bur. de poste* de Senecey.

Boyer (Cense), (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domevre, commune de Manoncourt, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Toul, 21 k. (4 l. ¾) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Manoncourt, 189. *Bureau de poste* de Toul.

Boyer-de-Haut, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, canton de Fauge-aux-Cannes-de-St.-Gauderie, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirepoix, 22 k. (5 l.) de Castelnaudary. *Pop.* comprise celle de St.-Gauderie, 223. *B. de poste* de Mirepoix.

Boyet, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, commune de St.-Gengoux-de-Chissey, à 19 kil. (4 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de St.-Gengoux-de-Chissey et de Bauzon, 669. *Bur. de poste* de Tournus.

Boyne, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhaud, cant. de Peyrelau, commune de Rivière, sur le Tarn, à 13 k. (3 l.) de Milhaud, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Populat.* comprise celle de Rivière, Peyrelade, Trébana et Truels, 1007. *B. de p.* de Milhaud.

Boyne (la), rivière (*Hérault*), arr. et cant. de Beziers. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Beziers, coule au S., puis à l'E., descend au S. E., et se rend dans l'Hérault, à 19 kilom. (4 l. ⅓) S. E. de sa source.

Boyne, ville (*Loiret*), arr. de Pithiviers et ch.-l. de cant., à 40 k. (9 l.) N. E. d'Orléans, 9 kilom. (2 l. ¼) S. E. de Pithiviers, 13 k. (3 l.) S. O. de Puiseaux. Il se fait à Boyne commerce de vin et de safran. *Pop.* 1897. *Bur. de poste.*

Boynet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, à 9 k. (2 l. ¼) de Montflanquin, 4 myr. (10 l. ½) d'Agen. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Boz, v. (*Ain*), arr. et cant. de Pont-de-Vaux, à 3 k. (¾ de l.) de Pont-de-Vaux, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Bozançon (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Mornant. Sa source, près de Riverie, coule au S. S.

E., et se rend dans le Gyer, à 3 k. (¼ de l.) E. de Rive-de-Gyer.

Bozanzieux, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, canton de Beaurepaire. *Pop*.... *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Bozas, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de St.-Félicien, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tournon, 36 k. (8 l.) de Privas. *Pop*. 80. *Bur. de poste* de Tournon.

Bozel, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, à 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Moutiers, 27 kil. (6 l.) N. E. de St.-Jean-de-Maurienne, 6 myr. (13 l.) E. p. S. de Chambéry. *Pop*. 1247. *Bur. de poste* de Moutiers.

Bozino, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne, commune de Baujean, à 2 k. (½ l.) N. de Bienne. *Pop*. comprise celle de Baujean, 432. *B. de p*. de Bienne.

Bozole, v. (*Marengo*), arr. de Casal, près de la droite du Pô, en plaine, à 18 k. (4 l.) S. E. de Casal. *Pop*. 700. *Bur. de poste* de Casal.

Bozouls, bourg (*Aveyron*). *Voyez* Bosouls.

Bozzio, v. (*Golo en Corse*), arr. et cant. de Corté, à 8 k. (2 l.) E. de Corté, 5 m. (12 l.) S. O. de Bastia, 5 m. (11 l.) E. S. E. de Calvi.

Bozzolasco, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe et ch.-l. de canton, sur une colline, presque à la source d'un ruisseau qui se jette dans le Belbo, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Albe. *Pop*. 1044. *Bur. de poste* d'Asti.

Bra, ville (*Tanaro*), arrondis. d'Albe et ch.-l. de canton, à 2 kil. (½ l.) de Chérasco, 15 k. (3 l. ½) S. O. d'Albe, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Carmagnola, 4 m. (10 l. ½) S. O. d'Asti. Cette ville est bien bâtie, dans une situation agréable, en plaine, au pied d'une colline, à peu de distance du Naviglio Novo. On y fabrique de grosses toiles et des étoffes communes. Bra avoit le titre de comté. Cette ville renfermoit trois paroisses et quelques monastères. *P*. 10,327. *Bur. de poste* d'Asti.

Braban, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Romans, commune de Toucquegneux, à 6 k. (1 l. ½) de Briey, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Popul*. comprise celle de Toucquegneux et de Morvaux, 300. *Bureau de poste* de Briey.

Brabant. Le ci-devant duché de Brabant étoit une des dix-sept provinces des Pays-Bas. On lui donnoit le premier rang parmi ces provinces. Il est entouré de rivières, ayant la Meuse à l'orient et au nord, la Sambre au midi, et l'Escaut au couchant. En outre, le Démer coule du levant au couchant, et divise le Brabant en deux parties presque égales, avec la Dyle, lorsqu'elle a reçu ses eaux. Il a une partie du ci-devant duché de Gueldre et du pays de Liége au levant; la ci-devant Flandre et une partie de la Zélande au couchant; les ci-devant provinces et comtés de Hainaut et de Namur, au midi; et au nord, la Hollande, et l'autre partie du ci-devant duché de Gueldre. La ci-devant province du Brabant a 9 m. (20 l.) de largeur, 10 m. (22 l.) de longueur, et environ 36 m. (80 l.) de circuit. L'air y est bon et le terrain fertile. Louvain en étoit proprement la capitale; néanmoins on donnoit ce titre à la ville de Bruxelles, où résidoit la ci-devant cour des gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas. On divisoit le Brabant en trois parties. 1°. Le Brabant proprement dit, dont les principales villes sont: *Bruxelles*, *Grimberghen*, *Louvain*, *Aerschot* et *Tirlemont*. 2°. Le Brabant wallon, que l'on nommoit ainsi parce qu'on y parle le langage wallon, qui est un français corrompu, et que dans le Brabant propre on parle flamand. Il y a dans cette contrée plusieurs forêts propres pour la chasse, et son terrain est plus montagneux qu'uni. La rivière de la Dyle y prend sa source, celle de la Ghete ou Gute l'arrose, ainsi que la Sambre, d'un côté; de l'autre côté il confine à la forêt de Soujuc et au comté de Hainaut. On y compte cinq petites villes. *Nivelles*, *Gembloux*, *Jodoigne*, *Wavre* et *Hannut*. 3°. Le Brabant hollandais, dont les principales villes sont: *Bois-le-Duc*, *Berg-op-Zoom*, *Breda* et *Maëstricht*. Les trois premières villes sont sous la domination des Hollandais, et font partie de la République Batave: quant à celle de Maëstricht, elle fut cédée à la république française par le traité de paix conclu à la Haye entre la Hollande et la France, le 27 floréal an 3 (16 mai 1795). (*Voyez* l'historique du Brabant à l'article *Belgique* ou *Pays-Bas*.)

Brabant, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Sompsir, à 21 k. (4 l. ⅔) de Vitry, 42 k. (9 l. ½) de Châlons. *Pop*. 141. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Brabant, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, sur la Valdelaincourt, à 5 k. (1 l. ¼) de Clermont, 40 k. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *P*. 300. *B. de p*. de Clermont.

Brabant (les Deux), v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Révigny, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bar. *Pop*. 454. *Bur. de p*. de Bar-sur-Ornain.

Brabant-sur-Meuse, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Monfaucon, à 13 k. (3 l.) de Verdun, 6 m. (13 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop*. 240. *B. de p*. de Verdun-sur-Meuse.

Brabant, v. (*Moselle*), arr. et cant. 3e de Metz, commune d'Ogny ou Augny, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Metz, 3 k. (¾ de l.) d'Ogny. *Pop*. comprise celle d'Ogny et dépendances, 719. *Bur. de p*. de Metz.

Brach, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 36 k. (8 l.) de Bordeaux. *Pop*. 218. *Bur. de p*. de Castelnau-de-Médoc.

Brache, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, près de la rivière d'Avre, à 10 k. (2 l. ½) de Montdidier, 23 k. (5 l. ¼) d'Amiens. *Pop*. 214. *Bur. de poste* de Montdidier.

Bracheln, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich. *P*. 16.

Bracheux, v. (*Oise*), arrond. et cant. N. E. de Beauvais, près du Thérain, à 2 k. (½ l.) de Beauvais. *Pop*. 152. *B. de p*. de Beauvais.

Brachey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Doulevant, sur le Blaison, ruisseau, à 10 kilom. (2 l. ½) de Joinville, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop*. 238. *Bur. de p*. de Doulevant.

Bracht, v. (*Roër*), arr. de Creveldt et ch.-l. de cant., à 10 kilom. (2 l. ½) O. p. S. de Kempen, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Venlo, 6 myr. (13 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop*. 1850. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Brachtenbach, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 15 k. (3 l. ½) S. de Steinbach, 1 k. (¼ de l.) O. S. O. de Clervaux, 5 m. (11 l.) N. p. O. de Luxembourg. *P*. 187. *B. de p*. de Bastogne.

Brachy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Basqueville, sur la Saanne, à 24 k. (5 l. ½) de Dieppe, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop*. 309. *Bur. de poste* d'Omonville.

Bracieux, bourg (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, ch.-l. de cant., sur la Beuvron, à 13 k. (3 l.) S. de St.-Diez-sur-Loire, 15 k. (3 l. ½) E. de Blois, 27 k. (6 l.) N. O. de Romorantin. Il y a un sous-inspec-

55 *

teur des forêts. *Pop.* 663. *Bur. de p.* de St.-Diez-sur-Loire.

Braçon, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, tenant à Salins, à 37 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* réunie à celle d'Arloz, 510. *Bur. de poste* de Salins.

Braconne (Forêt de), (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, à 4 k. (1 l.) O. de la Rochefoucauld. Elle a 12,843 m. (6,600 toises.) de long, sur 3,501 m. (1,800 t.) de large.

Bracou, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. et commune de Rabasteins, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Rabasteins, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Rabasteins et dépendances, 5930. *Bur. de poste* de Rabasteins.

Bracquemont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, près de l'Océan, à 4 kil. (1 l.) de Dieppe, 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. Ce lieu est la patrie du fameux *Robert de Braquemont*, qui, dans le quinzième siècle, se signala sur mer avec tant de bravoure, que les rois de France et d'Espagne le firent amiral de leurs flottes. Il défit entièrement celle des Sarrasins en 1408, et battit celle des Anglais en 1419. *Pop.* 645. *B. de p.* de Dieppe.

Bractuit, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tostes, à 23 k. (5 l. ¼) de Dieppe, 34 kil. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de Tostes.

Brada (Plaine de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 25 k. (5 l. ⅔) S. S. E. d'Argelès. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Bradascon (la), rivière (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de St.-Germain-les-Belles-Filles. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. de St.-Germain, coule au S., puis au S. O., et se rend dans la Vezère, à 2 kil. (½ l.) O. d'Uzerche.

Bradets (Montagne des), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Grimaud. Elle a du N. au S. 1 k. (¼ de l.) de long.

Bradiancourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, à 8 k. (2 l.) de Neufchâtel, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Bradin, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Marly, à 4 k. (1 l.) S. O. de Metz, 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Oigny. *Pop.* comprise celle de Marly, 399. *Bur. de poste* de Metz.

Braecklinck (la), ruisseau (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Waerschoot. Il sort de la rivière de Live, à l'O., et communique ses eaux au canal de Gand au Sas-de-Gand : il a 16 k. (3 l. ⅔) de cours.

Braiffais, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brecey, près du Pouillons, à 10 k. (2 l. ½) d'Avranches, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *P.* 450. *B. de p.* d'Avranches.

Braffe, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Peruwelz, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Peruwelz, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Leuze, 29 k. (6 l. ½) O. N. O. de Mons. *Pop.* 624. *Bur. de poste* de Nord-Libre, département du Nord.

Bragairac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de St.-Lys, à 21 k. (4 l. ¾) de Muret, 32 kil. (7 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de St.-Lys.

Bragassargues, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Quissac, à 15 k. (3 l. ½) de Sommières, 27 k. (6 l.) de Nîmes. *P.* 90. *B. de p.* de Sauve.

Bragelogne, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Riceys, à la source de la Sarce, à 19 k. (4 l. ¼) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 601. *B. de p.* de Bar-sur-Seine.

Bragnac, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Pleaux, à 3 k. (¾ de l.) de Mauriac, 32 k. (7 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Mauriac.

Bragny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Palinge, près de l'Oudrache, à 15 k. (3 l. ½) de Charolles, 6 m. (13 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Paray-le-Monial.

Bragny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-Saone, à 20 kilom. (4 l. ½) de Châlons, 7 m. (15 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* 718. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Bragny-sur-Gine, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Martin-la-Patrouille.

Brague (la), rivière (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Bar. Elle prend sa source près de Châteauneuf, coule au S., puis à l'E. et au S. E., reçoit le Figueiret, et se rend dans la mer, à 3 k. (¾ de l.) N. d'Antibes.

Brahic, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, à 15 k. (3 l. ½) de Joyeuse, 6 m. (12 l. ⅔) de Privas, 4 kil. (1 l.) des Vans. *Pop.* 437. *Bur. de poste* des Vans.

Braibant, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Cyney, près de la Bouck, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Cyney, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Dinant, 22 k. (5 l.) S. E. de Namur. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Namur.

Braillans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 9 k. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Besançon.

Braillon (le), rivière (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) O. p. S. de Confolens, coule au N. O., et se rend dans la Vienne, à 4 k. (1 l.) S. d'Alloué.

Brailly, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 15 k. (3 l. ½) d'Abbeville, 42 k. (9 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Belleval et Cornehotte, 488. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Brain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, à 25 k. (5 l. ¾) de Semur, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Brain, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. et commune de Decize, annexe de St.-Privé, sur la côte près de la Loire, à 3 k. (¾ de l.) de Decize, 32 k. (7 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de la commune de Deuze, 2309. *B. de p.* de Decize.

Brain (le), rivière (*Creuse*), arr. et cant. de la Souterraine. Elle prend sa source à 2 k. (½ l.) S. O. de cette ville, coule à l'O., passe au S. de Magnac-Laval, à 2 k. (½ l.) N. du Dorat, et va se rendre dans la Gartempe, à 13 k. (3 l.) O. p. N. du Dorat.

Brain-sur-Allone, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et canton nord-ouest de Saumur, à 10 kil. (2 l. ½) E. N. E. de Saumur, 5 m. (11 l. ¼) S. E. d'Angers, 15 kil. (3 l. ½) S. S. O. de Longué. *Pop.* 1561. *Bur. de poste* de Saumur.

Brain-sur-Authion, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. sud-est d'Angers, à 10 k. (2 l. ½) d'Angers. *Pop.* 1615. *Bur. de poste* d'Angers.

Brain-sur-les-Marches, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gonthier, cant. de St.-Aignan-sur-Roë, à 18 k. (4 l.) de Craon, 37 kilom. (8 l. ¼) de Laval. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Craon.

Brain-sur-Longuenée, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. du Lion-d'Angers, à 13 k. (3 l.)

de Segré, 20 k. (4 l. ½) d'Angers. *P.* 843. *B. de p.* du Lion-d'Angers.

Brainans, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 7 k. (1 l. ¾) de Poligny, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Poligny.

Brainant (le), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Menat. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. de Montaigu, coule au S. E., et se rend dans la Sioule, à 16 k. (3 l. ¾) S. p. E. de Montaigu.

Braine, bourg (*Aisne*), arr. de Soissons et ch.-l. de cant., dans une belle plaine, sur la Vesle, à 15 kil. (3 l. ½) E. de Soissons, 27 kilom. (6 l.) S. de Laon, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Fîmes. Il y avoit une belle abbaye de Prémontrés, un prieuré de l'Ordre de Cluny, et une seule paroisse. L'abbaye de Braine a été fondée, en 1130, par André de Baudemont. Il y a un moulin à huile et un à tan. On trouve des sources d'eau minérale aux environs de cette commune; une entr'autres se rencontre à une porte de ce lieu, dite la *porte de Chatillon*. La qualité des eaux de cette source approche de celle des eaux de Passy, près Paris. Plusieurs personnes les ont prises avec succès; elles purgent doucement. Aux environs et non loin d'un vieux château ruiné, appelé *la Folie*, on voit des rochers tout entiers de pierres numismales et de tubes vermiculaires : il y a aussi des pyrites, des marcassites sur terre et dans la terre, ainsi que de la céranuite ou pierre de tonnerre de différentes forme et grosseur, de la pierre frumentaire, des concrétions, des fluors et des cristallisations. *Pop.* 1400. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chevaux.*

Braine, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ressont, près de l'Aronde, à 7 k. (1 l. ⅔) de Compiègne, 5 m. (11 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Compiègne.

Braine, ci-devant Braine-le-Comte, ville entre Bruxelles et Mons (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Soignies, à 33 k. (7 l. ½) E. p. S. de Bruxelles, 14 k. (3 l. ¼) O. de Nivelles, 22 k. (5 l.) N. N. E. de Mons, 24 m. (53 l. ¼) N. N. E. de Paris. Long. 21. 48. 25. lat. 50. 36. 48. Il existoit, en 1677, une forteresse avec une énorme tour, que l'on croit avoir été bâtie du temps de Jules-César par le fameux général Brennus, qui a, dit-on, donné son nom à la ville; mais le duc de Villa Hermosa, campé sous ses murs avec les Espagnols, la fit sauter pour que les Français ne s'y retirassent point. La maison d'Aremberg obtint cette ville du roi d'Espagne en 1652, en échange de la terre de Sevenberghe. Outre son église paroissiale, il y avoit un monastère de Dominicains, fondé en 1612, et changé en prieuré en 1622; un couvent de Sœurs Grises, et un autre de Récolettes pénitentes. *Pop.* 3060. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Braine-la-Lende, ville (*Dyle*), arr. et cant. 2ᵉ de Nivelles, au quartier de Bruxelles, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Nivelles, 11 k. (2 l. ¾) E. S. E. de Hall, 19 k. (4 l. ¼) S. de Bruxelles. Il y a une verrerie de verre à vitre, des fabriques d'étoffes de laine, une filature de coton, des tanneries, amidonneries, et des salines. *Pop.* 2515. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Braine-le-Chateau, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Nivelles, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Tubize, 11 kilom. (2 l. ¾) N. p. O. de Nivelles, 19 k. (4 l. ¼) S. p. O. de Bruxelles. Cette commune où abondent les grains et les pâturages, a une brasserie et deux genièvreries. *Pop.* 634. *Bur. de poste* de Hall.

Braine-Tourte, *ou* St.-Martin de Brame-Tourtre, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. et commune de Lautrec, à 15 kil. (3 l. ½) de Castres, 2 k. (½ l.) de Lautrec. *Pop.* comprise celle de Lautrec, 3343. *Bur. de poste* de Castres.

Brains, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Redon, près de la Vilaine, à 15 k. (3 l. ½) de Redon, 5 m. (11 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 1623. *Bur. de poste* de Redon.

Brains, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Bouaye, à 13 k. (3 l.) de Nantes. *Pop.* 845. *Bur. de poste* de Nantes.

Brains, v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, canton de l'Oué, à 16 kil. (3 l. ⅔) du Mans. *Pop.* 1036. *Bur. de poste* du Mans.

Brainville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Malo de la Laude, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Coutances.

Brainville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 2 k. (½ l.) de Bourmont, 34 k. (7 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Bourmont.

Brainville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 16 k. (3 l. ¾) de Briey, 27 k. (6 l.) de Metz. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Briey.

Braise, v. (*Allier*), arrond. de Montluçon, cant. de Cerilly, à 13 k. (3 l.) de Cerilly, 40 k. (9 l.) de Moulins. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Cerilly.

Braistrof (Petite), v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Metzerwise, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Thionville. *Pop.* 76. *Bur. de poste* de Thionville.

Braive, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Avenne, à 3 kilom. (¾ de l.) E. N. E. de Ciplet, 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Hannut, 29 kil. (6 l. ½) O. p. S. de Liége. *Pop.* 519. *Bur. de poste* d'Huy.

Brakel (Nider), bourg (*Escaut*), arr. d'Audenarde, ch.-l. de cant., près du ruis. de Meule-Becke, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Audenarde, 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Aspelaer, 18 k. (4 l.) S. de Gand. Ce bourg faisoit partie de la Flandre Autrichienne, comté et pays d'Alost. *Pop.* 3140. *Bur. de poste* de Grammont.

Bralléville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Haroué. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Charmes, départ. des Vosges.

Bralni, v. (*Ardèche*). *Voyez* Brahic.

Bram, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, cant. de Tanjeaux, à 10 k. (2 l. ½) de Castelnaudary, 33 k. (7 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 962. *Bur. de poste* d'Alzonne.

Bramabaque, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant de Mauléon-en-Barousse, près de Lourse, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Barthe, 5 m. (11 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Montrejeau, départ. de la Haute-Garonne.

Bramant, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Lans-le-Bourg, sur l'Arc, à 32 k. (7 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne, 7 m. (16 l.) de Chambéry. *Pop.* 474. *Bur. de p.* de Lans-le-Bourg. *Rel. de p. aux chev.*

Brame-Fame (Riv. de), (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Savines. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Savines, coule à l'E., et se rend dans la Durance, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Bramefan, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-Priest-de-Bramefand.

Bramenil, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, à 7 k.

(1 l. ¾) S. E. d'Antoing, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Leuze, 11 kil. (2 l. ⅓) S. E. de Tournai. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Tournai.

Bramerit (le), riv. (*Charente-Inférieure*), arrond. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Savinien. Sa source, à 9 kil. (2 l. ¼) E. de Taillebourg, coule au N., puis à l'O., et se rend dans la Charente, à 2 k. (½ l.) S. de St.-Savinien.

Bramelot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 16 k. (3 l. ¾) de Cany, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de St.-Valery-en-Caux.

Bran, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montendre, à 7 k. (2 l. ⅔) de Montlieu, 5 m. (12 l.) de Saintes. Il s'y fabrique des cuirs forts, veau et mouton. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Montendre.

Branc (le), v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Mauron, commune de Concoret, à 19 k. (4 l. ¼) N. p. E. de Ploërmel, 2 k. (½ l.) E. de Mauron. *Pop.* comprise celle de Concoret, 1200. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Branca, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. sud de Chambéry, commune d'Aspremont, à 11 kilom. (2 l. ¾) S. de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Aspremont, 362. *Bur. de poste* de Chambéry.

Branceilles, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Meyssac, à 22 k. (5 l.) de Brive, 29 k. (6 l. ½) de Tulle. *Pop.* 466. *Bur. de poste* de Tulle.

Branche ou Saint-Pierre-de-Branch, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Ginasservis, commune de Laverdière, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de Barjols, 29 k. (6 l. ½) N. p. O. de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Laverdière, 1662. *Bur. de poste* de Barjols.

Branche-Flavin (la), village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Branche-St.-Maur ou Pont-St.-Maur, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton. *Pop.* 409.

Branches, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. d'Aillaut-sur-Tholon, à 11 k. (2 l. ¾) de Joigny, 11 k. (2 l. ⅔) d'Auxerre. *Pop.* 536. *B. de poste* de Bassou.

Branchweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt. *Pop.* 79.

Brancion, bourg (*Saone-et-Loire*), arrond. de Mâcon, cant. de Tournus, à 28 k. (6 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Tournus.

Brancourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 18 k. (4 l.) de Chauny, 15 kil. (3 l. ½) de Laon. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de la Fère.

Brancourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Bohain, près du canal des Torrens, à 15 kilom. (3 l. ½) de St.-Quentin, 5 myr. (11 l.) de Laon, 5 k. (1 l. ⅓) de Bohain. *Pop.* 1347. *Bur. de poste* de Chavignon.

Brancourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, près du Vair, à 6 k. (1 l. ½) de Neufchâteau, 6 m. (13 l.) d'Epinal. *Populat.* 327. *Bureau de poste* de Neufchâteau.

Brand, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Borcette, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Eupen, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 219.

Brande (la), (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, commune de Castie, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Rieux, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Castie, 304. *B. de p.* de Martres.

Brandecourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Fresnes-en-Woëvre, commune de Ville-en-Woëvre, à 9 k. (2 l. ¼) S. d'Etain, 4 k. (1 l.) N. de Fresnes, 18 kil. (4 l.) E. de Verdun. *Pop.* comprise celle de Ville-en-Woëvre, 430. *Bur. de poste* d'Etain.

Brandeling, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemines, commune de Woustveiller, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Woustveiller, 365. *Bur. de poste* de Sarguemines.

Brandelle, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de St.-Martin, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Dourdan, 34 k. (7 l. ¾) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 526. *Bur. de poste* de Dourdan.

Brandenberg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim. *Pop.* 314.

Brandenbourg, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, près de la Blees, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Vianden, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Diekirch, 5 m. (12 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 367. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Branderion, v. (*Morbihan*), arrond. de Lorient, cant. d'Hennebon, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Hennebon, 36 k. (8 l.) de Vannes. *Pop.* 612. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Brandeville, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Damvillers, à 13 k. (3 l.) de Stenay, 8 kilom. (2 l.) de Verdun. Il y a une scierie et un pressoir pour les vendanges. *Pop.* 827. *Bur. de poste* de Dun-sur-Meuse.

Brandine, hameau (*Var*), arr. de Brignoles, cant. et commune de St.-Maximin, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de St.-Maximin, 20 kil. (4 l. ½) O. de Brignoles. *Pop.* réunie à celle de St.-Maximin, 3289. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Brandivi, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, canton de Pluvigner, commune de Bieusy, à 13 k. (3 l.) N. d'Auray. *Pop.* comprise celle de Bieusy. . . . *Bur. de p.* d'Auray.

Brandizzo, v. (*Pô*), arrond. de Turin, sur le chemin de Chivasso à Turin, à la gauche du Pô, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Chivasso. *Population*, 1063.

Brando, bourg (*Golo*), arr. de Bastia, à 9 kilom. (2 l. ⅓) N. de Bastia, 22 k. (5 l.) S. de Rogliano, 23 k. (5 l. ⅓) N. E. de St.-Florent. *Pop.* 905.

Brandon, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Matour, à 22 k. (5 l.) de Mâcon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Cluny.

Brandonnet, v. (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, cant. de Montbarens, commune de Maleville, à 9 k. (2 l. ¼) de Villefranche, 11 k. (2 l. ¾) de Montbarens. *Populat.* comprise celle de Maleville, 2251. *Bur. de poste* de Villefranche.

Brandonvilliers, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, sur le ruis. du Pont-Mignard, à 15 kilom. (3 l. ½) de Vitry, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Brandscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schœnberg, à 7 kil. (1 l. ¾) S. de Schœnberg, 8 kil. (2 l.) O. de Prumm, 6 myr. (13 l.) N. p. O. de Trèves. *P.* 257.

Branduzzo, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, en plaine, sur un ruisseau qui se jette dans le Pô, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 651. *Bur. de poste* de Voguère.

Branens, v. (*Gironde*), arrond. de Bazas, cant. d'Auros, à 10 k.

(2 l. ½) de Bazas, 5 m. (11 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Langon.

Branges, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, canton d'Oulchy-le-Château, à 19 k. (4 l. ¼) de Soissons, 34 k. (7 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 73. *Bur. de poste* de Père-en-Tardenois.

Branges, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Louhans, à 29 k. (6 l. ½) S. E. de Châlons-sur-Saone, 18 kil. (4 l.) N. E. de Cuisery, 4 m. (10 l. ½) N. E. de Mâcon, 4 kil. (1 l.) N. O. de Louhans. *Pop.* 1396. *Bur. de poste* de Louhans.

Brangues, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Moretel, sur un tertre, à 15 k. (3 l. ½) de la Tour-du-Pin, 6 m. (13 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 692. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Branles, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nemours, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 425. *Bur. de p.* d'Égreville.

Brannay, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de St.-Valérien, à 13 k. (3 l.) de Sens, 6 myr. (13 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 433. *Bur de p.* de Cherox.

Branne, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Clerval, près du Doubs, à 8 k. (2 l.) de Baume, 38 k. (8 l. ½) de Besançon. *P.* 220. *B. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Branne, bourg (*Gironde*), arr. de Libourne, ch.-l. de cant., sur la Dordogne, à 9 k. (2 l. ⅓) de Libourne, 31 k. (7 l.) E. de Bordeaux, 10 k. (2 l. ½) O. de Castillon. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Libourne, 5e arrondissement maritime. *P.* 196. *Bur. de poste* de Libourne.

Brans, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Montmirey-le-Château, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dole, 6 m. (14 l.) de Lons-le-Saunier. Il y a une faïencerie. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Dole.

Brans, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, à 14 k. (3 l. ⅓) de Thonon, 7 m. (16 l.) de Chambéry. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Genève.

Bransecourt, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, à 14 k. (3 l. ⅓) de Reims, 5 m. (12 l.) de Châlons. *Pop.* réunie à celle de Sapicourt, 270. *Bur. de poste* de Reims.

Branslon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 21 k. (5 l.) de Chinon, 5 myr. (12 l.) de Tours. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Richelieu.

Branson, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, sur la Mehaigne, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. d'Eghezée, 6 kilom. (1 l. ½) S. de Jauche, 19 k. (4 l. ¼) N. N. E. de Namur. *P.* 357. *B. de p.* de Namur.

Branssat, v. (*Allier*), à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Pourçain. *Pop....* *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Brantes, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Malancene, sur la Tolerene, à 28 k. (6 l. ⅓) de Carpentras, 5 m. (11 l. ½) d'Avignon. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Carpentras.

Brantigny, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Piney, commune de Ville-Hardouin, sur l'Auzon, à 22 k. (5 l.) de Troyes. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Troyes.

Brantigny, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, sur la côte près du Colon, à 10 k. (2 l. ½) de Mirecourt, 4 k. (1 l.) de Charmes, 22 k. (5 l.) d'Epinal. *Population*, 190. *Bureau de poste* de Charmes.

Brantome, ville (*Dordogne*), arr. de Périgueux, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Bourdeille, 21 k. (4 l. ¾) N. de Périgueux, 18 k. (4 l.) S. de Nontron. Cette petite ville est située près de la Drôme; elle avoit une abbaye commendataire, fondée par Charlemagne, en 769, sous l'invocation de saint Pierre. L'abbé étoit autrefois seigneur de la ville. L'Auteur des *Vies des grands capitaines, hommes et dames illustres de France*, sous le titre de *Mémoires de Brantôme*, a possédé cette abbaye en commande; ce qui lui fit prendre le surnom de *Brantôme*, car il étoit de la famille de Bourdeille. Il y a dans cette commune une fabrique de serges, de bonnets, une filature de laine et de coton, et deux teintureries où l'on teint en bleu, violet, et autres couleurs fermes. *Pop.* 1081. *Bur. de poste* de Bourdeille.

Brantzenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, à 13 k. (3 l.) d'Ensisheim, 31 kil. (7 l.) d'Altkirch, 31 k. (7 l.) de Colmar. *Pop.* 830. *Bureau de poste* d'Ensisheim. *Rel. de poste aux chev.*

Branville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Évêque, 30 k. (6 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Dives.

Branville, v. (*Eure*), arr. et et cant. sud d'Evreux, à 5 k. (1 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comprise celle du hameau de Hagré, 174. *Bur. de p.* d'Evreux.

Branville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Beaumont, à 10 k. (2 l. ½) de Cherbourg, 7 m. (16 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Braon (le), ruiss. (*Hérault*), arrond. de Montpellier, canton de Castries. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. O. de Restinclieres, coule à l'E., et se rend dans la Benovie, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Braque (la), riv. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. d'Empus. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. d'Empus, coule à l'O., passe à Aups, descend au S., et se rend dans la Bresque à Salernes, qu'elle arrose.

Braquencourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Hondain, commune de Barlin. *Pop.* comprise celle de Barlin, 459. *Bur. de poste* de Béthune.

Braquerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Choisel, à 2 k. (½ l.) de Chevreuse, 13 kil. (3 l.) S. p. O. de Versailles. *Pop....* *Bur. de poste* de Chevreuse.

Braquety (Cros de), (*Var*), mont., arr. de Brignoles, cant. du Bausset, à 3 k. (¾ de l.) S. de Signes. Elle a de l'O. à l'E. 2 k. (½ l.) de long, et tient au mont de Limatte.

Braquis, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Etain, 5 m. (12 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *P... B. de p.* d'Etain.

Bras, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Bastogne, commune de Vardin, à 8 kil. (2 l.) de Bastogne. *Populat.* comprise celle de Vardin et dépendances, 245. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bras, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, canton de Barjols, près du Colon, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de St.-Maximin, 39 kil. (8 l. ¾) N. de Toulon, 10 kil. (2 l. ½) N. O. de Brignoles. *Pop.* 1058. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Bras-d'Asse, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Riez, près de l'Asse, à 21 k. (4 l. ¾) de Digne. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Riez.

Bras-de-Fer, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune d'Evry, au bout du parc du château

d'Evry, près de la Seine, à 3 kilom. (¾ de l.) N. O. de Corbeil. *Pop.* comprise celle d'Evry, 600. *Bur. de poste* de Corbeil.

Bras-la-Grande, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, près de la Meuse, à 5 k. (1 l. ⅓) de Verdun, 5 m. (11 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Verdun.

Brasalem, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, commune de Bruch, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Port-Ste.-Marie, 8 kil. (2 l.) N. p. E. de Nérac, 2 kilom. (½ l.) N. E. de Lavardac. *P.* .... *Bur. de poste* de Port-Ste.-Marie.

Brasc, v. (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de St.-Sernin, commune de Coupiac, à 11 kilom. (2 l. ¾) de St.-Sernin, 27 k. (6 l.) de St.-Affrique. *Pop.* comprise celle de Coupiac, 2000. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Braseux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune d'Echarson, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Corbeil. *Popul.* comprise celle d'Echarson, 264. *B. de p.* de Corbeil.

Brasles, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, près de la Marne, à 2 k. (½ l.) de Château-Thierry, 6 myr. (13 l. ¼) de Laon. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Brasmenil, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Peruwelz, à 13 k. (3 l.) de Tournai. *Pop.* 920. *Bur. de poste* de Tournai.

Braspars, bourg (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pleyben, à 27 k. (6 l.) S. E. de Landerneau, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Château-Lin, 36 k. (8 l.) N. de Quimper. Les habitans étoient superstitieux; ils croyoient que les démons, chassés du corps de l'homme, étoient enchaînés dans un cercle magique sur le haut du mont Saint-Michel. Ceux qui entroient dans ce cercle, couroient toute la nuit sans s'arrêter : aussi la nuit on n'osoit pas traverser ces montagnes. *Pop.* 2323. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Brasque (la), (*Vaucluse*). *Voy.* St.-Martin-de-la-Brasque.

Brassac, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 926. *Bur. de p.* de Foix.

Brassac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Riberac, sur la Drôme, à 9 k. (2 l. ¼) de Riberac, 40 kil. (9 l.) de Périgueux. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Riberac.

Brassac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. du Bourg-de-Vizac, à 13 k. (3 l.) de Lauzerte, 4 myr. (10 l.) de Cahors. *Pop.* 1116. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Brassac, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, près de l'Allier, à 15 kilom. (3 l. ½) S. d'Issoire, 4 m. (10 l.) S. S. E. de Clermont-Ferrand, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Besse. On y construit un grand nombre de bateaux, dont les bois se tirent de la forêt de la Chaise-Dieu, et sont fournis par les villages voisins. Il y a des mines de charbon de terre que l'on transporte par l'Allier à Paris et à Orléans, et qui fournissent des pierres d'ardoise imprimées de fougère, de capillaire, et autres plantes étrangères au pays. On y voit aussi des feuilles de roseau plus larges que la main. Cette ardoise est, à proprement parler, le *lapis schistus* des anciens. Les cristallisations près des mines d'améthyste situées proche le château de Brassac, sont fort recherchées. *Pop.* 1538. *Bur. de poste* d'Issoire.

Brassac-de-Belfourtes, bourg (*Tarn*), arr. de Castres, cant. et commune de Brassac-de-Castelnau, sur l'Agout, à 18 k. (4 l.) O. S. O. de la Caune, 21 k. (4 l. ¾) E. de Castres. *Populat.* comprise celle de Brassac-de-Castelnau, 1500. *Bur. de poste* de Castres.

Brassac-de-Castelnau, v. (*Tarn*), arr. de Castres et ch.-l. de canton, sur l'Agout, à 22 k. (5 l.) E. de Castres, 18 k. (4 l.) O. S. O. de la Caune, 8 k. (2 l.) N. p. O. d'Angles. On y fabrique des toiles de coton, basins et coutoulines. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Castres.

Brassac-le-Grand, bourg (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Montagrier, à 11 kil. (2 l. ¾) de Riberac, 22 k. (5 l.) de Périgueux. *Pop.* 1537. *Bur. de p.* de Riberac.

Brasse, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, commune de Cornanel, sur l'Aude, à 3 kilom. (⅔ de l.) de Limoux, 21 k. (4 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Cornanel, 243. *Bur. de p.* de Limoux.

Brasse, v. (*Haut-Rhin*, arr., cant. et commune de Béfort, à 1 k. (¼ l.) N. de cette ville. *Pop.* comprise celle de Béfort, 5000. *Bur. de poste* de Béfort.

Brasseitte, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, sur la Meuse, à 13 kilom. (3 l.) de St.-Mihiel, 29 k. (6 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Brassempouy, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 18 k. (4 l.) de St.-Sever, 33 kil. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *P.* 967. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Brasseuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune d'Auffreville, sur la Vaucouleur, à 4 kil. (1 l.) de Mantes, 34 kilom. (7 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Auffreville, 289. *Bur. de poste* de Mantes.

Brasseuse-des-Champs, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Pont-Ste.-Maxence, à 8 kil. (2 l.) de Senlis, 4 m. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 132. *B. de p.* de Verberie.

Brassy, v. (*Nièvre*), arrond. de Sancerre, cant. de l'Orme, à 9 kilom. (2 l. ¼) E. de l'Orme, 19 kilom. (4 l. ⅓) E. de Corbigny, 7 m. (15 l.) N. E. de Nevers. *Pop.* 1278. *Bur. de poste* de l'Orme.

Brassy, v. (*Somme*), arrondis. d'Amiens, cant. de Conty, à 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Poix.

Brateau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, commune d'Itteville, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. d'Arpajon, 15 kil. (3 l. ½) N. E. d'Etampes. *Populat.* comprise celle d'Itteville, 666. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bratte, v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Nomeny, à 13 kil. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 131. *Bur. de poste* de Nancy.

Brau (la), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Alaigne. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. d'Alaigne, coule au N., puis à l'E. S. E., remonte à l'E. N. E., reçoit le Verdeau, et se rend dans le Sou, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de sa source.

Braubach, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Budelich, commune de Talling, à 27 k. (6 l.) O. de Trèves, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Badelich. *Popul.* comprise celle de Talling, 147. *Bur. de p.* de Trèves.

Braucourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Montiérender, commune d'Eclaron, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Dizier, 5 m. (11 l.) de Chaumont. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Montiérender.

Braucourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, à 9 k. (2 l. ⅓) de Clermont, 39 k. (8 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 183. *Bur. de poste* du Clermont.

Braud,

Braud, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, canton de St.-Ciers-de-la-Lande, à 23 k. (5 l. ¾) de Bourg, 4 m. (10 l.) de Bordeaux. *P.* 1200. *Bur. de poste* de Blaye.

Braulicourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Cressy, commune de la Broye, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, 5 myr. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop...* *Bur. de p.* d'Abbeville.

Braumhausen, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Hermeskeil, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Hermeskeil, 18 k. (4 l.) S. O. de Birkenfeld, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Bus, 337. *Bur. de poste* de Trèves.

Braune (la), rivière (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamet. Sa source, à 4 kil. (1 l.) O. de St.-Mamet, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans le Gardon à Dions, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. O. de Nîmes.

Braunlauft, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, commune de Thomman, sur le Braunlauft, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. O. de Reuland, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de St.-Vith, 6 myr. (13 l.) S. E. de Liége. *Populat.* comprise celle de Thomman et dépendances, 1592. *Bur. de poste* de Spa.

Braunlauft (le), rivière (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, à 8 k. (2 l.) O. p. N. duquel elle prend sa source, coule à l'E. N. E., passe à Braunlauft, dont elle prend le nom, monte au N., puis tourne au S. S. E., puis à l'E., et se rend dans l'Our, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Reuland. Elle a 16 kil. (3 l. ¾) de cours.

Braunshorn, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Castellaun, 10 k. (2 l. ½) O. de St.-Goar, 40 k. (9 l.) S. p. O. de Cobleutz. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Creutznach.

Braunweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Kirn, à 4 k. (1 l.) N. E. de Kirn, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de Sobernheim, 7 m. (15 l.) S. de Coblentz. *P.* 63. *Bur. de poste* de Creutznach.

Braunweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Creutznach, 4 kilom. (1 l.) S. de Stromberg, 5 m. (14 l. ¼) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Creutznach.

Braussat, v. (*Allier*), arr. de Gannat, canton de St.-Pourçain, à 21 kil. (4 l. ¾) de Montmarault, 29 k. (6 l. ½) de Moulins. *P.* 1213. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Brautenmuchl, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Kilbourg, près et dépendant de la commune de Spang, à 8 k. (2 l.) de Kilbourg, 31 kil. (7 l.) de Trèves.

Brauvilliers, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Mortier-sur-Faux, à 13 k. (3 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Brauweiler, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden. *P.* 246.

Braux ou Branx, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, canton d'Annot, à 9 k. (2 l. ¼) d'Entrevaux, 4 kil. (1 l.) d'Annot, 23 kil. (5 l. ¼) de Castellane. *Pop.* 470. *Bur. de poste* d'Entrevaux.

Braux, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Montherme, sur la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Mézières.

Braux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Semur, 4 myr. (10 l. ½) de Dijon. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de la Maison-Neuve.

Braux, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, cant. de Void, commune de Naives-en-Blois, à 7 k. (1 l. ¾) de Void, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Commercy. *Pop.* comprise celle de Naives-en-Blois, 418. *Bur. de poste* de Void.

Braux-le-Comte, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, canton de Chavange, sur le Ravet, ruisseau, à 25 kil. (5 l. ⅔) d'Arcis, 37 kilom. (8 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Brienne.

Braux-Ste.-Cohière, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, à 4 kil. (1 l.) de Ste-Menéhould, 36 k. (8 l.) de Châlons. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Ste-Menéhould.

Braux-St.-Remy ou Braux-a-Cérès, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, à 8 k. (2 l.) de Ste.-Menéhould, 37 k. (8 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Brax, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Léguevin, à 16 kil. (3 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Toulouse.

Brax, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Plume, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 384. *Bur. de poste* d'Agen.

Bray. C'étoit une petite contrée de la ci-devant Haute-Normandie, qui forme un angle entre le pays de Caux, le Vexin normand et la Picardie. Elle n'a que 31 k. (7 l.) environ dans sa plus grande étendue. Les rivières qui l'arrosent sont, l'*Arques*, *la Béthune* et l'*Eaulne*, qui toutes les trois y prennent leur source, aussi bien que l'*Epte* et l'*Andel*, dont la première borne ce pays au levant et l'autre au couchant. La ville de Neufchâtel en étoit le lieu le plus considérable. C'est un pays assez montagneux, mais où il y a des vallées fort marécageuses. Le terrain y est gras et fertile en excellens pâturages. On y recueille quantité de fruits, et sur-tout des pommes et des poires, dont on fait de très-bon cidre et du poiré fort estimé. Ce pays ne manque pas de bois : sa plus considérable forêt est celle de Bray. Ce pays fait partie aujourd'hui du département de la Seine-Inférieure. (*Voyez* ce département pour les productions du sol, le commerce, l'industrie, etc.)

Bray, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Vervins, près de la Brune, à 6 k. (1 l. ½) de Vervins, 34 k. (7 l. ¾) de Laon. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Vervins.

Bray, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly, près du Lozein, à 11 k. (2 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Troyes.

Bray, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, à 6 k. (1 l. ½) de Beaumont, 18 k. (4 l.) de Bernay, 23 k. (5 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Beaumont-le-Roger.

Bray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton de Château-la-Vallière, à 29 kil. (6 l. ½) de Langeais, 37 k. (8 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Lude, dép. de la Sarthe.

Bray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, près de la Veude, à 21 kil. (4 l. ¾) de Chinon, 5 m. (11 l. ⅔) de Tours. *Pop...* *Bur. de p.* de Richelieu.

Bray, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Roeulx, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Roeulx, 4 k. (1 l.) O. N. O. de Binch, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Mons. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Binch.

Bray, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzouer-sur-Loire, à 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Gien, 10 kil. (2 l. ½) N. O. d'Ouzouer-sur-Loire. *Pop.* 401. *Bureau de poste* de Gien.

Bray (Rivière de), (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Droué, près duquel elle prend sa source, coule au S., tourne à l'E., puis au S., et réunit ses eaux à celles du Loir près de Couture, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Montoire.

Bray, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Pont-Ste.-Maxence, à 8 k. (2 l.) de Senlis, 5 m. (11 l.) de Beauvais. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Senlis.

Bray, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. et commune de Mortrée, près de la Sennevière, à 22 kilom. (5 l.) d'Alençon. *Pop.* comprise celle de Mortrée, d'O, et de Marigny, 232. *Bur. de poste* de Mortrée.

Bray, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy. *Pop.* comprise celle de Tinchy et Ecowre, 259. *Bur. de poste* d'Arras.

Bray, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 23 k. (5 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Cluny.

Bray, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, sur l'Epte, à 16 kil. (3 l. ¾) de Mantes, 5 m. (11 l. ½) de Versailles. Il y a un pressoir à cidre. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Magny.

Bray, ville (*Somme*), arr. de Péronne, et ch.-l. de cant., sur la Somme, à 8 kil. (2 l.) S. d'Albert, 31 k. (7 l.) E. d'Amiens, 15 kil. (3 l. ½) O. de Péronne. C'est un pays inégal, montagneux, où les vallées sont fort marécageuses : cependant le terrain y est gras et fertile en pâturages. On y recueille beaucoup de fruits, sur-tout des pommes et des poires, dont on fait d'excellent cidre et du poiré très-estimé. Il ne manque pas de bois, et sa plus grande forêt est celle de Bray. *Pop.* 964. *Bur. de poste* d'Albert.

Bray, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Abbeville, à 5 k. (1 l. ¼) d'Abbeville, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Mareuil, 826. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bray-en-Cinglais, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-l'Aize, à 10 k. (2 l. ½) de Falaise, 22 kil. (5 l.) de Caen. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Caen.

Bray-en-Laonnois, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 563. *Bureau de poste* de Laon.

Bray-la-Campagne, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretteville-sur-l'Aize, près de la Muancé, à 20 k. (4 l. ½) de Falaise, 18 k. (4 l.) de Caen. *P.* 128. *Bur. de poste* de Falaise.

Bray-sur-Loire, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzouer-sur-Loire, à 25 k. (5 l. ¾) de Gien, 34 k. (7 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Gien.

Bray-sur-Seine, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, et ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) S. de Provins, 4 m. (10 l.) E. p. S. de Melun, 14 kilom. (3 l. ¼) N. de Pont-sur-Yonne. Thibaut, comte de Champagne, céda cette ville à saint Louis, roi de France, et Charles VI la vendit au roi de Navarre en 1404. Le comte de Dunois l'acheta de ce prince, et ensuite s'étant allié à la maison de Nemours, un duc de ce nom la vendit au président de Mesmes en 1648. On y fait commerce de blé et de poisson. *Pop.* 1900. *Bur. de poste.*

Bray-St.-Christophe, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, canton de St.-Simon, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 41 k. (9 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Ham, dép. de la Somme.

Braye, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vailly, à 5 kil. (1 l. ¼) de Soissons, 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Soissons.

Braye (la), riv. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Nogent-le-Rotrou. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. de Nogent, coule au sud et se réunit à son autre branche, qui prend sa source arr. de Mondoubleau, département de Loir-et-Cher.

Brayet (le), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 19 k. (4 l. ⅓) de Pontarlier, 6 m. (13 l.) de Besançon. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Brayeux (le), hameau (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, dépendant de la commune de Vellereille, à 4 k. (1 l.) S. de Binch, 24 k. (5 l. ½) E. p. N. de Charleroy. *Pop.* comprise celle de Vellereille-le-Brayeux, 381. *Bureau de poste* de Binch.

Braz, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Stavelot, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Basse-Bodeux, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Ferrières, 38 k. (8 l. ½) S. S. E. de Liége. *Pop.* 794. *B. de p.* de la Marche, département de Sambre-et-Meuse.

Brazey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Lône, à présent Belle-Défense, à 4 k. (1 l.) de St.-Jean-de-Lône, 24 k. (5 l. ½) de Dijon. *Pop.* 1152. *Bur. de poste* de Saint-Jean-de-Lône.

Brazey, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Brusey.

Brazis, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de St.-Paul, près de l'Agout, à 9 k. (2 l. ¼) de Lavaur, 27 k. (6 l.) de Castres. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Lavaur.

Bréal, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Plélan, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Montfort, 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Rennes, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Bain. *Pop.* 2135. *Bur. de poste* de Plélan.

Bréal, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 2ᵉ de Vitré, à 10 k. (2 l. ½) de Vitré, 4 m. (10 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 576. *Bur. de p.* de Vitré.

Bréançon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontoise, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Pontoise.

Bréancourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur la Vione, à 15 k. (3 l. ½) de Pontoise, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 95. *Bur. de p.* de Pontoise.

Breau, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, à 2 k. (½ l.) du Vigan, 7 m. (14 l. ¾) de Nîmes. Il y a fabrique de bas de coton. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* du Vigan.

Breau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 16 k. (3 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Mormans.

Breau-sans-Nappe, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de Boinville-le-Gaillard, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Dourdan, 34 k. (7 l. ¾) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Boinville, 294. *B. de poste* de Dourdan.

Breau-St.-Lubin (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Richarville, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Dourdan, 33 k. (7 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Richarville, 354. *Bur. de poste* de Dourdan.

Breaulle (la), v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, canton de Lauzet, à 29 k. (6 l. ½) de Barcelonette, 42 k. (9 l. ½) de Digne, 19 k. (4 l. ⅓) S. O. d'Embrun. *Pop.* 1080. *Bur. de p.* de Barcelonette.

Bréauté, bourg (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Goderville,

à 18 k. (4 l.) N. E. de Montivilliers, 8 k. (2 l.) N. O. de Bolbec, 5 m. (12 l.) O. N. O. de Rouen. Les religieux du prieuré de St.-Leu de Rouen présentoient à la cure de ce bourg comme seigneurs. *Pop.* 1049. *Bur. de poste* de Bolbec.

Bréaux, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, commune de Blême, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Blême et de Baumont, 309. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bréaux ou Bréaux-le-Chatel, (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 14 kil. (3 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 418. *Bur. de p.* de Ville-sur-Aujon.

Brébach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, sur la Rohrbach, à 2 k. (½ l.) E. d'Arneval, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Sarrebruck, 7 m. (16 l. ¼) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 84.

Brébeben, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, près de la Zafel, à 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Heinsberg, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Sittard, 25 k. (5 l. ¾) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Maseyck, dép. de la Meuse-Inférieure.

Brebières, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, près de la Scarpe, à 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 1009. *Bur. de poste* de Douay, dép. du Nord.

Brebotte, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 10 k. (2 l. ½) de Béfort, 6 m. (14 l.) de Colmar. *Pop.* 256. *B. de p.* de Delle.

Brécé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, canton de Noyal-sur-Vilaine, à 11 k. (2 l. ⅔) de Rennes. *Pop.* 651. *Bur. de poste* de Rennes.

Brécé, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Goran, à 16 k. (3 l. ⅔) de Mayenne, 37 kilom. (8 l. ¼) de Laval. *Pop.* 2110. *Bur. de poste* de Mayenne.

Brecey, bourg (*Manche*), arr. d'Avranches, ch.-l. de cant., près de la Séez, à 15 k. (3 l. ½) E. d'Avranches, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Mortain, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Vire, 18 k. (4 l.) de Sourdeval. On remarquoit dans ce bourg un superbe château. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrondissement maritime. *Pop.* 2100. *B. de poste* de Sourdeval.

Brech, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, commune de Verteuil, à 14 k. (3 l. ½) N. E. de Tonneins, 24 k. (5 l. ½) E. de Marmande, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Castelmoron. *Pop.* comprise celle de Verteuil et dépendances, 1770. *Bur. de p.* de Tonneins.

Brech, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pluvigner, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Auray, 19 k. (4 l. ⅓) de Vannes. *P.* 2091. *B. de p.* d'Auray.

Brechainville, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâteau, 7 myr. (16 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Bréchamps, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton de Nogent-Roulebois, à 3 k. (¾ de l.) de Nogent-Roulebois, 13 k. (3 l.) de Dreux, 25 k. (5 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 295. *Bureau de poste* de Nogent-Roulebois.

Bréchaumont, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 15 k. (3 l. ½) de Béfort, 5 m. (11 l. ½) de Colmar. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Béfort.

Brêche, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Château-la-Vallière, près de l'Asdillière, à 28 k. (6 l. ¼) de Langeais, 16 k. (3 l. ¾) de Château-du-Loir, 30 k. (6 l. ¾) de Tours. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Château-du-Loir, département de la Sarthe.

Breche (Canal de), (*Bas-Rhin*), Son commencement, à Mutzigt, va à l'E., monte au N., passe à Molsheim, à Dachstein, et va réunir ses eaux à celle de l'Ill. Il a 22,185 m. (11,400 t.) de long.

Brechemont, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Magdeleine-de-Bréchemont (la).

Brechling, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. et commune de Wasselonne, à 24 k. (5 l. ½) O. p. N. de Strasbourg, 1 k. (¼ de l.) S. de Wasselonne. *Pop.* comprise celle de Wasselonne, 3071. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Brecht, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Bittbourg, à 6 k. (1 l. ½) O. de Bittbourg, 5 m. (10 l. ¼) N. de Luxembourg. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Brecht, bourg (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, ch.-l. de canton, à 21 kil. (4 l. ¾) O. de Turnhout, 28 kilomètres (6 l. ¼) S. p. O. de Bréda, 21 kil. (4 l. ¾) N. E. d'Anvers. Il y a dans ce bourg une manufacture de chapeaux. *Populat.* 2121. *Bur. de poste* d'Anvers.

Brecklange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Boulay, sur la Nied française, à 2 kil. (½ l.) de Boulay, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Boulay.

Bréconchaux, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Roulans-l'Eglise, à 22 k. (5 l.) de Besançon. *Pop.* 101. *Bureau de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Brécorens, v. (*Léman*), arrond. et canton de Thonon, commune de Margencel, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Thonon, 22 k. (5 l.) E. de Genève. *Pop.* comprise celle de Margencel, 499. *Bur. de p.* de Thonon.

Brécourt, v. (*Eure*), arrond. d'Évreux, cant. de Vernon, à 20 k. (4 l. ½) d'Évreux. *Pop.* 31. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Brécourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, commune de Vallangoujard, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Pontoise, 9 kilom. (2 l. ¼) E. de Marines. *Pop.* comprise celle de Vallangoujard, 265. *Bur. de poste* de Pontoise.

Brecteghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Avelghem, commune de Thieghem, à 18 k. (4 l.) de Courtrai, 6 k. (1 l. ½) d'Avelghem. *Pop.* comprise celle de Thieghem, 1800. *Bureau de poste* de Courtrai.

Brectouville, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Thorigny, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Lô, 31 kil. (7 l.) de Coutances, 3 k. (¾ de l.) de Thorigny. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Thorigny.

Brécy, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Fère-en-Tardenois, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Château-Thierry, 5 m. (11 l.) de Laon. *Pop.* 392. *Bur. de p.* d'Oulchy.

Brécy, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, près de l'Aisne, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Grand-Pré, 5 m. (11 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Vouziers.

Brécy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creully, à 19 kil. (4 l. ¼) de Caen. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Bayeux.

Brécy, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. des Aix-d'Angillon, sur la Tripande, à 18 kilom. (4 l.) de Bourges. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Bourges. *Rel. de poste aux chev.*

Breda (le), rivière (*Isère*), arr.

de Grenoble, cant. d'Allevard. Sa source, au pied de la crête du Haut-Bernard, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Allevard, coule au N., puis à l'O., et se rend dans l'Ozeins, à 1 kilom. (¼ de l.) S. S. E. d'Allevard.

Breda-de-St.-Hugon *ou* Rivière de Beins, (*Isère*), arr. de Grenoble. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Allevard, au pied du Grand-Charnier, montagne de roche, coule au N., puis à l'O., passe à Pont-Charra, et se rend dans l'Isère, à l'E. du Fort-Barraux.

Brède (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) de Cadillac, 18 k. (4 l.) de Bordeaux. C'est la patrie de *Charles de Secondat*, baron de la Brède et de Montesquieu, auteur de l'*Esprit des lois*, des *Lettres persanes*. *Pop.* 1324. *Bur. de poste* de Castres.

Bredoire (la), rivière (*Charente-Inférieure*), arr. de Saint-Jean-d'Angely, cant. d'Aunay. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. d'Aunay, coule à l'O., passe à Aunay, et se rend dans la Boutonne, à 11 kilom. (2 l. ⅔) O. de sa source.

Bredoire (la), village (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton du Pont-de-Beauvoisin, à 13 kil. (3 l.) de Chambéry. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Bredom, v. (*Cantal*), arrond. et cant. de Murat, près de l'Allagnon, à 2 k. (½ l.) de Murat, 38 kilom. (8 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1860. *Bur. de p.* de Murat.

Bredon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, sur le Briou, à 30 k. (6 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 40 k. (9 l.) de Saintes. *Pop.* 748. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Brée, v. (*Mayenne*), arrond. de Laval, cant. de Montsurs, près de la Dinard, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Mayenne, 20 k. (4 l. ½) de Laval. *Pop.* 878. *Bur. de p.* de Mayenne.

Brée, ville (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde et chef-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Maseyck, 13 kil. (3 l.) E. de Peer, 32 k. (7 l. ¼) N. de Maëstricht. Il y a une belle source près de cette ville dans les bruyères de la Campine. *Pop.* 1184. *Bur. de p.* de Maseyck.

Bréébach, v. (*Sarre*). *Voyez* Brébach.

Brée-Straete, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. N. d'Alost, commune d'Heldergem, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. E. d'Alost. *Pop.* comprise celle d'Heldergem et dépendances, 920. *Bur. de poste* d'Alost.

Breede-Beeck (le), ruisseau (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Brecht, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. duquel il prend sa source dans un étang, coule au S., puis au S. O., ensuite à l'O., et va se rendre dans les fortifications d'Anvers à l'Escaut. Il a 23 kilom. (5 l. ¼) de cours.

Breedene (Place riveraine de la mer), (*Lys*), arr. de Bruges, cant. d'Ostende, à 8 k. (2 l.) O. d'Houtave, 4 k. (1 l.) E. d'Ostende, 19 k. (4 l. ¼) O. de Bruges. *Pop.* 1712. *Bur. de p.* d'Ostende.

Breedestraete, bourg (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, commune de Lebbecke, à 3 k. (¾ de l.) S. de Lebbecke, 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Alost, 8 k. (2 l.) S. de Termonde. *Pop.* comprise celle de Lebbecke, 2649. *Bur. de poste* de Termonde.

Bréel, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, près de la Rouvre, à 13 k. (3 l.) de Condé-sur-Noireau, 31 k. (7 l.) de Domfront, 5 myr. (12 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 663. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Bregançon (Ile et Fort de), (*Var*), arrond. de Toulon, canton d'Hyères, près de la Terre, à 16 k. (3 l. ⅔) E. d'Hyères, dans la rade d'Hyères. Sa plage est au N. et son cap à l'E.

Breganty, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St.-Géry, à 16 k. (3 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 485. *Bur. de p.* de Cahors.

Brégille, v. (*Doubs*), arrond. cant. et commune de Besançon, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Besançon. *Pop.* réunie à celle de Besançon.... *B. de poste* de Besançon.

Breglio *ou* Brieil, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, cant. de Sospello, près de la Roia, à 18 k. (4 l.) de Menton, 36 k. (8 l.) de Nice. *Pop.* 932. *Bur. de poste* de Sospello.

Bregnier, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, près du Rhône, à 11 k. (2 l. ⅔) de Belley, 7 m. (15 l. ¾) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Cordon, 514. *Bur. de poste* de Belley.

Brégoux (la), riv. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Malaucène. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. de Malaucène, coule au S. O., puis à l'O., retourne au S. O. et se rend avec le ruisseau de la Nesque dans la Louvèze, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de sa source.

Bregy, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Beth, à 16 k. (3 l. ¾) de Crespy, 7 m. (15 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 567. *Bur. de poste* de Nanteuil-le-Haudoin.

Bréhain-Bas, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, sur une côte près de la Nied, à 9 k. (2 l. ⅓) de Château-Salins, 36 k. (8 l.) de Nancy. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Bréhain-Haut (*Meurthe*). *Voy.* Chateau-Bréhain.

Bréhain-la-Cour, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 13 k. (3 l.) de Longwy, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Metz. *Pop.* comprise celle de Bréhain-la-Ville, 150. *Bur. de p.* de Longwy.

Bréhain-la-Ville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 13 kil. (3 l.) de Longwy, 41 kil. (9 l. ⅓) de Metz. *Pop.* comprise celle de Bréhain-la-Cour, 150. *Bur. de poste* de Longwy.

Bréhal, bourg (*Manche*), arr. de Coutances et ch-l. de canton, à 18 k. (4 l.) S. de Coutances, 9 k. (2 l. ¼) de Grandville, 18 k. (4 l.) O. S. O. d'Hambie. *Pop.* 1159. *B. de poste* de Coutances.

Brehand, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Moncontour, à 8 k. (2 l.) de Lamballe, 19 k. (4 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 1568. *Bur. de poste* de Moncontour.

Bréhand-Loudéac, bourg (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Rohan, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Josselin, 4 myr. (10 l. ¼) N. de Vannes. *Pop.* 2538. *Bur. de poste* de Josselin.

Breharaye (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, canton et commune de Fougeraye, sur la route de Nantes à Rennes, à 10 kilom. (2 l. ½) N. de Dorval, 31 k. (7 l.) E. p. N. de Redon, 4 k. (1 l.) N. p. E. de Fougeraye. *Pop.* comprise celle de Fougeraye, 4417. *Bur. de poste* de Dorval, dép. de la Loire-Inférieure. *Rel. de p. aux chev.*

Brehat, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, dans l'île de son nom, près de la côte, à 20 k. (4 l. ½) de Pontrieux, 42 k. (9 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1134. *Bur. de poste* de Paimpol.

Brehat (Isle de), (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, à 1 k. (⅓ de l.) de la côte, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Pontrieux. Elle a du N. au S. 1 kil. (⅓ de l.) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Bréheville, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Damvillers, à 22 k. (5 l.) de Verdun. Il y a deux tuileries. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Dambervillers.

Brei, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, près du Rhin, à 7 kil. (1 l. 3/4) N. E. de Boppard, 1 kil. (1/4 de l.) S. E. de Rées, 13 kilom. (3 l.) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 161.

Breicham, v. (*Lot-et-Garonne*), arr., cant. et commune de Nérac, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Nérac. *Pop.* réunie à celle de Nérac. ... *Bur. de poste* de Nérac.

Breid, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Budelich, près de la Traun, rivière, à 1 k. (1/4 de l.) S. de Budelich, 11 k. (2 l. 3/4) S. O. de Graffentron, 18 kil. (4 l.) E. de Trèves. *Pop.* 192.

Breidembach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Volminster, à 8 kil. (2 l.) N. de Bitche, 9 myr. (20 l. 1/3) E. de Metz, 13 k. (3 l.) S. de Deux-Ponts. *Pop.* 474. *B. de p.* de Bitche.

Breidenbend, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant d'Erkelens, à 8 k. (2 l.) S. d'Erkelens, 2 k. (1/2 l.) N. N. E. de Linnich, 25 k. (5 l. 3/4) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 100. *Bur. de poste* de Juliers.

Breidenheim, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Meissenheim, près de la Jœckerbach, rivière, à 2 kil. (1/2 l.) O. de Meissenheim, 5 k. (1 l. 1/4) N. p. E. de Lautrechen, 8 m. (17 l.) E. de Trèves. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Breidfeld, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, commune de Weiswampach, à 30 kil. (6 l. 3/4) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Weiswampach et dépendances, 940. *B. de p.* de Bastogne.

Breidfeld, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton et commune de St.-Vith, à 32 k. (7 l. 1/4) de Spa, 3 k. (3/4 de l.) de St.-Vith, 20 kil. (4 l. 1/2) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de St.-Vith, 753. *Bur. de poste* de Spa.

Breidmahr, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen. *Pop.* 131.

Breiffond, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Bourg-Lastic, à 34 kil. (7 l. 3/4) de Clermont. *Pop.* 989. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Breil (le), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, à 7 kil. (1 l. 3/4) de Lauzerte, 27 kil. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Breil (le), v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, cant. de Montfort, à 20 k. (4 l. 1/2) du Mans. Il y a un fourneau à chaux. *Pop.* 1118. *Bur. de poste* de Connoré.

Breil Lambert (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arrond. de Beaupreau, cant. de Chollet, à 7 k. (1 l. 1/2) N. p. O. de Maulevrier. Elle a du N. au S. 3,306 m. (1,700 t.) de long, et de l'E. à l'O. 2,334 à 2,917 m. (12 à 1500 toises) de large.

Breilen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, commune de Loverick, à 19 kilom. (4 l. 1/4) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle, 2 kil. (1/2 l.) O. de Geylenkirchen. *P.* comprise celle de Loverick, 191. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Breille (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-est de Saumur, à 16 k. (3 l. 3/4) de Saumur. *Bur. de poste* de Saumur.

Breilly, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Picquigny, sur la Somme, à 8 k. (2 l.) d'Amiens. *Pop.* 320. *Bur. de p.* de Picquigny.

Breinericherhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kayserslautern, cant. de Rockenhausen, près et dépendant de la commune de Steingruben, à 6 k. (1 l. 1/4) de Rockenhausen, 11 k. (2 l. 3/4) d'Odenbach, 4 myr. (10 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Steingruben et dépendances, 252.

Breinich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant, de Borcette, à 9 k. (2 l. 1/4) S. E. de Borcette, 10 k. (2 l. 1/2) S. p. O. d'Eschweiller, 10 kilom. (2 l. 1/2) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 586. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Breinigweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kayserslautern, cant. de Winweiler, à 6 k. (1 l. 1/2) E. de Winweiler, 11 kilom. (2 l. 3/4) O. S. O. de Goëlheim, 5 m. (11 l. 3/4) S. S. O. de Mayence. *Populat.* 272. *Bur. de poste* de Kayserslautern.

Breisich (Nider), ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Andernach, près du Rhin, à 14 k. (3 l. 1/4) N. O. d'Andernach, 4 kilom. (1 l.) E. S. E. de Zeurich, 29 k. (6 l. 1/2) N. O. de Coblentz. *Pop.* 697.

Breisich (Ober), v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton d'Andernach, à 16 k. (3 l. 3/4) N. O. d'Andernach, 1 kil. (1/4 de l.) S. de Breisich, 28 k. (6 l. 1/4) N. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Münchheiderhof, 381. *Bur. de p.* d'Andernach.

Breistroff-la-Grande, village (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Cattenom, à 11 k. (2 l. 3/4) de Thionville, 39 kil. (8 l. 2/3) de Metz. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Thionville.

Breiten, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, sur la Blies, rivière, près et au S. d'Alsfassen dont il dépend, à 1 k. (1/4 de l.) de St.-Wendel, 8 kilom. (2 l.) de Tholey, 5 m. (11 l. 1/4) de Trèves. *Populat.* comprise celle d'Alsfassen, 179.

Breitenau, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, cant. de Villé, à 22 k. (5 l.) de Benfelden, 4 m. (10 l.) de Strasbourg. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Schélestat.

Breitenbach (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kayserslautern, à 14 kil. (3 l. 1/4) duquel elle prend sa source, coule au S., et va se rendre dans la Speyerbach, à 6 k. (1 l. 1/2) S. de sa source.

Breitenbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près de la Schœnbach, rivière, à 7 k. (1 l. 3/4) N. O. de Waldemohr, 10 kil. (2 l. 1/2) N. E. d'Ottweiler, 6 myr. (13 l. 1/4) S. E. de Trèves. *Pop.* 438. La ferme de Bambergerhof dépend de cette commune. *Bur. de poste* de Deux-Ponts, dép. du Mont-Tonnerre.

Breitenbend, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 9 kilom. (2 l. 1/4) E. de Gemund, 5 k. (1 l. 1/4) O. de Munster-Eiffel, 30 kil. (6 l. 3/4) de Cologne, 4 myr. (10 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Cologne.

Breitenfeld, v. (*Sarre*), à 18 k. (4 l.) de Deux-Ponts. *B. de p.* de Deux-Ponts, dép. de Mont-Tonnerre.

Breitenhart ou Deckenhart, v. (*Sarre*). *Voyez* Deckenhart.

Breitenstein, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond.t de Spire, cant. de Neustadt, près et dépendant de la commune d'Esthal, à 14 k. (3 l. 1/4) de Neustadt, 22 k. (5 l.) de Landau, 7 m. (15 l.) de Mayence. *Populat.* comprise celle d'Esthal et d'Erfenstein, 381.

Breitenthal, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, canton d'Herstein, à 3 k. (3/4 de l.) N. d'Herstein, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Kyrn, 5 m. (12 l.)

E. de Trèves. *Pop.* 160. *Bur. de p.* de Trèves.

Breitfeld, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, canton de Clervaux, commune de Weiswampach, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Clervaux, 10 k. (2 l. ½) E. de Steinbach, 6 myr. (13 l. ¼) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 940. *Bur. de p.* de Diekirch.

Breitfurth, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Medelsheim, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Deux-Ponts, 10 m. (23 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 391. *Bureau de poste* de Deux-Ponts.

Breithenbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Munster, à 19 k. (4 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 916. *Bur. de poste* de Colmar.

Breitscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Baccarach, à 3 k. (¾ de l.) O. de Steeg, dont il dépend, 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Baccarach, 42 k. (9 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Steeg et dépendances, 603. *Bur. de poste* de Bingen, départ. de Mont-Tonnerre.

Breitsester, v. (*Sarre*), à 4 m. (10 l. ¼) de Creutznach. *Bur. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Breittenau, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kayserslautern, près et dépendant de la commune de Stelzenbeirg, à 5 k. (1 l. ¼) de Kayserslautern, 27 k. (6 l.) d'Anweiler, 8 m. (19 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Stelzenberg et dépendances, 285.

Breittenbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Villé, à 22 k. (5 l.) de Benfelden, 41 k. (9 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 1317. *B. de p.* de Schelestat.

Breitweiller, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Echternach, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Grevenmacheren, 22 k. (5 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 85. *B. de poste* de Luxembourg.

Brejade (la), v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton, commune de St.-Coutant, à 19 kil. (4 l. ¼) O. de Ruffec, 18 kil. (4 l.) de Confolens. *Pop.* comprise celle de St.-Coutant, 540. *Bur. de poste* de Ruffec.

Brekelen ou Huybergen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Brecht, commune d'Esschen, sur les confins de ce département et du territoire de la république batave, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Calmpthout, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Berg-op-Zoom, 23 kil. (5 l. ¼) d'Anvers. *Pop.* comprise celle d'Esschen, 1537. *Bur. de poste* d'Anvers.

Brelevenez, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, près du Guer, à 1 kil. (¼ quart de l.) de Lannion, 6 m. (13 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 1714. *Bur. de p.* de Lannion.

Brelidy, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Pontrieux, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pontrieux, 37 k. (8 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 652. *Bur. de poste* de Pontrieux.

Brelles, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Brest, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Renan, 4 kil. (1 l.) E. de la mer. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Brest.

Brem, v. (*Vendée*), à 13 kil. (3 l.) des Sables. *Pop.* . . *Bur. de poste* des Sables.

Breme, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 14 kil. (3 l. ¼) de Calais, 8 m. (19 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Frélinghem, 576. *Bur. de poste* d'Ardres.

Bremelbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Soultz-sous-Forêts, à 7 k. (1 l. ¾) de Weissembourg, 4 m. (10 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 102. *Bur. de p.* de Weissembourg.

Bremenille, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarach, à 8 k. (2 l.) de Blamont, 6 m. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Blamont.

Bremerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. cant. et commune de Kayserslautern, à 3 k. (¾ de l.) S. de Kayserslautern, 7 myr. (15 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Population* comprise celle de Kayserslautern et dépendances, 2263.

Bremoncourt, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, comm. de Montancy, près du Doubs, à 18 kil. (4 l.) de St.-Hippolyte, 8 m. (17 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Montancy, 230. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Brémoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, à 15 k. (3 l. ½) de Lunéville, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 138. *B. de p.* de Lunéville.

Bremondans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, canton de Vercel, sur la Creuse, à 13 kilom. (3 l.) de Baume, 28 k. (6 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle d'Amance et de Lergney, 181. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Bremont (le), rivière (*Lozère*), arr. et cant. de Mende. Sa source, au pied de la montagne de la Lozère, coule au S. O., puis au N. O., reçoit la Nize, et va, à l'O, se rendre dans le Lot, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. de Mende.

Bremontier, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 7 k. (1 l. ¾) de Gournay, 38 k. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Gournay.

Bremontier, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et canton de Neufchâtel, à 2 k. (½ l.) de Neufchâtel, 38 k. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Brémoy, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. d'Aulnay, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Vire, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. Il y a une mine de fer près de ce village. *Populat.* 588. *Bur. de p.* d'Aulnay.

Brempt, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochheim, près de la Moselle, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Cocheim, 14 k. (3 l. ¼) E. p. N. de Witlich, 5 m. (11 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Trarbach.

Brems (la), rivière (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 8 kil. (2 l.) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. O, puis au S., va au S. O., puis au S., va à l'O., reçoit la Wadererbach, retourne au S., arrose plusieurs villages et forges, reçoit la Thel, et, tournant au S. O., va se rendre dans la Sarre à Rockersbach, à 2 k. (½ l.) N. de Vaudranges, après un cours tortueux de 6 m. (13 l. ½).

Bremsweiler ou Prunsweiler, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Rolling, commune de Kerprich, à 13 kil. (3 l.) N. p. E. de Sarre-Libre, 5 m. (11 l.) E. p. S. de Thionville. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Bremur, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, sur la côte, près du confluent du Brévon dans la Seine, à 14 k. (3 l. ¼) de Chatillon, 6 m. (12 l. ¾) de Dijon. Il y a à 2 k. (½ l.) de ce village, sur la Seine, une forge pour le fer. *Pop.* comprise celle de Vaurols, 297. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

Bren, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, à 13 k. (3 l.) de Romans, 23 k. (5 l. ¼)

de Valence. *Pop.* 333. *Bur. de p.* de Romans.

Brenac, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Quillan, à 3 kil. (¾ de l.) de Quillan, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de la Serre et de Prax, 595. *B. de p.* de Quillan.

Brenas, v. (*Hérault*), arrond. de Lodève, canton de Lunas, à 5 kil. (1 l. ¼) de Lodève, 14 k. (3 l. ½) de Clermont, 5 m. (11 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Brenat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Sauxillanges, sur l'Aillioux, à 4 k. (1 l.) d'Issoire, 31 k. (7 l.) de Clermont. *Pop.* 686. *Bur. de poste* d'Issoire.

Brenay, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, à 14 k. (3 l. ⅓) de Moulins. Dans l'enclos des Chartreux de Brenay, en creusant un puits, on a trouvé une espèce de mine d'antimoine. *Pop.* 626. *Bur. de poste* de Moulins.

Brenaz, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Champagne, à 21 k. (4 l. ¾) de Belley, 5 m. (10 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Belley.

Brenbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ¾) d'Altkirch, 42 k. (9 l. ½) de Colmar. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Siérentz.

Brendel, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Bitche, commune de Sturzelbronne, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bitche, 38 k. (8 l. ½) de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Sturzelbronne, 181. *Bur. de poste* de Bitche.

Brenelle, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 15 k. (3 l. ½) de Soissons, 3 k. (¾ de l.) de Braine, 22 k. (5 l.) de Laon. *Pop.* 220. *Bur. de p.* de Braine.

Brenen, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Montréal, commune de la Graulet, à 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Condom, 4 k. (1 l.) S. de Montréal. *Pop.* comprise celle de la Graulet.... *B. de p.* de Condom.

Brénery, v. (*Nièvre*). *Voyez* St.-Parize-le-Chatel.

Brengnes, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, cant. de Livernon, sur la Selle, à 16 k. (3 l. ¾) de Figeac, 34 k. (7 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Figeac.

Brenier, v. (*Ain*). *Voyez* Bregnier.

Brenière (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-St.-Maurice, commune de Tignes, près de l'Isère, à 28 k. (6 l. ¼) E. de Moutiers, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Bourg-St.-Maurice. *Pop.* comprise celle de Tignes, 1000. *Bur. de p.* de Moutiers.

Brénil, (*Côte-d'Or*). *Voyez* Laroche-en-Breny.

Brenne, rivière (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. S. O. de Poligny, remonte au N., va à l'E, passe à Sellières, à Bellevesvre, à Louhans, où elle reçoit les eaux de la Solman, et se jette dans la Saone, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Tournus.

Brenne (la), rivière (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, auprès duquel elle prend sa source, coule au N. N. O., passe à Vitteaux, à Montbard, et va mêler ses eaux à celles de l'Armançon, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Montbard, 18 k. (4 l.) N. de Semur.

Brenne (la), rivière (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, où elle prend sa source, coule au S., se réunit à la Cize, et se jette dans la Loire à 7 k. (1 l. ¾) E. de Tours.

Brenne (la), rivière (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de St.-Amand. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Vendôme, coule au S. O., puis au S., passe à Château-Regnault, et va se jeter dans la Loire, à 8 k. (2 l.) E. de Tours.

Brennes-en-Brenois, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, à 11 kilom. (1 l. ¾) de Langres, 37 k. (8 l. ¼) de Chaumont. *P.* 290. *B. de p.* de Langres.

Brenod, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, et ch.-l. de cant, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Nantua, 32 kilom. (7 l. ½) S. E. de Bourg, 18 kil. (4 l.) N. E. de St.-Rambert. Il y a une usine à scier le bois. *Pop.* 858. *Bur. de poste* de Nantua.

Brenon, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, près du Riou, à 25 k. (5 l. ¾) de Draguignan, 8 m. (19 l. ½) de Toulon. *P.* 117. *B. de p.* de Draguignan.

Brénouille, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 11 k. (2 l. ½) de Clermont, 5 k. (1 l. ¼) de Pont-Ste.-Maxence, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Pont-Ste-Maxence.

Brénoux, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Mende, sur la Nize, à 4 k. (1 l.) de Mende. On y fabrique des serges très-estimées, qu'on appelle cadisseries, serges de Mende, cadis de la montagne. Ces étoffes de laine servent aux doublures, aux habillemens d'homme et de femme, et aux rideaux de lit. *Populat.* 436. *Bur. de poste* de Mende.

Brens, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, près du Ousson, à 3 kil. (¾ de l.) de Belley, 7 m. (14 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Belley.

Brens, village (*Isère*). *Voyez* St.-Hilaire-de-Brens.

Brens, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, à 2 k. (½ l.) N. de Bons, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Bonne, 19 k. (4 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* 298. *Bur. de p.* de Douvaine.

Brens, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, sur le Tarn, à 1 kilom. (⅓ de l.) de Gaillac, 41 k. (9 l. ⅓) de Castres. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de Gaillac.

Brenthonnex, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Bons, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Thonon, 24 kilom. (5 l. ½) E. de Genève. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Genève.

Brenva (Glacier de), glacier du département de la Dora, qui descend du Mont-Blanc jusque dans le val Veni.

Breny, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, sur l'Ourcq, à 2 k. (½ l.) d'Oulchy, 22 kil. (5 l.) de Soissons, 4 m. (10 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Bréon-sur-Issous, (*Loir-et-Cher*). *Voyez* St.-Laurent-des-Eaux.

Breres-Dessus, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, sur la Loue, à 5 k. (1 l. ¼) de Quingey, 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Breres-Dessous, 99. *Bur. de poste* de Quingey.

Breres-Dessous, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton de Quingey, commune de Breres-Dessus, près de la rivière de la Loue, à 4 k. (1 l.) de Quingey, 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Populat.* comprise celle de Breres-Dessus, 99. *Bur. de poste* de Quingey.

Brery, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, près de la Seille, à 10 k. (2 l. ½) de Poligny, 11 k. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Poligny.

Brés ou St.-Étienne-de-Brés, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby,

commune de Mailhoc, à 13 k. (3 l.) d'Alby. *Populat.* comprise celle de Mailhoc, 499. *Bur. de p.* d'Alby.

Bresche (la), rivière (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy. Sa source, à 1 kilom. (¼ de l.) de Neuville-St.-Pierre, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Breteuil, coule à l'E. S. E., puis au S., passe à l'O. de Bulles, retourne au S. E., passe au N. E. de Clermont, et, après avoir passé dans le parc de Liancourt, va au S. se rendre dans l'Oise, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Creil.

Brescou (Fort de), (*Hérault*), à 6 k. (1 l. ½) d'Agde, sur un rocher. Son gouvernement étoit uni à celui de la ville d'Agde; il y avoit un major, un aumônier, ainsi qu'une compagnie d'invalides. Ce fort est un poste de guerre de la 9e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Breseux, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l. ½) de Besançon. *Pop.* 220. *B. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Bresiley, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme, sur l'Oignon, à 21 k. (4 l. ¾) de Gray, 6 m. (12 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Gray.

Bresilly, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Jules, commune de Saint-Blaise, à 13 kilom. (3 l.) N. p. O. de Genève, 9 k. (2 l. ½) N. p. O. de Carouge. *Pop.* comprise celle de St.-Blaise, 114. *Bur. de poste* de Genève.

Bresis, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Genolhac, sur la Ceze, à 30 k. (6 l. ¾) d'Alais, 7 m. (15 l. ½) de Nîmes. *P.* 69. *B. de p.* de Genolhac.

Breskens, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Oostbourg, à 9 k. (2 l. ½) N. N. O. d'Yssendick, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. d'Oostbourg, 39 k. (8 l. ¾) N. p. O. de Gand. *Pop.* 623. *Bur. de poste* de Gand.

Bresle (la), rivière (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, canton de Blangy. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de Blangy, coule au N. O., passe à Blangy, et, tournant à l'O., se rend dans la Touques, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Pont-l'Evêque.

Bresle (la), rivière (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formerie. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Formerie, coule au N., passe à Aumale, tourne au N. O., et se rend dans la Manche au N. O. d'Eu.

Bresles, bourg (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Niville, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Beauvais, 11 k. (2 l. ¾) O. de Clermont, 25 kil. (5 l. ¾) S. de Breteuil. Les évêques de Beauvais y avoient un superbe château de plaisance où ils passoient ordinairement la belle saison. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Beauvais.

Bresles (la), rivière (*Somme*), qui prend sa source dans le dép. de la Seine-Inférieure, borde le dép. de la Somme et celui de la Seine-Inférieure, et se jette dans l'Océan près de la ville d'Eu.

Bresles, v. (*Somme*), arrondiss. d'Amiens, cant. de Corbie, près du bois de Heilly, à 7 k. (1 l. ¾) d'Albert, 19 k. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 300. *Bur. de p.* d'Albert.

Bresol, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Chapet, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Poissy, 5 k. (1 l. ¼) S. de Meulan, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Chapet, 377. *B. de p.* de Poissy.

Bresrot, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton d'Harnoy, commune de Montmarquet, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. de Liomer, 39 k. (8 l. ¾) S. O. d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Montmarquet, 100. *Bureau de poste* d'Oisemont.

Bresque (la), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, canton d'Aups. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. d'Aups, coule au S., puis à l'E., passe au S. de Salernes, retourne au S., passe à Entrecasteaux, et se rend dans l'Argens, à 13 kilom. (3 l.) N. E. de Brignoles.

Bressac, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-André-de-Bressac.

Bressancourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 4 k. (1 l.) S. de Porentruy, 27 kilom. (6 l.) S. d'Altkirch. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bressayer, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. et commune de Brassac. Dans les environs de ce village, il y a cinq mines de charbon de terre de différentes qualités: une appelée *le Lacqs*, qui tire à deux puits; la seconde, dite *la Mouillière*, aussi à deux puits; la troisième, nommée *la Chambilève*, à un puits; la quatrième, qu'on appelle *les Gourds*, pareillement à un puits, de même que celle de *la Roche*, qui est la cinquième. Il y en a encore plusieurs autres, telles que les mines de la *Méchécote*, la *Leuge*, la *Mine-Rouge*, la *Barate* et l'*Orme*, mais dont le charbon ne s'envoie pas à Paris comme celui des autres mines; il n'est propre qu'à cuire la chaux, d'où on l'appelle vulgairement *chaussine*, etc. *Pop.* comprise celle de Brassac, 1538. *Bur. de p.* d'Issoire.

Bresse. C'étoit un pays et une lieutenance générale du gouvernement militaire de la province et duché de Bourgogne, qui comprenoit le pays de Gex et la province de Bugey, dans laquelle étoit enclavé le marquisat de Valromey. Tout ce pays a pour bornes la Franche-Comté au septentrion, la même province, la Suisse et la Savoie à l'orient, le Dauphiné au midi, le gouvernement du Lyonnais, la principauté de Dombes et le duché de Bourgogne à l'occident. Cette province se divisoit en haute et basse; elle étoit composée d'une partie du terrain des *Ædui*, et d'une partie de celui des *Sequani*: elle a pris son nom d'une grande forêt qui en couvroit la presque totalité, et qu'on appeloit *Saltus Brexius* ou *Brexia*, vers l'an 1000.

Les villes les plus considérables de la ci-devant Bresse sont: Bourg, Montluel, Pont-de-Vaux, Chatillon, Pont-de-Vesle, Baugé.

Les rivières qui l'arrosent sont: la Chalarine, le Viourgon, le Chévron, le Remon, la Vesle, le Saran, l'Yvrance, la Resousse, l'Ain; et celles qui la renferment sont le Rhône et la Saone.

Cette ci-dev. province est assez abondante. Elle avoit des assemblées générales de députés des trois Ordres pour l'assiette des impositions royales et particulières, et pour discuter les intérêts de la province. Elles se faisoient toujours avant la tenue des Etats de Bourgogne, auxquels ses syndics rendoient compte de tout ce qui s'y étoit passé. Le clergé de la Bresse et du Bugey faisoit corps à part de celui de France. La Bresse fait partie aujourd'hui du département de l'Ain, où l'on trouve tout ce qui a rapport aux productions du sol, au commerce et à l'industrie des habitans de cette ci-devant province.

Bresse, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, commune de Campone, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Prades. *P.* comprise celle de Campone, 826. *B. de p.* de Prades.

Bresse (la), v. (*Vosges*), arr. de Remiremont, cant. de Cornimon, à 21 k. (4 l. ¾) de Remiremont, 37 k. (8 l. ½) d'Epinal. Ce village est situé dans une gorge profonde, la seconde

seconde et la troisième source de la Moselle s'y réunissent. Les Bressans se gouvernoient par des coutumes particulières, image naïve des anciens temps; elles furent rédigées par écrit sous le règne du duc Charles III, en 1575. La justice se rendoit sommairement sous l'ormeau, par le maire et les élus. On ne cultive dans cette commune que quelques terres à topinambours, tout le reste est en pâturages. *Pop.* 2241. *Bur. de poste* de Remiremont.

Bresse-sur-Grosne, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Senescey, à 22 k. (5 l.) de Châlons, 33 myr. (7 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 331. *B. de p.* de Senescey.

Bressey-sur-Till, v. (*Côte-d'or*), arr. et cant. est de Dijon, à 10 k. (2 l. ½) de Dijon. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Dijon.

Bressieu, bourg (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Saint-Etienne de St.-Geoirs, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Marcellin, 39 k. (8 l. ⅔) de Grenoble. La terre de Bressieu étoit une des quatre anciennes baronnies du Dauphiné; cette seigneurie fut érigée en marquisat en 1612, en faveur de Louis Groslé de Menillon. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de la Côte St.-André.

Bressieux ou Braussieux, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de St.-Laurent de Chamousset, à 23 k. (5 l. ¼) de Lyon, 31 k. (7 l.) de Villefranche. *Pop.* 540. *Bur. de p.* de Larbresle.

Bressolles, v. (*Ain*), arr. et cant. de Montluel, à 3 k. (¾ de l.) de Montluel, 40 k. (9 l.) de Bourg. *P.* 420. *B. de p.* de Montluel.

Bressolles, v. (*Allier*), arr. et cant. est de Moulins, à 4 k. (1 l.) de Moulins. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de Moulins.

Bressols, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Montech, sur le Tarn, à 20 kilom. (4 l. ½) de Castel-Sarrazin, 41 k. (9 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-Baptiste de Brial, 734. *Bur. de poste* de Montauban, dép. du Lot.

Bresson, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Bresson.

Bresson, v. (*Isère*), arrond. et cant. sud-est de Grenoble, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Grenoble.

Bressoncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Sailly, sur la Saulx, rivière, à 15 k. (3 l. ½) de Joinville, 39 kil. (8 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 41. *Bur. de poste* de Joinville.

Bressuire, ville (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, et ch.-l. de cant. sur la côte, près de l'Argenton, à 22 k. (5 l.) E. S. E. de Chatillon, 6 m. (13 l.) N. de Niort, 27 kil. (6 l.) S. O. de Thouars. Cette commune a été ravagée et brûlée par les brigands et les chouans. Ce n'est plus maintenant que des décombres qui attestent les malheurs que cette ville a éprouvés. Les guerres soutenues contre les Anglais, celles de religion, les banqueroutes que les négocians subirent sous les règnes de Henri IV et de Louis XIV, la révocation de l'édit de Nantes, et enfin la guerre de la Vendée, contribuèrent à la ruine de Bressuire. Il n'y reste que quelques ouvriers tisserands, et le commerce n'y trouve aucun débouché. La température de Bressuire est saine; ses environs sont agrestes et un peu âpres. Les principales productions de son territoire sont le chêne, le genêt, le seigle, et le blé noir: la botanique y trouve de grandes ressources. On y fabrique des serges et des cotonnades. Avant la révolution il y avoit à Bressuire plus de 80 fabricans d'étoffes, six moulins pour le foulage, et deux teinturiers. A St.-Brehaire, près de Bressuire, il y a une poterie, et des carrières de granit qu'on emploie au lieu de moellon. Aux *Dorides*, près de Bressuire, est une fontaine qui passe pour avoir de grandes propriétés. Cette ville est le siége d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques et un inspecteur des forêts. *Pop.* 1947. *Bur. de poste.*

Brest, ville (*Finistère*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 25 m. (56 l.) O. de Rennes, 5 m. (12 l.) N. N. O. de Quimper, 56 m. (127 l.) O. de Paris. Long. 13. 10. lat. 48. 22. Cette ville étoit un gouvernement de place, avec une amirauté, une intendance de marine, une sénéchaussée qui ressortissoit au siége présidial de celle de Quimper-Corentin, dans la ci-devant Basse-Bretagne: c'est un des meilleurs ports de France. Elle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le camp formidable de la *Bellone maritime*. Placé sur le revers d'une montagne, on n'aperçoit pas même Brest quand on arrive au pied de ses remparts, qui sont ceux d'une ville de guerre, c'est-à-dire, composés de bastions unis par des courtines, couvertes, suivant les règles de la fortification, de leurs demi-lunes ou ravelins, entourés d'un fossé sec et de leurs glacis. Deux grandes rues, traversées par de plus petites, mais très-escarpées, où l'on descend dans plusieurs autres par des escaliers de pierres, forment de Brest une ville incommode et désagréable. Il n'y a qu'une place, mais carrée et assez spacieuse pour que deux bataillons y manœuvrent à l'aise. C'est sur cette place, dont les façades sont assez bien bâties, quoique les maisons soient irrégulières, que les troupes de terre s'exercent. Cette ville, située à l'embouchure de la rivière d'*Elhorne*, et fameuse par sa rade, la meilleure des côtes de l'Océan, n'est pas très-ancienne: elle ne fut commencée qu'au dix-septième siècle, ainsi que le port, et l'établissement considérable qu'on y a formé. Il n'y avoit auparavant qu'un simple château, qui fut bâti par le roi *Coran Meriadec*, au neuvième siècle; il soutint plusieurs siéges: les Normands ne purent s'en rendre maitres. A la fin du onzième siècle, ce château fut agrandi, et l'on bâtit quelques maisons. Vers la fin du treizième siècle les Anglais prirent poste au château du *Conquest*, qui est à l'extrémité de la rade, et pillèrent l'abbaye de *St.-Matthieu*, qui en est à peu de distance; mais ils ne purent s'emparer de Brest. En 1373, durant les guerres que se faisoient les Montfort et les Penthièvre, le connétable du Guesclin, partisan de ces derniers, l'assiégea inutilement; les Anglais le forcèrent d'en lever le siége, et y entrèrent pour le duc Jean de Montfort; mais ils eurent la perfidie de s'établir si bien dans ce château, que lorsque le duc de Montfort vint pour y entrer en 1386, il fut obligé de l'assiéger; et les Anglais le repoussèrent par une vigoureuse défense qu'ils firent par terre et par mer: ce ne fut qu'en 1395 qu'ils le remirent à son légitime propriétaire, moyennant une somme considérable. En 1488, les Français, faisant la guerre à la duchesse Anne de Bretagne, débarquèrent dans la rade de Brest et prirent le château: la paix fut conclue trois ans après le mariage d'Anne avec Charles VIII, et cette place n'a plus cessé d'appartenir à la France. Ce n'étoit point encore une ville, même à la fin du seizième siècle: la seule église qu'on y voyoit en 1630 étoit celle du château.

Le port de Brest est magnifique; il est défendu par un château fort, et à l'opposite de ce château est une espèce de fer à cheval, bordé de pièces de canon, qui, avec une batterie qui se trouve un peu au-dessus et qui donne sur la rade, empêche les vaisseaux ennemis d'approcher. La rade en a toujours été regardée comme une des plus belles du monde; elle pourroit contenir 500 vaisseaux de guerre. Elle a de l'O. à l'E. 27 k. (6 l. de long), et 9 kil. (2 l. ¼) de large. Elle n'a qu'une seule entrée, que l'on nomme *goulet*, extrêmement difficile à cause des rochers cachés sous l'eau. Il y a de chaque côté de cette entrée trois rangs de grosses pièces de canon. C'est dans cette ville que se font les armemens les plus considérables: les magasins et l'arsenal sont ce qu'on peut voir de plus admirable en ce genre. Outre deux églises paroissiales, il y avoit un couvent de Carmes déchaussés. Anciennement les Jésuites y avoient une belle maison-séminaire où ils entretenoient un nombre d'ecclésiastiques toujours prêts à s'embarquer sur les vaisseaux pour y servir d'aumôniers. Ces Jésuites étoient au nombre de douze; l'un d'eux enseignoit les mathématiques aux gardes de la marine.

Brest a une école de marine, sous l'autorité de ce ministère: les aspirans de la marine y sont reçus dans un concours où ils sont interrogés sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la statique et la navigation. On a armé dans ce port une corvette, dont l'unique destination sera de servir à l'instruction des élèves. Cette corvette met souvent à la voile et fait des sorties. Brest a des écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, des hospices civils et militaires; mais elle ne fait point de commerce, c'est uniquement une ville de consommation. Si ce n'étoient la troupe et les voyageurs qui y vont pour affaire, le reste des habitans, marchands et autres, seroit forcé d'aller s'établir ailleurs, ou bien de profiter des avantages qu'ils peuvent tirer de leur port, c'est-à-dire de remplacer leur marine guerrière en marine marchande, et de se mettre à l'unisson des villes commerçantes de la République, telles que Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Marseille, qui entretiennent des correspondances avec les quatre parties du monde. Avant la révolution, les habitans de Brest considéroient peu la marine marchande, et, tant qu'auroit duré la ligne de démarcation, ils n'auroient pas essayé d'améliorer leur sort par aucun commerce. On trouve aux environs de Brest des mines de fer et des bois propres à la construction des vaisseaux.

Cette ville est le siége de la sous-préfecture: il y a un tribunal de première instance, de commerce, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, des agens de change et courtiers de commerce, un receveur particulier et un octroi municipal: il y a aussi un bureau de garantie pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque de l'or et de l'argent venant de l'étranger. Cette ville est une place de guerre de première classe de la treizième division militaire, et la résidence d'un commandant, de trois adjudans de place, d'un chef de brigade directeur de l'artillerie, de deux sous-directeurs des fortifications, et de neuf capitaines du génie. C'est aussi le chef-lieu du troisième arrondissement maritime, qui comprend les ports et côtes de l'Océan depuis Cherbourg exclusivement jusqu'à Quimper et les îles adjacentes inclusivement. Cette ville est la résidence du préfet maritime du troisième arrondissement, et de onze commissaires, dont quatre de première classe, trois de seconde classe et quatre de troisième classe. Il y a dans ce port un commissaire des relations commerciales de la *République batave*, et un sous-commissaire du *Danemarck*. *Pop.* 24,180. *Bur. de poste.*

Brest, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, commune d'Esboz, à 5 k. (1 l. ¼) de Luxeuil, 30 k. (6 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* comprise celle d'Esboz, 482. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Brestaloux (la), riv. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de St.-Martin de Londus. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de Claret, coule au S., puis au N. E., et va se rendre dans la Vidourle, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Brestot, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Montfort-sur-Rille, à 9 k. (2 l. ¼) de Bourg-Achard 11 k. (2 l. ¾) de Pont-Audemer, 5 m. (11 l. ¼) d'Evreux. *P.* 1002. *B. de p.* de Bourg-Achard.

Bret (Pas de), v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, commune de Thollon, sur le lac Léman, à 11 k. (2 l. ¾) E. d'Evian, 21 k. (4 l. ¾) E. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Tollon, 961. *B. de p.* d'Evian.

Bretagne. C'étoit une province considérable, et un des grands gouvernemens généraux militaires de la France, avec titre de duché. La ville de Rennes en étoit la capitale. Cette province est une presqu'île, située entre le 12ᵉ deg. 47 min. et le 16ᵉ deg. 46 min. de long., et entre le 46ᵉ 57 min. et le 48ᵉ deg. 52 min. de latitude. Elle est bornée au septentrion et au couchant par l'Océan, au midi par l'Océan et le ci-dev. Poitou, et au levant par les ci-dev. Maine et Anjou.

Cette province peut avoir 31 m. (70 l.) de longueur sur 18 m. (46 l.) de largeur; ce qui peut être évalué à 900 myr. (2,800 l.) carrées. On estime qu'elle a plus de 88 myr. (200 l.) de côtes. Les principales rivières de la province de Bretagne sont, la Loire, la Vilaine, l'Erdre, le Men, le Bonneau, la Claye, l'Ardenne, la Rance, la rivière de Femur, l'Arguenon, le Couesnon, l'Onst, le Blavet, l'Aon, le Bénaudet, l'Oder, l'Ellai, l'Isotte et le Len. De toutes ces rivières il n'y a que la Loire qui soit navigable. La plupart des autres, qui ont leur source dans le pays, et leur embouchure dans l'Océan, sont à la vérité navigables dans l'espace où remonte le flux; mais cela ne s'étend pas bien loin: d'ailleurs, presque toutes portent bateaux. Outre ces rivières et un grand nombre d'autres moins considérables, il y a un lac appelé le *lac de Grandlieu*, un grand nombre de baies et de ports de mer; ce qui met les habitans à portée de participer, par le moyen du commerce, aux richesses des autres pays.

Quant au climat de cette province, l'air y est par-tout assez tempéré; mais, au voisinage de la mer, il est épais.

En général, la Bretagne est un pays de plaines et de montagnes: les montagnes d'Arré, dans la basse Bretagne, sont les plus connues.

Il y a dans cette province des contrées fort couvertes, et il y en a d'autres qui ont de grandes landes ou terres incultes. Les terres cultivées sont très-fertiles en blé. Cette denrée est beaucoup plus que suffisante pour le pays; aussi il s'en transportoit une très-grande quantité en

Espagne et en Portugal. Les terres y produisent aussi beaucoup de lin et de chanvre. Le ci-devant pays Nantais et celui de Rhuys sont les seules contrées de la province où l'on recueille du vin. Ailleurs le cidre est la boisson ordinaire des habitans.

Comme les vins de Bretagne sont de très-petite qualité, à l'exception de celui qui se fait dans quelques cantons, et qui est assez bon, ils se consomment dans le pays : mais lorsque la récolte en est abondante, on convertit une grande quantité de ces vins en eaux-de-vie, que les étrangers estiment beaucoup, parce qu'elles conservent leur qualité sur mer. Indépendamment des denrées dont on vient de parler, la Bretagne abonde encore en excellens pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail de toute espèce, et même des chevaux. Le beurre que l'on fait dans cette province est très-estimé : celui qui vient du canton de Rennes, et qui est connu sous le nom de *beurre de la Prévalaye*, est le plus excellent; on en transporte de tous côtés. La *Prévalaye* est une métairie qui est à environ 8 k. (2 l.) au midi de Rennes. On y nourrit beaucoup de vaches, à cause de l'excellence des pâturages de ce petit canton.

Cette province ne manque pas de forêts. Le roi y en avoit plusieurs qui faisoient partie de ses domaines ; savoir, celles de Rennes, de St.-Aubin et de Liffré. Ces trois forêts, quoique distinctes, se joignent et semblent n'en former qu'une. Il y a encore celles de Fougères, Villecartier, Marcillé, Toufon, le Gavre, Rhuys, Lanvaux, Bosquen, Cornouailles, qui ont en tout 45,526 journaux. Outre ces forêts, il y en a d'autres qui appartenoient à différens seigneurs, telles que les forêts de Vitré, Château-Brillant, Montauban, Ancenis, Quintin, les Salles, la Guerche, la Nouée, Pont-l'Abbé, K-Grist, St.-Malo, la Faou, Londac, Oudon, Brianson, la Hunaudais, Blain, Machecou, Molac, Ellevain, Rieux, la Forêt-Neuve, la Roche-Bernard, qui toutes ensemble ont près de 80,000 journaux. A ces forêts, on pourroit encore ajouter celles de Chavaux et de Juigné dans la partie septentrionale du pays Nantais, de Coïalon et de Coubian dans l'évêché de Quimper, de Leuvre aux confins des évêchés de St.-Brieux et de St.-Malo, de l'avée dans la partie orientale de l'évêché de Nantes, de la Treille aux confins des évêchés de Rennes et de Nantes, et de plusieurs autres bois moins considérables, répandus çà et là dans la province. Les forêts de Bretagne sont ordinairement composées de hêtres, de chênes, de châtaigniers et de bois blanc.

La ci-dev. Bretagne a des mines de plomb très-abondantes, des mines de fer et d'antimoine, des mines de charbon de terre, des mines d'argent, des eaux minérales, des carrières de marbre, et quantité de fossiles. Les mines de plomb sont dans les ci-devant paroisses de *Carnot*, diocèse de Quimper, de *Poulawan* en basse Bretagne, de *Bérien*, de *Sérugnat*, de *Ploué*, de *Loquéfré*, du *Prieuré*, de *la Feuillé*, de *Ploué-Norminais*, de *Plusquels*, de *Trébiran*, et de *Melcarhais*. Le commerce de la Bretagne est considérable, et un des plus actifs de la République. Il s'y fabrique une quantité prodigieuse de toiles, soit de chanvre, soit de lin, depuis les plus fines jusqu'aux plus grossières, mais sur-tout des *blanchards*, espèce de toile de lin d'un fil à demi-blanchi, ni grosse, ni fine, et dont le trafic se fait dans les pays chauds. Quant aux toiles estimées par leur finesse, leur blancheur, la beauté, l'égalité de leur fil, elles s'exportent beaucoup en Espagne, dans l'Amérique espagnole, et aux Colonies françaises. Cette ci-devant province a aussi quelques manufactures de toiles à voiles, outre un grand nombre de fabriques de petites étoffes de laine, et il en sort du fil teint. La pêche de la sardine, du maquereau, et sur-tout de la morue, occupe un nombre considérable de matelots de cette province, et fait un des meilleurs produits de la ci-devant basse Bretagne. Il se fait du sel dans deux cantons différens; savoir, dans les neuf villages de la baie de Bourgneuf, et dans le territoire de Guérande et du Croisic. Il est certain qu'année commune, les marais salans de ces deux cantons produisoient la quantité d'env. 40,000 muids de sel, qui valoient à peu près 4,000,000 à la province.

Nantes est la ville la plus commerçante de cette ci-dev. province, à cause de son heureuse situation sur un fleuve large et profond. St.-Malo est aussi regardé comme une des villes de la République dont le commerce soit le plus étendu au dehors. Les autres ports de cette ci-dev. province sont, *Bourgneuf*, *Portnic*, la *Roche-Bernard*, *Vannes*, *Auray*, *Port-Libre* (ci-dev. *Port-Louis*), *Lorient*, *Hennebon*, *Concarneau*, *Quimper*, *Brest*, *Saint-Pol-de-Léon*, *Morlaix*, *Tréguier* et *St.-Brieux*. Quelques-unes des îles qui environnoient la ci-devant Bretagne ont aussi des ports très-avantageux.

On divisoit cette province en haute et basse. Ces deux parties étoient subdivisées en neuf évêchés, tous suffragans de l'archevêché de Tours. La haute Bretagne comprenoit les évêchés de *Rennes*, de *Saint-Brieux*, de *Nantes*, de *Dol*, et de *St.-Malo*. La basse Bretagne comprenoit ceux de *Vannes*, de *Léon*, de *Quimper-Corentin*, et de *Tréguier*. La foi fut annoncée dans l'Armorique dès la fin du 2e siècle. Saint Clair, évêque de Nantes, étoit regardé comme l'apôtre de ce pays. Les Bretons, obligés de quitter leur patrie vers 440 ou 450, abordèrent en Armorique, et y reçurent un asile des Armoriquains, leurs anciens compatriotes. Les évêques bretons, dans une fuite si inopinée, n'abandonnèrent point leurs troupeaux. Les premiers soins de ces pasteurs, après avoir abordé, furent d'aller rétablir le culte. Il y avoit, dans le cinquième siècle, des évêques en Bretagne qui n'avoient point de siége, et qui n'étoient sacrés que pour soulager les évêques titulaires dans leurs travaux apostoliques, tels qu'étoient de nos jours les évêques *in partibus*. Le siége de Dol a été long-temps en contestation avec celui de Tours pour être le métropolitain de Bretagne : ce ne fut qu'après quatre siècles de procédures, qu'en 1177 celui de Tours fut déclaré métropolitain de Bretagne par le pape Innocent III. Le clergé de cette province étoit composé de 9 évêchés, qui comprenoient 1,436 paroisses, 38 abbayes d'hommes, 5 de filles, 17 collégiales, et un grand nombre de couvens et de communautés de différens ordres.

Quant au gouvernement civil de la Bretagne par rapport à la justice, un des premiers soins du roi Charles VIII, après avoir épousé la duchesse Anne, fut d'établir en 1475 un parlement en cette province, appelé *les grands jours* : ils commençoient tous les ans le 1er septembre, et finissoient dès le 8 octobre suivant. Henri II, informé qu'un temps si court ne suffisoit pas pour administrer la justice, créa en 1553 un parlement ordinaire, partagé en deux

séances. La première commençoit au mois d'août, et la seconde au mois de février. Chaque séance ne duroit que trois mois, et les trois autres mois de vacations étoient employés à juger les procès criminels. Une séance se tenoit à Rennes et l'autre à Nantes. Par édit de juin 1557, le roi ordonna que les deux séances se tiendroient à Nantes.

Ce fut en cette année qu'on érigea la chambre des enquêtes. Par édit de 1560, le parlement fut fixé pour toujours à Rennes. La tournelle fut créée en 1575, la chambre des requêtes en 1581. Par déclaration du 23 février 1584, les séances, qui n'étoient que de trois mois, furent fixées à quatre chacune. En 1600, Henri IV ordonna que chaque séance seroit de six mois; et Louis XV, en 1724, a rendu le parlement ordinaire.

Le parlement, lors de sa création, n'étoit composé que de quatre présidens, seize conseillers originaires et seize non originaires, deux avocats-généraux, un procureur-général, deux greffiers, et six huissiers; mais par différentes créations de charges, le parlement étoit composé d'un premier président, neuf présidens à mortier, six présidens aux enquêtes, trois aux requêtes, quatre-vingt-quatorze conseillers, douze conseillers-commissaires aux requêtes, deux avocats-généraux, un procureur-général, deux greffiers en chef, un civil, un criminel; deux greffiers aux enquêtes, un aux requêtes; un garde-sacs, un garde des affirmations, un premier huissier et treize autres huissiers. Par déclaration de Henri III, de 1576, les membres du parlement de Bretagne avoient entrée dans toutes les cours souveraines du royaume. Les évêques de Rennes et de Nantes étoient conseillers nés au parlement dès le temps de sa création. Le parlement de Bretagne avoit cinq tribunaux qui jugeoient au souverain, la grand'chambre, la tournelle, la chambre des enquêtes, celle des requêtes, et la chambre des vacations. La grand'chambre étoit composée du premier président, de quatre anciens présidens à mortier, et de trente-quatre anciens conseillers. La tournelle étoit composée des cinq présidens à mortier, derniers en réception, de dix conseillers de grand'-chambre, de cinq de chaque chambre des enquêtes, qui servoient jusqu'à Pâques, et qui étoient remplacés par un pareil nombre. La chambre des vacations commençoit le 26 août et siégeoit jusqu'au 17 octobre. Le premier président en faisoit l'ouverture. Elle étoit composée de deux des présidens à mortier, de huit des conseillers de grand'chambre, et de quatre de chacune des enquêtes.

On rendoit la justice en Bretagne conformément à une coutume particulière qui étoit établie et autorisée. Cette coutume fut faite en 1330, par *Jean II*, duc de Bretagne, en compilant l'assise du comte *Geoffroy*, l'ordonnance du duc *Jean Ier*, et les établissemens de *saint Louis*. Cette coutume avoit été rédigée deux fois; la première en 1539, et la seconde et dernière fois en 1580. Les auteurs qui ont travaillé sur la coutume sont, MM. d'*Argentré*, *Bellourdeau*, *Frain*, *Sauvageau*, *Perchambault*, *Hevin* et *Poullain*.

La chambre des comptes est la seconde cour souveraine qu'il y ait eu en Bretagne. Sa création est très-ancienne. Le siége de ce tribunal étoit fixé à Nantes, il étoit partagé en deux semestres : l'un commençoit au 1er mars, et l'autre au 1er septembre. Les attributions de cette cour étoient les mêmes que celles des autres chambres des comptes établies en diverses provinces du royaume. La chambre des comptes de Nantes étoit composée d'un premier président, de sept autres présidens, de trente-quatre conseillers maîtres, de huit conseillers correcteurs, de trente-quatre conseillers auditeurs, de trésoriers de France généraux des finances qui y prenoient séance suivant leur rang d'ancienneté; de deux avocats-généraux, d'un procureur-général, de deux greffiers, et de neuf huissiers.

Par édit du mois de juin de l'an 1691, le roi créa sept siéges d'amirauté pour la Bretagne, et les établit, par le même édit, à *Saint-Malo*, à *Nantes*, à *St.-Brieux*, à *Morlaix*, à *Brest*, à *Vannes* et à *Quimper-Corentin*. Les attributions de ces tribunaux avoient été réglées par l'ordonnance de la marine du mois de novembre de l'an 1684. Les appellations de ces mêmes siéges étoient portées directement au parlement. Il avoit été établi en Bretagne sept maîtrises des eaux et forêts; savoir, à *Rennes*, à *Nantes*, à *Vannes*, à *Carhaix*, à *Villecartier*, à *Fougères* et à *Gâvres*. Les attributions de ces tribunaux avoient été réglées par l'ordonnance des eaux et forêts de 1669. Les appellations de ces mêmes tribunaux étoient portées au parlement. Les villes qui avoient des jurisdictions consulaires étoient, *Nantes*, *St.-Malo*, *Morlaix*, *Rennes* et *Vannes*.

Il y avoit en Bretagne quatorze juridictions des traites, établies par édit du mois de mai de l'an 1691, dans les villes de *Rennes*, *Nantes*, *Vannes*, *St-Malo*, *Saint Brieux*, *Quimper*, *Ancenis*, *Brest*, *Clisson*, *Château-Brillant*, la *Guerche*, *Fougères*, *Morlaix* et *Vitré*, pour connoître en première instance de tous les différens civils et criminels qui survenoient pour la perception des droits de traite, entrée, sortie, et impositions foraines et domaniales. Il y avoit deux hôtels des monnoies dans la province de Bretagne, l'un à *Rennes*, et l'autre à *Nantes*. Le chiffre 9 étoit la marque distinctive de la monnoie qui se fabriquoit à Rennes : les espèces qui sortoient de la fabrique de Nantes se distinguoient par la lettre *T*.

Les *Etats-généraux de Bretagne* se tenoient de deux ans en deux ans. Depuis nombre d'années ils s'assembloient alternativement à *Rennes*, à *Nantes*, et à *Saint-Brieux*, suivant que le roi l'ordonnoit. Les ducs de Bretagne ont souvent assemblé leurs *Etats*. La tenue la plus circonstanciée est celle que convoqua le duc *Arthur second*, en 1309. Depuis l'union de la Bretagne à la France, les *Etats* se sont tenus chaque année, jusqu'en 1630. Depuis ce temps, ils ne s'assembloient plus que tous les deux ans.

La convocation des Etats se faisoit par lettres de cachet, adressées premièrement aux évêques, abbés et chapitres de la province, et ensuite aux barons, à un certain nombre de gentilshommes, et enfin à toutes les communautés de Bretagne; c'est ce qui composoit les trois corps des *Etats*, le *clergé*, la *noblesse* et le *tiers-état*. Les lettres du roi étoient ordinairement accompagnées de celles du gouverneur de la province, qui invitoit de se trouver au lieu et jour désignés pour la tenue et l'ouverture des *Etats*.

Depuis 1620, c'étoit l'évêque du diocèse dans lequel s'assembloient les *Etats*, qui présidoit l'ordre du clergé, ou, en son absence, le plus ancien des évêques ou des abbés. Ce corps étoit composé des neuf évêques de la province, des trente-huit abbés, des députés des chapitres des neuf cathédrales, et d'un certain nombre d'agrégés que chaque chapitre y envoyoit.

Les évêques et les abbés entroient dans l'assemblée en rochet et en camail, et les capitulaires en bonnet et en soutane. Chaque cathédrale n'avoit qu'une voix.

L'ordre de la noblesse étoit composé des dix barons de *Léon*, de *Vitré*, de *Châteaubrillant*, de *Raiz*, de la *Roche-Bernard*, d'*Ancenis*, de *Pont-Château*, de *Pont-l'Abbé*, de *Derval*, de *Malestroit* et de *Quintin*, et de tous les gentilshommes qui avoient les qualités portées par la déclaration du roi, du 28 août 1736.

Les barons de *Léon* et de *Vitré* possédoient le droit, comme les plus anciens, de présider alternativement l'ordre de la noblesse : à leur défaut, la noblesse étoit présidée par un des autres barons, et, en leur absence, elle se choisissoit elle-même son président, et c'étoit l'évêque qui présidoit à cette élection.

Le tiers-état étoit composé des députés des villes qui avoient droit d'envoyer aux Etats. On en comptoit quarante-une : plus de la moitié pouvoit envoyer deux députés, et les autres n'en pouvoient envoyer qu'un. C'étoit le sénéchal du présidial dans le ressort duquel se tenoient les Etats, qui présidoit le tiers-état; et, pour cet effet, il falloit qu'il fût agrégé de la communauté de sa ville. Les députés de Rennes, capitale de la province, avoient la préséance, et, après eux, ceux de Nantes : les autres députés se plaçoient sans distinction.

Les villes qui avoient droit d'envoyer leurs députés aux Etats de la province étoient : Rennes, Nantes, Vannes, St.-Malo, Dol, St.-Brieux, Quimper, Léon, Tréguier, la Guerche, Fougères, Hédé, Vitré, Guérande, le Croisic, Ancenis, la Roche-Bernard, Châteaubrillant, Rhédon, Malestroit, Rhuys, Aurai, Hennebon, Pontivi, Quimperlé, Lambale, Ploërmel, Josselin, Montfort, Dinant, Concarneau, Carhaix, Lesneven, Landernau, Morlaix, Lannion, Guinguamp, Quintin, Moncontour, Brest, Lorient.

Les gouvernemens de place dépendant du gouvernement général de la Bretagne étoient : Rennes, Nantes, Rhédon, Belle-Isle, île, ville et citadelle, Blavet et Port-Louis, Lorient, Brest et l'île d'Ouessant, Guérande et le Croisic, St.-Malo et ses forts, Vannes et Auray, Tour de Pillemil, Iles-Hébiens, Château du Taureau, Fort de la Latte, Dinan, Tréguier, Rhuys et Succino, Carhaix, Morlaix, Concarneau, Quimper, St.-Brieux, Lannion, Fougères, Vitré, Ploërmel, Pontivy, Saint-Pol-de-Léon. La province comptoit encore nombre d'autres villes qui avoient aussi des gouvernemens particuliers, sans être places fortes.

Le gouvernement général de Bretagne renfermoit environ 1,660,000 habitans. On parle le français dans la haute Bretagne, et le bas-breton dans la basse. Cette dernière est une langue mère, et l'une des plus anciennes dont on ait connoissance. C'est la langue que parloient les anciens Gaulois.

Henri de Hugtington, qui écrivit en 1150, Girard *de Cambrège*, et quelques auteurs plus anciens assurent que les Bretons que le tyran *Maxime* avoit enlevés de l'île de Bretagne, avoient été placés par lui dans l'Armorique, en récompense des services qu'ils lui avoient rendus. *Maxime* employa tous ces Bretons, ou du moins la meilleure partie, pour l'exécution des derniers desseins qu'il forma sur l'Italie. Il y périt; et toute son armée rentrant dans le devoir, se soumit à *Théodose*, qui venoit de remporter sur ce tyran une victoire décidée. Aucun de ceux qui avoient combattu pour *Maxime* ne fut réduit en esclavage, ni même châtié légèrement. Tous furent renvoyés dans leur pays, selon que le témoigne *Pacatus* dans le panégyrique qu'il fit l'année suivante, 389, de cette clémence de *Théodose*. Les Bretons jouirent, comme les autres, de cette amnistie générale, et ils retournèrent, non dans l'île de Bretagne, mais dans l'Armorique, comme le disent, en propres termes, *Hildas-le-Sage* et *Bède*. Le continuateur de *Bède*, qui écrivoit au commencement du 12ᵉ siècle, et *Guillaume de Malmesbury*, ajoutent que depuis cet événement les Bretons continuèrent toujours de demeurer dans l'Armorique, à laquelle ils donnèrent enfin le nom de *petite Bretagne*. Il y avoit pourtant dès auparavant des Bretons qui avoient été obligés de sortir de leur île, chassés par les Anglo-Saxons, et qui s'étoient établis et fixés dans l'Armorique.

Ce qui prouve encore que les Bretons avoient été transplantés de l'île de Bretagne dans l'Armorique, c'est que nous trouvons dans plusieurs auteurs anciens, tels que ceux qui ont écrit la vie de *saint Patrice*, dans *Paul*, diacre, *etc.*, que ces Bretons sont appelés *Bretons-Létes*, *Armoriquains-Létiens* et *Armoriciens-Léticiens* : or, on sait qu'on donnoit ce nom en général à tous les peuples qu'on faisoit sortir du lieu de leur demeure, soit qu'ils fussent étrangers, soit qu'ils fussent sujets de l'Empire, pour les placer dans d'autres endroits qu'on leur assignoit, et qu'on appeloit pour cela *terres létiques*, à la charge de les défricher, de les défendre des incursions des ennemis, et de fournir, dans l'armée des empereurs, un certain nombre de troupes. Ce ne fut qu'à ces conditions que les Bretons furent placés dans l'Armorique.

Les auteurs qui ont donné l'histoire de Bretagne sont : *Pierre-le-Baud*, *Alain Bouchard*, *Bertrand d'Argentré*, dom *Gui-Alexis Lobineau* et *Guyot des Fontaines*. Ce dernier a donné l'histoire des ducs de Bretagne, suivie d'une excellente dissertation sur l'origine des Bretons.

La Bretagne a eu des souverains qui portoient le titre de rois. Ils ont pris ensuite celui de comtes et de ducs. Cette province a enfin été réunie à la France en 1491, par le mariage d'*Anne de Bretagne* avec *Charles VIII*, puis avec *Louis XII* en 1499.

François premier, successeur de *Louis XII* à la couronne de France, épousa la princesse *Claude*, fille d'*Anne de Bretagne*, et héritière de ses droits. Ce monarque déclara duc de Bretagne *François*, son fils aîné, et le fit couronner en cette qualité, à Rennes, le 14 août 1532. Ce jeune prince étant décédé en 1536, *Henri* son frère, et héritier présomptif de la couronne, eut le titre de dauphin et de duc de Bretagne jusqu'en 1547 qu'il monta sur le trône sous le nom de *Henri II*; et depuis il n'y eut plus de ducs de Bretagne que les rois de France.

La Bretagne compose aujourd'hui cinq départemens; savoir, celui d'*Ille-et-Vilaine*, des *Côtes-du-Nord*, du *Finistère*, du *Morbihan*, et de la *Loire-Inférieure*. (*Voy.* ces dép. pour ce qui concerne la ci-devant Bretagne).

Bretagne, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. d'Eauze, à 20 kilom. (4 l. ½) de Condom, 4 m. (10 l. ¼) d'Auch. *P.* 426. *B. de p.* de Condom.

Bretagne, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Levroux, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 212. *B. de p.* de Levroux.

Bretagne, v. (*Landes*), arrond. et cant. de Mont-de-Marsan, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 105.

Bur. de poste de Mont-de-Marsan.

Bretagne, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 15 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Pau.

Bretagne, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 10 k. (2 l. ½) de Béfort, 7 m. (15 l. ½) de Colmar. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Delle.

Bretagne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Morigny, à 1 k. (¼ de l.) E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Morigny, 800. *Bureau de poste* d'Etampes.

Bretagnolles, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de St.-André, à l'entrée de la forêt de Mère, à 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 169. *Bur. de poste* d'Evreux.

Bretèche (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de St.-Gildas-des-Bois, près de la forêt qui porte son nom, à 27 k. (6 l.) de Guérande, 5 m. (12 l. ½) de Nantes. *Pop.*... *B. de p.* de Pontchâteau.

Bretèche (Forêt de la), (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de St.-Gildas-des-Bois, à 23 kilom. (5 l. ¼) N. E. de Guérande. Elle a 3,895 m. (2,000 t.) de long, sur 3,501 m. (1,800 t.) de large.

Bretèche (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, commune de Ferrières, à 9 kil. (2 l. ¼) S. p. E. de Lagny, 6 k. (1 l. ½) N. de Tournans, 31 k. (7 l.) N. p. E. de Melun. *P.* comprise celle de Ferrières, 245. *Bur. de poste* de Lagny.

Bretèche (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Marly-la-Machine, attenant la forêt de Marly, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de St.-Germain, 9 k. (2 l. ⅓) de Versailles. *P.* comprise celle de St.-Nom, 996. *Bur. de poste* de Magny.

Bretèche-St.-Nom (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, commune de Saint-Nom, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Nom, 996. *B. de p.* de Versailles.

Bretechette (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Plaisir, à 4 k. (1 l.) E. de Neauphle-le-Château, 10 kil. (2 l. ½) E. de Versailles, 10 kil. (2 l. ½) O. p. S. de Marly. *Popul.* comprise celle de Plaisir, 1260. *B. de p.* de Neauphle.

Bretegon, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, canton de Mons, à 19 kil. (4 l. ¼) de Loudun, 36 k. (8 l.) de Poitiers. *P.* 304. *B. de p.* de Loudun.

Breteil, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Montfort-sur-Meu, à 4 k. (1 l.) de Montfort-sur-Meu, 16 k. (3 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 1207. *Bur. de p.* de Montfort-sur-Meu.

Bretel, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, commune de Hem, à 2 k. (½ l.) de Doulens, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Hem et dépendances, 430. *Bur. de poste* de Doulens.

Bretel, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de St.-Valery-sur-Somme.

Bretelle, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton de Moulins-la-Marche, à 7 k. (1 l. ¾) de l'Aigle, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *P.* 276. *Bur. de p.* de Moulins-la-Marche.

Bretenach, v. (*Moselle*), à 5 k. (1 l. ¼) de Bouzonville. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Bretencourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, commune de Rivière, près du Crinchon, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Rivière, 1988. *Bur. de poste* d'Arras.

Bretenets, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Cousance, commune de Gizjat, à 15 k. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 579. *Bur. de p.* de Lons-le-Saunier.

Bretenière, v. (*Jura*), arrond. de Dole, canton de Chaussin, près de la Glantine, à 20 k. (4 l. ½) de Dole, 27 kilom. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Dole.

Bretenière, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Dampierre, près du Doubs, à 13 k. (3 l.) de Dole, 5 m. (11 l. ⅓) de Lons-le-Saunier, 7 kil. (1 l. ¾) de Genlis. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Genlis.

Bretenières, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, cant. de Genlis, à 10 k. (2 l. ½) de Dijon. *Pop.* comprise celle d'Epoise, 155. *Bur. de poste* de Genlis.

Bretenoux, bourg (*Lot*), arr. de Figeac, et ch.-l. de cant. à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de St.-Céré, 6 m. (13 l. ⅓) N. E. de Cahors, 18 kil. (4 l.) E. de Martel. *Populat.* 676. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Bréteuil, ville (*Eure*), arrond. d'Evreux et ch.-l. de cant., sur l'Iton, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Verneuil, 36 kilom. (8 l.) O. N. O. de Dreux, 27 k. (6 l.) S. O. d'Evreux, 12 m. (26 l.) de Paris. Long. 18. 34. lat. 48. 50. *Henri II*, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna cette ville à *Robert-de-Montfort*. *Amicie*, sœur de *Robert*, la vendit au roi *Philippe-Auguste* en 1210. Elle devint ensuite le partage de *Charles*, roi de Navarre, qui l'échangea avec *Charles VI*, en 1410, contre d'autres terres. Enfin, après avoir été démembrée de la couronne, elle fut cédée, en 1651, à la maison de Bouillon en même temps qu'Evreux. Il y a deux manufactures à fondre la mine de fer, une fonderie de canons et une tarauderie. Il s'y fabrique du fer, des chaudrons, marmites, gueuses pour les canons et pour les navires, du lest pour les vaisseaux; et, pour la marine, des canons de 8, 12, 16, 18, 24 et 36; des boulets et des biscayens de tous calibres, et généralement toutes sortes de marchandises en fonte et en fer. On y a établi un parc de construction des charrois et convois militaires; deux clouteries, deux tuileries et briqueteries, où il se fait des tuiles, de la brique et du pavé; trois moulins à blé, un bas étamier, et deux fabriques de chapeaux. Toutes ces différentes branches industrielles de commerce rendent cette ville extrêmement vivante par la multitude d'ouvriers qu'elles occupent. Il y a des mines de fer près de cette commune. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1974. *Bur. de p.* de Verneuil.

Breteuil (Forêt de), (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil et de Rugles, à l'O. S. O., à 1 kilom. (¼ de l.) de Breteuil. Elle a 11,676 m. (6,000 toises) de long du N. O. au S. O., et 7,013 m. (3,600 t.) du S. au N.

Breteuil, ville (*Oise*), arrond. de Clermont, ch.-l. de canton, à 31 k. (7 l.) S. d'Amiens, 27 kil. (6 l.) N. N. E. de Beauvais, 10 m. (23 l.) N. de Paris. Cette ville n'étoit remarquable que par une fameuse abbaye de Bénédictins, qui rapportoit 20,000 liv. de rente. Il y a une fabrique où l'on fait du sagati, de la serge de Rome et de Minorque. On compte encore dans cette petite ville plus de trois cents ouvriers occupés à faire des souliers. Il y a quatre fabriques de toiles, trois fabriques d'étoffes, quatre métiers de bas de laine, deux tanneries, quatre pressoirs à cidre, trois moulins à eau pour la farine et un moulin à tan. Le blé est le principal aliment du commerce de Breteuil. Il y a dans cette

ville un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2050. *Bur. de poste.*

BRETEUIL (BAS), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Medan, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de Poissy, 20 k. (4 l. ½) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Medan, 178. *Bur. de poste* de Medan.

BRETEUIL (HAUT), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Meudan, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Poissy, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Meudan, 178. *Bur. de poste* de Poissy.

BRETEUIL, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Hornoy, commune de Montmarquet, à 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Montmarquet et dépendances, 100. *Bur. de poste* d'Oisemont.

BRETEVILLE, v. (*Seine-Infér.*). *Voyez* BRETTEVILLE.

BRETHENAY, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, à 4 k. (1 l.) de Chaumont. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Chaumont.

BRETHEVILLE-SUR-L'AISE, bourg (*Calvados*), arr. de Falaise, ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Falaise, 15 k. (3 l. ½) S. de Caen, 24 k. (5 l. ½) E. de Villers-le-Bocage. *Pop.* 738. *Bur. de p.* de Caen.

BRETHMAS-AVÈNE, (*Gard*). *Voy.* ST.-HILAIRE-DE-BRETHMAS.

BRETHON (LE), v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson, à 8 kil. (2 l.) de Cérilly, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. *Pop.* 974. *Bur. de poste* d'Hérisson.

BRETIEUX, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Charelard, commune de Bellecombe, à 18 kil. (4 l.) S. d'Annecy, 6 kil. (1 l. ½) N du Charelard, 19 kil. (4 l. ¼) N. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Bellecombe et dépendances, 916. *Bureau de poste* d'Annecy.

BRETIGNEY, v. (*Doubs*) arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 5 k. (1 l. ⅓) de Baume, 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 451. *Bureau de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

BRETIGNEY, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Desandaus, 31 kil. (7 l.) O. de Porentruy, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Béfort, 3 k. (¾ de l.) de Montbéliard. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Montbéliard.

BRETIGNOLLES, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Juvigny, à 15 k. (3 l. ½) de Domfront, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Domfront.

BRETIGNOLLES, v. (*Deux-Sèvres*). *Voy.* BERTIGNOLLE.

BRETIGNOLLES, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de St.-Gilles-sur-Vie, à 14 k. (3 l. ⅓) des Sables, 8 m. (18 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 675. *Bur. de poste* de St.-Gilles-sur-Vie.

BRETIGNON, v. (*Seine-et-Marne*), à 5 k. (1 l. ¼) du Châtelet. *Pop*... *Bur. de poste* du Châtelet.

BRETIGNY-LÈS-NORGES, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et canton est de Dijon, près de la Norge, à 9 kil. (2 l. ¼) de Dijon. *P.* réunie à celle d'Oigny, 217. *Bur. de p.* de Dijon.

BRETIGNY, v. (*Eure*), arrond. de Bernay, cant. de Brionne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bernay, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Brionne.

BRETIGNY, hameau (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Chartres, à 8 k. (2 l.) de cette dernière ville. C'est dans ce lieu que fut conclu, le 8 mai 1360, le traité de paix, en vertu duquel le roi Jean, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers fut mis en liberté après quatre ans de captivité. *Pop.* réunie à celle de Jours .... *Bur. de poste* de Chartres.

BRETIGNY, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Noyon, sur l'Oise, à 8 k. (2 l.) de Noyon, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Noyon.

BRETIGNY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 11 k. (2 l. ¾) de Corbeil, 27 k. (6 l.) de Versailles. Le village de Bretigny tire son nom de *Brito*, qui veut dire *Breton*; mais on n'est pas certain que les premiers habitans de ce lieu quittèrent la Bretagne pour venir s'y établir, non plus que du fameux traité que le roi Jean conclut, dit-on, dans cet endroit. Quelques historiens veulent que ce soit ailleurs. C'est ici que se présente l'occasion de rectifier l'idée qui s'est fixée mal-à-propos dans l'esprit du peuple, *que le vin de Bretigny fait danser les chèvres*, ou du moins de détruire un proverbe nuisible à cette production du pays, sans en rechercher la cause. Il existoit autrefois dans les environs de Bretigny une famille de vignerons qui s'appeloit *Chèvres*: lorsque ces honnêtes villageois tiroient un parti avantageux de leur vin, ils s'abandonnoient à la joie, qu'ils manifestoient par des danses: de-là est venu ce proverbe: *Le vin de Bretigny fait danser les chèvres. Pop.* 700. *Bureau de poste* de Linas.

BRETIGNY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Breuillet, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. d'Arpajon, 14 k. (3 l. ¼) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Breuillet, 675. *Bur. de poste* d'Arpajon.

BRÉTIGNY-LA-RUE, (*Côte-d'Or*). *Voy.* ST.-BERNARD.

BRETINIÈRE (LA), v. (*Doubs*), arr. de Besançon (cant. de Marchau, 25 k. (5 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

BRETMAS, v. (*Gard*). *Voy.* ST.-HILAIRE-DE-BRETHMAS.

BRETONCELLES, bourg (*Orne*), à 8 k. (2 l.) de Regmalgard, 13 kil. (3 l.) de Nogent-le-Rotrou. *Pop*.... *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

BRETONIE *ou* BERTONIE (LA), v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, cant. de Castelmoron, à 13 kil. (3 l.) N. de Tonneins, 14 k. (3 l. ¼) E. de Marmande. *Pop*.... *Bur. de poste* de Tonneins.

BRETONIÈRE, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* BRETENIÈRES.

BRETONIÈRE (LA), v. (*Mayenne*). *Voyez* ST.-FORT-LA-BRETONNIÈRE.

BRETONNE (LA), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de la Grasse. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Servies, coule à l'O. p. N., retourne au N. E, et se rend dans l'Aude au N. de Barbaira, à 5 k. (1 l. ⅓) N. p. O. de sa source.

BRETONNIÈRE (LA), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, canton d'Arpajon, commune de la Norville, à 2 k. (½ l.) E. d'Arpajon, 19 k. (4 l. ¼) N. p. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de la Norville, 400. *Bur. de poste* d'Arpajon.

BRETONNIÈRE (LA), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain-en-Laye, commune de Chambourey, à 3 k. (¾ de l.) S. de Poissy, 3 k. (¾ de l.) O. de St.-Germain, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Chambourey, 583. *Bur. de poste* de Poissy.

BRETONNIÈRE (LA), v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Mareuil, à 34 kil. (7 l. ¾) de

Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Luçon.

Bretonville, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de Boinville-le-Gaillard, à 11 k. (2 l. 3/4) O. p. S. de Dourdan, 38 k. (8 l. 1/2) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Boinville, 294. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bretonvillers, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. du Russey, à 16 k. (3 l. 3/4) de St.-Hippolyte, 4 myriam. (10 l. 1/2) de Besançon. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Bretonvillier, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Valpuisaux, à 10 k. (2 l. 1/2) de Milly, 13 kil. (3 l.) S. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Valpuisaux, 375. *Bur. de poste* de Milly.

Bretou (Forêt du), (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Négreplisse, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Montricoux. Elle a du N. O. au S. O. 3,501 m. (1,800 t.), et du N. au S. 1,361 m. (700 t.)

Bretoux, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de St.-Maixent, sur la côte près de la Sèvres Niortaise, à 9 k. (2 l. 1/4) de St.-Maixent, 11 kilom. (2 l. 3/4) de Niort. *Pop.* comprise celle de St.-Carlais, 1411. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Brette, v. (*Creuse*), (qui a été ruinée autrefois), arrond. de Guéret, cant. de la Souterraine, commune de Noth, à 4 k. (1 l.) E. de la Souterraine, 28 kilom. (6 l. 1/4) O. p. N. de Guéret. *Pop.* comprise celle de Noth, 725. *Bur. de poste* de la Souterraine.

Brette, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, canton de Tenquin-Gros, commune de Lelling, à 10 k. (2 l. 1/2) de Fauquemont, 29 k. (6 l. 1/2 de Sarguemines. *Pop.* comprise celle de Lelling, 378. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Brette, v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, cant. d'Ecommoy, à 14 k. (3 l. 1/4) du Mans. *Pop.* 614. *Bur. de poste* du Mans.

Bretteau, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, à 19 kil. (4 l. 1/3) de Gien, 8 m. (17 l. 1/3) d'Orléans. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Briare.

Bretten, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 16 k. (3 l. 3/4) de Béfort, 5 m. (10 l. 2/3) de Colmar. *P.* 384. *B. de p.* de Béfort.

Brettenach, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 10 k. (2 l. 1/2) de Boulay, 34 k. (7 l. 2/3) de Metz. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Boulay.

Brettes, v. (*Charente*), arrond. de Ruffec, cant. de Villefagnan, à 11 k. (2 l. 3/4) de Ruffec, 41 k. (9 l. 1/4) d'Angoulême. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Ruffec.

Brette, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalançon, sur le Ribère, à 19 k. (4 l. 1/3) de Die, 5 m. (11 l. 1/3) de Valence. *Pop.* 237. *Bur. de p.* de Die.

Bretteville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. d'Octeville, près de la mer, à 7 k. (1 l. 3/4) de Cherbourg, 7 m. (15 l. 1/4) de Coutances. *Pop.* 697. *Bureau de poste* de Cherbourg.

Bretteville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 8 k. (2 l.) de Doudeville, 18 k. (4 l.) de Cany, 40 kil. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 228. *B. de p.* de Doudeville.

Bretteville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Tôtes, à 29 k. (6 l. 1/2) de Dieppe, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 800. *Bur. de p.* de Tôtes.

Bretteville, village (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 20 k. (4 l. 1/2) de Montivilliers, 5 myr. (12 l. 1/2) de Rouen. *Pop.* 1387. *Bur. de poste* de Bolbec.

Bretteville-le-Rabet, village (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-l'Aize, sur la Muancé, à 15 kil. (3 l. 1/2) de Falaise, 19 k. (4 l. 1/4) de Caen. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Caen.

Bretteville-l'Orgueilleuse ou l'Argileuse, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 8 k. (2 l.) N. E. de Tilly-sur-Seulles, 10 k. (2 l. 1/2) O. de Caen, 15 k. (3 l. 1/2) S. E. de Bayeux. Il y a des tanneries et une fabrique d'huile. *Pop.* 706. *Bur. de p.* de Tilly-sur-Seulles. *Rel. de poste aux chev.*

Bretteville-sur-Ay, village (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Lessay, à 29 k. (6 l. 1/2) de Carentan, 28 k. (6 l. 1/4) de Coutances. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Périers.

Bretteville-sur-Bordel, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, près de la source du Bordel, à 15 k. (3 l. 1/2) de Caen. C'est le lieu de naissance d'Etienne *Dubois de Bretteville*, jésuite pendant un an, puis homme de lettres, auteur d'*Essais*, de *Sermons* et de *Panégyriques* : né en 1650. *P.* 95. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Bretteville-sur-Dives, village (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dive, sur la Dive, à 21 k. (4 l. 3/4) de Lisieux, 30 k. (6 l. 2/3) de Caen. *P.* 195. *Bur. de p.* de Croissanville.

Bretteville-sur-Odon, village (*Calvados*), arr. et canton sud de Caen, à 3 k. (3/4 de l.) de Caen. *P.* 544. *Bur. de p.* de Caen.

Brettières, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. et commune de Beaufort, à 18 k. (4 l.) N. de Moutiers, 2 k. (1/2 l.) S. O. de Beaufort. *Pop.* comprise celle de Beaufort et dépendances, 2907. *Bur. de poste* de Moutiers.

Brétucourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. sud de Dourdan, commune de St.-Martin, à 7 k. (1 l. 3/4) S. O. de Dourdan, 36 kil. (8 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 526. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bretz, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, à 10 k. (2 l. 1/2) de Grenade, 22 k. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Grenade.

Breuches, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, près du Breuchin, à 4 kilom. (1 l.) de Luxeuil, 22 kil. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Breuchin, rivière (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney. Elle prend sa source dans les montagnes des Vosges, à 22 k. (5 l.) E. p. N. de Luxeuil, passe à Faucogney, près de Luxeuil, se réunit à la Lautenne, à 5 k. (1 l. 1/4) de Luxeuil.

Breuchotte, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, sur le Breuchin, à 19 kil. (4 l. 1/3) de Luxeuil, 33 k. (7 l. 1/2) de Vésoul. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Breugnon, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, à 5 k. (1 l. 1/4) de Clamecy, 5 m. (12 l. 1/4) de Nevers. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Clamecy.

Breuil, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, canton de Vic-sur-Aisne, à 5 k. (1 l. 1/4) de Soissons, 36 k. (8 l.) de Laon. En 1762 il a été accordé une permission d'exploiter des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Soissons.

Breuil (le), v. (*Allier*), arr. de

de Cérilly, cant. de Bourbon-l'Archambaud, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Cérilly, 16 k. (3 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Bourbon-l'Archambaud.

Breuil (le), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton de St.-Remi, commune de Maillanne, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Saint-Remi, et à la même distance E. p. N. de Tarascon. *Pop.* comprise celle de Maillanne, 1400. *B. de p.* de St.-Remi.

Breuil (le), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, canton de Blangy, près de la Toucques, à 7 k. (1 l. ⅔) de Pont-l'Évêque, 43 kil. (9 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Pont-Audemer (Eure).

Breuil (le), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mezidon, à 23 k. (5 l. ¼) de Lisieux, 24 k. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Croissanville.

Breuil (le), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 10 k. (2 l. ½) de Bayeux, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Bayeux.

Breuil (le), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de la Courtine, commune de Truc, à 13 k. (3 l.) S. de Felletin, 8 k. (2 l.) N. p. E. de la Courtine, 22 kil. (5 l.) d'Aubusson. *Pop.* comprise celle de Truc, 315. *Bur. de p.* de Felletin.

Breuil, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Saint-Jean-de-Vergt, à 14 kil. (3 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Périgueux.

Breuil (le), (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, à 6 k. (1 l. ½) de Ste.-Foy. *B. de p.* de Ste.-Foy, dép. de la Gironde.

Breuil (le), (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, cant. de Tonneins, à 15 k. (3 l. ½) de Marmande. *Pop.* 531. *Bur. de p.* de Marmande.

Breuil, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Fimes, sur la Vesle, à 20 k. (4 l. ½) de Reims, 6 m. (13 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Fimes.

Breuil (le), v. (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. de Dormans, sur le Surmelin, à 20 k. (4 l. ½) de Château-Thierry, 7 m. (14 l. ⅓) de Laon. *Populat.* 420. *Bur. de poste* d'Épernay.

Breuil, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Chevillon, sur la Marne, à 3 kil. (¾ de l.) de Joinville, 4 myr. (10 l.) de Chaumont. *Pop.* 148. *Bur. de p.* de Joinville.

Breuil, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 21 k. (4 l. ⅔) de Baugé, 5 myr. (12 l.) d'Angers. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Baugé.

Breuil, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Attichy, près de la forêt de Compiegne, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 7 m. (14 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Trosly, 790. *Bureau de poste* de Compiegne.

Breuil (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, au confluent de la Couze et de l'Allier, à 8 k. (2 l.) d'Issoire, 38 k. (8 l. ½) de Clermont. *Pop.* 617. *Bur. de poste* d'Issoire.

Breuil (le), v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Bois-d'Oing, près de l'Azergue, à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche, 23 k. (5 l. ¼) de Lyon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Larsbresle.

Breuil, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, à 22 k. (5 l.) d'Autun, 6 myriam. (13 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 598. *Bur. de poste* de Montcenis.

Breuil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Rosoy, commune de Voinsles, à 2 k. (½ l.) de Rosoy, 28 kil. (6 l. ⅓) de Melun. *Pop.* comprise celle de Voinsles, 303. *B. de poste* de Rosoy.

Breuil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 4 k. (1 l.) de Mantes, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. Il y a un pressoir pour le vin qu'on y récolte. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Mantes.

Breuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, commune de Boissy, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de Montfort-l'Amaury, 25 k. (5 l. ¾) O. p. N. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Boissy, 324. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Breuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Maulette, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Houdan, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Maulette, 218. *Bur. de poste* de Houdan.

Breuil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. sud de Versailles, commune de Buc, à 4 k. (1 l.) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Buc, 618. *B. de p.* de Versailles.

Breuil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, commune de Villemoisson-sur-Orge, à 4 k. (1 l.) S. E. de Lonjumeau, 13 k. (3 l.) N. O. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Villemoison, 250. *Bur. de poste* de Lonjumeau.

Breuil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Houdan, commune d'Adainville, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. E. de Houdan, 29 k. (6 l. ½) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Adainville, 361. *Bur. de poste* de Houdan.

Breuil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Chevreuse, à 1 k. (¼ de l.) S. de Chevreuse, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Chevreuse, 1650. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Breuil (le), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* St.-Ouen-du-Breuil.

Breuil, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. de Roye, à 29 k. (6 l. ½) de Montdidier, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Nesle.

Breuil-Baret (le), (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Chataigneraye, à 4 k. (1 l.) de la Chataigneraye, 23 k. (5 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de la Chataigneraye.

Breuil-Bernard (le), (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, canton de Montcoutant. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Bressuire.

Breuil-Chaussée, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Bressuire, près de la source de l'Argenton, à 5 k. (1 l. ¼) de Bressuire, 6 m. (13 l. ¼) de Niort. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Bressuire.

Breuil-d'Argenton (le), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton d'Argenton-le-Château, près d'Argenton, à 16 k. (3 l. ⅔) de Thouars, 8 myr. (17 l.) de Niort. *Pop.* 372. *Bur. de p.* de Thouars.

Breuil-de-Maigné (le), village (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Rochefort, à 5 kil. (1 l. ¼) de Rochefort, 38 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 514. *Bur. de p.* de Rochefort.

Breuil-Herbault, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Palluau, com. des Grandes-Landes, à 28 k. (6 l. ¼) de la Roche-sur-Yon, 7 kil. (1 l. ¾) de Palluau, 42 k. (9 l. ½) des Sables-d'Olonne. *Populat.* comprise celle des Grandes-Landes, 1000. *Bur. de p.* de la Roche-sur-Yon.

Breuil-le-Sec, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, près de la Brèche, à 2 k. (½ l.) de Clermont, 27 k.

(6 l.) de Beauvais. *P.* 620. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Breuil-le-Vert, v. (*Oise*), arr. et canton de Clermont, près de la Brèche, à 2 k. (½ l.) de Clermont, 27 k. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 580. *Bur. de p.* de Clermont-Oise.

Breuil-Marais (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Saint-Jean-du-Breuil.

Breuil-Pont, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, près d'un petit bras de l'Eure, à 7 k. (1 l. ¾) de Pacy-sur-Eure, 21 k. (4 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Breuilauffa, v. (*Haute-Vienne*), à 9 k. (2 l. ¼) de Bellac. *Pop...* *Bur. de poste* de Bellac.

Breuilland (le), (*Charente*), arr. de Ruffec, canton d'Aigre, à 28 k. (6 l. ¼) de Ruffec, 36 kil. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 174. *Bur. de poste* d'Aigre.

Breuille (le), v. (*Allier*) arr. et cant. de la Palisse, à 16 k. (3 l. ¾) de Cusset, 8 k. (2 l.) de la Palisse, 5 m. (11 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 1043. *Bur. de poste* de la Palisse.

Breuille, v. (*Jemmapes*). *Voy.* Bruyelle.

Breuille-la-Réorte (le), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. de Surgères, à 6 kil. (1 l. ½) de Surgères, 24 k. (5 l. ½) de Rochefort, 37 kil. (8 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Surgères.

Breuilles, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Loulay, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-d'Angely, 38 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 185. *B. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Breuillet, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, canton de Royan, à 8 k. (2 l.) de Royan, 15 k. (3 l. ½) de Marennes, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Royan.

Breuillet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. nord de Dourdan, sur l'Orge, à 6 k. (1 l. ½) d'Arpajon, 15 k. (3 l. ½) d'Étampes, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* 675. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Breuleux, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 4 k. (1 l.) de Siegnelegier, 22 kil. (5 l.) de Porentruy. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Porentruy.

Breungenborn, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Baumholder, à 5 m. (1 l. ¼) N. de Baumholder, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Oberstein, 4 myr. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 52.

Breurey-lès-Faverney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Port-sur-Saone, à 14 k. (3 l. ½) de Vésoul. *Popul.* 1053. *Bur. de poste* de Vésoul.

Breurey-lès-Forans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, près de la Battier, à 28 k. (6 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Rioz.

Breuschdorf, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Brichdorff.

Breuschwikersheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, à 9 k. (2 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Molsheim.

Breuvanne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, commune de Termes, sur la Semoy, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. d'Etale, 16 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Virton, 5 m. (11 l.) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 164. *Bur. de poste* d'Arlon.

Breuvery, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Cole, sur la Cole, à 11 k. (2 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Breuville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Briquebec, à 11 k. (2 l. ¾) de Cherbourg, 6 m. (13 l.) de Coutances. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Breux, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, sur l'Avre, à 11 k. (2 l. ⅔) de Verneuil, 30 k. (6 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Thillières.

Breux, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, à 7 k. (1 l. ¾) de Montmédy, 9 m. (20 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. Il y a une huilerie, où il se fait de l'huile de lin, de faîne, de chènevis et de navette. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Montmédy.

Breux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, à 14 k. (3 l. ¼) d'Etampes, 28 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* 411. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Breuzé (Bas), v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Celles, commune de Mourcourt, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Tournai, 8 k. (2 l.) de Celles. *Pop.* comprise celle de Mourcourt, 998. *Bur. de poste* de Tournai.

Breuzé, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Celles, commune de Mourcourt, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Tournai, 8 k. (2 l.) de Celles. *Pop.* comprise celle de Mourcourt, 998. *Bur. de poste* de Tournai.

Brévainville, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Morée, à 24 k. (5 l. ½) de Vendôme, 41 k. (9 l. ¼) de Blois. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Cloye, dép. d'Eure-et-Loire.

Breval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Mantes, 4 m. (10 l. ½) O. N. O. de Versailles, 18 k. (4 l.) N. de Houdan. Il y a deux pressoirs pour les vins que l'on y récolte. *Pop.* 563. *Bur. de poste* de Mantes.

Breval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, commune de Grisy, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Pontoise, 5 k. (1 l. ¼) E. de Marines. *Populat.* comprise celle de Grisy, 465. *Bureau de poste* de Pontoise.

Brévannes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 10 k. (2 l. ½) S. de Bourmont, 36 k. (8 l.) E. de Chaumont, 13 k. (3 l.) O. de la Marche. *Pop.* 1188. *Bur. de poste* de Bourmont.

Brevannes, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Limeil, à 2 k. (½ l.) O. de Boissy-St.-Léger, 14 k. (3 l. ¼) N. de Corbeil. Il y a un château et un parc. *Pop.* comprise celle de Limeil, 295. *Bur. de poste* de Boissy-St.-Léger.

Brevans, v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Rochefort, à 2 k. (½ l.) de Dole, 4 m. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Dole.

Brevans, v. (*Manche*), arr. de St.-Lo, cant. de Carentan, à 4 k. (1 l.) de Carentan, 38 k. (8 l. ½) de Coutances. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Carentan.

Breveaux, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, près de l'Ouay, à 7 k. (1 l. ¾) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 77. *Bur. de poste* d'Argentan.

Brevedent (le), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, canton de Blangy, sur la Bresle, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Évêque, 5 m. (11 l.) de Caen. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Pont-l'Évêque.

Brévedent, v. (*Seine-Inférieure*). *Voy.* St.-Laurent de Brévedent.

Brevenne (la), rivière (*Loire*), arr. de Montbrison. Sa source, cant.

de Chazelles, à 2 k. (½ l.) N., coule au N. E., passe à Larsbresle, où elle réunit ses eaux à celles de l'Azergues.

Breventec, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Plabennes, commune du Drence, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Lesneven, 20 k. (4 l. ½) N. p. E. de Brest. *Pop.* comprise celle de Drence, 893. *Bur. de poste* de Lesneven.

Breves, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, sur la côte, près de l'Yonne, à 7 k. (1 l. ¾) de Clamecy, 6 m. (13 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 664. *Bur. de p.* de Tannay.

Brevet. Sous la monarchie, c'étoit un acte expédié en parchemin par un secrétaire d'Etat, portant concession d'une grace ou d'un bienfait accordé par le roi, tel que bénéfice, pension, grade dans les armées, retenue au profit du brévetaire, sur une charge, un gouvernement, etc.

Bréviaire (la), v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiegne, commune de St.-Jean, dans la forêt de Compiegne, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de St.-Jean, 321. *B. de poste* de Compiegne.

Bréviaires (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, près de la forêt de St.-Léger et de Rambouillet, à 25 k. (5 l. ¾) de Dourdan, 25 k. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Breviande, v. (*Aube*), arr. et cant. 3e de Troyes, commune de St.-Julien de Sancey, à 4 k. (1 l.) de Troyes. *Pop.* comprise celle de St.-Julien de Sancey, 161. *B. de p.* de Troyes.

Breviande-St.-Léger, v. (*Aube*), arrond. et cant. 3e de Troyes, à 4 k. (1 l.) de Troyes. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Troyes.

Brevière (la), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près de la Vie, à 20 k. (4 l. ½) de Lisieux, 4 m. (10 l.) de Caen. *P.* 160. *Bur. de poste* de Vimoutiers, dép. de l'Orne.

Breville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Troarn, à 11 k. (2 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Troarn.

Breville, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, sur la Sonnoire, à 11 k. (2 l. ¾) de Cognac, 37 k. (8 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Cognac.

Bréville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréal, à 20 k. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 421. *B. de poste* de Granville.

Breviller, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doullens, à 6 k. (1 l. ½) de Doullens, 37 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 114. *B. de p.* de Doullens.

Brevilliers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, à 23 k. (5 l. ¼) de Montreuil, 5 m. (12 l.) d'Arras. *Pop.* 188. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Brevilliers, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 25 k. (5 l. ⅔) de Lure, 5 m. (10 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 259. *Bur. de p.* de Béfort (Haut-Rhin).

Brévilly, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, près de la Chiers, à 9 k. (2 l. ⅓) de Sedan, 28 k. (6 l. ¼) de Charleville. *P.* 290. *Bur. de poste* de Mouzon.

Brevoine, v. (*Haute-Marne*), arr., cant. et commune de Langres, à 1 k. (¼ de l.) de Langres. *Pop.* comprise avec celle de Langres et ses faubourgs. *Bur. de p.* de Langres.

Brevon (le), ruisseau (*Manche*), prend sa source dans l'arrondissement de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, et se jette dans l'Ardée, à 3 k. (¾ de l.) de Ducey.

Brevone, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Piney, à 24 k. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 728. *Bur. de poste* de Troyes.

Brexen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Etables, près du ruisseau de la Dordone, à 25 k. (5 l. ¾) de Boulogne, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* réunie à Enoch, 285. *Bur. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Brey (le), v. (*Doubs*), à 19 k. (4 l. ¼) de Pontarlier. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Brey, v. (*Roër*). *Voyez* Brie.

Breyll, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Bracht, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Bracht, 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Kempen, 6 m. (13 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 3524. *B. de poste* de Venlo (Meuse-Inférieure).

Breyscheid, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Clervaux, commune de Dasbourg, à 31 k. (7 l.) de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Dasbourg et dépendances, 1042. *Bur. de poste* de Bastogne.

Breysem, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbec, commune de Roosbeck, à 5 k. (1 l. ¼) de Tirlemont, 13 k. (3 l.) de Louvain. *P.* comprise celle de Roosbeck, 220. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Brez (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de Gazeran, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Rambouillet, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gazeran, 682. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Breze (la), rivière (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Soubès, coule au S., puis à l'O., et se rend dans l'Ergues, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de sa source.

Brezé (la), rivière (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Meyrueis. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Meyrueis, coule au N. E., et se rend dans la Jonte, à l'E. de Meyrueis.

Brezé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, canton de Montreuil-Bellay, près de la Dure, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Saumur, 5 m. (11 l. ½) S. S. E. d'Angers, 20 k. (4 l. ½) N. de Loudun. *Pop.* 978. *Bur. de p.* de Saumur.

Brezenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Niederholm, 10 k. (2 l. ½) E. d'Oberingelheim, 4 k. (1 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celles de Zalbach et de Dahlheim. *B. de p.* de Mayence.

Brezenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Creutznach, près de la Nah, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de Creutznach, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Bingen, 6 m. (14 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *P.* 522. *Bur. de poste* de Creutznach.

Brezentine (la), rivière (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Dun-le-Palleteau. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) E. de la Souterraine, coule au N., et se rend dans la Sedelle, à 14 k. (3 l. ⅓) N. E. de la Souterraine.

Brezey, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune d'Épiney, à 13 k. (3 l.) de Bernay, 39 k. (8 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Conches.

Breziers, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Chorges, à 27 k. (6 l.) d'Embrun, 18 k. (4 l.) de Gap. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Gap.

Brezil, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, commune de Payra, à 7 k. (1 l. ⅔) de Castelnaudary, 38 k. (8 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Payra, d'Agassens et de la Guilhe..... *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Brezilhac, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 18 k.

(4 l.) de Limoux, 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Limoux.

Brezins, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de St.-Etienne de St.-Geoirs, sur le Nivolon *ou* le Rival, à 22 k. (5 l.) de St.-Marcellin, 38 k. (8 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de la Frête.

Brezol, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Bussolin, sur une haute colline, près d'un ruisseau, à 31 k. (7 l.) N. E. de Suse. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Suse.

Brézolles, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, ch.-l. de cant., sur la la Meuvette, à 18 k. (4 l.) N. O. de Châteauneuf, 41 k. (9 l. ½) N. O. de Chartres, 22 k. (5 l.) O. S. O. de Dreux. *Pop.* 782. *Bur. de poste.*

Brezolettes, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, dans la forêt du Perche, à 13 k. (3 l.) de Mortagne, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. Il y a une forge où l'on fabrique beaucoup de fer. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Mortagne.

Brezons, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Pierrefort, sur la Brezons, à 23 k. (5 l. ½) de St.-Flour, 29 k. (6 l. ½) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles grises. *Pop.* 1265. *Bur. de poste* de Pierrefort.

Brezons (la), rivière (*Cantal*), arr. et cant. sud. de St.-Flour. Sa source, au pied du plomb du Cantal, coule au S., et se rend dans la Trueyre, à 8 k. (2 l.) E. de Mur-de-Barrez.

Briaglia, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Saint-Michel, sur une haute colline, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Mondovi. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Mondovi.

Briahant, v. du ci-devant duché de Bouillon (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Bouillon, à 3 kil. (¾ de l.) N. de Bouillon, 11 kil. (2 l. ¾) O. p. S. de Bertrix, 25 k. (5 l. ¾) E. p. N. de Mézières. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Bouillon.

Brial, v. (*Haute-Garonne*). *Voy.* St.-Jean-Baptiste de Brial.

Briamont, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Serain, commune de Tiff, à 10 k. (2 l. ½) S. de Liége, 8 k. (2 l.) S. O. de Serain. *Pop.* comprise celle de Tiff, 529. *Bur. de poste* de Liége.

Brian (la), riv. (*Hérault*), arr. et cant. de St.-Pons-de-Thomières. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. de St.-Pons, coule au S., puis à l'E., retourne au S. se rendre dans la Cesse, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de sa source.

Brian, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Semur en Brionnais, près de la Belaine, à 8 k. (2 l.) de Marcigny, 5 m. (11 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Marcigny.

Briance (la Grande), rivière (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Châteauneuf. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Châteauneuf, coule au N. O., reçoit la petite Briance, tourne à l'O., passe au N. de Pierre-Buffière, et, remontant au N. O., passe au S. et près Salagnac, et va se rendre dans la Vienne, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Limoges.

Briance (la Petite), rivière (*Haute-Vienne*), arrond. de St.-Yriex, canton de St.-Germain-les-Belles-Filles. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de St.-Germain, coule au N. N. O., passe à 1 k. (¼ de l.) O. de S.-Germain-les-Belles-Filles, et se rend dans la Grande-Briance, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de St.-Germain.

Briançon (Notre-Dame de), v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. sud de Mouthiers. Il y a une mine de plomb, et à 6 k. (1 l. ½) de Mouthiers est une forge où l'on fond du minerai de cuivre; il y a aussi une usine en fer au lieu dit *les Champs*, où l'on fabrique du gros fer, des pelles, des tridents, etc. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Mouthiers.

Briançon, ville (*Hautes-Alpes*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 40 k. (9 l.) N. E. d'Embrun, 6 m. (13 l.) O. N. O. de Pignerol, 6 m. (13 l.) N. E. de Gap, 8 myr. (18 l.) E. S. E. de Grenoble. Cette ville, capitale du ci-devant Briançonnois, dans le ci-devant haut Dauphiné, est située dans un pays hérissé de montagnes, un peu au-dessus du confluent de deux ruisseaux appelés, l'un *le Dure*, et l'autre *l'Ance*: ils forment, avec le ruisseau sur lequel Briançon est situé, la rivière de Durance. C'étoit un gouvernement de place, avec un château situé au haut d'un rocher escarpé, d'où il commande la ville.

Depuis la cession faite de plusieurs places du Briançonnois à la Savoie par la paix d'Utrecht, de 1713, la ville de Briançon étant devenue frontière des Etats de Savoie, dont elle n'est qu'à 1 k. (¼ de l.), on en avoit considérablement augmenté les fortifications. On a construit des redoutes sur presque tous les rochers qui les environnent: les deux principaux se nomment le *Randouillet* et les *Trois-Têtes*; on y a construit des casernes magnifiques, et au-dessous un nombre suffisant de citernes à l'abri de toute insulte, et qui se remplissent d'eau de source; on a escarpé des rochers et construit un pont superbe d'une seule arche. Les travaux qu'on a faits dans cette ville égalent les plus grands ouvrages tant vantés des Romains. Il y avoit pour l'état-major un gouverneur, un lieutenant-commandant, un major et trois aide-majors.

Il y a à Briançon une fabrique de cristaux de roche, une de chapeaux, deux de clous, une d'ouvrages en fer, cuivre et métal, et une filature de coton.

On recueille auprès de cette ville la fameuse *manne de Briancon*, qui passe pour la seizième *merveille* du ci-dev. Dauphiné. Cette manne tombe et s'amasse la nuit sur les feuilles d'une espèce de pin qu'on nomme *méleze*; mais elle se fond au premier rayon de soleil. Elle n'est jamais si abondante que dans les grandes chaleurs d'été, et on a grand soin de la ramasser avant le lever du soleil. C'est une espèce de miel condensé. A quelque distance de cette ville il y a une roche percée qu'on appelle *Pertuis-Rostang*; on lit au-dessus de son entrée une inscription qui la dédie à Auguste.

Les carrières des environs de Briançon offrent du talc en grosses masses, dures et compactes, de diverses couleurs, et opaques, mais plus souvent blanchâtres et striées: c'est ce qu'on appelle *craie de Briançon*. On la calcine pour en faire le fard dont les femmes se servent pour blanchir leur teint. Cette craie sert encore de fard au carmin, avec lequel on fait le rouge de toilette. Il y a aussi dans les environs de cette ville des mines de charbon de terre: il se fait dans les montagnes un grand commerce de moutons, mules, mulets, jumens, etc.

C'est la patrie d'*Oronce Finé*, mathématicien célèbre, né en 1494. On a de lui ouvrages de *Géométrie*, d'*Optique*, de *Géographie* et d'*Astrologie*, 3 vol. *in-fol.* 1532, 42 et 56.

Briançon est le siége de la sous-préfecture. Il y a un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de 3e classe de la 7e division militaire, et la résidence du commandant et de trois adjudans de place. *P.* 3020. *B. de p.*

Briançonnet, v. (*Alpes-Maritimes*), arrond. de Pujet-Théniers. *Pop....* *Bur. de poste* d'Entrevaux, dépt. des Basses-Alpes.

Briançonnet, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 27 k. (6 l.) de Grasse, 11 m. (24 l.) de Toulon. Il y a une mine de charbon de terre; mais ce ne sont que des pyrites luisantes, dont l'éclat avoit trompé bien des gens qui les avoient exploitées. *P.* 495. *B. de p.* de Grasse.

Briançonnois (le), ce pays étoit un ancien comté dont Briançon étoit le chef-lieu, faisant partie de la ci-devant province de Dauphiné, borné au septentrion par la Savoie, au midi par la vallée de Barcelonette, de Provence; au levant par le Piémont, et au couchant par l'Embrunois et le Graisivaudan.

Du temps des Romains, le Briançonnois étoit compris dans la ci-devant province des Alpes-Maritimes. A la décadence de l'Empire, les Briançonnois, enhardis par la situation de leur pays que les montagnes rendent inaccessible, se firent indépendans; mais lassés à la fin de la supériorité et de l'oppression que les principaux cherchoient à exercer sur les autres habitans, ils résolurent de se donner un maître, et se soumirent au dauphin de Viennois, quoique sous de grandes réserves. C'est de-là que les dauphins se qualifioient princes de Briançon, et comtes de Sezanne. Le Briançonnois, après avoir appartenu quelque temps aux dauphins de Viennois, reconnut la domination de la France, en même temps que le reste du Dauphiné. L'air y est extrêmement froid en hiver, et très-chaud dans les mois de juillet et d'août, principalement dans les vallées.

Le Briançonnois fait aujourd'hui partie du départ. des Hautes-Alpes. (*Voyez* ce département pour les productions du sol, l'industrie et le commerce des habitans de cet ancien comté.)

Briancourt, v. (*Ardennes*), arr. et cant. nord de Sedan, à 5 k. (1 l. ¼) de Sedan, 11 k. (2 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Bosseval, 232. *B. de p.* de Sedan.

Briande (Plage de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre la Calanque des Cambous et la tour de Camarat.

Brianny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, près l'Armançon, à 9 k. (2 l. ¼) de Semur, 5 m. (11 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Semur.

Brianson (le), riv. (*Lozère*), arr. et cant. de Florac. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Florac, coule au S. S. O., et se rend dans le Tarn, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Florac.

Briante, petite rivière (*Orne*), prend sa source dans la forêt d'Écouves, arr. d'Alençon, et se jette dans la Sarthe à Alençon.

Briantes, v. (*Indre*), arrond. et cant. de la Châtre, près de l'Indre, à 3 k. (¾ de l.) de la Châtre, 38 k. (8 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de la Châtre.

Briare, ville (*Loiret*), arrond. de Gien, ch.-l. de cant., près l'ouverture du canal de Briare dans la Loire, à 9 k. (2 l. ¼) de Gien, 7 m. (15 l. ¼) d'Orléans. Long. 20. 24. 13. latit. 47. 38. 16. Cette petite ville est très-connue par le canal qui porte son nom, et qui réunit la Loire à la Seine. C'est un entrepôt pour les vins. Près de la ville, dans un endroit appelé *la Roche-Pont-St.-Thibault*, on trouve des poudingues, qui forment des rochers considérables et d'une excessive dureté.

Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Orléans, 4e arrondissement maritime. *Pop.* 1655. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Briare, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, sur la côte, près de l'Œuf, ou rivière d'Essone, à 13 kil. (3 l.) de Pithiviers, 5 myr. (12 l.) d'Orléans. *Pop.* 340. *B. de p.* de Pithiviers.

Briare, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, commune de Labbeville, à 11 kil. (2 lieues ¾) N. p. E. de Pontoise, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de l'Isle-Adam. *Pop.* comprise celle de Labbeville, 336. *Bur. de poste* de Pontoise.

Briare (Canal de), (*Yonne*), près de la frontière de ce département, à 4 k. (1 l.) E. de celui du Loiret à St.-Privé; il tire ses eaux de la rivière de Loing. Sa direction, au N. O., est de l'espace de 13 kil. (3 l.), remonte au N., côtoie Loing dont il alimente les eaux, passe à Montargis, et à 4 k. (1 l.) au-dessus de cette ville il entre dans le Loing, où il reçoit le canal d'Orléans; depuis ce point il est navigable jusqu'à Moret, où il se rend dans la Seine.

Brias, v. (*Pas-de-Calais*). *Voy.* Bryas.

Briastre, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Solesmes, près de la Selles, à 14 k. (3 l. ¼) du Quesnoy, 37 k. (8 l. ¼) de Douay. *Pop.* 515. *Bur. de p.* de Cateau-Cambrésis.

Briatexte, ville (*Tarn*), arr. de Lavaux, cant. de Graulhet, sur l'Adou, à 31 k. (7 l.) N. O. de Castres, 38 k. (6 l. ¼) S. O. d'Alby, 8 kil. (2 l.) N. E. de Lavaur. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* de Lavaur.

Briaucourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, à 11 k. (2 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Chaumont.

Briaucourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de St.-Loup, près de la Lantenne, à 9 kil. (2 l. ¼) de Luxeuil, 23 kil. (5 l. ¼) de Vésoul. *P.* 470. *B. de p.* de Luxeuil.

Bricard, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Bordes-Bricard.

Brichdorff *ou* Preuschdorf, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Wœrth, sur la Selzbach, à 14 k. (3 l. ¼) d'Haguenau. *Pop.* 222. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Briche (la), v. (*Seine*), arr., canton et commune de St.-Denis, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de St.-Denis, 13 k. (3 l.) de Paris. Il y avoit un château. Les Anglais ont été battus, en 1436, par les François, entre la Briche et St.-Léger. *Pop.* réunie à celle de St.-Denis.... *Bur. de p.*

Briche (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, commune de Souzy, à 10 k. (2 l. ¼) d'Étampes, 31 k. (7 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Souzy, 199. *Bur. de p.* d'Arpajon.

Bricherasco, bourg (*Pô*), arr. de Pignerol, ch.-l. de canton, sur le penchant d'une colline au bord de la Chiamogna, à 8 k. (2 l.) S. de Pignerol. *Pop.* 2795. *Bur. de poste* de Pignerol.

Brichet (le), v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, commune de Bondi, à 1 k. (¼ de l.) N. de Bondi, 10 k. (2 l. ¼) E. p. S. de St.-Denis, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Pantin, 10 k. (2 l. ¼) N. E. de Paris. *Pop.* comprise celle de Bondi, 650. *Bureau de poste* Bondi.

Brichy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Houffalize, commune de Sommerain, à 5 kil. (1 l. ¼) O. N. O. de Steinbach, 6 kilom. (1 l. ¼) N. E. d'Houffalize, 7 myr. (15 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Sommerain, 162. *Bur. de poste* de Bastogne.

Bricon, bourg (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 6 k. (1 l. ½) N. de Château-Vilain, 13 k. (3 l.) O. de Chaumont, 15 k. (3 l. ½) de Clervaux. *Pop.* 535. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Briconville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. nord de Chartres, sur l'aquéduc de Maintenon, à 10 kil. (2 l. ½) de Chartres. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Chartres.

Bricot-la-Ville, v. (*Marne*), arr. d'Épernay, canton d'Esternay, au N. et près de la forêt de Traconne, à 8 k. (2 l.) de Sezanne, 6 myr. (14 l.) de Châlons. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Sezanne.

Bricquebosc, v. (*Manche*), arr. de Valogne, cant. des Pieux, à 13 k. (3 l.) de Cherbourg, 6 myr. (13 l.) de Coutances. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Bricquetière (la) v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, à 15 k. (3 l. ½) d'Argentan, 37 k. (8 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Nonant.

Bricqueville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 19 k. (4 l. ¼) de Bayeux, 4 m. (10 l.) de Caen. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de Bayeux.

Brictouville, v. (*Manche*). *Voyez* Brectouville.

Bricy, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Patay, à 14 kilom. (3 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 283. *Bur. de poste.* d'Orléans.

Brida, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Mouthiers, commune de Villaturin, près d'une rivière qui se jette dans l'Isère, près de Mouthiers, à 3 kil. (¾ de l.) S. de cette ville. *Pop.* comprise celle de Villaturin, 222. *Bur. de poste* de Mouthiers.

Bridier, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. et commune de la Souterraine, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de la Souterraine, 29 k. (6 l. ½) O. p. N. de Guéret. *Pop.* comprise celle de la Souterraine, 2922. *Bur. de poste* de la Souterraine.

Bridinette, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Sainte-Geneviève. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bridoré, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Pressigny-le-Grand, près de l'Indre, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Loches, 5 m. (11 l.) de Tours. *Pop.* comprise celle d'Oizay et de Cercay, 368. *Bur. de p.* de Loches.

Brie (la), ci-devant province de France avec titre de comté, qui faisoit partie de la ci-dev. Champagne et du gouvernement général de l'Isle-de-France. Elle peut avoir 14 m. (30 l.) dans sa plus grande longueur, et 10 myr. (22 l.) dans sa plus grande largeur : elle forme une espèce de carré entre la Seine et la Marne; elle s'étend cependant encore de quelques kilomètres (lieues) au-delà de cette dernière, jusqu'aux confins de la Champagne, entre le septentrion et le couchant.

Cette province étoit divisée en Brie champenoise, qui faisoit partie de la Champagne, et en Brie française, qui faisoit partie du gouvernement général de l'Isle-de-France. Quant à cette dernière, voyez l'art. Isle-de-France.

La Brie champenoise est bornée au septentrion par le Valois et le Soissonnois, deux petits pays du gouvernement général de l'Isle-de-France; au couchant par l'Isle-de-France proprement dite, et par la Brie française; au midi par le Gâtinois français, et au levant par la Champagne proprement dite et le Rhémois. Elle peut avoir 10 myr. (22 l.) de long sur 6 m. (14 l.) de large. L'air y est bon. Son terroir est fertile en blé, mais moins que celui de la Brie française. Les vins que l'on y recueille en abondance sont bons, sur-tout dans le territoire de la Gallevesse. Il y a aussi des bois et de bons pâturages. Ses fromages sont excellens et fort estimés. Meaux étoit sa capitale.

La Brie champenoise étoit divisée en haute et basse Brie, et en Brie pouilleuse, autrement dite *Gallevesse*. Cette dernière est au nord, et avoit pour capitale Château-Thierry. Elle renfermoit une partie du Tardenois, dont le reste étoit confondu avec le ci-devant Soissonnois. Le territoire de Gallevesse produit de bons vins et d'excellens pâturages.

La haute Brie, ou Brie champenoise proprement dite, renfermoit le territoire de Meaux et une partie du Multien, dont le reste étoit confondu avec l'Isle-de-France proprement dite, et le Valois. Sa capitale étoit Meaux. C'est cette partie de la Brie champenoise qui produit le plus de blé, et où l'on fait ces excellens fromages appelés *fromages de Brie*.

La basse Brie est la partie du midi; Provins en étoit la capitale.

Les rivières de la Brie champenoise sont, la Marne, la Seine, le Grand-Morin et le Petit-Morin, la Voulzie, la Brévone, la Térouane, l'Urtin.

Ses villes principales sont, Meaux, Coulommiers, Crécy, Jouy.

Les principales villes de la Brie pouilleuse ou gallevesse sont, Château-Thierry, Crouy, Montmirel, la Fère-en-Tardenois, la Ferté-sous-Jouarre, Nogent-l'Artault.

Les principales villes de la basse Brie sont Provins, Sezanne, ancien gouvernement; Montereau-faut-Yonne, Jouy-le-Châtel, la Ferté-Gaucher, Brais-sur-Seine, Villenoxe-la-Grande, Donnemarie, Anglure.

Brie française (la), partie de l'ancien comté de Brie, incorporée au gouvernement général de l'Ile-de-France. Ce petit pays est borné au septentrion par l'*Isle-de-France* proprement dite, au midi par la Seine, qui la sépare du Gâtinois, au levant par la Brie champenoise, et au couchant encore par la rivière de Seine, qui la sépare du Hurepoix. Cette petite contrée a 6 myr. (13 l.) de long sur 36 kilom. (8 l.) de large, ce qui peut être évalué à 36 m. (81 l.) carrées. Son terroir est très-fertile en blé et en pâturages excellens. Il y a aussi quelques crus de vins, mais qui sont d'une qualité médiocre. Le beurre et les fromages que l'on y fait sont très-estimés.

Ses villes principales sont, Brie-Comte-Robert, Corbeil, Villeroy, Lagny, Crécy, Rosoy, Montereau, Héricy, Dammartin.

L'Yerre est la seule rivière qui arrose les campagnes de ce petit pays, si l'on en excepte cinq ou six ruisseaux qui la grossissent depuis sa source jusqu'à la ci-devant abbaye d'Yerre, à peu près 4 k. (1 l.) au-dessus de son confluent avec la Seine. La Brie fait partie aujourd'hui des départemens de Seine-et-Marne, de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube. (*Voy.* ces départemens pour le commerce, l'industrie, etc.)

Brie, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, à 19 k. (4 l. ¼) de Chauny, 9 k. (2 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 192. *B. de p.* de la Fère.

Brie, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, sur le Laur, à 32 k. (7 l. ¼) de Mirepoix, 41 k. (9 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Saverdun.

Brie, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, à 10 k. (2 l. ½) de la Rochefou-

tauld, 9 k. (2 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop... B. de p.* de la Rochefoucauld.

Brie, v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voy.* Brye.

Brié, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* comprise celle d'Angonnes, 508. *Bur. de poste* de Vizille.

Brie, v. (*Jemmapes*). *Voyez* Brye.

Brie, v. (*Nord*). *Voyez* Bry.

Brie, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Horst, à 5 kil. (1 l. ¼) S. d'Horst, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Venlo, 7 m. (15 l. ¼) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 782. *Bur. de poste* de Venlo, département de la Meuse-Inférieure.

Brie, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 14 k. (3 l. ½) de Thouars, 8 myr. (16 l. ⅓) de Niort. *P.* 430. *B. de p.* de Thouars.

Brie, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, près de la Somme, à 4 k. (1 l.) de Péronne, et 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Population*, 428. *Bur. de poste* de Péronne.

Brie-sous-Archiac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, à 23 k. (5 l. ¼) de Pons, 40 kil. (9 l.) de Saintes. *Populat.* 541. *Bureau de poste* de Barbézieux, dép. de la Charente.

Brie-sous-Barbézieux, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbézieux, à 9 k. (2 l. ¼) de Barbézieux, 29 k. (6 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Barbézieux.

Brie-sous-Chalais, v. (*Charente*), arr. de Barbézieux, canton de Chalais, à 21 k. (4 l. ¾) de Barbézieux, 39 k. (8 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 549. *Bureau de poste* de Grôle.

Brie-sous-Matha, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Saint-Jean-d'Angely, 31 k. (7 l.) de Saintes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Brie-sous-Mortagne, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Bris-sous-Mortagne.

Brie-sur-Hières *ou* Brie-Comte-Robert, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. de Melun, 22 k. (5 l.) S. de Lagny, 27 kil. (6 l.) E. de Paris. Long. 20. 16. lat. 48. 41. Cette ville, située près de la rive droite de l'Yerre, doit son origine à un certain *Robert*, comte de Brie, qui en fut le fondateur. Outre l'église paroissiale, dont la tour est remarquable par sa hauteur, il y avoit un couvent de minimes. Son terroir est gras et bourbeux; mais il est extrêmement fertile en blé. Il y a un hôpital, et à 4 k. (1 l.) de cette ville, il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de saint Augustin. *Pop.* 2600. *Bur. de poste.*

Brie-sur-Marne, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton, sur la Marne, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourg-Égalité, 13 k. (3 l.) de Paris. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Paris.

Briec, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, et ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Quimper, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Châteaulin, 14 k. (3 l. ½) E. de Loc-Ronan. *Pop.* 4260. *Bur. de poste* de Quimper.

Briedelt, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, sur la Moselle, à 2 k. (½ l.) S. de Zell, 5 myr. (12 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 761. *Bur. de p.* de Trarbach.

Briedern, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, sur la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Zell, 2 k. (½ l.) O. de Beilstein, 4 m. (10 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Trarbach.

Brieil, v. (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Breglio.

Briel, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Bar, 23 k. (5 l. ¼) de Troyes. Les environs fournissent une terre argileuse, la meilleure que l'on connoisse pour les creusets à verres et les gazettes à porcelaine. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Brielen, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. d'Elverdinghe, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. d'Elverdinghe, 3 k. (¾ de l.) N. N. O. d'Ypres, 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 629. *B. de poste* d'Ypres.

Brielles, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. d'Argentré, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Vitré, 4 k. (1 l.) E. de Gennes, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de la Guerche. *Pop.* 1064. *Bur. de poste* de la Guerche.

Brienen, v. (*Roër*), arr. et cant. de Clèves, à 2 k. (½ l.) N. de Clèves, 1 k. (¼ de l.) O. de Griethausen, 10 m. (23 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 160. *Bur. de p.* de Clèves.

Brienne, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. d'Asfeld-la-Ville, à 6 myr. (13 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Brienne, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuisery, sur la côte, près de la Seille, à 18 k. (4 l.) de Louhans, 32 k. (7 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Louhans.

Brienne-la-Ville, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Brienne-le-Château, près de l'Aube, à 20 k. (4 l. ½) de Bar, 34 kilom. (7 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 549. *Bur. de poste* de Brienne.

Brienne-le-Chateau, bourg (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube et ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) N. O. de Bar-sur-Aube, 36 k. (8 l.) E. de Troyes, 33 kil. (7 l. ½) E. S. E. de Wassy. Ce bourg est divisée en deux parties, dont l'une s'appelle *Brienne-la-Ville*, et est éloignée de l'autre de 1000 pas. Il y a six fabricans de bas au métier, qui ont entre eux 15 métiers. Il s'y fabrique aussi des bonnets de coton, des laines, des toiles de chanvre et des fils de toute espèce, qui se vendent partie sur les lieux et partie à Troyes. Il y a un moulin à foulon. *Pop.* 1497. *Bur. de poste.*

Briennon, v. (*Loire*), arr. et cant. de Roanne, près de la Loire, à 11 k. (2 l. ¾) de Roanne, 4 myr. (10 l. ½) de Feurs. *Pop.* 800. *Bur. de p.* de Roanne.

Brienschelbach, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, à 4 k. (1 l.) S. O. de Neuhornbach, 13 k. (3 l.) S. de Deux-Ponts, 11 m. (24 l.) S. O. de Mayence. *Populat.* 292.

Brière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Dourdan, commune de Sermaise, à 4 k. (1 l.) E. de Dourdan, 29 kil. (6 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Sermaise, 672. *Bur. de poste* de Dourdan.

Brières, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthoire. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Vouziers.

Brières (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de Dourdan, commune de Claire-Fontaine, près de la forêt des Ivelines, à 8 k. (2 l.) S. E. de Rambouillet, 27 k. (6 l.) N. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Claire-Fontaine, 470. *Bureau de poste* de Rambouillet.

Brières-les-Scellés, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 3 k. (⅔ de l.) d'Etampes, 39 kil. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Étampes.

Briers, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigny, commune

des Etangs, à 13 kil. (3 l.) E. de Metz, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Boulai. *Pop.* comprise celle des Étangs, 320. *Bur. de poste* de Metz.

Brietscherd, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. et commune d'Adenau, à 4 k. (1 l.) de Bonn, 9 k. (2 l. ¼) de Virnebourg, 4 m. (10 l.) de Coblentz. *Pop*....

Brieu, village (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Ste.-Géneviève, à 9 k. (2 l. ⅓) de Mur-de-Barrez, 6 m. (13 l. ⅓) de Rhodez. *Popul.* comprise celle d'Albiac-le-Haut et de Cantoiner, 420. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Brieuil, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, sur la Boutonne, à 25 kil. (5 l. ¾) de Niort. *Pop.* 162. *B. de p.* de Niort.

Brieuil-sur-Bar, bourg (*Ardennes*), arrond. de Vouziers, cant. du Chêne, à 8 k. (2 l.) N. E. de Buzancy, 15 kil. (3 l. ½) N. de Grand-Pré, 33 kil. (7 l. ½) S. de Mézières. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Buzancy.

Brieuland (le), v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre, commune de Ranville, à 10 k. (2 l. ½) d'Aigre. *Populat.* comprise celle de Ranville, 430. *Bur. de p.* d'Aigre.

Brieulle-sur-Meuse, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, près de la Meuse, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montmédy, 6 myr. (14 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 723. *Bur. de p.* de Dun-sur-Meuse.

Brieux, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Metz, commune de Mézières, à 8 kil. (2 l.) N. de Metz, 1 kil. (¼ de l.) de Mézières. *Pop.* comprise celle de Mézières et Fricaumoulin, 438. *Bur. de p.* de Metz.

Brieux, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Trun, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 326. *Bur. de poste* d'Argentan.

Briey, ville (*Moselle*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Wagot, à 22 k. (5 l.) N. O. de Metz, 22 k. (5 l.) S. E. d'Estaing, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Thionville, 30 m. (68 l.) E. N. E. de Paris. Briey est dans une gorge sur le penchant de plusieurs collines. On la divise en haute et basse ville, et ni l'une ni l'autre n'est agréable. La ville haute, remplie de glaces en hiver, est d'un accès fort difficile, à cause d'une fontaine dont on n'a jamais pu détourner le cours. Outre l'église paroissiale, il y avoit un convent de Cordeliers et trois congrégations, un hôpital et une confrérie des agonisans. Briey a une papeterie et deux fabriques de draperies et étoffes pour l'habillement des troupes; quelques tanneries et tisseranderies, où l'on fait de la toile, des mouchoirs de poche et de cou à l'usage du pays. Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts et un receveur particulier. *Pop.* 1802. *Bur. de poste.*

Briffoeil, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Péruwelz, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Leuze, 13 kil. (3 l.) E. S. E. de Tournai, 30 kil. (6 l. ¾) O. N. O. de Mons. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Tournai.

Briffon, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* Breiffond.

Briga (la), bourg (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, et ch.-l. de cant., à 34 k. (7 l. ¾) N. p. E. de Menton, 5 m. (11 l.) N. N. E. de Nice, 6 m. (14 l.) E. de Pujet-de-Théniers. *Pop.* 3000. *Bur. de poste* de Menton-Tendi.

Brigade (Chef de), division ou troupe d'un corps ou d'une compagnie, soit de cavalerie ou d'infanterie, commandé par un chef de brigade.

Brigadier des armées du roi. Sous la monarchie, il étoit subordonné au maréchal-de-camp. Pour obtenir ce grade, il n'étoit pas nécessaire d'avoir été colonel ou mestre-de-camp. Des capitaines aux gardes, des officiers de gendarmerie, des ingénieurs, des lieutenans-colonels, y ont été souvent promus. Il y avoit des *brigadiers* d'infanterie, de cavalerie et de dragons. Ils commandoient une division de l'armée. Le nombre des bataillons ou des escadrons qui composoient une *brigade*, n'étoit pas déterminé. Dans une place fermée, le *brigadier* d'infanterie donnoit l'ordre à celui de cavalerie, et le recevoit de celui-ci dans un lieu ouvert. Ces officiers avoient été créés par Louis XIV en 1668. Les plus anciens étoient, *infanterie*, le duc de Nivernois; *cavalerie*, le comte de Priego; *dragons*, M. de Marmier.

Briganconnét (Cap de), (*Var*), arr. de Toulon, canton d'Hyères, au S. O. de l'ile de Porquerolles, à 1 k. (¼ de l.) S. O. du grand Langoustier, entre la place d'armes et le fort Foy.

Brignac, v. (*Corrèze*), arrond. de Brive, cant. d'Ayen, à 15 kilom. (3 l. ½) de Brive, 34 k. (7 l. ¾) de Tulle. *P.* 1068. *B. de p.* de Brive.

Brignac, v. (*Hérault*), arrond. de Lodève, canton de Clermont, sur l'Ergue, à 18 k. (4 l.) de Lodève, 32 k. (7 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Brignac, v. (*Morbihan*), arrond. de Ploërmel, canton de Mauron, à 21 k. (4 l. ¾) de Ploërmel, 6 myr. (13 l. ¼) de Vannes. *Popul.* 450. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Brignac, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. et commune d'Elven, à 21 kilom. (4 l. ¾) N. E. de Vannes, 6 k. (1 l. ½) N. d'Elven. *Pop.* comprise celle d'Elven, 3769. *Bur. de poste* de Vannes.

Brignais, bourg (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Genis-Laval, sur la Garon, à 10 kil. (2 l. ½) de Lyon, 36 k. (8 l.) de Villefranche. Le climat de ce pays est chaud, et très-fertile en vin. L'extrémité de la paroisse, du côté du nord, offre des vestiges d'anciens aquéducs que l'on croit avoir été bâtis par les Romains. En 1361, se donna la bataille entre les Français et les Tar-Venus, dans laquelle Jacques de *Bourbon* et son fils périrent de leurs blessures. Il s'y fait commerce de bestiaux. Il y a beaucoup de maisons de campagne. *Population*, 1050. *Bureau de poste* de Lyon.

Brignano, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur la gauche du Cursne, à l'entrée de la Vallée, à 27 kilom. (6 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Tortone.

Brigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, canton de Doué, à 15 k (3 l. ½) de Vihiers, 42 kil. (9 l. ½) d'Angers. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Doué.

Brignemont, village (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, canton de Cadours, à 24 kil. (5 l. ½) de Grenade, 42 k. (9 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Ste.-Menne, 1750. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Brignoles, ville (*Var*), chef-lieu d'arr. et de cant., dans un territoire agréable, entre des montagnes où coule la Calumi-Cafamie, à 5 myr. (12 l.) E. d'Aix, 5 myr. (12 l. ½) E. p. N. de Marseille, 32 k. (7 l. ⅓) N. de Toulon, 80 myr. (180 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 50. lat. 43. 24.

Cette ville est assez grande et ouverte. Elle a été prise et reprise plusieurs fois dans des temps de troubles, et notamment par les Espagnols en 1524. Elle est située dans un

un pays délicieux. L'air qu'on y respire a toujours été si vanté, qu'autrefois les comtesses de Provence y alloient faire leurs couches. Elles y faisoient aussi nourrir leurs petits princes. Brignoles est renommée pour ses huiles d'olive, ses oranges, et autres excellens fruits, principalement pour ses pruneaux. Le commerce de son industrie est infiniment plus étendu. Il y a dans cette ville quarante-deux tanneries, sept fabriques à savon, deux filatures de soie, trois foulons, plusieurs fabriques de grosses draperies, deux fabriques de cire, deux de chapeaux, deux de colle forte, sept d'eau-de-vie, et plusieurs d'amidon, de chandelles, de poterie, de faïence, de galons de soie, et de liqueurs. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un d'Ursulines, une maison des Pères de la Congrégation du Saint-Sacrement, et trois confréries de Pénitens.

La montagne de Lauderac, près de Brignoles, contient un jaspe fond brun-rouge, entremêlé de taches blanches et noires, dont on a fait des cheminées.

Brignoles a vu naître en 1661 Pierre *le Brun*, oratorien, théologien et historien: il est mort à Paris en 1729. Il étoit célèbre dans les matières ecclésiastiques et profanes. On a de lui: *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savans, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas*, 1732, 3 vol. *in*-12. (L'abbé *Granet* a donné, en 1737, un quatrième volume de cet ouvrage). *Lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire*, 1693, *in*-12. *Explication de la messe, contenant des dissertations historiques et dogmatiques sur la lithurgie de toutes les églises du monde chrétien*, etc. 4 vol. *in*-12. *Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, in-12. — François *Granet*, mort à Paris en 1741. Editeur des *Œuvres de Jean de Launois*, 10 vol. *in-fol.*; de celles d'autres écrivains, et de partie de la *Bibliothèque Française*. On a de lui: *Observations sur les écrits modernes*, et le *Nouvelliste du Parnasse*, qu'il rédigea conjointement avec l'abbé *Desfontaines*. — Joseph *Parrocel*, peintre et graveur, conseiller de l'Académie royale de peinture: né en 1648, mort en 1704. Il a peint avec la dernière vérité *la fureur du soldat. Aucun peintre* suivant son expression, *n'a su mieux tuer son homme*. Il a aussi gravé une suite de la *vie de Jésus-Christ*, et d'autres morceaux.

Brignoles est le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. Il y a aussi un chef de la 23ᵉ légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. *Popul.* 9060. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Brignon (Port de), (*Finistère*), arr. et cant. de Quimperlé, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Quimperlé. Il a à l'E. le port de Boulguen.

Brignon, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Vézéuobre, près du Gardon, à 16 k. (3 l. ¾) d'Uzès, 21 k. (4 l. ⅔) de Nîmes. *Populat.* 439. *Bur. de poste* de Dignan.

Brignon (le), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. du Grand-Pressigny, à 2 kil. (½ l.) duquel il prend sa source, coule à l'O, puis au S., et se jette dans la Claise, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de la Haye.

Brignon (le), v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, canton de Solignac, à 11 k. (2 l. ¾) du Puy. *Pop.* 1354. *Bur. de poste* du Puy.

Brignon (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, canton de Doué, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Concourson. Elle a du N. au S. 4,673 m. (2,400 t.) de long, et de l'E. à l'O. 2,722 m. (1,400 t.) de large. *Bur. de poste* de Doué.

Brigoterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Méreville, commune de Chalo (ci-devant la Reine), à 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Angerville, 8 k. (2 l.) N. O. de Méreville, 9 kil. (2 l. ¼) O. p. S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chalo, 378. *B. de p.* d'Angerville.

Brigneuil, bourg (*Charente*), arrond. et cant. sud de Confolens, à 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Confolens, 6 m. (14 l. ½) N. E. d'Angoulême, 8 k. (2 l.) N. de St.-Junien. *Pop.* 2064. *Bur. de poste* de St.-Junien, dép. de la Haute-Vienne.

Brigneuil (Forêt de), (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Chabanois, à 18 k. (4 l.) E. p. S. de Confolens. Elle a 3,895 m. (2,000 t.) de long, sur 2,334 m. (1,200 t.) de large.

Brigueil-le-Chantre, village (*Vienne*), arr. de Montmorillon, canton de la Trémouille, sur la côte, près de la Benaize, à 16 k. (3 l. ¾) de Montmorillon, 6 m. (13 l. ⅔) de Poitiers. *Populat.* 1000. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Brihe (la), v. (*Gers*), arrond. de Lectour, canton de Mauvesin, près du Rats, à 28 kil. (6 l. ¼) de Lectour, 27 kilom. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Gimont.

Brilimec (Isle), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Concarneau, à 19 k. (4 l. ¼) S. p. O. de Concarneau, 33 k. (7 l. ½) S. p. E. de Quimper.

Brillac, v. (*Charente*), arrond. et canton sud de Confolens, à 9 kil. (2 l. ¼) de Confolens, 7 m. (15 l.) d'Angoulême. *Pop.* 1630. *Bureau de poste* de Confolens.

Brillanne (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Forcalquier, près de la Durance, à 8 kil. (2 l.) de Forcalquier, 33 k. (7 l. ½) de Digne. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Brillat, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, canton de Moyrans, sur l'Ain, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de St.-Claude, 25 k. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 103. *Bureau de poste* d'Orgelet.

Brillecourt, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerupt, près de l'Aube, à 18 k. (4 l.) d'Arcis, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 107. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Brillevast, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Pierre-Eglise, à 15 k. (3 l. ½) de Cherbourg, 7 m. (14 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 677. *Bur. de poste* de Valognes.

Brilliaufat, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantial, près de la Glayeule, à 8 k. (2 l.) de Bellac, 28 k. (6 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Bellac.

Brillon, v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, à 7 k. (1 l. ¾) de Bar. *Pop.* 708. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Brillon, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de St.-Amand, sur la rive gauche de la Scarpe, près du bois de Marchienne, à 16 k. (3 l. ¾) de Valenciennes, 19 k. (4 l. ¼) de Douay. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Brillouet, v. (*Vendée*). *Voyez* St.-Etienne-de-Brillouet.

Brimeux, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Montreuil, canton de Campagne, près de la Canche, à 5 k. (1 l. ¼) de Montreuil, 7 m. (15 l. ½)

d'Arras. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Brimont, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune de la Plume, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. d'Agen, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de la Plume. *Pop.* comprise celle de la Plume, 2660. *Bur. de p.* d'Agen.

Brimont, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Bourgogne, à 9 k. (2 l. ¼) de Reims, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Reims.

Brin (Basse), v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomeny, commune de Brin-sur-Seille, à 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Nancy, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Nomeny. *Pop.* comprise celle de Brin, 327. *Bur. de poste* de Nancy.

Brin, v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Nomeny, sur la côte, près de la Seille, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Nancy.

Brinay, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Lury, sur le Cher, à 6 k. (1 l. ½) de Vierzon, 23 k. (5 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Vierzon.

Brinay, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 8 k. (2 l.) de Moulins, 41 kil. (9 l. ⅓) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Ponilly, 326. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Brinckheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ¾) d'Altkirch, 5 m. (11 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 182. *Bur. de poste* d'Huningue.

Brindas, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de Vaugneray, à 10 k. (2 l. ½) de Lyon, 31 k. (7 l.) de Villefranche. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Lyon.

Bringe, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, commune d'Arthaz, à 14 k. (3 l. ⅓) S. E. de Genève. *Pop.* comprise celle d'Arthaz, 428. *Bur. de poste* de Genève.

Bringolo, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guimgamp, cant. de Plouaget, à 23 k. (5 l. ⅓) de Guimgamp, 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Châtelaudren.

Brinon, v. (*Cher*), arrond. de Sancerre, cant. d'Argent, sur la Grande-Sandre, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Aubigny, 5 m. (12 l. ¼) de Bourges. *Population*, 1005. *Bureau de poste* d'Aubigny.

Brinon, ville (*Yonne*), arrond. de Joigny, ch.-l. de cant., sur l'Armançon, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Florentin, 15 kilom. (3 l. ½) E. de Joigny, 22 k. (5 l.) N. d'Auxerre. On y fait commerce de bois flotté; il y a une tannerie. *Pop.* 2318. *Bur. de poste* de Briesnois.

Brinon-lès-Allemands, village (*Nièvre*), arr. de Clamecy, ch.-l. de cant., sur le Beuvron, à 20 kil. (4 l. ½) S. de Clamecy, 41 kil. (9 l. ⅓) N. E. de Nevers, 15 kil. (3 l. ½) O. de Corbigny. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Varzy.

Brinquiers-de-Comps, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars. *Pop....* *Bur. de poste* de Rhodez.

Brinsheim ou Printzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, sur le Lienbach, ruis., à 22 k. (5 l.) d'Haguenau, 10 k. (2 l. ½) de Saverne, 30 k. (6 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Saverne.

Briod, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliège, à 5 k. (1 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 265. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Briola, v. (*Aude*). *Voyez* St.-Julien-de-Briola.

Briolay, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, ch.-l. de cant., sur la Sarthe, près de son confluent avec le Loir, à 18 k. (4 l.) de Châteauneuf, 9 k. (2 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 975. *Bur. de poste* d'Angers.

Briolet, v. (*Lot-et-Garonne*), à 11 kil. (2 l. ¾) de Marmande. *Pop....* *Bur. de p.* de Marmande.

Briols, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, canton de Belmont, près du Dourdou, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Affrique, 6 m. (13 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Brion, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de Levroux, près de la source de l'Angolin, à 9 k. (2 l. ⅓) de Levroux, 16 k. (3 l. ¾) de Châteauroux. *Popul.* 550. *Bur. de poste* de Levroux.

Brion, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Didier-de-Brion.

Brion, v. (*Lozère*), arrond. de Marvejols, cant. de Fournels, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Chély, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Mende, 8 k. (2 l.) de St.-Ureire. On y fabrique des cadis et des serges. Près de ce village est une source d'eaux tièdes minérales, mais qui ne servent qu'aux usages ordinaires. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Brion, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Beaufort, à 10 k. (2 l. ½) de Baugé, 30 kil. (6 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 1434. *Bur. de poste* de Beaufort.

Brion, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Mesvres, près de l'Arroux, à 8 k. (2 l.) d'Autun, 8 m. (18 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* 490. *Bur. de poste* d'Autun.

Brion, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 8 k. (2 l.) N. de Thouars, 8 k. (2 l.) S. de Montreuil-Bellay, 8 m. (19 l.) N. N. E. de Niort. Ce village recueille des vins rouges, et une grande quantité de blancs, généralement estimés par leur odorat et leur délicatesse, qui les font prendre pour des vins d'Anjou. Ils sont susceptibles d'être exportés et gardés pendant quelques années. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Thouars.

Brion, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, cant. de Gençay, à 25 kil. (5 l. ¾) de Civray, 28 k. (6 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Vivonne.

Brion, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, à 5 k. (1 l. ⅓) de Joigny, 23 k. (5 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de Joigny.

Brion-du-Gard, (*Gard*). *Voyez* St.-Jean-de-Gardonnenque.

Brion-sur-Ource, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, à 8 k. (2 l.) de Chatillon, 7 m. (16 l. ½) de Dijon, *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Brionne (la), v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de St.-Vaulry, à 6 k. (1 l. ½) de Guéret. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Guéret.

Brionne, ville (*Eure*), arr. de Bernay, ch.-l. de cant., sur la Rille, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Bernay, 23 k. (5 l. ¼) S. p. E. de Pont-Audemer, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Rouen, 36 k. (8 l.) N. O. d'Evreux. Il se tint à Brionne, en 1050, un célèbre concile provincial, où l'on condamna l'hérésie de Bérenger. La terre de Brionne étoit possédée par la maison de Lorraine, de la branche établie en France. Il y a à Brionne deux moulins à huile. Ce pays est fertile en grains, et il y a de belles prairies. *Pop.* 1549. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Brionne, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Bonnetable, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Ferté-Bernard, 23 k. (5 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Bonnetable.

Brionneau (la), rivière (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. du Lion-d'Angers. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. O. du Lion-d'Angers, coule au S. E., et se rend dans la Mayenne à Angers, à 22 k. (5 l.) de sa source.

Brionnois *ou* Briennois, petit pays de la ci-devant Bourgogne, près de la Loire, sur les confins du Bourbonnois. Son chef-lieu étoit Semur. Cette petite contrée, enclavée dans l'Autunois, est fertile en blé, en vins et en excellens pâturages. On y nourrit beaucoup de bestiaux. Ses vins deviennent très-bons lorsqu'ils sont gardés. Ce pays fait partie aujourd'hui du département de Saone-et-Loire, ou l'on trouve tout ce qui a rapport au commerce et à l'industrie de ses habitans.

Briord, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de l'Huis, sur le Rhône, à 18 k. (4 l.) de Belley, 5 m. (11 l. ½) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Flévieux, 583. *Bur. de poste* de Belley.

Briosse, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. et commune de Ste.-Marie-aux-Mines, à 1 kilom. (¼ de l.) O. de cette commune. *Pop.* comprise celle de Ste.-Marie-aux-Mines, 6158. *Bur. de poste* de Ste.-Marie-aux-Mines.

Briot, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Grandvilliers, à 1 k. (¼ de l.) de Grandvilliers, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Briot, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Nesles, à 7 kil. (1 l. ¾) de Péronne, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Péronne.

Briou (le), riv. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha. Sa source, à 14 k. (3 l. ¼) E. de Matha, coule à l'O., puis au S. O., et, retournant à l'O., se rend dans l'Anteine, à 19 k. (4 l. ¼) O. p. S. de sa source.

Briou, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, près de la forêt de Marchenoir, à 14 k. (3 l. ¼) de Marchenoir, 11 kil. (2 l. ¾) de Beaugency, 28 k. (6 l. ¼) de Blois. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Beaugency, dép. du Loiret.

Briou, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, ch.-l. de cant., à 31 k. (7 l.) S. de St.-Maixent, 27 k. (6 l.) S. E. de Niort, 36 k. (8 l.) E. de Mauzé. Ce bourg a un haras de baudets, richesse du département. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Melle.

Brioude, ville (*Haute-Loire*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur l'Allier, à 31 k. (7 l.) S. p. E. d'Issoire, 36 k. (8 l.) N. E. de St.-Flour, 6 m. (14 l.) S. E. de Clermont, 5 m. (10 l. ¾) N. O. du Puy, 47 m. (108 l.) S. p. E. de Paris. Long. 22. lat. 45. 14. Cette ville faisoit partie de la Basse-Auvergne; il y a un pont, bâti par les Romains. Le tombeau de saint Julien, qui n'existe plus, donna une grande célébrité à la ville de Brioude. Grégoire (de Tours) assure que ce saint étant arrivé pour y prêcher l'évangile, afin de détruire l'esprit de superstition et les erreurs de la magie, les habitans lui tranchèrent la tête. On éleva une chapelle sépulcrale sur le tombeau du martyr. Vers la fin du 5e siècle, les Bourguignons ravagèrent cette ville, et pillèrent le trésor de saint Julien. En 523, Thierri, roi de Metz, vint soumettre l'Auvergne. Brioude fut encore sacrifié. Au 9e siècle, les Sarrasins pillèrent entièrement cette ville et les environs. Un nommé *Berenger* reconstruisit l'église de Brioude, et y fonda cinquante-quatre canonicats. Louis le Débonnaire confirma cette fondation, et accorda au fondateur le comté de Brioude, aux chanoines et à leur abbé des biens considérables. Au 10e siècle, un comte d'Auvergne, pour préserver l'église de St.-Julien des ravages des Normands, institua vingt-cinq chevaliers, destinés à la défense de la religion chrétienne. Les chanoines de Brioude prenoient le titre de comtes, comme ceux de Lyon. Cette ville fut encore ravagée, ainsi que ses environs, par plusieurs seigneurs d'Auvergne, parmi lesquels étoient les vicomtes de Polignac. Les chanoines de cette ville eurent continuellement la guerre à soutenir contre le seigneur d'Auvergne. Le roi fut obligé de marcher en Auvergne à la tête d'une forte armée pour réduire ces ligueurs. Brioude fut pris par les Anglais, et ensuite par les Protestans. Outre les églises paroissiales, il y avoit dans cette ville plusieurs maisons religieuses des deux sexes, Capucins, Minimes, et deux de filles. Les Cordeliers avoient été fondés dès l'origine de saint François. On y voyoit le tombeau de Robert Dauphin, évêque de Chartres et d'Alby. Il y a un hôpital, une manufacture de draps qu'on envoie à Lodève pour y être teints et perfectionnés. Près de cette ville est une carrière de marbre. On tire de cette commune beaucoup de charbon de terre.

Brioude est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, de commerce; il y a un conservateur des hypothèques, et un receveur particulier. *Pop.* 4983. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Brioude (vieille), (*Haute-Loire*). *Voyez* Vieille-Brioude.

Brioules (la), montagne, *Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, au sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Bagnères.

Briounés, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de la Guyole, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Geniez, 34 k. (7 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* comprise celle d'Anglars, de St.-Jean et de Cayrol-Bonneval, 548. *Bur. de poste* d'Espalion.

Briouze, bourg (*Orne*), arrond. d'Argentan, ch.-l. de cant., à 25 k. (5 l. ¾) S. O. de Falaise, 27 kil. (6 l.) O. d'Argentan, 4 m. (10 l. ¼) N. O. d'Alençon. Il y a quelques fabriques de toiles et une tannerie. *Pop.* 1038. *Bur. de poste* d'Argentan.

Briovère, (*Manche*). *Voyez* Ste.-Croix.

Briquebec, bourg (*Manche*), arr. de Valogne, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) O. de Valogne, 34 k. (7 l. ¾) N. O. de Carentan, 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Cherbourg, dans le milieu de la forêt du même nom, où l'on trouve une mine de cuivre et d'autres métaux. Cette forêt a 4 k. (1 l.) de long sur 10 k. (2 l. ½) de large. Il y a dans son terroir de mauvais fer et plusieurs sources d'eau ferrugineuse. *Pop.* 5000. *Bur. de poste* de Valogne.

Briquemault, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Chatillon sur-Loing, commune de Ste-Geneviève-des-Bois, près du canal de Briare, à 2 k. (½ l.) de Chatillon-sur-Loing, 23 k. (5 l. ¼) de Montargis, 7 m. (15 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* comprise celle de Ste.-Geneviève-des-Bois.... *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Loing.

Briquemésnil, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Molliens, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amiens, 7 k. (1 l. ¼) de Picquigny. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Picquigny.

Briquenay, bourg (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 6 k. (1 l. ½) N. de Grand-Pré,

41 k. (9 l. ¼) S. de Mezières, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Buzancy. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Buzancy.

Briquerie (la), v. (*Moselle*), arr., cant. et commune de Thionville, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Thionville, 4500. *Bur. de poste* de Thionville.

Briquesard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Orcemont, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Rambouillet, 31 k. (7 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orcemont, 300. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Briqueville-la-Blouette, v. (*Manche*), arrond. et cant. de Coutances, près du ruisseau le Blondel, à 3 k. (¾ de l.) de Coutances. *Pop.* 664. *Bur. de poste* de Coutances.

Briquevile-sur-mer, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, à 15 k. (3 l. ½) de Coutances. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 1890. *Bur. de poste* de Coutances.

Bris-sous-Mortagne, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Cozel, à 30 k. (6 l. ⅔) de Saintes. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Briscous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de la Bastide-Clérence, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ustaritz, 8 m. (18 l.) de Pau. *Pop.* 1391. *Bur. de poste* de Bayonne.

Brislach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, à 11 k. (2 l. ¾) de Délemont, 5 k. (1 l. ¼) de Lauffon. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Délemont.

Brison (la Tour de), v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, commune de Rocles, à 6 k. (1 l. ½) O. de l'Argentière, 39 k. (8 l. ¾) N. O. de Privas. *Populat.* comprise celle de Rocles, 837. *Bureau de poste* de l'Argentière.

Brison, v. (*Léman*), arr. et cant. de Bonneville, près de l'Arve, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Bonneville, 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. d'Annecy, 31 k. (7 l.) S. E. de Genève. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Bonneville.

Brison-Bellevue, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton d'Aix, près du lac du Bourget, à 19 k. (4 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* réunie à celle de St.-Innocent, 551. *Bur. de poste* d'Aix.

Brissac, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Ganges, sur l'Aveze, à 7 k. (1 l. ¾) de Ganges, 33 k. (7 l. ½) de Montpellier. Il y a une papeterie. *Pop.* 731. *Bur. de poste* de Ganges.

Brissac, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarcé, sur l'Aubenci, à 15 k. (3 l. ½) S. d'Angers, 9 m. (20 l.) O. de Tours, 24 k. (5 l. ½) N. de Vihiers. En 1067 il s'y donna une bataille entre les deux frères Geoffroy *le Barbu* et *Foulques-Rechin*, qui se disputoient l'Anjou. Ce ne fut qu'au quinzième siècle que cette terre entra dans la maison de Cossé. Brissac fut érigé en comté pour le premier maréchal de ce nom, et, en 1611, en duché, en faveur du second maréchal, fils du premier. Il n'y a qu'une seule paroisse. Charles-René *Reyneau*, oratorien, mathématicien célèbre, naquit à Brissac en 1656; il fut membre de l'académie d'Angers et de celle des Sciences de Paris : il mourut le 24 février 1728. On a de lui l'*Analyse démontrée*, 1736, 2 vol. *in*-4°. *La Science du Calcul*, avec une suite, en 2 vol. *in*-4°, 1739. *La Logique*, ou *l'Art de raisonner juste*, in-12. *Pop.* 1000. *Bur. de poste.*

Brissach, v. (*Haut-Rhin*). *Voy.* Brislach.

Brissarthe, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Châteauneuf, sur la Sarthe, à 3 k. (¾ de l.) de Châteauneuf, 27 k. (6 l.) d'Angers. *Population*, 1052. *Bureau de poste* de Châteauneuf.

Brissay, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, sur l'Oise, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Quentin, 7 kil. (1 l. ¾) de la Fère, 25 kil. (5 l. ⅔) de Laon. On exploite dans ce village des terres végétales pyriteuses. *Pop.* réunie à celle de Choigny, 653. *Bur. de p.* de la Fère.

Brissem, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette. *P.* 129.

Brissière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Civry-la-Forêt, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Houdan, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Civry-la-Forêt, 412. *B. de poste* de Houdan.

Brissogne, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, sur une colline près de la droite de la Dora Baltea, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Aoste. *Pop.* 487. *Bur. de poste* d'Aoste.

Brissy, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, près de l'Oise, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 27 k. (6 l.) de Laon. On exploite à Brissy des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 797. *Bur. de p.* de la Fère.

Bristroff (Petite), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, sur une côte, près du Kamer, à 10 k. (2 l. ½) de Thionville, 30 k. (6 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 76. *Bur. de poste* de Thionville.

Britten, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Merzig, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Wadern, 29 k. (6 l. ½) S. p. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Gartenmuhl, 299.

Brives-Castel, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, cant. de Verdun, à 21 k. (4 l. ¾) de Grenade, 42 k. (9 l. ½) de Toulouse. *P.* 109. *B. de p.* de Grisolles.

Brive-Rioul (le), ruisseau (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de St.-André. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. E. de St.-André, coule à l'E., et se rend dans le Verdon, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Brives, v. (*Indre*), arr. et cant. nord-est d'Issoudun, près de la Theolt, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Issoudun, 20 k. (4 l. ½) de Châteauroux. Il y a une mine de fer et un fourneau à fonte. *Pop.* 482. *B. de p.* d'Issoudun.

Brives, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. sud-est du Puy, sur la Loire, à 3 k. (⅔ de l.) du Puy. *P.* 338. *Bur. de poste* du Puy.

Brive-la-Gaillarde, ville (*Corrèze*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur la Corrèze, à 8 m. (17 l. ½) S. de Limoges, 22 k. (5 l.) S. O. de Tulle, 46 m. (106 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 10. lat. 45. 15. Elle est vis-à-vis d'une île que forme la rivière de Corrèze, sur laquelle il y a deux beaux ponts. Sa situation est charmante; les maisons sont assez bien bâties; on y jouit de toutes les commodités de la vie : c'est en quelque sorte la plus jolie ville de ce département. Il y avoit, outre les paroisses, six communautés religieuses, un beau collége, et une église collégiale, composée d'un prieur, de dix chanoines, et de huit titulaires. C'est dans cette ville que Gondebaud, fils naturel de Clotaire, premier du nom, fut fait roi en 1585, après la mort de Chilpéric. Gondebaud avoit pour mère la femme d'un boulanger; elle l'éleva à la manière des rois; et, suivant l'usage de ce temps-là, elle lui laissa croître ses cheveux, qui lui flottoient sur les épaules. Elle présenta cet enfant à Childebert, en lui disant

qu'il étoit fils de Clotaire. Childebert n'ayant point de fils, le prit chez lui, et l'éleva comme son neveu. Clotaire en étant instruit, demanda à voir le jeune homme, déclara qu'il n'étoit pas son fils, et lui fit couper sa longue chevelure. Après la mort de Clotaire, *Cherebert* prit avec lui cet enfant. *Sigebert* s'en saisit, lui fit couper pour la seconde fois les cheveux, et l'envoya à Cologne. Gondebaud s'échappa de Cologne, et laissa encore croître ses cheveux, la seule marque alors de noblesse du sang royal. Il alla trouver *Narses*, qui commandoit en Italie, s'y maria, eut des enfans, puis se retira à Constantinople.

Long-temps après, le duc de *Boson* lui persuada de retourner dans les Gaules. Il débarqua à Marseille; mais il éprouva beaucoup d'obstacles de la part du roi *Gontran* et du roi *Childebert*. Il se retira dans une île près d'Avignon, où le fameux général *Mommole*, qui y commandoit, l'avoit reconnu pour le fils de *Clotaire*. *Gondebaud*, fort des secours de *Mommole* et de *Didier*, qui l'accompagnoient avec des troupes, marche sur Brives, où il se fait proclamer roi de France. Trahi par ses propres généraux, *Gondebaud* fut obligé de se retirer à Comminges, et y fut assiégé par *Gontran*. Etant sorti de la place pour capituler, un seigneur le poussa dans un précipice, en criant aux habitans : *Voilà votre prétendu roi;* en même temps il lui porta un coup de lance. *Gondebaud* l'avoit évité; mais, en se relevant, une grosse pierre lancée par une main inconnue, lui écrasa la tête. On se permit mille insultes sur son cadavre; on le priva même de la sépulture.

Le commerce de Brives consiste en châtaignes, huile de noix, en vins d'excellente qualité (les vins ordinaires sont convertis en eau-de-vie), en différentes marchandises provenant des manufactures de cette ville et lieux environnans. Il y a une fabrique de bougies et des forges à chaudières. On y fabrique aussi des mouchoirs de soie et de poche, des mousselines, gazes, satinés, siamoises et camayeux, et des indiennes façon d'Angleterre. Le bois merrain et le bois de construction y sont un objet de commerce considérable. On élève aux environs de cette ville une grande quantité de bœufs pour Paris, et de porcs pour Bordeaux, les Cévennes et le ci-dev. Languedoc. Près de Brives on voit des carrières d'ardoise, et des mines d'antimoine très-abondantes. Il y a aussi des masses d'une espèce de grès assez tendre, et composé de grains grossiers.

Brives a vu naître en 1656 Guillaume *Dubois*, cardinal, premier ministre, archevêque de Cambrai, membre de l'Académie française et des Belles-Lettres. Il mourut à Meudon en 1723. — Jean-Baptiste-Joseph de *Sahuguet Damarzil*, baron d'Espagnac, lieutenant-général des armées, gouverneur de l'hôtel des Invalides; né le 25 mars 1713, mort à Paris le 28 février 1782. Le maréchal de Saxe, qui reconnut ses talens militaires, l'employa dans l'état-major-général de l'armée On a de lui : *Campagne du Roi en* 1745, 46, 47 et 48. *Essais sur la science de la guerre. Histoire du maréchal de Saxe.*—M. de *Sahuguet d'Espagnac*, fils du précédent, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, a été décapité à Paris le 4 avril 1794 (an 2), à l'âge de 41 ans. L'abbé d'Espagnac avoit beaucoup de talens; c'étoit un grand agioteur : il jouoit à la hausse et à la baisse sur les fonds publics. La cour l'avoit exilé comme un intrigant dangereux. Sous la révolution il étoit l'un des plus considérables fournisseurs des armées de la République.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, et un receveur particulier. *Pop.* 5847. *Bur. de poste.*

Brives-sur-Charente, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 15 k. (3 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 304. *B. de p.* de Pons.

Brivezac, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Beaulieu, sur la Dordogne, à 28 kilom. (6 l. ¾) de Brives, 28 kil. (6 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Tulle.

Brix, bourg (*Manche*), arr. et cant. de Valognes, à 8 k. (2 l.) de Valognes, 6 m. (12 l. ¾) de Coutances. Il y a au couchant de Brix la forêt de même nom, qui a plus de 36 k. (8 l.) de tour. *Popul.* 2599. *B. de poste* de Valognes.

Brixey-sur-Meuse *ou* Brixey-aux-Chanoines, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, près de la Meuse, à 15 k. (3 l. ¾) de Gondrecourt, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Brizay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de l'Isle-Bouchard, à 14 k. (3 l. ¼) de Chinon, 2 kil. (½ l.) de l'Isle-Bouchard, 39 kil. (8 l. ¾) de Tours. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de l'Isle-Bouchard.

Brizay, v. (*Vienne*). *Voyez* Marigny-Brizai.

Brizeaux, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triancourt, à 10 k. (2 l. ½) de Clermont, 15 k. (3 l. ¾) de Ste.-Menéhould, 27 k. (6 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 331. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould, dép. de la Marne.

Brizembourg, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 14 k. (3 l. ¼) S. de St.-Jean-d'Angely, 15 kil. (3 l. ¾) N. E. de Saintes, 19 k. (4 l. ¾) N. O. de Cognac. Les terres des environs sont propres à faire des briques, des tuiles et de la faïence. *Pop.* 1337. *Bur. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Broc, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 21 k. (4 l. ¾) de Baugé, 8 k. (2 l.) de le Lude, 5 m. (12 l. ½) d'Angers. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de le Lude, dép. de la Sarthe.

Broc (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, à 4 k. (1 l.) d'Issoire, 33 k. (7 l.) de Clermont. *Pop.* 1103. *Bur. de poste* d'Issoire.

Broc (le), v. (*Var*), arrond. de Grasse, canton de Vence, à 13 k. (3 l.) N. p. E. de St.-Paul, 12 m. (28 l. ½) N. E. de Toulon, 15 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Nice. *Pop.* 876. *Bur. de poste* de St.-Paul du Var.

Broca (le), v. (*Landes*). *Voyez* St.-Pierre-de-Brouca.

Broca, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Labrit, sur le Lestrigon, à 15 k. (3 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Brocas, v. (*Landes*), arrond. et canton de St.-Sever, commune de Montaut, à 8 k. (2 l.) de St.-Sever, 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *P.* comprise celle de Montaut, 1148. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Broch, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. d'Eschweiler, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Juliers, 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 526.

Brochon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevret, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Dijon, 27 k. (6 l.) N. de Beaune, 31 kilom. (7 l.) O. d'Auxonne. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de la Baraque.

Brockem, v (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, commune de Bomershoven, à 8 k. (2 l.) O. de Tongres, 2 k. (½ l.) S. de Looz, 27 k. (6 l.) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Bomershoven, 162. *Bur. de poste* de Tongres.

Brockscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Manderscheid, 28 k. (6 l. ¼) O. de Beilstein, 4 m. (10 l. ½) N. p. E. de Trèves. *P.* 38. *Bur. de poste* de Trèves.

Brockuisen, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Horst, sur la Meuse, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Venlo. *P.* 207. *Bur. de poste* de Venlo, départ. de la Meuse-inférieure.

Brockuisenworst, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Horst, près de la Meuse, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Venlo. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Brockum, v. (*Roër*). *Voyez* Bockum.

Brocottes, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, canton de Cambremer, à 8 k. (2 l.) de Dives, 21 k. (4 l. ¾) de Pont-l'Evêque et de Caen. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Dives.

Brocourt, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Hornoy, à 13 k. (3 l.) d'Oisemont, 32 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Forestel, 147. *B. de p.* d'Oisemont.

Brocui (Grand), v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Judoigne, commune de Judoigne-Souveraine, à 13 k. (3 l.) de Tirlemont, 10 k. (2 l. ½) de Judoigne, 37 k. (8 l. ¼) de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Judoigne-Souveraine, 344. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Brocui (Petit), v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Judoigne, à 13 k. (3 l.) de Tirlemont, 10 k. (2 l. ½) de Judoigne, 37 k. (8 l. ¼) de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Judoigne-Souveraine, 344. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Broddorf, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 19 kil. (4 l. ½) de Trèves, 4 kil. (1 l.) N. E. de Merzig, 14 k. (3 l. ½) S. O. de Wadern, 34 k. (7 l. ¾) S. p. E. de Trèves. *Pop.* 285.

Brodenbach (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 4 k. (1 l.) O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., reçoit le ruisseau de Klingelbach, et se rend dans la Moselle à Heinsterperhoff, après 13 k. (3 l.) de cours.

Brodenbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Treis, sur la Moselle, à 13 k. (3 l.) N. E. de Treis, 11 k. (2 l. ¾) O. de Boppard, 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 121. *Bur. de p.* de Coblentz.

Broderies (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Coignières, à 8 k. (2 l.) S. O. de Trappes, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Chevreuse, 16 k. (4 l.) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Coignières, 259. *Bur. de poste* de Trappes.

Broechem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Santhoven, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Santhoven, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Lierre, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. d'Anvers. *P.* 1197. *Bur. de poste* de Lierre.

Broeck, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. et commune de Wanckum, sur la Nierse, à 8 k. (2 l.) S. de Gueldres, 2 k. (½ l.) de Wanckum, 38 k. (8 l. ½) S. de Clèves. *Pop.* comprise celle de Wanckum, 902. *Bur. de p.* de Gueldres.

Broeck-Straete, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. nord d'Alost, commune d'Heldergem, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Alost. *Pop.* comprise celle d'Heldergem et dépendances, 920. *Bur. de poste* d'Alost.

Broeeck (le), ruisseau (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. de Turnhout, à 2 k. (½ l.) N. duquel il prend sa source, coule au S., et va se réunir à l'Allebeech, à 5 k. (1 l. ¼) S. de sa source.

Broekem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Vryheers, 2 k. (½ l.) S. p. O. de Looz, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Tongres.

Broekhuysen, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton d'Horst, sur la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Horst, 13 k. (3 l.) O. de Gueldres, 8 m. (17 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 287.

Broekhuysen-Vorst, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Horst, sur la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. d'Horst, 14 k. (3 l. ½) O. de Gueldres, 8 m. (17 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 274.

Broers (Banc de sable de), (*Lys*), arr. de Furnes, canton de Nieuport, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Nieuport, 4 k. (1 l.) O. de la côte. Il a la forme d'un triangle : il est arrondi par les angles ; les côtés ont 3 k. (¾ de l.) de long.

Broglie, bourg (*Eure*). *Voyez* Chambray.

Broglio, v. (*Sesia*), arroud. de Bielle, ch.-l. de canton, vis-à-vis de Cassato, dont il n'est séparé que par la Stroma, à 8 k. (2 l.) E. de Bielle. *Population*, 1853. *Bureau de poste* de Bielle.

Brognard, v (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt, à 4 k. (1 l.) d'Audincourt, 4 k. (1 l.) de Montbéliard, 8 k. (2 l.) d'Héricourt. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Brognon, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit, dans la forêt de Signy, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Rocroy, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Populat.* 482. *Bur. de poste* d'Aubenton, département de l'Aisne.

Brognon, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. est de Dijon, près de la Norgue, à 13 k. (3 l.) de Dijon. *Population*, 169. *Bureau de poste* de Dijon.

Brohl, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, près du Rhin, à 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. d'Andernach, 4 k. (1 l.) S. E. de Birsch, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* 402.

Broich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 3 kilom. (¾ de l.) N. p. O. de Juliers, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Linnich, 24 k. (5 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Populat.* 406. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Broich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Juliers.

Broich (Klein), v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neersen, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Neersen, 8 kil. (2 l.) E. de Neuss, 5 m. (11 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 927. *Bur. de poste* de Neuss.

Broin, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 10 kil. (2 l. ½) de Saint-Jean-de-Lône, 29 k. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Seurre.

Broindon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, caut. de Gevrot, à 13 k. (3 l.) de Dijon. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Baraque.

Broingt-les-Fosses, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* St.-Boing.

Broing-les-Roches, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Recey, sur la Dine, ruisseau, à 24 k. (5 l. ½) de Chatillon, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. *Pop.*

comprise celle de Changey, 103. *B. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Broissia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, sur la Surand, à 23 kilom. (5 l. ¼) d'Orgelet, 37 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Bro-lan, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* St.-Laurent.

Brombach (Nider), v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Birckenfeld, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Oberstein, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Trèves.

Brombach (Ober), v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Birckenfeld, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Birckenfeld, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Oberstein, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 157.

Brombos, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers, à 4 k. (1 l.) de Grandvilliers, 28 k. (6 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Bromeilles, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, sur un tertre, à 18 k. (4 l.) de Pithiviers, 5 m. (12 l.) d'Orléans. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Bromes, v. (*Basses-Alpes*), *Voyez* St.-Martin-de-Bromes.

Brommal, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, au confluent de la Seniq et du Pleaux, à 2 k. (½ l.) de Mur-de-Barrez, 5 m. (12 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bromme, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, sur le Pleaux, à 4 k. (1 l.) de Mur-de-Barrez, 6 m. (13 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 20-. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Bromont v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, commune de Viviers, sur la Chiers, à 9 k. (2 l. ⅓) de Longwy, 5 m. (12 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Viviers et Revemont, 604. *B. de poste* de Longuyon.

Bromont, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-Gibaud, à 23 k. (5 l. ⅓) de Riom, 22 k. (5 l.) de Clermont. *Pop.* comprise celle de la Mothe, 2656. *Bur. de p.* de Clermond-Ferrand.

Brc, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. Meyzieu, à 23 k. (5 l. ¼) de Vienne, 9 m. (20 l.) de Grenoble. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de la Vpillière.

Broncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, à 22 k. (5 l.) de Bourbonne, 5 m. (12 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Bronegen, Feunteun et Canapre (Ports de), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Ponteroix, à 4 k. (1 l.) N. E. de Cleden. Ces trois ports ne tiennent que 4 k. (1 l.) de long.

Broni, b. (*Marengo*), arr. de Voguère, dans une plaine près du torrent de Schiapazo, sur le chemin de Voguère à Piacenza, à 27 k. (6 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 2902. *Bur. de poste* de Voguère.

Bronn (Mittel), v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 13 k. (3 l.) de Sarrebourg, 8 m. (17 l. ½) de Nancy. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

Bronn (Nider), b. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, et ch.-l. de canton, à 40 k. (9 l.) N. de Strasbourg, 22 k. (5 l.) S. O. de Weissembourg, 1 k. (¼ de l.) de Reishoffen. Il y a dans ce bourg plusieurs manufactures ou fabriques de garance, plusieurs sécheries, deux papeteries, une blanchisserie pour toiles, sept bonneteries, deux foulons à draps, plusieurs fonderies, forges, martinets et ateliers de taillanderie, mines de fer en grains, deux ateliers d'armes, six brasseries, deux fabriques de chandelles, une de potasse et de salin, cinquante-huit de poix noire, résine ou goudron, une de sulfate de fer ou vitriol martial, onze poteries de terre, six savonneries, huit tuileries et briqueteries, et neuf corderies. On trouve aux environs de ce bourg des eaux minérales qui sont en réputation depuis plus de deux siècles; elles ont été annoncées par plusieurs médecins fameux. La source des eaux de ce bourg tire son origine d'un lit de cailloux, entouré d'un mur de forme hexagone, qui contient un espace de 19 pieds. Dans ce continent, le comte Philippe de Hanau fit élever, en 1592, une colonne pyramidale de pierre de taille, et fit en même temps corroyer d'une terre argileuse le contour du lit de cailloux d'où sort la source, afin que les eaux étrangères ne s'y mêlassent point. De cette colonne creuse sortent deux canaux de plomb qui conduisent l'eau dans un bain construit par les libéralités de ce même comte. On a observé différentes fois que la boisson de ces eaux, les bains et les douches, ont été utiles aux paralytiques. Ces eaux guérissent encore les affections cutanées, telles que la gale, le prurit, les dartres. *Populat.* 1542. *Bur. de p.* de Haguenau. *Rel. de p. aux chev.*

Bronn (Ober), v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Bronn-Nider, à 2 k. (½ l.) O. de cette commune, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Weissembourg, 16 k. (3 l. ¾) de Brudeweilz. *Populat.* 1425. *Bur. de poste* de Haguenau.

Bronsfele, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, à 7 kil. (1 l. ¾) N. N. E. de Lichtenborn, 7 k. (1 l. ¾) O. de Schoneck, 7 m. (15 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. Avant la réunion de ce pays à la France, ce village étoit chef-lieu d'un territoire particulier, sous la dénomination de *Cour de Bronsfeld.* Ce territoire renfermoit vingt-deux villages et hameaux qui dépendoient en partie de l'électorat de Trèves et en partie du duché de Luxembourg. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bronveau, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Briey, 10 k. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Tuileries, 170. *Bur. de poste* de Briey.

Broons, bourg (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinan, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. O. de Dinan, 42 k. (9 l. ½) S. E. de St.-Brieux, 39 m. (87 l.) O. p. S. de Paris. *Pop.* 1806. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Broons, v. (*Ile-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de Châteaubourg, à 15 k. (3 l. ½) de Vitré, 19 kilom. (4 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Vitré.

Broque (la), v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Schirmeck, à 20 kil. (4 l. ½) N. E. de Senones, 3 k. (¾ de l.) E. de Framont. Ce village dépendoit de la principauté de Salm. *Pop.* comprise celle du Ban de Salm, 1350. *Bureau de poste* de Molsheim, dép. du Bas-Rhin.

Broquère (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, près de la Garonne, à 13 k. (3 l.) de St.-Gaudens, 9 m. (21 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Montrejean.

Broquier, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formeries, à 7 k. (1 l. ¾) de Grandvilliers, 31 kil. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Broquies, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de St.-Rome-de-Tarn, à 13 k. (3 l.) N. O. de Vabres, 16 k. (3 l. ¾) O. N. O. de St.-

Affrique, 40 k. (9 l.) S. p. E. de Rhodez. *Pop.* 1253. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Brossac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. E. de Barbezieux, 12 m. (28 l. ½) S. O. de Limoges, 19 k. (4 l. ¾) N. E. de Montguyon. *Pop.* 1019. *Bur. de poste* de la Grôle.

Brossasco, bourg (*Stura*), arr. de Saluces, cant. de Vauasca, sur la rive gauche de la Vraita, à 13 k. (3 l.) S. O. de Saluces. Il y a dans ce bourg des fabriques de grosses toiles et une filature de soie. *Pop.* 2352. *Bur. de p.* de Saluces.

Brossay (le), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay, à 5 kil. (1 l. ¼) de Puy-Notre-Dame, 14 k. (3 l. ½) de Saumur. *P.* 644. *B. de p.* de Doué.

Brossay, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Roussay.

Brossay (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. du Coudray. Elle a de l'E. à l'O. 4,284 m. (2,200 t.) de long, et du N. au S. 1,945 m. (1,000 t.) de large.

Brosse (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-d'Angely, 27 k. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Brosse (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, commune de Presle, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Tournans, 21 k. (4 l. ¾) N. p. E. de Melun. *Pop.* réunie à celle de Presle, 551. *Bur. de poste* de Tournans.

Brosse, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Bois-Robert, à 5 k. (1 l. ¼) de Mantes, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bois-Robert, 339. *B. de p.* de Mantes.

Brosse (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de St.-Lambert-les-Bois, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Chevreuse, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Lambert-les-Bois, 99. *B. de p.* de Chevreuse.

Brosse (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de St.-Martin, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Dourdan, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 526. *Bur. de poste* de Dourdan.

Brosse (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Gomet-la-Ville, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Limours, 14 k. (3 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gomet-la-Ville, 315. *Bur. de poste* de Limours.

Brosse (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de l'Etang-les-Sources, près de la forêt de Marly, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de St.-Germain-en-Laye, 2 k. (½ l.) O. de Marly, 8 k. (2 l.) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de l'Etang, 380. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Brosse-Monceaux (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Montereau-Fault-Yonne, à 30 kilom. (6 l. ¾) de Nemours, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* comprise celle de Monceaux, 515. *Bur. de poste* de Montereau.

Brosse-sur-Briare, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 11 k. (2 l. ¾) de Pithiviers, 5 m. (11 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Malesherbes.

Brossenc, v. (*Ardèche*). *Voyez* Broussain.

Brosses (Forêt des), (*Indre*), arr. et cant. de le Blanc, à 23 kil. (5 l. ¼) N. E. de le Blanc. Elle a 3,895 m. (2,000 toises) de long, sur 3,112 mèt. (1,600 t.) de large.

Brosses, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Vezelay, à 18 k. (4 l.) d'Avallon, 30 k. (6 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 843. *Bur. de poste* de Coulanges-sur-Yonne.

Brossets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune du Tertre-St.-Denis, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Mantes, 10 k. (2 l. ½) S. de Bonnières. *Pop.* comprise celle du Tertre-St.-Denis, 109. *Bur. de poste* de Mantes.

Brossolo, v. (*Marengo*), arr. d'Asti, à 27 k. (6 l.) d'Asti, 32 k. (7 l. ½) O. de Casal. *Pop.* 877. *Bur. de poste* d'Asti.

Brossonnière, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Modam, commune de Freney, sur l'Arche, à 11 kilom. (2 l. ¾) O. de Modam, 14 k. (3 l. ½) S. E. de St.-Jean-de-Maurienne. *Populat.* comprise celle de Freney, 163. *Bur. de poste* de Modam.

Brotdorf, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Mezzig, à 18 k. (4 l.) de Sarre-Libre. *Pop....* *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Brothonne (Forêt de), (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec. Elle a 10 k. (2 l. ½) de long, sur autant de large.

Brotte, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Dampierre, sur la Vallon, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Gray, 31 kilom. (7 l.) de Vésoul. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Gray.

Brottie, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, à 6 kil. (1 l. ½) de Luxeuil, 21 k. (4 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Brottes, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, près de la Suize, à 3 k. (¾ de l.) de Chaumont. *P.* 278. *B. de p.* de Chaumont.

Brotz, v. (*Orne*), arrondiss. de Mortagne, cant. de Tourouvre, à 19 k. (4 l. ½) de Mortagne, 8 k. (2 l.) de Longny, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 69. *B. de p.* de Longny.

Brou, v. (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, à 2 k. (½ l.) de Bourg. Il y avoit un prieuré; l'église est une des plus anciennes de la Bresse: son origine date de saint Gérand. Marguerite de Bourbon et Philippe II, duc de Savoie, son mari, firent vœu de bâtir une magnifique église et un couvent. Ce vœu fut entièrement accompli par Marguerite d'Autriche, leur belle-fille, et veuve de Philibert II, surnommé *le Beau*: cette princesse fit des dépenses considérables. Cette église a toujours paru digne de la curiosité des connoisseurs. Les plus habiles architectes ont été examiner ce chef-d'œuvre; les vitraux contenoient toutes les généalogies des maisons de Savoie et d'Autriche: ils furent brisés par un violent orage en 1720. Marguerite d'Autriche avoit placé dans ce monastère des Augustins italiens; ils y restèrent jusqu'en 1659, époque à laquelle on substitua à ces moines étrangers les Augustins-déchaussés, de la Congrég. de France, qui y sont demeurés jusqu'à l'époque de la suppression des couvens. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Bourg.

Brou, ville (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, ch.-l. de cant., sur la Ozane, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Châteaudun, 36 k. (8 l.) S. O. de Chartres, 20 k. (4 l. ½) E. d'Authon. Il y avoit anciennement une abbaye qui fut réduite en petit prieuré. Le premier abbé a été saint Lubin, qui vivoit l'an 53. On y voyoit un château, appelé le *Château de Gonet*. Cette petite ville dut son agrandissement à Florimont Goverlet,

let, secrétaire d'Etat sous Henri II. C'étoit une seigneurie qui appartenoit à la maison de Montmorency. Il y a des fabriques de serge blanche à deux étaims, des étamines et des filasses; on tire beaucoup de marne, sorte de terre propre à engraisser les terres. *Pop.* 1845. *Bur. de poste* de Lyon, dép. du Rhône. *Rel. de p. aux chev.*

Brou, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 20 k. (4 l. ¼) de Meaux, 39 k. (8 l. ¾) de Melun. *Pop.* 175. *Bur. de p.* de Lagny.

Brouage, ville (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Marennes, près du canal de Brouage, à 1 kil. (¼ de l.) de Marennes, 37 kilom. (8 l. ¼) de Saintes. Il y a un port assez favorable à l'entrée des grands vaisseaux qui y abordent pour en enlever les différens objets d'exportation. Le principal commerce de Brouage consiste dans ses marais salans: l'abondance en est telle, que ce pays pourroit, lui seul, approvisionner de sels toute la France et même les pays du Nord. On trouve aux environs des cailloux susceptibles d'un beau poli, imitant ceux de Médoc. Cette ville est bien fortifiée par sa situation et par l'art; les eaux de la mer montent par les marées jusqu'à ses murs. *Pop.* 793. *Bur. de p.* de Marennes.

Brouageais (le), petit pays faisant autrefois partie de la ci-devant province de Saintonge, et qui s'étend le long de ses côtes. Il tire son nom de *Brouage*, sa capitale. Ce petit pays a été démembré de la Saintonge, pour former une partie du gouvernement général militaire du pays d'Aunis.

C'est dans ce pays que se fabrique le meilleur sel. On a cherché à l'imiter sur les côtes de Bretagne. L'air de ce pays est malsain, et les eaux y sont mauvaises. Il étoit du diocèse de Saintes, dans le district de la justice royale de Brouage, qui ressortissoit au parlement de Bordeaux, et de l'élection de Marennes. Ce pays fait partie aujourd'hui du dép. de la Charente-Inférieure. (*Voyez* ce dép. pour le commerce, l'industrie, etc., des habitans du Brouageais.)

Brouaine, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. d'Inor, sur la Chiers, à 6 kil. (1 l. ¼) de Montmédy, 8. myr. (19 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Guinay, 488. *Bur. de p.* de Stenay.

Brouains, v. (*Manche*), arrond. de Mortain, cant. de Sourdeval-de-la-Barre, près de la Sées, à 7 kilom. (1 l. ¼) de Mortain, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 400. *Bureau de poste* de Sourdeval.

Brouard (Forêt de), (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Villentrois, à 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Chatillon, Elle a 7,402 myr. (3,800 t.) de long, sur 3,501 m. (1,800 t.) de large.

Brouard, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Montbazon, commune d'Esvres, à 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Loches, 13 k. (3 l.) S. E. de Tours, 6 kilom. (1 l. ¼) E. de Montbazon. *Popul.* comprise celle d'Esvres, 1588. *B. de p.* de Loches.

Brouay, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 15 k. (3 l. ¼) de Caen. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Brouch, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Mersch, commune de Thuntingen, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. d'Useldange, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Mersch, 16 k. (3 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle de Thuntingen, 720. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Brouchaud, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thénon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Exideuil, 22 k. (5 l.) de Périgueux. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Périgueux.

Brouchy, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Ham, à 25 k. (5 l. ¾) de Péronne, 6 m. (13 l. ¼) d'Amiens. *P.* 474. *B. de p.* de Ham.

Brouck, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Echternack, commune de Breidweiler, à 16 k. (3 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Breidweiler et dépendances, 273. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Brouck (le), hameau (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Florange, commune d'Uckange, près de la Moselle, à 6 k. (1 l. ¼) de Thionville, 21 kilom. (4 l. ¾) de Metz. Il y a un moulin à blé. *Pop.* comprise celle d'Uckange, 502. *Bur. de poste* de Thionville.

Brouck, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Boulay, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Boulay, 23 k. (5 l. ¼) de Metz. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Boulay.

Brouckem, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Broekem.

Brouckercke, v. (*Nord*), arr. de Bergues, canton de Bourbourg, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bergues, 8 myr. (19 l. ¼) de Douay. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Bourbourg.

Brouckhuysen, village (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, cant. de Rolduc, commune d'Ubag, à 11 kilom. (2 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle, 27 kil. (6 l.) O. p. N. de Maëstricht, 4 k. (1 l.) N. de Rolduc. *Pop.* comprise celle d'Ubag, 1320. *Bureau de poste* d'Aix-la-Chapelle, département de la Roër.

Broudello, v. (*Stura*), arr. de Saluces, canton de Venasca, sur une colline, presque à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Pô, à 6 k. (1 l. ¼) S. O. de Saluces. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Saluces.

Brouderdorf, village (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Sarrebourg. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Broue, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, canton de St.-Aignan, comm. de St.-Symphorien, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. E. de Marennes, 8 k. (2 l.) S. de St.-Aignan. *Pop.* comprise celle de Saint-Symphorien, 551. *Bur. de poste* de Marennes.

Broué, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, à 11 kilom. (2 l. ¼) de Dreux, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Brouelles, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Catus, commune de Maxon, à 11 k. (2 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Cahors.

Brouenejouls, v. (*Aveyron*), arr., cant. et commune de Milhau, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville. *Populat.* réunie à celle de Milhau, 6004. *Bur. de poste* de Milhau.

Brouenerou, v. (*Finistère*), arr. de Brest, canton de Lanniles, près des sables de la mer, à 23 kil. (5 l. ¼) de Brest, 8 m. (16 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Lesneven.

Broués (la Ferme), (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Vanault-les-Dames, commune de Vanault-le-Châtel, à 19 k. (4 l. ¼) de Vitry, 29 k. (6 l. ¼) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Vanault-le-Châtel, 479. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Brouessy, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Magny-lès-Hameaux, à 4 k. (1 l.) N. de Chevreuse, 7 kil. (1 l. ¾) S. p. O. de Versailles. *Popul.* comprise celle de Magny, 506. *B. de p.* de Chevreuse.

Brouffe (la), rivière (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Philippeville. Elle prend sa source dans les bois de Cerfontaine, coule au S. O., puis tourne à l'E, passe au N. de

Mariembourg, se réunit à la rivière d'Eau-Blanche, à 1 k. (¼ de l.) E. de Mariembourg. Elle a 14 kilom. (3 l. ½) de cours.

Brouil (le), v. (*Gers*). *Voyez* Loubrouilh.

Brouilla, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, canton de Thuir, à 14 k. (3 l. ⅓) de Perpignan. *Pop.* 94. *Bur. de p.* de Perpignan.

Brouillet, v. (*Marne*), arrond. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, à 21 k. (4 l. ¾) de Reims, 6 m. (12 l. ⅓) de Châlons. *Popul.* comprise celle de Trugny, 693. *Bur. de poste* de Fismes.

Brouillets, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton de Brezolles, commune de Revercourt, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. de Brezolles, 21 kilom. (4 l. ¾) O. de Dreux. *Popul.* comprise celle de Revercourt, 130. *B. de poste* de Brezolles.

Brouilly, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Avesnes, commune d'Etrée, près de la Canche, à 13 k. (3 l.) de St.-Pol, 29 kilom. (6 l. ½) d'Arras. *Popul.* comprise celle d'Etrée et de Wamin, 443. *Bur. de poste* de Frévent.

Brouis (Montagne de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 5 k. (1 l. ⅓) N. N. E. de Comps. Elle a du S. S. O. au N. N. E. 5 k. (1 l. ⅓) de long.

Brouqueyran, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Auroz, à 6 k. (1 l. ½) de Bazas, 5 m. (11 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 290. *Bur. de p.* de Bazas.

Brouscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Bruscheid.

Broussain, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de Serrières. *Pop.* 380. *Bureau de poste* du Péage de Roussillon.

Broussant (le), v. (*Var*), arr. de Toulon, canton d'Ollioulles, commune d'Evenos, à 4 kil. (1 l.) N. d'Ollioulles, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Toulon. *Pop.* comprise celle d'Evenos, 521. *Bur. de poste* d'Ollioulles.

Brousse, v. (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, sur le Tarn, à 21 kilom. (4 l. ¾) de St.-Affrique, 39 kilom. (8 l. ¾) de Rhodez. *Populat.* 1002. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Brousse (la), v. (*Cantal*), arr. et canton sud d'Aurillac, à 10 kil. (2 l. ½) de cette ville. *P.* 837. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Brousse (la), v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Brosse (la).

Brousse (Haute-), v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. et commune de Servières, à 10 k. (2 l. ½) E. p. N. d'Argentat, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Tulles. *Pop.* comprise celle de Servières, 1430. *Bur. de p.* d'Argentat.

Brousse, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, canton d'Auzance, à 23 k. (5 l. ½) d'Evaux, 5 m. (11 l.) de Guéret. *P.* 106. *B. de p.* d'Auzance.

Brousse (la), v. (*Haute-Loire*), arrond. de Brioude, cant. d'Auzon, près de la Ternivolle, à 8 k. (2 l.) de Brioude, 4 m. (10 l. ½) du Puy. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Brioude.

Brousse, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Lautrec, à 19 kil. (4 l. ½) de Castres. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Castres.

Brousses, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, canton de Saissac, près de la Dure, à 16 k. (3 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Villaret, 257. *Bureau de poste* de Carcassonne.

Brousses, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Cunlhat, à 22 k. (5 l.) d'Ambert, 39 k. (8 l. ⅔) de Clermont. *Pop.* 1878. *Bureau de poste* d'Ambert.

Brousses (les), v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* St.-Maurice-lès-Brousses.

Broussette (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Arudy. Sa source, à 29 k. (6 l. ½) S. de Bielle, au pied de l'ancien mont, coule au N. E., à l'E, tourne au N. E., et se rend dans le gave de Gabas, à 9 kilom. (2 l. ⅓) N. de sa source.

Brousseval, v. (*Haute-Marne*), arr. et canton de Wassy, près de la Blaise, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Dizier, 4 m. (10 l.) de Chaumont. *Popul.* 232. *Bur. de poste* de Wassy.

Broussey-en-Blois, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 14 kil. (3 l. ¼) de Commercy, 32 k. (7 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Void.

Broussey-en-Voivre, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihiel, à 13 k. (3 l.) de St.-Mihiel, 40 kilom. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 310. *Bureau de poste* de St.-Mihiel.

Broussy-le-Grand, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, canton de Fère-Champenoise, près des marais de St.-Gond, à 13 kil. (3 l.) de Sezanne, 40 kil. (9 l.) de Châlons. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Sézanne.

Broussy-le-Petit, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, canton de Sezanne, près des Marais de St.-Gond, à 10 k. (2 l. ½) de Sezanne, 43 k. (9 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Sezanne.

Brout, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, cant. d'Escurolles, près de l'Andelot, à 10 k. (2 l. ½) de Gannat, 5 myr. (10 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 1103. *Bur. de poste* de Gannat.

Broutière, v. (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, canton de Sailly, à 14 k. (3 l. ½) de Joinville, 36 kil. (8 l.) de Chaumont. *Pop.* 73. *Bur. de poste* de Joinville.

Brouvelieure, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié et ch.-l. de cant., à 4 kil. (1 l.) N. de Bruyères, 22 kil. (5 l.) N. E. d'Epinal, 18 k. (4 l.) O. S. O. de St.-Dié. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Bruyères.

Brouville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton de Baccarat, à 11 kil. (2 l. ¾) de Blamont, 5 myr. (10 l. ⅔) de Nancy. *Populat.* 314. *Bur. de poste* de Baccarat.

Brouville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Pont-Hévrard, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Dourdan, 32 k. (7 l. ½) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Pont-Hévrard, 200. *B. de p.* de Dourdan.

Brouviller, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 8 k. (2 l.) de Sarrebourg, 7 myr. (15 l. ½) de Nancy. *Populat.* 503. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

Brouy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, à 15 kil. (3 l. ½) d'Etampes, 6 m. (12 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 235. *Bur. de p.* d'Etampes.

Brouzenac, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide de Séron, commune de Durban, à 19 kilom. (4 l. ½) de Foix, 4 kilom. (1 l.) de la Bastide de Séron. *Pop.* comprise celle de Durban et dépendances, 931. *Bur. de poste* de Foix.

Brouzet, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Vezenobre, à 20 k. (4 l. ½) d'Uzès, 34 k. (7 l. ¾) de Nimes. *Pop.* 379. *B. de p.* d'Alais.

Brouzet, v. (*Gard*), arrond. de Vigan, canton de Quissac, sur la Vère, à 11 k. (2 l. ¾) de Sommières, 30 k. (6 l. ¾) de Nimes. *Popul.* 161. *Bur. de p.* de Sauve.

Brouzils, v. (*Vendée*). *Voyez* Bouzils.

Broves, v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Comps, à 18 kil. (4 l.) de Draguignan, 8 m. (18 l. ½)

de Toulon. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Draguignan.

Brovida, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Cairo, à la droite d'un ruisseau qui tombe dans la Bormida, à 33 k. (7 l. ½) de Mondovi. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Céve.

Broville, v. (*Eure*), arrond. et cant. nord d'Evreux, près de l'Iton, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.* 412. *Bur. de poste* d'Evreux.

Broxeelle, v. (*Nord*), arr. de Bergues, canton de Wormhoudt, à 18 kilom. (4 l.) de Bergues, 7 myr. (16 l. ¾) de Douay. *Populat.* 304. *Bur. de poste* de St.-Omer, dép. du Pas-de-Calais.

Broye, bourg (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sezanne, à 4 k. (1 l.) N. E. de Sezanne, 5 m. (11 l.) S. O. de Châlons, 22 kil. (5 l.) S. d'Orbais. Il y avoit un chapitre fondé, en 1081, par Hugues, seigneur de Broye. Ce chapitre n'étoit plus composé que de deux chanoines, au moment de la révolution. *Populat.* 672. *Bur. de poste* de Sezanne.

Broye (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, canton d'Hesdin, près de l'Authie, à 27 kil. (6 l.) de Montreuil, 5 m. (12 l. ½) d'Arras. *Pop.* 341. *Bur. de poste* d'Auxy.

Broye, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. d'Autun, cant. de Mesvre, à 8 k. (2 l.) d'Autun, 8 m. (17 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 857. *Bur. de poste* d'Autun.

Broye (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crecy, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Braulecourt et le Bois.... *Bureau de poste* d'Abbeville.

Broye-lès-Pesmes, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Pesmes, sur l'Oignon, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Gray, 6 m. (13 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Gray.

Broyer, v. (*Léman*), arrond. de Bonneville, cant. de la Roche, commune de St.-Sixte, à 9 kil. (2 l. ¼) O. de Bonneville. *Populat.* comprise celle de St.-Sixte, 166. *B. de poste* de Bonneville.

Broyes, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Breteuil, à 10 k. (2 l. ½) de Breteuil, 34 k. (7 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 427. *Bur. de p.* de Montdidier, dép. de la Somme.

Broyes-les-Loups, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, canton d'Autrey, près de la forêt d'Autrey, à 19 kil. (4 l. ¼) de Champlitte, 6 myr. (13 l.) de Vésoul. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Gray.

Broze, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Gaillac, 5 myr. (11 l.) de Castres. *Pop.* 196. *Bur. de p.* de Gaillac.

Brozzo, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, presque sur le sommet d'une montagne, à 14 kilom. (3 l. ¼) N. O. d'Ivrée. *Pop.* 987. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Bru, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Stavelot, commune de Chévron, à 16 k. (3 l. ¾) de Spa, 15 k. (3 l. ½) de Stavelot, 23 k. (5 l. ¼) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Chévron, 797. *B. de poste* de Spa.

Bru, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Rembervillier, à 3 kilom. (¾ de l.) de Rembervillier, 22 kil. (5 l.) d'Epinal. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Rembervillier.

Bruadan (la Forêt de), (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Romorantin. Elle a 8,952 myriam. (4,600 t.) de long, sur 4,284 myr. (2,200 t.) de large.

Bruaille, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Louhans, sur la côte, près du Solman, à 4 kilom. (1 l.) de Louhans, 4 m. (10 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 1025. *B. de p.* de Louhans.

Bruant, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevret, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Nuits. *Populat.* comprise celle de Détain, 244. *Bur. de poste* de Nuits.

Bruant (le), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, canton du Bourg-d'Oysans. Sa source au pied du rocher des Crots, à 14 k. (3 l. ½) N. du Bourg-d'Oysans, coule à l'E, et se rend dans l'Olle, à 3 k. (½ de l.) de sa source.

Bruant (la), rivière (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Mayet. Sa source près de la forêt de Bersay, coule à l'O. et se jette dans la Loue, à 1 k. (¼ de l.) N. de Pont-Vallain.

Bruay, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. nord de Valenciennes, à 4 k. (1 l.) de Valenciennes, 32 k. (7 l. ¼) de Douay. *Populat.* 1160. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Bruay, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, à 8 k. (2 l.) de Béthune, 27 kilom. (6 l.) d'Arras. *Pop.* 500. *Bureau de poste* de Béthune.

Brubach (Ober), ferme, (*Sarre*), près et dépendant de la commune de Mathias, arrond. de Trèves, cant. de Contz, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) de Trèves. *P....*

Bruc, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Pipriac, à 20 k. (4 l. ½) de Redon, 41 k. (9 l. ½) de Rennes. Il y a une carrière de marbre jaune, maculé de même couleur, avec des veines ou plutôt des zones d'un bleu indigo. *Pop.* 1129. *Bur. de p.* de Redon.

Bruc (la), rivière, (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, canton de Rétiers, à l'E. duquel elle prend sa source, coule à l'O., passe à Martigné, et, allant à l'O. N. O., se rend dans la Vilaine, à 40 k. (9 l.) de sa source, après 5 m. (11 l.) de cours.

Bruc (la), rivière (*Mayenne*), arr. de Château-Gonthier, cant. de St.-Aignan-sur-Roc. Sa source près de Sénonnes, coule à l'O., et se jette dans la Vilaine, à 8 k. (2 l.) N. O. de Bain.

Bruc (le), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Réalmont, près de l'Adou, à 18 k. (4 l.) d'Alby, 23 k. (5 l. ½) de Castres. *Populat.* 68. *Bur. de poste* d'Alby.

Bruc-de-Grignols, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, canton et commune de Grignols, sur la riv. de Vern, à 9 kil. (2 l. ¼) O. p. S. de la Massoulie, 8 k. (4 l.) S. O. de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Grignols, 1135. *Bur. de p.* de la Massoulie.

Brucamps, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-haut-Clocher, à 16 k. (3 l. ¾) d'Abbeville, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Bruch, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, commune de Biwer, près de la Beydweiller-Bach, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Grevenmacheren, 11 kil. (2 l. ¾) S. S. O. d'Echternach, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Luxembourg. *P.* comprise celle de Biwer et dépendances, 636. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Bruch, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, canton de Lavardac, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Nérac, 16 k. (3 l. ¾) O. d'Agen, 5 kil. (1 l. ¼) S. de Port-Sainte-Marie. *Pop.* 1068. *Bur. de poste* de Port-Sainte-Marie.

Bruch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Adenau, commune de Nurbourg, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. d'Adenau, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Virnebourg, 39 k. (8 l. ¾) O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle

de Nurbourg et dépendances, 458. *B. de poste* de Bonn.

Bruch ou Branckcerg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, à 3 kilom. (3/4 de l.) de Wehr, 6 k. (1 l. 1/2) de Remagen, 29 k. (6 l. 1/2) de Coblentz. *Pop.* comprise celle d'Oberzisen et dépendances, 398. *Bur. de p.* de Bonn.

Bruch (Nider), v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Xanten, près et dépend. de la commune de Wilich. *Pop.* réunie à celle de Wilich, 142.

Bruch, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 1 k. (1/4 de l.) N. de Reifferscheid, 4 k. (1 l.) S. de Schleyden, 8 m. (17 l.) N. de Trèves. *Pop.* 22. *B. de p.* de Trèves.

Bruch-Sittard, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard. *Pop.* 429.

Bruche (la), rivière (*Bas-Rhin*). Sa source, à 13 k. (3 l.) N. E. de Senones, coule à l'E. N. E., arrose plusieurs villages, passe à Mutzig, à Molsheim, à Dachstein, et se rend dans l'Ill à Strasbourg. Elle a 36 k. (8 l.) de cours.

Bruches, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Saales, commune de Bourg, à 8 k. (2 l.) de St.-Dié, 5 m. (12 l. 1/2) d'Épinal. *Pop.* comprise celle de Bourg, 748. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Brucheville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Sainte-Mère-Eglise, à 7 k. (1 l. 3/4) de Carentan, 41 k. (9 l. 1/4) de Coutances. *P.* 372. *B. de poste* de Carentan.

Bruchmuhlbach, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 7 k. (1 l. 3/4) O. S. O. de Landstuhl, 10 k. (2 l. 1/2) N. E. d'Hombourg, 20 kil. (4 l. 1/2) de Kaiserslautern, 8 m. (18 l. 1/2) S. O. de Mayence. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Kaiserslautern. *Rel. de poste aux chev.*

Bruchweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Permasenz, près de la Lauter, à 15 k. (3 l. 1/2) S. S. E. de Permasenz, 19 kil. (4 l. 1/4) E. p. N. de Bitche, 10 m. (20 l. 3/4) S. O. de Mayence. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bruchweiller, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Dahn, sur la Lauter, à 11 k. (2 l. 3/4) de Weissembourg, 6 m. (13 l. 1/2) de Strasbourg. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Bruchweiller, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Herstein, à 8 k. (2 l.) d'Herstein, 4 m. (10 l.) E. de Trèves. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Trèves.

Bruck, v. (*Moselle*). *Voyez* Brouck.

Bruck (Nider) ou Siderbruck, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Masvaux, sur le Dolleren, à 18 k. (4 l.) de Béfort, 4 m. (10 l.) de Colmar. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Béfort.

Bruch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiller, près de l'Ahr, à 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Ahrweiller, 1 kil. (1/4 de l.) O. p. S. d'Altenahr, 4 m. (10 l. 1/4) N. O. de Coblentz. *Population*, 80. *Bureau de poste* de Bonn.

Bruck (Ober), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Masevaux, près du Dolleren, à 21 k. (4 l. 3/4) de Béfort, 40 k. (9 l.) de Colmar. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Béfort.

Bruck (Ober), v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg. *Pop.* 248.

Bruck, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Dann, à 6 myr. (14 l. 1/2) N. de Trèves, 8 k. (2 l.) N. de Daun, 5 k. (1 l. 1/4) E. de Kerpen. *P.* 107. *B. de p.* de Trèves.

Brucken, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 5 k. (1 l. 1/4) N. N. E. de Waldemorh, 7 k. (1 l. 3/4) S. O. de Munchweiler, 6 myr. (14 l. 1/2) S. E. de Trèves. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Deux-Ponts, départ. de Mont-Tonnerre.

Brucken, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, sur la Traun, à 3 k. (3/4 de l.) O. S. O. de Birckenfeld, 16 k. (3 l. 3/4) O. de Baumholder, 40 kil. (9 l.) E. S. E. de Trèves. *P.* 248. *B. de p.* de Trèves.

Bruckerhof, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, commune d'Eppeldorff, à 25 k. (5 l. 3/4) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Eppeldorff et dépendances, 464. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Brucourt, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, à 21 k. (4 l. 3/4) de Pont-l'Evêque et de Caen. Il s'y trouve des eaux ferrugineuses minérales qui passent dans le pays pour souveraines dans les maladies chroniques. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Dives.

Bruderdoff, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, sur la Bièvre, à 5 k. (1 l. 1/4) de Sarrebourg, 6 m. (13 l. 1/4) de Nancy. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Bruderholz, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, près et dépendant de la commune de St.-Thomas, à 3 k. (3/4 de l.) de Kilbourg, 11 kil. (2 l. 3/4) de Schœneeken, 36 kil. (8 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de St.-Thomas et de St.-Jean, 112.

Brue, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Barjols, à 10 kil. (2 l. 1/2) de St.-Maximin, 4 myr. (10 l.) de Toulon. *Pop.* 324. *B. de p.* de Barjols.

Bruebach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 6 k. (1 l. 1/2) S. p. E. de Mulhausen. *Population*, 543. *Bur. de poste* d'Huningue.

Bruegel (Groot), v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Hasselt, canton de Peer, à 5 k. (1 l. 1/4) E. N. E. de Peer, 7 k. (1 l. 3/4) O. p. N de Bree, 36 k. (8 l.) N. p. O. de Maëstricht. *P.* 410. *B. de p.* de Maseyren.

Bruegel (Klein), v. (*Meuse-Inférieure*). *V.* Klein-Bruegel.

Brueil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, à 8 k. (2 l.) de Mantes, 34 k. (7 l. 3/4) de Versailles. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Mantes.

Bruejouls, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcilhac, à 14 kil. (3 l. 1/4) de Rhodez. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Rhodez.

Bruelles. *Voyez* Bruyelles.

Bruère, bourg (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand-Montrond, commune de la Celle-Bruère, à 36 kil. (8 l.) S. de Bourges, 20 k. (4 l. 1/2) E. de Lignières, 6 k. (1 l. 1/2) N. O. de St.-Amand. *Pop.* comprise celle de Lacelle, 537. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Bruère (la), rivière (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey. Sa source, à 2 k. (1/2 l.) N. de Robeuc-Reignier, coule au N. E. et se rend dans l'Ance, à 6 k. (1 l. 1/2) de sa source.

Bruère (la), v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Lude, à 6 k. (1 l. 1/2) de Château-du-Loir, 41 k. (9 l. 1/4) du Mans. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Bruffière (la), v. (*Vendée*), arr. et cant. de Montaigu, près de la Moizelle, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Montaigu, 7 m. (15 l. 1/2) N. de Fontenay-le-Peuple, 6 k. (1 l. 1/2) O. de Tiffauges. *Pop.* 726. *Bur. de poste* de Montaigu.

Brugairolles, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, près

de la Sou, à 8 k. (2 l.) de Limoux, 19 k. (4 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Limoux.

Brugas (Plage du Faux), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 7 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de Toulon, entre la calanque du Grand-Beau et la plage de la Verne.

Brugassières, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Grimaud, commune de Plan-de-la-Tour, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. de St.-Tropez, 24 k. (5 l. ½) S. de Draguignan, 6 k. (1 l. ½) N. de Grimaud. *Pop.* comprise celle de Plan-de-la-Tour, 1050. *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Bruge, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, canton de Hall, à 3 k. (¾ de l.) O. de Hall, 10 kilom. (2 l. ½) N. E. d'Enghiren. Le territoire est fertile en froment, seigle, orge, avoine et colza. *P.* 221. *Bur. de poste* de Hall.

Brugéas *ou* Brughat, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Escurolles, à 13 k. (3 l.) E. de Gannat, 5 m. (12 l. ½) S. de Moulins, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Cusset. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Gannat.

Brugeon, rivière (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy. Sa source est près de Bucey-lès-Gy, à 20 k. (4 l. ½) E. de Gray, 33 k. (7 l. ½) S. O. de Vésoul; elle passe près de Broing et se jette dans la Saone, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Gray.

Brugelette, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Leus, 6 k. (1 l. ½) E. S. E. d'Ath, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Mons. *Pop.* 1079. *Bur. de poste* d'Ath.

Brugelgen, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg. *Populat.* comprise celle de Frelinghoven, 289.

Brugère (la), v. (*Creuse*), arr. et canton de Bourganeuf, commune de Magnac, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bourganeuf. *Pop.* comprise celle de Magnac, 158. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Brugère (la), village (*Haute-Vienne*), arr., cant. et commune de Limoges, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Population*, réunie à celle de Limoges..... *Bur. de p.* de Limoges.

Brugeron (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Olliergues, à 18 k. (4 l.) d'Ambert, 5 m. (11 l. ½) de Clermont. *Pop.* 971. *Bur. de poste* d'Ambert.

Brugers, v. (*Lozère*), arr. et canton de Marvejols, commune de Paulhers, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Marvejols. *Pop.* comprise celle de Paulhers, 254. *Bureau de poste* de Marvejols.

Bruges, grande ville (*Lys*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur un beau canal, dans une belle plaine, à 14 kilom. (3 l. ¼) S. E. de la mer et de Blankenberg, 22 kil. (5 l.) E. d'Ostende, 6 m. (14 l. ½) N. E. de Dunkerque, 39 k. (8 l. ¾) O. N. O. de Gand, 8 m. (18 l.) O. d'Anvers, 34 k. (7 l. ¾) E. p. N. de Nieuport, 29 m. (6 l. ½) N. de Paris. Long. 20. 43. lat. 51. 11. 30.

Cette ville étoit le siége d'un évêché considérable où l'évêque jouoit un rôle très-important; car, dans l'enceinte même de la ville, il commandoit, non seulement à un clergé nombreux, mais même à une quantité prodigieuse de moines et de religieuses qui y occupoient trente-deux couvens, tous plus magnifiques les uns que les autres. Entre autres choses remarquables, on conservoit dans la chapelle St.-Basile du sang de Jésus-Christ, auquel le peuple de Bruges adressoit ses prières. Il étoit renfermé dans une fiole de figure cylindrique, qui laissoit voir une liqueur blanche, congelée, transparente et rouge en plusieurs endroits. La chapelle du St.-Sacrement fut rebâtie en 1701, parce qu'un profane avoit jeté les hosties dans un lieu indécent. On cite le monastère de Ste.-Anne, qu'occupoient des religieuses de l'Ordre de St.-Bruno, comme un édifice admirable : il n'y avoit que six couvens dans toute la chrétienté qui pussent lui être comparés. Chose singulière, elles étoient consacrées solennellement par l'évêque, qui leur donnoit l'anneau, l'étole et le manipule, avec le droit de chanter l'épître à la messe. C'est dans cette ville que Philippe-le-Bon institua l'Ordre de la Toison-d'Or, en se réservant la qualité de Grand-Maître. Il créa vingt-cinq chevaliers, qu'il revêtit d'une longue robe d'écarlate, qui fut depuis changée en velours cramoisi; il les décora aussi d'un collier d'or, au bout duquel pendoit la Toison. Cet Ordre devint un titre si honorifique aux yeux des rois, qu'il occasionna des guerres sanglantes entre l'Espagne et l'Autriche, qui prétendoient chacune avoir droit à la nomination des chevaliers. Cette grande querelle s'est terminée par les traités d'Utrecht et de Rastadt : Bruges s'en est ressentie. Cette ville a été, comme toutes les autres de ce département, la proie des conquérans. Les Hollandais la bombardèrent en 1704; elle se soumit aux alliés en 1706 : les Français la reprirent en 1708, les alliés y rentrèrent en 1709, et les Français la conquirent encore en 1745, pour la perdre de nouveau jusqu'en 1793 qu'elle a été réunie à la France.

Bruges étoit anciennement une ville des plus riches et des plus commerçantes de l'Europe; mais elle a beaucoup déchu de son opulence primitive. Elle a cependant un port avec des commodités uniques pour la navigation maritime, des fabriques et des manufactures de toute espèce en laine, toiles, dentelles, basins, raffineries de sucre, faïencerie, teintureries, imprimeries de toiles en coton, beaucoup de filatures, corderies, voileries, une papeterie, un nombre considérable de marchands de vin et distillateurs de genièvre; et enfin cent allèges de 40 à 100 tonneaux, servant au transport des marchandises pour l'intérieur.

On gardoit avec vénération dans l'église de la cathédrale les ossemens de Charles-le-Bon, comte de Flandre, qui étoient d'une grandeur extraordinaire. Ce prince y fut massacré par quelques malfaiteurs l'an 1127, pendant qu'il étoit en prière. Tous les ans, le 12 mars, on renouveloit la mémoire de ceux qui avoient commis cet horrible meurtre; on faisoit le récit de la vie de ce prince, et l'on montroit ses reliques. Les ornemens et l'argenterie de cette église étoient de la plus grande beauté, ainsi que les tapisseries que l'évêque *Van Justeren* lui avoit données en 1730. La plus belle place de la ville est le grand marché.

Bruges est la patrie de Josse de *Danhoudere*, célèbre jurisconsulte, né en 1507. — Charles *Ferdinand*, bénédictin, poëte, musicien, philosophe et orateur, quoique aveugle dès l'enfance, professeur de belles-lettres; mort en 1494. Il a laissé quelques ouvrages, entr'autres, *Traité de la tranquillité de l'ame.* — Adolphe *Metkerke*, protestant, traducteur, jurisconsulte et philosophe, auteur de *poésies latines* et d'autres ouvrages; mort en 1591. — Pierre *Pontanus* ou *Dupont*, dit *l'Aveugle*, grammairien, rhéteur et professeur de belles-lettres à Paris, quoique privé de la vue depuis l'âge de 3 ans, né vers le commencement du 16e siècle. On a de lui : *Rhétorique et traité*

de l'art de faire des vers. Il y attaque *Despautere* en quelques endroits. Pontanus étoit un philosophe tranquille, ennemi de la bassesse et de la flatterie, ami de la vertu, de la franchise et de la vérité. — Simon *Stévin*, mathématicien et inventeur des chariots à voiles; mort en 1635. Il fut maître de mathématiques du prince Maurice de Nassau, et intendant des digues de Hollande. Il a publié, *Traité de statistique curieux et estimé. Problème géométrique*, *mémoires*, *mathématiques*, etc. etc. — Grégoire de *St.-Vincent*, jésuite, mort en 1667. Il a laissé trois ouvrages savans sur les mathématiques. — Bonaventure *Vulcanius*, professeur en grec et assez bon littérateur pour son temps; né en 1557. On a de lui une version de *Callimoque*, de *Moschus* et de *Bion*, in-12; une édition d'*Arrien*, qui a été ensuite augmentée et corrigée par Nicolas *Blanchard*. C'est celle qui est connue sous le nom de *Viatorum*.

Bruges est le siége de la préfecture. Il y a un tribunal criminel, de première instance, une école centrale, un directeur des contributions directes, un receveur-général, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des agens de change et des courtiers de commerce. Il y a aussi un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Cette ville est une place de guerre de la 16e division militaire, et la résidence d'un commandant de place.

Bruges est chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 1er arrondissement. Un chef de brigade directeur de l'artillerie, un sous-directeur de l'artillerie, et un capitaine de la 16e légion de la gendarmerie nationale, y font leur résidence. *Pop.* 33,632. *Bur. de poste.*

Bruges, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bordeaux, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Brugues, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, sur Landiston, à 20 kil. (4 l. ¼) de Pau. Il y a une manufacture d'étoffes qui date du 16e siècle. Ses efforts constans ont triomphé des obstacles, et elle s'est toujours maintenue à une certaine élévation. On y fabrique des cadis de deux qualités, de 44 à 46 m. (38 à 40 aunes) de long, pour lesquels on emploie des laines tirées à l'étaim pour la chaîne, et cardées pour la trame. On y compte 40 fabricans qui ne vivent que de ce genre d'industrie. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Pau.

Brugge-Beke, ruisseau (*Lys*), cant. de Thorout. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Thorout, arrose Lichtervelde en allant au N., tourne à l'O., puis au S. O., se réunit au Palinck-put-Beke, et forme le Crekel-Beke qui fournit les eaux au petit canal de Dixmude à Hautsaeme, après 11 k. (2 l. ¾) de cours de l'E. à l'O.

Bruggen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Bracht, sur la Swalmen, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Bracht, 8 k. (2 l.) O. de Dulcken, 5 m. (11 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 445. *B. de p.* de Dalen.

Bruggen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, près de l'Erfft, à 9 k. (2 l.) E. S. E. de Kerpen, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Lechenich, 42 k. (9 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Cologne.

Brugnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de Tonneins, 6 k. (1 l. ¼) N. O. de Castelmoron. *Pop...* *Bur. de poste* de Tonneins.

Brugnac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. et commune de Castelnau-de-Montmirail, à 13 k. (3 l.) de Gaillac, 4 k. (1 l.) de Castelnau-de-Montmirail. *Pop.* comprise celle de Castelnau-de-Montmirail, 2452. *Bur. de p.* de Gaillac.

Brugneas, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurance, à 4 k. (1 l.) de Lectour, 24 k. (5 l. ¼) d'Auch. *P.* 352. *B. de p.* de Fleurance.

Brugnières (*Eure*). *Voyez* Chapelle-St.-Ouen (la).

Brugny, v. (*Marne*), arr. d'Épernay, cant. d'Avize, à 6 kilom. (1 l. ¼) d'Epernay, 36 k. (8 l.) de Châlons. *Pop.* 384. *Bur. de poste* d'Epernay.

Brugny (Forêt de), (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avize et de Montmort, en deux parties séparées par le bois de St.-Martin, à 8 kil. (2 l.) S. O. d'Epernay. Elles ont chacune une forme carrée de 2722 m. (1400 t.) dans les deux sens.

Bruguère (la), v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Lussan, à 10 kil. (2 l. ¼) d'Uzès, 32 k. (7 l. ¼) de Nîmes. *P.* 306. *B. de p.* d'Uzès.

Bruguet, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Mazamet, commune de Pont-de-Tarn, à 3 kilom. (¾ de l.) N. E. de Mazamet, 18 k. (4 l.) S. E. de Castres. *Pop.* comprise celle de Pont-de-Tarn et dépendances, 1162. *Bur. de poste* de Mazamet.

Bruguière (la), v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, commune de Carlus. *P.* comprise celle de Carlus, 483. *Bur. de poste* d'Alby.

Bruguière-Bézacoul (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Bruguières *dit* Dulac (la), ville (*Tarn*), arr. de Castres, ch.-l. de cant., sur la Thauré, à 7 kil. (1 l. ¾) S. de Castres, 23 kilom. (5 l. ¼) E. N. E. de Revel, 10 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Mazamet. On y fabrique des molletons, loudous, casimirs, ratines, flanelles, ségoviannes, cadis, pessots, frisons, ras, et des couvertures de laine dont il se fait un commerce considérable aux environs. *Pop.* 3759. *Bur. de p.* de Castres.

Bruguières, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, près de l'Ers, sur la rive gauche de l'Agout, à 14 kil. (3 l. ¼) N. de Toulouse, 6 k. (1 l. ¼) S. E. de Grenade, 13 k. (3 l.) S. O. de Villemur. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Toulouse.

Bruhl, ville (*Roër*), arr. de Cologne, ch.-l. de cant. à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Cologne, 18 kil. (4 l.) N. O. de Bonn, 5 myr. (12 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. Cette ville est située sur le Roos, ruisseau qui se perd dans le Rhin: elle faisoit partie du diocèse de Cologne, dont elle n'est éloignée que de 8 k. (2 l.). Elle n'est pas grande, mais elle a une fort belle rue, et ses maisons sont assez bien bâties. Les étrangers la visitent fréquemment à cause des châteaux de plaisance qui se trouvent dans son voisinage. C'est le chef-lieu de la 4e cohorte de la légion d'honneur. *Pop.* 1932. *Bur. de p.* de Cologne.

Bruille-lès-Marchiennes, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Marchiennes, à 10 k. (2 l. ¼) de Douay. *Pop.* 510. *B. de poste* de Marchiennes.

Bruille-St.-Amand, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, sur la rive droite de la Scarpe, près de l'Escaut, à 11 k. (2 l. ¾) de Valenciennes, 32 k. (7 l. ¼) de Douay,

Pop. 503. *Bur. de p.* de St.-Amand.

Bruillot (le), (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, commune de Jarny. *Pop.* comprise celle de Jarny et dépendances, 515. *Bur. de poste* de Briey.

Bruino, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. d'Orbassano, village près de la droite du Sangone, à 22 kilom. (5 l.) S. O. de Turin. *Populat.* 700. *B. de p.* de Turin.

Bruis, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Rozans, à 16 k. (3 l. ¾) de Serre, 4 m. (10 l. ½) de Gap. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Serre.

Bruix, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, commune de Pujols, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de St.-Sever, 5 k. (1 l. ¼) S. de Geaune. *P.* comprise celle de Pujols, 183. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Brukloch, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obersmoschel, commune d'Altenbamberg, à 4 k. (1 l.) d'Obersmoschel, 4 k. (1 l.) de Creutznach, 40 k. (9 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Altenbamberg et dépendances, 269. *Bur. de p.* de Creutznach.

Brulain, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Prahecq, à 18 k. (4 l.) de Niort. *Pop.* 759. *Bur. de poste* de Niort.

Brulais (les), village (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Maure, à 14 k. (3 l. ¼) de Plélan, 28 kil. (6 l. ¼) de Redon, 37 kil. (8 l. ¼) de Rennes. *Popul.* 638. *Bur. de poste* de Plélan.

Brulange, (*Moselle*), arr. de Sarguemines, canton de Tenquin-Gros, près de la Roue, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Fauquemont, 7 kilom. (1 l. ¾) de Morhange, 31 k. (7 l.) de Metz. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Brulatte (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, sur un tertre, à 13 kil. (3 l.) de Laval. *Pop.* 722. *B. de p.* de Laval.

Brulé, v. (*Meurthe*), arrond. et canton sud de Toul, à 4 kil. (1 l.) de Toul, 24 k. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Toul.

Brulin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune de Vieille-Église, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Rambouillet, 22 kil. (5 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Vieille-Église, 200. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Brulingen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Adenau, commune de Hümmel, à 1 k. (¼ de l.) O. de Hümmel dont il dépend, 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Adenau, 6 myr. (13 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Hümmel et dépendances, 418.

Brulle, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Sibret, commune d'Houmont, à 10 k. (2 l. ½) de Bastogne. *Popul.* comprise celle d'Houmont, 194. *Bur. de poste* de Bastogne.

Brullemail, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, canton de Courtomer, près du Don, à 10 kil. (2 l. ½) de Nonant, 31 kilom. (7 l.) d'Alençon. *Pop.* 458. *Bur. de p.* de Nonant.

Brulliolles, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de St.-Laurent-de-Chamousset, à 11 kil. (2 l. ¾) de Larsbresle, 25 kilom. (5 l. ¾) de Lyon, 31 k. (7 l.) de Villefranche. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Larsbresle.

Brullois, petit pays qui avoit titre de vicomté, dans le bas Armagnac, en Gascogne. Il s'étend sur la rive gauche de la Garonne. Le bourg de Leyrac en étoit le chef-lieu. Cette petite contrée est abondante en excellens pâturages, et on y recueille du blé et du vin. Brullois fait partie aujourd'hui des départemens de Lot-et-Garonne et du Gers.

Brulon, bourg (*Sarthe*), arrond. de la Flèche et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Sablé, 31 kil. (7 l.) O. du Mans, 18 kilom. (4 l.) S. E. de Ste.-Suzanne. *Pop.* comprise celle du Creux et de la Croix-Cornay, 1165. *Bur. de poste* de Sablé.

Brulonnerie, v. (*Loir-et-Cher*). Il y a une verrerie. *Pop.* ...... *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Brulotte (la), v. (*Jemmapes*), arrond. et 1er canton de Charleroy, commune de Lodelnisart, à 4 kilom. (1 l.) N. de Charleroy. *P.* comprise celle de Lodelnisart, 986. *Bur. de poste* de Charleroy.

Brumagne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et canton sud de Namur, commune de Lives, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de Wierde, 9 k. (2 l. ¼) O. ¼ S. d'Andennes, 5 k. (1 l. ¼) E. de Namur. *Pop.* comprise celle de Lives, 126. *B. de p.* de Namur.

Brumath, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg et ch.-l. de canton, sur la Zorn, à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Haguenau, 18 kilom. (4 l.) N. de Strasbourg, 24 kil. (5 l. ½) E. de Saverne. Un sous-inspecteur des forêts y réside. *Pop.* 1605. *Bur. de poste. Relai de poste aux chev.*

Bruménil, v. (*Meurthe*). *Voyez* Bremenille.

Brumets, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, canton de Neuilly-St.-Frond, sur le Clignon, à 2 kil. (½ l.) de Gandelu, 18 kil. (4 l.) de Château-Thierry, 16 kil. (13 l. ¾) de Laon. *Populat.* 183. *Bur. de poste* de Gandelus.

Brun (Batterie du cap), (*Var*), arr. et cant. est de Toulon, dans la grande rade, à 3 kil. (¾ de l.) E. S. E. de Toulon, près de la mer.

Brunckhoffen, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton d'Altkirch, près de la Largue, à 4 kil. (1 l.) d'Altkirch, 5 m. (10 l. ¾) de Colmar. *Popul.* 159. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Brune (la), rivière (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet. Sa source, à Brunhamel, 21 kilom. (4 l. ¾) E. de Vervins, coule à l'O., et, descendant au S. O., se rend dans la Serre, au S. E. de Durcy, à 15 k. (3 l. ½) N. de Laon.

Brunehaut, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et canton d'Etampes, commune de Morigny, entre la rivière d'Etampes et la route de Paris, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. d'Etampes. *P.* comprise celle de Morigny, 800. *Bur. de poste* d'Etampes.

Brunel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de St.-Cyr, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Mantes, 9 kil. (2 l. ¼) S. de Magny. *Pop.* comprise celle de St.-Cyr, 266. *Bur. de p.* de Mantes.

Brunelles, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et canton de Nogent-le-Rotrou, à 5 k. (1 l. ¼) de Nogent, 4 myr. (10 l. ⅓) de Chartres. Il y a une papeterie. *Pop.* 622. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Brunelmont, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. d'Arleux, près de la Censé, à 10 k. (2 l. ½) de Douay. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Douay.

Brunembert, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Boulogne, canton d'Henneveux, à 14 k. (3 l. ¼) de Samer, 20 kil. (4 l. ½) de Boulogne, 8 m. (17 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Samer.

Brunet, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Valensolles, près de l'Asse, à 9 kil. (2 l. ¼) de Riez, 28 kilom. (6 l. ¼) de Digne. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Riez.

Bruneval, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Berneval.

Brunhamel, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Montcornet, à 7 k. (1 l. ¾) de Rosoy-sur-Serre,

4 m. (10 l. ½) de Laon. *Pop.* 521. *Bur. de poste* de Rozoy-sur-Serre.

Bruniquel, ville (*Lot*), arrond. de Montauban, canton de Monclar, sur l'Aveyron, à 27 kil. (6 l.) E. de Montauban, 4 myr. (10 l. ½) S. S. E. de Cahors, 4 kil. (1 l.) S. E. de Montricoux. On dit que cette ville a pris son nom de *Brunichilde* ou *Brunehaud*, reine de France, malheureusement trop fameuse sous la première race des rois. Cette princesse, fille d'*Athanagilde*, roi des Visigoths, épousa, en 568, *Sigebert*, roi d'Austrasie, fut mère de *Childebert II*, et grand'mère de *Thierry* et de *Théodobert*. Tous les historiens en parlent comme d'un monstre. *Clotaire II* ayant réuni sous son pouvoir toute la monarchie, accusa cette femme, souillée de tous les crimes, d'avoir fait mourir dix rois, et l'abandonna aux insultes de la soldatesque et à la cruauté des bourreaux. Elle fut traînée, par ses ordres, à la queue d'une cavale indomtée, et périt misérablement par ce nouveau genre de supplice, l'an 613. *Pop.* 1485. *Bureau de poste* de Montauban.

Bruno, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, sur la rive droite du Belbo, à 2 kil. (½ l.) N. d'Incisa. *Popul.* 958. *Bur. de poste* d'Acqui.

Brunoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, sur l'Yères, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Corbeil, 31 k. (7 l.) de Versailles, 22 k. (5 l.) S. E. de Paris. Si l'on veut faire un mérite à Brunoy de son antiquité, on dira qu'il étoit connu du temps du roi *Dagobert*, qui le donna par testament à l'abbaye de St.-Denis, en l'an 638; qu'ensuite il a changé de maîtres douze ou quinze fois avant d'appartenir à M. Pâris de Montmartel, célèbre financier, qui obtint l'érection de cette terre en marquisat; et que son fils, après avoir sacrifié une partie de son immense fortune aux embellissemens du château, des jardins, et sur-tout à ceux de l'église paroissiale, et aux ornemens qui servoient au culte divin, en a été dépossédé par *Monsieur*, frère du roi, qui en a joui jusqu'à l'époque de son émigration. Il y a des fabriques de salpêtre dont on fait commerce, et plusieurs carrières de pierres à chaux. *Populat.* 970. *Bureau de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Brunsrath, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg, à 4 k. (1 l.) O. p. N. d'Heinsberg, 14 kil. (3 l. ¼) de Maseyck, 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Sittard, 38 kilom. (8 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 852. *Bur. de poste* de Maseyck, départ. de la Meuse-Inférieure.

Brunstat, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Loutterbach.

Brunsum, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsberk, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. E. de Zittart, 10 k. (2 l. ½) O. de Geylen-Kirchen, 22 kilom. (5 l.) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 813. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Brunville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Envermeu, à 13 k. (3 l.) d'Eu, 14 k. (3 l. ¼) de Dieppe, 6 m. (13 l. ½) de Rouen. *Populat.* 191. *Bur. de poste* d'Eu.

Brunvillers-la-Mothe, village (*Oise*), arr. de Clermont, canton de St.-Just-en-Chaussée, à 5 kil. (1 l. ¼) de Saint-Just, 14 kilom. (3 l. ¼) de Breteuil, 28 k. (6 l. ⅓) de Beauvais. Il y a des fabriques particulières de toiles de chanvre. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de St.-Just.

Bruquedalle, village (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 21 k. (4 l. ¾) de Gournay, 9 kil. (2 l. ¼) de Buchy, 25 kilom. (5 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Buchy.

Brus, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, à 20 k. (4 l. ½) de Versailles, 18 k. (4 l.) de Limours. *Pop.* 705. *Bur. de poste* de Limours.

Brus (Plage du), (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre l'écueil du Javard et la calanque du Rouveau.

Brus (Plage du), (*Var*), arrond. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Toulon, entre la plage de la Pera et l'île des Embies.

Brusaschetto, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur la rive droite du Pô, vis-à-vis de Trino, à 18 k. (4 l.) O. de Casal. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Casal.

Brusasco, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, canton de Cocconato, sur la rive droite du Pô, qui y fait une île en recevant la Dora Baltea, à 4 m. (10 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 1126. *Bur. de poste* d'Asti.

Brusch, v. (*Vosges*), arrond. de St.-Dié, cant. de Saales, commune du Bourg, à 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de St.-Dié. *Pop.* comprise celle du Bourg, 748. *B. de p.* de St.-Dié.

Bruscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirn, à 6 k. (1 l. ½) E. de Kirn, 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Sobernheim, 7 myr. (15 l. ¾) S. de Coblentz. *P.* 128.

Bruschwickersheim, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Breuschwickersheim.

Bruscos (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton de Pau. Sa source en deux ruisseaux, sous les noms de *Perlie* et *Lusan*, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Pau, coule au N. O., et se rend dans le Lusan, à 19 kil. (4 l. ⅓) N. O. de sa source.

Brusey-en-Montagne, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, cant. de Liernais, à 15 k. (3 l. ½) d'Arnay, 5 m. (12 l.) de Dijon. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Saulieu.

Brusque, bourg (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Pont-de-Camarès, sur le Dourdon, à 22 kil. (5 l.) de St.-Affrique, 7 m (16 l. ¼) de Rhodez. *P.* 1057. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Brusquet, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Digne, 27 k. (6 l.) O. de Colmars, 22 k. (5 l.) S. de Seyne. *Pop.* comprise celle de Monsteiret, 527. *B. de p.* de Digne.

Brusquet, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. et commune de Cuers, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Cuers, 21 k. (4 l. ¾) N. p. E. de Toulon. *Pop.* comprise celle de Cuers et dépendances, 4077. *B. de p.* de Cuers.

Brussac, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. d'Etaing, commune de Sebrazac, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Espalion. *Pop.* comprise celle de Sebrazac et dépendances, 464. *Bur. de poste* d'Espalion.

Brusseghem, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, canton d'Assche, à 4 k. (1 l.) S. S. E. de Merchtem, 10 kilom. (2 l. ½) O. de Vilvorde, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Bruxelles. Cette commune, abondante en grains, pâturages et bois, possède un moulin à vent et une brasserie. *P.* 696. *B. de p.* de Bruxelles.

Brussey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Gy, près de l'Oignon, à 3 k. (¾ de l.) de Marnay, 23 k. (5 l. ¼) de Gray, 4 m. (10 l.) de Vésoul. *P.* 325. *B. de p.* de Marnay.

Brusson, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, à la gauche du torrent de Lovinsoz, dans la vallée de Chatant, à 36 kil. (8 l.) N. E. d'Aoste. *Popul.* 1558. *Bur. de p.* d'Aoste.

Brusson, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont,

mont, à 8 k. (2 l.) de Vitry, 34 k. (7 l. ¾) de Châlons. *Popul.* 361. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Brust, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et canton nord de Maëstricht, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Terbleyt, 4 k. (1 l.) N. de Vise, 7 k. (1 l. ¾) S. de Maëstricht. *Pop.* 571. *Bureau de poste* de Maëstricht.

Brusterbos, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et canton nord de Maëstricht, commune d'Eysden, à 3 k. (¾ de l.) S. de Terbleyt, 8 k. (2 l.) N. E. de Vise, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle d'Eysden, 609. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Brusthem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Buvinghem, 2 k. (½ l.) E. S. E. de St.-Tron, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. *Population*, 615. *Bur. de poste* de Saint-Tron.

Brustico, village (*Golo*), arrond. de Corté, cant. d'Orezza, à 19 k. (4 l. ¼) de Corté, 42 kil. (9 l. ½) de Bastia. *Pop.* 177.

Brusunengo, v. (*Sesia*), arrond. de Verceil, canton de Gattinaro, sur le chemin de Verceil à Masserano, sur un ruisseau, à 10 kilom. (2 l. ½) N. O. de Verceil. *Pop.* 1538. *Bur. de poste* de Verceil.

Brusvilly, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. ouest de Dinant, à 8 k. (2 l.) de Dinant, 5 myr. (11 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de Dinant.

Brutais (les), (*Ille-et-Vilaine*), *Voyez* Brulais (les).

Brutel, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, à 22 kil. (5 l.) d'Abbeville, 6 myr. (13 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Hesnel, 248. *Bur. de poste* de St.-Valery-sur-Somme.

Brutinet, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, commune de la Fare, à 13 k. (3 l.) N. de Gap, 1 kilom. (¼ de l.) S. de St.-Bonnet. *Pop.* comprise celle de la Fare, 331. *Bur. de poste* de Gap. *Relais de poste aux chev.*

Bruttig, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Treis, sur la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Treis, 3 k. (¾ de l.) N. de Beilstein, 40 kilom. (9 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 400.

Brutz, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et canton sud-ouest de Rennes, à 10 k. (2 l. ½) S. de cette ville, 22 k. (5 l.) N. de Bain, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Bréal. *Pop.* 2307. *Bur. de poste* de Rennes.

Bruville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 13 kilom. (3 l.) de Briey, 19 k. (4 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 559. *Bur. de p.* de Metz.

Brux, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, cant. de Conché, près de la Bouleur, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Civray, 40 kilom. (9 l.) de Poitiers. *Pop.* 1158. *Bur. de p.* de Chaulnay.

Bruxelles, ville (*Dyle*), ch.-lieu de département d'arrond. et de canton, sur la Senne, à 36 k. (8 l.) S. d'Anvers, 18 k. (4 l.) de Malines, 22 k. (5 l.) de Louvain, 4 m. (10 l.) S. E. de Gand, 5 m. (12 l.) N. O. de Namur, 4 m. (10 l.) N. E. de Mons, 31 myr. (70 l.) de Paris. Long. 21. 56. lat. 50. 51.

Cette ville étoit la capitale du ci-devant Brabant, et la résidence des ducs. Située en partie dans une plaine, et en partie sur une hauteur, son enceinte est de 8 k. (2 l.); elle est traversée par la Senne, dans une contrée des plus fertiles et des plus agréables. Ses murs antiques subsistent encore: elle jouit d'un air pur et d'un aspect agréable. On remarque une des façades du palais des ci-devant gouverneurs généraux, pour ses bas-reliefs construits à la moderne, et les statues qui la décorent. Il y a devant cette façade un magnifique jardin botanique nouvellement fait, et placé entre le palais et la place ci-devant royale. Au milieu de cette place étoit une statue pédestre du prince *Charles* de Lorraine. La promenade nommée *le Parc* est l'une des plus agréables; elle est regardée par les étrangers comme une des plus belles qui soient en Europe. Un grand nombre de statues la décorent. On voit, dans sa partie orientale, un vauxhall entouré de six petits pavillons, et une salle de spectacle. Des maisons d'une structure admirable entourent ce parc. Parmi ces maisons, sont le ci-devant conseil du Brabant, la chambre des comptes, et différens hôtels qu'occupoient les ministres. Ces maisons forment quatre rues. Il y a, outre la place ci-devant royale, plusieurs autres places publiques, telles que la grande place ou la place du marché, celles du grand et du petit Sablon, la place de la monnoie, celle de Saint-Michel, le nouveau marché aux grains, le marché au poisson, la place de Louvain, la vieille halle au blé, et le vieux marché.

L'hôtel de ville ou maison commune est un bâtiment gothique, carré; on le regarde comme le plus beau de cette espèce qui soit dans les Pays-Bas autrichiens. En 1400 on en commença la construction, qui ne fut achevée qu'en 1442. La tour, en forme de pyramide, placée sur cet édifice, a 120 mèt. (364 pieds) de hauteur. A son sommet est une statue en cuivre doré, de 6 mèt. ½ (17 pieds) de hauteur, représentant saint Michel foulant aux pieds un dragon.

En face de l'hôtel de ville est une maison que l'on nommoit la maison *du Roi*, qui étoit le siége de différens tribunaux. Elle fut bâtie, en 1618, par les ordres d'un archiduc d'Autriche, en l'honneur de la Vierge, dont l'effigie étoit placée au haut de cette maison. Il y avoit l'inscription suivante en grosses lettres dorées: *A peste, fame et bello, libera nos, Maria pacis.* Une belle fontaine, ornée d'un groupe de marbre blanc, représentant Minerve assise, avec ses attributs, occupe le milieu du grand Sablon. La place de la monnoie est plus longue que large: d'un côté est l'hôtel des monnoies, et de l'autre la salle ordinaire des spectacles, qui, réunie aux cafés qui y sont en très-grand nombre, attirent beaucoup d'étrangers dans cette place.

Tous les bâtimens de la place St.-Michel sont réguliers et uniformes, mais dans un endroit un peu isolé.

De beaux bâtimens entourent également le nouveau marché aux grains, construit dans une place régulière, sur l'emplacement d'un ci-devant monastère de filles, nommé *Jéricho*.

Il y avoit une académie royale des sciences et belles-lettres, avec une académie de dessin, un collége royal. Outre sept églises paroissiales, il y avoit la collégiale de Sainte-Gudule, composée de vingt-cinq chanoines et de trente-cinq chapelains; une autre église, annexe de Notre-Dame-de-la-Chapelle, et quatorze chapelles ou succursales; le tout du diocèse de Malines, ainsi qu'une grande quantité de monastères tant d'hommes que de filles. Les monastères d'hommes étoient: L'abbaye de Condemberg, qui étoit des chanoines réguliers de l'Ordre de St.-Augustin; les Augustins, dits *les Hermites*; les Boyards ou Cordeliers, les Capucins, Carmes-Chaussés, Carmes-Déchaussés, Chartreux, Dominicains, Minimes, Oratoriens, Récollets, et les Frères Célites ou

Alexiens. Les monastères de filles étoient : L'abbaye des Bénédictines anglaises, les prieurés de Berlaimont, de Ste-Elisabeth, de Ste-Gertrude, de Jéricho, des Lorraines, et celui des Madelonnettes : tous ces prieurés étoient de l'Ordre de St.-Augustin.

Les autres convens étoient : Les Annonciades, Apostolines, Brigittines, Capucines, Carmélites, Dominicaines anglaises, pauvres Claires, riches Claires, Sœurs Hospitalières de St.-Jean, Sœurs Hospitalières de St.-Pierre, Sœurs Noires, Ursulines, et les Visitandines.

Il y avoit un petit et un grand Béguinage. Le petit étoit composé de religieuses cloîtrées, et le grand de religieuses non cloîtrées. Ce dernier, entouré de murailles et de fossés, ressemble à une petite ville séparée de Bruxelles. Le nombre des Béguines étoit d'environ quatre cents; elles faisoient vœu de chasteté, mais cependant elles pouvoient quitter leur maison et se marier. Elles étoient dirigées par quatre supérieures choisies dans leur communauté, et un curé qui étoit à la nomination de l'évêque d'Anvers. Leur nom de Béguines vient de leur fondatrice, sainte *Begghe*.

Dans une partie qu'on nomme le *Rivage*, sont quatre grands bassins pour la réception des bateaux qui arrivent par un canal venant de l'Escaut. Ces bassins se communiquent l'un à l'autre au moyen de cinq ponts-levis; ils sont revêtus de pierres de taille : les quais qui les entourent sont d'une très-grande beauté; à l'une des extrémités de ces quais est un bâtiment fort vaste pour l'entrepôt des marchandises.

On entre dans Bruxelles par huit portes différentes, qui sont celles de Flandre, d'Anderlecht, de Halle, de Namur, de Louvain, de Schærbeeke, de Lacken et du Rivage. Près de la porte du Rivage sont deux grands escaliers qui conduisent aux remparts. Il y a entre ces deux escaliers un pont et une plate-forme, sur lesquels on jouit d'une superbe vue. On y découvre à droite une promenade charmante, qu'on nomme l'*Allée verte*; et une autre à gauche, formée par nombre d'allées de tilleuls.

On commença en 1550 la construction du canal, qui a 24 kilom. (5 lieues ½) de longueur, depuis Bruxelles jusqu'à la rivière de Ruppel, qui se jette dans l'Escaut; il ne fut navigable que le 11 octobre 1561. Quatre rangées d'arbres le bordent de chaque côté; on s'y embarque tous les jours pour Malines et Anvers. Les remparts de Bruxelles sont très-agréables; ils sont ombragés de gros arbres touffus. Il est peu de villes dont les dehors soient aussi jolis que le sont ceux de cette ancienne capitale du ci-devant Brabant.

On y trouve des fabriques et des manufactures de tous les genres. On y cultive avec succès tous les arts mécaniques; tous les métiers y sont en activité. Il y a des fabriques de dentelles, chapeaux, bas de toutes espèces, serges, pannes, basins, toiles de coton, fil à coudre, toiles peintes, galons d'or et d'argent, et papiers de tenture. On fait, dans la ci-devant fabrique impériale et royale, une très-grande quantité de siamoises et étoffes; savoir, siamoises sur soie en toutes couleurs, noirettes, cotonettes, flanelles, calmandes. La manufacture de camelots de Bruxelles a été long-temps la première de l'Europe. On y fait encore millerets, glands, guirlandes de soie, or et argent, barbes de soie de toutes couleurs. Les tireurs d'or de cette ville atteignent au même degré de perfection que ceux de Paris, de Lyon et d'Amsterdam. Il y a encore une manufacture de porcelaine, une faïencerie, une poterie de terre, une verrerie à bouteilles, une papeterie, des imprimeries. Fabriques de tabac, savon noir, amidon, huile de vitriol et d'eau-forte; raffineries de sucre, de sel et de potasse; des tanneries, des teintureries en laine, fil et soie; une imprimerie en coton; des calandres, et autres machines propres à l'apprêt des étoffes; enfin, des fabriques de bougie, chandelles et autres objets.

On fabrique aussi à Bruxelles toutes sortes de draps, baie, kersais et frisettes, façon d'Angleterre. Cette fabrique est parvenue à se procurer des laines aussi longues et aussi fortes que celles que l'Angleterre emploie aux petites étoffes. Les bas de soie qu'on y fait sont presque aussi beaux que ceux de Paris. Comme on n'y emploie que de l'organsin de Piémont, on les vend un peu plus cher; mais ces bas durent le double de ceux de Paris. Il y a aussi une manufacture de fer battu et blanchi, qui remplace heureusement dans la cuisine les marmites, les casseroles, et tous les vases de cuivre dont le verd-de-gris rend l'usage si dangereux et si funeste.

Bruxelles imite les usages et les modes de Paris. Un grand nombre de faiseurs de modes qui s'y sont établis, travaillent avec autant d'art et de goût que les plus habiles de Paris.

Cette ville renferme aussi des ateliers considérables de selliers et carrossiers. Les voitures qui s'y font sont des plus belles et des plus commodes; la légèreté de leur construction leur donne la préférence sur celles que l'on fait à Paris.

Il faut ajouter à ces différens objets de commerce celui de la bière; trente brasseries y sont toujours dans la plus grande activité.

Les environs de Bruxelles produisent une grande quantité de grains, légumes, fruits de toutes espèces. Les prairies y sont d'un rapport presque inépuisable, et souvent inondées l'hiver par les eaux limoneuses de la petite rivière de Senne, elles conservent en tout temps la plus belle verdure.

Bruxelles fut bombardée en 1695, le 13 août, par les Français, sous les ordres du maréchal de Villeroy. Le feu dura vingt-quatre heures, et se communiqua de toutes parts dans la ville avec une telle rapidité, qu'il réduisit en cendres une grande partie des maisons et des édifices publics; mais cependant tout fut rétabli en moins de quatre ans.

Après la bataille de Ramillies, que le duc de Marlborough gagna sur les Français, le 23 mai 1706, ces derniers abandonnèrent Bruxelles; l'électeur de Bavière l'assiégea en 1708, mais inutilement : il fut vigoureusement repoussé.

Les Français se sont encore emparés de cette ville (le 21 février 1749), et la rendirent quelque temps après à la maison d'Autriche, par le traité d'Aix-la-Chapelle; mais la constitution de ce pays ayant été violée en 1787, les Belges s'insurgèrent et déclarèrent Joseph II, roi de Hongrie et de Bohême, déchu de sa souveraineté. Ce monarque mourut, et Léopold, rentré dans ses droits, les soumit à sa domination; mais son règne fut de peu de durée. François II le remplaça et appaisa les troubles, en rendant aux Belges tous leurs priviléges. Ils se soulevèrent de nouveau à l'occasion des premières conquêtes que firent les armées françaises. Bruxelles tomba au pouvoir de ces armées le 13 novembre 1792. Il fut rendu le 24 mars 1793, et

ensuite repris le 9 juillet 1794; et successivement nos armées se portèrent sur le Rhin et en Allemagne, où elles obtinrent des succès si prodigieux, que les Pays-Bas, avec les principautés de Liége et de Stavelo, ont été réunis à la République française par une loi du 9 vendémiaire an 4, (1er octobre 1795).

Cette ville étoit la résidence des lieutenans-gouverneurs et capitaines-généraux des Pays-Bas. Comme ils représentoient le souverain, ils étoient à la tête du gouvernement, avec son ministre plénipotentiaire, un secrétaire d'Etat, un chancelier, un commandant-général des troupes, etc. Ils y avoient leur cour à l'instar des autres princes d'Allemagne. Il y avoit aussi un tribunal de justice, nommé *le Conseil souverain de Brabant*, une cour féodale, un conseil d'Etat, un conseil privé et une chambre des comptes, etc. Bruxelles renferme aussi quantité de ci-devant hôtels, avec un mont-de-piété : c'est un bâtiment très-vaste, construit en 1617. Il y a aussi beaucoup d'hôpitaux.

Bruxelles est le lieu de naissance de Jean *Boch*, un des bons poëtes de son temps : né en 1555, mort en 1609. On a de lui, *Poésies* imprimées à Cologne en 1615, et des ouvrages en prose. Ses vers lui ont valu le surnom de *Virgile belgique*, qui lui a été donné par Valère André. — Jean-Baptiste *Champagne* neveu, peintre, né en 1643. Il fut élevé par son oncle, et saisit entièrement sa manière de peindre; mais il mit dans ses tableaux moins de force et de vérité. Il mourut en 1688, professeur de l'académie de peinture. — Philippe *Champagne* ou *Champaigne*, peintre, né en 1602, mort en 1674. Il auroit été premier peintre du roi, sans les talens et la réputation de *le Brun*. Le *Crucifix* de la voûte des Carmélites du faubourg Saint-Germain à Paris, regardé comme un chef-d'œuvre de perspective, est de lui. — Jacques *Leroy*, mort en 1719. Il a publié *Notitia Aulapiensis*, *Théâtre* ou *Description du Brabant*, et autres ouvrages. — Edmont *Lescot-Fleuriot*, artiste, maire de la ville de Paris sous le règne de Robespierre, décapité à Paris le 10 thermidor an 2 (29 juillet 1794), âgé de quarante-deux ans. — Aubert *de Mire*, bibliothécaire de l'archiduc *Albert*, compilateur historique, né en 1573, mort à Anvers en 1640. Il a donné *Elogia illustrium Belgii scriptorum. Bibliotheca ecclesiastica*, 2 vol. in-f. *Opera historica et diplomatica*, 2 vol. in-fol. — Jean *Raphaël*, très-célèbre graveur, mort à Prague en 1629. — Jean *Sadeler*, célèbre graveur, né en 1550; il alla perfectionner en Italie ses talens par les études qu'il y fit des magnifiques morceaux que renferme cette contrée. — Charles *Scribanius*, jésuite, auteur d'un *Amphithéâtre d'honneur* en latin, qualifié par *Casaubon* et *Pasquier* d'*Amphithéâtre d'horreur*, à cause des maximes meurtrières dont il est rempli; né en 1562, mort en 1629. — Antoine-François *van der Meulen*, habile peintre flamand : il se fixa en France, travailla aux conquêtes de Louis XIV, et mourut en 1690. — Pierre, son frère, se distingua dans la sculpture, et passa en Angleterre. — Bernard *van Orlay*, peintre, élève du fameux *Raphaël*. Ce peintre a fait beaucoup de tableaux qui ornent les églises de son pays. L'empereur Charles-Quint lui fit faire plusieurs dessins de tapisseries; le pape et plusieurs autres souverains le chargeoient du soin des tapisseries qui s'exécutoient sur les dessins de Raphaël et d'autres grands maîtres : il a sur-tout excellé à représenter des chasses. Il est mort en 1550.

Cette ville est le siége de la préfecture. Il y a un tribunal d'appel, criminel, de première instance, et de commerce; une école centrale, un collége formant une division du prytanée français, un musée des arts, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, des agens de change, des courtiers de commerce et un receveur général. Il y a aussi un bureau de garantie pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, et celui des lingots de ces matières qui y sont apportés.

Il y a à Bruxelles une loterie nationale : tirage, les 7, 17 et 27 de chaque mois; inspecteur en chef et inspecteurs particuliers de la loterie. Un commissaire à réunion d'entrepôt des poudres et salpêtres y fait sa résidence. Cette ville est une place de guerre de troisième classe, de la 24e division militaire, qui comprend les départemens de la *Dyle*, de l'*Escaut*, de *Jemmapes* et des *Deux-Nèthes*; c'est la résidence d'un commandant, de deux adjudans de place, d'un capitaine du génie, et d'un commissaire ordonnateur. Bruxelles est chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du premier arrondissement. Il y a encore un chef de brigade-directeur, un sous-directeur de l'artillerie, un chef de la 16e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. *Pop.* 66,297. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Bruxelles (Canal de), (*Dyle*), arr. et cant. de Bruxelles. Il commence dans la ville et va au N., passe à l'O. de Vilvorde, retourne au N. N. O., puis au N., passe à l'O. du village de Blaesvelt, à l'E. de Villebroeck, et se rend dans les eaux de la Nèthe, de la Dyle et de la Senne, réunies, au S. de Boom. Il a de long 29 k. (6 l. ⅚) du S. au N.

Bruy ou Bruys, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 22 k. (5 l.) de Soissons, 8 kilom. (2 l.) de Braine, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Laon. *Populat.* 102. *Bur. de poste* de Braine.

Bruyelles ou Bruelles, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournay, cant. d'Antoing, près de l'Escaut, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Villemeau, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Tournay, 38 k. (8 l. ½) O. p. S. de Mons. *Pop.* 791. *Bureau de poste* de Tournay.

Bruyère (la), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Belle-Défense (ci-devant St.-Jean-de-Lône), canton de Seurre, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Jean-de-Lône, 32 k. (7 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Seurre.

Bruyère (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. d'Auterive, à 13 kilom. (3 l.) de Muret, 7 kil. (1 l. ½) d'Auterive, 22 kil. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 176. *Bur. de poste* d'Auterive.

Bruyère (la), v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Lunel-la-Ville, comm. de Lunel-Viel, à 7 k. (1 l. ¾) de Lunel-la-Ville, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Montpellier. *Pop.* comprise celle de Lunel-Viel, 561. *Bur. de poste* de Lunel-la-Ville.

Bruyère (la), village (*Lot*). *Voyez* St.-Caprais.

Bruyère (la), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune des Etangs, à 6 k. (1 l. ½) S. de Vry, 2 k. (½ l.) des Etangs. *Pop.* comprise celle des Etangs, 320. *Bur. de poste* de Metz.

Bruyère (la), v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 7 k. (1 l. ⅔) de Clermont, 32 k.

(7 l. ¼) de Beauvais, 4 k. (1 l.) de Liancourt. *Pop.* 260. *Bur. de p.* de Clermont-Oise.

Bruyère (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, près de la Brenchin, à 7 k. (1 l. ¾) de Luxeuil, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Populat.* 301. *Bureau de poste* de Luxeuil.

Bruyère (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Tramaye, commune de Serrières, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Mâcon, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Tramaye. *Pop.* comprise celle de Serrières, 676. *Bur. de poste* de Mâcon.

Bruyère (la), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* St.-Maclou-la Bruyère.

Bruyère (Haute), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune de St.-Hilarion, à 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Epernon, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Rambouillet, 36 k. (8 l.) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Hilarion, 422. *Bur. de poste* d'Epernon.

Bruyère (Haute), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de Coignières, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Trappes, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Chevreuse, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Versailles. *P.* comprise celle de Coignières, 259. *Bur. de poste* de Trappes.

Bruyère-Madame, v. (*Dyle*), arr. et cant. 2ᵉ de Nivelles, commune de Witterzée, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Génappe. *Pop.* comprise celle de Witterzée et dépendances, 137. *Bur. de poste* de Génappe.

Bruyère-sous-Laon, bourg (*Aisne*), arrondissement de Laon, ch.-l. de cant., à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Laon, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Soissons, 13 k. (3 l.) N. E. de Craonne. *Pop.* 1,000. *Bur. de poste* de Laon.

Bruyères, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, canton de Fère-en-Tardenois, à 16 k. (3 l. ⅔) de Château-Thierry, 43 k. (9 l. ¾) de Laon. Il y a une fontaine d'eau minérale ferrugineuse. *Pop.* 299. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Bruyères, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fléron, commune de Belair, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Hervé, 4 k. (1 l.) N. E. de Fléron, 5 kil. (1 l. ¼) O. de Liége. *Pop.* comprise celle de Belair et dépendances, 702. *Bur. de poste* d'Hervé.

Bruyères, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Malmédy, com. de Weisme, à 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Verviers, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Weisme et dépendances, 2058. *Bur. de poste* de Verviers.

Bruyères (les), v. (*Rhône*). *Voyez* St.-Bonnet-des-Bruyères.

Bruyères (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, canton nord de Dourdan, comm. d'Angervilliers, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Dourdan, 22 k. (5 l.) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Angervilliers, 279. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bruyères, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, à 21 k. (4 l. ⅔) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Bruyères (la), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps. Sa source, à 14 k. (3 l. ⅓) E. p. N. de Comps, coule à l'O., au S. O., ensuite à l'O., remonte au N. O., prend le nom d'Artubie, et se rend dans le Verdon, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Draguignan.

Bruyères (les), v. (*Vendée*). *Voy.* Ste.-Gemmes-des-Bruyères.

Bruyères, ville (*Vosges*), arr. d'Épinal, ch.-l. de canton, à 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Saint-Dié, 22 kil. (5 l.) E. p. N. d'Épinal, 38 myr. (85 l.) E. p. S. de Paris. Le château qu'on y voyoit autrefois est entièrement ruiné. Au quinzième siècle, sous le règne de René, les ennemis s'étant emparés de Bruyères, les habitans de Laveline, village situé à 4 k. (1 l.) de cette ville, accoururent en armes, la reprirent et la défendirent si bien, que le duc de Lorraine, pour récompenser leur courage, anoblit tous ceux qui s'étoient signalés en cette occasion, et les blasons de manière qu'on pût se ressouvenir que cette noblesse avoit manié le rateau. Outre le bailliage royal, Bruyère avoit un tribunal appelé la *Justice commune*, établi en 1751; il étoit composé d'un lieutenant général du bailliage, et d'un officier du chapitre de Rimeremont : il connoissoit des cas qui regardoient les sujets communs entre le roi et ce chapitre.

Bruyères est le centre d'un commerce assez considérable : c'est dans ce lieu que les coquetiers des montagnes vont débiter leurs denrées : beaucoup de ceux des départemens de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, du Haut et Bas-Rhin, etc. y font leurs approvisionnemens. Son commerce consiste principalement en beurre, œufs, fromages, bestiaux, fil et toiles, dont la plus grande partie se consomme dans le département du Doubs. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins, et une chapelle en titre, dédiée à la Ste.-Famille. *Pop.* 1912. *Bur. de poste.*

Bruyères-le-Chatel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 4 k. (1 l.) d'Arpajon, 22 k. (5 l.) de Corbeil, 24 k. (5 l. ½) de Versailles. *Pop.* 566. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Bruyes, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Uzès, commune d'Aigaliers, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Uzès, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. de Nîmes. *Pop.* comprise celle d'Aigaliers, 302. *Bur. de poste* d'Uzès.

Bruz, v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voy.* Brutz.

Bruzac *ou* Pinet, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de la Voulte, commune de Gilhac, à 6 k. (1 l. ½) de Vernoux. *P.* réunie à celle de Gilhac, 791. *Bur. de poste* de Vernoux.

Bruzens, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Julien de Burin.

Bry, v. (*Nord*), arr. et canton ouest du Quesnoy, à 8 k. (2 l.) du Quesnoy, 42 k. (9 l. ½) de Douay. *Populat.* 250. *Bureau de poste* du Quesnoy.

Bryas, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 4 k. (1 l.) de St.-Pol, 31 k. (7 l.) d'Arras. *P.* 302. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Brye, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Jauzé, à 23 k. (5 l. ¼) de la Guerche, 21 k. (4 l. ⅔) de Rennes. *Pop.* 942. *Bur. de poste* de la Guerche.

Brye, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Gosselies, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Gosselies, 4 k. (1 l.) N. de Fleurus, 15 k. (3 l. ½) de Charleroy, 4 myr. (10 l. ¼) E. N. E. de Mons. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Charleroy.

Bu, bourg (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton d'Anet, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Dreux, 39 k. (8 l. ¾) N. de Chartres, 6 k. (1 l. ½) O. de Houdan. *Pop.* 1415. *Bur. de poste* de Houdan.

Bu-sur-Rouvre (le), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-l'Aize, à 15 k. (3 l. ½) de Falaise, 21 k. (4 l. ¾) de Caen. *Pop.* 160. *B. de p.* de Falaise.

Buage, v. (*Mont-Blanc*), arr.

et cant. sud de Chambéry, commune de Barberas-le-Petit, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Barberas, 407. *Bur. de poste* de Chambéry.

Buais, v. (*Manche*), arrond. de Mortain, cant. du Teilleul, à 15 k. (3 l. ½) de Mortain, 7 m. (15 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Buanes, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, à 13 k. (3 l.) de St.-Sever, 21 kilom. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 913. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Buat (le), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, près du Loir, à 18 k. (4 l.) de Mortain, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *P.* 400. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Buat (le), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de l'Aigle, 3 k. (¾ de l.) de l'Aigle, 5 m. (12 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de l'Aigle.

Buat, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Meulan, commune de Maulle, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Meulan, 22 k. (5 l.) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Maulle, 1200. *B. de p.* de Maulle.

Buaviller, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, commune de Werentzhauzen, à 20 k. (4 l. ¾) N. O. d'Huningue, 2 k. (½ l.) N. E. de Ferrette, 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Altkirch. *P.* comprise celle de Werentzhauzen, 333. *Bur. de poste* d'Huningue.

Bubach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 4 k. (1 l.) N. de Budenbach, dont elle dépend, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Simmeren, 39 k. (8 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Budenbach, 278. *Bur. de poste* de Creutznach.

Bubach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, à 9 k. (2 l. ¼) E. de St.-Wendel, 19 k. (4 l. ¼) N. d'Homburg, 5 m. (12 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Kœnigreicherhoof, 115. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Bubange, v. (*Forêts*). *Voyez* Buvange.

Bubbio, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de St.-Steffano Belbo, sur le chemin d'Aqui à Cortemiglia, à la gauche de la Bormida occidentale, à 13 k. (3 l.) O. d'Acqui. *Pop.* 1158. *B. de p.* de St.-Steffano Belbo.

Bubenhausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Deux-Ponts, sur l'Erbach, à 1 k. (¼ de l.) O. de Deux-Ponts, 10 m. (21 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Bubenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, sur la côte, près de la Selz, à 4 k. (1 l.) S. d'Oberingelheim, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Niederulm, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Mayence. *P.* 405. *Bur. de poste* de Worms.

Bubenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Gœlheim, près de la Prymm, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Gœlheim, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Kirchheim-Boland, 41 k. (9 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *P.* 188. *Bur. de poste* de Biagen.

Bubenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Rubenach, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Andernach, 2 k. (½ l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 59.

Bubertré, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, près de la forêt du Perche, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortagne, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *P.* 390. *B. de p.* de Mortagne.

Bublanne, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chalamont, commune de Chatillon-la-Palud, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Meximieux, 37 k. (8 l. ¼) E. de Trévoux. *Pop.* comprise celle de Chatillon-la-Palud, 646. *Bur. de poste* de Meximieux. *Rel. de p. aux ch.*

Buborn, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Grumbach, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Grumbach, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Cousel, 7 m. (15 l.) E. p. S. de Trèves. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Bubry, v. (*Morbihan*), arr. 2e de Lorient, canton de Plouay, à 20 k. (4 l. ½) N. d'Hennebon, 4 myr. (10 l. ½) N. O. de Vannes, 15 k. (3 l. ¼) N. O. de Baud. *Pop.* 1372. *Bur. de poste* de Hennebon.

Buc, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire, commune de Belcastel, à 9 k. (2 l. ¼) de Limoux, 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Belcastel, 170. *Bur. de poste* de Limoux.

Buc (Montagne de) (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon, à 30 k. (6 l. ⅔) E. S. E. de Nions; sa direction est de l'O. à l'E. Elle a 4 k. (1 l.) de long.

Buc, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 6 k. (1 l. ½) de Béfort, 7 m. (15 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Béfort.

Buc, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. sud de Versailles, dans le parc de Versailles, sur la Bièvre, dite *des Gobelins*, à 3 k. (⅔ de l.) de Versailles. Louis XIV y fit élever un aquéduc, et l'on détruisit pour cela la belle maison de l'*Etoile*, qui servoit de retraite au duc d'Orléans. *Pop.* 618. *B. de p.* de Versailles.

Bucaille (Bois de la) (*Seine-et-Oise*), arrondiss. de Mantes, cant. de Magny, dans le terroir de la commune d'Anicourt, à 10 k. (2 l. ½) N. de Mantes, 7 k. (1 l. ¾) S. de Magny.

Bucamps, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Froissy, à 18 k. (4 l.) de Clermont, 20 k. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de St.-Just.

Bucamps, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, cant. de Wail, commune d'Azincourt, à 24 kilom. (5 l. ½) de Montreuil, 5 m. (11 l. ½) O. N. O. d'Arras, 8 k. (2 l.) N. E. d'Hesdin, 9 k. (2 l. ¼) N. de Wail. *Pop.* comprise celle d'Azincourt, 338. *Bur. de poste* de Fruges.

Bucdina (le), ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Froges, coule à l'O., et se rend dans le Laval, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Bucels, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, sur la Seulles, à 9 k. (2 l. ⅓) de Bayeux, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Pop.* 459. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Bucey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Gy, près du Drugion, à 19 k. (4 l. ⅓) de Gray, 32 k. (7 l. ⅓) de Vésoul. *P.* 1580. *Bur. de poste* de Gy.

Bucey-en-Othe, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Estissac, à 24 k. (5 l. ½) d'Ervy, 16 k. (3 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 357. *Bur. de poste* d'Estissac.

Buch ou Busch-Captalat, formoit une petite contrée du ci-dev. Bordelois, en Guienne. Elle est située le long des côtes de la mer, et s'étend depuis le 16e deg. 24 min. de long jusqu'à 58 min. du même degré, entre le 44e et le 45e degré de lat. Elle pouvoit avoir 6 m. (14 l.) de longueur sur 4 m. (10 l.) de largeur. C'est un pays sablonneux, sec et aride dont presque tous les habitans sont ou pêcheurs ou gens de mer. On y fait un grand commerce de brai, de résine et de goudron. C'est dans ce pays qu'est

situé le bassin ou havre d'*Arcachon*. Le bourg de *Tête-de-Buch* étoit le chef-lieu de ce petit pays. Ses premiers seigneurs avoient pris le titre et la qualité de *captal:* ils jouissoient de plusieurs droits et priviléges dans la ville de Bordeaux. La maison de Grailly leur succéda; le captalat de Busch passa ensuite dans la maison de Nogaret-Épernon, et de là dans celles de Foix-Randan et de Gontaut. Ce pays fait partie aujourd'hui du département de la Gironde, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions du sol, le commerce et l'industrie des habitans de Buch.

Buch, (*Gironde*). *Voyez* Tête-de-Buch.

Buch, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Sauveterre, commune de St.-Sulpice-de-Pommiers, séparé de ce village par la grande route. *Pop.* comprise celle de St.-Sulpice-de-Pommiers, 670. *Bur. de poste* de la Réole.

Buch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 3 k. (¾ de l.) O. de Castellaun, 21 k. (4 l. ¾) O. de St.-Goar, 43 k. (9 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Crentznach.

Buchdorff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à 25 k. (5 l. ¾) de Sarre-Libre, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Buchel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, à 1 k. (¼ de l.) S. de Georgweiler dont il dépend, 8 k. (2 l.) O. N. O. de Cochem, 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Populat.* comprise celle de Georgweiler et Morschweiler, 1061.

Buchelay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 4 k. (1 l.) de Mantes, 39 kil. (8 l. ⅔) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour le vin que l'on y récolte. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Mantes.

Buchelbach, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Sarrebruck, à 11 kil. (2 l. ¾) de Sarrebruck.

Buchenbeuren, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Kirchberg, 13 k. (3 l.) E. p. S. de Trarbach, 6 m. (13 l. ⅞) S. S. O. de Coblentz. *P.* 163. *Bur. de poste* de Crentznach.

Buchenroth, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Simmeren, 10 kil. (2 l. ½) N. O. de Baccarach, 42 kilom. (9 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 80.

Buchère, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, près du Hozain, à 7 k. (1 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Troyes.

Bucheron de la Forêt de Chaux, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, près de la Forêt de Chaux. *Pop....* *B. de p.* de Dole.

Buchet, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 6 k. (1 l. ½) de Schoenberg, 6 m. (13 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *P.* 112.

Buchey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, à 25 k. (5 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube, départ. de l'Aube.

Buchholz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Boppard, 2 k. (½ l.) de Schoneck, 21 kil. (4 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. *P.* 133.

Buchille (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, commune de Crottenay, à 8 kilom. (2 l.) N. O. p. S. de Champagnole, 14 k. (3 l. ½) S. E. de Poligny. *Pop.* comprise celle de Crottenay, 409. *Bur. de p.* de Champagnole.

Buchten, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Sittard, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Maseyck, 34 k. (7 l. ¾) N. O. d'Aix-la-Chapelle, *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Maseych, départ. de la Meuse-Inférieure.

Buchy, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Verny, à 27 k. (6 l.) de Morhange, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* 176. *B. de p.* de Metz.

Buchy, bourg (*Seine-Inférieure*), arrond. de Rouen, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Gournay, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Rouen. Il y a un atelier d'évaporation pour le salpêtre. *Pop.* 902. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Bucilly, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton d'Hirson, près du Ton, à 14 k. (3 l. ¼) de Vervins, 5 m. (11 l.) de Laon. Il y avoit une abbaye régulière de Prémontrés, dont l'abbé jouissoit de 15,000 fr. de revenu. *Pop.* 363. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Buck, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, commune de Lisogne, à 4 kilom. (1 l.) N. E. de Dinant. *Pop.* comprise celle de Lisogne et dépendances, 231. *B. de poste* de Dinant.

Buckem, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Vilvorde, à 8 k. (2 l.) de Louvain, 4 kilom. (1 l.) de Campenhout, 18 kil. (4 l.) de Bruxelles. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Buckum, v. (*Roër*). *Voyez* Bochum.

Bucodrie, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de St.-Avenoux, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Avenoux, 342. *Bur. de poste* de Dourdan.

Bucquieres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Berlincourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Bapaume, 24 k. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bucquoy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilly, à 10 k. (2 l. ½) de Bapaume, 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 1480. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bucy. *Voyez* Bussy.

Bucy *ou* Bussy, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, canton de Neuville-aux-Bois, à 9 k. (2 l. ⅓) de Neuville, 18 k. (4 l.) d'Orléans. *Pop.* 171. *Bur. de poste* d'Arthenay.

Bucy-dessous, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, commune de Passavant, à 11 kil. (2 l. ¾) S. de Baume-sur-le-Doubs. *Pop.* comprise celle de Passavant et dépendances, 540. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Bucy-Dessus, v. (*Doubs*), arr. et canton de Baume-sur-le-Doubs, commune de Passavant, à 10 kil. (2 l. ½) E. p. S. de Baume-sur-le-Doubs. *Pop.* comprise celle de Passavant et dépendances, 540. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Bucy-le-Long, bourg (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 4 k. (1 l.) E. de Soissons, 24 kil. (5 l. ½) S. O. de Laon, 8 k. (2 l.) O. de Vailly. *Pop.* 1130. *Bur. de poste* de Soissons.

Bucy-lès-Cerny, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Laon, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Laon.

Bucy-lès-Pierre-Pont, village (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sisonne, à 22 k. (5 l.) de Laon. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Laon.

Bucy-St.-Liphard, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. d'Ingré, à 10 k. (2 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 175. *Bur. de poste* d'Orléans.

Budange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise,

commune d'Hombourg, à 16 kilom. (3 l. ¾) S. E. de Thionville, 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Metzerwise. *Pop.* comprise celle d'Hombourg, 325. *Bur. de poste* de Thionville.

Budange-sous-Justemont, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, à 8 k. (2 l.) de Thionville, 19 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Thionville.

Budberg, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Rheimberg, à 2 kilom. (½ l.) S. de Rheimberg, 2 kil. (½ l.) O. p. N. d'Orsoy, 8 m. (18 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Rheimberg.

Budeler, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, commune de Biwert, près de la Beydweiller-Bach, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Grevenmacheren, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. d'Echternac, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Biwert, 636. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Budelich, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, ch.-l. de cant., sur la Trœnn, à 21 k. (4 l. ¾) S. O de Berncastel, 24 k. (5 l. ½) S. de Wittlich, 18 k. (4 l.) E. p. N. de Trèves. Ce village est dans le ci-devant archevêché de Trèves. *Pop.* 195. *Bur. de p.* de Trèves.

Budenbach (Klein), v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 9 k. (2 l. ¼) de Deux-Ponts, 10 kil. (2 l. ½) d'Hombourg. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Budenbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, sur la Klingelbach, riv., à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Simmeren, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. d'Ober-Wesel, 4 myr. (10 l.) de Coblentz. *Pop.* réunie à celle de Bubach, 278. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Budenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, près du Rhin, à 9 k. (2 l. ½) N. E. d'Oberingelheim, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Mayence. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Mayence.

Buderath, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de la source de l'Erst, 13 kil. (3 l.) E. S. E. de Gemund, 8 k. (2 l.) S. O. de Munster-Eiffel, 5 m. (10 l. ¾) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 22. *Bur. de poste* de Cologne.

Buderich, ville (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Xanten, près du Rhin, à 10 kilom. (2 l. ½) E. de Xanten, 8 k. (2 l.) N. E. d'Alpen, 9 m. (2. l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Darnich et Gest, 936. *B. de poste* de Neuss.

Buderich, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss, à 6 kil. (1 l. ½) N. de Neuss, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Dusseldorf, 6 myr. (13 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Gueldre.

Budersberg, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, commune de Dudelange, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Soleuvre, 5 k. (1 l. ¼) E. d'Esch-sur-l'Alzette, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Budershausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 8 kil. (2 l.) E. p. S. d'Hombourg, 13 kil. (3 l.) S. S. O. de Landstuhl, 9 myriam. (20 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 92. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Budesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bingen, à 2 k. (½ l.) S. O. de Bingen, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Gentzingen, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Mayence. *Pop.* 551. *Bur. de poste* de Bingen.

Budesheim, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, sur la Nims, ruis., à 7 k. (1 l. ¾) E. de Prumm, 7 k. (1 l. ¾) O. de Gerolstein, 5 m. (12 l. ¼) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 188. *Bur. de p.* de Trèves.

Budinerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. nord de Dourdan, commune de la Celle, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Chevreuse, 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de la Celle, 725. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Buding, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, sur le Kaner, à 11 k. (2 l. ¾) de Thionville, 27 k. (6 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Elzing, 442. *Bur. de p.* de Thionville.

Buding, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarre-Libre, 5 m. (10 l. ¾) de Metz. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Budingen, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, près de la Grande-Geete, riv., à 3 k. (¾ de l.) N. de Leau, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Tron, 5 myr. (12 l.) E. de Bruxelles. Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, prés, marais, pâturages et bois; il y a une brasserie. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Budisson, v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Prumm, commune de Büdesheim, à 5 m. (12 l.) N. de Trèves, 9 k. (2 l. ¼) E. de Prumm, 4 kil. (1 l.) O. de Gerolstein. *Pop.* comprise celle de Büdesheim, 188. *Bur. de poste* de Trèves.

Budling, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 13 k. (3 l.) de Thionville, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Hachemberg, 302. *Bur. de poste* de Thionville.

Budos, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Podensac, à 11 k. (2 l. ¾) de Cadillac, 38 kil. (8 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 915. *Bur. de poste* de Cadillac.

Bué, v. (*Cher*), arr. et cant. de Sancerre, à 3 k. (¾ de l.) de Sancerre, 39 kil. (8 l. ¾) de Bourges. *P.* 773. *Bur. de p.* de Sancerre.

Buech (la), riv. (*Hautes-Alpes*). Sa source en deux ruiss., nommés, chacun *le Buech*, l'un à 9 kilom. (2 l. ⅓) N. de Gap, l'autre, département de la Drôme, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. de Mens, qui coulent vers le S., se réunissent à 2 k. (½ l.) N. de Serres, et allant au S. p. E. se rend dans la Durance au N. de Sisteron, à 7 m. (15 l. ½) S. p. E. de sa source.

Buege, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-André-de-Buejes.

Bueil, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Pacy, près de l'Eure, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Evreux. *P.* 340. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Bueil, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Christophe, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Château-Regnault, 30 k. (6 l. ¾) de Tours. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Neuvy.

Buejes (la), riv. (*Hérault*). Elle a sa source dans l'arr., cant., et à 31 k. (7 l.) E. de Lodève, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Martin de Castries, coule au N. E., entre dans l'arrondissement de Montpellier, cant. de St.-Martin de Londres, passe à Pegacrolles et à à St.-Jean-de-Buejes, et, tournant vers l'E. S. E., va se rendre dans l'Hérault, entre St.-Etienne-d'Issensac et Frouzet, à 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Buellas, v. (*Ain*), arrond. et cant. de Bourg, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bourg. *P.* 458. *B. de p.* de Bourg.

Buer, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund. *Pop.* 100.

Bueswei ller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxviller, à 16 k. (3 l. ²/₃) d'Haguenau, 31 k. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 872. *Bur. de poste* de Saverne.

Buffalora, hameau (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la rive droite du Pô, à 41 k. (9 l. ¼) N. E. de Voguère. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Voguère.

Buffard, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, sur la Loue, à 7 k. (1 l. ¾) de Quingey, 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Quingey.

Buffavent, v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton de Douvaince, commune de Ballaison, à 19 kilom. (4 l. ¼) E. p. N. de Genève, 2 k. (½ l.) E. p. S. de Douvaince, 8 k. (2 l.) S. O. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Ballairon, 696. *Bur. de poste* de Genève.

Buffe (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, commune de Thyl, à 18 k. (4 l.) O. p. N. de Modane, 4 k. (1 l.) N. p. E. de St.-Michel, 11 k. (2 l. ¾) E. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de Thyl, 465. *B. de p.* de Modane.

Buffière, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 28 k. (6 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Cluny.

Buffièrettes, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, commune de la Trinitat, à 31 k. (7 l.) S. de St.-Flour, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Chaudes-Aigues. *Pop.* comprise celle de la Trinitat et dépendances, 450. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Buffignecourt, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. d'Amance, à 8 k. (2 l.) de Jussey, 23 k. (5 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Vésoul.

Buffigny, v. (*Aube*). *Voyez* St.-Loup-de-Bussigny.

Buffon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, sur l'Armançon, à 19 kil. (4 l. ¼) de Semur, 7 m. (15 l. ½) de Dijon. Il y a une forge pour la fabrication du fer. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Montbard.

Buganat, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. commune et faubourg de Tonneins. *Pop.* 377. *Bureau de poste* de Tonneins.

Bugarach, v. (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Asques, sur la Sals, à 13 k. (3 l.) E. de Quillan, 38 k. (8 l. ½) S. de Carcassonne, 7 k. (1 l. ¾) N. de Candiés. *Pop.* 688. *Bur. de poste* de Limoux.

Bugarach (Pic de), montagne (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Argues, à 3 k. (²/₃ de l.) S. E. de Bugarach.

Bugard, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, près de Lison, à 20 k. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Trie.

Bugaret (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 23 k. (5 l. ½) S. S. E. d'Argelès. Elle est ronde et couverte de rochers.

Bugat (le) v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Bourg-de-Vizac, à 15 k. (3 l. ½) de Lauzerte, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Lauzerte.

Bugatet (Pic de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 13 k. (3 l.) O. de Vielle.

Bugeat, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, et ch.-l. de canton, près du Vezère, à 31 k. (7 l.) O. d'Ussel, 40 kilom. (9 l.) N. de Tulle, 36 k. (8 l.) N. E. d'Uzerche. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Tulle.

Bugés, v. (*Loiret*). Il y a une papeterie. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Montargis.

Buggenhout, v. (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. N. de Lebbeke, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Termonde, 34 k. (7 l. ⅔) E. de Gand. *Pop.* 1796. *Bur. de p.* de Termonde.

Buggenum, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, près de la Meuse, à 2 k. (½ l.) E. d'Halen, 4 k. (1 l.) N. de Ruremonde, 5 m. (10 l. ¾) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Bugey, petit pays qui étoit compris dans le ci-devant gouvernement général militaire de Bourgogne, au levant de la Bresse, entre la Bourgogne et le Dauphiné. Il s'étend, du septentrion au midi, le long de la rive gauche de la rivière de l'Ain jusqu'au Rhône. Il est borné au levant par la Savoie. Il peut avoir 9 myriamèt. (20 lieues) dans sa plus grande longueur, sur 5 myr. (11 l.) dans sa plus grande largeur. Belley en étoit la capitale. Ce pays est coupé de montagnes fort hautes et couvertes de bois, sur-tout de sapins : il y a aussi d'excellens pâturages, dans lesquels on nourrit quantité de bestiaux de toutes espèces; et les habitans du Bugey y font un grand commerce de leurs fromages. Les autres branches de commerce consistent dans la vente des bestiaux, des bois, des noix et des chanvres.

De la domination des Romains le Bugey passa sous celle des Bourguignons, puis sous celle des Français : il fit ensuite partie du second royaume de Bourgogne. Lors de la décadence de ce dernier royaume, cette contrée passa au pouvoir des comtes et ducs de Savoie, qui la cédèrent à la France avec la Bresse, par le traité de Lyon, en 1601, en échange du marquisat de Saluces.

Le Bugey avoit ses États-généraux et particuliers; quant aux assemblées générales ou particulières du clergé de cette province, voyez *Bourgogne*.

La noblesse s'assembloit tous les 3 ans, avec permission du gouverneur de Bourgogne et sur des lettres circulaires, écrites par le bailli d'épée de Bugey, et, en son absence, par son lieutenant-général. Ces assemblées se tenoient à Belley, dans l'hôtel de celui de ces deux officiers qui les présidoit. On y délibéroit des affaires du corps de la noblesse, et on y nommoit trois syndics, trois commissaires et un secrétaire, tous gentilshommes, qui faisoient pendant la triennalité, les affaires de la noblesse, et les rôles des impositions de leurs dettes et autres charges. Pour faire la recette des rôles, ils nommoient un gentilhomme, qui rendoit compte par-devant les mêmes députés à l'assemblée générale. Les assemblées particulières que tenoient les députés, tant pour faire les rôles que pour délibérer sur les affaires, étoient convoquées chez le bailli ou son lieutenant. Les assemblées générales du tiers-état se tenoient aussi tous les trois ans, avec la permission du gouverneur qui en ordonnoit le temps et le lieu. C'étoit ordinairement à Belley, dans l'auditoire royal. Le bailli y présidoit ou le lieutenant en son absence, et les gens du roi y assistoient. C'étoient les députés de 22 villes, bourgs et paroisses, qui composoient les assemblées du tiers-état, et ils avoient 26 voix à eux tous. On y traitoit de toutes les affaires du pays : on y nommoit trois syndics, cinq conseillers et un secrétaire, pour traiter et décider toutes les

les affaires du pays pendant la triennalité. Ces derniers tenoient leurs assemblées particulières, convoquées par le premier des syndics, et auxquelles présidoit le bailli ou son lieutenant.

Lorsque, dans les assemblées générales, on avoit délibéré sur les propositions des syndics, on obtenoit du roi la permission d'imposer les fonds nécessaires pour acquitter les dettes contractées pendant la précédente triennalité. C'étoit un des syndics généraux qui étoit député à la cour pour l'obtention des lettres d'assiette. Le Bugey fait partie aujourd'hui du département de l'Ain. (*Voy.* ce département pour ce qui concerne les productions, le commerce et l'industrie des habitans.)

Buglise, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton de Montivilliers, à 6 k. (1 l. ½) de Montivilliers, 7 m. (15 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 218. *B. de p.* de Montivilliers.

Buglose, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, commune de Saas, à 9 k. (2 l. ¼) de Dax, 41 kilom. (9 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Poy, 445. *Bur. de poste* de Dax.

Bugnac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta. *Pop.* 102. *B. de poste* de Caraman.

Bugne (le), bourg (*Dordogne*), arr. de Sarlat, ch.-l. de cant., sur le Vezère, à 24 k. (5 l. ½) S. O. du Montignac, 33 k. (7 l. ½) S. S. E. de Périgueux, 23 k. (5 l. ¼) O. de Sarlat. Il y a dans ce bourg une grotte fort longue, avec un lac spacieux : on y voit des chambres, des salles, des autels, formés par les congélations. *Pop.* 2486. *B. de p.*

Bugnein, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du Gave d'Oléron, à 4 kilom. (1 l.) de Navarreins, 14 kilom. (3 l. ⅓) de Pau. *Popul.* 611. *Bur. de poste* de Navarreins.

Bugny, village (*Calvados*). *Voy.* Bougy.

Bugny, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benolt, à 9 k. (2 l. ⅓) de Pontarlier, 37 k. (8 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bugny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, à 6 k. (1 l. ½) de Bapaume, 22 kilom. (5 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle du Château, 728. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bugnenet (Pointe de), (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Sarzeau, dans l'embouchure d'une petite rivière dans laquelle est le rocher le Seil, qui a au S. O. les rochers-batteurs de Penvins, et au S. E. ceux de Vorinis et les roches plates.

Bugniatre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 4 k. (1 l.) de Bapaume, 20 k. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bugnicourt, v. (*Nord*). *Voyez* Beugnicourt.

Buhl, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Seltz, sur une côte près de la Selzbach, à 14 k. (3 l. ¼) de Weissembourg, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Buhl, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebweiller, sur la Lauch, à 21 k. (4 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Rouffach.

Buhullien, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, à 3 kil. (¾ de l.) de Lannion, 5 m. (12 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 808. *B. de poste* de Lannion.

Buhy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 23 k. (5 l. ¼) de Mantes, 5 m. (12 l. ¼) de Versailles, 8 k. (2 l.) de Magny. Il y a un pressoir pour le cidre qu'on y récolte. C'est le lieu de naissance de Philippe de *Mornay*, seigneur du Plessis-Marly, calviniste, surnommé *le pape des Huguenots*, gouverneur de Saumur, habile politique et savant théologien. Lors de l'abjuration de Henri IV, il se retira de la cour; ce qui fit beaucoup de peine au roi, dont il étoit l'ami. Il étoit né en 1549 : il mourut en 1623 dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure en Poitou. Mornay passe pour le plus vertueux et le plus grand homme que le calvinisme ait produit. On a de lui un *Traité de l'eucharistie*, 1604, *in-f.*; un *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*, *in-4°*; un livre intitulé, *le mystère de l'iniquité*, *in-4°*; un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, *in-8°*; des *Mémoires instructifs et curieux*, depuis 1572 jusqu'en 1629, 4 vol. *in-4°*. estimés; des *Lettres écrites avec beaucoup de force et de sagesse*, etc. *Pop.* 245. *B. de p.* de Magny.

Buicourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, à 23 k. (5 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* . . . . *Bureau de poste* de Songeons.

Buignon (le), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges, à 20 k. (4 l. ½) de Parthenay, 30 k. (6 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 706. *Bur. de poste* de Parthenay.

Buigny-l'Abbé, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Ailly, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Abbeville, 30 kil. (6 l. ¾) de Doulens. *Pop.* 430. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Buigny-lès-Gamaches, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 5 myr. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 405. *B. de p.* d'Abbeville.

Buigny-St.-Maclou, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (10 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 302. *B. de p.* d'Abbeville.

Buillac, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. et commune de Roquefort, au pied de la montagne de Bacde-Gesse, à 14 k. (3 l. ½) de Quillan, 5 m. (12 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Roquefort, 509. *Bur. de poste* de Quillan.

Buillon (*Doubs*). *Voy.* Granges-de-Buillon (les).

Buion, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Conti, près de la Celle, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Plachy, 425. *B. de poste* d'Amiens.

Buir, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N de Kerpen, 27 k. (6 l.) de Cologne, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Duren, 30 kil. (6 l. ¾) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 590. *B. de p.* de Cologne.

Buire, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Hirson, à 13 kilom. (3 l.) de Vervins, 5 m. (11 l.) de Laon. *P.* 205. *B. de p.* de Vervins.

Buire, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, près du ruisseau le Doingt, à 5 k. (1 l. ¼) de Péronne, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Courcelles, 336. *Bur. de poste* de Péronne.

Buire-au-Bois, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Saint-Pol, canton d'Auxy, ci-devant Auxy-le-Château, à 36 k. (8 l.) de Montreuil, 4 m. (10 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Courlebonne, 686. *Bur. de poste* d'Auxy.

Buire-en-Alloy, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Rue, commune de Nampont, à 27 kilom. (6 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ¾)

d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Nampont et dépendances, 499. *Bur. de poste* de Rue.

Buire-le-Secq, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Campagne, à 9 k. (2 l. ¼) de Montreuil, 7 myr. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Romond, 1028. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Buires-sous-Corbie, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près du ruisseau de Miraumont, à 24 k. (5 l. ½) de Péronne, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 314. *B. de poste* d'Albert.

Buironfosse, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de la Capelle, à 15 k. (3 l. ½) de Vervins, 4 m. (10 l. ½) de Laon. *Pop.* 1941. *Bur. de p.* de la Capelle.

Buis (le), ville (*Drôme*), arr. de Nions, et ch.-l. de cant., dans un vallon, sur la Louvèse, à 7 myr. (15 l.) S. E. de Valence, 15 kil. (3 l. ½) E. N. E. de Vaison, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Montelimart. C'étoit le lieu principal de la baronnie de Menouillon. Il y a des manufactures de soie et des tanneries. *Pop.* 2215. *B. de poste.*

Buis, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de Beaurepaire, commune de Court, sur la Valèze, à 14 kil. (3 l. ¼) de Vienne, 7 m. (14 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Court, 516. *Bureau de poste* de Vienne.

Buis (le), v. (*Isère*). *Voyez* St.-Blaise-de-Buis.

Buis (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, commune de Torigny, à 1 kilom. (¼ de l.) N. E. de Lagny, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Torigny, 631. *Bur. de poste* de Lagny.

Buis (le), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantiat, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bellac, 23 kil. (5 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Bellac.

Buissard, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 9 k. (2 l. ¼) de Gap. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Gap.

Buisse (la), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Voiron, à 18 k. (4 l.) de Grenoble. Il y a une fabrique de toiles. *Pop.* 1138. *Bur. de p.* de Voiron.

Buissenal, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Frasnes, à 8 k. (2 l.) N. de Leuze, 14 kil. (3 l. ¼) O. S. O. de Lessines, 32 k. (7 l. ¼) N. N. O. de Mons. *Pop.* 553. *Bur. de p.* de Tournai.

Buisserolles, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de St.-Trivier-de-Courtoux. *Pop.* 843. *B. de p.* de Pont-de-Vaux.

Buissière (la), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet, près de l'Isère, à 31 kil. (7 l.) de Grenoble. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Barreaux.

Buissière (la), village (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton d'Houdain, à 6 kil. (1 l. ½) de Béthune, 27 kil. (6 l.) d'Arras. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Béthune.

Buisson (le), v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, près des Dunes, à 11 kil. (2 l. ¾) de Troarn, 15 kilom. (3 l. ½) de Caen. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Troarn.

Buisson (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, commune de Savel, à 36 k. (8 l.) S. de Grenoble, 8 k. (2 l.) O. p. S. de la Mure. *Pop.* comprise celle de Savel et dépendances, 105. *Bur. de poste* de Grenoble.

Buisson (le Gros), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, commune de Nenon, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Dole, 2 k. (½ l.) S. E. de Rochefort. *Pop.* comprise celle de Nenon, 127. *Bureau de poste* de Dole.

Buisson (le), v. (*Lozère*), arr. et cant. de Marvejols, sur le Travet, à 9 k. (2 l. ¼) de Marvejols, 23 k. (5 l. ⅓) de Mende. *Pop.* 682. *Bur. de p.* de Marvejols.

Buisson, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Périers, près de l'Horérole, à 14 kil. (3 l. ¼) de Carentan, 4 k. (1 l.) de Périers, 20 k. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Périers.

Buisson (le), v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur l'Orne, à 13 k. (3 l.) de Vitry, 37 k. (8 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Buisson (le), v. (*Haute-Marne*). Il y a des forges. *Pop.*... *Bur. de p.* de Vassy.

Buisson (le), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Marquise, commune de St.-Inglevert, à 10 k. (2 l. ½) de Calais, 8 k. (2 l.) de Marquise, 20 k. (4 l. ½) de Boulogne. *Pop.* comprise celle de St.-Inglevert, 349. *Bur. de poste* de Calais. *Relais de poste aux chev.*

Buisson (le), v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Charenton, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Sceaux. *Pop.* comprise celle de Creteil, 946. *Bur. de poste* de Charenton.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Marne*), à 5 k. (1 l. ¼) de Brie-sur-Hières. *Pop.*... *B. de p.* de Brie-sur-Hières.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Lognes, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Lagny, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Meaux. *Pop.* comprise celle de Lognes, 95. *Bur. de poste* de Lagny.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Souzy-la-Briche, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Arpajon, 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Etréchy, 11 k. (2 l. ¾) N. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Souzy, 199. *B. de p.* d'Arpajon.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Blaru, à 8 k. (2 l.) O. de Bonnières, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Blaru, 669. *B. de p.* de Bonnières.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Choisel, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Chevreuse, 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Choisel, 358. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Champceuil, à 13 k. (3 l.) S. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Champceuil, 550. *Bur. de poste* de Corbeil.

Buisson, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton nord de Dourdan, commune de St.-Maurice, à 8 k. (2 l.) N. E. de Dourdan, 24 kil. (5 l. ½) S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 414. *Bur. de poste* de Dourdan.

Buisson (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune de la Boissière, près de la forêt de Rambouillet, à 11 k. (2 l. ¾) N. d'Epernon, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Rambouillet, 36 k. (8 l.) O. p. S. de Versailles. *Pop.* comprise celle de la Boissière, 430. *Bureau de poste* d'Epernon, (Eure-et-Loire).

Buisson (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Velleconin, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. d'Etrechy, 5 kil. (1 l. ¼) N.

d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Velleconin, 550. *Bureau de poste* d'Etrechy.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune d'Arnouville, à 10 k. (2 l. ½) S. de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Arnouville, 604. *Bur. de poste* de Mantes.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Gros-Rouvre, à 4 k. (1 l.) O. de Montfort-l'Amaury, 27 k. (6 l.) O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gros-Rouvre, 970. *Bureau de poste* de Montfort-l'Amaury.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Plaisir, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Neauphle-le-Château, 10 kil. (2 l. ½) E. de Versailles, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Marly. *Pop.* comprise celle de Plaisir, 1260. *Bur. de poste* de Neauphle-le-Château.

Buisson (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Auffargis, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Rambouillet, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Auffargis, 557. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Buisson, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, canton de Vaison, sur l'Aigues, à 27 k. (6 l.) de Carpentras, 41 kil. (9 l. ⅓) d'Avignon. *Population*, 350. *Bureau de poste* de Carpentras.

Buissons-des-Coudres (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Coudre-des-Buissons.

Buisson-sur-Serrigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, à 7 k. (1 l. ¾) de Beaune, 29 kil. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Serrigny, 952. *Bur. de poste* de Beaune.

Buissoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 11 k. (2 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Buissonet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune de Gazeran, à 3 k. (¾ de l.) O. de Rambouillet, 31 kil. (7 l.) S. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Gazeran, 682. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Buissons (les), v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly. *Pop.* comprise celle de Cairon, 567. *Bur. de poste* de Caen.

Buissons (les), v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 7 k. (1 l. ⅔) de Caen. *Pop.* comprise celle de Villons, 195. *Bur. de poste* de Caen.

Buissons (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Rolleboise, près de la Seine, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Bonnières, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Rolleboise, 332. *B. de p.* de Bonnières.

Buissons-Oudiarts, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Senteny, à 4 kil. (1 l.) S. de la Queue, 6 kil. (1 l. ½) O. de Boissy, 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Senteny, 380. *B. de p.* de la Queue.

Buissonville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Rochefort, à 6 k. (1 l. ½) de Rochefort, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Marche, 37 k. (8 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Marche.

Buissy-les-Baralles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Marquion, à 19 kil. (4 l. ¼) de Bapaume, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Cambrai, dép. du Nord.

Buix, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, sur la Halle, à 8 kil. (2 l.) de Porentruy. On voit, près de ce village, le ci-dev. prieuré de Grancourt, dans lequel l'acquéreur vient d'établir diverses usines d'un grand avantage. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bujaleuf, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Léonard, 29 k. (6 l. ½) de Limoges. *P.* 1575. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Bukenalb, rivière (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Rorbach. Sa source, près du Petit-Rederching, village, à 8 k. (2 l.) E. de Bitche, 8 m. (18 l. ½) de Metz.

Bulainville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Bonneval, à 18 k. (4 l.) de Châteaudun, 31 kil. (7 l.) de Chartres, 9 kil. (2 l. ¼) de Bonneval. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Bonneval.

Bulainville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Triaucourt, près de l'Aire, à 23 k. (5 l. ¼) de Verdun, 24 k. (5 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Bulan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe, à 10 k. (2 l. ½) de Bagnères, 28 k. (6 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Bulard (Mai de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à la frontière, sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. p. O. de Castillon.

Bulbanche (la), v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Virieu-le-Grand, sur l'Euran, à 14 k. (3 l. ¼) de Belley, 4 m. (10 l. ¼) de Bourg. *Populat.* 434. *Bureau de poste* de Belley.

Bulcy, v. (*Nièvre*), arrond. de Cosne, cant. de Pouilly, à 7 kil. (1 l. ⅔) de la Charité, 30 k. (6 l. ¾) de Nevers, 7 k. (1 l. ¾) de Pouilly. Il y a une usine à émoudre les sabres; elle est dépendante de la manufacture de la Charité, à 6 k. (1 l. ½) de la route de Paris à Lyon. *Pop.* 297. *Bureau de poste* de Pouilly.

Bulenberg, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birkenfeld, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Birkenfeld, 16 kil. (3 l. ¾) S. O. d'Oberstein, 38 kil. (8 l. ½) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Trèves.

Buléon, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de St.-Jean-Brévelay, à 9 k. (2 l. ¼) de Josselin, 32 kil. (7 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Josselin.

Bulgen, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Neuss, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Neuss, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Odenkirchen, 5 m. (11 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 823.

Bulonéville, bourg (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, et ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. E. de Neufchâteau, 4 m. (10 l.) O. d'Epinal, 22 k. (5 l.) N. de la Marche. C'est auprès de ce bourg que se donna, le 2 juillet 1706, cette fameuse bataille où René d'Anjou, roi de Sicile et duc de Lorraine, fut fait prisonnier par Antoine, comte de Vaudemont. Il y avoit un couvent de Récollets, et trois chapelles en titre, non comprise l'église paroissiale. *Pop.* 899. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Bulhon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Lezoux, à 13 k. (3 l.) de Thiers, 8 k. (2 l.) de Lezoux, 27 k. (6 l.) de Clermont. *Pop.* 424. *B. de p.* de Lezoux.

Bulich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, commune de Waldesch, à 16 kil. (3 l. ¾) N. p. E. de Coblentz, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Boppard. *Pop.* comprise celle de Waldesch et

dépendances, 294. *Bur. de poste* de Coblentz.

Bullai, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, sur la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Zell, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Beilstein, 5 m. (11 l. ¾) S. O. de Coblentz. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Trarbach.

Bulle. Sous la monarchie, c'étoient des lettres expédiées de la chancellerie romaine, répondant aux édits, lettres-patentes, et provisions des princes séculiers. Les *bulles* qui ne concernoient que les affaires des particuliers s'exécutoient en France sans lettres-patentes; mais il falloit que les autres en fussent revêtues et enregistrées, en examinant si elles ne contenoient rien de contraire aux libertés de l'Eglise gallicane. Il suffisoit que ces mots *proprio motu*, de notre propre mouvement, se trouvassent dans une bulle, pour qu'elle fût rejetée.

Bulle, v. (*Doubs*), arrond. de Pontarlier, cant. de Lévier, à 9 k. (2 l. ¼) de Pontarlier, 41 kil. (9 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Bullecourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 11 k. (2 l. ¾) de Bapaume, 15 k. (3 l. ½) d'Arras. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bulles, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Florenville, près de la Semoy, à 6 k. (1 l. ½) E. de Florenville, 29 k. (6 l. ½) d'Arlon, 7 k. (1 l. ¼) S. E. de Chiny, 5 m. (12 l. ¼) O. p. N. de Luxembourg. Il y a des fourneaux, des scieries, des moulins et des usines. *Pop.* 433. *Bur. de poste* d'Arlon.

Bulles, bourg (*Oise*), arrond. et cant. de Clermont, sur la rivière de Bresche, à 18 k. (4 l.) E. de Beauvais, 10 k. (2 l. ¼) N. O. de Clermont, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de St.-Just. Il y a une manufacture de toiles supérieures à celles de Hollande. Les linières de Bulles sont endommagées par des eaux mal conduites. Dans les beaux jours de cette manufacture, on y fabriquoit jusqu'à 5,000 pièces de toile par an. Cette petite ville dépendoit du ci-devant Beauvoisis dans la ci-devant haute Picardie; elle étoit le siège d'une prévôté royale. *Pop.* 936. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Bullesheim (Klein), v. (*Rhin-et-Moselle*), cant. de Rheinbach, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Rheinbach, 4 k. (1 l.) E. d'Euskirchen, 6 m. (13 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Bonn.

Bullesheim (Nieder), v. (*Roër*), cant. de Lechenich, à 2 k. (½ l.) O p. S. d'Ober-Bullesheim, dont elle dépend, 3 k. (¾ de l.) E. d'Euskirchen, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à celle d'Ober-Bullesheim, 342.

Bullesheim (Ober), v. (*Roër*), cant. de Lechenich, près de l'Erst, à 8 k. (2 l.) S. E. de Lechenich, 4 k. (1 l.) O. d'Heimerzheim, 5 m. (11 l. ¼) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à celle de Nieder-Bullesheim, 342.

Bullide, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. d'Antibes, commune de Vallauris, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Antibes. *Pop.* comprise celle de Vallauris et dépendances, 1484. *Bur. de poste* d'Antibes.

Bullide (la), rivière (*Var*), arr. de Grasse, canton d'Antibes. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) E. S. E. de Grasse, coule à l'est et se rend dans le Figueiret, à 6 k. (1 l. ½) E. de sa source.

Bulligny, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à la source du Poisson, ruisseau, à 10 k. (2 l. ½) de Toul, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *P.* 706. *B. de p.* de Toul.

Bullingen, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Malmédy, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Butgembach, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de Cronenbourg, 5 myr. (12 l. ¼) E. N. E. de Liége. *Pop.* 1836. *Bur. de poste* de Spa.

Bullion, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, à 10 k. (2 l. ½) de Dourdan, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Populat.* 750. *Bur. de poste* de Limours.

Bullou, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Brou, à 19 kil. (4 l. ½) de Châteaudun, 29 k. (6 l. ½) de Chartres. *P.* 392. *Bur. de poste* d'Illiers.

Bully, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, canton de St.-Germain-Laval, à 13 k. (3 l.) de Roanne, 27 kil. (6 l.) de Feurs. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Roanne.

Bully, v. (*Rhone*), arrond. de Lyon, cant. de Larbresle, à 21 k. (4 l. ¾) de Lyon, 19 k. (4 l. ¼) de Villefranche. On trouve près de ce village des blocs d'un marbre isabelle foncé qui reçoit facilement le poli. *Pop.* 948. *Bur. de poste* de Larbresle.

Bully, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 4 k. (1 l.) de Neufchâtel, 39 kilom. (8 l. ¾) de Rouen. La terre de Bully fut érigée en marquisat en 1677, en faveur de Jean l'Etendart, maréchal-de-camp, pour lui et ses descendans mâles et femelles en ligne directe et collatérale. Il y a une manufacture de poterie. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Bully-en-Gohelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Lens, à 10 k. (2 l. ½) de Béthune, 18 k. (4 l.) d'Arras. *Populat.* 410. *Bur. de poste* de Béthune.

Bulon (le), rivière (*Dordogne*), arr. de Nontron, canton de Saint-Félix-de-Bourdeille. Sa source à St.-Angel, à 6 k. (1 l. ½) S. de Nontron, coule au S. O., puis au S., et se rend dans la Dronne, à 1 kilom. (¼ de l.) O. de Bourdeille.

Buloyer, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de St.-Lambert-lès-Bois, à 4 k. (1 l.) N. de Chevreuse, 8 kilom. (2 l.) S. p. O. de Versailles. *Popul.* comprise celle de St.-Lambert-lès-Bois, 99. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Bulquéra, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Montlerris, à 31 kil. (7 l.) de Prades, 7 m. (16 l.) de Perpignan. *Pop.* 270. *Bur. de p.* de Montlerris.

Bulscamp, v. (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 4 kilom. (1 l.) S. de Furnes, 14 k. (3 l. ¼) O. de Dixmude, 4 myr. (10 l. ¼) S. O. de Bruges. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Furnes.

Bulson, v. (*Ardennes*), arrond. de Sedan, cant de Raucourt, à 8 k. (2 l.) de Sedan, 21 kil. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Sedan.

Bult, village (*Vosges*), arrond. d'Épinal, cant. de Bruyères, à 5 k. (1 l. ½) de Rembervillers, 18 kilom. (4 l.) d'Épinal. *Popul.* 358. *Bur. de poste* de Rembervillers.

Bulvain (le), rivière (*Nièvre*), arr de Château-Chinon, canton de Luzy. Sa source, à 20 k. (4 l. ½) S. de Moulins, coule au S. O., puis au N. O., et se rend dans l'Halaine, à 1 k. (¼ de l.) S. d'Apponay.

Bum ou Bunde, village (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, cant. de Meerssen, près de la Meuse, à 8 kil. (2 l.) O. S. O. de Fauquemont. 3 kil. (¾ de l.) S. S. E. de Rechen, 4 kilom. (1 l.) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Bun (Gave de), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun. Sa source au pied du port d'Azun, sommet des Pyrénées, coule au N. p. E., traverse le lac de Lestaig, et se rend dans le gave d'Azun, à 19 kilom. (4 l. ¼) N. p. E. de sa source, 4 k. (1 l.) S. O. d'Argelès.

Bun, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, près du gave de Bun, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Argelès, 36 kil. (8 l.) de Tarbes. *Pop.* 547. *Bur. de poste* d'Argelès.

Buncey, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et canton de Chatillon-sur-Seine, à 4 k. (1 l.) de Chatillon, 7 m. (15 l.) de Dijon. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Bunde (*Meuse-Inférieure*). *Voy.* Bum.

Bundenthoel, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, canton de Dahn, sur la Lauter, à 9 k. (2 l. ¼) de Weissembourg, 6 m. (12 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Finsternheim, 545. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Buneaux (les), village (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Saint-Martin-aux-Bunneaux.

Bunéville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Pol, 30 kil. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Frévent.

Buno, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, près de la Juisnes, à 19 kilom. (4 l. ⅓) d'Etampes, 5 m. (12 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bonneneau, 420. *Bur. de poste* de Milly.

Bunsbeeck, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Clabbeeck, à 3 k. (¾ de l.) S. de Clabbeeck, 4 k. (1 l.) N. de Tirlemont, 41 k. (9 l. ¼) E. p. N. de Bruxelles. Cette commune est fertile en grains, pâturages et bois; elle renferme une brasserie. *Pop.* 671. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Buntenbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Rhaunen, à 24 k. (5 l. ½) de Rhaunen, 6 myr. (13 l.) de Trèves. *Pop.* 380.

Bunus, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton d'Iholdy, près de la Bidouze, à 13 k. (3 l.) de St.-Palais, 6 myr. (13 l. ¼) de Pau. *P.* 560. *B. de p.* de St.-Palais.

Bunzac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, canton de la Rochefoucauld, à 5 kilom. (1 l. ¼) de la Rochefoucauld, 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 480. *Bureau de poste* de la Rochefoucauld.

Buoux, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, cant. de Bonnieux, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Apt, 5 myr. (10 l. ¾) d'Avignon. *Pop.* 200. *Bur. de poste* d'Apt.

Buoux (Fort de), (*Vaucluse*), à 7 k. (1 l. ¾) d'Apt.

Buqueterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Cernay, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Chevreuse, 20 kilom. (4 l. ½) S. p. O. de Versailles. *Populat.* comprise celle de Cernay, 400. *B. de p.* de Chevreuse.

Buqueterie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Crespierre, à 15 kilom. (3 l. ½) N. O. de Versailles, 8 k. (2 l.) S. S. O. de Poissy. *Pop.* comprise celle de Crespierre, 560. *Bur. de poste* de Versailles.

Buquières, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, commune de Corbehem, à 5 k. (1 l. ¼) de Douay, 4 kilom. (1 l.) de Vitry, 20 k. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Corbehem et dépendances, 262. *Bur. de poste* de Douay, départ. du Nord.

Bur, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, commune de Tressange, à 21 kil. (4 l. ¾) de Longwy, 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 36 kil. (8 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Tressange et Ludelange, 290. *Bur. de p.* de Thionville.

Burat (le), montagne (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 7 k. (1 l. ¾) S. de St.-Béat.

Burbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Druliughem, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. E. de Wolskircken, 5 m. (11 l.) O. de Haguenau, 4 kil. (1 l.) S. de Bouquenon. *Pop.* 243. *Bur. de p.* de Bouquenon.

Burbach (Nieder), v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Tann, à 21 k. (4 l. ¾) de Béfort, 40 kil. (9 l.) de Colmar. *Pop.* 845. *Bur. de poste* de Béfort.

Burbach (Ober), v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Thann, à 21 k. (4 l. ¾) de Béfort, 40 kilom. (9 l.) de Colmar. *Popul.* 466. *Bur. de poste* de Béfort.

Burbach, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, canton de Kilbourg, à 8 k. (2 l.) de Kilbourg, 4 m. (10 l.) N. de Trèves. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Trèves.

Burbach, v. (*Sarre*), arrond. et canton de Birkenfeld, sur la Hombach, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Birkenfeld, 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Oberstein, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Trèves.

Burbach, v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Sarrebruck, près de la Sarre, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Sarrebruck, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Sarre-Libre, 6 myr. (14 l.) S. S. E. de Trèves. *Population*, 217. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Burbe (la), rivière (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) E. S. E. de Bagnères, coule à l'O, et se rend dans la Pique, à 4 kilom. (1 l.) de sa source.

Burbure, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 4 kil. (1 l.) de Lilliers, 11 k. (2 l. ¾) de Béthune, 34 kil. (7 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Lillers.

Burcht, v. (*Escaut*), arrond. de Termonde, cant. de Béveren, au bord de l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Béveren, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. d'Anvers, 4 m. (10 l.) E. N. E. de Gand. On y trouve un moulin à huile. *Popul.* 657. *Bureau de poste* d'Anvers, dép. des Deux-Nèthes.

Burcin, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, canton de Grand-Lemps, à 14 kilom. (3 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 36 kilom. (8 l.) de Grenoble. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Virieu.

Burckwald, village (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutier, sur le Sommerauh, ruisseau, à 37 k. (8 l. ¼) d'Haguenau, 28 k. (6 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Saverne.

Burcum, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, à 3 k. (¾ de l.) S. de Bonn-Stadt, 8 k. (2 l.) N. O. de Remmagen, 42 k. (9 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 96.

Burcy, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy, sur l'Allière, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Vire, 5 myr. (10 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Vire.

Burcy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de la Chapelle, sur un tertre, à 13 kilom. (3 l.) de Nemours, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Nemours.

Burdigne, v. (*Loire*), arr. de St.-Étienne, cant. de Bourg-Argental, à 9 k. (2 l. ¼) d'Annonay, 23 kil. (5 l. ¼) de Saint-Étienne, 6 myr.

(13 l. ½) de Feurs. *Pop.* 871. *Bur. de p.* d'Annonay, dép. de l'Ardèche.

Burdignin, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Viuz-en-Salaz, à 8 k. (2 l.) E. de Viuz-en-Salaz, 14 k. (3 l. ½) N. N. E. de Bonneville, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Genève. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Bonneville.

Burdinne, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Avenne, à 4 k. (1 l.) S. de Ciplet, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Hucorgne, 36 k. (8 l.) O. p. S. de Liége. *Pop.* 487. *Bur. de p.* d'Huy.

Bure (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. de Rieumes, coule à l'E., puis au N. E., et se rend dans la Touch, à 14 k. (3 l. ½) de sa source.

Bure, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Vic, à 14 k. (3 l. ½) de Château-Salins, 29 k. (6 l. ½) de Nancy. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Lunéville.

Bure, v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux, à 9 kil. (2 l. ½) de Gondrecourt, 33 k. (7 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

Buré, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, commune d'Alondrelle, à 6 k. (1 l. ½) de Longuyon, 40 k. (9 l.) de Briey. *Pop.* comprise celle d'Alondrelle et Malmaison, 623. *Bur. de p.* de Longuyon.

Bure, v. (*Haut-Rhin*), arrond. et cant. de Porentruy, à 5 k. (1 l. ¼) de Porentruy, où se fabriquent des cordes de chanvre et des instrumens aratoires. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Porentruy.

Bure, bourg (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Rochefort, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Nassogne, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Rochefort, 5 myr. (11 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 322. *Bur. de p.* de Marche.

Bure, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Villaine, à 6 kil. (1 l. ½) O. p. N. de Poissy, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Villaine, 478. *Bur. de poste* de Poissy.

Bure-la-Ville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, à 8 kil. (2 l.) de Longwy, 6 myr. (13 l. ½) de Metz. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Longwy.

Bure-les-Templiers, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Recey-sur-Ource, sur le ruisseau de l'Arce, à 27 kil. (6 l.) de Chatillon, 5 myr. (11 l. ¼) de Dijon. *Popul.* 606. *Bureau de poste* d'Aignay.

Burée, v. (*Dordogne*), arrond. de Riberac, canton de Verteillac, à 5 k. (1 l. ½) de Riberac, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 153. *Bur. de p.* de Riberac.

Bureille, v. (*Aisne*), arrond. et canton de Vervins, près de la Brune, à 5 k. (1 l. ¼) de Vervins, 31 kil. (7 l.) de Laon. *Popul.* 450. *Bur. de poste* de Vervins.

Bures, v. (*Calvados*), arrond. de Vire, cant. de Beny-Bocage, à 13 k. (3 l.) de Vire, 5 m. (11 l. ½) de Caen. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Thorigny.

Bures, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Troarn, près de la Dive, à 13 k. (3 l.) de Caen. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Troarn.

Bures, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton de Bazoches-sur-Hœsne, près de la Sarthe, à 9 kil. (2 l. ¼) de Mortagne, 25 k. (5 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Mesle.

Bures, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, canton de Courtomer, à 28 kil. (6 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Mesle-sur-Sarthe.

Bures, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Palaiseau, sur l'Yvette, à 11 kil. (2 l. ¾) de Versailles, 22 kilom. (5 l.) de Paris. Il y avoit un château seigneurial. La cure de Bures étoit à la nomination de l'archevêque de Paris. *P.* 182. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Bures, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, près de la Béthune, à 8 kil. (2 l.) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Popul.* comprise celle de Burettes, 522. *Bureau de poste* de Neufchâtel.

Buret, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton d'Houffalize, commune de Tavigny, à 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. de Steinbach, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Houffalize, 6 m. (13 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Tavigny, 368. *Bur. de poste* de Bastogne.

Buret (le), v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Grez-en-Bouère, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Gontier, 25 k. (5 l. ½) de Laval. *Pop.* 782. *Bur. de poste* de Sablé, dép. de la Sarthe.

Burettes, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, commune de Bures, près de la Béthune, à 8 k. (2 l.) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* comprise celle de Bures, 522. *B. de p.* de Neufchâtel.

Burey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 14 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Conches.

Burey-la-Côte, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, à 14 k. (3 l. ¼) de Gondrecourt, 5 m. (11 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Burey-sur-Meuse *ou* Burey-en-Vaux, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, à 13 k. (3 l.) de Gondrecourt, 4 k. (1 l.) de Coblentz, 4 m. (10 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Burg, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, à 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 453. *Bur. de p.* de Tarbes.

Burg (Nider), v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de St.-Goar, à 4 kil. (1 l.) S. de St.-Goar, 2 k. (½ l.) N. E. d'Oberwesel, 37 k. (8 l. ¼) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 168.

Burg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Trarbach, sur la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) N. de Trarbach, 2 k. (½ l.) S. O. de Briedel, 6 m. (12 l. ¾) S. O. de Coblentz. *Pop.* 153.

Burg *ou* Bourg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, à 6 k. (1 l. ½) N. de Sobernheim, 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Stromberg, 6 m. (14 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Sponheim, 161.

Burg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 8 k. (2 l.) S. E. de Manderscheid, 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Wittlich, 31 k. (7 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 69.

Burg (le) *ou* St.-Salvy-du-Burg, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. et commune d'Alban, à 21 kilom. (4 l. ¾) d'Alby, 5 k. (1 l. ¼) d'Alban. *Pop.* comprise celle d'Alban, 3078. *Bur. de poste* d'Alby.

Burg-Birckenfeld, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, à 1 k. (¼ de l.) de Birckenfeld, 10 kilom. (2 l. ½) d'Oberstein, 13 k. (3 l.) de Baumholder, 40 k. (9 l.) de Trèves. *Pop.* 121.

Burgade (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. d'Albinque, à 9 k.

(2 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* comprise celle d'Aujols, 1400. *Bur. de poste* de Cahors.

Burgalais, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saint-Béat, près de l'Aune, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Gaudens, 11 m. (23 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Burgalbe ou Schwartzbach (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, à 20 k. (4 l. ½) N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. O., et se rend dans la Fischbach après avoir arrosé Waldfischbach, après 13 k. (3 l.) de cours.

Burgalben, v. (*Mont-Tonnerre*), arrondiss. de Deux-Ponts, cant. et commune de Waldfischbach, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Waldfischbach, 22 k. (5 l.) de Deux-Ponts, 20 k. (4 l. ½) de Kaiserslautern. *P.* comprise celle de Waldfischbach, 578. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Burgaud, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrazin, canton de Grenade, à 10 k. (2 l. ½) de Grenade, 31 k. (7 l.) de Toulouse. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue de Provence et du grand prieuré de Toulouse. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Grenade-sur-Garonne.

Burgbrohl, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. E. d'Andernach, 6 k. (1 l. ½) S. de Birsch, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 215.

Burgen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, sur la Deim, rivière, à 1 k. (¼ de l.) S. de Treis, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Bleistein, 34 k. (7 l. ¾) S. O. de Coblentz. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Coblentz.

Burgen, village (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, sur la Frombach, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Berncastel, 1 k. (¼ de l.) O. p. S. de Weldenz, 31 k. (7 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Trarbach, département de Rhin-et-Moselle.

Burgerbach (la), ruis. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 13 k. (3 l.) duquel elle prend sa source, coule à l'E., et se rend dans la Moselle, à 2 k. (½ l.) E. de sa source.

Burgerhof ou Naumbourgerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Lauterken, près et dépendant de la commune de Ginsweiler, à 4 kil. (1 l.) de Lautereken, 11 k. (2 l. ¾) d'Obermoschel, 6 m. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ginsweiler et dépendances, 119. *Bur. de poste.*

Burges-les-Bains. *Voyez* Bourbon-l'Archambaud.

Burgheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. d'Obernay, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de Barr, 8 kil. (2 l.) N. O. de Benfelden, 24 kil. (5 l. ½) S. p. O. de Strasbourg. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Barr.

Burgille-lès-Marnay, village (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 2 k. (½ l.) de Marnay, 19 kilom. (4 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 284. *Bur. de p.* de Marnay, départ. de la Haute-Saone.

Burgle, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Lyssendorf, commune de Stadkill, à 5 m. (12 l.) N. de Trèves, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Kerpen, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Blankenheim, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Cronenbourg, 13 k. (3 l.) S. O. de Prumm. *Pop.* comprise celle de Stadkill, 162. *Bur. de poste* de Trèves.

Burglichtenberg, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. de Cousel, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Cousel, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de St.-Wendel, 5 m. (12 l.) E. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle du Château, 102.

Burgnac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, canton d'Aixe, à 14 k. (3 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Limoges.

Burgus, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Paul-de-Burgeus.

Burgwieserhof, v. (*Mont-Tonnerre*), canton de Waldfischbach, près et dépendant de la commune de Merzalben, à 3 k. (¾ de l.) de Waldsfischbach, 10 kil. (2 l. ½) de Pirmazens, 8 myr. (17 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Merzalben et dépendances, 262.

Burgy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 11 k. (2 l. ¾) de Tournus, 18 k. (4 l.) de Mâcon. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Tournus.

Burheim, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich. *Pop.* 241. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Buriasco, v. (*Pô*), arr. et cant. de Pignerol, sur la gauche de la Lemma, à 4 k. (1 l.) S. E. de Pignerol. *Pop.* 1187. *Bur. de poste* de Pignerol.

Burie, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, et chef-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 1287. *Bur. de poste* de Saintes.

Burigna, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 27 k. (6 l.) d'Orgelet, 42 kil. (9 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 201. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Buringen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bellembourg, com. de Dudelange, sur la Dudelange, à 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Soleuvre, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Esch-sur-l'Alzette, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle de Dudelange et dépendances, 956. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Buriu, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Julien-de-Buriu.

Burivilie, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 18 k. (4 l.) de Lunéville, 42 kil. (9 l. ½) de Nancy. *Pop.* 128. *Bur. de p.* de Blamont.

Burkenherd. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Birkenherd.

Burlats, bourg (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Roquecourbe, sur l'Agout, à 7 k. (1 l. ⅔) de Castres. Il y avoit une collégiale fondée par le pape Jean XXII. Son chapitre étoit composé d'un doyen, d'un précenteur, de douze chanoines et de vingt-une prébendes. Sur la montagne du Paradis, auprès de ce village, il y a une mine de plomb tenant or et argent, dont la gangue est verte. Il y a aussi un marbre noir dont le grain est grossier, avec des vis et des pierres judaïques. *Pop.* 1192. *Bur. de poste* de Castres.

Burlet, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, commune d'Aspremont, à 10 k. (2 l. ½) S. de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Aspremont, 362. *Bureau de poste* de Chambéry.

Burlioncourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 6 k. (1 l. ½) de Château-Salins, 34 k. (7 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Burmerange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Remich, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Sierck, 19 k. (4 l. ½) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 200. *B. de p.* de Luxembourg.

Burnand, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, ci-devant St.-Gengoux-le-Royal, à 37 k. (8 l. ¼) de Mâçon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Buxy.

Burnevillers, v. (*Doubs*). *Voyez* Beurnevillers.

Burnhaut-le-Haut *ou* Ober-bornhaupt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Cernay, à 23 k. (5 l. ¼) de Béfort, 42 k. (9 l. ½) de Colmar. *Pop.* 781. *Bur. de p.* de Cernay.

Burnhaut-le-Bas *ou* Nider-bornhaupt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Cernay, à 23 k. (5 l. ¼) de Béfort, 42 k. (9 l. ½) de Colmar. *Pop.* 1086. *Bur. de poste* de Cernay.

Burnkirch, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, commune d'Illfurth, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. d'Altkirch. *Populat.* comprise celle d'Illfurth, 682. *B. de p.* d'Altkirch.

Burnon, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Fauvillers, commune de Strainchamp, à 6 kil. (1 l. ½) N. de Fauvillers, 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Bastogne, 5 m. (10 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *P.* comprise celle de Strainchamp et Malmaison, 165. *Bur. de poste* d'Arlon.

Burnot (la), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. duquel elle prend sa source, coule au N., puis à l'E., remonte au N., et retourne à l'E. se rendre dans la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) S. de Namur. Elle a 15 k. (3 l. ½) de cours.

Burolo, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une haute montagne, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. d'Ivrée. *Pop.* 814. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Buron, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clervaux, à 8 k. (2 l.) d'Orgelet, 11 k. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 93. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Buron (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Montaigu. Elle prend sa source à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, et se rend dans le Cher, à 5 k. (1 l. ¼) E. d'Évaux.

Buron (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigue-Perse. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. d'Aigue-Perse où elle passe, coule à l'E. et va se rendre dans l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) O. de Ris, 30 kil. (6 l. ¾) N. E. de Riom.

Buronzo, v. (*Sesia*), arr. de Santia, ch.-l. de cant., sur la Bastia et le chemin de Vercelle à Masserano, à 18 k. (4 l.) N. E. de Santia. *Pop.* 965. *B. de p.* de Vercelle.

Buros, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 7 k. (1 l. ¾) de Pau. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Pau.

Burosse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 28 k. (6 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Pau.

Bursard, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mesle-sur-Sarthe, à 15 kil. (3 l. ½) d'Alençon. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand prieuré de France. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Séez.

Burscheid, v. (*Forêts*), arrond. et canton de Diekirch, à 32 kil. (7 l. ¼) de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur de poste* de Luxembourg.

Burscheid, v. (*Forêts*), à 6 myr. (13 l. ½) de Luxembourg. *Pop.* . . . *B. de p.* de Luxembourg.

Burscheid, v. (*Meurthe*). *Voyez* Bourscheid.

Burscheid, v. (*Roër*). *Voyez* Borcette.

Burst, v. (*Escaut*), arrond. d'Audenarde, canton d'Herzele, à 4 kil. (1 l.) N. N. E. d'Herzele, 6 k. (1 l. ½) S. d'Ordeghem, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Gand. *Pop.* 504. *Bur. de poste* d'Alost.

Burstadt (Nieder), v. (*Mont-Tonnerre*). *V.* Boerstadt (Nieder).

Burstadt (Ober), v. (*Mont-Tonnerre*). *Voy.* Boerstadt (Ober).

Burtecourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton et commune de Vic, sur la Seille, à 4 k. (1 l.) de Château-Salins, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Vic, 2445. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Burthe (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, près de la Céron, à 20 kilom. (4 l. ½) de Gaillac, 6 m. (13 l. ⅓) de Castres. *Pop.* comprise celle de Bleys, 194. *Bur. de poste* de Cordes.

Burthecourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 13 k. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Burtoncourt, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Boulay, 20 kil. 4 l. ½) N. E. de Metz, 22 kilom. (5 l.) S. E. de Thionville. *Pop.* 273. *B. de p.* de Boulay.

Burtonville, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. et commune de Viel-Salm, à 25 k. (5 l. ⅔) N. p. O. de Spa, 5 k. (1 l. ¼) E. de Viel-Salm, 15 k. (3 l. ½) S. de Malmédy. *Pop.* réunie à celle de Viel-Salm.... *Bur. de poste* de Spa.

Burtscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 13 k. (3 l.) d'Hermeskeil, 31 k. (7 l.) de Trèves. *Pop.* 81.

Burtulet, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Callac, commune de Maël-Pestivien, à 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Guinguamp, 5 k. (1 l. ¼) E. de Callac, 20 kilom. (4 l. ½) N. de Rostrenen. *Pop.* comprise celle de Maël-Pestivien, 1060. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Burvenich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzhein, à 4 k. (1 l.) S. O. de Zulpich, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. d'Heimbach, 34 k. (7 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 386.

Burweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 3 k. (¾ de l.) S. d'Edenkoben, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Landau, 8 m. (19 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Landau, département du Bas-Rhin.

Bury, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Peruwelz, à 4 k. (1 l.) N. de Peruwelz, 7 kil. (1 l. ¾) S. p. O. d'Ath, 28 kil. (6 l. ¼) O. N. O. de Mons. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Nord-Libre (Bas-Rhin).

Bury, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Avize, commune des Istres, à 11 k. (2 l. ¾) d'Epernay, 19 k. (4 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* comprise celle d'Istres, 123. *B. de p.* d'Epernay.

Bury, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Verny, commune de Marieul, à 10 k. (2 l. ½) S. de Metz, 4 kil. (1 l.) E. de Corny. *Pop.* comprise celle de Marieul, 326. *B. de p.* de Metz.

Bury, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Mouy, près du Therain, à 8 k. (2 l.) de Clermont, 23 k. (5 l. ¼) de Beauvais. Il y a une fabrique de serges. *Pop.* 1107. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Bury, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Émile (ci-devant Montmorenci), commune de Margency, à 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Émile, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Margency, 215. *Bureau de poste* d'Émile.

Burzet, bourg (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, ch.-l. de cant., sur le Buzet, à 30 k. (6 l. ⅔) N. de Joyeuse, 28 k. (6 l. ¼) O. de Privas, 18 k. (4 l.) N. O. d'Aubenas. *P.* 2600. *B. de p.* d'Aubenas.

Burzy,

Burzy, (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence (ci-devant St.-Gengoux-le-Royal), à 38 k. (8 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Buxy.

Bus (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andely, canton d'Ecos, à 19 k. (4 l. ¼) du Grand-Andely, 37 k. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de St.-Remy, 203. *Bur. de poste* de Vernon.

Bus, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Bertincourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Bapaume, 30 kil. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Bapaume.

Bus, v. (*Somme*), arrond. et canton de Montdidier, à 9 kil. (2 l. ¼) de Montdidier, 42 kil. (9 l. ½ d'Amiens. *Pop.* 314. *Bur. de p.* de Roye.

Bus-lès-Artois, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 15 k. (3 l. ½) de Doulens, 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 630. *B. de p.* d'Albert.

Bus (les), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, commune d'Oras, à 18 kil. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (11 l. ½) de Pau. *Pop.* comprise celle d'Oras-Chazen, 425. *B. de p.* d'Orthez.

Bussagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, commune d'Osny, près de la rivière de Vionne, à 2 k. (½ l.) N. O. de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Osny, 422. *B. de p.* de Pontoise.

Busançois, ville (*Indre*), arr. de Châteauroux, ch.-l. de cant., à 22 kil. (5 l.) O. p. N. de Châteauroux, 4 m. (10 l.) O. d'Issoudun, 18 kilom. (4 l.) S. O de Levroux. Cette ville avoit titre de comté et faisoit partie du Bas-Berry. Elle est située sur la rivière de l'Indre. Il y avoit une commanderie de Malte, sous le nom de *Beauvoir*, une maison de Chanoines réguliers de l'Ordre de Sainte-Croix, et un hôtel-dieu desservi par des Filles de la Charité. Il y a une usine pour la fabrication du fer de toute espèce et de bonne qualité; une fonderie de canons. Près de cette commune, il y a deux forges à peu de distance l'une de l'autre : la première se nomme la *forge du Boneau*, et la seconde la *forge de la Charité*. *Pop.* 3230. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Busano, v. (*Doire*), arrond. de Chivas, à la gauche du Malone, au pied d'une colline, à 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Chivas. *Pop.* 711. *Bur. de p.* de Chivas.

Busanval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvres, commune de Garches, à 4 k. (1 l.) S. de Nanterre, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Sèvres. *Pop.* comprise celle de Garches, 602. *Bur. de poste* de Nanterre, dép. de la Seine.

Busbach, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. d'Eschweiler, 20 kilom. (4 l. ½) N. N. O. de Montjoye, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 628. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Busca, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 10 k. (2 l. ½) de Condom, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Manibau, 58. *Bur. de poste* de Condom.

Busca, ville (*Stura*), arrond. de Coni, ch.-l. de cant., au pied d'une colline sur la rive gauche de la Maira, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Cuneo. Elle est bien bâtie : il y a des filatures et moulinages de soie, des forges et tanneries; on trouve dans les environs des carrières de marbre blanc. *Pop.* 7900. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Busceol, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, à 6 k. (1 l. ½) de Billom, 16 k. (3 l. ½) de Clermont. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Billom.

Buschbell, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Cologne, 13 k. (3 l.) N. p. O. de Lechenich, 43 kilom. (9 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 272.

Buschdorf, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, canton d'Osperen, à 3 k. (¾) de l. S. E. d'Useldange, 7 k. (1 l. ¼) O. de Mersch, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Populat.* 144. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Buschdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Bonn.

Buscheich, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein.

Buscheid, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, près et dépendant de la commune d'Altrich, à 3 k. (¾ de l.) de Wittlich, 13 k. (3 l.) de Berncastel, 31 k. (7 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle d'Altrich et dépendances, 225.

Buschen, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 1 k. (¼ de l.) de Reifferscheid, 8 m. (18 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 41.

Buschet, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich.

Buschfeld, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Lechenich, près de l'Erfft, à 4 k. (1 l.) de Lechenich, 5 kilom. (1 l. ¼) O. S. O. de Bruhl, 5 myr. (11 l. ¼) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 21.

Buschhof, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. de Wehr, commune d'Oberdurenbach, à 4 kil. (1 l.) de Wehr, 6 k. (1 l. ½) de Remagen, 32 kil. (7 l. ¼) de Coblentz. *Pop.* comprise celle d'Oberdurenbach et dépendances, 239.

Buschhofen ou Buschhoven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, *extrà muros*, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. de Bonn-Stadt, 2 kil. (½ l.) S. E. d'Heytmertsen, 5 m. (11 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Pop.* 281.

Buschrodt ou Buschdorff, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Rambruch, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Useldange, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 161. *Bur. de poste* d'Arlon.

Buscon (le), v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, cant. de la Plume. *Pop.* 87. *Bur. de poste* d'Agen.

Buscourt, v. (*Somme*), arr. et canton de Péronne, commune de Feuillères, près de la Somme, à 6 k. (1 l. ½) de Péronne, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Feuillères, 344. *Bur. de poste* de Péronne.

Busdorf, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Bergheim, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Bergheim, 5 k. (1 l. ¼) E. de Bedburg, 33 k. (7 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Cologne.

Buseins, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Severac-le-Château, à 9 k. (2 l. ¼) de Severac, 32 kil. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 598. *Bur. de poste* de Severac.

Busht (le Petit), v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de la Petite-Pierre, commune d'Eschbourg, à 8 k. (2 l.) N. de Phalsbourg, 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de la Petite-Pierre. *Pop.* comprise celle d'Eschbourg, 544. *Bur. de poste* de Phalsbourg, dép. de la Meurthe.

Busich (la), riv. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette. Elle prend sa source dans les montagnes, à 22 k. (5 l.) S. S. E. de

Ferette, 6 m. (14 l.) S. de Colmar, passe à Bencken, à Oberviller dans le département du Haut-Rhin, et se jette dans le Rhin à Bâle.

Busignargues, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, près de la Bénovie, à 21 k. (4 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 128. *B. de p.* de Sommières, dép. du Gard.

Busigny, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, cant. de Clary, à 22 k. (5 l.) de Cambrai, 4 m. (10 l. ½) de Douay. *Pop.* 1465. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Buslou, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Morée, à 11 k. (2 l. ¾) de Vendôme, 37 k. (8 l. ⅓) de Blois. *Pop.* comprise celle de Gros-Chêne, 600. *Bur. de p.* de la Ville-aux-Clercs.

Busly, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, sur la côte près de l'Orne, à 9 k. (2 l. ¼) de Caen. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Caen.

Busmenard, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 21 k. (4 l. ¾) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle du Tranlay, 287.

Buson (le), ruis. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veynes. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Saint-Julien-en-Champsaur, coule au S., et se rend dans la Luie, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Buson, v. (*Doubs*). *Voyez* Villers-Buzon.

Busouya, v. (*Gers*). *Voyez* Busca.

Busque, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Grauilhet, à 14 k. (3 l. ¼) de Lavaur, 30 k. (6 l. ¾) de Castres. *Pop.* 300. *B. de p.* de Lavaur.

Buss, forge (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, canton d'Hermeskeil, près et dépendant de la commune de Braumhausen, à 8 kilom. (2 l.) d'Hermeskeil, 18 kilom. (4 l.) de Birkenfeld, 25 kil. (5 l. ¾) de Trèves. *Populat.* comprise celle de Braumhausen, 337.

Bussac, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de St.-Affrique, sur le Cernon, à 8 k. (2 l.) de St.-Affrique, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Rome de-Cernon..... *Bur. de p.* de St.-Affrique.

Bussac, v. (*Charente-Infér.*), arr. et cant. nord de Saintes, près de la Charente, à 4 k. (1 l.) de Saintes. *Pop.* 573. *B. de p.* de Saintes.

Bussac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montlieu, à 9 k. (2 l. ¼) de Montlieu, 6 m. (14 l. ⅓) de Saintes. *P.* 460. *Bur. de poste* de Saintes.

Bussac, v. (*Dordogne*), arrond. de Périgueux, cant. de Brantôme, à 13 k. (3 l.) de Périgueux. *Pop.* 698. *Bur. de poste* de Bourdeille.

Bussang, v. (*Vosges*), arrond. de Remiremont, cant. de Ramonchamp, à 24 k. (5 l. ½) de Remiremont, 4 myr. (10 l.) d'Epinal. Assez près de Bussang on voit les ruines d'un ancien château qu'on appeloit de *Taille*; on le nommoit aussi *Mosello*, parce qu'il est placé près de la fontaine Mosellotte, qui est la première source de la Moselle. Ce village est situé sur la rive droite de la Moselle, à peu de distance de sa première source. Il renferme des eaux minérales qui ont une certaine réputation; mais on les prend peu sur les lieux. On les transporte à Plombières même, qui en est à 31 k. (7 l.), où on les boit à la fin de chaque saison des eaux, parce qu'elles sont purgatives et laxatives. Le 16 floréal an 6 (6 mai 1799), entre six et sept heures du soir, un incendie terrible réduisit en cendres le logement du propriétaire des eaux de Bussang; les flammes dévorèrent, en moins d'une heure pour plus de 70,000 fr. de meubles et d'effets. On retira heureusement, pendant l'incendie, du grenier de la maison plus de quarante livres pesant de cartouches à balles, qui auroient infailliblement fait sauter le bâtiment de la fontaine, et les déblais auroient encombré la source, de manière à devoir priver le public pendant long-temps de ces eaux bienfaisantes que les montagnes des Vosges recèlent dans leur sein. Il y a dans le terroir de Bussang une mine de cuivre tenant argent. *Pop.* 1429. *B. de p.* de Remiremont.

Busseau, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, sur le Brevon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chatillon, 5 m. (12 l. ½) de Dijon. *Populat.* comprise celle de Lagrange, 216. *B. de p.* d'Aignay.

Busseau (le), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, canton de Coulonges, à 28 k. (6 l. ¼) de Parthenay, 30 k. (6 l. ¾) de Niort. *Pop.* 930. *B. de poste* de Niort.

Bussembero ou Busenberg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Dahn, à 13 k. (3 l.) de Weissembourg, 6 m. (14 l.) de Strasbourg. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Bussereuil, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, près de l'Isel, à 27 k. (6 l.) de Lure, 5 m. (10 l. ⅓) de Vésoul. *P.* 243. *Bur. de poste* de Lure.

Busserolles, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Bussière-Badit, sur la côte près du Trieux, à 16 k. (3 l. ¾) de Nontron, 5 m. (12 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 1766. *Bur. de poste* de Nontron.

Busserotte, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Buxerotte.

Busset, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, à 24 kil. (5 l. ½) E. de Gannat, 22 k. (5 l.) S. de St.-Gérard-le-Puy, 8 k. (2 l.) S. de Cusset, 6 m. (13 l.) S. de Moulins. On y voit un château gothique. *Busset* devint le surnom distinctif d'une branche de Bourbon, qui descendoit du bâtard de l'évêque de Liége. *Pop.* 1675. *B. de p.* de Cusset.

Busseuil, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Paray-le-Monial, près de la Reconce, à 9 k. (2 l. ¼) de Charolles, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Paray.

Bussey-les-Traves, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, près de la Saone, à 13 k. (3 l.) de Vésoul. *Pop.* 165. *B. de poste* de Port-sur-Saone.

Bussières, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, près du Clignon, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ¼) de Laon. Il y a des eaux minérales tant dans le ci-devant presbytère que dans un clos voisin. *Pop.* 163. *B. de p.* de Gaudelu.

Bussière, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoies, près de l'Arce, à 6 k. (1 l. ½) de Bar, 34 k. (7 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 470. *B. de poste* de Bar-sur-Seine.

Bussière (la), v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de la Souterraine, commune de St.-Maurice, à 4 k. (1 l.) N. O. de la Souterraine, 36 k. (8 l.) O. p. N de Guéret. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 1542. *B. de p.* de la Souterraine.

Bussière (la), v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, commune de Fontaine-Valmont, sur la Sambre, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Binch, 2 k. (½ l.) E. de Merbes-le-Château. *Pop.* comprise celle de Fontaine-Valmont, 341. *Bur. de poste* de Binch.

Bussière, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigue-Perse, à 15 kil. (3 l. ¾) de Riom, 30 kil. (6 l. ⅔) de Clermont, *Pop.* comprise celle du hameau du Coreil, 761. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Bussière, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de Néronde, à 27 k. (6 l.) de Roanne, 10 k. (2 l. ½) de Feurs. Son église paroissiale étoit dédiée à St.-Barthélemi. *Pop.* 1160. *B. de p.* de St.-Symphorien-de-Lax.

Bussière (la), v. (*Rhône*), à 14 k. (3 l. ¼) de Tarare. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Tarare.

Bussière, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Mâcon, près de la Grône, à 10 kil. (2 l. ½) de Mâcon. Il se fabrique de très-bon papier dans ce village. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Mâcon.

Bussière, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, à 25 k. (5 l. ¾) de Meaux, 6 m. (13 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 359. *Bur. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre. *Rel. de p. aux chev.*

Bussière, v. (*Vienne*). *Voyez* St.-Pierre-de-la-Buxière.

Bussière, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Quarré-les-Tombes, sur la Causin, à 13 k. (3 l.) d'Avallon, 5 m. (12 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Rouvray, dép. de la Côte-d'Or.

Bussière-Badil, bourg, (*Dordogne*), arr. de Nontron, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. de Nontron, 5 m. (11 l. ½) N. de Périgueux, 8 k. (2 l.) E. de Montberon. *Pop.* 1309. *Bur. de p.* de Nontron.

Bussière-Boffy, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 16 k. (3 l. ¾) de Bellac, 40 k. (9 l.) de Limoges. *Pop.* 1149. *Bur. de poste* de Bellac.

Bussière-d'Aillac, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de St.-Vincent-d'Ardentes, à 20 k. (4 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 353. *Bureau de poste* de Châteauroux.

Bussière-d'Ans (la), v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, sur le Haut-Vezère, à 13 k. (3 l.) d'Exideuil, 21 k. (4 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 317. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Bussière-Demoise, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de St.-Vaulry, à 13 k. (3 l.) de Guéret. *Pop.* 2192. *Bur. de poste* de Guéret.

Bussière-Galant, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yrieix, cant. de Chalus, à 18 kil. (4 l.) de St.-Yrieix, 30 k. (6 l. ⅔) de Limoges. *Pop.* 1305. *B. de p.* de Chalus.

Bussière-la-Grue, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud, sur la côte, près du Morgon, à 15 k. (3 l. ½) de Bourbon-l'Archambaud, 16 k. (3 l. ¾) de Montmarault, 30 k. (6 l. ¾) de Moulins. Il y a une mine de fer près du Morgon. Cette mine, exploitée avec activité il y a dix à douze ans, ne fournit plus aujourd'hui que le fourneau de Messarges. *Pop.* 1565. *B. de p.* de Bourbon-l'Archambaud.

Bussière-Nouvelle, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. d'Auzances, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Evaux, 4 m. (10 l. ½) de Guéret. *Pop.* 261. *Bur. de poste* d'Auzances.

Bussière-Poitevins, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Bellac, 39 k. (8 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 2003. *Bur. de p.* de Bellac.

Bussière-Rapy (la), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Château-Poinsac, à 23 k. (5 l. ⅓) du Dorat, 41 k. (9 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 135. *B. de p.* de Morterol.

Bussière-sous-Roche-d'Agout, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pionsat, à 19 k. (4 l. ¼) de Montaigu, 5 m. (11 l.) de Clermont. *Pop.* 555. *B. de p.* d'Auzance, dép. de la Creuse.

Bussière-sur-l'Oignon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Rioz, à 36 kil. (8 l.) de Vésoul. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Besançon, dép. du Doubs.

Bussière-sur-Ouche, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Pouilly, près de l'Ouche, à 20 kil. (4 l. ½) d'Arnay, 25 k. (5 l. ¾) de Dijon. Il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Cîteaux, qui valoit 10,000 liv. *Pop.* 792. *Bur. de poste* de Sombernon.

Bussière-St.-Georges, village (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, près de la source de l'Indre, à 8 k. (2 l.) de Boussac, 33 k. (7 l. ½) de Guéret. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Boussac.

Bussière-Vieille, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Chénerailles, commune de Serre, à 18 k. (4 l.) d'Evaux, 40 kil. (9 l.) de Guéret. *Pop.* 261. *Bureau de poste* d'Auzance.

Bussières, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Grancey-en-Montagne, à 20 kil. (4 l. ½) d'Is-sur-Tille, 39 k. (8 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Grancey.

Bussierre (la), v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, à 10 k. (2 l. ¼) de Gien, 6 m. (14 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Vernisson. *Rel. de p. aux chev.*

Bussige, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, commune de Civrieux, à 11 k. (2 l. ¾) de Trévoux. *Pop.* comprise celle de Civrieux, 350. *Bureau de poste* de Trévoux.

Bussiol, v. (*Puy-de-Dôme*), à 7 k. (1 l. ¾) de Billom. *Bur. de poste* de Billom.

Bussolino, v. (*Pô*), arrond. de Turin, canton de Gassino, sur un ruisseau, à 18 k. (4 l.) N. O. de Turin, 9 k. (2 l. ½) de Suze. *P.* 330. *Bur. de poste* de Suze.

Bussolles, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, à 13 kil. (3 l.) du Donjon, 43 k. (9 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de la Palisse.

Busson, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 22 k. (5 l.) de Bourmont, 29 kil. (6 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Joinville.

Bussu, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Chaulnes, commune de Dompierre, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Dompierre, 608. *Bur. de poste* de Lihons.

Bussu, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, à 3 k. (¾ de l.) de Péronne, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 542. *B. de p.* de Péronne.

Bussu-Bussuel, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-haut-Clocher, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 493. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Bussunarits, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de St.-Jean-Pied-de-Port, à 21 kilom. (4 l. ¾) de St.-Palais, 7 m. (15 l. ¼) de Pau. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Bussy, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Dun-sur-Auron, à 24 k. (5 l. ½) de Sancoins, 27 k. (6 l.) de Bourges. Le territoire renferme des carrières d'une pierre dure et d'un grain très-fin, qui résiste à l'air et au feu : aussi a-t-on bien soin d'assujettir les adjudicataires d'ouvrages publics à n'employer que cette pierre. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de Dun-sur-Auron.

Bussy *ou* Noblette (la), rivière (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould,

cant. de Dammartin-sur-Yvre. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Auve, coule à l'O., passe à Bussy, à Cheppe, à Cuperly, à Vadenay, à l'O. duquel elle se rend dans la Vesle, à 13 k. (3 l.) N. de Châlons.

Bussy, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 22 k. (5 l.) de Clamecy, 39 k. (8 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Varzy.

Bussy, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, canton de Fretoy, sur la Vorse, à 5 k. (1 l. ¼) de Noyon, 7 m. (15 l. ¼) de Beauvais. *P.* 215. *Bur. de poste* de Noyon.

Bussy-Albieu, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, à 21 k. (4 l. ¾) de Montbrison. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Montbrison.

Bussy-en-Boulemont ou Bussy-aux-Bois, v. (*Marne*), arrond. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Boulemont, à 13 kil. (3 l.) de Vitry, 42 k. (9 l. ½) de Châlons. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bussy-en-Othe, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Villeneuve-sur-Yonne, près de la forêt d'Othe, à 8 kil. (2 l.) de Joigny, 25 kil. (5 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 1305. *Bur. de poste* de Joigny.

Bussy-la-Côte, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Revigny, à 6 kil. (1 l. ½) de Bar. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Bussy-la-Pèle, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 31 kil. (7 l.) d'Arnay, 25 kil. (5 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Sombernon.

Bussy-le-Chateau ou Bussy-les-Mottes, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippe, près de la riv. de Bussy ou de la Noblette, à 18 k. (4 l.) de Châlons. *Pop.* 376. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Bussy-le-Grand, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, canton de Flavigny, à 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Semur, 5 m. (11 l.) N. O. de Dijon, 19 k. (4 l. ⅓) E. S. E. de Montbard. *Pop.* 990. *Bur. de poste* de Bussy-le-Grand.

Bussy-le-Repos, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heilz-le-Maurupt, à 23 k. (5 l. ⅓) de Vitry, 30 k. (6 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Bussy-le-Repos, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Villeneuve-sur-Yonne, à 14 k. (3 l. ¼) de Joigny, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 558. *B. de p.* de Villeneuve-sur-Yonne.

Bussy-lès-Daours, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Corbie, près du ruisseau le Hallu, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Amiens. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Corbie.

Bussy-lès-Poix, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 22 kil. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Picquigny.

Bussy-lès-Ramonts, v. (*Aisne*). *Voyez* Bucy-lès-Cerny.

Bussy-Lètrée, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Cole, sur la Somme-Soude, à 18 k. (4 l.) de Châlons. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Bussy-St.-Georges, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 18 k. (4 l.) de Meaux, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Lagny.

Bussy-St.-Martin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 18 k. (4 l.) de Meaux, 36 k. (8 l.) de Melun. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Lagny.

Bussy-Varache, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, canton d'Eymoutiers, près de la Vienne, à 19 kil. (4 l. ⅓) de St.-Léonard, 39 k. (8 l. ¼) de Limoges. *P.* 294. *Bur. de poste* de Limoges.

Bust (*Bas-Rhin*). *Voy.* Butten.

Bustanico, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 11 k. (2 l. ¾) de Corté, 5 m. (10 l. ¾) de Bastia. *P.* 208.

Bustincé, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Palais, 7 m. (15 l. ¼) de Pau. *Pop.* comprise celle d'Irriberry, 268. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Bussweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, près et dépendant de la commune de Quirnheim, à 9 k. (2 l. ⅓) de Grunstadt, 6 k. (1 l. ½) de Gœlsheim, 5 m. (11 l. ⅓) de Mayence. *P.* comprise celle de Quirnheim, 351.

Busweiller ou Bousseweiller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemines, cant. de Volminster, sur la Schwalb, à 7 k. (1 l. ¾) de Bitche, 7 k. (1 l. ¾) de Sarguemines, 9 m. (20 l. ¾) de Metz. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Bitche.

Busy, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Boussière, à 9 k. (2 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Besançon. *Rel. de p. aux chev.*

But, v. (*Ardennes*), arrond. de Mézières, cant. de Flize, à 11 kil. (2 l. ½) de Charleville. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Mézières.

But (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Blaru, à 6 k. (1 l. ½) S. de Vernon, 7 k. (1 l. ¾) O. de Bonnières, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Mantes. *Populat.* comprise celle de Blaru, 669. *Bur. de p.* de Vernon, dép. de l'Eure.

But-sur-Rouvre (le), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-la-Falaise, à 21 kil. (4 l. ¾) de Caen, 15 k. (3 l. ½) de Falaise, 4 k. (1 l.) de Bretteville. *Population*, 160. *Bureau de poste* de Caen.

Butais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, commune de Villiers-Adam, à 10 k. (2 l. ½) E. de Pontoise, 5 k. (1 l. ⅓) S. de l'Isle-Adam. *Pop.* comprise celle de Villiers-Adam, 355. *Bur. de poste* de Pontoise.

Butel, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Quincy, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Meaux, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Crécy. *Pop.* comprise celle de Quincy et dépendances, 1751. *Bur. de poste* de Meaux.

Butenich, hameau isolé (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. et commune de Wadern, à 4 kilom. (1 l.) S. de Wadern, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Tholey, 33 kil. (7 l. ½) S. E. de Trèves. *P.* comprise celle de Wadern et dépendances, 703.

Butgembach, bourg (*Ourthe*), arr. et canton de Malmédy, près de la grande Warge, à 14 k. (3 l. ⅓) E. p. N. de Malmédy, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Montjois, 5 m. (11 l. ⅓) E. S. E. de Liége. *Pop.* 2451. *Bur. de poste* de Spa.

Butgen, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Neuss, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Neuss, 10 k. (2 l. ½) E. de Gladbach, 5 myr. (11 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 760. *Bureau de p.* de Neuss.

Butoneville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Fresne-en-Woesvre, près de la Longeau, à 15 k. (3 l. ½) d'Estaing, 5 m. (12 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 140. *Bur. de poste* d'Estaing.

Buthiers, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, sur l'Oignon, à 32 k. (7 l. ⅓) de Vésoul.

Pop. 300. *Bur. de poste* de Rioz.

Buthiers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Nemours, 32 l. (7 l. ¼) de Melun. *Pop*. 204. *B. de p*. de Malesherbes, départ. du Loiret.

Buthon, v. (*Eure-et-Loire*). *Voyez* St.-Victeur de Buthon.

Butigliera, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Castelnoro, sur le penchant d'une colline, à 36 k. (8 l.) N. O. d'Asti. *Pop*. 2065. *Bur. de poste* d'Asti.

Butot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 4 k. (1 l.) de Cany, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop*. 236. *Bur. de poste* de Cany.

Butot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 24 k. (5 l. ¼) de Caudebec, 20 k. (4 l. ¼) de Rouen. *Pop*. 321. *Bur. de poste* de Tôtes.

Butricourt, (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Longuyon, commune de Doncourt, à 10 k. (2 l. ¼) de Briey, 18 kilom. (4 l.) de Metz. *Pop*. comprise celle de Doncourt, d'Urcourt, etc., 255. *Bur. de poste* de Metz.

Butry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, commune de Valmondois, près de l'Oise, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Beaumont-sur-Oise, 4 k. (1 l.) S. p. O. de l'Isle-Adam, 8 k. (2 l.) N. E. de Pontoise. *Pop*. comprise celle de Valmondois, 374. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Butsweiller, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Pfalzel, 13 kil. (3 l.) S. de Dudeldorf, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Trèves. *Pop*. 195.

Butte (la), v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Megève, commune de la Giettaz, à 14 kilom. (3 l. ¼) O. p. S. de Sallanches, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Cluses, 20 k. (4 l. ¼) S. p. E. de Bonneville. *P*. comprise celle de la Giettaz, 671. *Bur. de poste* de Sallanches.

Butte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Boissy-Monvoisin, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Mantes, 8 k. (2 l.) S. de Bonnières. *P*. comprise celle de Boissy-Monvoisin, 622. *Bur. de poste* de Mantes.

Butte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Perdreauville, à 8 kil. (2 l.) O. p. S. de Mantes, 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. E. de Bonnières. *Pop*. comprise celle de Perdreauville, 424. *Bur. de poste* de Mantes.

Butte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, commune de Feucherolles, à 14 k. (3 l. ¼) de Versailles, 8 k. (2 l.) O. de St.-Germain-en-Laye et de Marly. *Pop*. comprise celle de Feucherolles, 707. *Bureau de poste* de Versailles.

Butte-au-Feret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Jeufosses, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Bonnières, 15 k. (3 l. ¼) O. p. N. de Mantes. *Pop*. comprise celle de Jeuffosses, 276. *Bur. de poste* de Bonnières.

Butteau, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 6 k. (1 l. ¼) de St.-Florentin, 27 k. (6 l.) d'Auxerre. *Pop*. 403. *Bur. de poste* de St.-Florentin.

Butten *ou* Bust, v. (*Bas-Rhin*), arrondissem. de Saverne, canton de Drulinghem, à 4 k. (1 l.) N. de Dimmeringen, 43 k. (9 l. ¾) O. p. N. de Haguenau, 5 m. (11 l. ¼) O. p. S. de Weissembourg. *Pop*. 607. *Bur. de poste* de Bouquenon.

Buttes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune d'Auffargis, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Rambouillet, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Versailles. *Pop*. comprise celle d'Auffargis, 557. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Buttigliera, v. (*Pô*), arr. de Suse, canton d'Aniliana, sur une colline, à 29 k. (6 l. ¼) E. de Suse. *Pop*. 939. *Bur. de poste* de Suse.

Buttwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, sur la Largue, à 22 k. (5 l.) de Béfort, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop*. 227. *Bur. de poste* de Béfort.

Buvange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, commune de Houdelange, sur la Mesancy, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Rebange, 6 kilom. (1 l. ¼) S. d'Arlon, 28 kilom. (6 l. ¼) O. de Luxembourg. *Pop*. réunie à celle de Houdelange et dépendances, 618. *Bur. de poste* d'Arlon.

Buverchy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 22 k. (5 l.) de Péronne, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop*. 62. *B. de p*. de Ham.

Buvignies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 9 k. (2 l. ¼) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ¼) de Douay. *Pop*. 101. *Bur. de poste* de Bavay.

Buvilly, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 3 kilom. (¾ de l.) de Poligny, 24 k. (5 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop*. 534. *Bur. de poste* de Poligny.

Buvinghen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Tron, à 7 k. (1 l. ¾) S. de St.-Tron, 10 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Lean, 38 kil. (8 l. ¼) O. S. O. de Maëstricht. *Pop*. 81. *B. de p*. de St.-Tron.

Buvraines, v. (*Somme*). *Voyez* Beuvraines.

Buvrinnes, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Binch, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Fontaine-l'Evêque, 20 k. (4 l. ¼) E. p. S. de Mons. *P*. 981. *Bur. de poste* de Binch.

Buwen, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Wiltz, commune de Mecher, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. d'Esh-sur-Sure, 8 k. (2 l.) S. O. de Wiltz, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *P*. comprise celle de Mecher, 562. *B. de p*. de Diekirch.

Buxèrette (la), v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, près de la Bouzane, à 16 k. (3 l. ¾) de la Châtre, 37 kilom. (8 l. ¼) de Châteauroux. *P*. 168. *Bur. de poste* de la Châtre.

Buxereuilles, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont. *Pop*. 87. *Bur. de poste* de Chaumont.

Buxerolles, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Recey-sur-Ource, à 27 k. (6 l.) de Châtillon, 6 m. (12 l. ¼) de Dijon. *Pop*. 134. *B. de p*. d'Aignay.

Buxerolles, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Georges-lès-Baillargeaux, à 3 k. (¾ de l.) de Poitiers. *Pop*. 274. *Bur. de poste* de Poitiers.

Buxerotte *ou* Busserotte, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey-en-Montagne, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Grancey, 36 k. (8 l.) N. de Dijon. *Pop*.... *Bur. de poste* de Grancey.

Buxerulles, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hatton-Chatel, à 8 k. (2 l.) de St.-Mihiel, 36 k. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop*. 189. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Buxeuil, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, sur la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Bar, 36 k. (8 l.) de Troyes. *Pop*. 351. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Buxeuil, v. (*Indre*), arrond. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 31 k.

(7 l.) d'Issoudun, 36 kil. (8 l.) de Châteauroux. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de Valençai.

Buxeuil, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Dangé, à 21 k. (4 l. ¾) de Châtellerault, 5 myr. (11 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 625. *Bur. de poste* des Ormes.

Buxiere, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hatton-Châtel, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Mihiel, 37 k. (8 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Buxiere-sous-Montaigu, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Montaigu, à 4 k. (1 l.) de Montaigu, 5 m. (11 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 440. *Bur. de p.* de Montaigu.

Buxieres, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, sur le Saulon, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Langres, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Chaumont, 4 k. (1 l.) S. de Fay-Billot. *Pop.* comprise celle de Belmont, 1520. *B. de p.* de Fay-Billot.

Buxieres, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourmont, 23 k. (5 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Chaumont.

Buxières, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Chambley, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Mars-la-Tour. *Pop.* comprise celle de Chambley et du Châtelet, 473. *Bur. de poste* de Metz.

Buxières-lès-Froncles, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, sur la Marne, à 20 kil. (4 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Vignory.

Buxières-lès-Villiers, village (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, à 7 kil. (1 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Chaumont.

Buxy, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, ch.-l. de canton, à 14 k. (3 l. ½) S. O. de Châlons-sur-Saone, 4 m. (10 l. ½) N. N. O. de Mâcon, 24 k. (5 l. ½) E. de Montcenis. *Pop.* 1560. *Bur. de poste* de Châlons.

Buy, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, cant. de Liernais, commune de Menessaire, à 18 k. (4 l.) S. de Saulieu, 22 k. (5 l.) O. d'Arnay-sur-Arroux, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Liernais, 5 m. (11 l. ½) O. de Beaune. *Pop.* comprise celle de Menessaire, 603. *Bur. de p.* de Saulieu.

Buy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. et commune d'Antilly, à 10 k. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Antilly, 210. *Bur. de poste* de Metz.

Buysingen, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Hall, près de la Senne, rivière, à 2 k. (½ l.) N. E. de Hall, 16 kilom. (3 l. ¾) N. E. d'Enghein, 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Bruxelles. *Pop.* 170. *Bur. de p.* de Hall.

Buyscheure, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouk, canton de Cassel, à 16 k. (3 l. ¾) d'Hazebrouk, 7 m. (16 l.) de Douay. *Pop.* 764. *Bur. de poste* de Cassel.

Buzan, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Girons, 6 myr. (12 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Buzancy, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, à 7 k. (1 l. ¾) de Soissons, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Population*, 179. *B. de poste* de Soissons.

Buzancy ou Barles, bourg (*Ardennes*), arr. de Vouziers et ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Stenay, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Ste.-Menéhould, 7 m. (15 l.) N. E. de Châlons, 40 k. (9 l.) S. E. de Mézières. *Pop.* 794. *Bur. de poste. Relais de poste aux chev.*

Buzancy, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Buzancy.

Buzay, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf, cant. du Pellerin, commune de Cheix, à 18 k. (4 l.) de Pimbeuf, 21 kil. (4 l. ⅔) de Nantes. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux. Elle a été fondée en 1135 par Hermangarde d'Anjou, duchesse de Bretagne. Cette abbaye valoit 30,000 fr. de rente. *Pop.* comprise celle de Cheix, 365. *Bur. de poste* de Pinbeuf.

Buzeins, v. (*Aveyron*). *Voyez* Buseins.

Buzenol, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton et commune d'Etalle, à 18 kil. (4 l.) d'Arlon. *Pop.* comprise celle d'Etalle et dépendances, 1084. *B. de p.* d'Arlon.

Buzenon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Valence-d'Agen, comm. de Castel-Sagrat, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Valence-d'Agen. *Pop.* comprise celle de Castel-Sagrat ..... *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Buzet (le), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Burzet. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Burzet, coule au S., arrose Burzet, et se rend dans le Fontaulier, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Montpezat.

Buzet, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, sur le Tarn, à 9 k. (2 l. ¼) de Rabasteins, 25 k. (5 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 1029. *Bur. de poste* de Rabasteins, dép. du Tarn.

Buzet, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Senef, à 8 kil. (2 l.) E. p. N. de Senef, 7 kil. (1 l. ¾) S. S. E. de Nivelles, 33 k. (7 l. ½) E. N. E. de Mons. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Binch.

Buzet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. d'Aiguillon, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de Marmande. *Pop.* 1331. *Bur. de poste* d'Aiguillon.

Buzi, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 13 k. (3 l.) d'Oléron, 21 k. (4 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 1549. *B. de p.* d'Oléron.

Buziet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton d'Oléron, sur l'Arrin-Gaston, à 11 k. (2 l. ¾) d'Oléron, 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 628. *Bur. de poste* d'Oléron.

Buzin, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Boursen.

Buzon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 9 k. (2 l. ¼) de Vic-Bigorre, 23 k. (5 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Tarbes.

Buzon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, commune d'Haget. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Miélan.

Buzon, (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, commune d'Ironde, à 13 k. (3 l.) de Billom, 23 k. (5 l. ¼) de Clermont. *Pop.* comprise celle d'Ironde, 1325. *Bur. de poste* de Billom.

Buzot (Forêt nationale de), (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, à 19 k. (4 l. ⅓) N. E. de Toulouse. Elle a du N. au S. 5,451 m. (2,800 toises) de long, et environ 1,945 m. (1,000 t.) de large.

Buzy, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, près l'Orne, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Etain, 6 myr. (13 l. ½) N. E. de Bar, 36 kil. (8 l.) O. de Metz. *Pop.* 559. *Bur. de poste* d'Etain.

Buzy (Côte de), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long.

By, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Quingey, 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Salins, dép. du Jura.

Byans, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, canton de Boussière, à 2 k. (½ l.) N. O. de Quingey, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Besançon, 27 k. (6 l.) E. de Dole. *Pop.* 634. *B. de poste* de Quingey.

Byans, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Levier, à 8 kil. (2 l.) de Pontarlier, 36 k. (8 l.) de Besançon. *Pop.* 306. *B. de poste* de Pontarlier.

Byarne, v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, à 6 k. (1 l. ½) de Dole, 5 m. (12 l.) de Lons-le-Saunier. *Population*, 330. *Bureau de poste* de Dole.

Byem, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Zulpich, commune d'Enskirchen, à 24 k. (5 l. ½) de Cologne, 8 kil. (2 l.) de Zulpich. *Pop.* comprise celle d'Enskirchen, 1254. *B. de p.* de Cologne.

Byrs (la), rivière (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont. Sa source dans les montagnes de la Suisse, à 25 k. (5 l. ¾) S. p. O. de Délemont, coule au N. N. E., passe à Munster, à l'E. de Délemont, à Lauffen, et, remontant vers le N., va se rendre dans le Rhin à Bâle, à 6 m. (13 l.) N. E. de sa source.

C

Ca-de-Ghiringhelli, hameau (*Marengo*), arr. de Voguère, au pied des collines, sur le ruisseau de Robeco, qui se jette dans le Pô, à 15 k. (3 l. ½) de Voguère. *P.* 85. *Bur. de poste* de Voguère.

Ca-de-Tisnia, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, en plaine, sur le chemin de Casteggio à Pavia, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Voguère. *P.* 1208. *Bureau de poste* de Voguère.

Cabadex, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Castel-Jaloux, commune de Villefranche, à 14 k. (3 l. ¼) de Tonneins, 9 k. (2 l. ¼) de Castel-Jaloux, 23 kil. (5 l. ¼) de Marmande. *Pop.* comprise celle de Villefranche, 244. *Bur. de poste* de Tonneins.

Cabales (Serre de), montagne (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 7 k. (1 l. ¾) de Bagnères. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Cabaliros (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton d'Argelès, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. d'Argelès. Elle a du N. au S., 2 k. (½ l.) de long, et par le S. O. tient à une côte de rocher qui joint le mont Né. Cette côte a 4 k. (1 l.) de long.

Cabalsant, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Puymirol, commune de Castelculier, à 10 kil. (2 l. ½) d'Agen, 5 k. (1 l. ¼) de Puymirol. *Popul.* comprise celle de Castelculier, 780. *B. de p.* d'Agen.

Caban, v. (*Dordogne*), arrond. de Bergerac, canton de Cadouin, près de la Dordogne, à 9 k. (2 l. ¼) de Belvez, 41 kilom. (9 l. ¼) de Périgueux. *P.* 952. *Bureau de poste* de Belvez.

Cabanac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours, à 21 k. (4 l. ¾) de Grenade, 40 k. (9 l.) de Toulouse. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Lomagne.

Cabanac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, sur l'Op, à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Gaudens, 8 myr. (19 l. ½) de Toulouse. *Pop*, 102. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Cabanac, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, canton de Brede, à 19 kil. (4 l. ¼) de Cadillac, 28 kil. (6 l. ¼) de Bordeaux. *Popul.* 655. *Bur de poste* de Castres.

Cabanac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Puy-l'Evêque, à 24 k. (5 l. ½) de Lauzerte, 31 kil. (7 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Mauroux, 946. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Cabanac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, canton de Pougastruc, sur l'Arros, à 13 k. (3 l.) de Tarbes. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Tarbes.

Cabanasse (la), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Mont-Libre, à 29 kil. (6 l. ½) de Prades, 7 myr. (15 l. ¼) de Perpignan, 2 k. (½ l.) de Mont-Libre. *Pop.* 119. *Bur. de p.* de Mont-Libre.

Cabane (la), v. (*Landes*), arr. et canton de Dax, commune de Benesse, sur la route de Bayonne à Paris par Périgueux, à 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Dax. *Pop....* *Bur. de poste* de Dax.

Cabane (la), v. (*Seine-et-Oise*), à 4 kil. (1 l.) de Chevreuse. *Pop....* *Bur. de poste* de Chevreuse.

Cabane (la), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, canton de Chevreuse, commune des Layes, à 7 kil. (1 l. ¾) de Trappes, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle des Layes, 195. *Bur. de poste* de Trappes.

Cabanes, v. (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, canton de Rieupeyroux, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Villefranche, 36 kilom. (8 l.) de Rhodez. Il y a neuf manufactures où se fabrique le cuivre, et quelques métiers pour la toile. *Populat.* 566. *Bur. de poste* de Villefranche.

Cabanes, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Denis-de-Cabanne.

Cabanes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Monclar, commune de Tombebœuf, à 21 k. (4 l. ¾) de Tonneins, 7 kil. (1 l. ¾) de Monclar, 21 kil. (4 l. ¾) de Villeneuve. *Pop.* comprise celle de Tombebœuf, 2902. *Bur. de poste* de Tonneins.

Cabanes, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, canton d'Argelès, près du Tech, à 18 kilom. (4 l.) de Céret, 14 k. (3 l. ¼) de Perpignan. *Popul.* comprise celle de Saint-Genis-des-Fontaines, 142. *Bur. de poste* de Tonneins.

Cabanes, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, canton de Saint-Paul, sur l'Assaut, à 10 k. (2 l. ½) de Lavaur, 28 k. (6 l. ¼) de Castres. *P.* 298. *Bur. de poste* de Lavaur.

Cabanes, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton et commune de Vaour, à 13 kil. (3 l.) de Cordes, 3 k. (¾ de l.) de Vaour, 16 kilom. (3 l. ¾) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Vaour, 509. *Bur. de poste* de Cordes.

Cabanes (les), bourg (*Arriège*), arrond. de Foix et ch.-l. de canton, près l'Arriège, à 8 kil. (2 l.) S. E. de Tarascon, 21 k. (4 l. ¾) S. p. E. de Foix, 14 k. (3 l. ¼) N. O. d'Ax. Il y a trois mines d'argent, trois mines de fer, et une mine de cristal. *Pop.* 1569. *Bur. de poste* de Tarascon.

Cabanes (les), v. (*Lot*). *Voyez* Lascabanes.

Cabanes (les), bourg (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, sur la Cérou, à 20 k. (4 l. ½) de Gaillac,

6 m. (13 l.) de Castres. *Pop.* comprise celle de Corrompis, 360. *Bur. de poste* de Cordes.

Cabanial (le), village (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, cant. de Caraman, à 13 k. (3 l.) de Revel, 36 kil. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Caraman.

Cabaniols, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.... Bur. de poste* de Rhodez.

Cabanne, village (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton d'Orgon, à 24 kilom. (5 l. ½) de Tarascon, 7 m. (16 l. ½) de Marseille. *Pop.* 960. *Bur. de p.* d'Orgon.

Cabanne (Port de la), (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Ax, à 22 kil. (5 l.) O. p. S. d'Ax.

Cabanes, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, sur la côte, près de l'Escudelle, à 3 kilom. (¾ de l.) de Sauveterre, 28 kilom. (6 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Rhodez.

Cabannes, v. (*Tarn*), arrondiss. de Castres, canton de Murat, à 7 kil. (1 l. ½) de la Caune, 4 myr. (10 l. ¼) de Castres. *Pop.* comprise celle de Barre, 1336. *Bur. de poste* de la Caune.

Cabara, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, près de la Dordogne, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Libourne, 33 kilom. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Libourne.

Cabarède (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de St.-Amans, sur la Bastide, à 32 kilom. (7 l. ½) de Castres. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Mazamet.

Cabaret de Fromuht, village (*Moselle*), arrond. de Sarguemines, cant. de Rorbach, commune d'Holbach, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bitche, 6 k. (1 l. ½) de Rorbach, 19 kilom. (4 l. ¼) de Sarguemines. *Pop.* comprise celle d'Holbach, 282. *Bur. de poste* de Bitche.

Cabarêts (les), v. (*Doubs*), arr. de Baume, canton de Clerval, commune de Chaux, à 13 k. (3 l.) de Baume-les-Dames, 23 k. (5 l. ½) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Chaux-aux-Moulins-la-Teinturerie, 198. *B. de p.* de Baume-les-Dames.

Cabas, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, près du Rats, à 24 k. (5 l. ½) de Mirande, 34 kil. (7 l. ½) d'Auch. *Pop.* 136. *Bur. de p.* de Bouloigne, dép. de la Haute-Garonne.

Cabasse, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, canton de Besse, sur l'Isolles, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Brignoles, 41 k. (9 l. ¼) N. p. E. de Toulon, 13 kil. (3 l.) O. S. O. de Lorgnes. *Pop.* 1460. *Bur. de poste* de Brignoles.

Cabauze, v. (*Gironde*), arrond. de Libourne, canton et commune de Ste.-Foy-la-Grande, à 3 k. (¾ de l.) de Ste.-Foy, 39 kilom. (8 l. ¾) de Libourne. *Popul.* comprise celle de Ste.-Foy, 6350. *B. de p.* de Ste.-Foy.

Cabestany, village (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et caut. est de Perpignan, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* réunie à celle de Salliers, 216. *Bureau de poste* de Perpignan.

Cabidos, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Orthez, canton d'Arzac, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orthez, 29 kilom. (6 l. ½) de Pau. *Populat.* réunie à celle de Luyos, 267. *Bur. de poste* de Pau.

Cabin (le) ou le Perché-en-Vallée, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Marines, commune de Guiry, sur la rivière de Guiry, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. E. de Magny, 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. de Marines. *Populat.* comprise celle de Guiry et dépendances, 181. *Bur. de poste* de Magny.

Cabinals, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, commune de Plaisan, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Gignac, 29 k. (6 l. ½) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Plaisan, 189. *Bur. de poste* de Gignac.

Cabinet (le), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de Claire-Fontaine, près de la forêt des Ivelines, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. E. de Rambouillet, 13 kilom. (3 l.) N. O. de Dourdan. *Popul.* comprise celle de Claire-Fontaine et dépendances, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Cabirac, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, canton de Quillan, sur l'Aude, à 3 k. (¾ de l.) de Quillan, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Quillan.

Cabirolle (la), v. (*Arriège*), arr. et canton de Foix, commune du Bosc, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Foix, 18 kil. (4 l.) N. O. de Tarascon. Il y a une forge située sur la rivière de Larget, dans la vallée de Berquilliers. On y emploie de la mine de Vic-de-Sos. *Pop.* comprise celle du Bosc.... *Bur. de poste* de Foix.

Cabot (le), ruisseau (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, canton de Camarès. Sa source près de Montagnol, à 4 k. (1 l.) S. de St.-Félix, coule à l'O., et se rend dans le Cabrias, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Cabourg, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, près de la Dive, à 21 kil. (4 l. ½) de Caen. Ses moutons et ses lapins sont très-renommés. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Dives.

Cabournieu (le), rivière (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac. Sa source, à 9 k. (2 l. ½) S. E. de Marciac, coule au N. p. O., et se rend dans la Boues, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de sa source.

Cabrele (le), v. (*Lot*), arrond. de Montauban, canton de Lauzerte, commune de la Barthe, à 4 k. (1 l.) S. de Castelnau-de-Montratier, 19 k. (4 l. ½) E. p. S. de Lauzerte, 25 k. (5 l. ¾) N. de Montauban. *Pop... Bureau de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Cabremorte, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, commune du Breil, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Lauzerte, 27 kilom. (6 l.) S. O. de Cahors. *Pop.* comprise celle du Breil, 384. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Cabrens (les Tours de), village (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Céret, cant. de Prats-de-Molo, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arles, 6 k. (1 l. ½) de Prats-de-Molo, 22 k. (5 l.) de Céret. *Pop.... Bur. de poste* d'Arles.

Cabrerets, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, canton de Lauzes, sur la Selle, à 18 k. (4 l.) E. de Cahors, 4 k. (1 l.) N. de Saint-Cirq, 22 k. (5 l.) S. p. E. de Monfaucon. A ½ k. (½ quart de l.) du château, il y a une grotte pleine de belles pétrifications; elle est au milieu d'une montagne très-escarpée: on ne peut y entrer que couché sur le ventre. Elle a près de 97 m. (50 t.) de long sur 5 m. (15 à 16 pieds) de large, d'un plain-pied fort inégal dans son étendue. Le rocher qui forme sa voûte a environ 8 m. (4 toises) de hauteur. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Cahors.

Cabrerisse, v. (*Aude*). *Voyez* St.-Laurent-de-Cabrerisse.

Cabrerolles, village (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Murviel, à 24 kil. (5 l. ½) de Béziers, 6 myr. (13 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Bédarieux.

Cabrespine, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, sur la Clamous, à 19 k. (4 l. ¼) de Carcassonne. Il y a une fabrique de draps.

draps. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Cabrespine, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing. Il y a des tisserands qui fabriquent des burats. *Pop.* réunie à celle de Domdaurenque, 415. *Bur. de poste* de Rhodez.

Cabrespine-Église (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, sur la Coussonne, à 23 k. (5 l. 1/3) de St.-Genies, 28 k. (6 l. 1/3) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de Jean-Pitiot et de Causse-Cabrespine, 617. *Bur. de poste* de Rhodez.

Cabrespines, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelle, à 8 k. (2 l.) de Sauveterre, 31 k. (7 l.) de Rhodez. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Cabriac, v. (*Aveyron*). *Voyez* Gabriac.

Cabrials, v. (*Hérault*), arrond. et cant. 1er de Béziers, commune de Cers, à 5 kil. (1 l. 1/4) de Béziers. *Pop.* comprise celle de Cers, 197. *Bur. de poste* de Béziers.

Cabrias (la), rivière (*Aveyron*), arrond. de Saint-Affrique, cant. de Camares, au pied d'une grande montagne, coule au S., et se rend dans le Ruejouls, à 5 k. (1 l. 1/4) E. de Pont-de-Camares.

Cabriata, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Castelletto-Orba, au pied d'un coteau, peu loin de l'Orba, à 15 kil. (3 l. 1/2) N. E. d'Acqui. *Pop.* 1889. *Bur. de poste* d'Asti.

Cabrières, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Marguerite, près de la source du Vistre, à 16 kilom. (3 l. 2/3) de Nîmes. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Nîmes.

Cabrières, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac, sur la Boyne, à 29 k. (6 l. 1/2) de Béziers, 42 k. (9 l. 1/2) de Montpellier. *Pop.* 453. *Bur. de poste.* de Pezenas.

Cabrières, v. (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, cant. de l'Isle, à 28 kil. (6 l. 1/4) d'Avignon. Ce village a été fameux sous François Ier par le massacre de ses habitans, accusés d'hérésie, et par la démolition de leurs maisons. *Pop.* 620. *Bur. de poste* d'Avignon.

Cabrières-d'Aigues, village (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, canton de Pertuis, à 13 kil. (3 l.) d'Apt, 6 m. (13 l. 1/4) d'Avignon. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Cadenet.

Cabriez, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, cant. de Gardane, à 10 k. (2 l. 1/2) d'Aix, 15 k. (3 l. 1/2) de Marseille. Il y a des carrières de marbre. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* d'Aix.

Cabrils (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette. Sa source dans les montagnes, à 11 k. (2 l. 2/3) N. N. O. d'Olette, coule au S. S. E., et se rend dans le Let, à 11 k. (2 l. 2/3) de sa source au S. d'Olette.

Cabris, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Vallier, à 4 k. (1 l.) de Grasse, 9 m. (21 l. 1/4) de Toulon. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Grasse.

Cabuse, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. et commune de Beaurepaire, à 1 k. (1/4 de l.) de Beaurepaire, 24 k. (5 l. 1/2) de Vienne. *Pop.* comprise celle de Beaurepaire, 2158. *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Cacarens, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. d'Eauze, commune de Ramouzens, à 19 k. (4 l. 1/2) de Condom, 7 kil. (1 l. 3/4) d'Eauze. *Pop.* comprise celle de Ramouzens, 390. *Bur. de poste* de Condom.

Cacarez, v. (*Landes*), arrond. et cant. est de Tartas, à 1 k. (1/3 de l.) de Tartas, 24 k. (5 l. 1/2) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Tartas.

Caccia (*Golo*), arrond. de Calvi, et ch.-lieu de canton, où est Asco, à 22 kilom. (5 l.) E. p. S. de Calvi, 36 k. (8 l.) S. O. de Bastia. *Pop.*...

Cachan, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramont, à 21 k. (4 l. 2/3) d'Auch. *Pop.* 86. *Bur. de poste* d'Auch.

Cachan, v. (*Seine*), banlieue de Paris, arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, commune d'Arcueil, à 3 k. (3/4 de l.) de Paris. *P.* comprise celle d'Arcueil, 1338. *Bur. de poste* de Paris.

Cachen, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, canton de Roquefort, à 21 kil. (4 l. 2/3) de Mont-de-Marsan. *Populat.* réunie à celle de Guiscas, 790. *Bureau de poste* de Roquefort.

Cachiquet (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) S. O. de Bielle. Elle a du S. O. au N. E. 3 k. (2/3 de l.) de long.

Cachtem, v. (*Lys*), arrond. de Courtrai, cant. d'Ingelmustel, près du Mandel-Beke, rivière, à 4 k. (1 l.) S. E. de Rousselaëre, 15 k. (3 l. 1/2) N. p. O. de Courtrai, 29 k. (6 l. 1/2) S. de Bruges. *Pop.* 1143. *Bureau de poste* de Menin.

Cachy, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Sains, à 13 kil. (3 l.) d'Amiens. *Pop.* 230. *Bureau de poste* d'Amiens.

Caco (Tuc de), montagne (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 14 k. (3 l. 1/3) S. E. d'Oust. Elle a du N. au S. 1 kilom. (1/3 de l.) de long.

Cadalen, bourg (*Tarn*), arrond. de Gaillac, et ch.-l. de canton, près de la Candou, à 8 k. (2 l.) S. E. de Gaillac, 15 k. (3 l. 1/2) S. O. d'Alby, 34 k. (7 l. 3/4) N. O. de Castres. *Pop.* 1404. *Bur. de poste* de Gaillac.

Cadamas, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, canton de Lauzerte, commune de Bouloc, à 6 k. (1 l. 1/2) N. O. de Lauzerte, 33 k. (7 l. 1/2) S. O. de Cahors. *Pop.* comprise celle de Bouloc, 720. *Bureau de poste* de Lauzerte.

Cadarcet, v. (*Arriège*), arr. de Tarascon, cant. de la Bastide de Séron, à 21 k. (4 l. 3/4) de Tarascon. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Foix.

Cadarsac, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Libourne, à 6 k. (1 l. 1/2) de Libourne, 23 kilom. (5 l. 1/4) de Bordeaux. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Libourne.

Cadaujac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Brède, à 9 k. (2 l. 1/3) de Bordeaux. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Cadayrac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, commune d'Onet, à 13 kil. (3 l.) S. de Rhodez, 13 k. (3 l.) O. de Bozouls. *Popul.* comprise celle d'Onet, 149. *Bur. de poste* de Rhodez.

Cadeilhan, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, près de la Neste-d'Aure, à 30 k. (6 l. 1/2) de la Barthe, 5 m. (11 l. 1/2) de Tarbes. *Pop.* réunie à celle de Tranchère, 149. *Bureau de poste* d'Arreau.

Cadeillan, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Lombès, à 29 kilom. (6 l. 1/2) de l'Isle-en-Jourdain, 33 k. (7 l. 1/2) d'Auch. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Lombès.

Cadeillan, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Clar, à 16 kil. (3 l. 3/4) de Lectour, 25 k. (5 l. 3/4) d'Auch. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Fleurance.

Cadelac, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond., cant. et commune de Loudéac, à 2 kil. (1/2 l.) de Loudéac, 39 k. (8 l. 3/4) de St.-Brieux. *Pop.* 1305. *Bur. de poste* de Loudéac.

Cadelecht, village (*Dordogne*),

arrond. de Bergerac, cant. d'Eymet, commune de St.-Aubin-de-Cahuzac, à 19 k. (4 l. ¼) de Bergerac, 8 k. (2 l.) d'Eymet. *Pop.* comprise celle de Saint-Aubin-de-Cahuzac, 705. *Bureau de poste* de Bergerac.

Cademène, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 13 k. (3 l.) de Quingey, 15 k. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Quingey.

Caden, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Rochefort, à 18 k. (4 l.) de Redon, 6 k. (1 l. ½) de Rochefort, 33 k. (7 l. ½) de Vannes. *Pop.* 2320. *Bur. de poste* de Redon, dép. d'Ille-et-Vilaine.

Cadenac, v. (*Haute-Garonne*), à 8 k. (2 l.) de Révél. *Pop....* *Bur. de poste* de Révél.

Cadenac, bourg (*Lot*). *Voyez* Capdenac.

Cadenborn, (*Moselle*). *Voyez* Gadenborn.

Cadeneaux (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. nord *extrà muros* de Marseille, à 11 k. (2 l. ¾) de Marseille. *Pop....* *Bur. de poste* de Marseille.

Cadenet, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, et ch.-l. de canton, à 6 myr. (13 l.) d'Avignon, 13 kilom. (3 l.) d'Apt, 8 kil. (2 l.) de Pertuis. La seigneurie de Cadenet appartenoit autrefois au duc de Caderousse. *Pop.* 485. *Bur. de poste.*

Caderel, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Sallagousse, commune de Carol, à 19 kil. (4 l. ¼) de Mont-Libre, 13 k. (3 l.) de Sallagousse, 5 myr. (11 l.) de Prades. *Pop....* *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Caderousse, ville (*Vaucluse*), arrond. ouest d'Orange, et ch.-l. de canton, sur le Rhône, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. d'Orange, 19 kilom. (4 l. ¼) N. N. O. d'Avignon, 11 k. (2 l. ¾) S. S. E. de Bagnols. Cette ville étoit divisée en trois parties: l'une appartenoit à la chambre apostolique; la seconde à la maison de Fortia d'Urban, et la troisième fut érigée en duché par une bulle du pape, le 18 septembre 1663, en faveur de la maison d'Ancezune. *Pop.* 2786. *Bur. de poste* d'Orange.

Cadiac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton d'Arreau, sur la Neste, à 22 kil. (5 l.) de la Barthe, 4 m. (10 l. ¼) de Tarbes. Dans la vallée d'Aure, au pied de la housquette d'Arreau, on trouve deux sources minérales, et à Cadiac, une de chaque côté de la Neste. L'importance de ces sources, connues depuis plusieurs siècles, n'est pas douteuse. Les eaux en sont fortement hépatiques et chargées en général des principes qui minéralisent les eaux de Barège; mais elles ne donnent aucun indice de chaleur. Cependant les observations des médecins ne laissent aucun doute sur leur grande efficacité dans le traitement des maladies cutanées et des suites de blessures. On y a formé récemment un petit établissement provisoire en faveur des défenseurs de la patrie. Il est certain que ces eaux sont susceptibles d'une grande amélioration, et qu'en les poursuivant plus avant dans la roche, où elles sourdissent, on parviendroit à les obtenir chaudes. Dans le terroir de Cadiac, il y a des bancs de schiste qui ne se divise point par lames minces. Entre Cadiac et Arreau, on trouve des pierres calcaires de l'espèce du marbre gris. On a découvert des eaux minérales dans cette partie de la vallée d'Aure. Il y a encore des bancs de marbre gris à une petite distance sud de ce village. *Popul.* 463. *Bur. de poste* d'Arreau.

Cadière (la), v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de St.-Hippolyte, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 4 m. (10 l. ⅓) de Nîmes. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Cadière (la), ville (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Bausset, à 11 k. (2 l. ¾) E. de la Ciotat, 15 kil. (3 l. ½) N. O. de Toulon, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Tarente. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Mathurins, et dans son territoire un prieuré rural dédié à saint Damien. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de *la Ciotat*, 6ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 432. *Bureau de poste* de Beausset.

Cadière (Forêt des Planes de), (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de St.-Maximin, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de St.-Maximin. Elle a de l'O. S. O. à l'E. N. E. 8,563 m. (4,400 toises) de long, et environ 2,917 mèt. (1,500 t.) de large.

Cadignan, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eauze, commune de Courrenzan, à 18 k. (4 l.) de Condom, 13 kil. (3 l.) d'Eauze. *Pop.* comprise celle de Courrenzan, 950. *Bur. de p.* de Condom.

Cadilhac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac, à 11 k. (2 l. ¾) de Libourne, 21 k. (4 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 515. *Bur. de p.* de St.-André-de-Cubzac.

Cadillac, ville (*Gironde*), arr. de Bordeaux, et ch.-l. de cant., sur la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Langon, 31 k. (7 l.) S. E. de Bordeaux, 6 m. (13 l.) S. O. de Paris. Le duc d'Épernon fit bâtir un superbe château à Cadillac. A quelque distance de cette ville, il y a une fontaine au fond de laquelle on trouve souvent du mercure coulant. Il y avoit, outre l'église collégiale, un couvent de Capucins. On trouve dans cette ville plusieurs fabriques de bas assez estimées. *Pop.* 1418. *Bur. de poste.*

Cadillac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, commune des Allemans, à 19 k. (4 l. ¼) de Marmande, 10 k. (2 l. ½) de Lauzun. *Pop.* comprise celle des Allemans, 685. *Bur. de poste* de Marmande.

Cadillon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Bisèle. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Nogaro.

Cadillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 31 k. (7 l.) de Pau. *Populat.* 215. *Bur. de poste* de Pau.

Cadix, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence, à 27 k. (6 l.) d'Alby, 4 m. (10 l. ½) de Castres. *Population*, 170. *Bureau de poste* d'Alby.

Cadix, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, canton de Cuq-Toulza, commune de la Croisille, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Puy-Laurens. *Pop.* comprise celle de la Croisille, 353. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Cadoin, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, et ch.-l. de canton, à 28 k. (6 l. ¼) O. S. O. de Sarlat, 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Belvez, 4 myr. (10 l.) S. de Périgueux. Il y avoit dans ce village une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée par un évêque de Périgueux en 1114. Un prêtre y apporta de l'Orient un St.-Suaire renfermé dans un coffre de fer, qui fut suspendu par quatre chaînes de fer à la voûte du sanctuaire. Saint Louis y vint en dévotion en 1269, et Louis XI y fonda, en 1482, une messe pour y être célébrée tous les jours. La ville de Condom avoit fait présent à cette abbaye d'un calice d'or, qui, dit-on, servoit à préserver les habitans de la peste. *Pop.* 650. *B. de p.* de Belvez.

Cadol, v. (*Finistère*), arr. de Quimperlé, cant. de Bannalec, commune de Melgren, à 3 k. (¾ de l.) de Rospordeu, 24 k. (5 l. ½) de Quimperlé, 11 kil. (2 l. ¾) de Bannalec. *Pop.* comprise celle de Melgren, 233. *Bureau de poste* de Rosporden.

Cadot, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, commune de Beaumont-sur-Oise, à 1 kil. (¼ de l.) de Beaumont-sur-Oise. *Pop.* comprise celle de Beaumont, 2156. *Bur. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Cadoul, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur, à 6 kilom. (1 l. ½) de Lavaur, 33 k. (7 l. ½) de Castres. *Populat.* 300. *Bureau de poste* de Lavaur.

Cadoules (la), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. des Matelles. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) E. des Matelles, coule au S., puis au S. S. O., et se rend dans l'étang de Manguio, à 20 k. (4 l. ½) S. S. O. de sa source.

Cadour, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, à 9 kil. (2 l. ¼) de Villefranche, 33 kil. (7 l. ½) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de Lou-Caila, 462. *Bur. de poste* de Villefrauche.

Cadourne, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Lesparre, commune de St. Seurin-de-Cadourne, à 13 kil. (3 lieues) de Lesparre. *Pop.* comprise celle de Seurin-de-Cadourne, 1274. *B. de p.* de Lesparre.

Cadours, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) O. de Grenade, 36 k. (8 l.) O. N. O. de Toulouse, 5 k. (1 l. ¼) E. de Cologne. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Jourdain, département du Gers.

Cadrieu, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Cajare, sur le Lot, à 18 k. (4 l.) de Figeac, 36 kil. (8 l.) de Cahors. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Figeac.

Cadrops, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Monpazier, à 11 k. (2 l. ¾) de Belvez, 6 myr. (13 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Monpazier.

Cadsant (Isle de). Cette île est située dans les ci-devant province et comté de Flandre, dans la partie autrefois appelée *Flandre hollandaise*. Elle est sur la côte de la mer, vis-à-vis du port de Flessingue, qui est de la République batave. Les grandes inondations de la mer ont diminué cette île, beaucoup plus grande autrefois. C'est cependant le pays le plus riche et le plus fertile de toute la ci-devant Flandre. Cette île fait partie du département de l'Escaut.

Cadsant, bourg (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Oostbourg, ch.-lieu de l'île de ce nom, sur le Swin, près du port de l'Ecluse, à 22 kil. (5 l.) N. p. E. de Bruges. *Pop.* comprise celle d'Onsenvrouwen, 577. *Bur. de poste* de Bruges, départ. de la Lys.

Caen, grande et belle ville (*Calvados*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 27 k. (6 l.) S. S. E. de Bayeux, 34 k. (7 l. ⅓) N. de Falaise, 11 m. (25 l.) O. p. S. de Rouen, 8 myr. (18 l.) E. de Coutances, 24 myr. (53 l.) O. p. N. de Paris. Long. 17. 18. lat. 49. 11.

Cette ville, située dans un vallon, entre deux prairies, au confluent de l'Odon avec l'Orne, étoit la capitale de la ci-devant basse Normandie; elle forme le fer à cheval, et est entourée de quatre grands faubourgs : elle avoit une ceinture de murailles antiques, flanquées de vingt-une tours rondes et carrées; on en voit encore quelques-unes entières. Au nord de cette ville, est un vieux château fort qui servoit à la protéger; mais, devenu inutile, on en avoit fait une prison d'état. Il fut bâti par Guillaume-le-Conquérant, et achevé par Henri Ier, roi d'Angleterre. Louis XII, et après lui François Ier, firent réparer et agrandir ce château. Le gouverneur, le lieutenant de roi, le major et le capitaine des portes, y avoient leur logement. Au milieu est une grosse tour carrée, qu'on nomme *le Donjon*. Cette tour est ceinte de murs, et flanquée d'une tour ronde à chaque angle. Ses fossés et ceux du château ont environ 13 mèt. (40 pieds) de largeur, et sont très-profonds : la place de ce château peut contenir huit mille hommes en bataille. Caen a plusieurs fois éprouvé les malheurs de la guerre. Édouard, roi d'Angleterre, si connu par le siége de Calais et par son despotisme militaire, s'en rendit maître en 1346; il livra la ville au pillage et permit à ses soldats les plus grandes cruautés. Cent quatre ans après, elle essuya un nouveau siége. Le fameux comte de Dunois vint l'attaquer en 1450 : il la prit d'assaut, et força le duc de Sommerset qui s'y étoit retiré avec 4000 hommes à capituler; cependant il en sortit avec les honneurs de la guerre. Enfin, après avoir été prise et reprise plusieurs fois par les Français, elle fut réunie à la couronne comme toutes les autres villes de Normandie, qui restèrent soumises aux rois de France jusqu'en 1792. On entre dans cette ville par six portes; il y a quatre places publiques. La statue de Louis XIV étoit au milieu de la ci-devant place royale, la plus grande et la plus belle de ces quatre places. Presque toutes les maisons sont bâties en pierres de taille. Les rues sont assez larges et fort propres. L'hôtel-de-ville est un beau monument.

Cette ville avoit treize paroisses, une collégiale sous le titre du *Saint-Sépulcre*, fondée par Guillaume Acarin, laboureur; deux abbayes, l'une d'hommes; une abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1064 par Guillaume-le-Conquérant; une abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît, fondée par Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre; une maison d'Ursulines, fondée en 1624 par Jourdain de Bernières; celle de la Visitation, établie par des religieuses qui, en 1671, vinrent de Dole; une de Bénédictines, fondée en 1638, à Pont-l'Évêque, par Madeleine de Mange, transférée à Caen en 1643; une de religieuses de Notre-Dame de la Charité, fondée en 1650 par Leroux de Langrie; six couvens d'hommes, dont un de l'Ordre de saint Augustin, fondé en 1211 par Guillaume de Manneville; des Carmes, fondés en 1278 par Jean Pilet, bourgeois de Caen; des Croisiers de l'Ordre de saint Augustin, fondés en 1290; des Dominicains, fondés par saint Louis; des Cordeliers, fondés en 1234 par Guédon, sieur de la Guédonnière; des Capucins, fondés par la ville de Caen en 1575; une maison des *Nouvelles-Catholiques*, fondée par l'Évêque de Bayeux en 1658; une maison de l'Oratoire, fondée en 1632 par M. de Repichon; et un séminaire, qui étoit le chef-lieu de la Congrégation des Eudistes. Le général résidoit dans la maison des Eudistes de Paris.

L'université de Caen étoit une des plus anciennes de France; l'Académie des arts et belles-lettres fut fondée en 1759 par *Dorceau de Fontette*, intendant de cette ville.

Le corps de ville étoit composé d'un maire, de six échevins, d'un avocat et d'un procureur du roi, d'un syndic, d'un receveur et d'un gref-

fier. Il y avoit dans cette ville une milice bourgeoise, commandée par un colonel, un major, neuf capitaines et neuf lieutenans de bourgeoisie, pourvus par le roi, moyennant une finance; une compagnie du guet qui étoit indépendante, composée de cinquante fusiliers, tous artisans, commandés par un capitaine; une compagnie de l'Oiseau, appelée *Papeguai*, qui s'exerçoient au fusil, à l'arc et à l'arbalète. La ville donnoit à celui qui abattoit l'oiseau avec le fusil, 16 pistoles, et à chacun des deux autres, 2 pistoles.

On avoit établi à Caen une académie pour monter à cheval et enseigner les exercices convenables aux jeunes gens. Cette académie étoit fréquentée par un grand nombre d'Anglais. Il y a trois hôpitaux : l'hôtel-dieu, fondé en 1322 par Milet, soldat; l'hôpital général, établi en 1655 : les pauvres de cette maison sont occupés à faire des étoffes de laine blanche, des bas au métier, des dentelles; l'hôpital des pauvres enfermés, fondé en 1630 par la ville. L'hôpital de la *Gobelinière* a été établi le 26 juillet 1606 pour servir en cas de maladies contagieuses. Il est situé hors de la ville. Les bourgeois de la ville de Caen et ceux des faubourgs avoient le privilége d'user d'arrêt sur les biens de leurs débiteurs, de quelque pays qu'ils fussent, et pour toutes sortes de contrats, marchés ou conventions, et d'appeler ces débiteurs devant le juge ordinaire de la ville, sans retour de siége.

Caen étoit un gouvernement de place, et le chef-lieu d'une généralité; le siége d'une intendance et d'une élection de son nom; d'un hôtel des monnoies, dont il ne restoit plus qu'une juridiction; d'un bailliage; d'une gruerie; d'une maîtrise particulière des eaux et forêts; d'une prévôté de la maréchaussée; d'une juridiction consulaire, et d'un grenier à sel. L'industrie des habitans de Caen est considérable. On y fabrique des draps et autres étoffes de laine, façon de Hollande et d'Angleterre; ratine, serge, futaine, toile, dentelles de soie noire et blanche, bas au métier. Ses tanneries ont beaucoup de réputation, sur-tout pour les cuirs forts. Il y a aux environs de Caen plusieurs moulins à papier, particulièrement pour l'impression; ce qui forme une branche de commerce considérable, ajouté à celui du cidre, des grains, chevaux, bestiaux, drogues pour teinture, fruits secs, lin, huile de lin et de poisson, fer, acier, fer-blanc, pelleteries, chapellerie, etc.

Il y a à Caen un canal, nommé *le bien de l'Odon*, tiré de l'ancien canal de l'Odon. Ce canal traverse cette ville, où l'on voit quantité de tanneurs, de foulons, de mégissiers et de teinturiers. On met ce canal à sec le jour de Saint-Barnabé, et il mêle ses eaux avec l'ancien Odon, jusqu'au 1er août, pour l'usage des prairies et des foins. Caen a une rade à 6 k. (1 l. ½) par terre de Coloville. On appelle cette rade la *Fosse de Coloville*. Son commerce de mer ne laisse pas que d'être important : l'embouchure de la rivière de l'Orne, appelée la *baie de Caen*, est à 15 k. (3 l. ½) de cette ville par terre, et 24 k. (5 l. ½) par eau. Pour entrer dans cette baie, on vient mouiller à la rade de Caen.

C'est la patrie de *Aubert*. On a de lui une ode sur ces paroles, chap. XIV, d'Isaïe : *Quomodò cessavit exactor?*.. Le *Triomphe de Thémis*, sonnet de Miruménil. *Amyntas* ou le *Cantique du matin*, stances à Louis XVI sur son avénement au trône. — Jean-Baptiste *Blain de Fontenay*, bon peintre, né en 1654, mort à Paris en 1715. — Jacques *Cahagues*, médecin et auteur, né en 1548. — Charles *le Cene*, ministre, controversiste, né en 1647, ministre en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes; mort à Londres en 1703. Ses principaux ouvrages sont l'*Etat de l'Homme après le péché*, et de la *Prédestination au salut*, in-12 : Amsterdam, 1684. *Traité de la liberté de conscience*, 1687, etc. — Robert *Constantin*, médecin et professeur de belles-lettres, mort en 1605, vécut 103 ans. On a de lui : *Dictionnaire grec et latin*, 2 vol. in-fol. : Genève, 1592. Trois livres d'antiquités grecques et latines, 1573, *in*-4°. — Jacques *Daléchamp*, médecin, né en 1513, mort à Lyon en 1588, où il exerçoit la médecine; il possédoit les langues et les belles-lettres. On a de lui l'*Histoire des Plantes*, en latin : Lyon, 1587, 2 vol. *in-fol.*, traduit en français par Jean Desmoulins, 2 vol. *in-fol.*, 1653, avec des notes et des gravures; une traduction en latin des quinze livres d'*Athénée*, 2 vol. *in-fol.*, 1752. Les neuf livres d'*Administration anatomique*, de Claude Galien, *in*-8° : Lyon, 1866. — Etienne *Duval* de Mondrainville, riche négociant de Caen, en sacrifiant sa fortune et s'exposant au péril, parvint à approvisionner et contribua à sauver la ville de Metz qui étoit sans vivres, et menacée d'un siége par Charles-Quint. Le roi lui donna des lettres de noblesse : il mourut en 1578, âgé de 78 ans. — André *Graindorge*, premier fabricateur de figures sur des toiles ouvrées, qui donnèrent l'idée des tapisseries de haute-lisse; il vivoit dans le quinzième siècle. — André *Graindorge* (nous ignorons s'il est le fils du précédent), docteur en médecine, de Montpellier. C'étoit un savant philosophe; il mourut en 1676, à 60 ans. On a de lui : *Traité de la nature du feu, de la lumière et des couleurs*, in-4°. De l'*origine des Macreuses* : Caen, 1680, *in*-12, etc. — Pierre-Daniel *Huet*, évêque d'Avranches, historien géographe, traducteur et romancier : né en 1630, mort en 1721. Il a publié beaucoup d'ouvrages. Les principaux sont : *Demonstratio Evangelica* : Paris, 1679, *in-fol*; une seconde édition corrigée, en 1690. *De claris interpretibus*, et *De optimo genere interpretandi* : la Haye, 1683, *in*-8°. Une édition des *Commentaires d'Origène* : Rouen, 1668, 2 vol. *in-fol.*; en grec et en latin : Cologne, 1685, 3 vol. *in-fol.* Un savant traité de l'*Origine des Romans*, in-12. *Traité de la foiblesse de l'esprit humain* : Amsterdam, 1723, *in*-12. *De la situation du Paradis terrestre* : Amsterdam, 1701, *in*-12. *Histoire du commerce et de la navigation des Anciens*, in-12 : beaucoup de poésies; des dissertations, des élégies, des églogues, des idylles, des pièces héroïques; un poëme sur le *Sel*, et son *Voyage en Suède*. — Michel *Lasne*, dessinateur et graveur célèbre, né en 1667, mort en 1734, âgé de 67 ans. — Tanegui *Lefévre*, auteur célèbre par ses poésies grecques et latines, né en 1615. Il a publié les *Vies des poëtes grecs*, en français, *in*-12. Un poëme d'*Adonis*. Les fables de *Locman*. *De futilitate poetices*, 1697, *in*-12. Il mourut à 57 ans. — Jacques-Charles-Louis *Malfilastre*, né en 1752, baptisé sous condition à près de 8 ans : il est auteur du poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, etc. — François de *Malherbe*, poëte français, a tellement excellé sur ceux qui l'ont précédé, qu'on le regarde comme le père de la poésie française; il mourut à Paris en 1628. Il a donné *OEuvres poétiques avec des remarques de Ménage* : Paris, 1666, *in*-8°, et

quelques ouvrages en prose. Il fut aussi réformateur de la langue française. — Paul-Jacques *Malouin*, médecin chimiste, né en 1701, mort à Paris en 1778. Il étoit professeur de médecine au collége royal, médecin ordinaire de la Reine, et membre de plusieurs académies. On a de lui : *Traité de chimie*, 1734, *in*-12. *Chimie médicinale*, 1755, 2 vol. *in*-12. Il est auteur des *articles de Chimie employés dans l'Encyclopédie*. Charles *Malouin*, docteur en médecine dans l'université de Caen, mort en 1718, à la fleur de son âge, étoit de la même famille. On a de lui un *Traité des Corps solides et des fluides* : Paris, 1718, *in*-12. — Jean-Baptiste *le Mascrier*, mort à Paris le 16 juin 1760. On a de lui une édition de *Martial*, de *César*, des *Mémoires de Feuquières*, de l'*Histoire de Louis XIV*, par Pélisson ; partie de l'histoire des *Cérémonies religieuses*, et de la traduction des *Commentaires de César*. — Guillaume *Massieu*, savant littérateur, né en 1665, mort à Paris en 1722. Il étoit membre de l'Académie française et des belles-lettres. L'abbé Massieu fut nommé en 1710 professeur en langue grecque au collége royal. On a de lui plusieurs savantes dissertations dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions. Une *Histoire de la poésie française*, in-12. Poëme latin sur *le café*, etc. — François *le Metel de Boisrobert*, de l'Académie française, à l'établissement de laquelle il eut grande part, étant fort en faveur auprès du cardinal de Richelieu ; il mourut en 1662. On a de lui diverses poésies, lettres, etc. -Etienne *Lemoine*, ministre de la religion, auteur de plusieurs dissertations théologiques, né en 1624, mort en 1689. Il a donné : *Varia sacra*, 1685, 2 vol. *in*-4°. C'est lui qui publia le premier le livre de *Nilus doxophatum*, touchant les cinq patriarchats. — Jacques *Moisant* de *Brieux*. Il établit à Caen la première académie ; mort en 1674. On a de lui des poésies latines, 2 vol. *in*-12, 1641 et 1669. Un poëme sur *le Coq. Mes Divertissemens*, in-12. Mort en 1674. — Jean *Lepetit* de *Montfleury*, auteur, mort en 1777, à 79 ans, membre de l'académie de Caen. Il a donné, *Ode* au cardinal de Fleury ; autre sur *le papier*, 1722 ; sur *le zèle*, 1729. *Les grandeurs de la Sainte-Vierge*, 1751. *La grandeur de Jésus-Christ*, poëme. *La Mort justifiée*, poëme, 1732 ; et l'*Existence de Dieu et de sa Providence*, ode, 1761. Son frère Jean-Baptiste *Lepetit* de *Montfleury*, mort chanoine de Bayeux, en 1758, a donné des *Lettres curieuses et instructives*, in-12. — Etienne *Morin*, professeur de langues orientales, mort en 1700, âgé de 75 ans. Il étoit ministre de la religion prétendue réformée, à Caen, et membre de l'Académie des belles-lettres. On a de lui : *Vie de Samuel Bochard. Dissertation*, en latin, sur des *Matières d'Antiquités* : l'édition de Dordrecht est la meilleure, 1700, *in*-8° ; une édition, Genève, *in*-4°, 1683. — Jacques *Savary*, poëte latin, mort en 1670, âgé de 63 ans. Il a fait trois poëmes : sur *la chasse du Lièvre*, 1655, *in*-12 ; du *Renard* et de la *Fouine*, 1658, *in*-12 ; du *Cerf*, etc. 1659, *in*-12. *L'Odyssée* en vers latins. *Les triomphes de Louis XIV depuis son avénement à la Couronne* ; et 1 vol. de poésies mêlées. — Jean Renaud de *Segrais*, poëte romancier, né en 1624, mourut en 1701, à 76 ans. Il a donné une *traduction des Géorgiques* et celle de l'*Énéide de Virgile*, in-8°. en vers français. *Les nouvelles Françaises*, 2 vol. *in*-12. *Segresiana*, ou *Mélanges d'histoire et de littérature*, in-8°. — Robert *Tourniers*, peintre, né en 1676, vint jeune à Paris. Il se retira dans sa patrie en 1750, et y mourut en 1752. Il étoit célèbre pour les portraits et l'histoire. — Pierre *Varignon*, professeur de mathématiques, né vers 1654, mourut en 1722. On a de lui un recueil sur l'*Eucharistie* : Genève, 1730, *in*-8°. Projet d'une nouvelle *Mécanique*, 1687, *in*-4°. *Nouvelle Mécanique*, 1725, 2 vol. *in*-12. *Nouvelle conjecture sur la pesanteur*, 1692, *in*-12. *Elémens de mathématiques*, 1731, *in*-4°, etc.

Caen est le siége de la préfecture, des tribunaux d'appel, criminel, de première instance, de commerce, et spécial. Il y a un musée des arts, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des forêts, et des courtiers de commerce, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Cette ville, avec le château, est une place de guerre de 4e classe de la 14e division militaire, qui comprend les départ. du *Calvados*, de la *Manche* et de l'*Orne*. C'est la résidence d'un commandant de place, d'un commissaire ordonnateur de la division, d'un capitaine du génie, d'un chef de la 2e légion, d'un capitaine de la gendarmerie nationale, et d'un sous-directeur de l'artillerie. Le port de cette ville fait partie du 2e arrondissement maritime dont le port du Havre est chef-lieu. Caen a un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime. Cette ville est la résidence d'un syndic des marins. *Populat.* 34,805. *Bur. de poste.*

Caeneghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. de Meulebeke, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Thielt, 23 k. (5 l. ¼) O. de Gand, 23 k. (5 l. ¼) S. S. E. de Bruges. *P.* 1695. *Bur. de poste* de Bruges.

Caer, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, sur l'Iton, à 4 kil. (1 l.) d'Evreux. *Pop.* 75. *Bureau de poste* d'Evreux.

Caesa (la), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud, coule au N. E., et se rend dans la Barge, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bourbon-l'Archambaud.

Caeskercke, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de Dixmude, 22 k. (5 l.) N. d'Ypres, 33 k. (7 l. ½) S. O. de Bruges. *P.* 249. *B. de p.* de Bruges.

Caestre, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. nord de Bailleul, à 6 k. (1 l. ½) d'Hazebrouk, 5 m. (12 l. ½) de Douay. *P.* 1654. *Bur. de poste* d'Hazebrouk.

Cafasse, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Circé, sur la pente d'une montagne, à 22 k. (5 l.) N. O. de Turin. *P.* 495. *B. de p.* de Turin.

Caffey. *Voyez* Casteide.

Caffiers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Guines, à 19 kil. (4 l. ¼) de Boulogne et de Guines, 9 m. (20 l. ½) d'Arras. *P.* 278. *Bur. de poste* de Marquise.

Cagaret (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nai. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de Nai, coule au N. et se rend dans le Lauzon, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

Cage (la) (*Seine*), arr. de St.-Denis, banlieue de Paris, moulin et hameau, sur la rive gauche de la Seine, entre Asnières et l'Isle-St.-Denis. *Pop....* *Bur. de p.* de Paris.

Cageac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunège, à 11 k.

(2 l. ¾) de Bergerac, 5 m. (12 l.) de Périgueux. *Pop.* 456. *Bur. de p.* de Bergerac.

Caggevinnes-Louvain, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, à 3 k. (¾ de l.) S. de Montaigu, près de Louvain. Ce territoire a peu de grains, mais beaucoup de bois, dont la majeure partie est en sapins. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Diest.

Cagire (la), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, à 8 k. (2 l.) S. p. O. d'Aspect. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Cagna, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Spigno, dans la vallée de Bormida, à 31 k. (7 l.) S. O. d'Acqui. *Pop.* 284. *Bur. de poste* d'Acqui.

Cagnac, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, canton de Nailloux, à 8 kil. (2 l.) de Villefranche, 38 k. (8 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 452. *B. de p.* de Villefranche.

Cagnano, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 27 kil. (6 l.) de Bastia. *Pop.* 609.

Cagne (la), rivière (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Coursegoules, à 2 k. (½ l.) O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis descend au S. et se rend dans la mer, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de St.-Paul, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Antibes.

Cagnes, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Vence, près de la Cagne, à 8 k. (2 l.) N. d'Antibes, 13 kil. (3 l.) O. de Nice, 11 m. (25 l. ½) N. E. de Toulon, 4 kil. (1 l.) S. de St.-Paul. *Pop.* 1410. *Bur. de poste* de St.-Paul-du-Var.

Cagnez, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, commune d'Urdez, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 2 k. (½ l.) d'Arthez. *Pop.* comprise celle d'Urdez, 308. *B. de poste* d'Orthez.

Cagnicourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bapaume, 19 k. (4 l. ¾) d'Arras, 18 k. (4 l.) O. de Cambrai. *Pop.* 859. *Bur. de p.* d'Arras.

Cagnoncle, v. (*Nord*), arr. et cant. est de Cambrai, à 5 k. (1 l. ¼) de Cambrai, 24 kilom. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Cambrai.

Cagny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Troarn, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Caen.

Cagny, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Songeons, à 6 k. (1 l. ½) de Songeons. La terre de Cagny fut érigée en duché en 1695, et en pairie en 1708, sous le nom de *Boufflers*, en faveur du maréchal de ce nom. On commença la construction du château en 1701, devant lequel on mit une très-belle statue équestre de Louis XIV, faite par le célèbre Girardon. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Songeons.

Cagny (le Petit), v. (*Somme*), arr. et canton 2e d'Amiens, à 6 kil. (1 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de St.-Fuscien, 501. *Bur. de poste* d'Amiens.

Cagny-Crillon *ou* Boufflers, (*Oise*). *Voyez* Boufflers.

Cagos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. *Pop.* comprise celle de Vier, 81. *Bureau de poste* d'Argelès.

Cagnarde (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont-de-Lomagne. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Beaumont près de Sérignac, coule au N. et se rend dans la Serre, à 7 k. (1 l. ⅔) N. de sa source.

Cahagnes, v. (*Calvados*), arr. de Vire, canton d'Aulnay, à 27 kil. (6 l.) de Vire, 32 k. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 1939. *Bureau de poste* d'Aulnay.

Cahagnolles, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 13 k. (3 l.) de Bayeux, 29 kil. (6 l. ½) de Caen. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Balleroy.

Cahaignes, v. (*Eure*), arr. des Andelys, canton d'Ecos, à 13 kil. (3 l.) du grand Andelys, 39 kil. (8 l. ⅔) d'Évreux. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Thillières.

Cahan, v. (*Orne*), arrond. de Domfront, cant. d'Athis, près du Noireau, à 33 k. (7 l. ½) de Domfront, 6 m. (14 l.) d'Alençon. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Caharet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à 23 k. (5 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Tarbes.

Cahon, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, près du ruisseau de Trie, à 6 kil. (1 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Gouy, 219. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Cahorche, v. (*Eure*), arr. et cant. de Bernay, à 3 k. (¾ de l.) de Bernay, 43 k. (9 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Bernay.

Cahors, ville (*Lot*), ch.-l. de dép. d'arr. et de cant., sur le Lot, à 8 m. (19 l.) N. O. d'Alby, 11 m. (25 l.) N. de Toulouse, 18 m. (41 l.) E. de Bordeaux, 5 m. (11 l. ½) N. de Montauban, 56 m. (186 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 6. lat. 44. 56.

Cahors est située sur un rocher. La rivière du Lot l'entoure presque en son entier. On la divise en ville haute et ville basse. La haute a plus d'attraits; les maisons qui la composent offrent un genre d'architecture singulier: la plus grande partie sont construites avec une terrasse ou plate-forme, qui fait voir dans le lointain une nature changeante et variée. On a su pratiquer par-tout où la vue est agréable des promenades délicieuses, qui, à la vérité, appartiennent à différens particuliers. Il n'y a de promenades publiques que les remparts de la ville. Si les rues sont étroites, tortueuses et difficiles, c'est à l'escarpement du rocher qu'il faut en attribuer la cause. Les bâtimens qui composent le palais épiscopal et le ci-devant séminaire n'ont rien de précieux, non plus que les autres édifices. Il eût fallu la voir dans son origine. On prétend que César, quand il découvrit cette ville pour la première fois, s'extasia en la voyant. Cahors, en ce temps-là, avoit un autre nom. *Divona* étoit celui qu'elle portoit; mais après la conquête des Gaules, cette ville fut nommée *Civitas Carducorum*, nom particulier au peuple qui habitoit son territoire. Les Romains, frappés d'une telle position, se plurent à l'embellir. En effet, on y trouve encore des vestiges de plusieurs monumens qui prouvent que Cahors avoit le goût des arts avant de l'avoir reçu de ces vainqueurs du monde. Cette ville a deux ponts: l'un et l'autre paroissent d'une haute antiquité. Le premier, sous le nom de *Notre-Dame*, tombe en ruine et n'est plus praticable pour les voitures. Le second, sous celui de *Valendus*, défendu par des fortifications élevées dans des temps de guerre et de troubles, ne paroit point avoir souffert de la longueur des siècles. Il y a auprès de ce pont une fontaine appelée la fontaine des *Bernardins*, pour l'usage journalier des habitans, et dont la source est si considérable, qu'elle sert encore à faire tourner un moulin.

Un historien fidèle ne peut se dispenser de parler du siége qu'Henri IV fit de Cahors en 1580. Cette malheu-

reuse ville paya bien cher son fanatisme, lorsqu'il acheva de la réduire par une ruse de guerre inconnue jusqu'alors. Il profita d'un orage désastreux pour pénétrer dans la ville, après avoir égorgé le premier poste, au moyen des pétards qu'on ne connoissoit point encore, et qui, se mêlant aux éclats du tonnerre, trompèrent les assiégés, qui virent briser leurs portes avant d'avoir eu le temps de courir aux armes. Mais l'intrépide *Vérius* qui commandoit la ville, revenu de sa surprise, rassemble sa troupe, l'excite au combat, et, pendant cinq jours, il força le roi de Navarre à faire le siége de chaque rue, et à lui livrer bataille par-tout où il le rencontroit. Tant de résistance, quand Vérius fut vaincu, eut des suites bien funestes. Les soldats d'Henri IV, furieux de leurs pertes et de leurs dangers, massacrèrent tous les soldats catholiques, pillèrent, brûlèrent et ravagèrent toutes les églises, toutes les maisons, et ne s'arrêtèrent que lorsque cette ville infortunée n'eut plus rien à présenter à la rage et à la cupidité de ces forcenés. Ce n'étoit là qu'un diminutif de ce qu'ils avoient éprouvé en 1234, époque sanguinaire, où Guillaume V, de Cardillac, que l'on qualifie de *prêtre emporté*, de *prédicateur factieux*, fit établir dans Cahors par le très-saint Père, à l'aide de Simon de Montfort, les inquisiteurs de la foi. Les bûchers, les échafauds, les potences, furent alimentés avec une fureur inconcevable, par une foule de délateurs qui convoitoient les dépouilles de leurs victimes; et quand par hasard la flamme des bûchers s'éteignoit un moment, on se procuroit l'affreux plaisir d'insulter la cendre des morts; on faisoit même le procès à ceux que la tombe couvroit depuis plusieurs années. Leurs cadavres étoient traînés dans les rues par l'aveugle multitude, et ensuite, après ce jeu cruel, on les livroit aux flammes. La puissance papale, transmise à ces horribles inquisiteurs, étoit tellement magique, que tous ces crimes se commettoient de la meilleure foi du monde. Mais, pour prouver jusqu'à quel point cette puissance étoit révérée dans les ministres du culte catholique, il ne faut que citer le droit ridicule qu'avoit l'évêque de Cahors, lorsqu'il officioit pontificalement, de faire placer sur l'autel son épée, ses gantelets et son armure. Il avoit aussi le droit non moins révoltant, lorsqu'il faisoit son entrée dans la ville, d'exiger (et il l'exigeoit) que le vicomte de *Cessac*, pour lui rendre hommage, se rendît à la porte de Cahors, sans manteau, tête, jambe droite et pied droit nus : là il étoit obligé de prendre par la bride la mule sur laquelle l'évêque étoit monté, de le conduire en cet état au palais épiscopal, de tenir l'étrier en mettant pied à terre, et de le servir à table pendant son dîner. A la vérité, après cette humiliante cérémonie, la mule, et le buffet de vermeil qui avoit garni la table pendant le repas, appartenoient aussi de droit au vicomte de *Cessac*, dont les descendans ne rougirent pas de réclamer en justice le prix plus ou moins fort de ce service de vermeil. Il a fallu que le parlement, par un arrêt, fixât l'estimation de ce buffet, qui fut réglée à la somme de 3,000 francs. On pourroit citer encore une foule de scènes sanglantes et méprisables dont Cahors a été le théâtre; mais la plume se refuse à les tracer. Il est temps de se reposer sur les avantages de son commerce.

On y recueille d'excellent froment et des avoines, mais pas assez pour la consommation des habitans. Le chanvre et le lin y sont plus abondans, les fruits sont délicieux. Son plus grand commerce est celui de ses vins, qui ont une grande réputation. La récolte s'élève, année commune, à trente mille pipes. On les transporte à Bordeaux par le Lot et la Garonne, et de là en Hollande et en Angleterre, et dans quelques autres départemens de la France. Ce pays fournit aussi des prunes aux Hollandais et aux Anglais.

Le commerce des porcs et des huiles de noix se fait avec le département de la Haute-Garonne, et même avec l'Espagne. On y fabrique des draps fins et superfins, façon de Rouen, très-estimés; les draps fins portent $\frac{11}{12}$ de large, et les superfins $\frac{5}{4}$. Les ratines qu'on y fabrique ont une aune de large; elles imitent celles de Châteauroux; d'autres de $\frac{5}{4}$ qui imitent celles d'Elbeuf. Il y en a aussi de superfines de $\frac{5}{4}$, pareilles à celles de Vienne, ci-devant Dauphiné; et enfin, façon d'Angleterre et de Hollande, qui égalent, pour le lainage, l'apprêt et les couleurs, celles d'Abbeville. On y prépare encore des cuirs de vache et de bœuf, peaux de veau, de mouton et d'agneau. Les manufactures de papiers, qui y sont en grand nombre, et de dentelles, forment aussi, dans cette ville, un objet de commerce assez étendu. Ajoutez à cela l'avantage qu'elle a d'être chef-lieu de département, avantage qui peut lui donner, par la suite, des moyens d'accroître son industrie; et l'on conviendra que Cahors, abstraction faite de ses anciens préjugés, mérite l'attention des hommes qui ont besoin d'exister par leur travail, ou qui peuvent former des projets de fortune.

Le premier évêque de Cahors vivoit en 260; il se nommoit Genrelle: son revenu étoit de 36,000 francs. Il y avoit aussi dans cette ville un séminaire dirigé par les prêtres de la mission de St.-Lazare. L'université établie en 1332 par le pape XXII, a été réunie à l'université de Toulouse en 1751.

C'est la patrie de *Jean XXII*, pape, nommé auparavant Jacques d'*Ense*, auteur des *Taxes de la chancellerie romaine* : né en 1244; mort le 4 décembre 1334, laissant des lettres et des bulles bien écrites pour son temps, et plusieurs ouvrages, surtout sur la médecine, science qu'il possédoit assez bien. On a de lui : *Thesaurus pauperum. Traité des maladies des yeux*; un autre *sur la formation du fœtus*; des *Conseils pour conserver la santé*. — Clément *Marot*, fils de *Jean*, valet-de-chambre de François Ier, et page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon : né en 1495. Il suivit ce prince à la bataille de Pavie, y fut blessé et fait prisonnier. Il s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit supérieur à son père. Il fut enfermé au Châtelet, ensuite dans les prisons de Chartres, où il écrivit son *Enfer*; satyre sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha. *Le Roman de la Rose*. Il a laissé des *Epîtres*, des *Elégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. *Traduction en vers des Psaumes*, chantés à la cour de François Ier. — Gautier des *Costes*, seigneur de la Calprenède, auteur tragique et romancier : mort aux Andelys-sur-Seine en 1663. Il est auteur de plusieurs romans : *Silvandre*, *Cassandre*, *Cléopâtre*, *Pharamond*; et de plusieurs tragédies. *Le comte d'Essex. La mort de Mithridate. La mort des enfans d'Hérode. Edouard*, etc.

Cahors est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Coutances. Il y a dans cette ville une préfecture, un tribunal criminel, un tribunal de première instance, une

école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, et un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Il y a à Cahors un chef d'escadron de la 11e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale. Cette ville est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du.... arrondissement. *Pop.* 12,000. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

CAHHEM, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 4 k. (1 l.) de Sarrebourg, 22 k. (5 l.) de Trèves. *Pop.* 133. *B. de poste* de Luxembourg, dép. des Forêts.

CAHUS, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Bretenoux, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Céré, 7 myr. (15 l. ½) de Cahors. *P.* 796. *B. de p.* de St.-Céré.

CAHUSAC, v. (*Aude*), arr. et cant. de Castelnaudary, à 16 k. (3 l. ¾) de Castelnaudary, 41 k. (9 l. ¼) de Carcassonne. *P.* 131. *B. de poste* de Mirepoix, dép. de l'Arriège.

CAHUSAC, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Plaisance, près de l'Adour, à 13 k. (3 l.) de Nogaro, 5 m. (11 l.) d'Auch. *P.* 318. *Bur. de poste* de Plaisance.

CAHUZAC, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. et commune de Gimont, à 1 k. (¼ de l.) de Gimont, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *P.* comprise celle de Gimont, 2108. *Bur. de poste* de Gimont.

CAHUZAC, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cartillonès, à 8 k. (2 l.) N. E. de Lauzun, 5 m. (11 l. ½) N. d'Agen, 2 k. (½ l.) N. O. de Castillonès, *P.* 686. *Bur. de poste* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

CAHUZAC, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Dourgne, à 21 k. (4 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Revel, dép. de la Haute-Garonne.

CAHUZAC-SUR-VERRE, ville (*Tarn*), arrond. de Castelnau-de-Montmirail, cant. de Gaillac, à 20 kil. (4 l. ½) O. p. N. O. d'Alby, 9 k. (2 l. ¼) N. de Gaillac, 7 k. (1 l. ⅔) E. de Castelnau-de-Montmirail. *P.* 1424. *Bur. de poste* de Gaillac.

CAHUZAGUET, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Villefranche, commune des Avalats, à 9 k. (2 l. ¼) d'Alby, 3 k. (¾ de l.) de Villefranche. *Popul.* comprise celle des Avalats, 262. *B. de p.* d'Alby.

CAHUZERES, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Lupiac, à 10 k. (2 l. ½) de Vic-sur-Losse, 8 k. (2 l.) d'Aignan, 29 k. (6 l. ½) de Mirande. *Popul.* comprise celle de Lupiac, 1058. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

CAIGNOTTE, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Pouillon, à 11 kil. (2 l. ¾) de Dax, 6 m. (12 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Cazordite, 502. *Bur. de poste* de Dax.

CAILA (LE), v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Vauvert, au confluent du Rhosny et du Vistre, à 21 k. (4 l. ¾) de Nîmes. *P.* 900. *B. de p.* de Lunel, dép. de l'Hérault.

CAILHAGUET, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Aspières, commune de Bès, à 18 k. (4 l.) N. O. de Rignac, 5 kil. (1 l. ¼) S. p. O. d'Aspières, 20 k. (4 l. ½) N. p. E. de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Bès.... *Bur. de poste* de Rignac.

CAILHAU, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Limoux, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Carcassonne, 5 k. (1 l. ¼) S. de Montréal. *P.* 454. *Bur. de poste* de Limoux.

CAILHAVEL, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, canton d'Alaigne, à 14 k. (3 l. ¼) de Limoux, 19 k. (4 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Limoux.

CAILLA, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Roquefort, sur le Rebenti, à 6 k. (1 l. ½) de Quillan, 4 myr. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de la Prade, 168. *Bur. de poste* de Quillan.

CAILLABEL, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, commune de Belflou, à 11 k. (2 l. ¾) de Castelnaudary, 4 myr. (10 l. ¼) de Carcassonne. *Popul.* comprise celle de Belflou et de la Barthe, 336. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

CAILLABEL, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, commune de Massels, à 23 k. (5 l. ¼) d'Agen, 7 k. (1 l. ¾) de Penne. *Pop.... Bur. de p.* d'Agen.

CAILLAC, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Luzech, près du Lot, à 8 kilom. (2 l.) de Cahors. *Pop.* 612. *Bur. de p.* de Cahors.

CAILLAC, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, commune de St.-Blaise, à 7 k. (1 l. ¾) de Monflanquin. *Pop.* comprise celle de St.-Blaise.... *Bur. de poste* de Monflanquin.

CAILLADELLES, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, à 13 k. (3 l.) de Villeneuve-d'Agen, 6 k. (1 l. ½) de Cancon. *Pop.... Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

CAILLAN, v. (*Gers*). *Voyez* CALIAN.

CAILLAU, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 15 kilom. (3 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 369. *B. de p.* de Bordeaux.

CAILLAVET, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, sur la Losse, à 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

CAILLE, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy, commune d'Avregny, à 19 k. (4 l. ¼) S. de Genève. *Populat.* comprise celle d'Avregny, 122. *Bur. de poste* de Genève.

CAILLE, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 21 k. (4 l. ⅔) de Grasse, 10 m. (22 l.) de Toulon. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Grasse.

CAILLENS, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, commune de Rodome, à 11 k. (2 l. ¾) de Quillan, 5 m. (11 l. ½) de Carcassonne. *Popul.* comprise celle de Rodome et de Mennès, 417. *Bur. de poste* de Quillan.

CAILLÈRE (LA), bourg (*Vendée*), arrond. de Fontenay, cant. de Ste.-Hermine, à 13 kil. (3 l.) O. de la Châtaigneraye, 19 k. (4 l. ¼) N. de Fontenay-le-Peuple, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Vouvant. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Hermand.

CAILLEVILLE, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de St.-Valery-en-Caux, à 7 k. (1 l. ¾) de Cany, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 614. *Bur. de p.* de St.-Valery-en-Caux.

CAILLOLS (LES), v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. et cant. *extra muros* de Marseille. *Pop.... Bur. de poste* de Marseille.

CAILLON-DU-COITS, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 13 k. (3 l.) S. E. de Bielle. Elle a de l'O. S. O. au N. N. E. 3 k. (¾ de l.) de long.

CAILLOUEL, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Chauny, à 6 k. (1 l. ½) de Chauny, 36 k. (8 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Crépigny, 437. *Bur. de poste* de Chauny.

CAILLOUET, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux,

d'Evreux, cant. de Pacy, à 11 kil. (2 l. 1/5) d'Evreux. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Cailloux-sur-Fontaine, v. (*Rhône*). *Voyez* St.-Romain-au-Mont-d'Or.

Cailly, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, sur l'Eure, à 10 k. (2 l. 1/2) de Louviers, 10 k. (2 l. 1/2) d'Evreux. Il y a une papeterie. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Gaillon.

Cailly, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 6 k. (1 l. 1/2) du Boulehard, 18 k. (4 l.) N. E. de Rouen, 38 k. (8 l. 1/2) O. N. O. de Gournay. C'étoit anciennement une seigneurie, qui fut érigée en marquisat en 1661. Ce bourg n'a rien de remarquable. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Rouen.

Cailly (le), petite rivière (*Seine-Inférieure*). Elle se forme de plusieurs ruisseaux, dans l'arrondissement de Rouen, et se jette dans la Seine à 2 k. (1/2 l.) de Rouen.

Cainu, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Camu.

Caire (la), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Bar, commune de Cournes, à 9 k. (2 l. 1/4) de St.-Paul-du-Var, 4 k. (1 l.) de Bar, 13 k. (3 l.) de Grasse. *Pop.* comprise celle de Courmes, 180. *Bur. de poste* de St.-Paul-du-Var.

Caire (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de la Mothe-du-Caire, sur le Grand-Ruisseau, à 22 k. (5 l.) de Sisteron, 34 kilom. (7 l. 3/4) de Digne. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Sisteron.

Caires, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. 1/3) S. p. O. du Puy, 19 kil. (4 l. 1/4) N. p. O. de Pradelles, 21 k. (4 l. 2/3) E. de Saugues. *Pop.* 711. *Bur. de p.* du Puy.

Cairo, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, chef-lieu de canton, à la gauche de la Bormida occidentale, au pied d'une montagne, à 4 m. (10 l.) E. de Mondovi. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Ceve.

Cairomble, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Semur, à 9 k. (2 l. 1/4) de Semur, 7 myr. (15 l.) de Dijon. *Pop.* 533. *Bur. de p.* de Semur.

Cairon, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, sur la Mue, à 9 k. (2 l. 1/4) de Caen. *Pop.* réunie à celle des Buissons, 567. *Bur. de poste* de Caen.

Caisne (la), v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, près de l'Ajon, à 28 k. (6 l. 1/4) de Falaise, 20 k. (4 l. 1/2) de Caen. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Caen.

Caisnes, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Noyon, à 8 k. (2 l.) de Noyon, 7 m. (16 l. 1/4) de Beauvais. *Popul.* 575. *Bur. de poste* de Noyon.

Caissac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Lalbenque, commune de Belfort, à 16 k. (3 l. 3/4) N. E. de Caussade, 8 k. (2 l.) S. E. de l'Albenque, 24 k. (5 l. 1/2) S. E. de Cahors. *Pop.* comprise celle de Belfort et dépendances, 2287. *Bur. de poste* de Caussade.

Caissac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. dit *de l'Hôpital* d'Agen, commune de Foulayronne, à 5 kil. (1 l. 1/4) d'Agen. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Agen.

Caissargues, v. (*Gard*), arr. et canton 3e de Nîmes, commune de Bouillargues, à 4 k. (1 l.) de Nîmes, 7 k. (1 l. 1/4) de Manduel. *Pop.* comprise celle de Bouillargues et dépendances, 1840. *Bur. de p.* de Nîmes.

Caisse d'amortissement. Cette administration, placée sous la surveillance directe du ministre des finances, est chargée de toutes les opérations relatives à l'amortissement de la dette publique : elle est aussi chargée de la garantie des obligations souscrites par les receveurs généraux pour les contributions directes, et des diverses autres négociations et opérations qui lui sont confiées par le Gouvernement. Il y avoit sous la monarchie une caisse d'amortissement.

Caissials, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, près de l'Aveyron, à 3 k. (2/3 de l.) de Rhodez. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Rhodez.

Caisson, v. (*Gard*). *Voy.* St.-Paulet-de-Caisson.

Caix, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. et commune de Luzech, à 13 k. (3 l.) N. O. de Cahors, 2 k. (1/2 l.) N. p. E. de Luzech. *Pop.* comprise celle de Luzech et dépendances, 2430. *Bur. de poste* de Cahors.

Caix, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. de Rozières, à 20 k. (4 l. 1/2) de Montdidier, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Corbie.

Caixas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, à 11 kilom. (2 l. 2/3) de Céret, 22 k. (5 l.) de Perpignan. *Pop.* réunie à celle de Baronnie, 310. *Bur. de poste* de Perpignan.

Caixon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, sur le Lechez, à 3 k. (3/4 de l.) de Vic-Bigorre, 20 kilom. (4 l. 1/2) de Tarbes. *Pop.* 328. *Bur. de p.* de Vic.

Cajarc, ville (*Lot*), arrond. de Figeac, ch.-l. de cant., sur le Lot, à 21 k. (4 l. 3/4) S. O. de Figeac, 32 k. (7 l. 1/4) E. de Cahors, 13 k. (3 l.) E. de St.-Cirq. Dans les environs de ce bourg, non loin de Figeac, on voit les cavernes Waiffriers. Il y en a deux dans ces environs, et une troisième sur les bords de la rivière de Célé : elle est la plus curieuse. Dans celle-ci, le rocher, d'une élévation prodigieuse, est coupé à pic de trois côtés, et le quatrième est fermé d'une forte muraille. Ce fut là que se retirèrent les malheureux habitans de ces contrées, lorsque le féroce *Pépin le Bref* poursuivoit avec tant d'acharnement cet infortuné Waiffre, duc d'Aquitaine. Les soldats de Pépin parvinrent à découvrir ces déplorables réfugiés, et les massacrèrent tous sans pitié dans ces entrailles de la terre, qui ne purent les garantir de l'atrocité de ces monstres; et le nom de *Waiffriers*, que ces cavernes reçurent alors, est devenu l'ineffaçable monument qui, au bout de mille ans, parle encore de ce crime. C'est ainsi que la nature se plaît quelquefois à envelopper les tyrans d'une immortalité dont ils ne peuvent se dépouiller.

Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cahors, 5e arr. maritime. *Pop.* 1911. *Bur. de poste* de Figeac.

Cajole (la), v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Bellaire, commune de Mérial. *Pop.* comprise celle de Mérial, 365. *Bur. de p.* de Quillan.

Cajunte, v. (*Landes*). *Voyez* Cayunte.

Calabiana, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Cacciorna, sur une montagne, près de la Strona, à 10 k. (2 l. 1/2) N. E. de Bielle. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Bielle.

Calacuccia, bourg (*Liamone*), arr. de Vico, cant. de Savinentro, près du Golo, à 30 k. (6 l. 3/4) de Vico, 6 myr. (13 l. 1/4) d'Ajaccio. *Pop.* 541.

Calais, ville (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, ch.-l. de cant., au bord de la Manche, à 38 k. (8 l. 1/2) S. O. de Dunkerque, 31 k. (7 l.) S. E. de Douvres, 14 myr. (32 l.) S. E. de Londres, 10 m. (22 l. 1/4) N. E.

d'Arras, 30 m. (68 l.) N. de Paris. Long. 19. 30. lat. 50. 57. Cette ville est forte, avec citadelle et port de mer, dans la ci-devant basse Picardie. Elle étoit la capitale du pays reconquis; est presque toute environnée, ou par la mer, ou par des marais, ou par des fortifications qui la rendent inaccessible. C'étoit le chef-lieu d'un gouvernement de place, avec état-major, garnison, magasin, arsenal et artillerie : il y avoit un bailliage royal, où l'on suivoit la coutume de Calais, qui étoit observée dans l'étendue des 24 paroisses qui composoient le gouvernement de Calais. Cette ville avoit une amirauté, une maîtrise des eaux-et-forêts, une mairie, une justice consulaire, une juridiction des traites foraines, et un bureau des classes. Calais est sur le bord de la Manche, qui, très-étroite dans cet endroit, est nommée *Pas-de-Calais*. Cette situation, à portée de l'Angleterre et de la Hollande, la rend plus importante que le nombre de ses habitans. Calais se divise en deux parties, en ville basse et en ville haute proprement dite. Cette dernière partie a deux ports. La ville basse a une paroisse; dans l'autre partie, outre l'église paroissiale, on voyoit des Minimes qui tenoient le collége; des Capucins, des Hospitalières-Dominicaines, et des Bénédictines; deux écoles gratuites, l'une régie par des frères de la Doctrine chrétienne pour les garçons, et l'autre pour les filles, gouvernée par des sœurs de la Providence. Calais a un hôpital pour les pauvres et les infirmes, un hôpital militaire, et un octroi municipal.

Édouard III, roi d'Angleterre, après la bataille de Crécy, si fatale à la France, vint assiéger Calais le 1er août de l'an 1346, et ne put s'en rendre maître par famine qu'à la fin d'août de l'année suivante. La longueur de ce siége auroit coûté la vie à douze des plus notables bourgeois de Calais qui s'offrirent volontairement à la mort pour sauver tous leurs concitoyens, si Édouard III, qui les attendoit avec les clefs de la ville, et qui devoit en ordonner le supplice pour venger une infinité de ses meilleurs sujets morts devant Calais, n'eût été fléchi, avec beaucoup de peine, par son épouse, qui obtint leur grace. L'histoire ne nous a malheureusement conservé que quatre des noms de ces bourgeois : ce sont *Eustache de Saint-Pierre*, *Jean Daire*, *Jacques* et *Pierre Wisant* frères, et parens de ces généreux citoyens. Le lendemain Édouard III prit possession de la ville; il en chassa les habitans, et la repeupla d'Anglais qui y vinrent en foule, alléchés par les priviléges qu'il accordoit à ceux qui vouloient s'y établir. Édouard voulut faire de cette ville une de ses places les plus considérables. Outre les fortifications qu'il fit augmenter, il fit élever plusieurs forteresses dans ce pays; il y transporta l'étape des laines qui étoit auparavant à Middelbourg en Zélande, malgré les plaintes des Flamands, au commerce desquels ce changement portoit un grand préjudice.

Le roi Richard II, petit-fils et successeur d'Édouard III, y épousa la princesse Isabeau de France, fille du roi Charles VI. Peu après le duc de Glocester, oncle de Richard II, ayant insinué au peuple anglais que son neveu avoit le dessein de rendre Calais aux Français, ce roi fut conduit à Calais, dans le château, où quatre hommes l'étranglèrent, en lui jetant une serviette au cou au moment où il se mettoit à table. Cette ville, après avoir été en la possession des Anglois pendant 211 ans, fut enfin reprise par le duc de Guise, le 7 janvier 1558, après sept jours de tranchée ouverte. L'archiduc Albert la reprit en 1596; mais elle fut rendue à la France deux ans après par le traité de Vervins. Les alliés la bombardèrent à plusieurs reprises, sans beaucoup de succès, en 1696.

La principale branche du commerce de cette ville, c'est la pêche du hareng. On y fait aussi la pêche des maquereaux, qui viennent de l'Est; mais cette pêche n'est plus aussi considérable qu'elle l'étoit autrefois; elle semble même être passée à Dieppe. Il y a deux bonneteries qui emploient des laines de la plus grande beauté. La savonnerie de Calais, pour les savons verts et liquides, est une des plus considérables et des mieux construites qui soient en France. Les vins et les eaux-de-vie de Bordeaux, les sels, le beurre salé et les cuirs d'Irlande sont aussi des objets de spéculation pour cette ville, qui sait en tirer un très-grand parti. On espère qu'elle profitera de la paix pour accroître son commerce, qui est considérablement diminué.

C'est la patrie de Pierre-Antoine de *La Place*, né en 1707, et mort en 1793 secrétaire perpétuel de l'académie d'Arras. Cet écrivain estimable et laborieux a publié une collection de romans de plus de 70 vol., et des pièces de poésie et de théâtre.

Cette ville est le siége d'un tribunal de commerce. C'est une place de guerre de 2e classe de la 16e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place, d'un sous-directeur de l'artillerie et d'un capitaine du génie.

Le port de Calais fait partie du 2e arrondissement maritime, dont le Havre est le chef-lieu. Calais a un sous-commissaire d'administration, qui est chargé des fonctions de l'inscription maritime; un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger; un syndic des marins, des commissaires des relations commerciales de la République batave et du Danemarck. *Pop.* 6549. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Calais a St.-Omer (Canal de), (*Pas-de-Calais*). Il commence à St.-Omer, va à Watten, et à 4 k. (1 l.) au-dessus de ce lieu, tourne à l'O. Il a des sinuosités assez fortes, remonte au N. O., puis au N., passe à Calais, et jette ses eaux dans la mer.

Calaisis ou Pays reconquis. C'étoit une petite contrée de la ci-devant basse Picardie, bornée au septentrion par la Manche, au couchant par le Boulonnois, au midi par le reste de la Picardie et le Boulonnois, au levant par la Picardie et la Flandre. Le pays d'Artois forme presque tout le côté du midi au levant. Le Calaisis a la forme d'un triangle, dont les rivages de la Manche forment la base. On lui donne 36 k. (9 l.) dans sa plus grande longueur, et environ autant dans sa plus grande largeur. Ce petit pays se divise en haut et bas.

Le bas Calaisis règne le long du rivage de la mer. Cette partie renfermoit sept paroisses; savoir, *Coulogne*, *Saint-Pierre*, *Marck*, *Nouvelle-Église*, *Offequerque*, *Guemp*, *Oye*, et *Calais*, qui est le ch.-l. de tout le pays. Le haut Calaisis comprenoit dix-sept paroisses; savoir, *Ardres*, *Bonningue*, *Bouerres*, *Balinghem*, *Campagne*, *Coquelle*, *Exalle*, *Frethum*, *Guines*, ville, *Hervelinghem*, *Pihem*, *Sangatte*, *Hames*, *Nielles*, *Peuplingues* et *Saint-Tricat*.

L'air du Calaisis est humide et froid : la terre y est coupée de quan-

tité de canaux et de ruisseaux, et couverte de marais. Les cantons où il n'y a point de marais produisent du blé et du lin : tout le pays abonde en bons pâturages, dans lesquels on nourrit quantité de bestiaux. On y fait beaucoup de beurre excellent. Les habitans du pays n'ont d'autre commerce que celui du beurre, du lin et des chevaux, vins, eaux-de-vie et sel, qui arrivent par le port de Calais.

Le roi avoit la dîme sur seize paroisses, et les censives sur dix-huit, aussi bien que sur les maisons de la ville de Calais, et sur celles de la ville de Guines. Tous ces biens étoient sujets aux lods et ventes : c'est ce qui formoit le domaine du roi, qui en étoit le seul seigneur. Le Calaisis fait aujourd'hui partie du département du Pas-de-Calais.

CALALONGUE (CREUX DE), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud de Marseille, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. de Masargues, près et au S. E. du cap de la Croisette.

CALAMANDRANA, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Nizza, sur le chemin de Nizza à Céve, sur la rive droite du Belbo, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Acqui. *P.* 1266. *B. de p.* d'Asti.

CALAMANE, village (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Cahors.

CALAMI (LA), rivière (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Saint-Maximin. Sa source à Mazaugues, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Maximin, coule au N., puis à l'E., arrose Brignoles, et, montant à l'E. N. E., se rend avec l'Issolle dans l'Argens, à 13 k. (3 l.) N. E. de Brignoles.

CALAN, v. (*Morbihan*), arrond. de Lorient, cant. de Plouay, à 8 k. (2 l.) d'Hennebon, 5 m. (11 l.) de Vannes. *Pop.* 550. *Bur. de poste* d'Hennebon.

CALANHEL, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Callac, à 25 kilomèt. (5 l. ¾) de Rostrenen, 5 m. (12 l. ½) de Saint-Brieux. *Populat.* 613. *Bur. de poste* de Guinguamp.

CALANQUE (LA GRANDE et POINTE DE LA GRANDE-CALANQUE), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hières, à 1 k. (¼ de l.) E. de l'Isle-de-Bregançon dans la rade d'Hières. Elle tient au cap de la Pointe Blanche et à l'île de Cristau.

CALAROUS (LA), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. et commune de St.-Pé, à 9 k. (2 l. ¼) de Lourdes, 1 k. (¼ de l.) de St.-Pé, 11 kil. (2 l. ¾) d'Argelès. *Pop.* comprise celle de St.-Pé, 2742. *Bur. de poste* de Lourdes.

CALASERAIGNE (Isle de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Marseille, à l'E. et près de celle de Rions, 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de la côte. Elle a du N. au S. 583 m. (300 toises) de long, et 291 m. (150 t.) de large.

CALAVANIE, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournay, à 11 kil. (2 l. ¾) de Tarbes. *Populat.* 196. *Bur. de poste* de Tarbes.

CALAVON ou CALARON (LE), riv. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Banon, près duquel elle prend sa source, coule au S., puis à l'O., arrose Apt, et va se jeter dans la Durance, à 2 k. (½ l.) au-dessus de Cavaillon, 7 m. (15 l.) de sa source. Ce n'est qu'un torrent qui cause souvent bien du dommage aux terres qui l'avoisinent.

CALBECK, v. (*Roër*), arr. et cant. de Clèves, près de la Niers, à 3 kilom. (¾ de l.) E. de Goch, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Calcar, 9 m. (21 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle, 19 k. (4 l. ¼) de Gueldres. *Pop.* 212. *Bur. de p.* de Gueldres.

CALBERTE (*Lozère*). *Voyez* ST.-GERMAIN-DE-CALBERTE.

CALBET, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, commune de Breidweiler, à 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Luxembourg, 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Echternach. *Pop.* comprise celle de Breidweiler, 277. *Bur. de poste* de Luxembourg.

CALBORN, v. (*Forêts*), arr. de Dickirch, cant. de Clervaux, commune d'Heinerscheid, à 32 kilom. (7 l. ¼) N. E. de Bastogne, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Clervaux. *Pop.* comprise celle d'Heinherscheid, 611. *Bur. de poste* de Bastogne.

CALCABABBIO, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, dans une plaine, sur un ruisseau qui se jette dans le Pô, à 8 k. (2 l.) N. de Voguère. *Pop.* 1327. *Bur. de poste* de Voguère.

CALCAR, ville (*Roër*), arrond. de Creveldt, et ch.-l. de cant., à 4 k. (1 l.) S. O. du Rhin, 21 k. (4 l. ¾) N. de Gueldres, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Clèves, 10 m. (22 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle, 42 m. (94 l. ¼) N. E. de Paris. Long. 24. 45. lat. 51. 45. Calcar est située sur le Mein dans le pays de Clèves. Elle appartenoit à l'électeur de Brandebourg. Cette ville, environnée d'eau et fortifiée par un marais, est défendue par un château. Les rues sont mal alignées et étroites. On n'y remarque rien d'important, si ce n'est la grande place et la maison de ville, devant laquelle est une promenade agréable, dont le principal ombrage vient d'un gros arbre qui étend ses branches en forme de charpente. Les manufactures de drap y avoient une grande réputation, mais les guerres et les incendies leur ont fait beaucoup de tort. *Populat.* 1304. *Bureau de poste* de Clèves.

CALCAR (VIEUX), v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Calcar, à 1 k. (¼ de l.) O. de Calcar, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Goch, 10 m. (22 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Population*, 425. *Bur. de poste* de Clèves.

CALCATOGGIO, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, à 13 k. (3 l.) d'Ajaccio, 18 k. (4 l.) de Vico. *Pop.* 380.

CALCE, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Rivesaltes, à 14 k. (3 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Perpignan.

CALCOMIER, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Villefranche, 5 myr. (11 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 273. *Bureau de poste* de Villefranche.

CALDAIRAC (LA), rivière (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Chirac. Sa source, à 18 k. (4 l.) O. S. O. de Marvejols, coule au S. O., et se rend dans le Doulon, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

CALDEGAS, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousses, à 43 k. (9 l. ¾) de Prades, 8 m. (18 l. ½) de Perpignan. *Pop.* réunie à celle d'Oures, 94. *B. de p.* de Mont-Libre.

CALDNOVEN (la Forêt de), (*Moselle*), arr. de Thionville, en deux langues de bois : celle vers Sierck a 11,092 mèt. (6,600 t.) de long, sur 4,284 m. (2,200 t.) de large ; et celle vers Waltwiese, 55,256 m. (2,700 t.) de long, sur 2,334 mèt. (1,200 t.) de large.

CALE (LA), rivière, (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Arendonck. Elle prend sa source à 4 kil. (1 l.) S. p. E. de Turnhout, coule à l'O. S. O., retourne au S. O., et va se réunir au Aa, à 5 kil. (1 l. ¼) N. d'Hérentals, après 14 k. (3 l. ¼) de cours.

Caleonière, v. (*Nord*), à 8 k. (2 l.) de Cambrai. *Pop.....* *Bur. de poste* de Cambrai.

Calenberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Gemund, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Heimbach, 38 kil. (8 l. ½) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 50.

Calenborn, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de Gerolstein, 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. d'Hillesheim, 6 m. (12 l. ½) N. de Trèves. *Popul.* 64. *Bur. de poste* de Trèves.

Calens, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, canton de Sore, à 6 m. (12 l. ¾) de Tartas, 4 myr. (10 l. ¼) de Mont-de-Marsan, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Sore, 27 k. (6 l.) de Lhispothey. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Lhispothey.

Calenzana, ville (*Golo*), arrond. de Calvi, à 8 kilom. (2 l.) de Calvi, 6 m. (12 l. ¼) de Bastia. Près de cet endroit et de la mer, il y a une mine de fer. *Pop.* 1950.

Calerate, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Chalabre, à 21 k. (4 l. ¾) de Limoux, 39 k. (8 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* réunie à celle de Montbec et de la Redorte, 333. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Calers, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle, commune de Gailhac-Toulzac, à 25 kil. (5 l. ¾) de Muret, 9 kil. (2 l. ¼) de Saverdun. *Pop.* comprise celle de Gailhac-Toulzac et dépendances, 1438. *Bur. de poste* de Saverdun, dép. de l'Arriège.

Calers (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle. Sa source, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de Gailhac, coule au N. E., se réunit à la Siède, et se rend dans l'Arriège, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de sa source, à Saint-Etienne d'Arbouville.

Calès, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cadouin, dans une presqu'île formée par la Charente, à 13 kilom. (3 l.) de Bugne, 18 kil. (4 l.) de Belvez, 38 kilom. (8 l. ½) de Périgueux. *Popul.* 660. *Bur. de poste* de Bugne.

Cales, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, à 5 k. (1 l. ¼) de Peyrac, 14 k. (3 l. ⅓) de Gourdon, 41 k. (9 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Peyrac.

Calesy, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Zulpich, commune de Satzfey, à 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Cologne, 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Zulpich. *Populat.* comprise celle de Satzfey, 220. *Bureau de poste* de Cologne.

Calezun, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, commune de Feugarolles, à 6 kilom. (1 l. ½) de Port-Ste.-Marie, 6 kil. (1 l. ½) de Lavardac, 10 k. (2 l. ½) de Nérac. *Pop.* comprise celle de Feugarolles, 1145. *Bur. de poste* de Port-Ste.-Marie.

Calian, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, près de la Guironé, à 25 kilom. (5 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Calian, village (*Var*). *Voyez* Callian.

Calichon (le), riv. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont. Sa source, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Caumont, coule à l'E. N. E., et se rend dans la Seule, à 5 k. (1 l. ¼) E. de sa source.

Calignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Nérac, 18 k. (4 l.) d'Agen. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Nérac.

Calique (la), (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Prairie-la-Calique.

Calken, bourg (*Escaut*), arrond. de Termonde, cant. de Wetteren, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Lokeren, 13 kilom. (3 l.) O. de Termonde, 14 kil. (3 l. ¼) E. de Gand. *Pop.* 3899. *Bur. de poste* de Gand.

Call, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, canton de Schleyden, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Schleyden, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Gemund, 5 m. (11 l.) de Spa, 7 m. (15 l. ½) E. de Liége. *Popul.* 1232. *Bur. de poste* de Spa.

Call, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, près de la Roër, à 5 kil. (1 l. ¼) E. S. E. de Gemund, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Munster-Eiffel, 40 k. (9 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à celle de Soetenicle, 225.

Calla, v. (*Morbihan*), à 16 kil. (3 l. ¾) de Josselin. *Pop....* *Bur. de poste* de Josselin.

Callac, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Rostrenen, et ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) S. O. de Guinguamp, 21 k. (4 l. ¾) N. de Rostrenen, 5 m. (11 l. ¼) O. de St.-Brieux. *Popul.* 1686. *B. de p.* de Guinguamp.

Callas, ville (*Var*), arrond. de Draguignan, et ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. E. de Draguignan, 8 myr. (16 l. ¼) N. E. de Toulon, 23 k. (5 l. ⅓) N. O. de Fréjus. Cette ville donna l'exemple d'un grand amour de la patrie, en 1536, époque où l'Empereur d'Allemagne vouloit se rendre maître de la France. Aussitôt que le lieutenant-général de la province eût proclamé les desseins de cet empereur, et donné l'ordre à tous les habitans de se retirer dans des lieux de sûreté, de brûler, de gâter et de dévaster tout ce qu'ils ne pourroient pas emporter, ceux-ci voyant que leur seigneur avoit déja brûlé son château et anéanti toutes ses propriétés, mirent le feu à leurs maisons, et, de proche en proche, toutes les villes, bourgs, villages et hameaux imitèrent les habitans de Callas, pour faire à l'Empereur, qui descendoit des Alpes avec ses phalanges militaires, une guerre d'embuscade et le tuer lui-même de préférence à tous les autres; mais ils ne purent y réussir: ils se trompèrent de personnage, ils prirent un grand seigneur pour l'Empereur lui-même; et ce trait, qui donna la mort au plus remarquable de la troupe du prince, leur devint funeste : l'ennemi découvrit par-là le lieu de leur retraite. La tour du Mui où s'étoient renfermés cinq gentilhommes, *Albod*, *Chateauneuf*, *Balbe*, *Escragnole* et *Boniface*, quinze légionnaires et trente paysans, fut enveloppée; mais ils se défendirent avec la rage qu'inspire le désespoir, et périrent tous glorieusement les armes à la main. Cette ville a quatorze moulins à huile et trois à blé. *Pop.* 2095. *Bur. de poste* de Draguignan.

Calle (Pont de la Grande), la Beaumette, Loustan-de-Dion, les Salins, le port des Anges et le Gros-Mourre (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hières, sur la côte S. E. de l'île de Porquerolles, entre le cap Roux et le cap du Sévaignet.

Callenberg, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Kaisersesch. *Pop.* 130.

Callenelle, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Péruwelz, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Antoing, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Saint-Amant, 28 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Mons. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Tournai.

Callenfels, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Kirn, à 29 k. (6 l. ½) de Creutznach, 1 kil. (¼ de l.) N. p. E. de Kirn, 8 k. (2 l.) N. E. d'Oberstein, 7 myr. (15 l. ½) S. de Coblentz.

Pop. 51. *Bur. de p.* de Creutznach.

CALLEVILLE, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, près de la forêt de Neufbourg, à 3 k. (½ de l.) de Brionne, 16 kilom. (3 l. ⅔) de Bernay, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Brionne.

CALLEVILLE-LES-DEUX-ÉGLISES, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Dieppe, cant. de Tôtes. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Tôtes.

CALLEVOORT, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Uccle, commune de Linkenbeek, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Linkenbeek, 348. *Bur. de poste* de Bruxelles.

CALLIAN, bourg (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Faïence, à 14 kil. (3 l. ¼) de Grasse, 24 kil. (5 l. ½) N. E. de Draguignan, 21 k. (4 l. ¾) N. de Fréjus, 8 m. (19 l. ½) N. E. de Toulon. Ce lieu avoit titre de ville. On voit à Callian un château orné des marbres blancs que fournissent les carrières des environs. Le bourg a une verrerie où il se fabrique toutes sortes de verroteries, comme Dame-Jeannes, bouteilles, gobelets et autres : elle est située au quartier de Taneron, à 13 k. (3 l.) loin de l'habitation. On trouve dans le terroir une carrière remplie de belles congélations; on y trouve aussi du charbon de terre; et en s'enfonçant dans la montagne de l'Esterel, il y a du jaspe sanguin, avec beaucoup de verre, du quartz cristallin, quantité de porphyre, du serpentin, des agates et autres pierres curieuses. *Pop.* réunie à celle de Napoule, 1823. *Bureau de poste* de Grasse.

CALLIANO, bourg (*Marengo*), arrond. de Casal, au sommet d'une colline, d'où domine une vaste plaine, à 18 k. (4 l.) S. O. de Casal. *Pop.* 2340. *Bureau de poste* de Casal.

CALLIGNY, v. (*Orne*), arrond. de Domfront, canton de Tinchebray, près du Noireau, à 24 k. (5 l. ½) de Domfront, 6 m. (14 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

CALLOBIANO, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, canton de Buronzo, sur le chemin de Verceil à Masserano, à la gauche de l'Elvo, à 8 k. (2 l.) N. O. de Verceil. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Verceil.

CALM (LA), v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Mur-de-Barrez, 5 m. (12 l.) N. E. de Rhodez, 9 k. (2 l. ¼) N. de la Guiolle. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

CALMEJEANNE, village (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Salescuran. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Milhau.

CALMELLE, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Céret, à 9 k. (2 l. ¼) de Céret, 24 kilom. (5 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Céret.

CALMELS et le VIALA, villages (*Aveyron*), arrond. et cant. de St.-Affrique, sur le Dourdon, à 9 kil. (2 l. ¼) de St.-Affrique, 4 myr. (10 l. ½) de Rhodez. *Pop.* comprise celle du Viala, 460. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

CALMES, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirck, canton d'Osperen, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. d'Useldange, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. d'Arlon, 18 kil. (4 l.) N. O. de Luxembourg. *P.* 196. *Bur. de poste* d'Arlon.

CALMESWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. et commune de Lebach, à 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Sarre-Libre, 2 k. (½ l.) E. de Lebach. On y fait le commerce d'agate. *Populat.* comprise celle de Lebach, 506. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

CALMETS, v. (*Tarn*). *Voyez* ST.-MARTIN-DE-CALMETS.

CALMETTE (LA), v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, près de la Braune, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Uzès, 11 k. (2 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 958. *Bur. de p.* de Nîmes.

CALMODERBACH (LA), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 3 k. (¾ de l.) O. duquel elle prend sa source, coule au N. E., et va se rendre dans la Poterbach, à 2 kilom. (½ l.) de sa source.

CALMON, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion. *Popul.* comprise celle d'Espalion, d'Alleyrac et des Bosses, 1748. *B. de p.* d'Espalion.

CALMONT, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle, sur le Lers, à 31 k. (7 l.) de Muret, 39 kilom. (8 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 1522. *Bur. de p.* d'Auterive.

CALMONT-DE-PLAMAGE, bourg (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes, à 13 kilom. (3 l.) de Rhodez. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Rhodez.

CALMOUTIER, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Noroy-le-Bourg, à 8 kilom. (2 l.) de Vésoul. *Pop.* 823. *Bur. de poste* de Vésoul. *Rel. de p. aux chev.*

CALMTHOUT, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, canton de Brecht, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Santuliet, 18 k. (4 l.) S. E. de Berg-op-Zoom, 18 k. (4 l.) N. d'Anvers. *Pop.* 720. *Bur. de poste* d'Anvers.

CALMUT, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Gemund, 6 k. (1 l. ½) O. de Munster-Eiffel, 4 m. (10 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 180. *Bur. de p.* de Cologne.

CALOIGNANO, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, près de la rive droite du torrent de Coppa, à 13 k. (3 l.) E. de Voguère. *P.* 227. *Bur. de poste* de Voguère.

CALOIRE, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Chambon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Etienne.

CALONGES, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Mas-d'Agenois, à 5 k. (1 l. ¼) de Tonneins, 36 k. (8 l.) d'Agen. *P.* 854. *Bur. de poste* de Tonneins.

CALONNE, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Tournai, près de l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Villemeau, 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Tournai, 39 k. (8 l. ¾) O. N. O. de Mons. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de Tournai.

CALONNE-RICOUART, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Béthune, canton d'Houdain, près de la Clairance, à 10 k. (2 l. ½) de Béthune, 30 kil. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Béthune.

CALONNE-SUR-LA-LYS, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Béthune, cant. de Lillers, près de la Lys, à 9 k. (2 l. ¼) de Béthune, 39 kil. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* réunie au hameau de Mareuil, 1370. *Bur. de poste* de St.-Venant.

CALORGUEN, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond. et cant. ouest de Dinant, à 4 kil. (1 l.) de Dinant, 5 m. (12 l.) de St.-Brieux. *P.* 737. *Bur. de poste* de Dinant.

CALOO, v. (*Escaut*), arrond. de Termonde, cant. de Beveren, à 4 k. (1 l.) E. de Verrebroek, 15 kilom. (3 l. ½) E. p. S. d'Hulst, 42 kilom. (9 l. ½) N. E. de Gand, 9 kilom. (2 l. ¼) d'Anvers. Ce village est situé dans la partie des Pays-Bas, ci-devant la Flandre hollandaise, sur la rive gauche de l'Escaut. Sous le comte de Nassau, les Hollandais furent entièrement défaits par les Espagnols; en 1638, près de ce village, Maurice, âgé de vingt-un ans, fils de ce comte, y périt avec deux mille Hollandais; les Espagnols y firent douze cents prisonniers,

et prirent dix-huit pièces de canon et quatre-vingt bateaux chargés de munitions. Le territoire de ce village renfermoit jadis trois forts dont un a été ruiné. Les deux autres, qui existent encore, sont le fort de la *Perle* et celui de *Ste.-Marie*, tous deux situés sur la rive gauche de l'Escaut. *Pop.* 1894. *Bur. de poste* d'Anvers, dép. des Deux-Nèthes.

Calosso, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, cant. de Canelli, sur la rive gauche de la Tinella, à 24 kilom. (5 l. ½) S. E. d'Asti. *Pop.* 1835. *Bur. de poste* d'Asti.

Caloterie (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, près de la Canche, à 3 k. (¾ de l.) de Montreuil, 8 myr. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Caloy, v. (*Landes*), arrond. et cant. de Mont-de-Marsan, commune de Gaillère, à 8 k. (2 l.) N. E. de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Gaillère, 510. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan. *Rel. de poste aux chevaux.*

Calpe (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, commune de Ristolas, à 31 k. (7 l.) N. E. de Mont-Lion (ci-devant Mont-Dauphin), 33 k. (7 l. ½) S. E. de Briançon, 10 k. (2 l. ½) E. d'Aiguilles. *Pop.* comprise celle de Ristolas, 716. *Bur. de poste* de Mont-Lion.

Calsbourg, v. (*Forêts*), arr., cant. et commune de Paliseul, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Paliseul, 10 k. (2 l. ½) N. de Bouillon, 8 myr. (19 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Paliseul, 672. *Bureau de poste* de Bouillon, dépt. des Ardennes.

Calten-Engers, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, cant. de Rubenach, près du Rhin, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Rubenach, 4 k. (1 l.) N. de Coblentz. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Coblentz.

Calusso, bourg (*Doire*), arr. de Chivas, ch.-l. de cant., sur une colline, sur le chemin de Chivas à Ivrec, à 10 kilom. (2 l. ½) N. de Chivas. *Pop.* 2853. *Bur. de poste* de Chivas.

CALVADOS.

Ce département tire son nom d'une bande de rochers, placée sur la côte à l'O. de l'embouchure de l'Orne, et cette bande de rochers a été appelée *Calvados*, du nom d'un bâtiment espagnol qui s'y perdit autrefois.

Il répond à une partie de la Basse-Normandie, en y comprenant les diocèses de Lisieux et d'Evreux qui appartenoient à la Haute.

Les terres, sur-tout dans la partie orientale, y produisent d'excellens pâturages, et une très-grande quantité de pommiers dans la partie appelée la vallée d'Auge. Le sang y est très-beau, et les femmes y sont peut-être les plus belles de toute la France pour la stature et la fraîcheur.

Les principales rivières sont :

La *Toucque*, qui commence au S. dans le département de l'Orne, remonte au N., passe à Lisieux, à Pont-l'Evêque, et se jette dans la mer, un peu au-delà du lieu dont elle porte le nom.

La *Dive*, dont la source est peu éloignée de celle de la Toucque; elle suit la même direction dans son cours, et se rend dans la mer à Dives.

L'*Orne*, qui commence au S. dans le département de son nom, à l'E. de Séez, remonte au N., arrose Argentan, Caen, puis se rend dans la mer.

La *Vire*, qui prend sa source au S. de la ville de ce nom, dans ce département, remonte au N., arrose Vire, Saint-Lô, puis se jette dans mer. On pêche du saumon dans cette rivière.

La superficie de ce département est d'environ 1,117,643 arpens carrés ou 570,427 hectares; sa population est de 480,317. Il est composé de huit cent quatre-vingt-sept communes, et divisé en six arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-sept cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Caen; *Bayeux*, *Pont-l'Evêque*, *Lisieux*, *Falaise et Vire* sont les sièges des sous-préfectures Ce département est dans l'évêché de *Bayeux*, et dépend de la 14e division militaire, dont le commandant réside à Caen : il est du ressort du tribunal d'appel séant dans cette ville, et dans la 4e conservation forestière.

Les rivières et ruisseaux qui prennent leur source dans ce département, sont :

Rivières. Ajon, Algot, Allière, Aute, Auge, Aure, Bordel, Boulais, Bresle, Calichon, Cassis, Dromance, Drôme, Gronde, Laize, Mue, Odon, Oison, Orbec, Oudon, Seculinr, Semillon, Seute, Souleuvre.

Ruisseaux. Botte, Cheromes, Crocq, Derette, Don, Eguillon, Landon, Luc, Orange, Provence, Vay de Candon.

Rochers. Angrune, Calvados, Humequeville, Lyon, Vaches Noires ou rochers d'Auterville.

Bancs changeant de Saint-Sauveur aux Rays, dunes ou butes de sable.

Montagnes. Eraines, Pointe de la Percé, Pointe du Hog.

Forêts. Cérisy, Cinglais, Lévêque, Monpinçon, Neuilly, Saint-Sever, Toucque.

Ses productions lui font faire un commerce considérable. En général la Normandie, dont le département du Calvados n'occupe guère que la cinquième partie, a toujours passé pour une province extraordinairement riche et abondante en toutes sortes de denrées nécessaires à la vie, et ses manufactures qui s'alimentent de ces mêmes productions, ont toujours occupé un rang distingué dans le commerce. La nature a favorisé ce département. Il y a de vastes prairies et d'excellens pâturages où l'on élève une quantité prodigieuse de bestiaux, chevaux, bœufs, veaux, moutons, volaille, etc. : il y croît toutes sortes de graines; blé, orge, seigle, avoine, sarrasin, pois, fèves, haricots, chanvre, lin; des herbes propres pour la teinture, telles que la garance, le pastel et la gaude; des fruits, principalement des pommes dont on fait beaucoup de cidre. Les laines, le fil, le lin, le chanvre, le beurre frais et salé, le cidre, le poiré et les eaux-de-vie de cidre, les bestiaux et les viandes salées forment la principale richesse de ce département, qui abonde aussi en gibier et en poisson. On assure qu'année commune il se sale à Isigny cent mille pots de beurre, qui produisent environ 1,500,000 francs. Il y a des sources ou fontaines minérales assez estimées à Drucourt, Caen, Reux et Litry. On y trouve aussi des salines, des carrières d'ardoise, et des mines de fer, de cuivre et de charbon de terre. De la matière de ces mines il se fait des canons, bombes, boulets, clouterie, pots, marmites et toutes sortes de batteries de cuisine et autres ouvrages en cuivre, airain, potin, métal, bronze et fer de fonte. Ces différens ouvrages se répandent dans beaucoup de départemens, principalement dans ceux du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et d'Indre-et-Loire, etc.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune, *toise*, et *pied* de Paris. Voyez le département de la Seine.
Pied de 11 pouces, 0.298.
Perche de 24 pieds de 12 pouces, 7.796.
— de 22 *idem*, 7.146.
— de 18 *idem*, 5.847.
— de 16 *idem*, 5.198.
— de 22 pieds de 11 pouces, 6.553.
— de 18 *idem*, 5.360.
— de 16 *idem*. 4.767.

Mesures agraires; *valeur en ares.*

Ares de 160 perches carrées, à 24 pieds de 12 pouces par perche linéaire, 97.248.
— de 160 *idem* à 22 pieds *idem*, 81.718.
— de 160 *id.* à 18 *idem*, 54.702.
— de 160 *id.* à 16 *idem*, 43.221.
— de 100 *id.* à 24 *idem*, 60.782.
— de 90 *id.* à 24 *idem*, 54.702
— de 80 *idem*, 48.624.

— de 60 *idem*. 36.468.
— de 71 *idem*. 41.157.
— de 160 perches, à 22 pieds de 11 pouces 68.663.
— de 160 *id.* à 18 pieds de 11 pouc. 45.963.
— de 160 *id.* à 16 pieds de 11 pouc. 36.318.
— de 113 *id.* à 22 pieds de 12 pouces. 57.712.
— de 120 *idem*, 61.288.
L'arpent des eaux et forêts de 100 perches, *idem*. 51.073.
— de S.-Sever, 100 perches, à 22 pieds de 11 pouces. 42.917.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Gilles-Thomas *Asselin*, docteur de Sorbonne, excellent poëte, né à Vire, mort à Paris en 1767. Il fut l'élève de *Thomas Corneille*. On a de lui une *Ode* très-estimée *sur l'Existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*. — *Aubert*, né à Caen. On a de lui une ode sur ces paroles du chap. XIV d'Isaïe : *Quomodò cessavit exactor? Le Triomphe de Thémis. Sonnet* de *Miroménil. Amyntas*, ou le *Cantique du matin. Stances* à Louis XVI *sur son avénement au trône*. — Michel *Beziers*, d'abord curé de Saint-André de Bayeux, puis chanoine du Saint-Sépulcre de Caen et membre de l'académie de cette ville, chronologiste, historien et littérateur; né à Bayeux, où il est mort en 1782. On a de lui : *Chronologie historique des baillis et des gouverneurs de Caen*, in-12, 1779. *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, 1773, *in*-12. etc. — François le Metel de *Boisrobert*, né à Caen; de l'académie française, à l'établissement de laquelle il eut grande part, étant fort en faveur auprès du cardinal de Richelieu; il mourut en 1662. On a de lui diverses *Poésies*, *Lettres*, etc. etc. etc. — Louis et Jean *Boivin* frères, savans littérateurs, de Montreuil; tous deux de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le premier mourut à Paris en 1724, et l'on trouve plusieurs de ses mémoires parmi ceux de l'académie; le second mourut en 1726, professeur royal en grec Il a traduit quelques pièces de *Sophocle*, *d'Aristophane* et *d'Homère*. De Boze a fait son éloge. — Pierre du *Bosc*, ministre et controversiste, né à Bayeux en 1623, mort en 1692. On a de lui sept volumes de Sermons. Louis XIV a dit *qu'il étoit le plus beau parleur de son royaume*. — Jean *Brebeuf*, jésuite, missionnaire; né à Bayeux en 1592. Il fut envoyé aux missions du Canada, l'an 1625, où il convertit à la foi plus de sept mille habitans : comme il étoit chez les Hurons, ennemis des Iroquois, ceux-ci le prirent, et le brûlèrent à petit feu en 1640. — Jacques *Moisant de Brieux*. Il établit à Caen, lieu de sa naissance, la première académie. Il est mort en 1674. On a de lui des *Poésies latines*, 2 vol. *in*-12, 1641 et 1669, un *poëme sur le Coq; mes Divertissemens*, in-12. — Jacques *Cahagnes*, médecin et auteur, né à Caen en 1548. — Charles *Le Cene*, ministre, controversiste, né à Caen en 1647, mort à Londres en 1703. Ministre en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Ses principaux ouvrages sont : *De l'état de l'homme après le peché*, et *de la prédestination au salut*. Amsterdam, 1684, *in*-12. *Traité de la liberté de conscience*, 1687, etc. — Alain *Chartier*, orateur, né à Bayeux, mort à Avignon en 1449; il étoit conseiller au parlement de Paris, et avoit le nom de *Père de l'Eloquence française*. Ses œuvres ont été publiées *in*-4° en 1617. Guillaume Chartier, son frère, étoit aussi conseiller au parlement de Paris, et évêque de cette ville en 1447; il mourut en 1472. Il fut un des commissaires pour la révision du procès de la Pucelle d'Orléans. Jean Chartier son frère, né aussi à Bayeux, étoit bénédictin, et est auteur des *Chroniques de Saint-Denis*, rédigées en français, depuis *Pharamond* jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. *in-fol.*, Paris, 1493, livre rare. *Histoire de Charles VII*, par *Jean Chartier*, imprimée au Louvre en 1661, *in-fol.* — Chrétien *Gervais*, historien, fondateur du collége de Maître-Gervais à Paris: né à Vendes, mort en 1388. Il étoit premier médecin de Charles V. — Jacques de la Mariouse de *Clavigny*, littérateur, né à Bayeux, mort en 1702. Il étoit chanoine de Condom. On a de lui: *Traduction libre des psaumes de vêpres des dimanches. Du Luxe. Vie de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. Les prières que David a faites à Dieu comme roi*. — François de Franquetot de *Coigny*, maréchal de France, vainqueur à Parme et à Guastalla : né à Franquetot en 1670, mort le 13 décembre 1759. — Turstin de *Condé*, archevêque d'Yorck et bon guerrier; né à Condé-sur-Seule : il vivoit en 1130, mourut en 1142. Cet évêque guerrier finit par se faire moine. — Robert *Constantin*, médecin et professeur de belles-lettres, né à Caen, mort en 1605; il vécut 103 ans. On a de lui : *Dictionnaire grec et latin*, 2 vol. *in-fol.* Genève, 1592. Trois livres d'*Antiquités grecques et latines*, 1573, *in*-4°. — Pierre le *Coq*, général des Eudistes, et moraliste : né à Ifs près de Caen, en 1728; mort à Caen en 1777, âgé de 51 ans. Il a publié : *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce*, et *sur les trois contrats*. Rouen, 1769. *Traité de l'état des personnes*, *selon les principes du Droit français*, 2 vol. *in*-12. 1778. — Jean-Baptiste *Couture*, professeur d'éloquence : né à Langrune en 1651, mort en 1728. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des *dissertations* de lui sur le *faste* et la *vie privée des Romains*, sur leurs *vétérans*, etc. — Jacques *Crevel*, avocat et professeur de belles-lettres, né à Ifs en 1682, mort le 23 décembre 1764. Ses talens et sa probité lui gagnèrent une confiance générale; il a laissé quelques *Odes et Poésies latines et françaises*, et plusieurs mémoires curieux. — Jacques *Dalechamp*, médecin, né à Caen en 1513 : il mourut à Lyon en 1588, où il exerçoit la medecine; il possédoit les langues et les belles-lettres. On a de lui : *Histoire des plantes*, en latin : Lyon, 1587, 2 vol. *in-fol.*, traduite en français par *Jean Desmoulins*, 2 vol. *in-fol.* 1653, avec des notes et des gravures. Une *Traduction* en latin des XV *livres d'Athénée*, 2 vol. *in-fol.* 1652. Les IX *livres d'administration anatomique de Claude Galien*, in-8° : Lyon, 1566. — Marie-Anne-Charlotte Corday *Darmans*, noble, née à Saint-Saturnin-des-Lignerets, domiciliée à Caen, décapitée à Paris le 17 juillet 1793, comme convaincue d'avoir fait exprès le voyage de Paris pour assassiner Marat, le 13 juillet 1793; ce dont elle est convenue, et dans l'intention d'être sacrifiée. Elle lui demanda une entrevue, le trouva dans son bain, et lui donna un coup de poignard, en lui disant : *Je délivre mon pays d'un monstre*. Elle a été à l'échafaud avec toute la sérénité d'une innocente. Elle étoit âgée de 25 ans, et d'une figure agréable. — Toussaint *Desmarcs*, oratorien, biographe, né à Vire, mort en 1687, à 87 ans. Il a composé le *Nécrologe de Port-Royal*, imprimé en 1723, *in*-4°. — Thomas de *Douvre*, premier Normand placé par Guillaume le Conquérant sur le siége d'Yorck; né à Bayeux; mort en 1100. Il composa des livres sur le *Chant ecclésiastique*. — Etienne *Duval de Mondrainville*. La ville de Metz étant sans vivres, et menacée d'un siége par Charles-Quint, Duval, en sacrifiant sa fortune et s'exposant au péril, parvint à l'approvisionner; ce qui contribua au salut de cette ville : né à Caen, mort en 1578. Le roi lui donna des lettres de noblesse. — Tannegui le *Fevre*, auteur célèbre par ses poésies grecques et latines : né à Caen en 1615, mourut à 57 ans. Il a publié les *Vies des poëtes grecs*, en français, *in*-12; un poëme d'*Adonis*; les fables de *Loqman*; *De Futilitate poetices*, 1697, *in*-12. — Jean-Baptiste Blain de *Fontenay*, bon peintre, né à Caen en 1654, mort à Paris en 1715. — André *Graindorge*, premier fabricateur de figures sur des toiles ouvrées, qui donnèrent l'idée des tapisseries de haute-lisse; né à Caen : il vivoit dans le quinzième siècle. — André *Graindorge*. Nous ignorons s'il est fils du précédent : né à Caen; il fut docteur en médecine de Montpellier. C'étoit un savant philosophe : il mourut en 1676, à 60 ans. On a de lui : *Traité de la nature du feu*, *de la lumière et des couleurs*, in-4°. De l'*Origine des Macreuses* : Caen, 1680, *in*-12, etc. — Pierre *Hallé*, auteur et versificateur, né à Bayeux en 1611. On a de lui des *poésies latines*, des *harangues* et des ouvrages de *jurisprudence*. — Antoine *Hallé*, professeur d'éloquence dans l'université de Caen, et l'un des meilleurs poëtes latins, étoit né à Bazainville près Bayeux; il mourut à Paris en 1676, à l'âge de 86 ans. On a de lui des *pièces de poésie*, in-8°, et des *Traités sur la Grammaire latine*. Son frère, Henri *Hallé*, mort en 1688, professeur dans la même université, n'avoit point d'égal pour expliquer les nœuds de la jurisprudence. — Jean-Baptiste du *Hamel*, savant auteur, né à Vire en 1624; mourut en 1706. On a de lui : *Astronomia physica*. Un Traité *de Meteoris et Fossilibus*, en 1666, *in*-4°. *Opera philosophica et astronomica* : Nuremberg, 1681, 4 vol. *in*-4°. *Philosophia vetus et nova*, *ad usum scholæ accommodata*, 1700, 6 vol. *in*-12. *Theologia speculatrix et pratica*, 1691, 7 vol. *in*-8°, en très-beau latin. *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ summarium*, 5 vol. *Institutiones Biblicæ*, *seu scripturæ sacræ prolegomena*, *una cum selectis annotationibus in Pentateuchum*, 1706, *in fol.*, etc. — Jean Hamon, médecin et auteur pieux, né à Cherbourg; mort en 1687 à Port-Royal-des-Champs; il étoit dans cette retraite depuis 30 ans. Ses principaux ouvrages sont des *Soliloques* en latin. *Gémissemens d'un cœur chrétien*. Divers *Traités de piété*. Paris, 1675, etc. — Pierre-Daniel *Huet*, évêque d'Avranches, historien, géographe, traducteur et romancier : né à Caen en 1630; mourut en 1721. Il a publié beaucoup d'ouvrages; les principaux sont : *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, *in-fol.* Une seconde édition corrigée, en 1690. *De claris interpretibus*, et *De optimo genere interpretandi* : La Haye, 1683, *in*-8°. Une édition des *Commentaires d'Origène* : Rouen, 1668, 2 vol. *in-fol.* en grec et en latin : Cologne, 1685, 3 vol. *in-fol.* Un savant traité de l'*Origine des Romans*, in-12. *Traité de la foiblesse de l'esprit*

humain : Amst. 1723, *in*-12. *De la situation du paradis terrestre.* Amst. 1701, *in*-12. *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12. Beaucoup de poésies, des *dissertations*, des *élégies*, des *églogues*, des *idylles*, des *pièces heroïques*, un poëme sur le *Sel*, et son *Voyage en Suède.* — Michel *Lasne*, dessinateur et graveur célèbre, né à Caen en 1667 ; mort âgé de 67 ans. — Jacques-Charles-Louis *Malfilastre*, baptisé sous condition à l'âge de 8 ans, auteur du poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus* ; né à Caen en 1732. — François de *Malherbe*, né à Caen, poëte français, a tellement excellé sur ceux qui l'ont précédé, qu'on le regarde comme le père de la poésie française ; mort à Paris en 1628. *Œuvres poétiques*, avec les remarques de *Ménage* : Paris, 1666, *in*-8°, et quelques ouvrages en prose. Il fut aussi réformateur de la langue française.—Paul-Jacques *Malouin*, médecin, chimiste, né à Caen en 1701, mort à Paris en 1778. Il étoit professeur de médecine au collége-royal, et médecin ordinaire de la reine; membre de plusieurs académies. On a de lui : *Traité de Chimie*, 1734, *in*-12. *Chimie medicinale*, 1755, 2 vol. *in*-12. Il est auteur des articles de *Chimie* employés dans l'Encyclopédie. Charles Malouin étoit de la même famille; docteur en médecine dans l'université de Caen; mort en 1718, à la fleur de son âge. On a de lui un *Traité des corps solides et fluides* : Paris, 1718, *in*-12. — Jean *Marot*, auteur dramatique et académicien estimable, né à Matthieu en 1463; mort en 1523, fut père de *Clément Marot*. Jean *Marot* prenoit la qualité de secrétaire et de poëte de la *magnanime reine* Anne *de Bretagne*. Ses ouvrages en vers sont : *La Description des deux voyages de Louis XII à Gênes et à Venise* ; le *Doctrinal des princesses et nobles dames*, en 24 rondeaux ; *Epître des dames de Paris aux courtisans de France étant en Italie*; *Chant royal de la Conception Notre-Dame*; cinquante *rondeaux*, etc. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris en 1732, *in*-8°. —Jean-Baptiste le *Mascrier*, de Caen, mort à Paris le 16 juin 1760. Il a donné : édition de *Martial*, de *César*, des *Mémoires de Feuquière*, de *l'Histoire de Louis XIV*, par *Pélisson*. Partie de l'*histoire des Cérémonies religieuses*, et de la traduction *des Commentaires de César*. — Guillaume *Massieu*, savant littérateur, né à Caen en 1665, mort à Paris en 1722. Il étoit membre de l'académie française et des belles-lettres. L'abbé Massieu fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collége royal. On a de lui plusieurs savantes dissertations dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions; une *Histoire de la poesie française*, in-12. *Poëme* latin sur le *Café*, etc. — François-Eudes de *Mezerai*, historiographe de France et historien, né à Ry en 1610; mourut en 1685. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de France*, 14 vol. *in*-12 et *in*-4°. *Traité de l'origine des Français. Les Vanités de la Cour*, 1640, *in*-4°, etc. — Étienne le *Moine*, ministre de la religion, auteur de plusieurs dissertations théologiques, né à Caen en 1624, mort en 1689. *Varia sacra*, 1685, 2 vol. *in*-4°. C'est lui qui publia le premier livre de *Nilus doxopatrum*, touchant les cinq patriarchats. — Jacques *Moisant*, de Caen, poëte latin; mort en 1674. *Epigrammes*, *Poëme* sur le *Coq*, etc. — Pierre le *Monnier*, professeur de philosophie, né près de Vire; mort en 1757. Il étoit membre de l'Académie des Sciences. Il a donné, *Cursus philosophicus*, 1750, 6 vol *in*-12. Pierre-Charles et Louis-Guillaume le *Monier*, ses deux fils : le premier, professeur de philosophie au collége royal, et savant astronome; le second, médecin célèbre et ordinaire du roi; tous deux de l'académie des sciences. — Jean le Petit de *Montfleury*, auteur, né à Caen; mort en 1777, à 79 ans; membre de l'académie de Caen. Il a donné: *Ode au Cardinal de Fleury.*; autre sur le *papier*, 1722; sur le *zèle*, 1729. *Les grandeurs de la Sainte Vierge*, 1751. *Les grandeurs de Jésus - Christ*, poëme. *La mort justifiée*, poëme, 17 2. *L'existence de Dieu et de sa providence*, ode, 1761. Son frère, Jean-Baptiste le Petit de *Montfleury*, mort chanoine de Bayeux en 1758, a donné : *Lettres curieuses et instructives*, in-12. — Étienne *Morin*, professeur de langues orientales, né à Caen; mort en 1700, âgé de 75 ans. Il étoit ministre de la religion prétendue réformée, à Caen, et membre de l'Académie des Belles-Lettres. On a de lui : *Vie de Samuel Bochard. Dissertations* en latin sur des matières d'antiquité : 1700, *in*-8°. Une édition, Genève, *in*-4°, 1683. — Henri *Morin*, fils d'Étienne, membre de l'Académie des Inscriptions, né à Saint-Pierre-sur-Dive; mort en 1728, âgé de 60 ans. *Dissertations* qui se trouvent dans les Mémoires de l'Académie. — Gabriel du *Moulin*, curé de Maneval, historien, né à Lisieux, vivoit dans le dix-septième siècle. Il a donné : *Histoire générale de Normandie sous les ducs* : Rouen, 1631, *in-fol. Histoire des conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples et de Sicile*, in-fol. — Jacques *Moussard*, architecte, peintre et géomètre, né à Bayeux; mort en 1750, âgé de 80 ans. C'est d'après ses dessins que la tour de l'horloge de la cathédrale de Bayeux fut rebâtie en 1714. Ses *tableaux* sont estimés des connoisseurs. *Guillaume*, son frère puîné, vicaire-général de Bayeux avoit beaucoup d'érudition. La *Relation* qui parut sur la mort de *François de Nesmond*, évêque de Bayeux, en 1715, est de lui; il mourut en 1756. — François-André *Pluquet*, né à Bayeux en 1713; mort en 1790, chanoine de Cambrai. S'étant fixé à Paris, Pluquet fut professeur d'histoire naturelle au collége royal. On a de lui : *Examen du Fatalisme*, 3 vol. *in*-12. 1757. *Mémoire pour servir à l'histoire des égaremens de l'Esprit humain*, ou *Dictionnaire des Hérésies*, 1762, 2 vol. *in*-8°. *De la Sociabilité*, 2 vol. *Les livres classiques de l'empire de la Chine*, recueillis par le docteur Noël, 7 vol., 1784 et 85. *Traité philosophique et politique sur le luxe*, 2 vol.— Charles *Porée*, jésuite, professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, auteur de deux recueils de *harangues latines*, de six *tragédies*, de cinq *comédies latines*, et de quelques *poésies fugitives*, aussi en latin : né à Vendes, près Caen, en 1675, mort en 1740.—Gilles-André de la *Roque*, généalogiste et historien, né à Cormelles en 1597, mort à Paris en 1687. On a de lui plusieurs ouvrages sur les généalogies et sur le blason; sur la *maison d'Harcourt*, 4 vol. *in fol.* 1662; sur *les nobles de Normandie* : Caen, 1654, *in-fol.* — Guillaume-François *Rouelle*, apothicaire et démonstrateur en chimie au jardin des Plantes de Paris : né à Matthieu, près Caen, en 1703; mourut à Paris en 1770. Il étoit membre de plusieurs académies françaises et étrangères. Il a laissé des *Leçons de Chimie.* — Jean-François *Sarasin*, historien, orateur et poëte, né à Hermanville-sur-la-mer en 1604, mourut de chagrin à Pesenas en 1654. Ses Œuvres forment 1 vol. *in*-4°, 1656, Paris, et 1685, 2 vol. *in*-12. recueillies par *Ménage*.—Jacques *Savary*, poëte latin, né à Caen; mort en 1670, âgé de 63 ans. Il a fait trois poëmes : sur *la chasse du Lièvre*, 1655, *in*-12; du *Renard* et de la *Fouine*, 1658, *in*-12; du *Cerf*, etc. 1659, *in*-12. *L'Odyssée*, en vers latins. *Les Triomphes de Louis XIV, depuis son avénement au trône* ; et un volume de *poésies* mêlées. — Jean-Regnault de *Segrais*, poëte et romancier, né à Caen en 1624, mourut en 1701 à 76 ans. Il a donné une *Traduction des Géorgiques* et celle de *l'Énéide de Virgile*, en vers français; l'une et l'autre *in*-8°. Les *Nouvelles françaises*, 2 vol. *in*-12. *Segresiana*, ou *Mélanges d'histoire et de littérature*, in-8°. — Jacques-Guillaume *Thouret*, né à Pont-l'Évêque en 1746, savant jurisconsulte, membre de l'Assemblée constituante, président du tribunal de cassation, décapité à Paris le 3 floréal an II. Michel-Auguste *Thouret*, frère du précédent, directeur de l'école de médecine de Paris, a donné plusieurs mémoires sur la médecine. — Robert *Tournières*, peintre, né à Caen en 1676, vint jeune à Paris. Il se retira dans sa patrie en 1750, et y mourut en 1752. Il étoit célèbre pour les *portraits historiés.* — Pierre *Varignon*, professeur de mathématiques, né à Caen vers 1654, mourut en 1722. On a de lui un *Recueil sur l'Eucharistie* : Genève, 1730, *in*-8°. Projet d'une nouvelle *mécanique*, 1687, *in*-4°. *Nouvelle mécanique*, 1725, 2 vol. *in*-12. *Nouvelles conjectures sur la pesanteur*, 1692, *in*-12. *Élémens de mathématiques*, 1731, *in*-4°, etc. — Zacharie *de Lisieux*, capucin, né à Lisieux; mort en 1661. Il a donné *Sæculi genius*, *Gyges gallus*, 1658, *in*-4°. *Somnia sapientis*, 1739. *Relation du pays de Jansénie* : Paris, 1660, *in*-8°. etc.

Calvados (Rocher de), (*Calvados*), arr. de Bayeux, au N. et à 9 k. (2 l. ⅓) de Bayeux. Il est éloigné de la côte d'environ 2 kil. (½ l.). Il commence au N. de Bayeux, et s'étend le long de la côte l'espace de 23 k. (5 l. ⅓) à l'E. de Bayeux, et finit à 21 kilom. (4 l. ⅔) N. de Caen.

Calvairac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. et commune de Revel, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Villefranche. *Population*, comprise celle de Revel, 3743. *B. de p.* de Revel.

Calvaire (le) ou le Mont-Valérien), (*Seine*), arrond. de St.-Denis, cant. de Nanterre, commune de Suresne, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Neuilly, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Paris. *Pop.* comprise celle de Suresne, 1470. *B. de p.* de Neuilly.

Calvèse, v. (*Liamone*), arrond. de Sartène, à 14 k. (3 l. ¼) de Sartène,

Sartene, 21 k. (4 l. ¾) d'Ajaccio. *Pop.* 244.

Calveyrat, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Puy-l'Évêque, à 33 k. (7 l. ½) de Cahors. *Pop.* 180. *Bur. de p.* de Cahors.

Calvi, ville (*Golo*), chef-lieu d'arr. et de cant., sur le golfe de ce nom, avec une bonne forteresse et un port, à 6 m. (13 l. ½) O. p. S. de Bastia, 8 m. (17 l.) N. d'Ajaccio, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de l'Isle-Rousse. Long. 26.35. lat. 24.30. Calvi, moins importante que Bastia, a cependant un meilleur port, et est située avantageusement pour le commerce. Elle est plus susceptible d'accroissement que Bastia, étant bâtie sur un promontoire élevé, qui donne à la ville un aspect imposant et majestueux. Mais à Calvi, comme dans tous les autres endroits de l'île, l'entrée des maisons ne présente que l'aspect de la misère qu'enfante le désœuvrement; il n'y a guère que les maisons occupées par les Français qui respirent un peu plus l'aisance. Les habitans de cette ville ont une réputation justement acquise de générosité et de bravoure. Il en coûta beaucoup aux Français pour les réduire, et les armées victorieuses du maréchal de Thermes vinrent échouer contre leurs remparts. Ce fut là qu'Alphonse V rassembla une armée avec laquelle il traversa l'île entière pour aller mettre le siége devant Bonifacio. Les assiégés eurent beaucoup à souffrir des fureurs et des cruautés qu'exerça contre eux le barbare San-Pietro. Nous n'en citerons qu'un exemple. Un vieillard génois avoit vu égorger sous ses yeux sa femme; il ne lui restoit plus qu'un fils et une belle-fille qu'il adoroit. Bientôt on les arrache de ses bras pour les livrer aux Turcs. Ce malheureux père demande la mort; mais il faut qu'il vive pour être témoin de l'esclavage de ses enfans. L'infortuné se jette aux pieds d'un officier français. Celui-ci conçoit le desir de sauver ces deux malheureuses victimes; il les achète, les rend à leur père désolé, et parvient à les faire sortir secrètement de l'île. Pourquoi l'histoire ne nous a-t-elle pas conservé le nom d'un si digne Français?

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. Cette ville est une place de guerre de 4ᵉ classe de la 23ᵉ division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. Cette commune a un syndic des marins. *Pop.* 1162. *Bur. de p.*

Calviac, v. (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, cant. de Carlas, près de la Dordogne, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarlat, 6 m. (13 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 551. *Bur de poste* de Sarlat.

Calviac, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, cant. de Gorses, à 14 k. (3 l. ¼) de Saint-Céré, 7 myr. (16 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 689. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Calviac, v. (*Lot et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. et commune de Montflanquin, à 3 k. (¾ de l.) de Montflanquin. *Pop.* comprise celle de Montflanquin et dépendances, 7218. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Calvière (la), v. (*Aube*), arr. de Castelnaudary, canton de Fanjeaux, commune de St.-Gauderic, à 22 k. (5 l.) de Castelnaudary, 34 k. (7 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de St.-Gauderic et de Servoles, 243. *Bur. de poste* de Mirepoix, départ. de l'Arriège.

Calvignac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Limougne, sur le Lot, à 27 k. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Cahors.

Calvignac, v. (*Lot*). *Voyez* Calveyrat.

Calvignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, commune de Massoulès, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Agen, 5 kilom. (1 l. ¼) de Penne, 15 k. (3 l. ½) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Agen.

Calvinet, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, cant. de Mont-Salvy, près de la source de la Celle, à 25 k. (5 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Calvire, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Neuville, près de la Saone, à 4 k. (1 l.) de Lyon, 23 k. (5 l. ⅓) de Villefranche. *P.* comprise celle de Cuire, 2500. *Bur. de poste* de Lyon.

Calvisson, ville (*Gard*), arr. de Nimes, canton de Sommières, sur l'Escates, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Nîmes, 31 k. (7 l.) N. E. de Montpellier, 8 kilom. (2 l.) E. de Sommières. Cette ville n'a rien de remarquable; mais elle renferme une manufacture considérable d'eau-de-vie, à peu près pareille à celle de la commune d'Aigues-Vives. *Populat.* 2400. *Bur. de poste.*

Calzan, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Varilhes, sur le Chivel, ruis., à 11 k. (2 l. ⅔) de Mirepoix, 24 kil. (5 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Calzins, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de Rhodez. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Rhodez.

Cama, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Verny, commune de Pontoy, à 13 k. (3 l.) de Metz, 6 kilom. (1 l. ½) de Pontoy. *Pop.* comprise celle de Pontoy, 414. *Bur. de poste* de Metz.

Camagna, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, au pied d'une montagne près du Malone, à 36 kil. (8 l.) S. O. d'Ivrée. *Popul.* 328. *Bur. de poste* de Courgné.

Camagna, village (*Marengo*), arrond. de Casal, près de la gauche du Roalto, à 13 kilom. (3 l.) S. de Casal. *Pop.* 1272. *B. de p.* de Casal.

Camales, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, sur l'Adour, à 3 k. (⅔ de l.) de Vic-Bigorre, 14 k. (3 l. ¼) de Tarbes. *P.* 435. *B. de p.* de Vic.

Camalières, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Monestier, commune de Trévien, à 13 k. (3 l.) de Cordes, 4 k. (1 l.) de Monestier, 22 k. (5 l.) d'Alby. *Pop.* comprise celle de Trévien, 450. *Bur. de poste* de Cordes.

Camandone, village (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Mosso, sur un rocher escarpé, à 8 k. (2 l.) N. de Bielle. *Pop.* 1540. *Bur. de poste* de Bielle.

Camarade, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mas-d'Azil, à 5 m. (10 l. ⅔) de Mirepoix, 38 kilom. (8 l. ½) de Tarascon. On y voit une fontaine salée, à 2,334 mèt. (1,200 toises) au S. E. de l'église, près de la métairie de Lafite. Elle appartenoit au Gouvernement, qui l'abandonna à la commune en 1668. Cette source est réunie dans un puits fort mal construit. Elle fournit par vingt-quatre heures, vingt-quatre cuveaux de treize pouces de profondeur, vingt-un de longueur et dix-sept de large, ou quatre mille six cent quarante-un pouces cubes. Ces cuveaux fournissent à six petites chaudières de fer, qui, réunies, donnent, un jour dans l'autre, un setier de sel par jour, ou la contenance d'un sac de grains pesant cent cinquante livres. L'eau de cette fontaine a moins de degré de salure

dans les temps chauds et secs : alors le travail chôme pendant plusieurs mois, et est repris dans les *saisons pluvieuses*, où le degré de salure augmente. *Pop.* 1027. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Camarade, v. (*Gers*), à 9 k. (2 l. ⅓) de Condom. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Condom.

Camarat (Cap, Ecueil et Calangue du Pas de), (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre la pointe du Jonquet et le cap de Pampelaune.

Camarat (Ecueils de), (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, à la pointe où est la tour de Camarat, entre la plage de Briande et celle de l'Esquaret.

Camarat (Tour de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, sur le bord de la mer, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Tropez, 4 m. (10 l.) de Draguignan.

Camarel, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. et commune de la Française, à 15 k. (3 l. ½) de Montauban. *Pop.* comprise celle de la Française et dépendances, 3013. *Bur. de poste* de Montauban.

Camarens, v. (*Tarn*), arrond., cant. et commune de Castres, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* réunie à celle de Castres... *B. de p.* de Castres.

Camariès, (*Aveyron*). *Voyez* Pont-de-Camarès.

Camaret, v. (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. de Crozon, à 39 kilom. (8 l. ⅔) de Châteaulin, 5 myriam. (10 l. ¾) de Quimper. Des bâtimens de toute espèce peuvent mouiller à Camaret; mais il ne peut entrer dans le port que des barques. On fait à Camaret la pêche de la sardine.

Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Brest, 3ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Brest.

Camaret, bourg (*Vaucluse*), arr. et cant. est d'Orange, à 25 kilom. (5 l. ⅓) d'Avignon. *Pop.* 2035. *Bur. de poste* d'Orange.

Camargue (Isle de la), (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Tarascon, cant. des Stes.-Maries. Cette île est formée par le Grand-Rhône, qui se rend dans la mer au S. S. E. d'Arles, et par le Petit, qui se sépare du Grand au N. d'Arles, et se rend dans la mer au S. des Stes.-Maries. Elle a du N. O. au S. E. 4 myr. (10 l. ¼) de long sur 31 k. (7 l.) de large. Cette île a la forme à peu près d'un triangle, et ressemble en petit au Delta que forme le Nil en Egypte avant son embouchure dans la Méditerranée. Cette île renferme neuf villages, grand nombre de belles maisons de campagne, et près de trois cent cinquante fermes ou *mas*. Elle abonde en gibier, en volaille et en pâturages; on y recueille beaucoup de blé et du fort gros vin. Il y a beaucoup de marais et d'étangs qui sont très-poissonneux. Le sel se forme naturellement sur le bord des étangs et des marais. On y élève beaucoup de chevaux, qu'on laisse paître en pleine liberté dans les campagnes et dans les marais : chaque animal est marqué d'un fer chaud à la hanche, à la marque du propriétaire; cette marque se renouvelle de trois ans en trois ans. Les chevaux de la Camargue sont les meilleurs de France; ils sont plus infatigables et très-légers à la course, mais ils sont sauvages et ombrageux. L'air de cette île est grossier; il y occasionne souvent des maladies, sur-tout des fièvres intermittentes.

Camarsac, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Créon, à 16 k. (3 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Camazès, v. (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de St.-Sernin. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Saint-Sernin.

Cambalès (le), ruis. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source, au pied de la montagne de son nom, à 19 kilom. (4 l. ⅓) S. S. O. de Saint-Savin, coule à l'E. p. S. et se rend dans le gave de Marcodau, à 3 k. (⅔ de l.) E. p. S. de sa source.

Cambayrac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech, à 13 kil. (3 l.) de Cahors. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Cahors.

Cambe, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Livernon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Figeac, 4 m. (10 l.) de Cahors. *Population*, 498. *Bureau de poste* de Figeac.

Cambe (la), bourg (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Isigny, 5 m. (11 l. ½) O. N. O. de Caen, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Maisy. *Pop.* 810. *Bur. de poste* d'Isigny.

Cambe (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, commune de Thibouville, à 15 kil. (3 l. ½) de Bernay, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Beaumont-le-Roger.

Cambe (la), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (11 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 161. *Bur. de poste* d'Argentan.

Cambelong (la), montagne, (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 31 k. (7 l.) S. E. d'Argelès. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long. Il y a une plaine au-dessus.

Cam-Bernard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de St.-Lys, à 11 k. (2 l. ⅔) de Muret, 25 k. (5 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de St.-Lys.

Cambernon, v. (*Manche*), arr. et cant. de Coutances, à 6 k. (1 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1356. *Bur. de poste* de Coutances.

Cambes, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Caen.

Cambes, bourg (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 13 k. (3 l.) S. E. de Bordeaux, 4 k. (1 l.) N. de Castres, 36 k. (8 l.) O. S. O. de Castillon. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bordeaux, 5ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 840. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Cambes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 13 k. (3 l.) de Marmande, 5 m. (11 l. ½) d'Agen. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Marmande.

Cambes-le-Laurier, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, commune de Coutz, à 14 k. (3 l. ¼) de Tonneins, 8 k. (2 l.) de Castelmoron, 24 k. (5 l. ½) de Marmande. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tonneins.

Cambia, village (*Golo*), arrond. de Corté, canton de Vallerustic, à 13 k. (3 l.) de Corté, 42 kilom. (9 l. ½) de Bastia. *Pop.* 428.

Cambiac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 18 k. (4 l.) O. de Revel, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Caraman.

Cambiano, bourg (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Poirino, sur une colline dans le bois, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Torino. *Pop.* 2425. *Bur. de poste* de Carmagnole.

Cambiele (Gave de), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès,

cant. de Lus. Sa source, au pied de la montagne du même nom, coule à l'O. et se rend dans le gave de Heas, à 6 k. (1 l. ½) de sa source.

Cambieure, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaignes, sur la Sou, à 10 k. (2 l. ½) de Limoux, 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Limoux.

Camblain, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Houdain, près de la Clairance, à 13 k. (3 l.) de Béthune, 30 k. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Béthune.

Camblain, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Pol, 15 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 339. *Bur. de poste* d'Arras.

Camblanes, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Camblanc, à 10 k. (2 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 1499. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Camblez, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de Tréguier, à 11 k. (2 l. ¼) de Lannion, 5 m. (11 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 731. *Bur. de poste* de Tréguier.

Cambligneul, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 14 kil. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 296. *Bur. de poste* d'Arras.

Camblong, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du Gave d'Oléron, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Orthez, 34 k. (7 l. ¾) de Pau. *Pop.* comprise celle de Castelnau.... *B. de p.* de Navarreins.

Cambo, v. (*Gard*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 5 myr. (10 l. ⅔) de Nîmes. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Cambo, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espellette, sur la Nive, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Ustaritz, 8 m. (19 l.) O. de Pau. 15 k. (3 l. ½) S. p. E. de Bayonne. Les fontaines minérales qui se trouvent à Cambo le rendent très-fameux: elles sont au nombre de trois, dont deux, à peu près semblables, sont nommées les *soufrées*, et la troisième, la *ferrée* ou la *ferrugineuse*. Les eaux des deux premières sources sont thermales; elles ont une odeur d'œufs couvés, et analogue à celle du foie de soufre: elles sont gluantes et visqueuses au toucher, teignent l'argent en jaune foncé et en noir, et déposent sur les bords de la fontaine du véritable soufre en substance. Les eaux de la troisième source sont acidules ou froides, et limpides; elles n'exhalent aucune odeur, ont un goût légèrement stiptique, et déposent sur les bords de la fontaine une matière roussâtre: ces eaux ont la propriété de guérir diverses maladies. La troisième source a ses vertus particulières. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Jean-de-Luz, 5e arrondissement maritime. *Pop.* 1196. *Bur. de p.* de Bayonne.

Cambon, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, commune de Mandailles, à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Espalion, 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Mandailles, 747. *B. de p.* d'Espalion.

Cambon, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de St.-Affrique, commune de Bournac, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Afrique, 5 m. (10 l. ¾) S. p. E. de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Bournac, 518. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Cambon, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. de la Salvetat, commune de Fraisse, à 18 k. (4 l.) de Saint-Pons, 13 k. (3 l.) de la Salvetat. *Pop.* comprise celle de Fraisse, 932. *Bur. de poste* de St.-Pons.

Cambon, v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Savenay, à 6 kil. (1 l. ½) N. de Savenay, 38 kil. (8 l. ½) N. O. de Nantes, 9 kilom. (2 l. ¼) E. p. S. de Pont-Château. *Popul.* comprises les dépendances, 3479. *Bur. de poste* de Savenay.

Cambon, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de St.-Juery, à 5 k. (1 l. ¼) d'Alby, 36 k. (8 l.) de Castres. *Pop.* 294. *Bur. de poste* d'Alby.

Cambon, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Cuq-Toulza, à 11 k. (2 l. ¾) de Lavaur, 31 k. (7 l.) de Castres. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Cambon (le), rivière (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Vic. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. d'Aurillac, coule au S. et se rend dans le Goul, à 13 k. (3 l.) S. de sa source.

Cambon-du-Temple, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Villefranche, commune d'Ambiatel, à 20 k. (4 l. ½) d'Alby, 5 k. (1 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* réunie à celle d'Ambiatel, 2817. *Bur. de poste* d'Alby.

Cambonet, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, sur la Sor, à 28 k. (6 l. ¼) de Lavaur, 9 k. (2 l. ⅓) de Castres. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Cambonnes, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Brassac, près de la Durinque, à 16 k. (3 l. ¾) de Castres. On y fabrique des loudons, molletons, ratines, casimirs, flanelles, ségovianes, cadis, pavots, et des couvertures de laine. *Pop.* 1425. *Bur. de poste* de Castres.

Cambos (le), (*Somme*), ferme dépendante de la commune de Boves, arrondiss. d'Amiens, cant. de Sains. *Voyez* Boves.

Cambot, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Beauville, commune de St.-Maurin, à 13 k. (3 l.) de Valence-d'Agen, 7 k. (1 l. ¾) de Beauville, 21 k. (4 l. ¾) d'Agen. *Pop.* comprise celle de Saint-Maurin, 1137. *Bureau de poste* de Valence-d'Agen.

Camboulan, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve, près du Lot, à 20 k. (4 l. ½) de Villefranche, 5 m. (12 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 312. *B. de p.* de Villefranche.

Camboulas, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars, près de la Viaur, à 11 k. (2 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Rhodez.

Camboulazet, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle, à 18 k. (4 l.) S. O. de Rhodez, 9 k. (2 l. ¼) E. de Sauveterre, 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Cassagne. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Rhodez.

Camboulit, v. (*Lot*), arrond. et cant. de Figeac, près de la Selle, à 6 k. (1 l. ½) de Figeac, 4 myriam. (10 l. ½) O. de Cahors. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Figeac.

Cambous, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont, commune de Brignac, à 5 k. (1 l. ¼) de Clermont-de-Lodève, 18 k. (4 l.) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Brignac, 178. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Cambous (Calanque des), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre la plage de Roubine et celle de Briande.

Cambran, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, près du Luy, à 7 k. (1 l. ¾) de Dax, 4 m. (10 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Dax.

Cambrasdas (Col de), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Prades, cant. de Mont-Louis, à 6 k. (1 l. ½) de Mont-Louis.

Cambrai, ville (*Nord*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Escaut, à 40 k. (9 l.) S. E. d'Arras, 7 m. (16 l.)

N. O. d'Amiens, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Douay, 19 m. (43 l.) N. N. E. de Paris. Long. 20. 53. lat. 50. 10.

Cette ville étoit la capitale du ci-devant Cambresis, et le chef-lieu d'un gouvernement particulier, avec un lieutenant de roi, un major, un aide-major et un capitaine des portes. La citadelle avoit un gouverneur particulier et son état-major.

Cambrai, autrefois ville impériale, qui a eu 72 évêques et 18 archevêques, prouve son ancienneté par saint Diogène, grec de nation, qui le premier en occupa le siége, vers l'an 390. Les Français, sous le règne de Clodion, l'enlevèrent aux Romains; cinquante mille hommes périrent de part et d'autre. Cambrai eut bientôt un roi, mais idolâtre, appelé *Regnacaire*, issu de la famille royale de France. Clovis, premier roi chrétien, après avoir remporté sur ce prince une victoire complète, le fit mourir vers l'an 500, usurpa son royaume; et la ville de Cambrai adopta l'évangile sous l'apostolat de saint Waast, auteur de la conversion de Clovis. Charles-le-Chauve, roi de France, l'eut en partage avec tout le Cambresis en 843. Ensuite les comtes de Flandre, les Empereurs et les rois de France se la sont disputée et l'ont possédée tour-à-tour: ils ont fini par en faire jouir les évêques, sous le titre de comtes, depuis 1007 jusqu'en 1543, que l'empereur Charles-Quint s'en rendit maître, en donnant à son fils Philippe II le titre de Burgrave. Charles-Quint y fit bâtir une citadelle, pour empêcher les Français de pénétrer dans cette place; mais d'autres souverains rendirent cette précaution inutile. Les confédérés du parti d'Orange y entrèrent en 1576. Le prince de Parme l'assiégea en 1591; mais, au moment de la prendre par famine, le duc d'Alençon vint la secourir, et y fit son entrée solennelle le 18 août 1581. Les Espagnols l'attaquèrent en 1595 avec 72 pièces de canon, et forcèrent cette ville à se rendre le 9 octobre de la même année. Enfin, après avoir été prise et reprise, les Espagnols la gardèrent jusqu'en 1677, que Louis XIV, en personne, s'en rendit maître par capitulation le 5 avril: la citadelle lui fut livrée le 17 du même mois. Depuis cette époque, Cambrai n'a cessé d'appartenir à la France; et, malgré tous les désastres qu'elle a éprouvés, elle est encore digne de l'ambition des conquérans. Elle renferme de très-beaux édifices: la place d'armes, au bout de laquelle on voit l'hôtel-de-ville, est remarquable par son étendue; toute la garnison peut s'y ranger en bataille. L'esplanade est une des plus vastes et des plus belles de la ci-devant Flandre; la place est une espèce de carré long, dont les murs sont flanqués de tours rondes à l'antique, fortifiées de plusieurs demi-lunes, de deux ouvrages à corne l'un sur l'autre, et de deux autres à couronne: ces fortifications sont, les premières, du chevalier *de Ville*, et les modernes du maréchal de *Vauban*. La citadelle est l'une des meilleures de la France. Les rues de Cambrai sont mal percées. Le christianisme n'y fut établi que sous Clovis, par saint Waast, et pour lors le diocèse de Cambrai fut uni à celui d'Arras jusqu'au onzième siècle. Il est resté suffragant de celui de Reims jusqu'en 1559, que Cambrai fut érigée en métropole, à laquelle furent soumis les diocèses d'*Arras*, de *Saint-Omer*, de *Tournai* et de *Namur*.

Le diocèse de Cambrai étoit composé de 800 paroisses. Le prélat avoit un revenu de plus de 150,000 l. La cathédrale, dédiée à Notre-Dame, est le plus beau bâtiment de cette ville; le clocher est un chef-d'œuvre de l'art, soit pour la singularité de sa structure, soit pour sa hauteur: on monte plus de 600 degrés pour arriver à la flèche. On admire principalement l'horloge, qui est une pièce unique, qu'on assure avoir été faite par un berger. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de quarante-trois chanoines, de huit grands-vicaires, et de trente chapelains. Il y avoit deux autres chapitres: celui de St.-Géry, composé de quarante canonicats, d'un prévôt et de deux autres dignités; le second chapitre étoit celui de Ste.-Croix, composé d'un trésorier, de douze chanoines, de deux grands-vicaires de chœur, de six autres petits vicaires et de huit chapelains. Cambrai avoit dix paroisses et quatre abbayes: le St.-Sépulcre, abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Benoît, fondée vers l'an 1064 par saint Lielbert, évêque de Cambrai; St.-Aubert, abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, fondée en 1066; celle de St.-Jean, fondée d'abord pour des Bénédictins, à la place desquels on mit, en 1120, des chanoines réguliers, et en 1141 des chanoines de saint Augustin; et l'abbaye de Premy, pour des chanoines de saint Augustin. Il y a deux hôpitaux, l'un civil, et l'autre militaire, qui étoient desservis par des religieux de l'Ordre de saint Augustin. Les juridictions de Cambrai étoient le bailliage de la Feuillée, le Magistrat, l'officialité, le bailliage du Cambresis, le bailliage du chapitre de l'église métropolitaine, le bailliage et prévôté du chapitre de St.-Géry, celui du chapitre de Ste.-Croix, celui du chapitre de St.-Aubert, et le bailliage et prévôté du St.-Sépulcre.

Il y a dans cette ville vingt-quatre fabriques, tant en huile, savon, qu'en toiles, linons, batistes, fils, draps, poteries communes, brosses à lin et chaussons, vingt-quatre usines pour la bière, deux imprimeries, quatre tanneries et corroieries, dix raffineries de sel, une salpêtrière et trois blanchisseries de toiles. Il y avoit autrefois des teinturiers en écarlate, dont l'ouvrage étoit fort estimé. Cambrai a été la ville d'Europe la plus renommée pour la fabrication de ses toiles fines; mais depuis l'établissement des manufactures de toiles à Valenciennes, à Saint-Quentin et ailleurs, celle de Cambrai a beaucoup perdu de son lustre à cet égard. On y trouve beaucoup de filatures de lin, d'une grande perfection, qui y forment un objet considérable. Il s'y fait commerce de chevaux et moutons, graines grasses, dentelles, tapis et tapisseries, bas, chaussons et chausses, savon noir et verd, mégisserie, clouterie de fil de fer et bonneterie, etc.

C'est la patrie d'Amé *Bourdon*, habile anatomiste et savant médecin; né en 1638, mort dans cette même ville en 1706, père de douze enfans. Il fit paroître en 1678, pour l'instruction de son fils qu'il destinoit à cette profession, ses *Tables anatomiques*, in-fol., avec sa *Description anatomique du corps humain*, in-12. — Roland *Fréar* publia le *Parallèle de l'Architecture ancienne et de la moderne*. — Balthazar *Marsi*, sculpteur, né en 1620, mort en 1674, étoit frère de *Gaspard*, aussi sculpteur, mort en 1679, âgé de 56 ans. Ils travaillèrent ensemble au *Bassin de Latone*, à Versailles, où cette déesse et ses enfans sont représentés en marbre. On voit encore d'autres ouvrages qui lui font honneur. — Enguerrand *de Monstrelet*. On a de lui: *Chro-*

nique, ou *Histoire de choses mémorables arrivées de son temps*, depuis 1400 jusqu'en 1467 (suite de Froissard). — François *de Salignac de Lamotte Fenélon*, mort archevêque de Cambrai, en 1715. On a de lui : *Traité de l'existence de Dieu. Télémaque. Dialogue sur l'éloquence. Dialogue des Morts. Abrégé de la vie des anciens Philosophes*, *etc.*

Cambrai est le siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Paris. Il y a une sous-préfecture, un tribunal de première instance et de commerce, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et un octroi municipal. Cette ville est une place de guerre de troisième classe de la 16e division militaire. C'est la résidence d'un sous-directeur des fortifications et d'un capitaine du génie. *Pop.* 13,830. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Cambre (la), v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Uccle, commune de Watermaël, à 3 k. (3/4 de l.) N. E. d'Uccle, 3 k. (3/4 de l.) S. E. de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Watermaël, 1197. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Cambre *ou* Canbre (le), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et commune de Collobrières, à 18 k. (4 l.) de Guers, 1 kil. (1/4 de l.) de Collobrières, 33 k. (7 l. 1/2) de Toulon. *Pop.* comprise celle de Collobrières, 1335. *Bur. de poste* de Guers.

Cambremer, bourg (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) O. de Lisieux, 31 k. (7 l.) E. de Caen, 4 k. (1 l.) N. de Crevecœur. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* de Lisieux.

Cambres (les), v. (*Seine-Infér.*), arrond. de Rouen, cant. de Clères, commune d'Anceaunieville, à 14 k. (3 l. 1/4) de Rouen, 5 k. (1 l. 1/4) de Clères. *Pop.* comprise celle d'Anceaunieville, 415. *B. de p.* de Rouen. *Rel. de p. aux chev.*

Cambresis (le). C'étoit une province de la Flandre française, qui n'a que 4 myriam. (10 l.) de long sur 31 kilom. (7 l.) de large, mais qui est très-peuplée, et dont les habitans sont vifs et fort laborieux. C'étoit proprement l'étendue de la châtellenie de Cambrai, dont elle portoit le nom. Ce petit pays est tombé sous la domination des Français dès le commencement de la monarchie. Elle a depuis fait partie du royaume d'Austrasie. Le roi n'avoit d'autre domaine dans le Cambresis que celui du bailliage de la Feuillée, qui ne rapportoit pas cent écus de revenu. Il ne retiroit de Cambrai et du Cambresis que 50,000 liv. d'aides ordinaires par an. Les Etats fournissoient, outre cela, la plus-value des fourrages, dont le roi ne payoit que 7 s. 6 den. de la ration. Les droits sur l'eau-de-vie qui se consomme dans le plat-pays, et les impôts qui se levoient dans la ville sur le vin, la bière et le bois, rendoient, tous ensemble, 38,000 liv. par an. Les gens de la campagne prétendent faire voir entre Cambrai et Bouchain les vestiges d'un camp des Romains, qu'ils appellent le *Camp de César*. Il n'y avoit, après Cambrai, que Cateau-Cambresis de considérable. C'étoit un petit pays d'Etats. Les assemblées des Etats y étoient composées du clergé, représenté par des députés des chapitres et des abbayes; de la noblesse, représentée par huit seigneurs du plat-pays, et par les gentilshommes résidant dans la ville de Cambrai; et du tiers-état, représenté par le magistrat de la même ville.

Les terres de ce petit pays sont un peu sèches, mais bonnes et fertiles. On y cultive toutes sortes de grains, et des lins, dont le fil est si fin, qu'il a donné naissance à la manufacture des toiles de batiste ou de Cambrai. Les pâturages y sont excellens, sur-tout pour les chevaux et les moutons, dont la laine est d'une finesse singulière et fort recherchée. Le commerce du Cambresis consiste en grains, en moutons et en laines, qu'on débite dans les pays voisins, et en toiles fines qu'on fait passer en Allemagne, en Hollande, en France, en Espagne, même aux Indes.

Le Cambresis fait partie aujourd'hui du dép. du Nord.

Cambrillon (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 11 k. (2 l. 2/3) O. d'Oléron. Elle est à pic, et a de l'E. à l'O. 2 k. (1/2 l.) de long.

Cambrin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, et ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. 3/4) de Béthune, 24 k. (5 l. 1/2) d'Arras. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Béthune.

Cambron, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton de Lens, à 4 kil. (1 l.) N. de Lens, 5 k. (1 l. 1/4) E. de Chièvres, 27 kil. (6 l.) N. p. O. de Mons. *Pop.* 247. *Bur. de poste* d'Ath.

Cambron, v. (*Somme*), arr. et canton d'Abbeville, à 4 kil. (1 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Pela-Lavur et Vaux, 728. *B. de p.* d'Abbeville.

Cambron-Marie, village (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens. *Pop....* *B. de p.* de Mons.

Cambron-St.-Vincent, village (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, sur la Dendre, à 3 kil. (3/4 de l.) N. N. E. de Lens, 7 k. (1 l. 3/4) E. de Chièvres, 15 k. (3 l. 1/2) N. de Mons. Ce lieu est connu par divers campemens des armées pendant les guerres de 1740. Il y avoit une belle abbaye de ci-devant religieux de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1148 par Anselme de Trasignies, sire de Péronne et trésorier de l'église de Soignies; elle rapportoit 35,000 liv. de rente à son abbé. On y voyoit une image miraculeuse de la Sainte-Vierge, dont le culte y étoit célébré l'an 1722. Un Juif faussement converti ayant eu la témérité de lui donner cinq coups de lance, le bruit se répandit qu'il en étoit sorti beaucoup de sang. *Pop.* 913. *Bur. de poste* de Mons.

Cambronne, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 5 k. (1 l. 1/4) de Clermont, 25 k. (5 l. 2/3) de Beauvais. *Pop.* comprise celle du hameau d'Ars, 800. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Cambronne, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ribecourt, à 10 kil. (2 l. 1/2) de Noyon, 6 m. (13 l. 1/3) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Béthencourt-en-Veau, 432. *Bur. de poste* de Noyon.

Cambur at, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, canton de Fons, sur le Droussu, à 5 k. (1 l. 1/4) de Figeac, 5 m. (11 l.) de Cahors. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Figeac.

Camborsano, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, sur la rive droite de l'Elvo, près de son confluent avec l'Ingagno, à 8 k. (2 l.) O. de Bielle. *Pop.* 788. *Bur. de poste* de Bielle.

Camcardous, village (*Pyrénées-Orientales*), à 28 kil. (6 l. 1/4) de Mont-Libre. *Pop....* *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Came, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de Bidache, sur la Bidouze, à 18 k. (4 l.) N. de St.-Palais, 6 m. (14 l. 1/3) O. p. N. de Pau, 7 k. (1 l. 3/4) de Peyreorade. *Pop.* 1666. *B. de p.* de St.-Palais.

Camecrun, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, commune

de Cautères, à 41 kil. (9 l. ¼) de Tarbes, 15 kil. (3 l.) d'Argelès. *Pop.* comprise celle de Cautères, 659. *Bur. de poste* de Tarbes.

Camelas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, à 16 k. (3 l. ¾) de Céret, 19 k. (4 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 429. *Bur. de poste* de Perpignan.

Camelin, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 10 kil. (2 l. ½) de Chauny, 11 kil. (2 l. ¾) de Noyon, 36 kil. (8 l.) de Laon. Il y a une manufacture de toile de coton et de batiste. *Pop.* comprise celle de Fresne, 545. *Bur. de poste* de Noyon, dép. de l'Oise.

Camelin, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, canton de Grimaud, commune de Ste.-Maxime, à 11 k. (2 l. ¾) de Fréjus, 13 k. (3 l.) de Grimaud, 23 k. (5 l. ¼) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de Ste.-Maxime, 1200. *Bur. de p.* de Fréjus.

Camelle, v. (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* Calmelle.

Camenbert, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, près de la Viette, à 4 kilom. (1 l.) de Vimoutiers, 22 kilom. (5 l.) d'Argentan, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Populat.* 702. *Bureau de poste* de Vimoutiers.

Camerana, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Salicetto, sur une montagne, entre le Belbo et la Bormida, à 36 kil. (8 l.) N. E. de Mondovi. *Pop.* 1656. *Bur. de poste* de Cève.

Camerano, v. (*Marengo*), arr. de Casale, sur la même montagne que Casasco, à 4 m. (10 l.) S. O. de Casale. *Pop.* comprise celle de Casasco, 860.

Cametours, v. (*Manche*, arr. de Coutances, cant. de Cérisy-la-Salle, à 11 kil. (2 l. ¾) de Coutances. C'est la patrie de Gilles *Girard*, curé d'Hermonville, poëte latin, né en 1702, mort en 1762. On a de lui des poésies lyriques très-estimées. *Pop.* 1383. *Bur. de poste* de Coutances.

Cameyrac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 14 k. (3 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Camfleur, v. (*Eure*), arrond. et cant. de Bernay, commune de Courcelles, sur la Charantonne, à 5 kil. (1 l. ¼) de Bernay, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Bernay.

Camiac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, à 13 k. (3 l.) de Libourne, 24 k. (5 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 284. *Bur. de p.* de Libourne.

Camicas, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Riscle, à 20 k. (4 l. ½) de Nogaro, 6 myr. (14 l.) d'Auch. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Nogaro.

Camiers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Etaples, à 19 k. (4 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (19 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Camillac, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de Bourg, commune de Bayon, à 1 k. (¼ de l.) de Bourg, 11 k. (2 l. ¾) de Blaye. *Pop.* comprise celle de Bayon, 1230. *Bur. de poste* de Bourg.

Camiole (la), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Faïence. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. de Faïence, coule au S. E., et se rend dans le Riou à 14 k. (3 l. ⅓) S. O. de Grasse.

Camiran, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, près du Dropt, à 5 kil. (1 l. ¼) de la Réole, 4 m. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 612. *Bureau de poste* de la Réole.

Cammel, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Moncuq, commune du Breil, à 6 kil. (1 l. ½) de Lauzerte, 28 kil. (6 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 147. *Bur. de p.* de Lauzerte.

Cammèle (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 32 kil. (7 l. ⅓) S. E. d'Argelès.

Cammer (Forêt de), (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, à 2 k. (½ l.) O., bornée au N. par la Moselle. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ¼) de large, et du N. au S. 6 k. (1 l. ½) de long.

Cammino, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, sur la rive droite du Pô, à 10 k. (2 l. ½) de Casal. *P.* 1922. *B. de p.* de Casal.

Cammont, v. (*Aisne*). *Voyez* Caumont.

Camo, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, canton de Cortemiglia, sur une hauteur, à 2 kil. (½ l.) de la gauche du Belbo, 24 k. (5 l. ½) E. d'Albe. *P.* 155. *B. de p.* d'Asti.

Camoil, v. (*Morbihan*), arr. et cant. de la Roche-Bernard, à 8 k. (2 l.) S. O. de la Roche-Bernard, 33 kil. (7 l. ½) N. de Vannes, 18 kil. (4 l.) S. E. de Guérande. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de la Roche-Bernard.

Camoins (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. *extrà muros* de Marseille. *Pop...* *Bur. de poste* de Marseille.

Camon, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, sur le Lers, à 21 k. (4 l. ⅔) de Limoux, 38 kil. (8 l. ½) de Carcassonne, 10 kil. (2 l. ½) de Mirepoix. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Camon (Lac de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Vielle. Il a du N. au S. 291 m. (150 t.) de long, sur 194 m. (100 t.) de large.

Camons, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Amiens, près de la Somme, à 3 k. (¾ de l.) d'Amiens. *Pop.* 827. *Bur. de poste* d'Amiens.

Camors, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, canton de Pluvigner, près de la forêt de son nom, à 21 k. (4 l. ¾) d'Auray, 28 k. (6 l. ⅓) de Vannes. *Pop.* 1814. *Bur. de poste* de Lominé.

Camors (Forêt de), (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pluvigner, à 5 k. (1 l. ⅓) N. d'Auray. Elle a du N. au S. 5,062 m. (2,600 toises) de long, sur 4,284 m. (2,200 toises) de large.

Camors, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et canton de Bagnères, près de la Neste-de-Louron, à 29 k. (6 l. ½) de la Barthe, 5 m. (13 l. ¼) de Tarbes. *Pop...* *Bureau de poste* d'Arreau.

Camou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 11 k. (2 l. ¾) de Mauléon, 5 m. (11 l.) de Pau. A 1 k. (¼ de l.) à l'O. de Camou, on trouve des eaux tièdes qui exhalent une odeur de foie de soufre. Au sud du village, il y a des eaux salées qui donnent, par l'évaporation, une petite quantité de sel marin. Son territoire renferme des pierres à plâtre. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Mauléon.

Camou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, près de la Bidouze, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Palais, 5 m. (11 l. ⅓) de Pau. On vient de découvrir dernièrement dans ce village une source d'eau salée. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Saint-Palais.

Camous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, sur la Neste, à 14 k. (3 l. ¼) de la Barthe, 41 k. (9 l. ¼) de Tarbes. Dans le terroir de ce village, sur la pente orientale de la vallée d'Aure,

on a fait exploiter, jusqu'en 1771, pour le compte de l'ancien Gouvernement, une carrière de marbre blanc et gris, veiné de rouge, par deux tailles ouvertes, parallèles entr'elles, d'environ 38 mèt. (20 t.) de profondeur horizontale, et 60 mèt. (30 t.) de hauteur, dont les plus longs blocs ont 13 pieds sur 30 pouces de largeur, et un pied d'épaisseur. *Pop.* 143. *Bur. de poste* d'Arreau.

Camp (Banc de sable de), (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Furnes, 5 k. (1 l. ¼) de la côte. Il a du S. O. au N. 7 k. (1 l. ¾) de long, et 3 k. (¾ de l.) de large.

Camp, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Rheinberg, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Rheinberg, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Gueldres, 8 m. (17 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de Rheinberg.

Campagna, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 16 k. (3 l. ⅔) de Quillan, 5 m. (12 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Narbonne.

Campagnac, v. (*Aveyron*). *Voyez* Champagnat.

Campagnac, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Nicolas-de-Campagnac.

Campagnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, commune de Lédat, à 5 k. (1 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen, 27 k. (6 l.) d'Agen. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Campagnac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, à 15 kil. (3 l. ½) de Gaillac, 6 m. (13 l.) de Castres. Près de ce village est une carrière de plâtre très-abondante, qui s'exploite en le faisant cuire pour évaporer l'eau de cristallisation. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Cordes.

Campagnac-de-Cornecul, v. (*Dordogne*), arrond. de Bergerac, cant. de Villemblard, commune de St.-Julien-de-Crempse, à 13 kil. (3 l.) de Bergerac, 7 k. (1 l. ¾) de Villemblard. *Pop.* comprise celle de St.-Julien-de-Crempse, 440. *Bureau de poste* de Bergerac.

Campagnac-le-Quercy, village (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche-de-Belvès, à 22 k. (5 l.) de Sarlat, 7 m. (14 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 1045. *Bur. de p.* de Sarlat.

Campagnac-l'Evêque, village (*Dordogne*), arr., cant. et commune de Sarlat, à 4 kil. (1 l.) de Sarlat, 5 m. (10 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Sarlat et de Tempniac, 7877. *B. de p.* de Sarlat.

Campagnan, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, à 27 k. (6 l.) de Lodève, 32 k. (7 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Montagnac.

Campagne. C'étoit le nom que quelques géographes donnoient à la partie de la basse Provence, qui renfermoit les territoires d'Arles, d'Aix, de Barjols, de Draguignan, de Malemort, d'Orgon, de Saint-Maximin, de St.-Remi, et de Tarascon. Dans le pays on ne connoissoit point cette dénomination. C'étoit la partie de toute la Provence la plus fertile en blés, en vins et en fruits.

On donne assez généralement le nom de *Campagne* à une certaine étendue de pays, plus unie et plus abondante que le reste de la province : telles, par exemple, en Normandie, la campagne d'*Alençon*, faisant partie aujourd'hui du département de l'Orne; la campagne de *Caen*, la campagne de *Neubourg*, et la campagne de *St.-André*. La description d'un de ces cantons peut donner une idée des autres.

Campagne de Caen (la). C'étoit une petite contrée qui faisoit partie du Bessin, dans la basse Normandie, bornée au sept., par la Manche, au levant par le pays d'Auge, au midi par le pays des Marches et le Bocage, et au couchant par le Bessin proprement dit. Elle a environ 31 k. (7 lieues) de long sur autant de large. Les rivières qui l'arrosent sont : l'Orne, la Laize, l'Odon, *ou* l'Udon, *ou* l'Oudon, la Seule, la Mue, l'Ajon, la Dive. Elle renferme le territoire de Caen, qui en étoit le principal lieu; et sa dénomination de *Campagne de Caen* vient de ce que cette étendue de pays est plus unie et plus abondante. Caen en étoit la capitale. Cette contrée fait partie aujourd'hui du dép. du Calvados.

Campagne, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Mas-d'Azil, sur la Rize, à 43 kil. (9 l. ¾) de Mirepoix, 39 kil. (8 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 651. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Campagne, v. (*Aude*), arrond. et cant. de Quillan, sur l'Aude, à 5 k. (1 l. ¼) de Quillan, 36 kil. (8 l.) de Carcassonne. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Quillan.

Campagne, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de le Bugne, près du Vezere, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montignac, 37 kilom. (8 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 648. *Bur. de poste* de Bugne.

Campagne, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Cazaubon, à 11 k. (2 l. ¾) de Nogaro, 5 m. (12 l.) d'Auch. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Nogaro.

Campagne, v. (*Hérault*), arrond. de Montpellier, cant. de Cleret, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Sommières, dép. du Gard.

Campagne, v. (*Landes*), arrond. et cant. de Mont-de-Marsan, à 10 k. (2 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 830. *Bureau de poste* de Mont-de-Marsan. *Rel. de p. aux chev.*

Campagne, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, canton de Tonneins, commune de Clairac, à 6 k. (1 l. ½) de Tonneins, 23 kil. (5 l. ¼) de Marmande. *Pop.* comprise celle de Clairac, 5900. *Bur. de poste* de Clairac.

Campagne, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, commune de la Parade, à 4 k. (1 l.) de Castelmoron, 25 kil. (5 l. ¾) de Marmande. *Pop.* comprise celle de la Parade, 1415. *Bur. de poste* de Clairac.

Campagne, v. (*Oise*), arrond. de Compiègne, cant. de Fretoy, à 7 k. (1 l. ⅔) de Noyon, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Noyon.

Campagne, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, ch.-l. de cant., à 5 m. (10 l. ¾) S. O. de St.-Omer, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Montreuil, 39 kilom. (8 l. ¾) O. d'Hesdin. *Pop.* 1135. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Campagne, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Guines, près de la forêt de Guines, à 13 kil. (3 l.) de Calais, 9 m. (19 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 335. *Bur. de poste* d'Ardres.

Campagne, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Orthez, cant. de Sauveterre, commune de Tabaille, près du Saison, à 13 kilom. (3 l.) d'Orthez, 43 k. (9 l. ¾) de Pau. *Pop.* comprise celle de Tabaille, 91. *Bur. de poste* d'Orthez.

Campagne, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, commune de Huchenneville, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Populat.* réunie à celle de

Huchenneville, 704. *Bur. de poste* d'Abbeville.

CAMPAGNE-LÈS-BOULONNOIS, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, commune de Thiembronne, à 24 kilom. (5 l. ½) de St.-Omer, 7 myriamèt. (14 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Fruges.

CAMPAGNE-LÈS-BOULONOIS, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Bourthès. *Pop.* réunie à celle de Hape et de Thiembronne, 1065. *Bur. de p.* de Fruges.

CAMPAGNE-LÈS-VOSDAGUES, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. sud de St.-Omer, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Omer, 6 m. (13 l.) d'Arras. *Pop.* 380. *B. de p.* de St.-Omer.

CAMPAGNOLLES, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 6 kil. (1 l. ½) de Vire, 5 m. (11 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 734. *Bur. de poste* de Vire.

CAMPAGNOLLES, v. (*Hérault*), arr. et cant. 2ᵉ de Béziers, commune de Cazouls-lès-Béziers, à 10 kil. (2 l. ½) de Béziers. *Pop.* comprise celle de Cazouls, 1636. *Bur. de poste* de Béziers.

CAMPALME (LE), ruis. (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de Pont-de-Camarès. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Pont, coule à l'O. et se rend dans le Dourdon, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Pont-de-Camarès.

CAMPAN, bourg (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, chef-lieu de cant., sur l'Adour, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Bagnères, 27 k. (6 l.) S. de Tarbes, 18 kil. (4 l.) N. N. E. de Barège.

Ce bourg est situé dans une vallée charmante qui porte son nom, et est la plus fertile de tout ce département. Il y a d'excellens pâturages. Chaque Campanois a son troupeau, son vivier et son jardin, qui le font vivre dans l'aisance. On trouve dans cette vallée des carrières d'un marbre précieux, propre aux ornemens intérieurs, tels que meubles et socles de vases; il y en a aussi de verd et blanc d'une couleur extrêmement vive, qui a été employé avec profusion pour l'embellissement des maisons royales. On fabrique dans ce bourg des étoffes en laine de deux espèces et de très-bonne qualité. A l'entrée de Campan, il y a des couches de schiste gris. Sur la rive droite de l'Adour, on voit une montagne considérable de marbre gris, où est une grotte assez profonde, tapissée de cristallisations calcaires: on a gravé, dans le fond de cet antre, une inscription, qui apprend que madame de Brionne l'a parcouru en 1766. Au sud de Ste.-Marie est la fameuse carrière de marbre de Campan, située sur la surface septentrionale d'une petite gorge, au sud des baraques d'Espates, et sur la rive droite d'une rivière qui se jette dans une branche de l'Adour à Sainte-Marie. On a ouvert cette carrière sur une masse de marbre, communément veiné de petits filets verds, avec des bandes pourpre, et de petites taches blanches; il s'en trouve aussi d'un rouge bien foncé, veiné de verd et de blanc. Ce marbre, dont les masses sont énormes, est d'un grain très-fin et sans poils: on n'y trouve aucun vestige de corps marins. D'après l'analyse qui en a été faite, il contient de l'argile, de la terre, de l'alun, et de la chaux de fer mêlée à une portion considérable de pierre calcaire. On a exploité cette carrière pour le compte de l'ancien Gouvernement, sur une surface de plus de 20 mèt. (40 t.) de largeur, et de 6 mèt. (12 t.) de hauteur dans la partie la plus élevée. Elle est maintenant entièrement en suspens, malgré la beauté et la grande réputation du marbre qu'on en extrait. Un grand chemin pavé communiquoit par la montagne à la vallée d'Aure; il servoit à transporter les marbres à Sarsamolin, d'où ils suivoient la même route que ceux des carrières de Beyrede et de Camous. Ce grand chemin est considérablement dégradé aujourd'hui. Aux environs de Campan, il y a différentes mines de cuivre, dont les unes paroissent n'être pas mûres, selon le langage des mineurs; d'autres sont du nombre de celles que les mineurs nomment mine éventée. Au nord de la marbrière de Campan, sont des bancs de schiste qui se prolongent dessous des blocs de granit. *P.* 3640. *B. de p.* de Bagnères.

CAMPAN (Vallée de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Campan. Elle commence à la source de l'Adour, près de la montagne du col d'Espade, à 14 kil. (3 l. ⅓) S. de Campan. Elle est en deux vallées, l'une arrosée par l'Adour, et l'autre par le Trasports.

CAMPANA, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. d'Orezza, à 21 kilom. (4 l. ⅓) de Corté, 37 k. (8 l. ⅓) de Bastia. *Pop.* 119.

CAMPANADE (LA), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrond. d'Argelès, canton de Lus, à 23 kil. (5 l. ⅓) d'Argelès. Elle est ronde et couverte de rochers.

CAMPANDRÉ, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Villers-Bocage, à 30 k. (6 l. ⅔) de Falaise, 28 k. (6 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Aulnay.

CAMPARAN, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielles, à 27 k. (6 l.) de la Barthe, 5 m. (11 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 69. *Bur. de poste* d'Arreau.

CAMPASSE, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. S. de l'Isle-en-Dodon, coule au N. et se rend dans la Lausone, à 5 k. (1 l. ¼) N. de sa source.

CAMPAUS, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Vielmur, commune de Carbes, à 6 kilom. (1 l. ½) de Castres, 9 k. (2 l. ¼) de Vielmur. *Pop.* comprise celle de Carbes, 370. *Bur. de poste* de Castres.

CAMPCELADE, v. (*Lozère*). *Voy.* ST.-MARTIN-DE-CAMPZELADE.

CAMPEAU, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de Marchiennes, commune de Sommain, à 6 k. (1 l. ½) de Marchiennes, 14 k. (3 l. ¼) de Douay. *Pop.* comprise celle de Sommain et dépendances, 2226. *Bur. de poste* de Marchiennes.

CAMPEAUX, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Beny-Bocage, à 13 k. (3 l.) de Vire, 5 m. (11 l.) de Caen. *Pop.* 844. *Bur. de poste* de Thorigny, dépt. de la Manche.

CAMPEAUX, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Formerie, à 14 k. (3 l. ¼) de Grandvilliers, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. On fabrique dans ce village et dans ses environs des bas et des bonnets. *P.* 668. *Bur. de p.* de Songeons.

CAMPEL (LE), v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Gornac, commune de Bellebat, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Podensac, 10 kilom. (2 l. ½) de Gornac, 25 kilom. (5 l. ¾) de la Réole. *Pop.* comprise celle de Bellebat, 137. *Bur. de poste* de Podensac.

CAMPEL, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Maure, à 31 k. (7 l.) S. O. de Rennes, 33 k. (7 l. ½) N. de Redon, 27 kilom. (6 l.) E. de Ploërmel. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Plélan.

CAMPENEAC, v. (*Morbihan*), arr.

arr. et cant. de Ploërmel, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de Ploërmel, 5 myr. (10 l. ¾) N. E. de Vannes, 19 k. (4 l. ½) E. de Josselin. *Pop.* 2150. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Campenhout, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Vilvorde, à 9 k. (2 l. ½) E. de Malines, 13 k. (3 l.) N. O. de Louvain, 18 k. (4 l.) N. E. de Bruxelles. Le territoire de ce lieu n'est pas d'un grand rapport; mais il y vient des grains de toute espèce, peu de pâturages : une partie est en bois. Il y a deux moulins, un à vent et l'autre à eau. *Pop.* 4006. *B. de p.* de Bruxelles.

Campes, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, près de la Cerou, à 21 kil. (4 l. ⅓) de Gaillac, 6 m. (12 l. ¾) de Castres. *Pop.* 115. *B. de p.* de Cordes.

Campestre, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. d'Alzon, à 14 k. (3 l. ½) du Vigan, 8 m. (17 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 450. *Bur. de poste* du Vigan.

Campet, v. (*Landes*), arrond. et cant. de Mont-de-Marsan, à 7 k. (1 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Ste.-Croix, 325. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Camphin-en-Carembaut, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Seclin, à 15 k. (3 l. ½) de Lille, 16 k. (3 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1011. *Bur. de poste* de Carvin, dépt. du Pas-de-Calais.

Camphin-en-Pewele, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Templeuve, à 14 k. (3 l. ½) de Lille, 28 kil. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 1410. *B. de p.* de Lille.

Campi, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. de Verde, à 24 kil. (5 l. ½) de Corté, 5 m. (11 l. ½) de Bastia. *Pop.* 237.

Campiglia, hameau (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une colline, presque à la jonction d'un ruisseau et de la Soana, à 31 k. (7 l.) O. d'Ivrée. *Pop.* 135. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Campiglia, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Cacciorna, sur la pente d'une montagne, près du Cervo, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Bielle. *Pop.* 832. *B. de p.* de Bielle.

Campiglione, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Cavour, sur une colline, à la droite du Félice, à 15 kil. (3 l. ½) S. de Pignerol. *Pop.* 1021. *B. de p.* de Pignerol.

Campigneulle-les-Grandes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, à 4 k. (1 l.) de Montreuil, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Populat.* 192. *Bureau de poste* de Montreuil-sur-mer.

Campigneulle-les-Petites, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, à 3 kil. (¾ de l.) de Montreuil, 8 myr. (17 l.) d'Arras. *Populat.* 200. *Bureau de poste* de Montreuil-sur-mer.

Campigny, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 8 kil. (2 l.) de Bayeux, 32 kil. (7 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Balleroy.

Campigny, v. (*Eure*), arr. et cant. de Pont-Audemer, à 5 kil. (1 l. ½) de Pont-Audemer, 5 myr. (11 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 851. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Campile, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, cant. de Casaconi, à 25 kil. (5 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 509.

Campillergues, v. (*Hérault*), arrond. de Lodève, cant. de Lunas, commune de Brenas, à 15 kilom. (3 l. ½) de Clermont-de-Lodève, 7 kil. (1 l. ¾) de Lunas, 10 kil. (2 l. ½) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Brenas, 157. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Campin, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, commune de Cauvignac, à 16 kil. (3 l. ¾) de Bazas, 6 k. (1 l. ½) de Grignols. *Pop.* comprise celle de Cauvignac, 387. *Bur. de poste* de Bazas.

Campine (la), contrée des Pays-Bas, qui faisoit partie du quartier d'Anvers, dans le département des Deux-Nèthes. En flamand on dit *Kempen*, et en latin *Campinia*. Quoique ce pays soit rempli de bruyères, l'industrie des habitans en réduit toujours quelques parties en culture et en pâturages. Il produit quantité de beurre, qu'on transporte dans les villes voisines : on en tire des tourbes, terre qu'on fait sécher et dont on se chauffe commodément. Il y avoit des écoles latines dans presque toutes les villes et bourgs de cette contrée.

Campine-Liégeoise, pays et contrée dans le ci-devant pays de Liége. Le savant Godefroy *Windelinus*, natif de Herck, chanoine de Tournai, qui a publié, en 1649, la loi salique fondamentale du ci-devant royaume de France, a prétendu que les anciens Salins étoient les peuples de la Campine-Liégeoise, et que c'est de-là qu'est venue cette fameuse loi.

Campistrons, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 21 k. (4 l. ⅓) de Bagnères, 27 k. (6 l.) de Tarbes. *Populat.* 380. *Bur. de p.* de Tarbes.

Campitello, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 24 k. (5 l. ½) de Bastia. *Pop.* 332.

Campjac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelles, à 6 kil. (1 l. ½) de Sauveterre, 24 k. (5 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 463. *Bur. de p.* de Rhodez.

Camplong, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lesignan, à 5 k. (1 l. ½) de la Grasse, 27 k. (6 l.) de Carcassonne. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Lesignan.

Camplong, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarieux, à 39 k. (8 l. ¾) de Béziers, 6 m. (14 l.) de Montpellier. Il y a des mines de fer. *Pop.* 1840. *Bur. de poste* de Bédarieux.

Campmar, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant de Monestier, com. de Virac, à 6 k. (1 l. ½) de Cordes, 5 kil. (1 l. ½) de Monestier, 18 kilom. (4 l.) d'Alby. *Pop.* comprise celle de Virac et dépendances, 451. *Bur. de poste* de Cordes.

Campmazes (les), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgue, sur la Rigole de la Montagne, rivière, à 25 k. (5 l. ¾) de Castres. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Revel, dép. de la Haute-Garonne.

Campneusville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Fourcarmont, à 21 k. (4 l. ¾) de Neufchâtel, 6 m. (14 l.) de Rouen. *Populat.* 724. *Bureau de poste* de Neufchâtel.

Campo, v. (*Dora*), arr. d'Ivrée, sur la pente d'une montagne, à la gauche de la Malosna, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Ivrée. *Pop.* 620.

Campo, v. (*Isle d'Elbe*), cant. de Marciana. *Pop.* comprise celle de la Marine, de Campo et de San-Ilario, 1700.

Campo, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de la Roche, commune de Thorens, à 9 k. (2 l. ½) O. de Bonneville, 6 k. (1 l. ½) S. O. de la Roche. *Pop.* comprise celle de Thorens, 2348. *Bur. de poste* de Bonneville.

Campo, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Ajaccio, 28 k. (6 l. ½) de Sartène. *Pop.* 179.

Campo di Loro (le), rivière (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant.

de Celavo. Sa source, à 10 kilom. (2 l. ½) N. de Bogognano, 40 k. (9 l.) N. N. E. d'Ajaccio, coule au S. O., et se rend dans le golfe d'Ajaccio, à 36 k. (8 l.) de sa source.

Campo Spinoso, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, dans une plaine, à 4 k. (1 l.) du Pô, 31 k. (7 l.) E. de Voguère. *Pop.* 446. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Campome, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, sur la Castellane, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Prades, 43 k. (9 l. ¾) de Perpignan. *Pop.* réunie à celle de Molitg, 826. *Bur. de poste* de Prades.

Camporel (la), rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Durban, coule à l'O., puis au S., et se rend dans la Verdouble, à 8 kil. (2 l.) S. S. O. de sa source.

Campouret (Etang de), (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, dans les montagnes, à 8 kil. (2 l.) O. de Fromiguère. Il en sort un ruisseau qui se rend dans la Balcère, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. des Etangs.

Campourièse, village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton de Saint-Amand-des-Corps, à 18 k. (4 l.) S. p. O. de Mur-de-Barrez, 4 k. (1 l.) O. de St.-Amand, 23 kil. (5 l. ¼) N. O. d'Espalion. *Pop*... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Campousy, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Sournia, à 10 k. (2 l. ½) de Prades, 37 k. (8 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 287. *Bur. de p.* de Quillan, dép. de l'Aude.

Campo-Vecchio, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 8 k. (2 l.) de Corté, 11 k. (2 l. ⅔) de Bastia. *Pop.* 74.

Campredon, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. et commune de la Française, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Montauban, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de la Française. *Pop.* comprise celle de la Française et dépendances, 3043. *B. de p.* de Montauban.

Campremy, v. (*Oise*), arr. de Breteuil, cant. de Froissy, à 6 k. (1 l. ½) de Breteuil, 22 k. (5 l.) de Beauvais. Il y a quelques fabriques de toiles. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Breteuil.

Camprond, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Sauveur-Landelau, à 8 k. (2 l.) de Coutances. *Pop.* 715. *B. de poste* de Coutances.

Camps, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Argues, à 20 kilom. (4 l. ½) de Quillan, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Limoux.

Camps, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Mercœur, près du Cer, à 37 k. (8 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 751. *Bur. de poste* d'Argentat.

Camps, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, canton de Coutras, sur l'Isle, à 20 k. (4 l. ½) de Libourne, 5 m. (10 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Coutras.

Camps (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune d'Elaucourt, à 2 k. (½ l.) O. de Trappes, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle d'Elaucourt, 300. *Bur. de poste* de Trappes.

Camps, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Moliens, à 22 kil. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Picquigny.

Camps, v. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, près du Val de Camps, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Brignoles, 32 k. (7 l. ¼) N. N. E. de Toulon. Il y a une fabrique de chapeaux. *Populat.* 102. *Bureau de poste* de Brignoles.

Camps (Val de), rivière (*Var*), arr. et cant. de Brignoles. Sa source, à 4 k. (1 l.) de Brignoles, coule à l'E., monte au N., puis à l'O., et va au N. O. se rendre dans la Calamie à l'O. de Brignoles.

Campsart, village (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy, commune de Villers, à 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à celle de Villers, 540. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Campsas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Grizolles, à 23 k. (5 l. ⅓) de Castel-Sarrasin, 34 k. (7 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Grizolles.

Campsegret, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Montagnac-la-Crempse, à 10 k. (2 l. ½) de Bergerac, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 780. *Bur. de poste* de Bergerac.

Campuac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, à 32 k. (7 l. ⅓) de St.-Geniez, 25 kil. (5 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Rhodez.

Campugnan, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Blaye, à 15 k. (3 l. ½) de Bourg, 38 k. (8 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Blaye.

Campuzan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 22 kilom. (5 l.) de la Barthe, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 217. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Campville, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse. *P*... *B. de* Toulouse.

Camu, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du Gave d'Oléron, à 10 k. (2 l. ½) d'Orthez, 4 m. (10 l. ¼) de Pau. *Pop.* 1104. *B. de p.* de Moubidoure.

Camurac, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 23 k. (5 l. ¼) de Quillan, 6 m. (13 l.) de Carcassonne. *Pop.* 438. *Bur. de p.* de Quillan.

Camusou (le), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Montesquieu, coule au N. N. O., prend le nom de Camedon, et se rend dans l'Arize, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source, 1 k. (⅓ de l.) N. p. E. de Rieux.

Camvets, v (les), (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Boinvilliers, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Boinvilliers, 253. *Bur. de poste* de Mantes.

Camy, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, canton de Payrac, sur la Fenolle, à 7 k. (1 l. ⅔) de Gourdon, 38 k. (8 l. ½) de Cahors. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Peyrac.

Camy, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. et commune de Luzech, à 15 k. (3 l. ½) O. p. N. de Cahors, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Luzech. *P.* comprise celle de Luzech et dépendances, 2430. *Bur. de p.* de Cahors.

Canabières, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Salescyran, à 22 k. (5 l.) de Milhau, 31 k. (7 l.) de Rhodez. *Pop.* 631. *Bur. de p.* de Milhau.

Canac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. et commune de Campagnac, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de St.-Geniez, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Campagnac, 36 k. (8 l.) N. de Milhau. *Pop.* comprise celle de Campagnac, 1277. *B. de p.* de St.-Geniez.

Canac, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. et commune de Murat, à 18 k. (4 l.) de Caune, 6 k. (1 l. ½) de Murat, 6 m. (13 l. ½) de Castres. *Pop.* comprise celle de Murat, 1900. *Bureau de poste* de Caune.

Canach ou Canigen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, commune de Linnengen, à 6 k.

(1 l. ¼) N. p. E. de Roed, 6 k. (1 l. ½) S. de Mensdorf, 14 kil. (3 l. ¼) E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Linnengen, 312. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Canadau (Montagne du), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Grimaud. Elle a du S. O. au N. E. 2 k. (½ l.) de long.

Canadau (Pointe et Plage du), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, à la côte, entre la calanque de l'Escudette et le cap de Mallepague.

Canal de la Côte d'Or ou Canal de Charolles. Il part de St.-Jean-de-Lôue, où il reçoit les eaux de la Saone, passe près de Dijon, côtoie la rivière d'Ource, descend au S. O., remonte au N. O., passe à Pouilly, à Montbard, où il suit la Brenne, passe dans le département de l'Yonne, monte au N. O., passe près de Tonnerre, à St.-Florentin, et se termine dans l'Armançon, à 7 k. (1 l. ¾) O. de St.-Forentin.

Canal de Bruges a l'Ecluse, (*Lys*), arr. et cant. de Bruges, au N. p. E. de Bruges, va au N. N. E., tourne à l'O., remonte au N. p. E., et va au N. N. E. en droite ligne à l'Ecluse, où il se réunit à la Zec de Dyck, rivière, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de l'Ecluse. Il a en longueur 16 k. (3 l. ¾).

Canal de Dunkerque a Furnes, (*Lys*), cant. de Furnes. Il vient de Dunkerque à Furnes avec quelques sinuosités, et a de long 21 k. (4 l. ¾) de l'O. S. O. au N. N. E.

Canal de Furnes a Nieuport (*Lys*), cant. de Furnes. Il commence à Furnes, et va droit au N. l'espace de 4 k. (1 l.), reçoit les eaux du ruisseau Langhelis, et va au N. E. se réunir aux eaux de la Graght-de-Crèche, rivière, et à celles qui entourent Nieuport. Il a 9 kilom. (2 l. ¼) de long.

Canal de Languedoc. *Voyez* Languedoc.

Canal de la Ville (*Aude*), cant. de Carcassonne, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Carcassonne. Il côtoie l'Aude et vient se terminer à l'E. de Carcassonne. Il a du S. au N. 6 kilom. (1 l. ½) de long.

Canal de Linn (*Roër*). Ce canal commence à 2 k. (½ l.) S. E. de Suchtelen dans la Niers, et communique au Rhin à l'E. de Linn. Il a 15 k. (3 l. ½) de long.

Canal de Nieuport a Ostende, (*Lys*), cant. de Nieuport, où il prend ses eaux, va à l'E. N. E. l'espace de 2 k. (½ l.), remonte au N. N. E. la longueur de 7 k. (1 l. ¾), va ensuite à l'E. N. E., et remonte au N. pour se réunir au canal d'Ostende, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. d'Ostende. Il a dans sa longueur 21 kil. (4 l. ¾) de long.

Canal de St.-Omer a Gravelines ou Colme (*Nord*), et (*Pas-de-Calais*), qu'il sépare l'espace de 24 k. (5 l. ½). Il commence à St.-Omer, tire ses eaux de la rivière de Aas, et ayant sa direction au N. N. O., passe à Gravelines, et se rend dans la mer, à 4 k. (1 l.) N. O. de Gravelines. Il a 29 k. (6 l. ½) de long. C'est la rivière de Aas qui fournit les eaux et qui coule dans ce canal.

Canal d'Ostende a Bruges (*Lys*), cant. d'Ostende, où il prend ses eaux, va à l'E. p. S. l'espace de 8 k. (2 l.), va à l'E. celui de 4 k. (1 l.), et, remontant à l'E. p. N., se réunit à Bruges au canal de Bruges à l'Ecluse. Il a 20 k. (4 l. ½) de long.

Canal *dit* Fosse Eugenienne (*Roër*). Il commence à Gueldres, prend ses eaux dans la Niers, rivière, et communique à Landau. Il a 19 k. (4 l. ¼) de long.

Canal du dép. de Saone-et-Loire. Son commencement sur la Saone, près de Châlons-sur-Saone, monte au N. N. O. jusqu'à Chagny, descend au S. O. en suivant la rivière de Meuzin et celle de la Bourbince jusques et près de Paray. Il rejoint la Loire à Digoin où il finit.

Canal, souterrain d'eau salée, allant de Dieuze à Moyenvic (*Meurthe*). Il a 32 k. (7 l. ¼) de long : il y a trois ventouses.

Canale, v. (*Golo*), arr. de Bastia, ch.-l. de cant., où est situé Ortaca, à 18 k. (4 l.) O. S. O. d'Oletta, 31 k. (7 l.) O. S. O. de Bastia. *Pop.* 294.

Canale, v. (*Liamone*), arrond. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ajaccio, 21 k. (4 l. ¾) de Sartène. *Pop.* réunie à celle de Pila, 595.

Canale, bourg (*Tanaro*), arr. d'Albe, ch.-l. de canton. Ce gros bourg est sur le chemin d'Asti à Carmagnola, et sur la rive gauche du Bolbo, à 27 kil. (6 l.) N. E. d'Albe. *Pop.* 3148. *B. de p.* d'Asti.

Canale (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. et commune de Lorgues, à 11 k. (2 l. ¾) de Draguignan, 1 k. (¼ de l.) de Lorgues. *Pop.* comprise celle de Lorgues, 5509. *B. de poste* de Draguignan.

Canalo (la), montagne (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Rodome.

Canals, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Cornus, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Affrique, 8 myr. (16 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* réunie à celle de Sorgues, 367. *Bur. de p.* de St.-Affrique.

Canals, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, canton de Grizolles, à 25 k. (5 l. ¾) de Castel-Sarrasin. *Pop.* 330. *B. de p.* de Grizolles.

Canals (les), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinca. C'est un bras de la rivière du Tet, qui s'en sépare à l'O. d'Ille, va à l'E. S. E., passe à Thuir, remonte au N. E. et rentre dans le Tet à Perpignan, après un cours de 23 k. (5 l. ⅓) de long.

Canaples, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Domart, à 14 k. (3 l. ¼) de Doulens, 19 k. (4 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Doulens.

Canappeville, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neubourg, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Louviers, 15 k. (3 l. ½) N. d'Evreux, 24 k. (5 l. ½) E. N. E. de Beaumont-le-Roger. *Pop.* 872. *Bur. de poste* de Louviers.

Canapville, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Toucques, près de la Toucques, à 4 kil. (1 l.) de Pont-l'Evêque, 39 kilom. (8 l. ¾) de Caen. *Populat.* 267. *Bur. de poste* de Toucques.

Canapville, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Vimoutiers, près de la Toucques, à 33 k. (7 l. ½) de l'Aigle, 6 m. (13 l. ½) d'Alençon. Il y a une papeterie. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de le Sap.

Canari, bourg (*Golo*), arr. de Bastia, à 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Bastia, 20 k. (4 l. ½) N. E. de St.-Florent, 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Rogliano. *Pop.* 860.

Canau (Étang de la), (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Castelnau-de-Médoc, à 24 k. (5 l. ½) O. de Castelnau, près des dunes de sable qui bordent la mer. Il a du N. au S. 8 kilom. (2 l.) de long, sur 4 k. (1 l.) de large.

Canau (Forêt de la), (*Gironde*), arr. de Lespare, cant. de St.-Laurent, à 27 k. (6 l.) O. p. S. de St.-Laurent. Elle a du N. au S. 4 k. (1 l.) de long, et de l'E. à l'O. 2 k. (½ de l.)

de large : il y en a un tiers au N., qui est en Pinadas.

Canau (Gave du), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Sa source, au pied du Cardalle, pic du sommet des Pyrénées, à 18 k. (4 l.) S. O. de Lus, coule au N. E., et se rend dans le Gave d'Ossonne, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Canau (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, près du fossé pour l'écoulement des eaux, et de l'étang de la Canau, à 42 k. (9 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 562. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Médoc.

Canau (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. d'Aucun, coule au S. E., et se rend dans le Gave d'Azun, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de sa source.

Canaules, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Sauve, à 5 kilom. (1 l. ¼) de le Dignan, 15 kilom. (3 l. ½) de St.-Hippolyte, 30 k. (6 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 320. *B. de poste* de le Dignan.

Canavaggia, v. (*Golo*), arr. de Calvi, cant. de Caccia, à 8 k. (2 l.) E. de Caccia, 40 k. (9 l.) E. de Calvi. *Pop.* 299.

Canaveilles, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 16 k. (3 l. ¾) de Prades, 5 m. (12 l. ⅔) de Perpignan. *Populat.* 170. *Bureau de poste* de Prades.

Canavèse (le), belle et riante contrée du Piémont, dép. de la Dora. Ivrée, avec titre de marquisat, en étoit la capitale. Cette contrée forme maintenant le 1er arr. du dép. Elle produit du blé, des fruits, du maïs, et un peu de vin.

Canbeyres, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, à 13 k. (3 l.) d'Aiguillon, 7 k. (1 l. ¾) de Damazan, 28 k. (6 l. ¼) de Marmande. *Pop.....* *Bur. de p.* d'Aiguillon.

Cancalle, ville (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, ch.-l. de cant., au bord de la baie à laquelle elle donne son nom, à 13 kilom. (3 l.) E. de St.-Malo, 6 m. (14 l. ½) N. de Rennes, 36 m. (82 l.) O. de Paris. Long. 15. 48. lat. 48. 40. C'est au port de Cancalle que les Anglais firent leur descente en 1758. Ils se portèrent ensuite à St.-Servan, faubourg de St.-Malo, où ils brûlèrent tous les vaisseaux qui étoient dans la rade et sur les chantiers, ainsi que les corderies et les arsenaux de la marine marchande. Il vient tous les ans, en temps de paix, 7 à 8 vaisseaux anglais à Cancalle pour y faire des cargaisons d'huîtres marinées et mises en baril. C'est de là aussi que viennent toutes celles que l'on mange à Paris, où elles sont envoyées draguées dans des paniers. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Malo, 3e arrondissement maritime. *Pop.* 3177. *Bur. de poste* de St.-Malo.

Cancalle (Port et Rade de), (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Cancalle. Ils ont du N. au S. environ 3 k. (⅔ de l.).

Cancalle (Grouin de), (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Cancalle. C'est une pointe de terre avancée en mer, à 4 k. (1 l.) N. de Cancalle.

Cance, ruisseau (*Orne*). Il prend sa source dans l'arr. d'Alençon, cant. de Seez, et se jette dans l'Orne.

Cance (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Satillien, à 11 k. (2 l. ⅓) O. duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe à l'O. de Vaucance, à Ville-Vaucance, et, tournant à l'E., passe au pied d'Annonay, descend au S. E., puis va à l'E. se rendre dans le Rhône, à 2 k. (½ l.) N. de St-Vallier.

Canche (la), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 8 k. (2 l.) d'Arnay, 4 m. (10 l.) de Dijon. Il y a dans ce village des forges et des fourneaux pour y travailler le fer et la fonte. *Pop.* 397. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Canche (la), rivière (*Pas-de-Calais*), où elle prend sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de St.-Pol, coule au N. O., arrose Viel-Hesdin et Hedin, reçoit la Ternoise, la Planquette, arrose plusieurs villages, passe à Montreuil, à Etaples, à 4 k. (1 l.) N. O. duquel elle se rend dans la mer à son embouchure. Elle a 8 m. (18 l.) de cours.

Canchy, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, près de l'Esque, à 21 k. (4 l. ⅔) de Bayeux, 5 m. (10 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 275. *Bur. de poste* d'Isigny.

Canchy, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Nouvion, près de la forêt de Crécy, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l. d'Amiens. *Pop.* 366. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Cancoino, v. (*Marengo*), arr. de Voguèra. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Voguère.

Cancon, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) O. de Montflanquin, 38 k. (8 l. ½) N. d'Agen. 1 k. (¼ de l.) de Castelnau. *Pop.* 2212. *B. de p.* de Villeneuve-d'Agen.

Candal (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. et canton est de Perpignan. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. d'Elne, coule au N. E. et se rend dans l'étang de St.-Nazaire, à 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Candar, v. (*Mont-Blanc*), à 31 k. (7 l.) de Chambéry. *Pop....* *Bur. de poste* de Chambéry.

Candas, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de St.-Bauzely, commune de Montjeaux, près du Tarn, à 13 k. (3 l.) de Milhau, 41 k. (9 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Montjeaux, 942. *B. de p.* de Milhau.

Candas (le), v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 7 k. (1 l. ¾) de Doulens, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* réunie à celle de la ferme de Valcureux, 1370. *de poste* de Doulens.

Candastre, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, commune de Senouillac, à 5 k. (1 l. ¼) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Senouillac, 791. *Bur. de poste* de Gaillac.

Candé, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. de Tonnay-Charente, près de la Charente, à 8 k. (2 l.) de Rochefort, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Tonnay-Charente.

Candé, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Contres, sur le Beuvron, à 11 k. (2 l. ⅓) de Blois. *Population*, 492. *Bureau de poste* de Blois.

Candé, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, ch.-l. de cant., au confluent de la Mandée et de l'Erdre, à 38 k. (8 l. ½) O. d'Angers, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Segré, 24 kilom. (5 l. ½) N. E. d'Ancenis. La terre de Candé appartenoit au prince de Condé : plus de six châtellenies et plus de quarante terres en haute justice en relevoient. On y fabrique des toiles, et on y fait le commerce de vins, de légumes secs, de chanvre, de maïs, d'huile et de pruneaux. Son territoire fournit beaucoup de bois, des mines de fer, et des carrières de pierre. *Pop.* 948. *B. de poste.*

Candehore (la), rivière (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. O. de Cadalen, coule au S., et se rend

dans l'Adou, à 5 k. (1 l. 1/4) de sa source.

Candeil, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cadales, à 13 k. (3 l.) de Gaillac. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1152 par Raymond, comte de Toulouse; elle valoit 4,000 liv. à son abbé. *Pop.*... *Bur. de p.* de Gaillac.

Candel, bourg (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, ch.-l. de cant., près de l'Otterbach, à 19 k. (4 l. 1/3) E. p. N. de Weissembourg, 7 m. (14 l.) 3/4 N. E. de Strasbourg, 11 k. (2 l. 3/4) N. E. de Lauterbourg. *Population*, 2260. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Candell, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, commune de Serrabonne, à 25 kil. (5 l. 3/4) de Perpignan, 9 kilom. (2 l. 1/4) de Vinça, 18 k. (4 l.) de Prades. *Pop.* comprise celle de Serrabonne, 149. *Bur. de poste* de Perpignan.

Candeloup (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/3) N. E. d'Oléron, coule au N., et se rend dans la Baise, à 5 k. (1 l. 1/3) N. de sa source.

Candes, ville (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Chinon, au confluent de la Loire et de la Vienne, à 13 k. (3 l.) O. de Chinon, 5 m. (11 l. 1/2) O. de Tours, 18 k. (4 l.) N. E. de Montreuil-Bellay. La seule et unique paroisse que renfermoit cette ville, avoit un chapitre composé de dix chanoines et de tous les autres desservans d'usage. St.-Martin y est mort et y a été enterré. On fait à Candes beaucoup de poinçons, et on y trouve une carrière de belle pierre. *P.* 532. *B. de p.* de Saumur, dép. de Maine-et-Loire.

Candes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune d'Auvillars, à 7 k. (1 l. 3/4) de Valence-d'Agen, 2 k. (1/2 l.) d'Auvillars, 31 k. (7 l.) d'Agen. *Pop.* comprise celle d'Auvillars, 2220. *Bur. de p.* de Valence-d'Agen.

Candia (Lac de), petit lac du dép. de la Dora ou Doire, à peu de distance de cette rivière. Il a 3 k. (3/4 de l.) de long du N. E. au S. E., et 1 k. (1/4 de l.) de large. Il tire son nom du village de Candia, qui est près de là sur une colline.

Candia, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, commune de St.-Alban, à 4 k. (1 l.) N. de Chambéry, 3 k. (3/4 de l.) N. O. de St.-Alban. *Pop.* comprise celle de St.-Alban, 989. *Bur. de poste* de Chambéry.

Candiac, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Vauvert, commune de Vestric, près du Vistre, à 15 k. (3 l. 1/2) de Nîmes. C'est la patrie de Jean-Louis de *Candiac*, enfant précoce, très-instruit dans les langues et les sciences: né en 1719; mort à Paris, âgé de 7 ans. A trois ans, cet enfant lisoit parfaitement et le latin et le français; à cinq ans, il faisoit des versions en latin; à six ans, il lisoit le grec et l'hébreu. Il avoit lu une foule de poëtes, d'orateurs, d'historiens, d'épistolaires et de grammairiens. — Louis-Joseph de *Saint-Veran*, marquis de *Montcalm*, d'une famille de Rouergue, né en 1712, mort au combat de Québec le 14 septembre 1759. Il étoit lieutenant-général des armées du roi. C'étoit un brave capitaine. Une infinité de traits le caractérisent: ami de sa patrie, guerrier, homme juste, vertueux et modeste. *Pop.*... *Bur. de poste* de Nîmes.

Candillargues, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mangui, près de la Berauge, à 15 k. (3 l. 1/2) de Montpellier. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Montpellier.

Candiolo, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. d'Orbassagno, sur le chemin de Turin à Pinerolo, à 18 k. (4 l.) S. O. de Turin. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Turin.

Candolière (la), rivière (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Vezenobre. Sa source, à 5 k. (1 l. 1/4) N. p. E. de Saint-Maurice, coule à l'O., puis au S. O., ensuite au S. S. E., et se rend dans le Gardon au S. O. de Moussac, à 15 k. (3 l. 1/2) O. p. S. d'Uzès.

Candor, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Lassigny, près de la forêt de Bouvresse, à 8 k. (2 l.) de Noyon, 6 m. (14 l.) de Beauvais. Il y a une mine de charbon de terre dans le territoire de ce village. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Noyon.

Candou (la), rivière (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) S. E. de Cadalen, coule au N. p. O., passe à l'E. de Cadalen, et se rend dans le Tarn, à 10 k. (2 l. 1/2) de sa source.

Candour (la), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Monestier. Sa source, à 3 kil. (2/3 de l.) S. de Montirat, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans l'Aveyron, à 9 k. (2 l. 1/3) O. p. N. de sa source.

Candresse, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, près de l'Adour, à 6 k. (1 l. 1/2) de Dax, 43 kilom. (9 l. 2/3) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Dax.

Candumy, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Besse, près de l'Issolle, à 11 k. (2 l. 2/3) de Brignoles, 38 k. (8 l. 1/2) de Toulon. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Brignoles.

Caneaux (Tête des ou Montagne des), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à la pointe du Mont-l'Auty, à 7 k. (1 l. 3/4) N. E. d'Hyères.

Canebier (Plage du), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre la pointe St.-Pierre et la calanque du Granier, et entre la redoute de St.-Pierre et la citadelle de St.-Tropez.

Canectancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Lassigny, à 6 k. (1 l. 1/2) de Noyon, 6 myr. (13 l. 3/4) de Beauvais. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Noyon.

Caneda (la), v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Sarlat, à 3 k. (3/4 de l.) de Sarlat, 5 m. (12 l. 1/3) de Périgueux. *Pop.* 126. *B. de p.* de Sarlat.

Canejan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, à 10 k. (2 l. 1/2) de Bordeaux. *Pop.* 312. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Canelli, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, ch.-l. de cant., sur la rive gauche du Belbo, à 13 k. (3 l.) S. d'Asti. *Pop.* 3141. *B. de p.* d'Asti.

Canello, village (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, à 16 kil. (3 l. 2/3) d'Ajaccio et de Vico. *Pop.* 97.

Canens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu-de-Volvestre, à 10 k. (2 l. 1/2) de Rieux, 4 m. (10 l.) de Toulouse. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Rieux.

Canens, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Labrit, à 11 k. (2 l. 3/4) de Mont-de-Marsan, 13 k. (3 l.) S. E. de Labrit. *Pop.* réunie à celle de Réaupt, 175. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Canet, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, sur la Soure, à 14 k. (3 l. 1/4) de Narbonne, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Narbonne.

Canet, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, canton de Clermont, sur l'Hérault, à 21 k. (4 l. 2/3) de Lodève, 31 k. (7 l.) de Montpellier. *Population*, 668. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Canet, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. est de Perpignan, à 8 k. (2 l.) E. de Perpignan. C'étoit

autrefois une place forte, qui étoit le chef-lieu d'une vicomté; ce n'est plus aujourd'hui qu'un tas de ruines. Louis XII la fit assiéger en 1474; mais la vicomtesse de Canet, douée d'un courage mâle, présidant à tous les conseils, dirigeant tous les travaux, se montrant toujours à la tête des assiégés dans les endroits les plus dangereux, eut la gloire de faire lever le siége. Près de ce village on fait par évaporation du sel de l'eau de la mer. *Population*, 225. *Bur. de poste* de Perpignan.

Canet (le), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. nord de Marseille, à 3 k. (3/4 de l.) de Marseille. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Marseille.

Canet (le), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velline. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Ste-Foy, dép. de la Dordogne.

Canet-Camboulas, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Salars, commune de Camboulas, à 19 k. (4 l. 1/3) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Camboulas, 260. *Bur. de poste* de Rhodez.

Canet-d'Ott, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Campagnac, à 15 k. (3 l. 1/4) de Severac, 42 k. (9 l. 1/2) de Rhodez. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Canet-St.-Jean, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Salars, *Populat.* 487. *Bureau de poste* de Rhodez.

Canetemont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesne-sur-Canche, à 11 k. (2 l. 3/4) de St.-Pol, 30 k. (6 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Frévent.

Caneux, v. (*Landes*). *Voyez* Canens.

Canezac, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Monestier, commune de Montirat, à 18 k. (4 l.) de Cordes, 6 k. (1 l. 1/2) de Monestier, 28 k. (6 l. 1/4) d'Alby. *Pop.* comprise celle de Montirat, 1980. *Bur. de poste* de Cordes.

Canfront, v. (*Finistère*), à 14 k. (3 l. 1/4) de Landernau. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Landernau.

Cangy, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. d'Amboise, près de la Cize, à 8 k. (2 l.) d'Amboise, 29 k. (6 l. 1/2) de Tours. *Pop.* 584. *Bur. de poste* d'Amboise.

Canhac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant de Lauzerte, commune de Cazes-Mondenard, à 10 k. (2 l. 1/2) E. de Lauzerte, 27 k. (6 l.) N. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Cazes, 514. *B. de p.* de Lauzerte.

Caniac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Bastide, à 24 k. (5 l. 1/2) de Gourdon, 25 k. (5 l. 3/4) de Cahors. *Pop.* 942. *Bur. de poste* de Gourdon.

Canibales (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 21 k. (4 l. 3/4) S. p. O. d'Argelès. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (1/2 l.) de long.

Canié, v. (*Lot*), arrondiss. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, commune de Flaugnac, à 6 k. (1 l. 1/2) N. E. de Castelnau-de-Montratier, 19 k. (4 l. 1/4) S. de Cahors. *Pop.* comprise celle de Flaugnac, 890. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Canigou (le), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, commune de Vernet, à 10 k. (2 l. 1/2) de Prades. *Pop.* comprise celle de Vernet et dépendances, 940. *Bur. de poste* de Prades.

Canihuel, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Bothoa, à 19 k. (4 l. 1/4) de Rostrenen, 32 k. (7 l. 1/4) de St.-Brieux. *Pop.* 1291. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Canilhac, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de la Canourgue, sur un tertre, à 19 k. (4 l. 1/4) de Marvejols, 28 k. (6 l. 1/2) de Mende. *Population*, 230. *Bureau de poste* de Marvejols.

Canillac, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. et commune de St.-Remi, à 4 kilom. (1 l.) de St.-Remi, 9 k. (2 l. 1/4) de Tarascon. *Pop.* comprise celle de St.-Remi, 505. *Bur. de poste* de St.-Remi.

Canillac, v. (*Corrèze*). *Voyez* Roche-Canillac (la).

Canincherberg, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton d'Arneval, commune de Scheid, à 3 k. (3/4 de l.) E. de Sarrebruck, 3 k. (3/4 de l.) O. p. S. de Scheid. *Pop.* comprise celle de Scheid et dépendances, 235. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Canischio, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la rive droite de l'Orea, à 32 k. (7 l. 1/4) O. d'Ivrée. *P.* 1095. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Canisy, bourg (*Manche*), arr. de St.-Lô, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. 1/2) de St.-Lô, 20 k. (4 l. 1/2) E. de Coutances, 14 k. (3 l. 1/4) N. O. de Tessy. Ce bourg a une manufacture où l'on fabrique des coutils de 1/2 bon teint, 1/2 bon et faux teint, toiles blanches, toiles à carreaux, d'emballage; toiles ouvrées pour serviettes, droguets de toutes couleurs et rayures, treillis de fil, etc.

Canisy étoit marquisat de Cotentin, dans la Basse-Normandie. Les trois baronnies de Coursy, du Homet et de Canisy, furent réunies et érigées en marquisat, sous le nom de *Canisy*, en 1619, en faveur de René de Carbonel, baron du Homet. Cette terre et seigneurie étoit passée par héritage à ses descendans. *Pop.* 948. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Canivet, v. (*Calvados*). *Voyez* Villers-Canivet.

Canlache (la), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 2e de Vitré. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. E. de Chatillon, coule au S. O., reçoit la Pérouse, et va se rendre dans la Vilaine, à 5 kilom. (1 l. 1/3) O. de Vitré.

Canlers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Fruges, à 27 k. (6 l.) de Montreuil, 5 m. (11 l. 1/4) d'Arras. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Fruges.

Canly, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-St.-Denis, à 8 k. (2 l.) de Compiegne, 4 m. (10 l.) de Beauvais. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Compiegne.

Cann, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Kanne.

Cannac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Selve, commune de Durenque, à 29 k. (6 l. 1/2) de Rhodez. *Populat.* comprise celle de Durenque, 980. *Bureau de poste* de Rhodez.

Cannaux, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. et commune de St.-Vallier, à 13 k. (3 l.) de Grasse, 6 k. (1 l. 1/2) de St.-Vallier. *Pop.* comprise celle de St.-Vallier, 538. *Bur. de poste* de Grasse.

Canne, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, commune de Lialores, à 6 k. (1 l. 1/2) de Condom. *Pop.* comprise celle de Lialores, 200. *Bur. de poste* de Condom.

Canne (la), rivière (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Sauge. Sa source, à 29 k. (6 l. 1/2) N. E. de Nevers, coule au S., et se rend dans l'Aron, à 14 k. (3 l. 1/4) E. p. N. de Decize.

Cannebach (le), ruiss. (*Forêts*), arrond. et cant. de Bitbourg, à 7 k. (1 l. 3/4) N. N. O. duquel il prend sa source, coule au S., puis à l'O. S. O., et se rend dans la Prumm, à 3 k. (3/4 de l.) S. O. de sa source.

Canneeaude, v. (*Aude*), arrond.

de Carcassonne, cant. de Mas-Cabardès, commune de Villardonnel, à 11 k. (2 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Villardonnel...... *Bur. de poste* de Carcassonne.

Cannehan, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, à 21 k. (4 l. ¾) de Dieppe, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 350. *Bur. de poste* d'Eu.

Cannes, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Quissac, près de la Courme, à 13 kil. (3 l.) de Sommières, 23 k. (5 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* comprise celle de Clairar, 295. *Bur. de poste* de Sommières.

Cannes, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Montereau-Faut-Yonne, sur la Seine, à 23 k. (5 l. ¼) de Nemours, 30 k. (6 l. ¾) de Melun. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Montereau.

Cannes, ville (*Var*), arr. et cant. de Grasse, sur la côte de la Méditerranée, au fond d'un golfe auquel elle donne son nom, à 13 k. (3 l.) S. de Grasse, 10 m. (22 l. ½) N. E. de Toulon, 27 k. (6 l.) S. O. de Nice, 22 kil. (5 l.) de Fréjus, 9 m. (20 l.) d'Antibes. Long. 24. 41. lat. 43. 32. Le château fait partie en quelque sorte de la ville, avec une tour qui domine sur la plage de Cannes. Cette ville, de la ci-devant Basse-Provence, est très-agréablement située. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins *extrà muros*, fondé par M. *de Mesgrigny*, évêque de Grasse, qui avoit été lui-même capucin. Le territoire de cette ville, qui est très-bien cultivé, dans l'étendue environ de 31 k. (7 l.), abonde en vins, huiles, oranges, citrons, figues, etc. qui sont tous délicieux; mais son principal commerce consiste en anchois et en sardines salés : il s'en débite, année commune, près de deux mille quintaux. Il n'y a que des barques et de petits bâtimens qui puissent mouiller dans le port de Cannes; encore ne seroit-il pas prudent d'en approcher sans précaution, à cause de quelques rochers qui sont aux environs de la pointe où est le château.

Cette ville est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du ... arrondissement. C'est la résidence d'un sous-commissaire des relations commerciales de la République ligurienne. *Pop.* 2616. *Bur. de poste.*

Cannessières, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 173. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Cannet, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Plaisance, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 16 k. (2 l. ¾) de Nogaro, 5 m. (11 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Plaisance.

Cannet (Pointe et Calanque de), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 16 kilom. (3 l. ⅓) O. de Toulon, entre l'île Rousse et la calanque de Recrénas ou du château.

Cannet, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant d'Antibes, à 2 kil. (½ l.) de Cannes, 11 k. (2 l. ¾) de Grasse, 10 myr. (22 l. ½) de Toulon. *Pop.* 1189. *Bur. de poste* de Cannes.

Cannet (le), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Lorgues, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Luc, 18 k. (4 l.) S. O. de Draguignan, 8 k. (2 l.) S. de Lorgues, 4 myr. (10 l. ⅓) de Toulon. Il y a des mines de fer dans le terroir de ce village. *Pop.* 933. *B. de p.* de Luc.

Cannetin, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Carnetin.

Canny, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formerie, près du Grand-Therrein, à 11 k. (2 l. ¾) de Roye, 18 k. (4 l.) de Grandvilliers, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 260. *Bureau de poste* de Roye, dép. de la Somme.

Canny, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Lassigny, à la source de la Matz, à 11 k. (2 l. ¾) de Songeons, 14 kilom. (3 l. ⅓) de Noyon, 5 m. (12 l. ¼) de Beauvais. *Populat.* 268. *Bureau de poste* de Songeons.

Canny, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Bray, à 10 kil. (2 l. ½) de Péronne, 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.....* *Bur. de poste* d'Albert.

Canohes, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. est de Perpignan, à 7 k. (1 l. ⅔) de Perpignan. *Popul.* 145. *B. de p.* de Perpignan.

Canolles (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, commune de Valady, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Rhodez, 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Marcillac. *Pop.* comprise celle de Valady, 492. *Bur. de poste* de Rhodez.

Canon-aux-Vignes, v. (*Calvados*), arrond. de Lisieux, cant. de Mezidon, sur le Laison, à 5 kil. (1 l. ¼) de Croissanville, 24 kil. (5 l. ½) de Lisieux, 22 k. (5 l.) de Caen. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Croissanville. *Rel. de p. aux chev.*

Canonges, v. (*Lot*). *Voy.* Lous-Canonges.

Canonicat. *Voyez* Chapitre.

Canonière (la), v. (*Cher*). *Voy.* St.-Germain-sur-l'Aubois.

Canosio, v. (*Stura*), arrond. de Coni, canton de San-Damiano, à la jonction de deux ruisseaux qui tombent dans la Maira, à 36 k. (8 l.) O. de Cuneo. *Popul.* 847. *Bur. de poste* de Coni.

Canourgue (la), ville (*Lozère*), arr. de Marvejols, ch.-l. de cant., sur l'Urugne, à 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Marvejols, 24 k. (5 l. ½) O. S. O. de Meude, 20 k. (4 l. ½) E. p. S. de St.-Geniez. Cette ville est située dans un vallon agréable et fertile. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré de Bénédictins qui dépendoit de l'abbaye de saint Victor de Marseille. Le commerce des étoffes de laine et de bestiaux y est assez avantageux. On y fabrique des serges et autres étoffes en laine, connues sous le nom de cadis de la Canourgue. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Marvejols.

Canourgues, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, commune de Junies, à 20 k. (4 l. ½) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Junies et dépendances, 589. *Bur. de poste* de Cahors.

Canouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 3 k. (¾ de l.) de Cany, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 370. *B. de p.* de Cany.

Canquières, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, commune d'Arrest, à 15 k. (3 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* réunie à celle d'Arrest, 735. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Canse (la), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Bourg-Argental, coule au N. E., passe à l'E. de St.-Sauveur-en-Rue, à l'E. de Bourg-Argental, redescend au S. E. se rendre dans la Cance, à 1 k. (¼ de l.) S. E. d'Annonay.

Canseitche (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, au pied du col de Loubie, montagne, à 8 kil. (2 l.) S. E. de Bielle, coule à l'E., et se rend dans le Gave d'Osseau, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Laruns.

Cantaing, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoings, à 5 k. (1 l. ¼) de Cambrai, 24 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Cambrai.

CANTAL.

Ce département a pris son nom d'une montagne considérable qui en occupe à peu près le centre. Elle est cependant moins haute que le Mont-d'Or, puisqu'elle ne s'élève qu'à 1941 mèt. (993 t.) au-dessus du niveau de la mer.

Il comprend la partie méridionale de l'Auvergne.

Ses bornes sont au N. le département du Puy-de-Dôme, à l'E. celui de la Haute-Loire, au S. celui de l'Aveyron, à l'O. celui du Lot, au N. O. celui de la Creuse.

La superficie de ce département est d'environ 1,124,802 arpens carrés ou 574,081 hectares; sa population est de 246,016. Il est composé de deux cent soixante-treize communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-trois cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Aurillac; *Mauriac*, *Murat* et *Saint-Flour* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *Saint-Flour*, et dépend de la 19ᵉ division militaire, dont le commandant réside à Lyon, département du Rhône. Il est du ressort du tribunal d'appel séant à Riom, et dans la 10ᵉ conservation forestière.

Ce pays est très-montagneux. Toutes ou presque toutes ces montagnes ont été des volcans; mais il faut qu'ils se soient éteints bien long-temps avant l'ère vulgaire, puisqu'au temps de la conquête des Gaules, ces montagnes étoient habitées, et que les Gaulois n'en apprirent rien aux Romains. M. Desmarets, qui a examiné ces montagnes avec toute l'attention d'un naturaliste éclairé et la sagacité d'un philosophe, y a découvert des restes de cratères, éteints à trois époques différentes. On voit très-bien les formes des derniers, au lieu qu'il ne reste plus que de très-foibles traces des plus anciens. Mais le temps où ils étoient en activité doit être fort loin de nous, puisque l'expérience des volcans de l'Italie nous apprend combien à peu près il s'écoule de siècles jusqu'à ce que des nappes de laves soient arrivées à l'état de terre végétale.

Les principales rivières sont :

La *Dordogne*, qui le borne à l'O., et dont on parlera à son département.

La *Rue*, qui commence au Cantal, remonte au N., et se rend dans Dordogne.

Le *Cer*, qui commence aussi au Cantal, mais du côté du S., passe à Vic, coule à l'Ouest.

L'*Alagnon*, commençant aussi au Cantal, mais tournant à l'E., d'où il remonte au N. E., passe à Murat et à Massiac.

Ce pays n'est pas fertile en grains: on trouve des pâturages dans les montagnes, et quelques vignes qui donnent d'assez bons vins.

Les principales villes sont *Aurillac*, *Murat*, *Mauriac* et *Saint-Flour*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce dép. sont : Allagnon, Auze, Baves, Bertrande, Brezons, Cambon, Celle, Cer, Chabrillac, Chaletre, Chavaroge, Couze, Cronce, Dautre, Dauzan, Doire, Gazane, Gazone, Goul, Hyrisson, Jourdanne, Jurol, Londre, Longuerau, Malbonet, Maronne, Mars, Morle, Osé, Pléaux, Prés, Rance, Rue, Salhans, Santoise *ou* Pradine, Sionne, Sumene, Tourette, Vaune, Veronne, Veyte, Violon, Voyrese.

Forêt, une.

Bois nationol, un.

Montagnes. Cabre (Col de), du Cézallier, Plomb-du-Cantal, Puy-Chaveroche, Puy-de-Bellecombe, Puy-de-Brunel, Puy-de-Grian, Puy-du-Cantalon, Puy-Gros, Puy-la-Roche, Puy-Marie, Puy-Violent.

Ses productions lui font faire un commerce considérable, tant au dehors qu'au dedans de la France. Ce département abonde en toutes sortes de grains et de légumes excellens, dont il fait un commerce très-étendu avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal et les départemens qui l'avoisinent; en beurre, fromages, plantes aromatiques, laines, lins, chanvres, bestiaux de toutes espèces, tels que chevaux, mulets, bœufs pour l'approvisionnement de Paris, veaux, moutons, etc. Il sort peu de vin et de blé de cette contrée. On y trouve des mines de charbon de terre, de fer, de plomb, de cuivre, d'antimoine et d'ardoise. Dans celles de plomb, on tire des pierres bleues propres à faire de l'émail. Ce département a trois endroits renommés pour les bains et les eaux minérales : Chaudes-Aigues, Perruche-en-Jordanne et Vic-en-Carladès.

Son industrie lui procure un rang très-distingué dans le commerce. On y fabrique une foule d'objets d'un grand rapport, tels que dentelles façon de Malines et d'Angleterre, blondes, étamines, camelots, serges, cadis, burailles, couvertures de laine, toiles, lacets, rubans, couteaux, ciseaux, rasoirs, épingles, cire, colle forte, suif. Il y a des fonderies où l'on fait toutes sortes de moules en cuivre, beaucoup de sonnettes, de marmites de fer qui passent au midi de la France, en Italie et en Espagne; un grand nombre de papeteries où l'on fabrique du papier très-estimé, des cartes à jouer; des manufactures de faïence, des tanneries, et une fabrique considérable d'outres pour servir à transporter les liquides sur des mulets. C'est une des plus précieuses ressources du département du Cantal.

Le terroir renferme plusieurs carrières d'ardoise. On n'y a trouvé qu'une mine de charbon de terre.

Valeur en ares des mesures agraires dans ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Aune, *Toise*, et *Pied* de Paris. Voyez le département de la Seine.
Aune de Montpellier de 32 pouces, 0.86624.
— de 3 pieds 3 pouces, 1.0557.
Toise dite de ville, de 6 pieds 6 pouces de Paris, en usage pour l'arpentage, 2.111.
— de Montmurat, 1.991.
Brasse de 5 pieds 6 pouces, 1.787.
— de 5 pieds 2 pouces, 1.678.

Arrondissement sud et cantons d'Aurillac et de Soint-Cernin.

Journol de pré, de 900 toises de ville carrées, 40.126.
Sétérée de terre, de 400 *idem*, 17.835.
— de jardin, de 200 *idem*, 8.918.

Arrondissement de Murat, cantons d'Allanches et de Saint-Flour.

Journol de pré, et *Sétérée* de terre, de 1800 toises carrées de Paris, 68.379.
de 900 *idem*, 34.189.

Arrondissement de Saint-Flour, cantons de Champs, de Mauriac et de Riom.

Journal de pré, et *Sétérée* de terre, de 1000 brasses carrées de 5 pieds 6 pouces, 31.937.
Sétérée de terre, de 400 *id.* 12.778.

Arrondissement de Saint-Flour et canton de Choudes-Aigues.

Journal de pré, et *Sétérée* de terre, de 900 toises carrées de Paris, 34.189.
Sétérée de terre, de 400 *id.* 15.197.

Arrond. sud d'Aurillac et canton de la Roquebroue.

Journal de pré, de 900 toises carrées de ville, 40.129.
Sétérée de terre, de 480 *id.* 21.400.
— de 400 *id.* 17.834.
— de jardin, de 240 *id.* 10.700.

Arrondissement sud d'Aurillac et canton de Maures.

Journal de pré, de 900 toises de ville carrées
— de vigne, de 90 *id.* 40.126.
— de 121 toises carrées, à 6 pieds 1 pouce 8 lignes, 4.834.
Sétérée de terre, de 720 toises de ville carrées, 32.126.
— de 400 *id.* 17.837.
— pour jardins et chenevières, de 200 *id.* 8.918.
— de jardin, de 260 *id.* 11.591.
— de terre, de 1296 toises carrées, à 6 pieds 1 pouces 8 lignes, 51.538.

Arrondissement sud d'Aurillac et canton de Montsalvy.

Journal de pré, de 900 toises de ville carrées, 40.127.
— de vignes de 80 *id.* 3569.
Sétérée de terre, de 550 *id.* 22.291.
— de 400 *id.* 17.833.
— de jardin, de 200 *id.* 8.917.

Canton de Murat.

Journal de pré, et *Sétérée* de terre, de 900 toises carrées de Paris, 34.189.
— de 700 *id.* 26.597.

Arrondissement de Saint-Flour, canton de Pierrefort.

Journal de pré, de 900 toises carrées de Paris, 34.189.

Sétérée

Sétérée de terre, de 800 *id.* 30,394.

Arrond. de Mauriac, Canton de Pleaux.

Journal de pré, de 900 toises de ville, 40.127.

Quartelée de terre, de 180 *id.* 8.026.

— de 150 *id.* 6.639.

Arrondissement Sud de Saint-Flour, canton de Ruynes,

Sétérée de 1152 toises carrées de Paris, 43.763.

— de 1600 *id.* 60.782.

Arrond. Nord de Saint-Flour, canton de Tanavelle.

Journal de pré, et *Sétérée* de terre, de 920 toises carrées de Paris, 34.189.

— de terre, de 1300, *id.* 49.388.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Jean *Bas-Maison*, célèbre avocat, né à Vic-le-Comte vers 1600. On a de lui : *Paraphrase sur la coutume d'Auvergne; Traité sur les Fiefs et arrière-fiefs.* — Pierre-Laurent Buyrette de *Belloy*, poète, citoyen de Calais, de l'académie française, né à Saint-Flour le 17 novembre 1728, et mort à Paris le 5 mars 1775. On a de lui : Le *Siège de Calais*, tragédie : *Zelmire*, tragédie ; *Gaston et Bayard*, tragédie, etc. — Jean-Baptiste *Carrier*, né à Aurillac, député à la Convention nationale, et décapité à Paris le 25 frimaire an 3, à l'âge de 36 ans. Il avoit été envoyé à Nantes comme Proconsul. — Jean Chappe d'*Auteroche*, célèbre astronome : naquit à Mauriac en 1722, et mourut en 1768. Il fut nommé, en 1760, pour aller observer en Sibérie le passage de Venus, fixé au 6 juin 1761. *Relation de son Voyage*, 2 vol. *in-4°*. — Jean *Cinq-Arbres*, professeur en langues hébraïque et syriaque. Né à Aurillac, il mourut en 1587. Il a donné : *Grammaire hébraïque*, in-4°. *Traduction de plusieurs ouvrages d'Ariannus*, médecin arabe. — *Dessaix*, général français, valeureux et vertueux capitaine en Europe et en Egypte. Parmi les combats où il signala sa valeur, on citera les lignes de Weissembourg, qu'il força à la tête d'un corps d'élite : il y fut blessé, et arrosa de son sang le champ de bataille pendant deux heures qu'il combattit, et s'en rendit maître avec ses compagnons d'armes. Il fut tué en l'an 8 (1799), à la bataille de Marengo, où il contribua à la célèbre victoire remportée sur les troupes de l'Empereur. Ses dernières paroles ont été : « Allez dire au premier Consul (*qui » commandoit à cette affaire*) que je meurs » avec le regret de n'avoir pas assez fait » pour vivre dans la postérité ». Il étoit né à St.-Flour. — François Xavier *Pagès*. Il naquit à Aurillac en 1745. Il a donné : *Voyage autour du Monde*, précédé *d'un Voyage en Italie*, 3 vol. *in-8°*; un *Cours d'études encyclopédiques*, 6 vol. *in-8°*; l'*Histoire de la Révolution française*, 5 volumes *in-8°*; *Nouveau dialogue des Morts, entre les plus fameux personnages de la Révolution française et plusieurs hommes célèbres anciens et modernes*, 1 vol. *in-8°*, et beaucoup de Romans. — *Silvestre* II, pape, le plus grand génie de son temps : né à Aurillac, mort en 1003. Il se retira à Reims, et fut chargé de l'école de cette ville, où il eût pour disciple Robert, fils de Hugues Capet. Il a publié 149 *Epîtres*, etc.

Cantaloupe, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, commune de Cugneaux, à 7 k. (1 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Cugneaux, 643. *Bur. de poste* de Toulouse.

Cantalupa, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Cannana, au sommet d'une haute colline, à 10 k. (2 l. ½) N. de Pignerol. *Pop.* 1012. *B. de p.* de Pignerol.

Cantamerle, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Molières, commune d'Auti, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Castelnau-de-Montratier, 6 k. (1 l. ½) O p. S. de Molières, 21 kil. (4 l. ¾) N. p. E. de Montauban. *Pop.* comprise celle d'Auti, 347. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Cantarana, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, canton de Tigliole, sur le torrent de Cantarana, à 18 k. (4 l.) O. d'Asti. *Pop.* 200. *B. de p.* d'Asti.

Cantarana (la), petit ruisseau (*Sesia*), qui a sa source à 2 kil. (½ l.) N. E. de San-Germano dans un petit étang, et tombe dans le canal de Santhia près de Vercelli. Cours 10 k. (2 l. ½).

Cantarana (la), (*Tanaro*), torrent qui a sa source entre Cantarana et Ferrère, coulant du S. O. au N. E., se jette dans la Montasia, après 6 k. (1 l. ½) de cours.

Cantarana (la), riv. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Thuir, coule à l'E. p. N., et se rend dans le Réant, à 19 k. (4 l. ¾) E. p. N. de sa source.

Cante, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Saverdun, sur la Sade, à 33 k. (7 l. ½) de Mirepoix, 4 m. (10 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Saverdun.

Canteborne, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, commune de Villerupt, à 13 k. (3 l.) de Longwy, 36 k. (8 l.) de Briey. *Pop.* comprise celle de Villerupt, 290. *Bur. de poste* de Longwy.

Cantecroy, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, canton de Wilryck, commune de Moortsel, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. E. d'Anvers. *Popul.* comprise celle de Moortsel. *Bur. de poste* d'Anvers.

Canteleu (Grand), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Auxy, à 18 k. (4 l.) de St.-Pol, 33 k. (7 l. ½) d'Arras. *Pop.* 93. *Bur. de p.* de Frévent.

Canteleu, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, à 16 k. (3 l. ¾) de Dieppe, 4 m. (10 l.) de Rouen. Cette commune a un syndic des marins : elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2e arrondissement maritime. *Pop.* 135. *Bur. de poste* d'Omonville.

Canteleu, bourg (*Seine-Inf.*), arr. de Rouen, cant. de Maromes, dans la forêt de Roumares, près de la Seine, à 4 k. (1 l.) O. de Rouen. *Pop.* 2842. *Bur. de p.* de Rouen.

Canteleu (le Grand), village (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, commune de Neuvillette, à 7 kil. (1 l. ¾) de Doulens, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Neuvillette et dép., 620. *Bur. de poste* de Doulens.

Canteleu (le Petit), village (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, commune de Neuvillette, à 6 kil. (1 l. ½) de Doulens, 37 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Neuvillette et dép., 620. *Bur. de poste* de Doulens.

Cantelou, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de St.-Pierre-Eglise, à 20 k. (4 l. ½) de Cherbourg, 7 myr. (15 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Valognes.

Cantelou-le-Bocage, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. de Grainville, à 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys, 43 k. (9 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 83. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Canteloup, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de Mézidon, à 28 kil. (6 l. ½) de Pont-l'Evêque, 18 kil. (4 l.) de Caen. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Croissanville.

Cantemanche, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Port-Villé, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Port-Villé, 154. *Bur. de p.* de Vernon, dép. de l'Eure.

Cantenac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 21 k. (4 l. ¾) de Bordeaux. On y récolte du vin. *Pop.* 834. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Cantenay, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et canton nord-ouest d'Angers, près de la Sarthe, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Angers. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Angers.

Cantepie, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton de Gamaches, commune de Bouvaincourt, près de la Bresle, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville, 6 myr. (13 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bouvaincourt, 278. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Canteraines, v. (*Arriège*). *Voy.* Vernet-de-Canteraines.

Canteranne (la), riv. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de St.-Juéry, à 1 k. (1/3 de l.) O. duquel elle prend sa source, à 2 k. (1/2 l.) O. de Villefranche-d'Albigeois, coule à l'O., puis au N. O., retourne à l'O. se rendre dans le Tarn, au N. d'Alby, à 13 k. (3 l.) O. p. N. de sa source.

Cantiers, v. (*Eure*), arrond. d'Andelys, canton d'Ecos, à 3 kil. (3/4 de l.) des Thilliers, 11 kilom. (2 l. 3/4) du Grand-Andelys, 39 k. (8 l. 3/4) d'Evreux. *Pop.* 190. *Bur. de poste* des Thilliers.

Cantigny, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 5 k. (1 l. 1/4) de Montdidier, 28 kil. (6 l. 1/4) d'Amiens. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Montdidier.

Cantillac, v. (*Dordogne*). *Voy.* Quentillac.

Cantin, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. d'Arleux, à 7 k. (1 l. 3/4) de Douay. Il y a une brasserie, et deux forges où se fabrique tout ce qui est nécessaire à l'agriculture. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Douay.

Cantin (Fort), (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. et commune de la Teste-du-Buch, à 5 k. (1 l. 1/4) de la Teste-du-Buch, 6 m. (13 l. 1/2) de Bordeaux. *Bureau de poste* de la Teste-du-Buch.

Cantiran, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 6 kil. (1 l. 1/2) de Nogaro, 6 m. (12 l. 3/4) d'Auch. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Nogaro.

Cantobre, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, canton de Nant, à 4 k. (1 l.) de Nant, 20 k. (4 l. 1/2) de Milhau, 7 m. (15 l. 1/2) de Rhodez. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Nant.

Cantoin, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, à 11 kil. (2 l. 3/4) E. de Mur-de-Barrez, 6 m. (13 l.) N. p. E. de Rhodez, 16 kil. (3 l. 3/4) O. de Chaudes-Aigues. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cantoinets, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, à 9 k. (2 l. 1/3) de Mur-de-Barrez, 6 m. (13 l. 1/3) de Rhodez. *Popul.* comprise celle de Brieu et Albiac-le-Haut, 420. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cantoira, v. (*Pô*), arrond. de Turin, cant. de Ceres, à la gauche de la branche septentrionale de la Stura, à 4 m. (10 l.) N. O. de Turin. *Pop.* 1215. *Bur. de poste* de Turin.

Cantois, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 8 k. (2 l.) de Cadillac, 32 k. (7 l. 1/4) de Bordeaux. *Pop.* 255. *Bur. de p.* de Cadillac.

Canton-d'Amont, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Faucogney. *Pop.* 895. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Canton-d'Aval, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Faucogney. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Canton-d'Avignon, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. et commune de St.-Tropez, à 1 k. (1/4 de l.) de St.-Tropez, 31 k. (7 l. 3/4) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de St.-Tropez, 3629. *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Canton-de-Beulotte, v. (*Haute-Saone*). *Voyez* Beulotte-St.-Laurent.

Canton-du-Canadau, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, à 23 kil. (5 l. 1/4) de St.-Tropez, 14 kil. (3 l. 1/4) de Grimaud, 4 m. (10 l.) de Draguignan. *Populat.* . . . *Bureau de poste* de St.-Tropez.

Canton-du-Royau, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, à 22 k. (5 l.) de St.-Tropez, 15 k. (3 l. 1/2) de Grimaud, 4 m. (10 l. 1/4) de Draguignan. *Pop.* . . *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Cantons (les), v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, commune de Benesse, sur la route de Bayonne à Paris, par Périgueux, à 27 k. (6 l.) S. O. de Dax, 8 m. (17 l. 1/2) O. p. S. de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Benesse, 343. *Bur. de poste* de Dax. *Rel. de p. aux chev.*

Cantor, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Navarreins, à 5 kil. (1 l. 1/4) de Navarreins, 18 kilom. (4 l.) d'Oléron, 28 kil. (6 l. 1/3) de Pau. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Navarreins.

Cantunés, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Matelles, commune de Croix-de-Quintillargues. *Pop.* comprise celle de Croix-de-Quintillargues, 124. *Bur. de poste* de Montpellier.

Canville, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Aucanville.

Canville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de la Haye-du-Puits, à 24 k. (5 l. 1/2) de Périers, 29 k. (6 l. 1/2) de Carentan, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Popul.* 487. *Bur. de poste* de Périers.

Canville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 14 k. (3 l. 1/4) de Cany, 7 kilom. (1 l. 3/4) de Doudeville, 41 kil. (9 l. 1/4) de Rouen. *Pop.* 980. *Bur. de poste* de Doudeville.

Cany, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, et ch.-l. de cant., sur la rivière de Durdan, à 36 kil. (8 l.) S. O. de Dieppe, 31 k. (7 l.) N. de Caudebec, 5 m. (11 l. 1/2) N. O. de Rouen, 19 m. (42 l.) N. O. de Paris. L'église paroissiale de ce bourg étoit dédiée à saint Martin. La montagne de ce nom a 2,722 mèt. (1,400 toises) au-dessus du niveau de la mer. Les environs produisent, lin, colsat et rabettes, dont il y a plusieurs fabriques, et qui font l'objet d'un fort commerce, principalement les huiles qui passent à Rouen et au Havre pour l'étranger. *Pop.* 1401. *Bur. de poste*. *Rel. de p. aux chev.*

Caorches, v. (*Eure*). *Voyez* Cahorches.

Caouennec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, à 6 kilom. (1 l. 1/2) de Lannion, 5 m. (11 l. 1/2) de St.-Brieux. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Lannion.

Caours-lès-Prés, v. (*Somme*), arr. et cant. nord d'Abbeville, à 4 k. (1 l.) d'Abbeville, 40 kilom. (9 l.) d'Amiens. *Populat.* réunie à celle de l'Heure, 554. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Cap-Breton, bourg (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Vincent de Triossé, près l'ancien lit de l'Adour, à 31 k. (7 l.) de Dax, 8 m. (18 l.) de Mont-de-Marsan. Ce bourg jouissoit de plusieurs priviléges à cause de l'attachement que ses habitans montrèrent à la France dans plusieurs occasions où elle se trouva menacée par les Huguenots. L'église paroissiale de ce bourg étoit sous l'invocation de saint Nicolas. En 1532, Matthieu de Lalanne, chanoine de Dax, et prieur de Cap-Breton, fonda six prébendes dans cette église, à la charge que ceux qui en seroient pourvus chanteroient tous les jours l'office complet de la Vierge. Le terroir de ce bourg est sablonneux et stérile; il ne produit pas beaucoup de blé, mais on y recueille d'excellens vins. C'est de ce lieu qu'on a détourné le cours de l'Adour pour le rapprocher de Bayonne; ce qui a beaucoup contribué à la décadence de Cap-Breton. Cette commune a un syndic des marins: elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de

Bayonne, 5e arrondissem. maritime. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées.

Cap-de-Corse (*Golo*). Ce cap est une place de guerre de la 23e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Cap-de-Ville, v. (*Lot*), arr. et canton est de Montauban, près de l'Aveyron, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Montauban, 43 kilom. (9 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 829. *Bur. de poste* de Montauban.

Cap-du-Gros, (*Var*), arrond. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 9 kil. (2 l. ¼) O. p. S. de Toulon, entre la plage des Batteries et la plage de la Pera.

Cap-Long, ruisseau (*Hérault*), arr. de St.-Pont-de-Thomières, cant. d'Olonzac. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. de la Livinière, coule au S. E. et se rend dans l'Ognon, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Cap-Sec (Batterie du), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud *extrà muros* de Marseille, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Masargues, entre la plage de la Veaune et le port de la Rose, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Marseille.

Cap-Servi (le), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton d'Alzonne. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) N. E. de Montolieu, coule au S. E., puis au S., et se rend dans la Trapel, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de sa source.

Capadeur, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton et commune de Campan, à 13 kilom. (3 l.) de Bagnères-de-Bigorre, 6 k. (1 l. ½) de Campan. *Pop.* comprise celle de Campan, 3640. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Capagnan *ou* Carvagnan, village (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, cant. de Bouglon, à 11 kil. (2 l. ¾) de Castel-Jaloux, 4 kil. (1 l.) de Bouglon, 15 k. (3 l. ½) de Marmande. *Pop....* *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Caparia (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 25 k. (5 l. ⅔) S. S. O. d'Oléron. Elle a, de l'E. à l'O., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Capas, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuvaux, commune d'Onnesse, à 27 k. (6 l.) N. de Castets, 27 kil. (6 l.) N. O. d'Arjuvaux, 42 k. (9 l. ½) N. O. de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle d'Onnesse, 577. *Bur. de poste* de Castets.

Capbern, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant. de Larnnemezan, à 13 k. (3 l.) de Bagnères, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. A 3 kil. (¾ de l.) de ce village, on trouve une fontaine minérale. Cette fontaine est dans le fond d'un vallon étroit, et ce fond n'a pas plus de dix pas de largeur. La fontaine n'est couverte que de branchages. L'eau en sort en bouillonnant, de la grosseur d'un homme, et se perd tout près de là dans un ruisseau qui coule le long du vallon. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Capbis, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, sur la Bozan, à 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Pau.

Capcèse, (*Lozère*). *Voyez* St.-André-de-Capcèse.

Capdenac, v. (*Aveyron*). *Voyez* Bastide de Capdenac (la).

Capdenac, ville (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac, sur un rocher escarpé, près du Lot, à 4 k. (1 l.) de Figeac, 5 m. (11 l. ¾) de Cahors. Ce lieu n'a jamais été soumis aux Anglais, quoique ceux-ci fussent maîtres de tout le pays : et c'est à cette considération que ses habitans jouissoient de plusieurs priviléges. *Pop.* 1292. *Bureau de poste* de Figeac.

Capedrot, village (*Dordogne*). *Voyez* Cadrot.

Capel, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, à 20 k. (4 l. ½) de Sarguemine, 7 k. (1 l. ¾) de Puttelange, 5 myr. (10 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Puttelange.

Capelier, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Lorgues, commune de Caunet, à 8 k. (2 l.) de Luc, 13 k. (3 l.) de Lorgues, 20 k. (4 l. ½) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de Caunet, 933. *Bur. de poste* de Luc.

Capelle, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, canton de Clabbeeck, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Clabbeeck, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Montaigu, 43 k. (9 l. ¾) E. p. N. de Bruxelles, 9 kilom. (2 l. ¼) de Tirlemont. Il y a une brasserie et une genièvrerie. Son territoire est varié en froment, seigle, avoine, chanvre, pâturages, et beaucoup de bois. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Capelle, v. (*Lot*), arrond. et canton de Figeac, à 10 k. (2 l. ½) de Figeac, 6 m. (14 l.) de Cahors. *Pop.* réunie à celle de Bagnac: . . . *Bur. de poste* de Cahors.

Capelle, v. (*Deux-Nèthes*). *Voyez* Capellen.

Capelle, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, canton de Solesmes, près de l'Ecaillon, à 6 kilom. (1 l. ½) du Quesnoy, 36 kil. (8 l.) de Douay. *Population*, 250. *Bureau de poste* du Quesnoy.

Capelle, v. (*Nord*), arrond. de Lille, canton de Templeuve, à 16 k. (3 l. ¾) de Lille, 7 kil. (1 l. ¾) d'Orchies, 16 kilom. (3 l. ¾) de Douay. *Populat.* réunie à celle de Wattines, 1010. *B. de p.* d'Orchies.

Capelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, près de la Scarpe, à 20 k. (4 l. ½) S. de St.-Pol, 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* réunie à celle de Sermont, 91. *Bur. de poste* d'Arras.

Capelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Hesdin, à 5 k. (1 l. ¼) d'Hesdin, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Montreuil-sur-mer, 5 m. (12 l. ½) S. d'Arras. *Pop.* 554. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Capelle (*Roër*). *Voyez* Kapellen.

Capelle (la), ville (*Aisne*), arr. 2e de Vervins, et ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) E. N. E. de Guise, 5 m. (11 l. ½) N. E. de Laon, 15 k. (3 l. ½) N. de Vervins. Long. 21. 34. lat. 49. 58. Cette petite ville fut jadis fortifiée et emportée plusieurs fois, notamment par Turenne sur les Espagnols en 1636. Le cardinal de la Valette la reprit l'année suivante. Jusqu'à cette époque ce fut une ville assez considérable, et l'une des clefs de la Picardie. La ruine de ses fortifications ne la fait plus regarder que comme un bourg. Elle sert d'entrepôt aux blés qui se transportent du département de l'Aisne dans celui du Nord. *Pop.* 891. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Capelle (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars, commune de Flavin, à 3 k. (¾ de l.) O. de Flevin, 13 k. (3 l.) O. de Pont-de-Salars, 6 k. (1 l. ½) S. de Rhodez. *Pop....* *Bur. de poste* de Rhodez.

Capelle (la) (*Gard*), arrond. et canton d'Uzès, à 6 kil. (1 l. ½) d'Uzès, 27 k. (6 l.) de Nîmes. *Pop.* 190. *Bur. de poste* d'Uzès.

Capelle (la), v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Lavit-de-Lomagne, à 19 kilom. (4 l. ½) de Lectour, 43 k. (9 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 462. *B. de p.* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Capelle (la), (*Lozère*). *Voyez* St.-Martin-la-Capelle.

Capelle (la), (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Castelnau-de-Montmirail, commune de Puyceley, à 14 k. (3 l. ½) de Gaillac, 6 k. (1 l. ½) de Castelnau. *Pop.* comprise celle de Puyceley, 1520. *Bur. de poste* de Gaillac.

Capelle (la), (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de St.-Pol, commune de Brasis, à 13 k. (3 l.) de Lavaur, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Pol. *Popul.* comprise celle de Brasis, 166. *Bur. de poste* de Lavaur.

Capelle-Barrès (la), village (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Pierrefort, à 31 k. (7 l.) de St.-Flour, 22 k. (5 l.) d'Aurillac. *Pop.* 164. *Bur. de p.* de Pierrefort.

Capelle-Bergounhous, village (*Aveyron*). *Voyez* Bergounhous.

Capelle-Biron (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Montflanquin, sur la Lede, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Montflanquin, 5 myr. (11 l. ¼) d'Agen. Il y a un fourneau à fonte pour fondre des gueusons pour la fonderie de Gard-Or-Ille. On y fait aussi de la poterie. *Pop.* 783. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Capelle-Bleys (la), village (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, à 10 kilom. (2 l. ½) de Villefranche, 32 kil. (7 l. ⅓) de Rhodez. *Populat.* 804. *Bur. de poste* de Villefranche.

Capelle-Bonance (la), village (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Campagnac, à 14 k. (3 l. ½) de Severac, 41 k. (9 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 600. *Bur. de p.* de St.-Genies.

Cappelle-Brouck, v. (*Nord*), arr. de Bergues, canton de Bourbourg, à 14 k. (3 l. ¾) de Bergues, 8 m. (19 l.) de Douay. *Pop.* 695. *Bur. de poste* de Bourbourg.

Capelle-Cabanac (la), (*Lot*). *Voyez* Capelle-Orgeuil.

Capelle-Chaniés (la), village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, près de la Beols, à 15 k. (3 l. ½) de Mur-de-Barrez, 6 m (13 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Capelle-Chaniés (la), village (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, commune de Lieutades, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Flour, 11 k. (2 l. ¾) de Chaudes-Aigues. *Popul.* comprise celle de Lieutades, 1190. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Capelle-Clapié (la), village (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Realmont, sur la Lessert, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Alby, 27 kil. (6 l.) de Castres. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Caune.

Capelle-Delfraisse (la), v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Montsalvy, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Capelle-Delver (la), village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 10 k. (2 l. ½) d'Albin, 21 k. (4 l. ¾) de Rhodez. *Popul.* 219. *Bur. de poste* de Rignac.

Capelle-de-poele, v. (*Lys*) arr. et cant. 1er d'Ypres, commune de Langhemarck, à 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Ypres. *Pop.* comprise celle de Langhemarck et dépendances, 4622. *Bur. de poste* d'Ypres.

Capelle-en-Vesie, v. (*Cantal*) arr. d'Aurillac, cant. de Montsalvy, à 15 k. (3 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 335. *B. de p.* d'Aurillac.

Capelle-Fajols (la), (*Lot*), à 6 kil. (1 l. ½) de Peyrac. *Pop....* *Bur. de poste* de Peyrac.

Capelle-Farcel, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhau, canton de Salescurau, à 34 k. (7 l. ¾) de Milhau, 23 kil. (5 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Milhau.

Capelle-les-Grands, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambray, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bernay, 5 m. (11 l.) d'Evreux. *Pop.* 843. *Bur. de poste* de Chambray.

Capelle-Livron (la), v. (*Lot*), arrond. de Montauban, canton de Caylus, à 4 m. (10 l.) de Montauban, 34 kil. (7 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 622. *Bur. de p.* de Caylus.

Capelle-Malaval (la), village (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, commune de Ceyrac, à 9 k. (2 l. ¼) O. de St.-Genies, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Espalion. *Popul.* comprise celle de Ceyrac, 436. *Bur. de poste* de St.-Genies.

Capelle-Marival (la), bourg, (*Lot*), arrond. de Figeac, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) N. N. O. de Figeac, 5 m. (11 l.) N. E. de Cahors, 18 kil. (4 l.) E. p. S. de Gramat. *Pop.* 854. *Bur. de poste* de Figeac.

Capelle-Mouret (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, commune de Mouret, à 20 k. (4 l. ½) de Rhodez. *Pop...* *Bureau de poste* de Rhodez.

Capelle-Montauriol (la), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence, commune de Pinel, à 22 kil. (5 l.) d'Alby, 5 myr. (12 l.) de Castres. *Pop.* 564. *Bur. de poste* d'Alby.

Capelle-Noveglize, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de St.-Amant-du-Corps. *Pop.* réunie à celle de Florentin. *Pop....* *Bur. de p.* de Mur-de-Barrez.

Capelle-opden-Bosch, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Londerzeel, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Londerzeel, 8 kil. (2 l.) O. de Malines, 18 k. (4 l.) N. de Bruxelles. On a construit un pont pour passer le canal de Bruxelles à Anvers, qui coupe cette commune vers l'orient. Il y a un hameau nouvellement bâti près de ce pont, et qui a un grand passage par le long du canal et par le pont. Les productions du territoire consistent en froment, seigle, avoine, sarrasin, colsat et lin. Ce village a trois brasseries et quatre genièvreries, dont la bière est très-renommée pour sa qualité supérieure. *Pop.* 925. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Capelle-Orgueil (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Puy-l'Evêque, à 23 kilom. (5 l. ⅓) de Lauzerte, 30 k. (6 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 315. *Bur. de p.* de Lauzerte.

Capelle-Rompue, v. (*Lys*), arrond. d'Ypres, cant. de Messine, commune de Neuve-Eglise, à 18 k. (4 l.) S. d'Ypres. *Pop.* comprise celle de Neuve-Eglise, 2870. *Bur. de poste* d'Ypres.

Capelle-Segalar (la), v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, à 22 k. (5 l.) de Gaillac, 7 myr. (13 l. ¾) de Castres. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Cordes.

Capelle-sur-la-Lys, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer, canton de Fauquemberg, près de la Lys, à 19 kil. (4 l. ¼) de St.-Omer, 5 m. (12 l.) d'Arras. *Pop...* *Bur. de p.* de Fruges.

Capelle-St.-Martin (la), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Rhodez.

Capelle-Saint-Ulriex, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 4 k. (1 l.) S. p. E. d'Assche, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. d'Alost, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Bruxelles. *Pop.* 328. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Capelle-Sainte-Luce (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 22 k. (5 l.) de Gaillac, 6 myr. (13 l. ½) de Castres. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Cordes.

Capelle-Valgnies (la), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve, à 7 k. (1 l. 3/4) de Villefranche, 5 m. (11 l. 1/3) de Rhodez. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Villefranche.

Capelle-sur-Viaur (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Pont-de-Salars, commune de Flavin, près de la Viaur, à 9 kil. (2 l. 1/4) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Flavin et dépendances, 1207. *Bur. de p.* de Rhodez.

Capelle-Viescamp (la), v. (*Cantal*) arr. d'Aurillac, cant. de la Roquebrou, sur la Cer, à 14 k. (3 l. 1/4) d'Aurillac. *Pop.* 700. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Capelle-wan-Zuydland, v. (*Escaut*), arrond. d'Ecluse, cant. d'Oostbourg, dans une île formée par les eaux de l'Escaut, à 3 k. (3/4 l.) N. O. d'Oostbourg, 2 k. (1/2 l.) N. E. de l'Ecluse, 38 kil. (8 l. 1/2) N. N. O. de Gand. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Gand.

Capellen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. d'Eckeren, à 4 kil. (1 l.) E. S. E. de Stabroex, 4 kil. (1 l.) N. d'Eckeren, 9 kil. (2 l. 1/4) N. d'Anvers. *Pop.* 668. *Bur. de poste* d'Anvers.

Capellen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Capellen, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, canton de Rubenach, à 8 kilom. (2 l.) S. E. de Rubenach, 3 kil. (3/4 de l.) N. N. E. de Rees, 5 k. (1 l. 1/4) S. de Coblentz. *Pop.* 232. *Bureau de poste* de Coblentz.

Capellen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arron. de Bonn, cant. de Rheinbach, commune d'Heimerzheim, à 8 kil. (2 l.) O. de Bonn. Il y avoit un couvent. *Populat.* comprise celle d'Heimerzheim et dépendances, 1130. *Bur. de poste* de Bonn.

Capellen, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Gueldres, à 3 k. (3/4 de l.) N. de Gueldres, 10 kilom. (2 l. 1/2) O. d'Alpen, 8 m. (18 l. 3/4) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 839.

Capellette (la), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud *extrà muros* de Marseille, à 3 k. (3/4 de l.) de cette ville. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Marseille.

Capellon (Pointe et Fort de), (*Finistère*), arrond. de Quimper, canton de Concarneau, à 1 kilom. (1/5 de l.) S. p. O. de Concarneau. Elle est avancée d'un k. (1/4 de l.) dans la mer, faisant face à la pointe de Bremeil, qui forme l'entrée de la baie de la forêt.

Caperycke, (*Escaut*). *Voyez* Caprycke.

Capestang, bourg (*Hérault*), arrond. de Béziers et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. 1/2) N. de Narbonne, 13 k. (3 l.) O. de Béziers, 7 myr. (16 l. 1/2) O. S. O. de Montpellier. Long. 20. 40. lat. 43. 35. Ce bourg est situé sur le canal du même nom, et à l'extrémité d'un marais. *Pop.* 1150. *Bur. de p.* de Béziers.

Capestang (Etang de), (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. de Capestang, à 1 kil. (1/4 de l.) de Capestang. Il a du N. au S. 5 kil. (1 l. 1/4), et de l'E. à l'O. 8 k. (2 l.)

Capfweiller, v. (*Bas-Rhin*), arrond. et cant. de Weissembourg, à 5 kil. (1 l. 1/4) de Weissembourg, 5 m. (12 l. 1/2) de Strasbourg. *Pop.* 407. *Bur. de p.* de Weissembourg.

Capian, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 8 kil. (2 l.) de Cadillac, 24 kil. (5 l. 1/2) de Bordeaux. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Podensac.

Capinghem, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouk, cant. d'Armentières, à 6 kil. (1 l. 1/2) de Lille, 32 kil. (7 l. 1/4) de Douay. *Pop.* 317. *Bur. de p.* de Lille.

Capitaine. Sous la monarchie, c'étoit un officier qui commandoit une compagnie de soldats, et le premier grade après celui de major. Le capitaine d'une compagnie des ci-devant gardes-du-corps ne quittoit pas le roi. On appeloit capitaine de la Porte celui qui commandoit en chef la compagnie des gardes de la porte ordinaire du roi. Cet officier portoit le bâton et accompagnoit le roi, ainsi que le capitaine des gardes-du-corps. Il y avoit encore le capitaine des cent-suisses. Voyez *Cent-Suisses.*

Capitaine de vaisseau est celui qui commande l'équipage, et donne les ordres nécessaires dans un vaisseau. Sous la monarchie on distinguoit le capitaine de la marine royale d'avec le capitaine de la marine marchande. Sous le gouvernement républicain, il y a sur terre des capitaines à la tête de chaque compagnie, et des capitaines de vaisseau.

Capitainerie. Sous la monarchie il y avoit; savoir, la *Capitainerie* royale des chasses de la varenne du Louvre, grande vénerie et fauconnerie de France. *Capitainerie* roy. des chasses de la varenne des Tuileries. *Capitainerie* roy. des chasses de Fontainebleau. *Capitainerie* des chasses de Vincennes et de Livry. *Capitainerie* royale des chasses de Sénart. *Capitainerie* de la maison royale de Monceau, plaine et varenne de Meaux. *Capitainerie*, gruerie royale des chasses des parc et bois de Boulogne, château de Madrid, la Muette et dépendances. *Capitainerie* royale des chasses de Meudon et Chaville. *Capitainerie* des chasses de Saint-Germain-en-Laye. *Capitainerie* royale des chasses de Compiegne. *Capitainerie* royale des chasses d'Halatte.

Capitainerie-gardes-côtes: c'étoit une certaine étendue de pays d'une province maritime, commandée par un capitaine général, un major et un aide-major.

Capitale. Sous la monarchie, le royaume et chaque province avoient leur ville capitale. Paris étoit celle de toute la France; Rouen, de la Normandie; Amiens, de la Picardie; Dijon, de la Bourgogne; Toulouse, du Languedoc; Bordeaux, de la Gascogne; Rennes, de la Bretagne, etc. Les capitales n'avoient d'autres priviléges que de réunir plus d'établissemens publics, tels qu'archevêchés, cours souveraines, universités, académies, théâtres. Ces établissemens n'étoient pas cependant affectés essentiellement aux capitales.

Capitation. Sous la monarchie, c'étoit une imposition ou un droit qui se levoit sur chaque personne proportionnellement à son rang, à son travail, à son industrie ou à sa charge. Cette imposition fut mise pour la première fois en 1695.

Capitouls. Sous la monarchie, on nommoit ainsi les officiers municipaux de Toulouse, sans doute parce qu'ils avoient la garde de la maison-de-ville, qui s'appeloit Capitole. Ils exerçoient la police, et avoient à peu près les mêmes fonctions que les maires, échevins et consuls des autres villes. Les sentences des capitouls pour la police se relevoient par appel au parlement. Les marchands ne pouvoient parvenir au capitoulat.

Capitoulans, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Castillon, près du Liechou, à 19 k. (4 l. 1/4) de Libourne, 4. m. (10 l. 1/4) de Bordeaux. *Pop.* 425. *B. de p.* de Castillon.

Caplaneyhof, cense ou ferme, (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Deux-Ponts, à 1 k. (1/4 de l.) N. O. d'Ernstweiller dont elle dépend, 1 k. (1/4 de l.) de Deux-Ponts, 10 m. (22 l.) de Mayence.

Caplisse, v. (*Lot-et-Garonne*) arr. de Nérac, cant. de Mézin, comm. de Lisse, à 14 k. (3 l. 1/4) de Nérac, 7 k. (1 l. 3/4) de Mézin. *Pop.* comprise celle de Lisse, 395. *Bur. de poste* de Nérac.

Caplong, v. (*Gironde*) arr. de Libourne, cant. de Ste.-Foix-la-Grande, à 33 k. (7 l. 1/4) de Libourne, 6 m. (12 l. 2/3) de Bordeaux. *Pop.* réunie à celle de St.-Quentin, 1092. *Bur. de poste* de Ste.-Foy.

Caplongues, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Bégoulies, à 19 k. (4 l. 1/3) de Rhodez. *Pop.*... *Bur. de poste* de Rhodez.

Caply, v. (*Oise*), arr. et cant. de Breteuil, commune de Vendeuil, à 3 k. (2/3 de l.) de Breteuil, 25 k. (5 l. 2/3) de Beauvais. *Pop.* réunie à celle de Vendeuil, 489. *Bureau de poste* de Breteuil.

Capo-Bianco, v. (*Golo*) arr. de Bastia, ch.-l. de cant., sur la mer, avec une tour qui porte son nom, à 29 k. (6. l. 1/2) N. de Bastia, 33 k. (7 l. 1/2) N. de San-Fiorenzo. *Pop*...

Capo-Liveri, v. (*Isle d'Elbe*), cant. de Porto-Longone. *Pop.* 1000.

Capoloro, v. (*Golo*), arr. de Bastia, ch.-l. de cant. où est Cervione, à 5 myriam. (11 l. 1/4) de Bastia. On recueille aux environs des vins qui ont la qualité du Bourgogne. On y fait un vin blanc excellent ressemblant assez au vin de Tokai, et qu'on peut boire pour du vin de Syracuse. *Pop.*...

Capoulech, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Tarascon. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Tarascon.

Cappel *ou* Capelu, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Sarable, à 19 k. (4 l. 1/4) de Sarable, 21 k. (4 l. 3/4) de Sarguemine. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Puttelange.

Cappel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Kirchberg, à 5 k. (1 l. 1/4) N. p. O. de Kirchberg, 9 k. (2 l. 1/4) S. p. O. de Castellaun, 5 m. (11 l. 1/4) S. p. O. de Coblentz. *Populat.* 324. *Bureau de poste* de Creutznach.

Cappelle, v. (*Nord*), arr. de Bergues, canton ouest de Dunkerque, à 5 k. (1 l. 1/4) de Bergues, et 8 m. (19 l. 1/2) de Douay. *Pop.* 191. *B. de poste* de Dunkerque.

Cappellen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen-sur-l'Erfft, à 4 k. (1 l.) N. p. E. d'Elsen, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Neuss, 4 m. (10 l. 1/4) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* réunie à Gilverath, 575. *Bur. de poste* de Cologne.

Cappeln, v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, cant. de Grumbach, à 2 k. (1/2 l.) N. de Grumbach, 7 k. (1 l. 3/4) O. de Meissenheim, 7 m. (15 l. 1/2) E. p. S. de Trèves. *Pop.* réunie à Windhof, 190. *Bur. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Cappendu, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) de Carcassonne. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Cappens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, sur la Garonne, à 14 k. (3 l. 1/3) de Muret, 33 k. (7 l. 1/2) de Toulouse. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Noé.

Caprais, v. (*Lot-et-Garonne*), *Voyez* St.-Caprais.

Capraise-Eymet, (*Dordogne*), *Voyez* St.-Capraise.

Capraja (*Isle d'Elbe*), petite isle adjacente et dépendante de l'isle d'Elbe, ch.-l. de cant. dans la mer de Toscane, entre la côte de Toscane à l'orient, et l'isle de Corse au couchant, dont elle dépendoit autrefois. Elle a été possédée par la république de Gênes, depuis 1507 que les Génois en dépouillèrent *Giacopo de Maro*, qui en étoit seigneur. Son circuit est de dix-huit milles; elle a un bourg avec un bon château pour la défendre contre les pirates: les Français l'appellent le *Caprais*. *Pop.* 1500.

Capranna, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Garresio. Ce village est presqu'à la source du Cento, à 5 m. (12 l.) S. de Mondovi. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Ceve.

Capricke *ou* Caperyke, v. (*Escaut*), arr. d'Ecluse, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. S. E. d'Ardenbourg, 13 k. (3 l.) O. du Sas-de-Gand, 20 k. (4 l. 1/2) N. p. O. de Gand. Ce village et tout le cant. faisoient partie de la Flandre hollandoise. *Pop.* 3239. *Bur. de poste* de Gand.

Capriglio, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Montasia. *Pop.* 360. *Bur. de poste* d'Asti.

Caprile, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Crevacore, dans la valée de Sessera, sur la pente d'une montagne, à 4 m. (10 l.) N. O. de Verceil. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Verceil.

Capsie, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, comm. de la Chapelle-Séguin, à 15 k. (3 l. 1/2) de la Châtaigneraye. *Pop.* comprise celle de la Chapelle-Séguin, 400. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye, dép. de la Vendée.

Capsir. C'étoit autrefois un petit pays du ci-devant Roussillon, qui peut avoir 18 k. (4 l.) dans sa plus grande longueur, sur 8 k. (2 l.) de largeur. Quoique hérissé de montagnes, il y a néanmoins de très-bons pâturages. Puy-Val-d'Or en est le ch.-l. C'est dans ce pays que l'Aude prend sa source. Capsir fait partie aujourd'hui du dép. des Pyrénées-Orientales.

Captieux, bourg (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Averoud, à 16 k. (3 l. 3/4) sud de Bazas, 7 m. (15 l.) S. S. E. de Bordeaux, 29 k. (6 l. 1/2) O. de Castel-Jaloux. Les maisons de ce bourg sont presque toutes séparées les unes des autres. *Pop.* 1500 *Bur. de poste* de Bazas. *Rel. de p. aux chevaux.*

Capuse (isle), (*Golo*), arr. de Bastia, près de la côte occidentale de l'isle de Corse, à 40 k. (9 l.) N. N. O. de Bastia. Elle a environ 2 k. (1/2 l.) de long.

Capval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant de Londinières, à 14 k. (3 l. 1/4) de Neufchâtel, et 7 m. (11 l. 1/2) de Rouen. *Pop.* 223. *B. de p.* de Neufchâtel.

Capweiller, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. de Calmes, à 4 k. (1 l.) sud d'Useldange, 15 k. (3 l. 1/2) E. N. E. d'Arlon, 19 k. (4 l. 1/4) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Calmes, 149. *Bur. de poste* d'Arlon.

Capy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, près de la Somme, à 13 k. (3 l.) de Péronne, 33 k. (7 l. 1/2) d'Amiens. *Pop.* 900. *B. de poste* d'Albert.

Caraglio, ville (*Stura*), arr. de Coni, ch.-l. de cant. Cette petite ville non fermée est à la gauche de la Grana, à 9 k. (2 l. 1/4) O. de Cuneo. *Pop.* 5200. *Bur. de poste* de Coni.

Caragoudes, v. (*H.-Garonne*), arr. de Villefranche, cant de Caraman, à 25 k. (5 l. 2/3) de Revel, 24 k. (5 l. 1/2) de Toulouse, *Pop.* *Bur. de poste* de Caraman.

Caralp, v. (*Arriège*). *Voyez* St.-Martin de Caralp.

Caramayna, bourg (*Stura*), arr.

de Savigliano, canton de Raconis, dans une plaine sur le chemin de Torino *ou* Turin à Fossano, à 22 k. (5 l.) N. E. de Savigliano. *P.* 3059. *Bur. de poste* de Savillan.

Caramagne, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, comm. de St.-Alban, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Chambéry, 2 k. (½ l.) O. p. N. de St.-Alban. *Pop.* comprise celle de St.-Alban et dépendances, 989. *Bur. de poste* de Chambéry.

Caramaino, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, sur un tertre près de la Gly, à 28 k. (6 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Perpignan.

Caraman, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant. à 22 k. (5 l.) O. N. O. de Revel, 27 k. (6 l.) E. S. E. de Toulouse, 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* 2296. *Bur. de poste.*

Caramentran (Calanque de), (*Var*), arr. de Toulon, à la côte septentrionale de l'isle de Porteros, entre la pointe de la Palu et le rocher de la Galère.

Carami, v. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, comm. de Tourves, à 8 k. (2 l.) de St.-Maximin, 9 k. (2 l. ¼) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Tourves, 2454. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Caran (montagne de), (*Var*), arr. de Grasse, cant. de la Bar, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. O. de la Bar. Elle a de l'E. à l'O. 6 k. (1 l. ½) de long.

Carandelle, v. (*Cantal*), arr. et cant. d'Aurillac, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 692. *Bur. de p.* d'Aurillac.

Caransa (la), riv. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Montlouis. Sa source, dans les étangs de Caransa, à 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de Montlouis, coule au N. et se rend dans le Tet, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Carantaplane, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, comm. de St.-Jean-de-Belleville, à 7 k. (1 l. ¾) de Moutiers. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-de-Belleville et dépendances, 1170. *Bur. de poste* de Moutiers.

Carante (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Carantec, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Taulé, près de la mer, à 11 k. (2 l. ⅔) de Morlaix, 8 m. (17 l.) de Quimper. *Pop.* 999. *Bureau de poste* de Morlaix.

Carantilly, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Marigny, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Lô, 15 kilom. (3 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1450. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Carantonne, v. (*Eure*), arr. cant. et commune de Bernay, sur la Carantonne, à 4 k. (1 l.) de Bernay, 37 k. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Bernay.

Caravino, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, à la droite de l'Orea, sur une colline, à 38 k. (8 l. ½) O. d'Ivrée. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Carayat, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Cajarc, à 10 kil. (2 l. ½) de Figeac, 40 k. (9 l.) de Cahors. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Figeac.

Caraybat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant de Lavelanet, commune de Soula, à 11 k. (2 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* comprise celle de Soula, 587. *Bur. de poste* de Foix.

Carbassas, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. et commune de Compeyre, près du Tarn, à 4 kil. (1 l.) de Milhau, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Populat.* réunie à celle de Compeyre.... *Bur. de p.* de Milhau.

Carbay, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, à 27 k. (6 l.) de Segré, 6 m. (13 l.) d'Angers. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Segré.

Carbec-Grestain, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Benzeville, près l'embouchure de la Seine, à 14 k. (3 l. ⅔) de Pont-Audemer, 7 myr. (16 l. ½) d'Evreux. *Populat.* 117. *Bur. de poste* d'Honfleur, dép. du Calvados.

Carbenetto, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Castelletto-Orba. *Pop.* 1342. *Bur. de poste* d'Asti.

Carbes, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Moissac, à 13 k. (3 l.) N. E. de Moissac, 21 kil. (4 l. ¾) N. O. de Montauban. *Pop.*... *Bur. de poste* de Moissac.

Carbes, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Vielmur, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Castres. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Castres.

Carbini, bourg (*Liamone*), arr. de Sartène, ch.-l. de cant. à 10 k. (2 l. ½) E. de Talano, 12 myr. (26 l. ½) S. p. O. de Bastia, 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Porto-Vecchio, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Sartène. *Pop.* réunie à Figari et Levie, 753.

Carbon-Blanc (le), (*Gironde*), arr. de Bordeaux, ch.-l. de canton, à 8 k. (2 l.) de Bordeaux *Pop.*... *Bur. de poste* de Bordeaux, *et Relai de poste aux chevaux.*

Carbonara, v. (*Marengo*), arr. de Tortone. Ce village est au pied d'un coteau, dans une petite plaine, à 4 k. (1 l.) S. de Tortone. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Tortone.

Carbonna, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Charbonnat.

Carbonne, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, ch.-l. de cant. sur la Garonne, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Noé, 4 k. (1 l.) N. de Rieux, 29 k. (8 l. ¾) S. S. O. de Toulouse. Il y a 4 manufactures de draps ras, droguets, casimirs, et cadis fort; un moulin à eau pour les grains, un autre à foulon; une teinturerie; une fabrique de chapeaux et une briqueterie, etc. *Pop.* comprise celle de la Térasse, 1643. *Bur. de poste* de Noé.

Carbuccia, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. de Celavo, près de la Campo di Loro, à 22 kil. (5 l.) d'Ajaccio, 4 m. (10 l.) de Sartène. *Pop.* 270.

Carcagny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 19 k. (4 l. ¼) de Caen. *Popul.* 495. *Bur. de p.* de Tilly-sur-Seulles.

Carcaniere, v. *Arriège*, arrond. de Foix, cant. de Guérignt, à 40 k. (9 l.) de Tarascon. *Pop.*.. *B. de p.* de Tarascon.

Carcans, v. (*Gironde*), arr. de Lesparre, cant. de St.-Laurent de Médoc, à 4 kil. (1 l.) E. de l'Etang de Carcans, 27 k. (6 l.) de Lesparre, 4 m. (10 l. ⅓) de Bordeaux. *P.* 940. *Bur. de p.* de St.-Laurent.

Carcans (Etang de), (*Gironde*), arr. de Lesparre, cant. de St.-Laurent de Médoc, à 21 k. (4 l. ¾) O. de St.-Laurent, 18 k. (4 l.) S. O. de Lesparre. Il a du N. au S. 16 k. (3 l. ⅔) de long sur 4 k. (1 l.) de large.

Carcares, v. (*Landes*), arrond. de St.-Sever, cant. 1er de Tartas, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Bureau de poste* de Tartas.

Carcassez. C'étoit un pays qui formoit l'évêché de Carcassonne. Il a environ 5 myr. (12 l.) dans sa plus grande longueur, sur 31 kil. (7 l.). Cette étendue de pays faisoit partie du Haut-Languedoc. Elle est bornée au levant par l'évêché de Narbonne, au midi par celui d'Aleth, au couchant par celui de Saint-Papoul, et au septentrion par celui de Lavaur.

L'Aude et le canal de Languedoc divisent cette contrée en deux parties égales, l'une méridionale et l'autre septentrionale. Le sol n'y est pas fertile; le vin y est excellent et en abondance. Les habitans y sont presque tous occupés à carder, à filer et à préparer des laines; ce qui leur procure à tous une certaine aisance. Ce pays fait partie aujourd'hui du département de l'Aude.

Carcassonne, ville (*Aude*), ch.-l. du département, d'arr. et de cant., sur l'Aude, à 5 myr. (12 l.) O. de Narbonne, 24 k. (5 l. ½) N. de la Grasse, 8 m. (19 l.) S. E. de Toulouse, 7 m. (15) l. N. E. de Foix, 79 m. (179 l.) S. de Paris. Long. 20. lat. 43. 12. Cette ville étoit la capitale du ci-devant pays appelé *le Carcassez*. Elle se divise en haute et en basse; la haute s'appelle *Cité*. La rivière d'Aude traverse la ville basse. Carcassonne étant république sous les *Volsques Tectosagès*, tomba au pouvoir des Romains, puis sous la domination des Goths, qui en bâtirent le château, dans lequel ils renfermèrent leurs trésors, et le riche butin qu'Alaric emporta de Rome. Les Visigoths se maintinrent encore dans cette ville, même après la perte de Toulouse; mais ils furent soumis par les Sarrasins, qui furent chassés à leur tour par Charles Martel, celui-ci par le roi Pepin, qui subjugua toutes les villes de cette province, et les réunit à la couronne jusqu'à ce que, par la foiblesse et l'indolence des rois de France, les comtes ou vicomtes qu'ils établirent pour gouverneurs, vinrent à bout d'usurper la souveraineté. Louis VIII enleva Carcassonne aux Albigeois en 1226, et en 1247 Raymond Trincavel céda à saint Louis tous les droits qu'il pouvoit avoir sur cette ville, qui fut enfin réunie à la couronne en 1258. L'évêché de Carcassonne est l'un des plus anciens du Languedoc. Il a été érigé en l'an 300. Son chapitre étoit composé de onze chanoines. Outre les églises paroissiales il y avoit quatre abbayes d'hommes; savoir, l'abbaye de la Grace ou de St.-Benoît, celle de St.-Hilaire, et celle de Montalion du même Ordre; l'abbaye de Villelongue, Ordre de Cîteaux, et de la Filiation de Bonnefont, et une abbaye de filles, qui étoit celle de Rionnet; il y avoit aussi un couvent de Dominicains.

La ville de Carcassonne est riche en manufactures de draps, couvertures et molletons croisés en coton, bas, toiles, cartons, savon, bonneterie, nitrière, papeterie, clouterie, fil-de-fer, tannerie. Il s'y fait un commerce en tout genre, en blé, grains, vins, fruits, cuirs, etc., qui deviendra beaucoup plus considérable lorsque la communication sera établie du canal d'embranchement de Carcassonne au canal des deux mers. Les travaux ont été commencés en 1788, et suspendus pendant le cours de la révolution, jusqu'à la fin de l'an 6 (1797), et le 14 vendémiaire an 8 (16 octobre 1800). L'église cathédrale est dans la ville basse, et le ci-devant palais épiscopal et toutes les manufactures. La ville haute est presque déserte. Les rues de la ville basse sont bien percées; elles y sont droites et les maisons bien bâties. La place est un grand carré long: au milieu on remarque une fontaine faite de cailloux, sur le haut de laquelle est un Neptune, et quatre chevaux marins sortent à mi-corps de cette espèce de petit rocher. Le palais de justice, la maison commune, les ci-devant couvens, les églises, et jusqu'aux chapelles, sont de jolis édifices. La manufacture de drap fin, qui est au-delà du pont, occupe en tout temps un grand nombre d'ouvriers; l'ancien évêché étoit suffragant de Narbonne. Cette ville étoit un gouvernement de place, le siége d'un présidial, d'une sénéchaussée, le chef-lieu d'une lieutenance de maréchaussée, et d'une recette particulière.

C'est la patrie de Philippe-François-Nazaire *Fabre d'Eglantine*, homme de lettres, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 17 vendémiaire an 2 (29 septembre 1793), âgé de trente-neuf ans. Il est auteur de plusieurs comédies en vers, qui sont restées au théâtre. Le *Philinte* de *Molière*, ou *la suite du Misanthrope*, en cinq actes, 1790. Le *Convalescent de qualité* ou l'*Aristocrate moderne*, en deux actes, 1791. Le *Collatéral* ou l'*Amour* et l'*Intérêt*, en trois actes, 1792. Les *Précepteurs*, en cinq actes, etc.

Cette ville est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Toulouse; elle est encore le siége de la préfecture, des tribunaux criminel, de première instance, et de commerce. Il y a un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un directeur des contributions directes, un sous-inspecteur des forêts, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, une école centrale, des agens de change, et des courtiers de commerce, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger.

Carcassonne est la résidence d'un chef de la dixième légion, et d'un capitaine de la gendarmerie nationale. Cette ville a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Narbonne, 6ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 15,219. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Carcassonne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune de Montainville, à 4 kil. (1 l.) de Maulle, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Meulan. *Pop.* comprise celle de Montainville, 540. *Bur. de poste* de Maulle.

Carcaves, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Salvy-de-Carcaves.

Carcelles (les), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. et commune de Montastruc, à 18 k. (4 l.) de Toulouse, 1 k. (¼ de l.) de Montastruc. *Pop.* comprise celle de Montastruc, 819. *Bur. de poste* de Toulouse.

Carcenac-Peyrales, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Sauveterre, 15 kil. (3 l. ½) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Volpilhac, 240. *Bur. de poste* de St.-Sauveur.

Carcenac-Salmiech, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Bégoulies, à 15 kil. (3 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Rhodez.

Carcenac-St.-Hilaire, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes-Bégoulies, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* ..... *Bur. de poste* de Rhodez.

Carcer, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Cotignac, près de l'Argence, à 11 k. (2 l. ¾) de Brignoles, 4 m. (10 l.) de Toulon. Il y a deux fabriques de soie, deux tanneries, et trois fabriques d'eau-de-vie. La plaine au-dessus de ce village offre, sur les bords de la rivière d'Argens, une couche immense de marne à très-peu de profondeur, et

et dont le cultivateur devroit tirer parti pour l'engrais de ses terres. *P.* 1890. *B. de p.* de Brignoles.

Carces, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, commune de Bouloc, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Lauzerte, 39 k. (8 l. ¾) N. O. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Bouloc et dép., 720. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Carchetto, v. (*Golo*), arr. de Corté, canton d'Orezza, à 21 kil. (4 l. ⅓) de Corté, 40 k. (9 l.) de Bastia. *Pop.* 388.

Carcopino, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. de Mezzana, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ajaccio, 4 m. (10 l.) de Sartène. *Popul.* comprise celle de Sarola, 421.

Carcutino, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, dans une plaine, à 2 k. (½ l.) de la droite du Belbo, 18 k. (4 l.) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 498.

Cardaillac, bourg (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Capelle-Marival, près du Droussu, à 8 k. (2 l.) de Figeac, 5 m. (11 l. ½) de Cahors. *P.* 1500. *Bur. de p.* de Figeac.

Cardale (la), Pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, au sommet des Pyrénées, à 30 k. (6 l. ¾) d'Argelès. Elle a du N. O. au S. E. 1 k. (¼ de l.) de long.

Cardan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Cadillac, à 4 k. (1 l.) de Cadillac, 27 k. (6 l.) de Bordeaux. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Podensac.

Carde, v. (*Stura*), arrond. de Saluzzo, cant. de Moretta, sur la rive droite du Pô, à 8 k. (2 l.) N. de Saluzzo. *Pop.* 1380. *Bur. de p.* de Saluzzo.

Carde (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Castelnau-de-Médoc, à 20 kil. (4 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Cardeillac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, à 10 kil. (2 l. ½) de St.-Gaudens, 8 m. (17 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 544. *Bur. de poste* de Boulogne.

Carden, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, près de la Moselle, à 8 k. (2 l.) S. O. de Munster, 8 k. (2 l.) E. de Cochem, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Coblentz.

Cardequint (la), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Dol. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) de Dol, coule au N., et va se rendre dans la mer, à 16 k. (3 l. ¾) N. de sa source.

Carderan, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, commune de Dufréchon, à 5 kil. (1 l. ¼) de Nérac. *Pop.* comprise celle de Dufréchon, 672. *B. de p.* de Nérac.

Cardesse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, sur la Bartadères, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Oléron, 19 k. (4 l. ¼) de Pau. A 2 kilom. (½ l.) sud de ce village il y a des masses de terre glaise. *Pop.* 560. *Bur. de poste* d'Oléron.

Cardet, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de le Dignan, sur le Cardon-d'Anduze, à 10 k. (2 l. ½) d'Alais, 31 kil. (7 l.) de Nîmes. *Pop.* 421. *Bur. de poste* de le Dignan.

Cardo, v. (*Liamone*), arrond. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 19 k. (4 l. ¼) d'Ajaccio, 23 k. (5 l. ⅓) de Sartène. *Pop.* comprise celle de Torgia, 48.

Cardo di Lota, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 2 kil. (½ l.) N. O. de Bastia, 8 k. (2 l.) E. p. N. de St.-Florent, 8 kil. (2 l.) N. d'Oletta. *Pop.* 175.

Cardonnac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gaillac, 5 m. (11 l. ½) de Castres. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Cordes.

Cardonnat (le), v. (*Gironde*). *Voyez* St.-Simon-du-Marais.

Cardonne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu, commune de Gouzens, à 8 k. (2 l.) de Rieux, 5 k. (1 l. ¼) de Montesquieu, 34 k. (7 l. ¾) de Muret. *Pop.* comprise celle de Gouzens, 186. *Bur. de poste* de Rieux.

Cardonnet, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, commune de Vendemian, à 11 k. (2 l. ¾) de Gignac, 32 k. (7 l. ¼) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Vendemian, 539. *Bur. de poste* de Gignac.

Cardonnet, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. d'Agen, commune *dite* de l'Hôpital-de-St.-Cyr, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Agen. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Agen.

Cardonnet, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Boccage, à 7 k. (1 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Amiens.

Cardonnet (le) v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* St.-Jean-du-Cardonnet.

Cardonnoy, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, commune de Mesnil-St.-Georges, à 6 k. (1 l. ½) de Montdidier, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Montdidier.

Cardonvelle, v., (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 28 k. (6 l. ¼) de Bayeux, 5 myr. (12 l. ¼) de Caen. *Pop.* 236. *Bur. de poste* d'Isigny.

Cardroc, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Bécherel, à 11 k. (2 l. ¾) de Montfort, 24 k. (5 l. ½) de Rennes. *Pop.* 593. *Bur. de poste* de Bécherel.

Careil, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. du Croisic, commune de Batz, près des Marais salans, à 4 k. (1 l.) de Guérande, 7 myr. (14 l. ¾) de Nantes. *Pop.* comprise celle de Batz et dép., 3346. *Bur. de poste* de Guérande.

Careiret, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Marcel-de-Careiret.

Carel, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, sur la Dives, à 25 k. (5 l. ⅔) de Lisieux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 73. *B. de p.* de Croissanville.

Carelhausen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Newerbourg, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Newerbourg, 14 k. (3 l. ¼) E. de Clervaux, 5 m. (12 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Carelle (la), (*Sarthe*). *Voyez* Vilaine-Lacarelle.

Carelles, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton de Goron, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Ernée, 36 kil. (8 l.) de Laval. *Pop.* 836. *Bur. de poste* d'Ernée.

Carema, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, dans une petite plaine, à la gauche de la Dora Baltea, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Ivrée. *Pop.* 1141. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Carême. Espace de quarante jours depuis le mercredi des cendres jusqu'à la fête de Pâques, pendant lequel, sous la monarchie, il n'étoit point permis de se marier sans dispense, excepté le jour de St.-Joseph; et les bouchers, même dans les derniers temps, étoient obligés d'étendre une toile devant leurs viandes.

Carency, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 10 k. (2 l. ½) d'Arras. *Pop.* 442. *Bur. de poste* d'Arras.

Carennac, bourg (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Vairac, sur la

Dordogne, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Céré, 6 m. (13 l.) de Cahors. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Souillac, 5e arrondissement maritime. *Pop.* comprise celle de Magnagues, 1195. *Bur. de poste* de Martel.

Carentan, ville (*Manche*), arr. de St.-Lô, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) de la mer, 33 k. (7 l. ½) N. p. E. de Coutances, 7 m. (15 l.) de Caen, 31 m. (70 l.) O. p. N. de Paris. Long. 16. 24. lat. 49. 18.

Cette ville, qui n'a qu'un vieux château et quelques tours ruinées, est cependant considérée comme une place importante, parce qu'elle est située dans des marais que l'ennemi auroit bien de la peine à franchir. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de religieuses, fondé en 1692 par la duchesse douairière de Ventadour en faveur de huit jeunes demoiselles, qui pouvoient y rester jusqu'à l'âge de douze ans sans payer pension; on y voyoit encore une chapelle qui appartenoit à l'Ordre des Mathurins. Le climat, quoique humide, en est assez doux : le territoire, entrecoupé de bois, produit beaucoup de fruits et une grande quantité de grains, dont les habitans font commerce, ainsi que de cidre, chanvre, lin, miel, beurre salé, poisson de mer, bestiaux, chevaux. Carentan possède des manufactures de dentelles et de toiles de coton. C'est le lieu de naissance de Jean *Loret*, auteur d'une *Gazette* en vers, dont on a 3 vol. *in-fol.*, et de poésies burlesques : il mourut en 1666.

Cette ville est une place de guerre de la 14e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 2632. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Carentoir, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Rochefort, 5 m. (11 l.) E. N. E. de Vannes, 23 k. (5 l. ¼) E. S. E. de Ploërmel. Il y avoit dans ce village une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue de France et du grand-prieuré d'Aquitaine. Il se trouve dans cette commune, au lieu dit *la Cossais*, des cristaux blancs transparens, souvent hexagones, et qui, étant taillés, approchent de ceux du Rhin. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Redon, dép. d'Ille-et-Vilaine.

Caresana *et* Blot, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Stropina. Ces deux petits villages se touchent sur la rive droite de la Sesia, à 2 k. (½ l.) N. de Verceil. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Verceil.

Caresano, bourg (*Sesia*), arr. et cant. de Verceil. Ce petit bourg est dans la plaine entre plusieurs ruisseaux, à 8 k. (2 l.) S. de Verceil. *Pop.* 2150. *Bur. de poste* de Verceil.

Caretto, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Cairo, sur une montagne, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Tanaro, à 18 k. (4 l.) N. E. de Mondovi. C'étoit un marquisat. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Mondovi.

Carezzano, *superiore et inferiore*, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une haute colline, d'où il domine Carezzano inferiore, qui est au bas, à 13 k. (3 l.) S. de Tortone. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Tortone.

Carfantin, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. et commune de Dol, à 1 k. (⅓ de l.) de Dol, 5 m. (10 l. ¾) de Rennes. *Pop.* comprise celle de Dol, 3427. *Bur. de poste* de Dol.

Cargèse, v. (*Liamone*), arr. de Vico, au bord de la mer, à 18 k. (4 l.) O. p. S. de Vico. *Pop.* 322.

Cargiaca, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Tallano, à 10 k. (2 l. ½) de Sartène, 32 k. (7 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* 129.

Cargoalle, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, commune de Carrandier, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. N. de St.-Antonin, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Carrandier, 144. *Bur. de poste* de St.-Antonin.

Cargumont, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, cant. de Port-Sainte-Marie, à 16 kil. (3 l. ¾) de Tonneins, 15 kil. (3 l. ½) d'Agen. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Port-Ste.-Marie.

Carhaix, ville (*Finistère*), arr. de Châteaulin, ch.-l. de canton, près de l'Hière, à 7 m. (15 l. ⅓) E. de Brest, 5 m. (11 l. ¼) N. E. de Quimper, 50 m. (114 l.) O. p. S. de Paris.

Cette ville étoit un gouvernement de place, de la ci-devant Basse-Bretagne : elle est dans une contrée fertile, particulièrement en pâturages. C'étoit le siége d'une maîtrise des eaux et forêts, et d'une justice royale qui ressortissoit du présidial de Quimper. Les Normands, selon Albert-le-Grand, ruinèrent cette ville en 878. Ce fut aussi près de Carhaix que le roi d'Angleterre fut défait en 1197 par les barons de la Bretagne. Northamphon, chef des Anglais, s'en empara l'an 1344; elle fut reprise par les Français : les Anglais s'en rendirent maîtres une seconde fois après la fameuse journée de la Roche-Derieu, en 1347. Tels sont les principaux faits réunis par les historiens sur cette commune. Outre la paroisse St.-Pierre, il y avoit une collégiale très-ancienne; la pierre des clochers est d'un granit très-fin. On voyoit une tombe de Kersanton dans la communauté des Augustins, établie en 1416 par Claude de Lannion, seigneur de Quéleu : cette tombe étoit célèbre. Il y avoit aussi une maison d'Ursulines, fondée en 1442; des Carmes, fondés en 1658; des Hospitalières, en 1663. Carhaix est de forme ovale : ses environs offrent des champs bien cultivés; le gibier y est excellent, et surtout les perdrix. Près de cette ville se trouvent les deux mines de plomb de *Poulaven* : elles donnent plus d'une livre d'argent par quintal. Ces mines se tirent des lieux nommés *Berien*, *Serugnat*, *la Feuillée*, *Carnat*, et *Loquefré*. Il y a aussi dans les environs de Carhaix deux moulins à papier.

Carhaix a vu naître, le 23 déc. 1743, Théophile *Malo la Tour-d'Auvergne*, descendant du grand Turenne. Dans le nombre de ses actions de bravoure, nous citerons seulement la journée de Sarre, le 11 floréal an 2 (1er mai 1793). Il commandoit la première compagnie de grenadiers, cinquante fusiliers du 80e régiment, et quarante chasseurs des montagnes de Savoie, formant en tout cent cinquante hommes, qui arrêtèrent l'armée espagnole, culbutèrent la cavalerie, et soutinrent tous les efforts de l'infanterie ennemie pendant deux heures. Il tomba le 9 messidor an 8 (28 juin 1799), à l'affaire de Neubourg, percé d'un coup de lance au cœur, au milieu de ses camarades, dont il ne voulut jamais être que l'égal. Il étoit aussi brave, aussi vertueux, que modeste et bienfaisant. Buonaparte le nomma premier grenadier de la République française. Il a publié l'*Origine Gauloise*, et a laissé plusieurs manuscrits. *Dictionnaire Breton, Gaulois, Français. Pop.* 1782. *Bur. de poste.*

Carignan *ou* Yvoy, ville (*Ardennes*), arr. de Sedan, ch.-l. de

cant., près de la rivière de Chiers, et de la route de Mézières à Verdun, à 18 kil. (4 l.) E. S. E. de Sedan, 41 k. (9 l. ¼) de Mézières, 6 m. (13 l.) O. de Luxembourg, 9 m. (18 l.) de Metz, 18 m. (41 l.) E. N. E. de Paris. Long. 22. 54. lat. 49. 40.

Cette ville a passé successivement entre les mains des Romains, des rois de France, des Empereurs, et des comtes de Chiny. Cette place fut prise en 1552 par le roi Henri II. Le maréchal de Châtillon la prit en 1637, et détruisit les fortifications et une partie de la ville. Elle fut enfin cédée à la France par le traité des Pyrénées. Louis XIV la donna au comte de Soissons, de la maison de Savoie, en 1661, et l'érigea, en sa faveur, en duché pairie, sous le nom de *Carignan*, en 1662. Le duc de Penthièvre fit l'achat de cette maison en 1751; elle passa ensuite au duc d'Orléans par son mariage avec la fille de M. de Penthièvre. L'église paroissiale, qui étoit collégiale, fut fondée vers le 11ᵉ siècle par les comtes de Chiny. Le terroir des environs de Carignan produit toutes sortes de grains dont on fait commerce. *Pop.* comprise celle de Wé, qui en dépend, 1373. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Carignan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 8 k. (2 l.) de Bordeaux. *Pop.* 748. *B. de p.* de Bordeaux.

Carignano, jolie ville (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. de Turin, 31 kil. (7 l.) N. E. de Figues, 8 kil. (2 l.) de Carmagnola, sur la rive gauche du Pô. Long. 25. 20. lat. 44. 45. Elle a d'anciennes murailles, plusieurs belles églises, et un beau château. Après la bataille de Cérisoles en 1544, les Français l'ayant prise, la démantelèrent; mais ils épargnèrent le château. Elle fut prise et reprise en 1691. Elle étoit la capitale d'une principauté qui donnoit son nom à une branche de la maison de Savoie, et dont l'origine est Thomas, le plus jeune des fils du duc Charles Emmanuel. Cette ville est entourée de belles prairies, et d'une multitude de mûriers : elle avoit titre de principauté. *P.* 7229. *Bur. de p.*

Carisey, v. (*Yonne*), arrond. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Florentin, 25 k. (5 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Tonnerre.

Carisieu, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, à 20 k. (4 l. ½) de la Tour-du-Pin, 7 myram. (15 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Cremieu.

Carla-de-Roquefort, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Lavelanet, sur un tertre, près de la Douctoure, à 15 k. (3 l. ½) de Mirepoix, 20 k. (4 l. ½) de Tarascon.

C'est la patrie du célèbre Bayle. Il est né le 18 novembre 1647. Les grandes vérités qu'il a révélées, lui ayant mérité l'honneur de la persécution, il se retira en Hollande, où il ne fut ni plus tranquille ni plus heureux : il mourut à Rotterdam le 28 décembre 1706, âgé de cinquante-neuf ans. Le parlement de Toulouse se couvrit de gloire en validant le testament de cet illustre Français, que ses héritiers voulurent faire casser. Senaux, conseiller et rapporteur de cette affaire, entraîna les juges par ces grandes et belles maximes. « Les savans, dit-il, sont » de tous les pays : il est déraison- » nable de regarder comme fugitif » celui que l'amour des lettres en- » traîne hors de sa patrie, et il est » indigne de traiter comme étranger » celui que la France se glorifie d'a- » voir produit; et peut-on dire qu'il » est mort civilement, tandis que » ceux qui le prétendent sont forcés » de convenir que, pendant le cours » de cette mort civile, son nom » éclatoit dans toute l'Europe. » On a de Bayle *Poésies diverses sur la comète qui parut en* 1680, 4 vol. *in*-12. *Nouvelles de la République des Lettres*, etc. *Réponses aux questions d'un Principal*, 5 vol. *in*-12. *Dictionnaire historique et critique*, 4 vol. *in-fol.* Rotterdam, 1720. *Pop.* 400. *B. de p.* de Mirepoix.

Carla (le), v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, commune d'Orsans, à 19 k. (4 l. ⅓) de Castelnaudary, 32 k. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle d'Orsans, 318. *Bur. de poste* de Mirepoix, département de l'Arriège.

Carla-le-Peuple, ville (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Fossat, à 18 kil. (4 l.) O. de Pamiers, 8 k. (2 l.) de Mas-d'Azil, 40 k. (9 l.) O. de Mirepoix, 27 k. (6 l.) N. O. de Foix. *Pop.* 989. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Carladez, petit pays, qui dépendoit de la ci-devant Haute-Auvergne. Vic en étoit le chef-lieu. Ce pays fait aujourd'hui partie du département du Cantal.

Carlaret (le), v. (*Arriège*), arr. et canton de Pamiers, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Mirepoix, 33 kilom. (7 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Pamiers

Carlat, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, cant. de Vic, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Aurillac. Carlat est célèbre par son ancien château, qui a long-temps été regardé comme une des places fortes de l'Aquitaine : il existoit du temps des Romains. Louis-le-Débonnaire parvint à s'en rendre maître. Ce château a soutenu plusieurs siéges; mais il n'a jamais été pris que par composition. *Louis* de *Beaujeu*, par ordre de *Louis XI*, y assiégea *Jacques* d'*Armagnac*, qui, complice de plusieurs trahisons, fut fait prisonnier, conduit à Lyon au château de Pierre-Encise, où il fut enfermé dans une cage de fer, d'où il ne sortit que pour aller au supplice. Ce cruel Louis XI fit placer deux jeunes enfans du duc d'Armagnac, les mains liées, la tête nue, sous l'échafaud, afin que le sang de leur père rejaillit sur eux. Il y avoit dans ce lieu une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand-prieuré de Provence. Son revenu étoit de 3,600 fr. *Pop.* 900. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Carle, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Manderscheid, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Wittlich, 36 k. (8 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 80. *B. de p.* de Trèves.

Carlebach (la), riv. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Grunstadt, à 14 kilom. (3 l. ¼) S. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. p. S., arrose plusieurs villages en serpentant, et se rend dans le Rhin en montant au N., à 2 k. (½ l.) S. de Worms. Cette rivière a près de 27 k. (6 l.) de cours.

Carlebach (Gros), *Mont-Tonnerre*). *V.* Grosscarlenbach.

Carlebach (Klein). (*Mont-Tonnerre*). *V.* Kleincarlenbach.

Carlée (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. et commune de Limay, à 1 k. (¼ de l.) N. de Mantes, même distance N. de Limay. *Pop.* comprise celle de Limay, 1269. *Bur. de poste* de Mantes.

Carlencas, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarieux, à 33 k. (7 l. ½) de Béziers, 5 myr. (11 l. ¾) de Montpellier. *Pop.*

comprise celle de Levas, 147. *Bur. de poste* de Bédarieux.

Carlepont, v. (*Oise*), arrond. de Compiegne, cant. de Ribecourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Noyon, 7 m. (15 l. ½) E. de Beauvais, 27 kil. (6 l.) N. O. de Soissons. *Pop.* 1116. *Bur. de poste* de Noyon.

Carles (le), riv. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. de Baugé. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Fougeré, coule au N. p. E., et se rend dans le Loir, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Carling, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, canton de Saint-Avold, à 31 k. (7 l.) de Sarguemine, 39 kil. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à celle de l'Hôpital, 809. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Carlipac, v. (*Aude*), arrond. et canton nord de Castelnaudary, à 13 k. (3 l.) de Castelnaudary, 18 k. (4 l.) de Carcassonne. *Pop.* 529. *B. de p.* de Castelnaudary.

Carlitte (Etangs de), (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, à 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Mont-Louis. Ils sont au nombre de six, dont le plus grand a de l'E. à l'O. 583 mèt. (300 t.), et du N. au S. 486 mèt. (250 t.), et les cinq autres 291 mèt. (150 t.) sur 194 mèt. (100 t.) de large.

Carloo, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, canton et commune d'Uccle, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de Bruxelles. *P.* comprise celle d'Uccle, 1931. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Carlsberg, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et commune d'Hombourg, à 4 kil. (1 l.) N. E. d'Hombourg, dont elle dépend, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Deux-Ponts, 8 m. (19 l.) S. O. de Mayence. *Population* comprise celle d'Hombourg et dépendances, 1761. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Carlsberg, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 8 k. (2 l.) de Grunstadt. *Pop.* 917. *Bur. de poste* de Grunstadt.

Carlsbrunn, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 15 k. (3 l. ½) O. d'Arneval, 13 k. (3 l.) S. p. E. de Sarre-Libre, 6 m. (13 l. ½) S. p. E. de Trèves. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Carlshof, cense (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, canton et commune d'Herstein, à 8 k. (2 l.) de Kyrn, 5 m. (12 l.) de Trèves. *Pop.* réunie à celle d'Herstein, 408. *Bur. de poste* de Trèves.

Carlucet, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Salaignac, à 9 kil. (2 l. ¼) de Sarlat, 5 myr. (11 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Sarlat.

Carlucet, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Gramat, à 18 k. (4 l.) E. de Gourdon, 34 kilom. (7 l. ¾) N. N. E. de Cahors, 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de Montfaucon. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de Peyrac.

Carlus, v. (*Tarn*), arrond. et cant. d'Alby, à 4 k. (1 l.) d'Alby, 34 k. (7 l. ¾) de Castres. *Pop.* 483. *Bur. de poste* d'Alby.

Carlux, v. (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) E. de Sarlat, 6 myr. (13 l. ⅓) E. S. E. de Périgueux, 9 k. (2 l. ¼) O. de Souillac. *Pop.* 687. *Bur. de poste* de Sarlat.

Carly, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, près de la Lianne, à 9 k. (2 l. ¼) de Boulogne, 8 myr. (19 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Samer.

Carmagniol (Château de), (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Bitche, commune de Reyersviller, à 2 kilom. (½ l.) de Bitche, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *P.* comprise celle de Reyersviller, 388. *B. de p.* de Bitche.

Carmagnola, ville (*Pô*), arr. de Turin, et ch.-l. de cant.; située dans un terroir abondant en grains, lin et soie, proche du Pô, à 22 k. (5 l.) S. de Turin, 31 kil. (7 l.) S. E. de Pignerol, 4 m. (10 l.) N. de Coni, sur le canal de Cunéo. Long. 25. 20. lat. 44. 43. Cette ville avoit titre de comté; elle est très-commerçante. Elle fut prise par M. de Catinat en 1691, et reprise la même année par le prince Eugène. C'est la patrie de François *Carmagnola*. Les fils aînés des anciens marquis de Saluces prenoient le nom *de comtes de Carmagnola*. *Pop.* 12,000. *Bur. de p.*

Carmeaux, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Monestiés, sur la Ceron, à 13 k. (3 l.) N. d'Alby, 5 m. (11 l. ½) de Castres, 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Monestiés. Il y a des mines de charbon de terre. On trouve aussi quelques indices d'une mine de cuivre malachite, qui paroît avoir été exploitée autrefois. Le verd de montagne s'y rencontre à chaque pas. On a découvert au-dessus de Carmeaux une très-bonne terre argileuse, propre à fabriquer de la belle faïence. Il y a une verrerie où l'on fait des bouteilles d'un noir très-beau, et dont les cendres sont un bon engrais pour le terroir environnant, qui abonde en froment, légumes et pâturages. *Pop.* 849. *Bur. de poste* d'Alby.

Carminata, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, sur la frontière du duché de Plaisance, à la gauche du Ridone, à 36 kilom. (8 l.) N. O. de Bobbio. *Pop.* 689. *Bur. de p.* de Voguère.

Carnac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech, commune de Rouffiac, à 16 kil. (3 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Cahors.

Carnac, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Quiberon, à 10 k. (2 l. ½) d'Auray, 25 k. (5 l. ⅔) de Vannes. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4e arrond. maritime. *Pop.* 2614. *Bur. de poste* d'Auray.

Carnac, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. et commune de Lautrec, à 11 k. (2 l. ¾) de Castres, 6 k. (1 l. ½) de Lautrec. *Pop.* comprise celle de Lautrec, 3343. *Bur. de poste* de Castres.

Carnas, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Quissac, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sommières, 30 kilom. (6 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Sommières.

Carnaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, à 2 k. (½ l.) d'Emile. *Pop*.... *Bur. de poste* d'Emile.

Carnaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. d'Etampes, commune d'Ormoy-la-Rivière, près de la Juisne, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. d'Etampes. *Populat.* comprise celle d'Ormoy-la-Rivière et dépendances, 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

Carnaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, commune de Vauréal, sur l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Vauréal, 611. *Bur. de poste* de Pontoise.

Carnaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Bullion, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Limours, 10 k. (2 l. ½) N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Bullion et dépendances, 750. *Bur. de p.* de Limours.

Carneille (la), bourg (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, à 24 k. (5 l. ½) de Domfront, 5 m. (12 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 1450. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Carnelle (Forêt de), (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, à 3 k. (¾ de l.) E. de Luzarches, 15 k. (3 l. ¼) N. N. E. de Gonesse. Elle a de l'E. à l'O. 4,673 mèt. (2,400 t.) de long, et du N. au S. 3,895 mèt. (2,000 t.)

Carnet, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. de St.-James, à 20 k. (4 l. ½) d'Avranches, 3 kil. (¾ de l.) de St.-James, 6 myr. (13 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1306. *Bur. de poste* de St.-James.

Carnetin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, à 13 k. (3 l.) de Meaux, 41 k. (9 l. ¼) de Melun. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Lagny.

Carnette, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Boinvilliers, à 11 kil. (2 l. ¾) S. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Boinvilliers, 253. *Bur. de poste* de Mantes.

Carnettes, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Merlerault, à 22 k. (5 l.) de l'Aigle, 36 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Nonant.

Carneville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de St.-Pierre-Eglise, à 11 k. (2 l. ¾) de Cherbourg, 7 m. (15 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 590. *Bur. de p.* de Valognes.

Carnieres, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, près de la Haine, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Fontaine-l'Evêque, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Binch, 22 k. (5 l.) E. de Mons. *Pop.* 1295. *Bur. de poste* de Binch.

Carnières, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, ch.-l. de cant., à 7 kilom. (1 l. ¾) de Cambrai, 29 k. (6 l. ½) de Douay. Il y a une fabrique de linons et une mine de charbon de terre dans ce village. *Pop.* 975. *Bur. de poste* de Cambrai.

Carnin, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Seclin, à 14 k. (3 l. ¼) de Lille, 19 kilom. (4 l. ¼) de Douay. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Carvin, dép. du Pas-de-Calais.

Carniot, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Bonon, à 14 k. (3 l. ¼) de Forcalquier, 5 m. (12 l.) de Digne. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Carnoet, bourg (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Callac, à 7 myr. (18 l.) N. E. de Quimper, 22 k. (5 l.) N. O. de Rostrenen, 6 m. (13 l.) O. S. O. de St.-Brieux, dans une contrée abondante en bois, où l'on trouve une mine de plomb. Il y avoit dans ce bourg une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1176, dont saint Maurice fut le premier abbé. *Pop.* 1173. *Bur. de poste* de Carhaix, dép. du Finistère.

Carnoet, v. (*Finistère*), à 9 k. (2 l. ¼) de Quimperlé. *Pop....* *Bur. de poste* de Quimperlé.

Carnois (le), v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Froheus-le-Grand, commune de Meilhan, à 9 k. (2 l. ¼) de Doulens, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Meilhan, 265. *B. de p.* de Doulens.

Carnols, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Laurent de Carnols.

Carnoulles, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, à 21 k. (4 l. ¾) N. d'Hières, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Toulon, 14 kilom. (3 l. ¼) S. E. de Brignoles. *Pop.* 919. *Bur. de poste* de Cuers.

Carnoy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Combles, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Albert, 14 k. (3 l. ¼) O. de Péronne, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Bray. *Populat.* 120. *Bur. de poste* d'Albert.

Caro, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton et commune de Roquefort, à 6 k. (1 l. ¼) S. O. de Roquefort, 15 k. (3 l. ¼) N. E. de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Roquefort, 1370. *Bur. de poste* de Roquefort.

Caro, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, canton de Malestroit, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Ploërmel, 40 k. (9 l.) N. E. de Vannes, 14 k. (3 l. ¼) O. de Guers. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Caro, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Palais, 7 m. (16 l.) de Pau. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Caroch (Tour de), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Argelès, à 9 k. (2 l. ¼) de Collioure, 33 k. (7 l. ½) de Céret. *Pop.....* *Bur. de p.* de Collioure.

Carol, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 22 k. (5 l.) O. de Mont-Libre, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Fromiquières. Dans la vallée de son nom, il y a une mine de cuivre et argent, et un filon de plomb aux environs de ce village, au lieu dit *le Duc forte*. *Pop......* *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Carolles, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Sartilly, à 16 k. (3 l. ¾) d'Avranches, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. Il y a une mine de plomb, de fer et de cuivre. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrondissement maritime. *Pop.* 637. *Bur. de poste* de Granville.

Caromb, ville (*Vaucluse*), arr. et cant. nord de Carpentras, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Carpentras, 30 k. (6 l. ¾) N. E. d'Avignon. Cette ville est ceinte de murailles, et on y entre par quatre portes. Outre l'église paroissiale, on y voyoit deux couvens de religieuses, les Ursulines et les Hospitalières. La communauté de cette ville étoit régie par deux consuls, qui portoient le chaperon. Le juge qui rendoit la justice au nom du seigneur résidoit à Carpentras. Le commerce de cette ville consiste en vins, huile d'olive, et légumes qu'on y récolte, et qui sont excellens. *Popul.* 2263. *Bureau de poste* de Carpentras.

Carente (Etang de), *Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. des Martigues, qui sont situés sur la communication de l'étang de Marthe à celui de Carente, qui se rend dans la mer par le port de Boucq, qui fait partie de celui de Berre.

Carosse, v. (*Landes*). *Voyez* Garrosse.

Caroubie (Canal de), ruisseau (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Vence. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de le Broc, coule au S. E., et se rend dans le Var, à 2 k. (½ l.) S. E. de sa source.

Carouge, bourg (*Léman*), arr. de Genève, ch.-l. de canton, à 2 k. (½ l.) de Genève, 21 k. (4 l. ¾) O. N. O. de Bonne, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de Chaumont. Ce bourg a une fabrique d'horlogerie, une de verres de montres, quinze tanneries, et une chamoiserie. On y travaille des cuirs forts dits *sans chaux*, cuirs moyens dits *baudriers*, cuirs lissés pour harnois, selles et trains de voitures; cuirs de vache corroyés, pour impériales; cuirs de vache corroyés, pour bourreliers de campagne; peaux de veau, pour empeignes de souliers plus légers, et pour bottes, apprêtées de diverses manières; peaux de chèvre en basane et en maroquin; peaux de mouton *idem*; peaux de chevreau en tan pour des gants. *Popul.* 3200. *Bur. de poste* de Genève.

Carouge-la-Montagne, bourg

(*Orne*), arr. d'Alençon, ch.-l. de canton, à 24 k. (5 l. ¼) N. O. d'Alençon, 22 k. (5 l.) O. de Séez, 22 kilom. (5 l.) S. O. d'Argentan. L'église paroissiale étoit sous l'invocation de sainte Marguerite. Ce bourg avoit un château dont la chapelle étoit desservie par six chanoines et par deux chapelains, qui étoient tous à la nomination du seigneur du lieu. Aux environs de Carouge il y a des mines et des forges de fer, où l'on fait de la fonte. *Pop.* 2053. *Bur. de poste.*

Carouï (Roc de), montagne (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Ax, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. d'Ax.

Carpentras, ville (*Vaucluse*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Auson, au pied du mont Ventou, à 22 k. (5 l.) N. E. d'Avignon, 7 m. (15 l.) N. p. O. d'Aix, 71 m. (160 l.) S. p. E. de Paris. Long. 22. 42. lat. 44. 3. Cette ville existoit long-temps avant l'ère chrétienne; elle étoit la capitale du pays des Méminiens, peuple gaulois, et portoit le nom de *Carpentoracte*, qui est Celtique. Après la conquête qu'en firent les Romains, Jules César y envoya Tibère Néron, un de ses lieutenans, qui y fonda une colonie: c'est de-là qu'elle fut appelée pendant quelque temps *Forum Neronis*. Elle étoit alors très-considérable; mais *Crocus*, chef d'un peuple venu de la Poméranie, qui, l'an 266, fit des ravages dans les provinces méridionales; les Vandales, les Lombards, les Sarrasins, portèrent tour-à-tour dans cette ville le fer et la flamme, et n'y laissèrent aucune trace des nombreux monumens dont elle étoit décorée. Le pape *Clément V*, qui avoit transféré le Saint-Siége à Avignon, se rendit à Carpentras, l'an 1313, dans le dessein d'y fixer son séjour; mais il mourut sept mois après. Cette ville étoit le siége d'un évêché, suffragant d'Avignon, qui rapportoit à son prélat 42,000 liv. Les rues, sans être bien larges, sont assez agréables; on y entre par quatre portes. La ville est entourée de murailles. Il y a beaucoup de Juifs, qui y ont une synagogue dans leur quartier, appelé *la Juiverie*, et vers le milieu de la ville; il consiste en deux rues qui se fermoient exactement tous les soirs. Les hommes étoient obligés de porter dans la ville le chapeau jaune, et les femmes une petite pièce d'étoffe de la même couleur sur leur coiffure. Carpentras a plusieurs fontaines: les eaux sont apportées dans la ville par un bel aquéduc de quarante-huit arches, et qui a 881 m. (469 t.) de long. Il y a des places et de fort belles halles. Ses édifices les plus remarquables sont le ci-devant palais épiscopal, la maison commune et la bibliothèque; l'église ci-devant cathédrale est belle. Outre les églises paroissiales, il y avoit des chanoines réguliers de Notre-Dame-du-Grès, de l'Ordre de saint Ruf, et plusieurs couvens de l'un et de l'autre sexe, comme Capucins, Dominicains, Carmes déchaussés, et des religieux de l'Observance. Ceux de filles étoient des Bernardines, des Madeleines, des Carmélites déchaussées, des Ursulines, des Visitandines, et la maison du Refuge, sous le titre de Notre-Dame de sainte Garde, et de celle de l'intérieur de Marie. La maison du Refuge étoit destinée à renfermer les filles et les femmes de mauvaise vie. Il y avoit aussi trois confréries de Pénitens, noirs, gris et blancs; et un Mont-de-Piété, où l'on prêtoit sur des gages remis ou confiés à des prêtres. On y voit un hôpital, une maison de charité, et hors de la ville un autre hôpital pour les pestiférés.

Les environs de cette ville sont fertiles en raisins et en olives; on y recueille du safran, des légumes et des fruits excellens: toutes les terres sont bordées de mûriers, pour la nourriture des vers à soie, dont on fait un grand commerce. On y fabrique des savons, des étoffes grossières, appelées cadis, des eaux-de-vie, de l'esprit-de-vin, de l'esprit de vitriol; on y file du coton, destiné à la teinture bleue. On y trouve du tamarin, des moulins à moudre la garance, et une fabrique de savon blanc. C'est la patrie de François *Arnaud*, abbé de Grand-Champ, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions, auteur des *Variétés littéraires*, concernant la *Philosophie*, la *Littérature* et les *Arts*: Paris, 1770, 4 vol. *in*-12. Il composa en 1764, avec M. *Suard*, la *Gazette littéraire de l'Europe*. Il mourut à Paris en 1784. — Joseph de *Bimard de la Bastie*, mort en 1742, de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. Il donna des éditions très-augmentées de la *Science des Médailles*, de Jobert, et divers *Mémoires*. — Bernardin de *Carpentras*, capucin, philosophe, et surtout habile physicien, auteur latin: mort à Orange en 1714. On a de lui un ouvrage de philosophie, intitulé, *Antiqua priscorum hominum Philosophia*: Lyon, 1694. — Joseph-Marie-François de *Lassone*, célèbre médecin, docteur-régent de la faculté de médecine de Madrid, pensionnaire-vétéran de l'Académie des Sciences, premier médecin du roi et de la reine: il étoit né en Juillet 1717, et mourut à Paris le 8 décembre 1788. On a de lui une *Dissertation sur le cancer des mamelles*, et beaucoup de mémoires, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences. — Louis-Gabriel-François d'*Orléans de la Mothe*. Il naquit l'an 1683 d'une famille noble, fut l'un des plus vertueux évêques du dix-huitième siècle, et mourut évêque à Amiens le 10 juillet 1774. Il ne dut la qualité d'évêque qu'à ses vertus personnelles; jamais il n'avoit approché de la cour et de la capitale. *Les hommes*, disoit-il, *nous louent pour la moitié de notre devoir que nous faisons, et nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faisons pas.* Ses *Lettres spirituelles* ont été imprimées à Paris en 1777, en un volume.

Carpentras est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance, et la résidence d'un conservateur des hypothèques, et d'un receveur particulier. *Pop.* 6000. *Bur. de poste.*

Carpiagne, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud de Marseille, *extrà muros*, à 5 k. (1 l. ¼) de Cassis. *Pop.*. . *B. de p.* de Cassis.

Carpilion, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune de la Roquetinbaut, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Agen, 2 k. (½ l.) de la Roquetinbaut. *Pop.* comprise celle de la Roquetinbaut et dépendances, 1140. *Bur. de poste* d'Agen.

Carpinetto, village (*Golo*), arr. de Corté, cant. d'Orezza, à 21 k. (4 l. ⅔) de Corté, 42 k. (9 l. ½) de Bastia. *Pop.* 283.

Carpiquet, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 6 k. (1 l. ½) de Caen. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Caen.

Carquairanne (Capdela), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, au S. E. de la grande rade de Toulon, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Toulon, entre le cap de la Garonne et la plage du Bord-Rouge.

Carquares, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. et commune de Gignac, à 2 k. (½ l.) de Gignac, 23 k.

(5 l. ¼) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Gignac, 2500. *Bur. de poste* de Gignac.

Carquebut, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 9 k. (2 l. ¼) de Carentan, 38 k. (8 l. ½) de Coutances. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Carentan.

Carquefou, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Nantes.

Carquets, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Montrédon, à 16 k. (3 l. ¾) de Castres. *Pop.*... *Bur. de poste* de Castres.

Carrandier, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, à 27 k. (6 l.) de Villefranche, 6 m. (14 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de St.-Antonin.

Carre (la), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chesne-Thonex, commune de Meinier, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Genève. *Pop.* comprise celle de Meinier, 702. *B. de p.* de Genève.

Carrecveur (Isle), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lesneven, à 4 k. (1 l.) de la côte, 13 k. (3 l.) de Lesneven.

Carrefour (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Chalo-St.-Mars, à 4 k. (1 l.) O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chalo-St.-Mars et dépendances, 976. *Bur. de poste* d'Etampes.

Carreivelec (Isle), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lesneven, près de la côte, à 33 kil. (7 l. ½) de Brest, 13 k. (3 l.) de Lesneven.

Carrepuis, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 20 k. (4 l. ½) de Montdidier, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Roye.

Carrere, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Pau.

Carres (les), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Montbazon, commune de Chambray, à 6 kil. (1 l. ½) de Montbazon, 5 k. (1 l. ¼) de Tours. *Pop.* comprise celle de Chambray, 550. *Bur. de poste* de Montbazon. *Rel. de p. aux chev.*

Carresse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Salies, sur la côte, près du Gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (12 l. ½) de Pau. *Pop.* 576. *B. de p.* d'Orthez.

Carriere, v. (*Meuse*), arr. de Larrière, cant. d'Ancerville, commune de Ville-sur-Saux, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bar-sur-Ornain, 10 k. (2 l. ½) d'Ancerville. *Pop.* comprise celle de Ville-sur-Saux, 402. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Carrière-de-Marbre, (*Ariège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 4 k. (1 l.) O. S. O. d'Oust.

Carrières-Charenton, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. et commune de Charenton, près du confluent de la Seine et de la Marne, à 1 kilom. (¼ de l.) de Charenton. Entrepôt et commerce de vins. *Populat.* comprise celle de Charenton-le-Pont, 1500. *Bur. de poste* de Charenton.

Carrières-sous-Bois, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain, entre la Seine et la forêt de St. Germain, à 3 kilom. (¾ de l.) de St.-Germain, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle du Mesnil, 480. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Carrières-sous-Poissy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, près de la Seine, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Germain, 18 kil. (4 l.) de Versailles. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Poissy.

Carrières-St.-Denis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, sur la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Germain, 11 kil. (2 l. ⅔) de Versailles. Sous les anciens rois de France, ce lieu étoit appelé *séjour du Roi.* Philippe-le-Bel et Philippe de Valois y ont rendu des ordonnances. Le roi Jean et son fils Charles V habitèrent cette maison. Louis XI en disposa en faveur de plusieurs courtisans, et Henri II prit un plaisir extrême à la donner aux Carmes avec toutes les terres qui en dépendoient. Il y avoit de nos jours une communauté de filles Bénédictines, que l'institutrice, Charlotte le Bret, religieuse à Farmoustier, fit bâtir, en 1651, sur les ruines d'un ancien palais, qu'on appeloit encore le *séjour de Bourgogne.* Ce village faisoit autrefois partie de celui de Conflans, ou plutôt les deux n'en faisoient qu'un. On y avoit établi une manufacture royale de spalme, qui est un courroi-mastic propre à réparer les marbres, pierres, cailloux, carreaux de terre. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Chatou.

Carrigues, v. (*Gard*). *Voyez* Garrigues.

Carro (Port de), *Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. des Martigues, à 8 k. (2 l.) S. des Martigues.

Carrole, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Montesquiou, près de la Baise, à 6 k. (1 l. ½) de Mirande, 16 k. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Mirande.

Carros, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Vence, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Paul, 13 m. (28 l. ¾) de Toulon. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de St.-Paul-du-Var.

Carrou, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, commune de Coultz, à 18 k. (4 l.) de Tonneins, 8 k. (2 l.) de Castelmoron, 24 kil. (5 l. ½) de Marmande. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tonneins.

Carroy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, commune de Bailly, à 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Bailly, 259. *B. de p.* de Nangis.

Carru, ville (*Stura*), arr. de Mondovi, ch.-l. de cant. Cette petite ville est entre la Bealera de Piosso et le Tanaro, près de sa jonction avec le Pesio, à 18 kilom. (4 l.) N. de Mondovi. *Pop.* 4000. *Bur. de poste* de Mondovi.

Carrum (les), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, commune de Frettecuisse, à 34 kil. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Frettecuisse et de Faye, 232. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Carry (Port de), *Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. des Martigues, à 11 k. (2 l. ⅔) S. p. O. de Marignane. Il y a une pêcherie de thon à l'entrée du port, connue sous le nom de Madrague.

Carry-le-Rouet, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, canton des Martigues, près de la mer, à 32 k. (7 l. ¼) d'Aix, 19 k. (4 l. ¼) de Marseille. *Pop.* 290. *Bur. de poste* des Martigues.

Cars, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Blaye, à 10 k. (2 l. ½) de Bourg, 32 k. (7 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 1497. *Bur. de poste* de Blaye.

Cars (les), v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Chalus, à 22 k. (5 l.) de St.-Yriex et de Limoges. *Pop.* 686. *Bur. de poste* de Chalus.

Cars (Forêt des), (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Chalus, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Chalus. Elle a de l'E. à l'O. 3,895 m. (2,000 t.), et du N. au S. environ 1167 mètres (600 toises.)

Carsac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villefranche, à 24 k. (5 l. ½) de Mussidan, 6 m.

(12 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Montpont.

Carsac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlus, sur la Dordogne, à 6 k. (1 l. ½) de Sarlat, 6 m. (13 l.) de Périgueux. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Sarlat.

Carsalade (Isle de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, au N. de celle des Embies, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de Toulon.

Carsan, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Pont-St.-Esprit, à 4 kil. (1 l.) de Pont-St.-Esprit, 5 myr. (11 l.) de Nîmes. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Pont-St.-Esprit.

Carsen, v. (*Landes*), arr. et cant. de Tartas, à 5 k. (1 l. ¼) de Tartas, 24 k. (5 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Tartas.

Carsenas (la), rivière (*Gard*), arr. du Vigan, cant. d'Alzon. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. du Vigan, coule à l'O., et se rend dans la Dourbie, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Carsix, v. (*Eure*), arr. et cant. de Bernay, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bernay, 37 k. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Bernay.

Carspach, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, sur l'Ill, à 2 k. (½ l.) d'Altkirch, 5 m. (11 l. ½) de Colmar. *Pop.* 670. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Carsterle, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 11 k. (2 l. ¾) de Turnhout. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Turnhout.

Carsteviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Sarable, à 20 kil. (4 l. ½) de Sarguemine, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Morschborn, 190. *Bur. de poste* de Puttelange.

Cartalier (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Mormant. Sa source, à 21 k. (4 l. ¾) de Lyon, coule au N. E., et se rend dans la Garon, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Carte (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant de Vitrey, à 16 k. (3 l. ⅔) de Jussey, 6 kilom. (1 l. ½) de Cintrey, 38 kilom. (8 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Cintrey.

Cartelegue, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Blaye, à 9 k. (2 l. ½) de Blaye, 16 kilom. (3 l. ¾) de Bourg, 38 kil. (8 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 952. *B. de p.* de Blaye.

Carteret, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Barneville, près de la mer, à 27 k. (6 l.) de Valognes, 4 m. (10 l.) de Coutances. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cherbourg, 2e arrondissement maritime. *Pop.* 453. *B. de p.* de Valognes.

Carterets-Vieux (Fort de), (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Barneville, près de la mer, à 2 k. (½ l.) S. O. de Carteret, 4 kil. (1 l.) O. p. S. de Barneville, 31 k. (7 l.) de Valognes.

Carticasi, village (*Golo*), arr. de Corté, cant. de Vallerustic, à 13 k. (3 l.) de Corté, 43 kilom. (9 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 182.

Cartiels ou Cadier, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. nord de Maëstricht, sur la Gueule, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Wittem, 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Aix-la-Chapelle, 18 k. (4 l.) E. de Maëstricht. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Cartionano, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Dronero, à la gauche de la Maira, à 18 k. (4 l.) O. de Coni. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Coni.

Cartignies, v. (*Nord*), arr. et cant. sud d'Avesnes, près de la petite Helpe, à 7 k. (1 l. ¾) d'Avesnes, 6 m. (14 l.) de Douay. *Pop.* 1441. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Cartigny, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 22 k. (5 l.) de Bayeux, 5 m. (10 l. ⅔) de Caen. *P.* 961. *B. de p.* d'Isigny.

Cartigny, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Viry, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Carouge, 10 k. (2 l. ½) O. de Genève. Cartigny est célèbre par des observations physiques et météorologiques. Il est situé sur un plateau fort étendu, élevé de 178 pieds au-dessus du niveau du lac de Genève. Les roches de ce village, minées par les eaux, ont éprouvé des éboulemens considérables, et présentent de tous côtés des pyramides irrégulières, d'un aspect sauvage et terrible : on trouve aux environs, des pierres calcaires, du spath confusément cristallisé, des pierres et des cailloux susceptibles du plus beau poli. On a ouvert dans le voisinage, des carrières de cette même pierre dont le grain est très-fin, et dont la couleur bleue cendrée est très-agréable. *Pop.* comprise celle de la Petite Grave, 438. *B. de p.* de Genève.

Cartigny, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 4 k. (1 l.) de Péronne, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Brulles et Baumé, 692. *Bur. de p.* de Péronne.

Cartosio, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, canton de Visone, sur le chemin d'Acqui à Savona, sur la rive droite de la Bormida, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Acqui. *P.* 650. *B. de p.* d'Asti.

Carven (Port de), (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pontcroix, à 3 k. (⅔ de l.) N. O. de Cléden. Il est borné à l'O. par la pointe de Castelmeur, et à l'E. par celle de Kesbrezeller.

Carves, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Belvez, à 4 k. (1 l.) de Belvez, 5 m. (11 l. ¾) de Périgueux. *P.* 485. *B. de p.* de Belvez.

Carvensod, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, de l'autre côté de la Dora Baltea, vis-à-vis d'Aoste. *Pop.* 538. *Bur. de poste* d'Aoste.

Carville, v. (*Calvados*), arr. de Vire, canton de Remy, à 9 k. (2 l. ⅓) de Vire, 4 m. (10 l. ⅓) de Caen. *P.* 834. *B. de p.* de Vire.

Carville-la-Folletière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 7 k. (1 l. ¾) de Caudebec, 23 k. (5 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Barentin.

Carville-St.-Héricourt, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville, à 9 k. (2 l. ½) de Cany, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 278. *Bur. de p.* de Doudeville.

Carvin, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) de Douay, 23 kil. (5 l. ¼) E. de Béthune, 27 k. (6 l.) N. O. d'Arras. Il y a quelques brasseries. *Pop.* comprise celle d'Epinoi, 3760. *Bur. de poste.*

Cas, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caylus, près de la Bonnette, à 40 k. (9 l.) de Montauban, 43 k. (9 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Caylus.

Casabianca, village (*Golo*), arr. de Bastia, à 31 kil. (7 l.) de Bastia. *Pop.* 236.

Casaconi, v. (*Golo*), arr. de Bastia, ch.-l. de cant., où est situé Monte, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de la Porta, 24 k. (5 l. ½) S. de Bastia. *Pop.*...

Casaglione, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, à 18 kilom. (4 l.) d'Ajaccio, 13 k. (3 l.) de Vico. *Pop.* 193.

Casal (*Bondico magnum*), ville d'Italie (*Marengo*), ch.-l. de dép. d'arr. et de cant., dans le Montferrat, dont elle est la capitale, à 8 m. (18 l.) N.

N. E. de Turin, 8 m. (17 l.) S. O. de Milan, 9 m. (20 l.) N. O. de Gênes, 18 k. (4 l.) S. E. de Verceil, 27 k. (6 l.) N. O. d'Alexandrie. Long. 26. 41. lat. 10. 46. Cette ville, située près du Pô, a une citadelle démantelée; elle est le siége d'un évêché, érigé en 1474 par Sixte IV, et qui étoit suffragant de Milan. Outre quatre églises paroissiales, il y avoit six monastères d'hommes et trois de femmes. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta le comte d'Harcourt sur les Espagnols en 1640. Le duc de Mantoue la vendit au roi de France en 1681. Elle lui fut rendue en 1695, ayant été prise par les alliés, et on en démolit les fortifications. Les Français la reprirent et la fortifièrent de nouveau; mais le roi de Sardaigne s'en rendit maître en 1706. Les Français la reprirent encore en 1745; mais elle tomba définitivement au pouvoir du roi de Sardaigne, au mois de mars 1746. Il y a un sous-préfet et un receveur-général. *Pop.* 16,151. *B. de p. Rel. de poste aux chevaux.*

Casalabriva, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, à 15 k. (3 l. ½) de Sartène, 22 k. (5 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 362.

Casalborgone, v. (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant., sur une colline, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Pô, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Turin. *Pop.* 2500. *Bur. de poste* de Turin.

Casaleggio, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Castelletto-Orba, sur une colline, près du torrent de Piotta, à 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Acqui. *Pop.* 434. *Bur. de p.* d'Acqui.

Casalgrasso, v. (*Stura*), arr. de Savigliano, ch.-l. de cant., à la gauche de la Maira, à 22 k. (5 l.) N. de Savigliano. *Pop.* 1355. *Bur. de poste* de Savigliano.

Casal-Nocetto, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, au pied des collines de la plaine, sur un petit ruisseau, à 8 k. (2 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Tortone.

Casal-Rosso, hameau (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Torino, en plaine, entouré d'un ruisseau, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Verceil. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Verceil.

Casals, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Négrepelisse, sur l'Aveyron, à 31 kilom. (7 l.) de Montauban, 42 kilom. (9 l. ½) de Cahors. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Montauban.

Casalta, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 31 kil. (7 l.) de Bastia. *Pop.* 142.

Casamaccioli, v. (*Liamone*), arrond. de Vico, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Vico, 6 m. (12 l. ¾) d'Ajaccio. *Pop.* 379.

Casanova, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 6 k. (1 l. ½) de Corté, 6 m. (13 l.) de Bastia. *Pop.* 179.

Casanova, v. (*Sesia*), arr. et cant. de Santia, sur le chemin de Casal à Milan, peu loin du Pô, à 36 k. (8 l.) S. E. de Santia. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Verceil.

Casanova de Lunati, v. (*Marengo*), arr. de Voguère. Ce lieu est dans une plaine sur la droite du torrent de Schiepazzo, à 29 kilom. (6 l. ½) N. E. de Voguère. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Voguère.

Casapinta, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, canton de Cossato, dans un marais, à 18 k. (4 l.) S. de Bielle. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de Bielle.

Casasco, v. (*Marengo*), arr. de Casal, à peu de distance de Camerano, sur une montagne, à 4 m. (10 l.) S. O. de Casal. *Pop.* réunie à celle de Camerano, 860.

Casasco *et* Magrasso, hameaux (*Marengo*), arr. de Tortone. Ces deux hameaux, presque contigus, sont situés, l'un au haut, et l'autre au bas d'une colline, près du torrent de Vigliizzolo, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Tortone. *Pop.* 392. *Bur. de poste* de Tortone.

Casaugrand, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. et commune de Mezin, à 14 k. (3 l. ¼) de Nérac, 2 k. (½ l.) de Mezin. *Pop.* comprise celle de Mezin et dépendances, 4252. *B. de p.* de Nérac.

Cascastel, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban, sur la Bère, à 16 k. (3 l. ¾) de la Grasse, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. Dans le vallon appelé *le Champ des mines*, se trouvent des mines exploitées anciennement, et qui contiennent du cuivre, du plomb et de l'antimoine. *Pop.* réunie à celle de Villeneuve, 458. *Bur. de poste* de Sigean.

Case, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, commune de Ste.-Juillette, à 28 k. (6 l. ¼) de Cahors, 6 k. (1 l. ½) de Lauzerte. *Pop.* comprise celle de Ste.-Juillette, 363. *Bur. de p.* de Cahors.

Casedieu (la), v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisance, commune de Beaumarchés, à 8 k. (2 l.) de Plaisance, 24 k. (5 l. ½) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Beaumarchés, 1925. *Bur. de poste* de Plaisance.

Casei, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la rive gauche de la rivière de Curone, à 8 k. (2 l.) O. de Voguère, sur le chemin de Tortone à Pavie. *Pop.* 1423. *Bur. de poste* de Voguère.

Caselette, v. (*Pô*), arrond. de Turin, sur le penchant d'une colline, près d'un ruisseau qui tombe dans la Dora Riparia, à 18 k. (4 l.) N. O. de Turin. *P.* 463. *B. de p.* de Turin.

Caselle, v. (*Pô*), arr. de Turin, ch.-lieu de cant., sur un ruisseau, dans un lieu couvert de bois, à 13 k. (3 l.) N. de Turin. *Pop.* 3000. *Bur. de poste* de Turin.

Caselnuovo, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Monbercelli, dans un petit vallon, à la source d'un ruisseau qui se jette dans la Montafia, à 29 k. (6 l. ½) N. O. d'Asti. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* d'Asti.

Caseviette, v. (*Gers*), à 18 k. (4 l.) de Condom. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Condom.

Casinca, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, et ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) N. E. de la Porta, 27 k. (6 l.) S. de Bastia. La Penta est située dans ce village. *Pop.* . . .

Casotto (le), (*Stura*), torrent qui a sa source à la Colla Bassa, et se jette dans la Corsaglia au-dessous de Torre. Son cours est de 31 k. (7 l.).

Casotto (Val de), (*Stura*), vallée arrosée par le Casotto. Elle a 18 k. (4 l.) de long de Monasterolo au col de la Colla Bassa, du N. E. au S. O.

Casozzo, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, près du torrent de Grana, à 15 k. (3 l. ½) S. de Casal. *Pop.* 1535. *B. de p.* de Casal.

Cassaber, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Salies, sur la côte, près de Salies, à 19 kil. (4 l. ½) d'Orthez, 6 m. (12 l. ¾) de Pau. *Pop.* 320. *Bureau de poste* d'Orthez.

Cassac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. et commune de Saint-Amans-des-Copts, à 16 k. (3 l. ¾) S. de Mur-de-Barrez, 2 k. (½ l.) N. O. de St.-Amans, 22 k. (5 l.) N. p. O. d'Espalion. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cassagnas, village (*Gard*). *Voy.* St.-Julien-de-Cassagnas.

Cassagnas, v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barré, près de la Mimente, à 18 k. (4 l.) de Florac, 33 k. (7 l. ½) de Mende. Il y a une mine de plomb. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Florac.

CASSAGNE, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton et commune de St.-Amans-des-Copts, à 16 kilom. (3 l. ¾) S. de Mur-de-Barrez, 2 k. (½ l.) N. p. E. de St.-Amans, 22 k. (5 l.) N. p. O. d'Espalion. *Pop*... *Bur. de p.* de Mur-de-Barrez.

CASSAGNE (LA), v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, à 13 k. (3 l.) de Castelnaudary, 29 k. (6 l. ½) de Carcassonne. *P.* réunie à celle de Mortier, 733. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

CASSAGNE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (14 l. ¾) de Toulouse. *Pop*.... *Bur. de p.* de St.-Martory.

CASSAGNE (LA), v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Térasson, à 13 k. (3 l.) E. de Montignac, 5 m. (11 l. ¼) E. p. S. de Périgueux, 8 k. (2 l.) S. de Térasson. *Pop.* 477. *Bur. de poste* de Térasson.

CASSAGNE (LA), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 8 k. (2 l.) de Vic-Bigorre, 15 k. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Tarbes.

CASSAGNES, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Cazals, commune de Pomarèdes, à 27 k. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Cahors.

CASSAGNES, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, à 24 k. (5 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 309. *Bureau de poste* de Perpignan.

CASSAGNES-BÉGOULIES, ville (*Aveyron*), arr. de Rhodez, ch.-l. de cant., sur la Seor, à 20 k. (4 l. ½) S. de Rhodez, 18 k. (4 l.) E. p. S. de Sauveterre. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Rhodez.

CASSAGNES-CONTAUX, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, à 15 k. (3 l. ½) d'Alban, 15 k. (3 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 1023. *Bur. de p.* de Rignac.

CASSAGNETTES, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 2 k. (½ l.) de Rhodez. *Pop*.... *Bur. de p.* de Rhodez.

CASSAGNETTES-VALON, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, à 13 kil. (3 l.) de Rhodez. On y fabrique des toiles communes et merrains. *Pop.* 34. *Bur. de poste* de Rhodez.

CASSAGNHOUSSE, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, canton de Monsalvy, à 28 kil. (6 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 1667. *Bur. de poste* d'Aurillac.

CASSAGNOLLES, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de le Dignan, près du Gardon-d'Anduze, à 5 k. (1 l. ¼) de le Dignan, 11 k. (2 l. ¾) d'Alais, 28 k. (6 l. ⅓) de Nimes. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de le Dignan.

CASSAGNOLLES, v. (*Hérault*), arr. de Saint-Pons-de-Thomières, cant. de la Lévinière, à 13 k. (3 l.) d'Azille, 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pons, 11 m. (23 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 490. *Bur. de poste* d'Azille, dép. de l'Aude.

CASSAIGNE, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 5 k. (1 l. ¼) de Condom, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Condom.

CASSAIGNE (LA), v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 8 kil. (2 l.) de Mirande, 16 k. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Mirande.

CASSAIGNEBERE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ¼) de Toulouse, dans le pays qu'on appeloit *Lessebouzan*, dans la ci-devant Gascogne. C'est dans ce village que naquit, en 1536, le célèbre Armand d'*Ossat*, cardinal, fils, suivant les uns, d'un opérateur, ou, suivant les autres, d'un maréchal-ferrant. Il se trouva sans père, sans mère, sans fortune à l'âge de neuf ans, et fut placé au service d'un jeune seigneur de son pays, qui étoit aussi orphelin, et fit ses études avec lui : mais il le surpassa bientôt, et devint son précepteur. On les envoya à Paris, où d'Ossat finit l'éducation de son élève et de ses deux cousins-germains. Après avoir fait un cours de Droit à Bourges, sous le fameux Cujas, il revint à Paris, où il suivit le barreau avec le plus brillant succès. Paul de Foix, archevêque de Toulouse, ayant été nommé ambassadeur à Rome par Henri III, emmena avec lui d'Ossat en qualité de secrétaire d'ambassade. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, d'Ossat fut chargé des affaires de la cour de France. Le roi, instruit de son mérite et de ses vertus, lui fit offrir une charge de secrétaire d'Etat, qu'il refusa avec autant de modestie que de sincérité. C'est aux soins de ce grand homme que Henri IV dut sa réconciliation avec le Saint-Siége. Ses services furent récompensés par l'évêché de Rennes, par le chapeau de cardinal, enfin par l'évêché de Bayeux. D'Ossat mourut à Rome en 1605. Il est impossible de trouver une fausse démarche dans les affaires et les négociations dont il fut chargé. Nous avons de lui un grand nombre de lettres, qui sont des chefs-d'œuvre de politique. La meilleure édition est celle d'Amelot de la Houssaye. Paris, 1698, *in*-4°. et *in*-12. On a encore de lui, *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*, 1564, *in*-8°. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Martres.

CASSAIGNES, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, à 5 k. (1 l. ¼) de Limoux, 30 k. (6 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Couillac, 159. *Bureau de poste* de Limoux.

CASSAN, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan, commune de Gabian, à 13 k. (3 l.) de Pesenas, 2 k. (½ l.) de Béziers. *Pop.* comprise celle de Gabian, 979. *Bur. de poste* de Pesenas.

CASSAN, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. et commune de l'Isle-Adam, à 5 k. (1 l. ¼) de Beaumont-sur-Oise. *Pop.* comprise celle de l'Isle-Adam, 1309. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

CASSAN-SPINOLA, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, près de la droite de la Serivia, sur le chemin de Tortone à Serravalle, à 20 k. (4 l. ½) S. de Tortone. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* de Tortone.

CASSANA, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur le penchant d'une colline, près du torrent de Schiepazzo, à 29 k. (6 l. ½) E. de Voguère. *Pop*.... *Bur. de poste* de Voguère.

CASSANDRIA, bourg (*Escaut*). *Voyez* CADSANT.

CASSANE, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Vic-sur-Céré, commune de Jou-sous-Monjou, à 18 k. (4 l.) d'Aurillac, 4 k. (1 l.) de Vic-sur-Céré. *Pop.* comprise celle de Jou-sous-Monjou, 240. *Bur. de poste* d'Aurillac.

CASSANEA, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. et commune de l'Isle-en-Dodon, à 2 kil. (½ l.) de cet endroit. *Pop.* comprise celle de l'Isle-en-Dodon, 1060. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

CASSANO, v. (*Golo*), arr. de Calvi, sur la Fiumo, rivière, à 9 k. (2 l. ¼) de Calvi, 5 m. (11 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 420.

CASSANUS, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton d'Aspières, à 16 k. (3 l. ¾) de Villefranche, 5 m.

(10 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de Villefranche.

Cassarou-lès-Aumieres, village (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, près de l'Aveyron, à 8 kil. (2 l.) de Rhodez. *Pop.* 42. *Bur. de poste* de Rhodez.

Casse (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, près du confluent de la Louge et de la Rabe, à 7 k. (1 l. ¾) de Muret, 27 k. (6 l.) de Toulouse. *Pop.* 215. *Bureau de poste* de Muret.

Casseby, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Saint-Paul, commune de Cabanès, à 8 k. (2 l.) de Lavaur, 10 kil. (2 l. ½) de Cabanès. *Pop.* comprise celle de Cabanès, 298. *Bur. de poste* de Lavaur.

Cassel, ville (*Nord*), arrond. d'Hazebrouk et ch.-l. de cant., sur une montagne, à 8 kil. (2 l.) N. d'Hazebrouk, 18 k. (4 l.) N. E. de Saint-Omer, 31 k. (7 l.) S. E. de Gravelines, 27 kil. (6 l.) S. de Dunkerque, 28 myr. (63 l.) N. de Paris. Longit. 20. 9. latit. 50. 6. Cette ville dépendoit de la ci-devant Flandre-Flamingante, et étoit le chef-lieu d'une subdélégation et d'une recette. L'ancienneté d'une ville n'est point une preuve de son bonheur. Celle-ci, comme toutes celles que nous avons déja citées, a été pillée et brûlée plusieurs fois. En 1071, Arnould, dit *le Malheureux*, y fut attaqué par son oncle Robert *le Frison*, qui s'empara des États de son neveu, malgré Philippe Ier, roi de France, dont les troupes furent défaites par Robert. L'infortuné prince Arnould fut tué dans cette bataille. Mais le pape fit racheter à Robert cette mauvaise action en l'obligeant, pour sa pénitence, de fonder en cette ville le chapitre de Saint-Pierre. Cassel tomba au pouvoir de Philippe-Auguste, roi de France, en 1214. Philippe de Valois, piqué d'une inscription que les habitans mirent au-dessus d'un coq qu'ils avoient fait peindre, et dont voici les termes :

Quand ce coq chanté aura,
Le roi Cassel conquêtera.

prit la ville d'assaut et mit tout à feu et à sang. Après cette expédition, il revint à Paris, entra dans l'église de Notre-Dame armé de pied en cap et y fit offre de son cheval et de ses armes en reconnoissance de la victoire qu'il venoit de remporter par la protection de la Vierge. On doit se rappeler que l'effigie équestre de ce roi existoit encore avant la révolution, contre le premier pilier de la grande voûte de cette église.

Le duc d'Orléans, en 1677, pendant que Louis XIV faisoit le siége de Cambrai, défit, près de Cassel, le prince d'Orange, qui commandoit les Espagnols et les Hollandais. Le prince d'Orange, outré de cette perte, fit décimer les soldats et punir quelques officiers qui s'étoient mal défendus. On rapporte qu'à cette occasion il coupa le visage à un officier, en criant à haute voix : *Coquin, je te marquerai du moins, afin de te connoître pour te faire pendre après la bataille.* Cette ville est restée à la France par la paix de Nimègue, conclue en 1678. Il y avoit à Cassel deux collégiales de chanoines : celle de Saint-Pierre, qui avoit vingt-deux chanoines ; celle de Notre-Dame, composée de neuf chanoines : ces deux collégiales étoient en même-temps paroisses. On y voyoit un couvent de Religieuses Hospitalières et un ancien couvent de Jésuites. Cassel a une belle fontaine dont les eaux sont fort bonnes ; il y a un hôtel-de-ville. De la terrasse de l'ancien château on jouit d'une vue superbe ; on découvre toute l'étendue de la mer, depuis Ostende jusqu'à Douvres en Angleterre. Auprès de cette ville sont plusieurs chemins pavés par les Romains, qui aboutissent à plusieurs villes des environs, et entr'autres un qui va à la mer. Il y a quatre manufactures ; savoir, une de chapeaux, une de pots de terre, une de dentelle, et une de bas de fil et de laine ; douze usines où l'on fait de la bière et de l'huile. *Pop.* 4400. *Bureau de p. Rel. de p. aux chev.*

Cassel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton de Virneburg, à 3 kil. (¾ de l.) S. E. de Virneburg, 1 kil. (¼ de l.) N. de Montréal, 38 kil. (8 l. ½) O. de Coblentz. *Populat.* 225. *Bur. de p.* d'Andernach.

Cassel, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Pfalzel, 10 kil. (2 l. ½) E. N. E. de Contz, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Trèves. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Trèves.

Casselburg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. 1er de Gerolstein, sur la rive droite de la Kill, à 5 m. (12 l. ½) N. de Trèves, 4 kil. (1 l.) N. de Gerolstein. *Popul.* . . *Bur. de poste* de Trèves.

Casselvey-Beke, rivière (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Haerlebeke, à 6 k. (1 l. ½) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., puis au N., et se rend dans le Groote-Beke, à 8 k. (2 l.) N. de sa source. Son cours est de 8 k. (2 l.)

Cassemartin, v. (*Gers*), arr. de Lombès, cant. de l'Isle-Jourdain, à 5 k. (1 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 37 kil. (8 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 73. *Bur. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Cassen, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, à 7 kil. (1 l. ¾) de Tartas, 32 k. (7 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 301. *Bur. de poste* de Tartas.

Casseneuil, bourg (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, sur le Lot, à 28 k. (6 l. ¼) N. d'Agen, 8 kil. (2 l.) E. N. E. de Villeneuve-d'Agen, 5 k. (1 l. ¼) E. de Monclar. Ce bourg étoit autrefois remarquable par un palais qui appartenoit à Charlemagne. L'impératrice Hildegarde, sa femme, y mit au monde deux jumeaux, dont l'un fut dans la suite fait empereur, sous le nom de *Louis-le-Débonnaire*, et déclaré presque en naissant roi d'Acquitaine. Il y a une fabrique de minots.

Cette commune a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Villeneuve-d'Agen, 5e arr. maritime. *Population*, 2789. *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Cassenoro, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur un ruisseau, à 2 kilom. (½ l.) de l'Orca, 5 myr. (11 l.) d'Ivrée. *Popul.* 912. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Casses (les), v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary, à 13 k. (3 l.) N. N. O. de Castelnaudary, 4 myr. (10 l. ¼) N. O. de Carcassonne, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Villefranche. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Casset (le), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. et commune de Monestier, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Briançon, 2 kil. (½ l.) N. O. de Monestier. *Pop.* comprise celle de Monestier, 2271. *Bur. de p.* de Briançon.

Casseube-Noble, v. (*Gers*). *Voyez* Lasseuble-Noble.

Casseuil, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, sur le Drot, près de son confluent dans la Garonne, à 5 k. (1 l. ¼) de la Réole, 4 m. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 644. *Bur. de p.* de la Réole.

Casseuweiler, *ou* Kasteviller, *ou* Castviller, v. (*Moselle*), à 5 k. (1 l. ¼) de Puttelange. *Pop.* .. *Bur. de p.* de Puttelange.

Cassieaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Palaiseau, à 2 kilom. (½ l.) S. de cet village. *Populat.* comprise celle de Palaiseau et dép., 1616. *Bur. de p.* de Palaiseau.

Cassien, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Cassien.

Cassionat, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, caut. et commune de Roquetinbaut, à 18 k. (4 l.) d'Agen, 3 k. (¾ de l.) de Roquetinbaut. *Pop.* comprise celle de Roquetinbaut et dépendances, 1140. *Bur. de p.* d'Agen.

Cassinasca, village (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de San.-Steffano Belbo, sur le chemin de Nizza à Ceva, à la source d'un petit ruisseau qui tombe dans la Bormida, à 18 kil. (4 l.) N. O. d'Acqui. *Pop.* 699. *Bur. de p.* d'Asti.

Cassine, ville (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, ch.-l. de cant. Cette petite ville est non fermée, sur la rive gauche de la Bormida, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 3414. *Bur. de poste* d'Acqui, dép. du Tanaro.

Cassine (la), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. d'Omont, près de la Bar, à 22 k. (5 l.) de Charleville. *Pop.* 204. *Bur. de p.* de Sedan.

Cassine di Balveo, v. (*Sesia*), arr. de Santia, cant. de Buronzo. Ce petit village est entre le Cervo et la Bastia, à 18 kilom. (4 l.) N. E. de Santia. *P.* réunie à celle de Balveo et de Bastia, 621. *B. de p.* de Verceil.

Cassine di Strada, h. (*Sesia*), arrond. et cant. de Verceil, sur la route de Verceil à Turin, près du canal de Santia, à 4 kil. (1 l.) O. de Verceil. *Pop.* 130. *Bur. de p.* de Verceil.

Cassine-San-Giacome, v. (*Sesia*), arrond. de Santia, cant. de Buronzo, sur la Gardina, à 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Santia. *Pop.* 250. *Bur. de p.* de Verceil.

Cassinette, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Vilone, près de la source du Morsaco, sur une montagne, à 15 kilom. (3 l. ½) S. E. d'Acqui. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* d'Acqui.

Cassino, v. (*Marengo*), arrond. de Voguère, au pied d'une colline, près du chemin de Voguère à Piacenza, à 22 kil. (5 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 224. *Bur. de p.* de Voguère.

Cassis, bourg (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Marseille, 2 k. (½ l.) N. O. de la la Ciotat, 36 k. (8 l.) S. d'Aix. C'est un petit port de mer qui n'est pas en très-bon état; mais néanmoins sa rade est défendue par un ancien château. Ce bourg n'a qu'une paroisse. Cassis faisoit partie de la baronnie d'Aubagne, dont l'évêque de Marseille étoit le seigneur. Le territoire de Cassis est fertile en bons vins et en fruits, dont il se fait un grand commerce.

C'est la patrie de J.-J. *Barthélemi*, que la postérité nous enviera d'avoir connu. Il naquit le 20 janvier 1716. Il composa une foule de dissertations où l'érudition se dérobe sous les charmes du style. Elles se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Mais son chef-d'œuvre, qui vivra autant que les arts sur la terre, c'est le *Voyage du jeune Anacharsis*. En lisant Horace, tout-à-coup le livre lui échappe des mains, ses yeux se ferment, et il s'endort, hélas! pour toujours, le 11 floréal an 3 (1[er] mai 1794).

Cette commune a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Marseille, 6[e] arrondissement maritime. Il y a dans ce bourg une juridiction de prud'hommes-pêcheurs. Cette juridiction a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime, dont Cassis est le chef-lieu. *Pop.* 2300. *Bur. de poste.*

Cassis (le), rivière (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. N. E. de Falaise, coule au N., et se rend dans l'Oison, à 3 k. (¾ de l.) N. de sa source.

Cassius, v. (*Var*). *Voyez* Ste.-Maxime.

Casson, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Châteaubrillant, canton de Nort, à 19 k. (4 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Nantes.

Cassou, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. *dit* de l'Hôpital-d'Agen, commune de Faulayronnes, à 6 kil. (2 l. ¼) d'Agen. *P.*.. *B. de p.* d'Agen.

Cassou, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lourdes, commune de Gazost, à 10 k. (2 l. ½) d'Argelès, 10 k. (2 l. ½) de Lourdes. *Pop.* comprise celle de Gazost, 407. *B. de p.* de Lourdes.

Cassuejouls-de-Cat, v. (*Aveyron*), arrondis. d'Espalion, canton de la Guiole, sur la Selvet, à 18 kilom. (4 l.) de Mur-de-Barrez, 4 myr. (10 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cassuejouls-d'Estaing, village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de la Guiole, à 31 k. (7 l.) de St.-Geniez, 4 m. (10 l. ½) de Rhodez. Il s'y fabrique des draps de pays, blancs, bruns et gris, et des bas de laine à l'aiguille. *Pop.* 254. *Bur. de poste* d'Espalion.

Cast, v. (*Finistère*), arrond. et cant. de Châteaulin, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 18 kilom. (4 l.) de Quimper. *Pop.* 1470. *Bur. de poste* de Châteaulin.

Castagnac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu, à 13 kil. (3 l.) de Rieux, 43 kil. (9 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Rieux.

Castagnède, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, près du Salat, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (16 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Castagnède, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Salies, près du Gave d'Oléron, à 18 kil. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (12 l.) de Pau. *Pop.* comprise celle de Mur, 430. *Bur. de poste* d'Orthez.

Castagnère (la), v. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch, à 8 kilom. (2 l.) d'Auch. *Pop.* 158. *Bur. de poste* d'Auch.

Castagnetto, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Casalborgone, au pied d'une colline, presque à la jonction d'un ruisseau et du Pô, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Turin. Il y a des eaux minérales. *Pop.* 950. *Bur. de p.* de Chivas, dép. de la Doire.

Castagnito, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, canton de Gareue, sur la pente d'une haute colline, à 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Albe. *Pop.* 843. *Bur. de poste* d'Asti.

Castagnole, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur un coteau agréable, et d'où l'on jouit d'une vue très-étendue, à 20 kilom. (4 l. ½) S. de Casal. *P.* 1626. *B. de p.* de Voguère.

Castagnole, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, canton de Noire, sur l'Oitana, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Pignerol. *Pop.* 1679. *Bur. de poste* de Pignerol.

Castagnole delle Lauze, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, canton de Castiglione, sur la rive gauche de la Tinella, à 18 k. (4 l.) S. d'Asti.

Popul. 3085. *Bur. de poste* d'Asti.

Castagnotte (Marais de la), (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Gilles-les-Boucheries, à 14 k. (3 l. ½) S. E. de Nîmes. Il a du S. S. O. au N. N. E, 9 k. (2 l. ¼) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Castaignos, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amout, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Sever, 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 959. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Castailhac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton d'Estaing, commune de Campenac, à 14 k. (3 l. ½) N. O. d'Espalion, 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Estaing. *Pop.* comprise celle de Campenac, 391. *B. de p.* d'Espalion.

Castan, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 7 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop....* *Bur. de poste* de Rhodez.

Castana, v. (*Marengo*, arr. de Voguère, sur une colline, à 27 k. (6 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 752. *Bur. de poste* de Voguère.

Castanède, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Négrepelisse, commune de Vaissac, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Montauban, 6 k. (1 l. ½) S. de Négrepelisse. *Pop.* comprise celle de Vaissac et dép., 1386. *Bur. de poste* de Montauban.

Castanède, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton et commune de Caussade, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de cette ville, 23 k. (5 l. ½) N. E. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Caussade et dép., 3970. *Bur. de poste* de Caussade.

Castanet, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, et ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Toulouse, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de Muret, 8 k. (2 l.) N. O. de Montgiscard. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Toulouse. *Rel. de p. aux chev.*

Castanet, v. (*Tarn*), arrond. et cant. de Gaillac, commune de Bernar, à 13 kil. (3 l.) de Gaillac, 4 myr. (10 l. ¼) de Castres. *Populat.* 383. *Bur. de poste* de Gaillac.

Castanet-des-Carts, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, à 11 kilom. (2 l. ½) de Villefranche, 5 myr. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Villefranche.

Castanet-le-Haut, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de St.-Gervais, sur la Mare, à 23 k. (5 l. ¼) de la Caune, 6 m. (13 l. ½) de Castres. *Pop.* 350. *Bur. de p.* de Bédarieux.

Castanet-Peyrales, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, commune de Castelnau-Peyrales, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Rhodez, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Sauveterre. *Pop.* 1197. *Bur. de poste* de Rhodez.

Castang-Grand, v. (*Dordogne*), arrond. de Bergerac, canton de St.-Alvère, à 24 k. (5 l. ½) de Belvez, 32 kil. (7 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Bergerac.

Castaniole, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Moissac, à 8 kil. (2 l.) N. p. E. de Moissac, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Montauban. *Pop...* *Bur. de poste* de Moissac.

Castans, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Peyrac, à 24 k. (5 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 579. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Castberg, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouk, canton sud-ouest de Bailleul, commune de Berten, à 7 k. (1 l. ¾) de Bailleul, 10 k. (2 l. ½) d'Hazebrouk. *Pop.* comprise celle de Berten, 613. *B. de p.* de Bailleul.

Casteau, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Rœulx, à 8 kil. (2 l.) S. S. O. de Soignies, 7 kil. (1 l. ¾) O. de Rœulx, 7 kilom. (1 l. ¾) N. p. E. de Mons. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Soignies. *Rel. de p. aux chev.*

Casteel-Snoeck, v. (*Lys*), arr. et cant. est de Bruges, commune de Beernem, à 8 kil. (2 l.) de Bruges. *Pop.* comprise celle de Beernem et dép., 1807. *B. de p.* de Bruges.

Casteggio, b. (*Marengo*), arr. de Voguère, et ch.-l. de cant., dans la plaine, à la droite du torrent de Coppa, sur le chemin de Voguère à Piacenza, à 13 kil. (3 l.) E. de Voguère. *Pop.* 2026. *Bur. de poste* de Voguère.

Casteide ou Caffey, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Montaner, à 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop.* comprise celle de Doat, 254. *Bureau de poste* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Casteide-Camy, village (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arthez, à 22 k. (5 l.) d'Orthez, 19 k. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 291. *Bur. de poste* d'Orthez.

Casteide-Candau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arthez, près du Luy-de-Béarn, à 16 k. (3 l. ¼) d'Orthez, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *P.* 308. *B. de p.* d'Orthez.

Casteil, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et canton de Prades, à 9 kil. (2 l. ¼) de ce lieu, 4 m. (10 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Vernet, 940. *B. de p.* de Prades.

Castel, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, à 13 k. (3 l.) de Sarlat, 43 k. (9 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 650. *B. de poste* de Sarlat.

Castel (Fort), (*Mont-Tonnerre*), arr., cant. et comm. de Mayence, sur la rive droite du Rhin, à 39 k. (8 l. ¾) de Worms, 34 k. (7 l. ¾) de Francfort, 44 m. (105 l.) de Paris.

Castel, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholay, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Tholay, 6 myr. (13 l. ½) N. E. de Thionville, 14 k. (3 l. ½) N. de Betting. Il y a des mines de fer et de cuivre, des forges et des fonderies. *Pop.* 365. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Castel, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Cattenom, commune de Mondorff, à 18 k. (4 l.) de Thionville, 10 k. (2 l. ½) de Cattenom. *Pop.* comprise celle de Mondorff et dép., 337. *Bur. de p.* de Thionville.

Castel, v. (*Moselle*). *Voyez* Kastel.

Castel, v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Sarrebourg, près de la Sarre, à 4 k. (1 l.) S. de Sarrebourg, 3 kil. (¾ de l.) N. p. E. de Freudenberg, 22 kil. (5 l.) S. de Trèves, 31 kil. (7 l.) de Luxembourg. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Luxembourg, dép. des Forets.

Castel, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, près de la rivière d'Avre, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montdidier, 20 kilom. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 156. *Bur. de poste* d'Amiens.

Castel (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long, et est hérissée de rochers.

Castel (le), Montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à 13 kil. (3 l.) S. O. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 1 kil. (¼ de l.) de long.

Castel-Arrouy, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Miradoux, à 8 k. (2 l.) de Lectour, 39 kilom. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Lectour.

Castel-Biel, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton et commune d'Arthez, à 14 kil. (3 l. ½) d'Orthez, 28 k. (6 l. ¼) de Pau.

Pop. comprise celle d'Arthez, 2078. *Bureau de poste* d'Orthez.

Castel-Delfino, v. (*Stura*), arr. de Saluces, cant. de St.-Peyre, à la jonction de la Venita et de la Chianale, qui la sépare d'une forteresse presque démantelée, à 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Saluces. *P.* 1200. *Bur. de poste* de Saluces.

Castel de Ratti, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur la rive gauche de la Borbera, dans une vallée, à 36 k. (8 l.) S. de Tortone. *P.* 428. *Bur. de poste* de Tortone.

Castel-Franc, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Luzech, sur le Lot, à 18 kil. (4 l.) de Cahors. *Pop.* 706. *Bur. de p.* de Cahors.

Castel-Gaillard, v. (*Haute-Garonne*, arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 34 k. (7 l. ¾) de St.-Gaudens, 5 m. (11 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Castel-Ginest, village (*Haute-Garonne*), arr. et canton de Toulouse, près de l'Ers, à 13 k. (3 l.) de Toulouse. *Pop.* 323. *Bur. de p.* de Toulouse.

Castel-Jaloux, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, commune de Cazaux. *Pop.* comprise celle de Cazaux, 292. *Bur. de poste* de Miélan.

Castel-Jaloux, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Ségun, sur le Gers, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 171. *Bur. de poste* d'Auch.

Castel-Jaloux, v. (*Lot*), à 9 k. (2 l. ¼) de Peyrac. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Peyrac.

Castel-Jaloux, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Mirande, et ch.-l. de canton, sur l'Avance, à 22 kil. (5 l.) N. O. de Nérac, 4 m. (10 l.) O. N. O. d'Agen, 60 m. (136 l.) S. S. O. de Paris. Cette ville étoit habitée en grande partie par les calvinistes; elle se révolta sous le règne de Louis XIII, qui la soumit par la force et la toute-puissance de ses baïonnettes: elle dépendoit du duché d'Albret, dont elle étoit un des siéges de judicature. Castel avoit un chapitre, composé d'un doyen, d'un trésorier, et de huit chanoines. Il y a deux papeteries, quatre fabriques de grosses étoffes de laine, une d'huile de térébenthine, brai et goudron; une fabrique de cire, deux foulons d'étoffes, des tanneries, deux martinets pour travailler le vieux cuivre. On y fait aussi un assez grand commerce en vin, bétail, miel et papier. *Pop.* 2480. *Bur. de poste.*

Castel-Mauron, village (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 10 k. (2 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 674. *Bur. de poste* de Toulouse.

Castel-Nouvel, v. (*Lozère*), à 5 k. (1 l. ¼) de Mende. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Mende.

Castel-Ousse, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Nai, à 27 k. (6 l.) S. S. E. de Pau. Elle a de l'E. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Castel-Pugon, village (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Garlin, à 32 k. (7 l. ¼) de Pau. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Pau.

Castel-Ramolivo, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une colline, à 22 k. (5 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Tortone.

Castel-Rochero, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, sur le chemin d'Acqui à Nizza, à 8 k. (2 l.) N. O. d'Acqui. *Pop.* 423. *Bur. de poste.* d'Acqui.

Castel-Roussillon, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. est de Perpignan, commune de Villongue de la Salanque, à 5 kil. (1 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Villongue de la Salanque, 446. *Bur. de poste* de Perpignan.

Castel-Sagrat, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Valence, à 9 kil. (2 l. ¼) N. de Valence, 27 kil. (6 l.) E. d'Agen, 18 kil. (4 l.) O. S. O. de Lauzerte. Son territoire est agréable et fertile. *Pop.* 1373. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Castel-Sarrasin, ville (*Haute-Garonne*), chef-lieu d'arron. et de cant., à 20 kilom. (4 l. ½) O. de Montauban, 5 m. (12 l. ½) N. N. O. de Toulouse, 66 m. (149 l.) S. p. O. de Paris, dans le pays qu'on appeloit le *Toulousain*, dans la partie haute du ci-devant Languedoc. Cette petite ville est agréablement située sur la rive droite de la Garonne. Elle étoit connue dès le 12ᵉ siècle, et appartenoit aux comtes de Toulouse. Quelques-uns prétendent qu'elle est du temps des Sarrasins: mais d'autres pensent au contraire, et avec raison, qu'elle est moins ancienne. On croit que son nom lui vient de sa situation sur la petite rivière d'Azine, qui bientôt après se perd dans la Garonne.

C'est la patrie de Jean-Martin de *Prades*, prêtre, bachelier de Sorbonne: il mourut à Glogaw en 1782. Il a fait une traduction des *Œuvres de Tacite*, qui n'a pas paru. On a de lui un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*.

Cette ville est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5ᵉ arrondissement maritime. *P.* 5056. *Bur. de p.*

Castel-Sarrasin, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amont, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Sever, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Dax.

Castela, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, canton de la Roquetinbaut. *P.* 421. *Bur. de p.* d'Agen.

Castelac, v. (*Lot*), arr. et cant. de Gourdon, commune de Prouillac, à 4 k. (1 l.) N. de Gourdon. *Pop.* comprise celle de Prouillac, 520. *Bur. de poste* de Gourdon.

Castelalfera, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Portacomaro, dans une belle situation, sur une colline, à la droite de la Versa, à 9 k. (2 l. ¼) N. d'Asti. *Populat.* 1469. *Bur. de poste* d'Asti.

Castelanne (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades. Sa source, à 11 k. (2 l. ½) O. de Mosset, coule à l'E. N. E., descend à l'E. S. E., passe à Mosset, et va se rendre dans le Tet, à 19 k. (4 l. ⅓) E. S. E. de sa source.

Castelas (Ecueil, Calanque et Cap du), (*Var*), arr. de Toulon, à la côte N. O. de l'Isle du Levant ou Titan, entre la pointe du clocher et la calanque des Rousses.

Castelas (Mont du), (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, à 11 k. (2 l. ⅔) N. N. E. d'Hyères. Il a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Castelbajac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Galan, à 16 k. (3 l. ¾) de Castelnau-de-Magnoac, 23 kilom. (5 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 908. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Castelbiague, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, sur l'Arbas, à 19 kilom. (4 l. ½) de St.-Gaudens, 8 myr. (17 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Castelarmelli, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive gauche de l'Orba, en plaine, à 8 k. (2 l.) S. d'Alexandrie. *Pop.* 789. *Bur. de poste* de Tortone.

Casteleulier, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Puy-

mirol, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Agen. *Pop.* 780. *Bur. de poste* d'Agen.

Castelet (le), v. (*Arriège*), arr. de Tarascon, cant. d'Ax, commune de Perles, près de l'Arriège, à 19 k. (4 l. 1/4) de Tarascon. Il y a une forge située sur la rive gauche de l'Arriège, à côté de la route de Tarascon, exactement en-dessus du Saut de Perles, près du village de ce nom. Les eaux de cette rivière, après avoir servi à un moulin à scier, sont conduites par un canal dans les bassins du mail et des trompes de la forge. La chute sur la roue du grand marteau y est d'environ 18 pieds, et celle de l'eau dans les trompes a 18 ou 20 pouces de moins. Cette forge emploie la mine de Vic-de-Sos, et est du domaine national. *Pop.* comprise celle de Perles, 408. *Bur. de poste* de Castelet.

Castelet, v. (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Apt, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Apt, 5 m. (12 l. 1/2) d'Avignon. Il y a une fabrique de faïence. *Pop.* 203. *Bur. de poste* d'Apt.

Castelet (le), v. (*Var*), arr. de Toulon, canton de Beausset, à 14 kil. (3 l. 1/2) de Toulon. *Pop.* 2013. *Bur. de poste* de Beausset.

Castelet-lès-Sausses, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Entrevaux, *Pop.* 347. *B. de poste* d'Entrevaux.

Castelet-St.-Cassien, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Entrevaux, à 25 k. (5 l. 1/2) de Castellane, 5 m. (11 l.) de Digne. Sur les montagnes appelées *Quedau*, est un petit lac nommé *Deligny*, dont les bords présentent des morceaux de cristaux assez gros. *Pop.* 47. *Bur. de poste* d'Entrevaux.

Casteletto di Monforte, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, sur une montagne, à 8 k. (2 l.) S. d'Albe. *P.* 37. *B. de p.* de Cherasco, dép. de la Stura.

Castelferrus, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, près de la Garonne, à 3 k. (3/4 de l.) de Castel-Sarrasin, 5 m. (12 l. 1/4) de Toulouse. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Castelfranc, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 15 k. (3 l. 1/2) de Mirande, 37 k. (8 l. 1/2) d'Auch. *Pop.* 285. *B. de p.* de Miélan.

Castelgarric, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence, à 28 k. (6 l. 1/4) d'Alby, 5 m. (12 l. de Castres. *Pop.* 219. *B. de p.* d'Alby.

Castelier (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Longueville, à 20 k. (4 l. 1/2) de Dieppe, 36 kilom. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 223. *B. de p.* de Bellemarre.

Casteljau, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, sur la Berne, à 8 k. (2 l.) de Joyeuse, 5 m. (11 l.) de Privas. *Pop.* 353. *Bur. de poste* des Vans.

Castellamonte, ville (*Doire*), arr. d'Ivrée, ch.-l. de cant. Cette petite ville n'est point fermée; elle est à la droite de la Malosna, à 20 k. (4 l. 1/2) S. O. d'Ivrée. Il y a une poterie. *Pop.* 5020.

Castellane, ville (*Basses-Alpes*), chef-lieu d'arr. et de canton, sur le Verdon, à 10 k. (2 l. 1/2) S. E. de Senez, 9 m. (21 l.) N. E. d'Aix, 36 k. (8 l.) S. E. de Digne, 76 m. (172 l.) S. E. de Paris. Long. 24. 24. lat. 43. 55. Cette ville étoit autrefois sur une montagne élevée, sur laquelle étoit le château des barons, qui refusoient de reconnoître la souveraineté des comtes de Provence, prétendant être vassaux immédiats des empereurs, rois d'Arles. Le dernier de ces barons ayant pris les armes contre Charles d'Anjou, comte de Provence, eut la tête tranchée à Marseille en 1257. Sa ville fut réunie au domaine du comté: alors ses habitans abandonnèrent la montagne pour s'établir, vers l'an 1260, dans la vallée, qui est très-fertile. Les successeurs de Charles Ier, sous lequel elle a été bâtie, y avoient établi un bailliage royal et une sénéchaussée en 1641. Le domaine et la seigneurie de cette ville appartenoient au roi. L'évêque de Sénez résidoit à Castellane. Il y avoit un couvent d'Augustins et un de filles de la Visitation: sur la montagne, l'ancienne église paroissiale, dédiée à saint André; sur le haut du rocher, un ermitage, sous le titre de *Notre-Dame de la Roche*, et dans la plaine, une église qu'on appeloit *Notre-Dame du Plan*. A 1 k. (1/4 de l.) de cet endroit, on trouve une fontaine un peu salée, qui coule en si grande abondance, qu'à sa source elle fait tourner un moulin; ses eaux se perdent ensuite dans le Verdon. On a remarqué qu'elle donnoit une plus grande quantité d'eau lorsque le vent du septentrion souffloit. Il y a trois manufactures de chapeaux et teintures, ainsi qu'une mégisserie où il se fabrique des peaux blanches et des basanes. C'est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, et d'un receveur particulier. *P.* 2050. *B. dep.*

Castellania, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur le penchant d'une colline, près d'un ruisseau qui se jette dans la Serivia, à 20 k. (4 l. 1/2) S. E. de Tortone. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Tortone.

Castellar, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, cant. de Menton, à 6 k. (1 l. 1/2) de Menton, 25 k. (5 l. 3/4) de Nice. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Menton.

Castellar, v. (*Stura*), arr. de Saluces, cant. de Revello, sur un ruisseau, au pied d'une montagne, à 13 k. (3 l.) de Saluces. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Saluces.

Castellar (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 14 k. (3 l. 1/2) de Digne. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Digne.

Castellar-Quidobono, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, dans une plaine, près de la gauche de Carone, à 8 k. (2 l.) E. de Tortone. *P.* 235. *Bur. de poste* de Tortone.

Castellare, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 7 k. (1 l. 3/4) de Corté, 5 m. (11 l. 1/2) de Bastia. *Pop.* 213.

Castellare, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Casinca, à 28 kil. (6 l. 1/2) de Bastia. *Pop.* 196.

Castellaun, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, ch.-l. de cant., à 42 k. (9 l. 1/2) de Creutznach, 10 k. (2 l. 1/2) N. p. O. de Simmeren, 11 k. (3 l. 3/4) O. p. S. de St.-Goar, 42 k. (9 l. 1/2) S. p. O. de Coblentz. C'est une assez jolie ville, située dans un aspect agréable, et environnée de trente villages. Son territoire est fertile, et la culture des terres y est très-avantageuse. *Pop.* 1620. *Bur. de poste* de Creutznach.

Castellazzo, ville (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, ch.-l. de canton. Cette petite ville, non fermée, est près de la rive droite de la Bormida, à 8 kil. (2 l.) S. d'Alexandrie. *Pop.* 4745. *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Castellazzo-Beccaria, hameau (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la droite du Pô, à l'endroit où il reçoit le ruisseau de Robecco, à 22 k. (5 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Voguère.

Castellazzo-Busca, v. (*Marengo*)), arr. de Voguère, sur la rive droite du Pô, dans un terrain marécageux, vis-à-vis de l'embouchure du Ticino, à 31 k. (7 l.) N. O. de Voguère. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Voguère.

Castellengo, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, dans les bois et les collines, sur un ruisseau qui tombe dans le Cervo, à 13 k. (3 l.) S. E. de Bielle. *Pop.* 691. *Bur. de p.* de Bielle.

Castellero, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Tigliole, à la droite d'un ruisseau qui tombe dans la Montafia, à 20 k. (4 l. ½) N. O. d'Asti. *P.* 355. *B. de p.* d'Asti.

Castellet (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, canton des Mées, sur la Rancurie, à 28 kil. (6 l. ¼) de Digne. *Pop.* réunie à celle de Taillas, 375. *Bur. de poste* de Digne.

Castelletto, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, dans une plaine, près d'un torrent qui se jette à 2 k. (½ l.) de là dans le Pô, à 13 k. (3 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Voguère.

Castelletto, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, sur un ruisseau qui tombe dans la Rœsenda, à 33 k. (7 l. ½) N. O. de Verceil. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Verceil.

Castelletto, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Cattinara, sur une hauteur, à 27 k. (6 l.) N. E. de Verceil. *Pop.* 912. *Bur. de poste* de Verceil.

Castelletto, v. (*Sesia*), arr. de Santia, cant. de Buronzo, entre l'Aurostola et le Cervo, près de leur jonction, à 20 k. (4 l. ½) N. de Santia. *P.* 253. *Bur. de p.* de Verceil.

Castelletto, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe. *Pop.* 436.

Castello di Stura, v. (*Stura*), arr. et cant. de Coni, sur le chemin de Cuneo à Fossano, à la gauche de la Stura, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Cuneo. *P.* 775. *B. de p.* de Coni.

Castelletto-Merli, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une haute colline, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Casal. *P.* 1500. *B. de p.* de Casal.

Castelletto-Molina, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. d'Incisa, sur la rive gauche du ruisseau qui tombe dans le Belbo à Incisa, à 13 k. (3 l.) N. d'Acqui. *Pop.* 325. *B. de poste* d'Acqui.

Castelletto-Orba, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, ch.-l. de cant., entre deux ruisseaux, à l'entrée de la vallée d'Orba, entouré de collines, à 18 k. (4 l.) E. d'Acqui. *Pop.* 1630. *Bur. de poste* d'Acqui.

Castelletto-Scazzose, village (*Marengo*), arr. de Casal, dans une île formée par un ruisseau qui se jette dans la Stura, à 20 kilom. (4 l. ½) S. E. de Casal. *Pop.* 1355. *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Castelletto-val-d'Erro, village (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Spigno, sur la pente d'une montagne, dans la vallée d'Erro, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Acqui. *Pop.* 234. *Bur. de poste* d'Acqui.

Castellinaldo, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Quarène, sur une montagne, à 22 k. (5 l.) N. O. d'Albe. *Pop.* 1316. *B. de p.* d'Asti.

Castellino, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une hauteur, à 13 k. (3 l.) S. O. de Casal. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Casal.

Castellino, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Murazzano, sur la croupe d'une montagne, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Mondovi. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Cève.

Castello, v. (*Golo*), arr. de Corté, où est situé Guisoni, à 7 m. (16 l.) S. p. O. de Bastia, 27 k. (6 l.) S. E. de Corté.

Castelloubon ou Coldoussan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Juncalas, près de Loucq, rivière, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argelès, 21 k. (4 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.*... *Bur. de poste* de Lourdes.

Castelmart, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de la Salvetat, à 31 k. (7 l.) S. O. de Rhodez, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de la Salvetat. *Pop.*... *Bur. de p.* de Rhodez.

Castelmagno, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Valgrana, entre deux montagnes, presque à la source de la Grana, à 24 k. (5 l. ½) O. de Cuneo. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Coni.

Castelmaure, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban, à 24 k. (5 l. ½) de la Grasse, 5 m. (11 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle d'Embres, 244. *Bur. de poste* de Sigeau.

Castel-Mayran, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, à 36 k. (8 l.) de Grenade, 6 m. (13 l.) de Toulouse. *Pop.* 1015. *B. de p.* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Castel-Manheil, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nai, à 27 k. (6 l.) S. S. E. de Pau. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Castel-Moron, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, et ch.-l. de cant., sur le Lot, à 15 k. (3 l. ½) E. de Tonneins, 23 k. (5 l. ⅓) N. N. O. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) S. de Monclar. Elle faisoit partie du duché d'Albret. *Pop.* 1631. *Bur. de poste* de Clérac.

Castel-Moron-d'Albret, ville (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Montségur, à 10 k. (2 l. ½) N. de la Réole, 5 myriam. (11 l.) E. p. S. de Bordeaux, 6 k. (1 l. ½) E. de Sauveterre. *Pop.* 2150. *Bur. de poste* de la Réole.

Castelmus, v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de St.-Beauzely-de-Levezon, sur la Muse, à 10 k. (2 l. ½) de Milhau, 39 kilom. (8 l. ¾) de Rhodez. *Populat.* 265. *Bureau de poste* de Milhau.

Castelnau, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Domme, sur la Dordogne, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarlat, 5 m. (12 l.) de Périgueux. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Sarlat.

Castelnau, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, canton de Vezenobre, à 11 k. (2 l. ¾) de le Dignan, 14 k. (3 l. ¼) d'Uzès, 19 k. (4 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de le Dignan.

Castelnau, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 18 k. (4 l.) de St.-Sever, 28 k. (6 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 567. *Bur. de poste* de Dax.

Castelnau, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amont, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Sever, 30 k. (6 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Castelnau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, commune de Camblony, près du Gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 33 kilom. (7 l. ½) de Pau. *Pop.* réunie à celle de Camblony, 781. *Bur. de p.* de Monbidour.

Castelnau, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, à 15 k. (3 l. ½) de Céret, 19 k. (4 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Perpignan.

Castelnau, bourg (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre, à 14 kil. (3 l. ⅓) de la Caune, 23 k. (5 l. ¼) de Castres. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Castres.

Castelnau-Barbarens, bourg (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, sur une côte, près du Rats, à 13 k. (3 l.) d'Auch. *Pop.* 807. *Bur. de poste* d'Auch.

Castelnau-d'Anglès, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, à 14 k. (3 l. ⅓) de Mirande, 23 k. (5 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Mirande.

Castelnau-d'Arbieu, village (*Gers*),

(*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurance, à 8 k. (2 l.) de Lectour, 28 k. (6 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Fleurance.

Castelnau-d'Ausan, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, à 23 k. (5 l. ¼) de Condom, 5 m. (12 l.) d'Auch. *Populat.* 1627. *Bur. de poste* de Condom.

Castelnau-de-Bonnafoux, bourg (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, près du Tarn, à 4 k. (1 l.) O. d'Alby, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Gaillac, 15 k. (3 l. ½) S. de Monestier. *Pop.* 1314. *Bur. de poste* d'Alby.

Castelnau-de-Bretenoux, v. (*Lot*), à 7 k. (1 l. ¾) de Saint-Céré. Il y avoit une église collégiale dont le chapitre étoit composé d'un doyen et de dix-huit chanoines. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Castelnau-de-Durban, village (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Girons, 28 k. (6 l. ⅓) de Tarascon. A environ 2,139 mèt. (1100 t.) de cet endroit est une forge, nommée de *Tourné*, qui va sept ou huit mois de l'année. On y emploie de la mine de Vic-de-Sos. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Castelnau-de-Gratte-Cambes, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, à 11 k. (2 l. ¾) de Villeneuve-d'Agen, 8 k. (2 l.) de Monflanquin, 33 k. (7 l. ½) d'Agen. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Castelnau-de-Guers, village (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Florensac, à 4 k. (1 l.) de Pezenas, 22 k. (5 l.) de Béziers, 40 k. (9 l.) de Montpellier. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Pezenas.

Castelnau-de-Levezou, village (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de St.-Beauzely-de-Levezou, à 11 k. (2 l. ¾) de Milhau, 38 k. (8 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 972. *Bur. de poste* de Milhau.

Castelnau-de-Lévis, v. (*Tarn*). *Voyez* Castelnau-de-Bonnafoux.

Castelnau-de-Magnoac, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, ch.-l. de cant., près du Gers, à 27 k. (6 l.) N. de la Barthe-de-Nestes, 36 k. (8 l.) E. p. N. de Tarbes, 5 k. (1 l. ¼) N. de Montléon. Cette ville est située dans une contrée fertile en pâturages et arrosée par les sources de presque toutes les rivières qui traversent ce qu'on appeloit autrefois l'Armagnac. Il y avoit une église collégiale dont le chapitre étoit composé d'un doyen et de douze chanoines. C'étoit dans ce lieu que s'assembloient tous les ans les députés de chaque ville qui avoit droit d'envoyer aux assemblées générales de la province. Le sénéchal, et, en son absence, le juge qui étoit son lieutenant, présidoit à cette assemblée générale. Cette ville renferme une manufacture d'étoffes, une fabrique de bougies, et une blanchisserie de cire. *Pop.* 1066. *Bur. de poste.*

Castelnau-de-Médoc, ville (*Gironde*), arr. de Bordeaux, et ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) N. O. de Bordeaux, 19 k. (4 l. ¼) O. de Bourg, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Blaye. *Pop.* 1105. *Bur. de poste.*

Castelnau-de-Mendailles, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, près de la Mossau, à 10 k. (2 l. ½) d'Espalion, 8 k. (2 l.) de St.-Geniez, 32 k. (7 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* d'Espalion.

Castelnau-de-Mesmes, village (*Gironde*). *Voyez* St.-Michel.

Castelnau-de-Montmirail, ville (*Tarn*), arr. de Gaillac, et ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Gaillac, 27 k. (6 l.) O. d'Alby, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Puycelay. Cette ville étoit une des douze premières du ci-devant diocèse. *Pop.* 2452. *Bur. de poste* de Gaillac.

Castelnau-de-Montratier, ville (*Lot*), arr. de Cahors, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. S. O. de Cahors, 18 k. (4 l.) E. de Lauzerte, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Montpézat. Cette ville est située sur une hauteur, au pied de laquelle coule la petite rivière de Lute. Il n'y avoit qu'une très-petite collégiale dont le chapitre, composé de huit chanoines, n'offroit rien d'intéressant. Cette ville a quelques fabriques de cadis, faits avec des laines du pays, et qui servent à l'habillement des villageois. Le nombre des pièces se porte annuellement de 70 à 80, au total de 5600 francs. *Pop.* 3987. *Bur. de poste.*

Castelnau-de-Peyralès ou Lioux, v. (*Aveyron*), arrond. de Rhodez, cant. de Sauveterre, sur un ruisseau, dans une contrée assez fertile en grains et en pâturages, à 4 k. (1 l.) de Sauveterre, 28 k. (6 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 1197. *Bur. de poste* de Rhodez.

Castelnau-de-Picampeau, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, à 16 k. (3 l. ¾) de Rieux, 5 m. (10 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Martres.

Castelnau-de-Rivière-Basse, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, ch.-l. de cant., à 22 kil. (5 l.) N. de Vic-Bigorre, 40 kil. (9 l.) N. de Tarbes, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Plaisance. Cette ville est située sur un coteau très-élevé, au bas duquel est une plaine d'une vaste étendue, traversée par deux rivières extrêmement rapides, appelées l'*Adour* et *la Ross*, dont les eaux claires et transparentes forment deux nappes de cristal. On y pêche d'excellent poisson et en très-grande quantité. La truite et l'alose y sont fort communes. On découvre de cette ville plus de deux cents tant villes que bourgs, villages ou hameaux épars dans cette plaine; et, à la droite, la vue plonge jusqu'à 5 myr. (12 l.) sur une chaîne de montagnes en tout temps couvertes de neiges, et qui font dire au voyageur étonné : *c'est là que finit le monde*. Ce spectacle ne peut se décrire. Tous les coteaux sont chargés de vignobles. Ceux exposés au midi produisent des vins délicieux. Les fruits ont une saveur et un parfum des plus agréables; ils sont de la plus grande beauté. Les cuisses d'oie et les jambons sont transportés à Bayonne, et s'y vendent sous le nom de *jambons de Bayonne*. En général, tout y est bon, tout y est sain : l'air qu'on y respire contribue à prolonger l'existence au-delà du terme marqué par la nature; on meurt très-vieux sans presque jamais avoir éprouvé d'infirmités. Enfin Castelnau-de-Rivière-Basse est un endroit prédestiné pour l'homme fortuné qui prendroit plaisir à faire du bien. *Pop.* réunie à celle de Montus et de Mazères, 1227. *Bur. de poste* de Tarbes.

Castelnau-de-Stréfond, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, canton de Fronton, à 7 k. (1 l. ¾) de Grisolles, 22 kilom. (5 l.) N. p. O. de Toulouse, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Grenade, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Villemur. *Pop.* 1436. *Bur. de poste* de Grisolles.

Castelnau-le-Crès, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, près du Les, à 3 k. (¾ de l.) de Montpellier. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Montpellier.

Castelnau-Rive-d'Aude, village (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan, à 28 k. (6 l. ⅓) de Narbonne, 25 k. (5 l. ¾) de Car-

cassonne. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Lésignan.

Castelnau-sur-Gupie, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 7 k. (1 l. ⅓) de Marmande, 5 m. (12 l. ½) d'Agen. *Pop.* 851. *Bur. de p.* de Marmande.

Castelnau-sur-Lauvignon, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 6 k. (1 l. ½) de Condom, 39 k. (8 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 346. *Bur. de p.* de Condom.

Castelnaudary, ville (*Aude*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 5 myr. (12 l.) S. E. de Toulouse, 33 kil. (7 l. ½) O. N. O. de Carcassonne, 78 m. (177 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 37. lat. 43. 19.

Cette ville est sur une petite éminence, au pied de laquelle est un bassin du canal du Midi, d'où l'on découvre une grande plaine fertile. Elle étoit déja considérable au 16e siécle, puisque Henri II y établit un présidial en 1553. C'est aux environs de cette ville que se livra, entre l'armée de Louis XIII et celle des mécontens, un combat où fut pris le maréchal de Montmorenci, qui fut ensuite décapité à Toulouse.

Il y avoit une église collégiale; le chœur méritoit d'être vu. On y trouve quelques maisons bien bâties. Louis de France, duc de Bourgogne, père de Louis XV, a logé dans la maison du lieutenant-criminel Sérignol. C'est dans cette maison que le duc de Montmorenci, étant blessé, fut porté prisonnier sur une échelle. La reine, mère de Louis XIV, Charles de France, et le duc de Berri, logèrent en 1701 dans la maison du juge-mage, appelée du *Cap*. Les plaines de Castelnaudary sont fertiles en blé; les habitans en font un grand commerce.

C'est la patrie du bienheureux Pierre de *Castelnau*, martyrisé par les Albigeois. — Guillaume de *la Faille*, analyste, né en 1616, mort en 1711. Les *Annales de Toulouse*, en 2 vol. *in-fol.* 1687 et 1701. *Traité de la noblesse des Capitouls*, *in-4°.*, en 1707. Castelnaudary est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce, d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier. C'est la résidence d'un syndic des marins. Cette ville est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Narbonne, 6e arr. maritime. *Pop.* 8100. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Castelnavet, v. (*Gers*), arr. de Marmande, cant. d'Aignan, à 16 k. (3 l. ⅓) de Nogaro, 37 k. (8 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Nogaro.

Castelner, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetmau, à 22 k. (5 l.) de St.-Sever, 38 k. (8 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Castelnou, village (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* Castelnau.

Castel Novo, village (*Alpes-Maritimes*), à 13 k. (3 l.) de Nice. *Pop....* *Bur. de poste* de Nice.

Castel Novo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Millesimo, sur une montagne, entre deux torrens, à 31 kilom. (7 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Ceve.

Castel Novo di Scrivia, ville (*Marengo*), arr. de Tortone, et ch.-l. de canton. Cette ville non fermée est sur la rive droite de la Scrivia, sur le chemin de Tortone à Pavia, en plaine, à 10 k. (2 l. ½) N. de Tortone. *Pop.* 5414. *Bur. de p.* de Tortone.

Castel Nuovo, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, et ch.-l. de canton, près d'un petit ruisseau qui se jette dans la Nizza, sur le chemin d'Asti à Nizza, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Asti. *Pop.* 2500. *Bur. de poste* d'Asti.

Castel Nuovo di Belbo *ou* d'Incisa, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, à la gauche du Belbo, sur une hauteur, vis-à-vis d'Incisa, à 20 k. (4 l. ½) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 1157.

Castel Nuovo di Bormida, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, canton de Visone, sur un coteau, près de la Bormida, à 8 kil. (2 l.) N. O. d'Acqui. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* d'Asti.

Castelpers, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle, sur le Gifou, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Sauveterre, 29 kilom. (6 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Castelrenc, v. (*Aude*), arrond. et cant. de Limoux, sur la Cougain, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. de Limoux, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Carcassonne, 9 k. (2 l. ⅓) O. p. N. d'Alet. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Limoux.

Castels, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Valence, à 3 k. (¾ de l.) de Valence, 22 k. (5 l.) d'Agen. *Pop.* 1068. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Castelsebro, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur un coteau, près d'un ruisseau qui se jette dans la Versa, à 27 k. (6 l.) S. O. de Casal. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de Casal.

Castelspina, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, en plaine, sur le chemin d'Alexandrie à Ovada, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Alexandrie. *Pop.* 602. *Bur. de p.* d'Alexandrie.

Castelvero, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, au bord d'un ruisseau qui se jette dans le Bolbo, à 36 kilom. (8 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Casal.

Castelvero di Nizza, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, sur la rive droite de la Bojona, à 10 kilom. (2 l. ½) N. O. d'Acqui. *Pop.* 712.

Castel-Vieil (Tour de), (*Haute-Garonne*). *Voyez* Catervielle.

Castel-Vieil, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Sauveterre, à 15 k. (3 l. ½) de Cadillac, 39 kil. (8 l. ¾) de Bordeaux. *Popul.* 420. *Bur. de poste* de Cadillac.

Castel-Vieilh, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, cant. de de Pouyastrus, à 10 k. (2 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 346. *B. de p.* de Tarbes.

Castel-Viel, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby. *Pop...* *B. de p.* d'Alby.

Castendot, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 14 k. (3 l. ⅓) de Marsan. *Pop.* 1500. *Bur. de p.* de Grenade-sur-l'Adour.

Castenholz (Ober), v. (*Rhin-et Moselle*), arr. et cant. de Rheinbach, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Rheinbach, 3 k. (¾ de l.) N. E. de Münstereffel, 6 m. (13 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 45.

Castenviel, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, commune de Cittou, à 22 k. (5 l.) N. E. de Carcassonne, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Peyrac. *Pop.* comprise celle de Cittou, 495. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Caster, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Avelghem, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. E. d'Avelghem, 18 k. (4 l.) E. de Courtrai, 5 m. (10 l. ¾) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 1102. *Bur. de poste* de Courtrai.

Caster, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. nord de Maëstricht, commune de Breust, à 8 k. (2 l.) S. de Maëstricht. *Popul.* comprise celle de Breust, 571. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Caster, village (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, sur l'Erfft, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Bergheim, 2 k. (½ l.) N. N. O. de

Bedburg, 38 k. (8 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Cologne.

Castera (le), v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bouloigne, à 15 k. (3 l. ¼) de St.-Gaudens. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Bouloigne.

Castera, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 16 kil. (3 l. ¾) de Grenade, 27 kil. (6 l.) de Toulouse. *Pop.* 1120. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Castera (les), montagnes (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à la frontière de France, au sommet des Pyrénées, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de St.-Béat. Elles ont de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.)

Castera, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, commune d'Audignon, à 3 k. (⅔ de l.) de St.-Sever, 19 k. (4 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle d'Audignon, 581. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Castera, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 7 k. (1 l. ¾) de Vic, 30 k. (6 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Castera (le) ou Lou-Castera, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, cant. de Pouyastruc, à 11 k. (2 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Tarbes.

Castera-Bouzet (le), v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Nicolas-de-la-Grave, 25 k. (5 l. ⅔) de Lectour, 5 m. (10 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave, dép. de la Haute-Garonne.

Castera-Lanusse, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Tarbes.

Castera-Lectourois, ville (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, 37 k. (8 l. ⅓) d'Auch. *P.* 807. *B. de p.* de Lectour.

Castera-Preneron, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 28 k. (6 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Castera-Vivent, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 19 k. (4 l. ¼) de Condom, 21 k. (4 l. ⅔) d'Auch. Ce village est près de l'Aloue, dans le ci-devant pays d'Armagnac, où sont deux fontaines minérales, dans un vallon fertile, près d'un grand et beau chemin ferré qui conduit d'Auch à Condom : elles sont appelées *Eaux minérales de Verdusage*. Ces deux sources sont dans une prairie très-étendue, à peu de distance d'une petite rivière qu'on appelle l'*Aloue*, qui la partage dans toute sa longueur. Les fontaines sont en face du milieu d'un beau pont de pierre à plusieurs arches, qui reçoivent toutes les eaux des coteaux voisins de la rivière et de la plaine. Les vertus médicinales de ces eaux ont été reconnues de tous les temps pour être d'une ressource heureuse et presque toujours assurée contre un nombre de maladies chroniques qui sont rebelles aux ressources de l'art. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Condom.

Casteras, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Fossat, à 39 k. (8 l. ¾) de Mirepoix, 37 k. (8 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Casterbeke, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Hall, commune d'Huysinghen, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Hall. *Pop.* comprise celle d'Huysinghen, 249. *Bur. de poste* de Hall.

Casteres, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Casterille (Pic de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 24 k. (5 l. ¼) d'Argelès, au sommet des Pyrénées.

Casterlé ou Kasterlé, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Turnhout, 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Hérenthals. *Pop.* 1470. *Bur. de poste* de Turnhout.

Casterlé, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Gierle, 10 k. (2 l. ¼) S. de Turnhout, 25 k. (5 l. ¾) E. p. N. d'Anvers. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Turnhout.

Casteron (le), v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de St.-Clar-de-Lomagne, à 20 k. (4 l. ¼) de Lectour, 36 k. (8 l.) d'Auch. *P.* 296. *Bur. de p.* de St.-Clar-de-Lomagne.

Casterus, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Auvillar, près de l'Arrats, à 4 k. (1 l.) de Valence, 25 kil. (5 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Castet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, près du Gave d'Ossan, à 21 k. (4 l. ¾) d'Oléron, 25 k. (5 l. ¾) de Pau. On y trouve de la mine de fer en chaux brune et solide, en montant le col de Castet, dans le penchant méridional de la montagne de Rey. Les montagnes de Castet renferment aussi de la mine de fer en chaux rougeâtre. On ne fait aucun usage de ces différentes mines, à cause de leur mauvaise nature. *Pop.* 314. *Bur. de poste* d'Oléron.

Castet-Abidon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, commune de St.-Médard, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 33 k. (7 l. ¼) de Pau. *Pop.* comprise celle de St.-Médard, 581. *Bur. de p.* d'Orthez.

Castetarbe, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, près du Gave de Pau, à 2 kil. (½ l.) d'Orthez, 41 k. (9 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 680. *Bur. de poste* d'Orthez.

Castetbon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, à 10 k. (2 l. ¼) d'Orthez, 36 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Navarreins.

Castetis, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, sur la côte, près du Gave de Pau, à 5 k. (1 l. ¼) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* réunie à celle de Noazin, 502. *Bur. de poste* d'Orthez.

Castetner, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 5 k. (1 l. ¼) d'Orthez, 34 kil. (7 l. ¾) de Pau. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Orthez.

Castets, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. de Massat, commune de Soulan, à 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Girons, 8 k. (2 l.) N. O. de Massat. *Pop.* comprise celle de Soulan, 1827. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Castets, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Miélan, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 37 kilom. (8 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Miélan.

Castets, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Marciac, commune de Ladevèze, à 8 kilom. (2 l.) de Plaisance, 29 k. (6 l. ½) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Ladevèze, 680. *Bur. de poste* de Plaisance.

Castets, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Cazaubon, près du Midou, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Nogaro, 7 myr. (14 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 1160. *B. de p.* de Nogaro.

Castets, bourg (*Landes*), arr. de Dax, chef-lieu de cant., à 22 k.

(5 l.) N. O. de Dax, 5 m. (12 l.) O. de Mont-de-Marsan, 22 kil. (5 l.) E. N. E. de Vieux-Boucault. *Pop.* 1065. *Bur. de poste.*

Castets, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembege, commune d'Escures, à 28 k. (6 l. ¼) de Pau. *Pop.* réunie à celle d'Escures et de Boczon, 212. *Bur. de poste* de Pau.

Castets-en-Dorthe, v. (*Gironde*), arrond. de Bazas, cant. de Langon, près de la Garonne, à 8 k. (2 l.) O. de la Réole, 4 m. (10 l. ¼) S. E. de Bordeaux, 7 k. (1 l. ⅔) E. de Langon. *Populat.* 1002. *Bur. de poste* de la Réole.

Castex, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, canton de Mas-d'Azil, à 4 myr. (10 l. ¼) de Mirepoix, 43 k. (9 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Castex, v. (*Gers*), arrond. et canton de Lectour, commune de Castera-Lectournois, à 8 k. (2 l.) de Lectour. *Pop.* comprise celle de Castera, 807. *Bureau de poste* de Lectour.

Casties, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, à 18 k. (4 l.) de Rieux, 4 myr. (10 l. ¼ de Toulouse. *Pop.* réunie à celle de Brande, 304. *Bur. de poste* de Martres.

Castifao, v. (*Golo*), arrond. de Calvi, cant. de Caccia, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Caccia, 33 kil. (7 l. ½) E. de Calvi. *Pop.* 553.

Castiglione *ou* Chatillon, ville non fermée (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Pontacomaro, presque à la source de la Nizza, à 10 k. (2 l. ½) sud d'Asti. On trouve dans cette ville beaucoup de carrières à pierre et à chaux. *Pop.* 4489. *B. de p.* d'Asti.

Castiglione, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Gassino, sur une colline, près de la droite du Pô, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Turin. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Turin.

Castiglione, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, à mi-côte, près de la gauche de la Versa, à 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Asti. *Pop.* 368.

Castiglione-Falleto, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Morra, sur une hauteur, proche d'un ruisseau qui tombe dans la Taroira, à 7 kil. (1 l. ¾) S. d'Albe. *Pop.* 529. *Bur. de poste* d'Albe.

Castiglioni, v. (*Golo*), arr. de Calvi, à 31 k. (7 l.) de Calvi, 42 k. (9 l. ½) de Bastia, 16 kil. (3 l. ¾) de Corté. *Pop.* 164.

Castilhon-sur-Courry, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Alais, 5 m. (12 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 993. *Bur. de poste* de St.-Ambroix.

Castille (la), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, commune de Solliers-Follede, à 13 k. (3 l.) de Toulon, 8 k. (2 l.) de Cuers. *Pop.* comprise celle de Solliers-Follede, 1056. *Bur. de poste* de Toulon.

Castillon, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Castellane, à 5 k. (1 l. ¼) de Castellane, 32 kil. (7 l. ¼) de Digne. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Castellane.

Castillon, v. (*Alpes-Maritimes*), arrond. de Monaco, cant. de Sospello, à 6 kil. (1 l. ½) de Menton, 22 k. (5 l.) de Nice. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Sospello.

Castillon, ville (*Arriège*), arr. de Saint-Girons, et ch.-l. de cant., près du Lez, à 11 k. (2 l. ⅔) S. O. de St.-Girons, 4 m. (10 l. ½) O. de Foix, 21 kilom. (4 l. ¾) S. E. d'Aspet. Près de cette petite ville commencent des montagnes considérables de granit; elles s'étendent jusqu'à la jonction des vallées de Bordes et de Biros: on rencontre parmi ces masses de granit des pierres de l'espèce des ophites. *Pop.* 821. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Castillon, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Arles, commune de Maussane, à 8 kil. (2 l.) de St.-Remy, 13 kil. (3 l.) d'Arles, 13 kilom. (3 l.) de Tarascon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Remy.

Castillon, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 9 k. (2 l. ⅓) de Bayeux, 32 kil. (7 l. ¼) de Caën. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Balleroy.

Castillon, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mezidon, à 16 k. (3 l. ¾) de Lisieux, 37 kil. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Croissanville.

Castillon, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelles, cant. de Perwez, commnne de Villeroux, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Génappe, 14 kilom. (3 l. ¼) O. p. S. de Perwez, et à la même distance E. p. N. de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Villeroux, 116. *Bur. de poste* de Génappe.

Castillon, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, près du Go, à 37 k. (8 l. ¼) de St.-Gaudens, 12 m. (26 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Rieux.

Castillon, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. 4ᵉ de Toulouse, à 10 kil. (2 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Toulouse.

Castillon, v. (*Haute-Garonne*), arr., cant. et commune de Montesquieu-de-Volvestre, à 9 k. (2 l. ¼) de Rieux, 5 m. (11 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Montesquieu et d'Argaine, 2670. *B. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Castillon, village (*Gers*), arr. de Lombès, cant. de l'Isle-en-Jourdain, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 33 kil. (7 l. ½) d'Auch. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Jourdain.

Castillon, ville (*Gironde*), arr. de Libourne, ch.-l. de cant., sur la Dordogne, à 42 k. (9 l. ½) E. de Bordeaux, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Libourne, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Gensac. Long. 17. 43. lat. 44. 52. Castillon est dans la partie haute du pays qu'on appeloit autrefois le Périgord, dans la ci-devant province de Guienne. Cette ville est connue par la sanglante bataille que les Français y gagnèrent sur les Anglais, en 1451. Le brave Talbot et son fils y furent tués, et les Anglais entièrement chassés de la Guienne. Il se fait dans cette ville des cordelats. *Pop.* 2555. *Bur. de poste.*

Castillon, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. d'Auros, à 6 k. (1 l. ½) de la Réole, 5 m. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 475. *Bur. de p.* de la Réole.

Castillon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et commune de Pressas, à 13 kil. (3 l.) d'Agen, 3 kil. (¾ de l.) de Pressas. *Pop.* comprise celle de Pressas et dépendances, 1591. *Bur. de p.* d'Agen.

Castillon, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de St.-Just, à 15 k. (3 l. ½) de Clermont, 22 k. (5 l.) de Beauvais. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de St.-Just.

Castillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembege, à 30 k. (6 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Pau.

Castillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, à 15 k. (3 l. ½) d'Orthez, 25 k. (5 l. ¾) de Pau. *Pop.* 333. *Bur. de poste* d'Orthez.

Castillon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 5 k. (1 l. ¼)

de Bagnères, 20 kil. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Bagnères.

CASTILLON, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Dinant, cant. de Walcourt, à 6 k. (1 l. ½) O. de Walcourt, 8 kilom. (2 l.) E. de Beaumont, 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Namur. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Beaumont, dépt. de Jemmapes.

CASTILLON (Tour de), (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Vence, près de l'embouchure du Var, à 13 k. (3 l.) d'Antibes, 8 kilom. (2 l.) de Vence, 22 k. (5 l.) de Grasse.

CASTILLON, v. (*Vaucluse*). *Voy.* ST.-MARTIN-DE-CASTILLON.

CASTILLON-D'AURIGNAC, village (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, à 10 kil. (2 l. ½) de St.-Gaudens, 7 m. (16 l.) de Toulouse. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de St.-Martory.

CASTILLON-DE-BATZ, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 31 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 1151. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

CASTILLON-DE-MÉDOC, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Lesparre, commune de St.-Christoly, à 11 k. (2 l. ¾) de Lesparre. *Pop.* comprise celle de St.-Christoly, 516. *Bur. de poste* de Lesparre.

CASTILLON-DU-GARD, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Remoulins, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Uzès, 22 k. (5 l.) de Nimes. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Lafoux.

CASTILLON-MASSAS, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Segun, à 8 k. (2 l.) d'Auch. *Pop.* 390. *Bur. de poste* d'Auch.

CASTILLONES, ville (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, et ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) S. de Bergerac, 10 kilom. (2 l. ½) E. de Lauzun, 5 myr. (11 l. ½) N. d'Agen. *Pop.* 1744. *Bur. de poste* de Bergerac, dépt. de la Dordogne.

CASTILLY, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 23 k. (5 l. ¼) de Bayeux, 5 m. (11 l.) de Caen. *Pop.* 493. *Bur. de poste* d'Isigny.

CASTIN, v. (*Gers*), arrond. et cant. nord d'Auch, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville. *Pop.* 403. *Bur. de p.* d'Auch.

CASTINETA, v. (*Golo*), arr. de Corté, cant. de Rostino, à 18 k. (4 l.) de Corté, 36 kilom. (8 l.) de Bastia. *Pop.* 378.

CASTINO, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Cortemiglia. *Pop.* 1034. *Bur. de poste* d'Albe.

CASTION-TINELLA, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de San-Steffano Belbo, sur une belle colline, à 36 k. (8 l.) N. O. d'Acqui. Il y a des carrières de pierre à chaux. *P.* 1064. *Bur. de poste* d'Asti.

CASTIRLA, v. (*Golo*), arr. et cant. de Corté, à 9 k. (2 l. ⅓) de Corté, 4 myr. (10 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 209.

CASTOR (LE), v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de St.-Sernin, commune de Caila, à 4 k. (1 l.) N. de St.-Sernin, 24 kilom. (5 l. ½) O. p. S. de Saint-Affrique. *Pop.* comprise celle de Caila, 232. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

CASTRÉ, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Hall, à 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de Hall, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. d'Enghien, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Bruxelles. Son territoire produit des grains, des pâturages et des bois. Il y a une brasserie et une genièvrerie. *P.* 1315. *Bur. de poste* de Hall.

CASTRES, v. (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Quentin, 34 k. (7 l. ¾) de Laon. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

CASTRES, ville (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brede, près de la Garonne, à 19 k. (4 l. ⅓) S. E. de Bordeaux, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Cadillac, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Rions. *Pop.* 804. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

CASTRES, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Negrepelisse, commune de Moutrioux, à 8 kil. (2 l.) S. E. de Caussade, 10 kil. (2 l. ½) N. E. de Negrepelisse, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Montrioux et dépendances, 1269. *Bur. de poste* de Caussade.

CASTRES, v. (*Nord*). *Voyez* CAESTRES.

CASTRES, ville (*Tarn*), ch.-l. de départ., d'arrond. et de canton, sur l'Agouts, qui la divise en deux parties, à 38 k. (8 l. ½) S. d'Alby, 6 m. (14 l.) E. de Toulouse, 72 m. (159 l.) S. de Paris. Long. 19. 54. lat. 43. 37.

Cette ville du Haut Languedoc avoit titre de comté; elle étoit le siége d'un évêché suffragant d'Alby: c'étoit la seconde ville des Albigeois. Elle doit son origine à une abbaye de saint Benoît, qui fut fondée, dit-on, par Charlemagne, ou par un solitaire nommé *Faustin*. Les abbés de ce monastère, fondateurs et seigneurs de cette ville, ne purent la garder. Le comte Simon de Montfort la convoita, et l'obtint des habitans même, qui, dit-on, se donnèrent à lui volontairement. Eléonore sa fille l'apporta en dot à *Jean*, comte de Vendôme, qui la transmit à *Jean*, comte de la Marche, cadet de Bourbon. Une autre Eléonore, héritière de ce dernier, en épousant Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac, la fit passer dans cette dernière maison; mais après sa mort et celle de son mari, Jacques de Montfort, son fils, ayant été décapité en 1447, tous ses biens furent confisqués: l'année suivante, Louis XI en gratifia son lieutenant-général *Boffilo del Judice*, Napolitain. Puis François I[er], pour terminer les contestations qui s'étoient élevées entre les prétendans au comté de Castres, fit rendre, par son parlement, un arrêt qui le réunit à la couronne en 1519. Les habitans de Castres, au commencement des guerres civiles, embrassèrent le protestantisme; et, prévoyant qu'ils seroient persécutés, ils fortifièrent leur ville et s'érigèrent en République; mais leur parti ayant été subjugué par Louis XIII, ou plutôt par le cardinal de Richelieu, ils furent forcés de se soumettre et de démolir leurs fortifications. C'étoit à Castres qu'étoit établi le tribunal appelé *la Chambre de l'Edit*, où tous les protestans du ressort de Toulouse avoient leurs causes commises. En 1679, Louis XIV fit transférer, on ne sait trop par quelle raison, ce tribunal à Castelnaudary. En 1681, il l'abolit tout-à-fait. Les protestans n'ayant plus les moyens de se faire rendre justice, succombèrent bientôt sous les efforts de leurs ennemis particuliers, qui parvinrent à les faire tous proscrire par ce prince, qui s'embarrassa peu du dépérissement des arts et de la perte des manufactures, dont les protestans possédoient le secret, et qu'ils emportèrent avec eux, à la satisfaction des autres Nations, qui savent toujours profiter des désastres de leurs voisins.

L'église cathédrale de Castres étoit sous l'invocation de saint Benoît: son chapitre étoit composé d'un prévôt, de 2 archidiacres et de 16 chanoines. Ce fut le pape Jean XXII qui érigea, en 1317, l'abbaye de Castres en évêché. Dieudonné, abbé de Lagny,

fut le premier évêque. On voyoit encore dans le diocèse de cette ville une abbaye d'Ardovel, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Cadouin, fondée l'an 1133; et celle de Vieilmur, occupée par des Bénédictins.

Castres étoit le chef-lieu d'une recette particulière, le siége d'une justice royale et d'une sénéchaussée ressortissante par appel à celle de Carcassonne, et la résidence de deux brigades de maréchaussée.

Les terres des environs de cette ville n'étant pas fort bonnes, ne produisent que ce qui est nécessaire à la subsistance de ses habitans; aussi, pour améliorer leur sort, se sont-ils adonnés au commerce. Il s'en fait un très-considérable et des mieux soutenus en ratine, couvertures, molletons, castorine, casimirs, ségovianes, futaines, flanelles, londons connus sous le nom de *calmoucks*, et en bonneterie. On fait aussi à Castres des bas drapés et des bas au métier, de laine et de coton; tous ces différens objets sont fabriqués avec le plus grand soin. La réputation dont ils jouissent attire beaucoup d'argent dans cette ville, qui, sans son industrie et son amour pour le travail, seroit peu remarquable. Près et à 1 k. (¼ de lieue) de la ville de Castres, il y a un monticule nommé *Puytalos*, dont les pierres grisâtres sont encastrées de fossiles représentant les parties naturelles de l'homme, nommées *priapolytes*, et, dans une vallée assez voisine, celles de la femme, qu'on appelle *histerae petrae*; elles ont toutes une moëlle ou noyau formé de petits cristaux pyramidaux. A 4 k. (1 l.) environ au nord, au lieu appelé la *Roquette*, on voit un rocher tremblant, très-curieux. *Voyez* LA ROQUETTE.

Castres a vu naître Pierre *Borel*, médecin ordinaire de Louis XIV, associé de l'Académie des Sciences, auteur des *Antiquités de Castres*, 1649. *Trésor des recherches et des antiquités gauloises*: Paris, 1655, *in*-4°. *De vero Telescopii inventore*: La Haye, 1651, *in*-4°. *Dictionnaire étymologique de Ménage. Historiarum et observationum medico-physicarum centuriae quinque*: Paris, 1676. *in*-8°. *Bibliotheca chimica*: Paris, 1654, *in*-12. — Abel *Boyer*, protestant, grammairien et biographe. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Genève, ensuite en Angleterre, où il composa ses *Annales de la reine Anne*, 11 vol. *in*-8°. Il étoit né en 1664: il mourut à Chassey en 1729. On a encore de lui, *Dictionnaire Anglais et Français*, 2 vol. *in*-4°: Londres, 1774. *Grammaire Anglaise*, in-12. — André *Dacier*, grand littérateur, mort à Paris en 1722, fut secrétaire de l'Académie Française, et membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a publié plusieurs des éditions *ad usum Delphini*. Traduction d'*Horace*, de *Plutarque*, de quelques dialogues de *Platon*, d'*Epictète*, d'*Hippocrate*, etc. *Observations sur l'origine poétique d'Aristote*, avec des remarques. — Antoine *Sabatier*, abbé, naquit en 1742. On a de cet écrivain beaucoup d'ouvrages; les principaux sont ses *Trois pièces de la littérature française*, 3 vol. *in*-8°. *Dictionnaire de littérature. Les Siècles payens*, ou *Dictionnaire mythologique*, *héroïque*, *politique*, *littéraire et géographique de l'antiquité payenne*. 9 vol. *in*-12. — Paul Rapin de *Thoyras*, calviniste, avocat, réfugié en Angleterre à cause de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut d'abord soldat dans une compagnie de cadets français à Utrecht; ensuite successivement enseigne-colonel, lieutenant et capitaine au régiment de milord Kingston; enfin, gouverneur de milord Portland, avec lequel il voyagea. Après avoir achevé l'éducation de cet anglais, Rapin de Thoyras se fixa à Wesel, où il composa son *Histoire d'Angleterre*, imprimée à La Haye en 1726, 9 vol. *in*-4°; réimprimée à Trévoux en 10 vol. aussi *in*-4°. Il étoit né en 1661; il mourut à Wesel en 1725.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un receveur particulier, et un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. *Pop.* 12,327. *B. de poste*.

CASTRIES, bourg (*Hérault*), arr. de Montpellier, et ch.-lieu de canton, au pied des montagnes, dans une contrée agréable et fertile, à 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Montpellier, 10 k. (2 l. ½) O. de Lunel, 15 kil. (3 l. ½) E. p. S. des Matelles. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Montpellier. *Rel. de p. aux ch.*

CASTRIS, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, commune de Truel, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de St.-Affrique, 13 k. (3 l.) O. p. S. de St.-Rome-du Tarn. *Population*, comprise celle de Truel, 317. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

CASTRO (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, à 7 kil. (1 l. ⅔) O. d'Oléron. Elle a du S. O. au N. E. 1 kilom. (¼ de l.) de long.

CASTVILLER, v. (*Moselle*). *Voyez* KERVILLER.

CATALANS (LES), v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de St.-Maximin, commune de Porrières, à 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Maximin, 27 kil. (6 l.) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Porrières, 1750. *Bur. de p.* de St.-Maximin.

CATARAVE, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, commune de Cautères, à 42 kil. (9 l. ½) de Tarbes, 13 kil. (3 l.) de Cautères. *Pop.* comprise celle de Cautères, 659. *B. de p.* de Tarbes.

CATCH (LA), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Vielle. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

CATEAU-CAMBRESIS (LE), ville (*Nord*), arr. de Cambrai, et ch.-l. de cant., sur la Selle, à 8 k. (2 l.) de Landrecie, 23 kil. (5 l. ½) E. de Cambrai, 4 m. (10 l.) S. E. de Douay. Longit. 21. 12. lat. 50. 6. L'Empereur, en 1001, lui donna le titre de ville, et l'érigea en comté et souveraineté en faveur de l'évêque et de ses successeurs, avec le droit de faire battre monnoie. Elle étoit encore avant la révolution une possession de l'archevêque de Cambrai. Cette ville est célèbre par un traité de paix qu'on y conclut le 3 avril 1559, et qui enleva à la France cent cinquante villes que Henri II fut obligé de livrer à Philippe II, roi d'Espagne, afin d'en conserver trois, Saint-Quentin, Ham et le Catelet. Les Espagnols eurent encore un grand avantage sur les Français en 1642. L'armée de ces derniers, commandée par les maréchaux de Grammont et de Rantzaw, fut entièrement battue près de Cateau-Cambresis. Outre deux églises paroissiales, il y avoit encore l'abbaye de Saint-André, occupée par des religieux de l'Ordre de saint Benoit; un couvent de Récollets, et un autre de Sœurs-Grises. L'arche-

vêque de Cambrai occupoit un château superbe, ainsi que les jardins. Cette ville a une tannerie et une mégisserie. *Pop.* 3000. *B. de poste.*

Categlar, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et cant. de Prades. *Pop.* 430. *Bur. de p.* de Prades.

Catégnières, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Carnières, à 8 kil. (2 l.) de Cambrai, 31 kil. (7 l.) de Douay. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Cambrai.

Catelaine (Bois de), (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Landrecie. Il a 6 kil. (1 l. ½) de long sur 4 k. (1 l.) de large.

Castelet (le), bourg (*Aisne*), arrond. de Saint-Quentin, et ch.-l. de cant., près du canal des Torrens, à 18 kil. (4 l.) N. de St.-Quentin, 5 myr. (12 l. ½) N. O. de Laon, 20 k. (4 l. ½) de Cambrai. C'étoit autrefois une place de guerre, où il y avoit un fort à trois bastions; mais ses fortifications furent démolies en 1674, parce qu'elles devinrent inutiles. Ce bourg fut pris en 1557 par les Espagnols, qui le rendirent deux ans après. Il fut encore pris et repris depuis, et rendu par le traité des Pyrénées en 1659. *P.* 380. *B. de poste.*

Catelet, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Reignier, commune d'Arenthon, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Bonneville, 3 k. (¾ de l.) S. de Reignier. *Pop.* comprise celle d'Arenthon, 620. *Bureau de poste* de Bonneville.

Catelet, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, commune de Long, près de la Somme, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Long, 1248. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Catelon, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Bourgtheroude, à 6 k. (1 l. ½) de Bourg-Achard, 11 k. (3 l. ¾) de Pont-Audemer, 4 myr. (10 l.) d'Evreux. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Bourg-Achard.

Castelun (Forêt de), (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Loudeac, cant. de Merdrignac, à 2 kil. (½ l.) N. de Merdrignac. Elle a de l'E. à l'O. 3,500 mèt. (1,800 t.), et du N. au S. 1,556 mèt. (800 t.). Elle tient à l'E. du bois de la Hardouinay.

Catenay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 8 k. (2 l.) de Buchy, 28 k. (6 l. ¼) de Gournay, 19 k. (4 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 452. *Bur. de p.* de Buchy.

Catenoy, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 6 k. (1 l. ½) de Clermont, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 738. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Catervielle, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 38 kil. (8 l. ½) de St.-Gaudens, 12 myr. (26 l. ⅔) de Toulouse. Les montagnes voisines renferment des masses de granit. Au sud des ruines d'un ancien château, on trouve des bancs de schiste, posés sur des masses de granit. *Pop.* 148. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Luchon.

Cathédrale, principale église d'un diocèse. Sous la monarchie, la plupart avoient des trésors précieux.

Catherine-Lombeke, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, sur la Belle-Beeck, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. d'Assche, 10 kil. (2 l. ½) S. E. d'Alost, 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. de Bruxelles. *P.* 815. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Catheux, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Crevecœur, près de la source de la Celle, à 11 k. (2 l. ¾) de Breteuil, 25 kil. (5 l. ⅔) de Beauvais. Il y a dans ce village trente fabriques particulières de serge et de bas au métier, et deux pressoirs à cidre. *P.* 338. *B. de p.* de Crevecœur.

Cathière-la-Vialette, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Selve. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Catholique, sous la monarchie, c'étoit le titre de la religion dominante. Les autres sectes étoient seulement tolérées, depuis la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. Les fonctions publiques dans le ministère, la magistrature, l'enseignement, ne pouvoient être remplies que par des *Catholiques*. Les officiers même qui avoient rendu les services les plus signalés, s'ils étoient d'un autre culte, étoient exclus. Pour devenir maréchal de France, Turenne fut forcé d'abjurer sa religion. Depuis la révolution française, on n'admet plus cette distinction. Voyez *Constitution*.

Catigny, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Fretoy, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Noyon, 7 m. (14 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 283. *Bur. de p.* de Noyon.

Catigny, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, à 15 kil. (3 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle d'Arrêt et de Conquieres, 735. *Bur. de p.* de St.-Valery-sur Somme.

Catillon, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges, près de l'Andelle, à 19 k. (4 l. ¼) de Gournay, 33 kilom. (7 l. ½) de Rouen. *P.* 98. *B. de p.* de Forges.

Catillon-du-Temple, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Crecy-sur-Serre, à 13 kil. (3 l.) de Chauny, 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* 40. *Bureau de p.* de la Fère.

Catillon-sur-Sambre, bourg (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambresis, près de la Sambre, à 31 kilom. (7 l.) de Cambrai, 5 myr. (11 l. ½) de Douay. *Pop.* 2847. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Caton, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Hippolyte-de-Caton.

Catonvielle, v. (*Gers*), arr. de Lombès, cant. de Cologne, à 9 k. (2 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 31 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 360. *Bur. de p.* de Gimont.

Cats, v. (*Manche*), arrond. de St.-Lô, cant. de Carentan, à 4 kil. (1 l.) de Carentan, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Popul.* 132. *Bur. de p.* de Carentan.

Catsbergh ou Mont-des-Chats, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, canton sud-ouest de Bailleul, commune de Flêtre, à 10 k. (2 l. ½) d'Hazebrouck, 5 m. (12 l. ¼) de Douay. *Pop.* comprise celle de Flêtre, 961. *Bur. de p.* de Bailleul.

Cattebroek, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Anderlecht, commune de Dilbeck, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Bruxelles. *Populat.* comprise celle de Dilbeck, 1210. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Cattènes, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, sur la Moselle, à 4 k. (1 l.) E. de Munster, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Populat.* 125. *Bureau de poste* de Coblentz.

Cattenom, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, ch.-l. de canton, près de la Moselle, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de Thionville, 32 kil. (7 l. ½) N. de Metz, 7 k. (1 l. ⅔) S. de Rodemack. *Popul.* 950. *Bur. de poste* de Thionville.

Catteri, village (*Golo*), arr. de Calvi, à 9 k. (2 l. ¼) de Calvi, 5 myr. (11 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 393.

Catteville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douve, près de la forêt de St.-

Sauveur, à 19 kil. (4 l. ¼) de Valognes, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 507. *Bur. de p.* de Valognes.

Catus, ville (*Lot*), arrond. de Cahors, et ch.-l. de canton, sur le Vert, à 15 kil. (3 l. ¼) N. O. de Cahors, 23 kil. (5 l. ¼) S. O. de Montfaucon, 20 k. (4 l. ¼) S. de Gourdon. *Pop.* 1134. *Bur. de p.* de Cahors.

Cau (le), v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Montesquiou, à 28 kil. (6 l. ⅓) de Nogaro, 32 k. (7 l. ¼) d'Auch. *Pop.* réunie à celle d'Armous, 404. *Bureau de p.* de Mirande.

Caube (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long.

Caubel, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Monclar. *P.* .... *Bureau de poste* de Nérac.

Caubere (Pic de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Argelès.

Caubert, v. (*Somme*), arr. et cant. sud d'Abbeville, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle du Cellier, 137. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Caubiac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours, à 18 k. (4 l.) de Grenade, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Grenade-sur-Garonne.

Caubin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthez, commune d'Urdez, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Orthez, 2 kil. (½ l.) d'Arthez. *Pop.* comprise celle d'Urdez, 308. *Bur. de poste* d'Orthez.

Caubios, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, à 13 k. (3 l.) de Pau. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Pau.

Caubon, v. (*Lot-et Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 9 k. (2 l. ⅓) de Marmande, 6 m. (12 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Marmande.

Caubous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères, près de la Garonne, à 20 k. (4 l. ¼) de St.-Gaudens, 19 kil. (4 l. ¼) de Toulouse. *Pop....* *Bur. de poste* de St.-Béat.

Caubous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 6 kilom. (1 l. ¼) de Castelnau-de-Magnoac, 20 kilom. (4 l. ¼) de la Barthe, 33 k. (7 l. ¼) de Tarbes, *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Caucalières, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, sur la Thauré, à 6 k. (1 l. ¼) de Mazamet, 10 kil. (2 l. ¼) de Castres. *Pop.* 263. *Bur. de p.* de Mazamet.

Caucalières-de-Lavaur, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet. *P.* 399. *B. de p.* de Mazamet.

Cauchie (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 10 k. (2 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 229. *Bur. de poste* d'Arras.

Cauchies, v. (*Jemmapes*). *Voy.* Goeonies-Cauchies.

Cauchy a la Tour, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lillers, à 8 k. (2 l.) de Béthune, 31 k. (7 l.) d'Arras. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Lillers.

Cauchy-Saulchy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Marquion, près de la Gache, à 23 k. (5 l. ¼) de Bapaume, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Bapaume.

Caucourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Houdain, à 15 k. (3 l. ¼) de Béthune, 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Béthune.

Caudan, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pontscorff, à 4 kil. (1 l.) d'Hennebon, 4 myr. (10 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 3242. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Caude (le), rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lalbenque. Sa source, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Lalbenque, coule au S. O., et se réunit à Larelle ou le Comte, à l'O. de Caussade.

Caudebal (la), rivière (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caussade, à 1 k. (¼ de l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au S., et se rend dans la Leyre, à 3 k. (⅔ de l.) de Realville.

Caudebec, ville (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, ch.-l. de cant., à 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Rouen, 5 m. (11 l.) E. du Havre, 5 m. (12 l.) N. E. de Lisieux, 16 m. (37 l.) N. O. de Paris. Long. 18. 22. lat. 49. 30. Cette ville étoit capitale du pays de Caux, et ch.-l. d'une élection, le siége d'un bailliage, d'un présidial, d'une amirauté, d'une maîtrise particulière, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, et d'un corps de ville. C'étoit aussi un petit gouvernement de place, où il y avoit un gouverneur, un lieutenant de roi, et une compagnie appelée la *Cinquantaine*. Caudebec est située sur la rive droite de la Seine, au pied d'une montagne couverte de bois. Elle est ceinte de murailles flanquées de tours, et environnées de fossés. Elle se rendit aux Anglais, par capitulation, en 1419. Les protestans, après l'avoir conquise en 1562, furent forcés de l'abandonner au baron de Claire, la même année. Les Ligueurs, aidés du duc de Parme, la prirent en 1592. Ce duc y perdit un bras. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit un couvent de Capucins, fondé par Louis XIII en 1620, et un autre petit couvent, sous la dénomination de *Notre-Dame*, fondé en 1639, et destiné à l'instruction gratuite de jeunes filles. A 6 k. (1 l. ¼) sur l'autre rive de la Seine, est la forêt de Brothonne, qui contient 1,000 hectares (12,000 arpens). Caudebec a des filatures de coton, six tanneries, une amidonnerie, trois blanchisseries, et cent petites savonneries. L'avantage que lui donne son port lui assure un commerce constant. Celui qu'elle fait en grains, vins, eaux-de-vie, toiles, moutarde, plumes, ardoises, planches, fer, charbon de terre, est assez considérable. Il y avoit autrefois beaucoup de chapelleries; mais ce commerce est prodigieusement diminué. Caudebec a un sous-inspecteur des forêts, un syndic des marins. Cette ville est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2ᵉ arrondissement maritime. *Popul.* 2996. *Bur. de poste.*

Caudebec, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. d'Elbeuf, près de la Seine, à 18 kilom. (4 l.) de Rouen. *P.* 560. *B. de p.* d'Elbeuf.

Caudebronde, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Mascabardes, sur la Dure, à 19 k. (4 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Caudecoste, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Astafort, à 4 k. (1 l.) de la Garonne, 13 k. (3 l.) S. E. d'Agen, 11 k. (2 l. ¾) O. de Valence, 4 k. (1 l.) N. O. de Dunes. *P.* 1230. *Bur. de p.* de la Magistère.

Caudecotte, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, commune d'Avesnes, à 24 k. (5 l. ¼) de Dieppe, 6 m. (13 l. ¼) de Rouen. *Pop.* comprise celle d'Avesne, 180. *Bur. de poste* d'Eu.

Caudemuche (le), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Divesbosq, à 13 kil. (3 l.) de Pont-

Pont-l'Evêque, 28 k. (6 l. ¼) de Caen. *P.* 81. *B. de p.* de Dives.

Cauderan, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bordeaux, à 4 k. (1 l.) de Bordeaux. *Pop.* 2522. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Caudes (les), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mezidon, *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Lisieux.

Caudesaigues, v. (*Lot*), arr. de Mortagne, cant. de Caylus, commune de Cas, à 4 k. (1 l.) S. E. de Caylus, 5 m. (10 l. ¾) N. E. de Montauban. *Pop.* comprise celle de Cas, 300. *Bur. de p.* de Caylus.

Caudeval, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre, à 20 k. (4 l. ½) de Limoux, 34 k. (7 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Mirepoix, dép. de l'Arriège.

Caudia ou Candia, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, ch.-l. de canton, à mi-côte, près d'un petit lac de même nom, à 16 k. (3 l. ¾) de Chivas, 15 k. (3 l. ½) S. d'Ivrée. *Pop.* 2031. *Bur. de poste* de Chivas.

Caudies, b. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Frenouillet, sur le torrent de Gli, à 30 k. (6 l. ⅔) S. E. de Limoux, 4 m. (10 l. ½) O. N. O. de Perpignan, 22 kil. (5 l.) N. p. O. de Prades. *Pop.* 928. *Bur. de p.* de Quillan, dép. de l'Aude.

Caudies, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Mont-Libre, à 22 kilom. (5 l.) de Prades, 6 m. (14 l.) de Perpignan. *Pop.* 175. *B. de p.* de Mont-Libre.

Caudon, v. (*Aube*). *Voyez* Paisylaudon.

Caudon (le), riv. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, à 8 k. (2 l.) E. S. E. duquel elle prend sa source, coule au S. O., reçoit la Louire, et se rend dans la Dordogne, à l'O. de Bergerac.

Caudonac ou Furnac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Domme, sur la Dordogne, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Sarlat, 6 m. (13 l.) E. de Périgueux, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Gourdon. Long. 18. 54. lat. 45. 58. *P.* réunie à celle de Domme et de St.-Julien, 1990. *Bur. de poste* de Sarlat.

Caudonat, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Grasse, commune de Pradelles, à 9 k. (2 l. ¼) de la Grasse, 16 k. (3 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Pradelles, Comelle, Roquenegade, 173. *Bur. de poste* de la Grasse.

Caudrot, b. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de St.-Exupéry, sur la Garonne, à 8 k. (2 l.) O. de la Réole, 4 m. (10 l. ¼) S. E. de Bordeaux, 6 k. (1 l. ½) E. de St.-Macaire. On y fait commerce de grains et de vins. *Pop.* 1392. *Bur. de poste* de St.-Macaire, et *rel. de p. aux chev.*

Caudry, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Clary, à 13 kil (3 l.) de Cambrai, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 2015. *Bur. de poste* de Cambrai.

Cauffry, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, sur la Bresche, à 7 k. (1 l. ⅔) de Clermont, 29 k. (6 l. ½) de Beauvais. *P.* 282. *B. de p.* de Clermont, dép. de l'Oise.

Caugé, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 7 k. (1 l. ¾) d'Evreux. *P.* 327. *B. de p.* d'Evreux.

Caugne (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, à 6 kil. (1 l. ½) de Rieux, 39 kil. (8 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre-d'Artix, 253. *Bur. de poste* de Noé.

Cauhapé, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, commune de Cuing, sur la Pouge, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Gaudens, 8 m. (19 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Cuing, 603. *Bur. de poste* de Montrejean.

Caujac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle, à 22 k. (5 l.) de Rieux, 34 kil. (7 l. ¾) de Toulouse, 7 k. (1 l. ⅔) d'Auterive. *Pop.* 503. *Bur. de poste* d'Auterive.

Caulaincourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, sur l'Avignon, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 5 m. (11 l. ¼) de Laon. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Ham, dép. de la Somme.

Caule, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Castets, commune de St.-Julien, à 21 k. (4 l. ¾) N. p. O. de Castets, 4 m. (10 l.) N. p. O. de Dax. *Pop.* comprise celle de St.-Julien, 778. *Bur. de p.* de Castets.

Caulle (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Foucarmont, à 8 kil. (2 l.) de Neufchâtel, 5 myr. (11 l. ½) de Rouen. *P.* 459. *B. de p.* de Neufchâtel.

Caullery, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Wallincourt, à 14 k. (3 l. ¼) de Cambrai, 38 k. (8 l. ½) de Douay. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Cambrai.

Caullière, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Poix.

Caulnes, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de St.-Jouan-de-l'Isle, à 41 k. (9 l. ½) S. de St.-Malo, 8 k. (2 l.) S. E. de Broons, 15 k. (3 l. ½) O. de Becherel. *Pop.* 1800. *Bur. de p.* de Broons.

Caulon (le), rivière (*Var*), arr. de Brignoles, canton de Saint-Maximin. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) S. de Nans, coule au N. N. E., et se rend dans l'Argens, à 13 kilom. (3 l.) N. E. de St.-Maximin.

Caumainil, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Par, commune d'Orville, à 31 k. (7 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle d'Orville, 688. *Bur. de poste* de Doulens, départ. de la Somme.

Caumelongue (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Bagnères, coule au N. E., et se rend dans la Leanne, à 1 kil. (⅓ de l.) de sa source.

Caumondelle, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Caumont, etc. 660. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Caumont, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, à 3 kilom. (¾ de l.) de Chauny, 32 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* 393. *Bureau de poste* de Chauny.

Caumont, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, à 18 kil. (4 l.) de Laon. *Pop.* réunie à celle de Vesle, 198. *B. de p.* de Marle.

Caumont, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (10 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Caumont, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lézignan, commune de Luc, à 4 kilom. (1 l.) S. de Lézignan, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Narbonne. *Pop.* comprise celle de Luc, 328. *Bur. de poste* de Lézignan.

Caumont, b. (*Calvados*), arr. de Bayeux, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. de Bayeux, 33 k. (7 l. ½) O. p. S. de Caen, 14 k. (3 l. ⅓) N. O. d'Aulnay. Il y a une fabrique d'huile. *P.* 752. *B. de p.* de Balleroy.

Caumont, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Thury-Harcourt, à 21 k. (4 l. ¾) de Falaise, 27 k. (6 l.) de Caen. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Caumont, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Routot, à 28 k. (6 l. ⅓) de Pont-Audemer, 42 k. (9 l. ⅓) d'Evreux. On voit près de ce lieu une carrière appelée *Jacquelière*, qui présente un grand vestibule dans son entrée, qu'on ne peut passer sans se courber : on y voit plusieurs grottes toutes remplies de congélations qui représentent diverses figures, des pyramides, des colonnes. Les murailles sont tapissées de stalactites de différentes formes et pendantes à la voûte en culs-de-lampe. Ce souterrain a 1643 décimèt. (507 pieds) de long. Caumont a un syndic des marins ; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Rouen, 2ᵉ arr. maritime. *Pop.* 952. *B. dep.* de Bourg-Achard.

Caumont, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, à 37 k. (8 l. ⅓) de Grenade, 6 myr. (13 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Caumont, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle, à 8 kil. (2 l.) de Nogaro, 5 m. (12 l. ½) d'Auch. *P.* 202. *B. de p.* de Nogaro.

Caumont, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, à 13 k. (3 l.) de la Réole, 5 m. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de la Réole.

Caumont, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Mas-d'Agenois, près de la Garonne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Tonneins, 43 k. (9 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 2316. *Bur. de poste* de Marmande.

Caumont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, près de la fontaine la Riante, à 27 k. (6 l.) de Montreuil, 5 m. (12 l.) d'Arras. *Pop.* 518. *Bureau de poste* d'Hesdin.

Caumont, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Commodel, 660. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Caumont, bourg (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, cant. de Cavaillon, près de la Durance, à 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Avignon, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Tarascon. Ce bourg, entouré de murailles, a un château très-avantageusement situé pour la vue. Il y avoit un prieuré, dont l'église étoit paroissiale, et que le pape avoit réuni à la Chartreuse de Bon-Pas, dans le territoire de Caumont. Il s'y fait un commerce d'huile d'olives, vins, et fruits secs. On y cultive aussi des mûriers pour les vers à soie. *Popul.* 1583. *Bur. de poste* d'Avignon.

Caunas, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, commune de Dio, à 7 k. (1 l. ¾) de Bédarieux, 3 k. (¾ de l.) de Lunas, 13 k. (3 l.) de Lodève. *Pop.* comprise celle de Dio et dép., 349. *Bur. de poste* de Bédarieux.

Caunat *ou* Cauna, v. (*Landes*). *Voyez* Cona.

Caunay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé-Vaussay, à 18 kil. (4 l.) de Melle, 4 m. (10 l.) de Niort. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Sauzé.

Caune (la), ville (*Tarn*), arr. de Castres, ch.-l. de cant., sur la Gigou, à 38 k. (8 l. ½) E. N. E. de Castres, 5 m. (11 l. ½) S. E. d'Alby, 10 k. (2 l. ½) N. de la Salvetat-d'Angles, 69 m. (157 l.) S. p. E. de Paris. Il y a des fabriques de Loudons, molletons, ratines, casimirs, flanelles, ségoviannes, cadis, pessots, rases, et couvertures de laine. *Pop.* 2612. *Bur. de poste.*

Caune de la Barde, v. (*Dordogne*). *Voyez* Barde (la).

Cauneille, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade, près du Gave de Pau, à 18 kil. (4 l.) de Dax, 6 m. (10 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Dax. *Rel. de p. aux chev.*

Caunes (les), ville (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, sur l'Argens-Double, à 19 kil. (4 l. ¼) N. E. de Carcassonne, 42 k. (9 l. ½) O. N. O. de Narbonne, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. d'Azille. Il y avoit une abbaye de Bénédictins, dont les ruines témoignent qu'elle a été considérable. Charlemagne, dit-on, en fut le fondateur. Il y a des carrières de marbre, entr'autres une que l'on conservoit particulièrement pour le roi ; quelques tanneries où l'on fabrique des cuirs et des peaux, et deux ou trois fabriques de chapeaux grossiers, à l'usage du pays. On trouve dans les montagnes voisines neuf carrières de marbre blanc, noir, jaspé *dit* porlot bleu, turquin, aussi jaspé, appelé le *cervelas*, un albâtre tigré, et un incarnat blanc. *Pop.* 1743. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Caunette, v. (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Argues, sur la Lauquet, à 16 kil. (3 l. ¾) de Limoux, 21 k. (4 l. ¾) de Carcassonne. *P.* 102. *B. de p.* de Limoux.

Caunette (la), v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons de Thomières, cant. d'Olonzac, sur la Ceysse, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Pons, 9 m. (21 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 457. *Bur. de poste* d'Azille, dép. de l'Aude.

Caunettes, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton d'Alzone, à 10 k. (2 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Mousoulens, 436. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Caunettes-en-Val, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de la Grasse, à 5 k. (1 l. ¼) de la Grasse, 23 k. (5 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de la Grasse.

Caunil, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Roquefort, commune de Puy-Laurens, à 13 kil. (3 l.) de Quillan, 5 m. (11 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Puy-Laurens, Lavagnac, la Pradelle, Aigues-Bonnes et Salvesines, 6191. *Bur. de poste* de Quillan.

Caupenne, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 4 kil. (1 l.) de Nogaro, 5 m. (12 l. ½) d'Auch. *P.* 302. *B. de p.* de Nogaro.

Caupenne, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, près du Louts, à 16 kil. (3 l. ⅔) de St.-Sever, 31 kil. (7 l.) de Mont-de-Marsan. On trouve une mine d'asphalte *ou* bitume, près de ce village, au lieu nommé *Bastennes. Voyez* Bastennes. *Pop.* comprise celle de St.-Laurent, 893. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cauquessac, v. (*Haute-Garonne*), *Voyez* St.-Jean-de-Cauquessac.

Cauquigny, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de Ste.-Mère-Eglise, près de la rivière du Merderet, à 13 kil. (3 l.) de Carentan, 40 kil. (9 l.) de Coutances. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Ste-Mère-Eglise.

Cauray, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Avesnes, commune de Bellencourt. *Populat.* comprise celle de Bellencourt, 511. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Caure, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Conflans, commune de St.-Marcel, à 14 k. (3 l. ½) de Briey, 16 kil. (3 l. ⅔) de Metz. *Pop.* comprise celle de Villers-aux-Bois, 154. *Bur. de p.* de Briey.

Caure (Montagne du), (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, à 18 kilom. (4 l.) S. p. O. d'Issoire.

Caure (la), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmaur, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Epernay, 42 kil.

(9 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 190. *Bur. de poste* d'Epernay.

CAURE (LA), v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, commune d'Ogny, à 8 kilom. (2 l.) de Longwy, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Convers, 246. *Bur. de poste* de Metz.

CAUREL, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, canton de Mur, à 21 k. (4 l. ¾) de Loudéac, 39 k. (8 l. ¾) de St.-Brieux. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Loudéac.

CAUREL, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, à 11 k. (2 l. ⅓) de Reims, 42 k. (9 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Reims.

CAUREL, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, canton de Maignelay, commune de Crevecœur-le-Petit, à 15 k. (3 l. ⅓) de Breteuil, 32 kil. (7 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Crevecœur-le-Petit, et dép., 514. *B. de p.* de St.-Just.

CAUROIT, v. *Nord*), arr. et cant. est de Cambrai, à 4 kil. (1 l.) de Cambrai, 27 kil. (6 l.) de Douay. *Pop.* 460. *B. de p.* de Cambrai.

CAUROY, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Machault, à 18 kil. (4 l.) de Vouziers, 5 myr. (11 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Vouziers.

CAUROY, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, à 13 k. (3 l.) de Reims, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *P.* 492. *B. de p.* de Reims.

CAUROY ou CORROY, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Fère-Champenoise, à 16 k. (3 l. ⅔) de Sezanne, 43 kil. (9 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Fère-Champenoise.

CAURROY (LE), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 13 kil. (3 l.) d'Abbeville, 4 myr. (10 l. ⅓) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Tours, 1004. *Bur. de poste* d'Abbeville.

CAUSAC, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Beauville, près de la Seune, à 20 kil. (4 l. ⅓) de Valence et d'Agen. *Pop.* 955. *Bur. de poste* d'Agen.

CAUSANS, v. (*Vaucluse*), arr. et canton est d'Orange, commune de Jonquières, à 10 k. (2 l. ⅓) d'Orange. *Pop.* comprise celle de Jonquières, 1500. *Bur. de poste* d'Orange.

CAUSE-DE-CLÉRANS, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Linde, à 15 k. (3 l. ⅓) de Bergerac, 36 kil. (8 l.) de Périgueux, 6 k. (1 l. ⅓) de la Linde. *Pop.* 737. *Bur. de poste* de Bergerac.

CAUSSAC, rivière (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. p. N. d'Archiac, coule à l'O., et se rend dans la Seugne, à 8 k. (2 l.) S. de Pons.

CAUSSADE, ville (*Lot*), arr. de Montauban, et ch.-l. de cant., sur le Comte, ruisseau, à 22 kil. (5 l.) N. E. de Montauban, 6 m. (14 l.) N. de Toulouse, 33 k. (7 l. ⅓) S. p. E. de Cahors. Cette ville a été fortifiée par les calvinistes durant les guerres de religion; mais ces fortifications n'existent plus. Son commerce consiste en blé, bestiaux et volaille, safran, pruneaux, fil, chanvre: il y a des fabriques de toiles communes, étamines et cadis. *Pop.* 3970. *Bur. de poste.*

CAUSSADE, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Maubourguet, près du Laguisan, à 14 kil. (3 l. ¼) de Vic-Bigorre, 31 kilom. (7 l.) de Tarbes. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Tarbes.

CAUSSADE (LA), v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle, à 14 k. (3 l. ¼) de Nogaro, 6 m. (14 l.) d'Auch. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Plaisance.

CAUSSADE (LA), v. (*Gironde*). *V.* ST.-MARTIN-DE-LA-CAUSSADE.

CAUSSADE (LA), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, à 6 k. (1 l. ⅓) de Montflanquin, 15 k. (3 l. ⅓) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Montflanquin.

CAUSSAN, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lourdes, à 4 k. (1 l.) S. E. de St.-Pé. Elle a du S. O. au N. 2 kil. (½ l.) de long.

CAUSSANE, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Valderies, commune de St.-Grégoire, à 10 k. (2 l. ⅓) d'Alby, 4 kil. (1 l.) de Valderies. *Pop.* comprise celle de St.-Grégoire, 509. *Bur. de poste* d'Alby.

CAUSSANILLE, v. (*Lot*). *Voyez* ST.-MARTIN-DE-COUSSANILLE.

CAUSSAUX, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Bar, sur la pente de la montagne du Caran, à 9 k. (2 l. ¼) de Grasse, 10 m. (23 l. ⅓) de Toulon. *Pop.* 19. *B. de p.* de Grasse.

CAUSSEBEGON, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Trèves, à 20 k. (4 l. ⅓) du Vigan, 8 m. (18 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 150. *Bur. de poste* du Vigan.

CAUSSE-CABRESPINE, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, sur la Coussonne, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Genies, 28 k. (6 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Jean-Pitiot et de Cabrespine-Eglise, 617. *Bur. de poste* de Rhodez.

CAUSSE-DE-LA-SELLE, village (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de St.-Martin-de-Londres, à 29 k. (6 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Ganges.

CAUSSE-D'YS (LA), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, commune de Castan. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Rhodez.

CAUSSE-VIEIL, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton de St.-Antonin, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Villefranche, 5 m. (12 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 86. *B. de p.* de Villefranche.

CAUSSENS, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Condom, à 4 kil. (1 l.) de Condom, 37 kil. (8 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 503. *Bur. de p.* de Condom.

CAUSSES, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Murviel, à 18 kil. (4 l.) de Béziers, 7 m. (14 l. ¾) de Montpellier. C'est la patrie de Jacques *Vanières*, jésuite, poëte et auteur; né en 1664, mort à Toulouse en 1739. On a de lui le *Dictionnaire poétique latin*, in-4°; une Traduction du *Praedium rusticum*, 2 vol. *in*-12, sous le titre d'*Economie rurale*, etc. *Pop.* comprise celle de Vairan, 419. *Bur. de poste* de Béziers.

CAUSSEVILLE, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Thury-Harcourt, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Falaise, 32 kil. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 302. *B. de p.* de Falaise.

CAUSSIDIÈRES, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Nailloux, commune de Mauvaisin, à 13 k. (3 l.) de Villefranche-de-Lauragais, 5 k. (1 l. ¼) de Nailloux. *Pop.* comprise celle de Mauvaisin, 290. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

CAUSSINIOJOULS, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Murviel, à 23 k. (5 l. ⅓) de Béziers, 6 myr. (13 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Bédarieux.

CAUSSONET (LE), v. (*Aveyron*), arr. de Milhau, cant. de Nant, commune de Sauclières. *Pop.* comprise celle de Sauclières, 743. *Bur. de p.* de Nant.

CAUSSOU, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, près de la Marmare, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Tarascon. Il y a une mine d'argent

tenant or. On trouve encore aux environs de ce village de la mine de plomb en assez grande quantité dans de la pierre à chaux : c'est une galerie très-riche, argentifère, à petites facettes et à grains, mélangée de pyrite minéreuse et de verd de montagne. Au-dessous on trouve de la mine de cuivre hépatique; au-dessus et au levant de Caussou, à la montagne de Barres, il y a une mine de fer disposée dans les champs : c'est de la pyrite décomposée. *Popul.* 449. *Bur. de poste* de Tarascon.

Caustins, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, commune de Balensum, à 4 kil. (1 l.) d'Orthez, 38 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* comprise celle de Balensum-de-Placès, 390. *Bur. de poste* d'Orthez.

Caute (Bouque de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de St.-Savin, à 24 k. (5 l. ½) d'Argelès, près du Gave de Cestrède.

Cautères, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, sur le Gave de Cautères, à 13 k. (3 l.) d'Argelès, 43 k. (9 l. ¾) de Tarbes. Ce lieu est renommé par ses eaux minérales, qui diffèrent très-peu de celles de Barège : elles font monter le thermomètre de Réaumur depuis le 34e degré jusqu'au 44e. On trouve dans le terroir et aux environs de Cautères des bancs de marbre gris, de schiste dur et de la nature de l'ardoise. Il y a des bancs de granit au pont de la Raillère, près des bains de ce nom; il s'en trouve aussi en montant au lac de Gaube; et le Gave qui arrose le val de Cautères roule au-dessus des bains de la Raillère, des morceaux de pierre calcaire. La rivière de Cautères, considérablement resserrée par de hautes montagnes, coule avec une grande rapidité; son cours impétueux augmente par la chute des eaux qui se précipitent de rocher en rocher, blanchissantes d'écume, et avec un bruit étonnant. On remarque une cascade naturelle, à une petite distance sud des bains de la Raillère. *Populat.* 659. *Bur. de poste* de Tarbes. *Relais de poste aux chev.*

Cautères (Vallée de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Elle commence au pied du sommet des Pyrénées, à 23 kil. (5 l. ⅓) de St.-Savin. C'est dans cette vallée que sont les bains de Cautères; ceux de la Raillère, au bas de cette vallée, près de sa réunion à celle de Barège : non loin de Villelongue, il y a une mine de cuivre.

Cauterets ou Cotterets, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Contevroult, à 4 k. (1 l.) de Crécy, 9 k. (2 l. ¼) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Contevroult, 472. *Bur. de poste* de Crécy.

Cautertaverent, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. et commune d'Assche, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Bruxelles. *P.* comp. celle d'Assche, 3768. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Cautille, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. d'Achel, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. E. d'Achel, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Brée, 31 k. (7 l.) N. p. O. de Maëstricht. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Maseyck.

Cauverville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Cormeilles, à 16 k. (3 l. ¾) de Pont Audemer, 5 m. (11 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Lieurey.

Cauverville, village (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, canton de Routot, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Pont-Audemer, 5 myr. (11 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Bourg-Achard.

Cauvicourt, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretteville, à 18 k. (4 l.) de Falaise, 16 k. (3 l. ¾) de Caen. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Caen.

Cauvignac, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bazas, 6 myr. (14 l.) de Bordeaux. *Pop.* 387. *Bur. de p.* de Bazas.

Cauvigny, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Noailles, à 19 k. (4 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Méru.

Cauvigny, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Ham, commune de Tertry, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Tertry, 248. *Bur. de poste* de Péronne.

Cauville, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Thury-Harcourt, à 28 k. (6 l. ¼) de Falaise, 30 kil. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 598. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Cauville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Montivilliers, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 7 m. (16 l.) de Rouen. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Montivilliers.

Caux. C'étoit un pays et une contrée de la haute Normandie, borné au septent. et au couchant par l'Océan, au midi par le Vexin normand et le pays de Bray, au levant par la Bresle, qui la sépare de la Picardie. Elle peut avoir 12 m. (26 l.) dans sa plus grande longueur, du levant au couchant, et 36 k. (8 l.) dans sa largeur, qui est à peu près égale dans toute la longueur de ce pays. Dieppe en étoit la capitale. L'air y est fort épais le long des côtes. Il y a peu de rivières, et on y a de la bonne eau avec beaucoup de peine. Cette contrée est connue par sa fertilité et sur-tout par la culture de ses terres. Les pâturages y sont très-bons, et le sol y produit en abondance toutes sortes de grains. On y recueille quantité de fruits. Ordinairement les fermes et les villages sont entourés de pommiers et de poiriers; une grande partie même de la campagne est plantée d'arbres alignés, qui n'empêchent point que l'on y sème et qu'on y recueille, comme ailleurs, toutes sortes de grains, tant la terre y est féconde. Le cidre et le poiré que l'on fait, dans ce pays, de la grande quantité de fruits que l'on y recueille, sont très-estimés, et les habitans du pays en font leur boisson ordinaire : ils en font aussi un très-grand débit pour Paris et ailleurs. La volaille du pays de Caux est en grande réputation; on donne aux poules de ce pays le nom de *gélinotes de Caux*. Le gibier et le poisson y sont bons et en abondance. Les légumes y sont excellens; on y recueille beaucoup de lin et de chanvre de très-bonne qualité.

Tout le monde connoît la beauté du teint des Cauchoises, leurs grâces, la richesse et l'élégance de leur parure. Il n'est point d'habillement plus agréable en Europe, quoique celui des Alsaciennes et des Hollandaises soit lui-même fort élégant.

Le principal commerce du pays de Caux consiste en toiles brunes, toiles de ménage, toiles à voiles et propres aux emballages, en cuirs, en papier, en cartes à jouer, en damas de fil rayé, en volaille, en marée, etc. Il y a plusieurs verreries.

Ce pays est très-peuplé, et l'on y comptoit environ six cents paroisses, y compris les villes et les bourgs. Il y avoit beaucoup de noblesse et de terres titrées. Ce pays avoit sa coutume particulière : elle étoit fort avantageuse pour les aînés.

Pour ce qui concerne l'histoire naturelle dans le pays de Caux, les mines fournissent toutes sortes de fossiles, des cailloux cristallisés, des

fluors, des stalagmites et des géodes. Ce pays fait aujourd'hui partie du département de la Seine-Inférieure.

Caux, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzone, à 6 kil. (2 l.) de Carcassone. *Pop.* comprise celle de Sauzens, 508. *Bur. de p.* de Carcassonne.

Caux, v. (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. de Pesenas, à 22 kil. (5 l.) de Béziers, 42 k. (9 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 1300. *Bur. de p.* de Pesenas.

Caux, v. (*Somme*), arrond. et cant. nord d'Abbeville, commune de Lheure, à 4 k. (1 l.) d'Abbeville. *Pop.* comprise celle de Lheure et dép., 554. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Cauxyde, v. (*Lys*), arrond. et cant. de Furnes, à 4 kil. (1 l.) N. de Furnes, 8 kil. (2 l.) S. O. de Nieuport, 40 kil. (9 l.) S. O. de Bruges. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Furnes.

Cauze, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont, à 27 k. (6 l.) de Grenade, 4 myr. (10 l.) de Toulouse. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Cauzelles, v. (*Aveyron*). *Voy.* Clauselles.

Cavaglia, bourg (*Sesia*) arr. de Bielle et ch.-l. de cant., sur la route de Turin à Bielle, sur une colline entourée de bois, à 18 k. (4 l.) S. de Bielle. *Pop.* 2900. *Bur. de poste* de Bielle.

Cavagnac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Puy-l'Evêque, commune d'Aglan, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Fumel, 8 k. (2 l.) O. de Puy-l'Evêque, 33 k. (7 l. ½) O. p. N. de Cahors. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Fumel, dép. de Lot-et-Garonne.

Cavagnac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Vayrac. *P.* 472. *Bur. de poste* de Cressensac.

Cavagnolo, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Cocconato, sur une hauteur à peu de distance du Pô, à 44 kil. (10 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 1370. *Bur. de poste* de Chivas, dép. de la Doire.

Cavaillon, ville (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, et ch.-l. de canton, à 22 k. (5 l.) S. E. d'Avignon, 24 k. (5 l. ½) de Carpentras.

Cette ville dépendoit du ci-devant Comtat d'Avignon; elle est sur une hauteur, dans une île formée par la Durance. Elle étoit construite anciennement sur une montagne voisine, où se voient encore les ruines de l'ancienne ville : elle a éprouvé tous les malheurs et tous les désastres qu'occasionne ordinairement le changement de domination. Elle a eu à se plaindre des rois de Bourgogne, puis des comtes de Toulouse, de Philippe-le-Hardi, qui la céda, on ne sait pourquoi, au souverain pontife, lequel a bien voulu se contenter de la moitié des droits seigneuriaux qui appartenoient à l'évêque. Outre les églises paroissiales, il y avoit des Chanoines, des Dominicains, des Capucins, des Pères de la Doctrine chrétienne, des Carmes déchaussés, des Bénédictines, des Ursulines, des Bernardines, des Carmélites et des Pénitens noirs, blancs et gris. L'évêché de Cavaillon étoit suffragant d'Avignon; son chapitre étoit composé de douze chanoines et de dix demi-prébendes.

Le 5 juin 1731, il y eut un tremblement de terre entre dix et onze heures de la nuit; il fut si violent que les habitans, effrayés, crurent qu'ils alloient être engloutis, mais il n'y eut que le dôme de la porte de la *Couronne* qui fut renversé : on n'avoit point eu connoissance jusqu'à ce jour d'un accident de cette nature. Cavaillon étoit gouverné par deux consuls qui portoient le chaperon de velours rouge.

Le territoire de cette ville semble ne faire qu'un seul jardin. On y recueille abondamment toutes sortes de fruits et de denrées, tels qu'artichaux, poids verts, aulx, pêches, et qui font, avec les mûriers, l'objet du commerce de cette ville : elle doit la fertilité de ses terres aux eaux de la Durance. Il y a des juifs qui y font un commerce considérable. Cavaillon a vu naître, en 1678, Paul-César de *Ciceri*, prédicateur ordinaire du roi, membre de l'Académie française. *Pop.* 5192. *Bur. de poste* d'Avignon.

Cavalaire (Calanque et Cap du), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, entre le cap de Bonporteau et la grande plage de Cavalaire.

Cavalaire (Grande Plage et Ecueil de), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud, entre le cap de Cavalaire et la plage des Vergerons, qui est elle-même entre la plage et la pointe de Cavalaire.

Cavalaire (la), riv. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Grimaud. Sa source à 9 k. (2 l. ½) S. de Grimaud, coule à l'E., et se jette dans la mer dans la grande plage de Cavalaire.

Cavalerie (la), ville (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Nant, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Milhaud, à 15 m. (13 l. ½) S. E. de Rhodez, 10 k. (2 l. ½) de Nant. Cette ville est dans les montagnes de la ci-devant province ou pays de Rouergue. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Milhaud.

Cavaleries (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. de Villers-en-Artic, à 9 k. (2 l. ½) S. p. O. de Magny. *Pop.* comprise celle de Villers et dépendances. *Pop.* 521. *Bur. de p.* de Magny.

Cavaler Leone, v. (*Stura*), arr. de Savigliano, cant. de Cavaler Maggiore, sur la rive gauche de la Maira, à 10 k. (2 l. ½) N. de Savigliano. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Savigliano.

Cavaler Maggiore, ville (*Stura*), arr. de Savigliano, ch.-l. de canton, entre la Maira et la Stura, dans la plaine, à 8 k. (2 l.) N. de Savigliano, sur le chemin de Turin. *Pop.* 4945. *Bur. de poste* de Savigliano.

Cavalet (Montagne du), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 8 k. (2 l.) E. de Comps. Elle a de l'O. S. O. à l'E. N. E. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Cavalier (Mont du Trou du), (*Var*), arr. de Toulon, canton de Collobrières, à 14 k. (3 l. ½) E. d'Hyères. Il a de l'E. à l'O. 3 kil. (½ de l.) de long.

Cavalière (Pointe et Plage de), (*Var*), arr. de Toulon, à 2 kil. (1 l.) N. E. de l'île et rocs de la Fournigue, entre la plage de Layet et le cap de Colnègre.

Cavan, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lanuion, cant. de Roche-Derriers, à 3 k. (½ de l.) de Lanniou, 5 m. (10 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1390. *Bur. de poste* de Lannion.

Cavanac, v. (*Aude*), arrond. et cant. est de Carcassonne, à 5 k. (1 l. ⅓) de Carcassonne. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Cavar, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issignac, comm. de Monmarvés, à 22 k. (5 l.) de Bergerac, 6 m. (12 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Monmarvés, 178. *Bureau de poste* de Bergerac.

Cavarq, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillonès. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Lauzun.

Cavatore, v. (*Tanaro*) arrond. d'Acqui, cant. de Visone, à la source

d'un petit ruisseau qui tombe dans la Bormida, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Acqui. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Acqui.

Cave (la), v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, sur le Salat, à 13 kil. (3 l.) de St.-Girons, 5 m. (12 l. ½) de Tarascon, 21 k. (4 l. ¾) S. p. O. de Cazères, 11 k. (2 l. ¾) de St.-Lizier. Cette commune a un syndic des marins, elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cazères, 5ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Cave (la), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac. *Pop.* 557. *Bureau de poste* de Souillac.

Cave (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mereville, comm. d'Abbeville, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Abbeville et dépendances, 325. *Bureau de poste* d'Etampes.

Caveirac, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamert, à 7 kil. (1 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Nîmes.

Cavignac, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, canton de St.-Savin, à 14 k. (3 l. ½) de Bourg, 32 k. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 479. *Bureau de poste* de St.-André de Cubzac. *Rel. de poste aux chev.*

Cavigny, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Jean de Darve, près de Vire, à 8 k. (2 l.) de St.-Lô, 30 k. (6 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Cavillargues, bourg (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Bagnols, à 8 k. (2 l.) S. O. de Bagnols, 14 k. (3 l. ½) N. E. d'Uzès, 36 k. (8 l.) E. d'Alais. *Pop.* 681. *Bur. de poste* de Bagnols.

Cavillon, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 15 k. (3 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Picquigny.

Cavisio, v. (*Sesia*), arrond. de Santia, sur la rive droite de l'Ervo, à 8 kil. (2 l.) N. E. de Santia. *Pop.* 1109.

Cavor, ville (*Pô*), arr. de Pignerol, ch.-l. de cant. Cette ville ou très-gros bourg étoit autrefois fermé, au pied d'une colline, à 18 k. (4 l.) S. E. de Pignerol. *Popul.* 5673. *Bur. de poste* de Pignerol.

Cavoretto, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Casalborgone, sur une colline, près de la rive droite du Pô, à 4 k. (1 l.) S. de Turin. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Turin.

Cavotille, v. (*Eure*), arr. et cant. de Louviers, à 5 k. (1 l. ½) de Louviers, 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Louviers.

Cavre (la), v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, comm. d'Ugny, à 8 k. (2 l.) de Longuyon, 30 k. (6 l. ¾) de Briey. *Pop.* comprise celle d'Ugny, 311. *Bur. de poste* de Longuyon.

Cavro, v. (*Liamone*), arrondiss. d'Ajaccio, à 13 k. (3 l.) E. d'Ajaccio, 30 k. (6 l. ¾) N. p. O. de Sartène, 16 k. (3 l. ¾) S. S. O. de Bastellica. *Pop.* 356.

Cavron, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, près de la Planquette, à 18 k. (4 l.) de Montreuil, 6 myr. (12 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 729. *Bur. de p.* d'Hesdin.

Caychax, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. du Cabanne, à 10 k. (2 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Tarascon.

Cayeux, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Monchy-Cayeux.

Cayeux, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, sur le ruisseau de Luce, à 10 k. (2 l. ½) de Corbie, 20 k. (4 l. ½) N. de Montdidier, 22 kilom. (5 l.) S. d'Amiens. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de St.-Valery-sur-Somme, 2ᵉ arr. maritime. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Corbie.

Cayeux, bourg (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de St.-Valery, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Valery, 24 k. (5 l. ½) N. O. d'Abbeville, 7 myriam. (15 l.) N. O. d'Amiens. *Pop.* 2300. *Bur. de poste* de Saint-Valery-sur-Somme.

Cayl, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem. *Pop.* 133.

Cayla (le), v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de St.-Sernin, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Affrique, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 232. *B. de p.* de St.-Sernin.

Cayla (le) *ou* Loucayla, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, comm. de Cadour, à 9 k. (2 l. ½) de Villefranche, 33 k. (7 l. ½) de Rhodez. *Popul.* comprise celle de Cadour, 465. *Bur. de poste* de Villefranche.

Cayla (le), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 34 k. (7 l. ¾) de Revel, 13 k. (3 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-de-Ronsac, 94. *Bur. de poste* de Caraman.

Cayla (le), riv. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Gorses. Sa source près de la Bastide-Delmont, à 4 k. (1 l.) N. E. de la Tronquière, coule à l'E. p. N., puis au S. O., et se rend dans la Bave, à 6 k. (1 l. ½) E. de St.-Céré.

Caylar (le), v. (*Hérault*), arr. de Lodève, et ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ½) N. de Lodève, 5 m. (12 l.) N. O. de Montpellier, 18 k. (4 l.) S. de Nant. *Pop.* 628. *Bur. de poste* de Lodève.

Caylus, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Peyrelau, commune de la Cresse, près du Tarn, à 10 kil. (2 l. ½) de Milhaud, 5 m. (10 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Cresse et de Pinet, 360. *Bur. de poste* de Milhaud.

Caylus, ville (*Lot*), arr. de Montauban, et chef-lieu de cant., sur la Bonnette, à 41 k. (9 l. ½) N. E. de Montauban, 36 kilom. (8 l.) S. E. de Cahors, 18 kilom. (4 l.) O. de Najac. C'est la patrie d'Anne-Claude-Philippe de *Trébières*, membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort à Paris le 5 septembre 1764. Il a laissé divers mémoires et recueils d'*Antiquités*, in-4ᵒ, 7 vol., recueillis par M. Lebeau. *Pop.* 5181. *Bur. de poste et relais de poste aux chevaux.*

Caylus, v. (*Tarn*), à 15 kil. (3 l. ½) de Mazamet. *Bur. de poste* de Mazamet.

Caynet, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, sur le ruisseau la Gronde, à 13 k. (3 l.) de Caen. *Pop.* 103. *B. de p.* de Caen.

Cayrac *ou* Cevrac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, comm. de Vitrac, à 14 k. (3 l. ½) S. E. de Mur-de-Barrez, 5 k. (1 l. ½) E. p. S. de Ste.-Geneviève, 31 k. (7 l.) N. d'Espalion. *Pop....* *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cayrac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caussade, sur l'Aveyron, à 13 k. (3 l.) de Montauban, 40 k. (9 l.) de Cahors. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Montauban, 5ᵉ arr. maritime. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Caussade.

Cayrac-Bouzignac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Pont-de-Salars, comm. de Flavin. *Pop.* comprise celle de Flavin et dépen-

dances, 1207. *Bureau de poste* de Rhodez.

Cayranne, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Vaison, sur un tertre près de l'Aigues, à 23 kil. (5 l. ¼) de Carpentras, 34 kil. (7 l. ¾) d'Avignon. Il y avoit un prieuré considérable qui appartenoit au Pape, et qui étoit ordinairement possédé par un évêque ou quelque abbé en faveur, à condition que, sur les grands revenus qu'il rapportoit, le prélat prélèveroit la somme nécessaire à l'entretien de l'église paroissiale, dédiée au martyr saint André. Le territoire de ce village est généralement fertile, sur-tout en fruits. Il y a beaucoup de gibier fort estimé; les lapins y sont, dit-on, d'un goût exquis. *Pop.* 900. *Bureau de poste* d'Orange.

Cayre (le), (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amans-des-Copts, comm. de St.-Symphorien, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Mur-de-Barrez, 8 k. (2 l.) N. E. de St.-Amans, 27 k. (6 l.) S. d'Espalion. *Popul.* comprise celle de St.-Symphorien, 800. *B. de poste* de Mur-de-Barrez.

Cayre (le), (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Lauzès, comm. de Senailhac, à 28 kil. (6 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Cahors.

Cayriech, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Caussade, sur le Comte, à 31 k. (7 l.) de Montauban, 29 k. (6 l. ½) de Cahors. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Caussade.

Cayrol-Bonneval, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton d'Estaing, comm. d'Anglars, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Genies, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* comprise celle d'Anglars, de St.-Jean, de Brionne, 548. *Bur. de poste* d'Espalion.

Cayrols, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, canton de Mamet, à 20 k. (4 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 400. *Bureau de poste* de Maurs.

Cayron, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Plaisance, comm. de Beaumarchés, à 8 k. (2 l.) de Plaisance, 24 k. (5 l. ½) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Beaumarchés, 1925. *Bur. de poste* de Plaisance.

Cayron, v. (*Tarn*). *Voyez* Ste.-Cécile-du-Cayron.

Caysac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bouzouls, comm. de Gages, à 2 k. (½ l.) O. de Gages, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Gages, 988. *Bur. de poste* de Rhodez.

Cayunte (la), v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 22 k. (5 l.) de St.-Sever, 34 k. (7 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cazac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, commune de la Bastide-Paumés, à 33 kil. (7 l. ½) de St.-Gaudens, à 10 k. (2 l. ½) de l'Isle-en-Dodon. *Pop.* comprise celle de la Bastide-Paumés, 602. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Cazajourde, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Nant, comm. de la Couverturade, à 8 k. (2 l.) S. de Nant, 27 k. (6 l.) S. E. de Milhaud. *Pop.* comprise celle de la Couverturade, 800. *Bureau de poste* de Nant.

*Cazal-des-Bailles (le), village (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, près du Lers, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirepoix, 39 k. (8 l. ¾), de Tarascon. *Pop.* 160. *Bur. de p.* de Mirepoix.

Cazal-des-Faures, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix. *Pop.* 138. *Bur. de p.* de Mirepoix.

Cazalets (les), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, comm. de Castelnau-d'Auzan, à 21 kil. (4 l. ¾) de Condom, 6 k. (1 l. ½) de Condom. *Pop.* comprise celle de Castelnau-d'Auzan, 1627. *Bur. de poste* de Condom.

Cazalis, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Préchac, comm. de Lucmeau, à 18 k. (4 l.) de Bazas, 6 k. (1 l. ½) de Préchac. *Pop.* comprise celle de Lucmeau, 845. *Bureau de poste* de Bazas.

Cazalis, v. (*Landes*), arr. de St-Sever, cant. d'Hagetmau, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Sever, 33 k. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cazalon, v. (*Landes*), arrond. de St.-Sever, canton d'Hagetman, commune de Momay, à 18 k. (4 l.) de St.-Sever, 35 kilom. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Momay, 685. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cazalrenoux, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, à 13 kil. (3 l.) de Castelnaudary, 32 k. (7 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Piquemourre, d'Esteffe et de Barsa, 263. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Cazals, b. (*Lot*), arr. de Cahors, et ch.-l. de canton, à 15 k. (3 l. ¾) S. O. de Gourdon, 28 k. (6 l. ½) N. O. de Cahors, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Belvez. *Pop.* 668. *Bur. de poste* de Cahors.

Cazals *ou* Casals, v. (*Lot*). *Voyez* Casals.

Cazanave, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Tarascon, sur la Cazanave, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Tarascon.

Cazanave (la), rivière (*Arriège*), arr. et canton de Foix. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Tarascon, coule à l'O., puis à l'O. N. O., et se rend dans l'Arriège, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de sa source.

Cazarche, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, près du confluent de l'Arly et du Doron, à 23 k. (5 l. ¼) de Moutiers, 28 k. (6 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Conflans.

Cazaril, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, à 10 kilom. (2 l. ½) de Montrejean, 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 8 myr. (19 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Montrejean.

Cazaril, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, à 21 k. (4 l. ¾) de la Barthe, 5 m. (11 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 179. *Bur. de p.* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Cazaril-de-las-Pennes, village (*Haute-Garonne*), arrond. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 37 k. (8 l. ¼) de Saint-Gaudens, 12 m. (26 l.) de Toulouse. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Cazasses-de-Penne, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Perpignan, cant. de Rivesaltes, sur la Gly, à 13 k. (3 l.) de Perpignan. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Perpignan.

Cazats, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, à 4 kilom. (1 l.) de Bazas, 5 m. (11 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Bazas.

Cazau (Étang de), (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Tête-de-Buch, à 10 k. (2 l. ¼) S. de la Tête-de-Buch. Il a du N. au S. 10 k. (2 l. ½), et autant de l'E. à l'O.

Cazaubon, ville (*Gers*), arr. de Condom, et ch.-l. de canton, près de Lousoure, à 24 kilom. (5 l. ½) de Roquefort, 21 kil. (4 l. ¾) de Nogaro, 6 m. (14 l.) d'Auch. *Pop.* 2266. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Cazaucetat, v. (*Gironde*), arr.

de la Réole, canton de Pellegrue, à 15 kil. (3 l. ½) de la Réole, 5 m. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 630. *Bur. de p.* de la Réole.

Cazaunous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspet, à 13 k. (3 l.) de St.-Gaudens, 9 m. (21 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Ste.-Anne-de-Varros, 283. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Cazautets, v. (*Landes*) arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Sever, 31 k. (7 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cazaux, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 37 kilom. (8 l. ⅓) de St.-Gaudens, 7 myr. (16 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Cazaux, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, près de l'Aune, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Gaudens, 11 m. (24 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Cazaux-d'Anglés, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 27 kil. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Cazaux-d'Aure, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, près de la Neste-de-Louron, à 3 k. (¾ de l.) d'Arreau, 22 kil. (5 l.) de la Barthe, 5 myr. (10 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 90. *Bur. de poste* d'Arreau.

Cazavet, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, sur la Bareille, à 8 k. (2 l.) de Saint-Girons, 5 m. (11 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 583. *B. de p.* de St.-Girons.

Cazazils, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, canton de Belpech, commune de la Fage, à 20 k. (4 l. ½) de Castelnaudary, 40 kil. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de la Fage, 404. *B. de p.* de Mirepoix, dép. de l'Arriège.

Caze (la), v. (*Gers*), arrond. et cant. de Lombez. *Pop.* 36. *Bur. de poste* de Lombez.

Caze (la), bourg (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre, sur la Gijas ou Gijou, à 14 k. (3 l. ⅓) de la Caune, 27 kil. (6 l.) de Castres. *Pop.* 2074. *B. de p.* de la Caune.

Caze-Vieille, v. (*Gard*). Voyez St.-Maurice-de-Caze-Vieille.

Caze-Vieille, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. des Matelles, à 18 k. (4 l.) de Montpellier. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Montpellier.

Cazeau (la), rivière (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) de Bagnères, coule au N. et se rend dans le Go, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Cazeaux, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilles, à 29 k. (6 l. ½) de Mirepoix, 25 k. (5 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Pamiers.

Cazeaux, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 14 k. (3 l. ¼) de Nérac, 11 kil. (2 l. ¾) de Francescas. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Nérac.

Cazeaux-Seillan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 20 k. (4 l. ½) de Mirande, 40 k. (9 l.) d'Auch. *Pop.* réunie à celle d'Haget-Pardiac, 672. *Bur. de p.* de Miélan.

Cazeaux-sur-Save, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan, à 10 k. (2 l. ½) de l'Isle-en-Jourdain, 34 k. (7 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Lombez.

Cazedarnes, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. de St.-Chinian, commune de Pierrerue, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Pons, 7 m. (16 l.) de Montpellier. *Pop.*..... *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Cazefabre, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, à 15 k. (3 l. ½) de Prades, 25 k. (5 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Perpignan.

Cazelle, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bourg, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bourg, 21 k (4 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Bourg.

Cazelles, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, commune de Mazuby. *Pop.* comprise celle de Mazuby, 348. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Cazelles, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Gaillac, 5 m. (12 l. ⅓) de Castres. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Cordes.

Cazèn ou Gasem, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, canton de Meersen, commune de Bunde, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de Fauquemont, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Recken, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Bunde, 426. *Bureau de poste* de Maëstricht.

Cazenac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Sarlat, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarlat, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Sarlat.

Cazenave, v. (*Arriège*). *Voy.* Cazanave.

Cazenave (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. O. d'Orthez, coule au S. O., et se rend dans le Gave de Pau, au S. de Baigts, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. d'Orthez.

Cazeneuve, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 13 k. (3 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l.) de Toulouse. *Pop*... *Bur. de poste* de Martres.

Cazeneuve, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, à 19 k. (4 l. ¼) de Condom, 43 k. (9 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Condom.

Cazeneuve, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Ste.-Livrade, commune de la Mauzelle, à 4 k. (1 l.) de Ste.-Livrade, 7 k. (1 l. ¾) de Villeneuve-d'Agen. *Populat.* comprise celle de la Mauzelle, 276. *Bur. de poste* de Sainte-Livrade.

Cazeneuve, v. (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Apt, à 6 k. (1 l. ½) d'Apt, 5 m. (12 l. ⅓) d'Avignon. *Pop.* 564. *Bur. de poste* d'Apt.

Cazenous, v. (*Haute-Garonne*). Voyez Cazaunous.

Cazères, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, ch.-l. de cant., sur la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Rieux, 5 m. (12 l.) S. O. de Toulouse, 5 kil. (1 l. ⅓) E. de Martres. Il y a deux moulins à eau pour les graines, deux tanneries, une teinturerie, une fabrique de chapeaux et une de chandelle. Cette ville est le ch.-l. d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 5e arrondissement. *Pop.* 1773. *Bur. de poste* de Martres.

Cazères, ville (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, près de l'Adour, à 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Grenade-sur-l'Adour.

Cazes-de-Mondenard, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Lauzerte, 31 k, (7 l.) S. p. O. de Cahors, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Moissac. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Cazeutre (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 19 k. (4 l. ¼) S. S. O. de Bielle. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Cazeverpl, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Sauveterre. *Pop.*

Pop. 154. *Bur. de poste* de Castillon.

Cazideroque, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 5 kil. (1 l. ¼) de Tournon, 19 kil. (4 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*... *Bur. de poste* de Villeneuve.

Cazilhac, v. (*Aude*), arr. et cant. de Carcassonne, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 157. *Bur. de p.* de Carcassonne.

Cazillac, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Ganges, à 38 k. (8 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Ganges.

Cazillac, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Martel, près du Riaunet, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Céré, 6 m. (14 l. ½) de Cahors. *Pop.* 654. *Bur. de poste* de Cressensac.

Cazillac, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Lauzerte, commune de Tréjouls, sur la Barguelone, à 6 k. (1 l. ½) de Lauzerte, 28 kil. (6 l. ¼) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Lautière, 229. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Cazine (Étang de la), (*Creuse*), arr. de Guéret, canton de la Souterraine, près de Noth, et formé par la Sedelle, à 7 k. (1 l. ¾) E. de la Souterraine, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Guéret.

Cazordite, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Pouillon, à 11 k. (2 l. ¾) de Dax, 6 m. (12 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* réunie à celle de Cagnotte, 502. *Bur. de p.* de Dax.

Cazotte (la), v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant de Saint-Rome-de-Tarn, à 13 k. (3 l.) de St.-Affrique, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Saint-Affrique.

Cazoules, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, canton de Carlus, à 6 k. (1 l. ½) de Sarlat. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Sarlat.

Cazouls, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac, près de l'Hérault, à 28 k. (6 l. ¼) de Béziers, 36 k. (8 l.) de Montpellier. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Pesenas.

Cazouls-lès-Béziers, bourg (*Hérault*), arr. et cant. 2ᵉ de Béziers, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de cette ville, 7 m. (15 l.) O. S. O. de Montpellier, 13 k. (3 l.) E. de St.-Chinian. *Populat.* 1636. *Bur. de poste* de Béziers.

Céant, v. (*Aube*). *Voy.* Berulle.

Ceauce, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton d'Ambrières, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Mayenne, 5 m. (10 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* de Mayenne.

Ceaumont, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Eguron, près de la Creuse, à 8 k. (2 l.) d'Argenton, 33 k. (7 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 970. *Bur. de poste* d'Argenton.

Ceaux, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. d'Alègre, à 19 k. (4 l. ¼) du Puy. *Pop.* 1294. *Bur. de poste* du Puy.

Ceaux, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ducey, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Avranches, 4 myriam. (10 l. ½) de Coutances. *Pop.* 754. *Bur. de poste* d'Avranches.

Ceaux, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 8 k. (2 l.) O. de Richelieu, 10 k. (2 l. ½) E. de Loudun, 5 m. (11 l. ½) N. de Poitiers. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de Loudun.

Ceaux, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, cant. de Couhé, près de la Bouleur, à 14 k. (3 l. ⅓) de Lusignan, 30 k. (6 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Couhé.

Cebazat, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont-Ferrand, près de la Bedat, à 6 k. (1 l. ½) N. de Clermont-Ferrand, 6 kilom. (1 l. ½) S. de Riom. *Pop.* 1694. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Cebresses (la), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de Massugnies, coule à l'O. S. O., et se rend dans l'Adon, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Cebron (le), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. et canton de Parthenay. Sa source, près Fénery, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Parthenay, coule à l'E., remonte au N. E., et se rend dans la Thoue, à St.-Loup, qu'elle arrose.

Cecey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 10 k. (2 l. ½) de Gray, 25 k. (5 l. ⅔) de Champlitte, 6 myriam. (13 l.) de Vésoul. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Gray.

Cecima, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, à la gauche de la Staffora, à 5 m. (11 l.) de Bobbio. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Voguère.

Cédats (les), *ou* Falgairac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, commune de Toutens, sur la Marcassonne, à 23 k. (5 l. ¼) de Revel, 25 k. (5 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Toutens, 214. *Bur. de poste* de Caraman.

Cédera (le), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. d'Orcier, à 6 kilom. (1 l. ½) N. p. O. d'Orcier.

Cédiret (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Bagnères, coule au N. E., et se rend dans le Lats-des-Coms, à 1 kilom. (¼ de l.) de sa source.

Ceffiat, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 27 k. (6 l.) d'Orgelet, 42 kil. (9 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 239. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Ceffonds, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Montierender, sur la Voire, rivière, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Dizier, 4 m. (10 l.) de Chaumont. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de Montierender.

Ceignac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Cassagnes. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Rhodez.

Ceilhes, ville (*Hérault*), arr. de Lodève, canton de Lunas, sur l'Arb, à 20 k. (4 l. ½) de Lodève, 7 m. (15 l.) de Montpellier. Il y a des mines de plomb et de cuivre, riches en argent. *Pop.* comprise celle de Rocozels, 917. *Bur. de poste* de Lodève.

Ceillac, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Guillestre, sur la Cristillon, à 11 k. (2 l. ¾) d'Embrun, 5 m. (12 l. ½) de Gap. *Populat.* 958. *Bureau de poste* de Mont-Lion.

Ceillone (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 1 k. (¼ de l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., reçoit la Sausse, et se rend dans l'Ers, à 23 k. (5 l. ¼) N. O. de sa source.

Ceintres, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, commune de Cheminas, à 10 k. (2 l. ½) de Tournon, 4 m. (10 l. ½) de Privas. *Pop.* comprise celle de Cheminas, 575. *Bur. de poste* de Tournon.

Ceintrey, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, près du Madon, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vézelise, 19 k. (4 l. ½) de Nancy. *Pop.* 764. *Bur. de poste* de Vézelise.

Ceinturon (Plage du), (*Var*), arr. de Toulon, au S. E. et à 4 k. (1 l.) d'Hyères. Elle s'étend depuis le mur du port comblé jusqu'à la plage du Pesquier, et a 2,334 mèt. (1200 toises) de long.

Ceirargues, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Jean-ed-Seyrargues.

Ceireste, village (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* Cereste.

Ceize (la), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Conques. Sa source, à 9 kil. (2 l. ⅓) N. de Conques, coule au S., et se rend dans la Clamous, à 8 kil. (2 l.) S. de sa source.

Célard (*Drôme*). *Voyez* Poel-Cellard.

Celas, v. (*Drôme*), arr. et cant. sud de Crest, commune de Saou, près du Roubion, à 8 k. (2 l.) de Crest, 34 k. (7 l. ¾) de Valence. *Pop*... comprise celle de Saou et de Francison, 1400. *Bur. de poste* de Crest.

Celavo, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, et ch.-l. de cant., où est située la ville de Bogognano, à 29 k. (6 l. ½) N. E. d'Ajaccio, 5 myr. (11 l.) N. de Sartène, 23 kilom. (5 l. ⅓) E. S. E. de Vico. *Pop*...

Celeiran, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, canton et commune de Coursan, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Narbonne, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Coursan. *P.* comprise celle de Coursan, 1400. *Bureau de poste* de Narbonne.

Céleitte, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, à 3 kil. (¾ de l.) de Mansle, 19 kilom. (4 l. ¼) de Ruffec, 24 k. (5 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Mansle.

Célier (Marais du), (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. des Stes.-Maries, à 18 k. (4 l.) N. des Saintes-Maries. Il a du N. au S. 7 k. (1 l. ⅔) de long sur 1 kilom. (¼ de l.) de large.

Céligny, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève. Ce village est dans une situation riante; plusieurs Génevois y ont des maisons d'agrément; on y voit des vignes et des prairies : ces dernières sont arrosées par un ruisseau qui, circulant en différens canaux, coupe l'espace qui le sépare du lac. *P.* 303. *B. de p.* de Genève.

Cell, ville (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Zell.

Cella, village (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, à 6 k. (1 l. ½) S. de Casal. *P.* 753. *B. de p.* de Casal.

Cella, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, à la gauche d'un ruisseau qui se jette dans la Staffora, à 27 kil. (6 l.) O. de Bobbio. *Pop.* 1178. *B. de poste* de Vognère.

Celland (le Grand), (*Manche*). *Voyez* Grand-Celland.

Celland (le Petit), (*Manche*). *Voyez* St.-Ouen-de-Celland.

Cellarengo, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Villanova, dans une plaine, près d'un ruisseau qui tombe dans la Bonna, à 27 kil. (6 l.) O. d'Asti. *Pop.* 294. *Bureau de poste* d'Asti.

Celle, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vailly, près de l'Aisne, à 10 k. (2 l. ½) de Soissons, 20 k. (4 l. ½) de Laon. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Soissons.

Cellé, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, à 18 kilom. (4 l.) de Montdoubleau, 11 k. (2 l. ¾) de Montoire, 5 m. (11 l.) de Blois. *Pop.* 761. *Bur. de poste* de Montoire.

Celle, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Warem, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. d'Hannut, 23 k. (5 l. ¼) O. de Liége. *Pop.* 619. *Bur. de poste* de Liége.

Celle, v. (*Pô*), arr. de Suse, sur une éminence, près de la Dora Riparia, à 4 k. (1 l.) E. de Suse. *Pop.*. *Bureau de poste* de Turin.

Celle, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Saint-Remi, à 6 k. (1 l. ½) de Thiers, 42 kilom. (9 l. ½) de Clermont. *Pop.* 3676. *Bur. de poste* d'Ausance, dép. de la Creuse.

Celle, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 7 kil. (1 l. ¾) E. S. E. de Dinant, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Ciney, 28 k. (6 l. ¼) S. S. E. de Namur. *Pop.* 563. *Bur. de poste* de Dinant.

Celle, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, et ch.-l. de canton, à 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Niort, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Poitiers, 18 k. (4 l.) S. de St.-Maixent, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Melle. Ce bourg est situé sur la rivière *la Belle*. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, où les religieux entretenoient une vénération singulière pour Louis XI, parce qu'il avoit embelli leur église au-delà de toute expression; ils avoient même contracté l'habitude de prier Dieu tous les jours pour le repos de l'ame de ce roi. Cette abbaye rapportoit 10,000 liv. de rente. Ce pays a beaucoup de bois. *Pop.* 1052. *Bureau de poste* de Melle.

Celle, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de San-Damiano, à la droite de la Maira, sur le penchant d'une colline, à 27 k. (6 l.) O. de Cuneo. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Coni.

Celle, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Tigliole, sur le penchant d'une colline, près de la rive droite du Borbo, à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Asti. *Pop.* 366. *Bur. de poste* d'Asti.

Celle (la), v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Vieux-Maisons, à 21 k. (4 l. ⅔) de Château-Thierry, 8 myr. (17 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Montmirail, dép. de la Marne.

Celle (la), v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Marcillat, à 19 k. (4 l. ¼) de Montluçon, 6 m. (13 l. ¾) de Moulins. *Popul.* 880. *Bur. de poste* de Montluçon.

Celle (la), rivière (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Montsalvy. Sa source, à 25 k. (5 l. ⅔) S. d'Aurillac, coule au S. O., passe à St.-Constant, à Figeac, et se rend dans le Lot, à 18 k. (4 l.) E. de Cahors.

Celle (la), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Lignières, sur l'Arnon, à 27 k. (6 l.) de Châteaumeillant, 36 k. (8 l.) de Bourges. *Pop.* 479. *Bur. de p.* de St.-Amand.

Celle (la), v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Treignac, à 32 k. (7 l. ¼) d'Uzerche, 43 k. (9 l. ⅔) de Tulle. *Pop.* 426. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Celle (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 2e de Fougères, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) de Rennes. *Pop.* 538. *Bur. de poste* de Fougères.

Celle (la), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 11 k. (2 l. ¾) de Sézanne, 6 m. (14 l. ½) de Châlons. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Sézanne.

Celle (la), v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Cosne, près de la Loire, à 6 k. (1 l. ½) de Cosne, 6 myr. (12 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 724. *Bur. de poste* de Neuvy-sur-Loire.

Celle (la), v. (*Nièvre*). *Voyez* Selle (la).

Celle (la), v. (*Nièvre*), arr. de Decize, canton et commune de Lucenay-lès-Aix, à 10 k. (2 l. ½) de Decize, 37 kilom. (8 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Lucenay-lès-Aix et dépendances, 1191. *Bur. de poste* de Decize.

Celle (la), v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, sur la rive droite de la Scarpe, à 14 (3 l. ½) de Valenciennes, 25 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 1670. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Celle (la), rivière (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Crevecœur. Sa source, à 10 kilom. (2 l. ½) de

Breteuil, près de Catheux, coule au N., et va se rendre dans la Somme, à l'O. d'Amiens.

Celle (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pontaumur-Laudogne, sur le ruiss. de Condat, à 5 m. (11 l. ¼) de Riom, 5 m. (11 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Pont-Gibaud.

Celle (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, sur le Morin, à 2 k. (½ l.) de Farmoutier, 13 kilom. (3 l.) de Rosoy, 38 kilom. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 992. *Bur. de poste* de Farmoutier.

Celle (la), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Moret, sur la Seine, à 3 k. (¾ de l.) de Moret, 16 k. (3 l. ½) de Nemours, 20 kilom. (4 l. ½) de Melun. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Moret.

Celle (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, près de la forêt des Ivelines, à 13 k. (3 l.) de Dourdan, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 725. *Bur. de poste* de Rochefort.

Celle (la), rivière (*Somme*). Elle traverse l'arrondissement d'Amiens, et se jette dans la Somme, près d'Amiens.

Celle (la), v. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, à 2 k. (½ l.) de Brignoles, 31 k. (7 l.) de Toulon. Il y a deux fabriques de papier commun, blanc et gris. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Brignoles.

Celle-Barmontoise (la), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Croq, à 14 k. (3 l. ¼) d'Aubusson, 5 m. (10 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 831. *Bur. de p.* d'Aubusson.

Celle-Bruère (la), v. (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de St.-Amand, 37 k. (8 l. ¼) S. de Bourges. *Pop.* comprise celle de Bruère, 537. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Celle-Dunoise (la), v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Dun-le-Palleteau, sur la Creuse, à 23 k. (5 l. ¼) de la Souterraine, 18 k. (4 l.) de Guéret. On y cultive beaucoup de chanvre, et on y fabrique du fil et de la toile. On y fait un assez grand commerce de bestiaux. *Pop.* 1821. *Bur. de poste* d'Argenton, dép. de l'Indre.

Celle-Frouin, bourg (*Charente*), arrond. de Ruffec, cant. de Mansle, sur la Son, à 33 k. (7 l. ½) N. E. d'Angoulême, 18 k. (4 l.) N. de la Rochefoucauld, 18 k. (4 l.) E. de Mansle. Il y avoit dans ce bourg une abbaye, fondée en 1227, Ordre de saint Augustin; elle n'avoit que 3000 liv. de revenu pour l'abbé, les moines, et pour payer les charges. Cette abbaye étoit en commende, et sa taxe en cour de Rome étoit de 66 florins. *P.* 1628. *B. de p.* de Mansle.

Celle-hors-Poitiers (la), v. (*Vienne*), arr., cant. et commune de Poitiers. Ce village étoit remarquable par une belle abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de saint Augustin. Ce fut en 1370 que ce monastère fut érigé en abbaye. *Pop.* réunie à celle de Poitiers.... *Bur. de poste* de Poitiers.

Celle-Lévesquault, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Lusignan, près de la Vonne, à 5 k. (1 l. ¼) de Lusignan, 21 k. (4 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 1355. *Bur. de p.* de Lusignan.

Celle-sous-Gouzou (la), v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Jarnage, à 15 kilom. (3 l. ½) de Boussac, 27 kil. (6 l.) de Guéret. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Gouzou.

Celle-sur-le-Bied, v. (*Loiret*). *Voyez* Selle-sur-le-Bied.

Celle-St.-Cloud (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, à 4 k. (1 l.) de St.-Cloud, sur une hauteur, au rivage gauche de la Seine. Son terrain est couvert de vignes et d'arbres fruitiers. *Pop....* *B. de p.* de St.-Cloud.

Celle-St.-Cyr (la), v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. de Charny, à 7 kil. (1 l. ¾) de Joigny, 29 k. (6 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 1029. *Bur. de poste* de Joigny.

Celler, v. (*Dordogne*), arrond. de Riberac, cant. de Montagrier, à 8 k. (2 l.) de Riberac. *Pop.....* *Bur. de poste* de Riberac.

Celles, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur le Surmelin, à 13 k. (3 l.) de Château-Thierry, 6 myr. (13 l. ¾) de Laon. *Pop.* 131. *Bureau de poste* de Château-Thierry.

Celles, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, sur le Belmont, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Tarascon. Il y a une forge, située à 1,945 m. (1,000 t.) des usines de St.-Paul, du côté de l'est: elle ne roule que sept à huit mois de l'année. On y emploie la mine de Vic-de-Sos. La trompe de cette forge est en pierre: elle fait beaucoup de fer fort. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Foix.

Celles, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Mussy, près de l'Ource, à 3 k. (¾ de l.) de Bar-sur-Seine, 34 k. (7 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* réunie à celle de Mores, 865. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Celles, v. (*Cantal*), arrond. et cant. de Murat, près de l'Allagnon, à 7 k. (1 l. ¾) de Murat, 4 myr. (10 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.....* *Bur. de poste* de Murat.

Celles, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, sur la Né, à 13 k. (3 l.) de Pons, 27 k. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Pons.

Celles, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont, près de la Cresset, à 7 k. (1 l. ¾) de Lodève, 43 kilom. (9 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Celles, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, ch.-l. de cant., à 29 kil. (6 l. ½) S. E. de Courtrai, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Lille, 14 kilom. (3 l. ¼) N. de Tournai, 5 myriam. (10 l. ¾) N. O. de Mons. On y voyoit une abbaye où l'image de la Vierge étoit en grande vénération. L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, ayant mis au monde un prince qui pesoit seize livres deux onces et demie, fit présent à cette abbaye d'une somme d'argent du même poids. *Pop.* 1950. *Bur. de poste* de Tournai.

Celles *ou* Pont-a-Celles, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Sénef, sur le Pieton, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Sénef, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Gossolies, 33 k. (7 l. ½) E. N. E. de Mons. *P.* 1232. *B. de p.* de Nivelles, dép. de la Dyle.

Celles, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillones, à 31 k. (7 l.) de Bergerac, 7 k. (1 l. ¾) de Castillones, 22 k. (5 l.) de Villeneuve-d'Agen. *Pop...* *Bur. de poste* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

Celles, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 15 k. (3 l. ½) de Bourbonne, 10 k. (2 l. ½) de Montigny-Source-Meuse, 37 k. (8 l. ⅓) de Chaumont. *P.* 382. *Bur. de poste* de Montigny-Source-Meuse.

Celles, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, commune de Broze, à 5 k. (1 l. ¼) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Broze, 196. *Bur. de poste* de Gaillac.

Celles, v. (*Vosges*), arrond. de Saint-Dié, canton de Sénones, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Allarmont, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Sénones. Ce lieu dépendoit de la principauté

de Salm. *Pop.* 1076. *Bur. de poste* de Raon-l'Etape.

Celles, v. (*Vosges*), arrond. de Remiremont, canton de Vagney, près de la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) de Remiremont, 23 kilom. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop....* *Bur. de poste* de Remiremont.

Cellette (la), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, canton de Sauzais-le-Potier. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Cellette (la), v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chateleux, à 16 k. (3 l. ¾) de Boussac, 29 k. (6 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Boussac.

Cellette (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pionsat, à 9 k. (2 l. ¼) de Montaigu, 4 m. (10 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 350. *Bur. de p.* de Montaign.

Cellettes *ou* Sellettes, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. ouest de Blois, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. E. de Blois. *Pop.* 1027. *Bur. de p.* de Blois.

Cellevequault, v. (*Vienne*). *Voyez* Celle-Levesquault.

Cellier (le), v. (*Loire-Infér.*), arr. d'Ancenis, cant. de Ligné, près de la Loire, à 13 k. (3 l.) d'Ancenis, 20 k. (4 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 1496. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Cellier (le), v. (*Somme*), arr. et cant. sud d'Abbeville, commune de Caubert, à 2 kil. (¼ l.) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Caubert, 137. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Cellier-de-Luc (le), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de St.-Etienne-de-Lucdarès, à 36 k. (8 l.) de Joyeuse, 5 m. (12 l. ¼) de Privas. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Langogne, dép. de la Lozère.

Cellières, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Briolay, commune de Cheffes, à 4 k. (1 l.) de Châteauneuf, 9 k. (2 l. ¼) de Briolay, 29 k. (6 l. ¼) de Segré. *Popul.* comprise celle de Cheffes, 113. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Cellières, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers. Il y a dans le territoire de cette commune des fouilles pour l'extraction du cristal de roche. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Moutiers.

Cellieu, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Rive-de-Gier, à 15 k. (3 l. ¼) de St.-Etienne, 36 k. (8 l.) de Feurs. Il y a une fabrique de clous. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de Rive-de-Gier.

Cellioux, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de St.-Dié, à 16 k. (3 l. ⅔) de Billom, 37 k. (8 l. ¼) de Clermont. *Popul.* 894. *Bur. de poste* de Billom.

Celloville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, à 7 k. (1 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Rouen.

Cellule, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. et cant. est de Riom, près de la Morge, à 6 k. (1 l. ¼) de Riom, 20 k. (4 l. ¼) de Clermont. *P.* 1324. *Bur. de poste* de Riom.

Celon, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton, sur la Sosne, à 7 k. (1 l. ¾) d'Argenton, 36 k. (8 l.) de Châteauroux. *P.* 548. *Bur. de poste* d'Argenton.

Celoux, v. (*Cantal*), arrond. de St.-Flour, cant. de Ruines, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Flour, 7 m. (15 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Celsoy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, à 5 k. (1 l. ¼) de Langres, 38 kilom. (8 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 297. *Bur. de p.* de Langres.

Cely, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, à 11 k. (2 l. ¾) de Melun. *Pop.* 487. *Bur. de p.* de Ponthierry.

Cemboing, v. (*Haute-Saone*). *Voyez* Semboing.

Cempuis, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Grand-Villiers, à 3 kil. (¾ de l.) de Grand-Villiers, 27 k. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 622. *Bur. de poste* de Grand-Villiers.

Cenac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton de Villeneuve, à 6 k. (1 l. ¼) de Villefranche, 4 m. (10 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Villefranche.

Cenac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Domme. *Pop.* 1109. *Bur. de poste* de Sarlat.

Cenac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 10 k. (2 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Cenac, v. (*Lot*). *Voyez* Senac.

Cenan, v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, cant. de Pleumartin, à 23 k. (5 l. ⅓) de Chatellerault, 23 k. (5 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Cenans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Monthoson, sur l'Oignon, à 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Rioz.

Cencio, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Millesimo, sur la croupe d'une haute colline, près de la Bormida occidentale, à 31 kil. (7 l.) E. de Mondovi. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Ceve.

Cendras, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Alais, près du Gardon d'Alais, à 3 k. (¾ l.) d'Alais, 43 k. (9 l. ¾) de Nîmes. *P..B. de p.* d'Alais.

Cendre, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Veyres, commune d'Orcet, à 10 k. (2 l. ¼) de Clermont. *Pop.* comprise celle d'Orcet, 1202. *B. de p.* de Clermont.

Cendre (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Clermont, canton de Pont-sur-Allier, commune de Cournon, sur l'Anson, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Cournon, 2124. *B. de p.* de Clermont.

Cendrecourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, à 2 k. (¼ l.) de Jussey, 30 kilom. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 668. *Bur. de poste* de Jussey.

Cendres, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Pleine-Fougères, sur le Couesnon, à 18 k. (4 l.) de Dol, 5 m. (11 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Pontorson, dép. de la Manche.

Cendrey, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 25 k. (5 l. ⅔) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Gerans, 294. *Bur. de poste* de Besançon.

Cendrieux, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Saint-Jean-de-Vergh, à 23 k. (5 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 1023. *Bur. de poste* de Périgueux.

Cené, v. (*Vendée*). *Voyez* Bois-de-Cené.

Cenevez (les), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelégier, commune de Lajoux. *Popul.* 409. *Bur. de poste* de Porentruy.

Cenevieres, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Limougne, sur le Lot, à 24 k. (5 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Cahors.

Cenilly, v. (*Manche*). *Voyez* Notre-Dame-de-Cenilly.

Cenis (Grand Mont), haute et fameuse montagne, la principale des Alpes-Cotiennes, située entre le département du Pô *ou* Eridan et celui du Mont-Blanc. Son sommet, toujours couvert de neige, est à 3,378 m. (1734 t.) au-dessus du niveau de la mer; mais à 1,788 m. (920 t.) de sa base, on voit une espèce de joli vallon renfermé entre la plus haute sommité et le petit mont Cénis. On y voit un petit lac fort poissonneux et un

hospice pour les voyageurs. De Lens-le-Bourg (Mont-Blanc) à la Novalesa (Eridan), le chemin, très-âpre et impraticable aux voitures, est de six heures. Les Français, commandés par Buonaparte, l'emportèrent à la baïonnette en l'an 2 (1795). Entre les diverses manières de descendre cette montagne, celle des traîneaux, qu'on appelle *Ramasser*, est sans contredit la plus plaisante et la plus singulière.

Cénis (Petit Mont), (*Pô*), sommité des Alpes-Cotiennes, au S. O. du grand mont Cénis, dont elle n'est séparée que par le petit lac de Cénis. Ce fut, dit-on, Annibal qui fraya le chemin entre ces deux montagnes.

Cenne, v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary, à 13 k. (3 l.) de cette ville. Il se fabrique des draps dans ce village, qui font pour lui un objet de commerce. *Pop.* comprise celle de Monestiés, 529. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Cenne (la), (*Lot-et Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, à 9 kil. (2 l. ¼) de Villeneuve, 14 k. (3 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Cenon, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 3 k. (¾ de l.) de Bordeaux. *Pop.* 1395. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Cenon, v. (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Vouneuil, sur la Vienne, à 4 k. (1 l.) de Chatellerault, 27 k. (6 l.) de Poitiers. *Pop.* 243. *Bur. de p.* de Chatellerault.

Cens ou *Censives*. Sous la monarchie, c'étoit une redevance annuelle et foncière que payoient au seigneur d'une terre ceux qui possédoient des biens roturiers dans l'étendue de sa seigneurie.

Cens, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 8 k. (2 l.) S. de la Roche, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de St.-Hubert, 7 m. (14 l. ¾) E. S. E. de Namur. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Marche.

Cens de Rouges-Eaux, village (*Vosges*). *Voyez* Rougeaux.

Censat, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, près de la Senouire, à 13 k. (3 l.) de Brioude, 36 k. (8 l.) du Puy. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Brioude.

Censé (la), petite rivière (*Nord*). Elle prend sa source dans le dép. du Pas-de-Calais, et se jette dans l'Escaut à Bouchain.

Cense (la), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Rochefort, à 8 k. (2 l.) N. de Dourdan, 1 k. (¼ de l.) N. de Rochefort. *Pop.* comprise celle de Rochefort et dépendances, 698. *B. de p.* de Dourdan.

Cense (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Gamaches, commune d'Hellicourt, près du ruisseau de Visma, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Hellicourt, 188. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Cense (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly, commune de Francière, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Francière, 264. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Cense (la), v. (*Sòmme*), arr. d'Amiens, cant. et commune de Pequigny, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Amiens, 29 k. (6 l. ½) S. E. d'Abbeville, 14 k. (3 l. ¼) S. de Donemart. *Pop.* comprise celle de Pequigny, 1250. *B. de p.* de Pequigny.

Cense (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, commune d'Oresmaux, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Oresmaux, 1262. *B. de p.* d'Amiens.

Cense-de-Nielle (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, commune de Coquerel, près de la Somme, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Abbeville, 30 k. (6 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Coquerel, 473. *B. de p.* d'Abbeville.

Cense-d'Heranguier (la), v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton d'Acheux, commune de Senlis, à 22 k. (5 l.) de Doulens, 25 kil. (5 l. ¾) d'Amiens. *P.* comprise celle de Senlis, 611. *B. de p.* d'Albert.

Censeau, v. (*Jura*), arr. d'Arbois, cant. de Noseroy, à 24 kilom. (5 l. ½) d'Arbois, 41 k. (9 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Champagnole.

Censerey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arnay, 5 m. (12 l.) de Dijon. *P.* 428. *B. de p.* de Saulieu.

Censeurs royaux. Sous la monarchie, le chancelier nommoit des censeurs pour examiner un ouvrage avant de pouvoir le faire imprimer. Il y avoit pour la lecture des ouvrages de théologie 14 censeurs, 33 pour ceux de jurisprudence, un pour la jurisprudence maritime, 21 pour la médecine, 8 pour l'histoire naturelle et la chimie, 5 pour l'anatomie, 9 pour les mathématiques et la physique, 82 pour les belles-lettres et l'histoire, un pour la géographie, la navigation, les voyages, 2 pour la peinture, la gravure, la sculpture, 2 pour l'architecture, un pour l'hydraulique, la mécanique et les arts, et un pour la musique.

Censoir-sur-Yonne, v. (*Yonne*). *Voyez* Chatel-Censoir.

Centacres (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 18 k. (4 l.) de Dieppe, 37 k. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Bellemarre.

Centallo, ville (*Stura*), arr. de Coni, ch.-l. de cant., sur le chemin de Savigliano à Cuneo, à 9 kilom. (2 l. ½) N. E. de Cuneo, sur la Grana. Il y a un petit château où les marquis de Suze faisoient leur résidence. *P.* 3601. *Bur. de p.* de Coni. *Rel. de p. aux chev.*

Centième denier. Sous la monarchie, c'étoit la centième partie du prix ou de la valeur des biens des immeubles. Tout acquéreur étoit obligé de payer le centième denier au roi, excepté pour les biens qui venoient par succession ou par donation en ligne directe.

Centrès, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle, à 9 k. (2 l. ¼) de Sauveterre, 24 k. (5 l. ½) de Rhodez. *P.* 600. *B. de p.* de Rhodez.

Centron, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, commune de Hautecour, près de l'Isère, à 4 k. (1 l.) de Moutiers, 4 myr. (10 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Hautecour, 508. *Bur. de poste* de Moutiers.

Centuri, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, à 38 kil. (8 l. ½) de cette ville. *Pop.* 624.

Cenves, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Monsol, à 32 k. (7 l. ¼) de Villefranche, 6 m. (13 l. ¼) de Lyon. *Pop.* 1880. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Ceou ou Ciou (la), rivière (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Bastide. Elle prend sa source à 3 k. (⅔ de l.) E. p. N. de Monfaucon, coule à l'O. p. N., remonte au N. O., va à l'O., passe à Abbaye-Nouvelle, remonte au N., et va se rendre dans la Dordogne, à 4 k. (1 l.) O. de Domme.

Cépede (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Pressas, à 14 k. (3 l. ¼) de Tonneins, 18 k. (4 l.) d'Agen. *Pop.* 783. *Bur. de p.* de Ste.-Livrade.

Cepene-sur-Vesc, v. (*Drome*), arr. de Montélimart, cant. de Dieu-

le-fit, commune de Vesc, près du Lez, à 33 k. (7 l. ½) de Montélimart, 5 m. (11 l. ⅓) de Valence. *Pop.* comprise celle de Vesc, 1006. *Bur. de poste* de Dieu-le-fit.

Cepet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, sur le Giron, à 16 k. (3 l. ¾) de Toulouse. *P.* 265. *B. de p.* de Toulouse.

Cepet (Cap), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à la pointe S. E. de la presqu'île, où est situé le lazaret, entre la plage de la Coadontière et la plage du Puy.

Cepie, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, près de l'Aude, à 5 k. (1 l. ⅓) de Limoux, 14 k. (3 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Limoux.

Cepoy, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Montargis, près du canal d'Orléans, à 5 k. (1 l. ¼) de Montargis, 6 m. (14 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Montargis.

Ceps, v. (*Hérault*), arr. de Pons, cant. d'Olargues, commune de Roquebrune, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Chinian, 7 k. (1 l. ¾) d'Olargues, 20 k. (4 l. ½) de Pons. *Pop.* comprise celle de Roquebrune, 1310. *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Cer (le), rivière (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Vic. Sa source, au pied du plomb du Cantal, coule au S. O., puis à l'O., passe à la Roquebroue, et se rend dans la Dordogne.

Ceran, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, à 4 kil. (1 l.) de Lectour, 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Fleurence.

Ceray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Bléré, à 23 k. (5 l. ¼) d'Amboise, 40 k. (9 l.) de Tours. *Pop.* 285. *Bur. de poste* d'Amboise.

Cerazereux, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, à 15 k. (3 l. ½) de Dreux, 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Nogent-Roulebois.

Cerbois, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Lury, à 11 kil. (2 l. ¾) de Vierzon, 23 k. (5 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Vierzon.

Cercamp, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Saint-Pol, canton d'Auxy, commune de Frévent, près de la Canche, à 13 kil. (3 l.) de Saint-Pol, 33 k. (7 l. ½) d'Arras. *P.* comprise celle de Frévent et de Rollepot... *Bur. de poste* de Frévent.

Cercanceau, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, commune de Souppes, à 3 kil. (¾ de l.) de Souppes, 3 k. (¾ de l.) de Château-Landon, 28 kil. (6 l. ¼) de Fontainebleau. Il y a une papeterie. *Pop.* comprise celle de Souppes et dépendances, 1030. *Bur. de poste* de Souppes.

Cercay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches, commune de St.-Germain, à 10 k. (2 l. ½) de Loches. *P.* comprise celle de St.-Germain, 181. *B.* de *p.* de Loches.

Cercay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Mandres, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Brie-sur-Hières, 5 k. (1 l. ¼), de Boissy, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Mandres, 501. *B. de p.* de Brie-sur-Hières.

Cercay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton d'Argenton-l'Eglise, à 13 k. (3 l.) de Thouars, 8 m. (18 l. ½) de Niort. *P.* 600. *Bur. de poste* de Thouars.

Cercenasco, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Vigone, sur la Lemma, en plaine et tout près de Vigone, à 10 k. (2 l. ½) E. de Pignerol. *Pop.* 1286. *Bur. de poste* de Pignerol.

Cercier, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy, sur l'Usses, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Cruseilles, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Chaumont, 27 k. (6 l.) S. S. O. de Genève. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Genève.

Cercier, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Belleville, près de l'Ardière, à 15 k. (3 l. ½) de Villefranche, 42 k. (9 l. ½) de Lyon. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Belleville-sur-Saone.

Cercles, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, à 16 k. (3 l. ⅔) de Riberac, 29 kil. (6 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Bourdeille.

Cercottes, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Neuville, dans une plaine, dans la forêt d'Orléans, sur la grande route de cette ville à Paris, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 281. *Bur. de poste* d'Orléans.

Cercou, v. (*Charente-Infér.*), arrond. de Jonsac, cant. de Montguyon, à 13 k. (3 l.) de Montlieu, 8 m. (17 l. ½) de Saintes. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Montlieu.

Cercueil, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 10 k. (2 l. ½) E. de Nancy. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Cercueils (les), v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Cerqueux.

Cercy-la-Tour *ou* Cercy-sur-Aron, bourg (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de Fours, à 15 kil. (3 l. ½) E. N. E. de Decise, 40 kil. (9 l.) E. S. E. de Nevers, 18 kil. (4 l.) S. O. de Moulins-en-Gilbert. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de Decize.

Cerda, v. (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* St.-Laurent-de-Cerdans.

Cerdagne-Française (la). C'étoit un petit pays du ci-devant Roussillon, formant la partie la plus au couchant de cette ci-devant province. Il fait partie aujourd'hui du département des Pyrénées-Orientales. Il pouvoit avoir 27 k. (6 l.) dans sa plus grande longueur, sur 18 k. (4 l.) de largeur. La rivière de Teth et la Sègre y ont leur source. La rivière de Teth traverse le ci-devant Roussillon dans sa plus grande longueur, et se jette dans la Méditerranée, après avoir baigné Villefranche, Prades, Millas et Perpignan. La Sègre dirige son cours vers l'Espagne. Ce pays est rempli de montagnes; il abonde cependant en excellens pâturages. Mont-Louis en étoit le chef-lieu. Cette contrée n'étoit qu'une petite partie de la Cerdagne espagnole; elle en a été démembrée, et cédée à la France par la convention passée entre ces deux Puissances, en exécution du traité des Pyrénées, de 1659. (*Voyez* le département des Pyrénées-Orientales, pour le commerce et l'industrie des habitans de la Cerdagne-Française.)

Cerdon, bourg (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Poncin, sur le Veyron, petit ruisseau, à 14 kil. (3 l. ⅓) de St.-Rambert, 23 kil. (5 l. ¼) de Bourg. Il y a trois papeteries. *Pop.* 457. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Cerdon, v. (*Loiret*), arrond. de Gien, cant. de Sully, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Gien, 4 myr. (10 l.) d'Orléans. *Pop.* 896. *Bur. de poste* de Gien.

Cere, (*Landes*). *Voyez* Serr.

Cérelles, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Tours, cant. de Neuillé-Pont-Pierre, à 20 kil. (4 l. ½) de Château-Regnault, 11 k. (2 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 500. *B. de poste* de Château-Regnault.

Cérences, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréal, à 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Cou-

tances, 6 k. (1 l. ½) O. de Gavray. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrondissement maritime. *Pop.* 2207. *Bur. de poste* de Coutances.

Cérens *ou* Cérans, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Pontvalain, à 19 k. (4 l. ¼) de la Flèche, 21 kilom. (4 l. ¾) du Mans. *Pop.* comprise celle de Foulletourte, 1524. *Bur. de poste* de Foulletourte.

Ceres, bourg (*Pô*), arrond. de Turin, et ch.-l. de cant., sur le haut d'une colline, presque au confluent des deux branches de la Stura, à 42 kil. (9 l. ½) N. O. de Turin. *Pop.* 1742. *Bur. de poste* de Turin.

Ceresole, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une montagne, presqu'à la jonction d'un ruisseau et de l'Orca, à 6 m. (14 l.) O. d'Ivrée. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Courgné.

Ceresole, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Sommaria-Bosco, sur la droite d'un ruisseau qui traverse le Naviglionovo, et se jette dans le Pô, à 31 k. (7 l.) N. O. d'Albe. Les Français y battirent les Espagnols le 14 avril 1544. *Pop.* 1599. *Bur. de poste* de Carmagnole.

Céreste, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Forcalquier, cant. de Manosque, à 19 kil. (4 l. ¼) de Forcalquier, 6 m. (13 l.) de Digne. *Pop.* 1051. *B. de p.* de Manosque.

Céreste, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Marseille, cant. de la Ciotat, à 23 kil. (5 l. ½) de Marseille. Les environs de ce village, situé près de la Ciotat, sont agréables, et abondent en bons vins muscats et en fruits excellens. Il renferme une tour dont on fait remonter l'ancienneté jusqu'au temps de César. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de la Ciotat, 6e arrondissement maritime. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de la Ciotat.

Céret, ville (*Pyrénées-Orientales*), ch.-l. d'arrond. et de cant., à 29 k. (6 l. ½) S. O. de Perpignan, 29 kilom. (6 l. ½) E. de Prades, 24 k. (5 l. ½) O. S. O. d'Argelès, 88 m. (198 l.) S. p. E. de Paris. Long. 20. 21. lat. 42. 23.

Cette ville est située au pied des Pyrénées, à 1 k. (¼ de l.) de la rive droite du Tec. Elle fut bâtie vers l'an 820 par Wimar, à qui Charlemagne avoit fait la concession du territoire; concession qui fut confirmée par Louis *le Débonnaire* en 833. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Grands-Carmes, et un de Capucins: ce dernier étoit sur une hauteur, au-dessous d'un autre couvent qui dominoit la plaine, et dont il ne reste que les murailles. Les rues de Céret sont mal alignées; il n'y a qu'une belle place, qui est dans le faubourg, lequel est même plus agréable que la ville. Le seul objet qui mérite l'attention des voyageurs, c'est une grande fontaine bien décorée, construite circulairement en marbre blanc. Elle jette continuellement, par huit côtés en forme d'arc, une grande quantité d'eau dans un bassin, de forme ronde et construit en pierre. La ville est entourée de hautes murailles, avec des tours de distance en distance, et il règne autour une belle promenade plantée d'arbres. On passe le Tec auprès de Céret, sur un pont d'une seule arche, de 447 décim. (138 pieds) d'ouverture, bâti sur deux rochers. L'élévation prodigieuse de ce pont fait l'admiration des connoisseurs: on le considère comme le plus haut, le plus large et le plus hardi qu'il y ait en France; quand on est au milieu, il est difficile de regarder en bas sans frémir. On dit dans ce pays *qu'il a été bâti par le Diable.* On ignore l'époque de sa construction; on trouve seulement qu'il fut réparé en 1333. Cette ville est principalement connue dans l'histoire pour avoir été le lieu où s'assemblèrent les commissaires français et espagnols pour fixer les limites de la France et de l'Espagne. Les conférences commencèrent le 22 mars 1660, et finirent le 24 avril de la même année. Le pont et les gorges voisines de Céret furent enlevés par un détachement de l'armée des Pyrénées-Orientales, les 9 et 10 prairial an 3 (29 et 30 avril 1794), sous les ordres du général Dugommier, où dix mille ennemis furent repoussés par trois mille Français. Le territoire de Palol, à 4 k. (1 l.) de Céret, renferme une mine de pyrites cubiques.

La ville de Céret est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1ere instance; il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 1754. *Bur. de poste.*

Ceretto, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur la droite de la Borbera, dans une vallée, à 40 kilom. (9 l.) S. de Tortone. *Popul.* 279. *Bur. de poste* de Tortone.

Ceretto, v. (*Sesia*), arrond. de Bielle, cant. de Cossatto, sur une colline, à 8 k. (2 l.) E. de Bielle. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Bielle.

Ceretto, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Bossolasco, sur la rive gauche du Belbo, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Albe. *Population* comprise celle d'Albaretto, 848. *Bureau de poste* d'Albe.

Cerexhe, v. (*Ourthe*). *Voyez* Serexhe.

Cerf (Isle au), (*Côtes-du-Nord*), à 4 kil. (1 l.) de la côte, 18 k. (4 l.) N. de Lannion.

Cerf (Nider), v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 18 kil. (4 l.) S. p. E. de Trèves, 9 kil. (2 l. ¼) E. de Sarrebourg. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Trèves.

Cerf (Ober), v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 9 kilom. (2 l. ¼) E. de Sarrebourg, 18 kilom. (4 l.) S. p. E. de Trèves. *Pop.*... *Bur. de poste* de Trèves.

Cerf-l'Abbé, v. (*Aisne*), arr. de Laon, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Laon.

Cerfontaine, v. (*Ardennes*), du ci-devant pays de Liége, arr. de Rocroy, cant. de Sauzeilles, près de l'Eau-d'Heure, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Sauzeilles, 15 kilom. (3 l. ½) N. p. E. de Chimay, 5 m. (11 l. ¾) N. p. O. de Mézières. Il y a une forge et un fourneau à forger le fer pour les canons de marine et l'artillerie. L'ennemi fut défait près de ce village le 16 pluviose an 2 (5 février 1793), par Hardy et Rostollant. Il y eut quarante Autrichiens tués et quatre-vingts blessés. *Popul.* 882. *Bur. de poste* de Philippeville.

Cerfontaine, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près du bois de Bonpaire, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Avesnes, 7 m. (15 l. ¼) de Douay. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Cergy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, près de l'Oise, à 3 k. (¾ de l.) de Pontoise, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Pontoise.

Cérifontaine, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, près de l'Epte, à 11 kil. (2 l. ¾) de Chaumont, 24 kilom. (5 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 575. *Bur. de poste* de Chaumont.

Cérignon, v. (*Sambre-et-Meuse*),

arr. de Marche, cant. de Rochefort, à 10 kilom. (2 l. ½) O. p. N. de Rochefort, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de Beauraing, 38 k. (8 l. ½) S. S. E. de Namur. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Marche.

Cérilly, ville (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon, près de la Marmande, à 40 kil. (9 l.) O. de Moulins, 24 kil. (5 l. ½) S. de Sancoins, 36 k. (8 l.) N. N. O. de Montluçon, 28 myr. (64 l.) S. de Paris. Il n'y a dans cette commune que des ouvriers travaillant en serges fort estimées; il s'y fabrique des fers, et il s'y fait une grande exploitation de bois. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Popul.* 2336. *Bur. de poste.*

Cérilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 9 k. (2 l. ¼) de Chatillon, 8 m. (16 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 407. *B. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

Cérilly, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. de Cérisiers, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Florentin, 43 k. (9 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Vannes.

Ceris, v. (*Charente*). *Voyez* St.-Laurent-de-Céris.

Cérise (Col de), (*Stura*), passage du val de Valdiero dans celui de St.-Martin (Alpes-Maritimes), des Bains de Valdiero à Cérise, 15 k. (3 l. ½).

Cérise-sur-Marne. *Voyez* St.-Cyrice.

Cérisey, v. (*Orne*), arrond. et canton est d'Alençon, à 3 kil. (¾ de l.) d'Alençon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* d'Alençon.

Cérisols, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant. de Ste-Croix-de-Volvestre. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Cérisy (Forêt de), (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 1 kil. (¼ de l.) O. de Balleroy, 1 k. (¼ de l.) E. de Cérisy, départ. de la Manche. Elle a du S. O. au N. E. 7,013 m. (3,600 tois.), et du N. O. au S. E. 4,673 m. (2,400 t.). Elle est près de la Drôme.

Cérisy-Belle-Étoile, village (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, près du Noireau, à 23 k. (5 l. ¼) de Domfront, 7 m. (15 l. d'Alençon. *Pop.* 1064. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, départ. du Calvados.

Cérisy-Buleux, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Gamaches, à 15 kil. (3 l. ½) d'Abbeville, 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 474. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Cérisy-Gailly, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Bray, sur la Somme, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbie, 22 k. (5 l.) de Péronne, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Corbie.

Cérisy-l'Abbaye *ou* Cérisy-la-Forêt, bourg (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, près de la rivière d'Elle, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Lô, 40 kil. (9 l.) de Coutances. Ce bourg est près de la forêt de son nom, département du Calvados. Il y avoit, outre l'église paroissiale, une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée l'an 550, par saint Vigor, rétablie et comme fondée de nouveau vers l'an 1030 par Robert, duc de Normandie, qui la dédia à saint Vigor. *Pop.* 2102. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Cérisy-la-Salle, bourg (*Manche*), arrond. de Coutances, et ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) E. de Coutances, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de St.-Lô, 20 kil. (4 l. ½) S. E. de Perriers. Il y a dans ce bourg beaucoup de métiers, où l'on fabrique des toiles de coutil. C'est sans doute ce qui est cause que la plus grande partie des terres des environs est semée en lin. *Pop.* 2357. *Bur. de poste* de Coutances.

Cerizay, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de Chatillon-sur-Sèvre, 13 k. (3 l.) O. de Bressuire, 6 m. (13 l.) N. de Niort. *Pop.* 1600. *Bur. de p.* de Bressuire.

Cerizières (le), (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Donjeux, à 4 k. (1 l.) de Vignory, 14 k. (3 l. ⅓) de Joinville, 22 k. (5 l.) de Chaumont. *Pop.* comprise celle de Fredeau, 232. *Bur. de poste* de Vignory.

Ceriziers, bourg (*Yonne*), arr. de Joigny, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Sens, 38 k. (8 l. ½) N. d'Auxerre, 23 kilom. (5 l. ¼) N. O. de St.-Florentin. *Pop.* 1050. *Bur. de p.* de Sens.

Cerizy, v. (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, cant. de Moy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Quentin, 30 kil. (6 l. ¼) de Laon. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de St.-Quentin. *Rel. de p. aux chev.*

Cerlangue (la), v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de St.-Romain, à 16 kil. (3 l. ¾) de Montivilliers, 5 myr. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 741. *Bur. de poste* de St.-Romain.

Cerleau (la), v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, près de l'Aube, à 15 k. (3 l. ½) de Rocroy, 23 k. (5 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Cernans, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Salins, à 13 kil. (3 l.) d'Arbois, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Popul.* 311. *Bur. de p.* de Salins.

Cernay, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, à 13 kil. (3 l.) de Sedan, 31 k. (7 l.) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Lombut, 98. *Bur. de p.* de Carignan.

Cernay, v. (*Calvados*), arrond. de Lisieux, cant. d'Orbec, à 15 k. (3 l. ½) de Lisieux, 5 m. (12 l.) de Caen. *Pop.* 309. *Bur. de p.* d'Orbec.

Cernay, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Hippolyte, 7 m. (14 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 378. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le Doubs.

Cernay, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 20 kil. (4 l. ½) de Chartres. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Courville.

Cernay, v. (*Marne*), arrond. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, près de la Darmoise, à 18 k. (4 l.) de Ste.-Menéhould, 42 kil. (9 l. ½) de Châlons. *Populat.* 554. *Bur. de p.* de Ste.-Menéhould.

Cernay, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Reims, 40 k. (9 l.) de Châlons. *Pop.* 900. *Bur. de p.* de Reims.

Cernay, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, chef-lieu de canton au bord de la Thuren, à 31 k. (7 l.) N. E. de Béfort, 33 k. (7 l. ½) S. S. O. de Colmar, 5 k. (1 l. ¼) E. de Thann. Il y a des manufactures qui fabriquent annuellement vingt mille pièces de toiles de seize aunes, tant indiennes que mouchoirs; une papeterie, un martinet pour le fer, deux blanchisseries de toiles de coton et de lin, et une salpêtrière. Un sous-inspecteur des forêts y réside. *Pop.* réunie à celle de Steinbach, 2400. *Bur. de poste.*

Cernay, v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, cant. de l'Emtoistre, à 18 k. (4 l.) de Chatellerault, 29 k. (6 l. ⅓) de Poitiers *Pop.* 360. *Bur. de p.* de Chatellerault.

Cernay-la-Ville, v. (*Seine-et-Oise*),

Oise), arrond. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorenci), commune d'Ermont, à 1 k. (¼ de l.) E. de Franconville-la-Garenne, 4 k. (1 l.) O. d'Emile. *Popul.* comprise celle d'Ermont, 518. *Bur. de poste* de Franconville.

Cernay-la-Ville, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 16 kil. (3 l. ¾) de Dourdan, 19 kil. (4 l. ¼) de Versailles. *Popul.* 400. *Bur. de p.* de Chevreuse.

Cerne (le), riv. (*Dordogne*), arrond. de Périgueux, cant. d'Hautefort. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Hautefort, coule au S., et se rend dans le Vezère, à Condat, à 7 k. (1 l. ⅔) N. E. de Montignac.

Cernelle, v. (*Eure-et-Loire*), *Voyez* St.-Denis-de-Cernelle.

Cerneux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villers-St.-Georges, à 15 k. (3 l. ½) de Provins, 5 myr. (12 l.) de Melun. *Pop.* 320. *Bureau de poste* de Provins.

Cerneux-Monots, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. et commune de Russey, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, 3 k. (¾ de l.) de Russey. *Popul.* comprise celle de Russey, 855. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Cerneux-Pequinot *ou* Corneux-de-Piquegnot, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, canton de Morteau, commune de Villers-le-Lac, à 7 k. (1 l. ¾) de Morteau, 28 k. (6 l. ¼) de Pontarlier. *Pop.* comprise celle de Villers-le-Lac, 1325. *B. de p.* de Morteau.

Cernex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Cruseilles, 13 k. (3 l.) E. de Chaumont, 23 k. (5 l. ¼) S. S. O. de Genève. *Popul.* 112. *Bur. de p.* de Genève.

Cernet, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Rugles, à 28 k. (6 l. ¼) de Verneuil, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 76. *Bur. de p.* de Conches.

Cerniébaut, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arbois, 42 k. (9 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 222. *Bur. de p.* de Champagnole.

Cernier, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Ste.-Ursanne, sur le Doubs, à 9 kil. (2 l. ¼) de Porentruy. *Pop.* . . . *Bur. de p.* de Porentruy.

Cernières, v. (*Eure*). *Voyez* St.-Aignan-de-Cernières, St.-Martin-de-Cernières, St.-Pierre-de-Cernières.

Cerniers-de-Rebévelier, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont. *Pop.* comprise celle de Rebévelier, 117. *Bureau de poste* de Délemont.

Cernievillers, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelegier, à 2 k. (½ l.) S. de Ste.-Ursanne, 8 kil. (2 l.) S. E. de Porentruy, 4 k. (1 l.) N. de Saint-Brais, 7 kil. (1 l. ¾) de Saignelegier. *Pop.* 48. *Bur. de p.* de Porentruy.

Cernion, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 15 k. (3 l. ½) de Rocroy, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 165. *Bur. de p.* de Maubert-Fontaine.

Cernon, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Rome-de-Cernon.

Cernon, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton d'Arinthod, à 13 k. (3 l.) d'Argelès, 36 k. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 297. *Bur. de p.* d'Orgelet.

Cernon, v. (*Marne*), arrond. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, à 13 k. (3 l.) S. de Châlons, 22 k. (5 l.) N. O. de Vitry-le-Français. *Pop.* 174. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Cernon (le), rivière (*Aveyron*), arrond. de St.-Affrique, cant. de Cornus. Sa source, près de Ste.-Eulalie-de-Larzac, à 6 k. (1 l. ½) S. de la Cavalerie, coule à l'O. p. N., puis au N., passe à St.-Rome-de-Cernon, et se rend dans le Tarn, à 7 k. (1 l. ¾) de Milhaud.

Cernoy, v. (*Loiret*), arrond. de Gien, cant. de Chatillon-sur-Loire, sur la Nord-Yèvre, à 11 k. (2 l. ¾) de Gien, 7 m. (15 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 900. *Bur. de p.* de Gien.

Cernoy, v. (*Oise*) arrond. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 10 k. (2 l. ½) de Clermont, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 131. *Bur. de p.* de Clermont.

Cernoz *ou* Servoz, v. (*Léman*). *Voyez* Servoz.

Cernusson, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers, à 6 kil. (1 l. ½) de Vihiers, 34 kil. (7 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 330. *Bur. de p.* de Vihiers.

Cerny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Craonne, à 13 k. (3 l.) de Laon. *Popul.* 170. *Bureau de p.* de Laon.

Cerny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. de la Ferté-Aleps, à 11 k. (2 l. ¾) d'Étampes, 40 k. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 700. *Bur. de p.* de la Ferté-Aleps.

Cerny-lès-Bucy, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 5 k. (1 l. ¼) de Laon. *Pop.* 108. *Bureau de poste* de Laon.

Céron, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Charolles, canton de Marcigny, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Marcigny, 7 myr. (15 l. ½) de Mâcon. *Popul.* 699. *Bureau de p.* de Marcigny.

Cérons, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Podensac, sur la Garonne, à 1 kil. (¼ de l.) de Cadillac, 30 kil. (6 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 1297. *Bur. de poste* de Cadillac. *Rel. de p. aux ch.*

Cérou (le), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Valence, coule à l'O, passe à Carmeaux, à Monestier, au N. de Cordes, remonte au N. p. O., et se rend dans l'Aveyron, à 5 myr. (11 l.) O. N. O. de sa source.

Cerqueuil, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, canton de Carrouges, à 19 k. (4 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 419. *Bur. de p.* de Mortrée.

Cerqueuse, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Craches, à 9 kil. (2 l. ¼) de Rambouillet, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Craches et dépendances, 150. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Cerqueux, v. (*Calvados*), arrond. de Lisieux, canton de Mezidon, près de la Vic, à 15 k. (3 l. ½) de Lisieux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Population*, 106. *Bureau de p.* de Croissanville.

Cerqueux, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, à 19 k. (4 l. ⅓) de Lisieux, 6 m. (12 l. ¾) de Caen. *Popul.* 261. *Bureau de p.* d'Orbec.

Cerqueux (les), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Cholet, à 21 k. (4 l. ⅔) de Cholet, 5 myr. (12 l.) d'Angers. *Pop.* 433. *B. de poste* de Cholet.

Cerqueux (les), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Saumur, cant. de Vihiers, à 6 k. (1 l. ½) de Vihiers, 41 k. (9 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Vihiers.

Cerquigny *ou* le Vaton, v. (*Eure*), arrond. et cant. de Bernay, sur la Charantonne, à 8 kil. (2 l.) de Bernay, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux.

Pop. 824. *Bur. de p.* de Beaumont-le-Roger.

Cerre-lès-Noroy-le-Bourg, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. de Noroy, à 11 kil. (2 l. ⅓) de Vésoul. *Popul.* 499. *Bur. de p.* de Vésoul.

Cerretto, village (*Tanaro*), arrond. d'Asti, sur une colline, à 40 kil. (9 l.) O. de Casal, 8 kil. (2 l.) S. de Verrua. *Popul.* 507. *B. de p.* d'Asti.

Cerrione, v. (*Sesia*), arrond. de Bielle, canton de Mongrando, sur la pente d'une colline, près de la jonction d'un ruisseau et de l'Elvo, à 18 k. (4 l.) S. de Bielle. *Pop.* 1535. *B. de p.* de Bielle.

Cerro, v. (*Marengo*), arr. de Casal, au pied d'une colline escarpée, sur la rive gauche du Tanaro, au bord d'un petit ruisseau, à 33 kil. (7 l. ½) S. de Casal. *Popul.* 720. *Bureau de p.* de Casal.

Cers, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, canton de la Valette, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Angoulême. *Population*, 718. *Bureau de poste* d'Angoulême.

Cers, v. (*Hérault*), arr. et cant. 2e de Béziers, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (12 l. ¾) de Montpellier. *Popul.* 197. *Bur. de p.* de Béziers.

Cerseuil, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 15 kil. (3 l. ½) de Soissons, 27 k. (6 l.) de Laon. *Popul.* 200. *Bur. de p.* de Braine.

Cerseuil, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, commune de Mareuil, à 16 k. (3 l. ¾) d'Epernay, 5 m. (10 l. ¾) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Mareuil, 571. *Bur. de p.* de Dormans.

Cersot, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, sur la Guye, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Châlons, 5 m. (10 l. ¾) de Mâcon. *Popul.* 228. *Bur. de p.* de Buxy.

Cert, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons. *Pop.* 193. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Certemerie, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Villersfarlay, à 6 kil. (1 l. ½) d'Arbois, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 70. *Bureau de poste* d'Arbois.

Certes, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. et commune d'Audengé, à 11 kil. (2 l. ¾) de la Tête-de-Buch, 1 k. (¼ de l.) d'Audengé, 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Popul.* comprise celle d'Audengé, 732. *Bur. de p.* de la Tête-de-Buch.

Certificateur : sous la monarchie c'étoit celui qui attestoit en justice que les criées avoient été faites dans les formes judiciaires.

Certilleux, v. (*Vosges*), arr. et canton de Neufchâteau, à 5 kil. (1 l. ¼) de Neufchâteau, 5 myr. (12 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 174. *Bur. de p.* de Neufchâteau.

Certines, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Pont-d'Ain, sur la Reyssouses, à 8 k. (2 l.) de Bourg. *Populat.* 404. *Bureau de poste* de Pont-d'Ain.

Certou, v. (*Léman*), arrond. de Genève, canton de St.-Julien, commune de Thairier, à 6 k. (1 l. ½) de Genève. *Pop.* comprise celle de Thairier, 484. *Bur. de p.* de Genève.

Cervasca, bourg (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Caraglio, au pied d'une haute colline, près de la Maira, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Cuneo. *Pop.* 2700. *Bur. de poste* de Coni.

Cervens, v. (*Léman*), arrond. et cant. de Thonon, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Bons, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Bonne, 27 k. (6 l.) E. p. S. de Genève. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Thonon.

Cervère, v. (*Stura*), arrond. de Savigliano, cant. de Cherasco, sur la rive gauche de la Stura, à 18 kilom. (4 l.) N. E. de Savigliano. *Pop.* 1642. *Bur. de poste* de Cherasco.

Cervesina, bourg (*Marengo*), arr. de Voguère, sur le chemin de Tortone à Pavie, en plaine, à la droite de la Staffora, près de sa jonction avec le Pô, à 13 k. (3 l.) N. de Voguère. *Pop.* 1994. *Bur. de poste* de Voguère.

Cervette, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. et commune de Douvaine, à 13 kilom. (3 l.) N. E. de Genève, 14 k. (3 l. ½) O. p. S. de Thonon. *Popul.* comprise celle de Douvaine et dépendances, 696. *Bur. de poste* de Genève.

Cerveyrieu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, près de l'Arvière, à 13 kilom. (3 l.) de Belley, 5 m. (11 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* comprise celle d'Yvon, 239. *Bur. de poste* de Belley.

Cervières, bourg (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Noiretable, sur un mont, à 36 kilom. (8 l.) de Montbrison. Cervières étoit le siége d'une châtellenie, dont les juges étoient un président, un capitaine-châtelain, un juge et commissaire examinateur, un lieutenant civil et criminel, un lieutenant particulier, un assesseur civil et criminel, un procureur fiscal. Il y a une fonderie au-dessous de la montagne, qui est toute remplie de différens minéraux. *Pop.* 400. *Bur. de p.* de Thiers, dép. du Puy-de-Dôme.

Cervin, v. (*Doubs*). *V.* Servin.

Cervino Piccolo, (*Pô*), haute montagne de la grande chaîne des Alpes pennines. Elle est entourée d'immenses glaciers qui descendent jusque dans le Vallais et le département de la Dora qu'elle sépare. Elle est à 10 kilom. (2 l. ½) O. du mont Rosa.

Cervino Piccolo, haute montagne du départ. de la Dora, qu'elle sépare du Vallais. Elle est toujours couverte de neige : son sommet est à 3,312 m. (1,703 t.) au-dessus de la mer.

Cervione, ville (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Capoloro, à 4 m. (10 l.) S. de Bastia, 30 k. (6 l. ¾) E. de Corté, 4 kil. (1 l.) O. de la mer. *Pop.* 1008. *B. de p.* de Bastia.

Cervo (le), petite rivière non navigable du département de la Sesia, qui prend sa source au mont Lisonere, passe à Andorno, Biella, et se jette dans la Sesia, à 4 k. (1 l.) au-dessus de Vercelli. Son cours est de 7 myr. (16 l.).

Cervon, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Lorme, 5 k. (1 l. ½) E. de Corbigny, 5 m. (12 l.) N. E. de Nevers. On y fait commerce de bois flotté. *Pop.* 1637. *Bur. de poste* de Corbigny.

Cerzat, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Voute, à 16 k. (3 l. ¾) de Brioude, 34 k. (7 l. ⅔) du Puy, 7 k. (1 l. ¾) de Langeac. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Langeac.

Cesana, v. (*Pô*), arr. de Suse, chef-lieu de canton, dans la vallée d'Houlx, à la jonction d'un torrent et de la Dora Riparia. Il y a dans ce village des carrières de pierre à chaux. *Pop.* 463. *Bur. de p.* de Suse.

Cesancey, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousances, à 6 k. (1 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 379. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Cescau, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, canton de Castillon, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Girons, 9 k. (2 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Cescau, v. (*Basses-Pyrénées*),

arrond. d'Orthez, canton d'Arthez, à 23 k. (5 l. ¼) d'Orthez, 16 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 529. *B. de p.* d'Orthez.

Cesembre (Isle de), (*Ille-et-Vilaine*), arrond. de St.-Malo, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de St.-Malo, 4 k. (1 l.) N. de la Côte. Il y a deux forts.

Ceserhtto, v. (*Marengo*), arr. de Casal, près d'un ruisseau qui tombe dans la Stura, à 13 k. (3 l.) S. O. de Casal. *Pop.* 1214. *Bureau de poste* de Casal.

Cesny-aux-Vignes, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, canton de Bourguebus, près de la Laizon, à 4 k. (1 l.) de Croissanville, 21 kilom. (4 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Croissanville.

Cesny-en-Cinglais, village (*Calvados*), arrond. de Falaise, canton de Thury-Harcourt, à 16 k. (3 l. ¾) de Falaise, 6 k. (1 l. ½) de Thury-Harcourt, 22 k. (5 l.) de Caen. *Pop.* 650. *Bureau de poste* de Thury-Harcourt.

Cesquières, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, canton et commune de Caussade, à 4 k. (1 l.) S. E. de Caussade, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Montauban. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Caussade.

Cesquières v. (la), (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton et commune de Salvagnac, à 13 k. (3 l.) de Rabasteins, 2 k. (½ l.) de Salvagnac, 19 k. (4 l. ¼) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Salvagnac, 1159. *Bur. de poste* de Rabasteins.

Cessac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Gornac, à 16 k. (3 l. ¾) de Cadillac, 18 k. (4 l.) de Podensac, 33 k. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Podensac.

Cessac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Luzech, près du Lot, à 6 k. (1 l. ½) de Cahors. *Pop.* réunie à celle de Douelle, 942. *Bur. de poste* de Cahors.

Cessales, v. (*Haute-Garonne*), arrond. et cant. de Villefranche, à 6 k. (1 l. ½) de Villefranche, 30 k. (6 l. ⅔) de Toulouse. *P.* 157. *Bur. de p.* de Villefranche-de-Lauraguais.

Cessas, v. (*Gard*). *Voy.* Cezas.

Cessé, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, à 25 k. (5 l. ¾) de Sedan, 42 k. (9 l. ½) de Charleville. *Pop.* 392. *Bur. de poste* de Mouzon.

Cesse, v. (*Meuse*), arr. de Montmédi, cant. de Stenay, commune de Luzy, à 3 k. (¾ de l.) de Stenay, 15 k. (3 l. ½) de Montmédi. *Pop.* comprise celle de Luzy, 274. *Bur. de poste* de Stenay.

Cesse (la), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Tomières, cant. d'Olonzac. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de St.-Pons, coule au S., puis à l'E. p. N., passe à Bize, et va par-dessous le canal se rendre dans l'Aude, à 33 k. (7 l. ½) S. E. de sa source.

Cesseins, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cantom de Triviers-sur-Mognans, à 15 k. (3 l. ½) de Trévoux, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 145. *B. de p.* de Montmerle.

Cessenon, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Tomiers, cant. de St.-Chinian, sur l'Orbe, à 24 k. (5 l. ½) E. de St.-Pons-de-Tomiers, 18 k. (4 l.) N. O. de Béziers, 7 myr. (15 l. ½) O. de Montpellier. *Pop.* 1647. *Bur. de p.* de St.-Chinian.

Cessens, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Biolle *ou* la Biola, à 23 k. (5 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 486. *B. de p.* de Rumilly.

Cesseras, v. (*Hérault*), arrond. de St.-Pons-de-Tomiers, canton d'Olonzac, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Pons, 10 myr. (22 l. ½) de Montpellier. *P.* 520. *Bur. de p.* d'Azille, dép. de l'Aude.

Cesset, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, canton de St.-Pourçain, à 20 k. (4 l. ½) de Montmarault, 32 kil. (7 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Cesseville, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, canton de Neufbourg, à 14 k. (3 l. ¼) de Louviers, 21 k. (4 l. ¾) d'Évreux. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Neufbourg.

Cessey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, sur le Tille, à 14 k. (3 l. ¼) de Dijon. *P.* 418. *Bur. de poste* de Genlis.

Cessey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, près de la Brenne, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Semur, 38 kil. (8 l. ½) de Dijon. Il y a des eaux minérales qui ne sont pas très-connues. *Population*, 127. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Cessey, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Quingey, près de la Loue, à 2 k. (½ l.) de Quingey, 19 k. (4 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Quingey.

Cessia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Amour, à 22 k. (5 l.) d'Orgelet, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Cessières, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anisy-le-Château, à 8 k. (2 l.) de Laon. Il y a dans le terroir de ce village des mines de cendres ou charbon de terre fossile, appelées *Houille*, qui sont propres à échauffer les terrains froids, et à les engraisser. La terre en est combustible et brûle sans qu'on y mette le feu : elle est encore utile à fabriquer des pots et des creusets pour la fusion de toute sorte de matières ; elle s'emploie principalement dans les verreries et dans la manufacture des glaces de St.-Gobin. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Laon.

Cessieu, v. (*Isère*), arrond. et cant. de la Tour-du-Pin, près de la Bourbe, à 5 m. (11 l. ⅓) N. O. de Grenoble, 5 kil. (1 l. ¼) O. de la Tour-du-Pin, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Bourgoin. *Pop.* 1606. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Cessieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, sur un tertre, à 22 k. (5 l.) de la Tour-du-Pin, 7 myr. (15 l. ⅔) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de St.-Julien, 401. *Bur. de p.* de Crémieu.

Cessole, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, canton de Cortemiglia, sur la rive droite de la Bormida, à 31 k. (7 l.) E. d'Albe. *Pop.* 1860. *Bur. de poste* d'Albe.

Cesson, v. (*Côtes-du-Nord*), arr., canton et commune de St.-Brieux, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de St.-Brieux. . . . . . *Bur. de poste* de St.-Brieux.

Cesson, v. (*Ille-et-Vilaine*), arrond. et canton de Rennes, sur la Vilaine, à 5 k. (1 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 2229. *Bur. de poste* de Rennes.

Cesson, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville. *Popul.* 250. *Bur. de poste* de Melun.

Cessoy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Donnemarie, à 13 k. (3 l.) de Provins, 36 k. (8 l.) de Melun. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Donnemarie.

Cessy, v. (*Léman*), arrond. de Genève, canton de Gex, à 2 kilom. (½ l.) S. E. de Gex, 9 k. (2 l. ¼) O. de Copet, 14 k. (3 l. ¼) N. N. O. de Genève. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Gex.

Cessy-les-Bois, v. (*Nièvre*), arrond. de Cosne, canton de Donzy, à 22 k. (5 l.) de Cosne, 39 kilom. (8 l. ⅔) de Nevers. Il y a une forge dite de *Chenevet*, sur le ruisseau de Cercy, allant au Nolleu. Il s'y fabrique du fer en barres et des instru-

mens d'agriculture. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Cosne.

Cestas, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, canton de Pessac, près de l'Eau-Blanche, rivière, à 14 k. (3 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Cestayrols, bourg (*Tarn*), arr. et canton de Gaillac, à 10 k. (2 l. ½) de Gaillac, 5 m. (10 l. ¾) de Castres. *Pop.* 1034. *Bur. de poste* de Gaillac.

Ceste, v. (*Aude*), arrond. et canton de Narbonne, commune de Bages, à 8 kilom. (2 l.) S. p. O. de Narbonne. *Pop.* comprise celle de Bages, 716. *B. de p.* de Narbonne.

Cestrede (Lac de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 23 k. (5 l. ½) S. p. E. d'Argelès. Il a du N. au S. 680 mèt. (350 t.) de long, sur 486 mèt. (250 t.) de large.

Cestrede (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton d'Argelès, à 22 k. (5 l.) S. d'Argelès. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long, et de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de large.

Cestrede (Gave de), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Luz. Sa source, près des pointes de Cestrede, au lac du même nom, coule à l'E., et se rend dans le Gave de Barège, à 5 k. (1 l. ¼) E. de sa source.

Cesuola, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une colline, à la source d'un petit ruisseau qui tombe dans la Dora Baltea, à 13 kilom. (3 l.) N. d'Ivrée. *Pop.* 290. *Bureau de poste* d'Ivrée.

Ceton, bourg (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. du Teil, à 8 kilom. (2 l.) de la Ferté-Bernard, 22 kil. (5 l.) E. S. E. de Bellesme, 5 myr. (12 l.) E. S. E. d'Alençon. *Pop.* 2669. *B. de p.* de la Ferté-Bernard.

Cette, ville (*Hérault*), arr. de Montpellier, et ch.-l. de cant., à 28 k. (6 l. ½) S. O. de Montpellier, 14 k. (3 l. ½) E. N. E. de Marseillan, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Mèze. Long. 21. 22. lat. 43. 23. Cette ville doit son origine à un hameau de même nom, qui est à 1 k. (¼ de l.) de la ville, et qui subsiste depuis 132 ans. Elle est située dans la partie basse du ci-devant Languedoc, avec un port de mer d'où l'on entre dans le canal du Languedoc, appelé le *Canal du Midi.*

La côte maritime, distante de Montpellier de 9 kilom. (2 l. ¼) environ, y est assez singulière; d'abord par l'étang de Thau qui la prolonge dans une grande étendue, et ensuite par la langue de terre extrêmement étroite, qui commence à Aigues-Mortes, se termine à Agde, et sépare cet étang de la Méditerranée. Ce n'est peut-être qu'un attérissement formé à la longue par la retraite insensible de la mer, et par les efforts du Rhône, que l'on sait opérer depuis nombre de siècles des révolutions semblables à son embouchure. C'est sur cette langue de terre que l'on a bâti Cette, et que l'on a construit le port qui porte le même nom, et qui n'est qu'à une heure et demie de Frontignan, c'est-à-dire le temps à peu près qu'il faut pour traverser l'étang. La ville est bâtie sur une petite montagne calcaire qui s'élève entre l'étang et la mer. Ce que la ville ne couvre pas est bien cultivé. Les travaux du port, terminés il y a plus de cent ans, ont été dirigés par un ingénieur nommé *Clerville*, estimé dans le siècle dernier. Deux môles forment le bassin. Le plus long des deux est couronné par une batterie et par une tour fort élevée, sur laquelle on entretient toutes les nuits un fanal pour diriger les vaisseaux. La sonde trouve plus de 100 mèt. (300 p.) d'eau à l'entrée des môles; mais il y a malheureusement en dehors un banc de sable sur lequel on compte à peine trois brasses, ce qui ne permet pas aux gros vaisseaux d'en approcher; néanmoins il s'y fait par mer un transport de marchandises assez considérable. Il y a une raffinerie de sucre, une savonnerie, et une manufacture de tabac. Cette peut être considérée comme l'entrepôt des vins, eaux-de-vie, huiles, savons, vert-de-gris, et de toutes les productions du ci-devant Languedoc. Tout près de cette ville, sont des marais salans d'une grande utilité pour le nord de l'Europe et l'Amérique. Ils comprennent une étendue de 13 kilom. (3 l.) de longueur. Dans la montagne du promontoire de Cette, il se trouve un rocher rougeâtre, rempli d'ossemens d'animaux pétrifiés.

L'état-major de cette ville étoit composé d'un lieutenant de roi, d'un major, d'un aide-major, d'un commissaire d'artillerie, et d'un garde-magasin. Outre l'église paroissiale, il y avoit une chapelle de Pénitens blancs. L'évêque d'Agde étoit seigneur de la ville; la justice se rendoit en son nom, en qualité de comte et seigneur de cette ville. Cette justice étoit composée d'un viguier, de son lieutenant, d'un procureur juridictionnel, et d'un greffier.

Il y a dans cette ville un tribunal de commerce, une grande école de navigation, un directeur des douanes, des courtiers de commerce, et un bureau de sortie par mer pour les ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger.

Cette est une place de guerre de 4ᵉ classe de la 9ᵉ division militaire, et la résidence du commandant de la place, d'un directeur des fortifications, de trois capitaines du génie, et d'un sous-directeur de l'artillerie. Le port de cette ville fait partie du 6ᵉ arrondissement maritime, dont le port de Toulon est le chef-lieu. Ce port est la résidence d'un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime, d'un syndic des marins, des commissaires des relations commerciales de la République Batave, du Danemarck, de l'Espagne, et de la République Ligurienne. *Pop.* 9000. *Bur. de poste.*

Cette, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 29 k. (6 l. ½) d'Oléron, 4 myr. (10 l.) de Pau. *Populat.* comprise celle d'Eyqun, 470. *Bur. de poste* d'Oléron.

Ceuilly, v. (*Seine-et-Oise*), banlieue de Paris, arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Villiers, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Boissy-St.-Léger, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Vincennes. *Pop....* *Bur. de poste* de Vincennes.

Ceva, v. (*Doire*), arr. de Chivasso *ou* Chivas, dans une plaine, à 2 k. (½ l.) N. E. de Chivasso. *Pop.* réunie à celle de Berra et de Boschetto, 750. *Bur. de poste* de Chivasso.

Céva *ou* Cève, ville (*Stura*), arrond. de Mondovi, chef-lieu de cant., à 20 kilom. (4 l. ½) S. E. de Mondovi. Cette ville, non fermée, est à la jonction d'un torrent et du Tanaro. Elle avoit une forte citadelle qui se rendit aux Français en 1796. Ils la perdirent en 1799; mais elle rentra en leur pouvoir en 1800, après la bataille de Marengo: elle a été rasée. Cève étoit la capitale d'un marquisat, qui fut vendu à la ville d'Asti en 1295. C'est un pays montueux, où l'on fait d'excellens fromages, et qui est abondant en faisans et en perdrix. Il y a une filature de soie et des forges. *P.* 5473. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Cévennes, montagnes du ci-devant

Bas-Languedoc, situées dans les ci-dev. diocèses d'Alais, d'Uzès, de Mende et d'une partie du Vivarais : c'est une continuation des montagnes des ci-dev. Forez et Auvergne; elles s'étendent depuis les environs des sources de la Loire jusqu'à Lodève. Ces montagnes sont d'un accès très-difficile, et néanmoins extrêmement peuplées. Leurs habitans sont fort remuans, et prompts à se révolter. Ils ont donné asile aux religionnaires, dans le temps qu'ils ont désolé la France sous les anciens règnes, et ils ont toujours été soupçonnés d'être Huguenots dans le cœur. On les a vus se révolter en différens temps. En 1703, ils saccagèrent les églises, dont ils se rendirent maîtres, assassinèrent les ecclésiastiques, laïcs, hommes, femmes et enfans catholiques. On avoit heureusement eu la précaution, quelque temps auparavant, de traverser leurs montagnes par un grand nombre de chemins; autrement, on auroit eu de la peine à les réduire; mais par ce moyen il fut aisé au maréchal de Villars de les subjuguer.

Nos géographes comprenoient sous le nom de *Cévennes* le Gévaudan, le Vivarais et le Vélai, quoiqu'il n'y eût qu'une partie de ces pays dans les Cévennes. Ces contrées abondent en gibier, en fruits, et sur-tout en châtaignes. On y nourrit quantité de bétail dans les vallées qui sont assez fertiles, sur-tout le long du Rhône. Les Cévennes font partie aujourd'hui des départemens du Gard, de la Lozère, et de la Haute-Loire. (*Voy.* ces départemens pour les productions du sol, le commerce et l'industrie des habitans de ces contrées).

Céviltiber, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatelard, commune d'Aillon, à 11 kil. (2 l. 3/4) N. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Aillon et dépendances, 1476. *B. de p.* de Chambéry.

Cévins, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutier, cant. de Conflans. Il y a une carrière d'ardoise dont les bancs sont considérables; il s'y fait une extraction assez forte, tant pour les besoins du département du Mont-Blanc, que pour ceux du département de l'Isère. Ces ardoises sont d'une très-bonne qualité; on les taille de cinq grandeurs différentes, qu'on nomme 1re, 2e, 3e, 4e et 5e *Equerre*; il s'en trouve encore d'une autre qualité, nommées *Semelles*, qui ont un de leurs côtés arrondi. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Moutier.

Ceybenne (*Dordogne*). *Voyez* Eyvignes.

Ceyrac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, à 11 k. (2 l. 1/3) de St.-Geniez, 23 k. (5 l. 1/3) de Rhodez. Il s'y fabrique des toiles grises. *P.* 436. *B. de p.* d'Espalion.

Ceyrac, v. (*Gard*). *Voy.* Seyrac.

Ceyras, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont, près de l'Ergue, à 14 kil. (3 l. 1/4) de Lodève, 34 k. (7 l. 3/4) de Montpellier. *Pop.* 578. *Bur. de p.* de Clermont-de-Lodève.

Ceyrat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. de Clermont-Ferrand, à 5 k. (1 l. 1/4) de Clermont. *Pop.* 1485. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Ceyroux (v. *Creuse*). *Voy.* Seyroux.

Ceyseriat, bourg (*Ain*), arr. de Bourg, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. 3/4) E. de Bourg, 4 k. (1 l.) N. de Tossia. *Pop.* 1039. *Bur. de poste* de Bourg.

Ceyserieu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Virieux-le-Grand, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Belley, 6 m. (13 l.) S. E. de Bourg, 15 k. (3 l. 1/2) S. O. de Seyssel. *Pop.* 1440. *Bur. de poste* de Belley.

Ceyssac *ou* Teissac, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. nord-ouest du Puy, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 258. *Bur. de poste* du Puy.

Cézac, v. (*Gironde*), arrond. de Blaye, cant. de St.-Savin, à 11 k. (2 l. 1/3) N. E. de Bourg, 30 kil. (6 l. 3/4) N. N. E. de Bordeaux, 23 k. (5 l. 1/4) E. de Blaye. *Pop.* 1647. *Bur. de p.* de St.-André-de-Cubzac.

Cézac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, sur la Bargalone, à 14 k. (3 l. 1/3) de Cahors. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Cézallier (Montagne du), (*Cantal*), arr. de Murat, cant. d'Allanche, à 20 k. (4 l. 1/2) N. de Murat. Elle s'étend du S. O. au N. E., et a 15 k. (3 l. 1/2) de long.

Cézan, ville (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Fleurence, à 16 k. (3 l. 3/4) de Lectour, 20 k. (4 l. 1/2) d'Auch. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Fleurence.

Cézardières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Breux, à 6 kil. (1 l. 1/2) O. p. S. d'Arpajon, 11 k. (2 l. 3/4) E. p. N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Breux et dépendances, 411. *Bur. de p.* d'Arpajon.

Cézarville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Malesherbes, à 9 k. (2 l. 1/4) de Pithiviers, 5 myr. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Malesherbes.

Cézas, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Sumène, à 5 k. (1 l. 1/3) de St.-Hippolyte, 5 m. (10 l. 3/4) de Nîmes. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Cézay, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boën, à 23 kilom. (5 l. 1/4) de Montbrison. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de Feurs.

Cézay, v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, canton de la Chataigneraye, à 8 k. (2 l.) de la Chataigneraye, 14 kilom. (3 l. 1/4) de Fontenay-le-Peuple. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de la Chataigneraye.

Céze (la), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, canton de Villefort. Sa source, à 3 k. (3/4 de l.) S. p. O. de Villefort, coule au S. E., passe au N. de St.-Ambroix, reçoit l'Auzonet, remonte au N. E, va à l'E., puis au S. S. E., passe au N. de Bagnols et se rend dans le Rhône, à 16 k. (3 l. 3/4) S. du Pont-Saint-Esprit, après avoir traversé de l'O. N. O. à l'E. S. E. le département du Gard.

Cézerac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Tournon, commune de Monteyral, à 1 k. (1/4 de l.) de Fumel, 10 k. (2 l. 1/2) de Tournon, 22 k. (5 l.) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*... *Bur. de poste* de Fumel.

Cézerac, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Bastide Cézerac (la).

Cézeron, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, près de Lestrigon, à 7 k. (1 l. 3/4) de Mont-de-Marsan. *Populat.* réunie à celle d'Uchacq, 390. *Bur. de p.* de Mont-de-Marsan.

Céziat, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 19 k. (4 l. 1/4) d'Orgelet, 34 k. (7 l. 3/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 206. *Bur. de p.* d'Orgelet.

Cézins, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton de Pierrefort, sur la Gazone, à 19 k. (4 l. 1/3) de Saint-Flour, 32 k. (7 l. 1/3) d'Aurillac. *Pop.* 952. *B. de p.* de Pierrefort.

Cézon (Fort), (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lannilis, sur le bord de la mer, à 6 k. (1 l. 1/2) de Lannilis, 20 k. (4 l. 1/2) de Lesneven, 25 k. (5 l. 3/4) de Brest.

Cézon (la), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant.

de Beaumont-de-Lomagne. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Beaumont, coule au N. et se rend dans la Serre, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de sa source.

Cezy, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, sur l'Yonne, à 4 k. (1 l.) O. de Joigny, 28 k. (6 l. ⅓) N. N. O. d'Auxerre, 9 k. (2 l. ¼) S. de Villeneuve. *Pop.* 1103. *Bur. de poste* de Joigny.

Cezy (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 16 k. (3 l. ⅔) S. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 3 kil. (⅔ de l.) de long. Il y a des pierres à plâtre et de la mine de cuivre.

Cezy (le), rivière (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. de Lavaur, coule au N. O., puis au N., et va au N. E. se rendre dans l'Agout, à 6 k. (1 l. ½) N. de sa source.

Chaban (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Cramchaban.

Chabanois, ville (*Charente*), arr. de Confolens, et ch.-l. de cant., sur la Vienne, à 5 m. (11 l. ⅓) N. E. d'Angoulême, 4 m. (10 l.) O. de Limoges, 15 k. (3 l. ½) S. de Confolens, 14 k. (3 l. ¼) O. de Saint-Junien. Cette ville avoit titre de principauté; elle appartenoit à la branche de Colbert appelée de *Saint-Ponange*. C'est la patrie de Jean de la *Quintinie*, très-savant dans la théorie et la pratique de l'agriculture. On a de lui, *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, 2 vol. *in-4°*, et plusieurs lettres. *Pop.* réunie à celle de Grenord-l'Eau, 1500. *Bur. de poste*.

Chabasse (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Olliergues, commune de St.-Gervais-sous-Meymont, à 18 k. (4 l.) d'Ambert, 2 k. (½ l.) d'Olliergues. *Pop.* comprise celle de St.-Gervais, 1354. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chabeuil, ville (*Drôme*), arr. de Valence, et ch.-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Valence, 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Die, 19 k. (4 l. ¼) N. de Crest. Il y a trois moulins à farine, deux à huile, deux à papier, et un à foulon pour dégraisser les draps du pays, qu'on y fabrique sous le nom de *Cordillas*. *Pop.* 3179. *B. de p.* de Valence.

Chablais (le), en latin *Caballicus Ager*, ci-dev. province de Savoie qui avoit titre de duché. Le Chablais s'étend le long du rivage méridional du lac de Genève, jusqu'aux confins du Vallais qui est à l'orient du Chablais. Tout le bas Vallais étoit aussi du Chablais jusqu'à la conquête qu'en firent les hauts Vallaisans. Les Nantuates occupoient une partie de ce pays, qui a été du royaume de Bourgogne jusqu'au dernier roi, Rodolphe III. L'empereur Conrad le *salique* voulant récompenser le comte Humbert *aux blanches mains*, qui avoit tenu son parti contre Eude, comte de Troyes, son compétiteur au royaume de Bourgogne, lui donna la vallée d'Aoste et le Chablais, dont ses successeurs ont joui jusqu'à ce que les hauts Vallaisans eurent conquis cette partie du Chablais qu'on appelle *le bas Vallais*. Les comtes de Savoie n'avoient que le titre de seigneurs de Chablais; mais, depuis, ils s'intitulèrent ducs de Chablais dans le quatorzième siècle. L'empereur Henri VII ou VIII, de la maison de Luxembourg, institua ce duché, et reconnut le comte Amédée-le-Grand pour duc de Chablais et de la vallée d'Aoste, dont il lui donna l'investiture: outre cela, il le créa prince de l'Empire.

Depuis ce temps les comtes de Savoie prirent le titre de ducs de Chablais et de la vallée d'Aoste, préférant toujours la qualité de comtes de Savoie et de Maurienne à celle de ducs de Chablais, jusqu'à ce que l'empereur Sigismond érigea le comté de Savoie en duché et en principauté de l'Empire à perpétuité. Les bornes du Chablais sont, au nord, le lac de Genève; à l'orient, le Vallais; au midi, le Faussigny; et, à l'occident, l'ancienne république de Genève. Ce duché, qui a peu de largeur au couchant, va toujours en s'élargissant jusqu'à ses frontières orientales, qui sont la rivière de Morges, depuis son embouchure jusqu'à sa source, et de là une ligne tirée par les montagnes vers le midi jusqu'aux glacières, de sorte que la Vallaisine est du Chablais. Les lieux les plus remarquables du Chablais, sont le long du lac de Genève, d'orient en occident, Hermance, Thonon, Ripaille, Evian: dans les terres, Donaine et le fort des Alinges. Ses principales rivières sont, la Morges, l'Ursine, la Drance, la Bévèronne, et quelques autres dont les noms sont omis sur les cartes. Il y avoit autrefois plusieurs seigneurs qui avoient le haut domaine dans le Chablais. L'évêque de Genève y avoit sa part: car l'an 1313, Guillaume III, comte du Génevois, fit hommage à l'évêque de Genève du marché de Thonon et des dépendances de Chatillon. Ce lieu fit depuis partie de la baronnie de Faussigny, de laquelle relevoient Hermanre sur le lac et Alinges, qui sont dans le Chablais. Ce pays a été réuni à la France et fait partie du dép. du Léman. (*Voyez* ce dép. pour les productions du sol, le commerce, l'industrie, et tout ce qui concerne le Chablais.)

Chable, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, commune de Beaumont, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Beaumont, dont il dépend, 13 k. (3 l.) E. S. E. de Virv, 16 k. (3 l. ¾) S. de Genève. *Pop.* comprise celle de Beaumont et Jussy, 471. *Bur. de p.* de Genève.

Chablis, ville (*Yonne*), arr. d'Auxerre, ch.-l. de canton, sur les frontières de la ci-devant-Bourgogne, à 18 k. (4 l.) E. d'Auxerre, 13 k. (3 l.) O. de Tonnerre, 21 k. (4 l. ¾) de St.-Florentin. Long. 21. 20. lat. 47. 47. Outre son église paroissiale, dédiée à saint Pierre, il y avoit une collégiale, dédiée à saint Martin, et une superbe chapelle dédiée à Notre-Dame, *hors des murs*. En 841 il se donna près de cette ville une sanglante bataille entre l'empereur Lothaire et ses deux frères Charles *le Chauve* et Louis *le Germanique*. Chablis est renommé pour ses excellens vins blancs, que l'on recueille sur les coteaux voisins, et qui font le principal objet de son commerce. *Pop.* 2203. *Bur. de poste*.

Chabons, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, à 13 k. (3 l.) S. de la Tour-du-Pin, 37 k. (8 l. ⅓) N. N. O. de Grenoble, 15 kil. (3 l. ½) N. O. de Voiron. Il y a une fabrique d'acier. *Pop.* 2051. *Bur. de poste* de Virieu.

Chabosson (la), rivière (*Sarthe*), arr. de Château-du-Loir, cant. de Grand-Lucé. Sa source, près de la forêt de Bersay, à 15 k. (3 l. ½) N. de Château-du-Loir, coule à l'E., et se jette dans la Veuve, à l'E., à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Chabotte-de-Vif, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. et commune de Vif, à 21 k. (4 l. ¾) de Grenoble, 3 k. (¾ de l.) de Vif. *Pop.* comprise celle de Vif et dépendances, 2260. *Bur. de poste* de Grenoble.

Chabottes, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, près du Drac, à 13 k. (3 l.) N. E. de Gap, 27 k. (6 l.) O. p. N. d'Embrun, 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Brian-

çon. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Gap.

Chabournay, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Neuville, à 13 k. (3 l.) de Poitiers. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Poitiers.

Chaboutonnes, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 14 k. (3 l. ½) de Gap. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Gap.

Chabrac, v. (*Charente*), arr. et cant. sud de Confolens, commune de St.-Maurice, à 7 k. (1 l. ¾) de Confolens, 7 m. (12 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Lézignac-sur-Goire, de St.-Maurice et de Saugon..... *B. de p.* de Confolens.

Chabran, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Perrero, sur le torrent de St.-Martin, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Pignerol. *Bureau de poste* de Pignerol. *Voyez* Perreo pour la population.

Chabras, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Chateauneuf-de-Chabres.

Chabrat, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Chabanois, à 5 k. (1 l. ¼) de Confolens, 5 m. (12 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Chabanois.

Chabreuviet, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. et commune de Salers, à 4 k. (1 l.) de St.-Martin-de-Valmeroux, 2 k. (½ l.) de Salers, 13 k. (3 l.) de Mauriac. *Pop.* comprise celle de Salers, 1134. *Bur. de p.* de St.-Martin-de-Valmeroux.

Chabriel-lès-Lion, v. (*Drôme*), arr. de Nions, canton de Sederon, commune de Ballons, à 28 k. (6 l. ¼) de Buis, 10 k. (2 l. ½) de Sederon, 42 k. (9 l. ½) de Nions. *Pop.* comprise celle de Ballons, 438. *Bur. de poste* de Buis.

Chabrières (Col de), montagne du sommet des Alpes (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de Meironnes, à 13 k. (3 l.) N. E. de St.-Paul.

Chabrières (Roc de), (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton de Chorges, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Chorges. Il a de l'E. à l'O. 3 kilom. (¾ de l.) de long.

Chabrières, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Bollène. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Pont-St.-Esprit.

Chabrignac, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Juillac, à 21 k. (4 l. ¾) d'Uzerches, 33 k. (7 l. ½) de Tulle. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Brives.

Chabrillac (la), rivière (*Cantal*), arr. et cant. de St.-Flour. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de St.-Flour, coule au S., et se rend dans la Lende, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de St.-Flour.

Chabrillan, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. sud de Crest, à 6 k. (1 l. ½) O. de Crest, 23 kilom. (5 l. ¼) S. de Valence, 24 kilom. (5 l. ½) N. E. de Montélimart. *Pop.* 716. *Bur. de poste* de Crest.

Chabrillanoux, v. (*Ardèche*). *V.* St.-Michel-de-Chabrillianoux.

Chabris, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de St. - Christophe, près du Cher, à 13 k. (3 l.) S. de Romorentin, 43 k. (9 l. ¾) N. O. d'Issoudun, 5 m. (11 l. ¼) N. de Châteauroux. *Pop.* 1937. *B. de p.* de Valençai.

Chacé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. sud de Saumur, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Saumur.

Chacenay, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, à 11 k. (2 l. ¾) de Bar, 39 k. (8 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Chacornac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Solignac-sur-Loire, à 18 k. (4 l.) du Puy. *Pop.* 966. *Bur. de poste* du Puy.

Chacrise, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, sur la Crise, à 5 k. (1 l. ¼) de Soissons, 32 k. (7 l. ½) de Laon. Il y a un moulin à huile et un tordoir. *Pop.* 397. *B. de p.* de Soissons.

Chadeleuf, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champex, à 8 k. (2 l.) d'Issoire, 4 kil. (1 l.) de Champex. *Pop.* 598. *B. de p.* d'Issoire.

Chadenac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Pons, à 8 k. (2 l.) de Pons, 27 k. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 721. *B. de p.* de Pons.

Chadenet, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, sur le Lot, à 10 k. (2 l. ½) de Mende. On fabrique dans ce village des serges dites *serges de Mende*, des cadisseries, cadis de la montagne, pour doublures, habillemens d'homme et de femme; on en fait aussi des rideaux de lit. Les tisserands ont leur métier chacun chez eux. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Mende.

Chadoulin (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. d'Allos. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. d'Allos, coule à l'E., et se rend dans le Verdon, au S. O. d'Allos.

Chadrac, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. nord-est du Puy, sur la Loire, à 3 k. (¾ de l.) du Puy. *Pop.* réunie à celle de Durianne, 198. *Bur. de poste* du Puy.

Chadron, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Monestier, à 9 k. (2 l. ¼) du Puy. *Pop.* 639. *Bur. de poste* du Puy.

Chadurie, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 16 k. (3 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 798. *Bur. de poste* de Blanzac.

Chafar (le), v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieu, commune de Grenay, à 5 k. (1 l. ¼) de la Verpillière, 7 k. (1 l. ¾) de Vienne, *Pop.* comprise celle de Grenay, 377. *Bur. de poste* de la Verpillière.

Chafeyer, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin, commune d'Aubessague, à 22 kil. (5 l.) N. p. O. de Gap, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. de St.-Firmin. *Pop.* comprise celle d'Aubessagne, 727. *B. de p.* de Gap. *Rel. de p. aux chev.*

Chaffal, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Valence.

Chaffant (le), v. (*Basses-Alpes*), arrond. et cant. de Digne, près de la Bleonne, à 8 k. (2 l.) de Digne. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Digne.

Chaffaut (le), ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de la Roche-des-Arnauds, coule au N. p. E., puis à l'E., et se rend dans la Rozines, à 5 k. (1 l. ¼) E. de sa source.

Chaffois, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, à 6 k. (1 l. ½) de Pontarlier, 41 k. (9 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chagne (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton de Guillestre. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. de Guillestre, coule au N., et va se rendre dans le Rioubel, à l'O. de Guillestre, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Chagnoles, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Ambert, commune de Job. *Pop.* comprise celle de Chessaing et de Job, 2669. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chagny, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. d'Osmont, à 22 k. (5 l.) de Charleville. Il y a plusieurs clouteries. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Launoy.

Chagny, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argentan, 37 k. (8 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 158. *B. de p.* de Nonant.

Chagny, bourg (*Saone-et-Loire*),

arr. de Châlons-sur-Saone, ch.-l. de cant., sur la Dheune, à 7 m. (15 l. ½) N. de Mâcon, 18 k. (4 l.) N. de Châlons-sur-Saone, 13 k. (3 l.) de Beaune, 5 m. (11 l.) S. de Dijon. Ce bourg est situé dans une contrée agréable, dont les coteaux sont couverts de vignes. C'est le passage de Paris à Lyon. Le vin qu'on y recueille est très-estimé. On y fabrique de la toile. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré de l'Ordre de saint Ruff. Chagny étoit du nombre des anciennes baronnies du duché de Bourgogne, que le duc de Bourgogne donna en apanage à Alexandre son fils cadet. A peu de distance de ce bourg, on voyoit sur la petite rivière de Dheune une abbaye, appelée *des Trente Filles*, ou colonie de celle de la Ferté-sur-Grone. Elle fut fondée en 1132 par un nommé Falco de Réon, et reçut de grands bienfaits de la maison de Vergi et du duc de Bourgogne. *Pop.* 2211. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Chagrenon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Chamarande, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Etrechy, 8 k. (2 l.) O. de la Ferté-Aleps, 8 kil. (2 l.) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chamarande, 335. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Chahaigne, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de la Chartre, à 38 k. (8 l. ½) S. E. du Mans, 25 kil. (5 l. ¾) S. O. de St.-Calais, 8 k. (2 l.) N. E. de Château-du-Loir. *Pop.* 1555. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Chahains, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carrouge, à 21 k. (4 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Carrouge.

Chaige, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, commune de Juvisy, entre Juvisy et la Seine, à 1 kil. (¼ de l.) de Fromenteau, 6 k. (1 l. ½) de Lonjumeau, 11 k. (2 l. ¾) de Corbeil. C'étoit un fief de la paroisse d'Athis. Il y a un château. *Pop.* comprise celle de Juvisy, 404. *B. de p.* de Fromenteau.

Chaigey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton d'Héricourt, près de l'Isel, où est une forge avec un fourneau, à 19 kil. (4 l. ½) de Lure, 43 k. (9 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Béfort, dép. du Haut-Rhin.

Chaignay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille, à 8 k. (2 l.) d'Is-sur-Tille, 14 k. (3 l. ½) de Dijon. *Pop.* 591. *Bur. de poste* d'Is-sur-Tille.

Chaignes, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Chaignolles, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Chaignon, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Rive-de-Gier, sur la Foilet ou Durezy, à 16 kilom. (3 l. ¾) de St.-Etienne, 34 kil. (7 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Rive-de-Gier.

Chaignot, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. est de Dijon, commune de Varois. *Pop.* comprise celle de Varois, 256. *Bur. de poste* de Dijon.

Chail, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle, sur la Berlande, à 4 k. (1 l.) de Melle, 31 k. (7 l.) de Niort. Il y a un haras, principale source de la prospérité du pays. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Melle.

Chaillac, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Benoît-du-Sault, à 6 k. (1 l. ½) O. de St.-Benoît-du-Sault, 24 k. (5 l. ½) S. O. d'Argenton, 4 m. (10 l. ½) S. O. de Châteauroux. *Pop.* 2159. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Chailland, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, ch.-l. de cant., près de l'Ernée, à 20 k. (4 l. ½) S. O. de Mayenne, 8 k. (2 l.) S. p. E. d'Ernée, 19 k. (4 l. ½) N. de Laval. Ce bourg a de très-belles forges. *Pop.* 2093. *Bur. de poste* d'Ernée.

Chaillé-les-Marais, bourg (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, ch.-l. de cant., à 19 kil. (4 l. ½) S. O. de Fontenay-le-Peuple. 13 k. (3 l.) S. E. de Luçon, 13 k. (3 l.) N. d'Aligre. Situé dans des marais, ce bourg a plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays. *Populat.* 1702. *Bureau de poste* de Luçon.

Chaille-sous-les-Ormeaux, v. (*Vendée*), arr. des Sables d'Olonne, cant. de Montier-les-Maufaits, près de l'Yon, à 10 k. (2 l. ½) de la Roche-sur-Yon, 4 m. (10 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Chailles, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. ouest de Blois, attenant la forêt de Russy, à 5 kil. (1 l. ¼) de Blois. *Pop.* 609. *Bureau de poste* de Blois.

Chaillevette, bourg (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de la Tremblade, près de la Seudre, à 9 k. (2 l. ½) de Marennes, 33 kil. (7 l. ½) de Saintes. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Marennes, 8e arrondissement maritime. *Pop.* 2675. *Bur. de poste* de la Tremblade.

Chaillevois, v. (*Aisne*), à 9 k. (2 l. ¼) de Laon. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Laon.

Chailley, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Brinon, près de la forêt d'Othe, à 9 k. (2 l. ½) de St.-Florentin, 33 k. (7 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 1114. *Bur. de poste* de Saint-Florentin.

Chaillot, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* St.-Michel-de-Chaillot.

Chaillot, (*Seine*), arr. et cant. de Paris, autrefois village et maintenant un des faubourgs de Paris, situé au bout du cours des Champs-Elysées, sur la gauche, à très-peu de distance de la barrière. Le côté le plus agréable pour l'examiner avec intérêt, est celui du bord de l'eau. Bâti sur la hauteur, il forme un amphithéâtre, et tous ceux qui y ont des maisons de campagne jouissent d'une vue magnifique; agrément qu'on retrouve par-tout où la Seine promène ses eaux.

A l'entrée de Chaillot, il y avoit l'abbaye des Chanoinesses régulières, Ordre de saint Augustin, transférées de Nanterre à Chaillot en 1671; elle a porté les noms de *Notre-Dame-de-paix* et de *Sainte-Geneviève* jusqu'en 1746, qu'elle a pris celui de *Sainte-Périne*, lors de sa réunion avec les Chanoinesses de la Villette. La paroisse de Chaillot est placée au milieu de la grande rue. On voyoit sur le penchant du coteau un couvent de religieuses de la Visitation de Ste-Marie, Ordre de saint Augustin, et un couvent de Minimes, d'abord appelés à Paris *Bons-hommes*, à cause du nom de *Bonhomme* que Louis XI et Charles VII donnoient ordinairement à saint François-de-Paule leur fondateur. On voyoit dans leur église le tombeau de la femme du trop célèbre cardinal Duprat, qui de simple avocat devint premier président du parlement de Paris, et chancelier de France en 1515. Il y avoit en outre une communauté de prêtres séculiers, et un couvent de religieuses des filles de Sainte-Geneviève.

A l'entrée de ce faubourg, au bout du cours appelé autrefois *Cours-la-Reine*, est la célèbre manufacture au lieu dit *la Savonnerie*, qui fut établie par Colbert, dans laquelle on fait de

de superbes tapisseries veloutées, façon de Perse, perfectionnées par Pierre Dupont, parisien, et par Simon Lourdet, que le roi récompensa en leur accordant des lettres de noblesse. Cette manufacture s'est acquise une telle réputation, qu'elle passe aujourd'hui pour un des plus beaux établissemens de l'Europe. A l'extrémité de ce faubourg, près de l'ancienne barrière de la Conférence, est la fameuse machine des frères Perrier, dite la *Pompe à feu*.

Chaillot, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Junien, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 31 k. (7 l.) de Limoges. *Pop.* 1623. *Bureau de poste* de St.-Junien.

Chaillou, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, à 8 k. (2 l.) de St.-Mihiel, 40 kil. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de St.-Mihiel.

Chailloué, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Séez, à 27 kil. (6 l.) d'Alençon. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Séez.

Chaillouet, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, commune de Panchard, à 2 k. (½ l.) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Panchard, 307. *Bur. de poste* de Meaux.

Chailly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, près de l'Armançon, à 16 k. (3 l. ¾) d'Arnay, 41 k. (9 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Sombernon.

Chailly, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Lorris, près du canal d'Orléans, à 14 k. (3 l. ⅓) de Montargis, 5 m. (10 l. ⅔) d'Orléans. *P.* 414. *B. de p.* de Lorris.

Chailly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 16 k. (3 l. ¾) de Rosoy, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Chailly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Thorigny, à 1 k. (¼ de l.) de Lagny, 14 k. (3 l. ½) de Meaux. *Pop* comprise celle de Thorigny, 631. *Bureau de poste* de Lagny.

Chailly-en-Bière, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton sud de Melun, à 7 k. (1 l. ¾) de Melun. *Pop.* 616. *Bur. de poste* de Pont-Thierry. *Rel. de p. aux chev.*

Chailly-lès-Ennery, village (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 10 kil. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Champion, 224. *Bureau de poste* de Metz.

Chailly-sur-Nied, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 22 k. (5 l.) de Morhange, 13 k. (3 l.) de Metz. *P.* 46. *B. de p.* de Metz.

Chaina, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy, commune d'Arcines, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Frangy, 24 k. (5 l. ½) O. p. S. de Genève. *Pop.* compr. celle d'Arcines, 157. *Bur. de poste* de Frangy.

Chainaz, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, à 14 k. (3 l. ½) d'Annecy, 19 k. (4 l. ½) de Chambéry. *P.* 253. *B. de poste* d'Aix.

Chaine (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Plaisir, à 4 kil. (1 l.) E. p. S. de Neauphle, 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de Marly. *Pop.* comprise celle de Plaisir et dép. 1260. *B. de p.* de Neauphle.

Chaingy, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton d'Ingré, à 9 k. (2 l. ½) d'Orléans. *Populat.* 1956. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chaintreaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Nemours, 39 k. (8 l. ¾) de Melun. *Pop.* 592. *Bur. de poste* d'Egreville.

Chaintreaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert, commune de Moissy, à 2 kil. (½ l.) de Lieusain, 7 k. (1 l. ¾) de Brie-Comte-Robert, 10 k. (2 l. ½) de Melun. *P.* comp. celle de Moissy, 600. *B. de p.* de Lieusain.

Chaintrix, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Vertus, sur la Somme-Soude, à 20 k. (4 l. ½) de Châlons. Il y a une papeterie. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Vertus. *Rel. de poste aux chev.*

Chaire royale d'hydro-dynamique, sous la monarchie. Ce fut M. *Turgot*, contrôleur-général, qui détermina le roi à fonder une chaire destinée à l'enseignement de cette science.

Chaires (les), v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gonthier, commune de St.-Gault, à 5 kil. (1 l. ¼) de Château-Gonthier, 19 k. (4 l. ⅓) de Laval. *Pop.* comprise celle de St.-Gault, 394. *Bur. de poste* de Château-Gonthier.

Chaise (la), v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bar, 43 kilom. (9 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Chaise (la), v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbezieux, sur le Né, à 8 kil. (2 l.) de Barbezieux, 33 k. (7 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 727. *Bur. de poste* de Barbezieux.

Chaise-Baudouin (la), village (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brecey, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avranches, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 819. *B. de p.* de Ville-Dieu.

Chaise-Dieu, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Rugles, sur l'Iton, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 40 k. (9 l.) d'Evreux. *Popul.* 225. *Bur. de poste* de Verneuil.

Chaise-Dieu (la), ville (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, et ch.-l. de canton, à 24 kil. (5 l. ½) E. de Brioude, 34 kil. (7 l. ¾) N. p. O. du Puy, 9 kil. (2 l. ⅓) O. de Craponne. Long. 21. 22. latit. 45. 15.

Cette ville a une origine céleste. Son nom lui vient d'une riche abbaye de Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, bâtie en 1046 par saint Robert, de la famille de Géraud, seigneur de l'Orléanois. Henri I[er], roi de France, confirma lui-même cet établissement sept ans après; et le pape Léon IX y assembla trois cents religieux. Cinquante abbés, y compris le cardinal de Rohan, se sont succédés les uns aux autres depuis cette illustre fondation, qui rapportoit vingt mille livres de rente. Parmi ces grands personnages, on compte des fils naturels de rois, des cardinaux, Richelieu, Mazarin, Mancini, Rochefoucauld, d'Armagnac, et le cardinal de Rohan. On voyoit dans le chœur de l'église des Bernardins le tombeau, en marbre noir, du pape Clément VI, qui fit bâtir cette église. Cette ville a été prise en 1562 par *Blacons*, lieutenant du fameux baron des Adrets. On fait à la Chaise-Dieu des dentelles magnifiques, façon de Malines et d'Angleterre. *Pop.* 1462. *Bur. de poste* de Craponne.

Chaise-Dieu (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. d'Ambert, canton d'Arlant, commune de St.-Alyre. *Pop.* comprise celle de St.-Alyre, 954. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chaise-Giraud (la), village (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de St.-Gilles-sur-Vic, à 18 k. (4 l.) des Sables, 8 m. (18 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de St.-Gilles-sur-Vic.

Chaises (les), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, à 19 k. (4 l. ½) de Dreux, 14 kil. (3 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 24. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Chaises (les), v. (*Seine-et-*

Oise), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Hermeray, à 4 k. (1 l.) N. d'Epernon, 8 kil. (2 l.) O. de Rambouillet. *Pop.* comprise celle d'Hermeray, 643. *Bur. de poste* d'Epernon, département d'Eure-et-Loire.

Chaissaignes, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, à 16 k. (3 l. ⅔) de Brioude, 32 k. (7 l. ¼) du Puy. *Pop.* 551. *Bureau de poste* de Brioude.

Chaix, v. (*Vendée*), arrond. et cant. de Fontenay-le-Peuple, près de la Vendée, à 4 k. (1 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Chaize (la) *ou* St.-Jean-de-la-Chaize, bourg (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, sur la Murillet, à 9 k. (2 l. ¼) E. de la Roche-sur-Yon, 4 m. (10 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 27 k. (6 l.) N. de Luçon. *Pop.* comprise celle de St.-Nicolas-de-la-Chaize, 800. *Bur. de poste* de la Roche.

Chaize (Forêt de la), (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 2 k. (½ l.) N. E. de la Chaize. Cette forêt a du N. O. au S. E. 3,501 m. (1,800 toises), et du S. O. au N. E. 1,750 mèt. (900 toises.)

Chalabre, ville (*Aude*), arr. de Limoux, et ch.-l. de cant., sur le Lers, à 15 k. (3 l. ½) E. de Mirepoix, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Limoux, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Carcassonne. On y fabrique des draps, et du savon noir et blanc. *Pop.* 2006. *B. de p.* de Limoux.

Chalabreil (le), riv. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Chalabre. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Chalabre, coule à l'O. N. O., et se rend dans le Lers à Chalabre.

Chalade (la), v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, près de la forêt d'Argonne, à 10 k. (2 l. ½) de Ste.-Menéhould, 9 kil. (2 l. ½) de Clermont, 4 m. (10 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Il y a une verrerie de bouteilles noires, où l'on fait des cloches et des pièces de chimie. *P.* 519. *B. de p.* de Ste.-Menéhould, dép. de la Marne.

Chalagnac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Jean-de-Vergt, à 4 k. (1 l.) de la Massoulie, 10 k. (2 l. ½) de Périgueux. *P.* 596. *B. de p.* de la Massoulie.

Chalain, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, commune de Fontenu, à 20 kilom. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier, 10 k. (2 l. ¼) de Clairvaux. *Pop.* comprise celle de Fontenu, 258. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chalain-d'Uzore, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, au pied du mont Uzore, à 7 k. (1 l. ⅔) de Montbrison. *Pop.* 250. *Bur. de p.* de Montbrison.

Chalain-le-Comtal, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, à 8 k. (2 l.) de Montbrison, 11 k. (2 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chalaines, v. (*Meuse*). *Voyez* Chaleines.

Chalais, bourg (*Charente*), arr. de Barbezieux, et ch.-l. de cant., sur une éminence, au pied de laquelle coule la rivière de la Tude, à 21 k. (4 l. ¾) de la Grôle, 8 kil. (2 l.) O. d'Aubeterre, 42 k. (9 l. ½) S. d'Angoulême, 27 kil. (6 l.) S. E. de Barbezieux. *P.* 456. *B. de p.* de la Grôle.

Chalais, v. (*Indre*), arrond. de le Blanc, cant. de Belabre, près de l'Auglin, à 14 k. (3 l. ¼) de le Blanc, 5 m. (11 l.) de Châteauroux. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de le Blanc.

Chalais, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Maillezais, commune de St.-Pierre-le-Vieux, à 8 k. (2 l.) de Fontenay, 4 kil. (1 l.) de Maillezais. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre-le-Vieux, 358. *Bur. de poste* de Fontenay.

Chalaix, v. (*Dordogne*), arr. de Montron, cant. du Grand-Jumilhac, à 10 k. (2 l. ½) de Thiviers, 22 k. (5 l.) d'Exideuil, 40 k. (9 l.) de Périgueux. *P.* 594. *B. de p.* de Thiviers.

Chalambre, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, à 13 kil. (3 l.) N. E. d'Habsheim, 31 k. (7 l.) S. E. de Colmar, 31 k. (7 l.) N. E. d'Altkirch. *Pop.* 240. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Chalamont, ville (*Ain*), arr. de Trévoux, et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) de Meximieux, 31 kilom. (7 l.) E. de Trévoux, 19 k. (4 l. ¼) N. N. E. de Montluel, 14 k. (3 l. ⅓) O. d'Ambérieux. Cette ville, située sur une montagne auprès de deux grands étangs, a beaucoup souffert pendant les guerres qu'elle a eu à soutenir contre les ducs de Savoie. Elle avoit anciennement un château qui a été détruit pendant ces mêmes guerres. Chalamont étoit autrefois la capitale de la haute Dombes. Le poisson et le gibier y abondent. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* de Meximieux.

Chalamont, v. (*Doubs*). *Voyez* Villers-sous-Chalamont.

Chalamont (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pionsat. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Montaigu, coule au S., reçoit la Loizel, et se rend dans la Sioule, à 23 k. (5 l. ¼) S. de Montaigu.

Chalampé *ou* Schalampré, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton d'Habsheim, à 13 kil. (3 l.) de cet endroit, 32 k. (7 l. ¼) d'Altkirch. *Pop.* . .

Chalan-St.-Angelme, village (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la droite du Lovinson, sur une montagne, à 40 kilom. (9 l.) S. E. d'Aoste. *Pop.* 1025. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Chalan-St.-Victor, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la droite du Lovinson, à l'entrée du val Challan, à 28 k. (6 l. ¼) d'Ivrée, 38 k. (8 l. ½) S. E. d'Aoste. *P.* 813. *B. de poste* d'Ivrée.

Chalanches (les), rocs et montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon, cant. de l'Argentière, à 11 k. (2 l. ⅔) E. p. S. de l'Argentière. Ils ont du N. au S. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Chalandray, village (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Fontaine-Chalandray.

Chalandre, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Hilaire, 21 kilom. (4 l. ¾) de Mortain, 5 m. (11 l. ½) de Coutances. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Chalandré, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Montgeron, à 3 k. (¾ de l.) S. de Villeneuve-St.-Georges, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Boissy-St.-Léger, 9 k. (2 l. ¼) N. de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Montgeron, 851. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Chalandry, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flize, à 6 k. (1 l. ½) de Mézières, 7 k. (1 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* comprise celle d'Eclaire, 146. *B. de p.* de Mézières.

Chalange (le), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Courtomer, à 10 k. (2 l. ½) de Séez, 24 kil. (5 l. ½) d'Alençon. *P.* 252. *B. de p.* de Séez.

Chalard (le), v. (*Dordogne*), arr., cant et comm. de Riberac, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Popul.* comprise celle de Riberac. . . . *Bur. de poste* de Riberac.

Chalard (le), village (*Haute-Vienne*), arr. et canton de Saint-Yriex, près de l'Isle, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Yriex, 34 k. (7 l. ⅔) de Limoges. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de St.-Yriex.

Chalaronne, riv. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chalamont. Sa source, près de Marlieux, coule au N. O., passe à Chatillon, à Toissey, près duquel elle se jette dans la Saone, à 33 k. (7 l. 1/2) O. de Bourg.

Chalauçon, ville (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Vernoux, à 30 k. (6 l. 2/3) de Tournon, 16 k. (3 l. 2/3) de Privas. *Pop.* 920. *Bur. de poste* de Vernoux.

Chalaure (la), riv. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de St.-Aulaye. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de St.-Aulaye, coule au S. O., puis à l'O, et se rend dans la Drôme, à 5 k. (1 l. 1/4) S. O. de la Roche-Chalais.

Chalaure (le), v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Coutras, à 29 k. (6 l. 1/2) de Libourne, 5 m. (12 l. 1/4 de Bordeaux. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Coutras.

Chalautre-la-Grande, bourg (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villers-St.-Georges, à 11 k. (2 l. 2/3) de Provins, 6 m. (13 l. 1/2) de Melun. *Popul.* 909. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Chalautre-la-Petite, village, (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, à la source de la Meance, à 4 k. (1 l.) de Meaux, 5 myr. (11 l. 1/3) de Melun. *Pop.* 751. *Bureau de poste* de Provins.

Chalautre-la-Riposte, village (*Seine-et-Marne*). *Voy.* Chalotre-la-Réposte.

Chalaux, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Lorme, sur la Chalaux, à 15 k. (3 l. 1/2) de Corbigny, 7 m. (15 l.) de Nevers. *Pop.* 951. *Bur. de poste* de Lorme.

Chalays (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Voiron, comm. de Voreppe, à 9 k. (2 l. 1/4) de Voiron, 13 k. (3 l.) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Voreppe, 2532. *Bur. de poste* de Grenoble.

Chaleat, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, près de la Valouse, à 29 k. (6 l. 1/2) d'Orgelet, 4 m. (10 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 226. *B. de p.* d'Orgelet.

Chaleines, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, près de la Meuse, à 16 k. (3 l. 2/3) de Gondrecourt, 43 k. (9 l. 2/3) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Chaleins, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, canton de Saint-Trivier-sur-Mognans, à 9 kil. (2 l. 1/4) de Trévoux, 38 k. (8 l. 1/2) de Bourg. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Montmerle.

Chalencey, bourg (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 8 k. (2 l.) E. de Grancey-le-Château, 24 k. (5 l. 1/2) S. O. de Langres, 5 m. (11 l.) S. E. de Chaumont. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Sélongey, dép. de la Côte-d'Or.

Chalençon, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalençon, à 28 k. (6 l. 1/4) de Die, 6 m. (13 l. 1/3) de Valence. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Die.

Chalendry, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, près de la Serre, à 11 k. (2 l. 3/4) de Laon. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Laon.

Chaléon (le), (*Loire-Inférieure*). *Voyez* St.-Hilaire-de-Chaléons.

Chales, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, comm. de Curienne, à 4 k. (1 l.) E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Curienne, 501. *B. de p.* de Chambéry.

Chales-de-la-Montagne, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Cerdon, à 10 k. (2 l. 1/2) de Nantua, 21 k. (4 l. 2/3) de Bourg. *Pop.* 490. *Bur. de p.* de Nantua.

Chalesme (les), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Planches, à 30 k. (6 l. 3/4) de Poligny, 36 k. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Champagnole.

Chaletre (la), rivière (*Cantal*), arr. de St-Flour, cant. de Ruines. Sa source, à 19 k. (4 l. 1/4) E. p. S. de St.-Flour, coule à l'O., et se rend dans la Trueyre, à 11 k. (2 l. 3/4) S. E. de St.-Flour.

Chalette, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Montargis, près du Loing, à 2 k. (1/2 l.) de Montargis, 6 m. (14 l.) d'Orléans. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Montargis.

Chaleur (la), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 25 k. (5 l. 3/4) d'Arnay, 27 kil. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Sombernon. *Rel. de poste aux chev.*

Chalex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Collonge, à 6 k. (1 l. 1/2) S. p. E. de Thairy, 18 k. (4 lieues) S. de Gex, 13 kilomètres (3 l.) O. p. S. de Genève. Ce village est sur le plus élevé des coteaux, qui a 140 mètres (418 pieds) au-dessus du lac de Genève. On trouve aux environs des os fossiles, dont le caractère peu marqué empêche de déterminer à quel animal ils ont appartenu. *Pop.* 674. *Bur. de poste* de Collonge.

Chaley, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de St.-Rambert, sur l'Albarine, à 7 k. (1 l. 2/3) de St.-Rambert, 37 k. (8 l. 1/4) de Bourg. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Chaleyssin, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieux, à 10 k. (2 l. 1/2) de Vienne, 7 m. (16 l. 1/2) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de St.-Just, 544. *B. de p.* de Vienne.

Chalèze, v. (*Doubs*), arr. et cant. nord de Besançon, sur le Doubs, à 5 k. (1 l. 1/3) de Besançon. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Besançon.

Chalezeule, v. (*Doubs*), arr. et cant. nord de Besançon, sur le Doubs, à 4 k. (1 l.) de Besançon. *Pop.* 166. *Bur. de p.* de Besançon.

Chaliers, v. (*Cantal*), arr. de St-Flour, cant. de Ruines, près de la Trueyre, à 13 k. (3 l.) de Saint-Flour, 6 m. (13 l. 2/3) d'Aurillac. *Pop.* 1398. *Bur. de p.* de St.-Flour.

Chalifer, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 10 k. (2 l. 1/2) de Meaux, 40 k. (9 l.) de Melun. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Lagny.

Chalignac, v. (*Charente*), arr. et canton de Barbezieux, à 8 kil. (2 l.) de Barbezieux, 31 kilom. (7 l.) d'Angoulême. *P.* 796. *Bur. de poste* de Barbezieux.

Chaligny, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Nancy, sur la Moselle, à 9 k. (2 l. 1/3) de Nancy. Il y a une fontaine d'eau minérale. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Nancy.

Chalinargues, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, à 6 k. (1 l. 1/2) de Murat, 4 m. (10 l. 1/4) d'Aurillac. *Pop.* 1749. *B. de poste* de Murat.

Chalindrey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Lonceau, à 8 k. (2 l.) S. E. de Langres, 40 k. (9 l.) S. E. de Chaumont, 13 k. (3 l.) O. de Fay-Billot. *Pop.* 881. *Bur. de poste* de Langres.

Chalivois-Milon, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Dun-sur-Auron, à 16 k. (3 l. 3/4) de Sancoins, 34 k. (7 l. 2/3) de Bourges. Il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Citeaux, qui valoit 2,000 livres de rente environ. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Dun-sur-Auron.

Chalivoy, v. (*Cher*), arr. et cant. de Sancerre, comm. de Feux, à 11 k. (2 l. 3/4) de Sancerre. *Pop.* comprise celle de Feux, 658. *Bur. de poste* de Sancerre.

Challain, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Candé, sur l'Argos, à 40 k. (9 l.) N. O. d'Angers, 13 k. (3 l.) S. O. de Segré, 8 kil. (2 l.) N. de Candé. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Candé.

Challais, v. (*Vienne*), arrond. et cant. de Loudun, à 4 k. (1 l.) de Loudun, 5 m. (10 l. ¾) de Poitiers. On récolte aux environs de ce village de bons vins blancs très-spiritueux, qui s'exportent en Hollande. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Loudun.

Challamel, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, cant. du Lauzet, comm. de la Bréolle, à 27 k. (6 l.) E. de Barcelonette, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. du Lauzet. *Pop.* . . . *B. de p.* de Barcelonette.

Challan (Val de), vallée du dép. de la Dora, arrosée par le Lovinson. Il y a des mines de cuivre. Long. du N. au S. 36 k. (8 l.).

Challandray, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Voullé, près de la Vaudeloigne, à 28 k. (6 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Parthenay.

Challans, b. (*Vendée*), arr. des Sables d'Olonne, et ch.-lieu de cant., à 13 k. (3 l.) de la mer, où l'on trouve des salines et des marais salans, à 40 k. (9 l.) N. des Sables d'Olonne, 5 m. (11 l.) S. S. O. de Nantes, 9 m. (20 l. ¾) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 44 m. (102 l.) de Paris. *Pop.* 2500. *Bur. de poste.*

Challe (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Etienne-de-Cuines, comm. de St.-Colomban-des-Villards, à 13 k. (3 l.) N. O. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de St.-Colomban, 1536. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Challemaison, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Bray-sur-Seine, à 8 k. (2 l.) de Provins, 43 k. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Provins.

Challement, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, sur un tertre, à 18 k. (4 l.) de Clamecy, 5 m. (11 l.) de Nevers. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Tannay.

Challemoux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Bellevue-les-Bains, à 6 k. (1 l. ½) de Bellevue-les-Bains, 8 m. (18 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 1120. *Bur. de poste* de Bellevue-les-Bains.

Challerange, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Montois, à 8 k. (2 l.) de Grand-Pré, 5 m. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Vouziers.

Challes, v. (*Sarthe*), arr. et canton 3ᵉ du Mans, sur la Narais, à 18 k. (4 l.) du Mans. On trouve dans ce village des eaux minérales ferrugineuses : une papeterie y est en activité. *Pop.* 987. *Bur. de poste* du Mans.

Challet, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. nord de Chartres, à 13 k. (3 l.) de Chartres. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Chartres.

Challette, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavanges, sur la Voire, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arcis, 30 k. (6 l. ¾) de Troyes, 4 kil. (1 l.) N. E. de Pougy. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Challevet, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 8 k. (2 l.) de Laon. On y extrait de la tourbe. *P.* 173. *Bur. de poste* de Laon.

Challiot-le-Vieil, montagne, (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 5 k. (1 l. ½) N. E. de St.-Bonnet. Elle a du N. au S. 5 k. (1 l. ½) de long, et de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de large.

Challiot, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, comm. de St.-Michel-de-Chaillot, à 15 k. (3 l. ½) de Gap. *Pop.* 535. *Bur. de poste* de Gap.

Challonge, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Frangy, 5 k. (1 l. ¼) O. de Chaumont, 36 k. (8. l.) S. O. de Genève. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Frangy.

Challuy, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Nevers, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Nevers.

Chally, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, comm. de Montfermeil, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Livry, 13 k. (3 l.) S. E. de Gonesse. *Pop.* comprise celle de Montfermeil, 721. *Bur. de poste* de Livry.

Chalm (la), (*Haute-Loire*), *Voyez* St.-Romain-la-Chalm.

Chalmazel, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Georges-sur-Couzant, près du Lignon, à 20 k. (4 l. ½) de Montbrison, 29 k. (6 l. ½) de Feurs. *Pop.* 1090. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chalmessin, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton d'Auberive, à 27 k. (6 l.) de Langres, 4 m. (10 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Grancey, dép. de la Côte-d'Or.

Chalo-Moulineux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mereville, à 10 k. (2 l. ½) d'Etampes, 5 m. (10 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 378. *B. de p.* d'Augerville.

Chalo-St.-Mard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Etampes, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 975. *Bur. de poste* d'Etampes.

Chaloche, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiche, comm. de Marcé, à 20 k. (4 l. ½) d'Angers, 4 k. (1 l.) de Seiche, 15 k. (3 l. ½) de Baugé. Il y avoit une abbaye régulière d'hommes, Ordre de Citeaux. *Pop.* comprise celle de Marcé, 1906. *Bur. de poste* d'Angers.

Chalogny, v. (*Mont-Blanc*), arrond. d'Annecy, cant. de Rumilly, comm. de Vaux, à 10 k. (2 l. ½) N. de Rumilly, 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Annecy. *Pop.* comprise celle de Vaux, 550. *B. de p.* de Rumilly.

Chalon, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Baurepaire, à 9 k. (2 l. ¼) de Vienne, 7 m. (15 l. ½) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de St.-Sorlin.... *B. de p.* de Vienne.

Chalon, v. (*Mayenne*), arrond. de Laval, cant. d'Argentré, à 13 k. (3 l.) de Laval. Il y a une mine de fer. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Laval.

Chalon (la), riv. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Langeac. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Langeac, coule au N., reçoit le Bourg, et se rend dans la Cronce, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Chalon (le), riv. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Gannat, coule au N., et se rend dans l'Andelot, à 8 k. (2 l.) N. E. de Gannat.

Chalon (le), riv. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Serrières. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Serrières, coule au S. S. O., et se rend dans la Cause, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de sa source.

Chalon-St.-Sorlin, (*Isère*). *Voyez* St.-Sorlin.

Chalonet (le), riv. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans. Sa source, à 16 k. (3 l. ½) N. N. E. de Romans, coule au S. S. O., et se rend dans l'Isère sous le nom de *Châlon de Grigouroux*, à 5 k. (1 l. ⅓) O. de Romans.

Chalonne, ville (*Mayenne-et-et-Loire*), arr. d'Angers, et ch.-lieu

de canton, près du confl. de la Loire et du Layon, à 20 kil. (4 l. ½) S. O. d'Angers, 19 k. (4 l ⅓) E. de St.-Florent, 16 k. (3 l. ⅓) N. de Chemillé. Il y a dans cette ville des carrières de marbre noir veiné de blanc, et beaucoup de vipères, qui servent à la composition des remèdes, et dont on fait un grand débit. On y voit aussi des fours à chaux, et une manufacture de ras et de serges. Son territoire produit de bons vins. Il y a plusieurs mines de charbon de terre. Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Ingrande, 4e arrondissement maritime. *Pop.* 5500. *Bur. de poste* d'Angers.

Chalonne-sous-le-Lude, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 21 k. (4 l. ⅓) de Baugé, 5 m. (12 l. ½) d'Angers. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de le Lude, dép. de la Sarthe.

Chalonnois. C'étoit un petit pays dans le ci-devant duché de Bourgogne. Il est séparé en deux par la rivière de Saone, et borné au levant par la Franche-Comté, au nord par la Bourgogne propre, au couchant par l'Autunois, et au midi par le Mâconnois. Le Châlonnois fait partie aujourd'hui du départ. de Saone-et-Loire, où l'on trouve tout ce qui concerne ce pays.

Chalonrupt *ou* Chateaurupt, v. (*Haute-Marne*), arrondis. de Vassy, cant. de Joinville, près de la Marne, à 4 kil. (1 l.) de Joinville, 41 kil. (9 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Joinville.

Chalons, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans, comm. de Crépal, à 14 k. (3 l. ½) de Romans, 31 k. (7 l. de Valence. *Pop.* comprise celle de Crépal, 780. *Bur. de poste* de Romans.

Chalons-sur-Marne, ville (*Marne*), ch.-l. de département, d'arr. et de cant., à 8 m. (17 l.) S. O. de Verdun, 40 k. (9 l.) S. E. de Reims, 31 k. (7 l.) N. E. de Vitry, 18 m. (41 l.) E. de Paris. Long. 22. 2. lat. 48. 57.

Cette ville, située sur la rive droite de la Marne, dans la ci-devant Champagne Pouilleuse, avoit titre de comté-pairie : c'étoit un gouvernement de place du gouvernement général de la Champagne, avec un évêché suffragant de Reims : l'évêque étoit comte et pair de France. C'étoit le chef-lieu d'une généralité, d'une intendance, d'une élection, et d'un présidial qui avoit sa coutume particulière; il n'y avoit aucune justice royale subalterne qui ressortissoit à ce tribunal. Châlons étoit la résidence du prévôt-général de la maréchaussée de la province. Il y avoit un tribunal de juges-consuls, un grenier à sel, un bureau des finances, une lieutenance de maréchaussée. César ne fait pas mention de cette ville dans ses *Commentaires*. On croit que ces peuples étoient compris sous les Rémois, dont Reims étoit la capitale et la métropole de Châlons. Nous devons faire mention de deux grandes actions qui se sont passées près de cette ville; savoir, la défaite de *Tétricus* par Aurélien, son compétiteur à l'Empire; et la défaite d'*Attila* et de ses alliés, par les Romains, les Français, les Bourguignons et les Goths, en 451.

Cette ville est assez grande; elle est entourée de fossés; ses remparts sont larges et presque par-tout plantés d'arbres : elle est traversée par deux ruisseaux, l'un appelé *Mau* et l'autre *Nau*, qui se jettent dans la Marne, à quelque distance de la ville. Châlons est en général mal bâti; ses rues sont en partie étroites, beaucoup de ses maisons sont en bois, et ses places sont peu régulières; il y a cependant quelques édifices publics dignes d'attention. Son hôtel-de-ville est d'une bonne architecture : il fut commencé sous le règne de François Ier, et achevé sous celui de Henri IV. La promenade qu'on nomme le *Jard* est l'une des plus belles qu'il y ait en France. L'église cathédrale située sur le bord de la rivière est gothique; mais elle est grande, claire et bien bâtie : le grand autel étoit tout en marbre de différentes couleurs; le cardinal de Noailles l'avoit fait construire dans le temps qu'il étoit évêque de cette ville. Le chapitre étoit composé de quarante-cinq chanoines, de quarante-neuf chapelains, de deux demi-prébendes, de deux vicaires perpétuels, et de onze musiciens. Outre dix églises paroissiales, il y avoit deux collégiales, et deux abbayes d'hommes; celle de saint Pierre, de l'Ordre de saint Benoît, et celle de Toussaints, de l'Ordre des chanoines réguliers de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Geneviève; quatre convens de religieux mendians; un de Dominicains, bâti dès le temps de saint Dominique; un de Cordeliers, bâti dès le temps de saint François; un d'Augustins, un de Récollets, bâtis en 1613; et un couvent de Mathurins, dans le faubourg de St.-Sulpice. Les monastères de filles étoient un couvent de Bénédictines, dites de *Vinets*; un autre de Bénédictines, dites de *St-Joseph*; et des religieuses de la Congrégation de sainte Marie, établies en 1614 : c'étoit le chef-lieu de cet Ordre; des Ursulines, établies en 1660; et un couvent des Dames Régentes, qui étoient appelées en dernier lieu les *Nouvelles Catholiques*. Hors et proche de la ville, on voyoit l'abbaye de saint Mémie, premier évêque de Châlons, où il mourut, l'an de N. S. 126. Cette abbaye étoit possédée par des chanoines réguliers de la Congrégation de sainte Geneviève. Cette ville avoit un collége, une académie des sciences, arts et belles-lettres, établie en 1775, et une compagnie de chevaliers de l'arquebuse. Il y a dans cette ville deux hôpitaux.

La ville de Châlons, depuis la construction du canal de Briare, n'a plus un commerce aussi étendu en blé et en vin. La plupart des marchands de grains ne sont que de simples commissionnaires des marchands de Paris. On y fabrique de l'espagnolette, dont le débit est assez considérable, du drap pareil à celui de Sedan, des toiles de lin et de chanvre de toutes largeurs, des étamines façon de Reims, des serges rases et drapées, des serges façon de Londres, et des pinchinas. Il y a beaucoup de tanneries qui occupent un grand nombre d'ouvriers, et plus de trente tisserands; mais, malgré tous ces avantages, cette ville tire peu de ressources en général de son commerce et de son industrie; et les établissemens publics dont elle a été le centre, et qu'on a si souvent enviés, n'ont pas valu pour elle les produits qu'elle auroit pu obtenir d'un commerce actif que tout sembloit devoir y encourager. Lorsque le voyageur remarque ces quais solitaires, ces ponts en quelque sorte inutiles, et cette rivière de Marne qui baigne infructueusement les murs de cette cité, il regrette que tant de dons précieux soient perdus pour l'aisance de ses habitans. Le terroir fournit beaucoup d'avoine, dont il se fait un grand commerce. On a découvert près de Châlons, à 4 k. (1 l.) de la Marne, et dans un banc de grève, à quatre ou cinq mètres (2 ou 3 toises) de profon-

deur, des os d'un animal monstrueux, qui malheureusement ont été détruits par les ouvriers; il n'en existe qu'une très-grosse dent molaire, dont la face a dix centimètres de long et quatre centimètres de large : elle paroît être celle d'un éléphant; sa hauteur est de neuf centimètres.

C'est la patrie de Martin *Akakia*, docteur en médecine, et célèbre professeur de chirurgie au collége royal; mort en 1588. — Edme *Aubertin*, ministre, auteur de l'*Eucharistie de l'ancienne église* : né en 1595; mort à Paris en 1752. — Pierre *Bayon*, chimiste : né en 1525; mort en nivose an 6 (décembre 1797), âgé de 72 ans. — David *Blondel*, ministre, professeur d'histoire et d'architecture; mort à Paris en 1655. On a de lui *Pseudo-Isidorus et Tarrianus Vapulantes* : Genève, *in-4°*. *Assertio Genealogiae francicae*, 1655, *in-fol. Apologia pro sententiâ sancti Hieronymi, de presbyteris et episcopis. De la primauté de l'Eglise.* Un *Traité sur les Sibylles*; un autre contre la fable de *la papesse Jeanne*; des *Ecrits de controverse*. — Nicolas-Louis *de la Caille*, du diocèse de Reims, célèbre astronome et mathématicien, de l'Académie royale des Sciences, des Sociétés de Londres, Berlin, Gottingue, et de l'Institut de Bologne; mort à Paris le 21 mars 1762. Il a donné *Élémens d'Algèbre*, de *Mécanique*, d'*Astronomie*, d'*Optique*, de *Perspective*. *Fundamenta Astronomiae. Cœlum Australe stelliferum. Relation du Cap de Bonne-Espérance*; et des *Mémoires*, parmi ceux de l'Académie. — Louis *Lallemant*, jésuite, moraliste, mort à Bourges en 1635, auteur d'un *Recueil de Maximes*, qu'on trouve à la fin de sa vie, 1694, *in-12*. — Claude *du Molinet*, génovéfain, bibliographe et médailliste; né en 1620, mort à Paris en 1687, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir autant que son caractère lui avoient procurés. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des Papes*, par médailles, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI. Le *Cabinet de sainte Geneviève. Dissertation sur une tête d'Isis*, etc. — Nicolas *Perrot*, sieur d'*Ablancourt*, philosophe et avocat, traducteur de beaucoup d'auteurs anciens : né en 1606; mort dans sa terre d'Ablancourt en 1664. Ses traductions sont : *Minutius Felix*; quatre *Oraisons de Cicéron*; *Tacite*; *Lucien*; *Retraite des dix mille*, de Xénophon; *Adrien*; les *Commentaires de César*; *Thucydide*; l'*Histoire de Xénophon*; les *Apophthegmes des Anciens*; les *Stratagêmes de Frontin*; *Histoire d'Afrique*, de Marmel : Paris, 1667, 3 vol. *in-4°*, etc. — *Jean-Baptiste Deschiens de Ressous*, savant dans l'artillerie et l'agriculture; mort en 1735, de l'Académie des sciences. On a de lui divers *Mémoires*.

La ville de Châlons-sur-Marne est le siége d'une préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, une école des élèves d'artillerie, un chef d'escadron de la 14e légion, un capitaine de la gendarmerie nationale, un commissaire pour la réception du salpêtre, et un octroi municipal. *Pop.* 12,139. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

CHALONS-SUR-SAONE, ville (*Saone-et-Loire*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Saone, à 6 m. (14 l.) S. de Dijon, 5 myr. (11 l.) d'Autun, 5 m. (12 l.) N. de Mâcon, 34 myr. (76 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 31. lat. 46. 46.

Cette ville étoit la capitale du ci-devant Châlonnois. Elle est dans une plaine fertile et abondante, sur le bord de la Saone, qui forme une île appelée *le Faubourg de St.-Laurent*, qui est fortifié. Châlons étoit le siége d'un évêché suffragant de Lyon, qui fut établi par saint Donatien dans le 4e siècle. On distingue cette ville par l'ancienne et la nouvelle. La ville ancienne avoit ses murs maçonnés de briques, en partie d'une pierre fort solide et carrée, avec trois cercles ou anneaux d'or, origine des armes de la ville.

La ville de Châlons étoit un gouvernement de place avec citadelle, depuis qu'on avoit entouré la ville de murailles et augmenté ses fortifications. César, faisant la conquête des Gaules, trouva que la ville de Châlons étoit un poste important à conserver; il y établit un magasin de blé pour la subsistance de son armée. Les principaux postes des légions romaines qui occupoient cette ville étoient au même lieu où le roi François I fit bâtir depuis une citadelle. Les Romains construisirent une belle chaussée, qui conduisoit de Châlons à Autun; on en voit encore quelques débris en plusieurs endroits entre ces deux villes. Cette ville fleurit de plus en plus jusqu'au milieu du 3e siècle; mais Châlons essuya un grand désastre l'an 264. Elle fut pillée et brûlée par une troupe de barbares germains qui avoient pour chef le roi Crocus. Cette ville étoit entièrement rétablie, lorsqu'au milieu du 5e siècle elle fut saccagée par Attila, qui vint à la tête d'une armée considérable inonder les Gaules et l'Italie. Quarante ans après, les Bourguignons sortis du fond de la Germanie avoient déja formé un royaume dans cette province. Clovis étant entré dans les Gaules, épousa Clotilde, nièce du roi Gondebaud, et réunit Châlons à la monarchie française. C'étoit à Châlons que les premiers rois bourguignons firent leur résidence : ils regardoient cette ville comme la capitale de leur royaume. Les évêques de Châlons étoient parvenus depuis le 12e siècle à se faire nommer comtes de Châlons, et à avoir droit d'entrer aux assemblées des Etats de cette ci-devant province. La nouvelle ville de Châlons est en partie partagée par le bassin du canal, qui a son embouchure à Châlons, et qui se perd dans la Loire. Le pont sur la Saone est d'une bonne construction. Les quais sont très-agréables et très-commerçans.

Le chapitre de la cathédrale étoit composé de vingt-quatre chanoines, de sept dignitaires, de deux sous-chantres, de trois prébendiers et de neuf habitués. Outre cinq églises paroissiales, il y avoit la collégiale de St.-George, une commanderie de Malte, et une autre de l'Ordre de saint Antoine; deux abbayes, une de Bernardins, fondée en 1113; celle de Saint-Pierre de Châlons, Ordre de saint Benoît, Congrégation de sainte Maur, fondée en 1132, et plusieurs prieurés; huit couvens tant d'hommes que de filles; des Cordeliers, des Jacobins, des Oratoriens, des Carmélites, des Ursulines, les Filles de sainte Marie; un séminaire dirigé par des prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, un collége : on y trouve deux hôpitaux.

Cette ville étoit le siége d'un bailliage, d'un présidial, et d'une chancellerie aux contrats; il y avoit une maîtrise des eaux et forêts, la châtellenie de St.-Laurent, un tribunal consulaire, un grenier à sel, et une mairie qui avoit la police.

Ce qui donne une grande réputation à la ville de Châlons, ce sont ses fabriques de bas de soie et de laine, de

chapeaux, de bonneterie. Les vins de son territoire sont fort estimés; on en fait un grand commerce, ainsi que des grains, charbon, bois, fer, fourrages et légumes. Les meilleurs vins du ci-devant Châlonnois sont ceux de Renilly, Mercurey, Givry, et Saint-Valery. A quelque distance de Châlons, près du village de Presty, on trouve des mines de plomb.

Châlons-sur-Saone est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance et d'un de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. On trouve encore dans cette ville un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés.

C'est la patrie d'Hugues *Doneau*, aliàs *Donellus*, calviniste, professeur en droit, sauvé du massacre de la Saint-Barthélemi par ses disciples : né en 1527, mort à Allois en 1591. Il a donné *Commentaria de jure civili*, 5 vol. in-fol. *Opera posthuma*, in-8°. — Jacques *Moreau*, habile médecin et auteur, né en 1647, mort en 1729. On a de lui des *Consultations sur les rhumatismes. Traité chimique de la véritable connoissance des fièvres continues. Dissertation physique sur l'hydropisie.* — Claude *Pontoux*, bon médecin, mort en 1579. Il a laissé un recueil, intitulé : *Gelodavrie amoureuse;* des *Elégies*, des *Stances*, des *Odes*, des *Aubades*, des *Chansons gaillardes*, des *Pavanes*, des *Branles*, des *Sonnets*, etc. — Jean *Pusset*, mathématicien et prêtre de l'Oratoire, mort en 1690. On a de lui *Élémens de mathématiques*, 2 vol. *in-4°*, etc. — *Roberjot*, d'abord député-suppléant de Saone-et-Loire, ensuite membre de la Convention nationale, puis du Conseil des Cinq-cents, dont il est sorti le 1er prairial an 5 (21 mai 1798); enfin, ministre plénipotentiaire de la République française au congrès de Rastadt, où il a été assassiné le 9 brum. an 7 (31 novembre 1798) par des soldats autrichiens. Il étoit né dans les environs de Châlons. — Saint *Didier*, archevêque de Vienne en Dauphiné, après Vérus, d'abord exilé par la reine Brunehaut, ensuite rappelé par elle, croyant le gagner. Enfin, elle le fit assassiner l'an 607 sur les bords de la rivière de Chalaronne, à 31 k. (7 l.) de Lyon. Il étoit né dans les environs de Châlons. *P.* 8798. *B. de p. R. de p. aux ch.*

Chalons-sur-Seille, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Usuges.

Chalons-sur-Vesle, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, près de la Vesle, à 8 k. (2 l.) de Reims, 5 m. (11 l.) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Févy, 340. *Bur. de poste* de Reims.

Chalonvillars, village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 22 k. (5 l.) de Lure, 4 m. (10 l. ½) de Vésoul. *Popul.* 600. *Bur. de poste* de Béfort, dép. du Haut-Rhin.

Chalonzier, v. (*Léman*). *Voyez* Challonge.

Chalosse (la). C'étoit un petit pays de la ci-devant Gascogne, borné au septentrion par le Bazadois, au midi par le Béarn, au couchant par le pays des Landes, et au levant par l'Armagnac. Il pouvoit avoir 7 myr. (16 l.) dans sa plus grande longueur du septentrion au midi, sur 40 kil. (9 l.) dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

Les rivières qui arrosent ce pays sont, l'*Adour*, la *Médouse*, le *Luvy*, le *Lons* et le *Gabas*. L'air y est assez tempéré. Le sol y est un peu sablonneux; il produit cependant en abondance des grains, des vins, des fruits et des pâturages. St.-Séver étoit la capitale de ce pays. Il se divisoit en deux parties : la Chalosse propre au midi, et le pays de Marsan au septentrion. Cette dernière partie vaut mieux que la première. La Chalosse propre est la plus considérable, mais la moins fertile. Ce pays fait partie aujourd'hui du département des Landes. (*Voyez* ce département pour tout ce qui concerne la Chalosse).

Chalot (le), ruisseau (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, canton de Mont-Sauche. Sa source, à 11 kil. (2 l. ⅔) N. E. de Château-Chinon, coule au N., et se rend dans la Cure, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de Lorme.

Chaloterie (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournon, commune de Chaumes, à 5 k. (1 l. ¼) de Guignes, 6 kil. (1 l. ½) de Tournon, 20 k. (4 l. ½) de Melun. *Pop.* comprise celle de Chaumes, 1627. *B. de p.* de Guignes.

Chalôtre-la-Reposte, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Donnemarie, à 16 k. (3 l. ¾) de Provins, 32 k. (7 l. ¼) de Melun. *Pop.* 215. *B. de p.* de Donnemarie.

Chalou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune d'Auvers, à 2 kil. (½ l.) S. E. d'Etrechy, 9 k. (2 l. ¼) O. de la Ferté-Aleps, 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Auvers et dép., 875. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Chaloup, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, commune de Bissy, près du mont de l'Epine, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Bissy, 651. *Bur. de poste* de Chambéry.

Chaloux, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Montlieu, près de la Livenne, à 3 k. (⅔ de l.) de Montlieu, 6 m. (14 l. ½) de Saintes. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Montlieu.

Chaltrait, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmaur, à 13 kil. (3 l.) d'Epernay, 34 kilom. (7 l. ¾) de Châlons. *Populat.* 116. *Bur. de poste* de Vertus.

Chaluand (le), ruiss. (*Isère*), arr. et cant. de Vienne. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Vienne, coule au S. O., et se rend dans le Rhône, à 5 kil. (1 l. ⅓) S. O. de sa source.

Chalus, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, sur un tertre, à 8 kilom. (2 l.) d'Issoire, 37 k. (8 l. ¼) de Clermont. *P.* 420. *B. de p.* d'Issoire.

Chalûs, ville (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, ch.-l. de cant., à 30 kil. (6 l. ⅔) S. O. de Limoges, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de St.-Yriex, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Nontron. Long. 18. 38. lat. 43. 39.

Ce fut sous les murs de cette ville que l'un des plus célèbres rois de l'Angleterre (Richard *Cœur-de-Lion*) trouva la mort, juste récompense de son insatiable avarice. Un homme, en parcourant les souterrains profonds du château de Chalus, dut au hasard la découverte de quelques statues antiques. Elles étoient d'or massif et représentoient un homme, une femme et des enfans, assis autour d'une table de même métal, et vêtus à la romaine. Il est présumable que ce groupe figuroit la famille du proconsul Lucius Capréolus, à qui l'on attribuoit alors la fondation de ce château; et cette opinion s'accordoit assez bien avec celle que l'on avoit de la magnificence de ce Romain, qui avoit enrichi Limoges des plus superbes monumens. Quoi qu'il en soit, cette découverte confirmoit une vieille tradition qui

vouloit que Lucius eût enfoui dans ces souterrains un trésor précieux. Cette tradition avoit plus d'une fois aigri la soif de Richard *Cœur-de-Lion* pour les richesses. A cette époque, il se trouvoit à l'abbaye de Grandmont, et le bruit n'en fut pas plutôt venu à ses oreilles, qu'il annonça la volonté de s'approprier ce trésor. Aymar, seigneur de Chalus et vicomte de Limoges, lui en fit offrir la moitié; mais l'insatiable monarque voulut tout ou rien. Il fallut se battre et soutenir un siége contre Richard, qui, supérieur en forces, réduisit la garnison à proposer de se soumettre. Le cruel Richard ne voulut rien écouter. Il leur fit dire qu'il étoit décidé à les faire tous pendre. Le désespoir alors fut leur unique ressource, et ils se décidèrent à périr glorieusement les armes à la main. Sur ces entrefaites, Richard s'étant avancé jusqu'au pied des murs pour observer la place, un nommé Bertrand *Gourdon*, archer très-habile, lui décocha une flèche avec tant d'adresse, qu'elle vint l'atteindre au bras. Le fer resta dans la plaie; et, par l'ignorance du chirurgien, cette blessure, peu dangereuse d'abord, devint mortelle à Richard, dont la rage s'accroissoit encore par les douleurs et par l'approche de la mort. Il fit emporter la place d'assaut et massacrer toute la garnison, excepté celui qui l'avoit blessé, et qu'il fit paroître devant lui. Malheureux, lui dit-il, que t'avois-je fait pour trancher mes jours? — Ce que tu m'as fait! lui répondit Gourdon; tu as tué de tes propres mains mon père et mes frères. Fais-moi mourir, tyran! que me fait ta colère? je suis vengé. Richard touchoit à ses derniers momens. L'intrépidité de Gourdon le frappa, il lui laissa la vie. Le malheureux n'en profita pas. Le duc de Brabant, digne ami de Richard, fit arrêter l'infortuné Gourdon, et ordonna qu'on l'écorchât vif.

Il y a une mine d'acier natif au château de Brie près de Chalus. On fait dans cette commune un grand commerce de chevaux. *Pop.* 1356. *Bur. de poste.*

Chalus. *Voyez* St.-Cyprien.

Chalusset, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, canton et commune du Grand-Jumilhac, sur l'Isle, à 15 k. (3 l. ½) de Thiviers, 19 k. (4 l. ½) d'Exideuil, 4 myr. (10 l.) de Périgueux. *Populat.* comprise celle de Jumilhac, 2739. *B. de p.* de Thiviers.

Chaluzy, v. (*Nièvre*), arrond. et cant. de Nevers, commune de St.-Eloi, près du confluent de la Nièvre et de la Loire, à 3 k. (¾ de l.) de Nevers. *Popul.* 394. *Bur. de poste* de Nevers.

Chalvignac, v. (*Cantal*), arrond. et cant. de Mauriac, à 6 k. (1 l. ½) de Mauriac, 38 k. (8 l. ½) d'Aurillac. *Populat.* 1347. *Bur. de poste* de Mauriac.

Chalvraine, v. (*Haute-Marne*), arrond. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 8 kil. (2 l.) de Bourmont, 29 k. (6 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Bourmont.

Chamadelle, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Coutras, à 25 kil. (5 l. ½) de Libourne, 5 m. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 715. *Bur. de p.* de Coutras.

Chamagne, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, sur la rive gauche de la Moselle, à 16 k. (3 l. ½) de Mirecourt, 29 k. (6 l. ½) d'Épinal. Ce village est le lieu de naissance de *Claude Gelée*, fameux peintre, qui a excellé à peindre le paysage. Il étoit connu sous le nom de *Claude Lorrain*: il est mort à Rome en 1678. *Popul.* 510. *Bur. de poste* de Charmes.

Chamagnieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Cremieu, à 25 k. (5 l. ¾) de la Tour-du-Pin, 7 m. (15 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Cremieu.

Chamaillère, rivière (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de la Chaise-Dieu, coule au S., puis à l'E. S. E., et va à l'E. se rendre dans l'Arzon, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de sa source.

Chamaillère, bourg (*Puy-de-Dôme*), arrond. et canton est de Clermont-Ferrand, à 1 kilomètre (¼ de l.) O. de Clermont-Ferrand. Ce bourg est situé au bas des coteaux très-fertiles qui bornent la plaine de la Limagne, et qui sont surmontés par des montagnes beaucoup plus élevées et moins fécondes. La chaîne de ces montagnes sert de base ou de soubassement à l'énorme et célèbre montagne du Puy-de-Dôme. On remarque à Chamaillère une église dont l'ancienneté remonte au 4e siècle. Le chapitre de cette collégiale étoit composé de quelques chanoines, dont les canonicats étoient médiocres. C'est dans le beau parc de *Montjoly*, au-dessus de la Chamaillère, qu'on trouve des caves où il est dangereux de pénétrer lorsque le ciel est couvert de nuages. La vapeur méphitique qu'exhale le terrain dans lequel ces caves sont pratiquées, peut faire périr promptement ceux qui y resteroient seulement une minute. Près de ce bourg est une source d'eau minérale, appelée les *Eaux de Saint-Marc.* *Pop.* 1227. *Bur. de p.* de Clermont.

Chamallières, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey, sur la Loire, à 20 k. (4 l. ½) du Puy. *Popul.* 830. *Bureau de poste* du Puy.

Chamaloce, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Die, sur la Comane, à 4 k. (1 l.) de Die, 42 k. (9 l. ½) de Valence. *Pop.* 239. *Bur. de p.* de Die.

Chamans, v. (*Corrèze*). *Voyez* St.-Chamans.

Chamant, v. (*Oise*), arrond. et canton de Senlis, sur l'Annette, à 2 k. (½ l.) de Senlis, 4 m. (10 l.) de Beauvais. *Pop.* 264. *Bur. de p.* de Senlis.

Chamarande, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, sur la Marne, à 2 k. (½ l.) de Chaumont. *Popul.* 123. *Bureau de poste* de Chaumont.

Chamarande, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, sur la Jaine, à 3 kil. (¾ de l.) d'Etrechy, 8 kilomètres (2 l.) N. N. E. d'Etampes, 33 k. (7 l. ½) S. de Versailles, 9 kil. (2 l. ½) O. p. N. de la Ferté-Aleps. Il y a dans ce village beaucoup de pierres à chaux. *Pop.* 335. *Bur. de p.* d'Etrechy.

Chamaret-le-Maigre, v. (*Drôme*), arrond. de Montelimart, cant. de Grignan, à 11 k. (2 l. ¾) de Taulignan, 21 k. (4 l. ¾) de Montelimart, 6 m. (13 l. ½) de Valence. *Pop.* 420. *Bur. de p.* de Taulignan.

Chamaron (la), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambault. Sa source, dans la forêt de Grosbois, à 18 kil. (4 l.) N. p. E. de Montmarault, coule au N. E., et se rend dans l'Ours à St.-Menoux.

Chamas-Mont-Breton, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, près du Rivet, à 22 k. (5 l.) S. de Vienne, 7 myriam. (16 l. ½) O. de Grenoble, 15 k. (3 l. ½) N. E. d'Annonay. *Pop.* 597. *B. de p.* du Péage de Roussillon.

Chamatre (la), montagne, (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant.

cant. de St.-André, à 7 k. (3/4 de l.) E. de St.-André. Elle a du N. au S. S. E. 7 k. (1 l. 2/3) de long.

Chamatte (Montagne de), *Basses-Alpes*, arr. de Castellane, cant. de Colmars, à 2 kil. (1/2 l.) O. de Thorame. Elle a du S. p. O. au N. p. E. 4 k. (1 l.) de long.

Chamazade (Mont. de), (*Isère*), arrond. et cant. est de Grenoble, à 9 k. (2 l. 1/3) N. N. E. de Grenoble. Elle est inclinée du N. N. E. au S. S. O., et a environ 2 kil. (1/2 l.) de long.

Chambain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Recey-sur-Ource, à la source de l'Aubette, ruis., à 28 k. (6 l. 1/4) de Chatillon, 5 m. (12 l. 1/4) de Dijon. *Pop.* 177. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Chambale, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, commune d'Anjou, sur la Beige, à 13 kil. (3 l.) O. de Beaurepaire, 22 kil. (5 l.) S. de Vienne. *Populat.* comprise celle d'Anjou et de Lachal, 2541. *Bur. de p.* du Péage de Roussillon.

Chambalud, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de Roussillon, commune de Boujey, au confluent de la Beige et du Dolon, à 6 kilom. (1 l. 1/2) S. E. de Roussillon, 20 k. (4 l. 1/2) S. de Vienne. *Pop.* comprise celle de Boujey, d'Anjou et de Lachal, 2541. *Bur. de p.* du Péage de Roussillon.

Chambarnou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Bullion, à 7 k. (1 l. 3/4) O. p. S. de Limours, 11 k. (2 l. 3/4) N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Bullion et dépend., 750. *Bur. de p.* de Limours.

Chambartiac, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, canton de St.-Martin-de-Vallamas, commune de Chaniac, près de la Saliouse, à 4 m. (10 l. 1/2) de Tournon, 34 kilom. (7 l. 2/3) de Privas. *Pop.* comprise celle de Chaniac, 905. *Bur. de p.* de Cheylard.

Chambas (la), v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Noiretable, à 29 kil. (6 l. 1/2) de Montbrison. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de Thiers.

Chambave, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, entre un ruisseau et la Dora Baltea, près de leur jonction, à 18 k. (4 l.) E. d'Aoste. *Pop.* 700. *Bur. de p.* d'Aoste.

Chambeire, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Chambières.

Chambellage. Sous la monarchie c'étoit un droit ou profit de fief, dû au seigneur dominant pour chaque mutation de vassal : il n'étoit pas établi dans toutes les coutumes, ni le même dans celles où il avoit lieu. Les unes le fixoient à 20 sous, d'autres à 10 ; il y en avoit où il ne valoit que 5 s. Dans la coutume de Montdidier, Roye et Péronne, l'origine de ce droit étoit de 12 liv. 10 s., si le fief étoit de 20 liv. de rente. Le terme de *chambellage* venoit de ce qu'autrefois les chambellans des seigneurs, à l'exemple de celui du roi, exigeoient un droit des vassaux pour les introduire dans la chambre de leur maître, lorsqu'ils venoient rendre foi et hommage ; droit que les seigneurs avoient appliqué à leur profit depuis qu'ils avoient cessé d'avoir des chambellans en titre. Les évêques et archevêques étoient assujétis au *chambellage.* Ils s'en acquittoient en payant, avant de prêter le serment de fidélité, la somme de 33 liv. entre les mains du trésorier des aumônes et bonnes œuvres du roi.

Chambellan (Grand). Sous la monarchie, cet officier, le plus ancien de la couronne, avoit la surintendance de la chambre du roi. Donner au roi sa chemise quand il s'habilloit; au sacre, chausser ses bottines et le revêtir de son manteau ; dans les lits-de-justice, se tenir assis à ses pieds sur un carreau de velours violet couvert de fleurs-de-lys d'or ; dans les autres cérémonies, avoir un siége derrière le trône ; à la mort du roi, ensevelir le corps : telles étoient les fonctions du *grand-chambellan.* Il portoit pour marques de sa dignité deux clefs d'or passées en sautoir derrière l'écu de ses armes. La maison de Bouillon possédoit cette charge depuis plus d'un siècle. Elle étoit encore occupée en 1789 par le duc de ce nom.

Chambellay, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Ségré, cant. du Lion-d'Angers, sur la Mayenne, à 13 k. (3 l.) de Ségré, 27 k. (6 l.) d'Angers. *Pop.* 555. *Bur. de p.* du Lion-d'Angers.

Chambeon, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, sur l'Aillot, à 13 kil. (3 l.) de Montbrison. *Pop.* 440. *Bur. de p.* de Feurs.

Chamberaud, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de St.-Sulpice-des-Champs, à 14 k. (2 l. 2/3) d'Aubusson, 19 k. (4 l. 1/3) de Guéret. *Populat.* 400. *Bur. de poste* d'Ahun.

Chamberceau (Forêt de), (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de Prauthoy. Elle a 4,089 mèt. (2100 toises) de long, sur 3,500 m. (1800 t.) de large.

Chamberet, bourg (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Treignac, à 22 kil. (5 l.) d'Uzerche, 36 kil. (8 l.) de Tulle. *Pop.* 2220. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Chamberia, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, sur une côte près de la Valouse, à 7 kil. (1 l. 2/3) d'Orgelet, 23 kil. (5 l. 1/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 261. *Bur. de p.* d'Orgelet.

Chamberlhac, v. (*Ardèche*). *Voyez* Chambartiac.

Chamberon (le), ruisseau (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey. Sa source, à 2 k. (1/2 l.) N. O. de Roche, coule au S., et se rend dans la Loire, à 5 k. (1 l. 1/3) de sa source.

Chambertaud, v. (*Vendée*), arrond. de Montaigu, canton de Mortagne, à 30 kilom. (6 l. 3/4) de Montaigu, 5 myr. (11 l. 3/4) de Fontenay-le-Peuple. Ce pays étoit imbu des grossières superstitions des anciens temps. Il y existe encore une race de prétendus sorciers qui ont la réputation de guérir les malades ou d'envoyer la mort à leur volonté ; ils ne manquent pas aussi de faire retrouver les effets perdus. La considération dont ils jouissoient dans les réunions de ménage, étoit telle, qu'après le curé du lieu le sorcier étoit, pour le paysan, ce qu'il y avoit de plus respectable. Les environs de Chambertaud contiennent du pétro-silex et du cristal de roche susceptible de poli : ressource pour le commerce de luxe, trop peu connu des habitans. *Populat.* 468. *Bureau de poste* de St.-Fulgent.

Chambéry, ville (*Mont-Blanc*), chef-lieu de départ., d'arrond. et de cant., à 42 k. (9 l. 1/2) O. de Moutiers, 36 k. (8 l.) N. p. E. de Grenoble, 28 kilom. (6 l. 1/4) S. E. de Belley, 9 m. (20 l.) E. de Lyon, 52 m. (118 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 30. lat. 45. 35.

Cette ville, capitale de la ci-devant Savoie, qui appartenoit au roi de Sardaigne, est située dans une plaine, et est presque entourée de collines. Elle est arrosée par les ruisseaux de l'Aisse et de l'Albans qui rafraîchissent ses différens quartiers : ce qui contribue à les tenir propres et à y maintenir l'air salubre. On n'y

voit plus que quelques débris de l'ancien château des ducs de Savoie, qu'un incendie détruisit presque entièrement en 1745. On nommoit ce château *Ripaille*. C'est dans ce lieu qu'Amédée VIII, depuis pape sous le nom de *Félix V*, se retira avec ses favoris. La vie molle et même licencieuse qu'ils y menèrent, fut l'origine d'un proverbe trivial, encore en usage aujourd'hui. On dit d'un homme qui passe sa vie à table, *il fait ripaille*. Les rois de Sardaigne logèrent quelquefois dans ce château. Plusieurs maisons de cette ville ont des trottoirs couverts. Dans le nombre des églises qui se trouvent à Chambéry, on remarque la collégiale de la Ste.-Chapelle: elle est d'une architecture qui n'est pas sans mérite; l'intérieur est orné de marbre et de colonnes d'un bon goût; elle a été fondée par le duc Amédée IX, l'an 1467. La maison des ci-devant Jacobins, où se tenoit le sénat, est considérable; mais le plus bel édifice, c'est le collége tenu jadis par les Jésuites: il est magnifique. Plusieurs places publiques sont décorées de fontaines: de ce nombre sont la place de l'*Au* ou *du Marché*, et celle *du Château*. La promenade appelée *de Vernay* est des plus spacieuses, elle est plantée de six rangées d'arbres qui font l'effet le plus pittoresque.

La ville de Chambéry étoit le siége d'un sénat, d'une chambre des comptes, et dépendoit, pour le spirituel, de l'évêque de Grenoble. En 1742, les Français et les Espagnols s'emparèrent de cette ville et d'une grande partie de la Savoie, qu'ils rendirent en 1748.

Le 9 septembre 1792, Chambéry ouvrit ses portes à l'armée française, commandée par le général Montesquiou; les habitans le reçurent avec de grandes démonstrations de joie: des députations de toutes les villes de Savoie vinrent rendre hommage à la nation française. Cette expédition se fit seulement avec douze bataillons français, devant lesquels quinze mille hommes prirent la fuite. Le commerce et les fabriques de cette ville consistent en toiles, basin, bas et bonnets de laine, soie, bas de soie, gazes, mouchoirs, broderies, chapeaux, carton, cartes à jouer, poterie, bière, cuirs et peaux de tout genre, armes, amidon, salpêtre, briques et chaux. On y distille des liqueurs très-estimées.

Près de cette ville, non loin d'une montagne coupée, qu'on appelle *le Pas de l'échelle*, au-dessous du grand chemin, taillé dans le roc, à l'endroit appelé *Chailles*, court et bouillonne dans des gouffres affreux une petite rivière, qui paroît avoir mis à les creuser des milliers de siècles. On a bordé le chemin d'un parapet pour prévenir les accidens. En regardant par-dessus ce parapet, on entrevoit de temps en temps cette écume et cette eau bleue, dont on entend le mugissement à travers les cris des corbeaux et des oiseaux de proie qui volent de roche en roche, et de broussailles en broussailles, à 194 mèt. (100 toises) de profondeur. Dans les endroits où la pente est unie et les broussailles assez claires pour laisser traverser des cailloux, on se plait à en lancer et à les voir rouler, bondir, et voler en mille éclats avant d'atteindre le fond du précipice. Plus près de Chambéry on voit un spectacle d'un autre genre. Le chemin passe au pied de la plus belle cascade qu'on puisse voir. La montagne est tellement escarpée en cet endroit, que l'eau se détache et tombe en cascade assez loin pour qu'on puisse passer entre la cascade et la roche sans être mouillé; mais si l'on s'approche sans précaution, bientôt on est inondé par cette espèce de nuage, qui crève au-dessus de votre tête. A 4 k. (1 l.) de cette ville, lieu dit des *Abîmes*, fut engloutie en 1249 une ville du nom de *St.-André*, avec seize villages. Les irrégularités du sol attestent d'une manière bien frappante la fidélité de l'historien.

C'est la patrie de Claude-François *Millet de Chales*, mathématicien, né en 1581, mort jésuite en 1678. Ses ouvrages forment 4 vol. *in-fol.* — César *Vichard de Saint-Réal*, traducteur, historien et moraliste, mort en 1792. On a de lui sept discours *sur l'usage de l'Histoire; de la Conjuration que les Espagnols formèrent, en 1618, contre la république de Venise; Relation de l'Apostasie de Genève.* Ses œuvres forment 3 vol. *in-4°*, ou 6 vol. *in-12*. Paris, 1745.

Chambéry est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Lyon. Il y a dans cette ville une préfecture, un tribunal criminel, de 1re instance, une direction des contributions directes, un receveur général, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, une école centrale, un bureau d'enregistrement. Il y a encore à Chambéry un bureau de garantie du département pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, celui des lingots de ces matières qui y sont apportés; et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 7e division militaire, et la résidence du commandant de la place, et d'un capitaine du génie. Le chef d'escadron de la 22e légion et un capitaine de la gendarmerie nationale y font leur résidence. *Popul.* comprise celle de Puguet-la-Croix-Rouge, 11,425. *Bureau de poste.*

Chambéry-le-Vieux, village (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry. *Pop.* 461. *B. de poste* de Chambéry.

Chambesy, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève, commune de Collex-Boissy, à 5 k. (1 l. ¼) de Genève. *Popul.* comprise celle de Collex-Boissy et dépendances, 463. *Bur. de poste* de Genève.

Chambeuf, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevret, à 13 k. (3 l.) de Dijon. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de la Baraque.

Chambezon, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Bresle, à 14 k. (3 l. ⅓) de Brioude, 7 myr. (14 l. ¼) du Puy. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Lempde.

Chambière, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Genlis, sur l'Arnison, ruisseau, à 18 k. (4 l.) de Dijon. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Chambiers (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, à 11 kil. (2 l. ⅔) N. O. de Baugé. Elle a de l'E. à l'O. 6,624 m. (3,400 toises) de long, sur 3,895 m. (2,000 t.) de large.

Chambilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, sur la Loire, à 2 k. (½ l.) de Marcigny, 7 m. (14 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 456. *Bur. de p.* de Marcigny.

Chamblac, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Chambray, ci-devant Broglie, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bernay, 4 m. (10 l.) d'Evreux. *Pop.* 301. *Bur. de p.* de Chambray.

Chamblanc, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Lône, 34 k. (7 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 432. *Bureau de poste* de Seurre.

Chamblay, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Villersfarlay, sur la Louve *ou* Loue, à 11 k. (2 l. ⅔)

d'Arbois, 38 kilom. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 718. *Bur. de poste* d'Arbois.

Chambles, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, à 23 kil. (5 l. ⅔) de Montbrison, 34 k. (7 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* 750. *Bur. de p.* de St.-Etienne.

Chamblet, v. (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Montluçon, 5 m. (12 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Montluçon.

Chambley, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, à 22 kil. (5 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Buxières, et du Châtelet, 473. *Bur. de poste* de Metz.

Chambly, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 21 k. (4 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 92. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Chambly, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thal, sur le rupt de Méru, à 31 k. (7 l.) S. de Beauvais, 4 k. (1 l.) N. O. de Beaumont-sur-Oise, 24 k. (5 l. ½) O. de Senlis, 18 kil. (4 l.) O. de Chantilly. *Pop.* 1371. *Bur. de poste.*

Chamboeuf, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles, à 20 k. (4 l. ½) de Montbrison, 19 k. (4 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Chazelles.

Chambois, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, à 18 kil. (4 l.) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Mazaies, 684. *B. de p.* de Clermont.

Chambolle, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Gevrey, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dijon. Il y a plusieurs fontaines. C'est un vignoble considérable qui produit d'excellent vin. *Pop.* 545. *Bureau de poste* de Labaraque-de-Gevrey.

Chambon, v. (*Charente*), arr. et cant. sud de Confolens, commune de St.-Maurice, à 8 k. (2 l.) de Confolens, 5 m. (11 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 1850. *Bur. de poste* deConfolens.

Chambon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, canton d'Aigrefeuille, à 22 k. (5 l.) de Rochefort, 4 m. (10 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 399. *Bur. de p.* de Surgères.

Chambon, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montroud, cant. de Châteauneuf, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Amand, 33 k. (7 l. ½) de Bourges. *P.* 412. *B. de p.* de Châteauneuf.

Chambon, ville (*Creuse*), arr. de Boussac, et ch.-l. de canton, au confluent de la Vouise et de la Tardes, à 8 m. (18 l.) S. O. de Moulins, 7 m. (16 l.) N. de Clermont-Ferrand, 4 kil. (1 l.) N. O. d'Evaux, 42 k. (9 l. ½) E. de Guéret. Il y a deux manufactures pour les cuirs, pelleteries, corroieries et tanneries. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques. *Pop.* 1526. *B. de poste.*

Chambon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, canton de Preuilly, près de la Creuse, à 8 k. (2 l.) de Preuilly, 7 m. (14 l.) de Tours. *Pop.* 616. *Bur. de p.* de Preuilly.

Chambon, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Tence, sur le Lignon, à 28 k. (6 l. ⅓) de Monistrol, 32 k. (7 l. ⅓) du Puy. *P.* 1730. *B. de p.* d'Issengeaux.

Chambon, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, sur la Landezon, à 8 k. (2 l.) de Blois. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Blois.

Chambon, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 13 k. (3 l.) de Pithiviers, 33 k. (7 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Chambon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de St.-Germain-l'Herm, à 11 kil. (2 l. ⅔) d'Ambert, 5 m. (11 l. ¾) de Clermont. *P.* 1050. *B. de poste* d'Ambert.

Chambon (Lac de), (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, canton de Besse, à 6 k. (1 l. ½) N. de Besse. Il est traversé par la rivière de Couze; il y a une île au milieu, d'environ 3894 m. (200 toises) de long, sur 97 m. (50 toises) de large. Ce lac a 972 m. (500 toises) de long, sur 583 m. (300 toises) de large.

Chambon, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-le-Château, commune de Bouillé-Loret, à 8 kil. (2 l.) de Thouars, 4 k. (1 l.) d'Argenton-le-Château. *P.* comprise celle de Bouillé-Loret, 1038. *Bur. de poste* de Thouars.

Chambon (le), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, canton de St.-Etienne-de-Lugdarès, commune de Borne, à 15 kilom. (3 l. ½) S. E. de Langogne, 8 k. (2 l.) E. p. S. de St.-Etienne, 22 k. (5 l.) N. O. de l'Argentière. *Pop.* comprise celle de Borne, 297. *Bur. de poste* de Langogne, dép. de la Lozère.

Chambon (le), bourg (*Loire*), arr. de St.-Etienne, et ch.-l. de cant., à 6 kilom. (1 l. ½) de St.-Ferréol, 6 k. (1 l. ½) S. O. de St.-Etienne, 6 m. (13 l.) S. O. de Lyon, 22 k. (5 l.) N. O. de Bourg-Argental. Ce bourg est situé sur le ruisseau de Vachery. Il y avoit, outre la paroisse, une communauté de Sœurs de St.-Joseph. Sa fabrique de couteaux, qui y fut établie en 1594, est très-estimée : les eaux froides du Vachery leur donnent une trempe supérieure. On trouve dans les environs beaucoup de minéraux de fer, de plomb, et des forges. A peu de distance de cette commune, sur le chemin de St.-Etienne, où il y a eu pendant long-temps un incendie souterrain, on voit trois fosses d'où l'on tire du charbon de terre. *Pop.* 1180. *B. de p.* de St.-Etienne.

Chambon (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud de St.-Jean-de-Maurienne, commune de St.-Jean-d'Arves, à 9 kil. (2 l. ¼) S. p. O. de S.-Jean-de-Maurienne. *Populat.* comprise celle de St.-Jean-d'Arves, 1766. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chambon (le), bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, canton de Besse, sur la Couze, à 7 k. (1 l. ⅔) de Besse, 28 kil. (6 l. ¼) de Clermont. *P.* 899. *B. de p.* de Besse.

Chambon-sur-Indre, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, à 7 k. (1 l. ¾) de Buzançois, 15 k. (3 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 400. *Bur. de p.* de Buzançois.

Chambon-Ste.-Croix, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, canton de Bonnat, sur la côte près la petite Creuse, à 25 kil. (5 l. ¾) de la Souterraine, 22 kil. (5 l.) de Guéret. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Guéret.

Chambonas, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, près de la Borne, à 2 k. (½ l.) des Vans, 10 kilom. (2 l. ½) de Joyeuse, 5 m. (11 l. ⅔) de Privas. *Popul.* 1202. *Bur. de poste* des Vans.

Chamboncharp, v. (*Creuze*). *Voyez* Chambouchard.

Chambonnet, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de St.-Gervais, sur la Sioule, à 22 kilom. (5 l.) de Montaigu, 31 k. (7 l.) de Clermont. *Populat.* 242. *Bureau de poste* de Montaigu.

Chambons, v. (*Lozère*), arrond. de Mende, canton et commune de Grandrieu, à 13 k. (3 l.) de Langogne. *Pop.* réunie à celle de Grandrieu, 1560. *Bureau de poste* de Langogne.

Chamboran, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, canton de Grandbourg-Salagnac, à 10 k. (2 l. ½) de la Souterraine, 23 kilom. (5 l. ¼) de

Guéret. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de la Souterraine.

Chambor, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Rugles, à 29 k. (6 l. ½) de Verneuil, 42 kilom. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Rugles.

Chambord, v. (*Loir-et-Cher*), arrond. de Blois, cant. de Bracieux, près de la Cosson, à 13 k. (3 l.) de Blois. C'étoit autrefois une maison royale et un gouvernement particulier du gouvernement de l'Orléanois. Ce village est le chef-lieu de la 15e cohorte de la Légion d'honneur; elle réside dans le château. Ce château fut commencé sous François Ier, et terminé sous Henri II. On y remarque un escalier d'une structure singulière : il est en forme de coquille; il a deux rampes qui se croisent, et par lesquelles plusieurs personnes peuvent monter et se parler sans se voir. Le roi avoit accordé la jouissance de ce château au maréchal comte de Saxe, qui y est mort le 30 novembre 1751. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de St.-Dié-sur-Loire.

Chambord, v. (*Seine*), arrond. et cant. de Sceaux, commune de Bourg-Égalité, sur la route de Paris à Orléans, près du parc de Sceaux, à 1 kilom. (¼ de l.) S. de Bourg-Égalité. *Populat.* comprise celle de Bourg-Égalité, 747. *Bur. de poste* de Bourg-Égalité.

Chambord, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Maurepas, à 3 k. (¾ de l.) S. de Neauphle, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de Maurepas et dépendances, 247. *Bur. de poste* de Neauphle.

Chamborest, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantiat, près de la Glayeule, à 14 k. (3 l. ¼) de Bellac, 22 k. (5 l.) de Limoges. *Pop.* 657. *B. de p.* de Bellac.

Chamborigaud, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Génolhac, sur le Luech, à 22 kil. (5 l.) d'Alais, 6 m. (13 l. ¾) de Nîmes. Une chaux naturelle se trouve sur le bord d'une fontaine près de ce village. *Pop.* comprise celle du hameau de la Ribevete, 664. *Bur. de poste* de Génolhac.

Chambornay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, sur la côte près de l'Oignon, à 27 kil. (6 l.) de Vésoul. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Rioz.

Chambornay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, près de l'Oignon, à 27 k. (6 l.) de Gray, 29 k. (6 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Gy.

Chambors, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Chaumont, sur le Réveillon, à 4 k. (1 l.) de Chaumont, 27 k. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Gisors, départ. de l'Eure.

Chambost, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Nizie, à 15 kilom. (3 l. ½) de Villefranche, 37 k. (8 l. ¼) de Lyon. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Villefranche.

Chambost-Longessaigne, village (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de St.-Laurent-de-Chamousset, près de la Salemieux, à 36 k. (8 l.) de Lyon, 37 kilom. (8 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* 1500. *B. de p.* de l'Arbresle.

Chambouchard, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. d'Evaux, sur le Cher, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Evaux, 12 k. (5 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 406. *B. de p.* de Chambon.

Chamboulive, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Beilhac, à 20 k. (4 l. ½) N. de Tulle, 10 kilom. (2 l. ½) E. d'Uzerche, 13 kilom. (3 l.) S. O. de Treignac. Il y a dans cette commune une mine de soufre peu abondante : on y voit aussi des pierres diaphanes, cristallisées et à facettes. *Pop.* 2542. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Chambourcy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain, près de la forêt de St.-Germain, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Germain, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 583. *Bur. de poste* de Poissy.

Chambourg, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. et cant. de Loches, sur la côte près de l'Indre, à 5 k. (1 l. ⅓) de Loches, 31 k. (7 l.) de Tours. *Pop.* 689. *B. de p.* de Loches.

Chambourg, cense (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Cattenom, à 5 kil. (1 l. ¼) de Thionville, 32 kilom. (7 l. ¼) de Metz. *P.* réunie à celle d'Hettange-la-Grande, 492. *Bur. de poste* de Thionville.

Chamboy, bourg (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 10 kil. (2 l. ½) N. E. d'Argentan, 42 kil. (9 l. ½) N. d'Alençon, 8 kilom. (2 l.) S. E. de Trun. Il y a quelques fabriques particulières de toiles et d'étoffes à l'usage du pays, et une forge. *Pop.* 575. *Bureau de poste* d'Argentan.

Chambray, (ci-devant Broglie), bourg (*Eure*), arr. de Bernay, et ch.-l. de cant., sur la Charentonne, à 10 kilom. (2 l. ½) S. de Bernay, 4 m. (10 l.) O. d'Évreux, 8 k. (2 l.) E. d'Orbec. La terre et seigneurie de Chambray portoit, avant son érection en duché, le nom de *Baronnie de Ferrières*, et ce ne fut qu'en 1742 qu'on l'érigea en duché héréditaire. *Pop.* 945. *Bur. de poste.*

Chambray, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Vernon, près de l'Eure, à 13 kil. (3 l.) d'Évreux. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Chambray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Montbazon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Montbazon.

Chambre, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de la Hulpe, commune de Rosières, à 15 kilom. (3 l. ½) N. E. de Génappe. *Pop.* comprise celle de Rosières, 267. *Bur. de poste* de Génappe.

Chambre (la), bourg (*Mont-Blanc*), arrond. de Saint-Jean-de-Maurienne, et ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l.) S. E. de Chambéry, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Moutiers, 7 kil. (1 l. ¾) N. de Saint-Jean-de-Maurienne. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne. *Rel. de p. aux chev.*

Chambre (la), v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, à 27 k. (6 l.) de Sarguemine, 40 k. (9 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Holbach, 398. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Chambre-Fontaine, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, commune de Cuisy, à 9 k. (2 l. ¼) de Meaux, 8 kil. (2 l.) de Dammartin. *Pop.* comprise celle de Cuisy, 147. *Bur. de poste* de Meaux.

Chambrecy, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, à 18 k. (4 l.) de Reims, 4 myr. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Reims.

Chambres. Sous la monarchie on donnoit le nom de *chambres* à plusieurs espèces de juridictions; comme chambres de justice, celle du parlement, du plaidoyer, de la tournelle criminelle et civile, etc., etc. Les chambres des comptes étoient des cours souveraines établies pour entendre, clore, apurer et juger les comptes des officiers chargés des deniers royaux, et autres

commissionnaires comptables. La chambre des comptes de Paris a été long-temps le seul tribunal qui eût une juridiction sur les comptables. Ces tribunaux ont été multipliés depuis. Il y avoit onze chambres des comptes ; savoir, à Paris, Dijon, Grenoble, Aix, Nantes, Montpellier, Blois, Rouen, Pau, Dôle et Metz. Il y avoit encore la chambre souveraine du clergé de France, les chambres ecclésiastiques (Voyez *Clergé*), des chambres des enquêtes, des requêtes, de la marée, les chambres civiles, les chambres à sel, chambres du domaine, du commerce, d'assurance, et les chambres syndicales de l'imprimerie et de la librairie, etc.

Chambres (les), v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, canton de la Haye-Pesnel, à 8 kilom. (2 l.) d'Avranches, 32 kil. (7 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de la Haye-Pesnel.

Chambretaud, v. (*Vendée*). *Voyez* Chambertaud.

Chambrey, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, sur la côte près de la Seille, à 4 k. (1 l.) de Château-Salins, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Chambroncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 22 kilom. (5 l.) de Bourmont, 33 kilom. (7 l. ¼) de Chaumont. Il y a une fontaine minérale. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Joinville.

Chambroutet, v. (*Deux-Sèvres*), arrond. de Thouars, cant. de Bressuire, à 6 k. (1 l. ¼) de Bressuire, 6 m. (14 l. ¼) de Niort. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Bressuire.

Chambry, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Laon, à 4 kilom. (1 l.) de Laon. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Laon.

Chambry, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. et cant. de Meaux, à 4 k. (1 l.) de Meaux, 5 myr. (12 l. ½) de Melun. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Meaux.

Chambugle, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Charny, à 30 k. (6 l. ½) de Joigny, 40 k. (9 l.) d'Auxerre. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Joigny.

Chambut (la), rivière (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Perreux. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) E. de Roanne, coule à l'E., puis au N., et se rend dans le Rhodan près de Perreux.

Chamdhiver, v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Chemin, sur le Doubs, à 11 k. (2 l. ¾) de Dole, 40 kil. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Dole.

Cham-Dolent (le), v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Conches, à 11 k. (2 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Conches.

Cham-Domimel (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 9 k. (2 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 114. *Bur. de poste* d'Evreux.

Chamé, (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Chancé.

Chameane, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. d'Issoire, cant. de Sauxillanges, à 16 k. (3 l. ½) d'Issoire, 41 k. (9 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 560. *Bur. de poste* d'Issoire.

Chameirat, v. (*Corrèze*), arr. et cant. nord de Tulle, à 6 kilom. (1 l. ¼) S. O. de Tulle, 15 kilom. (3 l. ¼) N. E. de Brive, 8 k. (2 l.) E. de Donzenac. *Pop.* 1282. *Bur. de poste* de Tulle.

Chameix, v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. de Seilhac, à 9 kil. (2 l. ¼) de Tulle. *Popul.* 1084. *Bur. de poste* de Tulle.

Chamelet, bourg (*Rhône*), arr. de Villefranche, canton de Bois-d'Oingt, à 19 k. (4 l. ¼) N. N. O. de l'Arbresle, 15 kil. (3 l. ¼) O. de Villefranche, 33 kilom. (7 l. ¼) N. O. de Lyon. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Villefranche.

Chameroy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auberive, sur l'Aujon, rivière, à 15 kilom. (3 l. ¼) de Langres, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Langres.

Chamery, v. (*Marne*), arrond. de Reims, caut. de Verzy, sur la montagne de Reims, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Reims, 39 k. (8 l. ¾) N. O. de Châlons, 14 k. (3 l. ¼) N. d'Epernay. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Reims.

Chames, v. (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, cant. de Vallon, à 10 k. (2 l. ¼) N. E. de Barjac, 4 k. (1 l.) S. E. de Vallon, 22 k. (5 l.) S. E. de l'Argentière. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Barjac, départ. du Gard.

Chamesey, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Russey, à 15 k. (3 l. ¼) de St.-Hippolyte, 15 k. (3 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 205. *Bur. de p.* de St.-Hippolyte.

Chamesol, v. (*Doubs*), arrond. et canton de St.-Hippolyte, à 3 kil. (¾ de l.) de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l.) de Besançon. *Populat.* 467. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Chamesson, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, sur la Seine, à 7 kil. (1 l. ¾) de Chatillon, 6 k. (1 l. ¼) de Dijon. Il y a trois forges et fourneaux pour le fer, la fonte et la tôle. *Pop.* 327. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

Chamfromier, (*Ain*). *Voyez* Champfromier.

Chamicy, v. (*Oise*), arrond. de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence, commune de Rully, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-Ste.-Maxence, 10 kilom. (2 l. ¼) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Rully, 458. *Bur. de poste* de Senlis.

Chamigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sur-Marne, près de la Marne, à 20 k. (4 l. ¼) de Meaux, 6 m. (13 l. ¼) de Melun. *Pop.* 941. *Bur. de poste* de la Ferté-sur-Marne.

Chamilly, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Châlons-sur-Saone, cant. de Chagny, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Châlons, 6 m. (14 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 331. *B. de p.* de Chagny.

Chamlin, v. (*Nièvre*). *Voyez* Champlin.

Chammes, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Sainte-Suzanne, près de l'Erve, à 8 k. (2 l.) d'Evron, 29 kil. (6 l. ¼) de Laval, 27 kil. (6 l.) de Mayenne. *Pop.* 994. *Bur. de poste* d'Evron.

Chamnetery, v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* Champnetery.

Chamois, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, sur la rive gauche du torrent de Tournanche, entre deux collines, à 31 k. (7 l.) N. E. d'Aoste. *Pop.* 344. *B. de p.* d'Aoste.

Chamole, v. (*Jura*), arrond. et cant. de Poligny, à 1 k. (¼ de l.) de Poligny, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. Les toits de ce village ont une converture différente, et non moins solide que celles des autres maisons du département ; elle est faite d'une espèce de pierre calcaire à feuilles minces, adaptées au toit en forme de tuile ou tables, qui se maintiennent l'une sur l'autre par leur propre poids, et qui peuvent résister aux grêles violentes du pays. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Poligny.

Chamonix, bourg (*Léman*), arr. de Bonneville, et ch.-l. de canton, à 25 kil. (5 l. ¾) E. p. S. de Cluse, 23 kil. (5 l. ¼) S. E. de Taninge, 6 myriam. (14 l.) S. E. de Genève.

Chamonix est près d'une vallée toute de glace, et dont le trajet est aussi périlleux que pénible. Elle est dominée par une colline, dont la vue est fort belle, et qu'on nomme le *Chapeau*, promenade fort agréable. De là on découvre, avec admiration, les mouvemens de cette mer de glace et ses horreurs. C'est là qu'on voit des débris qui retracent à l'imagination une ville antique et déserte. Ce ne sont par-tout que des pilastres renversés, que des corniches, des chapitaux, des ponts à moitié rompus, et mille autres configurations semblables. Ici, c'est une tour qui s'écroule; là, une pyramide qui se brise et qui tombe; ailleurs, un dôme qui s'ébranle : plus près, ce sont des blocs de rochers qui glissent sur leurs bases, entraînent d'autres blocs, et beaucoup de cailloutages, avec des arbres entiers, encore verds, qui se posent perpendiculairement entre les pics ou amoncellemens de glaces. Le bruit soudain de leur chute, leurs éclats lorsqu'ils se heurtent et se brisent, donnent de l'effroi, et l'on ne se croit en sûreté qu'en se cramponnant contre la montagne. *Popul.* 1148. *Bur. de poste* de Sallanches.

Chamonix (Montagne de), (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Chamonix, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Chamonix. Elle a de l'E. à l'O. 8 k. (2 l.) de long, et 6 k. (1 l. ½) du N. au S. Au pied de cette montagne est la vallée dite de *Chamonix*, dont l'aspect est infiniment doux et riant, et d'où l'on découvre successivement les différens glaciers qui descendent dans cette vallée. Ces glaciers majestueux, séparés par de grandes forêts, couronnés par des rocs de granit d'une hauteur étonnante, présentent un des plus grands et des plus singuliers spectacles qu'il soit possible d'imaginer. A l'admiration que cause la vue de si sublimes objets, succède bientôt un étonnement et une espèce d'épouvante dans l'ame des voyageurs. Quelquefois on entend de grands éclats, semblables à des coups de tonnerre, et suivis de longs roulemens qui annoncent à ceux qui en connoissent la cause, combien est grande la masse des glaçons dont la chute produit un si terrible fracas. Près de la montagne, on voit un grand amas de débris d'ardoises, mêlés de spath et de quartz.

Chamont, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Bourgoin, commune de St.-Savin, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Bourgoin, 13 k. (3 l.) de la Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de St.-Savin, 1543. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Chamouillac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montendre, à 18 k. (4 l.) de Montlieu, 5 myr. (11 l. ⅓) de Saintes. *Populat.* 420. *Bureau de poste* de Montendre.

Chamouille, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, près de la Lette, à 5 k. (1 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Laon.

Chamouilley, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de St.-Dizier, près de la Marne, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Dizier, 5 m. (12 l. ½) de Chaumont. Il y a plusieurs forges. *Pop.* 452. *Bur. de p.* de St.-Dizier.

Chamousse, village (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Chanousse.

Chamousset, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle. *Pop.* 231. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Chamousset, v. (*Rhône*). *Voyez* St.-Laurent-de-Chamouset.

Chamoux, bourg (*Mont-Blanc*), arrond. de Chambéry, canton de la Rochette, près du Gelon, à 19 kil. (4 l. ¼) E. p. S. de Chambéry, 27 k. (6 l.) N. N. O. de Saint-Jean-de-Maurienne, 23 k. (5 l. ¼) O. p. N. de Moustiers. *P.* 802. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Chamoux, v. (*Yonne*) arrond. d'Avallon, cant. de Vézelay, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Avallon, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Vézelay.

Chamoy, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Ervy, à 9 k. (2 l. ¼) d'Ervy, 22 k. (5 l.) de Troyes. *Pop.* 979. *Bur. de poste* d'Ervy.

Chamoys (Forêt du), (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Clairvaux, à 10 k. (2 l. ½) d'Orgelet, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 7,785 m. (4,000 t.) de long, sur environ 2,334 m. (1,200 t.) de large.

Champ, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vizille, près du Drac, à 13 k. (3 l.) de Grenoble. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Vizille.

Champ (la), v. (*Drôme*), arr. de Montelimart, cant. de Marsanne, à 9 k. (2 l. ⅓) de Montelimart, 32 k. (7 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Montelimart.

Champ (le), (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin, à 19 k. (4 l. ⅓) de Grenoble, 8 k. (2 l.) de Goncelin. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Goncelin.

Champ (le), (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Pierre-du-Champ.

Champ (la), v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de St.-Amand, à 14 k. (3 l. ¼) de Mende. On y fabrique des serges et cadisseries, serges de Mende, cadis de la Montagne, pour doublures, pour habits d'hommes et de femmes. Les tisserands ont leurs métiers chacun chez eux. *Pop.* 749. *B. de p.* de Mende.

Champ (le), (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarcé, *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Brissac.

Champ-au-Roy (le). *Voyez* Champ-sur-Arre (le).

Champ-de-la-Pierre, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carrouge, à 29 k. (6 l. ¼) d'Alençon. Il y a une forge et un fourneau pour la fabrication du fer et de la fonte. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Carrouge.

Champ-de-Praz, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur un petit ruisseau, à la droite et près de la Dora Baltea, à 31 k. (7 l.) S. E. d'Aoste. Il y a des mines de cuivre, et une forge. *Pop.* 593. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Champ-Dieu, bourg (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, sur le ruisseau Malécot, à 4 k. (1 l.) de Montbrison. Il y avoit une communauté des Sœurs de Saint-Joseph, pour l'instruction des jeunes filles. Il y a un hôpital qui fut fondé, en 1500, pour douze pauvres. *Populat.* 850. *Bur. de poste* de Montbrison.

Champ-d'Oiseau, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbar, à 7 k. (1 l. ¾) de Semur, 6 myr. (13 l.) de Dijon. *Pop.* 176. *Bureau de poste* de Semur.

Champ-d'Oisel, village (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, commune de la Neuville, à 13 k. (3 l.) de Rouen, 2 k. (½ l.) de Rouen. *Pop.* comprise celle de la Neuville, 1447. *B. de p.* de Rouen.

Champ-Dolent, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Saint-Jean-d'Angely, canton de St.-Savinien, près de la Charente, à 22 k. (5 l.) de St.-Jean-d'Angely, 23 k. (5 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Savinien.

Champ-Dolent, village (*Eure*). *Voyez* Cham-Dolent.

Champ-Dominel (le), (*Eure*). *Voyez* Cham-Dominel (le).

Champ-du-Boult, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 8 k. (2 l.) de Vire, 6 m. (14 l. ⅓)

de Caen. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Vire.

CHAMP-GUILLAUME, h. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. d'Aigueperse, commune de Bussières. *Pop.* comprise celle de Bussières et dépendances, 761. *Bur. de poste* d'Aigueperse.

CHAMP-LAURENT, village (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Rochette. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

CHAMP-LIBRE, (*Doubs*). *Voyez* CHATELET.

CHAMP-LIBRE, (*Manche*). *Voyez* ST.-NICOLAS-DE-GRANVILLE.

CHAMP-MELE, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. de Magny, commune de Haute-Ile, sur la Seine, à 11 k. (2 l. ¼) S. O. de Magny, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Bonnières, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Haute-Ile, 231. *Bur. de poste* de Bonnières.

CHAMP-RAPHAEL (LA), village (*Ardèche*), arrond. de Privas, cant. d'Antraigues, à 23 k. (5 l. ¼) N. p. O. d'Aubenas, 10 k. (2 l. ½) N. O. d'Antraigues, 27 k. (6 l.) O. p. N. de Privas. *Pop.* 630. *Bur. de p.* d'Aubenas.

CHAMP-ROUGY, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches, à 14 k. (3 l. ¼) de Poligny, 22 kil. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 241. *Bureau de poste* de Poligny.

CHAMP-SANGLARD, v. (*Creuze*), arr. de Guéret, cant. de Bonnat, à 10 k. (2 l. ½) de Guéret. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Guéret.

CHAMP-SEGRÉ, v. (*Orne*), arr. de Domfront, canton de Juvigny, près de la Varenne, à 7 k. (1 l. ¾) de Domfront, 5 m. (11 l. ½) d'Alençon. Il y a cinq grosses forges pour la fabrication du fer, et deux fabriques de tuiles. *Pop.* 3565. *Bur. de poste* de Domfront.

CHAMP-SUR-ARRE, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Vendœuvres, à 11 k. (2 l. ¾) de Bar, 36 k. (8 l.) de Troyes. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Vandœuvres.

CHAMP-ST.-PÈRE (LE), village (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. des Moutiers-les-Maux-Faits, à 33 k. (7 l. ½) des Sables, 42 k. (9 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1043. *Bur. de poste* de Luçon.

CHAMP-TOURTERELLE, village (*Seine*), arr., cant. et commune de St.-Denis, entre la rivière dite *la Vieille-Mer* et celle de Crou, à 2 k. (½ l.) de St.-Denis. *Pop.* comprise celle de St.-Denis. . . . . *Bur. de p.* de St.-Denis.

CHAMPAGNAC, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, canton de Saignes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Mauriac, 5 myr. (10 l. ¾) d'Aurillac. Il y a à Lampres, village de cette commune, une mine de charbon de terre ouverte depuis long-temps. *Pop.* 1513. *Bur. de p.* de Bort, dép. de la Corrèze.

CHAMPAGNAC, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Pons, cant. de Jonsac, à 22 kilom. (5 l.) de Pons, 41 k. (9 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 645. *Bureau de poste* de Jonsac.

CHAMPAGNAC, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Laurent-sur-Gorre, sur la Tarduise, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Junien, 31 k. (7 l.) de Limoges. *Pop.* 1443. *Bur. de poste* de Chalus.

CHAMPAGNAC-DE-BEL-AIR, bourg (*Dordogne*), arr. de Nontron, et ch.-l. de cant., sur la Dronne, à 15 k. (3 l. ½) de Nontron, 24 k. (5 l. ½) N. de Périgueux, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Brantome. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de Bourdeille.

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE, village (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de la Roche-Canillac, à 16 k. (3 l. ¾) de Tulle. *P.* 328. *B. de p.* de Tulle.

CHAMPAGNAC-LE-DOUSTRE, v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. d'Egletons, sur la côte, près de la Doustre, à 20 k. (4 l. ½) de Tulle. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Tulle.

CAMPAGNAT, village (*Aveyron*), arr. de Milhaud, et ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) de Severac, 42 kil. (9 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 1277. *Bur. de poste* de St.-Genies.

CHAMPAGNAT, village (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuzeau, à 20 k. (4 l. ½) de Louhans, 4 myr. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de St.-Amour, départ. du Jura.

CHAMPAGNAT-LE-JEUNE, village (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, à 18 kil. (4 l.) d'Issoire, 4 myr. (10 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 711. *Bur. de p.* d'Issoire.

CHAMPAGNAT-LE-VIEUX, village (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Brioude, 4 myr. (10 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Brioude.

CHAMPAGNE (LA). C'étoit un des grands gouvernemens généraux militaires du royaume de France, borné au septentrion par le ci-devant pays de Liége et le Luxembourg; au levant par la Lorraine; au midi par la Bourgogne; et au couchant par l'Isle-de France et la Picardie. Il tire son nom des vastes et fertiles campagnes qui en composent la plus grande partie. Cette province forme aujourd'hui les départemens de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, et des Ardennes, partie des départemens de l'Yonne, de l'Aisne, Seine-et-Marne, et de Meuse. Ce pays a eu long-temps ses comtes particuliers, qui en étoient souverains. Il a été réuni à la couronne par une alliance que fit Jeanne, dernière comtesse de Champagne et de Brie, reine de Navarre, avec le prince Philippe, fils de Philippe-le-Hardi, qui, étant parvenu au trône par la mort de son père, transmit, par héritage, ces deux comtés à son fils Louis X, surnommé *le Hutin*. Ce prince ayant aussi succédé à la couronne de France, après la mort de Philippe-le-Bel, son père, y réunit en 1316 les comtés de Champagne et de Brie. Ils lui appartenoient par sa mère Jeanne de Navarre, qui en étoit restée dernière héritière. La province de Champagne a environ 27 m. (60 l.) dans sa plus grande longueur, du septentrion au midi, sur 18 myr. (40 l.) de largeur, du levant au couchant. Elle étoit divisée en huit petites contrées, avec quelques-unes desquelles étoient confondues d'autres petits pays. (*Voy.* le tableau de la Champagne à l'article FRANCE.)

Les rivières qui arrosent la ci-devant Champagne, sont : la Marne, l'Aube, l'Aisne, l'Yonne, la Seine, la Meuse, la Sormonne, le Ton, la Serre, l'Hurtaut ou Marauvé, la Vaux, la Bar, la Vesle, la Suippe, la Somme, la Sonde, l'Ardre, le Grand-Morin, le Petit-Morin, la Voulzée, l'Urtin, la Brévone, la Terouanne, le Losain, l'Auson, l'Armançon, la Melde, l'Isson, la Pleurs, la Saux, la Vière, la Blaise, la Voire, le Mannet, l'Oreuse, la Caise, le Serain, la Vaune, la Laigne, l'Ouaune, la Merille et quantité de ruisseaux. Les six premières portent bateaux, et les autres sont moins considérables.

On trouve généralement dans cette ci-devant province, tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. Dans une ou deux de ces contrées seulement il y a disette de bois et de matériaux pour bâtir; l'eau même est mauvaise dans ces parties de la Champagne. Les vins de cette ci-devant province sont fort estimés, et si excellens,

qu'une infinité de personnes balancent entre le choix de ceux-ci et ceux de la ci-devant Bourgogne. En effet, ses vins blancs, si recherchés et si promptement enlevés, ont quelque chose qui excite et qui inspire une gaieté qu'on ne trouve dans aucun autre vin. Les meilleurs vins blancs de ce pays sont ceux de Hautevilliers, Ay, Pierry, Avenay, Sillery, ceux des environs d'Epernay, et ceux des coteaux qui environnent la ville de Reims. Ses vins rouges soutiennent parfaitement la navigation, se gardent très-long-temps, et s'améliorent en vieillissant. Les plus recherchés sont ceux de Verzenay, Verzy, Thezy, Bouzy, Mailly; viennent ensuite ceux de Rilly, Chigny, Sadut, Viller, Alleraud, Moubré, etc. Elle produit en abondance toutes sortes de grains et de bons pâturages. Quelques-unes de ses contrées ont quantité de bois; d'autres sont remplies d'étangs, et toute la ci-devant province en général, abonde en gibier, en poisson et en volaille. Il y a des forges et des eaux minérales, celles de *Sermaise*, de *Sussy*, de *Provins*, de la *Fontaine d'Autilly*, de la *Fontaine de Notre-Dame*, et du *Bourg de Véron*.

La Champagne étoit une des provinces qui avoient le plus de verreries. On y fabrique beaucoup de menues marchandises, qui sont d'un grand débit dans le Sénégal, sur les côtes de Guinée et au royaume de Congo. Elle fournit une grande quantité de laines, beaucoup de poterie de terre, du miel jaune. C'est à la bonne qualité de ce miel que les pains d'épices dont on fait un si grand débit à Reims, doivent leur réputation.

Toutes les montagnes, depuis Châlons-sur-Marne jusqu'à Reims, sont remplies de craie dans le bas, de sable dans le milieu, et de pierres mêlées d'argile à leur sommet. Il s'y trouve de bélemnites, des oursins, des peignes, des buccins, et plusieurs marcassites. Près d'un village, à 8 k. (2 l.) de Bourbonne-les-Bains, on a découvert en 1739 une mine de mercure. Dans la forêt d'Argone, il y a plusieurs forges. On trouve aussi dans cette ci-devant province un grand nombre d'ardoisières et plusieurs vestiges d'anciennes chaussées ou chemins romains. Pour ce qui concerne le gouvernement ecclésiastique dans le ci-devant gouvernement général de Champagne, on y comptoit deux archevêchés, *Reims* et *Sens*: quatre évêchés, *Langres*, *Châlons*, *Troyes* et *Meaux*.

CHAMP-D'ATTILA. Petite contrée de la ci-dev. Champagne proprement dite, environ à 22 k. (5 l.) au septentrion de Châlons, vers Suippe-la-Longue. On croit que c'est dans ce canton que se donna, en 451, la fameuse et sanglante bataille, dans laquelle Attila et ses alliés, au nombre de cinq cent mille combattans, furent défaits par les Romains, les Francs, les Bourguignons et les Goths réunis.

CHAMPAGNE PROPREMENT DITE (LA), contrée qui faisoit le centre du ci-devant gouvernement général de la Champagne, bornée au septentrion par le ci-devant Rhémois; au levant par le ci-devant Pertois et le Vallage; au midi par le ci-devant Sénonois, et au couchant par la ci-devant Brie. Elle a 8 myr. (18 l.) dans sa plus grande largeur, sur 11 myr. (25 l.) dans sa plus grande longueur. Ses principales rivières sont la Marne, la Seine, l'Aube, la Melde, la Pleurs, et l'Isson, qui côtoie dans tout son cours la rive gauche de la Marne. (Pour les villes qu'elle renferme, voyez le tableau, à l'article FRANCE.)

On nommoit communément *Champagne pouilleuse* la partie de cette contrée renfermée entre la Fère et Troyes, ou bien Nogent et Piney. C'est la partie la moins peuplée: on y voit peu de villages, et encore ont-ils un air bien pauvre. Toute la contrée manque de bois; mais l'on y trouve d'ailleurs tout ce qui est nécessaire à la vie. On y recueille des grains, des vins et des fruits en abondance. On y nourrit quantité de gros et de menu bétail. Il y a sur-tout beaucoup d'étangs.

CHAMPAGNE (LA), canton du ci-devant pays d'Ouche, dans la haute Normandie. Il renferme les environs de la ville d'Evreux, et ne faisoit qu'une même contrée avec les campagnes de Neubourg et Saint-André. Ce canton fait aujourd'hui partie du département de l'Eure.

CHAMPAGNE, bourg (*Ain*), arr. de Belley, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. de Belley, 5 m. (11 l.) S. E. de Bourg, 19 k. (4 l. ¼) E. de St.-Rambert. *Pop.* 451. *Bur. de poste* de Belley.

CHAMPAGNE, v. (*Ardèche*), arr. de Tournai, cant. de Serrières, près du Rhône, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Vallier, 23 k. (5 l. ⅓) de Tournon, 6 m. (14 l. ½) de Privas. *P.* 552. *B. de p.* de St.-Vallier, dép. de la Drôme.

CHAMPAGNE, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 4 k. (1 l.) de Blanzac, 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Popul.* 312. *Bur. de poste* de Blanzac.

CHAMPAGNE, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de Stagnan, à 13 k. (3 l.) de Rochefort, 14 k. (3 l. ½) de Marennes, 23 k. (5 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Rochefort.

CHAMPAGNE, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, à 15 k. (3 l. ½) de Dreux, 4 k. (1 l.) de Houdan, 36 kil. (8 l.) de Chartres. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

CHAMPAGNE, v. (*Hérault*). *Voy.* CAMPAGNE.

CHAMPAGNE, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Villers-Farlay, sur la Louve, à 13 kil. (3 l.) de Salins, 11 k. (2 l. ¾) d'Arbois, 41 k. (9 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Salins.

CHAMPAGNE, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Amour, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orgelet, 21 k. (4 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 172. *B. de p.* de St.-Amour.

CHAMPAGNE, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Malmédi, commune de Weisme, à 21 k. (4 l. ¾) E. p. S. de Spa, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Malmédi. *Popul.* comprise celle de Weisme et dépendances, 2058. *Bur. de poste* de Spa.

CHAMPAGNE, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, commune de Saint-Maurice, près de la Monge, à 13 kil. (3 l.) de Mâcon, *Pop.* réunie à celle de St.-Maurice-des-Prés, 480. *Bur. de p.* de Mâcon.

CHAMPAGNÉ, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Montfort, sur l'Huisne, à 9 k. (2 l. ¼) du Mans. Les vins blancs des environs sont excellens, quoiqu'ils conservent un petit goût de terroir. On y fait commerce de toiles. *Pop.* 674. *Bur. de poste* du Mans.

CHAMPAGNE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Moret, près de la Seine, à 18 k. (4 l.) de Melun. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

CHAMPAGNE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près de l'Oise, à 14 k. (3 l. ¼) de Pontoise, 39 k. (8 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Beaumont.

CHAMPAGNE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, commune

commune de Juvisy, à 1 k. (¼ de l.) de Fromenteau, 4 kilom. (1 l.) E. de Longjumeau, 13 k. (3 l.) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Juvisy, 404. *Bur. de poste* de Fromenteau.

Champagné, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Chaillé-les-Marais, à 27 k. (6 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1284. *Bur. de poste* de Luçon.

Champagne (la), v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, commune de Champigneul, près de la Somme-Soude, à 14 kil. (3 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Champagne-de-Bourzac, bourg (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, à 24 k. (5 l. ¾) E. p. S. de Blanzac, 20 k. (4 l. ½) N. de Riberac, 41 k. (9 l. ¼) N. O. de Périgueux. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Mareuil.

Champagné-le-Sec, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, à 2 k. (½ l.) de Chaunay, 9 k. (2 l. ¼) de Civray, 4 myr. (10 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Chaunay.

Champagne-Mouton, v. (*Charente*), arr. de Confolens, ch.-l. de cant., sur le ruisseau l'Argent, à 20 k. (4 l. ½) O. de Confolens, 4 m. (10 l.) N. N. E. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) E. de Verteuil. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Ruffec.

Champagne-St.-Hilaire, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Gençay, à 11 k. (2 l. ¾) de Couhé, 19 k. (4 l. ¼) de Civray, 30 k. (6 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Couhé.

Champagne-sur-Vingeanne, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, près de la Vingeanne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Is-sur-Tille, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Champagney, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 8 k. (2 l.) de Besançon. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Besançon.

Champagney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, ch.-l. de cant., sur le Rahnin, à 13 k. (3 l. de Lure, 40 k. (9 l.) de Vésoul. Il y a une mine abondante de charbon de terre très-renommée, et d'une si bonne qualité, qu'on vient en chercher de Klingental (manufacture d'armes blanches dans le canton de Wasselonne, dép. du Bas-Rhin), éloigné environ de 14 m. (33 l.). *Pop.* 2080. *Bur. de poste* de Lure.

Champagney-le-Chateau, v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Montmirey, à 21 kil. (4 l. ¾) de Dole, 7 m. (14 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 330. *B. de p.* de Dole.

Champagniac, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Bellegarde, à 10 k. (2 l. ½) d'Aubusson, 37 k. (8 l. ¼) de Guéret. *Popul.* 1650. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Champagnier, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, près de la Romanche, à 8 k. (2 l.) de Grenoble. *Pop.* 371. *B. de p.* de Vizille.

Champagnieu, b. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Saint-Genix, à 21 k. (4 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Champagnole, bourg (*Jura*), arr. de Poligny, ch.-l. de cant., sur la Londaine, au pied d'une montagne, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Poligny, 29 kilom. (6 l. ½) E. N. E. de Lons-le-Saunier, 22 k. (5 l.) S. de Salins. Les maisons de ce bourg sont presque toutes couvertes en sapin; il n'y a guère que les églises dont les couvertures soient en tuiles. Sur la rive gauche de l'Ain, près de ce village, est une belle manufacture de filerie en fer d'archal, dont on fait beaucoup d'envois à Paris. Le 8 floréal de l'an 6 (28 avril 1798), à midi, le feu prit, on ne sait comment, à cette bourgade; deux heures après elle n'étoit déja plus qu'un monceau de cendres. Le Gouvernement a donné 13,000 pieds de beaux sapins et des secours en argent pour son rétablissement. Il ne faut pas oublier un fait remarquable qui eut lieu pendant ce malheureux incendie. Un marchand crut sauver ses draps en les enfouissant dans son puits, profond de 9 mèt. (30 pieds); ils y furent entièrement consumés. Champagnole est couvert par une haute montagne appelée *Mont-Rivel*, masse pyramidale qui peut être comptée parmi celles qui pèsent sur le centre du globe. A quelque distance du sommet, jaillissent des fontaines d'eau excellente à boire, et qui ne tarissent jamais. *Pop.* 1472. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Champagnole-le-Chateau, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montmirey, à 18 k. (4 l.) de Dole, 6 m. (14 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 76. *Bur. de poste* de Dole.

Champagnolle, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de St.-Genis, à 9 kil. (2 l. ¼) de Pons, 27 k. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de St.-Genis.

Champagny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, à 27 k. (6 l.) d'Is-sur-Tille, 27 k. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Ste.-Seine-l'Abbaye.

Champagny, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 8 kil. (2 l.) d'Arbois, 37 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Salins.

Champagny, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutier, à 18 k. (4 l.) de Moutier, 6 m. (13 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 719. *Bur. de p.* de Moutier.

Champaissant, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Mamers, à 9 k. (2 l. ¼) de Mamers, 36 k. (8 l.) du Mans. *Pop.* 412. *Bur. de p.* de Bonnetable.

Champal, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, commune de Purnode, près de la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) N. de Dinant. *Pop.* comprise celle de Purnode.... *Bur. de p.* de Dinant.

Champallement, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 14 k. (3 l. ¼) de Corbigny, 37 k. (8 l. ½) de Nevers. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Nevers.

Champanelle, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-Genest-de-Champanelle.

Champart. Proprement *pars campi*. Sous la monarchie, c'étoit une redevance établie en différentes provinces, tant des pays coutumiers que des pays de droit écrit. Dans les premiers, elle ne se prélevoit que sur les grains semés, à moins qu'il n'y eût quelque disposition contraire, ou un titre précis qui l'étendit au vin, aux légumes, au bois, aux arbres fruitiers: dans les seconds, ce droit se percevoit sur toutes sortes de fruits. La quotité varioit suivant l'usage du lieu et les titres.

Champaubert, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmort, à 18 k. (4 l.) de Sezanne, 43 kilom. (9 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Montierender.

Champaubert, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Remy-en-Bouzemont, à 24 k. (5 l. ½) de Vitry, 5 m. (12 l. ½) de Châlons. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Sezanne.

Champaubert, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près de la Dive, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 38 k. (8 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Nonant.

Champcé, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, canton de Sartilly, à

7 k. (1 l. ¾) d'Avranches, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 332. *Bur. de poste* d'Avranches.

Champcelas (le), ruisseau (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de Lauzet. Sa source, à 4 kil. (1 l.) S. E. de la Bréole, coule au N., et se rend dans l'Ubaye, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Champcella, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Guillestre, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Embrun, 42 k. (9 l. ½) de Gap. Près de ce village il y a une mine de plomb. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Mont-Lion.

Champcenetz, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Provins, 5 m. (10 l. ¾) de Melun. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Provins.

Champcerie, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Putange, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argentan, 5 myr. (10 l. ¾) d'Alençon. *Popul.* 393. *Bur. de poste* de Falaise, département du Calvados.

Champcert (Retranchement du), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. de Monestier, à 3 k. (⅔ de l.) N. E. de Monestier. Il est situé sur une montagne, et a du N. O. au S. E. 7 k. (1 l. ⅔) de long.

Champcervon, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de la Haye-Paysnel, à 9 k. (2 l. ¼) d'Avranches, 30 kilom. (6 l. ¾) de Coutances. *P.* 508. *Bur. de p.* de la Haye-Paysnel.

Champceuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 10 kilom. (2 l. ½) de Corbeil, 41 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 550, *Bur. de p.* de Corbeil.

Champcevinel, v. (*Dordogne*), arr., cant. et commune de Périgueux, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Popul.* comprise celle de Périgueux........ *Bur. de poste* de Périgueux.

Champcevrais, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Bleneau, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Fargeau, 4 myr. (10 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Loing, département du Loiret.

Champclause, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Fay-le-Froid, à 23 k. (5 l. ¼) du Puy. *Pop.* 920. *Bur. de poste* du Puy.

Champclos, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Privat-de-Champclos.

Champcouelle, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges, près de l'Aubetin, à 14 k. (3 l. ¼) de Provins, 5 m. (12 l. ¼) de Melun. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Provins.

Champcourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 21 k. (4 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Champdeniers, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort., ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. de Niort, 18 k. (4 l.) N. O. de St.-Maixent, 22 k. (5 l.) O. de Parthenay. On y fabrique des chapeaux. *Pop.* 991. *Bur. de poste* de Niort.

Champdeuil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 9 k. (2 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Guignes.

Champdivers, v. (*Jura*). *Voyez* Chamdhivers.

Champdor, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Brenod, près de l'Albarine, à 15 k. (3 l. ½) de Nantua, 36 k. (8 l.) de Bourg. Il y a sur un ruisseau une usine pour scier le bois. *Pop.* 637. *B. de p.* de Nantua.

Champdôtre, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Auxonne, sur le Tille, à 9 k. (2 l. ½) de Saint-Jean-de-Lône, 25 k. (5 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 554. *Bureau de poste* d'Auxonne.

Champdray, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Corcieux, à 8 k. (2 l.) de Bruyères, 23 kilom. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 773. *Bur. de poste* de Bruyères.

Champé, v. (*Moselle*). *Voyez* Champel.

Champeaux, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vitré, 28 k. (6 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Vitré.

Champeaux, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, canton de Sartilly, à 14 k. (3 l. ¼) d'Avranches, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 602. *Bur. de poste* d'Avranches.

Champeaux, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Bazoche-sur-Hoesne, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortagne, 31 k. (7 l.) d'Alençon. *Pop.* 582. *Bur. de poste* de Mortagne.

Champeaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 11 k. (2 l. ⅔) de Melun. Il y avoit une collégiale dont le chapitre étoit anciennement considérable. Il présentoit à la cure de la paroisse. En 1352, il y avoit une léproserie dans laquelle les habitans avoient droit d'être reçus. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de Guignes.

Champeaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune d'Adainville, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Houdan. *Pop.* comprise celle d'Adainville et dépendances, 361. *Bur. de poste* de Houdan.

Champeaux, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Champdeniers, à 14 k. (3 l. ⅓) de Saint-Maixent, 20 k. (4 l. ½) de Niort. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Niort.

Champeaux, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bellac, 4 myr. (10 l.) de Limoges. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Bellac.

Champeaux (les), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, à 20 k. (4 l. ½) d'Argentan, 5 m. (11 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Vimoutiers.

Champeaux-de-Bourdeilles, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil, sur la Nizonne, à 8 k. (2 l.) de Nontron, 34 k. (7 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 609. *Bur. de p.* de Mareuil.

Champedaze (Lac de), (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, à 8 k. (2 l.) S. O. de Besse. Il a 389 mèt. (200 toises) de long sur autant de large.

Champeix, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 3 k. (¾ de l.) de Boussac, 30 k. (6 l. ⅔) de Guéret. *Pop.* 196. *B. de p.* de Boussac.

Champeix, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, ch.-l. de cant., sur la Couze, à 22 k. (5 l.) S. de Clermont-Ferrand, 10 k. (2 l. ½) N. O. d'Issoire, 18 kilom. (4 l.) N. E. de Besse. Cette petite ville étoit le chef-lieu du marquisat de *Tourzel*. Cette terre, qui étoit considérable, avoit été érigée en marquisat en faveur de la célèbre marquise de *Rupelmonde*, amie de Voltaire, et à laquelle ce poëte adressa sa fameuse épître à *Uranie*. A 4 kilom. (1 l.) de Champeix, sur une montagne très-escarpée, on voit encore les ruines considérables de l'ancien château de Champeix. Il fut assiégé du temps de la guerre de la *Fronde*, et démoli par ordre du cardinal de Richelieu. *Pop.* 1851. *Bur. de poste* d'Issoire.

Champel, v. (*Ain*), à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Amour. *Pop....* *Bur. de poste* de St.-Amour, dép. du Jura.

Champel, v. (*Jura*), arrond. d'Orgelet, cant. de St.-Amour, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orgelet, 37 kilom. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Amour.

Champel, v. (*Léman*), arrond. et cant. est de Genève, commune des

Eaux-Vives, à 1 k. (¼ de l.) E. de Genève. *Popul.* comprise celle des Eaux-Vives et dépendances, 509. *Bur. de poste* de Genève.

CHAMPEL (LE), v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Pange, commune de Frontigny, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Metz. *Pop.* réunie à celle de Frontigny, 197. *Bur. de poste* de Metz.

CHAMPENARD, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, à 16 k. (3 l. ¾) de Louviers, 16 k. (3 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Gaillon.

CHAMPIGNÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, cant. de Châteauneuf, sur le ruisseau Pyron, à 6 k. (1 l. ½) O. de Châteauneuf, 21 k. (4 l. ¾) N. d'Angers, 22 k. (5 l.) E. de Segré. *Pop.* 1046. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

CHAMPENOISE (LA), v. (*Indre*), arr. et cant. nord-est d'Issoudun, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville, 16 k. (3 l. ⅔) de Châteauroux. *Pop.* 750. *Bur. de poste* d'Issoudun.

CHAMPENOUX, v. (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy, sur la Mezulle, ruisseau, à 13 k. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Nancy. *Rel. de p. aux chev.*

CHAMPENOY, v. (*Moselle*), arr. et cant. 1er de Metz, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de cette ville, 2 k. (½ l.) O. de Montigny. *Popul.* comprise celle d'Amanvillé et de Montigny-la-Grange, 248. *Bur. de p.* de Metz.

CHAMPÉON, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Horps, à 9 k. (2 l. ⅓) N. E. de Mayenne, 18 k. (4 l.) O. de Vilaine, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Lassay. Il y a une forge pour la fabrication du fer. *Pop.* 1310. *Bur. de poste* de Mayenne.

CHAMPESPE, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* ST.-GENEIX-DE-CHAMPESPE.

CHAMPETIÈRES, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Ambert, à 5 k. (1 l. ¼) d'Ambert, 5 m. (12 l. ½) de Clermont. *Populat.* 1381. *Bur. de poste* d'Ambert.

CHAMPEY, v. (*Meurthe*), arr. de Dijon, cant. de Pont-à-Mousson, sur la Moselle, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pont-à-Mousson, 31 k. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

CHAMPEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 18 k. (4 l.) de Lure, 39 k. (8 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Béfort, dép. du Haut-Rhin.

CHAMPFLEUR, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Pasterne, à 14 k. (3 l. ¼) de Fresnay, 43 k. (9 l. ⅔) du Mans. *Pop.* 579. *Bur. de poste* d'Alençon.

CHAMPFLEURY, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Mery-sur-Seine, à 13 k. (3 l.) d'Arcis, 37 k. (8 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 309. *Bur. de p.* de Fère, dép. de la Marne.

CHAMPFLEURY, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Verzy, à 5 k. (1 l. ⅓) de Reims, 37 kil. (8 l. ⅓) de Châlons. *Popul.* 215. *Bur. de poste* de Reims.

CHAMPFLEURY (LE), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Carrière, sur la Seine, à 3 k. (¾ de l.) N. de Poissy. *Populat.* comprise celle de Carrière, 384. *Bur. de p.* de Poissy.

CHAMPFORGEUX, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. nord de Châlons-sur-Saone, com. de St.-Jean-des-Vignes, à 4 k. (1 l.) de Châlons, 6 m. (13 l.) de Mâcon. *Pop.* 375. *B. de poste* de Châlons-sur-Saone.

CHAMPFORT, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontaillier-sur-Saone, commune de Vauges, à 3 k. (¾ de l.) de Pontaillier, 27 k. (6 l.) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Vauges, 234. *Bur. de poste* de Pontaillier.

CHAMPFRÉMOUX, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Prez-en-Pail, à 16 k. (3 l. ⅔) de Vilaine, 7 m. (14 l. ⅔) de Laval. *Pop.* 862. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail.

CHAMPGARNIER, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Mesnil-St.-Denis, près du bois de Trappes, à 4 k. (1 l.) S. de Trappes, 5 kil. (1 l. ¼) de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de Mesnil-St.-Denis, 474. *Bur. de poste* de Trappes.

CHAMPGENETTEUX, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Bays, à 19 k. (4 l. ⅓) de Mayenne, 39 k. (8 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1645. *Bur. de poste* de Vilaine.

CHAMPGILLON, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Ste.-Hermine, à 16 k. (3 l. ¾) de la Châtaigneraye, 20 k. (4 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Chantonnay.

CHAMPGUYON, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, à 14 k. (3 l. ¼) de Sezanne, 6 m. (14 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Sezanne.

CHAMPHAUT, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Merlerault, à 23 k. (5 l. ¼) de l'Aigle, 38 kilom. (8 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Nonant.

CHAMPHOL, v. (*Eure-et-Loire*), à 3 k. (¾ de l.) de Chartres. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Chartres.

CHAMPHOUDRY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Cernay-la-Ville, à 8 k. (2 l.) S. O. de Chevreuse. *Populat.* comprise celle de Cernay et dépendances, 400. *Bur. de poste* de Chevreuse.

CHAMPIED, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Côte-St.-André, à 34 k. (7 l. ⅔) de Vienne, 4 m. (10 l.) de Grenoble. *Popul.* 1023. *Bur. de poste* de Bourgoin.

CHAMPIEN, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 21 k. (4 l. ¾) de Montdidier, 4 myr. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Roye.

CHAMPIGNELLE, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Bleneau, à 37 k. (8 l. ¼) O. d'Auxerre, 15 k. (3 l. ½) N. de St.-Fargeau, 18 k. (4 l.) E. de Chatillon-sur-Loing. *Pop.* 1182. *Bur. de poste* de St.-Fargeau.

CHAMPIGNEUL, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Flize, près de la Vence, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 149. *Bureau de poste* de Mézières.

CHAMPIGNEUL, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, sur la Somme-Soude, à 14 k. (3 l. ¼) de Châlons. *Popul.* comprise celle d'Ecury-le-Petit, 319. *Bur. de poste* de Châlons.

CHAMPIGNEULLE, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, près de l'Agron, à 4 k. (1 l.) de Graud-Pré, 5 myr. (11 l.) de Charleville. On y fabrique des boulets et du fer en barre, en verge, en carillon, et des plates de charrue. *P.* 255. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

CHAMPIGNEULLE, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, comm. de Breuvanne, à 8 k. (2 l.) de Bourmont, 38 kil. (8 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Bourmont.

CHAMPIGNEULLE, v. (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy, près de la Meurthe, à 4 k. (1 l.) de Nancy. Il y a une papeterie où l'on fait du papier et des cartons. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Nancy.

CHAMPIGNOL, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 9 k. (2 l. ¼) d'Arnay,

4 m. (10 l. ½) de Dijon. *Pop.* 273. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Champignolle, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Bar, 5 m. (10 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Clairvaux.

Champignolles, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, sur le Rille, à 27 k. (6 l.) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Conches.

Champignot, v. (*Seine*), banlieue de Paris, arr. de Sceaux, cant. de Charenton, comm. de St.-Maur, sur le bord de la Marne, vis-à-vis de Champigny, derrière le parc de St.-Maur, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Charenton, 13 k. (3 l.) E. p. S. de Paris. *Pop.* comprise celle de St.-Maur, 800. *Bur. de poste* de Paris.

Champigny, v. (*Aube*), arr. et canton d'Arcis-sur-Aube, près de l'Aube, à 6 k. (1 l. ½) d'Arcis, 30 k. (6 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 160. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Champigny, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de St.-André, à 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 188. *Bur. de poste* d'Evreux.

Champigny, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, à 14 k. (3 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de Blois.

Champigny, v. (*Marne*), arr. et cant. 2ᵉ de Reims, sur la Vesle, à 4 k. (1 l.) de Reims, 4 m. (10 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Reims.

Champigny, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 11 k. (2 l. ¾) de Bourbonne, 4 m. (10 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Champigny, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. sud de Saumur, commune de Souzay. *Pop.* comprise celle de Souzay, 686. *Bur. de poste* de Saumur.

Champigny, v. (*Seine*), arr. de Seaux, cant. de Charenton, sur la Marne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bourg-Égalité, 13 k. (3 l.) de Paris. L'église porte le nom de *saint Saturnin* : elle est du 13ᵉ siècle. La cure étoit à la nomination du prieur de saint Martin de Paris. Le château de Champigny a servi de retraite à M. de *Pontis*, qui l'avoit acheté à vie, et qui y mourut en 1707. Son expédition de Carthagène l'a fait regarder comme un nouveau Jason. Il étoit baron, chef d'escadre des armées navales du roi, et lieutenant-général des armées de Philippe de France, duc d'Anjou, roi d'Espagne. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de Paris.

Champigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, com. de Crisenoy, à 8 k. (2 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Crisenoy, 436. *Bur. de poste* de Melun.

Champigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. O. d'Etampes, sur la Juisne, à 4 k. (1 l.) d'Etampes, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 82. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Champigny-la-Grange, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Poitiers. Il y a des forges. *Pop.* 389. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

Champigny-lès-Langres, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 3 kilom. (¾ de l.) de Langres, 29 k. (6 l. ½) de Chaumont. *P.* 204. *B. de p.* de Langres.

Champigny-sur-Vende, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 13 k. (3 l.) de Chinon, 4 m. (10 l. ¼) de Tours, 6 kilom. (1 l. ½) de Richelieu. On voyoit à Champigny les restes d'un beau château. Il y avoit une magnifique église, sous le nom de *Sainte-Chapelle*, composée de seize chanoines; un couvent de Minimes, un de Cordeliers, et un collége dirigé par des prêtres séculiers. *Pop.* 979. *Bur. de poste* de Richelieu.

Champigny-sur-Yonne, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Pont-sur-Yonne, à 6 k. (1 l. ½) de Villeneuve-la-Guyard, 1 k. (⅓ de l.) de l'Yonne, 18 k. (4 l.) de Sens, 7 m. (15 l.) d'Auxerre. *Pop.* 1258. *B. de p.* de Villeneuve-la-Guyard.

Champillet, v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, près de la Bource, à 9 k. (2 l. ¼) de la Châtre, 4 myr. (10 l.) de Châteauroux. *Pop.* 158. *Bur. de p.* de la Châtre.

Champillon, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, à 5 k. (1 l. ¼) d'Epernay, 32 k. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 186. *Bur. de poste* d'Epernay.

Champion, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutier, cant. de Bourg-St.-Maurice, commune de St.-Germain, à 29 k. (6 l. ½) N. E. de Moutier, 4 k. (1 l.) N. p. O. du Petit-St.-Bernard. *Populat.* comprise celle de St.-Germain et dépendances, 1340. *Bur. de poste* de Moutier.

Champion, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune de Chailly, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Metz. *Popul.* comprise celle de Chailly, 224. *Bur. de p.* de Metz.

Champion, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Havelange, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Wierde, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Namur. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Namur.

Champis *ou* Champy, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Péray, à 8 k. (2 l.) de St.-Péray. *Pop.* 846. *Bur. de poste* de St.-Péray.

Champlant, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, près de l'Yvette, à 15 k. (3 l. ½) de Versailles. Il y a des fabriques de plaqué d'or et d'argent sur acier. *Pop.* 441. *B. de p.* de Lonjumeau.

Champlar-du-Col, v. (*Pô*), arr. de Suse, dans la vallée de Bardonechia, à 36 k. (8 l.) S. O. de Suse. *Pop.* 290. *Bur. de p.* de Suse.

Champlar-Jaunier, v. (*Pô*), arr. de Suse, sur une colline, près de la Dora Riparia, à 13 k. (3 l.) S. O. de Suse. *Pop....* *Bur. de poste* de Suse.

Champlat, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 18 k. (4 l.) de Reims, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Reims.

Champlatreux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, à 10 k. (2 l. ½) de Gonesse, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. Ce village est ainsi nommé des carrières de plâtre dont son territoire est rempli. Tout magnifique qu'est son château, nous aimons mieux rappeler à la mémoire des hommes cette foule de magistrats respectables qui l'occupèrent de père en fils, entr'autres Matthieu *Molé*, seigneur de Lassy, de Champlatreux, etc. qui mourut chancelier de France, le 3 janvier 1656, après avoir fourni une carrière honorable de mille travaux, cimentés par toutes les vertus sociales, dont le souvenir seul peut procurer à la France de grands hommes. C'est en perpétuer la race que d'indiquer ceux qui parurent avec éclat dans le monde. *Pop.* comprise celle d'Epinay, 200. *Bur. de poste* de Luzarches.

Champlay, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, à 4 k. (1 l.) de Joigny, 20 k. (4 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Joigny.

Champlecy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, à 4 kil. (1 l.) de Charolles, 5 m. (11 l.) de Mâcon. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Charolles.

Champlemy, bourg (*Nièvre*),

arr. de Cosne, cant. de Premery, à 22 k. (5 l.) S. O. de Clamecy, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de la Charité, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Nevers. A 31 k. (7 l.) de la Charité, il y a une forge et quatre fourneaux pour fabriquer du fer et de l'acier. Il y a une mine de fer dans le territoire de ce village. *Pop.* 1042. *Bur. de poste* de Varzy.

Champlevrat, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune d'Arraucourt, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Arraucourt et dépend., 117. *Bur. de poste* d'Etampes.

Champlieu, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crépy, commune d'Orrouy, près de la forêt de Compiegne, à 7 k. (1 l. ¾) de Crépy, 6 m. (12 l. ⅔) de Beauvais. *Popul.* comprise celle d'Orrouy, 528. *Bur. de poste* de Crépy.

Chamlieu, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Senescey-le-Grand, sur la Grison, à 21 k. (4 l. ¾) de Châlons, 32 kil. (7 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Senescey.

Champlin, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Rumigny, à 16 kil. (3 l. ¾) de Rocroy, 29 kil. (6 l. ½) de Charleville. *Pop.* 118. *B. de p.* de Maubert-Fontaine.

Champlin, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Premery, à 33 kil. (7 l. ½) de la Charité, 36 k. (8 l.) de Nevers. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de la Charité.

Champlitte, ci-dev. Champlitte-le-Chateau, ville (*Haute-Saone*), arr. de Gray, et ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) N. de Gray, 5 m. (11 l.) S. O. de Vésoul, 31 m. (70 l.) E. de Paris. Cette petite ville est sur une montagne, au bas de laquelle coule le ruisseau le Salon. Elle est divisée en deux parties : celle sur la montagne étoit appelée *Champlitte-le-Château*; l'autre partie, située au pied de la montagne, se nommoit *Champlitte-la-Ville*. Il y avoit un prieuré à la nomination du roi, une collégiale, et un couvent de Capucins. On trouve dans ses environs des silex et autres cailloux en abondance. Le château est sur la hauteur. Il y a au milieu de la cour un puits très-profond ; c'est un ouvrage digne d'admiration. Il a fallu, pour trouver l'eau, percer toute la montagne et parvenir au niveau de la petite rivière de Salon qui coule au bas. On fabrique dans cette commune des droguets et des chapeaux. Il y a dans cette ville un sous-inspecteur des forêts. *Popul.* 2628. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Champlitte-la-Ville, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Champlitte, au pied de la montagne, sur le ruisseau le Salon, à 1 kilom. (¼ de l.) de Champlitte, 4 myr. (10 l. ½) de Vésoul. *Popul.* 231. *Bur. de poste* de Champlitte.

Champlive, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rouland-l'Eglise, à 18 k. (4 l.) de Besançon. *P.* 346. *B. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Champlon, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresue-en-Woëbre, sur le Longeau, à 22 k. (5 l.) de St.-Mihel, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Champlon, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 2 k. (½ l.) E. S. E. de Marche, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de la Roche, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Marche.

Champlon, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 11 kil. (2 l. ¾) E. p. S. de Nassogne, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de St.-Hubert, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Marche.

Champlots, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Brinon, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Florentin, 27 kil. (6 l.) d'Auxerre. *Pop.* 1186. *Bur. de poste* de Brinon.

Champmillon, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. d'Hirsac, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Angoulême. *P.* 464. *Bur. de p.* d'Angoulême.

Champmoteux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, à 15 k. (3 l. ½) d'Etampes, 5 m. (12 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Milly.

Champnetery, village (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de St.-Léonard, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Léonard, 23 k. (5 l. ⅓) de Limoges. *P.* 808. *B. de p.* de St.-Léonard.

Champneuville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, près de la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) de Verdun, 5 m. (12 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Verdun.

Champnier, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, à 8 k. (2 l.) de Civray, 40 kilom. (9 l. de Poitiers. *P.* 636. *B. de p.* de Civray.

Champniers, v. (*Charente*), arr. et cant. 2e d'Angoulême, à 8 k. (2 l.) d'Angoulême. Le safran y est en abondance : il s'expédie à Lyon, en Allemagne et en Hollande. *Popul.* comp. celle des Giraudières, 3879. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Champniers, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Bussière-Badil, à 18 k. (4 l.) de Nontron, 5 m. (12 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de Nontron.

Champoleon, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton d'Ourcières, sur le Drac, à 25 kilom. (5 l. ¾) d'Embrun, 22 kil. (5 l.) de Gap. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Gap.

Champoly, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Just-en-Chevalet, à 28 k. (6 l. ¼) de Roanne, 33 k. (7 l. ½) de Feurs. Il y a dans ce village, ainsi qu'à Urfé-la-Chaise, une mine de plomb assez abondante. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Roanne.

Champon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton et commune de Montlieu, à 1 kilom. (¼ de l.) de cet endroit, 29 kilom. (6 l. ½) de Jonsac. *Pop.* comprise celle de Montlieu, 843. *Bur. de p.* de Montlieu.

Champorcher (Val de). Vallée du dép. de la Dora, entre les monts Soana et Logne : un torrent de même nom l'arrose. Champorcher en est comme le ch.-lieu. On le compte comme partie du val d'Aosta.

Champorcher, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur le torrent et dans la vallée de même nom, à 42 kilom. (9 l. ½) S. E. d'Aoste. *Pop.* 1231. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Champorcher (Torrent de). Il sa source entre les cols de Cogne et de Soana, et se jette dans la Dora Baltea à Honne. Ce torrent donne son nom à une vallée. Cours, 24 kilom. (5 l. ½).

Champorcins, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. et commune de la Javie, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Digne, 3 k. (¾ de l.) S. E. de la Javie. *Popul.* comprise celle de la Javie et dép., 331. *Bur. de poste* de Digne.

Champos, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Moutiers, à 13 kil. (3 l.) N. de Mallerey, 9 kil. (2 l. ¼) S. de Délemont, 15 kilom. (3 l. ½) S. E. de Ste.-Ursanne, 4 kil. (1 l.) de Moutiers. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de St.-Imier.

Champoson, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Vimoutiers, près de la Viette, à 20 k. (4 l. ½) d'Argentan, 5 myriam. (11 l. ¼)

d'Alençon. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Vimoutiers.

Champougney, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, près de la Meuse, à 14 k. (3 l. ½) de Gondrecourt, 4 m. (10 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 216. *B. de p.* de Vaucouleurs.

Champoulet, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, à 22 k. (5 l.) de Gien, 8 m. (18 l.) d'Orléans. *P.* 175. *B. de p.* de Bonny.

Champoux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Besançon.

Champrenaud, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, sur la Loze, à 28 k. (6 l. ½) de Semur, 29 kil. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* 188. *B. de p.* de Vitteaux.

Champrepus, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ville-Dieu, près de l'Heharbe, à 16 k. (3 l. ¾) d'Avranches, 25 kil. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1013. *Bur. de p.* de Ville-Dieu.

Champromery, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Maincourt, à 8 kil. (2 l.) S. p. E. de Trappes, 5 kil. (1 l. ¼) O. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de Maincourt, 122. *Bur. de poste* de Trappes.

Championai, v. (*Creuse*). *Voyez* Chamroy.

Champrond, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Montmirail, sur la Braye, à 13 kilom. (3 l.) de la Ferté-Bernard, 41 k. (9 l. ½) du Mans. Il y a dans les environs des forges pour la fabrication du fer. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Champrond-en-Gatine, bourg (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de la Louppe, à 31 k. (7 l.) O. de Chartres, 22 kil. (5 l.) N. N. E. de Nogent-le-Rotrou, 18 k. (4 l.) N. O. d'Illiers. Il y a dans les environs de ce bourg des mines de fer, des forges considérables, et une fabrique de clous d'épingles. *P.* 720. *Bur. de poste*.

Champrond-en-Perchet, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Nogent-le-Rotrou, à 4 k. (1 l.) de Nogent, 5 m. (10 l. ½) de Chartres. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Champrosay, village (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Chapelle-Union, à 3 kil. (¾ de l.) de Tournans, 11 k. (2 l. ¾) de Rosoy, 20 kil. (4 l. ½) de Coulommiers. L'hôtel-dieu de Paris y possède un grand domaine depuis 400 ans. L'abbaye Ste.-Geneviève de Paris y avoit une maison. *Pop.* comprise celle de Chapelle-Union, 110. *Bur. de poste* de Tournans.

Champrosay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Draveil, près de la forêt de Senars et de la Seine, à 8 kil. (2 l.) S. p. O. de Villeneuve-St.-Georges, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Boissy, 7 k. (1 l. ¾) de Corbeil. *Populat.* comprise celle de Draveil, 967. *Bureau de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Champroux, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, canton de la Charité, à 6 k. (1 l. ½) de la Charité. Il y a une grosse verrerie, alimentée par des bois considérables, qui sont situés dans le département de l'Allier : on n'y fait que des bouteilles et des bocaux ; mais le verre en est de la plus belle qualité : on y travaille avec beaucoup de soin, et l'on y exécute toutes sortes de demandes. Toutes les bouteilles qui en sortent, s'embarquent pour Paris, Orléans, Tours, Angers, Nantes, et les comm. situées le long de la Loire et de l'Allier, en remontant cette rivière. Elles descendent aussi les canaux de Briare, d'Orléans et de Loing, et les bords de la Seine. *Pop...* *B. de p.* de la Charité.

Champrovent, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton d'Yenne, commune de Meyrieux, près du lac du Bourget, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Chambéry, 6 k. (1 l. ½) E. d'Yenne. *Populat.* comprise celle de Meyrieux et dép., 237. *Bureau de poste* de Chambéry.

Champs, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, sur la Lette, à 7 kil. (1 l. ¾) de Chauny, 27 k. (6 l.) de Laon. *Pop.* 480. *B. de p.* de Coucy-le-Château.

Champs, v. (*Cantal*), arrond. de Mauriac, et ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) de Mauriac, 5 m. (11 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 1574. *Bur. de p.* de Bort, départ. de la Corrèze.

Champs, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton de Bastogne, commune de Lonchamps, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. O. de Chenogne, 6 kil. (1 l. ½) N. N. O. de Bastogne, 6 m. (13 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Lonchamps, 436. *Bur. de poste* de Bastogne.

Champs, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vizille, à 3 kil. (¾ de l.) de ce bourg. *Pop....* *Bur. de poste* de Vizille.

Champs, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, commune de Cussy, sur le lac Léman, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Genève, 4 kil. (1 l.) N. p. O. de Douvaine, 13 kil. (3 l.) O. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Cussy, 325. *Bur. de poste* de Genève.

Champs, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, près de la Vizezy, à 5 k. (1 l. ½) de Montbrison. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Montbrison.

Champs, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Metz. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Metz.

Champs, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, cant. de Tourouvre, à 7 k. (1 l. ¾) de Mortagne, 39 kil. (8 l. ¾) d'Alençon. *Populat.* 221. *Bur. de poste* de Mortagne.

Champs, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Combrondes, à 19 kil. (4 l. ½) de Riom, 32 kil. (7 l. ½) de Clermont. *Popul.* 419. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Champs, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 2 k. (½ l.) de la rive gauche de la Marne, 8 kil. (2 l.) O. de Lagny, 22 k. (5 l.) O. de Paris. Il y a un très-beau château que Paul Poisson dit *Bourvalais* fit bâtir, au commencement du siècle dernier, par l'architecte Chamblin, homme d'un mérite distingué. Le duc de la Vallière, étonné de sa magnificence, en sollicita la vente, et l'illustre financier le lui céda pour avoir le plaisir d'obliger un grand seigneur. Le parc a 133 hectares (260 arp.) d'étendue. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Lagny.

Champs, v. (*Yonne*), arrond. et cant. d'Auxerre, sur l'Yonne, à 6 k. (1 l. ½) d'Auxerre. *Populat.* 420. *Bur. de poste* de St.-Brice.

Champs-sur-Lizerens, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Bruyères, à 2 kil. (½ l.) de Bruyères, 21 kil. (4 l. ¾) d'Epinal. Ce village, qui est très-ancien, est situé près de la rive droite de la rivière de Vologne ; c'est le chef-lieu d'une paroisse considérable, qui avoit autrefois pour annexe celle de Bruyères. On prétend que Charlemagne et son fils Louis le Débonnaire y avoient un palais, et qu'ils venoient souvent y chasser. Plusieurs chartes et diplômes en sont datés. *Pop.* 290. *Bureau de poste* de Bruyères.

Champsac, v. (*Haute-Vienne*),

arr. de Rochechouart, cant. de St.-Laurent-de-Gorre, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Junien, 28 kil. (6 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Chalus.

CHAMPSAUR. Petit pays du ci-dev. haut Dauphiné, qui avoit titre de duché, sur les confins et au midi du Graisivaudan, près du ci-dev. Embrunois et du Gapençois. C'est un pays plein de montagnes, et dont la ville principale est St.-Bonnet. Dès l'an 1336, les Dauphins prenoient la qualité de ducs du Champsaur. Ce duché a été démembré par Louis XIV, et donné à François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France, qui possédoit déja le domaine utile de quelques terres de ce duché. Le Champsaur fait partie aujourd'hui des départemens des Hautes-Alpes et de la Drôme. (*Voy.* ces départemens.)

CHAMPSERU, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Gallardon, 13 kil. (3 l.) de Chartres. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Gallardon.

CHAMPSIGNA, v. (*Jura*). *Voyez* CHANCYA.

CHAMPSOEURS (LE), ruisseau (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. N. O. de Seyne, coule au S. p. O., et se rend dans la Blanche, à 3 kil. (¾ de l.) de sa source.

CHAMPTEINS, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, canton de St.-Trivier, commune de Villeneuve, à 11 kil. (2 l. ¾) de Chatillon-sur-Chalaronne, 13 k. (3 l.) de Trévoux, 32 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Villeneuve, 437. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

CHAMPTELOUP, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Damville, à 4 k. (1 l.) de Damville, 18 k. (4 l.) de Verneuil, 19 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Damville.

CHAMPTERCIER, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 5 k. (1 l. ⅓) O. de Digne, 21 kil. (4 l. ¾) S. E. de Sisteron, 10 kil. (2 l. ½) N. de Mézel. C'est dans ce village que naquit, en 1592, le célèbre Pierre *Gassendi*, philosophe, astronome, et émule de Descartes, qui eut la gloire de partager avec lui les suffrages des savans de l'Europe. *Pop.* 459. *Bur. de poste* de Digne.

CHAMPTEUSSÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, canton de Châteauneuf, à 11 kil. (2 l. ¾) de Châteauneuf, 23 k. (5 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 452. *Bureau de poste* de Châteauneuf.

CHAMPTOCE, bourg (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, cant. de St.-Georges, près de la Rome, à 22 k. (5 l.) O. d'Angers, 4 k. (1 l.) E. d'Ingrande, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Chalonne. Ce lieu étoit autrefois une des plus belles baronnies de l'Anjou; ses anciens seigneurs prenoient le titre *de prince*. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Ingrande, 4ᵉ arrondissement maritime. *P.* 1725. *Bur. de poste* d'Ingrande.

CHAMPTOCEAUX, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, et ch.-l. de cant., à 5 m. (12 l. ½) O. d'Angers, 18 k. (4 l.) O. de St.-Florent-le-Vieil, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. d'Ancenis. Cette ville est dans la partie basse de la ci-devant province d'Anjou, sur les confins de la ci-dev. Bretagne. Le voisinage de ces deux provinces a été cause que les ducs de Bretagne se sont souvent emparés de la ville et du château, lorsqu'ils étoient en guerre avec les rois. Cette ville fut prise pour la première fois, en 1230, par saint Louis, et, en 1341, par le roi Jean, qui n'étoit encore que duc de Normandie. Le roi la remit entre les mains de Charles, comte de Blois, qu'il avoit investi du duché de Bretagne : elle passa ensuite à Louis, duc d'Anjou, par son mariage avec Marie de Chatillon, fille de Charles de Blois; mais le roi la rendit au duc de Bretagne en 1430. Elle fut encore prise et reprise plusieurs fois pendant la guerre que se firent les maisons de Blois et de Montfort; enfin, au 15ᵉ siècle, la simple seigneurie resta tout-à-fait aux ducs de Bretagne, qui en firent raser le château. Elle appartenoit en dernier lieu au prince de Condé. Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Ingrande, 4ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 1113. *Bur. de poste* d'Ancenis, dép. de la Loire-Inférieure.

CHAMPTONAY, v. (*Haute-Saone*), arrond. et cant. de Gray, sur la Tenise, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) de Gray, 4 m. (10 l.) de Vésoul. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Gray.

CHAMPTROMIER, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Chatillon, à 16 k. (3 l. ¾) de Nantua, 4 myr. (10 l. ¼) de Bourg *Pop.* comprise celle de Sorens, Noire-Courbe, Três-lès-Etrès et les Clozettes, 978. *Bur. de poste* de Chatillon-de-Michaille.

CHAMPVANS, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de Baume-les-Dames, à 1 kil. (¼ de l.) de Baume, 28 k. (6 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Baume-les-Dames.

CHAMPVANS, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Audeux, à 7 k. (1 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 133. *Bureau de poste* de Besançon.

CHAMPVANS, v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Dole, 38 k. (8 l. ½) N. O. de Salins, 13 kil. (3 l.) E. de St.-Jean-de-Lône. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Dole.

CHAMPVANS, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Gray, 5 m. (11 l. ½) S. O. de Vésoul, 40 kil. (9 l.) E. N. E. de Dijon. *Pop.* 312. *Bur. de p.* de Gray.

CHAMPVAUX, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, commune de Chaussenans, à 2 kil. (½ l.) de Poligny, 20 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Poligny.

CHAMPVENT, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Charolles, cant. et commune de la Guiche, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Charolles, 40 k. (9 l.) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de la Guiche, 894. *Bur. de poste* de St.-Bonnet-de-Joux.

CHAMPVENT, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Mâcon, cant. de Lugny, commune de Chardonnay, à 23 kil. (5 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Chardonnay, 534. *Bur. de poste* de Tournus.

CHAMPVERT, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Decize, près de l'Aron, à 3 kil. (¾ de l.) de Decize, 31 k. (7 l.) de Nevers. Il y a une grosse et une petite forge pour la fabrication du fer, et une mine de charbon de terre qui sert à entretenir toutes les forges du département. *Pop.* 945. *B. de p.* de Decize.

CHAMPVERT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de Saclas, à 8 k. (2 l.) S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Saclas, 574. *Bur. de p.* d'Etampes.

CHAMPVOICY, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Dormans, à 25 k. (5 l. ¾) d'Epinay, 6 m. (12 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Dormans.

CHAMPVOUX, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité-sur-Loire, à 5 k. (1 l. ⅓) de la Charité, 18 k. (4 l.) de Nevers. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de la Charité.

Champuy, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de St.-Péray. *Pop.* 846. *Bur. de poste* de St.-Péray.

Champy (le), v. (*Ardennes*), arr. de Nevers, cant. de Buzancy. *Pop.* comprise celle de Nouart-Champy, 598. *Bur. de poste* de Buzancy.

Chamroy, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, canton de Benevent, à 9 k. (2 l. ¼) de Bourganeuf, 23 k. (5 l. ⅓) de Guéret. *Populat.* 166. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Chamvallon, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, canton d'Aillant-sur-Tholon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Joigny, 23 kil. (5 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Joigny.

Chamvres, v. (*Yonne*). *Voyez* Chanivre.

Chan (le), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe, commune de Bazus, à 13 k. (3 l.) d'Arreau, 7 k. (1 l. ¾) de la Barthe, 22 kil. (5 l.) de Baguères. *Pop.* comprise celle de Bazus, 150. *Bur. de poste* d'Arreau.

Chanac, ville (*Lozère*), arrond. de Marvejols, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. O. de Mende, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Marvejols, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de la Canourgue. On y fabrique beaucoup de serges, connues sous le nom de *serges de Mende*, *de cadisseries* ou *cadis de la Montagne*. Ces étoffes en laine servent principalement de doublure, et souvent même à habiller les hommes et les femmes : on en fait aussi des rideaux de lit, etc. *Pop.* 1665. *Bur. de poste* de Mende.

Chanaen (le), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arrond. et cant. 2e de Fougères. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. E. de Parcé, coule au N. O., et se rend dans le Coesnon, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Chanaleilles, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Saugues, près de la Verdianges, à 38 k. (8 l. ½) du Puy. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Langeac.

Chanans, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Vercel, à 13 kil. (3 l.) d'Ornans, 28 k. (6 l. ¼) de Besançon. *Popul.* 255. *Bur. de poste* d'Ornans.

Chanas-Mont-Breton, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, à 7 k. (1 l. ¾) de Péage, 6 k. (1 l. ½) de Roussillon, 24 k. (5 l. ½) de Vienne. *Pop.* 597. *Bur. de poste* de Péage.

Chanasson (la), rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Feurs. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) N. E. de Montbrison, coule au S. O., puis à l'O., et se rend dans la Loire, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Feurs.

Chanat, v. (*Corrèze*), arrond. et cant. sud de Tulle, à 3 kilom. (¾ de l.) de Tulle. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Tulle.

Chanat, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. et cant. est de Clermont, commune de Blanzat, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Blanzat, 947. *Bur. de poste* de Clermont.

Chanay, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Seyssel, à 29 kil. (6 l. ½) de Belley, 5 m. (11 l.) de Bourg. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Seyssel.

Chanay, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Luçon, à 32 kil. (7 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. *Popul.* 295. *Bur. de poste* de Luçon.

Chanaz, bourg (*Mont-Blanc*), arrond. de Chambéry, canton de Ruffieux, près du Rhône, au confluent de la Laise, à 25 k. (5 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 488. *Bureau de poste* de Rumilly.

Chanbron (le), rivière (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de la Chapelle-St.-Laurent. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Bressuire, coule au S. O., et se rend dans la Sèvre-Nantaire à St.-Join-de-Milly.

Chançay, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Tours, cant. de Vouvray, sur la Brenne, à 15 kil. (3 l. ½) de Tours. *Popul.* 670. *Bur. de poste* de Tours.

Chancé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Château-Girons, à 16 kil. (3 l. ⅔) de la Guerche, 23 k. (5 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de la Guerche.

Chance (montagne de), (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 3 k. (¾ de l.) S. de Sernon. Elle a de l'E à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long, et tient à l'E. au rocher du Faucon.

Chanceaux, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, sur la côte, près de la Seine, à 29 kil. (6 l. ½) de Semur, 32 k. (7 l. ⅓) de Dijon. La rivière de Seine y a une de ses sources. On y fait un grand commerce de confitures d'épinevinettes. *Pop.* 593. *Bur. de poste* de Ste.-Seine. *Rel. de poste aux chev.*

Chanceaux, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches, à 4 k. (1 l.) de Loches, 33 k. (7 l. ¾) de Tours. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Loches.

Chanceaux, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton de Vouvray, à 8 kil. (2 l.) de Tours. *Popul.* 523. *Bur. de poste* de Tours.

Chancelade *ou* Beauronne-de-Chancelade, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux, à 5 k. (1 l. ¼) de Périgueux. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin. Cette maison étoit le ch-l. d'une congrégation de Chanoines-Réguliers. Elle comprenoit six maisons, celles de Chancelade, d'Aubrac, de Cahors, de St.-Cyprien, et deux autres qui étoient dans le diocèse de Saintes. *Popul.* 906. *Bur. de poste* de Périgueux.

Chancelaye (Col de), montagne (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, cant. d'Allos, à 5 kilom. (1 l. ⅓) N. d'Allos. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Chancelier de France. Sous la monarchie, le chancelier de France étoit le premier officier de la couronne, le chef de tous les conseils et de toute la justice du royaume, le président né de toutes les cours. Il étoit l'organe du roi et l'interprète de ses volontés; c'étoit lui qui manifestoit les intentions du roi, qui recueilloit les suffrages, et prononçoit dans les assemblées du lit de justice.

Au parlement, le chancelier prenoit place au-dessus du premier président, et présidoit comme étant le premier magistrat du royaume. Personne, excepté le roi, n'avoit de juridiction sur lui. Il ne pouvoit être récusé. C'étoit à lui, après S. M., que les cours souveraines rendoient les premiers sermens. La plus importante fonction du chancelier étoit de rendre compte au roi de tout ce qui concernoit la justice, de veiller au maintien des lois, et d'entretenir l'ordre entre les compagnies et les officiers. Le chancelier étoit ordinairement garde des sceaux de la chancellerie. La reine avoit un chancelier particulier, dépositaire de son sceau. Les fils, petits-fils de France, le premier prince du sang, les apanagistes, avoient aussi leur chancelier. La grande chancellerie suivoit toujours le roi; le garde des sceaux de France en étoit le président. Dans la grande chancellerie, on scelloit toutes les lettres auxquelles le roi vouloit donner une autorité dans toute l'étendue du royaume; on y scelloit les édits, les déclarations, les lettres-patentes, les privilèges généraux,

généraux, etc. etc. Louis XV a tenu lui-même les sceaux pendant longtemps. La petite chancellerie étoit celle établie près des parlemens, des cours supérieures et des présidiaux. Un maître des requêtes présidoit la chancellerie établie près le parlement de Paris. On y scelloit du petit sceau, et on y expédioit des lettres d'émancipation ou de bénéfice d'âge, des lettres de bénéfice d'inventaire, etc. Ces chancelleries avoient chacune un garde-des-sceaux et des officiers particuliers.

Chancellerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, commune de Piscop, près de la forêt d'Émile (ci-devant Montmorenci), à 4 kil. (1 l.) d'Émile, 3 k. (¾ de l.) O. d'Ecouen. *Pop.* comprise celle de Piscop, 247. *Bur. de poste* d'Émile.

Chancenay, v. (*Haute-Marne*), arrond. de Vassy, cant. de St.-Dizier, à 4 k. (1 l.) de St.-Dizier, 6 m. (14 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Chancevigney, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Pesmes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gray, 4 m. (10 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 92. *Bur. de poste* de Marnay.

Chancey, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Pesmes, commune de Bouboillon, sur la route de Vésoul à Dijon, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Gray, 5 m. (11 l.) S. O. de Vésoul. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Marnay.

Chanchailles, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Fournels, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Chély, 4 m. (10 l.) de Mende. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Chanciat, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. de Moirans, près de l'Ain, à 18 kilom. (4 l.) de St.-Claude, 37 kil. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chancy, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de St.-Julien, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Viry, 5 kil. (1 l. ¼) E. p. N. de l'Ecluse, 14 k. (3 l. ¼) de Genève. *P.* comp. celle de Passery, 354. *B. de p.* de Genève.

Chancya, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier. cant. de Clairvaux, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orgelet, 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 144. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Chandeau (la), v. (*Haute-Saone*). Il s'y fait commerce de fil de fer. *Pop.*... *B. de p.* de Luxeuil.

Chandelais (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arrond. de Baugé, cant. de Longué, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de Moulihernе, 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Baugé. Elle a du N. O. au S. E. 5,062 mèt. (2,600 t.) de long, et du N. au S. 3,506 mèt. (1,803 t.) de large.

Chandeleuf, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire cant. de Champex, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Issoire, 22 kil. (5 l.) de Clermont. *Pop.* 598. *Bur. de poste* d'Issoire.

Chandey, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, cant. de l'Aigle, près de l'Yton, à 8 k. (2 l.) de l'Aigle, 6 m. (13 l. ½) d'Alençon. Il y a une usine pour la fabrication de la tôle et du cuivre. *Pop.* 902. *Bur. de poste* de l'Aigle.

Chandeyrolles, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Fay-le-Froid, à 28 k. (6 l. ¼) du Puy. *Pop.* 705. *Bur. de poste* du Puy.

Chandieu, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. d'Heyrieux, à 15 k. (3 l. ½) de Vienne, 8 myr. (17 l.) de Grenoble. *Pop.* 1125. *Bur. de poste* de la Verpillière.

Chandieu (le), ruis. (*Loire*), arrond. de Montbrison. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de St.-Bonnet, coule au S. O. et se rend dans l'Ance, à 3 k. (¼ de l.) de sa source.

Chandolas, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, près de la Chassezac, à 8 k. (2 l.) de Joyeuse, 4 m. (10 l. ½) de Privas. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Chandon, (*Basses-Alpes*). *Voy.* Chaudon.

Chandon, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de Charlieu, sur la Chandonet, à 15 k. (3 l. ½) de Roanne, 4 m. (10 l. ½) de Feurs. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Roanne.

Chandonet (la), riv. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Belmont. Sa source, à 19 k. (4 l. ⅓) N. E. de Roanne, coule au N. O., puis à l'O., et se rend dans la Sotnin, 2 k. (½ l.) O. p. S. de Charlieu.

Chanhou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Boutervilliers, à 6 kil. (1 l. ½) O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Boutervilliers et dépendances, 174. *Bur. de poste* d'Etampes.

Chandun, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Chaudun.

Chanéac, v. (*Ardèche*). *Voyez* Chaniac.

Chaneins, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de St.-Trivier-sur-Mognans, à 18 k. (4 l.) de Trévoux, 31 k. (7 l.) de Bourg. *Pop.* 530. *Bureau de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Chanet, v. (*Cantal*), arrond. de Murat, cant. d'Allanche, sur la côte, près de la Sionne, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Murat, 6 m. (12 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Murat.

Change (le), v. (*Dordogne*), arrond. de Périgueux, cant. de Savignac-lès-Églises, sur le Haut-Vezère, à 13 kil. (3 l.) de Périgueux. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Périgueux.

Changé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Châteauneuf, commune de Chenillé, près de la Mayenne, à 13 k. (3 l.) de Châteauneuf, 24 k. (5 l. ½) d'Angers. *Pop.* comprise celle de Chenillé, 266. *B. d. p.* de Châteauneuf.

Changé, v. (*Mayenne*), arrond. et canton ouest de Laval, près de la Mayenne, à 3 k. (¾ de l.) de Laval. *Pop.* 1849. *Bur. de poste* de Laval.

Changé, v. (*Sarthe*), arrond. et cant. du Mans, à 6 k. (1 l. ½) du Mans. *Pop.* 2060. *Bur. de poste* du Mans.

Changé, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. d'Epinac, près de la Cozane, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Autun, 7 m. (16 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 366. *Bur. de poste* de Nolay.

Changéa, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, commune d'Augeat, à 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier, 3 kil. (¾ de l.) de Cousance. *Populat.* comprise celle d'Augeat, 450. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Changey, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Chaugey.

Changey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly, à 7 k. (1 l. ¾) de Langres, 28 k. (6 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Langres.

Changillon, v. (*Vendée*). *Voy.* Champgillon.

Changrillet, v. (*Aube*), arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube, à 13 k. (3 l.) N. d'Arcis, 40 k. (9 l.) N. de Troyes. *Pop.* ... *Bur. de poste* de la Fere, dépt. de la Haute-Marne.

Changy, v. (*Cher*), arrond. de St.-Amant-Montrond, canton de Charenton, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Amand, 5 m. (10 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 175. *Bureau de poste* de St.-Amand.

Changy, bourg (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de la Pacaudière, à 19 k. (4 l. ¾) de Roanne, 5 m. (11 l. ⅓) de Feurs. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de la Pacaudière.

Changy, v. (*Marne*), arrond. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Heilz-le-Maurupt, à 8 kilom. (2 l.) de Vitry, 31 k. (7 l.) de Châlons. *Pop.* comprise celle d'Outrepont, 528. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Changy, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 18 k. (4 l.) de Clamecy, 42 kil. (9 l. ½) de Nevers. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Varzy.

Changy, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. et cant. de Charolles, près l'Arconce, à 3 kilom. (¾ de l.) de Charolles, 5 myriam. (10 l. ⅓) de Mâcon. *P.* 632. *B. de p.* de Charolles.

Changy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, près de la Marne, à 9 kil. (2 l. ¼) de Meaux, 5 m. (12 l. ¼) de Melun. *Pop.* 218. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Changy-les-Bois, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Lorris, à 15 kilom. (3 l. ½) de Montargis, 6 m. (13 l.) d'Orléans. *Pop.* 273. *Bur. de p.* de Nogent-sur-Vernisson.

Chaniat, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de St.-Martin-de-Vallamas, à 43 k. (9 l. ¾) de Tournon, 31 k. (7 l.) de Privas. *Pop.* comprise celle de Chambartive, 905. *B. de p.* de Cheylard.

Chaniat, v. (*Haute-Loire*), arrond. et cant. de Brioude. *Pop.* comprise celle de Vedrines, 272. *Bur. de poste* de Brioude.

Chaniers, v. (*Charente-Infér.*). *Voyez* Chapniers.

Chaniés, v. (*Cantal*). *Voyez* Chapelle-Chaniés.

Chanivres, v. (*Yonne*), arrond. et cant. de Joigny, près du Tholon, à 4 kil. (1 l.) de Joigny, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Auxerre. *Popul.* 553. *Bur. de poste* de Joigny.

Chanly, (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Wellin, sur la Lesse, à 3 k. (¾ de l.) E. de Wellin, 7 k. (1 l. ¾) O. de Bure, 5 m. (10 l. ¾) S. S. E. de Namur. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Marche.

Channay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 18 kil. (4 l.) de Chatillon, 8 m. (18 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Laignes.

Channay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Château-la-Vallière, à 21 k. (4 l. ⅔) de Langeais, 32 k. (7 l. ½) de Tours. *Pop.* 100. *B. de p.* de Langeais.

Channe (la), rivière (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. de Serre. Sa source à 10 k. (2 l. ½) E. de Serre, coule au S., puis à l'E., et descend au S. O. se rendre dans la Buech, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de sa source.

Channes, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. des Riceys, à 21 kil. (4 l. ¾) de Bar, 42 kil. (9 l. ½) de Troyes. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Channoy, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* Charmoy.

Chanoine et Chanoinesse, sous la monarchie. Voyez *Chapitre.*

Chanolles, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Jarès, commune de Blégiers, à 18 k. (4 l.) de Digne. *Pop.* réunie à celle de Blégiers, 481. *B. de p.* de Digne.

Chanon, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. de Moyrans, à 13 k. (3 l.) de St.-Claude, 34 kil. (7 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chanonnat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Saint-Amand-Tallendo, près de l'Auson, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont. A 2 k. (½ l.) de ce bourg, sur le chemin du Mont-d'Or, coulent des eaux minérales, froides, fort estimées pour différentes cures. Il y avoit une commanderie de Malte de la langue et du grand-prieuré d'Auvergne, dans un village du même nom que cette commune, qui est à 2 k. (½ l.). *Pop.* réunie à celle de Jusset, 1172. *Bureau de poste* de Clermont.

Chanos-Curson, v. (*Drôme*), arrond. de Valence, cant. de Tain, à 7 k. (1 l. ⅓) de Romans, 13 k. (3 l.) de Valence. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Tain.

Chanousse, v. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. de Rosans, près de la Blaisance, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Serres, 41 k. (9 l. ¼) de Gap. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Serres.

Chanoy (le), v. (*Doubs*), arr. de Beaune, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, commune de Lanthenans, à 8 k (2 l.) de l'Isle-sur-le-Doubs, 21 k. (4 l. ¾) de Beaune. *Popul.* comprise celle de Lanthenans, 150. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Chanoz, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, à 8 k. (2 l.) de Chatillon, 14 k. (3 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Chanrane (la), riv. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veynes. Sa source, à 11 kilom. (2 l. ⅔) O. p. N. d'Aspres, coule au S. E., et se rend dans la Buech, 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Chantaduc (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. d'Orpierre, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Orpierre. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ¼) de long.

Chantairac, v. (*Dordogne*). *Voyez* Chanteyrac.

Chanteau, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Neuville-Flenry, comm. d'Ambert, dans une grande plaine de la forêt d'Orléans, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 263. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chantecocq, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Remy-en-Bouzemont, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vitry, 5 m. (11 lieues ¼) de Châlons. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Montierender, dép. de la Haute-Marne.

Chantecocq (Haut et Bas), v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Nanterre, comm. de Puteaux, sur la route de Paris à St.-Germain, à 2 k. (½ l.) O. de Neuilly, 3 kil. (¾ de l.) E. de Nanterre, et à 7 k. (1 l. ¾) O. de Paris. *Pop.* comprise celle de Puteaux, 1130. *Bur. de p.* de Neuilly.

Chantecocq, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, canton de Limours, comm. de Brüs, à 4 k. (1 l.) E. de Limours. *Pop.* comprise celle de Brüs, 705. *Bur. de poste* de Limours.

Chantecoq, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Courtenay, sur le ruisseau de Cléry, à 18 k. (4 l.) de Montargis, 8 m. (18 l.) d'Orléans. *P.* 510. *Bur. de poste* de Courtenay.

Chantecorps, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Manigoute, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Maixent, 30 k. (6 l. ¾) de Niort. *Pop.* 674. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Chantegeline, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Montagrier, comm. de St.-Apre, à 14 k. (3 l. ¼) de Riberac, 6 k. (1 l. ½) de Montagrier. *Pop.* comprise celle de St.-Apre, 754. *B. de p.* de Riberac.

Chante-Grenouille (le), ruiss.

(*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Orthez, coule au N. et se rend dans le Poudeilh, à 3 k. (⅔ de l.) N. de sa source.

Chantegrue, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, comm. de Vaux, à 13 k. (3 l.) de Pontarlier, 8 m. (17 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Vaux et des Magasins, 495. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chanteheux, v. (*Meurthe*), arr. et canton sud-est de Lunéville, sur la Vezouze, à 3 k. (¾ de l.) de Lunéville, 28 kil. (6 lieues ⅓) de Nancy. Il y a un château. Le magnifique salon de Chanteheux est vis-à-vis le château de Lunéville. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Lunéville.

Chanteix, v. (*Corrèze*). *Voyez* Chameix.

Chantelle-le-Chatel, ville (*Allier*), arr. de Gannat, et chef-l. de cant. à 15 k. (3 l. ½) S. O. de St.-Pourçain, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Gannat, 40 k. (9 l.) S. S. O. de Moulins. Cette petite ville, qui fut rasée après que le connétable de Bourbon eut quitté la France, est une promenade digne de la méditation du sage : on y voit les ruines colossales du palais de ce connétable. *Pop.* 1113. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Chanteloube, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Bas-en-Basset, à 9 k. (2 l. ¼) de Monistrol, 36 k. (8 l.) du Puy. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Monistrol.

Chanteloube, village (*Haute-Vienne*), arrond. de Bellac, cant. de Bessines, commune de Razès, sur la route de Paris à Toulouse, à 27 k. (6 l.) de Limoges, 25 k. (5 l. ¾) de Bellac. *Pop.* comprise celle de Razès, 1046. *Bur. de poste.*

Chanteloup *ou* Chamteloup, v. (*Eure*), arrond. d'Évreux, cant. de Damville, à 4 k. (1 l.) de Damville. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Damville.

Chanteloup, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, cant. de Sel, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bain, 16 kil. (3 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 1193. *Bur. de poste* de Bain.

Chanteloup, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. et commune d'Amboise, à 2 k. (½ l.) d'Amboise, 21 k. (4 l. ¾) de Tours. Il y a un superbe château qui appartenoit au duc de Choiseul, et qui avoit été bâti par la princesse des Ursins. La grille de ce château est regardée comme un chef-d'œuvre. *Pop.* comprise celle d'Amboise, 6496. *Bur. de poste* d'Amboise.

Chanteloup, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Chollet, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chollet, 41 kil. (9 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 1008. *Bur. de poste* de Chollet.

Chanteloup, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, à 16 k. (3 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 527. *Bur. de p.* de Coutances.

Chanteloup, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 14 k. (3 l. ⅓) de Meaux, 37 k. (8 l. ¼) de Melun. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Lagny.

Chanteloup, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert, comm. de Moissy, à 3 k. (¾ de l.) de Lieusaint, 5 k (1 l. ¼) de Brie-Comte-Robert, 13 k. (3 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Moissy, 600. *B. de p.* de Lieusaint.

Chanteloup, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Germain, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. Il y a plusieurs fours à plâtre. *Popul.* 860. *Bur. de poste* de Poissy.

Chanteloup, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, comm. de Boissy-la-Rivière, sur la Juisne, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Boissy-la-Rivière, 278. *Bur. de p.* d'Etampes.

Chanteloup, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton et commune d'Arpajon, à 1 k. (¼ de l.) d'Arpajon, 20 k. (4 l. ½) de Corbeil. *Pop.* comprise celle d'Arpajon, 2251. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Chanteloup, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, à 8 k. (2 l.) de Bressuire, 5 m. (11 l. ¼) de Niort. *Pop.* 953. *Bur. de poste* de Bressuire.

Chantelouve, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues, près de la Marsane, à 31 k. (7 l.) de Grenoble. *P.* 360. *B. de p.* de la Mure.

Chantemelle, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Etale, comm. de Vance, près de la Sémoy, à 4 k. (1 l.) E. S. E. d'Etale, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Virton, 38 k. (8 l. ½) O. de Luxembourg. *Pop.* 107. *Bureau de poste* d'Arlon.

Chantemerle, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. de Monestiers, comm. de St.-Choffrey. *Pop.* 500. *Bur. de p. poste* de Briançon.

Chantemerle, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Tonnay-Boutonne, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Jean-d'Angely, 27 k. (6 l.) de Saintes. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Chantemerle, v. (*Drôme*), arr. de Montélimar, cant. de Grignan, à 19 k. (4 l. ¼) de Montélimar, 6 m. (13 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Tain.

Chantemerle, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Tain, sur la Bouterne, à 14 kil. (3 l. ¼) de Romans, 19 k. (4 l. ½) de Valence. *Pop.* 579. *Bur. de p.* de Taulignan.

Chantemerle, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, à 13 k. (3 l.) de Sezanne, 6 m. (14 l. ½) de Châlons. *Pop.* 146. *Bur. de p.* de Sezanne.

Chantemerle, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutier, comm. de Doncy, à 7 k. (1 l. ¾) de Moutier. *Popul.* comprise celle de Doncy, 621. *B. de p.* de Moutier.

Chantemerle, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Moutiers (les).

Chantemerle (Forêt de), (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, à 22 k. (5 l.) S. O. de Bressuire. Elle a 3,895 m. (2,000 toises) de long, sur 1,361 m. (700 t.) de large.

Chantemerle (la), riv. (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest. Sa source à 2 k. (½ l.) N. d'Ombleze, près du roc Touland, 22 k. (5 l. ½) N. E. de Crest, coule au S. S. O., passe à l'E. de Beaufort, et se rend dans la Drôme, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Crest.

Chantemerle (la), riv. (*Rhône*), arr. de Lyon. Sa source près Ribost-d'Arbresle, coule à l'E. et se rend dans la Brevenne, à 4 k. (1 l.) E. de sa source.

Chantenay, bourg (*Loire-Inférr.*), arr. et cant. 6e de Nantes, à 2 k. (½ l.) S. O. de Nantes, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Machecoul. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* de Nantes.

Chantenay, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Pierre-le-Moutier, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pierre-le-Moutier, 28 k. (6 l. ⅓) de Nevers. *Pop.* 1186. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

Chantenay, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, canton de Brulon, à 15 kil. (3 l. ½) de Sablé, 7 kil. (1 l. ¾) de Brulon, 27 k. (6 l.) de la Flèche. *Pop.* 1090. *B. de p.* de Sablé.

Chantepie, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 2e de Rennes, à 5 kil. (1 l. ¼) de Rennes. *Popul.* 283. *Bur. de poste* de Rennes.

Chantepie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de Chalo-St.-Mars, à 8 k. (2 l.) E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Chalo-St.-Mars et dépendances, 976. *Bur. de poste* d'Etampes.

Chantereine, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Brou, à 3 kil. (¾ de l.) de Chelles, 6 k. (1 l. ½) de Lagny, 20 k. (4 l. ½) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Brou, 175. *Bureau de poste* de Chelles.

Chantereine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marine, comm. de Therméricourt, à 9 kil. (2 l. ¼) de Meulan, 8 k. (2 l.), S. O. de Marine. *Pop.* comprise celle de Therméricourt, 291. *Bur. de p.* de Meulan.

Chantes, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, près de la Saone, à 16 k. (3 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Chantesse, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Vinay, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Marcellin, 23 k. (5 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Chanteuge-le-Bourg, village (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Langeac, près du confluent de la Dege et de l'Allier, à 27 k. (6 l.) de Brioude, 28 k. (6 l. ½) du Puy. *P.* 776. *B. de p.* de Langeac.

Chanteur (le), ruis. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erézée. Sa source à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Clerhayd, coule au S., reçoit plusieurs ruisseaux, va à l'O. S. O. se rendre dans l'Ourthe à l'O. de Marcourt, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de la Roche, après 4 k. (1 l.) de cours.

Chanteussé, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Champteussé.

Chanteyrac, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Neuvic, à 11 k. (2 l. ⅔) de Riberac, 21 k. (4 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Riberac.

Chantié (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. d'Embrun, canton d'Orcier, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. E. d'Orcier. Elle a du S. O. au N. E. 1 k. (¼ de l.) de long.

Chantier (le), (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. d'Avrainville, à 3 k. (¾ de l.) S. d'Arpajon. *Pop.* comprise celle d'Avrainville et dépendances, 302. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Chantignonville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, à 8 kilom. (2 l.) de Dourdan, 40 kil. (9 l.) de Versailles. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Dourdan.

Chantillac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbézieux, à 18 kil. (4 l.) de Barbézieux, 5 m. (10 l. ¾), d'Angoulême. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de la Grolle.

Chantilly, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Creil, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Senlis, 39 kilom. (8 l. ¾) S. E. de Bauvais, 4 m. (10 l.) N. de Paris. Le prince de Condé y avoit un château magnifique, qui dominoit sur de vastes domaines. On découvroit de ce château mille points de vue adroitement ménagés, les uns plus ravissans que les autres. C'étoit un séjour enchanté où l'art et la nature s'étoient épuisés pour offrir aux yeux tout ce que la main des fées grava dans l'imagination des poëtes, et qu'on ne crut pourtant jamais possible de réaliser par le travail et l'industrie humaine. Hé bien ! qui le croiroit ? une partie des beautés de Chantilly, et des lieux enchanteurs que renfermoient les jardins avant la révolution, n'existe plus. La main du vandalisme a tout détruit. Le grand château et ses dépendances ont été vendus à d'avides spéculateurs, qui se sont empressés de le démolir et de s'enrichir de tous les objets rares et précieux qu'il renfermoit. Cependant, comme rien ne doit être perdu dans le souvenir des hommes, nous allons en donner la description. Le milieu de la forêt, qui contient environ 3873 hect. (7,600 arpens) offroit une étoile de douze allées de 4 kil. (1 l.) de longueur, et de 12 mèt. (6 toises) de largeur. C'étoit le rendez-vous de chasse nommé *la Table*. La principale de ces allées formoit la route du Connétable, qui conduisoit au grand château, en face duquel étoit une superbe terrasse décorée par une statue équestre en cuivre de platinerie, représentant le connétable de Montmorenci avec son armure à l'antique, l'épée nue à la main et son casque à terre, soutenant un des pieds de son cheval. Le grand château, à côté d'un plus petit, formoit un pentagone irrégulier, dont les angles étoient flanqués de tours, et environnés en partie d'un grand fossé rempli d'eau vive. La cour, presque triangulaire, étoit ornée de colonnes et de sculptures. On arrivoit au grand escalier par trois arcades soutenues par des colonnes corinthiennes. Deux génies soutenoient également un grand cadran qu'accompagnoient les figures d'Iris et du Temps. Au milieu de l'escalier, à l'endroit où il se partageoit en deux, étoit la statue pédestre en marbre du Grand-Condé, avec les attributs qui rappeloient les actions guerrières de ce Prince, et au bas on lisoit l'inscription en vers latins que voici :

Quem modo pallebant fugitivis fluctibus amnes
Terribilem bello, nunc docta per otia princeps,
Pacis amans, lætos dat in hortis ludere fontes.

La rampe de l'escalier étoit admirable. La chapelle du château étoit auprès. Ce côté de l'édifice avoit été bâti par Mansard. Les voûtes des souterrains, au-dessous du rez-de-chaussée, étoient des chefs-d'œuvre d'architecture. Le célèbre Leroi, architecte du prince de Condé, avoit élevé, sur le terrain de l'ancienne galerie des Cerfs, une terrasse découverte, bordée de balustrades avec des pilastres chargés de mascarons qui jettoient continuellement de l'eau. Tout auprès étoit une salle de spectacle d'une forme élégante et commode, construite sur les dessins de Bellisard. Le fond de ce théâtre s'ouvroit à volonté, et laissoit voir une cascade d'eau avec la figure d'une Naïade, qui produisoit un effet admirable. Le petit château étoit plus moderne ; il étoit joint au premier par un pont de bois. On y alloit admirer la galerie des Conquêtes, embellie par des tableaux représentant les batailles du Grand-Condé, sous Louis XIII et Louis XIV. Quatre de ces tableaux étoient de Le Comte, d'après van der Meulen. Le cinquième, le plus grand de tous, étoit de Michel Corneille. Il représentoit le Grand-Condé foulant aux pied ses conquêtes, lorsqu'il se tourna contre la France pour servir l'Espagne. Il y avoit au bout de cette galerie un très-beau cabinet d'histoire naturelle qui, avant la révolution, avoit été augmenté des riches présens du roi de Suède, et des plus rares productions de ses États. Deux pavillons terminoient la serre de l'orangerie. D'un côté étoit un cabinet où l'on conservoit les anciennes armes et armures dont se servoient les chevaliers dans les combats et les tournois ; de l'autre, un troisième château pour le logement des seigneurs qui composoient sa cour. Il seroit difficile de se faire une idée de la beauté et de la

magnificence des écuries, situées sur la pelouse de Chantilly; elles composent un corps d'architecture vraiment admirable par sa grandeur et sa majestueuse simplicité. Chaque aile pouvoit contenir 120 chevaux. Les pavillons qui se trouvoient aux deux extrémités méritoient une attention particulière, et le manége, découvert, et de forme circulaire, avoit 38 mètres (20 toises) de diamètre. La façade, sur la pelouse, étoit ornée d'arcades, de colonnes, de trophées d'armes et d'attributs de chasse. Les bâtimens intérieurs qui l'accompagnoient renfermoient les chiens et tout ce qu'on pouvoit desirer pour la chasse du cerf et du sanglier. Vis-à-vis l'église de Chantilly, bâtie dans le goût moderne, étoit un très-beau jeu de paume, que le dernier prince de Condé avoit fait bâtir. Les autres bâtimens encore remarquables, étoient le pavillon de la Manse, qui renfermoit la pompe; le pavillon des eaux minérales, embelli de bosquets délicieux, la ménagerie, la laiterie, la faisanderie, la maison de Sylvie, et l'hôpital, auprès duquel étoit une manufacture de porcelaine. Après avoir éprouvé, du moins en idée, toutes les surprises agréables que procuroient les édifices que nous venons de citer, on étoit bien plus enchanté encore quand on parcouroit les jardins de ce lieu de délices. Celui qui étoit en face du grand château excitoit l'admiration des véritables connoisseurs. Le parterre étoit orné de dix bassins, dont les eaux étoient toujours jaillissantes. L'admiration s'emparoit du spectateur à l'aspect du grand canal et plus encore quand on s'apercevoit qu'une foule d'autres petits canaux se formoient de l'abondance de celui-là. On distinguoit particulièrement ceux qui formoient l'île d'Amour, la Canardière, l'étang de Sylvie, et, à la suite de tant de merveilles, la cascade de Beauvais, la fontaine de Tenaille, d'autres nappes d'eaux, de jets et de bassins. L'île d'Amour étoit un lieu de féerie, orné de salles de verdure, de portiques, de treillages, de jets d'eau, de statues. On y avoit rassemblé toutes sortes de jeux, tels que l'anneau tournant, la roue de fortune, les castagnettes, l'escarpolette, la bascule, etc. Le temple de Vénus désigne assez sa composition. Il avoit été exécuté par Boucher, peintre des Amours et des Grâces. Le bosquet de Sylvie procuroit d'autres jouissances. C'étoient par-tout des groupes voluptueux, des statues, des grottes mystérieuses, des cabinets de verdure, et tout ce que l'art et la nature pouvoient distribuer dans un lieu champêtre. Beaucoup de femmes de ce bourg vivent du produit de leurs travaux en dentelles, dont il se fait un assez grand commerce. Il y a dans les usines de Chantilly un moulin, à l'aide duquel on doit laminer le cuivre. Il y existe une filature de coton. La manufacture de porcelaine et de faïence du citoyen Potter, emploie deux cents ouvriers; il s'y fabrique jusqu'à trois mille douzaines d'assiettes par semaine. Les porcelaines de Chantilly portent ce nom depuis cent cinquante ans. Sciron fut le créateur de cet établissement. Les eaux de Chantilly, les sables d'Aumont, donnent à cette manufacture des avantages qu'on ne trouveroit pas ailleurs. Ce bourg a vu naître Louis-Antoine-Henri de *Bourbon-Condé*, duc d'Enghien, fils du duc de Bourbon-Condé, le 2 août 1772, et qui a quitté la France en 1789 avec son père. *Pop.* 2029. *B. de poste. Relais de poste aux chev.*

Chantilly (Forêt de), (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Creil, au S. et attenant Chantilly, à 4 k. (1 l.) S. O. de Senlis. Elle a de l'E. à l'O. 5062 m. (2600 t.) de long, et du N. au S. 3895 m. (2000 t.)

Chantôme, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aiguzon, à 20 k. (4 l. ½) d'Argenton, 4 m. de Châteauroux. *Pop.* 235. *Bur. de poste* d'Argenton.

Chantonay, bourg (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, et ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) O. de la Châtaigneraye, 31 k. (7 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 38 k. (8 l. ½) E. de la Roche-sur-Yon. On trouve dans les carrières des environs, des pierres blanches sonores, et des pierres propres à faire des meules de moulins, dont on fait un assez bon commerce. Il y a des mines de cuivre à 2 kil. (½ l.) au-dessus de Chantonnay, dans la montagne appelée *la Tabarière*. On a trouvé, à 6 mèt. (3 t.) de profondeur, une mine de charbon de terre très-riche assurément, si l'on vouloit creuser plus avant. *Popul.* 1500. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Chantonnay, (*Haute-Saone*). *Voy.* Champtonay.

Chantraine, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, à 14 kil. (3 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 343. *Bur. de p.* de Chaumont.

Chantraine, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 5 kil. (1 l. ¼) S. d'Havelange, 9 k. (4 l. ¼) S. p. E. d'Huy, 31 k. (7 l.) E. S. E. de Namur. *Pop.* 70. *B. de p.* de Namur.

Chantrans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Ornans, à 6 k. (1 l. ½) d'Ornans, 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 422. *Bur. de p.* d'Ornans.

Chantre (*Grand*). Sous la monarchie, c'étoit le maître du chœur dans les cathédrales et les églises collégiales. A Paris, il avoit une juridiction contentieuse sur les maîtres et les maîtresses des petites écoles. Tous les ans, il les rassembloit pour leur rappeler ses réglemens. Le grand-chantre portoit, dans ses fonctions, un long bâton d'argent ou de vermeil, surmonté d'une lanterne ou de l'image d'un saint. Ce bâton étoit dans l'origine, une simple baguette dont le chantre se servoit pour régler le chœur, et ceux qui se comportoient avec immodestie.

Chantreine, cense (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Verneville, à 8 k. (2 l.) N. O. de Metz. *Pop.* comprise celle de Verneville, Baigneux et Malmaison, 779. *Bur. de poste* de Metz.

Chantressac, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, sur la Charente, à 13 kil. (3 l.) de Confolens, 43 k. (9 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de Saint-Claude.

Chantrigné, bourg (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. d'Ambrière, à 13 k. (3 l.) N. E. de Mayenne, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Lassay, 38 k. (8 l. ½) N. N. E. de Laval. *Pop.* 1885. *Bur. de poste* de Mayenne.

Chanturgne, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont, à 3 k. (¾ de l.) N. de Clermont.

Chanu, riv. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont. Sa source à 8 k. (2 l.) E. de Roquigny, coule au S. E., et se rend dans la rivière de Vaux, à 2 k. (½ l.) S. E. de sa source.

Chanu, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 24 kil. (5 l. ½) d'Evreux. Il y avoit dans ce village une commanderie de Malte de la langue et du grand-prieuré de France. Elle valoit environ 5600 liv. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Chanu, bourg (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, à 15 k.

(3 l. ⅓) de Domfront, 7 m. (14 l. ¾) d'Alençon. Il y a des fabriques de clous. *Pop.* 2255. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Chanval, village (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de Guillerval, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. p. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Guillerval et dépendances, 694. *Bureau de poste* d'Etampes.

Chanveaux *ou* Chanvaux, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Pouancé, commune de St.-Michel. *Pop.* comprise celle de St.-Michel.... *Bur. de poste* de Ségré.

Chanville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Morhange, 20 k. (4 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Chanvrière (la), (*Oise*). *Voy.* St.-Léger-au-Bois.

Chany-la-Horgne, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, commune d'Ars-Laquenexy. *Pop.* réunie à celle d'Ars-Laquenexy, 194. *Bur. de poste* de Metz.

Chanzeau, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, canton de Touarcé, sur l'Hyrome, à 14 kil. (3 l. ⅔) N. N. O. de Vihiers, 24 k. (5 l. ⅓) S. p. O. d'Angers, 8 k. (2 l.) N. E. de Crémillie. *Pop.* 1795. *Bureau de p.* de Brissac.

Chaon, v. (*Doubs*). *Voyez* Chavon.

Chaon, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Lamotte-Beuvron, sur la côte, près de la Beuvron, à 43 k. (9 l. ⅔) de Romorantin, 6 myr. (14 l. ¼) de Blois. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de la Ferté-Saint-Aubin.

Chavres (la), montag. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Orpierre, à 4 k. (1 l.) S. S. E. d'Orpierre. Elle a de l'O. S. O. à l'E. N. E. 11 k. (2 l. ⅔) de long.

Chaouilley, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Veselise, à 5 k. (1 l. ¼) de Veselise, 30 k. (6 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Veselise.

Chaource, ville (*Aube*), arrondissement de Bar-sur-Seine, ch.-lieu de cant., près de la source de l'Armance, à 31 k. (7 l.) S. de Troyes, 20 k. (4 l. ⅓) O. de Bar-sur-Seine, 18 k. (4 l.) E. d'Ervy. Il y a une fabrique de poterie de terre. C'est la patrie d'*Amadis-Jamyn*, né en 1560, mort vers l'an 1585. Il fut nommé secrétaire et lecteur des rois François II, Charles IX et Henri III. Il acheva la traduction de l'*Iliade* et les trois premiers livres de l'*Odyssée* en vers alexandrins. — Edmond *Richer*, partisan de la ligue. Il approuva dans une thèse l'action de Jacques Clément. Il revint de son erreur. Quoiqu'il fût grand-maître du collége du cardinal Lemoine, il se déclara contre la puissance de Rome. Il publia un petit ouvrage, intitulé: *de la puissance ecclésiastique et politique*, qui fit beaucoup de bruit, et pour lequel il fut mis en procès. On a de lui un grand nombre d'ouvrages estimés : *Histoire des Conciles généraux* en latin, 3 vol. *in-4°*. *De potestate ecclesiæ in rebus temporalibus*, 1692, *in-4°*, etc. *Pop.* 1384. *Bur. de poste.*

Chaource (Forêt de), (*Aube*), tenant à la forêt d'Aumont, arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource. Elle a 12,454 m. (6,400 t.) de long, sur 4,673 m. (2,400 t.) de large.

Chaourse, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Moncornet, près de la Serre, à 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* 613. *Bur. de p.* de Montcornet.

Chap-des-Beaufort, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-Gibaud, à 19 k. (4 l. ⅓) de Riom, 22 k. (5 l.) de Clermont. Il y a des mines de plomb répandues dans les lieux dits de *Rouze*, *Decombres* et *Barbaco*, toutes situées sur la rivière de Sioules. *Pop.* 1896. *Bur. de poste* de Clermont.

Chap-Deuil, (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Montagrier, à 14 k. (3 l. ⅓) de Riberac, 25 k. (5 l. ¾) de Périgueux. *Population*, 338. *Bur. de p.* de Mareuil.

Chapagnier, v. (*Isère*). *Voyez* Champagnier.

Chapaise, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, à 29 k. (6 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 502. *Bureau de poste* de Buxy.

Chapareillans, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Touvet. *Pop.* comprise celle de Bellecombe, 1541. *Bur. de p.* de Barreaux.

Chapeauroux (la), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Châteauneuf-Randon. Sa source, à 23 k. (5 l. ⅓) O. de Langogne, coule à l'E., passe près d'Arzène, reçoit la Gaboutaresse, remonte au N., passe à Pierre-Fiche, reçoit la Clamouze, puis le Grandrien, et se rend dans l'Allier, à 14 k. (3 l. ¼) N. N. O. de Langogne.

Chapeaux, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Neuilly-le-Réal, près de l'Acolin, à 16 k. (3 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Moulins.

Chapelaine, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Sompuis, à 16 k. (3 l. ¾) de Vitry, 43 k. (9 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 149. *Bureau de poste* de Vitry-sur-Marne.

Chapelande (la), v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. d'Huriel, à 11 k. (2 l. ⅔) de Montluçon, 6 m. (14 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Montluçon.

Chapeleine, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Fère-Champenoise, sur la Somme-Soude, à 31 k. (7 l.) de Sezanne, 28 k. (6 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 12. *Bur. de poste* de Fère-Champenoise.

Chapelet (le), village (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, canton de Volone, commune de Montfort, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Sisteron, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Volone. *Populat.* comprise celle de Montfort, 203. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chapelette, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, canton d'Huriel, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montluçon, 7 m. (15 l. ⅓) de Moulins. *Populat.* 304. *Bur. de poste* de Montluçon.

Chapelle (la), v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, à 9 k. (2 l. ¼) de Cusset, 6 myr. (12 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 948. *Bur. de poste* de Cusset.

Chapelle (la), v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas, à 27 k. (6 l.) de Privas. *Pop.* 416. *Bur. de p.* d'Aubenas.

Chapelle (la), v. (*Ardennes*), arr. et cant. nord de Sedan, à 6 k. (1 l. ⅓) de Sedan, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de la Virée, 84. *Bureau de poste* d'Aubenton.

Chapelle (la), v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, commune de Vendemies, à 6 k. (1 l. ⅓) S. E. de Limoux. *Pop.* comprise celle de Vendemies, 150. *B. de p.* de Limoux.

Chapelle (la), v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Saint-Amand-de-Boixe, sur la Charente, à 24 k. (5 l. ⅓) de Ruffec, 23 kil. (5 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 254. *Bur. de poste* d'Aigre.

Chapelle (la), v. (*Charente*), arr. et canton de Barbezieux, à 8 k. (2 l.) de Barbezieux, 30 k. (6 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 222. *B. de poste* de Barbezieux.

Chapelle (la), v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, commune de Gigond, à 8 k. (2 l.) d'Evaux, 41 k. (9 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Chambon.

Chapelle (la), v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Champagne, près de la Pude, à 16 k. (3 l. ¾) de Riberac, 39 k. (8 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 402. *Bureau de poste* de le Bugne.

Chapelle (la), v. (*Doubs*). *Voyez* Mont-de-Vougney.

Chapelle (la), v. (*Gers*). *Voy.* Capelle (la).

Chapelle (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Montfort, à 6 k. (1 l. ½) de Montfort, 13 k. (3 l.) de Rennes. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Montfort-sur-Meu.

Chapelle (la), v. (*Isère*), arr. de la-Tour-du-Pin, cant. de Bourgoin, commune de Saint-Chef, à 8 k. (2 l.) de Bourgoin, 9 k. (2 l. ¼) de la-Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de St.-Chef, 2582. *B. de poste* de Bourgoin.

Chapelle (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Villers-Farlay, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arbois, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Salins.

Chapelle (la), v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pellussin, au pied de la côte des Pérouses, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Etienne. 5 m. (11 l.) de Feurs. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Condrieu, dép. du Rhône.

Chapelle (la), v. (*Loire-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Droué, sur la Graisne, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Montdoubleau, 5 m. (11 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Vendôme.

Chapelle (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 10 k. (2 l. ½) de Marmande, 5 myr. (11 l. ½) d'Agen. *Pop.* 329. *B. de p.* de Marmande.

Chapelle (la), v. (*Manche*). *Voyez* Chapelle-Heuzebroq.

Chapelle (la), v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, sur la côte, près de la Meurthe, à 29 k. (6 l. ½) de Lunéville, 5 m. (12 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Baccarat.

Chapelle (la), village (*Mont-Blanc*), arr. de Moutier, canton de Bourg-Saint-Maurice, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Montier, 5 m. (12 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 831. *Bur. de poste* de Moutier.

Chapelle (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de la Chambre, à 19 k. (4 l. ¼) de Saint-Jean-de-Maurienne, 33 kil. (7 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 637. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chapelle (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutier, com. d'Aigueblanche, à 2 kil. (½ l.) N. de Moutier. *Pop.* comprise celle d'Aigueblanche, 254. *Bur. de poste* de Moutier.

Chapelle (la), v. (*Morbihan*), arr. de Ploermel, canton de Malestroit, à 7 k. (1 l. ⅔) de Ploermel, 34 k. (7 l. ⅔) de Vannes. *Populat.* 970. *Bur. de poste* de Ploermel.

Chapelle (la), v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. et commune de Bitche, à 1 k. (¼ de l.) de Bitche, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Bitche, 2481. *Bur. de p* de Bitche.

Chapelle (la), v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saint-Avold, commune de Hombourg (bas), à 6 k. (1 l. ½) de St.-Avold, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Hombourg (bas et haut), 1500. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Chapelle (la), v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster, comm. de Rolbing, à 11 k. (2 l. ¾) de Bitche, 6 k. (1 l. ½) de Volmunster, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Rolbing, 176. *Bureau de poste* de Bitche.

Chapelle (la), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Fauquemont, commune de Téting, à 7 k. (1 l. ¾) de Fauquemont, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *P.* comprise celle de Téting, 628. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Chapelle (la), v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton de Longuyon, commune d'Epiez, à 8 k. (2 l.) de Longuyon, 42 k. (9 l. ½) de Briey. *Population*, comprise celle d'Epiez, 166. *Bur. de p.* de Longuyon.

Chapelle (la Haute), *ou* Haute-Chapelle, v. (*Orne*), arrond. et cant. de Domfront, à 2 k. (½ l.) de Domfront. *Pop.* 981. *Bur. de p.* de Domfront.

Chapelle (la), village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Luxeuil, sur la Lantène, à 5 k. (1 l. ¼) de Luxeuil, 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 311. *Bur. de p.* de Luxeuil.

Chapelle (la), v. (*Seine*), arr. et cant. de St.-Denis, à 4 k. (1 l.) de St.-Denis, 4 k. (1 l.) de Paris. Ce village a vu naître Claude-Emmanuel *Lullier Chapelle*, qui fut surnommé *Chapelle*, parce qu'il étoit né dans ce village. La délicatesse de son esprit, l'enjouement de son caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang, et des gens de lettres les plus célèbres; Racine, Despréaux, Molière, La Fontaine, Bernier, l'eurent pour ami et pour conseil. Il mourut en 1686. Outre son *Voyage fait avec Bachaumont*, on a encore de lui plusieurs petites pièces fugitives en vers et en prose, qu'on lit avec plaisir. Le Fèvre de St.-Marc a donné une édition du *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, en 2 volumes *in*-12. *Pop.* 1612. *Bur. de poste* de Paris.

Chapelle (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, près du Grand-Morin, à 11 k. (2 l. ⅔) de Meaux, 43 k. (9 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 1141. *Bureau de poste* de Crécy.

Chapelle (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 21 k. (4 l. ¾) de Mantes, 5 m. (11 l. ⅔) de Versailles. Il y a un pressoir à cidre. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Magny.

Chapelle (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Bourray, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. d'Etréchy, 5 kil. (1 l. ¼) O. p. N. de la Ferté-Aleps, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Bourray et dépendances, 500. *Bur. de poste* d'Etréchy.

Chapelle (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Septeuil, à 13 k. (3 l.) de Mantes, 11 k. (2 l. ¾) de Houdan. *P.* comprise celle de Septeuil, 1140. *Bureau de poste* de Mantes.

Chapelle (la), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. et commune de St.-Léonard, à 4 kil. (1 l.) de St.-Léonard, 15 k. (3 l. ½) de Limoges. *Populat.* comprise celle de St.-Léonard, 6832. *Bur. de p.* de St.-Léonard.

Chapelle (la), v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Courcieux, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Courcieux, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Bruyère, 6 k. (1 l. ½) E. d'Epinal. On voit près de là une mine très-abondante en sable doré, qui sert de poudre pour l'écriture. *Pop.* 838. *B. de p.* de Bruyère.

Chapelle-Achart (la), village (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de la Motte-Achart, à 14 k. (3 l. ⅓) des Sables, 7 m. (14 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 925.

Bur. de poste des Sables-d'Olonne.

Chapelle-Aignon *ou* Pierre-Blanche (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Cunlhat, à 21 k. (2 l. ¾) d'Ambert, 4 myr. (10 l. ½) de Clermont. *Pop.* 2215. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chapelle-Allagnon (la), village (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Blesle, sur l'Allagnon, à 15 kil. (3 l. ½) de Brioude, 6 m. (13 l. ¾) du Puy. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Massiac.

Chapelle-Anthenaise (la), v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton d'Argentrée, à 8 k. (2 l.) de Laval. *Pop.* 765. *Bur. de poste* de Laval.

Chapelle-a-Oye, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Leuze, à 10 k. (2 l. ½) de Leuze, 8 myr. (17 l.) de Mons. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Tournai.

Chapelle-Arthemal (la), v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, à 18 kilom. (4 l.) de Châteauroux. *Pop.* 228. *Bur. de p.* de Buzançois.

Chapelle-au-Bois (la), village (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Xertigny, sur le Baignerat, ruisseau, à 18 k. (4 l.) d'Epinal. *Pop.* 1721. *Bur. de poste* des Bains.

Chapelle-Aubry (la), village (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, à 14 k. (3 l. ¼) S. de St.-Florent-le-Vieil, 40 k. (9 l.) S. O. d'Angers, 4 kilom. (1 l.) N. de Beaupréau. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Chapelle-au-Mans (la), village (*Saône-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Geugnon, près la source de la Blandenin, à 15 k. (3 l. ½) de Bellevue-lès-Bains, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 613. *Bur. de poste* de Bellevue-lès-Bains.

Chapelle-au-Moine (la), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de St.-Gervais-de-Messey, à 13 kilom. (3 l.) de Domfront, 13 kil. (3 l.) d'Alençon. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Chapelle-au-Riboul (la), v. (*Mayenne*), arrond. de Mayenne, canton de Horps, à 14 k. (3 l. ¼) de Mayenne, 37 k. (8 l. ¼) de Laval. *Pop.* 1310. *Bur. de p.* de Mayenne.

Chapelle-aux-Bras (la), v. (*Corrèze*), arrond. et canton de Brive, commune de Prugne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Brive, 16 k. (3 l. ¾) de Tulle. *Pop.* réunie à celle de Prugne, 190. *Bur. de p.* de Brive.

Chapelle-aux-Chasses (la), v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Chevagnes, près de l'Acolin, à 19 k. (4 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Moulins.

Chapelle-aux-Choux (la) *ou* Vallon-sur-Lons, v. (*Sarthe*), arrond. de la Flèche, cant. de Lude, près du Loir, à 14 k. (3 l. ⅓) de Château-du-Loir, 41 k. (9 l. ¼) du Mans. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Lude.

Chapelle-aux-Fillemains (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arrond. de St.-Malo, canton de Tinteniac, à 19 k. (4 l. ¼) de Dol, 32 k. (7 l. ¼) de Rennes, 6 k. (1 l. ½) de Combourg. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de Combourg.

Chapelle-aux-Lys (la), v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay, canton de la Chataigneraye, sur la Vendée, à 6 k. (1 l. ½) de la Chataigneraye, 22 kilom. (5 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de la Chataigneraye.

Chapelle-aux-Naux (la), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton d'Azay-le-Rideau, sur la Loire, dans l'île de Brihemont, à 23 k. (5 l. ¼) de Chinon, 20 kil. (4 l. ½) de Tours. *Pop.* 457. *Bur. de poste* d'Azay-le-Rideau.

Chapelle-aux-Planches (la), v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Brienne-le-Château, commune de Montmorenci, à 13 kilom. (3 l.) N. E. de Brienne, 25 kilom. (5 l. ¾) S. de Bar-sur-Aube. *Pop.* comprise celle de Montmorenci, 455. *Bur. de poste* de Brienne.

Chapelle-aux-Plats (la), v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, canton d'Argentat, sur la Doustre, à 23 k. (5 l. ¼) de Tulle. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Argentat.

Chapelle-aux-Pots (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Coudray-St.-Germer, près de l'Avelon, à 13 k. (3 l.) de Beauvais. Il y a une fabrique de poterie en terre et grès. *Pop.* 531. *Bur. de poste* de Beauvais.

Chapelle-aux-Saints, village (*Corrèze*), arr. de Brive, canton de Beaulieu, sur la Moumon, à 25 k. (5 l. ⅔) de Brive, 31 k. (7 l.) de Tulle. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Tulle.

Chapelle-Auzac, v. (*Lot*), arr. de St.-Céré, canton de Souillac, à 32 k. (7 l. ⅓) de St.-Céré, 5 m. (12 l. ¼) de Cahors. *Popul.* 530. *Bur. de poste* de Souillac.

Chapelle-a-Watines, village (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Leuze, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Leuze, 8 k. (2 l.) O. d'Ath, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Mons. *Pop.* 1026. *Bur. de poste* de Tournai.

Chapelle-Basloux (la), v. (*Creuze*), arrond. de la Souterraine, cant. de Dun, à 15 k. (3 l. ½) de la Souterraine, 31 k. (7 l.) de Guéret. *Pop.* 227. *Bur. de poste* d'Argenton, dép. de l'Indre.

Chapelle-Basse-Mer (la), bourg (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton du Loroux, à 21 k. (4 l. ¾) de Clisson, 18 k. (4 l.) de Nantes. *Pop.* 3200. *Bur. de poste* de Nantes.

Chapelle-Baton (la), village (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de St.-Jean-d'Angely, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Saintes. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Chapelle-Baton (la), village (*Deux-Sèvres*), arrond. de Niort, canton de Champdeniers, à 11 kil. (2 l. ¾) de Saint-Maixent, 20 kil. (4 l. ½) de Niort. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Niort.

Chapelle-Baton, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Charroux, à 8 k. (2 l.) de Civray, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Civray.

Chapelle-Bayvelle (la), v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Cormeilles, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-Audemer, 6 m. (13 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Chapelle-Bénouville (la), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tôtes, à 22 k. (5 l.) de Dieppe, 36 kilom. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 230. *Bur. de p.* d'Omonville.

Chapelle-Bequet, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Cormeilles, à 8 k. (2 l.) de Pont-Audemer, 5 m. (12 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Lieurey.

Chapelle-Bertin (la), village (*Haute-Loire*), arrond. de Brioude, cant. de Paulhaguet, à 22 k. (5 l.) de Brioude, 27 kil. (6 l.) du Puy. *Pop.* comprise celle de Mure, 362. *Bur. de poste* de Brioude.

Chapelle-Bertrand, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Parthenay, à 6 k. (1 l. ½) de Parthenay, 40 k. (9 l.) de Niort. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Parthenay.

Chapelle-Biche (la), village (*Orne*), arr. de Domfront, canton de Tinchebray, près de la forêt d'Halouz, à 13 kil. (3 l.) de Domfront, 6 m. (14 l.) d'Alençon. Il y a

a des fabriques de clous. *Pop.* 910. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

CHAPELLE-BLANCHE (LA), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de St.-Jouan-de-l'Isle, à 9 kil. (2 l. ¼) de Broons, 5 m. (12 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 429. *Bur. de p.* de Broons.

CHAPELLE-BLANCHE (LA), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 15 k. (3 l. ½) de Loches, 36 kil. (8 l.) de Tours. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Loches.

CHAPELLE-BLANCHE ou LES TROIS VOLETS, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Langeais, canton de Bourgueil, près de la Loire, à 16 k. (3 l. ⅓) de Langeais, 38 k. (8 l. ½) de Tours. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Chouzé, 4ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 3347. *Bur. de p.* de Bourgueil.

CHAPELLE-BLANCHE (LA), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Rochette, à 14 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Montméliant.

CHAPELLE-BOUEZIC (LA), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Maure, à 34 k. (7 l. ⅔) de Redon, 28 k. (6 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 957. *Bur. de poste* de Plélan.

CHAPELLE-CESSELIN (LA), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Pois, à 24 k. (5 l. ½) de Mortain, 33 k. (7 l. ½) de Coutances. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Villedieu.

CHAPELLE-CHANEAC (LA), v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Martin-de-Vallamas, près de la Saliouse, à 42 kil. (9 l. ½) de Tournon, 32 k. (7 l. ¼) de Privas. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de Cheylard.

CHAPELLE-CHAUSSÉE (LA), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Bécherel, à 15 k. (3 l. ½) N. de Montfort, 22 k. (5 l.) N. N. O. de Rennes. *Pop.* 1285. *Bur. de poste* de Bécherel.

CHAPELLE-COURTONNE, village (*Aisne*). *Voyez* COURTONNE.

CHAPELLE-CRAONOISE (LA), v. (*Mayenne*), arr. de Craon, cant. de Cosse-le-Vivien, à 5 k. (1 l. ⅓) de Craon, 21 k. (4 l. ¾) de Laval. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Craon.

CHAPELLE-D'ABONDANCE (LA), v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Notre-Dame-d'Abondance, 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de S. Gingoulph, 5 m. (12 l. ½) E. p. S. de Genève. *Pop.* 603. *Bur. de poste* d'Evian.

CHAPELLE-D'ALIGNÉ (LA), v. (*Sarthe*), arr. et cant. de la Flèche, à 14 k. (3 l. ¼) de Sablé, 4 myr. (10 l.) du Mans. *Pop.* 971. *Bur. de poste* de Sablé.

CHAPELLE-D'ALLAGNON (LA), v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, sur l'Allagnon, à 3 k. (⅔ de l.) de Murat, 40 kilom. (9 l.) d'Aurillac. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Murat.

CHAPELLE-D'ANDELOT (LA), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigue-Perse, commune de St.-Jean-de-Veusat, à 20 k. (4 l. ½) de Riom, 32 k. (7 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 127. *Bur. de p.* d'Aigue-Perse.

CHAPELLE-D'ANGILLON (LA), ville (*Cher*), arr. de Sancerre, et ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) S. d'Aubigny, 31 k. (7 l.) N. de Bourges, 8 kilom. (2 l.) N. O. d'Henrichemont. Cette ville, située sur une hauteur, près de la rivière de Saudre, n'est plus aussi considérable qu'elle l'étoit autrefois. Son origine vient d'une petite chapelle que l'ermite saint Jacques fit bâtir en cet endroit. Les nombreux pélerinages qui s'y faisoient, engagèrent les habitans des lieux circonvoisins à venir s'y établir. Quelque temps après, Gillons, seigneur d'un château de ces cantons, fit bâtir une église à la place de l'ancienne chapelle; d'où est venu le nom de *Chapelle-d'Angillon*. Béthune-Sully est le dernier propriétaire de cette terre. Il y a une forge près de cette commune. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 549. *Bur. de poste* d'Henrichemont.

CHAPELLE-DAUNAINVILLE (LA), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 25 k. (5 l. ¾) de Janville, 24 k. (5 l. ½) de Chartres. *Pop.* 311. *Bur. de p.* de Gallardon.

CHAPELLE-D'AUREC (LA), v. (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Monistrol, à 5 k. (1 l. ⅓) de Monistrol, 41 k. (9 l. ⅓) du Puy. *Popul.* 677. *Bureau de p.* de Monistrol.

CHAPELLE-DE-BRAGNY (LA), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. du Grand-Senecey, près de la Grosne, à 18 k. (4 l.) de Châlons-sur-Saone, 37 k. (8 l. ¼) de Mâcon. *Popul.* 408. *Bur. de p.* de Senecey.

CHAPELLE-DE-CASTELNAUD (LA), v. (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, cant. de Domme, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sarlat, 5 myr. (12 l. ½) de Périgueux. *Popul.* 388. *Bureau de p.* de Sarlat.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY (LA), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, et chef-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) S. de Mâcon, 36 kil. (8 l.) O. de Bourg, 4 m. (10 l.) S. E. de Charolles. *Pop.* 1336. *B. dep.* de Mâcon.

CHAPELLE DE LA TOUR-DU-PIN, v. (*Isère*), arr. et cant. de la Tour-du-Pin, à 3 kil. (⅔ de l.) de cette ville, 5 myr. (11 l.) de Grenoble. *Pop.* 610. *Bur. de p.* de la Tour-du-Pin.

CHAPELLE-DE-MARDORE (LA), v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, canton de Thizy, sur la Dérion, à 29 k. (6 l. ½) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Lyon. *Pop.* 440. *Bur. de p.* de St.-Symphorien-de-Lay.

CHAPELLE-DE-MONTGLONE, (*Maine-et-Loire*). *Voyez* CHAPELLE-ST.-FLORENT.

CHAPELLE-DE-PEYRIN (LA), v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Pont-de-Beauvoisin, à 5 k. (1 l. ½) de Pont-de-Beauvoisin. *Popul.* . . *Bur. de p.* de Pont-de-Beauvoisin.

CHAPELLE-DE-ROUSSILLON (LA), v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, à 14 kil. (3 l. ¼) de Vienne, 7 myr. (15 l. ½) de Grenoble. *Popul.* 474. *Bur. de p.* du Péage de Roussillon.

CHAPELLE-DES-BOIS, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 38 k. (8 l. ⅔) de Pontarlier, 7 m. (16 l.) de Besançon. *Pop.* 784. *Bur. de p.* de Morey, dép. du Jura.

CHAPELLE-DES-FOUGERAIS (LA), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 1ᵉʳ de Rennes, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 760. *Bur. de p.* de Rennes.

CHAPELLE-DES-MARAIS (LA), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. d'Herbignac, au bord des marais, à 20 kil. (4 l. ½) de Guérande, 6 myr. (13 l.) de Nantes. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Pont-Château.

CHAPELLE-DES-POTS (LA), v. (*Charente-Inférieure*), arrond. et canton nord de Saintes, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Saintes. On trouve, aux environs de ce village, des terres propres à fabriquer des briques, des tuiles et de la faïence. *Pop.* 898. *Bur. de p.* de Saintes.

CHAPELLE-D'HUIN (LA), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Levier, à 14 kil. (3 l. ¼) de Pontarlier, 36 k. (8 l.) de Besançon. *Pop.* 636. *Bur. de p.* de Pontarlier.

CHAPELLE-DU-BARD (LA), v.

(*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. d'Allevard, sur l'Ozeins, à 39 kil. (8 l. ¾) de Grenoble, 13 k. (3 l.) de Barraux, 13 k. (3 l.) de Goncelin. *Pop.* 978. *Bur de p.* de Goncelin.

Chapelle-du-Bareil, village (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Montignac, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 802. *Bur. de poste* de Montignac.

Chapelle-du-Bois (la), v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Ferté-Bernard, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-Bernard, 38 k. (8 l. ½) du Mans. *Pop.* 893. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Chapelle-du-Bois-des-Faulx (la), v. (*Eure*), arrond. et cant. de Louviers, à 10 kilom. (2 l. ½) de Louviers, 9 kil. (2 l. ¼) d'Evreux. *Population*, 231. *Bureau de poste* de Louviers.

Chapelle-du-Bourgay (la), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Longueville, à 13 k. (3 l.) de Dieppe, 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 137. *Bur. de p.* de Bellemare.

Chapelle-du-Chatelard (la), v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chalamont, près de la Chalaronne, à 7 k. (1 l. ¾) de Chatillon, 21 kil. (4 l. ⅔) de Bourg. *Popul.* 312. *Bureau de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Chapelle-du-Fort (la), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Thorigny, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Lô, 34 kil. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 170. *Bur. de p.* de Thorigny.

Chapelle-du-Genet (la), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. de Beaupréau, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Florent-le-Vieil, 5 myr. (10 l. ⅔) d'Angers. Il s'y fabrique des mouchoirs et des toiles de Chollet. *Pop.* 521. *Bur. de p.* de Beaupréau.

Chapelle-du-Loup (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Montauban, à 8 kil. (2 l.) de Montfort, 25 k. (5 l. ⅔) de Rennes. *Popul.* 514. *Bur. de p.* de Montauban.

Chapelle-du-Mont-de-France (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tramaye, à 24 k. (5 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 492. *Bur. de p.* de Cluny.

Chapelle-du-Noyer ou lès-Noyers (la), v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Châteaudun, à 4 k. (1 l.) de Châteaudun, 5 m. (10 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 408. *Bur. de p.* de Châteaudun.

Chapelle-du-Villars (*Mont-Blanc*). *Voyez* Chapelle-Saint-Martin.

Chapelle-Égalité (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Nemours, et chef-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Nemours, 25 k. (5 l. ¾) S. de Melun, 11 kil. (2 l. ¾) S. E. de Milly. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Chapelle-en-Blaisy (la), v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzenecourt, sur la Blaise, à 16 k. (3 l. ¾) de Chaumont. *Popul.* 326. *Bur. de poste* de Chaumont.

Chapelle-Encherie (la), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Selommes, près du ruisseau le Réveillon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Vendôme, 29 kil. (6 l. ½) de Blois. *Pop.* 242. *B. de p.* de Vendôme.

Chapelle-Engerbole, v. (*Calvados*), arrond. de Vire, cant. de Condé-sur-Noireau, à 21 k. (4 l. ¾) de Vire, 37 kil. (8 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Chapelle-Enjuger (la), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Marigny, à 8 kil. (2 l.) de St.-Lô, 19 kil. (4 l. ¼) de Coutances. On y fait de la poterie rouge et vernissée, des briques et des carreaux. *Pop.* 906. *Bur. de p.* de St.-Lô.

Chapelle-en-Serval (la), v. (*Oise*), arrond. et cant. de Plailly, à 8 kil. (2 l.) de Senlis, 4 myr. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 441. *Bur. de p.* de Louvres. *Rel. de p. aux chev.*

Chapelle-en-Valgodemard (la), v. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. de St.-Firmin, commune de St.-Maurice-en-Valgodemard, à 32 kil. (7 l. ¼) N. p. E. de Gap, 14 kil. (3 l. ¼) E. p. N. de Saint-Firmin. *Popul.* comprise celle de St.-Maurice, 417. *Bureau de poste* de Gap.

Chapelle-en-Vaudragon (la), v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Symphorien, à 28 k. (6 l. ⅓) de Lyon, 41 k. (9 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Chazelles-sous-Lyon.

Chapelle-en-Vercors (la), v. (*Drôme*), arr. de Die, et ch.-l. de cant., à 24 kil. (5 l. ½) N. de Die, 42 k. (9 l. ½) E. de Valence, à 22 kilom. (5 l.) S. p. E. de St.-Marcellin. Il y a une fabrique de draps communs. *Pop.* 1077. *Bur. de poste* de Die.

Chapelle-Erbrée, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 8 k. (2 l.) E. de Vitré, 4 m. (10 l.) E. de Rennes, 21 k. (4 l. ¾) S. O. d'Ernée. *Popul.* 806. *Bur. de poste* de Vitré.

Chapelle-Esbrière (la), v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de St.-Jean-Brévelay, commune de Guehno, à 7 k. (1 l. ¾) de Josselin. *Popul.* comprise celle de Guehno, 1117. *Bur. de p.* de Josselin.

Chapelle-Espinasse (la), v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. d'Egletons, commune de St.-Hippolyte, à 24 k. (5 l. ½) de Tulle. *Pop.* 677. *Bur. de p.* de Tulle.

Chapelle-Faucher, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Champagnac-du-Bel-Air, près de la Colle, à 19 k. (4 l. ⅓) de Nontron, 21 k. (4 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 493. *Bur. de p.* de Thiviers.

Chapelle-Flogny (la), v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 13 kilom. (3 l.) de St.-Florentin, 30 kilom. (6 l. ⅔) d'Auxerre. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de St.-Florentin.

Chapelle-Forainvilliers (la), v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Dreux, à 9 kil. (2 l. ¼) de Dreux, 32 kil. (7 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Chapelle-Fortin (la), v. (*Eure-et-Loire*). *Voyez* Bonvilliers.

Chapelle-Fouquet (la), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, à 13 kil. (3 l.) de Falaise, 42 kil. (9 l. ½) de Caen. *Pop.* 187. *B. de p.* de Falaise.

Chapelle-Gacelin (la), v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Carentoire, commune de Gacilly, à 16 kil. (3 l. ¾) de Redon, 4 kil. (1 l.) de Carentoire, 6 m. (11 l. ½) de Vannes. *Pop.* comprise celle de Gacilly, 1180. *Bur. de p.* de Redon, départ. d'Ille-et-Vilaine.

Chapelle-Galineau (la), v. (*Sarthe*). *Voyez* la Chapelle-du-Bois.

Chapelle-Gaudin, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de St.-Varent, à 13 k. (3 l.) de Thouars, 7 m. (15 l. ½) de Niort. *Pop.* 371. *Bur. de poste* d'Argenton-Château.

Chapelle-Gaugin (la), v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de la Chartre, sur la Tusson, à 13 k. (3 l.) de St.-Calais. *Pop.* 653. *Bur. de poste* de Montoire, dép. de Loir-et-Cher.

Chapelle-Gautier (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambrois, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bernay, 5 m. (11 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 590. *Bur. de p.* de Montreuil-l'Argile.

Chapelle-Geneste (la), v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 23 kil. (5 l. ¼) de Brioude, 38 k. (8 l. ¼) du Puy. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Brioude.

Chapelle-Gennevray (la), v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Vernon, à 19 k. (4 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Vernon.

Chapelle-Glain (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, cant. de St.-Julien-de-Vouvantes, à 18 k. (4 l.) de Château-Briant, 5 m. (12 l.) de Nantes. *Pop.* 1009. *Bur. de poste* de Château-Briant.

Chapelle-Godefroy (la), v. (*Aube*), arr. et cant. de Nogent-sur-Seine, à 3 k. (¾ de l.) de Nogent, 4 m. (10 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Chapelle-Gounaguet (la), v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, à 9 k. (2 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Périgueux.

Chapelle-Graillouse *ou* la Grailhouse (la), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Coucouron, près de la Nadalès, à 41 k. (9 l. ¼) de Joyeuse, 4 m. (10 l. ½) de Privas. *Pop.* 722. *Bur. de poste* de Langogne, dép. de la Lozère.

Chapelle-Gresignac (la), v. (*Dordogne*), arrond. de Riberac, cant. de Verteillac, à 11 k. (2 l. ¾) de Mareuil, 5 k. (1 l. ¼) de Verteillac, 16 k. (3 l. ¾) de Riberac. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Mareuil.

Chapelle-Guillaume (la), v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, canton d'Authon, sur l'Yère, à 23 k. (5 l. ⅓) de Nogent, 6 m. (12 l. ¾) de Chartres. *P.* 707. *Bur. de poste* de Brou.

Chapelle-Hamelin (la), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de St.-James, près de l'Air, à 23 k. (5 l. ¼) de Mortain, 6 m. (13 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de St.-Hilaire.

Chapelle-Hareng (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, à 13 k. (3 l.) de Bernay, 5 m. (12 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Bernay.

Chapelle-Haute-Grue (la), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Lisieux, 4 myr. (10 l.) de Caen. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Vimoutier, dép. de l'Orne.

Chapelle-Hermier (la), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de la Motte-Achard, à 22 kil. (5 l.) des Sables, 7 m. (16 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 760. *Bur. de poste* des Sables.

Chapelle-Heuzebrocq (la), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Tessy, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Lô, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 1116. *Bur. de p.* de Thorigny.

Chapelle-Hugon (la), v. (*Cher*), arrond. de St.-Amand, cant. de la Guerche, près de l'Aubois, à 8 k. (2 l.) de Sancoins, 4 m. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 601. *Bur. de poste* de Sancoins.

Chapelle-Hulin (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Vallet, à 9 k. (2 l. ⅓) de Vallet, 16 k. (3 l. ⅔) de Nantes. *Pop.* 1746. *Bur. de poste* de Nantes.

Chapelle-Hullin (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, canton de Pouancé, à 18 k. (4 l.) de Segré, 8 k. (2 l.) de Pouancé. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Segré.

Chapelle-Huon (la), v. (*Sarthe*), arr. et cant. de St.-Calais, près de l'Anille, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Calais, 41 kil. (9 l. ¼) du Mans. Il y a une fabrique de toile. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de St.-Calais.

Chapelle-Iger (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, sur l'Yvron, à 4 k. (1 l.) de Rosoy, 28 k. (6 l. ¼) de Melun. *Pop.* 200. *B. de p.* de Rosoy.

Chapelle-Infray (la), v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, à 8 k. (2 l.) de Pont-l'Evêque, 33 k. (7 l. ½) de Caen. *Pop.* 168. *Bur. de p.* de Bonnebosq.

Chapelle-Janson (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 2ᵉ de Fougères, à 7 k. (1 l. ¾) de Fougères, 5 m. (11 l. ¾) de Rennes. *P.* 2136. *Bur. de poste* de Fougères.

Chapelle-la-Faye (la), v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, à 16 k. (3 l. ¾) de Montbrison, 36 k. (8 l.) de Feurs. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chapelle-Largeau, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Chatillon-sur-Sèvre, à 29 k. (6 l. ½) de Bressuire, 8 m. (17 l.) de Niort. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Sèvre.

Chapelle-Lasson (la), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 13 k. (3 l.) de Sezanne, 5 m. (12 l. ½) de Châlons. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Sezanne.

Chapelle-Launay (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Savenay, à 2 k. (½ l.) de Savenay, 36 k. (8 l.) de Nantes. *Pop.* 1169. *Bur. de poste* de Savenay.

Chapelle-Laurent (la), v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Flour, 7 m. (15 l. ½) d'Aurillac. *Populat.* 543. *Bureau de poste* de Massiac.

Chapelle-Lauzières *ou* St.-Paul-d'Espie (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Moissac. *Pop.* 428. *Bur. de p.* de Moissac.

Chapelle-les-Granges (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 16 k. (3 l. ¾) de Lure, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 40. *Bur. de poste* de Lure.

Chapelle-lès-Herlaimont, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Évêque, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Senef, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Charleroy, 27 k. (6 l.) E. p. N. de Mons. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Nivelles, département de la Dyle.

Chapelle-Merlas (la), v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, commune de Merlas, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-de-Beauvoisin, 3 k. (¾ de l.) de St.-Geoir, 22 k. (5 l.) de la Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de Merlas, 934. *Bur. de poste* de Pont-le-Beauvoisin.

Chapelle-Moche (la), v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Lassay, à 13 k. (3 l.) S. E. de Domfront, 27 k. (6 l.) N. O. de Vilaine, 5 m. (12 l. ½) N. N. E. de Laval. Ce village a une fabrique de rubans et de filets : dix métiers y sont occupés. *Pop.* 1423. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail.

Chapelle-Moche, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de la Ferté-Macé, à 14 k. (3 l. ¼) de Domfront, 43 k. (9 l. ¾) d'Alençon. *P.* 1412. *Bur. de poste* de Domfront.

Chapelle-Mongenouil (la), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Gacé, près de la Touque, à 23 kil. (5 l. ¼) de l'Aigle, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Gacé.

Chapelle-Monligeon (la), v. (*Orne*), arr. et cant. de Mortagne, à 8 k. (2 l.) de Mortagne, 42 kil.

(9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 915. *Bur. de poste* de Mortagne.

Chapelle-Montabourlet (la), v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, à 19 k. (4 l. ⅓) de Riberac, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Mareuil.

Chapelle-Montbrandeix, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Matthieu, à 23 k. (6 l. ¼) de St.-Junien, 39 k. (8 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Chalus.

Chapelle-Mont-du-Chat, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Chambéry.

Chapelle-Montmartin (la), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Ménétous, à 9 k. (2 l. ¼) de Romorantin, 4 m. (10 l. ½) de Blois. *Pop.* 286. *B. de p.* de Romorantin.

Chapelle-Montmoreaux, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Champagnac-de-Bel-Air, à 8 kil. (2 l.) de Nontron, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Nontron.

Chapelle-Montodon, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, à 13 k. (3 l.) de Château-Thierry, 6 myr. (14 l.) de Laon. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Chapelle-Montrelais (la) *ou* St.-Sauveur, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, cant. de Varades, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ancenis, 33 k. (7 l. ½) de Nantes. *Pop.* 1257. *Bur. de poste* de Varades.

Chapelle-Montreuil (la), v. (*Vienne*), arr. de Lusignan, cant. de Vouillé, sur la côte, près de la Boivre, à 10 k. (2 l. ½) de Lusignan, 18 k. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Lusignan.

Chapelle-Monvoisin, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Putanges, à 20 k. (4 l. ½) d'Argentan, 5 m. (11 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Falaise, département du Calvados.

Chapelle-Mortemer (la), v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Lussac, à 22 k. (5 l.) de Montmorillon, 22 kil. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 320. *B. de p.* de Chauvigny.

Chapelle-Moulière (la), v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de St.-Julien-Lars, à 18 kilom. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Chapelle-Moulinard (la), v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, près de la Loire, à 21 k. (4 l. ¾) de Sancerre, 4 m. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de la Charité, dép. de la Nièvre.

Chapelle-Naude, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Louhans, sur la Saone, à 4 k. (1 l.) de Louhans, 43 k. (9 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 731. *Bur. de poste* de Louhans.

Chapelle-Neuve, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de la Ventie, à 11 kil. (2 l. ¾) de Béthune, 33 kil. (7 l. ½) d'Arras. *Pop.* 491. *Bur. de p.* de Béthune.

Chapelle-Noveglise, village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Amant-des-Cots, commune de St.-Florentin, à 24 k. (5 l. ½) de Mur-de-Barrez, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* . . *Bureau de poste* de Mur-de-Barrez.

Chapelle-Onzerain, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, canton de Patay, à 27 kil. (6 l.) d'Orléans. *Pop.* 215. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chapelle-Palluau, v. (*Vendée*), arr. des Sables d'Olonne, canton de Palluau, à 21 k. (4 l. ⅔) de Challans, 7 m. (16 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. Il y a quatre ateliers où l'on fabrique des cuirs de bœuf, de veau et de mouton. *Populat.* 1000. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Chapelle-Pommier (la), v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil, à 10 kil. (2 l. ½) de Nontron, 33 k. (7 l. ½) de Périgueux. *P.* 205. *B. de poste* de Mareuil.

Chapelle-Pouilloux (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé, à 18 k. (4 l.) de Melle, 4 m. (10 l.) de Niort. *Popul.* 342. *Bureau de poste* de Sauzé.

Chapelle-près-Seez (la), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Seez, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 256. *Bur. de p.* de Seez.

Chapelle-Rablais (la), village (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 24 kil. (5 l. ½) de Provins, 23 kilom. (5 l. ¼) de Melun. *P.* 408. *B. de p.* de Nangis.

Chapelle-Rainson (la), village (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Montsurs. *Pop.* 509. *Bur. de p.* de Laval.

Chapelle-Rompue, v. (*Lys*). *Voyez* Capelle-Rompue.

Chapelle-Rousselin (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Chemillé, à 18 kil. (4 l.) de Chollet, 34 kil. (7 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Chemillé.

Chapelle-Roux (la), v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, canton de Pleumartin, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Chatellerault, 30 kil. (6 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Chapelle-Séguin (la), village (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, sur la Sèvre-Nantaise, à 20 kilom. (4 l. ½) de Bressuire, 39 k. (8 l. ⅔) de Niort. Il y a une verrerie non activée pour toutes sortes de verres et de glaces, dont les matières premières se trouvent sur les lieux ou dans les environs. Cette manufacture pourroit se rétablir au moyen de quelques avances. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye, dép. de la Vendée.

Chapelle-Sennevoye (la), v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de St.-Vinnemer, à 23 k. (5 l. ¼) de Tonnerre, 5 m. (11 l.) d'Auxerre. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Laignes, dép. de la Côte-d'Or.

Chapelle-Servenay (la), v. (*Aisne*). *Voyez* Servenay.

Chapelle-Souef (la), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bellesme, près de la Coudre, à 5 k. (1 l. ¼) de Bellesme, 39 kilom. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 729. *Bur. de poste* de Bellesme.

Chapelle-sous-Brancion (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tournus, près de la Grison, à 28 kil. (6 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Tournus.

Chapelle-sous-Chaux (la), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 7 kil. (1 l. ¾) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Béfort.

Chapelle-sous-Doué (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, près de Doué, à 18 k. (4 l.) de Saumur. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Doué.

Chapelle-sous-Dun (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Clayette, à 20 k. (4 l. ½) de Marcigny, 41 kil. (9 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 383. *Bur. de p.* de la Clayette.

Chapelle-sous-Gerberoy, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, sur le Thérain, à 20 kil. (4 l. ½) de Beauvais. *Populat.* 258. *Bur. de poste* de Songeons.

Chapelle-sous-Marcousse (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, à 15 kil. (3 l. ½)

d'Issoire, 38 kil. (8 l. ½) de Clermont. *P.* 619. *Bur. de p.* d'Ardes.

Chapelle-sous-Rougemont, v. (*Haut-Rhin*) arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 14 kil. (3 l. ½) de Béfort, 4 m. (10 l. ½) de Colmar. *Pop.* comprise celle de Rougemont, 871. *Bur. de poste* de Béfort. *Rel. de p. aux chev.*

Chapelle-sous-Vehon (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Mesvre, à 13 k. (3 l.) d'Autun, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 439. *Bur. de poste* d'Autun.

Chapelle-sur-Auve (la), village (*Marne*), arr. et canton. de Ste-Menéhould, à 10 kil. (2 l. ½) de Ste.-Menéhould, 30 k. (6 l. ¾) de Châlons. *Popul.* comprise celle de Felcourt, 58. *Bureau de poste* de Ste.-Menéhould.

Chapelle-sur-Chezy (la), v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Chezy-sur-Marne, à 10 kil. (2 l. ½) de Château-Thierry, 7 m. (16 l.) de Laon. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Charly.

Chapelle-sur-Dun (la), village (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-sur-le-Dun, à 18 k. (4 l.) de Cany, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de St.-Valery-en-Caux.

Chapelle-sur-Erdre (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, et ch.-l. de cant., sur la côte, près de l'Erdre, à 8 k. (2 l.), N. de Nantes, 29 k. (6 l. ½) O. d'Ancenis, 27 k. (6 l.) S. E. de Blain. *Populat.* 2000. *Bur. de poste* de Nantes.

Chapelle-sur-l'Aveyron (la), v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Chatillon-sur-Loing, à 18 kilom. (4 l.) de Montargis, 7 m. (16 l.) d'Orléans. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Loing.

Chapelle-sur-Orbais (la), v. (*Marne*, arr. d'Epernay, cant. de Montmaur, à 22 k. (5 l.) d'Epernay, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 170. *Bur. de poste* d'Epernay.

Chapelle-sur-Oreuse (la), bourg (*Yonne*), arr. de Sens, canton de Sergines-sur-l'Oreuse, à 9 k. (2 l. ¼) de Sens, 6 m. (13 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Sens.

Chapelle-sur-Oudon (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Segré, sur l'Oudon, à 3 k. (¾ de l.) de Segré, 30 k. (6 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 553. *Bur. de poste* de Segré.

Chapelle-sur-Poix (la), village (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, près du ruisseau de Poix, à 29 k. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 57. *Bureau de poste* de Poix.

Chapelle-sur-Usson, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, à 14 k. (3 l. ¼) d'Issoire, 41 kil. (9 l. ½) de Clermont. *Pop.* 214. *Bur. de poste* d'Issoire.

Chapelle-sur-Yère, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Authon, sur l'Yère, à 25 k. (5 l. ¾) de Nogent, 5 m. (10 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de Brou.

Chapelle-St.-André, village (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Varzy, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Clamecy, 5 m. (10 l. ¾) de Nevers. *P.* 817. *B. de poste* de Varzy.

Chapelle-St.-Aubert, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de St.-Aubin-du-Cormier, à 8 kil. (2 l.) de Fougères, 36 k. (8 l.) de Rennes. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Fougères.

Chapelle-St.-Aubin, v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Aubin.

Chapelle-St.-Bertrand, village (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, commune de Chambéon, à 8 kilom. (2 l.) de Feurs, 11 k. (2 l. ¾) de Montbrison. *Popul.* comprise celle de Chambéon, 440. *Bur. de poste* de Feurs.

Chapelle-St.-Florent (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, canton de St.-Florent-le-Vieil, à 4 k. (1 l.) de St.-Florent, 40 kil. (9 l.) d'Angers. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Chapelle-St.-Fray, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Coulie, à 14 k. (3 l. ¼) du Mans. *Pop.* 400. *Bur. de poste* du Mans.

Chapelle-St.-Géral, village (*Corrèze*), arr. de Tulle, canton d'Argentat, à 30 kil. (6 l. ⅔) de Tulle. *Pop.* 513. *Bureau de poste* d'Argentat.

Chapelle-St.-Hippolyte (la), v. (*Indre-et-Loire*), arr. et canton de Loches, près de l'Indre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Loches, 5 m. (10 l. ¾) de Tours. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de Loches.

Chapelle-St.-Jean (la), village (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Antefort, à 18 k. (4 l.) O. d'Exideuil, 34 kilom. (7 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 128. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Chapelle-St.-Lambert, village (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de la Hulpe, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de la Hulpe, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Wavre, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie et une genièvrerie : le territoire fournit des grains, des pâturages et des bois. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Chapelle-St.-Laud (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Seiches, à 18 kilom. (4 l.) de Baugé, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Durtal.

Chapelle-St.-Laurent ou Chapelle-Génappe, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, à 3 k. (¾ de l.) E. de Grez, 18 k. (4 l.) S. p. E. de Louvain, 31 k. (7 l.) E. S. E. de Bruxelles. Son territoire fournit des grains, des pâturages et des bois. On y cultive le tabac. Il y a deux brasseries. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Génappe.

Chapelle-St.-Laurent (la), v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, canton de Vatan, à 21 k. (4 l. ⅔) d'Issoudun, 29 k. (6 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Vatan.

Chapelle-St.-Laurent, village (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, commune d'Illange, à 4 kil. (1 l.) de Thionville. *Pop.* comprise celle d'Illange, 392. *Bur. de poste* de Thionville.

Chapelle-St.-Laurent (la), b. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, à 29 k. (6 l. ½) S. E. de Chatillon-sur-Sèvre, 5 m. (10 l. ¾) N. de Niort, 10 kilom. (2 l. ½) S. de Bressuire. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Bressuire.

Chapelle-St.-Luc, v. (*Aube*), arr. et cant. 2e de Troyes, près de la Seine, à 3 k. (¾ de l.) de Troyes. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Troyes.

Chapelle-St.-Martial, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Pontarion, sur la Gone, à 15 k. (3 l. ½) de Bourganeuf, 16 kilom. (3 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Chapelle-St.-Martin (la), v. (*Loir-et-Cher*) arr. de Blois, cant. de Mer, à 6 kil. (1 l. ½) de Mer, 15 k. (3 l. ½) de Blois. *Pop.* 1002. *Bur. de poste* de Mer.

Chapelle-St.-Martin ou Chapelle-du-Villar, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Chambéry.

Chapelle-St.-Mathurin (la), v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, commune de Landelles, à 13 k. (3 l.) de Vire, 6 k. (1 l. ½) de St.-Sever. *Pop.* comprise celle de

Landelles et dépendances, 1424. *Bur. de poste* de Vire.

Chapelle-St.-Mesmin (la), v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. d'Ingré, sur la Loire, à 4 k. (1 l.) O. d'Orléans, 25 k. (5 l. 3/4) S. O. de la Neuville-aux-Bois, 21 k. (4 l. 3/4) S. E. de Pathay. Il existe dans cette commune une carrière dans laquelle on entre de plain-pied. De distance en distance, on a ménagé des piliers pour le soutien des voûtes. Cette carrière renferme une terre végétale mêlée de petits moellons calcaires, un tuf calcaire, un *petrosilex* qui s'embellit en grossissant, et dont on fait un grand usage pour le pavé des routes d'Orléans. *Populat.* 1175. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chapelle-St.-Nicolas, village (*Aube*), arr. et cant. de Nogent-sur-Seine, à 4 k. (1 l.) de Nogent, 5 m. (11 l. 2/3) de Troyes. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Chapelle-St.-Ouen (la), village (*Eure*), arr. des Andelys, canton d'Ecos, à 6 k. (1 l. 1/2) de Vernon, 7 k. (1 l. 3/4) d'Ecos, 20 k. (4 l. 1/2) des Andelys. *Pop.* 138. *B. de poste* de Vernon.

Chapelle-St-Ouen, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 21 k. (4 l. 3/4) de Gournay, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Buchy.

Chapelle-St.-Pierre, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, à 21 k. (4 l. 2/3) de Beauvais. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Méru.

Chapelle-St-Quilliain, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 18 k. (4 l.) de Gray, 30 k. (6 l. 3/4) de Vésoul. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Gy.

Chapelle-St.-Remi (la), village (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Tuffé, à 16 k. (3 l. 3/4) de la Ferté-Bernard, 22 kil. (5 l.) du Mans. *Pop.* 898. *Bur. de poste* de Conneré.

Chapelle-St.-Robert (la), v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 11 k. (2 l. 3/4) de Nontron, 4 m. (10 l. 1/2) de Périgueux. Il y a dans ce village des mines de fer et d'antimoine, et des forges. *Popul.* 250. *Bur. de poste* de Nontron.

Chapelle-St.-Sauveur (la), v. (*Loire-Inférieure*). *Voy.* Chapelle-Montrelais (la).

Chapelle-St.-Sauveur ou Masse-Libre, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, près de la source de la Charetelle, petite rivière, à 23 kilom. (5 l. 1/3) de Louhans, 7 m. (15 l. 1/2) de Mâcon. *Pop.* 1588. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Chapelle-St.-Sépulchre (la), v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Courtenay, près de la forêt de Montargis, à 8 k. (2 l.) de Montargis, 7 m. (16 l.) d'Orléans. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Montargis.

Chapelle-St.-Sulpice (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, à 7 k. (1 l. 3/4) de Provins, 38 k. (8 l. 1/2) de Melun. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Nangis.

Chapelle-St.-Ursin (la), v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Mehun, à 5 k. (1 l. 1/3) de Bourges. *Pop....* *Bur. de poste* de Bourges.

Chapelle-Taillefert (la), v. (*Creuse*), arr. et cant. de Guéret, sur la Gartempe, à 7 k. (1 l. 3/4) de Guéret. Ce village avoit une église collégiale, fondée en 1300 par Roger de Beaufort, archevêque de Bourges, et dont le chapitre avoit été transféré à Guéret en 1763. On y voyoit le mausolée du cardinal de la Chapelle, évêque de Toulouse. Ce monument étoit le plus magnifique qu'il y eût en France, sans en excepter même ceux qui avoient été faits pour les rois. *P.* 700. *B. de p.* de Guéret.

Chapelle-Tecle (la), v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de St.-Trivier. *Pop.* 572. *B. de p.* de Pont-de-Vaux.

Chapelle-Themer (la), village (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Ste.-Hermine, à 15 k. (3 l. 1/2) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 763. *B. de p.* de St-Hermand.

Chapelle-Thiboust *ou* Gauthier (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 18 k. (4 l.) de Melun. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Mormans.

Chapelle-Thireuil (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Coulonges, à 27 k. (6 l.) O. S. O. de Parthenay, 27 k. (6 l.) N. de Niort, 22 k. (5 l.) E. N. E. de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 712. *Bur. de poste* de Parthenay.

Chapelle-Thoisle, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Montpont, à 10 k. (2 l. 1/2) de Louhans, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Louhans.

Chapelle-Urée, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brecey, à 15 k. (3 l. 1/2) de Mortain, 5 m. (10 l. 3/4) de Coutances. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Chapelle-Vaupeltaine (la), (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Ligny-le-Châtel, sur le Serain, à 18 k. (4 l.) de Saint-Florentin, 14 k. (3 l. 1/3) d'Auxerre. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Chablis.

Chapelle-Vendômoise, village (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, à 11 kil. (2 l. 2/3) de Blois. *Pop.* 347. *B. de p.* de Blois.

Chapelle-Véronge, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, à 33 k. (7 l. 1/2) de Rosoy, 5 m. (11 l. 1/2) de Melun. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Chapelle-Vieille (la), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Moulins-la-Marche, près de l'Yton, à 7 k. (1 l. 3/4) de l'Aigle, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Moulins-la-Marche.

Chapelle-Vieille, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, à 7 k. (1 l. 3/4) de cette ville, 34 k. (7 l. 3/4) d'Arras. *Pop.* 751. *Bur. de poste* de Béthune.

Chapelle-Villard (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, près de la source de la Dheune, à 22 k. (5 l.) de Châlons, 5 m. (12 l.) de Mâcon. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Buxy.

Chapelle-Villiers (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, commune de Mozay, à 3 kil. (3/4 de l.) N. p. O. de Linas, 5 k. (1 l. 1/4) S. de Palaiseau. *Pop.* comprise celle de Mozay, 268. *Bur. de poste* de Linas.

Chapelle-Viviers (la), v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Chauvigny, à 13 k. (3 l.) de Montmorillon, 31 k. (7 l.) de Poitiers. *P.* 450. *B. de p.* de Chauvigny.

Chapelle-Voland, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Bletterand, sur la côte, près de la Darge, à 15 k. (3 l. 1/2) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 1818. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chapelle-Yvon (la), v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, près de l'Orbec, à 11 k. (2 l. 2/3) de Lisieux, 5 m. (11 l.) de Caen. *Pop.* 317. *Bur. de poste* d'Orbec.

Chapelles (Grandes), village (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine, à 11 kil. (2 l. 3/4) d'Arcis, 19 k. (4 l. 1/4) de Troyes. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Chapelles (les), v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrin, sur l'Aisne, à 11 k. (2 l. 3/4) de Vilaine, 5 m. (11 l. 3/4) de Laval. *Pop.* 751, *Bur. de poste* de Ribay.

Chapelles-l'Union (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, à 9 k. (2 l. ⅓) de Rosoy, 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Tournans.

Chapelles-Rambaud, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de la Roche, à 6 kilom. (1 l. ½) O. p. S. de la Roche, 13 k. (3 l.) N. N. E. d'Annecy, 20 k. (4 l. ½) S. de Genève. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Bonneville.

Chapelles-Vallon, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Méry-sur-Seine, à 13 k. (3 l.) d'Arcis, 15 k. (3 l. ½) de Troyes. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Chapellière, v. (*Allier*), arr. de Moulins, canton du Montel, commune de Meillard, à 2 kil. (½ l.) S. O. de Meillard, 8 k. (2 l.) S. O. de Châtel-de-Neuve, 13 k. (3 l.) du Montel, 24 kil. (5 l. ½) de Moulins. *Populat.* comprise celle de Meillard, 398. *B. de p.* de Moulins.

Chapellière, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de St.-Pourçain, commune de la Feline, à 13 k. (3 l.) de Montet, 10 kil. (2 l. ½) de St.-Pourçain, 31 kil. (7 l.) de Gannat. *Popul.* comprise celle de Féline, 597. *B. de p.* de Montet.

Chapellotte (la), v. (*Cher*), arr. d'Aubigny, cant. d'Henrichemont, à 20 k. (4 l. ½) d'Aubigny, 32 k. (7 l. ¼) de Bourges. *P.* 606. *B. de p.* d'Henrichemont.

Chapellotte (la), v. (*Yonne*), arr. de Sens, canton de Pont-sur-Yonne, commune de Villeneuve-la-Guyarde, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-sur-Yonne, 2 k. (½ l.) de Villeneuve-la-Guyarde, 22 k. (5 l.) de Sens. *Populat.* comprise celle de Villeneuve, 1690. *Bur. de poste* de Villeneuve-la-Guyarde.

Chapelon, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Bellegarde, à 11 k. (2 l. ¾) de Montargis, 5 myr. (11 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Montargis.

Chapelotte (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 13 k. (3 l.) de Champlitte, 4 m. (10 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Gray.

Chapet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, à 13 k. (3 l.) de St.-Germain, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Meulan.

Chapeyri, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et canton sud d'Annecy, à 6 kil. (1 l. ½) d'Annecy, 28 kil. (6 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Rumilly.

Chapié (Col du) *ou* du petit Mont-Cenis (*Pô* ou *Eridan*), chemin peu praticable, qui conduit de Susa (Eridan) à Braman (Mont-Blanc). Ce passage est de 5 heures ½.

Chapitre, sous la monarchie. Voyez *Clergé*.

Chapniers, bourg (*Charente-Inférieure*), arrond. et canton nord de Saintes, près de la Charente, à 6 k. (1 l. ½) de Saintes. Le terroir de ce bourg est très-abondant en pâturages; on y recueille beaucoup de blé et de vin. *P.* 2522. *Bur. de poste* de Saintes.

Chapoix, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Ciney, commune de Leignon, à 14 kil. (3 l. ¼) O. de la Marche, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Ciney, *Pop.* comprise celle de Leignon, 760. *Bureau de poste* de la Marche.

Chapolly, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de la Roche, commune de Thorens, à 13 k. (3 l.) de Bonneville. *Pop.* comprise celle de Thorens, 2348. *Bur. de poste* de Bonneville.

Chapon-Seraing, v. (*Ourthe*), arr. de Huy, canton de Bodegnée, à 3 k. (¾ l.) N. O. de Bodegnée, 8 k. (2 l.) S. de Warem, 10 k. (2 l. ½) N. de Huy. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Huy.

Chaponnay, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de St.-Symphorien-d'Ozon, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Symphorien-d'Ozon, 11 kilom. (2 l. ¾) de Vienne, 8 m. (17 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 1064. *Bur. de poste* de St.-Symphorien-d'Ozon.

Chaponost, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Genis-Laval, à 8 kil. (2 l.) de Lyon, 32 kil. (7 l. ¼) de Villefranche. Il y a des carrières très-abondantes dans ce village. *Pop.* 1256. *Bur. de p.* de Lyon.

Chaponval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, commune d'Ennery, sur l'Oise, à 4 k. (1 l.) N. E. de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Ennery et dépendances, 531. *Bur. de poste* de Pontoise.

Chaponval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Rennemoulin, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Versailles, 4 kil. (1 l.) de Marly. *Pop.* comprise celle de Rennemoulin et dépendances, 101. *Bur. de poste* de Versailles.

Chappandu, (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Faucogney, commune de Raddon, près le Breuchiu, à 7 k. (1 l. ¾) de Luxeuil, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* comprise celle de Raddon, 516. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Chappe, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, canton et commune de Beaufort, à 4 k. (1 l.) des Rosiers, 7 k. (1 l. ¾) de Beaufort, 20 kil. (4 l. ½) de Beaugé. *Pop.* comprise celle de Beaufort, 5641. *Bur. de poste* de Rosiers.

Chappe, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton d'Ennezat, sur la Beda, à 8 k. (2 l.) de Riom, 14 k. (3 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 533. *Bur. de poste* de Riom.

Chappe (Pointe et Calanque de la), (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Grimaud, entre la calanque des Gavots et plusieurs pointes et calanques sans noms.

Chappe-Lambert, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Siellières, à 8 k. (2 l.) O. de Poligny. *Pop.* comprise celle de Mantry et autres, 867. *Bur. de poste* de Poligny.

Chappes, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Montmarault, à 7 k. (1 l. ¾) de Montmarault, 37 k. (8 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Montmarault.

Chappes, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, à la fontaine des Joubeaux, à 13 k. (3 l.) de Réthel, 37 k. (8 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Réthel.

Chappes, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, à 19 kil. (4 l. ⅓) S. E. de Troyes, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Bar-sur-Seine, 36 k. (8 l.) O. de Bar-sur-Aube. *Pop.* 350. *Bureau de poste* de Bar-sur-Seine.

Chappot, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Champagnole, sur le Langillon, près de la forêt de Joux, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Arbois, 36 kil. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Garde-Bois, 386. *Bur. de poste* de Champagnole.

Chappy, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton et commune de Longuyon, à 2 k. (½ l.) de Longuyon, 33 k. (7 l. ½) de Briey. *Pop.* comprise celle de Longuyon et dépendances, 1789. *Bureau de poste* de Longuyon.

Chaptelat, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant de Nieuil, à

8 k. (2 l.) de Limoges. *Pop.* 462. *Bur. de poste* de Limoges.

Chapteuil, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Julien-de-Chapteuil.

Chaptusat, (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* Chatusat.

Chapuissière, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Vinay, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Marcellin, 21 k. (4 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Chapus (Fort de), (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Marennes, près du bord de la mer, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Marennes. Ce fort est un poste de guerre de la 12e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Charais, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de Neuville, à 16 k. (3 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Poitiers.

Charaix, v. (*Drôme*). *Voyez* Charey.

Charaix, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de Langeac, à 32 k. (7 l. ¼) de Brioude, 24 k. (5 l. ½) du Puy. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Langeac.

Charambert (Forêt de), (*Drôme*), arrond. de Montelimar, canton de Dieulefit, à 14 kil. (3 l. ¼) de Montelimar.

Charancey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, près de la Loze, à 25 k. (5 l. ¾) de Semur, 7 k. (13 l. ½) de Dijon. *Pop.* 185. *B. de p.* de Vitteaux.

Charancieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, sur le ruisseau Roncevaux, à 10 k. (2 l. ⅓) de la Tour-du-Pin, 39 k. (8 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Charanciu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, à 20 k. (4 l. ½) de Belley, 4 m. (10 l.) de Bourg. *Pop.* 62. *B. de p.* de Belley.

Charancy, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arbois, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Champagnolle.

Charancy, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, près de la Chiers, à 19 kil. (4 l. ¼) O. de Longwy, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Longuyon, 6 m. (14 l. ¼) de Metz. Il y a dans ce village un fourneau pour les forges. *Population*, 617. *Bur. de poste* de Longuyon.

Charanfonex, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. et commune de Rumilly, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit *P.* comprise celle de Rumilly, 2634. *Bur. de poste* de Rumilly.

Charansac, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. sud-est du Puy, sur la Loire, à 3 kil. (⅔ de l.) du Puy. *Pop.* 439. *Bur. de poste* du Puy.

Charantay, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Belleville, sur le Sancillon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Villefranche, 38 k. (8 l. ½) de Lyon. *Pop.* 736. *Bur. de poste* de Belleville-sur-Saone.

Charantonnay, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, à 21 k. (4 l. ¾) de Sancerre, 37 k. (8 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Villequier.

Charas, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Montbron, à 22 k. (5 l.) de la Rochefoucauld, 23 k. (5 l. ⅓) d'Angoulême. *Popul.* 745. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Charavane (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Rochemaure, coule au N., et se rend dans la Payre, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Chommerac, 3 kilom. (¾ de l.) N. O. de Baix.

Charavinac, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, près de la Fure et du lac de Paladru, à 15 k. (3 l. ½) de la Tour-du-Pin, 32 k. (7 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 898. *Bur. de poste* de Voiron.

Charbeaux, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, canton de Charignan, à 23 k. (5 l. ¼) de Sedan, 40 kil. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Carignan.

Charbillac, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de St.-Bonnet, commune de Bénivent, à 18 kilom. (4 l.) de Gap. *Pop.* comprise celle de Bénivent, 595. *Bur. de p.* de Gap.

Charbogne, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, à 14 k. (3 l. ¼) de Vouziers, 31 k. (7 l.) de Charleville. *Pop.* 564. *Bur. de poste* d'Attigny.

Charbonna, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Mesvres, près de l'Arroux, à 23 k. (5 l. ¼) d'Autun, 8 m. (17 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 571. *Bur. de poste* d'Autun.

Charbonnier, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, près du Vagnon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Issoire, 41 k. (9 l. ¼) de Clermont. Il y a des mines de charbon de terre près de ce village *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Pont-de-Lempde, dép. de la Haute-Loire.

Charbonnière, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Pontarion, comm. des Pouges, à 18 k. (4 l.) d'Aubusson, 9 k. (2 l. ¼) de Pontarion, 16 k. (3 l. ¾) de Bourganeuf. *Pop.* comprise celle des Pouges, 234. *Bur. de poste* d'Aubusson. *Rel. de poste aux chev.*

Charbonnière, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Braine, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Ornans, 16 k. (3 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 184. *Bur. de poste* d'Ornans.

Charbonnière, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymioux, commune de Luriecq, à 15 k. (3 l. ½) de Montbrison, 33 k. (7 l. ½) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Luriecq, 1100. *Bur. de poste* de Montbrison.

Charbonnière, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugueray, à 5 k. (1 l. ⅓) de Lyon, 23 k. (5 l. ⅓) de Villefranche. Dans le territoire de ce village on trouve de la terre avec laquelle on peut faire de la faïence. Il y a des eaux minérales qui ont été analysées; elles sont ferrugineuses et salutaires pour les affections cutanées, et les engorgemens des viscères. *Pop.* 250. *Bureau de poste* de Lyon.

Charbonnière, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. nord de Mâcon, sur la Mouge, à 9 k. (2 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 180. *B. de p.* de Mâcon.

Charbonnière (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, commune de Montevrin, à 4 k. (1 l.) de Lagny, 13 k. (3 l.) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Montevrin, 505. *Bur. de p.* de Lagny.

Charbonnière (la), (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, canton de Houdan, comm. de Septeuil, à 13 k. (3 l.) S. de Mantes, 10 kil. (2 l. ½) de Houdan. *Pop.* comprise celle de Septeuil, 1140. *Bur. de poste* de Mantes.

Charbonnière (la), v. *Mont-Blanc*), arrondissement de St.-Jean-de-Maurienne, canton et commune d'Aiguebelle, sur la rivière d'Arc, à 2 k. (½ l.) S. d'Aiguebelle, 23 k. (5 l. ¼) N. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle d'Aiguebelle et dépendances, 571. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Charbonnières, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Anthon, à 16 k. (3 l. ¾) de Nogent, 5 m. (11 lieues ¾) de Chartres. *Pop.* 981. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Charbonnières (Calanque et Pointe

Pointe de la), (*Var*), arrond. de Toulon, à la côte du N. de l'île du Levant *ou* Tytan, entre la pointe de la Vaire et la calanque de la Pigeonière.

Charbonnières-lès-Varennes, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Manzat, sur l'Ambène, à 8 k. (2 l.) de Riom, 16 k. (3 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 1327. *Bur. de poste* de Riom.

Charbonnières-les-Vieilles, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Manzat, à 14 k. (3 l. ½) de Riom, 25 k. (5 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 1694. *Bur. de poste* de Riom.

Charbonnières (les) *ou* Fontaine-bras, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Bletterans, comm. de Larnaud, à 10 k. (2 l. ½) de Lons-le-Saunier, 4 k. (1 l.) de Bletterans. *Pop.* comprise celle de Larnaud, 814. *Bureau de poste* de Lons-le-Saunier.

Charbonny, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant de Nozeroy, à 23 k. (5 l. ¼) d'Arbois, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Champagnole.

Charbuy, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Seignelay, à 7 k. (1 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 873. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Charce (la) *ou* la Charse, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remuzat, à 36 k. (8 l.) de Die, 9 k. (2 l. ½) de Remuzat. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Die.

Charcé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Touarcé, près de l'Aubanci, à 25 k. (5 l. ¾) de Vihiers, 16 k. (3 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Brissac.

Charcenne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gray, 40 kil. (9 l.) de Vésoul. *Pop.* 987. *Bur. de poste* de Gy.

Charcey, v. (*Meuse*). *Voyez* Chassey.

Charchigné, v. (*Mayenne*), arrond. de Mayenne, canton de Horps, à 13 k. (3 l.) de Mayenne, 4 m. (10 l. ½) de Laval. *Pop.* 910. *Bur. de poste* du Ribay.

Charchillac, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, comm. de Fraisans, à 2 k. (½ l.) de St.-Vit, 5 k. (1 l. ¼) de Dampierre, 25 k. (5 l. ¾) de Dôle. *Pop.* comprise celle de Fraisans, 463. *Bur. de poste* de St.-Vit, dép. du Doubs.

Charcier, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 15 kil. (3 l. ½) d'Orgelet, 15 kil. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 176. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Charcillat, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moirans, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Claude, 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 326. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Charcoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, commune de Brétigny, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. S. de Linas, 7 k. (1 l. ¾) d'Arpajon. *Pop.* comprise celle de Brétigny et dépendances, 700. *Bur. de poste* de Linas.

Chard, v. (*Creuse*), arrondis. d'Aubusson, canton d'Auzance, sur le Cher, près de sa source, à 25 k. (5 l. ¾) d'Evaux, 5 m. (12 l.) de Guéret. *Pop.* 636. *Bur. de poste* d'Auzance.

Chardavon, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Sisteron, sur le Rieu, à 7 k. (1 l. ¾) de Sisteron, 23 k. (5 l. ¼) de Digne. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chardavon, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, canton et commune de Seyne, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de cette ville, 31 k. (7 l.) N. p. E. de Digne. *Pop.* comprise celle de Seyne, 2564. *Bur. de poste* de Seyne.

Charde, v. (*Charente-Infér.*), arr de Jonsac, cant. de Montendre, à 11 k. (2 l. ¾) de Montluel, 5 m. (12 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 179. *Bur. de poste* de Montendre.

Chardeny, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Marchault, à 7 k. (1 l. ¾) de Vouziers, 40 k. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Vouziers.

Chardin (Forêt de), (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême, à 14 k. (3 l. ¼) S. O. de cette ville. Elle a 3,895 m. (2,000 toises) de long, sur 778 m. (400 t.) de large.

Chardogne, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vavincourt, à 6 k. (1 l. ½) N. de Bar, 36 k. (8 l.) S. E. de Ste.-Menéhould, 31 k. (7 l.) O. de St.-Mihiel. *Pop.* 590. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Chardonnay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Champvent, 534. *Bur. de poste* de Tournus.

Chardonneret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, comm. de Prunay-le-Temple, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Houdan. *Pop.* comprise celle de Prunay et dép. 264. *Bur. de poste* de Houdan.

Chardonville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marine, comm. de Sagy, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Meulan, 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Marine. *Pop.* comp. celle de Sagy, 648. *Bur. de poste* de Meulan.

Charecey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, cant. de Givry, à 15 k. (3 lieues ½) de Châlons, 6 m. (13 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 315. *Bureau de poste* de Bourgneuf.

Charembert (Forêt de), (*Drôme*), arr. de Montelimart, cant. de Dieu-le-Fit, à 13 k. (3 l.) E. de Montelimart. Elle a 7,013 m. (3,600 toises) de long sur 3,500 m. (1,800) de large.

Charens-le-Haut, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc-en-Diois, à 24 k. (5 l. ½) de Die, 6 myr. (14 l. ½) de Valence. *Popul.* 209. *Bur. de p.* de la Motte-Chalençon.

Charensat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de St-Gervais, à 25 k. (5 l. ¾) de Montaigu, 42 k. (9 l. ½) de Clermont. *Pop.* 1623. *Bur. de poste* d'Auzance, dép. de la Creuse.

Charentay, (*Rhône*). *Voyez* Charantay.

CHARENTE.

Ce département a pris son nom d'une rivière considérable de France. Elle l'arrose, en sortant de sa source, du sud au nord, puis, en y rentrant, du nord au sud, puis en tournant vers l'ouest. Il comprend l'ancienne province de l'Angoumois, qui ne formait qu'un même gouvernement avec la Saintonge.

Lier fut le premier comte de l'Angoumois, en 855. Isabelle, fille d'Aimar, comte d'Angoumois, ayant été mariée à Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, épousa, après la mort de ce roi, Hugues de Lusignan. Les enfans du premier lit eurent leur partage en Angleterre. Hugues premier, né du second lit, fut comte d'Angoulême et de la Marche. Son petit-fils, Hugues III, ayant laissé, par testament, ses biens à Philippe-le-Bel, Gui, son frère, supprima le testament. Le roi lui en fit un crime capital, et s'en autorisa pour confisquer tous ses biens. Ce fut la première réunion à la couronne, en 1380. L'Angoumois fut donné à Louis de France, second fils de Charles V, et si connu sous le nom de *duc d'Orléans*, assassiné en 1407. Il laissa à Jean, son troisième fils, les comtés d'Angoumois et de Périgord. Charles,

fils de Jean, épousa Louise, fille de Philippe II, duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon. François son fils, comte d'Angoumois en 1490, fut créé duc de Valois, en 1514, par Louis XII, et devint roi en 1515, à la mort de ce prince, qui ne laissoit pas d'enfans. Ainsi l'Angoumois fut, pour la seconde fois, réuni à la couronne.

Les bornes du département de la Charente sont, au nord, le départ. de la Vienne; à l'est, celui de la Haute-Vienne; au sud-est, celui de la Dordogne; à l'ouest, celui de la Charente-Inférieure; au nord-ouest, celui des Deux-Sèvres.

La principale rivière est la *Charente*, qui prend sa source dans les montagnes du sud-est, remonte au nord, le long des montagnes, jusqu'à Civray, d'où elle redescend par l'est de Ruffec, où elle reçoit la Péruse, passe à Verteuil, à Mausle, au pied de la montagne où est Angoulême, tourne à l'ouest, passe à Châteauneuf, à Jarnac, à Cognac, à Saintes, à Tonnay-Charente, à Rochefort, où elle forme un port magnifique, à Soubise, et se rend dans la mer en face de l'île d'Aix et de l'île d'Oléron.

La superficie de ce département est d'environ 1,153,684 arpens carrés ou 588,803 hectares; sa population est de 321,477 habitans. Il est composé de 465 communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en 28 cantons, et en 29 justices de paix. La préfecture de ce département est à Angoulême; *Ruffec*, *Confolens*, *Barbezieux* et *Cognac* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Angoulême, et dépend de la 20e division militaire, dont le commandant réside à Périgueux, département de la Dordogne. Il est du ressort du tribunal d'appel séant à Bordeaux, et dans la 11e conservation forestière.

Les principales villes sont, *Angoulême*, *Ruffec*, *Confolens*, *Barbezieux*, *Cognac*.

Les rivières et ruisseaux qui prennent leur source dans ce département sont: Arce, Argent, Auge, Aussonne, Braillon, Clain, Eaux-Claires, Echelle, Goire, Lary, Lisnnne, Né, Nouère, l'Or, Pairon, Palais, Preh:be, Son, Sonnette, Touvre, Transon, Tude.

Ruisseau. Foudion.

Forêts. Belair, Boisblanc, Braconne, Brigneuil, Chardin, Horte, Jarnac, Marange, Quatrevaux, Ruflec, Saint Amand-de-Bouex, Tusson.

Les productions sont considérables en vins et fruits excellens, en laine, chanvre, lin, froment, méteil, orge, avoine, blé de Turquie, graine de genièvre, etc. La graine de lin est d'une si bonne qualité, que l'Angleterre, en temps de paix, en enlève jusqu'à quatre cargaisons chaque année. Le gibier y est aussi très-abondant.

Son industrie ne s'étend pas à beaucoup de branches; mais les principales dont il tire un grand produit, ce sont les vins, les eaux-de-vie, et l'esprit-de-vin provenant des vins de son territoire. Tout le monde connoit les eaux-de-vie de Cognac; on sait qu'il n'y en a point de meilleures en France, et que toutes celles que l'on fabrique dans ce département sont quelquefois vendues ou retenues deux ans à l'avance; on en fait à trois et quatre degrés. Paris, la Hollande, l'Angleterre et l'Irlande en consomment beaucoup. Ces eaux-de-vie et l'esprit de vin forment une branche d'exportation qui se monte annuellement de 3 à 4 millions. On y fabrique de très-beau papier, dont la majeure partie se débite à Paris, et des toiles que l'on fait passer à Rochefort. Il y a des mines de plomb et des mines de fer très-abondantes, des forges considérables, qui appartenoient au marquis de Montalembert, d'où il est sorti une quantité énorme de canons, bombes, boulets, etc. qui ont été transportés sur la Charente à Rochefort. Outre ces mines, il y en a encore une d'antimoine, dans laquelle on a trouvé de l'argent; mais les frais d'exploitation absorbant les bénéfices, les entrepreneurs l'ont abandonnée. A Barbezieux, il y a une source d'eau minérale, bonne pour la cure de différentes maladies.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. *Voyez* le département de la Seine.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Journal* de 200 carreaux ou 910 toises carrées de Paris, 34.568.
— de 16 ouces, de 8 carreaux chaque, 34.568.
— de 32 carreaux, de 9 aunes de Paris chaque, ou de 968 toises carrées de Paris, 36.774
La *Boisselée* de 100 carreaux de 12 pieds au carré, ou de 400 toises de Paris, 15.197.
— de 133 carreaux et un tiers, égale aux deux tiers du Journal de 200 carreaux, 23.047.
L'Arpent des eaux et forêts, 51.073.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Jean-Louis Guer de *Balzac*, orateur français, dont l'éloquence a servi de modèle: né à Angoulême en 1594; il mourut en 1654. On a de lui: *Lettres. Le Socrate chrétien. Aristippe. Vers latins*, etc. — Jean-Baptiste-Vivien de *Château-Brun*, auteur tragique, né à Angoulême en 1686; il mourut en 1775. Il a donné: *Mahomet II. Les Troyennes. Philoctète*, et *Astianax*, etc. — *François premier*, surnommé le *père des lettres*, chevalier brave et loyal: né à Cognac en 1494; il mourut en 1547. *Voyez* son *Histoire* écrite avec une vérité énergique par M. *Gaillard*. 8 vol. in-12. — Marc-René, marquis de *Montalembert*, doyen des généraux et des académiciens, auteur des *Fortifications perpendiculaires*: né à Angoulême; mort en 1791. — André de *Montalembert*, seigneur d'Esse et de Panvilliers, grand capitaine, né en Poitou; il fut tué à l'âge de 70 ans, étant sur la brèche de la ville de Thérouane. — Henri de *Nermond*, évêque de Montauban, puis archevêque d'Alby, et ensuite de Toulouse, orateur. — Jean *Poltrot de Meré*, fanatique protestant, assassin du duc de Guise, condamné par arrêt du parlement à être déchiré avec des tenailles ardentes, et écartelé par quatre chevaux: né à Angoulême; il vivoit en 1563. — Jean de la *Quintinie* naquit à Chabanois: il étoit très-savant dans la théorie et dans la pratique de l'agriculture. On a de lui: *Instructions pour les Jardins fruitiers et potagers*, 2 vol. in-4°.; et plusieurs *Lettres*. — François *Ravaillac*, Feuillant, puis solliciteur de procès, ensuite maître d'école, et fanatique. Il assassina Henri IV à Paris, rue de la Féronnerie: il fut écartelé vif le 27 mai 1610. Né à Angoulême. — Antoine *Rivet de la Grange*, bénédictin, historien: né à Confolens en 1683; il mourut en 1749. On a de lui: *Le Nécrologe de Port-Royal des Champs. Histoire littéraire de la France.*

CHARENTE, ville (*Charente-Inférieure*). *Voy*. TONNAY-CHARENTE.

CHARENTE (LA), rivière (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart. Sa source, dans les montagnes, à 8 k. (2 l.) S. O. de Rochechouart, coule au N. N. O., puis à l'O., passe à Civray, redescend au S. O. et au S., passe à Mansle, tourne au S. O., puis au S., passe au-delà de la montagne où est Angoulême, tourne à l'O., passe à Châteauneuf, à Jarnac, à Cognac, à Saintes, à Tonnay-Charente, à Rochefort, où elle forme un port magnifique, à Soubise, et se rend dans la mer en face de l'île d'Aix et de celle d'Oléron.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département, qui est vers la mer, est arrosé par la partie de la Charente qui est la plus basse; d'où il a pris le nom de *Charente-Inférieure*. Il répond à l'ancienne province de Saintonge et à l'Aunis.

Ses bornes sont, au nord, le département de la Vendée; au nord-est, celui des Deux-Sèvres; à l'est, celui de la Charente; au sud, celui de la Gironde; à l'ouest, la mer.

La Saintonge, comprise dans l'ancienne Aquitaine, a éprouvé à-peu-près le sort du Poitou, dont il sera parlé au département des Deux-Sèvres. Elle avoit été donnée en propriété, par Louis VIII, à Hugues, comte de la Marche, auquel elle fut ôtée par saint Louis. Ce prince la céda aux Anglais; mais Philippe-le-Bel en fit la conquête. Les Anglais la reprirent après la bataille de Poitiers en 1350. Charles VII la reprit, et la réunit à la couronne.

Les rivières principales sont, la *Charente*, dont il a été parlé dans l'art. précédent; et la *Gironde*, dont

il sera parlé au département de son nom.

Ce pays est fertile : mais aux environs de la mer, il y a des marais dont l'eau stagnante est un voisinage funeste, sur-tout pour la ville de Rochefort. On en tire beaucoup de sel et de très-bonnes huîtres. On pêche sur les côtes d'excellentes sardines.

A l'embouchure de la Charente est la petite île d'*Aix*, où vont mouiller les vaisseaux qui partent tout armés de Rochefort.

Un peu plus à l'E. est l'île d'*Oléron*, qui a 27 k. (6 l.) de long du S. E. au N. O. Elle est très-bien cultivée.

La superficie de ce département est d'environ 1,404,460 arpens carrés ou 716,814 hectares ; sa population est de 402,105. Il est composé de cinq cent six communes, et divisé en six arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-sept cantons et justices-de-paix. La préfecture de ce département est à Saintes, *la Rochelle*, *Rochefort*, *St.-Jean-d'Angely*, *Jonsac* et *Marennes* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *la Rochelle*, et dépend de la 12e division militaire, dont le commandant réside à Nantes, département de la Loire-Inférieure : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Poitiers, et dans la 9e conservation forestière.

Les villes principales sont, *Saintes*, *la Rochelle*, *Rochefort*, *St.-Jean-d'Angely*, *Jonsac*, et *Marennes*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont, Anteine, Brameru, Bredoire, Briou, Caussac, Chenal de Brouage, Clusenne, Coran, Gere, Gonlor, Gravonze, Loransanne, Mouzon, Mozenne, Nauve, Nie, Seudre, Seugné, Tarnac, Tournay.

Ruisseau. Larmet.

Pertuis. Antioche, Mamnusson.

Isles. Aix, Oléron, Madame, Ré.

Pointes. Arvert, Chateillon, Chavere, Éguille.

Rochers. Antioche, Chandoniste, Jant, Langret, Mânes.

Côtes. Sauvage, Côte Sauvage.

Bancs de sable. Bayard, Repos, Longée, Malconches.

Forêt. Benon.

Ses productions consistent en vins et eaux-de-vie, blé de Turquie, grains, chanvre, bestiaux, laine et sel ; les vins et les eaux-de-vie forment une branche de commerce considérable.

Son industrie s'étend à plusieurs objets très-lucratifs, provenant de ses manufactures, tels que molletons, basins, radis, serges, étamines, bonneterie, faïence, porcelaine, creusets de grès, verrerie, raffineries de sucre, liqueurs, fonderie de canons, toiles à voiles, et toiles du pays. On pêche dans ce département une quantité prodigieuse d'excellentes huîtres et de sardines. Le produit du sel que l'on tire de ces salines fait vivre dans l'aisance un grand nombre d'individus. Les départemens de France et les nations avec lesquelles celui de la Charente-Inférieure est en correspondance, fournissent à ce département les productions et les objets qu'ils fabriquent ; et son commerce, relativement au port de la Rochelle, est à-peu-près le même que celui des Bouches-du-Rhône. (*Voyez* ce département, tant pour l'embarquement des marchandises françaises et étrangères, que pour le débarquement de toutes celles que ses vaisseaux rapportent des îles de St.-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Cayenne, de la Côte de Guinée, etc. et qui ensuite vont alimenter non seulement toutes les fabriques, mais encore les magasins les plus considérables de la France.)

Il y a des sources d'eaux minérales à Montendre, Pons, Rouillasse, et Largères. On trouve dans le territoire de ce département beaucoup de carrières d'une pierre très-fine, propre à bâtir, ainsi que des cailloux transparens, susceptibles du plus beau poli, et comparables à ceux de Médoc. C'est à St-Yvres, canton de Rochefort, que se trouve cette pierre si renommée, connue sous le nom de *lapis ceraunius*, ou *pierre de tonnerre*. (*Voy.* l'art.) Les environs de Marcilly offrent plusieurs morceaux de cuivre qui indiquent une mine très-riche. Il y a aussi beaucoup de marais salans où l'on tire de la tourbe.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. *Voyez* le département de la Seine.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Le *Journal* en usage dans les cantons de Saintes, Cozes, Écoyaux, Pont-l'Abbé, Marans, Brisambourg, Loulay, Lozay, Mortagne, Pont-d'Envaux, Courçon, la Jarrie, St.-Martin, St.-Jean-d'Angely, Taillebourg, Tonnay-Boutonne, Rochefort, Benon, Charente, Ciré, Surgères, Marennes, le Château, Soubise, Royan, St.-Pierre et St.-Fort ; et dans les communes de St.-Genis, Antignac, St.-George, St.-Sigismond, et Plassac au canton de St.-Genis. Ce Journal, composé de 225 carreaux, de 12 pieds de côté, 34.19.
— dans le canton de Dampierre, 38.58.
— dans les cantons de Gemozac, Saujon et Pons, et dans les communes de Bois, Champagnole, Givresac, Monnac, St.-Germain, St.-Palais et St.-Grégoire au canton de St.-Genis, Moings et Neuillac au canton d'Archiac, 37.06.
— dans les cantons d'Aulnay, Beauvais et Néré, 30.39.
— dans les cantons de Matha, St.-Savinien et la Tremblade, 68.34.
— dans le canton de Jonsac, 34.57.
— dans les communes de Mirambeau, St.-Bonnet, St.-Disant, St.-Martial, Semillac, et Semoussac au canton de Mirambeau, et de Cousac au canton de St.-Genis, 35.58.
— dans les communes de Nieul-le-Viroul et de St.-Hilaire-du-Bois, au canton de Mirambeau, 40.13.
— dans les communes d'Archiac, St.-Pierre, Brie, Cierrac, Germinac, Ste.-Lhurine, et St.-Maigrin au canton d'Archiac, 51.94.
— dans les communes de Celle et de Lonzac, au même canton, 27.37.
— dans la commune de Clion, au canton de St.-Genis, 42.23.
— dans le canton de Montlieu, 45.84.
— commune de Polignac, même canton, et dans les cantons de Léoville et de Montendre, 55.39.
— canton de Montguyon, 21.01.
— de St.-Aigulin, 4.57.
Le *Quartier* dans le canton de la Rochelle, dit *au petit Bailliage*, valant deux arpens de Paris, 68.37.
— *Idem*, au grand Bailliage, valant deux arpens des eaux et forêts, 102.14.
— de 64,000 pieds carrés, en usage dans les cantons d'Ars, Isle-de-Ré, 67.54.
Journal de 32 carreaux de 32 pieds de côté, 34.57.
— de 78 carreaux de 18 pieds *id.*, 26.68.
— de 32 carreaux de 28 *id.*, 26.48.
— de 100 carreaux de 20 *id.*, 42.22.
— de 32 carreaux de 30 *id.*, 30.39.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Paul *Colonies*, né à la Rochelle, mort à Londres en 1692. On a de lui divers ouvrages de littérature et d'histoire. *Galliæ orientalis, italia, hispania. Bibliothèque choisie. Melanges*, etc. — Louis *Bourgeois*, avocat, membre de l'Académie, mort en 1780. On a de lui : *Découverte du Nouveau Monde*, poëme en 24 chants, 2 vol. *in*-8°. 1771. *Dissertation historique sur l'Empereur Othon II*, 1772. Plusieurs écrits sur la colonie de St.-Domingue, sur les maladies des nègres et sur leur cure, publiés par son neveu P.-J.-Baptiste *Nougaret*, 1 vol. *in*-8°. 1789. — Jean-Théophile *Désaguliers*, célèbre physicien, né à la Rochelle en 1683 : il mourut en 1743. Il a publié : *Cours de physique expérimentale*, en 2 vol. — Paul *Desforges Maillard*, poëte ; mort en Bretagne au mois de décembre 1772. Il a publié des Poésies sous le nom de mademoiselle *Malcrais de la Vigne* ; et autres œuvres en vers et en prose. — Roland-Michel *Barrin*, marquis de la *Galissonnière*, illustre marin. Il remporta la célèbre victoire devant Minorque, en 1756, sur l'armée navale anglaise, commandée par l'amiral Byng : né à Rochefort en 1693. — Jean *Imbert*, lieutenant criminel de Fontenay-le-Comte, habile praticien, né à la Rochelle, mort à la fin du seizième siècle. Il a donné : *Enchiridion juris scripti Galliæ*, traduit en français par *Thévenau*, 1559, *in*-4°. *Pratique du barreau*, sous le titre de : *Institutiones forences*, in 8°. 1541. — Elie *Merlat*, ministre protestant, auteur, et très-charitable ; né à Saintes en 1634 : il mourut en 1705. On a de lui des *Sermons. Traité de l'autorité des Rois* ; un autre traité *De conversione hominis peccatoris*. — Pierre-Jean-Baptiste *Nougaret*, né à la Rochelle en 1742. Il a publié beaucoup d'ouvrages : La *Paysanne pervertie*, ou les *Mœurs des grandes villes*, 4 vol. *in*-12. 1777. *Anecdotes des Beaux Arts*, 3 vol. *in*-8°. *Histoire du règne de Louis XVI*, 6 vol. *in*-12. Le *Danger des Circonstances*, 4 vol. *in*-12, 1789. *Contes et poésies érotiques* de *Vergier*, dégagés des longueurs qui les défiguroient, corrigés et mis dans un meilleur ordre, 2 vol. *in*-18. 1801. Les *Mœurs du Temps. Memoires de Rosalie Terval*, 4 vol. in-12. 1802. *Parallèle* de la *Révolution d'Angleterre* en 1642, et *de celle de France*, 1 vol. *in*-8°. 1802, etc.

— Benjamin *Priolo* ou *Prioli*, historien, diplomate, philosophe, et bon soldat. Il disoit souvent que *l'homme ne possède que trois choses*, l'ame, le corps et les biens, *et qu'elles sont continuellement exposées à toutes sortes d'embuscades*; l'ame *à celles des théologiens*, le corps *à celles des médecins*, et les biens *à celles des avocats et des procureurs*. Il étoit né à St.-Jean-d'Angely en 1622. Il mourut à Lyon en 1667. On a de lui : *Histoire de France*, en latin, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664. — René-Antoine *Ferchaud* de *Réaumur*, de la Rochelle, grand physicien, de l'Académie des Sciences de Paris, et de presque toutes celles de l'Europe; mort à Paris, le 18 octobre 1757, âgé de 75 ans, après avoir fait un grand nombre de découvertes utiles. Il a donné : *Histoire des Insectes*, 6 vol. in-4°; et autres ouvrages sur l'*Histoire Naturelle*.

CHARENTENAY, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. de Surgères, à 28 kil. (6 l. ¼) de Rochefort, 38 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 242. *Bur. de p.* de Surgères.

CHARENTENAY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Fresne-St.-Mametz, près de la Saone, à 25 k. (5 l. ¾) de Gray, 23 k. (5 l. ¼) de Vésoul. *P.* 345. *B. de p.* de Ceintrey.

CHARENTENAY, bourg (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Coulange-la-Vineuse, à la source du ruisseau le Mercy, à 16 k. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 623. *Bur. de poste* d'Auxerre.

CHARENTIGNY, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, commune de Villemontoir, à 8 kil. (2 l.) de Soissons, 37 kil. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* comprise celle de Villemontoir, 190. *Bur. de poste* de Soissons.

CHARENTILLY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Neuillé-Pont-Pierre, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Tours.

CHARENTON, ville (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, et ch.-l. de cant., sur la Marmande, à 10 k. (2 l. ½) E. de St.-Amand-Montrond, 4 k. (1 l.) N. O. d'Ainay-le-Château, 4 m. (10 l.) S. S. E. de Bourges. On y fabrique du fer, des canons et des biscayens. Il y a trois forges, une fonderie, un martinet : une de ces forges dépend d'un village voisin, situé à 2 k. (½ l.) de Charenton. Ces usines sont sur la rivière de Marmande, qui se jette dans le Cher. Cette ville a une raffinerie pour le fer qui a déja été travaillé à Melian. On trouve aux environs une mine de charbon de terre. Il y avoit à Charenton une abbaye de Bénédictins, qui avoit près de 7,000 l. de revenu. *Pop.* 1186. *B. de p.* de St.-Amand.

CHARENTON-LE-PONT, bourg (*Seine*), arr. de Seaux, et ch.-l. de cant., à 2 k. (½ l.) S. O. de Vincennes, 2 k. (½ l.) O. de St.-Maur, 8 kilom. (2 l.) de Paris, sur la rive droite de la Marne, près de son confluent avec la Seine.

Ce bourg est très-ancien : on ignore même sa véritable origine. Il a l'extérieur d'une ville, et plusieurs anciens titres lui en donnent le nom. Il n'est percé que d'une seule rue; mais elle est longue, et bordée de maisons des deux côtés. Ce bourg est le passage d'un commerce considérable. Le pont de Charenton est du 7ᵉ siècle, et célèbre par les combats qu'on y a livrés en différens temps. Il fut rompu par les Normands, qui désolèrent la France en 865. Les Anglais s'en rendirent maîtres sous Charles VII; mais ils en furent chassés en 1436. L'armée des princes conjurés contre Louis XI s'empara également de ce poste en 1465. Les protestans, qui bloquoient Paris en 1567, le prirent encore plus facilement par la trahison de l'officier à qui Charles IX en avoit confié la défense. Henri IV l'enleva à la faction de la Ligue en 1590. On remarque avec étonnement que, durant ce siége, *dix enfans de Paris*, retranchés dans la tour qui étoit à l'extrémité du pont, se défendirent trois jours entiers dans cette tour alors à moitié ruinée par le canon. Henri IV la fit abattre en 1602. Les calvinistes, avant la révocation de l'édit de Nantes, y avoient un temple, sur les ruines duquel on avoit élevé un monastère pour les Filles du Saint-Sacrement. A quelque distance de ce bourg, les Carmes déchaussés avoient aussi un très-beau couvent. Les Frères de la Charité y furent établis en 1642. Ils n'y eurent d'abord qu'un très-médiocre hôpital, composé de douze lits, dont la fondation est due aux libéralités du contrôleur-général des guerres, appelé *le Blanc*. Mais ces religieux, vraiment religieux et amis de l'humanité, perfectionnèrent chez eux l'art de la médecine, formèrent des élèves, et acquirent successivement une telle réputation, que cet asile de bienfaisance étoit devenu, à l'époque de leur suppression, un des plus importans de la France. Ils y recevoient, comme on le fait aujourd'hui, les gens en démence, et en avoient le plus grand soin. Cette maison n'a rien qui pique la curiosité; mais les caves qu'ils firent construire en 1764 méritent d'être visitées. Elles peuvent contenir 4080 hect. (1,500 muids) de vin, et forment quatre allées, chacune de 128 mèt. (64 toises) de long sur 45 décim. (14 p.) de large et 39 décim. (12 p.) de haut. Ces caves sont à 325 décimèt. (100 p.) au dessous du sol du jardin. Quant à l'Ecole vétérinaire, dont l'institution est admirable, *voyez* ALFORT. Il y a à Charenton un écho qui rend la voix jusqu'à douze fois.

Ce bourg a vu naître en 1716 Pierre *Leguay-Presmontval*, de l'Académie des sciences de Berlin. Il ouvrit à Paris, en 1740, une école gratuite de mathématiques. Il forma quelques excellens élèves. Nous avons de lui *la Monogamie*, ou l'*Unité dans le mariage*, 1751, 3 vol. *in-8°*. *Le Diogène de d'Alembert*, in-12. *Préservatif contre la corruption de la langue française en Allemagne*, 1761, *in-8°*. Plusieurs *Mémoires* dans le recueil de ceux de l'Académie de Berlin. C'est le meilleur de tous ses ouvrages. Il mourut dans cette ville en 1767. *Pop.* 1500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

CHARENTON-ST.-MAURICE, v. (*Seine*), arr. de Seaux, cant. de Charenton-le-Pont, sur la Marne, à 10 k. (2 l. ½) de Bourg-Egalité, 7 kil. (1 l. ¾) de Paris. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Charenton-le-Pont.

CHARENTONNAY, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de St-Jean-de-Bournay, commune de Beauvoir-de-Mare, à 18 kil. (4 l.) de Vienne. *Pop.* comprise celle de Beauvoir-de-Mare, 1333. *B. de p.* de Vienne.

CHARENTONNE (LA), riv. (*Orne*), arr. de Mortagne. Elle prend sa source dans la forêt d'Evrout, et se jette dans la Rille.

CHARENTONNEAU, v. (*Seine*), arr. de Seaux, cant. et commune de Charenton, sur la rive gauche de la Marne, à 1 k. (¼ de l.) de Charenton. *Pop.* comprise celle de Charenton-le-Pont, 1500. *Bur. de poste* de Charenton.

CHARESIER, v. (*Jura*). *Voyez* CHARIZIER.

CHARETTE, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, à 31 kil. (7 l.) de Louhans, 34 kil. (7 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

CHAREY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Belle-Défense, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Jean-de-Lône, 27 kil. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Seurre.

CHAREY, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de Grand-Serre,

commune de Montrigaud. *Pop.* comprise celle de Montrigaud, 1378. *Bur. de poste* de Romans.

Charey, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, à 16 k. (3 l. ¾) de Pont-à-Mousson, 41 k. (9 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Chargé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton d'Amboise, près de la Loire, à 4 kilom. (1 l.) d'Amboise, 27 k. (6 l.) de Tours. *Pop.* 293. *Bur. de poste* d'Amboise.

Chargey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Gray, 42 k. (9 l. ½) O. S. O. de Vésoul, 15 k. (3 l. ½) S. de Champlitte. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Gray.

Chargey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 11 k. (2 l. ¾) de Jussey, 16 k. (3 l. ¾) de Vésoul. *P.* 565. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Chargnac, v., (*Creuse*). *Voyez* St.-Martin-de-Chargnac, St.-Pierre-de-Chargnac.

Chargnat, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-Remi-de-Chargnat.

Charher *ou* Charlier, village (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Dalhem, commune de Trembleur, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Vise, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Aubel, 13 kil. (3 l.) N. E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Trembleur, 1630. *Bur. de poste* d'Herve.

Charière (la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Beauvoir, à 19 k. (4 l. ½) de Niort. On y recueille une grande quantité d'excellens vins blancs. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Niort.

Chariey, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 728. *Bur. de poste* de Vésoul.

Charigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 9 k. (2 l. ¼) de Semur, 4 m. (10 l. ½) de Dijon. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Semur.

Charin, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de Fours, à 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Decize, 40 kilom. (9 l.) S. E. de Nevers, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Lanocle. Il y a une grosse forge pour la fabrication du gros fer, à 6 kil. (1 l. ½) de la Loire. *Pop.* 68. *B. de p.* de Decize.

Charintru, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, commune d'Epinay-sur-Orge, sur la rivière de l'Yvette, à 3 k. (¾ de l.) E. de Longjumeau. *Pop.* comprise celle d'Epinay et dépendances, 697. *Bur. de poste* de Longjumeau.

Charité-sur-Loire (la), ville (*Nièvre*), arr. de Cosne, et ch.-l. de cant., sur la Loire, à 5 m. (11 l.) E. de Bourges, 23 kil. (5 l. ½) N. de Nevers, 22 m. (49 l.) E. p. S. de Paris. Long. 20. 41. lat. 47. 10.

Cette ville est sur le penchant d'une colline, sur la rive droite de la Loire, que l'on y passe sur un beau pont de pierre. Cette commune, qui est très-ancienne, doit son origine à un monastère de religieux Basiliens, fondé par Rolland-le-Puissant, seigneur du pays, l'an 700, un peu au-dessous d'une petite ville appelée pour lors *Seyr.* Les habitans de cette ancienne ville la quittèrent pour venir s'établir auprès du monastère; et la nouvelle ville qui s'y forma fut appelée la *Charité*, à cause des grandes aumônes qu'y faisoient les religieux. Le pont qui se trouve sur la Loire lui a attiré de grands malheurs. On ne se douteroit pas en voyant cette ville dans l'état brillant où elle est aujourd'hui, qu'elle eût jamais éprouvé aucun désastre. Cependant les Anglais ne l'ont pas épargnée, et le fanatisme, après eux, a su trouver le secret de l'ensevelir sous ses propres ruines. C'est une autre ville que l'on voit à la place de celle que les protestans avoient réduite en cendres, par la trahison même de quelques-uns de ses habitans. La ville fut surprise, et au même moment le commandant catholique prit la fuite. Les assiégés, troublés de l'abandon de leur chef, avoient déja délibéré de se rendre, lorsqu'ils aperçurent au milieu d'eux les troupes de Walbrock, duc des Deux-Ponts, qui leur donnèrent la mort avec cette promptitude et cette fureur guerrière qu'ont ordinairement des soldats à qui l'on accorde le pillage pour les indemniser du retard de leur solde. Quand ces forcenés ne trouvèrent plus rien à voler, et qu'aucun être vivant ne s'offrit plus à leurs coups, ils achevèrent cette sanglante et honteuse victoire par l'embrasement de la ville. La Charité étoit le siége d'une élection, d'un grenier à sel, et d'un bailliage.

Cette ville renferme des maisons élégantes et agréables; elle possède une promenade charmante, plantée d'arbres, dans une presqu'île, à l'extrémité d'un faubourg. Cette promenade, que la rivière arrose, est délicieuse dans la belle saison. Outre les églises paroissiales, il y avoit des religieux bénédictins de l'Ordre de Cluny. Le prieur de ce monastère étoit seigneur de la ville; il avoit haute, moyenne et basse justice; il conféroit beaucoup de prieurés, de bénéfices et de cures considérables. Les religieux étoient curés primitifs de trois paroisses, et les curés n'étoient que des vicaires perpétuels. Il y avoit encore une maison de religieuses bénédictines réformées. L'hôtel-dieu étoit desservi par des religieuses de la règle de saint Augustin. Les Récollets avoient aussi un couvent de dix religieux. On y voyoit une chapelle de saint Lazare, et un grand enclos, qui servoit aux lépreux dans les temps de la contagion.

Le commerce de *la Charité* consiste en serges, connues sous le nom de *trémière*, en fers, en chapeaux, et en bois. Il y a une manufacture de boutons et de boucles: les principaux ouvrages qu'on y fait, sont, des boucles de différentes compositions, des boucles d'argent, des boutons dorés, des boutons de composition de toute espèce. En 1775, un Anglais établit dans cette ville une forge, où il se fait du fer de toute grosseur, parfaitement rond. La manufacture de faïence et la verrerie étoient considérables. On y fait toutes sortes d'ouvrages en émail. Il y a sept tanneries et quatre chapelleries. Le pays est fertile en grains, mais il l'est encore plus en bois et en pâturages. Il y a aussi beaucoup de mines de fer, et des forges où se fabriquent en grande partie les casques et les armes blanches, tous les outils de campement, la clincaillerie, l'acier, le fer-blanc, les ouvrages en fer battu et en tôle. Cette ville est la résidence d'un sous-inspect. des forêts. Elle a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nevers, 4ᵉ arrondissement maritime. *Pop.* 3939. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Charitte-de-Bas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, situé près du Gave de Mauléon, à 7 k. (1 l. ¾) de Mauléon, 42 kil. (9 l. ½) de Pau. *Popul.* 383. *Bur. de poste* de Mauléon.

Charitte-de-Haut, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, sur l'Apphoura, à 14 kil. (3 l. ½) de Mauléon, 5 m. (11 l. ½) de Pau. *P.* 158. *B. de poste* de Mauléon.

Charix, v. (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, à 7 kilom. (1 l. ¾) de

Nantua, 36 k. (8 l.) de Bourg. Il y a deux usines à scier le bois, un battoir à fabriquer le papier, un moulin à tan, une usine à fabriquer des pointes de Paris. *Pop.* 654. *Bur. de poste* de Nantua.

Charizier, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 13 k. (3 l.) d'Orgelet, 15 k. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 174. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Charlas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 8 m. (16 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 575. *Bur. de poste* de Boulogne.

Charle-Fontaine, v. (*Aisne*). Il y a une verrerie dans ce village. *Pop.* . . *Bur. de poste* de la Fère.

Charlemont, ville forte (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. et commune de Givet-Notre-Dame, près de Givet-St.-Hilaire, à 29 kil. (6 l. ½) de Rocroy, 39 k. (8 l. ¾) de Charleville. C'étoit un gouvernement de place, avec état-major, dépendant du gouvernement militaire de la ci-devant Flandre française; le chef-lieu et la résidence ordinaire du gouverneur de Charlemont, et des deux Givet et dépendances, qui avoit sous lui un lieutenant de roi, un major, un aide-major, et un capitaine des portes. On peut regarder Charlemont comme une grande citadelle, puisque les deux villes de Givet-St.-Hilaire et de Givet-Notre-Dame, qu'on surnommoit le *Comté d'Agimont*, situées sous Charlemont, aux deux côtés de la Meuse, sont fortifiées. L'empereur Charles-Quint a fait bâtir cette place forte en 1555, et lui a donné son nom, en latin *Carolo Montium*: les fortifications en sont très-bonnes et très-régulières. Elle est située sur le sommet d'une montagne. Le chemin qui y conduit est difficile; et, comme on n'y peut monter que d'un côté, on y a fait des ouvrages qui la rendent presque inaccessible.

Son territoire dépendoit autrefois du pays de Liége et du ci-devant comté d'Agimont; ce comté comprenoit trente-trois bourgs et villages, outre les forteresses de Charlemont et de Philippeville. Il appartenoit autrefois à Philippe, comte de Koningstein et d'Eppenstein, qui le vendit, vers l'an 1540, à l'empereur Charles-Quint. Ce prince annexa Charlemont au comté de Namur, et Philippeville au comté de Hainaut. Charlemont est attenant à la ville de Givet. Les Français en sont maîtres depuis le 28 avril 1679. Louis XIV y a fait faire des fortifications par Vauban. Il n'y a qu'une paroisse. A 1 k. (¼ de l.) de Charlemont, il y avoit l'abbaye de Félix, près d'outre Meuse, composée de dix-huit dames et de huit sœurs converses, fondée, dès l'an 1246, par dame Agnès, comtesse de Rhétel, dame souveraine du comté d'Agimont. Le roi et l'Ordre de Cîteaux y nommoient. L'abbaye suivoit la règle de saint Benoît.

Cette ville est une place de guerre de 2e classe de la 2e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place, d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications. *Pop.* comprise celle de Givet-Notre-Dame, 4100. *B. de p.*

Charleroy, ville (*Jemmapes*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 29 kilom. (6 l. ½) O. de Namur, 38 k. (8 l. ½) E. de Mons, 4 myriam. (10 l.) de Bruxelles et de Louvain, 24 myr. (53 l. ¼) N. N. E. de Paris. Long. 24. 14. lat. 50. 20.

Cette ville dépendoit des ci-devant province et comté de Namur, qui étoit une des dix-sept provinces des Pays-Bas. Les ci-devant provinces de Namur, de Brabant, de Hainaut, et le pays de Liége, confinent aux environs de cette place. Le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, la fit bâtir en 1666, et en fit une ville et une forteresse, à laquelle il donna le nom de *Charleroy*, en mémoire de Charles II, roi d'Espagne. Elle est bâtie sur la rive gauche de la Sambre, dans un lieu nommé auparavant *Charnoy*, qui étoit un beau village et une seigneurie qui appartenoient au prince d'Issengheim. Cette ville est divisée en trois quartiers, qu'on nomme la haute et la basse ville, et l'entre-deux villes: la haute ville a deux portes, l'une dite *de Bruxelles*, et l'autre dite *de France*. De cette dernière porte on descend à la Sambre par un chemin qui règne le long de la côte en forme d'esplanade, au bas de laquelle est le quartier d'entre les deux villes, où l'on voit plusieurs brasseries, des moulins et des forges, dans lesquelles on fabrique tous les clous dont on se sert dans le pays; on y travaille le fer, et on y fait des canons de fusil. On fabrique une si grande quantité de clous, que plus de 3500 ouvriers sont employés à ce genre de travail, indépendamment d'un grand nombre d'autres ouvriers occupés à faire des canons de fusil destinés à l'armement des troupes. Il y a une manufacture de laine, et des moulins à scier le bois. C'est en quoi consiste le principal commerce de cette ville. Le quartier d'entre les deux villes a deux portes, dites *de Namur* et *de Dampremy*; il est fortifié aussi par de bons bastions, des demi-lunes, des fossés remplis d'eau, et un bon chemin couvert, ayant communication avec la basse ville par un pont sur la Sambre, qui est bien fortifié. La basse ville est de l'autre côté de la rivière, sur le territoire de Liége; elle a deux portes, dites de *Marchienne-au-Pont* et *de Marcinelle*; elle est fermée d'un rempart, avec un bon fossé, rempli des eaux de la rivière d'Eure, par le moyen du ruisseau la Louvoise. On compte autour de ce fossé six bastions; et, pour en rendre l'accès plus difficile, il y a des écluses sur la Sambre, par lesquelles on peut inonder toutes les prairies et les campagnes voisines. La ville haute a son église paroissiale dédiée à saint Louis et à saint Cristophe. Louis XIV l'avoit fait bâtir en 1669, à la place de l'ancienne église de saint Cristophe, que les Français avoient fait démolir. Dans la ville basse, qui dépendoit de la ci-devant paroisse de *Marcinelle*, il y avoit un couvent de Capucins, avec une église assez jolie.

Les Espagnols n'ayant pu perfectionner les ouvrages de cette forteresse, les démolirent lors de la guerre que la France leur déclara l'an 1667, sous prétexte des droits de la reine. Les Français s'étant rendus maîtres de la forteresse en rétablirent les fortifications; et elle resta sous leur domination, en vertu du traité de paix fait à Aix-la-Chapelle en 1668. Le prince d'Orange, pour faire faire diversion aux Français, qui attaquoient quelques villes de la Hollande, investit cette place le 13 décembre 1672, avec ses troupes et celles d'Espagne, commandées par le comte de Marchies. La bravoure du comte de Montal, gouverneur de cette ville, et le bruit de la marche du roi de France qui venoit en personne pour la secourir, obligèrent le prince d'Orange à se retirer avant d'avoir ouvert la tranchée. En 1677, ce prince l'investit de nouveau, le 6 août, avec une armée de 6,000 hommes; mais il ne fut pas plus heureux, ayant été encore contraint d'en lever le siége.

Les Français ayant rendu cette

place aux Espagnols par le traité de Nimègue, la bombardèrent l'an 1692, et la prirent le 10 octobre 1693, sous les ordres du maréchal de Luxembourg, après la bataille de Landen ou de Neerwinde. La résistance du gouverneur, marquis de Villadarias, général de l'artillerie d'Espagne, la leur fit acheter bien cher; il ne se rendit qu'après vingt-six jours de tranchée ouverte, et lorsque la garnison fut réduite à un quart de ce qu'elle étoit au commencement du siége. Charleroy retourna à l'Espagne l'an 1697, par la paix de Riswick; et par celle d'Utrecht, l'an 1713, elle fut cédée aux États-Généraux des Provinces-Unies, qui en firent prendre possession le 4 juin: mais ils la rendirent à l'empereur l'an 1716, en vertu du traité des barrières. Les Français, commandés par le prince de Conti, s'en rendirent maîtres le 2 août 1746, après quatre jours d'attaque; les quatre bataillons de sa garnison, moitié Autrichiens et moitié Hollandais, faisant 1,500 hommes, furent obligés de se rendre prisonniers: mais, le 24 février 1749, la ville retourna au pouvoir de l'impératrice reine de Hongrie, conformément au traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville fut prise le 30 prairial an 2 (19 juin 1794) par les Français, qui la forcèrent de capituler le 7 messidor suivant (26 juin), sans que les généraux en fussent avertis; ce qui donna lieu à la fameuse bataille de Fleurus, le 8 messidor du même mois.

On trouve dans le territoire de Charleroy des mines de charbon très-considérables. Bruxelles en consomme à elle seule six mille chariots, attelés de cinq chevaux, et pesant chacun 13 milliers.

Charleroy est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, et la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier. C'est une place de guerre de 4ᵉ classe de la 24ᵉ division militaire, et la résidence d'un commandant de place. *Popul.* 3744. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Charleval, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Lambesc, sur le canal de Craponne, à 27 k. (6 l.) d'Aix, 5 m. (11 l.) de Marseille. *Pop.* 464. *Bur. de poste* de Lambesc.

Charleval, bourg (*Eure*), arr. des Andelys, canton de Grainville, sur la Lieure, près de la rivière d'Andelle, à 14 k. (3 l. ½) N. d'Andelys, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Rouen, 31 k. (7 l.) O. p. N. de Gisors. L'origine du nom de *Charleval* lui vient de ce que Charles IX y alloit souvent à la chasse. Il y avoit un prieuré de l'Ordre de saint Benoît, fondé, en 1107, par Guillaume, comte d'Evreux. La seigneurie de ce lieu fut érigée en marquisat en 1651: en 1724, ce marquisat fut acheté par Nicolas *Fromont*, seigneur d'Anneuil, conseiller d'État. Il y a une imprimerie d'indienne et une papeterie. Les environs de ce bourg sont fertiles. Il y a aussi des bois bien fournis de gibier, et beaucoup de pâturages. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Lions.

Charleville, ville (*Ardennes*), arr. de Mézières, ch.-l. de canton, à 1 k. (¼ de l.) N. de Mézières, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Sedan, 22 k. (5 l.) E. de Rocroy, 23 myr. (51 l.) N. E. de Paris. Long. 28. 18. lat. 49. 50.

Cette ville, placée sous le ci-devant gouvernement militaire de Mézières, dans le ci-devant Réthelois, en Champagne, avoit titre de souveraineté. Charleville est située sur la rive gauche de la Meuse. Charles de Gonzague fit bâtir cette ville en 1606. Les rues tirées au cordeau, et les maisons d'une égale hauteur, faites en forme de pavillon et couvertes d'ardoise, offrent un coup-d'œil magnifique. Le seigneur de Charleville avoit un conseil souverain pour rendre la justice. Il y avoit un collége, et près de ses murs un couvent de Cordeliers, nommé *Bethléem*. Cette ville n'est séparée de celle de Mézières que par un pont de pierre. On y admire une fontaine en marbre, construite à grands frais, au milieu de la place dite *Ducale*, et dont l'utilité fait oublier ce qu'elle a coûté. Il y a une manufacture d'armes à feu; et ses objets industriels sont les dentelles en points, clous, verres de plusieurs espèces, draps et autres étoffes en laine, tapisseries, toiles, chanvres, coton, bas de laine, filature de coton et de laine, apprêt du fil pour les tisserands, bruyères propres à faire des vergettes, tanneries, poteries de terre, faïenceries, amidonneries, poudre à poudrer, peignes, brasseries, fouleries, poudreries, carrières de marbre et d'ardoise, et mines de fer.

C'est la patrie de Pierre *Carpentier*, bénédictin, né en 1697, auteur du *Supplément au Glossaire de du Cange*, 6 vol. *in-fol.*; en entier *du supplément à ce Glossaire*, 4 v. *in-f.* 1766. *Alphabetum Tironianum*, in-f. 1767. Il est mort en 1767. — Louis *Dufour de Longuerue*, littérateur; né en 1652, mort à Paris en 1733. Il étoit abbé des Sept-Fontaines et du Jard: Richelet fut son précepteur. Ce savant écrivain a donné une *Dissertation latine sur Tatien. Description historique de la France*: Paris, 1719, *in-fol. Annales Arsacidarum*, in-4°. 1732. — Jean *Pierquin*, curé de Châtel; mort en 1742, âgé de 70 ans. Il a écrit sur *la couleur des Nègres*; sur l'*évocation des Morts*; sur l'*obsession naturelle*; sur *le sabbat des Sorciers*; les *Transformations magiques*; la *pesanteur de la flamme*; la *preuve de l'innocence par l'immersion*, et sur *les Hommes amphibies*, etc. *Œuvres Physiques et Géographiques*, in-12: Paris, 1744. On a encore de lui *Vie de saint Juvin*: Nancy, 1732, *in-12*. *Dissertation sur la conception de Jésus-Christ*, et sur une *sainte Face*, 1742, *in-12*: Amsterdam.

Il y a dans cette ville un tribunal de première instance, une école centrale, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un octroi municipal. *Popul.* 7500. *Bur. de poste.*

Charleville, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmirail, à 10 k. (2 l. ½) de Sezanne, 5 myr. (12 l.) de Châlons. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Sezanne.

Charleville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 6 kil. (1 l. ½) de Boulay, 13 k. (3 l.) de Metz. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Boulay.

Charlieu, ville (*Loire*), arr. de Roanne, ch.-l. de canton, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Roanne, 7 myr. (15 l.) N. O. de Lyon, 13 k. (3 l.) S. de Semur en Brionnois. Cette ville est située dans un vallon agréable et fertile, au milieu de ce qu'on appeloit autrefois la *Vallée noire*, sur le ruisseau de saint Sornin. Les Anglais l'ont assiégée et prise trois fois; et, à la quatrième, s'étant rendus maîtres de tous les châteaux voisins, ils la tinrent bloquée pendant deux ans. La justice seigneuriale appartenoit aux Bénédictins, ainsi que les charges municipales de maire et de procureur du roi. L'église est bien bâtie: son clocher, d'une élévation prodigieuse, fut frappé de la

foudre le 8 mai 1648, et quatorze cloches furent fondues. Il y avoit dans cette ville des Cordeliers, des Capucins et des Ursulines. L'hôpital étoit desservi par deux sœurs de St.-Joseph. L'église paroissiale étoit sous l'invocation de saint Philibert. Les chapelles de St.-Lazare, du Calvaire, de Malfarat et de Saint-Nicolas, en étoient succursales. On a toujours fait dans cette ville un grand commerce de bétail. Il y a une tannerie, une mégisserie, une chamoiserie et une tisseranderie. On trouve dans ses environs beaucoup de mines de fer. On y recueille aussi du vin, du blé et du foin. On tire de Charlieu de la terre propre à faire de la faïence : on l'emploie aussi à faire des creusets pour la verrerie ou pour la monnoie. *Pop.* 2600. *Bur. de poste* de Roanne.

Charly, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Méronde, à 15 k. (3 l. ½) de Sancoins, 33 k. (7 l. ½) de Bourges. Il existe dans son voisinage des carrières de pierre dure, d'un grain très-fin, et susceptible de poli, qu'on peut employer à l'ornement intérieur et extérieur des édifices. Les statues de la superbe façade de St.-Étienne et l'escalier de la tour sont formés de cette pierre. *P.* 617. *Bur. de poste* de Sancoins.

Charly, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 7 k. (1 l. ⅔) de Metz. *Popul.* comprise celle de Parcilly, 312. *Bureau de poste* de Metz.

Charly, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de St.-Genis-Laval, à 13 k. (3 l.) de Lyon, 40 k. (9 l.) de Villefranche. *Pop.* 942. *Bur. de poste* de Lyon.

Charly-sur-Marne, bourg (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Chézy-sur-Marne, à 31 k. (7 l.) de Meaux, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Château-Thierry, 7 m. (16 l.) S. O. de Laon. Les promenades de Charly sont très-belles. On fabrique dans ce bourg de la bonneterie, des draps et des serges croisées. Il y a trois fonderies en cuivre. La cure étoit un prieuré de St.-Jean-des-Vignes de Soissons. Le terrain y est fertile. *Pop.* 1560. *Bur. de poste.*

Charmant, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Valette, à 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Pop.* 619. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Charmanvillers, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, canton de Meiche, à 11 kil. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 7 myr. (15 l. ½) de Besançon. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Charme, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre, à 10 k. (2 l. ½) de Ruffec, 34 k. (7 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 829. *B. de p.* de Ruffec.

Charme (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Sellières, à 10 k. (2 l. ½) de Poligny, 19 k. (4 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Poligny.

Charme (la Petite), v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Doulevant, près du Blaizon, à 11 k. (2 l. ¾) de Joinville, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Joinville.

Charme (le), v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Chatillon-sur-Loing, à 30 k. (6 l. ¾) de Montargis, 8 m. (18 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 285. *Bur. de p.* de Châtillon-sur-Loing.

Charmeceau, v. (*Aube*). *Voy.* Charmessaux.

Charmée (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Châlons-sur-Saone, près de la Corne, à 7 kil. (1 l. ¾) de Châlons, 4 m. (10 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Charmeil, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Escuroles, près de l'Allier, à 16 k. (3 l. ¾) de Gannat, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. *P.* 278. *Bur. de poste* de Cusset.

Charmel (le), v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Fère-en-Tardenois, à 13 kil. (3 l.) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. ½) de Laon. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Fère-en-Tardenois.

Charmelles (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, commune de Valoires, sur les limites du département, à 19 k. (4 l. ½) S. p. E. de St.-Jean-de-Maurienne. *Populat.* comprise celle de Valoires et dépendances, 1863. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Charmensac, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. d'Allanche, à 21 k. (4 l. ¾) de Murat, 6 m. (13 l. ½) d'Aurillac. *P.* 481. *B. de p.* de Massiac.

Charmentray, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, sur la Marne, à 7 k. (1 l. ¾) de Meaux, 4 m. (10 l. ½) de Melun. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Claye.

Charmes, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, près de l'Oise, à 11 k. (2 l. ¾) de Chauny, 20 k. (4 l. ½) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de la Fère.

Charmes, v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de Moulins. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Gannat.

Charmes, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de la Voulte, près du Rhône, à 23 k. (5 l. ¼) de Privas. *Pop.* 625. *Bur. de p.* de la Voulte.

Charmes, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, à 24 k. (5 l. ½) de Dijon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Charmes, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, sur le Valay, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Romans, 25 k. (5 l. ¾) de Valence. *Pop.* 539. *Bur. de p.* de Romans.

Charmes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, à 7 k. (1 l. ¾) de Langres, 27 k. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Langres.

Charmes, v. (*Mayenne*). *Voyez* Chammes.

Charmes, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, près de l'Arigotte, ruisseau, à 18 k. (4 l.) de Jussey, 36 k. (8 l.) de Vésoul. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Cintrey.

Charmes (Forêt de), (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes. Elle a 11,676 mèt. (6,000 t.) de long, sur 4,089 mèt. (2,100 t.) de large.

Charmes (les), v. (*Jura*). *Voyez* Montmirey-le-Chateau.

Charmes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de la Celle, à 10 kil. (2 l. ½) E. de Rambouillet. *Popul.* comprise celle de la Celle et dépendances, 725. *B. de p.* de Rambouillet.

Charmes-la-Côte, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à 6 kil. (1 l. ½) de Toul, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 605. *B. de p.* de Toul.

Charmes-la-Grande, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Doulevant, près du Blaison, à 11 k. (2 l. ¾) de Joinville, 32 k. (7 l. ½) de Chaumont. Il y a plusieurs forges. *Pop.* 405 *B. de p.* de Doulevant.

Charmes-sur-Moselle, ville (*Vosges*), arr. de Mirecourt et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. E. de Mirecourt, 36 k. (8 l.) S. de Nancy, 24 k. (5 l. ½) N. N. E. d'Epinal.

Cette ville, située sur la rive gauche de la Moselle, que l'on y passe sur un pont de dix arches, fut plusieurs fois ruinée pendant les guerres des 15e, 16e et 17e siècles ; mais elle a été depuis bien rétablie. La vraie paroisse étoit à Floremont, village situé à 3 k. (¾ de l.) de là.

là. L'église de Charmes n'étoit qu'une succursale. On y remarque aux fenêtres beaucoup de ces verres peints à l'antique, d'assez bon goût, qui sont très-bien conservés. Il y avoit à Charmes dix-sept chapelles en titre, un couvent de Cordeliers et un de religieuses du Tiers-Ordre de saint Dominique, bâti sur l'emplacement de l'un des anciens châteaux, dont il ne paroît plus de vestiges. Le terroir produit grains, vins et bois. C'est le lieu de naissance d'*Albery*, secrétaire de Charles III, et auteur de plusieurs ouvrages; de *Nomesius*, poëte latin; de Jean *Ruyr*, chanoine de St.-Dié, qui a donné les *Antiquités des Vosges*; du P. *Thomas*, capucin, auteur d'une bonne théologie morale. *Populat.* 2387. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Charmessaux, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, à 14 k. (3 l. ¼) de Nogent, 43 k. (9 l. ¾) de Troyes. *P.* 27. *B. de p.* de Nogent-sur-Seine.

Charmet, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, commune de Notre-Dame-d'Abondance, à 19 k. (4 l. ¼) S. p. E. d'Evian. *Pop.* comprise celle de N. D. d'Abondance, 1416. *Bur. de poste* d'Evian.

Charmex (Notre-Dame de), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Modane, commune de Fournaux, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Modane. *Pop.* comprise celle de Fournaux, 167. *Bur. de poste* de Modane.

Charmoille, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 13 k. (3 l.) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l.) de Besançon. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Saint-Hippolyte.

Charmoille, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, à 9 k. (2 l. ¼) de Langres, 25 k. (5 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 321. *B. de p.* de Langres.

Charmoille, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Porentruy, à la source du Halle, à 9 k. (2 l. ¼) de Porentruy. *Pop.* 508. *Bureau de poste* de Porentruy.

Charmoille, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de cette ville. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Vésoul.

Charmois, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, à 9 k. (2 l. ¼) de Lunéville, 10 k. (2 l. ½) de Bayon. *P.* 70. *B. de p.* de Lunéville.

Charmois, v. (*Meuse*), arr. de Montmédi, cant. de Stenay, commune de Mouzay, près de la forêt de Wepvre, à 6 k. (1 l. ½) S. de Stenay, 11 k. (2 l. ⅔) de Montmédi, 8 m. (17 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Mouzay, 1322. *Bur. de poste* de Stenay.

Charmois, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 6 m. (14 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Béfort.

Charmois, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Xertigny, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* d'Epinal.

Charmois-le-Roullier, village (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Bruyères, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Bruyères, 10 k. (2 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 549. *B. de p.* de Bruyères.

Charmoise (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Courson, à 9 k. (2 l. ¼) de Limours. *Pop.* comprise celle de Courson et dépendances, 166. *B. de p.* de Limours.

Charmoisy, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, commune de Bellevaux, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Bellevaux, 997. *Bur. de p.* de Thonon.

Charmoncel, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, commune du Petit-Noir, à 21 k. (4 l. ¾) de Dole, 6 kil. (1 l. ½) de Chemin. *Pop.* comprise celle du Petit-Noir et dépendances, 910. *B. de p.* de Dole.

Charmont, v. (*Aube*), arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube, sur la Barbuise, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arcis, 16 k. (3 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 621. *B. de p.* d'Arcis-sur-Aube.

Charmont, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches-lès-Gallerandes, à 19 k. (4 l. ¼) de Neuville, 40 k. (9 l.) d'Orléans. *Pop.* 508. *B. de p.* d'Angerville.

Charmont, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heilz-le-Maurupt, à 27 k. (6 l.) N. E. de Vitry-sur-Marne, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Châlons, 25 k. (5 l. ¾) S. de Ste.-Menéhould. *Pop.* 992. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Charmont (Grand), (*Haut-Rhin*). *Voyez* Grand-Charmont.

Charmont (Petit), v. (*Haut-Rhin*), à 3 k. (¾ de l.) de Montbéliard. *P...* *B. de p.* de Montbéliard.

Charmont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 16 k. (3 l. ¾) de Mantes, 4 myr. (10 l.) de Versailles. Il y a un pressoir pour le cidre. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Magny.

Charmontois-l'Abbé, village (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yère, près de l'Aisne, à 16 kil. (3 l. ¾) de Ste.-Menéhould, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Charmontois-sur-Aisne, village (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yère, à 16 k. (3 l. ¾) de Ste.-Menéhould, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 233. *Bureau de poste* de Sainte-Menéhould.

Charmoy, v. (*Aube*), arrond. de Nogent-sur-Seine, canton de Marcilly-sur-Hyer, à 11 k. (2 l. ¾) de Nogent, 38 k. (8 l. ½) de Troyes. *P.* 101. *B. de p.* de Nogent-sur-Seine.

Charmoy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, commune d'Yzel, près du Semoy, à 34 k. (7 l. ¾) O. d'Arlon, 3 k. (¾ de l.) N. E. de Florenville, 14 k. (3 l. ¼) S. de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle d'Izel, 763. *Bur. de poste* d'Arlon.

Charmoy (la), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. et commune de Montmort, à 12 k. (3 l.) de Vertus, 2 k. (½ l.) de Montmort, 15 kil. (3 l. ½) d'Epernay. *Pop.* comprise celle de Montmort, 550. *Bur. de poste* de Vertus.

Charmoy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, à 4 kilom. (1 l.) de ce canton, 21 kil. (4 l. ¾) de Bourbonne, 4 myr. (10 l.) de Chaumont. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Charmoy, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 21 kil. (4 l. ¾) de Langres, 23 k. (5 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Langres.

Charmoy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, à 5 kilom. (1 l. ¼) de ce chef-lieu, 22 k. (5 l.) d'Autun, 6 m. (14 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de Montcenis.

Charmoy, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, à 3 kilom. (¾ de l.) de Bassou, 7 kilomètres (1 l. ¾) de Joigny, 18 k. (4 l.) d'Auxerre. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Bassou.

Charmoy-Gontier (le), village (*Eure-et-Loire*), arrond. de Dreux, cant. de Senonches, à 8 k. (2 l.) de Châteauneuf, 27 kil. (6 l.) de Chartres. *Populat.* réunie à celle de Digny, 1400. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

CHARNA (LA), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, canton des Petites-Chiettes, à 18 k. (4 l.) d'Orgelet, 15 k. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 82. *Bur. de poste* d'Orgelet.

CHARNAS, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Serrières, à 32 k. (7 l. ¼) de Tournon, 7 myr. (15 l. ½) de Privas. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Péage-de-Roussillon.

CHARNAT, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, canton de Lezoux, entre l'Allier et la Dore, à 13 kilom. (3 l.) de Thiers, 33 k. (7 l. ½) de Clermont. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Maringues.

CHARNAY, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 5 k. (1 l. ⅓) de Quingey, 13 k. (3 l.) de Besançon. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Quingey.

CHARNAY, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Amour, commune de Gray, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Amour. *Pop.* comprise celle de Gray, 400. *Bur. de poste* de Saint-Amour.

CHARNAY, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton et commune d'Ernée, à 1 kil. (¼ de l.) d'Ernée, 22 k. (5 l.) de Mayenne. *Pop.* comprise celle d'Ernée, 4251. *Bur. de poste* d'Ernée.

CHARNAY, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. d'Anse, à 11 k. (2 l. ⅔) de Villefranche, 18 kil. (4 l.) de Lyon. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Larsbresle.

CHARNAY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Mâcon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Mâcon, 16 k. (3 l. ¾) de Cluny, 18 k. (4 l.) S. O. de Pont-de-Vaux. *Pop.* réunie à celle de Saint-Léger, 1208. *Bur. de poste* de Mâcon.

CHARNAY-SUR-SAONE, village (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Verdun-sur-Saone, à 25 kil. (5 l. ¾) de Châlons, 8 m. (16 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* 290 *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

CHARNEDE, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, canton de Rives, à 27 k. (6 l.) de St.-Marcellin, 23 k. (5 l. ¼) de Grenoble. Il y a des fabriques de toiles. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Rives.

CHARNELLES, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 4 k. (1 l.) de Verneuil, 32 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 5280. *Bur. de poste* de Verneuil.

CHARNEUSE, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gedinne, commune de Nafraiture, à 16 k. (3 l. ¾) de Bouillon, 6 k. (1 l. ½) S. de Gedinne, 3 k. (¾ de l.) N. d'Orchimont. *Pop.* comprise celle de Nafraiture... *Bur. de poste* de Bouillon.

CHARNEUX, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hervé, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Aubel, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Verviers, 18 k. (4 l.) E. p. N. de Liége. *Pop.* 2289. *Bur. de poste* d'Hervé.

CHARNEUX, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Marche, 15 k. (3 l. ½) O. de la Roche, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Namur. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Marche.

CHARNEX (LA), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatellard, commune de Bellecombe, à 16 kil. (3 l. ¾) S. d'Annecy. *Pop.* comprise celle de Bellecombe, 916. *Bur. de poste* d'Annecy.

CHARNIE, pétit pays dans le Haut-Maine. Sainte-Suzanne en étoit le chef-lieu. Charnie fait partie actuellement du département de la Mayenne.

CHARNIE (LA), v. (*Corrèze*), arr. de Brives, canton d'Ayen. *Pop.* comprise celle de Temple-d'Ayen... *Bur. de poste* de Brives.

CHARNIE (la grande Forêt de), (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, à 13 k. (3 l.) S. O. de Sillé. Elle a 7,013 mèt. (3,600 t.) de long, sur environ 5,062 mèt. (2,600 t.) de large.

CHARNIE (la petite Forêt de), (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Sillé. Elle a 4,867 m. (2,500 t.) de long, sur 2,334 m. (1,200 t.) de large.

CHARNIZAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Preuilly, à 7 k. (1 l. ¾) de Preuilly, 6 m. (13 l.) de Tours. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Preuilly.

CHARNOD, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton d'Arinthod, à 23 k. (5 l. ¼) d'Orgelet, 39 k. (8 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 194. *Bureau de poste* d'Orgelet.

CHARNOY, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, à 28 k. (6 l. ⅓) de Rocroy, 37 k. (8 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Givet.

CHARNOZ, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Meximieux, près du Rhône, à 13 k. (3 l.) de Montluel, 38 k. (8 l. ½) de Bourg. *P.* 234. *Bur. de poste* de Meximieux.

CHARNY, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Méry-sur-Seine, près de l'Aube, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Arcis, 30 k. (6 l. ¾) de Troyes. *Pop.* comprise celle de Bachot, 259, *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

CHARNY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Saulieu, à 19 k. (4 l. ½) de Semur, 6 m. (12 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Vitteaux.

CHARNY, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, ch.-l. de cant., sur la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Verdun, 5 m. (11 l. ½) N. de Bar, 22 k. (5 l.) E. de Varennes. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

CHARNY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 5 m. (11 l. ¼) de Melun. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Claye.

CHARNY, bourg (*Yonne*), arr. de Joigny, et chef-lieu de canton, sur l'Ouanne, à 22 k. (5 l.) S. O. de Joigny, 37 k. (8 l. ½) O. d'Auxerre, 28 k. (6 l. ¼) N. de St.-Fargeau. Il y a une manufacture de draps communs. *Pop.* 813. *Bur. de poste* de Joigny.

CHAROL, v. (*Drôme*), arr. de Montelimart, canton de Marsanne, sur le Roubion, à 16 k. (3 l. ¾) de Montelimart, 39 k. (8 l. ⅔) de Valence. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Montelimart.

CHAROLLAIS, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* ST.-AUBIN.

CHAROLLES, ville (*Saone-et-Loire*), ch.-l. d'arr. et de cant., entre deux coteaux, sur la Reconce, à 6 myr. (13 l.) S. d'Autun, 4 m. (10 l.) O. N. O. de Mâcon, 35 m. (78 l.) S. S. E. de Paris. Cette ville étoit la capitale du ci-devant Charollois, premier comté de la ci-devant province et des Etats de Bourgogne. C'étoit le siége d'un bailliage royal, d'un bailliage du comté, d'une châtellenie, d'une justice ordinaire de la ville, d'une gruerie seigneuriale des eaux et forêts, d'une subdélégation, d'un grenier à sel, et d'une prévôté particulière de la maréchaussée. Cette ville est remarquable en ce qu'elle a été la résidence des anciens comtes du Charollois, dont quelques-uns s'étoient rendus fameux par leur despotisme et par leurs cruautés. Un certain comte de ce nom, qui vivoit sous Louis XV, goûtoit un plaisir sensible, chaque fois qu'il voyoit un homme du peuple sur les toits, à le coucher en joue avec une carabine. Il disoit alors gaiement,

après l'avoir tué : *A bas, couvreur.* Cet atroce passe - temps indigna le roi, qui lui en fit des reproches graves, en lui annonçant que le premier qui le tueroit auroit sa grace. On présume bien que, d'après un pareil avertissement, le comte de Charollois ne tua plus personne. Il y avoit à Charolles une église paroissiale qui étoit collégiale, un prieuré de Bénédictins, un couvent de religieuses du Tiers-Ordre, des Filles de Sainte-Marie, des Claristes Urbanistes, un collége, et un hôpital desservi par des religieuses. Son commerce consiste en vins, grains, bœufs, poisson, bois de construction et merrain, et en draperies venant de Lyon. Sur la route de Charolles à Mâcon, près du château de Taureau, on trouve des cristaux, et du jaspe ondé extrêmement dur. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Population*, 2789. *Bur. de poste.*

Charolles (Forêt de), (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, à 1 k. (1/4 de l.) O. de cette ville. Elle a 5,846 mèt. (3,000 toises) de long, sur 3,500 m. (1,800 toises) de large.

Charollois (le). C'étoit le premier comté de la ci-devant province et des Etats de Bourgogne; la ville de Charolles en étoit la capitale.

Ce ci-devant pays appartenoit à la maison de Condé, depuis que Louis de Bourbon, dit *le Grand-Condé*, le fit saisir sur le roi d'Espagne, qui lui devoit de grandes sommes pour les services qu'il lui avoit rendus. C'est un pays environné presque de tous côtés de hautes montagnes; l'intérieur est rempli de collines. Il produit du froment, du seigle, des bois de haute futaie et des taillis. Il y a beaucoup d'étangs, qui sont très-poissonneux. Les bois de service et le merrain se transportent à Paris par la rivière de Loire et le canal de Briare. Les bœufs qu'on y engraisse sont distribués dans la ville même, et dans celles de Lyon et de Dijon.

Les Etats de ce pays, qui se tenoient dans la ville de Charolles, dépendoient en quelque manière des Etats-généraux, où ils assistoient, et dont ils recevoient les commissions en gros pour les impositions. La convocation s'en faisoit quelque temps avant les Etats-généraux. Ceux qui assistoient à ces Etats, étoient l'abbé de Cluny, comme prieur et doyen de Paray; le prieur de la Madeleine de Charolles, le prieur claustral de Paray, ceux de Perrecy, Bregny et Dronvent; le curé et les chanoines de Charolles, et les curés et sociétaires de Paray, mont Saint-Vincent, Toulon, Gourdon, Martigny et Viry. A l'égard de la noblesse, il en étoit de même que dans le duché. Le Tiers-Etat étoit représenté par les députés des villes de Charolles, de Paray, et des bourgs du mont Saint-Vincent, Toulon et Perrecy. Le procureur du roi au bailliage y avoit entrée, de même que le syndic du pays : c'étoit lui qui faisoit les propositions. On nommoit un élu du Clergé suivant l'ordre dans lequel on vient de parler des ecclésiastiques, un élu de la Noblesse, et un syndic des Etats. Les élus, avec le député du Tiers-Etat de l'une des cinq villes et bourgs en son rang, et l'un des officiers des Etats, savoir, le syndic ou le syndic du pays, assistoient aux Etats-généraux. Les deux élus et les cinq députés du Tiers-Etat régloient, pendant la triennalité, toutes les affaires des Etats particuliers; et ils faisoient, chaque année, la répartition, tant de la cote qui leur étoit envoyée par les élus généraux, que des charges particulières du pays. Le Charollois fait partie aujourd'hui du département de Saone - et - Loire. (*Voyez* ce département pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne ce pays.)

Charon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Marans, à 14 kil. (3 l. 1/3) de la Rochelle, 7 m. (16 l. 1/4) de Saintes. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Citeaux, dont l'église, fondée au commencement du douzième siècle, étoit dédiée à Notre-Dame. *Popul.* 772. *Bur. de poste* de Marans.

Charonne, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, canton de Pantin, à 8 k. (2 l.) de St. - Denis, 4 k. (1 l.) de Paris. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Paris.

Charonville, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Brou, à 23 kil. (5 l. 1/4) de Châteaudun, 23 k. (5 l. 1/4) de Chartres. *Popul.* 345. *Bur. de poste* d'Illiers.

Charos, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Monclar, commune de Belmontes, à 11 k. (2 l. 3/4) S. E. de Montauban, 7 k. (1 l. 3/4) O. p. S. de Monclar. *Pop.* comprise celle de Belmontes, 286. *Bur. de poste* de Montauban.

Charost, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, et ch.-l. de cant., sur l'Arnon, à 24 k. (5 l. 1/2) O. S. O. de Bourges, 10 k. (2 l. 1/2) N. E. d'Issoudun, 27 k. (6 l.) S. de Vierzon. Cette ville est ceinte de murailles; on y entre par deux portes : elle n'a que deux rues, dans l'une desquelles étoit autrefois un prieuré. A son midi, il y a un château entouré de murs, flanqués de tours et garantis par un fossé profond. La terre de Charost fut érigée en duché-pairie, l'an 1690, en faveur de Louis Béthune, comte de Charost. Près du château de ce village, il y a une ocrerie qui fournit beaucoup d'ocre. Les environs de Charost sont charmans; les bois de Fond-Mureau n'en sont pas éloignés. Le terroir de Charost est propre aux pâturages. On recueille aux environs d'assez bon vin. *Pop.* 850. *Bur. de poste* d'Issoudun, dép. de l'Indre.

Charot, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carrouge, commune de Compesières, à 5 k. (1 l. 1/4) de Genève. *Pop.* comprise celle de Compesières, 1310. *Bur. de poste* de Genève.

Charousse, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Sallanches, commune de St.-Gervais, à 7 k. (1 l. 3/4) E. de Sallanches. *Popul.* comprise celle de St.-Gervais, 2842. *Bur. de poste* de Sallanches.

Charpe, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, cant. de Villé, commune de la Laye, à 27 k. (6 l.) de Benfelden, 4 m. (10 l. 1/4) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de la Laye, 609. *Bur. de poste* de Schelestat.

Charpentiers (les Grands), (Isle), (*Loire-Inférieure*), arr. de Guérande, cant. de St.-Nazaire, à 15 k. (3 l. 1/2) de Guérande, 10 k. (2 l. 1/2) S. O. de St.-Nazaire.

Charpentry, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, près de la Buanthe, à 18 k. (4 l.) de Clermont, 5 m. (12 l. 1/2) de Bar-sur-Ornain. Il y a une forge. *Popul.* 156. *Bur. de poste* de Varennes.

Charpey, bourg (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage, sur la Boisse, à 16 k. (3 l. 3/4) de Valence. Il y a quelques fabriques d'étoffes de laine en finette. C'est la patrie de Jean-Ant. *Borrel*, mathématicien, né en 1492, et mort à Cénar, près de Romans, en 1572. Il y a un *Recueil de ses Ouvrages géométriques.* *P.* 2388. *B. de p.* de Romans.

Charpieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Meyzieu, à 28 k. (6 l. ¼) de Vienne, 9 m. (19 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* réunie à celle de Deffines, 406. *Bureau de poste* de Lyon, dép. du Rhône.

Charpont, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Dreux, près de l'Eure, à 6 k. (1 l. ½) de Dreux, 30 k. (6 l. ⅔) de Chartres. *Popul.* 288. *Bur. de poste* de Dreux.

Charquemont, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Meiche, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l. ⅔) de Besançon. Il y a deux mines d'argent, qui ont été ouvertes et ensuite abandonnées. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Charre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreux, près du Gave de Mauléon, à 21 k. (4 l. ⅔) d'Orthez, 39 k. (9 l. ¼) de Pau. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Mauléon.

Charrette, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Morelet, près du Fouron, à 29 k. (6 l. ½) de la Tour-du-Pin, 8 m. (17 l.) de Grenoble, 13 kil. (3 l.) de Crémieu. *Popul.* 457. *Bur. de poste* de Crémieu.

Charrey, v. (*Côte-d'Or*). *Voy.* Charey.

Charrey, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, près de la Seine, à 9 k. (2 l. ⅓) de Chatillon, 8 myr. (18 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 3.7. *Bur. de poste* de Mussy-sur-Seine.

Charrey, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Cloye, sur l'Aigre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Châteaudun, 5 m. (12 l.) de Chartres. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Cloye.

Charrière (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. d'Embrun, commune des Crottes, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Embrun, 4 kilom. (1 l.) S. O. des Crottes *Popul.* comprise celle des Crottes, 1165. *Bureau de poste* d'Embrun.

Charrière (la), v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Royère, à 11 k. (2 l. ¾) de Bourganeuf, 38 k. (8 l. ½) de Guéret. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Charrière (la), v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Charière (la).

Charrière-la-Grande, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Saint-Hubert, cant. de Gedine, à 4 kil. (1 l.) S. S. E. d'Orchimont, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Bouillon, 7 m. (15 l. ¾) S. p. E. de Namur. *Pop.* 224. *Bureau de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Charrière-le-Terme, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Saint-Hubert, cant. de Gedine, près de la Semoy, à 4 k. (1 l.) S. p. E. d'Orchimont, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Bouillon, 7 m. (15 l. ½) S. p. E. de Namur. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Charritie, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 10 kil. (2 l. ½) de Saint-Palais, 6 m. (13 l. ¾) de Pau. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Charron, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. d'Evaux, à 13 k. (3 l.) d'Evaux, 5 m. (12 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* d'Auzance.

Charroué, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez, près du Rupt des Vaches, à 7 k. (1 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Clairon, 198. *Bur. de poste* de Mézières.

Charroux, b. (*Allier*), arrond. de Gannat, cant. de Chantelle-le-Château, près de la Sioule, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Gannat, 4 m. (10 l.) S. S. O. de Moulins, 22 k. (5 l.) S. E. de Montmarault. Il y avoit un couvent de filles de l'Ordre de saint Benoît. Les terres y sont bonnes et rapportent beaucoup de blé, d'orge, de seigle et d'avoine. Il y a des vignes, peu de pâturages, des fours à chaux, et d'excellentes tanneries dont les cuirs font le principal commerce de ce bourg. Le prince de Condé étoit seigneur de Charroux. *Pop.* 1415. *Bur. de poste* de Gannat.

Charroux, ville (*Vienne*), arr. de Civray, ch.-l. de cant., près de la Charente, à 8 kil. (2 l.) E. de Civray, 5 m. (11 l.) S. de Poitiers, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Ruffey. La piété des habitans de Charroux rendit cette ville célèbre, et procura des biens immenses à une abbaye de Bénédictins, qui eut pour fondateur *Roger*, comte de Limoges, et sa femme Euphrasie, couple généreux qui s'appauvrit volontairement par de pieuses largesses. Charlemagne même, animé du même esprit, fit à ces religieux des présens magnifiques. Il les combla de richesses, au point que tout le territoire dépendant de cette ville leur appartenoit. Cette abbaye a été, avant la révolution, réunie au chapitre de Brioude. En 1028, il s'est tenu à Charroux un concile contre les *Manichéens*. Les seigneurs du nom de Charroux possédoient le comté de la Marche dès le règne de Charles le Chauve, qui l'érigea en comté en leur faveur. Cette terre a passé, par Béatrix leur héritière, dans la maison de Lusignan. *Pop.* 1452. *Bur. de poste* de Civray.

Chars, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur la Vione, à 18 k. (4 l.) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 952. *Bur. de poste* de Vigny. *Relais de poste aux chev.*

Charsas (la), rivière (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Saillans, coule au S. O., et se rend dans la Drôme, à 8 k. (2 l.) S. O. de sa source, 6 kilomètres (1 l. ½) de Saillans.

Charse (la), v. (*Drôme*), arr. de Nions, canton de Rémusat, sur l'Oulle, à 28 k. (6 l. ¼) de Nions, 7 m. (15 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Nions.

Charsonville, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Meun, à 18 k. (4 l.) de Beaugency, 25 k. (5 l. ⅔) d'Orléans. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Beaugency.

Chartainvilliers, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Maintenon.

Chartives, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur la Marne, à 8 kilom. (2 l.) de Château-Thierry, 5 m. (12 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Chartrain (le Pays), ou *la Beauce* proprement dite. Ce petit pays étoit du ci-devant gouvernement général de l'Orléanois, et presque tout entier de la généralité d'Orléans, faisant la partie du nord de la Beauce. Il est borné au septentrion par le ci-devant Mantois et le Hurepoix, au levant par le Gatinois et l'Orléanois, au midi par l'Orléanois proprement dit et par le Dunois, au couchant par le Perche-Gouet et le Timerais. C'étoit le principal des trois petits pays que renfermoit la Beauce; et ce que nous avons dit des productions de ce dernier convient particulièrement au pays Chartrain. Cette contrée n'a presque pas de bois; mais elle est de toutes celles de la France la plus abondante en blé.

Le pays Chartrain a environ 7 m. (16 l.) dans sa plus grande longueur,

du levant au couchant, et environ 6 m. (13 l.) dans sa plus grande largeur, du septentrion au midi. Il est arrosé par l'Eure, la Voise et l'Ozane. Il y a une espèce de canal ou aquéduc, appelé l'*aquéduc de Maintenon*, qui tient à l'Eure, vis-à-vis Pontgoin, et à la même rivière près de Maintenon. Cet ouvrage fut entrepris sous Louis XIV, pour conduire des eaux à Versailles; mais il a été abandonné. Le Chartrain fait partie aujourd'hui du département d'Eure-et-Loire.

Chartrains (les), v. (*Calvados*), *Voy.* St.-Martin-aux-Chartrains.

Chartre (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, commune de Breuil, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Meulan, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Limay. *Populat.* comprise celle de Breuil, 398. *Bur. de poste* de Meulan.

Chartrenay, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé, à 5 k. (1 l. ¼) de Baugé, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Baugé.

Chartres, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, canton de Méry-sur-Seine, à 22 k. (5 l.) d'Arcis, 28 k. (6 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Chartres, ville (*Eure-et-Loire*), ch.-l. de départ., d'arrond. et de cant., sur l'Eure, dans un territoire très-fertile, à 12 m. (28 l.) N. E. du Mans, 7 m. (16 l.) N. O. d'Orléans, 8 myr. (19 l.) S. O. de Paris. Long. 19. 8. lat. 48. 26. Cette ville avoit titre de duché: elle reçut ce titre en 1528 en faveur du fils aîné du duc d'Orléans qui en portoit le nom. Chartres étoit la capitale de la ci-devant Beauce et en particulier du pays Chartrain; c'étoit un gouvernement de place du gouvernement général de l'Orléanois; l'évêque étoit suffragant de Paris depuis 1622. Cette ville avoit une coutume particulière, qui fut rédigée en 1508. Il y avoit un lieutenant des maréchaux de France, qui connoissoit des différens de la noblesse; un lieutenant du prévôt-général d'Orléans, une élection, un bailliage, un président, un tribunal consulaire et un grenier-à-sel. Cette ville est une des plus anciennes de France. Les Druides y tenoient leurs assemblées. Elle a été la capitale des *Carnutes*, peuples des plus puissans de la Gaule Celtique, et qui ont le plus traversé Jules-César dans la conquête des Gaules. Chartres a eu des comtes puissans, qui l'ont été aussi de la Champagne, de Blois et de Meaux; leurs héritiers ont vendu ce comté aux rois de France. François Ier l'érigea en duché en faveur de René de France, dont les héritiers, ducs de Nemours, ont joui jusqu'en 1623. Louis XIII le leur ayant retiré, le donna en apanage à son frère Philippe, et la famille d'Orléans en a joui jusqu'à l'époque de 1789. Sa cathédrale passe pour une des plus belles de France. Le clocher de cette église est d'une hauteur extraordinaire. Le chapitre étoit composé de soixante chanoines, de cinquante-un chapelains, de dix-neuf officiers, de vingt-cinq musiciens, d'un doyen, d'un chantre, d'un grand-archidiacre, d'un sous-doyen, d'un chancelier, d'un chambrier, de quatre prévôts et d'un chefcier. Il y avoit à Chartres trois collégiales; savoir, St.-André, dont le chapitre étoit composé de quatorze chanoines; St.-Maurice, de neuf chanoines; St.-Aignan, de six canonicats: cinq paroisses, St.-André, Ste.-Foi, St.-Saturnin, St.-Martin et St.-Michel; en outre, les abbayes de St.-Pierre, de l'Ordre de saint Benoît; de St.-Jean; de Saint Etienne, de l'Ordre de saint Augustin; un prieuré dédié à saint Martin, et qui étoit à la collation de l'abbaye de Marmoutier; un couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un de Minimes, un de Capucins, un de Carmélites, un d'Ursulines, un des Filles de la Visitation, un de la Providence et de l'Union chrétienne; un séminaire, qui étoit dirigé par des prêtres de la Mission. Il y a deux hôpitaux: Renauld Barbou, bailli de Rouen, fonda en 1291 l'hôpital pour cent vingt aveugles.

L'industrie de cette ville consiste en fabriques d'étoffes de laine, que l'on nomme *Serges drapées*, bas au tricot, bonneterie, chapellerie; on fait de tous ces objets un très-grand commerce. Il y a beaucoup de tanneries; une filature de coton, une manufacture de siamoise, et une de papier imprimé pour tenture. On y fait encore un grand commerce en blé, farine, foin, que le terroir produit en abondance.

Dans le faubourg St.-Maurice, il y a une fontaine d'eau souveraine contre les affections chroniques. On voit auprès des remparts de la ville, dans un pré, couler en plusieurs endroits des eaux minérales qui sont ferrugineuses. Lorsque ces eaux sont nouvellement sorties de la source, elles passent pour avoir la propriété d'extraire la teinture de noix de galle; mais dès qu'elles ont un peu croupi, elles perdent cette propriété. On leur attribue une vertu désobstructive; elles sont par conséquent très-bien indiquées, d'après l'opinion des médecins, pour la jaunisse, la cachexie et autres affections chroniques. Dans le ci-devant comté de Chartres, il y avoit une abbaye régulière d'hommes de l'Ordre de saint Augustin. Cette abbaye, à 4 k. (1 l.) de Chartres, fut fondée dans le 11e siècle par Odon, prêtre et ermite; son revenu étoit de 20,000 liv. Il y avoit aussi une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1226 par Isabelle, comtesse de Chartres.

Chartres a vu naître Etienne d'*Aligre*, chancelier de France, mort en 1635. Son fils, Etienne d'*Aligre*, fut conseiller au grand-conseil, intendant de justice en Languedoc et en Normandie, ambassadeur à Venise, directeur des finances, doyen des conseillers d'Etat, garde des sceaux en 1672, et chancelier deux ans après. Il mourut en 1677, à 85 ans. — Jean-Pierre *Brissot*, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an 2 (31 octobre 1793), âgé de 39 ans. Il est auteur d'une *Théorie des lois criminelles*, 1781, 2 vol. *in-8°*; du *Sang innocent vengé*, ou *Discours sur la réparation due aux accusés innocens*, Paris, 1782, 1 vol. *in-8°*; de la *Bibliothèque philosophique du jurisconsulte*, Paris, 1782, 1786, 10 forts vol. *in-8°*; d'un *Nouveau voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, 3 vol. *in-8°*; et de beaucoup d'autres ouvrages moins importans. — Philippe *Desportes*, poëte français, qui a beaucoup contribué aux progrès et à la pureté de notre langue: mort en 1606. Diverses poésies, et les *Psaumes en vers*. — Antoine *Desrues*, marchand épicier à Paris, assassin de Mme de la *Motte* et de son fils, pour devenir propriétaire du bien de Mme de la *Motte*. *Desrues* communioit tous les jours; ce qui lui avoit fait une réputation d'homme très-pieux. Il a été condamné à la roue et au feu, et a été exécuté le 6 mai 1777: sa femme, comme complice, a été enfermée pour sa vie. — André *Félibien*, historiographe et directeur des bâtimens du roi, né en 1695. Ses principaux ouvrages sont: *Entretien sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres*, 2 vol. *in-4°*: Paris, 1685. *Traité de*

l'origine de la peinture, in-4°. *Les principes de l'architecture, peinture et sculpture*: Paris, 1690, *in-4°*. *Les Conférences de l'Académie royale de Peinture*, in-4°. Les *quatre Elémens, peints par Lebrun*, et mis en tapisserie, décrits par Félibien, *in-12*. *Description de la Trappe*, in-4°. *Traduction du château de l'Ame*, de *Ste. Thérese*; de la *Vie du pape Pie V*; de la *Disgrace du comte d'Olivarès*, 1650, *in-8°*. Le *tableau de la famille de Darius*, décrit par le même, *in-4°*. Les *Divertissemens de Versailles donnés par le roi à toute sa cour*, in-12. *Description sommaire de Versailles, avec un plan gravé par Sébastien Leclerc*, in-12. Il laissa trois fils: Nicolas-André, mort doyen de l'église de Bourges, en 1711; Jean-François, et dom Michel. — Michel *Félibien*, bénédictin, fils d'André, historien érudit, né en 1666, mort en 1719. Les échevins de Paris, informés de son mérite, le choisirent pour écrire l'histoire de cette ville. Il l'avoit beaucoup avancée lorsqu'il mourut; elle fut continuée et publiée par dom *Lobineau*, en 5 vol. *in-fol.*, à Paris, 1725. On a encore de dom *Félibien* l'*Histoire de l'Abbaye de St.-Denis*, 1 vol. *in-fol.*, ornée de figures, pleine d'érudition, de recherches, et enrichie de savantes dissertations. — Claude *Deshaies-Gendron*, médecin et littérateur, mort en 1750: il étoit grand ami de Voltaire. — Jacques-Etienne *Gueau*, avocat célèbre, littérateur et grand jurisconsulte; né en 1706: mort en 1753. Le duc d'Orléans l'honora d'une place de conseiller dans ses conseils. Il reste de lui un grand nombre de mémoires imprimés. — François *Hallier*, docteur et professeur de Sorbonne, successivement archidiacre de Dinant, théologal de Chartres, syndic de la Faculté de théologie de Paris, et enfin évêque de Cavaillon en 1656; il ne le fut pas long-temps, étant mort en 1659. Ses principaux ouvrages sont: Un savant traité *de la hiérarchie; des commentaires sur les réglemens du Clergé de France, touchant les Réguliers; un traité d'une diction et des ordinations*, 1636, in-fol.; *des écrits polémiques contre les Jansénistes et contre les Jésuites*: tous ses ouvrages sont en latin. — Laurent *des Moulins*, poëte francais: poëme moral, intitulé: *Catholicon des Mal-Avisés*, autrement dit: *Le Cimetière des Malheureux*. — *Pétion de Villeneuve*, avocat, membre des Assemblées Constituante et Conventionnelle, maire de Paris en 1791. Il fut trouvé mort dans un champ du département de la Gironde, après s'être soustrait au décret d'accusation lancé contre lui en 1793. — Séverin *Pineau*, célèbre chirurgien, mort à Paris en 1619. Il a donné plusieurs ouvrages d'anatomie. — Henri-Simon-Thibault *Poullin de Flins*, homme de lettres, ci-devant correcteur de la Chambre des Comptes de Paris. Il étoit né le 12 mai 1745. On a de lui: *Hymnes de Callimaque*, imités du grec; la *Gloire*, allégorie; et plusieurs autres ouvrages. — Mathurin *Regnier*, poëte satirique et licencieux, né le 21 novembre 1573; il mourut à Rouen en 1613. On a de lui des satires, épîtres, élégies, stances, odes, etc. — Léonor-Jean-Christine *Soullas-d'Allainval*: il mourut à Paris en 1753. Il a donné des ouvrages au Théâtre Français et au Théâtre Italien; entr'autres, l'*Embarras des Richesses*, *le Tour de Carnaval*, l'*Ecole des Bourgeois*, et quelques autres comédies. — Jean-Baptiste *Thiers*, curé de Champron, littérateur, né, en 1636, d'un cabaretier: il mourut à Vibraye en 1703. On a de lui un *Traité des superstitions qui regardent les sacremens*, en 4 vol. *in-12*. *Traité de l'exposition du St.-Sacrement de l'Autel*: Paris, 1763, *in-12*, etc.

La ville de Chartres est le siége de la préfecture, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a une école centrale, une direction des contributions directes, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un bureau d'enregistrement. On y trouve encore le bureau de garantie du département pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, et celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville est la résidence d'un capitaine et d'un chef d'escadron de la 3e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 13,600. *Bur. de poste.*

Chartres, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. 3e de Rennes, à 22 k. (5 l.) de Bain, 8 k. (2 l.) de Rennes. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Rennes.

Chartret, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, à 18 k. (4 l.) de Charleroy. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Charleroy, dép. de Jemmapes.

Chartrettes, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton du Châtelet, sur la côte, près de la Seine, à 5 k. (1 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Melun.

Chartreuse, v. (*Aveyron*), arr., canton et commune de Villefranche, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Villefranche..... *Bur. de poste* de Villefranche.

Chartreuse, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de St.-Laurent-du-Pont, à 20 k. (4 l. ½) de Grenoble. On la nommoit *la Grande Chartreuse* pour la distinguer, parce qu'elle étoit la première de l'Ordre, et qu'elle en étoit le chef-lieu. Son emplacement est affreux: il fut donné en 1084 par saint Hugues, évêque de Grenoble, à saint Bruno, qui y institua son Ordre. Ce monastère fut bâti à l'entrée de hautes montagnes, avec un autre ci-devant couvent appelé *Praviol*. On y remarque une fontaine qui brûle toujours; il s'y élève même des flammes capables, dit-on, de cuire des œufs. On y voit aussi *la Tour sans venin*, ainsi nommée, parce qu'elle ne souffre aucun animal venimeux, et que si l'on y en porte quelqu'un, il meurt à l'instant. L'Ordre des Chartreux étoit partagé en seize provinces, dont sept en France, et neuf dans les Pays étrangers. Il y avoit un visiteur, un covisiteur pour chaque province, et un procureur-général séant à Rome. Cette Grande Chartreuse a été souvent brûlée. Elle le fut deux fois par accident, pendant le cours du 14e siècle, et autant pendant l'espace du 15e: au 16e, les huguenots la pillèrent, la livrèrent aux flammes, la détruisirent presque entièrement, et dispersèrent les religieux, qui ne se réunirent qu'à la fin des guerres civiles. Elle commençoit à peine à se rétablir au 17e siècle, lorsqu'elle essuya un nouvel incendie; mais depuis tout fut réparé. On voyoit autour de la maison des fabriques très-curieuses, de menuiserie, de corderie, etc. *Pop.* 360. *B. de poste* de Grenoble.

Chartreuse (la), (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. et comm. d'Auray, à 3 k. (¾ de l.) d'Auray, 31 kil. (7 l.) de Lorient. *P.* comprise celle d'Auray, 3078. *B. de poste* d'Auray.

Chartreuse, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pontgibaud, comm. de Montfermy, à 27 k. (6 l.) de Clermond-Ferrand, 9 k. (2 l. ¼)

de Pontgibaud *Pop.* comprise celle de Montfermy, 399. *Bur. de poste* de Clermond-Ferrand.

Chartreuse (Les Fermes de la), v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Coblentz, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Mayence, 5 myriam. (11 l.) de Bonn.

Chartreuse de Bellary, v. (*Nièvre*). *Voyez* Bellary.

Chartreuse le Chalays, (*Isère*). *Voyez* Chalays (le).

Chartreuve, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, à 25 k. (5 l. ⅔) de Soissons, 34 k. (7 l. ⅔) de Laon. Il y a proche de cet endroit une fontaine qui pétrifie : elle tombe de 10 m. (30 p.) de haut, et s'est formée elle-même un lit très-épais des parties pierreuses qu'elle charrie. Il y avoit une abbaye commendataire de Prémontrés, dont on ne connoît pas l'époque de la fondation; elle valoit 4000 fr. *Pop.* réunie à celle de Chéry, 476. *Bureau de poste* de Château-Thierry.

Chartreux (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. nord *extrà muros* de Marseille, à 1 k. (¼ de l.) de Marseille. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Marseille.

Chartreux (les), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton d'Houdain, commune de Gosnay, à 3 kil. (¾ de l.) de Béthune, 28 k. (6 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Gosnay, 128. *Bur. de poste* de Béthune.

Chartriers, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de l'Arche, à 11 k. (2 l. ⅔) de Brive, 30 k. (7 l. ½ de Tulle. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Brive.

Chartronges, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Rosoy, cant. de la Ferté-Gaucher, à 23 k. (5 l. ⅓) de Rosoy, 5 m. (11 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 200. *Bureau de poste* de la Ferté-Gaucher.

Chartuzac, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Montendre, à 16 k. (3 l. ⅔) de Montlieu, 5 m. (11 l.) de Saintes. *Populat.* 249. *Bureau de poste* de Montendre.

Charue, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutier, comm. de Villette. *Pop.* comprise celle de Villette, 312. *Bureau de poste* de Moutier.

Charveix, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Hautefort, sur la Haute-Vezère, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Exideuil, 33 k. (7 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 350. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Charvieux, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Meyrieu, à 33 k. (7 l. ⅓) de Vienne, 8 m. (17 l. ⅓) de Grenoble. *Popul.* 168. *Bur. de poste* de Crémieu.

Charvonex, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, à 5 k. (1 l. ¼) d'Annecy, 37 k. (8 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 169. *Bureau de poste* d'Annecy.

Charzay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle, comm. de Mazières, à 3 k. (¾ de l.) de Melle, 24 k. (5 l. ½) de Niort. *Pop.* comprise celle de Mazières, 553.

Chas, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vertaison, à 4 k. (1 l.) de Billom, 16 kil. (3 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 509. *B. de poste* de Billom.

Chase (la), v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. d'Aumont, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Chély, 29 k. (6 l. ½) de Mende. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Chaseaux, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Chambore, près de la Champille, à 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Etienne, 42 kil. (9 l. ½) de Feurs. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Chasemais, v. (*Allier*), arrond. de Montluçon, cant d'Huriel, à 16 k. (3 l. ¾) de Montluçon, 16 m. (13 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Montluçon.

Chasnay, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, sur la Nièvre, à 14 k. (3 l. ⅓) de la Charité, 29 k. (6 l. ½) de Nevers. Il y a des forges et des mines de fer dans ce village. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de la Charité.

Chasnay, v. (*Vendée*). *Voyez* Chanay.

Chasné, v. (*Ille-et-Vilaine*), à 13 k. (3 l.) de St.-Aubin-du-Cormier. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Aubin-du-Cormier.

Chasnes, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de la Chapelle-de-Quinchay, près de la Darloy, à 8 k. (2 l.) de Mâcon. *Popul.* 732. *Bur. de poste* de Mâcon.

Chasoir, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant d'Audeux, à 19 k. (4 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Marnay, dép. de la Haute-Saone.

Chaspignac, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant nord-ouest du Puy, à 6 k. (1 l. ½) du Puy. *Pop.* 1333. *Bur. de poste* du Puy.

Chaspuzac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Loude, à 10 k. (2 l. ½) du Puy. *Pop.* 405. *Bur. de poste* du Puy.

Chassagne (Haut et Bas), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 11 k. (2 l. ¾) de Beaune, 5 m. (11 l.) de Dijon. Les vins en sont très-bons et de garde. *Pop.* comprise celle de Chassagne-Bas, 652. *Bur. de poste* de Chagny, dép. de Saone-et-Loire.

Chassagne (la), v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, à 3 k. (¾ de l.) d'Ornans, 18 kil. (4 l.) de Besançon. *Pop.* 257. *Bur. de poste* d'Ornans.

Chassagne (la), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaumergy, sur la côte, près de la Brenne, à 19 k. (4 l. ⅓) de Poligny, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Poligny.

Chassagne (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, à 14 k. (3 l. ¼) d'Issoire, 31 k. (7 l.) de Clermont. *Pop.* 575. *Bur. de poste* d'Issoire.

Chassagne (la), v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, à 7 k. (1 l. ¾) de Villefranche, 21 k. (4 l. ⅔) de Lyon. Les vins rouges, qui sont excellens dans ce canton, font un objet de commerce assez considérable. *Population*, 212. *Bur. de poste* d'Anse.

Chassagnes, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, près de la Borne, à 9 k. (2 l. ¼) de Joyeuse, 5 m. (11 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 338. *Bur. de poste* des Vans.

Chassagnieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps, comm. de Virieu, à 2 k. (½ l.) de Virieu, 13 k. (3 l.) de Grand-Lemps, 8 k. (2 l.) de la Tour-du-Pin. *Popul.* comprise celle de Virieu, 4069. *Bur. de p.* de Virieu.

Chassagny, v. ((*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Givors, à 19 k. (4 l. ⅓) de Lyon, 43 k. (9 l. ¾) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-de-Cornas, 455. *Bur. de poste* de Lyon.

Chassaignes, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Riberac, sur la côte, près de la Dronne, à 6 k. (1 l. ½) de Riberac, 37 kil. (8 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Riberac.

Chassaings, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. et canton d'Ambert. *Pop.*

comprise celle de Job et de Chagrole, 2669. *Bureau de poste* d'Ambert.

Chassal, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, sur la Bienne, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Claude, 39 kilom. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chassant, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Thirou-de-Gardais, à 18 k. (4 l.) de Nogent, 36 k. (8 l.) de Chartres. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Brou.

Chassay-l'Église, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Chantonay, à 22 k. (5 l.) de la Châtaigneraye, 33 k. (7 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Chantonnay.

Chasse. Sous la monarchie, tout seigneur de fief, noble ou roturier, avoit droit de chasser dans l'étendue de son fief. Le seigneur haut-justicier pouvoit le faire en personne sur toutes les terres de sa justice, même sur celles qui ne lui appartenoient pas. Les roturiers et les nobles qui n'avoient ni fief, ni justice, n'étoient pas libres de chasser sur leurs propres héritages tenus en roture. Les canons défendoient la chasse aux ecclésiastiques. Les rois s'étoient réservé certains cantons pour leurs plaisirs. Les seigneurs de fief ne pouvoient chasser à force de chiens et d'oiseaux qu'à 4 k. (1 l.) de ces cantons, et dans la distance de 13 k. (3 l.) pour les chevreuils et les bêtes noires. Le gibier étoit un objet sacré pour tous ceux qui les habitoient; les gardes alloient jusque dans leurs jardins examiner s'il ne s'y en étoit pas introduit par quelque ouverture. Les propriétaires répondoient des courvées qui pouvoient s'y faire. L'ordonnance de 1601 condamnoit à mort pour fait de chasse. Cette ordonnance étoit d'Henri IV. Elle fut abrogée par Louis XIV, qui substitua, dans certains cas, les galères à la potence. Il étoit défendu à tout seigneur de chasser sur les terres ensemencées, à peine de privation de leurs droits, de cinq cents livres d'amende, et de tous dommages et intérêts. La connoissance des contestations élevées au sujet de la chasse appartenoit aux officiers des eaux et forêts, excepté pour ce qui se passoit dans les capitaineries royales.

Chasse, v. (*Isère*), arr. et canton de Vienne, commune de Seyssel, à 8 k. (2 l.) de Vienne. *Pop.* comprise celle de Seyssel, 1086. *Bur. de poste* de Vienne.

Chassé, village. (*Sarthe*). *Voyez* Notre-Dame-de-Chassé.

Chasse-Pierre, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, sur la Semoy, à 3 kilom. (¾ de l.) O. de Florenville, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Chiny, 6 m. (14 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 885. *Bur. de poste* de Carignan, dép. des Ardennes.

Chassegney-le-Roussel, village (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortain, 5 m. (11 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Mortain.

Chasseignes, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 5 k. (1 l. ¼) de Loudun, 5 m. (11 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Loudun.

Chasselas, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de la Chapelle-de-Quinchay, sur la Darloy, à 9 k. (2 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 370. *B. de poste* de Mâcon.

Chasselay, v. (*Isère*), arr. de Saint-Marcellin, canton de Vinay, sur la Vezy, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Marcellin, 32 k. (7 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Chasselay, ville (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Limonest, à 13 k. (3 l.) N. de Lyon, 8 k. (2 l.) de Trévoux, 5 k. (1 l. ¼) O. de Neuville. Dans le territoire de cette ville, il y a une mine de plomb dont le souterrain a plus de 65 m. (200 p.) de profondeur, avec une source dans le bas. On y trouve du plomb cristallisé, quelques parties d'argent, et du quartz qui rassemble un grand nombre de couleurs. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* de Lyon.

Chassemy *ou* Chassenay, village (*Aisne*), arr. de Soissons, canton de Braine, à 13 k. (3 l.) de Soissons, 22 k. (5 l.) de Laon. Il y a une tuilerie dans une montagne voisine, qui s'est affaissée par la filtration des eaux; on y trouve des terres grasses et savonneuses, propres à dégraisser les draps, et dont les manufactures du pays se servent avec succès. *Pop.* 420. *Bur. de p.* de Braine.

Chassenar-outre-Loire, village (*Allier*), arr. de la Palisse, canton du Donjon, à 18 k. (4 l.) du Donjon, 5 m. (11 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Digoin, département de Saone-et-Loire.

Chassenay, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, canton d'Essoyes, à 2 k. (½ l.) de Chatillon, 1 kilom. (¼ de l.) de la rive gauche de l'Ource, 13 kilom. (3 l.) de Bar-sur-Seine. Ce village avoit titre de baronnie. On a ouvert dans cette terre, il y a vingt ans, une carrière de très-beau marbre, qui n'est qu'à 33 k. (8 l.) d'un port, sur la Marne. Ce marbre prend le plus beau poli : il est caillouté, très-dur, bleu et petit gris, sans fils. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Chassenay, village (*Côte-d'Or*). *Voyez* Vichassenay.

Chassenay, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Decize, commune de St.-Loup, sur l'Ouzon, à 6 kil. (1 l. ½) de Decize, 29 k. (6 l. ½) de Nevers. Il y a deux petites forges pour la fabrication du fer, situées sur la route de Decize à Moulins-sur-Allier. *Pop.* comprise celle de Saint-Loup, 208. *Bur. de p.* de Decize.

Chasseneuil, v. (*Charente*), arr. de Confolens, canton de Saint-Claude, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de la Rochefoucauld, 31 k. (7 l.) N. E. d'Angoulême, 22 k. (5 l.) O. p. S. de Chabanois. *Pop.* 1850. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Chasseneuil, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton, à 7 k. (1 l. ¾) d'Argenton, 23 k. (5 l. ¼) de Châteauroux. Il y a une papeterie au lieu dit *le Pont*. *Pop.* 865. *Bur. de poste* d'Argenton.

Chasseneuil, village (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de St.-Georges-les-Baillargeaux, sur la Clain, à 7 k. (1 l. ¾) de Poitiers. *Populat.* 857. *Bur. de poste* de Poitiers.

Chassenon, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Chabanois, à 19 k. (4 l. ¾) de Confolens, 5 m. (11 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 1040. *Bur. de poste* de Chabanois.

Chassenon, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de St.-Hilaire-sur-l'Autise, à 8 kilom. (2 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 268. *B. de p.* de Fontenay-le-Peuple.

Chasserades, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Bleymard, à 20 k. (4 l. ½) S. de Langogne, 27 kil. (6 l.) E. de Mende, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Villefort. *Pop.* 795. *Bur. de poste* de Villefort.

Chasserale (la), montagne (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne. Cette montagne est réputée la plus haute du Jura. Elle correspond avec les Alpes. Son sommet est couvert de neige pendant dix mois. La vue dont on y jouit est très-agréable et sur-tout étendue, car elle embrasse

brasse les cantons de Soleure, Lucerne, Berne et Fribourg, et n'est bornée que par la chaîne des Alpes et des Vosges, au côté opposé.

CHASSERAY, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 15 k. (3 l. ½) d'Ervy, 39 kilom. (8 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Chaource.

CHASSERICOURT, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavange, à 31 k. (7 l.) d'Arcis, 43 kil. (9 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Brienne.

CHASSEY, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 8 k. (2 l.) de Semur, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Semur.

CHASSEY, v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Montmirey-le-Château, à 21 k. (4 l. ¾) de Dole, 7 myr. (15 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Dole.

CHASSEY, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Gondrecourt, à 7 kil. (1 l. ¾) de Gondrecourt, 40 k. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a plusieurs forges ou fourneaux à Beaupré, dépendant de Chassey. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Gondrecourt.

CHASSEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, à 13 k. (3 l.) de Vésoul. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

CHASSEY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Chagny, au pied de la montagne du Plémont, à 16 k. (3 l. ¾) de Châlons, 6 m. (14 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Chagny.

CHASSEY-LÈS-ROUGEMONT, village (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, sur une côte, près de l'Oignon, à 18 k. (4 l.) de Vésoul. *Pop.* 599. *Bur. de poste* de Rioz.

CHASSEZAC (LA), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, canton de Bleymard. Sa source, près celle de l'Allier, à 21 k. (4 l. ⅔) N. O. de Villefort, coule au S. E., et se rend dans la Borne, à 2 k. (½ l.) N. de St.-Jean-de-Chazorne.

CHASSIER, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton, à 23 k. (5 l. ⅓) de Confolens, 39 k. (8 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Ruffec.

CHASSIERS, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, à 8 k. (2 l.) de Joyeuse, 41 kil. (9 l. ½) de Privas. *Pop.* 1131. *Bur. de poste* de l'Argentière.

CHASSIEUX, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Roussillon, à 25 k. (5 l. ¾) de Vienne, (19 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Lyon, départ. du Rhône.

CHASSIGNELLES, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant d'Ancy-le-Franc, sur la côte, près de l'Armançon, à 19 k. (4 l. ⅓) de Tonnerre, 4 m. (10 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 550. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

CHASSIGNIEUX, v. (*Isère*), arr. et cant. de la Tour-du-Pin, à 2 k. (½ l.) de Virieu. *P...* *Bur. de poste* de Virieu.

CHASSIGNOLLES, v. (*Indre*), arr. et canton de la Châtre, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Châteauroux. *Pop.* 788. *B. de p.* de la Châtre.

CHASSIGNOLLES, village (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon, à 14 k. (3 l. ¼) de Brioude, 5 m. (11 l. ¼) du Puy. Il y a dans ce village des mines de plomb qui donnent de bon antimoine. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Brioude.

CHASSIGNY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 21 k. (4 l. ⅔) de Langres, 5 m. (10 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Langres.

CHASSIGNY-SOUS-DUN, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Chauffailles, à 21 k. (4 l. ¾) de Macrigny, 41 k. (9 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 725. *Bur. de p.* de la Clayette.

CHASSILLÉ, v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, cant. de Loué, sur la Vesgre, à 18 k. (4 l.) de Sillé, 23 kil. (5 l. ¼) du Mans. Les environs de ce village fournissent un marbre grisâtre argileux, peu propre au poli. *Pop.* 521. *Bureau de poste* de Sillé-le-Guillaume.

CHASSIRON (la Tour de), (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, canton de St.-Pierre, commune de St.-Denis, à la pointe de l'île d'Oléron, près du rocher d'Antioche, à 27 kil. (6 l.) N. p. O. du château de l'île d'Oléron, 15 k. (3 l. ½) N. O. de St.-Pierre.

CHASSORS, v. (*Charente*), arr. de Cognac, canton de Jarnac-Charente, à 6 k. (1 l. ½) de Cognac, 32 k. (7 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Nercillac, 442. *B. de poste* de Jarnac-Charente.

CHASSORS, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac, à 8 k. (2 l.) de Cognac, 29 k. (6 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Jarnac-Charente.

CHASSY, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Baugy, à 33 k. (7 l. ½) de Bourges. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Villequiers.

CHASSY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Gueugnon, à 21 k. (4 l. ¾) de Charolles, 6 m. (14 l. ½) de Mâcon. Près de la carrière de Chassy, on trouve du granit sans mica, qui se pulvérise aisément sous les doigts : il est gris ou rougeâtre. Plus loin on rencontre des couches de schiste rougeâtre, parsemé de très-petites lames de mica. Ces lits argileux sont confondus avec d'autres couches de granit quartzeux micacé à petits grains. Cette espèce de granitelle se réduit aisément en poussière. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Perrecy.

CHASSY, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, près du Tholon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Joigny, 18 k. (4 l.) d'Auxerre. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Joigny.

CHASTAGNIES, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Langogne, près de la Clamouze, à 7 kil. (1 l. ¾) de Langogne, 31 k. (7 l.) de Mende. *Pop.* 250. *Bur. de p.* de Langogne.

CHASTAN (LE GROS), (*Corrèze*). *Voy.* GROS-CHASTANG (LE).

CHASTANG (LE), v. (*Corrèze*), arrond. et cant. sud de Tulle, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville. *P.* 280. *Bur. de poste* de Tulle.

CHASTEAU, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Larche, à 8 k. (2 l.) de Brive, 30 k. (6 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 883. *Bur. de poste* de Brive.

CHASTEL, v. (*Cantal*), arrond. de Mauriac, cant. de Saignes, à 19 k. (4 l. ¼) de Mauriac, 4 m. (10 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1132. *Bur. de poste* de Bort, départ. de la Corrèze.

CHASTEL-ARNAUD, v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. de Saillans, à 15 kil. (3 l. ½) de Crest, 39 kil. (8 l. ⅔) de Valence. *Pop.* comprise celle de St.-Moirans, 166. *Bur. de poste* de Saillans.

CHASTEL-SUR-CRONE, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Pinols, à 24 k. (5 l. ½) de Brioude, 4 m. (10 l.) du Puy. *Pop.* 753. *Bur. de poste* de Langeac.

CHASTEL-SUR-MURAT, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, à 1 k. (¼ de l.) de Murat, 38 k. (8 l. ½) d'Aurillac. *Popul.* 601. *Bur. de poste* de Murat.

CHASTENET, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Jonsac, cant. de Montlieu, à 7 k. (1 l. ⅔) de Montluel, 6 myr. (13 l. ⅔) de Saintes.

Populat. 633. *Bureau de poste* de Montendre.

Chasteuil, v. (*Basses-Alpes*), arrond. et cant. de Castellane, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Digne. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Castellane.

Chastre (la), montagne (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. de Thoard.

Chastre-Dame-Alerne, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Perwez, près de la Mauligna, riv., à 2 k. (½ l.) E. p. N. de Vilroux, 6 kil. (1 l. ½) N. N. O. de Gembloux, 36 kil. (8 l.) S. S. E. de Bruxelles. Il y a dans ce village une brasserie. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Génappe.

Chastre-Dame-en-Villeroux, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Perwez, commune de Villeroux, à 11 kil. (2 l. ¾) de Génappe, 13 k. (3 l.) O. p. S. de Perwez, et à la même distance E. p. N. de Nivelles. *Popul.* comprise celle de Villeroux, 116. *Bur. de poste* de Génappe.

Chastres, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournan, à 22 k. (5 l.) de Melun. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Tournan.

Chastret, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, commune de Pry, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Walcourt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Florenne, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Namur. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Dinant.

Chat (le), v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. nord de Moutier, commune de Granier, à 13 k. (3 l.) N. E. de Moutier. *Popul.* comprise celle de Granier, 554. *Bur. de poste* de Moutier.

Chatagnat, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Orgelet, 20 kil. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. Dans cette commune, un canal souterrain par lequel la montagne vomit un petit torrent en hiver, et donne dans la belle saison un courant d'air toujours sensible, qui fait flotter un mouchoir suspendu devant la scissure, excite la curiosité du naturaliste. *Popul.* 155. *Bureau. de poste* d'Orgelet.

Chataigneraye-sur-Vouvant (la), ville (*Vendée*), arrond. de Fontenay, et ch.-l. de cant., à 8 m. (19 l.) O. de Poitiers, 22 k. (5 l.) N. de Fontenay-le-Peuple, 38 myr. (85 l.) S. O. de Paris. Cette ville a pris son nom de la maison de Châtaignier, qui existoit dès l'an 1068. C'est de cette maison qu'est sorti ce fameux la Châtaigneraye que François Ier s'étoit choisi pour compagnon d'armes, et qui, pour un propos supposé, combattit à outrance Gui Chabot de Jarnac. Le combat eut lieu le 10 juillet 1547, dans le parc de St.-Germain-en-Laye, en présence du roi et des principaux seigneurs de la cour. La Châtaigneraye fut blessé aux jarrets, et mourut au bout de trois jours plutôt de dépit que de sa blessure. Ce coup que lui porta Jarnac étoit devenu si familier à celui-ci, qu'en s'exerçant avec son maître d'escrime, il ne le manquoit jamais : il a depuis passé en proverbe. C'est un *coup de Jarnac*, signifie un coup imprévu, et que l'on ne songe pas à parer. Cette petite ville, intéressante autant par l'industrie de ses habitans, que par la fertilité de son sol, est située dans une contrée abondante en grains, vins et pâturages. Il s'y fabrique plusieurs sortes d'étoffes, comme calmouks, serges, droguets, draps dits *St.-Pronent* : il y a aussi une filature de coton et plusieurs tanneries. On y fait un commerce considérable en blé, bestiaux et laine. *Popul.* 1000. *Bur. de poste.*

Chataigniers (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Vaugrigneuse, à 5 kil. (1 l. ¼) S. p. E. de Limours. *Pop.* comprise celle de Vaugrigneuse, 463. *Bur. de poste* de Limours.

Chataillenot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 25 k. (5 l. ¾) de Langres, 5 m. (11 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Langres.

Chatain, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, canton d'Evaux, commune d'Arfeuille, à 11 k. (2 l. ¾) d'Evaux, 4 m. (10 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 547. *Bur. de poste* d'Auzance.

Chatain, v. (*Haute-Vienne*), arrond. de Bellac, cant. de Mézières, commune de St.-Barbant, à 15 k. (3 l. ½) de Bellac, 8 kil. (2 l.) de Mézières. *Pop.* comprise celle de St.-Barbant, 975. *Bureau de poste* de Bellac.

Chatain-sur-Charente, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Charroux, à 14 kilom. (3 l. ½) de Civray, 6 myr. (13 l.) de Poitiers. *Pop.* 920. *Bur. de poste* de Civray.

Chataincourt, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Dreux, cant. de Brezolles, à 10 kil. (2 l. ½) de Dreux, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de Brezolles.

Chatancourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, à 9 k. (2 l. ½) de Verdun, 5 m. (11 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. Il y a une papeterie. *Popul.* 260. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Chatas, v. (*Vosges*), arrond. de St.-Dié, cant. de Senones, qui dépendoit de la principauté de Salm, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Senones, 10 k. (2 l. ½) N. de St.-Dié. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Raon-l'Etape.

Château. Sous la monarchie, ce titre n'appartenoit qu'aux maisons des seigneurs qui avoient droit de justice. En succession de fief, le château devenoit la propriété par préciput de l'aîné mâle. *Ce mot précède beaucoup de noms d'endroits : ce sont alors ces derniers qu'il faut chercher, à l'exception des noms ci-dessous.*

Chateau *ou* Chateau-sur-Attur, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Hurens-le-Sauvage, à 23 k. (5 l. ½) de Cérilly, 32 k. (7 l. ¼) de Moulins. Près de ce village se trouve, entre Nevers et Moulins, des bâtimens considérables ci-devant de Notre-Dame de Lorette et d'un couvent d'Augustins, sur les bords de la rivière de Bieudre, qui se jette dans l'Allier. Cette position est délicieuse pour former des établissemens entre Nevers et Moulins. Le choix, à très-bon marché, des combustibles, tant en bois que charbon de terre ; la multiplicité des argiles et sables de toutes espèces qui se trouvent sur les lieux ; la facilité rare d'y pouvoir établir des machines à eau, à vent et à feu, rendent cet établissement susceptible de toutes sortes de fabriques, et particulièrement de celles de terre de pipe et de faïences dites *anglaises* : on peut aussi y établir des tanneries, des brasseries, etc. Sa situation au centre de la France est d'une importance majeure pour le commerce, pouvant servir d'entrepôt de toutes espèces de marchandises, telles que vins, sels, bois de toutes sortes, charbons, grains, eaux-de-vie, viandes salées pour la marine, denrées coloniales, etc. qu'on peut transporter aux deux mers, à très-bon compte, par l'Allier, la Loire et la Seine, à l'Océan et à la Manche; et par la Loire, le canal du centre, la Saone et le Rhône, à la Méditerranée, et communiquer ainsi par eau à

toutes les communes situées sur les bords de ces fleuves, rivières, canaux et ports. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

Chateau, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, commune de Ville-Vieille. *Popul.* comprise celle du fort Queyras et de Ville-Vieille, 1290. *Bur. de poste* d'Abriès.

Chateau, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 22 kil. (5 l.) de Mâcon. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Cluny.

Chateau (le), v. (*Cher*), arr., canton et commune de Bourges, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Bourges.... *Bur. de poste* de Bourges.

Chateau (le), v. (*Mont-Blanc*), arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, canton de Saint-Etienne-de-Cuines, commune de Ste.-Marie-de-Cuines, sur l'Arc, à 4 k. (1 l.) N. p. O de St.-Jean-de-Maurienne. C'est le lieu de naissance de Charles *Emmanuel*, dit *le Grand*, duc de Savoie, guerrier ambitieux, et protecteur des lettres: né en 1562; mort à Savillon le 26 Juillet 1630. Lingende, évêque de Mâcon, prononça son oraison funèbre. *Pop.* comprise celle de Sainte-Marie-de-Cuines, 541. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chateau (le), v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, près et dépendant de la commune de Dollendorf, à 4 k. (1 l.) de Blanckenheim, 9 k. (2 l. ¼) de Kerpen, 8 m. (17 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Dollendorf, 520.

Chateau (le Vieux), v. (*Sarre*), arrond. de Birkenfeld, canton de Cousel, près et dépendant de la commune de Burglichtenberg, à 4 k. (1 l.) de Cousel, 19 k. (4 l. ¼) de St.-Wendel, 5 m. (12 l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Burglichtenberg, 102.

Chateau-Arnoux *ou* Roc-Arnoux, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, près de la Durance, à 11 k. (2 l. ¾) de Sisteron, 18 k. (4 l.) de Digne. *Pop.* 538. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chateau-Bernard, village (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 2 k. (½ l.) de Cognac, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Popul.* 252. *Bur. de poste* de Cognac.

Chateau-Bernard, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Monestier-de-Clermont, commune de Miribel, près de la Gresse, à 23 kil. (5 l. ½) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Miribel, 650. *Bur. de poste* de Grenoble.

Chateau-Blanc, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. et commune de Chesne-Thonex, près de Chesne, à 4 k. (1 l.) E. de Genève. *Popul.* comprise celle de Chesne-Thonex, 1750. *Bur. de poste* de Genève.

Chateau-Bourg, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, et ch.-l. de canton, à 20 kilom. (4 l. ½) E. de Rennes, 15 k. (3 l. ½) S. de Saint-Aubin, 14 k. (3 l. ½) O. de Vitré. Le pays dans lequel ce bourg est situé, est rempli de bois et d'excellens pâturages. On extrait des carrières qui sont près de la route de Château-Bourg à Vitré, des ardoises d'un gris-pâle, qu'on emploie à couvrir les maisons. *Pop.* 1161. *Bur. de poste* de Vitré. *Rel. de poste aux chevaux.*

Chateau-Brehain *ou* Brehain-Ham, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Delme, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 86 k. (8 l.) de Nancy. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Chateau-Briant, ville (*Loire-Inférieure*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Chère, à 5 m. (11 l.) S. E. de Rennes, 6 m. (13 l. ½) N. de Nantes, 35 m. (78 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 15. lat. 47. 45.

Un seigneur nommé *Briant*, qui vivoit au onzième siècle, lui donna son nom, que portèrent la plupart de ses successeurs. Au bout de quelque temps, ceux qui prirent d'autres noms de baptême y ajoutèrent encore celui de leur terre, et se surnommèrent *Château-Briant.*

Cette ville n'a qu'une paroisse. Elle avoit un couvent de Mathurins et un autre de religieuses Ursulines, et un vieux château qui renfermoit, dit-on, des *oubliettes* semblables à celles de Ham et d'Amboise. On forçoit le malheureux que l'on destinoit à ce genre horrible de supplice, à passer dans un corridor étroit, qui sembloit le conduire à une salle dont il appercevoit la porte. Ses premiers pas portoient sur une bascule dont il ne voyoit pas la jointure; mais quand il avoit dépassé le pivot ou essieu sur lequel elle tournoit, le poids de son corps la faisant enfoncer, il tomboit dans un puits très-profond, sur une roue garnie de lames tranchantes, que sa chute faisoit mouvoir, et il y expiroit dans les plus affreux tourmens. Les lettres de cachet succédèrent aux oubliettes: le temps perfectionne tout. Cette ville étoit un des anciens fiefs de la Bretagne; elle est située dans une contrée fertile en grains, en bois et en bons pâturages. Il y a un hospice.

C'est la patrie de François-Joseph *Hunauld*, médecin, savant anatomiste, de l'Académie des Sciences, et de la Société royale de Londres, mort en 1742. On a de lui des *Dissertations sur les maladies des Os*, et divers mémoires parmi ceux de l'Académie.

Cette commune est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 3324. *Bur. de poste.*

Chateau-Chalon, ville (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, sur une montagne, près de la Seille, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de Lons-le-Saunier, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Poligny, 6 k. (1 l. ½) E. d'Arlay. Il y a une mine de cuivre près de cette ville. On lit dans l'histoire des temps que l'abbaye des Bénédictines de Château-Châlon subsistoit antérieurement au neuvième siècle. Ce couvent aura sans doute été rebâti, puisqu'il étoit dernièrement à peu près à la moderne. On croit que cette abbaye a été fondée au septième siècle par *Robert Patrice*; on voit des princesses du sang dans la liste des abbesses. Ce qu'il y a de remarquable dans cette ville, ce sont les citernes: l'une d'elles à 4 m. (12 p.) de large et 13 mèt. (40 pieds) de profondeur. Les vins des environs de cette ville sont exquis quand ils ont passé quelques années. Le terrain des coteaux n'est point caillouteux et couvert de pierres comme les autres vignobles: la terre s'attache aux souliers. *Popul.* 641. *Bur. de poste* de Poligny.

Chateau-Chervis, bourg (*Haute-Vienne*), arrond. de St.-Yriex, cant. de St.-Germain-les-Belles-Filles, à 15 k. (3 l. ½) de S.-Yriex, 25 k. (5 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 2193. *Bureau de poste* de Pierre-Buffière.

Chateau-Chinon, ville (*Nièvre*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur la pointe d'une montagne, près de la rivière d'Yonne, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Moulin-en-Gilbert, 31 k. (7 l.) O. N. O. d'Autun, 6 myr. (13 l. ½) E. de Nevers, 26 myr. (58 l.) S. S. E. de Paris.

Cette ville, située dans le ci-devant

Nivernois, sur une montagne sur laquelle on voit encore des masures anciennes et des vestiges de bâtimens qui semblent venir des Romains, avoit titre de comté: elle étoit la capitale du ci-devant pays de Morvand, et le chef-lieu d'une élection, avec grenier à sel, maréchaussée, bailliage seigneurial. Château-Chinon avoit appartenu au prince de Condé, qui l'échangea avec Louis XIII pour le pays de Gex. Elle passa ensuite à la maison de Savoie, qui la vendit en 1719 à celle de Mascarinis, pour 325,000 liv. Si cette ville n'est point remarquable par le faste de ses bâtimens et de ses édifices, elle est du moins intéressante par son industrie commerciale, qui naît naturellement des ressources que lui procure son sol. Ce pays, arrosé par les rivières d'Yonne et de Cure, et par une multitude de ruisseaux, est couvert en grande partie, et de forêts, qui toutes s'exploitent pour l'approvisionnement de Paris, et de prairies naturelles, formées par les ruisseaux dans le fond des vallons et sur le penchant des collines.

De cette disposition des lieux sont nées deux branches de commerce très-étendues; le commerce des bois pour l'approvisionnement de Paris, et celui des bestiaux. C'est un service à rendre aux nouveaux marchands qui voudroient spéculer sur ce premier objet, de leur apprendre la manière dont se fait l'exploitation de ces bois. La nature du sol ne permettant pas de les abattre *à coupe blanche*, ils s'exploitent par furetage; ce qui rend les coupes beaucoup plus fréquentes, et oblige les propriétaires de faire exploiter eux-mêmes. Ils livrent ensuite aux marchands sur les ports flottables les bois de moule tout façonnés et prêts à être jetés à l'eau.

L'exploitation de ces bois, leur vente sur les ports, aussi multipliées qu'il y a de propriétaires (et il est peu de pays où les propriétés soient aussi divisées), leur flottage à bûches perdues jusqu'à Clamecy, donnent lieu à une infinité de marchés; et c'est à Château-Chinon que toutes les affaires se traitent et se concluent. C'est en conséquence dans cette ville que le Gouvernement a placé le centre de la commission chargée de l'exploitation des forêts nationales de tout le *Morvand*. Dans le mois de pluviose an 5 (janvier 1796), trente mille voies de bois provenant de ces seules forêts, et destinées à l'approvisionnement de Paris, étoient en vente sur les ports. La seconde branche de commerce, qui est celle des bestiaux, n'est pas moins importante. Il est connu que c'est là que s'approvisionnent, non-seulement les marchands pour Paris, et les fournisseurs des armées, mais encore tous les départemens circonvoisins. C'est aussi l'entrepôt de tous les vins qui passent de la Côte-d'Or et de Saone-et-Loire dans la Nièvre. Les habitans de Château-Chinon en font un commerce très-étendu; ce sont eux qui, après les avoir été acheter chez les propriétaires de la Côte-d'Or et de Saone-et-Loire, les revendent ensuite à ceux de la Nièvre, qui trouvent ainsi à leur proximité un objet de première nécessité qu'ils étoient auparavant obligés d'aller chercher au loin. Outre le commerce des vins, deux autres branches sont particulières à Château-Chinon; ce sont les cuirs et les manufactures d'étoffes de laine. L'excellente qualité des eaux a donné à ses tanneries une réputation justement méritée, et la finesse de ses laines y a fait établir plusieurs manufacturiers. Il y existoit un prieuré qui dépendoit de l'abbé de Cluny. Il n'y a qu'une seule paroisse, sous le nom de *Saint-Romain*; douze hameaux en dépendoient. Le seigneur avoit fondé l'hôpital. On prétend que César résidoit à Château-Chinon pendant le siége d'Autun. On trouve dans ses environs des monumens anciens et des grands chemins qui paroissent de construction romaine.

Cette ville est la résidence d'un sous-préfet, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur général. *Pop.* 2793. *Bur. de poste.*

Chateau-d'Almenerche, (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Mortrée, à 13 k. (3 l.) d'Argentan, 5 kilom. (1 l. 1/4) de Mortrée. *Populat.* 372. *Bureau de poste* de Nonant.

Chateau-d'Ancelle, v. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. de St.-Bonnet, commune d'Ancelle, à 10 k. (2 l. 1/2) N. E. de Gap, 10 kilom. (2 l. 1/2) S. E. de St.-Bonnet. *Pop.* comprise celle d'Ancelle, 1174. *Bur. de poste* de Gap.

Chateau-de-Clervans, (*Jura*). *Voyez* Clervans.

Chateau-de-Joux *ou* La Crochere, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. de Moyrans, à la source de la Drouenne, à 16 kil. (3 l. 1/4) de St.-Claude, 24 kilom. (5 l. 1/2) de Lons-le-Saunier.

Ce château, situé près de la rivière du Doubs, sur une montagne escarpée, au-dessus de laquelle il s'élève en pyramide, est la principale défense de la ci-dev. Franche-Comté, du côté des frontières de la Suisse. Dans le 17e siècle, il a soutenu une tranchée durant quinze jours.

Le château est un poste de guerre de 4e classe, de la 6e division militaire, et la résidence d'un commandant de place et d'un capitaine du génie. *Pop.* 239. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chateau-de-la-Colle, (*Var*). *Voyez* Colle (la).

Chateau-des-Prés *ou* Beaupré, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 11 kil. (2 l. 3/4) de St.-Claude, 32 kil. (7 l. 1/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chateau-d'If, (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* If.

Chateau-d'Olonne, v. (*Vendée*), arr. et cant. des Sables-d'Olonne, à 4 k. (1 l.) des Sables, 7 m. (16 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 758. *Bur. de poste* des Sables-d'Olonne.

Chateau-Double, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil, à 16 k. (3 l. 3/4) de Valence. Il y a une papeterie dans ce village. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Valence.

Chateau-Double, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, canton de Callas, à 7 k. (1 l. 3/4) de Draguignan, 6 m. (13 l. 1/2) de Toulon. *Popul.* 968. *Bureau de poste* de Draguignan.

Chateau-du-Loir, ville (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, et ch.-l. de cant., à 40 k. (9 l.) N. N. O. de Tours, 40 k. (9 l.) S. du Mans, 21 myr. (48 l.) S. O. de Paris. Long. 18. lat. 47. 40. Cette ville est située à quelque distance de la rive droite du Loir, sur un coteau qui règne le long de cette rivière. Cette position la faisoit passer autrefois pour une forte place; aussi est-elle fameuse dans l'histoire par un siége de sept ans, qu'elle soutint au 11e siècle contre *Herbert*, surnommé *Eveille-Chien*, qui tint prisonnier Gervais, évêque du Mans, seigneur de Château-du-Loir, pour le forcer à lui livrer cette ville. On récolte dans ses environs des vins blancs et clairets, susceptibles de transport, même par mer,

jusqu'en Angleterre, où ils sont estimés. Le terroir produit des marrons, et abonde en gibier et en volaille. Les fabriques de toiles et d'étamines produisent annuellement mille à douze cents pièces d'étoffes, seuls objets de commerce de cette ville. Il y a un hôpital. Cette ville est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2667. *Bur. de poste. Rel. de poste x chev.*

Chateau-Dun, ville (*Eure-et-Loire*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur une hauteur, proche du Loir, à 5 myr. (12 l.) N. de Blois, 5 myr. (11 l.) N. O. d'Orléans, 4 myr. (10 l.) S. de Châtres, 13 m. (29 l.) S. O. de Paris. Long. 18. 59. lat. 48. 4. Cette ville étoit la capitale du comté du ci-devant Dunois, dans la ci-devant Beauce. C'étoit le chef-lieu d'une élection, et le siége d'un bailliage. Le mot *Dun* signifie, dans l'ancien langage celtique, *éminence*. Ainsi Château-Dun a pris son nom de sa situation. Cette ville a un pont sur le Loir, qui la sépare d'un de ses faubourgs. On y voit un ancien château, commencé par Thibault-le-Vieux, et achevé par les ducs de Longueville. Cette ville avoit une célèbre collégiale où plusieurs princes de cette maison furent enterrés; une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, fondée par l'empereur Charlemagne; six paroisses, un couvent de Cordeliers, un de Récollets, un de Filles de la Congrégation de Notre-Dame. Il y a un hôpital. On recueille dans son territoire du blé et du vin; mais particulièrement beaucoup de fruits dont on fait du cidre qui se consomme dans le pays. Cette ville renferme quatre petites fabriques d'étamines.

La ville de Château-Dun a vu naître en 1552 Raoul *Bouthrais*, avocat, qui mourut en 1630. On a de lui : *Recueil d'Arrêts du Grand-Conseil*, en latin : Paris, 1606, *in-8°*. *De Rebus in Galliâ gestis ab anno*, 1594 *ad* 1610, 2 vol. *in-8°*. *Henrici Magni vita*, en vers, *in-8°* : Paris, 1611 et 1612. *Panégyrique de la ville d'Orléans*, 1615, *in-8°*, aussi en vers latins. *Musa Pontificia*, 1618, *in-4°*, etc. — Jean *Toutin*, habile orfévre, inventeur de la peinture en émail. Il vivoit en 1632.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothéques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 5957. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chateau-Fromage, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 5 kilom. (1 l. ¼) de ce bourg, 5 m. (11 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Chateau-Gaillard, v. (*Ain*), arr. de St.-Rambert, cant. d'Ambérieux, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Rambert, 27 kil. (6 l.) de Bourg. *Population*, 700. *Bureau de poste* d'Ambérieux.

Chateau-Gaillard, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. et commune de Charenton, à 1 kilom. (¼ de l.) S. p. E. de cette commune. *Pop.* comp. celle de Charenton-le-Pont, 150. *Bur. de poste* de Charenton.

Chateau-Gaillard, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de Châlo, annexe de Méréville, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. d'Angerville, 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Châlo et de Moulineux, 378. *Bur. de poste* d'Angerville.

Chateau-Gaillard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, commune de Roinvilliers, à 11 kilom. (2 l. ¾) S. p. E. d'Etampes. Il y a dans ce village un château avec de belles avenues. *Pop.* comprise celle de Roinvilliers, 148. *Bur. de poste* d'Etampes.

Chateau-Gaillard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Bazoches, à 4 k. (1 l.) E. de Montfort-l'Amaury. *Pop.* comprise celle de Bazoches et dépendances, 377. *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Chateau-Gaillard, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Crosne, à 2 k. (½ l.) S. de Villeneuve-St.-Georges, 4 k. (1 l.) S. O. de Boissy-St.-Léger. *Pop.* comprise celle de Crosne, 331. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Chateau-Garnier, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Vareilles-Sommières, près de la Clain, à 15 k. (3 l. ½) de Civray, 37 k. (8 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Civray.

Chateau-Giron, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, et ch.-l. de cant., à 23 k. (5 l. ¼) O. S. O. de Vitré, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de la Guerche, 14 kil. (3 l. ⅓) S. E. de Rennes. Le territoire de ce village est fertile en seigle, orge et avoine. *Pop.* 1495. *Bur. de poste* de Rennes.

Chateau-Gombert, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. du centre, *extrà muros*, de Marseille, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Marseille, 20 k. (4 l. ½) S. d'Aix, 22 k. (5 l.) S. O. de Trets. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Marseille.

Chateau-Gontier, ville (*Mayenne*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Mayenne, à 40 k. (9 l.) N. d'Angers, 27 k. (6 l.) S. de Laval, 28 m. (63 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 54. lat. 47. 47.

Cette ville, située dans le ci-devant haut Anjou, avoit titre de marquisat; elle étoit le siége d'une élection, d'une sénéchaussée, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, et d'un bureau pour les traites foraines. Outre trois paroisses, et un chapitre ou collégiale qui jouissoit d'un revenu très-médiocre, il y avoit plusieurs maisons religieuses, Bénédictins, Capucins, Cordeliers et Ursulines. Les Cordeliers desservoient l'hôpital Saint-Joseph. Il y avoit un très-beau château pour le seigneur. En 1231, il se tint dans cette ville un concile provincial, assemblé par Juhel de Mayenne, archevêque de Tours. A quelque distance de la ville il y a une source d'eau minérale, mais qui n'est pas fort estimée: on y trouve aussi des carrières d'ardoise. Son commerce consiste en fabriques et blanchisseries de toiles et de cire; on y fait des serges et des étamines supérieures aux serges drapées : Château-Goutier a aussi des chapelleries et des tanneries.

Il y a dans cette ville une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 5605. *Bur. de poste.*

Chateau-Guibert, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Montiers-lès-Maufaits, sur la Doulay, à 18 k. (4 l.) de la Roche-sur-Yon, 36 k. (8 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Chateau-Guillaume *ou* Guillaume-Tell, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, canton de Bellabre, sur l'Almet, à 15 k. (3 l. ½) de le Blanc, 5 myriam. (12 l.) de Châteauroux. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Chateau-Ile-d'Oléron (le), (*Charente-Infér.*). *Voyez* Oléron.

Chateau-l'Abbaye, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand,

sur la rive droite de la Scarpe, près de l'Escaut., à 15 k. (3 l. ½) de Valenciennes, 30 k. (6 l. ¾) de Douay. On voyoit près de cette commune une abbaye régulière de Prémontrés, sous l'invocation de saint Martin. Cette abbaye, fondée par Louis-le-Bégue, fut d'abord occupée par des chanoines séculiers, et se nommoit alors *la Male-Maison ;* on y mit ensuite des Bénédictins. Enfin, en 1155, Evrard Radoulx, prince de Mortagne, châtelain de Tournai, réédifia ce monastère sous l'invocation de saint Martin, et le donna aux Prémontrés. *Pop.* 718. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Chateau-la-Beaume ou le Haut-Beaume, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veyues. *Population*, 722. *Bur. de poste* de Serres.

Chateau-Lambert, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. de Mélissey, près de la source de l'Oignon, à 28 k. (6 l. ¼) de Lure, 5 m. (11 l. ⅓) de Vésoul. Il y a des mines d'argent dans le territoire de ce village, sur le mont Jura. Une autre mine se trouve au pied de la montagne du Balon, près de l'ancienne fonderie, à 1 k. (¼ de l.) de Château-Lambert. *Popul.* 252. *Bur. de poste* de Lure.

Chateau-Landon, bourg (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, et ch.-l. de cant., sur la Suzain, à 13 k. (3 l.) S. de Nemours, 4 myr. (10 l.) S. de Melun, 18 k. (4 l.) S. E. de Puiseau, 8 m. (19 l.) S. de Paris. Au bas de ce bourg passe le ruisseau de Gusin. Outre deux églises, dont l'une étoit paroissiale, il y avoit une abbaye de l'Ordre de saint Augustin, dédiée à saint Séverin, fondée dans le sixième siècle par Childebert, fils de Clovis, roi de France, dont l'abbé ne possédoit qu'un médiocre revenu de 2000 liv. Le territoire de Château-Landon est très-abondant en grains et en vins, et ses environs sont remplis de bois et de prairies agréables. *Pop.* 1800. *Bur. de poste.*

Chateau-la-Vallière, bourg (*Indre-et-Loire*), arrond. de Chinon, et chef-lieu de canton, à 31 k. (7 l.) E. de Baugé, 27 kil. (6 l.) N. de Langeais, 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Tours. Longit. 17. 58. lat. 47. 40. Ce bourg, situé près d'un étang, dont se forme la rivière de *Fare*, qui tombe dans le Loir, se nommoit autrefois *Château-Vaujour*, et a pris le nom de *Château-la-Vallière* aussitôt qu'il eut été érigé en duché-pairie par Louis XIV, en 1667, en faveur de Louise-Françoise de la Beaume-le-Blanc de la *Vallière*, et Marie-Anne, légitimée de France, sa fille, qui épousa le prince de Conti, dont elle resta veuve. Il y a dans ce bourg une mine de fer, et une forge où il se fait des boulets et des instrumens aratoires servant à l'agriculture et au roulage. On y trouve des eaux minérales ferrugineuses. *Popul.* 578. *Bur. de poste* de Lure. *Rel. de p. aux chev.*

Chateau-la-Vallière (Forêt de), (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Château-la-Vallière, à 1 k. (⅓ de l.) S. dudit lieu. Elle a 8,757 m. (4,500 toises) de long, sur 2,917 à 3,050 m. (15 à 1,800 t.) de large.

Chateau-le-Bois, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Quingey.

Chateau-l'Hermitage, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Pont-Vallain, à 22 k. (5 l.) de la Flèche, 22 kil. (5 l.) du Mans. Il y avoit un prieuré d'hommes, Ordre de saint Augustin. Cette maison renfermoit 12 chanoines. *P.* 150. *Bur. de poste* de Foulletourte.

Chateau-Lin, ville (*Finistère*), arr. et ch.-l. de canton, sur l'Auzon, à 22 k. (5 l.) N. de Quimper, 37 k. (8 l. ¼) S. E. de Brest, 54 m. (123 l.) O. p. S. de Paris.

Cette ville, divisée en deux parties, unies par un pont, est dominée par un château. La digue qui barre la rivière, et la grande quantité de peupliers et de chênes, heureusement mêlés à des rochers saillans, à des antres profonds, donnent à ce pays une forme extraordinaire qui séduit et enchante le spectateur. Château-Lin n'a point d'hôpital : ses prisons sont affreuses. Il s'y fait un grand commerce d'ardoises, qu'on y vient chercher, même des pays étrangers. Il y a aussi aux environs des mines de cuivre et de fer. On y pêche une si grande quantité de saumon, que les départemens environnans s'en fournissent. Paris même en reçoit en certain temps de l'année. A 4 k. (1 l.) de cette ville, près d'une chapelle qu'on nomme *Eluans*, est une fontaine qui regorge lorsque la mer monte, et qui diminue quand elle descend. Dans un autre village, sur le même coteau, est encore une autre fontaine qui produit des effets pareils. La première coule environ à trois cents pas de la rivière d'Aou, et la seconde à deux cents. Le regorgement n'altère en rien les eaux de ces fontaines, qui sont toujours également douces. On ne peut pas cependant douter que ce regorgement ne provienne de la mer ; et en effet, la mer la plus prochaine n'en est éloignée que de 18 k. (4 l.)

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. *Pop.* 2514. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Chateau-Meillant, ville (*Cher*), arrond. de St.-Amand, chef-lieu de cant., sur le ruisseau la Sinaise, à 15 k. (3 l. ½) E. de la Châtre, 4 m. (10 l.) S. E. d'Issoudun, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Bourges, 29 m. (65 l.) S. de Paris. On voit en ce lieu un château avec une tour carrée en pierres de taille, bâtie, dit-on, par Jules-César. Il y avoit un petit chapitre, composé d'un doyen et trois chanoines, et un prieuré qui avoit été cédé au couvent des Minimes de Beaucien. Il y a un hôpital et une paroisse. Cette petite ville qui n'a point de commerce particulier, a deux fourneaux où l'on fait de la fonte pour alimenter la fonderie de canons et les forges de Charenton. On fait aux environs une abondante récolte de châtaignes. *Pop.* 2360. *Bur. de poste.*

Chateau-Missier, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Jean-de-Vergt, commune de Salon, à 19 k. (4 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Périgueux.

Chateau-Mur, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay, cant. de Pouzange-Ville, à 23 k. (5 l. ¼) de la Châtaigneraye, 42 kilom. (9 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Pouzange.

Chateau-Nichie, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Jean-de-Vergt, commune de Lacropte. *Pop.* comprise celle de Lacropte, 1980. *Bur. de poste* de Périgueux.

Chateau-Poissy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Favrieux, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Mantes, 11 k. (2 l. ¾) de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Favrieux, 131. *Bur. de poste* de Mantes.

Chateau-Ponsac, bourg (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, et ch.-l. de cant., sur la Gartempe, à 33 kil. (7 l. ½) N. de Limoges, 18 kil.

(4 l.) E. S. E. du Dorat, 11 kil. (2 l. ¾) S. E. de Magnac. *P.* 3823. *Bur. de poste* de Morterol.

Chateau-Portien, ville (*Ardennes*), arr. de Réthel, et ch. de cant., sur l'Aisne, à 8 k. (2 l.) O. de Réthel, 42 k. (9 l. ½) S. O. de Mézières, 24 k. (5 l. ½) de Moncornet. Long. 21. 58. lat. 40. 35. Charles IX en fit une principauté qu'il donna à Charles de Croy. Les comtes de Champagne l'eurent en possession au siècle dernier : elle soutint quatre siéges à différentes époques. Les Espagnols la conquirent en 1650; elle fut reprise la même année par les Français, puis une seconde fois par les Espagnols en 1652; et enfin les François la reprirent en 1653. Il y avoit un château de l'autre côté de la rivière, sur un rocher. Son domaine appartenoit à la branche cadette de Richelieu. Cette ville fait un grand commerce d'ardoises. Il s'y fabrique des croisés, de grosses étoffes pour doublures, des cuirs et des huiles. A 8 k. (2 l.) de cette commune il y avoit une abbaye commendataire de Prémontrés, dans le ci-devant Rhételois : cette abbaye fut fondée en partie par les seigneurs de Chaumont. Le lieu où elle étoit située porte le nom de *Piscine*, à cause des sources qui s'y trouvoient anciennement, et dont les eaux étoient propres aux bains. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Réthel.

Chateau-Regnault, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Monthermé, sur la Meuse, à 9 kil. (2 l. ¼) de Charleville. On y fait le commerce d'ardoises. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Mézières.

Chateau-Regnault (Forêt de), (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Château-Regnault, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de ce village. Elle a 5,846 m. (3,000 t.) de long, sur 2,917 m. (1,500 t.) de large.

Chateau-Regnault, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Louhans, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 5 m. (10 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 938. *Bur. de poste* de Louhans.

Chateau-Renard (Roc de), (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant d'Aiguilles, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Ville-Vieille. Il a du N. au S. 3 k. (⅓ de l.) de long.

Chateau-Renard, ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, chef-l. de canton, à 8 k. (2 l.) S. p. E. d'Avignon, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Tarascon, 6 m. (14 l.) N. O. d'Aix, 8 m. (17 l. ½) N. O. de Marseille. Il y a quatre manufactures où se fabriquent des étoffes appelées *Cadis*, et des calmoucks communs. On y fait le commerce de grosses toiles. Grand nombre de maisons de campagne forment la majeure partie de Château-Renard. Les habitans sont presque tous agriculteurs ou jardiniers; ce sont des hommes laborieux et infatigables, qui font rendre à la terre tous les trésors qu'elle recèle. Ils alimentent pendant l'année entière, à 9 m. (20 l.) à la ronde, tous les marchés des productions de leur sol. *Pop.* 3272. *B. de p.* de St.-Remi.

Chateau-Renard, ville (*Loiret*), arr. de Montargis, chef-l. de cant. à 16 k. (3 l. ⅓) E. S. E. de Montargis 7. m. (16 l.) E. d'Orléans, 24 k. (5 l. ½) N. O. de St.-Fargeau. Cette ville, située sur la rive droite de l'Ouane, fut détruite par Louis-le-Gros. Elle appartenoit alors aux anciens seigneurs de Courtenay, et passa dans la maison de Sully par le mariage de Péronnelle, sœur cadette d'Isabeau de Courtenay. Au 16ᵉ siècle, l'amiral de Coligny l'acheta des la Trémouille, héritiers de la maison de Sully; mais cette ville étant devenue un des remparts des Calvinistes pendant toutes les guerres de religion, Louis XIII la fit démolir en 1627. On y fait un grand commerce de grosses toiles, que l'on tire de Montargis, de St.-Fargeau et de Cône. On y fait encore un commerce considérable de safran. Il y a aussi quelques fabriques de draps destinés à l'habillement des troupes. *Pop.* 1959. *Bur. de poste* de Montargis.

Chateau-Renaut, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, et chef-l. de canton, sur la rivière de Branle *ou* Brenne, à 21 k. (4 l. ¾) N. d'Amboise, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Tours, 20 m. (44 l) S. O. de Paris. Long. 18. 26. lat. 47. 22. Cette ville, qui faisoit partie autrefois de la Basse-Tourraine; est dans un pays charmant et très-propre à la chasse. Avant l'an 1043, elle s'appeloit *Carament* ou *Villamorant*. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Cordeliers et un de Capucins. C'étoit une terre qui avoit été érigée en marquisat, en faveur de la maison de Gondi, qui la tenoit de celle de Longueville, et celle-ci de Louis, duc d'Orléans, qui la possédoit en 1391. Il y a 10 tanneries et 12 fabriques en laine, bas et bonnets. Près de Château-Renaut il existoit depuis long-temps un ermitage qui fut érigé en abbaye de l'Ordre de Cîteaux, l'an 1127, par un des frères Renaut, et par quelques autres gentilshommes des environs. L'an 1240, Isabelle de Blois, comtesse de Chartres, donna à cette abbaye un *millier* de *harengs* et *deux cruches d'huile* tous les ans, à l'octave de Pâques, à la charge de faire un service pour le repos de son âme et de celle de son mari. *Pop.* 2030. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chateau-Rouge, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant de Bouzonville, à 9 k. (2 l. ⅓) de Sarre-Libre, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Chateau-Rupt. (*Haute-Marne*), *Voyez* Chalon-Rupt.

Chateau-Salins, v. (*Meurthe*), chef-l. d'arr. et de cant. à 27 k. (6 l.) N. E. de Nancy, 29 k. (6. l. ½) S. E. de Pont-à-Mousson, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Morhange, 15 k. (3 l. ½) O. de Dieuze, 35 m. (78 l.) E. de Paris. Cette ville, qui a pris son nom du château et de la saline qu'elle renferme, est située près de la rive droite de la petite Seille. Le château et l'église paroissiale furent bâtis, en 1340, par la duchesse Isabelle d'Autriche, mère du duc de Raoul. Voilà l'origine de cette ville. Il ne paroît pas que la saline ait été connue plus anciennement. Elle est au milieu de la ville, et entourée de murs; elle produit autant de sel que celle de Dieuze. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent qui, lors de la suppression totale du clergé en France, étoit habité par des religieuses de Ste.-Elisabeth. L'hospice a été établi postérieurement. Les principales productions de son territoire consistent en grains, vins, bois, et safran. On y fabrique de la bonneterie, et tous ces objets forment l'ensemble de son commerce. Les sources d'eau salée que l'on y a découvertes, et qui donnent 11 et jusqu'à 15 livres de sel par chaque quintal d'eau, ont occasionné la construction des salines qui y furent bâties en 1330, et qui sont fort belles. Il y a dans cette ville un sous-préfet, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 1791. *Bureau de poste. Relais de poste aux chevaux.*

Chateau-Salins (Forêt de), (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, sit. d'un côté près

de la Nied, et de l'autre près de la petite Seille. Elle a 5,451 mètres (2,800 toises) de long, sur 4,867 m. (2500 t.) de large.

Chateau-sur-Cher, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pionsat, à 21 k. (4 l. 3/4) de Montaigu, 6 m. (13 l. 3/4) de Clermont. *Populat.* 638. *Bureau de poste* de Chambon, dép. de la Creuse.

Chateau-sur-Epte, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. d'Ecos, sur la côte, près de l'Epte, à 19 k. (4 l. 1/4) du Grand-Andelys, 42 k. (9 l. 1/2) d'Evreux. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Thillières.

Chateau-Thébaud, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Vertou, près du Maine, à 11 k. (2 l. 1/4) de Clisson, 14 k. (3 l. 1/4) de Nantes. *Pop.* 859. *Bureau de poste* de Clisson.

Chateau-Thierry, ville (*Aisne*), chef l. d'arr. et de cant. sur la Marne, à 5 m. (12 l.) S. O. de Reims, 6 m. (13 l. 1/2) S. O. de Laon, 9 m. (20 l.) E. N. E. de Paris. Long. 21. 8. lat. 49. 12. Cette ville, qui avoit titre de duché-pairie, étoit la capitale de la ci-devant Brie Pouilleuse, ou du pays de Gallevesse, avec un gouvernement de place, dans le gouvernement général de la ci-devant Champagne. C'étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un présidial, d'un bailliage, d'un grenier à sel et d'une maîtrise des eaux et forêts. Elle s'élève en amphithéâtre sur le bord de la Marne, et a un très-beau port. Une promenade agréable, que l'on a plantée le long de la rivière, répand de la gaîté sur le tableau qu'elle offre aux voyageurs; et le mouvement des bateaux qui passent le long de ses rives pour l'approvisionnement de Paris, porte, pour ainsi dire, l'air de vie des villes commerçantes. Château-Thierry a un vieux château, situé sur le sommet de la montagne qui la domine; il est beaucoup au dessus des plus hautes maisons de la ville : elle a deux faubourgs considérables; l'un vers le couchant, et l'autre à son midi : ce dernier est séparé de la ville par une ancienne porte, et par un pont de pierre qui le joint à la ville, dont il est séparé par la Marne. Il y a un autre pont de pierre d'une seule arche, construit en 1759 sur un canal que l'on a creusé pour servir de décharge à la Marne, et mettre la campagne plus à l'abri des inondations, de manière que ce faubourg a deux ponts. L'autre faubourg est aussi séparé de la ville par une porte, dans laquelle sont pratiquées les prisons : l'hôtel-de-ville est au bas du château. Cette ville avoit deux paroisses, l'une dédiée à saint Martin, l'autre à Notre-Dame. Il y avoit plusieurs monastères et chapelles; une abbaye de chanoinesses de saint Augustin, appelée la *Barre*, fondée par Jeanne de Champagne, reine de France et de Navarre; un couvent de Minimes, un de Capucins, et un de la Congrégation. Il y a un hôtel-dieu, et un hôpital dédié à *saint Jean-de-Dieu*, qui étoit desservi par les Pères de la Charité. Château-Thierry a deux sources d'eaux minérales ferrugineuses; elles coulent dans deux maisons voisines l'une de l'autre : celle qui a le plus de réputation, et qui attire toutes les années dans cette ville, pendant la belle saison, un concours de malades, est celle qu'on nomme l'*eau de la Fleur-de-Lis*, du nom de l'ancienne auberge où elle est située. La vraie source de cette fontaine est dans les caves de la maison voisine de la Fleur-de-Lis, qui n'est que la décharge de cette source primitive. Elles ont le goût d'alun et de féraille; on pense qu'elles passent par quelques plâtrières, qui sont fort communes dans ce territoire. Il y a plusieurs carrières de meules à moulins et à plâtre. Le pays renferme beaucoup de vignes : on y récolte beaucoup de foin le long de la Marne; mais le plus grand commerce consiste en vins : on y voit plusieurs fabriques de toiles et de sergeries. Cette ville est la patrie de *La Fontaine*; il y naquit en 1621. Ses ouvrages passeront à la postérité, notamment ses *fables*, qui, jusqu'à présent, ont fait le désespoir des écrivains, même les plus célèbres, qui ont essayé de l'imiter. La Fontaine emporta ses crayons avec lui, et il y a apparence que de long-temps on ne possédera en France un pareil homme. Ce sont de ces génies dont la nature est avare; fatiguée de les avoir produits, elle a besoin d'un siècle de repos.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.* 4080. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Chateau-Verdun, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, à 4 k. (1 l.) S. O. des Cabanes, 10 k. (2 l. 1/4) S. E. de Tarascon, 24 k. (5 l. 1/2) S. S. E. de Foix. A 2 k. (1/2 l.) du village de Lourdat il y a deux mines, l'une d'or et l'autre d'argent. *Pop...* *Bur. de poste* de Tarascon.

Chateauvers (Forêt de), (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de la Courtine, ci-devant St.-Denis, à 21 k. (4 l. 3/4) S. E. de Felletin. Elle a 3,895 mètres (2000 t.) de long, sur autant de large.

Chateauvert, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Cotignac, près de l'Argens, à 6 k. (1 l. 1/2) de Barjols, 42 k. (9 l. 1/2) de Toulon. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Barjols.

Chateau-Vieux, v. (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon, comm. de Désertines, sur la côte, près du Cher, à 1 k. (1/4 de l.) de Montluçon, 6 m. (13 l. 1/2) de Moulins. *Populat.* 54. *Bureau de poste* de Montluçon.

Chateau-Vieux, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. et comm. de Veyne, à 2 k. (1/2 l.) de Veyne, *Pop.* comprise celle de Veyne, 1750. *Bur. de poste* de Veyne.

Chateau-Vieux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur un mont, près de la Loue, à 5 k. (1 l. 1/4) d'Ornans, 27 kil. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 146. *Bur. de poste* d'Ornans.

Chateau-Vieux, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, commune d'Allinges, à 8 k. (2 l.) S. de Thonon. *Pop.* comprise celle d'Allinges, 496. *Bur. de poste* de Thonon.

Chateau-Vieux ou la Ferté-Beauharnais, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, à 4 k. (1 l.) de St.-Aignan, 41 k. (9 l. 1/4) de Blois. *Pop.* 765. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Chateau-Vieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, comm. de Duing-d'Héré, sur le lac d'Annecy, à 9 kilom. (2 l. 1/4) S. d'Annecy. *Pop.* comprise celle de Duing-d'Héré, 297. *Bur. de poste* d'Annecy.

Chateau-Vieux, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugneray, comm. de St.-Laurent-de-Vaux, à 18 k. (4 l.) de Lyon, 5 k. (1 l. 1/4) de Vaugneray. *Pop.* comprise celle de St.-Laurent-de-Vaux, 1131. *Bur. de poste* de Lyon.

Chateau-Vieux, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 28 k. (6 l. 1/4) de Draguignan, 14 k.

14 k. (3 l. ¼) de St.-Auban. *Pop...* *Bur. de poste* de Draguignan.

Chateau-Vieux-sur-Tallard, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Tallard, à 8 k. (2 l.) de Gap. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Gap.

Chateau-Vilain, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Bourgoin, à 9 k. (2 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 5 m. (11 l.) de Grenoble. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Chateau-Vilain (Forêt de), (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, près de Château-Vilain. Elle a environ 9,731 mèt. (5,000 toises) de long, sur 7,785 m. (4,000 t.) de large.

Chateau-Villain, (*Haute-Marne*). *Voyez* Ville-sur-Aujon.

Chateaubleaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 13 k. (3 l.) de Provins, 33 k. (7 l. ½) de Melun. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Nangis.

Chateaubourg, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Péray, sur le Rhône, à 7 k. (1 l. ¾) de Tournon, 36 k. (8 l.) de Privas. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de St.-Péray.

Chateaufort ou Rochefort-sur-Soisse, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, canton de la Motte-du-Caire, près de la Sasse, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sisteron, 28 k. (6 l. ¼) de Digne. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chateaufort, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Ruffieux, comm. de Motz, à 1 k. (¼ de l.) E. de Seyssel. *Pop.* comprise celle de Motz, 585. *Bur. de poste* de Seyssel, dép. de l'Ain.

Chateaufort, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, à 7 k. (1 l. ¾) de Versailles, 22 k. (5 l.) de Paris. Le nom de ce village fait présumer que celui de ville lui appartenoit autrefois, puisqu'on assure qu'il y avoit deux paroisses, et que les paysans de l'une d'elles s'étoient mis sous la protection de Châteaufort, dont on ignore cependant l'origine des fortifications. Il est certain que les premiers seigneurs de ce lieu vivoient au onzième siècle, entr'autres celui qui fit étrangler son cousin Milon de Montlhéry pour avoir son bien. Mais on dit qu'il racheta son crime en se faisant moine malgré lui, pour échapper à la vindicte publique, et au mépris qu'on lui portoit. *Popul.* 420. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Chateaufraye, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, commune de Montgeron, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Villeneuve-Saint-Georges, 7 kilom. (1 l. ¾) S. O. de Boissy-Saint-Léger. *Pop.* comprise celle de Montgeron et dépendances, 851. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-Georges.

Chateauneuf, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Monstiers, à 31 kil. (7 l.) de Digne. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Riez.

Chateauneuf, v. (*Alpes-Maritimes*), arrond. de Puget-Théniers, cant. de Guillaume, à 19 k. (4 l. ⅓) de Puget, 5 m. (12 l.) de Nice. On y fait commerce d'huile, soie, vin, blé, légumes et châtaignes. Il y a une usine à farine. *Pop.* 307. *Bureau de poste* de Nice.

Chateauneuf, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, canton de Scarena, à 11 k. (2 l. ⅔) de Nice. *Pop.* 996. *Bur. de poste* de Nice.

Chateauneuf, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-Félix-de-Chateauneuf.

Chateauneuf, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Riom-lès-Montagnes. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

Chateauneuf, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Sombernon, 31 k. (7 l.) O. de Dijon, 24 k. (5 l. ½) O. N. O. de Nuits, 15 k. (3 l. ⅓) N. E. d'Arnay. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Sombernon.

Chateauneuf, ville (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de St.-Malo, 5 m. (12 l.) N. N. E. de Rennes, 13 k. (3 l.) O. de Dol. Cette ville est située sur la rivière d'Auzon, dans une contrée fertile en grains et en pâturages. Il y a aussi beaucoup de bois qui abondent en gibier. Cette petite ville est très-ancienne, puisque Ptolomée, qui vivoit au commencement du deuxième siècle, en fait mention sous le nom de *Neodunum*. Elle a été plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres civiles de Bretagne, entre les Montforts et les Penthièvres. Châteauneuf a un fort hexagone, construit depuis nombre d'années pour protéger ce canton et la presqu'île de Saint-Malo, dans le cas d'une descente hostile. Ce fort est un poste de guerre de la 13ᵉ division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 578. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Chateauneuf, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, à 24 k. (5 l. ½) de Poligny, 28 k. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Champagnole.

Chateauneuf, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, canton de Rive-de-Giers, sur le Giers, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Etienne, 40 k. (9 l.) de Feurs. *Population* 374. *Bureau de poste* de Rive-de-Giers.

Chateauneuf, ville (*Loiret*), arr. d'Orléans et ch.-l. de cant., sur la Loire, à 23 k. (5 l. ¼) E. d'Orléans, 7 k. (1 l. ⅔) E. de Jargeau, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Bois-Commun. On fabrique dans cette ville des étoffes de serges rayées, des tiretaines, et des couvertures de toile. *Pop.* 4396. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chateauneuf, ville (*Mayenne-et-Loire*), arr. de Segré, et ch.-l. de cant., sur la Sarthe, à 24 k. (5 l. ½) N. d'Angers, 22 kilom. (5 l.) S. S. O. de Sablé, 19 k. (4 l. ¼) O. de Durtal, 28 m. (62 l.) S. O. de Paris. Cette ville est dans une contrée où il y a des carrières d'ardoise, et qui produit de bon vin et une grande quantité de grains; on y trouve aussi beaucoup d'excellens pâturages. Les habitans filent beaucoup de lin. Ce lieu, autrefois la seconde ville de la province, dans le temps que le comté d'Anjou étoit divisé en deux parties, étoit la capitale de celle qu'on appeloit *le comté d'Anjou outre-Maine;* le comte de ce nom y faisoit sa résidence, et l'autre résidoit à Angers. Le château fut bâti en 1131. *Pop.* 1245. *Bur. de poste.*

Chateauneuf, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillan. *Pop.* 793. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Chateauneuf, village (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Manzat, sur la Sioule, à 18 kilom. (4 l.) de Montaigu, 31 k. (7 l.) de Clermont. *Pop.* comprise celle de St.-Cyr et de St.-Valentin, 862. *Bur. de poste* de Montaigu.

Chateauneuf, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Chauffailles, près de la Mussy, à 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Marcigny, 5 m. (10 l. ¼) O. S. O. de Mâcon, 8 k. (2 l.) N. E. de Chaslieu. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de la Clayette.

Chateauneuf, v. (*Var*), arr. de Grasse, canton de Bar, à la source de la Brague, à 4 k. (1 l.) N. E. de Grasse, 10 m. (23 l. ½) N. E. de Toulon, 11 k. (2 l. ⅔) O. de St.-

Paul. *Pop.* 1132. *Bur. de poste* de Grasse.

Chateauneuf, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Challans, à 8 kil. (2 l.) de Challans, 10 m. (22 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 600. *Bureau de poste* de Challans.

Chateauneuf, v. (*Vienne*), arr., cant. et commune de Chatellerault, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* réunie à celle de Chatellerault.. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Chateauneuf, bourg (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, et ch.-l. de cant., à 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Limoges, 18 k. (4 l.) S. S. E. de St.-Léonard, 20 k (4 l. ½) E. de Pierre-Buffière. *Pop.* 1121. *Bur. de poste* de Limoges.

Chateauneuf (Forêt de), (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Châteauneuf, à 1 kilom. (¼ de l.) S. de ce bourg. Elle a du N. au S. 7,785 mèt. (4,000 t.), et de l'E. à l'O. 3,501 mèt. (1,800 t.).

Chateauneuf-Calcernier, bourg (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Orange, à 13 k. (3 l.) N. d'Avignon, 18 k. (4 l.) O. de Carpentras. Outre l'église paroissiale, dédiée à saint Théodoric, martyr, il y avoit deux chapelles, l'une pour les Pénitens blancs, sous le titre de *Cinq plaies*, et l'autre pour les Pénitens du Saint-Esprit. Les premiers alloient pleurer sur les cinq plaies de Notre-Seigneur-Jésus-Christ; et les derniers pratiquoient, le jour de la Pentecôte, des cérémonies tout-à-fait singulières. *Popul.* 1118. *Bur. de poste* d'Orange.

Chateauneuf-de-Bordette, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à la source du Rieu-Sec, ruisseau, à 4 k. (1 l.) de Nions, 31 k. (7 l.) de Valence. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Nions.

Châteauneuf-de-Chabres, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Ribers, à 18 kil. (4 l.) S. S. E. de Serre, 36 k. (8 l.) S. S. O. de Gap, 13 k. (3 l.) N. O. de Sisteron. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Serre.

Chateau-de-Gadagne, village (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, cant. de l'Isle, à 10 kil. (2 l. ½) E. d'Avignon, 37 k. (8 l. ½) O. d'Apt, 16 k. (3 l. ¾) S. S. O. de Carpentras. Il y a un moulin à papier. *Pop.* 865. *Bur. de poste* d'Avignon.

Chateauneuf-de-Galaure, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de St.-Vallier, près de la Galaure, à 22 k. (5 l.) N. p. O. de Romans, 33 k. (7 l. ½) N. O. de Valence, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de St.-Vallier. *Pop.* réunie à celle de St.-Bonnet, 959. *Bur. de poste* de St.-Vallier.

Chateauneuf-de-Mazeno, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieulefit, à 15 k. (3 l. ½) E. de Montelimar, 42 k. (9 l. ½) S. de Valence, 19 k. (4 l. ¼) N. de Valréas. *Popul.* 1357. *Bur. de poste* de Montelimar.

Chateauneuf-d'Entraunes, v. (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Chateauneuf.

Chateauneuf-de-Randon, bourg (*Lozère*), arr. de Mende, et ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Mende, 18 k. (4 l.) S. O. de Langogne, 28 k. (6 l. ¼) S. E. de St.-Alban. C'est en assiégeant cette petite ville que mourut de maladie l'illustre connétable du Guesclin. On prétend que les habitans ne voulant se rendre qu'à lui, portèrent les clefs sur son cercueil. Leur principale occupation est la filature des laines que produit le pays. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Mende.

Chateauneuf-de-Redortier, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, canton de Baume, commune de Suzette, à 13 k. (3 l.) de Carpentras, 5 kil. (1 l. ¼) de Baume, 20 kilom. (4 l. ½) d'Orange. *Pop.* comprise celle de Suzette, 165. *Bur. de poste* de Carpentras.

Chateauneuf-d'Isère, village (*Drôme*), arr. de Valence, canton du bourg de Valence, sur l'Isère, à 9 k. (2 l. ¼) de Valence. Il y a un moulin à farine et deux à huile, et une manufacture de soie, située sur la rivière de Galaure. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Valence.

Chateauneuf-d'Oze, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Veynes, à 19 k. (4 l. ¼) de Gap. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Veynes.

Chateauneuf-du-Faon, ville (*Finistère*), arr. de Châteaulin, et ch.-l. de canton, sur l'Aulne, à 20 k. (4 l. ½) S. O. de Carhaix, 5 myr. (12 l. ½) E. S. E. de Brest, 20 k. (4 l. ½) de Châteaulin, 30 kilom. (6 l. ¾) N. E. de Quimper. Cette ville est pittoresque, riche, et d'un aspect varié; elle est élevée sur un coteau, près de l'Aulne, qui traverse de riantes prairies, où l'on voit des moulins et de petites chaumières. On emploie le quartz à paver les rues de cette ville; on le tire de Méné-Barès. Avant la guerre des Chouans, les fêtes, les courses, les combats poétiques, égayoient et accompagnoient tous les mariages. *Pop.* 2163. *Bur. de poste* de Châteaulin.

Chateauneuf-du-Rhône, ou Bourg-lès-Rhône, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Montelimar, près du Rhône, à 8 k. (2 l.) de Montelimar, 5 m. (11 l. ¾) de Valence. C'est la patrie du marquis de *Courbon*, maréchal des camps et armées de la République de Venise. Il contribua beaucoup par son courage et son habileté à la prise de Coron et à celle de Navarin. Il fut tué d'un coup de canon au siége de Négrepont. Il naquit en 1650, et mourut en 1688. Il fut regardé comme un aventurier, mais heureux et habile. *Aimur*, juge de Pierre-Latte, son intime ami, publia sa vie, à Lyon, en 1692, *in*-12. *Pop.* 924. *Bur. de poste* de Montelimar.

Chateauneuf-en-Thimerais, ville (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, et ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. O. de Dreux, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Chartres, 9 m. (21 l.) S. O. de Paris. Il y a un sous-inspecteur des forêts. Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Orléans, 4ᵉ arr. maritime. *Pop.* 1260. *Bur. de poste. Relais de poste aux chevaux.*

Chateauneuf-le-Rouge ou Nègre, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Trets, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Aix, 27 k. (6 l.) de Marseille. *Pop.* 259. *Bureau de poste* d'Aix.

Chateauneuf-lès-Martigues, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Martigues, à 29 k. (6 l. ½) d'Aix, 19 k. (4 l. ½) de Marseille. *Pop.* 527. *Bur. de poste* d'Aix.

Chateauneuf-Miravail, village (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, canton de Noyers, à 18 k. (4 l.) de Sisteron, 42 kil. (9 l. ½) de Digne. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chateauneuf-sur-Charente, ville (*Charente*), arr. de Cognac, et ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) O. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) S. E. de Jarnac, 24 k. (5 l. ½) S. S. E. de Cognac. C'est entre cette petite ville et Jarnac que se donna, en 1569, cette fameuse bataille des Catholiques contre les prétendus Réformés, où le prince de Condé fut fait prisonnier et assassiné. On la nomma *la journée de Bassac*, à cause du

village de ce nom, qui étoit voisin du champ de bataille. Au niveau d'une allée d'un château près de cette ville, on aperçoit une grotte élevée et fort large, avec un plafond plat, et soutenu par une colonne de rochers remplie de stalactites. Cette ville a été érigée en comté, en 1644, en faveur de Jean Pradel. *Pop.* 2156. *B. de poste* de Châteauneuf.

Chateauneuf-sur-Cher, ville (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, et ch.-l. de cant., sur le Cher, à 27 k. (6 l.) S. de Bourges, 22 k. (5 l.) N. O. de Saint-Amand-Montrond, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Lignières. Cette ville est divisée en haute et basse : dans la ville haute on voit un château bâti par Guillaume de l'Aubépine, l'un des ci-devant seigneurs du lieu. La ville basse, assise sur le penchant de la colline, descend jusqu'à la rivière du Cher qui la baigne. Le pays est assez abondant; on y recueille de très-bon vin, et on y nourrit quantité de menu bétail. Ce pays produit aussi des chevaux dont on fait des élèves sur toute la lisière, au levant, au midi et au couchant jusqu'à Châteauneuf; mais ce ne sont que des chevaux de trait. L'église paroissiale de Châteauneuf étoit en même temps collégiale; son chapitre fut fondé, en 1067, par Raoul de Charenton : ce chapitre y avoit été transféré de la paroisse de Vénesme. *Pop.* 1576. *Bur. de poste.*

Chateauneuf-Val-de-Bargis, bourg (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Donzy, à 20 kil. (4 l. ½) N. E. de la Charité, 34 k. (7 l. ½) N. de Nevers, 13 k. (3 l.) S. E. de Donzy. Outre l'église paroissiale, il y avoit, à peu de distance de ce lieu, une Chartreuse nommée *Bellors*, fondée par Hervé, baron de Donzy. Ce monastère fut pillé et ravagé par les Huguenots en 1558. Le terroir de ce bourg est bon pour les blés et pour les vins, ainsi que pour la nourriture des bestiaux. *Pop.* 1806. *Bur. de poste* de la Charité.

Chateauneuf-Val-St.-Donat, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, à 11 k. (2 l. ½) de Sisteron, 22 k. (5 l.) de Digne. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Sisteron.

Chateaupanne, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, canton de St.-Florent, commune de la Pommeraye, à 23 k. (5 l. ¼) de Beaupréau, 15 kil. (3 l. ½) de Saint-Florent. *Population*, comprise celle de la Pommeraye, 1584. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Chateauredon, village (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 8 k. (2 l.) de Digne. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Digne.

Chateauroux *ou* Mont-Rouge, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de St.-Clément, près du Rablons, à 8 k. (2 l.) d'Embrun, 34 k. (7 l. ¾) de Gap. *Pop.* 1699. *Bur. de poste* d'Embrun.

Chateauroux, ville (*Indre*), ch.-l. de dép., d'arrond. et de cant., sur l'Indre, à 6 m. (14 l.) S. O. de Bourges, 11 m. (24 l.) E. de Poitiers, 26 m. (59 l.) S. p. O de Paris. Long. 19. 21. lat. 46. 48. Cette ville du ci-devant Bas-Languedoc étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'une maîtrise des eaux et forêts, d'un grenier à sel, et d'une maréchaussée. Elle a été bâtie dans le 11ᵉ siècle par Raoul, prince de Déols, qu'on croit avoir été de la maison des ducs d'Auvergne. Louis XIII, après l'avoir érigée en duché-pairie en 1616, la donna à Henri II de Condé. Le château est à l'une des extrémités de la ville, sur le haut d'une colline au pied de laquelle coule l'Indre, le long d'une belle et vaste prairie. Outre quatre églises paroissiales, dont une, collégiale, avoit été fondée par le prince de Condé, à la place d'une abbaye de Bénédictins fondée dans le 6ᵉ siècle, il y avoit des Cordeliers, des Capucins, et des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Il y a dans le terroir beaucoup de forêts, d'étangs et de bruyères. *Les* laines passent pour être les meilleures du ci-devant *Berri*. La manufacture de draps, connue sous le nom de *Manufacture ci-devant royale du château du parc*, entretient un grand nombre de métiers. On y fabrique des draps façon d'Elbeuf, des draps fins, façon de Sedan, et des ratines qui imitent celles de Hollande. Il y a encore plusieurs autres fabriques de draps, dont la qualité est fort estimée, qui approchent des draps d'Elbeuf : il s'en fabrique aussi d'une qualité inférieure qui peuvent servir aux troupes. Il y a dans les environs des mines de fer qui alimentent trois forges, nommées *les Forges d'Ardentes* ou *de Claviers*. Le fer qui s'y fabrique est reconnu pour être le meilleur de France : il est propre à faire des essieux de voitures; on en fait les ouvrages les plus délicats à cause de sa douceur.

Cette ville est le siége d'une préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance, de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département, pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Il y a à Châteauroux un capitaine de la 6ᵉ légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 8148. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chateauroux (Forêt de), (*Indre*), arr. et cant. de Châteauroux, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville. Elle a 11,676 m. (6,000 toises) de long, sur 9,731 m. (5,000 toises) de large.

Chateauvouel, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, sur la côte, près de la petite Seille, à 6 kil. (1 l. ½) de Château-Salins, 34 k. (7 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Chateilaillon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Jarrie, sur la côte, près des sables de la mer, à 11 k. (2 l. ½) de la Rochelle, 5 m. (11 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Chateilaillon (Pointe de), (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Jarrie. Elle consiste en un banc de sable et un fort rocher, entre la mer et la côte, où est située Chateilaillon, à 10 kil. (2 l. ½) S. de la Rochelle.

Chatein, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Royère, sur la Thorion, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Bourganeuf, 32 kilom. (7 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Chatel (le), v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, commune de Cuisances, sur le Cusançon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Baume, 32 kil. (7 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Cuisances, 203. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Chatel (le Petit), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, canton de Moirans, à 8 kil. (2 l.) de St.-Claude, 36 k. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chatel (le), v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton d'Evian, à la source de la Drance, à 5 k. (1 l. ¼)

S. E. de Notre-Dame-d'Abondance, 13 k. (3 l.) O. p. N. de St.-Maurice, 6 m. (12 l. ¾) E. p. S. de Genève. *Population*, 383. *Bureau de poste* d'Évian.

Chatel (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud de St.-Jean-de-Maurienne, à 3 kil. (¾ de l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 500. *Bureau de poste* de Saint-Jean-de-Maurienne.

Chatel (Jouy le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Naugis, à 20 k. (4 l. ½) de Provins, 27 k. (6 l.) de Melun. *Popul.* 102. *Bur. de poste* de Naugis.

Chatel-Blanc, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 31 k. (7 l.) de Pontarlier, 6 m. (14 l. ¾) de Besançon. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chatel-Censoy, bourg (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Vézelay, près de l'Yonne, à 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Clamecy, 30 k. (6 l. ⅔) S. d'Auxerre, 21 k. (4 l. ¾) O. d'Avallon. Il y a plusieurs forges dans ce bourg. Il est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1016. *Bur. de poste* de Coulanges.

Chatel-Chevrats, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton et commune de Cousances, à 20 kilom. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier, 2 kil. (½ l.) de Cousances. *Pop.* comprise celle de Cousances, 1029. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chatel-de-la-Lune, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumenil, près du Rille, commune de Noyer, à 18 kil. (4 l.) de Bernay, 25 kil. (5 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Conches.

Chatel-de-Montagne, village (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Mayet-de-Montagne, à 18 kil. (4 l.) de Cusset, 6 m. (13 l.) de Moulins. *Pop.* 2138. *Bur. de poste* de Cusset.

Chatel-de-Neuve, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Montel, sur la côte, près de l'Allier, à 18 k. (4 l.) S. de Moulins, 13 k. (3 l.) N. O. de Varennes, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Montmarault. Le territoire de ce village est fertile en grains, en vins, et en pâturages. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Moulins. *Relais de poste aux chevaux*.

Chatel-Gérard, v. (*Yonne*), arrondissement de Tonnerre, et chef-lieu de cant., à 9 k. (2 l. ⅓) S. E. de Noyer, 43 k. (9 l. ¾) E. S. E. d'Auxerre, 8 kil. (2 l.) N. E. de l'Isle. Il y a une manufacture de faïence dans ce village. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Noyer.

Chatel-les-Cornay, village (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grandpré, près de l'Aire, à 22 k. (5 l.) N. de Ste.-Menéhould, 8 k. (2 l.) S. E. de Grandpré, 5 myr. (12 l. ½) S. de Mézières. *Pop.* 464. *Bur. de poste* de Grandpré.

Chatel-Malhiac, v. (*Cantal*). *Voyez* Chastel.

Chatel-Moron, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Givry, à 15 k. (3 l. ½) de Châlons, 6 m. (12 l. ¾) de Mâcon. *Populat.* 214. *Bureau de poste* de Bourgneuf.

Chatel-Nouvel, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Mende, à 4 k. (1 l.) de Mende. On y fabrique une grande quantité de pièces de serges très-estimées, connues sous le nom de *cadisseries*, *serges de Mende*, *cadis de la montagne*. Ces étoffes sont en laine, et servent principalement aux doublures, aux habillemens d'homme et de femme, et à faire des rideaux de lit. Les tisserands ont un ou plusieurs métiers chez eux. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Mende.

Chatel-Perron, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Jalligny, à 13 kil. (3 l.) du Donjon, 30 kil. (6 l. ¾) de Moulins. Entre le Donjon et Jalligny il y a une usine et des forges, dont plusieurs échantillons, envoyés au conseil des mines, annoncent que le minerai produit 30 l. de fonte, bonne qualité, au quintal. Cet objet mérite d'être suivi. On trouve au même endroit une sorte d'émeril, et de la pierre à aiguiser les faux. Il y a aussi une carrière de marbre, abandonnée depuis long-temps, faute de chemins, de débit et d'ouvriers. *Pop.* 454. *Bur. de poste* du Donjon.

Chatel-sur-Moselle, ville (*Vosges*), arr. d'Epinal, et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. d'Epinal, 20 kilom. (4 l. ½) E. de Mirecourt. Cette ville étoit anciennement une place forte; mais les fortifications en furent rasées après qu'elle eût été prise par le maréchal de Créqui. Elle est située sur la rive droite de la Moselle, au confluent de celle de Durbion, et bâtie en amphithéâtre sur le bord de la rivière. Ses rues sont étroites. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins, et un autre de religieuses de la Congrégation. Cette ville peu considérable n'a pour tout commerce qu'une tannerie, où l'on fabrique de petits cuirs. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Charmes.

Chatel-St.-Blaise, v. (*Moselle*), arr. et cant. 3e de Metz, commune d'Ogny, à 8 k. (2 l.) de Metz, 3 k. (¾ de l.) d'Ogny. *Pop.* comprise celle d'Ogny, Brabant, Orly, etc., 719. *Bur. de poste* de Metz.

Chatel-St.-Germain, village (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, à 6 kil. (1 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle des censés de Longeau et de la Folie, 117. *Bur. de poste* de Metz.

Chatelaine (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. d'Arbois et de Montigny, entre la forêt d'Arbois et celle de Moidon, à 4 k. (1 l.) d'Arbois, 30 kil. (6 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 210. *Bureau de poste* d'Arbois.

Chatelaine, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève, commune de Sacconex (le Grand), près du Rhône, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Genève. *Pop.* comprise celle de Sacconex, 451. *Bureau de poste* de Genève.

Chatelais, village (*Maine-et-Loire*), arr. et canton de Segré, à 9 kil. (2 l. ¼) de Segré, 42 kil. (9 l. ½) d'Angers. *Pop.* 849. *Bur. de poste* de Segré.

Chatelaison, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* St.-Georges-Chatelaison.

Chatelan, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, à 25 kil. (5 l. ¾) de la Tour-du-Pin, 7 myr. (16 l. ½) de Grenoble. *Populat.* 172. *Bureau de poste* de Crémieu.

Chatelar, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, canton de Chalamont, à 2 kil. (½ l.) de Marlieu, 6 kil. (1 l. ½) E. de Chatillon, sur une hauteur. Il y a dans les environs de ce village beaucoup de bois, dont les habitans font commerce; on y trouve aussi une tuilerie. *Pop.* 400. *Voyez* la Chapelle du Chatelard.

Chatelarcher, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vivonne, dans une île de la Clouère, à 14 k. (3 l. ⅓) de Lusignan, 19 kilom. (4 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Vivonne.

Chatelard (le), v. (*Basses-Alpes*), arrond. et cant. de Barcelonette, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Digne. Il y a quatre foulons à draps dans ce village. *Pop.* 1673. *Bur. de poste* de Barcelonette.

Chatelard, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, canton d'Auzance, à 23 kil. (5 l. ⅓) d'Evaux, 5 myr. (11 l. ⅓) de Guéret. *Pop.* 105. *Bur. de poste* d'Auzance.

Chatelard, v. (*Doubs*), arr. de Baume-lès-Dames, canton de Vercel, commune de Magny, à 11 k. (2 l. ¾) de Baume, 23 k. (5 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Magny, 63. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Chatelard, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. E. de Chambéry, 41 kilom. (9 l. ¼) S. O. de Cluse, 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. d'Aix. *Pop.* 933. *Bureau de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Chatelard (la), rivière, v. (*Charente*), arrond. de Confolens, cant. de Montaboeuf, à 13 k. (3 l.) de la Rochefoucauld, 34 k. (7 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Chatelat, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Montiers, à 6 kil. (1 l. ¼) O. de Mallerey, 18 kilom. (4 l.) S. de Délemont, 40 k. (9 l.) S. d'Altkirck. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Délemont.

Chatelaudren, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. et commune de Plouagat. *Pop.* comprise celle de Plouagat, 1580. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Chatelaudren, ville (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, et ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ⅓) O. de St.-Brieux, 16 kil. (3 l. ⅔) N. de Quintin. Il y a plusieurs années que cette ville éprouva un désastre dont les habitans conserveront éternellement le souvenir. Un étang, situé au-dessus de la Chaise, rompit ses digues pendant la nuit, et fit passer presque tous les habitans du sommeil à la mort, ainsi que ceux de plusieurs autres bourgs voisins. Peu de maisons résistèrent à la violence du torrent, et celles qui eurent le bonheur d'échapper furent presque également perdues par l'énorme couche de vase que les eaux laissèrent en se retirant. C'est une petite ville de passage. Il y a une mine de plomb près de cette commune. *Pop.* 842. *Bureau de poste. Relais de poste aux chevaux.*

Chatelay, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Montharey, à 18 k. (4 l.) de Dole, 41 kilom. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Dole.

Chateldon, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, et ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) N. de Thiers, 40 k. (9 l.) N. E. de Clermont, 2 k. (½ l.) S. de Ris. On n'y récolte que du vin. Il y a des eaux minérales. *Pop.* 1547. *Bur. de poste* de Thiers.

Chatelêrs (les), v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Dreux, cant. de Brézolles, à 19 k. (4 l. ⅓) de Châteauneuf, 42 kil. (9 l. ½) de Chartres. *Pop.* 260. *B. de p.* de Brézolles.

Chatelet (le), v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, près de la Retourne, à 11 k. (2 l. ¾) de Réthel, 5 m. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 290. *B. de p.* de Réthel.

Chatelet (le), v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Rocroy, sur la Riez, à 10 k. (2 l. ½) de Rocroy, 15 k. (3 l. ½) de Charleville. *Pop.* 322. *Bur. de p.* de Maubert-Fontaine.

Chatelet (le), bourg (*Cher*), arrond. de St.-Amand, et ch.-l. de canton, à 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Château-Meillant, 5 m. (11 l. ½) S. de Bourges, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Lignières. Ce bourg, situé près d'une petite rivière fort poissonneuse, qui se jette dans l'Arnon, est très-abondant en blé, prairies et bois. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Lignières.

Chatelet (le), v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, cant. de Seurre, près de la Saone, à 9 kil. (2 l. ¼) de St.-Jean-de-Losne, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Seurre.

Chatelet (le), v. (*Creuse*), arrond. de Boussac, cant. de Chambon, sur la Tardes, à 3 k. (¾ de l.) d'Evaux, 4 m. (10 l. ⅓) de Guéret. *Pop.* 400. *Bur. de p.* de Chambon.

Chatelet (le), v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Vercel, à 13 kilom. (3 l.) d'Ornans, 30 kil (6 l. ¾) de Besançon. *Popul.* 61. *Bur. de poste* d'Ornans.

Chatelet (le), bourg (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, sur la rive droite de la Sambre, à 23 kilom. (5 l. ¼) O. p. S. de Namur, 5 k. (1 l. ⅓) E. de Charleroy, 41 k. (9 l. ⅓) E. de Mons. Ce bourg a deux raffineries de sel, et une genièvrerie. Le commerce y est assez florissant; les tanneries, les fabriques d'étoffes de laine et les poteries donnent du travail aux indigens. *Popul.* 1920. *Bur. de poste* de Charleroy.

Chatelet (le), village (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Colonne, à 11 k. (2 l. ¾) de Poligny, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Popul.* 178. *Bureau de poste* de Poligny.

Chatelet (le), v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Gorze, commune de Chambley. Il y a dans ce village un ancien château du ci-devant duché de Lorraine, construit par Théodoric de Lorraine. *Popul.* comprise celle de Chambley, 473. *Bur. de poste* de Metz.

Chatelet (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, et ch.-l. de cant., à 10 kil. (2 l. ½) E. de Melun, 13 k. (3 l.) N. E. de Fontainebleau, 16 kil. (3 l. ¾) O. S. O. de Nangis. Ce village étoit le siége d'une prévôté. *Pop.* 1041. *Bur. de poste.*

Chatelguion, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. ouest de Riom, à 4 k. (1 l.) de Riom, 15 k. (3 l. ½) de Clermont. Il y a des eaux minérales qui, d'après les observations des médecins, tiennent du sel marin; mais il s'y trouve plus d'acide alkalin, et le nitre est le fossile qui s'y manifeste le plus. *Popul.* 1382. *Bur. de poste* de Riom.

Chatelier-Saint-Pierre, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beauménil, commune du Noyer, à 15 k. (3 l. ½) de Bernay, 28 kil. (6 l. ⅓) d'Evreux. *Populat.* 121. *Bureau de poste* de Conches.

Chatelin, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, canton de Bierné, à 8 k. (2 l.) de Château-Gontier, 32 kil. (7 l. ¼) de Laval. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Château-Gonthier.

Chatelineau, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, près de la Sambre, à 1 kil. (¼ de l.) N. de Châtelet, 5 kilom. (1 l. ¼) E. de Charleroy, 42 kil. (9 l. ½) E. de Mons. *Populat.* 711. *Bur. de poste* de Charleroy.

Chatellenod, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon, cant. de Recey, commune de Terre-Fondré, à 10 k. (2 l. ½) d'Aignay, 5 k. (1 l. ¼) de Recey, 23 k. (5 l. ¼) de Chatillon. *Pop.* comprise celle de Terre-Fondré, 312. *Bur. de p.* d'Aignay.

Chatellerault, ville (*Vienne*), chef-lieu d'arrond. et de canton, à 7 myr. (15 l.) S. de Tours, 31 k. (7 l.) N. N. E. de Poitiers, 30 m. (67 l.) S. O. de Paris. Longit. 18. 12. latit. 46. 49.

Cette ville est située dans un terrain fertile, sur la Vienne, où elle commence à être navigable. Il y a un

très-beau pont sur cette rivière, bâti par le duc de Sully. Chatellerault étoit le chef-lieu d'une élection, et le siége d'une sénéchaussée royale, d'une maréchaussée, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'une justice des traites, d'un dépôt de sel, d'un consulat pour les marchands, et d'un corps-de-ville avec un maire perpétuel. La situation de cette ville et ses environs sont fort agréables. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres de religion. La ville et la seigneurie de Chatellerault furent érigées en duché-pairie, l'an 1574, pour Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, à qui elles étoient venues par succession de la maison d'Armagnac. Charles, son frère, depuis connétable, lui ayant succédé, cette seigneurie fut réunie à la couronne par arrêt de confiscation prononcé contre le connétable. Le duc la Trémouille la possédoit à titre d'engagement, à l'époque de la révolution. Ses premiers seigneurs prenoient la qualité de vicomte.

Chatellerault porte le nom de son fondateur, qui vivoit au onzième siècle. Un nommé *Hérault* y fit bâtir un château, et de l'assemblage de ces deux mots s'est formé le nom de cette ville. Elle a passé tant de fois des courtisans aux souverains et des souverains aux courtisans, et de ceux-ci à d'autres seigneurs qui prétendoient y avoir des droits, que les titres de propriété ont pris à la longue un caractère d'usurpation; en sorte qu'il seroit difficile de dire à qui elle a appartenu légitimement. La ville de Chatellerault, quoique intéressante, est assez mal bâtie. Mais on doit à ses habitans un éloge particulier. Jamais peuple n'a porté plus loin sa renommée en fait de coutellerie, qui n'a dû sa perfection qu'à la sévérité de quelques jurés qui avoient le droit de rejeter les ouvrages qui leur sembloient ou médiocres ou défectueux, et, dans ces deux cas, de refuser leur poinçon. Cette fabrication fait vivre dans l'aisance un grand nombre de familles. D'autres genres d'industrie contribuent à rendre cette ville florissante : ce sont des fabriques de serges et d'étamines; trois blanchisseries de cire, dont il en sort environ cent milliers par an; une fabrique de sabots, et plusieurs tanneries. Ses productions consistent en grains, vins, eaux-de-vie, pruneaux, huile de noix, anis, coriandre, laine, chanvre, miel, cire, gomme, pierres à meules de moulin. Tous ces objets forment une branche de commerce considérable. Outre les églises paroissiales, il y avoit un chapitre de chanoines; deux prieurés, l'un régulier et l'autre séculier; un couvent de Cordeliers, un de Minimes et un de Capucins; il y a aussi un hôpital. Chatellerault a vu naître en 1594 Jean *Daillé*, ministre, précepteur de deux petits-fils de Duplessis-Mornay, auteur de plusieurs ouvrages latins sur la controverse, et de beaucoup de sermons. Il mourut à Paris le 15 avril 1670. Les Protestans font beaucoup de cas de ses ouvrages, dont les principaux sont *De usu patrum*, 1646, *in-4°*. *De pœnis et satisfactionibus humanis*, *in-4°* : Amsterdam, 1649. *De jejuniis et quadragesimâ*, in-8°. *De confirmatione et extremâ unctione*, in-4° : Genève, 1669. *De cultibus religiosis latinorum* : Genève, 1671, *in-4°*. *De fidei ex Scripturis demonstratione*, etc. *De sacramentali sive auriculari confessione.* Son fils (*Adrien*), mort en 1690 à Zurich, où il s'étoit retiré après la révocation de l'édit de Nantes, a écrit sa vie.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance et de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce, un receveur particulier, et un commissaire pour la réception du salpetre. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Chouzé, quatrième arrondissement maritime. *Popul.* 10,000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chatellerault (Forêt de), (*Vienne*), arr. et cant. de Châtellerault, dont elle est éloignée de 1 k. (¼ de l.). Elle a 5,256 mètres (2,700 t.) de long, sur 4,817 mèt. (2,500) de large.

Chatellerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Bullion, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Limours, 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Bullion, 750. *Bur. de poste* de Limours.

Chatellier, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, canton de St.-Martin-sur-Yvre, à 18 k. (4 l.) de Ste.-Menéhould, 39 k. (8 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Chatellier (le), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, commune de St.-George de Ramtambault, à 7 k. (1 l. ¾) de Fougères, 4 myr. (10 l. ½) de Rennes. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* de Fougères.

Chatellier (le), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Gervais-de-Messey, près de la Varenne, à 11 k. (2 l. ¾) de Domfront, 6 m. (12 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Chatellier (le), v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, canton de Pouzange-Ville, à 23 kil. (5 l. ½) de la Châtaigneraye, 43 kilom. (9 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. Les carrières de ce village fournissent des pierres blanches, tendres, et des pierres propres à faire des meules de moulin. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Pouzange.

Chatelliers (les), v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Chartres, cant. d'Illiers, à 23 k. (5 l. ½) de Chartres. *Populat.* 204. *Bureau de poste* d'Illiers.

Chatellux, bourg (*Creuse*), arr. de Boussac, et ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Guéret, 15 kilom. (3 l. ½) S. O. de Boussac, 14 kilom. (3 l. ¼) N. E. de Jarnage. Son terroir est assez fertile. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Boussac.

Chatellux-le-Marcheix, bourg (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Bénevent, sur le Thaurion, à 13 k. (3 l.) N. O. de Bourganeuf, 29 kil. (6 l. ½) S. O. de Guéret, 13 k. (3 l.) de Bénevent. Ce bourg est situé dans un pays fertile en grains et en excellens pâturages. On y nourrit une grande quantité de bestiaux dont on fait un bon commerce. *Pop.* 1591. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Chatelme, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Mont-Louis, commune de Puy-Valador. *Populat.* comprise celle de Puy-Valador, 545. *Bur. de poste* de Mont-Louis.

Chatelneuf, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-George-en-Couzan, à 8 k. (2 l.) de Montbrison. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chatelnot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, sur un tertre, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arnay, 41 k. (9 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 472. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Chatelois, v. (*Allier*). *Voyez* St.-Pierre de Chateloy.

Chatelot, h. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, canton de Pont-de-

Roide, commune de St.-Maurice, sur une montagne, près du Doubs, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Hippolyte, 5 myr. (11 l. ¾) de Besançon. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 377. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

CHATELOT (LE), v. (*Aube*). *Voy.* VILLENEUVE AU CHATELOT.

CHATELUS, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de St.-Jean-en-Royans, commune de Ste.-Eulalie, à 13 k. (3 l.) de St.-Marcellin, 8 k. (2 l.) de St.-Jean-en-Royans, 43 k. (9 l. ¾) de Valence. *Pop.* comprise celle de Ste.-Eulalie, 256. *Bur. de poste* de St.-Marcellin, département de l'Isère.

CHATELUS, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Chazelles, à 31 k. (7 l.) de Montbrison. *P.* 318. *Bur. de poste* de Chazelles.

CHATELUT, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, près de la Barbenan, à 22 k. (5 l.) de Cusset, 5 m. (11 l. ¾) de Moulins. *P.* 343. *Bur. de poste* de St.-Martin-d'Estreaux, dép. de la Loire.

CHATELUX, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, canton de Pont-en-Royans, sur la Bourne, à 10 kil. (2 l. ¼) de St.-Marcellin, 31 kil. (7 l.) de Grenoble. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Pont-en-Royans.

CHATELUX, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, canton de Quarré-les-Tombes, près de la Cure, à 10 k. (2 l. ¼) d'Avallon, 5 m. (12 l. ¼) d'Auxerre. Il y a un château. On voyoit dans l'église paroissiale les tombeaux de plusieurs seigneurs de l'ancienne maison de Beauvoisin-Châtelux, connue depuis le douzième siècle. Un d'entre eux servit saint Louis à la croisade. Il y a eu un amiral de France de ce nom en 1420, et un maréchal-de-France en 1453. *Pop.* 418. *Bur. de poste* d'Avallon.

CHATENAY, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chalamont, sur la Veyle, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Montluel, 19 k. (4 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 374. *B. de p.* de Meximieu.

CHATENAY *ou* CHATENET, village (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Bénévent, à 10 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 15 k. (3 l. ¼) de Bourganeuf. *Pop.* comprise celle d'Azat, 493. *Bur. de poste* de Guéret.

CHATENAY, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 18 k. (4 l.) de Janville, 31 kil. (7 l.) de Chartres. Il y a une manufacture de bonneterie, où l'on fabrique bas, bonnets, chaussons et gants. *Popul.* 388. *Bur. de poste* d'Angerville.

CHATENAY, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Reybert, à 9 k. (2 l. ¼) de la Côte-St.-André, 21 kil. (4 l. ¾) de St.-Marcellin. *Pop....* *Bur. de poste* de la Côte-St.-André.

CHATENAY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Donnemarie, sur la vieille Seine, à 21 k. (4 l. ¾) de Provins, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Donnemarie.

CHATENAY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 9 k. (2 l. ¼) de Gonesse, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Louvres.

CHATENAY, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Courçon, à 21 k. (4 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 367. *Bur. de poste* d'Auxerre.

CHATENAY-BAGNEUX, v. (*Seine*), arr. et cant. de Sceaux, à 3 kilom. (⅔ de l.) de Bourg-Égalité, 9 k. (2 l. ⅓) de Paris. L'abbé de Malézieu fut sacré évêque de Lavaur dans l'église de Châtenay. Il étoit fils de Nicolas de Malezieu, chevalier de Dombes. *Pop.* 568. *Bur. de poste* d'Antony.

CHATENAY-MACHERON, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 3 k. (¾ de l.) de Langres, 36 k. (8 l.) de Chaumont. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice-lès-Langres, 263. *Bur. de poste* de Langres.

CHATENAY-VAUDIN, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Langres.

CHATENET-LE-DOIGNON (LE), v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de St.-Léonard, près de la forêt du Doignon, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Léonard, 21 kilom. (4 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

CHATENEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Luxeuil, cant. de Saulx, à 14 k. (3 l. ¼) de Luxeuil, 14 k. (3 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Luxeuil.

CHATENOIS, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 7 kil. (1 l. ¾) de Dole, 5 m. (12 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Dole.

CHATENOIS, bourg (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, cant. de Schelestat, à 18 kil. (4 l.) de Benfelden, 43 kil. (9 l. ⅔) de Strasbourg. Dans le voisinage de ce lieu il y a deux papeteries. Au pied des Vosges, et de la montagne appelée *Hanenberg*, dans un pré marécageux, est une source intarissable, nommée vulgairement *Badbrunlein*, au-dessus de laquelle on a construit une cabane, dont les murs sont tout brillans de cristaux qui s'y attachent. De cette source on a tiré différens canaux qui conduisent les eaux dans une maison bâtie près du bourg, pour l'usage des bains chauds. Les qualités de ces eaux sont d'être propres pour la digestion; elles ont une vertu stimulante, incisive, apéritive, adoucissante, fort humectante, relâchante et abstersive. *Pop.* 2620. *Bur. de poste* de Schelestat.

CHATENOIS, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, près de la Savoureuse, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 7 m. (15 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Béfort.

CHATENOY, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Châteauneuf, près de la forêt d'Orléans, à 13 kil. (3 l.) de Bois-Commun, 36 k. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

CHATENOY, b. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 15 k. (3 l. ¼) de Luxeuil, 13 k. (3 l.) de Vésoul. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Vésoul.

CHATENOY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, à 6 k. (1 l. ¼) de cette ville, 34 k. (7 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Nemours.

CHATENOY, bourg (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, ch.-l. de cant. à 10 k. (2 l. ¼) E. de cette ville, 5 m. (11 l.) O. N. O. d'Epinal, 22 kil. (5 l.) N. E. de Bourmont. Ce bourg est fort ancien, et son nom lui vient d'un bois de châtaigniers qui n'en est pas éloigné. Gérard d'Alsace et les premiers ducs de Lorraine en avoient fait une place forte, et y faisoient leur résidence. On voit encore sur la hauteur quelques ruines de leur ancien château. Il y avoit un prieuré de Bénédictins, fondé en 1070 par *Hadidue* de Namur, duchesse de Lorraine, qu'on n'accordoit qu'à des religieux d'un certain rang; il valoit 12,000 l. de rente. Les religieux qui occupoient cette maison étoient de la Congrégation de saint Vanne. *Pop.* 1122. *Bur. de poste* de Neufchâteau. *Rel. de p. aux chev.*

CHATENOY-EN-BRESSE, v. (*Saone-*

et-Loire), arr. et cant. sud de Châlons-sur-Saone, à 10 k. (2 l. ½) de Châlons, 5 m. (11 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Chatenoy-le-National, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et canton nord de Châlons-sur-Saone, à 3 kil. (¾ de l.) de Châlons, 5 m. (12 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Chatignac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brossac, à 18 k. (4 l.) de Barbezieux, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de la Grolle.

Chatillon, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Marle.

Chatillon, v. (*Allier*), arr. de Moulins, canton de Montet, sur la Queune, à 22 k. (5 l.) de Montmarault, 18 k. (4 l.) de Moulins. Au lieu dit *Fins* est la mine de charbon de terre qui a quatre ponts, et qui fournit Paris depuis plus d'un siècle. Dans la forêt de Message, qui en est voisine, on tire un grès blanc, très-fin, dont on fait des chambranles de cheminée. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Montet.

Chatillon, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* Castillon.

Chatillon, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Veynes, à 15 k. (3 l. ½) de Gap. Le 4 vendémiaire an 2 (26 septembre 1793), sous les ordres du commandant Verdelin, les Piémontais furent repoussés avec perte, et leurs retranchemens emportés de vive force. *Pop.* comprise celle du Désert, 135. *Bur. de poste* de Veynes.

Chatillon, ci-devant baronnie, (*Doire*), arr. d'Aoste, et ch.-l. de cant. Village du val d'Aoste, à la jonction du val Tournanche et de la Dora Baltea, à 22 k. (5 l.) E. d'Aoste. Il y a un pont d'une hauteur considérable. On trouve à Chatillon un fourneau pour la fusion, et une fabrique de fil de fer. *P.* 1788. *B. de p.* d'Aoste.

Chatillon, bourg (*Drôme*), arr. de Die, et ch.-l. de cant., sur la Bes, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Die, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Valence, 36 kilom. (8 l.) N. p. O. de Serres. *Populat.* 1237. *Bur. de poste* de Die.

Chatillon, (*Doubs*). *Voyez* Granges-de-Chatillon.

Chatillon, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 6 m. (12 l. ⅔) de Besançon. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Chatillon, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton de Marchaux, à 7 kil. (1 l. ¾) de Besançon. Il y a des forges et des fourneaux pour la fabrication d'une espèce de fer qui est mauvais et cassant. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Besançon.

Chatillon, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, cant. de Cloye, à 11 kil. (2 l. ¾) de Châteaudun, 43 k. (9 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 1134. *Bur. de poste* de Châteaudun.

Chatillon, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Etale, sur le Ton, à 6 k. (1 l. ½) O. de Rebange, 10 k. (2 l. ½) O. S. E. d'Arlon, 34 k. (7 l. ¾) O. de Luxembourg. Il y a deux fourneaux. *Pop.* 382. *Bur. de poste* d'Arlon.

Chatillon, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. sud-ouest de Rennes, sur la Seiche, à 24 k. (5 l. ½) de Bain, 7 k. (1 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Rennes.

Chatillon, v. *Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 13 k. (3 l.) de Lons-le-Saunier, 18 k. (4 l.) S. E. de Poligny, 10 k. (2 l. ½) N. de Clairvaux. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chatillon, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Cluse, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Cluse, 3 kil. (¾ de l.) S. p. O. de Toninge, 41 k. (9 l. ¼) E. S. E. de Genève. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de Cluse.

Chatillon, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de St.-Remi-en-Bouzemont, à 22 k. (5 l.) de Vitry, 5 m. (11 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Chatillon, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Esternay, près du grand Morin, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Sezanne, 6 m. (14 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Courgivaux.

Chatillon, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton de Goron, à 9 k. (2 l. ¼) de Mayenne, 30 k. (6 l. ¾) de Laval. *Pop.* 2010. *Bur. de poste* de Mayenne.

Chatillon, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, commune de Val-de-Bon-Moutier, sur la Vézouze, à 9 k. (2 l. ¼) de Blamont, 6 m. (13 l. ½) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Val-de-Bon-Moutier, 555. *B. de p.* de Blamont.

Chatillon, v. (*Meuse*), arr. de Montmédi, canton de Spincourt, commune de Pillon, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Laurent-sur-Othain, 7 myr. (17 l.) de Bar-sur-Ornain. *Popul.* comprise celle de Pillon, 477. *Bur. de poste* de Spincourt.

Chatillon, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, commune de St.-Julien, à 3 kil. (¾ de l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Grimont et de St.-Julien, 359. *B. de p.* de Metz.

Chatillon, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, et ch.-l. de cant., sur l'Aron, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Moulins-en-Gilbert, 38 k. (8 l. ½) E. de Nevers, 13 k. (3 l.) S. E. de St.-Sauge. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Chatillon (Forêt de), (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, canton de Luzy, à 13 kil. (3 l.) E. S. E. de Moulins-en-Gilbert. Elle a 5,846 m. (3,000 toises) de long, sur 2,917 m. (1,500 toises) de large.

Chatillon, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 2 k. (½ l.) N. de Moutiers, 7 k. (1 l. ¾) S. de Délemont, 13 k. (3 l. ¼) S. O. de Lauffen. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Délemont.

Chatillon, ville (*Rhône*), arr. de Villefranche, canton de Bois-d'Yoingt, sur la côte, près de l'Azergue, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 19 k. (4 l. ¼) de Lyon. Il y a dans le terroir de Chatillon une espèce d'ocre qui contient du fer en grains. Cette mine est négligée. *Pop.* 860. *Bur. de poste* d'Ance.

Chatillon, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. et commune de la Chartre, sur le Loir, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Château-du-Loir, 42 k. (9 l. ½) S. E. du Mans, et S. O. de Montoire. C'est la patrie de Matthieu *Hubert*, oratorien, fameux prédicateur; né en 1640, mort à Paris en 1717. On a de lui: *Oraison funèbre de Marie d'Autriche*; des *Sermons*, etc. *Pop.* comprise celle de la Chartre, 1234. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Chatillon, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, et ch.-l. de cant., à 3 kil. (¾ de l.) N. O. de Bourg-l'Egalité, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Paris, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Meudon. On y fabrique des couvertures de laine. Chatillon renferme une grande quantité de belles maisons bourgeoises. M. de Trudaine y avoit une superbe habitation. François *Pâris*, surnommé *le Bienheureux*, y naquit dans le 17e siècle; il mourut le 17 octobre 1718. *Pop.* 1065. *Bur. de p.* de Paris.

Chatillon,

Chatillon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 10 k. (2 l. ½) de Melun. *Pop.* 176. *Bur. de poste* du Châtelet.

Chatillon ou Chatillon-sur-Orge, village (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, commune de Viry, sur la Seine, à 10 kil. (2 l. ½) de Corbeil, 23 kil. (5 l. ½) de Versailles, 6 k. (1 l. ½) de Loujumeau. Il s'y fait des entrepôts de vin et de bois. *Pop.* comprise celle de Viry, 408. *Bur. de poste* de Mantes.

Chatillon, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Couhé, près de la Dive, à 14 k. (3 l. ½) de Lusignan, 31 k. (7 l.) de Poitiers. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Couhé.

Chatillon-de-Cornelle (*Ain*). *Voyez* Cornelle.

Chatillon-de-Michaille, bourg (*Ain*), arr. de Nantua, et ch.-l. de cant., près de la Valserine, à 14 k. (3 l. ½) E. de Nantua, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Gex, 4 m. (10 l.) E. de Bourg. Il y a une usine à scier le bois, située sur un ruisseau. *Pop.* comprise celle d'Ardon, 965. *Bur. de poste.*

Chatillon-en-Vendelais, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Vitré, 40 k. (9 l.) E. N. E. de Rennes, 14 k. (3 l. ½) S. de Fougères. *Pop.* 1376. *Bur. de poste* de Vitré.

Chatillon-Guyotte, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Roulans, à 14 k. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Besançon.

Chatillon-la-Palue, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chalamont, sur une montagne, près du Rhône, à 21 k. (4 l. ⅔) de Montluel, 27 k. (6 l.) de Bourg. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Meximieux.

Chatillon-le-Libre, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 10 k. (2 l. ½) de Neuville, 32 k. (7 l. ½) d'Orléans. *P.* 297. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Chatillon-St.-Jean, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans, à 8 k. (2 l.) de Romans, 27 k. (6 l.) de Valence. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Romans.

Chatillon-sous-Bretignon (*Seine-et-Marne*). *Voy.* Chatillon.

Chatillon-sous-les-Côtes, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton d'Etain, à 10 kilom. (2 l. ½) E. de Verdun, 5 m. (11 l.) N. E. de Bar, 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Etain. *Pop.* 443. *B. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Chatillon-sur-Bar, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Chêne, à 14 k. (3 l. ½) de Grand-Pré, 34 k. (7 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Buzancy.

Chatillon-sur-Chalaronne, ville (*Ain*), arr. de Trévoux, et ch.-l. de cant., à 23 k. (5 l. ½) S. E. de Mâcon, 5 k. (1 l. ½) S. O. de Neuville-les-Dames, 22 kilom. (5 l.) S. O. de Bourg, 41 m. (93 l.) S. E. de Paris, dans un vallon entre deux collines, sur la rivière de Chalaronne. Cette ville avoit titre de duché; c'étoit un gouvernement de place, et le siége d'un juge ordinaire et d'un juge des appellations. Il y avoit une collégiale, un couvent de Capucins, et un d'Ursulines. Il y a un hôtel-dieu. Cette ville est le dépôt des vins de Mâcon, et de ceux du ci-devant *Beaujolois.*

C'est la patrie de Samuel *Guichenon*, auteur célèbre. Il a fait l'*Histoire de Bresse*, et celle *de la Maison de Savoie.* — Philippe *Collet*, avocat au parlement de Dombes, et connu par plusieurs ouvrages : *Traité des Excommunications*; de *l'Usure*; et des *Statuts de Dombes.* Mort en 1718. *Pop.* 2179. *Bur. de poste.*

Chatillon-sur-Cher, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, sur la côte, près du Cher, à 8 k. (2 l.) de St.-Aignan, 37 k. (8 l. ½) de Blois. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Chatillon-sur-Indre, ville (*Indre*), arr. de Châteauroux, et ch.-l. de canton, à 5 myr. (11 l.) S. d'Amboise, 6 myr. (13 l.) N. O. d'Argenton, 4 m. (10 l.) N. O. de Châteauroux, 25 m. (56 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 8. lat. 47. 20. Cette ville, qui dépendoit autrefois du duché de la *haute Touraine*, est située sur la rive gauche de cette rivière, et sur les frontières du pays qu'on appeloit le *Berri.* Elle fut unie en 1204 à la couronne par confiscation. Depuis ce temps, deux reines de France en ont joui pour leur douaire; ensuite, quelques seigneurs particuliers l'ont possédée à titre d'engagement; enfin, elle est devenue la propriété d'un simple maître des requêtes, appelé *Amelot de Chaillou.* C'étoit le siége d'un présidial et d'une prévôté royale; il y avoit une collégiale, un couvent d'Augustins, et un d'Ursulines. On voyoit aux environs l'abbaye commendataire de Miseray, de l'Ordre de saint Augustin. *Pop.* 2809. *Bur. de poste.*

Chatillon-sur-Loing, ville (*Loiret*), arr. de Montargis, et ch.-l. de cant., à 7 m. (15 l. ¾) E. S. E. d'Orléans, 22 k. (5 l.) N. E. de Gien. Long. 20. 30. lat. 74. 49.

Cette ville est dans une vallée agréable. Le château, situé à mi-côte, et hors de la ville, qu'il domine, est fameux pour avoir appartenu à l'amiral de Coligny. Louis XIV, en 1696, en fit un duché héréditaire en faveur de Paul-Sigismond de Montmorenci, troisième fils de François-Henri, duc de Piney-Luxembourg. Il y avoit une collégiale dédiée à saint Pierre, fondée en 1209 par un archevêque de Sens. Au douzième et au treizième siècle, les anciens seigneurs, qui étoient de la maison de Melun, embellirent cette église, et y déposèrent plusieurs reliques précieuses; au quatorzième siècle, ceux qui leur succédèrent, augmentèrent encore ces trésors : ils étoient de la famille de *Bragne.* Chatillon passa pour héritage dans la maison de Coligny. En 1559, cette ville fut prise, pillée et brûlée par un capitaine huguenot, nommé *Perrin Canoble.* En 1562, elle éprouva encore un désastre plus complet de la part des mêmes hérétiques. Les reliques de l'église collégiale furent profanées, et plusieurs chanoines massacrés. Chatillon resta au pouvoir des calvinistes, pour le parti desquels l'amiral Coligny et le cardinal son frère s'étoient déclarés, jusqu'en 1569, qu'il fut repris par les catholiques. Pendant tout le temps que durèrent les guerres civiles, Chatillon devint tour-à-tour la proie des deux partis. Les malheurs de cette ville cessèrent lorsque le petit-fils de l'amiral abandonna la cause que son grand-père et ses grands-oncles avoient soutenue avec tant d'ardeur. Il obtint, en 1648, l'érection de Chatillon en duché-pairie. Son fils unique ayant été tué pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, sa veuve, sœur du maréchal de Montmorenci-Luxembourg, eut Chatillon pour ses reprises; elle le laissa par testament au second des fils de ce maréchal, pour lequel il fut érigé de nouveau en duché héréditaire. Celui qui le possédoit, prenoit le nom de duc *de Bouteville.*

Le chapitre de la collégiale étoit composé de dix chanoines, non compris le doyen, le chantre et le trésorier. Il y avoit aussi un couvent de Filles du St.-Sacrement. On voit un pont

sur le canal. Cette ville renferme plusieurs fabriques de bonneterie et de chapeaux; il y a aussi des tanneries. Le commerce de la draperie n'est pas considérable.

C'est la patrie de François de *Coligny*, né en 1521, et mort à Saintes en 1569 d'une fièvre contagieuse, selon les uns, et de poison, selon les autres. Il signala sa valeur dans les guerres civiles. — Gaspard de *Coligny*, deuxième du nom, fut, par ses exploits, nommé colonel d'infanterie, et amiral de France. Il soutint avec intrépidité le parti calviniste. Un projet horrible ayant éclaté, Maurevert, qui s'étoit chargé d'assassiner Coligny, lui tira un coup d'arquebuse d'une maison cloître St.-Germain-l'Auxerrois. Coligny fut dangereusement blessé. La veille de la fête de St. Barthélemi, en 1572, le duc de Guise marcha bien escorté à la maison de Coligny: une troupe d'assassins entra chez lui. Besme, qui étoit à leur tête, le perça d'un grand nombre de coups, et le jeta par la fenêtre de sa cour, où le duc de Guise attendoit. Son cadavre fut exposé à la fureur du peuple, et enfin pendu par les pieds à Monfaucon. Il étoit né en 1516. — Gaspard de *Coligny*, troisième du nom, maréchal de France, et guerrier intrépide, gagna la bataille d'Avein avec le maréchal de Brézé. Il naquit en 1584, et mourut en 1646. *Pop.* 1889. *Bureau de poste.*

Chatillon-sur-Loire, ville (*Loiret*), arr. de Gien, et ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) S. S. E. de Gien, 5 k. (1 l. ¼) S. de Briare, 27 kilom. (6 l.) N. E. d'Aubigny. *Population*, 2106. *Bureau de poste* de Gien.

Chatillon-sur-Marne, ville (*Marne*), arr. de Reims, et ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Dormans, 27 k. (6 l.) S. O. de Reims, 15 kil. (3 l. ¾) O. N. O. d'Epernay, 5 m. (10 l. ¾) O. N. O. de Châlons. Le domaine de cette ville appartenoit à la maison de Bouillon; il lui avoit été donné en échange de la principauté de Sedan. Il y avoit un petit prieuré de l'Ordre de saint Augustin, qui n'accordoit pour tout rituel que 800 liv. C'est la patrie du pape *Urbain II*, qui fut en contestation avec l'antipape *Guibert*, et qui tint ce fameux concile à Clermont en Auvergne pour le recouvrement de la Terre-Sainte, dont les résultats ont été si funestes aux Français. Il mourut à Rome, le 9 juillet 1099. *Pop.* 895. *Bur. de poste* de Dormans.

Chatillon-sur-Oise, v. (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, canton de Moy, à 10 kilom. (2 l. ½) de Saint-Quentin, 30 kil. (6 l. ¾) de Laon. *Pop.* 280. *B. de poste* de St.-Quentin.

Chatillon-sur-Oxtain, v. (*Meuse*). *Voyez* Chatillon.

Chatillon-sur-Saone, ville (*Vosges*), arrond. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 10 k. (2 l. ½) E. de Bourbonne-les-Bains, 13 kil. (3 l.) S. E. de la Marche, 5 myr. (11 l.) S. O. d'Epinal. *Pop.* 5976. *Bur. de poste* de Bourbonne, départ. de la Haute-Marne.

Chatillon-sur-Seine, ville (*Côte-d'Or*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur la Seine, qui la divise en deux parties, à 6 myr. (13 l.) O. de Langres, 7 myr. (16 l.) N. O. de Dijon, 24 m. (54 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 6. lat. 47. 45. Cette petite ville est le centre d'un pays montagneux. Le terrain y est de la plus mauvaise qualité; des bois et des bruyères en couvrent au moins la moitié. Mais la nécessité rend les habitans industrieux: ce que la terre leur refuse, ils l'obtiennent par leurs travaux. Un commerce assez considérable s'est établi dans ces montagnes, et leur fournit des ressources précieuses. Plus de 35 usines métallurgiques, répandues sur une surface de 36 à 44 m. (80 à 100 l.) occupent une grande quantité de bras à l'exploitation des bois, à l'extraction des mines, à la fabrication des fers, tôles, clous de toutes espèces, réchaux et tuyaux de poêles pour une partie de la République. On y exploite tous les ans environ quatre mille cordes de bois de moule pour l'approvisionnement de Paris. On y prépare des planches de tous échantillons, des cercles de tonneaux, beaucoup de bois propre à faire des tonneaux pour les départemens limitrophes. On y élève une grande quantité de moutons, dont les laines sont tirées pour les fabriques de Reims, Amiens, Sedan, Abbeville, etc. Les bêtes à cornes, qu'on y élève également, se vendent à Paris. Il y a plusieurs fabriques de draps communs, de serges, toiles et filature de coton, bonneterie, cuirs très-renommés. Aux environs de cette ville, il y a un moulin à papier, et des carrières de marbre. Les vins forment une des branches de leur commerce. Outre l'église paroissiale et deux succursales, il y avoit cinq couvens d'hommes et de filles; deux abbayes, l'une de Génovéfains, l'autre de Bénédictines de la réforme du Val-de-Grace; et un collége. Il y a un hôpital pour les pauvres, et un hospice pour les passans, qui peuvent s'y reposer pendant deux jours.

Chatillon avoit un gouvernement particulier sous la lieutenance générale de roi, de Dijon; une maîtrise particulière des eaux et forêts, une subdélégation, une maréchaussée, et un grenier à sel. Les ducs de Bourgogne, de la première race, ont habité cette ville. C'est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur particulier. *Pop.*... *B. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chatillon-sur-Sèvre (ci-devant Mauléon), ville (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, ch.-l. de canton, à 9 m. (20 l.) N. E. de la Rochelle, 7 myr. (16 l.) N. de Niort, 4 myr. (10 l.) E. de Montaigu, 31 kilom. (7 l.) de Thouars, 36 myr. (80 l.) S. O. de Paris. Cette petite ville, bâtie sur le penchant d'une colline, existoit du temps des Romains, sous le nom de Mauléon (*Mons Leonis*), et prit depuis le nom du duc *de Chatillon*, qui en fit l'acquisition. Elle fut entièrement détruite et rasée dans les anciennes guerres de religion; mais elle fut bientôt reconstruite, et le gouvernement la favorisa par l'établissement d'un siége de traites et de gabelles. Les protestans l'assiégèrent pour la dernière fois en 1587. Outre l'église paroissiale, il y avoit une aumônerie, un prieuré, une commanderie de Malte, de la langue de France et du grand prieuré d'Aquitaine; une abbaye commendataire de chanoines réguliers de la Congrégation de France. Au commencement de la guerre de la Vendée, les rebelles y établirent leur quartier-général. Elle fut livrée aux flammes et incendiée, à l'exception de trois maisons. Quelques particuliers y fabriquent aujourd'hui des toiles, des mouchoirs, des siamoises, des flanelles rayées. Il s'y fait quelque commerce en bestiaux. Les environs de cette ville sont pittoresques, mais les chemins assez difficiles. A 8 k. (2 l.) de la ville, on fabrique quelques mouchoirs de fil et coton. *Pop.* 900. *Bur. de poste.*

Chatillon-sur-Thoué, village (*Deux-Sèvres*), arrond. et canton

de Parthenay, à 1 kil. (1/5 de l.) de Parthenay, 41 k. (9 l. 1/4) de Niort. *Pop.* 386. *Bur. de p.* de Parthenay.

Chatillon-sur-Venouze, village (*Meurthe*). *Voyez* Chatillon.

Chatin, v. (*Nièvre*), arrond. et canton de Château-Chinon, à 5 k. (1 l. 1/5) de Château-Chinon, 5 m. (12 l. 1/2) de Nevers. *Popul.* 242. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Chatoillenot, village (*Haute-Marne*). *Voyez* Chataillenot.

Chatonay, bourg (*Isère*), arr. de Vienne, canton de St.-Jean-de-Bournay, à 10 k. (2 l. 1/2) N. de la Côte-St.-André, 25 k. (5 l. 3/4) E. de Vienne, 13 kilom. (3 l.) O. de Bizonne. *Pop.* 2128. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Chatonay *ou* Chatonnery, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, près de la Valouze, à 11 k. (2 l. 1/3) d'Orgelet, 28 k. (6 l. 1/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 172. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chatonod *ou* Chatonnod, village (*Ain*). *Voyez* St.-Champ.

Chatonville, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, commune de Souchamp, à 11 kil. (2 l. 3/4) O. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Souchamp, 1030. *Bur. de poste* de Dourdan.

Chatou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Saint-Germain, sur la Seine, à 5 kilom. (1 l. 1/4) de St.-Germain, 9 kilom. (2 l. 1/4) de Versailles. *Pop.* 970. *Bur. de poste.*

Chatou, (*Rhône*). *Voy.* St.-Cyr.

Chatre, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Térasson, à 14 k. (3 l. 1/4) de Montignac, 38 kilom. (8 l. 1/2) de Périgueux. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Térasson.

Chatre (la), ville (*Indre*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Indre, à 6 m. (14 l.) S. O. de Bourges, 36 k. (8 l.) S. E. de Châteauroux, 28 m. (64 l.) S. p. E. de Paris. Long. 19. 36. lat. 46. 35. Cette ville, ancienne baronnie du ci-devant Bas-Berri, étoit le chef-lieu d'une élection et d'un grenier à sel. On rapporte que César y a campé. C'étoit une seigneurie, qui fut donnée en apanage à Elbe, fils de Raoul-le-Chauve, seigneur de Châteauroux. On prétend que les seigneurs de la Châtre tirent leur origine de cette maison, et qu'un d'eux, animé d'un saint zèle pour aller massacrer les Turcs, fut fait prisonnier, et fut obligé de vendre sa terre pour payer sa rançon. Il paroît que le fanatisme n'a pas été héréditaire dans cette famille, témoin un certain la Châtre, qu'une célèbre courtisane (Ninon Lenclos) endoctrina d'une manière bien opposée. On citera toujours le fameux billet qu'il exigea d'elle pour gage de sa fidélité, et le succès qu'il eut pendant son absence. Au surplus, l'inconstance de Ninon se manifesta par un éclat de rire et par cette exclamation qui la caractérise: *Ah! le bon billet qu'a la Châtre.* Cette galanterie n'étoit pas à beaucoup près aussi dangereuse pour l'humanité que le faux zèle de cette armée de croisés qui prétendoient au bonheur céleste et qui ne croyoient y arriver qu'en égorgeant des peuples qui ne pensoient pas comme eux. Il y avoit dans cette ville un chapitre sous l'invocation de saint Germain, fondé par Elbe, second prince de Déols. Il étoit composé d'un prieur et de douze chanoines; la cure étoit à la nomination du chapitre. Il y avoit aussi une maison de Filles de la Visitation, composée de plus de quarante religieuses, qui étoient obligées de se soutenir par leur travail, n'ayant pas 1,000 liv. de rente; un couvent de Carmes, un de Capucins, et hors de la ville une communauté de Religieuses. Le territoire est très-fertile et l'un des mieux cultivés de tout le département. On y fabrique quelques serges qui se consomment dans le pays. On trouve près de la Châtre, au-delà de la rivière d'Indre, un rocher dit la *Rochaille*, formant une petite montagne cultivée, remplie de cailloux de différentes couleurs, qui dénotent une carrière de marbre. Il y paroît une glaise blanche, très-savonneuse, bonne à bâtir et à dégraisser les étoffes, de même nature que la craie de Briançon. Cette ville est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, et d'un receveur particulier. *Pop.* 4000. *Bur. de poste.*

Chatre (la), b. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, ch.-l. de cant., sur le Loir, à 11 kil. (2 l. 3/4) E. de Château-du-Loir, 42 k. (9 l. 1/2) S. E. du Mans, 22 k. (5 l.) de Montoire. *Pop.* compr. celle de Chatillon, 1234. *B. de p.* de Château-du-Loir.

Chatre-Langlin (la), v. (*Indre*), arr. de le Blanc, canton de St.-Benoît-du-Sault, à 22 k. (5 l.) d'Argenton, 5 myr. (11 l. 1/2) de Châteauroux. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Chatreix, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de la Tour, à 15 k. (3 l. 1/2) de Besse, 41 kilom. (9 l. 1/4) de Clermont. *Popul.* 822. *Bur. de poste* de Tauves.

Chatres, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Meneton, près du Cher, à 3 kilom. (3/5 de l.) de Romorantin, 6 myr. (12 l. 2/5) de Blois. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Romorantin.

Chatres, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Evron, à 3 kil. (3/4 de l.) d'Evron, 25 k. (5 l. 3/4) de Laval. *Pop.* 633. *B. de p.* d'Evron.

Chatrices, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Ménehould, sur l'Aisne, à 6 k. (1 l. 1/2) de Ste.-Ménehould, 43 k. (9 l. 2/3) de Châlons. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, fondée en 1137, sous le titre de *Notre-Dame*, par Eustache, son premier abbé, et dotée par Albert, évêque de Verdun, de plus de 1,500 arpens de bois. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Ste.-Ménehould.

Chatron, v. (*Marne*), arr. de Vitry-le-Français, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 5 k. (1 l. 1/4) de Vitry, 34 k. (7 l. 3/4) de Châlons. *Pop.* comprise celle de St.-Louvent, 225. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Chatruse, v. (*Vendée*). *Voyez* St.-Christophe-de-Chartruse.

Chatte, v. (*Isère*), arrond. et cant. de St.-Marcellin, sur le Merdaret, à 3 kil. (2/3 de l.) de Saint-Marcellin, 36 k. (8 l.) de Grenoble. Il y a deux manufactures de cire, un battoir et un pressoir à huile, et des tanneries. *Pop.* 1700. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Chatuzanges, village (*Drôme*). *Voyez* Satuzanges.

Chatuzat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton et commune d'Aigue-Perse, à 2 k. (1/2 l.) d'Aigue-Perse. *Pop.* comprise celle d'Aigue-Perse et de Montpensier, 4351. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Chaucenne, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 8 k. (2 l.) de Besançon. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Besançon.

Chauché, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de St.-Fulgent, à 16 k. (3 l. 2/3) de Montaigu, 6 m. (13 l. 1/4) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1445. *Bur. de poste* de Saint-Fulgent.

Chauchet (le), v. (*Creuse*), arr. d'Evaux, cant. de Chénerailles, à 14 k. (3 l. 1/4) d'Evaux, 37 kil.

(8 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Chénerailles.

Chauchigny, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Mery-sur-Seine, sur le Noë-des-Bordes, à 21 k. (4 l. ⅓) S. O. d'Arcis, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Troyes, 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Mery-sur-Seine. *P.* 244. *B. de p.* de Mery-sur-Seine.

Chauconin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Meaux, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅓) de Melun. Il y a dans ce village un château dont le propriétaire portoit le nom du fief de *Dumartrais*. On y voit aussi une petite maison de plaisance qui portoit le nom du fief de *Poncelet*. Ce village a deux moulins à blé, l'un à vent, l'autre à eau. Le terroir est excellent et abonde en froment. Près de là coule un petit ruisseau qui prend sa source aux environs d'Iverny et va se rendre dans la Marne à Meaux. Il fait tourner deux moulins. *Populat.* comprises les dépendances, 219. *Bur. de poste* de Meaux.

Chaud (la), riv. (*Allier*), arr. et cant. de Montluçon. Sa source, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Montluçon, coule au N., et se rend dans l'Œil, à 7 k. (1 l. ¾) N. de sa source.

Chaud (la), b. (*Drôme*), arr. de Nions, canton de Sederon, sur la Lauzanche, à 5 k. (1 l. ⅓) de Nions, 10 m. (22 l.) de Valence. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Buis.

Chaudardes, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchatel, sur un tertre, près de l'Aisne, à 23 kil. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 151. *Bur. de p.* de Fismes, dép. de la Marne.

Chaude, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montméliant, commune d'Hauteville, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. d'Aiguebelle, 9 k. (2 l. ¼) E. de Montméliant. *Pop.* comprise celle d'Hauteville, 326. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Chaude-Bonne, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalençon, à 34 k. (7 l. ⅔) de Die, 6 m. (13 l. ½) de Valence. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Die.

Chaudebourg, v. (*Moselle*), arr., cant. et commune de Thionville, à 4 k. (1 l.) O. de cette ville. Il y a des eaux minérales. *Pop.* comprise celle de Thionville, 4500. *Bur. de poste* de Thionville.

Chaudefond, village (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, cant. de Chalonnes, sur le Layon, à 20 kil. (4 l. ½) d'Angers. Il y a des mines de charbon de terre de seconde qualité, et une fontaine d'eau minérale. *Pop.* 1222. *Bur. de poste* d'Angers.

Chaude-Fontaine, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 14 k. (3 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Besançon.

Chaude-Fontaine, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, près de l'Aisne, à 2 k. (½ l.) de Ste.-Menéhould, 40 k. (9 l.) de Châlons. *P.* 475. *B. de p.* de Ste.-Menéhould.

Chaudeirac, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Châteauneuf-de-Randon, sur la Chamoux, à 10 k. (2 l. ½) de Langogne, 25 kilom. (5 l. ¾) de Mende. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Langogne.

Chaudelais (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 6 k. (1 l. ½) de Baugé. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ¼), et du N. au S. 2 k. (½ l.).

Chaudenay, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, à 13 k. (3 l.) de Langres, 43 k. (9 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Chaudenay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Chagny, près de la Dheune, à 16 k. (3 l. ⅔) de Châlons, 7 m. (15 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Chagny.

Chaudenay-la-Ville, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Bligny-sur-Ouche, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arnay, 34 k. (7 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 173. *Bur. de poste* d'Arnay.

Chaudenay-le-Chateau *ou* Chaudenay-la-Roche, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny-sur-Ouche, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arnay, 33 k. (7 l. ½) de Dijon. *Pop.* 154. *Bur. de poste* d'Arnay.

Chaudeney, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, près de la Moselle, à 2 k. (½ l.) de Toul, 21 k. (4 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Toul.

Chauderon, village (*Doubs*), arrond. et cant. de Pontarlier, près du lac de St.-Point, à 9 kil. (2 l. ¼) de Pontarlier, 5 myr. (11 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chaudes-Aigues, ville (*Cantal*), arr. de St.-Flour, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. de St.-Flour, 22 k. (5 l.) O. p. N. de Saint-Chély, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Pierrefort. Il y a des eaux minérales nitreuses qui lui ont donné son nom à cause de leur extrême chaleur. Ce lieu étoit connu des Romains, sous le nom d'*Aquae Calentes*. Les habitans emploient cette eau à tous les usages de la vie, sans en éprouver aucun inconvénient. Outre son église collégiale, elle avoit un couvent de filles. Il y a des fabriques de cadis, de laine du pays, des bas de laine à l'aiguille, et des tanneries où l'on prépare les cuirs de vache et de mouton. *Pop.* 2489. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Chaudevan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Cerny, à 4 k. (1 l.) E. de la Ferté-Aleps, 10 kil. (2 l. ½) N. E. d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Cerny et dépendances, 700. *B. de p.* de la Ferté-Aleps.

Chaudeville, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Beaumont, à 2 k. (½ l.) O. de cet endroit. *Pop.* comprise celle de Leval, 144. *Bur. de poste* de Beaumont.

Chaudeyrolles, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* Chandeyrolles.

Chaudfontaine, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fleron, à 4 k. (1 l.) S. ¼ O. de Fleron, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Louvégné, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Liége.

Chaudière (la), v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans, près de la Courance, à 19 k. (4 l. ¼) de Crest, 42 k. (9 l. ½) de Valence. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Saillans.

Chaudieu (St.-Thomas de), v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieux, commune de Toussieu, à 11 k. (2 l. ¾) de la Verpillière, 4 k. (1 l.) d'Heyrieux, 15 k. (3 l. ½) de Vienne. *Pop.* comprise celle de Toussieu et dépendances, 521. *Bur. de poste* de la Verpillière.

Chaudieu (St.-Pierre de), v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieux, commune de Toussieu, à 11 k. (2 l. ¾) de la Verpillière, 4 k. (1 l.) d'Heyrieux, 16 k. (3 l. ¾) de Vienne. *Pop.* comprise celle de Toussieu, 521. *Bureau de poste* de la Verpillière.

Chaudjoute, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, commune de Condé, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Houdan. *Pop.* comprise celle de Condé et dépendances, 282. *Bur. de poste* de Houdan.

Chaudol, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. et commune de la Javie, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Digne, 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de la Javie. *Pop.* comprise celle de la Javie et dépendances, 331. *Bur. de poste* de Digne.

Chaudon, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barême, à 13 k. (3 l.) de Digne. *Pop.* comprise celle de Noraute, 477. *Bur. de poste* de Digne.

Chaudon, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Dreux, canton de Nogent, près de l'Eure, à 11 k. (2 l. ¾) de Dreux, 24 k. (5 l. ½) de Chartres. *P.* 714. *B. de p.* de Nogent-Roulebois.

Chaudoniste (Rocher du), (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, à la côte O. de l'île d'Oléron. Il tient à la pointe de Chavère, à 19 k. (4 l. ¼) O. N. O. d'Oléron.

Chaudray, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Villers-en-Artie, à 11 k. (2 l. ¾) de Bonnières, 8 k. (2 l.) de Magny. *Pop.* comprise celle de Villers, 521. *B. de p.* de Bonnières.

Chaudrey, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, près de l'Aube, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Arcis, 27 k. (6 l.) de Troyes. *Pop.* 329. *Bur. de p.* d'Arcis-sur-Aube.

Chaudron, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montevrault, à 8 k. (2 l.) de St.-Florent, 38 k. (8 l. ½) d'Angers. Il y a une papeterie. *Popul.* 1150. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Chaudronnerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. sud de Versailles, commune de Jouy, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Versailles. *Pop.* comprise celle de Jouy, 1720. *Bur. de poste* de Versailles.

Chaudry (le), v. (*Cher*). *Voy.* St.-Christophe-le-Chaudry.

Chaudun, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, à 7 k. (1 l. ¾) de Soissons, 33 k. (8 l. ½) de Laon. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Soissons.

Chaudun, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap, sur le Buech, à 10 k. (2 l. ½) de Gap. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Gap.

Chaudun (Col de), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap, à 13 k. (3 l.) N. N. O. de cette ville. Il a du S. au N. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Chaufery, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, sur le Morin, à 22 k. (5 l.) de Rosoy, 5 m. (11 l.) de Melun. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Rebais.

Chauffailles, b. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, ch.-l. de cant., près de la Botac, à 8 k. (2 l.) S. de la Clayette, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Marcigny, 40 k. (9 l.) O. S. O. de Mâcon. *Pop.* 2037. *Bur. de poste* de la Clayette.

Chauffardon, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, com. de St.-Jean d'Arvey, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de St.-Jean d'Arvey, 788. *Bur. de poste* de Chambéry.

Chauffour, v. (*Aube*), arrond. et cant. de Bar-sur-Seine, sur la Brodone, ruisseau, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar, 22 k. (5 l.) de Troyes. *P.* 115. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Chauffour, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Messac, à 19 k. (4 l. ¼) de Brive, 29 k. (6 l. ½) de Tulle. *P.* 438. *B. de p.* de Brive.

Chauffour, v. (*Eure-et-Loire*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 11 k. (2 l. ⅔) de Chartres. *Popul.* 174. *Bur. de poste* de Chartres.

Chauffour, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny-source-Meuse, à 14 k. (3 l. ¼) de Langres, 27 k. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 385. *Bur. de p.* de Montigny-source-Meuse.

Chauffour, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. d'Exmes, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argentan, 37 k. (8 l. ¼) d'Alençon. *P.* 70. *B. de p.* de Nonant.

Chauffour, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Sainte-Ursanne, commune de Piquerel, à 20 k. (4 l. ½) de Porentruy. *Pop.* comprise celle de Piquerel, 260. *Bur. de poste* de Porentruy.

Chauffour, v. (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans, *extrà muros*, près de la source de l'Orne, rivière, à 9 k. (2 l. ¼) du Mans. *Pop.* 576. *Bur. de poste* du Mans.

Chauffour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 16 k. (3 l. ¾) de Mantes, 5 myr. (11 l. ½) de Versailles. Il y a deux pressoirs à cidre. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Bonnières.

Chauffour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de cette ville, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 134. *Bur. de poste* d'Etrechy.

Chauffour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de Mézières, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Mézières, 925. *Bur. de p.* de Mantes.

Chaugey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Recey, à 31 k. (7 l.) de Chatillon, 4 m. (10 l. ¼) de Dijon *Pop.* comprise celle de Broing-les-Roches, 103. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Chaugey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Belle-Défense, ci-devant St.-Jean-de-Lône, commune de Lône, à 19 kil. (4 l. ½) d'Aignay. *Popul.* comprise celle de Lône et de Maison-Dieu, 1028. *Bur. de poste* d'Aignay.

Chaugnes, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, à 8 k. (2 l.) de la Charité, 15 k. (3 l. ½) de Nevers. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de la Charité.

Chaulet, v. (*Tarn*). *Voyez* Ste.-Catherine de Cholet.

Chaulhiac, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Malzieux, sur la côte, près de la Truyère, à 13 k. (3 l.) de St.-Chély, 5 m. (11 l.) de Mende. *P.* 228. *B. de p.* de St.-Chély.

Chaulin (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, canton de St.-Antheme, à 19 kilom. (4 l. ¼) d'Ambert, 8 m. (17 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 804. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chaulmes, b. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournon, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Melun, 18 k. (4 l.) E. de Brie-la-Ville, 42 k. (9 l. ½) S. E. de Paris. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye de l'Ordre de saint Benoit, fondée en 1181. L'abbé étoit seigneur de Chaulmes. La paroisse est sous le titre de *Saint-Domnole-du-Mans*. Ce bourg a vu naître, en 1630, Louis *Couperin*, organiste de la chapelle du roi, et compositeur. Il est mort à Paris en 1665. — François *Couperin*, son frère, mort à 70 ans, montroit les pièces de clavecin de son frère avec beaucoup de méthode. — Louise *Couperin* sa fille, qui touchoit du clavecin avec grace, eut une place dans la musique du roi; elle mourut en 1728, âgée de 42 ans. — Charles *Couperin*, son autre frère, touchoit de l'orgue d'une manière savante et agréable. Il mourut en 1669. — François *Couperin*, fils de Charles, mort à Paris en 1733, à 65 ans. Louis XIV le fit organiste de sa chapelle. *Ses Divertissemens* intitulés: *les Goûts réunis*, ou l'*Apothéose de Lulli et de Corelli*, ont eu beaucoup de succès, ainsi que tous ses autres ouvrages. *P.* 1627. *Bur. de poste* de Guignes.

Chaulnes, bourg (*Somme*), arr. de Péronne, ch.-l. de cant., à 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Péronne, 37 k. (8 l. ¼) E. d'Amiens, 13 k. (3 l.) N. de Roye. On fait dans ce bourg des toiles, des batistes, des linons et des mousselines. Il y a une très-bonne blanchisserie, et d'autres fabriques en treillis, cha-

peaux, cuirs et bas. Chaulnes étoit anciennement un comté, qui fut porté par contrat de mariage dans la maison d'Albert, en faveur de laquelle il fut érigé en duché-pairie en 1621, titre qui fut relevé par lettres-patentes données en 1710. *Pop.* 1236. *Bur. de poste* de Lihons.

Chaulonges, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 22 k. (5 l.) de Grenoble. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Grenoble.

Chaum, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saint-Béat, près de la Garonne, à 19 k. (4 l. 1/3) de St.-Gaudens, 10 myr. (22 l. 1/2) de Toulouse. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Chaumaison (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Serrières. Sa source, à 7 k. (1 l. 3/4) O. de Serrières, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans le Rhône, à 1 k. (1/4 de l.) N. de Serrières.

Chaumard, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Mont-Sauche, près de l'Yonne, à 8 kilom. (2 l.) de Château-Chinon, 6 myr. (13 l. 1/2) de Nevers. *Pop.* 854. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Chaume, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Selonges, près de la forêt de Fontaine, à 19 kilom. (4 l. 1/4) d'Is-sur-Tille, 37 kilom. (8 l. 1/4) de Dijon. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Bussy.

Chaume (la), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, sur le ruisseau le Lacey, à 20 k. (4 l. 1/2) de Chatillon, 6 m. (14 l. 1/2) de Dijon. Il y a dans ce village une fonderie : on y fait le commerce de bois. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Chatillon sur-Seine.

Chaume (Forêt de la), (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, à 20 k. (4 l. 1/2) E. de Chatillon. Elle a 13,626 m. (7,000 t.) de long, sur 4,673 m. (2,400 t.) de large.

Chaume (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Mantes, cant. de Machecoul, à 1 k. (1/4 de l.) de Machecoul. Ce lieu dépendoit du duché de Retz. Les religieux de l'Ordre de saint Benoît et de la Réforme y avoient une abbaye, fondée, en 1055, par Harcolde, baron de Retz. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Machecoul.

Chaume (la), v. (*Vendée*), arr. et cant. des Sables-d'Olonne, près des Sables-d'Olonne, à 8 m. (17 l.) de Fontenay, 5 m. (11 l.) de Luçon. *Pop.* comprise celle des Sables-d'Olonne, 5039. *B. de poste* des Sables.

Chaumeil, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Corrèze, à 23 kil. (5 l. 1/4) de Tulle. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Tulle.

Chaumenil, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, près de la Brevonne, à 16 k. (3 l. 2/3) de Bar, 39 k. (8 l. 3/4) de Troyes. *Populat.* 188. *Bureau de poste* de Brienne.

Chaumercenne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesme, à 16 k. (3 l. 2/3) de Gray, 5 m. (12 l. 1/2) de Vésoul. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Gray.

Chaumeré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de Châteanbourg, à 19 k. (4 l. 1/4) de Vitré, 20 kil. (4 l. 1/2) de Rennes. *Popul.* 250. *Bur. de poste* de Vitré.

Chaumergy, v. (*Jura*), arr. de Dole, ch.-l. de canton, près de la Brenne, à 28 k. (6 l. 1/4) S. de Dole, 18 k. (4 l.) O. de Poligny, 20 kil. (4 l. 1/2) N. N. O. de Lons le-Saunier. *Pop.* 323. *B. de p.* de Poligny.

Chaumes, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Baigneux-les-Juifs, à 24 k. (5 l. 1/2) de Semur, 5 myr. (11 l.) de Dijon. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Bussy-le-Grand.

Chaumette, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, commune de St.-Leu-Taverny, à 4 k. (1 l.) N. de Francouville-la-Garenne, 5 kil. (1 l. 1/4) N. O. d'Emile. *Pop.* comprise celle de St.-Leu, 1170. *Bur. de poste* de Franconville.

Chaumie, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. et commune de Colmar, à 33 k. (7 l. 1/2) N. E. de Digne, 3 kil. (3/4 de l.) N. de Colmar. *Population*, comprise celle de Colmar et dépendances, 1100. *Bur. de poste* de Digne.

Chaumondel *dit* Pisseloup, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de la Ferté-sur-Amance, à 14 k. (3 l. 1/4) de Bourbonne, 5 m. (12 l. 1/3) de Chaumont. *Popul.* 228. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Chaumonsey-l'Abbaye, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Girancourt, à 7 k. (1 l. 3/4) d'Epinal, 27 k. (6 l.) d'Arney. Il y avoit une abbaye régulière d'hommes de l'Ordre de saint Augustin et de la Congrégation du Saint-Sauveur. Les environs de ce village sont remplis de bois. *Pop.* 358. *Bur. de p.* d'Epinal.

Chaumont, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, commune de Royaucourt, à 7 kil. (1 l. 2/3) de Laon. *Popul.* comprise celle de Royaucourt, 158. *Bur. de poste* de Laon.

Chaumont, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. de Montmarault, commune de Villefranche, à 9 kil. (2 l. 1/4) N. O. de Montmarault, 22 k. (5 l.) E. p. N. de Montluçon. *Pop.* comprise celle de Villefranche, 690. *Bur. de poste* de Montmarault.

Chaumont, b. (*Ardennes*), arr. de Réthel, ch.-l. de cant., à 8 kil. (2 l.) S. E. de Rosoy, 18 k. (4 l.) N. O. de Réthel, 36 k. (8 l.) S. O. de Mézières. Il s'y fabrique des toiles de chanvre. Ce bourg avoit titre de baronnie. *P.* 900. *B. de p.* de Réthel.

Chaumont, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Charenton, à la source du ruisseau le Bouzon, à 13 k. (3 l.) de Sancoins, 38 kil. (8 l. 1/2) de Bourges. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Dun-sur-Auron.

Chaumont, v. (*Côte-d'Or*). *Voy.* Chaumont-le-Bois.

Chaumont, v. (*Dyle*), arr. de Nivelles, cant. de Wavre, à la source de la Trine, à 5 k. (1 l. 1/4) N. E. de Nil-St.-Martin, 7 k. (1 l. 3/4) S. p. E. de Grez, 34 k. (7 l. 3/4) S. E. de Bruxelles. Il y a dans ce village peu de grains, beaucoup de bruyères et de bois, un moulin à huile et une brasserie. *Pop.* comprise celle de Giroux, 1138. *Bur. de poste* de Génappe.

Chaumont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Fauvillers, comm. de Remoiville, à 8 k. (2 l.) N. de Fauvillers, 10 k. (2 l. 1/2) S. p. O. de Bastogne, 5 m. (10 l. 3/4) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Remoiville, 104. *Bur. de poste* de Bastogne.

Chaumont, v. (*Isère*), arr. et cant. sud de Vienne, commune d'Estrablen, à 9 k. (2 l. 1/4) de Vienne. *Pop.* comprise celle d'Estrablen et dépend., 557. *B. de poste* de Vienne.

Chaumont, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 1 k. (1/4 de l.) de St.-Claude, 41 kil. (9 l. 1/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chaumont, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, sur une montagne, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de Seyssel, 36 kil. (8 l.) N. N. O. d'Annecy, 31 kil. (7 l.) S. O. de Genève. *P.* 554. *B. de p.* de Frangy.

Chaumont, montagne (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, à 8 kilom. (2 l.) N. p. O. de Frangy, 4 k. (1 l.) E. du Rhône, 24 kilom. (5 l. 1/2) O. de Genève.

Chaumont, bourg (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, canton de la Motte-Beuvron, à 31 k. (7 l.) N. E. de Romorantin, 42 k. (9 l. ½) E. de Blois, 13 k. (3 l.) S. de la Ferté-Senneterre. Ce lieu est situé à l'extrémité du ci-devant *Blaisois*, vers les confins de la ci-dev. *Touraine*, et sur le bord de la Loire. Il y avoit un château qui étoit anciennement une maison royale. Eude I[er], comte d'Anjou, le fit bâtir vers l'an 1000. La postérité de Goldoin réunit le château d'Amboise à celui de Chaumont, et les noms des deux familles n'en firent plus qu'un. Cette maison produisit, environ 500 ans après, le maréchal de Chaumont, et le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII. Le premier mourut en 1511, et sa maison s'éteignit en la personne de son fils, tué à la bataille de Pavie, en 1525. Le château passa de la maison de la Rochefoucauld à Diane de Poitiers, qui le vendit à Catherine de Médicis. Il y a une manufacture de poterie de terre et quatre moulins à farine. *Popul.* 940. *Bur. de poste* de Meung.

Chaumont, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiche, à 13 kil. (3 l.) de Baugé, 21 k. (4 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Baugé.

Chaumont, ville (*Haute-Marne*), ch.-l. de département, d'arr. et de cant., à 9 m. (21 l.) S. E. de Troyes, 31 k. (7 l.) N. N. O. de Langres, 36 k. (8 l.) O. de Bourmont, 24 m. (49 l. ½) E. S. E. de Paris. Cette ville étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'un présidial, d'une châtellenie royale ou prévôté, et d'une maîtrise particulière des eaux et forêts : son bailliage étoit régi par une coutume particulière. Louis XII la fit entourer de murailles; François I[er] et Henri II y ajoutèrent quelques bastions et un large fossé : mais de toutes ces défenses il n'en reste plus que quelques ruines. Située sur une hauteur entre la petite rivière de Suize et celle de Marne, elle se présente agréablement à l'œil sur le penchant de la colline. Le peu d'édifices qu'elle renferme s'y présente à la curiosité, si l'on en excepte l'église qu'occupoient les Carmélites, et l'église du collége, dont le portail seroit plus digne d'attention s'il étoit moins surchargé d'ornemens. Il y avoit un chapitre dédié à saint Jean, composé d'un doyen et de quatre chanoines. L'église collégiale est la seule paroisse de la ville. Dans un des faubourgs, on voyoit une abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux. A 4 k. (1 l.) de Chaumont, près de la rive gauche de la Marne, se trouvoit un monastère du *Val-des-Ecoliers*. Tous les sept ans, le jour de la St.-Jean, on y faisoit un pélerinage, qu'on appeloit la *Diablerie*. On forçoit les voyageurs d'entrer dans Chaumont pour participer à cette fête. On voyoit dans toutes les églises, et même dans les rues, des confesseurs qui écoutoient les pélerins à la confession. On y alloit même par curiosité de 13 à 18 myr. (30 à 40 l.) Cette fête duroit environ neuf jours.

Le commerce de cette ville consiste en fabriques de droguets; ce sont de petites étoffes de laine et de coton : on en fait d'unis et de rayés; en toiles qui jouissent d'une certaine célébrité, en gants très-recherchés à cause de l'apprêt et de la beauté des couleurs, en bonneterie de bonne qualité, en coutellerie très-estimée : la chandelle surtout est en grande réputation; on en fait des envois considérables à l'étranger, dans les départemens circonvoisins, et même à Paris. Il y a aussi une manufacture de cire et de bougies dont la blancheur et la bonne qualité procurent un grand débit. Son territoire nourrit beaucoup de moutons pour l'approvisionnement de Paris. Il renferme deux mines considérables, et plusieurs forges.

Cette ville a vu naître, en 1698, Edme *Bouchardon*, célèbre sculpteur. Il fut envoyé à Rome comme élève payé par le roi. Il remporta un prix à l'Académie en 1722. Il orna Paris de ses ouvrages. *Voyez* la liste de ses nombreuses productions dans l'*Abrégé de sa vie*, publié à Paris en 1762, par M. le comte de Caylus.—Jacques *Gauthier*, antiquaire, mort en 1638. On a de lui : *De vetere jure pontificio urbis Romæ. De Officiis Augustæ. De Jure manium*, etc. — Pierre le *Moine*, qui naquit en 1602, et mourut Jésuite à Paris le 22 août 1672. Il est principalement connu par ses vers français, recueillis, en 1671, en 1 vol. *in-fol.* Poëme de *St.-Louis*. *Le Triomphe de Louis XIII*. *Les Entretiens Poétiques*. *Recueil de vers théologiques*. *La Galerie des Femmes fortes*; et mille autres ouvrages. — Michel *Monteclaire*, musicien et compositeur, né près de Chaumont en 1666, mort près de St.-Denis en 1737. Il fut le premier qui joua de la contre-basse dans l'orchestre de l'Opéra; instrument qui fait un si grand effet dans les chœurs, dans les airs de magiciens, etc. On a de lui une bonne *Méthode pour apprendre la musique*; des *Principes pour le Violon*; des *Trio de Violon*; des *Cantates*; des *Motets*; une *Messe de requiem*. La musique des *Fêtes de l'été* est de lui, ainsi que celle du célèbre opéra de *Jephté*.

Chaumont est le siége de la préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance, de commerce. Il y a dans cette ville une école centrale, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Un chef d'escadron et un capitaine de la 11[e] légion de la gendarmerie nationale y font leur résidence. *Pop.* 5253. *Bur. de poste*. *Rel. de poste aux chev.*

Chaumont, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Gacé, à 23 k. (5 l. ¼) de l'Aigle, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Gacé.

Chaumont, v. (*Pô*), arrond. et cant. de Suse, sur la pente d'une colline, à l'entrée de la vallée d'Houlx, à la droite de la Dora Riparia, à 4 k. (1 l.) O. de Sosa. Il y a une carrière de pierre à chaux et de pierre à plâtre. *Pop.* 1477. *Bur. de poste* de Suse.

Chaumont, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. d'Ambert, cant. d'Arlanc, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Ambert, 7 m. (14 l. ⅔) de Clermont. *Pop.* 613. *Bur. de poste* d'Ambert.

Chaumont, v. (*Yonne*), arrond. de Sens, cant. de Villeneuve-sur-Yonne, à 20 k. (4 l. ½) de Sens, 7 m. (15 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 487. *B. de p.* de Villeneuve-la-Guyard.

Chaumont-devant-Damvillers, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Damvillers, près de la Tinte, à 19 k. (4 l. ¼) d'Estain, 6 m. (14 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 202. *B. de p.* de Damvillers.

Chaumont-la-Ville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 6 k. (1 l. ½) de Bourmont, 38 kil. (8 l. ½) de Chaumont. *Populat.* 496. *Bur. de poste* de Bourmont.

Chaumont-le-Bois, v. (*Côte-

d'Or), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Chatillon, 8 myriam. (17 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Chaumont-Oise, ville (*Oise*), arr. de Beauvais, et ch.-l. de cant., sur la Troesne, à 36 k. (8 l.) N. de Mantes, 13 k. (3 l.) N. E. de Magny, 6 m. (14 l.) O. p. N. de Rouen, 27 kilom. (6 l.) S. O. de Beauvais, 7 myr. (15 l.) N. O. de Paris. Le domaine de cette ville appartenoit à la couronne. Il y avoit, outre son église paroissiale dédiée à saint Jean, un couvent de Récollets, une maison de Mathurins, et une autre d'Hospitalières. C'étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, d'une justice royale, et d'un bureau pour les traites foraines. On trouve à Chaumont plusieurs fabriques de dentelles, d'éventails et de bois d'éventails, dont on fait commerce. *Pop.* 1004. *Bur. de poste.*

Chaumont-sur-Aire, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vaubecourt, à 19 k. (4 l. ¼) de Bar. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Chaumont-sur-Loire, v. (*Loir-et-Cher*), arrond. de Blois, cant. de Montrichard, sur la Loire, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Agnan, 16 k. (3 l. ¾) de Blois. *Pop.* 750. *Bur. de poste* d'Ecure.

Chaumont-St.-Quentin, village (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, à 5 k. (1 l. ¼) de Sedan, 20 k. (4 l. ½) de Charleville. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Sedan.

Chaumontel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, à 15 k. (3 l. ½) de Gonesse, 42 k. (9 l. ½) de Versailles, 27 k. (6 l.) de Paris. L'église de Chaumontel étoit dédiée à la sainte Vierge; la seigneurie appartenoit au p... ce de Condé. *P.* 380. *Bur. de poste* de Luzarche.

Chaumot, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, canton de Corbigny, sur l'Yonne, à 2 kil. (½ l.) de Corbigny, 5 m. (10 l. ⅔) de Nevers. *P.* 155. *Bur. de poste* de Corbigny.

Chaumot, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. de Villeneuve-sur-Yonne, à 16 k. (3 l. ¾) de Joigny, 41 k. (9 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Yonne.

Chaumussay, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Loches, cant. de Preuilly, sur la Claise, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Preuilly, 6 m. (13 l. ½) de Tours. C'étoit une paroisse du ci-dev. duché de Lorraine. Il y avoit une abbaye régulière d'hommes, Ordre de Saint-Augustin, et de la Congrégation du Saint-Sauveur. Les environs de ce village sont remplis de bois et de bons pâturages. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Preuilly.

Chaumusse (la), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Claude, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Morey.

Chaumusson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et comm. de Limours, à 1 kil. (¼ de l.) N. de cette ville, sur la route de Dourdan à Paris. *Popul.* comprise celle de Limours et dépendances, 750. *Bur. de poste* de Limours.

Chaumuzy, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, sur l'Ardre, à 15 k. (3 l. ½) de Reims, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Reims.

Chaunac, v. (*Charente-Infér.*), arr. et cant. de Jonsac, près de la Lorausanne, à 15 k. (3 l. ½) de Moutlieu, 5 m. (11 l.) de Saintes. *Popul.* 156. *Bureau de poste* de Jonsac.

Chaunay, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, cant. de Couhé, à 4 m. (10 l.) S. de Poitiers, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Civray, 25 k. (5 l. ¾) S. de Lusignan. *Pop.* 1673. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chaune (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de St.-Porchaire, à 22 k. (5 l.) de Saintes. Il y a une carrière dans laquelle on trouve une espèce de *lapis saponarius*, dont on se sert pour savonner. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de St.-Porchaire.

Chauné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Liffré, à 18 k. (4 l.) de Rennes. *Pop.* 701. (*Bur. de poste* de Rennes.

Chauny, ville (*Aisne*), arrond. de Laon, et ch.-l. de cant., sur l'Oise, à 27 kilom. (6 l.) N. de Soissons, 16 kilom. (3 l. ⅔) E. de Noyon, 29 k. (6 l. ½) O. p. N. de Laon, 12 m. (25 l.) N. E. de Paris. Long. 20. 52. lat. 49. 36. Cette ville avoit le titre de *château royal*. Elle est située dans une belle plaine, baignée par deux canaux qui prennent leur source dans la rivière d'Oise, et sur lesquels sont construits des moulins, et un canal qu'on appelle *Canal de Picardie*. La seigneurie directe de la ville dépendoit du marquisat de Guiscard. Outre deux paroisses, appelées *Notre-Dame* et *St.-Pierre*, on y comptoit plusieurs maisons religieuses, Minimes, Cordelières, Filles de la Croix, et un collége. Il y a un hôtel-dieu, et un hôpital pour des orphelins. C'étoit un gouvernement particulier sous le gouvernement général de l'Isle-de-France, le siége d'un bailliage royal, d'une juridiction royale de police, d'une maîtrise des eaux et forêts, et d'une subdélégation. Le maire et les échevins commandoient la place en l'absence du gouverneur; ils étoient juges au civil et au criminel. Chauny a une grande réputation pour le blanchissage des toiles demi-hollande. Cette ville est commerçante, au moyen du pont de pierre sur l'Oise. Cet endroit est le dépôt des glaces de Saint-Gobain, qu'on embarque sur l'Oise pour Paris. Le fameux vacher de cette ville, appelé *Tout-le-Monde*, vivoit sous Henri IV. Souvent ce prince s'amusoit de l'ingénuité de ce *vacher*..... Dans plusieurs puits de la ville on trouve des échinites et du succin, et toutes les carrières sont remplies de pierres qui offrent des coquilles enclavées.

Chauny est la patrie de Bonaventure *Racine*, né en 1708, mort à Paris en 1755. Il est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique*, 13 vol. *in*-12. — Des fameux *Vrevni*, dont l'un fut célèbre avocat de Paris, et maître des requêtes de la reine Marguerite. — Charles *Witasse*, littérateur, né en 1660; mort en 1716. On a de lui des *Lettres sur la Pâque*, et un *Examen de l'Edition des Conciles*, du P. Hardouin, etc. *Pop.* 3500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Chaupers, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Roinville, à 2 k. (½ l.) N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Roinville, 551. *Bur. de poste* de Dourdan.

Chaurane (Montagne de), (*Drôme*), arrond. de Die, cant. de la Motte-Chalançon, à 4 k. (1 l.) N. de Valdrome. Elle a 3 k. (¾ de l.) de long du N. O. au S. E.

Chaurays, v. (*Deux-Sèvres*), arrond. et cant. 1er de Niort, sur la Sèvre-Niortaise, à 7 k. (1 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 725. *Bur. de poste* de Niort.

Chaurecond

Chaurecond (le), roc (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Allevard, à 14 k. (3 l. ½) S. d'Allevard. Il est incliné du N. O. au S. E. et tient au roc de Muchelson : ils ont ensemble 4 k. (1 l.) de long.

Chauriat, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Clermont, cant. de Vertaison, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Billom, 15 k. (3 l. ¼) E. de Clermont Ferrand, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Lezoux. *Popul.* 1312. *Bur. de poste* de Billom.

Chaussade (la), v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de Bellegarde-St.-Silvain, à 5 k. (1 l. ¼) d'Aubusson, 34 kilom. (7 l. ¾) de Guéret. *Popul.* 372. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Chaussair (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montrevault, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Florent-le-Vieil, 5 m. (12 l.) d'Angers. *Pop.* 903. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Chaussan, v. (*Rhône*). *Voyez* St.-Jean-de Chaussant.

Chausse-Moreau (Forêt de), (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chemin, à 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Dole, 28 k. (6 l. ¼) N. N. O. de Lons-le-Saunier. Elle a 3,895 mèt. (2,000 t.) de long, sur 3,306 mèt. (1,700 t.) de large.

Chaussée (la), (*Loir-et-Cher*). *Voyez* St.-Victor.

Chaussée (la), v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de Vigneulles-lès-Hattonchatel, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Mihiel, 6 myr. (12 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Chaussée (la), v. (*Seine-Infér.*), arrond. de Dieppe, cant. de Longueville, à 10 k. (2 l. ½) de Dieppe, 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Dieppe.

Chaussée-de-Picquigny (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 10 kil. (2 l. ½) d'Amiens, 1 k. (¼ de l.) de Picquigny. *Pop.* comprise celle de Tyrancourt, 743. *Bur. de poste* de Picquigny.

Chaussée-de-Renouée (la), v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Martaizé, à 13 k. (3 l.) de Loudun, 39 k. (8 l. ¾) de Poitiers. *Population*, 400. *Bureau de poste* de Loudun.

Chaussée-du-Bois-d'Ecu, village (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Crevecœur, à 4 kil. (1 l.) E. de Huchy, 13 kil. (3 l.) S. de Breteuil. *Pop.* 466. *Bur. de poste* de Crevecœur.

Chaussée-d'Yvry (la), v. (*Eure-et-Loire*), arrond. de Dreux, cant. d'Anet, près de la Vesgre, à 19 k. (4 l. ¼) de Dreux, 5 myr. (11 l.) de Chartres. *Pop.* comprise celle de Nantilly, 400. *Bur. de poste* de Dreux.

Chaussée-la-Montagne, (*Oise*). *Voyez* St.-Just-des-Marais.

Chaussée-Notre-Dame, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Soignies, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Lens, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Mons. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Soignies.

Chaussée-St.-Thomas (la), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* St.-Thomas-la-Chaussée.

Chaussenac, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Pleaux, à 5 kil. (1 l. ¼) de Mauriac, 30 kil. (6 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 878. *Bur. de poste* de Mauriac.

Chaussenans, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Poligny.

Chaussey, île (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. et commune de Granville. On voit dans cette île des carrières d'un beau granit, mais difficile à polir : tous les ouvrages des ponts de Granville et de St.-Malo sont faits de cette pierre. Cette île, à 20 kilom. (4 l. ½) O. de Granville, n'est habitée qu'en été par les tireurs de pierre de Granville, qui y logent dans des cabanes. Elle a environ 18 kil. (4 l.) de longueur, sur 7 k. (1 l. ¾) de largeur, et en contient plusieurs autres petites. Toutes appartenoient à la maison de Matignon.

Chaussin, bourg (*Jura*), arr. de Dole, et ch.-l. de cant., sur la Dorain, à 2 kilom. (½ l.) de son confluent dans le Doubs, 15 kil. (3 l. ½) S. de Dole, 18 k. (4 l.) S. E. de St.-Jean-de-Lône, 36 k. (8 l.) N. N. O. de Lons-le-Saunier. Le marquisat de Chaussin ressortissoit du parlement de Bourgogne; il y avoit un bailliage royal. *Pop.* 1177. *Bur. de poste* de Dole.

Chaussois (le), v. (*Oise*), à 5 k. (1 l. ¼) de Crevecœur. *Pop...* *Bur. de poste* de Crevecœur.

Chaussorel (la), riv. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de St.-Donat. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de St.-Donat, coule au S., et se rend dans l'Herbasse, à 9 k. (2 l. ½) N. O. de Romans.

Chaussy, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Neuville-aux-Bois, commune de Bazoches-lès-Gallerandes, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Neuville, 30 k. (6 l. ¾) d'Orléans. *Populat.* 509. *Bur. de poste* de Toury, département d'Eure-et-Loire.

Chaussy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 14 k. (3 l. ½) de Mantes, 5 m. (10 l. ¼) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour le cidre qu'on y récolte. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de Magny.

Chautay (le), v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de la Guerche, sur l'Aubois, à 16 k. (3 l. ¾) de Sancoins, 4 m. (10 l.) de Bourges. Ce village est renommé pour ses mines de fer, ses forges et fourneaux. A Paris, on recherche beaucoup le fer qui vient de ses mines. *Pop.* 279. *Bureau de poste* de Nevers, dép. de la Nièvre.

Chautegret, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Solémieux, à 8 kilom. (2 l.) de Montbrison, 28 k. (6 l. ½) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Marguerie, 413. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chautor (le), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Faïence. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de Faïence, coule au S. S. E., et se rend dans le Riou, à 3 kil. (⅔ de l.) S. E. de Faïence.

Chautrou (la), riv. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) N. de Vallon, coule à l'O., et se rend dans l'Ardèche, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

Chauvac, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remontat, à 32 k. (7 l. ½) de Nions, 8 m. (19 l.) de Valence. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de le Buis.

Chauvancy-St.-Hubert, village (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédi, près de la Chiers, à 5 k. (1 l. ¼) de Montmédi, 8 m. (19 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 429. *Bur. de poste* de Montmédi.

Chauvancy-les-Forges, village (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, à 5 k. (1 l. ¼) de Montmédi. Il y a dans ce village une forge où il se fabrique du fer de différens calibres, et un fourneau où se coule de la fonte de fer. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de Montmédi.

Chauvé, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf, cant. de St.-Père-en-Retz, à 15 k. (3 l. ¾) de Pimbeuf, 33 kil. (7 l. ½) de Nantes. *Pop.* 1356. *B. de p.* de Portnic.

Chauvecourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, près du Madon, à 3 kilom. (¾ de l.) de Mirecourt, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Chauvenay, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Brulon, près de la Deux-Fonts, à 15 k. (3 l. ¾) N. E. de Sablé, 28 k. (6 l. ¼) S. O. du Mans, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Ste.-Suzanne. *Pop.* 1090. *Bur. de poste* de Fouilletourte.

Chauvenerie (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, comm. d'Ozouer-la-Ferrière, à 6 k. (1 l. ½) de Tournans. *Pop.* comprise celle d'Ozouer-la-Ferrière, 576. *Bur. de poste* de Tournans.

Chauvet (le), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Orpierre, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Orpierre.

Chauvet, lac (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Sauxillanges, à 8 k. (2 l.) S. O. de Besse. Il a 389 m. (200 t.) de long sur autant de large.

Chauvet (l'Isle), (*Vendée*), à 9 k. (2 l. ¼) de Challans. Il y avoit une abbaye commendataire qui valoit environ 4,500 liv. Les Camaldules en étoient depuis long-temps en possession.

Chauvigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain, à 29 kil. (6 l. ½) de Dol, 33 kil. (7 l. ½) de Rennes. *Pop.* 972. *Bur. de poste* d'Antrain.

Chauvigny, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Droué, à 13 k. (3 l.) de Mondoubleau, 4 m. (10 l. ¼) de Blois. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de la Ville-aux-Clercs.

Chauvigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. et comm. de Luzarche, à 1 k. (¼ de l.) de ce lieu. *Populat.* comprise celle de Luzarche, 1600. *Bur. de poste* de Luzarche.

Chauvigny, ville (*Vienne*), arr. de Montmorillon, et ch.-l. de cant., près de la Vienne, à 23 k. (5 l. ¼) E. de Poitiers, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Montmorillon, 16 k. (3 l. ¾) O. de St.-Savin. Cette petite ville a un château qui servoit de maison de plaisance à l'évêque de Poitiers. C'est dans ce château que Charles V se retira après la bataille de Poitiers, en 1356. Les environs sont plantés en vignes excellentes. Il y a aussi quelques tanneries. *Pop.* 1636. *Bur. de poste.*

Chauvilliers, village (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, comm. d'Indvillers, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Saint-Hippolyte, 7 m. (16 l. ½) E. N. E. de Besançon. *Pop.* comprise celle d'Indvillers, 590. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Chauvin (Mont de), (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Collobrières, à 2 k. (½ l.) de la mer, 18 kilom. (4 l.) E. d'Hyères. Il a du S. O. au N. E. 1 k. (¼ de l.) de long.

Chauvin-Dragon, (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* St.-Jean-de-Luz.

Chauvincourt, v. (*Eure*), arr. des Andelys, cant. de Gisors, sur la Bonde, à 16 k. (3 l. ¾) du Grand-Andelys, 4 m. (10 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Gisors.

Chauvirey-le-Chatel, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, sur l'Ougeotte, à 10 k. (2 l. ½) de Jussey, 36 k. (8 l.) de Vesoul. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Centrey.

Chauvirey-le-Vieil, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 10 k. (2 l. ½) de Jussey, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Centrey.

Chauvoncourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel, près de la Meuse, à 1 kil. (¼ de l.) de St.-Mihel, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Chauvriexes (la Ferme de), (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Hallencourt, comm. de Limeux, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Limeux, 326. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Chauvry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Emile, ci-devant Montmorenci, près de la forêt de Montmorenci, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontoise, 30 k. (6 l. ¾) de Versailles. C'est un pays couvert d'arbres fruitiers et d'arbrisseaux. On voyoit dans le chœur de l'église paroissiale le tombeau en marbre noir de Suzanne-Eléonore de Maillé la Tour-Landry. *Pop.* 308. *Bur. de poste* d'Emile.

Chaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, à 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Nuits.

Chaux, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 myriam. (12 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Chaux-de-Gillay (la), village (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Montbenoît, à 19 k. (4 l. ¼) de Pontarlier, 39 k. (8 l. ¾) de Besançon. *P.* 542. *B. de p.* de Pontarlier.

Chaux (la), (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chaumergy, à 18 k. (4 l.) de Poligny, 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Poligny.

Chaux (la), v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Salins, à 4 k. (1 l.) d'Arbois, 36 k. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Morey.

Chaux (Forêt de), (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, le long du Doubs, à 2 k. (½ l.) S. E. de Dole, 38 k. (8 l. ½) N. de Lons-le-Saunier. Elle a 24,551 mètres (12,600 t.) de long, sur 14,015 mèt. (7,200 t.) dans sa plus grande larg.

Chaux (la), v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Carouge, près de la Rouvre, à 32 k. (7 l. ¼) d'Alençon. Il y a une poêlerie. *Pop.* 221. *Bur. de poste* d'Argentan.

Chaux (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Chateldon, à 16 k. (3 l. ¾) de Thiers, 4 m. (10 l. ½) de Clermont. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Thiers.

Chaux (la), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, près de la Savoureuse, à 7 k. (1 l. ¾) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Béfort.

Chaux (la), v. (*Haut-Rhin*) arr. de Porentrui, cant. de Seignelégier. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Porentrui.

Chaux (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, à 22 k. (5 l.) de Louhans, 7 m. (15 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Verdun.

Chaux (Forêt de la), (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Beaurepaire, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Louhans, 8 k. (2 l.) de Beaurepaire.

Chaux-des-Crotenay (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Poligny, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Champagnole.

Chaux-des-Prés (les), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des petites

Chiettes, à 13 k. (3 l.) de St.-Claude, 30 k. (6 l. 3/4) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Morey.

Chaux-du-Dombief (la), village (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des petites Chiettes, à 23 k. (5 l. 1/3) d'Orgelet, 28 k. (6 l. 1/3) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Morey.

Chaux-la-Lothière, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 30 k. (6 l. 3/4) de Vésoul. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Rioz.

Chaux-lès-Chatillon, (*Doubs*). *Voyez* Chaux.

Chaux-lès-Clerval, v. (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, cant. de Clerval, sur la côte, près du Doubs, à 16 k. (3 l. 2/3) de Baume, 40 kil. (9 l.) de Besançon. *Pop.* comprise celle d'Ansuans, 257. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Chaux-lès-Passavant, village (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, cant. de Vercel, à 13 k. (3 l.) de Baume-les-Dames, 23 l. (5 l. 1/3) de Besançon. Les moulins, les cabarets et la teinturerie du Val de la Grace-Dieu dépendent de cette commune. *Pop.* comprise celle des dépendances, 198. *B. de p.* de Baume-les-Dames.

Chaux-lès-Ports, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Port-sur-Saone, sur la Saone, à 13 k. (3 l.) de Vésoul. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Chaux-Neuve, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, sur le Bief, à 30 k. (6 l. 3/4) de Pontarlier, 6 myr. (14 l.) de Besançon. On y fait commerce de fromages. *Pop.* 786. *Bur. de p.* de Pontarlier.

Chaux petite (la), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, sur la côte de la Bief, ruisseau, à 28 k. (6 l. 1/4) de Pontarlier, 6 m. (13 l. 3/4) de Besançon. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chaux-sur-Gresille (la), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, commune de Cernans, à 2 k. (1/2 l.) de Salins, 20 kil. (4 l. 1/2) de Poligny. *Pop.* comprise celle de Cernans, 311. *B. de p.* de Salins.

Chauzevignes, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, à 16 k. (3 l. 2/3) de Rhodez. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Rhodez.

Chauzon, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, près de l'Ardèche, à 9 k. (2 l. 1/4) de Joyeuse, 34 k. (7 l. 2/3) de Privas. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de l'Argentière.

Chavagnac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Terrasson, à 16 k. (3 l. 3/4) de Montignac, 5 m. (11 l. 3/4) de Périgueux. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Terrasson.

Chavagnan, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 23 k. (5 l. 1/3) d'Orgelet, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 157. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chavagnat, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, à 19 k. (4 l. 1/4) de Brioude, 28 kil. (6 l. 1/4) du Puy. *Pop.* comprise celle de St.-Georges-d'Aurat..... *Bur. de poste* de Brioude.

Chavagne, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Mordelles, à 25 k. (5 l. 3/4) de Bain, 9 k. (2 l. 1/4) de Rennes. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de Rennes.

Chavagne, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. 2e de St.-Maixent, à 11 k. (2 l. 2/3) de St.-Maixent, 10 k. (2 l. 1/3) de Niort. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Chavagne-lès-Rédoux, village (*Vendée*), arr. de la Châtaigneraye, cant. de Mouilleron, à 16 k. (3 l. 2/3) de la Châtaigneraye, 30 k. (6 l. 3/4) de Fontenay-le-Peuple. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Chavagnes, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de St.-Fulgent, à 9 k. (2 l. 1/3) de Montaigu, 6 m. (13 l. 1/4) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1186. *Bureau de poste* de St.-Fulgent.

Chavagnieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Meyzieu, à 31 kil. (7 l.) de Vienne, 8 m. (17 l.) de Grenoble. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Crémieu.

Chavaignes, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarcé, à 8 k. (2 l.) S. de Brissac, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Vihiers, 27 k. (6 l.) de Saumur. Il y a près de ce bourg une source d'eau minérale que l'on appelle la *Joannette* : elle sort du pied d'une montagne, du côté exposé au midi, près du chemin de Chavaignes à Martigné-Briande. On emploie ses eaux avec succès dans diverses maladies, sur-tout contre les fièvres intermittentes les plus rebelles. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Brissac.

Chavaignes, village (*Maine-et-Loire*), arrond. de Baugé, cant. de Noyans. *P.* 276. *B. de p.* de Baugé.

Chavanac, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Sornac, sur la Vesère, à 19 kil. (4 l. 1/4) d'Ussel, 5 m. (10 l. 3/4) de Tulle. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Tulle.

Chavanat, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de St.-Sulpice-des-Champs, à 16 k. (3 l. 2/3) d'Aubusson, 25 kilom. (5 l. 3/4) de Guéret. *Pop.* 615. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Chavanaz, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Frangy.

Chavane (la), village (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmélian, à 11 k. (2 l. 2/3) de Chambéry. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Montmélian.

Chavanes, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, près de la Veaune, à 11 k. (2 l. 3/4) de Romans, 19 k. (4 l. 1/4) de Valence. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Romans.

Chavanes (les), village (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de la Chambre. *P.* 254. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chavanex, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, commune de Sciex. *Pop.* comprise celle de Sciex, 794. *Bur. de poste* de Thonon.

Chavange, bourg (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, et ch.-l. de cant., à 31 k. (7 l.) E. de cette ville, 5 m. (10 l.) N. E. de Troyes, 13 k. (3 l.) de Brienne-le-Château. *Popul.* 915. *Bur. de poste* de Brienne.

Chavanhac *ou* Chavagnac, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, à 4 kil. (1 l.) de Murat, 42 kilom. (9 l. 1/2) d'Aurillac. *Pop.* 601. *Bur. de poste* de Murat.

Chavannay, bourg (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pélussin, près du Rhône, à 27 kil. (6 l.) de St.-Etienne, 5 m. (12 l.) de Feurs. *Pop.* 1,815. *Bur. de p.* de Condrieu.

Chavanne, bourg (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Treffort, près de la Surand, à 18 k. (4 l.) N. E. de Bourg, 18 k. (4 l.) N. O. de Nantua, 20 kilom. (4 l. 1/2) S. de St.-Amour. *Pop.* 1926. *Bur. de poste* de Bourg.

Chavanne, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montroud, canton de Châteauneuf, à 18 kilom. (4 l.) de St.-Amand, 25 kilom. (5 l. 3/4) de Bourges. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Chavanne, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, à 14 k. (3 l. 1/4) de Poligny, 14 k. (3 l. 1/3) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Vers, 469. *Bur. de poste* de Poligny.

Chavanne, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant.

de Nassogne, à 4 kil. (1 l.) N. de Nassogne, 4 k. (1 l.) S. de Marche, 15 k. (3 l. ½) de St.-Hubert. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Marche.

Chavanne, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. d'Héricourt, près de l'Isel, à 18 kilom. (4 l.) de Lure, 43 kil. (9 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Vésoul.

Chavannes, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Vaux, à 4 kilom. (1 l.) de Pont-de-Vaux, 31 k. (7 l.) de Bourg. *Pop.* 956. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Chavannes, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. d'Héricourt, près du Ramer, ruisseau, à 19 kil. (4 l. ¼) de Lure, 37 kil. (8 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Lure.

Chavannes-les-Grands, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Danne-Marie, à 14 k. (3 l. ¼) de Béfort, 6 myr. (13 l. ¼) de Colmar. *Popul.* 245. *Bur. de poste* de Delle.

Chavannes-sur-l'Etang, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Fontaine, à 11 k. (2 l. ¾) de Béfort, 5 myr. (12 l. ½) de Colmar. *Popul.* 384. *Bur. de poste* de Béfort.

Chavanotte, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Danne-Marie, sur la Suersine, à 16 kil. (3 l. ¾) de Béfort, 6 m. (13 l. ½) de Colmar. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Delle.

Chavanos, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, canton de Meyzieu, à 37 kil. (8 l. ¼) de Vienne, 8 m. (17 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Crémieu.

Chavanot, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. sud d'Annecy, près de la Sier, à 3 kil. (¾ de l.) d'Annecy, 33 k. (7 l. ½) de Chambéry. *Population*, 340. *Bureau de poste* d'Annecy.

Chavaroge (la), rivière (*Cantal*), arrond. de Mauriac, canton de Salers. Sa source, à 23 k. (5 l. ¼) E. p. S. de Mauriac, coule au N. O., et se rend dans la Sumène, à 9 kil. (2 l. ¼) N E. de Mauriac.

Chavaroux, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. d'Ennezat, à 11 kil. (2 l. ¾) de Riom, 15 kil. (3 l. ½) de Clermont. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Riom.

Chavatte (la), v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, canton de Rozières-le-Four, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montdidier, 37 kil. (8 l. ¼) d'Amiens. *Populat.* 100. *Bur. de poste* de Roye.

Chavayes, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Digne, cant. de la Javie, commune de B'giers, à 20 kilom. (4 l. ½) de Digne, 8 k. (2 l.) E. de la Javie. *Pop.* comprise celle de Bégiers et dépend., 481. *Bur. de poste* de Digne.

Chaveigne, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, près de la Vende, à 18 kil. (4 l.) de Chinon, 4 myr. (10 l. ½) de Tours. *Populat.* 169. *Bur. de poste* de Champigny.

Chavelot, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Chatel, à 6 k. (1 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Epinal.

Chavenac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Valette, à 22 kil. (5 l.) d'Angoulême. *Pop.* 371. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Chavenay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, à 8 kil. (2 l.) de St.-Germain, 10 k. (2 l. ½) de Versailles. *Popul.* 404. *Bur. de poste* de Versailles.

Chavenay, v. (*Vienne*), arr. et canton de Loudun, commune de Beuxes, à 13 k. (3 l.) de Loudun, 7 myr. (15 l.) de Poitiers. *Popul.* comprise celle de Beuxes, 232. *Bur. de poste* de Loudun.

Chavençon, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Meru, à 10 k. (2 l. ½) de Chaumont, 28 kilom. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 160. *Bur. de p.* de Chaumont, dép. de l'Oise.

Chavenon, v. (*Allier*), arrond. de Montluçon, cant. de Montmarault, à 10 kil. (2 l. ½) de cette ville, 34 kilomètres (7 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Montmarault.

Chavère (Pointe de), (*Charente-Inférieure*), arrond. de Morennes, à la côte O. de l'île d'Oléron. Elle est au bout de la Côte-Sauvage, à 20 k. (4 l. ½) N. O. d'Oléron.

Chaveriat, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 3 kil. (¾ de l.) d'Orgelet, 13 kil. (3 l.) de Lons-le-Saunier. *Popul.* 209. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chaveroche, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, canton de Jalligny, près de la Bèbre, à 15 k. (3 l. ½) du Donjon, 31 k. (7 l.) de Moulins. *Pop.* 641. *Bur. de poste* du Donjon.

Chaveroche, v. (*Corrèze*), arr. et cant. d'Ussel, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Ussel, 5 m. (11 l. ¾) de Tulle. *Populat.* 350. *Bur. de poste* d'Ussel.

Chaverouche, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, commune d'Etercy, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. d'Annecy. *Populat.* comprise celle d'Etercy, 250. *Bureau de poste* d'Annecy.

Chavessia (Grand), v. (*Ain*), *Voyez* Corveyssiat.

Chaveyriat, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, canton de Chatillon-sur-Chalaronne, près de la Lance, à 11 k. (2 l. ⅓) de Chatillon, 11 kil. (2 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 718. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Chaviat, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Orgelet, 27 kil. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Popul.* comprise celle de Pétière, 54. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chavignoles, v. (*Cher*), arr. et canton de Sancerre, commune de St.-Satur, près de Sancerre. *Pop.* comprise celle de St.-Satur, 1367. *Bur. de poste* de Sancerre.

Chavignon, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, canton de Vailly, à 18 kil. (4 l.) de Soissons, 10 kil. (2 l. ½) de Laon. *Populat.* 698. *Bur. de poste.*

Chavigny, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de St.-André, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 391. *Bur. de poste* d'Evreux.

Chavigny, v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, commune de Pont-St.-Vincent, à 7 k. (1 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Nancy.

Chavigny-le-fort, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Soissons, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) de Laon. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Soissons.

Chaville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvre, à 4 k. (1 l.) de Versailles, 13 kil. (3 l.) de Paris. Le château de Chaville a été construit d'après les dessins de Chamois, architecte, pour M. *de Louvois*, ministre et secrétaire d'Etat. Lorsque Louis XIV acheta Meudon, il acquit aussi Chaville. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Sèvre.

Chavin, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. d'Argenton, à 7 kil. (1 l. ¾) de Chatillon, 29 kil. (6 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 660. *Bur. de poste* d'Argenton.

Chavon, v. (*Doubs*), arrond. et canton de Pontarlier, commune de Montperreux, près du lac de St.-Point, à 8 kil. (2 l.) de Pontarlier,

5 m. (11 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Montperreux, 271. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Chavonnes, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vailly, près de l'Aisne, à 18 kil. (4 l.) de Soissons, 18 k. (4 l.) de Laon. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de Soissons.

Chavernay, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Champagne, à 13 kilom. (3 l.) de Belley, 5 myr. (11 l. ¾) de Bourg. *Popul.* 434. *Bur. de poste* de Belley.

Chavot, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Avize, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Epernay, 32 k. (7 l. ⅓) de Chalons. *Popul.* 250. *Bur. de poste* d'Epernay.

Chavoy, v. (*Manche*), arr. et cant. d'Avranches, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Avranches, 37 kil. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 255. *Bur. de poste* d'Avranches.

Chavres, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Villers-Coterets, commune de Collioles, dans la forêt de Villers-Coterets, à 8 k. (2 l.) S. O. de Villers-Coterets, 31 kil. (7 l.) S. O. de Soissons. *Pop.* comprise celle de Collioles, 160. *Bur. de poste* de Villers-Coterets.

Chavres, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, commune de Gondreville, à 8 k. (2 l.) de Crespy, 7 kil. (1 l. ¾) de Betz, 31 k. (7 l.) de Senlis. *Popul.* comprise celle de Gondreville, 151. *Bur. de poste* de Crespy.

Chay (le), v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Saintes, cant. de Saujon, à 23 k. (5 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Saujon.

Chay, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Quingey, sur la Loue, à 7 k. (1 l. ⅔) de Quingey, 25 kil. (5 l. ⅔) de Besançon. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Quingey.

Chaylard (le), ville (*Ardèche*), arrond. de Tournon, et ch.-l. de cant., sur la Dorne, à 32 kil. (7 l. ¼) N. d'Aubenas, 11 kil. (2 l. ¾) O. de Chalençon, 4 m. (10 l.) E. S. E. du Puy, 24 myr. (5 l. ½) N. O. de Privas. *Popul.* comprise celle d'Arcy, 1717. *Bur. de poste.*

Chaylard (le), v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Montignac, commune d'Aubas, à 4 k. (1 l.) de Montignac, 24 kilom. (5 l. ½) de Sarlat. *Popul.* . . . *Bur. de poste* de Montignac.

Chaylard (le), v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. nord de Crest, commune de Mirabel, à 7 k. (1 l. ¾) de Crest, 21 kil. (4 l. ¾) de Die. *Pop.* comprise celle de Mirabel, 376. *Bur. de poste* de Crest.

Chazay, ville (*Rhône*), arrond. de Villefranche, canton d'Anse, sur l'Azergues, à 3 kil. (3 l.) de Villefranche, 14 k. (3 l. ⅓) de Lyon. *Pop.* 605. *Bur. de poste* d'Anse.

Chazé-Henry, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, cant. de Pouancé, à 20 k. (4 l. ½) de Segré, 6 myr. (11 l. ¾) d'Angers. *Popul.* 562. *Bur. de poste* de Segré.

Chazé-sur-Argos, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, canton de Candé, sur l'Argos, à 7 k. (1 l. ¾) de Segré, 30 k. (6 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 1048. *Bur. de poste* de Segré.

Chazeau, v. (*Ain*). *Voyez* St.-Maurice-d'Echazeaux.

Chazeaux, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, sur la côte, près de la Lande, à 9 kil. (2 l. ¼) de Joyeuse, 37 kilom. (8 l. ¼) de Privas. *Popul.* 365. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Chazeaux, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, canton de Chambon, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Etienne, 4 k. (1 l.) de Chambon. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Chazeil, village (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de Chantelle, près de la Bouble, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Gannat, 36 kil. (8 l.) de Moulins. *Popul.* 598. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Chazel, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, commune de Berzy-le-Sec, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Soissons, 36 kil. (8 l.) de Laon. *Populat.* comprise celle de Berzy-le-Sec et de l'Echelle, 300. *Bur. de poste* de Soissons.

Chazel, v. (*Moselle*, arrond. et cant. 1er de Metz, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Metz.

Chazelet, v. (*Indre*), arr. du Blanc, canton de Saint-Benoît-du-Sault, à 10 kil. (2 l. ½) S. S. O. d'Argenton, 40 k. (9 l.) S. O. de Châteauroux, 8 k. (2 l.) N. de St.-Benoît-du-Sault. Il y a des mines de fer. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Chazelle, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Amour, à 24 k. (5 l. ½) d'Orgelet, 34 k. (7 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Chazelle, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, près du ruisseau d'Amenoncourt, à 4 kil. (1 l.) de Blamont, 4 m. (10 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Blamont.

Chazelles, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Flour, 6 m. (12 l. ⅔) d'Aurillac. *Popul.* 188. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Chazelles, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, sur le Bandiat, à 10 kilom. (2 l. ½) de la Rochefoucauld, 16 k. (3 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Chazelles, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de Pinols, sur la Dège, à 31 kilom. (7 l.) de Brioude et du Puy. *Pop.* 834. *Bur. de poste* de Langeac.

Chazelles, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. d'Amance, à 14 k. (3 l. ¼) de Jussey, 25 kil. (5 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Vésoul.

Chazelles, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, près de la Grosne, à 28 k. (6 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Cluny.

Chazelles-sur-Ladvieux, village (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, à 8 kil. (2 l.) de Montbrison, 29 k. (6 l. ½) de Feurs. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Montbrison.

Chazelles-sur-Lyon, ville (*Loire*), arr. de Montbrison, et ch.-l. de cant., à 37 k. (8 l. ¼) S. O. de Lyon, 27 k. (6 l.) E. de Montbrison, 4 k. (1 l.) O. de Saint-Symphorien. Il y avoit une commanderie de Malte de la langue et du grand-prieuré d'Auvergne. *Pop.* 2486. *Bur. de poste.*

Chazelot-lès-Mailley, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Scey-sur-Saone, à 14 k. (3 l. ¼) de Vésoul. *P.* 185. *B. de p.* de Vésoul.

Chazelot-lès-Rougemont, village (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 13 k. (3 l.) de Baume, 36 k. (8 l.) de Besançon. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Chazemais (*Allier*). *Voyez* Chasemais.

Chazeuil, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 22 k. (5 l.) de Clamecy, 6 m. (13 l. ½) de Nevers. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de Vazy.

Chazeul, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sélongey, à 11 k. (2 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 32 kilom.

(7 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Sélongey.

Chazeux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, commune de Chissey, sur une côte, près de la Grison, à 25 k. (5 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Chissey, 303. *Bureau de poste* de Jouvence.

Chazey, v. (*Ain*), arr. de St.-Rambert, cant. de Lagnieu, près de l'Ain, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Rambert, 34 k. (7 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 773. *B. de p.* d'Ambérieux.

Chazey, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 6 myr. (13 l. ½) de Bourg. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Belley.

Chazilly-Bas, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Pouilly, comm. de Chazilly-Haut, à 9 k. (2 l. ¼) d'Arnay, 37 k. (8 l. ¼) de Dijon. *Popul.* comprise celle de Chazilly-Haut, 254. *Bureau de poste* de Sombernon.

Chazilly-Haut, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 9 k. (2 l. ¼) d'Arnay, 37 k. (8 l. ¼) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Chazilly-Bas, 254. *Bur. de poste* de Sombernon.

Chazornes, v. (*Lozère*). *Voyez* St.-Jean-Chazornes.

Chazot, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, commune de Fontenelle, à 14 k. (3 l. ¼) de Baume, 40 kil. (9 l.) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Fontenelle, 233. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Ché (le), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, canton d'Aigrefeuille, à 20 k. (4 l. ½) de Rochefort, 43 k. (9 l. ½) de Saintes. *Population*, 187. *Bureau de poste* de Surgères.

Chebrac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Boixe, sur la Charente, à 15 k. (3 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 78. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Chéchéry, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Grand-Pré, près de l'Aire, à 8 k. (2 l.) de Grand-Pré, 6 m. (12 l. ¾) de Charleville. On y fabrique des boulets, fer en barres, fer de carillon, et plates de charrue. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

Chédigny, v. (*Indre-et Loire*), arr. et canton de Loches, près de l'Indroye, à 8 k. (2 l.) de Loches, 31 k. (7 l.) de Tours. *Popul.* 555. *Bur. de poste* de Loches.

Chedon, v. (*Loir-et-Cher*). *Voy.* St.-Julien-de-Chedon.

Chef-Boutonne, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, et ch.-l. de cant., près de la source de la Boutonne, à 40 k. (9 l.) S. E. de Niort, 8 m. (19 l.) E. de la Rochelle, 6 m. (14 l.) S. O. de Poitiers, 14 kil. (3 l. ¼) S. de Melle. Il y a une manufacture de faïence commune et plusieurs tanneries peu activées. Les terres des environs de ce bourg sont grasses et argileuses. Les bois y sont assez communs. Chef-Boutonne entretient un haras de baudets très-estimés, et dont le département tire le plus grand parti pour le commerce. *Pop.* 1529. *Bur. de poste.*

Chef-Boutonne (Forêt de), (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 13 kil. (3 l.) S. de Niort. Elle a 3,112 m. (1,600 t.) de long, sur 1,167 m. (600 t.) de large.

Chef-des-Caux-de-St.-Adresse, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton d'Ingouville, commune de St.-Adresse, à 8 kil. (2 l.) de Montivilliers, 7 myr. (16 l. ¼) de Rouen. *Pop.* réunie à celle de Saint-Adresse, 726. *Bur. de p.* du Havre.

Chef-de-l'Eau, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 25 k. (5 l. ¾) de Gournay, 24 kil. (5 l. ½) de Rouen. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Buchy.

Chef d'Escadre. Sous la monarchie, le rang de cet officier général répondoit à celui de maréchal-de-camp.

Chef-Dupont, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, à 10 k. (2 l. ½) de Carentan, 39 kil. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Sainte-Mère-Eglise.

Chef-Haut, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Mirecourt, 38 k. (8 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Cheffés, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Briolay, sur la Sarthe, à 15 k. (3 l. ½) N. d'Angers, 6 kil. (1 l. ½) de Châteauneuf, 20 k. (4 l. ½) O. de Durtal. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Angers, 4ᵉ arr. maritime. *Pop.* 1113. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Cheffois, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Châtaigneraye, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 23 kil. (5 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Cheffreville, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de Livarot, près de la Toucques, à 11 k. (2 l. ¾) de Lisieux, 5 myr. (10 l. ½) de Caen. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Lisieux.

Chefouls, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, commune de la Martinié, à 16 k. (3 l. ¾) de Castres, 6 k. (1 l. ½) de Lautrec. *Pop.* comprise celle de la Martinié, 250. *Bur. de poste* de Castres.

Chefrène (le), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy, à 23 kil. (5 l. ¼) S. O. de Saint-Lô, 10 kil. (2 l. ½) O. de Pont-Farcy, 7 kil. (1 l. ¾) de le Guillain. *Pop.* comprise celle de Percy, 732. *Bur. de poste* de Villedieu.

Chéhéry, v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, près de la Bar, à 7 k. (1 l. ¾) de Sedan, 18 kilom. (4 l.) de Charleville. Il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Citeaux, fondée, en 1135, par le chapitre de Notre-Dame de Reims, et par Guillaume et Anselme Cayens, seigneurs de Ste.-Menéhould. On y fait des boulets et du fer en barres, en verges et en carillon. Ce fer se fabrique à Beauclaire. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Sedan.

Cheillans (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, canton de St.-André, commune de Mauries, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Castellane, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Saint-André. *Pop.* comprise celle de Mauries et dépendances, 886. *Bur. de poste* de Castellane.

Cheillé, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Chellié.

Cheilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton de Couches, près de la Dheune, à 29 k. (6 l. ½) d'Autun, 7 m. (15 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 654. *Bur. de poste* de Couches.

Chein, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspet, commune de Chein-dessus, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Gaudens, 6 kilom. (1 l. ½) d'Aspet. *Pop.* comprise celle de Chein-dessus, 495. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Chein-dessus, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspet, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Gaudens, 8 m. (18 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Cheinat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr.

d'Issoire, cant. de Champeix, commune de Ludesse, à 13 k. (3 l.) d'Issoire, 19 k. (4 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Ludesse, 923. *Bur. de poste* d'Issoire.

Cheiran, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Benoit-de-Cheiran.

Cheire (la), montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de St.-Amand, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Clermont.

Cheirof, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launstroff, commune de Betting, à 31 k. (7 l.) de Thionville, 6 kil. (1 l. ½) de Launstroff. *Pop.* comprise celle de Betting, 207. *B. de p.* de Thionville.

Cheiron (Montagne du), (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 14 kil. (3 l. ⅓) E. de Sernon. Elle a de l'E. à l'O. 13 k. (3 l.) de long, dont la moitié est dans le canton de St.-Paul-du-Var.

Cheirwald, v. (*Moselle*). *Voy.* Scherwald.

Cheisson, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de St.-Léonard, commune de Champnetery, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Léonard, 31 k. (7 l.) de Limoges. *Pop.* réunie à celle de Champnetery, 808. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Cheix, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf, cant. du Pellerin, près l'Achenau, à 20 k. (4 l. ½) de Pimbeuf, 20 kil. (4 l. ½) de Nantes. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Pimbeuf.

Chelaincourt, v. (*Moselle*). *Voyez* Schelaincourt.

Chelan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, près du Gers, à 22 k. (5 l.) de Miraude, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 471. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Chelers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Aubigny, à 10 k. (2 l. ½) de Saint-Pol, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Saint-Pol.

Chelieu, v. (*Isère*), arrond. et cant. de la Tour-du-Pin, à 2 k. (½ l.) de Virieu, 7 k. (1 l. ¾) de la Tour-du-Pin. *Pop.*.. *B. de p.* de Virieu.

Chelle (la), v. (*Oise*). *Voyez* Lachelle.

Chelle (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournay. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. N. E. de Tournay, coule au N., puis à l'O., et se rend dans l'Arros, au S. O. de Chelle, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de sa source.

Chelle-de-Bas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Pouyastruc, sur l'Arros, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Trie.

Chelle-dessus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 10 k. (2 l. ½) de Bagnères, 18 kil. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* comprise celle d'Epon, 305. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Chelles, v. (*Oise*), arrond. de Compiegne, cant. d'Attigny, sur la Vandy, à 16 k. (3 l. ⅔) de Compiegne, 7 m. (15 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 259. *Bur. de p.* de Compiegne.

Chelles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 22 kil. (5 l.) de Meaux, 39 kil. (8 l. ¾) de Melun. Ce lieu est remarquable pour avoir été le séjour ordinaire des rois de la première race, et par une célèbre abbaye de Bénédictines, fondée en 660 par la reine Bathilde. Cette abbaye a eu pour abbesses plusieurs princesses. C'est près de cette abbaye, dans la forêt voisine, que Childéric fut assassiné par les intrigues de Frédégonde. La révolution a fait disparoître cette abbaye : tout est démoli. *Pop.* 1110. *Bur. de poste.*

Chelles (Ruisseau de), (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny. Sa source, à Chelles, coule à l'E., puis au S., et se rend dans la Marne, à 3 kil. (⅔ de l.) de sa source.

Chellié, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton d'Azay-le-Rideau, à 16 k. (3 l. ⅔) de Chinon, 25 kil. (5 l. ⅔) de Tours, 5 kil. (1 l. ¼) d'Azay-le-Rideau. *Popul.* 1120. *Bur. de poste* de Chinon.

Chelun, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, près de la forêt de ce nom, à 8 k. (2 l.) de la Guerche, 4 m. (10 l.) de Vilaine. *Pop.* 933. *Bur. de poste* de la Guerche.

Chemalotte, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Russey, à 25 k. (5 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Morteau.

Chemaudin, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Audeux-les-Vignes, à 9 k. (2 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 434. *Bur. de p.* de Besançon.

Chénault, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, près de la forêt d'Orléans, à 3 k. (¾ de l.) de Bois-Commun, 36 kilom. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Chemazé, bourg (*Mayenne*), arr. et canton de Château-Gonthier, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de cette ville, 31 k. (7 l.) S. de Laval, 13 k. (3 l.) N. de Segré. *Popul* 1575. *Bur. de poste* de Château-Gonthier.

Chemeiller, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Gennes, à 5 k. (1 l. ½) de St.-George, 10 k. (2 l. ½) des Rosiers, 22 kilom. (5 l.) de Saumur. *Pop.*... *Bur. de poste* des Rosiers.

Chemenot, v. (*Jura*), arrond. et cant. de Poligny, à 13 k. (3 l.) de Poligny, 21 k. (4 l. ¾) de Lous-le-Saunier. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Poligny.

Chemeré, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf, canton de Bourgneuf, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Pimbeuf, 30 k. (6 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 870. *Bur. de poste* de Bourgneuf-en-Retz.

Chemeré, bourg (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Meslay, à 27 k. (6 l.) S. E. de Laval, 18 k. (4 l.) N. de Sablé, 20 k. (4 l. ½) S. d'Evron. *Pop.* 1033. *Bur. de poste* de Laval.

Chemery, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Raucourt, près de la Bar, à 37 k. (8 l. ½) E. de Réthel, 13 kil. (3 l.) S. S. O. de Sedan, 22 kil. (5 l.) S. E. de Mézières. *Pop.* 523. *B. de p.* de Sedan.

Chemery, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, à 10 kil. (2 l. ½) de cet endroit, 30 k. (6 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Chemery, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 22 k. (5 l.) de Sarre-Libre, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Chémery, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Fauquemont, près de la forêt de Rémilly, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Morhange, 32 kil. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Fauquemont.

Chemier. Sous la monarchie, dans les coutumes du Poitou et de St.-Jean-d'Angely, l'aîné mâle des écheviliers s'appeloit *chemier* ou *chef-mier*, *chef du mier*, *maison*, *caput mansi*. Il avoit les qualités du fief et la garde des titres ; il recevoit et faisoit les hommages de la succession indivise, tant pour lui que pour ses puînés.

Chemilieu, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, à 4 kil. (1 l.) de Belley, 7 m. (14 l. ¾) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Parves, 856. *Bur. de poste* de Belley.

Chémilla, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 19 k. (4 l. ¾) d'Orgelet, 36 kil. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 137. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chémilla-les-Boutavent, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 18 kil. (4 l.) d'Orgelet, 34 k. (7 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 87. *Bureau de poste* d'Orgelet.

Chemillé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Cristophe, près de la Dence, à 21 k. (4 l. ⅔) de Château-Reguault, 30 k. (6 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 1330. *Bur. de poste* de Neuvy.

Chemillé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, sur l'Indroye, à 13 kil. (3 l.) de Loches, 4 m. (10 l.) de Tours. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Loches.

Chemillé, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, et ch.-l. de cant., sur la côte, près de l'Hyrome, à 32 k. (7 l. ¼) S. d'Angers, 20 kil. (4 l. ½) E. de Beaupréau, 20 k. (4 l. ½) N. N. E. de Cholet. Cette ville avoit deux paroisses et une très-petite collégiale. C'étoit une des quatre baronnies dont les seigneurs servoient l'évêque d'Angers lorsqu'il faisoit son entrée publique. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre-de-Chemillé, 3112. *Bur. de poste.*

Chemillieu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, commune de Passin, à 20 k. (4 l. ½) de Belley, 5 m. (10 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Passin, 456. *Bur. de poste* de Belley.

Chemilly, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, près de l'Allier, à 8 k. (2 l.) de Moulins. Les environs de Chemilly fournissent beaucoup de bois pétrifié, et même des troncs entiers. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Moulins.

Chemilly, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bélesme, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 681. *Bur. de poste* de Bélesme.

Chemilly, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, au confluent de la Drigone et de la Saone, à 10 k. (2 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Chemilly, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyer, sur le Serain, à 11 k. (2 l. ¾) de Tonnerre, 22 k. (5 l.) d'Auxerre. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Chablis.

Chemilly, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Seignelay, à 15 k. (3 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 306. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Chemin, v. (*Jura*), arr. de Dole, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) de Dole, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 214. *B. de p.* de Dole.

Chemin, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, commune d'Eclaire, sur l'Aisne, à 10 k. (2 l. ½) de Ste.-Menéhould, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Chemin, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, commune de Graffigny, à 4 k. (1 l.) de Bourmont. *Pop.* comprise celle de Graffigny, 780. *Bur. de poste* de Bourmont.

Chemin. *Voyez* Graffigny.

Chemin (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Neufmoutiers, à 13 k. (3 l.) de Rosoy, 20 k. (4 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Neufmoutiers, 366. *Bur. de poste* de Tournans.

Chemin (le Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Villers-en-Artie, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Magny. *Pop.* comp. celle de Villers et dép., 521. *Bur. de p.* de Magny.

Chemin-d'Aisey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aisey, sur la côte, près de la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatillon, 6 m. (13 l. ½) de Dijon. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Chemin (Petit), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Crecy-Comertin, commune de Dominois, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville. *Populat.* comprise celle d'Argoulles, 375. *Bur. de poste* de Nempont.

Chemin-sur-Laye (le), (*Vendée*). *Voyez* St.-Pierre-du-Chemin.

Cheminas, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, à 9 k. (2 l. ¼) de ce lieu, 4 myr. (10 l. ¼) de Privas. *Populat.* comprise celle de Ceintres. 575. *B. de p.* de Tournon.

Cheminon, v. (*Marne*), arr. de Vitry-le-Français, cant. de Tiéblemont, à 23 k. (5 l. ⅓) de Vitry, 4 m. (10 l. ⅓) de Châlons. Il y avoit à Cheminon une abbaye commendataire d'hommes, Ordre de Cîteaux, fondée en 1137 par Hugues, comte de Champagne. Elle valoit 9,000 fr. à l'abbé. C'est la patrie de César-Pierre *Richelet*, né en 1631, mort à Paris en 1698. Il est auteur d'un *Dictionnaire de la langue française*, 3 v. *in-f.* Lyon, 1759; d'un *Dictionnaire des rimes*, in-8°; de la traduction française de l'*Histoire de la Floride*, écrite en espagnol par *Garcias Lasso de la Vega*: Leyde, 1731, *in-8°*, 4 vol. avec fig. *Pop.* 1041. *Bur. de poste* de St.-Dizier, dép. de la Haute-Marne.

Cheminot, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, sur la côte, près de la Seille, à 19 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 349. *B. de p.* de Metz.

Chemiré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Châteauneuf, sur la Sarthe, à 8 k. (2 l.) de Châteauneuf, 32 kil. (7 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 417. *B. de p.* de Châteauneuf.

Chemiré-en-Charnie, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, près du Palais, riv., à 15 k. (3 l. ½) de Sillé, 30 k. (6 l. ¾) du Mans. Il y a une forge pour la fabrication du fer. *Pop.* 615. *B. de p.* de Sillé-le-Guillaume.

Chemiré-le-Gaudin, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de la Suze, sur le Renom, ruisseau, à 18 k. (4 l.) du Mans. Il y a une forge pour le fer. Près de ce village, il y a des sources d'eaux minérales très-salubres. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* de Fouilletourte.

Chemy, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Séclin, à 13 k. (3 l.) de Lille, 19 k. (4 l. ¼ de Douay. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Carvin.

Chenac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Cozes, à 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Cozes.

Chenaillers, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beaulieu, à 27 k. (6 l.) de Brive, 24 k. (5 l. ½) de Tulle. *P.* 464. *Bur. de p.* de Tulle.

Chenal de Brouage (Rivière), (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, canton de le Gua, à 4 k. (1 l.) N. duquel elle prend sa source, coule au N. O., passe près de Broue, et ensuite à Brouage, et se rend dans la mer en face de l'île d'Oléron.

Chenaille (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, canton de St.-Etienne-de-Cuines, commune de St.-Colomban-des-Villards, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de St.-Colomban, 1536. *Bureau de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chenas, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) de Lyon. *Pop.* 571. *Bur.*

Bur. de poste de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Chenas-Montbreton, v. (*Isère*). *Voyez* Chanas-Montbreton.

Chenaud, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Ste.-Aulaye, sur la Dronne, à 19 k. (4 l. ¼) de Riberac, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* 609. *B. de p.* de St.-Privat.

Chenay, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Fimes, à 8 k. (2 l.) de Reims, 5 m. (11 l. ½) de Châlons. Il y a au milieu de ce village une fontaine qui a pour aspect le couchant : son eau ferrugineuse fait cependant la boisson ordinaire des habitans. On prétend qu'elle a les mêmes vertus et les mêmes propriétés que celle de Forges; mais elle est peu connue. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de Reims.

Chenay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. O. de Lusignan, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de St.-Maixent, 33 k. (7 l. ½) E. de Niort. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de la Mothe-de-Hérave.

Chenay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. ouest de Versailles, à 3 k. (¾ de l.) de Versailles. En 1683, la terre du Chenay fut achetée des Bénédictins de St.-Germain pour Louis XIV. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Versailles.

Chenay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, commune d'Aménucourt, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bonnières, 10 k. (2 l. ½) de Magny. *Populat.* comprise celle d'Aménucourt, 228. *Bur. de poste* de Bonnières.

Chenay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, commune de Gagny, à 3 k. (¾ de l.) de Chelles. *Pop.* comprise celle de Gagny, 828. *Bur. de p.* de Chelles, dép. de Seine-et-Marne.

Chenay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Villers-en-Artie, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Magny. *Pop.* comprise celle de Villers et dép., 521. *Bur. de poste* de Magny.

Chenay (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Brières-les-Scellés, à 4 k. (1 l.) N. p. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Brières et dép., 320. *Bur. de poste* d'Etampes.

Chenay-le-Chatel, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Marcigny, sur l'Arcon, et l'Hôpital sur l'Arcel, à 8 kil. (2 l.) de Marcigny, 7 m. (15 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comp. celle de l'Hôpital, 960. *Bur. de poste* de Marcigny.

Chenaye (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Crache, à 10 k. (2 l. ½) E. de Rambouillet, 15 k. (3 l. ½) O. p. N. de Dourdan. *Pop.* comprise celle de Crache, 150. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Chêne, v. (*Léman*), arrond. de Genève, et ch.-l. de cant., au midi, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Genève, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Bonne, 5 k. (1 l. ¼) E. de Carouge. Ce village est partagé par un ruisseau qui marque les anciennes limites de Genève et de la ci-devant Savoie. La partie génevoise forme une rue; les maisons y sont propres. De là jusqu'à la rivière d'*Arve* et au Rhône, on trouve des campagnes fertiles, cultivées avec soin, des hameaux et des maisons qui annoncent l'aisance et la richesse. Ce territoire s'étend sur les deux rives de l'*Arve*; mais sur la rive méridionale, il n'a qu'une langue étroite, qui, dans la plaine, ne présente que des prairies, et, sur la hauteur qui domine la jonction de l'*Arve* au Rhône, que quelques champs et un bois coupé par deux allées. *Popul.* 2606. *Bur. de poste.*

Chêne, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Frangy, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Chaumont, 30 k. (6 l. ¼) O. S. O. de Genève. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Frangy.

Chêne, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. et commune de St.-Michel, sur la rivière d'Arc, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de St-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de St.-Michel, 1222. *B. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chêne (le), v. (*Seine-et-Marne*), à 4 kilom. (1 l.) de Brie-sur-Hières. *Pop....* *B. de p.* de Brie-sur-Hières.

Chêne (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Mormant, commune de Guignes, à 1 kilom. (¼ de l.) de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) de Mormant, 15 kil. (3 l. ½) de Melun. *Pop.* comp. celle de Guignes, 727. *Bur. de poste* de Guignes.

Chêne (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Champigny, à 3 kil. (¾ de l.) S. d'Etrechy, 4 kil. (1 l.) N. p. E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Champigny, 82. *B. de p.* d'Etrechy.

Chêne-Arnould, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Charny, à 24 kil. (5 l. ½) de Joigny, 38 kil. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Joigny.

Chêne-Coupé, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, commune de Videlles, à 5 k. (1 l. ¼) de la Ferté-Aleps. *Popul.* comprise celle de Videlles et dépendances, 580. *Bureau de poste* de la Ferté-Aleps.

Chêne-Godon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Port-Villé, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Vernon, 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. S. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Port-Villé, 154. *Bur. de poste* de Vernon, dép. d'Eure-et-Loire.

Chêne-Rogneux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Gros-Rouvre, à 3 k. (¾ de l.) O. de Montfort-l'Amaury. *Pop.* comprise celle de Gros-Rouvre et dépendances, 970. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Chêne-Sec, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chaumergy, à 21 k. (4 l. ¾) de Poligny, 21 k. (4 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Poligny.

Chêne-Secq, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Putanges, à 23 k. (5 l. ½) d'Argentan, 5 myr. (10 l. ¾) d'Alençon. *Popul.* 141. *Bur. de poste* d'Argentan.

Chêne-Thonex, v. (*Léman*), arr. de Genève, et ch.-l. de canton. Il y a dans ce village huit tanneries où l'on fabrique toutes sortes de cuirs. *Pop.* 1750. *Bur. de p.* de Carouge.

Chêne-Vert, v. (*Dordogne*). *Voyez* St.-Martin-le-Pin.

Chénébier, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton d'Héricourt, sur l'Isel, à 16 k. (3 l. ¾) de Lure, 42 k. (9 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Béfort.

Chênebrun, bourg (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Verneuil, 4 m. (10 l. ½) d'Evreux. Il y avoit anciennement dans ce bourg une forge, avec fourneau, marteau et treffilerie. *P.* 355. *Bureau de poste* de St.-Maurice.

Chenecey, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, sur la Loue, à 7 k. (1 l. ¾) de Quingey, 10 k. (2 l. ½) de Besançon. Il y a une forge dont le fer est doux et d'un bon usage. On y fabrique des outils pour l'agriculture. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Quingey.

Chenecké, v. (*Vienne*), arr. de

Poitiers, cant. de Neuville, sur le Palu, à 18 kil. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Poitiers.

Chênedollé, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy, à 9 kil. (2 l. ¼) de Vire, 4 m. (10 l. ½) de Caen. *Pop.* 432. *Bur. de p.* de Vire.

Chenedouit, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Briouze, à 24 k. (5 l. ½) d'Argentan, 5 myr. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 347. *Bur. de poste* d'Argentan.

Chenée, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Fléron, à 22 k. (5 l.) O. de Limbourg, 16 k. (3 l. ¾) S. de Visé, 4 k. (1 l.) S. E. de Liége. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Liége.

Chenehutte, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, canton de Genne, sur la Loire, à 8 k. (2 l.) de Saumur, 34 k. (7 l. ¾) d'Angers. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Chouzé, 4e arrondissement maritime. *Popul.* comprise celle des Tuffaux, 1010. *Bur. de poste* des Rosiers.

Chenelette, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Nizie, à 27 k. (6 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l. ⅓) de Lyon. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Chenérailles, ville (*Creuse*), arr. d'Aubusson, et ch.-l. de canton, à 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Guéret, 8 m. (18 l.) N. E. de Limoges, 18 k. (4 l.) N. d'Aubusson. Cette petite ville est située dans une contrée fertile en toutes sortes de grains et en bons pâturages. *Pop.* 800. *Bur. de p.*

Chenereilles, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, à 13 kil. (3 l.) de Montbrison, 31 k. (7 l.) de Feurs. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Montbrison.

Chenerilles, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Mées, à 15 k. (3 l. ½) de Digne. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Digne.

Cheneroilles, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, commune de Vaux, à 4 k. (1 l.) de St.-Seine, 25 k. (5 l. ¾) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Vaux, 647. *Bur. de poste* de St.-Seine.

Cheneron (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Linas, 9 k. (2 l. ¼) E. de Limours. *Pop.* comprise celle de Marcoussis et dépendances, 1354. *B. de p.* de Linas.

Chenet (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune de St.-Léger, dans la forêt, à 13 k. (3 l.) N. O. de Rambouillet. *Pop.* comprise celle de St.-Léger, 819. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Cheneux (le), v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Stavelot, commune de Rayer, près de l'Amblève, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Spa, 7 k. (1 l. ¾) O. de Stavelot. *Pop.* comprise celle de Rayer, 378. *Bur. de poste* de Spa.

Cheneux, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Limbourg, commune de Petit-Réchain, à 6 kilom. (1 l. ½) E. p. N. de Soumagne, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Verviers, 19 k. (4 l. ¼) E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Petit-Réchain, 534. *Bur. de poste* d'Herve.

Chenevelle, v. (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Plumartin, à 13 kil. (3 l.) de Chatellerault, 29 k. (6 l. ½) de Poitiers. *Popul.* 623. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Chenevière, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Chalus, commune des Cars, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Yriex, 23 kil. (5 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 92. *Bur. de poste* de Chalus.

Chénevières, v. (*Meurthe*), arrond. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, à 13 k. (3 l.) de Lunéville, 39 k. (8 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Lunéville.

Chenevières, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vai, à 18 k. (4 l.) de Commercy, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Ligny.

Chenevières, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Gonesse, canton de Luzarches, à 9 k. (2 l. ⅓) de Gonesse, 41 k. (9 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 180. *Bureau de poste* de Louvres.

Chenevières, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, sur la Seine, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Corbeil, 30 k. (6 l. ¾) de Versailles. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Nauphle.

Chenevrey, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, canton de Pesme, à 21 kil. (4 l. ¾) de Gray, 5 myr. (11 l.) de Vésoul. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Marnay.

Chenevrières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, commune de Juziers, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Meulan, 8 kil. (2 l.) de Limay. *Pop.* comprise celle de Juziers et dépendances, 102. *Bur. de poste* de Meulan.

Chenevrières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Poissy, commune de Conflans-Ste.-Honorine, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Pontoise, 9 kil. (2 l. ¼) N. p. E. de Poissy. *Pop.* comprise celle de Conflans, 1850. *Bur. de poste* de Pontoise.

Chenevrières, v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* Chenevière.

Chenevreuille, village (*Haute-Saone*). *Voyez* Genevreuille.

Chenex, v. (*Léman*, arrond. de Genève, cant. de St.-Julien, à 6 k. (1 l. ½) N. de Viry, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de l'Ecluse, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Genève. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Genève.

Cheney, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Tonnerre, près de l'Armançon, à 6 k. (1 l. ½) de Tonnerre, 31 k. (7 l.) d'Auxerre. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Tonnerre.

Chenicourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Noményi, près de la Seille, à 18 k. (4 l.) de Pont-à-Mousson, 21 k. (4 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Chenières, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 5 k. (1 l. ⅓) de Longwy, 5 m. (11 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Longwy.

Cheniers, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, canton de Bonnat, sur la Creuse, à 21 k. (4 l. ¾) de Guéret. Il y a une usine avec des forges. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Guéret.

Cheniez, v. (*Aveyron*). *Voyez* Capelle-Chaniez.

Chenillé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Châteauneuf, sur la Mayenne, à 13 k. (3 l.) de Châteauneuf, 27 k. (6 l.) d'Angers. *Pop.* comprise celle de Changé, 266. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Chenimenil, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Bruyères, près de la Vologne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bruyères, 11 k. (2 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 746. *Bur. de poste* de Bruyères.

Chenimont, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, comm. de la Vieville, à 10 kilom. (2 l. ½) de Mirecourt, 6 k. (1 l. ½) de Dompaire. *Pop.* comprise celle de la Vieville, 302. *Bureau de poste* de Mirecourt.

Chennegy, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Estissac, près du Lancre, à 20 k. (4 l. ½) d'Ervy, 19 k. (4 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 890. *Bur. de poste* d'Estissac.

Chennery, v. (*Ardennes*), arr.

de Vouziers, cant. de Buzancy, à 11 k. (2 l. 1/3) de Grand-Pré, 4 m. (10 l. 1/2) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Landreville, 102. *Bur. de poste* de Buzancy.

Chennetron, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* St.-Martin-de-Chenetron.

Chenneville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, comm. de Moirée, sur l'Ourthe, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de St.-Hubert, 19 k. (4 l. 1/4) O. p. S. de Bastogne, 7 m. (15 l. 1/4) S. E. de Namur. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Bastogne, dép. des Forêts.

Chenogne, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Sibret, comm. de Mande-Ste.-Marie, à 7 k. (1 l. 3/4) O. p. S. de Bastogne, 19 k. (4 l. 1/4) E. p. S. de St.-Hubert, 6 m. (13 l.) N. O. de Luxembourg. Ce village faisoit partie autrefois du duché de Luxembourg *ou* Luxembourg-Wallon. *Pop.* comprise celle de Mande-Ste.-Marie, 191. *Bur. de poste* de Bastogne.

Chenois (le), v. (*Dyle*), arr. et cant. 2e de Nivelles, commune de Waterloo, près de la forêt de Sorgnes, à 16 kilom. (3 l. 3/4) S. p. E. de Bruxelles, 10 k. (2 l. 1/2) de Nivelles. *Pop.* comprise celle de Waterloo, 1571. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Chenois, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton de Virton, comm. de Latour, près de la Marteau, à 2 k. (1/2 l.) E. p. S. de Virton, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Marville, 43 k. (9 l. 3/4) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Longwy, dép. de la Moselle.

Chenois, v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Nomény, à 15 k. (3 l. 1/2) de Château-Salins, 38 k. (8 l. 1/2) de Nancy. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Chenois, hameau (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, comm. de Béchamp, à 14 k. (3 l. 1/3) de Briey, 33 k. (7 l. 1/2) de Metz. *Pop.* comprise celle de Béchamp et de Hallois, 245. *Bur. de poste* de Briey.

Chenoise-Rivières (le), village (*Ardennes*), arr. de Réthel, canton de Novion-Porcien, à 15 k. (3 l. 1/2) de Réthel, 25 kilom. (5 l. 3/4) de Charleville. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Launoy.

Chenoise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, près de la forêt de Jouy, à 8 kil. (2 l.) de Provins, 39 k. (8 l. 3/4) de Melun. *Pop.* 829. *Bur. de poste* de Provins.

Chenoix (le) v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, à 14 k. (3 l. 1/4) de Sedan, 31 kil. (7 l.) de Charleville. *Pop.* comprise celle de le Monty, 42. *Bureau de poste* de Carignan.

Chenomet, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, près de la Charente, à 9 k. (2 l. 1/3) de Ruffec, 33 k. (7 l. 1/2) d'Angoulême. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Mansle.

Chenon, v. (*Charente*), arrond. de Ruffec, cant. de Mansle, près de la Charente, à 9 kil. (2 l. 1/4) de Ruffec, 34 k. (7 l. 3/4) d'Angoulême. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Ruffec.

Chenonceaux, v. (*Indre-et-Loire*), arr. d'Amboise, cant. de Blère, près du Cher, à 10 k. (2 l. 1/2) d'Amboise, 29 k. (6 l. 1/2) de Tours. Il y avoit un superbe château, qui fut bâti pour Thomas *Bohier*, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il étoit intendant des finances et lieutenant pour le roi en Italie. Depuis que ce château étoit sorti de la maison de Vendôme, il avoit été possédé par plusieurs riches particuliers. M. Dupin, fermier-général, qui en a été le dernier propriétaire, y a fait plusieurs embellissemens au dehors. *Popul.* 308. *Bur. de poste* d'Amboise.

Chenou, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 10 k. (2 l. 1/2) de Nemours, 41 k. (9 l. 1/4) de Melun. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Château-Landon.

Chenove, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. ouest de Dijon, à 4 k. (1 l.) de Dijon. Le terroir de cette comm. a une carrière de marbre que l'on nomme *Brèche*, dont le fond est de couleur peau de cerf, avec des taches blanches très-serrées. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Dijon.

Chenove, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 19 k. (4 l. 1/4) de Châlons, 43 k. (9 l. 2/3) de Mâcon. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Buxy.

Chenot, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Huy, comm. de Rhisnes, à 9 k. (2 l. 1/4) N. p. O. de Namur. *Pop.* comprise celle de Rhisnes, 181. *Bureau de poste* de Namur.

Chens (les), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Vallier, comm. d'Escragnoles, à 11 kilom. (2 l. 3/4) de Grasse, 4 k. (1 l.) de St.-Vallier. *Popul.* comprise celle d'Escragnoles, 346. *Bur. de poste* de Grasse.

Chenu, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Lude, à 9 k. (2 l. 1/3) de Château-du-Loir, 4 m. (10 l.) du Mans. Il y a une verrerie, située dans la forêt de Versins. *Pop.* 1280. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Chenusson, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Bléré, près de la forêt de Beaumont, à 13 k. (3 l.) de Château-Regnault, 21 k. (4 l. 1/3) de Tours. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Château-Regnault.

Cheny, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant de Verny, à 8 k. (2 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle du Cheval-Rouge, 152. *Bur. de poste* de Metz.

Cheny, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, près de l'Armançon, à 14 k. (3 l. 1/3) de St.-Florentin, 18 k. (4 l.) d'Auxerre. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Brienois.

Chepniers, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montlieu, sur la Livenne, à 4 k. (1 l.) de Montlieu, 6 m. (13 l. 3/4) de Saintes. *Pop.* 774. *Bur. de poste* de Montendre.

Chepoix, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Breteuil, à 6 k. (1 l. 1/2) de Breteuil, 29 k. (6 l. 1/2) de Beauvais. *Pop.* 831. *Bur. de poste* de Breteuil.

Cheppe, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Vouziers, commune de Contreuve, à 7 kilom. (1 l. 3/4) N. O. de Vouziers, 4 m. (10 l. 1/2) S. de Mézières. *Pop.* comprise celle de Contreuve, 340 *Bur. de poste* de Vouziers.

Cheppe (la), v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippe, sur la rivière de Bussy *ou* la Noblette, à 14 k. (3 l. 1/4) de Châlons. Ce village est remarquable par le camp d'Attila, dont on voit encore les vestiges au couchant, entre Cuperly et cette paroisse, dans une plaine que l'on a nommée *le camp d'Attila*. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Cheppes, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, près de l'Isson, à 16 k. (3 l. 2/3) de Châlons. *Popul.* 378. *Bur. de poste* de Pogny.

Cheptainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 18 k. (4 l.) de Corbeil, 31 k. (7 l.)

de Versailles. *Pop.* 581. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Chepy, v. (*Marne*), arrond. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, à 8 k. (2 l.) de Châlons. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Pogny.

Chepy, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Varennes, près de la Buanthe, à 14 k. (3 l. ¼) de Clermont, 5 m. (11 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a près de ce village une forge et une papeterie, où se fabriquent des cartons pour les manufactures de draps. *Pop.* 531. *Bur. de poste* de Varennes.

Chepy, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 5 myr. (11 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Monchaux, 780. *Bureau de poste* d'Abbeville.

CHER (le).

Ce département tire son nom de sa principale rivière, qui le traverse à peu près du S. au N. Il est formé de la partie orientale de l'ancienne province de Berry. Il a pour bornes au N. le département du Loiret, à l'E. celui de la Nièvre, au S. celui de l'Allier, à l'O. ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre.

Ses principales rivières sont :

Le *Cher*, qui commence dans le département de la Creuse, remonte au N., passe à Montluçon, à St.-Amand-Montroud, à Châteauneuf, à Vierzon, et va se rendre dans la Loire, un peu au-delà de Tours.

L'*Auron*, qui prend sa source au S. E., dans le département de l'Allier, passe à Dun-le-Roy, vient à Bourges, où il reçoit la *Levrette*, lesquelles deux rivières réunies prennent le nom d'*Evre* jusqu'à Vierzon, où cette rivière se rend dans le Cher.

La superficie de ce département est d'environ 1,450,134 arp. carrés ou 740,125 hectares. Sa population est de 218,297. Il est composé de trois cent huit communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-neuf cantons et justices de paix; la préfecture de ce département est à *Bourges*: *Sancerre* et *St.-Amand* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Bourges, et dépend de la 21e division militaire, dont le commandant réside à Bourges. Il est du ressort du tribunal d'appel séant à Bourges, et dans la 8e conservation forestière.

Les principales villes sont, *Bourges*, *Sancerre* et *St.-Amand-Montrond*. On peut aussi compter *Vierzon* parmi les fortes villes du département.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont, Aubois, Barangeon, Chignon, Collins, Coutards, Croulas, Langis, Louatier, Mæon, Moulons, Nère, Nord-Yèvre, Oisenotte, Portefeuille, Rère, Sagonin, Selereine, Saude-la-Grande, Sauoe-la-Petite, Sinaize, Tessonnes, Tripande, Yevrette.

Forêts. Allogny, Aubigny, Bornacq, Haute-Brune, Vierzon, Yvoy.

Productions. La terre y est très-fertile en toutes sortes de grains; les pâturages y sont abondans: on y recueille ue très-bon vin, quantité de fruits, et des légumes excellens. On y sème beaucoup de chanvre et de lin. La volaille, le gibier, le poisson, y sont abondans. Les toisons des bêtes à laine, que l'on y nourrit en grand nombre, sont très-fines, et passent pour les meilleures de la France. La chair de ces mêmes animaux est délicate et de fort bon goût.

Industrie. Si ce département avoit des débouchés, il seroit susceptible de faire un très-grand commerce. Celui qu'il fait se borne à la vente des productions du sol, à l'achat de celles qu'il ne produit pas, et nécessaires à la consommation des habitans. Cependant il y a un grand nombre de manufactures de toiles et d'étoffes de laine, surtout de pinchinas. Sa plus grande richesse est dans l'exploitation des bois et d'un grand nombre de forges. Il y a beaucoup de mines de fer et de la meilleure qualité. C'est sans contredit le département qui en produit le plus. Le fer n'y vient point par filon comme dans d'autres; il se trouve près de la surface de la terre, à quelques pieds de profondeur, et forme des boules rougeâtres appelées *grains*. Les forges chacune leurs affineries, chaufferies et fonderies. On y trouve aussi des mines d'argent, mais elles sont abandonnées; des mines d'ocre préférables à celles d'Angleterre, et d'un très-grand produit; enfin, des carrières de plusieurs sortes de pierres fort estimées, où l'extraction ne tarit point et s'y fait avec beaucoup d'activité. Nous le répétons, c'est dommage qu'on ne cherche point à utiliser en grand d'aussi précieuses ressources. Il ne faudroit pour cela qu'achever les travaux de ses communications et par eau et par terre. Ce dép. n'a qu'une source d'eaux minérales, qu'on appelle la *Fontaine de fer*.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

La Toise de Paris, 1.94907.
L'Aune de Paris, 1.1883.
— de Sancerre, 1.3265.
— d'Aubigny, 1.3333.
— de Villequiers, 1.3537.
— des Aix, 1.3938.
Perche de Bourges pour les terres, vignes et prés, 7.7964.
— pour les bois, 7.1467.
— de Sancerre et Villequiers, pour les terres, vignes et prés, 6.4966.
— pour les bois, 7.1468.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent de Bourges pour les terres, vignes et prés, 60.77.
— pour les bois, 51.066.
— de Sancerre et Villequiers, pour les terres, vignes et prés, 42.207.
— pour les bois, 51.063.

Nota. L'Arpent pour les terres se subdivise en boisselées; et pour les vignes, en quartiers ou journaux.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Guillaume *Berthier*, homme de lettres distingué, né à Issoudun en 1704. — Louis *Bourdaloue*, jésuite, orateur et controversiste, né à Bourges en 1632, mort en 1704. On a comparé le P. Bourdaloue à Massillon: beaucoup de gens cependant préfèrent l'éloquence du P. Bourdaloue. — Etienne *Chamillard*, jésuite, antiquaire et prédicateur, né à Bourges en 1656, mort à Paris en 1730. On a de lui: *Dissertations sur plusieurs médailles, pierres gravées et autres monumens d'antiquité*, in-4°. Paris. — Etienne-Agard des *Champs*, jésuite savant et vertueux, né à Bourges en 1613, mort à la Flèche en 1701. Le Grand Condé et le prince de Conti l'honoroient de leur estime. Il a donné: *De Hæresi Janseniana*, dédié à Innocent X en 1654. — Jean de la *Chapelle*, diplomate et auteur dramatique, né à Bourges en 1655, mort en 1723. Il fut secrétaire du prince de Conti; et Louis XIV, instruit de son talent, l'employa aussi. On a de lui: *Lettres d'un Suisse à un Français sur la guerre de* 1701, 8 vol. *in-12*. *Zaïde*, *Théléphonte*, *Cléopâtre*, tragédies; et les *Carrosses du duc d'Orléans*, comédie. — Jacques *Cœur*: il devint par un commerce très-étendu le plus riche particulier sous Charles VII, qui le nomma d'abord son argentier, et ensuite ambassadeur. Cœur prêta à Charles VII 200,000 écus d'or. Il perdit les faveurs du roi à la sollicitation des courtisans, qui parvinrent à le dépouiller, et même à le faire emprisonner: né à Bourges, il mourut en 1456. Il y eut un de ses fils, nommé Jean Cœur, archevêque de Bourges, qui se fit estimer par son mérite. Il mourut en 1483. — Jean *Méry*, chirurgien, né à Vatan en 1645. Il fut nommé chirurgien-major des invalides en 1683, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et mourut en 1722. Il a publié: *Observations sur la manière de tailler*, par frère Jacques, *in-12*. *Problèmes de physique sur le fœtus.* — Pierre-Joseph d'*Orléans*, jésuite, historien: né à Bourges en 1641; mort à Paris en 1698. *Histoire des révolutions d'Angleterre*, 3 vol. *in-4°*. *Histoire des révolutions d'Espagne*, 3 vol. *in-4°*. *Sermons*, 2 vol. *in-12*, etc. — François *Pinsson*, avocat, canoniste, né à Bourges; mort en 1691. — Etienne *Souciet*, de Bourges, savant bibliothécaire du collége des jésuites de Paris; mort en 1744. On a de lui: *Recueil de dissertations sur les antiquités*, 3 vol. *in-4°*. *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques, chronologiques et physiques*, 2 vol. *in-4°*. — Gaspard Thomas de la *Thaumassière*, né à Bourges; mort à Paris en 1712. On a de lui: *Histoire du Berry*. *Traité du franc-aleu de cette province*, etc.

Cher (le), rivière (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. d'Auzance. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Auzance, coule au N., passe à Chambouchard, reçoit les eaux de la Tardes, passe à Montluçon, à St.-Amand-Montroud, à Châteauneuf, à Vierzon, et va se rendre dans la Loire,

à 33 kil. (7 l. ½) S. O. de Tours.

Cherac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Burie, à 16 k. (3 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 1715. *Bur. de poste* de Saintes.

Cheraille (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Souchamp, à 6 k. (1 l. ½) S. de Rambouillet. *Pop.* comprise celle de Souchamp et dépendances, 1030. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Cherain, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Steinbach, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. d'Houffalize, 7 m. (15 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Bastogne.

Cherancé, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Craon, près du confluent de l'Hière et de l'Oudon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Craon, 33 k. (7 l. ½) de Laval. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Craon.

Cherancé, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Beaumont-sur-Sarthe, sur la Bienne, à 10 kilom. (2 l. ½) de Frenay, 31 k. (7 l.) du Mans. *Pop.* 886. *Bureau de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Cherancey, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, à 19 k. (4 l. ¼) de Mortagne, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de St.-Maurice.

Cherano, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Launoy, à 10 kil. (2 l. ½) de Lille, 29 k. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Lille.

Cherasco ou Querasque, ville (*Stura*), arr. de Savigliano, ch.-l. de canton, à 27 k. (6 l.) N. E. de Savigliano, 36 kilom. (8 l.) N. de Mondovi. Cette ville, située sur une hauteur, au confluent de la Stura et du Tanaro, est grande, et forme un carré presque parfait. Elle est célèbre par le traité de 1631. Elle appartenoit aux souverains du Piémont depuis la paix de Cambrai, en 1559. Les Français la prirent en 1796. La citadelle a été démantelée; mais les murailles de la ville sont en bon état. On y fait commerce de vin et de blé. Il y a des filatures de soie. *Popul.* 11,166. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Cherasco (Bealera di), (*Stura*), ruisseau, qui, après s'être séparé et joint à plusieurs reprises à d'autres, tombe dans le Tanaro à Cherasco.

Cheratte, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daelhem, près de la Meuse, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Chenée, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. de Daelhem, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Liége. *Pop.* 1238. *Bur. de poste* de Liége.

Chéraute, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, près du Gave de Mauléon, à 1 k. (¼ de l.) de Mauléon, 41 k. (9 l. ¼) de Pau. *Populat.* 1143. *Bureau de poste* de Mauléon.

Cherbonnière, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. d'Aulnay, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Jean-d'Angely, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 700. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Cherbourg, ville maritime, (*Manche*), arr. de Valognes, ch.-l. de cant., à 7 myr. (15 l. ¼) N. de Coutances, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Valognes, 27 k. (6 l.) O. S. O. de la Hougue, 34 m. (77 l.) O. N. O. de Paris. Long. 16. 1. lat. 49. 38.

Cette ville, dans la ci-devant Basse-Normandie, étoit un gouvernement de place, avec cinq juridictions; la vicomté, la justice de l'abbaye, la police, l'amirauté et les traites foraines. Il y avoit un corps-de-ville, un bureau des cinq grosses fermes, un bureau général du tabac. Pour le militaire, il y avoit quatre compagnies bourgeoises, commandées par un major, un aide-major, quatre capitaines, quatre lieutenans et quatre sous-lieutenans. Ces compagnies montoient régulièrement la garde tous les jours. Le roi étoit seigneur pariage avec l'abbé. Les habitans de Cherbourg étoient exempts de toutes tailles, aides, impositions, quatrième, et autres charges quelconques. En 1418, les Anglais assiégèrent Cherbourg, qui ne se rendit qu'après trois mois d'une vigoureuse résistance. Charles VII la reprit en 1450, et chassa les Anglais de la province de Normandie. Cherbourg avoit un château fort et de beaux ouvrages, capables de résister long-temps aux efforts de l'ennemi; mais Louis XIV fit tout démolir en 1680. Il y a un arsenal pour la marine, des magasins de vivres de terre et de mer, d'autres pour les bois et fourrages, et une caserne immense qui servoit autrefois d'hospice militaire. Cherbourg n'est point agréable: les rues sont étroites et mal percées; quoique les maisons soient construites en pierre et couvertes en ardoise, leur irrégularité et la malpropreté des rues rendent ce séjour triste et ennuyeux. Elle a un long faubourg qui règne autour du port, à l'extrémité duquel est un pont tournant, et un bassin pour y recevoir des navires.

L'abbaye, sous le titre de *Sainte Marie-au-Vœu*, située à 1 kilom. (¼ de l.) de la ville, fut fondée en 1145 par la princesse *Malthide*, pour s'acquitter d'un vœu qu'elle avoit fait pendant une grande tempête qu'elle essuya sur mer. Les deux chapelles appartenoient à l'abbaye: l'une, située dans l'enclos de l'abbaye, se nommoit *Notre-Dame du Vœu*; l'autre, située sur les coteaux qui sont au midi, dans la paroisse d'Atville, portoit le nom de *Saint-Sauveur.*

Il y a dans la ville une fontaine, et trois dans les faubourgs; une seule église paroissiale, dédiée à la Sainte-Trinité; et un hôpital, qui fut fondé l'an 960 par les habitans de Cherbourg. Il se faisoit tous les ans, dans cette ville, deux processions solennelles, l'une le 14 du mois d'août, et l'autre la veille du dimanche des Rameaux. La première fut instituée en 1450, après que les Anglais eurent été chassés de la province de Normandie. La seconde fut instituée en 1600, sous le règne d'Henri IV, en action de graces d'avoir prévenu les ligueurs de la Basse-Normandie, qui devoient surprendre la ville de Cherbourg le dimanche des Rameaux. Pendant la guerre qui eut lieu en 1759, les Anglais firent une descente à Cherbourg, s'emparèrent de la ville, et la mirent à contribution. Le duc d'Harcourt, à la tête de quelques mille hommes, les força de se rembarquer; mais ils eurent le temps de détruire le port qui étoit nouvellement construit. Louis XVI a fait échouer des cônes, pour faire une digue de garantie, et rendre la rade tenable. Les travaux ont commencés en 1783 et ont fini en 1788. Il y a eu trente cônes d'échoués, qui ont coûté chacun 500,000 francs; et, à la même époque, on a construit trois forts, pour recevoir des vaisseaux de ligne: un des forts est sur l'île Pelée, un au Hommet, et un à Querqueville; ce dernier n'est point terminé entièrement. Le marquis de Beuvron, lieutenant-général de la province, fit son habitation dans l'abbaye Sainte Marie-au-Vœu, à l'époque des travaux de Cherbourg,

en 1783. Cette abbaye n'existoit déja plus depuis quelque temps.

Il y a dans cette ville une manufacture de glaces, qu'on a établie en 1670 : elle occupe plus de douze arpens de terrain, en quatre circuits, dans la forêt, sur la paroisse de Tour-la-Ville, et plus de deux cents ouvriers. C'est la première qui ait fait des glaces soufflées en France. Il y a aussi une manufacture de bouteilles. On fabrique à Cherbourg de la soude avec des plantes marines que l'on ramasse le long du rivage de la mer. Le commerce de cette ville consiste en manufactures de draps et de droguets; les draps ont 1 mèt., environ une aune de large, et les droguets, 2 mèt., environ une aune et demie : on y fabrique de la toile. On y fait le commerce de blé, d'avoine, de pois, de féves, d'ardoises et de laines. On construit à Cherbourg des bâtimens de moyenne grandeur, dont le plus grand nombre est vendu aux armateurs des ports voisins, où le bois y est moins commun : les chantiers occupent beaucoup d'ouvriers.

Il y avoit deux ermitages ; l'un sur le haut de la montagne du Roule, près de la forêt, et l'autre au pied de la même montagne, du côté de la ville; ils étoient composés d'une chapelle et d'une maison avec un jardin. Le premier étoit occupé par deux frères de l'Ordre de saint Antoine, et l'autre, par un Cordelier. Ces ermites vivoient d'aumônes.

Les environs de Cherbourg produisent du froment, de l'orge, de l'avoine, du blé-sarrasin, beaucoup de lin, et quantité de légumes. On trouve aussi des carrières de grosse ardoise ; celles du Roule et de la commune de Tour-la-Ville sont fines : tout le terrain des environs de Cherbourg est composé de cette sorte de pierre : elle altère la bonté de l'eau.

Cherbourg est le lieu de naissance de Jean *Hamon*, médecin et auteur pieux; mort en 1687 à Port-Royal des Champs, où il étoit dans cette retraite depuis 30 ans. Ses principaux ouvrages sont des *Soliloques* en latin ; *Gémissemens d'un cœur chrétien* ; divers *Traités de piété*: Paris, 1665, etc.

Cette ville a un tribunal de commerce, une école secondaire de navigation, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et des courtiers de commerce. Cherbourg est une place de guerre de seconde classe de la 14e division militaire, et la résidence d'un commandant, de deux adjudans de place, d'un directeur des fortifications, d'un sous-directeur, de capitaines du génie, et d'un chef de brigade directeur de l'artillerie. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cherbourg, 2e arrondissement maritime. Le port de cette ville fait partie du 2e arrondissement maritime, dont le port du Havre est chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration qui a sous ses ordres un sous-commissaire, chargé des fonctions de l'inscription maritime, et un ingénieur des ponts et chaussées, chef de service des travaux maritimes du port. Le Danemarck y a un commissaire des relations commerciales, et la République batave un sous-commissaire chargé du même objet. *Pop.* 9066. *Bur. de p. Rel. de p. aux ch.*

Cherbourg (Forêt de), (*Manche*), arr. de Valognes. Elle a 10 k. (2 l. ½) de longueur, sur autant de largeur.

Cherche ou Templerie de Cherre, v. (*Mayenne*), à 11 kil. (2 l. ¾) d'Ernée. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Ernée.

Chercq, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, près de l'Escaut, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Villemeau, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Tournai, 4 k. (1 l.) O. N. O. de Mons. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de Tournai.

Cherdeneu, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Durbuy, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Havelange, 37 k. (8 l. ¼) E. p. S. de Namur. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Marche.

Chère (la), rivière (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, cant. de Rougé. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Château-Briant, coule à l'O. S. O., et se réunit à la Vilaine, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Fougeray.

Chère-Verrière (la), village (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Clermont, commune de Neuvilly, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 24 kil. (5 l. ½) de Verdun. *Pop.* comprise celle de Neuvilly, 696. *Bur. de poste* de Clermont.

Cherel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune de Châlo-St.-Mars, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Châlo-St.-Mars, 976. *Bur. de poste* d'Etampes.

Cherence, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 10 k. (2 l. ½) de Mantes, 4 myr. (10 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour le cidre qu'on y récolte. *Populat.* 365. *Bureau de poste* de Bonnières.

Chérencé-le-Héron, village (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Villedieu, à 25 kil. (5 l. ¾) de Mortain, 33 k. (7 l. ½) de Coutances. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Villedieu.

Cherencé-le-Roussel, village (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, à 8 k. (2 l.) de Sourdeval, 3 k. (¾ de l.) de Juvigny, 8 k. (2 l.) de Mortain. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Cherenne (*Isère*). *Voyez* St.-Pierre-d'Echerenne.

Cheres (les), v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Claude, 32 kilom. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle d'Angelon, 338. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chères (les), v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Linonert, à 15 k. (3 l. ½) de Lyon, 10 kil. (2 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 540. *Bur. de poste* d'Ance.

Chéret, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Laon, à 7 k. (1 l. ½) de Laon. *Pop.* 142. *Bur. de p.* de Laon.

Cheret (le), v. (*Forêts*). *Voy.* Lechéret.

Chereubles, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Bessy-la-Mâconnoise, 293. *Bur. de poste* de Tournus.

Chériane, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, à 25 k. (5 l. ¾) de Montreuil, 5 m. (11 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Chérier, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de St.-Just-en-Chevalet, près de l'Ysable, à 13 k. (3 l.) de Roanne, 36 k. (8 l.) de Feurs. *Pop.* 930. *Bur. de poste* de Roanne.

Chérioné, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brion, sur la Boutonne, à 10 k. (2 l. ½) de Melle, 32 k. (7 l. ¼) de Niort. *Pop.* 218. *B. de poste* de Chef-Boutonne.

Chéripeaux, bourg (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gonthier, commune d'Ampoigné, à 4 kilom. (1 l.) de Laigne, 7 k. (1 l. ¾) de

Craon, 28 k. (6 l. ¼) de Laval. *Pop.* 97. *Bureau de poste* de Craon.

Chérisey, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 11 kil. (2 l. ¾) de Metz. *Pop.* réunie à celle de Pluche, 262. *Bur. de poste* de Metz.

Chérisy, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Dreux, près de l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Dreux, 34 kilom. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 1022. *Bur. de poste* de Dreux.

Chérisy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Croisilles, près du petit Cogœule, à 15 kil. (3 l. ¾) de Bapaume, 11 kilom. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Bapaume.

Cherits (les), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ducey, près de l'Oir, à 9 k. (2 l. ¼) d'Avranches, 5 m. (10 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 376. *Bureau de poste* d'Avranches.

Chérizay, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, à à 9 k. (2 l. ⅓) de Frenay, 40 kil. (9 l.) du Mans. *Pop.* 341. *Bur. de poste* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Chérizet, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Cluny.

Cherlieux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Vitrey, commune de Montigny, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Jussey, 30 k. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* comprise celle de Montigny, 922. *B. de p.* de Cintrey.

Chermé, v. (*Charente*). *Voyez* Charmé.

Chermeth (la), montagne, (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, canton de Baguères-de-Luchon, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bagnères.

Chermignac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Saintes, à 7 k. (1 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 736. *B. de p.* de Saintes.

Chermisey, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâteau, 7 m. (15 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Chermisy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone, près la Lette, à 13 k. (3 l.) de Laon. *Pop.* 440. *de poste* de Laon.

Cherny, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, commune de Marvillers, à 3 k. (¾ l.) O. p. N. de Lignières-Châtelain, 37 kilom. (8 l. ½) S. O. d'Amiens, 22 kil. (5 l.) S. d'Ayraines. *Pop.* comprise celle de Marvillers, 994. *Bur. de poste* de Poix.

Chéromes (Cours de), ruisseau (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Tilly-sur-Seulles. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Bretteville-l'orgueilleuse, coule au N. E., et se précipite dans un gouffre, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de sa source.

Chéron, v. (*Charente*), arrond. cant. et commune de Confolens, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Confolens... *Bur. de poste* de Confolens.

Chéronnac, v. (*Haute-Vienne*), arr. et canton de Rochechouart, à 18 kil. (4 l.) de St.-Junien, 40 k. (9 l.) de Limoges. *Pop.* 949. *Bur. de poste* de Rochechouart.

Chéronvilliers, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 14 k. (3 l. ⅓) de Verneuil, 40 k. (9 l.) d'Evreux. Il y a une fabrique d'épingles. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Rugles.

Cheroubles, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, près de l'Ouby, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Lyon. *Populat.* 532. *Bureau de poste* de Villefranche.

Cheroy, bourg (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de St.-Valérien, à 21 k. (4 l. ¾) O. de Sens, 24 kil. (5 l. ½) E. de Nemours, 6 m. (14 l.) N. O. d'Auxerre. Ce bourg avoit titre de prévôté; il étoit dans le ci-devant Gâtinois. *Pop.* 894. *Bur. de p.*

Cherré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Châteauneuf, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 27 k. (6 l.) d'Augers. *Pop.* 836. *Bur. de p.* de Châteauneuf.

Cherré, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Ferté-Bernard, près de l'Huine, à 1 k. (¼ de l.) de la Ferté-Bernard, 39 k. (8 l. ¾) du Mans. *Pop.* 1105. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Cherreau, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de la Ferté-Bernard, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 41 k. (9 l. ¼) du Mans. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Cherscamp, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Wetteren, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. d'Ordeghem, 9 k. (2 l. ¼) N. O. d'Alost, 16 k. (3 l. ¾) E. S. E. de Gand. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Alost.

Cherneix, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Dol, près des Sables de la mer, à 6 k. (1 l. ½) de Dol, 5 m. (12 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 1509. *Bur. de poste* de Dol.

Cherval, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, près de la Pude, à 16 k. (3 l. ¾) de Riberac, 36 k. (8 l.) de Périgueux. *Pop.* 921. *Bur. de poste* de Mareuil.

Cherves, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 5 k. (1 l. ⅓) de cet endroit, 41 k. (9 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 986. *Bur. de poste* de Cognac.

Cherves, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Montaubeuf, à 14 k. (3 l. ¼) de la Rochefoucauld, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Popul.* 1173. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Cherves, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, à 30 k. (6 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Chervettte, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Tonnay-Boutonne, à 19 k. (4 l. ⅓) de Saint-Jean-d'Angely, 34 k. (7 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Cherveux, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. 2e de St.-Maixent, à 10 k. (2 l. ¼) O. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) N. E. de Niort, 27 k. (6 l.) S. O. de Parthenay. *Pop.* 1215. *Bur. de poste* de Niort.

Chervey, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoies, sur l'Arce, à 8 k. (2 l.) de Bar, 37 kil. (8 l. ¼) de Troyes. *Populat.* 587. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Cherville, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Écury-sur-Coole, sur la Somme-Soude, à 16 k. (3 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Chervillers, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, commune des Piquerez, à 24 k. (5 l. ½) de Porentruy. *Pop.* comprise celle des Piquerez, 260. *Bur. de poste* de Porentruy.

Chervillois, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. et commune des Bouchoux, à 13 k. (3 l.) de St.-Claude, 1 k. (¼ de l.) des Bouchoux. *Pop.* comprise celle des Bouchoux, 2026. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chervinges, v. (*Rhône*), arr. et cant. de Villefranche, à 3 kilom. (⅔ de l.) de cette ville, 27 kilom. (6 l.) de Lyon. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Chervix, v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* Chateau-Chervix.

Chery, v. (*Aisne*), arrond. de

Soissons, cant. de Braisne, à 25 kil. (5 l. ⅓) de Soissons, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Populat.* comprise celle de Chartreuve, 476. *Bur. de poste* de Fismes, dép. de la Marne.

Chery, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Lury, près de l'Arnon, à 10 k. (2 l. ½) de Vierzon, 27 k. (6 l.) de Bourges. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Vierzon.

Chery-les-Poilly, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, à 10 k. (2 l. ½) de Laon. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Laon.

Chery-lès-Rozoy, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Moncornet, près de la Serre, à 39 kil. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Rozoy-sur-Serre.

Cherzay, v. (*Vendée*), arrond. et cant. de Fontenay-le-Peuple, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* 516. *Bureau de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Cheseaux, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de St.-Hippolyte, commune de Glerc, sur le Doubs, à 13 kil. (3 l.) de St.-Hippolyte, 8 myr. (16 l. ⅔) de Besançon. *Populat.* comprise celle de Glerc, 160. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Chesley, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, sur le Landion, à 8 k. (2 l.) S. de Chaource, 15 k. (3 l. ½) E. S. E. d'Ervy, 36 k. (8 l.) S. de Troyes. Récolte et commerce de vins. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Chaource.

Chesnay, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, cant. de la Frenaye, près de la Sarthe, à 19 k. (4 l. ¼) de Mamers, 5 myr. (11 l. ½) du Mans. *P.* 159. *B. de p.* de Mamers.

Chesne, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, commune d'Ebly, à 8 kil. (2 l.) O. p. N. de Fauvillers, 8 k. (2 l.) E. p. N. de Neufchâteau, 5 myr. (11 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Ebly, 310. *Bur. de poste* de Malmaison.

Chesne (le), v. (*Aube*), arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube, près de l'Aube, à 3 k. (⅔ de l.) d'Arcis, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. Ce village a vu naître en 1682 Jean-Baptiste *Phlipotot Duchesne*, historien élémentaire : il mourut en 1755. Il a donné l'*Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, in-12. *Abrégé de l'Histoire Ancienne*, in-12, etc. etc. *P.* 378. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Chesne (le), v. (*Calvados*), arr. et cant. 2e de Lisieux, près de la Vic, à 11 k. (2 l. ⅔) de Lisieux, 37 k. (8 l. ⅓) de Caen. *Pop.* comprise celle de Lessart, 349. *Bur. de poste* de Lisieux.

Chesne (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, à 18 k. (4 l.) de Verneuil, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Conches.

Chesne-Bernard, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, à 19 k. (4 l. ¼) de Dole, 29 kil. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Dole.

Chesne-Chenu, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Châteauneuf, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit, 19 k. (4 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 219 *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Chesné-des-Coupis, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Dole, 29 kil. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Dole.

Chesne-le-Populeux (le), bourg (*Ardennes*), arr. de Vouziers, et ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) N. de Vouziers, 28 k. (6 l. ¼) S. de Mézières, 29 k. (6 l. ½) E. de Réthel. Les habitans de ce bourg avoient le privilége d'escorter la Sainte-Ampoule à Reims, au sacre des rois de France. On y fabrique des draps et autres étoffes, et des chapes de boucles. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Attigny.

Chesniers, v. (*Marne*), arrond. de Châlons, canton d'Ecury-sur-Coole, à 11 k. (2 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Châlons.

Cheson, v. (*Mont-Blanc*), arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, commune de Valoires, à 15 k. (3 l. ½) S. p. E. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de Valoires, 1863. *Bureau de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Chessenaz, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy, à 4 k. (1 l.) S. O. de Chaumont, 8 kil. (2 l.) N. N. E. de Seissel, 36 k. (8 l.) S. O. de Genève. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Frangy.

Chessieu, v. (*Isère*). *Voyez* Cheyssieu.

Chessois, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, canton de Roye, commune de Laucourt, à 13 kil. (3 l.) de Montdidier, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Roye.

Chessy, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Ervy, près de l'Armance, à 2 kil. (½ l.) d'Ervy, 33 kil. (7 l. ½) de Troyes. *Pop.* 978. *Bur. de poste* d'Ervy.

Chessey, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans et ch.-l. de canton, sur la côte, près de la Loire, à 8 k. (2 l.) d'Orléans. *Pop.* 880. *Bur. de poste* d'Orléans.

Chessy, ville (*Rhône*), arrond. de Villefranche, canton de Bois-d'Yoingt, près de l'Azergues, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 21 kilom. (4 l. ⅔) de Lyon. Il y a tout auprès de Chessy une mine de cuivre, à cent pas de laquelle on trouve une voûte souterraine qui a été creusée horizontalement de plus de 62 mèt. (200 p.) de profondeur, pour tirer des filons de ce métal. On a rencontré dans cette route une petite source d'eau froide et vitriolique qui coule par plusieurs endroits, et qui étant ramassée fournit un peu d'eau. On dit dans le pays que l'eau de cette source change le fer en cuivre : mais pour peu que l'on soit physicien, on sent la fausseté de cette assertion. Le fait est que les sels vitrioliques de cette eau qui s'attachent à la surface, précipitent des particules de cuivre, rongent la superficie du fer qu'on y jette, et lui donnent la couleur et l'apparence du cuivre. Chessy a des carrières de très-belle pierre propre à la construction des édifices. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Larsbresle.

Chessy, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Lagny, à 11 k. (2 l. ¾) de Meaux, 39 k. (8 l. ¾) de Melun. Le château étoit environné de longues avenues d'arbres ; il y avoit un prieuré sous le titre de *Notre-Dame*, et dépendant de l'abbaye de Lagny. L'église paroissiale étoit sous le titre de *Saint-Nicolas*. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Lagny.

Chestrevin, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 4 k. (1 l.) de Dinant. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Dinant.

Chétainville, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Cheptainville.

Chételat, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Moutiers, à 3 k. (¾ de l.) de Moutiers. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de St.-Imier.

Chétigne, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. sud de Saumur, à 3 k. (¾ de l.) de Coudray, 6 k. (1 l. ½) de Saumur. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Saumur.

Chètre, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Vouziers, à 2 k. (½ l.) de

de Vouziers, 41 kil. (9 l. ¼) de Charleville. Il s'y fabrique de l'huile à brûler. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Vouziers.

Chets (la), riv. (*Haute-Loire*), arr. d'Issengeaux, cant. de Tence. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) E. de Tence, coule à l'O., puis au N. O., redescend au S. O. se rendre dans le Lignon, à 9 k. (2 l. ¼) O. de sa source.

Cheu, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, à 4 k. (1 l.) de St.-Florentin, 23 k. (5 l. ⅓) d'Auxerre. *Popul.* 1122. *Bur. de poste* de St.-Florentin.

Cheuby, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Vigy, à 9 kil. (2 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle de Libaville, 230. *Bur. de poste* de Metz.

Cheucreilles-sur-Merabef, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, canton de St.-Rambert, commune de Périgueux, à 21 kil. (4 l. ¾) de Montbrison, 34 kil. (7 l. ⅔) de Feurs. *Popul.* comprise celle de Périgueux et dépend., 2368. *Bur. de poste* de Montbrison.

Cheuges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, sur la Vingeanne, à 28 kil. (6 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Cheust, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, sur le Lomy, à 10 kil. (2 l. ½) d'Argelès, 21 kilom. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Lourde.

Cheux, bourg (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, sur la Mue, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Caen, 6 k. (1 l. ½) E. de Tilly-sur-Seulles, 18 k. (4 l.) S. E. de Bayeux. Son terroir est fertile en grains et en pâturages. *Pop.* 1027. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Chevagnes, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, et ch.-l. de cant., sur l'Acolin, à 18 kilom. (4 l.) E. de Moulins, 18 k. (4 l.) O. de Bourbon-Lancy, 22 kilom. (5 l.) S. de Décize. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de Moulins.

Chevagny-la-Chevière, village (*Saone-et-Loire*), arrond. et cant. nord de Mâcon, à 5 kilom. (1 l. ½) de cette ville. *Popul.* 308. *Bur. de poste* de Mâcon.

Chevagny-sur-Guie, village (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Guiche, à 22 k. (5 l.) de Charolles, 36 kil. (8 l.) de Mâcon. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Joncy.

Chevaigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de St.-Aubin-d'Aubigné, près de l'Ile, à 11 kil. (2 l. ¾) de Rennes. Il y a aux environs, dans le lieu dit *Quesnou*, des carrières de marbre noir veiné de blanc, trop dur pour être travaillé; on en fait communément de la chaux. *Population*, 762. *Bureau de poste* de Rennes.

Chevaigné, v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, cant. de Balon, près de la Sarthe, à 19 kil. (4 l. ¼) du Mans. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Chevain (le) *ou* St.-Denis-du-Chevain, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, cant. de St.-Pater, sur la Sarthe, à 19 k. (4 l. ¼) de Frenay, 4 myr. (10 l. ¼) du Mans. *Pop.* comprise celle de St.-Denis-du-Chevain, 260. *Bur. de poste* d'Alençon, départ. de l'Orne.

Cheval-Blanc *ou* Montagne-Neuve, (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 7 kil. (1 l. ⅔) E. p N. de Digne. Elle a de l'E. à l'O. 6 kilom. (1 l. ½) de long.

Cheval-Blanc (le), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Buchy, à 18 k. (4 l.) de Metz, 7 kil. (1 l. ¾) de Verny. *Populat.* comprise celle de Buchy, 176. *Bureau de poste* de Metz.

Cheval-Blanc (le), bourg (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, cant. de Cavaillon, près de la Durance, à 27 kil. (6 l.) d'Avignon. *Pop.* 1328. *Bur. de poste* d'Avignon.

Cheval-Mort, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune de Bazoche, à 3 kil. (¼ de l.) E. de Montfort-l'Amaury. *Pop.* comprise celle de Bazoche et dépendances, 377. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Cheval-Rouge (le), v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Verny, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Metz. *Populat.* comprise celle de Cheny, 152. *Bureau de poste* de Metz.

Chevalaigont, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Mayet-de-Montagne, commune de Ferrières, à 18 k. (4 l.) S. E. de Cusset, 25 k. (5 l. ¼) S. de la Palisse. *Pop.* comprise celle de Ferrières, 2431. *Bur. de poste* de Cusset.

Chevalerie (Ordres de).

Sous la monarchie, on en distinguoit de deux sortes: les Ordres religieux militaires, et les Ordres purement militaires.

Il y avoit deux Ordres religieux militaires en France; savoir, l'*Ordre de Malte* ou *des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jerusalem*, et l'*Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel*.

L'*Ordre de Malte* fut institué, à la fin du douzième siècle, par le bienheureux Gérard, provençal, pour desservir un hôpital qu'il avoit fondé à Jérusalem, sous le titre de *Saint-Jean*, en faveur des pélerins qui venoient visiter les saints lieux. Mais bientôt après, les hospitaliers de *Saint-Jean* crurent devoir joindre la valeur à l'humanité. Ils prirent les armes pour défendre les pélerins contre les incursions des infidèles: cette nouvelle fonction attira parmi eux un grand nombre de nobles de toute la chrétienté. Alors le titre de *chevaliers* fut joint à celui d'*hospitaliers*, et leur premier instituteur fit une nouvelle règle conforme à la réunion de ces deux états. Cet institut ajoutoit aux trois vœux ordinaires celui de secourir les pélerins et de combattre les infidèles. Après la perte de Jérusalem, les chevaliers transférèrent leur établissement d'abord à *Margat*, ensuite à Acre, et depuis dans le royaume de Chypre jusqu'en 1310, qu'ils s'établirent dans l'île de *Rhodes*, d'où ils prirent le nom de *chevaliers de Rhodes*. Depuis la prise de cette île en 1522, ils errèrent d'établissemens en établissemens, à Messine, aux îles d'Hières, à Viterbe, jusqu'en 1530. Ils se fixèrent alors dans l'île de *Malte*, qui leur fut donnée par l'empereur Charles V.

Cet Ordre étoit divisé en trois classes.

1°. Les *chevaliers*.

2°. Les *chapelains* pour le service spirituel.

3°. Les *servans* pour le service militaire.

Les *chevaliers* portoient une croix d'or émaillée de blanc, attachée à un cordon noir. Leur habit militaire étoit une soubreveste rouge, ornée d'une croix blanche sans pointe.

Les *chapelains* et *servans d'armes* pouvoient porter la croix émaillée, par permission du grand-maître.

L'Ordre de Malte avoit encore trois autres classes de sujets; savoir,

1°. Les *prêtres d'obédience*, pour desservir les bénéfices de l'Ordre: ils pouvoient porter la croix.

2°. Les *servans d'office*, pour le service de l'hôpital.

3°. Les *donnés*, qui pouvoient être mariés. Ils n'avoient qu'une croix à trois branches; ce qui leur avoit fait donner le nom de *demi-croix*.

Les *profès* de l'Ordre étoient obligés de porter une croix de toile blanche à huit pointes, sur le côté gauche de leur habit, près du cœur; c'étoit la véritable marque de leur profession, et la croix émaillée n'étoit qu'un ornement.

On ne s'engageoit ordinairement par des vœux que lorsque l'on étoit en rang d'obtenir une commanderie: c'est ce qui faisoit que le nombre des chevaliers *profès* n'étoit pas à beaucoup près si grand que celui des *reçus*.

Par rapport au gouvernement de l'Ordre, il étoit partagé en huit langues ou nations. Il y en avoit trois pour le royaume de France, une pour l'Arragon, une pour l'Allemagne, une pour la Castille, et la

huitième étoit celle d'Angleterre, avant le schisme de ce royaume.

Ces huit langues avoient chacune leur chef, qui résidoit à Malte; on le nommoit *pilier* ou *bailli conventuel*.

Tout l'Ordre étoit gouverné par un grand-maître; les chevaliers lui devoient une étroite obéissance pour ce qui concernoit les statuts de l'Ordre.

Il n'avoit d'autorité monarchique que sur chaque particulier; le gouvernement général étoit aristocratique, et composé des premières dignités de l'Ordre.

Le sacré conseil de l'Ordre étoit ou *ordinaire* ou *complet*. Le *conseil ordinaire* étoit composé des baillis conventuels, des grands prieurs et des baillis capitulaires, de l'évêque de Malte et du prieur de l'église. Le *conseil complet* admettoit encore les deux plus anciens chevaliers de chaque langue. Le grand-maître avoit deux voix.

Les chevaliers donnoient au grand-maître le titre d'*éminence*; et le peuple, qui lui étoit soumis, le titre d'*altesse*.

Son habit de cérémonie étoit une robe ouverte, de tabis ou de drap; une ceinture d'où pendoit une bourse, pour marquer la charité, qui fut le premier objet de l'institut; et par-dessus une robe de velours; le tout orné de la croix à huit pointes: à l'église, il portoit un long manteau à bec.

Les *piliers* ou *baillis conventuels* des différentes langues étoient les premiers dignitaires de l'Ordre, après le grand-maître.

Celui de la langue de Provence étoit grand-commandeur.

Celui de la langue d'Auvergne, grand-maréchal.

Celui de la langue de France, grand-hospitalier.

Celui de la langue d'Italie, grand-amiral.

Celui de la langue d'Arragon, grand-conservateur.

Celui de la langue d'Allemagne, grand-bailli.

Celui de la langue de Castille, grand-chancelier.

Celui de la langue d'Angleterre, grand-turcopolier.

Après eux, venoient les grands-prieurs; ensuite les baillis capitulaires, ainsi nommés, parce qu'ils avoient voix dans le chapitre de l'Ordre.

Les premières dignités ecclésiastiques étoient l'évêque de Malte et le grand-prieur de Saint-Jean.

Quand l'évêché de Malte étoit vacant, le grand-maître présentoit trois sujets au roi de Naples, qui avoit droit de choisir, comme ayant succédé aux droits de Charles V sur l'île de Malte.

Les bénéfices de l'Ordre étoient les grands-prieurés, les bailliages capitulaires, et les commanderies avec les revenus qui y étoient attachés.

C'étoit le grand-maître qui conféroit les grands-prieurés.

Les huit langues avoient vingt-deux grands-prieurés, dont six en France; deux pour la langue de Provence.

Celui de *Toulouse* valoit 25,000 liv.

Celui de *Saint-Gilles*, 13,000 liv.

Un pour la langue d'Auvergne.

Celui d'*Auvergne* valoit 10,000 liv.

Trois pour la langue de France.

Celui d'*Aquitaine* valoit 23,070 liv.

Celui de *France*, 75,928 liv

Celui de *Champagne*, 22,985 liv

La langue de Provence avoit un bailliage capitulaire.

Celui de *Manosque* valoit 3,500 liv

Soixante-dix commanderies; savoir, cinquante-une dans le prieuré de Saint-Gilles, dix-neuf dans celui de Toulouse, trois cents chevaliers, quarante chapelains et servans.

La langue d'Auvergne avoit un bailliage capitulaire; savoir,

Celui de *Lyon*, valant 15,000 liv.

Cinquante commanderies, cent chevaliers, vingt chapelains et servans.

La langue de France avoit deux bailliages capitulaires; savoir, celui de la *Morée* ou de *Saint-Jean de Latran*, à Paris, qui valoit 26,757 liv.; et celui du *Temple*, à Paris.

La trésorerie à l'*Ile* près Corbeil, valoit 10,000 liv.

Quatre-vingt-quatorze commanderies; savoir, quarante-six dans le prieuré de France, vingt-huit dans celui d'Aquitaine, vingt dans celui de Champagne, cinq cents chevaliers, soixante-dix chapelains et servans.

Les commanderies de Malte étoient des biens appartenans à l'Ordre, dont l'administration étoit confiée à d'anciens chevaliers. C'étoit moins des bénéfices que des fermes. Les commandeurs ne les avoient converties en bénéfices qu'en payant au trésor de l'Ordre un tribut considérable, qu'on appeloit *responsions*.

Pour être commandeur, il falloit avoir fait profession et être de la nation où étoit située la commanderie.

Les commanderies étoient affectées, les unes aux chevaliers, les autres aux chapelains et servans d'armes.

Elles étoient de *justice* ou de *grace*, selon qu'elles étoient conférées.

Les commanderies de *justice* se donnoient par rang d'ancienneté. Pour pouvoir y prétendre, il falloit avoir résidé cinq ans à Malte, et avoir fait quatre *caravannes*, c'est-à-dire, quatre campagnes sur les vaisseaux de la religion.

Quand on avoit *amélioré* sa commanderie par des réparations considérables, on avoit droit de passer à une plus riche, à titre d'*améliorissement*.

On appeloit commanderie de *grace* celles qui étoient données par le grand-maître ou grand-prieur, sans observer le rang d'ancienneté. Il étoit alors indifférent qu'elles fussent affectées par leur fondation aux chevaliers ou aux servans. On pouvoit les donner indifféremment aux uns ou aux autres.

Le grand-maître avoit droit d'en conférer une à ce titre, dans chaque grand-prieuré, de cinq ans en cinq ans. Les grands-prieurs avoient le même droit, chacun dans leur prieuré.

Les commanderies *magistrales* étoient celles qui appartenoient de droit au grand-maître dans chaque grand-prieuré. Il pouvoit les posséder par lui-même, ou les donner à qui il lui plaisoit.

Pour être reçu chevalier de Malte, il falloit prouver quatre quartiers de noblesse du côté de père et de mère; mais on étoit moins rigoureux pour le côté maternel. C'étoit le pape ou le chapitre général qui accordoit la dispense; elle devoit être entérinée par le sacré conseil de l'Ordre: la preuve en règle devoit remonter au-delà d'un siècle.

Les chevaliers étoient reçus, ou d'*âge* ou de *minorité*, ou en qualité de pages du grand-maître.

L'âge requis étoit de 16 ans pour la réception, de 17 pour le noviciat, de 18 pour la profession.

La *minorité* étoit au-dessous de 16 ans. C'étoit le grand-maître qui accordoit la dispense. Il pouvoit l'étendre jusqu'à 6 ans, et même au-dessous, quelquefois jusqu'à un an. L'ancienneté commençoit à courir de la date de la bulle de minorité, pourvu que l'on payât à l'Ordre, dans l'espace de deux ans, certains droits, que l'on pouvoit évaluer à la somme de 4,000 liv. de France; cette somme une fois payée, n'auroit point été rendue, quand le récipiendaire ne seroit point entré dans l'Ordre, ou qu'il en seroit sorti.

Les chevaliers de minorité pouvoient aller à Malte à 15 ans; ils devoient y être à 25: passé cet âge, ils n'auroient pu dater leur ancienneté que du jour de leur profession. Ils avoient droit, dès l'instant de leur réception, de porter la croix, que les autres ne pouvoient porter qu'après leur profession.

Les pages du grand-maître étoient au nombre de seize. Ceux qui vouloient entrer dans l'Ordre par cette voie, devoient obtenir d'abord des titres de page. A onze ans, ils étoient admis aux preuves; à douze, ils commençoient leur service: c'est de ce terme qu'ils datoient leur ancienneté.

On n'exigeoit point de preuves de noblesse de la part des chapelains et des servans d'armes; ils devoient prouver seulement qu'ils étoient issus d'une alliance légitime et d'une famille honnête. Les professions mécaniques en étoient exclues.

Les *chapelains* étoient reçus diacres ou clercs conventuels, depuis 10 ans jusqu'à 15; passé cet âge, il falloit une dispense pour être reçu chapelain conventuel.

Les *servans d'armes* pouvoient se présenter à 16 ans.

Les *prêtres d'obédience* étoient reçus sans aucune preuve et sans obligation d'aller à Malte.

Un *chapelain*, avec toutes les preuves de noblesse requises, ne pouvoit parvenir au grade de chevalier, dont l'état étoit incompatible avec son caractère.

Un *servant d'armes* pouvoit obtenir, par sa valeur et ses services, dispense de noblesse, et mériter d'être fait chevalier de *grace*.

Les huit langues de l'Ordre de Malte comprenoient en tout vingt-deux grands-prieurs, dix-neuf baillis capitulaires, cinq cent soixante-dix commandeurs, deux mille chevaliers, trois cents chapelains ou servans d'armes, trois cents frères d'obédience; ce qui faisoit 3,411 sujets, non compris le grand-maître.

Voyez le tableau des *commanderies*, à la fin de l'article *Chevalerie*.

L'Ordre de *Saint-Lazare*, établi à Jérusalem vers le commencement du douzième siècle, fut confirmé vers le milieu du siècle suivant, et mis sous la règle de saint Augustin. Il se destina aux mêmes fonctions que les *chevaliers de Saint-Jean*, et en particulier à recevoir les lépreux dans ses hôpitaux. Cet Ordre passa en France sous le règne de Louis VII, après la déroute des croisés. En 1607, Henri IV institua l'Ordre militaire de *Notre-Dame de Mont-Carmel*, et l'unit à celui de *Saint-Lazare*, le dernier octobre 1608. Cette union fut confirmée par une déclaration de Louis XIV, en 1665; et par un édit du même roi, de l'an 1672. Le marquis de *Dangeau*, qui en étoit grand-maître, étant mort le 9 septembre 1720, le roi Louis XV donna à ces Ordres un éclat qu'ils n'avoient jamais eu, et nomma le duc de Chartres

grand-maître des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel. En 1757, S. M. confirma la réunion de ces deux Ordres, et en releva de nouveau l'éclat en s'en déclarant le souverain chef, le fondateur et le protecteur, et en nommant pour grand-maître et chef général de l'Ordre le duc de *Berri*, son petit-fils, qui étoit dauphin de France.

Entr'autres priviléges dont jouissoient les chevaliers de *Saint-Lazare*, ils avoient celui de pouvoir posséder, quoique mariés, des pensions sur toutes sortes de bénéfices. On comptoit en France environ cinquante, tant anciennes que nouvelles commanderies de l'*Ordre de Saint-Lazare*. La commanderie magistrale étoit à *Boigny*, près Orléans. Les chevaliers de *Saint-Lazare* portoient une croix d'or émaillée, à huit pointes, attachée à un cordon amaranthe en sautoir. *Saint-Lazare* étoit sur un des côtés de la croix, et *Notre-Dame du Mont-Carmel* sur l'autre. Par les nouveaux réglemens de S. M., le nombre des chevaliers étoit fixé à cent, y compris huit commandeurs ecclésiastiques. On ne recevoit plus de chevaliers de grace, de commandeurs fondateurs, ni de chevaliers servans. Les preuves de noblesse étoient de quatre degrés paternels, sans qu'on pût, à cet égard, accorder aucune dispense. On n'étoit reçu qu'à 30 ans. La dispense d'âge ne pouvoit s'étendre audessous de 25 ans. Les gentilshommes élevés à l'école militaire pouvoient être reçus novices; mais, jusqu'à 30 ans, ils ne portoient que la petite croix, qu'ils ne prenoient qu'avec la permission du grand-maître de l'Ordre; et le nombre des cent chevaliers ne pouvoit être excédé qu'en leur faveur. Ils étoient reçus exempts du droit de passage et de tous autres.

Le droit de passage consistoit en une somme de 1000 liv., et le droit des officiers étoit fixé à celle de 120 liv., indépendamment des honoraires du généalogiste.

On comptoit en France trois Ordres de chevalerie purement militaires, et un quatrième qui n'étoit destiné qu'à décorer ceux qui s'étoient distingués dans un genre quelconque pour le service de la patrie; c'étoit l'*Ordre de Saint-Michel*. Les trois premiers étoient: l'*Ordre du Saint-Esprit*, l'*Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, et l'*Ordre du mérite militaire*, qui n'étoit que pour les étrangers.

L'*Ordre de Saint-Michel* fut institué en 1469, par Louis XI. Il ne fut d'abord composé que de trente-six chevaliers; mais ayant été par la suite en quelque façon avili par le nombre infini de personnes auxquelles il avoit été conféré, Louis XIV, par des statuts du 12 janvier 1665, en fixa le nombre à cent, dont six seroient ecclésiastiques, six de robe, et le surplus d'épée, lesquels feroient tous preuve de service de dix ans, et de trois degrés de noblesse. La croix de cet Ordre devoit être de même forme, mais plus petite de moitié que celle du *Saint-Esprit*; et en place de la colombe, qui étoit au milieu de cette dernière, étoit représentée en émail l'image de *saint Michel*. On la portoit en écharpe, avec un ruban large et noir. Les chevaliers laïcs de l'*Ordre du Saint-Esprit* étoient tous en même temps chevaliers de l'*Ordre de Saint-Michel*; c'est pourquoi ils se qualifioient *chevaliers des Ordres du roi*.

L'*Ordre du Saint-Esprit* fut institué par Henri III en 1578. Cet Ordre ne devoit être composé que de cent chevaliers, y compris quatre cardinaux, quatre prélats, le grand-aumônier de France, les quatre grands officiers de l'Ordre; savoir, le chancelier, le prévôt, qui étoit maître des cérémonies; le grand-trésorier et le greffier.

Nul ne pouvoit être reçu dans cet Ordre qu'il ne fût catholique romain, et sans faire preuve de noblesse de quatre degrés, excepté le grand-aumônier de France, qui n'étoit pas obligé de faire preuve, de même que le grand-trésorier et le greffier de l'Ordre.

Le dauphin et les enfans de France étoient de droit chevaliers du *Saint-Esprit* en naissant; les princes du sang l'étoient à 16 ans, les princes étrangers à 25, et les autres grands seigneurs ne pouvoient être reçus chevaliers avant 36 ans.

Il pouvoit y avoir des chevaliers simplement admis à l'Ordre et non reçus. C'étoient ordinairement des rois, des princes ou des seigneurs étrangers, qui, à cause de leur grand éloignement, ne pouvoient se trouver que difficilement aux réceptions.

Le roi ne donnoit jamais plus de deux places de chevalier du *Saint-Esprit* dans une même famille.

Les marques de l'*Ordre du Saint-Esprit* étoient un large cordon bleu ondé, que les cardinaux, les prélats, les chevaliers et grands officiers portoient de l'épaule droite au côté gauche, et au bout duquel étoit attachée une grande croix d'or octogone. D'un côté de cette croix étoit une colombe émaillée de blanc, et de l'autre l'image de saint Michel. L'orle de la croix étoit émaillé de blanc, et les angles étoient ornés de fleurs de lys d'or. Indépendamment de cette croix, les chevaliers en portoient encore une autre en argent, cousue ou brodée sur le côté gauche de leur manteau et de leur habit, et sur laquelle étoit aussi une colombe d'argent en broderie. Plusieurs d'entre les *chevaliers laïcs des Ordres du roi* l'étoient aussi de l'*Ordre de Saint-Louis*, et portoient en conséquence la croix de Saint-Louis, attachée avec un ruban rouge au bas de leur cordon bleu, à côté de la croix du Saint-Esprit. Les cardinaux et prélats associés à l'*Ordre du Saint-Esprit* n'étoient chevaliers que de cet Ordre, et ils n'avoient point l'image de saint Michel sur le revers de leur croix, qu'ils portoient sur l'estomac. Les uns et les autres étoient quelquefois appelés *commandeurs*, mais ce n'étoit qu'un simple titre sans commanderie.

Le roi donnoit à chaque chevalier de l'*Ordre du Saint-Esprit* un collier du poids de cent écus d'or ou environ, et ils ne pouvoient ni l'aliéner, ni l'engager, parce qu'il appartenoit à l'Ordre. Trois mois après la mort d'un chevalier, ses héritiers étoient obligés de remettre au trésorier de l'Ordre le collier en nature ou la somme de 3,000 liv., et d'en retirer quittance pour leur décharge. Ce collier étoit composé de trois nœuds entrelacés de *H*, en mémoire de Henri III, de fleurs de lys d'or cantonnées dans les angles, de flammes émaillées de rouge avec des trophées d'armes émaillés de blanc. Tous les chevaliers portoient ce collier les jours de cérémonies, excepté les cardinaux, les prélats, et les quatre grands officiers de l'Ordre, qui ne le portoient pas. Les grands officiers étoient ordinairement des ministres ou des secrétaires d'Etat. Outre les quatre grands officiers de l'Ordre, il y en avoit quatre autres; savoir, l'intendant, le généalogiste, le héraut roi d'armes, et l'huissier. L'intendant portoit le cordon bleu, sans croix brodée sur l'habit; le généalogiste portoit la petite croix de la troisième à la quatrième boutonnière, avec un ruban bleu; l'huissier portoit la grande croix attachée à un cordon bleu au cou.

Lorsque le roi avoit résolu de faire des chevaliers de l'Ordre, il tenoit chapitre à ce sujet.

Le jour de la réception, les novices étoient habillés de toile d'argent, les chausses troussées jusqu'à mi-cuisse, avec les bas de soie blancs et des escarpins de velours blanc. La toque étoit de velours noir, et le manteau fait en manière de cape à l'antique, de velours noir raz; la fraise étoit goudronnée. Le roi, vêtu de son habit et de son manteau de l'Ordre, étoit assis auprès de l'autel, au milieu des officiers. Ceux qui devoient être reçus étoient conduits par le grand-maître des cérémonies de l'Ordre, accompagné de l'huissier et du hérant d'armes. Ils se mettoient à genoux devant le roi, et faisoient le serment, mettoient les deux mains sur le livre des évangiles que tenoit le chancelier. Le roi les frappoit légèrement de l'épée sur l'épaule et les baisoit à la joue. Ensuite le prévôt et le grand-maître des cérémonies de l'Ordre donnoient au roi un manteau de velours verd, traînant à terre, semé de trophées d'or pour les chevaliers, et de flammes pour les officiers, et doublé de satin orangé, pour en revêtir le chevalier à qui on avoit ôté la cape.

Le roi lui disoit en même temps: *l'Ordre vous revêt et couvre du manteau de son aimable compagnie et union fraternelle, à l'exaltation de notre foi et religion catholique: au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, etc.*

Puis le roi ayant pris le collier qui lui étoit présenté par le grand-trésorier de l'Ordre, il le mettoit au cou du chevalier, en disant: *Recevez de notre main le collier de l'Ordre de notre benoît Saint-Esprit, auquel nous, comme souverain grand-maître, vous recevons, et ayez en perpétuelle souvenance la mort et passion de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, etc.* A quoi le chevalier ou commandeur répondoit: *Sire, Dieu m'en donne la grace, et plutôt la mort que jamais y faillir; remerciant très-humblement votre majesté de l'honneur et bien qu'il lui a plu me faire.* Et en achevant ces paroles, il baisoit la main du roi.

Chaque chevalier étoit obligé, à sa réception, de faire remettre entre les mains du grand-trésorier de l'Ordre dix écus d'or; s'il étoit cardinal, ou prévôt et maître des cérémonies, dix aunes de velours cramoisi; s'il étoit prélat, dix aunes de velours violet; et s'il étoit commandeur des Ordres du roi, dix aunes de velours noir. Il étoit dû au généalogiste, pour son droit, 20 louis d'or de 36 au marc; au hérant d'armes un marc d'argent, et aux Augustins du grand couvent de Paris, dix écus d'or pour la réception, et de plus un écu d'or pour l'offrande, quand même la messe auroit été célébrée ailleurs que dans leur église.

Les chevaliers ou commandeurs qui composoient l'*Ordre du Saint-Esprit* faisoient tous serment entre les mains du roi. L'intendant, le généalogiste, le héraut roi d'armes et l'huissier, faisoient

le leur entre les mains du chancelier de l'Ordre.

Les habits de cérémonie des chevaliers étoient un pourpoint et des chausses de toile d'argent ou autre étoffe d'argent, un long manteau de velours noir, brodé par les bords, et le surplus du manteau semé de flammés aussi en broderie d'or. Le mantelet étoit de toile d'argent à fond verd, brodé de la même façon que le manteau. Ce manteau et le mantelet étoient doublés de satin orangé. La toque étoit de velours noir, avec une plume blanche; les souliers blancs, avec une rose de ruban aussi de la même couleur. Tout cela se faisoit aux dépens de chaque chevalier qui étoit reçu.

L'Ordre avoit trois fêtes : la *Circoncision*, la *Chandeleur*, et la *Pentecôte;* mais les réceptions ne se faisoient qu'aux deux dernières. A la première, le roi ne faisoit que désigner ceux qu'il jugeoit à propos de recevoir chevaliers. Ces jours de cérémonie, les cordons bleus alloient processionnellement à la chapelle du roi dans l'ordre qui suit :

Les officiers de l'Ordre marchoient à la tête; venoient ensuite les chevaliers; suivoient les prélats, les cardinaux, les princes du sang, les enfans de France et le dauphin : le roi, accompagné des huissiers portant leurs masses marchoit le dernier. La messe, ordinairement célébrée par un des prélats de l'Ordre, étoit chantée par la musique du roi.

Par rapport au rang des chevaliers, il étoit établi, dans l'*Ordre du Saint-Esprit*, que les princes précéderoient les ducs, et que les ducs dont les lettres étoient vérifiées au parlement, précéderoient les gentilshommes. Les ducs avoient rang entre eux selon la date de la vérification de leurs duchés, sans avoir aucun égard, ni à l'ancienneté de la réception dans l'Ordre, ni à la pairie, ni aux lettres de duché qui n'étoient pas vérifiées.

Le nombre des cent chevaliers ou commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit étoit rarement complet.

Le roi faisoit donner à chaque commandeur 3,000 liv. par an, à prendre sur le *marc-d'or*, en attendant que les commanderies dont ils prenoient déja le titre fussent fondées.

Les chevaliers qui composoient l'*Ordre du Saint-Esprit* jouissoient de très-beaux privilèges. Les princes, cardinaux, prélats, chevaliers, commandeurs et autres officiers de cet Ordre, étoient pour toujours quittes et exempts de payer aucuns rachats, sous-rachats, reliefs, treizièmes, quints et requints, lods et ventes, et tous autres droits seigneuriaux généralement quelconques, sous quelques titres et dénominations qu'ils fussent exprimés, tant des terres et héritages qu'ils vendroient ou acquerroient, ou qu'ils auroient pris ou donnés en échange, etc. Ils étoient d'ailleurs exempts de plusieurs impositions et autres charges. Ils avoient tous leurs causes commises aux requêtes du Palais. Leurs veuves jouissoient des mêmes privilèges.

Les chevaliers de l'*Ordre du Saint-Esprit* accoloient leurs armes du collier de l'Ordre.

L'Ordre royal et militaire de Saint-Louis fut institué par Louis XIV au mois d'avril 1693, par un édit de création registré au parlement le 10 du même mois; et par un autre édit du mois de Mars 1694, il le dota de 300,000 liv. de rente. Mais par un troisième édit du mois d'avril 1719, Louis XV, en confirmant la dotation de son prédécesseur, l'augmenta de 150,000 liv.; ce qui fait 450,000 liv. de fonds pour chaque année, sur lesquels on prenoit les pensions des officiers, des grands-croix, des commandeurs et simples chevaliers dudit Ordre. Ces fonds de 450,000 l. s'étoient considérablement accrus, ce qui avoit permis d'augmenter le nombre des pensionnés.

Le roi étoit chef, souverain, grand-maître et fondateur de l'*Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, et la grande maîtrise de cet Ordre étoit unie et incorporée à la couronne, sans pouvoir jamais en être séparée, pour quelque cause et occasion que ce pût être.

Les officiers de cet Ordre étoient un grand-croix chancelier et garde des sceaux dudit Ordre.

Un grand-prévôt et maître des cérémonies.

Un grand-croix, secrétaire et greffier.

Un intendant.

Trois trésoriers-généraux, qui exerçoient par année.

Trois contrôleurs desdits trésoriers.

Un aumônier.

Un receveur particulier et agent des affaires de l'Ordre.

Un garde des archives.

Un héraut d'armes.

Tous ces officiers avoient été créés en titres d'offices, formés et héréditaires, pour l'administration des biens de l'Ordre.

Par ordonnance du 27 Mars 1761, le nombre des grands-croix étoit fixé à vingt-trois, qui avoient 6,000 l. de pension chacun. Le nombre des commandeurs étoit fixé à quarante-six, qui avoient 3,000 liv. de pension chacun.

Il y avoit, en outre, des grands-croix et des commandeurs par honneur; mais il n'y avoit rien de déterminé pour leur nombre.

Le nombre des chevaliers de l'*Ordre de Saint-Louis* n'étoit point fixé, et dépendoit absolument de la volonté du roi. Il y en avoit très-peu qui fussent pensionnés.

Les dignités affectées à la marine étoient trois grands-croix, neuf commandeurs et quarante-huit pensions; savoir,

Deux de 2,000 livres.
Cinq de 1,500 livres.
Huit de 1,000 livres.
Douze de 800 livres.
Dix de 500 livres.
Six de 400 livres.
Cinq de 300 livres.

Dans la maison du roi on comptoit dix grands-croix ou commandeurs, et quarante-trois pensions; savoir,

Cinq de 2,000 livres.
Six de 1,500 livres.
Dix de 1,000 livres.
Huit de 800 livres.
Quatre de 600 livres.
Quatre de 500 livres.
Quatre de 400 livres.
Une de 300 livres.
Une de 200 livres.

Aux corps de l'Artillerie et du Génie étoient affectés deux grands-croix, ou une dignité de grand-croix et deux commandeurs, ou quatre commandeurs, s'il n'y avoit point de grand-croix.

Le roi accordoit toutes ces dignités et pensions à qui il jugeoit à propos, sans s'astreindre à avoir égard au rang d'ancienneté. Quoique pour les pensions des simples chevaliers il n'y eût rien de fixé, le roi en accordoit cependant quelques-unes par rang d'ancienneté. Il pouvoit y en avoir quatre-vingt-dix affectées aux officiers de certains corps ou aux rangs d'ancienneté; les plus fortes de ces pensions étoient de 2,000 livres, et les moins fortes de 200 livres.

Tous ceux qui composoient l'*Ordre de Saint-Louis* portoient la croix, avec cette différence, que les grands-croix la portoient attachée à un ruban large couleur de feu, qu'ils faisoient pendre de l'épaule droite au côté gauche; ils avoient encore une croix en broderie d'or sur le juste-au-corps et sur le manteau; les commandeurs portoient seulement le grand cordon rouge, au bas duquel étoit attachée la croix, et les simples chevaliers la portoient de la troisième à la quatrième boutonnière, avec un petit ruban couleur de feu.

La croix de l'*Ordre de Saint-Louis* étoit octogone, émaillée de blanc, et cantonnée de fleurs de lis d'or. D'un côté on y voyoit saint Louis cuirassé et couvert de son manteau royal, tenant de la main droite une couronne de laurier, et de l'autre la couronne d'épines et les clous de la passion en champ de gueule, avec cette inscription en lettres d'or sur une bordure d'azur : *Lud. M. instit.* 1693. Au revers étoit une épée nue soutenant de sa pointe une couronne de laurier, liée d'argent. L'inscription étoit aussi en lettres d'or, sur une bordure d'azur, et conçue en ces termes : *Bellic. virtutis præmium.*

Nous avons déja observé que souvent les chevaliers laïcs de l'*Ordre du Saint-Esprit* étoient en même temps chevaliers de l'*Ordre de Saint-Louis.*

Le roi avoit seul le droit d'y admettre des sujets; et quand il ne jugeoit pas à propos de recevoir lui-même celui qu'il vouloit admettre chevalier, il en envoyoit la commission à un officier supérieur, entre les mains de qui on faisoit la profession de foi et le serment, en recevant de lui les marques de l'Ordre. Les grands-croix étoient tirés des commandeurs, les commandeurs des chevaliers, les chevaliers étoient tirés des troupes de terre et de mer; et aucun ne pouvoit être admis à cet Ordre sans avoir fait profession de la religion catholique, et s'il n'avoit servi sur terre et sur mer en qualité d'officier pendant dix années, à moins qu'il n'eût mérité, par quelque action extraordinaire de bravoure, la dispense des dix années prescrites pour pouvoir être admis à l'Ordre.

Lorsqu'un chevalier étoit reçu, il étoit à genoux, juroit et promettoit de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine; d'être fidèle au roi, et de ne se départir jamais de l'obéissance qui lui étoit due, etc. Après le serment, le chevalier recevoit l'accolade et la croix, et on lui expédioit des provisions qui étoient enregistrées dans les registres de l'Ordre, à l'assemblée qui se tenoit le jour de saint Louis dans le palais où se trouvoit le roi; et ces provisions étoient ensuite rendues ou renvoyées sans frais aux chevaliers.

Ceux qui d'une dignité inférieure étoient admis à une dignité supérieure, en recevoient aussi leurs provisions sans être tenus de prêter un nouveau serment.

Les chevaliers de l'*Ordre de Saint-Louis* qui avoient aussi l'*Ordre du Saint-Esprit*, précédoient les grands-croix commandeurs et chevaliers de l'*Ordre de Saint-Louis;* mais s'ils étoient grands-croix, commandeurs ou pensionnaires de cet Ordre, il

falloit qu'ils y renonçassent en entrant dans celui du Saint-Esprit, et qu'ils ne portassent que la simple croix de Saint-Louis au bas du cordon bleu, à côté de la croix du Saint-Esprit.

Le chancelier, le grand-prévôt et le secrétaire étoient décorés de pareils ornemens que les grands-croix; mais ils n'avoient chacun que 4,000 liv. réels et effectifs par an; les trois grands officiers étoient en possession de tels et semblables priviléges et exemptions dont jouissoient les grands officiers de l'*Ordre du Saint-Esprit*. L'intendant et les trois trésoriers portoient comme les commandeurs la croix de cet Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, mais sans broderie sur l'habit, et jouissoient de tous les priviléges qui étoient accordés aux officiers et secrétaires de la grande chancellerie. Quant aux autres officiers de l'Ordre, ils portoient la croix comme les chevaliers, prenoient le titre d'écuyer, et jouissoient des mêmes priviléges et exemptions que les commensaux de la maison du roi.

Le jour de saint Louis il étoit d'usage que les grands-croix, commandeurs et officiers de l'Ordre accompagnassent le roi à la messe, célébrée dans sa chapelle du palais où il se trouvoit, ou dans l'église de Saint-Louis de l'hôtel des invalides; et l'après-dîner il se tenoit une assemblée de l'Ordre.

L'habit de cérémonie pour le jour de saint Louis ou les autres assemblées générales étoit, pour les grands-croix, les commandeurs et grands officiers, un juste-au-corps de velours ou de soie noire, doublé d'une étoffe couleur de feu, avec boutons et boutonnières d'or, et le manteau de même étoffe, aussi doublé couleur de feu; l'intendant et les trois trésoriers étoient vêtus de la même manière, mais ils portoient la croix pendante au cou: les autres officiers étoient vêtus de noir doublé de rouge, avec de simples boutons d'or. Quant aux chevaliers de Saint-Louis qui étoient en même temps chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, ils assistoient à ces cérémonies en manteau.

Par ordonnance du 10 mars 1759, le roi avoit créé un nouvel Ordre sous le titre d'*Ordre du mérite militaire*, en faveur des officiers étrangers qui ne pouvoient être admis aux autres Ordres de France.

On distinguoit trois rangs de dignités dans cet Ordre comme dans celui de Saint-Louis.

Les simples chevaliers portoient une croix d'or attachée de la troisième à la quatrième boutonnière, avec un petit ruban bleu foncé sans être ondé. Sur un des côtés de la croix étoit une épée en pal, avec ces mots pour légende: *Pro virtute bellicâ*; et sur le revers une couronne de laurier, avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759.

Les commandeurs, fixés au nombre de quatre, portoient cette croix attachée à un large ruban bleu qu'ils faisoient pendre de l'épaule droite au côté gauche. Des quatre commandeurs, deux étoient Allemands et deux Suisses.

Les grands-croix, fixés au nombre de deux, portoient, indépendamment du grand cordon, une broderie d'or sur l'habit et sur le manteau. Des deux grands-croix, l'un étoit Allemand et l'autre Suisse.

TABLEAU

DES COMMANDERIES ET PRIEURÉS DE MALTE

Qui existoient en France sous la monarchie; leurs revenus, les provinces et lieux où ils étoient situés.

Commanderies.	Provinces.	Gr. Prieurés.	Langues	Revenus.	Commanderies.	Provinces.	Gr. Prieurés.	Langues.	Revenus.
ABBEVILLE	*Picardie*	France	*France*	14,000 l.	JALEZ	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	8,000 l.
Agen	*Guienne*	Saint-Gilles	*Provence*	6,000	Joucas	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	3,000
Aix	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	10,000	Isle Bouchard	*Touraine*	Aquitaine	*France*	5,000
Saint-Amant	*Champagne*	Champagne	*France*	2,300	Juvi-le-Temple	*Picardie*	France	*France*	9,280
Amboise	*Touraine*	Aquitaine	*France*	3,527	LAGNY	*Valois*	France	*France*	19,674
Sainte-Anne	*Poitou*	Auvergne	*Auvergne*	3,000	La Lande	*Anjou*	Aquitaine	*France*	5,100
Arcins	*Medoc*	Toulouse	*Provence*	6,000	Laon et Chatil.	*Picardie*	France	*France*	11,800
Arguens	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	3,000	Laverne	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	4,000
Argentins	*Guienne*	Toulouse	*Provence*	13,000	Laumusse	*Lyonnois*	Auvergne	*Auvergne*	7,000
Artin	*Touraine*	Aquitaine	*France*	3,000	Launai	*Maine*	Aquitaine	*France*	3,000
Assigny	*Poitou*	Aquitaine	*France*	6,700	Leigneville	*Normandie*	France	*France*	3,000
Astros	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	7,000	Lesepeaux	*Bretagne*	Aquitaine	*France*	7,067
Avignon	*Comté Venaissin*	Saint-Gilles	*Provence*	9,000	Leureuil	*Berri*	Auvergne	*Auvergne*	4,000
Auxerre	*Bourgogne*	France	*France*	6,000	Lieu-Dieu	*Berri*	Auvergne	*Auvergne*	3,000
LE BAILLEUL	*Normandie*	France	*France*	7,117	Limoges	*Limosin*	Auvergne	*Auvergne*	4,000
Bayonne	*Biscaye*	Toulouse	*Provence*	2,500	Loison	*Normandie*	France	*France*	7,540
Balan	*Touraine*	Aquitaine	*France*	3,770	Lormettaux	*Berri*	Auvergne	*Auvergne*	7,000
Barbantane	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	3,000	Loudun	*Touraine*	Aquitaine	*France*	5,100
Bastide	*Querci*	Saint-Gilles	*Provence*	7,000	Louviers	*Normandie*	France	*France*	9,463
Beauvois	*Normandie*	France	*France*	3,000	Luan	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	3,000
Beaulieu	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	6,000	Sainte-Luce	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	14,000
Beaulne	*Bourgogne*	Champagne	*France*	8,000	MACON	*Bourgogne*	Auvergne	*Auvergne*	4,000
Beauvais	*Gâtinois*	France	*France*	8,225	Maisonnice	*La Marche*	Auvergne	*Auvergne*	4,000
Belle-Combe	*Dauphiné*	Auvergne	*Auvergne*	4,500	Marbotte	*Lorraine*	Champagne	*France*	2,108
Belle-Croix	*Bourgogne*	Champagne	*France*	4,100	Ste.-Marguerite	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	1,200
Bertheville	*Normandie*	France	*France*	2,500	Marseille	*Provence*	Saint-Gilles	*Provence*	12,000
Besançon	*Franche-Comté*	Auvergne	*Auvergne*	2,000	Masdeu	*Poitou*	Auvergne	*Auvergne*	4,000
Beziers	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	9,000	Mauléon	*Poitou*	Aquitaine	*France*	6,000
Bisson	*Bretagne*	Aquitaine	*France*	5,520	Maupas	*Bourgogne*	France	*France*	10,533
Saint-Blaise	*Bigorre*	Toulouse	*Provence*	2,000	Saint-Mauvis	*Picardie*	France	*France*	18,139
Blandais	*Marche*	Auvergne	*Auvergne*	3,000	Mavel	*Bourbonnois*	Auvergne	*Auvergne*	3,500
Boncourt	*Picardie*	France	*France*	21,136	Metz	*Lorraine*	Champagne	*France*	15,400
Bordeaux	*Guienne*	Toulouse	*Provence*	13,000	Milhaud	*Rouergue*	Saint-Gilles	*Provence*	6,000
Bordere	*Guienne*	Toulouse	*Provence*	12,000	Moisi	*Brie*	France	*France*	10,225
Les Bordes	*Berri*	Auvergne	*Auvergne*	6,000	Montbrison	*Forêt*	Auvergne	*Auvergne*	3,000
Bourgneuf	*Aunis*	Aquitaine	*France*	5,500	Montchamp	*Auvergne*	Auvergne	*Auvergne*	6,500
Bourgoust	*Normandie*	France	*France*	4,000	Montferrand	*Auvergne*	Auvergne	*Auvergne*	6,000
Bouxei	*Champagne*	France	*France*	16,572	Montprin	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	5,000
La Brague	*Flandre*	France	*France*	7,000	Montpellier	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	10,000
Braux	*Bassigni*	Champagne	*France*	3,000	Mont-Cenis	*Franche-Comté*	Auvergne	*Auvergne*	5,000
Buroault	*Languedoc*	Toulouse	*Provence*	7,000	Mont-Zone	*Guienne*	Toulouse	*Provence*	8,000
CAIGNAC	*Foix*	Toulouse	*Provence*	9,000	Monterol	*Poitou*	Auvergne	*Auvergne*	7,500
Cannebiere	*Rouergue*	Saint-Gilles	*Provence*	6,000	NANCI	*Lorraine*	Champagne	*France*	14,000
La Capelle	*Querci*	Saint-Gilles	*Provence*	14,000	Nantes	*Bretagne*	Aquitaine	*France*	4,880
Capette	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	8,000	Narbonne	*Languedoc*	Saint-Gilles	*Provence*	3,000

Carla	Auvergne	Auvergne	Auvergne	3,500	Nice	Provence	Saint-Gilles	Provence	1,500
Carentoir	Bretagne	Aquitaine	France	1,400	Les Nouveaux	Bassigni	Champagne	France	2,000
Castres	Flandre	France	France	19,020	Nouville	Champagne	Champagne	France	12,890
Cavallerie	Guienne	Toulouse	Provence	9,000	OLOIX	Auvergne	Auvergne	Auvergne	4,500
Cavalis	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	3,000	Orléans	Orléanois	France	France	7,974
Caubins	Béarn	Toulouse	Provence	10,000	Oysemont	Picardie	France	France	10,902
Celles	Rouergue	Auvergne	Auvergne	5,000	Ozon	Poitou	Aquitaine	France	5,160
Chalons	Bourgogne	Champagne	France	6,868	PALLIÈRES	Gévaudan	Saint-Gilles	Provence	7,000
Chamberan	Marche	Auvergne	Auvergne	4,000	Saint-Paul	Dauphiné	Auvergne	Auvergne	6,000
Chambery	Savoie	Auvergne	Auvergne	1,600	Paulac	Limosin	Auvergne	Auvergne	5,000
Chanonat	Auvergne	Auvergne	Auvergne	2,500	La Peyre	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	3,500
Chanu	Orléanois	France	France	5,610	Pesenas	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	10,000
Chanteraine	Flandre	France	France	30,200	Le Piéton-Mag.	....	France	France	23,234
Charière	Limosin	Auvergne	Auvergne	4,500	Pissobran	....	Saint-Gilles	Provence	4,000
Chazelles	Forêt	Auvergne	Auvergne	5,000	Pleignes	Languedoc	Toulouse	Provence	3,000
Chelippe	Flandre	France	France	11,003	Port-Laval	Dauphiné	Saint-Gilles	Provence	4,000
Chevreu	Isle-de-France	France	France	4,700	Pont-Aubert	Bourgogne	Champagne	France	5,460
Saint-Christol	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	8,000	Pont-Vieux	Auvergne	Auvergne	Auvergne	1,500
Coloumiers	Picardie	France	France	13,035	Primesson	Provence	Saint-Gilles	Provence	5,000
Comps	Provence	Saint-Gilles	Provence	7,000	Puy-de-Noix	Limosin	Auvergne	Auvergne	2,500
Condat	Périgord	Toulouse	Provence	10,000	RACHERIE	Bourbonnois	Auvergne	Auvergne	3,000
Coudrie	Bretagne	Aquitaine	France	6,000	Raissac	Albigeois	Saint-Gilles	Provence	8,000
Coulours	Sénonois	France	France	9,560	Saint-Remi	Poitou	Aquitaine	France	5,511
Courteserre	Auvergne	Auvergne	Auvergne	4,000	Renneville	Normandie	France	France	19,258
Croix au Bost	Marche	Auvergne	Auvergne	1,500	Renneville	Languedoc	Toulouse	Provence	8,000
La Croix	Brie	France	France	17,234	Reims	Champagne	France	France	7,181
DIJON	Bourgogne	Champagne	France	8,237	Robecourt	Lorraine	Champagne	France	4,724
Dole	Franche-Comté	Auvergne	Auvergne	6,000	La Rochelle	Aunis	Aquitaine	France	6,380
Dourbans	Querci	Saint-Gilles	Provence	8,000	Romagne	Bassigni	Champagne	France	15,000
Douzens	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	5,000	Roquebrune	Gascogne	Toulouse	Provence	3,550
LES ECHELLES	Savoie	Auvergne	Auvergne	4,000	Ruets	Champagne	Champagne	France	12,209
Espalions	Rouergue	Saint-Gilles	Provence	8,000	SALIERS	Provence	Saint-Gilles	Provence	12,000
Espinaz	Rouergue	Saint-Gilles	Provence	1,500	Salins	Franche-Comté	Auvergne	Auvergne	1,500
Étampes	Isle de-France	France	France	3,500	Salve	Rouergue	Saint-Gilles	Provence	8,000
Étrepigny	Picardie	France	France	17,000	Sausay	Isle-de-France	France	France	4,300
Sainte-Eulalie	Rouergue	Saint-Gilles	Provence	20,000	Sommereux	Bourgogne	France	France	13,200
FAVILLANE	Provence	Saint-Gilles	Provence	300	Sours et Arvillé	Blésois	France	France	9,900
Farges	Berri	Auvergne	Auvergne	1,200	Sugny	Lorraine	Champagne	France	4,000
Saint-Félix	Rouergue	Saint-Gilles	Provence	15,000	TEMP. D'AYEN	Limosin	Auvergne	Auvergne	2,500
Fenières	Limosin	Auvergne	Auvergne	3,500	T. d'Angers	Anjou	Aquitaine	France	5,490
La Ferté	Picardie	France	France	3,600	T. de Troyes	Champagne	France	France	14,186
La Feuillée	Bretagne	Aquitaine	France	15,550	Thevalle	Maine	Aquitaine	France	4,500
Les Feuillets	Bresse	Auvergne	Auvergne	3,500	Thors	Bassigni	Champagne	France	7,400
Fief	Artois	France	France	14,000	Tourette	Auvergne	Auvergne	Auvergne	1,400
Fiolette	Poitou	Aquitaine	France	2,000	Trinquetaille	Provence	Saint-Gilles	Provence	20,000
Fontaine	Picardie	France	France	15,490	Tronquières	Querci	Saint-Gilles	Provence	8,000
Fortresse	Auvergne	Auvergne	Auvergne	3,500	VALCANVILLE	Normandie	France	France	3,500
Fos. Chalons	Poitou	Aquitaine	France	1,500	Val-de-Ronce	Dauphiné	Saint-Gilles	Provence	1,200
François	Gévaudan	Saint-Gilles	Provence	8,000	Valence	Dauphiné	Saint-Gilles	Provence	10,000
Fretay	Touraine	Aquitaine	France	5,800	Valeuze	Bourgogne	Champagne	France	2,715
GAP	Dauphiné	Saint-Gilles	Provence	5,000	Vaours	Albigeois	Saint-Gilles	Provence	9,000
Garidech	Albigeois	Saint-Gilles	Provence	5,000	Vaubourg (St.)	Normandie	France	France	8,000
Genevoin	Savoie	Auvergne	Auvergne	6,000	Vaux-Franche	Berri	Auvergne	Auvergne	4,000
Saint-Georges	Lyonnois	Auvergne	Auvergne	5,000	Vienne	Dauphiné	Auvergne	Auvergne	1,800
Gerancourt	Lorraine	Champagne	France	5,000	Ville-Dieu	Languedoc	Toulouse	Provence	14,000
Goulfet	Guienne	Toulouse	Provence	8,000	Ville-Dieu	Franche-Comté	Auvergne	Auvergne	7,900
Goust	Gascogne	Toulouse	Provence	3,000	Ville-Dieu	Perche	France	France	8,000
Gressans	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	7,000	Ville-Dieu-L.-M.	Normandie	France	France	7,691
Gublan	Le Maine	Aquitaine	France	3,100	Ville-Dieu	Poitou	Aquitaine	France	5,490
La Guerche	Bretagne	Aquitaine	France	3,000	Ville-Franche	Orléanois	Auvergne	Auvergne	4,000
Guittai	Le Maine	Aquitaine	France	1,400	Villegast	Berri	Aquitaine	France	6,500
H. AVEINE	Flandre	France	France	11,715	Ville-Jésus	Poitou	Auvergne	Auvergne	1,400
Homps	Languedoc	Saint-Gilles	Provence	7,000	Villiers	Flandre	France	France	19,000
Hôp. d'Angers	Anjou	Aquitaine	France	6,000	Vircourt	Lorraine	Champagne	France	8,365

Chevaline, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Faverges, à 13 kil. (3 l.) d'Annecy, 23 kil. (5 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 701. *Bur. de poste* d'Annecy.

Chevalinière (la), v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, commune de la Force, à 15 kil. (3 l. ½) de Castelnaudary, 21 kil. (4 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de la Force, 270. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Chevallain, v. (*Moselle*,) arr. de Metz, canton de Fauquemont, commune de Fontigny, à 8 k. (2 l.) de Fauquemont, 25 kilom. (5 l. ¾) de Metz. *Popul.* comprise celle de Fontigny, 189. *Bureau de poste* de Fauquemont.

Chevalriogon, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Mayet de Montagne, commune de Ferrières, à 16 k. (3 l. ¾) de Cusset, 6 m. (14 l. ½) de Moulins. *Populat.* comprise celle de Ferrières, 2431. *Bur. de poste* de Cusset.

Chevanay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, sur le Lozerain, à 27 k. (6 l.) de Semur, 30 k. (6 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Chevanne, v. (*Loiret*), arrond. de Montargis, cant. de Ferrières, près de la Bez, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montargis, 8 myr. (17 l.) d'Orléans. *Pop.* 349. *Bur. de p.* d'Egreville, dép. de Seine-et-Marne.

Chevannes, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, cant. de Gevret, à 22 k. (5 l.) de Dijon. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Nuits.

Chevannes, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, commune de Moutaron, à 13 kil. (3 l.) de Moulins-en-Gilbert, 24 kilom. (5 l. ½) de Château-Chinon. *Popul.* comprise celle de Moutaron et dépend., 540. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

Chevannes, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et canton de Corbeil, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbeil, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *Popul.* 313. *Bur. de poste* de Corbeil.

Chevannes, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Toucy, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Auxerre. *Popul.* 1122. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Chevannes-Gazeau, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, canton de St.-Benin-d'Azy, commune de Bally, à 24 kilom. (7 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Bally, 804. *Bur. de poste* de Nevers.

Chevannes-sous-Montenoison, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-le-Franc, à 19 k. (4 l. ⅓) de Clamecy, 40 k. (9 l.) de Nevers. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Varzy.

Chevanon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Combroudes, commune de Montcel, à 13 k. (3 l.) de Riom, 3 kil. (¾ de l.) de Combroudes. *Popul.* comprise celle de Montcel, 415. *Bur. de p.* de Riom.

Chevaux (Ile aux), (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, cant. de Chalonnes, formée par la Loire, près de St.-Aubin, à 6 kil. (1 l. ½) d'Angers.

Chevaux (Ile aux), (*Morbihan*), arrond. de Lorient, cant. de Belle-Ile, à 2 k. (½ l.) de l'île d'Honat, 6 kil. (1 l. ½) d'Hœdic, 10 kil. (2 l. ½) de Belle-Ile, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Auray.

Cheveigné, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrin, à 13 kil. (3 l.) de Vilaine, 5 myr. (11 l. ¼) de Laval. *Popul.* 1042. *Bur. de poste* du Ribay.

Chevelu, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, commune de Billième, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Yenne, 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Popul.* comprise celle de St.-Jean-de-Chevelu, 630. *Bur. de poste* de Chambéry.

Chevençau, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montlieu, à 7 k. (1 l. ⅔) de Montlieu, 6 myr. (13 l. ½) de Saintes. *Pop.* 1033. *Bur. de p.* de Montlieu.

Chevènes, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Sains, à 11 kil. (2 l. ¾) de Vervins, 30 k. (6 l. ⅔) de Laon. *P.* 427. *B. de p.* de Marle.

Cheveney, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 7 kil. (1 l. ⅔) O. p. S. de Porentruy, 10 kil. (2 l. ½) E. p. N. de Blamont, 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de St.-Ursanne. Les incendies sont assez fréquens dans ce village, et dans le reste du canton. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Porentruy.

Chevenge, v. (*Ardennes*), arr. et cant sud. de Sedan, sur la Bar, à 5 k. (1 l. ¼) de Sedan, 16 k. (3 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Sedan.

Chevenon, v. (*Nièvre*), arrond. et cant. de Nevers, près de la Loire, à 10 kil. (2 l. ½) de Nevers. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Nevers.

Chevenoz, v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton d'Evian, sur l'Ursine, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de N. D. d'Abondance, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. d'Evian, 5 myr. (10 l. ¼) de Genève. *Pop.* 631. *Bur. de poste* d'Evian.

Cheverny, v. (*Loir-et-Cher*), arrond. de Blois, cant. de Contres, sur la petite rivière de Conon, à 13 k. (3 l.) de Blois. Le château étoit un des plus beaux et des plus considérables de ce pays. *Raout-Huraut*, contrôleur-général des finances, le fit bâtir; son fils Philippe en fit hommage à Charles IX en 1565. *Popul.* 1270. *Bur. de poste* de Blois.

Chevetogne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Dinant, cant. de Ciney, sur l'Ywoigne, à 9 kil. (2 l. ¼) N. N. O. de Rochefort, 16 k. (3 l. ¾) O. de Marche, 32 k. (7 l. ¼) S. S. E. de Namur. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Marche.

Chevières, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Grand-Pré, sur l'Aire, à 2 k. (½ l.) de Grand-Pré, 5 kil. (1 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 128. *Bur. de p.* de Grand-Pré.

Chevignat, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Treffort, comm. de Pressiat, à 19 kil. (4 l. ½) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Pressiat, 339. *Bur. de poste* de Bourg.

Chevigney, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, sur l'Oignon, à 15 kilom. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Besançon.

Chevigney, v. (*Doubs*), arrond. de Baume, cant. de Vercel, à 18 k. (4 l.) d'Ornans, 28 kil. (6 l. ½) de Besançon. *Pop.* 118. *Bur. de poste* d'Ornans.

Chevigney, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Pesme, à 11 kil. (2 l. ¾) de Gray, 5 myr. (12 l.) de Vésoul. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Gray.

Chevigny, v. (*Côte-d'Or*,) arr. de Dijon, cant. de Gevret, comm. de Fenay, à 9 k. (2 l. ¼) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Fenay et de Domois, 245. *Bureau de poste* de Mirebeau.

Chévigny, v. (*Jura*), arrond. de Dole, canton de Montmirey-le-Château, à 8 kil. (2 l.) de Dole, 6 m. (12 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 534. *Bur. de poste* de Dole.

Chévigny, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Vertus, à 23 k. (5 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Vertus.

Chévigny-en-Val, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, près

près de la Dheune, à 7 k. (1 l. ¾) de Beaune, 40 kil. (9 l.) de Dijon. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Beaune.

Chévigny-Saint-Sauveur, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. est de Dijon, près de la Norge, à 7 k. (1 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 210. *Bur. de p.* de Dijon.

Chevillard, v. (*Ain*), arr. de Nantua, canton de Brenod, à 4 kil. (1 l.) de Nantua, 29 kil. (6 l. ½) de Bourg. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Nantua.

Chevillé, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Brulon, à 14 k. (3 l. ¼) de Sablé, 31 kil. (7 l.) du Mans. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Sablé.

Chevillelles, v. (*Aube*), arr. et cant. 3e de Troyes, comm. de St.-Germain-de-Linçon, à 7 k. (1 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Troyes.

Chevillon, v. (*Loiret*), arrond. et cant. de Montargis, sur la côte, près du canal d'Orléans, à 8 kilom. (2 l.) de Montargis, 5 m. (12 l.) d'Orléans. *Pop.* 634. *Bur. de poste* de Montargis.

Chevillon, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, et ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) de Joinville, 4 m. (10 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Joinville.

Chevillon, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 11 kil. (2 l. ¾) de Boulay, 15 k. (3 l. ½) de Metz. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Metz.

Chevillon, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. de Charny, à 18 k. (4 l.) de Joigny, 32 kil. (7 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Joigny.

Chevillotte (la), v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Roulans-l'Eglise. *Popul.* 660. *Bur. de poste* de Besançon.

Chevilly, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, canton de Douvaine, commune de Messery, à 18 k. (4 l.) N. E. de Genève, 4 kil. (1 l.) N. de Douvaine, 10 k. (2 l. ½) O. de Thonon. *Popul.* comprise celle de Messery, 439. *Bureau de poste* de Genève.

Chevilly, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Neuville, à 14 k. (3 l. ⅓) de Neuville, 15 kilom. (3 l. ⅓) d'Orléans. *Popul.* 1106. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Chevilly, v. (*Seine*), arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, à 8 k. (2 l.) de Paris. L'archevêque de Paris étoit seigneur de ce village; l'église étoit sous le titre de Sainte-Colombe. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Bourg-Egalité.

Chevinay, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, canton de Vaugneray, à 16 kil. (3 l. ¾) de Lyon, 27 kil. (6 l.) de Villefranche. Il y avoit dans ce village une paroisse. On y voit encore des restes d'aqueducs, et des souterrains, appelés *les Thus*, qui ont servi de retraite aux Sarrasins. Il y a une mine de cuivre, située dans la montagne appelée *les Vieilles mines*. Les travaux de cette mine sont soupçonnés avoir été faits par les Romains. Le minerai est une pyrite cuivreuse, mêlée à une très-grande quantité de bleinde, qu'il en faut séparer par le triage. Les égouts, qu'on nomme le *toit*, et le mur du filon, sont un schiste blanc pyriteux. Lorsque ce minéral est tiré, choisi et rôti, on le transporte dans la fonderie de St.-Bel. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Lyon.

Chevincourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ribecourt, sur le Matz, à 14 k. (3 l. ¼) de Noyon, 5 m. (12 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Compiegne.

Chevincourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de St.-Remy-lès-Chevreuse, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Chevreuse. *Pop.* comprise celle de St.-Remy et dép., 580. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Cheviré-le-Rouge, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé, à 7 k. (1 l. ¾) de Baugé, 31 kil. (7 l.) d'Angers. *P.* 1486. *B. de p.* de Baugé.

Chevrainvilliers, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Nemours, à 6 k. (1 l. ½) de Nemours, 32 kil. (7 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Nemours.

Chevrainvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, commune de Buno, annexe de Bonneveau, à 6 kil. (1 l. ½) O. de Milly, 18 kil. (4 l.) E. p. S. d'Etampes. *Populat.* comprise celle de Buno et de Bonneveau, 420. *Bur. de poste* de Milly.

Chevrau, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, commune d'Hermance, sur le lac Léman, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Genève, 4 k. (1 l.) O. de Douvaine, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Thonon. *Popul.* comprise celle d'Hermance, 423. *Bur. de poste* de Genève.

Chèvre (Pointe de la), (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. de Crozon, à 9 k. (2 l. ⅓) S. p. O. de Crozon. Elle a au N. E. la pointe et la batterie de St.-Nicolas, de St.-Hernot, et de la Chaise; et sur la côte O. l'anse de Kerguillier et celle de Quelebar, près de l'anse de Dinan, à 7 k. (1 l. ⅓) N. de la pointe de la Chèvre.

Chevré (Isle de), (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, près de la côte, à 1 k. (⅓ de l.) S. O. de la pointe de Menga, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de St.-Malo.

Chèvre, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, commune de Collonge-Bellerive, sur le lac Léman. *Pop.* comprise celle de Collonge-Bellerive, 433. *Bur. de poste* de Genève.

Chevreaud, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de St.-Amour, à 21 k. (4 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 469. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chevregny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, près de la Lette, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Laon, 22 k. (5 l.) N. E. de Soissons, 21 k. (4 l. ⅓) E. de Coucy. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Chavignon.

Chevrel, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, commune d'Aire-la-Ville, sur le Rhône, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Genève. *Pop.* comprise celle d'Aire-la-Ville, 140. *Bur. de poste* de Genève.

Chevremont, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 4 k. (1 l.) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Béfort.

Chevrerie (la), v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Villefagnan, à 5 kil. (1 l. ¼) de Ruffec, 4 myr. (10 l.) d'Angoulême. *Popul.* 303. *Bur. de poste* de Ruffec.

Chevresis-le-Meldeux, village (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, sur le Péron, à 22 k. (5 l. ¼) de St.-Quentin, 21 kil. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Chevresis-les-Dames, village (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, près du Péron, à 22 k. (5 l.) de St.-Quentin, 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Chevrette (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Perdreauville, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Mantes, 7 kil. (1 l. ¾) de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Perdreauville, 424. *Bur. de poste* de Mantes.

Chevrette (la), v. (*Seine-et-Oise*),

arr. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorenci), commune de Deuil, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de St.-Denis, 2 k. (½ l.) S. d'Emile. *Pop.* comprise celle de Deuil, 998. *Bur. de poste* de St.-Denis, département de la Seine.

Chevreuse, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, et ch.-l. de cant., sur l'Yvette, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Versailles, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Montfort, 18 k. (4 l.) N. E. de Rambouillet. L'église est dédiée à saint Martin. La terre de Chevreuse, qui n'étoit qu'une baronnie, fut érigée en duché, en 1545, en faveur du duc d'Etampes. Le château etoit célèbre par son antiquité. Il y a aux environs beaucoup de pierres à chaux : le grès est abondant. *Pop.* 1650. *B. de p.*

Chevreville, v. (*Manche*), arr. de Mortain, canton d'Hilaire-du-Harconet, à 8 k. (2 l.) de Mortain, 6 m. (12 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Chevreville, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudoin, à 9 kil. (2 l. ¼) de Crespy, 6 myr. (14 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 205. *B. de p.* de Nanteuil-le-Haudoin.

Chevray, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, commune de Marcy-lès-Fusey, à 23 k. (5 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Nuits.

Chevrey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevret. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Nuits.

Chevrier, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Viry, au pied du mont des Vaches, à 2 k. (½ l.) O. de Viry, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de l'Ecluse, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Genève. *P.* 306. *B. de p.* de Genève.

Chevrières, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Charleville. *Pop.* 107. *B. de p.* de Réthel.

Chevrières, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, canton de Chazelles, à 25 kil. (5 l. ¾) de Montbrison, 22 k. (5 l.) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Petite-Gimont, 1454. *Bur. de poste* de Chazelles.

Chevrières, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton d'Estrées-St.-Denis, à 13 k. (3 l. de Compiegne, 43 k. (9 l. ¾) de Beauvais. *Popul.* 591. *Bur. de poste* de Verberie.

Chevroches, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, près de l'Yonne, à 2 kil. (½ l.) de Clamecy, 6 myr. (13 l. ⅓) de Nevers. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Clamecy.

Chevrolley (Forge), (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton d'Arc-en-Barrois, dépendant de la commune de Daucevoir, sur l'Aube, à 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de Ville-sur-Aujon (ci-dev. Château-Vilain), 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Arc-en-Barrois, 31 k. (7 l.) S. O. de Chaumont. *Bur. de p.* de Ville-sur-Aujon.

Chevron (Rivière), (*Ain*), arr. de Bourg, canton de Treffort. Sa source, près de Meillonnas et de Treffort, à 8 k. (2 l.) de Bourg, coule au N., et se joint à la Solman, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Louhans, département de Saone-et-Loire.

Chevron, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de l'Hôpital, commune de St.-Sigismond, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Conflans, 3 kilom. (¾ de l.) O. de l'Hôpital, 24 kil. (5 l. ½) E. p. N. de Chambéry. *Pop.* compr. celle de St.-Sigismond, 306. *Bur. de poste* de Conflans.

Chevron, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Stavelot, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Basse-Bodeux, 8 kil. (2 l.) E. de Ferrières, 30 kil. (6 l. ¾) S. p. E. de Liége. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Liége.

Chevrotaine, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 23 k. (5 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chevrotière (la), v. (*Loire-Inférieure*), arrond. de Machecoul, cant. de Philbert-de-Grandlieu, à 10 k. (2 l. ½) de Machecoul. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Machecoul.

Chevroux, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, canton de Pont-de-Vaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Pont-de-Vaux, 30 k. (6 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 936. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Chevroz, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, canton de Marchaux, sur l'Oignon, à 10 k. (2 l. ½) de Besançon. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Besançon.

Chevru, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 19 k. (4 l. ¼) de Rosoy, 4 m. (10 l.) de Melun. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte, de la nation et du grand-prieuré de France. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Chevry, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 4 k. (1 l.) de St.-Claude, 40 kil. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Chevry, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Gex, à 5 k. (1 l. ¼) S. de cette ville, 11 k. (2 l. ⅔) O. p. S. de Copet, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de Genève. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Gex.

Chevry, v. (*Loiret*), arrond. de Montargis, cant. de Ferrières, près de la Bez, à 20 k. (4 l. ½) de Montargis, 8 myr. (17 l. ⅔) d'Orléans. *Pop.* 312. *Bur. de poste* d'Egreville, département de Seine-et-Marne.

Chevry, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Tessy, près du Baron, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Lô, 25 k. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Thorigny.

Chevry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-la-Ville, à 21 k. (4 l. ¾) de Melun. Ce village est connu depuis le 12e siècle ; l'église en est dédiée à la Ste.-Vierge. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Chevry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Portvillé, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bonnières. *Pop.* comp. celle de Portvillé et dépendances, 154. *Bur. de poste* de Bonnières.

Chevrye, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Portvillé, à 6 kilom. (1 l. ½) de Vernon, 5 k. (1 l. ¼) E. de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Portvillé, 154. *Bur. de poste* de Vernon, département de l'Eure.

Chevry-en-Serenne, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Nemours, cant. de Lorrès, à 18 k. (4 l.) de Nemours, 38 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Nemours.

Chey, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chenay, près de la Sèvre-Niortaise, à 16 kil. (3 l. ¾) de St.-Maixent, 31 kil. (7 l.) de Niort. *Pop.* 909. *Bur. de poste* de la Mothe-Ste.-Hérayе.

Cheylade, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, sur la Rue, rivière, à 14 k. (3 l. ½) de Murat, 37 kil. (8 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1784. *Bur. de poste* de Murat.

Cheylard (le), v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Saillans. Il y a des fabriques de ratines et de draps de ½ et ⅔. *Pop.* 140. *Bureau de poste* de Crest.

Cheylas (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, canton de Goncelin, près de l'Isère, à 29 k. (6 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 451. *Bur. de poste* de Grenoble.

Chez-Gareau, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, canton de Mont-

bron, commune d'Ecurras, à 18 k. (4 l.) de la Rochefoucauld, 8 kil. (2 l.) de Montbron, 37 k. (8 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle d'Ecurras, 1400. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Chez-Masrand (le), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. et commune de Bellegarde-St.-Sylvain, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Aubusson, 2 k. (½ l.) de Bellegarde. *Pop.* comprise celle de Bellegarde, 1687. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Chezabois, v. (*Jura*), arrond. et cant. de Poligny, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 164. *B. de p.* de Poligny.

Chezabois, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, commune de Ballaison, à 18 k. (4 l.) N. E. de Genève, 3 k. (¾ de l.) E. de Douvaine, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Ballaison, 501. *Bur. de poste* de Genève.

Chezal-Benoist, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Lignières, à 30 k. (6 l. ¾) de Château-Meillant, 36 k. (8 l.) de Bourges. Ce village étoit autrefois remarquable par une fameuse abbaye de Bénédictins, fondée en 1093. Elle commença par quelques religieux, sous la direction du frère André, bénédictin. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Lignières.

Cheze, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, près du Gave de Barrège, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argelès, 38 k. (8 l. ½) de Tarbes. Il y a une mine de plomb dans le terroir de ce village, sur la rive droite du Gave, au bord de la chaussée, audelà du pont de *Mayavat:* cette mine renferme de la galène à gros grains, mêlée de bleinde et de pyrites blanches dispersées dans un schiste noir, argileux et calcaire, fort dur. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Tarbes.

Cheze (la), ville (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, et ch.-l. de cant., sur la Lié, à 8 k. (2 l.) S. E. de Loudéac, 4 m. (10 l.) N. E. de St.-Brieux, 9 kil. (2 l. ¼) de Rohan. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Loudéac.

Chezeaux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 2 k. (½ l.) de Bourbonne, 4 m. (10 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Chezeaux (les Grands), village (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de St.-Sulpice-les-Feuilles, à 29 kil. (6 l. ½) du Dorat, 6 myr. (13 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Arnac-la-Poste.

Chezelles, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de Chantelle, à 15 k. (3 l. ½) de Gannat, 41 k. (9 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Chezelles, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, canton de Buzançois, sur la Trégonce, à 11 k. (2 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Buzançois.

Chezelles, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton de l'Isle-Bouchard, sur la Bouroux, à 20 k. (4 l. ½) de Chinon, 41 k. (9 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de l'Isle-Bouchard.

Chezeneuve, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Verpillers, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourgoin, 9 k. (2 l. ¼) de Verpillers. *Pop*... *Bur. de poste* de Bourgoin.

Chezery, ville (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Collonge, à 18 k. (4 l.) de Genève. C'étoit le chef-lieu d'un pays et d'une vallée de même nom, qui furent cédés à la France par l'art. Ier du traité conclu entre cette puissance et le roi de Sardaigne, le 24 mars 1760, et réunis au ci-devant gouvernement général de Bourgogne. La vallée de Chezery, située à la rive gauche du Rhône, s'étend du midi au septentrion jusqu'aux ci-devant frontières de la *Franche-Comté*, et n'a que 18 k. (4 l.) de long, sur environ 4 k. (1 l.) de large. Elle est bornée au levant par le ci-devant pays de *Gex*, et au couchant par une partie du ci-devant *Bugey*. Le terroir est fertile en grains et en bons pâturages. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Collonge.

Chezy, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 18 k. (4 l.) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ¼) de Laon. *P.* 739. *Bur. de p.* de la Ferté-Milon.

Chezy, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Chevagnes, sur l'Ouzon, à 10 k. (2 l. ½) de Moulins. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Moulins.

Chezy-sur-Marne, ci-devant Chezy-l'Abbaye, bourg (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, et ch.-l. de cant., sur la Marne, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Château-Thierry, 7 m. (16 l. ½) O. de Châlons, 8 m. (18 l.) E. de Meaux, 6 m. (13 l. ⅓) de Laon. Il y avoit une abbaye commendataire, Ordre des Prémontrés, fondée en 1136 par Ameline et Guillaume de Cayeux. Elle fut donnée par suite à l'Ordre de Cîteaux. Cette abbaye étoit de la filiation de celle de Trois-Fontaines. Il n'y avoit que quatre religieux. *Population*, 1204. *B. de poste* de Château-Thierry.

Chialambertetto, hameau (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Ceres, à la jonction d'un ruisseau et de la Stura, à 5 m. (11 l. ½) N. O. de Turin. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Turin.

Chalamberto, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Ceres, à la gauche de la Stura, au pied d'une montagne, à 5 myr. (11 l.) N. O. de Turin. *P.* 381. *B. de p.* de Turin.

Chiamogna (la), (*Pô*). Torrent qui a sa source près de Rocca Piatta, et tombe dans la Felice, à 2 k. (½ l.) N. de Ceva. Cours, 18 k. (4 l.).

Chianoc, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Bussolin, sur un petit torrent qui tombe dans la Dora Riparia, à 10 k. (2 l. ½) de Suse. *Pop.* 928. *Bur. de poste* de Suse.

Chiara (la), (*Pô*). Petite rivière qui a sa source au mont Rochemelon, et tombe dans la Stura au-dessous de Lanzo. Cours, 4 m. (10 l.).

Chiatra, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. de Verde, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Corté, 5 m. (10 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 332.

Chiavazza, village (*Sesia*), arrond. et canton de Bielle, sur la pente d'une colline, à 2 k. (½ l.) N. de Bielle. *Pop.* 1393. *Bur. de poste* de Bielle.

Chiave, v. (*Liamone*), arr. et cant. de Sartène, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 41 k. (9 l. ⅓) d'Ajaccio.

Chiaverano, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, et ch.-l. de cant., sur une montagne, à 4 kilom. (1 l.) N. E. d'Ivrée. *Populat.* 287. *Bureau de poste* d'Ivrée.

Chiavrie, village (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Villar-Almese, sur un ruisseau qui se jette dans la Dora Riparia, à 20 k. (4 l. ½) O. de Suse. *Pop.* 1351. *Bureau de poste* de Suse.

Chiché, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Bressuire, sur le Thouaret, à 33 k. (7 l. ½) S. E. de Chatillon-sur-Sèvre, 5 m. (12 l.) N. de Niort, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Bressuire. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* de Bressuire.

Chicheboville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourquebus, à 11 k. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 258. *Bur de poste* de Caen.

Chichée, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Chablis, près de la Serain, à 20 kilom. (4 l. ½)

d'Auxerre. *P.* 707. *B. de p.* de Chablis.

Chicheni, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Méréville, comm. de Châlo et de Moulineux, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Châlo et de Moulineux, 378. *Bur. de p.* d'Etampes.

Chichery, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, canton d'Aillant-sur-Tholon, à 11 k. (2 l. ¼) de Joigny, 11 k. (2 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Bassou.

Chichey, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sezanne, sur le ruiss. des Auges, à 4 k. (1 l.) de Sezanne, 5 m. (12 l.) de Châlons. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Sezanne.

Chichiliane-en-Oisans, *ou* Sechiliennes, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vizille, près de la Romanche, à 15 k. (3 l. ½) S. de Grenoble. *Pop.* 1065. *Bur. de poste* de Vizille.

Chichiliane-en-Trièves, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Clelles, près de la Dorbonne, à 4 m. (10 l.) de Grenoble. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Mens.

Chichoué (Val de), (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à la descente de la montagne de Crabère et du lac de Sarran, à 18 k. (4 l.) S. O. de Castillon. Il a 2 k. (½ l.) de long du N. au S.

Chichy, v. (*Yonne*), arrondiss. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, à 11 k. (2 l. ⅓) de St.-Florentin, 16 k. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Brinon.

Chicoterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Boissy-Monvoisin, à 11 k. (2 l. ¾) S. O de Mantes, 9 k. (2 l. ¼) de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Boissy, 622. *Bur. de poste* de Mantes.

Chicourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, sur la côte, près de la Nied, à 9 k. (2 l. ⅓) de Château-Salins, 34 k. (7 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Chidde, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de St.-Bonnet-de-Joux, comm. de Pressy, à 19 k. (4 l. ¼) de Charolles, 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Pressy, 915. *Bureau de poste* de St.-Bonnet-de-Joux.

Chiddes, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Luzy, à 18 k. (4 l.) de Moulins, 6 m. (13 l. ¾) de Nevers. *Popul.* 793. *Bur. de poste* de Luzy.

Chidrac, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, sur la Crouze, à 7 k. (1 l. ¾) d'Issoire, 25 kilom. (5 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 409. *Bur. de poste* d'Issoire.

Chienne (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de St.-Aubin-du-Cormier, comm. de la Chapelle-St.-Aubert, sur la Maigressée, à 10 k. (2 l. ½) de Fougères, 34 k. (7 l. ⅔) de Rennes. *Pop.* 800. *B. de poste* de Fougères.

Chieres (les), v. (*Jura*). *Voy.* Cheres (les).

Chiergeac, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montlieu, comm. de Challaux, à 6 k. (1 l. ½) de Montlieu, 29 k. (6 l. ½) de Jonsac. *Pop.* comprise celle de Challanx, 314. *Bur. de poste* de Montlieu.

Chieri *ou* Quiers, v. (*Pô*), arr. de Turin, et chef-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) E. de Turin, 36 k. (8 l.) N. O. d'Asti, 27 k. (6 l.) N. E. de Carmagnol. Long. 25. 25. lat. 44. 53. Cette ville est située dans le ci-devant Piémont, aux confins de l'Astigiano, sur le penchant d'une colline bordée d'un coteau couvert de vignes, dans un terrain fort agréable, et abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie. *Pop....* *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Chierry, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, près de la Marne, à 2 k. (½ l.) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ½) de Laon. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Chiers (le), riv. (*Moselle*), arrondissement de Briey. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. E. de Longwy, passe à Longuyon, remonte au N. à Montmédy, tourne au N. O., puis à l'O., et se rend dans la Meuse, à 5 k. (1 l. ⅓) S. E. de Sedan.

Chiesa, hameau (*Sesia*), arr. de Verceil, sur une colline, à 5 myr. (11 l.) N. O. de Verceil. *Pop...*

Chiesanova, village (*Doire*), arr. d'Ivrée, près de la rive gauche de l'Orca, à 24 k. (5 l. ½) S. O. d'Ivrée, 4 k. (1 l.) de Courgné. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Courgné.

Chiettes (les grandes), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des petites Chiettes, commune de Denezières. *Pop.* comprise celle de Denezières, 226. *Bureau de poste* de Lons-le-Saunier.

Chiettes (les petites), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, et chef-lieu de cant., à 20 k. (4 l. ½) N. E. d' let, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. de -le-Saunier, 24 kilom. (5 l. ½ . de St.-Claude. *Pop.* 210. *Bur.* oste de Lons-le-Saunier.

Chieulles, v. (*Mosell* arr. et cant. de Metz. *Pop.* 13 Bur. *de poste* de Metz.

Chièvres, v. (*Jemmape* arr. de Mons, et chef-lieu de on, à 5 m. (12 l.) de Mons, 15 om. (3 l. ½) d'Ath. Cette ville tuée sur la petite rivière d'Hu , se nomme en latin *Servia*. Elle ouf-fert de la guerre. Guillaume d roy, gouverneur de l'Empereur C rles-Quint, et son premier conseill , qui en étoit seigneur, y fit bâtir châ-teau, dont on ne voit plus qu quel-ques restes. Outre l'église parc siale de Notre-Dame, qui étoit de ervie par des prêtres de l'Oratoire il y avoit un couvent de Sœurs (rises, bâti depuis 1435. On y trouve deux pressoirs à huile, trois brasseries à bière, sept à genièvre, trois tanneries, et une saline. *Pop.* 2083 *Bur. de poste* d'Ath.

Chignac, v. (*Dordogne*). *Voyez* St.-Pierre de Chignac, Ste-Marie de Chignac.

Chigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 14 k. (3 l. ⅓) de Baugé, 5 m. (11 l.) d'Angers. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de Lude, dép. de la Sarthe.

Chignin, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant, à 6 k. (1 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 769. *Bur. de poste* de Montmeillant.

Chignon (le), riv. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Charenton. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. de St.-Amand, coule à l'O., et se rend dans le Cher à St.-Amand.

Chigny, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* St.-Etienne de Chigny.

Chigny, v. (*Marne*), arrondiss. de Reims, cant. de Vergy, sur la montagne de Reims, à 9 k. (2 l. ⅓) de Reims, 32 kilom. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Reims.

Chigny-sur-Oise, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de la Chapelle, près de l'Oise, à 13 k. (3 l.) de Vervins, 40 k. (9 l.) de Laon. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Guise.

Chigy-sur-Vanne, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Villeneuve-sur-Vanne, à 14 k. (3 l. ¼) de Sens, 4 m. (10 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 352. *Bur. de p.* de Villeneuve-sur-Vanne.

Chillac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brossac, à 13 k. (3 l.) de Barbezieux, 37 k. (8 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Grôle.

Chillac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Voute, sur l'Allier, à 15 k. (3 l. ½) de Brioude, 38 k. (8 l. ½) du Puy. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Brioude.

Chillé, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliège, à 3 k. (¾ de l.) de Lons-le-Saunier.

Chilleurs-aux-Bois, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 14 k. (3 l. ½) S. O. de Pithiviers, 19 k. (4 l. ½) E. d'Artenay, 5 k. (1 l. ½) E. de Neuville-aux-Bois, 22 kilom. (5 l.) N. E. d'Orléans. *Pop.* 103. *Bureau de poste* de Pithiviers. *Rel. de poste aux chev.*

Chilley, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Salins, sur la Louve *ou* Loue, à 9 k. (2 l. ½) d'Arbois, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Salins.

Chilloux (le), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de St.-Loup, à 15 k. (3 l. ½) de Parthenay, 5 m. (12 l. ½) de Niort. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Airvault.

Chilly, v. (*Ardennes*), arrond. de Rocroy, cant. de Rumigny, sur la Rièze, à 9 k. (2 l. ¼) de Rocroy, 20 k. (4 l. ½) de Charleville. *Pop.* 270. *B. de p.* de Maubert-Fontaine.

Chilly, v. (*Jura*), arr. et cant. de Lons-le-Saunier, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 18 k. (4 l.) N. O. d'Orgelet, 20 k. (4 l. ½) E. de Louhans. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Chilly, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Salins, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Arbois, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Salins.

Chilly, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, comm. de Ballaison, à 18 k. (4 l.) N. E. de Genève, 2 k. (½ l.) E. p. N. de Douvaine, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Thonon. *Pop.* comprise celle de Ballaison, 501. *B. de p.* de Genève.

Chilly, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 20 k. (4 l. ½) d'Annecy, 4 m. (10 l.) de Chambéry. *Pop.* 819. *Bur. de poste* de Frangy, dép. du Léman.

Chilly, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. de Rozières, à 22 k. (5 l.) de Montdidier, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Lihons.

Chilly, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, à 19 k. (4 l. ½) de Versailles, 18 k. (4 l.) de Paris. C'est un village assez agréable, bien bâti ; les rues sont belles et larges, mais extrêmement solitaires. On y trouve quelques maisons de particuliers d'assez bon goût. Le château de Chilly, qui a appartenu aux ducs de la Meilleraye-Mazarin, a été bâti, d'après les dessins de l'architecte Métézeau, avec une magnificence vraiment royale. Claude-Emmanuel Luillier-Chapelle, poëte distingué du 16e siècle, y avoit une maison dans laquelle il célébra le *Dieu du vin* avec beaucoup d'esprit, dans l'intention sans doute de le faire perdre à ses convives. Molière et Gassendi étoient du nombre de ses amis. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Longjumeau.

Chimay, ville (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, et chef-l. de cant., sur la riv. Eau-Blanche, à 15 kil. (3 l. ½) O. S. O. de Marienbourg, 36 k. (8 l.) S. E. de Maubeuge, 5 m. (11 l. ¾) S. E. de Mons, 20 m. (44 l. ¼) N. N. E. de Paris. Long. 21. 57. lat. 50. 30.

Cette ville étoit une des douze pairies du comté du Hainaut. Trente villages en dépendoient. La trève de Ratisbonne, du 15 août 1619, la fit céder à la France ; mais, par celle de Ryswick, elle fut rendue à l'Espagne. Elle est maintenant au pouvoir des Français. Outre son église paroissiale, il y avoit une collégiale, composée de 12 chanoines ; les Récollets y possédoient un couvent où ils enseignoient les humanités. Cette ville a eu dès le onzième siècle ses seigneurs particuliers, qui étoient vassaux des comtes de Hainaut. Elle a passé dans la maison de Croy, en faveur de laquelle elle fut érigée en principauté : par suite, la maison de Ligne a possédé cette ville. Les princes de Chimay y avoient un superbe château. Il y a, aux environs de cette ville, une mine d'ardoise très-abondante, qui a été abandonnée par les entrepreneurs faute de fonds. Elle présente de grands avantages à ceux qui voudront en entreprendre l'exploitation. On trouve dans le territoire beaucoup de forges pour la fabrication du fer. Chaque fourneau consomme quinze mille cordes de bois, et chaque forge vingt-cinq mille voies de charbon. On fait dans cette ville le commerce de bois de menuiserie et de charpente. Il s'y fabrique des dentelles qui sont très-renommées. Il y a des faïenceries et des chapelleries. *Pop.* 1892. *Bur. de poste* de Charleroy.

Chimillin, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Pont-de-Beauvoisin, commune d'Aoste, à 8 k. (2 l.) de Pont-de-Beauvoisin, 11 k. (2 l. ¾) de la Tour-du-Pin. *Pop....* *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Chin, v. (*Jemmapes*), arrond. de Tournai, canton de Templeur.

Chindrieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Ruffieux, à 28 k. (6 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 994. *Bur. de poste* de Rumilly.

Chinon, ville (*Indre-et-Loire*), ch.-l. d'arrond. et de canton, à 22 k. (5 l.) de Loudun, 18 k. (4 l.) de Richelieu, 42 k. (9 l. ½) S. O. de Tours, 27 m. (60 l.) S. O. de Paris.

Cette ville de la ci-devant Touraine, agréablement située sur la rive droite de la Vienne, est entourée de murailles, avec un château fort et de grosses tours à l'antique. Elle étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, et d'un grenier à sel. Chinon s'est rendue célèbre dès le cinquième siècle, lorsque les Goths faisoient la guerre à *Gisles*, élu roi des Français, et en résistant à Henri II, roi d'Angleterre, qui en fit le siége en 1188, et qui mourut aux pieds de ses murs avant d'avoir vaincu. C'est également dans cette ville que Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, vint offrir ses services à Charles VII.

Outre quatre églises paroissiales, il y avoit à Chinon un couvent de Capucins, d'Augustins, des Ursulines, et une collégiale dédiée à saint Mesme. Son chapitre étoit composé de treize chanoines, six vicaires, trois curés et douze chapelains. Son commerce et ses productions consistent en grains, vins rouges et blancs, eaux-de-vie, pois, fèves, réglisse, miel, noix, anis, coriandre, menus grains, gomme, fruits secs, laine, chanvre, toiles, suifs, huiles de noix, de chénevis et de lin ; cuirs, et peaux de toute espèce, corroyées et non corroyées ; fabrique de serges et de droguets, beaucoup de soie, et d'excellente moutarde. Les environs de Chinon et les coteaux de la Loire près de cette ville fournissent une grande quantité de salpêtre. L'exposition est favorable à la formation de ce sel dans les étables ou autres

lieux habités par les animaux : on en fait commerce dans le pays.

C'est la patrie de Stanislas-Louis *de la None*, comte de Vair, bon capitaine, et auteur : né au château de Nazelles, près de Chinon, en 1729; tué à l'affaire de Saxenhausen, en 1760. On a de lui : *Nouvelles Constitutions militaires, avec une tactique adoptée à leurs principes*, grand *in*-8°, 1760.—François *Rabelais*, auteur, cordelier, puis bénédictin, ensuite docteur en médecine à Montpellier, où l'on endossoit sa robe, sur-tout les nouveaux médecins, lors de leur réception; enfin, curé de Meudon. Il naquit dans une métairie à 4 k. (1 l.) de Chinon, et mourut en 1553. Il a donné : *Lettres* in-8°. *Gargantua. Le Pentagruel.*

Cette ville est le siége de la sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un commissaire à ambulance pour la fabrication de la potasse, un syndic des marins. Chinon est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Chouzé, 4° arrondissement maritime. *Pop.* 5524. *Bureau de poste.*

Chinon (Forêt de), (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. E. de cette ville. Elle a 10,519 m. (5,400 t.) de long, sur 6,235 m. (3,200 t.) de large.

Chintré, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de la Chapelle-de-Quinchay, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 482. *B de p.* de Mâcon.

Chintrier, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Reignier, commune d'Arenthon, à 8 k. (2 l.) de Bonneville. *Pop.* comprise celle d'Arenthon, 620. *Bur. de poste* de Bonneville.

Chiny, ville (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, dans une presqu'île formée par la Semoy, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Florenville, 13 k. (3 l.) S. S. O. de Neufchâteau, 6 m. (14 l.) O. p. N. de Luxembourg. Cette ville étoit remarquable par sa beauté et ses richesses avant les guerres de 1745. Arnould de Bourgogne l'entoura de murailles. Chiny a porté le titre de comté. Depuis le traité de Ryswick, la ville et le ci-devant comté de Chiny ont appartenu à la maison d'Autriche. Louis XIV se fit adjuger, par la chambre de réunion de Metz, beaucoup de terres et de seigneuries qu'il prétendit en dépendre; ce qui fit dire à un paysan du pays de Condroz, interrogé par un officier français jusqu'où s'étendoit le comté de Chiny, *qu'on disoit à Metz qu'il comprenoit la moitié du monde, et que l'autre moitié en dépendoit.* Il y a dans cette ville une forge, une fonderie et une scierie. *Pop.* 756. *B. de p.* d'Arlon.

Chiny (Forêt de), (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, au N. et à l'E. de Chiny. Elle a du N. au S. 6 kilom. (1 l. ½), et de l'E. à l'O. 18 k. (4 l.).

Chioux, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 9 k. (2 l. ¼) de Marche. *Pop...* *Bur. de poste* de Marche.

Chipily, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, près de la Somme, à 20 k. (4 l. ½) de Péronne, 25 k. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Albert.

Chirac, v. (*Charente*), arr. de Confolens, canton de Chabanois, à 10 k. (2 l. ½) de Confolens, 5 m. (11 l.) d'Angoulême. *Populat.* 965. *Bur. de poste* de Chabanois.

Chirac, v. (*Corrèze*), arrond. d'Ussel, cant. de Neuvic, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Ussel, 5 m. (10 l. ⅔) de Tulle. *Pop.* 500. *B. de p.* d'Ussel.

Chirac, ville (*Lozère*), arr. de Marvejols, ch.-l. de cant., près de la Coulagnes, à 4 k. (1 l.) S. E. de Marvejols, 18 k. (4 l.) O. de Mende, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de la Canourgue. On y fabrique des serges et étoffes légères en laine. *Pop.* 1580. *Bur. de poste* de Marvejols.

Chirac (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière, à 14 k. (3 l. ¼) O. p. S. de Vallouise. Elle a du N. au S. 5 k. (1 l. ¼) de long.

Chirac-l'Église, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Ebreuil, à 15 k. (3 l. ½) N. N. O. d'Ebreuil, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Montmarault. *Pop.* 525. *B. de p.* de Montmarault.

Chirassimont, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Symphorien-de-Lay, à 21 k. (4 l. ¾) de Roanne, 20 k. (4 l. ½) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Machezal, 1720. *Bur. de poste* de St.-Symphorien.

Chiré-en-Montreuil, village (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, sur l'Auzance, à 18 kil. (4 l.) de Poitiers. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Poitiers.

Chiré-les-Bois, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de la Villedieu, près de la forêt de Verrières, à 21 k. (4 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Poitiers.

Chiremont, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 15 k. (3 l. ½) de Montdidier, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Courcelles, 194. *Bur. de poste* d'Amiens.

Chirens, bourg (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, à 29 k. (6 l. ½) N. N. O. de Grenoble, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Voiron, 14 k. (3 l. ¼) S. p. S. de Bizonne. Il y a une fabrique de tuiles creuses et à crochet et de briques et chaux. *P.* 1510. *B. de p.* de Voiron.

Chiria, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 209. *Bur. de p.* de St.-Claude.

Chiria (Val et Montagne de), (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Baguères-de-Luchon, à 10 kilom. (2 l. ½) O. p. S. de Bagnères.

Chirouble, v. (*Rhône*). *Voyez* Cheroubles.

Chiry, v. (*Oise*), arr. et cant. de Ribecourt, à 4 kilom. (1 l.) de Noyon, 6 m. (14 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Noyon.

Chis, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Pouyastruc, près de l'Alaric, canal, à 7 k. (1 l. ¾) de Tarbes. *P.* 141. *B. de p.* de Tarbes.

Chisogne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, commune de Tillet, à 13 k. (3 l.) O. de Bastogne. *Pop.* comprise celle de Tillet, 250. *B. de p.* de Bastogne.

Chisone, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, sur une montagne, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Albe. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Chérasco, dép. de la Stura.

Chissay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Montrichard, sur le Cher, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Agnan, 32 k. (7 l. ¼) de Blois. *P.* 864. *B. de p.* de Montrichard.

Chisseaux, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Bleré, près du Cher, à 11 k. (2 l. ¾) d'Amboise, 31 k. (7 l.) de Tours. *Pop.* 468. *Bur. de poste* d'Amboise.

Chisseriat, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Orgelet, 32 k. (7 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. On y récolte beaucoup de maïs, nourriture très-saine et ordinaire des habitans : les feuilles données en nourriture aux vaches, leur fournissent un lait très-pur et très-salubre. *Pop.* 346. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Chissey, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Sautans, à 19 k. (4 l. ½) de Dole, 41 k. (9 l. ¼) de Lons-

le-Saunier. *Pop.* 718. *Bur. de poste* de Dole.

Chissey, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, commune d'Anthy, près du lac Léman, à 5 k. (1 l. ¼) de Thonon. *Populat.* comprise celle d'Anthy, 333. *B. de p.* de Thonon.

Chissey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Lucenay, près de la Creusevaux, à 19 k. (4 l. ½) d'Autun, 10 m. (23 l.) de Mâcon. *Pop.* 1089. *Bur. de poste* d'Autun.

Chissey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, sur une côte, près de la Grison, à 25 k. (5 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Chazeux, 303. *Bur. de poste* de Tournus.

Chitenay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Contres, à 9 k. (2 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 981. *Bur. de poste* de Blois.

Chitray, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Gaultier, sur la Creuse, à 13 k. (3 l.) d'Argenton, 32 kil. (7 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 402. *B. de poste* d'Argenton.

Chitry, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, commune de Choisy, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Rumilly, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. d'Annecy. *Pop.* comprise celle de Choisy, 585. *B. de p.* de Rumilly.

Chitry, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Chablis, à 10 k. (2 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de St.-Brice.

Chitry-la-Mine *ou* sur-Yonne, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, sur l'Yonne, à 2 kil. (½ l.) de Corbigny, 43 k. (9 l. ¾) de Nevers. C'est dans le territoire de cette commune qu'on trouva, par un des plus grands hasards, en fouillant les fondemens d'une grange, la fameuse mine d'argent du Nivernois, qui a rendu en une seule année 1100 marcs d'argent, et environ 100 milliers de plomb. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Corbigny.

Chiusa, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. d'Aviliana, sur le chemin de Turin à Susa, sur la rive droite de la Dora Riparia, à 24 k. (5 l. ½) E. de Suse. *Pop.* 589. *B. de p.* de Suse.

Chiusa, ville (*Stura*), arr. de Coni, ch.-l. de cant., sur la gauche du Pesio, à 13 k. (3 l.) S. E. de Cuneo, 18 k. (4 l.) S. O. de Mondovi. C'est une petite et jolie ville, fermée d'une ancienne muraille, sur le Pesio. Les vers à soie font toute la richesse de ses habitans. *Pop.* 5968. *Bur. de poste* de Coni.

Chiusano, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, canton de Montechiaro, sur une hauteur, peu loin d'un ruisseau qui se jette dans le Bolbo, à 15 kil. (3 l. ½) N. O. d'Asti. *Pop.* 447. *Bur. de poste* d'Asti.

Chiusella (la), (*Doire*), petite rivière qui a deux sources, l'une au mont Mars, et l'autre au col Mezzon. Elles se réunissent à Drusi. Cette rivière va tomber dans la Dora Baltea, un peu au-dessous de Strambins. Ses bords sont rians et agréables. Cours, 4 m. (10 l.).

Chivasso *ou* Chivas, (*Doire*), petite ville démantelée d'Italie, dans le ci-dev. Piémont, ch.-l. d'arr. et de cant., à 27 k. (6 l.) N. E. de Turin, 15 k. (3 l. ½) O. de Verue. Long. 25. 30. lat. 45. 3. Cette ville avoit dix églises, dont une collégiale, et quatre monastères. Le prince Thomas de Savoie la surprit en 1639. Les Français la reprirent la même année; mais ils la rendirent au duc de Savoie en 1649. Ils la reprirent encore en 1705. Les Alliés s'en emparèrent en 1706. Cette ville, proche du Pô, est si avantageusement située, qu'elle est la clef du pays qui renferme Turin, de Conavez, du Verseillois, du Montférat et de la Lombardie. On y fait le commerce de grains. Il y a une manufacture de laine. C'est la résidence d'un sous-préfet. *Populat.* 5450. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Chivel (le), ruis. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) O. N. O. de la Roque, coule au N. O., puis au N. E., et se rend dans la Douctouire, à 5 k. (1 l. ¼) N. de sa source.

Chives, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton d'Aulnay, à 31 k. (7 l.) S. de St-Jean-d'Angely, 4 m. (10 l. ½) de Saintes. *Pop.* 844. *Bur. de poste* de Saint-Jean-d'Aulnay.

Chivre et Machecourt, villages (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, à 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Machecourt, 281. *Bur. de poste* de Laon.

Chivres, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 7 k. (1 l. ¾) de Soissons, 23 k. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Soissons.

Chivres, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Jean-de-Lône, 39 k. (8 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Seurre.

Chivy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* comp. celle de Beaulme, 170. *Bur. de poste* de Laon.

Chivy-lès-Etouvelles, village (*Aisne*), arr. et canton de Laon, commune d'Etouvelles, à 4 k. (1 l.) de Laon. *Pop.* 205. *B. de p.* de Laon.

Chizé, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, sur la Boutonne, à 24 k. (5 l. ½) S. de Niort, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Melle, 22 k. (5 l.) N. E. de St.-Jean-d'Angely. Ce bourg a été assiégé d'abord par les Anglais, et ensuite par Henri IV. Il y a une belle forêt qui facilite aux habitans le commerce de bois, charbon, sabots, pelles, etc. On y voyoit un vieux château ruiné. Près de là on trouve des mines de fer abondantes, et d'un métal très-fin, dont l'usage s'étend à 9 m. (20 l.) à la ronde. *Popul.* 640. *Bur. de poste* de Niort.

Chizé (Forêt de), (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, près de Chizé, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Niort. Elle a 7,785 m. (4,000 t.) de long, sur 5,846 m. (3,000 t.) de large.

Chlettenbach (Ober), v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Annweiler, sur la Lauter, à 15 k. (3 l. ½) O. S. O. d'Annweiler, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Weissembourg, 9 m. (20 l. ½) S. de Mayence. *Pop.* 173.

Chlin, v. (*Jemmapes*). *V.* Ghlin.

Choanville, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Choinville.

Chockier, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Ollogne-aux-Pierres, près de la Meuse, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Flemalle, 1 k. (¼ de l.) N. de Ramet, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Liége. *Pop.* 356. *B. de p.* de Liége.

Choeffelsheim (Nieder), v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Haguenau, à 6 kil. (1 l. ½) de Strasbourg. *P.* 437. *Bur. de poste* de Haguenau.

Choignes, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont sur Marne, à 2 k. (½ l.) de Chaumont. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Chaumont.

Choigny, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, canton de Moi, sur l'Oise, à 14 kilom. (3 l. ¼) de St.-Quentin, 25 k. (5 l. ⅔) de Laon. *Pop.* comprise celle de Brissay, 653. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Choilley, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Pranthoy, sur la Vengeanne, à 22 k. (5 l.) de Langres, 5 m. (12 l.) de Chaumont. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Langres.

Choinville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 2 kilom. (½ l.) O. p. N. de Linas, 11 kil. (2 l. ¾) E. de Limours. *Pop.* comprise celle de Marcoussis et dépendances, 1354. *Bureau de poste* de Linas.

Choisel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 14 kilom. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* 358. *B. de p.* de Chevreuse.

Choiseul, v. (*Haute-Marne*), arr. de Bourmont, cant. de Clefmont, à 20 k. (4 l. ½) de Bourmont, 32 k. (7 l. ½) de Chaumont. Ce village est remarquable parce qu'il a donné son nom à une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France. Dès 1060 on trouve un Reignier, sire de Choiseul. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Source-Meuse.

Choisey, v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, près du Doubs, à 3 kilom. (¾ de l.) de Dole, 4 m. (10 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Parthey, 473. *Bur. de poste* de Dole.

Choisy, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de cette ville, 37 k. (8 l. ½) de Chambéry. *Popul.* 585. *Bur. de poste* d'Annecy.

Choisy, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 11 k. (2 l. ¾) de Clermont, 37 kil. (8 l. ½) de Beauvais. *Popul.* 198. *Bureau de poste* de Pont-Sainte-Maxence.

Choisy, bourg (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 21 kilomètres (4 l. ¾) de Rosoy, 5 m. (10 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 1069. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Choisy (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Maurecourt, à 8 k. (2 l.) N. de Poissy. *Pop.* comprise celle de Maurecourt, 530. *Bur. de poste* de Poissy.

* Choisy (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, comm. de Maurecourt, à 8 k. (2 l.) N. de Poissy. *Pop.* comprise celle de Maurecourt, 530. *B. de p.* de Poissy.

Choisy-au-Bac, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Attigny, sur l'Aisne, à 4 k. (1 l.) de Compiegne, 6 m. (12 l. ¾) de Beauvais. *P.* 696. *Bur. de poste* de Compiegne.

Choisy-aux-Boeufs, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, comm. de Chennevière, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Louvres, 13 k. (3 l.) E. p. S. de Luzarche. *Pop.* comprise celle de Chennevière, 180. *Bur. de poste* de Louvres.

Choisy-lès-Semur, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Euphrône.

Choisy-le-Temple, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, commune de Charny, à 4 k. (1 l.) de Claye, 5 k. (1 l. ¼) de Meaux. *Populat.* comprise celle de Charny, 490. *Bureau de poste* de Claye.

Choisy-sur-Seine, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, sur la Seine, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Paris, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Villeneuve-Saint-George, 8 kilom. (2 l.) E. de Bourg-Égalité. Ce village s'appeloit anciennement *Choisy-la-Demoiselle*, et, par suite, *Choisy-le-Roi*, à cause d'un magnifique château que Louis XV avoit acheté après la mort de la princesse de Conti, à laquelle il appartenoit, et dont il fit un lieu de plaisance où il alloit très-souvent. Ce château n'existe plus aujourd'hui par l'effet de la révolution. Ce lieu étoit autrefois très-fréquenté par les habitans de Paris, qui y étoient attirés par la beauté de son parc et de ses jardins, et par la facilité qu'ils avoient de revenir le même jour par le coche d'eau. Le château, le parc et les jardins ont été vendus à différens particuliers qui, par esprit de calcul, ont abattu, les uns les bois, les autres les jardins, qu'ils ont métamorphosés en champs, et d'autres enfin ont démoli tous les bâtimens. On y a reconstruit plusieurs maisons de particuliers. Il y a à Choisy beaucoup de maisons de campagne. L'air y est pur; les environs sont charmans; les rues de Choisy sont droites et belles; l'église paroissiale est bâtie à la moderne. *Popul.* 1150. *Bur. de poste* de Paris.

Choisyes, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Solre-Libre, à 13 kil. (3 l.) d'Avesnes, 7 myr. (15 l. ¾) de Douay. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Solre-Libre.

Choix, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 14 kilom. (3 l. ½) de Gray, 39 k. (8 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 928. *B. de p.* de Gy.

Cholet, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, ch.-l. de cant., sur la côte, près de la Moine, à 5 myr. (12 l.) S. O. d'Angers, 18 k. (4 l.) S. S. E. de Beaupréau, 9 k. (2 l. ½) N. E. de Mortagne, 35 m. (78 l.) S. O. de Paris. Long. 19. 40. l. 47. 10. Outre l'église paroissiale et un prieuré, il y avoit un couvent de Cordeliers, et un autre de religieuses du même Ordre. L'hôpital ayant été détruit dans la dernière guerre de la Vendée, on l'a transporté dans le couvent des ci-devant Cordeliers. Cholet est recommandable par ses manufactures de mouchoirs qui imitent ceux des Indes, et par ses fabriques de toiles, dites *de Cholet*, dont le débit est considérable, tant en France que chez l'étranger. On y fait aussi un grand commerce de bestiaux. Le château de cette ville étoit beau; mais il n'existe plus depuis la guerre qui a eu lieu dans ces pays. *P.* 4709. *B. de poste.*

Cholet (Forêt de), (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Cholet, à 2 k. (½ l.) N. O. de Cholet. Elle a du N. O. au S. E. 2,723 m. (1,400 t.) de long, et du S. O. au N. E. 2,139 m. (1,100 t.) de large, et tient à l'O. au bois de Mortagne.

Cholets, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de la Villeneuve-en-Chevrie, à 5 k. (1 l. ¼) de Bonnières. *Popul.* comprise celle de la Villeneuve et dépendances, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Choley (Forêt de), (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rouland-l'Eglise, à 11 kil. (2 l. ¾) E. p. S. de Besançon, 5 kil. (1 l. ¼) S. de Nancray. Elle a 3,895 m. (2,000 t.) de long, sur 2,534 m. (12 à 1,500) de large.

Cholonge, v. (*Isère*). *Voyez* Chaulonges.

Choloy (Forêt de), (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, à 13 k. (3 l.) de Besançon.

Choloy, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, sur l'Ingressin, ruisseau, à 4 kil. (1 l.) de Toul, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Popul.* 460. *Bur. de poste* de Toul.

Chomeane (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 11 k. (2 l. ⅔) N. N. E. de Crest. Elle a 3 kil. (⅔ de l.) de long du S. au N.

Chomelis, bourg (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Craponne, sur la côte, près de l'Arzon, à 25 kil. (5 l. ⅔) du Puy. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Craponne.

* Chomels-les-Villages, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Craponne, commune de Chomelis-le-Bourg. *P.* 900. *B. de p.* de Craponne.

Chomerac,

Chomérac, bourg (*Ardèche*), arr. de Privas, ch.-l. de cant., sur une montagne entre la Maldurie, Ré et la Payre, à 27 k. (6 l.) N. de Viviers, 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Privas, 13 k. (3 l.) S. O. de la Voulte. Il y a des fabriques de soie. *P.* 1672. *Bur. de poste* de Privas.

Chomette (la), v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, à 9 kil. (2 l. ¼) de Brioude, 38 kil. (8 l. ½) du Puy. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Brioude.

Chon, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Cliom.

Chonas, v. (*Isère*), arr. et cant. sud de Vienne, à 8 k. (2 l.) S. O. de Vienne, 8 m. (17 l. ¾) N. O. de Grenoble, 4 k. (1 l.) E. de Condrieu. *Pop.* 462. *Bur. de poste* de Vienne.

Chonville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, entre les deux forêts de Commercy, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Morville, 445. *Bureau de poste* de ommercy.

Chooz, v. (*Ardennes*), arrond. de Rocroy, cant. de Givet, sur la Meuse, à 27 k. (6 l.) N. N. E. de Rocroy, 38 kilom. (8 l. ½) N. de Mézières, 4 k. (1 l.) S. de Givet. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Givet.

Chopenweic, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaisersberg, commune d'Ostheim, à 7 k. (1 l. ¾) de Colmar, 7 k. (1 l. ¾) de Kaisersberg. *Pop.* comprise celle d'Ostheim, 900. *Bur. de poste* de Colmar.

Chopes, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, commune de St.-Jullia, à 13 kil. (3 l.) de Revel, 16 k. (3 l. ½) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de St.-Jullia, 882. *Bur. de poste* de Revel.

Chopora (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, à 11 k. (2 l. ⅔) S. d'Ustaritz.

Choquel, v. (*Pas-de-Calais*), à 11 k. (2 l. ¾) de Samer. *Pop...* *Bur. de poste* de Samer.

Choques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, près de la Clairance, à 4 kilom. (1 l.) de Béthune, 31 kil. (7 l.) d'Arras. *Populat.* 1031. *Bureau de poste* de Béthune.

Choqueuse, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Crevecœur, à 14 k. (3 l. ⅓) de Breteuil, 25 kil. (5 l. ⅔) de Beauvais. Il y a plusieurs fabriques particulières d'étoffes de serge. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Crevecœur.

Choranches, v. (*Isère*), arr. de Saint-Marcellin, cant. de Pont-en-Royans, près de la Bourne, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Marcellin, 30 kil. (6 l. ¾) de Grenoble. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Chorey, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Beaune, à 3 k. (¾ de l.) de Beaune, 33 k. (7 l. ½) de Dijon. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Beaune.

Chorges, bourg (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, ch.-l. de cant., sur la Blache, à 15 k. (3 l. ½) E. de Gap, 18 k. (4 l.) O. d'Embrun, 22 k. (5 l.) N. de Seyne. Long. 24. lat. 44. 35. Ce lieu fut brûlé par le duc de Savoie, en 1692. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Gap.

Chose (le Col de la), (*Pô*), passage de la vallée de S. Martino dans celle d'Houlx, à la source du Prati.

Choseau, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, à 24 k. (5 l. ½) de la Tour-du-Pin, 7 m. (15 l. ¾) de Grenoble. *P.* 533. *Bureau de poste* de Crémieu.

Chotanval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marine, commune de Semincourt, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. O. de Meulan, 14 kilom. (3 l. ¼) S. O. de Marne. *Pop.* comprise celle de Seraincourt, 608. *Bur. de poste* de Meulan.

Chou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Pontoise, commune d'Ennery, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Pontoise. *Popul.* comprise celle d'Ennery et dépendances, 531. *Bur. de poste* de Pontoise.

Chouastruc, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Montclar, commune de Genebrières, à 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Montauban, 6 kil. (1 l. ½) N. O. de Montclar. *Pop.* comprise celle de Genebrières, 260. *Bur. de poste* de Montauban.

Chouday, v. (*Indre*), arr. et cant. d'Issoudun, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 30 kil. (6 l. ¾) de Châteauroux. *Popul.* 431. *Bur. de poste* d'Issoudun.

Choué, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de Montdoubleau, près de la Graisne, à 3 k. (¾ de l.) de Montdoubleau, 5 m. (12 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 1272. *Bur. de poste* de Montdoubleau.

Chougny, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 13 kil. (3 l.) de Château-Chinon, 4 m. (10 l. ½) de Nevers. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Chouhille (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, à 8 kil. (2 l.) S. p. O. de St.-Jean-de-Luz. Elle a de l'O. à l'E. 1 k. (¼ de l.), et du N. au S., 1 k. (¼ de l.)

Chouilly, v. (*Marne*), arr. et cant. d'Epernay, sur la Somme-Soude, à 4 k. (1 l.) d'Epernay, 27 k. (6 l.) de Châlons. On y récolte et on y fait commerce de bons vins blancs. *Pop...* *Bur. de poste* d'Epernay.

Chouin, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, près de la Seulles, à 8 k. (2 l.) de Bayeux, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Choulex, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de Chêne-Thonex, commune de Meinier, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. d'Annemasse, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Bonne, 14 k. (3 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* comprise celle de Meinier, 702. *B. de p.* de Genève.

Chouppes, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Monts, à 22 kil. (5 l.) de Loudun, 30 k. (6 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Chourgnac (*Dordogne*). *Voy.* Eychourgnac-d'Ans.

Choussy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, près de la forêt de Choussy, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Aignan, 24 k. (5 l. ½) de Blois. *Pop.* 184. *Bur. de p.* de St.-Aignan.

Choussy (Forêt de), (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, à 6 k. (1 l. ½) N. de St.-Aignan. Elle a 5,451 m. (2,800 t.) de long, sur 3,500 m. (1,800 t.) de large.

Chousy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Erbault, sur la Landezon, à 9 k. (2 l. ¼) de Blois. *Pop.* 973. *Bur. de poste* d'Ecures. *Rel. de poste aux chev.*

Chouvigny, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Ebreüille, près de la Sioule, à 16 k. (3 l. ⅔) de Gannat, 6 m. (12 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Gannat.

Choux, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des Bouchoux, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Claude, 4 m. (10 l.) de Lons-le-Saunier. Ce village, ainsi que Bouchoux, est situé sur une cime de rocher, au bas duquel se trouve tout ce qui sert à les approvisionner. Très-souvent la neige s'élève pendant l'hiver à la hauteur des toits : alors les portes restent fermées, et on sort par la cheminée. Le pain qu'on y mange est uniquement fait de farine

d'avoine, dont on a ôté le son : il est cuit d'avance, comme le biscuit des marins. Un seul suffit au dîner d'un homme. On y fait aussi usage de brézy ou vache salée. *Populat.* 432. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Choux (les), v. (*Loiret*), arr. et cant. de Gien, à 7 k. (1 l. ¾) de Nogent-sur-Vernisson, 13 k. (3 l.) de Gien, 6 m. (13 l.) d'Orléans. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Vernisson.

Chouy, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 21 k. (4 l. ¾) de Château-Thierry, 5 m. (11 l.) de Laon. *Pop.* 475. *B. de p.* de Neuilly-St.-Front.

Chouzé-le-Sec, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton de Château-la-Vallière, près de la forêt de Château-la-Vallière, à 23 k. (5 l. ¼) de Langeais, 30 k. (6 l. ¾) de Tours. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Lude, dép. de la Sarthe.

Chouzé-sur-Loire, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Bourgeuil, près de la Loire, à 19 k. (4 l. ⅓) de Langeais, 4 m. (10 l. ¼) de Tours. Il s'y fait commerce de blé et de vin. Ce village est chef-lieu d'un quartier de syndicat de l'inscription maritime du 4ᵉ arrondissement. *Pop.* 3314. *Bur. de poste.*

Chouzelot, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, sur la Loue, à 1 k. (¼ de l.) de Quingey, 18 k. (4 l.) de Besançon. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Quingey.

Chrétienville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, commune de Périers, à 13 k. (3 l.) de Bernay, 32 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Brionne.

Christinière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Houdan, commune de Condé, près de la forêt, à 8 k. (2 l.) de Houdan. *Pop.* comprise celle de Condé et dépendances, 280. *B. de p.* de Houdan.

Christnach, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton d'Echternach, commune de Waldbillg, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. S. O. d'Echternach, 19 k. (4 l. ¼) S. p. E. de Vianden, 22 k. (5 l.) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 161. *B. de p.* de Luxembourg.

Christoly, v. (*Gironde*). *Voy.* St.-Christoly.

Chubugnoux (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais. Sa source, à 5 kil. (1 l. ⅓) S. de Mauléon, coule au N., passe à Olhayby, et se rend dans le Gaison ou Gave de Mauléon, à 11 k. (2 l. ⅓) N. de sa source, à l'O. de Guinarthe.

Chuelles, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Château-Renard, à 18 k. (4 l.) de Montargis, 8 m. (17 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 1220. *Bur. de poste* de Courtenay.

Chuffilly, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, à 38 k. (8 l. ½) de Charleville. *Pop.* 145. *Bureau de poste* d'Attigny.

Chuignes, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 13 k. (3 l.) de Péronne, 32 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Péronne.

Chuignolle, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, à 15 kil. (3 l. ½) de Péronne, 30 k. (6 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Péronne.

Chuines, v. (*Eure et-Loire*), arr. de Chartres, cant. de Courville, sur l'Eure, à 14 k. (3 l. ⅓) de Châteauneuf, 21 k. (4 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 745. *B. de p.* de Courville.

Chuir, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 10 k. (2 l. ⅓) de Coblentz. *Pop...* *Bur. de poste* de Coblentz.

Chumbdg, ferme (*Rhin-et-Moselle*), arr. et commune de Simmeren, dont elle dépend, à 1 k. (¼ de l.) N. de Simmeren, 15 kil. (3 l. ½) d'Oberwesel, 8 k. (2 l.) de Kirchbern, 5 m. (11 l.) de Coblentz. *Pop.* réunie à celle de Simmeren, 1469.

Chur-Trierischer (Forêt de), (*Sarre*), arr. de Birkenfeld, cant. d'Herstein, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de cet endroit. Elle est bornée au N. par celle d'Hohe. Elle a du N. p. E. au S. p. O. 14 k. (3 l. ¼) de long, et 13 k. (3 l.) de large.

Chuynes, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pellussin, près de la côte des Pérouses, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Etienne, 5 m. (11 l.) de Feurs. *Populat.* 1376. *Bur. de poste* de Condrieu, dép. du Rhône.

Chuzelan, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Pont-St.-Esprit, commune de Bagnols, sur la Cèze, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-St.-Esprit, 4 m. (10 l.) de Nîmes. On récolte dans ce village des vins rouges qui sont estimés. *Popul.* 670. *Bur. de poste* de Bagnols.

Chuzelles, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Maurice, St.-Hippolyte-de Chuzelle.

Chuzet (Pont de), v. (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême, commune de Champniers, à 15 k. (3 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de Champniers. . . . *Bur. de poste* de Mansle. *Rel. de poste aux chev.*

Ciadous, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bouloigne, à 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Bouloigne.

Ciamanack, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. de Talavo, à 36 k. (8 l.) d'Ajaccio, 38 k. (8 l. ½) de Sartène. *Pop.* 620.

Cibits, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, près de la Bidouze, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ⅓) de Pau. Au nord de Cibits, il y a des matières argileuses de l'espèce du schiste-mol; près et au sud de ce village, on trouve des lits de pierre calcaire : c'est communément de la marne; on y remarque aussi des bancs de marbre. *Pop.* réunie à celle d'Utxiat, 323. *Bureau de poste* de Saint-Palais.

Ciboure, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Siboure.

Cibranet, v. (*Dordogne*). *Voy.* St.-Cibranet.

Cibricagli (Isles de), (*Liamone*), arr. de Sartène, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Porto-Vecchio. Elles sont au nombre de sept, toutes très-petites.

Ciciauraix, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. et commune de St.-Junien, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) de Rochechouart. *Popul.* comprise celle de St.-Junien, 5416. *Bur. de poste* de St.-Junien.

Cicognola, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, près du torrent de Schieppazo, à 27 kil. (6 l.) E. de Voguère. *Pop.* 1079. *Bur. de poste* de Voguère.

Cicon, v. (*Doubs*). *Voy.* Arc-sous-Cicon.

Cidelot, v. (*Seine-Inférieure*). *Voy.* Sidelot.

Cideville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voy.* Sideville.

Ciel, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-Saone, près du Doubs, à 19 k. (4 l. ¼) de Châlons, 7 m. (15 l.) de Mâcon. *Pop.* 678. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Cielement, v. (*Corrèze*). *Voy.* St.-Clément.

Cielle, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de la Roche, 18 k. (4 l.) N. de Marche, 6 myr. (13 l.) E. S. E. de Namur. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Marche.

Cier, v. (*Haute-Garonne*), arr.

de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, sur la Pique, à 29 kil. (6 l. ½) de St.-Gaudens, 12 myr. (26 l. ½) de Toulouse. *Pop.* réunie à celle de Montmajon, 333. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Cier (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Castelnau-de-Magnoac. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) S. de Monléon-en-Magnoac, coule au N. N. E., et se rend dans le Gers, à 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de sa source.

Cier-de-Rivière, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, à 8 k. (2 l.) de St.-Gaudens, 9 myr. (20 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Montrejean.

Cierges, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de la Fère-en-Tardenois, à 20 k. (4 l. ½) de Château-Thierry, 43 kil. (9 l. ¾) de Laon. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de la Fère-en-Tardenois.

Cierges, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Montfaucon, sur l'Audon, à 22 k. (5 l.) de Clermont, 6 m. (13 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Popul.* 204. *Bur. de poste* de Varennes.

Ciergues, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, commune de Blanot, près de la Guya, à 27 k. (6 l.) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Blanot et de Donzy, 707. *Bur. de poste* de Cluny.

Ciernat, v. (*Allier*). *Voyez* Sarnat.

Cierniat, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Varennes, à 8 kil. (2 l.) S. S. E. de Varennes, 8 k. (2 l.) N. O. de la Palisse. *Pop.* 380. *Bureau de poste* de Saint-Gérand-du-Puy.

Cierp, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, sur l'Aune, à 22 k. (5 l.) de Saint-Gaudens, 10 m. (23 l.) de Toulouse. Il y a une carrière de marbre rouge et gris, et des bancs calcaires dont la surface est ondoyante. *Pop.* 861. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Cierreux, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Viel-Salm, commune de Bovigny, près de la Cuisagne, à 5 kil. (1 l. ¼) S.-p. E. de Viel-Salm, 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de St.-Vith, 5 m. (11 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Boviguy, 797. *Bur. de poste* de Marche, dépt. de Sambre-et-Meuse.

Cierrey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, à 8 k. (2 l.) d'Evreux. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Ciers, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Morelet, commune de Veyrin, à 13 kil. (3 l.) de la Tour-du-Pin, 8 k. (2 l.) de Morelet, 11 k. (2 l. ¾) de la Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de Veyrin, 725. *Bureau de poste* de la Tour-du-Pin.

Cierzac, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, à 19 kil. (4 l. ½) de Pons, 32 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Pons.

Cieurac (*Gers*). *Voy.* Sieurac.

Cieurac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. d'Albenque, à 9 k. (2 l. ¼) de Cahors. *Popul.* 515. *Bur. de poste* de Cahors.

Cieurac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. du Souillac, comm. de Lanzac, sur la Dordogne, à 34 k. (7 l. ¾) de Saint-Céré, 5 myr. (11 l. ⅓) de Cahors. *Popul.* 181. *Bur. de poste* de Souillac.

Cieutat (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. et comm. d'Eauze, à 23 k. (5 l. ¼) de Condom, 1 k. (¼ de l.) d'Eauze. *Pop.* comprise celle d'Eauze, 3220. *Bur. de poste* de Condom.

Cieutat, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. de Bagnères, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 18 k. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 894. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Cieux, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantiat, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Bellac, 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Limoges, 16 k. (3 l. ½) N. E. de St.-Junien. *Pop.* 1710. *Bur. de poste* de Bellac.

Ciez, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Donzy, à 18 kil. (4 l.) de Cosne, 5 m. (11 l. ½) de Nevers. *Pop.* 1106. *Bur. de poste* de Cosne.

Cigale, v. (*Alpes-Maritimes*). *Voyez* Sigale.

Cigalère (Pic de la), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, au sommet des Pyrénées, à 13 kil. (3 l.) S. E. de St.-Béat.

Cigliano, bourg (*Sesia*), arr. de Santhia, et ch.-l. de canton, sur la route de Verceil à Turin, près du canal de Santhia, à 13 k. (3 l.) S. O. de Santhia. *Pop.* 3055. *Bur. de poste* de Chivas, départ. de la Doire. *Rel. de poste aux chev.*

Cigliero, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Murazzano, sur une montagne, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Turin. *Popul.* 550. *Bur. de poste* de Mondovi.

Cionan, v. (*Léman*), arrond. et canton de Thonon, commune de Mezinge, à 4 kil. (1 l.) de Thonon. *Pop.* comprise celle de Mezinge, 137. *Bureau de poste* de Thonon.

Cigné, v. (*Mayenne*), arrond. de Mayenne, cant. d'Ambrières, sur la côte, près de la Mayenne, à 13 k. (3 l.) de Mayence, 41 kil. (9 l. ¼) de Laval. *Pop.* 1420. *Bur. de poste* de Mayenne.

Cigogne, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac, à 14 kil. (3 l. ¼) de Cognac, 25 k. (5 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 1217. *Bur. de poste* de Jarnac.

Cigogné, v. (*Indre-et-Loire*), arr. d'Amboise, cant. de Bléré, à 13 kilom. (3 l.) d'Amboise, 23 k. (5 l. ¼) de Tours. *Pop.* 409. *Bur. de poste* d'Amboise.

Cigogne ou Amognes, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, commune de St.-Jean-de-Lichy, près de l'Yxeur, à 14 kil. (3 l. ¼) de Nevers. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-de-Lichy et de St.-Péraville, 551. *Bureau de poste* de Nevers.

Cigoono, v. (*Doire*), arrond. de Chivasso, sur une colline, entre la Malerna et l'Orca, à 18 kil. (4 l.) N. O. de Chivasso. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Chivasso.

Ciselles, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, canton de Dieulefit, commune d'Aleyrac, à 8 kil. (2 l.) de Taulignan, 13 k. (3 l.) de Dieulefit, 13 k. (3 l.) de Montelimar. *Pop.* comprise celle d'Aleyrac, 85. *Bur. de poste* de Taulignan.

Cillieux, v. (*Loire*). *Voyez* Cellieu.

Cilly, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Marle, sur la Serre, à 25 kil. (5 l. ½) de Laon. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Marle.

Cimetière (Calanque et Pointe du), (*Var*), arrond. de Toulon, à la côte N. O. de l'île du Levant ou Titan, entre la pointe des Bousses et la plage de Courcousson.

Cimetière (le Clos du), montagne (*Var*), arrond. de Toulon, cant. de Cuero, à 5 k. (1 l. ¼) de Pierre-feu.

Cimeyrols, v. (*Dordogne*), arrond. de Sarlat, cant. de Carlus, à 9 kil. (2 l. ¼) de Sarlat, 6 myr. (13 l.) de Périgueux. *Popul.* 352. *Bur. de poste* de Sarlat.

Cinaglio, v. (*Tanaro*), arrond.

d'Asti, cant. de Montechiaro, sur le sommet d'une colline, à 19 kil. (4 l. ¼) N. O. d'Asti. *Pop.* 907. *Bur. de poste* d'Asti.

Cinais, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Chinon, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 4 myr. (10 l. ¼) de Tours. *Popul.* 499. *Bur. de poste* de Chinon.

Cinarca, v. (*Liamone*), arrond. d'Ajaccio, où est situé Sarri, à 18 k. (4 l.) N. d'Ajaccio. *Pop.* . .

Cincens, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Dampierre, commune d'Etrepigney, à 15 k. (3 l. ¼) de Dole, 5 k. (1 l. ¼) de Dampierre. *Pop.* comprise celle d'Etrepigney, 745. *Bur. de poste* de Dole.

Cindré, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Jaligny, à 23 kil. (5 l. ¼) de Cusset, 32 k. (7 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 857. *Bur. de poste* de la Palisse.

Ciney, ville (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Dinant, et ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Dinant, 18 k. (4 l.) N. p. O. de Rochefort, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de cette ville. Les médailles des anciens Romains, trouvées dans cette ville, sur-tout celles d'argent, représentant Philippe César, empereur romain, dans le 3e siècle, la font remonter, par quelques historiens, bien avant Jésus-Christ. Cette ville a souvent éprouvé les désastres de la guerre. Elle se rappellera toujours celle nommée *la guerre de la vache de Ciney*. En 1275, un paysan de Jalam, de la juridiction de Gênes, vola une vache à la foire de Ciney. Le voleur, trompé par Jean de Halloy, bailli de Condroz, ramena la vache à Ciney; mais il fut pendu, malgré la promesse qu'on lui avoit faite qu'il ne le seroit pas. Ciney, à cette occasion, fut réduite en cendres le 18 avril 1276. Les Français en 1637, le 4 décembre, malgré la promesse du roi d'en conserver les priviléges, la ruinèrent entièrement. Seize ans après, le prince de Condé, les Espagnols et les Lorrains, forcèrent les habitans à capituler; mais les assiégeans violèrent tous les articles du traité : ils massacrèrent une partie de la garnison, et emmenèrent l'autre prisonnière de guerre. Il y avoit à Ciney une collégiale, dont le chapitre étoit composé d'un abbé séculier, qui étoit chanoine tréfoncier de Liége, d'un prévôt et de treize chanoines; un couvent de Récollets, qui enseignoient les humanités, et un couvent de Carmélites.

Malgré toutes les pertes qu'elle a essuyées, cette ville s'est rétablie : elle commence même à s'embellir; et si l'on achève la chaussée de Liége par Ciney, sur la France, elle pourra se relever par ses manufactures de pots de terre, dont la réputation est faite dans les Pays-Bas. *Pop.* 1055. *Bur. de poste* de Namur.

Cingal, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize, à 15 k. (3 l. ¼) de Falaise, 21 kil. (4 l. ¾) de Caen. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Caen.

Cingat, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. d'Issoire, cant. de Jumeaux, commune d'Auxat-sur-Allier, à 13 kilom. (3 l.) d'Issoire, 4 myr. (10 l. ¼) de Clermont. *Populat.* comprise celle d'Auxat et dépend., 1467. *Bur. de poste* d'Issoire.

Cinglais (Forêt de), (*Calvados*), arrond. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laise, à l'E. de Bretteville. Elle a de l'E. à l'O. 6,235 mèt. (3,200 t.), et du N. au S. 5,256 mèt. (2,700 toises).

Cinisca (le), torrent (*Pô*). Il a sa source au col du Mont-Cénis, dans un petit lac, départ. du Mont-Blanc, et se jette dans la Dora Riparia, près de Suse. Cours, 22 kil. (4 l. ¼).

Cinq-Autels, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Bourguebus, sur la Muancé, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Caen. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Caen.

Cinqmars-la-Pile ou Saint-Mars, bourg (*Indre-et-Loire*), arrond. de Chinon, cant. de Langeais, près de la Loire, à 4 k. (1 l.) de Langeais, 16 kilom. (3 l. ¾) de Tours. Il y a un château et une tour ou pilier de briques si dures, et si bien cimentées, qu'on les prétend à l'épreuve du canon. Certains historiens disent que César la fit bâtir, de même que celle du Port-de-l'île, sur les limites de la ci-devant province de Touraine. *Popul.* 1200. *Bur. de poste* de Langeais.

Cinquétral, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. de Longchamois, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Claude, 37 kil. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Cinqueux, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, canton de Liancourt, à 9 k. (2 l. ⅓) de Clermont, 32 kil. (7 l. ¼) de Beauvais. *Popul.* 768. *Bur. de p.* de Pont-Ste-Maxence.

Cinsens, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. de Sommières, comm. de Calvisson, près de l'Escatte, à 15 kil. (3 l. ¼) de Nîmes, 8 kil. (2 l.) de Sommières. *Popul.* comprise celle de Calvisson et de Bizac...

Cinsolwont (Ermitage), (*Moselle*) arrond. et canton de Briey, commune d'Immonville, à 4 kil. (1 l.) de Briey. *Pop.* comprise celle d'Immonville, 168. *Bur. de poste* de Briey.

Cintano, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une colline peu éloignée de la Malosna, à 22 k. (5 l.) O. d'Ivrée. *Pop.* 604. *Bur. de p.* de Courgné.

Cintegabelle, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, ch.-l. de cant., sur l'Arriège, à 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Muret, 33 kil. (7 l. ¼) S. de Toulouse, 28 k. (6 l. ¼) E. N. E. de Montesquieu. *Pop.* comprise celle de Notre-Dame-de-la-Peyre et de Bignes, 3000. *Bur. de p.* d'Auterive.

Cintheaux, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize, à 19 k. (4 l. ¼) de Falaise, 14 k. (3 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 246. *Bur. de poste* d'Harcourt.

Cintrat, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, canton de Chantelle, près de la Bouble, à 18 kil. (4 l.) de Gannat, 36 k. (8 l.) de Moulins. *P.* 310. *B. de p.* de St.-Pourçain.

Cintray, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, canton de Breteuil, sur l'Iton, à 7 k. (1 l. ⅔) de Verneuil, 31 kilom. (7 l.) d'Evreux. On fabrique dans ce village des étrilles, des éperons, des boucles et autres objets de clincaillerie. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Verneuil.

Cintray, v. (*Eure-et-Loire*), arrond. et cant. nord de Chartres, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Chartres.

Cintré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Mordelles, à 14 k. (3 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Monfort-sur-Meu.

Cintrey, v. (*Haute-Saone*, arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 8 kil. (2 l.) de Jussey, 32 kil. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 452. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Cinville, v. (*Meurthe*). *Voyez* Einville.

Cinzano, v. (*Pô*), arrond. de Turin, cant. de Castel-Borgone, sur une agréable colline, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Pô. *Pop.* 733. *Bur. de poste* de Chieri.

Ciotat (la), ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, ch.-l. de cant., au bord de la mer, ou

golfe de Legues, à 41 kil. (9 l. ⅓) S. d'Aix, 22 kil. (5 l.) S. E. de Marseille, 27 kilom. (6 l.) O. de Toulon. Cette ville dépendoit de la ci-devant Basse-Provence: c'étoit le siége d'une amirauté et d'un bureau des cinq grosses fermes. Ce lieu commença, vers l'an 1300, par deux tours. Il s'y forma un hameau près du village de Coireste, qui devint insensiblement un lieu considérable, ensuite un bourg, et enfin une ville. Son port a la forme d'un fer à cheval; il est formé par deux môles. Il en sort beaucoup de petits bâtimens, tant pour la pêche que pour la course. Il s'y en construit aussi beaucoup pour Marseille. Outre l'église paroissiale, il y avoit une maison de Prêtres de l'Oratoire, un couvent de Capucins, un d'Ursulines, et trois confréries de Pénitens. Près de la Ciotat, on voit dans l'enclos d'un ci-devant couvent des Servites une fontaine qui a son flux et son reflux comme la mer. Cette ville est renommée par ses fruits et ses excellens vins muscats rouge et blanc, par ses olives, ses huiles et ses amandes.

C'est la patrie de Pierre *Gauthier*, fameux musicien, mort en 1697. Il a eu deux parens du même nom qui ont aussi excellé dans la musique. Il y a dans cette ville un tribunal de commerce, et une école secondaire de navigation.

Le port de la Ciotat fait partie du 6e arrond. maritime, dont Toulon est chef-lieu. Il y a un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; c'est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 6160. *Bur. de poste.*

Cioule (la), rivière qui prend sa source au pied du Mont-d'Or, dans la ci-devant Auvergne, passe à Ménat, à St.-Pourçain, et se jette dans la Loire, à 8 k. (2 l.) de St.-Pourçain. Son cours est de 13 myr. (30 l.); elle n'est point navigable, et ne porte que des radeaux.

Cipières, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Coursegoules, près du Loup, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Grasse, 11 m. (25 l.) de Toulon. *Pop.* 986. *Bur. de poste* de Grasse.

Ciplet, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, canton d'Avenne, à 7 kil. (1 l. ¾) S. d'Hannut, 13 k. (3 l.) N. O. d'Huy, 34 kil. (7 l. ¾) O. de Liége. *Pop.* 562. *B. de p.* d'Huy.

Ciply, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. sud de Mons, à 6 k. (1 l. ½) E. de Pâturages, 9 k. (2 l. ⅓) E. S. E. de St.-Ghislain, 4 kil. (1 l.) S. de Mons. *Popul.* 323. *Bur. de poste* de Mons.

Ciral, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Carouge, à 19 kil. (4 l. ⅓) d'Alençon. *Popul.* 1122. *Bur. de poste* de Carouge.

Ciran, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Loches, cant. de Ligueil, près de l'Estrigneuil, à 10 kilom. (2 l. ½) de Loches, 39 k. (8 l. ¾) de Tours. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Loches.

Cirat, v. (*Haute-Vienne*), arrond. de Saint-Yriex, canton de St.-Germain-les-Belles-Filles, commune de la Porcherie, à 22 kil. (5 l.) de Pierre-Buffière, 8 kilom. (2 l.) de St.-Germain-les-Belles-Filles, 31 k. (7 l.) de St.-Yriex. *Pop.* comprise celle de la Porcherie, 1029. *Bur. de p.* de Pierre-Buffière.

Ciraucourt *ou* Sireucours, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, à 4 kil. (1 l.) de St.-Pol, 37 kil. (8 l. ⅓) d'Arras. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Circourt, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 19 k. (4 l. ⅓) de Longwy, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 259. *Bur. de poste de* Briey.

Circourt, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 11 kil. (2 l. ¾) de Mirecourt, 14 k. (3 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Circourt, v. (*Vosges*), arrond. et canton de Neufchâteau, sur le Mouzon, à 6 k. (1 l. ½) de Neufchâteau, 6 myr. (12 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 302. *B. de p.* de Neufchâteau.

Ciré, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Rochefort, cant. d'Ayrefeuille, à 21 kil. (4 l. ⅓) S. E. de la Rochelle, 13 kil. (3 l.) N. de Rochefort, 42 kil. (9 l. ½) N. O. de Saintes. *Pop.* 912. *Bur. de poste* de Surgères.

Cirefontaine, village (*Haute-Marne*), arr. de Wassy, cant. de Sailly, à 18 k. (4 l.) de Joinville, 42 k. (9 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Joinville.

Cirefontaine, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, près de la Marne, à 19 k. (4 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 461. *Bur. de p.* de Ville-sur-Aujon.

Cirefontaine, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 18 kil. (4 l.) de Luxeuil, 31 kil. (7 l.) de Vésoul. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Jussey.

Cires, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, sur Leaune, à 32 kil. (7 l. ⅓) de St.-Gaudens, 11 myr. (25 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Cires-lès-Merlou, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, près du Thérain, à 18 kilom. (4 l.) de Senlis, 27 kilom. (6 l.) de Beauvais, 8 kilom. (2 l.) de Creil. Dans le territoire de cette commune, au lieu dit *Tillet*, il y a une mine qui a été exploitée à différentes reprises, et notamment en 1785, par une compagnie qui y ayant trouvé trop peu de cuivre pour l'indemniser de ses frais, a abandonné ce travail, après avoir fait de grandes dépenses. *Pop.* 1124. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Cireval, v. *Voyez* St.-Cierge.

Cirey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 18 kil. (4 l.) de Beaune, 5 m. (11 l. ½) de Dijon. *Pop.* 74. *B. de p.* de Nolay.

Cirey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontarlier, à 19 k. (4 l. ⅓) de Dijon. *Populat.* 275. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Cirey, v. (*Meurthe*), arrond. de Sarrebourg, canton de Lorguin, sur la Vezouze, à 8 kilom. (2 l.) E. de Blamont, 6 m. (13 l.) S. de Nancy, 8 kilom. (2 l.) N. de Baudonvillers. Il existe dans ce village, depuis 1766, une forge qui présente actuellement un établissement utile, et qui donne de très-bon fer. *Pop.* réunie à celle de Haute-Seille, 713. *Bur. de poste* de Blamont.

Cirey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Rioz, sur l'Oignon, à 25 k. (5 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Rioz.

Cirey-lès-Mareilles, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Chaumont.

Cirey-le-Chateau, village (*Haute-Marne*), arrond. de Wassy, canton de Doulevent, près de la Blaise, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Joinville, 29 kil. (6 l. ½) de Chaumont. Il y a des forges. *Pop.* 652. *Bur de poste* de Doulevent.

Cirfontaine, v. (*Calvados*), arr. et cant. 1er de Lisieux, à 8 k. (2 l.) de Lisieux, 5 m. (11 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Lisieux.

Cirgues-de-Prades (*Ardèche*). *Voyez* St.-Sirgues.

Cirgues-Detze (*Corrèze*). *Voyez* St.-Cirgues.

Cirgues-en-Montagne, village (*Ardèche*). *Voyez* Saint-Cirgues-en-Montagne.

Cirié, ville (*Pô*), arr. de Turin, et ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. O. de Turin. Cette petite ville étoit autrefois fermée avec un beau château près d'une grande forêt. Elle avoit titre de marquisat. *Pop.* 3461. *Bur. de poste* de Turin.

Cirière, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Cerisay, à 8 kil. (2 l.) de Bressuire, 6 myr. (13 l. ¼) de Niort. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Bressuire.

Ciroco Mosso, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, dans la vallée de Mossi, un peu au-dessus de Valle Inferiore di Mosso. *Pop.* 1267.

Ciron *ou* Cirou, rivière (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande. Elle prend sa source à 18 k. (4 l.) S. O. de Castel-Jaloux, coule au N. O., passe à Villandrau, et, tournant au N. N. E., se rend dans la Garonne à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Langon, 5 m. (12 l.) N. N. O. de sa source, après 7 myr. (15 l.) de cours.

Ciron, v. (*Indre*), arr. et cant. de le Blanc, près de la Creuse, à 9 k. (2 l. ¼) de le Blanc, 39 k. (8 l. ¾) O. de Châteauroux. *Pop.* 690. *Bur. de poste* de le Blanc.

Ciry, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, canton de Braine, à 9 kil. (2 l. ¼) de Soissons, 25 k. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* comprise celle de Ciry, 511. *Bur. de poste* de Braine.

Ciry, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Toulon-sur-Arroux, à 19 k. (4 l. ¼) de Charolles, 5 m. (12 l.) de Mâcon. *Pop.* 1144. *Bur. de poste* de Perrecy.

Cisay, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Gacé, à 21 k. (4 l. ¾) de l'Aigle, 43 k. (9 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Gacé.

Cisola (la), torrent (*Pô*). Sa source dans les montagnes, à 4 kil. (1 l.) S. de Giaveno, tombe dans le Non, au-dessous de Volvera : son cours a 22 k. (5 l.).

Cissac, v. (*Gironde*), arrond. de Lespare, canton de Poulliac, à 11 k. (2 l. ¾) de Lespare, 5 m. (10 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 915. *Bur. de poste* de Lespare.

Cissé, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, canton de Neuville, à 10 k. (2 l. ½) de Poitiers. *Popul.* 1012. *Bur. de poste* de Poitiers.

Cissey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, à 8 kil. (2 l.) d'Evreux. *Pop.* 160. *Bur. de poste* d'Evreux.

Cisterna, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, canton de S.-Damiano, sur une hauteur, près de la source d'un ruisseau qui tombe dans le Bolbo, à 24 kilom. (5 l. ½) S. O. d'Asti. *Populat.* 1897. *Bureau de poste* d'Asti.

Cisternes, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-Gibaud, à 34 k. (7 l. ¾) de Riom, 30 kil. (6 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 781. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Cistrières, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 19 k. (4 l. ¼) de Brioude, 37 k. (8 l. ¼) du Puy. *Pop.* 1131. *Bur. de poste* de Brioude.

Citadelle (la) de Strasbourg, (*Bas-Rhin*), arrond., canton et commune de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Strasbourg, 42,254. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Citadelle et ses environs, village (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon. *Pop*..... *Bur. de poste* de Délemont.

Citadelle (Roës de la), (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Colobrières, à 14 k. (3 l. ½) N. E. d'Hyères. Il a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Citas, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, canton et commune de Ste-Croix, à 18 k. (4 l.) N. de St.-Girons, 4 kil. (1 l.) N. O. de Ste-Croix. *Pop.* comprise celle de Ste-Croix, 1453. *Bur. de poste* de Saint-Girons.

Cité (la), v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux, près de cette ville. *Pop*....... *Bur. de poste* de Périgueux.

Citeaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, commune de St.-Nicolas, près de la Vouge, à 22 k. (5 l.) de Dijon, 13 k. (3 l.) de St.-Jean-de-Lône, 7 k. (1 l. ¾) de Nuits. Ce lieu étoit célèbre par la fameuse abbaye de l'Ordre de Cîteaux, bâtie dans une des grandes forêts de la Côte-d'Or, par un duc de Bourgogne, sur la fin du onzième siècle. Saint Robert, abbé de Molesme, et quelques autres moines, se rendirent pour vivre dans cette solitude au milieu des bois, suivant leur premier institut, du travail de leurs mains. Cette retraite devint peu de temps après une abbaye célèbre par les bienfaits des ducs de Bourgogne, qui y fixèrent leur sépulture. L'habit primitif des moines étoit noir; mais la couleur blanche y fut substituée par un décret qui eut force de loi dans tout l'Ordre. Quatre papes, Eugène III, Grégoire VIII, Célestin IV et Benoît XII, ont été moines de cet Ordre : on en a tiré quantité de cardinaux et de prélats. L'abbé de Cîteaux avoit la juridiction ordinaire sur les quatre premières abbayes de son Ordre. Il étoit le chef et le supérieur général de tous les monastères de cet Ordre. Une bulle d'Innocent VIII lui donna le droit d'officier pontificalement, et de bénir les abbés et les abbesses de son Ordre. L'abbaye de l'Ordre de Cîtaux étoit puissamment riche; c'étoit le chef-lieu de dix-huit cents couvens de religieux, et de presqu'autant de couvens de religieuses. Ces moines étoient propriétaires du fameux clos de Vougeot, où ils avoient une très-belle maison de plaisance. *Voyez* Vougeot. *Popul.* comprise celle de Saint-Nicolas, 670. *Bur. de poste* de Nuits.

Citelle, (*Drôme*), arrond. de Montelimar, cant. de Grignan. *Pop.* comprise celle de Reauville, 690. *Bur. de poste* de Grignan.

Citelles (la), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieulefit. Sa source, entre la forêt de Charembert et celle de Taulignan, à 1 k. (¼ de l.) S. O. d'Alayrac, 7 k. (1 l. ¾) S. de Châteauneuf, passe à Citelles, à l'O., puis au N. O., et se rend dans le Sabron, à 5 k. (1 l. ¼) de Montelimar.

Citerne (la, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. d'Aups, comm. de Beaudun, à 9 k. (2 l. ¼) d'Aups, 25 k. (5 l. ¾) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de Beaudun, 864. *Bur. de poste* d'Aups.

Citernes, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Hallencourt, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 37 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Youville, 581. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Citers, v. (*Haute-Saone*) arr. de Lure, cant. de Luxeuil, à 8 k. (2 l.) de Luxeuil, 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Citey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, près du Drugeon, à 14 kil. (3 l. ½) de Gray, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Gy.

Citoyen français. Dénomination sous le Gouvernement républicain :

Citoyen premier Consul, président; *citoyen* Consul, au second et au troisième Consuls; *citoyen* ministre, et excellence; *citoyen* ambassadeur, et excellence. *Voyez* CONSTITUTION.

CITRY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, sur la Marne, à 25 kil. (5 l. ¾) de Meaux, 6 m. (14 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

CITTOU, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, canton de Peyrac, sur l'Argent-Double, à 23 k. (5 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Carcassonne.

CIVAUX, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Lussac-les-Châteaux, à 15 kilom. (3 l. ⅓) de Montmorillon, 29 k. (6 l. ⅓) de Poitiers. Dans les environs de ce village, situé près de la rive gauche de la Vienne, et dans un vaste champ, on voit un nombre prodigieux de tombeaux de pierre que les habitans prétendent être les sépultures des Français tués à la bataille de Vouillé, où Clovis défit les Visigoths. On a ouvert quelques-uns de ces tombeaux, et on y a trouvé de vieilles armes rongées de rouille. Près de Civaux est un endroit nommé *le pas de la Biche*, où l'on dit que Clovis passa la rivière de Vienne à gué, à la suite d'une biche qui sortit exprès des bois pour servir de guide à ce prince. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Chauvigny.

CIVEN, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Feurs, à 24 k. (5 l. ⅓) de Montbrison, 5 kilom. (1 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Feurs.

CIVERT, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, comm. de Ste-Croix, à 14 k. (3 l. ¼) de Seiches, 15 kilom. (3 l. ⅓) de Marmande. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Marmande.

CIVETTA (LA), torrent (*Stura*). Il prend sa source au hameau de Croce S. Bernardo, et se jette dans le Tanaro, entre le fort et la ville de Ceva. Cours, 13 k. (3 l.).

CIVIÈRES, v. (*Eure*), arr. des Grands-Andelys, cant. d'Ecos, à 15 k. (3 l. ⅓) du Grand-Andelys, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Vernon.

CIVRAC, v. (*Gironde*), arrond. de Blaye, cant. de St.-Savin, à 11 k. (2 l. ⅓) de Bourg, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 779. *Bureau de poste* de Bourg.

CIVRAC, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Pujols, sur la Dordogne, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Libourne, 40 kilom. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Castillon.

CIVRAC, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Lespare, à 6 k. (1 l. ⅓) N. E. de Lespare, 6 m. (13 l. ¾) N. p. O. de Bordeaux, 19 k. (4 l. ⅓) O. S. O. de la Gironde. *Pop.* 993. *Bureau de poste* de Lespare.

CIVRAULT-LES-COTEAUX, (*Indre*). *Voyez* ST.-CIVRAN.

CIVRAY, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Charost, à 21 k. (4 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 1156. *Bur. de poste* d'Issoudun, dép. de l'Indre.

CIVRAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Bléré, près du Cher, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Amboise, 28 k. (6 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 864. *Bur. de poste* d'Amboise.

CIVRAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Preuilly, cant. de la Haye, sur l'Evre, à 28 k. (6 l. ¼) de Preuilly, 39 k. (8 l. ¾) de Tours. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de la Haye-Descartes.

CIVRAY, ville (*Vienne*), chef-l. d'arr. et de cant., sur la rive droite de la Charente, à 5 m. (11 l.) S. de Poitiers, 15 k. (3 l. ⅓) N. E. de Ruffée, 38 m. (85 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 54. lat. 46. 10. C'étoit le chef-lieu d'un district du même nom, dans le ci-devant Haut-Poitou, et le siége d'un bailliage, d'une sénéchaussée royale, d'une mairie perpétuelle, et la résidence d'une brigade de maréchaussée. Outre l'église paroissiale, il y avoit des couvens. Le terroir de cette commune est fertile; il abonde en excellens pâturages.

Il y a un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, et un receveur particulier. *Popul.* 1459. *Bur. de poste.*

CIVRAY-LÈS-ESSARDS, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, près de la Vaudeloigne, à 20 kil. (4 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Poitiers.

CIVRISA, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orgelet, 38 k. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de St.-Amour.

CIVRIEUX, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, à 8 k. (2 l.) de Trévoux, 42 k. (9 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Bussige, 350. *Bur. de poste* de Trévoux.

CIVRIEUX, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, canton de Limonets, près de la Brevenne, à 13 k. (3 l.) de Lyon, 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche. La pierre à bâtir est très-abondante et très-belle aux environs de ce village. *Pop.* 304. *B. de p.* de Lyon.

CIVRY, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. de Châteaudun, à 13 k. (3 l.) E. de Châteaudun, 40 k. (9 l.) S. de Chartres, 15 k. (3 l. ⅓) N. O. de Patay. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Châteaudun.

CIVRY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, comm. de St.-Julien-de-Civry, à 8 k. (2 l.) de Charolles. *Pop.* comprise celle de St.-Julien, 1173. *Bur. de poste* de Charolles.

CIVRY, v. (*Yonne*), arrondiss. d'Avallon, canton de l'Isle, sur la Serain, à 14 kilom. (3 l. ⅓) d'Avallon, 39 k. (8 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 434. *Bureau de poste* de Lucy-le-Bois.

CIVRY-LA-FORÊT, (*Seine-et-Oise*). *Voyez* SIVRY-LA-FORÊT.

CIZAI-LA-MADELEINE, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellavy, à 10 kilom. (2 l. ⅓) de Saumur, 42 k. (9 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Doué.

CIZANCOURT, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, près de la Somme, à 8 kilom. (2 l.) de Péronne, 5 m. (10 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Péronne.

CIZAY, v. (*Orne*). *Voy.* CISAY.

CIZE (Petit pays de). Il dépendoit du ci-dev. pays de Basque en Gascogne; St.-Jean-Pied-de-Port en étoit la capitale: les autres principaux lieux étoient, *Mongelos*, *Sarasquet*, *Mendibe*, *Juescum*, et *Sratison*. Ce pays fait partie aujourd'hui du département des Basses-Pyrénées.

CIZE, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Ceizeriat, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Bourg.

CIZE, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, près du Dain, à 21 k. (4 l. ⅓) de Poligny, 28 k. (6 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 169. *Bureau de poste* de Champagnole.

CIZE (LA), rivière (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, où elle prend sa source, coule à l'O., et réunit ses eaux à la Ramberge, à 2 k. (½ l.) N. d'Amboise.

Cizely, v. (*Nièvre*), arrond. de Decize, cant. de Benin-d'Azy, à 18 kil. (4 l.) de Decize, 25 kil. (5 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Decize.

Cizeron, h. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de le Chambon, commune de Landuzery. *Populat.* comprise celle de Landuzery, 120. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Cizery-les-Grands-Ormes, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. d'Isle-sur-le-Serain, à 10 k. (2 l. ⅔) d'Avallon, 5 m. (11 l.) d'Auxerre. *Pop.* 139. *Bur. de poste* d'Avallon.

Cizos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 22 k. (5 l.) de la Barthe, 33 kil. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Castelnau.

Clabeeck, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Nivelles, à 2 k. (½ l.) E. de Tubire, 4 kilom. (1 l.) S. de Hall, 18 k. (4 l.) S. de Bruxelles. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Hall.

Clachalosse, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Gommecourt, à 3 kil. (¾ de l.) de Bonnières, 10 kil. (2 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Gommecourt, 652. *Bur. de poste* de Bonnières.

Clacy, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Laon, à 3 k. (¾ de l.) de Laon. On trouve à Clacy des eaux ferrugineuses très-renommées pour les coliques venteuses et la diarrhée. *Pop.* comprise celle de Thierret, 121. *Bur. de poste* de Laon.

Cladech, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Belvez, à 6 k. (1 l. ½) de Belvez, 5 m. (11 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Belvez.

Clagny, (*Seine-et-Oise*), château ci-devant royal, à 18 kil. (4 l.) de Paris, à la droite de l'avenue de Versailles du côté de St.-Cloud. Il est bâti sur les dessins de de J.-H. Mansard; sa décoration est d'ordre dorique. On remarquoit le pavillon du milieu du bâtiment, composé de trois arcades à chaque étage, soutenues par des colonnes, etc. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Versailles.

Clain (la), rivière (*Charente*), arrond. de Confolens, cant. de Campagne-Mouton, à 6 k. (1 l. ½) O. de Confolens où elle prend sa source, coule au N. et se jette dans la Cloire, près de Larreau, à 20 k. (4 l. ½) E. de Civray.

Clain, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Pons, cant. de St.-Genis, à 13 kil. (3 l.) de Pons, 32 kil. (7 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Jonsac.

Clair (Plage de St.-), (*Var*), arr. de Toulon, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. O. de l'ile et du bois de la Fournique : elle tient au cap du Narveau et à la pointe d'Entrecol.

Clair-sur-Galauze, v. (*Jura*). *Voyez* St.-Clair.

Clairac, v. (*Charente-Infér.*). *Voyez* Clérac.

Clairal, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Verfeil, près de la Ceillone, à 8 k. (2 l.) de Toulouse. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Toulouse.

Clairac, v. (*Gironde*). *Voyez* Clérat.

Clairac, v. (*Hérault*), arrond. de Beziers, cant. de Servian, commune de Mont-Blanc, à 9 k. (2 l. ¼) de Beziers, 7 k. (1 l. ¾) de Servian. *Populat.* comprise celle de Mont-Blanc et dépendances, 867. *Bur. de poste* de Beziers.

Clairac *ou* Clerac, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Tonneins, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Tonneins, 27 kil. (6 l.) N. O. d'Agen, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Aiguillon. Cette ville, située sur le Lot, doit son origine à une abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée par les anciens princes de Gascogne, et sécularisée par le pape Clément VIII. Elle étoit occupée en 1622 par les protestans, qui furent contraints de se soumettre à l'autorité royale. Il y avoit, outre l'église paroissiale, un couvent d'Ursulines, et une belle maison occupée par les ci-devant Jésuites. On y fait commerce de vins, eaux-de-vie et tabac.

Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Villeneuve-du-Lot, 5e arrondissement maritime. *Popul.* 5900. *Bur. de poste.*

Clairan, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Quissac, près de la Courme, à 13 kilom. (3 l.) de Sommières, 23 k. (5 l. ¼) de Nimes. *Populat.* comprise celle de Canes, 295. *Bureau de poste* de Sauve.

Clairance (la), ruisseau (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol. Il prend sa source près de Pernes, et se jette dans la Lys, à Merville.

Claire-Feuille, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Germain-de-Claire-Feuille.

Claire-Fontaine, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de la Capelle, à 18 kil. (4 l.) de Vervins, 5 m. (12 l.) de Laon. Il y a une verrerie. *Pop.* 1008. *Bur. de poste* de la Capelle.

Claire-Fontaine, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Vouziers, communede Balay, près de la Fournelle, à 4 kil. (1 l.) de Vouziers, 39 kil. (8 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Balay et de Landève, 434. *Bur. de poste* de Vouziers.

Claire-Fontaine, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Aubin-d'Appenay.

Claire-Fontaine, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. sud de Dourdan, près de la forêt des Ivelines, à 11 k. (2 l. ⅔) de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) de Versailles. L'abbaye de Claire-Fontaine, fondée par Simon, comte de Montfort, vers l'an 1100, tiroit son nom d'une belle fontaine qui existe encore près des murs de son enceinte. La paroisse du lieu, desservie par des moines Augustins-Déchaussés, étoit renfermée dans la nef de l'église de *St.-Nicolas.* Le terroir est sablonneux; il y a beaucoup de bois et d'étangs. Le local de cette ci-devant abbaye sert d'hospice de bienfaisance, et contient une manufacture de dentelles, dont le produit est pour les indigens. *Populat.* 470. *Bureau de poste* de Rambouillet.

Claire-Fontaine. *Voyez* Saint-Vulbas.

Claire-Fontaine, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. d'Amance, commune d'Anchenoncourt, à 27 k. (6 l.) de Vésoul, 6 kil. (1 l. ½) d'Amance. *Popul.* comp. celle d'Anchenoncourt, 588. *Bur. de poste* de Vésoul.

Claire-Fougère, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, près du Noireau, à 24 k. (5 l. ½) de Domfront, 7 myr. (16 l.) d'Alençon. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Claire-Goutte, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. de Champagney, à 8 kilom. (2 l.) de Lure, 22 k. (5 l.) de Montbéliard. *Population*, 398. *Bur. de poste* de Lure.

Clairemarais, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. nord de St.-Omer, près du bois de Clairemarais, à 4 k. (1 l.) de St.-Omer, 6 m. (14 l. ¼) d'Arras. Il y a près de

de la ci-devant abbaye de Clairemarais, des îles flottantes; ces îles flottent sur un marais : on peut les faire aller de côté et d'autre, à peu près de la même manière qu'on conduit un bateau. Elles sont au nombre de vingt-une, tant grandes que petites; la plus grande a 4 mèt. (12 pieds) de circonférence, et la plus petite 1 mèt. ½ (4 ou 5 pieds). Elles sont plantées d'arbres que l'on a soin de tenir bas, afin que le vent n'ait point de prise pour renverser ces îles. *Pop.* 1531. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Clairemarais (Bois de), (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. de St.-Omer. Il a 6 k. (1 l. ½) de long, sur 4 k. (1 l.) de large.

Clairet (le), rivière (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon. Sa source, à 22 k. (5 l.) N. p. O. de Briançon, au pied du col de Mianne, coule au S., puis à l'E. S. E., redescend au S., et se rend dans la Durance, à 21 k. (4 l. ⅓) S. S. E. de sa source.

Clairet (Montagne de), (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Villard-de-Lans, à 14 k. (3 l. ⅓) O. p. S. de Grenoble. Elle est inclinée du N. au S., et a environ 4 k. (1 l.) de long.

Clairet, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de St.-Jean-de-Maurienne, commune de St.-Julien, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de St.-Julien, 685. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Clairette, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune d'Orcemont, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de Rambouillet. *Pop.* comprise celle d'Orcemont et dépendances, 300. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Clairette (Rocher de), (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon, cant. de l'Argentière, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de Lès-Prés.

Clairey-la-Côte, v. (*Vosges*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Neufchâteau, 6 m. (13 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Clairey-sur-Madon, village (*Meurthe*), arrond. de Lunéville, cant. de Veselise, à 4 kil. (1 l.) de Veselise, 21 kilom. (4 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Veselise.

Clairfay, v. (*Somme*), à 11 k. (2 l. ¾) d'Albert, 18 k. (4 l.) de Corbie. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin, en commende et sécularisée. Cette abbaye, fondée dans le douzième siècle par un comte de St.-Pol, fut entièrement brûlée en 1635, dans le temps du siége de Corbie; mais elle fut rétablie en 1690. *Pop.....* *Bur. de poste* d'Albert.

Clairfontaine, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 4 k. (1 l.) E. p. S. d'Arlon, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Stinforte, 22 kil. (5 l.) O. p. N. de Luxembourg. Il y a une scierie. *Pop.* 29. *Bur. de poste* d'Arlon.

Clairieux, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Romans, à 8 k. (2 l.) de Romans. *Pop.* comprise celle de St.-Bonet-de-Val, 460. *Bur. de poste* de Romans.

Clairlieux, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Nancy, à 6 k. (1 l. ½) de Nancy. Il y avoit dans ce village une abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fondée dans la forêt de Heis, en 1151, par Matthieu I, duc de Lorraine. *Pop.....* *Bur. de poste* de Nancy.

Clairmain, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tramaye, sur la Grosne, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 406. *B. de p.* de Cluny.

Clairoix, v. (*Oise*), arrond. et cant. de Compiegne, au confluent de l'Aronde, de l'Oise et de l'Aisne, à 2 k. (½ l.) de Compiegne, 5 m. (12 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Compiegne.

Clairon, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Renwez, à 8 k. (2 l.) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Charroue, 198. *Bur. de poste* de Mézières.

Clairon, (*Doubs*). *Voyez* Cleron.

Clairon (la), rivière (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Brulon. Sa source, près de St.-Ouen, à 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Sable, coule au S., prend le nom de Deux-Fonts, et se jette dans la Sarthe, à 8 kil. (2 l.) E. de Sablé.

Clairvaux, bourg (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, comm. de Longchamp, à 10 kil. (2 l. ½) S. de Bar-sur-Aube, 5 m. (12 l. ½) E. S. E. de Troyes, 27 kil. (6 l.) O. de Chaumont. Clairvaux est entouré de bois et de montagnes, que Hugues donna à saint Bernard en 1115, avec toutes ses dépendances. C'est là qu'étoit cette riche et fameuse abbaye dont il est parlé dans les *Annales Ecclésiastiques*, et où ce Saint laissa en mourant sept cents religieux pour consommer les revenus immenses qu'elle produisoit. En 1789 il n'y avoit que quarante-cinq religieux. On y remarquoit une tonne ou cuve qui contenoit huit cents tonneaux de vin, et d'autres moins considérables, qui tenoient depuis cent jusqu'à quatre cents tonneaux, dans lesquels on conservoit quelquefois le vin pendant plus de dix ans. L'abbé de Clairvaux avoit plus de 100,000 fr. de rente et une superbe maison de campagne, à 2 kil. (½ l.) de son monastère. On y voyoit une galerie, décorée de belles peintures, et une chapelle dorée à culs-de-lampe. Cette abbaye avoit sous sa dépendance dix-huit abbayes régulières d'hommes, vingt-huit abbayes de filles, quarante-une abbayes commendataires, et quarante abbayes tant d'hommes que de filles en pays étranger. Ce petit bourg a des forges, une verrerie, une papeterie, et une brasserie. Clairvaux a un inspecteur des forêts. *Pop.* comprise celle de Longchamp, 222. *Bur. de poste.*

Clairvaux (Forêt de), (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube. Elle a 13,626 mèt. (7,000 toises) de long, sur 5,846 mèt. (3,000 t.) de large.

Clairvaux, bourg (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Rhodez, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Marcillac, 9 k. (2 l. ⅓) E. de Rignac. On y fabrique des toiles et des serges. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Rhodez.

Clairvaux-lès-Vauxdain, ville (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, et ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) N. E. d'Orgelet, 18 k. (4 l.) S. E. de Lons-le-Saunier, 22 k. (5 l.) N. N. E. de St.-Claude. Au midi est un très-beau lac qui fournit de belles écrevisses. C'est dans cette ville que se voit la plus belle forge du pays; les ouvriers composent une petite population. *Pop.* 1121. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Clairy, village (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Mollieus, à 9 k. (2 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Saulchoy, 515. *Bur. de poste* d'Amiens.

Clairy, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, près de la Somme, à 4 k. (1 l.) N. O. de Péronne, 42 k. (9 l. ½) E. d'Amiens, 18 k. (4 l.) E. d'Albert. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Péronne.

CLAIS, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, près de l'Eaulne, à 8 k. (2 l.) de Neufchâtel, 5 m. (10 l. 3/4) de Rouen. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

CLAISANTAINES, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Rambervillers, à 9 kil. (2 l. 1/4) de Rambervillers, 27 kil. (6 l.) d'Epinal. *Popul.* 376. *Bur. de poste* de Rambervillers.

CLAISE (LA), rivière (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois. Sa source, à 7 k. (1 l. 3/4) S. O. de Châteauroux, coule à l'O., passe à Preuilly, remonte au N. O., et se rend dans la Creuse, à 3 kil. (3/4 de l.) S. de la Haye.

CLAISSE (LA), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans. Sa source, à 9 k. (2 l. 1/4) N. N. O. de St.-Ambroix, 6 k. (1 l. 1/2) des Vans, coule au S. E., puis au S., et se rend dans la Cèze, à 6 kilom. (1 l. 1/2) E. de St.-Ambroix.

CLAISSE. *Voyez* ST.-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES.

CLAIX, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 13 k. (3 l.) d'Angoulême. *Pop.* 543. *Bur. de poste* de Blanzac.

CLAIX, bourg (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vif, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Grenoble, 29 k. (6 l. 1/2) E. de St.-Marcellin, 5 m. (10 l. 1/2) N. E. de Die. Il y a une manufacture de porcelaine. *Pop.* 1348. *Bur. de poste* de Grenoble.

CLAMANDE (LA), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor. Sa source, à 7 k. (1 l. 3/4) N. O. de Lagor, coule à l'O., et se rend dans l'Arin-du-Bosc, à 5 k. (1 l. 1/4) de sa source.

CLAMANGES, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Vertus, sur la Somme-Soude, à 25 k. (5 l. 2/3) de Châlons. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Vertus.

CLAMART, v. (*Seine*), arrond. et canton de Sceaux, à 4 kil. (1 l.) de Bourg-Egalité, 8 k. (2 l.) de Paris. L'église paroissiale de ce village est sous l'invocation de saint Pierre; la cure appartenoit au prieur de St.-Martin-des-Champs. *Pop.* 969. *Bur. de poste* de Paris.

CLAMECY, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 5 kil. (1 l. 1/3) de Soissons, 23 k. (5 l. 1/2) de Laon. Ce village est dans une contrée fertile en grains et en bons pâturages; il y a des vignobles et des bois. Les évêques de Soissons y avoient anciennement des droits que Hugues de Paitefons, évêque de ce diocèse, céda à son chapitre vers l'an 1100. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Soissons.

CLAMECY, ville (*Nièvre*), ch.-l. d'arr. et de cant., au confluent du Beuvron et de l'Yonne, où elle commence à porter bateaux, à 38 kilom. (8 l. 1/2) S. d'Auxerre, 6 m. (13 l. 1/4) N. N. E. de Nevers, 20 myr. (45 l.) S. S. E. de Paris. Long. 21. 11, lat. 47. 27.

Cette ville du ci-devant *Nivernois* étoit le chef-lieu d'une élection, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, d'une châtellenie et d'un bailliage du ci-devant duché de *Nevers*, sur les confins de la ci-devant *Bourgogne*. Clamecy n'est remarquable que par une bizarrerie qui a donné lieu à l'établissement d'un évêché dans un de ses faubourgs appelé *Panthenor*, de l'autre côté de la rivière de l'Yonne. Guillaume, quatrième comte de Nevers, brûlant du feu de l'amour divin, passa dans la Terre-Sainte avec son fils. Celui-ci, après la mort de son père, ne pouvant, à cause de la défaite des croisés, exécuter l'ordre qu'il lui avoit donné de le faire enterrer à Bethléem, s'enfuit en France avec Raynaud, évêque latin, emportant avec lui les restes précieux de l'auteur de ses jours, qu'il fit inhumer à la manière des grands seigneurs de ce temps-là. Tout ce qu'il put faire en faveur de l'évêque fugitif, ce fut de lui donner quelques terres, et une maison que l'on appela la *Maison-Dieu de Bethléem*. Cet évêché dépendoit lui-même d'un autre évêché, excepté la chapelle de l'hôpital qui fut érigée en évêché titulaire; elle formoit seule le territoire de l'évêque de Bethléem. Cet évêché *in partibus* étoit à la nomination des ducs de Nevers, avec l'agrément du roi. Il y avoit à Clamecy un couvent de Récollets, connu sous le nom d'*Hôtel-Dieu*, et un collége.

Cette ville est le rendez-vous des marchands qui viennent y recevoir les comptes de leurs agens qui y sont établis. Ceux de Paris et le Gouvernement y ont chacun les leurs pour surveiller les opérations du commerce, et activer les exploitations, l'écoulement des bois sur les ruisseaux, les mises en état sur les ports de Clamecy pour être mis en trains et conduits à Paris. Ce port, arrosé par les rivières d'Yonne et de Beuvron, qui reçoivent tous les bois des environs et des endroits le mieux boisés de ce département, forme une partie de l'approvisionnement de Paris. Il y a dans cette ville une manufacture de faïence. On y fabrique des draps: la laine de Clamecy est bonne. Il y a aussi, pour l'apprêt des étoffes, une teinturerie et trois moulins à foulon. On trouve encore dans cette ville des fabriques de cuirs et de gants, un moulin à papier, et une filature de coton.

C'est la patrie de Roger *Piles*, savant écrivain, et employé dans plusieurs négociations: mort à Paris en 709. Clamecy est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, et la résidence d'un conservateur des hypothèques et d'un receveur particulier. *Pop.* 5248. *B. de p.*

CLAMEREY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, près de l'Armançon, à 13 k. (3 l.) de Semur, 6 m. (12 l. 3/4) de Dijon. *Pop.* 611. *Bureau de poste* de la Maison-Neuve.

CLAMEUSANE, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de la Motte-du-Caire, sur la Sasse, à 18 kilom. (4 l.) de Sisteron, 30 k. (6 l. 3/4) de Digne. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Sisteron.

CLAMOUS (LA), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. du Mas-Cabardes. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. p. N. du Mas, coule au S. p. O., reçoit la Ceize, et, allant au S., va se rendre dans l'Orbiel, à 3 kil. (2/3 de l.) N. E. de Tarbes, 25 kil. (5 l. 2/3) S. de sa source.

CLAMOUZE (LA), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Châteauneuf-Randon. Sa source, à 16 kilom. (3 l. 3/4) S. O. de Langogne, coule au N., passe au N. O. de Chaudeirac, et va se rendre dans la Chapauroux, à 8 l. (2 l.) O. de Langogne.

CLAN, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* CLAIN.

CLAN, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, cant. de St.-Georges-lès-Baillargeaux, commune de Jaulnais, à 13 k. (3 l.) de Poitiers, 4 k. (1 l.) de St.-Georges. *Pop.* comprise celle de Jaulnais, 1312. *Bur. de poste* de Poitiers. *Rel. de poste aux chev.*

CLANCY, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, commune de Vierzy, sur la Sivière, à 9 k. (2 l. 1/4) de Soissons, 39 kil. (8 l. 3/4) de Laon. *Pop.* comprise celle de Vierzy et de Morambœuf, 274. *Bureau de poste* de Soissons.

CLAND (LE), rivière (*Ain*), arr.

et cant. de Belley. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) de Belley, coule au S., ensuite à l'E., et se jette dans le Rhône, à 13 k. (3 l.) S. O. de Belley.

Clanlieu, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Saines, à 16 kil. (3 l. ¾) de Vervins, 30 k. (6 l. ¾) de Laon. *Pop.* 65. *Bur. de poste* de Guise.

Clans, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-Theniers, canton de Villars, à 20 k. (4 l. ½) de Puget, 32 k. (7 l. ½) de Nice. Il y a deux usines à huile et à farine. *Pop.* 681. *Bur. de poste* de Puget-Theniers.

Clans, v. (*Hérault*), arrond. de Lodève, cant. de Clermont, commune de Celles, à 6 kil. (1 l. ½) de Clermont-de-Lodève. *Pop.* comprise celle de Celles, 116. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Cland, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, sur la Baignotte, ruisseau, à 8 kil. (2 l.) de Vésoul. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Clanzayes, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, canton de Pierrelatte, près de la Charaven, à 21 k. (4 l. ¾) de Montelimar, 6 m. (14 l. ½) de Valence. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Pierrelatte.

Claon (le), v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont. Il y a dans ce village une verrerie où l'on fabrique des bouteilles et des cloches de jardin. On fait aussi à Claon de la tuile et de la brique. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Clermont.

Clap (le), v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Barjac, à 24 kilom. (5 l. ½) d'Uzès, 43 k. (9 l. ¾) de Nimes. *Pop.* comprise celle de Méjanes, 144. *Bur. de poste* de St.-Ambroix.

Clape (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. et canton de Digne, commune d'Entrages, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Digne, 8 k. (2 l.) N. O. de Barrême. *Population*, 131. *Bureau de poste* de Digne.

Clapier, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. et comm. d'Hyères, à 4 k. (1 l.) d'Hyères, 20 k. (4 l. ½) de Toulon. *Populat.* comprise celle d'Hyères, 6919. *Bureau de poste* d'Hyères.

Clapier (le), v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Cornus, à 27 k. (6 l.) de St.-Affrique, 8 m. (17 l.) de Rhodez. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Clapières (la), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Broc, commune de Carros, à 12 kil. (3 l.) de St. Paul-du-Var, 3 kil. (¾ de l.) d Broc, 27 k. (6 l.) de Grasse. *Pop* comprise celle de Carros, 698. *Bur de poste* de St.-Paul-du-Var.

Clapiers, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Castries, à 5 k. (1 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Montpellier.

Clapigny, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. du Chatelard, commune de Bellecombe, à 18 k. (4 l.) S. d'Annecy, et même distance N. E. de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Bellecombe, 916. *Bur. de poste* d'Annecy.

Clara, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, sur la Garonne, à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Gaudens, 9 myr. (20 l.) de Toulouse. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Montrejean.

Clara, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, à 4 k. (1 l.) de Prades, 40 k. (9 l.) de Perpignan. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Prades.

Clarac, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Ségur, à 13 k. (3 l.) d'Auch. *Population*, 115. *Bureau de poste* d'Auch.

Clarac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, et ch.-l. de cant., près du Gave du Pau, à 16 k. (3 l. ¾) de Pau. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Pau.

Clarac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 24 k. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Pau.

Clarac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à 14 kil. (3 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Tarbes.

Clarafond, v. (*Léman*) arr. de Genève, cant. de Chaumont, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Chaumont, 8 kil. (2 l.) S. de l'Ecluse, 22 kil. (5 l.) O. S. O. de Genève. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Frangy.

Clarasca (la), (*Tanaro*), torrent qui a sa source dans de hautes collines près de Neviglie, et se jette dans le Tanaro un peu au dessous d'Alba. Cours, 22 k. (5 lieues).

Claray, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton de Bressuire, à 5 k. (1 l. ¼) de Bressuire, 5 myr. (12 l. ½) de Niort. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Bressuire.

Clarbec, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Pont-l'Evêque, à 4 kilom. (1 l.) de Pont-l'Evêque, 37 kilom. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Pont-l'Evêque.

Clarbide (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau. Sa source, au Port de Clarbide, à 25 k. (5 l. ¾) S. d'Arreau, coule au N., se réunit à la Pés, et forment ensemble la Neste-de-Louron.

Clarbide (Port de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 27 k. (6 l.) S. d'Arreau, à l'extrémité de la vallée de Louron, passage de l'Espagne.

Clarblanc (la), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau. Sa source, au pied du sommet des Pyrénées, à 25 kilom. (5 l. ¾) S. S. O. d'Arreau, coule au N. O., et se rend dans la Clarbide, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Clarens, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, à 14 k. (3 l. ¼) de Mirande, 25 k. (5 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 29. *B. de p.* d'Auch.

Clarens, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, à 4 kil. (1 l.) de Nogaro, 5 myr. (12 l. ½) d'Auch. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Nogaro.

Clarens, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 24 k. (5 l. ½) de Bagnères, 29 k. (6 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Tarbes.

Clarensac, v. (*Gard*), arr. de Nimes, cant. de St.-Mamert, à 10 k. (2 l. ½) de Sommières, 10 kilom. (2 l. ½) de Nimes. Il y a dans ce village plusieurs fabriques de cadis en laine sur une demi-aune de large. On y fabrique aussi des eaux-de-vie, qualité appelée *prune de Hollande*. Les fabricans ont leur atelier dans leur maison. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Calvisson.

Clarenthal, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 7 k. (1 l. ¾) O. d'Arneval, 14 k. (3 l. ¼) S. S. E. de Sarre-Libre, 6 m. (14 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 234.

Claret, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de la Motte-de-Caire, à 20 k. (4 l. ½) N. de Sisteron, 39 k. (8 l. ¾) N. O. de Digne, 20 k. (4 l. ½) de Serre. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Sisteron.

Claret, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) S de St.-Hippolyte, 29 k. (6 l. ½) N. de Montpellier, 8 kil. (2 l.) S. O. de Guissac. *Pop.* 858. *Bur. de p.* de Sauve, dép. du Gard.

Claret (le), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Faïence. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. de

Tourettes, coule au S., et se rend dans le Loup, à 3 k. (¾ de l.) O. de St.-Paul.

Claribes, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Pujols, commune de Gensac. *Pop.* comprise celle de Gensac et de Pessac, 2786. *Bur. de poste* de Castillon.

Clarofons, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Drumettaz-Clara-Fond.

Clarques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Aire, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Omer, 5 m. (12 l.) d'Arras. *Pop.* 270. *Bur. de poste* d'Aire.

Clary, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) de Cambrai, 39 k. (8 l. ¾) de Douay. *Population*, 1600. *Bur. de poste* de Cambrai.

Clary (Forêt de), (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Villeneuve-lès-Avignon, à 25 k. (5 l. ⅔) N. de Beaucaire. Elle a 3,500 m. (1,800 t.) de long, sur environ 972 mèt. (500 t.) de large.

Clasroderof, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Blankenheim, près et dépendant de la commune de Lommersdorf, à 5 k. (1 l. ¼) de Blankenheim, 10 k. (2 l. ½) d'Adenau, 8 m. (18 l.) de Trèves. *Pop.* . .

Classun, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire, près du Bahus et de l'étang de Classem, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Sever, 21 k. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Clastre (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 23 k. (5 l. ⅓) de Revel, 25 k. (5 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Magradoux, 49. *Bur. de poste* de Caraman.

Clastre (Rocher de), (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, canton de Colmars, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. de Colmars. Il a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.).

Clastre (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Turriers, coule à l'O., puis au S. O., et va se rendre dans la Durance, à 30 kilom. (6 l. ⅔) de sa source.

Clastres, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Quentin, 34 kilom. (7 l. ¾) de Laon. *Pop.* 619. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Clat (le), v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort, à 9 k. (2 l. ¼) de Quillan, 5 m. (11 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Quillan.

Clau (la), (*Aveyron*). *Voyez* Laclaux.

Claudon-Verrerie, (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 5 k. (1 l. ⅓) de Darney, 34 k. (7 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 1056. *Bur. de poste* de Darney.

Claugnac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Aspière, sur la Diège, à 14 k. (3 l. ⅓) de Villefranche, 42 k. (9 l. ½) de Rhodez. *Population*, 486. *Bur. de poste* de Villefranche.

Claunay, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, près de la source de la Mable, à 8 k. (2 l.) de Loudun, 5 m. (10 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Loudun.

Claus (le), (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Montaigu, commune de Roquecore, à 29 kil. (6 l. ½) d'Agen, 6 k. (1 l. ½) de Montaigu, 22 k. (5 l.) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* comprise celle de Roquecore et dépendances, 1500. *Bur. de poste* d'Agen.

Clause (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Selve, commune de Requista, à 36 k. (8 l.) S. p. O. de Rhodez, 2 k. (½ l.) O. de Requista. *Pop.* comprise celle de Requista... *Bur. de poste* de Rhodez.

Clause, rivière (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre. Sa source, à 22 k. (5 l.) E. de Dole, 5 myr. (11 l. ½) N. E. de Lons-le-Saunier, traverse la forêt de Chaux, reçoit les eaux de la Tanche, et se jette dans le Doubs, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Dole, près du confluent de la Louve dans le Doubs.

Clauselles, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Vezins, commune de St.-Léon, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Milhaud, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Vezins. *Pop.* comprise celle de St.-Léon et dépendances, 1385. *Bur. de poste* de Milhaud.

Clausels, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, commune de la Thirise, à 14 kil. (3 l. ¼) S. E. de Mur-de-Barrez, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Ste.-Geneviève, 29 k. (6 l. ½) N. d'Espalion. *Pop.* comprise celle de la Thirise, 640. *Bureau de poste* de Mur-de-Barrez.

Clausels (les), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St.-Géry, à 14 k. (3 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Cahors.

Clausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Waldfischbach, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Waldfischbach, 19 k. (4 l. ½) E. p. N. de Neuhornebach, 8 myriam. (17 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *P.* 249. *B. de poste* de Deux-Ponts.

Clausen, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Schweich, à 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Neumagen, 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Trèves. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Trèves.

Clausnof, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Gœlheim, sur l'Eise, près et dépendant de la commune de Kertzenheim, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Gœlheim, 7 k. (1 l. ¾) O. de Grunstadt, 5 m. (12 l.) S. p. O. de Mayence. *Population*....

Claussel1es, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes, commune d'Arvieu, à 16 k. (3 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* comprise celle d'Arvieu, 1247. *Bur. de poste* de Rhodez.

Clauzone, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Veyne, près de la Malaise, à 10 k. (2 l. ½) de Serre, 22 k. (5 l.) de Gap. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Serre.

Clavans, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, sur le Feran, à 37 k. (8 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Bourg-d'Oisans.

Clavas, v. (*Loire*), à 16 kil. (3 l. ¾) d'Annonay. Il y avoit près de ce lieu une abbaye régulière de filles de l'Ordre de Citeaux. *Pop.* 520. *Bur. de poste* d'Annonay, dép. de l'Ardèche.

Clavé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Mazières, à 8 k. (2 l.) de St.-Maixent, 27 k. (6 l.) de Niort. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Claveisolles, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Nizie, près de l'Azergue, à 21 k. (4 l. ¾) de Villefranche, 4 m. (10 l. ¼) de Lyon. Dans le territoire de ce village, à la montagne de Vauteste, on a exploité une mine de couperose au 15e siècle. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Claverie (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Valence, à 16 k. (3 l. ¾) de Condom, 22 kil. (5 l.) d'Auch. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Condom.

Claveries (les), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Orthez, coule au N. N. E., et se rend dans

l'Aa, à 3 kilom. (¾ de l.) N. N. E. de sa source.

Claveries (les), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Thèze, à 18 k. (4 l.) de Pau. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Pau.

Clavesana, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Dogliani, sur une colline, à 1 k. (¼ de l.) du Tanaro, 20 kil. (4 l. ½) N. E. de Mondovi. *Pop.* 1520. *B. de p.* de Chieri.

Claveson, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier, sur le Bion, à 19 k. (4 l. ¼) de Romans, 28 kil. (6 l. ¼) de Valence. *Pop.* 772. *Bur. de poste* de St.-Vallier.

Clavette, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Jarrie, à 9 k. (2 l. ¼) de la Rochelle, 5 m. (12 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 441. *Bur. de p.* de la Rochelle.

Clavette (la), v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de Roussillon, commune d'Anjou. *Pop.* comprise celle d'Anjou, 2541. *Bur. de poste* de Péage.

Clavier, v. (*Ourthe*), arr. de Huy, cant. de Nandrin, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Delmelle, 8 k. (2 l.) N. N. E. de Durbuy, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Liége. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Liége.

Clavières, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Flour, 7 myr. (14 l. ¾) d'Aurillac. On y fabrique de grosses étoffes du pays. *Pop.* 1729. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Clavières, hameau (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Cesana, à moitié de la montée du mont Genèvre, à 3 k. (¾ de l.) O. de Cesana. *Pop.* 37. *Bur. de poste* de Suse.

Claviers, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Draguignan, 7 myr. (16 l. ⅓) de Toulon. *Pop.* 1119. *Bur. de poste* de Draguignan.

Clavilière (Montagne de), (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon, à 23 k. (5 l. ⅓) E. de Nions. Sa direction est de l'O. à l'E. Elle a 9 k. (2 l. ⅓) de long, et tient à l'E. à la montagne de Tuen et au col de Perty.

Claville, v. (*Eure*), arrond. et cant. d'Evreux, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 180. *Bur. de poste* d'Evreux.

Claville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 5 myr. (11 l. ¾) de Rouen. *Populat.* 400. *Bur. de poste* de Cany.

Claville-Motteville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clerès, à 20 k. (4 l. ½) de Rouen. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Rouen.

Clavona (la), torrent (*Dora*). Sa source au petit St.-Bernard, tombe dans la Dora Baltea, à Prés-Saint-Didier, et donne son nom à un petit vallon. Son cours est de 22 k. (5 l.).

Clavy, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy-le-Grand, sur le Thin, à 11 k. (2 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Warby, 416. *Bur. de p.* de Mézières.

Clay (Forêt de), (*Isère*), arr. de St.-Marcelin, cant. de Pont-en-Royans, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de St.-Marcelin. Elle a 3,112 mètres (1,600 t.) de long, sur 1,556 m. (800 t.) de large.

Claye (la), rivière (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Guer. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Josselin, coule au S. p. O., puis à l'E. p. S., et va se rendre dans l'Oust, à 8 k. (2 l.) N. de Redon, à 4 m. (10 l. ½) S. E. de sa source.

Claye, bourg (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) de Meaux, 4 m. (10 l. ¼) N. de Melun, 27 kil. (6 l.) N. E. de Paris. Il y avoit à Claye un château appartenant au marquis de Polignac, grand écuyer de la reine, qui le visitoit quelquefois : c'étoit le rendez-vous des amis de la gaieté. Le marquis avoit déja commencé à faire construire un nouveau château où le luxe et la dépense devoient être prodigués; mais la famille de Polignac ayant quitté la France par le fait de la révolution, les travaux ont été suspendus et le terrain vendu. *Pop.* 810. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Claye (la), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Mareuil, près du Lay, à 28 kilom. (6 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. *Population* 32. *Buraau de poste* de Luçon.

Clayes, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Mareuil, à 8 k. (2 l.) de Montfort, 14 kilom. (3 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Montfort-sur-Meu.

Clayes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, à 9 k. (2 l. ⅓) de Versailles. *Populat.* 254. *Bur. de poste* de Versailles.

Clayette (la), bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charoles, ch.-l. de canton, à 40 k. (9 l.) O. de Mâcon, 23 k. (5 l. ¼) E. de Marcigny, 9 k. (2 l. ¼) N. de Châteauneuf. On y a établi une manufacture de coton, et il en existe plusieurs autres où l'on fabrique des cuirs et des peaux. *Pop.* 1014. *Bur. de poste.*

Clayeure, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton de Bayon, près de l'Euron, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Lunéville, 30 k. (6 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 317. *Bur. de p.* de Lunéville.

Clayra, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Rivesaltes, près de l'Agly, à 13 kilom. (3 l.) de Perpignan. *Pop.* 753. *Bur. de poste* de Perpignan.

Clec (la), rivière (*Indre*), arr. de le Blanc, canton de Mézières. Sa source, à 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Chatillon, coule au sud, et se rend dans la Claise, à 5 kil. (1 l. ¼) S. d'Azay-le-Féron.

Clecy, bourg (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Thury-Harcourt, près de l'Orne, à 31 k. (7 l.) E. de Vire, 31 k. (7 l.) S. de Caen, 20 k. (4 l. ½) O. de Falaise. On y fabrique de la dentelle et du coton. *P.* 2141. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Cleden, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 10 k. (2 l. ½) O. de cette ville, 40 k. (9 l.) S. de Brest, 4 k. (1 l.) E. de la mer, 2 k. (½ l.) du N. et du S. Cette commune est assez riche, quoiqu'on y trouve beaucoup de terrains en friche. Près de Cléden est le château de Kérousseré, entouré de grands chênes que la mer baigne. Les murs ont 3 à 5 mèt. (10 à 15 p.) d'épaisseur : les créneaux, les machecoulis et les meurtrières y sont dans le meilleur état. Il soutint un siége du temps de la Ligue ; le duc de Mercœur s'y renferma. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Pont-Croix.

Cleden-Poher, bourg (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. de Carhaix, à 8 k. (2 l.) S. O. de cette ville, 6 m. (14 l.) E. S. E. de Brest, 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Châteauneuf. *Pop.* 1054. *Bur. de p.* de Carhaix.

Cleder, b. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Plouzévède, à 8 k. (2 l.) O. de St.-Pol-de-Léon, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Lesneven, 42 kil. (9 l. ½) N. E. de Brest. *Pop.* 3382. *Bur. de poste* de St.-Pol-de-Léon.

Cledes, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, près du Petit-Bas, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Sever, 32 k. (7 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Cleebourg, v. (*Bas-Rhin*), arr.

et cant. de Weissembourg, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (11 l. de Strasbourg. *Pop.* 664. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Clefmont, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, ch.-l. de canton, à 27 k. (6 l.) E. de Chaumont, 29 k. (6 l. ½) N. de Langres, 13 k. (3 l.) S. O. de Bourmont. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Bourmont. *Rel. de poste aux chev.*

Clefs, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé, à 8 k. (2 l.) S. de la Flèche, 40 k. (9 l.) N. E. d'Angers, 8 k. (2 l.) N. de Baugé. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Baugé.

Clefs (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Thones, à 15 k. (3 l. ½) d'Annecy, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Chambéry. *Popul.* 699. *Bur. de poste* d'Annecy.

Clefs (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. ouest de Versailles, commune de Bois-d'Arcy, à 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bois-d'Arcy, 286. *Bur. de poste* de Versailles.

Cleguer, v. (*Morbihan*), arr. de l'Orient, cant. de Pontscorf, à 9 k. (2 l. ¼) d'Hennebon, 5 myr. (11 l. ½) de Vannes. *Popul.* 2067. *Bureau de poste* d'Hennebon.

Cléguérec, bourg (*Morbihan*), arr. de Pontivy, ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Pontivy, 6 myr. (13 l.) N. O. de Vannes, 11 kilom. (2 l. ⅔) N. E. de Guémené. *Pop.* 3595. *Bureau de poste* de Pontivy.

Cleimbacht, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Klimbach.

Cleisforbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, comm. de Klingeu-Munster, à 3 k. (¾ de l.) N. de Bergzabern, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Weissembourg, 9 k. (2 l. ⅓) S. p. O. de Landau. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Landau.

Clélays (Hautes), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Charleville. *Popul.*..... *Bur. de poste* de Mézières.

Clelles, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, ch.-l. de canton, à 41 k. (9 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* 629. *Bur. de poste* de Mens.

Clemence-d'Ambel, v. (*Haute-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin. *Pop.* 326. *B. de p.* de Gap.

Clemencey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gévret, à 13 kil. (3 l.) de Dijon. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de la Baraque.

Clemenciat, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, canton de Chatillon-sur-Chalaronne, sur la côte, près de la Chalaronne, à 3 k. (¾ de l.) de Chatillon, 23 k. (5 l. ½) de Bourg. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Clemency, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 18 k. (4 l.) de Sedan, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Populat.* comprise celle de Maton, 721. *Bureau de poste* de Carignan.

Clemency, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Bascharage, près de la Kahlerbach, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Rebange, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Longwy, 21 kil. (4 l. ¾) O. de Luxembourg. *Pop.* 628. *Bur. de poste* d'Arlon.

Clemensan, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarieux, commune de Boussagues, à 10 k. (2 l. ½) de Bédarieux, 42 kilom. (9 l. ½) de Béziers. *Populat.* comprise celle de Boussagues, 1021. *Bur. de poste* de Bédarieux.

Clemensane, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* Clameusane.

Clemensat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, à 10 k. (2 l. ½) d'Issoire, 24 kilom. (5 l. ½) de Clermont. *Popul.* 201. *Bur. de poste* d'Issoire.

Clementerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune de Vilaine, à 4 k. (1 l.) N. O. de Poissy. *Pop.* comprise celle de Vilaine, 478. *Bur. de poste* de Poissy.

Clemery, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 8 k. (2 l.) de Pont-à-Mousson, 23 kil. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Begnicourt, 310. *Bureau de poste* de Pont-à-Mousson.

Clèmes, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, commune de St.-Nazaire, près de l'Isère, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de St.-Nazaire, 464. *Bur. de poste* de Grenoble.

Clémont, v. (*Cher*), arrond. de Sancerre, cant. d'Argent, sur la grande Sandre, à 13 k. (3 l.) d'Aubigny, 5 m. (12 l. ¼) de Bourges. Il y avoit à Clémont un prieuré simple qui ne valoit que soixante francs de rente. On y fait commerce de laine, de cire et de chanvre. Le terroir de ce village est assez fertile. *P.* 767. *Bur. de poste* d'Aubigny.

Clemont, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de St.-Hippolyte, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 6 m. (13 l. ½) de Besançon. *Pop.*..... *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Clemskercke, v. (*Lys*), arr. et cant. 6e de Bruges, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Houtave, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Ostende, 15 k. (3 l. ½) O. p. N. de Bruges. *Pop.* 696. *Bur. de poste* d'Ostende.

Clenay, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. est de Dijon, près de la Norge, à 10 kil. (2 l. ½) de Dijon. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Dijon.

Clenich' (Nider), v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Trarbach, commune de Beuren, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Trarbach. *Popul.* comprise celle de Beuren et dépendances, 200. *Bur. de poste* de Trarbach.

Clenich' (Ober), v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Trarbach, commune de Beuren, à 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Trarbach. *Pop.* comprise celle de Beuren et dépendances, 200. *Bur. de poste* de Trarbach.

Cleleu, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hucqueliers, à 29 k. (6 l. ½) de Boulogne, 7 m. (15 l. ½) d'Arras. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Cléon, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. d'Elbeuf, près de la Seine, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 553. *Bur. de poste* d'Elbeuf.

Cléon-d'Andran, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Marsanne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Montelimar, 36 kil. (8 l.) de Valence. *Pop.* 480. *B. de p.* de Montelimar.

Clépé, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Boën, près de la Loire, à 20 kilom. (4 l. ½) de Montbrison. *Pop.* comprise celle de la Selle et de l'Olme, 542. *Bur. de poste* de Feurs.

Clérac, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Clairac.

Clérac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Montlieu, cant. de Montguyon, à 7 k. (1 l. ⅔) de Montlieu, 7 m. (16 l.) de Saintes. *Pop.* 1270. *Bur. de poste* de Montguyon.

Clérac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Sauveterre, près de la Vignague, à 15 k. (3 l. ½) de la Réole, 4 m. (10 l.) de Bordeaux. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de la Réole.

Clérans, v. (*Dordogne*). *Voy.* Cause de Clérans.

Clérayaux, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de St.-Denis, à

présent Courtine, sur la côte, près de la Creuse, à 10 kil. (2 l. ¼) de Felletin, 5 m. (11 l.) de Guéret. *Population*, 777. *Bureau de poste* de Felletin.

Clérat, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Séez, près de la Sennevière, à 22 k. (5 l.) d'Alençon. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Morirée.

Clerbise, v. (*Charente-Infér.*). *Voyez* St.-Seurin de Clerbise.

Clerbois, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, commune de Valmondoi, à 10 k. (2 l. ¼) de Beaumont-sur-Oise, 4 k. (1 l.) S. O. de l'Isle-Adam. *Pop.* comprise celle de Valmondoi, 374. *Bureau de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Clercken, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Dixmude, à 4 kil. (1 l.) S. S. E. de Dixmude, 5 kil. (1 l. ¼) N. E. du fort de Cnocke, 34 kilom. (7 l. ¾) S. O. de Bruges. *Pop.* 1461. *Bur. de poste* de Bruges.

Clercques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, canton de Tournhem, près de la rivière d'Hem, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Omer, 8 m. (17 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Ardres.

Clercs de procureurs. Sous la monarchie ils formoient communauté dans les principales villes de France. *Voyez* Bazoche.

Cléré, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Langeais, à 10 kilom. (2 l. ¼) de Langeais, 22 k. (5 l.) de Tours. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Langeais.

Cléré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers, près du Layon, à 9 k. (2 l. ¼) de Vihiers, 43 kil. (9 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Vihiers.

Cléré-du-Bois, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de Mézières, à 8 k. (2 l.) de Chatillon, 4 m. (10 l. ¼) de Chateauroux. *Pop.* 652. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Indre.

Clères, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, ch.-l. de canton, sur le ruisseau de Bapaume, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Rouen. Ce bourg avoit titre de baronnie au Vexin normand. Il y avoit une église paroissiale dédiée à saint Wast. Le terroir de Clères est fertile en blé, fruits et pâturages, et l'on y recueille beaucoup de chanvre. *Popul.* 560. *Bur. de poste* de Tôtes.

Clérey, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, canton de Lusigny, sur une côte, près de la Seine, à 13 kil. (3 l.) de Troyes. *Pop.* 758. *Bur. de poste* de Troyes.

Cléry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune d'Huisson, à 2 k. (½ l.) S. de la Ferté-Aleps, 14 k. (3 l. ¼) E. d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Huisson et dépendances, 302. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Clerfayt, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Solre-Libre, près du bois de la Haye-d'Avesnes, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Avesnes, 8 m. (17 l. ¼) de Douay. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Solre-Libre.

CLERGÉ.

Sous la monarchie, on comprenoit sous ce nom toutes les personnes consacrées aux fonctions du culte par la cléricature ou par la profession religieuse. Quoique tous les ecclésiastiques fussent considérés comme faisant un même corps, dans une acception particulière, le mot *clergé* ne signifioit ordinairement que le haut-clergé, c'est-à-dire les cardinaux, les archevêques, évêques et autres prélats. On distinguoit le *clergé régulier* et le *clergé séculier*. Le *clergé* étoit le premier Ordre du *royaume;* par-tout il avoit le pas sur les laïcs. Dans l'assemblée des Etats-Généraux, il précédoit la noblesse. Les évêques, comtes, ou ducs et pairs, avoient séance au parlement de Paris.

Les ecclésiastiques étoient exempts de charges municipales, de tutelle et curatelle, de la contrainte par corps pour dettes civiles, de service militaire, soit en personne, soit par remplacement, de logement des gens de guerre, de toute imposition pour la subsistance des troupes ou les fortifications des villes, de tailles personnelles pour leur patrimoine comme pour les dîmes affectées à leurs bénéfices, de droits d'aides, de vingtièmes, de capitation, etc.; mais ils payoient au prince des contributions qui leur étoient particulières, sous le titre de *décimes*, *subventions*, *dons gratuits*, etc. dont ils faisoient eux-mêmes la répartition et le recouvrement. Le total des impositions à la charge du *clergé* s'élevoit à environ dix millions cinquante mille livres. Ses revenus étoient de cent dix millions, non comprise la partie du *clergé* nommée le *clergé étranger* ou *des pays conquis*, laquelle comprenoit l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le Cambrésis, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Evêchés, les principautés d'Orange, et le Roussillon. Dans les quatre premières de ces provinces, les gens d'église contribuoient, comme la noblesse, aux impositions établies. Les clergés d'Alsace, Franche-Comté, Lorraine, etc. payoient chacun les vingtièmes et la capitation, d'après des abonnemens séparés, convenus avec le trésor royal, et susceptibles de variations. Le roi tiroit à peu près un million du clergé étranger, sur vingt millions de revenu. Ainsi l'universalité des biens de l'Ordre ecclésiastique se montoit à plus de cent trente millions, dont cinquante à cinquante-cinq composoient les émolumens des curés.

Le clergé avoit huit chambres supérieures ecclésiastiques; savoir, *Paris*, *Tours*, *Lyon*, *Rouen*, *Toulouse*, *Bourges*, *Bordeaux*, *Aix*. Lorsque les parties jugées par les chambres souveraines se pourvoyoient en cassation des arrêts rendus par les chambres, le conseil d'Etat renvoyoit la décision à l'assemblée ordinaire du clergé, qui jugeoit définitivement. Le clergé ne pouvoit s'assembler sans la permission du roi. Les grandes assemblées ordinaires se tenoient régulièrement tous les dix ans, depuis 1606. On les nommoit aussi *Assemblées du contrat*, parce que le clergé y renouveloit les contrats faits anciennement avec le roi pour le paiement des rentes constituées sur l'hôtel-de-ville de Paris.

Les petites assemblées ordinaires se tenoient tous les cinq ans, depuis 1625, et on les nommoit *Assemblées des comptes*; on ne devoit s'y occuper que de l'examen des comptes, des décimes et du don gratuit.

Les assemblées extraordinaires du clergé étoient celles qui se tenoient pour des affaires imprévues et d'importance, telles que des affaires générales de l'église de France, ou des matières concernant la religion, les mœurs ou la discipline: telle fut l'assemblée qui se tint à Paris en 1713 et en 1714. Elles étoient composées d'un député de chaque province ecclésiastique de France. Les assemblées du clergé ne pouvoient durer plus de six mois. Il y avoit un commissaire du roi. Elles se tenoient presque toujours à Paris, dans le couvent des Grands-Augustins. Les provinces ecclésiastiques n'envoyoient pas toutes des représentans; il n'y en avoit que seize: *Lyon*, *Rouen*, *Tours*, *Sens*, *Paris*, *Reims*, *Bourges*, *Alby*, *Bordeaux*, *Auch*, *Narbonne*, *Toulouse*, *Vienne*, *Arles*, *Aix*, et *Embrun*.

Le clergé de France, jusqu'à l'époque de 1789, étoit composé; savoir, de 18 archevêchés, 118 évêchés, quoique nous n'ayons porté le nombre qu'à 111 à l'article *Archevêché*, pag. 90 de ce volume. Il y avoit encore cinq évêques titulaires dans l'île de Corse, six évêques *in partibus*, suffragans des églises de France. On comptoit cinq cardinaux dans le nombre des archevêques et évêques, dont le cardinal de Bernis, *archevêque d'Alby;* de la Rochefoucauld, *archevêque de Rouen;* de Montmorenci, *évêque de Metz;* de Brienne, *archevêque de Sens;* et le cardinal de Rohan, *évêque de Strasbourg*. L'archevêque de Reims, les évêques de Langres, de Laon, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, de Noyon, et l'archevêque de Paris, étoient pairs de France.

Il y avoit 679 chapitres de chanoines, dont 12 chapitres étoient nobles; savoir,

Les chapitres de l'église cathédrale de Strasbourg, de l'église primatiale et métropolitaine de Lyon, de l'église cathédrale de St.-Claude, de St.-Julien de Brioude, de St.-Victor de Marseille, de St.-Pierre de Maçon, de St.-Pierre de Vienne, de St.-Chef, de Baume, de Lure, d'Ainay, et de Gigni.

Les chapitres nobles de chanoinesses étoient au nombre de 19; savoir,

Les abbayes d'Andeleau, d'Avesnes, de Bourbourg, de Bouxières, de Château-Châlons, de Denain, d'Epinal, d'Estrun, de Lons-le-Saunier, de Maubeuge, de Migette, de Montigui, de Poussey, de Remiremont; les prieurés d'Argentières, de Leigneu, de Montfleuri, de Prouilles, et d'Alix.

Il y avoit 40,000 paroisses, 750 abbayes d'hommes, dont plusieurs avoient été

réunies à des évêchés, à des séminaires, à des colléges, et à d'autres établissemens (*Voyez* les tableaux); 281 abbayes de filles, 1,098 prieurés d'hommes, 64 prieurés de filles, 16 maisons chefs d'Ordres ou de Congrégations; savoir, St.-Antoine, en Dauphiné; Bourg-Achard, en Normandie; la Chancelade, en Périgord; la Grande Chartreuse, en Dauphiné; Cîteaux, en Bourgogne; Clairvaux, en Champagne; Cluny, en Bourgogne; la Ferté, en Bourgogne; Feuillans, dans le Comminges; Fontevrault, dans le Saumurois; Ste.-Geneviève, à Paris; Grammont, dans la Marche; Morimont, en Champagne; Pontigny, en Champagne; Premontré, en l'Isle de France; St.-Ruf, en Dauphiné.

Les curés étoient des prêtres pourvus en titre d'une cure ou d'une paroisse, pour en avoir soin. Quant au spirituel, on donnoit ordinairement le nom de *prieur-curé*, ou simplement de *prieur*, aux religieux pourvus d'une cure dépendante d'un Ordre régulier.

Dans les Ordres de saint Augustin et de Prémontrés, il y avoit beaucoup de cures qui étoient remplies par des chanoines réguliers de ces Ordres. Par déclaration du roi, du 13 janvier 1742, nul ecclésiastique ne pouvoit être pourvu d'une cure, s'il n'avoit vingt-cinq ans accomplis. Si le pourvu n'étoit pas prêtre, rien ne pouvoit le dispenser de se faire recevoir dans l'année. L'administration des revenus de l'église n'appartenoit pas au curé; mais il avoit le droit d'assister à la reddition des comptes; il géroit seul les biens affectés à sa subsistance: il ne pouvoit rien exiger pour les sacremens, excepté pour les mariages; les enterremens lui étoient payés. Outre sa rétribution fixée par les ordonnances, il avoit droit à une partie du luminaire. Les curés étoient obligés, par les ordonnances, à tenir des registres de baptême, de mariage et de sépulture; ils devoient les faire doubles: un pour garder par devers eux; l'autre, pour l'envoyer au greffe de la justice royale du lieu. Par l'art. 35 de l'ordonnance de 1738, ils étoient autorisés à recevoir des testamens dans l'étendue de leurs paroisses, pourvu qu'ils ne continssent point de legs en leur faveur, ni pour leurs parens. Un curé de la campagne étoit fondé, de droit commun, à percevoir la dîme sur toutes sortes de fruits, selon l'usage du pays. Il n'avoit besoin pour cela d'autre titre que son clocher, c'est-à-dire sa qualité de curé. Les novales, menues et vertes dîmes lui appartenoient aussi par le droit commun, même à l'exclusion des autres gros décimateurs. On nommoit *curés à portion congrue* ceux qui ne percevoient point la grosse dîme, au lieu de laquelle les gros décimateurs étoient tenus de leur payer annuellement une sorte de légitime ou pension de 300 liv., à titre de *portion congrue*.

Les curés avoient le droit de résigner leurs bénéfices, et de retenir une pension, mais seulement dans le cas d'infirmité, ou après quinze ans d'exercice. On appeloit *curé primitif* le prêtre qui avoit été originairement chargé d'une cure, et dont le soin avoit passé à un autre, qui la desservoit à sa place. Plusieurs abbés, chapitres séculiers et réguliers, ou autres bénéficiers, étoient devenus curés primitifs par l'union des cures à leurs bénéfices. Les curés primitifs étoient obligés d'avoir un vicaire perpétuel, en titre et non amovible, auquel ils donnoient une certaine portion des fruits, ou une pension pour sa subsistance.

Dans les bourgs, villages et petites villes, les maîtres et maîtresses d'écoles devoient être approuvés par le curé. Le plus grand nombre des curés avoient des vicaires proportionnément à la population de leurs paroisses.

On entendoit par le mot *chapitre*, une communauté d'ecclésiastiques qui desservoient une église cathédrale ou collégiale, ou une abbaye ou prieuré de filles dont la communauté étoit composée de chanoinesses. On entendoit aussi par ce mot une assemblée que tenoient les chanoines, les ordres religieux, pour délibérer de leurs affaires ou dresser des réglemens de discipline. L'abbaye étoit un monastère d'hommes ou de filles, érigé en prélature, et régi par un abbé ou une abbesse. Les abbayes étoient en règle ou en commende séculière, ou absolument sécularisées. Les dernières avoient été converties en collégiales de chanoines. Les abbayes en règle étoient ou électives, comme celles de Cluny, de Cîteaux et de ses quatre premières filles, ou à la nomination du roi, qui pouvoit y nommer des religieux d'un autre Ordre, pourvu qu'ils fussent d'un même institut. Les abbayes de filles étoient toutes électives; et quoique les abbesses fussent presque toutes nommées par le roi, néanmoins les bulles qu'elles obtenoient de Rome portoient toujours qu'elles avoient été élues par leur communauté: le pape ne faisoit mention de la nomination du roi que comme d'une simple recommandation. Cette différence entre les abbayes d'hommes et celles de filles, vient de ce que ces dernières ne furent point comprises dans le concordat conclu à Bologne en Italie entre le pape Léon X et le roi de France François Ier.

Les abbés commendataires avoient succédé, pour le temporel, aux droits des abbés réguliers. Anciennement, les moines possédoient seuls presque tous les revenus ecclésiastiques. Les commendes avoient été établies pour les obliger à partager leurs richesses avec le clergé séculier. Le nom de *commende* vient du latin *commendare*, qui signifie confier. On en distinguoit de deux sortes; savoir, les commendes laïques, et les commendes ecclésiastiques. Les commendes laïques commencèrent en France sous Charles Martel. Ce prince disposa de plusieurs abbayes en faveur de ses officiers et de ses courtisans. De là vinrent les noms d'*abbates milites*, ou *abbi comites*. En vain les conciles réclamèrent contre cet abus; l'usage des commendes laïques ne fut aboli que sous le règne d'Hugues Capet. Il y avoit des commendes ecclésiastiques dès le sixième siècle. Les abbés commendataires tenoient le premier rang dans le clergé; ils avoient le rang de prélat. Ils étoient tenus de se faire promouvoir à l'Ordre de prêtrise dans l'an de leurs provisions, faute de quoi, au bout de deux ans, leurs bénéfices étoient déclarés impétrables; mais ils obtenoient ordinairement de la cour de Rome des dispenses de *non promovendo*. Les abbés devoient laisser aux religieux le tiers du revenu de leur abbaye exempt de toute charge. Le revenu se partageoit en trois lots; savoir, le premier pour l'abbé, le second pour les religieux, et le troisième pour les réparations.

Le nombre des individus de l'un et de l'autre sexe composant le clergé de France étoit de quatre cent dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf; savoir, 140 archevêques et évêques, y compris les évêques *in partibus* et les évêques titulaires dans l'Ile de Corse; 16 maisons chefs d'Ordres et de Congrégations, contenant 1,120 individus. Six cent vingt-cinq abbayes d'hommes en commende. — Religieux dans les six cent vingt-cinq abbayes, 6,000. — Cent quinze abbayes d'hommes en règle, 1,200. — Deux cent cinquante-trois abbayes de filles, 10,120. — Soixante-quatre prieurés de filles, 2,560. — Vingt-quatre chapitres de chanoinesses, etc. 600. — Six cent cinquante-cinq chapitres de chanoines, 11,853. — Bas-chœur, 13,000. — Enfans de chœur, 5,000. — Prieurs ou chapelains, 27,000. — Curés, 40,000. — Vicaires, 50,000. — Cent soixante-dix-huit commanderies de Malte, 178. — Chevaliers de Malte, 500. *Voyez* CHEVALERIE. — Deux couvens de religieuses chevalières de Malte, 28. — Religieux rentés, tels que ceux de Cîteaux, les Bénédictins, les Chanoines réguliers de saint Augustin, les Prémontrés, etc. 32,600. — Religieux anciens mendians, presque tous rentés, 13,500. — Carmes, Augustins et Jacobins réformés, 9,500. — Capucins, Récollets, et Picpus réformés de l'Ordre de saint François, sans revenus, 21,000. — Minimes, 2,500. — Ermites, sans revenus, 500. — Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, 15,000. — Religieuses de saint Benoît, 8,000. — Religieuses de Cîteaux, 10,000. — Religieuses de Fontevrault, 1,500. — Religieuses de saint Dominique, 4,000. — Religieuses de sainte Claire, 12,500. — Carmélites, 300. — Ursulines, 9,000. — Religieuses de sainte Marie, ou Visitandines, 7,000. — Religieuses qui vivoient d'aumônes, 2,000. — Ecclésiastiques mâles, engagés dans les Ordres, à raison de deux environ pour chaque paroisse du royaume, dont les uns étoient employés aux missions, d'autres à la direction des séminaires et des colléges, et dont les autres menoient une vie privée chez eux, et n'étoient attachés à aucun bénéfice ni à aucunes fonctions, 100,000.

TABLEAU

TABLEAU des Archevêchés et Évêchés qui existoient en France avant la révolution, avec l'époque de leur établissement, les cantons où ils étoient situés, le nombre des cures, paroisses et annexes, des abbayes de l'un et de l'autre sexe, et des chapitres qui en dépendoient; leur revenu d'après la déclaration, quoiqu'il fût presque toujours plus fort d'un tiers et même double, et leur taxe en cour de Rome.

ARCHEVÊCHÉS.	ÉVÊCHÉS suffragans.	CANTONS.	ÉPOQUE de l'établissement.	NOMBRE des cures ou paroisses.	ABBAYES d'hommes.	ABBAYES de filles.	CHAPITRES.	TAXE en cour de Rome.	REVENU.
			Siècles.					flor.	liv.
AIX. Archevêché établi au 3e siècle. Il y avoit 82 paroisses, 1 chapitre. Taxe en cour de Rome, 2,400 flor.; revenu, 40,000 liv.	Apt	Haute-Provence	IV.	32	2	2	1	250	9,000
	Fréjus	Basse-Provence	IV.	88	1	″	6	1,000	25,000
	Gap	Gapençois (Haut-Dauphiné)	V.	229	1	″	1	1,400	20,000
	Riez	Haute-Provence	VI.	54	″	″	1	850	18,000
	Sisteron	Haute-Provence	V.	64	2	1	2	800	15,000
ALBY. Archevêché établi au 3e siècle. Il y avoit 327 paroisses, 2 abbayes d'hommes, 1 de filles; 1 chapitre. Taxe en cour de Rome, 2,000 fl.; revenu, 100,000 liv.	Cahors	Haut-Quercy	III.	800	8	2	6	1,000	40,000
	Castres	Haut-Languedoc	XIV.	100	1	1	1	2,500	35,000
	Mende	Gévaudan	V.	208	″	1	6	2,500	50,000
	Rhodez	Rouergue	V.	500	5	3	7	2,326	60,000
	Vabres	Haute-Marche (dans le Rouergue)	XIV.	169	3	1	4	1,000	24,000
ARLES. Archevêché établi au 2e siècle. Il y avoit 51 paroisses, 1 abbaye d'hommes, 2 de filles, 4 chapitres. Taxe en cour de Rome, 2,800 fl.; revenu, 50,000 liv.	Marseille	Basse-Provence	I.	37	1	2	4	700	36,000
	Orange	Haute-Provence	IV.	19	″	1	2	400	10,000
	Saint-Pol	Bas-Dauphiné	IV.	34	1	1	1	400	12,000
	Toulon	Basse-Provence	IV.	25	1	″	15	400	15,000
AUCH. Archevêché établi au 4e siècle. Il y avoit 372 paroisses, 57 annexes, 8 abbayes d'hommes, 10 chapitres. La taxe en cour de Rome etoit de 10,000 fl.; revenu, 100,000 liv.	Aire	Gascogne	VI.	241	3	1	2	1,200	30,000
	Baïonne	Labourd	IX.	100	2	1	1	100	20,000
	Bazas	Bazadois	VI.	234 par. 37 ann.	4	″	3	600	20,000
	St.-Bertrand	Haut-Comminges	V.	200 p. et b. d'an.	2	1	2	4,000	30,000
	Couserans	Couserans	V.	82 p. et plus. an.	1	″	3	1,000	20,000
	Dax	Gascogne	V.	196	4	1	2	500	18,000
	Lectour	Gascogne	V.	79	″	″	2	1,600	20,000
	Lescar	Béarn	V.	240	2	1	1	1,300	15,000
	Oléron	Béarn	V.	280	1	″	2	600	13,000
	Tarbes	C. de Bigorre	V.	384	5	″	1	1,200	25,000
BESANÇON. Archevêché établi au 3e siècle. Il y avoit 876 paroisses, 38 lutheriennes, 2 abbaye d'hommes, 1 de filles, 1 chapitre. Taxe en cour de Rome, 1,023 fl.; revenu, 40,000 liv.	Belley	Bugey	V.	83	1	1	1	333	8,000
	Bâle	Suisse.							
	Lausanne	Suisse.							
BORDEAUX. Archevêché établi au 3e siècle. Il y avoit 450 paroisses, 50 annexes, 11 abbayes d'hommes, 4 chapitres. Taxe en cour de Rome, 4,000 fl.; le revenu, 60,000 l.	Agen	Agénois	IV.	373 par. 191 ann.	4	″	3	2,440	35,000
	Angoulême	Angoumois	IV.	290 par. 110 ann.	6	1	3	1,000	35,000
	Condom	Condomois	XIV.	140 par. 80 ann.	″	″	1	2,500	60,000
	Luçon	Bas-Poitou	XIV.	250	12	″	1	1,000	25,000
	Périgueux	Haut-Périgord	IV.	430 p. et b. d'an.	6	2	3	2,590	25,000
	Poitiers	Haut-Poitou	III.	722	25	4	25	2,800	30,000
	La Rochelle	Pays d'Aunis	XVII.	108	6	″	1	742	50,000
	Saintes	Saintonge	IV.	501	13	2	4	2,000	20,000
	Sarlat	Bas-Périgord	XIV.	250	3	1	1	742	17,000

ARCHEVÊCHÉS.	ÉVÊCHÉS suffragans.	CANTONS.	ÉPOQUE de l'établissement.	NOMBRE des cures ou paroisses.	ABBAYES d'hommes.	ABBAYES de filles.	CHAPITRES.	TAXE en cour de Rome.	REVENU.
			Siècles.					flor.	liv.
BOURGES. Archevêché établi au 3ᵉ siècle. Il y avoit 800 paroisses, 100 annexes, 30 abbayes d'hommes, 5 de filles, 25 chapitres. Taxe en cour de Rome, 4,033 florins ; revenu, 40,000 liv.	Clermont. . .	Basse-Auvergne....	III.	850	15	6	25	4,550	15,000
	Limoges. . ..	Haut-Limosin.....	III.	900	20	3	13	1,600	15,000
	Le Puy......	Velay.............	VII.	229	2	5	1	2,650	25,000
	Saint-Flour. .	Haute-Auvergne...	XIV.	270 par. 30 ann.	3	3	7	900	12,000
	Tulle.......	Bas-Limosin.......	XIV.	70	1	1	1	1,400	12,000
CAMBRAI. Archevêché établi au 6ᵉ siècle. Il y avoit 598 paroisses, 29 abbayes d'hommes, 9 de filles, 8 chapitres. Taxe en cour de Rome, 6,000 fl. ; revenu, 150,000 liv.	Arras.......	Artois.............	VI.	400 par. 199 ann.	12	11	3	4,000	40,000
	Saint-Omer..	Artois.............	XIV.	112	6	5	4	3,400	40,000
	Namur......	Pays-B. Autrichien.							
	Tournai....	Pays-B. Autrichien.							
EMBRUN. Archevêché établi au 4ᵉ siècle. Il y avoit 121 paroisses, 95 ann., 1 abb. d'hommes, 1 chapitre. Taxe en cour de Rome, 2,400 florins ; revenu, 30,000 liv.	Digne.......	Haute-Provence....	V.	33	»	»	1	400	12.000
	Glandèves...	Haute-Provence....	V.	56	»	»	1	400	10,000
	Grasse......	Basse-Provence.....	XIII.	22	1	»	2	424	24,000
	Nice........	C. de Nice (au roi de Sardaigne).......							
	Sénez.......	Haute-Provence....	V.	42	»	»	1	300	10,000
	Vence.......	Basse-Provence....	IV.	23	»	»	1	200	7,000
LYON. Archevêché établi au 2ᵉ siècle. Il y avoit 841 paroisses, 9 abbayes d'hommes, 7 de filles, 12 chapitres. Taxe en cour de Rome, 3,000 fl. ; revenu, 50,000 liv.	Autun.......	Bourgogne.........	IV.	611.	9	4	16	4,080	25,000
	Châlons	Bourgogne.........	IV.	204	5	4	5	700	15,000
	Dijon.......	Bourgogne.........	XVIII.	211	2	3	5	1,233	25,000
	Langres.....	Bassigny (Champ.).	IV.	600	18	8	8	9,000	40,000
	Mâcon......	Bourgogne.........	V.	268	2	»	2	10,000	20,000
	Saint-Claude.	Franche-Comté.....	XVIII.	84 par. 23 ann.	»	»	4	1,500	34,000
NARBONNE. Archevêché établi au 3ᵉ siècle. Il y avoit 240 paroisses, 4 abbayes d'hommes, 2 de filles, 3 chapitres. La taxe en cour de Rome étoit de 9,000 florins ; et le revenu étoit de 160,000 liv.	Agde........	Bas-Languedoc....	V.	22	2	»	2	1,500	36,000
	Alais........	Bas-Languedoc....	XVII.	95	»	1	1	500	18,000
	Aleth.......	Bas-Languedoc....	XIV.	80	»	»	1	1,500	18.000
	Beziers......	Bas-Languedoc....	IV.	106	3	1	2	2,008	30,000
	Carcassonne .	Bas-Languedoc....	VI.	96 p. et 18 ann.	4	1	1	6.000	36,600
	Lodève......	Bas-Languedoc....	V.	90	2	1	1	1,060	25,000
	Montpellier..	Bas-Languedoc....	VI.	200	1	3	1	4,000	32,000
	Nimes.......	Bas-Languedoc....	V.	90	5	2	2	1,200	26,000
	Perpignan...	Roussillon.........	VI.	185	6	»	2	1,500	20,000
	St.-Pons.....	Bas-Languedoc....	XVI.	40	2	»	1	3,400	34,000
	Uzès........	Bas-Languedoc....	V.	281	»	1	1	1,000	30,000
PARIS. Archevêché établi au 3ᵉ siècle. Il y avoit 492 paroisses, 10 abbayes d'hommes, 14 de filles, 22 chapitres. Taxe en cour de Rome, 4,283 fl. ; revenu, 200,000 liv.	Blois........	Blésois.	XVII.	200 p. et 104 ann.	4	1	4	2,533	34,000
	Chartres.. ..	Pays Chartrain.....	III.	810	15	7	9	4,000	25,000
	Meaux......	Brie-Champenoise..	III.	227	4	5	7	2,000	25,000
	Orléans.....	Orléanois..........	III.	272	5	3	10	2,000	30,000
REIMS. Archevêché établi au 3ᵉ siècle. Il y avoit 477 paroisses, 365 annexes, 20 abbayes d'hommes, 3 de filles, 13 chapitres. La taxe en cour de Rome étoit de 4,750 fl. ; et le revenu de 80,000 liv.	Amiens.....	Amiénois..........	III.	776 p. et 107 ann.	20	6	13	4,900	40,000
	Beauvais....	Beauvoisis (Isle de France).........	III.	598	11	3	12	4,600	60,000
	Boulogne....	Boulonois (Haute-Picardie)........	VIII.	277 p. et 147 ann.	11	»	1	1,500	20,000
	Châlons.....	Basse-Champagne..	IV.	304 p. et 93 ann.	17	3	4	3,000	30,000
	Laon.......	Laonois (Isle de France).........	V.	420	15	4	10	4,060	50,000
	Noyon......	Noyonois, *idem*....	VI.	704	11	2	2	3,000	36,000
	Senlis.......	Valois, *idem*.......	III.	177	3	1	4	1,264	26,000
	Soissons.....	Soissonnois, *idem*..	III.	450	14	9	4	2,400	20,000

ARCHEVÊCHÉS.	ÉVÊCHÉS suffragans.	CANTONS.	ÉPOQUE de l'établissement.	NOMBRE des cures ou paroisses.	ABBAYES d'hommes.	ABBAYES de filles.	CHAPITRES.	TAXE en cour de Rome.	REVENU.
			Siècles.					flor.	liv.
ROUEN. Archevêché établi au 3[e] siècle. Il y avoit 1,388 par., beaucoup d'annexes, 21 abbayes d'hommes, 8 de filles, 10 chapitres. Taxe en cour de Rome, 12,000 fl.; revenu, 100,000 liv.	Avranches...	Avranchin (Basse-Normandie).....	IV.	180	4	1	1	2,500	25,000
	Bayeux......	Bessin propre, *idem*.	IV.	611	13	2	3	4,433	90,000
	Coutances...	Cotentin, *idem*.....	IV.	550	8	2	2	2,500	26,000
	Evreux......	P. d'Ouche (Haute-Normandie).....	III.	485	9	6	2	2,500	26,000
	Lisieux......	Lieuvin, *idem*......	V.	580	5	3	1	4,000	50,000
	Sées........	P. des Marches (B.-Normandie).....	IV.	580	7	5	1	3,000	18,000
SENS. Archevêché établi au 3[e] siècle. Il y avoit 775 paroisses, 21 abbayes d'hommes, 5 de filles, 16 chapitres. Taxe en cour de Rome, 6,166 fl.; revenu, 80,000 liv.	Auxerre.....	Auxerrois (Bourg.).	IV.	258	8	6	9	4,400	35,000
	Bethléem....	Nivernois..........	XIII.	″	″	″	″	33	1,000
	Nevers......	Nivernois..........	VI.	271	2	1	8	2,152	20,000
	Troyes......	Champagne proprement dite........	IV.	372	15	4	10	2,500	20,000
TOULOUSE. Archevêché établi au 3[e]. siècle. Il y avoit 250 paroisses, 6 abbayes d'hommes, 2 de filles, 6 chapitres. Taxe en cour de Rome, 5,000 fl.; revenu, 102,000 liv.	Lavaur......	Haut-Languedoc...	XIV.	86	1	″	1	1,500	35,000
	Lombez.....	Bas-Comminges....	XIV.	90	″	1	1	2,500	20,000
	Mirepoix....	Haut-Languedoc...	XIV.	154	1	″	1	2,500	24,000
	Montauban..	Bas-Quercy........	XIV.	93 p. et plus. an.	1	″	3	2,500	25,000
	Pamiers.....	Pays de Foix.......	XIII.	103	1	″	3	2,500	25,000
	Rieux.......	Haut-Languedoc...	XIV.	90	2	1	1	2,500	20,000
	St.-Papoul...	Haut-Languedoc...	XIV.	56	″	″	1	2,500	20,000
TOURS. Archevêché établi au 3[e]. siècle. Il y avoit 404 paroisses, 16 abbayes d'hommes, 2 de filles, 12 chapitres. La taxe en cour de Rome étoit de 9,500 florins; et le revenu étoit de 45,000 liv.	Angers......	Haut-Anjou.......	IV.	668	15	3	20	1,700	26,000
	Dol.........	Haute-Bretagne....	V.	94	3	″	1	4,000	25,000
	Le Mans....	Bas-Maine.........	III.	676 par. 74 ann.	16	5	10	2,216	25,000
	Nantes......	Nantois (H.-Bretag.).	IV.	217 par. plus. an.	8	″	4	2,000	40,000
	Quimper....	Cornouailles (B.-Br.).	IX.	220	7	1	1	1,000	25,000
	Rennes......	Haute-Bretagne....	IV.	265	2	2	4	1,700	18,000
	St.-Brieux...	Haute-Bretagne....	IX.	114	4	3	3	800	25,000
	St.-Malo....	Haute-Bretagne....	VI.	200	5	″	1	1,000	36,000
	St.-Pol-de-Léon......	Basse-Bretagne.....	VI	120	2	″	2	800	15,000
	Tréguier....	Basse-Bretagne.....	IX.	130	2	″	3	460	20,000
	Vannes.....	Basse-Bretagne.....	VI.	189	4	″	3	350	30,000
VIENNE. Archevêché établi au 3[e] siècle. Il y avoit 365 paroisses, 5 abbayes d'hommes, 9 de filles, 0 chapitres. Taxe en cour de Rome, 1,854 fl.; revenu, 30,000 liv.	Die.........	Diois (B.-Dauph.).	IV.	200	2	″	2	2,126	18,000
	Annecy.....	Savoie.							
	Grenoble....	Graisivaudan (Haut-Dauphiné)......	IV.	334	″	1	2	1,008	40,000
	Maurienne..	Savoie.							
	Valence.....	Valentinois (Bas-Dauphiné)......	IV.	140	4	2	3	2,389	18,000
	Viviers......	Vivarais..........	V.	314	3	2	2	4,400	38,000
Suffragans de Trèves.	Metz........	Pays Messin (Lorr.)	II.	623 p. et 100 luth.	11	5	9	6,000	120,000
	Toul........	Toulois, *idem*....	IV.	1,700	22	4	9 d'hom. 4 de filles	2,500	30,000
	Verdun.....	Verdunois, *idem*...	IV.	350 p. et plus. an.	9	1	4	4,466	60,000
Suffragans de Mayence.	Strasbourg..	Basse-Alsace......	VI.	347 par., dont 154 aux Cat. 167 aux Luthér., et 26 aux Cath. et aux Lut.	5	3	14	2,500	400,000

TABLEAU des Abbayes en commende qui existoient en France avant la révolution ; leur Diocèse, leur Ordre, leur taxe en cour de Rome, et leur revenu d'après la déclaration, quoiqu'il fût presque toujours plus fort d'un tiers et même double.

Les lettres A désignent l'Ordre de saint Augustin ; B, celui de saint Benoît ; P, des Prémontrés ; C, de Cîteaux, et S, les Abbayes séculières.

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORD.	TAXE.	REVEN.
			flor.	liv.
L'Absie	La Rochelle	B.	100	2,000
Acey	Besançon	C.	80	6,000
S. Acheuil	Amiens	A.	180	5,000
Ahun	Limoges	B.	200	1,200
Aiguebelle	S. P. 3 Châteaux.	C.	2,500	3,000
Aigues-Vives	Tours	A.	120	2,400
Les Aires (S. Martin).	Troyes	A.	160	3,000
Airvaut	La Rochelle	A.	350	6,000
Aisnay	Lyon	S.	317	31,000
S. Alire	Clermont	B.	″	10,000
Les Alleux	Poitiers	B.	120	3,000
S. Amable de Riom.	Clermont	S.	150	9.000
S. Amand	Tournai	C.	300	60,000
S. Amand de Coli	Sarlat	A.	400	1,800
S. Amand de Boix	Angoulême	S.	180	3,000
S. Ambroise	Bourges	A.	175	3,500
Ambournay	Lyon	B.	473	14,000
Anchin	Arras	B.	4,000	70,000
S. André	Clermont	P.	100	1,800
S. André de Villeneuve	Avignon	B.	446	5,000
S. André en Goufern.	Sèez	C.	120	7,000
S. André le Bas	Vienne	B.	200	2,500
Andres	Boulogne	B.	50	3,000
Angely (S. Jean d').	Saintes	B.	1,333	10,000
Angle	Poitiers	A.	223	2,000
Angles	Luçon	A.	180	3,000
Anianes	Montpellier	B.	813	12,000
S. Aphrodise	Béziers	B.	″	900
Ardennes	Bayeux	P.	100	4,500
Ardorel	Castres	C.	33	3,000
Arles	Perpignan	B.	400	4,500
S. Arnoul	Metz	B.	1,400	20,000
Arthoux	Acqs	P.	″	1,500
S. Astier	Périgueux	S.	″	1,600
Les Aubats (S. Laurent)	Auxerre	A.	133	1,200
Aubepierre	Limoges	C.	66	5,000
Auberive	Langres	C.	″	90,000
Aubeterre	Périgueux	C.	″	1,800
Aubignac	Bourges	C.	33	1,800
S. Aubin	Angers	B.	750	20,000
S. Aubin des Bois	S. Brieux	C.	66	2,700
Aubrac (Domerie)	Rhodez	A.	″	40,000
S. Augustin	Limoges	B.	″	3,000
Aulnay	Bayeux	C.	475	7,000
Aumale	Rouen	B.	100	8,000
L'Aumône	Blois	B.	100	4,500
Aurillac	S. Flour	S.	233	12,000
Baigne	Saintes	B.	500	3,000
Balerne	Besançon	C.	233	6,000
Barbeaux	Sens	C.	800	20,000
Bardoue	Auch	C.	1,500	10,000
Barzelles	Bourges	C.	60	3,000
S. Barthelemy	Noyon	A.	″	7,000
S. Basle	Reims	B.	750	8,500
Bassac	Saintes	B.	240	2,500
Basse-Fontaine	Troyes	P.	″	1,200
Baugerais	Tours	C.	″	2,800
Baume-les-Moines	Besançon	B.	566	13.000
Beaugency	Orléans	A.	75	3,600
Beaulieu	Boulogne	A.	″	5,000
Beaulieu	Tours	B.	108	3,000
Beaulieu	S. Malo	A.	200	1,600
Beaulieu	Le Mans	A.	112	9,000
Beaulieu	Limoges	B.	400	4,000
Beaulieu	Verdun	B.	500	20,000
Beaulieu	Langres	C.	″	4,500
Beaulieu	Rhodez	C.	200	3,500

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORD.	TAXE.	REVEN.
			flor.	liv.
Beauport	S. Brieux	P.	809	8,000
Beaupré	Beauvais	C.	70	9,000
Le Bec	Rouen	B.	3,000	60,000
Begard	Tréguier	C.	700	9,000
Belle-Aigue	Clermont	C.	200	2,500
Belle-Fontaine	La Rochelle	B.	80	4,000
Belle-Perche	Montauban	C.	600	12,000
Belle-Etoile	Bayeux	P.	66	1,400
Bellevaux	Nevers	P.	100	1,500
Bellevaux	Besançon	C.	100	6,000
Belleville	Lyon	A.	220	4,000
Bellozane	Rouen	P.	″	3,000
Belval	Reims	P.	350	9,000
Bénévent	Limoges	A.	342	8,000
S. Benigne	Dijon	B.	2,000	16,000
S. Benoît	Orléans	B.	2,000	14,000
Bernay	Lisieux	B.	3,000	16,000
Beuil	Limoges	C.	93	1,100
Billon	Besançon	B.	″	1,600
Bithaine	Besançon	C.	″	4,500
La Blanche (N. D).	Luçon	B.	133	5,500
Blanche-Couronne	Nantes	B.	100	3,500
Blasimont	Bazas	B.	196	1,500
Blayes (S. Romain).	Bordeaux	A.	600	4,000
Blayes (S. Sauveur).	Bordeaux	B.	400	4,000
Bocherville	Rouen	B.	133	13,000
Boheries	Laon	C.	80	1,600
Bois-Aubri	Tours	B.	″	1,600
Bois-Grosland	Luçon	B.	80	1,800
La Boissière	Angers	C.	93	2,400
Bolbone	Mirepoix	C.	1,200	9,000
Bonlieu	Limoges	C.	100	4,000
Bonlieu	Bordeaux	C.	57	2,000
Bonne-Combe	Rhodez	C.	2,076	14,000
Bonnefond	Comminges	C.	1,000	7,000
Bonne-Fontaine	Reims	C.	″	4,800
Bonneval	Chartres	B.	606	4,500
Bonneval	Rhodez	C.	700	12,000
Bonnevaux	Poitiers	C.	133	2,500
Bonnevaux	Vienne	C.	300	2,300
Bon-Port	Evreux	C.	1,000	18,000
Bon-Repos	Quimper	B.	66	10,000
Boquien	S. Brieux	C.	″	1,200
Boscaudon	Embrun	B.	358	6,000
Boschaud	Périgueux	C.	78	1,500
Le Bouchet	Clermont	B.	100	1,600
Boulencourt	Troyes	C.	″	7,500
Le Bourg	Nantes	A.	66	1,800
Bourras	Auxerre	C.	″	1,800
Bourgueil	Angers	B.	710	14,000
Bournet	Angoulême	B.	350	1,700
Braisme	Soissons	P.	500	7,000
Brantôme	Périgueux	B.	400	3,600
Breteuil	Beauvais	B.	600	20,000
Breuil-Benoit	Evreux	C.	″	6,000
Breuil-Herbaud	Luçon	B.	133	3,000
Buzay	Nantes	C.	66	30,000
La Bussière	Autun	C.	133	10,000
Cadouin	Sarlat	C.	500	3,600
Caen (S. Etienne)	Bayeux	B.	1,060	70,000
La Caignotte	Acqs	B.	33	2,000
Calers	Rieux	C.	300	3,500
S. Calès	Le Mans	B.	250	4,500
Candeil	Alby	C.	1,000	2,600
Les Cannes	Narbonne	B.	800	3.000
La Capelle	Toulouse	P.	300	3,500
Carnoet	Quimper	C.	50	3,000
La Case-Dieu	Auch	P.	618	3,000
Celles	Poitiers	A.	500	9,500

Abbayes.	Diocèses.	Ord.	Taxe.	Reven.
			flor.	liv.
La Celle	Troyes	B.	1,000	7,000
La Celle S. Hilaire.	Poitiers	A.	133	2,200
Celle-Fronin	Angoulême	A.	66	1,100
Cercamp	Amiens	C.	″	30,000
Cercanceaux	Sens	C.	200	2,000
Cérisi	Bayeux	B.	1,500	16,000
Chaage	Meaux	A.	″	5,500
S. Chaffre	Le Puy	B.	500	10,000
La Chaise-Dieu	Clermont	B.	3,136	20,000
La Chalade	Verdun	C.	216	5,500
Chalivoy	Bourges	C.	″	2,000
Chambons	Poitiers	B.	100	2,500
Chambons	Viviers	C.	80	8,500
Chambre-Fontaine	Meaux	P.	″	4,000
Champagne	Le Mans	C.	83	7,000
Chantemerle	Troyes	A.	″	2,500
La Chapelle	Troyes	P.	″	2,200
La Charité	Besançon	C.	120	12,000
Charlieu	Besançon	C.	177	20,000
Charon	La Rochelle	C.	66	1,100
Charroux	Poitiers	B.	300	6,000
Chartreuve	Soissons	P.	″	3,500
Chaslis	Senlis	C.	266	36,000
La Chassagne	Lyon	C.	60	4,500
Chastres	Saintes	A.	100	1,300
Chastres	Périgueux	A.	″	1,300
Châteaudun	Chartres	A.	200	3,000
Château-Landon	Sens	A.	600	1,500
Les Chateliers	Poitiers	C.	300	12,000
Châtillon (N. D.)	Langres	A.	500	4,500
Chatrice	Châlons-sur-Marne	A.	″	7,500
Chaume	Sens	B.	100	6,000
La Chaume	Nantes	B.	66	2,000
Chaumont	Reims	P	80	8,000
Chéeri	Reims	C.	300	6,000
Cheminon	Châlons-sur-Marne	C.	″	8,000
Cherbourg	Coutances	A.	600	13,000
S. Chéron	Chartres	A.	120	3,200
Chési	Soissons	B.	500	5,000
Chezal-Benoît	Bourges	B.	″	8,000
S. Chignan	S. Pons	B.	400	10,000
Chors	Autun	B.	250	2,000
Clairefontaine	Chartres	A.	100	3,000
Clairefontaine	Besançon	C.	50	5,000
Clairlaix	Amiens	S.	66	4,000
Clairmont	Le Mans	C.	266	8,000
La Clarté-Dieu	Tours	C.	100	2,000
Clausonne	Gap	P.	″	6,000
S. Clément	Metz	B.	120	9,000
Cluny	Mâcon, *chef d'oidre*		8,000	50,000
Coemaloen	Quimper	C.	100	4,000
Ste. Colombe	Sens		1,000	6,500
Combelongue	Couserans	P.	460	2,000
Conches	Evreux	B.	500	30,000
Conques	Rhodez	S.	526	10,000
Corbeil (S. Spire)	Paris	S.	″	1,000
Corbie	Amiens	B.	6,000	66,000
Corbigni	Autun	B.	400	7,000
Corneilles	Lisieux	B.	200	12,000
Cormery	Tours	B.	200	4,270
Corneville	Rouen	A.	″	5,000
Coulomb	Chartres	B.	803	11,000
La Cour-Dieu	Orléans	C.	125	4,000
La Couronne	Angoulême	A.	174	5,000
La Couture	Le Mans	B.	300	15,000
Crespin	Cambrai	B.	373	15,000
S. Crespin-en-Chaye.	Soissons	A.	208	3,000
S. Crespin le Grand.	Soissons	B.	1,650	10,000
La Creste	Langres	C.	200	9,000
La Croix S. Leufroy.	Evreux	B.	250	9,000
Ste. Croix	Bordeaux	B.	500	15,000
Cruas	Viviers	B.	400	4,000
S. Cybar	Angoulême	B.	500	3,500
S. Cyprien	Poitiers	B.	66	3,700
Dalon (N. D.)	Limoges	C.	450	3,500

Abbayes.	Diocèses.	Ord.	Taxe.	Reven.
			flor.	liv.
S. Denys	Reims	A.	900	18,000
Dilo	Sens	P.	″	1,200
Domerie d'Aubrac	*Voyez* Aubrac.			
Doudeauville	Boulogne	A.	80	1,300
Eaulnes	Toulouse	C.	220	2,000
Ebreuil	Clermont	B.	396	6,000
Elan	Reims	C.	200	6,500
S. Eloy	Noyon	B.	3,000	24,000
S. Eloy-Fontaine	Noyon	A.	750	6,500
S. Epure	Toul	B.	120	30,000
L'Escal-Dieu	Tarbes	C.	450	1,600
Eschalis	Sens	C.	″	5,500
L'Espeau	Le Mans	A.	100	6,000
Espernay	Reims	A.	33	4,500
Essey	Agen	B.	800	1,800
Essomes	Soissons	A.	″	4,500
L'Esterpe	Limoges	A.	500	3,000
L'Estoile	Poitiers	C.	″	3,000
S. Etienne de Caen	*Voyez* Caen.			
S. Etienne de Vaux.	Saintes	B.	150	1,200
Evron	Le Mans	B.	320	6,000
S. Evroul	Lisieux	B.	850	20,000
Eu (N. D. d')	Rouen	A.	166	6,000
S. Eusèbe	Apt	B.	200	3,000
S. Euverte	Orléans	A.	500	5,000
Falaise (S. Jean)	Séez	P.	300	3,000
La Faise	Bordeaux	C.	400	4,500
S. Faron	Meaux	B.	1,200	18,000
Fécamp	Rouen	B.	8,000	80,000
Femi	Cambrai	B.	″	8,500
Fenierres	Clermont	B.	150	1,600
S. Ferme	Bazas	B.	400	5,000
Ferrières	Sens	C.	800	4,500
Ferrières	Poitiers	B.	60	2,500
Figeac	Cahors	S.	2,000	15,000
Flaran	Auch	C.	66	1,600
Flavigny	Autun	B.	1,000	3,200
S. Florent	Angers	B.	3,000	10,000
Foigni	Laon	C.	600	15,500
Fontaine-Daniel	Le Mans	C.	166	8,000
Fontaine-Jean	Sens	C.	100	2,700
Fontaine-le-Comte	Poitiers	A.	66	2,000
Fontaine-Blanche	Tours	C.	33	4,000
Font-Douce	Saintes	B.	144	4,000
Fontenay	Autun	C.	200	8,000
Fontenay	Bayeux	B.	750	6,500
Fontenelle	Luçon	A.	80	2,500
Font-Froide	Narbonne	C.	2,000	8,000
Font-Gomband	Bourges	B.	200	2,300
Font-Guillem	Bazas	C.	66	2,200
Font-Morigni	Bourges	C.	200	4,000
Foresmontiers	Amiens	B.	300	6,000
Franquevaux	Nîmes	C.	40	2,000
La Frenade	Saintes	C.	200	1,500
Froidmont	Beauvais	C.	133	22,000
S. Fulcien	Amiens	B.	200	4,000
Gaillac	Alby	B.	506	500
Le Gard	Amiens	C.	″	12,000
La Garde-Dieu	Cahors	C.	500	4,000
Gastines	Tours	A.	50	3,200
Geneston	Nantes	C.	50	1,200
Genlis	Noyon	P.	″	2,000
S. Genou	Bourges	B.	200	2,000
S. George	Angers	A.	136	1,500
S. George-des-Bois	Le Mans	A.	116	1,200
S. Germain-des-Prés.	Paris	B.	4,000	150,000
S. Germain	Auxerre	B.	500	14,000
S. Germer	Beauvais	B.	1,000	12,000
S. Gilbert	Clermont	P.	150	1,800
S. Gildas-des-Bois	Nantes	B.	90	3,500
S. Gildas-de Ruis	Vannes	B.	123	6,000
S. Gilles	Nîmes	S.	800	14,000
Gimont	Auch	C.	663	8,500
Goille	Besançon	A.	66	3,000
Gondom	Agen	C.	120	1,500
Gorze	Metz	S.	1,500	45,000
Gourdom (N. D.)	Cahors	C.	66	1,500
La Grace-Dieu	La Rochelle	C.	80	6,000

Abbayes.	Diocèses.	Ord.	Taxe.	Reven.
			flor.	liv.
Grand-Champ	Chartres	C.	″	2,400
Grand-Selve	Toulouse	C.	4,000	16,000
La Grasse	Carcassonne	B.	4,633	18,000
La Grenetière	Luçon	B.	200	6,000
Grestain	Lisieux	B.	1,500	6,000
Gui-de-Launai	Le Mans	B.	″	3,000
S. Guillain-du Désert	Lodève	B.	600	4,500
Guingamp (Sainte-Croix)	Trégnier	A.	103	4,000
Guistres	Bordeaux	B.	66	3,500
Le Ham (N. D.)	Noyon	A.	800	12,000
Hamblie	Coutances	A.	72	4,500
Haute-Fontaine	Châlons-sur-Marne	C.	33	4,300
Hautvilliers	Reims	B.	700	24,000
Hérivaux	Paris	A.	71	7,000
Hermières	Paris	P.	233	4,000
S. Hilaire	Carcassonne	B.	450	2,100
La Honce	Baïonne	P.	″	2,000
Honnecourt	Cambrai	B.	33	5,000
Huiron	Châlons-sur-Marne	B.	355	3,500
Humblières	Noyon	B.	400	9,000
S. Jacut	Dol	B.	228	6,000
S. Jacques	Béziers	A.	153	1,600
Le Jard	Sens	A.	225	3,000
Le Jau (S. André)	Perpignan	C.	100	800
S. Jean	Laon	B.	3,000	11,000
S. Jean	Amiens	P.	200	3,000
S. Jean-des-Prés	S. Malo	A.	100	5,500
S. Jean-des-Vignes	Soissons	A.	1,250	30,000
S. Jean-en-Vallée	Chartres	A.	400	4,500
Joncels (S. Pierre)	Béziers	B.	500	2,500
Josaphat	Chartres	B.	200	3,300
S. Josse-sur-mer	Amiens	B.	200	5,500
Jouy	Sens	B.	500	15,000
S. Jouin-les-Marnes	Poitiers	B.	520	8,000
Jumiège	Rouen	B.	2,300	23,000
S. Just	Beauvais	P.	600	10,000
Igny	Reims	C.	500	20,000
L'Isle-Chauvet	Luçon	B.	50	4,500
L'Isle-Dieu	Rouen	P.	126	3,500
L'Isle-de-Médoc	Bordeaux	A.	1,400	4,000
Issoire	Clermont	B.	200	1,200
Issoudun	Bourges	A.	50	2,500
Iverneaux	Paris	B.	66	1,100
Ivry	Evreux	B.	66	4,500
Kimperlay	Quimper-Corentin	B.	221	6,500
Lagny (S. Pierre)	Paris	B.	1,300	12,003
Landais	Bourges	C.	200	35,000
Landèves (N. D.)	Reims	A.	″	3,304
Landevenek	Quimper	B.	120	4,500
Langonnet	Quimper	C.	66	6,000
Lannoy	Beauvais	C.	″	4,000
Lantenac	S. Brieux	B.	80	2,300
Lanvaux	Vannes	C.	33	1,200
Lassée-en-Brignon	Poitiers	B.	50	2,000
Lavedan (S. Savin)	Tarbes	B.	300	2,400
S. Léon	Toul	A.	″	4,000
S. Léonard de Chaume	La Rochelle	C.	″	1,800
Léoncel	Valence	C.	66	3,500
Lérins (St. Honorat)	Grasse		100	12,000
Lessai	Coutances	B.	600	9,000
Lézat	Rieux	B.	1,000	12,000
Licques	Boulogne	B.	″	5,000
Lieu-Croissant	Besançon	B.	″	3.000
Lieu-Dieu	Amiens	C.	″	4,600
Lieu-Dieu-en-Jard	Luçon	P.	150	7,500
Lieu-Restauré	Soissons	P.	″	3,900
S. Lignaire	Saintes	B.	150	10,000
Lire	Evreux	B.	300	17,000
Livri	Paris	A.	″	4,000
S. Lô	Coutances	A.	300	6,000
Loc-Dieu	Rhodez	C.	240	4,500
Longway	Langres	C.	″	2,200
Longuay	Reims	P.	″	1,800
Longues	Bayeux	B.	200	3,000
Longvilliers	Boulogne	C.	24	6,500
Longpont	Soissons	C.	550	15,000
Lonlay	Le Mans	B.	250	4,500
Loroy	Bourges	C.	60	4,000
Lorroux	Angers	C.	250	5,400
S. Loup	Troyes	A.	600	12,000
S. Loup	Orleans	C.	″	8,000
S. Lucien	Beauvais	B.	300	16,000
Lure	Sisteron	B.	″	2,500
Luxeuil	Besançon	B.	600	23,000
Macheret	Troyes (*Ordre de Grandmont*).			
Madion	Saintes	B.	″	1,200
S. Mahé	S. P. de Léon	B.	300	2,500
Maisières	Châlons-sur-Saone	C.	320	17,000
S. Maixent	Poitiers	B.	1,226	14,000
Manlieu	Clermont	B.	321	3,500
S. Mansuy	Toul	B.	233	20,000
S. Marcel	Cahors	C.	50	2,000
Marcheroux	Rouen	P.	″	1,600
Ste. Marguerite	Autun	A.	″	1,900
S. Marien	Auxerre	P.	200	3,400
Marsillac	Cahors	B.	156	10,000
S. Martial	Limoges	S.	1,132	5,200
S. Martin	Autun	B.	316	4,500
S. Martin	Nevers	B.	100	3,000
S. Martin	Sécz	B.	″	20,000
Le Mas-d'Azil	Rieux	B.	600	3,300
Le Mas-Garnier	Toulouse	B.	600	5,500
Massay	Bourges	B.	120	5,000
Mauléon	La Rochelle	A.	100	4,200
S. Maur	Angers	B.	150	4,400
S. Maurin	Agen	B.	100	2,000
Maurs	S. Flour	B.	200	2,500
Mauzac	Clermont	B.	200	4,000
Maymac	Limoges	B.	150	2,000
Mazan	Viviers	C.	150	7,500
S. Médard	Soissons	B.	900	40,000
S. Méen	S. Malo	B.	200	7,000
Megemont	Clermont	C.	33	1 500
S. Melaine	Rennes	B.	1,016	9,000
La Meilleraye	Nantes	C.	106	4,500
Melun (S. Pierre)	Sens	B.	800	4.000
Menat	Clermont	B.	200	6,500
S. Menge	Châlons-sur-Marne	A.	800	6,000
La Merci-Dieu	Poitiers	C.	50	1,300
S. Mesmin	Orléans	B.	200	12,000
S. Michel en Thiérache	Laon	B.	500	24,000
Miseray	Bourges	A.	150	2,800
Moiremont	Châlons-sur-Marne	B.	600	5,300
Moissac	Cahors	S.	4,000	18,000
Molesme	Langres	B.	4,000	14,000
Molosme	Langres	B.	300	9,000
Mont-Benoît	Besançon	A.	200	10,000
Montebourg	Coutance	B.	606	12,000
Montfort-la-Canne	S. Malo	A.	105	2,500
Mont-Majour	Arles	B.	1,759	20,000
Montmorel	Avranches	A.	143	8,000
Montolieu	Carcassonne	B.	1,000	2,000
Montpeiroux	Clermont	C.	250	3,000
Mont-Ste.-Marie	Besançon	C.	250	9,000
Mont S. Michel	Avranches	B.	400	15,000
Mont S. Quentin	Noyon	B.	400	18,000
Monstier-en-Argonne	Châlons-sur-Marne	C.	58	15,000
Monstier-en-Der	Châlons-sur-Marne	B.	3,000	25,000
Montier-Ramé	Troyes	B.	2,000	10,000
Moreaux	Poitiers	B.	″	2,000
Moreilles	La Rochelle	C.	″	9,000
Moreuil	Amiens	B.	200	5,000
Mores	Langres	C.	″	3,000
Morigni	Sens	B.	465	10,000
Mortemer	Rouen	C.	33	8,000

Abbayes.	Diocèses.	Ord.	Taxe.	Reven.
			flor.	liv.
Mouzon	Reims	B.	850	20,000
Mureaux	Toul	P.	200	6,500
Nanteuil	Poitiers	B.	233	5,000
Nantz	Vabres	B.	200	5,000
Neaufle-le-Vieux	Chartres	B.	120	4,500
Nesle-la-Reposte	Troyes	B.	100	3,000
S. Nicolas	Angers	B.	450	18,000
S. Nicolas-des Bois	Laon	B.	80	13,000
S. Nicolas-des-Prés	Verdun	A.	″	3,000
Nieul	La Rochelle	A.	200	3,000
Nisors	Comminges	C.	″	3,000
Noaillé	Poitiers	B.	300	3,000
La Noé	Evreux	C.	120	4,000
Nogent (N. D.)	Laon	B.	66	8,000
Noirlac	Bourges	C.	33	27,000
N. D. du Palais	Limoges	C.	130	1,400
N. D. des Vertus	Châlons-sur-Marne	A.	300	3,800
N. D. du Val	Bayeux	A.	60	3,000
Noyers	Tours	B.	300	2,000
Obazine	Limoges	C.	1,000	7,000
Oigni	Autun	A.	53	4,500
Olivet	Bourges	C.	120	2,500
Orbais	Soissons	B.	510	3,000
Orbestier	Luçon	B	80	4,000
S. Ouen	Rouen	B.	4,000	35,000
Ourcamp	Noyon	C.	0,081	45,000
Paimpont	S. Malo	A.	108	4,000
Le Palais	Voyez N. D. du Palais.			
S. Paul	Verdun	P.	200	30,000
S. Paul	Sens	P.	″	1000
S. Paul	Besançon	A.	700	15,000
S. Pé de Genères	Tarbes	B.	300	2,300
Pebrac	S. Flour	A.	103	2,400
La Pelice	Le Mans	B.	66	4,500
La Peyrouse	Perigueux	C.	200	4,000
Pérignac	Agen	C.	70	2,000
Perseigne	Le Mans	C.	73	2,500
Le Perray-Neuf	Angers	P.	″	2,320
Pessan	Auch	B.	150	3,000
S. Pierre	Châlons-sur-Saone	B.	300	4,500
S. Pierre	Auxerre	A.	66	1,500
S. Pierre-aux-Monts	Châlons	B.	1,300	8,000
S. Pierre-de-Vienne	Vienne	S.	369	5,500
S. Pierre-en-Vallée	Chartres	B.	500	15,000
S. Pierre-sur-Dive	Seez	B.	800	8,000
Pierre-Selve	Bordeaux	P.	″	2,000
Plein-Pied	Bourges	A.	107	1,100
S. Polycarpe	Narbonne	B.	300	1,500
Ponteau	Aire	C.	50	4,300
Pontoise (S. Martin)	Rouen	B.	500	12,000
Pontron	Angers	C.	100	4,000
Pornic	Nantes	A.	133	2,000
Pouthière	Langres	B.	200	7,000
Préaux	Lisieux	B.	700	20,000
Pre-Benoi	Limoges	C.	66	920
La Prée (N. D.)	Bourges	C.	600	4 000
Preuilly	Sens	C.	100	7,500
Preuilly	Tours	B.	100	3,700
S. Prix	Noyon	B.	133	4,000
Provins (S. Jacques)	Sens	A.	250	5,000
Pui-Ferrand	Bourges	A.	33	1,600
Quarante	Narbonne	A.	500	1,800
S. Quentin	Beauvais	A.	500	7,000
S. Quentin-en-l'Isle	Noyon	B.	400	25,000
Quincy	Poitiers	B.	250	2,500
Quincy	Langres	C.	250	2,500
S. Rambert	Lyon	B.	250	2,000
La Reau	Poitiers	A.	100	2,800
La Reaule	Lescar	B.	133	2,000
Rebais	Meaux	B.	333	17,000
Reclus	Troyes	C.	″	3,500
Redon	Vannes	B.	526	11,134
Relecq	S. Paul-de-Leon	C.	150	10,000
S. Remi	Reims	B.	5,382	32,000
La Reole	Bazas	B.	50	3,000

Abbayes.	Diocèses.	Ord.	Taxe.	Reven.
			flor.	liv.
Ressons	Rouen	P.	73	4,000
Ribemont	Laon	B.	200	10,000
S. Rigaud	Macon	B.	200	2,000
Rille	Rennes	A.	″	4,500
Riom (S. Amable)	Clermont	A.	150	9,000
Rigni	Auxerre	C.	″	6,000
S. Riquier	Amiens	B.	4,000	24,000
La Rivaure	Troyes	C.	″	5,000
La Roche	Paris	A.	″	1,000
Les Roches	Auxerre	C.	″	6,000
La Roé	Angers	A.	84	3,400
Rosières	Besançon	C.	90	4,500
Royaumont	Beauvais	C.	258	11,000
Rustant (S. Sever)	Tarbes	B.	133	2,500
Sablonceaux	Saintes	A.	1,000	3,500
Salvanes	Vabres	C.	300	1,400
Samer	Boulogne	B.	″	8,000
Sandras	Alais	B.	200	4,000
Saramon	Auch	B.	50	2,800
S. Satur	Bourges	A.	711	12,000
Saubalade	Lescar	C.	65	2,200
Savigni	Lyon	B.	500	11,000
Savigni	Avranches	C.	500	15,000
S. Savin	Poitiers	B.	150	3,000
Sauve	Alais	B.	300	4,000
S. Sauve	Amiens	B.	250	2,500
Sauve-Majeure (N. D.)	Bordeaux	B.	830	8,000
S. Sauveur	Lodève	B.	400	1,500
S. Sauveur-de-l'Etoile	Blois	P.	″	2,000
S. Sauveur-le-Vicomte	Coutances	B.	250	7,000
Scellières	Troyes	C.	″	2,500
S. Seine	Dijon	B	500	6,000
Sélincourt	Amiens	P.	200	5 500
Sénanques	Cavaillon	B.	500	2,800
Septfontaine	Langres	P.	″	1,600
Septfontaines	Reims	P.	300	7,000
S. Serge	Angers	B.	525	7,000
S. Sernin	Toulouse	S.	″	18,000
Serry	Amiens	P.	″	5,000
S. Sever	Coutances	B.	500	5,500
S. Sever	Aire	B.	500	8,000
S. Severin	Poitiers	A.	100	3,500
Signy	Reims	C.	800	50,000
S. Ily	Séez	P.	700	2,500
Simore	Auch	B.	300	4,000
Solignac	Limoges	B.	406	2,300
Sordes	Acqs	B.	150	10,000
Soreze	Lavaur	B.	1,300	10,000
Souillac	Cahors	B.	33	3,500
Sully	Tours	B.	110	5,000
S. Sulpice	Bourges	B.	″	12,000
S. Symphorien	Beauvais	B.	312	2,500
S. Symphorien	Metz	B.	620	15,000
Talmont	Luçon	B.	150	4,000
Tasque	Tarbes	B.	50	1,800
S. Thautin	Evreux	B.	1,144	13,000
Terrasson	Sarlat	B.	300	3,500
Thenailles	Laon	P.	″	8,000
Theulley	Dijon	C.	38	8,000
Thibery	Agde	B.	1020	3,700
Le Thoronet	Fréjus	C.	400	5,500
Thouars (S. Laon)	Poitiers	A.	150	2,700
Tiers	Clermont	B.	108	1,200
Tiron	Chartres	B.	500	14,000
Tironneau	Le Mans	C.	″	4,000
Tonnay-Charente	Saintes	B.	″	1,600
Tonnerre (S. Michel)	Langres	B.	223	4,000
Torigny	Bayeux	C.	″	3,500
Tournus	Châlons-sur-Saone	S.	1,000	20,000
Tourtoirac	Périgueux	B.	120	1,400
Toussaints	Châlons-sur-Marne	A.	606	4,000
Toussaints	Angers	A.	90	3,500
Trépont	Rouen	B.	500	7,500
Trisay	Luçon	C.	63	3,000

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORD.	TAXE	REVEN.
			flor.	liv.
Troarn	Bayeux	B.	2,000	38,000
Trois-Fontaines	Châlons-sur-Marne	C.	40	50,000
Le Tronchet	Dol	B.	58	2,200
Turpenay	Tours	B.	100	2,000
Vaast	Le Mans	A.	33	2,500
La Valasse	Rouen	C.	100	12,000
Val-Benoît	Lyon	C.	66	1,200
Valbonne	Perpignan	C.	50	200
Val-Chrétien	Soissons	P.	″	2,000
Val-Croissant	Die	C.	79	900
Valence	Poitiers	C.	200	2,300
S. Valery	Amiens	B.	2,712	18,000
Vallemont	Rouen	B.	″	8,000
La Vallette	Tulle	B.	160	2,500
Valle-Roy	Reims	C.	400	12,000
Vâlloires	Amiens	C.	33	14,000
Val-Magne	Agde	C.	1,400	8,500
Val-Richer	Bayeux	C.	24	3,003
Val-Sainte	Api.	C.	33	1,700
Val-Secret	Soissons	C.	500	4,000
S. Vandrille	Rouen	B.	4,000	50,000
Varenne	Bourges	C.	60	1,500
Vauluisant	Sens	C.	100	18,000
Vaux-en-Ornois	Toul	C.	150	7,000
Vaux-de-Cernay	Paris	C.	33	7,500
Vendôme (la Trinité)	Blois	B.	2,000	12,000
Vermand	Noyon	P.	33	4,000
La Vernuce	Bourges	A.	50	3,300
Verteuil	Bordeaux	A.	124	6,500

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORD.	TAXE.	REVEN.
			flor.	liv.
Vertus (S. Sauveur)	Châlons-sur-Marne	B.	230	2,000
Vezelay	Autun	S.	1,500	20,000
La Victoire	Senlis	C.	88	14,000
S. Victor	Paris	A.	100	35,000
S. Victor	Marseille	S.	1,850	33,000
S. Victor-en-Caux	Rouen	A.	300	5,500
Vierzon	Bourges	B.	208	1,200
La Vieuville	Dol	C.	166	2,500
Vigeois	Limoges	B.	170	3,000
Ville-Dieu	Acqs	P.	33	2,600
Villeloin	Tours	B.	120	4,500
Ville-Longue	Carcassonne	C.	300	1,200
Villemagne	Beziers	B.	400	1,700
Ville-Neuve (S. André)	Avignon	B.	446	5,000
Ville-Neuve	Nantes	C.	108	6,600
S. Vincent	Laon	B.	1,000	30,000
S. Vincent	Senlis	A.	″	4,000
S. Vincent	Metz	B.	400	25,000
S. Vincent	Besançon	B.	52	6,000
S. Vincent	Le Mans	B.	″	20,000
S. Vincent-aux-Bois	Chartres	A.	″	5,000
S. Vincent-du-Bourg	Bordeaux	A.	100	2,000
S. Vincent-du-Luc	Oléron	B.	150	5,500
S. Volusien-de-Foix	Pamiers	A.	833	8,500
S. Wollumer	Boulogne	A.	66	1,800
S. Urbain	Châlons-sur-Marne	B.	1,000	15,000
Uzerche	Limoges	S.	505	6,000

TABLEAU

TABLEAU des Abbayes régulières de Religieux qui existoient en France avant la révolution.

La lettre F signifie *Feuillans*; les autres ont la même signification que dans le tableau précédent.

Abbayes.	Diocèses.	Ordres.	Revenus.	Abbayes.	Diocèses.	Ordres.	Revenus.
Abbecourt.	Chartres.	P.	6,000 ₶	S. Guillau.	Cambrai.	B.	
S. Agri.	Verdun.	B.	6,000	Ham.	S. Omer.	B.	11,000 ₶
S. Alire. *Triennale.*	Clermont.	B.	10,000	Hasnon.	Arras.	B.	50,000
Altorf.	Strasbourg.	B.		Haultemont.	Cambrai.	B.	15,000
Anchin.	Arras.	B.	70,000	Hebernunster.	Strasbourg.	B.	16,000
S. André.	Amiens.	P.	4,000	Hennin.	Arras.	A.	8,000
S. Antoine. *Chef d' Ordre.*	Vienne.	A.	40,000	S. J. de Castel.	Aire.	P.	5,000
Arrouaise.	Arras.	A.	30,000	S. J. de Valenciennes.	Cambrai.	A.	20,000
S. Aubert.	Cambrai.	A.	4,000	S. J. au Mont.	Boulogne.	B.	12,000
Auchi.	Boulogne.	B.	8,000	Laucours.	Arras.	A.	
S. Augustin.	S. Omer.	P.	12,000	Letanche.	Verdun.	P.	
S. Avold.	Metz.	B.	11,000	Liessies.	Cambrai.	B.	25,000
Aulx.	Savoie.	Cl.		Lobbes.	Cambrai.	B.	2,000
Barbery.	Rouen.	Cl.	13,000	Loos.	Tournai.	Cl.	
Beaubec.	Rouen.	Cl.	18,000	Lucelle.	Bâle.	C.	
Beaulieu.	Troyes.	P.	5,000	Lure.	Besançon.	B.	
Beaupré.	Toul.	C.	3,000	La Luzerne.	Avranches.	P.	8,000
S. Benoît.	Verdun.	C.	10,000	Malmedy.	Liége.		
Bergues.	Ypres.	B.		Marchiennes.	Arras.	B.	60,000
S. Bertin.	S. Omer.	B.	10,000	Marcilly.	Autun.	Cl.	3,000
Blanchelande.	Coutance.	P.	5,000	Mareuil.	Arras.	A.	10,000
Blangy.	Boulogne.	B	18,000	Marmoustier.	Strasbourg.	B.	9,000
Bonnaigue.	Limoges.	C.	8,000	Maroilles.	Cambrai.	B.	30,000
Bouillas.	Lectour.	C.	3,000	S. Martin.	Limoges.	F.	5,000
Bucilly.	Laon.	P.	10,000	S. Martin.	Metz.	B.	
Callochet.	Angers.	Cl.	5,000	Moncets.	Châlons.	P.	4,000
Cambton.	Cambrai.	C.	35,000	Montdeie.	Lisieux.	P.	14,000
Cantimpré.	Cambrai.	A.	16,000	Monstierneuf.	Poitiers.	B.	6,000
Carigou.	Perpignan.	B.	3,000	Mont S. Eloy.	Arras.	A.	50,000
Cateau-Camb.	Cambrai.	B.	25,000	Moreuil.	Amiens.	B.	5,000
Celles. *Triennale.*	Bourges.	F.	3,000	Moyen-Moutier.	Toul.	B.	5,000
Chancelade. *Ch. de Cong.*	Périgueux.		20,000	Morimont.	Langres.	C.	15,000
La Charité.	Langres.	Cl.	2,000	Murback.	Basle.	A.	
La Charnove.	Châlons.	C.	6,000	Neubourg.	Strasbourg.	C.	10,000
Château-l'Abbaye.	Arras.	P.		Orval.	Trèves.	Cl.	
Châtillon.	Verdun.	Cl.		Pairis.	Bâle.	C.	
Choques.	S. Omer.	A.	11,000	Les Pierres.	Bourges.	Cl.	6,000
Citeaux. *Chef d' Ordre.*	Châlons.		120,000	La Piété.	Troyes.	Cl.	
Clair-Lieu.	Toul.	C.	12,000	Le Pin.	Poitiers.	C.	6,000
Clair-Marais.	S. Omer.	Cl.	28,000	Pont-à-Mousson.	Toul.	P.	3,000
Clairvaux.	Langres.	C.	90,000	Pontigni.	Auxerre.	C.	16,000
Cluny. *Chef d' Ordre.*	Mâcon.		50,000	Prémontré.	Laon.	P.	45,000
Colombe.	Limoges.	C.	2,000	Prieres.	Vannes.	Cl.	2,000
Cornenx.	Besançon.	P.	9,000	Rieval.	Toul.	P.	2,000
Couchan.	Perpignan.	B.	12,000	Rivet.	Bazas.	C.	600
Crespin.	Cambrai.	B.	25,000	S. Ruf.	Valence.	A.	10,000
Cuissi.	Laon.	P.	8,000	Ruisseauville.	Boulogne.	A.	8,000
Cuixa.	Perpignan.	B.		Salival.	Metz.	P.	1,500
S. Denis.	Cambrai.	B.	15,000	Senones.	Toul.	B.	10,000
Dommartin.	Amiens.	P.	16,000	Sept-Fons.	Autun.	Cl.	10,000
Dom-Evre. *Ch. de Cong.*	Toul.	A.	3,000	S Sépulcre.	Cambrai.	B.	15,000
Doue.	Le Puy.	P.	2,000	S. Sulpice.	Belley.	C.	6,000
Eaucourt.	Arras.	A.	15,000	Tasque.	Tarbes.	B.	3,000
L'Etoile.	Poitiers.	C.	3,000	La Trape.	Séez.	Cl.	9,000
Escurrey.	Toul.	C.	3,000	Val-des-Ecoliers.	Langres.	A.	4,000
Faverney.	Besançon.	B.	4,000	Val-Dieu.	Liége.	P.	6,000
La Ferté.	Châlons.	C.	30,000	Valmont.	Rouen.	B.	
Feuillans. *Chef d' Ordre.*	Chef d'Ordre.		30,000	S. Vaast.	Arras.	B.	40,000
Fontchaux.	S. Pons.	P.	1,500	Vaucelle.	Cambrai.	Cl.	
Foucarmont.	Rouen.	Cl.	12,000	Vauladouce.	Langres.	C.	2,500
La Grace-Dieu.	Besançon.	C.	12,000	Vaacler.	Laon.	Cl.	
Ste.-Génev. *Ch. de Cong.*	Paris.		50,000	Vigogne.	Arras.	P.	50,000
Grandmont. *Ch. d' Ordre.*	Limoges.		40,000	Ville-Neuve.	Avignon.	B.	
Gros-Bos.	Angoulême.	C.	3,000	Villers-Coterets.	Soissons.	P.	9,000

TABLEAU des Abbayes régulières de filles qui existoient en France avant la révolution.

La lettre U signifie *Urbanistes*; les autres ont la même signification que dans le tableau précédent.

Abbayes.	Diocèses.	Ordres.	Revenus.	Abbayes.	Diocèses.	Ordres.	Revenus.
Abbeville	Amiens	C.	6,000 ₶	Château-Châlon	Besançon	B.	5,000 ₶
S. Agnan	Bourges	C.		Chelles	Paris	B.	30,000
Les Allois	Limoges	B.	2,000	Ste.-Claire	Arles	U.	4,000
Almenêches	Séez	B.	9,000	Ste.-Claire	Clermont	U.	3,000
S. Amand	Rouen	B.	24,000	Ste.-Claire	Sisteron	U.	3,000
Amour-Dieu	Soissons	C.	5,000	Ste.-Claire	Grenoble	U.	
Andecy	Châlons-sur-Marne	B.	8,000	Ste.-Claire	Narbonne	U.	4,000
				Ste.-Claire	Rhodez	U.	
Andelaw	Strasbourg	B.	16,000	Claire-Fontaine	Trèves	C.	
S. Andoche	Autun	B.	10,000	Clavas	Le Puy	B.	4,000
S. André	Vienne	B.	4,000	Les Clerets	Chartres	C.	28,000
Annonay	Vienne	U.	4,000	Les Colonnes	Vienne	B.	
S. Antoine	Paris	C.	30,000	Cordillon	Bayeux	B.	10,000
Arcises	Chartres	B.	5,000	S. Corentin	Chartres	B.	3,000
Argensoles	Soissons	C.	6,000	Coutances	Coutances	B.	4,000
Aubaigne	Marseille	A.	2,000	Crisenon	Auxerre	B.	7,000
Aubenas	Viviers	U.		Ste.-Croix	Apt	C.	2,000
Avenay	Reims	B.	25,000	Ste.-Croix	Poitiers	B.	15,000
Avesnes	Arras	B.	10,000	Cusset	Clermont	B.	10,000
S. Avit	Chartres	B.	5,000	S. Cyr	Chartres	B.	10,000
S. Auxone	Angoulême	B.	14,000	Denaing	Arras	B.	20,000
Azile	Narbonne	U.		S. Désir	Lisieux	B.	5,000
La Barre	Soissons	B.	4,500	La Desserte	Lyon	B.	4,000
Battant	Besançon	C.	3,000	S. Dizier	Châlons	C	5,000
Baume-les-Dames	Besançon	B.	7,000	Doulens	Amiens	B.	8,000
Beaucaire	Nîmes	B.		Espinal	Toul	B.	3,000
Beaulieu	Arras	A.	8,000	Espagne	Amiens	C.	5,000
Beaumont	Clermont	B.	7,000	Saint-Esprit	Beziers	A.	3,000
Beaumont	Tours	B.	35,000	Essay	Séez	C.	10,000
Beaupré	S. Omer	C.	6,000	Estival	Le Mans	B.	8,000
Beaurepaire	Vienne	C.	4,500	Estrun	Arras	B.	20,000
Belle-Combe	Le Puy	B.	5,000	S. Etienne	Reims	A.	12,000
Bémont	Langres	C.	4,500	Fabas	Comminges		
Benisson-Dieu	Lyon	C.	9,000	Ste.-Face	Laon	C.	8,000
Benoite-Vaux	Toul	C.	3,000	Faremontier	Meaux	B.	20,000
S. Bernard	Lombez	C.	4,000	Favas	Toulouse	C.	5,000
S. Bernard	Acqs	C.	5,000	Felixpres	Liège	B.	8,000
Bertaucourt	Amiens	B.	5,000	La Ferté	Laon	B.	10,000
Biblisheim	Strasbourg	B.		La Ferté	Nîmes	B.	3,000
Biache	Noyon	C.	6,000	La Ferté-Milon	Soissons	U.	
Bival	Rouen	C.	5,000	Fervaque	Noyon	C.	7,000
Blanche	Avranches	C.	8,000	Flines	Arras	C.	50,000
Blandecne	S. Omer	C.	7,000	Fontaine	Alais	C.	
Blesle	S. Flour	C.	4,000	Fontenelles	Cambrai	C.	10,000
Aux-Bois (l'Abbaye)	Paris	C.	20,000	Fontevrault	Poitiers	B.	80,000
Bonneval	Poitiers	C.	10,000	Font-Gauffier	Sarlat	A.	3,500
Bondeville	Rouen	C.	5,000	Font-Guerard	Rouen	C.	6,000
Bonlieu	Lyon	C.	8,000	S. Genès	Montpellier	B.	5,000
Bonlieu	Le Mans	C.	1,400	S. Geoire	Vienne	B.	
Bonne-Saigne	Limoges	B.	4,000	S. George	Rennes	B.	20,000
Bons	Belley	C.	4,000	Gerci	Paris	B.	6,000
Bourbourg	S. Omer	B.	10,000	Gif	Paris	B.	9,000
Bouxières	Toul	A.	2,500	Gigean	Montpellier	B.	13,000
La Bourdillère	Tours	C.		Gislinguen	Cambrai	B.	15,000
La Bragelle	Arras	C.		Ste.-Glossinde	Metz	B.	30,000
Braghac	Clermont	B.	5,000	Gomerfontaine	Rouen	C.	8,000
Brailles	Arras	C.	6,000	Gorgean	Lodève	B.	3,000
Brelles	S. Flour	B.	3,000	La Grace-Dieu	Cahors	C.	3,500
[illegible]	Troyes	U.	10,000	La Guiche	Blois	U.	
[illegible]	Lyon	B.	3,000	Les Haies	Grenoble	C.	4,000
Buis	S. Flour	B.	3,000	Hières	Toulon	C.	45,000
Bugue	Perigueux	B.	2,000	Hières	Paris	B.	10,000
Bussière	Bourges	C.	5,000	S. Hoilde	Toul	C.	3,000
Caen (la S. T.)	Bayeux	B.	30,000	S. Honorat	Meaux	B.	7,000
Ste.-Catherine	Genève	C		S. Hon	Toul	C.	4,000
Ste.-Catherine	Apt	A.	2,000	S. Jacques	Châlons		3,000
S. Cezaire	Arles	B.	10,000	S. J. des Choux	Strasbourg	C.	
La Celle	Aix	B.		S. J. le Grand	Autun	B.	6,000
[illegible]	Paris	A.	[illegible]	S. J. de Saverne	Strasbourg	B.	
Charenton	Bourges	B.	[illegible]	Jouarre	Meaux	B.	50,000
Les Chases	S. Flour	B.	6,000	La Joye	Vannes	C.	8,000
Chazeaux	Lyon	B.	5,000	La Joye	Sens	C.	6,000

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORDRES.	REVENUS.
Jourcez	Lyon		10,000ᵗᵗ
Les Isles	Auxerre	C.	2,500
Issy	Paris	B.	5,000
S. Julien	Auxerre	B.	6,000
S. Julien	Dijon	B.	6,000
S. Julien	Le Mans	B.	20,000
S. Just	Vienne	C.	6,000
Kerlot	Quimper	C.	7,000
Konisbruck	Strasbourg . . .	C.	13,000
Les Landes	Chartres	B.	5,000
Lancharre	Châlons	B.	7,000
Laval	Paris	B.	
Laval	Vienne		5,500
S. Laurent	Bourges	B.	9,000
S. Laurent	Comminges . . .	B.	
Léau. (N. D.)	Chartres	C.	5,000
Lesclache	Clermont	C.	6,000
Lestré	Evreux	C.	4,000
Letanche	Toul	C.	
Leymé	Cahors	C.	4,000
Lieu-Dieu	Autun	C.	3,000
Lieu N. D.	Orléans	C.	8,000
Lieu N. D.	Lyon	C.	3,500
Ligneux	Perigueux . . .	B.	8,000
Lisieux. (N. D. de) . . .	. . . .	B.	8,000
Long-le-Saunier	Besançon	U.	2,000
S. Loup	Orléans	C.	8,000
Loutre	Metz		
Le Lys	Sens	C.	20,000
Malnone	Paris	B.	8,000
Ste.-Marie	Metz	B.	10,000
Marquette	Tournai	C.	50,000
S. Martin	Beauvais	C.	
Maubenge	Cambrai	B.	
Maubuisson	Paris	C.	25,000
S. Maur	Verdun	B.	10,000
Ste.-Menou	Bourges	B.	15,000
Mercoire	Mende	C.	5,000
Migette	Besançon	C.	
Molaize	Châlons	C.	6,000
Momere	Tarbes		
Monce	Tours	C.	4,500
Mons	Cambrai	B.	100,000
Montigny	Besançon	U.	3,500
Montivilliers	Rouen	B.	10,000
Montmartre	Paris	B.	18,000
Mont-de-Sion	Marseille . . .	C.	3,000
Montfort	Séez	B.	4,000
Montreuil	Amiens	B.	12,000
Montreuil	Laon	C.	20,000
Morienval	Soissons		8,000
Mortain	Avranches . . .	C.	8,000
Mouchi	Beauvais	C.	6,000
Neubourg	Evreux	B.	6,000
Nid - d'Oiseau	Angers	B.	10,000
Nogent	Soissons		
Nonanques	Vabres	C.	10,000
N. D. des Fonds	Alais	B.	
N. D. de Meaux	. . . .	A.	8,000
N. D. de Nevers	. . . .	B.	10,000
N. D. aux Nonains	Troyes	B.	8,000
N. D. du Lieu	Orléans	C.	8,000
N. D. des Plans	Orange	C.	6,000
N. D. des Prés	Troyes	C.	2,500
N. D. des Prés	Tournai	A.	
N. D. de Saintes	Saintes	B.	40,000
N. D. de Sens	Sens	B.	9,000
N. D. de Soissons	Soissons		
Nouveau Cloitre	Ypres	A.	
L'Olive	Cambrai	C.	
Ollieux	Narbonne	C.	4,000
Ornans	Besançon	C.	8,000
Oraison-Dieu *Un à Sal.*	Toulouse	C.	
Oraison-Dieu	Rhodez	C.	18,000
Origni	Laon	B.	12,000
Ottmarsheim	Bâle		

ABBAYES.	DIOCÈSES.	ORDRES.	REVENUS
Pacy	Evreux	B.	"
La Paix	Cambrai	B.	8,000
Pantemont	Paris	C.	10,000
Paraclet	Amiens	C.	10,000
Le Paraclet	Troyes	B.	10,000
Parc-aux-Dames	Senlis	C.	15,000
S. Paul de Beauvais . . .	. . . .	B.	20,000
S. Paul-lès-Soissons . . .	. . . .	A.	
S. Paul	Vienne	C.	4,000
La Perigne	Le Mans	B.	5,000
Le Perray	Angers	C.	5,000
Petit - Clairvaux	Metz	C.	9,000
S. Pierre	Lyon	B.	40,000
S. Pierre	Metz	B.	4,000
S. Pierre	Reims	B.	20,000
Polangey	Langres	B.	6,000
Pont-aux-Dames	Meaux	C.	12,000
Port - Royal	Paris	C.	12,000
Poussey	Toul	C.	2,000
Pralon	Dijon	B.	8,000
Preaux	Lisieux	B.	20,000
Les Prés	Arras	C.	6,000
Puy - d'Orbe	Langres	B.	9,000
Quesnoy	Cambrai	A.	4,000
Rauteaulme	Auxerre	B.	5,000
Ravensberg	S. Omer	C.	8,000
Le Reconfort	Autun	C.	5,000
Le Refuge	Cambrai	C.	6,000
La Règle	Limoges	B.	10,000
Remiremont	Toul		15,000
S. Remi	Soissons	B.	5,000
Rieunette	Carcassonne . .	C.	3,000
Roncerai	Angers	B.	24,000
Rougemont	Dijon	B.	6,000
Royal-Lieu	Soissons	B.	8,000
S. Saens	Rouen	C.	14,000
Salenques	Rieux	C.	6,000
Le Sauchois	Cambrai	C.	7,000
Sauvebénite	Le Puy	B.	6,000
Sauvoir	Laon	C.	4,000
S. Sauveur	Evreux	B.	10,000
S. Sauveur	Marseille	B.	6,000
S. Sernin	Rhodez	B.	12,000
Sezanne	Troyes	B.	6,000
S. Sigismond	Lescar	B.	1,000
S. Sigismond	Acqs	C.	3,000
Soyon	Valence	B.	5,000
Spinlieu	Cambrai	C.	8,000
S. Sulpice	Rennes	B.	10,000
Tarascon	Orange	B.	6,000
Le Tard	Dijon	C.	5,000
Theragenhein	Gand	C.	
Thouars	Poitiers	B.	12,000
La Thure	Cambrai	A.	16,000
Le Trésor	Rouen	C.	10,000
La Trinité	Poitiers	B.	12,000
Le Val	Vienne	C.	6,000
Le Val - de - Grace . . .	Paris	B.	30,000
Valogne	Coutances . . .	B.	4,000
Valsauve	Usez	C.	5,000
La Vassin	Clermont	C.	6,000
Vergaville	Metz	B.	6,000
Vergey	Cambrai	C.	7,000
Vernaison	Valence	C.	4,000
Verneuil	Evreux	B.	1,000
Vernon	Evreux	A.	25,000
Vielmur	Castres	B.	6,000
Vignart	Séez	B.	6,000
Vignogue	Montpellier . .	C.	6,000
Villechasson	Sens	B.	5,000
Villencour	Amiens	C.	6,000
La Virginité	Le Mans	C.	12,000
Vitri	Châlons	C.	3,000
Le Viviers	Arras	C.	9,000
Voisins	Orléans	C.	4,300
Voostines	S. Omer	C.	

Églises collégiales qui existoient en France avant la révolution; le nom du Diocèse, les dignités du Chapitre et le nombre des Canonicats de chacun.

Abbeville, Amiens, *un doyen*, *un chantre*, *un trésorier*, *vingt-sept chapelains*, vingt-trois canonicats.
S. Affrique, Vabres, *un prévôt*, *un sacristain*, douze canonicats.
S. Agnan, Orléans, *un doyen*, *un sous-doyen*, *un chantre*, *un chevecier*, *un sous-chantre*, *trois prevôts*, vingt-huit canonicats. Le duc d'Orléans en étoit abbé et premier chanoine.
S. Agnan, Bourges, *un doyen*, neuf can.
S. Agnan, Chartres, six canonicats.
Aigue-Perse, Lyon, *un doyen*, dix canonicats.
Aire, S. Omer, *un prévôt*, *un doyen*, *un chantre*, *un écolâtre*, *un trésorier*, vingt-sept canonicats. Le prévôt portoit la croix pectorale.
Amboise, Tours, *un doyen*, huit can.
S. Amour, S. Claude, *un doyen* . . . . . canonicats.
Andelys, Rouen, *un doyen*, sept can.
S. André de Chartres, *un doyen*, quatorze canonicats.
S. André de Grenoble, *un prévôt*, douze canonicats.
Annonay, Vienne, *un prieur*, dix-huit canonicats, dont douze séculiers, et six réguliers de la Congrégation de saint Ruf. Le prieur étoit toujours régulier.
S. Aphrodise, Béziers, *un abbé commendataire*, seule dignité, *un sacristain*, *un succenteur*, douze canonicats.
Appoigny, Auxerre, *un chantre*, *un trésorier*, trois canonicats.
Arbois, Besançon, *un doyen*, douze can.
S. Astier, Périgueux, *un abbé commendataire*, *un chantre*, *un theologal*, douze canonicats, quatre prébendes.
Avallon, Autun, *un doyen*, douze can.
Aubeterre, Périgueux, *un abbé commendataire*, *un chantre*, onze can.
Aubusson, Limoges, *un prévôt*, douze canonicats.
Avesnes, Cambrai, *un prévôt*, douze canonicats.
Aups, Frejus, *un prévôt*, *un sacristain*, sept canonicats.
Aurillac, S. Flour, *un abbé commendataire*, *un doyen*, *un chantre*, *un aumônier*, *un sacristain*, huit can.
Baran, Auch, *un doyen*, *un sacristain*, douze canonicats.
Barjols, Fréjus, *un prévôt*, *un capiscol*, *un sacristain*, *un théologal*, sept can., dix bénéfices.
Bar-le-Duc (S. Maxe), Toul, *un doyen*, dix canonicats.
Bar-le-Duc (S. Pierre), Toul, *un doyen*, dix canonicats.
Bar-sur-Aube, Langres, *un doyen*, dix canonicats.
S. Barthélemi, Beauvais, sept can.
Bassoue, Auch, *un doyen*, *un sacristain*, douze canonicats.
Beaujeu, Mâcon, *un doyen*, *un chantre*, *un sacristain*, douze canonicats.
Beaujeu, Lyon, *quatre dignités*, dix can.
Beaumont, Vabres, *un prévôt*, dix can.
Beaune, Autun, *un doyen*, vingt-huit canonicats.
Bedouaz, Mende, *un doyen*, *un sacristain*, *un précenteur*, huit can.
Belleville, Lyon, *un abbé commendataire*, quatre dignités, cinq can.
S. Benoît, Paris. *Voyez* Paris.
Barcy, Soissons, *un doyen*, six can.
Béthune, Arras, *deux dignités*, quatorze canonicats. Le prévot portoit la croix pectorale.
Le Bueil, Tours. . . . .
Billom, Clermont, *un doyen*, *un abbé*, *un chantre*, vingt-un canonicats, quatre semi-prébendes.
Binch, Cambrai, *un doyen* . . . . . can.
Blanzac, Angoulême, *un abbé*, treize canonicats.
Bolesne, S. Paul-Trois-Châteaux, *un doyen*, *un sacristain*, *un capiscol*, treize canonicats.
Bourg-en-Bresse, Lyon, *un prévôt*, dix huit canonicats.
Bourmont, Toul, *un prévôt*, dix can.
Braux, Reims, *un prévôt* . . . . can.
Bray, Sens, *un doyen*, *un trésorier*, *un chantre*, huit can. La trésorerie étoit éteinte à la mort du titulaire.
Briançon, Embrun, *un prévôt*, quatre canonicats.
Briénon, Sens, *un trésorier*, six can.
Brives, Limoges, *un prieur*, seule dign., *un aumônier*, neuf canonicats.
Burlatz (S. Pierre des). *Voyez* Lautrec.
Caen, Bayeux, *un doyen*, douze can.
Candé, Tours, *un chevecier*, *un chantre*, *un prévôt*, dix canonicats.
Capdenaux, Lavaur, *un curé*, cinq can.
Capestan, Narbonne, *un archiprêtre*. . . . . . canonicats.
S. Caprais, Agen, *un prieur*, dix can.
Carhaix, Quimper, *un prieur*, quatre canonicats.
Carouge, Séez, six canonicats.
Castel-Jaloux, Bazas, *un doyen*, *un trésorier*, huit canonicats.
Castelnau, Auch, *un doyen*, douze canonicats.
Castelnaudari, S. Papoul, *un doyen*, *un sacristain-curé*, *un précenteur*, douze canonicats, vingt-deux chapelains.
Cerdon, Lyon, *un doyen*, sept can.
Chablis, Langres, *un prévôt*, douze can.
S. Chamont, Lyon, *un doyen*, seize can.
Champeaux, Paris, dans le doyenné de ce nom.
Champeaux, Rennes, six canonicats, *réunis à des cures.*
Champigny, Tours, *un doyen*, quinze canonicats.
Sainte-Chapelle de Paris. *Voyez* Paris.
Sainte Chapelle de Vincennes, Paris. *Voyez* Vincennes.
Sainte-Chapelle de Dijon, *un doyen*, vingt-six canonicats.
Sainte-Chapelle de Riom, Clermont, *un trésorier*, douze canonicats.
Sainte-Chapelle de Bourges, *unie à la métropole.*
Chapelle-au-Riche, Dijon, *un doyen*, neuf canonicats.
Charlemenil, Rouen, *un trésorier*, *un chantre*, cinq chanoines.
Le Chasteau, Bourges, *un prieur*, dix canonicats.
Chateaudun (Sainte-Chapelle), Chartres, *un prévôt*, *un chantre*, huit can.
Chateaudun (S. André), Chartres, *un doyen*, *un prevôt*, *un trésorier*, quatre canonicats.
Chatellerault, Poitiers, *un doyen*, six canonicats.
Chatillon, Lyon, *un doyen*, six can.
Chatillon, Sens, *un doyen*, *un trésorier*, *un chantre*, douze canonicats.
La Chastre, Bourges, *un prieur*, douze canonicats.
S. Chaumont, Lyon, *trois dignités*, sept canonicats.
Chaumont, Langres, *un doyen*, quatre canonicats.
Chauvigni, Poitiers, *un chantre*, *un chevecier*, dix canonicats.
Chinon, Tours, *un chevecier*, quatorze canonicats.
Clameci, Auxerre, *un chantre*, seize can.
Clermont, Beauvais, *un prévôt*, dix can.
Clisson, Nantes, *un doyen* . . . . can.
S. Cloud, Paris, *un doyen*, *un chantre*, huit canonicats.
Colmar, Bâle, *un prévôt*, quatre can.
Commerci, Toul, *un doyen*, *un prévôt*, dix canonicats.
Compiegne, Soissons, *un doyen*, six can.
Condé, Cambrai, *un prévôt*, vingt-deux canonicats.
Conques, Rhodez, *un abbé commendataire*, *un prévôt*, dix-neuf can.
Corbeil, Sens, *un abbé commendataire*, *un prévôt*, neuf can.
Les Corps-Saints. *Voyez* Longpré.
Cosne, Auxerre, *un chantre*, *un trésorier*, quatre canonicats.
Courpalais, Sens, un *doyen*, huit can.
Crespy, Senlis, *un doyen*, *un chantre*, huit canonicats.
Crecy, Meaux, quatre canonicats.
Creil, Beauvais, six can.
Crest, Die, *un prévôt*, *un chantre*, huit canonicats.
S. Cristophe, Rhodez, *un prieur*, onze canonicats.
Croissanville, Bayeux, *un trésorier*. . . . . canonicats.
S. Croix, Cambrai, *un trésorier*, onze canonicats, huit chapelains.
Cuiseaux, S. Claude, *un doyen*, *un chantre*, *un custode*, cinq can.
Dammartin, Meaux, *un doyen*, six canonicats.
Darnay, Besançon, *un doyen*, trois can. Ce chapitre officioit avec la mitre.
Deneuvre, Toul, *un prévôt*, huit chanoines, dont un curé.
S. Diez, Toul, *un grand prévôt*, *un doyen*, *un chantre*, *un écolâtre*, vingt-quatre canonicats.
Dole, Besançon, *un doyen*, treize can.
Donzi, Auxerre, *un trésorier* quatre can.
Le Dorat, Limoges, *un abbé commendataire*, seule dignité, *un chantre*, *un sous-chantre*, *un théologal*, quatorze canonicats.
Douay (S. Amé), Arras, *cinq dignités*, vingt-quatre canonicats.
Douay (S. Pierre), Arras, *un prévôt*. . . . . . canonicats.
Draguignan, Fréjus, *un sacristain-curé*, *un capiscol*, quatre can.
Dreux, Chartres, *un doyen*, treize can.
Écouis, Rouen, *un doyen*, douze can.
Etampes (Notre-Dame), Sens, *un chantre*, dix can.
Etampes (S. C.), Sens, *un doyen*, *un chantre*, dix-neuf can.

Esmoutiers, Limoges, *un prévôt*, *un theologal*, douze can.

S. Etienne-des-Grès, Paris. *Voyez* Paris.

S. Etienne, Montauban, *uni à la cathédrale*.

S. Etienne, Troyes, *un doyen*, *un sous-doyen*, *un chantre*, *un sous-chantre*, vingt canonicats.

FAGET, Auch, *un abbé*, six can.

Faie, Poitiers, *un chevecier*, *un chantre*, douze canonicats.

S. Fargeau, Auxerre, *un doyen*, six can.

Fauquembert, Boulogne, *un doyen*, huit can. Il n'y avoit que quatre prébendes qui demandassent résidence.

S. Félix, Toulouse, *un doyen*, seule dignité, *un précenteur*, douze can.

La Fere, Laon, huit canonicats, sans dignité.

Figeac, Cahors, *un abbé commendataire*, douze canonicats.

S. Firmin, Amiens, six canonicats, sans dignité.

S. Flour en Auvergne, *un prevôt*, sept canonicats.

Fonquedec, Tréguier, *un prevôt* ...... canonicats.

Forcalquier, Sisteron, *un prevôt*, seule dignité, *un sacristain*, *un capiscol*, dix canonicats.

Fourvières, Lyon, *un prévôt*, qui étoit en même temps *comte de Lyon*, *un sacristain*, *un chantre*.

S. Frambourg, Senlis, *un doyen*, *un chantre*, huit can.

Frasnay, Nevers. Il n'en restoit plus que le titre.

GAILLAC, Alby, *un abbé commendataire*, *un doyen*, douze can.

Gamache, Amiens, six canonicats, sans dignité.

S. Gaudens, S. Bertrand, deux pers., huit can., treize prébendes.

S. Genes, Clermont, *un abbé* .... can.

S. Gengoult, Toul, *un prévôt*, *un doyen*, quatorze can.

Sainte Geneviève, Laon, *un doyen*, neuf can., cinq chapelains.

S. George, Chalons-sur-Saone, *un doyen*, onze can.

Gerberoi, Beauvais, *un doyen*, douze canonicats.

S. Geri, Cambrai, *un prévôt*, *un doyen*, *un écolâtre*, trente-trois canonicats, six vicaires, dix-huit chapelains.

S. Germain, Limoges, *un doyen*, seule dignité, *un chantre*, *un théologal*, dix canonicats, quatre vicaires.

Gien, Auxerre, *un chantre*, neuf can.

S. Gilles, Nîmes, *un abbé commendataire*, *un doyen*, *deux archidiacres*, *un capiscol*, *un sacristain*, *un trésorier*, neuf can., quinze bénéfices.

S. Girons, Aire, *un abbé*, huit can.

Grancey, Langres, *un doyen*, dix can.

Gray, Besançon, *un prévôt*, dix can.

Grignan, Die, *un doyen*, *un trésorier*, *un sacristain*, *un capiscol*, six can.

Gué-de-Mauni, étoit uni à la collégiale du Mans.

La Guerche, Rennes, *un chevecier*, onze canonicats.

S. Guillaume, S. Brieux, dix-neuf can.

Guise, Laon, *un doyen*, douze can.

HASLACH, Strasbourg, *un prévôt*, dix canonicats.

Haguenau, Strasbourg, *un prévôt*, douze canonicats.

Hesdin, S. Omer, *un chantre*, douze canonicats.

Hières, Toulon, *un prévôt* ...... can.

S. Hilaire, Poitiers, *un trésorier*, *un doyen*, *un sous-doyen*, *un chantre*, *un sous-chantre*, *un écolâtre* .... can. Le roi étoit abbé de cette église.

S. Hippolyte, Besançon, *un doyen*, huit canonicats.

S. Honoré, Paris. *Voyez* Paris.

S. JACQUES L'HOPITAL, Paris. *Voyez* Paris.

Jargeau, Orléans, *un doyen*, *un chantre*, huit can.

Jauselles, Béziers, *un abbé commendataire*, *un prévôt*, six can.

Jegun, Auch, *un sacristain*, six can.

Joinville, Châlons, *un doyen*, dix can.

Issoudun, Bourges, *un prieur* .... can.

S. Julien de Laon, *un doyen*, douze can.

S. Julien, Angers, *uni au séminaire*.

S. Julien-du-Sault, Sens, *un chantre*, huit canonicats.

S. Junien, Limoges, *un prévôt*, seize can., huit semi-prébendes.

S. Just, Lyon, *un grand obédiencier*, *un prévôt*, dix-huit can. Les chanoines avoient le titre de *barons de S. Just*.

KERSAINT-TREMASAN, Saint-Paul-de-Léon, sept can.

LAGNIEUX, Lyon, *un doyen* .... can.

Lamballe, S. Brieux, six can.

Langeais, Tours ....

S. Laud, Angers, *un doyen*, neuf can.

S. Laurent, Lyon, *un chamarier*, *un chantre*, *un sacristain*, dix-huit can.

S. Laurent, Beauvais, sept can.

Lautembach, Strasbourg, *un prévôt*, huit canonicats.

Lautrec, Castres, *un doyen*, *un précenteur*, douze can., vingt-une prébendes.

Lemas, Condom, *un prieur* ...... can.

Lens, Arras, *un doyen*, douze can.

S. Léonard, Limoges, *un prieur*, dix canonicats.

S. Léonard, Strasbourg, *un doyen*, huit canonicats.

Lesneven, S. Paul-de-Léon, six can.

Levroux, Bourges, *un doyen* ......can.

Leuze, Cambrai, *un doyen* ....can.

Ligni, Toul, *un doyen*, douze can.

Lille, Tournai, *six dignités*, quarante-huit can., quarante bénéfices.

Lillers, S. Omer, *un doyen*, dix can.

Lilois (S. Médéric de), Paris........

Lisle-Jourdain, Toulouse, *un doyen*, seule dignité, *un précenteur*, *un theologal*, douze can., trois hebd., vingt-quatre prebendes.

Loche, Tours, *un doyen*, onze can.

Longpré, Amiens, *un doyen*, dix can.

Lorgues, Fréjus, *un doyen*, *un sacristain-curé*, *un capiscol*, *un théologal*, deux can., quatre bénéfices.

S. Loubouer, Air, *un abbé*, huit can.

Loudun, Poitiers, douze canonicats, sans dignité.

S. Louis-du-Louvre, Paris. *Voy.* Paris.

Luzarche, Paris, *un prévôt*, six can.

SAINTE MADELEINE, Besançon, *un doyen*, *un chantre*, douze can., douze semi-prébendes.

Magné, Saintes, *un doyen*, quatre can.

Maintenon, Chartres, *un doyen*, six canonicats.

Le Malzieu, Mende, *un doyen*, dix can., quatre prébendes.

Le Mans, le Mans, *un doyen*, *un chantre*, dix-sept can.

Mantes, Chartres, *un doyen*, sept can.

S. Marcel, Paris. *Voyez* Paris.

Marciac, Auch, douze can.

S. Martial, Limoges, *un abbé commendataire*, seule dignité, *un prévôt*, *un chantre*, dix-sept can., douze vic.

S. Mainbeuf, Angers, *uni au séminaire*.

S. Martin, Tours, *dix dignités*, *quatorze prévôts*, quarante-cinq canonicats, cinquante-six vicaires. Les rois étoient *abbés* de cette église depuis Hugues-Capet. Elle avoit *huit chanoines honoraires ecclésiastiques*, qui étoient les *archevêques* de Bourges, de Sens, de Cologne, de Mayence; les *évêques* de Liége, de Strasbourg, d'Angers, de Poitiers; *dix chanoines honoraires laïcs*, qui étoient les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Vendôme, de Nevers; les *comtes* de Flandre, de Dunois, de Douglas en Ecosse; les *seigneurs* de Preuilly, de Parthenay.

S. Martin, Angers, *un doyen*, onze can.

S. Martin, Marseille, *un prévôt*, sept canonicats.

Marvejols, Mende, *un doyen*, *un sacristain*, huit can., quatre prébendes.

Massa, Couserans, *un curé*, sept can.

Matignon, S. Brieux, six can.

Maubeuge, Cambrai, *un prévôt* .....can.

S. Maur, Paris, *uni à S. Louis-du-Louvre*.

S. Maurice, Chartres, *un chevecier*, neuf canonicats.

S. Maurille, Angers, *un doyen*, huit canonicats.

Mehun, Bourges, *un doyen*, huit can.

Mello, Beauvais, six can.

Melun, Sens, *un chantre*, sept can. Le roi et l'archevêque de Sens en étoient chanoines.

Menigoutte, Poitiers, *un trésorier*, douze canonicats.

S. Méri, Paris. *Voyez* Paris.

Messimieux, Lyon, *un doyen* ......can.

Meung, Orléans, *un doyen*, *un chantre*, *un chevecier*, *un prévôt*, *un sous-chantre*, quatorze canonicats.

Mézières, Reims, *un doyen*, treize can.

S. Mihel, Verdun, *un prévôt*..... can.

S. Michel, Beauvais, quatorze can.

Milly, Sens, *un doyen-curé*, quatre can.

Mirebeau, Poitiers, *un chevecier*, *un chantre*, *un sous-chantre*, douze can.

Monchi, Beauvais, six can.

Monistrol, le Puy, dix can.

Montaigu, Luçon, *un doyen*, *un chantre*, *un sous-chantre*.

Montbrison, Lyon, *un doyen*, six can.

Montelimar, Valence, *un doyen*, neuf canonicats.

Montfaucon, Reims, *un prévôt* ...... canonicats.

Montmorenci ou Enguien, Paris, *huit prêtres*.

Montpazier, Sarlat, *un archiprêtre*, huit canonicats.

Montréal, Carcassonne, *un doyen*, *un sacristain*, douze can.

Montreau, Sens, *un doyen*, *un chantre*, neuf canonicats.

Montreil, Amiens, six canonicats, sans dignité.

Montreuil, Poitiers, *un doyen*, dix can.

Montuel, Lyon, *un doyen*....... can.

Morlaix, Tréguier, *un prévôt*, huit can.

Mortagne, Seez, *un doyen*, *un chantre*, *un chancelier*, *un prévôt*, *un trésorier*, quatre can., douze grands chap.

Mortain, Avranches, *un doyen*, *un chantre*, treize can.

Moulins, Autun, *un doyen*, douze can.

Moulins-en-Gilbert, Nevers, avoit été supprimé.

Mot, Laon, *un doyen*, quatre can.

Le Mur-de-Barrez, Rhodez, *un doyen*, douze canonicats.

Mussy-l'Évêque, Langres, huit can.
NANCY, Toul, *un primat*, *un grand doyen*, *un chantre*, *un écolâtre*, vingt-quatre can. Son chef avoit le titre de *primat de Lorraine*.
Nancy (S. George), Toul, *un prévôt*, quatorze canonicats.
Nèesle, Noyon, *un doyen*, vingt-trois canonicats.
Neuvillers, Strasbourg, *un prévôt*, quatorze can., six vicaires. Le prevôt avoit le droit de porter la mitre.
S. Nicaise, Arras, deux canonicats, sans dignité.
S. Nicolas, Amiens, huit can., sans dignité.
S. Nicolas, Beauvais, six can.
S. Nizier, Lyon, *un sacristain*, *un chantre*, seize can.
Noailles, Limoges, *un doyen* .....can.
Nogaro, Auch, *un custode*, *un sacristain*, douze can.
N. D. des Accoules, Marseille, *un doyen*, sept can.
N. D. d'Antoin, Cambrai, *un doyen*, quinze canonicats.
N. D. d'Autun, *un prévôt*, douze can.
N. D. de Beauvais, dix can.
N. D. de Chalons, *le doyen de la cathédrale*, onze can.
N. D de la Cité, Auxerre, *un chantre*, *un trésorier*, dix-huit can.
N. D. de Cléri, Orléans, *un doyen*, dix can. Le duc d'Orléans en étoit archichanoine.
N. D. de Nantes, *un chevecier*, *un chantre*, dix-sept can.
N. D. de Poitiers, *un abbé*, *un chantre*, *un sous-chantre*, *un aumônier*, douze canonicats.
N. D. du Marc-Turet, Clermont, *deux prébeudes*.
N. D. du Port, Clermont, *un doyen*, *un chantre* ....can.
N. D. de la Ronde, Rouen, *un doyen*, cinq canonicats.
N. D. des Vignes, Soissons, *un doyen*, dix canonicats.
Nozeroi, Besançon, *un doyen*, sept can.
Nuits, Autun, *un doyen*, seize can.
OIRON, Poitiers, *un doyen*, six can.
Sainte Opportune, Paris. *Voy.* Paris.
S. Orens, Auch, *un prieur commendataire*, *un doyen*, dix-huit can.
Origni (S. Vast), Laon, neuf can., sans dignité. L'abbesse étoit doyenne et prélate du chapitre.
Orne, Nevers. Il n'y avoit plus d'office.
PARTHENAY, Poitiers, *un doyen*, *un chantre*, *un écolâtre*, douze can.
S. Paul, Boulogne, six canonicats, sans dignité.
S. Paul de S. Denys, Paris, *un chantre*, seize canonicats.
S. Paul, Lyon, *un chamarier*, *un chantre*, *un sacristain*, dix-huit can.
S. Paul de Narbonne, *un abbé*, douze canonicats.
S. Paul de Vence, *un doyen*, six can.
S. Paulin, le Puy, dix can.
Péronne, Noyon, *un doyen*, *un chantre*, *un chancelier*, vingt-neuf can.
Pessan, Auch, *un abbé*, *un doyen*, dix canonicats.
Pézenas, Agde, *un doyen*, seule dignité, *un archidiacre*, *un sacristain*, neuf can., quatre bénéfices.
Picquigni, Amiens, *deux dignités*, huit canonicats.
S. Pierre d'Angers, *un doyen*, dix can.
S. P. du Bourg, Valence, *un doyen*, huit canonicats.
S. P. de Clermont, *un doyen*, *un chantre*. ...... canonicats.
S. P. de Condom, *un doyen* .... can.
S. P., Laon, *un chantre*, dix-neuf can., quinze chapitres.
S. P. le Moutiers, Nevers, *sans office canonial*.
S. P. en Pont, Orléans, *un doyen*, *un chantre*, *un chevecier*, seize can.
S. P. le Puellier, Orléans, *un doyen*, *un chantre*, *un chevecier*, neuf can.
S. P. le Puellier, Poitiers, douze can., sans dignité.
S. P. du Sault, Sens, *un chantre*, vingt-huit canonicats.
S. P., Soissons, *un doyen*, huit can. L'abbesse de N. D. de Soissons étoit trésor. preb.
S. P. le Jeune, Strasbourg, *un prévôt*, quinze canonicats.
S. P. le Vieux, Strasbourg, *un prévôt*, dix-sept canonicats.
Pignan, Fréjus, *un prevôt*, *un doyen*, *un sacristain-curé*, *un camerier*, *un primicier*, *un capiscol*, douze can.
Pimbo, Aire, *un abbé*, huit can.
Pithiviers, Orléans, *un chantre*, huit canonicats.
Plansy, Troyes, *un doyen* ....can.
La Platrière, Lyon, *un abbé commendataire*, *un prieur*, *un sacristain*, dix-neuf canonicats.
Le Plessis-lès-Tours, *un doyen*, douze canonicats.
Poligni, Besançon, *un doyen*, douze can.
Pondevaux, Lyon, *un doyen*, huit can.
Poneins, Lyon, *un doyen* ....can.
Pont-a-Mousson, Toul, *un prévôt*, huit canonicats.
Pontoise (S. Melon), Rouen, *un doyen*, huit canonicats.
Pougy, Troyes, *un doyen* ....can.
Prémery, Nevers, *sans office canonial*.
Pressigni-le-Grand, Tours, sept chanoines.
Provins (N. D.), Sens, *un doyen*, *un prévôt*, *un chantre*, *un théologal*, treize canonicats.
Provins (S. Quiriace), Sens, *un doyen*, *un chantre*, *un prévôt*, *un théologal*, seize canonicats.
Provins (S. Nicolas), Sens, dix can.
Pui, N. D. Poitiers, *un doyen*, *un chantre*, dix canonicats.
S. QUENTIN, Noyon, *un doyen*, cinquante-six can., quatre-vingt-trois chapelains. Le roi étoit premier chanoine de cette église.
Quenan, Mende, *un doyen*, *un sacristain*, *un précenteur*, dix can.
S. Quintin, S. Brieux, *un doyen*, dix canonicats.
SAINTE RADEGONDE, Poitiers, *un prieur*, *un chantre*, *un sous-chantre*, dix-sept chanoines.
S. Rambert, Lyon, *un prieur comm.*, *un sacristain*, huit can.
Ray, Besançon, *un doyen*, cinq can.
Renel, Toul, quatre can.
La Réole, Bazas, *un trésorier*, *un sacristain*, dix can.
S. Rieul, Senlis, *un doyen*, *un chantre*, quinze canonicats.
Riom, Clermont, *un doyen* ...... can.
S. Riquier, Amiens, *un doyen*, sept can.
La Roche-Beaucourt, ... *un prévôt*, *un chantre*, six can.
La Rochefoucauld, Angoulême, *deux dignités*, dix can.
Rollot, Amiens, six can., sans dignité.
Romans, Vienne, *un sacristain*, dix-huit canonicats.
Romorantin, Orléans, huit can., sans dignité.
Rosai, Laon, *un doyen*, vingt-neuf can.
Rostrenen, Quimper, *un doyen*, six can.
Roye, Amiens, *un doyen*, dix-sept can.
S. SAINTAIN, Meaux, *collégiale et paroisse*, douze can.
Salins (S. Anotoile), Besançon, *un prévôt*, douze can.
Salins (S. Maurice), Besançon, *un prévôt*, treize can.
Salins (S. Michel), Besançon, *un doyen*, neuf canonicats.
S. Salvi, Alby, *un prévôt*, douze can.
Saverne, Strasbourg, *un prévôt*, dix can.
Saugues, Mende, vingt-deux canonicats, sans dignité.
Saulieu, Autun, *un doyen*, douze can.
La Saussaye, Evreux, *un doyen*, dix can.
S. Sauveur, Metz, *un prévôt*, *un doyen*, douze canonicats.
S. Sébastien, Narbonne, *un prévôt* ..... canonicats.
Sémur, Autun, *un prieur*, *qui portoit le rochet et la mitre rouge* ...... can.
S. Sépulcre, Paris. *Voyez* Paris.
Serignan, Béziers, six can.
S. Sernin, Toulouse, *un abbé commendataire*, *un chantre*, vingt-quatre can., dix prébendes, dix habitués.
S. Sernin, Vabres, *un prévôt*, *un sacristain*, dix can.
S. Sever, Vienne, *un recteur-curé*, quatre canonicats.
S. Severin, Bordeaux, *quatre dignités*, douze canonicats.
Simorre, Auch, *un abbé commendataire*, *un doyen*, douze can.
Soignies, Cambrai, *un prévôt* ...... can.
Sainte-Sophie, Soissons, *un doyen*, dix can. Cette collégiale étoit dans l'abbaye de *S. Médard*.
Sos, Auch, six can. et six prébendes, sans dignité.
Sully, Orléans, *un chantre*, *un chevecier*, *un sous-chantre*, onze can.
S. Symphorien, Reims, *un doyen*, douze canonicats.
TAILLEBOURG, Saintes, *un doyen*, quatre canonicats.
Taillefer, Limoges, *un doyen*, treize canonicats.
Tannay, Nevers, *un prévôt*, onze can.
Thiers, Clermont, *un prévôt*, deux can.
Thouars, Poitiers, *un doyen*, douze canonicats.
Touci, Auxerre, *un trésorier*, cinq can.
Tonnerre, Langres, *un prévôt*, seize can.
Tonquedec, Tréguier, *un prévôt*, cinq canonicats.
Tournus, Châlons, *un abbé commendataire*, *un doyen*, *un chantre*, *un trésorier*, onze canonicats.
Tournon, Valence, *un doyen* ...... can.
Toussaint, Strasbourg, douze can.
Traisnel, Sens, six can., sans dignité.
Trévoux, Lyon, *un doyen* .... can.
La Trinité, Angers, quatre can.
La Trinité, Châlons, *le doyen de la cathédrale*, dix can.
VALENCIENNES, Cambrai, *un doyen*, quinze canonicats.
Wallencourt, Cambrai, *un doyen*, cinq canonicats.
Varembon, Lyon, *un doyen*, quinze can.
Varens, Rhodez, *un doyen*, douze can.
Varzi, Auxerre, *un chantre*, *un trésorier*, dix canonicats.
S. Vast, Laon. *Voyez* Origni.
S. Vast, Soissons, *un doyen*, douze can.
Vatan, Bourges, *un doyen* .... can.
Vaucouleurs, Toul, *un doyen*, huit can.

S. VENANT, Tours, dix-huit prébendes.
VENDÔME, Blois, *un doyen*, *un chantre*, *un prévôt*, *un sous-chantre*, *un trésorier*, *un chancelier*, vingt can.
VERDUN (Madeleine), Verdun, *un grand prévôt*, *un grand doyen*, *un grand chant.*
VERNON, Evreux, *un doyen*, dix can.
VERTUS, Châlons-sur-Marne, six can.
VÉSOUL, Besançon, *un doyen*, huit can.
VEZELAY, Autun, *un abbé commendataire*, *un doyen* . . . . can.
VIC, Auch, dix can., six prébendes.
VIGNACOURT, Amiens, *un doyen*, six can.
VILLEFRANCHE, Lyon, *un doyen*, *un chantre*, *un sacristain*, huit can.
VILLEFRANCHE, Rhodez, *un prévôt*, *un sacristain*, douze can.
VILLERSEXEL, Besançon, *un doyen*, cinq canonicats.
VITRÉ, Rennes, *un trésorier*, douze can.
VITRY, Châlons, *un doyen*, *un trésorier*, *un chantre*, *un sous-chantre*, seize can.
VOISI, le Puy, dix can., sans dignité.
S. URBAIN, Troyes, *un doyen*, *un chantre*, *un trésorier*, douze can., quatre semi-prébendes.
S. URSIN, Bourges, *un prieur*, douze can.
USSÉ, Tours. . . . .
UZERCHES, Limoges, *un abbé commendataire*, neuf can.
UZESTE, Bazas, *un doyen*, dix can.
S. YBAR, Rieux, *un doyen*, *un précenteur*, dix can.
S. YRIEX, Limoges, *un doyen*, seule dignité, *un chantre*, *un théologal*, neuf can., six vicaires.

Clergé, sous le Gouvernement Républicain. *Voyez Archevêchés.*

CLERGOUX, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de la Roche-Canillac, à 18 k. (4 l.) E. de Tulle, 13 k. (3 l.) S. E. de Corrèze, 22 k. (5 l.) N. d'Argental. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Tulle.

CLERGUEMORT, v. (*Lozère*). *Voy.* ST.-ANDEOL-DE-CLERGUEMORT.

CLERHAID, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. et commune d'Erezée, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Durbuy, 14 k. (3 l. ½) N. de la Roche, 5 m. (12 l. ½) E. S. E. de Namur. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Marche.

CLERIEU (LA), riv. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Samouen. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de Samouen, dans les montagnes maudites, coule au S. O., et se rend dans la Giffre, à 1 kil. (¼ de l.) S. E. de Samouen. Cours, 10 kil. (2 l. ½).

CLERIZ, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 9 k. (2 l. ¼) de Reims. *Popul.* comprise celle de St.-Euphrain, 180. *Bur. de poste* de Reims.

CLERJUS-LA-FRANOUSES (LE), v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Xertigny, à 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Xertigny, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Bains, 8 k. (2 l.) O. de Plombières. *Pop.* 1681. *B. de p.* de Bains.

CLERMAULT, v. (*Indre-et-Loire*), *Voyez* ROCHE-CLERMAULT (LA).

CLERMONT, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Moncornet, à 27 k. (6 l.) de Laon. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Moncornet.

CLERMONT, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 33 k. (7 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de St.-Girons.

CLERMONT, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire, sur la Lauquet, à 16 k. (3 l. ¾) de Limoux, 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 254. *Bur. de poste* de Limoux.

CLERMONT, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremier, à 18 k. (4 l.) de Pont-l'Evêque, 24 kil. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 75. *B. de p.* de Bonnebosq.

CLERMONT, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Exideuil, à 3 k. (⅔ de l.) d'Exideuil, 32 kil. (7 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 636. *Bur. de poste* d'Exideuil.

CLERMONT, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, près de l'Arriège, à 8 k. (2 l.) de Muret, 16 k. (3 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 405. *Bur. de poste* d'Auterive.

CLERMONT, v. (*Gers*), arr. de Lombès, cant. de l'Isle-Jourdain, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

CLERMONT, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, commune de Chirens, à 9 k. (2 l. ¼) de Voiron, 8 k. (2 l.) de St.-Geoir, 18 k. (4 l.) de la Tour-du-Pin. *Pop.* comprise celle de Chirens, 1510. *Bur. de poste* de Voiron.

CLERMONT, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, près du Luy, à 11 k. (2 l. ¾) de Dax, 43 k. (9 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 787. *Bur. de poste* de Dax.

CLERMONT, b. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 19 k. (4 l. ½) N. O. d'Annecy, 42 kil. (9 l. ½) N. de Chambéry, 6 k. (1 l. ½) E. de Seyssel. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Frangy, département du Léman.

CLERMONT, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Aubel, à 5 k. (1 l. ¼) S. d'Aubel, 7 kil. (1 l. ¾) N. de Verviers, 23 k. (5 l. ¼) E. de Liége. *Pop.* 2170. *Bureau de poste* de Hervé.

CLERMONT, v. (*Ourthe*), arr. de Huy, cant. de Naudrin, à 6 kilom. (1 l. ½) N. de Villers-le-Temple, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Seraing, 11 k. (2 l. ¾) de Huy. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Liége.

CLERMONT ou CLERMONT-FERRAND, ville (*Puy-de-Dôme*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 15 m. (34 l.) O. de Lyon, 9 m. (21 l.) S. de Moulins, 10 m. (23 l.) E. S. E. de Guéret, 39 myr. (88 l.) S. de Paris. Long. 20. 45. lat. 45. 46. Cette ville très-ancienne est située entre les rivières d'Arrier et de Bedat, sur une petite éminence, au pied d'une haute montagne. On ignore si Clermont existoit comme ville du temps de la conquête de César : elle portoit alors le nom de *Nemosus* ou de *Nemetum*. Elle fut considérablement augmentée sous le règne d'Auguste; et les habitans, en reconnoissance du bienfait de cet empereur, réunirent son nom à celui de cette ville, qui fut nommée *Auguste Nemetum*. Il y eut un sénat qui subsista jusqu'au septième siècle. La plupart des monumens romains qui décoroient cette ville, furent démolis lors de l'incursion des Allemands dans les Gaules. Clermont fut ensuite presque détruit par plusieurs princes français. Cette ville étoit la capitale du gouvernement général militaire de la ci-devant Auvergne. C'étoit le siége d'un évêché, d'une cour des aides, d'une sénéchaussée, d'un présidial, d'une justice consulaire, le chef-lieu d'une élection, la résidence d'un prévôt général de la maréchaussée de la ci-devant province. Quoique cette ville soit grande, elle n'a rien de très-remarquable, à l'exception de son ancien collége, dont le bâtiment est magnifique. La cathédrale qu'on voit aujourd'hui est la quatrième qui fut construite. La première fut fondée par saint Martial; elle fut détruite par les Allemands, commandés par Crocus. *Nasnace*, évêque de Clermont, dans le cinquième siècle, en fit bâtir une seconde; elle fut détruite lorsque *Pepin*, un siècle après, prit cette ville sur *Waiffre*, duc d'Aquitaine. Les Normands pillèrent encore Clermont; la 3e église éprouva le sort des deux premières. Elle fut entièrement rebâtie vers le milieu du dixième siècle par Etienne II, évêque de Clermont. En 1248, *Hugues* de la Tour, évêque, fit entreprendre celle qui existe aujourd'hui : son successeur la fit continuer; mais elle ne fut pas achevée à cause de la guerre des Anglais qui com-

mença dès le treizième siècle. Depuis cette époque, elle est restée imparfaite. Clermont avoit deux commanderies, l'une de Malte, l'autre de saint Antoine : trois collégiales, celle de Notre-Dame-du-Pont, fondée et bâtie sur la fin du sixième siècle ; celle de St.-Genex, fondée par le saint de ce nom, dès le septième siècle ; et celle de St.-Pierre. Ces trois églises étoient aussi paroisses. Il y avoit encore l'abbaye d'hommes de St.-Allire, de l'Ordre de saint Benoît, qui étoit dans un de ses faubourgs ; une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux ; celle de St.-André, de Prémontrés, fondée, en 1119, par Guillaume-le-Grand, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne ; et une abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux.

Il s'est tenu sept conciles dans cette ville : le plus considérable est celui de 1095, où l'on a prêché les premières croisades. Les rues de Clermont sont étroites. La maison commune n'a rien de remarquable. Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, a fait réparer un aqueduc construit par les Romains pour amener les eaux de *Fontanat* dans cette ville, et qui avoit été détruit par les fils de Clovis (Cram et Thierry), qui n'avoient marqué leur séjour dans cette ville que par des brigandages, des massacres et des débauches honteuses, lorsque l'Auvergne étoit passée de l'empire des Visigoths à celui des Francs. Les places publiques, dites du *Taureau*, *d'Espagne*, et de la *Poterie*, sont très-agréables par leurs points de vue pittoresques. La jonction de Clermont et de Montferrand forme une superbe promenade, ombragée par des allées d'arbres entretenues avec soin; elle est si agréable, qu'à peine on s'aperçoit de la distance de 2,640 pas qu'il y a d'une ville à l'autre. Les hôpitaux de Clermont sont, les Incurables, la Charité, les Hospitalières, l'hôpital-général et l'hôtel-dieu. La société royale des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, fut érigée par lettres-patentes du mois d'avril 1780. Le jardin botanique est infiniment curieux. Il est sorti des sujets distingués du collége de médecine. Cette ville a possédé un des plus grands orateurs de l'antiquité, *Marcus Cornelius Fronto*, rival de *Ciceron*, que les empereurs *Marc-Aurèle* et *Lucius-Verus* se glorifièrent d'avoir eu pour maître.

La ville de Clermont est très-marchande; et quoiqu'elle ne soit située sur aucune rivière navigable, on la regarde cependant comme l'entrepôt de la plus grande partie du commerce qui se fait du ci-devant Bas-Languedoc et de la ci-dev. Provence à Paris. Les villes voisines viennent se fournir à Clermont de tout ce qu'elles ont besoin en étoffes, habits, dentelles, linge, rubans et toutes sortes d'assortimens. On y fabrique des cuirs pour Lyon. Il s'y fait un assez grand commerce de pâtes d'abricots et de pommes, qui sont très-estimées, et que l'on préfère à toutes autres confitures de cette espèce qui se font à Tours, à Paris et ailleurs. Les fromages connus sous le nom de *fromages d'Auvergne* sont très-recherchés, et forment une branche considérable de commerce. Il y a des manufactures de bas de soie et des fabriques de chapeaux. On y fabrique d'assez belles ratines fines de ¾ de large, des droguets de laine et fil d'une ½ aune, des cadis façon de Montauban et de Berg-op-Zoom d'une ½ aune de large, des toiles et des rubans. Le vin, le chanvre que produit son territoire, la laine et la chandelle, font aussi partie de son commerce. On trouve des sources minérales rassemblées en plus grand nombre dans l'intérieur même de cette ville, qu'on n'en pourroit trouver dans certains départemens : en effet, sans y comprendre sept ou huit sources abondantes qui coulent en différens quartiers de Clermont, il est de fait que presque tous les puits sont autant de fontaines minérales qui participent des mêmes principes; les eaux mêmes des fontaines publiques, qui servent de boisson ordinaire, sont aussi imprégnées de cette vertu, quoiqu'à la vérité d'une manière insensible. Parmi les sources minérales de Clermont, il s'en trouve de fort estimées : celles de *St.-Bene* et de *Jaude* sont renommées pour la santé : cette dernière est la plus en usage. Cette eau sort de sa source en bouillonnant, et produit en sortant beaucoup de bulles d'air : elle a une odeur particulière qu'il n'est pas aisé de définir. Il y en a encore une dans la rue qui descend à la fontaine *St-Allyre*; une autre, bitumineuse, à 2 k. (½ l.) à l'orient de la ville, près d'une butte qui s'élève du milieu de la Limagne : la source n'en est pas fort abondante. La surface est couverte d'une couche mince de bitume qu'on prendroit pour de l'huile, et qui venant à s'épaissir par la chaleur de l'air, est en quelque façon semblable à de la poix ; aussi les passans qui s'en servent pour graisser les essieux des voitures, appellent cette fontaine le *puits de Pége*, autrement le *puits de poix*. Les autres sources des environs de la ville sont celle dite de *Beau-Repaire* : elle est tiède ; celle qui coule à peu de distance du chemin qui va de Clermont au Mont-d'Or, appelée la fontaine de *Bourboule*; une autre, qu'on appelle la fontaine le *Champ des Pauvres*, dont les eaux sont mêlées de nitre et d'un peu de soufre qui s'évapore aisément; enfin celle de la fontaine de *Chasotebi*, dont les eaux sont froides. A 2 k. (½ l.) de Clermont, sur le chemin du *Pont-du-Château*, on trouve un petit terrain au bout duquel il y a une fontaine de naplite ou de bitume, dont l'eau est noire comme de l'encre, mais plus épaisse, et d'une odeur extrêmement forte et désagréable. Il s'amasse au fond un limon très-gluant qui se répand à l'entour de ce terrain, où les oiseaux se prennent quand ils veulent aller becqueter les grains que l'on y jette exprès. On n'a point de peine à chercher cette fontaine, car elle se fait sentir de loin ; il faut même se boucher le nez quand on en approche. Il existe sur le monticule appelé *Couelle*, très-fréquenté des oiseaux, une mine de bitume, entre Clermont et Montferrand.

Cette ville a vu naître le chevalier d'*Assas*, capitaine au régiment d'Auvergne. En 1760, son régiment fut posté auprès d'un bois pour garantir l'armée, qui étoit tranquille dans son camp, et se reposoit entièrement sur les troupes que commandoit d'Assas. Ce capitaine, suivi seulement de quelques soldats, entre pendant la nuit dans le bois pour le fouiller crainte de surprise. A peine a-t-il fait quelques pas en avant de sa troupe, qu'il se voit entouré de troupes ennemies qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine, en le menaçant de le tuer s'il dit un mot. D'Assas ne voyant que le danger de l'armée, s'écrie aussitôt : *A moi, Auvergne; ce sont les ennemis!* Il est à l'instant percé de coups. — Jean-Aymard *Piganiol de la Force*, excellent géographe, savant profond, et plein d'honneur : né en 1673; mort à Paris en février 1753. Il a donné *une Description historique et géographique de la France*, 1753, 15 vol. *in*-12. *Voyage de France*, 2 vol. *in*-12.

in-12. Description du parc et château de Versailles, de Marly, etc. 2 vol. — Antoine *Banier*, de l'académie des inscriptions, mort à Paris en 1741, âgé de 69 ans. On a de lui *Mythologie* ou *Explication historique des Fables*, 8 vol. *in-12*. *Traduction des Métamorphoses d'Ovide. Histoire générale des cérémonies des peuples du Monde*, 1741. 7 vol. *in-fol* etc. — Jean *Bonnefons*, poëte latin, mort en 1614. Sa *Pancharis* et ses *Notes phalenques* lui ont fait une grande réputation. — Jean *Domat* ou *Daumat*, avocat, auteur des *Loix civiles dans leur ordre naturel*: né en 1623. Cet homme habile mourut pauvre à Paris, le 14 mars 1696. On fit après sa mort une édition de ses ouvrages, *in-fol.* 1712. — Pierre *Mambrun*, littérateur et poëte latin, mort jésuite en 1661. On a de lui : *Dissertation sur le poëme épique*, et des *Poésies latines*, parmi lesquelles *poëme de Constantin*, ou l'*Idolâtrie renversée*. — Blaise *Pascal*, mathématicien, physicien et mécanicien, inventeur des baquets et des brouettes, auteur des *Lettres provinciales*, solitaire de Port-Royal : né en 1623, il mourut à Paris en 1662. On a encore de lui, *Traité des sections coniques*; des *Pensées* recueillies après sa mort : Amsterdam, 1688. Un *Traité de l'équilibre des liqueurs*, in-12, etc. — Jean *Savaron*, jurisconsulte et littérateur, mort en 1622. Il a donné *Traité sur la souveraineté des Rois*, *sur les Etats-généraux*, etc. *Origine de Clermont*, et autres ouvrages curieux. — Jean-Charles Philibert *Trudaine*, conseiller d'Etat, intendant des finances : né en 1733.

Clermont est le siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Bourges, de la préfecture, d'un tribunal de première instance, de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur des ponts et chaussées, des agens de change et des courtiers de commerce, un bureau de garantie du département pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Un commissaire pour la réception du salpêtre, un chef d'escadron de la 12e légion, et un capitaine de la gendarmerie nationale, y font leur résidence. *Pop.* réunie à celle de Montferrand, 30,000 *Bur. de poste.*

Clermont (la Côte de), (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont, à 2 k. (½ l.) N. de Clermont.

Clermont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant de Walcourt, sur la Biemelle, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Walcourt, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Beaumont, 4 m. (10 l. ½) S. O. de Namur. Il y a aux environs une marbrière dont le marbre, fond bleu, est estimé. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Beaumont, département de Jemmapes.

Clermont, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de Bar, à 4 k. (1 l.) de Grasse, 10 m. (23 l.) de Toulon. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de Grasse.

Clermont, v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Bonnieux, commune de Buons, à 4 k. (1 l.) d'Apt, 5 k. (1 l. ¼) de Bonnieux. *Pop.* comprise celle de Buons, 217. *Bur. de poste* d'Apt.

Clermont-Beauregard, village (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Montagnac, sur le Coudot, à 16 k. (3 l. ¾) de Bergerac, 27 k. (6 l.) de Périgueux. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Bergerac.

Clermont-de-Lodève, ville (*Hérault*), arr. de Lodève, ch.-l. de cant., à 36 kilom. (8 l.) O. de Montpellier, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Lodève, 19 k. (4 l. ⅓) N. de Pesenas. Cette ville, située sur un coteau, auprès de la rivière de Lorgue, est dans la partie basse du ci-devant Languedoc. Il y a un château qui avoit titre de comté. Le ruisseau appelé *Ydromiel* coule au pied du coteau. On y fabrique du drap, des mouchoirs, des bas de laine et coton; de la crême de tartre et du vitriol. Il y a une filature de coton et des tanneries. Les eaux-de-vie, huiles d'olive, vins, amandes, vert-de-gris *ou* verdet, laines, moutons, y forment une branche de commerce considérable. Clermont a un tribunal de commerce, et un octroi municipal. *Pop.* 4888. *Bur. de p.* de Clermont.

Clermont-Dessous, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Ste.-Marie, près de la Garonne, à 15 k. (3 l. ½) d'Agen. *Pop.* 1354. *Bur. de poste* de Port-Ste.-Marie.

Clermont-Dessus, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Puymirol, à 6 k. (1 l. ½) de Valence, 19 k. (4 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 1184. *Bur. de poste* de la Magistère.

Clermont-Gallerand, bourg (*Sarthe*), arrondiss. et cant. de la Flèche, à 4 k. (1 l.) de la Flèche, 36 k. (8 l.) du Mans. Ce bourg, et le canton de Gallerande qui n'en est pas éloigné, sont tout-à-fait sur les confins du département de Maine-et-Loire, ci-devant province d'Anjou. *Pop.* 1357. *Bureau de poste* de la Flèche.

Clermont, v. (*Meuse*), arr. de Verdun et chef-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. de Ste.-Menéhould, 5 m. (12 l.) de Châlons-sur-Marne, 38 k. (8 l. ½) N. p. O. de Bar, 23 m. (51 l.) E. N. E. de Paris. Long. 22. 44. lat. 49. 6. Louis XIII et Louis XIV la prirent plusieurs fois sur les ducs de Lorraine; mais Louis XIV la donna au prince de Condé, en 1648, en toute propriété. Il y a dans cette ville une faïencerie de terre blanche et bleue, et un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1572. *Bur. de poste* de Clermont.

Clermont-Noble *ou* Clermont-derrière, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Mirande, près du Sousson, à 9 k. (2 l. ⅓) de Mirande, 20 k. (4 l. ½) d'Auch. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Mirande.

Clermont-Oise, ville (*Oise*), chef-l. d'arrond. et de cant. au S. O. de la rivière de Brèche, à 22 k. (5 l.) N. O. de Senlis, 24 kil. (5 l. ½) E. p. S. de Beauvais, 6 m. (14 l.) N. de Paris. Long. 20. 4. lat. 29. 22.

Cette ville, située dans la ci-devant Isle-de-France, étoit la capitale du Beauvoisis, qui fut réuni à la couronne par François Ier, et ensuite engagé à la maison de Condé. C'étoit un gouvernement particulier du gouvernement militaire de l'Ile-de-France, et le siége d'un bailliage, d'une maréchaussée, d'un corps-de-ville, d'une police, d'un grenier à sel, d'une maîtrise des eaux et forêts. On prétend que Clermont, dont la situation est des plus agréables, a été plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Le château, que quelques auteurs croient avoir été bâti par César, est à l'une des extrémités de la ville, et dans la partie la plus élevée. Pendant les guerres des Anglais qui désolèrent si long-temps la France, Clermont fut brûlé par eux en 1359. Outre l'église paroissiale, il y avoit un chapitre ci-devant royal, composé de douze prébendes canoniales, et de sept chatellenies à la nomination du chapitre : les 12 canonicats étoient à la nomination du prince de Condé; une communauté de Chanoines réguliers Trinitaires, un couvent d'Ursulines, et une chapelle

dédiée à *saint Jangon*, patron des bons maris. Ce saint étoit très-révéré dans cet endroit. On célébroit sa fête le 11 mai. Clermont fait le commerce de blé, de volaille, d'œufs, de lins, de toiles de Flandre, de Hollande et autres. Il y a trois brasseries, une fabrique de salpêtre, une manufacture de toiles peintes, dans le voisinage de cette ville. C'est la patrie de Jacques *Grevin*, poëte français et latin, médecin et conseiller de Marguerite de France, auteur de plusieurs pièces de théâtre: il mourut à Turin.

Cette ville est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de 1ere instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier. *Pop.* 2042. *Bur. de poste.*

Clermont-Propre, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, près de la Sousson, à 10 k. (2 l. ½) de Mirande, 20 kil. (4 l. ½) d'Auch. *Populat.* 61. *Bureau de poste* de Mirande.

Cleron, (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Amancey, sur la Loue, à 7 k. (1 l. ½) d'Ornans, 16 k. (3 l. ½) de Besançon. *Pop.* 532. *Bur. de poste* d'Ornans.

Clertrycke, v. (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Thourouh.

Clerval, ville (*Doubs*), arr. de Baume-les-Dames, et chef-l. de cant. sur le Doubs, à 40 k. (9 l.) N. E. de Besançon, 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de Baume-les-Dames, 25 k. (5 l. ¾) O. d'Hippolyte. *Pop.* réunie à Seneuil, 891. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs. *Rel. de poste aux chev.*

Clervans, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Villersfarlay, comm. de Chamblay, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Arbois, 4 k. (1 l.) de Villersfarlay, 18 kilom. (4 l.) de Poligny. *Popul.* comprise celle de Chamblay, 718. *B. de p.* d'Arbois.

Clervaux, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, et chef-l. de cant. sur la riv. de Wolx, à 23 k. (5 l. ¼) E. p. N. de Bastogne, 20 kilom. (4 l. ½) O. p. N. de Neurebourg, 5 m. (12 l.) N. de Luxembourg. Ce bourg faisoit partie autrefois du duché de Luxembourg *ou* Luxembourg allemand. *Popul.* 528. *Bur. de poste* de Bastogne.

Clerville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, com. de la Rocheguyon, à 6 kil. (1 l. ½) de Bonnières, 14 kil. (3 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Rocheguyon, 926. *Bur. de poste* de Bonnières.

Cléry, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, canton de Pontailler, à 34 k. (7 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Pontailler.

Cléry *ou* Notre-Dame-de-Cléry, (*Loiret*), arr. d'Orléans, et ch.-l. de cant. à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Beaugency, 14 k. (3 l. ½) S. O. d'Orléans, 20 k. (4 l. ½) S. E. d'Ozouer-le-Marché. Cette petite ville, située près de la rive gauche de la Loire, existoit en 850, sous le règne de Childebert: le chapitre fut fondé en 1302 par Philippe de Melun, maréchal-de-France. Le bruit se répandit qu'il s'opéroit de grands miracles dans cette église, et les pélerins y accourant de toutes parts, y firent des offrandes considérables; mais en 1428 le comte de Salisbury, général de l'armée angloise, s'empara de toutes les richesses qu'il y trouva. Louis XI la fit rebâtir, et y fit plusieurs pélerinages; il voulut être enterré dans cette église de préférence à celle de St.-Denis. Son corps y fut transporté après sa mort, arrivée en 1483. On lui fit élever un beau mausolée, qui fut détruit en 1562 par les huguenots; Louis XIII le fit rétablir. *Pop.* réunie à St.-André, 2439. *Bur. de poste.*

Clery, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, sur l'Andon, à 22 k. (5 l.) de Montmédy, 6 m. (14 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Dun-sur-Meuse.

Clery, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, près de la Meuse, à 21 k. (4 l. ½) de Montmédy, 6 m. (13 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Dun-sur-Meuse.

Clery, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hôpital, à 19 k. (4 l. ½) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Fontenay, 726. *Bur. de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Clery, v. (*Seine-et-Oise*,) arr. de Pontoise, cant. de Marines, à 21 k. (4 l. ¾) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Magny.

Clesle, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, près de la Seine, à 22 kil. (5 l.) de Sézanne, 6 myr. (13 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine, dép. de l'Aube.

Clessé, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 11 k. (2 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Quintaine, 823. *Bur. de poste* de Mâcon.

Clessé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Partenay, cant. de Moncoutant, à 15 k. (3 l. ½) de Bressuire, 4 m. (10 l.) de Niort. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Bressuire.

Clessy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant de Gueugnon. Il y a dans le territoire de ce village une carrière, composée de bancs presque horizontaux de pierre à chaux, brillante, dans laquelle on observe plusieurs coquilles bivalves. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Paray.

Cléty, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lambrun, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Omer, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Cleurie-deux-Granges, village (*Vosges*), arrondiss. de Remiremont, cant. de Vaguey, près du rupt de Cleurie, à 10 k. (2 l. ½) de Remiremont, 23 k. (5 l. ½) d'Épinal. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Remiremont.

Cleuville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville, à 8 k. (2 l.) de Cany, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Fauville.

Clevant, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. est de Nancy, comm. de Bouxières-aux-Dames, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Bouxières, 412. *Bur. de poste* de Nancy.

Clevecy, v. (*Vosges*), arrond. de St.-Dié, cant. de Fraise, sur la Meurthe, à 13 k. (3 l.) de St.-Dié, 40 kil. (9 l.) d'Epinal. *Pop.* 802. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Clèves, ville (*Roër*), chef-l. d'arrond. et de cant., à 18 k. (4 l.) E. S. E. de Nimègue, 28 k. (6 l. ¼) N. de Gueldres, 9 m. (22 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle, 43 m. (96 l. ½) N. E. de Paris. Long. 23. 45. lat. 51. 48.

C'est une jolie ville d'Allemagne, située dans le ci-devant cercle de Westphalie, vis-à-vis du pont de Shenk. Capitale du duché du même nom, elle appartenoit au roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg, et lui avoit été cédée par le traité d'Utrecht, en 1713. Elle fut prise par les Français en 1737, et rendue par le traité de Versailles. Conquise par l'armée française en

brumaire an 3 (1794), elle nous fut abandonnée, avec toutes les dépendances du duché de Clèves, par le traité de paix conclu avec le roi de Prusse, le 16 germinal an 3 (5 avril 1795). (*Voyez* les Tableaux à l'article FRANCE). Clèves est bien bâtie et partagée en haute et basse ville. Dans la ville haute on voit un ancien château, nommé *la Tour du Cygne*, et si élevée, que l'on y découvre jusqu'à vingt-quatre villes. Cette ville n'est qu'à 4 k. (1 l.) du Rhin, avec lequel elle communique par la rivière de Kermis. Les rues de Clèves sont irrégulières : la plupart des maisons, construites en pierres, offrent encore des restes de la propreté hollandaise. La religion protestante y étoit la dominante; les autres cultes n'y étoient que tolérés. Cette ville a beaucoup souffert du fléau de la guerre. Ses habitans, très-industrieux, s'appliquent particulièrement au commerce et à la navigation sur le Rhin, en faveur de laquelle on a creusé un canal nommé *Kermisthal*. Elle étoit le siége de la régence, de la chambre des domaines, de la direction des contributions, d'un magasin royal de sel, et d'une monnoie. Il y a plusieurs manufacture en soieries, etc. Le ci-devant duché de Clèves, partagé en deux par le Rhin, est un des plus beaux et des meilleurs pays de l'Allemagne. Il a environ 7 myr. (16 l.) de long, sur 18 k. (4 l.) de large. On y comptoit six collégiales, deux grandes abbayes, dix-huit couvens d'hommes et de femmes, deux commanderies de l'Ordre Teutonique, et une de celui de Malte. Il y a de bonnes fabriques de draps et de toiles, et des blanchisseries dans les prairies qui bordent les petites rivières. Ce duché rapportoit par an au roi de Prusse un million d'écus d'Allemagne.

La ville de Clèves est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance, d'un directeur des douanes, d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier : il y a aussi un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 26e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. *Pop.* 4243. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chev.*

CLÉVILLE, v. (*Calvados*), arrond. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, à 24 k. (5 l. ¼) de Pont-l'Evêque, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de Croissanville.

CLÉVILLE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 14 k. (3 l. ¼) de Caudebec, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Popul.* 405. *Bur. de poste* de Fauville.

CLEVILLIERS-LE-MOUTIER, v. (*Eure-et-Loire*), arr. et cant. nord de Chartres, à 13 kilom. (3 l.) de Chartres. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Chartres.

CLEYRIEUX, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Romans, sur l'Herbasse, à 8 k. (2 l.) N. O. de Romans, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Valence, 9 k. (2 l. ¼) E. de Tournon. *Pop.* comprise celle de St.-Bardoux et St.-Clément, 1227. *Bur. de poste* de Romans.

CLEYZIEUX, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de St.-Rambert, à 4 k. (1 l.) de St.-Rambert, 34 k. (7 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

CLICHY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, dans la forêt de Bondy, à 18 kil. (2 l. ½) de Gonesse, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. Il y avoit un château. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Livry.

CLICHY-LA-GARENNE, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, près de la Seine, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Paris, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de St.-Denis, 5 kil. (1 l. ¼) S. E. d'Argenteuil. C'est un joli endroit, remarquable par un superbe château, où fut célébré, en l'an 626, le mariage du roi Dagobert Ier avec Gomatrude, sœur de la reine Sichilde. Dagobert étoit à Clichy l'an 636, lorsqu'il envoya dans la Basse-Bretagne faire savoir aux Bretons qu'ils réparassent promptement le mal qu'ils avoient commis. Ce prince a terminé ses jours dans ce village. Saint Vincent de Paule en étoit curé en 1612. Le monastère de St.-Denis possédoit beaucoup de biens à Clichy, qu'il tenoit de la libéralité du roi Chilpéric III. *Pop.* 1360. *Bur. de poste* de Paris.

CLIGNANCOURT, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, canton de Neuilly, comm. de Montmartre, banlieue de Paris. Il y a une manufacture de porcelaine. *Pop.* comprise celle de Montmartre, 1246. *Bur. de poste* de Paris.

CLIGNON, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, comm. de Licy, sur le Clignon, à 10 k. (2 l. ¾) de Château-Thierry, 6 m. (13 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Licy, 117. *Bur. de poste* de Marigny.

CLIGNON, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, comm. de St.-Martin-du-Tertre, près de la forêt de Carmel, à 6 k. (1 l. ½) de Luzarche. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-du-Tertre, 770. *Bur. de poste* de Luzarche.

CLIMBACH, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* KLIMBACH.

CLIMMEN, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, canton de Heerlen, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Fauquemont, 18 kilom. (4 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle, 14 k. (3 l. ¼) E. p. N. de Maëstricht. *Pop.* 855. *Bur. de p.* de Maëstricht.

CLINCHAMP, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 8 k. (2 l.) de Bourmont, 25 k. (5 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Bourmont.

CLINCHAMPS, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourquebus, à 11 k. (2 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 705. *Bur. de poste* de Caen.

CLINCHAMPS, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vire, 6 m. (13 l. ¼) de Caen. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Vire.

CLINCK, (*Sarre*). *Voyez* KLINCK.

CLINGE (LA), bourg (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, canton de Hulst, à 1 kil. (¼ de l.) E. de Hulst, 19 k. (4 l. ⅓) E. du Sas-de-Gand, 32 k. (7 l. ⅓) N. E. de Gand. *Pop.* 5475. *Bur. de poste* du Sas-de-Gand.

CLINGE, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Axel. *Pop.* 1943. *Bur. de poste* de Gand.

CLINGEN, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Billighem, 7 k. (1 l. ¾) S. de Landau, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Landau.

CLINGENMUNSTER, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* KLINGENMUNSTER.

CLIOM, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de St.-Genies, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pons, 32 k. (7 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 990. *Bur. de poste* de St.-Genies.

CLION, bourg (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de Chatillon, à 6 k. (1 l. ½) de Chatillon, 38 k.

(8 l. ½) de Châteauroux. L'église paroissiale est sous l'invocation de Ste.-Colombe. Il y avoit deux prieurés, celui de Ste.-Catherine de la Chaise et celui de Ste.-Colombe : tous deux à la nomination du seigneur. *Popul.* 1191. *Bureau de poste* de Chatillon-sur-Indre.

Clion (le), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Pimbeuf, cant. de Pornic, à 19 k. (4 l. ¼) de Pimbeuf, 39 k. (8 l. ¾) de Nantes. Il y a une source d'eaux minérales dans les rochers qui sont sur la côte, connue sous le nom des eaux de *Malucy en Gourmalon* : elle sort de *Roo*, au midi. Elles contiennent à peu près les mêmes principes que les eaux de la *Plaine*, qui en sont à 6 k. (1 l. ½) vers l'est, et ont les mêmes propriétés. *Pop.* 2085. *Bur. de poste* de Pornic.

Clioux-Clat, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Loriol, à 25 k. (5 l. ⅔) de Valence. Il y a une manufacture de poterie de terre où se fabriquent des ustensiles de ménage. *Pop*... *Bur. de poste* de Loriol.

Cliponville, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Fauville, à 16 k. (3 l. ¾) de Caudebec, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Fauville.

Clis, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. et commune de Guérande, près de la route qui conduit de cette dernière ville à celle du Croisic près des marais salans, à 2 k. (½ l.) de Guérande, 7 myr. (16 l.) de Nantes. *Pop.* comprise celle de Guérande, ... *Bur. de poste* de Guérande.

Clisse-Sec (la), v. (*Charente-Inferieure*), arr. de Saintes, cant. de Saujon. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Saujon.

Clisson, ville (*Loire-Inférieure*), arrond. de Nantes, chef-l. de cant. sur la Sévre nantaise, à 27 kilom. (6 l.) S. E. de Nantes, 42 k. (9 l. ½) E. p. N. de Machecoul, 37 myr. (84 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 20. lat. 47. 6. Olivier Clisson, connétable de France, compagnon d'armes de l'illustre du Guesclin, possédoit cette terre en 1407. La collégiale que renfermoit cette ville, étoit une de ses fondations. Il mourut en Bretagne dans son château de Jossalen, en 1407, aimé, honoré et regretté de tout le monde, et notamment de Charles VI, sous le règne duquel il remporta plusieurs victoires sur les Anglais. Il y a dans le territoire de Clisson d'excellens pâturages ; on y recueille beaucoup de grains, et on y fabrique des toiles appelées *nantaises*. *Pop.* 2100. *Bur. de poste.*

Clitourp, v. (*Manche*), arr. de Valogne, cant. de St.-Pierre-Eglise, à 18 k. (4 l.) de Valognes, 18 k. (4 l.) de Cherbourg, 7 myr. (15 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Valognes.

Clive (Roche de), (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. d'Allos, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. d'Allos. Elle a de l'E. à l'O. 1 kilom. (¼ de l.).

Clochars, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, comm. de Chars, à 18 k. (4 l.) N. O. de Pontoise, 4 kil. (1 l.) N. O. de Marines. *Pop.* comprise celle de Chars, 952. *Bur. de poste* de Pontoise.

Clocher (Haut), v. (*Meurthe*), *Voyez* Haut-Clocher.

Clocher (Calanque et Pointe du), (*Var*), arr. de Toulon, à la côte N. O. de l'île du Levant ou Titan, entre la pointe de la Plane et l'écueil du Castelas.

Clochers, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. et comm. de la Javie, à 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Digne, 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de la Javie. *Pop.* comprise celle de la Javie, 331. *Bur. de poste* de Digne.

Clochette (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. nord de St.-Omer, commune de Clairmarais, à 8 k. (2 l.) de St.-Omer, 6 myriam. (13 l. ½) d'Arras. *Pop.* comp. celle de Clairmarais et dépendances, 1531. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Clochimont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, comm. d'Homprez, à 4 k. (1 l.) S. de Bastogne. *Pop.* comprise celle d'Homprez, 158. *Bur. de poste* de Bastogne.

Cloé, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant de Chatillon, à 18 k. (4 l.) de Chatillon, 37 k. (8 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Indre.

Cloerath, v. (*Roër*). *Voyez* Glorath.

Clohars-Carnoet, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Quimperlé, à 8 kil. (2 l.) S. de Quimperlé, 9 m. (21 l.) S. E. de Brest, 18 k. (4 l.) O. de Lorient. Les environs de ce village, voisin de la mer, produisent beaucoup d'orge, de seigle, de sarrasin, et du cidre excellent. *Pop.* 2469. *Bur. de poste* de Quimperlé.

Clohars-Fouesnant, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Fouesnant, à 10 kil. (2 l. ½) de Quimper. *Pop.* 483. *Bur. de poste* de Quimper.

Cloire (la), rivière (*Vienne*), arr. de Civray, cant. d'Availle, où elle prend sa source, à 23 k. (5 l. ⅓) E. de Civray, coule au N. O, reçoit les eaux de la Clain et de la Pairon, et se jette dans la Clain, à 13 kilom. (3 l.) S. E. de Lusignan, 23 kil. (5 l. ¼) N. de Civray.

Cloistre *ou* Cloatre, v. (*Finistère*), arr. de Châteaulin, cant. de Pleyben, à 16 k. (3 l. ¾) de Châteaulin, 33 k. (7 l. ½) de Quimper. *Pop.* 837. *Bur. de p.* de Châteaulin.

Cloître (le), v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de St.-Thégonec, à 10 k. (2 l. ½) de Morlaix, 6 myr. (13 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 927. *Bur. de poste* de Morlaix.

Clolas, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de la Valette, commune de Beaulieu, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop* comprise celle de Beaulieu, 212. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Clomot, v. (*Cote-d'Or*), arrond. d'Arnay sur-Arroux, à 6 k. (1 l. ½) d'Arnay, 43 k. (9 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 216. *Bureau de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Clonas, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Roussillon, à 14 k. (3 l. ¼) de Vienne, 4 kil. (1 l.) du Péage. *Pop*... *B. de p.* du Péage.

Cloque (Faubourgue), (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. et commune de Camarès, sur la Nuéjouls, près de Camarès, à 16 k. (3 l. ¾) de St-Affrique. *Pop.* comprise celle de Camarès, 1750. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Clos (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. et commune d'Allevard, à 11 k. (2 l. ¾) de Barraux, 1 k. (¼ de l.) d'Allevard, 37 kil. (8 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* comprise celle d'Allevard, 2256. *Bur. de poste* de Goncelin.

Clos (les), hameaux (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Bonnelles, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Limours, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Dourdan. Ces deux hameaux sont éloignés d'un kil. (¼ de l.) l'un de l'autre. *Pop.* comprise celle de Bonnelles et dépendances, 513. *Bur. de poste* de Limours.

Clos-de-Pierre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Mantes, commune de Jumeauville, à 4 kil. (1 l.) O. de Maulle, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Mantes. *Pop.* comprise celle de Jumeauville, 405. *Bur. de poste* de Maulle.

Clos-Fontaine, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 28 k. (6 l. ¼) de Melun. C'est la patrie de Louis *Carré*, né en 1653, auteur de plusieurs ouvrages de géométrie, membre de l'Académie des sciences, disciple de Mallebranche, qui l'avoit mis en état d'enseigner les mathématiques et la métaphysique. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Nangis.

Clos-Henant, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Rolleboise, à 2 kilom. (½ l.) de Bonnières, 10 k. (2 l. ½) de Mantes. *Pop.* comp. celle de Rolleboise, 432. *Bur. de p.* de Bonnières.

Closterchmud, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Simmeren, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Castellaun, 4 m. (10 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Niederchmud, 333. *Bur. de poste* de Creutznach.

Clostermeer, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Urdingen, commune de Strump, à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Neuss, 8 k. (2 l.) S. d'Urdingen. *Pop.* comprise celle de Strump, 344. *Bur. de p.* de Neuss.

Clos-Vougeot (le), (*Côte-d'Or*). *Voyez* Vougeot.

Clotes, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à la source de la Bournègue, à 20 kilom. (4 l. ½) de Belvez, 5 m. (12 l.) de Périgueux. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Bergerac.

Clotomont, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, commune d'Emery, à 9 k. (2 l. ¼) de Lagny, 25 k. (5 l. ¼) de Meaux. *Pop.* comprise celle d'Emery, 215. *Bur. de poste* de Lagny.

Clotte (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Monguyon, à 16 kil. (3 l. ¾) de Montlieu, 8 m. (18 l.) de Saintes. *Pop.* 632. *B. de poste* de Montlieu.

Clotten, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, sur la Moselle, à 2 k. (½ l.) N. E. de Cochem, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 525. *Bur. de poste* Trèves.

Clottes (les), village (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, à 23 k. (5 l. ⅓) de Marmande, 7 m. (15 l. ½) d'Agen. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Marmande.

Clouange, v. (*Moselle*), arr. et canton de Thionville, près de l'Orne, à 11 k. (2 l. ¾) de Briey, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle du Moulin de la Roche, 235. *Bur. de poste* de Thionville.

Clouay, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, près de la rivière d'Elle, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Lô, 37 k. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Clouaevic, v. (*Isère*). *Voyez* Coualevie.

Cloué, v. (*Indre*). *Voyez* Cloé.

Cloué, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, cant. de Lusignan, à 3 k. (¼ de l.) de Lusignan, 21 k. (4 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Lusignan.

Clouer (la), v. (*Vienne*). *Voy.* St.-Maurice.

Clouère (la), rivière (*Vienne*), arr. de Civray, cant. d'Availle, où elle prend sa source, à 23 k. (5 l. ⅓) E. de Civray, coule au N. O., reçoit les eaux de la Belle, et se jette dans la Clain à 2 k. (½ l.) N. E. de Vivonne, 13 k. (3 l.) E. de Lusignan.

Clous (les), v. (*Var*), arr. de Brignoles, canton de Ginasservis, commune de St.-Julien-le-Montagnier, à 18 k. (4 l.) de Barjols, 6 k. (1 l. ½) de Ginasservis, 36 k. (8 l.) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de St.-Julien, 1391. *Bur. de poste* de Barjols.

Clouzeaux (les), v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 7 k. (1 l. ¾) de la Roche-sur-Yon, 6 m. (13 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Cloye, ville (*Eure-et-Loire*), arr. de Châteaudun, et ch.-l. de cant., à 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Châteaudun, 5 m. (12 l.) S. S. O. de Chartres, 27 kilom. (6 l.) E. de Montdoubleau. *Pop.* 1404. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Cloyes, v. (*Marne*), arrond. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur la Marne, à 7 k. (1 l. ¾) de Vitry, 39 k. (8 l. ¾) S. S. E. de Châlons, 29 kil. (6 l. ½) O. p. N. de St.-Dizier. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Clozettes (les), v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Chatillon-de-Michaille, commune de Champtromier, à 16 k. (3 l. ¾) de Nantua, 4 m. (10 l. ¼) de Bourg. *Pop.* comprise celle de Champtromier, et dépendances, 978. *Bur. de poste* de Chatillon-de-Michaille.

Cluac, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de la Mastre, commune de St.-Bazile, à 28 k. (6 l. ¼) de Tournon, 22 k. (5 l.) de Privas. *Pop.* comprise celle de St.-Bazile, 708. *Bur. de poste* de Vernoux.

Cludenbach, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de Kirchberg, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Castellaun, 5 m. (11 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Creutznach.

Clue (la), rivière (*Var*), arr. de Grasse, canton de St.-Auban. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E., coule à l'E., puis au N., et se rend dans l'Esteron à l'E. de St.-Auban.

Clugnac, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chatellux, sur la Veraux, à 8 k. (2 l.) de Boussac, 24 k. (5 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1989. *Bur. de poste* de Boussac.

Cluis-Dessous, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, canton de Neuvy-St.-Sépulchre, sur la Bouzance, à 19 k. (4 l. ¼) d'Argenton, 30 k. (6 l. ¾) de Chateauroux. Il y a un fourneau où l'on fait de la fonte pour le fer. *Pop.* 142. *Bur. de poste* d'Argenton.

Cluis-Dessus, ville (*Indre*), arr. de la Châtre, canton de Neuvy-St.-Sépulchre, à 18 kil. (4 l.) E. d'Argenton, 31 k. (7 l.) S. de Châteauroux, 13 k. (3 l.). N. d'Aigurande. Il y a un fourneau où l'on fait de la fonte pour le fer. *Pop.* 1492. *Bur. de poste* d'Argenton.

Clumans, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barrême. *Pop.* 823. *Bur. de poste* de Digne.

Cluny, ville (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, et ch.-l. de cant., à 20 k (4 l. ½) N. O. de Mâcon, 6 m. (14 l. ½) S. E. d'Autun, 8 m. (17 l.) N. de Lyon, 37 m. (84 l.) S. p. E. de Paris. Long. 22. 8. lat. 40. 24.

Cette petite ville, qui dépendoit du ci-devant duché de *Bourgogne*, dans le ci-devant *Mâconnois*, est située dans un vallon, entre deux montagnes, et sur la rivière de Grosne, que l'on traverse sur un pont de pierre. Son enceinte est plus grande que celle de Mâcon : cependant Cluny est moins peuplé que cette ville. Dans le dixième siècle ce n'étoit qu'un village, qui dut dans la suite son élévation et son agrandisse-

ment à la célèbre abbaye de Cluny, l'une des plus considérables de France, et premier chef d'Ordre de la règle de saint Benoît. Son église, d'une structure gothique, étoit l'une des plus vastes de France; sa bibliothèque étoit une des plus riches et des plus complètes en manuscrits. Cette abbaye fut fondée en 910 par Guillaume Ier, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne. Le premier abbé s'appeloit *Bernon*. Les bâtimens de cette abbaye étoient si considérables, qu'en 1245 le pape Innocent IV étant venu la visiter, accompagné de douze cardinaux, d'un patriarche, de trois archevêques, de deux abbés généraux d'Ordre, Cluny et Cîteaux, et ayant célébré la messe, à laquelle assistèrent saint Louis, la reine mère, Beaudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, trois fils de roi, le duc de Bourgogne, et six seigneurs, ils y furent tous commodément logés, sans déranger les religieux, qui étoient au nombre de quatre cents. Cette abbaye avoit un grand nombre de bénéfices dont elle pouvoit disposer. On choisissoit ordinairement des cardinaux ou autres grands personnages pour occuper, sous le titre d'*abbé*, ce poste important.

Il y avoit dans la ville de Cluny trois paroisses, qui n'étoient d'aucun évêché, et qui ne reconnoissoient pour supérieur ecclésiastique que l'archidiacre de l'abbaye de Cluny. Les moines tenoient le collége. On voyoit dans cette ville un couvent de Récollets, deux hôpitaux, l'un pour les pauvres, et l'autre pour les malades. Il y avoit un grenier à sel. La justice étoit exercée par un juge-mage.

Le commerce de Cluny consiste en vin, blé, peaux de veau et de mouton préparées, et ouvrages d'osier. Il y a aussi une blanchisserie de fil, une fabrique de droguets de laine, de tiretaine, une autre de pelleterie et de gants. Le pape Gélase II étant mort à Cluny, y fut enterré dans l'église de l'abbaye, et les cardinaux, assemblés en nombre suffisant dans cette même abbaye, lui donnèrent pour successeur Guy, archevêque de Vienne, qui prit le nom de Calixte II.

Le territoire des environs de Cluny est fertile, même en vins; mais plus loin, c'est un pays de bois et de montagnes, et qui n'a pas de débouchés. On trouve dans les montagnes des carrières d'albâtre et de jaspe. *Population*, 4172. *Bureau de poste*.

Cluniane *ou* Clumane, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* Notre-Dame-de-Clumane.

Clusaz (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Thônes, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Annecy, 39 kil. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 973. *Bur. de poste* d'Annecy.

Cluse (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Etienne en Dévoluy, sur la Beouse, à 20 kil. (4 l. ½) de Gap. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Veynes.

Cluse (la), v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, près du Doubs, à 3 k. (⅔ de l.) de Pontarlier, 5 m. (10 l. ¾) de Besançon. Il y a dans ce village des carrières de marbre d'un grain fin, aisé à polir; le fond est couleur de chair, jaspé d'un rouge vif: il s'appelle *jaspe agathe*. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Cluse (la), v. (*Isère*). *Voyez* St.-Martin-de-la-Cluse.

Cluse (Montagnes de), (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Cluse, au N. E. et proche de Cluse. Elles s'étendent à 8 k. (2 l.) E. de Cluse, et tiennent à celle de Charousse, département du Mont-Blanc, à 40 k. (9 l.) S. E. de Genève.

Clusenne (la), riv. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Montguyon. Sa source, à 8 kil. (2 l.) S. O. de St.-Aigulin, coule au N. O., puis à l'O., et se rend dans le Palais, à 4 kil. (1 l.) N. O. de sa source.

Cluses, ville (*Léman*), arrond. de Bonneville, et chef-lieu de cant., sur l'Arve, à 14 kilom. (3 l. ½) S. E. de Bonne, 36 kilom. (8 l.) N. E. d'Annecy, 40 kilom. (9 l.) S. E. de Genève. Long. 24. 10. latit. 46. Il y a un pont de pierre d'une seule arche. Cette ville, élevée de 122 mèt. (63 t.) au-dessus du lac de Genève, se rétrécit en montant contre le cours de l'Arne: resserrée entre la rivière et la montagne, elle est plus large vers le bas; et là on voit, comme à Genève, le long des maisons, des dômes ou des arcades en bois, soutenus par des piliers fort élevés qui choquent l'œil de l'architecte, mais qui sont commodes pour les piétons et pour les marchands, dont les boutiques sont bâties à l'abri de ces arcades. La montagne sur le pied de laquelle Cluses est bâtie, est d'une structure très-extraordinaire: on en juge mieux à une certaine distance que dans la ville même. Cette montagne, de forme conique, est comme coiffée d'une bande de rochers, qui du haut de sa tête descendent à droite et à gauche jusqu'à son pied. Ces rochers nus sont relevés par le fond de verdure dont le reste est couvert. Ils sont composés de plusieurs bandes parallèles entr'elles: les extérieures sont blanches et épaisses, les intérieures sont brunes et plus minces. Près de cette ville est un rocher rempli de pétrifications, telles que cornes d'*ammon*, *urbinites*, *orthocératites*, dont les articulations ramifiées ressemblent à des herborisations. Les habitans des environs regardent toutes ces productions naturelles comme l'ouvrage des Fées. Près de cette ville est une caverne où se trouve un puits dont l'ouverture est un peu plus loin que la moitié de la distance à laquelle on peut parvenir vers le fond de la caverne. Les montagnes calcaires au nord, au-dessous de la caverne, renferment des bans considérables de charbon de pierre encaissés dans un sélénite noir et compacte. On pourroit, avec un peu d'effort, tirer un grand parti de cette production. A 1 k. (¼ de l.) au-delà du pied de la caverne, on rencontre des sources d'une eau parfaitement claire et de la plus grande fraîcheur. Non loin de là on trouve des huîtres pétrifiées, et d'autres coquillages rares et curieux. La ville de Cluses a une fabrique d'outils de toutes espèces pour la marine et les ateliers. *Pop.* 1768. *Bur. de poste*.

Clusel (le), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Auvillard, commune de Dunes, à 8 k. (2 l.) de la Magistère, 11 k. (2 l. ¾) d'Auvillard, 18 k. (4 l.) d'Agen. *Pop.* comprise celle de Dunes, 818. *Bur. de poste* de la Magistère.

Clusone (le), (*Pô*), gros torrent qui a sa source dans les Alpes grecques, au Col de Rodoretto, passe à Fenestrella, à la Perosa, et tombe dans le Pô, à 8 kil. (2 l.) N. de Villa-Franca. Cours 6 m. (12 l.).

Clussay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé-Vaussay, près de la source de la Bouleur, à 14 k. (3 l. ½) de Melle, 42 kilom. (9 l. ½) de Niort. La terre des environs produit beaucoup de châtaigniers, à cause de sa propriété granitique. *Pop.* 1107. *Bur. de poste* de Sauzé.

Clusserath, v. (*Sarre*), arr. de

Trèves, cant. de Schweich, au confluent de la Salm dans la Moselle, à 8 k. (2 l.) N. N. E. de Schweich, 4 k. (1 l.) O. de Neumagen, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* 806. *Bur. de poste* de Trèves.

Clusy, v. (*Jura*) arr. de Poligny, cant. de Salins, à 2 kil. (½ l.) de Salins. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Salins.

Clux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Verdun-sur-le-Doubs, à 32 kilom. (7 l. ⅓) de Châlons, 8 m. (17 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Seurre, dép. de la Côte-d'Or.

Cluysen, v. (*Escaut*), arrond. d'Ecluse, cant. d'Assenède, près du canal de Burgraven-Stroom, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Assenède, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Sas-de-Gand, 10 k. (2 l. ½) N. de Gand. *Pop.* 1175. *Bureau de poste* de Gand.

Cluzel (le), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, commune de Ponteirq, à 18 kil. (4 l.) N. O. de Cahors, 6 kilom. (1 l. ½) O. p. S. de Catus. *Pop.* comprise celle de Ponteirq, 452. *Bureau de poste* de Cahors.

Cnocke *ou* Knocke, (*Lys*), arr. et cant. F. de Bruges, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Westcapelle, 7 kilom. (1 l. ¾) N. O. de l'Ecluse, 18 k. (4 l.) N. N. E. de Bruges. *Pop.* 553. *Bur. de poste* de Bruges.

FIN DU PREMIER VOLUME.

